NOUVELLE

BIOGRAPHIE GÉNÉRALE

DEPUIS

LES TEMPS LES PLUS RECULÉS

JUSQU'A NOS JOURS.

TOME VINGT-NEUVIÈME.

—

La Liborlière. — Lavoisien.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET Cie, RUE JACOB, 56.

NOUVELLE
BIOGRAPHIE GÉNÉRALE

DEPUIS

LES TEMPS LES PLUS RECULÉS
JUSQU'A NOS JOURS,

AVEC LES RENSEIGNEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES
ET L'INDICATION DES SOURCES A CONSULTER;

PUBLIÉE PAR

MM. FIRMIN DIDOT FRÈRES,

SOUS LA DIRECTION

DE M. LE Dr HOEFER.

Tome Vingt-Neuvième.

PARIS,
FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET CIE, ÉDITEURS,
IMPRIMEURS-LIBRAIRES DE L'INSTITUT DE FRANCE,
RUE JACOB, 56.

M DCCC LIX.

NOUVELLE
BIOGRAPHIE
GÉNÉRALE

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'A NOS JOURS.

L

LA LIBORLIÈRE (*Léon-François-Marie*, BELLIN DE), littérateur français, né le 25 mars 1774, à Saint-Martin, près Saint-Maixent, mort le 27 avril 1847, à Poitiers. Destiné d'abord à l'état ecclésiastique, il suivit sa famille en émigration, prit les armes, et servit successivement dans l'armée des princes et le régiment anglo-français de Vioménil. Lors du licenciement de ce corps, il s'établit à Brunswick, où il travailla dans une imprimerie, et composa quelques ouvrages d'imagination. Rentré en France, la faveur de M. de Fontanes, qui l'avait connu en Angleterre, lui valut, en 1809, la place d'inspecteur de l'université, qu'il échangea en 1815 contre celle de recteur de l'académie de Poitiers; en 1830 il rentra dans la vie privée. On a de lui : *Suite à Candide*, roman; — *Célestine, ou les époux sans l'être;* Hambourg, 1798, 4 vol. in-12, roman qui eut deux éditions à Paris, 1800 et 1801; — *La Nuit anglaise, ou les aventures jadis un peu extraordinaires, mais aujourd'hui toutes simples et fort communes, de M. Dabaud, marchand de la rue Saint-Honoré, ouvrage qui se trouve partout où il y a des souterrains, des moines, des bandits et une tour de l'ouest;* Hambourg, 1799, 2 vol. in-12; Paris, 2e édit., même année, critique assez piquante du genre sombre, mis à la mode par Anne Radcliffe; — *Anne Greenvil,* roman historique; Paris, 1800, 3 vol. in-12; — *Voyage dans le Boudoir de Pauline;* Paris, 1801, in-12; — *La Cloison, ou beaucoup de peine pour rien*, comédie représentée à l'Odéon en 1803, sans nom d'auteur; — *Histoire élémentaire de la Monarchie française;* Poitiers, 1826, in-12; 4e édit., 1836; — *Vieux Souvenirs du Poitiers d'avant* 1789; Poitiers, 1846, in-8°. Il a aussi inséré de nombreux articles dans le *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, dont il faisait partie. P. L—y.

Hist. Littér. du Poitou, III, 661-663. — *La France Littéraire.*

LALIVE DE JULLY (*Ange-Laurent* DE), amateur et peintre français, né à Paris, en 1725, mort dans la même ville, en 1775. Fils du fermier général Lalive de Bellegarde, il était frère de Lalive d'Épinay et de Mme d'Houdetot. Ayant obtenu un emploi dans les affaires étrangères, il résida quelque temps à Genève, et de retour à Paris, il fut nommé introducteur des ambassadeurs à la cour de France. Amateur distingué, il avait du talent pour peindre en miniature et pour graver à l'eau-forte. Il se composa une riche galerie de tableaux flamands, italiens et français. A sa mort son cabinet fut dispersé. On a de lui une centaine de gravures à l'eau-forte, qu'il distribuait à ses amis. Parmi ses estampes on distingue divers petits sujets et paysages d'après Boucher, des caricatures d'après Salis, *Les Fermiers brûlés* d'après Greuze, et une suite de portraits d'hommes illustres. J. V.

Basan, *Dict. des Graveurs anc. et mod.* — Mme d'Épinay, *Mémoires.*

LALLEMAND (*Jean-Baptiste*), peintre français, né à Dijon, vers 1710, mort en 1802 ou 1803. Il était d'abord tailleur d'habits, et employait ses loisirs à manier le crayon ou le pinceau. Il vint travailler à Paris, et un jour, en causant dans la boutique où il était, une personne parla de son intention d'acheter quelques tableaux pour orner son appartement. « Je me chargerais bien de vous faire ces tableaux », dit le jeune ouvrier, avec l'assurance que lui donnait la conscience de sa capacité. Ce ne fut pas sans peine qu'il décida l'étranger à mettre son talent à l'épreuve. Lallemand exécuta quatre tableaux représentant *Les quatre Saisons*, et ce coup d'essai, admiré et bien payé, lui fit jeter l'aiguille pour ne se servir que du pinceau. Ayant placé avantageusement les tableaux qu'il fit, il se rendit en Angleterre, où il eut beaucoup

de succès. Mais il s'y déplut, revint en France, passa quelque temps dans sa famille, et partit pour l'Italie. Pendant un séjour de plusieurs années à Rome, il composa un assez grand nombre de tableaux en se perfectionnant par l'étude des grands modèles. Il fit divers ouvrages pour le Vatican. Reçu membre de l'Académie de Saint-Luc, il travailla, à son retour à Paris, pour le duc d'Orléans. Les moines de Saint-Martin, près d'Autun, lui firent peindre six grands tableaux pour leur réfectoire. Ce sont des paysages héroïques et des marines, morceaux très-remarquables, qui sont passés dans la famille Souberbielle. Lallemand peignait tous les genres; mais il excellait dans les paysages et les marines. La plupart de ses ouvrages ont été gravés. Le musée de Dijon en possède plusieurs. G. DE F.

Nouvelle Biogr. des Contemp.

LALLEMAND (*Charles-François-Antoine*, baron), général français, né à Metz, le 23 juin 1774, mort à Paris, le 9 mars 1839. Fils d'un perruquier de sa ville natale, il s'enrôla en 1792 dans l'artillerie légère, avec laquelle il fit les campagnes de l'Argonne et de Trèves; en 1793 il passa dans la cavalerie, et servit dans les armées de la Moselle et de Sambre et Meuse; aide de camp du général Élie, en l'an III, il vint à Paris, et le 13 vendémiaire il défendit la Convention dans les rangs de l'état-major du général Bonaparte. Nommé lieutenant des guides à cheval en l'an V, il partit pour l'Égypte en l'an VI, et devint capitaine aide de camp du général Junot au siége de Jaffa. Chef d'escadron en l'an XII, il fut chargé par le premier consul d'une mission auprès du général Leclerc à Saint-Domingue en 1802, et à son retour il suivit Junot en Portugal comme major des dragons. Dans la campagne de 1805 en Autriche, il mérita d'être cité honorablement, et se fit encore remarquer les années suivantes en Prusse et en Pologne. Colonel après la bataille d'Iéna, il passa en Espagne en 1808, y rendit d'importants services, et obtint, le 6 août 1811, le grade de général de brigade. Il avait déjà reçu le titre de baron de l'empire. Le 11 juin 1812, il tomba, à Valencia de la Torrès, sur une colonne de cavalerie anglaise, qu'il battit complétement. En 1813 il servit à la grande armée, et commanda la cavalerie légère du treizième corps. Pendant la campagne de 1814, il se trouvait à la tête des corps danois renfermés dans Hambourg, et rentra en France au mois de mai. Le gouvernement royal lui confia le commandement du département de l'Aisne. Il occupait ce poste lorsqu'il apprit le débarquement de Napoléon à Cannes. Il se joignit alors avec son frère au général Lefebvre-Desnouettes dans le but de s'emparer du dépôt d'artillerie de La Fère; mais cette tentative échoua, grâce à la fermeté du baron d'Aboville, qui commandait ce dépôt. Les conjurés se rejetèrent sur Chauny, dont ils soulevèrent la garnison; de là ils vinrent à Compiègne, et y trouvèrent de la résistance. Ils abandonnèrent donc les troupes qu'ils avaient entraînées, et s'enfuirent déguisés par la route de Lyon. Un maréchal des logis de gendarmerie arrêta Lallemand près de Château-Thierry. Le général fut ramené à La Ferté-Milon, à Meaux, à Soissons et enfin à Laon. Il ne recouvra sa liberté qu'après le 20 mars 1815. Napoléon le créa lieutenant général et membre de la chambre des pairs. Lallemand alla rejoindre l'armée à la frontière du nord, se trouva aux batailles de Fleurus et de Waterloo, et y combattit avec valeur. Après les désastres de cette dernière journée, il rentra en France avec les débris de l'armée, revint à Paris, et suivit les troupes derrière la Loire. Il rejoignit ensuite l'empereur à l'île d'Aix, et fut chargé avec Las Cases d'aller parlementer avec le capitaine anglais Maitland pour la reddition de Napoléon : le capitaine ne voulut accepter aucune condition, et l'empereur se rendit avec son entourage à bord du *Bellérophon*. Lallemand demandait à accompagner Napoléon à Sainte-Hélène; mais il ne put obtenir cette faveur, et, traité lui-même comme prisonnier de guerre, il fut jeté sur une frégate anglaise, conduit à Malte et enfermé dans un fort. Rendu à la liberté au bout de quelques mois, avec injonction de quitter Malte, il partit pour Constantinople; mais un firman du sultan déclara qu'il ne voulait point recevoir les adhérents de l'ex-empereur des Français. Lallemand débarqua à Smyrne, et s'en alla en Perse, où il ne trouva pas d'emploi. Il revint alors en Égypte, et n'y fut pas plus heureux. Il s'embarqua enfin pour l'Amérique, où son frère était déjà. Compris dans l'article 1er de l'ordonnance du 24 juillet 1815 et dans l'article 2 de la loi du 12 janvier 1816, sur l'amnistie, le général Lallemand fut cité devant le deuxième conseil de guerre de la première division militaire, qui le condamna à mort par contumace, en 1816. Lorsque Lallemand arriva aux États-Unis, on comptait dans ce pays une foule de militaires de tous grades, français, italiens, polonais, ayant servi dans les armées impériales. Lallemand eut avec son frère l'idée de se mettre à la tête de ces réfugiés pour fonder une colonie à laquelle il voulait donner le nom de *Champ d'Asile*, parce qu'elle devait recevoir surtout les Français bannis par les derniers événements. Le gouvernement américain venait de faire à l'ensemble des réfugiés de France une concession de cent mille acres de terre dans les solitudes de l'ouest sur la Mobile et la Tombeegbee. Mais cette position était avancée dans les terres; et les concessionnaires, obérés de dettes, s'étaient empressés de céder leurs droits. Lallemand abandonna ce plan. Il chercha un autre emplacement, et en attendant il détermina les colons à réunir leurs lots en une seule masse et à emprunter dessus ce qu'ils pourraient pour former la caisse du Champ d'Asile. Tandis qu'on laissait croire aux réfugiés qu'il s'agissait d'une expédition secrète, les deux frères Lal-

lemand jetèrent les yeux sur un district inhabité du Texas, sur les bords de la rivière de la Trinité, à quatre-vingt-dix kilomètres de son embouchure. Ce fut le nouveau Champ d'Asile. Le gouvernement américain n'encouragea pas cette combinaison; mais un corsaire de la Nouvelle-Orléans avança des fonds, donna des outils et des vivres. Une note adressée à Ferdinand VII, roi d'Espagne, fut imprimée, dans laquelle les frères Lallemand et les réfugiés déclaraient leur intention de s'établir au Texas; ils s'offraient à payer un impôt à l'Espagne; mais ils entendaient se régir selon leurs propres lois. Le 18 décembre 1817 cent cinquante colons partirent de Philadelphie sur une goélette et sous le commandement du général Rigaud. Au bout d'un mois ils débarquèrent à l'île basse et nue de Galweston, et s'y installèrent tant bien que mal, vivant misérablement de chasse et de pêche. Au mois de mars ils furent rejoints par deux ou trois cents autres colons conduits par Lallemand; quelques-uns étaient venus de France même. On se rembarqua: les uns débarquèrent pour aller par terre au Champ d'Asile, les autres remontèrent la Trinité sur le navire. Le 21 tous étaient réunis. On dressa un camp; on éleva des forts, on organisa militairement les colons. Chacun reçut vingt arpents de terre avec des instruments et des semailles. Ce n'était sans doute pas là ce qu'avaient rêvé la plupart des réfugiés. Pour maintenir son autorité, Lallemand dut recourir au despotisme le plus violent. Enfin, on apprit qu'un détachement d'Espagnols marchait sur la colonie pour la disperser. Lallemand feignit d'abord de vouloir résister; mais bientôt, cédant à des conseils plus prudents, il se replia avec ses colons sur Galweston. Dans ce pays improductif, la course seule pouvait être lucrative. Lallemand s'y refusa. Bientôt pourtant les vivres manquèrent; le général partit un beau jour avec ses aides de camp, dans le but, disait-il, d'aller presser l'envoi des munitions; il devait être de retour au bout de quarante jours. On ne le revit plus. Tous les malheurs fondirent sur la colonie. Le corsaire qui les avait amenés les ramena sur la côte, et ceux qui survivaient se rendirent comme ils purent à la Nouvelle-Orléans ou dans la Louisiane. La popularité du général Lallemand subit un grave échec à la suite de cette affaire. Ses amis avaient répondu qu'il n'avait jamais songé à une colonie agricole, non plus que ses collègues; ou bien qu'il avait compté enlever l'empereur de Sainte-Hélène et lui offrir un noyau d'armée aux États-Unis; qu'il avait rêvé la conquête des Florides, du Texas, du Mexique peut-être; que les États-Unis ayant traité avec l'Espagne avaient abandonné Lallemand et sa troupe après l'avoir d'abord laissé s'organiser contre cette puissance. En France, on s'était épris de la pensée de fonder sur la terre libre de l'Amérique une colonie destinée à servir de refuge aux débris des armées de l'empire. « Profitant, dit M. Véron, de la disposition des esprits vers la fin de 1818, M. Félix Desportes, réfugié lui-même en Allemagne, rentré en France depuis peu de temps, eut l'idée d'une souscription en faveur des colons du Champ d'Asile. Il communiqua ce projet aux rédacteurs de *La Minerve*, qui ouvrirent avec empressement une souscription dans leurs bureaux. M. Davillier, banquier, fut le dépositaire des fonds versés. Il offrit d'établir à Charlestown, par ses correspondants, un comité chargé de distribuer des secours aux Français, soit pour leur établissement en Amérique, soit pour leur retour en France. Tous les journaux de l'opposition publiaient chaque matin les noms des souscripteurs et les sommes reçues. Le *Champ d'Asile* occupait un terrain que se disputaient l'Espagne et les États-Unis. Par suite de conventions entre les deux puissances, les États-Unis prirent possession de ce terrain, et les Français furent chassés de la nouvelle patrie qu'ils s'étaient faite; le bruit se répandit alors à Paris que le Champ d'Asile n'existait plus. La souscription fut close le 1er juillet 1819; elle avait produit quatre-vingt-quinze mille dix-huit francs seize centimes. A cette somme s'ajoutèrent les bénéfices de la vente d'une *Notice sur le Champ d'Asile* publiée par le libraire Ladvocat au profit des réfugiés. Bientôt des lettres de New-York apprirent en France que le gouvernement des États-Unis avait songé à indemniser les colons du Texas, et leur avait offert en échange les terres d'Alabama, situées sur le Tombeckbee. Le général Lefebvre-Desnouettes se rendit au congrès pour régler les limites de l'Alabama, la répartition des terres; il reçut les pouvoirs nécessaires, et la colonie fut fondée. On lui donna le nom d'*État* ou *Canton de Marengo*; le plan d'une ville fut tracé; on l'appela Aigleville, et ses rues reçurent les noms des principales victoires auxquelles les réfugiés avaient pris part. L'établissement du canton de Marengo levait tous les doutes sur l'emploi à faire de l'offrande patriotique pour le Champ d'Asile; mais il ne fut jamais rendu un compte exact et public de l'emploi des fonds de cette souscription. » La nouvelle colonie prospéra; mais Lallemand n'eut aucune part à sa fondation. Il songea d'abord à s'associer à une maison de commerce; puis il pensa étudier les lois de la Louisiane pour se faire avocat, ou bien aller rejoindre les insurgés du Mexique ou de Venezuela. Enfin, il prit à ferme, en 1819, un grand domaine auprès de la Nouvelle-Orléans. Il s'occupait toujours de l'enlèvement de Napoléon, entretenait une correspondance suivie avec l'île de Sainte-Hélène, et avait un crédit chez les banquiers de Napoléon. L'empereur lui légua cent mille francs dans son testament. Des créanciers mirent opposition à la délivrance de ce legs sur les fonds qui étaient dans les mains de Laffitte (*voy.* ce nom); Lallemand emprunta encore dessus, et une difficulté s'élevait sur la question de savoir s'il pouvait hériter, étant mort civilement

par suite de sa condamnation : un curateur fut nommé à sa succession, et la procédure traina en longueur. Lorsque la France fut sur le point d'intervenir en Espagne pour rétablir le gouvernement royal, le général Lallemand revint en Europe; il débarqua à Lisbonne en mai 1823, et entra bientôt en Espagne, fut fait prisonnier et enfermé à Cadix. Mis en liberté peu de temps après, il fit faire quelques démarches par sa femme, qui était restée à Paris, pour savoir s'il pourrait revenir sans danger en France ; il ne reçut pas de réponse satisfaisante. Le bruit courut à cette époque qu'il irait servir la cause des Grecs. Il se rendit à Bruxelles, où il tomba dans le plus grand dénûment. Il adressa alors au directeur de la police de Paris, Franchet, une lettre dans laquelle il disait qu'il ne pouvait se dispenser de venir en France; qu'entre mourir de faim ou mourir comme le brave Ney, il n'y avait pas à balancer, et qu'en conséquence il était décidé à se mettre en route sans sauf-conduit. Il arriva en effet peu de jours après dans la capitale, où il fut reçu par les généraux Bertrand et Montholon. La police de la Restauration le laissa tranquillement arranger ses affaires. Il se rendit ensuite à Londres, et retourna aux États-Unis, où il créa un établissement d'éducation à New-York, qui réussit. Après la révolution de Juillet, il revint en France. Reconnu dans son grade de lieutenant général, il fut nommé pair de France le 10 octobre 1832. Il parla peu à la chambre, et fut chargé en 1833 et 1834 d'inspections de cavalerie. Il fut reçu avec enthousiasme en Corse, et Louis-Philippe lui donna le commandement militaire de cette île. Le général y resta environ deux ans, et revint mourir à Paris. Il n'a pas laissé de postérité. L. LOUVET.

Arnault Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — Lardier, *Hist. biogr. de la Chambre des Pairs* (Cent Jours). — Véron, *Mém. d'un Bourgeois de Paris*, tome II, p. 187. — Hartmann et Millard, *Le Texas, ou notice histor. sur le Champ d'Asile.*

LALLEMAND (*Henri-Dominique*, baron), général français, frère du précédent, né à Metz, le 18 octobre 1777, mort à Borden-Town, province de New-Jersey (États-Unis d'Amérique), le 15 septembre 1823. Il fit ses études militaires à l'école d'application de Châlons-sur-Marne, et entra dans l'artillerie. Chargé du commandement des canonniers à cheval de la garde impériale, il fut employé dans toutes les guerres de l'empire, et reçut le titre de baron. En 1814 il était général de brigade, et c'est avec ce grade qu'il fit la campagne de France. Après la chute de Napoléon, il fut nommé chevalier de Saint-Louis. Il était à La Fère, lorsqu'on connut le débarquement de Napoléon au golfe Juan; il se réunit à son frère pour essayer d'opérer quelque mouvement parmi les troupes en garnison dans le département de l'Aisne. Ayant échoué dans son entreprise sur l'arsenal de La Fère, il s'empara du moins d'une batterie qui arrivait de Vincennes. Il marcha avec son frère sur Chauny et Compiègne, et forcé de s'échapper comme lui, il se défendit avec courage contre les gendarmes qui l'arrêtèrent près de Château-Thierry et ne purent se rendre maîtres de lui qu'après l'avoir renversé de cheval et terrassé. Emmené jusqu'à Laon, il fut délivré par l'arrivée de Napoléon à Paris. Nommé alors lieutenant général, il combattit à Waterloo, à la tête de l'artillerie de la garde, et y fit des prodiges de valeur. Il se sauva ensuite en Angleterre sous le faux nom de général Cottin, et sut éviter la captivité. Apprenant qu'il était privé du bénéfice de l'amnistie par l'ordonnance du 24 juillet 1815, il s'embarqua à Liverpool pour Boston. Compris comme son frère dans l'article 2 de l'ordonnance du 12 janvier 1816, il fut aussi condamné à mort par contumace, le 21 août de la même année. En 1817, il épousa la nièce d'un riche négociant français établi à Philadelphie, nommé Stephen Girard. Il avait eu part au projet de créer une colonie française aux États-Unis avec les réfugiés; il aida son frère à chercher un autre établissement que celui qui avait été offert par le gouvernement américain, et signa la note adressée au roi d'Espagne; mais il resta à la Nouvelle-Orléans, et ne fit aucune visite au Champ d'Asile. Plus tard il se retira à Borden-Town, près de Philadelphie, où il se livra à l'étude. Il fit paraître à la Nouvelle-Orléans un *Traité d'Artillerie*, en 2 vol. in-4°, dont un de planches, qui est estimé, mais dont on a peu d'exemplaires en France. Cet ouvrage a été traduit en anglais par le professeur Renwick. L. L—T.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — Quérard, *La France Littéraire.*

LALLEMAND (*Claude-François*), médecin français, né à Metz, le 26 janvier 1790, mort à Marseille, le 25 août 1854. Il se destinait à l'étude des arts du dessin; mais le vœu de ses parents lui fit embrasser la carrière médicale. Après deux ans passés à l'armée d'Espagne, en qualité d'aide major, il résolut de venir à Paris faire de sérieuses études. Arrivé dans la capitale en 1811, il fut nommé l'année suivante élève externe des hôpitaux à la suite d'un concours dont il sortit le premier. Élève interne à l'hôtel-Dieu, il fut reçu en 1818 docteur à la suite d'une thèse brillante. En 1819 il fut nommé professeur de clinique chirurgicale à la faculté de médecine de Montpellier, chaire vacante par suite d'une émeute d'étudiants, qui avaient entraîné leur professeur Vigarous à siffler avec eux une pièce de théâtre dont le préfet de l'Hérault était l'auteur. Lallemand y professa d'une manière utile et produisit des travaux remarquables. En 1823 ses opinions politiques furent inculpées, et il fut destitué. On lui reprochait notamment d'avoir donné trop de soins à un colonel constitutionnel espagnol, prisonnier à Montpellier. Trois ans après, en 1826, Lallemand fut réintégré dans sa chaire, qu'il conserva jusqu'en 1845. Élu alors, le 7 juillet, par l'Académie des Sciences dans sa section de mé-

decine et de chirurgie, à la place de Breschet, il vint se fixer à Paris. Ibrahim-Pacha, fils du vice-roi d'Égypte, l'ayant consulté, Lallemand attira ce prince en Europe, l'accompagna en Italie, puis en France, et jusqu'à Paris, où le roi Louis-Philippe lui fit une grande réception. « Lallemand avait fait faire à son malade, dit M. Isidore Bourdon, une pause de plusieurs mois, et dans la saison d'hiver, aux bains de Vernet, qu'on disait être sa propriété, et le mieux passager qu'éprouva le prince en prenant ces eaux minérales, dont il aspirait les chaudes exhalaisons, donna aussitôt à l'établissement thermal une vogue et une réputation qu'il n'avait jamais eues et qu'il n'a pas conservées. » Ibrahim retomba malade à son retour en Égypte. Lallemand se rendit auprès de lui, et traita aussi le vieux Méhémet-Ali, avec un succès qui ne se maintint pas. En 1851 il fit partie du jury international de l'exposition universelle de Londres.

L'ouvrage du docteur Lallemand *Sur l'Encéphale* était devenu classique avant d'être terminé. Il fut traduit dans toutes les langues. « Dans cet ouvrage, publié par livraisons et sous la forme de lettres à l'instar de celui de Morgagni, dont il suit heureusement les traces, M. Lallemand rassemble, dit M. Boisseau, des faits tirés soit de sa pratique, soit des auteurs qui ont traité des affections encéphaliques *ex professo* ou par occasion, soit enfin de la pratique de quelques-uns de ses confrères qui les lui ont communiqués. C'est sur cette base large et solide qu'il établit des principes relatifs au diagnostic et au traitement des maladies du cerveau et des méninges; déjà il a prouvé que le ramollissement de la substance cérébrale n'est qu'un effet de l'inflammation de cette substance, et il a signalé avec une rare exactitude les signes auxquels on peut reconnaître ce ramollissement avant la mort. Il s'est servi de ces données pour jeter une vive lumière sur une foule de points relatifs à diverses maladies qui jusque là n'avaient offert aux observateurs les plus attentifs qu'un amas confus de symptômes. » Les lettres sur l'encéphale attirèrent auprès de leur auteur une foule de personnes atteintes de dérangements dans les fonctions de ce viscère. Bientôt il reconnut que ces dérangements étaient loin de tenir toujours à une lésion réelle du cerveau ou de la moelle épinière. Chez certains malades il voyait l'intelligence, la mémoire, la sensibilité diminuer ou se pervertir, les mouvements devenir difficiles et incertains, les menaces d'apoplexie se manifester, quoique les signes essentiels des affections cérébrales manquassent entièrement. Après bien des recherches, il attribua ces perturbations étranges à une seule cause : les pertes séminales involontaires et habituelles. « Lallemand était un des meilleurs chirurgiens de Paris et cependant un des moins occupés, dit M. Isidore Bourdon. Bien que son élocution fût pénible et d'une lenteur incomparable, sa conversation ou plutôt ses monologues avaient un charme singulier. Rarement conteur fut aussi patiemment écouté et plus applaudi. » Il laissa à l'Institut une somme de cinquante mille francs à charge d'en employer le revenu à l'encouragement des sciences.

On a du docteur Lallemand : *Propositions de pathologie tendant à éclairer plusieurs points de physiolgie*; Paris, 1818, in-4° : cette thèse remarquable a été réimprimée sous ce titre : *Observations pathologiques propres à éclairer plusieurs points de physiologie*; Paris, 1824, in-8°; — *Recherches anatomico-pathologiques sur l'encéphale et ses dépendances*, tome I[er] (Lettres I à III); Paris, 1820-1824, 3 cahiers in-8°; tome II (Lettres IV à V); Paris, 1830, 2 cahiers in-8°; Paris, 1834-1836, 3 vol. in-8°; — *Observations sur les maladies des organes génito-urinaires*; Paris, 1824-1826, 2 parties in-8°; — *Pièces relatives à la suspension de M. Lallemand, professeur à la faculté de médecine de Montpellier, dans ses fonctions de chirurgien en chef de l'hôpital Saint-Éloi*; Metz, 1824, in-8°; — *Observations sur une tumeur anévrismale accompagnée d'une circonstance insolite, suivie d'observations et de réflexions sur des tumeurs sanguines d'un caractère équivoque*, par Breschet; Paris, 1827, in-4°; — *Des pertes séminales involontaires*; Paris, 1835-1842, 3 vol. in-8°, en 5 parties; — *Observations sur l'origine et le mode de développement des zoospermes*; Paris, 1841; — *Clinique médico-chirurgicale*, recueillie et rédigée par H. Kaula; 1845, 2 parties in-8°; — *Éducation publique*, première partie; Paris, 1848, in-12. Ce travail, relatif à l'éducation physique, a paru d'abord dans la *Revue indépendante*. Le docteur Lallemand a revu la 3[e] édition du *Manuel d'Obstétrique* de Dugès. Il a donné des articles au *Dictionnaire de Médecine et de Chirurgie pratiques* et à divers journaux de médecine. Parfois il consigna d'importantes découvertes dans des articles fugitifs; c'est ainsi qu'il indiqua un moyen de guérir les fistules vésico-vaginales, jusque alors regardées comme incurables, et plusieurs autres procédés chirurgicaux précieux. Enfin, il a publié avec M. A. Pappas : *Aphorismes d'Hippocrate*, traduits en français avec le texte en regard et des notes. L. L—T.

F.-G. Boisseau, dans la *Biogr. Médicale*. — Isid. Bourdon, dans le *Dict. de la Conversation*. — Quérard, *La France Littéraire*. — Bourquelot et Maury, *La Littér. Franç. contemp.*

LALLEMANDET (*Jean*), canoniste français, né à Besançon, en 1595, mort à Prague, le 10 novembre 1647. Il entra dans l'ordre des Minimes, et passa en Allemagne, où il professa la philosophie et la théologie. En 1641 il fut élu provincial pour la haute Allemagne, la Bohême et la Moravie. On a de lui : *Decisiones Philosophicæ, tribus partibus comprehensæ*; Munich, 1645 et 1646, in-fol.; réimprimé sous le titre de :

Cursus philosophicus; Lyon, 1656, in-fol.; l'auteur s'y montre partisan des nominaux; néanmoins, son ouvrage eut jadis une grande célébrité en Allemagne; — *Cursus Theologicus, in quo discursis hinc inde thomistarum et scotistarum præcipuis fundamentis, decisiva sententia pronunciatur*; Lyon, 1656, in-fol.; ouvrage posthume publié par le P. d'Orchamps, général des minimes; — *De Eucharistia*, resté manuscrit; — *Elucidationes in Institutiones Juris civilis*, id.; — *Institutum Juris canonici*, id. A. L.

Vogt, *Catalogus historico-criticus*. — Brucker, *Historia critica Philosophiæ*; Leipzig, 1741, 5 vol.

LALLEMANT (*Pierre*), écrivain mystique français, né en 1622, à Reims, mort le 18 février 1673, à Paris. Il vint achever son éducation à Paris, prit le grade de bachelier en théologie, et professa quelque temps la rhétorique au collége du cardinal Lemoine. « Sa méthode, dit un de ses biographes, était d'exercer ses écoliers et de s'exercer lui-même à parler sur-le-champ et à écrire sur toutes sortes de sujets; aussi fit-il d'excellents disciples et se rendit-il un très-grand maître dans l'art de la parole. » En plusieurs circonstances il fut chargé de prononcer des sermons, des oraisons funèbres et des harangues; il s'acquitta de ce soin avec tant de talent que l'université de Paris lui offrit l'emploi de recteur. Pendant les trois années qu'il l'occupa, il n'y eut qu'une voix sur son compte : le parlement et la cour, devant lesquels il eut occasion de déployer les ressources de son éloquence, ne tarissaient pas d'éloges. Pourtant on le vit subitement renoncer à une position si avantageuse pour se retirer à Saint-Vincent de Senlis, maison qui appartenait à la congrégation de Sainte-Geneviève, et s'y livrer aux pratiques d'une piété fervente ainsi qu'aux œuvres de charité. La dignité de chancelier de l'université étant devenue vacante par la mort du P. Fronteau (1662), Lallemant, après quelque résistance, s'en laissa revêtir, et porta dans le maniement des affaires ou la décision des contestations qui lui furent soumises une habileté et un tact exquis. Le roi et le pape lui confièrent plusieurs fois le soin de mettre la paix dans les maisons religieuses ou d'y rétablir la discipline. Vers la fin de sa vie, il fit nommer le P. Retelet pour son successeur, et ne songea plus qu'à se préparer à la mort. On a de lui : *Éloge du P. Fronteau*; — *Le Testament spirituel*; Paris, 1672, in-12; — *La Mort des Justes*; Paris, 1672, in-12; — *Les saints Désirs de la mort*; Paris, 1673, in-12. Ces trois derniers traités, plusieurs fois réimprimés, ont été réunis sous le titre : *Les saints Désirs de la Mort, ou recueil de quelques pensées des Pères de l'Église*; Paris, 1754, in-12; — *Éloge funèbre de Pomponne de Bellièvre*, in-4°. Le P. Sanlecque a composé sur la mort de P. Lallemant un poëme latin : *In obitum Lallemanni Carmen*. K.

Grosley, *Éphémérides*. — Marlot, *Hist. de Reims*. — *Hommes illustres du dix-septième siècle*.

LALLEMANT (*Jacques-Philippe*), auteur ascétique français, né vers 1660, à Saint-Valery-sur-Somme, mort en 1748, à Paris. Élève des jésuites, il devint prieur de Sainte-Geneviève, et mourut dans un âge très-avancé. Dévoué au P. Tellier, il défendit à plusieurs reprises les décisions de l'Église dans la question du jansénisme. On a de lui : *Enchiridion Christianum*; Paris, 1692, in-12; — *Journal historique des Assemblées tenues en Sorbonne pour condamner les* Mémoires de la Chine; ibid., 1700 et 1701, in-8°, rédigé en faveur du P. Le Comte, qui dans ces *Mémoires* avait fait un grand éloge de l'esprit religieux et de la morale des Chinois; l'ouvrage fut dénoncé à la Sorbonne, où se tinrent à ce sujet des débats fort animés, et la cour de Rome envoya même des députés en Chine pour vérifier les assertions du missionnaire; — *Le P. Quesnel séditieux dans ses* Réflexions sur le Nouveau Testament; (Bruxelles) 1704, in-12; — *Jansenius condamné par l'Église, par lui-même et ses défenseurs, et par saint Augustin*; Bruxelles, 1705, in-12; — *Le véritable Esprit des nouveaux Disciples de saint Augustin, lettres d'un licencié de Sorbonne à un vicaire général d'un diocèse des Pays-Bas*; Bruxelles, 1706 et ann. suiv., 4 vol. in-12: ouvrage remarquable, qui ne manque ni d'intérêt ni de sel; les jansénistes attribuent encore au P. Lallemant divers opuscules critiques qui ont paru sous le voile de l'anonyme; — *Le Sens propre et littéral des Psaumes*; Paris, 1707, in-12; 12ᵉ édit., 1772; réimpr. depuis 1808 sous le titre : *Les Psaumes de David, en latin et en français*, et annoncé par l'auteur comme ayant été composé en 1700; — *Histoire des contestations sur* la Diplomatique *du P. Mabillon*; Paris, 1708, in-12; Naples, 1767, in-8°: attribuée quelquefois à l'abbé Raguet; — *Réflexions morales, avec des notes sur le* Nouveau Testament, *trad. en français, et la concordance des évangélistes*; Paris, 1713-1714, 11 vol. in-12; Liége, 1793, 12 vol. in-12; Lille, 1839, 5 vol. in-8°; la traduction du *Nouveau Testament* est celle du P. Bouhours, les notes sont du P. Languedoc; l'auteur eut le dessein, en donnant ces *Réflexions*, de les opposer à celles du P. Quesnel, et il les fit précéder de l'approbation de Fénelon et de vingt-trois autres évêques; — *Nouvelle Interprétation des* Psaumes *de David, avec le texte latin et des réflexions courtes et touchantes* (anonyme); Paris, 1717, in-12; — *Les saints Désirs de la Mort, ou recueil de quelques pensées des Pères de l'Église pour montrer comment les chrétiens doivent mépriser la vie et souhaiter la mort*; Lyon, nouv. édit., 1826, in-18; — *Entretiens de la comtesse, de la prieure, du commandeur, d'un évêque, etc., au sujet des affaires présentes par rapport à la religion* (Avignon), 1735-1741 9 vol. in-12 etc. traduction de l'*I-*

mitation de Jésus-Christ; Paris, 1740, in-12 : travail estimé dont il s'est fait plus de quinze éditions. Le P. Lallemand a révisé les *Mémoires Chronologiques et Dogmatiques* du P. d'Avrigny, et il y a lieu de croire qu'il n'est pas resté étranger à la rédaction du *Supplément aux Nouvelles ecclésiastiques*, que les Jésuites firent paraître de 1734 à 1748.

Un autre jésuite du même nom, *Louis* LALLEMANT, né en 1578, à Châlons-sur-Marne, mort en 1635, à Bourges, est auteur d'une *Doctrine spirituelle*, recueillie d'abord sous le titre de *Maximes*. Sa *Vie* a été publiée par le P. Champion; Paris, 1694, in-12. Paul LOUISY.

Desessarts, *Siècles Littéraires*. — Feller, *Dictionn. Historique*. — Richard et Giraud, *Biblioth. Sacrée*, XIV. — *Journal des Savants*, 1696 et 1736. — *La France Littéraire*.

LALLEMANT (*Richard* CONTERAY), célèbre imprimeur français, né le 2 mars 1726, à Rouen, où il mourut, le 3 avril 1807. Il fut appelé plusieurs fois aux fonctions de juge-syndic du commerce, fut nommé échevin, puis maire de la ville, et reçut des lettres de noblesse du roi Louis XV. Outre plusieurs bonnes éditions de classiques, il publia : *Le petit Apparat royal, ou nouveau Dictionnaire Français-Latin*, nouvelle édition, etc., 1760. Cette édition a servi de base à celles qui ont paru sous le titre de : *Dictionnaire universel Français-Latin*, qui fut corrigé et augmenté depuis par Boinvilliers. Richard Lallemand a publié aussi, avec ses frères, une *Bibliothèque historique et critique des Théreuticographes* (ou auteurs qui ont écrit sur la chasse); Rouen, 1763, in-8°; livre qui offre une excellente analyse de tous les livres qui ont paru sur cette matière. Il a été réimprimé dans l'*École de la Chasse* de Leverrier de La Conterie. G. DE F.

Précis des Travaux de l'Acad. de Rouen, ann. 1811.

LALLEMANT (*Nicolas* CONTERAY DE), mathématicien français, frère du précédent, né le 26 avril 1739, à Renwez (Ardennes), mort le 12 septembre 1829 (1), à Paris. Après avoir été pendant quelque temps l'associé de son frère pour la librairie, il acquit assez de réputation par ses talents pour que Louis XV lui envoyât des lettres de noblesse. En 1764, il succéda à l'abbé Jurain dans la chaire de mathématiques de Reims, qu'il occupa pendant trente-deux ans. Il fut également examinateur pour l'admission dans le génie, l'artillerie et les ponts et chaussées, et fit partie de l'Institut à titre de correspondant. Il aida beaucoup son frère dans la composition du *Dictionnaire universel français-latin*; Paris, 4e édit., 1823, in-8°; — et de la *Bibliothèque historique et critique des Théreuticographes*; Rouen, 1763, in-8°. P. L—Y.

(1) Ou le 11 octobre de la même année, d'après la *Biographie Ardennaise*. C'est par erreur que la *Biographie des Contemporains* de Rabbe le fait mourir en 1807.

Boulliot, *Biographie Ardennaise*, t. II. — Rabbe, *Biog. univ. des Contemporains*.

LALLEMENT (*Guillaume*), littérateur et journaliste français, né le 25 décembre 1782, à Metz, mort à la fin de 1829, à Paris. Il vint à Paris sous la Révolution, suppléa par la lecture à l'imperfection de ses études, remplit tour à tour dans une imprimerie les fonctions de prote et de correcteur. Devenu secrétaire de Félix Lepelletier, il se mit en relations avec plusieurs gens de lettres connus, et eut, dit-on, une part considérable, mais secrète, à leurs travaux. Sous l'empire, il signa de son nom plusieurs pièces de poésies en l'honneur de Napoléon, marquées au coin du plus ardent enthousiasme. En 1815 il se jeta dans les rangs de l'opposition et se fit journaliste; après avoir travaillé à *L'Aristarque*, il fut obligé, en 1816, de se réfugier en Belgique, où, en compagnie d'autres réfugiés français, il fonda le *Journal de la Flandre orientale et occidentale*, qui s'imprimait à Gand. Compromis par la violence de ses articles satiriques contre les Bourbons, il dut quitter le pays et passer à Aix-la-Chapelle; le gouvernement prussien lui ayant interdit le séjour de la Prusse rhénane, il revint, sous un déguisement, en Belgique, rédigea la *Gazette de Liége*, et collabora au *Vrai Libéral* de Bruxelles. Deux ans après, il fut expulsé de nouveau et ramené jusqu'à la frontière de France entre deux gendarmes. Depuis cette époque, sans renoncer complétement à la presse politique, il contribua d'une manière plus active à la rédaction des journaux littéraires, tels que *Le Feuilleton littéraire* (1824), *Le Diable boiteux*, *Le Frondeur*, etc. On a de lui : *Le Secrétaire royal parisien, ou tableau indicatif de tout ce qui dans Paris peut intéresser*, etc.; Paris, 1814, in-12; — *De la véritable Légitimité des Souverains, de l'Élévation et de la Chute des Dynasties en France*; ibid., 1815, in-8° : brochure napoléonienne; — *Le petit Roman d'une grande Histoire, ou vingt ans d'une plume*; ibid., 1818, in-8°; — *Choix des rapports, opinions et discours prononcés à la tribune nationale depuis* 1789, *recueillis dans un ordre historique*; ibid., 1818-1823, 22 vol. in-8°, recueil rédigé dans un esprit libéral; — *Histoire de la Colombie*; ibid., 1826, in-8°; 1827, in-32 : qui est, dit-on, le premier travail de ce genre dont cette république ait été l'objet en France. Lallement a encore rédigé la *Table* de l'*Histoire de France* de l'abbé Montgaillard.

Son fils aîné, LALLEMENT (*Félix*), né à Paris, le 30 mars 1805, a travaillé à plusieurs journaux scientifiques et littéraires; il est auteur, avec Maltebrun, du *Dictionnaire géographique portatif*; Paris, 1827, 2 vol. in-16. Paul LOUISY.

Rabbe, *Biog. univ. et portat. des Contemporains*. — Bégin, *Biog. de la Moselle*, t. IV. — Quérard, *La France Littéraire*.

LALLI (*Jean-Baptiste*), poëte et jurisconsulte italien, né à Norsia, ville de l'Ombrie, le

1er juillet 1572, mort le 3 février 1637. A l'âge de quinze ans, il composa un poëme italien sur la *Vie de saint Eustache*. Plus tard quelques vers latins sur la mort d'Alexandre Farnèse lui valurent une pension de cent ducats; il s'en servit pour étudier le droit à Pérouse. Reçu docteur en 1558, il fut nommé la même année gouverneur de Tessenano, et devint podestat de Foligno; il quitta ses fonctions publiques à cause de l'affaiblissement de son ouïe. Il employa dès lors sa retraite à composer plusieurs poëmes, qui lui ont assigné un rang distingué dans la littérature italienne. C'est surtout dans le genre badin et burlesque que Lalli a excellé. On a de lui: *Conclusiones in utroque jure;* Pérouse, 1598; — *La Moscheide, overo Domiziano Moschicide;* Vicenze, 1619; Venise, 1624; Milan, 1626; Bracciano, 1640, in-12 : récit très-amusant de la guerre de l'empereur Domitien contre Raspon, le roi des mouches; — *Montani Secessus perigraphi;* Foligno, 1624, in-4°; — *La Franceide, overo del Mal Francese, poema giocoso;* Venise, 1629, in-12; Foligno, 1629; « l'auteur, dit Nicéron, a su traiter ce sujet délicat d'une manière modeste; » — *Il Tito, overo la Gierusalemme desolata, poema heroico;* Venise, 1629; Foligno, 1635, in-12; — *Opere poetiche, cioè la Franceide, la Moscheide, Gerusalemme desolata, rime giocose, rime del Petrarca in stil burlesco;* Milan, 1630, in-12; — *L'Eneide travestita;* Rome, 1633 et Venise, 1635, in-12; dans cette parodie Lalli a su éviter la bouffonnerie, souvent répugnante, dans laquelle Scarron est tombé; — *Rime sacre;* Foligno, 1637; — *Eglogh̃e et ultime poësie*, premer titre suivi de ce second: *Poesie nuova, volume postumo, cioè : L'Eglogh̃e di Virgilio tradotte; Epistole giocose; Rime del Petrarca trasformate; Sonnetti gravi e Centone; La Vita dell' autore;* Rome, 1638, in-12; recueil publié par le fils de Lalli, Jean Lalli, qui y a inséré plusieurs pièces de poésie. Enfin, Lalli a aussi publié, au dire de Jacobilli, un ouvrage de droit intitulé : *Viridarium practicabilium materiarum in utroque jure, ordine alphabetico concinuatum.* E. G.

Vita di Lalli (à la fin des *Poësie nuove* de Lalli). — Rossi, *Pinacotheca*, pars I. — *Glorie de gli incogniti di Venetia;* Venise, 1647, in-4°, p. 222. — L. Jacobilli, *Bibl. Umbriæ*. — Nicéron, *Mémoires*, t. XXXIII. — Tiraboschi, *Storia della Letter. Ital.*, t. VIII.

LALLY (*Thomas-Arthur*, baron DE TOLLENDAL, comte DE), lieutenant général et gouverneur des Indes françaises, né à Romans (Dauphiné), en janvier 1702, décapité à Paris, le 9 mai 1766. Sa famille était une des plus nobles d'Irlande; ses ancêtres jusqu'en 1541 portèrent le titre de *chieftain;* ils émigrèrent à la suite des Stuarts. Son père, sir Gerard Lally, commandait le régiment irlandais au service de France dont son oncle, le général Dillon (*voy.* ce nom), était propriétaire. L'éducation du jeune Lally fut essentiellement militaire; pendant le temps de ses vacances, il rejoignait son père aux armées; dès l'âge de huit ans il assistait avec lui au siége de Girone, et à douze ans il montait, comme capitaine, sa première garde de tranchée devant Barcelone. Cependant la mort du régent, son protecteur, ralentit un peu son avancement, et en 1732 il n'était encore qu'aide major. Sa brillante conduite au siége de Kehl (1733), et à celui de Philisbourg, où il sauva la vie à son père, lui valut le grade de major. La guerre terminée, Lally, qui souffrait impatiemment l'oisiveté, rêva le rétablissement de Jacques III sur le trône anglais. Après avoir été en Angleterre nouer des relations favorables à son projet, il voulut intéresser les cours du Nord à la restauration des Stuarts, sous le prétexte d'aller servir dans l'armée russe, que commandait alors son oncle, le général Lascy. Il se disposait à partir lorsque le cardinal de Fleury le chargea d'une mission secrète pour l'impératrice de Russie. Il fut fort bien accueilli à Saint-Pétersbourg, mais ne tarda pas à se convaincre que la cour moscovite était peu disposée à appuyer Jacques III, et même à s'allier intimement avec la France. Ce mauvais résultat fut peut-être dû à l'indécision habituelle du cardinal, qui laissait son agent sans instructions précises. D'un caractère bouillant et incapable de rester dans une fausse position, Lally quitta brusquement Saint-Pétersbourg, et vint reprocher au ministre français son silence compromettant. « J'ai cru entrer en Russie comme un lion, lui dit-il, et grâce à vous je me regarde heureux d'en être sorti comme un renard. » Fleury, déconcerté, s'excusa de son mieux, promit d'examiner deux mémoires que lui avait remis Lally sur la question de l'union des deux plus grandes puissances européennes; mais il mourut avant d'avoir rendu une réponse.

En 1741, les hostilités éclatèrent de nouveau : Lally déploya tant d'habileté dans la campagne de Flandre que le maréchal de Noailles le demanda pour aide major général. Ce fut en cette qualité qu'il prit une part active à la bataille de Dettingen, aux siéges de Menin, d'Ypres et de Furnes. En 1744 on créa pour lui et sous son nom un nouveau régiment irlandais. En quatre mois Lally l'organisa si bien qu'on lui dut la prise de Tournai. A Fontenoy, de l'aveu du maréchal de Saxe, la brigade irlandaise décida de la victoire en dispersant à la baïonnette la terrible colonne anglaise qu'avaient ouverte l'artillerie du duc de Richelieu et la cavalerie de la maison du roi. Louis XV nomma Lally brigadier sur le champ de bataille.

Charles-Édouard venait de débarquer en Écosse (1745); il y rassembla rapidement une armée de montagnards, et fit proclamer son père roi et lui-même régent. Lally proposa au cabinet de Versailles d'envoyer dix mille Français en Écosse pour soutenir les Stuarts. Ce projet fut accueilli, mais point exécuté. Le duc de Richelieu fut nommé commandant en chef de

l'expédition et Lally maréchal général des logis de l'armée. Il prit les devants avec quelques volontaires, aborda en Écosse, où il joignit aussitôt Charles-Édouard. Il servit d'aide de camp à ce prince à la bataille de Falkirk. Puis il se rendit à Londres, passa en Irlandre, et revint à Londres, où sa tête était mise à prix. Mais, déguisé en matelot, il s'échappa parmi des contrebandiers, et se fit débarquer à Dunkerque.

La journée de Culloden avait ruiné les espérances des jacobites; Lally rentra dès lors dans les rangs de l'armée française. En 1747 on le retrouve aux premiers rangs dans Anvers et à la bataille de Lawfeldt. A Berg-op-Zoom il faillit être englouti par l'explosion d'une mine et fut pris dans une embuscade. Échangé quelque temps après, il fut encore blessé à la prise de Maëstricht; cela lui valut le grade de maréchal de camp.

En 1756, les Anglais prirent, sans déclaration de guerre, deux bâtiments français dans les eaux de Terre-Neuve. Malgré sa longanimité, le cabinet de Versailles s'émut de cette violation du droit commun; il appela dans ses délibérations Lally, qui proposa ou de reconduire Charles-Édouard en Angleterre avec une armée et une flotte convenables, qu'il se chargeait d'utiliser glorieusement, ou d'attaquer les Anglais dans l'Inde, ou bien encore de leur enlever leurs colonies d'Amérique; « mais, ajoutait-il, il faut penser vite et agir de même ». Les ministres français se décidèrent pour la voie des négociations. Pendant qu'on négociait, l'Angleterre continuait les hostilités, et la France, au bout d'une année, alors même que les hostilités n'étaient pas déclarées, avait déjà vu son commerce ruiné, deux cent cinquante de ses navires pris, coulés ou brûlés, et quatre mille de ses marins tués ou jetés sur d'infects pontons. Alors on se décida à envoyer une expédition dans l'Inde, et Lally fut nommé lieutenant général, grand'croix de Saint-Louis, commissaire du roi, syndic de la Compagnie des Indes, et commandant général de tous les établissements français dans l'Asie orientale. Le comte d'Argenson s'opposa fortement à ce choix, non pas qu'il doutât de la capacité de Lally, dont il était l'ami, mais il redoutait les effets d'un caractère droit et rigide, violent et emporté, inflexible dans la discipline, surtout en présence des abus de toutes natures, des dilapidations et de l'insubordination qui régnaient dans les comptoirs de l'Inde.

Lally partit de Lorient le 2 mai 1757, sur l'escadre de d'Aché, forte de quatre vaisseaux de ligne; il emmenait avec lui environ quatre mille hommes de troupes et quatre millions. Crillon, Conflans, d'Estaing, La Fare, La Tour-du-Pin, Montmorency formaient son état-major. Après une pénible traversée, il débarqua enfin à Pondichéry, le 28 avril 1758. A son arrivée, il apprit que les Anglais venaient de nous chasser de Mahé et de Chandernagor. Sans perdre un instant, il marche sur Gondelour, qui se rend après une faible résistance, et le 2 juin suivant, après dix-sept jours de tranchée, le fort Saint-David, que défendaient cent quatre-vingt-quatorze bouches à feu, subit le même sort. « La réussite seule de l'entreprise a pu en apprendre la possibilité », écrivait alors le comte d'Estaing. Après avoir donné l'ordre de raser cette place, Lally marcha sur Devicottah, qui ouvrit ses portes. Des quatre forts qui couvraient la nababie d'Arcote (Karnatic), deux furent emportés d'assaut, et les quatre autres capitulèrent. Au bout de trente-huit jours seulement, il n'y avait plus d'Anglais dans tout le sud de la côte de Coromandel. C'était là un éclatant début, et Lally, qui écrivait alors aux commandants des troupes françaises : « Toute ma politique est dans ces quatre mots : plus d'Anglais dans l'Inde! » pouvait espérer de réaliser son projet. Lally se préparait à attaquer Madras, siége de la puissance britannique; le chef d'escadre d'Aché lui déclara qu'il ne voulait pas l'aider dans cette entreprise. De son côté, le gouverneur de Pondichéry lui annonça que dans quinze jours il ne pourrait plus nourrir ni solder l'armée française, mais que le rajah de Tanjaour devait treize millions à la Compagnie, et qu'il ne tenait qu'au général d'en accélérer le recouvrement. La dette étant niée par le rajah; Lally marcha contre lui, et chemin faisant il pilla une place qui appartenait aux Anglais; c'était le seul moyen de faire vivre ses troupes. Arrivé devant Tanjaour, il prit la ville, et reçût seulement deux lacs de roupies (500,000 francs) du rajah. Durant cette expédition, qui fut plus tard un des chefs de l'accusation dirigée contre Lally (1), l'armée d'Orixa, victorieuse jusque alors sous les ordres de Bussy, était mise en déroute par des forces inférieuses. Les Anglais prirent Masulipatnam, et expulsèrent les Français du nord de l'Inde. Pondichéry fut même menacé. Lally se porta à la défense de cette ville; mais sa retraite fut difficile, poursuivi qu'il était par quinze mille indigènes commandés par des officiers anglais. Continuellement en butte à des tentatives d'assassinat, il faillit être massacré par une bande d'Hindous qui faisaient la guerre sacrée : surpris par eux et blessé dans sa tente, il ne dut la vie qu'à son courage et au dévouement d'un de ses gardes. Enfin il revint à

(1) Lally écrivait alors au gouverneur de Pondichéry : « La rapine et le désordre m'ont suivi depuis Pondichéry, et m'y ramèneront. Il faut que tout ceci change ou que la Compagnie culbute. » Sa commission portait au surplus l'injonction « de se faire rendre compte de l'administration; de corriger le despotisme du gouverneur; de remonter jusqu'à l'origine, et de couper jusqu'à la racine des abus; de faire poursuivre à la requête du procureur général tout employé qui auroit quelque intérêt dans les intérêts de la Compagnie, etc. » « Il n'en fallait pas davantage pour le rendre en horreur, comme il le disait lui-même, à tous les gens du pays. » — « Eût-il été le plus doux des hommes, écrivit Voltaire, dans de semblables conditions, il eût été haï. »

Pondichéry, en écarta les ennemis, et reprit son projet de ruiner les Anglais dans Madras même et malgré la défection de d'Aché, qui était allé mouiller à l'île de France, dont il ne revint plus. La caisse de la Compagnie ne pouvait subvenir aux dépenses; Lally prêta de ses deniers 156,000 francs. Apprenant que la flotte anglaise était partie pour Bombay, Lally se mit en campagne, et s'empara d'Arcote. Là il fut rejoint par Bussy, qui commandait dans le Dekkan. Dès ce moment deux partis se formèrent : l'un des troupes royales, qui appuyèrent Lally, l'autre des troupes de la Compagnie, qui ne voulaient marcher que sous Bussy, et ce lieutenant-colonel, quoique créé brigadier par Lally, refusa plusieurs fois d'obéir à son chef. Enfin, le 14 décembre 1758, les Français se présentèrent devant Madras, et occupèrent presque sans coup férir la ville noire. Les ennemis s'étaient retirés dans le fort Saint-Georges. Les troupes de Lally, la plupart indigènes, se débandèrent aussitôt pour se livrer au pillage. Le commandant anglais profita de ce désordre pour exécuter une sortie. D'Estaing fut fait prisonnier, et les Français ployaient lorsque leur général vint les ramener au combat, « et, dit M. de Norvins, sans Bussy, qui refusa de marcher, la garnison anglaise était coupée du fort, où elle ne rentra que mutilée. » Malgré cet incident, la tranchée s'ouvrit devant Saint-Georges; mais l'attaque fut mal conduite. Harcelée continuellement sur ses derrières, l'armée française manquait de tout; enfin, après quarante-six jours de siége et au moment où tout était disposé pour l'assaut, une flotte anglaise, que d'Aché avait laissée passer, entra dans le port de Madras, et força Lally à renoncer à sa proie et à se replier sur Pondichéry, où la disette et le manque d'argent occasionnèrent une nouvelle révolte (1). Le conseil de la Compagnie dut porter sa vaisselle à la monnaie, et Lally épuisa ses dernières ressources financières. Il profita du rétablissement de l'ordre pour prendre Seringham. Ce fut son dernier succès : les Anglais le battirent complétement sous les murs de Vandarachi (22 janvier 1760). Bussy, blessé, resta au pouvoir de l'ennemi, qui vint, le 18 mars 1760, bloquer Pondichéry par mer et par terre.

Après avoir tenu en échec pendant dix mois des forces vingt fois plus nombreuses que les siennes, débordé par l'anarchie, haï de chacun, malade, menacé par le fer et le poison, trahi de tous côtés, n'ayant plus que quatre onces de riz par jour à faire distribuer à sept cents soldats exténués, le 14 janvier 1761 il consentit seulement, sur la sommation du conseil de la Compagnie, à capituler; mais le général anglais Coote exigea une reddition à discrétion. Le 16 Lally, prisonnier de guerre, fut embarqué pour l'Angleterre, à bord d'un navire hollandais. Arrivé à Londres, il apprit que toutes les haines que son administration avait soulevées fermentaient à Paris; sa sévérité, sa loyauté lui avaient fait peu d'amis. Plus jaloux de son honneur que de sa sûreté, il quitte Londres sur parole, et accourt à Fontainebleau, où était la cour, « apportant, dit-il, sa tête et son innocence ». Vainement d'Aché et de Bussy lui parlent d'accommodement, vainement le duc de Choiseul lui conseille de fuir, Lally demeure inébranlable dans sa volonté « d'avoir justice de ses accusateurs », et va le 5 novembre se constituer prisonnier à la Bastille. C'était une grave imprudence; car le duc de Choiseul, alors premier ministre, avait épousé une parente de Bussy, et Bussy avait dit : « qu'il fallait que la tête de Lally tombât ou la sienne ». Et sa fatale influence se fit sentir dans tout le cours de ce procès ou plutôt de cette lutte mortelle dans laquelle la justice ne se montra que de nom. Sur l'ordre du parlement la procédure fut commencée au Châtelet, le 6 juillet 1763. En janvier 1764, Louis XV renvoya, par lettres patentes, à la grand'chambre assemblée du parlement de Paris la connaissance de tous les délits qui auraient été commis aux Indes orientales. On admit contre Lally les témoignages les plus suspects. Il compta parmi ses accusateurs quelques marchands de l'Inde, le supérieur des jésuites de Pondichéry, et jusqu'à ses propres valets. Trois fois il sollicita un avocat : ce droit lui fut refusé. Après deux ans de débats à huis clos, on fit enfin le rapport. L'accusé demanda huit jours pour produire sa défense; sa requête fut rejetée. Le président Maupeou, prié de ralentir les séances, répondit : « Si je pouvais les doubler, je les doublerais! » Malgré les protestations de l'accusé, les nombreuses pièces qu'il demandait à produire pour établir son innocence, et le rapport du 30 avril 1766, qui mit Lally hors de cause pour la partie civile, malgré l'éloquence de l'avocat général Seguier, le procureur général déposa le 3 mai des conclusions tendant à la peine de mort. En vain ce magistrat reçut une nouvelle requête de Lally accompagnée de pièces importantes; sans même ouvrir le paquet, il écrivit au bas de ses conclusions : « Vu les pièces... Je persiste. »

Le 5 mai 1766 Lally fut amené sur la sellette, et on procéda contre lui à un interrogatoire illusoire. Il découvrit sa poitrine, et s'écria montrant ses cicatrices et ses cheveux blancs : « Voilà donc la récompense de cinquante-cinq ans de services ». Le lendemain il fut « déclaré dûment atteint et convaincu d'avoir trahi les intérêts du roi et de la Compagnie des Indes, d'abus d'autorité et d'exactions envers les sujets du roi et étrangers, et condamné à avoir la tête tranchée et ses biens confisqués ». Le comte d'Aché et plusieurs autres personnages fortement compromis dans le cours du procès furent mis hors de cause. Un de ses juges, Pellot pensait

(1) C'était la dixième pour le même motif.

pourtant que « si de Lally ne devait pas être absous de toutes les accusations intentées contre lui, du moins il ne méritait pas la peine capitale ». On obtint du premier président un sursis de trois jours; le duc de Choiseul et le maréchal de Soubise demandèrent sa grâce au nom de l'armée; Louis XV répondit au duc : « C'est vous qui l'avez fait arrêter, il est trop tard : il est jugé ». Lally fut conduit dans une chapelle, où le greffier lui lut son arrêt. Lorsque le condamné entendit ces mots : « avoir trahi les intérêts du roi ». — « Cela n'est pas vrai! jamais! jamais! » s'écria-t-il et tirant un compas caché sous son habit, il s'enfonça le fer dans la poitrine. La blessure, quoique grave, ne fut pas mortelle, et ses ennemis, craignant de voir échapper leur victime à la honte de l'échafaud, firent avancer de six heures son exécution. Aubry, curé de Saint-Louis, son confesseur, s'efforça de calmer Lally, et lui promit qu'il sortirait de la Conciergerie dans son carrosse et suivi seulement d'un corbillard. Le bourreau vint ensuite, *par ordre*, mettre un bâillon au malheureux général, qui quelques instants plus tard était jeté dans un ignoble tombereau: « J'étais payé, murmura-t-il sous son bâillon, pour m'attendre à tout de la part des hommes; vous aussi, monsieur le curé, vous m'avez trompé! — Ah, monsieur! répondit l'abbé Aubry, dites qu'on nous a trompés tous les deux ». Sur l'échafaud, Lally dit aux commissaires du parlement : « Répétez à mes juges que Dieu m'a fait la grâce de leur pardonner, Si je les revoyais, je n'en aurais peut-être plus le courage ». L'abbé Aubry écrivit aux amis de Lally. « Il s'était frappé en héros, il est mort en chrétien ». Sept mois après, Louis XV disait au duc de Noailles : « Ils l'ont massacré! » et quatre ans plus tard, au chancelier Maupeou : « Ce sera vous qui en répondrez, et non pas moi ».

Tels sont les renseignements les plus exacts que les mémoires du temps nous ont fournis sur ce meurtre judiciaire. L'histoire en accordant à l'infortuné Lally toutes les qualités d'un brave officier et en reconnaissant que son inflexibilité et sa franchise imprudente lui suscitèrent des ennemis acharnés et irréconciliables parmi les marchands de la Compagnie des Indes, dont l'influence s'étendit jusque sur le tribunal appelé à le juger, l'histoire, disons-nous, répétera que Lally commit de grandes fautes dans son gouvernement aussi bien que dans ses opérations militaires. Ses fautes furent telles que Voltaire, qui fut toujours au nombre de ses défenseurs, ne craignit pas de dire : « Lally est l'homme sur lequel tout le monde avait le droit de mettre la main excepté le bourreau. » Douze ans après, le 21 mai 1778, sur les réclamations réitérées du marquis Trophime-Gérard de Lally-Tollendal (dont l'article suit), le roi Louis XV cassa en son conseil, après trente-deux séances de commissaires, et à l'unanimité de soixante-douze magistrats (1), l'arrêt du parlement de Paris, et renvoya l'affaire devant le parlement de Rouen, qui, le 23 août 1783, prononça de nouveau la culpabilité de Lally. Cet arrêt fut infirmé, et le parlement de Dijon eut encore à instruire sur la cause; il maintint le jugement primitif, et ce ne fut qu'après douze ans d'efforts que le fils de Lally obtint la réhabilitation de la mémoire de son père. Voltaire, se ranimant sur son lit de mort, écrivit au jeune Lally le 26 mai 1778 : « Le mourant ressuscite, il embrasse tendrement M. de Lally; il voit que le roi est le défenseur de la justice; il mourra content. »

Alfred de Lacaze.

Mémoires et pièces du procès de Lally à la Bibliothèque impériale et aux Archives de France. — *Recueil des Causes célèbres*. — Voltaire, *Siècle de Louis XV*. — *Dictionnaire Historique* (édit. de 1822), t. III, p. 15, 93, 95, 102, 106. — *Inde* dans l'*Univers pittoresque*. — Norvins, dans le *Dictionnaire de la Conversation*. — Le Bas, *Dictionnaire Encyclopédique de la France*. — Sismondi, *Histoire des Français*, XXIX, n° 254, 300 à 303.

LALLY-TOLLENDAL (*Trophime* Gérard, marquis de), littérateur et homme politique français, fils du précédent et de Félicité Crafton, né à Paris, le 5 mars 1751, mort dans la même ville, le 11 mars 1830. Il étudia au collége d'Harcourt, sous le nom de *Trophime*, et ne fut instruit du secret de sa naissance que la veille du jour où il devait perdre son père. « Je n'ai appris, dit-il lui-même, le nom de ma mère que plus de quatre ans après l'avoir perdue; celui de mon père, qu'un seul jour avant de le perdre. J'ai couru pour lui porter mon premier hommage et mon éternel adieu... J'ai couru vainement... On avait hâté l'instant. Je n'ai plus trouvé mon père; je n'ai vu que la trace de son sang. » Son père lui avait recommandé sa mémoire dans un dernier écrit. Dès l'âge le plus tendre il se promit de la faire réhabiliter. Il n'avait pas encore seize ans lorsqu'il adressa à son professeur, Mauduit, une pièce de vers latins sur le procès de Jean Calas, qui contenait sur la mort de son père un passage plein de chaleur. Louis XV s'intéressa au jeune Lally, qui entra à son service et fut nommé capitaine de cuirassiers. A peine eut-il atteint l'âge nécessaire que les tribunaux retentirent de ses réclamations en faveur de son père; elles furent appuyées par Voltaire. Quatre arrêts du conseil cassèrent successivement les sentences des parlements, qui tous se croyaient solidaires, même dans leurs erreurs, conformément à cet horrible adage, la plus haute expression de l'orgueil humain, savoir que « la justice ne peut se tromper ». C'est à cette orgueilleuse sentence qu'il faut attribuer sans doute les longues formalités à remplir lorsqu'il s'agit de la réhabilitation de la mémoire d'un homme injustement supplicié. Les provisions de la charge

(1) « Il n'y a pas de témoins, » dit dans son rapport le conseiller Lambert; et il termine par ces mots : « il n'y a pas de délit! »

de grand-bailli d'Étampes, que le jeune Lally acheta vers l'année 1779, portent qu'elles lui ont été accordées pour les services rendus à l'État par son père et à cause de sa piété filiale. Pendant l'instance, il eut à lutter contre d'Éprémesnil : le secret de son origine fut mis à découvert, et ses recherches aboutirent à démontrer sa légitimation. L'éclat que ce procès avait jeté sur lui fixa l'attention des électeurs en 1789, et il fut nommé député de la noblesse de Paris aux états généraux. Partisan des réformes et passionné pour les systèmes de Necker, il se réunit, le 25 juin, aux communes avec la minorité de la noblesse. Le 11 juillet, à propos de la proposition de La Fayette pour la déclaration des droits de l'homme, il s'écria : « L'auteur de la déclaration parle de la liberté comme il l'a défendue. » Néanmoins, il ne pensait pas que cet énoncé des droits dût faire partie de la constitution. Le 13 du même mois, il fit déclarer, de concert avec Mounier, que la dette publique était sous la sauvegarde de l'honneur et de la loyauté nationale. Nommé membre du comité de constitution le 14 juillet, il fit partie le même jour d'une députation ayant pour objet de calmer l'agitation du peuple. Le lendemain il prononça une harangue à l'hôtel de ville, et dit que « l'assemblée avait dessillé les yeux du roi, que la calomnie avait voulu tromper ». Le 17, quand Louis XVI parut à l'hôtel de ville, Lally parla d'abord au peuple, et lui rappela les nombreux bienfaits dont le monarque l'avait comblé, puis, s'adressant au roi, il fit valoir les sentiments d'amour, de fidélité et de reconnaissance dont le peuple était pénétré pour lui. Le 23 juillet, lendemain de l'assassinat de Bertier, intendant de Paris, par le peuple, Lally supplie l'assemblée de prendre des mesures pour garantir à l'avenir la société contre de tels excès. C'est alors que Barnave laissa échapper cette exclamation : « Ce sang est-il donc si pur qu'on n'en puisse répandre quelques gouttes ? » Lally attaqua indirectement Mirabeau par ces paroles : « On peut avoir de l'esprit, de grandes idées, et être un tyran. » Dès lors, quittant le rôle de médiateur, Lally parut pencher du côté de la cour. Dans la nuit du 4 août, il siégeait au bureau comme secrétaire, et quoique très-sensible, il ne se laissa pas entraîner; il remit même au président un billet portant : « Personne n'est plus maître de soi; levez la séance. » Cet avis n'ayant pas été suivi, il chercha du moins à détourner le torrent, et sur sa proposition l'assemblée, décerna par acclamation à Louis XVI le titre de *Restaurateur de la liberté française*. Le 7 août Lally appuya un projet d'emprunt présenté par Necker, dont le rejet eût amené la retraite de ce ministre. Le 19 août Lally pressentit les dispositions de l'assemblée par un discours où il admettait trois pouvoirs distincts; ensuite il essaya, comme rapporteur du premier comité de constitution, de faire adopter un système copié sur la charte anglaise. Ce projet ayant été repoussé, il en présenta un autre, avec Mounier et Bergasse, qui consistait à créer un sénat et une chambre des représentants avec cette clause, que pour être membre du sénat il ne fallait qu'une fortune un peu plus considérable que pour être député; mais cette proposition fut encore écartée. Le comité de constitution fut dissous, et on en forma un autre, qui présenta successivement les dispositions de la constitution dite de 1791. Lally se montra surtout partisan de l'égalité, et dans la séance du 20 août il proposa un amendement portant que « tous les citoyens étaient admissibles aux emplois, sans autre distinction que celle des talents et des vertus ». Cet article fut voté par acclamation. Lally défendit avec énergie le droit de *veto* absolu du roi, qu'il croyait nécessaire à l'équilibre des pouvoirs, et il osa se plaindre de ce qu'en rédigeant les concessions faites par les deux premiers ordres dans la nuit du 4 août on s'était permis de les étendre jusqu'à attaquer de véritables propriétés. Enfin, les journées des 5 et 6 octobre lui paraissant le présage de malheurs prêts à fondre sur la France, et jugeant que l'assemblée manquait de force et de volonté pour rétablir l'ordre, il abandonna ses fonctions, et se retira en Suisse auprès de Mounier. Il fit alors paraître son *Quintus Capitolinus*, dans lequel il discutait les bases de la constitution de 1791. Il rentra en France en 1792 pour chercher le moyen de faire sortir le roi de Paris. Arrêté après les événements du 10 août, il fut enfermé à l'Abbaye; mais ses amis obtinrent son élargissement quelques jours avant les massacres de septembre : il se retira aussitôt en Angleterre. Privé de ressources, il accepta des secours du gouvernement britannique. Lors du procès de Louis XVI, il écrivit à la Convention et s'offrit comme défenseur de ce prince; sa demande étant restée sans réponse, il fit imprimer son plaidoyer. Il écrivit plus tard une défense des émigrés, qui eut un grand nombre d'éditions, et dans laquelle il faisait une distinction entre ceux qui avaient porté les armes contre leur pays et ceux que la force seule avait contraints d'abandonner leur patrie. Il rentra en France après le 18 brumaire, et habita Bordeaux jusqu'en 1805. A cette époque il vint à Paris pour présenter ses hommages au souverain pontife, qui était venu sacrer Napoléon, et qui l'accueillit d'une façon gracieuse. Le concordat lui avait donné de l'enthousiasme, et dans une lettre il disait : « Quelque attaché que l'on soit au roi, il ne faut pas sacrifier trente millions d'âmes pour une seule âme. »

Lally ne sortit de sa retraite qu'après la restauration. Il suivit Louis XVIII à Gand, en mars 1815, et ce prince le nomma membre de son conseil privé. Ce fut lui qui fit le rapport d'après lequel on rédigea le manifeste du roi à la nation française. Il travailla au *Moniteur de Gand*. « Nous discourions, dit Châteaubriand, autour

d'une table couverte d'un tapis vert dans le cabinet du roi. M. de Lally-Tollendal, qui était, je crois, ministre de l'instruction publique, prononçait des discours plus amples, plus joufflus encore que sa personne; il citait ses illustres aïeux, les rois d'Irlande, et embarbouillait le procès de son père dans celui de Charles Ier et de Louis XVI. Il se délassait le soir des larmes, des sueurs et des paroles qu'il avait versées au conseil avec une dame accourue de Paris par enthousiasme de son génie; il cherchait vertueusement à la guérir, mais son éloquence trompait sa vertu, et enfonçait le dard plus avant. » Empêché par sa santé de présider le collége électoral de l'Hérault, au mois d'août 1815, il écrivit aux électeurs pour les engager à faire des choix propres à consolider un gouvernement à la fois ferme et modéré, royaliste et national. Le 19 du même mois, il fut élevé à la pairie. Dans le procès du maréchal Ney, il fut un des dix-sept pairs qui votèrent pour la déportation, et après la condamnation à mort il proposa de recommander à la clémence du roi le sauveur de l'armée française dans la retraite de Moscou. Il vota en janvier 1816 la loi dite d'amnistie présentée par le gouvernement, et demanda avec Desèze que le jour de la mort de Louis XVI fût annuellement célébré par un deuil général. Dans la discussion d'un projet de loi d'élections, il s'opposa aux modifications proposées, et se prononça fortement pour le maintien du renouvellement de l'assemblée par cinquième. La même question s'étant représentée en 1817, Lally, chargé d'en faire le rapport, défendit le projet, et soutint l'article qui établissait l'élection immédiate à un seul degré par tous les électeurs payant trois cents francs d'impôts et au-dessus. Au mois de mars 1816 il soutint le budget, et combattit l'opinion de ceux qui voulaient la restitution des biens invendus du clergé; selon lui, ces biens avaient été affectés à tel ou tel établissement religieux dont la destruction, en s'opposant aux vues des donateurs, avait rendu l'État propriétaire. En janvier 1817 il demanda que la chambre des pairs fût investie de l'initiative de la loi sur la responsabilité ministérielle, qu'il regardait comme la conséquence de l'inviolabilité royale. A l'occasion d'une résolution relative à la saisie des livres, il défendit le 25 février 1817 la liberté de la presse en ces termes : « Point de gouvernement représentatif qui n'ait pour fondement et pour objet la liberté publique et individuelle; point de liberté publique ni individuelle sans la liberté de la presse; point de liberté de la presse sans la liberté des journaux; point de liberté de la presse ni des journaux partout où les délits des journaux et de la presse sont jugés autrement que par un jury, soit ordinaire, soit spécial; enfin, point de liberté d'aucun genre si à côté d'elle n'est une loi qui en garantisse la jouissance par là même qu'elle en réprime les abus. » Néanmoins, lorsqu'il fut question, le 27 décembre 1817, de soumettre encore pour un an les journaux à la censure, il parla en faveur de cette mesure, et vota pour la loi; c'est ce qui a fait dire à Châteaubriand : « M. de Lally-Tollendal tonnait en faveur des libertés publiques; il faisait retentir les voûtes de notre solitude de l'éloge de trois ou quatre lords de la chancellerie anglaise, ses aïeux, disait-il : quand son panégyrique de la liberté de la presse était terminé, arrivait un *mais*, fondé sur des *circonstances*, lequel *mais* nous laissait l'honneur sauf sous l'utile surveillance de la censure. »

Dans la même session, Lally-Tollendal combattit Boissy d'Anglas, qui à propos de la loi de finances avait manifesté le désir de voir accorder une indemnité pécuniaire aux députés. En 1819, un pair ayant proposé de modifier la loi des élections de 1817, Lally essaya de concilier les esprits par un terme moyen, et finit par se ranger parmi les défenseurs de la loi. En 1821, quand la cour des pairs se fut constituée pour juger les personnes impliquées dans la conspiration du 19 août 1820, Lally fit partie de la commission chargée d'examiner la question de compétence. Cinquante-deux pairs ayant protesté contre un arrêt de condamnation rendu à une majorité moindre que les cinq huitièmes des membres présents, Lally soutint le bien jugé de l'arrêt, en se fondant sur les précédents. Le 30 avril 1824, dans la discussion du projet de loi relatif aux vols et délits commis dans les églises, il demanda qu'on substituât, dans le cas prévu par l'article 1er, la peine des travaux forcés à la peine de mort. Au mois de juillet il repoussa le projet de loi relatif à l'établissement des communautés religieuses de femmes. Il voulait que ces communautés dussent leur institution à la loi, et non à la faveur royale ou ministérielle. Le 10 février 1825, il parla contre la loi sur le sacrilége, soutenant que la loi de 1824 était suffisante, et s'éleva contre l'idée de punir cette acte de la peine de mort précédée de la mutilation. Membre de la commission chargée de l'examen du projet de loi sur les successions et les substitutions, en 1826, il défendit le projet ministériel, qui lui paraissait nécessaire pour fonder une aristocratie et un patriciat de famille servant de base au trône constitutionnel. Le morcellement et la mobilité des propriétés étaient selon lui un grand mal, et il ne trouvait pas les lois constitutives de la propriété depuis la révolution jusqu'au Code Civil assez monarchiques. A propos de la loi sur l'indemnité de Saint-Domingue, il soutint fortement un amendement tendant à réduire les droits des créanciers des colons, puisque ceux-ci étaient obligés de perdre les neuf dixièmes de leurs propriétés. Le 19 juin 1827, il réfuta Châteaubriand, qui proposait de rejeter le budget. Au commencement du mois de mars 1830, Lally fut frappé d'une attaque d'apoplexie qui l'enleva quelques jours après.

Lally-Tollendal avait été nommé membre de

l'Académie Française par l'ordonnance du 21 mars 1816. Il était resté toute sa vie attaché aux principes constitutionnels. Doué d'une grande sensibilité et d'une mémoire prodigieuse, il possédait ainsi deux des qualités qui font l'orateur. Comme écrivain, son style, qui vise au brillant, n'est pas toujours exempt d'enflure. Les entreprises philanthropiques trouvaient en lui un zélé protecteur. Il fut un des fondateurs de la société pour l'amélioration des prisons. Mme de Stael l'appelait « le plus gras des hommes sensibles, » mot que l'on prête également à Rivarol. L'abbé de Montesquiou le nommait plaisamment « un animal à l'anglaise ».

On a de Lally-Tollendal : *Mémoires et plaidoyers présentés au Conseil d'État pour la mémoire du général Thomas-Arthur, comte de Lally, son père*; Rouen, Dijon et Paris, 1779 et ann. suiv., in-4°; — *Mémoire du comte de Lally-Tollendal en réponse au dernier libelle de M. Duval d'Éprémenil*; Paris, 1781, in-4°; — *Essai sur quelques changements qu'on pourrait faire dès à présent dans les lois criminelles de la France, par un honnête homme, qui depuis qu'il les connaît n'est pas bien sûr de n'être pas pendu un jour*; Paris, 1787, in-8°; — *Mémoire apologétique de Lally-Tollendal* (son père); Paris, 1789, in-8°; — *Observations sur la lettre écrite par M. le comte de Mirabeau au comité de recherches contre M. le comte de Saint-Priest, ministre d'État*; Paris, 1789, in-8°; — *Rapport sur le gouvernement qui convient à la France*; Paris, 1789, in-8°; — *Lettre à ses commettants*, 17 octobre 1789; — *Quintus Capitolinus aux Romains, extrait du 3e livre de Tite-Live*; en Suisse, 1790, in-8° : c'est une apologie du gouvernement constitutionnel; — *Mémoire ou seconde lettre à ses commettants*; Paris, 1790, in-8°; — *Lettre écrite au très-honorable Edmond Burke, membre du parlement d'Angleterre*; Paris, 1791, in-8°; — *Post scriptum*; 1791, in-8°; — *Seconde Lettre*; Paris, 1792, in-8°; — *Songe d'un Anglais fidèle à sa patrie et à son roi* (anonyme); Londres, 1793, in-8° : réimprimé dans la *Collection des meilleurs ouvrages qui ont été publiés pour la défense de Louis XVI*, par Dugour; Paris, 1796, 2 vol. in-8°; — *Plaidoyer pour Louis XVI*, Londres, 1793, in-8°, analysé dans la *Collection* de Dugour et dans le *Barreau français*; — *Réponse à M. l'abbé D., grand-vicaire, auteur de l'écrit intitulé : Lettre à M. le C. de Lally par un officier français*; Londres, 1793, in-8°; — *Le comte de Strafford*, tragédie en cinq actes et en vers; Londres, 1795, in-8°; — *Essai sur la vie de T. Wentworth, comte de Strafford, principal ministre d'Angleterre et lord lieutenant d'Irlande sous le règne de Charles Ier, ainsi que sur l'histoire générale d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande à cette époque*; Londres, 1795; Leipzig, 1796, in-8°; nouv., édit., Paris, 1814, in-8°; — *Mémoire au roi de Prusse pour réclamer la liberté de La Fayette*; 1795, in-8°; — *Défense des Émigrés français, adressée au peuple français*; Hambourg, Paris et Londres, 1797, 2 vol. in-8°; nouv. édition, suivie de l'opinion proférée à la chambre des pairs en 1818; Paris, 1825, in-8°; — *Lettres au rédacteur du Courrier de Londres*; Londres, 1802, in-8° : ce sont quatre lettres à Montlosier, sur le bref du pape aux évêques français; les trois premières ont été réimprimées à Paris, en 1802; — *Mémoires concernant Marie-Antoinette, archiduchesse d'Autriche, reine de France*, etc.; Londres, 1804, 3 vol. in-8°; nouv. édit., avec des notes et des éclaircissements historiques, par MM. Berville et Barrière, dans la *Collection des mémoires relatifs à la Révolution française*; Paris, 1822, 2 vol. in-8°. La réimpression de ces mémoires, publiés sous le nom de Weber, frère de lait de Marie-Antoinette, donna lieu à un procès entre Joseph Weber et les éditeurs Baudouin. Ceux-ci alléguèrent que Weber n'était pas l'auteur de cet ouvrage, et qu'en conséquence il était sans droit. Ils citèrent en preuve une lettre du marquis de Lally-Tollendal qui avouait avoir rédigé, d'après ses mémoires personnels et d'après quelques instructions particulières du duc de Choiseul, ce qui regardait l'intérieur domestique de la reine à Vienne et à Versailles; et d'après un petit nombre de notes de Weber l'avant-propos, les 1er, 2e et 3e chapitres de ces mémoires; le 1er volume, depuis la page 359, a été rédigé par un écrivain professant des principes en opposition avec ceux de Lally-Tollendal; — *Lettre à MM. les rédacteurs du* Journal de l'Empire; Paris, 1811, in-8° : à propos d'un article de ce journal qui avait cité avec indignation un morceau d'une lettre de Mme Du Deffant dans lequel elle insultait à la mémoire de Lally père, le jour même de son exécution; — *Déclaration de M. Lally-Tollendal demandée par M. Ferris, administrateur général*; Paris, 1814, in-4°; — *Du* 30 *janvier* 1649 *et du* 21 *janvier* 1793; Paris, 21 janvier 1815; — *Examen des Observations sur la déclaration du congrès de Vienne*; Paris, mai 1815, in-8° : cet *Examen* fut d'abord imprimé dans le *Moniteur de Gand*; — *Opinion sur la Résolution relative à l'Inamovibilité des Juges : chambre des pairs, séance du* 19 *décembre* 1815; Paris, 1816, in-8°; — *Opinion sur la modification apportée au projet de loi relatif aux livres saisis : chambre des pairs, séance du 25 février* 1815; Bordeaux, 1815, in-8°; — *Observations sur la déclaration de plusieurs pairs de France publiée dans le Moniteur du* 27 *novembre* 1821; Paris, 1821, in-8°; — *Observations sur la nature de la propriété littéraire, présentées à la commission nommée par le roi pour l'examen préparatoire du projet tendant à améliorer, dans l'intérêt des gens de lettres et artistes, la législation*

actuelle sur les droits des auteurs et de leurs héritiers, en sa séance du 9 janvier 1826; Paris, 1826, in-4°; — *La Dame blanche de Blacknels, divertissement impromptu en trois actes pour une fête de famille donnée par trois enfants à leur mère, représentée à Saint-Germain-en-Laye sur l'ancien théâtre de l'hôtel de Noailles, en octobre* 1827; Paris, 1828, in-8°. On a encore du marquis de Lally-Tolendal des *Opinions et Rapports à la chambre de la noblesse et à l'Assemblée nationale*; la traduction de la *Motion du général Fitz-Patrick pour le général La Fayette*; quelques pièces de poésie détachées, comme une *Ode sur la mort de Mirabeau*, etc.; une traduction de la *Prière universelle* de Pope, imprimée en 1821 avec la traduction de l'*Essai sur L'Homme* du même poëte par Delille; des chansons joyeuses; une *Lettre d'un Voyageur*, imprimée à la suite d'un recueil de pièces relatives au monument de Lucerne. En 1824, Lally-Tolendal lut à l'Académie Française une tragédie en cinq actes, en vers, avec des chœurs, intitulée *Tuathal-Teamar, ou la restauration de la monarchie en Irlande*, qu'il ne fit pas imprimer. L. L—T.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biographie nouv. des Contemporains*. — Lardier, *Hist. biogr. de la Chambre des Pairs*. — Em. Haag, dans l'*Encycl. des Gens du Monde*. — Quérard, *La France Littéraire*. — *Dict. de la Convers.* — Châteaubriand, *Mém. d'Outre-Tombe*, vol. VI et VII. — *Moniteur*, 1815-1830.

LA LONDE (*François-Richard* DE), poëte et archéologue français, né à Caen, le 1er novembre 1685, mort le 18 septembre 1765. Il remporta, bien jeune encore, un prix à l'académie de Caen pour une pièce lyrique. En 1748, il publia des *Paraphrases* (en vers) *des sept Psaumes de la pénitence*, in-8°. Ses connaissances variées lui permirent de se livrer à des travaux de divers genres. Ingénieur, il s'occupa d'études pour rendre navigable la rivière d'Orne jusqu'à la mer. Il écrivit des dissertations philosophiques nombreuses, qu'il lut à l'Académie de Rouen, dont il était membre. En 1732, il se livra à des recherches développées sur les anciens peuples, particulièrement sur les Scythes et les Celtes. Il concentra longtemps ses études sur l'origine et l'antiquité de la ville de Caen. Il a dressé en 1717 un plan du bassin qui fut depuis établi dans cette ville. Il a laissé manuscrit un *Mémoire concernant le Commerce de la basse Normandie*. Enfin, dessinateur et peintre, il a produit, outre un grand nombre de dessins, environ 150 tableaux, que quelques-uns de ses amis ont qualifié de chefs-d'œuvre, mais qui sont restés dans l'oubli. G. DE F.

Mém. de l'Acad. de Caen, 1851. — *Notice* de M. La Tourette.

LA LONGE (*Hubert* ou *Robert*), dit le *Fiammingo*, peintre de l'école de Crémone, né à Bruxelles, mort à Plaisance, en 1709. Il vint très-jeune habiter l'Italie, qu'il ne quitta plus. On croit qu'il étudia à Crémone sous Bonizoli et Massarotti; mais ce n'est qu'une conjecture, et d'après ses divers ouvrages, il serait difficile de préciser le maître dont il se rapproche le plus. Dans tous, cependant, on trouve une harmonie et un empâtement de couleurs qui rappellent le faire des Flamands. Dans les sujets tirés de la vie de sainte Thérèse et de saint Philippe Néri, qu'il peignit, tant à l'huile qu'à fresque, dans l'église Saint-Sigismond près Crémone, il approche du Guide, tandis que dans les peintures du chœur de Saint-Antoine de Plaisance on reconnaît plutôt un imitateur du Guerchin; quelquefois aussi il offre un mélange de délicatesse et de force, comme dans la *Mort de saint François-Xavier* de la cathédrale de Plaisance. Toutes ses compositions sont accompagnées de riches paysages qui ajoutent beaucoup au charme et à l'éclat de ses tableaux. On peut seulement reprocher à ses figures un peu d'incorrection et à ses fonds de manquer parfois aux lois de la perspective aérienne. E. B—N.

Lanzi, *Storia pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*. — *Guida di Piacenza*. — Gius Grasselli, *Guida storico-sacra di Cremona*.

LA LOUBÈRE (*Antoine* DE), géomètre français, naquit en 1600, dans le diocèse de Rieux, en Languedoc, et mourut à Toulouse, le 2 septembre 1664. A l'âge de vingt ans il fut reçu dans la Société de Jésus, et il y professa successivement les humanités, la rhétorique, l'hébreu, la théologie et les mathématiques. Comme géomètre, La Loubère serait sans doute complétement oublié sans le retentissement qu'eurent ses démêlés avec Pascal. Voici à quelle occasion : Au mois de juin 1658, Pascal, caché sous le pseudonyme de *A. Dettonville*, avait publié un programme dans lequel il proposait de trouver la mesure et le centre de gravité d'un segment quelconque de cycloïde, les volumes et les centres de gravité des solides engendrés par ces segments, etc. Des prix devaient être décernés aux pièces qui résoudraient la totalité ou une partie de ces problèmes, et qui seraient adressées, avant le 1er octobre suivant, à M. de Carcavi, l'un des juges du concours. Vers les derniers jours de septembre, La Loubère écrivit qu'il avait résolu les problèmes de Dettonville, et qu'il envoyait pour échantillon le calcul de l'un des cas proposés. « Malheureusement, dit Bossut, ce calcul, qui n'était accompagné d'aucune méthode, se trouva faux. Laloubère (1) reconnut lui-même cette erreur, qui sautait aux yeux, mais sans la corriger, dans plusieurs lettres écrites à la fin de septembre et au commencement d'octobre. Il est clair par là qu'il ne lui restait aucun droit légitime aux prix, puisqu'à l'expiration du terme fixé par le programme, il n'avait produit ni mé-

(1) Dans ses ouvrages, écrits en latin, La Loubère prend le nom de *Lalovera*, que Pascal et, d'après lui, Bossut, ont traduit par *Lallouere*. Montucla le nomme *Laloüère*.

thode qui, par sa bonté, pût faire pardonner un calcul défectueux, ni calcul qui, par sa justesse, pût être censé dériver d'une bonne méthode. Il fut forcé d'en convenir. » Cependant l'orgueilleux jésuite continua d'écrire que, nonobstant sa première inadvertance, il avait trouvé des choses très-extraordinaires touchant la cycloïde, mais qu'il ne voulait les mettre au jour qu'après que Dettonville aurait donné ses propres solutions, faisant entendre que celui-ci n'avait peut-être pas résolu lui-même les questions qu'il proposait aux autres. L'année suivante, Pascal fit imprimer son *Traité de la Cycloïde*, et envoya le commencement de cet ouvrage à La Loubère, afin qu'il y vît le calcul du cas sur lequel il s'était trompé : celui-ci répondit qu'il avait précisément ainsi rectifié sa première solution. Pascal, qui avait prévu la réponse, se moqua de lui, comme il s'était moqué de ses confrères les casuistes. Le jésuite, humilié, n'opposa à ces railleries que son immense traité *de Cycloide*, qu'il fit imprimer en 1660. Mais cet ouvrage, trop longtemps attendu et fondé sur un système prolixe et laborieux, eut d'autant moins de succès auprès des géomètres, qu'il ne contenait rien qui n'eût été donné, du moins en substance, par Pascal.

La Loubère avait aussi cherché à s'approprier plusieurs propositions trouvées par Roberval (1), et, au sujet de la *quadratura circuli*, Montucla écrit : « Huygens, encore fort jeune, démontrait vers le même temps les mêmes vérités, en quelques pages et avec beaucoup d'élégance. »

On a de La Loubère : *Responsio ad Theses apologeticas contra P. Annatum de mente Concilii Tridentini;* Toulouse, 1645, in-4°; — *Quadratura Circuli et hyperbolæ segmentorum, ex dato eorum centro gravitatis;* Toulouse, 1651, 1 vol. in-8°; — *Propositiones geometricæ sex, quibus ostenditur ex carræciana hypothesi circa proportionem qua gravia decidentia accelerantur, non recte inferri a Gassendo, motum fore in instanti;* Toulouse, décembre 1658, in-4°, avec une figure; — *Propositio trigesima sexta excerpta ex quarto libro de Cycloide Antonii Laloveræ nondum quidem edito, viris tamen doctrina et fide insignibus ante aliquot menses communicato;* Toulouse, 9 janvier 1659, in-4° avec fig. (3); — *Veterum Geometria promota in septem de Cycloide libris;* Toulouse, 1660, 1 vol. in-4°. E. Merlieux.

Récit de l'examen et du jugement des écrits envoyés pour les prix proposés publiquement sur le sujet de la roulette; Paris, 25 novembre 1658, in-4°. — *Histoire de la Roulette;* Paris, 10 octobre 1658, in-4°. — *Suite de* l'Histoire de la Roulette, *où l'on voit le procédé d'une personne qui s'était voulu attribuer l'invention des problèmes proposés sur ce sujet;* Paris, 12 décembre 1658, in-4°. — Montucla, *Histoire des Mathématiques*, tom. II. — Bossut, *Discours sur la vie et les ouvrages de Pascal;* Paris, 1781, in-8°.

(1) « On a vu aussi la dimension de la roulette et de ses parties et de leurs solides à l'entour de la base seulement, du R. P. Lalouère, jesuite de Toulouse; et comme il l'envoya tout imprimée, j'y fis plus de réflexion; et je fus surpris de voir que tous les problèmes qu'il y résout, n'étant autre chose que les premiers de ceux que M. de Roberval avait résolus depuis si longtemps, il les donnait néanmoins sous son nom, sans dire un seul mot de l'auteur. Car encore que sa méthode soit différente, on sait assez combien c'est une chose aisée, non-seulement de déguiser des propositions déjà trouvées, mais encore de les résoudre d'une manière nouvelle, par la connaissance qu'on a déjà eue une fois de la première solution.

« Je priai donc instamment M. de Carcavi, non-seulement de faire avertir le R. Père que tout cela était de M. de Roberval, ou au moins enfermé manifestement dans ses moyens, mais encore de lui découvrir la voie par laquelle il y est arrivé. (Car on ne doit pas craindre de s'ouvrir avec les personnes d'honneur). Je lui fis donc mander que cette voie de la première découverte était la quadrature que l'auteur avait trouvée depuis longtemps d'une figure qui se décrit d'un trait de compas sur la surface d'un cylindre droit, laquelle surface étant étendue en plan, forme la moitié d'une ligne qu'il a appelée *la compagne de la roulette*, dont les ordonnées à l'axe sont égales aux ordonnées de la roulette diminuées de celles de la roue. En quoi je crus faire un plaisir particulier au R. Père, parce que dans ses lettres que nous avons il parle de la quadrature de cette figure, qu'il appelle *cyclo-cylindrique*, comme d'une chose très-éloignée de sa connaissance, et qu'il eût fort désiré connaître. M. de Carcavi n'ayant pas eu assez de loisir, a fait mander tout cela, et fort au long, par un de ses amis au R. P., qui y a fait réponse. » Pascal, (*Histoire de la Roulette*).

LA LOUBÈRE (*Simon* de), littérateur et voyageur français, neveu du précédent, né en mars 1642, à Toulouse, mort le 26 mars 1729, au château de La Loubère, diocèse de Rieux, en Languedoc. Il perdit son père de bonne heure, vint étudier le droit à Paris, et entra dans la diplomatie. Il fut bientôt choisi pour secrétaire par M. de Saint-Romain, ambassadeur en Suisse. Peu de temps après, Louis XIV, qui voulait nouer des relations commerciales avec le royaume de Siam et y faire pénétrer le christianisme, y envoya La Loubère, avec le titre d'envoyé extraordinaire. Parti de Brest le 1er mars 1687, il arriva à sa destination le 27 septembre suivant, et séjourna dans le pays jusqu'au 3 janvier 1688, qu'il remit à la voile pour Brest, où il débarqua le 27 juillet de la même année. Quoique La Loubère n'eût guère séjourné que trois mois à Siam, la relation qu'il a publiée de son voyage révèle un observateur judicieux et exact. Ses renseignements sur l'origine, les mœurs, les institutions, la religion, le gouvernement, l'industrie et le commerce des Siamois, ont été confirmés par les relations postérieures, et servent de correctif aux exagérations du P. Tachard. Cette relation a été publiée sous ce titre : *Du Royaume de Siam* (fig.); Paris et Amsterdam, 1691, 2 vol. in-12. Les exemplaires de l'édition d'Amsterdam, avec la date de 1700 ou 1713, ne diffèrent que par le changement de frontispice. Réimprimé sous ce titre : *Description du royaume de Siam, où l'on voit quelles sont les opinions, les mœurs et la religion des Siamois; avec plusieurs remarques de physique touchant les planètes et les ani-*

(1) Cette *Propositio trigesima sexta* a été publiée une seconde fois le 15 février suivant, avec une note audessous de la figure. Cette note est une réponse à Pascal.

maux du pays (fig.); Amsterdam, 1714, 2 vol. in-12. Dans le 2e volume de ces diverses éditions, on trouve : *Règles de l'Astronomie siamoise pour calculer les mouvements du Soleil et de la Lune, traduites du siamois* (*par La Loubère*), *expliquées et commentées par Cassini*; — *Réflexions sur la Chronologie chinoise, et Discours sur l'île de Taprobane, par Cassini*; et *Problème des carrés magiques selon les Indiens*.

Chargé ensuite d'aller remplir en Espagne et en Portugal une mission secrète, dont le but était de détacher ces deux pays de l'alliance de l'Angleterre, La Loubère ne put s'en acquitter, ayant été arrêté à Madrid faute de caractère officiel, et il ne recouvra la liberté que parce que Louis XIV menaça d'user de représailles envers les Espagnols qui résidaient en France. Pour le dédommager de cet échec, le chancelier de Pontchartrain, avec lequel il était en fort bons termes, en fit le gouverneur de son fils. De là une faveur qui, plus que les titres littéraires de La Loubère, détermina, en 1693, son admission à l'Académie, en même temps qu'elle suggéra cette épigramme, attribuée à La Fontaine :

Il en sera quoi qu'on en die ;
C'est un impôt que Pontchartrain
Veut mettre sur l'Académie.

L'année suivante il vint à Toulouse, et y contribua à la régénération de l'Académie des Jeux Floraux, dont il dressa les nouveaux statuts. Non content d'avoir été le restaurateur de l'ancien collége de la Gaie Science, il s'en fit l'historiographe dans l'ouvrage intitulé : *Traité de l'origine des Jeux Floraux de Toulouse*. *Lettres patentes portant le rétablissement des Jeux Floraux en une Académie de Belles-Lettres* (1691); — *Brevet du roi qui porte confirmation des chancelier, mainteneurs et maîtres des Jeux Floraux, et nomination de nouveaux mainteneurs*. *Statuts pour les Jeux Floraux*; Toulouse, 1715, in-8°. Le *Traité de l'origine des Jeux Floraux* n'était qu'une esquisse, que son grand âge l'empêcha de développer.

La Loubère s'était aussi occupé de mathématiques, mais en quelque sorte pour lui-même; car il fallut toutes les instances de ses amis pour qu'il consentît à la publication de l'ouvrage dont l'impression n'était pas achevée lorsqu'il mourut (1).

P. LEVOT.

De Boze, *Éloge de la Loubère*, t. VII des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*. — Poitevin, *Mémoires pour servir à l'histoire des Jeux Floraux*.

L'ALOUETTE (*François* DE), magistrat français, né vers 1520, à Vertus, en Champagne, mort en 1602, à Sedan. Après avoir occupé la charge de bailli du comté de Vertus, il devint conseiller du roi et maître des requêtes. La part qu'il avait prise, en 1568, à la révison de la Coutume de Sedan le fit nommer, deux ans plus tard, associé du bailli de cette ville. A peu de temps de là, il fut investi des hautes fonctions de président du conseil souverain de la principauté. Versé dans la connaissance des langues anciennes, de l'histoire, du droit civil et du droit canonique, il fut un des magistrats les plus instruits et les plus intègres de son temps. L'année où il mourut, il fut choisi pour un des conseillers modérateurs de l'Académie de Sedan, qui venait d'être fondée. On a de lui : *Traité des Nobles et des Vertus dont ils sont formez*,

(1) Cet ouvrage a pour titre : *De la Résolution des équations, ou de l'extraction de leurs racines, par feu M. de La Loubère, de l'Académie Française et Inscriptions et Belles-Lettres* (Paris, 1732, 1 vol. in-4°). Ce livre est encore assez utile à consulter. L'auteur fait preuve d'originalité dans ses idées; mais il manquait des connaissances nécessaires. Du reste, il en convient lui-même : « Je ne sais, dit-il, de l'analyse que ce qu'il y a de plus commun dans la logistique. Je commençai cette étude dans ma jeunesse, et même celle des sections coniques. Je fis des éléments à ma manière; mais ensuite, ayant abandonné les mathématiques pendant plus de trente-cinq ans, j'y suis revenu trop tard pour y faire tous les progrès que je m'étais promis et dont je réservai l'étude pour l'amusement de ma vieillesse, ne sachant pas que dans la vieillesse cet amusement devient un travail fort sérieux. » Et il termine ainsi son livre : « Je m'étais flatté de porter plus loin cette tentative, mais il faut obéir à mon grand âge, et peut-être n'étais-je pas capable dans ma jeunesse d'aller plus loin. » Le point de départ de La Loubère est dans sa définition du rapport : « Quand je considère le rapport ou la raison qui est entre deux grandeurs de même espèce et terminées, ce que j'y cherche est l'égalité, et si je les trouve égales, je connais parfaitement l'une par l'autre, et n'ai plus rien à y considérer; mais si je les trouve inégales, j'y découvre leur différence, et cette différence devient l'objet d'une nouvelle comparaison. Car je puis comparer cette différenee avec chacune des deux grandeurs premièrement prises; mais en comparant cette différence avec la plus grande grandeur, je trouve que l'excès de la plus grande grandeur sur cette différence est la moindre des deux premières grandeurs que je connais déjà, et cette comparaison m'est inutile, puisqu'elle ne peut offrir à mon esprit rien de nouveau. Au contraire, si je compare cette différence avec la moindre des deux premières grandeurs, je dois les trouver égales ou inégales. Si je les trouve égales, mon esprit se repose : mais si elles sont inégales, leur différence est l'objet d'une troisième comparaison, et ainsi de suite.... La raison que les géomètres appellent *raison arithmétique* est la différence qui est entre deux grandeurs. Et la raison qu'ils appellent *raison géométrique*, ou simplement *raison*, consiste dans le detail ou dans la suite des soustractions que je viens de marquer qu'on peut faire entre elles. » Chargé de porter à Hamon les compliments de l'évêque d'Osnabruk sur son avénement à la succession du duché, La Loubère s'y trouva mis en relation avec Leibnitz. « Je lui communiquai, dit-il, ma définition de la raison géométrique, et mon problème, dans lequel je donne la méthode de donner par nombres et par lettres autant de soustractions qu'on veut du détail de la raison des racines des deux hautes puissances de toute équation donnée, et je lui fis voir qu'il n'est pas même nécessaire que l'équation soit parfaite, etc., etc... Monsieur Leibnitz la regarda si savamment que je n'entendis pas ce qu'il voulait dire.... » L'aveu est naïf. Cependant Leibnitz encouragea La Loubère à continuer ses recherches, et lui écrivit à ce sujet plusieurs lettres, de 1680 à 1708. En somme, malgré les idées erronées de notre auteur sur les imaginaires, sur la règle de Descartes et sur le nombre des racines d'une équation, il est à présumer que s'il eût fait usage de l'algorithme des fractions continues, il fût arrivé par son procédé à la méthode de résolution découverte depuis par Lagrange.

E. MERLIEUX.

leur charge, vocation, rang et degré; des marques, généalogie et diverses espèces d'iceux, avec une histoire de la maison de Coucy et de ses alliances; Paris, 1576, in-8°; 1577, in-4° : — *Oraison et Harangue funèbre, à l'imitation des anciens, pour le seigneur de Biez, maréchal de France, et messire Jacques de Coucy, son gendre;* ibid., 1578, in-4° : édité sous le nom du dominicain Jean Faluel; — *Généalogie de la Maison de La Mark;* ibid., 1584, in-fol.; — *Des Maréchaux de France et principale charge d'iceux;* Sedan, 1594, in-4°; — *Des Affaires d'Estat, des Finances du prince, et de la Noblesse;* Paris, 1595, in-8°, et Metz, 1597, in-8°; — *Impostures d'impiété, des fausses puissances et dominations attribuées à la lune et les planettes sur la naissance, vie, mœurs.... des hommes, et choses inférieures du ciel;* Sedan, 1600, in-4°; — *Juris civilis Romanorum et Gallorum nova et exquisita Traditio, duobus libellis descripta;* ibid., 1601, in-16. L'Alouette, dont le nom latinisé était *Alaudanus*, a laissé en outre un grand nombre d'écrits qui n'ont point été imprimés, parmi lesquels nous citerons : *Origine des Gaulois; — Mémoires pour faire le corps du droit français; — Sylva Sylvarum, seu historia naturalis; — Traité des Fiançailles; — Des Polices du royaume, des villes et plat pays de France; — De l'Ignorance des Lettres.*

P. L—Y.

Biographie ardennaise. — Haag frères, *La France Protestante.*

LALOUETTE (*Jean-François*), musicien français, né à Paris, en 1651, et mort à Versailles, le 1er septembre 1728. Admis comme enfant de chœur à la maîtrise de l'église Saint-Eustache, où il commença ses études musicales, Lalouette reçut ensuite des leçons de violon de Guy Leclerc, violon de la *grande Bande du Roi*, puis devint l'élève de Lully pour la composition. Lorsqu'en 1672 Lully obtint le privilége de l'Opéra, Lalouette, qui passait pour un des meilleurs violonistes de son temps, fit partie des musiciens de ce théâtre, et fut chargé bientôt après de la direction de l'orchestre. Lully l'employait aussi à remplir les parties de chœur ou d'instruments dans les morceaux de ses opéras dont il n'écrivait que le chant et la basse. Lalouette s'acquitta de ses fonctions de chef d'orchestre et de secrétaire avec une intelligence et une habileté qui lui firent une certaine réputation; mais au bout de quelques années Lully crut s'apercevoir que son élève tranchait un peu trop du maître; il lui revint même qu'il s'était vanté d'avoir composé les meilleurs morceaux de son opéra d'*Isis*. Lully n'était pas homme à supporter de pareils procédés, et en 1677 il congédia Lalouette, qu'il remplaça par Colasse. Lalouette obtint plus tard la place de maître de musique à l'église Notre-Dame, à Versailles, et mourut dans cette ville à l'âge de soixante-dix-sept ans. Cet artiste a composé la musique de plusieurs ballets et intermèdes pour l'Opéra; ces ouvrages sont restés en manuscrit. Il a écrit aussi pour l'église; on a gravé de lui : Motets à plusieurs parties, 1er livre; Paris, in-fol., sans date; — *Miserere*, 2e livre de motets, *ibid.*

D. DENNE-BARON.

De Fresnense, *Comparaison de la Musique italienne et de la Musique française.* — Bourdelot, *Histoire de la Musique et de ses effets.* — De La Borde, *Essai sur la Musique.* — Fétis, *Biographie universelle des Musiciens.*

LALOY (*Pierre-Antoine*), homme politique français, né à Doulevant-le-Château (Champagne), le 16 janvier 1749, mort dans la même ville, le 5 mars 1846. Il termina ses études à Paris, en 1764, entra chez un procureur, et fut reçu avocat au bailliage de Chaumont-sur-Marne, le 31 août 1773. En 1785 il fut chargé par le garde des sceaux de plusieurs travaux paléographiques et de dépouiller les archives du Bassigny. Après 1789 il fut nommé successivement procureur de sa commune, administrateur du département de la Haute-Marne et député à l'Assemblée législative (août 1791). Il siégea parmi les montagnards, se fit peu remarquer à la tribune, mais se distingua au sein des commissions. Réélu à la Convention, il vota la mort de Louis XVI, la mise hors la loi des Girondins, et après le 31 mai il signa comme secrétaire la nouvelle constitution. Membre du comité de sûreté générale, il vota toutes les mesures exceptionnelles. Du 6 au 22 novembre 1793, il présida la Convention, et accueillit favorablement l'évêque de Paris, Gobel, lorsque ce prélat se présenta à la barre de l'assemblée, à la tête de son clergé pour y rendre *hommage à la Raison*. Cependant il s'éleva contre Robespierre. Il entra au Conseil des Cinq Cents, où il s'occupa surtout de l'organisation judiciaire; il fut porté à la présidence de ce conseil le 19 février 1798. Les électeurs de la Haute-Marne l'envoyèrent encore au Conseil des Anciens, dont il fut secrétaire le 20 mai 1798 et président le 18 août suivant. Il applaudit au 18 brumaire, fit partie de la commission des cinq membres chargés de sanctionner le coup d'État de Bonaparte, et fut élu au Tribunat, d'où il fut éliminé par la constitution de l'an x (16 septembre 1802). L'empereur le nomma membre du conseil des prises, place qu'il occupa jusqu'à la première restauration. Dans les Cent-Jours Laloy entra au conseil de préfecture de la Seine, ce qui lui valut d'être, au second retour des Bourbons, frappé par la loi dite *d'amnistie*. Il se fixa à Mons; un an plus tard il reçut l'autorisation de rentrer en France, mais il refusa cette grâce, et ne revit sa patrie qu'après juillet 1830. Sur la proposition du comte Réal, une pension lui fut accordée. Laloy s'éteignit à quatre-vingt-dix-sept ans; c'était surtout un homme d'étude; sa bibliothèque se composait de plus de vingt mille volumes. Ses discours, quelques rapports et mémoires sont les

seuls travaux imprimés en son nom ; mais il a composé ou rédigé plusieurs ouvrages anonymes : tels que l'*Agriculture pratique* de Douette Richardot ; — les *Mémoires* pour Mme de Douhault ; — la *Statistique de la Marne*, publiée par Chalaire, etc. H. LESUEUR.

Émile Jolibois, *Notice sur P.-A. Laloy* ; Colmar, 1848.

LA LUZERNE (*César-Henri*, comte DE), homme politique français, né en 1737, à Paris, mort le 24 mars 1799, aux environs de Wells, en Autriche. Issu d'une ancienne famille de Normandie et neveu de Malesherbes par sa mère, il embrassa la carrière des armes, parvint au grade de lieutenant général, et fut envoyé en 1786 aux Îles sous le Vent en qualité de gouverneur. Au mois d'octobre 1787 il fut appelé au ministère de la marine, et donna sa démission, en même temps que tous ses collègues, lors du renvoi de Necker (12 juillet 1789) ; peu de temps après il céda aux instances du roi, et reprit son portefeuille. Mais, son administration ayant été à l'Assemblée nationale l'objet des attaques les plus vives et malheureusement aussi les mieux justifiées, il fut forcé de se retirer (20 octobre 1790). L'année suivante il passa en Angleterre pour assister aux derniers moments de son frère, qui était ambassadeur à Londres, resta quelque temps dans ce pays, et s'établit ensuite en Autriche. On a de lui : *Retraite des Dix mille*, trad. de Xénophon ; Paris, 1786, 2 vol. in-12, fig. ; — *Constitution des Athéniens*, du même auteur ; Londres, 1793, in-8°. P. L—Y.

Thiers, *Hist. de la Révol. fr.* — *La France Litt.*

LA LUZERNE (*Anne-César* DE), diplomate français, frère du précédent, né en 1741, à Paris, mort le 14 septembre 1791, à Londres. Élevé à l'école des chevau-légers, il fut aide de camp du duc de Broglie, son parent, fit avec lui plusieurs campagnes, et devint en 1762 major général de la cavalerie, puis colonel des grenadiers de France. Bientôt après il abandonna la carrière militaire, et, s'étant tourné vers la diplomatie, fut envoyé, en 1776, à la cour de l'électeur de Bavière, Maximilien-Joseph ; sa conduite y fut très-remarquée durant les discussions auxquelles donna lieu la mort de ce prince, et, quoique sans instructions spéciales, il fit preuve d'autant d'habileté que de prudence. Nommé ministre aux États-Unis (1779), il ne tarda pas à prendre une grande influence dans la direction des affaires ; ainsi, en 1780, il contracta sur sa propre responsabilité un emprunt qui devait venir en aide aux besoins des troupes américaines. Lorsque la paix eut été signée entre l'Angleterre et les États-Unis (30 novembre 1782), il fit suspendre la ratification du congrès, et obtint que le traité ne serait définitif que quand celui de la France serait signé ; il lui fut en outre accordé que jusque là les opérations militaires ne seraient pas ralenties. Le chevalier de La Luzerne reçut, lors de son départ (1783), les témoignages les plus honorables ; le quaker Benezet lui adressa ces paroles : « Ta mémoire nous sera toujours chère ; tu n'as jamais cessé d'être un ministre de paix parmi nous ; tu n'as rien épargné pour adoucir ce que la guerre a d'inhumain. » Par la suite, et pour lui prouver leur reconnaissance, les citoyens de la Pensylvanie donnèrent son nom à l'un des comtés de leur État. Au mois de janvier 1788 il accepta l'ambassade de Londres, où il resta jusqu'à sa mort. P. L—Y.

Chaudon et Delandine, *Dict. général*. — *Art de vérifier les dates*.

LA LUZERNE (*César-Guillaume* DE), prélat français, frère du précédent, né à Paris, le 7 juillet 1738, mort le 21 juin 1821. Chevalier de Malte au berceau, il se destina plus tard à l'Église, et entra au séminaire de Saint-Magloire en sortant du collége. Dès sa première jeunesse il obtint des bénéfices par le crédit du chancelier de Lamoignon, son grand-père. En 1754, il fut nommé chanoine *in minoribus* de la métropole de Paris, et en 1756 abbé de Mortemer. Il fit sa licence avec distinction au collége de Navarre, et obtint le premier rang en 1762. La même année l'archevêque de Narbonne, M. D. Dillon, le nomma son grand-vicaire, et en 1765 la province ecclésiastique de Vienne le choisit pour agent général du clergé. La Luzerne fit partie de l'assemblée du clergé qui présenta requête au roi, en mars 1766, contre le réquisitoire de M. Castilhon, avocat général du parlement de Provence, sur les actes du clergé. Le 24 juin 1770 La Luzerne fut nommé évêque de Langres. Ce siége, qui avait le titre de duché-pairie, était alors la troisième des pairies ecclésiastiques. La Luzerne resta en même temps chanoine honoraire de Paris. En 1773, il prononça à Notre-Dame l'oraison funèbre du roi de Sardaigne, Charles-Emmanuel III, et l'année suivante l'oraison funèbre de Louis XV. Il siégea à l'assemblée des notables en 1787, et en 1788 à la dernière assemblée du clergé. Le clergé du bailliage de Langres le nomma député aux états généraux de 1789. Quand les prétentions du tiers état en faveur du vote par tête se furent manifestées, La Luzerne proposa comme moyen terme la formation de deux chambres égales, l'une composée du clergé et de la noblesse, l'autre du tiers état seulement. Ce système n'obtint l'appui d'aucun des trois ordres, et Mirabeau le réfuta dans trois *Lettres à ses commettants*. Après la réunion, La Luzerne se prononça en faveur du projet d'asseoir un emprunt considérable sur les biens du clergé pour prévenir la banqueroute de l'État. Plus tard il parla contre la déclaration des droits qui devait être placée en tête de la nouvelle constitution. Il fut encore en dissentiment avec la majorité à propos du *veto* accordé au roi, et dont il voulait que l'effet fût rigoureusement suspensif. A la fin d'août 1789, La Luzerne présida l'Assemblée constituante ; mais à la suite des journées des 5 et 6 octobre il donna sa démission, et se retira dans

son diocèse. Il s'y opposa de tout son pouvoir à l'introduction de la constitution civile du clergé, et en 1791 il quitta la France. Il se retira d'abord à Constance, où il aida de ses deniers les prêtres de son diocèse exilés comme lui. Il passa ensuite en Autriche, auprès de son frère, le comte de La Luzerne, qui vivait alors retiré dans la terre de Bernau, près Wells. Ayant perdu ce frère en 1799, il se rendit en Italie, et se fixa à Venise, où il resta jusqu'à la restauration. Au mois d'octobre 1813, il se trouva atteint du typhus en portant les secours spirituels aux soldats français entassés dans les hôpitaux de cette ville. Pendant son séjour à Venise, La Luzerne composa un grand nombre d'ouvrages religieux, qui attestent son savoir et sa piété. Il s'était empressé de remettre sa démission entre les mains du pape, pour faciliter le concordat de 1801. De retour en France en 1814, La Luzerne fut porté sur la première liste des pairs créés par Louis XVIII, le 4 juin. Vers la fin de cette année, il fit partie d'une commission de neuf évêques chargés de s'occuper des affaires de l'Église de France. Il resta tranquillement à Paris pendant les Cent Jours. Présenté par le roi pour le cardinalat, il fut promu à cette dignité le 28 juillet 1817. Louis XVIII lui dit en lui remettant la barrette : « Si je vaux quelque chose, c'est parce que je me suis constamment appliqué à suivre les conseils que vous m'avez donnés, il y a quarante-trois ans, en terminant l'éloge funèbre de mon grand-père. » Le siége de Langres avait été rétabli au mois de juin 1817; La Luzerne fut nommé à cet évêché par le roi et préconisé à Rome; mais des difficultés législatives ne lui permirent pas d'en prendre possession. Seul de tous les évêques français, il fut appelé en 1818 dans le conseil des ministres réuni pour s'occuper de la mise à exécution du concordat de l'année précédente. Quoique attaché aux libertés de l'Église gallicane, La Luzerne appuya vivement l'exécution entière de ce concordat. A la chambre des pairs il votait avec le parti aristocratique. Le 10 mai 1819, il protesta par une déclaration publique, avec trois autres évêques, ses collègues dans la même chambre, contre le refus d'insérer dans la loi de répression des délits de la presse, les mots *outrages à la religion*, au lieu *d'outrages à la morale publique et religieuse*. Il fournit aussi des articles au *Conservateur* et à *La Quotidienne* sur divers sujets de politique religieuse, et notamment en faveur des frères des écoles de la doctrine chrétienne et contre les écoles d'enseignement mutuel. La Luzerne s'éteignit après une maladie de deux mois. Son corps fut déposé dans un caveau de l'église des Carmes de la rue de Vaugirard. Il joignait à ses dignités le titre de ministre d'État et le cordon du Saint-Esprit. « Le cardinal de La Luzerne doit être compté, dit Mahul, parmi les plus savants et les plus pieux évêques de notre époque. Son érudition était vaste, sa piété éclairée et tournée principalement vers la charité... Il entrevoyait les besoins des sociétés modernes, et prêtait à leurs réclamations une oreille attentive, quoique sévère; avec lui, du moins, la discussion était possible. Les libertés de l'Église gallicane, telles qu'elles ont été consacrées par la célèbre déclaration de 1682, le comptèrent toujours parmi leurs défenseurs. » Il laissa une riche bibliothèque, dont le *Catalogue* fut publié en 1822, in-8° : on y remarquait les procès-verbaux imprimés et manuscrits de toutes les assemblées du clergé, à dater du colloque de Poissy en 1561; des livres jansénistes ou philosophiques; les ouvrages de Port-Royal, de l'abbé Grégoire, de Voltaire, de Naigeon, d'Holbach, et surtout *Essai sur la Vie de Sénèque*, par Diderot, avec cette suscription de l'auteur : « Pour monseigneur l'évêque de Langres, de la part de son très-humble serviteur. » On a du cardinal de La Luzerne : *Oraison funèbre de Charles-Emmanuel III, roi de Sardaigne;* 1773, in-4° et in-12; — *Oraison funèbre de Louis XV, roi de France;* 1774, in-4° et in-12; — *Ordonnance synodale sur l'instruction que les pasteurs doivent à leurs peuples*, 29 août 1783; — *Instruction pastorale sur l'excellence de la religion*, 15 avril 1786; Langres, 1809, in-12; Paris, 1810, 1818; Lyon, 1810, 1815; Avignon, 1835, in-12; — *Instructions sur l'Administration des Sacrements en général, ou le Rituel de Langres;* Besançon, 1786, in-4°; Paris, 1817, in-4°; 3e édition, mise en concordance avec le droit civil actuel, revue, corrigée et augmentée d'un grand nombre de notes par M. Affre; Paris, 1835, 3 vol. in-12; — *Réflexions sur la forme la plus avantageuse d'opiner aux états généraux;* Paris, 1789, in-8°; — *Lettre aux administrateurs de la Haute-Marne*, 20 déc. 1790; — *Lettre aux officiers municipaux de Langres*, 27 janvier 1791; — *Lettre à M. Becquey, procureur général syndic des départements;* 19 janvier 1791; — *Réponse à M. Becquey, procureur général syndic des départements;* 1791: ces quatre derniers ouvrages sont relatifs aux affaires de la constitution civile du clergé; — *Examen de l'Instruction de l'Assemblée nationale sur l'Organisation prétendue civile du clergé;* 1791, in-8°; — *Instruction pastorale aux curés, vicaires et autres prêtres du diocèse de Langres qui n'ont pas prêté le serment;* Langres, 1791, in-8°; — *Lettre aux Électeurs de la Haute-Marne;* 1791, in-8°; — *Instruction pastorale sur le Schisme de France;* Langres, 1791, 1808, 2 vol. in-12; Paris, 1842, in-12; — *Sermon sur les Causes de l'Incrédulité, prêché à Constance le jour de Pâques* 1795; 1818, in-8°; — *Considérations sur divers points de la Morale chrétienne;* Venise, 1795, 5 vol. in-12; Lyon, 1816, 4 vol. in-12; Paris, 1829, 4 vol. in-12; 1842, 2 vol. in-12; Besançon, 1835, 1838, 2 vol. in-8°; — *Instruction pastorale sur la révélation;* Langres, 1803, in-12;

—*Dissertation sur la Révélation en général;* Langres, 1804, in-12; — *Dissertation sur la Loi naturelle;* Langres, 1805, in-12; — *Dissertation sur la Spiritualité de l'âme et sur la Liberté de l'homme;* Langres, 1806, in-12; Paris, 1822, 1842, in-12; Besançon, 1835, 1838, in-8°; Lyon, 1843, in-8°; — *Dissertation sur l'Existence et les Attributs de Dieu;* Langres, 1808, in-12; Paris, 1833, 1844, in-12; Besançon, 1838, in-8°; Lyon et Paris, 1843, in-8°; — *Dissertation sur les Prophéties;* Langres, 1802, in-12; Besançon, 1835, 1838, in-8°; Paris, 1843, in-12; Lyon, 1844, in-8°; — *Explication des Évangiles des dimanches et de quelques-unes des fêtes principales de l'année;* Lyon, 1807, 5 vol. in-8° et in-12; Paris, 1816, 4 vol. in-12; Avignon, 1822, 4 vol. in-12; Besançon, 1835, 1838, 2 vol. in-8°; Paris, 1836, 1848, 4 vol. in-12; 1839, 1842, 2 vol. in-8°; 1840, in-8°; 1841, in-8° et 4 vol. in-18; — *Considérations sur l'État ecclésiastique;* Paris, 1810, in-12; Besançon, 1835, 1838, in-8°; Paris, 1835, in-12; Lyon, 1845, in-8°; — *Considérations sur la Passion de Jésus-Christ;* Paris, 1803, 1810, in-12; Besançon, 1835, 1838, in-8°; Paris, 1836, in-12; Lyon, 1844, in-8°; — *Dissertations sur la Vérité de la Religion*, savoir : sur l'authenticité de l'Ancien Testament, sur les miracles, sur la résurrection de Jésus-Christ, sur la propagation de la religion; Langres, 1802, 1811, 4 vol. in-12; Besançon, 1835, 1838, in-8°; Lyon, 1843, in-8°; Paris, 1844, in-12; — *Dissertations sur les Églises catholique et protestante;* 1809, in-12; 1816, 2 vol. in-12; Paris, 1833, 2 vol. in-12; 1844, in-12; — *Sur la Différence de la Constitution française et de la Constitution anglaise;* Paris, 1815, in-8°; — *Sur l'Instruction publique;* Paris, 1816, in-8°; — *Sur la Responsabilité des Ministres;* 1816, in-8°; — *Dissertations morales lues à Venise dans l'Académie des Filaretti et dans l'Athénée de cette ville;* Paris, 1816, in-8°; — *Sur le Projet de loi relatif à la Responsabilité des Ministres;* Paris, 1817, in-8°; — *Réponse au discours prononcé par M. de Lally-Tollendal sur la Responsabilité des Ministres;* Paris, 1817, in-8°; — *Éclaircissements sur l'Amour de Dieu;* 1818, in-12; — *Articles relatifs à la Religion*, extraits du *Journal du Commerce;* 1818, in-8°; — *Sur le Pouvoir du roi de publier par une ordonnance le Concordat du 11 juin* 1817; 1818, in-8°; Paris, 1821; — *Projet de loi sur les Élections;* Paris, 1820, in-8°; — *Sur la Déclaration de l'Assemblée du Clergé de France de* 1682; Paris, 1821, in-8°; 1843, in-12 : c'est une défense des quatre articles. Le cardinal de La Luzerne a publié dans *Le Conservateur : Sur la Lettre et l'Esprit de la Charte* (14e livraison); — *Sur la Puissance Temporelle* (38e livraison); — *Sur la Nécessité de l'Éducation Religieuse* (55e livraison); — dans le *Défenseur : Sur le Gouvernement représentatif* (t. II, p. 49); — *Sur la Nécessité de la Religion dans les hommes en place* (t. II, p. 529). On a donné une édition des *Œuvres de M. de La Luzerne;* Lyon et Paris, 1842, 10 vol. in-8°; mais cette édition est loin de contenir tous les écrits du cardinal. Il laissa en manuscrit un *Traité théologique sur le Prêt à intérêt*, et des *Dissertations sur les droits et devoirs respectifs des évêques et des prêtres dans l'Église*, qui ont été publiées par l'abbé Migne (Montrouge), 1844, in-8°. J. V.

Cortois de Pressigny, archevêque de Besançon, *Éloge de M. le cardinal de La Luzerne*, prononcé à la chambre des pairs; dans *Le Moniteur* du 26 juillet 1821. — *Notice sur M. de La Luzerne*, dans l'*Ami de la Religion et du Roi*, tome XXVIII, p. 225-233. — Mahul, *Annuaire Nécrologique*, 1821, p. 239. — Quérard, *La France Littéraire*.

LAMA (*Giovanni-Bernardo*), peintre de l'école napolitaine, né vers 1508, mort vers 1579. Fils d'un peintre obscur, il eut pour premier maître l'Amati; mais Polydore de Caravage étant venu à Naples en 1527, il s'attacha à cet artiste, qui apportait avec lui les doctrines de Raphael et le goût de la pureté antique. Dans une *Piété* que Lama peignit bientôt pour l'église Saint-Jacques des Espagnols, il montra quels progrès il avait fait faire à cette nouvelle école, et beaucoup attribuèrent son œuvre à Polydore lui-même, tant étaient grandes la correction et la force du dessin, la vérité des mouvements, la variété de la composition. Plus tard, il adoucit un peu le style hardi de son maître, et se créa une manière plus suave, dont il ne se départit plus. Parmi ses meilleurs ouvrages à Naples, on cite encore *Le Christ au milieu des docteurs* de Santa-Maria della Sapienza et à San-Lorenzo; — *La Vierge entre saint Antoine et sainte Catherine*. Lama excella aussi dans le portrait, modela avec talent, et s'occupa même d'architecture. E. B—N.

Domenici, *Vite di Pittori Napoletani*. — Sarnelli, *Guida de' Forestieri per la città di Napoli*. — Lanzi, *Storia della Pittura*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Ticozzi, *Dizionario*.

LAMACHUS (Λάμαχος), général athénien, fils de Xénophane, né vers 475 avant J.-C., mort en 414. On n'a point de détails sur la première partie de sa vie. Si on en croit Plutarque, Périclès, dans une expédition sur le Pont-Euxin, le chargea de protéger avec treize vaisseaux le peuple de Sinope contre le tyran Timésilaüs. Lamachus s'acquitta heureusement de sa mission. Les partisans de Timésilaüs furent expulsés, et la ville reçut une colonie de six cents Athéniens. Il est difficile de préciser la date de cet événement, qui, suivant le récit de Plutarque, s'accomplit avant la paix de trente ans, en 445. Pour exercer un commandement aussi important, Lamachus devait avoir une trentaine d'années, et c'est d'après cette induction que nous plaçons la date de sa naissance vers 475. Il ne reparaît dans l'histoire qu'en 424, la huitième année de la guerre du Péloponnèse. Il fut détaché avec huit

vaisseaux pour recueillir les tribus des villes alliées sur la côte asiatique du Pont-Euxin. Assailli par un ouragan à l'embouchure du Calex, près d'Héraclée, il perdit toute son escadre, et se retira par terre à Chalcédoine. Il figura parmi les signataires du traité de 421, et lorsque ce traité eut été rompu, il partagea avec Alcibiade et Nicias le commandement de l'expédition de Sicile, en 415. Dans le conseil tenu à Égeste par les trois généraux au début de l'entreprise, tandis que Nicias, découragé, voulait revenir à Athènes, et qu'Alcibiade opinait pour des négociations avec les villes siciliennes, Lamachus, tout en préférant cette opinion à celle de Nicias, déclara qu'à son sentiment il fallait occuper Mégare comme une excellente base pour les opérations futures, et attaquer immédiatement Syracuse. Cet avis hardi était aussi le plus sage, et aurait été probablement couronné d'un plein succès; il ne fut pas adopté. Les Athéniens n'investirent Syracuse qu'au printemps de l'année suivante. Lamachus périt dès le commencement du siége, en enlevant les défenses avancées de la place. Sa mort fut une des principales causes des malheurs qui accablèrent les Athéniens. Aristophane, dans sa comédie des *Acharniens*, a mis Lamachus en scène comme le type du soldat brave et brutal, aimant beaucoup la guerre et fort attaché à sa paye. Plutarque le représente aussi comme un homme brave et honnête, un héros sur le champ de bataille, mais si pauvre et si mal fourni qu'à chaque entrée en campagne il demandait au gouvernement de l'argent pour s'équiper. Cette position gênée le rendit humble dans ses rapports avec ses riches collègues; Nicias en particulier, le retint au second rang, quoique pour la valeur et le sens militaire Lamachus n'eût pas de supérieur parmi ses contemporains: L. J.

Thucydide, IV, 75; VI, 8, 49, 101. — Plutarque, *Périclès*, 20; *Nicias*, 12, 13, 16; *Alcib.*, 18, 20, 21. — Aristophane, *Acharn.*, 568, etc., 960, 1070, etc.

* **LA MADELÈNE** (*Jules-François-Elzéar* DE COLLET DE), littérateur français, est né en 1820, à Versailles, où son père, le baron de Collet de La Madelène, colonel d'infanterie, commandait le vingt-deuxième régiment de ligne. En 1840, il fonda à Carpentras (d'où sa famille est originaire) la *Revue du Comtat*, dans laquelle il publia des poésies et le commencement de l'*Histoire des Recteurs du Comtat*. De 1844 à 1848, il collabora à la *Revue indépendante* et à l'*Histoire des villes de France* (comtat Venaissin, Carpentras, Vaison, Cavaillon). En 1855 la *Revue des Deux Mondes* publia un roman de lui, *Le marquis des Saffras*, et l'année suivante *Le comte Alghiera*. En 1857 parurent de lui *Les Ames en peine*, in-12 (nouvelle extraite de *La Revue Indépendante*); — *Les Gants vert-pâle*, nouvelle publiée par le *Bulletin de la Société des Gens de Lettres*, et deux contes imprimés dans *La Semaine* et *Le Magasin pittoresque*, *Les Aventures de Si-Baboury*, *Les Cinquante Aveugles ou les dîners de Nadir-Khouli*.

Son frère, *Henry-Joseph*, né à Toulouse, en 1826, a publié dans la *Revue de Paris* plusieurs romans et nouvelles (*Mlle de Fontanges*, *Germain Barbe-Bleue*, *Les Fonds perdus*), une biographie curieuse de l'aventurier Raousset-Boulbon, etc.

M. Hippolyte Babou, dans la *Revue Française*, numéro du 10 juin 1857. — *Documents particuliers*.

LA MAILLARDIÈRE (*Charles-François* LEFÈVRE, vicomte DE), littérateur français, né dans le Cotentin, mort vers 1804. Il servit d'abord dans la cavalerie, y obtint le grade de capitaine, et fut ensuite lieutenant de roi au gouvernement de Picardie, charge qu'il occupa jusqu'à la révolution. Il cultiva les lettres, et fit partie, comme membre effectif ou honoraire, d'un grand nombre d'académies provinciales. Il avait aussi le titre de chevalier d'honneur à la chambre des comptes de Bourgogne. On a de lui : *Conquête de l'Angleterre par les Français, anecdotes intéressantes*; s. l. n. d., in-8°; — *Éloge anecdotique et militaire des Rois de la maison de Bourbon*; — *Précis du Droit des gens, de la guerre, de la paix et des ambassades*; Paris, 1775, in-12; — *Histoire politique de l'Allemagne et des États circonvoisins dépendances anciennes de l'Empire*; Paris, 1777, in-12; — *Abrégé des principaux Traités conclus depuis le commencement du quatorzième siècle jusqu'à présent*; Paris, 1779, 2 vol. in-12; — *Le Produit et le Droit des communes et autres biens, ou l'Encyclopédie rurale, économique et civile*; Paris, 1782, in-8°; — *La Législation Militaire de nos jours*; — *Traité d'Économie Politique, dédié à la France*; Paris, 1800, 3 part. in-12, recueil d'opuscules qui ont déjà paru; — et différents *Mémoires* d'économie politique. P. L—Y.

Barbier, *Dict. des Anonymes*. — Desessarts, *Les Siècles Littéraires*.

LA MAISONNEUVE. *Voy*. HEROET.

LA MALLE. *Voy*. DUREAU.

LA MARCHE (*Bernard d'Armagnac*, comte DE), né vers 1400, mort vers 1462. Bernard, seigneur de Montaigu en Combrailles, vicomte de Carlat et de Murat, comte de Pardiac (ou Perdriac), de La Marche et de Castres, était fils de Bernard VII, comte d'Armagnac, connétable de France, et de Bonne de Berry. En 1419 il fut appelé auprès du dauphin (depuis Charles VII). Dès l'année suivante il comptait parmi les principaux auxiliaires de ce prince. En 1423 il combattit contre les Bourguignons pour le roi de France, avec les titres de lieutenant et capitaine général au bailliage de Mâcon, sénéchaussée de Lyon et Charolais. Le 27 juillet 1424, il épousa Éléonore de Bourbon, fille unique et héritière de Jacques de Bourbon, roi de Hongrie, de Naples, Sicile, Jérusalem, comte de La Marche et

de Castres. Ce prince, par son testament, en date du 24 janvier 1435, lui légua (comme à l'époux de sa fille) ses comtés de Castres et de La Marche. Le roi Jacques, après ces dispositions, se retira au couvent des claristes de Besançon, et y mourut, sous l'habit religieux, le 24 septembre 1438. Bernard d'Armagnac succéda à son beau-père dans les comtés de Castres et de La Marche (1).

Au mois d'avril 1425 on le trouve au nombre des principaux conseillers de Charles VII. En 1428 il accrédita auprès de ce prince un célèbre chef de guerre, nommé Rodrigo de Villa-Andrando. De concert avec cet officier aragonais, il guerroya dans le midi contre André de Ribes, capitaine de routiers, dit *le bâtard d'Armagnac*. Bernard le vainquit, et le fit pendre. En 1429 il se rendit à la cour avec le connétable de Richemont, et offrit au roi ses utiles services contre les Anglais; mais le roi ne voulut pas les accepter. Le comte de Pardiac fut poursuivi par les intrigues et l'envie du ministre La Trémouille, qui en redoutait la puissante et légitime influence. Bernard, enveloppé dans la même disgrâce que le connétable, dut se retirer en Guyenne. Georges de La Trimouille, en 1434, perdit tout pouvoir. D'autres conseillers lui succédèrent dans la faveur du roi, et Bernard d'Armagnac jouit auprès de Charles VII d'un nouveau crédit. En 1435 le comte de Perdriac fut nommé gouverneur du haut et bas Limousin. Le traité d'Arras, signé la même année, désignait le comte comme l'un des princes qui devaient se porter garants de l'exécution pour le roi de France. Vers 1437 Louis, dauphin, atteignit l'âge de quatorze ans; il entrait dans une nouvelle période de son éducation et de son existence. Charles VII, connaissant les mœurs, les lumières, les services et la fidélité du comte de La Marche, le nomma gouverneur du dauphin. Le caractère ombrageux, indiscipliné, du jeune prince, rendait cette mission particulièrement délicate. Bernard d'Armagnac répondit pleinement à cette preuve de confiance. Il prodigua à son pupille les meilleurs enseignements, et spécialement ceux de l'exemple. En 1437, il combattit les Anglais à Château-Landon, à Nemours et à Montereau. Au mois de novembre de cette année, il accompagna le roi et le dauphin lorsque Charles VII fit son entrée dans la capitale. Bernard d'Armagnac recueillit pieusement les restes mortels de son père (le connétable), massacré en 1418, et qui avait été privé des honneurs religieux de la sépulture. Le comte de La Marche, après avoir fait célébrer en l'honneur de son père un service solennel, emmena ces dépouilles avec lui pour les inhumer dans sa terre d'Armagnac.

(1) Dès 1438 Bernard reçut l'hommage des vassaux du comté de Castres. Il porta en outre du vivant de son beau-père les titres de comte de Castres et de la Marche, notamment après le testament du roi Jacques.

Le 25 mai 1439, Louis dauphin fit son entrée à Toulouse, comme gouverneur temporaire du Languedoc, où le roi son père venait de lui confier une mission importante. L'archevêque de Toulouse et le comte de La Marche furent préposés par le roi pour se joindre au jeune prince et pour le guider de leurs conseils. En 1440 eut lieu la Praguerie. Le dauphin Louis, sans égard pour les instructions tout opposées qu'il recevait de son gouverneur, leva contre son père l'étendard de la révolte. Le comte de La Marche, voyant son autorité méconnue et ses efforts méprisés, se rendit auprès de Charles VII. Il l'instruisit de la conduite que tenait le dauphin, et, mettant au service du roi son énergique fidélité, il contribua puissamment à réduire le jeune Louis par la force des armes. Il accompagna, au nom du roi, dans le mois de mai de cette année, Catherine de France, lorsque cette princesse vint à Reims épouser le comte de Charolais, Charles le Téméraire, fils du duc de Bourgogne. En 1441 le comte Bernard combattit de nouveau les Anglais, sous les yeux et à côté du dauphin (qui fit ainsi ses premières armes), à Creil et à Pontoise. Il continua de servir auprès du roi comme membre du grand conseil jusqu'en mai 1444.

A partir de cette époque il paraît s'être retiré de la cour (1), où il apparaît de nouveau en 1457. Au mois de décembre de cette année, le comte de La Marche fut un des seigneurs qui accompagnaient le roi en sa résidence de Tours et que ce prince envoya recevoir les ambassadeurs de Ladislas, roi de Hongrie. A cette époque, le comte Bernard jouissait d'une pension de douze mille livres, que le roi lui avait accordée en 1451. On le retrouve en 1458 et 1460 comme membre du grand conseil. Bernard d'Armagnac assista Charles VII à ses derniers jours, et lui survécut peu de temps.

Georges Chatelain, dans la partie *inédite* de sa chronique, nous a laissé un portrait plein d'intérêt et de vérité, qui nous peint moralement le caractère du comte Bernard. Ce portrait nous fait voir en lui un contraste frappant avec les autres membres de sa race et de sa famille. Les *Armagnac* en effet peuvent être pris pour les types des grands barons du moyen âge, indisciplinés, orgueilleux jusqu'à la licence et jusqu'à la barbarie, effrénés. Bernard, au contraire, conciliait avec la bravoure des sentiments probes, humains, débonnaires; le respect de la loi, de la morale, l'humilité et la piété. Georges Chatelain nous représente le comte Bernard faisant lire en sa présence dans sa salle, à l'heure des repas, « la Bible, l'exposition des Saintes

(1) En 1450, il fut envoyé par Charles VII auprès du comte Jean V d'Armagnac, neveu de Bernard, qui vivait maritalement avec sa propre sœur et s'affranchissait de toute espèce de loi. Bernard avait pour mission d'exhorter le comte à rentrer dans le devoir. Il échoua. (Voy. *Armagnac, Jean V.*)

Écritures, livres de doctrine et de moralité, livres de fruit et de perfection, livres de mœurs et de bons enseignements, et toutes telles choses si bien, qu'il faisoit plus quoy (1) en sa maison qu'en un refrottoir de chartreux (2) ».

Suivant Georges Chatelain, le comte Bernard eut une fille d'une grande beauté, qui, après avoir été destinée au trône, se fit religieuse en un couvent de Sainte-Claire. Le même chroniqueur, dont le style n'est pas exempt d'obscurité, donne à entendre que le comte Bernard finit lui-même ses jours dans un monastère de cet ordre, ainsi que sa fille, et ainsi que l'avait fait le roi Jacques, son beau-père.

VALLET DE VIRIVILLE.

Manuscrits Legrand, tome VI, page 23, et Brienne 318, fol. 190. — Relation du chambrier de Saint-Martial à Limoges (Voyage du roi en 1439), imprimée dans le tome XI des *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*. — Anselme, *Histoire généalogique*, t. III, p. 427. — Monstrelet à l'année 1437. — Dom Vaissète, *Histoire du Languedoc*, in-fol., t. IV, p. 491. — Barante, *Ducs de Bourgogne*. — *Bibliothèque de l'École des Chartes*, tome IV, p. 72, et tome VI, p. 123. — Jean Chartier, édition Jannet, 1858, in-16; *La chronique de la Pucelle*, 1859, in-16; *Charles VII et ses conseillers*; 1859, in-8°. Consultez les tables de ces trois derniers ouvrages, au mot *Armagnac*.

LA MARCHE (*Olivier* DE), chroniqueur et littérateur français, né (3) vers 1426, mort le 1er février 1502. A l'âge de huit ans il fut emmené par son père, qui vint s'établir au château de Joux, près Besançon, en qualité de capitaine pour le duc de Bourgogne. Il fit ses premières études, avec quelques gentilshommes du voisinage, à Pontarlier près Joux. En 1439, sa première éducation terminée, il entra dans les pages du duc de Bourgogne, et devint en 1447 écuyer pannetier. En 1452 il accompagna Charles le Téméraire, comte de Charolais, dans son expédition contre les Gantois. A partir de ce moment il resta constamment attaché à ce prince, dont il suivit avec une fidélité inébranlable la bonne et surtout la mauvaise fortune. Le 9 février 1454, Philippe le Bon célébra en sa ville de Lille un banquet qui se termina par le *Vœu du Faisan*. Olivier de La Marche, auteur et acteur, joua un rôle dans un intermède qui servit à l'ornement de cette fête. Il y parut sous les traits « d'une dame en manière de religieuse, vêtue d'une robe de satin blanc, et par-dessus avoit un manteau de drap noir et la tête affublée d'un blanc couvrechef à la guise de Bourgogne ou de recluse ». Ce personnage, que jouait Olivier, représentait *Sainte Église*. Peu de mois après, Philippe le Bon reçut à Nevers le duc et la duchesse d'Orléans ainsi que la duchesse de Bourbon. Olivier de La Marche, de concert avec Georges Chastelain, premier orateur du duc, fut chargé de pourvoir à l'exécution d'un nouveau mystère par personnages, où figuraient Alexandre, Hector et Achille. A cette occasion, Olivier de La Marche reçut de Philippe le Bon une gratification de 12 écus d'or, en témoignage de la satisfaction qu'en avait le duc de Bourgogne.

En 1464, Louis XI envoya un homme éprouvé à Gorckum en Hollande, où se trouvait le comte de Charolais. Cet homme, nommé le Bâtard de Rubempré, devait épier le comte et transmettre au roi de France des renseignements secrets. Mais le Bâtard fut arrêté, et Olivier de La Marche s'entremit avec loyauté dans cette affaire, qui touchait aux plus chers intérêts du comte Charles. Louis XI conçut de là une rancune violente contre Olivier et demanda vainement qu'il lui fût livré pour le punir à son gré. L'année suivante (1465), Olivier de La Marche fut armé chevalier, et prit part à la bataille de Montlhéry. Au mois d'octobre suivant, pannetier du comte de Charolais, il remplit à Bruxelles une mission de confiance : il s'agissait d'obtenir du duc de Bourgogne et de rapporter en espèces un subside de cent mille écus d'or. En 1466 et années suivantes, Olivier de La Marche fut envoyé comme ambassadeur en Angleterre. Le comte de Charolais, devenu duc de Bourgogne, le nomma bailli d'Amont en Franche-Comté et capitaine de ses gardes. De 1474 à 1476 il lui confia de nouvelles missions politiques, délicates ou importantes. En 1477, le seigneur de La Marche se conduisit avec bravoure à la bataille de Nancy : Il y fut fait prisonnier, et assista comme témoin occulaire à cette catastrophe, qui fut marquée par la mort de son maître, Charles le Téméraire, dernier duc de Bourgogne de la maison de Valois.

Olivier recouvra peu de temps après sa liberté. Il se rendit aussitôt en Flandres auprès de la princesse Marie, héritière de Bourgogne, qui le retint en qualité de maître de son hôtel. La même année, Olivier de La Marche fut envoyé par la princesse Marie au-devant de son futur époux, le prince Maximilien, fils de l'empereur. Olivier devint aussitôt premier maître ou grand maître d'hôtel de Maximilien. En 1483 son gouvernement l'envoya complimenter le roi de France Charles VIII, qui venait de succéder à Louis XI. En 1492 il était encore premier maître d'hôtel au service de Maximilien d'Autriche, et dédiait à ce prince l'introduction de l'une des parties de ses mémoires. Il mourut

(1) *Quietum* : sa maison était plus tranquille qu'un refectoire de chartreux. Bonne de Berry fut la mère de deux *saints*. Mariée en premières noces à Amédée VII, duc de Savoie, elle en eut Amédée VIII, qui quitta le trône pour devenir ermite, puis pape, et qui est classé au nombre des *bienheureux*. En 1806 elle épousa le comte d'Armagnac, et donna le jour au personnage dont on retrace ici les vertus.

(2) Le ms. 7190, 5 fonds français du roi, contient les *Gestes d'Alexandre le Grant*. Ce même volume a été successivement possédé par le roi Jacques et le comte Bernard. (*Voy*. P. Paris, *Les Manuscrits*, etc., tome VI, p. 209.)

(3) Olivier, fils de Philippe, naquit, selon M. Weiss, dans la terre de La Marche, au bailliage de Saint-Laurent, qui faisait alors partie de la comté de Bourgogne appelée depuis Franche-Comté.

plein de jours, à Bruxelles (1), et fut inhumé en l'église de Saint-Jacques de Caudenberg, près le palais des ducs de Brabant.

Il existe deux portraits d'Olivier de La Marche, qui peuvent donner une idée des traits de sa physionomie. Le premier, signé A W *pinxit*, a été gravé dans l'*Europe illustre*, 1754, gr. in-4°, t. II. L'autre, non moins précieux, est une très-jolie miniature peinte vers 1495, sur vélin, au frontispice de l'un des manuscrits qui contiennent le texte de ses mémoires : l'auteur y est représenté à genoux, et offrant son œuvre au souverain de la comté de Bourgogne (2). Sa devise était *tant a souffert la Marche*. On trouvera dans le Ms. Béthune 8440, folio 17, une lettre autographe, adressée par Olivier de La Marche au comte de Nevers, et datée de Bruxelles, le 7 octobre 1465.

Voici la liste des ouvrages qui nous sont connus d'Olivier de La Marche.

1° Ses *Mémoires*; prose et vers. On trouve des *manuscrits* de cet ouvrage : à la Bibliothèque impériale de Paris, n° 8419, très-beau ms. orné de miniatures ; 8419, 2 ; 9597, 9, b. et à la Bibliothèque de Lille : G. A. 23. — *Éditions imprimées* : Lyon (3) Roville, 1562, in-fol. ; Gand, 1567, in-4° ; Bruxelles, 1616, in-4° ; Louvain, 1645, in-4°. La dernière est celle du Panthéon littéraire, 1842, gr. in-8°.

2° *État de la Maison de Charles le Téméraire, duc de Bourgogne* ; en prose. *Manuscrits* : Bibl. imp. n° 8430, 2, fonds français ; ms. De la Mare à Dijon ; Fevret de Fontette, *Bibliothèque historique de la France*, tome II, n° 25471 ; Ms. de la bibliothèque de Douai, classe de l'histoire de France. — *Imprimés* : en flamand, dans le tome I de la collection d'Antoine Mattheus intitulée : *Veteris ævi Analecta*, Leyde, 1698, 10 vol. in-8° ; en français, dans les *Mémoires* d'Olivier de La Marche, Bruxelles, 1616, et dans d'autres éditions déjà citées.

3° *Traité des Duels, ou des gages de bataille*, en prose, *Manuscrits* : Bibl. imp. Duchesne, 9612. A B, E ; 9910, Cangé 71. — *Imprimé* dans un recueil intitulé : *Traité et Advis de quelques Gentilshommes françois sur les Duels et gages de bataille*, Paris, Jean Richer, 1586, in-8°. Ce traité a été publié, la même année, séparément, par le même éditeur.

4° *Traité de la manière de célébrer la noble feste de la Toison d'Or*. — Ms. français, ancien fonds du roi 9675, E. ; en prose.

5° *La Source d'Honneur pour maintenir la corporelle élégance des dames en vigueur florissant et prix inestimable* ; Lyon, 1532, in-8°, fig. en vers. (F. de Fontette).

6° *Le débat de Cuidier et de Fortune* en vers. *Manuscrits* : Bibl. imp. n° 2232, et Saint-Germain 1570. *Édition imprimée* : Valenciennes, Jean de Liége, vers 1500, in-4°.

7° *Le Mirouer de la Mort*, en vers. *Imprimé*, petit in-fol. de 16 pages, sans lieu ni date (avec les caractères dont se servit Mathias Husz de Lyon en 1484).

8° *Le Parement des Dames*, prose et vers ; moralité avec figures. *Manuscrits* : Bibl. imp. Cangé 37, miniatures (1), 2866 ; La Vallière, miniatures ; 8042, 8061. — *Imprimés* : Paris, Jean Petit, 1510 ; Lenoir, 1520 ; Jehannot, Trepperel, sans date in-8° ; Lyon, Arnoullet, in-16.

9° *Les Adevineaux amoureux*, prose et vers. *Manuscrit* : British Museum de Londres, fonds royal F 16 in-fol. n° 138 : magnifique ms. à miniatures. — *Imprimé* vers 1477, à Bruges, chez Colart Mansion ; deux éditions petit-in-4° (2).

10° *Le Chevalier délibéré, ou la vie et la mort de Charles le Téméraire*, poëme allégorique, composé en 1483. *Manuscrits* : n[os] 8048 ; 7622, 5, 5 ; 2862 ; La Vallière 74 ; 1634, supplément français (Bibliot. imp.). Arsenal : belles-lettres, n° 173, vélin, miniatures. — *Éditions imprimées* : Paris, Vérard, 1488, in-4° et 1493 ; Lenoir, 1489 et 1501, in-4° ; Lambert, 1493 ; Trepperel, 1495 et 1500 ; Sergent, sans date in-4° ; Schiedam, en Hollande, vers 1500, in-fol. ; Lyon, Havard, sans date, in-4°. Réimprimé dans la collection Silvestre ; Paris, 1838, in-16.

11° *La Vie de Philippe le Hardi* en quatrains. Manuscrit de la bibliothèque de Turin G 1, 21.

On attribue à Olivier de La Marche divers opuscules poétiques contenus dans ce dernier volume et dans les autres manuscrits ci-dessus indiqués (3). Mais l'œuvre la plus importante de ce chroniqueur, ce sont, pour le répéter, ses *Mémoires*, dont les textes les plus complets paraissent s'étendre de 1435 à 1492. Olivier de La Marche, comme historien, occupe aux yeux de la critique une place importante, entre Georges Chastelain et Philippe de Commines. Olivier se déclare l'humble disciple de Georges, qu'il proclame, de l'avis de son siècle, le modèle sublime du genre. Olivier, cependant, nous paraît aujourd'hui l'emporter sur son maître par un mérite essentiel : La Marche est intelligible et clair, tandis que Chastelain demeure pour nous une longue énigme ampoulée. Philippe de Commines trahit la cause de son maître pour se faire

(1) Olivier testa le 8 octobre 1501. Il ne put mourir par conséquent le 1[er] février 1501, comme le disent plusieurs biographes ; 1501 doit être pris d'après le comput ancien, où l'année commençait à Pâques.

(2) Ms. de la Bibliothèque impériale de Paris, n° 8419, fol. 1.

(3) Selon M. Weiss, l'édition de Lyon (*princeps*) a été donnée d'après le ms. de Charles du Poupet, seigneur de la Chaux.

(1) Reproduit par extraits avec figures dans le *Magasin pittoresque* 1838, pages 356 et suiv.

(2) A proprement parler, O. de la Marche n'est point l'auteur de ce recueil, qui existait dès 1373. Mais il l'a édité, publié de nouveau, et paraît l'avoir augmenté. Voy. *Bulletin du Bibliophile* de Techener, 1846, pages 845 et suiv. et *Revue de Paris*, 1853, p. 374, etc.

(3) Pour les œuvres imprimées, voy. Fevret de Fontette et le *Manuel du Libraire* de Ch. Brunet, au mot *La Marche*.

l'historien et le panégyriste du vainqueur, le panégyriste de Louis XI. L'histoire a gagné dans cette défection ce qu'y a perdu la morale. L'inverse est arrivé pour Olivier de La Marche. L'horizon politique de son œuvre offre moins d'étendue et par conséquent un moindre intérêt que celui de Commines. Mais il vaut mieux sous le rapport de l'honnêteté et de quelques détails. Élevé à la cour pompeuse d'Isabelle de Portugal et des ducs de Bourgogne, Olivier de La Marche fut le Blondel de Charles le Téméraire et de la féodalité française, qui périt avec ce prince dans les marais de Nancy. La Marche n'a pas été seulement l'historien, il a été le poëte de la féodalité. Ses écrits contiennent tous, sans exception, des notions précieuses pour nous faire bien comprendre une face entière et importante du monde moral, tel qu'il était au moyen âge, c'est-à-dire les mœurs et les idées chevaleresques. A ce dernier point de vue, les œuvres de cet écrivain présentent un intérêt qui n'est pas, il s'en faut, épuisé. Olivier de La Marche mériterait, sous ce rapport et il attend toujours de notre siècle *historique*, une véritable édition critique et complète de ses ouvrages.

VALLET DE VIRIVILLE.

Documents manuscrits (notices, etc.) : Cabinet des titres, dossier *La Marche*, Mss. Béthune, n° 8440, fol. 17 ; Gaignières 772, 2, fol. 448 v°. Ms. 1844, Bibliothèque royale de La Haye.

Documents imprimés : Dreux du Radier, *L'Europe illustre*, 1754, gr. in-8°, figures, t. II. — Villeneuve Bargemont, *Histoire de René d'Anjou*, 1825, in-8°, t. II, p. 373 et suiv. — *Mémoires de Commines*, édition Dupont, 1840, 3 vol. in-8°, à la table. — *Panthéon littéraire*, *Mémoires de La Marche* et *Notice*. — D. Plancher, *Hist. de Bourgogne*, t. IV. — Barante et Léon de La Borde, *Ducs de Bourgogne*, aux tables. — *Bulletin de la Société de l'histoire de France*, in-8°, 1858, p. 296 et suiv.; etc.

LA MARCHE (*Jean-François*), prélat français, né dans le diocèse de Quimper, en 1729, mort à Londres, le 25 novembre 1806. Issu d'une ancienne famille noble de Bretagne, il suivit d'abord la carrière des armes, fit une campagne en Italie en qualité de lieutenant de dragons, assista à la bataille de Plaisance, où il fut blessé, et fut élevé en 1747, au grade de capitaine dans le régiment de la Reine-Infanterie. Après la paix d'Aix-la-Chapelle, il quitta le service pour embrasser l'état ecclésiastique. D'abord chanoine et grand-vicaire de Tréguier, puis abbé de Saint-Aubin-des-Bois, il fut, en 1772, promu à l'évêché de Saint-Pol-de-Léon. Au commencement de la révolution, La Marche refusa formellement d'obéir à la constitution civile du clergé. Les populations s'agitaient. L'administration départementale fit traduire l'évêque au tribunal récemment établi à Morlaix. Décrété d'accusation le 8 janvier 1791, il s'enfuit à Londres. Le célèbre Burke et d'autres Anglais lui vouèrent une amitié toute particulière, et procurèrent aux émigrés français des secours que Lamarche fut chargé de distribuer. Il s'acquitta de cette mission avec intégrité jusqu'à sa mort. Son oraison funèbre fut prononcée par l'abbé du Châtellier, depuis évêque d'Évreux, dans la chapelle française de Conwey-Street, Fitzroy-Square, et son portrait, exposé dans la galerie du Louvre sous la restauration, excita parmi les royalistes un vif intérêt. Outre des *Mandements*, on a de ce prélat une *Lettre pastorale* et une *Ordonnance* qu'il écrivit de Londres, le 20 août 1791, à ses diocésains pour les prémunir contre le schisme qui menaçait l'Église.

F.-X. TESSIER.

Lubersac, *Journal historique et religieux de l'émigration et déportation du clergé de France en Angleterre.*

LA MARCHE-COURMONT (*Ignace* HUGARY DE), littérateur français, né le 25 mars 1728, à Paris, mort à l'île Bourbon, en décembre 1768. D'abord chambellan du margrave de Bareuth, il fut capitaine au service de France dans les volontaires de Wurmser. Il voyagea beaucoup en Italie, en Allemagne, en Pologne, et s'occupa de littérature durant ses moments de loisir. On a de lui : *Lettres d'Aza, ou d'un Péruvien ;* Amsterdam, 1749, 1760, in-12 : pastiche médiocre des *Lettres péruviennes* de Mme de Graffigny, à la suite desquelles on le trouve souvent imprimé ; — *Essai politique sur les avantages que la France peut retirer de la conquête de l'île de Minorque;* Citadella (Lyon), 1757, in-12 ; — *Essai d'un nouveau journal intitulé « Le Littérateur impartial, ou précis des ouvrages périodiques »* ; La Haye et Paris, 1760, in-12 : ce projet n'eut point de suite ; — *Réponse aux différents écrits publiés contre la comédie des* Philosophes ; 1760, in-12. Cet auteur a pris part au *Journal Étranger*, dont le privilége fut accordé en son nom.

K.

Nécrol. des Hommes Célèbres, 1770.

LAMARCK (*Auguste-Marie-Raymond*, de la famille des princes d'*Arenberg*). *Voy.* ARENBERG.

LA MARCK (*Évrard* DE), cardinal évêque et seigneur de Liége, né vers 1475, mort le 16 février 1538, était fils de Robert de La Marck, duc de Bouillon et de Clivia Dynasta. Ses qualités personnelles, la noblesse de son origine, les services rendus à l'église de Liége par ses ancêtres Adolphe et Engelbert, qui en avaient été évêques, le firent porter, en 1506, d'un consentement unanime, sur le siége épiscopal de cette ville. Tandis qu'il envoyait à Rome deux chanoines pour faire ratifier par Jules II l'élection du chapitre, des sénateurs et des bourgmestres, il se retira dans le monastère de Saint-Laurent, puis à la chartreuse de Mont-Dieu, près de Sedan, afin de s'y préparer, par la prière et par la retraite, à recevoir les ordres sacrés. La bulle pontificale arriva vers la fête de Pâques. Aussitôt les commandants des places fortes et les autres officiers de la principauté de Liége se rendirent à Sedan pour se faire confirmer dans leurs fonctions. Après avoir reçu le sacerdoce au monastère de Saint-Laurent et

l'onction épiscopale à Tongres en présence des évêques de la province, il se rendit à Liége, dont il confirma les titres et priviléges, et où il fut reçu en triomphe. Il gouverna son diocèse de manière qu'au milieu des guerres incessantes qui désolaient les provinces voisines il jouit d'une paix continuelle. Également attentif aux intérêts spirituels et temporels de ses sujets, il rétablit l'ancienne discipline dans le monastère de Saint-Hubert, premier évêque de Liége, et fit sortir du territoire liégeois, par les négociations et par la force, un corps de troupes impériales qui y voulaient prendre leurs quartiers d'hiver. Pendant l'année 1508, il embellit la ville de Liége, fit construire deux tours de marbre, relever les forteresses que le temps ou la guerre avaient détruites, frapper des pièces de monnaies dont il sollicita l'introduction dans les provinces voisines, afin de faciliter les relations commerciales. Il régla le port d'armes, décréta des lois contre les blasphémateurs, et donna une châsse magnifique pour renfermer les reliques de saint Lambert. En récompense des services qu'il avait rendus à Louis XII dans les affaires d'Italie, il reçut l'évêché de Chartres. François Ier avait promis de lui faire obtenir le chapeau de cardinal; mais un protégé de la duchesse d'Angoulême lui fut préféré. Soit par ressentiment, soit par la force des circonstances, l'évêque de Liége entra, en 1518, dans la ligue de l'Autriche contre la France, et poussa le zèle pour la cause de Maximilien et de Charles Quint jusqu'à combattre son propre frère, Robert de La Marck, qui avait fait la paix avec François Ier. Dans la diète de Francfort, il favorisa par son éloquence l'élection de Charles Quint à l'empire. Ce prince, en récompense, lui donna l'archevêché de Valence, et lui fit obtenir le chapeau de cardinal en 1521. Léon X en accordant à La Marck cette dignité avait aussi un dessein : il voulait l'attacher plus étroitement à la cour romaine et aiguillonner son zèle contre les doctrines que Luther commençait à répandre en Allemagne. Aussi le luthéranisme naissant n'eut point d'ennemi plus actif et plus implacable. Au rapport d'Abraham Bzovius, pour triompher de l'hérésie qui commençait à se manifester à Liége et dans les environs, menaçant à la fois la sécurité de l'Église et de l'État, ce prélat, de concert avec les échevins et autres officiers, établit dans chaque paroisse des hommes d'une doctrine et d'une probité reconnues, ayant pleins pouvoirs de faire des enquêtes et de sévir contre les hérétiques. L'enquête fit découvrir un grand nombre de ces derniers : ils furent punis de l'exil ou de la mort et de la confiscation de leurs biens. On raconte qu'il fit clouer la langue à l'un des théologiens protestants. Il leur défendit, sous les peines les plus sévères, d'ouvrir des écoles et de tenir des assemblées. Tout ce qui de près ou de loin sentait l'hérésie lui était en horreur. Il avait d'abord accueilli avec bienveillance Érasme, qui lui avait dédié sa *Paraphrase* de l'Épître aux Romains; mais il rompit avec ce savant et le regarda comme un *païen* et un *publicain* dès qu'il lui parut favorable aux doctrines nouvelles. Son zèle embrassait l'Europe entière. En 1529 il fut appelé au congrès de Cambrai, où fut conclue la *Paix des Dames*. En 1532 il arma à ses frais un corps de troupes contre les Turcs. Nommé légat *a latere* en 1533, il travailla avec une nouvelle ardeur au rétablissement de la discipline ecclésiastique et à l'extirpation de l'hérésie. Il avait à cet effet convoqué un synode à Liége en 1538. Mais les prêtres, poussés par quelques chanoines dont le prélat avait repris l'incontinence, et par cet esprit d'indépendance qui commençait à souffler sur l'Europe, se retirèrent à Louvain, et se déclarèrent contre l'évêque. La Mark espérait cependant triompher de tant d'obstacles lorsqu'il mourut, après avoir gouverné l'église de Liége pendant trente ans.

F.-X. Tessier.

Chapeauville, *Histoire des Cardinaux*, tom. III, chap. 5 et 6. — Auber, *Histoire des Cardinaux*, III, 381. — Louis Doni d'Attichy, *Flores Cardinalium*, t. III.

La Marck (*Robert II*, comte de), duc de Bouillon, prince de Sedan, mort en 1535, était fils de Robert Ier, tué devant Ivoy, en 1489. Il embrassa le parti de la France contre l'Autriche, et s'unit à son frère Évrard pour combattre Maximilien. Les plus sanglants revers ne purent ébranler sa fidélité. Il accompagna le maréchal Trivulce dans l'expédition de Naples, et reparut en Italie, en 1513, avec le titre de lieutenant général de La Trémouille. Il se trouva, le 6 juin de la même année, à la désastreuse bataille de Navarre, avec deux de ses fils, Fleuranges et Jametz. On lui dit qu'ils sont restés dans un fossé, tout couverts de blessures. Il prend avec lui quelques hommes, perce six lignes de Suisses victorieux, trouve ses deux fils couchés par terre, charge Fleuranges sur son cheval, met Jametz sur celui d'un des siens, et rejoint la cavalerie française, malgré les Suisses qui veulent lui barrer le passage. A la sollicitation d'Évrard, Robert passa plus tard dans le parti de Charles Quint, qu'il abandonna bientôt. S'étant ensuite réconcilié avec François Ier, il envoya un cartel à l'empereur, et entra dans le Luxembourg. La défaite des Français sous les murs de Pavie força François Ier de désavouer la conduite de La Marck, qui, réduit à ses propres forces, se vit chassé de ses États. Ils lui furent rendus en 1526 par le traité de Madrid, où le roi de France n'oublia pas de stipuler les intérêts de son allié.

La Marck (*Robert IV*, comte de), fils de Robert III (*voy.* Fleuranges), obtint le bâton de maréchal en 1547, par son mariage avec une des filles de la duchesse de Valentinois, maîtresse de Henri II. Il contribua en 1552 à la prise de Metz, et fut nommé lieutenant général en Normandie. L'année suivante, chargé de défendre Hesdin contre les Impériaux, il se vit forcé de capituler. Il mourut en 1556.

LA MARCK (*Henri-Robert*, comte DE), fils du précédent, lui succéda dans le gouvernement de Normandie, y favorisa le protestantisme, et ne laissa qu'une fille, qui épousa Henri de La Tour, vicomte de Turenne, dont elle n'eut point d'enfants (1594). F.-X. TESSIER.

De Fleuranges, *Histoire des Choses mémorables arrivées en France, Italie et Allemagne depuis l'an 1503 jusqu'en 1521*, dans le t. XVI de la collection des *Mémoires historiques relatifs à l'histoire de France*. — Mezeral, *Histoire de France*, tom. III.

LA MARCK (*Robert* DE), maréchal de France. *Voy.* BOUILLON.

LAMARCK (*Jean-Baptiste-Pierre-Antoine* DE MONET DE), célèbre naturaliste français, né à Barentin, en Picardie, le 1er août 1744, mort à Paris, le 18 décembre 1829. Huitième enfant d'une famille noble, originaire du Béarn et fixée en Picardie, mais qui n'avait qu'une fortune très-médiocre, Lamarck fut destiné par son père à l'état ecclésiastique, qui était alors la seule carrière ouverte aux cadets de familles nobles, et élevé dans ce but dans l'établissement des jésuites à Amiens. Mais les traditions et les exemples de sa famille lui inspiraient d'autres idées. Son frère aîné était mort à l'assaut de Berg-op-Zoom, l'un des faits militaires les plus célèbres du dix-huitième siècle; deux autres étaient sous les drapeaux. Devenu à l'âge de seize ans, par la mort de son père, libre de choisir sa carrière, il partit, sur un mauvais cheval et suivi d'un pauvre garçon de son village, pour rejoindre en Hanovre l'armée du maréchal de Broglie, muni d'une lettre de recommandation qu'une voisine de campagne lui avait donnée pour M. de Lastic, colonel du régiment de Beaujolais. Il atteignit l'armée la veille de la bataille de Jillingshausen (14 juillet 1761), perdue par suite de la mésintelligence des deux généraux, Broglie et Soubise. Lamarck, dont la mine chétive et enfantine avait fort déplu la veille à M. de Lastic, s'y distingua par un acte de courage, où il montra cette froide résolution qui fut pendant toute sa vie un des traits les plus remarquables de son caractère. Attaché, comme cadet, à une compagnie d'infanterie, il fut pendant une partie de l'action exposé au feu de l'artillerie prussienne : tous les officiers et sous-officiers y périrent; Lamarck, devenu chef de cette petite troupe, s'opposa obstinément à la retraite qui lui était demandée par le plus ancien des quatorze grenadiers qui restaient avec lui, jusqu'au moment où il reçut un ordre exprès du colonel, qui ne lui arriva qu'avec de grandes difficultés. Cette action d'éclat fut remarquée par le général en chef, qui nomma Lamarck officier sur le champ de bataille.

Une circonstance particulière ne tarda pas à interrompre une carrière dont le début était si brillant. Promu lieutenant, il suivit son régiment lorsque la paix fut signée, en 1762. Dans les garnisons de Toulon et de Monaco, un de ses camarades l'ayant soulevé par la tête, cette circonstance détermina chez Lamarck une lésion dans le cou, et le jeune officier fut obligé de se rendre à Paris pour s'y faire soigner. Il avait alors vingt-quatre ans. Cet accident et très-probablement aussi le peu d'attraits qu'offrait à son esprit méditatif la vie désœuvrée des garnisons l'engagèrent à quitter le service pour étudier la médecine. Mais n'ayant pour vivre qu'une rente de 400 livres, il fut obligé provisoirement d'entrer chez un banquier, où il travaillait une partie du jour, tandis que les quelques heures qui lui restaient étaient consacrées à des études scientifiques. Il habitait alors une espèce de mansarde dans le quartier latin, et c'est, disait-il plus tard, ce logement, *plus élevé qu'il n'aurait voulu*, qui lui donna le goût des études météorologiques. Mais tout en s'occupant de ses études médicales, il s'était pris d'un grand attrait pour les sciences naturelles, et principalement pour la botanique. Cette dernière étude n'était pas entièrement nouvelle pour lui, car il l'avait déjà entreprise pendant les loisirs de garnison. Il s'y remit avec cette résolution persévérante qu'il portait en toutes choses, et il ne tarda pas à s'y distinguer d'une manière brillante. Déjà un premier mémoire *Sur les Vapeurs de l'Atmosphère* avait été l'objet d'un rapport très-favorable lu par Duhamel à l'Académie des Sciences. Bientôt un ouvrage de botanique, qui fut en quelque sorte un ouvrage de circonstance, le fit connaître des savants, et même du public, de la manière la plus avantageuse. J.-J. Rousseau avait mis la botanique à la mode. Le goût des herborisations et des herbiers se répandait parmi les gens du monde, et le système artificiel de Linné fournissait aux amateurs le moyen de trouver facilement le nom des plantes; mais cette méthode présentait dans la pratique des difficultés assez grandes. Lamarck pensa que l'on pourrait arriver par des procédés beaucoup plus simples à la solution de ce petit problème. Ayant un jour soutenu cette opinion devant quelques personnes, on le mit au défi de faire mieux que Linné; il accepta le défi, et bientôt il apporta le plan et l'essai d'une méthode que l'on a désignée depuis sous le nom de *méthode analytique* ou *dichotomique*. Elle consiste à poser à l'élève une première question, qui partage les végétaux en deux classes, entre lesquelles il doit choisir d'après un caractère de la plante qui la place nécessairement dans l'une des deux à l'exclusion de l'autre; puis une seconde question, qui partage cette classe choisie en deux autres à l'une desquelles la plante se rapportera; puis une troisième, une quatrième, etc.; de sorte qu'à chaque question le cercle se resserre, jusqu'à ce que la dernière conduise, par cette suite d'exclusions successives, à l'unité cherchée. Bientôt il fit l'application de cette méthode à l'ensemble des plantes de France, et il publia, sous le titre de *Flore française*, un ouvrage où toutes les plantes de France alors

connues étaient décrites, et où l'application de cette méthode permettait d'arriver facilement à la connaissance de chacune d'elles. Du reste, on doit ajouter un fait peu connu, mais dont la preuve se trouve dans le discours préliminaire de l'ouvrage de Lamarck ; c'est que tout en constituant la méthode dichotomique comme méthode de recherche, il se préoccupait beaucoup de la méthode naturelle, qui seule doit faire connaître les véritables rapports des plantes. Il avait essayé de combiner les caractères formés par les organes, à l'aide d'une méthode numérique, comparable à celle qui avait déjà été employée par Adanson ; et il devait en faire l'application à tout le règne végétal dans un ouvrage qui n'a point vu le jour, et qui devait être intitulé *Théâtre universel de Botanique*. Mais si, comme tous les bons esprits de son temps, il se préoccupait du problème de la méthode naturelle, et si l'on doit lui tenir compte des efforts qu'il tenta pour atteindre ce but, il n'eut point la gloire de le résoudre, gloire qui immortalisera à jamais le nom d'A.-L. de Jussieu.

La *Flore française* répondait à l'un des besoins les plus vivement et les plus généralement sentis ; aussi eut-il un succès immense. Sur la demande de Buffon, cet ouvrage fut imprimé aux frais du gouvernement et l'édition entière abandonnée à l'auteur. Bientôt après, la *Flore française* lui ouvrit les portes de l'Académie des Sciences, où il fut nommé à trente-huit ans, en 1779, quoiqu'il ne fût présenté qu'en seconde ligne. La protection de Buffon fut encore pour lui la source de nouveaux succès : elle lui fit confier la mission d'aller à l'étranger visiter les musées et les jardins de botanique. Lamarck visita ainsi la Hollande et une partie de l'Allemagne, et se mit en rapport avec les botanistes les plus éminents de son époque, Gleditsch, Murray et Jacquin. De retour en France, on lui confia la rédaction du *Dictionnaire de Botanique* de l'*Encyclopédie méthodique* (1785), et il rédigea une grande partie de cet ouvrage (15 volumes). Ce travail, fort oublié aujourd'hui, constitua pour Lamarck un titre scientifique d'une grande importance ; car Lamarck y fit connaître, par des descriptions nettes et d'une grande exactitude, un nombre considérable de plantes dont les échantillons étaient contenus dans les herbiers du Muséum et provenaient des voyages scientifiques, si multipliés pendant le siècle dernier. Lorsque Buffon mourut, en 1788, Lamarck entra au Jardin des Plantes, comme adjoint de Daubenton pour la garde du Cabinet et du Jardin du Roi, et il y fut chargé de tout ce qui concerne les herbiers.

Ainsi Lamarck à quarante-cinq ans avait pris parmi les botanistes une position très-honorable, lorsque la révolution française vint l'appeler à de nouvelles destinées. Après le décret de la Convention en date du 10 juin 1793, qui réorganisa le Jardin des Plantes et y fonda douze chaires pour l'enseignement de l'histoire naturelle, les plus anciens botanistes de l'établissement, Jussieu et Desfontaines, furent appelés aux chaires vacantes de botanique ; mais personne n'était désigné pour occuper les deux chaires de zoologie. On les offrit à Geoffroy Saint-Hilaire, alors sous-garde du cabinet depuis huit mois, et qui ne s'était encore occupé que de minéralogie, et à Lamarck. Geoffroy Saint-Hilaire fut chargé de l'histoire des animaux vertébrés, et Lamarck de celle des animaux sans vertèbres. Ces deux savants, bien qu'ils fussent, par leurs études, tout à fait étrangers à l'enseignement dont ils étaient chargés, se mirent résolument à l'œuvre ; et ils ne tardèrent pas à se placer au premier rang parmi les zoologistes. Qu'un jeune homme de vingt ans, comme Geoffroy Saint-Hilaire, inconnu jusque alors, ait accepté, dans l'enthousiasme de la jeunesse, la perspective d'une grande réputation à fonder, cela n'a rien qui nous étonne ; mais qu'un homme comme Lamarck quitte à cinquante ans une carrière où il s'est fait connaître d'une manière brillante, pour en recommencer une nouvelle, avec la chance de ne point égaler ses premiers succès, c'est un acte de courage dont peu de savants seraient capables, et qui nous donne le plus remarquable exemple du courage moral dont Lamarck fut animé pendant toute sa vie. Dans le nouveau Jardin des Plantes tout était à organiser, tout était à créer. Lamarck n'avait pour toute préparation à cet enseignement que quelques notions de conchyliologie, qu'il s'était données pour complaire à son ami le naturaliste Bruguières, dont l'esprit exclusif ne pouvait supporter d'autres conversations que celles qui portaient sur les coquilles. Néanmoins il se mit à l'œuvre, et après quelques mois d'un travail opiniâtre il ouvrait un cours, en juillet 1795. Devenu zoologiste, Lamarck fit pour la partie de la zoologie qu'il devait enseigner ce qu'il avait fait en botanique : il accomplit dans l'histoire des animaux sans vertèbres d'immenses travaux de description et de classification, qu'il continua, avec une ardeur infatigable, jusqu'à la fin de ses jours. Laissant à son aide naturaliste Latreille l'étude de la classe des insectes, il se confina dans l'étude de tous les animaux dont Linné avait fait la classe des vers, et qui n'étaient réunis entre eux jusque alors que par une caractéristique négative. Partant des travaux anatomiques de G. Cuvier, qui avait essayé le premier de débrouiller ce chaos, il contribua, par quelques innovations heureuses, à établir de l'ordre dans cette partie de la zoologie ; en même temps il découvrit un très-grand nombre d'espèces, et établit sur de bons caractères beaucoup de genres. L'ouvrage où il consigna la plupart de ces résultats, et qui fut achevé en 1822, sous le titre d'*Histoire des Animaux sans Vertèbres*, est véritablement classique pour

cette partie de l'histoire naturelle. En même temps Lamarck contribua, plus qu'aucun autre naturaliste de son temps, à la description des coquilles fossiles. On s'était beaucoup occupé pendant le dix-huitième siècle de la *théorie de la Terre*, comme on appelait alors la géologie, et on avait invoqué l'existence des coquilles fossiles pour soutenir telle ou telle théorie. Mais il manquait à cette étude un élément important. Après avoir pendant longtemps considéré ces coquilles comme des jeux de la nature, on avait pensé qu'elles n'étaient autres que des espèces actuellement vivantes. Des savants italiens, comme Bianchi et Soldani, avaient consacré de longues journées à tamiser le sable de l'Adriatique pour y retrouver des coquilles semblables ou au moins analogues aux coquilles fossiles. Lorsque Lamarck aborda l'étude de la zoologie, l'idée des espèces perdues venait à peine de se produire dans la science, et annoncée par Buffon, elle commençait à inspirer les travaux de Cuvier, qui avait entrepris avec ardeur la reconstruction des grands animaux vertébrés. Lamarck entreprit à la même époque, et très-probablement sous l'inspiration des travaux de Cuvier, un travail analogue pour la description et la détermination des coquilles fossiles de la France. Ces travaux, dont l'origine remonte aux premières années de notre siècle, marquent une date dans la paléontologie; car on sait le rôle que la connaissance des coquilles a joué dans la détermination des terrains, rôle manifestement exagéré par les prétentions exclusives de certains paléontologistes, mais qui a été très-certainement une des causes les plus efficaces des immenses progrès que la géologie a accomplis de nos jours.

Mais ces travaux, si importants qu'ils aient été pour la science, ne nous donnent cependant qu'une idée très-inexacte et très-imparfaite de l'œuvre de Lamarck. Comme tous les grands naturalistes, Lamarck avait parfaitement compris que l'histoire naturelle ne peut et ne doit pas se restreindre à l'étude des formes diverses que nous présente l'ensemble immense des êtres vivants; opinion qui abaisserait la science aux proportions d'un simple catalogue descriptif; mais que, partant de ce travail préliminaire comme d'un point de départ indispensable, le savant doit porter ses regards au delà, et chercher à se rendre compte de la cause qui produit toutes ces diversités apparentes. C'est ainsi que Buffon et Linné entendaient l'histoire naturelle; c'est ce que Lamarck essaya de faire, lorsque ses études sur les végétaux et les animaux l'eurent préparé à aborder un pareil sujet. D'ailleurs les tendances mêmes de sa nature morale l'y poussaient d'une façon en quelque sorte irrésistible. Esprit essentiellement réfléchi et méditatif, il avait cherché dès ses premiers pas dans la science à se rendre compte, par le simple effort de sa pensée, de tous les phénomènes physiques, et même aussi de tous les phénomènes moraux qui constituent le monde. De nombreuses publications contiennent l'ensemble de ses idées sur ces matières. Nous devons toutefois le reconnaître, tant qu'il s'agit du monde inorganique, les efforts de Lamarck ne furent généralement pas heureux. Étranger à la méthode expérimentale, la seule qui puisse conduire à la vérité dans les sciences d'observation, Lamarck, dans les idées physiques et chimiques, ne cessa de fermer les yeux aux lumières éclatantes que projetaient alors de toutes parts les découvertes modernes; et les idées qu'il croyait nouvelles, et dont il se faisait une arme pour combattre les théories récentes, n'étaient en réalité que les débris des doctrines de Stahl, que Lavoisier venait de détruire à tout jamais. En même temps il cherchait, avec une persistance incroyable, à déterminer l'influence météorologique de la Lune, persistance qui lui valut de la part de l'empereur une admonition rude et même brutale (1). Cependant, les idées de Lamark, même en pareille matière, ne sont pas toutes aussi vaines que l'on pourrait le croire; et nous voyons que dès 1793 il avait sur les atomes et sur la constitution des corps des notions très-saines, et qui depuis Dalton forment aujourd'hui la base des théories chimiques. Mais en histoire naturelle il n'en fut pas ainsi; là en effet ses observations continuelles l'avaient préparé pour aborder la question. Dans un livre fort remarquable, et publié en 1809 sous le titre de *Philosophie Zoologique*, il réunit et coordonna toutes ses idées sur l'ensemble des phénomènes que présente la nature vivante. C'est dans ce livre qu'il posa pour la première fois d'une manière scientifique le grand problème de la variabilité des espèces. A l'époque où ce livre parut, et avec les idées qui dominaient alors dans la science, c'était faire acte d'une grande hardiesse, et presque de témérité. Cette question n'avait été indiquée jusque là que par Buffon, qui sur la fin de sa vie était arrivé à comprendre que *la nature se prête à des mutations de matière et de forme;* mais personne n'avait fait alors attention à ces paroles de Buffon, qui avaient été oubliées, au milieu de ce discrédit presqu'universel qui atteignit à la fin du siècle dernier les œuvres du

(1) Le fait s'est passé à la présentation d'Arago, qui le raconte dans l'*Histoire de sa jeunesse*. « L'empereur passa à un autre membre de l'Institut. Celui-ci n'était pas un nouveau venu; c'était un naturaliste connu par de belles et importantes découvertes: c'était M. Lamark. Le vieillard présente un livre à Napoléon : « Qu'est-ce que cela? dit celui-ci. C'est votre absurde météorologie, c'est cet ouvrage dans lequel vous faites concurrence à Mathieu Laënsberg, cet annuaire qui déshonore vos vieux jours; faites de l'histoire naturelle, et je recevrai vos productions avec plaisir. Ce volume, je ne le prends que par considération pour vos cheveux blancs. Tenez, » Et il passa le livre à un aide de camp. Le pauvre M. Lamarck, qui, à la fin des paroles brusques et offensantes de l'empereur, essayait inutilement de dire : « C'est un ouvrage d'histoire naturelle que je vous présente, » eut la faiblesse de fondre en larmes. »

grand naturaliste. Elle avait été d'ailleurs singulièrement compromise par les idées bizarres d'un homme étranger à la science, nommé Maillet, dans un livre fort singulier, qu'il publia dans le courant du siècle dernier sous le titre de *Telliamed*, et qui devint surtout célèbre par les plaisanteries de Voltaire. A la première vue on reconnaît entre les idées de Maillet et celles de Lamarck une analogie tellement grande, qu'il est impossible d'admettre que Maillet n'ait pas été le point de départ de Lamarck; mais il y aurait aussi de l'injustice à ne pas voir que Lamarck est parti de ce qui dans Maillet ne semble qu'un jeu d'esprit pour en faire une théorie scientifique. Lamarck a compris que la notion de l'espèce, telle qu'elle est généralement admise, est en désaccord avec les faits, qu'elle conduit à encombrer l'histoire naturelle d'une foule d'espèces nominales, et que la stabilité dont les formes organiques nous paraissent douées n'est qu'une stabilité relative; il a parfaitement compris que l'être vivant peut être modifié sous l'influence de modifications produites par les agents physiques qui constituent les climats. Il est malheureusement à regretter que Lamarck, entraîné par cet esprit logique qui le poussait à suivre jusqu'aux dernières conséquences les principes qu'il avait posés, n'ait pas compris que la question de la variabilité des espèces était, comme toutes les questions d'histoire naturelle, une question d'observation et d'expérience, et qu'il ait compromis le succès d'une bonne cause par des exagérations tout à fait en dehors de la science. Partant de l'idée, assurément juste dans une certaine limite, que l'exercice ou le non-exercice d'un organe contribue à en augmenter le volume, ou bien à le diminuer et à le faire disparaître, Lamarck voit dans les changements d'habitude des animaux la cause de tous leurs changements d'organisation. C'était dépasser le but; d'une part, on combattit ces idées par le ridicule; de l'autre on les accusa d'athéisme. Mais ces idées ont pénétré peu à peu dans la science, et aujourd'hui on commence à comprendre que la question mérite au moins d'être réfutée autrement que par des plaisanteries ou des anathèmes. Nous voyons d'ailleurs aujourd'hui les hommes les plus éminents entrer dans la voie ouverte par Lamarck, et faire de l'idée de la variabilité limitée des espèces le point de départ de leurs théories scientifiques.

La question de l'espèce n'est point d'ailleurs la seule question scientifique que Lamarck ait abordée dans sa *Philosophie Zoologique*. Toutes les questions relatives aux êtres vivants y sont traitées avec une hauteur de vue et une indépendance qui en feront dans tous les temps un des ouvrages les plus remarquables de l'histoire naturelle, quand bien même on n'adopterait pas toutes les idées de l'auteur. Déprécié, au moment de son apparition, par des critiques exagérées et souvent injustes, la *Philosophie Zoologique* a été peu lue; nous croyons qu'il est temps de revenir sur un jugement anticipé et contre lequel les plus grandes autorités de la science moderne, les Blainville et les Geoffroy Saint-Hilaire, ont déjà protesté.

Lamarck porta dans sa vie privée le même caractère que dans la science. Étranger à tout esprit d'intrigue, et complétement privé de cette habileté qui assure les succès du monde, il vécut dans la retraite, uniquement absorbé par le charme de ses études et de ses méditations scientifiques. Bien qu'il n'eût qu'une très-modeste fortune, et qu'il eût à pourvoir aux besoins d'une famille nombreuse (il se maria quatre fois), il sut toujours maintenir son âme à l'abri des séductions de l'ambition, et il refusait, en 1809, une chaire à la Faculté des Sciences nouvellement créée, parce qu'il ne se sentait plus la force de faire les nouvelles études nécessaires pour remplir dignement cette chaire, comme il l'avait fait, vingt-cinq ans auparavant, en acceptant la chaire du Muséum. Devenu aveugle à la fin de ses jours, il trouva dans le dévouement de sa fille aînée un aide intelligent pour ses travaux d'histoire naturelle, qu'il poursuivit jusqu'à son dernier moment.

Voici la liste des principaux ouvrages de Lamarck : *Mémoire sur les Vapeurs de l'Atmosphère*; 1776; — *Flore française, ou description succincte de toutes les plantes qui croissent naturellement en France;* Paris, 1778 et 1795, in-8°; — *Dictionnaire botanique* de l'*Encyclopédie méthodique par ordre de matières;* — *Mémoires de Physique et d'Histoire Naturelle, établis sur des bases de raisonnement indépendantes de toutes séries; avec l'exposition de nouvelles considérations sur la cause générale des dissolutions, sur la matière du feu, sur la couleur des corps, sur la formation des composés, sur l'origine des métaux, et sur l'organisation des corps vivants;* 1797; — *Hydrogéologie;* 1802; — *Annuaire Météorologique, précédé de probabilités acquises par une longue suite d'observations sur l'état du ciel*, etc.; diverses éditions de 1800 à 1812; — *Description des Coquilles fossiles des environs de Paris; Ann. du Mus.* tom. I à VIII, 1802 à 1806; — *Philosophie Zoologique;* 2 vol. in-8°, 1809; — *Histoire des Animaux sans Vertèbres*, 7 vol. de 1815 à 1822; — *Système des connaissances positives de l'homme;* 1821. C. Dareste.

Geoffroy Saint-Hilaire, *Discours prononcé sur la tombe de Lamarck*. — Cuvier, *Éloge de Lamarck*. — Blainville et Maupied, *Histoire des Sciences de l'Organisation*.

LA MARE (*Philibert* de), érudit français, né le 13 décembre 1615, à Dijon, où il est mort, le 16 mai 1687. Issu d'une ancienne famille de robe, il fit d'excellentes études classiques, et fut reçu, en 1637, conseiller au parlement de Bourgogne. Il obtint le titre de citoyen romain, et

Louis XIV le décora de l'ordre de Saint-Michel. Très-versé dans la connaissance de l'histoire et des antiquités, il écrivait fort purement le latin, et entretenait des relations suivies avec les principaux savants de l'époque. Toute sa vie fut consacrée à former une collection des ouvrages relatifs à l'histoire de sa province; un grand nombre de manuscrits lui étaient venus du docte Saumaise. Cette collection, conservée à Dijon jusqu'en 1719, venait d'être vendue à des libraires hollandais lorsque l'abbé de Louvois la fit, par ordre du régent, transporter en grande partie à la Bibliothèque du Roi. On a de La Mare : *De Bello Burgundico MDCXXXVI;* (Dijon) 1641, in-4°; relation de l'invasion de la Franche-Comté par le prince de Condé; Gassendi félicita l'auteur sur ce travail, et l'invita à écrire une histoire générale de la Bourgogne; — *Guijoniorum fratrum Opera et Vitæ;* Dijon, 1658, in-4°; réimpr. dans les *Vitæ selectæ quorumdam eruditissimorum virorum;* Breslau, 1711, in-8°; — *De Vita et Moribus Guilelmi Philandri, epistola ad cardinalem Fr. Barberinum;* Dijon, 1667, in-8° et in-4°; — *Conspectus Historicorum Burgundiæ;* Dijon, 1689, in-4° : catalogue des ouvrages qui ont trait à la Bourgogne, édité par les soins du fils de l'auteur; — *Huberti Langueti Vita;* Halle, 1700, in-12 : vie bien écrite et très-curieuse; — Quinze lettres latines à Nicolas Heinsius, insérées dans les *Epistol. clarorum Virorum* de Burmann, tom. V, et d'autres dans le recueil des œuvres de Gassendi, tom. VI. Parmi ses nombreux manuscrits, dont la liste est donnée par Papillon, nous citerons : *Claudii Salmasii Vita, VII lib. comprehensa,* qui fut corrigée et revue par La Monnoye; — *Recueil de Titres concernant les Ducs de Bourgogne;* — *Gilberti Genebrardi Vita;* — *Vie de Cujas;* — *Mélange de Littérature et d'Histoire* (de 1670 à 1687), 2 vol. in-fol., qui renferment grand nombre d'anecdotes littéraires et de faits curieux. P. L—Y.

' Papillon, *Bibl. des Auteurs de Bourgogne.* — Huet, *Dissertation,* II, 877. — *Menagiana.* — Baillet, *Jugem. des Savants.* — Vigneul-Marville, *Mélanges,* II. — Mabillon, *Iter Burgundicum.* — Le Long, *Bibl. franç.*

LA MARE (*Nicolas* DE), magistrat français, né à Noisy-le-Grand, près Paris, le 23 juin 1639, mort à Paris, le 25 août 1723. Après un voyage en Italie et un séjour assez long à Rome, en 1664, il revint à Paris, où il acheta une charge de procureur au Châtelet, qu'il changea, en 1673, pour celle de commissaire au Châtelet. Il fut commis par le roi en différentes occasions pour découvrir les malversations dans les dépenses des constructions de Versailles; lors des disettes de grains, il fut envoyé comme commissaire du roi dans diverses provinces, où, en apaisant les émeutes populaires, il prit les mesures les plus propres à diminuer les privations. Louis XIV lui témoigna sa satisfaction dans un discours public. Quelque temps après, il lui donna l'intendance de la maison du comte de Vermandois. En 1667, La Mare fut engagé par M. de Lamoignon à faire un ouvrage qui en faisant connaître Paris présentât dans un ensemble méthodique tout ce qui concerne la police d'une grande ville. La Reynie l'encouragea de son côté dans ce travail en lui communiquant tous les documents dont il disposait, en lui faisant ouvrir tous les dépôts publics, et en le présentant à Baluze, qui le mit à même de consulter tous les manuscrits et traités de la bibliothèque de Colbert. Enfin, de La Mare fit paraître en 1707 le 1er volume de son grand ouvrage, qui eut pour titre : *Traité de la Police, où l'on trouvera l'histoire sur l'établissement, les fonctions et les prérogatives de ses magistrats, les lois et règlements qui la concernent, avec une description historique et topographique de Paris et huit plans qui représentent son ancien état et ses divers accroissements; plus un recueil des statuts et des règlements des six corps de marchands et des autres communautés des arts et métiers.* L'ouvrage entier forme 4 vol. in-folio; le 2e parut en 1710, le 3e en 1719, le 4e en 1738. Ce dernier volume a été publié par Leclerc du Brillet, qui avait aidé La Mare, à cause de ses infirmités, pendant les deux dernières années de sa vie. Ses travaux, son peu de fortune et ses infirmités décidèrent le roi à lui accorder une récompense. On eut recours pour cela à un singulier expédient : ce fut d'augmenter d'un neuvième le prix des entrées aux spectacles et pour en faciliter le recouvrement, de l'accorder à l'hôtel-Dieu, à la condition expresse « d'en rendre une somme convenable à M. de La Mare, pour récompense de ses longs services, et pour le dédommager des avances qu'il avait faites pour la composition et l'impression de son traité de la police ». Ce sont les termes de l'ordonnance du roi du 5 février 1716. La part qui lui revint dans ce don fut de 300,000 livres. De La Poix de Fréminville a donné un extrait du *Traité de la Police,* et Desessarts l'a refondu dans son *Dictionnaire universel de Police.* GUYOT DE FÈRE.

Notice sur de La Mare, en tête du 4e vol. du *Traité de la Police.*

LAMARE (*Jean-Baptiste-Hippolyte*), général français, né à Bruxelles, en 1775, de parents français, mort à Fontainebleau, le 12 mai 1855. Entré au service le 1er février 1793 comme sous-lieutenant dans le génie, il fit toutes les campagnes de la révolution aux armées du nord, des Alpes, d'Italie, d'Allemagne, de Prusse, de Pologne et d'Espagne. Lieutenant en 1795, capitaine en 1796, chef de bataillon en 1810, il fut nommé colonel en 1811, en récompense des services qu'il venait de rendre aux deux premières défenses de Badajoz. Fait prisonnier après la chute de cette place, il fut emmené en Angleterre en 1812; l'empereur fit, dit

ou, préparer son évasion, tant il faisait cas de ses services. Lamare fut enfin échangé au mois de novembre, et fit les campagnes de Russie, d'Allemagne et de France en qualité de commandant du génie du cinquième corps. En 1815 il devint colonel du 1[er] régiment de son arme, se trouva à Waterloo, revint sous les murs de Paris, et accompagna son corps derrière la Loire. Licencié d'abord, il fut bientôt rappelé sous les drapeaux, et nommé en 1816 directeur des fortifications à Bayonne, puis à La Rochelle en 1823, et enfin au Havre. Élevé au grade de maréchal de camp en 1832, il fut appelé au commandement du département du Jura, et bientôt après à celui de la Seine-Inférieure. L'âge le fit passer à la section de réserve en 1837; il fut mis à la retraite en 1848, et obtint le commandement militaire du château de Fontainebleau. On a de La Mare : *Relation de la Deuxième Défense de la place de Badajoz en* 1812 *par les troupes françaises contre l'armée anglo-portugaise*; Bayonne, 1821, in-4°, avec plan; — *Relation des Siéges et Défenses de Badajoz, d'Olivença et de Campo-Mayor en* 1811 *et* 1812, *par les troupes françaises sous les ordres du duc de Dalmatie*, Paris, 1825, in-8°; 2e édition, augmentée d'*Observations critiques* et suivie d'un *Projet d'instruction à l'usage des gouverneurs des places fortes*; Paris, 1837, in-8°, avec plans; — *Nouvelles Considérations sur les travaux de défense projetés au Havre*; Paris, 1847, in-8°. L. L—T.

Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des Hommes du Jour*, tome II, 1re partie, p. 375. — *Journal des Débats* du 28 mai 1855. — Bourquelot et Maury, *La Littér. franç. contemp.*

LAMARE-PICQUOT (*N*...), naturaliste et voyageur français, né à Bayeux, vers 1785. Il fonda vers 1815 une maison de pharmacie à l'île de France, à l'époque où cette île passa sous la souveraineté de l'Angleterre, et y acquit une certaine aisance. Le goût des voyages l'entraîna à visiter l'île Bourbon et Madagascar, puis le Bengale et la côte de Coromandel. Émerveillé des nombreuses productions de ces contrées, il vint à Paris pour s'assurer si elles y étaient connues. Ensuite il retourna dans les Indes, visita Calcutta, Bénarès, Chandernagor, Madras et Pondichéry. « Tout en voyageant, dit M. Isidore Bourdon, il réunit pour l'ethnographie, science dont il venait de constater le peu d'avancement en France, tout ce qui lui parut propre à retracer les mœurs et les croyances indiennes, les procédés des arts, les usages, comme aussi les progrès des sciences et de l'industrie; mais l'histoire naturelle eut une part de prédilection dans ses collections. » Revenu à Paris au commencement de 1830, il obtint des rapports sur ses collections à l'Académie des Sciences et à l'Académie des Inscriptions. Pour la zoologie, il avait réuni 855 espèces la plupart peu connues. Il avait fait aussi des observations intéressantes; ainsi il attestait que les serpents boivent; que le *damna* des Indiens, espèce de couleuvre, suce le pis des vaches sans les blesser, et enfin que les serpents pythons couvent leurs œufs à la manière des oiseaux : tout cela a été vérifié depuis. La Société libre des Beaux-Arts fut émerveillée de 200 statues et figurines qu'il possédait. Le gouvernement français n'eut pas les fonds nécessaires pour acquérir ces richesses; le roi d'Angleterre Guillaume IV acheta la collection zoologique pour le British Museum; le roi Louis de Bavière acheta le Panthéon indien pour 70,000 fr. M. Lamare-Picquot déposa ces fonds chez un banquier de Vienne, qui fit faillite peu de temps après, et les perdit. De 1841 à 1847, M. Lamare-Picquot entreprit différents voyages dans l'Amérique septentrionale, d'où il rapporta de nouvelles richesses scientifiques, qui furent examinées par l'Académie des Sciences. Une plante économique qu'il avait trouvée dans les steppes de l'Amérique, et qu'il se proposait d'introduire en France, frappa surtout l'attention de ce corps savant. Cette plante, que les Indiens nomment *tipsina*, les Osages *tangre*, que la science classe dans les légumineuses sous le nom de *psoralea esculenta*, qu'on appelle encore *racine à pain* ou *artorize*, prit le nom de *picquotiane*, du nom de son importateur. La maladie sévissait alors avec intensité sur la pomme de terre; on doutait de pouvoir jamais ramener la culture de cette plante à son état normal, et de tous côtés on cherchait quel végétal on pourrait lui substituer. A la suite d'un premier rapport, quinze jours après la révolution de Février, M. Lamare-Picquot reçut de M. Bethmont, ministre provisoire du commerce, une indemnité de 7,000 fr. et l'ordre de partir dans le courant de mai pour l'Amérique septentrionale afin d'y rechercher les plantes qui ont été signalées par différents botanistes comme pouvant servir à la nourriture de l'homme, telles que l'*apios tuberosa*, le *lewisia recidiva*, le *phalangium quamash* ou *scilla esculenta*, et quelques variétés de *psoralea*. M. Lamare-Picquot alla s'embarquer à Liverpool pour l'Amérique. Arrivé à New-York, le 24 juin, il se dirigea vers l'ouest par la rivière de l'Hudson et le lac Érié jusqu'à Détroit; de là il eut à traverser le Michigan, l'Indiana, en passant par Chicago; puis, après avoir franchi l'Illinois et une partie du Wisconsin, il dut s'approvisionner à Galena, se dirigea vers la partie nord du Mississipi, toucha Saint-Paul pour remonter jusqu'à Mandota, où la rivière Saint-Pierre tombe dans le Mississipi. M. Lamare-Picquot était là le 6 juillet; il y rencontra des peuplades sauvages, qui le forcèrent à rétrograder jusqu'à Saint-Paul, sur la rive gauche du Mississipi. Enfin, le 25 juillet, deux mois après son départ de la France, il pénétrait dans les forêts vierges de l'Amérique, et au bout de quelques jours il se trouvait dans les steppes, but de ses recherches et de son voyage. Les premiers résultats ne répondirent

pas à ses espérances, et ce ne fut que sur les rives du *Lac qui parle*, du 6 au 11 août, qu'il put faire d'amples récoltes de *psoralea* et d'*apios*, plantes qui, à son grand déplaisir et contre ses attentes, étaient la plupart dépourvues de graines. Il dut, en conséquence, rapporter ces plantes utiles plongées dans la terre humide où elles croissent, attention qui avait le double but de les conserver vivantes et de fournir un échantillon de l'espèce de terrain qui leur convient. Il rapporta avec lui neuf caisses pleines. Il était au Hâvre le 22 novembre 1848, ramenant des plants de *psoralea* et d'*apios*, ainsi que des graines de picquotiane. Ces plantes croissant dans un climat très-rude devaient être, selon lui, d'un acclimatation facile. L'*apios*, qu'on connaissait déjà en Europe, et qu'on y a quelquefois cultivé, a de la prédilection pour les plaines humides et pour les marais. La picquotiane, au contraire, se plaît au sommet des collines et prospère dans les bruyères : il ne lui faut ni humidité ni engrais. La racine de la picquotiane, espèce de tubérosité conique, contient 80 pour 100 de matière amidonnée ou nutritive, tandis que la pomme de terre n'en renferme que 23 à 24 parties pour 100. Cette racine porte une courte tige ligneuse de quelques centimètres Les essais de culture qu'on en a faits sont loin d'avoir complétement réussi. Heureusement la disparition de la maladie de la pomme de terre fait aujourd'hui moins sentir l'utilité de ses succédanées.

On a de M. Lamare-Piquot : *Mémoire sur un cas de chirurgie*; Caen, 1827, in-8°; — *Observations faites sur le Choléra-Morbus dans l'Inde, au Bengale et à l'Ile de France; son invasion dans cette colonie; ravages qu'il y produisit; essais multipliés pour combattre son intensité; des résultats heureux obtenus par des médecins distingués de cette île, et des moyens hygiéniques proposés pour éviter l'infection*; Paris, 1831, in-8°; — *Réponse pour servir de réfutation aux opinions et à la critique du rapport de M. Constant Duméril sur mon Mémoire concernant les Ophidiens, lu à l'Académie des Sciences, le 5 mars 1832; suivie d'une relation de chasse dans les îles des bouches du Gange*; Paris, 1835, in-8°.

L. L—T.

Gaudichaud, *Rapport à l'Académie des Sciences*; 1849. — Isid. Bourdon, dans *L'Universel*; 1849, p. 387, et dans le *Dict. de la Convers.* — Bourquelot et Maury, *La Littér. Franç. contemp.*

LA MARMORA (*Charles* FERRERO, marquis DE), prince DE MASSERANO, général sarde, né en 1788, mort en décembre 1854. Sa famille est une des plus illustres du Piémont. Son père, Célestin, marquis de La Marmora, épousa Raffaela Argentero, comtesse de Brézé, dont il eut plusieurs enfants. Charles, l'aîné, fit ses premières armes dans la cavalerie française, de 1806 à 1813. Lieutenant général et sénateur du royaume de Sardaigne, il accompagna le roi Charles-Albert en qualité de premier aide de camp pendant les campagnes de 1848 et 1849.

L. L—T.

Duc de Dino, dans le *Dict. de la Convers.*

* **LA MARMORA** (*Albert* FERRERO, comte DE), général et naturaliste sarde, frère du précédent, né en 1789. Il commença sa carrière militaire dans les armées françaises. Nommé major général en 1840, et sénateur en 1848, il fut chargé par le roi Charles-Albert du commandement des troupes piémontaises venues au secours de Venise, et contribua à l'organisation des milices vénitiennes. Promu au grade de lieutenant général en 1849, il fut nommé commissaire extraordinaire et commandant militaire dans l'île de Sardaigne, inspecteur des mines de la Sardaigne, membre de l'Académie royale des Sciences de Turin, directeur de l'école de marine de Gênes, etc. Après la guerre de Crimée, il proposa au sénat de voter quelques mots d'admiration et de regret pour les braves qui avaient succombé dans cette campagne. On a de lui : *Voyage en Sardaigne, ou description statistique, physique et politique de cette île, avec des recherches sur ses productions naturelles et ses antiquités*; Paris, 1826, in-8°; 2e édit., Paris, 1839-1840, 2 vol. in-8°, avec atlas. Il a donné en français dans les *Mémoires de l'Académie de Turin*: *Détermination et description des différences de l'âge de l'aigle Bonelli* (1re série, tome XXVII, 1834); et *Observations géologiques sur les deux îles Baléares Majorque et Minorque, faites en décembre 1833 et janvier 1834* (tome XXVIII, 1835). Il a en outre publié différents mémoires en italien sur la numismatique et l'histoire naturelle.

L. L—T.

Duc de Dino, dans le *Dict. de la Convers.* — Quérard, *La France Littéraire.* — Bourquelot et Maury, *La Littér. Franç. contemp.*

LA MARMORA (*Alexandre* FERRERO, chevalier DE), général sarde, frère des précédents, né en 1799, mort en Crimée, en juin 1855. En 1836 il organisa le corps des *bersaglieri*. Major général en 1848, il se signala par sa valeur dans la guerre pour l'indépendance italienne. Le 8 avril 1848 il fut blessé d'un coup de feu à la bouche au premier combat de Goito. L'année suivante il fut nommé chef de l'état-major général de l'armée. En 1855, il accompagna son frère Alphonse en Crimée, à la tête de la deuxième division du corps expéditionnaire sarde. Il mourut presque en arrivant, à la suite d'une courte maladie.

L. L—T.

Duc de Dino, dans le *Dict. de la Convers.*

* **LA MARMORA** (*Alphonse* FERRERO, chevalier DE), général sarde, frère des précédents, né à Turin, le 18 novembre 1804. Entré à l'académie militaire de sa ville natale en 1816, il y fit de brillantes études, et en sortit en 1823 pour entrer dans l'artillerie avec le grade de lieutenant. Devenu adjudant major, il s'occupa de l'équitation, de la gymnastique, du tir, et orga-

nisa des écoles normales pour les sous-officiers. Capitaine en 1831, il visita les établissements militaires de l'Europe et de l'Orient, et fut chargé plusieurs fois de la remonte. En 1845 il devint major (chef d'escadron). Pendant la guerre de 1848, il se signala aux affaires de Monzambano, Borghetto, Valleggio, Peschiera et sur les hauteurs de Pastrengo. Choisi pour chef d'état-major par le duc de Gênes, il devint colonel le 3 juin 1848, et fut envoyé en France par le président du conseil Alfieri pour « chercher *un général* ». Il a raconté à la tribune du parlement sarde comment sa mission échoua : on lui avait donné seulement trois heures pour partir ; mais le général Cavaignac exigea des lettres de créance, qui mirent dix jours à arriver. L'armée sarde était sans général ; elle n'avait pas confiance dans ses officiers. Quinze jours s'étaient écoulés. Le maréchal Bugeaud paraissait disposé à accepter ; Cavaignac s'y opposa, mais il laissait les autres généraux désignés par le ministre sarde libres d'accepter ; un d'eux refusa en disant qu'il avait vu un rapport au chef du pouvoir exécutif dans lequel on disait que le Piémont n'avait pas 12,000 hommes de bonnes troupes. Enfin, dans une dernière entrevue, le général Cavaignac aurait dit à M. de La Marmora après beaucoup de détours, à ce qu'il rapporte : « Nous ne voulons pas nous brouiller avec l'Autriche pour vous faire plaisir. » Nommé major général (général de brigade), le 27 octobre, M. de La Marmora fut chargé du portefeuille de la guerre dans le ministère Perone ; il quitta ce poste le 15 novembre. Le 2 février 1849 Gioberti le lui confia de nouveau ; mais sept jours après il s'en démit pour aller prendre le commandement de la sixième division militaire, campée à la frontière de Toscane, sur les bords de la Magra. Cette division devait rétablir le grand-duc dans ses États, rallier les troupes toscanes et attaquer les Autrichiens par les Apennins ; mais on renonça à ce projet, et à la reprise des hostilités M. de La Marmora reçut l'ordre de pénétrer en Lombardie par le duché de Modène. Il était parvenu à Casteggi lorsqu'il apprit le désastre de Novare et l'insurrection de Gênes. Aussitôt il fit retourner ses troupes, et s'avança à marches forcées contre cette ville. En route, il apprit sa nomination au grade de lieutenant général avec le titre de commissaire extraordinaire à Gênes. Un hardi coup de main le rendit maître de trois forts et de l'importante position de Santo-Benigno. Quelques jours après les troupes royales entrèrent dans la ville. Quand la tranquillité fut complétement rétablie à Gênes, le roi Victor-Emmanuel nomma M. de La Marmora ministre de la guerre, le 2 novembre 1849, charge qu'il ne cessa de remplir que pour prendre le commandement en chef du corps expéditionnaire que la Sardaigne envoya en Crimée rejoindre les troupes alliées de la France, de l'Angleterre et de la Turquie au mois d'avril 1855. Il y fit preuve de grands talents militaires, se défendit bravement contre les Russes à l'affaire de Traktir, et contribua avec son corps à la prise de la tour Malakof. Au mois d'avril 1856, il fut nommé général d'armée, dignité militaire la plus élevée en Sardaigne. En annonçant la fin de la guerre à l'armée sarde, il dit dans une proclamation : « La paix brise nos espérances de gloire ; mais nous nous consolerons par la pensée que nos services ont été appréciés par les généraux alliés et qu'ils ne seront pas perdus pour notre patrie. » Redevenu ministre de la guerre à son retour, il proposa d'élever par souscription un hôtel des invalides sur les terrains qui lui étaient offerts comme récompense nationale par le parlement.

L. Louvet.

Duc de Dino, dans le *Dict. de la Convers.* — *Opinions* du 18 avril 1838.

LAMARQUE (*Maximilien*, comte), général et homme politique français, né à Saint-Sever, le 22 juillet 1770, mort à Paris, le 1er juin 1832. Son père, procureur du roi à la sénéchaussée de Saint-Sever, fut envoyé par sa province aux états généraux qui formèrent l'Assemblée constituante. A la révolution le jeune Maximilien venait de terminer ses études ; il embrassa avec chaleur les idées nouvelles, et s'enrôla en 1791 comme volontaire dans un bataillon des Landes. Envoyé sur la frontière d'Espagne, il atteignit promptement le grade de capitaine, et fit partie de la fameuse colonne infernale que commandait La Tour d'Auvergne (*voy.* ce nom). A la tête de deux cents hommes, il s'empara de Fontarabie (1794), après avoir passé la Bidassoa sous un feu meurtrier : dix-huit cents prisonniers et quatre-vingts pièces de canon restèrent dans ses mains. En récompense de ce haut fait, il fut chargé de porter à la Convention les drapeaux pris sur l'ennemi ; il reçut le grade d'adjudant général, et la Convention déclara, par un décret spécial, qu'il avait bien mérité de la patrie. La paix ayant été conclue avec l'Espagne, Lamarque passa à l'armée du Rhin ; il y servit sous les ordres de Moreau et de Dessoles, et fut nommé général de brigade en 1801. Il se distingua surtout aux batailles d'Engen, de Mœskirch et de Hohenlinden. Après la paix de Lunéville, il obtint un commandement dans le corps d'armée du général Leclerc, qu'il ne suivit pourtant pas à Saint-Domingue. Employé ensuite à la grande armée, il prit part à la bataille d'Austerlitz, et alla rejoindre en Italie l'armée qui devait envahir le royaume de Naples. Une avalanche l'engloutit lorsqu'il traversait le Tyrol ; mais il fut retiré vivant de dessous les neiges. Une bande de brigands, commandée par Fra-Diavolo, attaqua ensuite sa faible escorte : il se jeta vaillamment sur elle, et se fit jour à travers cette troupe. Peu de jours après, il contribua à la prise de Gaëte. En 1807 Lamarque remporta d'importants succès sur les Anglais et sur les bandes de malfaiteurs qui avaient su rendre leur cause nationale. Le roi Joseph le choisit pour aide de camp ; mais comme il aurait fallu perdre la qualité de français, La-

marque refusa ; il accepta seulement le poste de chef d'état-major des troupes françaises au service de ce prince. Le 6 décembre 1807, l'empereur lui conféra le grade de général de division. Murat, ayant succédé à Joseph Napoléon sur le trône de Naples, en 1808, résolut de s'emparer de Caprée, que les Anglais avaient surnommée *le petit Gibraltar*. Lamarque fut chargé de cette opération au mois d'octobre, avec une troupe de seize cents soldats d'élite. Hudson Lowe commandait cette place. Lamarque trouva, après une navigation périlleuse, un point de débarquement entre des rochers inaccessibles. En attachant des échelles au bout les unes des autres, il parvint à un talus foudroyé par l'artillerie anglaise, réussit à s'y maintenir, et, se jetant à la baïonnette sur un détachement anglais, il lui fit rendre les armes après un combat acharné. Le fort d'Anacapri fut enlevé à l'assaut. Pour prendre Caprée, il fallait descendre un escalier à pic sur des précipices sous le feu de l'artillerie. Les troupes de Lamarque tentèrent cette descente ; deux grosses pièces furent amenées de Naples : placées au-dessus du fort, elles le foudroyèrent, et une batterie élevée sur la côte ouvrit une brèche ; la ville se rendit alors, et Hudson Lowe emmena la garnison. La flotte anglaise arriva trop tard. Salicetti, ministre du roi Joachim, étant venu visiter Caprée, écrivit à ce prince : « J'y suis, et j'y vois les Français ; mais je ne puis comprendre comment ils y sont entrés. » En récompense, le roi de Naples donna à Lamarque un domaine considérable, que ce général perdit à la paix générale.

Peu de temps après, l'empereur mit Lamarque à la tête d'une division de l'armée commandée par le vice-roi d'Italie. Au début de la campagne de 1809, cette armée, surprise, subit quelques échecs ; mais Lamarque reprit l'avantage à Villa-Nova, sur la Piave, à Oberlitz, et surtout à Laybach, où il fit cinq mille prisonniers et enleva soixante-cinq pièces de canon. L'armée d'Italie s'étant réunie à celle que Napoléon commandait sur le Danube, Lamarque passa sous les ordres de Macdonald, et se distingua notamment à Wagram, où il eut quatre chevaux tués sous lui. Il fut ensuite envoyé à Anvers, où les Anglais avaient tenté de débarquer ; mais le roi Joachim, voulant tenter une expédition contre la Sicile, redemanda le *preneur de Caprée*. Lamarque lui fut rendu ; le roi l'employa dans la Calabre soulevée. Après quelques courses insignifiantes dans ce pays, Lamarque fut appelé en Espagne. Il se fit remarquer aux combats d'Atta-Julia, de Riponil, de Bagnolas et de la Salud. Lorsque l'armée française dut évacuer ce pays, il fut chargé du commandement de l'arrière-garde.

A la première restauration, Lamarque fut fait chevalier de Saint-Louis ; mais on le laissa sans emploi. Un jour le comte de Blacas le félicitait du repos dont il allait jouir sous le nouveau gouvernement : « Nous n'appelons pas cela du repos, répondit-il ; c'est une halte dans la boue. » A son retour de l'île d'Elbe, l'empereur nomma Lamarque commandant de Paris, puis il lui confia une division de l'armée du nord, et enfin l'envoya dans l'ouest comme général en chef dès que la Vendée menaça de remuer. Ses instructions étaient sévères : il devait mettre à prix la tête des chefs, faire fusiller les insurgés qui tomberaient dans ses mains, briser les cloches, prendre des otages. Lamarque fut loin de suivre ces ordres impitoyables. Il publia une proclamation par laquelle il excitait les Vendéens à abandonner ceux dont la présence « leur fut toujours funeste » ; il força les parents des révoltés qui se trouvaient à Angers à quitter cette ville, et avant de passer la Loire il écrivit aux chefs des Vendéens, le 9 juin : « Je ne rougis pas de vous demander la paix, parce que dans les guerres civiles la seule gloire est de les terminer... L'aspect d'un champ de bataille où l'on ne voit que des Français déchire l'âme. » On lui avait promis des forces considérables, et il ne reçut que quelques bataillons, mais des troupes de choix ; il eût pu disposer d'un grand nombre de gardes nationaux : il ne les employa pas, parce qu'il savait que dans une telle guerre l'ordre et l'obéissance l'emportent sur le nombre. Il manœuvra avec lenteur et circonspection, ménageant autant les personnes que les propriétés, maintenant la plus sévère discipline parmi ses soldats et traitant avec douceur les prisonniers et les blessés. Un assassin lui tira un coup de fusil à bout portant sans l'atteindre : Lamarque lui fit grâce de la vie. Il s'était mis en campagne avec trois mille hommes. Il rejoignit le général Travot, qui en avait autant, du côté de Machecoul et de Challans, et avec ce petit nombre d'hommes il se porta dans le Bocage, au milieu des forces vendéennes. Il battit l'armée royale en plusieurs rencontres. Louis de Larochejaquelein périt au combat des Nattes. A La Roche-Servière Lamarque trouva le moyen de terminer la campagne d'un seul coup par une victoire au moment même où Napoléon allait abdiquer. Sapinaud, qui commandait en chef les Vendéens, accepta la paix ; elle fut signée à Chollet, le 26 juin 1815. Quelques chefs refusèrent de se soumettre ; mais le pays était pacifié ; quelques royalistes témoignèrent même à Lamarque le désir de se réunir à ses troupes pour combattre sous ses ordres comme Français afin de s'opposer à toutes tentatives des puissances étrangères qui auraient pour but de démembrer la France. La chambre des représentants des Cent Jours en apprenant la pacification de la Vendée déclara que le général Lamarque avait bien mérité de la patrie. Napoléon, à Sainte-Hélène, s'exprimait ainsi : « Les généraux qui semblaient devoir s'élever étaient Gérard, Clausel, Foy, Lamarque, etc. C'était mes nouveaux maréchaux.... Lors des dernières insurrections de la Vendée, le général Lamarque, que j'y avais envoyé au fort de la crise,

y fit des merveilles et surpassa mes espérances. »

L'autorité royale ayant été rétablie, Lamarque se soumit, et fit arborer la cocarde blanche à ses troupes. Son nom fut néanmoins placé sur la liste des personnes exceptées de l'amnistie par l'article II de l'ordonnance du 24 juillet 1815, et qui furent obligées de sortir du royaume en vertu de la loi du 12 janvier 1816. Il chercha alors un refuge en Belgique. Un ministre du roi des Pays-Bas lui intima l'ordre de quitter Bruxelles, où « sa présence pouvait troubler l'ordre public, » et lui assigna la ville d'Amsterdam pour séjour. Là le général Lamarque s'occupa de l'éducation de son fils, et partagea son temps entre des travaux littéraires et la peinture, qu'il cultiva toujours avec succès. Pour se défendre contre les calomnies qui le poursuivaient en exil, il écrivit quelques brochures, qui par leur diction piquante et satirique, leur style vigoureux et élevé, rappelaient les Mémoires de Beaumarchais. En même temps Lamarque écrivit au roi pour demander la fin de son exil; il l'obtint le 20 octobre 1818. Quoique rétabli sur le cadre des lieutenants généraux, il fut mis en disponibilité. Retiré à Saint-Sever, il continua ses études littéraires. Il se mit bientôt sur les rangs pour la députation; enfin il fut élu, le 23 décembre 1828, par le collége de Mont-de-Marsan. Le ministère Polignac le mit bientôt après à la retraite. Une nouvelle carrière s'ouvrit alors au général patriote. Membre du parti libéral, il figura naturellement parmi les Deux-cent-vingt-et-un. La révolution de Juillet ne le fit guère sortir de son opposition. Le ministère de Laffitte lui-même, arrivé, disait-il, trop tard au pouvoir et se croyant obligé de continuer la politique de ses prédécesseurs, n'eut pas son appui. Il lui demandait la réunion de la Belgique à la France, et s'indignait qu'on se crût obligé de respecter les traités de 1815. Il se déclara ouvertement en faveur des Polonais, excitant les murmures de la majorité en s'indignant de ce que quelques membres voulussent la *paix à tout prix*. Un propos qui lui échappa et que le général Sebastiani, son collègue, prit pour une injure personnelle, amena une rencontre entre eux; mais elle n'eut aucune suite fâcheuse. Lamarque se prononça contre l'hérédité de la pairie, et demanda une forte organisation de la garde nationale mobile. Cependant dès qu'on avait conçu quelque crainte d'une insurrection en Vendée, le ministère avait donné le commandement des départements de l'ouest au général Lamarque. Casimir Périer, qui trouvait en lui un de ses plus énergiques adversaires politiques, le lui fit enlever. Réélu en 1831, Lamarque s'occupa plus particulièrement des questions étrangères. Il prit surtout avec chaleur la défense des Polonais, rappelant les promesses qu'on leur avait faites et s'opposant de toutes ses forces aux mesures de sûreté qu'on proposait contre eux à la sanction des chambres : « Ah! dit-il alors, si ceux qui les proposent, ces mesures, avaient éprouvé les tourments de l'exil, s'ils savaient tout ce que l'on souffre quand on a été arraché à sa famille, aux amis de l'enfance, aux lieux qui nous virent naître, à cette patrie qu'on chérit encore plus quand elle est absente, ils ne voudraient pas ajouter une douleur à tant de douleurs et jeter une goutte d'absinthe dans ce vase d'amertume. » Attaqué, le 9 avril 1832, de l'épidémie cholérique qui ravageait la France, il signa d'une main défaillante le compte rendu de l'opposition, et expira bientôt après. Tout le monde rendait justice à son grand caractère et à la bonne foi de ses opinions. Casimir Périer l'avait précédé de quelques jours dans la tombe; les journaux ministériels avaient profité de l'affluence qui se pressait à ses obsèques pour soutenir que la France était sympathique à ses idées gouvernementales; l'opposition imagina de faire servir les funérailles du général Lamarque à une manifestation contraire. Lamarque avait exprimé le désir d'être inhumé dans le département des Landes : son convoi, parti le 5 juin, vers les dix heures du matin, de la rue du faubourg Saint-Honoré, devait s'arrêter au pont d'Austerlitz, d'où son corps, placé sur une chaise de poste, devait partir pour sa destination. Des symptômes alarmants se manifestèrent sur les boulevards, pendant le passage du convoi funèbre. Lorsque le char arriva au pont d'Austerlitz, des discours furent prononcés. Le général La Fayette finissait le sien en invitant le peuple à la tranquillité; mais aussitôt un drapeau rouge fut déployé, les harnais de la chaise de poste furent coupés et des cris : *Au Panthéon!* se firent entendre. Le général Excelmans, qui repoussa le drapeau rouge, fut insulté. L'intervention des troupes permit cependant au convoi de partir par le boulevard de l'Hôpital, et le pont d'Austerlitz fut barré. Pendant ce temps le général La Fayette avait gagné le quai Morland et était monté dans une voiture. Le peuple, l'ayant reconnu, voulut dételer et le traîner en triomphe Des dragons se montrèrent; on leur jeta des pierres; des coups de feu furent tirés et une charge eut lieu : le général passa, mais de tous côtés on courut aux armes. Les petits postes de la ville furent vivement désarmés, une manufacture d'armes établie dans le quartier Popincourt fut pillée, et la soirée se passa à construire des barricades. La garde nationale s'était réunie aux Tuileries, où elle bivouaqua. Le roi Louis-Philippe accourut de Saint-Cloud, et visita les bivouacs pendant la nuit. Le 6 au matin l'insurrection était concentrée dans les quartiers dont l'église Saint-Merry est le centre. La place des Victoires avait été enlevée le 5 au soir; dans la nuit, à quatre heures même du matin, le passage du Saumon était tombé au pouvoir des troupes; le Petit Pont avait été pris aux insurgés par des gardes nationaux; le matin du 6, le général Schramm enleva les barricades du faubourg Saint-Antoine. A midi Louis-Phi-

lippe sortit des Tuileries à la tête d'un brillant état-major; il parcourut les boulevards et les quais, où la troupe de ligne et la garde nationale étaient échelonnées. Le passage du roi excita un enthousiasme général; il fut même salué par les insurgés logés derrière la barricade la plus avancée vers le bord de l'eau. Dès que le roi fut rentré, les barricades de Saint-Merry, opiniâtrément défendues et qui avaient résisté toute la matinée aux diverses attaques tentées contre elles, furent emportées, et la prise de l'église Saint-Merry mit fin à cette horrible lutte, qui coûta, selon les rapports officiels, cinquante-cinq morts et deux cent quarante blessés à l'armée, dix-huit morts et cent quatre blessés à la garde nationale, et quatre-vingt-treize morts et deux cent quatre-vingt-onze blessés aux insurgés. A la suite des troubles, une ordonnance royale mit Paris en état de siége et un conseil de guerre fut saisi du jugement des individus arrêtés. Mais la cour de cassation, sur la plaidoirie de M. Odilon Barrot, décida que la charte ne permettait pas d'enlever des citoyens à leurs juges naturels, qui étaient le jury, et le procès des insurgés de juin fut renvoyé devant la cour d'assises, quoique la cour royale se fût d'abord déclarée incompétente. Quelques condamnations à mort furent prononcées, mais aucune ne fut exécutée. Les Écoles Polytechnique et d'Alfort, dont une partie des élèves, bravant la consigne, s'étaient échappés pour assister au convoi du général Lamarque, avaient été licenciées, ainsi que l'artillerie de la garde nationale, généralement hostile au gouvernement de Juillet, et les mesures de rigueur redoublèrent vis-à-vis des réfugiés étrangers.

On a du général Lamarque : *Défense de M. le lieutenant général Max. Lamarque, compris dans l'ordonnance du 24 juillet* 1815; Paris, 1815, in-8°; — *Réponse au lieutenant général Canuel;* Paris, 1818, in-8°; — *Nécessité d'une armée permanente, et projet d'une organisation de l'infanterie plus économique que celle qui est adoptée en ce moment;* Paris, 1820, in-8°; — *Mémoire sur les Avantages d'un Canal de navigation parallèle à l'Adour, considéré sous le rapport agricole, commercial et militaire;* Paris, 1825, in-8°; — *De l'Esprit Militaire en France; des causes qui contribuent à l'éteindre; de la nécessité et des moyens de le ranimer;* Paris, 1826, in-8°; — *Notice sur la Vie de Basterrèche, des Basses-Pyrénées*, imprimée en tête d'un *Choix de Discours de ce député;* Paris, 1828; — *La Vérité tout entière sur le Procès d'un maréchal de France, pétition patriotique adressée à la chambre des députés pour la translation des cendres du maréchal Ney au Panthéon;* Paris, 1831, in-8°; — *Souvenirs, Mémoires et Lettres du général Max. Lamarque, publiés par sa famille;* Paris, 1835, 1836, 3 vol. in-8°. Lamarque a donné des articles militaires à l'*Encyclopédie moderne* et au *Journal des Sciences Militaires*.

Un petit-fils du général Lamarque, *Maximilien* Lamarque, élève en droit de la faculté de Paris en 1848, s'engagea dans la garde nationale mobile, devint lieutenant au 19e bataillon, et fut blessé en juin et décoré de la croix d'Honneur.

L. LOUVET.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — Legeyt, dans le *Dict. de la Conversation.* — C. Mullié, *Biogr. des Célébrités Militaires des armées de terre et de mer de* 1789 *à* 1850. — L. Blanc, *Hist. de Dix Ans.* — *Moniteur*, 1828 à 1832.

LA MARRE (*Guillaume* DE), théologien anglais, vers l'année 1285. Il appartenait à l'ordre des Frères Mineurs, et, suivant Luc Wadding, il enseignait à l'école d'Oxford. Or, autant l'école d'Oxford était alors jalouse de l'école de Paris, autant les religieux de Saint-François portaient envie aux religieux de Saint-Dominique. Il ne faut donc pas s'étonner de voir Guillaume de La Marre écrire contre saint Thomas, censurer sa philosophie au nom de la science, réprouver sa théologie au nom de la foi. L'ouvrage principal ou du moins le plus connu de Guillaume de La Marre a pour titre : *Reprehensorium, seu Correctorium fratris Thomæ*, et le contenu du libelle répond à son titre. Il a fourni la matière d'une vive réfutation au célèbre Egidio Colonna, *Ægidius Romanus*. L'opuscule de ce fervent et intelligent thomiste est intitulé : *Defensorium, seu Correptorium correctorii*. Luc Wadding attribue encore à Guillaume de La Marre les ouvrages suivants : *Super Mag. Sentent. libri IV;* — *Lecturæ Scholasticæ Lib. I;* — *Defensorium B. Bonaventuræ;* — *Additiones in librum eumdem;* — *De Arte Musicali Liber I;* — *Quodlibeta Sophistica*. Nous trouvons, enfin, dans le catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Troyes la mention d'un sermon qui porte le nom de ce docteur; c'est un sermon sur l'apôtre saint Pierre.

B. H.

Wadding, *Script. ord. Minor.* — B. Hauréau, *Philos. Scolastique*, t. II, p. 231.

LA MARTELAYE (*N.*), philosophe français, au dix-septième siècle. On a bien peu de renseignements sur cet écrivain, et tous ses ouvrages paraissent inédits. Nous en indiquerons quelques-uns, qui se trouvent à la Bibliothèque impériale : un fragment intitulé *Règle d'argumenter*, dans le num. 8211 de l'ancien fonds français; des extraits de ses *Topiques*, dans le num. 8212 du même fonds; — *Douze Questions sur la nature de l'étant*, et l'*Analyse d'un discours sur la Pauvreté*, dans le num. 7491 du même fonds. La Martelaye suit, dans sa manière de philosopher, la méthode abandonnée par Descartes : c'est, à proprement parler, un thomiste qui expose en français ces subtiles distinctions qui sont la matière commune de l'argumentation scolastique. A ce titre il mérite d'être signalé, car il n'a pas eu beaucoup d'imitateurs.

B. H.

Documents inédits.

LA MARTELIÈRE (*Jean-Henri-Ferdinand*), littérateur et auteur dramatique français, né le 14 juillet 1761, à Ferrette (Haute-Alsace), mort le 17 avril 1830, à Paris. Il appartenait à une ancienne famille allemande, chez laquelle certaines charges de magistrature étaient héréditaires, et qui avait francisé son nom, SCHWINGDENHAMMER (*brandis le marteau*). Après avoir fait ses études en Allemagne, où il eut Schiller pour condisciple, il se mit à voyager, et vint ensuite s'établir à Paris pour s'y livrer à son goût pour les travaux littéraires. Son œuvre de début, *Robert, chef de brigands*, drame imité des *Brigands* de Schiller, et terminé en 1786, ne put être mis à la scène que le 8 mars 1792; du théâtre du Marais il fut, l'année suivante, apporté au théâtre de la République par Baptiste aîné, qui s'y était fait applaudir, et continua d'attirer la foule pendant plusieurs mois. On prétend que sous le Directoire il refusa, par scrupule de conscience, d'accepter à l'étranger des fonctions qui avaient pour but de « spolier les peuples vaincus ». Au commencement de l'empire, il se montra moins difficile peut-être, à cause de sa modique position de fortune; il entra dans l'administration centrale des droits réunis, devint sous-chef de bureau et contrôleur extraordinaire, et prit sa retraite en 1823, avec une pension de 2,400 francs. Les principales pièces de La Martelière sont : *Les trois Amants*, comédie en trois actes et en vers; 1791; — *Le Tribunal redoutable, ou la suite de Robert, chef de brigands*, drame en cinq actes et en prose, qui eut presque autant de succès que *Robert*; 1793; — *Les Trois Espiègles, ou les arts et la folie*, comédie en trois actes et en prose; an VI (1798); — *Le Testament, ou les mystères d'Udolphe*, drame en cinq actes; an VI (1798); — *Gustave en Dalécarlie, ou les mineurs suédois*, trait historique en cinq actes et en prose; 1803; — *Les Francs-Juges, ou les temps de barbarie*, mélodrame en quatre actes, qui fut un des grands succès de l'Ambigu; 1807; — *Le Mari sans caractère, ou le bonhomme*, comédie en cinq actes et en vers; 1808; — *Pierre et Paul, ou une journée de Pierre le Grand*, comédie en trois actes et en prose, jouée à l'Odéon; 1814; — *Le Prince d'occasion, ou le comédien de province*, opéra comique en trois actes; 1817; — *Fiesque et Doria, ou Gênes sauvée*, tragédie en cinq actes, imitée de Schiller; 1824. Dans ces diverses productions, La Martelière fait preuve d'une imagination fertile et d'une certaine connaissance des effets dramatiques, il trouve des situations pleines d'intérêt; mais son style est trop négligé, et ses caractères sont faiblement accusés. On a encore de lui : *Théâtre de Schiller*; Paris, 1799, 2 vol. in-8° : traductions des drames *L'Amour et l'Intrigue*, *La Conjuration de Fiesque*, *Don Carlos* et d'*Abellino*, tragédie de Tschokke. — *Les Trois Gil Blas, ou cinq ans de folie, histoire pour les uns et roman pour les autres*; ibid., an X (1802); 1809 4 vol. in-12, fig.; — *Fiorella, ou l'influence du cotillon, faisant suite aux Trois Gil Blas*; ibid., 1802, 1809, 4 vol. in-12, fig.; — *Alfred et Liska, ou le hussard parvenu, roman historique du dix-septième siècle*; ibid., 1804, 4 vol. in-12, fig.; — *Le Cultivateur de la Louisiane, roman historique*; ibid., 1808, 4 vol. in-12; — *Conspiration de Bonaparte contre Louis XVIII, ou relation de ce qui s'est passé dans Paris depuis le 30 mars 1814 jusqu'au 22 juin 1815*; ibid., 1815, in-8°, dont la 5e édit. parut en 1816, etc. En 1825 il avait publié le prospectus d'une *Histoire des Conspirations célèbres, tant anciennes que modernes*; mais cet ouvrage n'a jamais vu le jour. Paul LOUISY.

Babbe, *Biogr. univ. des Contemp.* — Arnault, Jouy et de Norvins, *Biogr. des Contemp.* — Quérard, *La France Littéraire.*

LA MARTILLIÈRE. *Voy.* PATRE.

* **LAMARTINE** (*Alphonse* DE) (1), célèbre poëte français, né à Mâcon, le 21 octobre 1792 (2). Son père, le chevalier de Lamartine, fils d'un capitaine en retraite, qui avait épousé une riche héritière de Franche-Comté, entra au service. Il était capitaine dans un régiment de cavalerie lorsque la révolution éclata. Il se maria vers 1790 avec Mlle Alix des Roys, fille de M. des Roys, intendant général des finances du duc d'Orléans, et de Mme des Roys, sous-gouvernante des enfants du duc, et ne tarda pas à quitter le service. Rappelé près de Louis XVI par le danger que courait ce prince, il combattit avec les Suisses au 10 août 1792, et n'échappa à la mort que par miracle. Il revint à Mâcon, près de sa femme. Quelques mois plus tard toute la famille Lamartine était arrêtée et conduite à Autun. Seul, le père du poëte fut détenu à Mâcon, et sa mère resta libre. A la chute de Robespierre, les prisons d'Autun et de Mâcon s'ouvrirent. Le chevalier de Lamartine, rendu à la liberté, alla vivre avec sa femme et son enfant dans le petit village de Milly, non loin de Mâcon. Là s'écoulèrent les premières années du poëte, années de libre et heureuse enfance, où rien ne gêna le développement de son génie. « Mon éducation, dit-

(1) Le nom DE PRAT a été attribué à M. de Lamartine par quelques biographes. C'est une erreur : la famille dont M. de Lamartine est le dernier représentant et le chef n'a jamais eu d'autre nom que celui de Lamartine. C'était l'usage dans les familles nobles de Paris et de province de donner aux puînés de la maison un nom de terre pour les distinguer du fils aîné, qui portait seul le nom de famille. C'est ainsi que le père de M. de Lamartine porta pendant quelques années le nom de chevalier de Lamartine de Prat. La terre de Prat et le château de ce nom existent en Franche-Comté, à quelques kilomètres de la ville de Saint-Claude. L'aïeul de M. de Lamartine possédait sept à huit terres dans cette province. Il fut le fondateur de la petite ville de Morez, aujourd'hui si florissante, et qui vient de reconnaître cette origine par une lettre du conseil municipal et du maire de Morez accompagnant la souscription honorifique pour l'héritier de leur fondateur.

(2) Nous donnons cette date d'après diverses indications des *Confidences*; d'autres renseignements, peut-être plus exacts, font naître M. de Lamartine le 21 octobre 1791.

il, était toute dans les yeux plus ou moins sereins et dans le sourire plus ou moins ouvert de ma mère. » Parmi les livres, peu nombreux, qu'offrait une petite bibliothèque de campagne, Mme de Genlis, Berquin, le *Télémaque* de Fénelon, Bernardin de Saint-Pierre, une *Bible* abrégée et surtout la *Jérusalem délivrée* du Tasse traduite par Lebrun, furent les premiers maîtres qui éveillèrent sa pensée et lui ouvrirent « le monde de l'émotion, de l'amour et de la rêverie ». Lorsqu'il entra dans sa douzième année, sa mère, comprenant que cette éducation du foyer domestique ne suffisait pas, l'envoya apprendre un peu de latin chez le vicaire d'une paroisse voisine. Ce vicaire, l'abbé Dumont, grand chasseur, fort peu ecclésiastique, et dont la vie aventureuse fournit plus tard au poëte le sujet de son *Jocelyn*, était un assez mauvais maître de grammaire, et l'oncle de Lamartine, voyant que l'enfant faisait peu de progrès, exigea qu'il fût envoyé au collége de Lyon, vers 1805. Mais la vie bruyante du collége lui devint insupportable. Ses parents l'en retirèrent et le mirent chez les jésuites de Belley. Là il ne fit point de fortes études, mais il trouva dans ses maîtres des guides instruits et indulgents, auxquels il disait en les quittant :

Aimables sectateurs d'une aimable sagesse,
Bientôt je ne vous verrai plus.

Enfin, « après l'année qu'on appelle de philosophie, année pendant laquelle on torture par des sophismes stupides et barbares le bon sens naturel de la jeunesse », il quitta le collége, et revint à Milly vers la fin de l'été 1809. Dans cet automne, il reprit avec délices la vie champêtre de son enfance, et se plongea dans des lectures qui ne lui avaient pas été permises à Belley. Il lut non les anciens, qui lui rappelaient l'école, mais les poëtes modernes, « qui sentent, qui pensent, qui aiment, qui chantent, comme nous pensons, comme nous chantons, comme nous aimons, nous hommes des nouveaux jours : le Tasse, Dante, Pétrarque, Shakspeare, Milton, Châteaubriand et Ossian surtout, ce poëte du vague... ce Dante septentrional aussi grand, aussi majestueux, aussi surnaturel que le Dante de Florence, et qui arrache souvent à ses fantômes des cris plus humains et plus déchirants que ceux des héros d'Homère » (1). Les chants celtiques qui ont servi de point de départ aux compositions de Macpherson renferment sans doute une poésie originale, et la sentimentalité déclamatoire dans laquelle Macpherson a enveloppé cette poésie populaire ne manque ni d'éclat ni d'élégance : il n'est pas étonnant que cet ouvrage ait exercé une immense influence sur un poëte de seize ans; mais que le même poëte dans un ouvrage de sa maturité ait placé les prétendues poésies d'Ossian au-dessus de Dante et peut-être d'Homère, c'est assez pour montrer combien il aurait eu besoin de fortifier son goût et sa pensée sous la discipline des grands maîtres de l'antiquité. Dans cette période ossianique, le poëte adolescent éprouva pour une jeune fille, sa voisine de campagne, un sentiment qu'il a fort agréablement raconté dans ses premières *Confidences*. Ses parents l'envoyèrent à Paris se distraire, par l'étude, d'une passion qui « fondit avec les neiges de l'hiver ». Un peu plus tard « un rayon de la poésie du Midi fit évanouir pour lui toute cette brume fantastique du Nord ». En 1811 il accompagna en Toscane une de ses parentes; puis, seul et presque sans argent, il continua son voyage d'Italie. Il passa à Rome l'hivér de 1811-1812, chez un vieux peintre, ne voyant personne et plongé dans une vie d'étude et de contemplation. Au printemps, il se rendit à Naples, où un parent de sa mère lui donna l'hospitalité. Dans sa cellule, qui ouvrait sur la mer, sur le Vésuve, sur Castellamare et Sorrente, dans ses promenades en bateau avec le plus cher de ses amis de collége, Aymon de Virieu, pendant des journées de rêverie sur les rivages d'Ischia, de Procida, chez le pêcheur de la Margellina, où il passa quelques mois de l'année 1813, il amassa un trésor de sentiments et d'images qui devait enrichir sa poésie. La baie de Naples fut après Milly la patrie de son imagination et de son cœur. Ceux qui ont lu l'épisode de Graziella savent quels furent les enchantements et les émotions de son âme

Sur la plage sonore où la mer de Sorrente
Déroule ses flots bleus au pied de l'oranger;

et quelle impression ineffaçable il en rapporta, lorsque ses parents le rappelèrent en France. Il trouva le régime impérial sur son déclin, et bientôt il assista à sa chute. Royaliste par tradition de famille, il entra dans les gardes du corps, en 1814; et quand le retour de Napoléon força Louis XVIII à quitter la France, il suivit la famille royale jusqu'à la frontière. Sa compagnie fut licenciée à Béthune. Ne voulant pas servir l'empire, il se retira pendant les Cent Jours en Suisse et en Savoie. Après la seconde restauration, il rentra dans les gardes du corps; mais l'existence dissipée d'une garnison le fatigua, et vers l'été de 1816 il quitta Paris, et alla rafraîchir son âme dans les vallées de la Savoie. Son ami Louis de Vignet, neveu du comte de Maistre, le mit en rapport avec ce grand écrivain, qui venait d'arriver de Russie. La fréquentation de la famille de Maistre ne pouvait que le raffermir dans ses opinions monarchiques et religieuses; elle exerça aussi une salutaire influence sur son esprit, et donna à ses pensées une tournure plus spiritualiste. Le même voyage lui fit rencontrer une nouvelle source d'inspiration. Aux bains d'Aix, dans l'automne de 1816, commença cette liaison que le poëte a si souvent célébrée en prose et en vers. L'Elvire des *Méditations*, la Julie du roman de *Raphael*, était, si l'on s'en rapporte aux indications de ce récit, une créole de Saint-Domingue, orpheline, élevée

(1) *Confidences*, l. I.

avec les filles de la Légion d'Honneur, mariée à dix-sept ans à un vieillard, savant illustre, qui ne voulait être pour elle qu'un père. Le désir de revoir cette personne ramena le poëte à Paris dans l'hiver de 1817. Renfermé dans le petit appartement de son ami Aymon de Virieu, il donnait ses journées à l'étude et à la composition. Il avait déjà en portefeuille plusieurs volumes de poésies élégiaques, et méditait une tragédie de *Saül*. Le soir il rencontrait dans le salon de Mme *** des académiciens et des hommes d'État, Suard, Bonald, Mounier, Lally-Tollendal. Aymon de Virieu l'introduisit dans d'autres salons plus brillants, chez Mme de Saint-Aulaire, chez Mme de Raigecourt, chez Mme de La Trémouille, chez Mme la duchesse de Broglie. « Mme de Saint-Aulaire et son amie, Mme la duchesse de Broglie, dit M. de Lamartine, étaient à cette époque le centre du monde élégant, poétique et littéraire de Paris... Deux ou trois fois on me fit réciter des vers. On les applaudit, on les encouragea. Mon nom commença sa publicité sur les lèvres de ces deux charmantes femmes, elles me produisaient avec indulgence et bonté à leurs amis, mais je m'effaçais toujours. Je rentrais dans l'ombre aussitôt qu'elles retiraient ce flambeau (1). » Encouragé par l'approbation d'un public si distingué, et pressé par la gêne de sa famille de chercher des ressources dans son talent, il se hasarda de proposer à un éditeur un recueil de ses poésies. L'éditeur loua les dispositions du jeune poëte, lui conseilla d'étudier les modèles classiques, et le dissuada de toute publication immédiate. Le recueil ainsi rejeté n'était point celui qui eut tant de succès sous le titre de *Méditations*, et aucune des admirables pièces qui fondèrent la réputation de M. de Lamartine n'était encore composée. L'éditeur classique ne fut pas si mal avisé d'engager le poëte à ne pas exposer prématurément au public un talent que les émotions et les études des deux années suivantes devaient si largement enrichir et développer. Dans l'automne de 1817, l'auteur revit la vallée d'Aix, et le lac du Bourget. En présence de ces lieux que consacrait un cher souvenir, il entra pour la première fois en pleine possession de son génie, par son immortelle élégie du *Lac*. Jamais la pensée de la fuite rapide du temps, qui trouble l'homme au sein du bonheur, jamais le contraste entre la nature immuable et l'instabilité des choses humaines n'avaient été exprimées sous une forme plus limpide et plus mélodieuse. Lamartine n'avait encore composé que de charmantes élégies, le *Lac* est d'un grand poëte. La mort de Mme ***, une grave maladie du poëte, ses rapports avec le plus grand monde pieux de la restauration, les Montmorency, les Rohan, donnèrent à ses idées une teinte sombre et une nuance religieuse plus prononcée. Enfin, au commencement de 1820, un de ses amis, M. de Genoude, lui trouva un éditeur. Un obscur libraire, nommé Nicolle, consentit à faire imprimer les *Méditations*, qui parurent au mois de mars 1820. Le succès en fut grand, surtout dans les salons aristocratiques et catholiques. Le ministre de l'intérieur, Siméon, adressa à l'auteur, par l'ordre de Louis XVIII, la lettre suivante : « Monsieur, le talent très-remarquable et très-rare que vous venez d'annoncer, dans vos *Méditations poétiques*, est digne de tous les encouragements. J'ai donné ordre que la collection des chefs-d'œuvre de la langue française, par Didot, et celle des auteurs latins, par M. Lemaire, vous fussent envoyées, etc. » Le succès, malgré les réserves de la critique au sujet des négligences du poëte, devint général. Les *Méditations* offraient une couleur originale faite pour charmer les esprits fatigués de l'élégance usée de l'ancienne école, et cependant elles contenaient des pièces d'un tour classique, l'*Ode à Manoël*, l'*Ode à Bonald*, auxquelles les admirateurs de J.-B. Rousseau et de Le Brun ne pouvaient refuser leur approbation, de délicieuses élégies qui rappelaient, en les surpassant, les accents les plus purs et les plus passionnés de Bertin et de Parny. Mais les lecteurs auxquels s'adressait surtout le poëte, les jeunes gens et les femmes, remarquèrent de préférence et accueillirent avec enthousiasme ces élégies vraiment neuves et d'une mélancolie pénétrante, *L'Isolement*, *Le Vallon*, *L'Automne*, *Le Lac*, qui traduisent si harmonieusement les impressions d'une âme délicate et éprouvée, se consolant par la rêverie, par la contemplation de la nature, par l'adoration de l'Être infini. « Il y a bien de la grandeur dans ce volume, dit M. Sainte-Beuve ; il est merveilleusement composé sans le paraître ; le roman s'y glisse dans les intervalles de la religion ; l'élégie éplorée y soupire près du cantique déjà éblouissant. Le point central de ce double monde, à mi-chemin des hauts lieux et du Vallon, le miroir complet qui réfléchit le côté métaphysique et le côté amoureux est *Le Lac*, *Le Lac*, perfection inespérée, assemblage profond et limpide, image une fois trouvée et reconnue par tous les cœurs. »

Peu de jours après l'apparition des *Méditations*, M. de Lamartine fut nommé secrétaire d'ambassade à Naples. En se rendant à son poste, il épousa à Genève Mlle Élisa-Marianne Birch, jeune et belle Anglaise, d'une riche famille. Il l'avait rencontrée l'année précédente dans ces vallées de la Savoie où, dit-il,

. . La jeune amitié m'accueillit dès l'aurore,
Où l'amitié plus mûre est aussi tendre encore,

(1) « La nature ne m'a pas fait, ajoute M. de Lamartine, pour le monde de Paris. Il m'afflige, il m'ennuie. Je suis né oriental et je mourrai tel. La solitude, le désert, la mer, les montagnes, les chevaux, la conversation intérieure avec la nature, une femme à adorer, un ami à entretenir, de longues nonchalances de corps pleines d'aspirations d'esprit, puis de violentes et aventureuses périodes d'action comme celles des Ottomans ou des Arabes, c'était là mon être : une vie tour à tour poétique, religieuse, héroïque ou rien. » *Commentaire* sur la première des *Nouvelles Méditations*.

Où l'amour, disparu dans l'ombre du trépas,
Laisse partout pour moi l'empreinte de ses pas,
Et colore à mes yeux vos flots et vos collines
Ou d'un deuil éternel ou de splendeurs divines !
Où j'ai trouvé plus tard cet unique trésor,
Plus rare que l'encens, plus précieux que l'or,
Charme, ornement, repos, colonne de ma vie !

M. de Lamartine passa les années suivantes soit à Naples, sur les délicieux rivages qui avaient vu le premier épanouissement de son génie, soit à Rome (hiver de 1821-1822), soit à Paris (été de 1822). Ces années de vie facile et brillante, de plénitude et d'éclat, trouvèrent leur expression dans les *Nouvelles Méditations*, publiées en 1823. Ce volume, qui n'avait pas, comme les premières *Méditations*, le charme de la nouveauté, obtint moins de succès quoiqu'il en méritât davantage. Aucun des recueils de M. de Lamartine ne contient autant de ces pièces achevées qui se gravent dans la mémoire et qui portent dans l'avenir non-seulement le nom mais les œuvres d'un poëte. L'*Ode sur Bonaparte* est une méditation politique élevée, puissante et quelquefois sublime ; la pièce des *Étoiles* est le chef-d'œuvre de la contemplation poétique ; *Le Passé*, *Sagesse*, le *Chant d'Amour* des *Préludes*, sont ce que la poésie lyrique intime a produit de plus parfait en France. Le *Poëte mourant* et le *Crucifix* ne tiennent pas une place moins élevée dans le genre de l'élégie funèbre, et les petites pièces *à El....*, *Tristesse*, sont des élégies amoureuses de la plus exquise beauté. Avant les *Nouvelles Méditations*, M. de Lamartine avait publié *La Mort de Socrate*, imitation poétique du *Phédon*, pleine d'ampleur, de grâce et de négligence. Il adressait vers le même temps au poëte le plus distingué du groupe opposé, à Casimir Delavigne, une charmante épître qui montrait dans le poëte royaliste une noble libéralité d'idées. En 1824 il fut nommé secrétaire de légation à Florence sous le marquis de La Maisonfort, qu'il remplaça en 1826. En 1825 il publia le *Dernier chant de Childe Harold*, témoignage de son admiration pour Byron, mais joute inégale contre le poëte anglais. Les qualités de Lamartine ne sont pas celles que réclament le sujet : au lieu d'un chant épique, il n'a donné qu'une belle et trop longue méditation. Ce poëme contient une allocution de Byron à l'Italie, allocution très-sévère et où l'on trouve entre autres ces deux vers :

Je vais chercher ailleurs, pardonne, ombre romaine !
Des hommes et non pas de la poussière humaine.

Cette tirade éveilla la susceptibilité du colonel Pepe, banni de Naples à la suite de la tentative révolutionnaire de 1821, et réfugié à Florence. Le colonel y répondit dans une brochure injurieuse pour la France et M. de Lamartine. Une rencontre eut lieu entre le poëte français et le patriote italien ; Lamartine fut blessé légèrement au poignet, et une franche réconciliation réunit deux adversaires faits pour s'estimer et s'aimer.

M. de Lamartine resta cinq ans à Florence. Ses fonctions de chargé d'affaires ne lui firent pas oublier les lettres ; mais il s'habitua de plus en plus à ne voir dans la poésie qu'une effusion spontanée de ses sentiments et de ses idées. « *Je chantais*, » a-t-il dit,

.... Comme l'homme respire,
Comme l'oiseau gémit, comme le vent soupire,
Comme l'eau murmure en coulant.

Lorsque le ministère Polignac se forma (août 1829), M. de Lamartine fut appelé à Paris, et le prince de Polignac lui offrit le poste de secrétaire général des affaires étrangères. M. de Lamartine refusa de s'associer aussi étroitement à une politique dont il prévoyait les funestes conséquences. Il accepta seulement la place de ministre plénipotentiaire auprès du prince Léopold de Saxe-Cobourg, qui venait d'être nommé roi des Grecs. Avant son départ le poëte publia les *Harmonies poétiques et religieuses*. Le génie de M. de Lamartine ne s'était pas encore produit avec autant de richesse et d'essor. On peut dire de l'auteur des *Harmonies* ce que André Chénier a dit d'Homère :

De sa bouche abondaient les paroles divines
Comme en hiver la neige au sommet des collines.

Ou, en lui empruntant ses propres paroles :

Mon âme a l'œil de l'aigle, et mes fortes pensées,
Au but de leurs désirs volant comme des traits,
Chaque fois que mon sein respire, plus pressées
Que les colombes des forêts,
Montent, montent toujours, par d'autres remplacées,
Et ne redescendent jamais.

Le seul défaut de cette merveilleuse poésie, c'est la diffusion. Les *Harmonies*, trop peu concentrées pour produire sur l'âme une impression durable, vivront probablement moins dans la mémoire des hommes que les *Méditations* (1).

Un peu avant la publication des *Harmonies*, l'Académie Française admit M. de Lamartine dans son sein. Cuvier, qui le reçut (1er avril 1830), exprima heureusement l'effet produit par les *Méditations*, qui avaient excité à l'égard du poëte l'estime et l'amitié aussi vivement que l'admiration. « Lorsque, dit-il, dans un de ces instants de tristesse et de découragement qui s'emparent

(1) De bons juges ne sont pas de cet avis, et regardent les *Harmonies* comme le chef-d'œuvre de M. de Lamartine. M. Sainte-Beuve, résumant dans une image la carrière du poëte de 1816 à 1830, a dit : « Lamartine avait d'abord une nacelle. .... Puis la nacelle est devenue une barque plus hardie, plus confiante aux étoiles et aux larges eaux. .... La barque a fait place au vaisseau. Ç'a été la haute mer cette fois, le départ majestueux et irrévocable. Plus de rivage, qu'au hasard, çà et là, et en passant ; les cieux, rien que les cieux et la plaine sans bornes d'un océan Pacifique. Le bon Océan sommeille par intervalles ; il y a de longs jours, des calmes monotones ; on ne sait pas bien si on avance. Mais quelle splendeur, même alors, au poli de cette surface ; quelle succession de tableaux à chaque heure des jours et des nuits ! quelle variété miraculeuse au sein de la monotonie apparente ! et à la moindre émotion, quel ébranlement redoublé de lames puissantes et douces, gigantesques, mais belles ; et surtout, et toujours, l'infini de tous les sens, *profundum, altitudo !* »

quelquefois des âmes les plus fortes, un promeneur solitaire entend par hasard résonner de loin une voix dont les chants doux et mélodieux expriment des sentiments qui répondent aux siens, il est comme saisi d'une sympathie bienfaisante; il sent vibrer de nouveau ces fibres que l'abattement avait détendues; et si cette voix qui peint ses souffrances y mêle par degrés de l'espoir et des consolations, la vie renaît en quelque sorte en lui; déjà il s'attache à l'ami inconnu qui la lui rend; déjà il voudrait le serrer dans ses bras, l'entretenir avec effusion de tout ce qu'il lui doit. » Il lui reprocha doucement de négliger « pour des occupations d'un intérêt plus immédiat ces devoirs d'un ordre tout autrement relevé et dont les poëtes doivent compte à l'humanité entière. » Les circonstances, d'accord avec les conseils de Cuvier, semblaient le détourner de la politique. Le prince Léopold n'accepta pas la couronne de Grèce, et la mission de M. de Lamartine ne reçut point d'exécution. Il voyageait en Suisse lorsque éclata la révolution de Juillet. Attaché de cœur à la dynastie tombée, il ne voulut pas servir la nouvelle monarchie, et renonça à la carrière diplomatique. Mais opposé à toute faction, il se tint à l'écart du parti légitimiste, dont il ne partageait ni les espérances ni les antipathies. Dans une brochure publiée en 1831, sous le titre de *Politique rationnelle*, il indiqua à la société et au pouvoir la politique nouvelle qu'ils devaient inaugurer; politique toute chrétienne et qui était « de la morale, de la raison et de la vertu ». Cette définition est bien vague; mais les passages suivants de la brochure montrent dans quel sens M. de Lamartine l'entendait : « Cette époque est celle du droit et de l'action de tous, époque toujours ascendante, la plus juste, la plus morale, la plus libre de toutes celles que le monde a parcourues jusque ici, parce qu'elle tend à élever l'humanité tout entière à la même dignité morale, à consacrer l'égalité politique et civile de tous les hommes devant l'État, comme le Christ avait consacré leur égalité naturelle devant Dieu; cette époque pourra s'appeler l'époque évangélique, car elle ne sera que la déduction logique, que la réalisation sociale du sublime principe déposé dans le livre divin comme dans la nature même de l'humanité, de l'égalité et de la dignité morale de l'homme reconnues enfin dans le code des sociétés civiles. » Il conjurait le nouveau gouvernement de ne point placer sa confiance en lui-même, mais dans la nation, de ne point se créer un intérêt au milieu des intérêts généraux du pays, de ne point confondre son existence, mais sa mission. « Si le pouvoir comprend cette mission d'une destinée sociale et l'emploie tout entière, sans retour sur lui-même, au salut désintéressé du pays, à la fondation sincère et large d'un ordre libre et rationnel, il triomphera de tous les obstacles, il créera ce qu'il a mission évidente de créer, et durera ce que doivent durer les choses nécessaires, le temps d'achever leur œuvre, transitions elles-mêmes à un autre ordre de choses plus avancé et plus parfait. Que s'il ne se comprend pas lui-même, et s'il ne profite pas, au bénéfice de la liberté et de l'humanité tout entière, du moment fugitif qui lui aura été donné; s'il ne voit pas qu'une route longue, large et droite est ouverte sans obstacle devant lui, et qu'il peut y porter les esprits, les lois et les faits jusqu'à un point d'où ils ne pourraient plus rétrograder; s'il se compte lui-même pour quelque chose, s'il s'arrête ou s'il se retourne, il périra et plusieurs siècles peut-être périront avec lui. » Ces paroles pleines d'illusions et de prévisions attestent que dès cette époque M. de Lamartine tenait peu à la royauté, et qu'il regardait la dynastie de Juillet comme une transition. Pensant qu'il avait donné assez de regrets « au passé qui n'est plus qu'un rêve », et que le moment était venu « de rentrer dans les rangs des citoyens, de penser, parler, agir, combattre avec la famille des familles, avec le pays », il se laissa porter candidat pour la députation à Toulon et à Dunkerque. Il ne fut pas élu. Un versificateur bruyant saisit cette occasion de l'insulter, et lui fournit le sujet d'une admirable réponse. Sa nature douce et fière, soulevée par un brutal et abject outrage, trouva des accents d'une force inaccoutumée et auxquels tous les cœurs honnêtes répondirent. Il pouvait se rendre cette justice que sa Muse avait servi « sa gloire et non ses passions »; il avait le droit de s'écrier :

> Mais j'aurai bu cent fois l'amère calomnie
> Sans que ma lèvre même en garde un souvenir;
> Car je sais que le temps est fidèle au génie,
> Et mon cœur croit à l'avenir.

Peu après son échec électoral, M. de Lamartine se décida à réaliser le voyage en Orient qui avait été le rêve de sa vie. Obéissant à cette voix qui lui criait sans cesse : « Va pleurer sur la montagne où pleura le Christ, va dormir sous le palmier où dormit Jacob », il partit de Marseille, le 1er juillet 1832, avec sa femme et sa fille, sur un vaisseau qu'il fréta pour lui et sa suite. Son voyage, on l'a dit, fut celui d'un prince ou d'un émir. Il laissa à Beyrouth sa femme et sa fille Julia, que consumait une maladie de poitrine, et se dirigea vers Jérusalem (octobre 1832). En traversant la chaîne du Liban, il visita lady Esther Stanhope, cette reine de Tadmor, qui conservait encore quelque apparence de pouvoir et d'opulence, et qui devait finir sa vie dans l'isolement et la pauvreté. Grâce à l'argent qu'il prodiguait et à la protection d'Ibrahim-Pacha, le voyageur atteignit en sûreté Jérusalem. Mais une grande douleur vint le déchirer au milieu des enchantements de la vie orientale et des graves pensées que suscitait dans son âme de poëte religieux le berceau du christianisme. Julia mourut à Beyrouth. Par une singulière coïncidence, au même moment où la perte la

plus cruelle rendait pénible pour M. de Lamartine un plus long séjour en Orient, les électeurs de Bergues (Nord) le rappelèrent en France en le nommant député (janvier 1833) (1). M. de Lamartine quitta la Syrie (mai 1833), et revint par Constantinople et la vallée du Danube. Il était de retour en France au mois d'octobre, et deux mois après il entra à la chambre. Le 4 janvier 1834 il parut pour la première fois à la tribune dans la discussion de l'adresse, et le 14 mai, dans un discours au sujet de la loi sur les associations, il exposa nettement sa politique. Il était conservateur, mais avec indépendance, et ne voulait pas qu'une politique de résistance devînt la condition normale du pays. « Le premier soin d'un gouvernement, dit-il, c'est de vivre; bien ou mal, il représente quelque chose de plus pressant que la liberté même, l'ordre, la paix publique, la sécurité dans la rue, dans le foyer, dans la propriété, dans la vie. Voilà ce que nous sommes en droit de lui demander; voilà aussi ce que nous devons lui donner le moyen de maintenir, quand il le réclame au nom du salut public. Pour ma part je ne marchanderai jamais le pouvoir au gouvernement dans les temps de crise..... Mais le péril passé, mais l'ordre rétabli, je demanderai compte au gouvernement du pouvoir temporaire que je lui aurai prêté. Je lui dirai : Qu'avez-vous fait pour prévenir le retour de si fatales nécessités? » L'année suivante, il se prononça avec énergie contre les lois de septembre, et ne ménagea pas ceux qui, après avoir renversé la restauration au nom de la liberté de la presse, comprimaient la presse au profit de la dynastie de Juillet. « Ce qu'il y a faire, disait-il, ce n'est pas de museler la presse, c'est de ne pas ajourner sans cesse les réformes utiles aux masses; c'est de ne pas laisser stérile plus longtemps pour l'humanité une révolution faite par le peuple;.... c'est de ne pas donner sans cesse, et tour à tour, au peuple français et à l'Europe, qui nous contemple, le spectacle démoralisateur d'hommes qui ne se servent des plus saintes espérances de l'humanité que comme d'une arme pour conquérir les positions politiques; qui lorsqu'ils sont parvenus à se saisir du gouvernement traînent dans les récriminations et dans l'insulte le drapeau qui les a menés à la victoire, blasphèment ce qu'ils ont adoré, adorent ce qu'ils ont brisé, et font croire au peuple, perverti par de tels exemples, qu'il n'y a ni vérité, ni mensonge, ni vertu, ni crime en politique, et que le monde est au plus habile ou au plus audacieux. » Dans ces paroles on reconnaît l'ancien légitimiste libéral, on prévoit le futur républicain, mais on ne trouve pas un ami de la dynastie de Juillet, et les conservateurs devaient accueillir avec une extrême défiance un auxiliaire qui se plaçait bien au-dessus et au delà de leurs passions et de leurs intérêts. M. de Lamartine resta donc isolé dans sa politique sociale comme il l'appelait, et pendant plusieurs années il occupa moins le public de ses discours que de ses nouveaux écrits, qui cependant n'obtinrent pas le succès de ses premiers ouvrages. Les *Souvenirs, Impressions, Pensées et Paysages pendant un voyage en Orient, ou notes d'un voyageur*, parurent en 1835. C'est une improvisation quelquefois magnifique, trop souvent verbeuse et négligée. Les descriptions les plus splendides ne peuvent remplacer aux yeux d'un juge sérieux l'exactitude des faits, la précision des observations, la justesse des appréciations, et finissent par fatiguer même un lecteur indulgent. Le poëme de *Jocelyn*, publié en 1836, n'est pas exempt des mêmes défauts, la prolixité, la négligence et l'abus des descriptions; mais il offre en même temps des qualités si charmantes et si élevées, qu'il est impossible de ne pas oublier les défauts. Un jeune homme destiné aux ordres sacrés, une jeune fille noble sont réunis et isolés, par la tourmente révolutionnaire, sur une montagne des Alpes. Lorsque les sentiments qu'une pareille situation doit faire naître entre deux cœurs jeunes et purs sont développés, un événement imprévu sépare à jamais Jocelyn et Laurence. Jocelyn, devenu curé du village de Valneige, ne revoit Laurence que deux fois; il la rencontre à Paris, livrée aux dissipations du monde; il assiste à ses derniers moments dans une chaumière des Alpes, et l'ensevelit dans cette grotte des aigles témoin de leurs chastes amours. Cette fable n'est pas compliquée; mais elle a permis au poëte d'épancher avec une incomparable abondance des sentiments purs et de belles images. Ses personnages sont dessinés avec peu de précision, mais avec infiniment de grâce. La morale du poëme est vraiment chrétienne; cependant des croyants sévères, protestants ou catholiques, Vinet et l'abbé Gerbet, remarquèrent avec tristesse que le poëte abandonnait peu à peu les dogmes positifs de la religion. Leurs craintes ne se réalisèrent que trop. *La Chute d'un Ange*, le second poëme publié par M. de Lamartine en 1838, offre, avec tous les défauts de *Jocelyn*, des défauts que cet aimable poëme ne laissait pas soupçonner. L'auteur, comme enivré de cette nature orientale qu'il veut peindre, et de ce sujet qui remonte aux mystérieuses époques de l'humanité primitive, entasse les inventions gigantesques et les plus étranges fantaisies. Mais même au milieu des fautes de langue et de goût qui fourmillent dans cet ouvrage, on reconnaît une rare puissance, le don de parler au cœur, et plutôt l'abus que la décadence d'un grand ta-

(1) Aux élections de 1834, les électeurs de Mâcon, jaloux de voir leur illustre compatriote représenter une autre ville que la leur, lui donnèrent leurs voix; mais M. de Lamartine opta pour Bergues, où il avait été réélu. Les Mâconnais ne se rebutèrent pas, et en 1837 les deux colléges électoraux de Mâcon le nommèrent à la fois. M. de Lamartine ne put se refuser à cette marque d'admiration, et il se sépara, à regret, des habitants de Bergues, qui l'avaient réélu à l'unanimité.

lent (1). Des défauts analogues et peut-être plus sensibles, parce que le sujet les comporte moins, se retrouvent dans les *Recueillements poétiques* publiés en 1839. Le poëte ayant pris l'habitude d'improviser tous ses vers, les beautés ne sont plus chez lui que des hasards heureux, très-fréquents sans doute, mais non pas perpétuels. On ne peut citer dans les *Recueillements* une pièce tout à fait belle et parfaite. Cependant le *Cantique sur la mort de la duchesse de Broglie*, le *Cantique sur un rayon de soleil* ne dépareraient pas les *Harmonies*. L'*Ode au comte de Virieu sur la mort du baron de Vignet* est digne de la méditation du *Passé*. Le *Toast*, porté au banquet des Gallois et des Bas-Bretons, est d'une poésie confuse et troublée, mais pleine de souffle et de sonorité. On dirait que cette voix, qui chantait si mélodieusement sur le lac du Bourget et sur la plage de Baïa, se renforce et se grossit en prévision des orages populaires. Ces orages semblaient éloignés, et le poëte ne prenait pas encore une part bien active à la politique. Adhérent dédaigneux des ministères du 11 octobre, du 22 février et du 6 septembre, composés des diverses nuances de l'ancienne opposition, il donna son assentiment à la politique honnêtement conservatrice et conciliante de M. Molé, et défendit le cabinet du 15 avril contre cette coalition qui réunissait M. Thiers et M. Berryer, M. Guizot et M. Garnier-Pagès, non qu'il approuvât toute la conduite du ministère; mais, disait-il, « Je continuerai à voter pour les ministres de l'amnistie et de la paix, contre les ministres énigmatiques dont les uns ont un pied dans le compte-rendu, les autres dans les lois de septembre, et dont l'alliance suspecte et antipathique ne promet au pays que deux résultats funestes qu'il vous était donné seuls d'accomplir à la fois : la dégradation certaine du pouvoir et la déception de la liberté. » Il s'effrayait qu'il n'y eût « ni action grande ni idée directrice grande dans le gouvernement depuis l'origine de 1830 ». — « Il ne faut pas se figurer, ajoutait-il, que, parce que nous sommes fatigués des grands mouvements qui ont remué le siècle et nous, tout le monde est fatigué comme nous et craint le moindre mouvement. Les générations qui grandissent derrière nous ne sont pas lasses, elles; elles veulent agir et se fatiguer à leur tour. Quelle action leur avez-vous donnée? La France est une nation qui s'ennuie. » (Séance du 10 janvier 1839). Son éloquence ne sauva pas le cabinet du 15 avril; mais son influence, qui contribua à maintenir compacte la majorité des deux cent vingt-et-un, facilita la formation du ministère tiers parti du 12 mai. Cependant, il ne tarda pas à se séparer de ce cabinet sur la question d'Orient. Il avait à ce sujet des idées particulières. Apercevant en Turquie les signes d'une décomposition prochaine, prévoyant que la succession de l'Empire Ottoman viendrait à s'ouvrir, il demandait l'établissement d'un congrès européen chargé de surveiller les destinées de l'empire Ottoman, et de les régler quand le moment en serait venu. Il résumait ainsi son système : « Un protectorat général et collectif de l'Occident sur l'Orient.... comme base d'un nouveau système de politique européenne.... Pour régulariser ce protectorat général et collectif, la Turquie d'Europe et la Turquie asiatique, ainsi que les mers, les îles et les ports qui en dépendent, seront distribués en protectorats partiels, ou en provinces semblables à ces provinces d'Afrique et d'Asie où les Romains envoyaient leurs populations et leurs colonies, et ces protectorats seront affectés aux différentes puissances européennes. » Dans cette répartition de protectorats, M. de Lamartine donnait Constantinople à la Russie, l'Égypte à l'Angleterre et la Syrie à la France. Le ministère du 12 mai avait un projet différent. Tout en laissant aux Ottomans la Turquie d'Europe et l'Asie Mineure, il favorisait la formation d'un empire égypto-syriaque sous Méhémet-Ali. M. Thiers, héritier du pouvoir et des projets du 12 mai, rencontra un adversaire décidé dans M. de Lamartine. Son hostilité survécut même à la retraite de M. Thiers, et continua au sujet des fortifications, qu'il repoussa comme inefficaces contre l'étranger et dangereuses pour la liberté. Sa très-vive opposition à M. Thiers le rapprocha un moment de M. Guizot, et on put croire qu'il allait devenir un pur conservateur; mais le contraire arriva. Dans la session de 1842, le député de Mâcon se prononça pour l'adjonction des capacités à la liste électorale, et reprocha au ministère du 29 octobre de rester immobile, inerte, sur la position que le hasard lui avait faite. « Si c'est là, dit-il, tout le génie de l'homme d'État chargé de diriger un gouvernement, il n'y aurait pas besoin d'homme d'État : une borne y suffirait. » M. de Lamartine se sépara encore du cabinet en se prononçant pour la régence de la duchesse d'Orléans, et le 27 janvier 1843, dans la discussion de l'adresse, il rompit définitivement avec le parti conservateur. « Convaincu, dit-il en terminant son mémorable discours, que le gouvernement s'égare de plus en plus, que la pensée du règne tout entier se trompe; convaincu que le gouvernement s'éloigne de jour en jour de son principe et des conséquences qui devaient en découler pour le bien-être intérieur et la force

(1) Dans la pensée de M. de Lamartine, *Jocelyn* et *La Chute d'un Ange* n'étaient que des épisodes d'un grand poëme sur le développement et les phases progressives de l'humanité. Un ami et un confident du poëte, M. Falconnet, a esquissé le plan de cette épopée ou plutôt de cette série d'épopées. « Dans l'ordre logique de la nature et des idées, dit-il, des douze fragments annoncés par M. de Lamartine pour compléter son poëme, le premier doit être la *Création*, le second la *Chute d'un Ange*; le troisième, peignant les mœurs des champs, sera intitulé *Les Pêcheurs*. L'espace intermédiaire, que nous pourrions appeler l'espace historique, et dans lequel la mort de Socrate tient sa place, sera comblé successivement jusqu'à *Jocelyn*, qui termine et résume. »

extérieurs de mon pays; convaincu que tous les pas que la France a faits depuis huit ans sont des pas en arrière et non des pas en avant; convaincu que l'heure des complaisances est passée, qu'elles seraient funestes, j'apporte ici mon vote consciencieux contre l'adresse, contre l'esprit qui l'a rédigée, contre l'esprit du gouvernement qui l'accepte, et que je combattrai avec douleur, mais avec fermeté, dans le passé, dans le présent et peut-être dans l'avenir. » M. de Lamartine tint sa parole, et dans les sessions suivantes il fit au ministère Guizot une opposition de plus en plus décidée, qui remua l'opinion publique, mais qui n'exerça d'influence ni sur la phalange conservatrice de la chambre ni sur le corps électoral. Les élections de 1846 donnèrent au cabinet du 29 octobre une majorité considérable, composée en grande partie de fonctionnaires publics. Tandis que la politique de l'immobilité triomphait dans les chambres et dans les conseils du roi, l'opinion publique par une réaction violente, dépassait l'opposition dynastique, et cherchait un aliment dans les souvenirs révolutionnaires. M. de Lamartine favorisa cet entraînement par son *Histoire des Girondins* (1847), magnifique et étrange improvisation, qui a si peu les qualités sévères de l'histoire. M. Sainte-Beuve, parlant de cet ouvrage après que l'événement en eut montré la puissance et les dangers a dit avec sévérité : « Cette *Histoire des Girondins*, qui a si fatalement réussi, était un grand piége que le poëte se tendait à lui-même avant de le tendre aux autres. En effet, M. de Lamartine, avec son talent idéal, avec son optimisme à la fois national et calculé, quand il serait propre à être historien, l'était-il à être l'historien de la révolution française en particulier? Tout cet azur, ces flots de lumière et de couleur, ces fonds d'or et bleu de ciel, qui étaient habituels à sa poésie, et qu'il transporte, en les voilant à peine, dans sa prose, pouvaient-ils se mêler impunément à des tableaux tels que ceux qu'il avait à offrir? M. de Lamartine a bien des cordes à sa lyre... Il a prouvé en des heures fameuses que l'énergie, la force, une soudaine vigueur héroïque qui se confond dans un éclair d'éloquence, ne lui sont pas étrangères. Mais enfin il a beau faire et se vouloir métamorphoser, les tons dominants et primitifs chez lui sont encore des tons d'éclat, d'harmonie et de lumière. Or la seule application d'un talent de cet ordre et de cette qualité à un tel sujet, à ces natures hideuses et à ces tableaux livides de la révolution, était déjà une première cause d'illusion et de séduction insensible, un premier mensonge. Aussi, voyez ce qu'il a fait : il en a dissimulé l'horreur il y a mis le prestige.... A travers ce sang et cette boue, il a jeté des restes de voie lactée et d'arc-en-ciel. » Cette appréciation est rigoureuse; mais fondée. Il est incontestable que la grandeur et l'horreur même des événements révolutionnaires ont à exercé sur l'esprit de l'écrivain une fascination qui a troublé la rectitude de son jugement et l'a entraîné bien au delà de ses propres idées et de ses véritables sympathies. Malheureusement la magie de son talent communiqua cette fascination à des milliers de lecteurs. Aussi l'*Histoire des Girondins* ne doit pas être jugée simplement au point de vue littéraire; elle eut l'importance et elle encourt la responsabilité d'un acte politique. Un historien, Daniel Stern, a dit : « Assurément, parmi les causes immédiates qui ont fait éclater au dehors la révolution accomplie déjà dans les cœurs, l'*Histoire des Girondins* a été l'une des plus décisives, en ranimant soudain, par un don d'évocation véritablement magique, les ombres des héros et des martyrs de 89 et de 93, dont la grandeur semblait un reproche muet à nos petitesses, dont les ardentes convictions venaient réveiller notre assoupissement et faire honte à notre inertie. » L'opposition parlementaire, qui ne prévoyait pas encore à quelles extrémités irait cette impulsion de l'esprit public, résolut de s'en servir pour renverser le ministère. Des banquets réformistes s'organisèrent dans les départements. M. de Lamartine, qui n'appartenait à aucune fraction de l'opposition, qui avait de l'antipathie pour M. Thiers et peu de confiance en M. Barrot, se tint à l'écart de ces manifestations. Il eut son banquet à lui, le banquet de Mâcon. Là, devant ses électeurs, il annonça, sous une forme conditionnelle il est vrai, mais clairement menaçante, les destins de la maison d'Orléans, et traça le programme de la révolution prochaine. « Si la royauté, dit-il, trompe les espérances que la prudence du pays a placées en 1830, moins dans sa nature que dans son nom; si elle s'isole sur son élévation constitutionnelle; si elle ne s'incorpore pas entièrement dans l'esprit et dans l'intérêt légitime des masses; si elle s'entoure d'une aristocratie électorale, au lieu de se faire peuple tout entier;.... si, sans attenter ouvertement à la volonté de la nation, elle corrompt cette volonté et achète, sous le nom d'influence, une dictature d'autant plus dangereuse qu'elle aura été achetée sous le manteau de la constitution;... si elle nous laisse descendre, comme nous le voyons en ce moment dans un procès déplorable, jusqu'aux tragédies de la corruption;... si elle laisse affliger, humilier la nation et la postérité par l'improbité des pouvoirs publics, elle tomberait, cette royauté, soyez en sûrs, elle tomberait, non dans son sang, comme celle de 89, mais dans son piége. Et après avoir eu les révolutions de la liberté et les contre-révolutions de la gloire, vous auriez la révolution de la conscience publique, la révolution du mépris. »

Quelques mois après, le 27 décembre 1847, les chambres s'ouvrirent au milieu de l'excitation extraordinaire des esprits. En 1830 le duc de Wellington, malgré l'autorité de son nom et avec la majorité dans le parlement, s'était retiré devant une manifestation réformiste moins redoutable;

M. Guizot ne suivit pas cet exemple, il s'obstina à garder le pouvoir, même lorsqu'il eut vu l'énorme majorité ministérielle de 1846 descendre à quarante-trois voix le 11 février et à trente-trois le lendemain. Cette tenacité redoubla l'agitation, qui prit un caractère et une organisation révolutionnaires. Un banquet (celui du 12ᵉ arrondissement), interdit par l'autorité et plusieurs fois remis, fut fixé au mardi 22 février. Au dernier moment (21 février) les députés réformistes renoncèrent à se rendre au banquet, et M. de Lamartine, par des paroles dont il s'est reproché plus tard l'imprudence, essaya vainement de les y décider. On connait les événements des journées suivantes (22, 23, 24 février). M. de Lamartine n'eut pas de rôle dans les deux premières; mais il en prit un décisif dans le troisième. Il n'aimait pas la famille d'Orléans, et il avait en lui un fonds de légitimiste que des opinions démocratiques avaient recouvert sans le détruire. Comme ancien royaliste, comme nouveau républicain, il rejetait la dynastie de Juillet, et il allait lui porter le dernier coup. En se rendant à la chambre, lorsque le roi avait déjà abdiqué, il rencontra sous le vestibule du palais un petit groupe de républicains, MM. Marrast, Bastide, Hetzel, Bocage, qui offrirent d'appuyer la régence. « Je n'entrerai, répondit-il, que dans un mouvement complet, c'est-à-dire la république. » Il pénétra dans la salle des séances, où venait d'arriver la duchesse d'Orléans et qu'envahirent bientôt des bandes populaires. Il resta longtemps immobile, laissant M. Marie et M. Crémieux proposer un gouvernement provisoire; mais lorsque l'arrivée de M. Odilon Barrot eut donné quelque chance à la régence, il monta à la tribune, et, au grand étonnement de beaucoup de ses collègues, il se prononça, non sans hésitation de langage, contre la dynastie d'Orléans représentée par une femme et un enfant, et appuya nettement la proposition d'un gouvernement provisoire. Son discours prononcé au milieu du tumulte fut interrompu par une seconde irruption d'hommes du peuple mêlés à des gardes nationaux. Un des nouveaux arrivants braqua son fusil sur l'orateur. Le président, M. Sauzet, également menacé, leva la séance, et se retira avec une partie des députés. Dans la confusion qui suivit, M. de Lamartine fit de vains efforts pour obtenir le silence, et, désespérant de faire entendre à la foule les noms des membres du gouvernement provisoire qu'il avait choisis parmi les différents groupes de partis qui se partageaient l'assemblée, il sortit de la chambre accompagné d'un grand nombre de citoyens, et se dirigea vers l'hôtel de ville. Après son départ M. Ledru-Rollin parvint enfin à lire « les noms qui semblaient proclamés par la majorité ». M. de Lamartine était le troisième sur la liste, après Dupont de l'Eure et Arago. En arrivant à l'hôtel de ville avec M. Dupont de l'Eure, il y trouva M. Garnier-Pagès, déjà installé comme maire de Paris. Il y fut rejoint par MM. Ledru-Rollin, Crémieux, Marie, puis par M. Arago. Enfin trois journalistes et un ouvrier: MM. Marrast, Louis Blanc, Flocon et Albert s'adjoignirent au gouvernement, d'abord comme secrétaires, puis comme membres. Pendant que le pouvoir se constituait, la foule, entassée dans l'hôtel de ville ou sur la place, réclamait la république. La majorité du gouvernement était très-opposée à la proclamation immédiate; mais la minorité et la foule insistaient; M. de Lamartine glissa en forme de compromis la phrase suivante dans la proclamation qui annonçait la chute de la dynastie d'Orléans: « Bien que le gouvernement provisoire agisse uniquement au nom du peuple français et qu'il préfère la forme républicaine, ni le peuple de Paris, ni le gouvernement provisoire ne prétendent substituer leur opinion à l'opinion des citoyens, qui seront consultés sur la forme définitive du gouvernement que proclame la souveraineté du peuple. » Cette phrase équivoque n'était là que pour ménager la transition, et devenait une heure plus tard la phrase suivante: « Le gouvernement provisoire veut la république sauf ratification par le peuple, qui sera immédiatement consulté. » Dans le partage des départements ministériels, M. de Lamartine eut les affaires étrangères; mais son influence ne se renferma pas dans les relations internationales. Son nom célèbre, l'éclat et l'incomparable séduction de son éloquence, la noblesse et l'humanité de ses sentiments, son rare courage lui assurèrent sur la direction générale des affaires une autorité que la plupart de ses collègues acceptèrent de bonne grâce et que M. Ledru-Rollin put à peine contrebalancer en faisant appel aux passions révolutionnaires. Le nouveau ministre des affaires étrangères s'efforça aussitôt de préserver la France et l'Europe des dangers d'un bouleversement subit et radical, et essaya d'en faire sortir un gouvernement modéré et durable. Le 25 février, descendant seul, au milieu d'un multitude compacte, menaçante, hérissée d'armes, il fit, par un des plus prodigieux triomphes d'éloquence que rapporte l'histoire, tomber des mains de la foule le drapeau rouge, étendard d'une nouvelle terreur (1); le

(1) Le discours que Lamartine prononça à cette occasion est bien connu; cependant nous le reproduisons, parce qu'il est devenu inséparable du nom du grand orateur. Lamartine, c'est lui-même qui le raconte, calma d'abord le peuple par un hymne de paroles sur sa victoire si soudaine et sur sa modération. « Voilà, continua-t-il, ce qu'a vu le soleil d'hier. Et que verrait le soleil d'aujourd'hui ?.. Il verrait un autre peuple d'autant plus furieux qu'il a moins d'ennemis à combattre, se défier des mêmes hommes qu'il a élevés hier au-dessus de lui; les contraindre dans leur liberté, les avilir dans leur dignité, les méconnaître dans leur autorité, qui n'est que la vôtre; substituer une révolution de vengeances et de supplices à une révolution d'humanité et de fraternité; et commander à son gouvernement d'arborer en signe de concorde l'étendard de combat à mort entre les citoyens d'une même patrie! ce drapeau rouge, qu'on a pu élever quelquefois, quand le sang coulait, comme un épouvantail contre des ennemis, qu'on doit abattre aussitôt après le combat en signe de réconciliation et de paix! J'aimerais mieux le drapeau

même jour il proclama l'abolition de la peine de mort en matière politique. Le 4 mars, dans une circulaire aux agents diplomatiques de la république française, il annonça au monde que la république serait pacifique. Il disait en terminant : « Le sens des trois mots liberté, égalité, fraternité, appliqué à nos relations extérieures, est celui-ci : affranchissement de la France des chaînes qui pesaient sur son principe et sur sa dignité; récupération du rang qu'elle doit occuper au niveau des grandes puissances européennes; enfin, déclaration d'alliance et d'amitié à tous les peuples. Si la France a la conscience de sa part libérale et civilisatrice dans le siècle, il n'y a pas un de ces mots qui signifie guerre. Si l'Europe est prudente et juste, il n'y a pas un de ces mots qui ne signifie paix. » M. de Lamartine fut fidèle aux promesses de son manifeste, et grâce à ses efforts, dont les mémoires récemment publiés de l'ambassadeur d'Angleterre, lord Normanby, contiennent de nombreux témoignages, la guerre ne s'ajouta pas aux éléments de trouble qui agitaient l'Europe et menaçaient de renverser en France l'ordre social tout entier. Les classes moyennes, qui avaient accepté la république, s'effrayaient en voyant la perturbation croître de jour en jour et prendre un caractère officiel par les circulaires du ministre de l'intérieur. Les compagnies d'élite de la garde nationale voulurent peser sur le gouvernement provisoire dans le sens de la modération représentée par Lamartine. Leur manifestation inopportune (16 mars) fut suivie d'une formidable manifestation populaire (17 mars), qui donna pour quelque temps la prépondérance à M. Ledru-Rollin. Mais l'opinion prononcée des départements et d'une partie de la population parisienne rendit de la force à la majorité modérée du gouvernement. Il devint évident que les élections seraient une protestation contre la politique du ministre de l'intérieur. Celui-ci se prêta alors complaisamment à des projets de complots contre ses collègues. Une nouvelle et plus décisive manifestation fut préparée pour le 16 avril. MM. Lamartine et Marrast, résolus à lutter énergiquement pour la cause de l'ordre, n'avaient pas de force à leur disposition et comptaient peu sur le succès. Toute la nuit qui précéda le 16, Lamartine veilla, « en proie à une inquiétude profonde, recevant d'heure en heure les rapports les plus alarmants, et persuadé que le jour qui se levait serait le dernier de la république telle qu'il l'avait voulue, et le dernier aussi de sa propre existence..... Ses dispositions testamentaires étaient faites; ses amis devaient conduire sa femme dans un asile sûr; tous ses papiers compromettants étaient brûlés (1). » Mais au moment où il partait pour l'hôtel de ville, il vit entrer M. Ledru-Rollin, que la crainte du triomphe des factions violentes ramenait à son collègue. L'ordre de battre le rappel fut donné, et M. de Lamartine confia au général Changarnier la défense de l'hôtel de ville. Les colonnes de la garde nationale et les bataillons de la garde mobile couvrirent la place, et la manifestation s'écoula déconcertée entre deux lignes de baïonnettes : la droite du gouvernement l'emportait. Lamartine ne voulut pas abuser d'un triomphe auquel il avait tant contribué, mais qui était un commencement de réaction, et dès lors il se rapprocha visiblement de Ledru-Rollin, se refusant à briser le gouvernement et à éloigner ses collègues ultra-révolutionnaires, jusque après la réunion de l'assemblée constituante. Malgré cette concession aux nécessités de la situation, il resta représentant de la politique modérée, et aux élections (23 avril), dix départements (Seine, Côte-d'Or, Bouches-du-Rhône, Saône-et-Loire, Ille-et-Vilaine, Dordogne, Finistère, Gironde, Nord, Seine-Inférieure) l'élurent à la fois. Le département de la Seine lui donna deux cent cinquante-neuf mille huit cents voix. Sa popularité était immense dans toutes les classes et le désignait au premier rôle; mais il la compromit en s'alliant à M. Ledru-Rollin, et en insistant pour que les membres modérés du gouvernement provisoire et M. Ledru-Rollin lui-même fissent partie de la commission exécutive instituée le 9 mai par l'assemblée. Il craignait de nouvelles tentatives du parti anarchique et des républicains exagérés alors que le gouvernement était dépourvu de tout moyen de force. A lord Normanby, qui lui représentait les dangers de cette alliance, il répondait : « Vous avez raison; pour trois semaines je serai le dernier des hommes; mais, après, je me relèverai plus grand que jamais. (2) » C'était une illusion. Au 15 mai il ne put empêcher l'invasion de l'assemblée, et lorsqu'il se présenta devant les

noir, qu'on fait flotter quelquefois dans une ville assiégée comme un linceul, pour désigner à la bombe les édifices neutres consacrés à l'humanité et dont le boulet et la bombe même des ennemis doivent s'écarter. Voulez-vous donc que le drapeau de votre république soit plus menaçant et plus sinistre que celui d'une ville bombardée...... Citoyens, vous pouvez faire violence au gouvernement; vous pouvez lui commander de changer le drapeau de la nation et le nom de la France. Si vous êtes assez mal inspirés et assez obstinés dans votre erreur pour lui imposer une république de parti et un pavillon de terreur, le gouvernement, je le sais, est aussi décidé que moi-même à mourir plutôt que de se déshonorer en vous obéissant. Quant à moi, jamais ma main ne signera ce décret! Je repousserai jusqu'à la mort ce drapeau de sang, et vous devriez le répudier plus que moi : car le drapeau rouge que vous nous rapportez n'a jamais fait que le tour du Champ-de-Mars traîné dans le sang du peuple en 1791 et en 1793, et le drapeau tricolore a fait le tour du monde avec le nom, la gloire et la liberté de la patrie! » *Histoire de la Révolution de* 1848, par A. de Lamartine, t. I, p. 398-396.

(1) Daniel Stern, *Histoire de la Révolution* de 1848.

(2) D'après M. de Lamartine, cette réponse serait incomplétement rapportée. Voici quelles auraient été ses paroles : » Vous avez raison, pour trois semaines je serai « le dernier des hommes; mais je me sacrifie entièrement « et sciemment au salut de ma patrie. Je ne pouvais « m'imposer seul à elle qu'en versant des flots de sang, « qui ne sont nullement nécessaires au rétablissement de « l'ordre, et qui ne seraient versés que dans mon propre « intérêt. »

factieux, pour essayer l'effet de son éloquence, longtemps irrésistible, il entendit sortir de la foule ce cri dédaigneux : « Assez de lyre comme ça. » Il fit alors battre le rappel, réunit un bataillon de gardes mobiles créés par lui, rentra à leur tête dans l'assemblée, expulsa les factieux, monta à cheval, marcha à l'hôtel de ville avec la garde nationale, reconquit l'hôtel de ville, arrêta les chefs des factieux qu'il envoya à Vincennes, et revint en triomphe à l'assemblée. Ce fut le dernier beau jour de son administration. Le temps de la parole était passé, le rôle de l'épée approchait. Lamartine le comprit. S'il redoutait le pouvoir militaire, représenté par les souvenirs impériaux, s'il était décidé à faire exécuter contre Louis-Napoléon la loi qui bannissait les Bonaparte, il fut le premier à trouver dans le général Cavaignac l'homme de la situation. La commission exécutive traîna son existence jusqu'à l'insurrection de juin. Lamartine, qui avait prévu le soulèvement, qui n'avait rien négligé pour le comprimer, se retira, après avoir combattu en personne les insurgés, devant le vote de l'assemblée, qui, le 24 juin, conféra le pouvoir au général Cavaignac. Ici finit la carrière politique de M. de Lamartine. Sous le poids d'une impopularité immédiate, l'illustre orateur se laissa aller au découragement, et parut désespérer de la république qu'il ne conduisait plus. L'amertume de ses déceptions et son impatience de remettre au hasard ce que la sagesse humaine était impuissante à diriger, se montrent dans ce beau discours du 6 octobre qui fut son testament parlementaire. L'assemblée nationale discutait l'amendement Leblond, qui conférait aux représentants du peuple la nomination du président de la république. M. de Lamartine repoussa l'amendement, et insista pour que cette nomination fût confiée au suffrage universel. Il prévoyait cependant quels seraient les résultats de cet appel au peuple, et il s'y résignait avec tristesse. « Je sais, dit-il, qu'il y a des moments d'aberration dans les multitudes ; qu'il y a des noms qui entraînent les foules comme le mirage entraîne les troupeaux, comme le lambeau de pourpre attire les animaux privés de raison! Je le sais, je le redoute plus que personne; car aucun citoyen n'a mis peut-être plus de son âme, de sa vie, de sa responsabilité et de sa mémoire dans le succès de la république. Si elle se fonde, j'ai gagné ma partie humaine contre la destinée! si elle échoue, ou dans l'anarchie, ou dans une réminiscence de despotisme, mon nom, ma responsabilité, ma mémoire échouent avec elle et sont à jamais répudiés par mes contemporains! Eh bien, malgré cette redoutable responsabilité personnelle dans les dangers que peuvent courir nos institutions problématiques, bien que les dangers de la république soient mes dangers, et sa perte mon ostracisme et mon deuil éternel, si j'y survivais, je n'hésite pas à me prononcer en faveur de ce qui vous semble le plus dangereux, l'élection du président par le peuple! Oui, quand même le peuple choisirait celui que ma prévoyance, mal éclairée peut-être, redouterait de lui voir choisir, n'importe : *Alea jacta est!* Que Dieu et le peuple prononcent!..... Si le peuple se trompe, s'il se laisse aveugler par un éblouissement de sa propre gloire passée ; s'il se retire de sa propre souveraineté après le premier pas, comme effrayé de la grandeur de l'édifice que nous lui avons ouvert, et des difficultés de ses institutions..... s'il nous désavoue et se désavoue lui-même, eh bien, tant pis pour le peuple! ce ne sera pas nous, ce sera lui qui aura manqué de persévérance et de courage. Je le répète, nous pourrons périr à l'œuvre par sa faute, nous, mais la perte de la république ne nous sera pas imputée! Oui, quelque chose qui arrive, il sera bien dans l'histoire d'avoir tenté la république, la république telle que nous l'avons proclamée, conçue, ébauchée quatre mois, la république d'enthousiasme, de modération, de fraternité, de paix, de protection à la société, à la propriété, à la religion, à la famille, la république de Washington! Ce sera un rêve, si vous voulez! mais elle aura été un beau rêve pour la France et le genre humain!.... » On sait comment trois manifestations du suffrage universel ont fait évanouir ce rêve. Aux élections pour la présidence, M. de Lamartine n'eut que sept mille neuf cent dix voix, et aux élections générales d'avril 1849, il ne fut pas élu membre de l'assemblée législative. Son département même ne lui resta pas fidèle. Il n'entra à l'assemblée que par une élection partielle du département du Loiret. Comme il ne voulut s'associer aux passions exclusives d'aucun parti, il resta dans l'isolement et n'eut qu'un rôle effacé dans les affaires publiques, de 1849 à la fin de 1851. Il prêta son nom et son talent au journal le *Pays*, qui défendait alors la cause de la république modérée ; mais après les événements de décembre, il abandonna la direction de ce journal, et se tint tout à fait à l'écart des affaires publiques. Depuis plusieurs années ses affaires domestiques exigeaient une grande partie du temps que la politique ne réclamait plus. Sous la brillante opulence du poëte se cachait une gêne qui remontait au voyage en Orient. Déjà, dans la préface des *Recueillements*, il murmurait ces mots *res angusta domi* qui devaient revenir souvent sous sa plume. Le brillant succès des *Girondins* ne répara pas la brèche de sa fortune ; les événements de février l'agrandirent, et M. de Lamartine essaya vainement de la combler par un travail infatigable. Les *Confidences* et *Raphaël*, récits de son enfance et de sa jeunesse, parfois pleins de charme, de fraîcheur et de magnificence, parfois aussi délayés dans une phraséologie creuse et sonore, les *Nouvelles Confidences*, l'*Histoire de la Restauration*, ouvrage intéressant d'une trame peu solide, mais où abondent les observations justes et fines, les portraits dessinés avec vérité et peints

avec éclat, *Le Conseiller du Peuple*, où l'auteur, dans un style qui se plie à la familiarité sans perdre de sa richesse, donnait au peuple des leçons de libéralisme et de sagesse, *Le Civilisateur*, recueil de biographies destiné à l'enseignement populaire, deux ou trois romans qui s'adressent aussi au peuple, une *Histoire des Constituants*, une *Histoire de la Turquie*, une *Histoire de la Russie*, une édition de ses œuvres avec commentaires, des *Entretiens familiers de Littérature*, recueil périodique, n'ont pas relevé la fortune de M. de Lamartine. Ses amis se sont alors adressés directement au pays, et ont ouvert une souscription, en 1858, en faveur du grand poëte, de l'homme qui, dans le mouvement de février, représenta avec le plus d'éclat l'ordre et la modération. Cet appel à l'admiration et à la reconnaissance a été jusqu'ici bien imparfaitement entendu, et les résultats de la souscription n'ont pas encore assuré à M. de Lamartine ce que Cicéron se félicitait d'avoir trouvé, après les agitations de la vie publique, le repos avec la dignité, *otium cum dignitate*.

Les ouvrages de M. de Lamartine sont nombreux, et ont eu presque tous de nombreuses éditions; nous n'indiquerons que les premières : *Méditations poétiques;* Paris, 1820, in-8°; — *Nouvelles Méditations poétiques;* Paris, 1823, in-8°; — *La Mort de Socrate*, poëme; Paris, 1823, in-8°; — *Lettre à M. Casimir Delavigne;* Paris, 1824, in-18; — *Chant du Sacre, ou la veille des armes;* Paris, 1825, in-8°; — *Le dernier Chant du Pèlerinage de Harold;* Paris, 1825, in-8°; — *Épîtres;* Paris, 1825, in-8°; — *Discours prononcés dans l'Académie Française pour la réception de M. Alph. de Lamartine;* Paris, 1830, in-4°; — *Harmonies poétiques et religieuses;* Paris, 1830, 2 vol. in-8°; — *Contre la Peine de mort : ode au peuple;* Paris, 1830, in-8°; — *Sur la Politique rationnelle;* Paris, 1831, in-8°; — *Des Destinées de la poésie;* Paris, 1834, in-8°; — *Souvenirs, Impressions, Pensées et Paysages pendant un voyage en Orient, ou notes d'un voyageur;* Paris, 1835, 4 vol. in-8°; — *Jocelyn, épisode, journal trouvé chez un curé de village;* Paris, 1836, 2 vol. in-8°; — *La Chute d'un Ange*, épisode; Paris, 1838, 2 vol. in-8°; — *Recueillements poétiques;* Paris, 1839, in-18; — *Mélanges poétiques et discours;* Paris, 1839, in-32; — *Vues, Discours et Articles sur la Question d'Orient;* Paris, 1840, in-8°; — *Histoire des Girondins;* Paris, 1847, 8 vol. in-8°; — *Conclusion de l'Histoire des Girondins. Lettre de M. de Lamartine à M. Jules Pautet;* Beaune, 1847, in-8°; — *Trois Mois au pouvoir;* Paris, 1848, in-8°; — *Raphael, pages de la vingtième année;* Paris, 1849, in 8°; — *Histoire de la Révolution de 1848;* Paris, 1849, 2 vol. in-8°; — *Les Confidences;* Paris, 1849, in-8°; — *Les Nouvelles Confidences* avec des fragments poétiques intitulés *Visions;* Paris, 1851, in-8°; — *Toussaint Louverture*, tragédie en cinq actes et en vers; Paris, 1850, in-8°; — *Geneviève; Mémoires d'une servante, dédiés à Reine-Garde;* Paris, 1851, in-8°; — *Le Tailleur de pierres de Saint-Point;* Paris, 1851, in-8°; — *Histoire de la Restauration;* Paris, 1851-1852, 7 vol. in-8°; — *Histoire des Constituants;* 1854, 4 vol in-8°; — *Histoire de la Turquie;* Paris, 1855, 8 vol. in-8°; — *Histoire de la Russie;* Paris, 1856, 2 vol. in-8°; — *Le Conseiller du peuple, recueil mensuel*, de 1849-1852; — *Le Civilisateur, recueil mensuel*, de 1852-1856; — divers *Opuscules* et un grand nombre de *Discours*, dont on trouve la liste dans la *Littérature française contemporaine* de Bourquelot. Parmi les diverses éditions des *Œuvres complètes* de M. de Lamartine, on remarque celle que l'auteur a donnée lui-même sous ce titre : *Œuvres choisies et épurées;* Paris, Firmin Didot, 1849-1850, 14 vol. in-8°. Cette édition comprend toutes les poésies de l'auteur, avec une trentaine de pièces inédites, et des commentaires, dans lesquels il indique les circonstances de date et de lieu qui se rattachent aux principales de ces poésies. En général ces commentaires ont paru peu intéressants, et les poésies inédites sont, à peu d'exceptions près, bien loin de la grâce facile et de la perfection mélodieuse des *Méditations* et des *Harmonies*. M. de Lamartine publie depuis 1856, avec un grand succès, un *Cours familier de Littérature* (1). Dans ces *Entretiens* qui paraissent chaque mois, il communique au public les résultats de ses études, et ses impressions les plus intimes sur les hommes et les choses. C'est une causerie littéraire, où les sujets les plus divers et les plus importants sont revêtus du charme de l'éloquence et de l'imagination. Léo JOUBERT.

Chapuys-Montlaville, *Alphonse de Lamartine, sa vie publique et privée*. — Ern. Falconnet, *Alph. de Lamartine, études biographiques littéraires et politiques;* Paris, 1840, in-8°. — Mollnari, *A. de Lamartine, biographie*, dans la *Revue générale biographique et littéraire* de Pascallet (1843). — L. Lurine, *Histoire poétique et politique de A. de Lamartine*. — Sarrut et Saint-Edme, *Biographie des Hommes du Jour*, t. I. — Loménie, *Galerie des Contemporains illustres*, t. I. — Ch. Robin, *Galerie des Gens de Lettres au dix-neuvième siècle* (1848). — Sainte-Beuve, *Portraits contemporains*, t. I. — *Causeries du lundi*, t. I, IV. — Gustave Planche, *Portraits littéraires*, t. I (édit. de 1849). — Daniel Stern, *Histoire de la révolution de 1848*. — Regnault, *Hist. du gouv. provis.* — Normanby, *Une Année de Révolution*.

LA MARTINIÈRE (*Antoine-Augustin* BRUZEN DE), polygraphe français, né à Dieppe (2),

(1) Il forme jusqu'à ce jour (février 1859) 6 vol. et comprend entre autres articles : Mme de Girardin — Philosophie et littérature de l'Inde primitive. — Critique de la doctrine de la perfectibilité indéfinie et continue de l'humanité. — M. de Lamartine et l'Italie en 1848. — Alfieri et la comtesse d'Albani. — Le poëme de Job. — Racine. — Talma. — Boileau. — Dante. — A. de Musset. — Béranger. — Homère. — David, berger et roi. — La Musique de Mozart. — Pétrarque. — Littérature, philosophie et politique de la Chine. — Léopold Robert.

(2) L'abbé Bellanger le fait naître à Pincourt (diocèse de Lisieux).

en 1683, mort à La Haye, le 19 juin 1749. Il fit ses études à Paris, au collége de Fortet, sous les auspices de son parent Richard Simon. En 1709, il se rendit à la cour de Frédéric-Guillaume, duc de Mecklembourg, qui le chargea de dresser une histoire géographique de ses possessions. La mort de ce prince, arrivée en 1713, interrompit les travaux de La Martinière. Forcé de chercher un autre protecteur, il s'attacha en 1719 à François Farnèse, duc de Parme, qui le chargea d'une mission auprès des États Généraux de Hollande. Après un séjour de quelques années à Amsterdam, La Martinière se fixa à La Haye, où il termina ses jours. Le roi d'Espagne l'avait nommé son géographe et le roi des Deux-Siciles son secrétaire. Bruys en fait le portrait suivant : « Il avoit été marié trois fois, ce qui pourroit surprendre dans un homme si appliqué ; mais on sait qu'il aimoit d'ailleurs la joye, la bonne chère et les plaisirs. Sa conversation étoit animée, et ses expressions vives et choisies ; il railloit délicatement, et donnoit un tour fin et souvent nouveau à ce qu'il disoit. Il étoit généreux, obligeant et prompt, mais facile à pardonner. Ses amis lui reprochoient un défaut d'économie, qui l'a réduit plus d'une fois à de fâcheuses extrémités. Il avoit beaucoup de lecture, une mémoire heureuse, un jugement solide, et une grande pénétration. » On a de lui : *Nouveau Recueil des Epigrammatistes françois anciens et modernes, contenant ce qui s'est fait de plus excellent dans le genre de l'Épigramme, du Madrigal, du Sonnet, du Rondeau et des petits contes en vers depuis Marot jusqu'à présent; avec la Vie des auteurs, et des Notes historiques et critiques, un Traité de la vraie et de la fausse beauté dans les ouvrages d'esprit, des Observations sur l'Épigramme; une Digression sur le style marotique et les règles de la versification françoise*; Amsterdam, 1720, 2 vol. in-12; — *Introduction à l'histoire moderne, générale et politique de l'univers, où l'on voit l'origine, les révolutions, l'état présent, et les intérêts des souverains, par M. de Puffendorf*, nouvelle édition, *où l'on a continué tous les chapitres jusqu'à présent, et ajouté l'histoire des principaux souverains de l'Italie, de l'Allemagne*, etc., *le tout dans un ordre plus naturel, avec des Notes historiques, géographiques et critiques* et des *cartes*; Amsterdam, 1721, 7 vol. in-12; augmentée et retouchée; Amsterdam, 1732-1735, 7 vol. et Amsterdam, 1743-1745, 11 vol. in-12; les deux derniers volumes de ces éditions sont intitulés : *Introduction à l'histoire de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique pour servir de suite à l'histoire du baron de Puffendorf*; autre édition entièrement refondue et remaniée, revue, augmentée et corrigée par M. de Grace, avec quantité de cartes et de vignettes; Paris, 1754-1759, 8 vol. in-4°. La Martinière, en zélé catholique, a retranché le chapitre de Puffendorf *Sur la Monarchie du Pape*, et y a substitué un *Abrégé chronologique de la souveraineté des papes en Italie*; — *Dissertation historique sur les duchés de Parme et de Plaisance*; Cologne, 1722, in-4°; — deux *Essais sur l'origine et les progrès de la géographie*, avec des *Remarques sur les principaux géographes grecs et latins*; le premier de ces *Essais* est adressé à l'Académie royale d'Histoire à Lisbonne; le second à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de Paris. Ils ont été insérés dans les *Mémoires* de ces deux Académies et dans les *Mémoires historiques et critiques* de Camusat; Amsterdam, 1722, t. II; — *Continuation de* l'histoire de France sous le règne de Louis XIV, *commencée par Isaac de Larrey*; Rotterdam, 1718-1722, 3 vol. in-4°, et 9 vol. in-12; réimprimée plusieurs fois depuis; — *Le grand Dictionnaire géographique et critique*; La Haye, 1726-1730, 10 vol. in-fol.; réimprimé avec corrections, augmentations et changements; Dijon et Venise, 1739, 6 vol. in-fol.; Paris, 1768, 6 vol. in-fol.; trad. en allemand par Chr. de Wolff, Leipzig, 1744-1750, 13 vol. in-fol. Le premier volume de cet ouvrage capital est dédié au roi Philippe V; le second à la reine Élisabeth Farnèse. Quoiqu'on y puisse relever un grand nombre d'erreurs et d'omissions, on ne peut refuser à l'auteur les éloges que méritent la profonde érudition qu'on y remarque et le travail immense qu'a coûté une aussi vaste collection. On a publié à Paris et à Lyon, 1759, 2 vol. in-8°, un *Abrégé portatif* de ce *Dictionnaire*; — *Essai d'une traduction d'Horace en vers français* par divers auteurs, avec un *Discours sur les Satyres et sur les Épîtres*; Amsterdam, 1727, in-8°. Cet *Essai* renferme vingt-huit *odes* d'Horace, sept *satyres* et une *épître*; les traducteurs sont, outre La Martinière, de La Mothe, Le Noble, le marquis de La Fare, Gacon du Troussel, de La Fosse, Regnier des Marets, de Saint-Bonet, de Mimure, de Bussi-Rabutin et Le Laboureur; — *Philippi Cluverii Introductio in universam geographiam, tam veterem, quam novam, cum notis Johannis Bunonis, Johannis-Friderici Hekelii, Johannis Reiskii et variorum*; Amsterdam, 1729, in-4°; — *Traités géographiques et historiques pour faciliter l'intelligence de l'Écriture Sainte*; La Haye, 1730, 2 vol. in-12. Cet ouvrage renferme des dissertations curieuses de Huet, Le Grand et dom Calmet *Sur le Pays d'Ophir et les Cananéens*, et du P. Hardouin *Sur le Paradis terrestre*; — *Lettres choisies de M. Richard Simon, où l'on trouve un grand nombre de faits-anecdotes de littérature*, précédées de la *Vie de l'auteur*; Amsterdam, 1730, in-12; — *Introduction générale à l'étude des sciences et des belles-lettres en faveur des personnes qui ne savent pas le français*; La Haye, 1731, in-12; réimprimée à la suite des *Conseils pour former une biblio-*

thèque peu nombreuse mais choisie, de Formey; Berlin (Paris), 1756, in-12; — *Histoire de la Vie et du Règne de Louis XIV, roi de France et de Navarre;* d'après La Hode et Larrey; La Haye, 1740, 5 vol. in-4°; — *Histoire de la Vie et du Règne de Frédéric-Guillaume, roi de Prusse;* La Haye, 1741, 2 vol. in-12; — *L'État politique de l'Europe;* La Haye, 1742-1749, 13 vol. in-12; — *L'Art de conserver la santé*, composé par l'école de Salerne, trad. en vers français (anonyme); La Haye, 1743; Paris, 1749, in-12; — *Fables héroïques renfermant les plus saines maximes de la politique et de la morale* avec des *Discours historiques* (d'après Audin); Amsterdam et Berlin, 2 vol. in-12, avec 60 gravures; — *Nouveau Portefeuille historique et littéraire* (ouvrage posthume), publié par Lefort de La Morinière, Amsterdam et Leipzig, 1755, in-12 : c'est une espèce d'*ana*, mêlé de prose et de vers, où l'on trouve cependant des anecdotes et quelques pièces fugitives intéressantes; — *Passe-temps poétiques, historiques et critiques* (avec de Malherme et Perault); Paris, 1757, 2 vol. in-12; — *Vie de Molière;* — *Nouvelles politiques et littéraires;* sorte de journal qui a duré peu de temps; — *Entretiens des Ombres aux Champs Élysées*, 2 vol. — La Martinière a édité les *Œuvres de Scarron;* Amsterdam, 1837, 10 vol. in-12; — les *Pensées d'Oxenstiern;* — *Recueil de divers Traités sur l'Éloquence et la poésie;* Amsterdam, 1731, 2 vol. in-12. On a attribué par erreur à La Martinière : *Lettres sérieuses et badines* de François Bruys; et *Relation d'une Assemblée tenue au bas du Parnasse*, de l'abbé d'Artigny, selon Moréri; de Formey, suivant Guéret. L—z—e.

Bruys, *Mémoires historiques*, t. I, p. 151 et seq. — Moréri, *Grand Dictionnaire Historique* (édit. de 1759). — Formey, *Conseils pour former une Bibliothèque* (édit. de 1756), p. 36. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire des Pays-Bas*, t. I, p. 236-247. — Prosper Marchand, *Dictionnaire Historique*, t. Ier, p. 44. — D'Argens, *Lettres juives*, préf. du t. IV. — Van der Meulen (abbé Bellanger), *Essais de Critique sur le Dictionnaire Géographique* (Amsterdam, in-12). — Rotermund, *Supplément* à Jöcher. — Desmarquets, *Mémoires chronologiques pour servir à l'histoire de Dieppe* (Paris, 1785, 2 vol. in-12), t. II, p. 37. — Barbier, *Dictionnaire des Anonymes*, t. IV, p. 433.

* LAMAS (*D. Andrès*), écrivain, poëte et diplomate américain, né à Montevideo, vers 1820. Il se consacra d'abord au service public de son pays. Avant le siége de Montevideo, il avait rempli des fonctions importantes; il fut successivement directeur de la police de Montevideo et ministre des finances. Avant 1850, il fut choisi par son gouvernement pour le représenter auprès de l'empire voisin, et il fut nommé ministre plénipotentiaire de la république de l'Uruguay près de l'empereur du Brésil. C'est à M. Andrès Lamas, membre de l'Institut de Rio de Janeiro, que l'on doit la fondation de l'Institut historique de Montevideo. Il a publié des poésies qui ont obtenu du succès dans l'Amérique du Sud. Comme historien il a donné : *Apuntes historicos sobre las agresiones del dictador Argentino, D. Juan-Manuel Rosas, contra la independancia de la Republica Oriental del Uruguay;* Montevideo, 1849. L'ouvrage le plus connu en France de M. Lamas a pour titre : *Notice sur la République orientale de l'Uruguay, document de statistique concernant sa population indigène et exotique et le développement de sa richesse*, trad. de l'espagnol; Paris, 1851, in-8°. Cet ouvrage substantiel fut publié à Rio de Janeiro en septembre 1850, et jeta beaucoup de lumière sur les ressources d'un pays connu jusque alors bien imparfaitement. On a encore du même historien : *Colleçao de Memorias e documentos para a historia e geographia dos povos dorio da Prata;* — *Andrès Lamas a sus compatriotas;* Rio de Janeiro, 1855, in-8°. Le portrait de M. Andrès Lamas a été publié dans *L'Illustration*. F. D.

Magariños Cervantes, *Estudios historicos politicos y sociales sobre el Rio de la Plata;* Paris, 1854, in-18. — Adolphe Delacour, *Le Rio de la Plata, Buenos-Ayres, Montevideo;* Paris, 1848, in-18. — Le même, *Revue indépendante*. — D'Ilastrel de Rivedoux, *L'Illustration* du 14 décembre 1850. — Alfred de Brossard, *Les Provinces de la Plata*, 1 vol. in-8°.

LAMB (*Jacques-Bland* BURGES), publiciste anglais, fils de Georges Burges, contrôleur des douanes en Écosse, né à Gibraltar, le 8 juin 1752, mort en 1824. Il fut élevé à Édimbourg, à l'école de Westminster et au collége de l'université à Oxford. En quittant Oxford, il voyagea sur le continent. Au retour de ses voyages, il étudia le droit, et fut admis au barreau en 1777. En 1787 il entra au parlement comme représentant pour Helston, et en 1789 il devint sous-secrétaire d'État au ministère des affaires étrangères. Peu après le commencement de la révolution française, il fonda, sous les auspices de Pitt, le journal du soir appelé *The Sun*, dans lequel il inséra, avec la signature d'ALFRED, plusieurs articles qui furent recueillis en un volume en 1792. Il fut nommé commissaire du sceau privé en 1794, et créé baronet en 1795. La même année il obtint la place de maréchal de la maison du roi. En 1821 il fut autorisé à prendre le nom et les armes de *Lamb*. Ses ouvrages sont nombreux, et appartiennent à des genres très-différents; mais dans aucun Lamb n'a montré un talent supérieur. Les principaux sont : *Heroic Epistles from sergeant Bradshaw, Esq., in the shades to John Dunning Esq.;* 1778; — *Considerations on the law of insolvency;* Londres, 1783, in-8°; — *Address to the country gentlmen of England Wales, on county courts;* 1789, in-8°; — *The Birth and Triumph of Love;* 1796, in-4°; — *Richard the First, an heroic poem;* 1801, 2 vol. in-8°; — *The Exodiade*, en société avec Cumberland, en deux parties, 1807, 1808; — *Reasons for a new translation of the Bible;* 1819, in-4°. « Cet ouvrage, dit Rose, ne signifie rien,

sinon l'incompétence de l'écrivain à traiter ce sujet. » Z.

Gentleman's Magazine. — Rose, *New general Biogr. Dictionary.* — Gorton, *Gener. Biogr. Dictionary.*

LAMB (*Charles*), poëte anglais, né à Londres, le 18 février 1775, mort dans la même ville, le 27 décembre 1834. Il était fils d'un clerc de M. Salt, un des juges d'Inner-Temple, et il naquit dans le Temple. Il fut élevé à Christ's Hospital. Ses premières années se passèrent donc dans un des quartiers les plus anciens et les plus affairés de Londres, et cette circonstance exerça une durable influence sur son caractère et ses habitudes. Bien qu'on reconnaisse dans quelques passages de ses écrits le sentiment des beautés de la nature, il était bien plus sensible encore aux réunions sociales, aux splendeurs, aux étranges contrastes de luxe et de misère, au mouvement d'une grande ville. L'intérieur de sa famille n'était pas brillant. Un père tombé en enfance, une mère paralytique, une sœur qui s'épuisait à soigner les deux infirmes, et qui ajoutait par quelques travaux d'aiguille aux minces ressources du ménage, voilà ce que Charles Lamb retrouvait lorsqu'il rentrait à la maison, après avoir passé la journée dans les bureaux de la Compagnie des Indes. Il était depuis 1792 commis au comptoir de la Compagnie avec de faibles émoluments. Son ami d'école, Coleridge, pour le distraire, le menait quelquefois aux environs de Londres. Il s'éprit d'une jeune fille qui habitait le voisinage d'Islington (*la jeune fille aux beaux cheveux* de ses premiers vers), et se mit à écrire des poésies. Cet amour, auquel s'attachaient toutes ses espérances, fut brusquement interrompu par un affreux malheur domestique. Dans l'automne de 1796, Mlle Lamb donna des signes de folie, et le 22 septembre, dans un accès de frénésie, elle tua sa mère. Dans la lettre où il annonçait cet événement à Coleridge, il lui dit : « Ne faites pas mention de poésie ; j'ai détruit tout vestige de vanité de cette sorte. Ma raison et mes forces m'ont été laissées pour prendre soin de la raison de ma sœur. » Il se dévoua tout entier à une vie de sacrifice et d'abnégation, et devint pour sa sœur, dont la raison resta sujette à des éclipses, le plus tendre et le plus infatigable gardien (1). « Pour elle, dit M. Talfourd, il abandonna toute pensée d'amour et de mariage ; avec un revenu d'une centaine de livres que lui donnait son emploi, il entreprit, à l'âge de vingt-deux ans, le voyage de la vie, avec la compagne bien aimée que lui rendait plus chère encore son étrange malheur et la constante appréhension de voir reparaître la maladie qui en avait été cause. » Lamb chercha des distractions à cette sombre existence dans la culture des lettres, dans des amitiés choisies, et aussi dans des plaisirs moins relevés. Lui-même convient qu'il aimait trop le vin. Ses ouvrages imprimés, disait-il, n'étaient que des passe-temps, ses véritables œuvres se trouvaient dans des centaines de volumes déposés dans les casiers de Leaden-hall. Mais si lourdement qu'il sentît l'ennuyeuse tâche de ses devoirs journaliers, il eut le bon sens de ne pas échanger ses appointements fixes de commis contre les profits incertains de la littérature. Enfin, au bout de trente-trois ans, il obtint sa retraite en 1825, avec une pension de 450 livres sterl. par an. Il accueillit avec enthousiasme sa liberté, qu'il appelait « son hégire », et il aurait joui avec délices de cette paresse permise s'il n'eût été attristé par la position de sa sœur, dont les accès devenaient de plus en plus fréquents. Il mourut à l'âge de soixante ans ; sa sœur lui survécut treize ans. Elle expira le 20 mai 1847. Le début littéraire de Lamb fut un petit volume de poésies, publiées avec Coleridge et Lloyd. Cette association attira sur lui la colère du journal tory l'*Anti-Jacobin*. Son drame de *John Woodvil*, publié en 1801, ne réussit pas mieux auprès de la revue whig l'*Edinburgh Review ;* mais le goût croissant du public pour les anciens poëtes et pour ceux qui de nos jours les ont imités, fit mieux apprécier les vers de Lamb. Cependant sa popularité est surtout fondée sur ses écrits en prose, particulièrement sur ses *Essays of Elia*, qui parurent d'abord dans le *London Magazine*, et furent recueillis ensuite en deux petits volumes ; 1818, in-12. On a encore de lui : *Specimens of English dramatic Poets who lived about the time of Shakspeare ;* 1808 : c'est un choix des auteurs dramatiques contemporains de Shakspeare fait avec beaucoup de goût et avec un sentiment exquis de l'ancienne poésie anglaise. Dans ses mélanges de prose et de vers, on trouve des morceaux charmants pleins de finesse et d'originalité, entre autres le *Farewell to tobacco*, *Essays on Roast Pig ; — Christ's Hospital Thirty five years ago ; — The old Benchers of the Inner Temple ; — On the Genius of Hogarth ; — On the Tragedies of Shakspeare*. Dans ces divers morceaux humoristiques ou sérieux, on trouve cette observation pénétrante et minutieuse qui dans les sujets les plus connus découvre des côtés nouveaux et ce rare talent d'expression qui anime tout ce qu'il touche. Lamb compila avec sa sœur trois ouvrages pour les enfants : *Mrs Leicester' School, or the history of several young ladies, related by themselves ;* 1809, 2 vol. in-8° ; — *Tales from Shakspeare ; — The Adventures of Ulysses*. Les *Lettres* de Lamb ont été publiées par M. Talfourd. Elles sont d'une lecture fort agréable, et peignent parfaitement cet esprit vif, capricieux, capable des pensées les plus élevées et des sentiments les plus nobles, trop faible pour ses propres défauts et très-indulgent pour ceux des autres. L. J.

(1) Dans les dernières années, miss Lamb pouvait toujours annoncer le retour de ses accès ; elle avait l'habitude de s'y préparer, prenait avec elle une camisole de force, et se rendait elle-même à la maison de santé, où elle restait jusqu'à ce que l'accès fût passé.

, *Préface des Last Essays of the Elia*.— Telfourd, *The Letters of Ch. Lamb, with a sketch of his life*; Londres, 1837, 2 vol. in-12; *Final Memorials*; 1848, 2 vol. in-12. — *Quarterly Review*, juillet 1838. — *Edinburgh Review*, octobre 1837.— Philarète Chasles, dans la *Revue des Deux Mondes*, 15 novembre 1842. — Fercade, dans la *Revue des Deux Mondes*, 15 janvier 1849. — *English Cyclopædia* (Biography).

LAMB (*Georges*), publiciste anglais, quatrième fils du premier lord Melbourne, né le 11 juillet 1784, mort le 2 janvier 1834. Il fut élevé à Eton et au collége de La Trinité à Cambridge, et commença ses études de droit. Mais à la mort de son frère aîné il abandonna la jurisprudence, et se consacra aux belles-lettres. Il fut un des premiers collaborateurs de la *Revue d'Édimbourg*, et eut, à ce titre, sa part dans les épigrammes de Byron, décochés aux *reviewers* écossais. En 1818, à la mort de sir Samuel Romilly, il fut élu membre de la Chambre des Communes pour Westminster; mais il échoua aux élections générales de 1819, et ne rentra au parlement qu'en 1826, sous les auspices du duc de Devonshire et pour le bourg de Dungannon. En 1832, quand son frère lord Melbourne devint secrétaire d'État de l'Intérieur dans le ministère de lord Grey, il fut nommé sous-secrétaire du même département. Il avait fait jouer, dans sa jeunesse, à Covent-Garden une farce intitulée *Whistle for it*, qui fut très-mal reçue du public. Il est aussi l'auteur d'une traduction de Catulle, imprimée à Londres, en 1821, à un petit nombre d'exemplaires. Z.

Rose, *New General Biog. Dictionary*.

LAMB (Lady *Caroline*), dame anglaise, distinguée par son talent poétique, née le 13 novembre 1785, morte à Londres, le 26 janvier 1828. Fille unique de Frédéric Ponsonby, troisième comte de Besborough, elle fut élevée par sa grand-mère maternelle, la comtesse douairière Spencer. En 1805 elle épousa William Lamb (depuis lord Melbourne). Le grand et fâcheux événement de sa vie fut sa liaison intime avec lord Byron, alors (en 1813) dans tout l'éclat de sa gloire, et avant le déchaînement de l'opinion publique qui le força de quitter l'Angleterre. Byron était hautain, égoïste, capricieux, gâté par son immense succès; lady Lamb avait un caractère décidé, passionné et impérieux. Entre ces deux personnes si distinguées, mais fort peu faites pour s'entendre, les rapports furent orageux et aboutirent à une bruyante rupture. Comme adieu, Byron adressa à celle qui lui demandait un souvenir, les vers suivants : « Se souvenir de toi ! Se souvenir de toi ! Jusqu'à ce que les flots du Léthé aient éteint l'ardent torrent de ta vie, les remords et la honte résonneront autour de toi, et te poursuivront comme un rêve dans la fièvre. Se souvenir de toi ! N'en doute pas, ton mari songera aussi à toi. Ni lui ni moi nous ne t'oublierons, toi qui fus perfide pour lui, toi qui fus un démon pour moi ! » Lady Lamb ne se crut pas assez vengée de cette brutale et poétique invective par la douloureuse destinée de Byron, séparé de sa femme et se dérobant par l'exil à l'explosion de l'indignation publique; elle composa le roman de *Glenarvon*, où elle peignit le grand poëte anglais sous les plus noires couleurs. Cet ouvrage eut un succès de scandale, et méritait un succès littéraire. L'art y manque, mais la passion y déborde. Le second roman de lady Lamb, *Graham Hamilton*, est plus calme, et offre avec des caractères mieux dessinés une analyse morale plus précise. Son troisième roman, *Ada Reis*, témoigne d'un progrès encore plus marqué dans le sens de l'observation délicate et de la peinture exacte du monde réel. Par le scandale de son amour avec Byron, par l'éclat des romans que remplissait le souvenir de cette liaison, lady Caroline Lamb s'était fermé le grand monde. Elle vivait dans sa belle terre de Broket-hall, réconciliée avec son mari, mais ne pouvant oublier le poëte qu'elle avait maudit dans *Glenarvon*. Un jour, se trouvant à la grille de son parc, d'où l'on apercevait la grande route, elle vit passer un char funèbre qu'elle reconnut aux armoiries. C'était le cercueil de Byron que l'on ramenait à Newstead. Cette rencontre, soit qu'elle fût tout à fait imprévue, comme on l'a raconté, soit que lady Lamb n'eût pas craint d'en affronter volontairement l'émotion, produisit sur elle un effet terrible. On la ramena mourante dans son château. Elle résista à ce choc, mais sa raison était affaiblie et sa santé détruite. Après avoir langui trois ans, elle succomba, au commencement de 1828. Lady Caroline a inséré dans ses romans ou publié dans divers recueils des pièces de vers quelquefois fort remarquables. Voici une traduction de trois stances qui se trouvent dans *Graham Hamilton* : « Si tu pouvais savoir ce que c'est que pleurer, pleurer seule et sans qu'on ait pitié de toi ; ce que c'est que veiller dans la longue nuit, tandis que les autres dorment, une silencieuse et morne veille, tu ne ferais pas ce que j'ai fait. »

« Si tu pouvais savoir ce que c'est que sourire, sourire quand chacun vous dédaigne, et cacher sous d'artificieux mensonges un cœur qui connaît mieux la peine que la dissimulation, tu ne ferais pas ce que j'ai fait. »

« Oh ! si tu pouvais deviner combien, quand les amis sont changés, et quand la santé s'en est allée, le monde paraîtrait lugubre à tes yeux ; si comme moi tu ne devais être chère à personne, tu ne ferais pas ce que j'ai fait. »

Glenarvon a été traduit en français; Paris, 1819, 1824, 3 vol. in-12. L. J.

Gentleman's Magazine. — Bulwer, *Life of Byron*. — Gorton, *General biographical Dictionary*.

LAMBALLE (*Marie-Thérèse-Louise* DE SAVOIE-CARIGNAN, princesse DE), princesse française, née à Turin, le 8 septembre 1748, massacrée le 3 septembre 1792, à la prison de La Force. La princesse de Lamballe était fille de Louis-Victor de Savoie-Carignan et de Henriette de Hesse-Rheinfelds. Elle avait reçu, grâce

aux soins de sa mère, une éducation réellement digne de son rang, et cette éducation, secondée par les dons d'une riche et heureuse nature, avait donné à la cour de Sardaigne une princesse charmante, en attendant que le mariage donnât à la cour de France une princesse accomplie. C'est vers la France, en effet, que de bonne heure s'étaient portés les vœux et les espérances de la famille de Carignan. C'est donc avec tout le bonheur de l'ambition satisfaite qu'on vit arriver à Turin le baron de Choiseul-Beaupré, chargé par Louis XV de demander au roi de Sardaigne la main de la princesse de Carignan pour le fils du duc de Penthièvre, Louis-Alexandre-Joseph-Stanislas de Bourbon, prince de Lamballe, grand-veneur de France.

Le mariage, déclaré le 14 janvier 1767, fut béni par procuration le 18. Le soir même, la princesse savoyarde, devenue princesse française, partait pour la France. A Montereau, où elle arriva le 30, un jeune page richement vêtu lui offrit galamment un bouquet, et à Nangis elle reconnut dans la personne de son propre mari cet important messager. Les deux fiancés furent enfin solennellement unis au château de Nangis par le cardinal de Luynes. La nouvelle mariée fut présentée le 5 février à Versailles, s'y conciliant tous les cœurs, par sa beauté et surtout par sa grâce. Le jeune couple fut pendant trois mois absolument heureux. Mais les conseils et l'exemple du duc de Chartres, depuis duc d'Orléans, ne tardèrent pas à reprendre sur son faible ami leur ancienne et pernicieuse influence. Le charme fut rompu, et le jeune imprudent, que le vertueux duc de Penthièvre se félicitait déjà d'avoir ramené au bien par l'amour et par le bonheur, recommença de plus belle à courir les aventures de la débauche. Déjà héroïque, l'épouse délaissée, oubliant son propre affront ne songea qu'à consoler son père adoptif. Une sorte de pressentiment lui rendait ce devoir encor plus impérieux et plus cher. On peut voir dans les *Mémoires* de Bachaumont combien il y avait déjà de force et de vertu dans ce sacrifice de sa douleur à celle d'un père. Ces *Mémoires* nous apprennent en effet que dès le 28 juillet 1767 mademoiselle de La Chassaigne, actrice de la Comédie Française, étala une grossesse scandaleuse, fruit de ses amours adultères avec le jeune prince de Lamballe, qui en septembre aurait, selon les mêmes *Mémoires*, achevé de déshonorer sa malheureuse épouse par un outrage plus sanglant que l'infidélité. Nous sommes forcé de renvoyer au livre de Bachaumont (21 septembre 1767). Malgré le courage et la piété de Mme de Lamballe, une séparation devenait imminente. La mort s'en chargea. Le 7 mai 1768, le coupable et malheureux infidèle expirait au château de Luciennes, au milieu d'horribles souffrances, suite d'une opération nécessitée par ses débauches. Il avait vingt ans, sa veuve dix-huit. La princesse, qui avait prodigué au malade des soins si pénibles pour une épouse, le pleura comme s'il l'eût mérité. Et comme cette âme tendre avait besoin de se vouer à quelqu'un, elle consacra sa vie à adoucir celle de son beau-père. Elle passa avec lui à Rambouillet le temps de son deuil, et retourna avec lui à la cour, où Louis XV la reçut avec des égards marqués. La pieuse Marie Leczinska n'avait pas tardé à suivre dans la tombe Mme de Pompadour. Louis XV se trouvait à la fois sans femme et sans maîtresse. On songeait à profiter de cet instant propice pour l'unir, par des liens légitimes, à une personne qui paraissait lui plaire et qui était au moins digne de lui. La fille aînée du roi, la fière Adélaïde, embrassa ce projet avec un âpre enthousiasme. Ce projet, qui devait purifier la majesté royale, échoua grâce aux artifices de M. de Choiseul et de sa sœur, Mme de Grammont, et surtout grâce à la sourde opposition de ces courtisans avilis, complices de l'ambition du ministre et intéressés à ce que le roi eût des vices. Mme de Lamballe, habituée déjà à tous les renoncements de ce monde, ne fut ni affligée ni surprise de ce dénoûment. Elle n'eût accepté que par devoir d'être reine de France; et comme pour montrer que son précoce héroïsme était inépuisable, elle consentit encore à cette autre et rude épreuve d'assister au mariage du duc de Chartres avec sa belle-sœur, Mlle de Penthièvre, et d'accompagner son amie dans les bras de celui qui avait perdu son mari. Elle voyagea avec la nouvelle épouse dans les vastes possessions des Penthièvre et des d'Orléans, et y fit couvrir ce double nom de bénédictions. Puis, elle se fixa avec son beau-père à Vernon, où tous deux cherchèrent, en faisant le bien autour d'eux, à se faire oublier d'une cour qui avait vu la présentation de Mme Dubarry, et à l'oublier.

Mme de Lamballe n'y reparut que lors du mariage du Dauphin avec Marie-Antoinette. La nouvelle Dauphine, qui cherchait avec inquiétude, dans cette cour étrangère et prévenue, une amie sur qui s'appuyer, la trouva dans Mme de Lamballe, en attendant qu'elle trouvât un vrai mari dans ce prince contraint, qu'on éloignait systématiquement d'elle. Elle avait rencontré la jeune et sympathique veuve aux petits bals de madame de Noailles. La voir, ce fut l'aimer. Marie-Antoinette, devenue reine, désira se l'attacher intimement, et, en dépit des murmures parcimonieux de Louis XVI et du mécontentement jaloux de mesdames de Noailles et de Cossé, elle parvint à faire revivre en sa faveur la charge de surintendante de la maison de la reine, vacante depuis Mlle de Clermont. Elle n'avait vu dans cette charge, si dangereuse entre les mains d'une femme ambitieuse, qu'un moyen de rapprocher d'elle cette princesse amie des champs et de la solitude, qui fuyait la reine pour fuir la cour. Mme de Lamballe ne vit dans cet honneur qu'un devoir de plus à remplir, et elle se résigna à des fonctions qui l'obligeaient à briller, parce qu'elles lui promettaient

d'être utile. C'est à cette époque qu'il faut la peindre avec cette physionomie pure et sereine et cette lèvre demi-souriante, et ces yeux où se reflétait l'ardeur d'une âme angélique. « Leur éclair même était tranquille. Malgré les secousses et la fièvre d'une maladie nerveuse, il n'y avait pas un pli, pas un nuage sur son beau front, battu de ces longs cheveux blonds, qui boucleront encore autour de la pique de septembre. » C'est l'époque des parties de traîneaux, de ces promenades triomphales où la princesse de Lamballe paraissait « enveloppée de fourrures avec l'éclat de la fraîcheur de ses vingt ans, et on pouvait dire que c'était le printemps sous la marte et sous l'hermine » (Mme Campan). C'est l'époque des petits bals intimes de l'appartement de la surintendante, et des villégiatures pastorales de Trianon ; c'est l'époque, enfin, de la première et plus chaude amitié.

La reine et la princesse ne se quittent pas. Tout leur est commun. Marie-Antoinette lui présente M. de Lauzun, afin qu'il soit son ami, parce qu'il est l'ami de la reine. De chaque côté, c'est un assaut de prévenances ingénieuses et de galantes surprises. Mme de Lamballe se trouve mal aux pieds du lit où la reine est en proie aux douleurs de la maternité. En mars 1775, au retour de ce voyage de Rennes où Mme de Lamballe avait accompagné son beau-père, qui allait présider les états, Marie-Antoinette, impatiente de la revoir, la fait prier de paraître en tel état qu'elle fût. Et en entrant la belle absente s'attendrit en se voyant peinte sur une glace de l'appartement de la reine. En 1776 on apprend qu'elle est malade de la rougeole à Plombières. La reine se désole et envoie M. de Lauzun à Plombières exprès pour avoir des nouvelles de son amie.

Mme de Lamballe était digne de cette faveur, qu'elle n'avait pas recherchée et dont elle n'usait point, de crainte d'en abuser. Aussi inaccessible à l'ambition qu'à l'envie, elle ne témoigna aucun dépit en voyant le crédit de Mme de Polignac, servi par tous les manéges d'une coterie astucieuse, éclipser le sien. Elle s'éloigna de la cour sans affectation, et alla sous les ombrages de Sceaux pleurer en paix la mère qu'elle venait de perdre. Elle attendit ainsi patiemment que l'heure de l'adversité, c'est-à-dire son heure à elle, fût venue et qu'elle pût se dévouer sans crainte de récompense. C'est dans cette noble attente que l'avait vue, sans doute, la femme qui en a tracé un portrait où il est impossible de ne pas la reconnaître et de ne pas l'admirer (*Mém.* de la baronne d'Oberkirch, II, 156).

Enfin arrivèrent les temps difficiles ; la monarchie menacée n'eut plus d'autres courtisans que ses amis. M. de Choiseul venait de mourir (1785), dernier espoir de la reine, et, dans son découragement, elle revenait à cette noble délaissée « qui s'était éloignée sans un murmure, qui se redonnait sans une plainte ».

Aussitôt recommença, pour ne plus finir qu'à la mort, cette touchante intimité entre deux princesses si dignes l'une de l'autre. Cependant les états généraux s'ouvrirent sous des auspices déjà troublés. La popularité naissante du duc d'Orléans y humilia de son triomphe la popularité déchue du roi et de la reine. Au sortir de cette cérémonie pleine de déceptions, qui commença l'ère malheureuse, Marie-Antoinette ne put trouver que dans les bras de son amie quelque soulagement à son indignation et à sa douleur. Mme de Lamballe sentit que le moment était venu d'agir. Les courtisans qui demandent tout s'éloignaient peu à peu. C'était le tour de ces rares courtisans qui ne demandent rien, comme le disait la reine elle-même. C'était le moment de M. de Fersen et de Mme de Lamballe.

La princesse tenta d'abord auprès du duc d'Orléans une démarche spontanée, qui eût abouti sans doute (il en était temps encore) à un rapprochement sincère et fécond. Des circonstances puériles et fatales firent avorter ce noble effort, comme plus tard celui de Bertrand de Molleville. Mme de Lamballe se retourna d'un autre côté. Ce qui exaspérait le peuple contre la cour, c'était la disette factice organisée dans ce but par les chefs avoués ou cachés de la révolution. Un banquier, nommé Pinel, homme de confiance du duc d'Orléans, passait pour l'agent secret des accapareurs. Mme de Lamballe, d'accord avec Marie-Antoinette, proposa à cet homme une entrevue à Marly. Pinel, flatté d'une pareille ouverture, se rendait à cette entrevue, lorsqu'il fut arrêté par le poignard des assassins. Son cadavre fut retrouvé dans la forêt du Vesinet, son portefeuille à côté de lui. Mais le portefeuille était vide. Lors des terribles journées des 5 et 6 octobre, à Versailles, Mme de Lamballe, tardivement avertie, se disposait à quitter l'hôtel de Toulouse (aujourd'hui *Banque de France*), pour voler auprès de la reine assiégée par les hordes parisiennes. Le duc de Penthièvre l'arrêta sur le seuil, et parvint à l'empêcher de courir un danger inutile. Mais le lendemain, avide de prendre sa revanche, la noble femme était aux Tuileries, et c'est encore sur son sein que la reine put épancher ses douleurs et ses craintes.

Pour ne plus manquer les occasions d'être utile, la princesse de Lamballe invoqua les priviléges de sa charge, et s'installa aux Tuileries, au rez-de-chaussée du pavillon de Flore. Dès ce moment elle ne quitte plus, que pour mourir, la famille royale, à laquelle elle s'est dévouée avec un petit groupe de serviteurs fidèles. C'est en vain que le duc de Penthièvre, la reine elle-même la supplient de mettre quelques limites à cette généreuse et dangereuse détermination. Elle envoie son beau-père l'attendre à Aumale, à Vernon. Soulagée par ses promesses, et forte de ce qu'elle n'a jamais rien demandé, elle insiste auprès de la reine, pour avoir dans son dévouement jusqu'au droit d'être indiscrète. Elle se trouvait cependant à Vernon lors de cette fa-

meuse séance du 4 février 1790, où Louis XVI se rendit spontanément à l'Assemblée nationale pour jurer d'y maintenir la liberté constitutionnelle. Louis XVI, ce jour-là, faillit reconquérir son peuple. Il fut reconduit à son palais par les députés transportés, au bruit d'acclamations enthousiastes. La reine, ce jour-là, crut encore au salut, sinon à la victoire, et s'empressa de faire partager, par une lettre à son amie, cette dernière espérance (5 fév. 1790). Quelques jours avant le départ pour Varennes, la reine lui confia, aussitôt qu'ils furent arrêtés, ses projets d'évasion et ne la décida à aller à Aumale, qu'en lui promettant de l'appeler auprès d'elle, aussitôt en sûreté. Elle devait même lui écrire à son arrivée à Montmédy.

A peine de retour aux Tuileries, et prisonnière dans son palais, la reine instruit Mme de Lamballe de son sort, et la conjure de s'éloigner. C'était l'appeler. Cependant, faisant violence à son amitié, la courageuse reine redoublait d'exhortations et d'encouragements à une séparation momentanément nécessaire. Un article du *Paquebot*, feuille révolutionnaire, où Mme de Lamballe était accusée d'avoir, lors du départ pour Varennes, fait arborer la cocarde blanche à ses gens, et de correspondre avec Mme Dubarry pour organiser la contre-révolution, fit cesser ses dernières hésitations. Elle voulut se conserver... pour l'avenir. Elle partit pour l'Angleterre, sous prétexte de prendre les eaux de Bath, non sans avoir répondu par une lettre ferme et polie, adressée à la *Feuille du Jour*, aux assertions du folliculaire dénonciateur. En Angleterre la princesse de Lamballe fut accueillie avec la distinction due à son rang et à son mérite. Elle y attendait, en essayant de se rendre utile à la cause royale, l'occasion propice pour retourner en France et reprendre auprès de la reine ce poste de confiance et de danger que les lettres de Marie-Antoinette lui faisaient briguer davantage loin de l'en dégoûter. Elle revint à Paris à la faveur de l'espèce de trêve que procura à Louis XVI l'acceptation de la constitution. Le 20 juin, nous la retrouvons aux côtés de la reine, quand elle s'écrie : Ma place est auprès du roi! cette voix qui lui répond : Votre place est auprès de vos enfants! c'est la voix de la princesse de Lamballe. Au 10 août, lorsque la monarchie a perdu, sans la livrer, sa dernière bataille, lorsque, malgré les conseils et les reproches énergiques de la reine, déterminée à vaincre ou à mourir, Louis XVI se rend à l'Assemblée pour se mettre sous sa protection, c'est encore Mme de Lamballe que nous retrouvons avec Mme de Tourzel dans la loge du *Logographe*. « Le 13 août au soir, des lampions s'allument au Temple et l'illuminent toute la nuit en signe de réjouissance. La révolution a écroué la monarchie! Au deuxième étage de la petite tour, la reine est couchée, Madame auprès d'elle.... Mme de Lamballe est encore à côté de la reine! »

Elle n'y resta pas longtemps. Dans la nuit du 19 août, deux commissaires de la municipalité vinrent procéder à l'enlèvement de toutes les personnes qui n'étaient pas membres de « la famille Capet. » Après une séparation qui attendrit jusqu'à ces bourreaux, Mmes de Lamballe et de Tourzel sont arrachées des bras de la reine et de ses enfants, interrogées au conseil de la commune de Paris, et conduites à la prison de La Force. Dans l'intervalle, et en dépit des prières et de l'or du duc de Penthièvre, en dépit de la pitié timide de Manuel, une haine bien puissante ou une bien aveugle fatalité durent peser sur le sort de la princesse de Lamballe; car vingt-quatre femmes détenues à La Force, et parmi elles Mme de Tourzel, furent mises en liberté par l'ordre des commissaires de la commune... Et elle y resta. Manuel l'y avait-il laissée jusqu'au dernier moment, attendant toujours en vain une heure propice ou un prétexte plausible pour la sauver? Fut-il violemment débordé par ses collègues jaloux ou trahi par ses émissaires? Un mot malheureux, un geste de répugnance et de dégoût précipitèrent-ils sur la tête de l'infortunée princesse les coups des meurtriers jusque là contenus? Ce mot? « Élargissez Madame! » signifiait-il, dans la pensée du juge gagné, la liberté, ou signifiait-il la mort? Voilà ce qu'il n'est guère possible de savoir aujourd'hui. Peut-être toutes ces ruses, toutes ces précautions, toutes ces espérances secrètes des derniers amis de l'infortunée princesse furent-elles déçues par une volonté plus forte que tout, par la volonté d'un homme, Danton, par exemple, qui essaya, au moment de la prise de Longwy et de Verdun, de faire reculer l'invasion devant la tête de l'amie de la reine, n'osant lui montrer encore celle de de la reine elle-même.

Quoi qu'il en soit, le 3 septembre au matin, la princesse de Lamballe, brutalement réveillée, descendait à peine vêtue, rudement soutenue sous le bras par deux hommes à mine farouche, l'escalier ténébreux qui menait à ce tribunal improvisé, où cinq bourreaux déguisés en juges (L'Huillier, Hébert, Le père Duchesne, Monneuse et Dangers) comptaient, mais ne jugeaient pas leurs victimes. Madame de Lamballe, qui se croyait sauvée peut-être, ayant été épargnée la veille, par suite d'une mystérieuse protection ou d'une distraction des égorgeurs, s'évanouit de surprise et d'horreur à la vue de ce sombre corridor, menant à la mort par un guichet, de ces hommes ivres et sanglants, qui répondaient par les cris de : La Lamballe! La Lamballe! Mort à la Lamballe! aux cris des malheureux qu'on achevait dans la rue. Cependant elle reprend ses sens; elle se redresse à demi dans les bras de sa femme de chambre, Mme de Navarre, et on l'interroge : Qui êtes-vous? — Marie-Louise, princesse de Savoie-Carignan. — Votre qualité? — Surintendante de la maison de la reine. — Aviez-vous connaissance des complots de la

cour au 10 août? — J'ignore, répondit-elle, s'il y avait des complots au 10 août; mais je sais que je n'en ai eu aucune connaissance. — Jurez la liberté, l'égalité, la haine du roi, de la reine et de la royauté. — Je jurerai facilement les deux premiers. Je ne puis jurer le dernier. Il n'est pas dans mon cœur. — Jurez donc; si vous ne jurez pas vous êtes morte! » lui dit tout bas un des assistants, qui veillait là sans doute au nom de Manuel, gagné par l'or du duc de Penthièvre et plus encore par la beauté de sa belle-fille. Elle ne répondit rien, leva ses deux mains à la hauteur de ses yeux, et fit un pas vers le guichet. *Qu'on élargisse madame*, dit L'Huillier. C'était la sentence de mort. Au même moment les juges et les bourreaux de l'Abbaye reconduisaient en triomphe chez elle la princesse de Tarente, qui, elle, n'avait pas répondu par le silence à l'odieuse injonction, mais avait hautement et fièrement refusé de renier et avait conquis sa vie en la sacrifiant.

Cependant deux hommes avaient saisi la princesse de Lamballe par le bras et l'entraînaient rudement. Le même individu, qui lui avait dit tout bas: « Jurez donc! » l'accompagnait en lui recommandant de crier: Vive la nation! Une explosion d'enthousiasme et de pitié, provoquée par ce cri, était le dernier espoir sans doute des libérateurs. Mais la malheureuse femme marchait sur des cadavres. Elle s'en aperçut, et ne put retenir un murmure de répugnance: « Quelle horreur! » fit-elle en chancelant. A ce moment un de ces monstres impatients essaya de lui enlever son bonnet avec la pointe de son sabre; mais, ivre de sang et de vin, il atteignit la princesse au-dessus de l'œil; le sang jaillit, ses long cheveux blonds se dénouèrent et inondèrent ses épaules. Elle allait tomber. Ses deux conducteurs la traînèrent en avant. Elle s'évanouissait à chaque pas. Une demi-douzaine d'individus postés dans le passage s'écrièrent, aussitôt qu'ils l'aperçurent: « Grâce! grâce! » — « Mort aux laquais déguisés du duc de Penthièvre! » s'écria Momin, qui tomba sur eux à coups de sabre. Deux de ces malheureux furent tués sur place; les autres se sauvèrent par la fuite. En même temps, Charlat, tambour de la garde nationale dans le bataillon des Arcis, déchargea sur la tête de la princesse, portée plutôt que soutenue par ses deux conducteurs, un coup de bûche qui l'étendit à ses pieds sur une pile de cadavres. On l'acheva à coups de sabre et de pique. Un scélérat, Grison, garçon boucher, lui coupa la tête, et la porta triomphalement sur le comptoir d'un marchand de vin, qu'ils finirent par dévaliser. On dépouilla le corps de ses vêtements; deux heures il resta étendu sous les regards brutaux de la populace. A chaque moment quelque barbare inventait un nouvel affront ou un nouveau raffinement pour prolonger au delà de la mort même un supplice trop court à son gré. Senègre, Delorme et Momin épongeaient avec un ironique sang-froid, pour en faire ressortir la blancheur, le sang ruisselant de ce beau corps déchiré. Bientôt le cadavre fut déchiré, mutilé, partagé. On se fit de ses débris d'impudiques jouets ou de sanglants trophées. Le cœur enlevé fut mis au bout d'un sabre, la tête au bout d'une pique. Alors commença cette infernale promenade, au bruit des fifres et des tambours, qui eut pour dernière station la cour même de la prison du Temple. Marie-Antoinette, avant de s'évanouir, à la seule annonce de cette horrible visite, put entendre les paroles de Donjou, qui pour écarter le peuple lui promettait la proie qu'il était venu insulter. Le peuple se retira, comptant sur le supplice prochain, et dans le premier étage du Temple on se prépara au martyre.

M. DE LESCURE.

Mémoires secrets de Bachaumont. — *Correspondance de Metra.* — *Mémoires* de Mme Campan. — *Mémoires* de Lauzun. — *Memoires de* La Motte-Valois. — *Mémoires* de la baronne d'Oberkirch. — *Correspondance de Mirabeau avec le comte de Lamarck* (introduction). —*Mémoires de la princesse de Lamballe* (par Mme Guénard). 4 v. in-12; Paris, 1801. — *Mémoires relatifs à la famille royale de France pendant la révolution*, etc...; 1826, 2 v. in-8°. — *Mémoires de Weber.* — *Mém.* de Bertrand de Molleville. — *Mémoires de Cléry.* — Hue, *Mém. de Madame.* — *Récit* de Mme de Navarre. — *Récit présenté à Louis XVIII*, en 1817, par Ménéssier. — Peltier, *Révolution du 10 Août.* — *Tableaux de Paris*, par Mercier — *Mémoires sur les Massacres de Septembre*, publiés par Barrière. — *Histoire de Marie-Antoinette*, par MM. de Soncourt.

LAMBARDE (*William*); légiste et antiquaire anglais, né à Londres, en 1536, et mort le 19 août 1601. En 1556 il étudia le droit, et fut successivement juge de paix du comté de Kent en 1579, maître en chancellerie, puis garde des archives de la chancellerie en 1597, et en 1600 garde des archives d'Angleterre. La reine Élisabeth voulut lui donner un témoignage d'estime particulière en lui annonçant elle-même cette nomination. La vie de Lambarde fut tout entière consacrée aux bonnes œuvres et aux recherches scientifiques. Outre la fondation d'un hôpital pour les pauvres de Greenwich, et qui est le premier établissement de ce genre élevé par les protestants, l'Angleterre doit à Lambarde plusieurs ouvrages de jurisprudence vraiment utiles à ceux qui se destinent au barreau ou à la magistrature. Il publia d'abord une collection et traduction des lois saxonnes, dont il avait fait une étude particulière. Cet ouvrage, qui fut réimprimé en 1644 par Abraham Wheeloch, avec l'*Histoire ecclésiastique*, parut à Londres en 1568, sous le titre de: Ἀρχαιονομία, *sive de priscis Anglorum legibus libri*; in-4°; — *Eirenarcha, ou les devoirs des juges de paix*, en 4 volumes, réimprimés dix fois de 1581 à 1619; — *Les Devoirs des Constables*, ouvrage qui eut six éditions depuis 1582; — *Pandecta Rotulorum*; 1601; — *Archeion, ou Discours sur les hautes cours de justice en Angleterre*: cet ouvrage ne fut publié qu'en 1635, trente-quatre ans après la mort de l'auteur. Lambarde avait également publié, en 1570, un voyage dans le comté de Kent: *Perambulation of Kent.* Cet ouvrage

n'était que le commencement et comme l'échantillon d'une description générale de la Grande-Bretagne dont il rassemblait les matériaux. Quand il sut que Campden préparait un ouvrage du même genre, Lambarde suspendit ses travaux. Ses recherches n'ont cependant pas été perdues. On les a publiées en 1730, in-4°, sous ce titre : *Dictionarium Angliæ Topographicum et Historicum*. F.-X. Tessier.

Nichols, *Life of Lambarde*. — Bridgeman, *Legal Bibliography*.

LAMBECK (*Pierre*), érudit et bibliographe allemand, né à Hambourg, le 13 avril 1628, mort le 3 avril 1680, à Vienne. Son père, Heino Lambeck, né en 1586, mort en 1661, enseignait les mathématiques à l'école Saint-Jacques de Hambourg, et a publié sur les sciences du calcul quelques ouvrages à l'usage de la jeunesse (*voy.* Möller, *Cimbria Literata*, t. I). Le jeune Lambeck étudia à Amsterdam, où l'avait envoyé L. Holstenius, son oncle maternel, les belles-lettres et la jurisprudence, sous la direction de Vossius et de Nihusius. En 1646 il vint à Paris ; il demeura chez le cardinal Barberini, et se mit en rapport avec Du Puy, Sirmond, Petau, Naudé, Huet et Baluze. En 1647 il alla rejoindre à Rome son oncle Holstenius, auprès duquel il passa deux ans. En 1649 il se rendit à Toulouse, où il se fit recevoir licencié en droit. De retour à Hambourg en 1650, il fut nommé, deux ans après, professeur d'histoire, et en 1660 recteur du collége. En 1662 il épousa une vieille fille très-riche, mais si acariâtre, qu'il se sépara d'elle deux semaines après son mariage. Depuis longtemps dégoûté du séjour de Hambourg, où on lui suscitait mille tracasseries, parce qu'on le soupçonnait d'incliner vers la religion catholique, il quitta cette ville, passa quelque temps à Vienne, et alla ensuite à Rome abjurer le protestantisme. De retour à Vienne, en octobre 1662, il y fut nommé sous-bibliothécaire et historiographe de l'empereur. En 1663 il devint conservateur en chef de la Bibliothèque impériale, et il consacra le reste de sa vie à en faire le classement méthodique. On a de Lambeck : *Prodromus lucubrationum criticarum in A. Gellii Noctes Atticas*; Paris, 1647, in-8° ; réimprimé dans diverses éditions d'Aulu-Gelle, notamment dans celle de Leyde, 1706 ; — *G. Codini et alterius anonymi Excerpta de Antiquitatibus Constantinopolitanis, græce et latine*; Paris, 1655, in-fol. ; cette bonne édition fait partie de la collection byzantine du Louvre; — *Origines Hamburgenses ab urbe condita, seu anno Chr. 808-1225, cum collectione variorum diplomatum et duplici vita S. Anscharii, a Remberto et Gualdone composita*; Hambourg, 1652, in-4° ; le second volume de cette histoire de Hambourg, qui va jusqu'en 1292, fut publié dans cette ville en 1661, in-4° ; l'ouvrage entier a été réimprimé par les soins de J.-A. Fabricius, avec les *Scriptores septentrionales* de Lindenbrog, et les *Inscriptiones Hamburgenses* de Th. Anckelmann, Hambourg, 1706, in-fol. ; — *Prodromus Historiæ literariæ et Tabula duplex Chronologica universalis*; Hambourg, 1659, in-fol. ; — *Orationes cum programmatibus nonnullis*; Hambourg, 1660, in-4° ; réimprimé dans le tome III des *Memoriæ Hamburgenses*; — *Commentaria de Augusta Bibliotheca Cæsarea Vindobonensi*; Vienne, 1665-1679, 8 vol., in-fol. C'est l'ouvrage le plus important de Lambeck ; le premier volume contient l'histoire de la bibliothèque de Vienne; le second renferme des recherches sur la ville de Vienne, les six autres donnent des détails sur presque tous les manuscrits grecs de la bibliothèque de Vienne. L'ouvrage fut interrompu par la mort de Lambeck ; Nesselius, son successeur, en publia une continuation sous le titre de : *Breviarium et supplementum commentariorum Lambecianorum, sive catalogus manuscriptorum græcorum necnon linguarum orientalium*; Vienne, 1690, in-fol. On a donné un extrait de ces deux ouvrages sous le titre de : *Bibliotheca acroamatica*; Hanovre, 1712, in-8° ; — *Epistola ad Augustum Brunswicensem de bibliothecæ Vindobonensis codicibus qui omnium Flavii Josephi operum editioni possunt servire*; Vienne, 1666, in-4° ; — *Diarium sacri itineris quod imperator Leopoldus I anno 1665 suscepit*; Vienne, 1666, in-4° ; c'est le journal détaillé d'un pèlerinage fait par Léopold Ier au monastère de Marieu-Zell en Styrie, en action de grâces de la victoire remportée sur les Turcs au Saint-Gothard ; on y trouve beaucoup d'observations concernant l'histoire littéraire ; l'ouvrage a été réimprimé avec quelques autres opuscules par les soins de J.-A Fabricius ; Hambourg, 1710, in-fol. ; — *Catalogus librorum a se compositorum*; Vienne, 1673, in-4°. Lambeck a aussi publié, d'après un manuscrit de Vienne, l'*Historia urbis Mantuæ et Familiæ Gonzagæ* de Platina ; Vienne, 1675, in-4°. E. G.

Möller, *Cimbria Literata*, t. III. — *Leben des Petri Lambecii*; Hambourg, 1724, in-8°. — Nicéron, *Mémoires*, t. XXX. — Bayle, *Dictionn.* — Chaufepié, *Nouveau Dict. Historique*. — Brucker, *Ehrentempel*. — *Leben gelehrter Hamburger*. — Zedler, *Universal-Lexikon*. — Rotermund, *Supplément à Jöcher*. — Sax, *Onomasticon*, t. IV, p. 511.

LAMBERG (*Joseph-Maximilien*, comte DE), savant morave, né le 24 novembre 1729, à Brünn, et mort dans cette ville, le 23 juin 1792. Après avoir fréquenté les universités de Breslau, de Berlin et de Halle, où il suivit les leçons de Wolff et de Nettelblatt, il parcourut l'Allemagne, en compagnie de son frère Léopold, le collaborateur du cardinal de Polignac dans la composition de l'*Anti-Lucrèce*. Le margrave de Bareith le nomma son grand-veneur, et le retint quelque temps à sa cour. Décoré par l'empereur du titre de chambellan, il vint, en 1754, rejoindre à Paris son ami le comte de Starlsemberg, ambassadeur d'Autriche à la cour de France. Trois ans

après il quittait Paris pour accompagner en Italie le duc de Vurtemberg, dont il était le conseiller intime, et au nom duquel il alla complimenter le nouveau doge de Venise Foscarini. Éloigné de Stuttgard par les intrigues des courtisans, le comte de Lamberg accepta près de l'évêque d'Augsbourg la place de grand-maréchal, dont il se démît bientôt pour se livrer entièrement à la culture des sciences et des lettres. Dans un second voyage qu'il fit en Italie, il profita d'une occasion pour visiter la Corse et les côtes d'Afrique. A Venise, il vit le fameux aventurier connu sous le nom de comte de Saint-Germain, dont il voulait publier les mémoires. A son retour en Allemagne, après un court séjour à Landshut, dans la Bavière, il se fixa à son château de Brünn, où il passa les dernières années de sa vie. Le comte de Lamberg fut l'ami des littérateurs les plus distingués de la France et de l'Allemagne. Il était en correspondance avec Algarotti, Hume, Voltaire et d'Alembert. Il parlait la plupart des langues de l'Europe. On lui doit, en mathématiques, l'invention de plusieurs machines ingénieuses. Savant physicien, il avait formé l'un des plus beaux cabinets de physique de l'Allemagne. Il se distingua par l'enjouement de son caractère, qui lui fit donner le surnom de *Democritus Dulcior*. Mais il a dit de lui-même, dans le *Mémorial d'un Mondain*, que, « plus poli que Démocrite envers le genre humain, il ne rit pas des hommes, mais des systèmes, des contradictions et des puérilités auxquels et à l'aide desquels les hommes donnent ou savent se donner un air d'importance ». Il a laissé plusieurs ouvrages écrits en français : *Mes Fragments;* Paris, 1758, in-8°; — *Essai sur l'impossible;* ibid., 1764, in-8°; — *Vanité de quelques-unes de nos connaissances;* ibid., 1766, in-8°; — *Nouveaux Sujets de Littérature et de Philosophie;* 1767, in-8°; — *Mémorial d'un Mondain*, au cap Corse; (Vienne), 1775, in-8°; — *Le Canot, ou lettres de Maman Blegx;* Vienne, 1782, in-8°; — *Époques raisonnées de la vie d'Albert de Haller;* 1778, in-8°. Dans cet ouvrage le comte de Lamberg fait connaître les relations qu'il eut avec Haller, et donne en même temps des extraits fort étendus de la correspondance de ce célèbre naturaliste; — *Tablettes fantastiques;* Dessau, 1782, in-4° : ouvrage dédié à Lacépède; — *Lettres critiques, morales et politiques;* Amsterdam (Hanau), 1786, in-8°; réimprimées à Berne, en 1787, et à Francfort, en 1802. F.-X. T.

Biographie du comte Lamberg, extraite de ses *manuscrits*, de son *Mémorial d'un Mondain*, et de ses *Lettres*.

LAMBERT, empereur d'Italie, né vers 880, mort près de Marengo, en octobre 898. Fils de Gui, duc de Spolette, qui s'était fait couronner empereur en 891, et d'Agiltrude, princesse de Bénévent, il fut associé par son père à l'empire dès 891 et couronné en février 892. Gui étant mort en décembre 894, Lambert lui succéda sous la tutelle de sa mère. Il fut presque aussitôt attaqué par Arnoul, roi de Germanie. Agiltrude défendit en héroïne les droits de son fils. Elle soutint en 896 un siége dans Rome, et après la prise de cette ville, elle résista dans Spolette, puis dans Fermo. On prétend même qu'elle corrompit un des serviteurs du monarque vainqueur, et fit donner à Arnoul un breuvage empoisonné, qui le rendit d'abord fou et plus tard causa sa mort. « Mais ce sont là vraisemblablement, dit Muratori, de ces fables qui prennent aisément faveur parmi le peuple, trop enclin à regarder comme des effets de la malice humaine les maux qui arrivent aux princes. » Quoi qu'il en soit, Lambert, parvenu à l'âge de porter les armes, reprit rapidement le dessus dès qu'Arnoul eut quitté l'Italie. En 898, il battit, près de San-Donino, Adalbert II, marquis de Toscane, qui voulait lui disputer l'empire. Il le fit prisonnier, et l'envoya à Pavie; mais quelque temps après, étant à la chasse dans la forêt de Marengo, il tomba de cheval, et expira sur place. Selon Luitprand, Lambert était doué des plus belles qualités. A. d'E—p—c.

Sigonius, *De Regno Ital.* — Muratori, *Annal. d'Ital.*, t. IV. — Le même, *Antiq. Ital. Diss. XXXIV*.

LAMBERT, cinquième duc de Toscane, régnait de 929 à 931. Il était second fils d'Adalbert II, dit *le Riche*, marquis de Toscane et de Spolette, et de Berthe de Lorraine, veuve de Thibaut, comte d'Arles. Il hérita du duché de Spolette dès la mort de son père, arrivée en 917, et en 929 il succéda pour la Toscane à Gui, son frère aîné. Lambert avait aidé, de 925 à 928, son frère utérin Hugues, comte de Provence, à s'emparer de la couronne d'Italie au détriment de Rodolfe, roi de Bourgogne et d'Arles. Mais bientôt sa valeur et sa puissance donnèrent de l'ombrage à l'ingrat Hugues. Ce monarque craignit que les seigneurs italiens, mécontents de son gouvernement tyrannique, ne le détrônassent et ne prissent pour roi le nouveau duc de Toscane. Hugues avait d'ailleurs, du côté paternel, un frère nommé Boson, qui ambitionnait ardemment un apanage en Italie. Que fit donc Hugues? « Ce *renard couronné*, rapporte Muratori, répandit le bruit que Berthe, sa mère (morte le 8 mars 925), n'avait pas eu d'enfants d'Adalbert II, et que les trois qui passaient pour être de lui et d'elle, savoir Gui, Lambert et Hermengarde, femme d'Adalbert, marquis d'Ivrée, avaient été supposés par Berthe à son mari afin de jouir de l'autorité souveraine après la mort de son crédule époux. » On ne comprend guère le besoin de Berthe de supposer jusqu'à trois enfants, parmi lesquels une fille; mais cette calomnie trouva assez de partisans pour obliger Lambert à demander un combat judiciaire afin de prouver l'authenticité de sa naissance. Hugues refusa de descendre lui-même dans l'arène; mais il ne craignit pas de s'y faire représenter par un nommé Théduin. Quoique ce champion fût d'une force

et d'un courage éprouvés, Lambert le renversa mort, et couvrit ainsi Hugues de confusion. Celui-ci n'en devint que plus acharné à la perte de son frère; il employa tant de ruses qu'il finit par s'emparer de sa personne, et lui fit crever les yeux; il donna alors la Toscane à Boson. Lambert survécut plusieurs années à son malheur.

A. d'É—P—C.

Muratori, *Annal. d'Ital.* — Sigonius, *De Regno Ital.* — Cantini.

LAMBERT, évêque du Mans, mort vers l'année 892. On a de cet évêque une lettre à Hildebrand, évêque de Séez, que Baluze a jointe à son édition du traité de Reginon : *De Disciplina Ecclesiastica*. Hildebrand n'était déjà plus évêque de Séez en 880 : il avait alors été remplacé par Adelhelme. Bondonnet et dom Piolin paraissent donc avoir commis une erreur en faisant monter Lambert sur le siége du Mans en l'année 885 : il devait l'occuper dès l'année 880. Il est vrai que pour concilier la chronologie des évêques de Séez et celle des évêques du Mans, dressée par Bondonnet, les auteurs de l'*Histoire Littéraire de la France* proposent d'attribuer à Robert, prédécesseur de Lambert, la lettre publiée par Baluze; mais ils sont formellement contredits par le manuscrit n° 4637 de l'ancien fonds du Roi, manuscrit du neuvième ou du dixième siècle, où la lettre à Hildebrand porte sans altération et sans équivoque le nom de Lambert. La promotion de Lambert sur le siége du Mans est donc antérieure à l'année 880.

B. H.

Hist. Littér. de la France, t. V, p. 698. — *Gallia Christiana*, t. XI, et t. XIV, col. 363. — B. Hauréau, *Hist. Litt. du Maine*, t. III, p. 217.

LAMBERT, grammairien français, a obtenu deux notices dans l'*Histoire Littéraire de la France*, l'une dans le t. VI, parmi les auteurs du dixième siècle; l'autre dans le t. X, parmi les auteurs du douzième. Laquelle de ces notices doit être corrigée? Pour ne hasarder ici aucune hypothèse, disons simplement qu'on ignore en quel siècle Lambert a vécu. Il est auteur d'un opuscule intéressant qui a pour titre : *Epistola de Arte Lectoria*. Mabillon a publié cette lettre dans l'appendice de ses *Annales*, t. II, p. 744, mais d'après un texte défectueux. Un manuscrit de Clairvaux, qui se trouve aujourd'hui à la bibliothèque de Troyes sous le numéro 518, nous est signalé comme bien plus complet. Interrogé sur la prononciation de quelques mots, Lambert répond aux questions qui lui sont adressées en des termes qui ne peuvent être indifférents aux grammairiens érudits. B. H.

Hist. litt. de la France, t. VI, p. 222 et t. X, p. 260.

LAMBERT D'ASCHAFFENBOURG (1), historien allemand, né vers 1020, mort vers 1080. On ne sait de sa vie que le peu qu'il en a dit lui-même dans ses *Annales*. En mars 1058 il entra dans le célèbre couvent de Hirschfeld, où l'avait attiré la renommée du pieux et savant abbé Meginher. Ordonné prêtre au mois d'octobre de la même année, il entreprit, très-peu de temps après, un pèlerinage en Palestine, sans y avoir été autorisé par son abbé. Après avoir visité Jérusalem, il hâta son retour, qui eut lieu en septembre 1059, afin d'arriver à temps, pour obtenir de Meginher, qu'il avait laissé malade, l'absolution de son manque d'obéissance. Il passa le reste de ses jours au couvent de Hirschfeld, dans l'intérêt duquel il eut à remplir plusieurs missions. Il fut chargé entre autres, en 1071, d'aller étudier les résultats des innovations introduites par Hannon, archevêque de Cologne, dans la discipline des couvents de Saalfeld et de Sigeberg; l'austérité rigide des prescriptions de l'archevêque ne lui parut pas devoir être prise pour modèle. S'étant mis à recueillir, selon les vœux de son abbé, les monuments relatifs au monastère de Hirschfeld, Lambert en écrivit l'histoire dans un poëme en vers hexamètres, aujourd'hui perdu. Il reprit ensuite le même sujet en prose. Son ouvrage intitulé *De Institutione Ecclesiæ Hersfeldensis* fut terminé en 1074; de courts extraits en ont été transmis jusqu'à nous : ils sont publiés dans les *Antiquitates Brunswicenses* de Mader et dans le tome VII, p. 138, des *Monumenta* de Pertz. Lambert écrivit aussi l'histoire des événements qui jusqu'en 1077 s'étaient passés de son temps dans l'Empire. Il la fit précéder d'un résumé très-sommaire de l'histoire du monde depuis la création. Cette première partie des *Annales* de Lambert n'est qu'une compilation de Bède et de quelques autres chroniqueurs : elle n'a aucune valeur. Mais lorsqu'il arrive au milieu du onzième siècle, le récit de Lambert devient une des sources les plus sûres et les plus importantes à consulter sur les événements graves qui eurent lieu en Allemagne sous le règne de l'empereur Henri IV. Lambert avait été à même de recueillir à ce sujet les informations les plus exactes. L'empereur aimait beaucoup Ruthard, qui avait succédé à Meginher dans le gouvernement du monastère de Hirschfeld, et il le chargea plusieurs fois de négocier avec les Saxons révoltés, auprès desquels Ruthard jouissait d'une grande considération. A quatre reprises différentes Henri vint séjourner à Hirschfeld, pour y traiter d'affaires importantes, et son armée campa souvent dans les environs. Lambert eut donc de nombreuses occasions d'apprendre de la bouche même des acteurs les détails des événements de l'époque. Mais son histoire n'est pas seulement remarquable par les renseignements précieux qui s'y trouvent relatés; elle a de plus le rare mérite de l'impartialité. C'est avec un égal dégoût que Lambert parle des déportements de l'empereur, de la corruption du clergé et des intrigues des grands. Quoique attaché aux idées de Grégoire VII, qu'il défend

(1) Ce surnom lui fut donné parce que c'est dans cette ville qu'il fut ordonné prêtre ; quant au lieu de sa naissance, il est entièrement inconnu.

contre plusieurs calomnies, il ne met pourtant jamais sur le compte des ennemis de ce pape des faits non avérés. Son style pur et élégant, l'ordre et la clarté de sa narration attestent qu'il s'était familiarisé de bonne heure avec les principaux écrivains latins. Pénétré de l'esprit des anciens, il ajoute souvent à son récit des observations judicieuses ou des réflexions morales, sans jamais tomber dans des divagations oiseuses. « Toutes ces qualités, dit avec raison M. Haeusser, dans ses *Deutsche Geschichtschreiber*, assurent à Lambert la prééminence sur tous les historiens allemands antérieurs à lui et sur ceux de son époque. » Les *Annales* de Lambert, publiées par Churrer, Tubingue, 1525, in-8°, d'après un manuscrit trouvé par Melanchthon dans le couvent des Augustins à Wittenberg, furent éditées de nouveau à Tubingue, 1580 et 1533; à Bâle, 1569, in-fol.; à Strasbourg, 1609, in-fol.; à Ratisbonne, 1726, in-fol.; à Halle, 1797, in-8°, par les soins de Krause, qui a joint un commentaire au texte de Lambert; ce texte se trouve reproduit dans le t. I de l'*Historicum Opus* de Schard et dans le t. I des *Scriptores* de Pistorius; la dernière et meilleure édition en fut donnée par un des érudits les plus consciencieux de l'Allemagne, M. Fréd. Hesse, dans le t. VII des *Monumenta Germaniæ* de Pertz. Lambert a été traduit en allemand par Buholz; Francfort, 1819, in-8°. E. G.

Piderit, *De Lamberto Schafnaburgensi*; Hersfeld, 1828, in-4°. — Frisch, *Comparatio critica Lamberti Schafnaburgensis*; Munich, 1830, in-8°. — Ruth, *Ueber Lambert von Aschaffenburg*; Bamberg, 1849, in-4°.

LAMBERT, évêque d'Arras, né à Guines, près Calais, vers le milieu du onzième siècle, mort le 16 mai 1115. Il fut d'abord archidiacre dans l'église de Térouane, puis grand-chantre de la cathédrale de Lille. Tandis qu'il occupait ce dernier emploi, il parut souvent en chaire, et s'y distingua par une rare éloquence. C'est ainsi qu'il parvint à la renommée. Aussi, lorsqu'en 1092, à la mort de Gérard, évêque de Cambrai et d'Arras, Urbain II décréta la séparation de ces deux siéges, si longtemps unis, les suffrages du peuple et des clercs d'Arras appelèrent-ils le grand-chantre de Lille au gouvernement de la nouvelle église. Il fut sacré à Rome, le 19 mars 1094. La même année nous le voyons assister au concile de Reims, comme suffragant de cette métropole. L'évêque de Cambrai n'avait pas, on le pense bien, approuvé la décision du pape Urbain; il déplorait beaucoup l'amoindrissement de son diocèse, et regrettait vivement sa bonne ville d'Arras. Le pape lui-même fit savoir à Lambert que l'envieux prélat devait se plaindre au concile de Clermont et réclamer la suppression du nouveau siége. C'était avertir l'éloquent Lambert que sa présence dans ce concile était nécessaire. Celui-ci fit à la hâte ses préparatifs, et se mit en route pour l'ancienne capitale des Arvernes avec une nombreuse escorte d'abbés, de clercs, de domestiques. Le voyage était long, les périls étaient nombreux. Quand alors, aux approches d'un concile, les évêques paraissaient sur les routes, les barons quittaient leurs manoirs et venaient à leur rencontre avec des intentions qui ne témoignent pas trop en faveur de la piété de nos pères. Le moindre mal qui pût alors advenir aux seigneurs spirituels, c'était d'être rançonnés au profit des temporels. Ainsi, durant le douzième siècle, presque toutes les lettres d'évêques empêchés d'assister aux grandes assemblées de l'église gallicane, nous offrent la même excuse, les dangers du voyage, *itineris pericula*. Lambert se rendant à Clermont fut arrêté lorsqu'il venait de franchir les portes de Provins, et fait prisonnier par Garnier, seigneur de Château-Pont. Mais celui-ci ne savait pas sans doute, en portant la main sur Lambert, que ce prélat était un ami personnel du pape et qu'il venait d'appeler sur sa tête toutes les foudres de l'Église. Averti fort à propos par son frère, Philippe, évêque de Troyes, Garnier eut hâte d'éviter le châtiment qui déjà le menaçait, et rendit Lambert à la liberté. Lambert parut donc à l'assemblée de Clermont, et y obtint la confirmation de son église : en outre, avant de le quitter, le pape Urbain lui accorda une nouvelle marque de sa confiance, en le nommant son légat dans la Seconde Belgique. Un autre légat, Richard, évêque d'Albane, nous a laissé le plus pompeux éloge de Lambert, qui, dit-il, était considéré par le saint-siége comme le premier évêque des Gaules. Nous le voyons en effet, après la mort d'Urbain II, aussi recommandé près de Pascal II. C'est lui que Pascal chargea d'absoudre le roi Philippe, excommunié à l'occasion de son mariage avec Bertrade. Une semblable mission ne pouvait être confiée qu'à un prélat de grand renom. Rien d'ailleurs ne nous prouve mieux combien grande fut l'influence de Lambert, soit à Rome, soit en France, que le recueil de ses Lettres. Ce recueil, publié par Baluze dans le tome V de ses *Miscellanea*, se compose de cent quarante lettres, écrites par Lambert ou adressées à cet illustre et puissant évêque par des rois, des papes, des cardinaux, des légats, des archevêques, etc., etc. Les auteurs de l'*Histoire Littéraire* en ont analysé un grand nombre : elles offrent presque toutes quelque renseignement précieux pour l'histoire ecclésiastique ou civile du douzième siècle. B. H.

Hist. Litt. de la France, t. X, p. [illegible]. — *Gallia Christ.*, t. III, col. [illegible]. — Cas. Oudin, *Script. Eccles.*, t. II, p. [illegible].

LAMBERT *le Court*, ou, en vieux français, *li Cors*, trouvère de la seconde moitié du douzième siècle, auteur du *Roman d'Alexandre*. Sur la foi de quelques vers de ce poëme (1), en apparence fort concluants, tous les historiens de

(1) La verté de l'estor, si com li rois le fist,
Un clers de Casteldun Lambert li Cors l'escrist,
Qui de latin le traist et en roman le mist.

la vieille littérature française, depuis Pasquier et Fauchet jusqu'à MM. Ampère et P. Pâris, ont pensé que notre personnage était né à Châteaudun dans l'Orléanais et qu'il avait passé sa vie entre les murs d'un cloître. Mais depuis fort peu de temps une ancienne famille de Dinan réclame l'honneur de compter parmi ses ancêtres le chantre du héros macédonien, et produit un arbre généalogique où, dans une série non interrompue de Lambert le Court, figure un *Lambert fils du conteur*, *Lambertus filius contoor*, co-signataire d'une donation faite en 1160 au monastère de Sainte-Croix de Guingamp, et enfin un *Lambertus Parvus*, probablement père du précédent, qui signe, en 1140, un acte passé entre le seigneur du Fou et les religieux de Redon. C'est à ce dernier qu'il faut attribuer l'*Alexandre*, si nous en croyons ses descendants, qui invoquent, outre l'identité de nom, leurs constantes traditions domestiques et la longue possession d'un manuscrit du poëme transmis religieusement de père en fils à travers les siècles. Cette prétention, toute nouvelle qu'elle est, paraît fondée, et n'est pas aussi contradictoire qu'elle le semble avec les vers cités en note : au moyen âge, on joignait aussi souvent à son nom le nom de sa résidence habituelle que celui du lieu de sa naissance (témoin Alexandre de Paris, né à Bernay, dont nous allons parler tout à l'heure) et pour s'appeler *clerc* il n'était pas nécessaire d'être dans les ordres, mais seulement d'être un homme lettré.

Quoi qu'il en soit, Breton ou Beauceron, moine ou laïque, Lambert le Court est l'auteur d'une des plus importantes et des plus fameuses épopées des temps chevaleresques : il eut, il est vrai, un collaborateur ou plus vraisemblablement, selon nous, un continuateur, qui s'est nommé dans les vers suivants :

Alexandre nos dit qui de Bernay fu nez,
Et de Paris refu ses sornoms apelez
Qui ci a les siens vers o les (*avec ceux de*) Lambert jetez.

Mais bien que les savants critiques qui se sont occupés de cette question n'aient pas cru pouvoir déterminer la part qui revient à chacun des deux trouvères dans l'œuvre commune, le passage que nous venons de rapporter nous paraît démontrer jusqu'à l'évidence que c'est à Lambert le Court qu'appartient le mérite de l'initiative et la gloire de la priorité. Ce fut lui qui, versé dans la connaissance des lettres anciennes, tira de quelque texte latin la fabuleuse histoire du roi de Macédoine. Depuis longtemps Alexandre le Grand était passé à l'état de personnage légendaire. Ses premiers biographes, les Ptolémée, les Aristobule, les Clitarque, les Callisthène s'étaient laissé entraîner par leur admiration à plus d'une exagération mensongère sur lesquelles avaient encore renchéri Plutarque, Justin, Diodore et Quinte Curce. Enfin, vers le septième ou le huitième siècle, un écrivain byzantin, usurpant le nom du fameux Callisthène, avait combiné les divers éléments que lui offraient les auteurs classiques et les traditions de la Grèce et de l'Orient, et livra à ses crédules contemporains une romanesque compilation qui, traduite en latin par Julius Valerius, jouit bientôt d'une vogue immense. C'est à ce Pseudo-Callisthène que Lambert le Court a les plus grandes obligations, c'est à lui qu'il emprunte le fond de sa narration; mais il ne se fait pas faute de l'enrichir de mille détails merveilleux que lui fournit sa propre imagination, échauffée sans doute par les descriptions et par les récits des pèlerins récemment revenus de l'Orient. Souvenirs des croisades, mœurs chevaleresques, coutumes et croyances du moyen âge, allusions aux événements contemporains, tout se trouve dans le poëme de notre conteur, excepté, bien entendu, la vérité historique et ce que nous appelons *la couleur locale*. De même que Philippe-Auguste, avant d'aller combattre le roi d'Angleterre, commence par dépouiller les juifs, Alexandre le Grand se prépare à la guerre en faisant rendre gorge aux usuriers de ses États. Comme le roi de France il a ses douze pairs, élus, il est vrai, d'après le conseil d'Aristote; comme lui il compte dans son armée des chevaliers, des barons et un connétable. Mais il est temps de faire connaître par une rapide analyse cette œuvre importante.

Après nous avoir fait assister à la naissance de son héros, le trouvère nous le montre domptant Bucéphale, triomphant d'un prince grec nommé Nicolas, élisant ses douze pairs (Tolomé, Clincon, Lincanor, Emenidon, Perdicas, Lione, Antigone, Arides, Ariste, Caunus et Antiochus), faisant le siége d'Athènes, réconciliant Philippe et Olympias, qu'un divorce a séparés, puis acceptant le défi que lui envoie Daire, le roi des Persans. Il commence la guerre contre son rival par l'assaut et la prise d'une roche effrayante, entre en Syrie, prend Tyr et Gadres, gagne la bataille d'Arbèles, punit les meurtriers de son rival et se met à la poursuite de Porus. Là nous quittons le domaine de la fiction historique pour entrer dans celui des prodiges et des merveilles : l'épopée chevaleresque cède la place à la féerie, et ménage au lecteur les surprises les plus imprévues du monde enchanté. Alexandre s'engage dans les déserts de l'Inde; à chaque pas des monstres hideux, des animaux fantastiques lui barrent le chemin; il a à lutter contre des armées de lions blancs, contre des légions de scorpions, de crabes énormes, de chauves-souris gigantesques; le héros triomphe de tous ces ennemis, et, non content des périls qui s'offrent d'eux-mêmes à lui, il se crée des dangers volontaires, descend dans la mer, enfermé dans une cloche fragile, et s'élève au haut des airs dans une cage attelée de deux puissants griffons. Cependant l'armée macédonienne poursuit sa marche victorieuse. Elle arrive aux bornes d'Hercule, franchit le Val périlleux, échappe aux sirènes et

aux piéges séducteurs d'un bois où chaque fleur est une jeune fille, visite les fontaines qui donnent l'immortalité, et vient auprès des arbres prophétiques qui annoncent au roi sa mort prochaine, sa fin prématurée. Alexandre, sans s'effrayer de cette sinistre prédiction, s'avance contre Porus et le tue de sa propre main, prend Babylone après avoir défait l'amiral qui la défendait, et soumet les Amazones, les dernières mais peut-être les plus redoutables adversaires qu'il lui restât à combattre. Mais le terme fatal annoncé par les arbres « *qui parloient* » était arrivé. Le héros meurt à Babylone, empoisonné par Antipater, et en expirant lègue à chacun de ses douze pairs une des conquêtes qu'il a faites, et à tous une conquête à faire, celle de la France et de Paris, sa capitale. « La France, leur dit-il, est la reine du monde. Rien n'égale la valeur du peuple qui l'habite. Recevez-la, ainsi que la Normandie, l'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande. Que ces terres du couchant soient à vous ! » Ce furent ses dernières paroles. Ses yeux se fermèrent, et les saints du paradis emportèrent son âme au séjour éternel.

Tel est en peu de mots le contenu de ce vaste poëme à tirades monorimes qui compte plus de vingt mille vers de douze syllabes : c'est, croit-on généralement, pour avoir été employés par l'auteur de *L'Alexandre* que les hexamètres français ont pris le nom d'*alexandrins*. Voilà assurément un fait littéraire curieux, et qui peut donner une idée de la popularité de ce roman; elle est prouvée, d'ailleurs, par le nombre considérable de copies qui en ont été faites. Nous possédons à Paris une vingtaine de manuscrits de *l'Estore du rois Alixandre* sous les numéros 6985, 6987, avec note de l'abbé de la Rue sur le premier feuillet, 7142, 7633, etc. La première édition en a été publiée en 1846 à Stuttgard, pour la société littéraire de cette ville, par M. Heinrich Michelant. Il y en a en ce moment sous presse une seconde, qui a été préparée par M. Eugène Talbot et par un des membres de cette famille bretonne qui prétend descendre de notre trouvère. Espérons que les nouveaux éditeurs réussiront à dissiper tous les doutes qui nous restent encore sur l'origine et le lieu de naissance de Lambert le Court. Alexandre Pey.

: *Histoire Littéraire de la France*, tom. XV, p. 119. — P. Paris, *Les Manuscrits français de la Bibliothèque du Roi*; Paris, 1836, in-8°. — Eugène Talbot, *Essai sur la Légende d'Alexandre le Grand*; Paris, 1850, in-8°. — Le même, *Recherche sur l'Origine bretonne de Lambert le Court, trouvère du douzième siècle*; Dinan, 1853.

LAMBERT LE CHANOINE, savant compilateur du douzième siècle, mort à Saint-Omer, en 1125. Il est auteur d'un recueil encyclopédique connu des bibliographes sous le titre de *Liber Floridus Lamberti canonici*. Dom Berthold parle de cet ouvrage dans sa notice sur les manuscrits de Belgique. Parmi les chroniqueurs qui se sont surtout servis du *Liber Floridus*, nous nous bornerons à citer Jean de Thielrode, qui écrivait à la fin du treizième siècle, l'historien brugeois Custis, dont la bibliothèque de Gand possède les manuscrits originaux, et, tout récemment, Pertz dans le premier volume de ses *Monumenta Germaniæ historica*. L'auteur de cette encyclopédie nous apprend qu'il était chanoine à Saint-Omer, et que son père Onulphe, également chanoine, mourut le 27 janvier 1077 de J.-C. Cette indication et cette date nous portent à croire que c'est ce même Lambert qui, à la fin du onzième siècle et au commencement du douzième, fut successivement *écolâtre* et *abbé* de Saint-Bertin à Saint-Omer. Folquin et Yperius signalent ce dernier comme un des hommes les plus remarquables de l'époque, distingué tout à la fois comme savant et comme prédicateur. Élu abbé de Saint-Bertin en 1095, il s'occupa activement de l'administration qui lui était confiée. En 1118 il revêtit de l'habit monastique Beaudoin à la Hache, douzième comte de Flandre, auquel il donna, quelque temps après, la sépulture. L'abbé Lambert fut inhumé dans la chapelle de la vierge Marie des Infirmes.

Le *Liber Floridus*, ainsi appelé parce que l'auteur l'a composé *de diversorum auctorum floribus*, est une compilation d'Isidore de Séville, de Bède le Vénérable, de Fréculfe, d'Hégésippe, de Martianus Capella, de saint Jérôme, de Josèphe et des Pères de l'Église. Pour l'analyse de cet ouvrage, nous suivrons l'exemplaire de la bibliothèque de Gand, que plusieurs savants pensent être le texte primitif du *Liber Floridus*, bien que Warnkönig, qui en a extrait sa *Généalogie des Comtes de Flandre*, assure qu'il en existe une copie plus ancienne dans la bibliothèque ducale de Wolfenbüttel. L'exemplaire de la bibliothèque de Gand est un gros manuscrit in-folio (n° 197), dont l'écriture, qui est de différentes mains, ne paraît pas être postérieure à l'année 1125. Il contient 192 traités, dont nous citerons les plus importants et les plus curieux : *Ordo Miraculorum Christi Jesu, secundum Matthæum*, etc. : c'est une biographie sommaire de Jésus-Christ, tirée des évangélistes; — *Sphera triplicata gentium mundi : gentes Asiæ, Europæ, Africæ diversæ*. Au milieu du texte est représentée une mappemonde contenant la liste des peuples de l'Asie, de l'Europe et de l'Afrique. Parmi ceux de l'Europe, on cite les *Alamanni, Morini, Suevi, Burgundiones, Huni, Tungri*, etc.; — *Sphera principum per ætates regnorum*; — *Ordo ventorum et natura ipsorum* : ce traité est suivi d'une explication du tonnerre d'après Bède; — *Sphera Macrobii de quinque zonis* : on y trouve cette phrase : *Zona australis temperata, habitabilis, sed incognita hominibus nostri generis*, qui semble se rapporter à l'idée qu'on avait déjà à cette époque de l'existence d'une quatrième partie du monde; — *Sphera Apulei, vitæ et mortis*; — *Anni Domini Jesu-Christi* : tableau chronologique

contenant, de l'an 1 à 1119, la date de l'avénement des papes et des empereurs, de quelques batailles mémorables, de la mort de personnages célèbres et d'événements remarquables; — *De Provinciis Mundi;* — *De Regnorum Vocabulis;* — *De Mundi Civitatibus :* c'est une liste des principales villes du monde, avec le nom de leurs fondateurs; — *Marcianus Felix Capella : de Gentibus diversis et Monstris;* — *De Nominibus civitatum mutatis;* — *De Paradiso et Insulis*, énumération des principales îles du monde; — *De Paradisi Fluminibus :* note sur le Gange, l'Euphrate, le Tigre et le Jourdain; — *De Mundi Fluminibus;* — *De Creaturis diversis :* notions sommaires sur quelques races extraordinaires d'hommes; — *De Gradibus et ministris ecclesiasticis et Officiis :* explication des différents mots servant à désigner, dans la liturgie judaïque et chrétienne, les dignités et offices; — *De Ponderibus et Mensuris diversis :* où sont désignés les poids et mesures des anciens; — *De Nominibus Sibyllarum;* — *Carmen Symmachiæ Sibyllæ de Christo;* — *De Naturis Bestiarum*, extrait d'Isidore de Séville sur les animaux; — *Physiologia Avium : De Naturis Avium;* — *De Dracone et Serpentibus et Colubris;* — *De Monstris Oceani maris et Piscibus*. L'auteur dit du hareng : *Allec, pisciculus ad unum salsamentorum idoneus, longo servatur tempore*. Cette phrase nous porterait à croire qu'on avait déjà à cette époque l'idée de l'encaquement des harengs; — *De Miraculis Britanniæ Insulæ :* description sommaire des curiosités naturelles que l'on rencontre en Angleterre, lacs, sources d'eaux chaudes, grottes, etc. C'est probablement un extrait de Nennius, écrivain anglais du neuvième siècle, qui, au dire de Camden, est auteur d'un traité intitulé : *De Mirabilibus;* — *Historia Anglorum Regum* de Bède; — *De Annorum Hebdomadibus :* explication des différentes espèces de semaines connues des anciens; — *Genealogia Comitum Normannorum;* — *De Miraculis in dialogo S. Gregorii papæ :* traité philosophico-ascétique; — *Versus Petri de Denario :* charmant petit poëme sur la puissance de l'argent en ce monde, et dont nous donnons ci-dessous, en note, les passages les plus remarquables (1); — *De Astrologia : De Ordine et Positione Signorum;* — *De Notitia Librorum apocryphorum;* — *Genealogia Comitum Flandriæ;* — *Conflictus Henrici et Paschalis*, récit circonstancié des débats qui s'élevèrent entre l'empereur Henri IV et le pape Pascal au commencement du douzième siècle, au sujet de l'investiture des évêchés et des abbayes; — *Gesta Francorum Hierusalem expugnantium*, etc. : récit de la première croisade, rédigé par Foulques de Chartres, et divisé en 38 chapitres; — *De quatuor Mariis*, des quatre Marie dont parlent les Évangiles; — *Nomina Arborum et Herbarum :* les noms des plantes et des arbres connus à cette époque sont transcrits dans douze colonnes, mais sans aucun ordre alphabétique ou autre; — *Incipit de Nectanabo, Egyptiorum mago, qui arte magica genuit magnum Alexandrum de Olympiade, regina Macedonum :* histoire héroïque d'Alexandre le Grand; — *Epistola Alexandri Magni ad Aristotelem de præliis suis et mirabilibus Indiæ :* détails curieux sur l'expédition d'Alexandre aux Indes; — *Alexandri regis Macedonum et Dyndimi, regis Bragmanorum, De philosophia facta Collatio per epistolas*. Didyme écrit à Alexandre quelle est la façon de vivre des Bramines et comment elle fait parvenir à une sagesse parfaite. A la suite de cette lettre est décrite la situation des douze villes qui portent le nom d'Alexandrie; — *Chronica Orosii :* la chronique d'Orose continuée par le comte Marcellinus jusqu'en 1118; — *Gesta Pontificum Romanorum*, chronologie des papes depuis saint Pierre jusqu'à l'avénement de Calixte I[er]; — *De Excidio Hierusalem Signa;* — *Gesta Danorum, Gothorum et Hunnorum;* — *In gestis Francorum : de Nortmannis :* histoire de l'expédition des Normands de 822 à 895; — *De Provinciarum Divisione Francorum;* — *De Quinque mundi Regionibus : Cælcidius super Platonem de quinque Mundi Regionibus :* c'est un traité mystique sur les bons et les mauvais anges; — *Somnium Scipionis*, etc. : traité ascético-philosophique sur la vie et la mort; — *De septem Mirabilibus Mundi;* — *Genealogia Francorum Regum qui orti sunt de stirpe Paridis, videlicet Priami et Antenoris :* biographie sommaire des rois de France jusqu'à l'année 1116; on y énumère les onze cent quinze villes et les trente provinces qu'on trouvait en France du temps de Mérovée; — *Genealogia et Comitum Blesensium, Comitumque Nortmannorum :* à la suite de cette généalogie on trouve une description et une carte géographique de l'Europe à cette époque; ce curieux monument a été publié par M. Mone dans l'*Auszüge für Deutsche Kunde und Vorzeit*, année 1836, planche I[re]; — *Exemplar epistolæ scriptæ a*

(1) Denarii salvete mei, per vos ego regno,
Terrarum per vos impero principibus.
Per vos imperium Cæsar tenet, et sine vobis
Imperium nullus Cæsar habere potest.
Denique quidquid agant reges terraque marique,
Certent sive gerant prælia, vos facitis.
Per vos in cineres est Ilion illa redacta,
Quæ per vos etiam creverat alta nimis,
Cujus ad excidium dextras armastis avaras,
Cum peteret phrigias miles avarus opes.
Per vos subierunt sibi mœnia celsa tyranni,
Et sine marte truces sæpe domant equites.
Per vos Roma potens est condita turribus altis;
Per vos artifices repperit illa bonos
Ad tantam molem mirabiliter peragendam
Humanus multimodo profuit ingenio.

L'auteur de ces vers, qui était chanoine de Saint-Omer, a écrit deux autres petits poëmes sur la chute de l'empire romain (*De Excidio Romani Imperii Versus*) et sur les maux dus à la femme (*de Mala Muliere*).

Rege Abgaro Jesu Christo; — *De Mundi Genealogia*, chronologie sommaire du monde, commençant à Adam et finissant à l'an 366 par ces mots : « Fuerunt Trojani in finibus Germaniæ de quibus orti sunt reges Galliæ » ; — *Incipit historia Trojanorum quam Dares Phrigius scripsit, qui per idem tempus vixit, de græco translata in latinum a Cornelio Salustio*; — *Freculfus, De Romanorum Regibus, Consulibus et Bellis*, histoire romaine depuis Romulus jusqu'à Jules César. De ce volumineux manuscrit on pourrait livrer avec fruit à l'impression les notions historiques qui concernent le moyen âge. M. Bethmann a donné la description de sept copies plus ou moins complètes de ce manuscrit. On en trouve une à la bibliothèque ducale de Wolfenbuttel, deux à La Haye, deux à Paris, une à Leyde et une autre à Douai. Le baron de Reiffenberg, dans le *Bulletin du Bibliophile belge*, II, 79, cite plusieurs traités du *Liber Floridus* qui ont été imités ou reproduits ailleurs. La plupart des auteurs, dont cette compilation contient des extraits, sont cités dans Fabricius (*Bibliotheca mediæ latinitatis*).

F.-X. Tessier.

Jules de Saint-Genois, *Notice sur le Liber Floribus Lamberti canonici*. — Walvein de Tervliet, *Notice sur le manuscrit de la Bibliothèque de Gand*. — Warnkönig, *Bulletin de la commission royale d'histoire* (Belgique), 1834, I, p. 59-60. — *Introduction à l'Histoire de la Flandre*, p. 48, 64. — Zacher et Bethmann, *Serapeum*, nos 10 et 17, 1842, p. 145-154 et 162-172 ; 1845, p. 59-64 et 79-80. — Tideman, *Vereeniging ter bevordering der oude nederlandsche Letterkunde*, 1844, 2e partie, p. 88. — *La France Littéraire*, t. XI, p. 18 ; t. XII, p. 78. — Martène, *Thesaurus novus Anecdotorum*, t. III, col. 592. — Migne, *Patrologiæ Cursus completus*, t. CLXIII, col. 1003-1032.

LAMBERT, prieur de Saint-Vaast d'Arras, poëte latin moderne, mort dans les dernières années du douzième siècle ou les premières années du treizième. Quelques fragments de ses poëmes ont été imprimés par l'abbé Lebœuf, *Dissertation sur l'histoire de Paris*, t. II, part. 2, p. 284. Nous y voyons qu'à la fonction de prieur Lambert joignait celle d'écolâtre. Ce que nous pouvons alors affirmer, c'est que les novices de Saint-Vaast connurent mal les règles de la prosodie latine, étant formés par un maître qui les ignorait. B. H.

Hist. Littér. de la France, t. XV, p. 98.

LAMBERT D'ARDRES, historien du treizième siècle. On manque de tout détail sur sa vie ; on croit qu'il était curé à Ardres, petite ville près de Calais. Il composa une *Histoire des Comtes de Guines et des Seigneurs d'Ardres*; elle va de l'an 800 à 1201. Écrite en mauvais latin et adoptant parfois sans critique des traditions fabuleuses, elle est toutefois d'un grand secours pour les annales du Calaisis, de l'Artois et de la Flandre. On connaît divers manuscrits de cette chronique, et elle a été insérée d'une façon plus ou moins complète dans l'*Histoire généalogique des comtes de Guines*, par André Duchesne, dans les *Reliquiæ manuscriptæ et diplomaticæ*, publiées par Ludewig, 1727, t. VIII, p. 369-606, et dans le *Recueil des Historiens des Gaules*, t. IX, XIII et XIV. G. B.

Foppens, *Bibliotheca Belgica*, t. III, p. 195. — Fabricius, *Bibliotheca Mediæ Latinitatis*, t. IV, p. 236. — *Histoire Littéraire de la France*, t. XVI, p. 528.

LAMBERT, dominicain français, mort dans le treizième siècle. Il est compté parmi les plus anciens religieux de cet ordre qui furent reçus dans le couvent d'Auxerre, et ce couvent fut fondé vers le milieu du treizième siècle. Le témoignage du docte Échard est formel sur ce point. Le même bibliographe lui attribue, sur la foi d'autrui, une *Logique* inédite, qu'il n'a pas connue et n'a pu faire connaître. M. Daunou a reproduit l'assertion d'Échard sans la vérifier, et, par conséquent, sans la confirmer. Cependant nous possédons à la Bibliothèque impériale au moins deux exemplaires manuscrits de la *Logique* de Lambert, l'un dans l'ancien fonds du roi, numéro 7392, l'autre dans l'ancien fonds de la Sorbonne, numéro 1797. On ne trouvera dans la *Logique* de Lambert aucune de ces amples digressions qui recommandent aux historiens de la philosophie les écrits analogues d'Albert le Grand, de saint Thomas. Lambert est un glossateur plus modeste, qui se contente d'interpréter des mots. B. H.

Échard, *Script. Ord. Præd.*, t. I, p. 906. — *Hist. Littér. de la France*, t. XIX, p. 416. — B. Hauréau, *De la Philos. scolastique*, t. II, p. 239.

LAMBERT (*Pierre*), seigneur de La Croix, historien savoyard, né vers 1480, en Savoie. Il fut président de la chambre des comptes de cette province, et vivait encore en 1543. Il reste de lui des *Mémoires* sur la vie de Charles duc de Savoye neuvième, de l'an MDC jusqu'en l'an MDCXXXIX ; ils ont été insérés dans le second volume, p. 839-930, d'un important recueil publié à Turin par l'ordre du gouvernement piémontais : *Historiæ Patriæ Monumenta*. G. B.

Grillet, *Dictionnaire historique du Mont-Blanc et du Léman* ; Chambéry, 1807, t. II, p. 71.

LAMBERT (*François*), connu aussi sous le nom de *Serranus* (*Jean*), théologien français et l'un des premiers propagateurs de la religion réformée, né à Avignon, en 1487, mort à Marbourg, le 18 avril 1530. Sa famille était originaire d'Orgelet (Franche-Comté) et son père était secrétaire de la légation et du palais apostolique d'Avignon. Lui-même fit profession chez les Cordeliers dès l'âge de seize ans et quelques mois. Lorsqu'il eut été ordonné prêtre, il se livra à la prédication pendant plusieurs années avec succès. Dégoûté du monde, il voulut se faire Chartreux ; mais ses supérieurs l'en empêchèrent. Il songea alors à abandonner son ordre, et le quitta en effet en 1522. Il avait lu les écrits de Luther, et se laissa entraîner à la doctrine de ce célèbre réformateur : il s'enfuit en Suisse, où il fut accueilli par Sébastien de Monte-Falcone, prince évêque de Lausanne ; de là il passa à Berne, puis à Zurich, où il eut une conférence

publique avec Zwingle (17 juin 1520). Convaincu de la nécessité d'une réforme dans l'Église, il se dépouilla de son costume monastique, prit le nom de *Jean Serranus*, et vint prêcher la nouvelle religion à Bâle, à Fribourg et dans quelques autres grandes villes de Suisse et d'Allemagne. En novembre 1522, il était à Eisenach, et y soutint des thèses sur le mariage des prêtres, la confession, le baptême, la contrition, la satisfaction, la réserve des cas, etc., conformément aux sentiments des religionnaires, et contribua puissamment à répandre la réformation dans toute la Thuringe. En janvier 1523 il se rendit à Wittemberg, auprès de Luther, qui l'accueillit comme un disciple dévoué. Lambert ne resta point oisif à Wittemberg; il y expliqua le prophète Osée et quelques autres livres de l'Écriture Sainte. Comme il n'avait pas le don de continence (il l'avoue lui-même), il épousa le 20 juillet la fille d'un boulanger d'Hertzberg. La misère l'obligea de quitter Wittemberg, en 1524 : il alla à Metz; mais il y fut si mal reçu, que huit jours après son arrivée il prenait la route de Strasbourg. Il demeura dans cette ville occupé de la composition de divers ouvrages jusqu'en 1526, année où Philippe, landgrave de Hesse, voulant introduire le luthéranisme dans ses États, l'appela à Hambourg. Là, pendant un synode tenu en octobre, il soutint en latin des thèses (auxquelles il donna le nom de *Paradoxes*) contre tous ceux qui voulaient disputer, pendant qu'Adam *Craton* ou Crafft faisait de même en allemand. Leurs principaux adversaires étaient Nicolas Herborn, gardien des cordeliers de Marbourg, et Jean Sperber. Ces derniers, déclarés vaincus, furent chassés de la Hesse. La fermeture des monastères fut résolue, et leurs revenus furent appliqués à la fondation de quatre hôpitaux et d'une académie à Marbourg. Lambert fut le premier professeur de théologie de cet établissement. Il assista au colloque de Marbourg, tenu en 1529, entre les théologiens de Suisse, de Saxe, de Souabe, et de quelques autres provinces de l'Allemagne méridionale, et mourut peu après, d'une maladie contagieuse nommée la *peste anglaise*. Il n'avait que quarante-trois ans. C'était, selon tous les historiens du temps, un homme savant et laborieux, d'un caractère vif, mais droit; et ce fut avec bonne foi qu'il se jeta dans la nouvelle religion. Ses écrits sont nombreux, mais devenus fort rares. Voici les titres des principaux : *Francisci Lamberti, Avenionensis theologi, Rationes propter quas Minoritarum conversationem habitumque rejecit*, 1523, in-8°; et dans les *Amœnitates litterar.* de Jean-Georges Schelhorn, t. IV; — *Propositiones apud Isenacum expositæ*, etc. : ces propositions sont au nombre de cent trente-neuf; six d'entre elles, *De Reservatione Casuum*, ont été reproduites par Schelhorn dans ses *Amœnitates*, volume précité; elles sont suivies de sept *Lettres* de Lambert, écrites en 1523 à Georges Spalatin; — *Evangelici in Minoritarum regulam Commentarii, quibus palam fit quid tam de illa quam de aliis monachorum regulis et constitutionibus sentiendum sit;* 1523, in-8°; réimprimé sous ce titre : *In regularum Minoritarum et contra universas perditionis sectas F. Lamberti Commentarii vere Evangelici, denuo per ipsum recogniti et locupletati : sectarum regni filii perditi catalogum in prologo habes;* Strasbourg, 1525, in-8°. En tête se trouvent des *Epistolæ* de Martin Luther et d'Annemundus Coctus (1). Suivant le P. Niceron « Lambert a composé ce prétendu commentaire en homme qui croyait ne pouvoir mieux justifier son apostasie qu'en décriant l'ordre qu'il avait quitté. » Cet ouvrage a été traduit en français sous ce titre : *Déclaration de la règle et état des Cordeliers;* 1525. Cette traduction n'est point exacte; — *Commentarius in Evangelium Lucæ;* Wittemberg, 1523, in-8°; Nuremberg et Strasbourg, 1525, in-8°; Francfort, 1693, in-8°; — *De sacro Conjugio*, etc. : ce livre fut dédié au roi de France François Ier. L'auteur le composa à l'occasion de son mariage; il y parle de son changement de religion, et exhorte ses concitoyens à l'imiter; — *In Cantica canticorum Salomonis libellus quidem sensibus altissimis, in quo sublimia sacri conjugii mysteria quæ in Christo et Ecclesia sunt pertractantur*, etc.; Strasbourg, 1524, in-8°; — *De fidelium Vocatione in regnum Christi, id est Ecclesiam. De Vocatione ad ministeria ejus, maxime ad episcopatum. Item de vocatione Matthiæ per sortem ac similibus et ibi multa de sortibus;* sans date, ni lieu (Strasbourg, 1525), in-8°; — *Farrago omnium fore rerum theologicarum;* sans date, ni lieu (1525). Ce sont trois cent quatre-vingt-cinq paradoxes ou propositions contenues en treize chapitres, dans lesquels est renfermé tout le système théologique de l'auteur. C'est une réponse aux *Centum Paradoxa Conradi Tregarii, Augustiniani, De Ecclesiæ conciliorumque autoritate;* — *Commentarii in Oseam*, suivi de *De Arbitrio hominis in solo Christo vere libero in se autem multis nominibus maxime servo;* Strasbourg, 1525, in-8°; — *De Causis excæcationis multorum sæculorum ac veritatis denuo et novissime Dei misericordia revelata, deque imagine Dei, aliisque nonnullis insignissimis locis, quorum intelligentia ad cognitionem veritatis perplexis ac piis mentibus non parum luminis offert;* Strasbourg, 1525, in-8°; — *In Johelem prophetam*, etc.; Strasbourg, 1525, in-8°; — *In Amos, Abdiam, et Jonam, et Allegoriæ in Jonam;* Strasbourg, 1525, in-8°; — *In Michæam*,

(1) C'est évidemment par erreur que Nicéron donne à ces lettres la date de 1528. Comment auraient-elles pu paraître dans une édition publiée en [illegible] ?

Naum, et Abacuc; Strasbourg, 1525, in-8°; — *In Sophoniam, Aggeum, Zachariam, et Malachiam*; Strasbourg, 1526, in-8°; — *De Prophetia, eruditione et linguis, deque littera, et spiritu*, suivi de *De differentia stimuli carnis Satanæ nuncii et ustionis*; Strasbourg, 1626, in-8°, et Helmstædt, 1678, in-4°; — *Theses theologicæ in synodo Homburgensi disputatæ*; Erfurt, 1527, in-4° et in-8° : cette dernière édition est en caractères gothiques. Ces thèses sont au nombre de cent cinquante-huit. Elles sont dirigées contre Nicolas Herborn, qui avait fait paraître ses *Assertiones trecentæ ac vigenti sex Veræ Orthodoxæ*, etc., Cologne, 1526, in-8°, et qui répliqua par *Monas sacrosanctæ evangelicæ doctrinæ*, etc., Cologne, 1529, in-8°, et dans son *Enchiridion locorum communium*; Cologne, 1529, in-4°; — *Exegeseos in Apocalypsim libri VII*; Marbourg, 1528, in-8°; — *De Symbolo fœderis numquam rumpendi quam communionem vocant*; *Fr. Lamberti Confessio*, etc.; 1530, in-8°; trad. en allemand, 1557, in-8°. L'auteur y témoigne avoir abandonné les sentiments de Luther sur l'eucharistie; — *Commentarii in quatuor libros Regum et in Acta Apostolorum*; Strasbourg, 1526, et Francfort, 1539; — *De Regno, Civitate et Domo Dei ac Domini nostri J.-C.*, etc.; Worms, 1538, in-8°. A. L.

J.-G. Schelhorn, *Amœnitates Litterariæ*, t. IV, p. 307, 312, 324, 328, et t. X, p. 1235. — Seckendorf, *Commentarius de Lutheranismo*, lib. II, sect. VIII. — Freher, *Theatrum Virorum Doctorum*, t. I, p. 104. — Bayle, *Dictionnaire critique*. — J. Tilemann, *Vitæ Professorum theologiæ Marpurgensium*. — Chaufepié, *Dictionnaire*. — L'abbé Joly, Supplément au *Dict.* de Bayle. — Abraham Scultet, *Annales Evangelii*, ann. 1526. — Le Long, *Bibliotheca Sacra*. — Du Verdier et La Croix du Maine, *Bibliothèques françaises*. — J.-F. Hekelius, *Epistolæ Singular.*, manip. 1us. — Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres*, t. XXXIX, p. 234-250.

LAMBERT (*Josse*), imprimeur et graveur belge, mort à la fin de 1556 ou au commencement de 1557. Il habitait Gand, et se servit le premier de caractères réguliers, soit gothiques, soit romains, bien préférables à ceux des imprimeurs gantois de son temps. Ses productions sont rares et fort recherchées. A. Voisin, bibliothécaire de la ville de Gand, en a donné une liste sur laquelle il n'a pu inscrire que trente ouvrages. Lambert était en outre un habile graveur; une estampe très-curieuse de lui, représentant le *Triomphe du Christ*, d'après le Titien, fait partie du cabinet de M. Camberlyn, de Bruxelles. Elle est gravée sur bois en dix pièces, qui, réunies, ont deux mètres soixante-dix centimètres de long, sur trente-neuf centimètres de haut. Les nombreuses planches dont sont ornées plusieurs des impressions de Lambert et ses empreintes de monnaies témoignent encore de son talent. On a de lui : *Les actes et dernier supplice de Nicolas Le Borgne, dict Buz, traistre, rédigés en rime, par Josse Lambert, tailleur de lettres, et Robert de la Visscherye. Imprimé à Gand, par Josse Lambert, tailleur de lettres, demourant devant la maison de ville, où on trouve ces livrets à vendre, l'an de grace* 1543, petit in-4° de 8 pages avec fig. au titre. On ne connaît en Belgique qu'un exemplaire de cet opuscule rarissime. Le capitaine Buz, convaincu de trahison envers l'empereur Charles Quint, fut décapité, et son corps coupé en quartiers, qui furent exposés à chacune des portes de Gand. Lambert a encore laissé : *Nederduytshe spelling*; Gand, 1550, in-8°. Cette grammaire flamande, citée par J.-F. Willems, est introuvable. Sanderas, qui la cite aussi, lui donne, en latin, le titre suivant : *De vera et genuina Orthographiæ Teutonicæ Ratione*. On peut sans doute juger du système orthographique de l'auteur par celui qu'il a lui-même adopté pour le livre intitulé : *Testamenten der twalf patriarchen*, qui est sorti de ses presses. « Ce qu'il y a de piquant à remarquer, dit A. Voisin, c'est que les deux *a*, comme dans les mots *noodzaakelykheid, spraakkunst*, et que l'on regarde comme appartenant exclusivement au dialecte hollandais, y sont mis en usage pour la première fois et très-longtemps avant d'avoir été adoptés par les grands écrivains de la Hollande. » Enfin, on attribue à Lambert : *De eleyne colloquie int Vlæmshe ende franchois*, publié à Gand en 1550, et à Anvers chez Wæsberghe, ouvrage mentionné dans l'*Index librorum prohibitorum... cum appendice in Belgio ex mandato regiæ catholicæ majestatis confecta*; Anvers, Plantin, 1570, in-8°, p. 85. E. Regnard.

Sanderus, *De Gandavensibus Eruditis claris*, I, 81. — A. Voisin, *Notice littéraire et bibliographique sur les Travaux de J. Lambert*, etc., dans le *Messager des Sciences historiques de Belgique*, 1842, p. 86. — J.-F. Willems, *Verhandeling*, I, 282.

LAMBERT (*Jean*, marquis de Saint-Bris de), général français, né au château des Escuyers, en Périgord, le 25 septembre 1586, mort au château de Saint-Bris, au comté d'Auxerre (Yonne), le 23 octobre 1665. Il fut d'abord page du roi Henri IV, et fit ses premières armes en Hollande, sous le prince Maurice de Nassau, en 1598. En 1605 il servit en qualité d'enseigne dans le régiment de Châtillon. Il se trouva au siége de Juliers et à toutes les opérations qui suivirent. Bassompierre, qui l'avait fait, en 1610, lieutenant de sa compagnie de gendarmes, le rappela près de lui, et l'employa, en mai 1615, à l'affaire de Chanlay et au combat de Pampron, où il fut grièvement blessé, le 7 janvier 1616. Bassompierre, ayant été nommé colonel général des Suisses, donna à de Lambert, le 26 octobre 1616, le commandement et la conduite de deux mille hommes de pied, Suisses, pour se rendre à Saint-Jean-de-Losne; étant de là venu rendre compte au roi de l'état des vieux régiments qui se désorganisaient, il fut, le 16 juillet 1620, pourvu de la charge de capitaine d'une compagnie de gens de guerre au régiment de Piémont,

qu'il conduisit au combat du pont de Cé, le 7 août suivant. En février 1621 il accompagna Bassompierre dans son ambassade d'Espagne; le traité ayant été signé, il se trouva au siége de Saint-Jean-d'Angely, qui capitula le 23 juin. Il se distingua au combat du 24, à la prise de Nérac, au siége de Montauban et à celui de Monheurt. En avril 1622, il combattit à la prise de Riez; ensuite il commanda au siége de Tonneins, sous les ordres du duc d'Elbeuf, un bataillon de son régiment: après quelque résistance, la place capitula le 4 mai. Le 11 du même mois il se trouva à la prise de Royan, et le 10 juin à celle de Negrepelisse. Au mois d'octobre, au siége de Montpensier, le roi le choisit pour donner l'assaut, avec deux cents hommes, aux faubourgs de la ville, qu'il força de capituler le 19. Le 26 juin 1624, sa compagnie fut doublée et composée des meilleurs soldats. C'est à la tête de ces hommes aguerris qu'il donna de nouvelles preuves de courage au siége de La Rochelle en 1627 et 1628, ainsi qu'aux prises de Privas et d'Alais en 1629. En 1630 il prit part à la conquête de la Savoie jusqu'au traité de Quérasque, signé au mois de mai 1631. Il combattit à Veillam, en 1632; à Privas et au combat qui eut lieu près de Rémoulins, en 1633; il marcha avec le même général à la conquête de la Lorraine, et fut nommé, le 24 août 1634, lieutenant-colonel du régiment de Piémont. Il assista à la prise de Bitche, de La Mothe; le 31 mars 1635 il fut nommé maréchal de camp, et reçut l'ordre de se rendre à Mézières et à Charleville pour prendre le commandement de ces deux places et de toute la frontière. Après avoir pris toutes les mesures nécessaires à la sûreté des places qui lui étaient confiées, de Lambert se rendit à l'armée commandée par les maréchaux de Châtillon et de Brézé; le 20 mai 1635, à la bataille d'Avein, il commandait l'aile gauche. De là il rejoignit, avec l'armée française, le prince d'Orange, qui campait près de Maëstricht. Après la levée du siége de Louvain et la prise du fort de Schein, de Lambert resta seul commandant de l'armée française en Hollande jusqu'au printemps suivant. Un ordre du roi, du 30 avril 1636, et des instructions particulières furent adressés à de Lambert pour qu'il eût à assembler sur les confins de la Bourgogne et de la Champagne une armée qui devait être commandée par le prince de Condé. Il se rendit donc à Langres, d'où il conduisit l'armée devant Dôle, dont il forma le siége. Le 5 juillet il repoussa huit ou neuf cents hommes de la garnison qui tentèrent une sortie. Ayant reçu, en août 1636, de la part du roi, l'ordre d'effectuer une retraite, il le fit en bon ordre, et se rendit à Amiens pour y recevoir de nouvelles instructions. En attendant, il reprit Roye et Montdidier, et commanda le blocus de Corbie, qui se rendit le 10 novembre; puis des ordres du 7 décembre lui enjoignirent d'aller s'établir à Charleville pour veiller à la sûreté de Mézières, Mont-Olympe, Rocroy et autres places de cette frontière. L'année d'après, il fut chargé d'assembler l'armée à Oisemont, près Abbeville, et, par ordre du 20 juin 1637, il prit le commandant de six régiments d'infanterie et de six cornettes de cavalerie pour aller rejoindre l'armée des États dans le Boulonnais. Il revint en juillet, attaqua et prit Dourier et Auxi-le-Château; il se trouva à la reddition de Landvier, prit d'assaut le château de Biez en Artois, s'empara de Maubeuge, et vint au siége de La Capelle, où il commanda une attaque qui décida la reddition de cette place, dont le roi lui donna le commandement le 23 septembre 1637. C'est à cette époque qu'il quitta le régiment de Piémont et prit, par ordre du 16 juin 1638, l'inspection de toutes les garnisons de la Picardie, et se trouva au siége de Saint-Omer. Le maréchal de Brézé ayant quitté le commandement de l'armée de Picardie, le laissa à de Lambert, 7 août 1638. Nommé capitaine d'une compagnie de chevau-légers de cent maîtres, par commission du 22 février 1639, il servit dans l'armée de Flandre et d'Artois, sous le maréchal de la Meilleraye et assista, le 29 juin, à la prise de Hesdin. A la mort du cardinal de Lavalette, il obtint le 3 octobre 1639, le gouvernement général du pays Messin, et le gouvernement particulier des ville et citadelle de Metz. En mai 1644, de Lambert se démit de son gouvernement; mais le 21 du même mois il fut employé en qualité de maréchal de camp à l'armée de M. le duc d'Orléans, et se signala au siége de Gravelines, qui se rendit le 28 juillet 1644 (1). En 1645, faisant partie de la même armée, il se distingua au passage de la rivière de Colme, ouvrit la tranchée devant Mardick, et se trouva à la prise de Bourbourg; le 6 mai 1648, il fut nommé lieutenant général et envoyé en Italie pour prendre le commandement des armées de terre et de mer. Il contribua à la prise de Vietri, à celle de l'Ile de Procida, et à l'escalade de Salerne. L'armée ayant reçu l'ordre de se retirer, de Lambert fut chargé d'effectuer la retraite, qui eut lieu en bon ordre. Lorsque éclata la guerre civile, Gaston d'Orléans, voulant l'entraîner dans son parti, lui fit offrir le bâton de maréchal de France; de Lambert resta fidèle, et refusa. Il se retira ensuite dans ses terres et château de Saint-Bris, érigé en marquisat, en sa faveur, au mois de février 1644, où il mourut.

A. Jadin.

Chronologie militaire, t. [illegible], p. 89. — *Titres conservés*, *lettres originales*, *brevets*, *commissions id.* —

(1) Le président Hénault, sous la date de 1644, rapporte qu'à ce siége il s'éleva entre les maréchaux de Gassion et de la Meilleraye un démêlé qui divisa l'armée. Les deux partis allaient en venir aux mains lorsque M. de Lambert, bien qu'il ne fût que maréchal de camp, les arrêta, et défendit aux troupes, au nom du roi, de reconnaître ces maréchaux pour leurs chefs. A l'instant les maréchaux et les troupes se retirèrent. Louis XIV qui eut connaissance de ce fait, en parlait comme d'un trait de vigueur et d'autorité qui sauva l'armée.

Mémoires de Bassompierre. — *Armorial général.* — Anquetil, *Histoire de France.* — De Courcelles, *Dictionnaire historique des généraux français.*

LAMBERT (*Henri*, marquis DE SAINT-BRIS DE), général français, fils du précédent, né le 3 novembre 1631, mort dans le duché de Luxembourg, le 1er août 1686. Nommé, après la démission de son père mestre de camp du régiment d'infanterie qui tenait garnison à Metz, il s'en démit au mois de juin 1649, et obtint une compagnie au régiment royal cavalerie en conservant sa commission de mestre de camp. En 1650 il servit en Guyenne, et en 1651 en Flandre sous le maréchal d'Aumont. En 1652 il se trouva au combat de Saint-Antoine à Paris, et continua à servir sous le maréchal de Turenne jusqu'à la paix, le 25 juin 1653, où il fut nommé capitaine d'une compagnie de chevau-légers. En 1658 il se distingua à la bataille des Dunes. Sa compagnie ayant été réformée, le 18 avril 1661, il leva un regiment de cavalerie sous son nom, et servit en Flandre et en Franche-Comté en 1668. Mais ce régiment ayant été réformé, il servit comme capitaine jusqu'au 7 août 1671, et fut employé sous le prince de Condé, en 1672. Il suivit le roi dans la campagne de Hollande, et prit une part brillante à toutes les batailles qui eurent lieu dans cette campagne. Le 13 février 1674 il fut nommé brigadier de cavalerie, et concourut en cette qualité aux siéges et à la prise de Besançon et autres places de la Franche-Comté. De là il suivit le maréchal de Turenne en Allemagne. En 1676, sous le maréchal de Luxembourg, il combattit à Kokesberg avec un courage qui lui valut le grade de maréchal de camp le 25 février 1677, époque à laquelle il fut envoyé à l'armée d'Allemagne sous les ordres du maréchal de Créqui, et fut investi du commandement de la frontière d'Alsace. En 1678, avec la même armée, il prit part à l'attaque du pont de Rhinfeld et des retranchements de Jeckingen, à la défaite du duc de Lorraine, à la prise du fort de Kehl et du château de Lichtemberg. En 1680 il fut envoyé à Bayonne pour commander un corps de troupes placé sur cette frontière; mais il en fut rappelé pour prendre le commandement du pays et comté de Chini. Le 21 février 1680, le roi lui donna le gouvernement de la ville de Longwy, vacant par la démission de Catinat, et, par ordre du 28 avril 1682 il fut nommé au commandement du camp de la Saône. Ayant été créé lieutenant général des armées du roi le 25 juin 1682, il fut, le 5 avril 1684, employé sous les ordres du maréchal de Créqui au siége de Luxembourg, où il monta la tranchée et coopéra ainsi à la reddition de cette place, qui eut lieu le 4 juin. Il fut nommé, le 12 du même mois, gouverneur et lieutenant général des ville et duché de Luxembourg, comté de Chini et autres lieux dépendant de la province de Luxembourg; il mourut dans son commandement. Le roi, en considération de ses services signalés, donna 6,000 livres de pension à son fils et à sa veuve. A. JADIN.

Chronologie militaire, tom. IV. — *Titres, brevets, commission*, etc. — *Dépôt de la guerre.* — De Courcelles, *Dictionnaire historique des Généraux français.*

LAMBERT (*Anne-Thérèse* DE MARGUENAT DE COURCELLES, marquise DE), femme de lettres française, épouse du précédent, née à Paris, en 1647, morte dans la même ville, le 12 juillet 1733. Son père, maître des comptes, mourut lorsqu'elle avait à peine trois ans. Sa mère, femme de mœurs assez légères, si l'on en croit les historiens de son époque, épousa en secondes noces Bachaumont, homme d'esprit, qui, frappé des heureuses dispositions de sa belle-fille, se plut à les cultiver. Fontenelle, qui fut l'ami de la marquise de Lambert, dit que toute jeune encore elle se dérobait aux plaisirs de son âge pour aller lire dans la solitude et faire de petits extraits de ce qui la frappait le plus. En 1666, elle épousa le marquis Henri Lambert de Saint-Bris, qui parvint au grade de lieutenant général et fut nommé gouverneur de la province de Luxembourg. Elle y suivit son mari, et consacra tout son bien personnel à une représentation splendide. Le marquis de Lambert mourut en 1686, et sa veuve se trouva aussitôt obligée de soutenir contre sa famille de longs et douloureux procès; il s'agissait de toute sa fortune, qu'elle défendit au nom de ses enfants. Elle fit preuve dans ces circonstances d'une grande capacité, et dirigea si bien la marche de sa cause, au milieu des inextricables difficultés qu'on lui suscitait, elle déploya tant de courage et de fermeté, qu'elle finit par l'emporter et put devenir maîtresse de biens considérables. Libre de tous ces ennuis, elle écrivait à son fils : « Il y a si peu de grandes fortunes innocentes, que je pardonne à mon père de ne nous en avoir point laissé. J'ai fait ce que j'ai pu pour mettre quelque ordre à nos affaires, où l'on ne laisse aux femmes que la gloire de l'économie. » C'est alors qu'elle établit à Paris une maison qui devint le rendez-vous de tous les gens du grand monde, de l'élite des gens de lettres, et où l'on considérait comme un honneur d'être admis. De 1710 à 1733, les salons de la marquise de Lambert furent le lieu de réunion de tout ce qu'il y avait de plus distingué à Paris. « C'était, dit Fontenelle, la seule maison qui fût préservée de la maladie épidémique du jeu, la seule où l'on se trouvait pour se parler raisonnablement les uns les autres, avec esprit et selon l'occasion. » La marquise de Lambert était en outre fort bonne et fort généreuse. Fontenelle dit, dans son éloge : « Elle n'était pas seulement ardente à servir ses amis sans attendre leurs prières ni l'exposition humiliante de leurs besoins ; mais une bonne action à faire, même en faveur de personnes indifférentes, la tentait toujours vivement ; et il fallait que les circonstances fussent bien contraires, si elle n'y succombait pas. Quelques mauvais succès de ses générosités

ne l'avaient point corrigée; elle était toujours également prête à faire le bien. »

La marquise de Lambert a écrit des ouvrages justement estimés; elle ne les destinait pas à la publicité. Non-seulement elle était peu jalouse des succès littéraires, mais elle avait même à ce sujet des préjugés : ses premiers écrits ne furent connus que par la lecture qu'elle en faisait à quelques amis et par des copies manuscrites qui en furent faites. Elle redoutait tellement le ridicule qu'on attachait alors à la qualité de femme de lettres, elle croyait si bien qu'une femme du monde se compromettait en publiant ses écrits, que lorsque des amis indiscrets firent imprimer ses premiers écrits, elle se crut *déshonorée*, à ce que dit M. Auger, qui cependant ajoute : « Tous les écrits que renferment les œuvres de Mme de Lambert sont remarquables par la pureté du style et de la morale, l'élévation des sentiments, la finesse des observations et des idées, et, comme dit Fontenelle, par le ton aimable de vertu qui y règne partout. » Les dernières années de la longue existence de cette femme célèbre furent accablées de souffrances, pour lesquelles son courage naturel n'eût pas suffi sans le secours de toute sa religion. Les ouvrages de cette dame, qui redoutait tant la publicité, sont de ceux qui ont obtenu le plus grand nombre d'éditions. En voici la liste : *Avis d'une Mère à sa Fille*, *suivis de réflexions sur les femmes; des réflexions sur le goût; d'un discours sur la délicatesse d'esprit et de sentiment, et d'une lettre sur l'éducation*; Paris, 1734, in-12; 4e édition, Paris, 1739, in-12; autre édition, La Haye, 1748, in-8°; nouvelles éditions, Paris, 1804 et 1811, in-12; 1819, in-18; 1828, in-18; la même édition à laquelle on a joint une notice historique sur l'auteur, une préface et des notes par Mme Dufresnoy, des citations de Plutarque, de Sénèque, de Charron; Paris, 1822, in-18, avec gravures. Le même ouvrage a été imprimé en allemand avec une traduction interlinéaire propre à faciliter l'étude de l'allemand (par Ant.-Marie-Henri Boulard, notaire); Paris, an VIII (1800), in-12; — *Avis d'une Mère à son Fils*, *suivis du traité de l'amitié, des réflexions sur les richesses, de Psyché, du dialogue entre Alexandre et Diogène sur l'égalité des biens*, etc.; Paris, 1804 et 1811, in-12; ibid., 1819, in-18; ibid., 1828, in-18. Le même ouvrage, auquel on a joint une notice sur l'auteur, une préface et des notes par Mme Dufresnoy, des citations de Plutarque, de Cicéron, de Sénèque, de Charron, etc., parut à Paris, 1822, in-18, avec figures. Cette dernière édition fait partie d'une collection de livres en miniature; — *Avis d'une Mère à son Fils et à sa Fille*; Paris, 1728 ou 1734, in-12, ou Augsbourg, 1763, in-12; sous ce titre : *Lettres sur la Véritable Éducation*; Amsterdam, 1729, in-12; même recueil précédé d'une notice sur Mme Lambert par M. Henrion; Paris, 1829, in-18; — *Réflexions nouvelles sur les Femmes*; Paris, 1727, in-12; réimprimé à La Haye, en 1729, sous ce titre : *Nouvelles Réflexions sur les Femmes, ou métaphysique d'amour*; — *Traité de l'Amitié, Traité de la Vieillesse*, *Réflexions sur les Femmes*, *sur le Goût*, *sur les Richesses*; Amsterdam, 1732, in-12; — *Le Traité de l'Amitié* a été réimprimé dans le volume qui a pour titre : *Recueil de divers écrits sur l'Amour et l'Amitié*, *la Politesse*, etc.; Bruxelles, 1736, in-12; — *Œuvres rassemblées pour la première fois, auxquelles on a joint diverses pièces qui n'ont point encore paru à Lausanne*; 1747 ou 1748, in-12; 3e édition, augmentée d'un supplément contenant *quatre nouvelles pièces*; Lausanne, 1751, in-12. Cette édition contient : 1° *Avis d'une Mère à son Fils*; 2° *Avis d'une Mère à sa Fille*; 3° *Traité de l'Amitié*; 4° *Traité de la Vieillesse*; 5° *Réflexions nouvelles sur les Femmes*; 6° *Réflexions sur le Goût*; 7° *Réflexions sur les Richesses*; 8° *Psyché*, en grec *Ame*; 9° *Portraits de diverses personnes* (au nombre de cinq); 10° *Dialogue entre Diogène et Alexandre sur l'égalité des biens*; 11° *Discours sur le sentiment d'une dame qui croyait que l'amour convenait aux femmes, lors même qu'elles n'étaient plus jeunes*; 12° *Discours sur la Délicatesse d'Esprit et de Sentiment*; 13° *Discours sur la Différence qu'il y a de la Réputation à la Considération*; 14° *La Femme hermite*, nouvelle attribuée à Mme de Lambert; 15° *Lettres à diverses personnes* (au nombre de treize), et de plus quatre autres de Fénelon à la marquise de Lambert, deux de M. de La Rivière à la même, et une du même à l'abbé Sainctot (en vers); les mêmes, nouvelle édition, Paris, 1748, in-12; les mêmes, Amsterdam, 1750, in-12; — *Œuvres choisies*; Paris, 1808, 2 vol. in-18; les mêmes avec une préface et des notes par M. Laurentie, Paris, 1829, in-18 (cette édition fait partie d'une *Bibliothèque choisie*); — *Œuvres complètes, précédées d'une notice, suivies de ses lettres à plusieurs personnages célèbres*; Paris, 1808, in-8°. L'édition de 1808 est regardée comme la plus complète, et cependant elle ne contient de plus que la troisième de Lausanne que deux lettres assez insignifiantes. Mme la marquise de Lambert collabora, dit-on, à l'*Homère en arbitrage* du père Buffier, qui parut en 1715, in-12. A. JADIN.

Fontenelle, *Éloge de Mme la marquise de Lambert*, œuvres complètes, 1767. — Droz, *Feuilleton du Journal de l'Empire*, 11 *août* 1813. — Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, tom. IV.

LAMBERT (*Henri-François*, marquis DE SAINT-BRIS DE), plus connu sous le nom de marquis DE LAMBERT, général français, fils des précédents, né le 13 décembre 1677, mort à Paris, le 21 avril 1754. Entré en 1693 dans la première compagnie des mousquetaires du roi, il

se trouva au siége de Huy, pris le 24 juillet, combattit à Neerwinde le 29, et fut nommé sous-lieutenant au régiment du roi en 1694. Il fit la campagne de Flandres, se trouva au siége de Dixmude et au bombardement de Bruxelles en 1695. Nommé lieutenant au même régiment, le 27 décembre, il continua à servir à l'armée de Flandre en 1696. Nommé colonel du régiment de Périgord infanterie par concession du 2 février 1697, il se rendit à l'armée de Catalogne, et se trouva à la prise de Barcelone, qui se rendit le 10 août. De là il passa en Italie au mois de décembre 1700, et combattit à Chiari, le 1er septembre 1701. En 1702, il contribua, le 26 juillet, à la défaite des ennemis à San-Vittoria, servit au siége de Luzzara, le 15 août, et assista au siége de Guastalla, dont la prise fut suivie de celle de Borgoforte. Il contribua à la défaite du général Staremberg, près de Stradella, prit part au combat de Castelnovo de Bormia, à la prise de Nago et d'Arco dans le Trinton, à la prise d'Asti, et à la soumission de Villeneuve d'Asti, qui eut lieu en 1703. Lors de l'attaque des postes occupés par les armées sur le Pô, il rendit d'éminents services, fut employé au siége de Verceil, d'Ivrée, de sa citadelle et de son château en 1704. En avril 1705 il commandait un détachement de grenadiers à la prise de Verrue. Après s'être trouvé à la bataille de Cassano, il fut nommé brigadier d'infanterie, le 4 octobre 1705, et servit en cette qualité au siége de Turin, où il commanda l'aile gauche de la tranchée à l'attaque des contre-gardes. Envoyé à l'armée d'Espagne en 1707, il servit d'abord dans le corps de troupes assemblé dans la Navarre sous les ordres de M. Le Gall, rejoignit ensuite l'armée du duc d'Orléans, et se trouva à la prise de Lérida, le 12 octobre. En 1708, il fut détaché, le 1er juin, du camp de Ginestar et envoyé sous les ordres du marquis de Gaetano, lieutenant général des armées d'Espagne, pour chasser les ennemis de Falcete : il les attaqua à cinq heures du matin, et les défit. De là le marquis de Lambert marcha sur Tortose, qu'il fit rendre, et d'où il fut envoyé par le duc d'Orléans pour annoncer au roi la reddition de cette place, qui eut lieu le 11 juillet 1708. Il servit dans la même armée sous les ordres du maréchal de Besons jusqu'au 29 juillet 1710, où il fut nommé maréchal de camp. Il se démit alors du régiment de Périgord, et fut employé à l'armée du Dauphiné sous le maréchal de Berwick. En 1712, sous le maréchal de Villars, il combattit à la bataille de Denain, et contribua à la prise de Douai, du Quesnoi et de Bouchain. C'est à cette époque qu'il fut décoré de la croix de Saint-Louis. En 1719, faisant partie de l'armée du maréchal de Berwick sur la frontière d'Espagne, il contribua à la prise de Fontarabie, du château de Saint-Sébastien, au siége de Roses et par provisions du 11 décembre 1719 il fut nommé au commandement de la ville d'Auxerre, créé en sa faveur. Par lettres patentes du 30 mars 1720, il fut nommé lieutenant général des armées du roi.

A. Jadin.

Chronologie militaire. — *Brevets, commission*, etc. — *Mémoires et Annales du temps*. — *États militaires du dépôt de la guerre*. — De Courcelles, *Dictionnaire historique des généraux français*.

Lambert (*Claude-François*), littérateur français, né à Dôle, vers 1705, mort à Paris, le 17 avril 1765. Il entra chez les Jésuites; mais, d'un caractère gai et aventureux, il quitta cette société pour venir à Paris, où il se livra à la littérature. Il avait obtenu la cure de Saint Étienne de Rouvray, près Rouen ; il ne put s'y tenir, et revint à Paris, où il mourut misérable et oublié. Quoique le plus grand nombre de ses ouvrages soient des traductions ou des compilations, ils témoignent d'une certaine érudition ; les sujets en sont très-variés et contiennent souvent des détails intéressants : on y rencontre une louable impartialité ; mais le style laisse beaucoup à désirer. Voici ses principaux écrits publiés tous sans nom d'auteur : *Introduction à l'ancienne Géographie*, trad. du latin d'Ortelius ; Paris, 1739, in-12 ; — *Mémoires et aventures d'une Dame de Qualité* ; La Haye, 1739, 3 vol. in-12 ; — *Le nouveau Protée, ou le moine aventurier* ; Harlem, 1740, in-12 ; quelques critiques ont cru que l'auteur avait retracé dans ce roman une partie de sa vie ; — *Le Nouveau Télémaque, ou mémoires et aventures du comte de *** et de son fils* ; La Haye, 1741, 3 vol. in-12 ; trad. en italien, Utrecht, 1748, 2 vol. in-12 ; — *L'Infortunée Sicilienne* ; Liége et Paris, 1742, 2 vol. in-12 ; — *Recueil d'observations curieuses sur les mœurs, les coutumes, les arts et les sciences des différents peuples de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique* ; Paris, 1749, 4 vol. in-12 ; — *Histoire générale, civile, naturelle, politique et religieuse de tous les Peuples du monde* ; Paris, 1750, 15 vol. in-12 ; — *Histoire littéraire du Règne de Louis XIV* ; Paris, 1751, 3 vol. in-4°, trad. en allemand ; Copenhague, 1758, 3 vol. in-8° ; l'auteur s'y montre partisan des jansénistes ; — *Histoire de Henri II* ; Paris, 1752, 2 vol. in-12 ; — *Bibliothèque de Physique et d'Histoire naturelle* ; Paris, 1756, 6 vol. in-12 ; — *Abrégé de l'histoire de l'empire depuis Rodolphe d'Habsbourg* (1273) ; Londres, 1757, 2 vol. in-12 ; — *La vertueuse Sicilienne, ou mémoires de la marquise d'Albelini* ; La Haye, 1759, in-12 ; — *La nouvelle Marianne* ; Paris, 1759, in-12.

Giraud, *Le Temple de Mémoire*, p. 59. — *Journal des Savants*, juin 1756. — Lenglet-Dufresnoy, *Méthode pour étudier l'histoire*.

Lambert (*Georges*), peintre et graveur anglais, né dans le Kentshire, en 1710, mort à Londres, en 1765. Il eut pour maître le paysagiste flamand Jacques Hassel, et s'attacha surtout à prendre la manière de Gaspard Duchet, dit *le Guaspre*. Il gravait aussi à l'eau-forte avec un grand talent. L'Angleterre place Lambert au nombre de ses artistes les plus éminents. Ses

œuvres sont rares et recherchées. Parmi ses peintures, représentant toutes des sites de sa patrie, on remarque une *Vue de Douvres*, une *Vue du château de Saltwood à Hith* (comté de Kent); ces tableaux ont été reproduits en gravures par James Mason. Georges Lambert fut le doyen fondateur du *Beefsteack-Club* de Covent-Garden. A. de L.

Gorton, General biographical Dictionary.

LAMBERT LA PLAIGNE (*Bernard*), théologien français, né en Provence, en 1738, mort à Paris, en 1813. Il fit profession chez les Dominicains de Saint-Maximin, y prit les doctrines jansénistes, et devint un des plus ardents adversaires de la bulle *Unigenitus*. Son couvent ayant été frappé d'interdiction par l'archevêque d'Aix, Lambert alla professer la théologie à Carcassonne (1762) et à Limoges (1765). Il proclama avec fermeté et éloquence ses opinions; aussi ses adversaires le forcèrent-ils à quitter la chaire. Il se retira alors à Grenoble d'où M. de Montazet, archevêque de Lyon, l'appela près de lui : Lambert passe pour avoir rédigé *L'instruction pastorale contre l'Incrédulité* (1) et une bonne partie des mandements de ce prélat, qui figurait au nombre des *appelants* (2). Il vint ensuite à Paris. Chassé de cette capitale par l'archevêque M. de Beaumont, il y rentra sous le nom de *La Plaigne* (3), et à la condition de ne plus s'occuper de controverse; il éluda cette promesse forcée et jusqu'à sa mort, causée par une attaque d'apoplexie, sa parole et sa plume furent dévouées au parti qu'il avait embrassé. Durant la république, il ne voulut pas accepter la constitution civile du clergé; cependant, par sa conduite prudente, il ne provoqua contre lui aucune mesure violente. Les ultramontains l'ont accusé de *millénarisme* (4). Il est plus juste de reprocher au P. Lambert d'avoir prôné, comme des vérités, les excentricités du cimetière Saint-Médard; et ici encore son zèle religieux peut lui servir d'excuse. Ses ouvrages les plus connus sont: *Apologie de l'État Religieux*; — *De l'Immolation de N. S. J.-C. dans le Sacrifice de la Messe*, in-12; c'est une réponse au *Traité sur le Sacrifice de J.-C.* de l'abbé Plowden (1778); — *Idée de l'Œuvre des Secours selon les sentiments de ses légitimes défenseurs*; 1786, in-8°; cet écrit fut réfuté par l'abbé Regnault, curé de Vaux en Brie, auquel Lambert fit une réponse; — *Lettres aux Ministres de la ci-devant Église constitutionnelle* (avec Maultrot); 1795-1796; — *Dissertation où l'on justifie la soumission aux lois, et le serment de liberté*; 1796, in-8°; — *Remontrances au gouvernement français sur les Avantages d'une Religion nationale*; 1801; — *Exposition des Prédictions et des Promesses faites à l'Église pour les derniers temps de la gentilité*; 1806, 2 vol. in-12. Cet ouvrage fut réfuté dans les *Mélanges de philosophie*, t. Ier; — *La Pureté du Dogme et de la Morale vengée* (contre l'*Explication du catéchisme* de Lachausse); 1808, in-8°. A. L.

Bibliog. Sacrée.

LAMBERT (*N.*.), auteur dramatique français, vivait vers le milieu du dix-septième siècle. On ignore son prénom et les dates de sa naissance et de sa mort. Il ne nous est connu que par ses comédies, qui sont peu nombreuses, mais qui méritent quelque attention. Il semble n'en avoir composé ou du moins donné que deux : *Les Sœurs Jalouses, ou l'escharpe et le brasselet* (1658) en cinq actes, en vers, et la *Magie sans Magie* (1668), également en cinq actes et en vers, toutes deux jouées à l'Hôtel de Bourgogne, et réunies pour la première fois chez Serey en 1661, in-12. La pièce des *Sœurs Jalouses*, dont le sujet est emprunté à l'Espagne, ne manque pas de mérite, soit dans la versification, soit dans la manière dont le sujet est conduit. Mais la *Magie sans Magie* est de beaucoup supérieure; on y sent la main d'un homme habile et exercé. La vivacité et la verve lui font un peu défaut; mais l'invention en est ingénieuse, l'intrigue assez bien conduite et le style assez élevé. On y trouve du souffle et de la force, et si ce n'est pas l'œuvre d'un grand poëte, c'est du moins celle d'un versificateur remarquable dont la langue se rapproche des bons modèles. Il ne faut pas oublier, d'ailleurs, que Molière, à cette époque, n'avait pas encore été au delà des *Précieuses ridicules*. La *Magie sans Magie* est moins une comédie qu'une tragi-comédie : c'est à peu près le genre que devait tenter Molière dans *Don Garcie de Navarre*. L'auteur se vante de ne devoir rien qu'à lui-même pour cette pièce; cependant, suivant l'*Histoire comparée des Littératures espagnole et française* de M. de Puybusque, c'est une imitation de celle de Calderon qui porte le même titre : *Encanto sin Encanto*.

Jusqu'à la publication du *Catalogue de M. de Soleinne*, les annalistes du théâtre attribuaient à Lambert deux autres pièces qui auraient été jouées en 1658, et non imprimées suivant la plupart d'entre eux : *Le Bien perdu recouvré*, et *Les Ramoneurs*. M. Paul Lacroix, dans ses notes sur ce catalogue, est le premier, je crois, qui ait signalé cette erreur, venant de ce que ces deux pièces sont mentionnées sans nom d'auteur dans le privilége qui autorise la publication de celles de Lambert. Pour *Les Ramoneurs*, l'erreur est certaine, et ces mots ne peuvent désigner que la pièce de Villiers portant le même titre, et publiée seulement deux ans après; la preuve évidente, c'est que le privilége reproduit à la tête de cette

(1) Publiée par M. de Montazet, en 1776.

(2) Nom donné aux ecclésiastiques qui avaient interjeté appel au futur concile de la bulle *Unigenitus* lancée par le pape Clément XI et portant condamnation d'un livre du père Quesnel entaché de l'hérésie de Jansénius.

(3) C'était le nom de sa mère.

(4) Doctrine de sectaires qui croyaient qu'après le jugement universel les élus demeureraient mille ans sur la terre à jouir de toutes sortes de plaisirs.

dernière œuvre, lorsqu'elle parut en 1662, est absolument le même et porte la même date que celui qui précède *La Magie sans Magie*. Quant au *Bien perdu recouvré*, il serait permis, puisqu'on ne retrouve pas cette pièce et qu'on n'en connaît point l'auteur, de croire que c'est une œuvre perdue de Lambert. Ce qui peut en faire douter à juste titre, c'est que, dans la préface des *Sœurs Jalouses*, celui-ci parle de *La Magie sans Magie*, mais sans faire la moindre allusion à aucune autre pièce. V. FOURNEL.

Hist. du Th. Franç. par les frères Parfaict. — Lévis, *Dictionn. des Théâtres*. — La Vallière, *Biblioth. du Th. Fr.*, t. III, p. 56. — De Beauchamp, *Recherch. sur les Th.*, t. II, p. 324. — *Catalogue Soleinne*, n° 1350.

LAMBERT (*Jacques*), auteur ascétique français, né en 1603, à Mâcon, mort le 31 décembre 1670, à Vienne en Dauphiné. Admis à l'âge de dix-sept ans dans la Société de Jésus, il professa d'abord la rhétorique et la philosophie, et prit ensuite une large part aux travaux des missions envoyées dans le midi de la France. Dans les derniers temps de sa vie, il dirigea le collége de Carpentras, puis celui de Vienne. On a de lui : *La Philosophie des Gens de Cour*, in-4°; réimpr. avec de nombreuses additions, Lyon, 1656, 4 vol. in-8° ; — *La Science morale des Saints;* Lyon, 1662, 4 vol. in-8°; — *La Science d'une âme consacrée en l'honneur de la B. Vierge;* ibid., 1665, in-4°; — *La Science de la Raison chrétienne, ou logique chrétienne;* ibid., 1669, in-8°; — *De la Maternité divine et de ses prérogatives;* Vienne, 1670, in-12.

Un autre jésuite français du même nom, *Jacques* LAMBERT, né en 1614, à Paris, où il est mort, le 24 mai 1670, fut pendant longtemps directeur de la maison professe, et écrivit : *Trésor de la Communion générale;* 1663, in-12; — *Le bon Pasteur;* 1663, in-12. K.

Le Long, *Biblioth. française*.— Papillon, *Bibl. des Auteurs de Bourgogne*, t. I. — Sotwel, *Scriptores Soc. Jesu*, p. 378.

LAMBERT (*John*), général anglais, né vers 1620, mort en 1692. Il appartenait à une bonne famille, et fut élevé pour le barreau. Lorsque la guerre éclata entre le roi et le parlement, il abandonna l'étude du droit, et entra dans l'armée parlementaire. Il combattit comme colonel à Marston-Moor, le 2 juillet 1644. Sa brillante conduite à Naseby et à Worcester lui valut le titre de major général. Il espérait même la lieutenance d'Irlande; mais cette dignité fut donnée à Fleetwood, en novembre 1651, et Lambert ne pardonna jamais à Cromwell ce qu'il regardait comme une injustice. Cependant le lord protecteur et le général mécontent gardèrent des ménagements l'un pour l'autre. Lambert fut un des onze majors généraux ou gouverneurs militaires nommés en mai 1655. Son commandement comprenait les cinq comtés de Durham, Cumberland, Northumberland, Westmooreland et York. Malgré ces hautes fonctions, il prit peu de part aux affaires publiques pendant la vie du protecteur. La partie la plus importante de sa carrière embrasse l'espace de vingt mois, qui s'écoula entre la mort d'Olivier Cromwell et la restauration des Stuarts. Lambert, qui avait été toujours le personnage le plus marquant du parti de la cinquième monarchie ou indépendant et extrême républicain, fut un des chefs de l'opposition contre le faible successeur d'Olivier Cromwell. Il s'entendit avec Fleetwood et Desborough ; et forma un conseil militaire qui, sous prétexte d'aviser aux intérêts de l'armée, prépara la ruine du nouveau protecteur. La dissolution du parlement, le 22 avril 1659, et la chute de Richard Cromwell, qui en fut la suite immédiate, livrèrent le pouvoir suprême à l'oligarchie des généraux. Ceux-ci rappelèrent les anciens membres du long parlement, et la république fut rétablie telle qu'elle existait avant le protectorat. Le parti royaliste profita des dissensions des républicains pour tenter un soulèvement dans le comté de Lancastre, au mois de juillet. Lambert, à la tête d'excellentes troupes, eut facilement raison des insurgés, et fit leurs chefs prisonniers. Le parlement lui décerna un diamant d'un grand prix. Cette récompense n'empêcha pas Lambert d'adresser à l'assemblée une pétition menaçante signée des principaux officiers de l'armée. Le parlement, sur la proposition d'Haselerig, et comptant sur l'appui de Monk, gouverneur d'Écosse, destitua les signataires de la pétition. Cet acte énergique fut le signal d'une révolte de l'armée de Londres, qui, sous les ordres de Lambert, expulsa, le 13 octobre, les membres du long parlement, plus connu sous le nom de parlement *croupion*. Les auteurs de ce coup d'État formèrent un conseil de salut public, et donnèrent à Lambert le titre de major général des forces d'Angleterre et d'Écosse. A la première nouvelle de ces événements, Monk franchit avec ses troupes la frontière d'Écosse, et marcha sur Londres. Lambert, envoyé contre lui, n'osa pas engager la bataille, perdit un temps précieux en négociations inutiles ; vit la désertion faire des progrès rapides dans son armée, mal payée, succomba au commencement de janvier 1660 devant le retour du parlement croupion, et fut enfermé à la Tour. Le 9 avril il s'échappa, et parvint à réunir quelques escadrons restés fidèles à la république; mais ses soldats l'abandonnèrent au moment critique ; et le colonel Ingoldsby le captura à Daventry, le 22 du même mois. Dès lors rien ne fit obstacle à la restauration, qui s'accomplit au mois de mai. Lambert fut excepté de l'acte d'amnistie et traduit, en juin 1662, devant la cour du Banc du roi, avec sir Henri Vane. Son humble attitude devant les juges ne le sauva pas d'une condamnation; mais il obtint un sursis, puis sa grâce, et fut relégué dans l'île de Guernesey jusqu'à sa mort, survenue trente ans plus tard. Il amusa ses loisirs en cultivant les fleurs et en les copiant avec le pinceau, art qu'il avait, dit-on, appris de Baptiste Gaspars. Il mourut dans la foi catholique romaine. L. J.

Granger, *Biographical History of England.* — Hume, *History of England.* — Guizot, *Histoire de la Révolution d'Angleterre*, t. II-VI.

LAMBERT (*Michel*), musicien français, né en 1610, à Vivonne, près Poitiers, et mort à Paris, au mois de juillet 1696, eut à la cour de France la réputation d'un des meilleurs musiciens de son temps. Il vint fort jeune à Paris, où il se fit bientôt remarquer par sa voix agréable et son talent comme accompagnateur. Lambert jouait parfaitement du luth, du théorbe et du clavecin. Le cardinal de Richelieu, qui se plaisait à l'entendre chanter, le prit sous sa protection, et lui fit avoir la charge de maître de musique de la chambre du roi. Lambert était devenu le maître à la mode : les dames de la cour, les hommes du bon ton recherchaient ses leçons avec empressement; il avait tant d'élèves qu'il tenait chez lui une espèce d'académie, où, au milieu du cercle le plus brillant, il enseignait sa méthode, terminant toujours ses séances par quelques airs qu'il chantait lui-même en s'accompagnant. Homme d'esprit, bon convive, et fort plaisant dans sa manière de conter, sa conversation autant que son talent faisait aimer sa société. Boileau a dit, dans sa troisième satire :

Molière avec *Tartufe* y doit jouer son rôle;
Et Lambert, qui plus est, m'a donné sa parole :
C'est tout dire en un mot, et vous le connaissez.
Quoi! Lambert? — Oui, Lambert : à demain? — C'est assez.

C'était à peine si les nombreuses occupations de Lambert et les invitations qu'il recevait de toutes parts lui permettaient d'aller goûter quelques instants de repos dans sa maison de campagne de Puteaux.

Lambert composa la musique d'une foule de chansons et de petites cantates, dont Benserade, Boisrobert, Perrin et Quinault lui fournissaient les paroles. Ces productions, dans lesquelles on trouve de charmantes mélodies, avaient un prodigieux succès; il y avait d'ailleurs plus d'élégance, plus de variété que dans les airs de Lulli, spécialement écrits pour la scène lyrique, et elles plaisaient par cela même davantage aux amateurs de musique légère. Lambert y plaçait beaucoup d'ornements, dont quelques-uns étaient de son invention, et ce fut vraisemblablement à son habileté à exécuter ces ornements, alors fort goûtés et qui furent encore longtemps à la mode après lui, que Lambert a dû sa réputation de grand chanteur.

En 1662, Lambert maria sa fille à Lulli, qui fut depuis son ami. Lulli avait pour Lambert une grande considération; il aimait beaucoup ses airs, qu'il chantait souvent, et lui envoyait toutes ses actrices pour les former. Lambert, qui se laissait volontiers aller à son goût, leur faisait de temps en temps couler un petit agrément dans les récitatifs de Lulli; celui-ci n'en admettait aucun dans sa musique, et lorsque les actrices se hasardaient de faire passer ces embellissements aux répétitions : « C'est bien, c'est très-bien, mesdemoiselles, leur disait Lulli; mais morbleu, ajoutait-il en se servant quelquefois d'une expression moins polie, chantez ma musique comme elle est écrite, et réservez les ornements pour mon beau-père. Lambert mourut à l'âge de quatre-vingt-six ans, et fut inhumé dans l'église des Petits-Pères, à côté de Lulli, qui l'avait précédé dans la tombe depuis quelques années. On a de lui un recueil d'*airs* et de *brunettes*, publié en 1666, dont une seconde édition, augmentée de quelques morceaux, a paru en 1687, chez Christophe Ballard. Il a laissé aussi en manuscrit plusieurs petits *motets* et des *Leçons de Ténèbres*. Dieudonné Denne-Baron.

Histoire de l'Académie royale de Musique, par un des secrétaires de Lulli. — Bonnet, *Histoire de la Musique.* — De La Borde, *Essai sur la Musique.* — Fétis, *Biographie universelle des Musiciens.*

LAMBERT (*Joseph*), auteur ascétique français, né en 1654, à Paris, mort le 31 janvier 1722, à Palaiseau. Fils d'un maître des comptes, il prit à la Sorbonne le bonnet de docteur, et embrassa à trente ans l'état ecclésiastique; après avoir consacré une partie de sa vie à la prédication, il obtint le prieuré de Saint-Martin de Palaiseau, dont les revenus furent par lui entièrement abandonnés au soulagement des pauvres. Zélé pour le maintien de la discipline, et voué à un incessant labeur, il s'occupa surtout de l'instruction religieuse du peuple, en faveur duquel il fonda plusieurs écoles gratuites. Il s'éleva avec force contre la pluralité des bénéfices, et ce fut à sa réquisition que la Sorbonne fit un décret qui rendit nulles les thèses de ceux qui en seraient plus d'une fois titulaires. Parmi ses nombreux ouvrages, écrits dans un style simple et touchant, et qui ont eu de fréquentes réimpressions, nous citerons : *Le Clerc tonsuré, sans tonsure, sans habit, sans modestie;* La Flèche, 1663, in-12; — *Histoires choisies de l'Ancien et du Nouveau Testament, avec des réflexions morales*, nouv. édit.; Paris, 1780, in-12 (la date de la première est inconnue); Dijon, 1823, in-18; — *L'Année évangélique, ou homélies sur les Évangiles;* Paris, 1693-1697, 7 vol. in-12; Avignon, 1826, 5 vol.; — *Discours sur la Vie ecclésiastique;* Paris, 1702, 2 vol. in-12; — *Lettre sur le livre* (de l'abbé Boileau) *intitulé : « De Re Beneficiaria »*; Paris, 1710, in-12, écrit anonyme; — *Épîtres et Évangiles de l'année avec des réflexions;* 1713, in-12; — *Manière d'instruire les pauvres et particulièrement les gens de campagne;* Rouen, 1716, in-12; Paris, 1830; — *Les Ordinations des Saints ou la Manière dont les saints sont entrés dans les ordres sacrés;* Paris, 1717, in-12; — *Instructions courtes et familières sur les épîtres;* ibid., 1721, in-12; 1831, 2 vol.; — *Cas de conscience sur le jubilé*, 3e édit.; Paris, 1724, in-12; — *Instruction sur le symbole;* Paris, 1728, 2 vol. in-12; 9e édit., 1830, 3 vol.; — *Instructions sur les Évangiles*,

nouv. édit., 1831, 2 vol. in-12; — *Le Chrétien instruit des mystères de la religion et des vérités de la morale;* Paris, 1729. P. L—Y.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel*. — Quérard, *La France littéraire*.

LAMBERT (*Jean-Henri*), célèbre géomètre allemand, naquit le 29 août 1728, à Mulhausen, alors ville libre de l'Alsace, et mourut à Berlin, le 25 septembre 1777. Sa famille, appartenant à la religion réformée, avait été chassée de France par la révocation de l'édit de Nantes, honteuse proscription sans laquelle Lambert eût été une de nos gloires nationales. Son père, Lucas Lambert, réduit à tenir une pauvre boutique de tailleur, ne put que lui faire donner une instruction bien incomplète, dans un petit collége municipal; car bientôt la famille s'accrut, et Jean-Henri, qui était l'aîné, devint nécessaire à la maison pour aider sa mère dans les soins du ménage et travailler avec son père le reste du temps. Lorsqu'il pouvait jouir d'un moment de liberté, il l'employait à faire de petites images qu'il vendait un ou deux liards à d'autres enfants; dès qu'il était parvenu à réunir ainsi deux ou trois sous, il achetait une chandelle, et passait, en grand secret, les nuits entières à lire les livres qu'il trouvait à emprunter. Il obtint enfin d'être employé comme copiste à la chancellerie. A quinze ans, il eut un vif désir d'apprendre la langue française; ses parents ne pouvant lui fournir l'argent nécessaire pour payer un maître, il entra en qualité de commis chez un M. de La Lance, de Montbéliard, qui avait une entreprise dans les mines de Sepoix, en haute Alsace. Au bout de deux ans, il savait assez de français pour aller à Bâle remplir les fonctions de secrétaire du docteur Iselin, conseiller du margrave de Bade. C'est alors qu'il entreprit d'utiliser ses loisirs en commençant de sérieuses études philosophiques et mathématiques, sans autre secours que celui des livres. Heureusement pour lui, en 1748, le comte Pierre de Salis l'emmena à Coire pour lui confier l'éducation de ses petits-fils. Installé chez cet homme vénérable, qui lui témoigna une affection toute paternelle, Lambert trouva à sa disposition une bibliothèque nombreuse et bien choisie. Dès lors, au comble de ses vœux, le jeune professeur put étendre le champ de ses connaissances dans la plupart des branches du savoir humain. En 1756 il commença avec ses élèves un voyage pendant lequel il visita successivement Gœttingue, Utrecht, Paris, Marseille et Turin. C'est pendant son séjour en Hollande qu'il publia son livre intitulé : *Sur les Propriétés remarquables de la route de la lumière*, etc., ouvrage qui lui assignait déjà un rang distingué parmi les géomètres. Ce livre, consacré à des recherches sur la réfraction, était destiné à exercer la plus heureuse influence sur cette belle partie de l'optique; car c'est ce livre qui, tombant plus tard entre les mains d'Arago, l'engagea à suivre la voie ouverte par son devancier dans cette belle étude à laquelle l'astronome français devait, lui aussi, faire faire d'immenses progrès.

De retour à Coire, Lambert resta auprès de M. de Salis jusqu'en 1759. Il alla ensuite s'établir à Augsbourg : il était alors agrégé à l'Académie électorale de Bavière, avec le titre de professeur honoraire et un traitement. La Société royale des Sciences de Gœttingue se l'était déjà associé lorsqu'en 1763 il se rendit à Berlin, où sa réputation l'avait précédé et où l'appelaient les vœux de la plupart des savants, surtout de Sulzer. A la fin de 1764, il était académicien pensionnaire. Il enrichit les *Mémoires de l'Académie de Berlin* de plus de cinquante pièces importantes. En même temps il écrivait des mémoires pour les *Acta Helvetica*, les *Nova Acta Eruditorum*, etc.; il publiait des traités sur des matières extrêmement variées, et il entretenait une correspondance scientifique très-active avec les savants de France et d'Allemagne. Lorsque les *Éphémérides de Berlin* reparurent, en 1774, ce fut sous sa direction. Il coopérait aussi assidûment à la *Bibliothèque allemande universelle* de Nicolaï.

Une fois à Berlin, Lambert se trouva à l'abri du besoin; il put même venir en aide à sa famille, restée pauvre, et c'est peut-être pour mieux remplir ce pieux devoir qu'il ne se maria pas. Il était d'ailleurs d'une simplicité de mœurs remarquable. Un peu dépaysé au milieu de ces courtisans philosophes, assez nombreux dans la célèbre académie de Frédéric, il passait aux yeux du vulgaire pour un homme singulier. Lambert était tout simplement un distrait, à la façon de La Fontaine. « Lorsqu'une fois, dit Thiébault, il avait entamé une discussion, quelle qu'elle fût, il n'était plus possible de l'arrêter ou de l'interrompre : on était sûr que dès le début il voyait si bien le plan qu'il avait à suivre, et y était si fidèle, que rien ne pouvait l'en détourner. L'ordre de ses idées était toujours régulier. Si on lui faisait quelques objections, il ne s'arrêtait qu'autant qu'il fallait pour laisser dire ce que l'on voulait, mais jamais il n'y répondait; il reprenait la suite de son raisonnement, comme si on ne l'eût pas interrompu, parce que l'objection qu'on lui avait faite devait se retrouver dans un moment et dans un ordre plus convenables, et que la discussion n'aurait eu qu'à perdre ou à s'écarter du plan qu'il s'était tracé d'abord. » Quoique dépourvu d'orgueil, Lambert ne reconnaissait au-dessus de lui, parmi les géomètres contemporains, que D'Alembert, Euler et Lagrange. La postérité lui a peut-être accordé davantage, à cause de l'universalité et de la profondeur de ses connaissances. Lambert n'était pas seulement versé dans les plus hautes spéculations des mathématiques, de la physique et de l'astronomie; son érudition philologique et ses travaux métaphysiques lui ont valu d'être comparé à Leibnitz. Avant de donner le catalogue

détaillé de ses écrits, indiquons-en sommairement les points les plus essentiels.

Les ouvrages philosophiques de Lambert se résument dans son *Novum Organon* et son *Architectonique*. Ce dernier, qui a pour objet la théorie de ce qu'il y a de simple et de premier dans les connaissances philosophiques et mathématiques, est un excellent traité de métaphysique. Le *Novum Organon* est divisé en quatre parties, que l'auteur nomma la *Dianoiologie*, l'*Aléthologie*, la *Lémiotique* et la *Phénoménologie*, et où il traite successivement des règles de l'art de penser, de la vérité considérée dans ses éléments, des caractères extérieurs du vrai, et de ce qui distingue l'apparence de la réalité. C'est faire un grand éloge du *Novum Organon* que de dire que ce livre, auquel Lambert attachait la plus grande importance, est encore estimé aujourd'hui, bien que la philosophie de Kant et de ses successeurs soit venue ouvrir des horizons nouveaux. Parmi les mémoires métaphysiques de Lambert, les plus remarquables sont ceux qui traitent de la *Taxéométrie*, c'est-à-dire de la *mesure de l'ordre* : il y expose des idées nouvelles et très-ingénieuses, à l'aide desquelles il soumet au calcul l'appréciation des classifications adoptées dans les sciences et généralement des systèmes quelconques.

En astronomie, il suffit de lire le traité intitulé : *Insigniores Orbitæ Cometarum Proprietates* pour concevoir la plus haute idée du génie de Lambert. Ce traité contient de nombreux théorèmes sur les sections coniques, que l'auteur applique à la détermination du mouvement des comètes. On y distingue surtout, à cause de la haute importance qu'elle a acquise dans la théorie des comètes, cette propriété de l'ellipse : « Si dans deux ellipses, construites sur le même grand axe, on prend deux arcs tels que les cordes soient égales entre elles, et que de plus les sommes des rayons vecteurs menés des foyers de ces ellipses aux extrémités respectives de ces arcs soient aussi égales entre elles, les deux secteurs compris dans chaque ellipse entre son arc et les deux rayons vecteurs seront entre eux comme les racines carrées des paramètres des deux ellipses. » Considérant l'ellipse comme une orbite planétaire, et substituant aux secteurs les temps employés à parcourir leurs arcs (d'après le principe de Newton, que le temps est proportionnel à l'aire du secteur parcouru, divisée par la racine carrée du paramètre), Lambert en conclut que dans les deux ellipses qu'il compare les temps employés à parcourir les deux arcs sont égaux. Ce théorème lui permet de ramener le calcul du temps employé à décrire un arc d'ellipse donné, au calcul du temps employé à décrire un arc d'une autre ellipse quelconque, ayant le même grand axe; et même au calcul du temps employé à décrire une partie de ce grand axe, en supposant que l'ellipse se confonde avec cet axe par l'évanouissement de l'axe conjugué. Il arrive ainsi à une formule d'une élégante simplicité, exprimant le rapport qui existe entre le temps qu'emploie un astre à parcourir un arc de son orbite, la corde de cet arc et les deux rayons vecteurs extrêmes. Cette formule, dont l'énoncé est connu sous le nom de *théorème de Lambert*, a été proclamée par Lagrange la plus belle et la plus importante découverte de la théorie des comètes. Les *Lettres cosmologiques*, publiées d'abord en allemand (Augsbourg, 1761), traduites en partie en français par Lambert lui-même dans le *Journal Helvétique*, 1763 et 1764; publiées de nouveau par Mérian sous le titre de *Système du Monde*, par Lambert (Berlin, 1770 et 1784, in-8°; trad. depuis par d'Arquier (Amsterdam, 1801).

Dans les mathématiques, Lambert a donné de profondes recherches sur les diviseurs des nombres, les fractions continues, etc., et s'est montré l'un des géomètres applicateurs les plus universels. Dans la seconde édition de sa *Perspective*, publiée en 1774, il fait usage des principes de cet art comme méthode géométrique; il démontre ainsi plusieurs propositions qui rentrent aujourd'hui dans la théorie des transversales, et il donne les éléments de cette partie de la géométrie qu'on a appelée depuis *géométrie de la règle*. Dans son *Mémoire sur quelques propriétés remarquables des quantités transcendantes, circulaires et logarithmiques*, lu en 1767 à l'Académie de Berlin, et imprimé l'année suivante dans le recueil de cette Académie, il fait voir qu'un arc de cercle est commensurable avec le rayon; la tangente de cet arc est incommensurable, et réciproquement; il déduit de là la fameuse démonstration de l'irrationalité du rapport de la circonférence au diamètre, démonstration reproduite depuis par Legendre (à la suite de ses *Éléments de Géométrie*), qui l'a étendue au carré de ce rapport. Dans ce même mémoire, Lambert se livre à des considérations dont on trouve le développement dans ses *Observations trigonométriques* (mémoire lu à l'Académie de Berlin en 1768, publié en 1770) : montrant les nombreuses analogies qui existent entre les sinus et cosinus du cercle et les coordonnées de l'hyperbole équitative, il introduit dans la science les sinus hyperboliques. Il fait un usage très-curieux et très-utile des rapports imaginaires déduits de la comparaison de ces deux courbes supposées homocentriques, et il imagine une espèce de trigonométrie hyperbolique, au moyen de laquelle il trouve des solutions réelles dans des cas où la trigonométrie ordinaire en fournit d'imaginaires, et réciproquement. Enfin, dans ses *Observations analytiques* (mémoire lu en 1770, imprimé en 1772), Lambert donne la série qui porte son nom, et qui a été l'objet des travaux d'Euler et de Lagrange. Les ouvrages publiés séparément par Lambert ont pour titres : *Les Propriétés remarquables de la route de la lumière par*

les airs et en général par plusieurs milieux réfringents sphériques et concentriques, avec la solution des problèmes qui y ont du rapport, comme sont les réfractions astronomiques et terrestres, et ce qui en dépend; La Haye, 1759 (en allemand); Berlin, 1773, in-8°; — *La Perspective affranchie de l'embarras du plan géométral;* Zurich, 1759, in-8°; édition allemande, même année; 2e édition, avec une suite; Zurich, 1774, in-8°; — *Photometria, sive de mensura et gradibus luminis colorum et umbra;* Augsbourg, 1760, in-8°); — *Insigniores Orbitæ Cometarum Proprietates;* Augsbourg, 1761, in-8°; — *Cosmologische Briefe uber die Einrichtung des Weltbaues;* Augsbourg, 1761, in-8° (1); — *Beschreibung und Gebrauch der Logarithmischen Rechentafeln in Auflösung aller zur Proportion*, etc.; Augsbourg, 1761, in-8°; 2e édition, 1772); — *Neues Organon oder Gedanken über die Erforschung und Bezeichnung des Wahren und dessen Unterscheidung vom Irrthum und Schein;* Leipzig, 1763, 2 vol. in-8°; — *Beytrage zum Gebrauche der Mathematik und deren Anwendung*; Berlin, 1765, 1770, 1772, 3 vol. in-4°; — *Beschreibung und Gebrauch einer neuen und allgemeinen elliptischen Tafel*, etc.; Berlin, 1765, in-4°; — *Anmerkungen über die Gewalt des Schiesspulvers und den Widerstand der Luft*, etc.; Dresde, 1766, in-4°; — *Anmerkungen uber die Branderschen Mikrometer von Glase und deren Gebrauch*, etc.; Augsbourg, 1769, in-8°; — *Kurzgefasste Regeln zu perspektivischen Zeichnungen*, etc.; Augsbourg, 1768 et 1770, in-8°; — *Picards Abhandlung vom Wasserwagen, mit neuen Beyträgen und Kupfern;* Berlin, 1770, in-8°; — *Zulage zu den logarithmischen und trigonometrischen Tabellen*, etc.; Berlin, 1770, in-8°; — *Anlage zur Architectonik oder Theorie des Einfachen und Ersten in der philosophischen und mathematischen Erkenntniss*; Riga, 1771, 2 vol. in-8°; — *Beschreibung einer mit calanischen Wachse ausgemalten Farbenpyramide*, etc.; Berlin, 1772, in-4°. Il faut ajouter à cette liste les ouvrages posthumes publiés par les soins de Jean Bernoulli (2), savoir : *Pyrometrie oder vom Maasse des Feuers und der Wärme;* Berlin, 1779, in-4°; — *Poetische Beschreibung*, etc.; 1781; — *J.-H. Lambert Deutscher-Gelehrter-Briefwechsel;* Berlin, 1781 à 1787, 5 vol. in-8°; — *Logische und philosophische Abhandlungen*, etc.; Dessau, 1782, 2 vol. in-8°; et Berlin, 1787. Les *Mémoires de l'Académie de Berlin* renferment les travaux suivants de Lambert : *Sur la Résistance des Fluides, avec la solution du problème balistique; — Discours de réception de M. Lambert comme membre de l'Académie* (1767); — *Sur quelques Propriétés remarquables des quantités transcendantes circulaires et logarithmiques; — Analyse de quelques expériences faites sur l'aimant; — Sur la Courbure du courant magnétique* (1768); — *Sur le Poids du Sel et la Gravité spécifique des Saumures; — Sur la Méthode du Calcul intégral; — Sur la Figure de l'Océan; — Solution générale et absolue du Problème des trois corps, moyennant des suites infinies* (1769); — *Sur quelques Instruments acoustiques; — Sur les Équations d'un degré quelconque; — Sur les Diviseurs d'un degré quelconque, qui peuvent être trouvés indépendamment de la solution des équations; — Sur quelques Dimensions du monde intellectuel; — Sur la Vitesse du Son; — Sur la Partie Photométrique de tout l'art de peindre; — Observations Trigonométriques* (1770); — *Essai d'Hygrométrie, ou sur la mesure de l'humidité* (1771). — On trouve dans les *Nouveaux Mémoires de l'Académie de Berlin: Quelques Remarques sur la Comète de 1769; — Sur les Porte-lumière appliqués à la lampe; — Observations sur l'Encre et le Papier; — Observations analytiques; — Essai de Taxéométrie ou sur la mesure de l'ordre* (1772); — *Exposé de quelques Observations qu'on pourrait faire pour répandre du jour sur la Météorologie; — Sur l'Influence de la Lune dans le Poids de l'Atmosphère; — Sur les Lorgnettes achromatiques d'une seule espèce de verre; — Sur l'Orbite apparente des Comètes; examen d'une espèce de superstition ramenée au calcul des probabilités* (1773); — *Sur le Frottement, en tant qu'il ralentit le mouvement; — Sur la Fluidité du sable, de la terre et d'autres corps mous, relativement aux lois de l'hydrodynamique; — Suite de l'Essai* d'Hygrométrie; — *Sur la Densité de l'Air* (1774); — *Construction d'une échelle balistique; — Rapport fait à l'Académie au sujet de six traités de M. de Nase; — Exposé de quelques Observations physiques — Résultat des recherches sur les Irrégularités du Mouvement de Saturne et de Jupiter; — Essai d'une théorie du Satellite de Vénus* (1); — *Second Essai de Taxéométrie* (1775); — *Rapport fait à l'Académie au sujet d'un Manuscrit du R. P. Knoll; — Sur le Tempérament en musique; — Sur la Perspective aérienne* (1776); — *Sur les Flûtes; — Sur les Moulins que l'eau meut par en bas dans une direction horizontale; — Sur les Moulins et autres Machines dont les roues prennent l'eau à une certaine hauteur; — Sur les Moulins et autres Machines où l'eau tombe en dessus de la roue; — Sur les Moulins à vent* (1777); — *Second Mémoire*

(1) Ce sont les *Lettres cosmologiques*, dont nous avons indiqué plus haut diverses traductions.

(2) Petit-fils de Jean Bernoulli de Bâle.

(1) Lambert était tombé dans cette singulière croyance astronomique : il attribuait un satellite à Vénus.

sur le Frottement; — *Sur les Formes du Corps humain*; — *Sur les Observations du Vent* (1779); — *Sur les Irrégularités du Mouvement de Saturne*; — *Sur les Irrégularités du Mouvement de Jupiter* (1781); — *Sur le Carré de la vitesse dans la Dynamique* (1785); — *Sur les Fluides considérés relativement à l'Hydrodynamique* (1780). — Dans les *Acta Helvetica* : *Tentamen de vi Caloris, qua corpora dilatat ejusque dimensione* (1755); — *Theoria Staterarum ex principiis mechanices universalis exposita*; — *Observationes variæ in Mathesin puram*; — *Observationes Meteorologicæ Curiæ Rhætorum habitæ, una cum variis in eas animadversionibus* (1758); — *De Variationibus altitudinum barometricarum a Luna pendentibus* (1760). — Dans les *Nova Acta* : *Sur le Son des Corps élastiques*; — *Sur les Machines qui produisent leur effet au moyen d'une manivelle* (1787). — Dans les *Nova Acta Eruditorum Lipsiæ* : *De Ichnographica campi vel regionis delineatione independenter ab omni basi perficienda* (1763); — *De universaliori Calculi Idea, cum annexo Specimine* (1765); — *In Algebram philosophicam et Richeri breves Annotationes* (1767); — *De Topicis Schediasma* (1768); — *Adnotata quædam de Numeris eorumque Anatomia*; — *Solutio Problematis ad methodum tangentium inversam pertinentis* (1769). Il faut encore ajouter à cette liste de nombreuses notices et des tables publiées dans les *Éphémérides de Berlin* (de 1776 à 1789), plusieurs mémoires posthumes insérés dans le *Leipziger-Magazin* : *Theorie der Parallel-Linien*; — *Fortsetzung über die Parallel-Linien*; — *Anmerkungen uber die Bestimmung des körperlichen Raumes und Segmente von solchen Korpern*, etc. (1786); — *Ueber die Mehrheit der Wurzeln höherer Gleichungen*; — *Fernere Anwendung der Mayerschen Mondtafeln* (1787); — *Differential und Integral Rechnung endlicher Grössen*; — *Tafeln fur die elliptischen neu- und Voll-Monde*, etc. (1788). — Dans les *Archives* de Hindenbourg : *Ueber die vierrädigen Wagen* (1796); — *Ueber die Bewegung der Fässer, in welchen Kugeln gerundet werden* (1798), etc. On trouve encore deux mémoires de Lambert dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences de Bavière* (*Abhandlungen der Churfürstlich-bayerischen Akademie der Wissenschaften*), savoir : 1° *Abhandlung von dem Gebrauch der Mittags-Linie, beym Land und Feldmessen*; 2° *Abhandlung von den Barometer-Höhen und ihren Veränderungen* (Munich, 1763). E. MERLIEUX.

Formey, *Éloge de Lambert* (dans l'*Histoire de l'Académie de Berlin*, pour 1778). – Eberhard, *Notice biographique*, en allemand (placée en tête de la *Pyrométrie* de Lambert). – Thiébault, *Souvenirs de vingt ans de séjour à Berlin* (Paris, 1805). – Matthias Graf, *Johann-Heinrich Lambert's Leben* (Strasbourg, 1829.)

— Chasles, *Aperçu historique sur l'Origine et le Développement des Méthodes en Géométrie.*

LAMBERT (*Charles-Guillaume*), magistrat et administrateur français, né à Paris, en 1726, exécuté dans la même ville, le 27 juin 1793. Conseiller au parlement, puis au conseil d'État, il fut chargé du rapport au conseil sur l'arrêt qui avait condamné le général Lally, lequel fut cassé d'après ses conclusions. Lambert fut ensuite appelé au conseil des finances, puis il fit partie de l'assemblée des notables en 1787, et fut nommé contrôleur général la même année. Il exerça ces fonctions sous la direction de l'archevêque de Toulouse, principal ministre, jusqu'au rappel de Necker, en août 1788. Il y fut appelé de nouveau en août 1789, lorsque Necker, momentanément éloigné, rentra au ministère avec le titre de premier ministre des finances. Lors de la retraite définitive de cet homme d'état (4 septembre 1790), Lambert resta à la tête de l'administration des finances. A la suite d'une dénonciation qui fut faite contre lui, le 19 octobre 1790, l'Assemblée nationale prononça qu'il avait perdu la confiance de la nation; le roi lui conserva la sienne. Cependant il fut remplacé le 4 décembre par Delessart, se retira à Sainte-Foy, y fut arrêté dans le mois de février 1793, amené à Paris, traduit au tribunal révolutionnaire, et condamné à mort. J. V.

Bresson, *Histoire financière de la France*. – Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* – *Moniteur*, 1790, nos 202, 293, 294, 299, 323 et 340, an Ier, 39.

LAMBERT (*Pierre-Thomas*), écrivain ecclésiastique français, né en 1751 à Lons-le-Saulnier, mort en 1802, à Sirin ou à Figuières. Après avoir fait partie de la congrégation des missionnaires de Saint-Joseph, il rédigea, sous la direction de l'ancien évêque de Senez (Beauvais), l'*Orator Sacer*, ouvrage destiné à former les jeunes prédicateurs; le crédit du même prélat le fit attacher, en 1790, comme aumônier, à la maison du duc de Penthièvre, puis à celle de la duchesse d'Orléans. Arrêté lors des premiers troubles et jeté dans la prison de Besançon, il parvint à s'évader, résida quelques années en Suisse, fut chargé par Mme de Conti d'une mission particulière auprès du comte de Provence, et reprit ensuite ses fonctions chez la duchesse d'Orléans, qu'il accompagna dans l'exil. On a de lui : *Orator Sacer*, Paris, 1787, dont l'impression fut suspendue par les événements; — *Mémoires de famille, historiques, littéraires et religieux, par l'abbé Lamb...*; ibid., 1822, in-8°. Il avait en outre écrit plusieurs pièces de vers, des sermons, des *Instructions chrétiennes* et notamment une traduction entière de la *Bible* d'après la Vulgate; mais tous ces travaux, confiés à un ami pendant la révolution, ont été détruits. K.

Quérard, *La France Littéraire*.

LAMBERT (*Louis-Amable-Victor*), prédicateur français, né en 1766, à Cherbourg, mort en 1831, à Poitiers. Choisi pour précepteur des enfants de M. de Juigné, frère de l'archevêque de Paris,

il suivit cette famille dans l'émigration, entra un des premiers chez les Pères de la Foi, et prêcha plusieurs missions en Allemagne. Il s'adonna avec un zèle empressé au soin des prisonniers de guerre, et plus particulièrement des Français, et ne craignit point d'exercer son ministère au milieu des maladies contagieuses dont ils étaient atteints. De retour en France vers 1802, il se livra avec succès à la prédication, et parcourut tour à tour les principales villes du midi. Lorsque la congrégation des Pères de la Foi se trouva dissoute par suite du rétablissement des Jésuites, l'abbé Lambert s'attacha au diocèse de Poitiers, en devint chanoine, puis grand-vicaire (1820), et prêcha en 1825 en présence de Louis XVIII. On a de lui : *Oraison funèbre de Louis XVIII, prononcée dans l'église cathédrale de Poitiers;* Poitiers, 1824, in-8°; — *Oraison funèbre de François d'Aviau, archevêque de Bordeaux;* ibid., 1827, in-8°; — *Oraison funèbre de MM. de La Rochejaquelein, généraux en chef de l'armée vendéenne,* prononcée en présence de la duchesse de Berri; ibid., 1828, in-8°. K.

Henrion, *Annuaire Biographique*, II, 74-75. — Quérard, *La France Littéraire*.

LAMBERT (*Ferdinand-Amable*, abbé), ecclésiastique français, né à Selles, près Boulogne-sur-Mer, en 1762, mort à Bessancourt, près Pontoise, le 29 décembre 1847. Après avoir fait ses études au collége de Saint-Omer, il entra au séminaire de Saint-Nicolas-du Chardonnet à Paris. Lorsqu'il eut été ordonné prêtre, il fut nommé vicaire de Saint-Germain-le-Vieux, l'une des petites paroisses qui existaient alors dans la Cité. Il embrassa chaleureusement les principes de la révolution française. Son patriotisme et peut-être aussi sa figure noble, sa stature, plutôt militaire que sacerdotale, ainsi que l'a dit avec vérité M. de Lamartine, le firent nommer, en 1789, aumônier de la garde nationale de Paris. En cette qualité, il assista M. de Talleyrand, évêque d'Autun, lors de la messe solennelle qui fut célébrée au Champ-de-Mars, le jour de la Fédération. Il prononça aussi un discours à Notre-Dame, à l'occasion de cette fête civique. L'abbé Lambert, qui avait prêté le serment exigé par la constitution civile du clergé, fut nommé l'un des vicaires épiscopaux de Gobel, qui venait d'être élu évêque de Paris. Logé auprès de la Conciergerie, il s'empressa d'offrir les secours de la religion aux victimes que le tribunal révolutionnaire envoyait à l'échafaud. Plusieurs repoussaient ses offres en raison de sa qualité de prêtre constitutionnel; d'autres les acceptaient avec reconnaissance. La reine Marie-Antoinette fut de ceux qui refusèrent d'entendre les paroles de l'Évangile sorties de la bouche d'un membre du nouveau clergé. M. de Lamartine tenait de l'abbé Lambert le récit de cette belle scène, dans laquelle l'infortunée princesse le remercia, ainsi que Girard, curé de Saint-Landry et l'abbé Lothringer de l'offre qu'ils lui firent timidement de leur ministère. L'abbé Lambert fut introduit auprès des vingt-et-un Girondins, après leur condamnation à mort. Brissot refusa de se confesser, disant qu'il voulait mourir en philosophe. Gensonné accepta l'offre du digne ecclésiastique, et le pria de remettre ses beaux cheveux, qui venaient d'être coupés par le bourreau, à sa femme.

Après la suppression de l'exercice public du culte catholique à Paris, l'abbé Lambert occupa l'emploi d'inspecteur des subsistances. Il était l'un des commensaux de la courageuse madame Vernet, qui donna l'hospitalité à Condorcet dans une petite et obscure maison de la rue Servandoni. Sous le Directoire, il fut attaché à la radiation de la liste des émigrés; puis, sous le consulat et l'empire, il occupa les fonctions de commissaire général de police à Boulogne-sur-Mer. Au retour des Bourbons, l'abbé Lambert reprit le ministère ecclésiastique et le vénérable évêque de Versailles, M. Charrier de La Roche, lui confia la cure de Bessancourt, à l'extrémité de la vallée de Montmorency. Il mourut vénéré de ses paroissiens. A. T.

Histoire des Girondins, par Lamartine. — *Documents particuliers*.

LAMBERT. *Voy.* LA MOTHE.

LAMBERTAZZI (*Imelda*), dame bolonaise, morte en 1273. Sa famille, l'une des plus considérées de Bologne, était à la tête du parti gibelin. Les guelfes reconnaissaient pour chefs les Gieremei : quoique ces familles nobles n'eussent aucune part au gouvernement, devenu purement démocratique, elles avaient conservé entre elles une haine violente par suite du crédit qu'elles exerçaient encore sur les factions. « Deux jeunes gens, Bonifazio Gieremei et Imelda, fille d'Orlando Lambertazzi, avoient, raconte Sismondi, oublié cette haine de leurs familles : ils s'aimoient avec passion. Un jour, Imelda consentit à recevoir son amant chez elle; mais tandis qu'ils croyoient s'être dérobés à tous les yeux, un espion révéla aux frères Lambertazzi la foiblesse de leur sœur. A peine, au moment où ils entroient furieux dans son appartement, eut-elle le temps de se dérober à eux par la fuite; Bonifazio y étoit encore. L'un des Lambertazzi le frappa au cœur, avec un de ces poignards empoisonnés dont le Vieux de la Montagne armoit ses assassins d'une manière si terrible. Les Lambertazzi cachèrent ensuite sous des décombres le cadavre du jeune homme, dans une cour déserte; mais ils ne furent pas plus tôt retirés, qu'Imelda, suivant les traces du sang qu'elle voyoit répandu, découvrit le corps du malheureux Bonifazio. Le seul traitement qui laissât quelque espoir de guérir des blessures empoisonnées, c'étoit de sucer la plaie encore sanglante. Un reste de vie sembloit animer encore le corps de Bonifazio : Imelda entreprit son triste ministère, et de la blessure

de son amant elle puisa un sang empoisonné, qui porta dans son sein les principes d'une mort rapide. Lorsque ses femmes arrivèrent auprès d'elle, elles la trouvèrent étendue sans vie, à côté du cadavre de celui qu'elle avoit trop aimé. » Il s'en suivit une lutte acharnée entre les deux familles auxquelles se réunirent leurs partisans. Durant quarante jours les deux factions se combattirent sans relâche. Enfin, après avoir versé des torrents de sang, les Gieremei obligèrent les Lambertazzi à évacuer Bologne, et avec eux tout le parti gibelin. Douze mille citoyens furent bannis; leurs biens furent confisqués et leurs maisons rasées. A. D'É—P—C.

Cherubino Ghirardacci, *Storia di Bologna*, l. VII, p. 235 et 236. — Fr. Franc. Pipini, *Chronicon*, l. IV, c. VII et VIII; t. IX, p. 716. — Mathæo de Griffonibus, *Memor. historic.*, t. XVIII, p. 123. — Frà Bartol. *della Pugliola*, t. VIII, p. 286. — Sismondi, *Hist. des Républiques italiennes*, t. III, p. 485-487.

LAMBERTI (*Niccolo*), peintre de l'école florentine, vivait en 1382. Élève des Orcagnai il peignit en compagnie de Jacopo, l'un d'eux, dans la salle du Palazzo de' priori de Volterre, une fresque représentant *L'Annonciation*, *Saint Just*, *Saint Octavien*, *Saint Cosme* et *Saint Damien*. Le coloris en est rouge et sec, et ce défaut est surtout sensible dans la figure de l'ange; mais la pose de la Vierge est assez belle, et sa tête ne manque pas de douceur et de charme. E. B—N.

Vasari, *Vite*. — Baldinucci, *Notizie*. — P. Torrini, *Guida di Volterra*.

LAMBERTI (*Bonaventura*), peintre de l'école bolonaise, né à Carpi, en 1651 ou 1652, mort à Rome, en 1721. Il fut l'élève et l'un des meilleurs imitateurs de Carlo Cignani. Son coloris est excellent et plein de force; sa composition est sage autant que son dessin est correct. Après avoir travaillé quelque temps à Modène, en concurrence avec Lana, il alla s'établir à Rome, où il ouvrit une école qui produisit de bons élèves, dont le plus connu est Marco Benefiale. C'est dans cette ville que se trouvent les principaux ouvrages de Lamberti; ses tableaux d'histoire du palais Gabrielli, le *Miracle de saint François de Paule* à Santo-Spirito de Napoletani, une voûte à fresque à la Vittoria, *Saint Félix de Valais* à Santa-Trinità. Lamberti fit pour Saint-Pierre plusieurs dessins qui furent exécutés en mosaïque par Ottaviani.

Il ne faut pas confondre cet artiste avec un autre du même nom, qui vivait au treizième siècle, et qui est connu sous celui de *Ventura da Bologna*. E. B—N.

Tiraboschi, *Notizie degli Artefici Modenesi*. — Pascoli, *Vite de' Pittori Moderni*. — Lanzi, *Storia della Pittura*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Pistolesi, *Descrizione di Roma*.

LAMBERTI (*Louis*), helléniste italien, né à Reggio, le 27 mai 1756, mort à Milan, le 4 décembre 1813. Après avoir reçu sa première instruction dans sa ville natale, il alla étudier le droit à Modène; mais il quitta bientôt la jurisprudence pour les lettres, et se rendit à Rome. Son savoir comme helléniste et archéologue attira l'attention d'Ennius Quirinus Visconti, qui lui confia la description des antiques de la villa Borghèse. En 1796, Lamberti retourna dans la Lombardie, qui venait d'être conquise par les Français, et prit une part active au mouvement démocratique qui aboutit à la création de la République Cisalpine. Nommé membre du grand conseil législatif, puis du directoire exécutif de la république, il dut se soustraire par la fuite à la réaction de 1799. La victoire de Marengo lui permit de revenir à Milan. On ne lui rendit pas ses dignités politiques; mais il fut dédommagé de cette perte par la place de membre de l'Institut italien, de professeur de belles-lettres au collége de Brera et de directeur de la bibliothèque publique du même établissement. Il témoigna sa reconnaissance à Napoléon par quelques odes louangeuses, et en 1810 il alla à Paris présenter à l'empereur sa magnifique édition d'Homère. Il reçut de Napoléon un accueil flatteur et une gratification de douze mille francs. Il mourut quelques mois avant la chute du gouvernement français en Italie. Lamberti fut remarquable par l'élégance de son style et la délicatesse de son goût; mais comme poëte il ne s'éleva pas au-dessus du médiocre, et comme érudit il montra peu de profondeur et d'originalité. On a de lui : *Poesie*; Parme, 1796; — *Sculture del Palazzo della Villa Borghese detta Pinciano brevemente descritte*; Rome, 1796, 2 vol. in-8°; — *Ode per la festa nazionale del* 1803; Milan, 1803; — *Discorso sulle Belle-Lettere*; Milan, 1803, in-8°; — *Ode in omaggio a Napoleone*; Milan, 1808; — *Alessandro in Armoria, azione scenica per musica, per il ritorna dell' armata italiana dalla guerra germanica*; Milan, 1808, in-fol.; — *Poesie di Scrittori Greci*; Brescia, 1808, in-8° : ce volume contient la traduction de l'*Œdipe roi*, de Sophocle, des *Chants* de Tyrtée et de l'*Hymne à Cérès* d'Homère; — *Homeri Ilias*; Parme, Bodoni, 1808, 3 vol. gr. in-fol.; cette édition est surtout remarquable par son admirable exécution typographique; — *Osservazione sopra alcune lezioni della* Iliade *di Omero*; Milan, 1813, in-8°; — *Aggiunte alle osservazioni della lingua italiana, raccolte del P. Marcantonio Mambelli volgarmente detto il Cinonio*, dans les *Classici italiani* en 1809; — un grand nombre de pièces en prose et en vers dans le *Poligrafo*, journal littéraire dont il avait été le fondateur. Il laissa en manuscrit des observations sur le *Dictionnaire de la Crusca*. Z.

Courrier de Milan, 6 déc. 1813. — *Moniteur*, 14 déc.

LAMBERTI (*Antonio*), poëte italien, né en 1757, à Venise, mort en août 1832, à Bellune. Il s'adonna par goût à la culture des belles-lettres, et écrivit, dans le dialecte vénitien, des poésies agréables, que ne dépare pas heureusement le fatras mythologique si commun à cette époque. Après la chute de la république de Venise, il se

retira à Bellune, d'où sa famille tirait son origine. On a de lui : *Le quattro Stagioni campestri e quattro Cittadine;* Venise, 1802, in-8°, souvent réimpr. depuis; — *Poesie varie;* ibid., 1817, 3 vol. in-16, qui font partie de la *Collezione di poesie veneziane*, en 16 vol., éditée par B. Gamba; — *Proverbi veneziani;* ibid., 1824, in-16, suivis d'un recueil de vers intitulé : *Aggiunta di quattro nuove Stagioni ed altre poesie vernacole.* Il a traduit en dialecte vénitien les *Poesie Siciliane* de l'abbé Giovanni Melli; Bellune, 1818, in-8°, et a inséré dans différents recueils beaucoup d'odes, de sonnets, d'idylles, etc. P. L—Y.

Tipaldo, *Biogr. degli Italiani*, I, 406-407.

LAMBERTINI, troubadour du treizième siècle; il était de Bologne, et fut l'un de ces Italiens qui cultivèrent la poésie provençale. Il a célébré une princesse de la maison d'Este, nommée Béatrix, et composé des vers qui ne manquent pas d'élégance. G. B.

Millot, *Histoire des Troubadours*, t. III, p. 447. — Fantuzzi, *Scrittori Bolognesi*, t. II, p. 350. — Raynouard, *Choix des Poésies des Troubadours*, t. V, p. 243. — *Histoire littéraire de la France*, t. XX, p. 586.

LAMBERTINI (*Michele*), peintre de l'école bolonaise, vivait de 1426 à 1469. Élève de Lippo Dalmasio, il est surtout célèbre par une *Madone* qu'il avait peinte à fresque en 1448, au marché aux poissons de Bologne; cette peinture, que l'Albane préférait, pour le charme et la douceur, même à celles du Francia, a été transportée dans l'église Saint-Isaïe. Les autres ouvrages de Lambertini à Saint-Pierre et à Saint-Jacques-le-Majeur et au musée de Bologne montrent qu'il n'était inférieur à aucun des maîtres de son temps. Il est souvent désigné sous le nom de Michele di Matteo, et lui-même a signé *Michael Matthæi* un tableau peint pour l'église S.-Eligio en 1426, mentionné par Malvasia, et un dessus de porte, sans doute son dernier ouvrage, qu'il exécuta, en 1469, pour le couvent des PP. Carmélites de Saint-Martin de Bologne. E. B—N.

Vasari, *Vite.* — Orlandi, *Abbecedario.* — Malvasia, *Pitture di Bologna.* — Lanzi, *Storia della Pittura.* — Ticozzi, *Dizionario.*

LAMBERTINI (*Jean-Baptiste*), seigneur de Cruz-Hoven, voyageur et historien hollandais, né à Anvers, vers 1570, mort vers 1650. Il appartenait à une illustre famille bolonaise. Son père était colonel au service de Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, et fut tué, comme son maître, à la bataille de Nanci (5 janvier 1477). Lui-même, après avoir fait ses études à Courtrai et à Louvain, se mit à voyager. Il traversa la France, s'arrêta à Rome, à Bologne, où il se fit recevoir docteur dans l'un et l'autre droit. Une fougue belliqueuse le saisit à cette époque, et il s'embarqua sur les galères de Ferdinand, grand-duc de Torcane, « qui pour lors armoit contre le Turc »; il aborda à Malte, d'où il fit voile vers la Morée. Après avoir traversé de nouveau l'Italie, il revint dans sa patrie par l'Allemagne. Au bout de deux ans, il partit pour l'Espagne, qu'il visita complétement. A son retour, il fut nommé maire de Halle. En 1625, il alla suivre le jubilé à Rome; ce fut son dernier voyage. Il termina ses jours dans le Hainaut, à l'âge de quatre-vingts ans. On a de lui : *Theatrum Regium, sive regum Hispaniæ, Aragoniæ, Navarræ et Portugalliæ, series et compendiosa narratio*, etc.; Bruxelles, 1628, in-4°. Selon Paquot cet ouvrage n'a pas même le mérite de l'exactitude; — *Vita B. Imeldæ Lambertinæ, nobilis Bononiensis* (morte à Bologne, en 1333) etc.; Anvers, 1625; trad. en flamand, 1638; — *Parænesis ad virtutem capessendam et adulterinam voluptatem contemnendam;* Anvers, 1640, in-12. L—z—e.

Sweert, *Athenæ Belg.*, p. 388-389. — Valère André, *Bibliotheca Belgica*, p. 464. — *Théâtre de la Noblesse de Brabant*, p. 406-407. — Dierçxsens, *Antverpia Christo nascens*, etc., t. IV, p. 363-365. — Paquot, *Mém. pour servir à l'hist. litt. des Pays-Bas*, t. V, p. 73-76.

LAMBERTINI. *Voy.* BENOIT XIV.

LAMBERTY (*Guillaume* DE), diplomate suisse, né vers 1660, dans le pays des Grisons, mort en 1742, à Nyon (canton de Berne). Il était issu d'une bonne famille d'Italie, fit dans ce pays d'excellentes études, et parcourut les principaux états de l'Europe. En 1691, étant de passage à Rotterdam, il visita Bayle, et lui proposa de traduire en italien les *Nouvelles de la République des Lettres.* Il passa ensuite en Angleterre, devint secrétaire de lord Portland, et reçut des différents ministres de ce pays diverses missions politiques, dont il s'acquitta avec beaucoup de zèle et de prudence. Vers la fin de sa vie, il se retira à Nyon, petite ville du canton de Berne. On a de lui : *Mémoires pour servir à l'Histoire du dix-huitième Siècle;* La Haye, 1724-1734, 12 vol. in-4°, recueil des traités et autres actes diplomatiques publiés en Europe depuis la mort du roi d'Espagne Charles II; les libraires d'Amsterdam en ont fait une édition beaucoup plus estimée, qui parut de 1735 à 1740, 14 vol. in-4°; — *Mémoires de la dernière révolution d'Angleterre* (par L. B. T.); La Haye, 1702, 2 vol. in-12. Lamberty se chargea aussi pendant quelques mois de la rédaction du journal que Gueudeville faisait paraître à La Haye sous le titre d'*Esprit des Cours de l'Europe* et dont l'ambassadeur de France avait obtenu la suppression. P. L—Y.

Barbier, *Dict. des Anonymes.* — *Bibl. Hist. de la France.*

LAMBESC (*Charles-Eugène* DE LORRAINE-D'ELBEUF, prince DE), général français, né le 25 septembre 1751, mort le 21 novembre 1825 à Vienne (Autriche). Issu d'une branche cadette de la maison de Lorraine rétablie en France depuis le seizième siècle, et fils du comte de Brionne, il succéda, à l'âge de dix ans, à la charge de grand-écuyer de France, qui depuis Louis XIV

était comme héréditaire dans sa famille (1). Le mariage de Louis XVI avec Marie-Antoinette, sa parente, rehaussa sa position à la cour, où il avait déjà le rang de prince étranger. Il fut nommé chevalier des ordres du roi, ayant à peine vingt-six ans. Bientôt après il devint colonel-propriétaire du régiment de cavalerie Royal-Allemand. Ce fut en cette qualité qu'il fit partie du camp que la cour avait formé près de Paris en juillet 1789. Le 12 de ce mois, dans la soirée, il stationnait sur la place Louis XV lorsque, emporté par son ardeur, il franchit à cheval le Pont-Tournant, et entra dans les Tuileries en chargeant le peuple qui y était rassemblé, et frappa, dit-on, de son sabre un vieillard nommé Chauvet. N'ayant pas été soutenu par les autres corps, il se vit obligé de battre en retraite devant les gardes françaises, qui, réunies à la foule, menaçaient de lui barrer le passage. Cet incident souleva une vive irritation, et le comité des recherches de l'Assemblée constituante dénonça le prince de Lambesc comme l'un des principaux auteurs de la conspiration ourdie contre la nation. Traduit devant le tribunal du Châtelet, il fut déchargé de toute inculpation, et bientôt après, ayant émigré avec tout son régiment, il se retira à Vienne, prit du service dans les armées impériales, et combattit la France jusqu'à la restauration, d'abord comme général major (1793), puis comme feld-maréchal-lieutenant (1796). Il n'en fut pas moins nommé pair de France, sous le nom de duc d'Elbeuf (1814). Cependant, il ne quitta pas la cour d'Autriche, où il était premier capitaine des gardes, et où, comme prince du sang sous le nom de prince Charles de Lorraine, il avait le premier rang après les archiducs. Il mourut d'une attaque d'apoplexie. En lui s'éteignit la branche de la maison de Lorraine descendant de Claude, premier duc de Guise. P. L—Y.

Le Bas, Dict. Encyclopédique de la France. — Mahul, *Annuaire nécrol.* — Thiers, *Hist. de la Révol. fr.*

LAMBILLOTTE (Le P. *Louis*), musicographe français, né le 27 mars 1797, à Charleroi, en Hainaut, et mort le 27 février 1855, au collége des jésuites de Vaugirard, près Paris. Il était à peine âgé de sept ans lorsqu'un abbé italien, chapelain dans un château des environs de Charleroi, ayant remarqué ses heureuses dispositions musicales en l'entendant chanter dans une église, se chargea de lui enseigner le solfége et le clavecin ; il lui apprit aussi les premiers éléments de la composition. Le jeune Louis fit de rapides progrès, et à douze ans il parut dans un concert public, où il chanta avec un de ses frères un duo qu'il avait composé. Il eut ensuite pour maître un religieux prémontré, habile organiste, qui, assujettissant son élève à de plus sévères études, le mit en état d'occuper, à l'âge de quinze ans, la place d'organiste à l'église de Charleroi. Après dix années passées soit dans cette ville, soit à Dinan, au pays de Liége, Louis, sollicité par un de ses amis, vint en France, se présenta comme maître de chapelle au collége de Saint-Acheul, et y fut accueilli en cette qualité. Mais le désir de s'instruire lui fit demander en même temps la place d'écolier, et quoiqu'il eût alors vingt-cinq ans, il s'assit sur les bancs avec toute l'ardeur et la simplicité d'un autre âge. Dans une circonstance où sa vie avait été en danger, il avait fait le vœu de se consacrer à Dieu, et ses supérieurs, accédant à sa demande, l'admirent au noviciat le 16 août 1825. Le reste de sa vie, passé en différentes maisons de son ordre, à Saint-Acheul, Fribourg, Aix, Brigg, Brugelette et Paris, fut rempli uniquement par les exercices religieux et des compositions musicales et liturgiques.

On a jugé diversement le P. Lambillotte au point de vue de l'art. Ses adversaires, dans des critiques trop sévères, l'ont condamné d'une manière absolue. Ses partisans, de leur côté, ont fait valoir l'immense succès de ses œuvres. Il nous semble que si, dans la grande quantité de musique que le P. Lambillotte a écrite, on peut lui reprocher la marche légère de quelques-uns de ses morceaux ; si l'on y trouve de fâcheuses négligences de style, on ne saurait toutefois refuser au compositeur d'avoir eu souvent d'heureuses inspirations. Inventant sans effort, il ne se lassait pas de produire ; ses mélodies sont simples, gracieuses et naturelles ; sa musique est, suivant l'expression employée par les artistes, une musique *chantante*, d'une exécution facile, et c'est précisément cela qui en a fait le succès dans les communautés et les pensionnats, pour lesquels elle a été spécialement écrite. Mais l'œuvre capitale du P. Lambillotte est sans contredit la *Restauration du chant grégorien*, entreprise par lui environ douze ans avant sa mort. Dans le but de remonter aux sources primitives, il alla explorer les principales bibliothèques séculières et monastiques de l'Europe, et à l'aide des matériaux qu'il avait rassemblés il prépara toute la série des chants liturgiques, qu'il fit précéder de plusieurs publications théoriques. Les bornes de cet article ne nous permettent pas d'entrer dans les détails des controverses soulevées par la question. Il nous reste seulement à dire que ce travail, dont on termine en ce moment l'impression, était achevé lorsque la mort enleva subitement le P. Lambillotte à l'âge de cinquante-huit ans. Il était membre de la Société Archéologique de France. On a de lui : *Choix des plus beaux Airs de cantiques arrangés à deux parties* ; — *Musée des Organistes*, *collection des meilleures fugues composées pour l'orgue et choisies dans les diverses écoles* ; Paris, 1842-1844, 2 vol. Le premier volume contient un traité abrégé du contre-point et de la fugue ; — *Choix de Canti-*

(1) Le prince de Lambesc était grand-écuyer et gouverneur d'Anjou dès 1761. Comme ce titre enflait son orgueil et le rendait indisciplinable, sa mère le plaça au collége du Plessis, où son caractère s'assouplit.

ques sur des airs nouveaux pour toutes les fêtes de l'année, à trois et quatre voix, avec accompagnement d'orgue ou de piano; Paris, 1843, in-18;—*Petits Saluts pour les fêtes de deuxième classe;* Paris, 1844-1845; — *Première Collection de douze Saluts pour les grandes fêtes de l'année*, avec orgue et orchestre, douze livraisons; Paris, 1845; — Quelques motets détachés publiés de 1843 à 1846; — *Antiphonaire de saint Grégoire, fac-simile du manuscrit de Saint-Gall; copie authentique de l'autographe, écrite vers l'an* 790, accompagné d'une dissertation intitulée : *De l'Unité dans les Chants liturgiques, ou clef des mélodies grégoriennes;* Bruxelles, et Paris, 1851; — *Seconde Collection de douze Saluts pour toutes les fêtes de l'année*, avec accompagnement d'orgue ou harmonium; Paris, 1854; — *Chants à Marie*, recueils de cantiques à la sainte Vierge, publiés en trois parties séparées, de 1844 à 1854; Paris, 3 vol., le premier in-12, les deux autres in-8°; — Trois messes solennelles avec orgue et orchestre; Paris; — Messe solennelle en style grégorien du cinquième mode; Paris, 1855; — *Quelques Mots sur la Restauration du Chant liturgique; état de la question; solution des difficultés;* Paris, 1855, ouvrage posthume; — *Esthétique, Théorie et Pratique du Chant grégorien restauré d'après la doctrine des anciens et les sources primitives;* Paris, 1856, in-8°. Ouvrage posthume édité par le P. J. Dufour d'Astafort, jésuite; — *Graduel et Vespéral* publiés en double notation. Nous renfermons sous ce titre toute la série des livres d'église publiés sous diverses formes depuis la mort du P. Lambillotte, par la maison Ad. Le Clère, d'après les travaux de ce Père et sous la direction de son successeur, le P. J. Dufour d'Astafort. Dieudonné DENNE-BARON.

Documents particuliers.

LAMBIN (*Denis*), un des premiers philologues français du seizième siècle, né à Montreuil-sur-Mer, en 1516, mort à Paris, en 1572. Après avoir fait ses études au collége d'Amiens et y avoir professé les belles-lettres pendant plusieurs années, il suivit le cardinal de Tournon en Italie. A son retour, il fut nommé, en 1560, professeur d'éloquence au Collége royal, et l'année suivante professeur de grec. Une maladie contagieuse et les guerres de religion troublèrent son cours, qui réunissait un grand nombre d'auditeurs. Lui-même fut une victime de la Saint-Barthélemy. « Lorsque Denis Lambin, dit de Thou, eut appris cette nouvelle (la mort de Ramus dans le massacre de la Saint-Barthélemy), il craignit le sort de Ramus. Et comme il y avait aussi entre lui et Charpentier quelque haine cachée à cause des lettres, car, au reste, il avait de l'aversion pour la doctrine des protestants, il fut si épouvanté de cet événement, qu'il ne put revenir de sa crainte, et tomba dans une maladie dont il mourut un mois après. » Lambin fut un des premiers philologues de son temps, et pour trouver son égal comme éditeur critique et comme commentateur, il faut aller jusqu'à Scaliger et Casaubon. On lui reproche beaucoup de diffusion et de lenteur. Ce défaut, fort exagéré par ses adversaires, a donné lieu au mot français *lambiner*. Malgré la douceur de son caractère et sa modestie, Lambin ne put éviter des querelles avec les érudits contemporains, entre autres avec Muret et Giphanius; mais il eut toujours le bon droit de son côté. L'accusation de plagiat que Giphanius lança contre lui est dénuée de fondement. André Schott l'a blâmé d'avoir corrigé avec trop de hardiesse les textes des anciens, et de n'avoir pas assez tenu compte de l'autorité des manuscrits; mais cette hardiesse était peut-être nécessaire pour l'épuration des textes, et les éditions que Lambin a données de Cicéron, d'Horace, de Lucrèce, De Plaute, de Cornelius Nepos sont très-supérieures à toutes les précédentes, et peuvent être regardées comme le point de départ des travaux de la critique sur ces auteurs. On a de lui : *Q. Horatius Flaccus ex fide atque auctoritate decem librorum manuscriptorum emendatus..., et commentariis copiosissimis illustratus;* Lyon, 1561, in-4°; Venise, 1566, in-4°; Genève, 1605, in-4°; — *Titi Lucretii Cari* de Rerum Natura *libri sex, locis innumerabilibus ex auctoritate quinque codicum manuscriptorum emendati;* Paris, 1564, in-4°; 1570, in-4°; — *Oratio de recta pronunciatione linguæ græcæ;* Paris, 1568; — *Commentarii in Cornelium Nepotem;* Paris, 1569, in-4°. Lambin, le premier, restitua à Cornelius Nepos les *Vies des hommes illustres* attribuées à Æmilius Probus; — Δημοσθένους Λόγοι, καὶ προοίμια δημηγορικὰ καὶ ἐπιστολαί; Paris, 1570, in fol.; — *M. T. Ciceronis Epistolæ ad Atticum et ad Q. Fratrem;* Paris, 1573; — *Emendationes in Ciceronis Opera;* Paris, 1566, 1577, in-fol.; — *M. Accius Plautus ex fide et auctoritate complurium librorum manuscriptorum.... et commentariis explicatus;* Paris, 1577, in-fol.; — *Curæ in orationes Ciceronis;* Bâle, 1597, in-fol.; — *Ciceronis Vita ex ejus operibus collecta;* Cologne, 1578, in-8°. Plusieurs des préfaces et épîtres dédicatoires de Lambin ont été recueillies avec celles de Muret et de Leroy (Regius), dans un volume intitulé : *Trium illustrium virorum Præfationes;* Paris, 1579, in-16. Z.

Ghilini, *Teatro degli Uomini illustri*. — Blount, *Censura celebriorum Auctorum*. — Teissier, *Éloges des Hommes savants tirés de l'Histoire de M. de Thou*, t. I — Goujet, *Histoire du Collége royal*. — *Menagiana*, t. IV, p. 27, édit. de 1715.

LAMBIN (*Jean-Jacques*), antiquaire hollandais, né à Ypres, le 15 juillet 1765, mort vers 1840. Il remplit durant une longue suite d'années l'emploi d'archiviste de sa ville natale, et fit partie de plusieurs sociétés scientifiques de Hollande et de Belgique. Il a publié, de 1815 à 1836

un grand nombre de mémoires sur les événements, l'histoire et les archives de son pays, entre autres : *Verzæmeling van de Grafschriften* (Recueil d'épitaphes), 4 vol. in-4°; — *Merkwærdige Gebeurtenissen*, *vooral in Vlaanderen en Brabant*, *van* 1377 *tot* 1443 (Événements remarquables arrivés principalement en Flandre et en Brabant de 1377 à 1443); Ypres, 1835, in-4°. Il a aussi collaboré au *Messager des Sciences historiques*. K.

Dict. des Hommes de Lettres de la Belgique, 1837.

LAMBINET (*Pierre*), bibliographe français, né à Tournes, près de Mézières, le 22 octobre 1742, mort à Charleville, le 10 décembre 1813. Après avoir fait ses études chez les jésuites à Charleville, il entra dans cette société. Resté dans le monde jusqu'en 1765, il prit alors l'habit de prémontré à l'abbaye de Lavaldieu, et fit profession, l'année suivante, à l'abbaye de Villers-Cotterets, dont son compatriote Richard était alors abbé. Quelques années après, il sortit de cette maison, quitta le costume religieux, et habita Liége, puis Bruxelles, où il devint précepteur du fils du duc de Croquenbourg. Il obtint plus tard de la cour de Rome un bref de sécularisation, et put se livrer exclusivement à son goût pour la bibliographie, dont il n'avait jamais cessé de s'occuper. On a de lui : *Éloge historique de Marie-Thérèse*, *impératrice des Romains*, *reine de Hongrie et de Bohême*, etc.; Liége et Bruxelles, 1781, in-8°; — *Table raisonnée des matières contenues dans* l'Esprit des Journaux, *depuis* 1772 *jusqu'en* 1784 *inclusivement*; Liége et Paris, sans date (1785), 4 vol. in-12; — *Recherches historiques*, *littéraires et critiques sur l'Origine de l'Imprimerie*, *particulièrement sur ses premiers établissements*, *au quinzième siècle*, *dans la Belgique*; Bruxelles, 1798, in-8°; nouv. édit., sous le titre d'*Origine de l'Imprimerie d'après les titres authentiques*, *l'opinion de M. Daunou et celle de M. van Praet*, *suivie des Établissements de cet art dans la Belgique*, *et de l'Histoire de la Stéréotypie*, *ornée de calques*, *de portraits et d'écussons*; Paris, 1810, 2 vol. in-8°; — *Imitation de Jésus-Christ*, *par le R. P. Gonnelieu*, *revue et corrigée*; Paris, 1811, et Lille, 1825, in-12, fig.; le premier chapitre du premier livre est seul emprunté à Gonnelieu (Cusson); l'auteur s'est servi de Beauzée pour le surplus de son travail. Il a aussi revu et augmenté la *Notice des éditions de l'Imitation* donnée par Desbillons avec la nouvelle édition de l'*Imitation* que ce dernier a publiée, en 1780, à Mannheim.

Lambinet a rédigé, avec le concours de Wilhelmi, bibliothécaire de Berne, une *Notice de quelques manuscrits qui concernent l'histoire de la Belgique*, *et qui se trouvent dans la bibliothèque publique de Berne*, imprimée dans le t. V des *Mémoires de l'Académie de Bruxelles*. Il a inséré dans le *Journal des Curés*, année 1809 : *Remarques bibliographiques et critiques sur une édition latine de l'*Imitation de Jésus-Christ, *donnée par Beauzée*, *de l'Académie Française*, *chez Barbou*, *en* 1788, *et sur plusieurs autres éditions du même livre* : Gence combattit ces *Remarques*, dans le même recueil, par sa *Défense de l'edition latine de l'*Imitation *donnée par Beauzée*, et prouva que l'édition critiquée par Lambinet n'était autre que celle de Valart, en tête de laquelle on avait mis le frontispice de l'édition de Beauzée; — *Lettre de Lambinet au rédacteur du* Journal des Curés : elle est relative au même sujet. Enfin, *L'Esprit des Journaux* (années 1777, 1778 et 1781) contient de Lambinet divers opuscules en prose et en vers. On trouve dans les *Mélanges pour servir à l'Histoire civile*, *politique et littéraire du ci-devant Pays de Liége*, par le baron de Villenfagne, une *Lettre à M. Lambinet sur Gaultier Morberius*, *et sur les Imprimeurs les plus remarquables de la ville de Liége dans le seizième siècle*. Lambinet a travaillé à la neuvième édition du *Dictionnaire historique* de Chaudon et Delandine. E. REGNARD.

Quérard, *La France Littéraire*. — Boulliot, *Biographie Ardennaise*.

* LAMBINET (*Émile*), peintre français, né à Versailles, en 1816. Il reçut ses premières leçons de M. Boisselier, peintre de paysage historique, et se fortifia lui-même par l'étude de la nature dans les environs de Versailles. Son maître l'ayant engagé à concourir pour le grand prix de Rome, le jeune homme vint à Paris, et entra dans l'atelier de Drolling. La lecture d'un *Hiver à Majorque* par Mme Georges Sand, lui inspira un vif désir de voir le ciel d'Afrique. C'était en 1845; M. Horace Vernet, qui partait alors pour l'Algérie, emmena M. Lambinet comme élève. Mais celui-ci reconnut bientôt que les palmiers, les cactus, les sables brûlés par le soleil ne convenaient pas à son pinceau; il n'en revit qu'avec plus de plaisir la plaine de Chevreuse et les bois de Ville-d'Avray, et s'attacha désormais à rendre scrupuleusement la nature des environs de Paris. C'est de ce moment que datent ses premiers succès. Les œuvres de M. Lambinet se distinguent par un vif sentiment de la nature, une grande fraîcheur, et une touche grasse et fondue qui convient particulièrement aux paysages humides et plantureux qui font le sujet de ses tableaux. M. Lambinet est allé récemment en Angleterre et en Hollande; mais il n'y a vu que les sites qui se rapprochent le plus de ses paysages favoris. Cet artiste a exposé fort jeune : ses ouvrages ont figuré à tous les salons depuis 1833; le jury lui a décerné une médaille de troisième classe en 1843, et une de deuxième classe en 1853. Un de ses tableaux se voit actuellement au musée du Luxembourg. E. COTTENET.

Documents particuliers.

LAMBLARDIE (*Jacques-Élie*), ingénieur fran-

çais, né en 1747, à Loches (Touraine), mort à Paris, le 26 novembre 1797. Nommé sous-ingénieur, après cinq ans d'études, et employé en cette qualité sur les côtes de Normandie, il imagina, pour repousser les bancs de galets accumulés à l'entrée des ports de ces parages, un système d'écluses de chasse flottantes qui pouvaient être amenées pendant la haute mer vers les différents points d'où l'on voudrait expulser le galet. Ce système est exposé dans le mémoire qu'il a publié sous ce titre : *Mémoires sur les Côtes de la haute Normandie comprises entre l'embouchure de la Seine et celles de la Somme, considérées relativement au galet qui remplit les ports situés dans cette partie de la Manche*; Le Havre, 1789, in-4° avec 2 pl. « Ce mémoire, a dit M. de Prony, est rempli de vues profondes et neuves applicables aux constructions qu'on fait dans la mer; l'auteur en a déduit des principes fondés sur l'observation pour l'établissement et la direction des jetées dans les ports sujets à alluvion, principes avec lesquels il a combattu et renversé la méthode vicieuse des épis employée jusque alors pour empêcher l'obstruction par le galet des ports situés sur ces côtes ». Bientôt après, Lamblardie proposa des moyens simples et ingénieux de tenir, dans les ports d'asséchement, les bâtiments à flot sans le secours des portes. Après avoir ainsi fait connaître ce qu'il pouvait imaginer, il prouva son habileté à exécuter, en établissant les écluses du Tréport et de Dieppe, fondées d'après la même méthode que les ponts de Westminster et de Saumur, c'est-à-dire, à l'aide de caissons fournissant le moyen d'établir une maçonnerie au sein des eaux sans faire aucun épuisement. L'écluse de Dieppe, la plus grande de son espèce, offrit surtout des difficultés locales, dont il ne put triompher qu'en recourant à l'emploi de moyens extraordinaires. En même temps qu'il s'occupait de ces travaux, il se livrait à des recherches approfondies sur les procédés à suivre pour obtenir le calme dans l'intérieur des ports, et il rédigeait, sur la perfection des écluses tournantes un mémoire intéressant dont l'École des Ponts et Chaussées a conservé le manuscrit. Au Havre, où il fut envoyé en 1783, il donna un exemple, bien rare, de la justesse dans la combinaison de l'ensemble unie à la perfection dans les détails, par la construction de l'ingénieux pont à bascule établi sur l'écluse qui sépare les deux bassins, pont qui, au moyen d'une manœuvre aussi simple que facile, offre au passage des navires une ouverture de quatorze mètres, exempte des inconvénients jusqu'alors réputés inséparables de cette sorte de travaux. La construction de ce pont fait le sujet d'un mémoire, resté inédit, où il traite en détail des diverses espèces de ponts mobiles.

L'Académie de Rouen ayant mis au concours, vers cette époque, la recherche des moyens propres à détruire les nombreux obstacles qu'éprouve la navigation dans la baie de la Seine, Lamblardie, après avoir démontré l'impossibilité de combattre avec succès les efforts de la mer dans la baie elle-même, conçut l'idée grande et hardie d'un canal qui, partant de la Seine au-dessus de Villequier et ayant son embouchure au port du Havre, pourrait recevoir des vaisseaux, comme l'ont constaté des nivellements exécutés avec soin. Un des derniers services qu'il rendit à la science pendant son séjour au Havre fut l'établissement d'un cours d'expériences sur la force du bois debout, expériences auxquelles avaient concouru avec lui, et que continuèrent ensuite plusieurs de ses collègues. Il profita de son séjour dans le département de la Somme pour recueillir les matériaux d'un mémoire sur la navigation de la Somme, semé de vues géologiques fort intéressantes, et dont un extrait a été inséré dans le *Journal des Mines*. Appelé à Paris, en 1793, il y remplaça Perronnet dans la direction de l'École des Ponts et Chaussées. Il n'existait plus alors que les débris des diverses écoles destinées à l'instruction des ingénieurs de tous les services. Créées successivement, disséminées dans plusieurs villes, formées d'éléments disparates, manquant de cohésion et d'unité, elles appelaient une réforme dont Lamblardie prit l'initiative. La création d'une École préparatoire pour les ingénieurs des ponts et chaussées s'offrit d'abord à sa pensée; mais bientôt, agrandissant ses premières vues, il songea à en faire la pépinière de tous les services publics. Monge s'empara de cette idée avec ardeur, et, sur sa proposition, la Convention décréta la fondation de l'École centrale des Travaux publics, dont Lamblardie devint le premier directeur. Il déploya tout ce qu'il y avait en lui de science, de zèle et de dévouement pour assurer le succès de sa création, se montrant en quelque sorte le père des élèves par la sollicitude dont il les entourait. Lorsque la loi du 1er septembre 1795 eut changé le nom de l'École centrale en celui de l'École Polytechnique et rétabli l'École des Ponts et Chaussées, ainsi que les autres écoles d'application, Lamblardie reprit ses anciennes fonctions, qu'il cumula avec celles de professeur à l'École Polytechnique. Outre les travaux cités, on a de lui : *Architecture civile* (*Journal de l'École Polytechnique*, t. I, p. 15-36); — *Extrait d'un mémoire de Brémontier sur les moyens de fixer les Dunes qui se trouvent entre Bayonne et la pointe de Grave à l'embouchure de la Gironde* (*Ibid.*, t. II); — *Mémoires sur la Navigation de la basse Seine, et sur l'Amélioration de la Somme entre Abbeville et Saint-Valery* (inédits). P. Levot.

M. de Prony, *Notice historique sur la vie et les travaux de Jacques-Élie Lamblardie* (*Journal de l'École Polytechnique*, 1er cahier, p. 179-184). — A. Fourcy, *Histoire de l'École Polytechnique*. — *Annales maritimes et coloniales*, t. LXXXI.

LAMBOY (*Guillaume* de), feld-maréchal d'origine belge, mort vers 1670. Sa famille était

l'une des plus anciennes et des plus nobles du pays de Liége. Entraîné vers la carrière des armes par un goût très-marqué, il obtint, à l'âge de quinze ans, d'entrer au service de l'empereur, fit en qualité de volontaire deux campagnes en Allemagne, et obtint bientôt une compagnie dans un régiment de dragons. Parvenu par ses talents au rang de général; il fut envoyé, conjointement avec le duc de Lorraine, au secours de la ville de Dôle, poursuivit ensuite Condé en Bourgogne, et fit en 1638 lever le siége de Saint-Omer au maréchal de Châtillon. L'année suivante il tenta de délivrer Brisach, et opéra, au milieu de circonstances difficiles, une si belle retraite que l'empereur voulut le récompenser en lui donnant le bâton de feld-maréchal. Après s'être distingué sous les murs d'Arras où il mit en déroute toute la cavalerie française (1640), il s'empara de Creuznach, et assista à la bataille de La Marfée (1641). Au moment où il allait prendre ses quartiers d'hiver, il fut attaqué à Kempten dans ses retranchements par le comte de Guébriant, qui s'empara de ses canons et de ses bagages, lui tua deux mille hommes et le fit prisonnier lui-même avec la plupart des officiers (17 janvier 1642). Lamboy continua la guerre contre Rantzau et le duc d'Orléans avec des succès divers jusqu'en 1647, où, en secondant l'archiduc Léopold en Flandre, il contraignit à capituler les places d'Armentières et de Landrecies; à la bataille de Lens, les troupes espagnoles, dont il commandait une partie, furent cruellement maltraitées, et lui-même reçut deux blessures. Il disparut de la scène à la suite de la paix des Pyrénées conclue en 1659. P. L—y.

Sismondi, *Hist. des Français*, XXIII, XXIV. — Becdelièvre-Hamal, *Biogr. Liégeoise*, II, 142-147.

LAMBRECHTS (*Charles-Joseph-Mathieu*, comte DE) (1), homme politique français, né à Saint-Trond (Pays-Bas), le 20 novembre 1753, mort à Paris, le 3 août 1823. Son père, Gilles de Lambrechts, colonel au service des États généraux des Provinces-Unies, commandait un régiment qui faisait partie de la garnison mixte que la ville de Namur recevait depuis le traité de La Barrière. Le jeune Lambrechts étudia le droit à l'université de Louvain, y reçut en 1774 le grade de licencié, et se distingua assez par son aptitude et ses talents pour obtenir, trois ans après, une place de professeur de droit canonique à cette même université. En 1782 il parvint au doctorat, et en 1786 il fut élu recteur. En 1788 et 1789 il fut chargé par l'empereur Joseph II de visiter les universités de l'Allemagne; il devait enseigner, à son retour, le droit naturel, le droit public universel et le droit des gens, matières jusque alors négligées à Louvain.

(1) Dans son acte de naissance, dans les diplômes de ses grades universitaires, comme dans les brevets des grades militaires de son père, le nom de *Lambrechts* est précédé de la particule *de*, qu'il supprima à partir de la réunion de la Belgique à la France.

Comme professeur de droit canonique, Lambrechts s'était montré l'ennemi des prétentions ultramontaines; aussi lorsque éclata la révolution brabançonne, il prit parti contre elle; forcé alors de s'éloigner de la Belgique, il n'y rentra qu'après le rétablissement de la maison d'Autriche. En 1793, il vint habiter Bruxelles pour y exercer la profession d'avocat. Les Français ayant fait la conquête de la Belgique, Lambrechts adopta les principes de leur révolution, et fut successivement officier municipal de Bruxelles, membre et président de l'administration centrale et supérieure de la Belgique, commissaire du gouvernement et président de l'administration centrale du département de la Dyle. Il remplissait ces dernières fonctions lorsqu'en septembre 1797 le Directoire lui confia le ministère de la Justice, en remplacement de Merlin de Douay; il en sortit en juillet 1799, après avoir été mis sur les rangs pour entrer au Directoire quand Rewbel fit place à Sieyès. A la fin de la même année, il fut élu membre du sénat. Il ne cessa d'y protester, avec un petit nombre de ses collègues, contre les envahissements du pouvoir central. Il y vota notamment contre l'élimination d'une partie des membres du Tribunat, contre le consulat à vie, et contre l'établissement d'une nouvelle monarchie. Aussi, en 1814, il se trouvait à la tête de la minorité opposante, et il fut chargé de rédiger les considérants de l'acte de déchéance porté contre Napoléon. Le gouvernement provisoire l'invita, ainsi que ses collègues le duc de Plaisance, Destutt de Tracy, Emmery et Barbé-Marbois, à rédiger une constitution qui devait être soumise à l'acceptation du peuple, et qui appelait au trône la famille de Bourbon; mais ce projet, bien qu'adopté avec quelques changements, par le sénat, le 6 avril 1814, n'eut pas de suite, Louis XVIII ne l'ayant pas accepté.

Sous la première restauration, Lambrechts obtint des lettres de grande naturalisation. Dans les Cent Jours, il prit généreusement, dans ses *Principes politiques*, la défense du sénat, et vota contre l'acte additionnel aux constitutions de l'empire. Depuis le second retour des Bourbons, il vivait dans la retraite, lorsqu'en 1819 il fut élu député par les départements de la Seine-Inférieure et du Bas-Rhin. Il opta pour ce dernier, et siégea dans les rangs de l'opposition, où sa santé ne lui permit pas toujours de paraître. Il fut l'un des députés qui votèrent pour l'admission de l'ancien évêque Grégoire, élu dans l'Isère, et l'un de ceux qui se prononcèrent contre la loi du double vote. Par une des clauses de son testament, cet homme intègre affecta une rente de douze mille francs à la fondation d'un hospice destiné aux protestants aveugles. Le motif de cette disposition fut qu'il avait appris qu'on n'admettait pas alors à l'hospice des Quinze-Vingts les aveugles de cette communion. Son testament contenait en outre di-

vers legs destinés à réparer des injustices dictées par l'esprit de parti, et mettait à la disposition de l'Institut une somme de deux mille francs pour être donnée en prix au meilleur ouvrage en faveur de la liberté des cultes. Corbière, alors ministre de l'intérieur, n'ayant pas autorisé l'acceptation de cette libéralité, et l'héritier de Lambrechts ayant chargé la Société de la Morale chrétienne de mettre cette question au concours, le prix fut obtenu en 1826 par Alexandre Vinet, auteur de l'écrit intitulé : *Mémoire en faveur de la Liberté des Cultes*; Paris, 1826, in-8°. Lambrechts a publié : *Principes politiques*; Paris, 1815, in-8°; second tirage, avec des additions, notamment une réponse aux objections du *Censeur*; Paris, 1815, in-8°; — *Quelques Réflexions à l'occasion du livre de M. l'abbé Frayssinous, intitulé* : Des vrais Principes de l'Église gallicane; Paris, 1818, in-8°. Il avait écrit sur sa vie quelques lignes imprimées après sa mort sous ce titre : *Note trouvée dans les papiers de M. le comte Lambrechts, et publiée par son héritier*; Paris, 1823, in-8°. E. Regnard.

Mahul, *Annuaire Nécrologique*, année 1823. — M. A. Taillandier, *Notice*, dans la *Revue encyclopédique*, t. XIX, p. 508. — M. van Hulst, *Notice*, dans la *Revue Belge*, t. II, p. 201. — Comte de Becdelièvre-Hamal, *Biographie Liégeoise*. — Larevellière-Lepeaux, *Mémoires inédits*.

Lambri (*Stefano*), peintre de l'école de Crémone, vivait au commencement du dix-septième siècle. Élève et imitateur de Malosso, il peignit en 1623 pour l'église des Dominicains de Crémone un bon tableau représentant *Saint Guillaume et le bienheureux Louis Bertrandi agenouillés*. On ne connaît aucun autre ouvrage attribué avec certitude à ce maître. E. B—n.

Zaist, *Notizie storiche de' Pittori, Scultori e Architetti Cremonesi*. — Lanzi, *Storia della Pittura*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Grasselli, *Guida storico-sacra di Cremona*.

Lambruschini (*Louis*), prélat italien, né à Gênes, le 16 mai 1776, mort à Rome, le 12 mai 1854. Entré dans l'ordre des Barnabites, il devint évêque de Sabine, puis archevêque de Gênes, fut envoyé en France comme nonce sous le règne de Charles X, et fut créé cardinal de l'ordre des évêques, le 30 septembre 1831. Le pape Grégoire XVI le nomma abbé de Santa-Maria di Farfa, secrétaire d'État pour les affaires étrangères, secrétaire des brefs, bibliothécaire de l'Église, grand-prieur de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, grand-chancelier de l'ordre de Saint-Grégoire, et préfet de la congrégation des études. Ennemi des idées nouvelles, Lambruschini prit une part importante aux persécutions politiques et aux procès religieux qui signalèrent le pontificat de Grégoire XVI; aussi son impopularité devint extrême. En 1845 il céda la direction de l'instruction publique au cardinal Mezzofante. Après la mort de Grégoire XVI, en 1846, Lambruschini obtint le plus de voix pour lui succéder au premier scrutin dans le conclave; il ne fut cependant pas élu. Le nouveau pape Pie IX le nomma membre de la consulte d'État, de création nouvelle, et le rétablit dans ses fonctions de secrétaire des brefs et de bibliothécaire du Vatican. En 1847 Lambruschini fut en outre nommé évêque de Porto de San-Rufina et de Civita-Vecchia, en même temps que chancelier des ordres pontificaux et sous-doyen du sacré collége. Gravement menacé lors de l'explosion de l'esprit de réforme en Italie, il se réfugia à Civita-Vecchia; mais, ne s'y trouvant pas en sûreté, il prit le parti de revenir à Rome. Lors de la catastrophe de novembre 1848, il s'enfuit à Naples, d'où il rejoignit Pie IX à Gaëte. Il rentra avec lui à Rome en 1850, et fut alors nommé l'un des cardinaux de la maison du saint-père. Il conseilla, dit-on, à cette époque, des mesures de clémence, que le cardinal Antonelli n'admit pas. On a traduit de lui en français : *Méditations sur les Vertus de sainte Thérèse, précédées d'un abrégé de sa vie*; Paris, 1827, in-18; — *Sur l'Immaculée Conception de Marie, dissertation polémique*; Paris, et Besançon, 1843, in-8°; — *Dévotion au Sacré Cœur de Jésus, précédée d'une nouvelle méthode pour entendre la sainte messe, et suivie de nouvelles prières pour le chemin de la croix*; Paris, 1857, in-18. L. L—t.

Dict. de la Conversation. — Bourquelot et Maury, *La Littér. Franç. contemp.*

Lambspring (*Jean*), alchimiste allemand du quinzième siècle. On manque de détails sur sa vie; mais on sait qu'il entra dans un couvent de Bénédictins, près d'Hildesheim, après avoir étudié à Paris; il a laissé un ouvrage en vers intitulé : *Carmen de lapide*, divisé en quinze sections, lesquelles expliquent autant de figures; ces hiéroglyphes et ces interprétations sont dans le genre des écrits de Nicolas Flamel; on comprend qu'il serait superflu de chercher à deviner le sens de ces énigmes. Le *Carmen* en question a été inséré dans l'ouvrage de Barnaud, *Triga Chemica*; Leyde, 1599, in-8°; dans le *Museum Hermeticum*, 1677; et dans le *Theatrum Chemicum*, t. III, p. 860. G. B.

Schmieder, *Geschichte der Alchemie*, p. 229.

Lambton (*William*), officier supérieur et géographe anglais, mort dans un âge avancé, le 20 janvier 1823, à Kingin-Ghaut (1). Il était lieutenant-colonel au service de la Compagnie des Indes anglaises et directeur général des opérations trigonométriques dans cette contrée. Depuis 1801 jusqu'à sa mort il dirigea les travaux géodésiques entrepris par la Compagnie des Indes pour dresser une carte exacte de ses possessions dont un grand nombre de lieux, même d'une certaine importance, laissaient encore des doutes sur leurs positions géographiques. Assisté dans ses travaux par plusieurs autres officiers de mérite, Lambton accomplit heureusement sa difficile mission. Il s'était réservé les opé

(1) A soixante milles de la résidence de Nagpoor.

rations les plus difficiles; entre autres, il détermina avec précision un arc du méridien depuis le cap Comorin (lat. 8° 23′ 10″) jusqu'au village de Takoor-Kera à 15 milles sud-est d'Ellichpoor (lat. 21° 6′). Son intention était de prolonger son arc jusqu'au 32e degré en passant par Agra, le Dooab et les monts Himalaya, et de déterminer ainsi la fraction la plus longuement prolongée jusqu'ici de la ligne du méridien; mais sa santé le força d'interrompre ses travaux, que la mort ne lui permit pas de reprendre. Les *Annales* des Sociétés Royale et Asiatique de Londres contiennent les principaux résultats de ses observations, que Fourier a mentionnées honorablement à l'Académie des Sciences en 1823 dans son *Rapport sur les Progrès des Sciences Mathématiques*.

A. DE L.

Mémoires de l'Académie des Sciences, ann. 1823. — — Mahul, *Annuaire Nécrologique*, ann. 1824. — *Gazette de Madras* du 28 février 1823. — *Revue Encyclopédique*, ann. 1823, t. XIX, p. 465-466. — Rose, *Biographical Dictionary*.

LAMÉ (*Gabriel*), géomètre français, est né à Tours (Indre-et-Loire), le 22 juillet 1795. Il fit ses études à Paris au lycée Louis-le-Grand. Il était élève de l'École Polytechnique en 1816 lorsqu'elle fut licenciée. Dans l'intervalle qui s'écoula jusqu'au rappel des anciens élèves, il se fit connaître par un mémoire de *Géométrie analytique*. Admis à l'École des Mines à la fin de 1817, en qualité d'élève ingénieur, il employa les loisirs que lui laissaient ses études à composer un ouvrage sur la géométrie, qui parut l'année suivante. A sa sortie de l'École des Mines en 1820, il fut détaché avec M. Clapeyron pour aller exercer les fonctions d'ingénieur à Saint-Pétersbourg. Pendant onze ans de séjour en Russie, M. Clapeyron et lui remplirent les fonctions de professeur et d'ingénieur dans le corps du génie des Voies de Communication (1). En 1830 M. Lamé fut chargé, par le gouvernement russe, de faire un voyage en Angleterre et en France, pour y recueillir des données nouvelles sur l'art des constructions. C'est lors de son passage à Paris qu'il présenta à l'Académie des Sciences, tant en son nom qu'en celui de M. Clapeyron, une note sur les lois du refroidissement et la solidification d'un globe liquide. Il était en Angleterre lorsque la révolution de Juillet éclata. De retour à Saint-Pétersbourg près de son ami M. Clapeyron, il se vit forcé de rentrer en France par suite des difficultés qu'on leur suscita. Il consacra une grande partie de l'année 1831 à rédiger un rapport détaillé sur son voyage. Trois mois après il obtint, par le suffrage de l'Académie, la place de professeur de physique à l'École Polytechnique, et plus tard celle d'examinateur. Il reprit alors ses anciennes recherches sur les diverses parties de la physique mathématique. Le 6 mars 1843 il fut élu membre de l'Académie des Sciences en remplacement de M. Puissant. Outre les ouvrages déjà cités, on a de M. Lamé : un *Traité de Physique*, dont la première édition remonte à 1836, et des *Leçons sur la Théorie mathématique de l'élasticité des corps solides*; c'est le recueil des leçons professées à la Faculté des Sciences. Selon la croyance de l'auteur, la physique expérimentale n'aura qu'un règne passager et cédera la place à la physique rationnelle. En même temps qu'il regarde comme nécessaire l'enseignement de cette science d'attente pour répondre aux besoins incessants des arts industriels, il conseille de tenir les élèves ingénieurs au courant des progrès lents mais sûrs de la véritable physique mathématique, et par suite il croit urgent de leur faire connaître les ressources de l'analyse. M. Lamé a publié récemment : *Leçons sur les fonctions inverses des transcendantes et les surfaces isothermes*. Si les fonctions inverses de la transcendante circulaire sont définies par la trigonométrie, de même les fonctions inverses des transcendantes elliptiques de première espèce sont définies, géométriquement, par le système coordonné que forment trois familles de surfaces isothermes du second ordre, homofocales et orthogonales; car les trois variétés des transcendantes elliptiques de première espèce expriment respectivement la température sur les trois familles considérées isolément, et leurs fonctions inverses sont les axes mêmes de ces surfaces. Telle est la définition adoptée par l'auteur. Prise pour point de départ, elle éclaircit la théorie des nouvelles transcendantes, et même celle des anciennes; elle conduit aux problèmes résolus par Euler, Abel, Jacobi, et ramène à l'unité les formules multiples de chaque solution. Ainsi présentée, cette théorie partielle forme en quelque sorte l'introduction ou le premier chapitre du *Calcul des fonctions inverses*, c'est-à-dire d'un nouveau calcul intégral, seul capable d'accélérer désormais les progrès des mathématiques appliquées. Enfin on a de lui : *Examen des différentes Méthodes employées pour résoudre les Problèmes de Géométrie*; Paris, 1818; — *Plan d'Écoles générales et spéciales pour l'Agriculture, l'industrie, le commerce*, etc.; 1833; — *Mémoires sur la Stabilité des Voûtes*; 1822; — *Sur les Engrenages*; 1824; — *Sur la Construction des Polygones funiculaires*; — *Sur les Ponts Suspendus*, etc.

JACOB.

Renseignements particuliers.

(1) L'École des Voies de Communication est destinée à former des ingénieurs civils plutôt que militaires; les élèves y restent six ans, et en sortent avec le grade de lieutenant. MM. Clapeyron et Lamé étaient chargés d'y enseigner le calcul différentiel et intégral, la mécanique rationnelle, la physique, la mécanique appliquée, la physique appliquée et l'art des constructions. Leurs cours ont été lithographiés, quelques-uns imprimés. Parmi les ouvrages lithographiés pour l'École des Voies de Communication, il y en a deux qui offrent des méthodes nouvelles dans leur application. Le cours de mécanique rationnelle est presque totalement fondé sur le principe des vitesses virtuelles, et le cours de mécanique appliquée sur le principe des forces vives.

LAMECH, patriarche hébreu, cinquième descendant de Caïn, en ligne directe, était fils de Mathusael. Il eut deux femmes, l'une s'appelait Ada, l'autre Sella. « Ada, dit la Bible, enfanta Jabel, qui fut père de ceux qui demeurent dans des tentes et des pasteurs. Son frère s'appelait Jubal, et il fut le père de ceux qui jouent des instruments de musique. Sella enfanta aussi Tubalcaïn, qui eut l'art de travailler avec le marteau, et qui fut habile en toutes sortes d'ouvrages d'airain et de fer. Noëma était la sœur de Tubalcaïn. » On lui attribue l'invention de l'art de tisser. La Genèse ajoute : « Lamech dit à ses femmes Ada et Sella : Femmes de Lamech, entendez ma voix, écoutez ce que je vais dire : J'ai tué un homme, l'ayant blessé ; j'ai assassiné un jeune homme d'un coup que je lui ai donné. On vengera sept fois la mort de Caïn et celle de Lamech septante fois sept fois. » Lamech passe ainsi pour le premier polygame et le second meurtrier ; mais on ignore qui il tua. J. V.

Genèse, ch. IV, v. 18-24. — Richard et Giraud, *Bibliothèque Sacrée*. — Josèphe, *Antiq. Jud.*, I, II, 2.

LAMECH, patriarche hébreu, fils de Mathusalem, descendait de Seth. A l'âge de cent quatre-vingt-deux ans, Lamech engendra Noé (*voy.* ce nom). Il vécut encore cinq cent quatre-vingt-quinze ans, et engendra d'autres fils et des filles. J. V.

Genèse, V, 25, 29-31. — Richard et Giraud, *Biblioth. Sacrée*. — Josèphe, *Antiq. Jud.*, I, III, 4.

LA MEILLERAYE (*Charles* DE LA PORTE, marquis, puis duc DE), maréchal de France, né en 1602, mort à Paris, à l'Arsenal, le 8 février 1664. Il descendait, selon Choisy, d'un apothicaire de Parthenay en Poitou, à qui le peuple avait donné le nom de la Porte parce que sa boutique était sur la porte de la ville. Le fils de cet apothicaire, reçu avocat, vint à Paris fort jeune, et par son esprit et sa profonde capacité il devint un des plus fameux avocats de son temps. Il fit gagner une cause importante aux chevaliers de Malte, qui, par reconnaissance, reçurent son fils chevalier sans exiger de preuve de noblesse. Ce fut le grand-prieur de La Porte. Son fils aîné se nomma de La Meilleraye, et son petit-fils fut le maréchal. D'après Bayle et Tallemant des Réaux, le maréchal fit ses études à l'Académie de Saumur, avec Amyraut, d'où MM. Haag concluent qu'il était né protestant. Un manuscrit de la Bibliothèque de l'Arsenal le dit fils de Charles de La Porte, avocat, qui embrassa la réforme et se retira dans le Poitou avec sa femme. D'autres le font fils du célèbre avocat français de La Porte, sieur de La Lunardière, et ami de Charles Du Moulin. Quoi qu'il en soit, La Meilleraye fut de bonne heure catholique. Cousin germain du cardinal de Richelieu, qui était le fils d'une de La Porte, il leva en 1627 un régiment qui prit son nom et avec lequel il servit au siége de La Rochelle. Il se distingua au Pas de Suze, le 6 mars 1629, et au combat du pont de Carignan, le 6 août 1630. A la journée des Dupes, le 11 novembre 1630, il était capitaine des gardes de la reine mère, Marie de Médicis, qui, se croyant débarrassée du cardinal, congédia La Meilleraye. Pourvu de la lieutenance générale de Bretagne et du comté Nantais, en 1632, La Meilleraye obtint le gouvernement de la ville et du château de Nantes en survivance du cardinal de Richelieu. En 1634, il assista au siége de la Mothe, en Lorraine, et fut créé grand-maître de l'artillerie, vacante par la mort du marquis de Rosny et la démission du maréchal de Sully. Nommé maréchal de camp, le 17 avril 1635, La Meilleraye devint mestre de camp d'un régiment de cavalerie formé par commission. Employé à l'armée commandée par les maréchaux de Brézé et de Châtillon, il réduisit Orcimont, dans le Luxembourg, et alla reconnaître les forces du prince Thomas, que les Français battirent à Avein. La Meilleraye se trouva à la prise de Tillemont, de Diest et d'Arschot : l'armée française était alors réunie aux troupes hollandaises commandées par le prince d'Orange. Promu lieutenant général des armées du roi en 1636, La Meilleraye servit en cette qualité à l'armée de Bourgogne, sous les ordres du prince de Condé, prit quelques places des frontières, et passa à la fin de l'année dans l'armée de Normandie, commandée par le duc de Longueville. Il conduisit cette armée au cardinal de La Valette et au duc de Saxe-Weimar. Lieutenant général à l'armée de Picardie en 1637, il prit Bohain, et joignit ensuite le cardinal au siége de Landrecies. Cette ville se rendit le 26 juillet, Maubeuge le 5 août, et La Capelle le 28 septembre. Commandant l'armée d'Artois en 1639, La Meilleraye fit capituler Lillers, investit Hesdin le 19 mai, et reçut un coup de mousquetade en reconnaissant cette place, qui se rendit le 30 juin. Le roi voulut y entrer par la brèche, et y fit le marquis de La Meilleraye maréchal de France le même jour. En lui présentant une canne, Louis XIII lui dit : « Je vous fais maréchal de France ; voilà le bâton que je vous en donne. Les services que vous m'avez rendus m'obligent à cela ; vous continuerez à me bien servir. » La Meilleraye répondit qu'il n'était pas digne de cet honneur. « Trêve de compliments, reprit le roi ; je n'ai jamais fait un maréchal de meilleur cœur que vous. » La Meilleraye marcha ensuite vers Saint-Omer, et se saisit des forts d'Esperlègue et de Ruminguen. Le 2 août il attaqua les Espagnols dans leurs retranchements près de la rivière d'Aa, leur tua dix-huit cents hommes et fit quatre cents prisonniers. Il battit un corps de Croates entre Aire et Saint-Venant, et se rendit maître, au mois d'octobre, du fort de Matricourt et du Mont-Saint-Éloi. Commandant de l'armée de Champagne en 1640, il investit Charlemont, au commencement de mai ; les pluies le forcèrent à abandonner ce siége. La levée des écluses l'obligea également à renoncer au siége de Mariembourg. Il joignit les maréchaux de Chaulnes et de Châtillon au siége d'Arras. Cette

ville capitula le 8 août, et La Meilleraye fut chargé du commandement de l'armée de Picardie et de Flandre, le 18 avril 1641. Un mois après, il investit Aire, qui capitula le 26 juillet. La Bassée ne résista que quelques jours; Bapaume se rendit aux maréchaux de La Meilleraye et de Brézé, le 18 septembre. En 1642 La Meilleraye passa à l'armée du Roussillon avec le maréchal de Schomberg, sous le roi. Il assiégea Collioure, qui se rendit le 10 avril; Perpignan capitula le 29 août, Salces le 29. En 1643 La Meilleraye commandait en Bourgogne; l'année suivante il était à l'armée de Picardie sous Monsieur, et concourut au siége de Gravelines, qui se rendit le 28 juillet, après quarante-huit jours de défense et quatre assauts. En 1646 La Meilleraye prit Piombino et Portolongone. En 1648 il obtint pour son fils la survivance de la charge de grand-maître de l'artillerie. En juillet de la même année il fut nommé surintendant des finances. Il conserva cette charge jusqu'en 1649. En 1650 il prit le commandement de l'armée royale du Poitou, de Saintonge et du Limousin, et fit le siége de Bordeaux, qu'il réduisit après quelques combats vifs et opiniâtres. En 1652 il commandait en Anjou. En 1654 le cardinal de Retz fut remis à sa garde, à Nantes, d'où le cardinal s'échappa. Au mois de décembre 1663, le roi créa La Meilleraye duc et pair, par lettres d'érection du marquisat de La Meilleraye en duché-pairie. « Le maréchal de La Meilleraye avait reçu de la nature les plus brillantes qualités, dit de Courcelles, Comme militaire, il concevait rapidement les meilleures dispositions, et les exécutait lui-même. Il maintenait parmi les troupes la plus sévère discipline, et donnait l'exemple de la patience et de la sobriété. On le considérait comme le meilleur officier général de son temps, surtout pour faire les siéges. »

Le maréchal de La Meilleraye fut marié deux fois. De sa première femme, Marie Ruzé d'Effiat, naquit le duc de Mazarin et de La Meilleraye, mari d'Hortense Mancini. La seconde femme du maréchal, qui était de la maison de Cossé, et qu'il épousa en 1637, avait quarante-trois ans quand elle le perdit. Elle avait installé sa chambre à coucher à l'Arsenal, dans le cabinet de Sully, où couchait Henri IV quand il venait chez son ministre. Cette chambre fait aujourd'hui partie de la Bibliothèque de l'Arsenal. Le marquis de Paulmy y fit installer des armoires pour ses cartes et estampes par-devant les peintures dont la duchesse de La Meilleraye avait fait couvrir les murs en l'honneur de son mari. Le duc de La Meilleraye était mal fait et jaloux; mais la duchesse lui était fidèlement attachée. Craignant les assiduités du cardinal de Richelieu, Mme de La Meilleraye partit à propos pour son gouvernement de Bretagne, et ne revint à Paris que lorsqu'elle sut son terrible cousin engagé ailleurs. L. L—T.

Choisy, *Mémoires*. — Pinard, *Chronologie militaire*, t. II, p. 131. — Père Griffet, *Histoire de Louis XIII*. — Anselme, *Histoire chronologique et généal. de la Maison de France, des Pairs, Grands-Officiers de la couronne*, etc. — Anquetil, *Histoire de France*. — De Quincy, *Histoire militaire de Louis le Grand*. — Larrey, *Hist. de France sous le règne de Louis le Grand*. — Hénault, *Abrégé chronologique de l'histoire de France*. — Bresson, *Hist. financière de la France*. — De Courcelles, *Dict. hist. des Généraux français*. — Sismondi, *Hist. des Français*, tomes XXIII et XXIV. — Ed. Thierry, *Moniteur*, 28 juillet 1857.

LA MEILLERAYE (*Arnaud-Charles* DE). *Voy*. MAZARIN.

LAMELIN (*Engelbert*), médecin français, né vers 1580, à Cambrai. Il exerça la même profession que son père, acquit en Flandre la réputation d'un bon praticien, et écrivit quelques ouvrages que l'on peut encore consulter avec fruit. Nous citerons de lui : *De Vita longa Libri II : quibus adjecta sunt commoda et incommoda sobriæ et moderatæ vitæ*; Lille, 1628, in-12; — *Tractatus de Peste ejusque præservatione*; ibid., 1628, in-12 : traduction d'un opuscule de son père composé en français, et qui se rencontre d'ordinaire à la suite du précédent; — *L'Avant-Goût du Vin, déclaration de sa nature, faculté médicinale et alimentaire*; Douai, 1630, pet. in-8°, très-recherché par les bibliophiles. K.

Foppens, *Biblioth. Belgica*. — Jœcher et Rotermund, *Gelehrten-Lexikon*.

LA MENNAIS (*Hugues-Félicité* ROBERT DE), célèbre écrivain français, né le 19 juin 1782, à Saint-Malo (1), mort le 27 février 1854, à Paris. Il était le troisième et dernier enfant de Pierre-Louis Robert de La Mennais, armateur, et de Gatienne Lorin, fille aînée de Pierre Lorin, conseiller du roi, sénéchal et premier juge de la juridiction de Saint-Malo. Son père, un des plus riches négociants de cette ville, et qui, à l'exemple de ses aïeux, s'était voué au commerce, reçut des lettres d'anoblissement du roi Louis XVI en considération des nombreuses marques de patriotisme et de dévouement civique qu'il avait données en des circonstances difficiles (2). S'il faut en croire l'éditeur de ses *Œuvres posthumes*, les membres de cette famille « étaient, paraît-il, des caractères entiers, énergiques, une race d'hommes résolus, tenaces, et qu'on a vus quelquefois poussés par leur nature indomptable à d'étranges extrémités » (3). Indication

(1) Dans cette même rue des Juifs où, quatorze ans plus tôt, naquit Châteaubriand.

(2) On a reproché à La Mennais d'avoir pris un nom qui ne lui appartenait pas et de s'être prévalu d'un *ridicule anoblissement*. La teneur des lettres conférées par Louis XVI, en date du mois de mai 1788, porte le plus honorable témoignage de la conduite publique de son père. — Ce nom de La Mennais est tiré d'une petite terre située sur la commune de Trigavoux (Côtes-du-Nord), et devenue aujourd'hui la propriété de M. Ange Blaize, neveu par sa mère de l'illustre écrivain. Au reste le grand écrivain avait depuis 1834 renoncé à la particule, et signait toujours : *F. Lamennais*, contrairement à la véritable orthographe du nom, que nous avons dû restituer. *Voy.* Blaize, *Essai biogr. sur L.*, 1858, in-8°, p. 16-20.

(3) Em. Forgues, *Notes et Souvenirs*, en tête de la *Correspondance*, t. I.

qui, une fois vérifiée, serait loin d'être indifférente pour quiconque croit à la transmission des instincts et des facultés. De bonne heure l'enfant fut abandonné à lui-même : il perdit, presque en bas âge, sa mère, femme d'un mérite plus qu'ordinaire, et se montra rebelle aux volontés de son père, qui avait cru se reposer un jour sur lui du soin de ses affaires commerciales ; ce dernier, demeuré seul à soutenir les débris d'une fortune considérable qu'avaient détruite l'emprunt forcé et des désastres maritimes, se retira à Rennes, et y vécut d'une petite pension. L'éducation du jeune La Mennais, à peine ébauchée par un maître de village, se trouva confiée aux soins d'un vieil oncle, Robert des Saudrais, homme d'ésprit, qui avait traduit Horace et un livre de Job, mais adversaire déclaré des philosophes, contre lesquels il avait écrit une espèce de satire intitulée : *Le Bon Curé*, annotée depuis par son élève, et qui n'a pas vu le jour. Il fuyait le monde, parlait peu et se plaisait dans la solitude, manifestant déjà un amour de l'indépendance, une sorte de défiance d'autrui et une volonté inébranlable jointe à une tendresse expansive qui devaient former les principaux traits de son caractère. Impatient des règles et altéré de savoir, il travailla sans relâche et se forma seul. Il passait des journées entières dans la bibliothèque de son oncle, comprenait à dix ans Tite-Live, et se passionnait pour Rousseau, bataillait à douze avec le curé du pays sur les vérités de la religion, et paraissait si incrédule que sa première communion dut en être retardée (1). Vers l'âge de quinze ans, il sentit le besoin de mettre de l'ordre dans ses études, et se retira avec son frère Jean dans cette retraite où il passa une grande partie de sa vie, à La Chênaie, maison bâtie par son aïeul sur la lisière de la forêt de Coëtquen, à deux lieues de Dinan. Là, afin de dissiper les doutes que ce chaos de lectures avait éveillés en lui, il recommença obstinément, mais avec la même ardeur, l'éducation de son âme et de son intelligence. Le grec, l'hébreu, le latin, plusieurs langues modernes, devinrent en quelque sorte les instruments de sa volonté (2).

Cette fiévreuse poursuite des fruits de la science ne lui faisait point négliger la lecture des Pères de l'Église, des docteurs, des historiens et des controversistes. Il vivait, pour ainsi dire, dans un état de conviction rationnelle sans pratique; la foi religieuse ne s'éveilla en lui qu'assez tard, et ce ne fut qu'à vingt-deux ans qu'il fit sa première communion. Dès lors, et malgré des hésitations souvent renaissantes qu'il serait plus prudent d'attribuer à une espèce de mélancolie habituelle qu'à une passion profondément sentie, la vocation de La Mennais parut décidée. Il prit la tonsure en 1811, entra en même temps au petit séminaire de Saint-Malo, que son frère Jean avait fondé, et y donna des leçons de mathématiques. Toutefois il attendit encore quelques années avant de consommer le sacrifice de sa liberté; lorsqu'il s'y résolut (1816), il parut céder à l'exemple de son frère, aux conseils de ses amis spirituels, peut-être même à l'exaltation qui était le fond de son caractère, bien moins qu'à un dessein mûrement réfléchi. « Ce n'est sûrement pas mon goût que j'ai écouté en me décidant à reprendre l'état ecclésiastique », écrivait-il le 14 décembre 1815 à sa sœur.

Jusqu'à ce retour complet à la religion, La Mennais avait essayé ses forces par la publication de quelques ouvrages aussi remarquables par la chaleur du style que par la rigueur excessive du raisonnement. Après avoir terminé une traduction pleine de douceur et de grâce du *Guide spirituel*, petit livre ascétique du bienheureux Louis de Blois, laquelle ne parut qu'en 1809, il jeta, dans les *Réflexions sur l'État de l'Église*, son premier cri de guerre contre l'indifférence religieuse. « A la persécution du glaive et du raisonnement, disait-il, a succédé une nouvelle espèce de persécution, plus dangereuse peut-être, la persécution de l'indifférence; triste et funeste effet des doctrines matérialistes qui ont fini par étouffer entièrement le sens moral. » Il ne voyait de remède à ce fléau que dans l'initiative puissante du clergé, organisant librement des synodes, des conférences et des communautés. Cet appel au droit d'association, bien qu'il n'eût alors aucune chance d'être écouté, devint un acte répréhensible aux yeux d'un gouvernement qui proscrivait *les idéologues ;* l'ouvrage fut saisi par la police impériale et immédiatement détruit. Trois ans plus tard La Mennais travaillait, avec son frère aîné, à la *Tradition sur l'Institution des Évêques*, publiée dans les premiers

(1) On a peu de détails sur toute sa jeunesse, que « un voile épais de pudeur et de silence recouvrait aux yeux mêmes de ses plus proches ». En 1796 ou 1797, il envoya au concours d'une académie de province un discours dans lequel il combattait la philosophie moderne avec beaucoup de chaleur. Vers la même époque, il accompagna son père à Paris ; le souvenir de la liberté politique dont on y jouissait laissa sur son esprit une forte impression. « Jamais on n'en vit de pareille, disait-il plus tard ; moi-même, à quatorze ans, je glissai quelques articles dans je ne sais quelle feuille obscure. » Il accaparait les livres et les emportait dans sa chambre, où personne n'avait le droit de venir troubler ses méditations. A Saint-Malo, chez sa sœur, il lisait beaucoup de romans et aimait à faire de la dentelle ; puis on le vit donner à l'escrime des journées entières, monter à cheval et nager jusqu'à l'épuisement.

(2) On a retrouvé dans ses papiers les vestiges de ces études acharnées, entre autres une version de l'*Œdipe roi*, dont les marges sont couvertes de notes philologiques, un extrait du livre de Viger sur les principaux idiotismes de la langue grecque, des *Règles sur les changements de points dans les noms masculins de l'hébreu*, un *Traité des Accents* d'après Buxtorf, un projet de grammaire arabe en date du 12 août 1812, etc. Il entretenait, pour se guider dans ses recherches, une assez active correspondance avec le professeur Gail, qui, en le traitant de *respectable ami*, le proclamait *digne de cultiver les Muses grecques.*

jours de la Restauration. C'était un recueil de recherches longues et érudites sur une question importante, et que plusieurs controversistes, MM. de Pradt, Grégoire et Tabaraud entre autres, avaient tranchée en ce sens que l'élection des évêques n'avait nul besoin d'être validée par le saint-siége.

Au commencement de 1814, La Mennais vint à Paris, vécut pauvre et ignoré dans une petite chambre de la rue Saint-Jacques, et applaudit, avec la joie d'une âme délivrée, à l'écroulement du despotisme impérial. Sous l'égide de la monarchie restaurée, il fulmina contre l'université un *factum* violent, où il se laissait aller jusqu'à dire en thèse générale que « étudier le génie de Bonaparte dans les institutions qu'il forma, c'était sonder les noires profondeurs du crime et chercher la mesure de l'humaine perversité ». Après de telles paroles, il pensa qu'au retour de Napoléon il serait prudent de quitter la France; menacé ou croyant l'être, il se déroba aux recherches, annonça son départ pour les colonies « afin d'essayer d'y faire quelques affaires » (il n'avait alors qu'un faible revenu de 4 à 500 francs), et se réfugia en réalité à Guernesey, où il demeura plusieurs mois, sous le nom supposé de Patrick Robertson. De là il passa en Angleterre. Recommandé à l'abbé Carron, prêtre français qui s'occupait à Londres de l'éducation des enfants des émigrés, il fut accueilli par lui avec bonté; et comme il se trouvait dans un entier dénûment, il accepta dans son pensionnat les modestes fonctions de maître d'études (1). En novembre 1815 il l'accompagna à Paris, et se fixa près de lui à la maison des Feuillantines, où, à part d'assez courtes absences, il devait passer les plus tranquilles années de sa vie (2). Sept mois de séjour au sein d'un pays protestant avaient affermi sa conviction religieuse, entretenue par l'abbé Carron, qu'il nommait son *père spirituel*, et il ne tarda pas à recevoir l'ordination sacerdotale des mains de l'évêque de Rennes; il était alors âgé de trente quatre ans.

A peu de temps de là l'humble prêtre devait en un seul jour « se trouver investi de la puissance de Bossuet (1) ». Le premier volume de l'*Essai sur l'Indifférence* fut préparé dans l'exil et terminé aux Feuillantines (2); lorsqu'il parut (1817), il « fit l'effet au monde d'une brusque explosion, » et quarante années d'oubli n'ont pas encore éteint dans les âmes le retentissement de ce coup de tonnerre. C'est que, reprenant avec plus d'éloquence et d'autorité l'œuvre de la restauration catholique commencée par MM. de Maistre, de Bonald et de Châteaubriand, La Mennais avait touché sans ménagement à la plaie vive de la société.

« Le siècle le plus malade, dit-il, n'est pas celui qui se passionne pour l'erreur, mais celui qui néglige, qui dédaigne la vérité.... Religion, morale, honneur, devoir, les principes les plus sacrés, comme les plus nobles sentiments, ne sont qu'une espèce de rêves, de brillants et légers fantômes qui se jouent un moment dans le lointain de la pensée, pour disparaître bientôt sans retour. Non, jamais rien de semblable ne s'était vu, n'aurait pu même s'imaginer. Il a fallu de longs et persévérants efforts, une lutte infatigable de l'homme contre sa conscience et sa raison, pour parvenir enfin à cette brutale insouciance. Contemplant avec un égal dégoût la vérité et l'erreur, il affecte de croire qu'on ne les saurait discerner afin de les confondre dans un commun mépris; dernier degré de dépravation intellectuelle où il lui serait donné d'arriver (3). »

Se plaçant, aussi haut que possible, au point de vue unique de l'autorité et de la foi, il s'attache d'abord à prouver la folie et le crime de la théorie de l'indifférence religieuse, oppose au protestantisme et à la philosophie une démonstration puissante du christianisme; et, poussant la discussion à ses derniers termes, dénonce, comme sources traditionnelles du mal, le mépris de l'autorité et la suprématie de la raison individuelle. Cette polémique, si brillamment engagée, l'appelait en quelque sorte aux honneurs de la vie publique. Il s'y produisit avec tout l'éclat du génie, et ne recueillit d'abord autour de lui que l'admiration et l'enthousiasme. Son humeur militante le poussa dans l'arène

(1) Tous les biographes de La Mennais ont rapporté à son séjour à Londres une anecdote, d'après laquelle il serait allé « tremblant, le chapeau à la main, avec un habit usé, » se proposer comme précepteur chez lady [illegible], belle-sœur de lord Stafford, qui l'aurait renvoyé ignominieusement sous prétexte qu'il avait *Fair [illegible]*. Quoi qu'il en soit, « cette première impression, dit M. Forgues, ne tarda point à s'effacer, et fit [illegible] chez la grande dame à une amitié dont les correspondances de La Mennais portent témoignage ».

(2) Sur les sollicitations de l'abbé Carron et de son élève, il était entré, en décembre 1815, au séminaire de Saint-Sulpice. « Là, il fut jugé par ses compatriotes à peu près comme il l'avait été par la grande dame anglaise. [illegible] lui firent une réputation d'imbécillité; car il avait eu le tort de ne se pouvoir plier au régime de leur maison, et au bout de quinze jours il revint aux Feuillantines, disant que le plus beau jour de sa vie était celui où il s'était senti libre sur le pavé de la rue du Pot-de-Fer. » (E. Robinet, *Études sur l'abbé de L.*, p. 17.)

(1) H. Lacordaire. *Considérations sur le Système philosophique de M. de L.*

(2) Nous trouvons dans les *Notes et Souvenirs* une rapide esquisse de cette retraite. « Là vivaient dans une sorte de communauté quelques femmes nobles, ferventes catholiques, royalistes quand même, ayant aidé la *bonne cause* dans les temps les plus difficiles : Mlles de Lucinière, de Tremereuc et de Villiers, qui étaient devenues et restèrent par la suite les amies de La Mennais. Ce fut pour lui une famille d'élection. Les prêtres y venaient en foule, attirés par l'estime qu'on y faisait d'eux et par le crédit notoire dont jouissait l'abbé Carron auprès des princes et de la grande-aumônerie.... Qu'on n'aille pas se figurer que La Mennais fut séduit par une sotte idolâtrie dont il aurait été l'objet. Ses nouveaux amis étaient la plupart gens de trop de cœur et de trop de sens pour ne pas le contredire et même le reprendre quand il semblait s'égarer. Et La Mennais lui-même, à l'heure des premiers triomphes, écoutait avec une grande docilité les conseils qu'il savait inspirés par une amitié sincère. » (P. 23-24).

(3) *Essai sur l'Indifférence*, I, introd.

politique. Il entra au *Conservateur*, journal fondé par MM. de Châteaubriand, de Villèle, de Bonald, de Frayssinous, de Castelbajac, etc., et dont toutes les forces étaient dirigées contre le ministère Decazes. Cependant, quoique lié avec les principaux défenseurs de la monarchie, il n'était pas, même alors, ce qu'on appelle un royaliste; moins dévoué à la cause du roi qu'à celle de la religion, il cherchait dans l'une des garanties de stabilité pour l'autre, et s'inquiétait bien plus, dans ses articles, de combattre le déisme que de défendre le trône et les principes légitimes. Aussi eut-il rarement quelques paroles flatteuses pour les divers gouvernements qui se succédèrent sous la Restauration (1); soit mécontentement, soit prévision de l'avenir, il les combattit tous. Ainsi, après avoir contribué à la chute de M. Decazes (1820), il passa, avec une partie de ses collègues qu'on appela « les incorruptibles, » au *Drapeau blanc*, qui fit au ministère Villèle une guerre impitoyable, continuée par lui dans *Le Mémorial catholique*. Au dire des contemporains, nul n'apportait dans ces luttes quotidiennes une logique plus pénétrante et une forme plus acérée.

Cependant La Mennais avait donné la solution du grand problème de la foi, si hardiment posé dans le premier volume de l'*Essai*, et cette solution, peu comprise dès l'origine, avait violemment partagé les esprits. Le monde religieux se troubla et la Sorbonne fut scandalisée : prélats et philosophes s'unirent dans un concert de réprobation unanime; il y eut contre le novateur un déchaînement d'arguments scolastiques qui rappelait la grande querelle des réalistes et des nominalistes. Dans ce second volume (1820), il repoussait le système de Descartes, qui s'appuie sur l'évidence et la raison privée, remontait le flot des âges, suivait pas à pas la transmission de la vérité à travers les siècles et fondait la certitude sur l'autorité du genre humain; cela fait, il analysait la tradition humaine, la rapprochait du dogme catholique, établissait leur parfaite concordance, et arrivait à prouver que la vérité catholique se déduit non-seulement de la révélation, mais encore de l'autorité traditionnelle du genre humain (2). Dans les deux derniers volumes, publiés en 1824, il réunit les traditions éparses de chaque peuple, et en forma un redoutable faisceau, qui servit à démontrer que le christianisme seul possédait, à un degré éminent, le double caractère de perpétuité et d'universalité. Malgré d'amères diatribes et de nombreuses lacunes, malgré les fautes d'une érudition incomplète, quoique bien vaste, et parfois dépourvue de critique, cet ouvrage, écrit dans un style sérieux, convaincu, pressant, est resté son plus beau titre de gloire. Frayant une voie nouvelle aux penseurs, *la théorie du sens commun* ébauchait l'alliance tant souhaitée de la raison et de la foi; peut-être, comme on l'a dit, contient-elle le programme de la future science chrétienne. Attaqué avec une violence inouïe par les deux adversaires qu'il avait cru mettre d'accord, applaudi par la partie vivace de l'Église, qui se voyait à la veille d'une renaissance, La Mennais, comme dans un mouvement d'impatience, rédigea en trois semaines la *Défense de l'Essai*, consacrée à de nouveaux développements de son système. M. de Maistre, qui professait pour lui une estime particulière, lui avait donné le conseil de « laisser coasser toutes ces grenouilles » (1).

Sentant la nécessité de raffermir la situation si contestée que le haut clergé lui avait faite auprès de l'autorité pontificale, il se rendit en juin 1824 à Rome, et trouva dans le sacré collége beaucoup d'ennemis et dans le pape un admirateur (2). Léon XII le nommait le « dernier Père de l'Église, » et lui offrit le chapeau de cardinal; mais La Mennais refusa cette faveur, et employa son crédit à faire nommer à la nonciature de France le cardinal Lambruschini, qui devint par la suite un de ses ennemis les plus acharnés. De retour pendant l'hiver de 1825, après avoir publié la traduction si fraîche et si poétique de l'*Imitation*, il prit texte d'une ordonnance de M. Lainé, alors ministre de l'intérieur, qui prescrivait dans tous les séminaires l'enseignement des quatre articles de la déclaration de 1682, pour faire paraître le livre *De la Religion, considérée dans ses rapports avec l'ordre civil et politique* (1826). Poussant jusque dans ses extrêmes conséquences l'opposition timide jadis tentée par Fénelon, comme l'a fait observer Ballanche, il rompait brusquement avec les légitimistes et les libéraux, et demandait à Rome, siége de la suprématie spirituelle, l'unique solution du problème social. Cette position fausse, où le plaçait une piété égarée autant que l'emportement d'une logique trop rigoureuse, eut pour premier effet d'attirer sur lui une condamnation pour désobéissance aux lois, prononcée le 22 avril 1826 par le tribunal correctionnel, malgré l'éloquente plaidoirie de M. Berryer (3). Dès lors commença

(1) Fiévée rendait hommage à l'intégrité du caractère de La Mennais lorsqu'en passant en revue les principaux rédacteurs du *Conservateur*, il disait : « MM. de Châteaubriand et de Villèle veulent et auront le pouvoir; MM. de Bonald et de La Mennais, la satisfaction de leur conscience. »

(2) *Galerie des Contemp. illustres*, t. I.

(1) Un écrivain ultramontain portait sur lui à cette époque le jugement suivant : « C'est, d'une part, le désordre d'une imagination ardente et d'un cœur flatté et superbe; et d'autre part l'ironie, le sarcasme, non envers les choses, mais envers les personnes sociales. Son talent est de hasard plutôt que de système. C'est *une sorte de Diderot catholique; s'il continuait, nous tremblerions* qu'il ne devînt l'autre. » (Madrolle, *Défense de l'Ordre social*; 1826.)

(2) Le portrait lithographié de l'auteur de l'*Essai* et un tableau de la Vierge ornaient seuls l'appartement de Léon XII; son successeur, Pie VIII, conserva religieusement cette disposition. — Il parut, au salon de 1828, un beau portrait à l'huile de La Mennais, peint par Paulin Guérin, et qui attira vivement l'attention.

(3) Ce fut alors qu'à la fin d'une courte allocution, il

contre La Mennais la persécution de l'épiscopat, laquelle se traduisit d'abord par de sourdes attaques dans les mandements et les lettres pastorales. Profondément dégoûté du gouvernement constitutionnel, qu'il appelait une *grande parade*, il s'obstina à chercher en dehors de lui, et dans le dogme catholique mieux approprié aux besoins du siècle, la pensée qui pût édifier l'avenir. La chute imminente des Bourbons lui paraissait déjà un fait accompli; il se détacha par degrés de la monarchie en la voyant s'affranchir de plus en plus de l'Église. Lorsque 1830 éclata, il était tout résigné. Ce nouvel ordre de choses auquel on aspirait avec une si vive ardeur, ne l'avait-il pas annoncé, l'année précédente, dans les *Progrès de la Révolution et de la Guerre contre l'Église?* S'il fait encore appel dans cet ouvrage à une théocratie impossible, il y traite le pouvoir avec beaucoup d'irrévérence, et témoigne d'un progrès notable vers les doctrines de la liberté. « Nous le disons sans détour, dit-il, ce mouvement est trop général, trop constant pour que l'erreur et les passions en soient l'unique principe. Dégagé de ses [illegible] théories et de leurs conséquences, le libéralisme est le sentiment qui, partout où règne la religion du Christ, soulève une partie du peuple au nom de la liberté. » La rigueur fatale de ses principes l'amenait ainsi, par des transformations [illegible], à placer en politique la souveraineté dans la loi de justice promulguée par la [illegible] universelle des peuples comme il l'avait placée en philosophie dans la tradition universelle du genre humain (1).

La révolution de Juillet permit à La Mennais, selon l'expression de M. Sainte-Beuve, de se [illegible] politiquement dans une pleine lumière. [illegible] de l'affranchissement de la presse, et [illegible] poser la première assise du catholicisme [illegible], il fonda *L'Avenir* (1er septembre 1830), [illegible], pour indiquer aux croyants la voie [illegible], cette double épigraphe : *Dieu et liberté*; — *le Pape et le Peuple*. Des [illegible] jeunes et ardents lui prêtèrent leur concours : nous citerons dans le nombre les abbés Gerbet et de Salinis, tous deux évêques aujourd'hui, Lacordaire, Combalot, Rohrbacher, MM. de Coux, de Montalembert et d'Ortigue. Pendant un moment toutes ces plumes dévouées rendirent à la religion une popularité depuis longtemps perdue. Ce n'était pas sans un mélange d'admiration et de sympathie qu'on entendait des prêtres enseigner, avec des paroles brûlantes, le progrès et la liberté. La foi, se jetant au milieu des partis, devenait révolutionnaire; elle préparait, par le développement des lumières, la théocratie future, présentée, dans un avenir lointain, comme la forme définitive de la société. Afin de hâter l'époque de cette évolution suprême, que demandait *L'Avenir?* Des réformes radicales dans l'ordre religieux et politique, réformes qu'une révolution nouvelle s'était trouvée impuissante à pratiquer, et dont le plan seul effraya le débile successeur des grands papes du moyen âge. Soumis sans restriction à l'autorité du saint-siége, *L'Avenir* réclamait l'abrogation du concordat, l'affranchissement de l'Église, la suppression du budget des cultes, la décentralisation administrative, l'extension des droits électoraux, la liberté de conscience pleine, universelle, sans distinction ni privilége, la liberté d'enseignement, la liberté de la presse, la liberté d'association. Certes le parti démocratique d'alors était loin de ces hardiesses.

Encouragé par les acclamations du peuple et du clergé inférieur, La Mennais rencontra dans les rangs de l'épiscopat la plus violente opposition, entretenue par de vieilles rancunes. Un grand nombre de prélats, à la tête desquels se mit le fougueux archevêque de Toulouse, M. d'Astros, dénoncèrent à Rome les hérésies du moderne Savonarole; la Compagnie de Jésus envenima habilement la situation. Au milieu de l'orage qui s'amassait de tous côtés, la publication de *L'Avenir* fut, de l'avis de tous les rédacteurs, suspendue le 15 novembre 1831. « Si nous nous retirons un moment, écrivait La Mennais, ce n'est point par lassitude, encore moins par découragement, c'est pour aller, comme autrefois les soldats d'Israel, consulter le Seigneur en Silo. » Quelques jours après cette déclaration, il prit, en compagnie de MM. Lacordaire et de Montalembert, le chemin de la ville éternelle. Dès son arrivée, il fut laissé dans un isolement complet. A peine si on se doutait de quels terribles problèmes il venait chercher la solution. « Il nous importait d'obtenir une audience du pape même. Des intrigues se nouèrent pour l'empêcher. Elle nous fut accordée cependant; mais à la condition qu'il n'y serait parlé en aucune manière de ce qui nous amenait (1). » Après plusieurs mois d'attente, il s'était décidé à rentrer en France lorsqu'à son passage à Munich il reçut la lettre encyclique du 15 août 1832, dans laquelle Grégoire XVI condamnait, sans les désigner, les théories de *L'Avenir*. La liberté de conscience y était notée comme *la source in-*

[illegible] ces fameuses paroles : *Je leur ferai voir ce que* [illegible] *qu'un prêtre.* » M. Dupin, ajoute M. de Loménie, [illegible] pour *le Constitutionnel* et invitant le ministère [illegible] à arrêter le débordement des doctrines ultramontaines, y fit allusion en disant : « Faites-leur donc voir [illegible] n'est qu'un procureur général. »

À propos de cet ouvrage, M. Affre, dans un *Essai* [illegible] *suprématie temporelle du Pape*, traçait de l'auteur [illegible] portrait peu flatté : « Dans son humeur guerrière, M. de La Mennais s'attaque à toutes les positions, à tous les partis, à toutes les opinions, lance des [illegible] contre tout ce qu'il y a de plus humble et de plus [illegible], à droite et à gauche, dans les directions les plus [illegible] : rois, peuples, ministres, évêques, séminaires, [illegible] et royalistes, jésuites et jacobins, tous sont [illegible] par cet infatigable censeur, attaqués par ce vigoureux athlète, qui frappe sur tous à coups redoublés, et [illegible], après avoir combattu tout le monde, finit par se combattre lui-même. »

(1) *Affaires de Rome.*

fecte de l'indifférentisme, et la liberté de la presse flétrie des épithètes de *funeste*, d'*odieuse* et d'*exécrable*. La Mennais déclara immédiatement que le journal ne paraîtrait plus, et que l'Agence générale pour la défense de la liberté religieuse était dissoute. Cela ne parut pas suffisant : on exigea de lui une soumission dogmatique. De longs pourparlers s'engagèrent; deux adhésions furent repoussées, l'une comme incomplète, l'autre comme perverse dans ses réserves. On trouva peut-être « un plaisir trop humain à écraser la fierté de La Mennais sous le poids d'une autorité au nom de laquelle pendant longtemps il avait lui-même tyrannisé les esprits (1). » De guerre lasse, il se rendit enfin, « convaincu, écrivait-il à l'archevêque de Paris, qu'en signant cette déclaration il signait implicitement que le pape était Dieu, et tout prêt à le signer explicitement pour avoir la paix. » Toutefois il s'était réservé sa *pleine liberté pour tout ce qu'il croirait intéresser son pays et l'humanité*.

Puis il se retira à La Chênaie, et y composa en une semaine, dit-on, les *Paroles d'un Croyant*, qui ne virent le jour qu'en mai 1834, après un an de réflexion (2). De ce jour date sa rupture définitive avec le saint-siége et l'Église catholique, quoiqu'on puisse sans peine la faire remonter au moment où il quitta Rome avec l'amère conviction qu'il avait prodigué son cœur, sa foi, sa volonté à ressusciter un cadavre. Il hésita toute une année avant de se déclarer émancipé. Quel courage ne lui fallut-il pas pour cette transfiguration! et quel martyre d'esprit que ce reniement de la première moitié de sa vie! Mais, comme toutes les natures fières et originales, il avait soif d'une liberté fort étendue ; la règle et le mot d'ordre lui étaient un joug insupportable; ne tenant compte ni du temps ni des obstacles, il ne se plaisait que dans l'avenir idéal qu'il pressentait ou rêvait sans cesse. Tout ce qu'il y avait en lui de passion, de tendresse et de colère s'exhala dans les *Paroles*. « Les deux qualités essentielles de La Mennais, la simplicité et la grandeur, se déploient tout à leur aise dans ces petits poëmes où un sentiment exquis et vrai remplit avec une parfaite proportion un cadre achevé. Il créa avec des réminiscences de la Bible et du langage ecclésiastique cette manière harmonieuse et grandiose, qui réalise le phénomène unique dans l'histoire littéraire d'un pastiche de génie » (1). A l'apparition de cet ouvrage, qui fut bientôt traduit dans toutes les langues, éclata une immense explosion d'enthousiasme et de haine. Les adhérents de *L'Avenir* se séparèrent avec éclat de leur maître; les vaincus et les vainqueurs de Juillet le chargèrent à l'envi de leurs fautes (2). Quant au pape, dans une nouvelle encyclique, datée du 7 juillet 1834, il condamna ce livre « petit par son volume, mais immense par sa perversité », et, revenant sur le passé, réprouva en même temps le « fallacieux système » à l'aide duquel on avait essayé de fonder sur une autre base que la révélation la certitude en matière de religion.

Réduit à recommmencer sa vie, La Mennais accepta l'ingrate mission d'apôtre du peuple, et y apporta la même fougue et la même candeur qu'à l'époque encore récente où il défendait les droits de la tiare et de la couronne. Cette fois du moins il eut pour se justifier du nom d'apostat sa conscience pure et la certitude d'être dans la véritable voie. Après avoir écrit les *Affaires de Rome* (1836), où règne un ton de modération inaccoutumée et de mélancolie touchante, il s'adressa plus directement à la démocratie, dont il était en quelque sorte la sentinelle perdue, et fonda un nouveau journal, *Le Monde* (février 1837), destiné à vivre à peine quelques mois. Puis, de temps à autre, il entreprit une série de pamphlets politiques : *Le Livre du Peuple*, *L'Esclavage moderne*, *Religion*, *La Politique du Peuple*, qui sont plutôt des poëmes pleins de souffle et de vie que des théories élaborées avec réflexion. On l'y voit appeler de ses vœux la souveraineté populaire, exercée par le suffrage universel dans la forme républicaine et ayant pour triple dogme la liberté, l'égalité et la fraternité. En religion, il adopta ce que M. de Lamartine a nommé le *Christianisme législaté*. « Si les hommes, s'écrie-t-il, poussés par l'impérieux besoin de renouer, pour ainsi dire, avec Dieu,

(1) Silvestre de Sacy, dans le *Journal des Débats*, juillet 1857.

(2) Il déduisait ainsi les motifs qui l'avaient déterminé à la publication de ce livre, l'acte le plus important de sa vie : « 1° la conscience qu'en le faisant je remplis un devoir, parce que je ne vois de salut pour le monde que dans l'union de l'ordre, du droit, de la justice et de la liberté; 2° la nécessité de fixer ma position, qui aux yeux du public est maintenant équivoque et fausse; de laver mon nom, dans l'avenir, du reproche d'avoir connivé à l'horrible système de tyrannie qui pèse aujourd'hui sur les peuples. S'il faut souffrir pour cela, peu importe; je ne le regretterai pas. Il y a pour chaque position un genre de courage, dont il est honteux de manquer. »

(1) E. Renan, *Lamennais et ses Écrits*, dans la *Revue des Deux Mondes*, août 1857.

(2) Tandis que Lerminier proclamait le déserteur de l'Église « le seul prêtre de l'Europe, » Michaud disait des *Paroles* : « C'est 93 qui fait ses pâques »; Chateaubriand : « C'est un club sous un clocher; » et J. Lechevalier : « C'est l'évangile diabolique de la science sociale. » Au milieu du déluge de critiques violentes que souleva la publication de ce livre, on remarqua avec peine les deux lettres signées l'une Lacordaire, l'autre Combalot. Ce dernier, dont *le dévoûment pour La Mennais était allé jusqu'au fanatisme de la tendresse*, écrivait ceci : « Il y a de l'aigle, du lion, du tigre peut-être dans vos entrailles; la douceur de l'agneau n'y fut jamais. Votre âme est pétrie de sarcasmes, Voltaire vous eût envié ce don.... Écrivez le livre de vos rétractations, c'est le meilleur emploi que vous puissiez faire des quelques jours qui vous restent. » Et plus bas il ajoutait sur un autre ton : « Hélas! j'ai blessé un cœur où je voudrais répandre des torrents d'amour, etc. » Au reste La Mennais, un des hommes de ce temps qu'on a le plus discutés, s'inquiétait peu des libelles qu'on a écrits par centaines contre lui; si, comme Fontenelle, il n'allait pas jusqu'à en faire collection, du moins il ne perdait pas son temps à les lire.

redeviennent chrétiens, qu'on ne s'imagine pas que le christianisme auquel ils se rattacheront puisse être jamais celui qu'on leur présente sous le nom de catholicisme. » Aussi l'a-t-on accusé de professer le pur déisme avec morale évangélique. L'un de ces écrits du moment, *Le Pays et le Gouvernement*, motiva contre lui, le 26 décembre 1840, une condamnation en cour d'assises à un an de prison et à 2,000 fr. d'amende (1). De 1841 à 1846, il donna l'*Esquisse d'une Philosophie*, qui eut à son apparition un grand succès.

La révolution de 1848 apporta à La Mennais la même déception qu'il avait subie après 1830 ; il la salua avec une vive espérance, exigeant d'elle ce qu'il avait demandé à l'Église, un coup de baguette qui fit disparaître du monde l'oppression et l'injustice. Son rôle fut celui d'un homme sincère, ne prenant souci que du but, et le voyant plus proche qu'il n'était. Les hommes et les faits lui présentèrent des obstacles qu'il n'avait point prévus et qui l'irritèrent ; quatre mois après avoir fondé *Le Peuple constituant* (27 février— 11 juillet), il s'arrêtait découragé. « Silence au pauvre ! » s'écriait-il dans un adieu désespéré (2). Cependant il était entré à l'Assemblée constituante comme un des représentants de la Seine, et son mandat lui fut renouvelé pour la législative. Nommé membre du comité de constitution, il s'empressa de lui communiquer dès la première séance un projet complet, rédigé avec une grande hauteur de vues, mais qui avait le défaut d'être trop radical et inexécutable dans certaines parties. Ne voyant pas jour à le faire admettre tel qu'il était par ses collègues, il ne voulut se prêter à aucune concession, et jugea inutile d'insister en faisant connaître sa pensée sur l'organisation de la république : il crut avoir payé sa dette à la démocratie. Depuis cette époque, on le vit pendant quatre ans assister régulièrement aux séances et protester de son vote silencieux contre les violences et les trahisons des partis. Le coup d'État du 2 décembre le jeta dans un abattement profond ; ses dieux nouveaux l'abandonnaient-ils? fallait-il aussi porter le deuil de la liberté comme il l'avait fait de la religion? Il chercha dans l'étude un soulagement à cette tristesse infinie, qui était devenue chez lui un mal chronique, et traduisit *La Divine Comédie* du Dante, pour laquelle il professait un enthousiasme remontant à ses plus jeunes années. Puis, ce travail achevé, « ne sentant plus en lui une idée qui pût le faire vivre », il mourut après quelques semaines de maladie (27 février 1854), se possédant lui-même jusqu'au dernier moment, sobre de paroles et tranquille dans la foi qu'il s'était faite (1). Ses obsèques eurent lieu le surlendemain, 1[er] mars, au milieu d'un immense concours de peuple; la police, qui avait déployé un grand appareil militaire, ne permit qu'à huit personnes l'accès du cimetière du Père-Lachaise, où pas un mot ne fut prononcé sur sa tombe. Rien, ni croix ni pierre, n'indique la place où repose un des hommes qui de leur vivant ont su le plus remuer les passions de leurs contemporains.

En donnant la liste des ouvrages de La Mennais, dont M. Quérard a publié une *Notice* très-détaillée, nous n'y ferons pas entrer les nombreux opuscules, brochures, lettres ou réimpressions d'articles qui ont été, en grande partie, réunis dans les *Mélanges*. Pour la facilité des recherches, nous diviserons cette liste en trois parties comprenant les écrits ascétiques, la religion et la philosophie, et la politique.

ÉCRITS ASCÉTIQUES. — *Le Guide spirituel ou le Miroir des âmes religieuses, trad. du latin de Lod. Blosius* (Louis de Blois); Paris, 1809, pet. in-12, publié sans nom d'auteur, et réimpr. en 1820 dans la *Bibliothèque des Dames chrétiennes*; — *L'Imitation de Jésus-Christ, trad. nouvelle, avec des réflexions à la fin de chaque chapitre*; Paris, 1824, in-18; 14[e] édit., 1845; la *Préface* et les *Réflexions* avaient déjà paru en 1820 en tête de la traduction de M. de Genoude. A. Barbier, dans son *Dictionnaire des Ouvrages anonymes* (2[e] édit., n° 21,863) prétend, sans donner aucune preuve de cette assertion, que le travail si remarquable de La Mennais n'est qu'une espèce de contrefaçon de celui que donna au dix-septième siècle le jésuite Lallement; — *Danger du Monde dans le premier âge*; Paris, nouv. édit., 1827, in-18 de 36 p., imprimé d'abord dans le tome V de la *Bibliothèque des Dames*

(1) « Au plus haut de la prison de Sainte-Pélagie, sous les toits, dans une assez grande pièce basse, éclairée par deux ouvertures étroites, La Mennais passa sa cinquante-huitième année tout entière. Une fois entré dans ce ca-[illegible], il n'en voulut jamais franchir le seuil. De nombreux amis y montaient chaque jour. Ouverte de tous côtés, cette cellule était glaciale en hiver, brûlante pendant les chaleurs. Sans doute il ne dépendait que de lui d'être ailleurs. Mais qui se figurera, connaissant La Mennais, une demande pareille, signée de lui? Inflexible et [illegible], il donna sa liberté comme il eût donné sa vie. » ([illegible], *Notes et Souv.*, 106.)

(2) Ce journal, un des plus originaux de la presse républicaine, était rédigé par La Mennais, Pascal Duprat et Aug. Barbet; la nouvelle loi sur le cautionnement le força de suspendre sa publication. Malgré les efforts de La Mennais pour attirer les poursuites contre lui-même, le gérant fut déclaré seul responsable et condamné, le 21 octobre 1848, à un mois de prison et 500 fr. d'amende.

(1) Il succomba à Paris, rue du Grand-Chantier, n. 12, aux suites d'une pleurésie. Dès qu'on sut qu'il avait pris le lit, on s'agita de tous côtés pour obtenir de lui, sinon une rétractation du passé, du moins un retour à la foi catholique. La mort de Grégoire avait déjà donné le triste spectacle de ces excès du zèle dévôt. Mais le malade avait expressément défendu l'entrée de sa chambre aux personnes étrangères à sa famille; il remit, dès le 16 janvier 1854, à chacun de ses exécuteurs testamentaires, MM. Aug. Barbet et Benoît-Champy, un exemplaire de l'écrit suivant :

« Je veux être enterré au milieu des pauvres et comme le sont les pauvres. On ne mettra rien sur ma tombe, pas même une simple pierre. Mon corps sera porté directement au cimetière, sans être présenté à aucune église. On n'enverra point de lettres de faire part..... Je défends très-expressément qu'on mette les scellés chez moi. »

Un procès-verbal de ses derniers moments fut rédigé par MM. Montanelli, A. Lévy, H. Carnot, H. Martin et Jallat, et communiqué aux journaux.

chrétiennes, puis augmenté de cinq chapitres, sous le titre nouveau de *Guide du Premier Age*; 1828, in-18; 1844, in-32; — *Journée du Chrétien*; Paris, 1828, in-16; c'est un recueil des prières les plus touchantes que la piété chrétienne ait formulées; — *Recueil de Piété*; Paris, 1828, in-16 de 96 p.; — *Les Évangiles, trad. nouv., avec des notes et des réflexions à la fin de chaque chapitre*; Paris, 1846, in-12, réimpr. la même année avec beaucoup de luxe.

Religion et Philosophie. — *Réflexions sur l'état de l'Église en France pendant le dix-huitième siècle, et sur sa situation actuelle*; Paris, 1808, in-8°, réimpr. en 1814 et en 1819 (1); — *Tradition de l'Église sur l'Institution des Évêques, par M. l'abbé L****; Paris, 1814, 3 vol. in-8°, ouvrage rédigé avec son frère, et qui n'a jamais figuré dans ses Œuvres (2); — *Influence des Doctrines philosophiques sur la Société*; 1815; — *Essai sur l'Indifférence en matière de Religion*; Paris, 1817-1823, 4 vol. in-8° (les trois premières éditions ne portent pas de nom d'auteur); 8e édit., 1825; la plus récente est de 1843-1844, 4 vol. in-12. Peu de livres ont eu un succès aussi rapide que le tome Ier de l'*Essai*, dont quarante mille exemplaires s'écoulèrent en peu d'années; il donna lieu à des attaques violentes publiées par MM. Baston, Bellugon, de Montlosier, Lucas, Bouchitté, Clausel de Coussergues, etc. (3); — *Mélanges religieux et philosophiques, premier recueil*; Paris, 1819, in-8°, impr. pour la première fois à la suite de la 3e édit. des *Réflexions sur l'état de l'Église*; on y a réuni trente opuscules; — *Observations sur la promesse d'enseigner les quatre articles de la déclaration de 1682, exigée des professeurs de théologie par le ministre de l'intérieur*; Paris, 1818, in-8°; la 2e édit., de 1824, est signée; — *Sommaire d'un Système des Connaissances humaines*; vers 1820; brochure anonyme, qui n'a été réimprimée que dans les Œuvres, édit. 1844; — *Réflexions sur la nature et l'étendue de la soumission due aux Lois de l'Église en matière de discipline*; Paris, 1820, in-8° de 16 pag.; — *Défense de l'Essai sur l'Indifférence*; Paris, 1821, 1827, 1829, in-8°; réimpr. ensuite avec l'*Essai*; — *Défense de la vénérable Compagnie des Pasteurs de Genève, à l'occasion d'un écrit intitulé:* Véritable histoire des Mômiers; Genève, 1824, in-8° : écrit satirique signé C. P. et inséré dans *Le Mémorial catholique* deux mois plus tard; — *Du Projet de loi sur les Congrégations religieuses de Femmes*; Paris, 1825, in-8° de 32 p.; — *Quelques Réflexions sur le Procès du* Constitutionnel *et du* Courrier, *et sur les Arrêts rendus à cette occasion*; Paris, 1825, in-8° de 48 p.; — *De la Religion considérée dans ses rapports avec l'ordre politique et civil*; Paris, 1825-1826, 2 part. in-8°; 3e édit. de la 1re part., 1825. Dans cette exposition de la théocratie romaine, on trouve cette phrase, reprise et développée par les orateurs du dernier règne : « La religion en France est entièrement hors de la société politique et civile, et par conséquent l'État est athée. » — *Nouveaux Mélanges*; Paris, 1826, in-8°; 2e édit., 1835, recueil de cinquante-et-un opuscules ayant paru dans la presse ou tirés à part; — *Première Lettre à Monseigneur l'archevêque de Paris*; Paris, mars 1829, in-8°; — *Deuxième lettre au même*; Paris, avril 1829, in-8°; — *Des Progrès de la Révolution et de la guerre contre l'Église*; Paris, 1829, in-8°; réimpr. la même année; — *Déclaration présentée au saint-siége par les rédacteurs de* L'Avenir; Paris, 1831, in-8° de 32 p.; elle porte les noms suivants : La Mennais, H. Gerbet, Rohrbacher, Lacordaire, de Coux, Bartels, Ch. de Montalembert, J. d'Ortigue, de Salinis, Harel de Tancrel et Waille, gérant; — *Paroles d'un Croyant*; Paris, 1834, in-8°; des fragments de ce livre avaient d'abord paru dans la *Revue des Deux Mondes* et la *Revue de Paris*; de nombreuses éditions en tous formats en ont été faites ainsi que des traductions en plusieurs langues; il a donné lieu à des imitations, des réfutations, des parodies de toutes sortes, et un magistrat, M. Duchapt, a inséré dans le *Journal de Bourges* la traduction en vers d'un chapitre; — *Troisièmes mélanges*; Paris, 1835, in-8°, qui renferment trente-huit opuscules, en partie connus; — *Affaires de Rome*; Paris, 1837, in-8°; 2e édit., 1838, 2 vol. in-32 : récit assez tardivement écrit du voyage que l'auteur fit à Rome en 18[…] en compagnie de MM. Lacordaire et de Montalembert; — *Esquisse d'une Philosophie*; Paris, 1841-1846, 4 vol. in-8°, trad. en allemand;

(1) On sait que la première édition, qui était anonyme, fut saisie et supprimée par la police impériale, malgré le tribut de reconnaissance que l'auteur avait payé au « grand homme ». Dans le court avertissement qui précède cette édition, on lit en effet ce passage enlevé plus tard : « Je me suis trouvé heureux, en défendant ma foi, d'avoir à établir les principes fondamentaux du gouvernement qu'un grand homme a rendu à la France pour son bonheur. » Il y a loin de là à l'éloge pompeux dont parle Barbier dans son *Dictionnaire*, et qui ne s'est pas retrouvé aux pages indiquées par lui.

(2) « La *Tradition*, dit M. Sainte-Beuve, avait été composée, à partir de 1811, au petit séminaire de Saint-Malo, où M. de La Mennais était entré en prenant la tonsure. Il y enseignait les mathématiques, et c'est à ses heures de loisir, sur les cahiers de son frère, fondateur et supérieur du séminaire, qu'il rédigea cet ouvrage de théologie. » (*Portraits contemp.*, I, 146.)

(3) A ce sujet nous enregistrons pour mémoire une nouvelle accusation de plagiat portée contre l'illustre écrivain. « Il devait dominer les philosophes, dit M. Madrolle dans son *Histoire secrète*; il se laisse au contraire dominer par eux. J.-J. Rousseau est devenu de cette façon le maître du 1er vol. de l'*Essai*. Tout ce qu'il y a de vrai avait été dit mille fois avant M. de La Mennais et mieux que par lui, même par ses contemporains. Ses meilleures pensées sont prises, quelquefois copiées et décolorées, de M. de Maistre, de M. de Bonald, et même de M. de Châteaubriand. » D'après M. Quérard, il aurait emprunté à ce dernier le chapitre X du t. Ier, qui traite de l'*Importance de la Religion dans la Société*, et il existerait d'assez bonnes preuves (qu'il ne donne pas) que ce volume tout entier, en ce qu'il a de bon, est autant de M. Teissère, théologien de Saint-Sulpice, que de lui.

Discussions critiques et pensées diverses sur la Religion et la Philosophie; Paris, 1841, in-8° : feuilles éparses « qui n'étaient, dit-il, qu'une sorte d'entretien secret avec lui-même » et où il examinait de près les importantes questions qui amenèrent un changement dans ses convictions ; — *De la Religion*; Paris, 1841, in-32; — *Amschaspands et Darvands*; Paris, 1843, in-8° : lutte des génies du bien et du mal, empruntée à la cosmogonie persane et qui présente un tableau animé de la société moderne; — *De la Société première et de ses Lois, ou de la Religion*; Paris, 1848, in-12; partie inédite de l'*Esquisse d'une Philosophie*, et divisée en trois livres sur la société en général et la société spirituelle.

Politique. — *Du Droit du gouvernement sur l'Éducation*; Paris, 1817, broch. anonyme; — *Quelques Réflexions sur la Censure et l'Université*; Paris, 1820, in-8° de 16 p.; — un grand nombre de brochures, qui plus tard ont été réunies dans les divers *Mélanges* de l'auteur; — *Réponse à M. de Potter*; Paris, 1832 (n'a pas été réimpr. dans les *Œuvres complètes*); nous en citerons le passage suivant, qui résume la foi nouvelle de La Mennais : « C'est au peuple, au vrai peuple qu'il faut s'identifier; c'est lui seul qu'on doit voir; c'est lui qu'il faut amener à défendre sa propre cause, à vouloir, à agir. Tout mouvement moins profond sera stérile pour le bien, parce qu'il sera vicié dans son principe. » — *Le Livre du Peuple*; Paris, 1837, in-8°; diverses édit. in-32; — *Politique à l'usage du Peuple*; Paris, 1838, 2 vol. in-32; 4e édit. augmentée, 1839; recueil de 53 articles publiés dans *Le Monde* (10 février— 4 juin 1837), la *Revue des Deux Mondes* et la *Revue du Progrès*, et précédé d'une préface; — *De la Lutte entre la Cour et le Pouvoir parlementaire*; Paris, 1839, in-32; — *De l'Esclavage moderne*; Paris, 1839, in-32; 2e édit., 1840; — *Questions Politiques et Philosophiques*; Paris, 1840, 2 vol. in-16 : réunion des articles fournis à *L'Avenir*, du 16 octobre 1830 au 15 novembre 1831, et qui avaient déjà paru en 1831 dans les *Mélanges Catholiques*, publiés par l'Agence générale pour la défense de la liberté religieuse, dont La Mennais était président; — *Le Pays et le Gouvernement*; Paris, 1840, in-32 : violent pamphlet, qui amena la condamnation de l'auteur à un an de prison; — *Du Passé et de l'Avenir du peuple*; Paris, 1841, in-32; — *Une voix de prison*; Paris, 1846, in-32 : écrit composé en 1841, à Sainte-Pélagie; — *Projet de Constitution de la République française*; Paris, 1848, in-18; — *Projet de Constitution du Crédit social* (avec M. Barbet); Paris, 1848, in-18; — *Question du travail*; Paris, 1848; — *De la Famille et de la Propriété*; Paris, 1848 : ces quatre brochures sont des extraits du *Peuple constituant*, dont il était le principal rédacteur.

La réunion des *Œuvres complètes* de La Mennais a été l'objet de deux publications ; l'une date de 1836-1837, 12 vol. in-8°; l'autre, de 1844 et ann. suiv., 11 vol. in-18. Il faut citer en outre ses *Œuvres choisies et philosophiques*, 1837-1841, 10 vol. in-32 (édit. populaire), et ses *Œuvres posthumes*, 1856 et ann. suiv., qui doivent comprendre la traduction en prose de la *Divina Commedia* de Dante (1856, 2 vol. in-8°), la *Correspondance* (1858, 2 vol. in-8°), qui s'étend de 1818 à 1840, et quelques travaux inédits; le soin de cette dernière publication a été confié à M. Émile Forgues.

Comme éditeur, La Mennais a fait paraître les ouvrages suivants, qu'il a annotés ou surveillés : *Bibliothèque des Dames chrétiennes*; Paris, 1820-1824, 20 vol. in-32, fig., collection qui renferme de lui plusieurs opuscules (1); — *Lettres sur les quatre Articles dits du Clergé de France*, par le cardinal Litta, nouv. édit. avec des notes; Paris, 1826, in-12 ; — *Lettres d'Atticus, ou considérations sur la religion catholique et le protestantisme*, nouv. édit. avec quelques notes; Paris, 1826, in-12, trad. de l'anglais; — *Mémoires pour servir à l'Histoire des Cacouacs*, de J.-M. Moreau, suivis d'un supplément; Paris, 1828, in-12; — *Nouvelle Journée du Chrétien*, de l'abbé Letourneur; Paris, 1830, in-18; — *De la Servitude volontaire*, d'Et. La Boétie; Paris, 1835, in-8°; — *Collection des meilleurs Apologistes de la Religion chrétienne*, 24 vol. in-8°. Enfin, nous indiquerons, en terminant, les principaux journaux auxquels La Mennais a fourni des articles : *Le Conservateur* (1818), *Le Défenseur*, *Le Drapeau blanc* (1823), *Le Mémorial catholique*, *La Quotidienne*, *L'Avenir* (1830-1831), *La Revue Catholique* (1833), *La Revue des Deux Mondes* (1833-1838), *Le Monde* (1837), *La Revue du Progrès* (1839), *La Revue Indépendante* et *Le Peuple Constituant*; ce dernier journal, fondé par La Mennais en société avec MM. Pascal Duprat et Auguste Barbet, parut tous les jours depuis le 27 février jusqu'au 11 juillet 1848, où la loi sur le cautionnement en interrompit la publication. Depuis cette époque, l'éminent publiciste n'a fait insérer que de rares articles dans deux ou trois organes de la démocratie révolutionnaire.

Paul Louisy.

Paganel (abbé), *Examen critique des Opinions de l'abbé de L.*; 2e édit., 1825, 2 vol. in-8°. — Manet, *Biogr. des Malouins célèbres*; 1824, in-8°. — Rabbe, *Biogr. univ. et portat. des Contemp.*, III. 365 et suiv. — Gerbet (abbé), *Conférences de Philosophie cathol.*, 1832, in-8° ; et *Réflexions sur la chute de M. de L.*, 1838, in-8°. — Maur

(1) « Vers 1820, il se fit libraire en société avec M. Bins de Saint-Victor, d'abord sous la raison Lesage, puis sous celle Belin-Mandar et Devaux. » Son associé abusa de sa confiance, et « Lamennais dut souscrire à M. Belin-Mandar des billets en une fois pour 60,000 fr., qui ont entraîné sa condamnation, même par corps, à la requête de M. de La Bouillerie. » (Querard, *Supercheries littér.* II, 482.)

Capellari (Grégoire XVI), *Triomphe du Saint-Siége et de l'Église, ou les novateurs modernes*, trad. de l'italien; 1833, 2 vol. in-8°. — Combalot (abbé), *Élém. de Philosophie cathol.*, 1833, in-8°, et *Lettres* (deux) *à M. de L.*; 1836, in-8°. — Riambourg, *Du Rationalisme et de la Tradition*; 1834, in-8°. — P.-D. Boyer, direct. de Saint-Sulpice, *Examen de la Doctrine de M. de L.*; 1834, in-8°. — L.-H. Caron, *Démonstrations du Catholicisme*; 1834, 2 vol. in-8°. — H. Lacordaire, *Consid. sur le Système Philos. de M. de L.*; 1834, in-8°. — Madrolle, *Hist. secrète du parti et de l'apostasie de M. de L.*; 1834, in-8°. — E. Lerminier, *Les Adversaires de L.*; dans la *Revue des Deux Mondes*, 1834. — Astros (D'), arch. de Toulouse, *Censure de 56 Proposit. extraites de div. écrits de M. de L.*; 1835, in-8°. — *Le Biographe et le Nécrologe*; 1835. — Guillon (abbé), *Hist. de la nouvelle Hérésie du dix-neuvième siècle, ou réfutat. compl. des ouvrages de M. de L.*; 1835, 3 vol. in-8°. — Edm. Robinet, *Études sur l'abbé de L.*; 1835; in-8°. — *Galerie de la Presse*, 1re série. — G. Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des Hommes du Jour*, I, 2e part. — *Galerie des Contemp. illustres*, I. — Elias Regnault, *Procès de L.*; suivi d'une *Notice*, 1841, in-8°. — *Biogr. du Clergé Contemp., par un Solitaire*; 1841, t. Ier. — J. Simon, *De la Philosophie en France*, dans la *Revue des Deux Mondes*; 1843. — V. Gioberti. *Lettres sur les Doctrines philos. et polit. de L.*; 1848, in-8°. — Sainte-Beuve, *Portraits Contemporains*; 1846, I, p. 124-191. — Quérard, *Notice bibliogr. des Ouvrages de L.*; 1849, in-8° (extr. des *Supercheries littér.*, II, 380, 500). — *Moniteur univ.*, 1848-1851. — *L'Illustration*, mars 1854. — Silvestre de Sacy, *Variétés Littér.*, 1858, II. — E. Renan, *Lamennais et ses écrits*, dans la *Revue des Deux Mondes*, août 1857. — A. Blaize, *Essai biogr. sur L.*; 1858, in-8°. — E. Forgues, *Notes et souvenirs*, en tête de la *Correspond.*, t. I. 1858. — Prévost-Paradol, deux art. dans le *J. des Débats*, 30 oct. et 5 nov. 1858. — Coquille, art. dans l'*Univers*, janv. 1859.

LA MERVILLE (*Jean-Marie* DE). *Voy.* HEURTAULT.

LA MÉSANGÈRE (*Pierre* DE), littérateur français, né le 23 juin 1761, à Baugé, en Anjou (ou à La Flèche, d'après Quérard), mort le 25 février 1831, à Paris. Après avoir fait de bonnes études à Angers, il embrassa l'état ecclésiastique, et occupa la chaire de philosophie et de belles-lettres au collége de La Flèche jusqu'au moment où la révolution ferma cet établissement. Il vint alors habiter Paris, et échappa, grâce à une retraite absolue, aux persécutions que pouvait lui attirer sa qualité de prêtre. En 1799 il prit la direction du *Journal des Dames et des Modes*, fondé deux ans auparavant par Sellèque, et il le continua jusqu'à sa mort. « Il était assez piquant, dit un biographe, de voir un ecclésiastique fort grave et de mœurs très-austères se livrer à un pareil travail. C'était lui-même qui tenait les registres, faisait la rédaction et allait dans les spectacles et les lieux publics observer la toilette des dames. L'entreprise prospéra; La Mésangère y gagna une honnête fortune qui suffisait à la simplicité de ses goûts (1). » Il fut un des membres du Lycée des Arts. On a de lui : *Le Voyageur à Paris, ou tableau pittoresque et moral de cette capitale*; Paris, 1789, 2 vol. in-12; 2e édit., augmentée, 1797, 3 vol. in-18; — *Géographie de la France d'après la nouvelle division en 83 départements*; ibid., 1791, in-8°; — *Géographie historique et littéraire de la France, contenant les détails sur l'origine, les productions, l'industrie, les édifices, statues, bas-reliefs, inscriptions, les anecdotes et singularités historiques, le caractère des hommes célèbres, etc.*; ibid., 1791, 4 vol. in-12; 4e édit., 1796; trad. en allemand; Dresde, 1795; les trois premières éditions sont anonymes; — *Nouvelle Bibliothèque des Enfants*; ibid., 1794, in-12; — *Histoire naturelle des quadrupèdes et des reptiles*; ibid., 1794, in-12; — *Journal des Dames et des Modes*; ibid., 1797-1829, 33 vol. in-8°, pl., recueil recherché, qui paraissait tous les cinq jours; on a réuni quelques exemplaires des planches (au nombre d'environ 2,700) sous le titre de *Costumes parisiens de la fin du dix-huitième siècle et du commencement du dix-neuvième*; — *Vie de Fr.-René Molé, comédien français*; ibid., an XI (1803), in-12; — *Dictionnaire des Proverbes français*; ibid., 1821; 3e édit., 1823, in-8°; cette dernière a été augmentée par l'auteur et porte seule son nom; — *Observations sur les Modes et les Usages de Paris, pour servir d'explication aux* 115 *caricatures publiées sous le titre de* Bon genre, *depuis le commencement du dix-neuvième siècle*; ibid., s. d., in-4° oblong; 2e édit., 1822, in-fol.; — *Galerie française des Femmes célèbres par leur talent, leur rang ou leur beauté* (anonyme); ibid., 1827, gr. in-4° avec 70 portr. col.; — *Costumes des Femmes de Hambourg, du Tyrol, de la Hollande, de la Suisse*, etc.; ibid., 1827, in-4°, avec 100 pl. col.; — *Costumes des Femmes du pays de Caux et de plusieurs autres parties de l'ancienne Normandie*; ibid., 1827, in-4°, avec 105 pl. col. La Mésangère a rédigé, sans les signer pourtant, le texte de ces deux recueils. Il a été aussi l'éditeur des *Voyages en France, en vers et en prose*; 1798, 4 vol. in-18, fig., auxquels il a ajouté des notes.

P. L—Y.

Journal des Dames, 28 février 1831. — Henrion, *Annuaire Biographique*, t. II. — Quérard, *La France littéraire*.

LA MESCHINIÈRE (*Pierre* DE), poëte français, vivait à la fin du seizième siècle. Sous le singulier titre de *La Ceocyre*, Lyon, 1578, in-4°, il a publié des sonnets, des odes, des chansons, des églogues et des bergeries qui lui ont été inspirés par un amour malheureux. K.

Lelong, *Biblioth. française*.

(1) « Il sortait toujours sans parapluie, raconte M. Fayolle; s'il venait à pleuvoir, il en achetait un. Il oubliait souvent sa tabatière, et dans ce cas il en achetait une autre. Chaque fois qu'il sortait, il achetait quelque chose, tantôt une paire de bas de soie, tantôt une paire de souliers, un habit ou un chapeau. Il avait toujours dans sa poche des pièces de quinze et de trente sous pour donner aux pauvres qu'il rencontrait dans la rue. A sa mort, on a trouvé, parmi ses effets, 1,000 paires de bas de soie, 2,000 paires de souliers, 6 douzaines d'habits bleus, 100 chapeaux ronds, 40 parapluies, 90 tabatières et 10,000 fr. en pièces de quinze et de trente sous. »

LA MESNARDIÈRE (*Hippolyte-Jules* PILET DE), poëte français, né en 1610, à Loudun, mort le 4 juin 1663, à Paris. Il s'adonna d'abord à l'étude de la médecine, fut reçu docteur à la faculté de Nantes, et se fit connaître par un *Traité de la mélancolie*, où il prétendait, contrairement à l'opinion de l'Écossais Duncan, que la possession des religieuses de Loudun n'était point l'effet d'un cerveau dérangé par la folie, mais la suite des maléfices employés à leur égard. Ce livre plut infiniment au cardinal de Richelieu, qui fit venir l'auteur à Paris et l'attacha à sa personne en qualité de médecin ordinaire; il remplit, par un hasard singulier, la même charge auprès de Gaston, duc d'Orléans. Mais il ne tarda point à abandonner l'exercice de sa profession pour se livrer entièrement à l'étude des lettres, et exerça successivement dans la maison du roi les fonctions de maître d'hôtel et de lecteur ordinaire de la chambre. Il fut reçu à l'Académie Française en 1655, en remplacement de Tristan L'Hermite. L'oubli où il est tombé depuis sa mort, en même temps que ses ouvrages, fait que l'on ignore la plupart des particularités de sa vie. Ses contemporains l'ont jugé diversement; Bussy l'appelle « un *virtuose* qui a fort bien écrit de toutes les manières ». Chapelain, dans sa *Liste de quelques Gens de Lettres françois*, en parle ainsi : « Il écrit avec facilité et assez de pureté; son style est mou et étendu; quand il se veut élever, il dégénère en obscurité et ne fait paraître que de beaux mots qui ne font que sonner et ne signifient rien. » L'abbé d'Olivet, plus équitable, avoue qu'on voit dans ses ouvrages plus d'imagination que de jugement et une continuelle envie de se faire admirer plutôt que d'instruire. » Enfin Éloy se contente de l'appeler « un bavard éloquent ». On a de La Mesnardière : *Traité de la Mélancolie, sçavoir si elle est la cause des effets que l'on remarque dans les possédées de Loudun*; La Flèche, 1635, in-8°; — *Raisonnement sur la nature des Esprits qui servent au sentiment*; Paris, 1638, in-12; — *Panégyrique de Trajan*; Paris, 1638, in-4° : c'est moins une traduction qu'une paraphrase des plus libres; — *La Poétique*; Paris, 1640, in-4° : ouvrage laissé inachevé à cause de la mort du cardinal de Richelieu, qui avait engagé l'auteur à entreprendre ce travail. « Il donne, dit Nicéron, des préceptes et des exemples sur la tragédie et l'élégie. Les préceptes sont empruntés des anciens, et il les expose, non pas avec une brièveté didactique, mais souvent avec un faste oratoire; pour les exemples, il les tire quelquefois de son propre fonds. » — *Le Caractère élégiaque*; Paris, 1640, in-4° : suite de *La Poétique*; — *La Pucelle d'Orléans*, tragédie, qui a été attribuée à Benserade; Paris, 1642, in-4°; — *Alinde*, tragédie, dont on a dit « qu'elle était ennuyeuse dans toutes les règles, car elles y étaient exactement observées »; Paris, 1643, in-4°; — *Lettres de Pline le consul*; Paris, 1643, in-12 : qui ne contiennent que la version des trois premiers livres, version tellement littérale que l'auteur n'a presque rien laissé de cette facilité qui fait le mérite du style épistolaire; — *Les Poésies de Jules de La Mesnardière*; Paris, 1656, in-fol. : recueil de pièces latines et françaises; les épigrammes tirées de l'anthologie grecque sont à peu près ce qu'il y a de mieux; — *Lettre du sieur du Rivage contenant quelques observations sur le poëme épique et sur le poëme de* La Pucelle; Paris, 1656, in-4°. La Mesnardière s'est caché ici sous le nom *du Rivage*; — *Chant nuptial pour le mariage du roy*; Paris, 1660, in-fol. : poëme d'environ sept cents vers; — *Relations de guerre contenant le secours d'Arras en 1654, le siége de Valence en 1656 et le siége de Dunkerque en 1658*; Paris, 1662 et 1672, in-12. P. LOUISY.

Nicéron, *Mém. des Hommes illustres*, XIX. — Bussy, *Mémoires*. — Chapelain, *Liste de quelques Gens de Lettres vivants*. — Éloy, *Dict. de la Médecine*, III. — D'Olivet, *Hist. de l'Acad. Française*. — Viollet-Leduc, *Biblioth. Poétique*.

LAMET (*Adrien-Augustin* DE BUSSY DE), théologien français, né dans le Beauvoisis, en 1621, mort à Paris, le 20 juillet 1691. Il fut reçu en Sorbonne en 1646, et obtint le doctorat quatre ans plus tard. Paul de Gondi, cardinal de Retz, dont il était parent, l'attacha à sa personne. De Lamet suivit ce prélat en Angleterre, en Hollande, en Italie; confident intime du cardinal, il ne paraît pas cependant avoir joué de rôle actif dans les intrigues qui occupèrent la plus grande partie de l'existence aventureuse de Paul de Gondi. Cette vie errante déplut enfin à Bussy de Lamet; il revint à Paris, et quoiqu'il n'eût pour toute fortune que les revenus de sa seigneurie de Serais (Maine) et ceux du prieuré de Saint-Martin de Brives, il se livra, dans la maison de Sorbonne, lieu de sa retraite, à l'étude, à la prière, à l'éducation de nombreux écoliers pauvres et à la direction de plusieurs maisons de religieuses. Il allait aussi visiter les prisons, consolant les détenus ou les exhortant au repentir. Sa piété sincère le fit choisir pour accompagner les condamnés au dernier supplice. Son ami Sainte-Beuve se l'associa pour la résolution des cas de conscience, et l'opinion de Lamet fut d'une grande importance dans la plupart des solutions qui furent données sur cette matière. On a de lui : *Résolutions de plusieurs Cas de Conscience* (ouvrage posthume), 1714, in-8°; réimprimé avec les résolutions de Fromageau, 1724, in-8°; revu et mis en ordre alphabétique par Saint-Michel-Treuvé, théologal de Meaux, et l'abbé Goujet, sous le titre de *Dictionnaire des Cas de Conscience*, etc.; Paris, 1733, 2 vol in-fol. Les cas de conscience y sont traités suivant la morale, la discipline de l'Église, l'Écriture Sainte, les Conciles, les Pères, les canonistes et les théologiens. Cet ouvrage a été réuni à celui de Jean Pontas; Bâle, 1741, 5 vol. in-fol. A. L.

Moréri, *Le Grand Dict. Historique*.

LAMETH, ancienne famille française de la noblesse de Picardie, dont le représentant, au milieu du dix-huitième siècle, était officier général, chef d'état-major du maréchal de Broglie, dont il épousa la sœur. Il en eut quatre fils, qui tous se sont distingués dans les armées françaises et ont figuré dans nos assemblées législatives.

P. A. V.

LAMETH (*Augustin-Louis-Charles*, marquis DE), homme politique français, né le 20 juin 1755, mort le 20 janvier 1837. Il ne prit aucune part aux événements de la révolution. Appelé au Corps législatif en 1805, par le département de la Somme, il y siégea jusqu'en 1810.

Il eut deux fils, l'aîné, *Alfred*, né en 1784, entré au service militaire à l'âge de seize ans, doué d'une bravoure brillante, successivement aide de camp des maréchaux Soult et Murat, fut massacré en Espagne par un parti de guerillas; — le second, *Adolphe*, entré dans la marine à l'âge de quinze ans, après s'être distingué autant par son humanité que par sa valeur dans la guerre de Saint-Domingue, mourut de la fièvre jaune à Sainte-Lucie.

P. A. V.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — *Dict. de la Convers.*

LAMETH (*Théodore*, comte DE), homme politique français, né à Paris, le 24 juin 1756, mort au château de Busagny, près de Pontoise, le 19 octobre 1854. A l'âge de quinze ans il entra dans la marine, où il se distingua, comme enseigne de vaisseau, dans plusieurs campagnes qu'il fit sous de Guichen et d'Orvilliers. Il passa ensuite avec le grade de capitaine dans un régiment de cavalerie, et fit avec deux de ses frères, en 1778, la guerre d'Amérique, où il fut blessé au combat de La Grenade. De retour en France, il fut nommé colonel en second, puis colonel commandant un régiment de cavalerie, Royal-Étranger. « Il n'avait pas, comme beaucoup de ses compagnons d'armes, rapporté d'Amérique, dit M. Beugnot, l'engouement pour les institutions républicaines; et quoiqu'il adhérât avec chaleur aux idées de réforme qui, peu ou point contenues, firent explosion en 1789, il ne prit aucune part aux premiers événements de la révolution et ne s'occupa qu'à maintenir la discipline dans son régiment et l'ordre dans les villes où il tint garnison. Les habitants du département du Jura, pour reconnaître les services qu'il leur avait rendus, le nommèrent, en 1790, administrateur de ce département, et l'année suivante député à l'Assemblée législative. Il ne balança pas dans le choix de la place qu'il occuperait au sein de cette assemblée; il alla s'asseoir au côté droit, dans les rangs d'une minorité courageuse, qui, sans se faire d'illusion sur les vices de la constitution de 1791, ne croyait pas trouver ailleurs que dans l'exécution rigoureuse de cette constitution le moyen de sauver le roi. Il suffit d'ouvrir *Le Moniteur* et de parcourir les débats de cette tumultueuse assemblée pour rester convaincu qu'aucun membre de ce côté ne put disputer à Théodore de Lameth la palme du courage que rien ne rebute ni n'intimide, et qui puise même dans des revers journaliers un surcroît d'énergie. Lameth ne se bornait pas à défendre le roi; la reine, sans cesse outragée, la constitution quotidiennement violée, il portait l'attaque dans les rangs de ses adversaires et les forçait souvent, par l'énergie de son langage et de son attitude, de reculer et de se défendre à leur tour. » Lorsque Pastoret proposa de déclarer la guerre à l'empereur d'Allemagne, Lameth fut un des sept députés qui votèrent contre le décret de l'assemblée. Il n'abandonna pas, comme presque tous ses collègues du côté droit, l'assemblée après le 10 août; et continua de lutter en désespéré. A l'époque des massacres de septembre 1792, il osa dénoncer ces horreurs à la tribune et conjura vainement ses collègues d'y mettre un terme. Charles de Lameth avait été arrêté à Rouen quelques jours après le 10 août; à la dernière séance de l'Assemblée législative, Théodore de Lameth obtint l'élargissement de son frère par un décret. Après la dissolution de l'Assemblée législative, il demeura à Paris, cachant ou faisant évader des personnes compromises, exigeant avec autorité des passe-ports de Danton. Il se décida à quitter la France quand il apprit que l'ordre de l'arrêter était donné. Il se réfugia en Suisse, où l'amitié de l'avoyer de Berne, Steiger, lui assura un asile paisible et honorable, qu'il quitta à regret, en 1798, quand les armées du Directoire vinrent révolutionner ce pays. Après un court séjour dans le nord de l'Allemagne, où il rejoignit son frère Charles et le duc d'Aiguillon, il profita de l'amnistie accordée à l'occasion du 18 brumaire, pour rentrer en France. Lebrun l'ayant présenté au premier consul, celui-ci lui adressa quelques reproches peu mérités; Lameth les releva avec fierté. Cela suffit pour le brouiller avec Napoléon. Théodore de Lameth avait été nommé maréchal-de-camp par Louis XVI en 1791; il se trouvait donc en 1814, au moment de la restauration, le second par ancienneté du tableau des officiers-généraux de son grade; il espérait passer lieutenant général : il fut mis à la retraite. Le département de la Somme l'envoya à la chambre des représentants durant les Cent Jours. Il y fit peu parler de lui. Il ne prit aucune part aux affaires publiques ni sous la Restauration ni sous le gouvernement de Juillet. Il ne briguait point la députation et quoiqu'il fût attaché au parti libéral, il ne prit part à aucun acte d'opposition. A un âge avancé, il ne réservait pour lui qu'une faible partie de ses revenus, et venait au secours d'un grand nombre de malheureux. « Sa charité, dit M. Beugnot, était active, ingénieuse, non-seulement pour faire lui-même le bien, mais pour décider encore les autres à le faire. » Il avait en outre une clientèle nombreuse de solliciteurs d'emplois publics, pour lesquels il ne négligeait rien. Retiré chez sa nièce, Mme la marquise de

[illegible], il avait fini par professer des sentiments religieux dont son éducation, empreinte de la philosophie du dix-huitième siècle, l'avait longtemps tenu éloigné. On a de lui : *Observations de M. le général comte Th. de Lameth, relatives à des notices qui se trouvent dans la Biographie universelle sur ses frères Charles et Alexandre*; Paris, 1843, in-8°. J. V.

[illegible] Beugnot, *M. le comte Théodore de Lameth*, dans le *Journal des Débats* du 13 novembre 1854. — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.*

LAMETH (*Charles-Malo-François*, comte de), homme politique français, né à Paris, le 5 octobre 1757, mort le 28 décembre 1832. Il figura honorablement, ainsi que ses deux frères Théodore et Alexandre, dans la guerre de l'indépendance américaine. Attaché au corps d'armée du général Rochambeau, en qualité d'aide major général des logis, il fut blessé au siége d'Yorktown, ce qui lui valut le grade de colonel en second du régiment des dragons d'Orléans. De retour en France, il fut fait colonel des cuirassiers du roi, et devint gentilhomme d'honneur du comte d'Artois, place qui était alors un titre aux plus hautes faveurs de la cour. Il s'empressa cependant de la quitter, aussitôt qu'il eut été nommé député aux états généraux par la noblesse de l'Artois. Lors de la lutte des deux ordres privilégiés contre le tiers état, au sujet de la vérification des pouvoirs, il fut l'un des premiers de sa chambre à se réunir aux communes, et siégea constamment au côté gauche, après la réunion des ordres en Assemblée nationale. Opposant à l'institution du marc d'argent comme condition du droit d'éligibilité, parce que, selon lui, c'était favoriser l'aristocratie des richesses, il demanda la liberté de la presse et la liberté des cultes; il opina pour que l'armée fût appelée à voter sur la constitution, et pour que les affaires civiles et criminelles fussent soumises à la décision des jurés; il réclama la suppression des justices prévôtales, ainsi que celle des titres honorifiques, et l'abolition du droit de faire grâce, comme attribution du pouvoir royal. Au mois de mars 1790, Charles de Lameth ayant, en qualité de membre du comité de surveillance, fait une perquisition nocturne dans le couvent des Annonciades de Pontoise, pour y rechercher l'ex-garde-des-sceaux Barentin, compromis par une dénonciation, Lameth riait tout le premier du rôle qu'on lui faisait jouer dans cette expédition; mais, sérieusement provoqué quelques mois après par le duc de Castries, il l'appela en duel, et en reçut un coup d'épée. Tandis qu'une députation de patriotes se portait chez le blessé pour lui adresser une harangue civique, la foule se rua sur l'hôtel de Castries, qu'elle mit au pillage. Lorsque vint la discussion sur le *livre rouge*, Charles de Lameth fit verser au trésor public 60,000 fr., dont il avait bénéficié par cette voie. Plus tard, il proposa de retirer au roi, pour l'attribuer à l'assemblée, le droit de déclaration de guerre; il combattit, le 28 juillet 1790, la motion de Mirabeau, tendant à faire déclarer le prince de Condé traître à la patrie; et le 11 décembre suivant, contrairement encore à l'opinion de Mirabeau, il demanda que, le roi et l'héritier présomptif exceptés, tous les autres membres de la famille royale ne jouissent d'aucun privilége en dehors de la loi commune; enfin, il provoqua la privation de toutes fonctions salariées à l'égard des prêtres insoumis aux décrets relatifs à la constitution civile du clergé. Après la fuite de Louis XVI, dans la nuit du 20 juin 1791, Charles de Lameth proposa : 1° de faire tirer le canon d'alarme; 2° de renouveler, par un acte législatif, le serment de fidélité à la nation; 3° de décréter d'arrestation le marquis de Bouillé, ainsi que tous les officiers suspectés d'aristocratie. Ces mesures furent adoptées. Le 5 juillet suivant, élu président de l'Assemblée nationale, il s'éleva fortement contre les opinions qui tendaient à la déchéance de Louis XVI, et soutint de tous ses efforts l'établissement du régime constitutionnel. À l'ouverture de la campagne de 1792, il commanda, en qualité de maréchal de camp, la division de cavalerie de l'armée du nord. À la suite des événements du 10 août, étant en congé, il se dirigeait avec sa femme et sa fille vers le Havre, lorsque, sur un ordre du ministre Clavière, il fut arrêté à Rouen, et retenu au secret pendant vingt-sept jours. Rendu à la liberté, et bientôt après dénoncé de nouveau, il parvint à se réfugier à Hambourg, où, rejoint, à la fin de 1795, par son frère Alexandre, tous deux, de concert avec le duc d'Aiguillon, leur ami, établirent une maison de commerce, où ils firent des gains considérables. Au mois de juin 1797, ils crurent pouvoir sans danger reparaître en France; mais la catastrophe du 18 fructidor les força à s'expatrier de nouveau; enfin la révolution du 18 brumaire vint mettre un terme à leur exil. Charles de Lameth vécut dans la retraite jusqu'en 1809, où il reçut l'ordre de rejoindre, à Hanau, l'armée d'observation; à la fin de la campagne, il fut nommé gouverneur de Wurtzbourg. Rentré en France en 1810, envoyé en 1812, comme gouverneur, à Santona, sur la côte de Biscaye, il rendit cette place à Ferdinand VII, le 16 mai 1814, d'après les ordres de Louis XVIII. Le 22 juin suivant, il obtint le grade de lieutenant général. Il disparut alors de la scène politique jusqu'en 1829, où il fut envoyé à la chambre des députés par l'arrondissement de Pontoise, en remplacement de son frère Alexandre. Après avoir figuré en 1830 parmi les 221, il protesta contre les ordonnances du 25 juillet, et lutta ensuite contre les principes anarchiques qui tendaient à fausser les conséquences de la révolution faite en faveur des principes constitutionnels, avec non moins de persévérance qu'il en avait mis autrefois à combattre les abus du pouvoir royal. Dans la discussion sur l'hérédité de la pairie, il en vota le maintien, et ne cessa de prendre une part ac-

tive aux travaux de la chambre. [P.-A. VIEILLARD, dans l'*Encycl. des G. du M.*]

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — *Dict. de la Convers.* — *Moniteur* de 1790-1792.

LAMETH (*Alexandre-Théodore-Victor* comte DE), homme politique français, né à Paris, le 28 octobre 1760, mort dans la même ville, le 18 mars 1829. Il se distingua sous les ordres du général Rochambeau et dans la guerre d'Amérique. Il commanda, en qualité d'adjudant général, l'attaque contre la Jamaïque, et à son retour en France il fut fait colonel (3 mars 1785) des chasseurs de Hainaut (cavalerie). Député de la noblesse de Péronne aux états généraux de 1789, Alexandre de Lameth se réunit à la chambre du tiers état, et il fit partie, avec son frère Charles, de cette section de gauche de l'Assemblée nationale désignée sous le nom de *camp des Tartares*. Dans la célèbre nuit du 4 août 1789, où, selon l'expression pittoresque de Rivarol, il fut fait une *Saint-Barthélemy de privilèges*, Alexandre de Lameth se distingua par l'ardeur avec laquelle il fit l'abandon de ceux qu'il tenait de sa qualité de membre des états de l'Artois. Il ne mit pas moins de chaleur à poursuivre l'abolition de tous les privilèges dont jouissait le clergé. Dès le 8 août il demanda que les biens du clergé fussent affectés au payement des créanciers de l'État, et qu'il fût privé de tous les avantages qui consacraient la prédominance de la religion catholique sur les autres cultes. En septembre suivant il combattit avec force l'opinion de Mirabeau en faveur du *veto* absolu. Le 3 novembre, un décret rendu sur sa proposition fit défense aux parlements de se rassembler, en prorogeant les pouvoirs des chambres des vacations. Dans la séance du 15 mai 1790, de concert avec son frère Charles et avec Barnave, il soutint le principe de l'intervention nationale dans le droit de déclarer la guerre. Au sortir de la séance, Barnave et Alexandre de Lameth reçurent une ovation populaire. Ce dernier ayant présenté un plan d'organisation militaire, d'après lequel le mérite et l'ancienneté étaient les seuls titres reconnus à l'avancement, ce plan fut accueilli avec acclamation par l'assemblée. Le 13 juin il fit la proposition d'abattre les statues des nations enchaînées aux pieds de Louis XIV, sur le monument de la place des Victoires. Il soutint le principe de la liberté illimitée de la presse appliquée aux journaux, et, tout en adoptant celui de la liberté des noirs, il demanda qu'elle ne fût réalisée que par un affranchissement progressif. Le 20 novembre 1790 il fut appelé au fauteuil de la présidence. Lorsque le roi eut été arrêté à Varennes, dans sa fuite vers la frontière, et que le parti, qui déjà aspirait au renversement du trône, eut fait au Champ-de-Mars un appel à l'insurrection, Alexandre de Lameth demanda qu'une députation de l'Assemblée nationale se rendît auprès de Louis XVI, afin de le garantir, ainsi que sa famille, des effets de l'irritation populaire. Membre du comité de révision de l'acte constitutionnel, il y dénonça les manœuvres de Robespierre et des jacobins pour introduire dans l'armée l'esprit d'insubordination. Il insista aussi pour qu'après l'acceptation de la constitution par le roi l'assemblée continuât à siéger comme simple législature; mais cette sage proposition échoua contre les scrupules d'une imprévoyante majorité. A cette époque, un rapprochement eut lieu entre Louis XVI et Alex. de Lameth. Le faible monarque demanda au député des conseils, et ne suivit point ceux qu'il reçut de lui, entraîné par l'influence contraire du baron de Breteuil et d'autres encore. Lorsque la guerre eut été déclarée à l'Autriche, au mois d'avril 1792, Al. de Lameth, alors maréchal de camp, prit du service dans l'armée du nord, commandée par le maréchal Luckner, et il traça le camp de Maulde, qui plus tard fut occupé par Dumouriez. De l'armée de Luckner il passa à celle de La Fayette; après le 10 août, décrété d'accusation, en même temps que ce général, Lameth sortit de France avec lui, et pendant trois ans il partagea en Autriche sa captivité; enfin, à la suite d'un échange de prisonniers, il recouvra la liberté, grâce aux instances de sa mère, sœur du dernier maréchal de Broglie. Retiré à Londres, dans les derniers jours de 1795, il y fut accueilli avec le plus vif empressement par Fox, Grey et les autres chefs du parti whig. Mais Pitt, inquiété par sa présence, lui fit donner l'ordre de quitter l'Angleterre, d'où il passa à Hambourg, auprès de son frère.

Après la révolution du 18 brumaire, Al. de Lameth fut successivement appelé à administrer, comme préfet, les départements des Basses-Alpes (1802), de Rhin-et-Moselle (1805), de la Roër (1806), et du Pô (1809). A l'époque de la Restauration, il quitta le titre de baron de l'empire pour prendre celui de comte, fut promu au grade de lieutenant général et nommé préfet de la Somme. Au retour de Napoléon, il accepta de lui un siége à la chambre des pairs, et il y fit entendre ces belles paroles par lesquelles il repoussait les mesures de rigueur adoptées à la chambre des représentants contre les royalistes : « Cette révolution-ci passera comme les autres, mais les principes ne passent pas. Les lois d'exception ne sont jamais que des lois de partis. Aujourd'hui, on veut vous faire appliquer des lois rigoureuses aux royalistes; qui sait si, près comme nous le sommes de grands événements, on ne se prépare pas déjà à vous poursuivre avec des lois dont vous ne pourriez vous plaindre, puisque vous les auriez faites vous-mêmes? » Les événements qui survinrent donnèrent bientôt raison à ces paroles. La seconde Restauration amena la dissolution de la chambre des pairs formée par Napoléon. Al. de Lameth fut, en 1819, envoyé à la chambre des députés par le département de la Seine-Inférieure. Il y siégea pendant quatre sessions, et fit constamment partie de l'opposition

de gauche. Peu de discussions importantes eurent lieu sans qu'il y prît part, et souvent d'une manière remarquable. Dans la session de 1822, il signala la marche du ministère de Villèle, qui, selon lui, tendait ouvertement au renversement de la charte et à la destruction de l'ordre constitutionnel. Alexandre de Lameth ne vit point la révolution de 1830. Il avait été réélu député par le collége de Pontoise, à la fin de 1827. Avec moins d'ardeur que son frère, c'était un orateur plus distingué; ce fut surtout un habile administrateur. On a de lui : *Examen d'un écrit intitulé : Discours et réplique du comte de Mirabeau à l'Assemblée nationale sur cette question : A qui la nation doit-elle déléguer le droit de la paix et de la guerre*; Paris, 1790, in-8°; — *Rapport fait à l'Assemblée constituante sur l'avancement militaire, avec des Observations préliminaires*; Paris, 1818, in-8°; — *Opinion sur la loi des élections*; Paris, 1820, in-8°; — *Opinion sur le retranchement proposé par la commission du budget relativement à l'instruction primaire*; Paris, 1821, in-8°; — *Opinion dans la discussion du projet de loi sur les canaux*; Paris, 1821, in-8°; — *Un Electeur à ses collègues*; Paris, 1824, in-8°, 3 éditions; — *La Censure dévoilée*; Paris, 1824, in-8°; — *Considérations sur la garde nationale*; Paris, 1827, in-8°; — *Discours prononcé sur la tombe de Stanislas de Girardin*; Paris, 1827, in-8°; — *Histoire de l'Assemblée constituante*; Paris, 1828-1829, 2 vol. in-8°. A. de Lameth avait été l'un des rédacteurs du *Logographe* de 1790 à 1792; il a travaillé à la *Revue encyclopédique*, à la *Minerve française*, au *Précis des événements militaires*, par le général Dumas. [P.-A. Vieillard, dans l'*Enc. des G. du M.*]

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biog. nouv. des Contemp.* — *Dict. de la Convers.* — Quérard, *La France littéraire.*

LA MÉTHERIE (*Jean-Claude* DE), médecin et naturaliste français, né à Clayette (Mâconnais) le 4 septembre 1743, mort à Paris, le 1er juillet 1817. Il était fils d'un médecin, et reçut une bonne éducation. Destiné à l'état ecclésiastique, il vint suivre les cours de la Sorbonne, et prit les quatre ordres mineurs au séminaire de Saint-Louis. Sur ces entrefaites, son frère aîné étant venu à mourir, il obtint la permission de se livrer à la médecine, qu'il étudia pendant cinq années, et qu'il alla ensuite pratiquer dans sa ville natale jusqu'en 1780, époque à laquelle il vint à Paris. En 1778, il avait fait paraître une sorte de logique et de métaphysique où il prétendait indiquer les moyens de réduire les probabilités en calcul, parce qu'il avait inventé quelques signes pour en marquer les différents degrés; il y regardait le mouvement comme essentiel à la matière et attribuait la formation de tous les corps à la cristallisation. Il développa ces idées dans un nouvel ouvrage en 1781; mais ce livre n'eut aucun succès, et La Métherie s'occupa alors des gaz, que les travaux de Priestley venaient de signaler à l'attention des savants. La Métherie soutenait que l'oxygène n'est pas le principe de tous les acides. « Cette idée, dont le temps a démontré la justesse, dit Jourdan, parut alors paradoxale, et disposa mal, jusqu'à Lavoisier lui-même, à l'égard de l'auteur. » En 1785 il fut associé à la direction du *Journal de Physique*, travail dont il demeura seul chargé, la même année, après le départ de l'abbé Mongez le jeune pour l'expédition de La Peyrouse, et qu'il continua sans interruption jusqu'à sa mort. A partir de 1792, il se livra à l'étude de la minéralogie, de la géologie, et bâtit un système de cosmogonie; puis il s'occupa de physiologie. En 1812 il devint professeur adjoint des sciences naturelles au Collége de France. « La Métherie fut un homme de bien, dans toute l'étendue de ce mot, ajoute Jourdan; mais il vécut plus sous l'empire de l'imagination que dans le monde des réalités, et se trompa souvent sur les hommes et sur les choses. Suivant lui, la création et l'annihilation sont impossibles; chaque partie de la matière a une force propre qu'elle ne perd jamais; dans les corps solides cette force est *in nisu*; mais dans les fluides elle donne à chaque molécule un mouvement continuel de rotation, d'ondulation et de vibration autour de son axe, différente dans chaque corps. C'est ce mouvement qui produit tous les phénomènes de la nature. La Métherie croyait qu'on peut supposer tous les corps dans un état électrique ou magnétique... Il rapportait la vie à l'action galvanique... Il admettait que les corps organisés peuvent bien n'avoir pas commencé à la même époque, que par conséquent il peut y en avoir de perdus, et que tous sont susceptibles de perfectibilité ou de dégénérescence, suivant les circonstances dans lesquelles ils se trouvent. Il croyait à l'existence dans les végétaux d'une véritable circulation, idée que des observations modernes ont justifiée. Il croyait que nous ne sommes qu'une certaine combinaison momentanée de molécules de matière affectée d'une forme déterminée par les lois générales de la nature. Il croyait l'excitabilité produite par l'action galvanique provenant de la superposition des fibres nerveuses et musculaires. Suivant lui, la chaleur animale n'est pas un produit de la respiration, mais elle est due en outre aux combinaisons diverses qui ont lieu dans l'habitude du corps pour former les différents produits solides ou liquides. L'homme n'est qu'un singe perfectionné par l'état social. L'espèce humaine ne se partage qu'en deux races, la nègre et la blanche. Elle a dû ne se trouver originairement que dans une contrée particulière et bornée. Son existence n'est pas postérieure à celle des autres animaux. La vertu est un amour de soi calculé de manière à procurer un bonheur durable. Tous les êtres sen-

sibles veulent le bien des autres êtres sensibles, et ne peuvent trouver le bonheur que dans la vertu. La somme des plaisirs du corps, de l'esprit et du cœur constitue la vraie volupté, celle sans laquelle il n'y a pas de bonheur, en un mot le souverain bien. » Livré bien plus aux idées spéculatives qu'à l'expérience et à l'observation, La Métherie était assez ignorant en mathématiques, et peu instruit dans l'histoire des plantes et des animaux; dans les parties qu'il connaissait le mieux, comme la chimie et la minéralogie, il avait des préventions qui nuisaient à la rectitude de ses jugements. Il combattit l'emploi exclusif de la cristallographie comme moyen principal de classification des minéraux, et contribua à faire connaître un grand nombre d'espèces minérales. Son style est sec, et il ne lie pas assez ses idées pour en former un système. Suivant Jourdan, « les travaux de La Métherie furent peu utiles, parce qu'il ne sut pas les faire valoir et qu'il ignora l'art si utile de l'intrigue, qui répugnait à son âme; aussi vécut-il presque inconnu, dans un état voisin de la gêne, où son bon cœur l'avait réduit, et dont nulle main secourable n'eut la générosité de l'aider à sortir. » On a de lui : *Essai sur les Principes de la Philosophie naturelle;* Genève, 1778, in-12; — *Vues physiologiques sur l'Organisation Animale et Végétale;* Amsterdam et Paris, 1781, in-12; — *Essai analytique sur l'Air pur et les différentes Espèces d'Air;* Paris, 1785, in-8°; 1788, 2 vol. in-8°; — *Principes de la Philosophie naturelle;* Genève, 1787, 2 vol. in-8°; réimprimés sous ce titre : *De la Nature des Êtres existants, ou principes de la philosophie naturelle;* Paris, 1805; in-8°; — *Théorie de la Terre;* Paris, 1795, 3 vol. in-8°; nouv. édit., augmentée d'une *Minéralogie;* Paris, 1797, 5 vol. in-8°; — *Analyse des Travaux sur les Sciences naturelles pendant les années 1795-1797, contenant les principales découvertes sur l'astronomie, la physique, la chimie, les arts et les différentes branches de l'histoire naturelle,* servant d'introduction au *Journal de Physique de l'an VI;* Paris, 1798, in-4° : chaque année il continua ce travail, et plaça en tête de ce journal un résumé historique de ce qui avait été découvert ou observé dans l'année précédente; — *De l'Homme considéré moralement, de ses mœurs et de celles des animaux;* Paris, 1803, 2 vol. in-8°; — *Considérations sur les Êtres organisés;* Paris, 1805, 2 vol. in-8°; — *De la Perfectibilité et de la Dégénérescence des êtres organisés;* Paris, 1806, in-8° : ce travail forme la suite de l'ouvrage précédent; — *Leçons de Minéralogie données au Collége de France;* Paris, 1812, 2 vol. in-8°; — *Leçons de Géologie données au Collége de France;* Paris, 1816, 3 vol. in-8°. Il a inséré dans le *Journal de Physique* un grand nombre d'articles sur presque toutes les branches de la physique, de la chimie, de la minéralogie, de la géologie et des autres parties de l'histoire naturelle. Enfin on lui doit une nouvelle édition, augmentée, de la traduction du *Manuel du Minéralogiste de Bergmann;* Paris, 1792. La plupart des ouvrages de La Métherie sont devenus rares. L. L—t.

Jourdan, dans la *Biogr. médicale.* — Quérard, *La France Littéraire.*

LA METTRIE (*Julien* Offray de), médecin et philosophe français, né à Saint-Malo, le 25 décembre 1709, mort à Berlin, le 11 novembre 1751. Son père, riche négociant, ne négligea rien pour lui faire donner une brillante éducation. Il termina ses humanités à Paris, alla faire sa rhétorique à Caen chez les jésuites, et revint au bout d'une année dans la capitale, où il suivit les cours de l'abbé Cordier; il se prononça alors pour le jansénisme avec une ardeur extraordinaire. Après avoir achevé ses études, il retourna dans sa famille; et, suivant les conseils d'un ami, il embrassa la carrière médicale, contre le vœu de son père, qui le destinait à l'état ecclésiastique. Il étudia l'anatomie pendant deux ans, et se fit recevoir docteur à Reims. En 1733 il se rendit à Leyde, auprès de Boerhaave, dont il traduisit plusieurs ouvrages. De retour dans sa ville natale, La Mettrie s'y occupa encore de traductions. Morand l'appela à Paris en 1742, et lui fit obtenir la place de médecin des gardes françaises. La Mettrie suivit ce corps à l'armée, et assista avec lui aux batailles de Dettingen et de Fontenoy. Il tomba malade pendant le siége de Fribourg, et, s'étant aperçu que durant sa maladie l'affaiblissement du moral avait suivi chez lui l'affaiblissement du physique, il en tira l'induction que la faculté de penser est le résultat de l'organisation, et que le moindre dérangement dans les ressorts de notre machine doit exercer une grande influence sur l'âme. L'ouvrage dans lequel il exprimait ces idées et une satire qu'il publia contre les médecins lui attirèrent les persécutions des prêtres et de ses confrères. Privé d'abord de sa place aux gardes, après la mort du duc de Gramont, son protecteur, il perdit aussi celle qu'il avait obtenue dans les hôpitaux des armées, et dut même, pour éviter la Bastille, se réfugier à Leyde, en 1746. Il écrivit dans cette ville une nouvelle satire contre les médecins, qui fut condamnée au feu par le parlement de Paris, et une sorte de code du matérialisme qui lui attira autant de désagréments de la part des réformés que son hétérodoxie lui en avait attirés de la part des catholiques. Ce second livre fut condamné à Leyde, et, se voyant sur le point d'être persécuté, La Mettrie accepta l'asile que le roi de Prusse, Frédéric le Grand, lui fit offrir par Maupertuis, à Berlin. Ce prince l'accueillit favorablement, comme une victime de l'intolérance; il lui accorda une pension avec le titre de son lecteur, et le nomma membre de l'Académie de Berlin. Thiébaut raconte que La Mettrie se mit sur un grand pied de familiarité

à la cour de Prusse; il entrait, dit-il, dans le cabinet du roi comme chez un ami, et se couchait sans façon sur les canapés; lorsqu'il faisait trop chaud, il déboutonnait sa veste, jetait son col et sa perruque sans gêne en présence du roi. Il se lassa pourtant bientôt de cette vie, et pria Voltaire de négocier son retour à Paris. Voltaire écrivait à Mme Denis, le 2 septembre 1751 : « La [illegible] envie de retourner en France. Cet homme si gai, et qui passe pour rire de tout, pleure quelquefois comme un enfant d'être ici. » Deux mois après, La Mettrie mourait d'une indigestion dans la maison de lord Tyrconnel, envoyé d'Angleterre à Berlin. « Nous avons perdu le pauvre La Mettrie, écrit Frédéric II à sa sœur, la margrave de Bayreuth, le 21 novembre 1751. Il est mort pour une plaisanterie, en mangeant tout un pâté de faisan...; il s'est avisé de se faire saigner pour prouver aux médecins allemands qu'on pouvait saigner dans une indigestion; cela lui a mal réussi... Il est regretté de tous ceux qui l'ont connu. Il était gai, bon diable, bon médecin et très-mauvais auteur; mais en ne lisant pas ses livres il y avait moyen d'en être content. » D'un autre côté, Voltaire écrivait à Mme Denis : « Il a prié mylord Tirconnel, par son testament, de le faire enterrer dans son jardin... Les bienséances n'ont pas permis qu'on y eût égard; son corps a été porté dans l'église catholique, où il est tout étonné d'être. » Le roi de Prusse se chargea lui-même de composer l'éloge de La Mettrie, et le fit lire à l'Académie par son secrétaire des commandements, Darget. « Les circonstances, plus qu'un mérite réel, dit Jourdan, furent la source de sa célébrité. Dans un siècle où la raison n'eût pas eu à disputer sur tous les points l'empire aux préjugés et aux institutions gothiques, La Mettrie n'aurait été remarqué ni parmi les savants ni même dans les cercles frivoles de la haute société; homme d'esprit, mais sans goût, sans instruction solide, et frondeur par caractère, il fut matérialiste, parce que son siècle jouait la dévotion. » Les philosophes eux-mêmes avaient peu d'estime pour les ouvrages de la Mettrie. D'Argens dit de lui : « Tous ses ouvrages sont d'un homme dont la folie paraît à chaque pensée et dont le style démontre l'ivresse de l'âme; c'est le vice qui s'explique par la voix de la démence : La Mettrie était fou au pied de la lettre. » Diderot le juge comme un auteur sans jugement, « dont on reconnaît la frivolité d'esprit dans ce qu'il dit, et la corruption du cœur dans ce qu'il n'ose dire, dont les sophismes grossiers, mais dangereux par la gaieté dont il les assaisonne, décèlent l'écrivain qui n'a pas les premières idées des vrais fondements de la morale; dont le chaos de raison et d'extravagance ne peut être regardé sans dégoût, et dont la tête est si troublée et les idées sont à tel point décousues que dans la même page une assertion sensée est heurtée par une assertion folle, et une assertion folle par une assertion sensée... La Mettrie, dissolu, impudent, bouffon, flatteur, était fait pour la vie des cours et la faveur des grands. Il est mort, comme il devait mourir, victime de son intempérance et de sa folie; il s'est tué par ignorance de l'état qu'il professait. »

On a de La Mettrie : *Traité du Vertige, avec la Description d'une Catalepsie hystérique*, Rennes, 1737, in-12; Paris, 1738, in-12; — *Lettres de M. D. L. M., docteur en médecine, sur l'Art de conserver la Santé et de prolonger la Vie*; Paris, 1738, in-12; — *Nouveau Traité des Maladies vénériennes*; 1739, in-12; — *Traité de la Petite Vérole, avec le traitement des plus habiles médecins*; Paris, 1740, in-12; — *Essai sur l'Esprit et les Beaux-Esprits*; Amsterdam, sans date (1740), in-12; — *Observations de médecine pratique*; Paris, 1743, in-12 : il y décrit plusieurs maladies et y manifeste son penchant pour les remèdes violents, les fortes saignées; etc.; — *Saint-Côme vengé, ou critique du traité d'Astruc* De Morbis venereis; Strasbourg, 1744, in-8°; — *Histoire naturelle de l'Âme; traduite de l'anglais de Sharp, par feu H...*; La Haye, 1745; in-8°; Oxford, 1747; in-12; cet ouvrage n'est pas une traduction : il a pour auteur La Mettrie; — *Politique du Médecin, de Machiavel, ou le chemin de la fortune ouvert aux médecins, ouvrage réduit en forme de conseils, par le docteur Fum-Ho-Ham, et traduit sur l'original chinois, par un nouveau maître ès arts de Saint-Côme : première partie, qui contient les portraits des plus célèbres médecins de Pékin*; Amsterdam, sans date (1746), in-12 : cet ouvrage fut condamné par arrêt du parlement de Paris du 9 juillet 1746 à être lacéré et brûlé par l'exécuteur de la haute justice; on dit que les matériaux de ce travail avaient été fournis à l'auteur par un homme qui aspirait à la place de premier médecin du roi; — *La Faculté vengée*, comédie en trois actes, par M***, docteur régent de la faculté de Paris; Paris, 1747, in-8°; nouv. édit., posthume, sous ce titre : *Les Charlatans démasqués, ou Platon vengeur de la société de médecine*, comédie ironique en trois actes; Paris et Genève, 1762, in-8°, avec la clef; — *L'Homme-machine*; Leyde, 1748, in-12 : les magistrats de Leyde ordonnèrent de poursuivre l'auteur de cet ouvrage, et le chassèrent de Hollande; le livre fut brûlé en vertu d'un arrêt rendu par eux; La Mettrie l'avait fait précéder d'une dédicace au pieux Haller : celui-ci en témoigna une vive indignation; — *L'Homme-plante*; Potsdam, sans date (vers 1748), in-12; — *Ouvrage de Pénélope, ou le Machiavel en médecine*; Berlin et Genève, 1748, 2 vol. in-12; supplément avec la clef; Berlin, 1750, in-12 : c'est une satire violente contre les plus illustres médecins de l'Europe : Boerhaave, Linné, Winslow, Astruc, Ferrein, etc., qui y sont attaqués avec cynisme; La Mettrie publia le livre sous le

nom d'*Alethenis Demetrius*; un anonyme en a fait imprimer un abrégé sous ce titre : *Caractères des Médecins, ou l'idée de ce qu'ils sont communément et celle de ce qu'ils devraient être, d'après Pénélope*; Paris, 1760, in-12. Les ouvrages de La Mettrie contre les médecins sont rares et recherchés; — *Les Animaux plus que machines*; Berlin, 1750, in-8°; — *Réflexions philosophiques sur l'Origine des Animaux*; Berlin, 1750, in-4°; — *Traité de l'Asthme et de la Dyssenterie*; 1750, in-8°; — *L'Art de jouir*; Berlin, 1751, in-12; — *Vénus métaphysique, ou essai sur l'origine de l'âme humaine*; Berlin, 1752, in-12; — *Épître à mon Esprit*; Paris, 1774, in-8°. Les Œuvres philosophiques de La Mettrie ont été publiées à Londres (Berlin), 1751, in-4°; nouv. édition, précédée de l'*Éloge de l'auteur*, par Frédéric le Grand, Berlin, 1774, 2 vol. in-8°; Amsterdam, 1774, 3 vol. in-12; Berlin (Paris), 1796, 3 tomes en 1 vol. in-8° : celle-ci est la plus complète; elle contient l'*Éloge de La Mettrie*, par Frédéric II; *Discours préliminaire* de l'auteur; *Traité de l'Ame*; *Abrégé des systèmes pour faciliter l'intelligence du Traité de l'Ame*; *Système d'Épicure*; *l'Homme-plante*; *Les Animaux plus que machines*; *l'Anti-Sénèque, ou discours sur le bonheur*; *Épître à Mlle A. C. P., ou la machine terrassée*; *Épître à mon Esprit, ou l'anonyme persiflé*; *La Volupté*, par M. le chevalier de M***, capitaine au régiment Dauphin; *L'Homme-machine* avec la *dédicace à Haller*; *L'Art de jouir*. Ses œuvres de médecine ont été imprimées à Berlin; 1755, in-4°. Outre ces écrits, on doit à La Mettrie la traduction de sept ouvrages de Boerhaave, savoir : *Traité du Feu*; 1734; — *Système sur les Maladies vénériennes*; 1735; — *Aphorismes sur la Connaissance et la Cure des Maladies*; 1738; — *Traité de la Matière Médicale*; 1739; — *Institutions de Médecine*; 1740; — *Abrégé de la Théorie Chimique*, tirée des écrits de Boerhaave; 1741; — *Institutions et Aphorismes*, avec un commentaire; 1743. La Mettrie avait aussi traduit le *Traité de la Vie heureuse* de Sénèque, avec un discours du traducteur sur le même sujet; 1748. L. LOUVET.

Frédéric II, *Éloge de La Mettrie*, et *Correspondance*. — Diderot, *Essai sur les Règnes de Claude et de Néron*. — D'Argens, traduction d'Ocellus Lucanus. — Voltaire, *Correspondance*. — Thiébaut, *Souvenirs d'un Séjour à Berlin*. — Jourdan, dans la *Biogr. médicale*. — Virey, dans le *Dict. de la Convers.* — Artaud, dans l'*Encycl. des Gens du Monde*. — Damiron, *Mémoires pour servir à l'histoire de la Philosophie du dix-huitième siècle*, tome Ier. — Quérard, *La France Littéraire*.

LAMEY (*André*), historien allemand, né à Munster en Alsace, le 20 octobre 1726, mort le 17 mars 1802. Il devint bibliothécaire et secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences de Mannheim. On a de lui : *Codex Laureshamensis abbatiæ diplomaticus, ex ævo maxime carolingico*; Mannheim, 1768-1770, 3 vol. in-4°; le troisième volume a paru séparément; ibid., 1773-1777, 2 parties in-4°; — *Diplomatische Geschichte der Grafen von Ravensberg* (Histoire diplomatique des comtes de Ravensberg); Mannheim, 1779, in-4°. Lamey a aussi fait paraître, dans les sept premiers volumes de l'*Historia et Commentationes Academiæ Theodoro-palatinæ*, vingt-six dissertations, parmi lesquelles nous citerons : *Ad Lapides quosdam romanos inventos ad Neccarum*; — *Pagi Lobodunensis sub Carolingis regibus Descriptio*; — *Pagi Wormatiensis sub Carolingis Descriptio*; — *Pagi Rhenensis sub Carolingis regibus Descriptio*; — *De legione I Adjutrice ad lapidem Maguntinum*; — *De insignium Palatinorum Origine et Variationibus*; — *Annales diplomatici Conradi I, Germaniæ regis*; — *Annales diplomatici Henrici I, Germaniæ regis*; — *Epistolæ Palatinæ, ex codice And. Masii, consiliarii Palatini; præmissa hujus Masii vita*. Lamey a édité l'*Alsatia Diplomatica* de Schœpflin, son maître et son ami; il a ajouté à cet ouvrage deux préfaces étendues et plusieurs additions. E. G.

Rotermund, *Supplément* à Jöcher. — Meusel, *Gelehrtes Deutschland*, t. IV, p. 328.

LAMI (*Jean*), célèbre littérateur et antiquaire italien, né le 8 février 1697, à Santa-Croce, petite ville située près de Florence, mort le 6 février 1770. Il étudia la jurisprudence à Pise, et se fit recevoir docteur en droit en 1719. Il s'établit à Florence pour y exercer la profession d'avocat, mais il quitta bientôt le barreau; sur le conseil de Salvini, il se mit à étudier à fond la langue grecque, et à apprendre l'hébreu, l'espagnol et le français. En 1726 J. Luce Pallavicini l'appela auprès de lui à Gênes, et lui confia la garde de sa bibliothèque (1). Il accompagna ce seigneur à Vienne, où il vécut dans l'intimité d'Apostolo Zeno, de Garelli et autres savants, séjourna ensuite à Venise, et parcourut tout le nord de l'Italie. Les notes recueillies par lui pendant ce voyage ont été consignées dans un journal, dont le manuscrit est conservé à la bibliothèque Ricciardana. S'étant séparé de Pallavicini, Lami visita successivement Lyon et Marseille, continuant à fréquenter les bibliothèques et les collections d'antiquités. Les ressources lui manquant pour continuer ses voyages, il prit le parti de s'engager dans le régiment Royal-Italien, alors en garnison dans une ville de la Flandre. Il se mit en route pour aller le rejoindre, et arriva à Paris en novembre 1729. Il demanda l'annulation de son engagement, et il l'obtint, ayant présenté au roi un poëme latin sur la naissance du dauphin. Entré en re-

(1) Un débat s'étant élevé entre François et Catherine Pallavicini, deux parents de Luce, sur la question de savoir si un homme savant et taciturne devait être préféré à celui qui n'ayant que peu d'instruction causerait beaucoup et avec agrément, Lami, choisi pour juge de cette contestation, se prononça pour l'affirmative, soutenue par François Pallavicini. Cela lui valut l'aversion de toutes les dames de Gênes, qui lui suscitèrent mille tracasseries.

lation suivie avec les Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, il fit pendant deux ans à Paris des recherches sur diverses branches de l'érudition, telles que la diplomatique et la numismatique. De retour à Florence au commencement de 1732, il devint professeur d'histoire ecclésiastique au lycée de cette ville. Son livre *De Recta christianorum de Trinitate Sententia*, publié en 1733, fit suspecter son orthodoxie. Ses adversaires lui reprochaient surtout l'intitulé d'un des chapitres de l'ouvrage ainsi conçu : *De Joannis Evangelistæ Rusticitate et Imperitia*. Pour répondre aux insinuations de ses adversaires, Lami fit paraître en 1737 son traité *De Eruditione Apostolorum*, où il cherche à établir que les premiers chrétiens n'avaient aucune teinture des belles-lettres. Bientôt après, Lami fut entraîné dans une autre polémique, excitée par l'animosité qui régnait à Florence entre les jésuites et la société des Apatistes, dont il faisait partie. Les jésuites Cordara et Lagomarsini ayant publié les *Quinti Sectani Sermones*, où Salvini, Corsini et Lami étaient persiflés, ce dernier répondit par ses *Pifferi di Montagna* et ses *Thymoleonis Menippea*, satires pleines de sel, qui eurent un grand succès. Il entreprit ensuite un journal littéraire, qu'il continua jusqu'à sa mort. Le ton de sa critique y devint bientôt acerbe et railleur, ce qui le brouilla avec plusieurs hommes de mérite, tels que Gori et le cardinal Quirini. Le principal mérite de Lami est d'avoir plus que tout autre contribué à débrouiller l'histoire civile, ecclésiastique et littéraire de la Toscane. On a de Lami : *De Recta Patrum Nicænorum Fide*; Venise, 1730, et Florence, 1770, in-4°; — *De Recta christianorum in eo quod mysterium Trinitatis adtinet Sententia*; Florence, 1733, in-4°; — *De Eruditione Apostolorum*; Florence, 1738, in-8° : la seconde édition, qui parut à Florence, 1766, 2 vol. in-4°, contient beaucoup d'additions, et a pour titre : *De Eruditione Apostolorum Liber, in quo multa quæ ad primitivorum christianorum literas, doctrinas, scripta, studia, conditionem, censum, mores, ritus attinent, exponuntur; accedunt dissertationes de re vestiaria, de artibus, opificiis et ministeriis veterum christianorum*; — *Applausi poetici per le nozze del marchesa Riccardi*; Florence, 1733, in-fol.; — *Deliciæ Eruditorum, seu veterum anecdotorum opusculorum Collectanea*; Florence, 1736-1769, 18 vol. in-8° : cet ouvrage contient principalement des documents concernant l'histoire civile et ecclésiastique de la Toscane; quatre volumes renferment des observations de tous genres, recueillies par Lami pendant un voyage de Florence à Pise; — *J. Pifferi di montagna che andavano per sonare e furono sonati; satira in terza rime di Cesellio Filomastige*; Leyde, 1738, in-8°; — *Thymoleonis adversus improbos literarum osores Menippea*; Londres, 1738, in-4°; — *Adversus Mulonium Lycoresten Menippea II*; Londres, 1742, in-4°; — *Meursii Opera*; Florence, 1741-1763, 12 vol. in-fol.; cette excellente édition contient des notes savantes ajoutées par Lami aux travaux de Meursius; en tête se trouve une biographie étendue de ce dernier écrite par Lami; — *Dialoghi di A. Vencesio in defesa e confutazione delle stolte lettere che contro il libro* De Eruditione Apostolorum *furono date in luce*; Roveredo, 1742, in-fol.; — *Observationes in bullam Benedicti XIV qua ritus sinici iterum damnantur*; Bologne, 1742, in-8°; — *Jos. Rigacci in suum primum epistolarum Colucci Salutati volumen Appendix*; Genève, 1742, in-8°; — *Novelle Letterarie*; Florence, 1740-1770, 30 vol. in-4°; les deux premières années de cette revue hebdomadaire furent publiées par Lami avec le concours de Gori, de Gentili et de Tartigioni; les suivantes furent rédigées par Lami tout seul; — *Memorabilia Italorum eruditione præstantium*; Florence, 1742-1748, 3 vol. in-8°; le troisième volume, qui ne renferme que les biographies de Rich. Rom. Riccardi et de Fr. Arrisius, contient beaucoup de détails intéressants sur l'histoire littéraire de Florence au seizième siècle; dans les deux premiers volumes se trouvent les biographies de cinquante-trois savants italiens alors vivants; — *Memorie per servire alla vita del P. Guido Grandi*; Massa, 1742, in-4°; — *In antiquam tabulam Atheneam, Decurionum nomina et descriptionem continentem, Observationes*; Florence, 1745, in-fol.; les conclusions tirées de cette inscription par Lami furent attaquées par Gori; — *Florentinorum codicum manuscriptorum decas I et II*; Florence, 1745-1746; — *Catalogus codicum manuscriptorum qui in bibliotheca Riccardiana adservantur, in quo multa opuscula anecdota in lucem passim proferuntur, et plura ad historiam litterariam completendam illustrandamque idonea, antea ignota, exhibentur*; Livourne, 1756, in-fol.; — *Sanctæ ecclesiæ Florentinæ Monumenta*; Florence, 1758, 3 vol. in-fol.; — *Lezioni d'Antichità Toscane*; Florence, 1766, 2 vol. in-4°; recueil de dix-huit mémoires sur les origines de Florence, sur l'histoire de cette ville sous la domination lombarde, et sur l'influence qui y fut exercée par l'hérésie des *Paterini*; — *Chronologia virorum eruditorum præstantium, a mundi ortu usque ad sæculum christianum XVI, Lamii juvenilis lucubratio, opus posthumum*; Florence, 1770, in-8°. Lami a aussi donné une édition des *Carmina* d'Anacréon; Florence, 1742, in-12; il a encore publié divers opuscules et dissertations, entre autres *Sulle Ceste mistiche* dans le tome I des *Saggi dell' Academia di Cortona* (Rome, 1735) et *Sopra i Serpenti sacri*, dans le tome IV du même recueil. Lama laissa en manuscrit des matériaux pour une histoire de l'Église depuis le concile de Florence; ces manuscrits ainsi que

tous les autres, qui restent de lui, sont conservés à la bibliothèque Riccardiana à Florence; on y trouve aussi quarante volumes contenant la correspondance de Lami avec les principaux savants de l'Europe. E. G.

Lamii Vita (autobiographie dans le t. XV des *Deliciæ Eruditorum*). — Fontani, *Elogio di Lami*; Florence, 1789, in-4°. — Fabroni, *Vitæ Italorum*, t. XVI. — Lombardi, *Storia della Letter. Ital.*, t. IV. — Brucker, *Pinacotheca* (Décade IV, n° 5). — Strodtmann, *Beyträge zur Historie der Gelehrsamkeit*, t. I. — Sax, *Onomasticon*, t. VI, p. 490. — Tipallo, *Biogr.*, t. VII.

LAMI (*Pierre-Remi* CRUSSOLLE), littérateur français, né à Paris, le 1er août 1798, décédé à Saint-Mandé (Seine), le 17 juillet 1832. Élevé dans la maison et par les soins du savant Daunou, Lami, dès son plus jeune âge, prit du goût pour la philosophie et les lettres. Il avait à peine dix-sept ans lorsque, l'Académie Française ayant mis au concours pour l'année 1816 l'*Éloge de Montesquieu*, il ne craignit pas de traiter ce sujet difficile, et son ouvrage fut envoyé à l'Académie, qui lui accorda une mention honorable. On sait que le prix fut décerné à M. Villemain. Le secrétaire perpétuel Suard dit dans son rapport que le discours auquel l'Académie accordait une mention honorable « renfermait des beautés réelles, et que l'analyse de l'*Esprit des Lois* y était surtout traitée d'une manière qui annonçait de l'esprit, des lumières et de bonnes études ». Mais Suard, déserteur de la philosophie du dix-huitième siècle, reprochait au jeune auteur des « opinions exagérées et quelques idées inconvenantes qu'un écrivain sage ne devait pas se permettre ». *L'Éloge de Montesquieu* par Lami n'a été imprimé qu'en 1829, in-8°. En 1819 il publia un *Éloge* (en vers) *de la Clémence, ou épître à Fénelon*, in-8°, adressé à la Société d'Émulation de Cambrai. En 1818 Lami inséra dans le *Magasin Encyclopédique* de Millin une notice étendue sur des traductions en espagnol des *Eléments d'Idéologie* et des *Principes d'Économie politique*, par Destut de Tracy. Il s'y montre partisan zélé de la philosophie de M. de Tracy. Le grand succès qu'obtint le *Résumé de l'Histoire de France* par Félix Bodin, ayant mis ces sortes d'ouvrages en vogue, Lami fut chargé par l'éditeur d'en composer deux, et ce fut ainsi qu'il publia, en 1824, le *Résumé de l'Histoire du Danemark*, et en 1825 le *Resumé de l'Histoire de Picardie*. Mais une plus vaste composition historique devait l'occuper : il avait conçu, avec MM. Augustin Thierry et Jarry de Mancy, le projet de publier une *Histoire de France traduite et extraite des chroniques originales, mémoires et autres documents authentiques*, en 30 vol. in-8°. Le plan qu'avait suivi M. de Barante pour son *Histoire des Ducs de Bourgogne* était celui que se proposaient d'adopter les jeunes auteurs. Leur *prospectus* parut en 1824. M. Mignet dut remplacer M. J. de Mancy dans cette entreprise, qui ne fut pas mise à exécution.

Au plus fort de la guerre des classiques et des romantiques, Lami lut, le 16 avril 1824, à l'Athénée des *Observations sur la Tragédie romantique* (Paris, 1824, in-8°), où il déclare préférer Corneille et Racine à Shakespeare, Gœthe et Schiller. Lami a travaillé à plusieurs journaux politiques et recueils périodiques, particulièrement à *La Tribune*, dont il fut l'un des principaux collaborateurs avec Auguste Fabre, Marrast, etc. Ses opinions politiques étaient fort avancées, sans aller toutefois jusqu'à la démagogie. Mort avant d'avoir accompli sa trente-quatrième année, il est loin d'avoir pu tenir toutes les promesses que faisait concevoir son ardent amour des idées généreuses et ses goûts littéraires. A. TAILLANDIER.

Documents particuliers.

* **LAMI** (*Louis-Eugène*), peintre français, né le 12 janvier 1800, à Paris. Élève de Gros et de M. Horace Vernet, il suivit, de 1817 à 1820, les cours de l'École des Beaux-Arts, et s'occupa d'abord de gravure et de lithographie; nous citerons dans ce dernier genre le *Voyage en Angleterre et en Écosse* et *Les Contretemps*. Après la révolution de Juillet, il fut chargé d'enseigner le dessin à quelques-uns des princes de la famille d'Orléans. Depuis 1824 il a exposé aux salons annuels un grand nombre de tableaux de genre et d'histoire, parmi lesquels nous signalerons : *Études de Chevaux* et le *Combat de Puerto de Miravente* (1824), acquis par le musée du Luxembourg, ainsi que *Charles Ier recevant une rose en se rendant à sa prison*; — *Un Bal aux Tuileries*; — *La Prise de Constantine*; — *La Scène du sonnet du Misanthrope*; — *L'Orgie* (1853); — *La Bataille de l'Alma* (1855); — et au musée de Versailles : *La Bataille de Cassano*; — *La Prise de Maëstricht*; — *Le Combat de Hondschoote*; — *La Capitulation d'Anvers*, etc. Cet artiste a aussi rapporté beaucoup de dessins et d'aquarelles des voyages qu'il avait entrepris en Russie, en Espagne, en Italie, en Angleterre et en Crimée. K.

Dictionnaire universel des Contemporains, 1858. — *Livrets des Salons.*

LAMIA (Λάμια), courtisane athénienne, fille de Cléanor, vivait dans la seconde moitié du quatrième siècle avant J.-C. Elle commença sa carrière comme joueuse de flûte sur le théâtre, et obtint une grande célébrité dans cette profession, qu'elle quitta cependant pour celle de courtisane. Elle se trouvait à bord de la flotte de Ptolémée dans la bataille navale de Salamine, en 306, et tomba entre les mains de Démétrius Poliorcète. Elle réussit à captiver le jeune prince, et garda son empire sur lui pendant plusieurs années. Elle devait ce pouvoir moins encore à sa beauté qu'à son esprit, souvent célébré par les poëtes contemporains, et dont Athénée et Plutarque nous ont conservé plusieurs témoignages. Lamia se distingua aussi par ses pro-

lusions et la magnificence de ses banquets. Dans une circonstance elle fit un utile usage des richesses que Démétrius lui prodiguait avec une incroyable libéralité, en bâtissant pour les habitants de Sicyone un splendide portique. Entre autres flatteries que les Athéniens inventèrent pour flatter Démétrius, ils élevèrent un temple à Lamia sous le nom d'Aphrodite. D'après Athénée cette courtisane eut de Démétrius une fille nommée Phila. Y.

Plutarque, *Demetrius*, 16, 19, 24, 25, 27. — Athénée, III, p. 101; IV, p. 128; VI, p. 253; XIII, p. 577; XIV, 615. — Élien, *Var. Hist.*, XII, 7; XIII, 8.

LAMIA, famille romaine de la maison (*gens*) Ælia. Elle faisait remonter son origine à une haute antiquité, et prétendait descendre du héros mythique Lamus, fils de Neptune et roi des Lestrygons. Aucun membre de cette famille n'est mentionné avant la dernière période de la république; mais sous l'empire elle passait pour une des plus nobles familles romaines (Horace, *Carm.*, III, 17; Juvénal, IV, 154; VI, 385). Les membres historiques de cette famille sont :

LAMIA (*L. Ælius*), magistrat du rang équestre, vivait vers 50 avant J.-C. Il aida Cicéron à réprimer la conspiration de Catilina. Ses services dans cette circonstance le signalèrent à la vengeance du parti populaire, et il fut banni sous le consulat de Gabinius et de Pison, en 58. Rappelé de l'exil, il épousa dans la guerre civile la cause de César, et obtint l'édilité en 45. L'année suivante il sollicita la préture, et Cicéron, qui était lié avec lui, recommanda vivement sa candidature à Brutus. On croit que Lamia réussit, et qu'il était préteur en 43, lors du meurtre de Cicéron. On pense aussi que ce Lamia est le même que L. Lamia, homme prétorien (*prætorius vir*), qui, placé comme mort sur le bûcher funèbre, reprit ses sens, et parla lorsque le feu déjà allumé ne permettait plus de le sauver des flammes. Lamia fut le véritable fondateur de sa famille, à qui il légua une grande fortune acquise dans des spéculations commerciales et financières. Y.

Cicéron, *Pro Sest.*, 12; *In Pison.*, 27; *Post red. in Sen.*, 5; *Ad Att.*, XII, 21; XIII, 45; *Ad Fam.*, XI, 16, 17; XII, 29. — Valère Maxime. I, 8. — Pline, *Hist. Nat.*, VII, 52.

LAMIA (*L. Ælius*), fils du précédent et ami d'Horace, fut consul en l'an 3 après J.-C. Tibère le nomma gouverneur de la Syrie, mais ne lui permit jamais de prendre possession de sa province. A la mort de L. Pison, en 32, il lui succéda dans la place de préfet de la ville. Il mourut l'année suivante, et fut honoré des funérailles d'un censeur. Deux des odes d'Horace, la 26e du 1er livre et la 17e du 3e, sont adressées à Lamia. Y.

Dion Cassius, VIII, 19. — Tacite, *Ann.*, VI, 27.

LAMIA ÆMILIANUS (*L. Ælius*), appartenait originairement à la *gens Æmilia*, et entra par adoption dans la *gens Ælia*. Il fut consul suppléant sous le règne de Titus en 80 après J.-C. Il était marié avec Domitia Longina, fille de Corbulon. Domitien la lui enleva du vivant de Vespasien, la prit d'abord pour maîtresse, puis pour femme, et peu après son avénement au trône il fit tuer le mari. Le nom complet de Lamia était L. Ælius Plautius Lamia. Y.

Dion Cassius, LXVI, 3. — Suétone, *Domit.*, 1, 10. — Juvénal, IV, 154. — Marini, *Atti degli fratr. arv.*, I, table XXIII, 25, p. CXXX et 129.

LA MILLETIÈRE (*Théophile* BRACHET DE), controversiste français, né vers 1596, mort en 1665. Fils d'un intendant de la maison de Navarre, il fit ses études à l'université d'Heidelberg, et, de retour à Paris, prit la robe d'avocat; mais, doué d'un caractère versatile, il se dégoûta du barreau, et approfondit, avec plus de zèle que de talent, les matières théologiques. Nommé ancien de l'église protestante de Charenton, il se fit remarquer dans les disputes religieuses du temps, fut député en 1620 par le consistoire de Paris à l'assemblée politique de La Rochelle, qu'il entraîna dans le parti de la résistance contre le gouvernement, et se rendit avec La Chapellière en Hollande, pour solliciter des secours des états généraux. Mêlé depuis cette époque à toutes les intrigues des réformés, il assista à l'assemblée de Milhau (1625), et fut arrêté à Paris comme agent du duc de Rohan (1627). Détenu pendant six mois à la Bastille, il fut envoyé à Toulouse et condamné à mort. Le roi lui fit la grâce de la vie, parce que les Rochelois menaçaient d'user de représailles envers un parent du P. Joseph. Au bout de quatre années de détention, La Milletière obtint une pension de mille écus à la condition de travailler de tout son pouvoir à la réunion des diverses Églises protestantes. Devenu l'instrument docile du cardinal de Richelieu, il entama de nombreuses controverses avec ses coreligionnaires, lesquelles, comme on devait s'y attendre, n'aboutirent à aucun résultat. En 1644, le consistoire de Charenton, considérant que depuis douze ans il s'était abstenu de la cène, lança contre lui une sentence d'excommunication, ce qui précipita sa conversion au catholicisme, qu'il accomplit publiquement le 2 avril 1645. Ce théologien a été l'objet, de la part de ses amis ou de ses adversaires, de jugements passionnés et contradictoires; Grotius, Costar, l'abbé de Marolles louent son zèle pour la concorde; Tallemant des Réaux en fait le portrait suivant : « C'est un homme d'esprit et qui sait, mais assez confusément; bon homme, mais vain, et qui a quelque chose de démonté dans la tête. » Parmi ses nombreux écrits, on remarque : *Discours des vrayes raisons pour lesquelles ceux de la religion en France peuvent et doivent, en bonne conscience, résister par armes à la persécution ouverte*; 1622, in-8°; livre devenu rare, parce qu'il fut condamné par la chambre de l'Édit à être brûlé de la main du bourreau; — *Lettre à M. Rambours pour la*

réunion des évangéliques aux catholiques; Paris, 1628, in-12; — *De universi orbis christiani Pace et Concordia per cardinalem ducem Richelium constituenda*; Paris, 1634, in-8°; trad. en français, 1635, in-4°; — *Christianæ concordiæ inter catholicos et evangelicos in omnibus controversiis instituendæ Consilium*; 1636, in-8° : ouvrage où il donne raison à l'Église romaine sur beaucoup de points; — *Le Moyen de la Paix chrétienne*; Paris, 1637, in-8° : réponse à la réfutation que Daillé avait faite du livre précédent, qui faillit, sans l'opposition de Richelieu, subir une censure de la Sorbonne; — *La Prédication de Jésus-Christ aux esprits captifs*; Paris, 1638, in-8°; — *Sommaire de la doctrine catholique du Franc-Arbitre, de la Grâce, de la Prédestination*, etc.; Paris, 1639, in-8°; — *La Nécessité de la Puissance du pape en l'Église*; ibid., 1640, in-8°; — *Le Catholique réformé*; ibid., 1642, in-8°; — *Le Pacifique véritable*; ibid., 1644, in-8° : censuré par la Sorbonne à cause de cette proposition, « que dans le sacrement de la pénitence la satisfaction devait précéder l'absolution »; — *Déclaration des causes de sa conversion*; ibid., 1645; — *L'Extinction du Schisme*; ibid., 1650; — *La Victoire de la Vérité pour la paix de l'Église*; ibid., 1651; — *Le Flambeau de la Vraie Foi*; ibid., 1654; — *Explication catholique de l'Eucharistie*; ibid., 1664. P. L—Y.

Benoît, *Histoire de l'Édit de Nantes*, II. — De Marolles, *Mémoires*. — Grotius, *Epistolæ*. — Bayle, *Dict. Hist.* — Tallemant, *Historiettes*. — Haag frères, *La France Protestante*.

LAMIOT (*Louis-Marie*), missionnaire français, né vers 1765, dans le diocèse d'Arras, mort le 5 juin 1831, à Macao. Reçu en 1787 dans la congrégation de Saint-Lazare, il s'embarqua deux ans plus tard pour la Chine en compagnie des missionnaires Clet et Pené, fut ordonné prêtre à Macao, et se rendit à Pékin. Dans cette ville, où il résida pendant près de trente années, il eut la direction d'un séminaire, enseigna les mathématiques, et fut interprète du gouvernement pour les langues européennes. Ayant été accusé en 1819 d'entretenir des relations avec le P. Clet, qui prêchait l'Évangile dans la province de Ho-Nan, il fut confronté avec lui, assista à son supplice, et fut condamné, faute de preuves suffisantes, à être chassé de l'empire. Il s'établit à Macao, et y fonda un collége. K.

Annales de la Propag. de la Foi.

LAMMA (*Agostino*), peintre de l'école vénitienne, né à Venise, en 1636, mort en 1700. Élève d'Antonio Calza, il fut un des plus habiles peintres de batailles du dix-septième siècle, et se fit remarquer par la variété des expressions et la perfection des détails.

E. B—N.

Melchiori, *Vite de' Pittori Veneti*. — Lanzi, *Storia della Pittura*. — Ticozzi, *Dizionario*.

LAMO (*Pietro*), peintre de l'école bolonaise, né à Bologne, dans les premières années du seizième siècle, mort en 1578. Élève d'Innocenzio da Imola, il travailla beaucoup dans sa patrie. Il avait peint à fresque dans le cloître de l'église San-Francesco, où plus tard il devait trouver sa sépulture, divers traits de la vie du saint, dans lesquels il était facile de reconnaître le style de son maître. Il est plus connu encore par une description qu'il a laissée des peintures existant à Bologne. Ce manuscrit, qui a été mis à contribution par tous ceux qui lui ont succédé, est l'ébauche d'un livre qu'il écrivit en 1560 à la demande de Messer Pastorino, artiste siennois et pour l'instruction d'une dame qui désirait connaître les objets d'art de sa ville natale. Il donna à son ouvrage le nom bizarre de *Graticola* (le Gril), parce que dans son travail il avait divisé la ville en un certain nombre de carrés égaux, comme on le fait pour réduire un tableau, procédé que les Italiens appellent *graticola* et *graticolare*. E. B—N.

Malvasia, *Pitture di Bologna*. — Lanzi, *Storia Pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Gualandi, *Memorie originali di Belle Arti*. — Le même, *Tre Giorni in Bologna*.

LAMOIGNON, famille française, originaire du Nivernais; elle remontait jusqu'au treizième siècle, où plusieurs Lamoignon se firent connaître dans les armes. Le premier qui soit entré dans la magistrature est *Charles* de Lamoignon, seigneur de *Basville*, né en 1514 et mort en 1572, au moment où l'opinion publique le désignait comme le successeur du chancelier L'Hospital. Son dixième fils, *Chrétien* de Lamoignon, élève de Cujas, et conseiller au parlement de Paris, sut, par sa probité et son intelligence, gagner l'estime et la protection de Richelieu; il ne craignit pas de compromettre son avenir en entrant dans les desseins de Marillac, qui voulait un gouvernement plus parlementaire. Richelieu, qui ne se vengeait que de ses grands ennemis, le fit nommer président à mortier en 1633. Ch. de Lamoignon mourut le 28 janvier 1636. Il avait épousé Marie de Landes, fille de Guillaume de Landes, conseiller au parlement. L'on peut dire que depuis Chrétien de Lamoignon cette famille fut considérée comme l'une des dynasties parlementaires. C'est son fils qui donna à ce nom de Lamoignon plus d'éclat et une bien autre renommée.

LAMOIGNON (*Guillaume* DE), premier président du parlement de Paris, né à Paris, en 1617, et mort le 10 décembre 1677, était élève du célèbre Jérôme Bignon, que Chrétien de Lamoignon lui faisait considérer comme le plus parfait modèle et qui lui fit connaître les doctrines parlementaires. Il remplit ensuite pendant dix ans les fonctions de conseiller au parlement, et fut nommé maître des requêtes en 1644. Ces positions diverses, relativement subalternes, ne présentaient point un aliment suffisant à son inquiète activité. « Je me souviens, dit-il, que j'étais impatient d'entrer dans les affaires p

agir avec la même fermeté que mon père. » Il avait voulu aussi marcher sur les traces de Jérôme Bignon, dont il ne parlait qu'avec enthousiasme. Il en était là lorsque arriva le mouvement politique de 1648. Il suivit d'abord l'impulsion de sa compagnie, qui résistait tout entière à Mazarin, et qui, sous le nom de *Vieille Fronde*, essaya une seconde fois d'établir, ou plutôt, suivant l'opinion de Bignon et d'Omer Talon, de rétablir la monarchie parlementaire et tempérée. Quand les seigneurs eurent fait dévier le mouvement politique, quand la Nouvelle Fronde, rompant entièrement avec les idées parlementaires, n'eut plus d'autre objet que de mettre Condé à la place de Mazarin, tantôt en trompant le peuple, tantôt en se livrant à lui au lieu de le diriger, Guillaume de Lamoignon se rallia au parti de la cour. La raison qu'il donne de ce changement dans ses opinions peint bien le véritable parlementaire, qui avait voulu voir sa compagnie placée, comme pouvoir politique, entre la royauté et le peuple, mais qui redoutait l'anarchie plus encore que le pouvoir absolu : « Je me rangeai, dit-il, pour ne pas être soumis à la populace dont la tyrannie est plus extravagante et plus insupportable aux gens de bien que ne le seraient les princes les plus cruels. » Il rendit des services au gouvernement comme colonel de son quartier, qui était celui de la Cité, alors le plus redoutable. Dans les années qui suivirent, il plut à Louis XIV par la netteté des rapports qu'il lisait au conseil. C'est alors que Louis XIV dit ce mot : « Je n'entends bien que les affaires que M. de Lamoignon rapporte. » Du reste, il avoue lui-même que le besoin qu'il eut de la cour et la nécessité de ses affaires l'obligèrent de devenir courtisan. C'est alors que le premier président de Bellièvre mourut. Fouquet et Le Tellier, qui aspiraient tous deux au titre de chancelier, Mazarin, qui voulait par adresse diriger le parlement, songeaient, chacun de leur côté, à lui donner un chef qui pût les seconder, dans ses desseins particuliers, celui qui l'aurait élevé. Ce fut enfin Mazarin qui disposa de cette dignité en sa faveur ; et ce qui montre que Lamoignon resta vertueux au milieu d'une foule d'intrigues, ce sont les paroles de Mazarin en lui annonçant sa nomination, le 2 octobre 1658 : « Vous serez premier président pour servir avec honneur et conscience ; jamais on ne vous demandera rien d'injuste, et si moi-même je vous le demandais, refusez-le moi ; nous travaillerons ensemble au soulagement du peuple. » C'était prendre le nouveau dignitaire par son faible, car si les parlementaires voulaient écarter le peuple des affaires, ils ne luttèrent le plus souvent contre les rois que pour le rendre plus heureux par la diminution de l'impôt. Ne pouvant corrompre Lamoignon, l'habile ministre le gagnait. De là encore ces mots qu'il lui dit, et que Louis XIV répéta ensuite publiquement : « Si j'avais connu un plus honnête homme, je lui aurais donné votre place. » Mazarin réussit, car, le 4 août 1660, Lamoignon, en complimentant avec sa compagnie Louis XIV sur son mariage et sur la paix, dit « que Dieu donnait les rois aux peuples pour être les causes universelles de tous leurs biens, » et que « les rois avaient institué le parlement uniquement pour rendre justice ». Tout en paraissant ainsi renoncer à la plus haute prérogative de sa compagnie, il en conservait avec soin la dignité extérieure. Dans un lit de justice le maître des cérémonies s'étant avancé pour saluer le parlement après les évêques, le premier président lui dit : « Saintot, la cour ne reçoit pas vos civilités. — Je l'appelle monsieur Saintot, dit alors le roi. — Sire, reprit le premier président, votre bonté vous dispense quelquefois de parler en maître, mais votre parlement doit toujours vous faire parler en roi. » Survint alors le procès de Fouquet, dont Lamoignon avait été d'abord l'ami, et avec lequel il s'était brouillé, sans doute parce qu'il n'approuvait pas les folles prodigalités du surintendant. On le força de présider la chambre de justice qui avait jugé ou plutôt condamné Fouquet. Colbert tremblait que ce dernier ne fût absous, parce qu'alors il était lui-même perdu ; il voulut savoir l'opinion du président : « Un juge, répondit Lamoignon, ne donne son avis qu'une fois et sur les fleurs de lys ». Jamais Colbert ne le lui pardonna. En le voyant incliner à l'avis de d'Ormesson, on mit à sa place pour présider la chambre le chancelier Seguier ; il en fut transporté de joie, et comme on le pressait d'y revenir comme simple juge, il répondit : *Lavavi manus meas, et quomodo inquinabo eas?* En ce même temps tous les ministres songeaient à se signaler par des réformes dans la justice ; Colbert crut s'avancer vers cette dignité de chancelier, qui fut toujours son rêve, en préparant les deux ordonnances civile et criminelle. . . . .

Lamoignon avait eu un dessein bien plus vaste, celui de réunir en un seul code toutes les lois qui devaient régir la France. Voyant que Colbert travaillait en secret avec Pussort, sans paraître rien savoir, il alla parler au roi de ses projets d'une nouvelle législation. « M. Colbert emploie actuellement M. Pussort à ce travail, répondit le roi ; voyez M. Colbert, et concertez-vous ensemble. » C'est ainsi que Colbert fut obligé de communiquer ses desseins aux membres les plus éclairés du parlement, et que s'établirent ces fameuses conférences dont nous avons encore les procès-verbaux en partie imprimés, et où Lamoignon, Bignon, Omer Talon, dépositaires des traditions les plus libérales, résistèrent souvent aux volontés absolues de Pussort, bien que leur avis n'ait pas toujours prévalu, et que cinquante ans plus tard chacun sentît la nécessité de remanier ces ordonnances. Lamoignon avait bien pris des parlementaires pour donner plus de perfection à cet ouvrage ; mais le parlement même en était

exclu. Il cherchait à contrarier les législateurs. Colbert n'en était pas fâché, parce qu'il aurait désiré que le roi supprimât la cinquième chambre. On insinua à Lamoignon qu'il faudrait aigrir les esprits, pour les pousser à quelque acte d'insubordination; il essaya de les adoucir au contraire, en repoussant avec mépris une somme d'argent qu'on lui offrait s'il réussissait; et tout porte à croire, malgré les paroles qu'on a vues plus haut, qu'au fond il aurait désiré pour le parlement, mais pour la grand'-chambre seulement, des prérogatives politiques, s'il n'avait vu qu'avec le droit de remontrance, cette compagnie ne pourrait qu'inquiéter inutilement la royauté, et empêcher quelquefois le bien que celle-ci désirait faire. Cette situation particulière d'un homme qui, avec des idées toutes parlementaires cependant, se rapprochait de la cour, où il trouvait des adversaires, ne pouvait troubler son calme habituel. Un jour que Colbert lui avait été encore plus contraire que de coutume : « Ne nous vengeons jamais sur l'Etat, dit-il à son fils, du chagrin que les ministres nous donnent. » Mais la discorde éclata à propos d'une question où Colbert l'emportait de beaucoup sur Lamoignon, une question de finance. Pour relever les finances du roi, épuisées par la guerre, deux partis se présentaient : un nouvel impôt, ou un emprunt. Colbert prétendait qu'on ne pourrait réaliser l'emprunt; Lamoignon soutint que rien n'était plus facile, et son avis l'emporta. En sortant du conseil le grand financier dit au premier président : « Vous triomphez, je le vois. Ne savais-je pas aussi bien que vous qu'on pouvait emprunter? Mais vous venez de précipiter le roi dans ce système déplorable de l'emprunt. Qui l'arrêtera maintenant? Vous en répondrez à la postérité. »

Les années suivantes ne montrèrent que trop combien Colbert avait raison; mais, comme parlementaire, Lamoignon avait en horreur tout nouvel impôt. Il se tira avec plus d'honneur d'une discussion qu'il soutint avec le nonce du pape à propos d'une thèse condamnée à Rome, où l'on soutenait l'indépendance du roi et l'infaillibilité des seuls conciles œcuméniques. En même temps il recevait chez lui, à Basville, des littérateurs, Racine et Boileau, et, profitant d'une dispute qui avait amusé Paris pendant huit jours, il excitait ce dernier à composer le poëme le plus parfait qui soit écrit en notre langue. Chacun prévoyait qu'il serait bientôt chancelier. « C'est un titre de royauté, dit-il à ceux qui lui en parlaient, mais la royauté n'est pas encore conquise. » Il voulait faire entendre que pour mériter de présider la justice, il fallait la réformer, et il travaillait toujours, avec Fourcroy et Auzanet, à former un recueil unique de lois qui pût servir de code à la France entière sur toutes les questions jugées différemment dans les parlements, c'est-à-dire sur presque toutes les questions civiles. Ses collaborateurs lui apportaient des mémoires; il dressait les articles en style clair et précis. A peine la première édition de cet ouvrage eut-elle paru, qu'elle fut aussitôt épuisée. On ne trouve nulle part un simple particulier réussissant dans une semblable tentative; c'est un véritable code, et Daguesseau, qui s'en est beaucoup servi dans ses ordonnances, dit que « c'est l'ouvrage le plus propre à former cette étendue et cette supériorité d'esprit avec laquelle on doit embrasser le droit français, si l'on en veut posséder parfaitement les principes. » C'est là en effet ce qui recommande à la postérité le nom de Guillaume de Lamoignon, en nous faisant voir en lui l'un de ces magistrats laborieux et justes qui ont préparé cette grande codification de nos lois achevée seulement dans ce siècle. Guillaume de Lamoignon devança souvent le sien.

LAMOIGNON (*Chrétien-François* DE), fils aîné du précédent, naquit à Paris, le 26 juin 1644, et mourut le 7 août 1709. Son père avait voulu faire lui-même son éducation. Quoiqu'il se destinât à la magistrature, il débuta dans le barreau, où l'on remarqua en lui une éloquence facile, naturelle et débarrassée de citations latines et de faux brillants. Conseiller au Parlement en 1666, il fut chargé pendant la peste de Soissons d'établir une ligne sanitaire, dont l'effet fut heureux et intercepta toute communication. Successeur de l'illustre Bignon dans les fonctions d'avocat général, il les exerça pendant vingt-cinq ans (1673) avec tant de considération et de zèle qu'il conserva encore huit ans cette dignité après avoir été nommé président à mortier en 1690. Il fut l'un de nos plus grands avocats généraux. Il recevait à Basville les littérateurs les plus connus, Bourdaloue, Regnard, surtout Racine et Boileau. C'est à lui que Boileau adressa sa VI[e] épître. Il devait être nommé membre de l'Académie Française; mais il refusa cet honneur, pour ne pas en exclure l'abbé de Chaulieu, qui ne put cependant être nommé. En 1704, il fut nommé membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. On parlait de lui à la cour comme d'un loyal caractère. Il avait accepté en dépôt des papiers plus importants, sous le rapport politique, qu'il ne l'avait d'abord pensé. Le roi voulut voir ces papiers : « Sire, répondit le président, je ne m'en serais pas chargé si j'eusse su qu'ils continssent quelque chose de contraire au roi et à l'État; Votre Majesté me refuserait son estime si j'étais capable d'en dire davantage. » Il avait écrit la vie de son père, qui est perdue, aussi bien que ses plaidoyers; mais on les retrouverait sans doute en Angleterre; car c'est là que fut vendue plus tard la bibliothèque des Lamoignon, qui ne renfermait pas moins de quinze cent cinquante vol. manuscrits et huit cents cartons.

LAMOIGNON DE BÂVILLE (*Nicolas*, 1648-1724), quatrième frère du précédent, débuta comme avocat, avec succès. Devenu maître des requêtes et plus tard conseiller d'État, il obtint successivement les intendances de Montauban,

de Pau, de Poitiers, enfin de Montpellier en 1685; il resta trente-trois ans (1634 à 1718) dans cette dernière, et n'y laissa qu'un souvenir d'effroi par les rigueurs qu'il exerça contre les protestants. Rulhières a essayé de le justifier en prétendant « qu'il ne voulait que faire peur ». Cette explication ne saurait s'entendre de toutes les actions de Bâville, et le chancelier Daguesseau, qui l'avait connu en Languedoc, le représente comme partisan « des voies de l'autorité » et paraissant dans le Languedoc « comme s'il en eût voulu faire la conquête ». Ce qu'il y a d'étonnant c'est que dans un mémoire dont il est lui-même l'auteur, Bâville dit « qu'en religion il faut attaquer les cœurs, et que c'est là où elle réside ». Mais ce mémoire était écrit pour l'instruction du duc de Bourgogne, prince très-pieux. Ce qu'il y a de plus étonnant encore c'est que Bâville écrivait à son frère, le 18 avril 1708 : « Je n'ai jamais été d'avis de révoquer l'édit de Nantes. » Louvois fut alors le grand coupable; il s'était arrangé de manière à faire croire avant l'acte même de révocation qu'il n'y avait plus en France qu'une poignée de protestants et de rebelles. De là l'impitoyable sévérité des intendants, qui croyaient d'abord en finir bien vite, surtout de Bâville, dont Louvois était le protecteur. Il est certain que Bâville se fit souvent aux yeux de Louvois plus inflexible qu'il ne l'était en effet. Toutefois, si la postérité doit faire retomber sur Louvois tant de crimes alors commis, elle ne saurait en absoudre ceux qui lui servirent d'instruments. Bâville finit sa vie dans une sorte de disgrâce; car après la chute de Louvois les nouveaux ministres refusèrent de le rappeler à la cour.

LAMOIGNON (*Guillaume II*), seigneur de de Blancmesnil et Malesherbes, second fils du président *Chrétien-François*, 1683-1772. Il exerça successivement les fonctions d'avocat général, de président à mortier au parlement, de premier président de la cour des aides, enfin de chancelier en 1750 où il succéda à d'Aguesseau. Il n'y joignait pas celles de garde des sceaux. C'était un homme honnête, mais d'un caractère faible. Il se trouva presque toujours dans une fausse position, entre l'autorité royale et la magistrature, et ne participait qu'à regret aux mesures de rigueur exercées envers elle. Il fut exilé en 1763, mais ne consentit qu'en 1768 à donner sa démission. Maupeou père, qui pendant ces cinq années avait eu le titre de vice-chancelier, lui succéda en 1768, pour faire place aussitôt à son fils, auteur de la destruction du parlement. Le célèbre Malesherbes était fils du chancelier de Lamoignon, et composa les épitaphes qu'on lisait sur sa tombe dans l'église de Saint-Leu.

LAMOIGNON (*Chrétien-François II* DE), arrière-petit-fils du président Chrétien-François, 1735-1789. Président à mortier dès 1758, il fut exilé avec tout le parlement en 1772. Il fut un des principaux collaborateurs de *La Correspondance*, satire contre *le parlement Maupeou*. Nommé garde des sceaux pour remplacer Miroménil en 1787 pendant la première assemblée des notables, il travailla avec Loménie aux édits du timbre, de la subvention territoriale, à l'emprunt des 4,000,000, aux édits des bailliages et de la cour plénière, actes ou tentatives impopulaires que repoussait le parlement. Ainsi, dans la seconde moitié de sa vie, il fut l'adversaire d'une compagnie qu'il avait défendue dans la première. Les deux ministères se retirèrent au milieu de l'indignation générale en 1788, et Lamoignon, accablé de chagrin, mourut à Basville l'année suivante, victime d'un accident de chasse, qui donna lieu à des bruits de mort volontaire. Un de ses fils, pair de France sous la restauration, fut le dernier mâle de cette illustre famille. Son nom est réuni aujourd'hui à celui d'une branche de Ségur. A considérer dans son ensemble cette famille parlementaire, Charles de Lamoignon en fut le fondateur, Chrétien en fut la pensée politique dans sa formation, Guillaume la pensée législative, Chrétien-François la pensée littéraire, Bâville la pensée militante. Enfin Chrétien-François II la représente au moment où elle se consume en inutiles efforts n'ayant plus ni assez de souplesse ni assez de puissance pour se transformer et se prêter à un nouvel ordre de choses.

Fr. Monnier.

Louvet, *Éloge du P. P. de Lamoignon*; Paris, 1661. — Gaillard, *Vie de M. le p. président de Lamoignon*; Paris, 1782. — Fléchier, *Oraison funèbre du présid. de Lamoignon*. — Lamoignon-Bâville, *Mémoires*. — Saint-Simon, *Mémoires*, IV et VII. — *Journal* de l'avocat Barbier. — D'Aguesseau, *Discours sur la vie et la mort de M. Henri d'Aguesseau*. — *Arrêtés de M. le P. P. de Lamoignon*; Paris, 1787. — *Séances et travaux de l'Académie des Sciences morales et politiques*, 1869, nos d'octobre, novembre et décembre

LAMOIGNON DE MALESHERBES. *Voyez* Malesherbes.

LAMOLA (*Jean*), philologue italien, né à Bologne, vers 1400, mort à Rome, vers 1450. Il fit ses études à Vérone, sous Guarino, et devint ensuite précepteur des enfants de Palla Strozzi, gentilhomme florentin. Il professa à Pavie, à Venise, à Bologne. Le produit de ses leçons ne suffisant pas à le faire vivre, il eut recours à la protection du pape Nicolas V, qui l'appela à Rome. Lamola mourut après son arrivée dans cette ville. On a de lui des dissertations et des discours latins, restés manuscrits. Son principal titre est d'avoir découvert, en 1427, dans la bibliothèque Ambrosienne à Milan, le meilleur manuscrit d'Aur. Cornelius Celsus.

Y.

Orlandi, *Scrittori Bolognesi*.

LA MONCE (*Ferdinand* DE), architecte français, né le 29 juin 1678, à Munich, mort le 30 septembre 1755, à Lyon. Fils d'un artiste dijonnais, Paul de La Monce, qui mourut en 1708, premier architecte de l'électeur de Bavière, il reçut des leçons de son père, perfectionna son éducation à Paris, et visita ensuite les principales villes d'Italie. Durant son séjour à Rome, il fut chargé d'acquérir, pour le compte du duc

d'Orléans, le cabinet du duc de Bracciano, qui avait appartenu à la reine Christine. En 1731, il s'établit à Lyon, où, sur sa réputation, on lui confia d'importants travaux; nous rappellerons notamment le frontispice et le portail de l'église de Saint-Just; la porte d'entrée du grand hôtel-Dieu avec les ailes, la coupole et une des façades; le plan du quai du Rhône; la chaire de l'église du collége de La Trinité; les plans et dessins de différentes parties de l'église des Chartreux ainsi que le dôme, etc. Obligé d'abandonner l'architecture à cause des infirmités incurables dont il était accablé, il composa des dessins pour la gravure, et ce fut d'après lui qu'on exécuta les planches de l'édition de l'*Essai sur l'homme* de Pope, publiée à Lausanne; et de la *Description de la chapelle des Invalides*. Il a aussi laissé en manuscrit des remarques critiques sur huit églises modernes bâties à Lyon (1747 et 1749).

P. L—Y.

Péricaud et Breghot du Lut, *Lyonnais dignes de mémoire*. — Bollioud-Mermet, *Hist.* (inédite) *de l'Académie de Lyon*.

LA MONNOYE (*Bernard* DE), poëte érudit et philologue français, naquit à Dijon, le 15 juin 1641, et mourut à Paris, le 15 octobre 1728. La particule que l'on remarque dans son nom n'était point pour lui un indice de noblesse; son père, *honnorable* Nicolas de La Monnoye, n'avait d'autre profession que celle de marchand *paticier*. Une honnête fortune permit à ses parents de lui donner une bonne éducation, et il sut grandement la mettre à profit. C'est au collége des jésuites de Dijon qu'il commença ses études, et qu'il sentit se révéler en lui un penchant prononcé pour la poésie latine. De douze à seize ans il fit courir sur les bancs de sa classe des épigrammes dans la langue de Martial, et que Martial lui-même n'aurait pas toutes désavouées. A cet âge déjà, les littérateurs d'Athènes et de Rome n'avaient plus de secrets pour notre écolier, qui ne négligeait pas non plus la poésie française. Plongé avec délices dans ces occupations, La Monnoye atteignit ainsi son adolescence, moment critique que la plupart des hommes de talent ne traversent que comme une crise et en luttant le plus souvent contre la volonté paternelle. On n'avait pas été sans remarquer les riches aptitudes du jeune élève, et son brave homme de père, poussé par ses amis, songea avec orgueil au barreau, et l'envoya étudier le droit à Orléans. La Monnoye devint légiste par obéissance, et, de retour à Dijon, il fut reçu avocat au parlement, le 16 novembre 1662. Mais, contrarié de plus en plus de s'être laissé imposer cette carrière, il allégua l'affaiblissement de sa santé, et revint tout entier à ses travaux de poésie et de littérature. Dès ce moment, malgré sa jeunesse, il trouva des amis qui eurent pour lui la considération que méritaient ses talents. De ce nombre furent le président Bouhier, qui édita par la suite les *Noëls* de notre auteur, Lamare, Lantin, Dumay, élégant traducteur bourguignon de l'*Énéide*, Legouz, Chevannes, Moreau de Mautour, l'abbé Nicaise, et le père Oudin, qui remplit plus tard la triste mission de chanter la mort de son ami. Ce cercle intime était tout pour La Monnoye, qui se trouvait heureux d'en recueillir les suffrages.

En 1671, l'Académie Française venait, pour la première fois, de proposer un concours de poésie. Le sujet était : *La Fureur des duels abolie par Louis XIV*. La Monnoye remporta le prix, et de cette année jusqu'en 1685 il réussit cinq fois à obtenir le même honneur. Dans l'intervalle, au mois de juin 1675, notre auteur avait épousé Claudine Henriot, fille de M. Henriot, officier en la chancellerie du palais près le parlement de Bourgogne. En 1700 et 1701, il publia ses *Noëls bourguignons*. Six ans plus tard, cédant aux instances de ses amis, il vint s'établir à Paris. Dès qu'il y fut installé, on le pressa de commencer les démarches nécessaires pour obtenir une place à l'Académie, en l'assurant qu'il y arriverait facilement. Cette prédiction se réalisa, et, en remplacement de l'abbé Regnier-Desmarais, l'érudit bourguignon fut unanimement élu, le 23 décembre 1713. Avant cette élection, trente-sept des quarante immortels n'avaient pour siéges que des chaises ordinaires. Trois d'entre ces derniers étaient les cardinaux d'Estrées, de Rohan et de Polignac, tous brûlant de donner leur voix au spirituel candidat, mais ne pouvant, grâce à la sévère étiquette, compromettre la dignité du chapeau rouge en se confondant dans la foule. Louis XIV proclama l'égalité académique... et le fauteuil, dont jusque alors le directeur, le chancelier et le secrétaire seuls avaient eu le privilége, fut donné à tous les membres, et depuis on n'a plus dit : avoir *une place* à l'Académie, mais y avoir *un fauteuil*. Le premier ouvrage que donna La Monnoye, après son entrée à l'Académie, fut la nouvelle édition du *Menagiana*, dont il s'occupait depuis longtemps. Tout ce que ses lectures variées, sa critique exacte et approfondie, sa connaissance particulière des langues, des livres et des auteurs, purent lui fournir d'inconnu, de nouveau, de curieux, d'original et de piquant dans tous les genres, il l'ajouta à cet ouvrage, qui eut ainsi 4 vol. au lieu de 2 (1715). Le commentateur obtint un grand succès; les curieux s'ameutèrent contre lui, et, sans le crédit du cardinal de Rohan, on ne sait trop de quelles tracasseries il aurait pu être victime. Certains passages, d'un ton sympathique à l'esprit de La Monnoye, avaient paru un peu libres. On demanda des suppressions; mais le malin auteur, apportant dans son travail une lenteur calculée, le nouveau *Menagiana* eut le temps de se débiter, presque en entier, sans cartons.

A cette époque de sa vie, un événement bien imprévu vint le frapper cruellement. Le système de Law, qui porta un coup si funeste à tant d'honnêtes familles, ruina entièrement La Mon-

noye. Pour venir à Paris, il avait vendu ses biens-fonds, dont il avait placé le prix à constitution de rentes sur l'État, et tous ses contrats lui furent remboursés en billets, qui ne tardèrent pas à devenir de nulle valeur. Il avait alors quatre-vingts ans!... Mais ce terrible revers ne l'abattit pas. Obligé de vendre jusqu'aux médailles de ses prix remportés à l'Académie, il eut le courage d'en plaisanter en quelques vers français et même en un distique en cette langue latine dont il avait si bien l'habitude. Cependant il ne resta pas longtemps dans cette gêne extrême, et des procédés aussi affectueux que généreux vinrent apporter de notables adoucissements à sa position. D'abord le duc de Villeroy lui fit, sur quelques mots du comte de Caylus, une pension de cinq cents livres, qu'il porta presque aussitôt à six cents; une société de libraires de Paris lui acheta son commentaire des *Jugements des Savants* de Baillet moyennant une pareille pension; enfin M. de Saint-Port, avocat général au grand-conseil, lui acheta sa bibliothèque dix mille livres comptant et lui en laissa la jouissance pendant sa vie. Des pareils faits lui rendirent sa première tranquillité. Il se remit au travail, et prouva que le grand âge, qui avait affaibli sa vue, n'avait point affaibli ses idées. Un nouveau coup vint le frapper : le 20 janvier 1726, il perdit sa femme. L'auteur a laissé des stances vraies et touchantes sur ces événements (il avait alors quatre-vingt-cinq ans). Il ne sortait presque plus, mais il recevait toujours avec grand plaisir. Un de ses bonheurs de ce moment fut d'apprendre que son ami le président Bouhier venait d'être nommé membre de l'Académie française. Au milieu de ces tranquilles événements, La Monnoye touchait insensiblement au terme de sa vie. Comme il se préparait depuis longtemps à la mort, il n'en fut point effrayé, et, plein d'idées douces et religieuses, il s'éteignit paisiblement, dans sa quatre-vingt-huitième année. Il fut inhumé dans l'église de Saint-Sulpice, et Poncet de La Rivière lui succéda à l'Académie.

C'est avec intention que nous avons réservé les *Noëls Bourguignons* pour en parler à la fin de sa biographie. Malgré le renom de savant et de critique de La Monnoye, ce recueil, où le philologue se délassa, sera de plus en plus son principal titre à nos yeux. Très-versé dans les langues grecque, latine, italienne et espagnole, il en est une autre qu'il possédait magistralement aussi, et dans laquelle, en se jouant, il nous a tout simplement laissé son chef-d'œuvre; nous l'avons dit : cette langue, c'est le patois bourguignon; ce chef-d'œuvre, ce sont les *Noëi*. Je rapproche à dessein dans ma phrase ces deux mots *langue* et *patois*, parce que La Monnoye (autrement ici *Gui Barôzai*), dans ses malins cantiques, a élevé le patois bourguignon à la hauteur d'une langue. Tout le convenu, tout le guindé de ses poésies françaises s'est changé là en un laisser-aller plein de verve, de trait et de finesse; il y a jeté à pleins couplets le *sel bourguignon*, ce vrai sel attique de l'Athènes de la Bourgogne. Cette production, qui restera toujours en première ligne parmi celles de son genre, a été jugée à différents points de vue : les uns, effrayés d'y voir tant d'esprit, ont voulu à toute force y entrevoir de l'impiété; tandis que les autres ont bien de la peine à ne pas en proclamer chaque ligne œuvre pieuse. Il y a, certes, exagération des deux côtés. Un peu plus de malice que l'un n'en voit, un peu moins de hardiesse que l'autre n'en veut voir, telle est, nous croyons, la moyenne qu'il convient de prendre pour se faire une juste idée du recueil.

Les *Noëls*, dont La Monnoye dut l'idée à Aimé Piron, apothicaire et père du fameux Alexis, acquirent promptement une célébrité populaire, et leur auteur en ressentit en même temps deux contre-coups très-différents : pendant que ses refrains au langage rustique pénétraient jusqu'à la cour, où l'on s'amusait à essayer de parler le patois bourguignon, le vicaire Magnien tonnait, du haut de la chaire de Saint-Étienne à Dijon, contre ces mêmes refrains, et les déférait à la censure de la Sorbonne, qui eut le bon esprit de ne point censurer, une minorité de neuf docteurs ayant seule prononcé l'arrêt. *Gui Barôzai* leur répondit par une *Epólógie de' Noëi*, qui est un chef-d'œuvre de plaisanterie et de raisonnement.

Ces *Noëls*, que Rigoley de Juvigny crut pouvoir se dispenser d'insérer dans les *Œuvres choisies* de La Monnoye, en sont aujourd'hui à leur 22e édition (les deux dernières sont la première et la deuxième de la traduction, que nous avons nous-même donnée de cette production locale si piquante et si pleine de saveur).

Les principaux ouvrages d'érudition de La Monnoye sont : *Remarques sur les Jugements des Savants* d'Adrien Baillet, in-4°; Paris, 1722, 7 vol.; et Amsterdam, 1725, in-4°, 8 vol., et in-12, 16 vol.; — *Lettre à M. l'abbé Conti, sur les principaux Auteurs français* (terminée à 1725; imprimée au tom. VII de la *Bibliothèque françoise*); — *Lettre à M. Bouhier, sur le prétendu Livre des Trois Imposteurs* (imprimée à la suite du *Menagiana*, tom. 4); — *Dissertation sur le Songe de Poliphile* (insérée dans le 4e volume du *Menagiana*); — *Dissertation sur le Moyen de parvenir*, dont il a révélé le véritable auteur; — *Commentarius in Stephani Baluzii carmen de laudibus J.-B. Brossard*, dans le goût de celui du docteur Mathanasius; — *Notes* et *Préfaces* pour la *Pancharis* de Jean Bonnefons; — *Remarques sur le Poggiana*; — *Notes sur les Nuits de Straparoli*; — *Observations sur le* Cimbalum Mundi, et *Notes historiques et critiques* sur les *Contes* ou *Nouvelles Récréations et joyeux Devis* de Bonaventure des Perriers, etc. Parmi ses ouvrages non imprimés, on peut citer en première ligne ses *Lettres*, roulant sur des points intéressants de critique, et où il se montre très-agréable causeur. Viennent ensuite : *Remarques sur les* Vies des

jurisconsultes de *P. Taisand*; — *Remarques sur la farce de* Pathelin; — *Commentaire sur les Poésies de Mellin de Saint-Gelais*; — *Remarques, Additions et Corrections sur les* Bibliothèques françoises de La Croix du Maine et de Du Verdier. On pourrait encore citer sept ou huit ouvrages importants, auxquels il a contribué, puis les notes marginales dont il avait couvert tous les livres de sa nombreuse bibliothèque et qui ont donné un grand prix à certains exemplaires, qui en provenaient.

Les *vers grecs et latins* de La Monnoye ont été recueillis par d'Olivet dans les *Recentiores Poetæ Selecti*; — ses *Poésies françaises* ont été, en premier lieu, publiées à La Haye, 1716, in-8°, par Sallengre; mais sur des copies incorrectes et tronquées. Pour faire suite au vol. précéd., l'abbé Joly rassembla de nouvelles pièces, qu'il publia in-8°, à Dijon, 1743. Plus tard (1770), Rigoley de Juvigny donna les *Œuvres choisies* de La Monnoye, en 2 vol. in-4° ou 3 vol. in-8°; mais cette compilation est faite sans goût, et la chose la plus saillante qu'on puisse y remarquer, c'est, comme nous l'avons dit, l'absence des fameux *Noëls*. Des vingt-deux éditions des *Noëi borguignons de Gui Barôzai* (qu'il serait oiseux d'indiquer ici en détail), on peut mentionner la 6e, 1720, où le Glossaire se trouve pour la première fois; la 16e, 1776, portant sur le titre *cinquième édition*; la 20e, 1817, donnée par M. Dubois, et dite édition de Châtillon; et, nous l'espérons, les deux nôtres, qui traduisent littéralement le texte patois et dont la 2e est illustrée de vingt-quatre dessins. F. FERTIAULT.

Rigoley de Juvigny, *Mémoir. historiq. sur la Vie et les Écrits de La Monnoye*. — L'abbé Joly, *Poésies nouvelles de M. de La Monnoye*. — *Dict. Historiq.* — L'abbé d'Artigny, *Nouveaux Mémoires d'Hist., de Critiq. et Littérature*. — Amanton et Peignot, *Virgille virai an borguignon*. — F. Fertiault, *Noëi borguignons de Gui Barôzai, aivô leu viremau au françoi, etc.* — Mignard, *Histoire de l'Idiome bourguignon*.

LA MONTAGNE (*Pierre*, baron DE), poëte français, né en 1755, à Langon, dans le Bordelais, mort vers 1825. Il cultiva la poésie dès sa jeunesse, fit insérer plusieurs pièces de vers dans différents recueils, et publia entre autres : *Les Nouvellistes*, comédie en un acte et en vers; Bordeaux, 1780, in-8°; — *La Physicienne*, comédie en un acte et en vers; Paris, 1781, in-8°; — *La Lévite conquise, poëme en deux chants*; Amsterdam et Paris, 1782, in-8°; — *La Théâtromanie*, comédie en deux actes et en vers; Amsterdam et Paris, 1783, in-8°; — *L'Enthousiasme*, comédie en deux actes et en vers, suivie de poésies fugitives; Paris, 1785, in-8°; — *La Visite d'été*, trad. de l'anglais, de Blower; 1788, in-8°; — *Mémoires relatifs à l'état de l'Inde*, trad. de l'anglais, de Hastings; 1788, in-8°; — *Cornelia Sedley*, trad. de l'anglais; 1789, in-8°; — *Poésies diverses*; Paris, 1789, in-8°; — *De l'Influence des passions sur les maladies du corps*, trad. de l'anglais, de Falconner; 1791, in-8°; — *Arabella et Altamont*, tragédie en trois actes et en vers; Paris, 1791, in-8°; — *Le Banquet de Xénophon*, trad. du grec et ajouté à la *Vie de Xénophon*, par Fortia d'Urban, 1793, in-8°; — *Éthelinde, ou la recherche du lac*, trad. de l'anglais, de Ch. Schmith, 1796, in-8°; — *Papelard, ou le tartuffe philosophe*, comédie en cinq actes et en vers; Paris, 1796, in-8°; — *Histoire de Hollande*, trad. de l'anglais, de Gordon; 1808, in-8°; — *Laure et Pétrarque*, églogue héroïque, etc.; Paris, 1822, in-8°; dans une note, l'auteur soutient, sans donner de preuves, que Laure ne fut jamais mariée, qu'elle résida toujours à Vaucluse, qu'elle y naquit et mourut, qu'on ne connaît pas sa famille, etc.; — *L'Hinozonisme, ou la nature animée*, ode; Paris, 1824, in-8°. G. DE F.

Louandre et Bourquelot, *La Littérature contemporaine*.

LA MORELLE (DE), auteur dramatique français et contemporain de Louis XIII. On manque de renseignements sur sa vie. On possède sous le nom de La Morelle deux pièces qui sont assez singulières et qui se ressentent complètement de la licence qui régnait alors au théâtre, et dont personne ne songeait à se choquer. C'est d'abord une tragi-comédie pastorale, *Endymion, ou le ravissement*, Paris, 1627, ensuite une pastorale, *Philine, ou l'amour contrarié*, Paris, 1630. D'après l'*Avis au lecteur*, cette première pièce, honorée du suffrage de M. de Malherbe, avait été représentée bien des fois sur le théâtre de l'hôtel de Bourgogne et dans les meilleures maisons de la France. Malgré le laisser-aller de certains passages, l'*Endymion* est dédié à la duchesse d'Orléans. G. B.

Bibliothèque du Théâtre-François, t. I, p. 866-871. — *Catalogue de la bibliothèque dramatique de M. de Soleinne*, t. I, p. 218, et supplément, p. 19.

* **LAMORICIÈRE** (*Christophe-Louis-Léon* JUCHAULT DE), général français, né à Nantes, le 6 février 1806. Il fit de bonnes études dans sa ville natale, et entra en 1824 à l'École Polytechnique. En 1826 il passa comme élève sous-lieutenant à l'école d'application de Metz. Lieutenant du génie en 1830, il fit partie de l'expédition d'Alger en qualité d'officier d'état-major de son arme. Nommé capitaine le 1er novembre 1830, il passa avec ce grade dans le deuxième bataillon des zouaves, à la création de ce corps, qui fut bientôt réduit à un seul bataillon. Quand la retraite du duc de Rovigo laissa le commandement intérimaire de l'Algérie au général Avizard, au mois de mars 1833, les relations avec les Arabes étaient encore soumises à l'intermédiaire d'interprètes, généralement peu instruits et prévenus. Pour donner plus de régularité aux rapports des Français avec les indigènes, le général Avizard institua un *bureau arabe*, qui devait concentrer toutes les affaires arabes, réunir et apprécier les documents originaux, et mettre chaque jour sous les yeux du général en chef la situation du pays et la traduction des lettres les plus importantes.

La direction de ce bureau fut confiée à M. de Lamoricière, qui s'était appliqué à comprendre et à parler les différents dialectes arabes. Ce jeune officier se mit aussitôt à parcourir les tribus des environs d'Alger : il leur apprit le but de sa mission, le désir sincère qu'il avait de connaître, de satisfaire leurs besoins réels, et leur donna l'assurance formelle qu'elles seraient à l'avenir traitées avec justice. Ces paroles conciliantes ramenèrent chez ces tribus la confiance que de sanglantes exécutions leur avaient ôtée. Les indigènes réapprovisionnèrent les camps et les marchés français. M. de Lamoricière se présentait seul aux Arabes, armé seulement d'une canne, ne dédaignant pas sans doute de s'en servir parfois sans recourir aux juges ni au chaouch, ce qui lui valut de la part des Arabes le surnom de *Bou-Aroua* (père du bâton). Lorsque l'occupation de Bougie fut résolue, M. de Lamoricière fut chargé de reconnaître la place : il y pénétra et n'en sortit pas sans peine. Il exagéra, dit-on, la facilité de l'entreprise; mais il paya de sa personne à l'assaut de cette ville. Promu au grade de chef de bataillon des zouaves, le 2 novembre 1833, M. de Lamoricière garda le commandement supérieur de ce corps, comme lieutenant-colonel, le 31 décembre 1835, lorsque son effectif fut augmenté de nouveaux bataillons. Les zouaves, créés par le maréchal Clauzel et commandés d'abord par M. Maumet et Duvivier, étaient un mélange de Français, de Maures, d'Arabes, de Turcs, d'étrangers de toutes les origines, un corps où semblaient se donner rendez-vous des hommes de toutes les langues, des esprits aventureux, des enfants perdus de toutes les nations. Ils devinrent, sous le commandement de M. de Lamoricière, un corps d'élite. Le zouave, habillé à l'arabe, fut par excellence le soldat d'Afrique, l'homme des coups de main difficiles, le fantassin des longues marches, des nuits sans sommeil et des journées sans eau. Les Arabes le caractérisèrent en disant qu'il mâchait de la poudre depuis l'aube du jour jusqu'au coucher du soleil. Aussi employait-on les zouaves dans toutes les expéditions où l'on prévoyait de grandes fatigues et de rudes combats. Après la prise de Constantine, où il s'était particulièrement distingué, M. de Lamoricière devint colonel, le 11 novembre 1837, tout en restant à la tête des zouaves. En 1839 le ministre de la guerre l'appela à Paris; l'année suivante il retourna en Afrique, et au mois de mai 1840 il assistait à la prise du Teniah de Mouzaïa. Le 21 juin suivant, il fut élevé au grade de maréchal de camp, et le colonel Cavaignac le remplaça comme chef des zouaves. Bientôt après, M. de Lamoricière prit le commandement de la division d'Oran. Il se distingua dans l'expédition dirigée contre Tagdempt et Mascara, et le 5 juin 1841 le maréchal Bugeaud disait dans son rapport sur cette expédition : « Le général de Lamoricière m'avait rendu les plus grands services dans les préparatifs de la guerre; il a prouvé que le soin si important des détails d'organisation et d'administration pouvait s'allier avec l'ardeur et le courage qu'il montre en toute occasion. » Pendant la campagne de l'automne de 1841, le général de Lamoricière parvint à ravitailler Mascara, après un combat opiniâtre et meurtrier contre les troupes d'Abd-el-Kader. En 1843, continuant cette guerre de surprises où l'adresse doit l'emporter encore sur le courage, il parvint à soumettre la grande tribu des Flittas, après d'heureuses razzias; ce qui lui valut, le 9 avril, le grade de lieutenant général. L'année suivante, le Maroc, soulevé par Abd-el-Kader, devint manifestement hostile à la France. Le général de Lamoricière se distingua le 30 mai dans un combat contre les Marocains, qui étaient venus attaquer le camp de Lalla-Maghrnia. A la bataille d'Isly, le 14 août 1845, il reçut encore les éloges du général en chef, et au mois de novembre ce fut à lui que le maréchal Bugeaud, s'en allant en France, remit le gouvernement intérimaire de l'Algérie.

En 1846, le général de Lamoricière, qui avait un système particulier relativement à la colonisation de l'Algérie, vint en France dans le but de se faire élire député, afin de pouvoir défendre son système à la tribune. Partisan de l'occupation générale, il croyait les indigènes susceptibles de se rattacher aux intérêts de la métropole, et demandait la colonisation libre par la formation de villages européens. Le maréchal Bugeaud ne croyait pas cette colonisation possible, et voulait le camp agricole, les colonies militaires. Le 2 août M. de Lamoricière se présenta devant les électeurs du premier arrondissement de Paris, comme candidat de l'opposition modérée, contre M. Casimir Périer, candidat ministériel. Dans une réunion préparatoire, tout en déclarant ne pas approuver la politique du gouvernement, il refusa de se prononcer pour la réforme électorale, qui ne lui paraissait pas nécessaire, et de s'expliquer sur la dotation du duc de Nemours, qui, disait-il, n'était pas demandée. Il échoua; mais deux mois après il fut élu à Saint-Calais (Sarthe), à la place de M. Gustave de Beaumont, qui avait opté pour Mamers. Reparti pour l'Algérie, M. de Lamoricière organisa l'expédition qui fit tomber la smalah d'Abd-el-Kader aux mains du duc d'Aumale; quelque temps après il réussit à envelopper l'émir et à le forcer de déposer les armes. Abd-el-Kader demanda à se rendre au duc d'Aumale. Ce prince, heureux d'en finir, consentit trop promptement à promettre à l'émir de lui faire obtenir l'autorisation d'aller en Égypte ou en Turquie; mais le gouvernement refusa de ratifier cette promesse. D'abord le prince n'avait pas pu en prendre l'engagement formel; il n'avait pas besoin d'accepter les conditions de l'émir, puisque celui-ci était cerné de toutes parts et ne devait guère espérer échapper à nos troupes. D'ailleurs Abd-el-Kader, qui avait tant de fois trompé les Français, pouvait redevenir dangereux pour la colonie naissante lorsqu'il se trouverait libre en Orient. Sa

liberté n'était donc possible qu'autant que le pays serait pacifié et qu'il y serait oublié, c'est-à-dire après un certain temps; c'est pourquoi il fut retenu captif en France.

Élu député au commencement de 1847, M. de Lamoricière se plaça dans les rangs de l'opposition constitutionnelle. Il parla dans la discussion des projets de loi relatifs à l'Algérie et sur l'avancement des lieutenants nommés à des fonctions spéciales. Quand la révolution de février éclata, Louis-Philippe le comprit dans ses dernières et vaines combinaisons ministérielles. Le 24 février au matin, le général Lamoricière, en colonel de la garde nationale, se rendit sur les boulevards, proclamant un nouveau ministère centre gauche, dont il faisait partie avec MM. Thiers et Odilon Barrot; un insurgé demanda la proclamation, la mit dans sa poche, et la barricade refusa de laisser passer le général ni de l'écouter. Celui-ci revint aux Tuileries. Le roi ayant abdiqué, le général de Lamoricière voulut en porter la nouvelle aux combattants de la place du Palais-Royal et proclamer la régence de la duchesse d'Orléans. Déjà le général Gourgaud avait échoué dans cette tentative; MM. Baudin, Merruau et Émile de Girardin n'avaient pas été plus heureux. M. de Lamoricière lança son cheval au milieu des balles : son cheval fut frappé et tomba. On enveloppa le général; on le menaça, un coup de baïonnette l'atteignit au bras; il voulut parler, personne ne l'écouta; on l'enleva alors, et on le conduisit à une ambulance de la rue de Chartres. Le soir même il allait à l'hôtel de ville et donnait son adhésion au gouvernement provisoire; mais, comme le général Bedeau, il refusa le ministère de la guerre. Envoyé par le département de la Sarthe à l'Assemblée constituante, il y fit partie du comité de la guerre. Lors des événements de juin, il fut chargé du commandement d'une des divisions de l'armée de Paris, et combattit l'insurrection sur les boulevards et dans les faubourgs Saint-Martin, du Temple, Popincourt et Saint-Antoine. Dans ces fatales journées, il eut trois chevaux tués sous lui. Devenu chef du pouvoir exécutif, le général Cavaignac appela le général de Lamoricière au ministère de la guerre. Au mois de septembre M. de Lamoricière fit voter un décret ouvrant un crédit de cinquante millions pour l'établissement de colonies agricoles en Algérie, décret qui provoqua un mouvement d'émigration prématuré vers l'Algérie, où rien n'était prêt pour recevoir ce surcroît de population trop peu appropriée. M. de Lamoricière fit beaucoup d'ailleurs pour l'Afrique. Il créa d'abord une commission de révision de la législation de l'Algérie, liquida les indemnités dues pour expropriation depuis la conquête, fonda la municipalité sur le sol africain, détacha du ministère de la guerre ce qui était du ressort des autres ministères, fixa le taux de l'intérêt légal, constitua la propriété communale, détermina la nature des revenus de la commune, et mit les concessionnaire des mines en demeure de les exploiter ou de les abandonner; enfin, la réorganisation administrative de l'Algérie, la création de préfectures et de tout un système civil nouveau couronna ces premiers essais. Le général de Lamoricière s'occupa aussi de la question d'une réserve militaire qui eût ménagé les finances de la France sans en affaiblir la puissance; il proposa de substituer au remplacement militaire une exonération qui, payée à l'État, devait profiter aux soldats appelés sous les drapeaux; mais l'assemblée n'adopta pas les vues du ministre, qui avait été surtout combattu par M. Thiers. Du reste, le général de Lamoricière vota contre le droit au travail; contre les deux chambres, pour la proposition Rateau tendant à la prompte dissolution de l'assemblée, pour la loi contre les clubs, etc. Il s'était très nettement prononcé contre la candidature du prince Louis-Napoléon à qui il déniait même le titre de citoyen français. Le 20 décembre il fut remplacé au ministère de la guerre. Aux élections générales pour l'Assemblée législative, le 13 mai 1849, il fut élu le sixième dans le département de la Seine, et le premier dans le département de la Sarthe. Il opta pour la Sarthe. Il vota la loi contre les clubs et l'autorisation de poursuites contre ses collègues arrêtés par suite de la journée du 13 juin. Dans ce même mois une fraction de la majorité parlementaire, qui soutenait la politique de M. Dufaure, forma une réunion qui prit le nom de *Cercle constitutionnel*, et qui déclara vouloir le maintien de la constitution dans toute sa rigueur. Le général de Lamoricière en fut élu le premier président. Peu de temps après, il accepta du gouvernement une mission extraordinaire auprès de l'empereur de Russie, dont les armées opéraient en Hongrie, conjointement avec l'armée autrichienne. Le général arriva auprès du czar au moment où les canons russes célébraient la chute de la nationalité hongroise. En apprenant la formation du ministère du 31 octobre et la chute du cabinet présidé par M. Odilon Barrot, M. de Lamoricière envoya sa démission au président de la république, et vint reprendre sa place à l'assemblée, où il vota l'amendement Grévy relatif à l'exploitation du chemin de fer de Lyon par l'État. Le 19 avril 1850, il prit part à la discussion du projet de loi relatif à la déportation. Amené à s'occuper du sort des derniers transportés de juin, le général de Lamoricière soutint que la transportation était un acte de clémence, puisque ceux à qui elle était appliquée auraient dû être traités plus rigoureusement par les tribunaux, ce qui n'était certainement pas exact pour tous les transportés. A ceux qui criaient : des juges! des juges! il répondit qu'à présent on se couvrirait certainement devant les juges du décret de transportation et qu'ainsi on échapperait à toute juridiction. De peur que le président de la république ne fût tenté encore de faire grâce aux der

niers transportés et ne semblât s'arroger à lui seul la clémence, M. de Lamoricière proposa un amendement suivant lequel le président de la république n'aurait pu accorder de nouvelles grâces aux transportés sans le concours de l'assemblée; cet amendement ne fut pas adopté. Quelques jours après, le général faillit être maltraité par la foule ameutée à l'occasion de l'abattage des arbres de la liberté. Reconnu dans sa voiture au carré Saint-Martin, il n'eut que le temps de se réfugier dans un cabinet de lecture du boulevard, d'où il put s'échapper par une fenêtre donnant sur la cour d'une maison voisine. Le 16 juillet, appuyant l'amendement de M. de Lasteyrie sur la permission de vendre librement les journaux sur la voie publique, le général de Lamoricière prononça un discours remarquable, dans lequel il retraça l'état des partis et les montra tous intéressés au maintien de la constitution. Le 22 juillet il fut élu un des vingt-cinq membres chargés de représenter l'assemblée pendant sa prorogation. Au mois de mars 1851, il parla en faveur de l'expédition de la petite Kabylie, proposa un ordre du jour motivé, et défendit le gouvernement des militaires en Afrique.

Arrêté chez lui dans la nuit du 2 décembre 1851, M. de Lamoricière fut conduit au fort de Ham, où il souffrit d'un violent accès de rhumatisme. Éloigné temporairement de France par le décret du 9 janvier 1852, il se retira en Prusse. Lorsque le nouveau gouvernement exigea le serment de tous les officiers qui voulaient rester en activité, le général de Lamoricière refusa ce serment par une lettre très-vive, que les journaux ont publiée au mois de mai 1852. Il habita successivement Coblentz, Mayence, Wiesbaden et Ems. Marié, en 1847, à Mlle Marie-Amélie Gaillard d'Auberville, M. de Lamoricière avait eu un fils à son retour de sa mission de Russie. Cet enfant mourut, âgé de quelques mois seulement, en mars 1850. Un second fils, placé dans un collége de Paris, fut atteint d'une maladie qui l'enleva en vingt-quatre heures, en novembre 1857. En apprenant que cet enfant était dangereusement malade, l'empereur avait donné par le télégraphe l'ordre d'autoriser la rentrée du général de Lamoricière en France, où il vit depuis dans la retraite. On a de lui : *Réflexions sur l'état actuel d'Alger*; Paris, 1836, in-8°; — *Projet de Colonisation de l'Algérie*; 1845; — *Rapport sur les Haras*; 1850, in-4°.

Un frère du général, *Joseph* DE LAMORICIÈRE, mourut de la fièvre jaune, en 1838, à bord d'un vaisseau de la flotte française qui bloquait la Vera-Cruz. Il assistait à ce blocus en qualité de secrétaire de légation. L. LOUVET.

Galerie Nationale des Notabilités contemporaines. — *Dict. de la Convers.* — Mars, *Les Zouaves et les Chasseurs d'Afrique.* — H. Castille, *Portraits Hist. au dix-neuvième siècle.*

LAMORIER (*Louis*), chirurgien et naturaliste français, né à Montpellier, en 1696, mort en 1777. Il était membre de la Société royale des Sciences de Montpellier et membre associé de l'Académie royale de Chirurgie de Paris. On a de lui un grand nombre d'*Observations* et de *Mémoires* insérés dans les recueils des Académies royales des Sciences de Paris et de Montpellier. Les principaux sont : *Nouvelle Manière d'opérer la Fistule lacrymale*; 1728; — *Sur les Causes qui empêchent le cheval de vomir*; 1733; — *Observations sur les Tumeurs qui ont paru participer à la fois des caractères variqueux et anévrismal*; — *Anatomie de la Sèche* (sepia), *et principalement des organes avec lesquels elle lance sa liqueur noire*; 1766; — *Sur un Epiplocèle hydatideux*; — *Sur l'Union qui se fait des Artères avec les Nerfs après les amputations, pour déterminer la cause mécanique des douleurs que l'on croit sentir dans plusieurs parties du corps qui en ont été séparées*; — *Sur les Rapports et les Différences du Tigre avec le Chat*; — *Sur les Suites de certains Pessaires trop longtemps retenus dans le Vagin*. L—Z—E.

Recueil de la Société royale de Montpellier, ann. 1766-1778. — Quérard, *La France Littéraire.*

LA MORLIÈRE (*Adrien* DE), antiquaire français, né à Chauny, vers la fin du seizième siècle. Il était chanoine de l'église d'Amiens, et consacra ses loisirs à l'étude des monuments historiques de ce diocèse; c'est un généalogiste exact, au dire de Ménage. Il a publié : *Bref État des Antiquités, Histoires et Choses les plus remarquables de la ville d'Amiens*; Amiens, 1621 (aussi 1622), in-8°; la seconde édition porte pour titre : *Premier Recueil des Antiquitez d'Amiens*; Paris, 1627, in-8°, et la troisième, très-augmentée : *Les Antiquitez, Histoires*, etc.; Paris, 1642, 2 tomes en 1 vol. in-folio.; ouvrage recherché et d'un bon secours, quoique mal écrit; — *Recueil de plusieurs nobles et illustres Maisons dans l'étendue du diocèse d'Amiens*, Amiens, 1630, in-4°; réimprimé à la suite de la troisième édition des *Antiquitez*. P. L—Y.

Ménage, *Histoire de Sablé*; 1683, in-fol., p. 180. — Lenglet-Dufresnoy, *Méthode pour étudier l'histoire.*

LA MORLIÈRE (*Charles-Jacques-Louis-Auguste* DE LA ROCHETTE, chevalier DE), littérateur français, né à Grenoble, en 1701, mort à Paris, au mois de février 1785. Il avait été mousquetaire, et portait le cordon de l'ordre du Christ. « Il s'était d'abord mis à la solde des amis d'un poëte immortel, qui ne dédaignait pas les petits moyens pour s'assurer de grands succès, » dit un journaliste du temps. La Morlière commandait le camp volant de Voltaire, et se signala dans les petites guerres de théâtre; il avait entrepris de critiquer toutes les pièces, et offrait aux auteurs dramatiques son amour ou sa haine. Ce manége lui réussit; malheureusement, les auteurs n'étaient pas riches : quelques dîners, quelques louis empruntés sans terme de remboursement, une petite spéculation de finance sur les billets du parterre dont il avait la disposition, le sentiment de sa propre importance,

c'était tout son salaire. Il avait établi son quartier général au café Procope. « Dès qu'il paroissoit, nous apprend le même journaliste, un cercle de néophytes se formoit autour de lui; affable avec dignité, il accueilloit l'un d'un coup d'œil, faisoit rougir d'une vanité modeste celui à qui il adressoit la parole, les endoctrinoit tous. Il jugeoit d'un trait l'ouvrage nouveau, annonçoit le succès ou la chute de la pièce de théâtre qu'on préparoit, racontoit l'anecdote du jour ou de la nuit, en faisoit quand il n'en savoit pas ou qu'il en avoit besoin pour ses vues; tranchant sur tout, il parloit avec la même familiarité d'un bon livre qu'il n'étoit pas en état de lire et d'un homme en place qu'il n'avoit jamais approché. Un ton moitié d'homme du monde, moitié d'homme de lettres, donnoit un certain poids à ses paroles... La troupe était composée de volontaires et de soudoyés; il commandoit ceux-ci, et dirigeoit ceux-là; mais les premiers étoient ceux sur qui il comptoit le plus. » Il développait pour eux les principes d'une poétique qu'il variait suivant les circonstances. « Pendant la pièce, il donnoit le signal d'applaudir ou de murmurer, continue son biographe, et les échos qu'il avoit répandus avec art aux différents coins de la salle y répondoient fidèlement. Il avertissoit les voisins d'un beau vers qui alloit partir, ou tenoit une épigramme prête pour atténuer l'effet d'un trait applaudi. Comme on étoit un peu contrarié sur la liberté de huer et de siffler ce qui déplaisoit, il s'étoit fait une manière de bâiller éclatante et prolongée, qui produisoit le double effet de faire rire et de communiquer le même mouvement au diaphragme de ses voisins. Un jour la sentinelle l'avertit de ne pas faire de bruit: Comment, mon ami, lui dit-il, vous qui paroissez un homme de sens et qui avez l'habitude du spectacle, est-ce que vous trouvez cela beau? — Je ne dis pas cela, lui répondit le soldat un peu radouci; mais ayez la bonté de bâiller un peu plus bas. » La Morlière s'était également imposé aux débutants et aux débutantes. Voyant qu'il tenait dans ses mains la destinée des pièces de théâtre d'autrui, il s'imagina qu'il pourrait assurer celle de ses propres ouvrages. Il composa plusieurs comédies, que les comédiens n'osèrent refuser. Malgré les plus habiles manœuvres de ses amis, soutenues par les efforts zélés de ses créanciers, elles tombèrent. Dès lors il perdit sa puissance. Peu à peu tout le monde l'abandonna. Avant de travailler pour le théâtre, il avait fait paraître quelques romans dans le genre libre et même licencieux. *Angola* avait eu un tel succès qu'on l'avait attribué à Crébillon fils. M. Édouard Thierry appelle cet ouvrage « le roman du siècle, le livre des jolis boudoirs, le manuel charmant de la conversation à la mode ». Une discussion qu'eut La Morlière avec Fréron lui enleva encore de son crédit. Accusé de vendre ses suffrages et ses censures, et d'être plus audacieux que brave, soupçonné d'avoir des relations avec la police, il fut accablé de mépris. S'il faut en croire les *Mémoires* de Bachaumont, La Morlière était absolument décrié par son immoralité et même par ses escroqueries, qu'il exerçait particulièrement sur des personnes du beau sexe, qu'il prétendait former pour le théâtre. Sa famille le fit enfermer à Saint-Lazare pendant quelques mois. Il disparut alors, et à son retour personne ne le connaissait plus. Il composa encore quelques ouvrages romanesques, et dédia un de ses livres à Mme Du Barry, dont personne avant lui n'avait osé encenser les vertus et les talents. Il dut à cette dédicace le débit de son livre et l'honneur de souper avec cette femme célèbre. Vivant dans la plus obscure retraite, il tomba dans la plus profonde misère. Il perdit en 1772 une jeune personne dont il avait fait sa gouvernante, et qui seule lui était restée fidèle. « Depuis il traîna, dit M. Édouard Thierry, une vieillesse délaissée et quémandeuse, empruntant l'aumône, tirant de l'un et de l'autre un écu après un écu, se relayant peut-être avec le chevalier de Mouhy pour obtenir par importunité quelque pistole de Voltaire, et s'éteignit un peu après l'auteur de *La Mouche*, tous deux avec le même dégoût de leurs quatre-vingt-trois ans avilis. »

On a de La Morlière: *Le Chevalier de R..., anecdotes du juge de Tournay*; 1745, in-12; — *Angola, histoire indienne*; Paris, 1746, 2 vol. in-12; — *Milord Stanley, ou le criminel vertueux*; Cadix (Paris), 1747, 3 parties in-12; — *Les Lauriers ecclésiastiques, ou campagnes de l'abbé de T...*; Paris, 1748, in-12: livre obscène, défendu, très-cher et très-recherché par les libertins; — *Mirza Nadir, où se trouve l'histoire des dernières expéditions de Thamas Koulikan*; 1749, 4 vol. in-12; — *Très-humbles Remontrances à la cohue au sujet de la tragédie de* Denys le Tyran; 1749, in-12; — *Réflexions sur la tragédie* d'Oreste, *où se trouve placé naturellement l'essai d'un parallèle de cette pièce avec* l'Électre *de M. de C.* (Crébillon); in-12; — *Lettre de Racine à M. M...* (Marmontel) *et Réponse de ce dernier sur la tragédie des* Héraclides; 1752; — *Observations sur la tragédie du* Duc de Foix, *de M. de Voltaire*; 1752, in-12; — *Le Gouverneur*, comédie en trois actes et en prose, jouée en 1751, sur le Théâtre-Italien; 1752; — *La Créole*, comédie en un acte et en prose, jouée au Théâtre-Français, en 1754, non imprimée; — *Lettre d'un sage à un homme respectable, et dont il a besoin, sur la Musique italienne et française*; Paris, 1754; — *Le Contre-poison des feuilles, ou lettres sur Fréron*; 1754, in-12: sans doute le même ouvrage que *Anti-feuilles, ou lettres à Mme de *** sur quelques jugements portés dans l'*Année Littéraire *de Fréron*; 1754, in-12; — *Analyse de la tragédie de* L'Orphelin de la Chine; 1755, in-12; — *L'Amant déguisé*, comédie en deux actes et en prose, jouée en 1758, non im-

prisée; — *Le Fatalisme, ou collection d'anecdotes pour prouver l'influence du sort sur l'histoire du cœur humain*; Paris, 1769, 2 vol. in-12, dédié à Mme Du Barry; — *Le Royaliste, ou les mémoires de Du Barry de Saint-Aunet et de Constance de Cezelle, sa femme, anecdote historique sous Henri IV*; 1770, in-8°. L. L—T.

L'Intermédiaire des Curieux, tome II, p. 64. — Bachaumont, Mémoires secrets. — Monselet, *Oubliés et Dédaignés*, tome Ier, p. 251. — Chaudon et Delandine, *Dict. univ. hist. crit. et bibliogr.* — Ed. Thierry, *Moniteur*, du 6 juin 1857.

LAMORMAINI (*Guillaume* GERMEAU DE), hagiographe belge, né dans le duché de Luxembourg, vers 1570, mort à Vienne (Autriche), le 22 février 1648. Il fit profession chez les jésuites en 1590, enseigna la théologie et la philosophie à Gratz, où il fut reçu docteur dans l'une et l'autre faculté. On le fit recteur du collége de cette ville, d'où il passa à Vienne au même titre, mais avec la direction de la maison professe. Lorsque Lamormaini fut nommé provincial d'Autriche, l'empereur Ferdinand II le prit pour confesseur (1624). Ce Père doit donc être regardé comme l'instigateur des mesures énergiques qui frappèrent les protestants au profit du catholicisme. « C'est lui, dit le P. Paquot, à la libéralité du monarque et aux soins du confesseur que les jésuites durent leur extension en Autriche et en Bohême, où ils fondèrent plusieurs maisons, colléges et séminaires. C'étoit un religieux attaché à la règle de son ordre et à sa profession, très-intelligent dans la conduite des affaires, et d'un courage à l'épreuve des plus fâcheux contretemps. Il sçut dans un poste délicat acquérir et conserver l'estime des grands. » On a de lui: *Oratio habita græce XXVIII anno M. DC. VIII, in funere Serenissimæ Mariæ, matris Ferdinandi II, imperatoris*; Gratz; — *Ferdinandi II, Romanorum imperatoris, Virtutes*, etc.; Vienne, 1638, in-4°; ..., 1638, in-4°: cet ouvrage, dans lequel la flatterie déborde, fut multiplié par l'intervention des jésuites, et parut à Cologne sous le titre d'*Idea Principis christiani*, 1638, in-16; traduit en italien par le P. Jean-Jacques ..., Vienne, 1638, in-4°; en français par le P. Jean Levrechon. « Il est peu de princes, dit le traducteur, qu'on ait loués avec autant de fondement que Ferdinand II du côté de la religion et de la piété ». Le P. Levrechon n'a pas osé ajouter « de la raison et de l'humanité ». — *R. P. Nicolai Caussini, e Soc. Jesu, aula sancta Herodis: pia, Theodosii junioris II: ... Magni Castra, impietatis victrices*; Cologne, 1644, in-12. A. L.

Alegambe, *Bibliotheca Scriptorum Soc. Jesu*, p. 169. — Sotwell, *Bibl. Script. Soc. Jesu*, p. 315. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'Histoire littéraire des Pays-Bas*, t. V, p. 98-100.

LAMORMAINI (*Henri* DE), théologien belge, frère du précédent, et né comme lui dans le Luxembourg, mort aussi à Vienne (Autriche), le 26 novembre 1647. Il se fit jésuite en 1596, et « se livra, dit Paquot, avec beaucoup de zèle aux exercices de la chaire et du confessionnal; mais une faiblesse qui lui survint dans les jambes (1625) l'empêcha de continuer ses travaux ». Alors il écrivit ou plutôt il traduisit jusqu'à sa mort. On a de lui: *Catechismus Controversiarum Guilielmi Baile, Societatis Jesu*; Vienne et Cologne, 1626, in-16; — *Modus disponendi se ad bene moriendum*; Vienne, 1641, in-16; — *Tractatus Amoris divini constans, Libri XII*, trad. du français de D. Francisco de Sales, évêque et prince de Genève; Vienne, 1643, in-4°; une seconde édition, augmentée de la *Vie de saint François de Sales*, parut à Cologne, 1657, in-8°; — *De Virtute Pœnitentiæ*, etc.; Vienne, 1644, in-4°. A. L.

Alegambe, *Biblioth. Scrip. Soc. Jesu*, p. 175, 176 et 426. — Sotwell, *Biblioth. Script. Soc. Jesu*, p. 328. — Paquot, *Mém. pour servir à l'Hist. litt. des Pays-Bas*, t. V, p. 101-106.

LA MOTHE (*N*..... Père), plus connu sous le nom de LA HODE, historien français, né vers 1680, dans la basse Normandie, mort vers 1740. Entré de bonne heure dans la Société de Jésus, il fut chargé de l'enseignement dans plusieurs colléges de son ordre, et vint enfin à Paris, où il était préfet au collége Louis-le-Grand quand le marquis d'Argenson y faisait ses études. Ayant acquis un certain talent pour la prédication, il prêcha avec éclat dans plusieurs villes, et s'étant permis de blâmer la marche du gouvernement dans un sermon qu'il prononça à Rouen, en 1715, il fut décrété de prise de corps; les jésuites de Paris s'empressèrent de désavouer leur collègue, et vinrent demander au régent ses ordres pour la punition du coupable: le duc d'Orléans leur dit qu'il s'en rapportait à la décision du parlement et de l'officialité de Rouen. Le Père La Mothe fut interdit et relégué par ses supérieurs dans leur petite maison de Hesdin, où il remplit les fonctions de procureur. De son exil, il demanda du travail à son ancien élève, le marquis d'Argenson, avec lequel il était resté en relation. Celui-ci avait préparé une *Histoire du Droit public ecclésiastique français*, qu'il devait lire à la Société de l'Entresol; il en envoya une copie au père La Mothe avec des livres sur le même sujet. Le père La Mothe s'enfuit quelque temps après en Hollande, où il essaya d'abord la pratique de la médecine, et publia l'ouvrage qui lui avait été confié, nonobstant les remontrances de l'auteur. Il se mit ensuite aux gages des libraires sous le nom de *La Hode*, et prit part, si l'on en croit d'Argens, à la *Correspondance historique, philosophique et littéraire*, publication périodique inspirée par le succès des *Lettres juives* de d'Argens, qui lui dédia un volume de ce dernier ouvrage par une épître ironique à *maître Nicolas, barbier de l'illustre don Quichotte de la Manche*. D'Argens attaqua encore La Mothe dans ses *Lettres cabalistiques*. Celui-ci avait oublié en Hollande des *Anecdotes*

historiques, galantes et littéraires qu'il avait attribuées à d'Argens. Lorsque La Hode mourut, il travaillait depuis dix ans à une *Histoire de Louis XIV*, que La Martinière fit paraître. L'auteur, d'après Voltaire, « était un jésuite chassé de son ordre, qui se fit secrétaire d'État de France en Hollande pour avoir du pain ». Si La Mothe n'avait pas été positivement chassé de son ordre, il avait du moins été forcé de travailler avec précipitation à cette *Histoire de Louis XIV*; il manquait de documents essentiels, et dut s'en rapporter à des écrivains mal informés; aussi lui reproche-t-on de graves erreurs. On a de La Hode : *Vie de Philippe d'Orléans, régent de France*; Londres (La Haye), 1736, 2 vol. in-12; — *Histoire des Révolutions de France, où l'on voit comment cette monarchie s'est formée et les divers changements qui y sont arrivés par rapport à son étendue et à son gouvernement*; La Haye, 1738, 2 vol. in-4°, ou 4 vol. in-12; — *Histoire de Louis XIV, rédigée sur les mémoires de M. le comte D...*; Bâle et Francfort (La Haye), 1740 et suiv., 5 vol. in-4°. J. V.

Mémoires de la Régence; 1715. — Marquis d'Argenson, *Mémoires*. — D'Argens, *Lettres juives* et *Lettres cabalistiques*. — Voltaire, *Des Mensonges imprimés* et *Siècle de Louis XIV*.

LA MOTHE-HOUDANCOURT (*Philippe*, comte DE), duc DE CARDONE, maréchal de France, né en 1605, mort le 24 mars 1657. Cornette de la compagnie des chevau-légers du duc de Mayenne, il servit, en 1622, aux siéges de Négrepelisse, de Saint-Antonin, de Sommières, de Lunel et de Montpellier contre les protestants. En 1625, il se trouva au combat naval où le duc de Montmorency battit les Rochellois, le 15 septembre, et à la défaite des Anglais dans l'île de Ré, le 8 novembre 1627. En 1629 il assista aux siéges de Soyon, de Pamiers, de Réalmont, de Saint-Sever, de Castelnau et de Privas. Il concourut à l'attaque de Pignerol en 1630, de Brigneras, du pont de Carignan, où il fut blessé, le 6 août, et se trouva à l'affaire de Castelnaudary, le 1er septembre 1632. Il obtint la même année le gouvernement de Bellegarde. Nommé mestre de camp d'un régiment d'infanterie qu'il leva en 1633, il assista au siége de Nancy, combattit à Avein, le 20 mai 1635, au siége de Louvain, et à la prise du fort de Schenk. Sergent de bataille en 1636, il servit en cette qualité dans l'armée de Bourgogne et secourut Saint-Jean-de-Losne, assiégé par le duc de Lorraine et par le général Galas. Maréchal de camp le 31 mars 1637, il commanda un corps séparé à l'armée d'Allemagne, et se signala à la tête de l'infanterie française au combat de Kintzingen. L'année suivante, il fut employé à l'armée de Bourgogne sous le duc de Longueville. Il battit un corps ennemi à Poligny. En 1639 il défit Savelli, et se rendit maître du château de Blamont. Fait lieutenant général en Bresse, le 20 avril, et capitaine d'une compagnie de gendarmes, il passa en Piémont. A la mort du cardinal de La Valette, il prit le commandement de l'armée en attendant l'arrivée du comte d'Harcourt. Sur l'ordre de ce nouveau chef, La Mothe-Houdancourt s'empara de Quiers à la vue de l'armée espagnole, dans la nuit du 24 octobre. Cependant d'Harcourt éprouva quelques défaites, et l'armée, obligée de battre en retraite, eût essuyé de grandes pertes si La Mothe à l'arrière-garde n'eût soutenu seul pendant deux heures les attaques du marquis de Leganez, dont les troupes triomphantes étaient bien plus nombreuses. La Mothe se trouva en 1640 à la bataille de Casal, au siége de Turin et aux deux combats livrés devant cette place. Sa belle conduite dans les dernières affaires le fit désigner pour un commandement supérieur. Promu au grade de lieutenant général des armées du roi en 1641, il fut envoyé à l'armée de Catalogne sous les ordres du prince de Condé. Cette province, soulevée contre l'Espagne, s'était donnée à la France, sous la réserve de ses priviléges. La Mothe y mena cinq mille hommes de troupes, s'empara de Valz, de Lescouvette, du fort de Salo, de la ville et du fort de Constantin, et assiégea Taragone; mais cette ville ayant été ravitaillée par mer, il se retira. Au mois de septembre, il emporta d'assaut Tamarit, dans l'Aragon, revint devant Taragone, et marcha au secours d'Almenas, assiégé par les Espagnols, au commencement de novembre. Sa troupe étant moins forte que celle des assiégeants, il envoya dans la nuit cent chevaux avec toutes les trompettes et les tambours de son armée par les montagnes voisines, tandis qu'il débouchait avec ses soldats dans une vallée. Le bruit des trompettes attira les Espagnols du côté des montagnes, et les Français s'emparèrent de leur camp, de leurs canons et de leurs bagages. En 1642, La Mothe, après avoir pourvu à la sûreté de ses conquêtes en Aragon, revint en Catalogne. En marchant sur Villelongue, il rencontra un parti espagnol, qu'il défit. Pendant que le roi assiégeait Collioure, les Espagnols marchèrent au secours de cette place, le 24 mars. La Mothe les battit près de la rivière de Martorell, les surprit au passage d'un défilé, et le dernier jour de mars, secondé par du Terrail, il força un corps ennemi de trois mille six cents hommes à mettre bas les armes. En récompense, il fut créé maréchal de France le 2 avril. Au mois de mai il attaqua et prit d'assaut Tamarit. Nommé vice-roi de la Catalogne, sur la démission du maréchal de Brézé, le 25 juin, et duc de Cardone au mois d'octobre, La Mothe fit lever le siége de Lerida. Le 7 du même mois, Leganez s'avança pour le combattre avec vingt-cinq mille hommes; La Mothe, qui n'en avait que douze mille, prit position sur les hauteurs voisines, fit sept cents prisonniers aux Espagnols, qui perdirent en outre trois mille hommes tués ou blessés. Le maréchal fut reçu comme vice-roi à Barcelone au mois de décembre. Quoique inférieur en forces à l'armée espagnole, il se maintint en 1643; il obligea même

[illegible] à lever le siége de Flix, de Mirabel et [illegible] Quiers. En 1644 les Espagnols, com[illegible] par Philippe de Silvas, étant venus mettre [illegible] devant Lerida, La Mothe marcha contre [illegible]; mais le désordre se mit au milieu de ses [illegible], et il fut battu le 15 mai. Lerida se rendit [illegible] Espagnols le 31 août. On lui fit un crime de [illegible]. La vice-royauté de la Catalogne lui [illegible] le 24 décembre, et arrêté le 28 du [illegible], il fut enfermé au château de Pierre-[illegible]. On l'accusa de n'avoir pas profité de l'oc[illegible] il avait eue de s'emparer du roi d'Es[illegible] une partie de chasse. Traîné devant [illegible] tribunaux, il fut enfin justifié par le [illegible] de Grenoble, et il sortit de Pierre-En[illegible] mois de septembre 1648, après quatre [illegible] détention. On attribua cette persécution à [illegible], qui avait succédé comme ministre de [illegible] à Desnoyers, dont le maréchal était [illegible] La Mothe-Houdancourt se retira d'abord [illegible] terres; mais lorsque les troubles de la [illegible] éclatèrent, il se rangea parmi les mé[illegible] qui demandaient l'éloignement de Maza[illegible] 1649. Le cardinal de Retz le représente [illegible] « enragé contre la cour »; La Mothe était [illegible] tout dévoué au duc de Longueville, [illegible] faisait une pension depuis vingt ans, pen[illegible] La Mothe avait voulu retenir par recon[illegible], même après avoir été fait maréchal. [illegible] maréchal de La Mothe, ajoute le coadju[illegible] avoit beaucoup de cœur. Il étoit capitaine [illegible] seconde classe; il n'étoit pas homme de [illegible]. Il avoit assez de douceur et de faci[illegible] la vie civile; il étoit très-utile dans un [illegible] parce qu'il y étoit très-commode. » Le [illegible] 1649, la cour lui enleva ses régiments. [illegible] dans le devoir, on lui rendit la vice-[illegible] de Catalogne, sur la démission du duc [illegible], le 15 novembre 1651, avec le com[illegible] de l'armée et ses deux régiments. [illegible] son duché de Cardone fut érigé en pairie [illegible] d'avril 1652. Le 23 du même mois, il [illegible] les lignes de fortification élevées devant [illegible], et se jeta dans cette place, où il se dé[illegible] pendant plusieurs mois : la disette l'obli[illegible] rendre le 13 octobre. La prise de Bar[illegible] fit perdre la Catalogne à la France et au [illegible] de La Mothe son duché de Cardone; [illegible] terre de Fayel fut élevée au titre de du[illegible] en janvier 1653. Au mois de mai, il se [illegible] la vice-royauté de Catalogne, du com[illegible] de l'armée, et revint à Paris.

[illegible] Mothe-Houdancourt laissa de sa femme, [illegible] de Prie, trois filles; l'une fut duchesse [illegible]; la seconde, duchesse de Ventadour, [illegible] de Louis XV et de ses enfants, mou[illegible] 1744, à quatre-vingt-treize ans; la troi[illegible] fut duchesse de La Ferté-Seneterre. Bussy-[illegible] n'en a ménagé aucune. Mais une lettre de [illegible] écrivain à sa cousine, Mme de Sévi[illegible] peut faire penser qu'il cherchait à se venger [illegible] filles de La Mothe-Houdancourt d'une petite rancune qu'il avait gardée contre leur père. Pendant le siége de Paris, Bussy-Rabutin avait fait redemander au maréchal des chevaux qui lui avaient été enlevés. Le maréchal n'avait sans doute tenu aucun compte de la réclamation. « Pour moi, écrivait Bussy à Mme de Sévigné, je suis tout consolé de la perte de mes chevaux par les marques d'amitié que j'ai reçues de vous en cette rencontre. Pour M. de La Mothe, maréchal de la Ligue, si jamais il a besoin de moi, il trouvera un chevalier peu courtois. » C'est sans doute dans cette mauvaise disposition d'esprit que le célèbre choniqueur s'est occupé des filles du maréchal. L. L—T.

Pinard, *Chronologie militaire*, tome II, p. 539. — D'Avrigny, *Mémoires*. — Dupleix et Griffet, *Hist. de France*. — De Quincy, *Histoire militaire*. — Anquetil, *Hist. de France*. — De Courcelles, *Dict. des Généraux français*. — Chaudon et Delandine, *Dict. univ.*, *Hist.*, *Crit. et Bibliogr.* — Le cardinal de Retz, *Mémoires*.

LAMOTHE (*Pierre* Lambert de), célèbre prélat français, né à Bucherie, dans le diocèse de Lisieux, le 18 janvier 1624, mort à Siam, le 15 juin 1679. Avant de se consacrer aux travaux de l'apostolat, il avait exercé pendant plusieurs années les fonctions de conseiller-clerc au parlement de Rouen. Son mérite le fit remarquer parmi les ecclésiastiques qui s'associèrent, vers 1652, pour aller prêcher l'Évangile dans la Chine et les royaumes voisins et travailler à y former, selon les vues du saint-siége, un clergé indigène. Il fut sacré évêque de Bérythe, en 1660, à Paris, dans la chapelle des religieuses de la Visitation. Il partit le 18 juillet de la même année pour la Chine, avec M. Deydier, qui fut premier vicaire apostolique du Tonkin oriental, et M. de Bourges, qui devint le premier évêque du Tonkin occidental. A cause de la guerre, Lambert dut renoncer à faire le voyage sur les bâtiments de la Hollande, de l'Angleterre ou du Portugal. Il ne restait que la voie de la Méditerranée et de la Turquie. Le prélat s'embarqua à Marseille, le 27 novembre 1660, et s'arrêta dix-huit jours à Malte. Débarqué en Syrie au commencement de janvier 1661, il s'achemina par Antioche, Alep, Bassora, Chalzeran, Schiras, Ispahan, Lara, Surate, Masulipatan, Tenasserim, Yalinga, Pram, Pikfri, vers Jutlica, capitale du Siam, où il arriva, le 22 avril 1662. Il y trouva quinze cents chrétiens de différentes nations et deux églises administrées l'une par les dominicains et l'autre par les jésuites. La politique libérale de Phra-Naraï, qui avait ouvert ses ports à toutes les nations, avait attiré dans le royaume de Siam un grand nombre d'étrangers, surtout des Hollandais et des Portugais. Bien accueilli d'abord de ces derniers, dont le chef lui procura une demeure dans le quartier qu'il habitait, La Mothe Lambert se vit ensuite de leur part en butte à de nombreuses vexations. Un grand-vicaire de Goa, qui se trouvait alors à Siam, vint le trouver dans sa maison, accompagné des principaux de la nation, et au nom de l'archevêque de Goa, qui prétendait être primat de toutes les Indes, il le somma

de lui montrer ses pouvoirs. L'évêque de Bérythe, en sa qualité de Français et de délégué du saint-siége, refusa de se soumettre à cette formalité; mais il se crut obligé de changer de demeure et d'aller habiter dans le quartier des Portugais. En attendant l'occasion de partir pour la Chine, il s'appliqua à l'étude des langues et aux soins du ministère apostolique auprès de quelques Cochinchinois, prisonniers de guerre, et de plusieurs familles chrétiennes du Japon qui avaient abandonné leur patrie pour fuir la persécution. Cependant, au mois de juillet 1663, La Mothe s'embarqua avec deux missionnaires sur un vaisseau portugais qui faisait voile pour Canton. Une tempête l'obligea de retourner à Siam. Il se fixa dans le quartier des Cochinchinois pour être plus en sûreté et plus à portée de les instruire. Les Portugais, que son départ avait réjouis, furent exaspérés de son retour. Ils prirent la résolution de s'emparer de sa personne et de l'envoyer en Portugal. Un aventurier nouvellement arrivé de Lisbonne se présenta à sa maison avec une nombreuse escorte et l'aurait infailliblement enlevé si les Cochinchinois ne fussent accourus pour le délivrer. Cette violence faillit coûter la vie à l'aventurier et à tous les Portugais établis à Siam. L'évêque de Bérythe se servit de son ascendant sur l'esprit des Cochinchinois pour calmer leur fureur et empêcher l'effusion du sang. Les Portugais n'en furent pas moins hostiles au prélat. Ils le traitaient d'hérétique, et menaçaient de l'inquisition tous les prêtres français venus aux Indes sans la permission du roi de Portugal. Ces insultes réitérées, jointes au besoin pressant d'ouvriers apostoliques et de ressources pécuniaires, firent prendre à Lambert la résolution d'envoyer à Paris et à Rome un de ses missionnaires pour les intérêts de la mission et de la société. M. de Bourges quitta Siam, le 14 octobre 1663, et reprit le chemin de l'Europe. Le pape Alexandre VII étendit la juridiction des vicaires apostoliques sur les royaumes de Siam de Pégu, de Camboge, de Ciampa, de Lao, du Japon, ainsi que sur les îles et les contrées voisines. Pallu du Parc, évêque d'Héliopolis, parti de Marseille le 2 janvier 1662, arriva à Siam le 27 janvier 1664, avec quelques missionnaires. Les deux vicaires apostoliques tinrent un synode où ils dressèrent, à l'usage des ouvriers apostoliques, des instructions qui furent approuvées par le saint-siége. La Mothe Lambert obtint ensuite du roi de Siam un terrain et des matériaux pour la construction d'une église. Siam devant être, dans les desseins du prélat, le centre de communication entre les différentes missions de l'extrême Orient, il y fonda un séminaire pour former des prêtres et des catéchistes chinois, cochinchinois, siamois, tonkinois et japonais, un collége pour élever les jeunes gens de ces pays et un hôpital où les pauvres étaient secourus gratuitement. Le séminaire et le collége furent bientôt remplis d'élèves. En 1668 La Mothe Lambert fut rejoint par M. de Bourges avec de nouveaux missionnaires, et l'amena avec lui au Tonquin. Au mois de mars 1670 il y célébra un synode, où il fit divers règlements qui eurent l'approbation de Rome. Il visita deux fois la mission de Cochinchine, en 1671 et 1675. Il y fonda une congrégation de vierges et de veuves, qui, sous le titre d'*Amantes de la Croix*, furent destinées à l'éducation des jeunes filles. Dans son second voyage en Cochinchine, il eut une audience du roi Hien-Vuong, et en obtint la permission d'exercer ses fonctions, d'y laisser et d'y envoyer des missionnaires. Pallu du Parc, qui était allé à Rome faire approuver les décrets du synode de Siam, fut de retour dans cette dernière ville le 27 mai 1673. Il était porteur de lettres et de présents que Louis XIV et Clément IX envoyaient au roi de Siam. A cette occasion Phra-Naraï reçut les évêques français avec des honneurs extraordinaires. De concert avec Lanneau, qu'il avait sacré évêque de Métellopolis et vicaire apostolique de Siam et de Nankin, La Mothe Lambert continua de s'appliquer au gouvernement de toutes les missions fondées par les missionnaires français au Tonkin, en Cochinchine et dans le Camboge, missions dont il était le gouverneur général. A Tenassérim, à Phitsilok et à Bangkok, les conversions se multipliaient. Louis XIV, instruit de la réception brillante faite à son représentant à la cour de Siam, avait promis de témoigner à son tour aux ambassadeurs siamois qui seraient envoyés dans ses États son estime et sa reconnaissance. Ces témoignages et cette promesse de Louis XIV furent si agréables à Phra-Naraï qu'il semblait déterminé à embrasser la religion chrétienne : il défendit à tous ses sujets d'aller aux temples des idoles, et punit les infracteurs de cette défense. Il voulut plusieurs fois entretenir La Mothe Lambert sur la religion. Il fit achever un grand corps de logis du séminaire, donna aux évêques une chaire dorée, déclara de nouveau publiquement qu'il permettait à ses peuples d'embrasser le christianisme, et ordonna à ses ministres de choisir, parmi les mandarins, ceux qu'ils jugeraient les plus propres pour l'ambassade de Rome et de France, qu'il méditait d'envoyer dès que la paix serait publiée en Europe. Tout ce zèle n'était qu'apparent comme le montrent les événements. On a de La Mothe Lambert des *Instructions à l'usage des Missionnaires et plusieurs lettres*, publiées dans le *Recueil des Lettres édifiantes*.

Son frère, mort en 1668, fut un des premiers directeurs du séminaire des Missions étrangères établi à Paris. Au mois de mars 1666, il s'embarqua à La Rochelle sur un vaisseau de la nouvelle Compagnie française pour aller à Siam partager les travaux de son frère. Il passa trois ans sur mer à Madagascar ou au Brésil. La longueur du voyage, les tempêtes fréquentes, les chaleurs excessives de la zone torride lui causèrent une

tale fatigue qu'il fut attaqué d'une fièvre violente emporté en quelques jours, vers 1668. F.-X. T.

Documents inédits. — *Relation de la Mission des évêques français aux royaumes de Siam, de la Cochinchine et du Tonkin.* — De Bourges, *Relation du voyage de l'évêque de Béryte.* — *Nouvelles Lettres édifiantes*, tom. VI. — *Gallia Christiana*, tom. VII. — Luquet, *Lettre à Mgr. l'évêque de Langres.* — Pallegoix, *Description du royaume Thaï*, tom. II.

LAMOTHE (*Christophe-Suzanne* DE), magistrat français, de la famille du cardinal Gaillard de Lamothe, né à Toulouse, en 1719, mort à Saint-Félix, le 3 novembre 1785. Après avoir fait de brillantes études au collége de L'Esquille, il fut pourvu, en 1741, d'une charge de conseiller au parlement de Toulouse. Exilé en 1771, avec ses confrères du parlement dont il avait partagé la résistance aux prétentions du chancelier Maupeou, il reprit ses fonctions avec sa compagnie en 1774. Un second exil pour la même cause l'amena, en 1782, à Saint-Félix, où il mourut bientôt. Il fut membre de l'Académie de ... de Toulouse et l'un des mainteneurs des Jeux Floraux. On trouve plusieurs écrits de lui dans le recueil de cette dernière académie. Il a laissé en manuscrit un *Traité sur l'Administration générale et sur celle particulière des Colonies*, quelques tragédies et comédies en ..., des traductions d'Horace, etc.

Son fils, *Marie-Joseph* LAMOTHE, né à Toulouse, le 11 septembre 1756, mort le 6 juillet 1794, fut aussi conseiller au parlement de Toulouse. La part qu'il prit en 1790 aux protestations énergiques de ce parlement et au refus d'enregistrer les lettres patentes qui supprimaient ce corps, ayant dévoué à l'échafaud ceux qui avaient souscrit à ces actes, M. J. de Lamothe fut traduit, en 1794, au tribunal révolutionnaire de Paris; il s'y rendit librement, et fut envoyé à l'échafaud. G. DE F.

Biogr. Toulousaine.

LAMOTHE-LANGON (Le baron *Étienne-...*), littérateur français, fils du précédent, né le 1er avril 1786 (non en 1790, comme l'indique la *Biographie des Hommes du Jour*), à Montpellier, d'une famille issue de Guienne, où elle avait possédé la baronnie souveraine de Langon, et qui s'était établie depuis plusieurs siècles à Toulouse. Pendant la révolution, et quoiqu'encore enfant, il fut porté sur une liste d'émigrés, et on eut beaucoup de peine à le faire rayer. ... ans il publiait des vers contre l'Angleterre et des chants dithyrambiques sur la gloire nationale. Il vint à Paris en 1807, et y fut accueilli par Delille, Boufflers et Chénier. En 1809 l'empereur l'appelait au conseil d'État en qualité d'auditeur; en 1811 il le nomma sous-préfet à ... Lamothe se signala dans ce poste, en ..., pendant la disette de grains de 1812, une sédition qui s'était élevée dans la ville de Villemur; il passa seul le Tarn, et ne craignit pas de se livrer aux insurgés; sa confiance les désarma, et par des mesures fermes et rapides il leur procura en quelques heures le blé dont ils manquaient. En 1813 il passa à la sous-préfecture de Livourne, en Toscane, et se signala en diverses occasions, entre autres au combat de Viareggio, où il fut blessé, et à la défense de Livourne, où il se mit à la tête des employés civils pour aider à garnir les remparts. Lors de l'évacuation de l'Italie, il revint à Toulouse, où il refusa de donner à Wellington, maître de la ville, des renseignements sur la position de l'armée du maréchal Soult, qu'il venait de traverser. M. Lamothe-Langon ne fut point employé pendant la première restauration. Au retour de l'île d'Elbe, Napoléon lui confia la préfecture de l'Aude, qu'il quitta au retour des Bourbons. Nommé sous-préfet de Saint-Pons, il fut évincé avant d'entrer en fonctions. Rentré dans la vie privée, il se livra avec ardeur aux travaux littéraires. Il échoua dans une tragédie d'*Isabelle de Bavière*, commença un poëme en vingt chants ayant pour sujet *Constantin, ou le triomphe de la religion*, et composa un grand nombre de romances. Doué d'une féconde imagination, il écrivit de nombreux romans, dont quelques-uns, entre autres *Monsieur le préfet*, eurent du succès. Enfin il fut un des écrivains qui mirent en vogue l'histoire anecdotique et les mémoires historiques, même apocryphes. Suivant M. Quérard (*La France littéraire*), le style négligé de ces mémoires aurait nécessité une révision dont l'éditeur avait chargé M. Amédée Pichot et quelques autres écrivains. M. Lamothe-Langon nous a affirmé que cette assertion était inexacte, et qu'il n'eut ni *réviseur* ni collaborateur.

Ses principaux ouvrages sont : *Ode sur la campagne de Prusse;* 1806, in-8°; — *Louis XVI dans sa prison;* 1808, in-8°; — *Légendes, Ballades et Fabliaux;* 1829, 2 vol. in-18; — *Les nouveaux Martyrs*, satire; 1829, in-8°; attribuée à Lamothe-Langon quoique publiée sous le nom de Baour-Lormian; — *Les Merveilles de la Nature*, poëme; 1837, in-8°; — *Clémence Isaure et les Troubadours;* 1808, 3 vol. in-12; — *Les Mystères de la Tour Saint-Jean, ou les chevaliers du Temple*, traduction (supposée) d'Anne Radcliffe; 1818, 4 vol. in-12; — *L'Ermite de la Tombe mystérieuse*, traduction (supposée) d'Anne Radcliffe, 18.., 4 vol. in-12; — *Le Spectre de la galerie du château d'Estalens*, traduction (supposée) de l'anglais, par le baron G., 1819, 4 vol. in-12; — *Duranti, premier président au parlement de Toulouse* (publié sous le nom de Baour de Lormian); 1822, 4 vol. in-12; — *La Province à Paris;* 1825, 4 vol. in-12; — *Le 24 janvier ou la Malédiction d'un père;* 1825, 3 vol. in-12; — *Le Chancelier et les Censeurs;* 1828, 5 vol. in-12; — *Le Ventru, roman de mœurs;* 1829, 4 vol. in-12; — *La Princesse et le Sous-officier;* 1831, 4 vol. in-12; — *Le Diable;* 1832, 5 vol. in-12; — *Un Fils de l'Empereur;* 1832, 5 vol. in-12; — *Le Gamin de Paris;* 1833,

5 vol. in-12; — *Le Comptoir, la Plume et l'Épée*; 1834, 2 vol. in-8°; — *Les jolies Filles* (avec Touchard-Lafosse); 1834, 2 vol. in-8°; — *Le Roi et la Grisette*; 1836, in-8°; — *Monsieur et Madame*; 1837, 2 vol. in-8°; — *Bonaparte et le Doge*; 1838, 2 vol. in-8°; — *L'Espion russe* (sous le pseud. comtesse O. D.); 1838, 2 vol. in-8°; — *Marquise et Charlatan*; 1840, 4 vol. in-12; — *Mon Général, ma Femme et moi*; 1841, 2 vol. in-8°; — *Histoire de l'Inquisition en France*; 1829, 3 vol. in-8°; — *Une Semaine de l'histoire de Paris*; 1830, in-8°; — *Trois Mois de l'histoire de Paris*; 1831, in-8°; — *L'Exilé d'Holy-Rood* (sous le pseud. de Vic de Varieléry); — *Les Soirées de Louis XVIII*; 1835, 2 vol. in-8°; — *L'Empire, ou dix ans sous Napoléon*; 1836, in-8°; suivant M. Quérard (*France Littéraire*), cet ouvrage aurait été revu par Max. de Villemarest, qui y aurait ajouté quelques chapitres; — *Napoléon, sa famille, ses amis, ses généraux, ses ministres, ses contemporains, ou soirées secrètes du Luxembourg, des Tuileries, de Saint-Cloud, de La Malmaison, de Fontainebleau et de Paris*; 1838, in-8°, publié sous le nom de *M. Le..., ex-ministre de S. M. Impériale et Royale*; — *Mémoires historiques et anecdotiques du duc de Richelieu*; 1829, 4 vol. in-8°; — *Mémoires et Souvenirs d'un pair de France* (le comte Fabre de l'Aude); 1829-1830, 4 vol. in-8°; suivant M. Quérard (*France Littér.*), les deux premiers volumes ont été refaits et publiés par M. Guillimard, avocat, et les deux derniers par M. L'Héritier; — *Mémoires d'une Femme de qualité depuis la mort de Louis XVIII jusqu'à la fin de* 1829; 1830, 2 vol. in-8°; — *Révélation d'une Dame de qualité sur les années* 1830 *et* 1831; 1831, 2 vol. in-8°. Ce sont ces quatre derniers ouvrages, qui, au rapport de M. Quérard, furent écrits avec tant de précipitation, que les éditeurs étaient obligés, avant de les mettre sous presse, d'en confier la révision à M. Amédée Pichot, qui aurait même intercalé quelques chapitres dans les deux premiers volumes des *Mémoires de Louis XVIII*. Le même bibliographe ajoute que M. Ch. Nodier rédigea aussi quelques chapitres pour ces deux volumes, et que la tâche de refondre ces *Mémoires* fut confiée à MM. Hinard, Grimaud et Ferrier; il cite comme refaits par ce dernier les chapitres qui concernent le divorce de Napoléon et le séjour de madame de Staël à Coppet; — *Mémoires sur Louis XVIII, recueillis et mis en ordre par M. le duc de D**; 1832-1833, 12 vol. in-8°; — *Mémoires de Napoléon Bonaparte, recueillis et mis en ordre par le rédacteur des* Mémoires de Louis XVIII; 1834, 4 vol. in-8°: cet ouvrage, qui devait former 10 volumes, n'a pas été achevé. M. Lamothe a été le collaborateur de Jouy dans son *Hermite en province*, et a travaillé à beaucoup de recueils périodiques. GUYOT DE FÈRE.

Documents particuliers. — *Statistique des Gens de Lettres.* — Quérard, *La France littéraire.*

LA MOTHE LE VAYER (*Félix* DE), magistrat français, né en 1547, mort le 25 septembre 1625. Il descendait d'une famille noble originaire du Maine. Il fut pendant longtemps substitut du procureur général du parlement. On a de lui : *Legatus, seu de legatorum privilegiis, officio ac munere libellus*; Paris, 1579, in-4°.

La Croix du Maine et Du Verdier, *Bibl. françoises.* — Moréri, *Grand Dict. Histor.*

LA MOTHE LE VAYER (*François* DE), écrivain et philosophe français, fils du précédent, né à Paris, en 1588, mort en 1672. Son père lui fit apprendre les lettres, le droit et la morale. Lié avec plusieurs savants de l'époque, il fut admis dans la société de Mlle de Gournay, qui lui laissa en mourant sa bibliothèque. En 1625 il succéda à son père dans la charge de substitut du procureur général au parlement. Il s'en défit bientôt pour se livrer tout entier à l'étude. L'Académie Française le choisit, le 14 février 1639, pour succéder à Bachet de Meziriac. Richelieu, qui l'estimait, satisfait de l'ouvrage que La Mothe Le Vayer venait de publier sur l'éducation d'un prince, le désigna en mourant pour être le précepteur du dauphin; mais la reine Anne le refusa, parce qu'il était marié. La Mothe fut néanmoins chargé de la direction des premières études du jeune duc d'Anjou, depuis duc d'Orléans, frère du roi, en 1649. Les progrès de son élève frappèrent la reine, qui en 1652 confia à Le Vayer le soin de terminer l'éducation du roi. La Mothe accompagna Louis XIV en différents voyages, et le suivit à Reims pour la cérémonie du sacre, en 1654. Il cessa toute fonction auprès du roi à l'époque du mariage de Louis XIV, en 1660. Ayant perdu sa femme et son fils unique, La Mothe se remaria, à l'âge de soixante-dix-huit ans, avec Mlle de La Haye, fille de l'ambassadeur de France à Constantinople, âgée de quarante ans, quoique, dit-on, il n'eût pas eu à se louer de son premier mariage. Bayle raconte que « La Mothe Le Vayer s'était un peu égaré après les plaisirs illégitimes pendant les feux de sa première jeunesse; mais il s'en délivra bientôt, et depuis il mena très-constamment une vie pure et qui le fit regarder comme un sectateur rigide de la plus belle morale; de sorte qu'il acquit par là une estime singulière. Quoi qu'il en soit, Lamothe a écrit fort librement sur des matières obscènes; on trouve des pensées gaillardes et des expressions sales, suivant l'expression de Bayle, dans les *Dialogues* et dans l'*Hexaméron*. Mais les autres livres de La Mothe Le Vayer ne contiennent rien de semblable, encore qu'en certains endroits il débite par citation ou sans citation quelques pensées un peu cyniques. « L'Académie Françoise le considéroit, dit Vigneul-Marville, comme un de ses premiers sujets; mais le monde le regardoit comme un bourru qui vivoit à sa fantaisie et un philosophe sceptique. Sa physionomie et sa manière de s'habiller faisoient juger

à quiconque le voioit que c'étoit un homme extraordinaire. Il marchoit toujours la tête levée et les yeux attachez aux enseignes des rues par où il passoit. Avant que l'on m'apprît qui il étoit, je le prenois pour un astrologue ou pour un chercheur de secrets et de pierre philosophale. » A la cour, La Mothe Le Vayer fut modeste. « Je ressemble ici, disait-il, à la christophorine, qui se tient d'autant plus petite qu'elle est dans un lieu plus élevé. » Il avait beaucoup lu, beaucoup retenu, et il fit usage de tout ce qu'il savait. Balzac disait de La Mothe Le Vayer : « Il vit en faisant le dégât dans les bons livres. » Son *Traité de la Vertu des Païens* eut d'abord peu de succès; le libraire s'en plaignait : « Ne soyez point en peine, lui dit La Mothe, je sais un secret pour le faire vendre. » Il alla solliciter l'autorité de défendre la lecture de son écrit; à peine la défense fut-elle connue que chacun eut envie de le lire, et l'édition fut promptement épuisée. Dans son travail sur l'instruction d'un prince, il montre qu'il ne partageait pas les erreurs de son temps sur l'astrologie et la magie. Dans un écrit sur l'éloquence, il soutient la supériorité des anciens sur les modernes, la nécessité de l'étude du grec, et il indique les rapports de cette langue avec le français. Les relations des pays éloignés étaient, suivant [illegible], un des amusements de La Mothe Le Vayer. Comme il avait la mort sur les lèvres, Bernier, son ami, vint le voir. « Eh bien ! lui dit-il, quelles nouvelles avez-vous du grand Mogol ? » Ce furent presque ses dernières paroles.

A propos de la nomination de La Mothe Le Vayer à l'Académie Française, Balzac écrivait à Chapelain : « Je me réjouis de la nouvelle acquisition que l'Académie a faite du philosophe***, qui en effet est un galand homme, et ne laisse pas d'avoir de l'esprit, quoy qu'il se serve la plus part du temps de celui d'autruy. » Suivant Bayle, « il avoit plus d'érudition et de lecture que la plupart de ses confrères; mais ils écrivoient presque tous plus élégamment que lui : car il n'avoit pas une grande politesse dans son style; et s'il avoit voulu se servir de sa mémoire et de sa lecture des livres latins beaucoup moins qu'il ne faisoit, il auroit été pourtant fort éloigné de la perfection en matière de langage. C'étoit un homme d'une conduite réglée, semblable à celle des anciens sages; un vrai philosophe dans ses mœurs, qui méprisoit même les plaisirs permis, et qui aimoit passionnément la vie de cabinet, et à lire et à composer des livres. Cette régularité, cette austérité, cette sagesse n'empêchèrent point qu'on ne soupçonnât qu'il n'avoit nulle religion. On se fondoit apparemment sur certains dialogues qu'il avoit faits et sur ce qu'en général il faisoit paroître dans ses ouvrages trop de prévention pour la sceptique ou pour les principes des pyrrhoniens. » En effet Gui Patin écrivait en 1649 : « M. de La Mothe Le Vayer a été depuis peu appelé à la cour, et y a été installé précepteur de M. le duc d'Anjou, frère du roi. Il est âgé d'environ soixante ans, de médiocre taille, autant stoïque qu'homme du monde, homme qui veut être loué et ne loue jamais personne, fantasque et capricieux, et soupçonné d'un vice d'esprit dont étoient atteints Diagoras et Protagoras. » Bayle avoue que « il y a beaucoup de libertinage dans les *Dialogues* d'Orasius Tubero; mais, ajoute-t-il, qui en voudroit conclure que l'auteur n'avoit point de religion se rendroit coupable d'un jugement téméraire; car il y a une grande différence entre écrire librement ce qui se peut dire contre la foi, et le croire très-véritable. » Un jour, en passant dans la galerie du Louvre, La Mothe Le Vayer entendit quelqu'un dire, en le montrant : « Voilà un homme sans religion. — Mon ami, reprit le philosophe, j'ai tant de religion que je vous pardonne en pouvant vous faire punir. »

Dans ses ouvrages, La Mothe Le Vayer prétend enseigner la *sceptique chrétienne*, « laquelle forme des doutes sur tout ce que les dogmatiques établissent de plus affirmativement dans toute l'étendue des sciences, et cela ἀδοξαστῶς, *citra ullam opinationem*, à cause qu'elle doute même de ses doutes... Je n'empêche personne, ajoute-t-il, d'être opiniâtre si bon lui semble, mais qu'on me permette aussi de douter avec une simplicité innocente. » Il appelle sa doctrine *chrétienne* parce que « ce système a par préférence cela de commun avec l'Évangile qu'il condamne le savoir présomptueux des dogmatiques et toutes ces vaines sciences dont l'apôtre nous a fait tant de peur ». Le père Mersenne ayant traité de la musique, La Mothe Le Vayer écrivit aussitôt sur « cette charmante partie des mathématiques », s'efforçant de montrer qu'il n'y a rien de certain dans cette prétendue science, « et qu'ici comme ailleurs l'habitude se rend maîtresse, et que la coutume peut tout ». Dans un autre ouvrage, il développe trente-et-une propositions morales, « ébattements innocents d'un sceptique, propositions ordinairement accompagnées d'interrogation et de deux branches, le *non* et le *oui*, et dont le dénoûment est absolument impossible ». Dans les *Discours*, il montre que les doutes de la philosophie sceptique sont d'un grand usage dans les sciences, c'est-à-dire la logique, la physique et la morale. « Comme humainement parlant, dit-il, tout est problématique dans les sciences et dans la physique principalement, tout doit y être exposé aux doutes de la philosophie sceptique, n'y ayant que la véritable science du ciel, qui nous est venue par la révélation divine, qui puisse donner à nos esprits un solide contentement avec une satisfaction entière. » Ailleurs il soutient que Polybe s'est trompé en pensant que « la vérité est de l'essence de l'histoire; » il cherche à prouver que le vrai des choses ne parvient pas toujours jusqu'à nous; que l'histoire n'est très-souvent

que fable, et que les bonnes histoires sont de la nature de ces médicaments qui ne doivent être employés que longtemps depuis qu'ils sont préparés. « Paterculo, dit-il, élevait Séjan jusqu'au ciel; Eusèbe écrivait les vertus de Constantin sans dire ses crimes; Éginard celles de Charlemagne, se taisant sur ses défauts. Si nous avions les Commentaires de Vercingétorix ou de Divitiacus comme ceux de César, il s'y trouveroit des récits bien différents; et ces vieux Gaulois donneroient à leurs guerres des jours bien contraires à ceux où les fait voir leur vainqueur. » Les cinq *Dialogues* publiés dans la vieillesse de La Mothe Le Vayer « sont destinés, selon Bartholmess, à ses amis philosophes, et non au grand public, parce qu'il les a composés en philosophe ancien et païen, *in puris naturalibus*. En effet, Sénèque, Cicéron, Aristote même s'y trouvent cités à côté de Socrate. Pline a fourni l'épigraphe. Mais l'autorité qui domine à travers toute la publication, c'est Sextus Empiricus... Les dix motifs de doute développés par le sceptique grec lui font l'effet d'un autre décalogue. Sur les pas de Sextus, précédé de cette famille glorieuse qui a pour aïeux les sept sages, il s'attaque gaiement à ces Bellérophons de dogmatisme, à ces « sophistes pédants, ergotistes, philosophes cathédrants, asserteurs de dogmes et docteurs irréfragables, qui ne doutent de rien, pointilleux et critiques, *opiniosissimi homines* ». Il se donne à la vérité pour philosophe éclectique, pour « amateur de la secte élective qui faisoit choix de ce qui lui plaisoit dans toutes les autres, comme un agréable miel qu'elle composoit du suc d'une diversité de fleurs; » mais il n'est en réalité qu'un libre et spirituel commentateur de Sextus. Il n'a d'autre intention que d'atteindre le but proposé au philosophe par Sextus même, le repos et la tranquillité d'âme dans l'indifférence. C'est afin de procurer aux autres ce même bonheur que La Mothe Le Vayer composa ses cinq *Dialogues*. Dans le premier, il insiste sur la diversité et la contradiction des opinions, des coutumes et des mœurs des hommes. Dans le second, intitulé *Banquet sceptique*, il dépeint la différence des mets, des boissons, des usages aux repas, des idées relatives à l'amour et aux sexes. Dans le troisième il prône la solitude, dont les charmes durables nous dédommagent des biens imaginaires du monde, des joies inutiles et bruyantes de la foule. Dans le quatrième, il prononce l'éloge des *rares et éminentes qualités des ânes de son temps*. Dans le cinquième, il s'étend sur la différence des religions. La conclusion des cinq parties est résumée dans ces vers espagnols :

> De las cosas mas seguras
> La mas segura es dudar.

La manière dont La Mothe Le Vayer applique son pyrrhonisme au problème de l'origine et de la nature des religions a fait demander s'il y avait enveloppé jusqu'au christianisme? La Mothe Le Vayer déclare à plusieurs reprises qu'il fait une exception en faveur de la religion fondée sur l'Ancienne et la Nouvelle Alliance. Il va jusqu'à prétendre que sa sceptique sert admirablement la religion véritable, comme aussi que la véritable philosophie, précisément parce qu'elle ne saurait rien affirmer, a besoin du secours de la grâce divine. » — « Je ne puis dissimuler, dit l'abbé d'Olivet, que la doctrine répandue dans les écrits de ce savant homme paroît tendre au pyrrhonisme; mais aussi rendons-lui cette justice qu'il prend toutes sortes de précautions, dans une infinité d'endroits, pour bien faire sentir qu'il ne confond nullement et qu'on ne doit nullement confondre la nature des connoissances humaines, dont il nie l'évidence, avec la nature des vérités révélées, dont il reconnoît la certitude. Peut-on, comme il le prétend, tenir en même temps pour douteux les objets de la raison et des sens, et pour certains les objets de la foi? Si ce n'est là une contradiction formelle, c'est du moins un étrange paradoxe. Mais je ne laisse pas de dire qu'en parlant d'un pyrrhonien de ce caractère il est juste d'observer, et pour son honneur et pour l'édification publique, qu'il n'a donné ou cru donner nulle atteinte à la religion... Au milieu de sa nombreuse bibliothèque, il se voyoit entouré de livres écrits en divers siècles, en diverses langues, dont l'un disoit blanc, l'autre noir. Frappé d'y trouver cette multiplicité, cette contrariété d'opinions sur tous les points que Dieu a livrés à la dispute des hommes, il en vint à conclure que la sceptique étoit de toutes les philosophies la plus sensée. »

Les principaux ouvrages de La Mothe Le Vayer sont : *Discours de la Contrariété d'Humeur qui se trouve entre certaines nations, et singulièrement la françoise et l'espagnole, traduit de l'italien de Fabricio Campolini*; Paris, 1636, in-8° : c'est une traduction supposée; — *Considérations sur l'Éloquence françoise*; 1638, in-12; — *De l'Instruction de monsieur le Dauphin*; 1640, in-4°; — *De la Vertu des Païens*; Paris, 1642, in-4°; 3e édit., 1647 : Arnauld réfuta cet ouvrage dans son *Traité de la Nécessité de la Foi en Jésus-Christ*; — *Jugement sur les Anciens et Principaux Historiens grecs et latins*; 1646, in-8°; — *Géographie, Rhétorique, Morale, Économique, Politique, Logique et Physique du Prince*, traités divers composés pour l'éducation du Dauphin et publiés de 1651 à 1656; — *En quoi la Piété des François diffère de celle des Espagnols*; — *Petits Traités en forme de lettres*; 1659-1660, 4 vol.; — *Discours pour montrer que les doutes de la philosophie sceptique sont d'un grand usage dans les sciences*; Paris, 1668; — *Du Peu de Certitude qu'il y a dans l'Histoire*; 1668; — *Hexaméron rustique, ou les six journées passées à la campagne*; Paris, 1671, in-12; — *Dialogues faits à l'imitation des anciens*, par Horatius Tubero; Francfort, 1698, in-4°; 1716, in-12. Son fils, l'abbé Le Vayer, donna trois édi-

tions des œuvres de La Mothe Le Vayer; Paris, 1654, 1656, 2 vol. in-fol.; 1662, 3 vol. La meilleure édition de ces œuvres est celle de Dresde, 1756-1759, 14 vol. in-8°, faite sur les matériaux fournis par son neveu Roland Le Vayer de Boutigny. Montlinot a donné l'*Esprit de La Mothe le Vayer*; 1763, in-12; Alletz a publié *Philosophie de La Mothe Le Vayer*; Paris, 1783, in-12. L. Louvet.

Moréri, *Grand Dict. Historique*. — Pellisson, *Hist. de l'Académie Française*. — Balzac, *Lettres*. — Gui Patin, *Lettres*. — Naudé, *Dialogue de Mascurat*. — *Nouvelles de la République des Lettres*, oct. 1686. — *Mercure Galant*; 1672. — La Mothe Le Vayer, *Lettres*. — Baillet, *Jugements des Savants*. — Vigneul-Marville, *Mélanges d'Hist. et de Littér*. — Bayle, *Dict. Critique*. — Buhle, *Hist. de la Philosophie*. — Bartholmess, dans le *Dict. des Sciences philosophiques*. — Du Roure, *Analecta Bibliogr*. — Étienne, *Essai sur La Mothe Le Vayer*; 1849, in-8°.

LA MOTHE LE VAYER (*N*...... de), littérateur français, fils du précédent, né en 1629, mort en 1664. Il avait embrassé l'état ecclésiastique. Boileau lui a dédié une de ses satires. Il mourut, suivant Gui Patin, de ce que les docteurs Esprit, Brayer et Bodineau « lui ayant donné trois fois le vin émétique, l'envoyèrent au pays d'où personne ne revient ». On lui doit une édition estimée de Florus, 1661. J. V.

Gui Patin, *Lettres*. — Bayle, *Dict. Critique*.

LA MOTHE LE VAYER (*Jean-François* de), jurisconsulte français, de la même famille que le précédent, mort en 1764. Il était maître des requêtes. On a de lui : *Essai sur la possibilité d'un Droit unique*; 1764, in-12. J. V.

Chaudon et Delandine, *Dict. univ., Hist., Crit. et Bibliogr*. — Quérard, *La France Littéraire*.

LA MOTHE LE VAYER (*Roland* de). Voy. Boutigny.

LAMOTHE (*Léonce* de), économiste et archéologue français, né à Bordeaux, le 21 septembre 1811. Il fut chef de bureau à la préfecture de la Gironde, et remplit aujourd'hui les fonctions d'inspecteur des établissements de bienfaisance du département. Ses principaux travaux sont : *Essai historique et archéologique sur l'Église cathédrale de Saint-André à Bordeaux*; Bordeaux, 1843, in-8°, et dans les *Actes de l'Académie de Bordeaux*, année 1842; — *Choix des Types les plus remarquables de l'Architecture au moyen âge dans le dép. de la Gironde*; Bordeaux, 1846, gr. in-folio, avec planches gravées; — *Notice sur le Monastère Saint-Antoine-des-Feuillants, à Bordeaux*; Bordeaux, 1846, in-8°; — *Jouannet, sa Vie et ses Écrits*; 1846, in-8°; — *Essai de complément sur la Statistique du dép. de la Gironde* (avec M. Gust. Brunet); Bordeaux, 1847, in-8°; — *Des Moyens d'améliorer le Sort de la classe ouvrière*; 1849, in-8°; — *De l'Organisation des Sociétés savantes en France*; 1849, in-8°; — *Observations sur les Enfants trouvés*, etc.; 1850, in-8°, et dans les *Actes de l'Acad. de Bordeaux*; — *Études d'Économie charitable* (suite au travail publié en 1850); 1851, in-8° : extrait des *Actes de l'Acad. de Bordeaux*; — *Les Théâtres de Bordeaux*, suivi de quelques vues de réforme théâtrale; 1854, in-8°. Comme secrétaire de la commission des monuments de la Gironde, M. Lamothe a rédigé et publié les comptes-rendus annuels des travaux de cette commission; 1848-1849, 1849-1850, 1850-1851, in-8°. Il a donné des notices et des articles aux *Actes de l'Acad. de Bordeaux*, au *Journal des Économistes*, au *Journal des Communes*, à l'*Écho de la Semaine* et aux journaux de Bordeaux. G. de F.

Documents particuliers. — *Journal de la Librairie*.

LA MOTHE (*Dorléans* de). Voy. Dorléans.

LA MOTTE. Voy. Mauduit de (*Guillaume*).

LAMOTTE DE LA PEYROUSE. Voy. Rochon (de).

LAMOTTE-MESSEMÉ (*François* Le Poulchre, sieur de), poète français, né vers 1540, à Mont-de-Marsan, mort en 1597. Tenu sur les fonts de baptême par François Ier et sa sœur Marguerite, il prit part aux guerres de religion, et devint capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances d'Henri III. Il se retira en Lorraine, et y employa ses *honnestes loisirs*, comme il dit, à retracer en vers les événements dont il avait été témoin. Il ne manquait pas d'instruction, et quoiqu'il écrive sans méthode et même, avoue-t-il,

. . . . Sans sçavoir l'art, sans sçavoir les césures,
Ny, non plus, des mots longs que des briefs les mesures,

sa chronique rimée contient des particularités dignes d'être connues. On a de lui : *Les Sept Livres des Honnestes Loisirs, intitulez chacun du nom d'une des planettes, qui est un discours en forme de chronologie, où sera véritablement discouru des plus notables occurrences de nos guerres civiles, avec un mélange de divers poèmes, d'élégies, stances et sonnets*; Paris, 1587, in-12, avec une longue dédicace à Henri III; — *Les Passetemps*; Paris, 2e édit., 1597, in-8° : mélange de vers et de prose en deux livres. D'après M. Viollet-Leduc, ce serait probablement dans le second livre de cet ouvrage que La Fontaine aurait puisé le sujet de *La Goutte et l'Araignée*, une de ses fables. P. L—y.

Colletet, *Hist. génér. et partic. des Poètes françois* (Mans). — *Bibliothèque Poétique*. — *Man. du Libraire*.

LA MOTTE (*Antoine* Houdart de), poète et critique français, né à Paris, le 17 janvier 1672, mort dans la même ville, le 26 décembre 1731. Il était fils d'un chapelier. Après avoir fait ses études chez les jésuites, il suivit les cours de droit; mais il ne tarda pas à laisser le barreau pour le théâtre. « Une comédie (*Les Originaux*, jouée en 1693), son coup d'essai, dit D'Alembert, tomba, et tomba au Théâtre-Italien, qui, n'étant alors qu'un théâtre de farce, ne laissait pas même à l'auteur infortuné la consolation de croire que les spectateurs avaient été difficiles. La disgrâce ne pouvait être plus mortifiante; elle affligea si vivement l'écrivain novice, qu'elle le

fit renoncer pendant quelques mois au théâtre, aux lettres et même aux hommes. Il alla se jeter à La Trappe, et se crut pénitent parce qu'il était humilié. Cette vocation n'était que le fruit malheureux et avorté de l'amour-propre mécontent; aussi ne dura-t-elle que le temps nécessaire pour le calmer et pour lui faire reprendre de l'espoir et des forces. Ce moine, si peu fait pour l'être, et que le dépit avait donné au cloître pour quelques moments, fut bientôt rejeté dans le monde, et ne prouva que trop, dès qu'il s'y fût replongé, à quel point sa ferveur était refroidie. Il fit le charmant opéra de *L'Europe galante*. Campra, qui n'avait fait encore que des messes et des motets pour la cathédrale de Paris, transfuge comme La Motte du sacré au profane, mit cet opéra en musique, et fut si enivré, ou plutôt si perverti par le succès, que l'Église, à laquelle il avait consacré ses talents, se vit aussi obligée, non sans douleur, de l'abandonner au théâtre. La Motte fit encore représenter, presque toujours avec succès, quinze autres opéras, opéras-comiques et ballets, qui lui valurent une grande réputation en ce genre, et entre lesquels les critiques du dernier siècle distinguaient *Le Triomphe des Arts*, *Issé* et *Sémélé;* mais les productions de Quinault, le maître du genre, ne se lisent plus aujourd'hui; à plus forte raison, a-t-on oublié celles de ses disciples. D'ailleurs La Motte, si on en croit La Harpe, n'avait rien de la mollesse quelquefois gracieuse de Quinault. « Un de ses défauts habituels, même dans ses opéras, dit ce critique, c'est la gêne des constructions; et le prosaïsme et la dureté s'y joignent encore trop souvent. Il s'en faut bien que sa pensée paraisse, comme dans tout auteur né poëte, s'arranger d'elle-même dans sa phrase métrique. Le plus souvent il a l'air d'avoir pensé en prose et traduit sa pensée en vers. » La Motte s'essaya aussi, mais sans succès, dans la comédie. Il fut plus heureux dans la tragédie; il y porta quelques velléités d'innovations curieuses à rappeler aujourd'hui. Il osa attaquer les trois unités. « Il prouva d'abord (1), et la chose était facile, que dans nos meilleures pièces l'unité de lieu coûtait beaucoup à la vraisemblance; qu'il fallait des hasards impossibles pour amener toujours les différents personnages dans le même lieu qui sert aux entretiens du prince, au complot des conspirateurs, à la confidence des amants; puis il soutint que si les spectateurs se prêtaient à une première supposition qui les transportait dans Athènes et dans Rome, leur imagination ne résisterait pas davantage aux changements de lieu, d'acte en acte. L'unité de temps ne lui parut pas plus raisonnable; il dit tout ce que nous savons sur l'invraisemblance d'une intrigue complexe, nouée et dénouée en quelques heures, et sur l'ennui des récits préliminaires. » La Motte n'était hardi que dans ses préfaces. Il n'osa même pas s'affranchir du préjugé qui voulait que chaque tragédie contînt une intrigue d'amour. Dans ses *Machabées* il prêta à Misael, le plus jeune des Machabées, une passion partagée pour Antigone, la favorite d'Antiochus. Dans la préface de son *Romulus*, il exprima le désir qu'on donnât à la tragédie « une beauté qui semble de son essence, et que pourtant elle n'a guère parmi nous; » je veux dire ces actions frappantes qui demandent de l'appareil et du spectacle. « La plupart de nos pièces, dit-il, ne sont que des dialogues et des récits. » La pièce destinée à réparer ce vice du théâtre français, le *Romulus* « n'est, dit M. Villemain, qu'une parodie romaine enchevêtrée d'un amour le plus ridicule du monde. » « Mais, ajoute le même critique, dans un sujet moderne et d'un pathétique familier pour nous, dans *Inès*, La Motte trouva sans système quelques accents du cœur. Il ne devint pas grand poëte, cette métamorphose était au-dessus de son art; mais lorsqu'au dernier acte Inès dit, en s'adressant tour à tour à ses deux enfants et au roi son persécuteur :

> Embrassez, mes enfants, ces genoux paternels :
> D'un œil compatissant regardez l'un et l'autre;
> N'y voyez pas mon sang, n'y voyez que le vôtre.
> Pourriez-vous refuser à leurs pleurs, à leurs cris,
> La grâce d'un héros, leur père et votre fils?
> Puisque la loi trahie exige une victime,
> Mon sang est prêt, seigneur, pour expier mon crime.
> Épuisez sur moi seule un sévère courroux;
> Mais cachez quelque temps mon sort à mon époux,

il y a là cette expression tendre et vraie qui fait la beauté du drame, et que ne remplacent ni la force des combinaisons ni l'éclat pompeux du spectacle. Cette lueur du naturel et de poésie ne brille qu'un moment sur *Inès;* mais elle a fait vivre l'ouvrage, et elle montre à l'esprit de système quelle source de nouveautés, toujours prête à s'ouvrir, est cachée dans le cœur. Malgré la faiblesse du style, *Inès* ravit les spectateurs. » Ce fut, dit-on, depuis *Le Cid*, le plus grand succès du Théâtre-Français. La Motte donna, trois ans après *Inès*, une tragédie d'*Œdipe*, qui n'eut que quatre ou cinq représentations. Il refit sa pièce en prose, et osa demander que désormais les tragédies ne fussent plus écrites en vers; il prétendait que des tragédies écrites en prose se rapprocheraient infiniment plus que les tragédies en vers de la simplicité et de la vérité de la nature; qu'un auteur tragique, délivré de la contrainte de la versification, serait obligé de mettre dans son ouvrage plus de mouvement et de vie. On reconnaît dans ces idées un esprit ingénieux, mais qui avait peu le sentiment de la poésie. Cette absence du sentiment poétique se trahit bien plus encore dans sa prétendue traduction de l'*Iliade* d'Homère. Engagé dans la querelle des anciens et des modernes, et partisan des modernes comme Perrault et Fontenelle, il écrivit contre Homère, et attaqua avec esprit le sujet, la marche et les détails de l'*Iliade;* mais il eut la malheureuse idée de traduire ce poëme en l'abrégeant et en le corrigeant à sa

(1) Villemain, *Litt. au dix-huitième siècle*, leçon 3.

manière. Cette misérable copie d'un admirable original eut le sort qu'elle méritait; les rieurs, qui avaient été jusque là pour La Motte, se tournèrent en partie contre lui. Rousseau, son compétiteur malheureux à l'Académie Française, ne laissa pas échapper cette occasion de se venger, et lança à l'adresse de La Motte plusieurs épigrammes très-piquantes, entre autres celle-ci :

> Le traducteur qui rima l'*Iliade*,
> De douze chants prétendit l'abréger;
> Mais par son style aussi triste que fade
> De douze en sus il a su l'allonger.
> Or le lecteur, qui se sent affliger,
> Le donne au diable, et dit, perdant haleine
> « Eh! finissez, rimeur à la douzaine;
> « Vos abrégés sont longs au dernier point. »
> Ami lecteur, vous voilà bien en peine :
> Rendons-les courts en ne les lisant point.

Un autre adversaire de La Motte, moins spirituel que Rousseau, mais plus savant, Mme Dacier, répondit au discours préliminaire, et en réfuta les erreurs avec une rudesse digne d'un érudit du seizième siècle. La Motte répliqua, dans des *Réflexions sur la critique*, avec beaucoup de finesse, de grâce et de modération. « Alcibiade, avait dit Mme Dacier, donna un grand soufflet à un rhéteur qui n'avait point lu les ouvrages d'Homère ; que ferait-il aujourd'hui à un rhéteur qui lui lirait l'*Iliade* de M. de La Motte ? » « Heureusement, répond La Motte, quand je récitai à Mme Dacier un des chants de mon *Iliade*, elle ne se souvint pas de ce trait d'histoire. » Il compare les injures dont elle l'accable à ces charmantes particules grecques qui ne signifient rien, mais qui ne laissent pas, à ce qu'on dit, de soutenir et d'orner les vers d'Homère. » Il ajoute que ces « injures ont toute la simplicité des temps héroïques, et toute l'énergie de celles que se prodiguent les héros de l'*Iliade* ». Cette réponse adoucit un peu Mme Dacier, et Valincourt réconcilia les deux adversaires.

Les *Fables* de La Motte, publiées quelques années après son *Iliade*, sont le seul de ses ouvrages poétiques qui ait encore du prix. On y trouve de l'invention, des pensées fines, exprimées d'une manière ingénieuse, et, ce qui est plus rare chez lui, des vers élégants et faciles. Ses *Églogues* et ses *Odes* offrent aussi des pensées ingénieuses; mais la versification en est généralement dure. Le principal mérite de La Motte consiste dans sa prose, qui est aussi fine et plus nette que celle de Fontenelle.

La vie de La Motte, en dehors de ses ouvrages, se réduit à quelques anecdotes. Il fut reçu le 8 février 1710 à l'Académie Française, à la place de Thomas Corneille. L'Académie le préféra en cette occasion à Rousseau, « par la raison très-essentielle, pour une société littéraire, dit D'Alembert, qu'il avait mérité des amis et que Rousseau n'en avait pas un ». Peu après, des couplets scandaleux, lancés contre les membres d'une petite réunion littéraire dont les deux poëtes faisaient partie, donnèrent lieu à un procès. Rousseau (*voy.* ce nom), qui attribuait les couplets à La Motte, fut condamné à l'exil. L'honnêteté de La Motte était trop connue pour que le public le regardât comme l'auteur des chansons grossièrement diffamatoires, et quoique Boindin, que Rousseau avait aussi désigné comme auteur des couplets, ait plus tard tout rejeté sur La Motte, on considère sa révélation comme une calomnie, que le caractère de l'accusé réfute suffisamment. La Motte devint aveugle dès sa jeunesse, et ce malheur, dont il prit courageusement son parti, ne nuisit pas à sa fécondité littéraire. Les infirmités qui s'y joignirent avec l'âge n'altérèrent point l'égalité de son humeur, et les injurieuses attaques de ses adversaires ne l'entraînèrent jamais à répliquer sur le même ton. Il supportait avec la même douceur des outrages d'un autre genre. Un jeune homme à qui, par mégarde, il marcha sur le pied dans une foule, lui ayant donné un soufflet : il se contenta de lui dire : « Monsieur, vous allez être bien fâché, je suis aveugle. » La Motte était un des habitués du salon de Mme de Lambert, et sa principale amitié littéraire fut avec Fontenelle. Vers la fin de sa vie, en 1726, il entretint une correspondance avec la duchesse du Maine. Il avait cinquante-quatre ans et la duchesse en avait cinquante. « Le bel esprit aveugle, dit M. Sainte-Beuve, se mit à jouer l'amoureux, et Mme du Maine la bergère et l'ingénue. Il s'agissait de faire entendre à une altesse sérénissime qu'on était amoureux d'elle sans prononcer le mot d'amour, de retourner cette idée galante en tous sens, de simuler une ardeur contenue encore dans les termes du respect, d'obtenir d'elle des faveurs enfin. » Cette correspondance n'est qu'un jeu prétentieux et fade. La Motte, malgré les galanteries de ses *Odes* et de ses *Églogues*, avait des mœurs irréprochables, et, avec une tournure d'esprit philosophique, il était religieux.

On a de lui : *Les Originaux*, comédie jouée en 1693 et insérée dans le *Théâtre-Italien* de Gherardi, t. IV; — *L'Europe galante*, ballet; Paris, 1697, in-4°; — *Issé*, pastorale héroïque; Paris, 1697, in-4°; — *Amadis*, tragédie lyrique; 1699, in-4°; — *Marthésie, première reine des Amazones*, tragédie lyrique; 1699, in-4°; — *Le Triomphe des Arts*, ballet; 1700, in-4°; — *Canente*, trag. lyr.; Paris, 1700, in-4°; — *Omphale*, trag. lyr., 1701, in-4°; — *Alcione*, trag. lyr.; 1706, in-4°; — *Sémélé*, trag. lyr.; 1709, in-4°; — *Scanderberg*, trag. lyr.; 1735, in-4°; — *Le Carnaval et la Folie*, com. ballet; 1703, in-4°; — *La Vénitienne*, com.-ballet; Paris, 1705, in-4°; — *Le Ballet des Ages*, com.-ballet; dans l'édit. des *Œuvres* de La Motte, 1754, t. VII; — *Le Ballet des Fées*, com.-ballet; ibid.; — *Les Trois Gascons*, comédie (composée avec Boindin); — *La Matrone d'Éphèse*, com.; 1702, in-12; — *Le Port de Mer* (composé avec Boindin); 1704; — *Le Talisman*, com.; dans l'édit. des *Œuvres*, t. V; — *Richard Minutolo*, com.; dans l'édit. des *Œuvres*, t. V; —

Le Magnifique, com. en deux actes; dans l'édit. des *Œuvres*, t. V; — *L'Amant difficile*, com. en cinq actes; ibid., t. V; — *Les Machabées*, tragédie en cinq actes; Paris, 1722, in-8°; — *Romulus*, trag.; 1722, in-8°; — *Inès de Castro*, trag. en un acte et en vers; Paris, 1723, in-8°; — *Œdipe*, trag. en cinq actes et en vers, dans l'édit. de ses *Œuvres de théâtre;* Paris, 1730, 2 vol. in-8°; — *Odes, avec un discours sur la poésie en général et sur l'ode en particulier;* Paris, 1709, in-12; — *L'Iliade en vers françois et en douze chants, avec un discours sur Homère;* Paris, 1714, in-12; — *Réflexions sur la Critique, avec plusieurs autres ouvrages du même auteur;* Paris, 1715, in-12; — *Éloge funèbre de Louis XIV, avec une Ode sur sa mort et diverses autres pièces;* 1716, in-8°; — *Suite des Réflexions sur la Tragédie, où l'on répond à M. de Voltaire;* Paris, 1730, in-12; — *Œuvres de théâtre avec plusieurs discours sur la Tragédie;* Paris, 1730, 2 vol. in-8°; — *Œuvres;* Paris, 1754, 11 vol. in-12; — *Œuvres choisies;* Paris (Didot), 1811, 2 vol. in-18; — *Lettres de H. de La Motte, suivies d'un Recueil de Vers du même auteur pour servir de supplément à ses œuvres*, par l'abbé Leblanc; 1754, in-12. L. J.

D'Alembert, *Histoire des Membres de l'Académie française*, t. I et IV. — La Harpe, *Cours de Littérature*. — Hérissant, *L'Esprit des Poésies de Houdart de La Motte, avec quelques Notes, la Vie de l'auteur et des Remarques historiques sur quelques-uns de ses ouvrages*. — Villemain, *Cours de Littérature française au dix-huitième siècle*, t. I, lec. 2 et 3. — Rigault, *Querelle des Anciens et des Modernes*.

LAMOTTE (*Jeanne* DE LUZ, DE SAINT-REMY, DE VALOIS, comtesse DE), fameuse intrigante française, connue par le rôle qu'elle joua dans le *procès du collier*, née à Fontète (Champagne), le 22 juillet 1756, morte à Londres, le 23 août 1791. Elle descendait, ainsi que son frère, Jacques baron de Valois, mort capitaine de frégate pendant le procès de la comtesse, et sa sœur, Marie-Anne de Saint-Remy, qui devint chanoinesse en Allemagne, d'un baron de Saint-Remy, fils naturel de Henri II et reconnu pour tel. « Mon père avait vu, dit le comte Beugnot, le chef de cette triste famille : il le peignait comme un homme de formes athlétiques, qui vivait de la chasse, de dévastations dans les forêts, de fruits sauvages et même du vol de fruits cultivés. Les Saint-Remy menaient depuis deux ou trois générations cette vie héroïque, qu'enduraient les habitants et les autorités, les uns par crainte, les autres pour quelque retentissement d'un nom longtemps fameux. Le Saint-Remy dernier du nom n'avait pas assez vécu pour conduire son fils sur ses traces. Il retomba avec ses sœurs, et comme tous les indigents, sous la tutelle du curé de la paroisse. » Le père de la comtesse de Lamotte était mort à l'hôtel-Dieu de Paris, le 16 février 1761. Une seule chose s'était conservée sous les derniers débris de la famille, c'était sa généalogie. Chérin, alors généalogiste des ordres du roi, certifia la descendance directe des Saint-Remy par les mâles du fils naturel de Henri II. Ce certificat leva tous les doutes, et alors le gouvernement intervint. Le roi accorda au baron de Valois le brevet d'une pension de 1,000 livres et l'admission gratuite à l'école de marine. Chacune des demoiselles reçut un brevet de 600 livres, et elles furent placées gratuitement à l'abbaye de Longchamps, près Paris. On espérait décider le baron à faire des vœux dans l'ordre de Malte, et ses sœurs à embrasser la vie religieuse; mais l'esprit aventureux de l'aînée des demoiselles de Saint-Remy renversa ce plan. Le frère était parvenu dans la marine au grade de lieutenant de vaisseau, et ses sœurs avaient déjà passé six ans à Longchamps, lorsqu'un beau matin elles s'évadèrent du couvent, et se rendirent à Bar-sur-Aube, où elles furent recueillies par une dame de Surmont. « Mme de Lamotte était dénuée de toute espèce d'instruction, dit le comte Beugnot; mais elle avait beaucoup d'esprit, et l'avait vif et pénétrant. En lutte depuis sa naissance avec l'ordre social, elle en bravait les lois et ne respectait guère mieux celles de la morale. » Elle resta un an chez cette dame de Surmont, et finit par remarquer le neveu de son mari, nommé de Lamotte, qu'elle épousa. « Dénué de toute espèce de fortune, ajoute Beugnot, son mari avait cependant eu le talent de se noyer de dettes, et ne vivait qu'à force d'industrie et de la pension obligée de 300 livres que son oncle lui faisait pour le soutenir. » Un mois après son mariage, Mme de Lamotte, qui prit alors le titre de comtesse, accoucha de deux garçons, qui ne vécurent que quelques jours. Mme de Surmont ne voulut plus garder chez elle les époux qui l'avaient trompée, et les renvoya. Leur position était bien gênée; alors Mme de Lamotte résolut de venir tenter la fortune à Paris.

Avec un caractère si bien disposé à l'intrigue, Mme de Lamotte obtint du cardinal de Rohan (*voy.* ce nom), grand-aumônier de France, une entrevue qu'elle réussit à renouveler; puis elle alla s'établir à Versailles. « A son arrivée à Versailles, raconte Beugnot, Mme de Lamotte fut bien vite entourée de ces fripons patentés, qui, repoussés de toute carrière honnête, cherchent des intrigues à exploiter, en trouvent et en vivent tant bien que mal. Mme de Lamotte apportait au jeu un nom et du malheur; les autres se chargèrent de tenir les cartes. Mais il faut placer ici une triste réflexion, et qui donne la clef du roman de Mme de Lamotte. La reine avait alors une réputation de légèreté que sans doute elle n'a jamais méritée. On la supposait aux prises avec des besoins d'argent que provoquait son goût pour la dépense. On citait d'elle des traits, des paroles qui la faisaient descendre du rôle de reine à celui de femme aimable... Avant que parût Mme de Lamotte, il ne manqua pas de femmes intrigantes pour exploi-

sur cette dangereuse disposition des esprits... Elle sema doucement autour d'elle le mensonge de ses relations mystérieuses avec la reine. Le bruit en glissa jusqu'à M. le cardinal, que des exemples du passé disposaient à y croire. Elle voilait d'ailleurs cette partie de son roman par des apparences de discrétion et de retraite propres à en imposer... Le sentiment que M. le cardinal avait porté à Mme de Lamotte dès les premières entrevues prit, par ces révélations, un caractère plus vif, et bientôt M. le cardinal eut tant d'intérêt à ce que les bruits que semait cette femme fussent vrais, qu'il finit par n'en plus douter... Le cardinal de Rohan était de tous les courtisans sans faveur celui que sa position rendait le plus malheureux; il ne cessait pas d'en être tourmenté. C'est de Mme de Lamotte qu'il attendait sa réconciliation avec la souveraine... A l'époque où ses rapports avec Mme de Lamotte étaient devenus intimes, une ardente ambition se confondait chez lui avec une affection très-tendre. Chacun de ces deux sentiments s'exaltait l'un par l'autre, et ce malheureux homme était livré à une sorte de délire. » Le cardinal, qui avait toujours été en défaveur auprès de la reine, avait le plus extrême désir de faire cesser cette disgrâce. Dès les premiers mois de 1784 Mme de Lamotte lui faisait croire qu'elle amènerait cette princesse à se réconcilier avec lui, que déjà ses préventions s'étaient affaiblies, et le flattait de l'espoir d'une audience, qui n'arriva jamais. Elle imagina pour le mieux fasciner, une scène à peine croyable: elle lui promit de lui ménager une entrevue nocturne avec la reine. En effet au mois d'août 1784, vers l'heure de minuit, une demoiselle d'Oliva, qui ressemblait beaucoup à la reine, surtout par la tournure et la taille, se laissa conduire auprès du cardinal dans les bosquets de Versailles; elle eut à peine le temps de lui dire à demi-voix qu'il pouvait espérer que le passé serait oublié; le cardinal était à ses genoux, mais la comtesse de Lamotte les prévint aussitôt que Madame et la comtesse d'Artois se promenaient de ce côté. On entendit du bruit. La prétendue reine s'enfuit en laissant tomber une rose dans la main du prince de Rohan comme gage de satisfaction; cet incident valut à l'événement le nom de la *chute de la rose*, qu'on lui donna dans le temps. Cette scène rapide parut produire son effet sur l'esprit du cardinal. Quelques mois plus tard, suivant Georgel, secrétaire du cardinal de Rohan, Mme de Lamotte se fit remettre par ce prélat cent vingt mille livres, dont la reine était censée lui demander l'avance pour des aumônes. Enfin, elle put tenter l'escroquerie du fameux collier. Deux joailliers, Bœhmer et Bassange, avaient réuni à grands frais des diamants d'une rare beauté et en avaient composé un collier qu'ils voulaient vendre un million huit cent mille livres, mais qu'ils avaient en vain offert plusieurs fois à la reine. Mme de Lamotte persuada au cardinal que la reine désirait ardemment ce collier; que, voulant l'acheter à l'insu du roi et le payer successivement avec ses économies, elle donnerait une preuve de sa bienveillance au cardinal en le chargeant de faire cette emplette en son nom. Pour décider le prince de Rohan, il lui fut remis de faux billets d'autorisation signés du nom de la reine, et écrits par un nommé Reteaux de Villette, qui était parvenu à contrefaire l'écriture de Marie-Antoinette. Le cardinal conclut le marché avec les joailliers, au prix de un million six cent mille livres, dont le paiement devait s'effectuer en quatre échéances, la première au 31 juillet 1785. Reteaux de Villette écrivit en marge de chaque article de cet arrangement que Mme de Lamotte avait dû montrer à la reine: *Approuvé*, et en bas la signature *Marie-Antoinette de France*. Le cardinal fit voir ces approuvés aux bijoutiers, et la parure lui fut livrée le 1er février 1785. Il s'empressa de la remettre aux mains de Mme de Lamotte pour la porter à la reine; mais les pierres en furent démontées et vendues pour la plupart en Angleterre. Cependant il fallait entretenir le cardinal dans ses illusions. Il est étonnant que ces grands coupables n'aient pas cherché leur salut dans la fuite, surtout lorsque l'époque de la première échéance approchait. Mme de Lamotte espérait sans doute profiter encore de l'enfantine crédulité du prince de Rohan, ou peut-être le croyait-elle assez compromis pour qu'il fût forcé de payer en silence. Le cardinal, toujours dans l'illusion, et qui avait déjà invité les joailliers à remercier Marie-Antoinette par écrit, les y engagea de nouveau; le 12 juillet, Bœhmer envoya à la reine une lettre si embrouillée qu'elle n'y comprit rien et la jeta au feu. Cependant le premier terme de payement approchait: Mme de Lamotte annonça un retard, et ne donna qu'un faible à-compte. Bœhmer vint le 3 août exposer sa position à Mme Campan, première femme de chambre de la reine, pour obtenir son payement. La reine le fit venir. On s'expliqua. Marie-Antoinette, indignée, dénonça au roi l'outrage dont elle était l'objet de la part du grand aumônier, et le 15 août 1785, jour férié, le roi fit arrêter le prince de Rohan à Versailles, et le fit conduire à la Bastille. Louis XVI soumit cette affaire au parlement de Paris, et grâce à l'esprit de malveillance qui régnait à cette époque contre la royauté, ce procès scandaleux ne manqua pas de tourner à la dérision du souverain.

Mme de Lamotte fut arrêtée, le 18 août, à Bar-sur-Aube; son mari s'enfuit, et passa en Angleterre. Cagliostro (*voy.* ce nom), qui était lié avec le cardinal, fut aussi arrêté. Le cardinal s'était rejeté sur la scène du bosquet, qui, disait-il, avait été cause de ses erreurs: on obtint l'extradition de la demoiselle d'Oliva, qui s'était enfuie à Bruxelles avec son amant; plusieurs autres personnes furent encore arrêtées. Le cardinal avait réussi à faire brûler sa correspondance avec Mme de Lamotte, laquelle en avait fait au-

tant de son côté. Rien ne se découvrait relativement aux fausses signatures de la reine. Il était reconnu qu'elles n'étaient pas de l'écriture de Mme de Lamotte. Le hasard mit sur la voie de ce faux. Reteaux de Villette, arrêté à Genève pour un autre fait, se crut dénoncé : il entra dans des révélations qui permirent d'en finir avec cette procédure. Le parlement n'en fit plus qu'une affaire d'escroquerie; il ne vit qu'une dupe dans le cardinal, qu'il acquitta. Par son arrêt du 31 mai 1786, la cour condamna le comte de Lamotte, contumace, au fouet, à la marque et aux galères à perpétuité; Reteaux de Villette au bannissement perpétuel, sans fouet ni marque; Mme de Lamotte, *ad omnia citra mortem*, c'est-à-dire qu'elle serait fouettée et marquée par le bourreau sur les épaules, la corde au cou, et enfermée à l'hôpital pour le reste de ses jours; Mlle d'Oliva fut mise hors de cour, attendu que, quoique innocente au fond, il a été regardé comme juste qu'il lui fût imprimé cette tache pour le crime purement matériel qu'elle avait commis. Tous les autres prévenus furent déchargés de l'accusation. La cour de Versailles ne dut pas être satisfaite de ce jugement, qui acquittait celui qu'elle regardait comme le plus coupable. Aux yeux du public le châtiment infamant infligé à Mme de Lamotte semblait trop fort. On ne tarda pas à dire que les débats étaient loin d'avoir éclairci toutes les questions. Ce qui est certain, c'est que ce procès eut le plus fâcheux résultat par le discrédit qu'il jeta sur les plus hauts personnages de la cour. Cependant, après quelques jours de délai, le parlement put faire exécuter son arrêt. Quand il en fut donné lecture à Mme de Lamotte, elle se roula à terre en poussant des hurlements affreux. On eut toutes les peines du monde à la transporter dans la cour du palais, où elle devait subir sa peine. Il était six heures du matin, et peu de personnes se trouvaient présentes. Elle saisit l'exécuteur au collet, lui mordit les mains, et tomba dans des convulsions violentes. Il fallut déchirer ses vêtements pour lui imprimer les marques d'infamie, et l'un des fers chauds porta en partie sur son sein; enfin on la jeta dans un fiacre, qui la conduisit à la Salpêtrière, où elle devint l'objet d'une curiosité inconvenante. Le jour même où elle fut flétrie on fit courir dans Paris ce quatrain, qui faisait allusion à la fleur de lis dont le fer du bourreau était marqué :

Lamotte, on n'en peut douter,
Des Valois est bien la fille,
Puisqu'on lui fait porter
Les armes de la famille.

Marie-Antoinette, oubliant bientôt les chagrins que les intrigues de cette femme lui avaient causés, s'occupa d'en adoucir le sort. Pendant qu'on cherchait les moyens d'arrêter le mari en Angleterre, celui-ci menaçait de publier des mémoires où la reine ne serait pas ménagée, si l'on poursuivait sa femme avec rigueur. Ils parurent en effet, et la police en acheta une édition entière, que l'intendant de la liste civile fit brûler à la manufacture de Sèvres en 1792; on en retrouva quelques exemplaires aux Tuileries après le 10 août. Cet ouvrage a reparu sous le titre de *Vie de Jeanne de Saint-Remy de Valois*, *comtesse de Lamotte*, etc., *écrite par elle-même*; Paris, l'an Ier, 2 vol. in-8°. Mme de Lamotte a encore publié : *Mémoires justificatifs de la comtesse de Valois de Lamotte, écrits par elle-même*; Londres, 1788, 1789, in-8°. Dans ces mémoires elle accuse la reine d'avoir eu un goût particulier pour elle, de l'avoir souvent reçue la nuit à Trianon, de l'avoir élevée jusqu'à elle, de l'avoir chargée de remettre des lettres au cardinal, et d'avoir reçu par son intermédiaire celles du cardinal. Elle prétend que la scène de Versailles fut imaginée par la reine, qui, voulant savoir comment le cardinal se conduirait à son égard dans une entrevue qu'il sollicitait depuis longtemps, pensa à se faire représenter par quelque autre femme et à tout voir derrière un bosquet; Mme de Lamotte ajoute qu'ayant parlé de cette idée au comte de Lamotte, celui-ci découvrit Mlle d'Oliva, laquelle fut agréée par la reine. Le cardinal fut averti par la comtesse du tour que voulait lui jouer la reine, et il se prêta à cette comédie. Mme de Lamotte soutient que la reine se servait du cardinal pour correspondre avec les ennemis de la France, et qu'enfin elle l'avait employé pour l'achat du collier que le roi avait eu la lésinerie de lui refuser. Mme de Lamotte raconte que la reine prit des arrangements particuliers avec le cardinal pour cette acquisition; mais que, ne voulant pas signer les conventions et les joailliers exigeant sa signature, elle suggéra à la comtesse d'écrire elle-même un approuvé; la comtesse en parla à Reteaux de Villette, qui était venu dîner avec elle; celui-ci écrivit en effet l'approuvé sans contrefaire son écriture, et du faux nom d'*Antoinette de France* pensant que le papier devait être seulement montré aux joailliers et brûlé ensuite. Mme de Lamotte affirme que le collier a été remis chez elle à un valet de chambre de la reine par le cardinal lui-même. La comtesse de Lamotte prétend aussi que le cardinal était devenu insupportable à la reine aussitôt après l'acquisition du collier, et que Marie-Antoinette, voulant se débarrasser également de la comtesse, lui avait remis une boîte de diamants enlevés au collier, lesquels lui devenaient inutiles, parce qu'elle était dans l'intention de faire subir à ce bijou des changements qui ne permissent pas au roi de le reconnaître. Enfin Mme de Lamotte explique toutes ses tergiversations et ses mensonges pendant son procès, ainsi que les dires vagues et contradictoires du cardinal, par leur préoccupation mutuelle de ne pas compromettre la reine. Comme pièces justificatives, elle joint à son mémoire sa généalogie et la prétendue correspondance entre le cardinal et la reine, avouant toutefois qu'elle n'a pas les ori-

passé dans ses mains, mais qu'avant de remettre les lettres dont elle était chargée aux personnes intéressées, elle les ouvrait, en prenait connaissance et les copiait. Ce trait suffit pour donner une idée de la moralité de cette femme et montrer le cas que l'on doit faire de ses explications.

On a prétendu, et avec raison, que l'évasion le 5 juin 1787 de la Salpêtrière de Mme de Lamotte avait été favorisée; elle rejoignit son mari en Angleterre, où elle mourut, des suites d'une chute. Le comte de Lamotte lui a longtemps survécu. Poursuivi en Angleterre par les agents du gouvernement français, il revint en France quand la révolution eut éclaté. Il se mit en rapport avec [illegible], fut arrêté et enfermé à la Conciergerie, où il n'échappa que par un miracle aux massacres de septembre. En 1793 il fut arrêté à Bar-sur-Aube, où il s'était réfugié, et incarcéré à Paris; le 9 thermidor lui rendit la liberté. Depuis, il traîna une existence misérable, tenta deux fois de se suicider, et entra enfin à l'hôpital de la Pitié. Il avait écrit l'histoire de sa vie, et ses mémoires furent rédigés deux fois; la première rédaction lui fut enlevée par la police, en [illegible], et la seconde, qu'il communiqua à l'autorité, ne lui fut rendue que mutilée dans ses parties les plus importantes; ainsi tout ce qui regarde l'affaire du collier manque dans le manuscrit passé dans les mains de M. L. Lacour et sur lequel il a fait paraître : *Affaire du collier. Mémoires inédits du comte de Lamotte-Valois sur sa vie et son époque* (1754-1830), *publiés d'après le manuscrit autographe, avec un historique préliminaire, des pièces justificatives et des notes*; Paris, 1858, gr. in-18.

L. Louvet.

Comte Beugnot, *Mémoires*. — Georgel, *Mém. pour servir à l'hist. des événements de la fin du dix-huitième siècle*. — Mme Campan, *Mémoires*. — Mlle Bertin, *Mém. sur la reine Marie-Antoinette*. — Peuchet, *Mém. tirés des archives de la police*. — Louis Blanc, *Hist. de la Révol. franç.*, tome II. — MM. de Goncourt, *Hist. de Marie-Antoinette*. — Dufey de l'Yonne, *Dict. de la Conversation. Collier.*

LAMOTTE-FOUQUÉ (*Frédéric-Henri-Charles*, baron de), poëte allemand, petit-fils du général Henri-Auguste de Lamotte-Fouqué, né à Brandebourg, le 12 février 1777, et mort à Berlin, le 23 janvier 1843. Il assista comme lieutenant de cavalerie aux campagnes de 1793, 1794 et 1795, et se retira, après la paix de Bâle, à la campagne pour s'y consacrer exclusivement aux belles-lettres. Pendant la mémorable campagne de 1813, il fit la guerre comme capitaine d'un régiment de cuirassiers brandebourgeois; mais, déjà malade avant la bataille de Leipzig, à laquelle il prit cependant part, il fut obligé de demander son congé au moment où les armées alliées allaient franchir le Rhin. Depuis cette époque il vécut tour à tour à Paris, à Neunhausen, à Halle et en dernier lieu à Berlin.

La Motte-Fouqué s'était déjà fait connaître dans le monde littéraire sous le pseudonyme de *Pellegrin*. Élève et partisan de M. G. Schlegel, il avait fait des vers dans le genre espagnol, traduit la *Numance* de Cervantes, publié des *Essais dramatiques*, le roman d'*Alwin* et celui qui porte le titre d'*Histoire du noble chevalier de Galmy et d'une belle duchesse de Bretagne*, enfin les *Funérailles de Schiller*, espèce de prologue dont la facture appartient en partie à Sophie Bernhardi. Mais ce n'étaient là que des préludes. Ses véritables succès ne datent que de 1815. Depuis plusieurs années, on commençait à s'occuper en Allemagne de littérature scandinave : des fragments traduits de l'*Edda* avaient paru; les *Nibelungen* fixaient de plus en plus l'attention des littérateurs. La Motte-Fouqué popularisa les légendes du Nord; il s'en inspira, et les reproduisit, refondues et mises à la portée du public, dans des romans ou dans des poëmes, tels que *Le Héros du Nord*, trilogie que notre auteur dédia au philosophe Fichte, et qu'il signa pour la première fois de son vrai nom. Vers la même époque il fit paraître le délicieux conte d'*Ondine* (Berlin, 1813, et souvent depuis), le seul de ses romans qui soit traduit en français (Paris, 1817), et sans contredit son chef-d'œuvre : c'est, d'après quelques critiques, une des créations les plus heureuses de la littérature allemande et qui démontre que Lamotte-Fouqué était véritablement poëte. Toutefois il est du nombre de ces auteurs que l'on n'aime lire que dans la jeunesse. Il se plaisait presque exclusivement dans ce « patriotisme piétiste et teutonique » qui faisait tant rire Gœthe, et ses héros « tout de fer et de sentiment, sans corps ni raison », comme disait H. Heine, sont maniérés, faux et le plus souvent ridicules.

On a de La Motte-Fouqué : *Dramatische Spiele* (Pièces dramatiques); Berlin, 1804; — *Die Zwerge* (Les Nains), drame; Leipzig, 1805 et 1816; — *Romanzen vom Thale Ronceval* (Romances de la vallée de Roncevau); Berlin, 1805; — *Sigurd des Schlangentoedter* (Sigourd le Tueur de Serpents), drame héroïque en six tableaux; ibid., 1808, in-4°; — *Der Held des Nordens* (Le Héros du Nord); ibid., 1810; — *Numancia*, tragédie en cinq actes, traduite de Cervantes; ibid., 1810, in-12; — *Vaterlaendische Schauspiele* (Drames patriotiques); Berlin, 1811; — *Die Jahreszeiten* (Les Saisons de l'année); Berlin, 1811-1815, 4 parties; — *Taschenbuch der Sagen und Legenden* (Recueil de contes et légendes), publié en commun avec Caroline de La Motte-Fouqué et Amélie de Helwig; Berlin, 1812-1813, 2 vol.; — *Dramatische Dichtungen fuer Deutsche* (Poésies dramatiques pour les Allemands); ibid., 1813; — *Gedichte vor und waehrend des Feldzuges* (Poésies avant et pendant la campagne); Berlin, 1813 et 1814, in-12; — *Kindermaerchen* (Contes pour les enfants); Berlin, 1816, 2 vol. in-12; — *Die Pilgerfahrt* (Le Pèlerinage), tragédie en cinq actes; Nuremberg, 1816; — *Gedichte aus dem Jünglingsalter* (Poésies d'un jeune homme);

Stuttgard, 1816; — *Gedichte aus dem Mannesalter* (Poésies de l'âge viril); ibid., 1817-1827, 2 vol.; — *Romanzen und Idyllen* (Romances et Idylles); ibid., 1818; — *Karl's des Grossen Geburt und Jugendjahre* (La Naissance et la Jeunesse de Charlemagne), poëme de chevalerie; Nuremberg, 1816; — *Der Zauberring* (L'Anneau magique); Nuremberg, 1816, 3 vol.; — *Saenger's Liebe* (L'Amour d'un Poëte); Tubingue, 1816; — *Die zwei Brueder* (Les Deux Frères), tragédie; Tubingue, 1817; — *Die wunderbaren Fahrten des Grafen Alathes von Lindenstein* (Les Aventures miraculeuses du comte Alathes de Lindenstein); Leipzig, 1817; — *Abendunterhaltungen zur Erheiterung des Geistes* (Récréations du soir), en commun avec Zschokke, Glatz et Pichler; Vienne, 1817; — *Altsaechsischer Bildersaal* (Tableaux de l'ancienne Saxe); Nuremberg, 1818-1820, 4 vol.; — *Heldenspiele* (Drames héroïques); Stuttgard, 1818; — *Hieronymus von Stauf*, tragédie en cinq actes; Berlin, 1819; — *Der Leibeigene* (Le serf), drame en cinq actes; Berlin, 1820; — *Wahrheit und Luege. Eine Reihe politischer Betrachtungen in Bezug auf den Vendéekrieg* (Vérité et Mensonge; une série de réflexions politiques touchant la guerre de la Vendée); Leipzig, 1820; — *Der Refugié;* Gotha, 1823-1824, 3 vol.; — *Die Sage von dem Gunlaugur* (La Légende du Gunlaugur); Vienne, 1826, 3 vol.; — *Geschichte der Iungfrau von Orleans* (Histoire de la Pucelle d'Orléans); Berlin, 1826, 2 vol.; — *Biographie des General E. P. von Ruechel;* Berlin, 1828, 2 vol.; — *Der Saengerkrieg auf der Wartburg* (La Guerre des Poëtes sur la Wartbourg); Berlin, 1828; — *Der Mensch des Suedens und der Mensch des Nordens* (L'Homme du Sud et l'homme du Nord); Berlin, 1829; — *Jakob Boehme*, étude biographique; Greitz, 1831; — *Lebensgeschichte* (Autobiographie); Halle, 1840. La Motte-Fouqué surveilla lui-même une édition de ses œuvres choisies : *Ausgewählte Werke;* Halle, 1841-1846, 12 vol. R. LINDAU.

Blætter fuer litterarische Unterhaltung; 1842, n° 323. — Matthison, *Literarischer Nachlass*, vol. IV, p. 80. — Horn, *Zur Geschichte und Kritik der schoenen Literatur Teutschlands*, p. 172. — Bouterwek, *Geschichte der Poesie und Beredsamkeit*, vol. XI, p. 477. — Gervinus, *Geschichte der deutschen Dichtung*. — Jul. Schmidt, *Geschichte der deutschen Literatur des XIXten Jahrh.*

LA MOTTE-FOUQUÉ (*Caroline* DE), femme du précédent, née en 1773, morte le 21 juillet 1831, a publié plusieurs ouvrages, dont quelques-uns ont été traduits en français. Voici les principaux : *Die Frau des Falkensteins* (La Femme du Falkenstein), roman; Berlin, 1810, 2 vol.; — *Romanbibliothek für Damen* (Bibliothèque de Romans pour les dames); Berlin, 1810-1817, 7 vol.; — *Feodora*, roman; Leipzig, 1814; — *Ida;* Berlin, 1820, 3 vol.: roman traduit en français par M[me] de Rougemont; Paris, 1821, 3 vol.; — *Die Herzogin von Montmorency* (La duchesse de Montmorency); Leipzig, 1822, 3 vol.; — *Frauenliebe* (L'Amour des Femmes); Nuremberg, 1818, roman traduit en français sous le titre de *Claire, ou les femmes seules savent aimer;* Paris, 1820, 8 vol.; — *Briefe über den Zweck weiblicher Bildung* (Lettres sur le but de l'éducation des femmes); Berlin, 1811, etc. R. L.

V. Schindel, *Teutsche Schriftstellerinnen des XIXten Jahrhunderts* — Meusel, *Gelehrtes Teutschland*, t. XIII, p. 404. — *Neuer Nekrolog der Teutschen*, année IX, t. II, p. 633.

LA MOTTRAYE (*Aubry* DE), voyageur français, né vers 1674, mort en mars 1746, à Paris. Retiré depuis plusieurs années en Angleterre pour cause de religion, il entreprit un long voyage dans les pays du Nord, la Tartarie et la Turquie. A son retour, il obtint une pension du roi George, visita quelques contrées de l'Europe, et finit par rentrer en France. Voyageur véridique, mais observateur superficiel, il s'attache dans ses relations à décrire les villes, les monuments, les coutumes; il raconte des anecdotes curieuses, mais il se laisse trop souvent entraîner à des digressions sur des points de théologie. On a de lui : *Voyages en Europe, Asie et Afrique;* La Haye, 1727, 2 vol. in-f°, fig.; ouvrage publié dès 1723 en anglais et abrégé en allemand en 1783; — *Voyages en diverses provinces de la Prusse ducale et royale, de la Russie, de la Pologne*, etc.; ibid., 1732, in-f°, avec fig., dont 12 sont signées de Hogarth; trad. en anglais; Londres, 1732, in-f°; — *Remarques critiques sur l'Histoire de Charles XII composée par M. de Voltaire;* Paris, 1732, in-8°. K.

Eug. et Ém. Haag, *La France Protestante*, t. VI.

LAMOURETTE (*Adrien*), prélat français, né à Strevent, dans le Boulonais, en 1742, mort à Paris, le 10 janvier 1794. Il entra dans la congrégation des Lazaristes, et après avoir été supérieur du séminaire de Toul, directeur à Saint-Lazare, il devint grand-vicaire d'Arras en 1789. Il était d'une piété sincère, tout en cherchant à allier la philosophie à la religion. Cette tendance le fit rechercher par Mirabeau, qui le chargea de la partie théologique de ses discours relatifs au clergé; cet ecclésiastique paraît être réellement le véritable auteur de l'*Adresse au peuple français sur la constitution civile du clergé*, que Mirabeau présenta à l'Assemblée constituante. Ayant prêté le serment constitutionnel, Lamourette fut nommé à l'évêché de Lyon et sacré à Paris en 1791. Au mois de septembre suivant, il fut appelé à faire partie de l'Assemblée législative dont il fut un des membres les plus modérés. Il y parla contre la liberté des cultes, et demanda qu'on fit cesser les recherches relatives aux chefs de l'insurrection du 20 juin 1792. C'est à cette époque qu'il fit la célèbre motion qui tendait à réunir dans un même esprit tous les membres de l'assemblée. Cet appel à l'union et à la fraternité détruisit passagèrement les distinctions de partis : l'on vit Dumas et Bazire, Chabot et

[illegible]dil, Jaucourt et Merlin, Pastoret et Condorcet, etc., se serrer mutuellement la main. Des plaisants appelèrent ce rapprochement *le baiser Lamourette*. Le terrible événement du 10 Août laissa [illegible] insensible, et lorsque Louis XVI eut été enfermé au Temple, il demanda que toute communication fût interdite entre les membres de la famille royale. Le *Moniteur* ayant signalé M. Lamourette, honnête cultivateur des Ardennes, comme auteur de cette motion cruelle, ce [illegible] réclama contre l'assertion, et le *Moniteur* [illegible], le 6 septembre 1792, en déclarant que [illegible]ritable auteur de la motion était l'abbé La[illegible], de Lyon ». — Lamourette exprima [illegible] que lui inspiraient les massacres de Sep[illegible], et, sur sa motion, l'assemblée décréta que [illegible]icipalité de Paris répondrait de la sûreté [illegible]que. Après la session il se retira à Lyon, où [illegible]rouvait pendant le siége par les troupes de [illegible]vention. Arrêté et conduit à Paris, il fut [illegible] tribunal révolutionnaire. Il était à table [illegible]n lui apporta son acte d'accusation; il [illegible] de s'entretenir tranquillement avec les [illegible]tenus. « Faut-il donc s'étonner de mou[illegible], et la mort est-elle autre chose [illegible]cident de l'existence? » Condamné à mort, [illegible] jusqu'à son dernier moment la plus [illegible] fermeté. Lamourette est auteur des ou[illegible] suivants : *Pensées sur la Philosophie et* [illegible]*dulité, ou réflexions sur l'esprit et le* [illegible]*n des philosophes religieux de ce siècle;* [illegible]-8°; — *Pensées sur la Philosophie de* [illegible], *ou le système du christianisme consi*[illegible] *dans son analogie avec les idées natu*[illegible] *de l'entendement humain*; 1789, in-8°; — [illegible]*lices de la Religion, ou le pouvoir de* [illegible]*gile pour nous rendre heureux*; 1789, [illegible], trad. en espagnol, Madrid, 1795, in-8°; [illegible]*astre de la maison de Saint-Lazare;* [illegible], in-8°; — *Le Décret de l'Assemblée na*[illegible]*le sur les biens du clergé justifié par* [illegible]*port avec la nature et les lois de* [illegible]; 1789 et 1790, in-8°; — *Lettre* [illegible]*le, suivie de la Lettre au Pape*; Lyon, [illegible], in-8°; — *Prône civique, ou le pasteur* [illegible]; 1790 et 1791, in-8°; — *Discours* [illegible]*exposition des principes de la constitu*[illegible]*ile du clergé, prononcé par Mirabeau* [illegible]*mblée nationale dans la séance du* [illegible]mbre 1791; Paris, 1791. Lamourette [illegible]liquement qu'il avait rédigé ce dis[illegible] que le *Projet d'adresse aux Fran*[illegible] *constitution civile du clergé pré*[illegible] *le comité ecclésiastique de l'Assem*[illegible]*nale dans la séance du* 14 *janvier* [illegible]blié en 1790, in-8°; — *Considérations* [illegible]*prit et les Devoirs de la vie religieuse*; [illegible] 1842, publiées après sa mort. G. DE F[illegible].

[illegible], *Biogr. nouv. des Contemporains*, etc.

[illegible]OUREUX (*Abraham-César*), sculpteur, [illegible]. Élève de Nicolas Coustou, il promettait [illegible] digne de son maître, quand il fut enlevé à la fleur de l'âge par un funeste accident : il tomba dans la Saône, et s'y noya. Il a travaillé pour quelques églises de Lyon; mais le plus considérable de ses ouvrages est le modèle du monument érigé à Copenhague en l'honneur de Christian V, statue équestre colossale de plomb doré ainsi que les figures symboliques qui l'accompagnent. E. B—N.

Cicognara, Storia della Scultura.

LAMOUREUX (*Jean-Baptiste-Justin*), littérateur et biographe français, né à Nancy, le 19 septembre 1782. Il étudia le droit, débuta au barreau de Nancy, et entra ensuite dans la carrière administrative. Il était contrôleur principal des contributions indirectes à Bruxelles quand le traité de 1814 vint distraire la Belgique du territoire français; c'est alors qu'il reprit sa place au barreau. En 1821 il fut nommé substitut du procureur du roi près le tribunal de première instance de Nancy, et en 1829 juge d'instruction au même siége. Le décret du 1er mars 1852 l'a fait passer dans le cadre de retraite, avec le titre de juge honoraire. Ses moments de loisir ont été et sont encore consacrés à la culture des lettres. On a de lui : *Mémoire pour servir à l'histoire littéraire du dép. de la Meurthe, ou tableau statistique des progrès des lettres, des sciences et des arts dans ce département, depuis 1789 jusqu'en* 1803; Nancy, 1803, in-8°; — *Notice des Travaux de la Société d'Émulation de Nancy*; Nancy, 1804, in-8°; — *De la Régénération des Juifs*; Nancy, 1806, in-8°; — *Notice biograph. sur A. Serrao, évêque de Potenza, dans le royaume de Naples*; Paris, 1806, in-8°; — *Notice histor. et littér. sur la vie et les écrits du comte François de Neufchâteau*; Nancy, 1843, in-8° (extraits des *Mém. de la Société Académique de Nancy*, ann. 1840); — des *Rapports* et des *Notices* dans les *Mémoires* de cette société; — des articles dans la *Décade Philosophique*, dans le *Mercure*, dans l'*Esprit des Journaux*, publié à Bruxelles; dans *Le Publiciste*. Enfin, M. Lamoureux a travaillé au *Dictionn. des Auteurs anonymes* de Barbier, à *La France Littéraire* et aux *Supercheries Littéraires* de M. Quérard, au *Bulletin du Bibliophile* et à la *Biographie Générale*. M.

Statistique des Gens de Lettres du dép. de la Meurthe. — Doc. partic.

LAMOUROUX (*Jean-Vincent-Félix*), naturaliste français, né à Agen, le 3 mai 1779, mort le 26 mai 1825, à Caen. Il étudia de bonne heure les sciences naturelles, et fit des progrès si rapides qu'à peine âgé de dix-sept ans, il put suppléer Saint-Amans, professeur de botanique à l'École centrale d'Agen. En 1805, il publia ses observations sur plusieurs espèces de *fucus* nouvelles ou peu connues. En 1807 il vint à Paris pour y étudier la médecine, et obtint en 1811 la place de professeur d'histoire naturelle à l'Académie de Caen. Il essaya de montrer le règne

animal sous une face particulière. Sans adopter la disposition de Cuvier, il réduisait à deux règles générales les diversités que présente l'organisation : il divisait les animaux en deux grands embranchements : l'un renfermant les animaux qu'il appelait *symétriques*, c'est-à-dire les mammifères, les oiseaux, les reptiles, et les poissons à squelette vivants ; l'autre, composé des animaux *asymétriques*, tels que les annélides, les cirrhipèdes, les mollusques, les polypes à polypiers, les échinodermes, les acalèphes, les polypes nus et les infusoires. S'attachant à l'étude des plantes marines, il sentit la nécessité de les subdiviser beaucoup plus qu'elles ne l'avaient été jusque alors, et de faire cesser l'espèce de désordre qui subsistait dans leur disposition scientifique. En 1813 il faisait paraître son important essai sur les genres de la famille des thalassophytes inarticulés, sorte de *genera* composant vingt-sept genres distribués en six familles et renfermant toutes les espèces alors connues distribuées dans une classification nouvelle, qui fut adoptée par les botanistes français et étrangers. Ce travail, qui mit l'auteur au premier rang de nos botanistes, est devenu le point de départ des progrès de l'hydrophytologie, devenue une science par le mouvement qu'imprima Lamouroux à cette étude. Au nom de thalassophytes pour désigner les végétaux croissant dans les eaux de la mer, Lamouroux substitua le nom d'*hydrophytes*, comme plus général. Il avait l'intention de publier un *Spicilegium* de toutes ces plantes. Sa mort a laissé ce travail inachevé.

Ce savant s'occupa ensuite des polypiers, et publia, en 1816, une histoire générale des polypiers coralligènes flexibles qui fit époque dans la science. L'auteur y divise ces zoophytes en cinquante-six genres, dont vingt-quatre seulement étaient connus avant lui, et en plus de cinq cent soixante espèces, dont cent quarante étaient alors absolument inconnues. L'œuvre était loin d'être complète ; Lamouroux se proposait d'en faire une révision avec Bory de Saint-Vincent, son ami ; il voulait retirer de la classe des polypiers les genres que leur double constitution doit placer dans un règne nouveau, proposé sous le nom de *Psychodiaires*. Bory de Saint-Vincent a continué ce travail. Sur le même sujet, on a de Lamouroux une exposition méthodique des genres de l'ordre des polypiers, où sont reproduites et augmentées les planches de l'*Histoire des zoophytes* de J. Ellis et Solander. Tous les polypiers vivants et fossiles y sont compris et classés en trois grandes divisions. Il était difficile de s'occuper des polypiers, êtres qui jouent un si grand rôle dans la composition de la croûte du globe, sans aborder l'étude de la géologie. Aussi Lamouroux s'en occupa-t-il longtemps d'une manière spéciale, sa place l'obligeant à faire un cours de géographie physique à la faculté des sciences et au collége de l'Académie de Caen. Après avoir communiqué à Cuvier à Alex. de Humboldt et à d'autres savants un résumé de ce cours, il le livra au public dans un volume qui fut accueilli avec empressement.

Après avoir contribué à fonder la société Linnéenne du Calvados et le musée de Caen ; après avoir propagé dans le département le goût des sciences naturelles, Lamouroux, qui méditait encore d'autres travaux utiles, mourut, à peine âgé de quarante-six ans, frappé d'apoplexie foudroyante. L'Institut l'avait admis au nombre de ses correspondants depuis environ dix ans. Une souscription s'ouvrit à Caen pour lui ériger un monument, qu'on voit dans le cimetière de Caen. Cette ville s'empressa d'acquérir pour son Musée les précieuses collections qu'il avait laissées, les plus riches alors en hydrophytes et en polypiers.

Voici la liste des ouvrages de Lamouroux : *Dissertation sur plusieurs espèces de Fucus nouvelles ou peu connues ;* Agen, 1805, in-4°, avec trente-six pl. ; — *Essai sur les genres de la famille des Thalassophytes non articulés ;* 1813, in-4°, avec sept pl. ; inséré aussi dans les *Annales du Muséum d'hist. naturelle*, t. XX, avait été lu à l'Institut, le 3 avril 1812 ; — *Rapport sur le blé Lammas*, fait à la Société d'Agriculture du Calvados, le 28 mars 1813 ; Caen, in-8°. L'auteur y appelait l'attention des cultivateurs sur cette variété de blé que l'on cultivait pour ainsi dire comme essai depuis quelques années dans le département du Calvados et dont il a ainsi puissamment propagé la culture dans d'autres départements ; — *Histoire générale des Polypiers coralligènes flexibles ;* Caen, 1816, avec plus de cent cinquante fig., dessinées par l'auteur ; — *Exposition méthodique des genres de l'ordre des Polypiers ;* Caen, 1816, in-4°, avec sept pl. ; — *Résumé d'un nouveau cours élémentaire de Géographie physique ;* Caen, 1822, et 1829, in-8°, avec portrait ; trad. en allemand sous le titre *Umriss eines elementar.* etc., par Lebret, Stuttgard, 1823 ; — *Notice sur le Bon-Sauveur* (institution de sourds-muets, à Caen) ; Caen, 1824, in-8° ; — *Notice sur les aras bleus nés en France et acclimatés dans le dép. du Calvados ;* Paris, 1828, in-8°. Lamouroux a rédigé jusqu'à la lettre E l'*Histoire naturelle des Zoophytes*, dans l'*Encyclop. méthodique*. Il a coopéré au *Dictionnaire classique d'Histoire naturelle* du vol. Ier au VIIe ; on y remarque surtout l'article qui traite de la géographie des *Hydrophytes* des eaux salées. On trouve de lui des notices dans les recueils suivants : *Décade Philosophique*, année 1802 ; — *Bulletin de la Société Philomatique ;* 1800-1812 ; — *Journal de Botanique ;* 1809 ; — *Annales du Muséum d'Hist. naturelle ;* 1813-1814 ; — *Annales des Sciences phys.*, 1820 ; des *Rapports* dans les *Mém. de la Soc. d'Agricult. de Caen ;* — une *Introduction à l'Histoire naturelle des Zoophytes*, dans le t. XIII,

[illegible] 1824, de la *Revue Encyclopédique*. Enfin, il a dirigé l'édition des *Œuvres de Buffon*, donnée par le libraire Verrière en 1824 et années suivantes.

Son frère, J.-P. LAMOUROUX, est l'auteur de quelques travaux de botanique. Il a donné pour l'*Encyclopdie portative* : un *Resumé* [illegible] *de Botanique*; 1826, 2 vol. gr. in-32; la partie physiologique et pathologique est de [illegible] Merlieux; — un *Résumé de Phytographie*, etc.; 1828, 2 vol. gr. in-32. Il a rédigé [illegible] *des Plantes* de l'*Iconographie des Familles Végétales* faisant aussi partie de l'*Encyclopédie portative* et publiée en 1828, [illegible] cahiers gr. in-32. Enfin, il a publié une *Notice biographique sur J. V. F. Lamouroux*; [illegible] 1829, in-8°. GUYOT DE FÈRE.

[illegible] *biographique* par J. P. Lamouroux, son frère, [illegible]. — *Ann. des Sc. naturelles*, t. V, juin 1825. — [illegible] *de la Société Linnéenne de Paris*, t. IV, ann. 1825. [illegible] *classique d'Hist. naturelle*, notice de Bory [de Saint-]Vincent, dans l'*Avertissement* en tête du t. VIII. [illegible] *de l'Acad. royale des Sciences de Caen*, 1829.

[LA] MOUSSAYE (*Louis-Toussaint*, marquis [de]), diplomate français, né à Rennes, le 15 no[vembre] 1779, mort au mois d'avril 1854. Appar[tenant] à une des principales familles de la Bre[tagne], il faisait avec son frère aîné ses études au [collège] de Rennes lorsque la guerre civile éclata [en Ven]dée en 1791. Son père émigra en Angle[terre]. Les deux jeunes gens le suivirent, et en[trèrent] dans un régiment royaliste qui se formait [...], et qui vint débarquer à Quiberon en 1795. [L'aîné] y périt; Louis de La Moussaye retourna en [Angleterre], subit les examens nécessaires pour [entrer] dans l'artillerie anglaise, et resta attaché [à l'état]-major de cette arme jusqu'en 1801, [époque] à laquelle il rentra en France. Tous les [biens de] sa famille avaient été confisqués. En 1806 [La Mou]ssaye demanda du service à l'empereur, [et re]joignit le quartier général peu de jours [avant] la bataille d'Iéna. Il le suivit à Berlin, et fut [envoyé] en Silésie. Après la paix de Tilsitt il fut [nommé] auditeur au conseil d'État; au mois [de ...] 1809 il reçut une mission pour Vienne, et [après] la bataille de Wagram il devint successi[vement] intendant de la haute Autriche, inten[dant] de la Carinthie, puis de la Carniole. En [...] il fut nommé résident et consul général à [...]. Des motifs de service l'appelèrent au [quartier] général durant la retraite de Moscou. [En 1813] il rejoignit le ministre des affaires [étrangères] en Saxe, suivit les négociations qui [eurent lieu] à Dresde et à Prague, et assista aux [batailles] de Dresde et de Leipzig. En janvier [1814 il] fut nommé préfet du Léman; il se rendit [sous] les murs de Genève, qu'occupaient les Autri[chiens], et n'y put entrer. La Restauration replaça [le mar]quis de La Moussaye dans les affaires étran[gères]. Premier secrétaire d'ambassade à Saint-[Péters]bourg, il devança dans cette résidence [le co]mte de Noailles, ambassadeur. Napoléon, [à son] retour de l'île d'Elbe, rappela en France tous les agents diplomatiques français. Aucun n'obéit, et pour la seconde fois La Moussaye se vit condamner à mort par contumace, avec confiscation de ses biens. Après la bataille de Waterloo, le comte de Noailles revint à Paris; le marquis de La Moussaye resta chargé des affaires de France en Russie jusqu'au 15 mai 1816. Il résida ensuite successivement comme envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de la France à Hanovre auprès du roi d'Angleterre et de Hanovre, auprès du roi de Wurtemberg, auprès du roi de Bavière, et durant trois ans auprès du roi des Pays-Bas. En 1816 le marquis de La Moussaye fut chargé, dit-on, à la suite de plusieurs entretiens avec l'empereur de Russie, Alexandre Ier, de faire comprendre de la part de ce prince à Louis XVIII que la politique suivie par le gouvernement du roi à l'intérieur pouvait compromettre le trône, et il s'acquitta avec courage de cette mission. Lorsque éclata la révolution belge, en septembre 1830, le marquis de La Moussaye engagea les résidents français à entrer dans la garde nationale, et il défendit le prince d'Orange au péril de sa vie. Quelques chefs de l'insurrection voulaient arborer le drapeau français à l'hôtel de ville de Bruxelles et proclamer la réunion de la Belgique à la France. L'assentiment du marquis de La Moussaye fut demandé; il le refusa. Quoique sa conduite eût été approuvée par le gouvernement, il fut bientôt rappelé. Pendant dix ans il avait représenté le département des Côtes-du-Nord à la chambre des députés. Le 11 septembre 1835 il fut élevé à la pairie. Partisan du gouvernement monarchique, il était ami des libertés publiques et de l'instruction populaire fondée sur la religion. En 1829 il avait refusé la présidence du collége électoral de Dinan, pour ne prêter aucun appui au ministère Polignac. J. V.

V. Lacaine et Ch. Laurent, *Biogr. et Nécrol. des Hommes marquants du dix-neuvième siècle*, t. I, p. 101.

LAMPADIUS (*Guillaume-Auguste*), chimiste allemand, né le 8 août 1772, à Hehlen, dans le duché de Brunswick, mort à Freiberg, le 13 avril 1842. Protégé par Lichtenberg, Kæstner, Gmelin et Blumenbach, qui devinèrent en lui le savant futur, il put, malgré la pauvreté de ses parents, faire ses études à l'université de Gœttingue. En 1793 il accompagna le comte Joachim de Sternberg dans un voyage à travers la Russie, et plus tard il se fixa à Radnitz en Bohême, où il s'occupa de chimie et de météorologie. Appelé en 1794 à l'académie des mines de Freiberg, il y professa pendant près d'un demi-siècle la métallurgie, et rendit des services immenses à cette branche des sciences naturelles, dont il devint le véritable fondateur. Parmi ses découvertes chimiques nous signalons surtout celle du carbure de soufre. On a de lui : *Kurze Darstellung der vorzueglichsten Theorien des Feuers, dessen Wirkungen und verschiedene Verbindungen* (Description des princi-

pales théories du feu, etc.); Gœttingue, 1792, in-8°; — *Versuche und Beobachtungen ueber die Electricitæt und Wærme der Atmosphære; Theorie der Luftelectricitæt nach den Grundsætzen des Herrn de Luc, und Abhandlung ueber das Wasser* (Expériences et Observations sur l'Électricité et la Chaleur atmosphérique; théorie de l'électricité atmosphérique d'après les principes de M. de Luc, et dissertation sur l'eau); Berlin et Stettin, 1793, in-8°; Leipzig, 1804, in-8°; — *Sammlung chemischer Abhandlungen* (Recueil de dissertations chimiques); Dresde, 1795-1799, tom. I-III; — *Handbuch zur chemischen Analyse der Mineralkœrper* (Manuel d'Analyse chimique des corps minéraux); Freiberg, 1801, in-8°; *supplément*, ibid., 1818, in-8°; 2e *supplément*; Gœttingue, 1818, in-8°; — *Handbuch der allgemeinen Huettenkunde, in theoretischer und praktischer Hinsicht entworfen* (Manuel de Métallurgie générale au point de vue théorique et pratique); Gœttingue, 1801-1809, 3 vol.; 2e édition, ibid., 1817-1818, 4 vol.; nouvelle édition avec des *suppléments*, 1818-1826. C'est le principal ouvrage de Lampadius; — *Beitræge zur Erweiterung der Chemie und deren Anwendung auf Huettenwesen, Fabriken und Ackerbau* (Documents pour servir à agrandir le domaine de la Chimie et ayant rapport à l'application de cette science à la métallurgie, à l'industrie et à l'agriculture); Freiberg, 1804, in-8°; — *Systematischer Grundriss der Atmosphærologie* (Éléments systématiques d'Atmosphérologie); Freiberg, 1806, in-8°; — *Grundriss der Electrochemie* (Éléments d'Électro-Chimie); ibid., 1817, in-8°; — *Handwœrterbuch der Huettenkunde in theoretischer und praktischer Hinsicht entworfen* (Dictionnaire de Métallurgie au point de vue théorique et pratique); Gœttingue, 1817, in-8°; — *Beitræge zur Atmosphærologie* (Études Atmosphérologiques); Freiberg, 1817, in-8°; — *Chemische Briefe* (Lettres de Chimie); ibid., 1817, in-8°; — *Neue Erfahrungen im Gebiete der Chemie und Huettenkunde* (Nouvelles Expériences de Chimie et de Métallurgie); ibid., 1816-1817, 2 vol.; — *Anleitung zum Studium des Bergbaues und des Huettenwesens* (Introduction à l'étude de la Métallurgie et de l'Art d'exploiter les Mines); ibid., 1820, in-8°; — *Grundriss der Huettenkunde* (Éléments de Métallurgie); Gœttingue, 1827 : c'est l'ouvrage le plus répandu parmi les élèves des écoles des mines allemandes; — *Neue Erfahrungen im Gebiete der Landwirthschaft* (Nouvelles Expériences sur l'Agriculture); Freiberg, 1822. Enfin, il publia des éditions d'anciens auteurs, rédigea plusieurs journaux et revues scientifiques, et collabora notamment au Journal de Chimie pratique d'Erdmann : *Journal für praktische Chemie.*

R. LINDAU.

Gelehrtes Deutschland, t. XXIII. — *Neuer Nekrolog der Deutschen*, t. XX. — Callisen, *Medicinisches Schri teller-Lexikon*. — *Conv.-Lex.* — *Biographie Méd*

LAMPE (*Frédéric-Adolphe*), théologien p testant allemand, né à Detmold, dans le co de Lippe, le 19 février 1683, mort le 8 décen 1729. Il étudia à l'université de Franeker e Utrecht la théologie. Après avoir rempli les f tions de pasteur successivement à Wees, B burg et Brême, il fut chargé en 1720 d'une c de théologie à Utrecht; sept ans après il professer la même science à Brême. On lui : *De Cymbalis veterum Libri tres*; Utr 1703, in-12; — *Exercitationum sacra Dodecas, quibus psalmus XLV perp commentario explanatur*; Brême, 1715, i trad. en hollandais, Dordrecht, 2 vol. in — *Geheimniss des Gnadenbundes* (Secre l'alliance de grâce); Brême, 1723, in-12; en hollandais, Amsterdam, 1727, in-8°; *Commentarius analytico-exegeticus E gelii secundum Johannem*; Amsterdam, 1725, 3 vol. in-4°; — *De Insignibus demiæ Trajectinæ*; Brême, 1727, in-4° *Delineatio Theologiæ activæ*; Utrecht, in-4°; — *Rudimenta theologiæ elench* Brême, 1729, in-8°. — Lampe a encore pu allemand un grand nombre de sermons et vrages de piété, qui furent presque tous tr en hollandais; il a aussi édité et mis dans un leur ordre l'*Historia Ecclesiæ reforma Hungaria et Transylvania*, attribuée à de Debrezin; Utrecht, 1728, in-4°. En boration avec Hase, il a fait paraître les premiers volumes de la *Bibliotheca Bre* dans lesquels il a inséré plusieurs disser théologiques; il en a publié beaucoup d'a dans divers journaux; elles furent recu avec ses discours et ses programmes, en volumes, publiés en 1737 à Amsterdam p soins de Dan. Gerdes.

E. G.

Schumacher, *Memoria Lampii* (dans le tome *Miscellanea Duisburgensia*). — *Acta Eruditoru* née 1722). — Kiefker, *Bibl. Eruditor. Præcocium.* — mann, *Trajectum eruditum*. — Jöcher, *Allgem. Lexikon.*

LAMPE (*Jean-Frédéric*), compositeu musicographe allemand, mort en 1756, à dres. Il se rendit en 1725 à Londres, où compatriote Hændel le fit entrer comme niste à l'orchestre de l'Opéra; en 1730 engagé pour écrire la musique des panto et des intermèdes représentés à Covent-Ga On a de lui des opéras qui ont eu du su tels que *Le Dragon de Wantley*, *Mar Amalia* (1732) et *Roger et Jean* (1739); des ouvrages théoriques : *A plain and pendious Method of teaching thorough after the most rational manners, with per rules for practice*; Londres, 1737, — *The Art of Music.*; ibid., 1740, in-4°.

Gerber, *Lex. der Tonkünstler*, I, 778.

LAMPILLAS ou **LLAMPILLAS** (L'abbé *Fr çois-Xavier*), littérateur espagnol, né en C

lugne, en 1731, mort en 1810. Membre de la Société de Jésus, il professa quelque temps les belles-lettres à Barcelone, et fut exilé en 1767 avec les autres membres de sa Compagnie. Depuis cette époque jusqu'à sa mort, il vécut principalement à Gênes, occupé de travaux littéraires. Il écrivait l'italien avec assez de pureté, et il composa dans cette langue divers ouvrages en prose et en vers. Le plus important, intitulé Saggio storico-apologetico della Letteratura Spagnuola, Gênes, 1778-1781, 6 vol. in-8°, est une réfutation des attaques de Bettinelli et de Tiraboschi contre la littérature espagnole. Dans les dissertations séparées dont se compose cet ouvrage, Lampillas traite des poëtes latins que l'Espagne fournit à Rome, dans la période qui suit la mort d'Auguste; il essaye de prouver que la culture littéraire est plus ancienne en Espagne qu'en Italie, et qu'elle n'y a pas été moins féconde; il soutient que l'Espagne ne doit rien à l'Italie pour la renaissance des lettres, tandis que l'Italie a beaucoup emprunté à l'Espagne pour réformer sa théologie et sa jurisprudence; enfin, les deux dernières dissertations (XVII et XVIIIe) résument les titres de la poésie espagnole, et contiennent une apologie du théâtre espagnol depuis les Romains jusqu'au seizième siècle. Toutes ces prétentions ne sont pas fondées, et la discussion n'est pas toujours conduite avec ordre et méthode; mais en somme l'ouvrage est intéressant, et avec les publications analogues de Arteaga, Clavigero, Eximeno, Andrès, il contribua à détruire les préjugés qui régnaient en Italie au sujet de la littérature espagnole. Bettinelli et Tiraboschi répondirent à Lampillas, l'un dans le XIXe vol. du Journal de Modène, l'autre dans un pamphlet qui a été réimprimé dans les différentes éditions de son *Histoire de la Littérature Italienne*. Lampillas riposta en 1781; sa réplique [illegible]; Tiraboschi l'inséra dans son *Histoire* sans daigner la réfuter autrement que par de courtes notes. En Espagne, le livre de Lampillas eut un grand succès; une dame de quelque réputation littéraire le traduisit en espagnol, en 1789; le roi Charles III donna une pension à l'auteur, et son ministre, le comte de Florida Blanca, fit un pompeux éloge de cet ouvrage, où il vante non-seulement le savoir, mais aussi l'équité, « mérite qu'il nous est impossible d'y découvrir aujourd'hui », dit Ticknor. Z.

Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, t. IX. — Ticknor, *History of Spanish Literature*, t. III.

LAMPINET (*Ferdinand*), érudit français, né en [illegible], mort en 1720, à Besançon. Il était d'une ancienne famille de robe, et siégea comme conseiller au parlement de Franche-Comté. Amateur éclairé des belles-lettres, il forma une bibliothèque nombreuse, et laissa en manuscrit plusieurs ouvrages qui ont été consultés avec fruit, entre autres : *Histoire du Parlement de Franche-Comté*; in-fol.; — *Actes des Saints de la province de Franche-Comté*, in-fol., sur lesquels l'abbé Trouillet a publié une bonne dissertation; — *Bibliothèque séquanaise*, in-fol., qui se compose de plus de cinq cents articles; — *Dissertation sur le* Didatium *de Ptolémée, la première ville des Séquanais*; in-4°. K.

Feller et Weiss, *Dict. historique*. — *Mém. de l'Acad. de Besançon*.

LAMPRECHT DER PFAFFE (*Lambert le prêtre*), poëte allemand, composa dans la seconde moitié du douzième siècle un poëme sur Alexandre, que le savant Gervinus met au même rang que le *Parzival* de Wolfram d'Eschenbach. Au début de sa romanesque composition, Lamprecht déclare s'être conformé fidèlement au récit d'un poëte français, Albert de Besançon (*Elberich von Bisenzem*), et rejette sur lui toute responsabilité. « Que personne, s'écrie-t-il, ne m'accuse! Comme son livre dit, ainsi je dis aussi ». Cet Albert de Besançon est complétement inconnu, et dès lors il nous est impossible d'apprécier au juste le mérite de son imitateur, ne sachant pas dans quelle mesure il s'est écarté de l'original. En tous cas, il est à peu près certain que l'auteur de l'*Alexanderlied* ne doit rien au clerc de Châteaudun. Lambert le Court est, selon toute apparence, venu après Lamprecht, et il y a entre les narrations des deux homonymes des différences importantes. Dans l'écrivain allemand la première partie, celle qui suit de plus près l'histoire, est plus développée et, disons-le, beaucoup mieux traitée; dans la seconde, remplie, comme on sait, de prodiges et de merveilles, nous remarquons un épisode fort curieux qui ne se rencontre pas dans notre trouvère. Enflé d'orgueil, Alexandre veut ajouter à ses conquêtes celle du paradis; il entraîne son armée à travers des périls sans nombre, brave impunément les fléaux de la nature et les monstres de l'enfer, et arrive à la porte du séjour des anges. Il y frappe impérieusement; mais les bienheureux, absorbés dans la contemplation de Dieu, dont ils chantent les louanges, ne font aucune attention au conquérant du monde. Un vieillard pourtant demande à Alexandre ce qu'il veut : « Que vous cessiez vos chants, répond-il fièrement, et que vous me payiez un tribut. » Le vieillard fait alors au roi de Macédoine une leçon d'humilité, qui n'est point perdue. Il lui fait comprendre le néant de la gloire, et le héros, converti, retourne sur ses pas : désormais il mettra un frein à son insatiable avidité, et n'aura plus d'autre ambition que de gagner le ciel en rendant ses peuples heureux. Telle fut sa conduite pendant douze ans, au bout desquels il mourut; Dieu lui avait pardonné. De la vie d'Alexandre ainsi racontée ressort le salutaire enseignement que Lamprecht en commençant avait promis à ses lecteurs : « Maître Albert, dit-il, en écrivant ce poëme, pensait comme Salomon : *Vanitas vanitatum!* et moi je pense comme maître Albert » v. 19 et sqq. Cette

préoccupation morale et religieuse, qui domine toute l'œuvre du poëte allemand, est complétement étrangère à Lambert le Court. Il est plus mondain, plus superficiel et plus léger; sa muse est facile et féconde, ses descriptions sont parfois brillantes, mais il n'atteint jamais à l'énergie et à la profondeur de son émule. Il serait intéressant et instructif de comparer certains morceaux des deux écrivains où le même sujet est traité; par exemple, le combat singulier d'Alexandre et de Porus (1). On verrait que si Lamprecht est inférieur en imagination, il l'emporte en vigueur, et l'on remarquerait dans son récit, parfois un peu sec, des traits dignes des *Nibelungen* ou du fameux chant de Hildebrand.

Il est regrettable que l'*Alexandre* d'Albert de Besançon soit perdu; mais, en l'absence de cette source à laquelle Lamprecht prétend avoir puisé, on peut affirmer que, soit directement, soit par l'intermédiaire de son modèle français, il a fait de très-grands emprunts au *Liber de Præliis*, traduit du grec en latin vers le milieu du dixième siècle par le prêtre Léon. Il doit l'idée de son expédition d'Alexandre pour la conquête du Paradis à un autre ouvrage latin, l'*Iter ad Paradisum*, que possède la Bibliothèque impériale sous le n° 8519; telle est du moins l'opinion de Gervinus, qui a consacré à notre personnage tout un chapitre de son excellente histoire de la poésie allemande. H. Weismann a publié une bonne édition de l'*Alexanderlied ;* Francfort-sur-le-Mein, 2 vol. in-8°, 1850. On en possède deux manuscrits; celui de Strasbourg, en bas-allemand, est le plus complet. Alexandre PEY.

Karl Gœdeke, *Deutsche Dichtung im Mittelalter*, p. 878 et sqq. — Gervinus, *Geschichte der deutschen Dichtung*, 1er vol. p. 211-231. — H. Weismann, *Alexander, Gedicht des zwölften Jh. vom Pfaffen Lamprecht.*

LAMPRECHT DE RATISBONNE, poëte allemand, vivait au commencement du quatorzième siècle. Nous n'avons d'autres renseignements sur ce Lamprecht que ceux qu'il nous fournit lui-même dans son unique ouvrage. Il nous y apprend qu'après avoir assez longtemps vécu dans le monde, il fut frappé de la vanité des choses humaines, et se décida à entrer dans le couvent des Franciscains à Ratisbonne. Là son provincial, frère Gerhard, l'engagea à composer un poëme pieux dont il lui suggéra le sujet et même les principales idées (*von sinem munde er mir gab die materie und den sin*), et qu'il intitula la Fille de Sion « Die tohter von Sione ». La fille de Sion, c'est l'âme éprise de l'amour de Dieu ; l'âme attachée au monde, c'est la fille de Babylone. Les épreuves que l'âme dévote doit subir pendant la vie, sa lutte contre les passions, son triomphe et enfin sa récompense, tel est le sujet du poëme de Lamprecht, qui se distingue des autres compositions du même genre et de la même époque par une certaine onction et une incontestable facilité de versification. Nous en avons deux manuscrits; l'un, à Lobris, daté de l'an 1314, l'autre à Giessen, un peu plus récent. Hoffmann a fait du premier une copie qui se trouve actuellement à la Bibliothèque de Berlin. A. P.

Karl Gœdeke, *Deutsche Dichtung im Mittelalter*, p. 240 et sq. — Welker, *Heidelberg. Jahrbuch*, 1868, I, 712-720.

LAMPREDI (*Giovanni-Maria*), publiciste italien, né le 6 avril 1732, à Ravezzano, près Florence, mort le 17 mars 1793, à Pise. Reçu docteur en théologie en 1756, puis avocat, il devint en 1763 professeur de droit public à l'université de Pise, et conserva cette chaire jusqu'à la mort. L'attachement qu'il avait voué à son pays lui fit à diverses reprises refuser les offres brillantes de plusieurs villes d'Italie. Vers la fin de sa vie, il reçut du grand-duc Léopold mission de rassembler les lois et coutumes de la Toscane, et d'en faire un code homogène. Il s'est appliqué dans ses ouvrages à développer avec une certaine indépendance les principes de Montesquieu et de Grotius sur la constitution des sociétés et le droit des gens, Nous citerons de lui : *Dissertazione istorico-critica sulla Filosofia degli antichi Etruschi;* 1757 ; — *Governo civile degli antichi Toscani e delle cause della loro decadenza; — De Licentia in hostem; — Juris publici universalis, sive juris naturæ et gentium, Theoremata;* Livourne, 1776-1778, 3 vol. : le meilleur ouvrage de Lampredi, trad. en italien et abrégé par Sacchi sous le titre : *Diritto pubblico universale;* Milan, 1828 ; — *Commercio dei popoli neutrali in tempo di guerra*, réplique à l'abbé Galiani, mise en français et en allemand. P. L—Y.

P. Ranucci, *Elogio di G.-M. Lampredi;* Florence, 1793. — *Giornale de' Letterati*, XXVI et XXVIII. — Gamba, *Serie dei Fasti di Lingua* (Venise, 1839), p. 624.

LAMPREDI (*Urbain*), philologue italien, né à Florence, le 13 février 1761, mort à Naples, le 22 février 1838. Après avoir achevé ses études, il devint professeur au collége Nazzareno à Rome; de là il passa comme professeur de philosophie et de mathématiques au collége Tolomei de Sienne. Dans les événements qui suivirent l'invasion française en Italie, Lampredi se prononça pour les idées libérales. En 1799 il rédigea à Rome le *Monitore romano*, et donna des preuves de son esprit satirique en attaquant Faypoult et les autres commissaires français, et en écrivant contre En. Quir. Visconti un article intitulé : *Le Litanie di Pasquino*. Mais bientôt la défaite de l'armée française et l'invasion des Napolitains forcèrent Lampredi de s'enfuir avec tous ceux qui avaient joué un rôle dans l'éphé-

(1) Dans le roman français, c'est un duel entre deux chevaliers du douzième siècle ; dans le poëme allemand, c'est une lutte furieuse entre deux sauvages guerriers francs : « Ils tirèrent leurs glaives et s'élancèrent l'un sur l'autre comme des sangliers en colère; le choc des épées retentissait au loin; les étincelles volaient quand les lames d'acier rencontraient le bord des boucliers, etc. » Voir le même passage dans Lambert le Court. Ed. Michelant., Stuttgard, 1846.

mère république romaine, et de se réfugier en France. Il obtint une place dans le collége de Sorrèze. En 1807 il quitta Sorrèze, dans l'espoir d'obtenir la chaire de mathématiques au collége militaire de Modène; mais en arrivant à Milan il apprit que la chaire avait été donnée à un autre. Il forma alors le projet de passer en Amérique, et traversa l'Espagne pour aller s'embarquer à Lisbonne. Ce long voyage lui donna le temps de réfléchir. Il n'alla pas plus loin que Madrid, et revint à Sorrèze. Dans l'intervalle, la *Revue Littéraire* (ancienne *Décade*) publia une critique piquante du *Bardo della Selva Nera*, poëme de Monti en l'honneur de Napoléon. L'article avait été rédigé par Biagioli, Ginguené, Botta, et traduit en français par l'ex-conventionnel Barrère; mais Lampredi l'avait inspiré et en avait fourni les matériaux. Monti ne l'ignorait pas, mais des amis communs, Lamberti, Breislak, réconcilièrent les deux écrivains. Lampredi, appelé à Milan comme professeur de mathématiques des pages du vice-roi, fut le collaborateur de Monti au *Poligrafo*, et lui donna d'utiles conseils pour sa traduction de l'*Iliade*. Un article contre le conseiller d'État Compagnoni excita surtout le mécontentement du vice-roi. Lampredi se rendit à Naples en 1812, comme professeur dans une riche maison. En 1821 un article de journal lui valut un nouvel exil. Il séjourna en France, en Angleterre, à Raguse, et obtint en 1825 la permission de revenir à Naples. Il dut le bien-être de ses dernières années à la protection de François Ricciardi, comte de' Camaldoli. On a de Lampredi : *Osservazioni sopra il giudizio pronunciato in Firenze intorno ad alcune opere italiane*; Milan, 1811, in-12; — *Lettere filologiche e critiche seguite da un dialogo intorno all' opera del cavalier Vincenzo Monti, intitolata « Proposta d'alcune correzioni ed aggiunte al vocabolario della Crusca »*; Naples et Milan, 1820, in-8°; — *Lettere a Vincenzo Monti intorno alla sua traduzione dell' Iliade d'Omero, con appendice di lettera di Quirino Visconti e di Angelo Mustoxidi*; Milan, 1827, in-8°; — *I Fenomeni e le Apparenze celesti di Arato Solitano, volti dal greco in esametri latini da M.-T. Cicerone coi supplementi del Grozio, ed un appendice di altri frammenti diversi di Cicerone, e tradotti de Omero ad originali suoi, che ci sono rimasti: il tutto volto in endecasillabi*; Naples, 1831, in-8°. Z.

Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*, t. VII.

LAMPRIAS (Λαμπρίας), fils de Plutarque, suivant Suidas, auteur d'une liste de tous les ouvrages de son père, vivait dans le second siècle de l'ère chrétienne. La liste que Suidas lui attribue existe encore. Publiée pour la première fois par Hœschel d'après un manuscrit florentin, elle a été ensuite réimprimée dans l'édition de l'ouvrage de Plutarque faite à Francfort en 1620. Fabricius l'a aussi donnée avec quelques changements, d'après un manuscrit de Venise. Bien que cette liste soit précédée d'une lettre où l'auteur s'appelle lui-même fils de Plutarque, elle ne peut être la production d'un contemporain et d'un proche parent de cet écrivain; car elle contient des ouvrages qui, au jugement de tous les critiques, ont été composés plusieurs siècles après lui. Cependant il est possible que Lamprias ait composé une liste des ouvrages de son père, et que cette liste ait été interpolée plus tard par l'addition d'œuvres supposées.

Le grand-père et le frère de Plutarque s'appelaient aussi Lamprias. Y.

Suidas au mot Λαμπρίας. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, vol. V, p. 159. — A. Schäfer, *Comment. de Libro VII. Decem. Orat.*, p. 2.

LAMPRIDE (*Ælius-Lampridius*), un des six écrivains de l'*Histoire Auguste* (*Scriptores Historiæ Augustæ*), vivait vers 300 après J.-C. Son nom est placé en tête des biographies de Commode, d'Antonin Diadumène, d'Élagabale et d'Alexandre Sévère. La première et la troisième sont dédiées à Dioclétien, la quatrième est dédiée à Constantin et la seconde ne porte pas de dédicace. Dans le manuscrit palatin de l'*Histoire Auguste*, toutes les *Vies* depuis Adrien jusqu'à Alexandre Sévère inclusivement sont attribuées à Ælius Spartianus. De cette particularité, Saumaise a conclu que *Spartianus* ou *Spartien* sont le même personnage dont le nom entier était *Ælius Lampridius Spartianus*. Cette conjecture probable est jusqu'à un certain point confirmée par le fait que Vopiscus, dans son énumération des écrivains qui l'ont précédé, mentionne Trebellius Pollion, Jules Capitolin, Ælius Lampride, et ne dit rien de Spartien. D'un autre côté, les *Vies* de Commode et de Diadumène, examinées avec soin, paraissent être du même auteur que celles de Marc-Aurèle et de Macrin attribuées à Capitolin. Mais une discussion sur ce point serait inutile; on manque de preuves qui permettent d'assigner avec certitude les biographies de l'*Histoire Auguste* à leur véritables auteurs. Pour les éditions de l'*Histoire Auguste*, voy. CAPITOLIN. Y.

Vossius, *De Hist. lat.* — Fabricius, *Bibliot. lat.* — G. de Moulines, *Mémoires sur les Écrivains de l'Histoire Auguste*, dans les *Mémoires de l'Acad. de Berlin*; 1780. — Heyne, *Opusc. Academ.*, vol. VI, p. 63.

LAMPRIDE. Voy. LAMPRIDIO.

LAMPRIDIO (*Benedetto*), poëte latin moderne, né à Crémone, vers la fin du quinzième siècle, mort en 1540, ou, selon l'abbé Lazzari, en 1542. Il vint jeune à Rome, où il fut accueilli dans la maison de Paul Cortesi. De là il passa comme professeur au collége des Grecs, récemment fondé par le pape Léon X et dirigé par Jean Lascaris. Après la mort de Léon X, en 1521, il alla à Padoue, et pendant plusieurs années il y donna des leçons particulières avec plus de profit que de gloire, dit Paul Jove, qui l'accuse de vanité. Cette remarque ne paraît pas juste. Bembo, Sadolet, Negri, Paléarius attesten

son savoir et son succès comme professeur. Le duc de Mantoue, Frédéric de Gonzague, lui confia, en 1536, l'éducation de son fils François. Quoique fort occupé de l'éducation du jeune prince, Lampridio continua de donner des leçons particulières, entre autres, au fils de Bembo. Une mort prématurée l'enleva à ses élèves et aux lettres. On a de lui des poésies latines, *odes*, *épîtres*, *élégies* et *épigrammes*. Dans ses *odes*, qui constituent son principal titre poétique, il eut la hardiesse d'imiter Pindare. Paul Jove l'en reprend, et lui reproche d'être gonflé, dur et peu agréable à des oreilles habituées à la douceur de la poésie latine. « Il est certain, dit Tiraboschi, que Lampridio introduisit dans cette poésie des formes de mètres qui n'y semblent pas très-adaptées. Mais on ne peut nier que pour la noblesse des idées et l'essor de l'imagination, il n'ait heureusement imité Pindare, et qu'à ces qualités il ne joigne d'ordinaire beaucoup d'élégance. Il est encore digne d'éloge en ceci que le premier, parmi les poëtes modernes, il osa imiter un si difficile modèle. » Les poésies de Lampridio, publiées à Venise, 1540, in-8°, ont été insérées dans divers recueils, entre autres dans les *Carmina illustrium Poetarum Italorum*; Florence, 1719, vol. VI. On a de lui trois lettres en italien, adressées au cardinal Bembo, et une lettre latine de félicitation au cardinal Polus, qui venait d'être élevé au cardinalat. Paléarius lui attribue une élégante traduction latine des *Œuvres d'Aristote*. Tiraboschi doute avec raison de l'existence de cette traduction. Z.

Arisi, *Cremona Litterata*, vol. II, p. 95. — Paul Jove *Elogia*. — Paléarius, *Epistolæ*. — Tiraboschi, *Storia della Letterat. Italiana*, t. VII, part. 3, p. 294.

LAMPROCLÈS, poëte et musicien athénien, vivait vers 500 avant J.-C. On ne possède sur lui que de vagues renseignements, mais qui s'accordent à le représenter comme ayant pratiqué un style sévère en musique et en poésie. Plutarque lui attribue un perfectionnement du mode musical appelé le *mixolydien*, et d'après le scoliaste d'Aristophane, il composa l'hymne à Pallas, auquel il est fait allusion dans *les Nuées*. Le même scoliaste le dit fils ou disciple de Midon, tandis qu'un scoliaste de Platon fait de lui l'élève d'Agathocle et le maître de Damon. Z.

Plutarque, *De Music.*, 16, p. 1136. — Scoliaste de Platon, *Alcib.*, 1, p. 387, Bekker. — Scoliaste d'Aristophane, *In Nub.*, 967. — Fabricius, *Bibl. Græca*, vol. II, p. 127. — Schmidt, *Diatrib. in Dithyramb.*, p. 136-142. — Schneidewin, *Delect. Poes. Græca*, p. 462. — Burette, *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. XIX, p. 374. — G. Luetke, *De Græcorum Dithyrambis*; Berlin, 1829, in-8°, p. 64.

LAMPRUS, musicien grec, mentionné par Athénée (*Deipnosophistes*, liv. I et XI); il enseigna la danse à Sophocle. Il est question aussi chez divers auteurs anciens d'un poëte dithyrambique grec nommé Lamprus, dont les ouvrages ont complétement péri. Fabricius croit qu'il ne s'agit que d'un seul personnage. Burette en fait deux; la question est d'ailleurs bien peu importante. G. B.

Burette, *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. XXIII, p. 189. — Lessing, *Ueber Lamprus den Lyriker*, dans sa *Leben der Sophokles* (Berlin, 1790) et dans ses *Sämmtliche Werke*, t. X, p. 189.

LAMPSON ou **LAMPSONIUS** (*Dominique*), poëte latin et peintre flamand, né à Bruges, en 1532, mort à Liége, en 1599. Il s'attacha d'abord au service du cardinal Pole, qu'il suivit en Angleterre. Après la mort de ce prélat, il vint se fixer à Liége, en 1558, où il obtint un canonicat de la collégiale de Saint-Denis. Il fut successivement secrétaire intime de trois princes-évêques de Liége, Robert de Berg, Gérard de Groësbeek et Ernest de Bavière. Il contribua beaucoup à ramener Juste Lipse à la religion catholique, ainsi que le prouve leur correspondance publiée par Burmann. Un penchant naturel portait Lampson vers la peinture; ami de Lambert Lombard, il prit des leçons de ce grand artiste, et devint lui-même fort habile. Ses œuvres sont rares et estimées. Parmi les nombreuses poésies latines qu'il a composées on cite surtout: *Ode ad Ernestum Bavarum*; — *In Tabulam Cebetis Carmen*; — *Lamberti Lombardi, apud Eburones pictoris celeberrimi, Vita*; Bruges, Hub. Goltzius, 1565, in-8° (livre extrêmement rare); — *Elogia in Effigies Pictorum celebrium Germaniæ inferioris, carmine*; Anvers, 1572, in-4°; — *Psalmi septem Pœnitentiales lyricis versibus redditi*; — *Dominici Lampsonii ac Nicolai Lampsonii fratrum selecta Poemata*; Liége, 1626, in-8°; — *Typus Vitæ humanæ*, que l'on trouve à la suite des *Poemata et Effigies trium fratrum Belgarum* de Grudius. — Deux autres pièces de poésie latine dans le t. III des *Deliciæ Poetarum Belgarum*.

Son frère, *Nicolas* LAMPSON, mort à Liége, en 1635, dans un âge avancé, était protonotaire apostolique, chanoine et doyen de Saint-Denis de Liége. Il cultivait aussi la poésie latine, et plusieurs de ses pièces ont été imprimées avec celles de Dominique Lampson; Liége, 1626, in-8°. L—z—e.

Burmann, *Sylloge Epist.*, p. 120-140. — Juste Lipse, *Epist.* — Comte de Becdelièvre-Hamal, *Biographie liégeoise*, t. I, p. 232-234.

LAMPUGNANI (*Augustin*), poëte et philologue italien, né à Milan, en 1588, mort dans la même ville, en 1668. Il entra dans l'ordre des Bénédictins, et publia un grand nombre d'opuscules en prose et en vers, qui offrent peu d'intérêt aujourd'hui, mais qui obtinrent un grand succès. Les plus célèbres académies de l'Italie se l'associèrent, et il parvint dans son ordre à la dignité d'abbé. Parmi ses écrits on remarque: *La Pestilenza seguita in Milano l'anno 1630*; Milan, 1634, in-4°; — *Lettera intorno alcune Difficoltà della Lingua Italiana*; Bologne, 1641, in-12; — *Cecilia predicante*, drame sacré; Bologne, 1643; — *Della Vita de santa*

Radegonda; Milan, 1640, in-4°; — *Lumi della Lingua Italiana*; Bologne, 1652, in-12; — *Dipariti academici*; Milan, 1653, in-8°. Z.

Armellini, *Bibliotheca Benedictino-Casinensis*. — Argelati, *Bibliotheca Scriptorum Mediolanensium*, t. II.

LAMURE (*Jean-Marie* DE), historien français, né à Roanne, mort vers 1682. Il était chanoine à Montbrison, et descendait probablement d'une famille du même nom connue dans le Forez depuis le treizième siècle. On a de lui : *Antiquités du Prieuré des religieuses de Beaulieu, ordre de Fontevrault*; 1654, in-12; — *Histoire ecclésiastique du Diocèse de Lyon, traitée par la suite chronologique des Vies des archevêques*; Lyon, 1671, in-4°; — *Histoire universelle, civile et ecclésiastique du Forez*; Lyon, 1674, in-4°. Les manuscrits de la Mure relatifs à l'histoire de son pays se trouvent dans la bibliothèque de Montbrison. P. L—Y.

Pernetti, *Lyonnais dignes de mémoire*, I, 114. — Aug. Bernard, *Histoire du Forez*, 1835 (préface). — *Revue du Lyonnais*, V, 177. — Breghot du Lut et Péricaud aîné, *Catal. des Lyonnais*, 164.

LAMURE (*François-Bourguignon* DE BUSSIGNY DE), médecin français, né au Fort-Saint-Pierre de la Martinique, le 11 juin 1717, mort le 18 mars 1787. Il étudia la médecine à Montpellier, où il devint plus tard professeur. Ses principaux ouvrages sont : *Theoria Inflammationis*; Montpellier, 1743, in-8°; — *Quæstiones Medicæ XII*; Montpellier, 1749, in-8°; — *Conspectus Physiologicus*; Montpellier, 1751, in-4°; — *De Respiratione*; Montpellier, 1752, in-4°; — *Primæ Lineæ Pathologicæ*; Montpellier, 1766, in-8°. Tous ces ouvrages ont été réunis en deux vol. in-12. G. DE F.

Biographie Médicale.

LAMY (*Guillaume*), médecin français, né à Coutances, dans la première moitié du dix-septième siècle. Reçu docteur à Paris, en 1672, il pratiqua dans cette ville, fut un des premiers qui s'élevèrent contre les partisans de la transfusion, adopta sur l'âme les opinions du sensualisme, et soutint, à l'encontre d'Haller, qui le traite d'impie, que l'homme n'était pas le roi de la nature et que les bêtes, chacune dans leur espèce, étaient aussi bien organisées que lui. On a de lui : *Lettre à M. Moreau contre les prétendues utilités de la transfusion*, Paris, 1667, in-4°, suivie d'une seconde lettre, publiée dans la même année; — *De Principiis Rerum libri III*; ibid., 1669, in-12; — *Discours anatomiques*; ibid., 1675 et 1685, in-12; Bruxelles, 1679; — *Explication mécanique des fonctions de l'âme sensitive, où l'on traite des organes des sens, des passions et du mouvement volontaire*; Paris, 1677, in-12, réimpr. en 1681 et en 1687; — *Dissertation sur l'antimoine*; ibid., 1682, in-12.

Un médecin du même nom, *Alain* LAMY, né à Caen, et reçu docteur à Paris, en 1656, a laissé : *Ergo Phrenitidi Narcotica*; Paris, 1654, in-4°; — *Non ergo Anginæ Repellentia*; ibid., 1655, in-4°; etc.

Enfin on a d'un troisième LAMY (*Honoré*), originaire de Lyon, un *Abrégé Chirurgical, tiré des meilleurs auteurs*; Paris, 1644, in-12. K.

Biogr. Médicale.

LAMY (Dom *François*), écrivain ecclésiastique français, né au village de Montyreau, diocèse de Chartres, en 1635, mort en 1711. Il entra dans l'ordre de Saint-Benoît, congrégation de Saint-Maur, et eut des relations avec plusieurs hommes distingués de l'époque, entre autres avec Fénelon; pendant longtemps une correspondance assez suivie eut lieu entre ce prélat et lui. Dom Lamy a publié un grand nombre d'ouvrages, dont les principaux sont : *Conjectures physiques sur divers effets du Tonnerre*; 1689, in-12; une addition la même année; — *Traité de la Vérité évidente de la Religion chrétienne*; 1694, in-12; — *Le Nouvel Athéisme renversé, ou réfutation du système de Spinosa*, etc. (anonyme); Paris, 1696, in-12; — *Sentiments de piété sur la profession religieuse*; Paris, 1697, in-12 : on accusa l'auteur d'avoir mis dans cet ouvrage un grand nombre de paradoxes et d'opinions systématiques; il entreprit de le défendre, et une longue polémique s'ensuivit; — *Leçons de la Sagesse et de l'engagement au service de Dieu*; Paris, 1703, in-12; — *La Rhétorique de collége trahie par son apologiste* (Gibert); Paris, 1704, in-12; — *Les premiers Éléments des Sciences, ou entrée aux connaissances solides, en divers entretiens proportionnés à la portée des commençans, et suivis d'un Essai de logique*; Paris, 1706, in-12; — *L'Incrédule amené à la Religion par la raison*; Paris, 1710, in-12; — *Traité de la Connaissance et de l'Amour de Dieu*; Paris, 1712; cet ouvrage posthume est estimé et rare; — plusieurs lettres dans la *Correspondance de Fénelon*, publiée à Paris, 1827-1829, 11 vol. in-8°. G DE F.

Le Cerf, *Bibliothèque des Auteurs de la Congrégation de Saint-Maur*. — *Mémoires de Nicéron*, t. X.

LAMY (*Bernard*), philosophe français, né au Mans, au mois de juin de l'année 1640, mort à Rouen, le 29 janvier 1715. Son père se nommait Alain Lamy, sieur de la Fontaine; sa mère, Marie Masnier. Ayant fait ses premières études chez les oratoriens du Mans, il fut admis dans leur congrégation à l'âge de dix-huit ans, et vint alors achever ses cours à Paris, à Saumur. Ensuite il enseigna la grammaire, la rhétorique, la philosophie à Vendôme, au Mans, à Angers. C'est dans cette dernière ville que, par une action courageuse et même téméraire, Bernard Lamy fit connaître aux gens du monde son nom encore obscur. La Congrégation de l'Oratoire avait, on le sait, embrassé dès l'abord la cause de Descartes. Mais c'était alors une cause compromise : la faculté de Louvain, la Sorbonne, la congrégation

de l'Index, le pape Alexandre VII, toutes les autorités compétentes s'étaient prononcées contre les nouveautés cartésiennes, et les oratoriens eux-mêmes, pour échapper aux censures, c'est-à-dire aux persécutions des thomistes, avaient fini par adhérer à une sentence dont il n'était pas en leur puissance de faire changer les termes. Acte de déférence, de soumission, non de bonne foi. Aussi tous les professeurs oratoriens étaient-ils suspects et surveillés. Bernard Lamy ne l'ignorait pas ; cependant on l'entendit, durant le cours de l'année 1674, proposer et soutenir au collége d'Anjou ses thèses les plus contraires au péripatétisme officiel. Le recteur de l'université d'Angers, nommé Rebous, était un ardent thomiste. Il dénonça Lamy, obtint du roi l'ordre de le poursuivre, et l'assigna devant tous les docteurs, tous les régents de la ville et des faubourgs d'Angers : c'était pour une cité de médiocre importance une affaire des plus considérables. Aussitôt clercs et laïcs, professeurs, magistrats, citoyens, tout le monde s'agite, parle, écrit : requêtes, placets, remontrances en prose, satires en vers paraissent à la fois et circulent dans toutes les mains : les esprits délicats se prononcent pour les cartésiens ; mais les thomistes ameutent le vulgaire, et le poussent même à des actes de violence. Toute cette agitation ne fut terminée que par un arrêt du conseil d'État, rendu le 2 août 1675. Cet arrêt condamna Bernard Lamy. Pouvait-il l'absoudre ? Il ne le pouvait guère, puisque les intérêts de l'orthodoxie passaient alors bien avant les intérêts de la liberté. Pour ne reproduire qu'une des propositions dénoncées dans le cours du P. Lamy, il avait renouvelé la définition de la substance donnée par Descartes : or il est incontestable que cette définition renverse toute la théorie de la présence réelle. Les cartésiens qui ont nié cette conséquence ont manqué de sincérité. Après l'université d'Angers et le conseil d'État, la Sorbonne s'occupa de l'affaire du P. Lamy, et confirma la sentence rendue contre sa doctrine. Il fallut céder. Les supérieurs de l'Oratoire, qui avaient discrètement servi de toute leur influence leur régent accusé, se virent contraints de l'abandonner en public dès qu'il eut été condamné. Ils l'envoyèrent à Grenoble. Lamy partit d'Angers, le 8 décembre 1675, en laissant une protestation contre la perfidie de ses dénonciateurs entre les mains du lieutenant général de la sénéchaussée. On s'étonne sans doute de voir un fonctionnaire de cet ordre mêlé à une controverse dogmatique. Qu'on sache donc que les thomistes d'Angers, pour assurer le succès de leur entreprise, avaient signalé le P. Lamy non-seulement comme un damné cartésien, mais encore, ce qui devait être plus grave aux yeux de la cour, comme un factieux dont les discours tendaient à ruiner le principe de l'autorité royale. Lamy déclarait en partant qu'il était plein de respect pour la monarchie héréditaire, qu'il tenait Louis XIV pour une véritable image de la Divinité, et qu'il voyait la main de Dieu même dans l'établissement et l'élection de MM. les lieutenants généraux de la sénéchaussée : il était alors admis qu'on pouvait sans cesser d'être un galant homme descendre jusque-là. A Grenoble, Lamy trouva dans l'évêque de cette ville, le cardinal Le Camus, un protecteur éclairé. Les supérieurs de l'ordre, redoutant de le voir commettre quelque indiscrétion nouvelle, lui avaient interdit d'enseigner la philosophie. Mais le cardinal Le Camus les pria lui-même de révoquer cette interdiction, et, à sa demande, Lamy fut admis dans la chaire de philosophie du collége de Grenoble. Il ne se contenta pas alors de professer : il publia des livres, de bons livres, qui furent très-favorablement accueillis et par les savants et par le public. Il s'abstint toutefois de traiter dans ses premiers écrits quelque question de logique, de métaphysique ou de politique : il n'y revint que plus tard ; en l'année 1684, dans ses *Entretiens sur les Sciences* ; mais alors, comme pour s'indemniser d'un long silence, il mit au jour une enthousiaste apologie de Descartes, qu'il appela sans détour et sans mesure *le plus grand de tous les philosophes*, proposa de lui dresser un magnifique monument, et, jaloux d'y contribuer pour sa part en quelque chose, offrit des vers latins qui devaient être gravés sur le socle de la statue.

En cette même année 1684, il y eut à Grenoble un grand événement : le ministre Vignes, abjurant la confession de Calvin, se convertit au catholicisme, et, dans un écrit qu'il rendit public, remercia le P. Lamy d'avoir opéré sa conversion. Deux ans après, Lamy fut rappelé à Paris, et fut placé dans le séminaire de Saint-Magloire ; mais il n'y resta pas longtemps. Ayant violé un des statuts de sa congrégation en ne soumettant pas au général, le P. de Sainte-Marthe, un écrit d'ailleurs un peu libre, il fut exilé dans la ville de Rouen, en l'année 1689. C'est la dernière circonstance que nous ayons à rapporter de la vie du P. Lamy. S'il ne mourut pas en paix avec les thomistes, sa grande renommée le mit du moins à l'abri de nouvelles persécutions. On sait, d'ailleurs, que dans les dernières années du dix-septième siècle les thomistes se virent contraints d'abandonner la poursuite de Descartes et d'employer tous leurs efforts à lutter contre Jansenius.

Les ouvrages du P. Lamy, si nombreux qu'ils soient, méritent tous d'être désignés ici, et même avec quelques renseignements sur ce qu'ils contiennent. Les voici, dans l'ordre où ils furent publiés : *L'Art de parler, avec un discours dans lequel on donne une idée de l'art de persuader*, est le premier en ordre de date des ouvrages du P. Lamy. Il parut d'abord en 1675, in-12, et obtint ensuite au moins huit éditions : il a de plus été traduit en allemand, en italien, en anglais. C'était un livre très estimé

par Malebranche. Bayle, plus désintéressé dans les succès du P. Lamy, l'a lui-même honoré de ses suffrages. Les *Nouvelles Réflexions sur l'art poétique* furent publiées en 1678. L'année suivante, l'éditeur ordinaire du P. Lamy, André Pralard, livrait au public un autre de ses opuscules : *Traité de Mécanique, de l'Equilibre des solides et des liqueurs*, petit in-12. C'est un abrégé méthodique des démonstrations de [illegible] et de Gaston Pardies, suivant le jugement porté sur ce livre par le P. Nicéron et par Chrétien Wolff. En 1680 parut le *Traité de la Grandeur en général, qui comprend l'Arithmétique, l'Algèbre et l'Analyse*. Le *Journal des Savants* a plusieurs fois loué cet ouvrage, dont le principal mérite paraît être une remarquable clarté. Il y a plus d'originalité, plus de véritable talent dans l'ouvrage intitulé : *Entretiens sur les Sciences, dans lesquels on apprend comment l'on doit se servir des sciences pour se faire l'esprit juste et le cœur droit*; Lyon, 1684, in-12. J.-Jacques Rousseau, dans ses *Confessions*, livre VI, nous apprend qu'après avoir *lu et relu cent fois* cet ouvrage du P. Lamy, il résolut d'en faire son guide. C'est en effet un écrit où abondent les pensées justes et les bons conseils. Il n'y a rien, il est vrai, qu'on recherche moins de nos jours; mais n'est-ce pas assez pour la gloire de cet ouvrage qu'il ait été lu jusqu'à la fin du dix-huitième siècle et qu'il ait produit une si vive impression sur l'esprit de Rousseau? L'année suivante, 1685, vit paraître les *Éléments de Géométrie*, estimés par Leibnitz, et dans lesquels Rousseau, après avoir adopté le P. Lamy comme son maître, étudia cette science sans laquelle, dit Platon, il n'y a pas de philosophe. Nous mentionnerons encore : *Apparatus ad Biblia sacra*; Grenoble, 1687, que l'évêque de Châlons fit traduire en français sous le titre de : *Introduction à la lecture de l'Écriture Sainte*. Tous les ans Lamy produisait quelque nouvel ouvrage : en 1688 : *Démonstration ou Preuves évidentes de la vérité et de la sainteté de la morale chrétienne*, 2 vol. in-12; ouvrage ensuite augmenté par le P. Lamy, et dont la dernière édition a cinq volumes; — en 1689 : *Harmonia, sive Concordia quatuor Evangelistarum*, in-12. Ce dernier livre offre plusieurs conjectures historiques sur lesquelles on a beaucoup disputé; il fut attaqué d'abord par un curé de Rouen, nommé Bulteau. Lamy, ayant essayé de justifier ses assertions dans une *Lettre* au P. Fourré, de l'Oratoire, publia cette lettre sans avoir sollicité l'agrément du P. de Sainte-Marthe; ce qui le fit exiler à Rouen. Jean Piénud, professeur au collége d'Harcourt, et Lenain de Tillemont se joignirent alors aux censeurs de B. Lamy. Celui-ci publia, pour leur répondre : *Traité historique de l'ancienne Pâque des Juifs*; Paris, 1693, in-12. Ayant ensuite rencontré pour adversaires le P. Hardouin, le P. Mauduit, le P. Rivière, le P. Daniel, etc., etc., il les réfuta successivement dans six opuscules qui portent le titre commun de : *Suite du traité historique de l'ancienne Pâque des Juifs*, ainsi que dans les traités suivants : *Reflexions sur le Système de Louis de Léon*, et *Tractatus de vinculis Joannis-Baptistæ, methodo geometris usitata dispositus*. Les derniers ouvrages de Bernard Lamy sont : *Apparatus Biblicus, seu manuductio ad sacram Scripturam*; Lyon, 1696, in-8°; — *Commentarius in Harmoniam evangelicam*; 1699, 2 vol. in-4°; — *Défense de l'ancien sentiment de l'Église latine touchant l'office de sainte Madeleine*; 1699, in-12; — *Réponse à la lettre de M. Du Chêne*; 1700, in-12; — *Démonstration par laquelle on prescrit la possibilité de l'immolation de l'Agneau pascal*; 1700, in-12; — *Introduction à la Lecture de l'Écriture*; enfin, *Traité de Perspective, où sont contenus les fondements de la peinture*; 1701, in-8°. Telle est la liste des ouvrages du P. Lamy qui ont été imprimés de son vivant. Après sa mort, le P. Desmollets publia *De Tabernaculo Fœderis, De Sancta Civitate Jerusalem et de templo ejus Libri septem*; Paris, 1720, in-fol. C'est un des principaux ouvrages du P. Lamy. Quelques-unes de ses lettres au P. André ont été récemment mises au jour par MM. Mancel et Charma, dans leur édition des ouvrages inédits du P. André. Nous en signalerons une autre, adressée au P. Nicaise, qui est encore inédite. Elle se trouve dans le num. 1958 (3) du supplément Fr., à la Bibliothèque impériale. B. H.

Ellies Dupin, *Bibl. des Auteurs ecclés.*, t. XIX, édit. in-4°. — *Journal de tout ce qui s'est passé en l'Université d'Angers*; 1679, in-4°. — Vie du P. Lamy, par le P. Desmollets, en tête du *De Tabernaculo Fœderis*. — F. Bouillier, *Hist. du Cartésianisme*, t. II. — B. Hauréau, *Hist. Littér. du Maine*, t. II, p. 117-168.

LAMY (Dom *François*), philosophe français, né à Montereau (diocèse de Chartres), en 1636, mort à Saint-Denis, près Paris, le 4 avril 1711. Il suivit d'abord la carrière des armes, qu'il quitta en 1659, pour entrer dans la congrégation des Bénédictins de Saint-Maur les-Fossés. Étranger à toute ambition, sa vie entière s'écoula dans son cloître : il la partagea entre l'étude et la charité. Il poussa cette vertu jusqu'à vendre ses instruments de physique pour en distribuer le produit aux pauvres : c'était assurément le plus grand sacrifice qu'il pût faire. Dom Lamy passait en son temps pour le bénédictin qui écrivait le mieux en français; cependant son style est loin d'être exempt de défauts : quelquefois faible, souvent diffus, une certaine affectation y domine. Il réussissait mieux probablement dans la discussion, si l'on doit en croire le résultat d'une conférence qu'il soutint à La Trappe contre l'abbé de Rancé. Il s'agissait des études monastiques; Mme la princesse de Guise, duchesse d'Alençon, singulier juge dans un pareil débat, malgré son attachement au fondateur des trappistes, donna le prix de l'éloquence au bénédictin. Le P. Lamy

avait du reste un penchant décidé pour la polémique et le paradoxe; aussi soutint-il de chaleureuses discussions contre Bossuet, Malebranche, Arnault, Nicole, l'abbé Duguet, Gilbert, Sillery, évêque de Soissons et quelques autres théologiens érudits. On a de lui : *Conjectures physiques sur deux colonnes de nues qui ont paru depuis quelques années, et sur les plus extraordinaires effets du tonnerre, avec une explication de ce qui s'est dit jusqu'ici des trombes de mer, et une nouvelle addition où l'on verra de quelle manière le tonnerre tombé nouvellement sur une église de Lagni a imprimé sur une nappe d'autel une partie considérable du canon de la messe*; Paris, 1689, in-12; — *Vérité évidente de la Religion chrétienne*; Paris, 1694, in-12; — *De la Connaissance de soi-même*; Paris, 1694-1698, 6 vol. in-12; avec augmentations, Paris, 1700, in-8°; c'est le principal et le plus estimé des ouvrages de dom Lamy, et celui qui lui attira le plus d'adversaires. Dans son t. III, il avait attaqué le P. Malebranche au sujet de son *Traité de la Nature et de la Grâce* et de son système *Sur l'Amour désintéressé*. Malebranche répondit par le traité *De l'Amour de Dieu*. Lamy ne laissa pas ce nouvel écrit sans réplique, et il ne fallut rien moins que l'intervention de ses supérieurs pour faire cesser cette lutte théologique, dans laquelle, on doit le dire, Lamy apporta plus de conviction que de calme. *Le Nouvel Athéisme renversé, ou réfutation du système de Spinosa, tirée pour la plupart de la connaissance de la nature de l'homme*; Paris, 1696, in-12. Bayle, Bossuet, l'abbé Duguet et Voltaire lui-même ont loué cet ouvrage. L'abbé Lenglet-Dufresnoy en a donné un extrait dans sa *Réfutation des erreurs de B. de Spinosa*, etc.; Bruxelles, 1731, in-12; — deux *Lettres d'un théologien à un de ses amis sur un libelle qui a pour titre* : Lettre de l'abbé *** aux RR. PP. bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, sur le dernier tome de leur édition de saint Augustin; 1699, in-12. Le roi crut devoir défendre aux bénédictins et aux jésuites de continuer cette dispute, qui menaçait de diviser tout le clergé; — *Les Saints Gémissements de l'âme sur son éloignement de Dieu, la tyrannie du corps, premier sujet de gémir*; Paris, 1701, in-12; — *Les Leçons de la Sagesse sur l'engagement au service de Dieu*; Paris, 1703; — Six *Lettres Philosophiques sur divers sujets importants*; Trévoux et Paris, 1703, in-12; — *Les premiers Éléments des Sciences, ou entrée aux connaissances solides*, suivi d'un *Essai de Logique*, en forme de dialogue; Paris, 1706, in-12. Cet ouvrage est clair et précis. L'auteur y rejette l'art des syllogismes, comme inutile; il développe surtout avec ordre et netteté les principales idées de Descartes et de Malebranche; — Huit *Lettres Théologiques et Morales sur quelques sujets importants*; Paris, 1706, in-12. L'auteur y développe l'excellence du culte intérieur sur le culte extérieur; — *L'Incrédule amené à la religion par la raison, en quelques entretiens où l'on traite de l'alliance de la raison avec la foi*; Paris, 1710, in-12 : cet ouvrage, devenu rare, est écrit avec force et solidité; l'auteur a eu le talent de rendre sensibles aux esprits, même vulgaires, des matières très-abstraites; — *Lettres Philosophiques sur divers sujets*; in-12; — *Réfutation du Système* De la Grâce universelle (de Nicole); — *La Rhétorique de Collége trahie par son apologiste* (contre Gibert), in-12. Cet ouvrage est assez vif, et les expressions n'en sont pas toujours mesurées. Le sujet de la querelle était de savoir « si la connaissance du mouvement des esprits animaux dans chaque passion est d'un grand poids à l'orateur pour exciter celles qu'il veut dans le discours ». Le professeur Pourchot avait soutenu l'affirmative; dom Lamy se rangea de son côté contre le rhétoricien Gibert. On disputa longtemps, et chacun, se flattant d'avoir pour soi la vérité, demeura dans son opinion; — *De la Connaissance et de l'Amour de Dieu* (posthume); Paris, 1712, in-12. A. L.

Dom Tassin, *Bibliothèque des Auteurs de la Congrégation de Saint-Maur*, p. 350. — Dom Mabillon, *Œuvres posthumes*, t. Ier, p. 376 et suiv. — Dom Deforis, *Œuvres de Bossuet*, t. X. — Bayle, *Lettres*, p. 577. — Le même, *Dictionnaire Historique et Critique*. — Moréri, *Le Grand Dictionnaire universel*.

LAMY. Voy. LAMI.

LAMZWEERDE (*Jean-Baptiste*), médecin hollandais, né dans la première moitié du dix-septième siècle. Il était docteur lorsqu'il vint pratiquer la médecine à Amsterdam, où il fut, vers 1662, admis au Collége médical. Vers 1685, il abandonna cette ville pour aller remplir à Cologne une chaire de professeur extraordinaire d'anatomie. Repoussant toute nouveauté en philosophie, sous prétexte que les anciens n'avaient rien laissé à faire à leurs successeurs, il déclara une guerre acharnée à Descartes, et se fit, en quelque sorte, un devoir de s'afficher comme un des plus mortels ennemis de ce novateur. On a de lui : *Explication de la Cause du Mouvement des Muscles*; Amsterdam, 1667, in-12; trad. en flamand du latin de Willis; — *Joannis Sculteti Armamentarium Chirurgicum, auctum et illustratum*; ibid., 1671, in-8°; Leyde, 1693, in-8°; Amsterdam, 1741, in-8°; la part de l'auteur dans cet ouvrage consiste en cent-trois observations tirées de Pierre de Marchetti, qu'il n'a même pas nommé, ce qui l'a fait accuser de plagiat par Almeloveen; — *Respirationis Swammerdammianæ Exspiratio, una cum anatomia neologices Joh. de Raei*; Amsterdam, 1674, in-8°, fig., où il soutient que l'air s'insinue dans les poumons pour y remplir le vide; — *Œconomia animalis ad circulationem sanguinis breviter delineata*; Gouda, 1682, in-8°; — *Monita salutaria de*

magno thermarum et acidularum usuum confirmata; Cologne, 1664 et 1686, in-12; — *De Podagra*; ibid., 1685, in-fol.; — *Historia naturalis molarum uteri*; Leyde, 1686, in-12, fig., ouvrage où il combat d'absurdes préjugés et qui fait beaucoup d'honneur à sa sagacité; — *Examen eucharisticum doctoris Harderianæ epistolæ*; Francfort, 1689, in-4°. K.

Adelung, *Supplém. à Jöcher*. — *Biog. Médicale.*

LANA (*Lodovico*), peintre de l'école de Modène, né dans cette ville, en 1597, mort à Rome, en 1646. Fils d'un père ferrarais, il a été mis par quelques auteurs au nombre des maîtres de l'école de Ferrare. On croit qu'il fut élève du Scarsellini; mais il prit pour modèle le Guerchin, dont il devint habile imitateur. La plupart de ses ouvrages sont restés dans sa patrie. Son chef-d'œuvre, conservé dans l'église del Voto, et représentant *Modène délivrée de la peste* qui la désola en 1630, est sans contredit un des meilleurs tableaux que possède cette ville, tant pour la force du coloris, le nombre, la variété et l'heureuse disposition des figures, et l'expression des têtes que pour le dessin, qui approche du grandiose et de la perfection des Carraches. On voit que Lana a réussi à imiter la touche du Guerchin, tout en visant à la hardiesse de pose du Tintoret, et en se formant pour le coloris et les airs de visage une manière qui lui est propre. La même église possède un *Christ sur la Croix avec la Vierge, les Saintes Femmes et saint Jean*; tableau inachevé de Lana. On voit de lui à la galerie ducale une *Mort de Clorinde*; au musée de Ferrare est une *Mort d'Olopherne* due à son pinceau; enfin, parmi ses autres ouvrages, répandus dans les diverses galeries, on admire surtout certaines têtes de vieillard pleines de majesté et exécutées avec une hardiesse digne des grands maîtres. Lana fut directeur de l'Académie de Peinture de Modène. On a de lui quelques belles eaux-fortes. E. B—N.

Tiraboschi, *Notizie degli Artifici Modenesi*. — Vedriani, *Vite de' Pittori, Scultori ed Architetti Modenesi*. — Scanelli, *Microcosmo della Pittura*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Lanzi, *Storia Pittorica*. — Sossaj, *Modena descritta*.

LANA (*François* TERZI), naturaliste et physicien italien, né à Brescia, le 13 décembre 1631, mort le 26 février 1687. Issu d'une ancienne famille, il entra de bonne heure dans la Société des Jésuites, et y fut solennellement admis à Rome, en 1647. Après avoir achevé sa philosophie et sa théologie au collége romain, il alla enseigner les belles-lettres en diverses villes d'Italie. En 1652 il revint à Rome, où il fit quelques expériences de physique avec le père Kircher. En 1656 il professait la rhétorique à Terni. Les magistrats de cette ville, pour le récompenser des succès de son enseignement, lui donnèrent une place dans le conseil municipal. Il les remercia en composant un drame religieux sur le martyre de saint Valentin, patron de Terni. Les sciences l'attiraient pourtant davantage. En 1665, pendant qu'il professait la philosophie à Brescia, il fit d'importantes observations avec le baromètre sur la montagne de la Madeleine; trois ans après, il les répéta sur la tour degli Asinelli de Bologne; et, de retour dans le Brescian, il en parcourut les montagnes pour étudier leurs minéraux. Il chercha par des expériences le secret des cristallisations, et il essaya avec du nitre et d'autres sels d'imiter celles de la nature. Vers cette époque il inventa un semoir pour éviter la perte du grain. Algarotti nous a conservé la description de cet instrument, qui a été perfectionné depuis. S'occupant surtout de physique et de mécanique, il réunit les matériaux d'un grand ouvrage qui devait renfermer tous les principes de la physique, contenir toutes ses découvertes et avoir neuf volumes; il en publia deux seulement; le troisième parut après sa mort; les autres n'ont jamais été imprimés. Lana avait du moins résumé ses recherches dans un *Prodromo* publié dès 1670. D'une complexion débile, souffrant de nombreuses infirmités, le père Lana revint à Brescia après avoir professé les mathématiques à Ferrare; il réunit autour de lui tout ce que sa ville natale possédait d'hommes éclairés et fonda l'Académie des *Filesotici* (*Accademia Philexoticorum Naturæ et Artis*), qu'il présida, mais qui ne lui survécut pas.

On possède un portrait du père Lana, qu'on croit peint par lui-même. Comme plusieurs savants de son temps et de son ordre, le père Lana s'occupa de diverses parties de la science. Il proposa plusieurs machines tant pour l'élévation des eaux que pour d'autres usages; il fit des expériences sur l'accélération et l'*impétuosité* qu'acquièrent les choses pesantes dans leur chute naturelle; il inventa de nouvelles horloges, fort simples, et enseigna une manière de mesurer la profondeur de la mer; il étudia le mouvement des corps projetés, qu'il montra n'être pas parabolique, et s'occupa du jet des bombes, de l'usage des mortiers et des canons. Il en décrivit de plusieurs sortes, et même d'une nouvelle façon avec lesquels on pourrait tirer sans poudre de petits boulets; il corrigea Galilée en plusieurs points relativement au mouvement sur les plans inclinés, et décrivit la vis d'Archimède ainsi que différentes sortes d'horloges. En traitant du mouvement qui procède de l'*impétuosité* imprimée aux corps mus par un autre mobile, il combattit l'opinion de Kopernik sur le mouvement annuel et diurne de la Terre; il la réfuta par neuf démonstrations *nouvelles*, et il appliqua ces démonstrations à la navigation dans la recherche des longitudes, qu'il enseigne à trouver par plusieurs méthodes. En expliquant le mouvement circulaire, il donna la description de plusieurs nouveaux *horomètres* singuliers. Il distingua trois sortes de mouvements perpétuels, l'un qui est purement mécanique et artificiel, qu'il regardait comme absolument impossible, et les deux autres qui devaient dépendre en partie de l'art et

en partie de quelque motion naturelle et physique pour lesquels il proposait diverses machines et plusieurs inventions. Il imagina en outre une machine pour éteindre les incendies; une de ses horloges marchait perpétuellement par le sable; une autre était mue par la diminution de l'huile brûlée dans une lampe. Il proposa quatre moyens de fabriquer des oiseaux mécaniques volant et se soutenant en l'air comme la colombe d'Archytas ou l'aigle de Regiomontanus. Il imagina aussi une barque volante, suspendue à quatre globes composés de lames métalliques, desquels on aurait ôté l'air au moyen d'une pompe pour les rendre plus légers qu'un égal volume d'air atmosphérique. Sturmius parla de cette invention; Leibnitz fit des calculs à ce sujet et approuva ceux du père Lana; mais il émit des doutes sur le succès de l'expérience, qui ne fut pas même tentée par le savant jésuite, à cause de sa pauvreté monastique, comme il le dit lui-même; la même raison et peut-être aussi son état valétudinaire l'empêchèrent de réaliser ses autres inventions, qui se portaient sur tout, même sur la peinture. Il fit encore des expériences sur l'élasticité de l'air, sur les effluves, sur les exhalaisons de la paille, etc. « On peut lui reprocher, dit M. Hoefer, d'être trop prolixe dans ses démonstrations. Il semble croire à la transformation du rubis, du saphir, etc., en diamant. Pour opérer ce phénomène, il conseille l'emploi de la limaille d'acier. On se rappelle sans doute que le manganèse, employé en proportion convenable, jouit de la propriété de décolorer les verres de couleur et de les transformer en un cristal ou une sorte de faux diamant. Sa nouvelle méthode de concentrer l'alcool consiste à faire passer les vapeurs spiritueuses à travers une membrane de vessie de porc; le phlegme (eau) serait ainsi séparé de l'alcool. Le père Lana n'est pas toujours très-sévère dans le choix de ses propositions chimiques et accorde une créance trop facile aux secrets des alchimistes lorsqu'il rapporte par exemple : *Ex communi aere hydrargyrum sui argentum vivum prolicere;* et : *Aere vel cuspide acuto brachia vel crura perforare sine ullo dolore sensu*, etc. »

On a du père Lana : *Rappresentazione di S. Valentino, vescovo, martire et protettore di Terni*; Terni, 1656, in-4°; — *Prodromo overo saggio di alcune Inventioni nuove, premesso all' arte maestra, opera che prepara il P. Fr. Lana*; Brescia, 1670, in fol.; — *La bella Svelata in cui si scuoprono le belezze dell' Anima*; Brescia, 1681, in-8° : c'est un ouvrage mystique, dans lequel il compare l'âme qui fait voir ses beautés par les yeux du corps à une reine au balcon, et les plaisirs du corps par lesquels l'âme est enlevée à Dieu, à des philtres amoureux présentés à l'épouse du serviteur pour la porter à l'adultère; — *Magisterium Naturæ et Artis; opus physico-mathematicum P. Fr. Tertii de Lanis, in quo occultiora naturalis philosophiæ principia manifestantur*, tome Ier; Brescia, 1684; tome II, Brescia, 1686; tome III, Parme, 1692, in-fol.; — *Dissertazione sopra la Declinazione dell' Ago calamitato nel paese Bresciano*, publiée dans les *Acta novæ Academiæ Philexoticorum Naturæ et Artis*; Brescia, 1687; — *Reflections concerning the Formation of Crystal*; dans les *Philosophical Transactions*, n° 83; — *Saggio sulla Storia Naturale della provincia Bresciana*, publié par Christophe Pilati; Brescia, 1769. L. LOUVET.

Tiraboschi, *Storia della Letter. Italiana*, tome VIII, p. 216. — *Journal des Savants*, du 9 juillet 1685, n° XXI. — Sturmius, *Collegium Physicum experimentum*. — Leibnitz, *Hypothesis Physica nova*. — *Nova Mandelliana raccolta d'opuscoli scientifici*, tome XL, p. 71. — F. Hoefer, *Hist. de la Chimie*, tome II, p. 273, 274, 282. — *Dict. de Physique*, art. *Aérostat*.

LA NAUZE (*Louis* JOUARD DE), érudit français, né le 27 mars 1696, à Villeneuve d'Agen, mort le 2 mai 1773. Admis dans la Société de Jésus, il professa quelque temps les humanités, et se chargea successivement de l'éducation du duc d'Antin et de celle de son fils, mort en 1757. Il fit partie, depuis 1729, de l'Académie des Inscriptions. Modeste autant qu'instruit, il apportait de la clarté et de la précision dans ses travaux, et plusieurs points de la plus haute antiquité furent éclaircis par lui avec beaucoup de pénétration. On a de lui : *Le Directeur des Ames religieuses*, traduit du latin de Louis Blossius; Paris, 1726, in-18; — Cinq *Lettres* adressées au P. Souciet sur le système chronologique de Newton et insérées dans les t. V et VI de la *Continuation des Mémoires de la Littérature* de Sallengre; — et un grand nombre de mémoires fournis au *Recueil de l'Académie des Inscriptions*, parmi lesquels nous citerons : *Recherches sur l'Histoire de Héro et Léandre* (t. VII); — *Sur les Années de Jésus-Christ* (t. IX); — *Sur les Chansons de l'ancienne Grèce* (t. IX); — *Histoire du Calendrier égyptien en* 3 part. (t. XIV et XVI); — Deux *Dissertations sur Pythagore* (t. XIV); — *De la Vie et des Actions de Balbus l'Ancien* (t. XIX); — *Mémoire sur la manière dont Pline a traité de la Peinture* (t. XXV); — *Le Calendrier romain, depuis les décemvirs jusqu'à la correction de Jules César* (t. XXVI); — *Sur le Poids de l'ancienne Livre romaine* (t. XXX); — *Idée générale de la Géographie d'Hérodote* (t. XXXVI). K.

Mém. de l'Acad. — *La France Littéraire.*

LANÇAROTE, navigateur portugais, premier explorateur du Sénégal, vivait au quinzième siècle. Il était écuyer de l'infant don Henrique, et exerçait à Lagos, où il demeurait habituellement, la charge d'*Almoxarise*. Sa fortune était assez considérable pour qu'il fît des armements pour son propre compte et que, sous l'impulsion du prince, il donnât l'exemple d'un zèle très-actif. En 1444 nous le voyons partir comme *capitao mor* à la tête de six caravelles. L'armement de ces bâtiments dut lui coûter des sommes considérables, et à en juger par le récit

l'Algarve; ce fut un événement notable dans le pays même où avaient lieu fréquemment ces sortes d'expéditions. Lançarote commandait nominalement en chef, mais il avait décidé les principaux hommes de mer de Lagos à prendre la direction des bâtiments; parmi eux se remarquait surtout Gil Eannez. Bientôt Lançarote atteignit l'île des *Garças*, puis, se dirigeant vers l'île de Naar, dans le voisinage du cap d'Arguim, il détacha trente hommes montés sur six chaloupes, qui, opérant leur descente le long de la côte et notamment à Tider, parvinrent à s'emparer de soixante-cinq Maures; ces captifs furent amenés à Lançarote, et leur arrivée lui prouva facilement, pour les peuples pasteurs de la côte, combien ils étaient peu en mesure de lui résister. Puis il gagna le cap Branco, dirigea lui-même plusieurs attaques de villages, et bientôt la flottille remit à la voile pour rentrer au port de Lagos. Lançarote n'hésita pas à offrir au prince don Henrique ce que l'on appelait alors le *quint* de la prise, qui se montait en tout à cent quarante-cinq individus. Ces malheureux furent vendus publiquement sur la place de la ville; l'infant présida à ces déplorables transactions. Après cette expédition, qui commença le commerce régulier des esclaves, Lançarote, que l'infant don Henrique avait créé chevalier, se reposa trois ans; au bout de ce temps, et peut-être parce qu'il était excité par son beau-père Sueiro da Costa, alcaïde de Lagos, personnage qui a joué un rôle dans toutes les grandes expéditions européennes du temps, il reprit la mer. En 1447 nous le voyons à la tête d'une flotte de quatorze caravelles bien armées, et au moment du départ il quitte la côte en donnant aux navires pour point de ralliement le cap Branco; les navires ne purent marcher de conserve, et neuf d'entre eux seulement parvinrent au lieu désigné. Le conseil tenu, il fut décidé que l'on ferait voile pour l'île das Garças, où la flotte se renforça de quatre bâtiments. Forte de treize navires, elle se porta sur l'île de Tider, où elle fit un débarquement. Plusieurs Maures furent faits prisonniers et ces dernières prouesses remplirent d'une telle joie le camp des Portugais, qu'on vit se renouveler sur ce point ignoré de l'Afrique la cérémonie guerrière la plus solennelle qui marquât alors les grandes expéditions; plusieurs des chefs qui avaient la conduite la plus brillante voulurent recevoir l'ordre de chevalerie, et Sueiro da Costa, qui avait combattu à la bataille d'Azincourt, fut armé par un brave que l'on appelait Alvarez de Freitas, celui-là même qui voulait que « le cas échéant, l'on allât *jusqu'au Paradis terrestre* ». Il est bon de le remarquer en passant, comme un fait qui n'a pas encore eu lieu, que les Portugais se hasardèrent durant cette expédition sur le continent: ils s'avancèrent même jusqu'à sept lieues dans les terres et, parvenant à un village que l'on nommait *Tira*, firent de nouveaux prisonniers : après le partage du butin, une partie de la flotte se dispersa, et Lançarote, résolu à de nouvelles découvertes, prit le parti de pousser jusqu'à la Guinée (1) : il voulait résoudre un grand problème, que se posait l'infant; il prétendait découvrir dans toute son étendue le cours du Nil. Ainsi diminuée, l'expédition continua son voyage, et parvint au delà des deux Palmiers, où s'était arrêté Diniz Dias, et où, à proprement parler, commençait la terre des noirs. La température de l'air, les parfums qu'exhalait le sol, les fruits que l'on se procura firent croire aux navigateurs qu'ils avaient atteint les régions baignées par le fleuve d'Égypte, et bientôt la vue du Sénégal leur persuada que le cours du Nil était découvert : c'était une preuve de plus de l'influence persistante qu'exerçait alors sur les navigateurs la géographie systématique des anciens : selon Pline, le Niger lui-même était un bras du Nil.

C'était beaucoup que d'avoir découvert un fleuve dont le cours arrose trois cent cinquante lieues de terrain : les rives du Çanaga virent se renouveler les scènes déplorables qui marquaient partout le passage des Européens : on s'empara de deux jeunes noirs qui plus tard furent instruits par ordre de l'infant. Après diverses aventures, les capitaines avaient l'intention de poursuivre leur voyage le long du littoral; mais les vents contraires firent aborder Gomez Pirez au Cap Vert, où avait déjà été Diniz Dias. Quant à Lançarote, il se dirigea sur l'île de Tider, où, dans une seule escarmouche, il parvint à s'emparer de cinquante-six Maures. De retour à Lagos, il cesse de paraître dans l'histoire des autres expéditions (2) : ce fut Nuno Tristan qui continua ses découvertes le long des côtes du Sénégal. Ferdinand Denis.

Gomez Eanez de Azurara, *Conquista de Guiné*.— João de Barros, *Da Asia*, decada Iª.

Lancaster (Sir *James*), navigateur anglais, mort en 1620. L'un des premiers marins anglais qui pénétrèrent dans la mer des Indes, il mit à la voile de Plymouth le 10 avril 1591, avec trois vaisseaux : il en perdit un dans le canal Mozambique; il visita Ceylan et Sumatra, établit des relations avec les indigènes, et fit beaucoup de mal aux Espagnols et aux Portugais, qui possédaient alors tout le commerce de ces parages. Les combats, les tempêtes, l'insalubrité du climat, le réduisirent à rassembler ce qui lui restait de monde sur un seul vaisseau : il tenta alors de regagner sa patrie (8 décembre

(1) On serait dans l'erreur si l'on supposait que l'une des îles Canaries, connue sous le nom d'*Isla de Lançarote*, prit son nom du navigateur portugais. Elle fut désignée ainsi d'après celui de Lancelot Maloysel, aventurier français, qui vint dans ce pays en 1402, et qui faisait partie de l'expédition de Béthencourt.

(2) On peut supposer, avec quelque raison, qu'il eut un fils ou un frère, nommé *João Lançarote*, attaché en qualité de secrétaire à la personne de D. Pedro, duc de Coïmbre. Ce personnage avait été déclaré infâme à la suite de la bataille d'Alfarrobeira : il y a à la Bibliothèque impériale une pièce qui le relève de cette condamnation.

1592). Il relâcha dans le golfe de Paria pour y prendre des vivres. Des vents contraires le poussèrent sur une île déserte des Antilles, où il débarqua avec vingt-et-un hommes. Le reste de l'équipage profita de l'absence de son chef pour mettre à la voile, et s'approprier ainsi le butin ramassé dans l'expédition. Tout semblait présager que ce crime resterait ignoré et que Lancaster et ses compagnons, demeurés sans ressources, périraient rapidement de faim et de misère. Il n'en fut pas ainsi; un navire français recueillit les abandonnés, les conduisit à Saint-Domingue, puis à Dieppe, et enfin Lancaster débarqua à Rye, le 24 mai 1593.

Le mauvais succès de cette entreprise ne découragea pas Lancaster : l'année suivante, il conduisit une autre flotte ravager les côtes du Brésil. Il prit et pilla Fernambuco, et revint en Angleterre avec d'immenses richesses. En 1600, la Compagnie des Indes orientales, nouvellement constituée, lui confia sa première expédition. Le célèbre John Davis lui fut donné pour premier pilote. On partit de Torbay, le 18 avril 1601. Lancaster se montra digne de sa mission; il passa des traités de commerce avec les princes d'Achem, de Sumatra, de Bantam et de Java; il fonda même des comptoirs sur ces points importants. Le 20 février 1603, il se décida à revenir en Europe, et faillit, cette fois encore, périr dans le golfe de Mozambique. Cependant il gagna Sainte-Hélène y fit radouber ses navires, et le 11 septembre atterrit aux Dunes. La reine le créa chevalier, et dès lors il jouit paisiblement de sa fortune et de la grande considération qu'il avait acquise. Lancaster s'était toujours montré partisan de la croyance d'un passage au nord-ouest de l'Amérique et dans son dernier voyage il avait recueilli des documents précieux à l'appui de cette opinion. L'expérience d'un marin si consommé fut décisive pour encourager de nouvelles recherches; aussi, plus tard, Baffin donna-t-il le nom de *Lancaster's Sound* à la baie qu'il découvrit par 74° lat. nord. Les voyages de sir Lancaster ont été insérés dans les recueils d'Hackluyt et de Purchas. Alfred de Lacaze.

Hackluyt, *The principal Navigations, etc.*, t. III. — Purchas, *Pilgrimages*, t. I. — Rose, *Biographical Dictionary*.

LANCASTER (*Nathaniel*), poëte anglais, né dans le Cheshire, en 1700, mort en 1775. Il était recteur de Stamford-rivers, près d'Ongar, dans le comté d'Essex. Le comte de Cholmondeley, son protecteur et son ami, l'introduisit dans le grand monde. Il y brilla par son esprit; mais une certaine paresse l'empêcha de se faire parmi les écrivains du temps une place digne de son mérite. Il passa ses dernières années dans la retraite, et composa divers ouvrages que par son testament il ordonna de brûler. On a de lui : *Essay on Delicacy*; 1748 : agréable poëme, qui a été inséré dans les *Fugitive Pieces* de Dodsley; un sermon intitulé : *Public Virtue, or the love of our country*; 1746, in-4°, et un poëme anonyme publié sous ce titre : *The old Serpent, or methodism triumphant*, in-4°. Z.

Gentleman's Magazine, vol. LIV. — Hull, *Select Letters*, t. I, p. 7; II, p. 132. — Chalmers, *General Biographical Dictionary*.

LANCASTRE ou **LANCASTER** (*Edmond le Bossu*, comte DE), fils puîné de Henri III, roi d'Angleterre, et d'Éléonore de Provence, né à Londres, en 1245, mort à Bayonne, en 1296. En 1253 il fut investi, au nom du pape, de la souveraineté future du royaume de Sicile. Il avait alors huit ans, et portait le nom de *comte de Chester*, auquel son père ajouta un peu plus tard celui de *comte de Derby*, et enfin de comte de Lancastre. Henri lui conféra en même temps les nombreuses propriétés confisquées sur la famille des Montfort. Ainsi furent posés les fondements de la première maison de Lancastre. Le comte de Lancastre partit pour la croisade en 1269, et revint en 1271. Il se trouvait en Angleterre à l'époque de la mort de son père, en 1272, et la fidélité qu'il montra à son frère aîné, Édouard I[er], alors absent, lui valut de la part de ce prince de nombreuses marques de faveur. En 1293, à la suite d'un sanglant engagement entre des marins anglais et des Normands, sujets du roi de France, le parlement de Paris cita Édouard à comparaître. Le roi d'Angleterre envoya son frère à Paris pour y négocier un accommodement avec le roi de France Philippe le Bel. Le 1[er] janvier 1294 fut conclu un traité secret par lequel le duché de Guienne devait être remis au roi de France, qui promit de le restituer au bout de quarante jours. Le parlement retira la citation faite à Édouard. A l'expiration des quarante jours, le comte de Lancastre rappela à Philippe le Bel ses engagements, et ne put rien obtenir. « Philippe, dit Lingard, vint dans son parlement, réfuta les arguments des avocats d'Édouard; et quoique la citation eût été retirée, il prononça un jugement contre Édouard pour défaut de comparution. Tel est le rapport fait par Edmond lui-même et inséré dans les *Acta* de Rymer; il paraît que la substance en est exacte, d'après les récits des historiens français qui, en rapportant la cession de la Guienne, ne peuvent dire à quelle occasion elle eut lieu. » Ce manque de foi de la part de Philippe amena la guerre, et le comte de Lancastre fut chargé de reconquérir la province qu'il avait imprudemment cédée. Il débarqua en Guienne en 1295. Après quelques succès, il fut atteint d'une maladie violente, et mourut presque subitement. Le comte de Lancastre avait été marié deux fois; il n'eut pas d'enfants de sa première femme, Aveline, fille de Guillaume, comte d'Albemarle. Il laissa de sa seconde femme, Blanche d'Artois, reine douairière de Navarre, trois fils : *Thomas*, *Henri*, *Jean*, et une fille. Z.

Dugdale, *The Baronage of England*. — Rymer, *Acta*, t. II, 619-626. — Lingard, *History of England*, c. XVI.

LANCASTRE (*Thomas*, comte DE), fils aîné du précédent, né vers 1275, mis à mort, le

22 mars 1322. Cousin germain du roi d'Angleterre Édouard II, premier prince du sang, héritier des immenses domaines de son père, Thomas de Lancastre augmenta encore sa puissance et ses richesses en épousant, en 1311, Alice, fille unique de Henry de Lacy, comte de Lincoln. Il possédait à la fois les cinq comtés de Lancastre, de Lincoln, de Leicester, de Salisbury et de Derby. Lorsque les barons anglais se confédérèrent, en 1312, contre Gaveston, favori d'Édouard II, ils choisirent pour chef le comte de Lancastre. A la nouvelle du danger qui le menaçait, Gaveston s'enferma dans le château de Scarborough, où l'armée des barons l'assiégea [illegible]. Il se rendit, et malgré une capitulation qui assurait la vie sauve, les chefs des confédérés le condamnèrent à mort. Il fut décapité le [illegible] en présence du comte de Lancastre. « Les annales du royaume, dit Lingard, ne fournissaient aucun exemple d'une pareille exécution depuis la conquête. Ceux qui l'ordonnèrent la regardaient eux-mêmes comme une expérience hasardeuse, et c'est pour cette raison qu'ils avaient conduit la victime dans un lieu soumis à la juridiction du comte de Lancastre, qui, par sa grande puissance et par sa parenté avec le roi, semblait à l'abri de tout danger. Mais ils se trompèrent, et la mort de Gaveston fut vengée dans la suite par celle de son persécuteur. » Les confédérés arrachèrent à Édouard II le pardon de leur acte; mais, craignant que l'amnistie ne fût pas observée, ils restèrent en armes et refusèrent de se joindre à l'expédition que le roi dirigeait contre les Écossais. Des fléaux qui pendant plusieurs années ravagèrent l'Angleterre, la peste et la famine, portèrent au comble le mécontentement public, et Édouard fut forcé de mettre à la tête de l'administration le meurtrier de son favori. Le 8 mai 1316, le comte de Lancastre accepta la place de président du conseil, aux trois conditions suivantes, qui sont enregistrées dans les rôles du *parlement* : il lui serait permis de se retirer si le roi refusait de suivre son avis; rien d'important ne serait fait sans qu'il eût été consulté; les conseillers intimes seraient congédiés par l'ordre du parlement. Ces précautions témoignaient du peu de confiance de Lancastre dans le roi, et la lutte recommença bientôt; elle se termina momentanément par le traité de Leek, le 9 août 1318. Un nouveau favori du roi, Hugues Spenser, que Lancastre lui-même avait placé auprès d'Édouard, ne tarda pas à exciter la jalousie des barons, qui réclamèrent l'assistance de Lancastre. Le 28 juin 1320, une convention fut signée par laquelle le comte et les barons s'engagèrent mutuellement à poursuivre les deux Spenser, père et fils. Les confédérés commencèrent par piller les domaines des deux Spenser, et demandèrent leur bannissement. Édouard céda encore, et attendit avec impatience le moment de se venger. Un incident inattendu lui en fournit l'occasion. La femme d'un des confédérés, lady Badlesmere, refusa de recevoir la reine dans son château, et le roi demanda réparation d'une injure que réprouvait sévèrement l'opinion publique. Lancastre, dont la popularité était déjà sur le déclin, eut le tort de soutenir une mauvaise cause, et le tort non moins grave d'appeler à son secours les Écossais, les ennemis les plus redoutables de l'Angleterre. Édouard, averti de cette alliance, marcha, au mois de janvier 1322, contre les confédérés, déjà maîtres de Glocester. A l'approche de l'armée royale, le comte de Lancastre se retira vers le nord; mais, avant d'avoir rejoint ses auxiliaires écossais, il fut enveloppé et forcé de se rendre. Édouard, qui n'avait oublié ni la mort de Gaveston ni l'exil de Spenser, résolut de faire un exemple. Le 22 mars, à Pontefract, le comte de Lancastre comparut devant le roi et plusieurs comtes et barons du parti royal. « Comme il ne pouvait y avoir aucun doute sur sa culpabilité, dit Lingard, on lui déclara qu'il était inutile de parler pour sa défense; et il fut condamné, comme traître, à être traîné, pendu et décapité. En considération de son extraction royale, Édouard retrancha la partie ignominieuse du supplice; mais les assistants et les exécuteurs de la justice, pour faire preuve de loyauté, accablèrent d'outrages le malheureux condamné. Il fut conduit au lieu de l'exécution sur un petit cheval gris sans bride; un frère prêcheur qui l'avait confessé marchait à ses côtés; pendant la route, on lui jeta de la boue et on l'insulta en l'appelant *roi Arthur*, nom qu'il avait pris dans sa correspondance avec les Écossais. « Roi du ciel, s'écria-t-il, accorde-moi merci; car le roi de la terre m'a abandonné. » Le cortége s'arrêta sur une éminence hors de la ville, et le comte s'agenouilla, le visage dirigé à l'est; mais on lui ordonna de le tourner vers le nord, afin de regarder du côté où se trouvaient ses amis; et comme il était dans cette position, sa tête fut tranchée par un exécuteur de Londres. » Ainsi périt ce grand rebelle, qui, par ambition personnelle plus que par dévouement au bien public, continua la lutte des seigneurs contre la royauté, et défendit les franchises obtenues sous Jean sans Terre. Le peuple resta fidèle à la mémoire du comte de Lancastre, et Édouard II regretta de l'avoir fait mourir. Le jugement prononcé contre lui fut annulé en 1327, et Édouard III, sur la proposition du parlement, demanda sa canonisation à Rome. Le pape refusa. Le comte Thomas de Lancastre ne laissa pas d'enfant. Z.

Rymer, *Acta*, III, 237-333; 446-449; 846-898; 907-940. — *Rotuli Parliamen.*, I, 352, 364; III, 368, 362. — Knighton, *Compilatio de event. Angliæ*. — Lingard, *History of England*, c. XVII.

LANCASTRE (*Henri*, comte DE), né vers 1281, mort en 1345. Il s'appela d'abord *comte de Leicester*, et succéda au titre mais non aux biens de son frère. Il ne joua qu'un rôle secondaire dans les événements qui aboutirent à la chute et à la mort des deux Spenser (*voy.* ISABELLE DE FRANCE). Les vainqueurs lui restituèrent les do-

maines confisqués sur son frère, et lui confièrent la garde de leur captif Édouard II. L'attention qu'il mit à adoucir les souffrances de son prisonnier ne s'accordant pas avec les intentions de la reine et de Mortimer, on le lui retira pour le confier à Jean de Maltravers. Lancastre ne prit aucune part au meurtre d'Édouard, et il se mit bientôt en hostilité ouverte avec les deux instigateurs du crime, Isabelle et son amant Mortimer. Mais, malgré l'autorité que lui donnait son titre de président du conseil et de gardien du roi, il dut plier devant le favori en 1328. Il demanda pardon en présence des deux armées, et s'engagea « à ne faire ni faire faire aucun mal ou injure au roi, aux deux reines ou à toute autre personne élevée ou de basse classe, de leur conseil ou de leur maison ». Sa faiblesse ne l'empêcha pas d'être emprisonné en 1330, par l'ordre de Mortimer. Il fut remis en liberté l'année suivante après la chute du favori, et n'eut plus de part aux affaires publiques. Il laissa un fils et six filles. Z.

Rymer, *Acta*, IV, 320-330. — *Rotul. Parliam.*, II, 52. — Knighton, *Compil. de Eventibus Angliæ*. — Lingard, *History of England*, c. XVII, XVIII.

LANCASTRE (*Henri*, comte DE DERBY et duc DE), fils du précédent, né vers 1310, mort en 1362. Il fit ses premières armes dans la guerre contre les Écossais, et reçut d'Édouard III, en 1337, le titre de *comte de Derby*. La même année il fut chargé de reprendre l'île de Cadsand, où les Français avaient mis garnison et qui gênait les communications de l'Angleterre avec la Flandre. Il débarqua dans l'île avec six cents hommes d'armes et deux mille archers, et culbuta l'armée ennemie. Il fut blessé dans l'action, et eût péri sans le secours de son plus vaillant lieutenant, Gautier de Manni (1). Les vainqueurs s'emparèrent de l'île de Cadsand, qu'ils pillèrent et incendièrent, le 10 novembre 1337. En 1339 il accompagna Édouard dans la campagne de Flandre, et assista en 1340 à la bataille de L'Écluse, où la marine française fut détruite. En 1342 il eut le commandement d'une armée contre les Écossais, et en 1344 il fut envoyé en Espagne pour traiter avec Alphonse XI, roi de Castille. Au retour de sa mission, il fut nommé lieutenant du roi d'Angleterre en Aquitaine, et débarqua à Bayonne, le 6 juin 1345. Il réunit à ses Anglais la noblesse de la Gascogne et les milices de Bordeaux, et marcha sur Bergerac, où commandait le comte de L'Ile-Jourdain, lieutenant du roi de France, Philippe VI, en Périgord, Limousin et Saintonge. « On vit dès la première rencontre, dit M. Henri Martin, toute la supériorité des archers anglais : les pauvres *bideaux* ou fantassins mal armés qu'avait ramassés le comte de L'Ile-Jourdain furent balayés en un moment par les terribles *sagettes* (flèches) des ennemis, se rejetèrent sur les gens d'armes et portèrent le désordre parmi eux ; les faubourgs de Bergerac furent enlevés de vive force. L'Ile-Jourdain et ses gens d'armes défendirent bravement la ville ; mais, Derby ayant mandé de Bordeaux des nefs et barques pour donner l'assaut par terre et par eau, L'Ile-Jourdain dut évacuer Bergerac et se retirer dans La Réole (26 août). Derby accorda merci aux habitants, reçut leur serment de féauté, au nom du roi son seigneur, et poussa vigoureusement sa pointe dans le Périgord, l'Agenais et la Lomagne..... Puis il vint se reposer à Bordeaux. » Les barons d'Aquitaine profitèrent de sa retraite pour assaillir le château d'Auberoche en Périgord, où le comte de Derby avait mis garnison. Le général anglais avec Gautier de Manni accourut, et mit l'armée franco-gasconne en pleine déroute, le 23 octobre 1345. Cette victoire valut aux Anglais tout le pays entre la Garonne et la Charente, excepté quelques places fortes comme Périgueux et Blaye. Si l'on en croit Froissart, Derby et Manni honorèrent leurs succès par leur humanité. Effrayé des avantages des Anglais, Philippe VI fit les plus grands efforts pour y mettre un terme. Il réunit dans Toulouse en 1346 « une armée de plus de cent mille hommes de têtes armées », dit Froissart. Le duc de Normandie, qui commandait cette armée, reprit Angoulême, Saint-Jean-d'Angely, et mit le siége devant la ville d'Aiguillon, défendue par Manni et Pembroke ; mais la bataille de Crécy (août 1346) le força de ramener ses troupes dans le nord, et de livrer le midi au comte de Derby, qui avait pris depuis la mort de son père le titre de *comte de Lancastre*. Les Anglais s'avancèrent jusqu'à la Loire, et revinrent à Bordeaux avec un immense butin. Le comte de Lancastre alla ensuite rejoindre Édouard devant Calais, et repoussa, le 27 juillet 1347, l'attaque de Philippe contre les lignes anglaises. Il fut un des premiers chevaliers de la Jarretière, et reçut, en 1352, le titre de *duc de Lancastre*. Il partit la même année pour la croisade ; mais il n'alla pas même jusqu'en Terre Sainte. La guerre entre la France et l'Angleterre recommença en 1356. Le duc de Lancastre, qui guerroyait en Bretagne contre le parti de Charles de Blois, envahit la Normandie, mais il évita de se mesurer contre les forces supérieures du roi de France Jean. Dans les années suivantes, il administra la Bretagne pour Édouard et Jean de Montfort. D'après Froissart, il décida par ses instances le roi d'Angleterre à faire la paix, qui fut conclue à Bretigny en 1360. Il mourut de la peste deux ans après ce traité, ne laissant que deux filles. Avec lui finit la première maison de Lancastre. Une de ses filles, *Blanche*, mariée à Jean de Gand, comte de Richmond, troisième fils d'Édouard III, fut la tige de la seconde maison de Lancastre. Z.

Froissart, *Chroniques*, 68-70, 216-241, 280-286. — Rymer, *Acta*, t. IV et V. — Knighton, *Compilatio*. — Henri Martin, *Histoire de France*, t. V, l. XXXIX et XXX.

(1) Manni dans les éditions de Froissart. Mais le vrai nom est Mauni ou Masni. Voy. A. Le Beau, *Dissertation sur le Siége de Calais*.

LANCASTRE (*Jean* DE GAND, duc DE), gendre du précédent, et troisième fils d'Édouard III et de Philippa de Hainaut, naquit à Gand, en 1339, et mourut en 1399. Il épousa en 1359 Blanche, fille de Henri de Lancastre, et succéda au titre de son beau-père en 1362. Il suivit le prince de Galles en Espagne, et se signala à la bataille de Najara (1367), qui replaça Pierre le Cruel sur le trône de Castille. Après la seconde déchéance et la mort de ce prince, le duc de Lancastre, qui avait perdu en 1369, sa première femme, épousa en 1372 la fille aînée de Pierre le Cruel. Il prit en même temps le titre de *roi de Castille et de Léon*. Ces prétentions irritèrent le véritable roi de Castille, Henri de Transtamare, qui s'allia étroitement avec le roi de France. En 1370, le comte de Lancastre conduisit quelques troupes à son frère le prince Noir, qui luttait péniblement contre les armées du roi de France et l'insurrection des Aquitains, et au mois de janvier suivant il reçut de ce prince le commandement de l'armée anglaise et le gouvernement de la Guienne. Se trouvant trop faible pour agir, il alla chercher du secours en Angleterre au printemps de 1372. Une grande expédition préparée contre la France fut dispersée par la tempête, et Lancastre remit à l'année suivante ses projets d'invasion. Vers la fin de 1373, il débarqua à Calais, et pénétra en France. Charles V et ses prudents lieutenants, du Guesclin et Clisson, se tinrent sur la défensive, aucun corps d'armée ne barra le chemin aux Anglais, qui franchirent successivement la Somme, l'Oise, l'Aisne, la Marne, l'Aube, la Seine, gagnèrent la haute Loire et se dirigèrent vers la Guienne par l'Auvergne et le Limousin, ravageant tout sur leur passage, et harcelés par les habitants et les corps détachés de l'armée française. « Les Anglais n'eurent mie toutes leurs aises en ce voyage », dit Froissart. Un automne froid et pluvieux les acheva, et le duc de Lancastre n'atteignit la Dordogne qu'avec les débris de son armée. Sur trente mille chevaux de selle ou de trait débarqués à Calais, « les Anglais n'en purent mettre à Bordeaux six mille, dit Froissart; ils avoient perdu le tiers de leurs gens et plus. On voyoit de nobles et illustres chevaliers qui avoient de grands biens dans leur pays, aller à pied, sans armure, et mendier leur pain de porte en porte, sans en trouver. » Cette campagne désastreuse mit le duc de Lancastre hors d'état de rien entreprendre, et en 1374 il retourna en Angleterre pour n'être pas témoin de la perte de l'Aquitaine. Une trêve d'un an fut signée en juin 1375. Les Anglais ne gardèrent de leurs conquêtes que Calais. Il en résulta une grande impopularité pour le duc de Lancastre, que la maladie de son frère aîné et l'âge avancé de son père avaient autorisé à prendre les rênes de l'administration. Le prince Noir, qui se mourait et qui redoutait pour son fils Richard, héritier présomptif de la couronne d'Angleterre, la puissance de Lancastre, appuya l'opposition des communes, qui réclamèrent énergiquement et obtinrent l'éloignement du duc. La mort du prince Noir (8 juin 1376) enleva toute force aux représentations des communes; le parlement fut dissous, et le duc de Lancastre reprit la première place dans l'administration. Il se servit de son pouvoir pour protéger Wycliffe contre la justice ecclésiastique et une émeute populaire. Édouard III mourut peu après (juin 1377), et Richard, son petit-fils, âgé de onze ans, lui succéda sans opposition. Le premier parlement du nouveau roi se composa en grande partie d'ennemis du duc de Lancastre, et, au lieu de conférer la régence à ce prince seul, il se contenta de lui donner place dans le conseil. La trêve avec la France était rompue; le duc de Lancastre conduisit, en 1378, une armée contre Saint-Malo, dont il ne put s'emparer, et revint en Angleterre à l'approche de l'hiver, sans avoir rien fait. Cet échec augmenta encore son impopularité, et une formidable insurrection, dirigée principalement contre lui, éclata dans l'été de 1381. Les rebelles qui avaient pris pour mot d'ordre « Le roi Richard et les communes », mais qui prétendaient détruire l'aristocratie (*voy.* RICHARD II), obtinrent d'abord des succès, et pillèrent plusieurs palais de Londres, entre autres celui du duc de Lancastre; mais, découragés par la mort de leur chef Tyler, ils se dispersèrent. Le duc de Lancastre était à cette époque sur les frontières d'Écosse, occupé à négocier avec les Écossais. Craignant d'abord que le roi ne fût d'accord contre lui avec les rebelles, il se retira à Édimbourg. Il ne tarda pas à être rappelé honorablement par son neveu. De graves soupçons s'élevèrent de nouveau dans l'esprit du roi contre le duc; tandis que celui-ci se trouvait sur le continent pour négocier une prolongation d'armistice avec la France, un de ses agents fut étranglé par Jean Holland, frère utérin du roi. Lui-même aurait été arrêté au retour s'il ne s'était réfugié dans son château de Pontefract. La guerre civile allait éclater lorsque la princesse de Galles, mère de Richard, parvint à réconcilier le jeune roi et son oncle en 1385. Vers le même temps, le roi de Portugal, Jean Ier, sollicita les secours du duc de Lancastre contre leur ennemi commun, le fils et l'héritier de Henri de Transtamare. Le duc accueillit avec plaisir un projet qui pouvait le placer sur le trône de Castille, et Richard, charmé de trouver un prétexte d'éloigner son oncle, lui prodigua les ressources de l'Angleterre. L'hiver se passa en préparatifs, et le 6 juillet 1386 une flotte emportant une armée de vingt mille hommes fit voile pour l'Espagne. Le duc débarqua à La Corogne, conquit la Galice et fit sa jonction avec le roi de Portugal, qui, pour mieux cimenter leur alliance, épousa Philippa, fille aînée du duc de Lancastre et de sa première femme. La seconde campagne fut malheureuse, et le duc termina la lutte en mariant une de ses filles, Catherine, avec don Enrique, fils du roi d'Espagne. Il reçut de plus, pour prix de sa renon-

ciation au trône, deux cent mille couronnes et une annuité de cent mille florins. L'absence de Lancastre servit mal Richard, qui fut exposé aux projets ambitieux d'un autre de ses oncles, le duc de Glocester. Lancastre, au retour, réconcilia le roi avec Glocester. Richard, comme récompense, lui permit d'épouser une femme de petite noblesse, Catherine Rouet, dont il avait plusieurs enfants. Ces enfants furent légitimés sous le nom de *Beaufort*. Lancastre obtint peu après la souveraineté de la Guienne; mais il ne put faire reconnaître son autorité des Gascons, et la donation fut révoquée. Pour le dédommager, le roi créa en 1397 le comte de Derby, son fils aîné, duc de Hereford, et fit marquis de Somerset un autre de ses fils. — Le duc de Lancastre avait été marié trois fois. De son premier mariage avec Blanche de Lancastre il eut deux filles : 1° *Philippa*, mariée à Jean de Portugal ; 2° *Elisabeth*, mariée à Jean Holland, comte d'Exeter ; et un fils, *Henri*, d'abord comte de Derby, puis duc de Hereford et enfin roi sous le nom de Henri IV ; de sa seconde femme, Constance, il eut une fille nommée *Catherine*, qui épousa Enrique ou Henri III, roi de Castille ; de Catherine Rouet, il eut une fille, *Jeanne*, mariée au comte de Westmoreland, et trois fils : *Jean de Beaufort*, comte et marquis de Somerset; *Thomas de Beaufort*, duc d'Exeter ; *Henri de Beaufort*, cardinal de Winchester. Henri, duc de Hereford, succéda aux titres et biens de son père. Avec lui commença cette grande lutte des maisons de Lancastre et d'York, qui agita l'Angleterre pendant le quinzième siècle (voy. Henri IV). Z.

Froissart, *Chroniques*. — *Chronique de Saint-Denis*. — *Rotul. Parlam.*, II, III. — Rymer, *Acta*, V, VI. — Walsingham, *Historia brevis*. — Dom Lobineau, *Histoire de Bretagne*, t. XII. — Emma Roberts, *Memoirs of the rival houses of York and Lancaster*.

LANCASTRE (Dona *Felippa* de), reine de Portugal, fille du précédent morte le 18 juillet 1415. Son père se croyant des droits à la couronne de Castel, débarqua en 1386 à la tête d'une flotte puissante dans la Galice. Il passa en Portugal, et joignit ses forces à celles de João Ier, grand-maître de l'ordre d'Avis, auquel le peuple venait de décerner la couronne. Il emmenait avec lui ses deux filles Catherine et Felippa; le jeune souverain admira la beauté de cette dernière princesse, et fut surtout touché de ses vertus. La discipline ecclésiastique ne lui permettait pas néanmoins de l'épouser immédiatement : pour contracter ce mariage, il dut se faire relever des vœux qu'il avait prononcés comme grand-maître de l'ordre d'Avis. Le pape Urbain VI ayant accordé les dispenses nécessaires, Jean Ier de Portugal épousa solennellement à Porto la nièce du roi d'Angleterre, un samedi 2 février de l'année 1387. Jamais union avec une princesse étrangère ne fut plus heureuse que celle-ci pour le Portugal. Dona Filippa transmit ses hautes qualités aux nombreux enfants qu'elle eut de son mariage, et qui illustrèrent la maison d'Avis. On ne saurait oublier qu'elle fut la mère de dom Henrique, surnommé *le Navigateur*, de ce dom Pedro d'Alfarrobeira, que les chroniqueurs du temps qualifient « d'homme presque divin (*homem quasi divinal*) », et enfin de cet héroïque infant dom Fernand, qui mourut dans les fers, pour conserver à son pays une cité qu'on regardait alors comme la clef de l'Afrique. Dona Filippa avait vingt-huit ans lorsqu'elle épousa dom João. Elle perdit ses deux premiers nés, Dona Branca et dom Affonso. Dom Duarte (Édouard), qui monta sur le trône et qu'on a surnommé parfois *le Roi éloquent*, lui dut cet esprit d'équité, cet amour persévérant pour les lettres, qui lui assignent un rang distingué dans l'histoire du Portugal. A l'époque où cette reine, à l'esprit viril et tendre à la fois, s'occupait avec tant de sollicitude du développement de ces nobles intelligences, la cour de Lisbonne offrait un assemblage de lumières et de vertus privées qu'on ne rencontrait dans aucun autre pays. Jamais chez dona Felippa l'affection maternelle ne prédomina au point qu'elle pût mettre en oubli l'honneur du pays, même quand elle pouvait redouter quelque grand péril pour ses fils. Lorsque l'expédition pour Ceuta fut résolue, elle fut la première à en préconiser les immenses résultats et à souhaiter que les jeunes princes allassent s'y former aux vertus guerrières, qui méritaient à l'un d'eux le titre de chevalier. Elle ne put jouir, toutefois, de la gloire qui couronna les premiers efforts des infants : la flotte qui devait les conduire en Afrique allait mettre à la voile, lorsqu'elle se sentit atteinte de la peste répandue alors dans la Péninsule. En vain le roi lui offrit-il d'ajourner son départ, dont le but d'ailleurs était celé à tout le monde, elle ne voulut jamais consentir à un pareil retard. On affirme même qu'animée d'un esprit prophétique elle pressa le départ de l'*armada*, disant que les conquêtes réservées cette fois aux armes portugaises n'étaient que le faible début de la gloire dont la nation allait se couronner. Déjà attaquée par la maladie, dona Felippa avait quitté Lisbonne, et s'était fait transporter dans le bourg de Sacavem. Ce fut là qu'elle vit pour la dernière fois dom João : ce prince ne se sentit pas la force d'assister à ses dernières angoisses; il la quitta en versant des larmes abondantes, et se retira plein de deuil à Alhos Vedros. La reine expira la veille du jour où la flotte devait mettre à la voile pour Ceuta. Elle fut enterrée à Batalha. Ferdinand Denis.

José Soares da Sylva, *Memorias para a historia del Rey don João I°*. — Barbosa, *Catalogo das Rainhas*. — Schaeffer, *Hist. de Portugal*. — Souza, *Historia genealogica*. — *Retratos e Elogios dos varões e donas*.

LANCASTRE (Dona *Filippa* de), religieuse et poëte portugaise, petite-fille de la précédente, née à Coimbre, en 1437, morte à Odivellas, le 17 février 1497. Elle était fille du duc de Coimbre dom Pedro d'Alfarrobeira. Au milieu des malheurs qui vinrent assaillir sa famille, elle de-

[illegible] au cloître la paix qu'elle ne put ren-
contrer à la cour. Retirée au monastère d'Odi-
velas, elle traduisit du latin en portugais : *O Livro do menosprecio do Mundo* de S. Lau-
rent Justinien; elle fit suivre ce volume d'un
[illegible] écrit en français : *Le Livre des [illegible], suivi d'homélies pour tous les jours de l'année*, dont elle donna une version
latine. Elle écrivit aussi en portugais des poé-
sies supérieures à celles qu'on faisait alors,
[illegible] rappellent un peu, par leur caractère
[illegible], celles de sainte Thérèse; elles n'ont
[illegible] imprimées; *L'Agiologio Lusitano* en
[illegible] fragment. Dona Felippa, qui portait
[illegible] *recolhida* (recueillie), ne s'était pas
[illegible] détachée du monde; toutes ses
[illegible] s'étaient portées sur un prince de sa
[illegible] elle avait adopté, pour ainsi dire, l'infant
[illegible], fils de Jean II, qui était destiné à monter
[illegible]; elle entourait ce jeune prince de soins
[illegible] par la plus vive sollicitude. Lorsqu'un
[illegible] imprévu l'eut privé de la vie, sa tante
[illegible] plus que languir, et pour nous servir
[illegible] d'une religieuse, sa contempo-
[illegible], elle « s'endormit doucement au Sei-
[illegible]. Sa mémoire est encore en vénération à
[illegible]; on y montrait naguère un livre d'[illegible]
[illegible], qui prouvait combien la royale recluse
[illegible] varier ses études. Ce livre était un
[illegible] orné de peintures charmantes, exé-
cutées par la princesse. Ferd. Denis.

[illegible] *Agiologio Lusitano*. — Barbosa Machado, *Bi-
[illegible] Lusitana*. — Souza, *Historia [illegible] Genealogica*.

[illegible]ASTRE (D. *João* de), écrivain portu-
[illegible] né en 1501, mort à Coïmbre, le 22 août
[illegible] descendait de la famille royale, et avait
[illegible] ce dom Jorge, auquel Jean II desti-
[illegible] couronne au préjudice d'Emmanuel; on
[illegible] premier duc d'Aveiro et marquis de Tor-
[illegible]. Il fut choisi pour accompagner de
[illegible] en Portugal la fille de Charles Quint,
[illegible] dut épouser son cousin. Il fonda deux
[illegible] de chartreux dans la montagne d'Arra-
[illegible] à dona Juliana de Lara, il eut d'elle
[illegible] enfants, dont l'aîné fut tué à la bataille
[illegible] Kebir. On a de dom João de Lancastre
[illegible] devenu rarissime : *Paixão de Christo [illegible] dos quatro Evangelistas*; Lisbonne,
[illegible], 1542, in-4°. C'est simplement
[illegible] latine du livre de Crispoldo Rea-
[illegible] en italien. F. D.

[illegible] Machado, *Bibliotheca Lusitana*.

[illegible]LANCE (*Georges*), peintre anglais, né le 24
[illegible] 1802, à Little-Easton, près de Colchester,
[illegible] la production des fruits, des fleurs
[illegible] morte. Il est élève de B.-R. Haydon.
[illegible] l'encouragèrent à persister dans un
[illegible] il n'avait pas de rivaux : depuis vingt
[illegible] Lance envoie aux expositions anglaises
[illegible] de fruits qui sont recherchés par
[illegible] riches amateurs. On cite particulière-
[illegible] de lui de très-beaux tableaux de nature
morte, tels que le *Combat de hérons* et *Le Paon inanimé*, et plusieurs tableaux de genre historique, entre autres, *Mélanchthon doutant pour la première fois de l'Église*, œuvre qui remporta le prix décerné par l'académie de Liverpool en 1836, et *Le maréchal de Biron s'entendant reprocher sa trahison par sa sœur*. Le *Sénéchal* est une des toiles les plus estimées de M. Lance. — *La Chasse au Sanglier*, de Vélasquez, que l'on voit à la Galerie nationale, est en grande partie l'œuvre de M. Lance, qui dut repeindre ce tableau à la suite d'un accident dont il avait souffert au rentoilage. Les œuvres de cet artiste se recommandent par une composition harmonieuse, une couleur pleine d'éclat, et une exécution d'un fini tellement minutieux que parfois l'effet général en est amoindri. Au jugement des Anglais elles peuvent soutenir la comparaison avec les meilleures productions de l'école hollandaise. Il y en avait quatre à l'exposition de Paris : *Des Fruits*; un *Singe coiffé d'une toque rouge*; *La Coquette du village*; et un singulier tableau intitulé : *La Vie et la Mort*, représentant, d'une part, des canards sans vie et des œufs frais, et, de l'autre, des carpes pâmées et des poissons rouges dans un bocal. E. Cottenet.

The Art Journal, 1857. — *Men of the Time*, 1857. — Max. du Camp, *Les Beaux-Arts à l'Exposition*.

* LANCE (*Adolphe-Étienne*), architecte français, né à Littry (Calvados), le 3 août 1813. Il débuta sous les auspices de M. Visconti, fonda, en 1847, le *Moniteur des Architectes*, donna au *Siècle* un grand nombre d'articles sur les beaux-arts et l'archéologie, et dirige depuis 1852 l'*Encyclopédie d'Architecture*. En 1850 il fut attaché en qualité d'inspecteur des travaux publics aux travaux en cours d'exécution à l'église de Saint-Denis. Nommé architecte du gouvernement au mois d'octobre 1854, il fut chargé de la restauration des édifices diocésains de Sens et de Soissons. On a encore de M. Lance : *Sur l'Assainissement des habitations*, travail publié en 1850 par la Société centrale des Architectes; — *Du Concours comme moyen d'améliorer l'état de l'Architecture et la situation des Architectes*; Paris, 1848; — des notices biographiques sur les architectes *Achille Leclère*, *Abel Blouet*, *Letarouilly*; — *Du Diplôme d'architecte*, etc.

Documents partic.

LANCELIN, poëte français, né à Laval, dans le dix-huitième siècle. On ne sait rien sur sa vie. Ses œuvres, peu dignes d'estime, sont : *Histoires secrètes du Prophète des Turcs*; 1754 et 1775, 2 vol. in-12; — *Le Triomphe de Jésus-Christ dans le Désert*, traduction libre du *Paradis reconquis* de Milton; 1755, in-12; — *La Callipédie, ou manière d'avoir de beaux enfants*, traduction également très-libre et très-médiocre de la *Callipædia* de Quillet; 1774, in-8°. B. H.

Narcisse Desportes, *Bibl. du Maine*. — B. Hauréau, *Hist. Littér. du Maine*, t. IV, p. [illegible].

LANCELLOTI ou **LANCILLOTTI** (Le P. *Secondo*), archéologue italien, né à Pérouse, en 1575, mort le 13 janvier 1643. Il entra en 1594 dans la congrégation du Mont-Olivet, et obtint une abbaye. Il visita les principales villes d'Italie, et fit connaissance à Rome avec Gabriel Naudé, qui l'emmena à Paris. Le père Lancelloti y mourut peu après son arrivée. « Lancelloti, dit Jacobilli, était un homme d'un talent élevé, d'une mémoire tenace, très-versé dans toutes sortes de connaissances. » On a de lui : *Historia Olivetana, sive congregationis S. Mariæ-Montis-Oliveti;* Venise, 1623, in-4° : cette histoire de la congrégation du Mont-Olivet est estimée, et passe pour le meilleur ouvrage de Lancelloti; — *Il Battimeo cieco di Gierico;* Pérouse, 1626, in-4°; — *Il vestir di bianco di diverse religioni;* Pérouse, 1628, in-4°; — *Mercurius Olivetanus, sive dux itinerum per integram Italiam;* 1628, 2 vol. in-12; — *L'Hoggi dì, overo gli Ingegni moderni, non inferiori ai passati;* Viterbe, 1630, in-4°; — *Hoggi dì secondi;* Viterbe, 1632, in-4°; — *Farfalloni degli antichi historici;* Venise, 1638, in-8°; — *Chi l'indovina è savio, overo la prudenza humana fallacissima;* Venise, 1640. Les *Farfalloni* ont été traduits en français par l'abbé Oliva, sous ce titre : *Les Impostures de l'histoire ancienne et profane;* Paris, 1770, 2 vol., in-12. Lancelloti laissa plusieurs ouvrages manuscrits, entre autres un *Acus nautica*, qui, selon Jacobilli, ne formait pas moins de vingt-deux grands volumes. Z.

Aug. Oldoin, *Athenæum Augustinum in quo Perusinorum scripta publice exponuntur.* — Jacobilli, *Bibliotheca Umbriæ.*

LANCELOT ou **LADISLAS**, surnommé *le Victorieux* et *le Libéral*, roi de Naples et de Hongrie, né en 1375, mort à Naples, le 16 août 1414. Fils de Charles III dit *de la Paix*, auquel il succéda en 1387, et de Marguerite de Duras, il commença à régner sous la tutelle de sa mère, princesse ambitieuse, cruelle et astucieuse. Il avait hérité d'une partie des défauts de sa mère, et les événements contribuèrent beaucoup à développer sa mauvaise éducation. Louis II d'Anjou, investi du royaume de Naples, le 21 mai 1385, par le pape d'Avignon Clément VII, se portait comme son compétiteur à la couronne, et en juillet 1387 le chassait de Naples après un combat opiniâtre; mais ce revers ne fut que de courte durée, et Otto de Brunswick rétablit le jeune Lancelot dans sa capitale. En 1388 le pape Urbain VI entreprit de se rendre maître du royaume de Naples, comme dévolu au saint-siége par l'excommunication de Charles III; il fut deux fois repoussé et obligé de battre en retraite. Cependant l'année suivante le parti de Lancelot se trouva tellement affaibli qu'il ne restait plus à ce prince que Capoue, Gaète et les châteaux de Naples (la ville était au pouvoir de Louis II). Le 29 mai 1390 Lancelot fut couronné sollennellement à Gaète par le cardinal de Florence, légat du nouveau pontife Boniface IX; mais le 20 juillet Louis II débarqua en Italie, et le 15 août il entra triomphalement dans Naples. Le 10 avril 1392, Lancelot envoya des troupes contre la maison puissante de San-Severini, l'un des plus fermes appuis du parti angevin. Elles furent battues et leurs deux généraux Otto de Brunswick et Albéric de Barbiano restèrent au nombre des prisonniers. Au mois de juin, Ladislas, désespéré, se mit pour la première fois à la tête de son armée. Il ramena la victoire sous ses drapeaux, prit Aquilée, obligea le duc de Sessa à se décider en sa faveur, et mit les Angevins en déroute à Monte Corvino. En avril 1395 il bloqua Naples par terre et par mer; mais quatre galères provençales mirent en fuite son escadre le 15 mai. Cet échec le força à lever le siége. De rapides conquêtes le dédommagèrent de celle qu'il avait manquée. En 1399, les San-Severini, gagnés par Lancelot, trahirent Louis II en l'engageant à passer à Tarente pour empêcher cette ville de tomber au pouvoir de son rival. Louis y fut reçu avec de grands honneurs; mais dès le lendemain de son arrivée Raymond des Ursins vint l'assiéger. Charles d'Anjou tenait Naples en l'absence de son frère; le 9 juillet Lancelot entra dans le port avec sa flotte, traita avec les habitants, qui lui livrèrent leur ville. Charles n'eut que le temps de se retirer dans le château Neuf. Louis II, pressé dans Tarente par Raymond des Ursins, évacua cette place, comptant rentrer à Naples, mais il trouva qu'elle avait changé de maître. Alors, perdant courage, il proposa à Lancelot un traité qui laissa son rival maître de tout le royaume. Lancelot abusa de son triomphe, et exerça de cruelles vengeances contre les barons qui lui avaient été opposés, sans même faire grâce à ceux qui s'étaient ralliés à lui et lui avaient rendu de grands services. Son ambition ne connut plus alors de bornes : il éleva des prétentions sur la Provence, et prétendit au trône de Hongrie dont son père Charles III avait été couronné roi, le 31 décembre 1386. Il profita de la captivité de Sigismond (*voy.* ce nom) pour se faire reconnaître à Javarin, le 5 août. Mais bientôt Sigismond, délivré, le contraignit à reprendre la route d'Italie. A peine de retour, Lancelot apprend que le peuple romain s'est soulevé contre le pape Innocent VII. Aussitôt il accourt sous prétexte de défendre le pontife; au lieu de calmer la sédition, il l'anime clandestinement afin de rendre nécessaire un accommodement, qui eut lieu en effet le 27 octobre. S'il fut avantageux aux Romains, il ne le fut pas moins à Lancelot, qui mit garnison dans le château Saint-Ange, laissant seulement au pape le quartier Saint-Pierre et son château. En août 1405, à l'occasion d'une nouvelle émotion populaire, Lancelot envoya des troupes pour s'emparer du reste de Rome en l'absence du pontife, qui s'était retiré à Viterbe; ces forces furent mises en fuite par Paul des

Ursins. Innocent VII étant rentré dans sa capitale, le 13 mars 1406, procéda contre Lancelot, qu'il déclara déchu de son royaume et de tout privilége, comme perturbateur de Rome et de l'État ecclésiastique. Il fit en même temps assiéger le château Saint-Ange, ce qui engagea Lancelot à faire la paix avec le saint-père, auquel il remit, le bout de la place assiégée, et dont il reçut pour compensation le titre de gonfalonier de l'Église. Le roi de Naples ne se tint pas pour satisfait, et le 25 avril 1408 ses troupes prenaient Rome, conduites par le gouverneur Paolo de' Ursini, qu'il avait corrompu. Lancelot fit son entrée le 25, établit un nouveau gouvernement, et repartit le 25 juin. Son éloignement lui fut préjudiciable. Paolo de' Ursini, changeant encore une fois de drapeau, se mit à la tête des forces du pape Alexandre V, et le 31 décembre 1409, après trois mois d'efforts, il chassa les Napolitains de Rome et de ses forteresses. En même temps Louis II arrivait en Italie; le 30 septembre 1410 il était reçu dans la ville pontificale. Baldassare Cossa, qui occupait alors le saint-siége sous le nom de Jean XXIII, ne négligeait rien pour seconder ses efforts. Le 19 mai 1411, Lancelot fut complétement défait à Rocca-Secca (ou Ponte-Corvo), sur les bords du Garigliano. C'en était fait de sa couronne et de sa vie si les vainqueurs eussent profité de leur succès; leur lenteur lui permit de rassembler une nouvelle armée, et bientôt Louis II fut obligé de quitter l'Italie pour toujours. Jean XXIII, demeuré seul, eut recours aux grands moyens. Par une bulle du 15 août, il cita Lancelot à comparaître personnellement en sa présence, comme hérétique et fauteur de schisme, et peu de temps après, prêcha contre lui une croisade. Ces déclamations n'arrêtèrent pas les progrès du roi de Naples. De grosses sommes qui furent plus d'effet, et le 15 juin Lancelot consentit à la paix, promettant même de livrer à Jean XXIII son compétiteur à la tiare, le Vénitien Corario (Grégoire XII), dont il avait jusqu'alors soutenu les intérêts. Cette paix fut de courte durée. Lancelot laissa d'abord échapper Corario; puis, en juin 1413, il se rendit maître de Rome par surprise. Il y commit des violences de tous genres, et obligea les Florentins à expulser de leur territoire Jean XXIII, qui se réfugia à Bologne. Lancelot marchait contre cette république lorsqu'il tomba subitement malade à Pérouse. Ramené à Naples, il y mourut peu après dans sa trente-huitième année. S'il faut en croire plusieurs historiens italiens, la fille d'un médecin dont il était amoureux l'aurait empoisonné avec un philtre que son père aurait préparé, soit pour plaire aux Florentins et aux Bolonais, soit pour venger l'honneur de sa fille. Lancelot ne laissa pas d'enfants légitimes, quoiqu'il eût été marié trois fois : 1° le 5 septembre 1389, avec Constance de Clermont, qu'il répudia en mai 1392; 2° avec Marie, Mariette ou Marguerite de Lusignan, princesse de Chypre, morte le 4 septembre 1404; 3° avec Marie d'Enghien, princesse de Tarente. Sa sœur Jeanne II, dite *Jeannette*, lui succéda sur le trône de Naples et lui fit ériger un superbe mausolée dans l'église de Saint-Jean de Carbonara. A. d'E—p—c.

Muratori, *Annal.*, t. VIII et IX. — *Giornale Napolit.*, t. XX. — Thierri de Niem, *Vita Joannis XXIII*; Francfort, 1620, in-4°. — Sismondi, *Histoire des Républiques italiennes*.

LANCELOT (*Nicolas*), écrivain français, né à la fin du seizième siècle, dans l'Ile de France; on ignore l'époque de sa mort. Il habita longtemps le Dauphiné, où le retenait un modique emploi. On a de lui : *La Palme de Fidélité, ou récit véritable des amours de la princesse Orbelande et du prince Charmant*; Lyon, 1620, in-8°; — *Les Délices de la Vie pastorale de l'Arcadie*, traduction de Lope de Vega; Lyon, 1622 et 1624, in-8°; — *Nouvelles tirées des plus célèbres auteurs espagnols*; Paris, 1628; Rouen, 1641, in-8°; — *Le parfait Ambassadeur*, traduit de J.-A. Vera y Zuniga; Paris, 1635, in-4°; 1642, in-12; *jouxte la copie*; Hollande, Elzevier, 1642, in-12; Leyde, 1709, in-8°. G. de F.

Barbier, *Dictionn. des Anonymes*.

LANCELOT (Dom *Claude*), célèbre grammairien français, né à Paris, vers 1615, mort à Quimperlé, le 15 avril 1695. Il était fils d'un tonnelier. Il entra à l'âge de douze ans dans la communauté de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, où il se distingua par sa piété et son application à l'étude. L'abbé de Saint-Cyran le remarqua, et l'introduisit dans la société religieuse réunie autour du couvent de Port-Royal de Paris, et qui comptait parmi ses membres Le Maître, de Séricourt, Singlin. « Ils vivaient là, dit Nicéron, dans des appartements séparés, comme des chartreux, et n'étaient occupés que de la prière, de la méditation de l'Écriture Sainte et de la pratique de la pénitence. » L'emprisonnement de Saint-Cyran, qui fut mis au château de Vincennes en 1637 par l'ordre de Richelieu, dispersa les solitaires sans les désunir, et au bout de deux ans Lancelot retourna dans sa retraite. Saint-Cyran, après sa sortie de prison, eut l'idée de faire servir le savoir des solitaires à l'instruction de la jeunesse. La mort l'empêcha de réaliser ce projet, qui fut repris par ses pieux disciples. Ils établirent, en 1645, une école dans une maison proche de Port-Royal de Paris, dans l'impasse de la rue d'Enfer. Nicole y professa la philosophie et les belles-lettres, et Lancelot fut chargé de l'enseignement de la langue grecque et des mathématiques. Ces premières écoles durèrent peu. Les maîtres, accusés de jansénisme, durent se disperser de nouveau. Lancelot et quelques autres se retirèrent aux Granges près de Port-Royal des Champs; ils reformèrent leurs écoles, qui jouirent d'une grande réputation et exercèrent une influence notable sur l'éducation au dix-septième siècle. L'enseignement gardait encore les formes pénibles et pédantesques de la

colastique du moyen âge ; les maîtres de Port-Royal le rendirent plus facile en employant la langue française, et substituèrent des règles simples, clairement exprimées à la rédaction technique et barbare des anciens grammairiens. Lancelot eut la plus grande part à cette réforme. Ses *Méthodes* pour l'étude du grec, du latin, du français, de l'espagnol, ses *Racines Grecques*, sa *Grammaire générale* furent, pour le temps, des livres élémentaires excellents, égaux pour le fond et très-supérieurs pour la forme à ce que l'on possédait de mieux en ce genre. Les nouvelles écoles de Port-Royal furent interdites en 1660. La réputation de Lancelot le fit rechercher par des personnes considérables. Il fut chargé de l'éducation du duc de Chevreuse, puis de celle des jeunes princes de Conti. Il resta auprès de ses élèves jusqu'à la mort de leur mère, la princesse de Conti, en 1672, et renonça alors à l'enseignement pour se consacrer à la vie religieuse. Il se retira à l'abbaye de Saint-Cyran, auprès de son ami, M. de Barcos, neveu de l'abbé de Saint-Cyran. Il y fit profession l'année suivante; mais il se contenta du degré de sous-diacre, et par scrupule il ne se laissa pas élever à la prêtrise. La persécution religieuse, qui l'avait déjà atteint plusieurs fois, le troubla dans cet asile. Il fut relégué à Quimperlé en 1680. Il y mena le même genre de vie qu'à Saint-Cyran, et même, dans ses dernières années, il redoubla ses austérités. Il fut enterré dans l'église de l'abbaye de Sainte-Croix à Quimperlé.

Grammairien instruit, maître judicieux et aimable, malgré les sévères doctrines puisées dans l'intimité de Saint-Cyran, Lancelot est une des figures les plus attachantes de l'histoire de Port-Royal. On a de lui : *Nouvelle méthode pour apprendre la Langue Grecque ;* Paris, 1655, in-8° ; l'auteur en donna plusieurs éditions corrigées et augmentées. Cet ouvrage est un bon résumé des grammairiens qui avaient expliqué dans les deux siècles précédents les règles de la langue grecque. Lancelot ne s'y montre ni helléniste profond, ni philologue original; mais on ne peut lui refuser le mérite d'une exposition claire et d'une remarquable exactitude. On lui reproche, outre plusieurs erreurs difficiles peut-être à éviter de son temps, d'avoir adopté et fait prévaloir la détestable prononciation qu'Érasme et ses disciples avaient substituée à la prononciation encore usitée chez les Grecs modernes ; — *Abrégé de la Nouvelle Méthode pour apprendre la Langue Grecque ;* Paris, 1655, in-12 ; — *Nouvelle Méthode pour apprendre la Langue Latine ;* Paris, 1656, in-8°, 3e édition. La première édition, beaucoup moins complète, est de 1644. Comme pour sa première méthode, Lancelot a mis à profit les grammairiens précédents, Sanctius, Scioppius, Vossius ; il a heureusement résumé et coordonné leurs travaux, et il y a beaucoup ajouté. M. Leclerc a publié une savante édition de cet ouvrage encore bon à consulter, malgré les progrès de la science grammaticale ; — *Abrégé de la Nouvelle Méthode pour apprendre la langue latine ;* Paris, 165[illegible], in-12 ; — *Le Jardin des Racines Grecques mises en français ;* Paris, 1657, in-12. C'est u[n] dictionnaire des mots simples de la langue gre[c]que ; chaque mot grec et sa signification fra[n]çaise composent un petit vers de huit syllab[es]. Cette forme rhythmique, donnée à un dictio[n]naire, est d'autant plus bizarre que les vers [...] més par de Sacy, le pieux collaborateur [de] Lancelot, sont d'une extrême platitude ; m[ais] elle est utile comme moyen mnémonique. [Les] *Racines Grecques* sont encore en usage dans [les] colléges. L'édition qu'en a donnée M. Regnier [...] recommande par une savante introduction, t[rop] savante même pour un ouvrage élémentai[re] et peu en rapport avec le but que se propo[sait] Lancelot. Ce grammairien ajouta à ses raci[nes] grecques un *Recueil des mots français [qui] ont quelque rapport avec ceux de la lan[gue] grecque.* Cette partie de l'ouvrage est t[rès] faible. « Tout, selon Baillet, n'y est pas ég[ale]ment juste ; mais Lancelot ne dit rien de [lui-]même, et il ne se rend pas toujours garant [de] ce que disent les autres. D'ailleurs son princ[ipal] dessein était de faire une espèce de jeu de [...] mots, afin qu'ils pussent servir à en rete[nir] d'autres. » Le père Labbe attaqua rudemen[t le] *Recueil des mots français* dans ses *Ety[mo]logies de plusieurs mots français, contre [les] abus de la secte des nouveaux hellénistes [de] Port-Royal*, et Goujet, à son tour, a réf[uté le] père jésuite. « Ce qu'on a jugé répréhensi[ble,] dit-il, et ce dont il est, en effet, difficile [de] donner de bonnes raisons, c'est que, quo[ique] cet ouvrage ne soit, pour ainsi dire, qu'une [ré]pétition de celui de Claude Lancelot, le [père] Labbe prétend soutenir que cet auteur et [ses] amis n'ont travaillé, en donnant ce recueil, [qu'à] ruiner le langage que nous avons reçu de m[ain] en main de nos ancêtres depuis douze ou tr[eize] siècles. Il est vrai qu'il ne prouve pas cette [ac]cusation ; mais il suppose que le crime est [ma]nifeste, et il en demande vengeance à l'A[ca]démie Française, à qui il s'adresse et à q[ui il] s'efforce de faire regarder le procès qu'il int[ente] aux prétendus criminels, comme une affaire [de] la dernière importance ; » — *Grammaire [gé]nérale et raisonnée, contenant les fo[nde]ments de l'art de parler, expliquée d'une [ma]nière claire et naturelle, les raisons d[e ce] qui est commun à toutes les langues, et [les] principales différences qui s'y rencontr[ent,] et plusieurs remarques nouvelles sur la l[an]gue française ;* Paris, 1660, in-8°. Le fond [de] cet ouvrage appartient à Arnauld et Nicole. L[an]celot ne fit que rédiger et coordonner leurs p[en]sées à ce sujet ; — *Nouvelle Méthode pour [ap]prendre facilement et en peu de temps [la] Langue Espagnole ;* Paris, 1660, in-8° ; — *Nou[]velle Méthode pour apprendre facilement e[...]*

en peu de temps la Langue Italienne; Paris, 1660, in-8°. Ces trois derniers ouvrages furent publiés par Lancelot sous le pseudonyme du sieur de Trigny; — Chronologia Sacra; ce travail, extrait en grande parties des Annales d'Usserius, fut publié pour la première fois à la fin de la grande Bible de Vitré; Paris, 1662, in-fol.; — Nouvelle Disposition de l'Écriture Sainte, mise dans un ordre perpétuel, pour la lire tout entière, chaque année; Paris, 1665, in-8°; — Dissertation sur l'Hémine de vin et sur la Livre de pain de saint Benoît, et des autres anciens religieux, où l'on fait voir que cette hémine n'étoit que le demi-setier, et que cette Livre n'était que de douze onces; Paris, 1667, in-12; 2e édition, revue, corrigée et augmentée. Avec la réponse aux nouvelles difficultés qui avaient été faites sur ce sujet, et une disquisition de l'année, du jour et de l'heure où est mort le glorieux patriarche saint Benoît; Paris, 1688, in-8°; — Nouvelle Méthode pour apprendre parfaitement le Plain-Chant en fort peu de temps; Paris, 1668, in-8°. On a encore de Lancelot la relation d'un voyage qu'il fit à Aleth, pour visiter Pavillon, évêque de cette ville. Il laissa en manuscrit des Mémoires pour servir à la vie de Duverger de Hauranne, abbé de Saint-Cyran, qui furent publiés à Cologne, 1738, 2 vol. in-12. N.

Bruzen-Marville, *Mélanges*, t. I, p. 132. — *Nécrologe de Port-Royal*. — Moréri, *Le grand Dict. Historique*. — Chaudepié, *Dictionnaire Historique*. — Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des hommes ill.*, t. XXXV. — Sainte-Beuve, *Port-Royal*.

LANCELOT (*Antoine*), archéologue et historien français, né à Paris, le 4 octobre 1675, mort dans la même ville, le 8 novembre 1740. Tandis que sa famille le destinait à l'état ecclésiastique, il s'engagea dans l'armée française, qui faisait alors le siége de Namur. Il assista aussi à la bataille de Steinkerque. Bientôt, dégoûté du service militaire, il revint à Paris, où il fut placé par son père chez un conseiller au Chatelet nommé Herbinot, espèce de savant bizarre, « qui se laissa mourrir de faim, n'ayant besoin pour vivre, disait-il, que de ses racines grecques et hébraïques ». Comme on doit le croire, il soumettait sa maison au même régime, et l'estomac du jeune Lancelot eut beaucoup à souffrir durant le temps qu'il travailla avec Herbinot à la confection d'un *Dictionnaire Étymologique*. Lancelot ayant obtenu une place à la bibliothèque Mazarine fournit à Bayle des articles intéressants pour son *Dictionnaire Critique*, à Prosper Marchand sur le *Cymbolum Mundi* de Bonaventure Desperriers (Amsterdam, 1732, in-12), et étudia les anciens monuments avec dom Mabillon. Il fut attaché ensuite à Valbonnais, premier président de la chambre de Grenoble, et l'aida dans son *Histoire du Dauphiné*. Lancelot se trouvait trop près de l'Italie pour ne pas visiter cette terre classique : il y fit des amis parmi les savants, et en rapporta de curieux documents. A son retour, il trouva la cour de France en grand émoi : les pairs se disputaient la préséance entre eux, et repoussaient les bâtards royaux. D'un commun accord, les parties intéressées choisirent Lancelot pour arbitre. C'était une fort grosse affaire que de mettre d'accord tant d'amours propres. Il fallait éclaircir les titres, revendiquer les priviléges, suivre la déchéance des branches, enfin compulser les archives de plusieurs siècles. Lancelot osa accepter cette rude tâche, et réussit si bien que les pairs se cotisèrent pour lui acheter une charge de secrétaire du roi (1719). La même année l'Académie des Belles-Lettres l'appela parmi ses membres. Il publia alors ses *Mémoires pour les Pairs de France*, avec leurs *preuves*; Paris, 1720, in-fol. En 1725 il vendit sa charge de secrétaire du roi, et en 1732 fut créé inspecteur du Collége royal et commissaire au Trésor des Chartes, dont il avança beaucoup la *Table historique*. De 1737 à 1740, il fut chargé d'aller à Nancy faire l'inventaire des duchés de Bar et de Lorraine, récemment unis à la France. Il mourut peu de temps après son retour, laissant une fort belle bibliothèque, composée de sept mille ouvrages ou manuscrits précieux, qu'il légua à la Bibliothèque du Roi. Outre les ouvrages déjà cités, on a de lui la *Préface* de l'*Histoire des Grands-Officiers de la Couronne* par le P. Anselme et Dufourny; — un grand nombre de bons mémoires insérés dans le *Recueil de l'Académie des Inscriptions*, entre autres : *Remarques sur quelques anciennes inscriptions du pays de Comminges*, t. V; — *Discours sur les Sept Merveilles du Dauphiné*, t. VI : Lancelot réduit ces merveilles à peu de chose; — *Recherches sur Gergovia et quelques autres villes de l'ancienne Gaule*, même volume; — *Explication d'un Monument de Guillaume le Conquérant*, t. VI et VIII; — *Dissertation sur Genabum*, t. VIII : l'auteur y reconnaît Orléans; — *Éclaircissements sur les premières années du règne de Charles VIII*, même vol.; — *Recherches sur Gui, dauphin du Viennois*, même vol.; — *Remarques sur le nom d'Argentoratum, donné à la ville de Strasbourg*, t. IX; — *Description des figures qui sont sur la façade de l'église de la Madeleine à Châteaudun*, t. IX; — *Mémoire pour servir à l'histoire de Robert d'Artois*, t. X; — *Mémoire sur la vie et les ouvrages du président de Boissieu*, t. XII; — *Mémoire sur le mariage de Charles VIII avec Anne de Bretagne*, t. XIII; — *Justification de la conduite de Philippe de Valois dans le procès de Robert d'Artois*, même vol.; — *Mémoire sur la Vie et les Ouvrages de Raoul de Presles*, même vol. On attribue à Antoine Lancelot l'*Esprit de Guy Patin*. Il fut éditeur des *Naudæana*, des *Patiniana*, des *Pithæana* et des *Antiquités gauloises* de P. Borel, ouvrage auquel il a fourni de nombreuses additions et des

corrections; — de l'*Abrégé de l'Histoire universelle* de Claude Delisle; Paris, 1731, 7 vol. in-12, avec *Préface*; — des *Amours de Daphnis et Chloé* de Longus; Paris, 1731, in-8°, enrichi de savantes notes, dans lesquelles il corrige souvent la traduction d'Amyot. L—z—e.

De Boze, *Éloge de Lancelot*. — Bourchenu de Valbonnais, *Œuvres*, t. V, p. 354. — G. Martin, *Catalogue de la Bibliothèque de A. Lancelot*; Paris, 1741, in-8°. — Le Bas, *Dict. Encycl. de la France*.

LANCELOT. *Voy.* La Popelinière.

LANCELOT ou **LANCILLOTI CASTELLO** (*Gabriel*), *prince de Torremuzza*, archéologue italien, né à Palerme, en 1727, mort dans la même ville, le 27 février 1794. Sa vie fut consacrée à des travaux d'archéologie et d'économie politique. Il était membre de l'Académie du Buon Gusto, et laissa un riche cabinet de médailles, dont Salvator di Blasi a publié le catalogue à Palerme, 1794. On a de lui : *Dissertazione sopra una Statua scoperta in Aleza, e idea di una Raccolta delle antichità di Sicilia*; Palerme, 1749, in-4°. Cette savante dissertation fut composée au sujet d'une statue trouvée à Alèse, ville de Sicile, qu'il ne faut pas confondre, comme l'ont fait certains biographes, avec l'Alesia gauloise, assiégée par Jules César; — *Storia di Aleza, città di Sicilia*; Palerme, 1753, in-4°; — *Le antiche Iscrizioni di Palermo raccolte e spiegate*; Palerme, 1762, in-fol.; — *Siciliæ veterum populorum, urbium, regum et tyrannorum Numismata quæ Panormi exstant in ejus Cimelio*; Palerme, 1767, in-8°; — *Siciliæ et objacentium insularum veterum inscriptionum Nova Collectio, prolegomenis et notis illustrata*; Palerme, 1769, in-fol.; — *Alla Sicilia numismatica di Filippo Paruta, publicata da Sigel. Havercampio, correzioni ed aggiunta*; Palerme, 1770, in-8°; — *Seconda Aggiunta al Paruta*; 1771; — *Terja Aggiunta al Paruta*; 1772; — *Quarte Aggiunta*; 1778; — *Quinta Aggiunta*; 1774, in-8°; — *Siciliæ populorum et urbium, regum quoque et tyrannorum Veteri Nummi, Saracenorum epocham antecedentes*; Palerme, 1781, in-8°. Z.

Nova Acta Eruditorum, juin 1764, août 1770, décembre 1776. — Burmann, *Addenda ad Anthol. Latinam*, t. II, p. 181. — Sax, *Onomasticon*, t. VII, p. 131.

LANCELOTI ou **LANCELOTUS** (*Jean-Paul*), jurisconsulte italien, surnommé *le Tribonien de Pérouse*, né dans cette ville, en 1511, mort en 1591. Il était professeur de droit canon. On a de lui : *Institutiones Juris Canonici, quibus jus pontificium singulari methodo libris quatuor comprehenditur....* par Jean-Baptiste Bartolino; Cologne, 1609, in-8°. A cette édition on a ajouté : 1° *Regulæ Cancellariæ*, et 2° *Index Decretorum concilii Tridentini*, avec des *Notes* de Doujat; Paris, 1685 : cette édition est la meilleure; Venise, 1740, 2 vol. in-12. Ces *Institutes* ont aussi été publiées dans le *Corpus Juris Canonici notis illustratum, Gregorii XIII jussu editum*; Lyon, 1661, tom. II, in-4°. Lanceloti dit positivement dans sa préface qu'il dressa le plan de son ouvrage par ordre du pape Paul IV, qui l'approuva. Durand de Maillane a traduit cet ouvrage de Lanceloti en français, sous le titre suivant : *Institutes du Droit Canonique traduites en françois et adaptées aux usages présents de l'Italie et de l'Église gallicane par des explications qui mettent le texte dans le plus grand jour*; Lyon, 1770, 10 vol. in-12; — *De Comparatione Juris Pontificii et Cæsarei, ac utriusque interpretandi ratione. Prælectio in Rubricum ext. de Testamentis*; Cologne, 1609; — *Breviarium prætorium ac curiale et de Decurientibus de Substitutionibus*. R—r et A. L.

Terrasson, *Hist. de la Jurisprudence rom.*, pag. 423. — Camus, *Biblioth. des Livres de Droit*, tom. II, p. 298, n° 1187.

LANCELOTI (*Robert*), jurisconsulte italien du seizième siècle, frère du précédent, né à Pérouse, mort à Rome, en 1585. Il professa longtemps le droit dans sa patrie; plus tard il prit la carrière du barreau, et alla s'établir à Rome, où son talent comme avocat lui avait acquis une grande réputation. On a de lui : *De Appellationibus*; — *De Attentatis et Innovatis*; — *De Restitutione in integrum*. R—r.

Terrasson, *Hist. de la jurisp. rom.*, pag. 422.

LANCELOTZ (*Corneille*), en latin *Lancilottus*, biographe et théologien belge, né à Malines en 1574, mort à Anvers le 20 octobre 1622. Son père était secrétaire du grand conseil; lui-même fit ses études à Anvers, et entra dans l'ordre des Ermites de Saint-Augustin à Malines, en 1591. Il parvint aux premiers emplois de son ordre, et fut successivement prieur des convents de Cologne, de Hasselt, et provincial en 1607. Il fonda le premier monastère d'Augustins à Anvers, et fut en 1622 nommé abbé des Prémontrés de Postel (Campine). La même année, il mourut d'une maladie contagieuse qu'il gagna en soignant des soldats espagnols blessés. On a de lui : *Nectar et Antidotum, confectum ex medullis operum sancti Augustini, digestum ordine alphabetico, contra quosvis sectarios*; 1612; — *Pancarpium Augustinianum, continens vitas SS. Patris Augustini, Monicæ, Nicolai Tolentinatis, beatæ Virginis Mariæ Encomium, et sodalitatis corrigiatæ* Della Consolazione *privilegia, cum Tractatu de Indulgentiis et quibusdam parergis*; Anvers, 1616, in-12; — *S. Aurelii Augustini, Hipponensis episcopi, et S. R. E. doctoris, Vita, piis omnibus, nec non de vera fide, deque vitæ statu deliberantibus utilissima*; Anvers, 1616, in-12; — *Lucerna vitæ perfectæ, cum sacerdotalis, tum monachalis, juxta regulam D. Augustini, sanctis Scripturis, Patrum auctoritatibus et exemplis fuse illustratam* (œuvre posthume); Anvers, 1642, in-4°. A. L.

Th. Gratiani, *Anastasis Aug.*, p. 60. — Sweert, *Biblio-*

Gand. Belgica, p. 190. — Valère André, *Bibliotheca Belgica*, p. 151. — Elssius, *Encomiast. Augustin.*, p. 186.

LANCELOTZ (en latin LANCELOTTUS ou LANCELOTUS) (*Henri*), théologien belge, frère du précédent, né à Malines, en 1576, mort à Anvers, le 11 janvier 1643. Il entra dans l'ordre des Augustins, et à vingt-cinq ans fut élu prieur du couvent de Hasselt. Il exerça successivement les fonctions à Trèves, à Bruxelles, à Gand, à Liége, et enseigna depuis 1617 la théologie à Louvain. Son ordre lui confia aussi la charge de définiteur de la province belgique (ou de Cologne) et celle de commissaire général pour les provinces du Rhin et de Souabe. Il écrivit beaucoup, et se livra avec succès à la prédication. Le P. Mantélius le représente comme un prédicateur « dont l'éloquence était relevée par une bonne mine et une taille avantageuse ». Ses principaux ouvrages sont : *Pseudo-Ministerium Pseudo-Reformantium, hoc est de illegitima prætensa et subreptitia missione et vocatione ministrorum pseudo-reformatæ ecclesiæ lutheranorum, zwinglianorum, anabaptistarum, calvinistarum*, etc.; Anvers, 1611, in-8°. Nicolas Hunnius, professeur luthérien de théologie, attaqua ce traité dans celui qu'il intitula : *Ministerii Lutherani divini adeoque legitimi Demonstratio*; Wittemberg, 1614, in-12. Le P. H. Lancelotz lui répondit par *Capistrum Hunnium, sive apologeticus pro demonstratione de illegitima missione*, etc.; Anvers, 1616, in-12; son adversaire répliqua par : *Capistrum Hunnio paratum Lancelotto injectum, hoc est evidens probatio demonstrationis ministerii lutherani divini, adeoque legitimi, Henricum Lancelotum ita convictum et captum, ut ejus fundamenta toto suo apologetico ne quidem tangere ausus fuerit*; Wittemberg, 1617, in-12; — *Anatomia christiani deformati; juxta epistola D. Judæ apostoli exegeticum præscriptionem theologicam, catholicam, moralem*; Anvers, 1613, in-8°; — *Hæreticum quare, per catholicum quia, in omni pene materia religionis clare solutum*; Gand, 1614, in-8°; trad. en français, par le P. Clément Le Marlier; en flamand, en anglais, en italien et en polonais; — *Abecedarium Luthero-Calvinisticum*; Anvers, 1617, in-12; — *Paralleli LXXIII Augustini romano-catholici, et Augustino-Mastigis hæretici*; Anvers, 1618, in-12; — *De Libertate religionis e republica christiana proscribenda*; Mayence, 1622, in-12; — *Blasphemium Calvini de Christi in cruce desperatione, pœnarum inferni perpessione, etc., obturatum*; c'est une réfutation de ce que Calvin avait écrit sur les souffrances du Christ crucifié (dans ses *Harm. evangel. ad cap. XXVII, Matth.*). A. L.

Le P. Jean Mantelius, *Oratio in funere H. Lancelotti*. — Valère André, *Bibliotheca Belgica*, p. 359, 360.

LANCHARES (*Antonio*), peintre espagnol, né à Madrid, en 1586, mort dans la même ville, le 20 juillet 1658. Il fut le plus distingué des élèves de Patricio Caxes, et vit souvent ses ouvrages confondus avec ceux de son condisciple Eugenio Caxes. En 1620, il peignit dans la Chartreuse del Paular une *Ascension* et une *Pentecôte* qui le classent parmi les meilleurs fresquistes d'Espagne. En 1625, il exécuta pour le couvent des Carmes de Madrid une série de tableaux représentant la *Vie de saint Pierre Nolasco*. Les jésuites de la même ville possédaient de Lanchares un tableau longtemps célèbre, aujourd'hui perdu : *L'Enfant Jésus au milieu d'une gloire d'anges*. Il a laissé aussi quelques dessins recherchés. Son principal mérite était le naturel et une simplicité bien entendue. A. DE L.

Guevarra, *Los Comentarios de la Pintura*. — Quilliet, *Dict. des Peintres espagnols*.

LANCILOTTI (*Francesco*), peintre de l'école florentine, né à Florence, vers la fin du quinzième siècle. Il peignait le paysage, excellait dans les effets de nuit, et paraissait s'être proposé pour modèle le Flamand Mostaert. Malgré le mérite incontestable de ses tableaux, Lancilotti est plus connu encore par un petit poëme sur la peinture, qu'il composa, dit-on, sur mer pendant une tempête. L'édition de ce poëme, fort estimé et devenu fort rare, porte cette indication : *Impressum Romæ anno MDVIII et di XXV de Zugno*. E. B—N.

Siret, *Dict. hist. des Peintres*.

LANCINUS. *Voy.* CURTIUS.

LANCISI (*Jean-Marie*), célèbre médecin italien, né à Rome, le 26 octobre 1654, mort dans la même ville, le 21 janvier 1720. Ses parents étaient d'honnêtes bourgeois, qui ne négligèrent rien pour développer les heureuses dispositions dont il faisait preuve. Il avait commencé, au sortir de ses études classiques, à suivre un cours de théologie, qu'il abandonna bientôt pour les sciences naturelles et médicales, vers lesquelles il se sentait attiré par une irrésistible vocation. Tels furent les progrès qu'il fit à l'université de Rome, dite *Collége de la Sapience*, qu'il y était reçu docteur en médecine et en philosophie dès 1672, n'ayant encore que dix-huit ans. Quatre ans plus tard il était nommé médecin assistant à l'hôpital du Saint-Esprit, où il se livrait avec ardeur à l'observation clinique. Mais comme les études d'érudition faisaient encore la base de l'éducation médicale, Lancisi songea à perfectionner son instruction théorique en se faisant recevoir au collége de Saint-Sauveur, où il passa cinq années consécutives dans l'étude des classiques, dont il s'appropria la substance par de nombreux extraits. Déjà les talents précoces du jeune praticien et sa réputation de savoir étendu l'avaient placé au rang des médecins les plus distingués de Rome, lorsqu'il fut chargé d'enseigner l'anatomie au Collége de la Sapience. Doué d'une grande facilité d'élocution, servie par une connaissance approfondie de la matière, Lancisi s'acquitta pendant treize ans de ses fonctions avec un tel succès, qu'il eut fréquemment l'hon-

neur de compter parmi ses auditeurs des hommes en renom, entre autres Malpighi. Il n'avait guère plus de trente ans lorsque le pape Innocent XI lui donna un canonicat, et l'éleva au rang d'archiâtre. Depuis cette époque jusqu'à sa mort, les succès de la renommée de l'éminent praticien ne firent que s'accroître. Appelé aux postes les plus élevés de l'État Romain, nommé successivement médecin du sacré collége et des souverains pontifes, faisant marcher du même front les soins d'une grande clientèle et les études du cabinet, il trouvait encore le temps de correspondre avec les savants de différents pays, et de participer activement aux travaux des sociétés savantes dont il était membre. Quoique d'une santé constante et d'habitudes très-régulières, Lancisi n'avait que soixante-cinq ans lorsqu'il succomba en quelques jours à une fièvre maligne compliquée de pleurésie. Voyant venir la mort avec sérénité, il avait demandé les secours de la religion, et dicté un testament par lequel il consacrait une partie de sa fortune à des fondations charitables. Le pape Clément XI, dont il était l'ami autant que le médecin, lui fit faire de splendides funérailles.

Ses biographes nous le représentent comme un homme de petite stature, d'une physionomie spirituelle et vive; éloquent en public, affable et même enjoué dans le monde sans cesser d'être digne; se faisant de nombreux amis par son esprit conciliant : *Vir eruditus et philanthropus, adjuvare merentes et lites componere amans*, a dit de lui le grand Haller. Lancisi eut la générosité de faire don de son vivant à l'hôpital du Saint-Esprit de la magnifique bibliothèque qu'il avait rassemblée, et qui ne comprenait pas moins de 20,000 volumes, et un assez grand nombre de manuscrits. Il y joignit un cabinet de physique et un capital considérable, destiné à l'accroissement annuel de ces précieuses collections. L'inauguration s'en fit avec solennité en présence de Clément XI, et un ouvrage imprimé par Carsughi consacra le souvenir de cet acte de munificence.

Les ouvrages de Lancisi, d'une latinité pure et élégante, dénotent un savoir aussi versé qu'étendu. L'anatomie, la physique et les mathématiques étaient ses sciences favorites. Quoique partisan déclaré du iatro-chimisme, il savait, dans la pratique, subordonner ses idées théoriques aux données de l'expérience, et n'apportait jamais au lit du malade les utopies du sectaire. Lancisi a, comme anatomo-pathologiste et comme épidémiographe, des titres durables à l'estime de la postérité.

Son traité *De Subitaneis Mortibus* fut composé à l'occasion des morts subites qu'on comptait en assez grand nombre à Rome en 1705 et 1706 et dans le but de prouver que ces événements ne tenaient pas à des causes générales, mais à des états organiques individuels. Sans contester ce que cette doctrine a de fondé, nous ferons remarquer qu'on ne saurait nier non plus l'influence de certains états atmosphériques sur les individus prédisposés à ce genre de mort par un état organique antérieur. Ainsi nous avons vu fréquemment des morts subites coïncider avec une diminution rapide et considérable de la pression atmosphérique. Duhamel avait déjà fait la même remarque (*Mémoire de l'Académie des Sciences*, 1747). La *suffocation* par suite de lésions intéressant les voies respiratoires, l'*apoplexie* résultant d'une congestion subite ou lente du cerveau, la *syncope* occasionnée par des vices organiques du cœur ou des gros vaisseaux, telles sont les trois causes générales auxquelles Lancisi attribue ces événements. Il étudie les signes qui distinguent la mort apparente de la mort confirmée, indique ce qu'il y a à faire dans le premier cas, et donne des conseils aux individus pléthoriques pour se préserver de l'apoplexie : il insiste surtout sur les dangers de l'intempérance. Ces recherches, étayées d'observations intéressantes, eurent une heureuse influence sur la direction de la science en faisant mieux comprendre l'importance des investigations nécroscopiques. Ainsi jusques là les morts subites, résultat d'une maladie du cœur, avaient été presque toujours confondues avec l'apoplexie.

Dans le traité *De Noxiis Paludum Effluviis*, qui parut dix ans après le précédent, Lancisi étudie les propriétés morbigènes des miasmes marécageux, dont aucun auteur n'avait jusque alors parlé *ex professo*. Il y donne, en outre, la relation de cinq grandes épidémies qui ravagèrent l'État Romain, et qu'il attribue à des émanations paludéennes. Il montre en observateur sagace qu'au commencement de l'été les fièvres de cet ordre sont des tierces simples, sans apparence de malignité; qu'à une époque plus avancée, et sous l'influence des grandes chaleurs, elles ont souvent une issue funeste; qu'enfin à l'équinoxe elles sont meurtrières et revêtent un caractère pestilentiel, laissant à leur suite, quand le malade y échappe, des congestions viscérales souvent accompagnées de fièvres quartes. Quant aux explications théoriques que l'auteur donne de ces faits, on comprend combien elles paraîtraient erronées de nos jours. L'assainissement des marais, des citernes et des canaux furent les moyens qu'il indiqua pour éviter le retour de ces calamités publiques. Il avait cru devoir aussi conseiller d'allumer de grands feux, conformément à la doctrine des anciens, à laquelle les progrès de la chimie moderne ne permettent plus d'ajouter foi. Mais l'ouvrage capital de l'auteur, celui pour la composition duquel il a le moins emprunté à ses devanciers, c'est le traité *De Motu Cordis et Anevrismatibus*. Dans le premier livre, il décrit, en anatomiste habile, la structure et les mouvements du cœur. Dans le second, il traite des anévrismes de cet organe et de ceux des artères, qu'il divise en vrais ou spontanés, et faux

… consécutifs. Plusieurs points de la symptomatologie du cœur y sont élucidés avec discernement. Il y donne le premier, pour signe de la dilatation des cavités droites, les pulsations des veines jugulaires. Il regardait l'altération des … comme capable d'occasionner l'accroissement du cœur. Ce traité, enrichi d'observations très-curieuses, a ouvert la voie aux travaux des … modernes sur cette matière, en faisant … qu'une foule de symptômes rapportés à … de la plèvre ou des poumons dé… de lésions anatomiques des organes … de la circulation : *Occultæ multorum … Causæ sunt investigandæ, quæ … cordis vasis dilatatis vel obstructis re… … Nonnulla suffocativa asthmata, … hydropisis uno ex fonte pendent, … videlicet vasibus cordis.*

Les ouvrages de Lancisi ont pour titres : *De … Mortibus Libri duo*; Rome, 1707, in-4° : cinq édit. ; deux traductions allemandes ; — *De nativis atque adventitiis Romani cœli qualitatibus, cui accedit historia epidemiæ … quæ per hyemem anni 1709 va… est*; Rome 1711, in-4°; et Genève, 1713, in-12. L'auteur prouvait dans cette dissertation (qui eut un résultat important en hygiène publique, puisqu'elle provoqua plusieurs édits du … pour l'assainissement des États romains) … les miasmes qui se dégagent sous l'influence de la chaleur des marais Pontins, que … inondations du Tibre et les eaux stagnantes de Rome y entretenaient des foyers … d'insalubrité, auxquels il fallait attribuer le caractère de malignité constaté dans l'épidémie dont l'auteur donne la relation; — *De Noxiis Paludum Effluviis, eorumque remediis, Libri duo*; Rome, 1717, in-4°. Ce traité comprend deux parties : dans la première, revenant sur les questions qu'il avait traitées dans l'ouvrage précédent, il étudie les causes et le traitement des maladies paludéennes; dans la seconde, il décrit, comme nous l'avons dit, les épidémies dont il avait été témoin; — *De Motu Cordis et Aneurismatibus, opus posthumum, in duas partes divisum*; Rome, 1728, in-fol., avec planches : quatre édit. ; la première, d'une belle exécution typographique, est la moins complète. On trouve encore dans les œuvres de Lancisi un recueil de consultations, un traité de méthodologie médicale, quelques ouvrages sur les épizooties ; un cours d'anatomie classique ; une édition des tables anatomiques d'Eustache (*voy.* ce nom) avec le concours de Morgagni.

La bibliothèque Lancisienne du Saint-Esprit possède aussi quelques manuscrits de son célèbre donateur. Enfin les de Tournes publièrent, du vivant de l'auteur, une édition de ses œuvres sous le titre de : *S. M. Lancisii Opera quæ hactenus prodierunt omnia, dissertationibus nonnullis adhucdum ineditis locupletata*; Genève, 1718, 2 vol. in-4°. Mais ce n'est que dans l'édition suivante, publiée dix-neuf ans après la mort de l'auteur, qu'on possède ses œuvres complètes : *Opera varia in unum congesta, et in duos tomos distributa*; Venise, 1739, in-fol.; Rome, 1745, 4 vol. in-4°.

Dr C. SAUCEROTTE.

P. Assalti, *Vie de Lancisi*, en tête du traité *De Motu Cordis*. — E. Sgnardi, *Œuvres complètes*. — Fabroni, *Vitæ Italorum*, etc.

LANCIVAL. *Voy.* LUCE DE LANCIVAL.

LANCLUSE (*François*), écrivain du seizième siècle. On manque de renseignements sur sa vie ; on sait seulement qu'il avait embrassé avec zèle les opinions de la réforme et mis en vers français l'*Antithesis Christi et Antichristi, videlicet Papæ*, un des ouvrages les plus vifs que le calvinisme lançait alors contre la papauté. Ce livre avait le mérite de joindre aux injures du texte des images satiriques. Ce sont des figures sur bois, gravées avec habileté, qui amènent les bibliophiles à rechercher et à payer à un prix élevé ces vieux témoignages de colères aujourd'hui apaisées. Voici le titre d'une des éditions françaises : *Antithèse des faicts de Jésus-Christ et du pape, mise en vers françois, ensemble les traditions et décrets du pape opposez aux commandements de Dieu. Item la description de la vraye image de l'Antechrist avec la généalogie, la nativité et le baptesme magnifique d'iceluy.* Le texte remanié et sans gravures reparut en 1612 et en 1620, sous le titre d'*Antithèse de Notre-Seigneur Jésus-Christ et du pape de Rome, dédié aux champions et domestiques de la Foy.* Lancluse jugea à propos de déguiser son nom sous une anagramme facile d'ailleurs à deviner. L'original latin est attribué à Simon Rosarius et avait paru pour la première fois à Genève en 1557. G. B.

Observationes selectæ; 1700, tom. IV. — Schelhorn, *Amœnitates litterariæ*, t. III, p. 181. — David Clément, *Bibliothèque curieuse*, t. VII.

LANÇON (*Nicolas-François*), seigneur DE SAINTE-CATHERINE, archéologue français, né à Metz, le 17 mars 1694, mort dans la même ville, le 6 mars 1767. Il étudia le droit, et suivit quelque temps la carrière du barreau, devint conseiller au parlement de Metz, maître échevin de Metz, le 12 février 1758. Il consacra ses loisirs à des recherches historiques et archéologiques sur sa ville natale et le pays Messin. On a de lui : *Mémoire sur l'état de la ville de Metz et les droits de ses évêques avant l'heureux retour des trois évêchez sous la domination de nos roys*; Metz, 1737, in-fol. ; — *Table chronologique des Edits, Déclarations, Lettres patentes et Arrêts du conseil, registrés au parlement de Metz depuis sa création jusqu'en 1740, ensemble des écrits et règlements rendus par ladite cour, etc.*; Metz, 1740, in-4°; — *Usages locaux de la ville de Toul et pays Toulois, homologués et autorisés par lettres*

patentes du 31 septembre 1746, ensemble le procès verbal de rédaction; Metz, in-12. Les villes de Toul et de Verdun étaient tombées, depuis 1552, dans une jurisprudence incertaine, qui laissait un vaste champ à l'ignorance et à la mauvaise foi. Lançon, qui avait fait une étude approfondie de l'ancienne législation, s'appliqua à mettre en ordre tout ce qui pouvait concerner les coutumes des deux villes de Toul et de Verdun; — *Recueil des Lois, Coutumes et Usages des Juifs de Metz*, déposé au greffe du parlement, le 11 mars 1743. Le roi avait ordonné aux Juifs de Metz, par déclaration du 20 août 1742, de recueillir et traduire en langue française leurs coutumes et leurs usages en matière civile; mais ce travail fut tellement prolixe et rempli de tant de choses inutiles, que Lançon s'appliqua à en extraire tout ce qui offrit de l'intérêt. C'est à Lançon, son protecteur, que dom Joseph Cajot dédia son ouvrage des *Antiquités de la ville de Metz*.

A. JADIN.

Dom Cajol, *Antiquités de Metz*, épître dédicatoire. — Duhamel (Bardou), *Mémoire historique de M. Lançon, maître échevin de Metz*. — *Histoire de Metz*, tom. III, p. 356-357. — *Le temple des Messins*, p. 120. — *Essai philologique sur la Typographie*. — Bégin, *Biographie de la Moselle*.

LANCONELLO (*Cristoforo*), peintre de l'école bolonaise, né à Faenza, vivait au commencement du dix-septième siècle. On conserve de lui au palais Ercolani de Bologne une *Madone dans une gloire avec saint François, sainte Claire et deux autres saints*, dont le coloris plein de charme et la gracieuse expression font reconnaître dans l'auteur de ce beau tableau un élève ou au moins un bon imitateur du Baroccio. On ne connaît aucun autre ouvrage qui puisse lui être attribué avec certitude. E. B—N.

Lanzi, *Storia Pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*.

LANCRE (*Pierre* DE), démonographe français, né à Bordeaux, mort en 1630. Sa famille appartenait à la magistrature, et lui-même était conseiller au parlement de sa ville natale, lorsqu'il fut envoyé comme commissaire extraordinaire dans le canton de Labour pour instruire les procès d'une foule de malheureux entassés dans les prisons et accusés de sortilèges. Il résulte de ses procès-verbaux qu'à la suite des tortures légales qu'il leur fit infliger, plus de cinq cents détenus se reconnurent sorciers, et furent brûlés vifs par suite de leurs aveux. Lancre fut récompensé de son zèle par une charge de conseiller d'État. On a de lui : *Tableau de l'inconstance et instabilité de toutes choses*; Paris, 1611, in-4°; — *Tableau de l'inconstance des mauvais anges et démons*; Paris, 1613, in-4°. Ce livre est fort rare; les exemplaires les plus recherchés contiennent une représentation du sabbat des sorciers qui, quoique mal exécutée, ne manque pas d'originalité; — *Le Livre des Princes, contenant plusieurs notables discours*; Paris, 1617, in-4°; — *L'Incrédulité et Mescréance du sortilége pleinement convaincue*, etc.; Paris, 1622, in-4° : l'auteur y traite de la fascination, de l'attouchement, etc. A. L.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire historique*. — Brunet, *Manual du Libraire*, t. II, p. 881.

* **LANCRENON** (*Charles*), peintre français, né à Lods (Doubs), vers 1792. Élève de Girodet, il remporta le deuxième grand prix en 1816, exécuta divers tableaux d'histoire et de genre, qu'il exposa aux divers salons depuis celui de 1819. Il est aujourd'hui directeur du Musée de Besançon. Ses principaux ouvrages sont : *Tobie rendant la vue à son père* (Salon de 1819); — *Borée enlevant Orythie*, plafond (Salon de 1822); — *Le Fleuve Scamandre* (Salon de 1824 et exposition de 1851) : ce tableau a été ensuite placé au Musée du Luxembourg; — *Apothéose de sainte Geneviève* (Salon de 1827); ce tableau est aujourd'hui à l'église Saint-Laurent, à Paris; — *La Paix*, dans la quatrième salle du Conseil d'État au Louvre; — *Alphée et Aréthuse* (Salon de 1831 et exposition de 1855); — *Scène tirée de D. Juan de lord Byron* (Salon de 1833); — *Enfant jouant avec un chien* (Salon de 1845). M. Lancrenon a reçu une médaille au Salon de 1827.

G. DE F.

Doc. partic. — *Annuaire statistique des Art. franç.*

LANCRET (*Nicolas*), peintre français, né à Paris, en 1690, mort en 1743. Il eut pour maîtres Pierre Ulin et Gillot. Condisciple de Watteau, il suivit en tous points les conseils de son ami, et, aveuglé par le succès qui accueillait ses œuvres, il s'identifia tellement avec sa manière que, dans une exposition publique, on prit un tableau de Lancret pour un Watteau : ce succès amena la brouille entre les deux artistes. Cependant Lancret ne saisit que rarement la finesse de pinceau et la délicatesse de dessin de son émule. Les compositions de Lancret sont riantes et agréables, mais généralement affectées; sa couleur est faible et papillotée. Il eut néanmoins une grande réputation dans son temps, et fut nommé peintre du roi. En 1719 l'Académie de Peinture le reçut, sous le titre de *peintre de fêtes galantes*, titre assez curieux, et qui montre dans quel état étaient tombés les arts sous la régence. On connaît au moins quatre-vingts tableaux de cet artiste, presque tous reproduits par la gravure. On en voit plusieurs dans les galeries de Dresde, de Sans-Souci en Prusse, au Louvre de Paris, etc.

A. DE L.

Ballot, *Éloge de M. Lancret, peintre du roi*; 1743, in-12. — Charles Blanc, *Histoire des Peintres*, livr. 91, n° 13 de l'*École française*.

LANÇUÇKI (*Jean*), mathématicien polonais, né vers 1450, mort vers 1520. On a de lui : *Algorithmus linealis cum pulchris conditionibus duarum Regularum de Tri : una de integris : altera vero de fractis : Regulisque socialibus, et semper exemplis idoneis adjunctis*. Cet ouvrage, publié pour la première

-ist à Cracovie, en 1517; fut réimprimé en 1519, en 1535, en 1546 et en 1550. L. CH.

Janociana, vol. III.—F. Bentkowski, *Hist. de la Littér. Polon.*—J. Chodynicki, *Les Polonais savants*, 1833.

LANDA (*Mathieu* DE) littérateur français, vivait au seizième siècle. Il appartenait à l'ordre des Carmes, et prenait le titre de docteur en théologie de la faculté de Paris. On a de lui : *Traité des abus de l'homme ingrat, avec la copie des lettres de Martin Bucere de Strasbourg, envoyées audit F. Mathieu, et la responses d'icelles*; Paris, 1544, in-8°, livre rare; — *Miroir du corps humain, où est décrit ses misères et calamitez, aussi son excellence et dignité*; Rouen, 1553, 1563, in-8°, et Paris, 1564, in-16. K.

Teissier, *Essai sur la Typographie de Metz.*

LANDA (*Juan* DE), peintre espagnol, vivait à Pampelune de 1570 à 1630. Il peignait fort bien à fresque et l'histoire; les prix élevés accordés à ses productions sont une preuve de l'estime que l'on en faisait. En 1599, il décora le grand maître autel de Sainte-Marie de Tafalla, et reçut pour prix de ses travaux 70,460 réaux (environ 18,000 livres), somme considérable pour le temps. L'année suivante, il peignit pour la paroisse de Caseda un *Saint Michel* et une *Sainte Catherine*, qui lui furent payés 3,787 ducats. A cette époque les peintres de mérite ne dédaignaient pas de dorer et de colorier les sculptures. Landa a *étoffé* de la sorte beaucoup de monuments religieux. A. DE L.

Quilliet, *Dictionnaire des Peintres espagnols.*

LANDAIS (1) (*Pierre*), favori du duc de Bretagne François II, né à Vitré, pendu à Nantes, le 19 juillet 1485. Il était fils d'un tailleur, et lui-même exerça cette profession. Il devint valet de garde-robe du duc François II, et gagna la faveur de son maître, qui lui confia le pouvoir presque absolu en Bretagne. « Il éleva, dit Mézeray, aux charges du pays des gents de sa sorte et surtout de ses parents, entre autres les Guibez, fils de sa sœur, à cause de quoy il y avoit beaucoup d'envie contre lui de la part des seigneurs, principalement depuis qu'il avoit fait mourir de faim dans la prison le chancelier Jean Chauvin et Jacques de Lespinay, evesque de Rennes. » — « Avide comme un parvenu, dit un autre historien, reportant toutes ses faveurs sur les siens, traitant cruellement quiconque ne pliait pas devant lui, il résista à la noblesse, qu'il méprisait, sut contenir le clergé, brava Louis XI, et porta continuellement le duc à se jeter dans l'alliance de l'Angleterre. Quant au peuple, il n'eut pas à se plaindre de l'administration de Landais. Soit haine des nobles, soit sympathie pour les hommes de sa classe, soit conscience instinctive de l'avenir, il favorisa la représentation des bourgeois aux états, protégea le commerce, fit abolir beaucoup de droits féodaux, et encouragea l'imprimerie. Cependant, les nobles, impatients de se venger de ses insolences, prirent les armes, et tentèrent de l'assassiner. Une première fois il déjoua leurs complots, et son crédit en devint plus grand que jamais. Il en profita pour engager son maître à donner asile au duc d'Orléans. Tous les ennemis de Landais crièrent contre son système politique. Une nouvelle ligue de nobles, soutenue par Charles VIII, l'attaqua alors, et cette fois elle réussit à soulever contre lui le peuple de Nantes. Il fut livré par le duc lui-même, dans la chambre duquel il avait cherché un asile. François II exigeait formellement de son chancelier François Chrestien qu'on épargnât les jours de Landais; mais les six commissaires qui instruisirent son procès y mirent une telle diligence, qu'en peu de jours les exactions, les abus du pouvoir, les déprédations, les meurtres dont on l'accusait à tort ou à raison furent suffisamment constatés après que le prévenu eut subi la question. Il fut condamné à être pendu et exécuté sur-le-champ. « Le gibet, continue Mézeray, fut le dernier degré de son orgueil. » A. D'É—P—C.

(1) Ce nom est écrit quelquefois *Landays* et *Landois.*

Mézeray, *Abrégé chronologique de l'Histoire de France*, t. V, p. 7-18. — Sismondi, *Histoire des Français*, t. XIV, p. 000-000, t. XV, p. 5 à 10. — Le Bas, *Dict. encycl. de la France.*

LANDAIS (*Napoléon*), grammairien et romancier français, mort à Paris, en 1852. On a de lui : *Dictionnaire général et grammatical des dictionnaires français*, etc.; Paris, 1834, 2 vol. in-4°; cette première édition est pleine de fautes, indiquées à la fin du 2° volume; — *Grammaire générale et raisonnée de toutes les grammaires françaises;* 1836, gr. in-8°; — *Une Vie de Courtisanne;* 1832, 3 vol. in-12; — *Une Femme du peuple;* 1834, 2 vol. in-8°; — *La Fille d'un Ouvrier;* 1836, 3 vol. in-8°, (sous le pseud. Eug. de Massy); — *Commentaires et Études littéraires;* 1849, in-8°. G. DE F.

Documents particuliers. — *Journal de la Librairie.*

LANDAZURI (*Joachim*), historien espagnol, né à Vittoria, en 1724, mort dans la même ville le 12 janvier 1806. Il entra dans les ordres, et consacra sa vie à l'étude de l'histoire et de la géographie de sa province. Il fut admis dans l'Académie de Madrid, et reçut une pension du roi Charles III. On a de lui : *Historia ecclesiastica y politica de la Vizcaya;* Vitoria, 1752, 5 vol. in-4°; — *Geographia de la Vizcaya;* Vitoria, 1760, 2 vol. in-8°; — *Historia de la Ciudad de Vitoria;* Vitoria, 1780, in-4°; — *Historia civil de la Provincia de Alava;* Vitoria, 1798, in-4°. Z.

Brunet, *Manuel du Libraire.* — Arnault, Jouy, etc. *Biogr. des Contemporains.*

* LANDELLE (*Charles*), peintre français, né à Laval (Mayenne), vers 1816. Il eut pour maître Paul Delaroche, et exposa pour la première fois au salon de 1841. Ses principaux ta-

bleaux sont : *Le bienheureux Angélique de Fiesolle demandant l'inspiration à Dieu* (médaille de deuxième classe au salon de 1842); — *La Charité* (salon de 1843); — *La Sainte Vierge et les saintes femmes allant au sépulcre* (médaille de troisième classe au salon de 1845); — *Sainte Cécile* (salon de 1848, médaille de première classe); — *Jésus-Christ avec saint Pierre et saint Jean* (salon de 1850); — *Sainte Véronique* (même salon); — *Le Repos de la la sainte Vierge* : ce tableau lui valut à l'exposition universelle de Paris, en 1855, une médaille de troisième classe. M. Landelle a reçu la croix de la Légion d'Honneur, le 14 novembre 1855. G. DE F.

Documents particuliers.

LANDEN (*John*), géomètre anglais, naquit en janvier 1719, à Peakirk, près Peterborough, et mourut le 15 janvier 1790, à Milton. Nous savons peu de chose sur sa jeunesse. Nous le trouvons travaillant au *Lady's Diary* en 1744. Il s'abandonna ensuite complétement aux spéculations mathématiques, et ses travaux, insérés pour la plupart sous forme de mémoires dans les *Transactions Philosophiques*, le firent nommer, en 1766, membre de la Société royale de Londres. Landen avait déjà publié : *Mathematical Lucubrations* (in-8°, 1755), renfermant plusieurs beaux théorèmes sur la rectification des lignes courbes, la sommation des séries et l'intégration des équations différentielles; et *The residual Analysis, a new branch of the algebric art* (in-8°, 1764), exposition d'une méthode que l'auteur proposait de substituer à celle des fluxions, tentative malheureuse, qui fut cependant renouvelée par Kramp, par Arbogast et enfin par Lagrange, dans sa *Théorie des Fonctions analytiques*. « Cette *analyse résiduelle*, a dit un critique auquel nous nous associons pleinement, cette analyse résiduelle, dont les procédés embarrassants et compliqués font perdre au calcul différentiel ses principaux avantages mathématiques, savoir la simplicité et l'extrême facilité des opérations, doit être rangée aujourd'hui parmi toutes ces méthodes indirectes qui ont voulu usurper dans ces derniers temps la place du calcul infinitésimal et dont toute la valeur repose sur ce qu'elles empruntent implicitement, à leur insu, aux principes supérieurs de ce calcul. » Dans ses autres travaux, Landen eut le bon esprit de se servir des procédés newtoniens, et on ne peut que donner des éloges à ses recherches sur la sommation des séries, sur les lois du mouvement de rotation, etc. Une de ses plus belles découvertes est celle de l'égalité d'un arc d'hyperbole à la différence de deux arcs elliptiques assignables, vérité dont Legendre a donné depuis une démonstration plus simple, dans sa *Théorie des Fonctions elliptiques*.

Outre les ouvrages que nous venons de citer, on doit encore à Landen : *Animadversions on Dr Stewarts Computation of the Sun's distance from the Earth*; Londres, 1771, in-8° (1). Son dernier ouvrage, intitulé *Mathematical Memoirs* (2 vol. in-4°), parut la veille de sa mort. Parmi les mémoires de Landen, publiés dans les *Philosophical Transactions*, les principaux sont : *An Investigation of some Theorems which suggest some remarkable properties of the Circle, and are of use in resolving Fractions, whose denominators are certain multinomials, into more simple ones* (année 1754); — *A Specimen of a new Method of comparing Curvolineal Areas, by which means such areas may be compared, as have not yet appeared to be comparable by any other method* (1768); — *A Disquisition concerning certain Fluents, which are assignable by the Arcs of the Conic Sections, wherein are investigated some new and useful theorems for computing such fluents* (1771); — *An Investigation of a general Theorem for finding the Lenght of any Arc of any Conic Hyperbola by means of two Elliptic Arcs, with some other new and useful theorems deduced therefrom* (1790); etc. E. MERLIEUX.

Philosophical Transactions, années 1754 à 1790. — Barginet, article *Landen*, dans le *Dictionnaire des Sciences Mathématiques* de Montferrier. — Chasle, *Aperçu historique sur l'origine et le développement des Méthodes en Géométrie*.

LANDER (*Richard*), voyageur anglais, né en 1804, dans le comté de Cornwall, mort dans l'île de Fernando-Po, le 27 janvier 1834. Il exerçait la profession de typographe, lorsque le goût des voyages le décida à suivre le capitaine Clapperton dans son voyage de découvertes en Afrique. Arrivé avec lui à la baie de Benin, ils pénétrèrent jusqu'à Sakkatou, où Clapperton mourut (1). Richard Lander revint en Angleterre en 1828, et y publia le récit du capitaine ainsi que son propre journal (1829). Il s'offrit au gouvernement anglais pour continuer les explorations relatives au cours du Niger. Son offre fut acceptée, et, conjointement avec son frère John, il partit de Plymouth le 9 janvier 1830, sur le brick *Alerte*, et le 22 février suivant il débarqua à Const-Castle, l'un des principaux établissements anglais en Guinée. Après un séjour de trois semaines, les voyageurs se dirigèrent sur Badagry, où ils atterrirent le 22 mars. Ils y furent assez mal reçus par le roi Adouly, et, dit Lander, « si nous eussions trouvé parmi les Badagryotes un seul brave homme, nous aurions pris plaisir à proclamer ce fait; mais il n'en fut pas ainsi : ils exercèrent sur nous sans scrupule leurs mauvais penchants. Les Badagryotes, quoique mahométans, font encore des sacrifices humains aux démons. » Les frères Lander se hâtèrent de quitter de si dangereux hôtes, et le 17 juin ils arrivèrent à Boussa, où ils visitèrent l'endroit où

(1) L'erreur signalée par Landen avait déjà été reconnue et expliquée par Dawson, en 1769.

(2) Pour éviter des répétions, nous renverrons nos lecteurs à l'article CLAPPERTON.

Mungo-Park et ses compagnons avaient trouvé la mort, en 1809; mais ils ne purent recueillir aucun détail sur la catastrophe qui termina la vie de ce courageux voyageur. Ils s'embarquèrent ensuite sur le Niger (*Quorra* dans le langage indigène), passèrent devant les villes de Cuny, d'Inguazilligie, devant l'île de Pastastrie, et le 16 octobre ils descendirent à Rabba, capitale du roi des Eaux-Noires, qui les reçut cordialement. Ils visitèrent ensuite Damuggou, Eboe, et le 18 novembre ils entrèrent dans la principale branche du Quorra, appelée la rivière Nun, et montèrent à bord d'un brick anglais, qui les conduisit à Fernando-Po (1er décembre). Le 20 janvier 1831 il reprirent la mer sur le *Caernarvon*, touchèrent à Rio-Janeiro, et le 9 juin jetèrent l'ancre à Portsmouth. Ce voyage n'avait eu d'autre résultat que de constater que le Niger se jette dans la baie de Benin par plusieurs bras.

En 1832, les frères Lander tentèrent une nouvelle expédition; ils entreprirent de remonter le Quorra sur un bateau à vapeur, faisant partie d'une expédition armée par des négociants de Liverpool. Ils entrèrent dans le Tschadda, qui se jette à Adda-Koudda, dans le Quorra, et construisirent un fort sur une petite île, qu'ils nommèrent *England-Island*. Le commerce qu'ils étaient avec les indigènes fut assez avantageux pour les exciter à en chercher l'extension, et en 1833 Richard Lander et quelques-uns de ses compagnons entreprirent une excursion dans le Brass, rivière qui fait partie du delta du Niger. A une distance de dix à onze myriamètres, leur petit navire s'ensabla, et ils furent tout à coup assaillis par les habitants des deux rives. Ils purent échapper en se jetant dans un canot; mais dans leur fuite Lander fut gravement atteint d'un coup de feu à la hanche. Il mourut des suites de cette blessure.

Son frère *John*, né en 1807, mort le 16 novembre 1839, avait comme lui débuté dans la typographie, et l'accompagna dans tous ses voyages. Revenu en Angleterre, où il obtint un emploi dans la douane; mais il mourut bientôt des suites de ses fatigues.

Les frères Lander ont publié : *Journal of an Expedition to explore the Course and Termination of the Niger*; Londres, 1832, 2 vol.; trad. en français par Mme Louise Belloc, Paris, 1832, 3 vol. in-8°. A. de L.

William Smith, *Collection choisie des Voyages autour du Monde*, t. IX, p. 415-488. — Ferd. Hoefer, *Afrique centrale*, dans l'*Univers pittoresque*, p. 215-240.

LANDERER (*Ferdinand*), dessinateur et graveur allemand, né en 1743 à Stein (Autriche), mort à la fin du dernier siècle. Il eut Schmutzer pour maître de gravure, enseigna le dessin au Collége militaire de Vienne, et fit partie de l'Académie impériale. Ses œuvres originales sont : *Héliodore au temple de Jérusalem*; — *Joseph de Kurtz*; — une série de *têtes diverses* dans le style de Rembrandt; — *Paysage avec ruines*; — des planches pour l'ouvrage intitulé : *Situationen*; Vienne, 1784, 2 vol. — *Samson et Dalila*; d'après Rembrandt; — d'après M. J. Schmidt : *Jésus-Christ guérissant les boiteux*; 1760; — *Le bon Samaritain*; 1760; *l'Astronome*; *Le Chimiste*; *Le Joueur de violon*; — d'après F. Casanova : *Le Déchargement des Bagages* et *Les Vivandiers en repos*; — d'après Loutherbourg : deux *Paysages* avec figures et animaux; d'après Rubens : — *Suzanne et les Vieillards* et *Diogène et Alexandre*. K.

G. Gandellini, *Notizie*, XI. — Fuessli, *Künstler-Lex.*, 387. — Nagler, *Kunstler-Lex.*, VII, 264. — Ch. Le Blanc, *Man. de l'Amateur d'Estampes*.

LANDES (*Pierre*), publiciste français, né en 1754, à Paris, mort le 28 novembre 1806, à Dijon. Reçu avocat, il exerça sa profession au barreau de Dijon. Lorsque la révolution éclata, il prit la plume pour en combattre les principes, et soutint avec une certaine vivacité la cause des parlements, qu'il ne séparait point de celle de la monarchie. La hardiesse de ses opinions faillit lui être fatale : arrêté dans les premiers jours de la terreur, on le conduisait à Paris lorsque plusieurs de ses amis, bien armés et masqués, s'embusquèrent sur la route et réussirent à le délivrer. Il gagna aussitôt la Suisse, où il entretint une correspondance active avec le prince de Condé. L'invasion de l'armée française l'exposa à de nouveaux dangers; signalé comme un agent politique des plus dangereux, il fut jeté en prison, et allait être transféré à Paris; l'intervention de sa fille, enfant de sept ans, émut à un tel point le général en chef, qu'il lui fit grâce de la vie. Landes passa en Allemagne, s'y employa de nouveau au service des Bourbons, et profita en 1801 de l'amnistie accordée aux émigrés pour rentrer définitivement en France. On a de lui : *Journal de ce qui s'est passé à Dijon à l'occasion de la rentrée du parlement*; Kehl (Dijon), 1789, in-8°; — *Discours aux Welches, dans lequel on a inséré la justification des chambres des vacations des parlements de Rouen, de Metz, et particulièrement de Rennes, ouvrage dénoncé à l'Assemblée nationale*; Dijon, *de l'impr. des Aristocrates*, 27 mars 1790, in-8°; — *Nouveau Discours aux Welches, par Blaise Vadé, fils d'Antoine et neveu de Guillaume*; Paris, 1790; in-8° : ces deux écrits, qui causèrent beaucoup de sensation, furent publiés à l'occasion des tracasseries qui précédèrent la suppression des parlements; — *Principes de Droit politique mis en opposition avec ceux de J.-J. Rousseau sur* le Contrat social; Neufchâtel (Suisse), 1791, in-8°, réimpr. en 1801 à Paris; — *De la Nécessité d'un État monarchique en France*; ibid, 1795, in-8°, qui fut, dit-on, écrit par ordre du comte de Provence; — *Lois de la Morale et de l'Honneur*; ibid., 1797, in-8°; — *Le Fugitif, ou les malheurs de la proscription* (ouvrage posthume); Paris, 1825, 4 vol. in-12. P. L—y.

Desessarts, *Siècles littéraires.* — *Journal de la Librairie*, 182x.

LANDESCHI (*Giovanni-Battista*), agronome italien, né en 1725, en Toscane, mort en 1786. Destiné à l'état ecclésiastique, il devint curé à Montorzo, et s'appliqua, dans l'exercice de ces modestes fonctions, à perfectionner les procédés de l'agriculture dans la campagne de Florence ainsi qu'à défricher le haut pays. On a de lui des *Saggi di Agricoltura*; Florence, 1782 : traité fort utile et qui a eu de nombreuses éditions. K.

Tipaldo, *Biogr. degli Italiani*, VI.

LANDI (*Vergusio*), chef de parti italien, mort dans la première moitié du quatorzième siècle. Il était originaire de Plaisance et chef d'une famille gibeline qui s'était montrée fort attachée aux Visconti de Milan. Exilé de cette ville par Galeas Visconti, qui avait séduit sa femme, il s'associa aux Guelfes, et, soutenu par le légat Bertrand de Poiet, s'empara par surprise de Plaisance (9 octobre 1322). Mais, malgré les nombreuses preuves de dévouement qu'il donna à son nouveau parti, il ne put maintenir son autorité dans cette ville, et en fut chassé l'année suivante par les Guelfes eux-mêmes.

P. L—Y.

Sismondi, *Hist. des Républ. ital.*

LANDI (Le comte *Costanzo*), philologue et numismate italien, né à Plaisance, en 1521, mort à Rome, le 25 juillet 1564. Il composa à l'âge de douze ans une élégie latine, qui fit beaucoup espérer de lui; mais la poésie ne l'empêcha pas de se livrer à des études plus sévères. Il suivit les cours du philologue Amaseo à Bologne, du savant jurisconsulte Alciat à Ferrare et à Pavie, et alla étudier en 1555 la médecine à Padoue. Quelques années avant, en 1545, un voyage à Rome et la vue des antiquités de cette ville éveillèrent en lui le goût de l'archéologie et de la numismatique. Le désir de perfectionner ses connaissances en ce genre le ramena à Rome vers 1560. Il y mourut, à l'âge de quarante-trois ans. On a de lui : *Lusuum puerilium Libellus*; Ferrare, 1545, in-8°; — *Oratio habita Ticini in Academia Ill. Hippolytæ marchesiæ Malespinæ cum ordiretur lectionem Vergilii, MDXL*; Ferrare, 1546, in-4°; — *Ad titulum Pandectarum de Justitia et Jure enarrationum Liber*; Plaisance, 1549, in-fol.; — *Carmina ad Venturinum Vasollum Fivizanensem*; Pavie, 1550, in-4°; — *In Epithalamium Catulli Annotationes*; Pavie, 1550, in-8°; — *Veterum Numismatum Romanorum miscellaneæ Explicationes*; Lyon, 1560, in-4°. C'est le plus connu des ouvrages de Landi, et, malgré beaucoup d'erreurs, il mérite d'être encore consulté; une seconde édition parut sous le titre de *Selectiorum Numismatum præcipue Romanorum Expositiones*; Leyde, 1695, in-4°. Z.

Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, t. VII, part. II, p. 227. — Poggiali, *Storia Letteraria di Piacenza*, t. II, p. 180. — Ginguené, *Histoire Littéraire d'Italie*, t. VII, p. 295.

LANDI (Le comte *Jules*), littérateur italien, né à Plaisance, vers 1500, mort vers 1580. Après avoir fait ses études dans sa ville natale et à Rome, il voyagea dans divers pays de l'Europe, et alla jusqu'à Madère, en 1530. De retour à Plaisance, il exerça des charges importantes. Un événement, resté ignoré, le conduisit dans les prisons de Rome, vers 1536. On ne sait à quelle époque il obtint sa liberté, et la seconde partie de sa carrière est encore plus obscure que la première. Au milieu des aventures d'une vie agitée, Landi publia plusieurs ouvrages qui attestent un savoir varié et une certaine facilité, mais ne s'élèvent pas au-dessus du médiocre; en voici les titres : *Formaggiata di sere Stentato al serenissimo Re della Virtude*; 1542, in-8°; — *La Vita di Esopo tradotta ed adornata*; Venise, 1545, in-8°; — *La Vita di Cleopatra, reina d'Egitto, con una Orazione nel fine, recitata nell' Accademia degl'Ignoranti in lode dell' ignoranza*; Venise, 1551, in-8°. Cette *Vie de Cléopâtre* est un roman ingénieux, et qui a été réimprimé plusieurs fois, entre autres par Molini, Paris, 1788, in-12; elle a été traduite en français par Bertrand Barrère, Paris, 1808, in-18; — *Le Azioni morali nelle quali, oltre la facile ed espedita introduzione all' Etica d'Aristotele, si discorre molto risolutamente intorno al duello*; Venise, 1564, t. Ier, in-4°; Plaisance, 1575, t. II, in-4°; — *La Descrizione dell' Isola della Madera*; Plaisance, 1574, in-12. Z.

Poggiali, *Memorie per la Storia Letteraria di Piacenza*, t. II, p. 195.

LANDI (*Hortensius*), érudit et littérateur italien, de la famille du précédent, né à Milan, au commencement du seizième siècle, mort vers 1560. Fils de Dominique Landi, professeur de droit, il étudia les belles-lettres à Milan et la médecine à Bologne. Il était, comme il l'avoue lui-même, d'un caractère très-irritable, et ménageait peu la susceptibilité d'autrui (1); aussi se fit-il de bonne heure un grand nombre d'ennemis, qui profitèrent de ce qu'il avait ouvertement manifesté en religion des sentiments assez peu orthodoxes pour lui faire quitter l'Italie. En 1534 il partit pour Lyon, et s'y lia avec le célèbre Étienne Dolet. Après avoir mené quelque temps une vie errante, il retourna dans sa patrie; il y fut secouru et protégé par Pic de La Mirandole, Carraciolo, évêque de Catanea et Madruni, évêque de Trente. Mais son humeur inquiète et son désir d'habiter un pays libre lui firent de nouveau quitter l'Italie; il se retira en Suisse, d'abord dans le pays des Grisons, et en 1540 à Bâle. En 1543, il alla passer quelques mois à la cour de François Ier, qui séjournait alors à Lyon. L'année suivante il parcourut l'Allemagne, et revint bientôt en Italie. Dépouillé par des voleurs, il fut accueilli à Brescia par M.-Antonio da Mula,

(1) Par antiphrase Landi fut inscrit parmi les membres de l'Académie des *Elevati* de Ferrare sous le nom de *Hortensius Tranquillus*

gouverneur de cette ville. En 1545 il visita plusieurs parties de l'Italie, assista au mois de décembre de cette année à l'ouverture du concile de Trente, et alla enfin se fixer à Venise, où il passa le reste de ses jours. Son savoir était varié, mais manquait de solidité, ce qui, joint à l'excentricité qu'il affecta constamment dans ses opinions philosophiques, religieuses et littéraires, a rendu ses ouvrages plutôt curieux que vraiment utiles. On a de lui : *Cicero relegatus et Cicero revocatus, Dialogi festivissimi*; Lyon, 1534, in-8°; Venise, 1534 et 1539; Leipzig, 1534; Naples, 1736, in-8°; se trouve aussi comme appendice dans les *Opera de Latinitate selecta*, de Vorstius (édition de Berlin, 1718); ouvrage écrit pour attaquer la renommée morale et littéraire de Cicéron; — *Forcianæ Quæstiones, in quibus varia Italorum ingenia explicantur, multaque alia scitu non indigna*; Naples, 1536; Bâle, 1544, et Francfort, 1616, in-8°; ce livre, publié sous le pseudonyme de *Philalètes Polytopiensis*, contient des détails très-intéressants sur les mœurs et coutumes de diverses villes de l'Italie au seizième siècle; — *In D. Erasmi Funus, Dialogus lepidissimus*; Bâle, 1540, sous le pseudonyme de *Philalèthes ex Utopia*; ce libelle injurieux contre la mémoire d'Érasme provoqua de la part de B.-J. Eraldo, professeur de médecine à Padoue, une réponse très-vive, insérée dans le tome VIII des *Opera d'Érasme*; — *Paradossi, cioè sentenze fuori del comun parere, opera non meno dotta che piacevole*; Lyon, 1543; Venise, 1544, et 1545, in-8°; Venise, 1563, in-8° (édition qui contient aussi l'ouvrage suivant); Bergame, 1594, édition incomplète; les *Paradossi*, au nombre de trente, contenaient non-seulement des opinions étranges en matière de philosophie et de littérature, mais aussi des attaques directes contre la religion; l'auteur crut devoir en atténuer l'effet fâcheux pour sa personne, en publiant lui-même, mais sous l'anonyme, une réfutation de son ouvrage, laquelle fut intitulée : *Confutazione del libro de' Paradossi*; Venise, 1545 et 1563, in-8°; ce livre contient peut-être encore plus d'idées bizarres et extravagantes que celui des *Paradossi*; — *Lettere di molte valorose donne*; Venise, 1548 et 1549, in-8° : ces lettres ont pour unique auteur Landi lui-même; — *Sermoni funebri di varj autori nella morte di diversi animali*; Venise, 1549, et Genève, 1559, in-8°; traduit en français par Cl. Pontour, Paris, 1570, in-16, et par Th. Timofille, Paris, 1576, in-16, traduit en latin par G. Canter, Leyde, 1590, in-8°, ce livre contient onze oraisons funèbres burlesques sur la mort d'un âne, d'un chien, d'un coq, etc.; — *La Sferza de' Scrittori antichi et moderni*; Venise, 1550, in-8°, sous le voile de l'anonyme : cet écrit, qui est une satire violente contre les plus célèbres écrivains, reçut l'approbation de l'Arétin, un des amis intimes de Landi; — *Oracoli de' moderni ingegni si d'huomini come di donne, ne' quali unita si vede tutta la filosofia morale*; Venise, 1550, in-8°; — *Commentario delle più notabili e mostruose Cose d'Italia e d'altri luoghi, di lingua aramea in italiano tradotta*; Venise, 1550, in-8°; ibid., 1553, 1554 et 1569, in-8° : ouvrage rempli à dessein des assertions les plus fausses; — *Ragionamenti familiari di diversi autori, non meno dotti che faceti*; Venise, 1550, in-8°; ces soit-disant extraits de divers auteurs émanent tous de la plume de Landi; — *Vita del beato Ermodoro, da T. Cipriano scritta et nella volgar lingua tradotta*; Venise, 1550; — *Consolatorie di diversi autori*; Venise, 1550, in-8°; sous l'anonyme, ouvrage écrit tout entier par Landi; — *Miscellaneæ Quæstiones*; Venise, 1550, in-8°, — *Quattro Libri de' Dubbj con le soluzioni*; Venise, 1552, in-8°; cette édition contient les questions douteuses au sujet de la nature, de la morale et de la religion; le quatrième livre, qui renferme celles qui ont rapport à l'amour, ne fut publié que dans la seconde édition; Venise, 1556, in-8°; — *Sette Libri di Cataloghi a varie cose appartenenti, non solo antiche, ma anche moderne*; Venise, 1552, in-8°; ouvrage rempli de plaisanteries mordantes et même de calomnies contre beaucoup d'écrivains; — *Varj Componimenti di M. Hortensio Lando : Quesiti amorosi con le risposte; Dialogo intitolato Ulisse; Ragionamento accorso tra un cavaliere ed un uomo solitario; Alcune Novelle; Alcune Favole; Alcuni Scrupoli, che sogliono occorrere nella cottidiana nostra lingua*; Venise, 1552, in-8°; ibid., 1554 et 1555, in-8° : outre les *Novelle*, qui sont d'une lecture agréable, on remarquera dans ce recueil le *Ragionamento*, dans lequel l'auteur a exhalé toute sa haine contre le genre humain; — *Lettere di Lucrezia Gonzaga da Gazuolo*; Venise, 1552, in-8° : ces lettres, que Bayle a cru avoir été écrites en vérité par Lucrèce de Gonzague, ont toutes été rédigées par Landi, qui, ainsi qu'on a pu le remarquer, aimait à exercer ce genre de supercherie; — *Due Panegirici, l'uno in lode della signora marchesa della Padula, l'altro in commendazione della signora Lucrezia Gonzaga di Gazuolo*; Venise, 1552, in-8°; — *Dialogo nel quale si ragione della consolatione e utilità che si riporta leggendo la Sacra Scrittura, mostrandosi esser le Sacre Lettere di vera eloquenza e di varia dottrina alle pagane superiori*; Venise, 1552, in-8°; — *Una breve Pratica di Medecina per sanare le passioni dell' animo*; Padoue, vers 1553, in-4°. — Plusieurs lettres de Landi se trouvent dans les recueils de celles de l'Arétin et de divers écrivains du seizième siècle. On a attribué faussement à Landi divers ouvrages de théologie écrits par un certain Jérémie Landi, moine augustin apostat, qui vivait à la même époque que notre auteur. E. G.

Poggiali, *Memorie per la Storia Letteraria di Piacenza*, t. I, p. 171-207. — Tiraboschi, *Storia della Letter. Ital.*, t. VII, pars II.

LANDI (*Étienne*), compositeur italien, né à Rome, vers la fin du seizième siècle; on ignore la date de sa mort. Après avoir rempli les fonctions de maître de chapelle à l'église du Saint, à Padoue, et à l'église de Sainte-Marie-in-Monte, Landi retourna à Rome, y obtint le titre de clerc bénéficié de Saint-Pierre du Vatican, et fut agrégé, en 1629, au collége des chapelains-chantres de la chapelle pontificale. Parmi les compositeurs de son époque, Landi s'est particulièrement distingué par ses connaissances étendues dans le chant ecclésiastique et dans le style ancien, ainsi que par son génie inventif dans les formes mélodiques, dans le rhythme, et dans les modulations. Son drame religieux de *San Alassio*, écrit en 1634, offre une foule d'heureuses innovations sous ces divers rapports, et n'est pas moins remarquable par la variété et le pittoresque de son instrumentation, composée de trois parties distinctes de violons, de harpes, de luths, de théorbes, de basses, de violes et de clavecins pour la basse continue. C'est le premier drame lyrique dans lequel on trouve l'exemple d'un duo.

Ce musicien d'un rare mérite est connu par les ouvrages suivants : *Il primo libro di Madrigali a quattro voci;* Venise, 1619; — *Madrigali a cinque voci;* Rome, 1625; — *Poesie diverse in musica;* Rome, 1628; — *Missa in benedictione nuptiorum, sex vocum, auctore Stephano Lando, in basilica principis Apostolorum clerico beneficiato, nec non in ecclesia S. Mariæ-ad-Montes præfecto*, etc.; Rome, 1628; — *Arie ad una e due voci*, huit livres publiés à Rome, de 1628 à 1639; — *Salmi interi a quatre voci;* Rome, 1629; — *Il santo Alassio, dramma musicale dall' Emo. e Rmo. sig. card. Barberino fatto reppresentare al Ser. principe Alessandro-Carlo di Polonia;* Rome, 1634; — *Il primo libro delle Misse a capella a 4, 5 voci;* Rome, 1639; — *La Morte d'Orfeo*, pastorale; Rome, 1639. Dne Denne-Baron.

Gerber, *Historisch-Biographisches Lexikon der Tonkünstler*, etc. — Adami de Bolsena, *Osservazioni per ben regolare il coro della Capella Pontificia*. — Fétis, *Biogr. univ. des Musiciens*.

LANDI (*Antoine*), littérateur italien, né à Livourne, de 1720 à 1730, et mort à Berlin, en 1783. Destiné à l'état ecclésiastique, il fit son cours de théologie à Pise; mais il s'occupa plus de poésie dramatique que des études relatives à la profession qu'il allait embrasser. Il composa une tragédie lyrique, qu'il crut digne d'être mise sous les yeux de Metastase. Cet essai fut goûté par le Quinault italien, qui proposa le jeune abbé à Frédéric II, qui lui avait demandé un sujet capable de composer et d'arranger des opéras pour son théâtre de Berlin. Cette position, qui favorisait les goûts de Landi pour les exercices dramatiques, fut acceptée par lui avec empressement. A l'exemple de l'abbé Pellegrin, qui « dînait de l'autel et soupait du théâtre, » il ne renonça pas au sacerdoce. Quoique dans un pays protestant, il disait tous les jours la messe; mais s'étant attiré des remontrances de la part du curé catholique sur le peu de régularité de ses mœurs, et même sur quelques aventures scandaleuses qu'on lui attribuait, il renonça à l'exercice du ministère, et quitta même l'habit ecclésiastique. Cette abdication lui valut le titre de conseiller de cour. L'abbé Landi avait composé en langue italienne une *Histoire des Empereurs saxons*. Il fut obligé de la faire traduire en allemand sur le manuscrit pour pouvoir la publier, aucun libraire n'ayant voulu se charger de l'impression de l'ouvrage original. Il fut plus heureux dans une autre entreprise. L'*Histoire de la Littérature italienne* de Tiraboschi avait produit dans l'Europe méridionale une assez vive sensation; mais cet important ouvrage, dont la première édition s'élevait déjà à treize volumes in-4°, ne semblait destiné qu'à être lu ou consulté par les savants de profession. L'abbé Landi voulut en rendre la connaissance accessible à un plus grand nombre de lecteurs. Il s'occupa d'en faire une analyse en langue française, et la publia sous le titre d'*Histoire de la Littérature d'Italie, tirée de l'Italie de Tiraboschi et abrégée par Antoine Landi*; Berne, 1784, 5 vol. in-8°. Le succès de l'ouvrage dépassa ses espérances, « quoique le style, dit l'abbé Denina, ne fût rien moins que le français; » mais ce critique lui-même n'écrivait pas avec beaucoup de correction dans une langue qui n'était pas la sienne. C'est par là surtout que pèche l'abrégé de Tiraboschi, dont l'impression négligée fourmille d'ailleurs de fautes typographiques. C'est donc par erreur que le traducteur de l'*Éloge de Tiraboschi* par Lombardi (M. Boulard), a cru que l'ouvrage avait été publié en italien et traduit ensuite en français. La traduction italienne par le père Moschini n'a paru qu'en 1801 à Venise, 5 vol. in-8°. Parmi les manuscrits laissés par l'abbé Landi se trouvaient un abrégé de Meserai, en langue italienne et une autre de l'*Histoire de l'Amérique* de Robertson.

J. Lamoureux.

Denina, *La France littéraire*, t. II. — Lombardi, *Éloge de Tiraboschi*, traduit par Boulard ; 1802, in-8°. — Barbier et Dalisson, *Bibliothèque d'un Homme de goût*, t. IV.

LANDI (Cav. *Gaspardo*), peintre italien, né à Plaisance, en 1756, mort à Rome, le 24 février 1830. Les Italiens le placent au nombre de leurs meilleurs peintres. Il étudia son art à Rome, où Battoni et Corvi furent successivement ses maîtres. A vingt-cinq ans, il remporta le premier prix de l'académie de Parme pour son tableau de *Sara*. Son nom se répandit alors à l'étranger et de nombreux tableaux lui furent demandés. La Bible, Homère, Virgile, Sophocle, le Dante, le Tasse, l'Arioste lui en fournirent les sujets. Il était depuis longtemps directeur de l'Académie

de Saint-Luc, lorsqu'en 1817 il en devint le président perpétuel. Les ouvrages de Landi se recommandent par une composition savante et variée, par le choix et la vérité de l'expression dans les personnages; son pinceau révèle une grande facilité, sa couleur est agréable, mais quelquefois peu naturelle. Comme peintre de portraits, Landi a aussi obtenu beaucoup de succès. Il passe avec Sabatelli, Camuccini, et Podesti pour l'un des restaurateurs de la peinture italienne moderne. Ses principaux ouvrages sont : l'*Assomption de la Vierge* et *La Vierge admise dans le ciel à siéger à côté de Jésus*, qui décorent le dôme de la métropole de Plaisance; — *Jésus portant sa croix rencontré par les Saintes Femmes*, immense toile; — *Œdipe à Colonne*; — *Marie Stuart quittant la France*; — à Naples, un tableau représentant des *Turcs*, etc. A. de L.

L. C. Soyer, *Encyclopédie des Gens du Monde.* — *Dict. de la Conversation.*

LANDINI (*Taddeo*), sculpteur et architecte florentin, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle, et mourut vers 1594. Il commença sa réputation par une excellente copie du *Christ* de Michel-Ange à la Minerva. Venu à Rome sous Grégoire XIII, il fut employé par le pontife et par ses successeurs Sixte V et Clément VIII à un grand nombre de travaux de marbre et de bronze, pour des tombeaux, des fontaines, des jardins, etc. Clément VIII venait de lui donner le titre d'architecte général avec la surintendance des édifices qu'il faisait élever, quand il fut frappé d'une maladie terrible, qui bientôt termina sa vie. Au Vatican, au-dessus de la porte de la chapelle Pauline, on voit un grand bas-relief de Landini représentant *le Christ lavant les pieds aux apôtres*. On lui doit aussi la statue de Sixte V placée au Capitole dans la salle des Conservateurs, et l'exécution sur les dessins de Giacomo della Porta de la charmante fontaine des *Tortues* qui orne la place Mattei. E. B—n.

Vasari, *Vite.* — Cicognara, *Storia della Scultura.* — Orlandi, *Abecedario.* — Pistolesi, *Descrizione di Roma.* — Bocchi, *Bellezze di Firenze.* — Baglione, *Vite de' Pittori*, etc., *dal* 1572 *al* 1642.

LANDINO (*François*), célèbre organiste et compositeur italien, surnommé *Francesco Cieco*, parce qu'il était aveugle, et *Francesco degli Organi*, à cause de son talent sur l'orgue, naquit à Florence, vers 1325, et mourut dans la même ville en 1390. Fils d'un peintre distingué, qui descendait de l'illustre famille des Landini, il perdit la vue dans son enfance, par suite de la petite vérole, et chercha des consolations à son malheur dans la culture de la musique et de la poésie. Doué des plus heureuses dispositions naturelles, il parvint, sans le secours d'aucun maître, à jouer habilement de plusieurs instruments, et se fit bientôt une réputation comme organiste. Divers recueils du temps contiennent de ses poésies. Vers l'année 1364 Landino était à Venise, et l'on rapporte que lors des fêtes qui furent données dans cette ville au roi de Chypre, qui s'y trouvait ainsi que Pétrarque, l'artiste aveugle fut couronné de laurier des mains mêmes de ce prince. Les auteurs contemporains, entre autres Philippe Villani, parlent de Landino comme ayant surpassé tous les musiciens florentins de cette époque. Il existe à la Bibliothèque impériale de Paris un manuscrit du commencement du quinzième siècle, in-4°, n° 535 du supplément, qui contient *cent-quatre-vingt-dix-neuf chansons italiennes à deux et trois voix*, parmi lesquelles se trouvent cinq chansons de Landino : ce sont les seules compositions que l'on connaisse de ce musicien. M. Fétis a publié un de ces morceaux en partition et en notation moderne dans le premier volume de la *Revue Musicale*, année 1827, p. 111 et suiv.; cette chanson justifie les éloges donnés à son auteur. Dné Denne-Baron.

Philippe Villani, *Vite d'illustri Fiorentini.* — Gerber, *Historisch - Biographisches Lexikon der Tonkünstler*, etc. — De Winterfeld, *Johannes Gabrieli und sein Zeitalter*, etc. — Fétis, *Biogr. univ. des Music.*

LANDINO (*Christophe*), philologue italien, né à Florence, en 1424, mort en 1504. Il fit ses premières études à Volterra, et pour obéir à son père, il s'appliqua à la jurisprudence; mais la protection de Cosme et de Pierre de Médicis lui permit bientôt de s'adonner librement à ses études de prédilection : la philosophie et les lettres anciennes. Il contribua activement à cette renaissance platonicienne qui honora Florence au quinzième siècle, et devint un des principaux membres de l'académie fondée par Cosme de Médicis. A partir de 1457, il occupa avec éclat la chaire de belles-lettres à Florence (1). Vers le même temps Pierre de Médicis le choisit pour achever l'éducation de ses deux fils, Laurent et Julien. Landino resta attaché à Laurent, qui lui montra toujours beaucoup d'amitié. Il fut nommé dans sa vieillesse secrétaire de la seigneurie de Florence et reçut en présent un palais dans le Casentin. A l'âge de soixante-treize ans, il renonça à sa chaire de belles-lettres, et se retira dans une maison de campagne à Prato-Vecchio, où il passa paisiblement les dernières années de sa vie. Les ouvrages de Landino, si on excepte son commentaire sur Dante, sont oubliés aujourd'hui parce qu'ils ne peuvent plus rien nous apprendre; mais au quinzième siècle ils furent justement célèbres; et Christophe Landino peut être regardé comme un des maîtres de la renaissance. On a de lui : *Disputationum Camaldulensium Libri IV, scilicet de vita activa et contemplativa liber primus; de summo bono liber secundus; in P. Virgilii Maronis allegorias liber tertius et quartus* (sans date, mais probablement Florence, 1480), in-fol.; — *Formulario de lettere volgare, con la proposta e riposta, e altre fiori de' ornati parla-*

(1) Cette chaire avait été créée spécialement pour commenter et interpréter les poésies du Dante. V.

menti; Rome, 1490, in-4°. Landino a laissé des commentaires sur Dante (*Commento sopra la Commedia di Dante*), Florence, 1481, in-fol. (1); sur Horace, Florence, 1482, in-fol.; sur Virgile, Venise, 1520, in-fol.; — une traduction de l'*Histoire naturelle* de Pline; Venise, 1476, in-fol.; — une trad. lat. de la *Sforziade* de Jean Simonetta; Milan, 1490, in-fol. — et des poésies latines dans les *Carmina illustrium Italorum*, t. VI. Z.

Bandini, *Specimen literaturæ florentinæ sæculi XV*. — Negri, *Istoria de Sorentini, Pierittori*. —, Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, t. VI part., II, p 376. — Ginguené, *Histoire de la Littérature italienne*, t. III, p. 370. — Roscoe, *Life of Lorenzo de Medicis*, c. 2, *append*. XII.

LANDO ou **DE LANDAU** (*Conrad* et *Lucius*), aventuriers allemands, vivaient dans la seconde moitié du quatorzième siècle. Originaires de la Souabe, ces deux frères s'engagèrent de bonne heure dans les bandes mercenaires qui servaient en Italie. Conrad, qui prenait le titre de comte, se distingua surtout dans la grande compagnie de *condottieri* qu'avait formée, dans un double but d'oppression et de brigandage, le chevalier de Montréal. Après la fin tragique de ce dernier, qui eut la tête tranchée à Rome, le 19 août 1354, par ordre du tribun Rienzi, il lui succéda dans le commandement de cette armée, composée en grande partie d'Allemands et ne dépendant d'aucun souverain, continua de faire la guerre pour son propre compte, pillant les faibles, levant des contributions et passant d'un camp dans un autre avec la plus insigne mauvaise foi. En 1358 les Siennois, qui brûlaient de tirer vengeance des Florentins, offrirent une solde au comte Lando pour l'attirer en Toscane sous condition qu'il passerait un mois sur le territoire de Pérouse afin de le ravager. Ce dernier, qui comptait sous son obéissance trois mille cinq cents cavaliers et une nombreuse infanterie, s'étant aventuré au milieu des Apennins, fut attaqué par un parti de montagnards, à qui ses exactions avaient mis les armes à la main, et complétement battu au passage de la Scalella; trois cents cavaliers furent tués, un plus grand nombre fut pris ainsi que plus de mille chevaux et un riche butin; enfin lui-même, blessé à la tête, fut fait prisonnier, et ne put s'échapper qu'en donnant une grosse rançon (24 juillet 1358). Cependant il rallia les débris de la grande compagnie, et l'année suivante se mit en marche contre Florence avec plus de vingt mille hommes; mais le manque de vivres et aussi la ferme attitude des Toscans le déterminèrent à brûler son camp et à se retirer sur le territoire de Lucques. En 1363 il fut tué près de Novare.

Son frère *Lucius*, qui l'avait jusque là secondé dans ses entreprises, se mit alors à la solde des États qui voulurent l'employer, et rendit des services aux Florentins en 1376 et en 1377 pendant la guerre que ceux-ci soutinrent contre l'Église. P. L—Y.

Villani, *Hist.*, VIII. — *Cronica Sanese*. — Sismondi, *Hist des Républ. italiennes*, VI et VII.

LANDO, de Sienne, architecte, sculpteur et orfèvre italien, vivait dans la première moitié du quatorzième siècle. Il avait été chargé, en 1337, d'ajouter à la cathédrale de Sienne une nef immense dont l'ancien édifice ne devait plus être que le transept. Cette entreprise gigantesque fut interrompue par la peste de 1348; mais ce qui en reste encore suffit pour donner une idée de ce qu'eût été le projet de Lando s'il eût reçu son entière exécution. Dans une charte de 1311, publiée par Muratori, Lando est ainsi désigné: *Magister Landus de Senis aurifaber Henrici VII regis Italiæ*. E. B—N.

Baldinucci, *Notizie*. — Cicognara, *Storia della Scultura*. — Romagnoli, *Cenni storico-artistici di Siena*.

LANDOIS (*Paul*), auteur dramatique français, vécut au dix-huitième siècle. On n'a aucun détail biographique sur cet écrivain obscur, qui est représenté dans un recueil comme « l'inventeur du genre bâtard » inauguré plus tard au théâtre par La Chaussée, Diderot, Beaumarchais, et continué avec succès par les dramaturges modernes. La seule pièce qu'il fit jouer par les acteurs de la Comédie Française avait pour titre: *La Silvie* (17 août 1741), et pour sous-titre *tragédie bourgeoise*; elle était en un acte et en prose, et n'eut que deux représentations. L'auteur, qui en avait tiré le sujet du roman des *Illustres Françaises*, la livra néanmoins à l'impression l'année suivante. K.

Palissot, *Mém. littér.*, IV, 407.

LANDOIS. *Voy*. LANDAIS.

LANDOLINA (*Saverio*), savant italien, né le 17 février 1743, à Catane, mort en 1813. Il s'appliqua de bonne heure à l'étude des antiquités et des sciences naturelles, et attira en 1780 l'attention du monde savant par la découverte qu'il fit à la fontaine Cyanée, sur l'Anapus, en Sicile, de l'ancien papyrus d'Égypte. Des feuilles de cette plante, transformées en bandes de papier, suivant les procédés indiqués par Pline, furent envoyées par lui à la plupart des musées et sociétés littéraires de l'Europe, avec l'inscription suivante: *Ferdinandi III, Siciliæ regis, providentia artificium chartæ papyri texendæ multis ante seculis obliteratum, Xaverius Landolina Nava Ægyptio more ex scyrpo Cyanes Syracusarum fluminis indigena renovavit: Plinii leges variantibus codicibus collatis experimenteque emendatis in integrum restituit MDCCLXXX*. Cette découvertre mit Landolina

(1) Cette édition, ou ce livre, est un des plus rares et des plus curieux incunables. Elle compte au nombre de ces précieux monuments de la typographie, que se disputent à prix d'or les bibliomanes ou bibliophiles. Ce livre fut imprimé à Florence, par l'un des élèves de Guttenberg, nommé *Nicolo d'Ellamagna* (Nicolas d'Allemagne) ou *le Todesco*. C'est (après le *Monte santo di Dio* du même imprimeur) le deuxième ouvrage connu où l'art du graveur en estampes est associé à celui du typographe. Au commentaire de Landino sont jointes, dans cette magnifique édition, quelques planches, gravées par Baccio Baldini, d'après les dessins du Botticello. V DE .V.

en rapport avec beaucoup d'hommes instruits, qui ont parlé de lui avec éloges, entre autres Heyne, Denon et Lalande; et les académies de Naples et de Gœttingue l'admirent dans leur sein. Il est auteur de quelques mémoires disséminés dans les recueils scientifiques. K.

Denon, *Voyage en Sicile*. — Lalande, *Voy. en Italie*, IV.

LANDOLPHE (*Jean-François*), navigateur français, né le 5 février 1747, à Auxonne, mort à Paris, le 13 juillet 1825. Il s'embarqua comme novice sur un bâtiment marchand armé pour Saint-Domingue. Après plusieurs voyages aux Antilles et à la côte occidentale d'Afrique, il se fit recevoir capitaine au long cours en 1775. Lors des hostilités entre la France et l'Angleterre, il obtint des lettres de marque, et plusieurs courses heureuses qu'il fit pendant la guerre lui procurèrent son admission dans la marine royale avec le grade de lieutenant de vaisseau. En 1786 il réalisa le projet qu'il avait soumis quelques années auparavant à David, ancien gouverneur du Sénégal, de fonder un comptoir sur un des points de la côte d'Afrique. Ayant sous ses ordres trois petits bâtiments légers, armés par MM. Marion et Brillantais, de Saint-Malo, il commença sur la rive gauche du Benin un établissement qui était en pleine voie de prospérité lorsque les événements de 1789 interrompirent les relations commerciales entre la France et la colonie. Landolphe y suppléa de son mieux en recevant tous les navires étrangers qui fréquentaient ces parages. Jaloux de ses succès, les Anglais lui tendirent des embûches, auxquelles il n'échappa qu'à grand'peine. Traîtreusement attaqué de nuit, par deux capitaines et un subrécargue de cette nation, qui dans la journée avaient été ses hôtes, il lui fallut se traîner, blessé, dans un fossé, où il avait de l'eau jusqu'au cou, et d'où il eut la douleur de voir brûler ses établissements. Recueilli par des nègres, et secouru par le roi du pays, qui pansa lui-même ses blessures, Landolphe prit passage, six mois après, sur un vaisseau français qui le transporta à La Guadeloupe. Après avoir aidé à préserver cette colonie des attaques des Anglais et des nègres insurgés, il fut chargé de diverses missions qui lui procurèrent des approvisionnements dont elle manquait. En revenant des États-Unis, il eut à soutenir un combat contre des forces anglaises, et devint prisonnier. Bientôt rendu à la liberté, et nommé capitaine de frégate, il fit diverses campagnes à Cayenne, à La Guadeloupe, dans la mer des Antilles, à la côte d'Afrique, revint à son ancien établissement, y prit quatre baleiniers anglais armés en guerre et chargés de marchandises, s'empara de l'île du Prince, dans le golfe de Guinée, fit éprouver au commerce anglais, dans toutes ces expéditions, des pertes énormes, et comprima une révolte des nègres. L'insalubrité du climat l'ayant forcé de s'éloigner, il était en croisière, en 1800, à la hauteur de Rio-Janeiro, lorsque, attaqué par une division anglaise, il fut une seconde fois fait prisonnier, dans un combat où il perdit un coffre renfermant toute sa fortune. Sa santé, profondément altérée par ses nombreuses blessures, ne lui permit plus de naviguer. La seule récompense de ses services fut une modique pension de 1,200 francs, à laquelle il aurait pu, il est vrai, ajouter les bienfaits du premier consul s'il avait voulu profiter des ouvertures que ce dernier lui avait faites. Landolphe employa une partie de ses loisirs à écrire le récit de ses voyages, qui a été publié sous ce titre : *Mémoires, contenant l'histoire des voyages du capitaine Landolphe, pendant trente-six ans, aux côtes d'Afrique et aux deux Amériques, rédigés sur son manuscrit, par J.-S. Quesné*; Paris, 1823, 2 vol. in-8° (3 pl.). Ces mémoires, malgré quelques inexactitudes ou exagérations, attachent par un récit candide et humain. Palisot de Beauvois, à qui Landolphe avait facilité, en 1786, les moyens de pénétrer fort avant dans les pays d'Oware et de Benin et qui, malade de la fièvre jaune, avait reçu ses soins personnels, lui a témoigné sa reconnaissance en donnant le nom de *Landolphia Owariensis* à une très-jolie plante des pays qu'il avait parcourus. P. Levot.

LANDOLPHE. *Voy.* Landulphe.

Mémoires de Landolphe.

LANDOLT (*Salomon*), peintre suisse, né en 1741, à Zurich, mort en 1818, à Andelfingen. Fils d'un membre du grand conseil, il quitta l'école militaire de Metz pour aller à Paris étudier la peinture dans l'atelier de Le Paon; rentré dans sa ville natale, il siégea au tribunal municipal, et organisa le premier corps de tirailleurs cantonnaux qu'ait eu la Suisse. En 1776 il se rendit à Berlin, où Frédéric II, qui l'accueillit fort bien, l'engagea à lever pour lui un corps de troupes suisses, fut admis en 1777 au grand conseil, et obtint en 1778 le bailliage de Greifensee. Sa manière de rendre la justice était des plus expéditives; « elle ressemblait, dit un biographe, à celle d'un cadi turc, et le bâton y jouait un grand rôle ». Mais, tout en administrant comme un despote, il rendit des services réels, comme de faire des plantations, de dessécher les marais et d'améliorer les routes. Ses fonctions ayant cessé au bout de six ans, il se retira à la campagne, et vécut en compagnie de quelques artistes jusqu'au moment où éclata la révolution française. A cette époque il reprit l'épée, commanda un contingent de volontaires, et fut envoyé comme bailli à Eglisau, sur les bords du Rhin. Peu de temps après, Landolt, dont le caractère impérieux s'accordait mal avec les principes démocratiques, favorisa l'arrivée des Russes et des Autrichiens, ce qui lui attira dans son bailliage quelques coups de fusil, auxquels il échappa par miracle. En 1799, il se rangea sous les drapeaux de l'archiduc Charles, et combattit vaillamment à Wiedikon et à Zurich. Après avoir séjourné pendant quatre ans en Souabe, il revint dans sa ville natale (1803), et, grâce à un mouvement de réaction, y

reçut le double titre de membre du grand conseil et de colonel de la réserve des tirailleurs. La dernière charge publique qu'il exerça fut celle de président du tribunal de Wiedikon. Comme peintre, cet artiste singulier a laissé un certain nombre de tableaux représentant des scènes de la vie militaire, des chasses et des paysages.

P. L—y.

David Hess, *Vie de S. Landolt*; Zurich, 1820.

LANDON (*Charles-Paul*), peintre, critique et éditeur artistique français, né à Nonant (Normandie), en 1760, mort à Paris, le 6 mars 1826. Il montra de bonne heure du goût pour le dessin, et entra dans l'atelier de Regnault. Ayant remporté le grand prix de peinture à l'Académie, il passa cinq ans à Rome comme pensionnaire de la France. De retour à Paris avant la révolution, il s'occupa de littérature et de critique artistique. Plusieurs de ses tableaux furent remarqués aux salons sous l'empire. Parmi eux on cite *La Leçon maternelle*; *Le Bain de Paul et Virginie*; *Dédale et Icare*. Tous les trois ont été gravés; les deux derniers ont longtemps figuré dans la galerie du Luxembourg. Les peintures de Landon sont froides et néanmoins agréables; son dessin laisse à désirer; ses attitudes sont roides; mais son coloris avait de la fraîcheur et ses têtes de femme ont de la finesse. Il a beaucoup écrit sur les arts et publié de grandes et magnifiques collections gravées avec soin par divers artistes, qui répandirent ainsi le goût des bons modèles. Quoique gravées au trait seulement, en général les planches éditées par Landon sont très-estimées, à cause de la pureté du dessin. Il mourut d'épuisement. Il avait été peintre du cabinet du duc de Berry; il était correspondant de l'Académie des Beaux-Arts, conservateur des tableaux du Musée royal du Louvre et de la galerie de la duchesse de Berry. On lui doit comme éditeur : *Explication des ouvrages de peinture et dessin, sculpture, architecture et gravure des artistes vivants exposés au Muséum central des Arts, le 15 fructidor an VIII*; Paris, an VIII (1800), in-12; — *Examen des ouvrages modernes de peinture, sculpture, architecture et gravure exposés au salon du Musée le 15 fructidor an IX*; Paris, an IX (1801), in-8°; — *Annales du Musée et de l'École moderne des Beaux-Arts : recueil de gravures au trait d'après les tableaux des anciens maîtres et les monuments antiques exposés successivement dans la grande galerie du Musée de France, depuis sa formation jusqu'à ce jour; les principaux morceaux du Musée historique des monuments français; la galerie du Luxembourg et les principaux ouvrages de peinture, sculpture ou projets d'architecture qui aux expositions des artistes vivants ont remporté le prix*, etc.; Paris, 1801-1808, 17 vol. in-8° : on sait que Béranger travailla au texte qui accompagne cet ouvrage; — *Nouvelles des Arts, peinture, sculpture, architecture et gravure*, tomes I-III; Paris, 1802-1803, 3 vol. in-8°, ornés de planches : recueil hebdomadaire qui parut d'abord sous le titre de *Précis historique des productions des Arts*; — *Vies et Œuvres des Peintres les plus célèbres de toutes les écoles : recueil classique contenant l'œuvre complète des peintres du premier rang, et leurs portraits, les principales productions des artistes de deuxième et troisième classe, un abrégé de la vie des peintres grecs, et un choix des plus belles peintures antiques, réduit et gravé au trait d'après les estampes de la Bibliothèque impériale et des plus riches collections particulières*; Paris, 1803 et ann. suiv., 25 vol. in-4° : on y trouve les œuvres complètes du Dominiquin et un choix de l'Albane, 3 vol.; les œuvres de Raphael, 8 vol.; du Poussin, 4 vol.; de Michel-Ange, Baccio Bandinelli et Daniel de Volterre, 2 vol.; Le Sueur et un choix de Jouvenet, 2 vol.; les œuvres du Corrège, 2 vol.; de Leonard de Vinci, le Titien, le Guide et Paul Véronèse, 1 vol.; le choix des plus belles peintures antiques forme 3 vol.; après la mort du libraire Würtz, cessionnaire de Landon, MM. Firmin Didot ont acquis les planches de cet important ouvrage; — *Almanach des Arts, Peinture, Sculpture, Architecture et Gravure, pour les années XIII et XIV*, contenant l'indication des écoles et des concours, l'organisation des musées, le nom, l'adresse et les œuvres des artistes, et le titre des ouvrages relatifs aux arts qui ont paru dans les deux années; Paris, 1803-1804, 2 vol. in-18; — *Choix de Tableaux, Statues et autres Objets d'art conquis par les armées françaises en 1805 et 1806*; *les Antiquités de la villa Borghèse et les nouvelles Acquisitions du musée Napoléon*; Paris, 1805-1810, 4 vol. in-8° : complément des *Annales du Musée*; — *Paysages et Tableaux de genre du Musée Napoléon, gravés à l'eau-forte : recueil pouvant faire suite aux* Annales du Musée; *et réunissant un choix de productions modernes, avec l'explication des planches*; Paris, 1805 et ann. suiv., 4 vol. in-8°, avec des planches ombrées en taille-douce; — *Galerie historique des Hommes les plus célèbres de tous les siècles et de toutes les nations, contenant leurs portraits au trait d'après les meilleurs originaux, avec l'abrégé de leurs vies et des observations sur leurs caractères ou sur leurs ouvrages*, par une société de gens de lettres; Paris, 1805-1811, 13 vol. in-12; avec 936 portraits : Andrieux, Auger, Béranger, Bourdois, Cuvier, Delambre, Durdent, Feuillet, Landon, Le Breton, Quatremère de Quincy. MM. de Barante, Biot, etc., travaillèrent à la rédaction de cet ouvrage; — *Les Antiquités d'Athènes*, d'après Stuart et Revett, texte traduit de l'anglais par Feuillet; Paris, 1806-1823, 4 vol. in-fol.; — *Descriptions de Paris et de ses édifices*, avec un précis historique et des observations par Legrand;

Paris, 1806-1819, 2 vol. in-8°; — *Recueil des principaux Tableaux, Statues et Bas-reliefs exposés au Louvre depuis 1808 par les artistes vivants, et autres productions nouvelles et inédites de l'école française avec des notices descriptives, critiques et historiq.*; Paris, 1808 et ann. suiv., 15 vol. in-8°: savoir salon de 1808, 2 vol.; de 1810, 1 vol.; de 1812, 2 vol.; de 1814, 1 vol.; de 1817, 1 vol.; de 1819, 2 vol.; de 1822, 2 vol.; de 1824, 2 vol.; de 1827, 1 vol.; de 1831, 1 vol; — *Les Amours de Psyché et de Cupidon*, traduction d'Apulée par M. Feuillet, avec 32 planches au trait d'après Raphael; Paris, 1809, in-fol.; — *Le saint Évangile*, in-4°, avec 51 planches au trait d'après Raphael, le Dominiquin, le Poussin et l'Albane; — *Prix décennaux : recueil des ouvrages de peinture, sculpture, architecture*, etc., *cités dans le rapport du jury sur les prix décennaux*, etc., *exposés le 25 août* 1810, *dans le grand salon du Musée*; Paris, 1810, in-8° : tiré des *Annales du Musée*; — *Description de Londres et de ses édifices*, par Barjaud; Paris, 1810, in-8°, avec 42 planches; — *Choix de Biographie ancienne et moderne, à l'usage de la jeunesse, ou notices sur les hommes illustres des diverses nations, avec leurs portraits gravés au trait*; Paris, 1810, 2 vol. in-12, avec 144 portraits : extrait de la *Galerie historique*; — *Galerie Giustiniani, ou catalogue figuré des tableaux de cette célèbre galerie transportés d'Italie en France; accompagnée d'observations critiques et historiques et de 72 planches gravées au trait*; Paris, 1812, in-8° : se joint aux *Annales du Musée*; — *Atlas du Musée, ou catalogue figuré de ses tableaux et statues*; — *Galerie de M. Massias, ancien résident de France à Carlsruhe, ou catalogue figuré des tableaux de cette galerie, accompagné d'observations critiques et historiques, et de 72 planches gravées au trait, contenant plus de cent sujets des écoles italienne, française et allemande*; Paris, 1815, in-8°; — *Numismatique du* Voyage du jeune Anarcharsis, *ou médailles des beaux temps de la Grèce, accompagnées de descriptions et d'un Essai sur la science des Médailles* par Dumersan; Paris, 1818, 2 vol. in-8°, avec 90 planches. En 1824 Landon entreprit une nouvelle édition des *Annales du Musée et de l'École moderne des Beaux-Arts*, mises dans un meilleur ordre et classées par écoles et par maîtres, accompagnées de descriptions, d'observations critiques et historiques et d'un abrégé de la vie des artistes. La mort ne lui permit pas d'achever cette publication, dont il fit paraître seulement les tomes 1 à X. Fabien Pillet continua ce travail, qui a été publié dans l'ordre suivant : Peinture: école italienne, 8 vol.; écoles flamande et allemande, 4 vol.; école française ancienne, 3 vol.; école française moderne, 4 vol.; sculpture moderne, 2 vol.; sculpture antique, 3 vol.; architecture française, 1 vol.; galerie Giustiniani et galerie Massias 2 vol. Les libraires Treuttel et Würtz entreprirent, pour faire suite à cet ouvrage, un recueil intitulé : *Choix de Tableaux et Statues des plus célèbres musées et cabinets étrangers*; Paris, 1821 et ann. suiv., 12 vol. in-8°. Landon avait été avec Lavallée et Villeterque un des collaborateurs du *Journal des Arts, des Sciences et de la Littérature*, qui paraissait vers le commencement du dix-neuvième siècle. Il fut aussi un des propriétaires de la *Gazette de France*, où il rendit compte pendant longtemps des expositions des beaux-arts. Il est l'auteur de l'explication des monuments qui accompagne les grandes vues pittoresques des *Principaux Sites et Monuments de la Grèce*, de Cassas; Paris, 1812.

L. LOUVET.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — Quérard, *La France littéraire.*

* LANDOR (*Walter-Savage*), littérateur anglais, né à Ipsley-Court, dans le comté de Warwick, le 30 janvier 1775. Il fut élevé avec beaucoup de soin à Rugby-School, et ensuite à Oxford. En 1795, il débuta par un petit volume de poésies. De brillantes renommées occupaient alors l'attention publique, Crabbe, Burns, Coleridge, Rogers, et ce début n'eut pas un grand éclat. En 1802, profitant de la paix d'Amiens, il visita Paris. A son retour, ayant recueilli les vastes propriétés de sa famille, il en vendit la plus grande partie pour acheter des terres dans un autre comté, et se prit d'une telle ardeur pour améliorer et embellir qu'il y dépensa 70,000 livres sterl. La mauvaise gestion de quelques-uns de ses fermiers vint modifier tous ces plans. Il résolut, dans les premiers moments d'irritation, de vendre la plus grande partie de ses domaines, dont plusieurs étaient dans sa famille depuis sept cents ans, et de vivre en citoyen libre du monde (1806). A la première insurrection d'Espagne, il leva un petit corps de troupes à ses frais, et joignit Blake, qui combattait alors en Gallice avec les insurgés. Il soutint de son argent et de sa personne la cause de l'indépendance. La junte suprême lui adressa des remercîments publics, et lui conféra le titre de colonel dans l'armée espagnole. A la restauration de Ferdinand, la constitution qui avait été faite pendant la guerre de l'indépendance ayant été abolie par le roi, M. Landor renvoya son brevet de colonel, ainsi que la lettre officielle de remercîments, et déclara que « bien que tout disposé à seconder la nation espagnole pour la défense de ses libertés contre le dictateur de l'Europe, il ne voulait avoir rien à faire avec un parjure et un traître. » En 1815, à la chute de Napoléon, M. Landor alla s'établir en Italie. Pendant plus de sept ans il occupa le palais Medici à Florence, et acheta ensuite la célèbre villa du comte Gherardesca à Fiesole. Il s'était marié en 1811 ; ses enfants furent élevés en Italie. Il y fit une résidence de plus de trente ans, à peine interrompue par

quelques voyages et quelques visites en Angleterre. Il n'est revenu s'y fixer, à Bath, que dans ces dernières années. C'est pendant ce long séjour en Italie que ses travaux littéraires ont été les plus nombreux. En 1820 parut à Pise son ouvrage en latin intitulé : *Idyllia Heroica*, avec une dissertation latine sur les causes qui font que les poëtes latins modernes sont si peu lus. De 1824 à 1829 parurent à Londres, en cinq volumes : *Conversations imaginaires de littérateurs et d'hommes d'État*, le plus remarquable et le plus original de ses ouvrages. Il donna une nouvelle édition de *Gebir*, du *Comte Julien* et de *divers poëmes* (1831). *Gebir* est un poëme épique, qui originairement avait été écrit en latin, et qui a peu d'éléments de popularité. Le *Comte Julien* est une tragédie qui à son apparition reçut les plus grands éloges de Southey, lequel avait choisi le même sujet pour son poëme de *Roderick*. Landor publia, de 1836 à 1839, *Lettres d'un conservateur, où l'on expose les seuls moyens de sauver ce qui reste de l'Église anglicane; — Une satire sur les satiristes et remontrance aux détracteurs; —* le *Pentaméron* et le *Pentalogue;—André de Hongrie* et *Jeanne de Naples*, drame. En résumé, M. Landor a montré plus de talent et obtenu plus de succès comme prosateur que comme poëte. Son principal titre consiste dans les *Conversations imaginaires*, qui dès le début firent sensation par la nouveauté de la forme et la vive peinture des caractères. Il y montre un talent remarquable pour faire agir, parler et paraître les personnages célèbres du passé, tels qu'ils ont pu agir et parler dans leur temps; pour quelques-uns, la fidélité est parfaite. Mais tout en louant le style incisif et l'originalité des idées, on est souvent choqué par les paradoxes, les opinions singulières ou moroses, le manque de goût, les contradictions. Ainsi, M. Landor cherche à justifier les empereurs Tibère et Néron; il parle du ministre Pitt comme fort médiocre, de Fox comme d'un charlatan; il recommande aux Grecs, dans leur lutte avec les Turcs, de mettre de côté les armes à feu, et de revenir à l'usage de l'arc, etc. Pendant longtemps, il a été un des collaborateurs du journal hebdomadaire *The Examiner*, et depuis son retour en Angleterre il a donné assez souvent des articles qui, pour la vigueur et la verve, ne se ressentent nullement de la vieillesse. Ennemi déclaré de la tyrannie sous toutes les formes, il a saisi toutes les occasions de lui faire la guerre, et sa parole passionnée s'emporte souvent jusqu'à la menace pour les « tyrans couronnés ». Il a publié depuis dix ans les *Helléniques*, augmentées et complétées; — *Conversation imaginaire du roi Charles-Albert et de la princesse Belgiojoso sur les affaires et les espérances de l'Italie* (1848); — *Papauté anglaise et étrangère* (1851); — *Le dernier Fruit d'un vieil arbre*, recueil d'esquisses philosophiques (1853); — *Lettre d'un Américain* (sous le pseudonyme de Pottinger); 1854. Dernièrement son nom a retenti d'une manière fâcheuse devant les tribunaux au sujet de lettres anonymes en vers et en prose, adressées à une lady avec laquelle il avait entretenu des relations d'amitié; ces lettres, taxées d'injurieuses, lui attirèrent une condamnation de 1,000 liv. sterl. (25.000 fr.). Il a quitté l'Angleterre pour aller vivre en Italie. J. CHANUT.

Chambers, *Cyclopædia of English Literature.* — *Biography* (*English Cyclopædia*). — *Men of the Time.* — *London Times.*

LANDRÉ-BEAUVAIS (*Augustin-Jacob*), médecin français, né à Orléans, le 4 avril 1772, mort en décembre 1840. Il étudia la chirurgie à Paris sous Desault en 1792, à Lyon sous Rey et A. Petit, en 1793 et 1794. Il fut chirurgien en second de l'hôpital de Châlons-sur-Saône, puis revint à Paris, où lors de la création de l'École de Santé, en 1795, il fut reçu élève par concours. En 1799 il devint médecin de l'hospice de la Salpêtrière, et commença un cours de séméiotique et de pathologie interne qui lui attira un grand nombre d'élèves. On a de lui : *Doit-on admettre une nouvelle espèce de goutte, sous la dénomination de goutte asthénique primitive?* Paris, an VIII (1800), in-8°; — *Séméiotique, ou traité des signes des maladies;* Paris, 1810, in-8°; 1813, in-8°; 1818, in-8° : cet ouvrage présente un bon résumé des travaux d'Hippocrate, de Leroy et de Gruner, enrichi de remarques propres à l'auteur; le tout coordonné d'après les principes nosographiques du professeur Pinel. Landré-Beauvais a donné des articles au *Dictionnaire des Sciences Médicales* et au *Dictionn. de Médecine.* G. DE F.

Biographie Medicale.

LANDRI (Saint), vingt-huitième évêque de Paris, occupa ce siége vers 650, sous Clovis II, entre Audebert et Chrodebert. Il montra son amour pour les pauvres, pendant la grande famine qui désola Paris en 651. Après s'être défait de tout ce qu'il possédait, il vendit même les vases de l'autel pour secourir les indigents. Une tradition, généralement reçue dans le diocèse de Paris et admise par les Bollandistes, attribue à saint Landri la fondation et la dotation de l'hôpital qui dans la suite a pris le nom d'*Hôtel-Dieu*. Le moine Marculfe dédia à Landri ses *Formules*, qu'il avait probablement recueillies à son invitation. On trouve le nom de ce prélat parmi ceux des vingt-quatre évêques qui souscrivirent la charte d'émancipation que Clovis II accorda, en 653, à l'abbaye de Saint-Denis, fondée par Dagobert Ier. Le dernier bréviaire de Paris place la mort de saint Landri en 656 et sa fête au 3 juin. Il fut inhumé dans l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois, appelée alors *Saint-Germain-le-Rond*. F.-X. T.

Longueval, *Histoire de l'Église gallicane*, tom. II, III. — Dom Pitra, *Vie de saint Léger.* — Lebeuf, *Histoire ecclésiastique et civile de Paris*, tom. II, pag. XXXIII.

LANDRI, maire du palais sous Clotaire II,

roi de Neustrie, défendit ce prince contre les entreprises de Childebert, roi d'Austrasie. En 593, un stratagème de Landri procura aux Neustriens une victoire éclatante sur les Austrasiens. Lorsque les deux armées étaient en présence, Landri pendant la nuit fit avancer vers le camp de Childebert quelques troupes avec des ramées qu'elles plantèrent. Trompés par cet artifice, les soldats de Childebert reposaient dans la plus profonde sécurité lorsqu'ils furent surpris et taillés en pièces. Landri passait pour l'amant de Frédégonde. Son courage ferait oublier ses galanteries, s'il n'avait été l'un des instigateurs du meurtre de Chilpéric. *Voy.* CHILPÉRIC et FRÉDÉGONDE. F.-X. T.

Amédée Thierry, *Histoire des Mérovingiens*.

LANDRIANI (*Paolo-Camillo*), peintre de l'école milanaise, né vers 1570, mort vers 1618. Attaché à la cour ducale, il reçut le surnom du *Duchino*, sous lequel il est surtout connu. Élève d'Ottavio Semini et fort jeune encore à l'époque où Lomazzo écrivait son *Idea del tempio della Pittura*, il annonçait déjà ce qu'il serait un jour, et mérita d'y obtenir sa part d'éloges. Landriani a laissé dans sa patrie un grand nombre d'ouvrages dans lesquels il a su ajouter à la pureté du dessin et à la grâce de son maître une suavité de coloris et de contours qui semble empruntée à l'école de Parme. Parmi ses tableaux d'autels, les plus remarquables sont : *Saint Martin, saint Dominique et sainte Agnès à* Saint-Eustorge, *la Nativité de Jésus-Christ*, à Saint-Ambroise, et le même sujet peint en 1602 pour Santa-Maria-della-Passione. Il peignit la fresque d'une manière aussi franche que grandiose. E. B—N.

Oretti, *Memorie*.—Borsieri, *Supplemento al Morigia*.—Soprani, *Vite de' Pittori Genovesi*. — Lanzi, *Storia Pittorica*. —Orlandi, *Abbecedario*. — Ticozzi, *Dizionario*.

* **LANDRIN** (*Armand-Pierre-Émile*), homme politique français, né le 19 mai 1803, à Versailles. Après avoir fait ses études sous la direction d'un savant ecclésiastique, il fut reçu avocat, exerça d'abord près le tribunal de Versailles, et prit part à la révolution de 1830 en renouvelant le conseil municipal de cette ville. La même année il passa au barreau de la cour royale de Paris, et devint un des rédacteurs habituels de la *Gazette des Tribunaux*. Ses relations d'ancienne date avec le parti démocratique lui firent donner, dès le 26 février 1848, les fonctions de procureur près le tribunal civil de la Seine; en cette qualité, il apporta beaucoup de diligence et de fermeté à faire respecter les ateliers typographiques de *La Presse* et de *L'Assemblée nationale*, et s'associa aux menées du parti qui poussait M. Ledru-Rollin dans une voie plus révolutionnaire. Chargé avec M. Portalis d'ouvrir une instruction à l'occasion de la manifestation socialiste du 16 avril, il agit avec énergie, et s'entendit avec M. Caussidière, préfet de police, pour l'exécution, difficile alors de quelques-uns des mandats d'amener; mais, la veille du 4 mai, le gouvernement provisoire arrêta l'action de la justice. M. Landrin ne fut pas plus heureux lorsqu'il s'occupa de rechercher les auteurs de la journée du 15 mai : ayant demandé l'autorisation de poursuivre M. Louis Blanc, il se vit désavoué par M. Crémieux lui-même, qui tenait le portefeuille de la Justice, et envoya le lendemain sa démission de magistrat (4 juin 1848); cette démission amena, à quelques jours de là, celle du ministre. Élu le 23 avril précédent représentant du peuple dans Seine-et-Oise, il siégea au bureau de l'Assemblée en qualité de secrétaire, et vota en général avec la gauche. D'accord avec MM. Peupin et Bérard, il fit adopter, le 30 juillet, l'ordre du jour motivé qui déclara la fameuse proposition de M. Proudhon « une atteinte odieuse aux principes de la morale, un encouragement à la « délation, ainsi qu'un « appel aux plus mauvaises passions ». Au mois d'avril 1849, il résigna son mandat et reprit sa place au barreau de Paris. P. L—Y.

Biogr. des Repres. du peuple. — *Rapport de la Commission d'enquête*, août 1848.

LANDRY (*Pierre*), graveur français, né à Paris, vers 1630. Comme éditeur, il a publié des pièces gravées par P. Desvaulx, Fr. Langot, etc., et particulièrement des pièces hiérologiques d'un immense format, qui d'ordinaire ne portent que son nom. Ses propres ouvrages indiquent une main ferme et beaucoup d'originalité; dans ce nombre on cite : *La Sainte Vierge assise avec l'Enfant-Jésus; — Saint Jérôme; — Abel Brunier*, médecin du duc d'Orléans, 1661; — *Jérôme Vavasseur*, prieur des Carmes déchaussés, etc. Il a encore gravé, d'après Ann. Carrecci : *La Sainte Famille, La Cananéenne*, un *Saint Jean-Baptiste*, en buste; — d'après Fr. Albano : *La Samaritaine;* — d'après Titien : *Les Pèlerins d'Emmaüs;* — d'après Ribera : *Le Martyre de saint Barthélemy;* — d'après J. François : *Louis XIV; L'Arbalétrier*, pièce très-rare, gravée dans la manière de Masson; et plusieurs portraits de personnages contemporains. K.

Basan, *Dict. des Graveurs*, I, 307. Gori Gandinelli, *Notizie degli Intagliatori*, XI, 294. — Brulliot, *Dictionn.*, II. — Nagler, *Künstler-Lexicon*, VII, 270. — Ch. Le Blanc, *Man. de l'Amateur d'estampes*.

LANDSBERG (*Jean*), surnommé *Le Juste*, écrivain ascétique allemand, né à Landsberg en Bavière, vers 1490, mort à Cologne, le 10 août 1539. Après avoir fait ses études à Cologne, il entra en 1509 chez les Chartreux de cette ville. Il se fit remarquer par une extrême austérité pour lui-même et une très-grande charité pour les autres. Chargé pendant plusieurs années d'instruire les novices à la Chartreuse de Cologne, il fut ensuite envoyé comme prieur à Cantavie près de Juliers. Il prêcha souvent à la cour du duc de Juliers, et devint plus tard visiteur de son ordre. En 1536 sa santé délabrée le força de se retirer à Cologne. Landsberg a écrit en

allemand et en latin un grand nombre d'ouvrages et d'opuscules ascétiques ainsi que de nombreux sermons; recueillis en 5 vol. in-4°; Cologne, 1630 et 1693. Parmi ces écrits, dont la plupart ont paru séparément nous citerons : *Sermones in præcipuis anni Festivitatibus*; Cologne, 1536, in-8°; — *Vita Servatoris nostri in 150 meditationes concinnata*; Cologne, 1537; — *Paraphrases in dominicales Epistolas et Evangelia*; Cologne, 1545, in-8°; Anvers, 1570 et 1575, in-8°; — *Enchiridion militiæ christianæ*; Paris, 1546; Anvers, 1576, et Cologne, 1607, in-12; — *Alloquia Jesu Christi ad fidelem animam*; Louvain, 1572; Cologne, 1590 et 1724, in-12; traduit en allemand, Cologne, 1747; en français, Paris, 1657, et Lyon, 1687, in-12; une nouvelle traduction en a été donnée par le P. Possoz; Nantes, 1858; — *Enchiridion Vitæ spiritualis*; Paris, 1573; — *Pharetra divini Amoris ignitis aspirationibus referta*; Cologne, 1607, in-12; — *Dialogus inter militem lutheranum et Johannem monachum de Vita monastica*, en allemand; — *Apologia pro Monasteriis ad Carolum V imperatorem*, en allemand; — *Epistolæ parænelicæ ad diversos*. E. G.

Hartzheim, *Bibl. Coloniensis*. — Petreius, *Bibl. Carthusiana*. — Possevin, *Apparatus*. — Rotermund, *Supplément* à Jöcher.

LANDSEER (*John*), graveur anglais, né en 1769, à Lincoln, mort le 29 février 1852, à Londres. Élève de Byrne, il se fit connaître en 1793 par la reproduction de quelques paysages de Luterbourg, et collabora à divers ouvrages à vignettes, entre autres à l'*History of England* de Bowyer et aux *Views of Scotland* de Moore. Il publia ensuite une excellente série d'animaux d'après les œuvres de Rubens, Snyders, Gilpin et autres artistes éminents. En 1806 il fit à Londres un cours de gravure qui fut imprimé l'année suivante et lui ouvrit les portes de l'Académie royale en qualité de membre associé. Après avoir fondé deux revues artistiques, qui n'eurent qu'une existence éphémère, il s'occupa d'archéologie et d'esthétique, et donna à la Société des Antiquaires un mémoire sur *les Pierres gravées provenant de Babylone*, inséré dans l'*Archæologica*, 1817, t. XVIII. Ensuite il fit des leçons publiques sur *les Hiéroglyphes gravés*, et publia *Sabæan Researches*; Londres, 1823, et *Descriptive, explanatory and critical catalogue of the earliest pictures in the National Gallery*; ibid., 1834, in-8°. Comme graveur, il a donné : un portrait de *Nelson*; — *Planches pour la galerie Stafford*; Londres, 1818, 4 vol. in-fol.; — d'après B. West : *Saint-Jean*; — d'après R. Smirke : *la Victoire du Nil*, grande pièce avec 15 portraits; — d'après Edwin Landseer, son fils : *le Rat à l'affût* et *les Chiens du mont Saint-Bernard*.

Cet artiste a laissé trois fils : *Thomas*, *Edwin* (*voy.* ci-après) et *Charles*. Thomas, qui a suivi la profession paternelle, est surtout connu par les planches qu'il a gravées d'après son frère puiné, telles que *Un Chien de Terre-Neuve*, *Le Braque endormi*, *Dignité et Impudence*, etc. Dans ces derniers temps, il a reproduit un des bons tableaux de Mlle Rosa Bonheur, *La Foire aux chevaux*. Un de ses ouvrages originaux, *Monkeyana, or men in miniature*, in-4°, a obtenu une grande popularité. Paul Louisy.

Elmes, *Annals of the Fine Arts*. — Nagler, *Künstler Lex.*, VII. — *The English Cyclopædia*.

*LANDSEER (Sir *Edwin*), peintre anglais, né à Londres, en 1803, fils aîné du précédent. Son talent se développa de très-bonne heure, et il exposa dès l'âge de quatorze ans, en 1817. A vingt-trois ans, il devint associé de l'Académie royale, et fut créé baronet en 1850. Sa réputation avait depuis longtemps traversé le détroit, lorsque l'exposition universelle de Paris vint la consacrer d'une manière éclatante : sir Landseer reçut alors une des dix grandes médailles d'honneur accordées aux artistes jugés dignes d'une récompense exceptionnelle. Aujourd'hui sir Edwin Landseer est le peintre le plus à la mode du royaume-uni, et son pinceau ne peut suffire à tous les portraits de chiens et de chevaux que lui commandent ses compatriotes; aussi sir Landseer comprend et représente les animaux autrement que d'autres peintres contemporains. Il ne se borne pas à dessiner le plus exactement possible leurs formes, à reproduire leur allure, et à en saisir l'expression générale de peur ou de colère que leur donne l'instinct de la conservation : il prétend rendre dans leur physionomie ou révéler dans leurs poses toutes les nuances des sentiments et des passions qui peuvent les agiter. Sir Landseer a beaucoup observé les animaux; il les connait parfaitement, aussi est-il irréprochable dans ses tableaux simplement conçus; mais lorsqu'il lui arrive d'outrer son système, il tombe dans une exagération regrettable : ses compositions ne sont plus alors que des plaisanteries spirituelles, qui n'ont pas même la portée satirique des dessins de Grandville. Citons comme exemple le *Procès des chiens* et *Jack en faction*. La plupart des œuvres de sir Landseer ont été popularisées par la gravure. On remarque parmi ses tableaux exposés à Paris : *Le Soir*, *Le Matin*, *Le Sanctuaire*, *Animaux à la forge*, *Le Dejeuner*, *Les Conducteurs de bestiaux*, *Jack en faction*, *Le Bélier à l'attache*, *Chiens au coin du feu*, *Islay et Macaw*, *Singes brésiliens*. Parmi ses autres tableaux exposés en Angleterre, nous citerons : *Highlanders au retour de la chasse*; *le Singe qui a vu le monde* (1827); diverses scènes des Highlands (1828); *La Musique écossaise*; *L'Attachement* (1830); *Braconniers à la chasse* (1831); *Chasse au Faucon* (1832); *Sir Walter Scott et ses chiens* (1833); *le Départ du Bouvier* (1835); *la Chasse à la Loutre* (1844); *Van*

Ambergh et ses citoyennes. Sir Landseer excelle à reproduire les types de bergers et des joueurs de cornemuse écossais ; il a peint avec beaucoup de sentiment et d'expression une *Scène pastorale* (1845) ; *La Paix et la Guerre* (1846) ; il a déployé beaucoup d'imagination et de fantaisie dans une scène du *Songe d'une Nuit d'été* (1851).

M. *Charles* LANDSEER, frère de sir Edwin, et aussi membre de l'Académie royale, est connu comme peintre de genre. On cite parmi ses tableaux : *Charles II quittant le colonel Lane ; Le Retour de la Colombe à l'arche ; Clarisse Harlowe* et plusieurs compositions dont les sujets sont tirés des œuvres de Walter Scott et de l'histoire d'Angleterre. E. COTTENET.

J. Ruskin, *Modern Painters* — *Men of the time*, 1857. — Max. du Camp, *Beaux-arts à l'exposition universelle*.

LANDSPERG (*Herrad* DE), religieuse allemande, morte le 25 juillet 1195, au couvent de Saint-Octilie à Hohenburg dont elle était abbesse depuis le 22 juillet 1167 ; elle se livra à l'étude avec zèle, et elle fait preuve de connaissances fort étendues pour l'époque dans son *Hortus Deliciarum*, espèce d'encyclopédie composée d'extraits de la *Bible* et des Pères, de vers latins (accompagnés de musique), de notions sur les sciences, les arts, les coutumes de l'époque. Sous divers rapports, cet ouvrage est digne d'attention ; on y trouve cités un grand nombre d'auteurs ecclésiastiques, et entre autres citations qui témoignent de la connaissance des écrivains profanes, il y est parlé d'Ulysse et des syrènes. Divers savants modernes ont mis en lumière ce que pouvait offrir d'intéressant cette compilation remarquable, qui mériterait d'être publiée en entier avec les éclaircissements qu'elle réclame. G. B.

Engelhardt, *Hortus Deliciarum, Ein Beitrag zur Geschichte*., Stuttgard, 1818, in-8°. — *Histoire Littéraire de la France*, t XIII p. 588. — Lenoble, *Mémoire sur le Hortus Deliciarum*, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes* ; Paris, t. I (1840).

LANDULPHE SAGAX, historien italien, vivait au neuvième siècle. On n'a sur lui aucun détail ; on sait seulement, sur la foi d'un manuscrit, que c'est lui qui a remanié et continué l'*Historia Miscella* de Paul Diacre. Cet ouvrage, qui s'arrête à l'an 813, ne nous est pas parvenu dans la rédaction primitive de Paul Diacre. Outre que celui-ci est mort vers 799, les huit derniers livres contiennent des extraits nombreux d'une *Histoire Ecclésiastique* traduite du grec par Anastase le Bibliothécaire vers le milieu du neuvième siècle. Quelques-uns attribuent le travail de révision fait sur l'*Historia Miscella* à un certain Johannes Diaconus, qui vivait à Rome vers 875. Quant aux éditions de cet ouvrage, *voy*. l'article *Paul* DIACRE.

Muratori, *Scriptores Rerum Italicarum*, t. I, p. 178. — Schœll, *Hist. de la Littérature romaine*, t. III, p. 178.

LANDULPHE, surnommé *l'Ancien*, historien italien, né à Milan, vers l'an 1000, mort vers 1085. Ordonné prêtre, il prit part aux luttes animées qui s'engagèrent dans sa ville natale sous le pontificat de Grégoire VII, se trouva du côté des ennemis de ce pape, et se prononça ouvertement pour le mariage des prêtres. Il est l'auteur d'une *Historia Mediolanensis*, ouvrage écrit d'un style assez barbare, qui retrace les événements passés à Milan depuis les temps historiques jusqu'en 1085. Landulphe y manifeste une partialité injuste ; il calomnie les adversaires de la cause qu'il avait soutenue, et leur prête souvent des discours supposés. Malgré ces taches, dont la plupart ont été relevées par Puricelli dans sa *Vita Herlembaldi*, l'ouvrage de Landulphe est cependant précieux, parce qu'il contient divers détails qui ne sont connus que par cette histoire. L'*Historia Mediolanensis*, que plusieurs érudits ont prise pour le *Chronicon*, que Datius, archevêque de Milan, était supposé avoir rédigé, a été publiée dans le tome IV des *Scriptores Rerum italicarum* de Muratori. E. G.

Muratori, *Præfatio in Mediolanensem historiam* (dans les *Scriptores Rer. Ital.*, t. IV, p. 49). — Argelati, *Scriptores Mediolanenses*, t. II, p. 777.

LANDULPHE, surnommé *le Jeune* ou *de Santo-Paulo*, historien italien, né à Milan, vers 1080, mort un peu après 1137. Son oncle Luitprand, riche ecclésiastique de Milan, était l'ami de Saint-Herlembald et de Saint-Ariald, et lutta avec eux contre le mariage des prêtres et la simonie. Le zèle qu'il déploya à cette occasion lui valut en 1075 d'être jeté en prison par ses adversaires et d'avoir le nez et les oreilles coupés. Relâché après la cessation des troubles, il fit usage de sa fortune pour rebâtir et orner magnifiquement l'église de la Trinité et celle de Saint-Paul, dont il fut autorisé, par charte impériale et métropolitaine, à laisser le gouvernement à ses héritiers. Il appela auprès de lui Landulphe son neveu, le fit ordonner acolyte et l'envoya vers 1102 à Orléans pour y continuer ses études. Landulphe y suivit les leçons d'Alfred et de Jacob, et vint en compagnie de son compatriote Anselme de Pusterula, plus tard archevêque de Milan, à Tours et à Paris, où il suivit les leçons de Guillaume de Champeaux. De retour dans sa ville natale vers 1106, il occupa pendant quelque temps un office à l'église Saint-Paul ; en 1109 il repartit pour la France avec Anselme de Pusterula et Œricus, vidame de Milan, et alla compléter ses études en théologie sous la direction du célèbre Anselme, scolastique de Laon. L'année suivante, il revint en Italie, alla voir son oncle Luitprand, qui s'était retiré dans la Valteline, et prit possession de l'église de Saint-Paul, dont Luitprand lui laissa le bénéfice à sa mort, survenue en 1112. Mais en cette même année Landulphe s'étant déclaré contre l'archevêque Jordanus, qu'il traitait de simoniaque, se vit enlever violemment tout ce qu'il tenait de la succession de son oncle. En 1116 il alla porter plainte de cette spoliation

auprès du concile du Latran, puis auprès du pape Calixte II; mais il ne put obtenir justice. L'avénement à l'archiépiscopat de ses deux condisciples, Œricus et Anselme de Pusterula, ne lui servit pas plus à rentrer dans ses droits; mais il fut promu successivement aux fonctions de scribe, d'écolâtre, de chef des secrétaires des consuls, et il fut enfin placé à la tête des chapelains de l'archevêque. En 1137 il s'adressa à l'empereur Lothaire pour obtenir la remise des biens dont il avait été dépouillé; l'empereur recommanda la cause de Landulphe aux consuls de Milan; mais Arnaldus, l'un d'eux, qui avait été l'ennemi juré de Luitprand, empêcha que la volonté de l'empereur fût écoutée. Landulphe termine son *Histoire*, où se trouvent consignés ces faits, en implorant la justice divine, désespérant de celle des hommes. Cet ouvrage, intitulé : *Historia Mediolanensis*, contient le récit des événements qui se sont passés à Milan depuis 1095 jusqu'en 1137; il est très-précieux à cause des nombreux détails qui s'y trouvent rapportés, par un témoin oculaire, sur les luttes animées engagées à cette époque dans la république naissante de Milan. Landulphe y a aussi relaté beaucoup de faits concernant l'histoire générale de l'Italie. L'*Historia Mediolanensis*, dont plusieurs fragments se trouvent dans le tome IV de l'*Italia Sacra* d'Ughelli, a été publiée avec des notes de Sassi dans le tome V des *Scriptores Rerum Italicarum* de Muratori.

E. G.

Sassi, *Præfatio in Historiam Mediolanensem* (dans le t. V des *Scriptores* de Muratori). — Argelati, *Scriptores Mediolanenses*, t. II, p. 279.

LANDULPHUS DE COLUMNA (1), historien et théologien français, vivait au commencement du quatorzième siècle. Devenu chanoine de la cathédrale de Chartres, il écrivit les ouvrages suivants : *Breviarium historiale ut homines bonis præteritis discant vivere et malis exemplis sciant prava vitare;* Poitiers, 1479, in-4°; c'est le premier ouvrage imprimé à Poitiers; quelques fragments de ce *Breviarium* se trouvent dans le t. I de la *Bibliotheca nova* du P. Labbe; on ne sait pas si ce livre, qui s'arrête à l'an 1320 et dont un manuscrit existe à la bibliothèque d'Alby, est le même que l'*Historia Temporum Pontificum Romanorum*, que Landulphe avait, selon Volaterranus, dédié au pape Jean XXII; — *De Translatione imperii ad Græcos*, dans la *Sylloge de Jurisdictione Imperiali* de Schardius et dans le tome II du recueil de Goldast *De Monarchia imperiali;* — *De Statu et Mutatione Imperii romani;* cet ouvrage, dont il existe des manuscrits aux bibliothèques de Paris et de Strasbourg, est peut-être le même que le précédent; — *De Pontificali Officio* se trouvait en manuscrit dans la bibliothèque de Colbert; — *Super libros III et IV Sententiarum*, en manuscrit à la bibliothèque de Bâle.

Oudin, *Scriptores Ecclesiastici*, t. III, p. 755.

(1) Il a été souvent confondu avec Landulphe Sagax.

LANE (Sir *Richard*), magistrat anglais, né dans le comté de Northampton, dans la dernière partie du seizième siècle, mort dans l'île de Jersey, en 1651. Il étudia le droit à Middle-Temple, et acquit une grande réputation comme avocat. Strafford, accusé de haute trahison, le choisit pour conseil en 1641; mais l'habileté du défenseur échoua devant le parti pris de la chambre des communes. Lorsque la guerre civile éclata, il rejoignit à Oxford le roi Charles Ier, qui le nomma premier baron de l'échiquier et membre du conseil privé. A la fin de 1642, il fut un des commissaires royaux qui négocièrent inutilement la paix avec le parlement à Uxbridge, et en 1645, après la mort de lord Lyttleton, il reçut les sceaux. Il fut encore un des commissaires qui traitèrent de la reddition d'Oxford en 1646, et peu après il se retira à Jersey, pour échapper aux persécutions des parlementaires. On a de lui : *Reports in the Court of Exchequer in the reign of king James;* 1657, in-fol.

Z.

Wood, *Athenæ Oxonienses*, vol. II. — Clarendon, *History of the Rebellion*. — Lloyd, *Memoirs*.

LA NEUFVILLE (*Jacques* LE QUIEN DE), historien français, né le 1er mai 1647, à Paris, mort le 20 mai 1728, à Lisbonne. Appartenant à une ancienne famille de Picardie dont le nom patronymique était *Le Chien* ou *Le Quien*, suivant la prononciation du pays, il entra dès l'âge de quinze ans comme cadet dans les gardes françaises, régiment avec lequel il fit une campagne, et fut obligé, à cause de la faiblesse de sa santé, de renoncer à la carrière des armes. Il s'appliqua alors à la philosophie et au droit, et comme il avait conservé du goût pour les lettres, il dirigea ses études vers l'histoire. D'après les conseils de Pellisson, il se proposa d'écrire les annales du Portugal, qui manquaient en français. « Les préparatifs, dit Nicéron, en furent un peu longs; il lui fallut d'abord travailler à se rendre familières les langues espagnole et portugaise, dont il n'avait qu'une légère teinture, pour être en état de puiser dans les sources; il établit ensuite diverses correspondances pour tirer des archives du pays des copies ou des extraits des pièces manuscrites nécessaires à son dessein. » Cet ouvrage lui coûta plus de trente années d'efforts : la première partie, qui parut en 1700, fut jugée si remarquable qu'elle lui procura en 1706 la place d'associé à l'Académie des Inscriptions. Il travailla ensuite à l'*Histoire des postes*, entreprit celle de la Flandre française, qui n'a point paru, et accompagna en 1713 l'abbé de Mornay dans son ambassade de Portugal. Sa réputation l'avait précédé dans ce pays, où il passa le reste de ses jours, et le roi, en récompense de ses travaux, lui accorda l'ordre du Christ et une pen-

sion de 1,500 livres. On a de lui : *Histoire générale de Portugal*; Paris, 1700, 2 vol. in-4°; ce livre, laissé incomplet par son auteur, s'étend depuis les premiers temps jusqu'à la mort du roi Emmanuel Ier, en 1521 ; il est bien écrit, mais inexact, ce que les académiciens de Lisbonne lui reprochent dans le tome Ier de leurs *Mémoires*, en faisant observer qu'il est difficile à un étranger d'arriver jamais à cette perfection que l'on peut à peine attendre de l'élite des savants nationaux ; — *Origine des Postes chez les anciens et chez les modernes ;* Paris, 1708, in-12, réimpr. en 1734 sous le titre : *L'Usage des Postes*. P. L—y.

Histoire de l'Académie des Inscriptions, VII. — Chaufepié, *Dict.* — Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes illustres*, XXXVIII.

LA NEUVILLE (*Anne-Joseph* DE), théologien français, né vers la fin du dix-septième siècle. Il faisait partie de la Compagnie des Jésuites, coopéra à la rédaction des *Lettres Édifiantes*, et a été confondu par quelques biographes avec les frères de Neuville, prédicateurs du dix-huitième siècle. On a de lui : *Morale du Nouveau Testament partagée en réflexions pour tous les jours de l'année*; Paris, 1722, 1758, 4 vol. in-12, imprimée d'abord sans nom d'auteur, et faussement attribuée par l'édition de 1782, 3 vol., au P. Charles Frey de Neuville; — *Morale des Familles chrétiennes, ou le livre de Tobie, avec des réflexions morales et des notes critiques*; Paris, 1723, in-12 ; d'après les *Memoires de Trévoux*; ce commentaire devait être suivi du *Modèle des Veuves chrétiennes dans la personne de Judith*, et d'études semblables sur les autres livres historiques de l'Ancien Testament ; — *La Vie de saint François Régis*; Paris, 1737, in-12, fig., et Liége, 1738. K.

Barbier, *Dict. des Anonymes*, n° 12160. — *Mémoires de Trévoux*, nov. 1724. — De Backer, *Bibliothèque des Écrivains de la Soc. de Jésus*.

LANFRANC, célèbre prélat français, né vers l'an 1005, à Pavie, mort le 28 mai 1089. Son père Hambald, qu'il perdit de bonne heure, était un des magistrats chargés de veiller à la garde des droits et des lois de la cité. Après avoir achevé ses premières études dans sa ville natale, il suivit à Bologne les cours de cette célèbre école de jurisprudence qui venait de s'y ouvrir, et bientôt il y professa lui-même. De retour à Pavie, il s'y fit remarquer comme avocat et comme jurisconsulte ; puis, traversant les Alpes et la France, il alla, au fond de la Normandie, enseigner sa science favorite, et peut-être aussi les belles-lettres, dans la ville d'Avranches, où sans doute il porta quelques-uns des anciens et précieux manuscrits qu'on y conserve encore. Il avait environ trente-sept ans, lorsque, quittant Avranches pour se rendre à Rouen, il fut arrêté en route, non loin de Brionne, par une troupe de malfaiteurs qui le dévalisèrent, lui attachèrent les mains derrière le dos, lui jetèrent son capuchon sur les yeux et l'entraînèrent au plus fort d'une forêt, où ils l'abandonnèrent. Tiré de ce mauvais pas par des voyageurs que ses cris avaient émus, il gagna un monastère qu'un noble chevalier, le bienheureux Herlime, bâtissait alors dans le voisinage. Ce monastère, c'était l'abbaye bénédictine du Bec. Il y prit l'habit, en 1042, et en 1045, il en fut nommé prieur. Là il fonda cette école fameuse qui fut une des gloires de la Normandie et du moyen âge. A ses leçons, qui résumaient toute la science du temps, accoururent non-seulement de la province, mais encore de la Bretagne, de la Gascogne, de la France, des Flandres, de l'Allemagne et même de l'Italie, les enfants des plus grandes familles, des clercs déjà fameux, des maîtres renommés. Au nombre de ses disciples les plus honorés, on cite un évêque d'Aversa, Guitmond ; deux évêques de Rochester, Hermoste et Gondulfe ; un abbé de Caen, Guillaume-Bonne-Ame ; saint Yves, évêque de Chartres ; le pape Alexandre II, et enfin saint Anselme, de Cantorbéry. Entre les écolâtres qui étaient venus l'entendre, il en avait distingué un, Bérenger de Tours, qui se faisait remarquer par la subtilité et l'indépendance de sa pensée. Comme il s'entretenait volontiers avec lui de questions théologiques, Béranger s'était cru autorisé à lui dédier un livre sur le mystère de l'Eucharistie, où il niait sans déguisement la présence réelle. Appelé à s'expliquer sur l'hérésie qu'on avait en quelque sorte mise sous son patronage, Lanfranc la réfuta, en 1050, à Rome d'abord, et ensuite au concile de Verceil, avec tant d'éloquence et de savoir, qu'on s'habitua dès lors à le regarder comme un des plus fermes soutiens de l'orthodoxie. C'était ainsi qu'il préludait au rôle important qui lui était réservé. Un autre incident, qui faillit aussi lui être funeste, fut pour lui l'occasion d'un autre triomphe. Guillaume le Bâtard avait, en 1053, pour mettre un terme aux querelles qui divisaient la Normandie et les Flandres, épousé, contrairement aux canons de l'Église, la fille de Baudoin le Pieux, sa cousine Mathilde. Rome s'était scandalisée de cette union, et les foudres de l'excommunication avaient frappé les conjoints. Lanfranc n'avait pas craint de se prononcer contre un mariage que les conciles prohibaient. Le duc l'apprend, et, dans un accès de colère, il ordonne que l'indiscret prieur soit chassé de la Normandie. Mais avant de partir pour l'exil il ose se présenter devant le prince irrité, plaide sa cause et la gagne. Guillaume, qui se connaissait en hommes, avait bien vite compris tout le parti qu'il pourrait tirer, s'il se l'appropriait, de ce talent qui l'avait désarmé, et, après l'avoir lié par ses faveurs et fasciné par ses caresses, il le mit sans délai à l'épreuve ; ce sera lui qui sera chargé de réconcilier la papauté avec cette alliance qu'il avait lui-même si formellement condamnée. Nouveau succès pour l'habile négociateur ! Nicolas II consent à fermer les yeux

sur cette infraction à la règle; les époux en seront quittes pour élever à Caen les magnifiques abbayes de Saint-Étienne et de la Sainte-Trinité, dont nous admirons encore aujourd'hui les imposantes constructions. A partir de ce moment, Lanfranc devint le conseil le plus intime du maître qu'il avait si bien servi. En 1066, quand le duc quittait la Normandie pour conquérir un trône, Lanfranc fut appelé à Caen, où il acheva le monastère de Saint-Étienne, dont il devint le premier abbé et qu'il dota d'une école qui rivalisait bientôt avec celle du Bec.

En 1067, l'archevêque de Rouen, Maurille, étant mort, le peuple et le clergé désignèrent tout d'une voix l'abbé de Caen pour son successeur. Lanfranc refusa cet honorable fardeau avec une opiniâtreté que ne purent vaincre les plus vives instances, et il parvint à faire nommer à sa place un de ses anciens amis, Jean d'Avranches, pour lequel il alla demander à Rome le pallium, qu'il en rapporta en 1069. Mais il n'échappait à l'archevêché de Rouen que pour être porté à un siége plus éminent encore.

La victoire d'Hastings avait livré l'Angleterre à Guillaume; le duc s'était fait roi. Cette royauté que les armes avaient fondée, il ne pouvait l'affermir que par de fortes institutions. Aussi profond politique qu'intrépide guerrier, il comprit bien qu'une organisation puissante, dont il serait le centre, garantirait seule à son œuvre ce qu'il avait tant à cœur de lui donner, la durée; et comme il était maître absolu de ses comtes et de ses barons, qui avaient d'ailleurs le même intérêt que lui à contenir la nation vaincue, il ne lui restait qu'à s'assurer à un égal degré le concours de l'Église. C'est ici surtout que Lanfranc le pouvait utilement seconder. L'archevêque de Cantorbéry, Stigand, Saxon de sang et de cœur, avait osé marcher en armes à la rencontre du prince normand, et après la victoire il s'était refusé à le sacrer roi. Guillaume le fit déposer au concile de Winchester, et Lanfranc, nommé à sa place, rapporta bientôt de Rome le pallium qu'il était allé y recevoir des mains de son ancien élève, le pape Alexandre II. Aussitôt il se mit à l'œuvre. Avant tout il avait à soumettre un puissant rival, l'archevêque d'York, Thomas, qui se prétendait l'égal, dans la hiérarchie religieuse, de l'archevêque de Cantorbéry. Lanfranc, par son éloquence et ses subtilités, s'efforça d'abord d'établir, à Rome et en Angleterre, dans des assemblées solennelles tenues à ce sujet, le prétendu droit de son siége à la suprématie : mais la question ainsi prise ne se décidant pas, on eut recours à une argumentation plus efficace; on signifia au prélat récalcitrant que s'il ne se rendait point, on se verrait à regret, dans l'intérêt de la paix et de l'unité du royaume, contraint de confisquer ses biens et de l'expulser lui et les siens de la Normandie et de la Grande-Bretagne. Abattu par ces menaces, que l'effet aurait suivies de près, le fier prétendant courba la tête, et l'Angleterre religieuse tout entière reconnut l'archevêque de Cantorbéry pour son prince spirituel; ce triomphe équivalait pour Lanfranc à la victoire remportée sur Harold par son maître : c'était sa bataille d'Hastings. Une fois en possession du pouvoir absolu, il plaça à la tête des évêchés et des maisons religieuses, tantôt par la persuasion, tantôt de vive force, les hommes sur lesquels Guillaume pouvait compter, conciliant, autant que possible, les intérêts de la royauté et ceux de l'Église; mais, avant toute chose, suivant le maître temporel qu'il s'était donné et dont il fut toute sa vie l'instrument non moins intelligent que docile.

Cependant il rétablissait dans les monastères la discipline qui s'y était scandaleusement relâchée; il obligeait les prélats à donner aux populations de salutaires exemples; grâce à sa fermeté, le célibat des prêtres s'établissait définitivement; d'odieuses coutumes, celles entre autres d'échanger sa femme légitime contre celle d'autrui, étaient abolies; il relevait la cathédrale de Cantorbéry, reconstruisait l'abbaye de Saint-Alban, couvrait l'Angleterre d'hôpitaux et de léproseries. L'abbaye du Bec n'était pas oubliée au milieu de ses générosités, et nous le voyons consacrer lui-même, en 1077, sa modeste église, dont il avait, dix ans auparavant, en sa qualité de prieur, posé la seconde pierre. Ce n'était pas seulement comme primat et dans les affaires de l'Église qu'il secondait admirablement son roi; Guillaume avait en lui, pour toutes les branches de sa vaste administration, une confiance sans bornes, et lorsqu'il lui arrivait de quitter l'Angleterre, c'était à son cher primat que ses pouvoirs étaient remis. Tant que Guillaume vécut, Lanfranc fit, sous sa haute direction, tout le bien qu'on pouvait attendre de son âme généreuse et de son dévouement à la cause à laquelle il était lié. Mais lorsqu'en 1087 le puissant monarque alla rendre ses comptes, comme on disait alors, *à l'échiquier suprême*, l'état des choses ne tarda pas à changer. Guillaume le Roux, que Lanfranc avait lui-même sacré roi pour obéir aux dernières volontés du Conquérant, s'engagea dans des routes où le sage conseiller ne pouvait le suivre; voyant ses avertissements méconnus, ses avis méprisés, il tomba dans une profonde tristesse, qui sans doute abrégea ses jours. Attaqué d'une fièvre ardente, qu'il ne voulut pas soigner, il mourut, comme il en avait souvent exprimé le désir, sans avoir un instant perdu ni la mémoire ni la parole, âgé d'environ quatre-vingt-quatre ans. Sa perte fut vivement ressentie, universellement pleurée; il emporta surtout au tombeau les regrets de l'Église. Quoiqu'il n'ait pas été formellement canonisé, quelques hagiographes l'ont placé au rang des saints, et les Bollandistes ont inscrit son nom dans leur livre.

Lanfranc ne fut pas seulement un grand ar-

archevêque, un habile politique, ce fut encore pour son époque un remarquable écrivain. Nous avons trois éditions de ses œuvres; la première et la meilleure, en un volume in-fol., fut publié à Paris, en 1648, par les soins d'un savant bénédictin, dom Luc d'Achery; la seconde, qui n'est guère qu'une réimpression de la première, fait partie du XVIIIe volume de la *Bibliothèque des Pères* que Margarin de La Bigne éditait à Lyon en 1677; la troisième, en deux volumes in-8°, est du docteur Giles; elle a paru à Paris et à Oxford en 1844. Ce que ces publications contiennent de plus important, c'est sans contredit le *Livre sur le Corps et le Sang de Notre Seigneur*, où Lanfranc a reproduit les arguments sous lesquels il avait accablé l'hérésie de Bérenger, et une soixantaine de *Lettres* adressées à toutes les notabilités du temps, qui jettent une vive lumière sur l'état moral et religieux, à cette époque, de l'Angleterre et même de la chrétienté. N'oublions pas ce qu'il fit pour la culture intellectuelle des populations qui lui étaient confiées, en ouvrant partout des écoles, en multipliant les bons livres, qu'il faisait transcrire à grands frais et que quelquefois même il transcrivait de sa main; ses biographes mentionnent entre autres une copie, signée de lui, des *Collations de Jean Cassien*, que l'on conserve encore aujourd'hui à la bibliothèque publique d'Alençon. A. CHARMA.

Histoire littéraire de la France, t. VIII, p. 260-305. — ..., *Revue de Rouen*; 1837, 1er semestre, p. 83-96. — Hauréau, *De la Philosophie scolastique*, t. I, p. 163-... — A. Charma, *Lanfranc, notice biographique, littéraire et philosophique*, Paris, in-8°; 1850.

LANFRANC CIGALA, troubadour génois, né à Gênes, au commencement du treizième siècle. Crescimbeni prétend avoir vu dans cette ville, chez le vicomte Cigala, un portrait de notre personnage portant cette inscription : *Lanfrancus Cigala, consul, anno 1248, jurisconsultus, poeta egregius*. Nous ne savons si Lanfranc exerça réellement dans la république de Gênes les hautes fonctions de consul; mais le reste de l'inscription est parfaitement d'accord avec ce que dit de lui un biographe des troubadours : « Il appartenait à une famille noble; il étudia les lois, et fut juge et cavalier; mais il vécut plutôt en magistrat qu'en militaire (1). Il était galant et faisait volontiers des chants religieux (2). » Lui-même s'est peint dans une de ses pièces d'une manière bien peu flatteuse. Dans un accès de dévotion, il s'accuse d'avoir été menteur, envieux, convoiteux du bien d'autrui, voleur, médisant, rusé et fourbe quand il a trouvé quelqu'un à tromper. Nous espérons que dans cette confession, par trop sincère, il faut faire la part de l'amplification poétique, et nous sommes d'autant plus disposé à l'exonérer de quelques-uns des vices dont il se charge que plusieurs de ses chansons respirent une morale assez pure. Il paraît surtout avoir été très-délicat en amour, si nous en jugeons par un tenson qu'il soutint contre une femme poëte, dame Guilhelma, et où il se fit l'avocat du sentiment platonique et du dévouement désintéressé, tandis que son adversaire, malgré son sexe, professait des théories passablement grossières. On peut supposer d'ailleurs dans sa vie deux époques distinctes et faire dater sa conversion de son mariage. Il épousa en effet une demoiselle de la maison génoise de Cibo, qu'il célébra dans plusieurs de ses poésies sous le nom de *Na* (abrév. pour *domina*) *Beltris*. Elle mourut avant lui, et il déplora sa fin prématurée d'une manière touchante. Doué, comme on voit, d'une certaine sensibilité, et fort susceptible d'enthousiasme, il se passionna pour les croisades, sans y prendre part il est vrai, et adressa de vives remontrances aux princes qui oubliaient Dieu « *dans son besoin* », c'est-à-dire qui négligeaient de prendre la croix. Il exhorta en particulier le roi d'Angleterre et le comte de Provence d'accompagner saint Louis quand celui-ci partit en 1248 pour l'Égypte. Malgré son zèle pour la religion, il était ardent gibelin, et l'on ne peut rien lire de plus énergique que ses satires contre le marquis de Montferrat, Boniface III, qui avait abandonné la cause de Frédéric II. Il l'accuse d'être avide et sans foi, et si changeant qu'on le croirait fils ou frère du vent. Pourquoi l'appelle-t-on *Boniface*, puisqu'il n'a jamais su *faire* en sa vie une *bonne* action?

Ans crei que fo fils o fraire de ven,
Tan cambia leu son cor e son talen!
En Bonifaz et clamats falsamen,
Car anc bon faig non sap far a savia. »

Ce dernier jeu de mots est assurément de fort mauvais goût, et peu conforme à l'étymologie; mais on voit que les pièces de Lanfranc Cigala (ainsi que celle d'un grand nombre de troubadours) pourraient offrir un véritable intérêt historique. A cette époque où la presse n'était pas encore née, les chansons des poëtes tenaient lieu de pamphlets politiques et de journaux; et c'est chez eux plutôt que dans les chroniqueurs qu'il faudrait chercher l'expression passionnée, mais fidèle, de l'opinion publique au moyen âge. Lanfranc, suivant les uns, mourut tranquillement dans sa ville natale; suivant Nostradamus, il périt assassiné en 1278, à son retour d'un voyage en Provence. Il a été souvent cité avec éloge par les écrivains des siècles suivants, et le cardinal Bembo met au nombre des titres de gloire de sa patrie l'honneur d'avoir donné le jour à Lanfranc Cigala. Nous possédons un assez grand nombre de ses chansons à la Bibliothèque impériale dans le manuscrit 7225, et dont quelques-unes ont été publiées par Raynouard dans son *Choix des Poésies des Troubadours*; Paris, 1816-1821.

Alexandre PEY.

(1) Et fo juges e cavalliers, mas vida de juge menava.

(2) Era grans amadors, et trobava volontiers de Dieu.

Éméric] Duval, *Histoire littéraire de la France*, t. XIX. — L'abbé Millot, *Hist. des Troubadours*, t. II.

LANFRANCO (***), architecte italien, commença en 1099 et dirigea jusqu'en 1106 la construction de la cathédrale de Modène, qui après sa mort fut achevée sur ses dessins. Ce monument, l'un des premiers qui annoncèrent l'aurore de la renaissance italienne, mérite à ce titre d'attirer l'attention de tous ceux qui aiment à étudier l'histoire de l'art. E. B—N.

Carlo Borghi, *Il Duomo ossia cenni storici della cathedrale di Modena*. — Campori, *Gli Artisti negli Stati Estensi*. — Sossaj, *Modena descritta*.

LANFRANCO ou **LANFRANC**, médecin et chirurgien italien, né à Milan, vivait dans la seconde moitié du treizième siècle. Sa vie est très-peu connue, et on ignore la date de sa naissance et celle de sa mort. Les rares détails que l'on possède sur sa carrière scientifique se trouvent dans ses ouvrages. Disciple de Guillaume de Saliceto, il pratiquait et enseignait avec éclat la médecine et la chirurgie lorsqu'il fut victime des dissensions intestines de sa patrie. Chassé de Milan par ordre de Matteo Visconti, il se rendit à Lyon, où il s'arrêta quelque temps pour soigner l'éducation de son fils. Il voyagea ensuite dans diverses provinces de la France; mais il ne paraît pas qu'il ait professé à Montpellier. Son compatriote Passavant, doyen de la faculté de Paris, et Pitard, premier chirurgien de Philippe le Bel, l'appelèrent à Paris en 1295. Il pratiqua devant eux plusieurs grandes opérations, et fut très-satisfait de l'accueil qu'il reçut. Les élèves vinrent en foule s'instruire à son école, et les maîtres de la faculté lui donnèrent des marques si flatteuses d'estime et d'amitié que, selon ses propres expressions, trop modestes sans doute, « il n'était pas digne de la centième partie de celles dont on l'honora ». Il trouva la chirurgie dans le plus triste état. Il se plaint sans cesse de l'ignorance grossière de ceux qui exerçaient cet art à Paris. Ils étaient, si on l'en croit, illettrés, presque dénués de toute notion anatomique, et réduits à une pratique purement mécanique; simples barbiers auxquels il fallait pourtant avoir recours pour des opérations chirurgicales, dont eux seuls avaient quelque habitude. D'importantes réformes, conseillées par Lanfranc et exécutées par Pitard, renouvelèrent l'enseignement et la pratique de la chirurgie. Lanfranc contribua encore activement à cette rénovation par deux traités (*Chirurgia magna et parva*) qui devinrent le manuel des chirurgiens. « Cet ouvrage (*Chirurgia magna*), dit la *Biographie Médicale*, joint aux leçons et aux exemples de Lanfranco, tira l'art chirurgical de l'état de barbarie dans lequel il languissait en France. On doit surtout remarquer la sage méthode de l'auteur, qui à la suite de chaque blessure donne l'anatomie de l'organe qu'elle atteint. Il indique les signes auxquels on peut distinguer une hémorragie artérielle d'une hémorragie veineuse; mais il ne conseille encore d'autre moyen contre la première que de tenir le doigt pendant une heure sur l'ouverture du vaisseau, pour donner au sang le temps de former un caillot; cependant, si ce moyen, aidé de l'application de substances astringentes et styptiques, ne suffit pas, il propose la ligature, que lui-même dit avoir pratiquée avec succès dans un cas de blessure à l'artère brachiale. Il expose fort bien le danger des tentes, dont on faisait un si grand abus de son temps dans le pansement des plaies, et dont l'usage dura encore plus de quatre siècles, malgré la sagesse de ses avis. Les règles qu'il trace pour le traitement des plaies simples et des plaies envenimées sont excellentes; il veut qu'on réunisse les premières par première intention, et qu'on cautérise les secondes après les avoir ventousées. Le tableau qu'il trace des signes de la gravelle et de la pierre est fort exact; il indique les signes auxquels on peut distinguer la colique néphrétique de toute autre colique, et prévient qu'on rencontre souvent des graviers dans les fièvres ardentes, les fièvres tierces, les fièvres hémitritées et quelques autres maladies, sans qu'on puisse conclure de là que le sujet est atteint de la pierre, observation dont le temps a confirmé l'exactitude et la justesse. Cependant, au milieu des bonnes idées que Lanfranco répandit, on est surpris de le voir rejeter le trépan et condamner absolument la lithotomie, sous le vain prétexte que l'extraction des calculs urinaires rend les hommes impuissants. » Suivant Éloy, Lanfranc a puisé dans les ouvrages de Guillaume de Saliceto ce qu'il y a de mieux dans les siens. « Il ne nomme point, dit-il, ce grand maître, dont il adopte les maximes de préférence à celles de tout autre; mais c'était la coutume des écrivains de ce temps-là de se copier mutuellement sans en dire mot. » On a de Lanfranc: *Chirurgia magna et parva*; Venise, 1490, 1499, 1519, 1546, in-folio; 1553, in-fol. avec les ouvrages de Gui de Chauliac, de Roger, de Bertaglia, de Roland. Le traité de Lanfranc a été traduit en français par maître Guillaume Yvoire, Lyon, 1490, in-4°, et en allemand par Othon Brunfels, Francfort, 1566, in-8°. Montfaucon cite comme existant en manuscrit, un *Traité de Chirurgie de Lanfranc de Milan, écrit à Montpellier au mois d'avril l'an* 1434. L'auteur de ce traité est probablement fils du précédent. Z.

Van der Linden, *De Scriptis Medicis*. — Barth. Curtius, *De Medicis scriptoribus Mediolanensibus*. — Manget, *Bibliotheca Scriptorum Medicorum*, t. III, p. 25. — Montfaucon, *Bibliotheca Bibliothecarum*, t. I, p. 96; t. II, p. 960. — Portal, *Histoire de l'Anatomie et de la Chirurgie*, t. I, 199-201. — Éloy, *Dictionnaire historique de la Médecine*. — *Biographie Médicale*. — Argelati, *Bibliotheca Mediolanensis*.

LANFRANCO, LANFRANC ou **LANFRANCHI** (*Giovanni*), peintre de l'école de Parme, né dans cette ville, en 1581, mort à Rome, en 1647. Issu d'une famille pauvre, il avait dû entrer comme page au service du comte Orazio Scott

de Plaisance. Entraîné par sa vocation, il consacrait tous ses loisirs à dessiner sur le papier et souvent même sur la muraille. Son maître, ayant vu une grande frise qu'il avait dessinée tout entière au charbon dans une des salles du palais, fut étonné des dispositions qu'il reconnut dans cet enfant, et résolut de les seconder. Augustin Carrache travaillait alors à Ferrare pour le duc Rannuccio; Lanfranc lui fut confié. Ce fut sous la direction de ce maître qu'il peignit son premier tableau, une *madone*, qui fut placée dans l'église Saint-Augustin. Il étudia aussi les œuvres du Corrége, qu'il copia pour la plupart. Augustin étant mort, Lanfranc, âgé de vingt ans, alla à Bologne, où il travailla quelque temps dans l'atelier de Louis Carrache; mais bientôt il partit pour Rome, où il devint le disciple d'Annibal, qui peignait les merveilleuses fresques de la galerie Farnèse, travail dans lequel il fut aidé par son nouvel élève. Ce fut pendant cette période de sa vie qu'en compagnie de Sisto Badelocchio, il grava à l'eau-forte une partie des loges de Raphael, qu'ils dédièrent à Annibal, leur maître commun. Grâce aux conseils de ce grand artiste, à l'étude des chefs-d'œuvre de Michel-Ange et de Raphael, Lanfranc se forma une manière qui tient à la fois des Carrache pour le dessin, du Corrége pour la composition, de Michel-Ange pour la hardiesse et le grandiose, de Raphael pour l'expression des têtes et la noblesse des poses et des mouvements. Ce n'était point encore assez pour son génie, qui ne pouvait se renfermer dans la simple imitation même des principales qualités des grands maîtres, il sut y joindre des beautés qui lui sont propres, des masses d'ombre et de lumière habilement disposées, une science profonde des raccourcis, des groupes bien distribués, des draperies larges, nobles et riches. A tant de mérites divers Lanfranc unissait une facilité d'invention et une habileté de main qui lui permirent d'exécuter, tant à l'huile qu'à fresque, d'innombrables travaux dont l'énumération occuperait seule plusieurs colonnes de ce livre; nous devrons donc nous borner à signaler les principaux. Après la mort d'Annibal, arrivée en 1609, Lanfranc revint à Parme, où il peignit pour le baptistère le *Martyre de saint Pierre*, tableau aujourd'hui fort endommagé. L'année suivante, nous le trouvons à Plaisance exécutant pour la Madonna-della-Piazza un *Saint Luc*, tableau d'autel à l'huile et une coupole à fresque, imitation trop évidente de celle de Saint-Jean de Parme par le Corrége; enfin, pour la cathédrale, le beau tableau de *La Mort de saint Alexis*. Retourné à Rome, Lanfranc peignit pour les religieuses de Saint-Joseph un tableau qui lui valut une grande réputation et de nombreuses commandes, telles que *La Verge de Moïse changée en serpent*, et *Le Sacrifice d'Abraham*, frise exécutée dans le palais du Quirinal par ordre de Paul V et une *Madone* à Sainte-Marie-Majeure, enfin la coupole de San Andrea-della-Valle, qui devait être son plus beau titre de gloire, et où il allait avoir à lutter contre le voisinage des admirables pendentifs, peints déjà par le Dominiquin.

Voulant éviter la possibilité d'une comparaison avec la coupole de la cathédrale de Parme du Corrége, dont il avait fait une esquisse dans sa jeunesse, Lanfranc adopta un parti tout différent; il consacra quatre années à ce grand travail, dans lequel il fut aidé par son élève Giovanni-Francesco Mengacci de Pesaro. Il y représenta par des figures de proportion colossale *Saint André montant au ciel au milieu d'une gloire inondée d'une lumière splendide et éclatante*. Il employa à dessein une touche large, brutale; on dit même que parfois il se servit d'une éponge au lieu de pinceau. Ainsi peinte, la coupole de Saint-André fait plus d'effet vue à distance que celle de Parme, qui a besoin d'être examinée de près comme un tableau. Lanfranc disait que pour ces grandes pages destinées à être vues de loin, « il fallait laisser à l'air le soin de les peindre ». Ce procédé, qu'il appliqua aussi à Naples à la coupole et aux pendentifs du Giesù-Nuovo, ainsi qu'à la coupole du trésor de Saint-Janvier, qu'avait commencée le Dominiquin, eut partout un égal succès, et depuis a inspiré presque tous les peintres de ces vastes compositions appelées en Italie *opere macchinose*. Lorsqu'il le voulait, Lanfranc savait aussi ne le céder à personne pour la délicatesse et le fini du travail; en ce genre on admire surtout la *Mort de la Vierge* de Macerata, le *Saint Roch et saint Conrad* de Plaisance.

Citons encore parmi les autres ouvrages de Lanfranc, qui se trouvent à Rome, un *Saint André d'Avellino* à San-Andrea-della-Valle; une *Sainte Thérèse* aux Capucins; à Saint-Pierre, la voûte et les lunettes à fresque de la chapelle della Pieta, *Saint Pierre et saint Jean*, le *Triomphe de la Croix*, et des sujets de la Passion, *Saint Pierre marchant sur les flots*, tableau qui, remplacé par sa copie en mosaïque, est placé maintenant dans la loge de la Bénédiction; à San-Giovanni-de' Fiorentini, deux tableaux, *le Christ au jardin des Olives*, et *le Christ succombant sous le poids de la croix*, et aussi la coupole à fresque de la chapelle où ils sont placés, coupole représentant *L'Ascension* et dont le Christ est un chef-d'œuvre de raccourci; une *Cléopâtre* au palais Sciarra; un *Saint Pierre* à la galerie Chigi; une *Sainte Dorothée*, un *Saint Pierre*, et *Le Repas à Emmaüs* au palais Doria; la *Cène* et *Saint Pierre en prison* au palais Colonna; une *Sainte Cécile* au palais Barberini; une loge à fresque à la villa Borghèse; *Lucille surprise par le monstre marin*, et *La Chasteté de Joseph* au palais Borghèse; un plafond au palais Mattei; *La Justice et la Paix* au palais Costaguti; *Saint Pierre en prison* au palais Corsini, enfin la coupole de San-Carlo-ai-Catinari, son dernier ou-

vrage qu'accompagnent encore des pendentifs du Dominiquin; enfin, les fresques de la chapelle du Saint-Sacrement à Saint-Paul-hors-les-Murs.

Appelé à Naples par le général des jésuites, Lanfranc consacra dix-huit mois à peindre la coupole de leur église du Gieso-Nuovo ou de la Trinità-Maggiore; malheureusement cette coupole, où il avait retracé le paradis, a été détruite par un tremblement de terre en 1688, et il n'est resté que les *Évangélistes* des pendentifs, parmi lesquels on admire surtout *Saint Luc peignant la Vierge*, l'une des meilleures figures qui soient sorties du pinceau de Lanfranc. Il peignit ensuite à la coupole de la chartreuse de Saint-Martin *L'Ascension de Notre-Seigneur*, et aux côtés des fenêtres *les Douze Apôtres*, aussi variés de poses que d'expression. Lanfranc travaillait à l'église des Saints-Apôtres, où il a représenté aux pendentifs de la coupole les *Évangélistes*, à la voûte de la grande nef *Quatre martyrs*, aux arrière-voussures des fenêtres une *Suite de prophètes;* enfin, au-dessus de la porte principale *La Piscine probatique*, quand survint la mort du Dominiquin, qui laissait à peine commencée la coupole de la chapelle du trésor de Saint-Janvier. Lanfranc, ici, comme à San-Andrea-della-Valle, succéda au Dominiquin, né le même jour que lui, et dont, malheureusement pour sa mémoire, il avait été le rival et l'un des plus acharnés persécuteurs, et il faut avouer que là il s'est montré inférieur non-seulement à l'illustre maître bolonais, mais encore à lui-même. Dans la *Gloire de saint Janvier*, la composition de Lanfranc est encore grandiose, mais le coloris est terne et sans vigueur. Lanfranc avait peint aussi quelques fresques à la Nunziata; mais elles ont été détruites par un incendie, dans la nuit du 8 février 1757.

Parmi ses ouvrages conservés à Naples, mentionnons au musée : *Herminie couverte des armes de Clorinde*, *La Cène dans le désert*, *La Gloire de sainte Marie Égyptienne*, et *La Vierge délivrant une âme du purgatoire*, l'un des chefs-d'œuvre du maître. Lanfranc quitta Naples en 1646, chassé par la révolte de Masaniello, et revint à Rome, où, avant de mourir, il peignit, comme nous l'avons dit, la coupole de San-Carlo-ai-Catinari.

Voici une liste succincte des ouvrages de Lanfranc qui se trouvent dans les autres villes de l'Europe. Florence : Galerie publique, *La Madeleine*, *Saint Pierre repentant*, et *Saint Pierre au pied de la croix;* Galerie Pitti : *L'Assomption* et *Sainte Marguerite de Cortone;* Palais Capponi : une *Tête de Vieillard* et un *Saint Pierre;* Palais Corsini : *Le Père éternel;* Palais Brinuccini : une *Tête de Saint*. — Pistoie, à l'église du Saint-Sacrement : une *Résurrection*, qui passe pour un des meilleurs tableaux de la ville; et à Saint-Philippe-Neri une belle *Flagellation;* — Parme : un *Tableau de tous les Saints*, à l'église qui leur est consacrée; — Bologne, au musée : *Le Christ mort;* — Pérouse, palais Cenci : *La Présentation au temple* et *La Dispute avec les Docteurs;* à San-Domenico : *La Vierge, saint Dominique et sainte Catherine de Sienne;* au Palais Sorbello : *Saint François d'Assises;* — Paris, musée du Louvre : *Agar dans le désert*, *Saint Pierre en prière*, *Le Couronnement de la Vierge*, *La Séparation de saint Pierre et saint Paul*, et *Pan offrant une toison à Diane;* —Lyon, au musée : *Saint Conrad en prière;* — Rouen, musée : *Mars et Vénus;* — Marseille, musée : *Le Père éternel;* — Londres, National-Gallery : une *Tête de Saint; Saint Pierre et saint Jude*. — Amsterdam, musée : *Saint Jean-Baptiste;* — Dresde, musée : *Quatre Vieillards* et *Saint Pierre repentant*. — Munich, Pinacothèque : *L'Ange indiquant la source à Agar*, *Jésus-Christ au jardin des Oliviers*, tableau sur ardoise, *Mater dolorosa*, médaillon sur cuivre. — Berlin, musée : *Saint André devant la croix*. — Darmstadt, musée : *La Charité romaine*. — Vienne, musée : *Apparition de la Vierge aux saints ermites Antoine et Paul*. — Madrid, musée : *L'Entrée de Constantin à Rome*, *Les Funérailles de César*, des *Soldats romains après une victoire*, un *Combat de Gladiateurs*, un *Simulacre de combat naval*, et *Un Empereur romain consultant les aruspices*.

Tant de travaux avaient valu à Lanfranc une des plus brillantes réputations. Protégé par Paul V, créé chevalier par Urbain VIII, comblé d'honneurs et de richesses, dont il jouissait largement, il mourut regretté de tous les amis des arts; mais, il faut le dire, il ne fut pas pleuré de ceux qui l'avaient connu; si son talent lui avait valu de nombreux admirateurs, son caractère hautain et envieux ne lui avait pas permis d'acquérir un seul ami. Ses restes mortels furent déposés en grande pompe à Santa-Maria-in-Trastevere.

Lanfranc avait formé de nombreux élèves, dont le plus connu est Giacinto Brandi; il compta aussi parmi eux sa propre fille, et son frère Giovanni Egidio, qui fut habile sculpteur en bois.

E. Breton.

Vasari, *Vite*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Baldinucci, *Notizie*. — Lanzi, *Storia Pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Winckelmann, *Neues Mahlerlexikon*. — Fontenay, *Dictionnaire des Artistes*. — Gualandi, *Memorie originali di Belle Arti*. — Pistolesi, *Descrizione di Roma*. — Bertaluzzi, *Guida per osservare le Pitture di Parma*. — Gambini, *Guida di Perugia*. — Fantozzi, *Guida di Firenze*.

LANFRANI (*Jacopo*), sculpteur et architecte vénitien, vivait dans la première moitié du quatorzième siècle. Il eut pour maîtres Agostino et Agnolo de Sienne. Il sculpta en 1338, pour le cloître de Saint-Dominique de Bologne, le tombeau d'Andrea Calderini, et pour la même église, en 1347, l'élégant et précieux mausolée de Taddeo Pepoli, ancien seigneur de Bologne. Le sarcophage est orné d'un bas-relief qui a été publié

par Cicognara, et qui représente Pepoli rendant la justice à ses concitoyens, qu'il gouverna pendant dix années. Comme architecte Lanfrani donna les dessins de l'église Saint-François à Imola, et il sculpta les portes de bois de cet édifice, en y gravant son nom et la date de 1343. Il avait aussi construit à Venise l'église Saint-Antoine aujourd'hui détruite, et qui avait été terminée en 1349. E. B—n.

Masini, *Pitture, Sculture ed Architetture di Bologna*. — Baldinucci, *Notizie*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Cicognara, *Storia della Scultura*.

LANFREDINI (*Jacques*), prélat romain, naquit à Florence, le 26 octobre 1670, et mourut le 16 mai 1741. Auditeur civil du cardinal Camerlingue en 1722, il fut l'année suivante déclaré prélat domestique, membre de la congrégation consistoriale et référendaire de l'une et l'autre signature. Benoît XIII l'ordonna prêtre le 16 mars 1727. Clément XIII, son compatriote, le nomma, en 1730, à un canonicat de Saint-Pierre. Après avoir été successivement secrétaire de la congrégation du concile, votant de la signature de grâce, dataire de la pénitencerie, il fut, en 1735, promu au cardinalat et aux évêchés unis d'Osimo et de Cingoli dans la marche Picène. On a de ce savant prélat : *Raccolta d'Orazioni sinodali e pastorali*; Jesi, 1740, in-4°; — *Lettere pastorali*, etc.; Turin, 1768, 2 vol. in-8°; — *Lettere scritte alla nobiltà ed agli Artisti*, in-8°. F.-X. T.

Guarnacci, *Vitæ et Gesta Pontificum Romanorum et Cardinalium*, tom. II, pag. 681. — Buonamici, *De claris Pontificiarum epistolarum Scriptoribus*, pag. 286.

LANG (*Matthieu* de Wellenbourg), cardinal allemand, né en 1468, mort en 1540. Il devint successivement grand-prévôt d'Augsbourg, évêque de Gurck et ensuite de Carthagène, et cardinal en 1511. Plus tard il fut élu archevêque de Salzbourg. Une relation intéressante de ses voyages en Autriche, en Hongrie et en Tyrol, a été publiée par son chapelain Bartholinus, sous le titre de : *Odeporicon D. Matthei cardinalis*; Vienne, 1515, in-4° : au sujet de cet ouvrage, fort rare, consultez la *Dresdener Bibliothek*, de Götz, t. III, p. 37. E. G.

Veith, *Bibliotheca Augustana* (Alphabet V, p. 25-116).

LANG (*Charles-Nicolas*), médecin et naturaliste suisse, né à Lucerne, le 18 février 1670, mort le 2 mai 1741. Après avoir étudié les belles-lettres à Fribourg en Brisgau, il alla suivre des cours de médecine à Bologne. S'étant fait recevoir docteur en 1692, à Rome, il se rendit à Paris pour compléter ses connaissances en médecine. Il s'y lia étroitement avec le célèbre Tournefort. De retour dans sa patrie, il y devint, en 1709, médecin ordinaire de Lucerne, et en 1712 membre du conseil de cette ville. On a de lui : *Idea historiæ naturalis Lapidum figuratorum Helvetiæ ejusque viciniæ*; Lucerne, 1705, in-4°; — *Historia Lapidum figuratorum Helvetiæ ejusque viciniæ, in qua enarrantur omnia eorum genera, species et vires, æneisque tabulis repræsentantur, et adducuntur eorum loca nativa in quibus reperiri solent*; Venise, 1708, in-4°, avec cinquante-trois planches; cet ouvrage fut suivi d'un complément publié en 1735, à Einsiedlen, in-4°, sous le titre de : *Appendix ad historiam Lapidum Helvetiæ de miro quodam achate qui imaginem Christi repræsentat, et de aliis mirabilibus achatum quam aliorum Lapidum figuris, quæ quidquam de passione Domini exhibent*; — *Tractatus de origine lapidum figuratorum, in quo disseritur utrum sint corpora marina a diluvio ad montes translata, vel an a seminis quodam e materia lapidescente in terram generentur*; Lucerne, 1709, in-4°; — *Methodus nova Testacea marina in suas debitas classes, genera et species distribuenda*; Lucerne, 1722, in-4°. Lang a laissé en manuscrit un grand nombre d'ouvrages d'histoire naturelle concernant son canton; ces manuscrits sont conservés à la bibliothèque de Lucerne; il avait recueilli des collections d'objets d'histoire naturelle également conservées à Lucerne; il en a donné, en dix volumes in-4°, une description restée manuscrite, ornée de figures par son fils Béat Lang. E. G.

Museum Helveticum; particula XII, p. 590. — Rotermund, *Supplément* à Jöcher.

LANG (*Charles-Henri*, chevalier de), historien allemand, né le 7 juillet 1764, à Balgheim (Souabe), mort dans ses terres près d'Anspach, le 26 mars 1835. Il étudia le droit, passa quelques années à Vienne comme secrétaire de l'ambassade de Wurtemberg, et se fit d'abord connaître par son ouvrage : *Historische Entwickelung der deutschen Steuerverfassung* (Développement historique de l'Administration des Impôts en Allemagne); Berlin, 1793. Employé par le prince de Hardenberg, il assista au congrès de Rastadt, et obtint la place de directeur des archives du gouvernement de Munich. Ses principaux écrits sont : *Historische Pruefung des Alters der deutschen Landstænde* (Examen historique de l'Antiquité des États en Allemagne); Gœttingue, 1796; — *Neuere Geschichte des Fuerstenthums Baireuth* (Histoire moderne de la Principauté de Baireuth); Gœttingue, 1798-1811, 3 vol.; — *Annalen des Fuersthums Ansbach unter preussischer Regierung* (Annales de la Principauté d'Anspach sous le gouvernement prussien); Francfort, 1806; — *Baierische Jahrbuecher von 1179 bis 1294* (Annales de la Bavière de 1179 à 1294); Augsbourg, 1816; 2e édit., 1824; — *Geschichte der Jesuiten in Baiern* (Histoire des Jésuites en Bavière); Nuremberg, 1819; — *Geschichte des bairischen Herzogs Ludwigs des Bærtigen* (Histoire de Louis le Barbu, duc de Bavière); ibid., 1821; — *Regesta Bavarica, seu rerum Boicarum autographa*; Munich, 1822-1828, 4 vol.; — *Baierns Gauen nach den drei Volksstæmmen Alemannen, Franken und Bajaren* (La

Bavière d'après les trois races : Alemans, Francs et Bajars, qui la peuplent ; ibid., 1830 ; — *Baierns alte Grafschaften* (Les anciens comtés de la Bavière); ibid., 1831. R. L.

Conv.-Lex. — *Neuer Nekrolog*, VI, p. 16.

LANGALLERIE (*Philippe* DE GENTILS, marquis DE), militaire français, né à Lamotte-Charente, en 1656, mort à Vienne, le 20 juin 1717. Issu d'une ancienne famille de la Saintonge, il portait le titre de *premier baron de Saintonge*. Il se consacra de bonne heure à la carrière militaire, servit longtemps en France, où il se distingua par son courage. En 1672, au passage du Rhin, il était major. Quelques officiers et soldats s'étaient déjà noyés en voulant traverser le fleuve, mais Langallerie, à la tête de quarante maîtres, se précipite, rompt le courant et parvient le premier sur l'autre rive. Après vingt-deux campagnes, il obtint, en 1704, le grade de lieutenant général. Plein d'ambition, il ne voulait pas reconnaître de supérieur. Voici le portrait qu'en traçait le duc de Noailles dans une lettre adressée à Louvois : « C'est un homme enivré de lui-même, qui veut un commandement en chef; il n'est pas permis d'avoir un autre avis que le sien, sans s'exposer à ses emportements. Il se croit engagé à se justifier à tout le monde des mauvaises démarches que je fais, parce qu'il prétend que tout roule sur lui et que je ne dois rien faire que ce qu'il me propose. » On conçoit qu'avec un pareil caractère il devait être peu aimé de ses supérieurs; peut-être le desservit-on près de Chamillart, mais Langallerie, persuadé qu'il n'obtiendrait rien de lui, quitta l'armée, alors en Italie, et se retira à Venise. C'est à cette époque (1706) qu'il fit paraître un mémoire dans lequel il explique les motifs qui l'avaient forcé à quitter la France. Ayant appris qu'un courrier avait apporté un ordre du ministre pour le faire enlever, Langallerie entra dans l'armée de l'empereur comme général de cavalerie. Duclos dit, dans ses *Mémoires*, que tandis que ce général servait l'empereur, on instruisait son procès en France, qu'il fut condamné à être pendu, et que ses biens, d'abord confisqués, furent ensuite donnés à sa sœur. Il servit sous les ordres du prince Eugène au siége de Turin, et pendant les campagnes de 1707 et 1708 il donna de nombreuses preuves de courage; mais, selon son habitude, il se plaignit de son chef, l'accusa de s'être attribué à tort des succès dont l'honneur et le mérite appartenaient à lui seul. Il se fit ainsi un grand nombre d'ennemis parmi les officiers, et, voyant sa faveur décroître, il quitta l'armée autrichienne, et accepta du roi de Pologne le commandement de la cavalerie lithuanienne. Veuf depuis plusieurs années, Langallerie, en passant par Berlin en 1709 pour se rendre à son nouveau poste, fit la rencontre d'une de ses parentes qui, étant luthérienne, avait été obligée de quitter la France; il l'épousa, et l'emmena en Pologne. Mais bientôt, trouvant que le roi Auguste ne tenait pas toutes ses promesses, il quitta son service et vint à Francfort-sur-l'Oder. Là, n'ayant rien à faire, il voulut convertir sa femme au catholicisme; mais, loin de réussir à ébranler sa foi, ce fut au contraire la sienne qui chancela; il fit discuter devant lui des théologiens catholiques et des ministres protestants, et finit par embrasser le luthéranisme, dont il fit profession le 17 juillet 1711. Il parcourut ensuite Berlin, Hambourg, Brême, et, sur l'offre du prince héréditaire de Hesse, vint s'établir à Cassel. Le landgrave étant mort, Langallerie, qui s'ennuyait d'une vie inactive, s'en fut à La Haye; il se lia intimement avec l'aga turc envoyé près la cour de Hollande, qui conclut avec lui, au nom du grand-seigneur, un traité dont on n'a jamais bien connu les articles, mais dans lequel il paraît qu'il s'agissait d'une expédition que Langallerie devait commander et dont le but était de s'emparer de l'Italie. Il devait, pour prix de cette conquête, avoir la souveraineté d'une des îles de l'archipel. Quoi qu'il en soit, le mouvement qu'il se donna, ses démarches, ses dépenses éveillèrent des soupçons; on le surveilla, et au moment où il passait à Stade pour aller, dit-on, acheter à Hambourg des bâtiments de transport, il fut arrêté par ordre de l'empereur, et conduit à Vienne; de là on le transféra au château de Raab, où il mourut de chagrin, après un an de captivité. L'abbé Guillot de Marcilly, qui fit un voyage à La Haye dans l'espoir de ramener Langallerie à la religion catholique, et qui a publié en 1719 une *Relation historique et théologique* de ce voyage, dit qu'il est mort, le 18 septembre, de la fièvre chaude, et qu'il donna dans ses derniers moments des marques de repentir; la date du 20 juin est plus généralement adoptée. Il a paru sous son nom : *Manifeste de Philippe de Gentils, marquis de Langallerie, écrit par lui-même en 1706*; Cologne, 1707, in-4°; — *La Guerre d'Italie, ou mémoires historiques, politiques et galants du marquis de Langallerie*; Cologne, 1709, 2 vol. in-12; — *Mémoires du marquis de Langallerie, histoire écrite par lui-même dans sa prison à Vienne*; Cologne ou La Haye, 1743, in-8°. On prétend que ces mémoires apocryphes sont une spéculation faite sur la réputation aventureuse du marquis.

A. JADIN.

Le comte de Guiche, *Relation du Passage du Rhin*. — Lambert, *Mémoires*, tom. IV, page 180. — *Mercure historique et clef du cabinet*, années 1715 et 1716. — Zedler, *Universal Lexikon*. — L'abbé Guillot de Marsilly, *Relation historique et théologique d'un Voyage en Hollande*. — Duclos, *Mémoires*. — De Sismondi, *Histoire des Français*, tom. XXV, p. 241.

LANGBAINE (*Gérard*), philologue anglais, né à Bartonkirke, dans le Westmoreland, vers 1608, mort à Oxford, en 1658. Après avoir reçu sa première éducation à Blencow, dans le Cumberland, il entra comme *serviteur pauvre* au collége de la Reine à Oxford. Plus tard il prit

les grades universitaires, et fut agrégé au collége de la Reine. En 1644 il fut nommé gardien des archives de l'université, et en 1645 prévôt de son collége. Il garda ces deux places jusqu'à sa mort. Habile helléniste et bon controversiste, il fut estimé de beaucoup d'hommes savants de son temps, entre autres d'Usher, avec qui il entretint une correspondance littéraire. Sa prudente soumission aux pouvoirs établis le préserva de toute persécution pendant la guerre civile, et lui permit de rendre d'importants services à l'université et particulièrement au collége de la Reine. On a de lui : *Longinus, De grandi Eloquentia, sive sublimi dicendi genere, e græco latine redditus et notis illustratus*; Oxford, 1636, 1638, in-8°; — *Brief Discourse relating to the times of Edward VI*, en tête du traité intitulé : *The true Subject to the rebel de sir John Cheek*; Oxford, 1641, in-8°; — *Episcopal inheritance... or the answers to nine reasons of the House of Commons against the votes of bishops in Parliament*; Oxford, 1641, in-4°; — *A Rewiew of the Covenant : wherein the original, grounds, means, matter, and ends of it are examined*; Oxford, 1644; Londres, 1661, in-4°; — *Answer of the chancellor, master and scholars of the university of Oxford, to the petition, articles of grievance, and reasons of the city of Oxford*; Oxford, 1649, in-4°; — *Questiones pro more solemni in Vesperiis propositæ ann. 1651*; Oxford, 1658, in-4°; — *Platonicorum aliquot, qui etiamnum supersunt, Authorum, Græcorum imprimis, mox et Latinorum, Syllabus alphabeticus*; Oxford, 1667, in-8°, à la suite de l'Alcinoi in *Platonicam philosophiam Introductio*, publiée par le Dr Jean Fell. — *The Foundation of the University of Oxford, with a catalogue of the principal founders and special benefactors of all the colleges, and total numbers of students, mostly taken from the tables of John Scot of Cambridge*; Londres, 1651, in-4°; — *The Foundation of the University of Cambridge, with a catalogue*, etc. Il travailla à la *Chronologia sacra* de Usher, et traduisit du français en anglais la *Revue du Concile de Trente*; Oxford, 1638, in-fol. On trouve plusieurs lettres de Langbaine dans le *Recueil des Lettres de Usher*, publié par Richard Parr. On lui attribue aussi *A view of the New Directory; and a Vindication of the ancient Liturgy of the Church of England*; Oxford, 1645, in-4°. Z.

Wood, *Athenæ Oxonienses*, t. II. — Chaufepié, *Nouveau Dictionnaire Historique*. — Chalmers, *General Biographical Dictionary*.

LANGBAINE (*Gérard*), fils du précédent, né à Oxford, le 15 juillet 1656, mort dans la même ville, le 23 juin 1692. Il fit ses études au collége de l'université. « Quoiqu'il y fût sous la conduite d'un très-bon maître, dit Wood, il devint, par la tendresse aveugle de sa mère pour lui, un fainéant, ne s'occupant que de chevaux; il se maria, et dissipa une grande partie du bien qu'il avait hérité. Mais, comme il avait des talents, il revint à lui par la suite, et mena une vie fort retirée près d'Oxford; pendant quelques années, il cultiva le génie naturel qu'il avait pour la poésie dramatique, et écrivit, sans y mettre son nom, de petites pièces qu'il n'a jamais voulu avouer. » Plus tard il publia sous son nom les ouvrages suivants : *Momus triumphans*; Londres, 1688, in-4° : catalogue de comédies et de tragédies anglaises avec l'indication des plagiats. Cet essai réussit si bien que l'auteur le réimprima immédiatement sous le titre de : *A new Catalogue of English Plays, containing comedies, tragedies*, etc.; Londres, 1688, in-4°; cette édition servit de base à l'ouvrage, plus étendu, de Langbaine intitulé : *An Account of the English dramatick Poets*; Oxford, 1691, in-8°. Ce livre est généralement exact, et Langbaine n'avance rien que sur de bonnes autorités; mais il a eu le tort de citer les éditions qu'il avait sous la main, au lieu de remonter aux premières éditions, ce qui introduit dans son catalogue une grande confusion chronologique. Z.

Wood, *Athenæ Oxonienses*, t. II. — Warton, *History of Poetry*. — *Gentleman's Magazine*, vol. LXXVI. — *Biographia Dramatica* (édit. de 1812, p. LXXI). — Chaufepié, *Nouveau Dictionnaire Historique*.

LANGBEIN (*Auguste-Frédéric-Ernest*), poëte et romancier allemand, né le 6 septembre 1757, à Radeberg, près Dresde, mort à Berlin, le 2 janvier 1835. Il étudia le droit à Leipzig, et vint en 1820 s'établir à Berlin, où il remplit les fonctions de censeur. Parmi ses nombreux travaux, dont plusieurs sont devenus populaires, nous citerons : *Gedichte* (Poésies); Leipzig, 1788; dernière édit., 1820; — *Neuere Gedichte* (Poésies nouvelles); Tubingue, 1812 et 1823, 2 vol.; — *Schwænke* (Facéties); Dresde, 1792, 2 vol.; 3e édit., Berlin, 1816; — *Feierabende* (Récréations du soir); Leipzig, 1793-1794, 3 vol.; — *Der Ritter der Wahrheit* (Le Chevalier de la Vérité); ibid., 1805, 2 vol.; — *Thomas Kellerwurm*; ibid., 1806; — *Kleine Romane und Erzæhlungen* (Petits Romans et Contes); ibid., 1812-1814, 2 vol.; — *Unterhaltungen fuer muessige Stunden* (Passe-temps dans les heures de loisir); ibid., 1815; — *Deutscher Liederkranz* (Guirlande de chansons allemandes); ibid., 1820; et, 1830; — *Mærchen und Erzæhlungen* (Légendes et Contes); ibid., 1821; — *Ganymeda*; ibid., 1823, et 1830 2 vol.; — *Herbstrosen* (Roses d'automne); ibid., 1829. Les œuvres complètes de Langbein ont paru à Stuttgard; 1835-1837, 31 vol. in-12.

R. L—D—U.

Conv.-Lex.

LANGDALE (Sir Marmaduke), général anglais, né dans le comté d'York, vers la fin du seizième siècle, mort le 5 août 1661. Il fut un des plus vaillants officiers royalistes dans la

guerre civile entre Charles Ier et le parlement. En sa qualité de sheriff du comté d'York, il mit le plus grand empressement à faire des levées d'hommes et d'argent pour Charles Ier. Il leva à ses frais trois compagnies d'infanterie, à la tête desquelles il défit un corps d'Écossais à Corbridge dans le Northumberland. Envoyé avec deux mille hommes au secours du château de Pontefract, assiégé par Fairfax, il traversa les lignes ennemies, battit Fairfax, délivra Pontefract et revint à Oxford en retraversant les cantonnements des parlementaires. Ce brillant fait d'armes valut à Langdale le commandement de l'aile gauche de l'armée royale. A la bataille de Naseby, le 14 juin 1645, il fut opposé à Cromwell, qui conduisait la droite des parlementaires. Le combat, soutenu de part et d'autre avec une valeur opiniâtre, était encore incertain lorsqu'une imprudence du prince Rupert permit aux parlementaires de prendre en flanc les royalistes qui plièrent et s'enfuirent. Cette défaite ruinait le parti royaliste. Charles n'ayant plus d'espoir que dans les Highlanders de Montrose, leur envoya, comme renforts, quinze cents cavaliers sous les ordres de Digby et de Langdale. Les deux généraux royalistes, après un premier succès, furent complétement battus, et se réfugièrent dans l'île de Man. Langdale passa de là sur le continent; il en revint à la nouvelle de la captivité de Charles Ier, rassembla un corps de royalistes, et se joignit, en 1648, à l'armée écossaise, qui s'était déclarée pour le roi. Mais l'accord n'était pas possible entre les Écossais, partisans du covenant, et les Anglais, dévoués à leur Église nationale. Hamilton et Langdale se séparèrent, et se firent battre séparément. Langdale, fait prisonnier et enfermé dans le château de Nottingham, parvint à s'échapper, et alla rejoindre en Flandre Charles II, qui le créa baron. Il revint en Angleterre avec les Stuarts, et fut nommé lord-lieutenant du comté d'York. Marmaduke Langdale, malgré les malheurs de sa carrière militaire, laissa une grande réputation de courage et d'habileté. Lord Clarendon parle de lui avec admiration. Z.

Lloyd, *Memoirs of Persons who suffered for their loyalty during the rebellion.* — Clarendon, *History of the Rebellion.*

LANGDARMA, roi du Tibet, né vers la fin du neuvième siècle, fut un des ennemis les plus ardents du bouddhisme, qu'il parvint à faire disparaître pour quelque temps, en renversant les temples et les statues consacrés à ce culte, et en persécutant les religieux. Mais ceux-ci, usant de leur influence, soulevèrent le peuple; Langdarma fut détrôné, et son frère Ralpatchan fut mis à sa place. Cependant les partisans de Langdarma ne tardèrent pas à reprendre courage, et le nouveau roi ayant été attiré dans une embuscade, loin de ses gardes, fut étranglé, et son frère rétabli sur le trône. La persécution contre les bouddhistes recommença alors avec plus de rigueur encore qu'auparavant. Un autre frère de Langdarma, qui était entré dans l'ordre des religieux, indigné de la conduite du roi, revint à Lhassa, se joignit à ses confrères qui conspiraient, et l'on décida que Langdarma méritait la mort. Un jour qu'il lisait avec attention une inscription écrite sur une pyramide à la porte d'un temple, il tomba tout à coup percé mortellement par une flèche, et le meurtrier disparut aussitôt. Ph. Ed. Foucaux.

Csoma, *Grammaire Tibétaine*, p. 172 et 182. — Georgi, *Alphab. Tibetanum*, p. 300 et suiv.

LANGE (*Paul*), littérateur et historien allemand, né à Zwickau, en 1460, mort vers 1536. Il entra dans un couvent de Bénédictins, fut élève de Trithème, et entreprit de visiter les monastères germaniques pour recueillir des manuscrits et des titres. Il a laissé divers ouvrages, entre autres un *Chronicon Citizense* (inséré dans le premier volume du recueil de Pistorius *Scriptores Rerum Germanicarum*; 1726, 3 vol. folio); — un *Chronicon Numburgense*, publié par Mencken (*Scriptores rerum germanicarum, præcipue Saxonicarum*, 1728, t. II, p. 1-102); — *Carmen de laudibus Saxoniæ*. Un petit poëme qu'il avait écrit pour justifier les moines contre les attaques de Vimpheling est resté inédit. G. B.

J.-C. Gruber, *Geschichtschreiber von Naumburg und Zeitz*, p. 1-8. — Kreyssig, *Diplomatische Nachlese der Historie von Obersachsen*, t. XI, p. 86.

LANGE (*Jean*), médecin allemand, né en 1485, à Lemberg en Silésie, mort à Heidelberg le 21 juin 1565. Après s'être fait recevoir en 1511 maître en philosophie, il fit pendant quatre ans des cours sur Proclus et sur Pline à l'université de Leipzig. En 1518 il passa en Italie; après avoir séjourné quelque temps auprès de Pic de La Mirandole, il suivit les cours de Leonicenus à Ferrare. S'étant rendu à Bologne, il y étudia la médecine sous la direction de Louis de Laurenti et de Jean Carpo; il partit ensuite pour Pise, où il se fit recevoir docteur en 1522. Quelque temps après, il s'établit à Heidelberg, et fut nommé en 1524 premier médecin de l'électeur palatin Louis V et ensuite de son fils Frédéric II, qu'il accompagna dans ses voyages d'Espagne, d'Italie et de France; il occupa le même emploi auprès des successeurs de ce prince. Lange était un homme érudit. Ses ouvrages méritent encore d'être consultés aujourd'hui; car il s'attache à éclairer les médecins sur l'abus des excitants et sur l'avantage des boissons rafraîchissantes dans le traitement des maladies inflammatoires, en quoi il a précédé le célèbre Sydenham. On a de lui : *Medicinalium Epistolarum Miscellanea*; Bâle, 1554, in-4°; cette édition ne contient que quatre-vingt-trois lettres; la seconde, donnée à Francfort, 1589, in-4°, en contient cent cinquante-six; les suivantes, qui parurent à Hanau, 1605, in-fol., et à Francfort, 1605, et 16.., in-8°, sont encore plus complètes; tout ce qui dans cet ouvrage a rapport au traitement des plaies a été inséré dans les *Scriptores de Chirurgia*

[illegible] — *De Tyrocinio et Ratione purgandi per vomitum, ex Ægyptiorum invento et formula*; Paris, 1572, et 1607, in-8° ; — *De Scorbuto Epistolæ duæ*; Wittemberg, 1624, in-8° ; — *Consilia quædam et Experimenta*, dans les *Consilia* de Velschius ; Ulm, 1676, in-4°. E. G.

[illegible], *Theatrum Virorum erud. clar.*, pars. III. — Adam, *Vitæ Germ. Medic.* — Teissier, *Éloges*, t. IV, p. 257. — Stolle, *Historie der medicinischen Gelahrtheit*, p. 188. — Rotermund, *Supplément à Jöcher.*

LANGE (*Jean*), érudit et poëte latin allemand, né à Freistadt, dans le duché de Teschen, en 1503, mort le 25 août 1567. Il commença ses études à Neisse. Son père, pauvre tailleur, ne pouvait lui fournir les moyens de les achever, [illegible] dut pour gagner quelque argent chanter dans les rues. Il alla suivre à Vienne des cours de philosophie et de belles-lettres. En 1530 il devint précepteur des enfants de chœur de la cathédrale de Breslau. Dans la suite il fut nommé professeur au collége de Neisse, secrétaire et chancelier de l'évêque de cette ville. Député en ambassade auprès de l'empereur Ferdinand, il reçut de lui le diplôme de docteur en droit ainsi que le titre de conseiller et orateur impérial. Plus tard il fut envoyé en Pologne, chargé de diverses négociations. On a de lui : *Nicephori Callisti ecclesiasticæ historiæ Versio latina*; Bâle, 1553, et 1561, in-fol. ; Paris, 1562, 1566, et 1573, in-fol. : cette traduction se trouve reproduite dans la collection du Louvre de la Byzantine ; — *Justini philosophi Opera latine*; Bâle, 1565, in-fol. ; cette traduction a été jointe à plusieurs éditions du texte de saint Justin ; — *Carminum lyricorum liber* ; Augsbourg, 1546, in-8°. Lange a encore publié quelques poëmes latins sur des sujets religieux et autres, parmi lesquels on remarque : *De se ipso Elegia*; Cracovie, 1546, in-8°. E. G.

[illegible], *Vitæ Germ. Jureconsult.*, p. 78. — Freher, *Theatrum Vir. erud. clar.*; pars II, p. 825. — Conrad, *Silesia togata.* — Sinapius, *Schlesische Curiositäten.* [illegible] — *Biographische Nachrichten von schlesischen Gelehrten* (Grottkau, 1789). — Rotermund, *Supplément à Jöcher.*

LANGE (*Joseph*), philologue et mathématicien [illegible], né à Kaisersberg, mort vers 1630. Après avoir abjuré le protestantisme, il devint professeur de mathématiques et de langue grecque à Fribourg en Brisgau. On a de lui : *Adagia sive Sententiæ proverbiales* en grec, latin et allemand; Strasbourg, 1596 ; — *De Obitu Georgii Calamini Ode* ; Strasbourg, 1597, in-4° ; — *Florilegium*; Strasbourg, 1598, in-8° : recueil de sentences, de comparaisons, d'apophthegmes, tiré sur des compilations fautives ; — *Polyanthea nova*; Genève, 1600, in-fol. ; Lyon, 1604 ; Francfort, 1607, et plusieurs autres fois : recueil du même genre que le précédent. La *Polyanthea novissima* et le *Florilegium magnum* de Thomasius, Francfort, 1621, 2 vol. in-fol., ne contiennent que de simples additions à l'ouvrage de Lange; ce dernier, n'ayant pas cité les sources où il avait puisé, fut qualifié à tort de plagiaire par Thomasius ; — *Odæ Horatii in locos communes digestæ*; Hanau, 1605 et 1614, in-8° ; — *Tyrocinium græcarum Litterarum*; Fribourg, 1607, in-8° ; — *Elementale Mathematicum logisticæ, astronomicæ et theoreticæ planetarum*; Fribourg, 1612 et 1627, in-4° ; Strasbourg, 1625, in-4°, avec des notes et additions d'Isaac Habrecht. Lange a aussi donné une édition de Martial ; Paris, 1601 et 1607, in-4° et 1617, in-fol., avec un *Index* très-complet, et une autre de Juvénal et de Perse, Fribourg, 1608, in-4°, dont un exemplaire avec des notes manuscrites de Nic.-Rigault se trouve à la Bibliothèque impériale de Paris. E. G.

Bayle, *Dict.* — Nessius, *De Scientiis Mathematicis*, cap. 64. — Morhof, *Polyhistor.*, t. I, cap. 21, § 25 et § 72.

LANGE (*Guillaume*), mathématicien et écrivain danois, né en 1624, dans l'île de Sélande, mort à Copenhague, le 12 mai 1682. Après avoir terminé ses études et visité l'Italie et la Hollande, il fut nommé professeur de mathématiques à l'université de Copenhague. On a de lui : *De Annis Christi Libri duo*; Leyde, 1649, in-4° ; — *De quatuor Monarchiis*; Copenhague, 1650, in-4° ; — *Exercitationes Mathematicæ VII, de annua emendatione et motu apogæi Solis*; ibid., 1653 ; — *De Veritatibus Geometricis*; ibid., 1656, etc. V—u.

Rotermund, *Supplément à Jöcher.*

LANGE (*François*), jurisconsulte français, né à Reims, en 1610, mort à Paris, le 11 novembre 1684. Après avoir fait ses études dans sa ville natale, il vint se fixer à Paris, et fut reçu, le 11 mai 1638, avocat au parlement. On lui attribue le *Praticien français*, qui, suivant Moréri et la *Biographie universelle* de Michaud, aurait paru pour la première fois sous le nom de *Gastier*. Mais la Bibliothèque impériale de Paris possède de l'une des premières éditions de cet ouvrage un exemplaire dont voici le titre : *Le Nouveau Praticien françois, contenant une facile instruction de toutes les matières civiles et criminelles, bénéficiales et de finance, etc.; ci-devant rédigé par questions et réponses par maistre Vincent Tagereau, advocat en parlement, et depuis revu, corrigé et augmenté par René Gastier, procureur en la cour du parlement de Paris*; Paris, 1633, in-4° (dédié à l'avocat général Denis Talon). Lange ne fit donc que refondre et améliorer, en le publiant sous le nom de Gastier, le travail de Tagereau. Les ordonnances de 1667 et 1670, en apportant de nombreuses modifications à la procédure civile et criminelle, exigèrent un remaniement complet de ce livre, souvent réimprimé. Après la mort de Lange, on trouva dans ses papiers deux ouvrages manuscrits, l'un sur le droit d'induit, et l'autre sur la jurisprudence ecclésiastique, qui furent ajoutés au *Praticien françois*, dont la quinzième et dernière édition est intitulée : *Nouvelle Pratique civile, criminelle et bénéfi-*

ciale où le nouveau Praticien françois, réformé suivant les nouvelles ordonnances, etc.; avec un nouveau style des lettres de chancellerie, suivant l'usage qui se pratique à présent, par Pimont, conseiller référendaire à la Chancellerie; Paris, 1755, 2 vol. in-4°.

E. REGNARD.

Moréri, *Le Grand Dict. Hist.* — Blanchard, *Liste des Avocats au Parlement de Paris*, manusc. de la bibl. de la cour de cassation. — *Catalogue de la Bibliothèque impériale.*

LANGE (*André*), jurisconsulte et poëte allemand, né à Lubeck, le 15 janvier 1680, mort le 24 octobre 1713. Fils d'un commerçant, il étudia les belles-lettres et la jurisprudence à Helmstædt, Leipzig, Wetzlar et Utrecht, où il fut reçu docteur en 1704. Il visita l'Autriche, et à son retour, en 1705, dans sa ville natale, il devint membre du sénat. On a de lui : *De Æquitate Juris Lubecensis*; Leipzig, 1703, in-4°; — *De Erroribus qui circa quæstiones per tormenta committuntur*; Utrecht, 1704, in-4°; — *Brevis Introductio in notitiam legum nauticarum et scriptorum juris reique maritimæ*; Lubeck, 1713 et 1724, in-8°. Lange a encore publié en allemand huit ouvrages de poésie religieuse et de théologie mystique.

E. G.

Rotermund, *Supplément à Jöcher*. — Seelen, *Athenæ Lubecenses*, part. III, p. 40.

LANGE (*Jean-Michel*), philologue et théologien allemand, né à Etzelwangen, près Sulzbach, le 9 mars 1664, mort à Prenzlow, le 10 janvier 1731. Il exerça le ministère évangélique successivement à Hohenstrauss, Halle, Altdorf et Prenzlow. On a de lui cinquante-six ouvrages, dont la liste complète se trouve dans le Dictionnaire de Rotermund (t. III, p. 1227) et dont voici les principaux : *Aphorismi Theologici*; Altdorf, 1687; — *De Fabulis Mohamedicis*; ibid., 1697, in-4°; — *Exercitatio Philologica de differentia linguæ Græcorum veteris et novæ seu barbaro-græcæ*, 2e édit.; Altdorf, 1702; — *Decas I. disputat. theolog. exegeticarum cum positivo polemicarum numero sacro*; Altdorf, 1703, in-4°; — *De Alcorani prima inter Europæos editione arabica per Paganinum Brixiensem, sed jussu Pontif. Rom. abolita*; ibid., 1703; — *De Alcorano arabico et variis speciminibus, atque novissimis successibus doctorum quorumdam virorum in edendo Alcorano arabico*; ibid., 1704; — *De Alcorani Versionibus variis, tam orientalibus quam occidentalibus, impressis et haud editis*; ibid., 1705; — *Octo Dissertationes de Versione N. T. barbaro-græca*; Altdorf, 1706; — *Institutiones Pastorales*; Nuremberg, 1707; — *Philologia barbaro-græca, continens meletema de origine et progressu linguæ græcæ; grammaticæ barbaro-græcæ synopsin; glossarii barbaro-græci compendium*; Nuremberg, 1707-1708, 2 parties, in-4°.

V—u.

Zeltner, *Vitæ Theolog. Altdorf.*, p. 468-486. — Will, *Lexicon*, t. II, p. 394-405. — Rotermund, *Supplément à Jöcher*.

LANGE (*Joachim*), grammairien allemand, né le 26 octobre 1670, à Gardelegen, mort à Halle, le 7 mai 1744. Il fut depuis 1709 jusqu'à sa mort professeur de théologie à l'université de Halle, et publia une *Grammaire latine* (Halle 1707; dernière édition 1809) et une *Grammaire grecque* (Halle, 1705; dernière édition, 1805), deux ouvrages qui pendant cent ans furent d'un usage général dans les écoles de l'Allemagne, et qui sont encore aujourd'hui très-connus sous le nom de *Hallesche Grammatiken* (Grammaires de Halle). On doit en outre à Lange : *Specilegium ex sententiarum latinarum Flores*; *Anthologia latinitatis et institutiones stili latini*; Berlin, 1712; — *Colloquia latina*; Halle, 1705; — *Clavis hebræi Codicis*; ibid., in-8°; plusieurs éditions; — *Medicina Mentis, cum appendice logicæ et metaphysicæ vulgaris*; ibid., in-8°, plusieurs éditions; — *Sciagraphia sacra*; Halle, 1712; — *Isagoge exegetica generalis*; ibid., 1712; — *Repetita solida demonstratio Doctrinæ evangelicæ de vera illuminatione*; ibid., 1711; — *Exegesis Epistolarum apostoli Petri*; ibid., 1712; — *Exegesis Epistolarum Joannis*; ibid., 1713; — *Ehrengedächtniss des Dr Mart. Luther* (Panégyrique du docteur M. Luther); ibid., 1717; — *Commentatio historico-hermeneutica de Vita et Epistolis Pauli, isagogen generalem et specialem historico-exegeticam præbens in acta apostolorum et Pauli epistolas*; ibid., 1718; — *Historia ecclesiastica*; Halle, 1722.

R. L.

Rotermund, *Supplément à Jöcher*. — Fabricius, *Historia Biblioth.*, p. IV, p. 390. — Heumann, *Conspectus Hist. Lit.*, c. I, § VII. — *Catalogus Biblioth. Bunav.*, t. I, vol. II, p. 1879.

LANGE (*Samuel-Gotthold*), littérateur allemand, né en 1711, à Halle, mort le 25 juin 1781, à Laublingen, près Halle. Il étudia la théologie, vécut quelque temps à Berlin, et occupa enfin la place de pasteur de Laublingen, qu'il conserva jusqu'à sa mort. Ennemi de la rime, Lange combattit les principes de l'école de Gottsched, et tenta d'introduire dans la poésie allemande la métrique des anciens. Lessing s'en moqua impitoyablement. On a de Lange : *Thyrsis und Damons freundschaftliche Lieder* (Poésies amicales de Thyrsis et Damon); Zurich, 1745 : en société avec Pyra; — la traduction métrique des *Odes* d'Horace; Halle, 1752; un recueil de lettres remplies de renseignements curieux sur la vie des littérateurs de son temps : *Sammlung gelehrter und freundschaftlicher Briefe* (Recueil de Lettres savantes et amicales); Halle, 1769-1770, 2 vol.

R. L.

Conv.-Lex. — Gervinus, *Geschichte der deutschen Dichtung*, vol. IV, p. 63, 128, 162, 680.

LANGEAC ou **LANGÉAC** (*Jean de*), prélat français, né à Langeac (Auvergne), vers la fin du quinzième siècle, mort à Paris, en 1541. Issu d'une maison qui avait régné en Sicile, il embrassa de bonne heure l'état ecclésiastique, et fut bientôt pourvu de nombreux bénéfices ; il fut presque en même temps précepteur de l'Hôtel-

Dieu de Langeac, curé de Coulanges, comte de Brioude, doyen du chapitre de Langeac, archidiacre de Retz, chevecier de l'église du Puy, comte de Lyon, prévôt de Brioude, abbé de Saint-Gildas-des-Bois, de Saint-Lo, de Charlieu, d'Eu, de Pébrac, puis évêque d'Avranches, siége dont il se démit en faveur de Robert Cenalis après six mois d'occupation, et prit possession de l'évêché de Limoges le 22 juin 1533. L'estime que lui portait François Ier lui valut dans l'État des faveurs non moins grandes. Il fut protonotaire du saint-siége, conseiller au grand conseil, grand-aumônier du roi en 1516, maître des requêtes en 1518, ambassadeur en Portugal, en Pologne, en Hongrie, en Suisse, en Écosse, à Venise, à Ferrare, en Angleterre, enfin à Rome. Il fit élever à Limoges un palais épiscopal, répara la cathédrale, qu'il orna du magnifique jubé qui sépare le chœur de la nef, et s'occupa surtout du bien public; aussi sa mémoire est-elle vénérée à Limoges, où on l'appelle encore le bon évêque. Partout où il était envoyé, il défendit avec fermeté les intérêts et les droits du roi. A Rome même, il défendit avec force les libertés de l'Église gallicane. Ce prélat aimait et protégeait les lettres. Pendant son ambassade à Venise, il avait pour secrétaire Étienne Dolet, qui lui dédia trois de ses livres. Il n'existe de Jean de Langeac qu'un recueil des statuts synodaux de son diocèse; ce recueil est resté manuscrit. A. JADIN.

Gallia Christiana, II. — La Croix du Maine, *Bibliothèque française*. — Chaudon et Delandine, *Dict. Hist.*

LANGEAC (N. DE L'ESPINASSE, chevalier DE), poëte français, né vers 1748, mort en 1839. Issu d'une famille noble originaire d'Auvergne, il prit le petit collet, et entra dans l'ordre de Malte; puis il remplit le poste de secrétaire d'ambassade à Vienne, à Saint-Pétersbourg et à Moscou, où il fut chargé d'une mission secrète lors de l'insurrection de Pougatscheff. Ses opinions monarchiques le firent comprendre sur les listes d'exil dressées à la suite de la révolution du 13 vendémiaire (5 octobre 1795). Après avoir passé quelque temps en Italie, il rentra en France sous le consulat, et devint secrétaire intime de M. de Fontanes. Ce fut à la sollicitation de ce dernier qu'il dut sa nomination de conseiller ordinaire de l'université (1811). Toutefois, en 1814, il exprima son vœu pour la déchéance de Napoléon, à qui il n'avait point épargné les éloges, et reçut, en même temps que la croix d'Honneur, la place de garde de la bibliothèque et des archives de l'université. Après 1830 il se retira dans la vie privée. Poëte agréable, de Langeac s'occupa toute sa vie de littérature légère; il concourut plusieurs fois aux prix de l'Académie, et remporta celui de 1768, avec Falbaire, parti Choiseul, contre La Harpe, que soutenaient les philosophes; sa traduction des *Bucoliques de Virgile* a jadis passé pour une des plus exactes qui aient été publiées. On a de lui: *Lettre d'un fils parvenu à son père, laboureur*; Paris, 1768, in-8°, fig., pièce de vers qui obtint les suffrages de l'Académie; — *Épître d'un fils à sa mère*; Paris, 1768, in-8°; — *Éloge de Corneille*; Paris, 1768, in-8°, présenté à l'Académie de Rouen; — *Traduction d'un morceau de l'Iliade (Prière de Patrocle à Achille)*; 1778, in-8°; — *Suger, moine de Saint-Denis*; 1779, in-8°; — *Le Poëme séculaire*, trad. d'Horace en vers français; Paris, 1780, in-8°; — *La Servitude abolie*, discours en vers; Paris, 1781, in-8°; — *Colomb dans les fers, à Ferdinand et à Isabelle*; Paris, 1782, in-8°; pièce qui remporta un prix à Marseille; — *Coraly et Blandford*, 1783, comédie en deux actes; — *Précis historique sur Crumwel* (sic), *suivi d'un extrait de l'*Eikon basilike, *etc.*; Paris, 1789, réimpr. en 1822 à Genève; — *Les Bucoliques de Virgile*, traduites en vers français; Paris, 1806, in-4° et in-8°, trad. qui fut mise en 1810 au concours du grand prix décennal; — *Essai d'Instruction Morale, ou les devoirs envers Dieu, le prince et la patrie, la société et soi-même, à l'usage des jeunes gens élevés dans une monarchie*; Paris, 1812, 2 vol. in-4° et in-8°; 3e édit., 1813; le premier volume de l'édition in-4° est orné d'un portrait de Napoléon en costume impérial et assis sur le monde; — *Anecdotes anglaises et américaines, années 1776 à 1783*; Paris, 1813, 2 vol. in-8°; — *Réponse à un cuistre*; Paris, 1814, in-8°; — *Le Bonheur que procure l'étude, par le chancelier L'Hospital, fragments*; Paris, 1817, in-8°; — *Ode sur la statue de Henri IV*; Paris, 1818. On a aussi du même poëte différents morceaux dans l'*Almanach des Muses*. P. L—Y.

Desessarts, *Les Siècles Littér.*, IV. — *Bibl. d'un Homme de Goût*, I. — Barbier, *Dict. des Anonymes*. — Quérard, *La France Litt.*

LANGEAIS (*Raoul* DE), prélat français, mort après l'année 1086. Son père, qui s'appelait Foulquoie de Langeais, appartenait à une noble race; son frère, aussi nommé Foulquoie, *Fulchredus*, était abbé de Charroux. Après avoir été doyen de l'église de Tours, Raoul fut élevé, par la majorité des suffrages, sur le siége métropolitain, vers l'année 1072. Mais cette élection ne se fit pas sans troubles. Toutes les églises des Gaules étaient alors en proie aux plus affreuses discordes. Pourquoi l'église de Tours aurait-elle joui d'une paix exceptionnelle? On accusa Raoul d'avoir corrompu les électeurs; ses adversaires, irrités par l'insuccès de leurs intrigues, allèrent même jusqu'à mettre au compte de ses mœurs un abominable crime: ils le dénoncèrent au pape comme ayant été l'amant de sa propre sœur. Sur cette dénonciation, Alexandre II ne se contenta pas de le déposer; il fit plus, il l'excommunia. Mais, quelque temps après, Raoul se rendit à Rome, plaida sa cause, et, comme il paraît, se justifia, puisque le même pape le rétablit sur son siége. Cependant,

Alexandre II étant mort, Grégoire VII lui succéda. On le connaissait déjà peu facile à corrompre ou à tromper. Aussitôt on parla de soumettre au nouveau pape la cause de Raoul. Celui-ci, sans aucun retard, reprend le chemin de Rome, expose devant le redoutable pontife toute l'affaire de son élection, et obtint encore une fois une sentence favorable. Hugues de Saint-Maure et l'abbé de Beaulieu s'étaient montrés les plus ardents et les plus audacieux parmi les ennemis de Raoul; ils furent assignés devant le plus prochain concile. Mais ce fut une vaine menace à l'adresse de leurs adhérents. En effet, Raoul allant peu de temps après à l'abbaye de Marmoutiers pour entendre, suivant l'usage, la messe de Pâques dans l'église de cet illustre monastère, les portes de l'église se fermèrent à son approche : c'est ainsi que l'archevêque de Tours fait traité par une partie de son clergé, et surtout par les moines. Cependant Grégoire VII lui accordait chaque jour de nouvaux témoignages de sa bienveillance et de son estime. C'est ce que nous apprennent plusieurs lettres très-authentiques qu'il lui écrivit vers ce temps-là, le chargeant des plus importantes et des plus délicates commissions. La confiance d'un tel pape à l'égard d'un prélat aussi mal noté dura même si longtemps, et résistait à de si nombreuses épreuves, qu'on ne sait comment s'expliquer un fait aussi extraordinaire. En effet, en 1078, au concile de Poitiers, Langeais est accusé de simonie, et pour se défendre, à défaut, dit-on, de bonnes raisons, il fait envahir la salle du concile par une cohue de gens armés de haches, qui mettent en déroute tous les évêques assemblés. Ce scandale a lieu sous les yeux mêmes des légats pontificaux, qui s'empressent, dès qu'ils sont hors de péril, de faire connaître au pape toutes les circonstances du crime, et leur lettre, qui nous est parvenue, atteste de quels sentiments ils étaient animés, en l'écrivant, à l'égard de Raoul. Eh bien! sur cette lettre même, Grégoire VII ordonne qu'une nouvelle enquête soit faite à Tours sur l'élection toujours contestée de Raoul; mais en même temps il s'exprime sur son compte en des termes qui certainement le recommandent plus qu'ils ne l'accusent. Cette enquête eut-elle lieu? Quel en fut le résultat? On l'ignore. En 1079, tout paraît apaisé. Grégoire VII écrit à Raoul qu'il vient de proclamer primat des Gaules Gébuin, archevêque de Lyon, et lui recommande de reconnaître cette primatie. Vers le même temps, le légat Amat convoque Raoul au concile de Bordeaux, et l'appelle son très-cher frère, la plus noble tête de l'Église, *religionis ecclesiasticæ caput honorabilius*. Raoul se trouve même au concile de Bordeaux avec les légats du concile de Poitiers.

Mais voici d'autres épreuves pour notre archevêque. Après avoir censuré les mœurs de Foulques Rechin, comte d'Anjou, il a le courage d'excommunier ce puissant personnage. Gébuin, primat de Lyon, appuie Raoul dans cette affaire; c'est assurément un valide soutien. Mais le roi Philippe, qui avait trouvé l'archevêque de Tours favorable au parti de Grégoire VII dans l'affaire des investitures, se déclare de son côté pour le comte d'Anjou. Aussitôt, sans plus de débats, la violence est employée : l'Angevin s'empare des terres épiscopales, et chasse l'archevêque de son siége. Enfin les ennemis de Raoul triomphent. L'historien doit-il à son tour se mettre de leur parti, et condamner un homme qui paraît au dernier moment abandonné par tout le monde? C'est un conseil qui nous est donné par un libelle violent, composé contre Raoul par un chanoine de Saint-Martin. Tandis que notre infortuné prélat s'éloignait tristement de sa ville métropolitaine, allant chercher un toit où cacher sa tête proscrite, les chanoines de Saint-Martin l'excommunièrent comme ennemi de Dieu : *Inimicus Dei*; c'est le surnom que donnent à Raoul plusieurs diplômes. Mais l'a-t-il mérité? Voici Grégoire VII qui flétrit en des termes plus véhéments encore le comte d'Anjou, ses partisans, les complices de tous ses crimes; voici les légats du concile de Poitiers, Hugues et Amat, qui, devenus les plus chauds défenseurs de Raoul, excommunient les chanoines de Saint-Martin à cause même de l'inique sentence qu'ils ont rendue contre leur archevêque; voici les évêques de la métropole de Lyon qui s'assemblent à la hâte et lancent d'autres foudres contre les moines de Marmoutiers, coupables, il paraît, du même méfait que les chanoines de Saint-Martin. Entre tant d'arrêts contradictoires l'historien a bien le droit d'hésiter. Il sait, d'ailleurs, que durant les périodes révolutionnaires les hommes les plus honnêtes, ceux qui ont les convictions les plus pures et les plus fermes, pèchent souvent dans leur conduite contre les règles de la stricte morale; il sait aussi que les partis acharnés les uns contre les autres ne se montrent pas alors avares d'hommages à l'égard des méchants qui les servent, et d'invectives à l'égard des bons qui ne sont pas de leur côté. On peut conclure de tout ce qui précède que Raoul, d'abord incertain entre le parti de Grégoire VII et celui de ses adversaires, offrit cependant alors même assez de gages à cet entreprenant réformateur pour que celui-ci crût utile de le ménager; et que plus tard, gagné par la bienveillance de Grégoire, Raoul devint un des plus vifs, un des plus téméraires de ses adhérents. C'est pour cela sans doute qu'il fut successivement dénoncé et protégé par les mêmes légats. Ses constants ennemis furent d'ailleurs ceux de Grégoire VII, le roi, les grands vassaux du roi, et la portion du clergé gallican qui redoutait et combattait les accroissements quotidiens de l'Église romaine. Raoul exerça dans un grand parti l'emploi périlleux de chef de cohorte. Voilà peut-être le plus grand de ses crimes. Quoi qu'il en soit, il paraît avoir, sur la fin de sa vie, obtenu quelque avantage sur ses adversaires; car plusieurs diplômes de l'église de

Tours nous le montrent rétabli dans sa métropole durant les années 1084 et 1086. Si l'on ne sait la date précise de sa mort, c'est qu'il eut pour successeur un autre Raoul, frère de Jean, évêque d'Orléans. Ce Raoul, deuxième du nom parmi les archevêques de Tours, occupait certainement le siége en l'année 1093. C'est donc une assertion manifestement erronée que celle des frères Sainte-Marthe inscrivant en l'année 1095 le décès de Raoul de Langeais. B. HAURÉAU.

J. Maan, Sacr. et Metr. eccl. Turon. — *Gallia Christ.*, t. XIV, col. 63.

LANGEBECK (*Jacob*), historien danois, né le 23 juin 1710, dans le Jutland, mort le 16 août 1775, à Copenhague. Il était fils d'un ministre luthérien du diocèse d'Aalbourg, et se destina d'abord à la même profession; en même temps qu'il suivit les cours de théologie, il étudia par goût les belles-lettres et les anciens idiomes du nord. Après avoir été réduit à exercer les humbles fonctions de maître d'école, il fut appelé en 1740 à Copenhague par le savant Gram, qui lui procura une place à la Bibliothèque royale. Depuis cette époque, s'occupant sans cesse de rechercher les monuments relatifs à l'histoire nationale, il fit, en Suède, en Allemagne et dans son pays, une riche collection de manuscrits, d'inscriptions et de pièces inédites, dont il tira le plus grand parti dans ses publications. Reçu membre de la Société royale des Sciences de Copenhague (1754), il fit aussi partie des académies de Stockholm et de Gœttingue. En outre il fut appelé à des places lucratives, comme celles de garde des archives du royaume, de conseiller de justice et de conseiller d'État. « Peu flatteur et même assez caustique, dit un de ses biographes, Langebeck était simple dans sa vie privée et communicatif pour les gens de lettres qui avaient recours à ses lumières ou à ses richesses littéraires; aussi fut-il en commerce de lettres avec un grand nombre de savants de tous les pays. » On a de lui : *Danische Bibliothek* (Bibliothèque danoise); Copenhague et Leipzig, 1738-1739, 3 vol., ouvrage rédigé en allemand et continué par Olaüs Möller; — *Danske Magazin* (Le Magasin danois); Copenhague, 1745-1752, 6 vol. in-4°, collection de pièces diverses sur l'histoire et la langue danoise, publiée sous les auspices de Christian VI et de Frédéric V, et avec le concours de quelques gens de lettres; — *Histoire de la Société royale de Danemark* (en latin); ibid., 1748, in-8°; — *Bidenskabernes Tab i Kong Christian VI Död* (Vie du roi Christian VI); ibid., 1746, in-8°; — *Vie du roi Frédéric IV*; ibid., 1747, in-4°; — *Norske Bergværkers Historie* (Histoire des Mines de Norvège); ibid.; 1758, in-4°, se trouve aussi écrite en latin, dans le tome VII des *Mémoires* de la Société de Copenhague; — *Intimatio de collectione latina scriptorum rerum Danicarum medii ævi*; ibid., 1771, in-4°; — *Drey Bardengesænge zu einer Aufklærung der Geschichte unser Zeit* (Trois bardits pour l'éclaircissement de l'histoire de notre temps); ibid., 1772, in-4° (prospectus en allemand), de l'ouvrage suivant; — *Scriptores Rerum Danicarum medii ævi partim hactenus inediti, partim emendatius editi*; ibid., 1772-1776, t. I à IV, in-4°; le quatrième volume de cette importante collection fut édité par les soins de Frédéric Suhm, et la continuation, comprenant les tomes V-VII, 1783-1792, fut confiée à M. Schœning, qui en trouva la plupart des éléments dans les trois cents portefeuilles manuscrits laissés par Langebeck. Ce savant avait aussi travaillé au lexique danois de Rostgaard et à l'*Atlas danois* commencé par Pontoppidan; il fut encore l'éditeur des *Epistolæ* d'Olaüs Worm; 1751, 2 vol. in-8°. K.

Notice en tête du t. IV. des *Scriptores Rerum Danicarum*. — Bianchi, dans les *Novelle litterarie*. — Dansk, *Litteratur-Lexikon*.

LANGEBERME. *Voy.* ANGLEBERME (D').

LANGELANDE, LANGLANDE ou **LONGLAND** (*Robert*), poëte anglais du quatorzième siècle. D'après une tradition fort répandue au seizième siècle, mais dont on ne trouve pas de traces avant cette époque, il naquit à Cleobury Mortimer, dans le Shropshire (1), entra dans les ordres, et devint agrégé du collége Oriel à Oxford (2). Il vivait sous les règnes d'Édouard III et de Richard II, et Bale prétend qu'il fut un des premiers disciples de Wycliffe. Langelande, suivant le même auteur, compléta sa *Vision* en 1369, quand Jean Chichester était maire de Londres. Le poëme dont il est ici question, et dont Langelande est supposé l'auteur, porte le titre de *Vision of Piers ploughman*, se divise en vingt parties (*passus*, pauses, comme les appelle l'auteur), et forme une suite de visions séparées. Le poëte, qui se donne pour le laboureur (ploughman) Piers ou Pierre, raconte comment un matin de mai, las d'errer, il s'étendit au bord d'un ruisseau et s'endormit. Dans son sommeil, il vit un puissant château sur une colline, avec un donjon, de sombres fossés, et au-dessous une vallée profonde. Devant le château s'étendait une place remplie d'hommes de tous les rangs et de tous les métiers, qui vaquaient chacun à son occupa-

(1) Buchanan, on ne sait sur quelle autorité, revendique pour l'Écosse l'auteur de la *Vision*, « Robert Langland, dit-il, Écossais de nation, prêtre de profession, homme issu de parents obscurs, tout à fait pieux et ingénieux et rempli du zèle de la gloire divine; élevé chez les bénédictins de la cité d'Aberdeen, homme également remarquable par ses connaissances dans les belles-lettres et par son savoir médical, il écrivit en langue vulgaire un ouvrage pieux, qu'il intitula : *Vision de Pierre le laboureur*, et un traité en faveur du *Mariage des Prêtres*. Il florissait en 1360, sous le règne de David II d'Écosse. » Buchanan, *De Scriptoribus Scotis*, ms. *Bibl. Univ. Edin.*

(2) L'auteur de la *Vision*, à en juger par sa connaissance des Écritures et des Pères, devait être un moine; cependant le *rêveur* parle de « Kytte, sa femme » et de « Calotte, sa fille »; mais il ne faut pas identifier le poëte avec son personnage.

tion particulière. Tout à coup une belle dame apparut au laboureur, et lui révéla le mystère de ce qu'il voyait. Chaque vision commence ainsi par un récit des circonstances qui ont amené le sommeil du poëte ; une fois, entre autres, il nous apprend qu'il s'endormit en disant son chapelet. La *Vision de Pierre le laboureur* est une satire où figurent des personnages allégoriques tels que l'Avarice, la Simonie, la Conscience, la Paresse ; elle est particulièrement dirigée contre le clergé, et abonde en traits piquants et spirituels. Mais ces mérites d'imagination disparaissent presque pour les lecteurs modernes sous la vétusté du style et de la versification. L'auteur n'emploie pas la rime, et supplée à cet ornement par un procédé d'allitération usité dans l'ancienne poésie saxonne. Dans chaque distique, le premier vers contient deux mots principaux qui commencent par la même lettre, et cette lettre doit être l'initiale du premier mot sur lequel porte l'accent tonique dans le second vers. Comme échantillon de ce genre de versification, nous citons le début de la vision :

In a somer seson
Whan softe was the sonne,
I shoop me into shroudes
As I a sheep weere,
In habite as an heremite
Unholy of werkes,
Wente wide in this world
Wondres to here ;
Ac on a May morwenynge
On Malverne hilles
Me bifel a ferly,
Of fairye me thoghte.

La *Vision de Pierre le laboureur* répondait au vague désir d'émancipation religieuse qui entraînait la foule vers Jean Wycliffe, et exprimait avec énergie les griefs des classes laborieuses ; aussi elle obtint une grande popularité, qui durait encore au dix-septième siècle. Pierre le laboureur était devenu en Angleterre, comme Jacques Bonhomme en France, le synonyme du travailleur honnête et opprimé, le représentant des agriculteurs. Il figure dans beaucoup de pamphlets du seizième siècle et du siècle suivant. Tandis que le peuple aimait le franc-parler et le robuste bon sens de Pierre le laboureur, les esprits cultivés appréciaient sous la rouille du temps ce précieux specimen de la pure langue anglaise du moyen âge et de la versification saxonne. Selden mentionne l'auteur de la *Vision* avec éloge, et Hicker l'appelle « celeberrimus ille satyrographus, morum vindex acerrimus ». Chaucer, dans son conte du *Laboureur* (Plowman's tale), si ce conte, peu digne de lui, est son ouvrage, semble avoir copié Langelande ; Spenser l'a aussi imité dans ses *Pastorales*, et Milton lui a peut-être des obligations. Dans les meilleurs manuscrits l'auteur est appelé William sans aucun surnom. Le nom de Longland ou Langlande repose entièrement sur l'autorité de Crowley, le premier éditeur de la *Vision*. Il y a deux versions distinctes de la *Vision of Piers ploughman*, ou plutôt deux classes de manuscrits distinguées chacune par des leçons particulières. Sur les manuscrits de la première classe, Crowley donna en 1550 son édition princeps, suivie de deux autres dans la même année. Voici le titre de la seconde édition : *The Vision of Pierce ploughman, nowe the seconde time imprinted by Roberte Crowley, dwellyng in Elye rentes in Holburne. Whereunto are added certayne notes and cotations in the mergyne gevynge light to the reader* ; Londres, in-4°. La réforme avait fait de la *Vision* un ouvrage de circonstance. Owen Rogers en donna d'après les mêmes manuscrits une autre édition : *The Vision of Pierce plowman, newlye imprynted after the authours olde copy, with a brefe summary of the principall maters set before every part called Passus. Whereunto is also annexed the crede of Pierce plowman, never imprinted with the booke before* ; Londres, 1561, in-4°. Cette édition n'est pas paginée, et beaucoup d'exemplaires ne contiennent pas le second poëme qui est annoncé sur le titre. Cet ouvrage (la profession de foi de Pierre le laboureur), est postérieur à la *Vision*, puisque Wycliffe, qui mourut en 1384, y est mentionné comme ne vivant plus. Il est écrit dans le même esprit et dans le même mètre que la *Vision*, et avait été publié pour la première fois par Raynold Wolfe (*Pierce the ploughman's Crede*), 1553. La première édition donnée d'après la seconde classe des manuscrits est celle du docteur Thomas Dunham Whitaker, *Visio Willielmi de Petro plouhman, item Visiones ejusdem de Dowel, Dobet, et Dobest. Or the Vision of William concerning Piers plouhman, and the visions of the same concerning the origin, progress and perfection of Christian life* ; Londres, 1813, in-4°. Dunham publia le *Crede* l'année suivante. La *Vision* et le *Crede* ont trouvé un excellent éditeur dans M. Thomas Wright : *The Vision and Creed of Piers ploughman* ; Londres, 1856, 2 vol. in-18.

L. J.

Bale, *Illustres Majoris Britanniæ Scriptores*, cent. VI, p. 474 (édit. de Bâle, 1559). — Percy, *Reliques*, II, 272 (édit. de 1794). — Ellis, *Specim. of Engl. Poet.*, I, 147, et les *Introductions* en tête des éditions de Whitaker et Wright.

LANGELIER (*Nicolas*), prélat français, mort à Dinan, au mois de septembre de l'année 1595. Élevé sur le siége de Saint-Brieuc en 1564, il fut pourvu par Pie IV, le 5 août de cette année, et prêta serment au roi le 3 février 1565. Son administration fut pleine de troubles. Ayant, en effet, pris le parti de la Ligue, Langelier devint un des plus actifs conseillers du duc de Mercœur. Mais les citoyens de Saint-Brieuc et la meilleure part des clercs diocésains étaient restés fidèles à la cause du roi, et luttant de tout leur pouvoir contre les entreprises de leur évêque, ils lui rendirent la vie fort difficile. Langelier était cependant un prélat distingué, qui connaissait à fond les questions canoniques. Il nous reste de lui un

écrit intitulé : *Notæ in Genenes*, dont le manuscrit fait partie du fonds de Saint-Germain, à la Bibliothèque impériale, num. 370. B. H.

Gall. Christ., t. XIV, col. 1068.

LANGENBECK (*Conrad-Jean-Martin*), anatomiste et chirurgien allemand, naquit le 3 décembre 1776, à Horneboug, dans le royaume de Hanovre, et mourut à Gœttingue, le 24 janvier 1851. Il fit ses études à Iéna et à Vienne, s'établit comme médecin pratique à Horneboug, et vint en 1802 à Gœttingue, où il ouvrit un cours d'anatomie. Nommé chirurgien en chef de l'armée hanovrienne, il assista à la campagne de Belgique; après la conclusion de la paix, il se livra de nouveau à l'enseignement. C'est Langenbeck qui fonda l'Institut de clinique et d'ophthalmologie de Gœttingue, et qui y fit construire la nouvelle salle d'anatomie. On a de lui : *Ueber eine einfache und sichere Methode des Steinschnittes* (D'une méthode simple et sûre de l'opération de la pierre); Wurtzbourg, 1802; traduction hollandaise; Amsterdam, 1806; — *Ueber einige wichtige Erfordernisse zur Bildung eines Wundarztes* (De quelques qualités importantes nécessaires à un chirurgien); Gœttingue, 1803; — *Tractatus anatomico-chirurgicus de nervis cerebri in dolore faciei consideratis*; Gœttingue, 1805; — *Anatomisches Handbuch* (Manuel d'Anatomie); ibid., 1806; cet ouvrage a été traduit en suédois, Stockholm, 1818; — *Pruefung der Keratonyxis* (Examen de la Keratonyxis); Gœttingue, 1811; — *Commentarius de structura peritonæi, testiculorum tunicis, eorumque ex abdomine in scrotum descensu, ad illustrandam herniarum indolem*; ibid., 1817; — *Nosologie und Therapie der chirurgischen Krankheiten und Beschreibung der chirurgischen Operationen* (Nosologie et thérapie des maladies chirurgicales et description des opérations chirurgicales); Gœttingue, 1822-1850, 5 vol.; — *Icones anatomicæ*; Gœttingue, 1826-1839, 8 vol.; — *Handbuch der Anatomie* (Manuel d'Anatomie); ibid., 1831-1847, 4 vol., ouvrage auquel se rattache un Atlas avec des planches d'anatomie microscopique : *Anatomisch-mikroskopische Abbildungen*; Gœttingue, 1848-1851, 4 livraisons; — *Bibliothek fuer Chirurgie und Ophthalmologie*, (Gœttingue et Hanovre, 1806-1828, 8 vol.), etc.

LANGENBECK (*Max*), fils du précédent, professeur à l'université de Gœttingue, s'est fait connaître par un recueil intitulé : *Klinische Beitræge aus dem Gebiete der Chirurgie und Ophthalmologie* (Documents de clinique ayant rapport à la chirurgie et à l'opthalmologie); Gœttingue, 1849-1850, 2 vol. Dr L.

Conv.-Lex. — Callisen, *Medicinisches Schriftsteller Lexikon*.

LANGENDYK (*Pierre*), poëte hollandais, né en 1683, à Harlem, où il est mort en 1735. Historiographe de sa ville natale, il s'occupa de travaux littéraires, qui se distinguent par cette sorte d'esprit que les Anglais appellent *humour*, se débattit presque toute sa vie contre le besoin, et termina ses jours dans un hospice. On a de lui des comédies originales : *Don Quichotte aux noces de Gamache*, composée à l'âge de seize ans, remaniée par lui, et qui resta longtemps au théâtre; — *Krelis Louwen, ou la noce villageoise*, traduite par J. Cohen; dans les *Chefs-d'œuvre de Th. Holland*; — *Les Mathématiciens*; — *Le Hableur, ou le Gascon*; — des tragédies imitées du français : *Jules César* et *Caton*; — un certain nombre d'*Epigrammes*; — *L'Énée endimanché*, parodie bouffonne du quatrième livre de l'*Énéide*, probablement inspirée par la lecture de Scarron; — enfin, une espèce de poëme historique en pièces détachées intitulé : *Les Comtes de Hollande*. La collection des œuvres de Langendyk forme 4 vol. in-8°. K.

Kobus et de Rivecourt, *Dict. Hist. de la Hollande.*

LANGENN (*Frédéric-Albert* DE), historien et jurisconsulte allemand, né à Merseboug, le 28 janvier 1798. Il devint en 1835 gouverneur du prince Albert de Saxe et membre du conseil d'État. En 1845 il obtint la direction du ministère de la justice et en 1849 la présidence de la cour d'appel de Dresde. On a de lui : *Eroerterungen praktischer Rechtsfragen* (Explications de quelques Questions de Droit pratique); Dresde et Leipzig, 1829-1833, 3 vol.; — *Leben des Herzog Albrecht des Beherzten* (La Vie du duc Albrecht le Courageux); Leipzig, 1838; — *Moritz, Herzog et Churfürst von Sachsen* (Maurice, duc et électeur de Saxe); Leipzig, 1841, 2 vol.; — *Christoph von Carlowitz*; Leipzig, 1854; — *Zuege aus dem Familienleben der Herzoginn Sidonie* (Traits de la vie de famille de la duchesse Sidonie); Dresde, 1852. K. L.

Conv. Lex.

LANGENSTEIN (*Hugo* VON), poëte allemand, natif de la Souabe, vivait à la fin du treizième et au commencement du quatorzième siècle; il fut chevalier de l'ordre Teutonique, et mourut, on ne sait exactement à quelle époque, dans son château situé sur le lac de Constance. Il a laissé, entre autres écrits, des *Vies* en vers de saint Gilles, de sainte Martine et de sainte Élisabeth. Graff, Warkernagel et Grimm les ont insérées dans leurs recueils de poésies germaniques du moyen âge. G. B.

Gervinus, *Histoire de la Littérature germanique*, t. 1, p. 486 (en allemand).

LANGENSTEIN (*Henri*), surnommé *Henricus* de *Hassia*, célèbre mathématicien, astronome, jurisconsulte et théologien allemand, né à Langenstein, dans la Hesse supérieure, au commencement du quatorzième siècle, mort à Vienne en 1397. Il étudia à Paris, y devint maître en philosophie et en 1375 licencié en théologie. Pendant plusieurs années, il fit des cours à l'université de cette ville; il en fut plus tard vice

chancelier. En 1381, il fut appelé à Vienne comme recteur de l'université qui venait d'être fondée dans cette ville. En commun avec son ami Henri d'Oyta, il propagea en Allemagne l'étude des mathématiques et de l'astronomie. Il eut le mérite, rare à son époque, de s'élever avec force contre les rêveries astrologiques; en 1368 le roi Philippe de Valois ayant demandé à l'université si la comète qui venait d'apparaître annonçait des événements malheureux, Langenstein décida les docteurs à se prononcer pour la négative. Il se fit aussi remarquer par son zèle à signaler les abus introduits dans l'Église. Une de ses principales préoccupations fut de faire cesser le grand schisme, dont il dépeignit avec éloquence les effets désastreux. C'est lui qui le premier indiqua comme moyen de pacifier et réformer l'Église la convocation d'un concile général; et le premier aussi il avança en termes précis la suprématie d'un pareil concile sur le pape. Les ouvrages écrits par lui à ce sujet, souvent invoqués par ses célèbres disciples Gerson et Pierre d'Ailly, eurent une grande influence sur l'esprit de ses contemporains. On a de Langenstein : *Vocabularius terminos Bibliæ difficiles declarans*; 1473, in-fol.; — *Speculum seu Soliloquium Animæ*; 1507, in-4°, avec une préface de J. Wimpheling; réimprimé dans les *Orthodoxographi*; Bâle, 1555 et 1569; — *De quatuor novissimis sive cordiale*, etc.; in-4°, publié sans lieu ni date vers la fin du quinzième siècle; — *De Arte prædicandi* (édité à la même époque par Gruminger); — *Sacerdotum Secreta circa missam*, publié sans lieu ni date dans les premiers temps de l'invention de l'imprimerie; — *De Eruditione Confessariorum*; Memmingen, 1483; — *Quæstiones XXXIII de Contractibus et Ordine censuum*, inséré dans l'appendice des *Opera* de Gerson, édition de 1484; — *De Vitiis et Erroribus spiritualium*, publié à la suite du *De Erroribus christianorum* du chartreux Gruytrod; — *Consilium pacis de unione ac reformatione Ecclesiæ in concilio universali quærenda*; cet ouvrage, écrit en 1381, se trouve dans le tome II des *Acta concilii Constantiensis* de Hardt et dans le tome II des *Opera* de Gerson, édition d'Ellies du Pin; — *Dialogus de schismate* (voy. Baluze, *Histoire des Papes d'Avignon*, t. 1, p. 1230); — *Adversus Telesphori eremitæ vaticinia de ultimis temporibus, fortuna paparum, cessatione schismatis*, dans le tome I des *Anecdota* de Pez. Langenstein a encore laissé un grand nombre d'ouvrages et d'opuscules qui sont restés inédits; on en trouve des manuscrits principalement dans les bibliothèques de Strasbourg, de Bâle, de Saint-Gall, de Vienne et d'Augsbourg; ces ouvrages ont surtout trait à des sujets de théologie et de morale. Langenstein a aussi écrit plusieurs traités sur l'astronomie, qui de même n'ont pas encore été publiés; voici les titres des principaux : *De Improbatione epicyclorum et concentricorum*; — *Theoricæ Planetarum*; — *Contra Astrologos*. Langenstein a exposé longuement ses idées sur l'astronomie et le système du monde dans la première partie de ses *Commentaria in quatuor Geneseos capita*. E. G.

Du Boulay, *Hist. Academ. Paris.*, t. IV, p. 981. — B. Pez, *Anecdota*, t. II, *Dissert. isagogia*, p. 78. — Hardt, *Acta Concilii Constantiensis*, t. II, *Prolegomena*, p. 10. — Liebknecht, *De Hassia Mathematica*, p. 16. — Strieder, *Hess. Gelehrtengeschichte fortgesetzt von Justi*, t. XVIII, p. 210. — Fabricius, *Bibl. med. et infimæ Latin.*, t. III, p. 646. — *Heidelberger Jahrbücher*, année 1826, p. 981, article de Creuzer. — *Allgemeine Kirchenzeitung*, année 1828, livraisons 18 et 19. — Ersch et Gruber, *Encyclopaedie*, au mot HEINRICH VON HESSEN. — Voigt, *Enea Silvio und sein Zeitalter*; Berlin, 1857, p. 180.

LANGERON (*Andrault*, comte DE), général russe d'origine française, né à Paris, le 13 janvier 1763, mort le 4 juillet 1831. Il entra comme sous-lieutenant dans le régiment de Bourbonnais, et s'embarqua en 1782 sur la frégate *L'Aigle*, qui devait le conduire en Amérique. En arrivant dans ce pays, cette frégate soutint un combat contre le vaisseau anglais *L'Hector*, et s'échoua dans la Delaware. Langeron put rejoindre les troupes alliées, et il fit la campagne de 1783 sous les ordres de Viomesnil. La paix ayant été signée, il revint en France, fut nommé capitaine au régiment de Condé dragons, colonel en second du régiment de Médoc en 1786, et colonel surnuméraire du régiment d'Armagnac en 1788. Il émigra à la révolution, et sollicita vainement du service dans l'armée autrichienne; il fut plus heureux du côté de la Russie, et au mois de mai 1790 il partit pour Saint-Pétersbourg. Chargé du commandement d'une division de chaloupes canonnières, sous les ordres du prince de Nassau, dans la Baltique, il se signala dans plusieurs combats. La paix ayant été faite avec la Suède, Langeron se rendit en Bessarabie, à l'armée du prince Potemkin. Le 21 décembre 1790, il tenta l'assaut d'Ismaïl, à la tête d'un bataillon de chasseurs de Livonie, après avoir traversé le Danube sous le feu de l'ennemi. Rejeté dans le fleuve, il fut blessé à la jambe, et reçut pour ce fait d'armes une épée avec cette inscription : *A la bravoure!* En mai 1791, il servit sous Repnin, en Moldavie, comme colonel, et se signala à Matchin. En 1792 il entra en qualité de volontaire dans l'armée du prince de Saxe-Teschen, qui opérait dans les Pays-Bas. Au mois de septembre, il fit avec les princes et l'armée du duc de Brunswick la campagne de Champagne. Cette armée ayant été forcée de se retirer, Langeron retourna à Saint-Pétersbourg, d'où il revint avec le duc de Richelieu dans les Pays-Bas, et servit dans l'armée autrichienne, commandée par le prince de Saxe-Cobourg. Il se trouva aux batailles de Maubeuge, de Landrecies, de Lannoy, de Turcoing, de Tournay, et du camp de César, au combat de Rosendael, aux siéges de Valenciennes, du Quesnoy et de Wattignies. Les Autrichiens ayant aussi été forcés à la retraite, Langeron retourna encore à Saint-Pétersbourg, et reçut le commandement du régiment des gre-

nadiers de la Petite-Russie. Promu brigadier en 1796, général major en 1797, et lieutenant général en 1799, il fut employé dans la Courlande et la Samogitie. L'empereur Paul Ier le nomma inspecteur d'infanterie et comte de l'empire. En 1805 Langeron vint rejoindre Kutusof, et commanda une division de l'armée russe à Austerlitz. Sa division, qui devait tourner l'armée française, se trouva rejetée sur un lac glacé, et périt presque tout entière. On rejeta en partie l'insuccès de cette bataille sur Langeron, qui tomba en disgrâce; l'empereur de Russie lui ordonna même de quitter l'armée. Cependant, l'année suivante Langeron fut employé à Bucharest, sous les ordres de Michelson, et en 1807 il commanda l'aile gauche de Meyendorf en Bessarabie. Il combattit encore sous les murs d'Ismaïl. L'hiver suivant, il était sur le Pruth, dirigea l'aile gauche du prince Prozorowsky en Bessarabie, puis la réserve chargée de défendre la Valachie et le cours du Danube. Enfermé dans Bucharest à la tête de six mille hommes seulement, il battit l'avant-garde du grand-visir, forte de quinze mille hommes, à Fracina; la culbuta et la poursuivit jusqu'à Giurgewo, où campait l'armée turque. Le grand-visir n'osa pas accepter le combat, et se retira. Au mois de juin 1810, Langeron s'empara de Silistrie après sept jours de tranchée ouverte; il fit ensuite une excursion dans les monts Hémus, et fit capituler Routschouk et Giurgewo. Chef de la vingt-deuxième division militaire en 1811, il se trouva à la tête de l'armée de Moldavie en attendant Kutusof, sous lequel il combattit avec habileté: l'armée russe parvint à envelopper les Turcs, qui se rendirent à discrétion; en 1812 la paix fut conclue avec la Turquie.

Pendant l'expédition de Napoléon en Russie, Langeron commanda une colonne sous Tchitchagof, qui avait été chargé de mener l'armée de Valachie en Pologne et en Lithuanie pour prendre l'armée française en flanc et l'arrêter, mais qui ne put l'atteindre qu'après la retraite. Il assista à plusieurs combats sur le Don, à l'enlèvement du pont de Borisof et au passage de la Berézina. Il poursuivit l'armée française jusque sur la Vistule par Vilna, et dans cette retraite il montra de l'humanité pour les prisonniers français que les rigueurs de la saison livraient en nombre incalculable à leurs ennemis. En mars 1813 Langeron entra dans Thorn, qui se rendit après un siége de sept jours. Il marcha ensuite sur Bautzen, et attaqua le village de Kœnigswarta, où il fit douze cents prisonniers. Il se retira bientôt sur Schweidnitz, et pendant l'armistice il commanda l'armée de Barclay. Mis à la tête d'un corps de 50,000 hommes, qui avec ceux de Sacken et du général York composaient l'armée de Silésie, sous les ordres du maréchal Blücher, il passa la Bober au mois d'août, et soutint la retraite lorsque Napoléon eut battu Blücher à Lœwenberg. Langeron contint encore l'armée française commandée par Macdonald, après la bataille de Goldberg, où il dirigeait l'aile gauche. Le 26 août, il contribua au gain de la bataille de la Katzbach. Au mois de septembre il passa l'Elbe avec Blücher, et marcha sur la Saale. Le 16 octobre, il se distingua sur les bords du ruisseau de Wetteritz. Le 18, à la bataille de Leipzig, où il était placé sous les ordres du prince de Suède, il passa la Parthe, et attaqua le village de Schœnfeld; il parvint à s'y maintenir, et contribua ainsi à la victoire des alliés. Le lendemain il força la porte de Halle avec Sacken, et entra dans Leipzig. Le 1er janvier 1814 il passa le Rhin à Kaub, enleva Bingen et bloqua Mayence pendant deux mois. Il remit ensuite le commandement du blocus au duc de Saxe-Cobourg, et rejoignit Blücher en France. Il combattit à Soissons, à Laon, à Craonne, à Vitry, marcha sur Paris par Reims et Châlons, et traversa la Marne à Trilport; le 29 mars il s'empara du Bourget, et repoussa les avant-postes français sur la Villette; le 30 il se trouvait à l'extrême droite des alliés, s'étendant jusque vers Saint-Denis; à quatre heures du soir il emportait d'assaut la position retranchée de Montmartre, défendue par vingt-neuf canons, et à la nuit il était maître des barrières du Nord de Paris. Ce fait d'armes lui valut l'ordre de Saint-André, qu'il avait « trouvé, lui dit l'empereur Alexandre, sur les hauteurs de Montmartre ». On le soupçonna d'avoir fortement contribué aux dispositions qui se manifestèrent tout à coup dans le conseil de l'empereur de Russie en faveur des Bourbons. A son retour en Russie, Langeron eut le commandement d'un corps d'armée en Volhynie. En 1815 il marcha de nouveau sur le Rhin, et après la bataille de Waterloo, il prit position en Alsace et en Lorraine. Après la campagne, il fut chargé de diriger la marche rétrograde des troupes russes par Mannheim. Il quitta Paris au mois d'octobre 1815, et se rendit à Odessa pour remplir les fonctions gouverneur de Kherson, d'Iékaterinoslaf et de la Crimée, de chef des Cosaques du Don et de la mer Noire. En 1816 il vint à Saint-Pétersbourg solliciter la franchise du port d'Odessa, et il l'obtint. Nommé gouverneur général de la Nouvelle Russie et protecteur du commerce de la mer Noire et de la mer d'Azof en 1822, il tomba en disgrâce l'année suivante, et ne revint en faveur qu'après l'avénement de l'empereur Nicolas, qu'il suivit à Moscou pour le couronnement. En 1828, Nicolas l'appela près de lui pendant la guerre contre la Turquie. Langeron se trouva au combat de Satounose, et accompagna le tsar devant Schoumla. A la fin de juillet, il fut chargé de la défense de la Valachie; avec peu de troupes, il surveilla les Turcs, et les battit en plusieurs rencontres. Le 27 octobre il vint mettre le siége devant Silistrie; mais un ouragan violent le força à se retirer le jour même où devait s'ouvrir la tranchée. Ce ne fut pas sans peine qu'il parvint à sauver son matériel. Au mois de novembre, l'armée russe prit ses quartiers d'hiver, et Langeron commanda toutes les troupes

[illegible] dans les principautés danubiennes. Il fit enlever la forteresse de Kalé et bombarda Tourno, qui se rendit. A ce dernier siége la gelée ayant rendu la terre trop dure pour la construction des batteries, on en forma avec de la neige battue. En récompense l'empereur donna au comte Langeron deux canons et le régiment de Miajsk. Diebitsch ayant été nommé général en chef de l'armée qui agissait contre la Turquie, Langeron, qui était plus ancien que lui, demanda à se retirer. Il passa deux ans à Saint-Pétersbourg, où il mourut du choléra, et fut inhumé dans l'église catholique d'Odessa.

Langeron s'était, dans sa jeunesse, passionné pour la littérature. Avant la révolution il avait fait jouer à Paris une comédie en un acte et en prose intitulée : *Le Duel supposé*, Paris, 1789, in-8°. Il travailla aux *Actes des Apôtres*, et il a laissé des Mémoires inédits, dont M. Thiers a pu profiter. L. L—r.

Biogr. des Hommes vivants. — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — Thiers, *Hist. du Consulat et de l'Empire.*

LANGES (*Nicolas* DE), surnommé *Angelus*, magistrat français, né à Lyon, en 1526, mort dans la même ville, le 4 avril 1606. Papire-Masson et Du Cange prétendent que sa famille descendait en ligne directe des anciens empereurs de Constantinople de ce nom. Il fit ses études à Bologne et à Pavie, et, reçu avocat à Paris, suivit quelque temps le barreau de cette ville. En 1551 il fut pourvu d'une charge de conseiller au présidial de Lyon, qu'il exerça en même temps que celle de conseiller au parlement de Dombes, qu'il tenait de son père. En 1570 il succéda à son parent de Pomponne-Bellièvre dans la charge de lieutenant général de la sénéchaussée de Lyon. L'estime générale qu'il s'était acquise par ses lumières, sa sagesse et sa droiture, lui mérita de la part des calvinistes des éloges qu'ils n'accordaient qu'avec peine dans ce temps de troubles aux magistrats catholiques. On en a un témoignage authentique dans les *Mémoires de l'État de la France sous Charles IX*; l'auteur, calviniste, parlant du massacre de la Saint-Barthélemi, exécuté à Lyon le 22 février 1572, déclare formellement que toutes les autorités furent d'accord pour la tuerie « hormis le lieutenant de Langes, qui était opposé à ce malheureux massacre ». En 1574 Nicolas de Langes prêta serment à Henri III en qualité de premier conseiller de ville. En 1582 François de Mandelot, gouverneur de Lyon, le mena avec lui en Suisse pour s'aider de ses conseils dans la négociation dont il était chargé auprès des cantons; il contribua beaucoup au succès de cette mission. A son retour, de Langes fut fait premier président du parlement de Dombes, et deux fois ses concitoyens le choisirent pour consul. De Langes, ami éclairé des lettres, réunissait dans sa maison de Fourvières un certain nombre de littérateurs et de savants : il en forma une académie qui dura longtemps. La médaille représentant A. de Langes se trouve dans *La France métallique* avec ces mots : *Veterum volvit monumenta virorum* (Virg.). Il a laissé de nombreux documents sur l'antiquité dont Paradin a su profiter pour son histoire. L—z—e.

Papire-Masson, *Elogia.* — Du Cange, *Franc. Scriptor.* — L'abbé Pernetti, *Recherches pour servir à l'histoire de Lyon*, [illegible].

LANGETTI (*Giovanni-Battista*), peintre de l'école génoise, né à Gênes, en 1635, mort à Venise, en 1676. Il fut d'abord élève de Pietro de Cortone, puis du Cassana, excellent coloriste et son compatriote. Il alla jeune s'établir à Venise, où il passa le reste de sa vie, travaillant peu pour les églises et pour les monuments publics, mais beaucoup pour les galeries particulières, qu'il enrichit d'un grand nombre de têtes de vieillards, d'anachorètes, de philosophes, peintes d'après nature. Doué d'une excessive facilité, il en faisait une par jour, aussi pouvait-il les donner à un prix peu élevé, qui les mettait à la portée d'un plus grand nombre d'amateurs. Parmi ses rares compositions, on remarque un *Crucifiement* peint pour l'église des Théatins de Venise, et le *Supplice de Marsyas* du musée de Dresde. Son coloris est vigoureux et brillant, mais son style est peu élevé, et n'atteint jamais à la beauté idéale. E. B—n.

Zanetti, *Della Pittura Veneziana.* — [illegible] *pittori genovesi.* — Lanzi, *Storia della Pittura.* — Ticozzi, *Dizionario.* — *Catalogue de Dresde.*

LANGERMANN (*Georges-Frédéric*), général polonais, né dans le grand-duché de Mecklembourg, le 27 octobre 1791, mort en Belgique, en 1840. Il servit d'abord dans la marine française. Fait prisonnier en 1809, par les Anglais, il put se sauver en 1812, et fit les campagnes de 1813 et de 1814 en Croatie et en Italie, et celle de 1823 en Espagne. Il devint aide-de-camp du général Lamarque pendant la guerre de la Vendée. En 1831, il concourut à la révolution de la Pologne, et en 1834 il entra au service de la Belgique, et publia quelques *Mémoires militaires*. L. CH.

J. Straszewicz, *Les Polonais du 29 novembre 1830.* — *Annales militaires de la Belgique.*

LANGEVIN DE PONTAUMONT (*Thomas*), historien français, né le 24 février 1658, à Carentan, dans le Cotentin, mort dans cette ville, le 19 décembre 1718. En 1701 il fit imprimer à Rotterdam un recueil d'épigrammes latines, qui fut suivi, douze ans plus tard, du *Gallicarum historiæ Tabula*, ouvrage dans lequel il semble avoir voulu resserrer dans un cadre étroit les faits principaux de l'histoire de la Gaule ancienne et de la Gaule romaine. Le style en est correct et la latinité facile.

Son frère aîné, LANGEVIN (*Léonor-Antoine*), docteur en Sorbonne, né à Carentan, le 1er janvier 1653, mort à Paris, le 14 juillet 1707, s'est fait connaître surtout par un ouvrage intitulé : *L'Infaillibilité de l'Église dans tous les actes*

... touchant la foi et les mœurs, etc., Paris, 1701, in-12. G. DE F.

... 1818.

LANGEVIN (L'abbé *Pierre-Gilles*), historien français, né à Falaise, le 9 novembre 1755, mort le 19 août 1831. Il embrassa l'état ecclésiastique, et vécut fort retiré. Il est auteur de *Recherches historiques sur Falaise*, un vol. in-12. Il faut se garder, toutefois, d'adopter la plupart de ses opinions sur l'origine de sa ville natale, à laquelle il donne pour marraines une chatte de Diane du nom de *Felé* et la déesse Isis. On a de Langevin un *Discours* (en vers) *sur la Vertu* et quelques autres poésies. G. DE F.

Boisard, *Notices biogr., littér. et critiques sur les hommes du Calvados*.

LANGEY. *Voy.* BELLAY.

LANGFORD (*Thomas*), dominicain anglais, né dans le comté d'Essex, mort, suivant les historiens de son ordre, en 1314. On lui attribue divers ouvrages, dont aucun n'a vu le jour : *Chronica ab orbe condito*; — *Postilla super ...*; — *Sermones per totum annum*. B. H.

Échard, *Script. Ord. Prædicat.*, t. I, p. 515. — Vossius, *De Hist. Lat.*, p. 514.

LANGHAM (*Simon* DE), prélat anglais, né vers 1310, mort à Avignon, le 22 juillet 1376. Il était probablement originaire de Langham (comté de Rutland), ville dont il prit le nom, après avoir été admis en 1335 dans le couvent de Saint-Pierre, à Westminster, il devint, en 1349, abbé de son ordre, et déploya la plus grande activité dans la répression des abus monastiques. Entre autres réformes, il réunit en code l'ensemble de règlements et de mesures conçus dans un esprit plus élevé que ceux qui gouvernaient à cette époque les diverses obédiences religieuses. Édouard III, appréciant ses talents et son habileté, l'éleva en 1360 aux fonctions de lord trésorier et en 1364 à celles de chancelier; dans l'intervalle, il avait été nommé évêque d'Ely (1361), d'où il était passé à l'archevêché de Canterbury (1366). Le principal acte de son administration fut la destitution du fameux Wiclef, que son prédécesseur avait placé à la tête d'un collége fondé à Oxford. Pour le contraindre à quitter ce poste, il mit sous le séquestre les revenus du collége. Wiclef appela de cette décision au pape Urbain V, qui donna gain de cause à l'archevêque et lui envoya même, en septembre 1368, le chapeau de cardinal. Tombé dans la disgrâce du roi, qui dans cette dernière querelle avait appuyé la résistance de Wiclef, Langham se rendit auprès du pape, et fut par lui comblé de dignités de toutes sortes. Il fut cependant encore employé dans les affaires politiques de son pays, tenta vainement d'opérer un rapprochement entre les cours de France et d'Angleterre, et ménagea la paix avec le comte de Flandre. Dans les derniers temps de sa vie, Grégoire XI le chargea des intérêts du saint-siége à Avignon, où il mourut, d'une attaque d'apoplexie. Son corps, ramené en Angleterre, fut inhumé en grande pompe à l'abbaye de Westminster. P. L—Y.

Wharton, *Anglia Sacra*. — Moule, *Westminster*, dans l'*Europ. Magazine*, 1795. — Tanner, *Biblioth. Britannica*. — Baluze, *Vitæ Pap. Aven.*, I.

LANGHANS (*Charles-Gotthard*), architecte allemand, né à Landshut, en Silésie, mort en 1808. Après avoir étudié les belles-lettres et l'histoire, il s'appliqua aux mathématiques et au dessin, et se destina enfin à l'architecture. En 1759 il entreprit un voyage à travers toute l'Europe pour en visiter les principaux monuments. De retour dans son pays en 1775, il fut nommé conseiller au département des bâtiments à Breslau; en 1785 il fut appelé à Berlin comme chef de ce département. Il devint plus tard membre de l'académie de cette ville. Ses talents sont attestés par un grand nombre de monuments élevés par lui dans diverses villes de l'Allemagne, et parmi lesquels nous citerons : L'église des *Onze mille Vierges*, la *Bourse*, et le *palais Hatzfeld* à Breslau; à Berlin : le *Nouveau Théâtre*, et la *porte de Brandebourg*, l'œuvre capitale de Langhans. E. G.

Nagler, *Allgem. Künstler-Lexicon*.

LANGHE, en latin LANGIUS (*Charles* DE), philologue belge, naquit à Gand selon Sander, Sweert et Valère André; à Bruxelles selon Juste Lipse, Aubert Le Mire et Paquot; mourut à Liége, le 29 juillet 1573. Son père, seigneur de Beaulieu, fut successivement secrétaire de Charles-Quint et de Philippe II. Le jeune de Langhe, instruit dans les belles-lettres, commença son droit à Louvain et le termina en Italie, où il se fit recevoir docteur. Il embrassa l'état ecclésiastique, et fut pourvu d'un canonicat à Saint-Lambert de Liége. De Langhe laissa une fort belle bibliothèque, presque toute composée de manuscrits grecs et latins; il avait aussi des jardins et des serres remplies des plantes les plus curieuses d'Europe et des Indes. Le P. Schott dit de de Langhe « qu'il était très-savant en grec et en latin, fort bon poëte, et l'un des plus judicieux critiques de son siècle »; Juste Lipse l'appelle « le plus docte et en même temps le plus homme de bien qui fût parmi les Flamands »; Montanus en parle dans le même sens. « Tous, enfin, ajoute Paquot, conviennent qu'il réunissait en lui une érudition extraordinaire et une vertu très-distinguée. » On a de lui : *Marci Tullii Ciceronis* Officia, De Amicitia, ac De Senectute *e membranis Belgicis, emendata, notisque illustrata*; Anvers, 1563 et 1573, in-12; à la suite des *Observationes humanæ* du P. André Schott, Anvers, 1615, in-4°; — *Carmina lectiora*; *De Laudibus urbis Leodicensis*, etc.; Anvers, 1615, in-4°; — *Variantes Lectiones in Plauti Comœdias*; Plantin, 1566, in-16; avec *Notes* de Turnèbe, d'Adrien Junius, Bâle, 1568, in-12. De Langhe a laissé en manuscrit : *Collectio variorum Diplomatum et Actorum Ecclesiæ et patriæ Leodiensis*; — des *Notes* sur Sénèque,

sur Solin, sur Suétone, sur Pline, sur Théophraste et sur Dioscoride. L—z—e.

Le Mire, *Elogia Belgica*, p. 181-183. — Chapeauville, *Gesta Pontificum Leodiensium*, etc., t. III, p. 470. — Sander, *De Gandavensib.* p. 27. — Sweert, *Athen. Belg.*, p. 163. — Valère André, *Bibliotheca Belgica*, p. 121.

LANGHE-CRUYS (*Jean* VAN), en latin *Langhe-Crucius*, canoniste belge, né à Hilverenbeek (Campine), vers 1530, mort à Cassel, en 1604. Il fit ses études à Louvain, où il enseigna les belles-lettres durant quelques années, et fut élu président du collége de Winckelius en 1564. Il prit dans la même université le grade de licencié dans l'un et l'autre droit en mars 1565, et fit des cours sur le décret de Gratien. L'année suivante il succéda à Matthias Ruckenbossche comme professeur extraordinaire de droit civil et canonique du second rang dans la collégiale de Saint-Pierre de Louvain. Le 16 juin 1568, son parent Jean-Baptiste de Langhe lui résigna la riche prévôté de Saint-Pierre à Cassel. Selon Paquot, « C'étoit un prêtre appliqué à ses devoirs, ennemi du faste et de l'ambition. Ses ouvrages respirent partout la piété et montrent beaucoup de lecture et de jugement ». On a de lui : *De Malorum horum temporum Causis et Remediis*; Douai, 1584, in-4°; — *De Vita et Honestate Canonicorum*; Douai, 1588, in-8°; — *Flores spirituales*; Anvers, 1592, in-18; — *Precationes*; Anvers, 1601, in-12 (rare). A. L.

Registres du collége de Winckelius, lib. IV, cap. XXVII, n° 1. — Sweert, *Bibliotheca Belgica*, p. 441. — Valère André, *Bibliotheca Belgica*, p. 323. — Foppens, *Bibliotheca Belgica*, p. 672. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'hist. litt. des Pays-Bas*, t. V, p. 78-80.

LANGHEINRICH (*Georges-Nicolas*), savant allemand, né à Hof, le 8 janvier 1650, mort en 1680. Il se fit recevoir en 1672 maître en philosophie à Leipzig, et devint quelques années après recteur du gymnase de Hof. On a de lui : *Quæstio an in copula possit esse tropus*; Leipzig, 1672, in-4°; — *De Sensu Plantarum*; ibid., 1672, in-4°; — *De Pontii Pilati Patria*; Hof, 1677, in-4°; — *De nomine Cæsaris*; Hof, 1677, in-4°; — *Num cognitus Augusto Messiæ adventus fuerit*; Hof, 1678, in-4°; — *De Simulatione et Dissimulatione Tiberii*; Hof, 1678, in-4°; — *De Luthero cygno*; Hof, 1679, in-4°; — *Disputatio moralis atque historica de Anthropophagia*; Hof, 1680, deux opuscules, in-4°. E. G.

Fickenscher, *Gelehrtes Bayreuth*, t. V. — Rotermund, *Supplément* à Jöcher.

LANGHEINRICH (*Isaac-Frédéric*), érudit allemand, né à Hof, le 7 septembre 1698, mort en 1753. Il étudia à Leipzig, où il obtint en 1720 le grade de maître en philosophie; il y devint en 1722 prédicateur à l'église Saint-Paul. L'année suivante il fut nommé diacre à Delitsch; en 1734 la duchesse douairière de Merseboug le choisit pour son directeur. En 1738 il fut appelé aux fonctions d'archidiacre. On a de lui : *De Timone syllographo ejusque fragmentis*; Leipzig, 1720-1723, trois opuscules, in-4°; — *De authentia et auctoritate codicis Ebræi*; Leipzig, 1721, in-4°; reproduit dans le tome Ier de la *Critica sacra* de Carpzov. E. G.

Fickenscher, *Gel. Bayreuth*, t. V. — *Acta historica ecclesiastica* (Leipzig, 1734-1758), t. III, p. 483. — *Allgem. litter. Anzeiger*; Leipzig, 1798, p. 1192.

LANGHORNE (*Daniel*), antiquaire anglais, né à Londres, mort en 1681. Admis à l'université de Cambridge, il y reçut les diplômes de maître ès arts et de bachelier en théologie, y fit partie du corps enseignant, et obtint en 1670 un bénéfice dans le comté de Hertford. On a de lui : *Elenchus Antiquitatum Albionensium*; Londres, 1673, in-8°; augmenté d'un supplément en 1674; — *Chronicon Regum Anglorum*; Londres, 1679, in-8°; il devait en donner une suite, dont le manuscrit s'est conservé sous le titre de *Dan. Langhornii Chronici Anglorum Continuatio, vel pars secunda ab A. C. 800 ad 978*. P. L—y.

Masters, *Hist. of coll. of Corpus-Christi.*

LANGHORNE (*John*), littérateur et poëte anglais, né en mars 1735, à Kirkby-Steven (Westmoreland), mort le 1er avril 1779. Il fit de bonnes études à l'école d'Appleby; mais comme il était trop pauvre pour les terminer à l'université, il se fit précepteur, et prit les ordres. D'abord vicaire à Dagenham (1761), puis à Londres (1764), il put déployer dans cette ville le remarquable talent dont il avait fait preuve de bonne heure pour l'étude des lettres, et surtout de la poésie. Sa collaboration à la *Monthly Review*, que dirigeait Griffiths, contribua à le placer parmi les écrivains distingués de l'époque; Smollett le traita avec égard, et Robertson, qui était à la tête de l'université d'Edimbourg, lui fit envoyer en 1766 le diplôme de docteur en théologie. Après avoir prêché deux ans à la chapelle de Lincoln's Inn, il acquit le bénéfice de Blagdon, dans le Somerset (1767), d'où il passa avec une prébende à la cathédrale de Wells. Langhorne, qui mourut jeune encore, a laissé un grand nombre d'écrits; il était d'humeur aimable, homme du monde et d'un caractère facile. L'élégance et la sensibilité sont les traits saillants de sa poésie; l'invention ne lui fait pas défaut, et il a fort souvent le mérite d'être original. Quant à ses écrits en prose, il a touché à tant de sujets qu'on a lieu d'admirer la fertilité de son imagination; mais il manque de fond, il est léger, amusant, plein d'imprévu quelquefois, mais il frappe si peu l'esprit que sa réputation, considérable jadis, semble usurpée et que ses ouvrages n'ont pas survécu à leur auteur, malgré l'engouement avec lequel ils étaient accueillis. Nous citerons de lui : *Poems*; Londres, 1804, 2 vol. in-12, édition donnée par son fils et dont les meilleurs morceaux, publiés séparément, sont : *Tears of the Muses*; 1760; — *The Visions of Fancy*, élégies; 1762; — *The Enlargement of the Mind*, poëme philosophique; 1763-1765; — *Genius and Valour*; 1766; — *The Country Justice*, poëme sati-

rique, 1776-1777; — *Letters on Religious Retirement*, Londres, 1762, in-8°, qui sont dédiées au savant Warburton; — *Solyman and Almena*; ibid., 1762 : fiction conçue dans le goût des contes orientaux; — *The Letters passed between Theodosius and Constantia*; ibid., 1763-1764; traduction française, Rotterdam, 1764, in-8°; — *Effusions of Friendship and Fancy*; ibid., 1763, 2 vol. in-12; 1766, édition augmentée : ce livre, qui obtint une vogue considérable et fut traduit en français par Griffet de La Baume en 1787, offre un agréable mélange de fantaisie, d'*humour* et de satire, malheureusement déparé par un style irrégulier et trop fleuri; c'était une des plus heureuses imitations qu'avait fait naître le *Voyage sentimental* de Sterne; — *Sermons*; ibid., 1764, 2 vol., dont le seul mérite est d'être fort courts; — *Letters on the Eloquence of the Pulpit*; ibid., 1765; — *The fatal Prophecy*, tragédie médiocre insérée dans le recueil qu'il fit de ses vers en 1766; — *Frederick and Pharamond, or the consolations of human life*; in-8°; — *Letters supposed to have passed between M. de Saint-Evremond and Waller* : correspondance imaginaire assez habilement conduite; — *Plutarch's Lives*; Londres, 1770, 6 vol. in-8°, traduction devenue rapidement populaire et retouchée depuis par Wrangham; — *Fables of Flora*; 1771, in-4°; 5° édit., 1801; — *Owen of Carron*, conte.

LANGHORNE (*William*), frère aîné du précédent, né en 1721 et mort en 1772, fut chargé depuis 1754 de la cure de Folkstone. Il y a publié *Job*, poëme, ainsi qu'une paraphrase poétique d'*Isaïe*, et a travaillé à la version anglaise de Plutarque donnée par son frère. P. L—Y.

Notice biogr. (en tête de l'édit. des *Poems*, 1804). — Johnson et Chalmers, *English Poets*, 1810.

LANGINI (*Antonio*), sculpteur italien, dit aussi *Antonio da Carrara*, parce qu'il était né à Carrare, vivait dans la première moitié du seizième siècle. Il passa la plus grande partie de sa vie à Palerme, où il exécuta pour le vice-roi de Sicile, le duc de Monteleone, de la maison Pignatelli, trois *Vierges* qui furent placées sur les autels de la cathédrale de Monteleone en Calabre, et plusieurs autres figures qui restèrent en Sicile. Il enrichit le chœur de la cathédrale de Palerme de seize statues en marbre et d'une foule de bas-reliefs, d'arabesques et d'ornements de la plus grande beauté. Il excellait surtout dans l'exécution des draperies, et Michel Ange, qui savait l'apprécier, répondait à ceux qui lui demandaient une figure drapée : « Allez trouver le Langini en Sicile ».

Cet artiste laissa un fils, qui marcha dignement sur les traces de son père. E. B—N.

Vasari, *Vite*.

LANGIUS. *Voy.* LANG et LANGHE.

LANGLADE, baron de SAUMIÈRES (*Jacques* DE), historien français, né vers 1620, au château de Limeuil (Périgord), mort au même endroit, en mai 1680. Il fut secrétaire du duc de Bouillon, et servit en 1649 les intérêts de la princesse de Condé. Ami du duc de La Rochefoucauld et de Mme de La Fayette, de Langlade se vantait d'être connu de tout ce que la cour renfermait d'illustre : c'était là sa manie. Il mourut, dit-on, de ce que le ministre Louvois, invité par lui à recevoir l'hospitalité dans son château, s'était borné à saluer en passant le généreux châtelain. On a de Langlade : *Mémoire sur la vie du duc de Bouillon de 1628 à 1642*; Paris, 1692, in-12.
A. D'E—P—C.

Sismondi, *Histoire des Français*, t. XXII, p. 334. — *Dictionnaire Universel* (édit. de 1822).

LANGLADE. *Voy.* SERRE.

LANGLE (*Jean-Maximilien* DE), écrivain protestant, né à Évreux, en 1590, et mort à Rouen, en 1674. Il fut nommé pasteur à Rouen en 1615. Il remplit ces fonctions pendant cinquante-deux ans; sept ans avant sa mort, il fut frappé de paralysie. Outre une dissertation en forme de lettre pour la défense de Charles Ier, roi d'Angleterre, on a de lui : *Les Joyes inénarrables et glorieuses de l'âme fidèle, représentées en quinze sermons sur le huitième chap. de l'Épître de saint Paul aux Romains*; Saumur, 1669, in-8°; — un *Sermon* de jeûne imprimé à la fin des *Sermons faicts un jour de jeûne célébré à Charenton le 11 april 1638* par Mestrezat, Drelincourt et Daillé; Genève, 1637, in-18; — *Sermons sur divers textes de l'Écriture*.

Son fils, *Samuel*, né à Rouen, en 1622, mort à Londres, en 1693, laissa quelques ouvrages inédits et une *Lettre sur les difficultés des épiscopaux et des presbytériens*, imprimée à la fin de l'ouvrage du d^r Willingfleet sur le même sujet.
M. N.

Bayle, *Diction. Historiq.*

LANGLE (Le chevalier *Paul-Antoine-Marie* FLEURIOT DE), marin français, né le 1er août 1744, au château de Kerlouet (Côtes-du-Nord), mort le 11 décembre 1787, près de l'île de Maouna. Il entra dans la marine, comme garde, le 4 juin 1758. Lieutenant de vaisseau depuis 1778, il participa, sur le vaisseau *Le Solitaire*, au combat d'Ouessant, puis, en 1779, comme commandant de la corvette *Le Hussard*, à un autre combat contre le vaisseau anglais de soixante-quatre *Non such*, qui le força d'amener son pavillon. Il fut ensuite chargé du commandement des frégates *L'Aigrette* et *La Résolue*, ainsi que du vaisseau *L'Experiment*. Ayant sous ses ordres le vaisseau *Le Sagittaire* et deux frégates escortant une flotte de cent cinquante voiles, qui devait être employée à la conquête de la Jamaïque, il eut le bonheur, après avoir repoussé quelques croiseurs qui essayèrent d'entamer son convoi, de le conduire à bon port au Cap-Français. La défaite du comte de Grasse

ayant fait échouer l'expédition de la Jamaïque, La Pérouse (voy. ce nom) ayant sous ses ordres les frégates de trente canons *L'Astrée* et *L'Engageante*, commandées la première par de Langle, la seconde par M. de La Jaille, alla détruire les forts de Galles et d'York dans la baie d'Hudson. Le grade de capitaine de vaisseau et le brevet de membre de l'association de Cincinnatus furent la récompense des services que de Langle avait rendus pendant la guerre. Le sang-froid dont La Pérouse et de Langle avaient donné des preuves dans l'expédition de la baie d'Hudson déterminèrent Louis XVI à les charger simultanément d'exécuter le voyage d'exploration dont la direction supérieure fut confiée au premier. Le choix des deux chefs de l'expédition convenait parfaitement au but qu'on se proposait. Si La Pérouse, d'un esprit plus brillant et plus généralisateur que de Langle, était digne de la direction générale de l'entreprise, d'un autre côté, de Langle, par sa conception prompte, par son coup d'œil sûr et exercé, par sa force d'âme, qui savait dominer et écarter le danger, en était le véritable chef naval. Aussi M. de Lesseps, qui avait été le compagnon des deux amis pendant une partie de cette fatale expédition, fut-il l'écho fidèle des officiers de la marine, lorsque, présenté à Louis XVI, à son retour en France, et apprenant de la bouche de ce monarque la mort de de Langle, il lui dit ces paroles qu'il a depuis répétées à l'un des petits-fils de l'infortuné navigateur : « Sire, votre expédition est perdue! » Du reste, de Langle, aussi modeste qu'habile, aurait refusé, s'il faut en croire une version assez accréditée, l'honneur du commandement en chef, que des instances royales l'auraient pressé d'accepter. Si cette version est exacte, son abnégation ne peut qu'ajouter à l'estime qu'il inspire à tant d'autres titres, et démontrer la sincérité de son attachement pour La Pérouse, dont il ne parle dans sa correspondance qu'avec un vif sentiment d'affection et d'admiration.

Des deux frégates *La Boussole* et *L'Astrolabe*, affectées à l'expédition, la première était commandée par La Pérouse, la seconde par de Langle. Elles firent un grand nombre de reconnaissances et de découvertes, celles, entre autres, d'une île très-escarpée sur la côte de Corée, et d'une baie dans l'île de Seghalien, qui reçurent l'une et l'autre le nom de *de Langle*; et vinrent mouiller, le 8 décembre 1787, en vue de la grande île de Maouna, dont les pics aigus, et étayés les uns au-dessus des autres, s'élèvent à l'ouest de l'Archipel des Navigateurs. Le lendemain elles jetèrent l'ancre et reçurent des insulaires un accueil cordial. Pendant qu'on faisait de l'eau dans une anse voisine du mouillage, de Langle découvrit, à une lieue plus à l'ouest, une autre anse, qui recevait une cascade de l'eau la plus limpide. Des symptômes de scorbut commençaient à se manifester sur *L'Astrolabe* : il pria La Pérouse de lui permettre d'aller faire quelques barriques d'eau avant qu'on s'éloignât de l'île. La Pérouse ayant cédé aux instances de son ami, deux chaloupes et deux canots partirent de chaque bâtiment, le 11 décembre, à midi et demi, sous les ordres de de Langle, qui avait cru devoir diriger lui-même l'expédition, et armer, à tout événement, ses soldats et ses matelots. L'anse, qui la veille lui avait paru si belle, parce que la mer était haute, n'avait plus le même aspect; les chaloupes furent obligées de se tenir un peu au large; les canots avaient seuls assez d'eau pour flotter. Le premier mouvement de de Langle fut de se retirer, car un grand nombre d'insulaires étaient réunis sur le rivage; mais leur air paisible, la présence de leurs femmes et de leurs enfants, les branches d'arbres jetées à l'eau de toutes parts en signe d'amitié, et surtout le désir de se procurer de l'eau et des vivres frais, le déterminèrent à rester. Tout allait au gré de ses désirs, et vers trois heures les futailles avaient déjà pu être rembarquées, lorsque la foule grossissant à tout moment par l'arrivée de nouvelles pirogues (l'expédition de Dumont d'Urville a fait connaître qu'elles portaient des sauvages étrangers à l'île de Maouna), de Langle crut prudent de donner l'ordre de la retraite. Les nouveaux venus laissèrent les Français regagner leurs chaloupes, et quand ils eurent de l'eau jusqu'à la ceinture, s'avançant eux-mêmes à moins de six pieds des embarcations, ils saisirent les cablots avec une telle force que les soldats dont les fusils avaient malheureusement été mouillés dans le trajet firent d'inutiles efforts pour les repousser. Chaque minute de retard augmentait le danger. Un coup de fusil tiré en l'air, loin d'effrayer la foule, devint le signal d'une attaque générale. Une grêle de pierres, lancées avec autant de vigueur que d'adresse, fondit sur les Français. De Langle tomba de dessus sa chaloupe du côté des assaillants, qui le massacrèrent aussitôt à coups de massue et l'attachèrent immédiatement par un bras au-dessus de l'eau, pour profiter plus sûrement de ses dépouilles. Ainsi périt, à l'âge de quarante-trois ans, cet infortuné navigateur, laissant la réputation d'un marin accompli. Trois de ses petits-fils ont servi ou servent encore avec distinction dans la marine.

P. Levot.

Archives de la Marine. — Kerguelen, *Relation, etc., de la guerre maritime de 1778.* — Fleurieu, *Découvertes des Français au sud-est de la Nouvelle-Guinée.* — *Documents inédits.*

LANGLE (*Jean-Marie-Jérôme* Fleuriot de) (1), littérateur français, né sur la paroisse Saint Malo de Dinan, le 13 décembre 1749, mort à Paris, le 12 octobre 1807, qui se qualifiait très-improprement *marquis de Langle*, puisque cette seigneurie appartenait à la branche aînée de sa famille, fut admis en février 1767 au

(1) Et non pas Fleuriau (*Jérôme-Charlemagne*), comme l'écrivent quelques biographes.

nombre des pages que Mme la dauphine faisait élever dans ses écuries, servit ensuite dans les mousquetaires noirs, et fit la guerre d'Amérique comme volontaire. A son retour en France, il sollicita vainement sa rentrée au service, et tourna alors vers la littérature son activité dédaignée. Avant son départ, des motifs qui ne nous sont pas connus l'avaient fait exiler pendant deux ans dans une ville de province. C'est cet exil, travesti en une longue détention dans les châteaux forts, qui en a fait un Mirabeau au petit pied. De Langle, par sa forfanterie et son besoin de faire parler de lui, n'importe à quel titre, contribua à accréditer cette opinion; il était fier d'être comparé à Mirabeau, auquel il ne ressemblait d'ailleurs que par sa laideur, sa causticité, et les désordres de sa vie privée; mais il était si superficiel et si médiocre écrivain, qu'un parallèle complet ne peut s'expliquer que par l'engouement dont de Langle devint l'objet lors des poursuites dirigées par le gouvernement contre son premier ouvrage. Exploitant la vogue que Beaumarchais avait su attacher au nom de Figaro, il avait publié sous ce pseudonyme l'ouvrage intitulé : *Voyage de Figaro en Espagne*; Saint-Malo (Paris), 1785, 2 vol. in-12. Grâce aux poursuites comme aux colères qu'il provoqua, et dont il ne méritait certainement pas l'honneur, cet ouvrage fut traduit en anglais, en danois, en allemand, en flamand, et il eut en France six éditions, dont la dernière parut sous ce titre : *Voyage en Espagne, par J. M. de Langle, seule édition avouée par l'auteur*; Paris, Perlet, 1803, in-8°. Ce voyage est apocryphe; de Langle n'avait jamais mis le pied en Espagne. C'est en Suisse, chez Mercier, et d'après l'idée que lui suggéra ce dernier, qu'il le composa sous ses yeux, en compilant les diverses relations connues de l'Espagne. Le *Voyage de Figaro*, qui sans aucun bruit aurait passé inaperçu en France, fit sensation au delà des Pyrénées. Le comte d'Aranda, témoin de l'indignation qu'il avait soulevée parmi ses compatriotes, le réfuta dans sa *Dénonciation au public du Voyage d'un soi-disant Figaro en Espagne, par le véritable Figaro*; Londres et Paris, 1785, in-12. La vignette qui orne le frontispice de ce livre représente une poignée de verges en croix avec un fouet. Le gouvernement espagnol s'émut à son tour, et fit de la condamnation du *Voyage* une affaire diplomatique. Charles III dénonça l'ouvrage au ministère français, comme n'étant qu'une amère et injuste satire du gouvernement, de la religion et des mœurs de l'Espagne, menaçant, si justice n'était pas faite de ce libelle, de fermer à tous les Français l'entrée de son royaume. Le parlement de Paris, sur un long et virulent réquisitoire de l'avocat général Séguier (27 p. in-4°), ordonna, le 15 février 1786, qu'un exemplaire de chacune des trois éditions du *Voyage*, parues jusque alors, serait lacéré et brûlé par la main du bourreau, comme livre impie, sacrilége, blasphématoire, destructeur des mœurs et de la religion, etc., etc. Transporté de joie d'avoir eu les honneurs d'un auto-da-fé, et amorcé par cette bonne fortune, de Langle publia presque immédiatement les ouvrages suivants : *Amours ou Lettres d'Alexis et de Justine, par M. ****; Neufchâtel, 1786, 2 vol. in-8°, ou 1797, 3 vol. in-18. Ce roman, qu'il ne faut pas confondre avec celui du trop fameux marquis de Sade, n'eut aucun succès, bien que de Langle dise, à la fin de la 3e édit. du *Voyage en Espagne*, que la frénésie de l'amour n'a jamais été rendue avec plus de chaleur, de volupté, et de *chasteté*, tout à la fois, que dans cet ouvrage; — *Le nouveau Werther, imité de l'allemand*; Neufchâtel, 1786, in-8°; — *Tableau pittoresque de la Suisse*; Paris, 1790, in-8°, ou Liége, 1790, in-12. Ce n'est guère qu'une réimpression du *Voyage en Espagne*, dont l'auteur se borna audacieusement à changer les noms de villes; ce qu'il y ajouta, il le prit au doyen de la littérature française en Suisse, le savant M. Philippe Bridel, qui s'est plaint de ces plagiats dans une lettre adressée à M. Quérard, le 20 mars 1834; — *Soirées villageoises, ou anecdotes et aventures, avec des secrets intéressants*; 1791, in-12, opuscule au-dessous de la critique.

A l'époque de la révolution, de Langle était réduit à d'assez tristes expédients. A sa sortie de la Force, où il avait été détenu six mois, par une méprise, disait-il, de la police correctionnelle, il vint révéler au ministre Bertrand de Molleville ce qu'il aurait appris pendant sa détention; et débuta par lui demander à manger, parce qu'il avait faim. Ce besoin satisfait, il présenta à M. de Molleville, comme échantillon de ses talents littéraires, son *Voyage en Espagne* et les deux premières pages du *Postillon de la guerre* (1), journal monarchique qu'il se proposait de publier. Après que le ministre lui eut avancé 300 francs pour les premiers frais d'impression, il en vint au sujet qui avait motivé son introduction, et dit avoir vu les prisonniers fabriquer de faux assignats qui auraient servi à payer les énormes dépenses des Jacobins. Par le conseil de M. de Molleville, de Langle dénonça ces faits à l'Assemblée nationale; mais le comité chargé de les examiner ne fit aucun rapport, et de Langle, bien qu'il se présentât chaque jour à la barre de l'assemblée, ne put réussir à s'y faire entendre. Cette affaire ne fut pas la seule dont il se mêla; les liaisons qu'il entretenait avec la maîtresse du mulâtre Raymond, agent des

(1) On voit dans la *Bibliographie des journaux*, par M. Deschiens, qu'il a paru, du 26 avril au 12 août 1792, cent vingt-cinq numéros d'un journal intitulé : *Le Postillon de la guerre, ou gazette générale de l'Europe*; in-4°. M. Deschiens ne fait pas connaître les noms des rédacteurs de cette feuille, que MM. Lunier et Isidore Langlois reprirent, le 20 août, sous le second de ses titres, précédé, du 1er vendémiaire an IV à la fin de l'an V, de celui de *Messager du Soir*.

hommes de couleur de Saint-Domingue, lui permirent d'avoir connaissance des mesures arrêtées par le comité des *Amis des Noirs* pour fomenter l'insurrection de Saint-Domingue, et la maîtresse de Raymond était à la veille de soustraire les pièces originales dont elle avait révélé l'existence, lorsque la catastrophe du 10 Août l'empêcha d'en faire la remise à de Langle. Du reste, ce dernier gagnait consciencieusement les subventions qu'il recevait du ministre, qui déclara dans ses *Mémoires* que nul de ses agents n'était plus zélé ni plus exact.

Depuis le 10 août de Langle s'était prudemment fait oublier, et personne ne songeait plus à lui, lorsque *Le Moniteur* du 25 fructidor an VI vint emphatiquement annoncer son projet de publier, au prix de 36 francs, payables d'avance, un *Tableau de la Suisse*, auquel quatre cents personnes avaient souscrit jusqu'en 1803, mais qui n'a jamais paru. Ce prospectus n'ayant pas suffisamment stimulé l'attention publique, de Langle ne trouva rien de plus propre à la réveiller que la publication d'un pamphlet rempli d'injures contre tous les auteurs dont les noms se présentèrent à sa mémoire. Tel est l'esprit du livre intitulé : *Paris littéraire*, 1re partie, Paris, an VIII (1800), in-12. Les trois autres parties ou n'ont jamais été faites, ou sont restées dans le portefeuille de l'auteur, qui a reproduit la première en l'an IX sous le titre de *L'Alchimiste littéraire, ou décomposition des grands hommes du jour*. Il se borna à faire recomposer les pages 2, 119, 120, et à mettre à la fin de *L'Alchimiste* ce qui était au commencement du *Paris littéraire*. Ces deux ouvrages, absolument semblables, ont été refondus dans son *Nécrologe des Auteurs vivants, par L. M. D. L****; Paris, 1807, in-18. Cette même année, il publia : *Mon Voyage en Prusse, ou mémoires secrets sur Frédéric le Grand et sur la cour de Berlin*; Paris, Freschet, 1807, in-8°. Comme dans ses autres ouvrages, l'auteur affecte un ton sentencieux qui n'apprend rien et est très-fatigant. Il avait promis de donner tous les ans, ou même tous les six mois, un volume de supplément au *Nécrologe*; mais sa mort l'empêcha de fournir cette pâture à la malignité publique. De Langle n'a pas laissé de postérité.

P. LEVOT.

Mémoires secrets de Bachaumont. — Mémoires pour servir à l'histoire de la dernière année du règne de Louis XVI, par Bertrand de Molleville. — *France littéraire* et *Supercheries littéraires* de Quérard. — *Documents inédits*.

LANGLÉ (*Henri-François-Marie*), musicien, né à Monaco, en 1741, d'une famille originaire de Picardie, qui s'était établie en Italie vers la fin du dix-septième siècle, et mort le 20 septembre 1807, à Villers-le-Bel, près Paris. A l'âge de seize ans, ses parents l'envoyèrent à Naples, où il entra au conservatoire de la Pietà de' Turchini; il y étudia la composition sous la direction de Cafaro, et se fit bientôt remarquer par des morceaux de musique qu'il écrivit po[ur] les fêtes de Saint-Janvier et de Saint-Irénée, la solennité desquelles concouraient tous l[es] élèves du Conservatoire. Enfin, après être re[sté] pendant huit années dans cet établissement, où [il] eut le titre de maître, c'est-à-dire de répétite[ur], il se rendit à Gênes et séjourna quelques ann[ées] dans cette ville en qualité de directeur du thé[âtre] et du concert des Nobles. En 1768 Langlé v[int] à Paris, et y donna des leçons de chant, de c[la]vecin et de composition. Possédant bien l'art [du] chant, qu'il enseignait d'après les principes [de] l'école napolitaine, la meilleure de cette époq[ue], il ne tarda pas à se faire une réputation com[me] professeur. Un *Cantate Domino*, à grand chœ[ur], et d'autres motets exécutés au Concert spiritu[el], ainsi que diverses cantates, entre autres c[elle] d'*Alcide*, de *Sapho*, et de *Circé*, qu'il fit [en]tendre au Concert des Amateurs, en le fais[ant] connaître comme compositeur, lui valurent [le] poëme de l'opéra d'*Antiochus et Straton[ice]* dont il écrivit la musique, et qui fut représ[enté] en 1786, sur le théâtre de la cour, à Versai[lles]. Déjà, en 1784, lors de la création de l'É[cole] royale de Chant et de Déclamation par le b[aron] de Breteuil, Langlé avait été chargé de l'e[nsei]gnement du chant dans cet établissement; [il] exerça ces fonctions jusqu'à la suppression [de] l'école, en 1791, et donna dans le courant de [la] même année à l'Académie royale de Musiq[ue] *Corisandre*, opéra en trois actes qui, quoiq[ue] repris l'année suivante, n'eut jamais beaucoup [de] succès. A l'époque de la formation du Conserv[a]toire de Musique, en 1795, il fut nommé bibli[o]thécaire et professeur d'harmonie; mais en 18[..] il cessa de professer, et ne conserva que son e[m]ploi de bibliothécaire. Sur la fin de sa carriè[re] cet artiste s'était retiré dans sa maison de ca[m]pagne de Villers-le-Bel, où il se plaisait à culti[ver] son jardin; il y mourut, à l'âge de soixante-six a[ns].

Outre les deux opéras d'*Antiochus et Stra[to]nice* et de *Corisandre* que nous avons cit[és], Langlé a écrit les ouvrages dramatiques suiva[nts]: *Oreste et Tyndare; — Soliman et Éroni[de] ou Mahomet II* (1792); — *La Mort de La[voi]sier* (1794); — *Le Choix d'Alcide* (1801); *Médée; — Tancrède; — L'Auberge des vo[lon]taires; — Les Vengeances*. Ces ouvrages, d[ont] plusieurs n'ont pas été représentés, existen[t à] la bibliothèque du Conservatoire; on y trou[ve] des mélodies faciles, mais elles manquent de c[ou]leur et attestent peu de génie chez leur aute[ur]. Langlé a écrit aussi pour la première édition [du] solfége du Conservatoire un certain nombre [de] leçons qui sont loin d'être les meilleures du [re]cueil. Les travaux théoriques de ce musi[cien] sont ceux qui ont le plus contribué à le faire c[on]naître en France; en voici les titres : *Tra[ité] d'Harmonie et de Modulation*; Paris, 1[...]. Cet ouvrage est un des premiers traités d[ans] lesquels les accords n'étant plus considé[rés] comme précédemment, d'une manière isol[ée]

sont soumis aux lois de succession qui les régissent. Malheureusement Langlé n'avait pas saisi les vrais principes de la science de l'harmonie, et ses exemples pratiques sont remplis d'incorrections; — *Traité de la Basse sous le Chant*; Paris, Nadermann, 1798; — *Nouvelle méthode pour chiffrer les accords*; Paris, 1801; — *Traité de la Fugue*; Paris, 1805.

Dieudonné DENNE-BARON.

De la Borde, *Essai sur la Musique*. — Choron et Fayolle, *Dictionnaire historique des Musiciens*. — Gabet, *Dictionnaire des Artistes de l'école française au dix-neuvième siècle*. — Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*.

LANGLÉ (*Joseph-Adolphe-Ferdinand*), auteur dramatique français, fils du précédent et cousin d'Eugène Sue, naquit à Paris, le 21 novembre 1798. Élève du lycée Bonaparte, il étudia d'abord la médecine, et devint sous-aide major attaché aux gardes du corps, sous le professeur Sue, son oncle. Il se livra alors à la culture des lettres, publia des livres de contes, écrivit dans les journaux politiques, littéraires et scientifiques et fit un grand nombre de pièces de théâtre, la plupart en collaboration. Il avait depuis longtemps quitté la médecine lorsqu'il entra dans l'administration des pompes funèbres, dont il est devenu directeur. On a de lui : *Appollon II, ou les Muses à Paris*, vaudeville épisodique en un acte (avec Romieu); Paris, 1825, in-8°; — *Les Biographes*, comédie en un acte et en prose (avec Dittmer et Civé); Paris, 1826, in-8°; — *Les deux Frères, ou l'éducation particulière*, comédie-vaudeville en un acte (avec Rochefort, Dittmer et Cavé); Paris, 1827, in-8°; — *Les Contes du Gay sçavoir*; Paris, F. Didot 1828, in-8°; *Ballades, Tableaux et Traditions du moyen âge*, ornés de vignettes et fleurons imités des manuscrits originaux par Bonington et Monnier; Paris, 1828, in-8°; — *L'Historial du jongleur*; Paris, F. Didot 1829, in-8°; — *Un Tour en Europe*, cauchemar en quatre actes, avec prologue et épilogue (avec Charles de Livry et [illegible]ven); Paris, 1830, in-8°; — *Le Tailleur et la Fée, ou les chansons de Béranger*, conte fantastique mêlé de couplets (avec M. Em. Van der Burch); Paris, 1831, 1832, 1839, 1845, in-8°; — *La Fée aux Miettes, ou les camarades de classe*, roman imaginaire mêlé de couplets (avec M. Gabriel); Paris, 1832, in-8°; — *Le Camarade de lit*, comédie en deux actes mêlée de couplets (avec M. Em. Van der Burch); Paris, 1833-1834, in-8°; — *Le Procès du Cancan, ou la chasse aux Pierrots*, folie de carnaval en un acte mêlée de couplets (avec le même); Paris, 1834, in-8°; — *La Jacquerie*, opéra en quatre actes (avec M. Alboize), musique de M. Joseph Mainzer; Paris, 1839, in-8°; — *Les Maquignons, ou le Marché aux chevaux*, vaudeville en deux actes (avec M. Roquefort); Paris, 1840, in-8°; — *Funérailles de l'empereur Napoléon*; Paris, 1840-1841, in-8°; — *Un Bas bleu*, vaudeville en un acte (avec M. F. Devilleneuve); Paris, 1842, in-8°; — *Le Lansquenet*, comédie-vaudeville en un acte (avec M. Lockroy); Paris, 1845, in-8°, — *Une Sangsue*, vaudeville en un acte, aux Variétés (avec M. Villeneuve); Paris, 1854, in-8°; — *Maître Pathelin*, arrangé en opéra comique (avec M. de Leuven), musique de M. Bazin; Paris, 1856.

L. L—T.

Quérard, *La France littéraire*. — Bourquelot, *La Littér. franç. contemp.* — Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.* — Lefeuve, *Hist. du Lycée Bonaparte*, p. 200.

LANGLEBERME. *Voy.* ANGLEBERME.

LANGLET. *Voy.* LENGLET.

LANGLÈS (*Louis-Mathieu*), orientaliste français, né à Perenne, près Saint-Didier, le 23 août 1763, mort le 28 janvier 1824. Après avoir achevé ses études, il obtint la charge d'officier près le tribunal des maréchaux de France, charge qu'avait occupée son frère. Dès son entrée en fonctions, il avait résolu de faire un jour partie de l'armée de l'Inde et de s'adonner ainsi à l'étude des nations orientales dont l'histoire et les coutumes avaient dès sa première jeunesse excité vivement sa curiosité. Ses rêves tardant à se réaliser, il abandonna la carrière militaire pour s'adonner exclusivement à celle des lettres orientales. A cet effet, il suivit les cours d'arabe et de persan du Collége de France, et se fit présenter à Silvestre de Sacy, qui le dirigea dans ses études. Le premier ouvrage de Langlès qui attira l'attention du public fut une édition française des *Instituts politiques et militaires de Tamerlan écrits par lui-même, en mogol*, et traduits sur la version persane d'Abou-Taleb-al-Hosséini, avec la vie de ce conquérant d'après les meilleurs auteurs orientaux, des notes et des tables historiques, etc.; Paris, 1787, in-8°, fig. (1). Cette publication valut à Langlès la protection du maréchal de Richelieu, qui lui fit obtenir, avant vingt-cinq ans, une des douze pensions destinées à récompenser le mérite. Vers la même époque, Langlès fut chargé par M. Bertin, ancien ministre-secrétaire d'État, de publier le lexique mandchou-français rédigé en Chine par le père Amiot. Avant de mettre au jour cet important travail, il fit paraître sous le titre de *Alphabet Tartare-Mandchou* (Paris, 1787, in-4°), un mémoire sur les éléments graphiques de l'écriture mandchoue et sur les moyens de les reproduire par l'impression en types mobiles. La découverte de ces éléments graphiques, à laquelle Langlès attachait une haute valeur, avait été faite depuis longtemps par tous ceux qui avaient su lire le mandchou, et elle avait paru d'une telle simplicité que nul n'avait songé à en parler et encore moins à s'en faire un titre scientifique. — Peu après parut le *Dictionnaire Tartare-Mandchou-Français*, composé d'après un

(1) Il existait déjà une traduction anglaise de cet ouvrage, publiée sous le titre de : *Institutes political and military, written originally in the mogul language*, etc., by major Davy, published by J. White; Oxford, 1783, in-4°, fig.

Dictionnaire Mantchou-Chinois par le père Amiot, rédigé et publié avec des additions et l'alphabet de cette langue; Paris, Fr.-A. F. Didot, 1789-1790, trois volumes in-4°. Un orientaliste distingué, Abel de Rémusat (1), s'exprime ainsi à propos de ce dictionnaire : « M. Langlès n'a jamais su le mandchou, assez du moins pour en lire une page dont il n'aurait pas connu le sens d'avance; mais il a donné une édition très-exacte du Dictionnaire d'Amiot; il a fait graver deux corps de caractère de cette langue; et il en a tant de fois vanté l'utilité et la facilité, qu'on peut le regarder, à plus juste titre encore que les missionnaires, comme étant celui qui en a introduit l'étude en Europe. » Le plus beau titre de Langlès à la postérité est d'avoir amené le gouvernement de la république française à créer, en 1795, l'École spéciale des Langues orientales vivantes, qui subsiste encore aujourd'hui. Il en fut nommé le premier administrateur, et professeur de langue persane. Il devait joindre à son enseignement celui du malay et du tartare-mandchou; mais ce projet paraît n'avoir point été réalisé. Lors de la fondation de l'Institut, il fut compris au nombre des membres de la classe de littérature et beaux-arts, d'où il passa plus tard dans la classe d'histoire et de littérature ancienne qui devait reconstituer, en 1816, l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Plusieurs corps savants étrangers, et notamment les sociétés asiatiques de Londres et de Calcutta, lui avaient également conféré le titre de membre honoraire. Langlès peut être considéré comme l'un des savants qui ont le plus contribué à répandre en France le goût des langues et des littératures orientales; et on lui doit en grande partie l'impulsion qui fut donnée à ces études dans les premières années de ce siècle. Toutefois il ne participa point à la fondation de la Société Asiatique, à laquelle il parut toujours vouloir rester étranger; mais c'est à lui que l'on doit principalement l'institution de la Société de Géographie. Outre les ouvrages mentionnés ci-dessus, on a de Langlès : *Contes, Fables et Sentences*, tirés de différents auteurs arabes et persans; Paris, 1788, in-18; — *Fables et Contes indiens* nouvellement traduits, avec un discours préliminaire et des notes; Paris, 1790, in-fol.; — *Paroles du Sage*; 1790, in-18; — *Notice de trois magnifiques manuscrits orientaux* rapportés d'Égypte par Bonaparte et déposés par son ordre à la Bibliothèque nationale; Paris, an v (1797), in-8°; — *Voyage pittoresque de la Syrie, de la Phénicie et de la Palestine et de la basse Égypte*; Paris, 1799, in-8°; — *Notice des ouvrages élémentaires manuscrits sur la langue chinoise* que possède la Bibliothèque nationale; Paris, an VIII (1800), in-8°; — *Notices et Éclaircissements sur le voyage de Norden*, tirés principalement des écrivains arabes; Paris, 1802, gr. in-4°; — *Recherches sur la découverte de l'essence de rose*; Paris, Impr. impér., 1804, in-18; — *Observations sur les relations politiques et commerciales de l'Angleterre et de la France avec la Chine*; Paris, 1805, in-8°; — *Notes sur les Monnaies de Crimée*; Paris, Impr. impér., 1806, in-8°, fig.; — *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque impériale*; Paris, 1806, in-8° (en collaboration avec A. Hamilton); — *Monuments anciens et modernes de l'Indoustan*, décrits sous le double rapport archéologique et pittoresque, et précédés d'une notice géographique, etc.; Paris, 1812-1821, 2 vol. in-fol., avec 144 planches et 3 cartes. Cette belle publication, la plus importante de celles qui portent le nom de Langlès, n'a jamais été terminée; — *Notice des travaux littéraires des missionnaires anglais dans l'Inde*; Paris, 1817, in-8°; — *Des Castes de l'Inde, ou lettres sur les Indous*; Paris, 1822, in-8°; — *Analyse des mémoires contenus dans le quatorzième volume des* Asiatic Researches, avec des notes et un appendice; Paris, 1824, in-4° (2 planches). Cet ouvrage n'a paru qu'après la mort de l'auteur. — Langlès a également publié de nombreux articles dans les *Mémoires de l'Institut*, les *Notices et Extraits des Manuscrits de la Bibliothèque du Roi*, le *Magazin Encyclopédique*, la *Revue Encyclopédique*, et dans plusieurs autres recueils littéraires de son temps. On peut dire de Langlès qu'il fut l'orientaliste pour lequel on prodigua avec le plus d'exagération les éloges et les critiques. Il ne fut point un savant de premier ordre, mais il rendit, pour le répéter, des services incontestables aux études orientales par l'ardeur qu'il mit à les propager et surtout par la protection généreuse qu'il accorda à tous ceux qui voulurent s'adonner à cette laborieuse carrière.

L. LÉON DE ROSNY.

(1) *Nouveaux Mélanges asiatiques*, tome II, pag. 317.

Documents particuliers. — Abel Remusat, *Nouveaux Mélanges Asiatiques*, in-8°. — *Bulletin de la Société de Géographie*, in-8°. — Merlin, *Catalogue de la Bibliothèque de Langlès*, in-8°.

L'ANGLOIS (*Michel*), en latin *Michael* ANGLICUS, poëte latin belge, né à Beaumont (Hainaut), né vers 1470. Il étudia les belles-lettres et la langue grecque à Paris sous Hermonyme de Sparte et Tranquillus Andronicus de Dalmatie. Il entra ensuite dans les ordres. En 1495 L'Anglois, ayant eu sa famille ruinée par la guerre, se consacra à l'éducation particulière, et, mettant à profit ses dispositions naturelles pour la poésie, dédia des pièces de vers à plusieurs personnes de marque. Il trouva des protecteurs dans Pierre de Courthardi, premier président du parlement de Paris, et dans le cardinal Philippe de Luxembourg, évêque du Mans et de Thérouanne, qui lui donna une cure dans ce dernier diocèse. A la mort de Charles VIII (1498), L'Anglois, après une courte résidence en Savoye, passa en Italie, et étudia à Pavie les droits civil et cano-

nique, qu'il professa à Paris, en 1507, avec une grande réputation. On a de lui : *Varia Opuscula*; Pavie, 1505 et Paris, 1507, in-4°. Ce recueil contient quatorze pièces, parmi lesquelles une *Epître dédicatoire* à François de Luxembourg; l'*Éloge du président Courthardi*; une *Exhortation* à la vertu adressée à ses disciples lorsqu'il entreprit de leur expliquer les *Fastes* d'Ovide; deux *Eglogues*; un traité *De Restitutione Studiorum*, etc. Tous ces morceaux se recommandent par un bon style et un latin pur. C'est à tort que Vossius a confondu Michel L'Anglois avec Michel Blampain, Anglais de naissance et que Sweert, Valère André et Josias Simler lui ont attribué d'autres écrits que ceux que nous venons de citer. L—z—e.

G.-J. Voss, *Histor. Latini*, II, p. 88. — Sweert, *Biblioth. Belgica*, p. [illegible]. — Val. André, *Bibliotheca Belgica*, p. [illegible]. — Simler, *Epitome bibliothecæ Gesneri*. — Dom Liron, *Singularités Historiques et Littéraires*, t. I et III. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire des Pays-Bas*, t. I, p. 68-71.

LANGLOIS (*Pierre*), sieur de Belestat, littérateur français, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Il appartenait à une bonne famille de Loudun, et fut médecin de Henri III, alors qu'il portait le titre de duc d'Anjou. Quelques passages d'un de ses livres donnent à croire qu'il pratiquait la foi protestante. Il a écrit : *Discours des Hiéroglyphes des Égyptiens, emblèmes, devises et armoiries*; Paris, 1583, en prose; — *Tableaux Hiéroglyphiques pour exprimer toutes conceptions à la façon des Égyptiens, par figures et images des choses, au lieu de lettres, avec plusieurs interprétations des songes et prodiges* (vers et prose); ibid., 1584, in-4°, où l'on trouve beaucoup de choses utiles à ceux qui ont le goût des médailles ou qui étudient les anciens monuments. Ce livre est dédié au père du cardinal de Richelieu. K.

Dreux-Radier, *Hist. Littér. du Poitou*, II.

LANGLOIS (*Martin*), échevin de Paris, est connu par sa fidélité au roi Henri IV. Ennemi des chefs de la ligue, dont il connaissait l'ambition, Langlois ne faisait pas mystère de ses sentiments. « Le mercredi 19 janvier 1594, dit Pierre de L'Estoile, le cardinal Pellevé ayant rencontré au Louvre le prévôt Langlois, lui dit : « On ne vous voit pas souvent à la messe des États, et vous y devez venir. — Je vais, répondit Langlois, à la messe de ma paroisse. — Vous ne faites pas votre charge, repliqua le cardinal. — Je pense, repartit Langlois, faire ma charge aussi bien et mieux que ne faites la vôtre. — Ne me reconnaissez-vous donc pas pour votre archevêque (1)? lui demanda le cardinal transporté de colère? — Mais que vous ayez, répondit Langlois, fait élection de l'un des deux archevêchés de Sens ou de Reims, alors je vous reconnaîtrai pour tel, et non plus tôt. — Il faut vous déposer, reprit le cardinal; aussi bien vous connaît-on trop, et chacun sait le lieu d'où venez. — On me connaît, voirement pour homme de bien, dit Langlois; et pour le regard du ciel, je veux que vous sachiez que je suis de meilleure maison que vous. Quant à me déposer, il n'est pas en votre puissance, ni d'homme qui vive; il n'y a que le peuple qui m'a élu qui me puisse déposer. Au reste, je n'ai que faire de vous .... Et ainsi se départirent. » Deux mois après, Langlois, de concert avec le comte de Brissac, gouverneur de Paris, fit ouvrir à Henri IV les portes de cette capitale. Pendant la nuit du 21 au 22 mars, Langlois se porta lui-même en avant de la porte Saint-Denis pour donner accès aux troupes du roi. Henri IV entra cette nuit même dans Paris. Grâce aux mesures prises par de Brissac et Langlois, ce triomphe ne coûta la vie qu'à trois bourgeois et à un corps de garde espagnol. Pour le récompenser de ses services, le 28 mars, Henri IV nomma Langlois maître des requêtes et bientôt après prévôt des marchands. Marguerite de Valois employa Langlois pour la dissolution de son mariage. Suivant Sully, on eût trouvé difficilement un homme de plus d'esprit dans les affaires. F.-X. Tessier.

(1) Pellevé était archevêque de Sens, et, à ce titre, métropolitain de Paris, qui n'avait alors qu'un évêque.

Pierre L'Estoile, *Mémoires*. — De Thou, *Hist.*

LANGLOIS (*Jean*), graveur français, né en 1649, à Paris. Après avoir appris les éléments de son art dans cette ville, il alla s'établir à Rome, où il fut reçu membre de l'Académie française de Peinture. Il reproduisit principalement les tableaux d'histoire, et ses œuvres, que recommande la fermeté du burin, ne sont pas sans mérite. Nous citerons : *La Vie de Jésus*, suite de seize planches gravées avec Audran et Simoneau; — *La Ville de Paris remerciant Louis XIV*, pièce rare et curieuse; — *Pierre Loisel, docteur de Sorbonne*; — *Saint Luc faisant le portrait de la sainte Vierge*, de Raphael; — *Jean Law*; — *Tobie et l'Ange*, d'A. Carracci; — *La Descente de Croix*, de Ch. Le Brun; — *La Vierge apparaissant à saint Philippe de Neri*, de Guido Reni; — *La Guérison du Paralytique*, de Bon Boullongne; — *Le Maréchal de Villars*, de Rigaud.

Plusieurs graveurs français du nom de Langlois, qui semblent se rattacher à la même famille, ont laissé des ouvrages dignes de mention; dans le nombre nous signalerons : *François* Langlois, dit *Ciartres*, qui travaillait à Paris dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Il a donné l'*Histoire de Psyché*, suite de treize planches d'après Raphael, et *Les Vertus théologales et cardinales*, d'après les peintures de Fontainebleau. — *Nicolas* Langlois, fils et élève du précédent, dont il continua le commerce d'estampes pendant le siècle dernier. Il était fort habile, et a gravé : une *Sainte Famille*, *Saint Paul et saint Barnabé*, d'après

Raphael, et *Saint Pierre repentant*, d'après Le Pautre. P. L—Y.

Basan, *Dict. des Graveurs*. — Gori-Gandellini, *Intagliatori*. — Fuessli, *Kunstler-Lexik*. — Ch. Le Blanc, *Man. de l'Amat. d'Estampes*.

LANGLOIS (*Isidore*), publiciste français, né à Rouen, le 18 juin 1770, mort à Paris, le 12 août 1800. Il rédigea pendant plusieurs années *Le Messager du Soir*. Déporté après le 18 fructidor, il parvint à s'échapper; mais arrêté en 1798, il fut renfermé au Temple et envoyé à Oléron. Rappelé après le 18 brumaire, il mourut l'année suivante. Il avait publié : *Des Gouvernements qui ne conviennent pas à la France;* 1795, in-8°; — *Appel à mes juges et à mes concitoyens;* 1795, in-8°. G. DE F.

Desessarts, *Siècles Littéraires de la France*.

LANGLOIS (*Pierre-Gabriel*), graveur français, né en 1754, à Paris, mort vers 1810. Il fut élève de Simonet, collabora à la *Galerie de Florence*, au *Musée des Monuments français* de Lenoir et à l'édition des *Œuvres* de Voltaire publiée par Beaumarchais, et reproduisit un grand nombre des tableaux de l'école italienne et de l'école hollandaise. On peut citer de lui : *Le Silence*, d'Ann. Carracci; — *La Vierge et l'Enfant-Jésus*, de Titien; — *La Charité romaine*, de Pellegrini; — *Le Reniement de saint Pierre*, *L'Alchimiste*, *Le Fumeur* et *Le Rémouleur*, de David Téniers; — *Une Tabagie* d'Adrien van Ostade; — *La Leçon de violon*, de Netscher.

LANGLOIS (*Vincent-Marie*), graveur français, frère du précédent et son élève, né en 1756, à Paris. On a de lui : *Le Repas chez Simon le pharisien*, de Philippe de Champaigne; — *Les quatre Évangélistes*, de Valentin; — *Les Muses*, de Lesueur, suite de cinq planches; —*Le Concert dans un jardin*, de Lavreince. P. L—Y.

Nagler, *Kunstler-Lex*. — Ch. Le Blanc, *Man. de l'Amateur d'Estampes*.

LANGLOIS DU BOUCHET (*Denis-Jean-Florimond*, marquis), général et écrivain français, né à Clermont (Auvergne), le 20 octobre 1752, mort à Paris, en octobre 1826. Sa famille était originaire de Normandie. Il entra à quinze ans dans le génie militaire, passa dans l'artillerie, et fit avec distinction la campagne de Corse (1769) dans le régiment d'infanterie de La Marche-Prince. En 1776 il alla combattre en Amérique dans les rangs des républicains. Sa valeur lui mérita le grade de général major après la victoire de Sarratoga (1777). En 1780, Rochambeau, qui commanda les forces françaises dans l'Amérique septentrionale, le choisit pour son major général. De retour en France en 1783, Langlois du Bouchet reprit du service comme colonel. Déjà décoré de l'ordre américain de Cincinnatus, il reçut la croix de Saint-Louis, et le prince de Condé se l'attacha en qualité d'aide-major général (camp de Saint-Omer, 1788). En 1791 il était adjudant-général chef d'état-major de la vingt-et-unième division militaire; mais il émigra, et rejoignit le prince de Condé, qui lui confia le commandement de la compagnie de Guyenne et ensuite celui des chasseurs nobles. En 1795 Louis XVIII le créa maréchal-de-camp. En 1803 Langlois du Bouchet rentra en France, sollicita un emploi dans l'armée impériale, et commanda successivement Ypres (1809) et Breda (1810). Napoléon le nomma officier de la Légion d'Honneur; cependant Langlois acclama le retour des Bourbons, et se fit inscrire dans la maison royale comme garde de la Porte. En avril 1816, il prit sa retraite avec le grade de lieutenant général. On a de lui : *Tactique militaire;* 1785, in-8°; — *Histoire du prince Timor, contenant ce qui lui est arrivé pendant ses voyages dans les différentes parties du monde, et particulièrement en France après l'abandon et la trahison de son gouvernement dans le port de Lorient;* Paris, 1812, 4 vol. in-12. — *Anecdotes, Contes moraux et philosophiques et autres Opuscules;* Paris, 1821, 2 vol. in-12; — et quelques écrits sur la science militaire. H. LESUEUR.

Bourquelot, *La Littérature Française contemporaine*. — Norvins, Jay et Jouy, *Biographie des Contemp.*

LANGLOIS (*Jean-Jacques-Jude*), marin français, né le 28 octobre 1769, à Dieppe, mort le 17 juillet 1829, à Calais. Après avoir navigué pour le commerce, il fut nommé en 1793 enseigne de vaisseau, assista aux combats de Belle-Isle et de Groix, ainsi qu'à l'expédition d'Irlande, reçut le commandement de la corvette *Le Festin*, et croisa dans les mers du Nord. En 1799 il commandait *La Désirée* lorsque, le 19 messidor (7 juillet), cette frégate fut attaquée par les Anglais dans la rade de Dunkerque : tout l'équipage fut mis hors de service, et Langlois, qui avait reçu dix blessures, fut réduit à amener son pavillon. A la suite d'une captivité de plusieurs mois sur les pontons anglais, il fit partie de la flottille de Boulogne, et fut envoyé en 1804 dans la mer du Nord, où il réussit à capturer un grand nombre de bâtiments de commerce. Promu capitaine de frégate, il se trouva à bord de *L'Armide*, au malheureux combat du 27 septembre 1806 : il ne se rendit qu'à la dernière extrémité, ayant quatre cent quatre hommes tués ou blessés, toute sa mâture et son gréement détruits. Tombé une seconde fois au pouvoir des Anglais, il passa six années sur les pontons, rentra en 1812 en France, et fut employé à la défense d'Anvers, puis au commandement du *Tourville*, qui servait d'école aux élèves de la marine. K.

Guérin, *Hist. de la Marine française*. — *La France Maritime*.

LANGLOIS (*Eustache-Hyacinthe*), antiquaire, dessinateur et graveur français, né au Pont-de-l'Arche, en Normandie, le 3 août 1777, mort à Rouen, le 29 septembre 1837. Après avoir été élève des peintres Lemonnier et David, il fut, à la suite de la révolution, incarcéré sur de fausses dénonciations, et ne dut sa liberté

qu'à l'intervention de Dupont (de l'Eure), ami de son père. Atteint par la conscription, il se rendit sous les drapeaux; mais il obtint son congé par la protection de l'impératrice Joséphine. Vers 1816 il alla se fixer à Rouen. En 1828 la duchesse de Berry lui fit donner la place de professeur à l'École de Dessin et de Peinture de cette ville. Ses principaux écrits sont : *Notice sur l'Incendie de la Cathédrale de Rouen, occasionné par la foudre, le* 15 *octobre* 1822, *et sur l'histoire monumentale de cette église*, etc.; Rouen, 1823, in-8°, fig. : l'auteur donne une description exacte des monuments de cette basilique, sur laquelle il fait connaître une foule de détails intéressants; — *Essai historique et descriptif sur l'Abbaye de Fontenelle ou de Saint-Wandrille et sur plusieurs autres monuments des environs*; Paris, 1827, in-8°; — *Essai historique et descriptif sur la Peinture sur Verre ancienne et moderne, et sur les vitraux les plus remarquables de quelques monuments français et étrangers*, suivi de la *Biographie des plus célèbres peintres verriers*, etc.; Rouen, 1832, in-8°, fig.; — *Stalles de la cathédrale de Rouen*, avec une *Notice sur la Vie et les Travaux de E.-H. Langlois*, par Ch. Richard; Rouen, 1838, in-8°, fig.; — *Essai sur les Énervés de Jumiéges et sur quelques Decorations singulières des églises de cette abbaye*, suivi du *Miracle de sainte Bautreuch*; Rouen, 1839, in-8°, fig.; — *Essai historique, philosophique et pittoresque sur les Danses des Morts*; Rouen, 1851, 2 vol. gr. in-8°. Cet ouvrage, qui est suivi d'une lettre de M. C. Leber et d'une note de Depping sur le même sujet, a été complété et publié par MM. André Pottier et Alfred Baudry. Langlois a inséré des notices dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, la *Revue de Rouen*, la *Revue Normande*, les *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, les *Mémoires de la Société d'Émulation de Rouen*, et le *Journal de Rouen*. Il a été collaborateur anonyme du *Glossaire de la Langue Romane*, par Roquefort. — Son œuvre de graveur se compose de près de mille pièces. Son médaillon en bronze a été fait par le statuaire David.

E. REGNARD.

Gilbert, *Notice biographique sur M. E.-H. Langlois*; dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, t. XV. — Ch. Richard, *Notice sur la Vie et les Travaux de Hyacinthe Langlois du Pont-de-l'Arche*. — *Journal de la Librairie*.

LANGLOIS (*Jérôme-Marie*), peintre français, né à Paris, en 1789, y est mort, le 28 décembre 1838. Il était élève de David, et remporta le prix de Rome en 18... Neuf mois avant sa mort, il fut admis à l'Académie des Beaux-Arts. Ses principaux ouvrages sont : *L'abbé Sicard instruisant les sourds-muets*, tableau exposé au salon de 1812; — *Cassandre aux pieds de la statue de Minerve*; ce tableau lui valut une médaille au salon de 1817; — *Ajax sur le rocher*, même salon; — *Enlèvement de Déjanire*, même salon; — *Diane et Endymion*, exposé au salon de 1819, puis au musée du Luxembourg; ce tableau valut à l'auteur une nouvelle médaille; — *Saint Hilaire écrivant contre les Ariens*, tableau exposé au salon de 1822 et qui est aujourd'hui dans la cathédrale de Bordeaux; — *Portrait en pied de Belzunce*, salon de 1824 : est au musée de Marseille; — *La Mort d'Hyrnétho*, salon de 1827. Il fut nommé en 1822 membre de la Légion d'Honneur.

G. DE F.

Annuaire statistique des Artistes français, 1836.

LANGLOIS (*Simon-Alexandre*), orientaliste français, né le 4 août 1788, mort le 11 août 1854, à Nogent-sur-Marne. Il fut d'abord professeur de rhétorique au Lycée Charlemagne, et plus tard inspecteur de l'Académie de Paris. En 1835 il fut élu membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Il s'est distingué par ses travaux sur la langue sanscrite et surtout par son grand ouvrage sur les livres sacrés des Hindous, qu'il venait de terminer lorsqu'il mourut. Voici les titres de ses écrits : *Monuments Littéraires de l'Inde, ou mélanges de littérature sanscrite*, etc.; Paris, 1827, in-8°; — *Chefs-d'œuvre du Théâtre Indien, traduits de l'anglais de H.-H. Wilson*; Paris, 1828, 2 vol. in-8°; — *Harivansa, ou histoire de la famille Hari, ouvrage formant un appendice au* Mahabharata *et traduit sur un original sanscrit*; Paris et Londres, 1834-1836, 2 vol. in-4°; — *Souvenirs d'Autun*; 1841, in-8°; — *Rig-Veda, ou Livre des hymnes, traduit du sanscrit*; Paris, 1849-1852, 4 vol. in-8°; des articles dans la *Biographie générale*. G. DE F.

Documents particuliers. — *Discours* de M. Lenormand *aux funérailles de A. Langlois*.

LANGLOIS (*Louis*), jurisconsulte et homme politique français, né en 1805, dans le département de l'Eure, mort au Goulet, près Gaillon, en avril 1855. Avocat à Paris depuis 1830, il prit part aux luttes électorales du département de l'Eure sous Louis-Philippe, et c'est sur sa protestation que l'élection de M. Charles Laffitte à Louviers fut plusieurs fois annulée. Après la révolution de février 1848, il fut envoyé à l'Assemblée constituante par le département de l'Eure. Il fit partie du comité de l'agriculture, vota avec le parti démocratique modéré, et repoussa la proposition Rateau. Il ne fut pas réélu à l'Assemblée législative. On a de lui : *Des Institutions locales et municipales en France, et spécialement de la Nouvelle Organisation et des Attributions des Conseils généraux et d'arrondissement*; Paris, 1833, in-8°; — *Les Médecins doivent-ils être soumis au service de la garde nationale?* Paris, 1835, in-8°; — *Lettres sur le Crédit agricole*; Paris, 1848, in-8°; — *Mémoire sur les Droits des Sociétaires étrangers dans les Entreprises industrielles de la France*; — Paris, 1848, in-8°; — *Administrations locales*

de France et de Belgique comparées; Paris, 1846, in-8°; — *Du Crédit privé dans la société moderne et de la réforme des lois qui doivent le constituer. Réforme du Régime hypothécaire; Projet de Crédit foncier sans cours forcé*; Paris, 1848, in-8°. L. L—T.

Le Saulnier, *Biog. des neuf cents Représ. à l'Assemblée nationale.* — Bourquelot et Maury, *La Littér. Franç. contemp.* — Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.*

*LANGLOIS (*Jean-Charles*), peintre français, né à Beaumont en Auge (Calvados), le 22 juillet 1789. Élève de l'École Polytechnique en 1806, il en sortit en 1807, servit d'abord dans l'infanterie, et fit les campagnes de Dalmatie, d'Allemagne, d'Espagne et de Russie. Il fit celle de France dans la garde impériale. Sous la Restauration il entra avec son grade de capitaine dans le corps royal d'état-major à sa formation, et devint aide de camp du maréchal Gouvion Saint-Cyr lorsque celui-ci sortit du ministère. Nommé chef d'escadron d'état-major en 1830, M. Langlois parvint jusqu'au grade de colonel, et prit sa retraite en 1849. Passionné pour la peinture, il avait reçu des leçons de Girodet, de Gros et de M. Horace Vernet, et exposa successivement : en 1822, *La Bataille de Sediman*, qui lui valut une médaille d'or; — en 1824 : *Passage et Bataille de L'Arsobispo*; — *Prise de la Grande Redoute de la Moscowa en* 1812; — *Passage du Lech en 1796 par le général Gouvion Saint-Cyr*; — *Vue d'une Cascade du mont Dore*; — en 1827 : *Passage de la Bérézina*; — *Bataille de Walls*; — *Combat de Bénouth*; — *Campillo de Las Arenas*; — en 1831 : *Combat de Navarin*, pour le ministère de la Marine; — *Bataille de Montereau*; — *Vue du Couvent du Mont-Serrat*; — en 1834 : *Combat de Sidi-Féruch*; — en 1838 : *Combat de Castalla*; — *Bataille de Polotsk*; — *Bataille de la Moskowa*; ces trois tableaux pour le musée de Versailles; — en 1839 : *Bataille de Smolensk*; — *Entrevue du général Maison et d'Ibrahim-Pacha à Navarin*; — en 1840 : *Combat de Champaubert*; *Bataille de Montereau*; — *Bataille de Toulouse* : tous trois pour le musée de Versailles; — en 1841 : *Combat de Krasnoe*; — en 1842 : *Combat de Nœfels*; — en 1843 : *Combat de Polotsk*; — en 1849 : *Bataille de Hoff*; — *Combat de Wesen*; — en 1850, *Passage de la Linth*; — en 1855 : *Ruines de Karnac*; — *Prise et incendie de Smolensk*; — *Bataille de la Moskowa*. A la mort de Prévost (*voy.* ce nom), M. Langlois conçut le projet de faire servir les panoramas à la reproduction des principaux épisodes des grandes campagnes militaires de la France. Prévost employait des teintes plates pour ses panoramas, laissait pénétrer peu de lumière, et plaçait le spectateur sur une tour éloignée du lieu qu'il représentait. M. Langlois mit le spectateur au milieu de l'action, laissa pénétrer une plus grande lumière, et dut employer les ressources de la grande peinture : les panoramas devinrent de véritables tableaux artistiques. Il loua un vaste terrain rue des Marais du Temple, y fit édifier une rotonde, soutenue par un point d'appui au centre, et débuta par la bataille de Navarin : le mât central figura le mât d'artimon d'un vaisseau sur lequel le spectateur était censé placé et d'où il assistait au combat. Les panoramas *d'Alger* et de *La Bataille de la Moscowa* eurent un succès immense. Le propriétaire exagéra ses prétentions : il fallut quitter; mais en 1838 M. Langlois obtint de la ville de Paris la concession pour quarante ans d'un terrain aux Champs-Élysées, et y fit élever une rotonde par M. Hittorf. Il y représenta le panorama de *l'Incendie de Moscou* (1839); de la *Bataille d'Eylau* (1843), de la *Bataille des Pyramides* (1849), etc. Lors de l'exposition universelle de 1855, cet établissement, placé entre le palais de l'Industrie et le Cours la Reine, fut exproprié; la salle servit à l'exposition des diamants et bijoux de la couronne, ainsi que des produits des manufactures impériales; ensuite elle fut démolie. En 1856, la ville de Paris a fait construire entre le palais de l'Industrie et l'allée des Veuves une autre rotonde concédée à M. Langlois, et dans laquelle il doit exposer la prise de Sébastopol. Il est auteur d'un *Voyage pittoresque et militaire en Espagne : Catalogne; accompagné de notes explicatives sur les batailles, communiquées par MM. le maréchal Gouvion Saint-Cyr, les généraux Decaen, Lamarque, Souham, Petit*, etc., Paris, 1826-1830, in-fol.; — *Panorama de la Bataille de la Moskowa*; 1835, in-4°; — *Notice sur le panorama de l'Incendie de Moscou*; 1839, in-8°; — *Relation du Combat et de la Bataille d'Eylau, précédée d'un précis historique*; 1844, in-8°; — *Relation de la bataille des Pyramides*; Paris, 1853, 1854, in-8°. L. L—T.

Ch. Gabet, *Dict. des Artistes de l'école française au dix-neuvième siècle.* — *Livrets des Salons.* — Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.* — *Rens. part.*

LANGRISH (*Browne*), médecin anglais, né vers 1700, mort en 1759. On n'a pas de détails sur sa vie; mais ses ouvrages ont encore quelque intérêt. Il se fit le défenseur des théories mécaniques en physiologie et en médecine, et s'efforça par de nombreuses expériences de soutenir des doctrines qu'une étude plus approfondie de l'organisation animale a fait abandonner. « Il expliquait, dit la *Biographie médicale*, le mouvement musculaire par des esprits éthérés qui devaient augmenter la force contractile des éléments de la fibre charnue. On lui doit des tables particulières, mais sur la fidélité et l'exactitude desquelles il ne faut pas compter, des différentes proportions de la sérosité et de la partie solide du sang, etc. » On a de Langrish : *New Essay on muscular Motion, founded on experiments and Newtonian philosophy*; Londres, 1733, in-8°; — *The modern Theory and*

Practice of Physik; Londres, 1738, in-8°. Ce traité a été traduit en français; Paris, 1749, in-8°. « On y remarque, d'après la *Biographie Médicale*, des expériences sur l'empoisonnement par l'acide hydrocyanique, et sur les traces qu'il laisse après la mort »; — *Croonian Lectures on muscular motion*; Londres, 1747, in-8°. Z.

Eloy, *Dict. hist. de la Méd.* — Chalmers, *Gen. Biogr. Dict.* — *Biographie Médicale.*

LANGSDORFF (*Georges-Henri*, baron DE), voyageur et naturaliste allemand, né en 1774, à Lich en Souabe, mort le 3 juillet 1852, à Fribourg en Brisgau. Il étudia la médecine à l'université de Goettingue et accompagna en 1797 le prince Chrétien de Waldeck à Lisbonne. Durant son séjour dans le Portugal, il y introduisit la vaccine. Après la mort du prince, Langsdorff retourna en Allemagne, et se rendit de là à Copenhague, où Krusenstern se l'associa à son expédition scientifique entreprise sous les auspices du gouvernement russe. Plus tard Langsdorff entra au service de la Russie, et devint consul général au Brésil. Dans cette position il s'occupa activement de l'exploration scientifique des contrées qu'il habitait. Après son retour en Europe, il visita en 1823 les montagnes de l'Oural. Plus tard il retourna dans l'Amérique du Sud, et parcourut pendant quatre ans (1825-1829), en compagnie de l'astronome Ruszow, les naturalistes Ridel et Ménétries et le peintre Rugendas, une grande partie de l'intérieur du Brésil. Il rapporta de ses voyages de belles collections, qui se trouvent actuellement au musée de Saint-Pétersbourg. En 1831, il se retira à Fribourg en Brisgau, où il passa le reste de sa vie. On a de lui : *Plantes recueillies pendant le voyage des Russes autour du monde. Expédition dirigée par M. Krusenstern*; Tubingue, 1810-1818, 2 vol. grand in-folio en français. F. Fischer a collaboré à cet ouvrage; — *Bemerkungen auf einer Reise um die Welt in den Jahren* 1803-1807 (Observations faites pendant un voyage autour du monde pendant les années de 1803 à 1807); Francfort, 1812, 2 vol.; — *Mémoire sur le Brésil pour servir de guide aux personnes qui désirent s'y établir*; Paris, 1820, en français; — plusieurs *Mémoires* insérés dans les Comptes rendus de l'Académie de Saint-Pétersbourg, etc. R. L.

Conversations-Lexikon.

LANGTOFT (*Pierre*), chroniqueur anglais, né vers la fin du treizième siècle. Il était chanoine régulier de l'ordre des Augustins à Bridlington, dans le comté d'York. Il traduisit du latin en vers français la *Vie de Thomas Becket* d'Herbert Bosenham ou Boscam, et compila, également en prosodie française, une *Chronique d'Angleterre*; ces deux manuscrits ont été conservés à la Bibliothèque Cottonienne et à l'ancienne Bibliothèque royale du *British Museum*. La *Chronique* commence au siége de Troie et s'arrête à la fin du règne d'Edward Ier. Robert de Brunne en a donné une version métrique en anglais, laquelle a été éditée à Oxford, 1725, 2 vol. in-8° par les soins de Hearne. P. L—Y.

Hearne, *Introd. to the Chronicle.* — Warton, *History of Poetry.*

LANGTON (*Étienne*), cardinal anglais, né vers le milieu du douzième siècle, mort le 9 juillet 1228, à Slindon, dans la province de Sussex. Ayant fait ses études à Paris, il y professa dans la suite la philosophie et la théologie, devint chanoine de Notre-Dame, ainsi que le rapporte le cartulaire de cette église, puis chancelier de l'université. Innocent III, qui l'avait eu pour condisciple aux écoles de Paris, le fit, vers l'année 1206, cardinal-prêtre du titre de Saint-Chrysogone. En cette année 1206, l'archevêché de Cantorbéry perdit son chef spirituel, et, prétendant avoir le droit de pourvoir à ce siége, les moines de Cantorbéry élurent clandestinement archevêque un de leurs confrères, nommé Reginald. A cette nouvelle le roi Jean, qui ne reconnaissait guère les libertés ecclésiastiques, s'emporta, menaça, et après avoir annulé l'élection de Reginald, il ordonna d'élire Jean de Gray, alors évêque de Norwich. La terreur des moines fut grande. Ils obéirent au roi. Les évêques suffragants de la province de Cantorbéry protestèrent alors contre l'une et l'autre élection, alléguant qu'ils avaient le droit de participer au choix de leur métropolitain. De là grand débat, procès en forme, orateurs envoyés au saint-père par les deux parties. Innocent III confirma le droit des moines. Mais, admettant les objections du roi contre la personne de Reginald, et ne pouvant d'ailleurs accepter Jean de Gray, violemment imposé par la puissance civile, il enjoignit aux moines de faire une troisième élection, qui fût à la fois publique et libre, et leur recommanda l'un des plus éminents docteurs de toute l'Angleterre, le cardinal Étienne Langton. A son tour il fut élu par les moines, et consacré par le pape, à Viterbe, le 17 juin 1207. Le roi ne pouvait être satisfait de cette conclusion. Innocent III, qui le pensait bien, lui envoya plusieurs cadeaux, plusieurs lettres. Mais il ne réussit pas plus à le séduire qu'à le convaincre. Ayant alors commis pour se venger les plus odieuses violences, Jean fut excommunié par le pape. Pendant cette lutte, qui dura sept ou huit ans, Étienne Langton habita le monastère de Pontigny, en France. Quand enfin le roi Jean, vaincu par la fermeté d'Innocent III, parut céder, ce fut Étienne Langton qui, nouvellement établi sur son siége primatial, proclama la solennelle réconciliation du roi pénitent et de l'Église miséricordieuse. Mais il n'y avait pas de paix durable avec un homme aussi lâche, aussi fourbe. Il souleva toute l'Angleterre par de nouveaux crimes, et la noblesse se joignant cette fois à l'épiscopat, le soulèvement fut général. Étienne Langton fut à la tête

des mécontents. Le roi, forcé de signer la grande charte, ce fut en sa présence qu'il jura d'observer ces articles, dont il s'empressa bientôt de demander l'abrogation. Ce fut une erreur d'Innocent III d'intervenir dans cette affaire et de ratifier les trahisons du roi. Étienne Langton ne put, malgré sa déférence pour Innocent, lui obéir en cette circonstance. Aussi fut-il pendant quelques années exilé d'Angleterre et suspendu de ses fonctions métropolitaines. Henri III le rappela, et se fit couronner par lui en 1220.

Les ouvrages laissés par Étienne Langton sont assez nombreux. Il faut d'abord indiquer ses *Commentaires* sur l'Ancien Testament. Ils sont inédits ; mais il en existe de nombreuses copies dans les grandes bibliothèques. Les anciens et les nouveaux bibliographes mentionnent ensuite des Sermons, deux traités, *De Benedictionibus* et *De Maledictionibus*, un poëme en vers hexamètres sous le titre de *Hexameron*, deux Sommes, l'une intitulée *Summa Theologiæ*, l'autre *Summa de diversis*, des opuscules ou fragments d'opuscules ainsi désignés : *Repetitiones lectionum*, *Documenta clericorum*, *De sacerdotibus Deum nescientibus*, *De vera Pœnitentia*, *De Similitudinibus*, *Adam ubi es ?* Tous ces ouvrages sont inédits.

Fabricius, *Bibl. Med. Ævi*. — Tanner, *Biblioth. Britannico-Hibern.* — Oudin, *Comment. de Script. Eccles.*, t. II. — Cave, *Script. eccles. Hist. Litterar.*, t. II. — *Histoire Littéraire de la France*, t. XVIII, p. 50. — Hurter, *Histoire d'Innocent III*, passim. — Ciaconius, *Vitæ Pontific. et Cardin.*, t. II. — Godwin, *De Præsulibus Angliæ Commentarius*.

LANGUEDOC (*Michel*), érudit français, né le 3 novembre 1670, à Rennes, mort le 28 mai 1742, à Paris. Admis dans la Société des Jésuites en 1688, il professa pendant vingt ans la philosophie et la théologie, et fut attaché, de 1718 à 1728, à la bibliothèque de sa compagnie. « Il acquit beaucoup d'érudition, dit Moréri; mais il se soucia peu de se faire connaître au public. » On a de lui : *Dissertation sur les Trirèmes, ou vaisseaux de guerre des anciens ;* Paris, 1721, in-4° ; — et des *Notes* sur les sept premiers tomes du *Nouveau Testament* du P. Lallemant, 1713-1716.

Un de ses parents, *Gilles* LANGUEDOC, greffier de la communauté de Rennes, composa un *Recueil historique* sur cette ville; il mourut en 1731, à l'âge de quatre-vingt-onze ans. K.

Moréri, *Dict. Histor.* — Miorcec de Kerdanet, *Écrivains de la Bretagne*.

LANGUET (*Hubert*), célèbre homme d'État et publiciste français, né en 1518, à Vitteaux en Bourgogne, mort à Anvers, le 30 septembre 1581. Son éducation fut confiée par son père Germain Languet (1), gouverneur de Vitteaux, à Jean Perelle, helléniste distingué; dès l'âge de dix ans le jeune Hubert parlait le latin avec facilité et traduisait à livre ouvert les tragiques grecs. De 1536 à 1539, il étudia le droit à Poitiers, et fit recevoir en 1548 docteur à Padoue. La l ture des *Loci communes theologiæ* de Melan thon, qu'un Allemand lui avait prêtés à Bolog le fit, en 1547, incliner à la religion prot tante (1). Un point qui ne lui semblait pas as élucidé, la question de la Cène, l'arrêtait enco il résolut d'aller, en 1549, consulter Melanch lui-même à Wittemberg. Satisfait des réponses célèbre réformateur, il se lia avec lui et avec gendre, Caspard Peucer, et resta plusieurs nées à Wittemberg pour jouir de leur comme En 1551 il parcourut la Poméranie et une pa de la Suède; il visita Augsbourg trois ans ap et partit pour Rome en 1555. Recommandé Melanchthon au cardinal du Bellay, il reçut d dernier l'accueil le plus bienveillant, et fut en rapport avec la plupart des hommes m quants qui habitaient Rome à ce moment, Titien entre autres, qui peignit son portrait passa ensuite en France, s'arrêta quelque te à Paris, où il eut des conférences avec les p cipaux huguenots, et revint à Wittemberg le milieu de l'an 1556. L'année suivante, il fi assez long séjour à Stockholm; il y fut reçu distinction par le roi Gustave, qui, ainsi que fils, le consultait souvent sur des affaires portantes. Il parcourut dans la même ann Finlande, la Carélie, l'Ingrie, et il explora soin la Livonie et la Laponie. De retour en Su il y revit le roi, qui voulut le charger d' avec deux bâtiments à la recherche d'un pas dans les Indes orientales par les mers du N Languet répondit que son désir était de vi les contrées habitées et non celles qui sont sertes, et il déclina l'offre du roi. Ce prince lui donna mission d'engager en France pour service de la Suède le plus grand nombre sible d'ouvriers habiles dans tous les genres dustrie. Languet alla passer de nouveau quelq mois à Wittemberg, et repartit ensuite pour l lie, accompagnant le jeune Adolphe de Nas qu'il quitta en 1560 pour se rendre à Paris voulait y observer les dispositions de la cou France et l'état intérieur de ce pays, afin de t au courant à ce sujet l'électeur de Saxe, au duquel il remplissait dès l'année précédente fonctions d'agent diplomatique. Rappelé bie à Wittemberg, par la mort de Melanchthon, q

(1) Germain Languet eut encore deux autres fils : Claude, seigneur de Saint-Cosme, premier camérier de Catherine de Médicis, et Hubert Guy, archidiacre d'Autun.

(1) Voici le récit de sa conversion adressé par lui-même à son ami Camerarius : « Je commençai dès l'âge le plus tendre à lire les livres de controverses religieuses; mais, lisant sans choix et sans précaution tout ce qui se présentait, au bout de quelques années je m'aperçus que mes lectures n'avaient servi qu'à jeter de l'inquiétude dans mon esprit; j'étais seulement choqué du fiel et de l'amertume qui régnaient dans ces discussions. Les *Lieux communs* de Ph. Melanchthon furent pour moi le fil d'Ariane, au milieu du labyrinthe où j'étais; à la lecture de ce traité célèbre, je conçus plus d'estime pour son auteur que pour tous les docteurs de la foi; il me paraissait être le seul qui cherchât sincèrement la vérité et la solide religion, au lieu que je ne trouvais dans les autres que des âmes passionnées. »

aimait comme un fils, il revint à Paris en juin 1561. En relation continuelle d'une part avec les chefs du parti huguenot, dont il partageait les espérances, d'autre part avec des membres influents du gouvernement, auprès desquels il était chargé de négocier, il était à même d'obtenir sur les événements graves, qui se passaient alors en France, des renseignements précieux, qui se trouvent consignés dans la correspondance entretenue par lui d'abord avec Mordeisen, chancelier de l'électeur de Saxe et plus tard avec ce prince lui-même. Après un séjour de près de six ans en France, il accompagna, en 1567, l'électeur au siége de la ville de Gotha, alors occupée par le célèbre Grumbach (*voy.* ce nom), auquel, sur les instances réitérées de Languet, la cour de France venait de refuser tout envoi de secours. Après la prise de cette ville, il voulut reprendre son poste à Paris; mais les troubles qui agitaient alors la France ne lui permirent d'y pénétrer qu'après la paix de Longjumeau. Forcé bientôt, après par la reprise de la guerre civile, de s'éloigner de la capitale, il se retira en Allemagne; il y passa deux ans, et eut à y remplir, au nom de son électeur, plusieurs missions importantes. En septembre 1570, ce prince le chargea d'aller complimenter Charles IX au sujet de la paix, conclue récemment avec les huguenots, et de chercher à obtenir pour eux de meilleures conditions. Plusieurs princes protestants de l'Empire avaient dans le même but envoyé en France des ambassadeurs, au nom desquels Languet prononça, le 23 décembre suivant, devant Charles IX un discours hardi en faveur de ses coreligionnaires (1). Il resta ensuite près de deux ans à Paris, consacrant à l'étude et à des entretiens avec Ramus, Pibrac, Pierre Pithou, de la Place, le Tasse et autres hommes distingués, tout le temps qu'il pouvait dérober aux affaires. Dans la nuit de la Saint-Barthélemy, après être parvenu à sauver le savant imprimeur Wechel, chez lequel il demeurait, il sortit à la hâte pour venir au secours de Duplessis-Mornay, qu'il avait pris en affection depuis plusieurs années. Reconnu par la populace et fait prisonnier, il n'échappa à la mort que par l'intervention de Morvilliers, évêque d'Orléans. Un mois après il quitta Paris, et alla passer quelque temps à Francfort, où il fit la connaissance de Philippe Sidney, qui devint bientôt son ami. En mai 1573, l'électeur de Saxe le nomma son représentant auprès de la cour de l'empereur. Languet y résida près de quatre ans, au milieu des plus grands soucis. D'abord il eut à lutter contre de pressants besoins d'argent. Plein de désintéressement, il avait consacré tout son héritage maternel à soutenir la cause des huguenots; ce n'était que depuis 1567 qu'il recevait la modique somme de deux cents thalers d'appointements; les cinq

(1) *Ce discours a été recueilli dans les Mémoires de l'Estat de France*, dans l'*Histoire* de la Popelinière et dans la *Vie d'Hubert Languet* de M. Chevreul.

cents florins qu'on y ajouta depuis ne furent pas toujours payés régulièrement, et Languet se trouva plusieurs fois dans de cruels embarras. De plus, au lieu de lui tenir compte de son dévouement pour la cause du protestantisme, plusieurs envoyés extraordinaires de l'électeur lui firent éprouver des affronts sanglants : ils cherchaient à complaire au puissant conseiller Lindemann, qui faisait exécuter ou jeter en prison tous ceux qui, comme Languet, se montraient partisans des idées de Melanchthon au sujet de la Cène. Poussé à bout, Languet demanda son rappel, qui lui fut accordé en février 1577; sa pension annuelle de deux-cents thalers lui fut maintenue. Tous ses biographes, les frères Haag exceptés, ont prétendu sans fondement que depuis ce moment il avait abandonné le service de l'électeur; il y resta au contraire attaché jusqu'à la fin de sa vie. Ce n'est qu'accessoirement qu'il intervint dans les affaires de Jean Casimir de Bavière, qu'il accompagna à Londres en janvier 1579, et quelque temps après dans celles du prince d'Orange, qui avait déjà consulté Languet plusieurs années auparavant. Vers le milieu de l'an 1579, il se rendit aux eaux de Bade, où il se lia avec le célèbre de Thou, auquel il confia un grand nombre de particularités sur les événements de son époque (1). Il alla ensuite s'établir à Anvers, qu'il ne quitta presque plus. En mai 1580 il se rendit une dernière fois en France, tant pour y recueillir les restes de son héritage paternel, que pour négocier, au nom du prince d'Orange, un traité secret avec le duc d'Alençon; il mourut bientôt après (2).

Languet est l'auteur d'un ouvrage où sont déposés des principes politiques qui eurent au seizième siècle une très-grande influence et furent plus tard repris par ceux qui ont ranimé la cause de la liberté et de la justice. Cet ouvrage a pour titre : *Vindiciæ contra tyrannos, sive de principis in populum populique in principem legitima potestate, Stephano Junio Bruto Celta auctore*; Bâle, 1581, in-8° (l'édition porte la fausse indication d'Édimbourg, 1579); Francfort, 1608 et 1622, in-12; Paris, 1631, in-12; Leyde, 1643, in-18; Leipsig, 1846, in-8°, avec une vie de Languet par Treitschke;

(1) Dans ses *Mémoires*, de Thou raconte qu'il ne quittait plus Languet que lorsque celui-ci prenait ses bains, et il ajoute : « M. de Thou était charmé de sa franchise, de sa probité et de la solidité de son jugement, non-seulement par rapport aux belles-lettres, mais encore par rapport aux intérêts publics, qu'il avait traités toute sa vie auprès des princes avec une droiture qui a peu d'exemples. Il possédait si bien les affaires d'Allemagne qu'il en instruisait même ceux du pays. »

(2) Voici ses dernières paroles, qui nous ont été conservées par Mme Duplessis-Mornay, qui l'assista à son lit de mort : « Qu'il n'avoit regret que de n'avoir peu revoir M. Duplessis, auquel il eust laissé son cœur s'il eust peu; qu'il avoit désiré de vivre pour voir le siècle amender; mais puisqu'il alloit tousjours s'empirant, il n'y avoit plus que faire; que les princes de ce temps estoient d'estranges gens; que la vertu y avoit beaucoup à souffrir et peu à gagner. »

François Estienne en publia en 1581 une traduction française, due probablement à Duplessis-Mornay; elle parut en format in-12, sans lieu et sans nom d'imprimeur. On a longtemps varié sur l'auteur des *Vindiciæ*, qui ont été attribuées à Théodore de Bèze, à Hotman, à Duplessis-Mornay et à d'autres encore; ce fut Bayle, qui dans son *Dictionnaire* établit le premier que cet ouvrage, qui a dû être écrit de 1574 à 1577, émane de Languet. Le fait est attesté entre autres par Tronchin, qui le tenait de Simon Goulart, l'ami de Duplessis-Mornay, et par d'Aubigné, qui, après avoir, dans la première édition de son *Histoire*, indiqué comme auteur des *Vindiciæ* Duplessis-Mornay, déclara dans la seconde que ce livre avait été rédigé par Languet. Dès leur apparition, les *Vindiciæ* produisirent la plus grande sensation; brûlé en Allemagne par la main du bourreau, cet ouvrage provoqua dans d'autres pays des controverses animées. Deux livres entiers du traité *De Regno* de Barclay sont consacrés à la réfutation des *Vindiciæ*, contre lesquelles Baricave publia en 1614 sa *Défense de la Monarchie françoise et autres Monarchies*. Voici un résumé de ce célèbre ouvrage, d'après l'analyse qu'en a donnée M. Janet, dans son *Histoire de la Philosophie morale et politique*; Paris, 1858. Languet puise son principe fondamental dans l'histoire sacrée, dans la Bible. Il commence par constater dans l'histoire juive l'existence de deux contrats passés lors de la constitution de la royauté, l'un entre Dieu d'une part, et le roi et le peuple de l'autre, obligeant solidairement ces deux derniers à l'observation fidèle de la vraie religion, le second entre le roi et le peuple séparément, d'après lequel le roi est tenu à garantir à son peuple un gouvernement équitable. L'auteur affirme ensuite le droit de résistance par les armes dans le cas où le premier de ces contrats ne serait plus observé par le prince. Ce droit, reconnu dans l'antiquité, devait au moyen âge être préalablement autorisé par la puissance ecclésiastique, qui déliait les sujets de leur serment de fidélité. Languet proclame que du premier instant où le contrat est violé le peuple a le droit de s'insurger; car, dit-il, le peuple est tenu de défendre Dieu contre le roi. Mais, obéissant à l'antipathie prononcée du calvinisme pour la démocratie, il a grand soin d'expliquer que par ce mot *peuple* il n'entend pas désigner la masse des citoyens, cette bête féroce sans entendement, comme il l'appelle, mais les magistrats et les représentants réguliers de la nation, les grands, *regum ephoros et optimates*. C'est à eux qu'appartient la tutelle du peuple quand le roi s'en rend indigne; c'est à eux qu'il appartient de le faire revenir de force à ses devoirs. Si par hasard la majorité des magistrats faisait cause commune avec le roi, cela n'empêche pas, selon Languet, que tout magistrat, toute ville n'ait le droit de donner le signal de la révolte. Mais quant aux personnes privées, elles ne peuvent, à moins d'une mission divine toute spéciale, se soulever de leur propre autorité même contre le prince qui foulerait au pied la loi de Dieu; car comme individus elles ne sont pas partie au contrat.

Languet examine ensuite le cas de la violation faite par le prince du second contrat, qui assure au peuple la jouissance des droits naturels, et il admet de même péremptoirement la légitimité de l'insurrection. Sa manière de raisonner est neuve, hardie et nette. Avant lui il avait déjà été admis par les jurisconsultes romains et par ceux du moyen âge, que c'est le peuple qui a créé les rois. Mais, selon ces juristes, le peuple ne pouvait plus jamais revenir sur la cession de la souveraineté, qu'il était supposé avoir abandonnée une fois pour toutes en faveur du prince. A ce sophisme Languet répond avec force : « Il n'y a pas de prescription contre le peuple; le temps ajoute aux torts des rois, mais n'ôte rien aux droits du peuple. » La seule fin de l'institution du pouvoir civil, continue-t-il, est l'utilité publique, la défense de la nation contre les envahisseurs étrangers et l'administration de la justice. « *Imperium non honos, sed onus; non immunitas, sed munus; non vacatio, sed vocatio.* » Les rois ne sont autre chose que les gardiens et les conservateurs de la loi (1). Lorsqu'ils ne l'observent plus, le peuple doit leur refuser obéissance.

Le droit de résister aux violateurs du pacte social une fois établi, Languet examine comment il doit être exercé. Il distingue à cet effet, avec Barthole, deux espèces de tyrans : le tyran *absque titulo*, l'usurpateur sans aucun droit, et le tyran *ab exercitio*, qui, possédant le pouvoir à titre légitime, vient à en abuser. Contre le premier, dit Languet, même un homme privé peut prendre les armes et le tuer; mais contre le second le simple particulier n'a pas le droit d'entreprendre quoi que ce soit de son chef : il faut qu'il attende les mesures que sont appelés à prendre les magistrats et les grands ou au moins l'un d'entre eux. Et même lorsque les magistrats se décident à redresser les torts du roi, ils doivent le faire avec ménagement et employer tous les moyens de persuasion avant de recourir aux armes. Mais si le roi persiste dans son iniquité, Languet déclare aussi catégoriquement que saint Thomas d'Aquin et tous les scolastiques, que le prince prévaricateur doit être déposé par la force.

Voilà en résumé les principes politiques contenus dans les *Vindiciæ contra tyrannos*. On voit que si, d'une part, ils se rapprochent singu-

(1) Le pouvoir d'édicter les lois est attribué par Languet au roi conjointement avec les magistrats, les grands et les états du royaume. Quant à la participation du peuple il n'en est pas question. Les *Vindiciæ* en effet prônent tout autant que la *Franco-Gallia* la prépondérance de l'aristocratie.

lièrement du système de Rousseau, sauf que Languet remettait la garde de la liberté non à la démocratie, mais à l'aristocratie, d'autre part ces principes s'écartent de ce qu'on appelle proprement la doctrine du tyrannicide.

Les autres ouvrages de Languet sont : *Historica Descriptio susceptæ a Cæsarea Majestate executionis contra Imperii romani rebelles et captæ urbis Gothæ*; Gotha, 1567, in-4°; 1568 et 1569, in-4°; traduit en allemand et en français, et inséré dans le tome IV des *Scriptores* de Schard; — *Epistolæ politicæ et historicæ ad Ph. Sydnæum*; Francfort, 1633, in-12; Leyde, 1646, in-12; quatre-vingt-dix-sept lettres écrites de 1573 à 1580; — *Epistolæ ad Joachim Camerarium patrem et Joachim Camerarium filium*; Groningue, 1646, in-12; Leipzig et Francfort, 1685, in-12; — *Arcana seculi decimi sexti : H. Langueti Epistolæ secretæ ad principem suum Augustum Saxoniæ ducem*; Halle, 1699, in-4° : ce recueil, rempli de détails intéressants, contient plus de quatre cents lettres de Languet; le manuscrit en existe aux archives de Saxe; les frères Haag annoncent qu'ils en donneront prochainement une édition complète; six autres lettres de Languet se trouvent encore dans les *Decades tres Epistolarum Langueti, Camerarii, Cratonis et Peuceri*; Francfort, 1702, in-4°. Dans la collection Dupuy se trouvait au dix-huitième siècle un *Mémoire sur l'empire d'Allemagne*, que Languet avait rédigé pour le président de Thou; ce *Mémoire* a disparu de la Bibliothèque impériale de Paris. Ernest GRÉGOIRE.

Bayle, *Dictionnaire*. — Nicéron, *Mémoires*, t. XXII. — Papillon, *Bibliothèque des Auteurs de Bourgogne*. — Philibert de la Mare. *Vie d'Hubert Languet* (traduite en latin par Ludwig; Halle, 1700, in-12). — Chevreul, *Hubert Languet* (Paris, 1858, in-8°). — Haag, *La France Protestante*.

LANGUET DE GERGY (*Jean-Joseph*), prélat français, né à Dijon, le 25 août 1677, mort à Sens, le 3 mai 1753. Compatriote et ami de Bossuet, il se consacra à l'état ecclésiastique, et devint supérieur de la maison de Navarre. Après avoir été reçu docteur en Sorbonne, il fut nommé évêque de Soissons en 1715; il s'était fait aimer dans ce diocèse par sa douceur et sa libéralité, lorsqu'il fut promu à l'archevêché de Sens, qu'il administra avec le même soin et la même générosité. Mais son zèle exagéré pour la constitution *Unigenitus* l'entraîna dans de perpétuelles controverses et dans des discussions avec des suffragants qui firent dans le temps beaucoup de bruit, et qui lui attirèrent de violentes inimitiés. Plusieurs de ses écrits furent condamnés par le parlement. Enfin, la publication de l'histoire de Marie Alacoque, contenant des puérilités et des détails ridicules, qu'il fut obligé de supprimer dans les éditions subséquentes, excita les railleries du public, et fit tort à sa réputation. Languet de Gergy fut nommé conseiller d'État en 1747. Il avait été reçu à l'Académie Française en 1721, à la place de M. d'Argenson, garde des sceaux. Il fut remplacé par Buffon; et il est à remarquer que ni son successeur ni le directeur de l'Académie ne parlèrent, dans leurs discours, de son talent et de ses ouvrages.

On a de Languet de Gergy un grand nombre d'écrits, dont voici la liste : *Traité du véritable Esprit de l'Église dans l'usage des cérémonies, ou réfutation du traité de Dom Claude de Vert, intitulé* : Explication simple, littérale et historique des cérémonies de l'Église; Paris, 1715, in-12; 1721, in-8°; — *Traité de la confiance en la Miséricorde de Dieu, pour la consolation des âmes que la crainte jette dans le découragement*; Paris, 1725, in-12; deuxième édition, avec un *Traité du faux Bonheur des gens du monde et du vrai Bonheur de la vie chrétienne*, Paris, 1718, in-12; troisième édition, revue par l'auteur, 1720. Cet ouvrage a été souvent réimprimé; — *Mémoire pour l'évêque de Soissons contre les religieuses du Val de Grâce et les bénédictines de Saint-Corneille de Compiègne*; Paris, 1726, in-fol.; — *L'Office de la Semaine Sainte en latin et en français, avec des réflexions et des méditations, dédié à la reine pour l'usage de sa maison*; Paris, 1729, in-8° et in-12; — *Vie de la vénérable mère Marguerite-Marie, religieuse de la Visitation Sainte-Marie, du monastère de Parray-le-Monial en Charolais* (*plus connue sous le nom de Marie Alacoque*) *morte en odeur de sainteté en* 1690; Paris, 1729, in-4°; nouv. éd.; Paris, 1830, in-12; Avignon, 1830, in-12, avec portrait; — *Catéchisme sur le Mariage pour les personnes qui embrassent cet état*; Paris, 1732, in-16; — *Catéchisme du diocèse de Sens*; 1737, in-16; — *Catéchisme pour la Tonsure* (ibid.); deux de ces catéchismes soulevèrent de nombreuses réclamations; douze avocats de Paris firent paraître une consultation en leur faveur; — *Mandement ou Instruction pastorale du 20 avril 1737 au sujet du nouveau Missel de Troyes*; Paris, 1737, in-4°. Ce mandement donna lieu à une longue discussion entre l'archevêque de Sens et l'évêque de Troyes, neveu de Bossuet; — *Instruction pastorale avec une nouvelle traduction des* Psaumes *de David selon la* Vulgate; Paris, 1744, in-12; — *Traité sur les moyens de connaître la vérité dans l'Église*; 1745, in-12; 1749, in-12; — *Lettre à M. le cardinal de Noailles sur les Immunités ecclésiastiques*; in-12; — *Remarques sur le livre du Père Pichon intitulé* : De l'Esprit de Jésus-Christ et de l'Église sur la fréquente communion; Sens, 1747, in-4°, in-8°, in-12; — *Témoignage contre le schisme* (ibid.); — *Lettre pastorale de l'évêque d'Auxerre portant permission de manger des œufs dans le carême de* 1750; Paris, 1750, in-12; — *Lettre à un conseiller du parlement de Paris*; Paris, 1752, in-4°; — *Opera omnia*

pro defensione constitutionis Unigenitus et adversus ab ea appelantes successive edita; in latinam linguam conversa a variis doctoribus et ab auctore recognita et emandata, Sens, 1752, 2 vol. in-fol. A. Jadin.

Bibliothèque Sacrée, tom. XIV. — Chaudon et Delandine, *Dictionnaire Hist.* — Quérard, *La France Littéraire.*

LANGWEDEL (*Bernard*), médecin allemand, né à Hambourg, le 10 septembre 1596; mort dans cette même ville, le 10 février 1666. Il étudia la médecine à Giessen et à Padoue, parcourut l'Italie, la France et l'Angleterre, et vint exercer son art dans sa ville natale. On a de lui : *Carolus Piso enucleatus, sive observationes medicæ Caroli Pisonis, certis conclusionibus physico-pathologicis comprehensæ, rationibus firmis illustratæ et in epitomen redactæ;* Hambourg, 1639, in-8°; Leyde, 1639, in-12; — *Thesaurus Hippocraticus, sive aphorismi Hippocratis in classes et certos titulos ordine dispositi atque succinctis rationibus illustrati;* Hambourg, 1639, in-12; — *Hippocratis Defensio contra quoscumque petulcos ejusdemque obtrectatores ac calumniatores suscepta ;* Leyde, 1647, in-12; Amsterdam, 1661, in-12; — *Colloquium Romano-Hippocraticum inter Marforium et Pasquinum, patricios Romanos ;* Leyde, 1648, in-12; Amsterdam, 1661, in-12. Dr L.

Rotermund, *Supplément* à Jöcher. — Möller, *Cimbria Litterara;* Hanau, 1744, t. I, p. 881.

LANIÈRE (*Nicolas*), peintre, graveur et musicien italien, né en 1568, en Italie, mort en novembre 1646, à Londres. Il passa en Angleterre au temps de Jacques Ier, et devint un des favoris de Charles Ier, qui l'employa dans l'acquisition de ses tableaux. « Il partageoit avec ce prince, dit Basan, un grand amour pour les beaux-arts. » Sa collection de dessins était considérable : il en a gravé quelques-uns à l'eau-forte, qui, joints à ceux qu'il fit graver par L. Vosterman le jeune, font une fort jolie suite. Il se connaissait en peinture, et comme il avait pleins pouvoirs du roi, il n'était guère ménager de son argent; un contemporain, Sanderson (*Graphice*, p. 16), l'accusa même de n'être pas assez scrupuleux dans ses choix, et de faire passer pour des originaux de faibles copies dont il noircissait et craquelait les couleurs. On a deux portraits de lui, l'un par Van Dyck, l'autre d'après lui-même; ce dernier est encore à l'école de musique d'Oxford. C'est principalement comme musicien que Lanière se distingua à la cour, où son goût et sa facilité lui acquirent une grande réputation. Charles Ier le nomma, en 1626, maître de sa chapelle avec un traitement de 200 liv. sterl. Non-seulement il écrivit un grand nombre d'ariettes qui ont été insérées dans les recueils du temps, mais il écrivit la musique de plusieurs mascarades et intermèdes dans le genre italien; celle qui est intitulée :*Luminalia, or the festival of light*, fut représentée à la cour le mardi gras de l'année 1637, et la reine y joua un personnage. On y trouve tous les éléments d'un opéra moderne : libretto, récitatif à l'italienne, chœurs, danses et mise en scène. La cantate de *Hero and Leander*, du même artiste, eut également beaucoup de succès, et le récitatif en est regardé comme un parfait modèle de déclamation musicale. P. L—y.

Burnet, dans la *Rees's Cyclopædia.* — Walpole, *Anecdotes.* — *Diary of J. Pepys.* — Hawkins, *Hist. of Music.* — Basan, *Dict. des Graveurs*, II. — Chalmers, *General Dictionary.*

LANINO (*Bernardino*), peintre de l'école milanaise, né à Verceil, dans les premières années du seizième siècle, mort vers 1578. C'est cet artiste que Vasari a nommé par erreur *Bernardino del Lupino*. Il fut élève de Gaudenzio Ferrari, dont plus tard il introduisit le portrait dans sa belle fresque du martyre de sainte Catherine. Lomazzo le proclame avec raison le plus illustre imitateur de Gaudenzio; en effet, on pourrait attribuer à ce grand maître la *Pietà* qu'il peignit en 1547 pour l'église Saint-Julien de Verceil, si ce tableau ne portait la signature de Lanino. C'est dans la cathédrale de Novare que se trouvent les chefs-d'œuvre de cet artiste, les *Traits de la Vie de la Vierge*, les fameuses *Sibyles*, le magnifique *Père éternel*, fresques si justement vantées par Lomazzo. Au même rang, il faut placer le *Martyre de sainte Catherine*, fresque qu'il peignit en 1546 dans l'église de Santa-Catarina presso San-Celso de Milan. Dans la même ville, on admire une *Cène* à Santo-Nazzaro-Grande, le *Christ souffrant secouru par deux anges* à Saint-Ambroise, fresque qui a été attribuée par Lanzi à Bernardino Luini, et par d'autres au Borgagnone, plusieurs *Traits de la Vie de saint Georges* également à fresque dans une chapelle de la même église, et au Musée de Brera : *La Vierge et sainte Anne, La Madone et plusieurs saints.*

A la fameuse église de Saronno, près Milan, il suffira à la gloire de Lanino de pouvoir dire que les sujets de la Genèse qu'il y a peints à fresque ne sont point écrasés par le voisinage des chefs-d'œuvre de Gaudenzio Ferrari et de Bernardino Luini. Le Musée de Berlin possède une *Sainte Famille* de Lanino. Vasari cite de ce maître plusieurs autres ouvrages qui n'existent plus ou dont on a perdu la trace, et entre autres des sujets tirés des *Métamorphoses* d'Ovide, dont il avait enrichi le palais Rabbia de Milan.

Les peintures de Lanino sont pleines d'effet, son dessin est correct, sa composition pleine de genre; ses draperies seules sont un peu négligées. Il était également recommandable par sa profonde instruction, l'élévation de son esprit et la noblesse de ses manières. Il eut pour élèves ses deux frères Gaudenzio et Girolamo, qui ne suivirent ses traces que de loin et lui furent surtout inférieurs par le dessin. On ne connaît que

... de leurs ouvrages restés à Verceil, une ... de Gaudenzio dans la sacristie des Barnabites et une *Descente de Croix* de Girolamo dans une galerie particulière.

Bernardino laissa deux fils et une fille. L'un des fils, nommé *Pier-Francesco*, s'adonna à la peinture sous sa direction; *Laura*, sa fille, épousa le peintre Giorgio Solero. E. B—N.

Vasari, *Vite*. — Lomazzo, *Idea del Tempio della Pittura*. — Lanzi, *Storia Pittorica*. — Orlandi, *Abbecedario*. — *Memorie sull' insigne tempio di Nostra Signora presso Saronno*. — Pirovano, *Guida di Milano*.

LANIS (DE). *Voy.* LANA.

LANJUINAIS (*Joseph*), littérateur français, né en Bretagne, vers le milieu du dix-huitième siècle, mort en 1808. Il entra d'abord dans l'ordre de Saint-Benoît, où il professa la théologie. Son esprit d'indépendance lui attira de la part de ses supérieurs quelques désagréments, qui lui firent abandonner son monastère. Il se retira à Moudon, en Suisse, où il embrassa la religion réformée, et devint maître d'école. On a de lui : *Le Monarque accompli, ou prodiges de bonté, de savoir et de sagesse qui font l'éloge de S. M. impériale Joseph II, et qui rendent cet auguste monarque si précieux à l'humanité, discutés au tribunal de la raison et de l'équité*; 1774, 3 vol. petit in-8°. L'éloge de Joseph II sert à Lanjuinais de thème pour exposer ses idées sur divers points de philosophie et d'économie politique. Condamné par un arrêt du parlement, du 7 mai 1776, le *Monarque accompli* fut réimprimé en 1777 et 1780; — *Manuel des Jeunes Orateurs, ou tableau historique et méthodique de l'éloquence*; 1777, 2 vol. in-12; — *Supplément à* L'Espion anglais, *ou lettres intéressantes sur la retraite de M. Necker, sur le sort de la France et de l'Angleterre et sur la détention de M. Linguet à la Bastille*, 1781, petit in-8°; plusieurs fois réimprimé; — *Éloge de Catherine II*; — ... *du pape Clément XIV, mis au jour par le P. V. B., confesseur de ce souverain pontife et dépositaire de tous ses secrets, traduit de l'italien par l'abbé C....*; 1775. Cette satire contre l'Église, publiée sous le voile de l'anonyme, est avouée par Lanjuinais dans la neuvième lettre du *Supplément à l'Espion anglais*. Ce livre fut défendu en France comme le *Monarque accompli*, dont il reproduisait les principes. Lanjuinais a donné une *Traduction des Méditations de Dodd*. F.-X. TESSIER.

Quérard, *La France Littéraire*. — Pidanzot de Mairobert, *L'Observateur anglais*, tom. XI.

LANJUINAIS (*Jean-Denis*, comte), homme politique et publiciste français, né le 12 mars 1753, à Rennes, mort le 13 janvier 1827, à Paris. Son père était avocat. Il fit de bonnes études au collége de sa ville natale; à seize ans il partageait les travaux de son père, s'occupant à la fois d'histoire, de droit ecclésiastique, de droit civil et de philosophie. Dès son enfance il s'était ardemment attaché aux croyances chrétiennes. Reçu par dispense d'âge avocat et docteur en droit, il venait d'atteindre dix-neuf ans lorsqu'une chaire de droit fut mise au concours à Rennes; il obtint une nouvelle dispense pour être admis à ce concours, et déploya beaucoup de talent et de science dans les épreuves : il emporta le suffrage de ses concurrents et du public; mais les juges ne voulurent pas se donner un collègue si jeune : sa place resta du moins honorablement marquée au barreau. Se livrant à des études encore plus fortes, il puisa de nouvelles connaissances dans les livres des jurisconsultes allemands. En 1775 il se présenta à un concours ouvert pour une chaire de droit ecclésiastique. Il y parut avec une supériorité non contestée; il allait pourtant échouer, les uns le trouvant trop jeune, les autres le trouvait trop savant, lorsque Loisel, éclatant en vifs reproches contre ses collègues, déclara qu'il se croirait déshonoré s'il signait leur décision. Cet acte de vigueur ramena les esprits, et Lanjuinais obtint la chaire vacante. Sa réputation s'accrut dans sa chaire et au barreau. En 1779 il fut élu par les trois ordres l'un des conseils des états de Bretagne. « Lanjuinais, qui avait puisé dans l'Évangile autant que dans la philosophie contemporaine le principe de l'égalité entre les hommes, condamnait, dit son fils, les priviléges de la noblesse et du clergé. » Cette disposition d'esprit l'entraîna à laisser passer, dans une consultation imprimée en 1779, quelques paroles qui soulevèrent contre lui les deux ordres privilégiés. Il s'agissait du *droit de colombier*, c'est-à-dire d'avoir des pigeons, réservé par un article de la coutume à la seule noblesse en Bretagne. Lanjuinais soutenait qu'il ne suffisait pas de prouver ce droit par titre, mais qu'il fallait y joindre une possession ancienne. « Qu'il y ait eu, disait-il, de grands débats entre la noblesse et le tiers état au sujet des colombiers, que l'ordre de l'église ait pris le parti de la noblesse contre le tiers, ainsi qu'il fait presque toujours, cette prépondérance de la noblesse sur le tiers par le moyen de l'Église ne prouve sûrement pas que notre article soit l'ouvrage de la raison saine et impartiale. » Ce mémoire fut dénoncé par le procureur général et supprimé par arrêt du parlement de Bretagne comme injuriant et calomniant les trois ordres de l'État. Le barreau de Rennes protesta contre cette décision, et déclara que le mémoire de Lanjuinais renfermait les principes que l'ordre entier s'engageait à soutenir. Lanjuinais gagna son procès; mais il renonça dès lors à la plaidoirie. Il se livra exclusivement aux travaux du cabinet et du professorat et produisit quatre volumes de consultations et deux traités généraux de droit canonique écrits en latin, mais qui n'ont pas été imprimés; l'un avait pour titre : *Institutiones Juris Ecclesiastici ad fori gallici usum accommodatæ* : c'était un abrégé de la législation canonique, reçue en France;

l'autre, intitulé : *Prælectiones Juris Eclesiastici juxta seriem Gregorianæ Decretalium collectionis, et ad fori gallici usus accommodatæ*, était un traité général de droit canon suivant l'ordre des décrétales.

La convocation des états généraux en 1788 suscita de vives polémiques dans toute la France. Lanjuinais y prit part, et écrivit deux brochures sur les questions à l'ordre du jour : dans l'une, il disait : « Nous rejetons avec une égale horreur la démocratie, l'aristocratie et le despotisme; mais nous chérissons cette forme mixte tant désirée des anciens politiques, tant applaudie par les modernes, où du concours du roi, des grands et du peuple agissant par ses représentants, sortiront des résultats d'une volonté générale et constante qui feront régner uniquement la loi sur toutes les têtes de l'empire. » Puis, attaquant les injustes prétentions de la noblesse, il ajoutait : « Imprudents, voulez-vous qu'on vous le dise, la noblesse avec ses priviléges n'est, dans son origine et dans sa nature, qu'une milice, armée trop souvent contre les citoyens, qu'un corps parasite vivant des travaux du peuple en le méprisant. Dans tous les États, elle a souffert et maintenu la tyrannie, pourvu qu'on lui laissât en partager les tristes avantages. Partout elle s'est rendue redoutable au prince et au peuple, selon ses intérêts : en un mot la noblesse n'est pas un mal nécessaire. » La noblesse de Bretagne n'écouta pas cet avis; elle protesta contre la déclaration du roi qui accordait le doublement des députés du tiers, et refusa de nommer ses députés. Des troubles éclatèrent à Rennes, et la noblesse eut à se repentir de les avoir suscités. Le cahier des vœux de la sénéchaussée de Rennes fut le plus hardi de la France; il demanda l'abolition des droits féodaux et même de la noblesse titulaire, et formula presque tous les grands principes proclamés plus tard dans la déclaration des droits et dans la constitution de 1791. Lanjuinais, qui avait été le principal rédacteur de ce cahier, fut un des députés chargés de le défendre aux états généraux. La députation de la Bretagne forma à Versailles le noyau du *Club breton*, auquel se joignirent les députés des autres provinces qui partageaient leurs opinions avancées. C'est là que se préparèrent les premiers actes de résistance de l'Assemblée nationale. Lanjuinais, l'un des fondateurs de ce club, parut des premiers à la séance du Jeu de paume. Quelques jours après la séance royale du 23 juin 1789, il censura sévèrement les formes impérieuses que le roi avait employées, et les mots *j'ordonne, je veux*, qui ne lui paraissaient plus devoir trouver place dans le langage constitutionnel; bientôt il attaqua la noblesse de Bretagne, soutint les mesures prises contre les parlements, demanda l'abolition des priviléges, et réclama l'admission des hommes de couleur au libre exercice des droits civils et politiques. « Il ne faisait pas de longs discours, remarque M. Lanjuinais fils; c'était par des phrases vives et brèves, par des expressions toujours incisives et souvent véhémentes qu'il portait coup aux institutions vieillies, mais encore si vivaces de l'organisation féodale. » Il l'emporta une fois sur Mirabeau, qui avait présenté, le 6 novembre 1789, un projet de décret pour donner aux ministres voix consultative dans l'Assemblée. Lanjuinais rappela dans un discours les principes sur la division des pouvoirs, et la proposition de Mirabeau fut repoussée. Lanjuinais faisait partie du comité ecclésiastique de l'Assemblée constituante. Dans l'église, des abus nombreux étaient à supprimer; la France était couverte de bénéfices dont les titulaires vivaient dans l'oisiveté, tandis que les prêtres des paroisses manquaient du nécessaire; des prélats trop riches étalaient des mœurs mondaines, les évêchés étaient divisés en circonscriptions trop inégales; les hauts offices ecclésiastiques ne s'obtenaient guère que par l'intrigue et par la faveur; un tiers du sol français, possédé par des congrégations souvent inutiles, se trouvait frappé d'inaliénabilité et de stérilité par la mainmorte; c'est dans le but de réformer ces abus que fut adoptée la constitution civile du clergé, à laquelle Lanjuinais eut une grande part. « Sincèrement attaché à la religion, assure M. Victor Lanjuinais, son seul désir avait été de raviver la foi par le retour à la discipline, trop oubliée, des premiers siècles. Ayant écarté avec soin tout ce qui, d'après les canons, ne pouvait être réglé par l'autorité temporelle, il n'imaginait pas que les réformes pussent engendrer un schisme et déchirer le sein de l'Église. » Ce fut pourtant ce qui arriva. Le haut clergé réprouva la législation nouvelle, et entraîna à sa suite une grande partie du clergé inférieur. Les ennemis de la révolution trouvèrent dans une querelle religieuse un levier puissant pour agir sur les populations des campagnes; les résistances furent vives, et engendrèrent d'affreuses persécutions. Chargé spécialement de la rédaction d'une loi pour la constatation de l'état civil des citoyens et le règlement des dispenses de mariage, Lanjuinais présenta à l'Assemblée un projet qui confiait aux officiers municipaux la rédaction et la conservation des actes de l'état civil, restreignait les empêchements de mariage à un petit nombre, et proposait d'abolir entièrement les dispenses. Dans son rapport, il établissait que les sacrements n'avaient rien de commun avec les actes de la vie civile, et stigmatisait le commerce simoniaque des dispenses. Son projet fut présenté à l'Assemblée constituante en juin 1791; elle en prononça l'ajournement, dans la crainte d'exciter encore les clameurs du clergé; mais l'Assemblée législative reprit ce projet l'année suivante, et l'adopta avec quelques modifications; ce système est entré dans le Code Civil de Napoléon, s'est maintenu dans la législation française malgré des tentatives opiniâtres, et est envié par bien des peuples.

Après la clôture de l'Assemblée constituante, Lanjuinais revint à Rennes, où il fut nommé officier municipal, et se remit paisiblement à ses travaux. Les élections à la Convention l'arrachèrent à ce repos : il y fut envoyé par le département d'Ille-et-Vilaine. A peine arrivé à Paris, il se présenta à la Société des Amis de la Constitution; on mit à l'ordre du jour la prestation du serment de haine aux rois et à la royauté. Il combattit ce serment, et fit observer que, chargé de prononcer personnellement sur le sort du roi, il ne pouvait déclarer sa haine contre lui. Le serment fut voté malgré son opposition, et il se retira. A la Convention il prit la parole pour résister aux excès qui lui paraissaient devoir entraîner la perte de la révolution. Dès le 22 septembre il fit ajourner une proposition de Tallien tendant à faire renouveler en masse tous les fonctionnaires administratifs et judiciaires, que les démocrates ne trouvaient pas assez purs. Le 23 il appuya vivement l'établissement de la garde départementale, demandé par Kersaint pour protéger la Convention, et peu de temps après il joignit sa voix à celle de Louvet, qui accusait formellement Robespierre. Depuis lors il fut l'objet quotidien des injures de Marat dans *L'Ami du Peuple*. Lors des premiers débats du procès de Louis XVI, Buzot demanda qu'avant de juger le roi on exilât le duc d'Orléans et sa famille. Lanjuinais soutint cette proposition, qui ne fut pas adoptée. Il se déclara alors « étranger à tous les partis, isolé de toutes les sociétés, n'en connaissant d'autres que la Convention nationale ». Après la plaidoirie de Desèze, un débat tumultueux s'engagea dans la Convention sur la question de savoir si on ouvrirait la discussion ou si l'on procéderait de suite à l'appel nominal. Duhem et Bazire demandaient que l'on décidât sur-le-champ si Louis subirait la peine de mort. Ils prétendaient que l'on commençât d'abord, et que l'on renvoyât après le jugement à délibérer sur l'impression de la défense du roi. « Le temps des hommes féroces est passé, dit Lanjuinais en élevant la voix au-dessus des clameurs des tribunes; il ne faut plus songer à nous arracher des délibérations qui pourraient déshonorer l'assemblée. Aujourd'hui, citoyens, on veut vous faire juger l'accusé sans vous donner le temps de méditer sa défense; eh bien! moi, je viens vous demander le rapport d'un décret barbare, qui vous a été ravi en peu de minutes et par voie d'amendement, celui qui vous a fait juges dans cette affaire. » L'orateur ajoutait que si la Convention voulait agir comme corps politique, elle ne pouvait prendre que des mesures de sûreté contre le ci-devant roi; mais que si elle agissait comme tribunal, elle serait hors de tous les principes, car ce serait faire juger le vaincu par le vainqueur lui-même, puisqu'un grand nombre des membres présents s'étaient déclarés les conspirateurs du 10 août. « Nous ne pouvons, disait-il, être à la fois dans la même affaire et législateurs, et accusateurs, et juges, surtout ayant publié d'avance nos avis, et quelques-uns avec une férocité scandaleuse. » Ce discours énergique, souvent interrompu par des injures et des cris de rage, ne put faire rapporter le décret de mise en jugement, mais du moins la discussion fut ouverte sur le procès. Lanjuinais n'y prit point de part orale, mais il publia son opinion, où il soutenait que le roi ne pouvait être jugé par la Convention, et demandait que l'appel au peuple précédât le jugement. Il ajoutait que si la Convention voulait juger, elle devait au moins suivre la proportion des suffrages exigée par la loi et voter au scrutin secret. « L'appel nominal qu'on vous a fait décréter, et qu'on ne me soupçonnera pas de redouter pour moi, disait-il, cet appel si terrible en cette salle, en cette ville, quand une faction puissante et audacieuse réclame le supplice avec tant d'éclat et de fureur, pourriez-vous y persister quand la loi la plus sage commande un scrutin secret et silencieux? Vos contemporains, la postérité, le ciel et la terre vous le reprocheraient comme une lâcheté insigne et impardonnable. » Après de longs débats les questions du procès furent posées en ces termes : « Louis Capet est-il coupable de conspiration et d'attentats contre la sûreté générale de l'État? » Lanjuinais répondit : « Oui, sans être juge. » Sur la seconde : « Le jugement, quel qu'il soit, sera-t-il envoyé à la sanction du peuple? ». Lanjuinais opina ainsi : « Je dis oui si vous condamnez Louis à mort; dans le cas contraire je dis non... J'entends dire que mon suffrage ne sera pas compté; comme je veux qu'il le soit, je dis oui. » L'appel nominal sur ces deux questions avait absorbé toute la journée du 15 janvier 1793. La troisième question : « Quelle peine sera infligée? » fut remise au lendemain. Au moment où l'appel nominal allait commencer, Lanjuinais tenta un dernier effort par ces paroles : « La première violation des principes fait toujours marcher de violation en violation : je pourrais vous en donner plusieurs exemples dans cette affaire même; mais au moins soyez conséquents dans cette violation des principes, soyez d'accord avec vous-mêmes. Vous invoquez sans cesse le Code Pénal; vous dites sans cesse : nous sommes jury; eh bien, c'est le Code Pénal que j'invoque; ce sont ces formes de jury que je demande et auxquelles je supplie de ne pas faire d'exception. Vous avez rejeté toutes les formes que la justice et l'humanité exigeaient; la récusation et la forme silencieuse du scrutin, qui peut seule garantir la liberté des suffrages. On paraît délibérer ici dans une Convention libre, et c'est sous les poignards et les canons des factieux... » A ces mots une longue interruption éclata. Enfin Lanjuinais termina en demandant, au nom de la justice et de l'humanité, que la condamnation ne pût être prononcée que par les trois quarts des suffrages.

Danton prit ensuite la parole, et fit décréter l'ordre du jour. Lanjuinais formula ainsi son vote : « Comme législateur, considérant uniquement le salut de l'État et l'intérêt de la liberté, je ne connais pas de meilleur moyen de les préserver et de les défendre contre la tyrannie que l'existence du ci-devant roi. Au reste, j'ai entendu dire qu'il faut que nous jugions cette affaire comme la jugerait le peuple lui-même ; or le peuple n'a pas le droit d'égorger un prisonnier vaincu ; c'est donc d'après le vœu et les droits du peuple que je vote pour la réclusion jusqu'à la paix et pour le bannissement ensuite. »

Après la condamnation de Louis XVI, les Girondins renouvelèrent le décret sur la poursuite des massacres de septembre. L'instruction produisait des preuves accablantes contre Danton et plusieurs montagnards. Une pétition signée dans les clubs et demandant la suspension des poursuites fut apportée à la Convention le 8 février ; Lanjuinais, sans craindre les menaces de la foule, parla avec véhémence contre les assassins des prisons, et demanda qu'ils fussent livrés à la sévérité des lois. La Convention vota la suspension des poursuites. Le 9 mars, des pétitionnaires se présentèrent pour demander la création du tribunal révolutionnaire. Carrier proposa de convertir cette pétition en décret. Lanjuinais, qui s'était déjà opposé dans l'Assemblée constituante à l'établissement d'un tribunal spécial, se leva, et s'écria : « Je m'oppose à ce qu'on vote un principe tel que celui-là. » Les murmures de la Montagne et des pétitionnaires couvrirent sa voix. Désespérant d'empêcher le décret « : Je propose, reprit-il, un amendement à ce décret, affreux par les circonstances qui nous environnent, affreux par la violation de tous les principes, affreux par l'abominable irrégularité de la suppression de l'appel en matière criminelle. Je demande que ce soit au seul département de Paris que s'étende cette calamité. » Guadet soutint cet amendement, qui fut rejeté, et la Convention décréta l'établissement d'un tribunal extraordinaire pour juger les conspirateurs et les contre-révolutionnaires. Le comité de législation fut chargé de la rédaction du décret. Lanjuinais, qui était membre de ce comité, fut sommé de s'y rendre ; mais il refusa hautement d'y aller. Le 15 avril Pache vint lire à la barre une pétition contre vingt-deux membres du côté droit : elle fut déclarée calomnieuse, et la majorité y répondit en créant une commission de douze membres investie du pouvoir de poursuivre les complots tramés contre la république. Le 24 mai 1793, Lanjuinais dénonça la Commune de Paris à l'Assemblée, et demanda qu'il y eût dans la capitale une municipalité par chaque cinquante mille habitants ; ce discours fut envoyé, malgré la Montagne, à tous les départements. Mais la violence l'emporta bientôt sur la modération. Le 27 mai des pétitionnaires audacieux vinrent à la barre demander la dissolution de la commission des douze et la mise en liberté des citoyens arrêtés par ses ordres ; envahissant les bancs de l'Assemblée, ils votèrent eux-mêmes ce décret. Le lendemain, Lanjuinais demanda la nullité de ce décret et le rétablissement de la commission des douze. De violents murmures l'accueillirent. Il parvint enfin à se faire entendre, et dit à l'assemblée : « Vous protégez des hommes de sang. » A ce mot Legendre, dominant le tumulte, s'écria : « Si Lanjuinais ne cesse de parler, je me porte à la tribune, et je le jette en bas. » Lanjuinais continua, et le décret fut rapporté. Le 30 Lanjuinais défendit encore la commission des douze. Le 31 l'émeute entoura la Convention, qui céda à la menace et prononça la dissolution de la commission des douze ; mais elle refusa l'arrestation de plusieurs de ses membres. Dans la nuit du 1[er] au 2 juin, le tocsin, la générale et le canon d'alarme se font entendre dans Paris. La salle de la Convention fut entourée d'hommes armés. La séance s'ouvre ; en arrivant, Lanjuinais s'élança à la tribune, et demanda la parole. « A bas ! à bas ! s'écria-t-on ; on veut amener la guerre civile. — Tant qu'il sera permis de faire entendre ici sa voix, reprit le courageux orateur, je ne laisserai pas avilir dans ma personne le caractère de représentant du peuple ; je réclamerai ses droits et sa liberté.... Jusque ici vous n'avez rien fait, vous avez tout souffert ; vous avez sanctionné tout ce qu'on a exigé de vous. Une assemblée insurrectionnelle se réunit, nomme un comité chargé de préparer la révolte, un commandant pour l'exécuter ; et cette assemblée, ce comité, ce commandant, vous souffrez tout cela. — Descends de la tribune, Lanjuinais, lui cria le boucher Legendre, ou je vais t'assommer ! — Fais décréter que je suis bœuf, répondit Lanjuinais, et tu m'assommeras. » Cette épigramme rétablit le silence, et Lanjuinais continua son discours. « On m'accuse de calomnier Paris ! reprit-il ; non Paris est pur, Paris est bon, Paris est opprimé par les tyrans qui veulent du sang et de la domination. » A ces mots quelques montagnards s'élancèrent à la tribune les pistolets à la main, et voulurent en précipiter Lanjuinais ; des Girondins volèrent à son secours ; il se cramponna à la tribune, et acheva son discours en demandant la dispersion des assemblées révolutionnaires et la mise hors la loi de tous ceux qui voudraient s'arroger une autorité nouvelle et contraire aux lois. Il avait à peine fini, que la députation des autorités révolutionnaires de Paris présenta une pétition qui demandait la mise en arrestation des factieux de la Convention. La Convention renvoya cette pétition au comité de salut public ; le peuple court aux armes. Bientôt Barrère annonça qu'il était prêt à faire son rapport, et, s'appuyant sur l'état politique et moral de la Convention, il proposa la suspension volontaire des députés désignés dans la pétition. Isnard, Lanthenas, Fauchet et Dusaulx se soumirent. Lanjuinais refusa en ces

termes : « Si j'ai montré jusqu'à présent quelque courage, je l'ai puisé dans l'ardent amour qui m'anime pour la patrie et la liberté. Je serai fidèle à ces mêmes sentiments, je l'espère, jusqu'au dernier souffle de ma vie ; ainsi n'attendez pas de suspension. » Interrompu à ces mots, il reprit : « Je dis à mes interrupteurs, et surtout à Chabot, qui vient d'injurier Barbaroux : on a vu orner les victimes de fleurs et de bandelettes, mais le prêtre qui les immolait ne les insultait pas. » Puis, profitant d'un moment de silence produit par cette magnifique apostrophe, il ajouta : « J'ai encore la faculté de faire entendre ici ma voix. Eh bien, j'en userai pour vous donner un conseil digne de vous, qui peut vous couvrir de gloire et sauver la liberté. Osez manier avec vigueur le sceptre des lois déposé en vos mains ; cassez en ce moment toutes les autorités que les lois ne connaissent pas, défendez à toutes personnes de leur obéir ; énoncez la volonté nationale : ce ne sera pas en vain ; les factieux seront abandonnés des bons citoyens, qu'ils abusent... Si vous n'avez pas ce courage, c'en est fait de la liberté. Je vois la guerre civile, qui déjà est allumée dans ma patrie, étendre partout ses ravages et déchirer la France en petits États ; je vois l'horrible monstre de la dictature ou de la tyrannie, sous quelque nom que ce soit, s'avancer sur des monceaux de ruines et de cadavres, vous engloutir successivement les uns les autres et repousser la république. » Bientôt la Convention se trouva cernée de toutes parts. Couthon propose de décréter l'accusation et l'arrestation des vingt-deux membres dénoncés par la pétition, des membres de la commission des douze, et des ministres Lebrun et Clavière. L'assemblée décréta que les membres dénoncés seraient gardés à vue chez eux. Cette proposition fut adoptée par la montagne et une partie de la plaine ; le côté droit s'abstint de voter. Lanjuinais avait excité l'enthousiasme par son courage. Quoique surveillé chez lui par un gendarme, il reçut des témoignages éclatants d'admiration. Les villes de Rennes et de Saint-Malo lui votèrent des adresses de félicitation. Il publia encore un récit de l'insurrection, et provoqua le peuple à sauver la liberté ; mais tout cela fut inutile : la terreur dominait les âmes. Le 3 juin Lanjuinais demanda sa mise en jugement, par une lettre adressée à la Convention ; mais, voyant les mesures de rigueur que prenait le parti dominant, il consentit à s'échapper. Il avait peu de temps auparavant rendu quelques services au marquis de Châteaugiron, qui, en revenant de Prusse avec son fils, avait failli être traité comme émigré. Le marquis lui procura le moyen de s'évader. Le 23 juin, l'abbé Baron, précepteur de Châteaugiron fils, vint faire une courte visite à Lanjuinais ; celui-ci, feignant de le reconduire, sortit après lui ; le gendarme de garde le voyant nu tête et en costume de chambre ne conçut aucun soupçon. L'abbé Baron le fit monter dans une voiture qui les attendait et qui les conduisit à la campagne de Châteaugiron, au Marais, près d'Argenteuil. Lanjuinais y resta deux jours, et, muni d'un passeport où il était désigné *Jean Denis, écrivain*, il arriva à Caen, où plusieurs de ses collègues proscrits essayaient d'organiser la résistance. Après vingt-quatre heures de repos, Lanjuinais partit pour Rennes, où il fut reçu au milieu des acclamations générales. Il y publia une brochure dans laquelle il attaquait la constitution rédigée par Hérault de Séchelles. L'arrivée de Carrier à Rennes obligea Lanjuinais à se cacher dans sa propre maison, dans un petit grenier, dont la lucarne était à demi bouchée par un fagot, et qui communiquait avec une autre chambre par un trou pratiqué au niveau du sol et recouvert par une tapisserie. Il vécut là dix-huit mois, exposé aux intempéries de l'air, et ne dut son salut qu'au dévouement de sa femme et d'une servante. Carrier fit des recherches actives contre Lanjuinais, mais elles demeurèrent infructueuses. Des garnisaires restèrent continuellement placés dans sa maison. La loi des suspects atteignit la famille de Lanjuinais : sa mère, son frère, sa sœur, sa fille, encore enfant, furent jetés en prison. Mme Lanjuinais n'avait qu'un moyen d'échapper à la proscription, c'était le divorce ; elle y recourut le 12 novembre 1793. Cet acte adoucit l'humeur soupçonneuse du comité révolutionnaire. Mme Lanjuinais conserva ainsi sa liberté et la jouissance de ses biens personnels ; les biens de son mari avaient été confisqués. Enfin arriva le 9 thermidor. Lanjuinais ne fut pas libre aussitôt. Il travailla de sa retraite à faire sortir ses parents de prison, et n'y réussit qu'après plusieurs mois. Sa maison fut encore investie et fouillée par la troupe ; mais sa femme avait eu le temps de le faire cacher dans une alcôve. Au mois de brumaire an III (novembre 1794), Lanjuinais adressa à la Convention une pétition dans laquelle il demandait des juges. Bientôt il envoya une seconde adresse à la Convention, et le 18 frimaire (8 décembre) cette assemblée rendit un décret qui rappelait à la vie civile les députés mis hors la loi par suite de l'insurrection du 2 juin. Trois mois plus tard ils furent réintégrés dans leurs fonctions de représentants du peuple. Aussitôt que Lanjuinais eut recouvré sa liberté, il s'empressa de faire annuler son divorce. Il allait partir pour Paris lorsqu'il fut adjoint aux représentants chargés de la pacification des chouans. Il se rendit aux conférences de La Mabilaie, et y exerça une grande influence. Le traité conclu, il vint reprendre son poste à la Convention. Il y fut accueilli avec enthousiasme par ses collègues dans les premiers jours de floréal. Il fut nommé membre de la commission des onze, qui rédigea la constitution de l'an III, et fut élu président de la Convention le 19 prairial (7 juin). Insulté par les insurgés dans la journée

du 1er prairial, il appuya la proposition de Lesage, qui demandait le renvoi des députés compromis devant les tribunaux ordinaires; mais ce fut en vain, la Convention renvoya tous les chefs de la rébellion devant une commission militaire. Le 18 floréal, Lanjuinais avait demandé avec chaleur la restitution des biens confisqués sur les condamnés révolutionnairement, soutenant qu'innocents ou coupables ils n'avaient pas été jugés, mais assassinés. Sa motion, appuyée par Boissy d'Anglas, fut adoptée. Il demanda ensuite l'abrogation des lois qui frappaient les parents des émigrés. Il combattit Fréron, qui proposait d'annuler tous les certificats de résidence des individus qui s'étaient enfermés à Toulon, ce qui était les livrer à la mort; la proposition ne fut pas adoptée. Dans beaucoup d'autres circonstances, il professa les mêmes principes d'humanité, et parvint à faire rayer des listes de proscription un grand nombre d'émigrés et de prêtres déportés. Enfin, il persuada ses collègues de restituer au culte les édifices qui lui étaient nécessaires, et les comités de salut public, de sûreté générale et de législation le chargèrent de présenter à ce sujet un projet, que l'assemblée adopta. Par cette conduite, Lanjuinais se compromit à la fois auprès des montagnards et des thermidoriens. Le 13 vendémiaire, il voulut s'opposer à ce que la Convention appelât les anciens terroristes à sa défense, et appuya la proposition de Gamon, qui voulait qu'on parlementât avec les sectionnaires. Quelques jours après, il fut accusé par Tallien de complicité avec les royalistes. Lanjuinais dédaigna de répondre; mais il fut défendu par Louvet, Sieyès et l'ancien boucher Legendre. A cette époque il fréquentait la société la plus recherchée, Mme de Staël, Mlle de Beauharnais; les généraux Hoche et Moreau étaient ses amis. Lorsque après l'acceptation de la constitution directoriale, on procéda à la nomination des députés aux nouvelles législatures, Lanjuinais fut élu par soixante-treize départements, et dans presque tous le premier de la liste. Appelé par le sort au Conseil des Anciens, il s'opposa avec force aux lois d'exception et à toutes les mesures inconstitutionnelles. Ses fonctions législatives cessèrent le 1er prairial an v (20 mai 1797): il retourna à Rennes; mais cette ville était devenue royaliste, et Lanjuinais rentra dans la vie privée. Nommé professeur de législation à l'école centrale de Rennes, il imprima à son enseignement une direction utile. La chaire de grammaire générale devint vacante, il s'en chargea bénévolement. Au milieu de ses occupations, il trouvait encore le moyen de dénoncer les intrigues royalistes dans le *Journal de l'Ouest*; mais il pensait que la république ne devait employer contre ses ennemis que des moyens légaux, et il désapprouva la révolution du 18 fructidor. Après le 18 brumaire, Lanjuinais fut présenté au sénat par le corps législatif; le 22 mars 1800 il fut élu membre de ce corps. Il s'y distingua par son indépendance. Ainsi il s'opposa aux proscriptions dirigées à la fois contre les démocrates et les émigrés à la suite de l'explosion de la machine infernale. En 1802 il combattit avec énergie l'élévation de Bonaparte au consulat à vie, et en 1804 son élévation à l'empire. Mais ensuite il se condamna au silence, et se contenta de protester par son vote contre les mesures despotiques sanctionnées par le sénat. Néanmoins lorsque tous les sénateurs reçurent un titre nobiliaire Lanjuinais fut créé comte de l'empire en 1808; il prit pour devise de ses armoiries *Dieu et les lois*. Le sénat donnait peu d'occupation. Lanjuinais ayant dû renoncer à sa profession d'avocat, incompatible avec sa haute dignité, fonda avec Target, Portalis, Malleville, etc., une académie de législation, qui ne tarda pas à se faire remarquer. Chargé de rédiger les programmes d'enseignement de cette nouvelle académie, il fit porter le nom des chaires à quatorze, et se chargea de la chaire de droit romain. Ses leçons, quoique faites en latin, étaient recherchées. M. Dupin aîné les fréquenta. La création des écoles de droit en 1804 entraîna la chute de cette école libre. Lanjuinais se jeta alors dans l'étude des théogonies orientales, et publia, dans le *Magasin Encyclopédique* et dans le *Moniteur*, des articles sur les langues, les mœurs et les religions de l'Asie. En même temps il donnait aux *Mémoires de l'Académie Celtique* des notices d'archéologie et d'histoire. Le 16 décembre 1808, la classe d'histoire de l'Institut l'accueillit parmi ses membres à la place de Bitaubé.

Lorsque Paris fut investi par des troupes étrangères, Lanjuinais se réunit à Grégoire, Lambrechts et quelques autres sénateurs pour aviser aux mesures à prendre. Le sénat, entraîné par eux, prononça la déchéance de Napoléon, et nomma un gouvernement provisoire. Créé pair de France, le 4 juin 1814, il parut à la tribune pour défendre les droits de la liberté. Il y combattit la loi de censure du 21 octobre, et la proposition du maréchal Macdonald relative à l'indemnité à accorder aux émigrés. Lanjuinais ne s'opposait pas à ce qu'on donnât des secours aux personnes nécessiteuses; mais il soutenait que l'État ne devait point établir des classes d'infortunes privilégiées, surtout au profit d'hommes qui possédaient les plus grands biens du pays, et qui, après s'être enrichis des faveurs de l'empire, occupaient déjà tous les postes éminents de la monarchie. Après le retour de Napoléon au 20 mars 1815, Lanjuinais se retira à la campagne, et refusa de prêter les nouveaux serments qu'on lui demandait comme membre de l'Institut et commandant de la Légion d'Honneur. Il ne fut pas compris dans la chambre des pairs impériale; mais il fut élu à la chambre des représentants par la ville de Paris et par le département de Seine-et-Marne. Au premier tour de scrutin, il fut élu président par cette assemblée. L'empe-

reur ne voulait point sanctionner ce choix ; Carnot l'engageait à l'accepter. Auparavant l'empereur fit venir Lanjuinais, et lui demanda : « Êtes-vous à moi ? — Je n'ai jamais été à personne ; je n'ai appartenu qu'à mon devoir, » répondit Lanjuinais. — Me servirez-vous ? — Oui, sire, dans la ligne du devoir. — Me haïssez-vous ? — J'ai eu le bonheur de ne haïr jamais personne. » Napoléon l'embrassa, et donna son acceptation. Le rôle passif du président empêcha Lanjuinais de participer autrement que par son vote aux délibérations de la chambre des représentants. Il prit seulement part à la discussion de l'adresse, où il fit substituer le mot de *héros* à celui de *grand homme*, appliqué à l'empereur, en faisant observer que l'expression de *grand homme* supposait des vertus dont celle de héros pouvait plus aisément se passer.

Dans la nuit du 21 juin, il assista à un comité tenu aux Tuileries pour délibérer sur l'abdication provoquée le matin à la chambre par Jay et La Fayette, et il appuya la base de délibération proposée par Thibaudeau, qui disait qu'on sacrifierait tout pour la patrie, excepté la liberté constitutionnelle et l'intégrité du territoire. Lanjuinais appuya aussi la proposition tendant à l'abdication de l'empereur ; mais elle ne fut pas adoptée. Le lendemain Napoléon envoya à la chambre une abdication en faveur de son fils. L'abdication fut acceptée par la chambre, mais sans condition. Lanjuinais porta le décret aux Tuileries, et sur l'observation de Napoléon que cet acte ne parlait pas de son fils, Lanjuinais répondit : « La chambre n'a délibéré que sur le fait précis de l'abdication ; je me ferai un devoir de lui rendre compte du vœu de Votre Majesté pour son fils. » Napoléon comprit, et dit qu'il recommandait son fils à la chambre. Peu de jours après, les étrangers étaient maîtres de Paris. Les portes de la chambre furent fermées et occupées militairement. Quatre-vingts représentants repoussés se réunirent chez leur président, signèrent avec lui un procès-verbal constatant la violence qui mettait fin à leur mandat. Une nouvelle chambre des députés ayant été convoquée, Lanjuinais fut nommé par le roi président du collége électoral de Rennes. Il eut à soutenir une lutte très-vive contre le parti ultra-royaliste. De retour à Paris, il combattit à la chambre des pairs un projet de loi présenté par le ministère concernant les mesures de sûreté contre les inculpés d'attentats politiques, par lequel la liberté individuelle était suspendue, les fonctionnaires administratifs autorisés à faire arrêter et détenir arbitrairement tous les citoyens pendant un temps indéfini. Lanjuinais prononça un discours énergique, qui excita la fureur de ses adversaires ; la loi passa. Lanjuinais fit imprimer son discours ; le 3 novembre, le duc de Saint-Aignan l'accusa d'avoir voulu par cette publicité exciter au mépris d'une loi votée par la chambre, et demanda la censure contre lui. La proposition du duc de Saint-Aignan fut prise en considération ; Lanjuinais répondit par un mémoire justificatif, et l'affaire n'eut pas de suite. La chambre des pairs ayant été saisie du jugement du maréchal Ney, un pair demanda qu'il fût interdit à l'accusé d'invoquer dans ses moyens de défense la capitulation de Paris qui le couvrait. Lanjuinais s'opposa seul à cette interdiction : « La convention de Paris, dit-il, a été stipulée précisément pour les délits politiques, et il s'agit dans ce moment d'un militaire illustre ! Cette convention fournit une exception non pas seulement préjudicielle, mais péremptoire, puisqu'elle détruit l'accusation. Les exceptions péremptoires peuvent s'opposer à toutes les périodes de la procédure, jusqu'à ce qu'il y ait condamnation ; cela est reconnu, écrit dans tous les livres, reçu dans tous les temps, admis dans tous les pays. » Le maréchal ayant refusé de se défendre, la chambre passa au vote. Trois questions de fait furent posées et résolues contre le maréchal par plus des deux tiers des voix. Lanjuinais refusa de voter, alléguant qu'il ne pouvait juger en conscience, attendu le refus qu'on avait fait à l'accusé d'entendre sa défense sur la convention du 3 juillet. MM. D'Aligre et de Nicolaï adhérèrent à sa protestation. Sur l'application de la peine, Lanjuinais prit la parole, et motiva ainsi son vote : « Il n'y aurait point de chambre des pairs, ou il ne devrait pas y en avoir, si en fait de crimes d'État elle n'était pas un grand *jury politique*, astreint principalement aux considérations d'utilité publique. Ainsi, considérant, 1° la conviction où je suis qu'il y a des vices majeurs dans l'instruction ; 2° l'article 12 de la convention de Paris, qui s'applique à l'accusé ou à personne, et qui a été rejeté sans l'entendre dans ses moyens de défense ; 3° les circonstances atténuantes que chacun connaît ; 4° redoutant pour ma patrie l'abîme de malheurs qui peuvent naître de la multiplication des supplices pour des crimes politiques, multiplication que je verrais appeler par celui de l'accusé ; j'accède à l'avis pour la peine de la déportation. » Dix-sept pairs votèrent pour la déportation, cent trente-neuf pour la mort.

Lanjuinais continua de s'opposer au débordement réactionnaire de la chambre introuvable. Il combattit successivement la proposition de restituer au clergé ses biens non vendus et de lui permettre d'en acquérir indéfiniment de nouveaux ; la résolution relative à la suppression des pensions des prêtres mariés ; le projet de loi pour le rétablissement des cours prévôtales ; la prétendue loi d'amnistie qu'il appela *loi de proscription*, etc. L'ordonnance du 5 septembre 1816 changea la direction de la politique générale. Lanjuinais cessa son rôle d'opposition. Il appuya les projets ministériels, et particulièrement la loi des élections de 1817 et la loi de recrutement de 1818. Il attaqua pourtant dans une brochure la constitution du conseil d'État, et signala le danger de soumettre

à une commission amovible les questions électorales. Dans toutes les occasions, il demanda le rappel des proscrits, la réintégration des vingt-neuf pairs qui avaient siégé dans la chambre des Cent Jours, et le payement arbitrairement suspendu des pensions de Grégoire, de Monge et de quelques autres sénateurs. Il appuya vivement le ministère dans la discussion de la proposition Barthélemy contre la loi électorale. Il dénonça les menées des royalistes exagérés, et excita un orage en signalant à la tribune l'existence de l'armée de l'ouest, ses dépôts de matériel, ses assemblées secrètes et sa cocarde verte. Cette dénonciation lui valut un rappel à l'ordre. L'année suivante, le duc Decazes changea de politique, et il était entré dans ce système surnommé *de bascule*, lorsque le duc de Berry périt assassiné. Le duc Decazes dut quitter le ministère après avoir présenté trois projets de loi restrictifs de la liberté individuelle et de la liberté de la presse, et modifiant la loi électorale. Lanjuinais rentra dans l'opposition, et combattit pied à pied toutes les tentatives rétrogrades des cabinets Richelieu et Villèle. En même temps il publiait des travaux qui doivent le ranger parmi nos premiers publicistes. Attaché aux libertés de l'Église gallicane, il attaqua à la chambre des pairs et dans la presse les entreprises ministérielles qui tendaient à faire revivre les anciens concordats, à rétablir des tribunaux ecclésiastiques, à multiplier les couvents avec certains priviléges, et à soumettre la puissance temporelle à l'autorité spirituelle. Rappelant que le royaume de Dieu n'est pas de ce monde, il rejetait les prétentions des papes au gouvernement absolu de l'Église et leur infaillibilité. Adversaire des jésuites, admirateur des philosophes de Port-Royal, il passait pour janséniste; mais il était loin cependant d'admettre les opinions théologiques attribuées à Jansenius sur la grâce. Sincèrement attaché à la religion catholique, mais sans intolérance, sans esprit de prosélytisme, il admettait et aimait la discussion même en matière religieuse; c'est ainsi qu'il eut pendant vingt-cinq ans des relations amicales avec Volney et des rapports suivis avec H. Wronsky, Fourier et Saint-Simon. En 1822 il s'opposa à la disposition de la loi sur la presse qui qualifiait délit l'*outrage aux religions reconnues*. « Le monde, disait-il, ne se règle pas comme un couvent, ni comme un séminaire.... Les apôtres n'ont pu établir l'Évangile sans outrager de paroles, nonobstant les édits des Tibère, des Néron et des Dioclétien, les mystères de Bacchus, ceux de Sérapis et de la mère des dieux. Votre loi n'est qu'un édit de Tibère, de Néron et de Dioclétien. » En 1825 il prononça ces mots contre la loi du sacrilége : « Tout révolte les esprits et les cœurs dans ce projet de rouvrir les charniers de l'intolérance. » Les loisirs que lui laissaient la politique et la religion, il les consacrait à la littérature, à la philosophie et à l'étude des langues orientales. Atteint en 1826 des premières atteintes d'un anévrisme au cœur, il parut encore à la tribune de la chambre des pairs, et y combattit le droit d'aînesse et les substitutions. Le 11 janvier 1827 une inflammation cérébrale se manifesta. Deux jours après il mourut.

Dans son éloge, le comte de Ségur caractérise ainsi Lanjuinais : « Plus célèbre encore par sa constante vertu que par sa vaste érudition, vertu rigide, et dont aucun souffle de la calomnie n'a pu, n'a même essayé de ternir la pureté; homme éminemment de bonne foi, soit qu'il se trompât ou non, sans s'occuper de ce qui pouvait plaire aux différents partis, ou les choquer, et par cette bonne foi toujours respectable, même dans les écarts de son imagination, il exprimait sans ménagement toute opinion qui lui paraissait juste et conforme à l'intérêt général... Ceux même dont il combattait les opinions rendaient hommage à la pureté de ses intentions, à cette verdeur de vieillesse qui étonnait la jeunesse la plus ardente, à cette franchise sans bornes qui ne lui permettait de contenir aucune de ses pensées, et qui donnait à ses discours quelquefois impétueux une empreinte d'originalité qui peignait fidèlement son caractère. Cette tête si vive était d'ailleurs toujours animée par une bonté de cœur inaltérable. » A ce portrait Julien de Paris ajoutait : « Ami de la liberté, ami de la justice, toujours animé des principes de la charité et de la tolérance dans sa vie publique et dans sa vie privée; doué d'une piété sincère, d'un patriotisme ardent mais supérieur à l'esprit de parti; actif et infatigable pour le bien; distingué comme professeur dans nos écoles de droit, comme défenseur des libertés publiques dans nos assemblées nationales, comme publiciste profond, judicieux et éclairé, dans les rangs de nos écrivains politiques, comme savant laborieux dans nos académies, comme excellent dans ses relations domestiques et sociales, Lanjuinais a mérité l'estime et les respects de ceux qui n'ont point partagé ou qui ont combattu ses opinions. »

On a de Lanjuinais : *Mémoire sur l'origine, l'imprescriptibilité, les caractères distinctifs des différentes espèces de Dîmes, et sur la présomption légale de l'origine ecclésiastique de toutes les Dîmes tenues en fief*; Rennes et Paris, 1786, in-8°; — *Préservatif contre l'Avis à mes compatriotes*; Rennes, 1788, in-12; — *Réflexions patriotiques sur l'arrêté de quelques nobles de Bretagne du 25 août 1788*; Rennes, 1788, in-12; — *Rapport sur la nécessité de supprimer les dispenses de mariage, de supprimer ou de modifier les obstacles qui le retardent ou l'annulent; enfin d'établir une forme purement civile pour constater l'état des personnes*; Paris, 1791, 1815, in-8°; — *Discours sur la question de savoir s'il convient de fixer un maximum de population pour les communes de la répu-*

blique; Paris, 1793, in-8°; — Dernier Crime de Lanjuinais aux assemblées primaires sur la constitution de 1793; Rennes, 1793, in-8°; — Rapport sur l'effet rétroactif des lois du 12 brumaire, du 17 nivôse an II; 1795, in-8°; — Notice sur l'ouvrage de l'évêque et sénateur Grégoire intitulé : De la Littérature des Nègres; Paris, 1808, in-8°; — Christophe Colomb, ou notice d'un livre italien concernant cet illustre navigateur; Paris, 1809, in-8°; — Proposition faite au Sénat le 26 avril 1814; Paris, 1814, in-8°; — Opinion sur la loi concernant des mesures de sûreté contre les inculpés d'attentats politiques; Paris, 1815, in-8°; — Mémoire justificatif pour le comte Lanjuinais, pair de France... dénoncé par quatre de ses collègues pour avoir imprimé et publié son opinion sur le projet de la loi nouvelle concernant des mesures de sûreté générale, avec des notes sur un libelle intitulé : Réfutation de l'opinion de M. le comte de Lanjuinais, etc.; Paris, 1815, in-8°; — De l'Initiative des Chambres; opinion de M. le comte Lanjuinais prononcée en la chambre des pairs le 24 février 1816, à l'occasion du projet de loi sur la formation de la chambre des pairs en cour de justice criminelle; Paris, 1816, in-8°; — Opinion contre la résolution de la chambre des députés relative aux libéralités et immeubles territoriaux au profit du clergé, prononcée le 5 mars 1816 à la chambre des pairs; Paris, 1816, in-8°; — Opinion contre la résolution pour supprimer les pensions des prêtres mariés; Paris, 1816, in-8°; — Appréciation du projet de loi relatif aux trois Concordats, avec les articles du dernier Concordat, ceux du projet de loi et une Revue des ouvrages sur les Concordats; Paris, 1817, in-8°; 4e édition, 1818; — Opinions de MM. les comtes de Boissy d'Anglas, Lanjuinais et le duc de Broglie relatives au projet de loi sur la liberté individuelle; Paris, 1817, in-8°; — Du Conseil d'État et de sa compétence sur les droits politiques des citoyens, ou examen de l'article de la loi sur les élections du 6 février 1817; Paris, 1817, in-8°; — Notice de la Dissertation de feu M. Baradère, curé, sur l'usure; Paris, 1817, in-8°; — Des Dépenses et des Recettes de l'État pour l'an 1818, et du Crédit public; Paris, 1818, in-8°; — Constitution de la nation française, avec un essai de traité historique et politique sur la Charte, et un recueil de pièces corrélatives; Paris, 1819, 2 vol. in-8°; — La Charte, la Liste civile et les Majorats; Paris, 1819, in-8°; nouv. édition, augmentée d'un fragment sur les inconvénients des majorats pour l'État et les familles; Paris, 1819, in-8°; — Opinion sur la proposition de substituer une autre peine à celle de la déportation; Paris, 1819, in-8°; — Examen du système de M. Flaugergues établissant la dictature du roi et des chambres ou leur pouvoir de changer la constitution sans observer aucune forme spéciale; Paris, 1820, in-8°; — Cinq discours prononcés à la chambre des pairs pour faire conserver : 1° la liberté individuelle; 2° la liberté de la presse ou des journaux; 3° la loi des élections du 5 février 1817; Paris, 1820, in-8°; — Contre les privilèges de surséance légale au payement des dettes privées; Paris, 1820, in-8°; — Discours sur le nouveau projet de loi sur les élections; Paris, 1820, in-8°; — Histoire abrégée de l'inquisition religieuse en France, suivie de l'Opinion contre le projet relatif aux pensions ecclésiastiques, autrement à l'érection de trente évêchés nouveaux; Paris, 1821, in-8°; — Mémoires sur la religion, avec des tableaux de la discipline et des mœurs du temps présent dans les différentes communions; premier mémoire : Des officialités anciennes et nouvelles; Paris, 1821, in-8°; — De l'Organisation municipale en France, et du projet présenté aux chambres en 1821 par le gouvernement du roi, sous l'empire de la charte; Paris, 1821, in-8° (avec M. Kératry); — Vues politiques sur les changements à faire à la constitution d'Espagne afin de la consolider, spécialement dans le royaume des Deux-Siciles; Paris, 1820, 1821, in-8°; — Discours prononcé le 26 décembre 1820 sur la compétence de la chambre des pairs en crime d'attentat à la sûreté du roi et des membres de sa famille; Paris, 1821, in-8°; — Contre le nouveau projet de loi relatif aux délits de la presse; Paris, 1822, in-8°; — Études biographiques et littéraires sur Ant. Arnauld, P. Nicole, et Jacq. Necker, avec une Notice sur Christ. Colomb; Paris, 1823, in-8°; — La Religion des Indous selon les Vedah, ou analyse de l'Oupnek'hat publié par Anquetil Du Perron en 1802; Paris, 1823, in-8°; — Contre un article du projet de loi du timbre et d'enregistrement qui suppose les congrégations religieuses assez bien autorisées, leur attribue des privilèges en matière d'impôts, etc., avec des Réflexions sur le nouveau projet de loi relatif aux maisons religieuses de femmes; Paris, 1824, in-8°; — Tableau général de l'état politique intérieur de la France depuis 1814 et de l'Angleterre depuis 1716, ou discours de M. le comte Lanjuinais contre la septennalité; Paris, 1824, in-8°; — Examen du huitième chapitre du Contrat social de J.-J. Rousseau, intitulé De la religion civile; Paris, 1825, in-8°; — La Bastonnade et la Flagellation pénales considérées chez les peuples anciens et chez les modernes; Paris, 1825, in-8°; — Contre le Rétablissement des Péchés de Sacrilége dans le Code criminel; Paris, 1825, in-8°; — Les Jésuites en miniature, ou le livre du Jésuitisme (de M. de

Predi), *analysé, avec quelques mots sur des Réflexions nouvelles de M. l'abbé de la Mennais, et sur la vie de Scipion Ricci, évêque de Pistoje*; Paris, 1826, in-18; — *Discours contre le projet de rétablir et d'aggraver les privilèges d'aînesse, de masculinité, de substitution*; Paris, 1826, in-8°; nouv. édit., augmentée du *discours spécial* du même orateur *sur les Substitutions*; Paris, 1826, in-8°.

Lanjuinais a fourni aux *Mémoires de l'Académie Celtique* un morceau intitulé : *Des Langues et des Nations celtiques* extrait du *Mithridates* d'Adelung (dans les tomes IV et V) et une *Notice sur la Grammaire du dialecte slave par de Zoïs* (dans le tome V). Il est auteur du *Discours préliminaire sur l'histoire de la Grammaire générale* et des notes d'une nouvelle édition de l'*Histoire naturelle de la parole* de Court de Gebelin; 1816; et d'un *Fragment historique sur le* 31 *mai* imprimé à la suite de l'*Histoire de la Convention nationale* de Durand de Maillane; 1825. On a encore de lui deux opuscules, l'un *Sur la Langue chinoise*, l'autre *Sur les Vases murrhins*. Il a enfin fourni des articles en grand nombre aux *Annales Encyclopédiques* (1817); à la *Chronique Religieuse*, qu'il avait contribué à fonder pour la défense des libertés de l'Église gallicane (1818-1821); à la *Revue Encyclopédique* (1819-1826); au *Mercure de France*; aux *Annales de Grammaire*, au *Journal de la Société Asiatique*, à l'*Encyclopédie moderne* de Courtin, etc. Peu de temps avant de mourir, il acheva la traduction du poëme sanscrit le *Baghavadgita*, et composa un *Mémoire historique sur la célèbre maxime de l'édit de Pistes* de 864 : *Lex fit consensu populi et constitutione regis*. Longtemps après sa mort on a publié : *Opinion de M. le comte Lanjuinais sur le Divorce, prononcée à la chambre des pairs en* 1818; Paris, 1832, in-8°. — Son fils, M. V. Lanjuinais, a publié une édition des *Œuvres complètes* du comte Lanjuinais; Paris, 1832, 4 vol. in-8°, avec portrait. L. LOUVET.

Victor Lanjuinais, *Notice historique sur J.-D. Lanjuinais*; Paris, 1832, in-8°, et en tête des Œuvres de Lanjuinais publiées par son fils. — Comte de Ségur, *Éloge de M. le comte Lanjuinais*, lu à la chambre des pairs, le 1er mars 1827. — M. A. Jullien (de Paris), *Notice biographique et littéraire sur M. le comte Lanjuinais*, dans la *Revue encyclopédique*, tome XXXV, juillet 1827, p. 37 et suiv., avec un portrait lithogr. — Dupin aîné, *Notice sur Lanjuinais*; Paris, 1827, in-12. — Dacier, *Notice sur la Vie et les Ouvrages de Lanjuinais*, dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, 2e série, histoire, t. IX, p. 159. — Quérard, *La France littér.* — *Moniteur*, 1789-1827.

* LANJUINAIS (*Victor*), économiste et homme politique français, fils du précédent, est né à Paris, le 13 novembre 1802. Il fut nommé député par l'arrondissement de Nantes, le 15 février 1838. Dans la session de 1847, il vota pour la proposition relative à la réforme électorale; mais il refusa d'assister aux banquets politiques. Après la révolution de 1848, il fut élu membre de l'Assemblée constituante. Sans cacher ses regrets pour la monarchie constitutionnelle, il accepta sincèrement et servit loyalement la république. Membre et secrétaire du comité des finances, il y combattit les opinions socialistes et contribua à y faire prévaloir les doctrines économiques de l'école libérale. Il s'opposa surtout à l'emploi de la trop facile et dangereuse ressource du papier monnaie, et proposa de combler le déficit par la consolidation des bons du trésor et des livrets des caisses d'épargne, et par l'émission d'un emprunt de deux cents millions en rentes sur l'État. Cette mesure, appuyée par M. Jules de Lasteyrie et M. Berryer, fut vivement combattue, et les partisans du papier monnaie étaient sur le point de l'emporter, lorsque M. Lanjuinais, qui s'était assuré à l'avance de l'assentiment du gouverneur de la banque de France et du syndic des agents de change, demanda que le comité ne prît sa décision qu'après avoir entendu ces fonctionnaires. L'autorité de leur témoignage formel en faveur de la proposition décida la majorité du comité. L'ensemble de ces mesures financières, adopté bientôt après par l'Assemblée constituante, a été le point de départ de la restauration du crédit public. M. Lanjuinais fut ensuite chargé de plusieurs rapports sur les caisses d'épargne et les bons du trésor et sur les propositions relatives à la création de nouvelles banques. Il fut aussi membre de la commission d'enquête nommée pour rechercher les auteurs des insurrections du 15 mai et 23 juin 1848. Il fit partie de la majorité de cette commission, et prit une part assidue à ses travaux. Lorsque après le vote de la constitution M. Rateau et plusieurs autres représentants demandèrent la dissolution de l'Assemblée constituante, le côté gauche repoussait avec violence cette proposition et paraissait disposé à prolonger indéfiniment ses pouvoirs, tandis qu'au dehors une réaction passionnée et de sourdes intrigues menaçaient l'assemblée d'une dissolution violente. Dans ces circonstances, M. Lanjuinais fit une proposition dont les dispositions conciliantes, exposées avec de grands égards pour tous les partis, obtinrent la majorité en faveur d'une dissolution volontaire de l'assemblée après le vote de la loi électorale, et prévinrent une collision qui semblait inévitable. Lors de la nomination de l'Assemblée législative, quelques meneurs légitimistes habilement organisés dans le département de la Loire-Inférieure, maîtres des élections par leur influence sur les électeurs illettrés des campagnes, écrivirent aux représentants de ce département qu'ils ne seraient portés sur les listes qu'à la condition de prendre des engagements en faveur du rétablissement de la royauté légitime. M. Lanjuinais refusa de se soumettre à cette injonction, et ne fut pas réélu dans le département qu'il représentait depuis onze ans. Il se retira à la campagne. Il y était à peine arrivé, qu'une dépêche télégraphique du 2 juin 1849 lui apprit qu'il était

pelé, comme ministre du commerce et de l'agriculture à faire partie du cabinet présidé par M. Odilon-Barrot. Au mois de juillet suivant, treize réélections ayant eu lieu à Paris, il fut nommé le premier de la liste, et rentra à l'Assemblée nationale. Comme ministre du commerce, il prit part à une mesure importante, la suppression de l'ancien et abusif système des quarantaines du Levant. Il ordonna aussi la suppression du monopole de la boulangerie parisienne; mais sa décision, rendue dans les derniers jours de son administration, fut révoquée par son successeur avant d'avoir été exécutée. Chargé pendant trois mois de l'intérim du ministère de l'instruction publique, il eut à statuer sur la question délicate de la tenue des synodes provinciaux, que les évêques voulaient soustraire à l'autorisation du gouvernement. Il résolut cette difficulté en obtenant du président de la république l'autorisation collective des synodes qui seraient tenus pendant le cours de l'année 1849, en réservant au gouvernement l'intégrité des droits qui lui ont été attribués par la loi organique du concordat. Le ministère dont M. Lanjuinais faisait partie fut révoqué avec éclat le 31 octobre, au moment où il avait l'adhésion de toutes les nuances de la majorité, et où il ne comptait plus d'adversaires que dans le parti de la Montagne. Il refusa d'entrer dans aucune des combinaisons mises en avant. Au milieu des divisions croissantes et habilement excitées de l'Assemblée nationale, M. Lanjuinais prit part aux travaux de plusieurs commissions importantes, telles que la commission d'enquête de la marine et celle des boissons; il fut en outre nommé président et rapporteur de la commission d'enquête sur la production et la consommation de la viande de boucherie. Il a écrit pour la première de ces commissions un rapport spécial sur l'inscription maritime et le recrutement de l'armée navale, et fait au nom de la seconde le rapport général sur la consommation de la viande de boucherie en France. Le 2 décembre 1851, M. Lanjuinais, repoussé de l'Assemblée nationale avec MM. Daru, Barrot, de Tocqueville, etc., se rendit avec eux à la mairie du dixième arrondissement, y prit part à toutes les délibérations, fut arrêté et transféré à Vincennes, puis relâché le 5 décembre. Il est resté depuis ces événements étranger aux affaires publiques. Les travaux économiques de M. Lanjuinais ont été publiés en 1852 par M. G. Hubbard. X.

Documents particuliers.

LANKRINK (*Prosper-Henri*), peintre allemand, né en 1628, mort en août 1692. Fils d'un colonel qui avait pris du service dans les Pays-Bas, il fut destiné par sa mère à l'état ecclésiastique; mais il obtint d'elle, quoique avec beaucoup de répugnance, de suivre son goût pour la peinture, et entra à l'académie d'Anvers. Ses progrès furent rapides, surtout dans le paysage; il choisit pour modèles Titien et Salvator Rosa. La mort de sa mère l'ayant mis en possession d'une modeste fortune, il passa en Angleterre, où deux amateurs éminents, l'amiral Edward Sprag et sir W. Williams, le prirent sous leur protection. Malheureusement la galerie de ce dernier devint la proie des flammes, de sorte qu'il resta fort peu de tableaux achevés de Lankrink, dont l'œuvre n'était pas déjà trop nombreuse. Pierre Lely, peintre de la cour, l'employa souvent dans la décoration des palais dont il fut chargé. Les paysages de cet artiste distingué sont remarquables par l'invention, l'harmonie et la couleur; on cite de lui le plafond qu'il peignit pour Richard Lent, à Causham, dans le Wiltshire. Il laissa après sa mort une précieuse collection de tableaux, de dessins et d'objets d'art, dont la plupart avaient été réunis à l'étranger. P. L—y.

Walpole, *Anecdotes*. — Nagler, *Künstler-Lexicon*.

LANNEAU DE MAREY (*Pierre-Antoine-Victor* DE), fondateur de Sainte-Barbe, né à Bard, près Sémur (Côte-d'Or), le 24 décembre 1758, mort à Paris, le 31 mars 1830. Issu d'une famille noble de Bourgogne, il fit ses études au collége de La Flèche, puis à l'École-Militaire, à Paris. La mort d'un de ses frères l'obligea de changer sa carrière. Il prit les ordres, entra chez les théatins pour se consacrer à l'enseignement, et fut envoyé à Tulle comme principal du collége. Privé de cet emploi par la révolution, il se rendit à Autun, prêta serment à la constitution civile du clergé, et resta comme grand-vicaire près de l'évêque constitutionnel. Il devint administrateur de la fonderie du Creuzot et maire de la ville d'Autun. Élu député suppléant à l'Assemblée législative, en 1794, il fut dénoncé et incarcéré dans la prison du Luxembourg, d'où il fut tiré par Carnot, son compatriote. De Lanneau s'éloigna de Paris, et n'y revint qu'après le rétablissement du calme. Il sollicita un emploi, et obtint la sous-direction du Prytanée français, en 1797. Non loin de cette institution étaient les bâtiments vacants du collége de Sainte-Barbe, qui avaient été vendus comme domaine national. Ils allaient être démolis lorsque de Lanneau, qui eut quelque temps Mielle pour associé, y rétablit, en 1798, le 4 décembre, l'ancien collége, dont la réputation n'avait pas été oubliée. Ouvert sous le titre de *Collége des Sciences et des Arts*, le collége reprit plus tard l'ancienne dénomination de *Sainte-Barbe*. Habilement dirigé et réunissant des professeurs d'élite, il ne tarda pas à reprendre son ancienne splendeur. Victor de Lanneau a été, au commencement de ce siècle, un des plus actifs organisateurs de l'instruction publique; les règlements de Sainte-Barbe furent appliqués aux nouveaux Lycées par ordre de M. de Fontanes, qui appelait de Lanneau *l'universitaire de l'université*. Les élèves distingués qu'il a produits ont consacré son souvenir par une association qui célèbre chaque année, dans une réunion, le collége et son digne chef, en

l'honneur duquel ils ont fait frapper une médaille, en 1825, par Gatteaux, un de leurs condisciples. De Lanneau, cherchant à étendre les bienfaits de l'instruction, établit dans les bâtiments de son collége une école gratuite pour les enfants pauvres du douzième arrondissement. Sa générosité s'étendit même à un nombre notable de ses élèves dont les parents avaient perdu leur fortune, et qu'il garda près de lui comme des enfants d'adoption.

Sous la restauration on se souvint qu'il avait reconnu la constitution civile du clergé, et qu'il s'était marié. Aux reproches qui s'élevaient contre lui il opposait vainement un bref du pape qui l'avait relevé de ses vœux lors de son mariage; il fut obligé de quitter la direction de Sainte-Barbe, qu'il confia à son gendre et plus tard, après la mort de celui-ci, à M. Ad. de Lanneau, son fils aîné. Néanmoins, il conserva jusqu'à sa mort la surveillance de l'établissement.

De Lanneau écrivit quelques ouvrages d'éducation. Quelques fragments de sa correspondance, précédés d'une notice par M. L. Quicherat, ont été publiés par un de ses fils : cet ouvrage, distribué à quelques amis et tiré à 160 exemplaires numérotés, l'a grandi dans le souvenir de ceux qui l'ont connu. Voici les titres des ouvrages de Victor de Lanneau : *Cours ou Leçons pratiques de Grammaire française*; 1824, in-12; — *Grammaire des enfants*; 1824, in-12; plusieurs éditions; — *Grammaire élémentaire*; 1824, in-12; — *Grammaire à l'usage des premières classes de latin*; 1824, in-12; — *Dictionnaire de poche de la Langue Française*; 1827, gr. in-32; 2e édit., 1829; — *Dictionnaire poétique des rimes françaises*; 1828, in-32; — *Dictionnaire de poche Latin-Français*; 1829, in-32.

GUYOT DE FÈRE.

Recueil de lettres de V. de Lanneau, publié par E. de Lanneau, en 1851, in-8°. — *Notes particulières*. — L. Quicherat, *Notice sur V. de Lanneau*.

LANNEL (*Jean* DE), seigneur *de Chaintreau* et *d'Imbert*, historien et romancier français, se fit connaître, au commencement du dix-septième siècle, par la publication d'un assez grand nombre d'ouvrages; mais on ignore la date et le lieu de sa naissance et de sa mort : on sait seulement qu'élevé par les soins de son oncle, M. de Hillerin, conseiller d'État, trésorier de France, il fut attaché à la personne du maréchal Cossé de Brissac, et qu'après la mort de ce protecteur, arrivée en 1621, il passa au service du duc de Lorraine, près duquel il avait trouvé un appui dans la personne de Louis de Lorraine, fils naturel du cardinal de Guise, tué à Blois, et qui, devenu le beau-frère du duc, avait été créé prince de Phalzbourg. Ce dernier, qui habitait souvent Paris, avait formé dans son hôtel une espèce d'académie, où il réunissait quelques beaux esprits du temps, et parmi lesquels figurait Jean de Lannel. Prosper Marchand, dans son *Dictionnaire Historique*, n'a donné sur Lannel qu'un article de huit lignes, et assure qu'il n'a pu recueillir à son sujet aucun autre renseignement; mais il s'en dédommage amplement par huit colonnes serrées de notes ayant un rapport plus ou moins direct aux ouvrages de l'écrivain, qui serait tombé dans l'oubli le plus profond, s'il n'eût attaché son nom à un roman qui obtint, lors de sa publication, un succès auquel les penchants malins du public eurent plus de part que le mérite de l'œuvre. Marchant de loin sur les traces de l'auteur de l'*Euphormion*, Jean de Lannel dans son *Roman satirique* (Paris, Jean du Bray, 1624, in-8° de 1113 pag.), essaya de présenter le tableau des désordres et de la corruption qui régnaient en France au commencement du règne de Louis XIII; il met en scène, sous des noms supposés, un assez grand nombre de personnages qui avaient joué un certain rôle sur le terrain mouvant de la politique, de la guerre et des aventures amoureuses. L'abbé d'Artigny, dans ses *Mémoires*, a dévoilé les noms véritables de quelques-uns d'entre eux; mais il est à regretter qu'il n'ait pas donné la clef de beaucoup d'autres, *dans la crainte*, dit-il, *de devenir ennuyeux*. Les auteurs de *la Bibliothèque des Romans* ont été plus explicites : à la suite d'un long extrait du *Roman satyrique* on trouve, sous le titre de *Notes historiques et interprétatives*, des conjectures plus ou moins plausibles sur l'attribution qui peut être faite de ces noms déguisés à plusieurs personnages d'un rang élevé qui avaient figuré dans les intrigues politiques ou galantes de la cour. Ces noms, ridiculement forgés, ne prêtent souvent à l'interprétation que des similitudes syllabiques. Qui pourrait reconnaître, par exemple, le prince de Gonzague dans le mot *Gonzanvert*, Condé dans le prince de *Rocando*, la maréchale d'Ancre dans la duchesse de *Conforliche*, etc.? Ce qui porterait à penser que la perspicacité maligne du public avait pénétré le secret de plusieurs de ces déguisements, c'est le soin que prit l'auteur de publier l'année suivante une nouvelle édition de son livre sous le titre de *Roman des Indes*, Paris, Toussaint du Bray, 1625, in-8°, à laquelle il ne fit d'autres changements que de transporter de la Galatie dans les Indes le lieu de la scène, et d'imposer de nouveaux noms à ses personnages, de manière à les rendre plus méconnaissables encore. Au surplus, nous ne pouvons donner une entière adhésion au jugement trop avantageux que les auteurs de la *Bibliothèque des Romans* portent de cet ouvrage; suivant eux, « il est plein de mouvement, de caractères, de situations piquantes et d'imagination ». On ne peut contester, il est vrai, au romancier un certain talent de narration qui attache le lecteur, alors qu'il devrait être rebuté par l'invraisemblance ou la bizarrerie des situations; mais un défaut plus grave tient au peu d'intérêt qu'inspire le héros

... roman, Nouvel Amadis, il s'escrime d'estoc ... contre tous venants, et sort vainqueur ... les plus périlleuses. Parmi tant d'ex... c'est d'une nature bien extraordinaire. ... sous les habits de l'autre sexe, il par... diverses reprises la couche de plusieurs ... charmantes qu'il aime, et qui sortent ... épreuves aussi pures qu'auparavant. Les ... assignées à un simple article biogra... ne nous permettent pas de nous livrer à ... plus étendu du *Roman satyrique*. Il ... imprimé à Paris en 1637. Quoique de... les amateurs des curiosités bibliogra... le recherchent peu.

... autres ouvrages de Jean de Lannel sont : ... *de la Vie et de la Mort d'Arthémise*; ... in-12; — *Histoire de don Jean*, ... *roy de Castille, recueillie de di*... ; Paris, 1622, 1640, et Rouen, 1641. ... histoire a été attribuée aussi au car... Richelieu, qui, pour faire ressortir le ... les princes pouvaient courir en se ... favoris aurait tracé le tableau de ... et de la chute d'Alvarez de Luna, ... de Castille, de manière à provoquer ... raison avec la haute fortune du con... Luynes, en France; mais cette con... Claude Joly et de Le Laboureur, édi... *Mémoires* de Castelnau, n'a pas été ac... — *Recueil de plusieurs harangues*, ... *discours et avis d'affaires* ... *quelques officiers de la couronne* ... *grands personnages*; Paris, 1622, ... trouve dans cette collection, qui ... des pièces datées de 1453 à 1615, ... du maréchal de Brissac, des ... des lettres de Villeroy, l'arrêt rendu ... Cœur, un discours des obsèques ... de Charles IX, roi de France, ... tiré séparément, etc. L'éditeur a eu ... se donner beaucoup de peine pour ... le style de ces pièces, dont il n'a ... les paroles sans altérer en rien les ... Prosper Marchand compare avec rai... changements de mots aux altérations ... d'espèces »; — *Vie de Godefroy de* ... *duc de Lorraine, roy de Jérusalem*; ... in-8°. Ce n'est pas une réimpres... roman de *Godefroy*, ainsi que l'a con... savant philologue de nos jours ...). Elle n'a ni la même forme ni la ... Elle se trouve jointe quelquefois ... faite par le même auteur de ... du cardinal Bellarmin : *De Officio* ... *christiani*, et qu'il a intitulée : *Le* ... *parfait, ou le devoir d'un prince* ... Paris, 1625, in-8°. Pellisson, dans ... *de l'Académie Française*, dit que ... est due à Guillaume Colletet, ... sous le nom de Lannel. Aucun autre ... bibliographique n'est venu confirmer ... ; — *Lettres de Jean de Lannel*; Paris, 1626, in-8°. Les auteurs de la *Bibliothèque historique de la France* regardent ces lettres comme curieuses pour la connaissance du temps où vivait leur auteur.

J. LAMOUREUX.

Prosper Marchand, *Dictionnaire Historique*, tome II, p. 8. — D'Artigny, *Nouveaux Mémoires d'Histoire, de Critique et de Littérature*, t. VI. — *Bibliothèque des Romans*, septembre, 1778. — Lelong et Fontette, *Bibliothèque Historique de la France*, tome III.

LANNES (*Jean*), duc DE MONTEBELLO, maréchal de France, né à Lectoure (Armagnac), le 11 avril 1769, mort à Vienne, le 31 mai 1809. Fils d'un simple garçon d'écurie, il dut les premiers éléments de l'instruction à un vieux prêtre qui lui apprit à lire et à écrire. A quinze ans, il entra en apprentissage chez un teinturier d'Auch, nommé Dulau. Il exerçait encore cette profession lorsqu'en 1792 il s'enrôla dans un bataillon de volontaires nationaux du département du Gers. Fait aussitôt sergent major, il alla servir à l'armée des Pyrénées orientales. Le bouillant courage qu'il déploya le fit bien vite remarquer; et après avoir passé rapidement par tous les grades intermédiaires, il devint chef de brigade en 1795. Le représentant du peuple Aubry, président du comité militaire, chargé en 1795 de présenter à la Convention un travail pour la réforme de l'armée, comprit Lannes dans les officiers supérieurs à congédier. Lannes s'indigna du repos auquel cette résolution le condamnait; et lorsque Bonaparte, général en chef de l'armée d'Italie, fit un appel aux braves en disponibilité, Lannes s'empressa de l'aller joindre comme simple volontaire, décidé à recommencer sa carrière. Le général Bannel, qui connaissait sa bravoure, le présenta à Bonaparte, et celui-ci eut bientôt l'occasion d'apprécier le mérite de Lannes. Dans la campagne de 1796, Lannes se fit remarquer en plusieurs combats, et après celui de Millesimo, il reçut sur le champ de bataille le commandement d'une demi-brigade de ligne dont le chef avait été tué pendant l'action. A Dego il contribua à repousser l'ennemi, qui avait surpris les Français. Le 17 mai, les Français franchirent le Pô vis-à-vis de Plaisance, et repoussèrent deux escadrons de hussards; Beaulieu envoya un corps de 6,000 hommes et de 2,000 chevaux pour arrêter ce mouvement; les Autrichiens se retranchèrent dans le village de Fombio; les Français les culbutèrent et les poursuivirent jusque sur l'Adda. Un autre corps autrichien de 5,000 hommes arriva de Casal, et fut battu près de Codogno, où le général La Harpe (*voy.* ce nom) perdit la vie. « Le chef de brigade Lannes, aussi brave qu'intelligent, disait le général Bonaparte dans son rapport, est le premier qui ait mis pied à terre. Le succès du combat de Fombio est dû en grande partie au courage du chef de brigade Lannes. » Au passage du pont de Lodi, le 10 mai, Lannes fut un des officiers généraux qui, en se précipitant à la tête des colonnes françaises, contri-

ouvrant par leur exemple à exciter le courage des soldats et à les rendre maîtres de la position. Lors du mouvement insurrectionnel qui éclata en Lombardie, et dont le centre était à Pavie, Bonaparte, marchant contre cette ville, envoya le chef de brigade Lannes brûler le village de Binasco. Lannes concourut ensuite à la prise de Pavie, qui fut enlevée d'assaut. Ses services furent alors récompensés par le grade de général de brigade. Le général en chef ayant ordonné, au mois de juin, l'investissement et le siége de la forteresse de Mantoue, Lannes, qui servait à l'avant-garde, commandée par le général Dallemagne, se porta sur le faubourg Saint-Georges, l'enleva à la baïonnette, et se rendit maître de la tête de pont. Emporté par un excès d'audace, Lannes voulait enlever Mantoue; mais le général en chef lui donna l'ordre de s'arrêter. Quand on montra aux soldats les batteries dont les remparts de Mantoue étaient hérissés, ils répondirent : « Il y en avait bien davantage à Lodi. » Lannes fut encore cité avec éloge pour sa conduite à la bataille de Bassano, le 8 septembre. Le 24 septembre, il fut blessé au combat du pont de Governolo. Le 14 novembre suivant, il reçut deux coups de feu à la bataille d'Arcole. Souffrant de ses blessures, il apprend le lendemain 15 que le combat continue devant le pont d'Arcole; il se fait aussitôt donner ses armes, monte à cheval, se précipite au milieu des balles et de la mitraille, et reçoit, à la tête du pont, un coup qui le jette par terre sans connaissance. A peine guéri, Lannes se distingua encore à la bataille de Rivoli, le 14 janvier 1797. Il marcha ensuite avec l'armée qui se portait sur Rome, et arriva le premier à Imola, dont il enleva les retranchements. La prise de cette ville décida le souverain pontife à se soumettre et à conclure un traité avec le gouvernement français (19 février 1797). Le pape ayant écrit au général en chef de l'armée française, Bonaparte envoya Lannes à Rome. Pie VI lui fit un accueil distingué. Lannes eut ensuite le commandement d'une colonne mobile de 1,200 hommes, avec laquelle il entra dans les fiefs impériaux voisins de la république de Gênes. Il y prit de vive force le bourg d'Arquata, dispersa un grand nombre d'insurgés, fit arrêter et fusiller plusieurs chefs, et par cette rigueur, qu'il étendit jusqu'à Tortone, il ramena le calme dans cette contrée. Après la signature de la paix à Campo-Formio, Lannes revint à Paris, et obtint le commandement des départements de la Drôme, de l'Isère, de l'Ardèche et du Gard.

L'expédition d'Égypte ayant été résolue en 1798, Lannes, désigné pour en faire partie, fut employé dans la division de Kléber, se trouva à la prise de Malte, et prit part aux divers combats qui furent livrés aux mameluks avant la prise du Caire. Il poursuivit Ibrahim-Bey, et fit partie de l'expédition de Syrie. A la tête d'une division, il concourut à chasser les troupes d'Abdallah des hauteurs et de la ville de Gaza, le 25 février 1799, et contribua à l'investissement et à la prise de Jaffa, le 7 mars. Le 15 du même mois, à l'affaire de Kakoun, il culbuta les ennemis et leur tua beaucoup de monde. Il se distingua au siége de Saint-Jean d'Acre, et conduisit le 8 mai sa division à l'assaut général donné à cette place, sur la brèche de laquelle il monta un des premiers. Il fut grièvement blessé à cet assaut, qui échoua. Lors de la retraite des Français sur l'Égypte, Lannes protégea la marche de l'armée, par sa vigilance et ses bonnes dispositions. A la bataille d'Aboukir, le 25 juillet, il fut dangereusement blessé, en attaquant une redoute, dont il emporta les retranchements. Chargé de la conduite du siége du fort de cette place, il le conduisit avec tant de vigueur que les Turcs durent se rendre à discrétion le 2 août. Lannes quitta l'Égypte le 23 septembre, avec Bonaparte, revint en France, et contribua pour une part importante au succès de la journée du 18 brumaire (9 novembre 1799). Il avait alors le grade de général de division, et commandait le quartier général établi aux Tuileries. Il fut ensuite envoyé à Toulouse, où il apaisa quelques troubles, et resta chargé du commandement des neuvième et dixième divisions militaires. Le 16 avril 1800, un arrêté du gouvernement le nomma commandant en chef et inspecteur de la garde consulaire. A la formation de l'armée de réserve destinée à agir en Italie, sous les ordres du premier consul, Lannes eut le commandement de l'avant-garde. Le 17 mai il avait déjà pénétré jusqu'à Saint-Pierre, par le col Major, et il commençait à gravir le mont Saint-Bernard. Aucun obstacle ne put l'arrêter; à peine arrivé à Étroubles, il dirigea plusieurs bataillons et quelques pièces d'artillerie contre les Autrichiens, qui se trouvaient dans la vallée d'Aost. Il les débusqua de tous les points qu'ils y occupaient, et le 20 mai il était sur la route d'Ivrée. Il attaqua cette ville et sa citadelle, que défendaient 4,000 Autrichiens, s'en rendit maître par escalade le 25, et marcha rapidement sur Turin. Il côtoya ensuite le Pô, et repoussa tous les partis ennemis qui se présentèrent pour passer le fleuve. Le 7 juin il s'empara de Pavie, et y trouva 200 pièces de canon. Ayant passé le Pô à Belgiojoso, il enleva aux Autrichiens la position de Stradella. Il se porta le 9 juin sur Casteggio, et contribua puissamment à la prise de ce point important, ainsi qu'au succès de la bataille de Montebello. « Ce jour-là, disait-il lui-même en parlant de cette affaire, les balles claquaient sur les os de mes soldats comme la grêle sur des vitrages. » A Marengo, Lannes commanda, en qualité de lieutenant général du premier consul, les divisions Watrin et Mainoni. La garde des consuls fut placée en réserve derrière ce corps d'armée. Dans cette journée, Lannes soutint, durant sept heures, les efforts de l'armée autrichienne

[illegible] quatre-vingt pièces de canon dirigées [illegible] l'avant-garde qu'il commandait. Les consuls décernèrent un sabre d'honneur pour sa [illegible] dans cette mémorable affaire. De [illegible] Paris après cette campagne, Lannes [illegible] commandements en chef et l'inspection [illegible] de la garde des consuls. Un arrêté du [illegible] le nomma, le 14 novembre 1801, [illegible] plénipotentiaire en Portugal. Il comprit [illegible] de ses nouvelles fonctions, et [illegible] les autorités portugaises, [illegible] obligé de le rappeler. Il prétendait [illegible] faire entrer dans le Tage des [illegible] marchandises sans payer aucun droit. [illegible]

[illegible] empereur, Napoléon nomma Lannes [illegible] de l'empire, le 19 mai 1804. Le 1er [illegible] il reçut le grand-cordon de la Légion [illegible] commandement de la neuvième [illegible] prince régent de Portugal [illegible] du Christ. Lannes commanda [illegible] de la grande armée qui [illegible] l'Autriche à la fin de septembre [illegible] le Rhin à Kehl le 25 du même [illegible] trouvait dès le 6 octobre à Neresheim. [illegible] le Danube le 8 à Donawerth, et [illegible] du combat de Wertingen, et à [illegible] d'Ulm. Il s'empara ensuite de Braunau [illegible] et y entra en vainqueur. [illegible] des premiers à Vienne, il marcha sur [illegible] combattit son avant-garde à Hollabrunn [illegible] octobre. A la bataille d'Austerlitz, [illegible] il commanda l'aile gauche de [illegible] composée des divisions de Suchet et de [illegible] eut une grande part au succès de [illegible] dans laquelle deux de ses aides [illegible] furent tués à ses côtés. S'étant jeté, [illegible] sur la route de Wischau, il [illegible] les bagages de l'ennemi. A la [illegible] signé le 7 décembre, Lannes [illegible] Moravie. A l'ouverture de la campagne [illegible] contre la Prusse, il continua de [illegible] l'aile gauche de l'armée française, [illegible] l'avant-garde du prince de [illegible] commandée par le prince Louis de [illegible] qui fut tué près de Saalfeld. A la bataille [illegible] octobre, Lannes commanda le centre [illegible] boulet déchira son habit. Le 25, [illegible] la forteresse de Spandau. Il fit [illegible] campagne contre les Russes, marcha sur [illegible] l'ennemi abandonnait, et se porta sur [illegible] où il entra le 30 novembre. Il battit [illegible] Pultusk le 26 décembre, et les chassa [illegible] ville. Blessé dans ce combat, Lannes [illegible] à Varsovie pour se rétablir. Lors[illegible] l'empereur lui donna le commandement [illegible] corps de réserve, composé des grenadiers [illegible] d'Oudinot, et le chargea de [illegible] les opérations du maréchal [illegible] corps, qui [illegible] le siége de Dantzig. Après la prise de cette [illegible] mai 1807, Lannes retourna à la [illegible] armée, et prit part au combat de Heilsberg, le 10 juin. Le 14 il commanda le centre de l'armée à la bataille de Friedland. A la suite de cette campagne, Lannes fut nommé colonel général des Suisses. En 1808 il suivit Napoléon en Espagne, et prit le commandement d'un corps formant la gauche de l'armée française. Il battit complétement les généraux Castaños et Palafox à Tudela, le 22 novembre. Le 21 janvier 1809 il prit la direction des opérations du siége de Saragosse. Dès le 27, et après des actions très-meurtrières, une partie de la ville était envahie par les troupes françaises. « A partir de ce moment, dit de Courcelles, il s'établit dans la place un nouveau genre de guerre entre les assiégeants et les assiégés. Ces derniers étaient renfermés dans des maisons bien barricadées et crénelées, de sorte que pour continuer à avancer, il fallait faire le siége particulier de chacune d'elles. De tels obstacles, sans cesse renaissants, fatiguaient les soldats français, et bientôt le maréchal Lannes eut besoin de toute la fermeté de son caractère pour lutter contre une opposition morale, qui de la part de ses troupes était peut-être plus fâcheuse que la résistance opiniâtre des Espagnols. Ranimés par les allocutions vigoureuses et par l'exemple de leur chef, les Français continuèrent cependant à pousser successivement leurs travaux. Chaque jour on enlevait quelques maisons, et enfin, le 20 février, la junte de Saragosse envoya proposer une capitulation, qui fut signée, et à la suite de laquelle les Français occupèrent le 21 toutes les portes de la ville. Ainsi fut terminé l'un des siéges les plus mémorables dans l'histoire ancienne et moderne : la tranchée fut ouverte pendant cinquante-deux jours, dont vingt-neuf pour entrer dans la place, et vingt-trois autres pour combattre de maison à maison. La garnison fut faite prisonnière de guerre, et l'on trouva dans la place cent treize bouches à feu. » [illegible]

Napoléon ayant organisé une armée pour repousser l'invasion des Autrichiens en Bavière, le maréchal Lannes, créé depuis duc de *Montebello*, reçut l'ordre de quitter l'Espagne et de se rendre à la grande armée d'Allemagne. A la bataille d'Abensberg, le 20 avril 1809, il culbuta une division autrichienne. Il prit une part active à la bataille d'Eckmühl, le 22, et se trouva à la prise de Ratisbonne le lendemain. Il marcha en avant-garde sur Vienne, battit l'arrière-garde autrichienne à Amstetten le 5 mai, et se trouvait à Mælk le 6. Le 10 Napoléon parut aux portes de Vienne avec le corps du duc de Montebello ; cette ville fut bombardée, et capitula le 12. Lannes combattit encore avec valeur à Essling le 21, et la division Boudet, placée sous ses ordres, défendit avec fermeté ce village. Le lendemain Lannes fut chargé par Napoléon de couper en deux l'armée autrichienne en traversant son centre. Lannes s'avança dans le meilleur ordre, à la tête de la division Saint-Hilaire, ayant à sa gauche les troupes du général Ou-

dinot, à sa droite la division Boudet, derrière lui une masse de cavalerie placée dans les intervalles de l'infanterie, son front garni d'une nombreuse artillerie sous les ordres du général Lariboisière. Tous les efforts des troupes autrichiennes commandées par l'archiduc Charles ne purent arrêter la marche du maréchal Lannes, et bientôt la ligne autrichienne fut rompue, culbutée et mise en déroute. Tout à coup on apprit que les ponts jetés sur le Danube venaient d'être rompus par les bateaux chargés de pierres que les Autrichiens avaient lancés contre eux. L'armée française se trouvait coupée. Napoléon fit arrêter le mouvement. L'archiduc reprit l'offensive et attaqua vigoureusement les villages d'Aspern et d'Essling. Les Français, privés de leurs munitions, ne se servaient plus que de la baïonnette. Lannes, pour maintenir ses soldats exposés à un feu épouvantable, se plaça sur le front de sa ligne. Un boulet l'atteignit et lui enleva la jambe droite tout entière et la jambe gauche au-dessus de la cheville. Douze grenadiers le transportèrent sur leurs fusils dans l'île de Lobau, où il subit une double amputation; et de là on le porta à Vienne, où il mourut neuf jours après. Napoléon, apprenant la blessure du maréchal Lannes, s'avança au-devant des grenadiers qui le portaient, et, se précipitant sur le maréchal qui était presque évanoui par la perte de son sang, lui dit d'une voix presque étouffée par les larmes : « Lannes, mon ami, me reconnais-tu?... C'est l'empereur... C'est Bonaparte... C'est ton ami... » A ces mots, suivant les uns, le maréchal, entr'ouvrant ses paupières, revint à lui, fit quelques efforts et voulut parler; mais il ne put que lever ses bras affaiblis et les passer au cou de Napoléon. Suivant d'autres historiens, Lannes aurait répondu à l'empereur : « Dans quelques heures vous aurez perdu un homme qui meurt avec la consolation et la gloire d'avoir été votre meilleur ami. » D'autres prétendirent que Lannes avait éclaté en reproches amers contre la folle et meurtrière ambition de l'empereur. Un biographe rapporte du moins qu'après les premiers mots d'affection rapportés plus haut, il y eut une conversation entre le maréchal et Napoléon d'où la suite de ce dernier fut écartée, « mais où les yeux, à défaut des oreilles, purent juger, à la vivacité des gestes du maréchal, qu'il profitait des droits de son agonie et de son trépas pour faire entendre de graves conseils à l'homme pour lequel il périssait mutilé. » On raconte d'ailleurs que le maréchal, en partant pour sa dernière campagne, avait pleuré en quittant sa femme, ses enfants et sa belle retraite de Maisons, qu'il venait d'acquérir. Était-ce le pressentiment qu'il ne les reverrait plus, ou l'amour du foyer domestique qui s'était emparé de lui? Quoi qu'il en soit, son corps fut rapporté d'abord à Strasbourg, puis à Paris, où il fut inhumé aux Invalides. L'année suivante, le 6 juillet 1810, anniversaire de la bataille de Wagram, il fut porté solennellement au Panthéon. « Lannes, disait Napoléon à Sainte-Hélène, lorsque je le pris pour la première fois par la main, n'était qu'un *ignorantaccio*. Son éducation avait été très-négligée; néanmoins il fit beaucoup de progrès, et pour en juger il suffit de dire qu'il aurait fait un général de première classe. Il avait une grande expérience pour la guerre; il s'était trouvé dans cinquante combats isolés et à cent batailles plus ou moins importantes. C'était un homme d'une bravoure extraordinaire; calme au milieu du feu, il possédait un coup d'œil sûr et pénétrant; prompt à profiter de toutes les occasions qui se présentaient, violent et emporté dans ses expressions, quelquefois même en ma présence. Il m'était très-attaché. Dans ses accès de colère, il ne voulait permettre à personne de lui faire des observations, et même il n'était pas toujours prudent de lui parler lorsqu'il était dans cet état de violence. Alors il avait l'habitude de venir à moi et de me dire qu'on ne pouvait se fier à telle et telle personne. Comme général il était infiniment au-dessus de Moreau et de Soult. » Une autre fois Napoléon disait encore du duc de Montebello : « Chez Lannes, le courage l'emportait d'abord sur l'esprit. L'esprit montait chaque jour pour se mettre en équilibre. Il était devenu très-supérieur quand il a péri. Je l'avais pris pygmée, je l'ai perdu géant. » Lannes avait reçu les surnoms de l'*Ajax* et du *Roland* français. Montholon dit de lui : « Il était sage, prudent, audacieux, devant l'ennemi d'un sang-froid imperturbable. Il avait peu d'éducation. La nature avait fait tout pour lui. Napoléon, qui avait vu les progrès de son entendement, en marquait souvent sa surprise. Il était supérieur à tous les généraux de l'armée française sur le champ de bataille pour manœuvrer vingt-cinq mille hommes d'infanterie. Il était encore jeune, et se fût perfectionné; peut-être fût-il devenu habile pour la grande tactique, qu'il n'entendait pas encore. »

Après la révolution de Juillet, les habitants de Lectoure élevèrent une statue en marbre au maréchal Lannes.

Avant son élévation, Lannes avait épousé une demoiselle Méric; mais plus tard il fit annuler ce mariage. Devenu maréchal, il épousa une demoiselle de Guéhéneuc, fille d'un ancien commissaire des guerres, laquelle lui survécut jusqu'en 1856. Après la mort du maréchal, un fils de sa première femme, qui réclamait une part dans sa succession, fut déclaré adultérin par les tribunaux. L. Louvet.

René Perin, *Vie militaire de J. Lannes*; Paris, 1810, in-8°. — *Moniteur universel*, 1796-1810. — De Courcelles, *Dict. histor. et biogr. des Généraux français*. — Las Cases, *Memorial de Sainte-Hélène*. — Montholon, *Mémoires pour servir à l'hist. de France sous Napoléon*. — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biog. nouv. des Contemp.* — Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Breuve, *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — A. Genevay, dans le *Dict. de la Conversation*. — Thiers, *Hist. de la*

[illegible] et Hist. du Consulat et de l'Empire. — Norvins, Hist. de Napoléon. — Marbot, Mémoires.

LANNES (*Napoléon-Auguste*), duc DE MONTEBELLO, diplomate et homme politique français, fils aîné du maréchal, est né en 1802. Créé pair de France par Louis XVIII en 1815, il prit possession de son siége en 1827. L'année suivante, il fit un voyage aux États-Unis. En 1829 [illegible] attaché à l'ambassade de Châteaubriand [illegible]. Après la révolution de Juillet, il parla [illegible] discussion du projet de loi sur les journaux; en 1831 il parla et vota contre le projet de [illegible] à l'abolition de l'hérédité de la pairie; en [illegible] il prit la parole sur la contrainte par corps, [illegible] budget et sur l'avancement dans l'armée. [illegible] année il se rendit à Madrid, et en 1833 [illegible] nommé envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Berlin. A la chambre des pairs [illegible] à l'amendement de M. Cousin dans la discussion du projet de loi sur l'abrogation du deuil du [illegible] janvier. En 1835, il proposa à la chambre de [illegible] à sa barre le gérant du journal *La Tribune* [illegible] appuya le projet de loi sur la presse. A [illegible] l'année, il fut nommé ambassadeur de [illegible] près de la confédération helvétique, à la [illegible] général Rumigny. Par une note du [illegible] 1836, il demanda l'éloignement des réfugiés; plus tard il réclama également des [illegible] l'expulsion du prince Louis-Napoléon [illegible] à Arenenberg. Nommé ambassadeur [illegible] roi des Deux-Siciles à la fin de 1838, il [illegible] le 1er avril 1839, à remplacer le comte [illegible] ministère des affaires étrangères dans [illegible] provisoire formé par Louis-Philippe [illegible] succès de la coalition dans les élections. [illegible] du 12 mai amena la création d'un ministère parlementaire, et M. le duc de Montebello [illegible] portefeuille au maréchal Soult. Dans [illegible] suivante, il parla à la chambre des [illegible] la propriété littéraire, sur la Légion [illegible] sur l'emprunt grec et sur le projet de [illegible] le travail des enfants dans les manufactures. [illegible] partit ensuite pour Naples, où il négocia [illegible] 1844, au nom du roi et de la reine, le [illegible] du duc d'Aumale avec la princesse Caroline-Auguste de Salerne. En 1847, il remplaça [illegible] Mackau comme ministre de la marine [illegible] colonies, et fit adopter en cette qualité divers [illegible] destinés à préparer l'émancipation [illegible], ainsi que la loi relative à la juridiction des cours d'assises aux colonies. Il parla [illegible] sur le budget, sur les défrichements, [illegible] sur l'enseignement et l'exercice de la [illegible] et de la pharmacie, etc. Il présenta [illegible] rapports importants : l'un sur l'affranchissement des esclaves aux colonies, [illegible] les corps de l'administration du commissariat de la comptabilité de la marine. La révolution de février 1848 le trouva encore ministre [illegible] il fut compris dans les poursuites [illegible] contre le dernier ministère du roi Louis-Philippe à la demande du procureur général près la cour d'appel de Paris, Portalis, poursuites qui se terminèrent par un arrêt de non lieu. Au mois d'avril 1849, M. le duc de Montebello fut élu membre de l'Assemblée législative par le département de la Marne. Il se fit peu remarquer dans cette assemblée, et vota avec la majorité. En 1850 et 1851, il fut élu membre de la commission de vingt-cinq membres dite de prorogation, qui se réunissait pendant les vacances de l'assemblée. Au 2 décembre 1851, il essaya de résister comme Molé et quelques-uns de ses collègues. Il se tenait éloigné de la vie publique lorsque, le 15 février 1858, il accepta l'ambassade de Russie, que le décès du comte de Rayneval laissait vacante. Arrivé au mois de mai à Saint-Pétersbourg, il y représente encore aujourd'hui Napoléon III. M. de Montebello est propriétaire de vignobles considérables, qui produisent une grande partie des vins de Champagne les plus renommés. L. L—T.

Biogr. des 750 Représ. à l'Ass. législative. — Dict. de la Convers. — Moniteur, 1827 à 1858.

*LANNES DE MONTEBELLO (*Gustave-Olivier*), général français, frère du précédent, né vers 1804, embrassa de bonne heure la carrière militaire. Il fit partie de l'expédition d'Alger, et quitta en 1831 la France pour aller servir en Pologne contre la Russie. De retour dans sa patrie, après la défaite des Polonais, il fut nommé lieutenant-colonel de dragons en 1844; il était colonel d'un régiment de chasseurs en 1851. Devenu aide de camp de Louis-Napoléon après le coup d'État du 2 décembre, il a été nommé général de brigade, puis général de division le 28 décembre 1855. L. L.

Annuaire militaire.

*LANNO (*François-Gaspard-Aimé*), statuaire français, né à Rennes (Ille-et-Vilaine), en janvier 1800. Élève de Cartellier, il remporta à l'École royale des Beaux-Arts le second grand prix en 1825, et le premier grand prix en 1827 sur le sujet de *Mutius Scevola*, conjointement avec M. Jaley. Il envoya de Rome : en 1830, un bas-relief de *Pandore chez Épiméthée*; — en 1831, une figure ronde-bosse en plâtre de *Samson*; — en 1832, une autre figure ronde-bosse en plâtre de *Lesbie*, et un groupe (esquisse) de *Bélisaire*; — en 1833, l'exécution en marbre de sa *Lesbie*, qu'il exposa au salon de 1834, et qui est aujourd'hui au musée de Rennes. Depuis, il exécuta successivement : *La Chalotais*, statue en marbre, exposée au musée de 1836; — *Montaigne*, statue en bronze, érigée à Périgueux, exposée au salon de 1838; le modèle en plâtre a fait partie de l'exposition de 1855; — *Fénelon*, statue en bronze exposée au salon de 1840, érigée à Périgueux; — *Le Maréchal Brune*, statue en bronze, inaugurée en 1841 à Brive-la-Gaillarde; modèle en plâtre, exposé aux salons de 1843 et de 1855, et qui fait aujourd'hui partie du musée à Versailles; — *Majour*, statue en bronze, à Brive-la-Gaillarde; — *Fénelon*, statue en

pierre, qui décore la fontaine de la place de Saint-Sulpice, à Paris; — *Sainte Geneviève*, statue en pierre, église de la Madeleine à Paris; — La *Récolte des Fruits* et la *Récolte des Fleurs*, statues en fer qui décorent la place de la Concorde; — *Pascal*; *Fléchier*; *Le Génie de l'Art égyptien*, trois statues placées au nouveau Louvre; — *L'Université*, grand bas-relief en marbre, au tombeau de l'empereur; — *Bertrand d'Argentré*, figure en pierre, au palais de justice de Rennes; — *Apollon et les neuf Muses*; ces dix statues décorent la salle de spectacle de Rennes. *Philippe le Long*, *l'Amiral Bonnivet*, *le Duc d'Orléans*, *fils de Charles VI*; Bustes historiques : au musée de Versailles; — *Montaigne*, pour l'École normale; — *Étienne*, pour l'Opéra-Comique. G. DE F.

Documents particuliers.

LANNOY (*Guillebert* DE), diplomate et voyageur français, né en 1386, mort le 22 avril 1462. Il était sire de Willerval et de Tronchiennes : le duc de Bourgogne l'admit au nombre de ses favoris en le créant d'abord chancelier, puis chambellan. Lannoy se distingua en 1413 dans plusieurs combats contre les Polonais. Profitant des loisirs de la paix, il parcourut la Lithuanie, et, à la suite d'un vœu à saint Patrice, passa en Angleterre. Retenu prisonnier, il employa son temps à étudier les mœurs du pays (1414). De retour chez lui, il devint gouverneur de L'Écluse, et fut mandé à la fameuse assemblée de Troyes (1421). Il en partit aux ordres d'Henri V d'Angleterre, pour aller tenter la restauration d'un gouvernement chrétien à Jérusalem. Il traversa la Prusse, la Pologne et la Hongrie. A Constantinople, il congédia ses serviteurs, et gagna la Syrie, où il recueillit un grand nombre de renseignements relatifs au vaste projet rêvé par le souverain qui l'envoyait. Il écrivit la relation de son voyage sous ce titre : *Les Pelerinaiges de Surye et de Egipte*, et en fit faire deux copies, qui furent présentées l'une au duc de Bourgogne, l'autre au roi d'Angleterre. C'est alors (1429) qu'il fut nommé chevalier de la Toison d'or.

Le manuscrit offert au duc de Bourgogne a disparu en 1797 : celui du roi d'Angleterre existe encore aujourd'hui, et a été publié dans le tome XXI de l'*Archæologia*. Mais Guillebert avait écrit pour son propre usage le récit plus complet de ses voyages. Une copie de ce livre a été retrouvée heureusement dans ces dernières années et publiée par les soins de la Société des Bibliophiles de Mons; en voici le titre exact : *Les Voyages et Ambassades de messire Guillebert de Lannoy* (1399-1450); Mons, 1842. On y retrouve entièrement les *Pelerinaiges*. Les défauts de l'édition de Mons, qui sont nombreux, ont été réparés par M. Lelewel dans son livre intitulé : *Guillebert de Lannoy et ses Voyages en 1413, 1414 et 1421, commentés en français et en polonais*; cette brochure parut en 1844 à

Posen, dans la seconde de ses Mugaces; et fut pi...
d'une édition française publiée à Bruxelles (18...
Louis Lacour.

Bibliothèque de l'École des Chartes, ...

LANNOY (*Marie-Antoine* DE), archit...
français, né le 28 juin 1800, à Paris. Après a...
fréquenté les ateliers de Vaudoyer, de De...
pine et de M. Hippolyte Lebas, il remporta ...
1826 un second prix d'architecture et en ...
le grand prix de Rome sur ce sujet : *une ...
bliothèque publique*. Pendant son séjour ...
Italie, il envoya *le Temple d'Antonin* et ...
Étude de l'île Tibérine, qui a figuré à l'...
position universelle de 1855. Il a été charg...
la direction de quelques constructions publi...
et attaché à la Banque jusqu'en 1849. On ...
lui : *Projet d'agrandissement de la Bi...
thèque royale*; 1827; — *Études archit...
rales en Italie*; — *Études artistiques ...
la régence d'Alger*; 1835-1837; — *Tom...
de Robert de Naples*; 1832. K...

Livrets des salons.

LA NOUE (*François* DE), dit *Bras de ...*
célèbre capitaine français, né en 1531, aux ...
rons de Nantes, mort le 4 août 1591, à Mon...
tour. Il appartenait à une ancienne famil...
gentilshommes de Bretagne, et dès son ...
âge il voyagea en Italie, où il fit ses pre...
armes. A son retour en France, il embras...
doctrines de la réforme, qui s'était depuis ...
sieurs années propagée en Bretagne; les ...
nistes n'avaient rien négligé pour attirer ...
ce guerrier, qui, suivant l'expression de M...
« valait seul toute une armée. » Lorsque la ...
fut rallumée, ce fut lui qui, à la tête de ...
cavalerie, s'empara d'Orléans par un co...
main et en chassa le gouverneur catholique ...
s'était réfugié à la porte Banière (28 sept...
1567). Il conduisit en 1569 l'arrière-gard...
bataille de Jarnac, devint prisonnier à ...
Moncontour, et fut gouverneur de Mâcon ...
ayant pris le commandement d'une petite ...
il parcourut le Poitou et la Saintonge, ...
plusieurs petites places. Au siége de Fon...
un coup d'arquebuse l'atteignit au bras g...
l'amputation en fut faite à La Rochelle, ...
ouvrier habile lui fabriqua un bras de fe...
lequel il put manier la bride de son cheva...
là le surnom de *Bras de fer* que lui don...
les soldats. En 1571 il fut envoyé avec ...
dans la Flandre, où il surprit Valencie...
Après la perte de Mons (1572), qu'il fu...
traint de rendre à la suite d'une défense ...
gique, La Noue se trouvait à Cambrai ...
Charles IX, qui avait su apprécier sa p...
sa valeur et sa sagesse, jeta les yeux s...
pour amener les habitants de La Rochelle ...
accommodement. La Noue ne se char...
cette mission qu'avec beaucoup de répug...
mal accueilli d'abord, il accepta, après ...
gues hésitations, le commandement de ...
troupes rebelles; et, tout en assurant les ...

de prolonger la résistance, il ne cessa d'employer toute son autorité pour le bien de la paix. A cette occasion, le ministre Laplace, homme des plus exaltés, le poursuivit un jour jusque dans sa propre maison, l'accabla d'injures, et finit par lui donner un soufflet. La Noue eut la générosité de pardonner cette grave offense, et se contenta de dire : « Qu'on ramène ce fou furieux à sa femme, afin qu'elle le tempère et en prenne soin. » Après avoir reconnu l'impossibilité de conclure un arrangement, il sortit de la ville avec quelques officiers, tenant au roi la promesse qu'il avait faite d'y ramener l'ordre ou de la quitter (1573). Cependant, avant la fin de cette année il se vit forcé de changer de système : convaincu qu'il n'y avait plus pour son parti d'autre sûreté que dans une guerre ouverte, il se remit à la tête des Rochelais, et les engagea à faire cause commune avec tous les autres réformés. Pendant quatre ans il déploya toutes les ressources de son génie pour maintenir la ville en état de défense, ayant sans cesse à lutter contre les prétentions de la noblesse réfugiée, les méfiances du peuple et l'indifférence des marchands. Plusieurs expéditions qu'il fit hors des murs eurent des résultats heureux : ainsi il s'empara successivement de Royan, du Brouage et de l'île de Ré, places dont l'occupation assurait les subsistances de La Rochelle, puis de Marennes, de Lusignan, de Melle et de Fontenay.

A peine la paix venait-elle d'être conclue par le roi de Navarre que La Noue se rendit en Flandre pour prendre la charge de grand-maréchal de camp que lui avaient offerte les états (1578). Ses premiers exploits, la défaite de la garnison de Louvain et la prise de Bruges et de Cassel lui valurent le rang de général en chef. Disposant alors de forces plus considérables, il surprit Ninove (1580), où il fit prisonnier le comte d'Egmont; mais à quelque temps de là, atteint au village d'Iseghem, il tomba à son tour aux mains des Espagnols, qui l'enfermèrent dans le château de Limbourg et le traitèrent avec une barbare cruauté. Ce ne fut que cinq ans plus tard que Philippe II consentit à échanger le redoutable capitaine huguenot contre le comte d'Egmont, non sans lui imposer de dures conditions (28 juin 1585) : il dut laisser pour garantie de sa promesse son fils Théophile en otage entre les mains du duc de Lorraine, qui se porta généreusement sa caution ainsi que le roi de Navarre et le duc de Guise. Au commencement des troubles de la Ligue, il se retira à Genève; nommé, en 1588, l'exécuteur testamentaire du comte Guillaume-Robert de La Marck, il ne négligea rien pour rétablir les affaires de cette famille, et vint se joindre à l'armée royale un peu avant l'assassinat de Henri III. Il continua ses services sous le Béarnais, prit part aux deux siéges de Paris, combattit à Arques et à Ivry, et défendit Château-Thierry. Envoyé en 1591 dans la Bretagne, il mit le siége devant Lamballe; comme la place s'était trouvée plus forte qu'on ne le supposait, il monta sur une échelle pour examiner l'état de la brèche; atteint d'une balle à la tête, il chancela, perdit l'équilibre et tomba. Quoique la blessure eût été d'abord jugée peu grave, il mourut quinze jours après, à Moncontour, où il avait été transporté. Ainsi finit « le dernier de ces héros amis et compagnons de Coligny, qui avaient si longtemps, dit Sismondi, soutenu une lutte désespérée, non par ambition, non par esprit d'intrigue, comme la plupart de ceux qui leur succédèrent, mais par une profonde conviction, pour continuer à professer et à défendre ce qu'ils croyaient la vérité. » En apprenant la mort de La Noue, Henri IV s'écria : « Nous perdons un grand homme de guerre et encore plus un grand homme de bien. » Ce capitaine fut également regretté des protestants et des catholiques; tous les écrivains du temps s'accordent à reconnaître qu'il unissait à la plus grande bravoure à une expérience consommée et à une rare prudence, la pureté des mœurs, le désintéressement, la modération, l'urbanité même. On a de lui : *Discours politiques et militaires*; Bâle, 1587, in-4°; réimpr. à La Rochelle, 1590, in-12, et souvent depuis; trad. en allemand, Francfort, 1592, in-4°; en anglais, Londres, 1597, in-4°. Ces discours, composés pour occuper les tristes loisirs de sa captivité, l'ont placé parmi les prosateurs les plus éminents de son siècle; ils sont au nombre de vingt-six, et traitent principalement des guerres civiles, de l'éducation de la noblesse, de la tactique militaire et de la politique des rois chrétiens. Le dernier, qui est en même temps le plus étendu, renferme sous le titre d'*Observations sur plusieurs choses advenues aux trois premiers troubles*, le récit, tracé avec autant d'impartialité que de modestie, des événements qui se sont passés en France de 1562 à 1570. Ces *Mémoires* ont été reproduits séparément dans plusieurs collections historiques. — *Déclaration de F. de La Noue pour la prise d'armes et la défense de Sedan et de Jametz*; Verdun, 1588, in-8°; — *Observations politiques et morales sur l'Histoire de Guicciardini*, imprimées en marge de la traduction française donnée par Jérôme Chomedey; Genève, 1593, 2 vol. in-8°; — *Correspondance de François de La Noue*, Gand et Paris, 1854, in-8°, publiée par les soins de M. Kervyn de Volkaersbeke. La Noue avait encore composé un *Abrégé des Vies de Plutarque avec des annotations*, qui n'a point vu le jour. P. Louisy.

Amyraut, *Vie de F. de La Noue*; Leyde, 1661, in-4°. — Brantôme, *Vies des grands Capitaines*. — De Thou, *Historiarum sui temporis lib. LVII*, t. V. — Mézeray, Daniel, Davila, *Hist. de France*. — Davila, *Hist. des Guerres civiles de France*. — Le P. Strada, *Hist. de la Guerre de Flandre*. — Moréri, *Dict. Hist.* — Haag frères, *La France Protestante*. — Arcère, *Hist. de La Rochelle*. — Sismondi, *Hist. des Français*, XVIII à XXI.

LA NOUE (*Odet de*), seigneur de Téligny,

fils aîné du précédent, mort à Paris, au mois d'août 1618. Il fit ses premières armes dans les Pays-Bas, sous les ordres de son père, et tomba, en 1584, entre les mains des Espagnols, qui le transportèrent, gravement blessé, dans un château de Tournay; il ne recouvra la liberté qu'en 1591. Étant allé rejoindre l'armée de Henri IV, il contribua à la prise de Paris (1). Il prit ensuite une part très-active aux travaux des assemblées qui négocièrent l'édit de Nantes, et servit à diverses reprises en Hollande, où en 1617 il se rendit une dernière fois en qualité d'envoyé extraordinaire. A l'époque de sa mort, il réunissait les titres de conseiller du roi, de chambellan ordinaire et de maréchal-de-camp. Il cultiva la poésie avec quelque succès; mais la plupart de ses œuvres ne sont pas arrivées jusqu'à nous. On cite de lui : *Paradoxe que les adversitez sont plus nécessaires que les prosperitez et qu'entre toutes l'estat d'une estroite prison est le plus doux et le plus profitable*; La Rochelle, 1588, in-8°; discours philosophique en vers; — *Poésies chrestiennes de messire Odet de La Noue, nouvellement mises en lumière par le sieur de La Violette*; (Genève), 1594, petit in-8° : ce recueil, composé ainsi que la pièce précédente pendant la captivité de l'auteur à Tournay, se compose de cent cinquante sonnets, de cantiques, d'odes et de stances. Au jugement de l'abbé Goujet, toutes ces poésies « sont vraiment dignes d'un chrétien, et elles font honneur à la piété du jeune auteur, à la bonté de son cœur, à son zèle pour le roi et même à son esprit; » — *Dictionnaire des Rimes françoises selon l'ordre des lettres de l'alphabet, auquel deux traités sont ajoutés, l'un des conjugaisons, l'autre de l'orthographe*; (Genève), 1596, in-8°, et Cologne, 1624, in-8° : cette compilation anonyme est donnée à La Noue par Sorel, La Monnoye et Le Duchat. On lui attribue aussi, peut-être avec raison : *Vive Description de la Tyrannie et des Tyrans, avec les moyens de se garantir de leur joug*; Reims, 1577, in-16. Enfin, on conserve de lui deux manuscrits sur la fortification de Genève aux Archives de cette ville. P. L—Y.

D'Aubigné, *Hist. univ. de son temps*. — Sismondi, *Hist. des Français*, XXXI. — Goujet, *Biblioth. franç.*, III. — Mencke, *Biblioth. Doctorum Militum*.

LANOUE (*Jeanne* DE), fondatrice de l'ordre des Sœurs hospitalières de la Providence, née à Saumur, en 1666, morte dans la même ville, le 16 août 1730. Ses parents étaient marchands, et elle commença par tenir la boutique de son père, se montrant âpre au gain et dure aux pauvres. Un changement subit s'opéra dans sa conduite vers 1693, année de famine où les pèlerins abondaient aux Ardilliers. Une pauvre réfugiée qu'elle outrageait lui ayant reproché ses torts, elle la recueillit, et s'éprit tout d'un coup de cette vie de dévouement et d'austérité qu'elle ne quitta plus. Sa maison était remplie d'indigents ou de malades qu'elle entretenait à grand peine de rares aumônes, quand le 15 septembre 1702 le coteau au pied duquel elle était bâtie et qui domine tout le faubourg de Fenet, s'ébranla. Elle avait eu le temps à peine de sortir avec quelques vêtements, que le roc s'affaissait sur onze maisons du quartier. Ses protégés furent engloutis sous les décombres; un seul enfant y périt. Ainsi ruinée, elle s'adressa aux Oratoriens, qui lui refusèrent même une écurie pour abriter son monde, mais à grand prix lui louèrent une maison voisine. A force de quêtes et d'emprunts, elle parvint à payer son loyer et ses dettes. En 1704, elle s'associa plusieurs filles pour soigner les pauvres, et leur donna un habit tel à peu près qu'elles le portent encore, robe et tablier de laine bleu pâle, voile noir, le rosaire à la ceinture, le crucifix sur la poitrine. L'institut invoquait pour patronne sainte Anne; mais le peuple lui a retenu le nom de la Providence, sous lequel il existe encore. En 1709 les sœurs commencèrent à faire des vœux; en 1710 l'évêque d'Angers approuva leur règle. Trente ans plus tard trois cents pauvres femmes, filles et enfants, dont plus de cent folles, étaient recueillies à Saumur; mais l'hospice vivant des aumônes de chaque jour, la misère y était quelquefois si grande, que la soupe y manquait « faute de sel ». Avant la fin de sa vie, Jeanne de Lanoue put voir des maisons de son ordre s'établir à Brezé, Nantes, Châtillon-sur-Indre, Le Blanc, Le Puids-Notre-Dame, Le Lude, Mazé, Josselin, L'Isle-Bouchard. Depuis la Révolution, la maison mère a été transférée à Notre-Dame-des-Ardilliers, dans les bâtiments mêmes de l'Oratoire. Les sœurs ont transporté dans la chapelle le corps de leur fondatrice.

Célestin Port.

Discours sur la Vie et les Vertus de la vénérable sœur Jeanne de Lanoue; Angers, Louis Dubé, 1743. — *Archives de l'hôpital de Saumur*, III, B, 8.

LANOUE. *Voy.* SAUVÉ.

LANOUE (*René-Joseph* DE), général français, né vers 1740, en Bretagne, exécuté à Paris, le 15 avril 1793. Il embrassa de bonne heure la carrière militaire, fit la guerre de Sept Ans et fut nommé lieutenant général à l'époque de la révolution. Employé en cette qualité sur la frontière du nord à la fin de 1792, il fut arrêté par ordre des représentants du peuple en mission, sous prétexte qu'il n'avait point voulu marcher au secours de Lille. Acquitté néanmoins à l'unanimité par le tribunal criminel, il se rendit au camp de Dumouriez, qui faisait de lui une estime particulière, et obtint le commandement d'une division d'infanterie établie le long de la Roer,

(1) « Comme La Noue gardoit encore la porte Saint-Denys, raconte d'Aubigné, son équipage fut saisi et enlevé par les sergents du Chastelet, notamment pour la dette des poudres dont son père s'estoit obligé en allant au secours de Senlis. Le pis fut qu'en venant supplier le roy qu'il fist cesser cette rudesse pour un temps, il eut pour réponse : « La Noue, quand il me faut payer mes dettes, je ne me vas point plaindre à vous. »

attaqué, le 1er mars 1793, par un corps d'armée considérable, il n'eut pas le temps de rallier ses soldats, disséminés sur une ligne de quatorze lieues, et opéra sa retraite dans un grand désordre. On le rendit responsable de cette défaite, à laquelle il n'était pas en son pouvoir de s'opposer : arrêté de nouveau, il fut traduit, ainsi que le général Steingel, qui servait sous ses ordres, à la barre de la Convention dans la séance du 28 mars 1793. Ce fut l'avocat Jean de Bry, président, qui procéda à son interrogatoire. Malgré l'intervention bienveillante de Danton, qui obtint de l'assemblée que les comités fissent un rapport plus complet sur l'ensemble de cette affaire, Lanoué, ramené en prison, comparut, le 12 avril suivant, devant le Tribunal révolutionnaire et monta, trois jours après, sur l'échafaud.

P. L—Y.

Dumouriez, *Mémoires*. — *Moniteur univ.*, 1793.

LANOUE (*Félix-Hippolyte*), peintre français, né à Versailles (Seine-et-Oise), le 14 octobre 1812. Élève de Victor Bertin et d'Horace Vernet, il remporta en 1841 le premier grand prix de paysage sur le sujet d'*Adam et Ève chassés du Paradis terrestre*. Ce paysagiste a reproduit différents sites de la forêt de Fontainebleau et des environs de Versailles, exposés à divers salons, depuis 1835. On a surtout remarqué de lui : au salon de 1838, une *Vue de la Seine à Rouen*; au salon de 1835, une *Vue des Aqueducs de Buc*; à ceux de 1837 et 1839, une *Vue prise à Sassenage* (*Isère*); à celui de 1844 : une *Vue de Terracine* (*États Romains*); en 1847, les *Tombeaux étrusques* (*environs de Naples*); en 1848 : une *Vue prise dans l'île de Capri* (*golfe de Naples*); en 1852 : une *Vue prise dans le bois de La Haye* (*Hollande*); en 1854 : *Saint Benoît dans les solitudes de Subiaco*, tableau qui est dans l'église Saint-Étienne-du-Mont; en 1855 : une *Vue prise à Pont-Rousseau, près de Nantes*, et une autre des *Bords de la Newa*. G. DE F.

Archives de l'École imp. des Beaux-Arts.

LA NOURAIS (*Prosper-Alexandre* DE), économiste français, né le 27 juillet 1810, à Saint-Léonard, près de Saint-Malo. Après ses études classiques, il suivit les cours de l'École de Droit de Paris, et fut reçu avocat au barreau de Paris. Il s'adonna alors spécialement à l'étude des langues modernes et à l'histoire. Après avoir donné une traduction du célèbre ouvrage de Hammer, l'*Histoire de l'Ordre des Assassins*, il voyagea en Suède, en Danemark, surtout en Allemagne, dont il s'est parfaitement appropriée la langue, et plus tard en Angleterre et en Belgique. On a de lui : *Histoire de l'Ordre des Assassins*, par Hammer, trad. de l'allemand et augmenté de pièces justificatives, avec J.-J. Hellert; Paris, 1833, in-8°; — *La Confédération et la Diète germaniques*; Paris, 1836, in-8°; — *L'Association des douanes allemandes, son passé, son avenir*; Paris, 1840, in-8° : cet ouvrage a été traduit en allemand; — *Les Chemins de Fer et les Chambres, ou observations sur les chemins de fer votés dans les précédentes sessions par la Chambre des Députés*; Paris, 1841, in-8°; — *De l'Association douanière entre la France et la Belgique*; Paris, 1842, in-8°; — *Étude sur les moyens les plus propres à amener la réduction du prix de la viande, et par suite de la condition de la meilleure alimentation chez les peuples*; Paris, 1857; in-8° (extrait du journal *L'Ami des Champs*). Depuis 1838 il fut un des rédacteurs de la *Revue Germanique*, à laquelle il a fourni un grand nombre d'articles sur l'économie politique, la statistique, le droit public, l'histoire et l'agriculture de l'Allemagne. Depuis la même époque il est aussi l'un des rédacteurs de la *Revue française de Législation et d'Économie politique*. Enfin il a fourni de nombreux articles d'histoire, de commerce et d'industrie à l'*Encyclopédie des Gens du Monde*, au *Journal des Économistes* et à divers autres recueils périodiques. G. DE F.

Documents particuliers.

LANSAC (*François-Émile* DE), peintre français, né en 1805, à Tulle (Corrèze). Il étudia la peinture dans les ateliers de MM. Langlois et Ary Scheffer, s'adonna d'abord au genre historique, puis au portrait, et obtint du jury des expositions deux médailles d'or en 1836 et en 1838 et une mention honorable à la suite du concours universel de 1855. Nous citerons de lui : *Episode du Siége de Missolonghi*; — *La jeune Fille à la fontaine*; — *Trait de courage du Commandant Daru*; 1842; — *Sujet tiré des Confessions de J.-J. Rousseau*; 1846; — *Chasseurs au marais*; 1852; — *L'Aumônier du régiment et le Trompette des Guides*; 1855; — *Chevaux en liberté*; 1857. Parmi ses portraits équestres, on remarque ceux de *Napoléon Ier*, d'*Olivier de Clisson*, du *duc d'Orléans* et du *prince Louis-Napoléon*. K.

Livrets des Salons.

LANSBERG (*Mathieu*). *Voy.* LAENSBERG.

LANSBERGHE DE MEULEBEECKE (*Philippe* VAN), mathématicien belge, né à Gand, le 25 août 1561, mort à Middelbourg, le 8 novembre 1632. Ses parents, fuyant en 1566 la persécution des catholiques, l'emmenèrent en France, puis en Angleterre, où il fit ses études. De retour dans les Pays-Bas, il fut nommé ministre à Anvers; mais cette ville étant retombée au pouvoir de Philippe II, le 17 août 1585, van Lansberghe dut se réfugier dans les Provinces-Unies, et l'année suivante fut installé dans la chaire évangélique de Ter-Goes (Zélande), qu'il remplit, exerça durant vingt-neuf années (1). En 1615, ayant été déclaré *émérite*, il se retira à Middelbourg, où il ne s'occupa plus que d'astronomie et de mathématiques. On a de lui : *Sermones LII*

(1) C'est ce long séjour qui a fait écrire à Vossius et à Bayle que Philippe van Lansberghe était né en Zélande.

in cathesin religionis christianæ, quæ in Belgii et Palatinatus Ecclesiis docetur; — *Chronologiæ sacræ Libri VI, in quibus annorum mundi series, ab orbe condito, ad eversa per Romanos Hierosolyma, nova methodo ostenditur*; Amsterdam, 1626, et Middelbourg, 1645, in-4°; cette chronologie a été peu suivie; — *Cyclometriæ novæ Libri duo*; Middelbourg, 1628, in-4°; — *Progymnasmatum Astronomiæ restitutæ Liber primus*, De Motu Solis; Middelbourg, 1629, in-4°; — *Commentationes in Motum Terræ diurnum et annuum, et in verum adspectabilis cœli typum, in quibus* συμμόνως *ostenditur diurnum annuumque motum, qui apparet in sole et cœlo, non deberi soli aut cœlo sed soli terræ; simulque adspectabilis cœli typus ad vivum exprimitur*, etc.; Middelbourg, 1630, in-4°; trad. en français par David Goubard, Middelbourg, 1633, in-fol. Lansberghe se déclare vivement pour l'hypothèse de Kopernik, qu'il se proposait de perfectionner; — *Uranometriæ Libri III*; Middelbourg, 1631, in-4°; — *Triangulorum geometricum libri IV*; Middelbourg, 1631, in-4°; — *Introductio in Quadrantem, tum astronomicum, tum geometricum, necnon in Astrolabium*; Middelbourg, 1633, in-fol.; trad. en flamand par Goubard, Middelbourg, 1650, in-4°; — *Horologiographia nova, in qua omne genus Sciotericorum Horologiorum ostenditur*; — *Tabulæ Motuum cœlestium perpetuæ, ex omnium temporum observationibus constructæ*; l'auteur travailla quarante années à ces tables; — *Observationum astronomicarum Thesaurus*; trad. en français par D. Goubard, sous le titre de *Les Tables perpétuelles de Philippe Lansbergue*, etc.; Middelbourg, 1633, in-fol. Les *Opera omnia* de Philippe van Lansberghe ont été publiés à Middelbourg, 1663, in-fol. L—z—e.

Valère André, *Bibliotheca Belgica*, p. 778. — Smallegange, *Chronyk van Zeeland*, p. 337. — Bayle, *Dictionnaire*, I, p. 284. — Lubsclus, *Athenæum* .... — Lelong, *Bibliotheca Sacra*, p. 881. — Foppens, *Bibliotheca Belgica*, p. 1035-1036.

LANSBERGEN (*Pierre*), théologien hollandais, fils du précédent, né à Ter-Goes (Zélande), mort à Middelbourg, vers 1660. Il exerça d'abord le pastorat dans sa ville natale; mais de nombreuses disputes théologiques l'en dégoûtèrent; il apprit alors la médecine, qu'il pratiqua à Middelbourg. Il a écrit en flamand les ouvrages suivants : *Découverte des Turpitudes de M. Apollonius, dans les excuses qu'il fait des calomnies qu'il a débitées contre Pierre Lansbergen*; Middelbourg, 1647, in-12; — *Liste des Fautes commises en 1613 par les ministres de Zélande dans leur écrit contre Philippe et Pierre Lansbergen*; Middelbourg, 1648, in-12; — *Avis contre les infâmes mensonges débités nouvellement sous le nom emprunté* d'Ymant Vellepoter; Middelbourg, 1648, in-12. On attribue à Pierre Lansbergen : *Bellum germanicum Gustavi Magni*; Rotterdam, 1652, in-12. L—z—e.

Balen, *Beschr. van Dordrecht*, p. 1118-1134.

LANSBERGEN (*Jacques*), médecin, magistrat et mathématicien hollandais, frère du précédent, né à Ter-Goes, vers 1590, mort en 1657. Il se fit recevoir docteur en médecine. En 1640 il entra dans la régence de Middelbourg en qualité de conseiller, fut plusieurs fois échevin et devint bourgmestre en 1649. Mais, suspecté de vouloir attenter aux droits des *kiezeren* (électeurs), il fut exclu de la régence, et se retira en Hollande, où il termina ses jours. Le portrait de Jacques Lansbergen a été peint et gravé en 1704. Jacques Cats y a joint un éloge en vers dans lequel il vante l'habileté du savant zélandais comme médecin et mathématicien. On a de Lansbergen : *Disputatio de Mosoha, consensus medicos Mittelburgenses* (ces médecins étaient Corneille Herls, David Uitreus et Jérôme Smallegange), dans les *Tractatus varii de Moscha*; Middelbourg, 1613, 1614, in-8°; — *Apologia pro Commentationibus Philippi Lansbergii in Motum Terræ diurnum et annuum* contre Libert Froidmont, Jean-Baptiste Morin et Pierre Barthollin; Middelbourg, 1633, in-4°. C'est une réponse à la *Solutio problematis de Telluris Motu vel Quiete* de J.-B. Morin (Paris, 1631, in-4°), dans laquelle celui-ci attaquait le système des Kopernicains. Morin riposta par *Responsio pro Telluris Quiete*, etc.; Paris, 1634, in-4°. Herls écrivit aussi contre l'*Apologie* de Lansbergen. L—z—e.

Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas*, t. VIII, p. 379-381.

LANSBERGHE (*Jacob* van), historien hollandais, né à Hulst, vers 1650. Il fut échevin de sa ville natale en 1682 et bourgmestre de 1685 à 1688. On a de lui : *Beschryvinge van de stadt hulst, behelsende haer oude opkomst, teghenwoordige, toeslandt, en veelvuldige vallen*, etc. (Description de la ville de Hulst, contenant son origine, ses accroissements et les principaux événements qui y sont arrivés, etc.); La Haye, 1687, in-8°; Rotterdam, 1692, in-8°.

Paquot, *Mém. pour l'hist. litt. des Pays-Bas*, t. VIII, p. 381.

* **LANSDOWNE** (*Henri* Petty Fitz-Maurice, troisième marquis de), homme d'État anglais, né le 2 juillet 1780. Lord Henri Petty (il a porté ce nom jusqu'à la mort de son demi-frère en 1809) est le second fils et le seul survivant du premier marquis de Lansdowne, homme d'État illustre, plus connu sous le nom de comte de Shelburne. Il fut d'abord envoyé à Westminster-School, passa dès 1795 quelques années à l'université d'Édimbourg, et vint achever son éducation à Cambridge, où il prit son diplôme de maître ès arts en 1801. C'est surtout à Édimbourg qu'il fit les fortes études qui formèrent son esprit et développèrent ses talents naturels. Placé sous les soins immédiats de Dugald Stewart, il puisa dans sa société et ses leçons les doctrines

les plus libérales et les plus éclairées en histoire, en politique et en philosophie, et non pas simplement l'amour du gouvernement constitutionnel et de la liberté, mais le goût le plus vif pour la littérature et les sciences, goût qui a donné à sa vie sociale et privée un cachet de distinction particulière, et qui, pendant près d'un demi-siècle, a fait de sa maison l'asile et le rendez-vous de la société littéraire la plus distinguée de son époque. C'est à Édimbourg qu'il connut Brougham, Horner, Jeffrey, Sidney Smith et [illegible], alors jeunes gens pleins d'espérance, et devenus plus tard hommes célèbres, les uns par [illegible] supériorité de leurs talents, les autres par la vivacité d'esprit, la profondeur de savoir et la haute intelligence de critiques. Après avoir, suivant l'usage des jeunes lords anglais, fait un voyage dans plusieurs États du continent, il se disposa à entrer dans la vie publique, et l'influence de son père le fit nommer membre du parlement pour le bourg de Calne dans le comté de Wilts (1802). Il ne se pressa point de prendre part aux discussions de la chambre des communes; il observait et étudiait le caractère des hommes et de l'assemblée, et poursuivait en silence ses études du passé. En 1804, il fit son premier discours sur une question irlandaise. Le parti tory, dirigé par Pitt, était alors au pouvoir, et depuis l'acte de restriction sur les banques les finances étaient menacées de désastres sérieux, à cause de l'émission excessive de papier-monnaie qu'avaient faite les banques privées du pays. Le discours que prononça le jeune lord à cette occasion, discours tout à fait opposé aux vues du ministère, était remarquable par la [illegible] et la rectitude des idées qu'il développa sur la question générale de circulation et les vrais principes d'économie politique. L'année suivante, il ajouta à sa réputation de *debater* parlementaire par son discours sur une accusation de péculat portée contre lord Melville. Pitt, [illegible] à la fois les exigences de son parti et son amitié privée, défendit avec beaucoup de chaleur son collègue sur l'accusation de corruption officielle; lord Henri Petty, dont le caractère loyal et élevé ne comprenait pas qu'on pût [illegible] à un soupçon d'improbité politique ou de corruption privée, lui fit une réponse aussi forte que sévère. Le premier ministre étant mort quelques mois après, et le parti tory s'étant désorganisé, les whigs parvinrent au pouvoir sous Grenville et Fox, qui nommèrent lord Petty chancelier de l'Échiquier, poste [illegible] par Pitt, auquel il succéda aussi comme représentant de l'université de Cambridge (1806). Il prit alors souvent la parole, [illegible] sur des sujets de finances. [illegible] ministère Grenville ne dura pas assez [illegible] à lord Petty l'occasion de montrer [illegible] ses talents politiques et financiers, et [illegible] de se faire une grande réputation (1807). Il inspira cependant une haute opinion de sa capacité comme homme d'État. Pour qu'elle se montrât dans tout son éclat, il fallait des chances favorables dans l'avenir, et ce ne fut que vingt ans après que son parti parvint de nouveau au pouvoir. Il ne resta pas inactif pendant ce long intervalle; son nom est associé à toutes les principales mesures du parti libéral. Telle fut, entre autres, l'abolition de l'esclavage, qu'il défendit dès 1807 et plus tard en 1814 et 1821 par des motions spécifiques. Admis à la chambre des pairs, comme *marquis de Lansdowne*, à la mort de son demi-frère (1809), il se montra le défenseur constant des droits et de la liberté des nations étrangères. En 1807 il avait commencé à battre en brèche les lois pénales contre les catholiques d'Irlande; il continua à soutenir leurs droits avec autant de chaleur que d'éloquence, et quelques-uns de ses meilleurs discours furent inspirés par cette cause. Après avoir été dix-huit ans en dehors de l'administration, il devint ministre de l'intérieur à l'avénement de Canning comme premier ministre (1827), et des affaires étrangères sous la courte administration de son successeur, lord Goderich. Il prit la plus noble part à l'importante question de l'émancipation des catholiques, qu'il fit enfin triompher. Il fut dans les rangs de l'opposition sous le ministère du duc de Wellington (1829-30), et devint président du conseil dans le ministère whig de lord Grey (1830-34). Il prit un rôle actif dans les débats sur le bill de réforme, bill dont il avait défendu le principe pendant tout le cours de sa vie politique. Sorti du ministère en novembre 1834, il y rentra en avril 1835, et en fit partie jusqu'à la retraite de lord Melbourne (sept. 1841). A l'avénement de sir Robert Peel, cette même année, lord Lansdowne devint le chef reconnu de l'opposition dans la chambre des lords, et dans cette position sa dignité et sa politesse lui concilièrent le respect et l'estime même de la part de ses adversaires. A une connaissance profonde de tous les sujets de débats, passés et présents, il joint une éloquence facile, et une parfaite égalité de caractère, que ne peuvent troubler les attaques les plus violentes. En 1846, sous le ministère de lord John Russel, il redevint ministre président du conseil et chef des whigs dans la chambre haute. Il sortit de l'administration en 1852 avec le premier ministre, et en se retirant prononça un discours plein d'une touchante dignité, et qui a laissé un long souvenir. A la retraite du comte de Derby (décembre 1852), il fut invité par la reine à prendre les rênes de l'administration; mais il refusa, et se contenta d'occuper un siége dans le cabinet, sans fonctions déterminées, sous le comte d'Aberdeen et ensuite sous lord Palmerston. Lord Landsowne est le Nestor de la chambre haute, et il jouit au plus haut degré de l'estime universelle de toutes les classes de la nation anglaise. J. Chanut.

English Cyclopedia.

LANSDOWNE (Vicomte). *Voy.* GRANVILLE.

LANSEL ou **LANSSELIUS** (*Pierre*), érudit flamand, né en 1580, à Gravelines, mort le 16 août 1632, à Madrid. Admis de très-bonne heure dans la Société de Jésus, il s'appliqua à l'étude des langues orientales ainsi qu'à la critique sacrée et parcourut l'Allemagne, dont il explora avec soin les plus riches bibliothèques. Sa réputation d'érudit était si bien acquise que Philippe IV, roi d'Espagne, l'appela à Madrid pour y occuper une chaire d'hébreu. On a de lui : *S. Dionysii Areopagitæ Opera omnia quæ exstant*; Paris, 1615, in-fol., édition reproduite dans la *Bibliotheca magna Patrum*, t. Ier; et à laquelle Lansselius a ajouté d'anciennes scolies grecques et une *Disputatio apologetica* sur la vie et les écrits de Denys; — *Biblia sacra Vulgatæ editionis Sixti V*; Anvers, 1624-1625, 2 vol. in-fol.; supplément aux scolies de Jean Mariana et d'Emmanuel Sa, augmenté des *Correctiones* de François Luc, de Bruges; — *Dispunctio Calumniarum quæ S. Justino martyri inuruntur ab Isaaco Casaubono*; Paris, 1636, in-fol. K.

Sotwel, *Biblioth. Scriptorum Soc. Jesu.* — Jöcher, *Allg. Gelehrten-Lexikon.*

LANTARA (*Simon-Mathurin*), célèbre peintre et dessinateur français, né à Oncy, près Milly, le 24 mars 1729, mort à l'hôpital de la Charité de Paris, le 22 décembre 1778 (1). Il était fils de Françoise Malvilain, fille non mariée; mais, à la suite d'un procès difficile, l'enfant fut reconnu par Simon-Mathurin Lantara, ouvrier tisserand, qui épousa Françoise Malvilain, le 25 février 1732 (2). Il ne reçut dans son enfance d'autres leçons que celles du magister de son village, et cette première instruction s'arrêta bien vite; car à l'âge de huit ans, ayant perdu sa mère, le jeune homme fut contraint d'abandonner l'école et d'entrer comme gardien de bestiaux au château de La Renommière, appartenant à Pierre Gillet, échevin de la ville de Paris. Ce fut dans cette fraîche campagne, au milieu de sites pittoresques et gracieux, que le jeune pâtre sentit se révéler en lui ce goût de la représentation de la nature qui devait le placer au rang des premiers paysagistes. Bientôt la passion du peintre s'empara de Lantara : il traçait avec un bout de branche, sur le sable ou sur les rochers, le plan de ses tableaux agrestes qu'il nuançait ensuite avec des couleurs naturelles, des feuilles vertes, des brins de mousse, des petits cailloux. Un jour le fils du seigneur de La Renommière, M. Gillet de Laumont, étant venu au château de son père, fut frappé des dispositions artistiques du jeune vacher. Il l'emmena à Versailles, et le plaça chez un peintre dont on ne sait pas le nom : Lantara quitta ce premier maître pour entrer au service personnel d'un autre artiste de Paris, qui lui paya ses gages en leçons de peinture. Se sentant assez fort pour se passer de guide, Lantara quitta l'atelier, et vint se loger rue Saint-Denis dans une pauvre mansarde, d'où il pouvait à peine entrevoir le ciel. Il travaillait peu et rêvait beaucoup. Dans sa maison était une fruitière nommée Jacqueline, fille d'une marchande aux halles, qui chantait plus qu'elle ne vendait. La mansarde et le rez de chaussée firent bientôt connaissance; tous deux jeunes, insouciants et pauvres, ils associèrent leur gaîté et leur misère. Avec son talent et son heureuse facilité, Lantara eût pu acquérir de l'aisance; mais artiste par le génie, il l'était aussi par la paresse, et la pauvreté était la véritable muse inspiratrice du paysagiste. Puis, enfant de la nature, il ne dessinait jamais si bien qu'en bras de chemise et sans cravate. Ce laisser-aller ne pouvait lui faire trouver de protecteurs; il ne plaçait donc ses productions qu'à des marchands et à vil prix. Pour son complet malheur, Jacqueline mourut; c'était la seule personne dont il eût été compris et aimé. Il ne chercha pas à se remarier : il se mit à hanter le cabaret pour oublier un amour aussi constant que sincère. Cependant Lantara ne fut point le bohême, le fainéant, l'ivrogne qu'il a plu aux vaudevillistes de mettre en scène. Assurément il allait au cabaret; mais il y allait pour prendre ses modestes repas, comme la majeure partie des écrivains et des artistes de son temps. Alexandre Lenoir, qui l'avait connu, le montre pauvre et heureux dans sa misère; des crayons, sa palette, ses pinceaux et une huppe qu'il chérissait, formaient tout son mobilier. « Avec de grands talents il avait l'insouciance et la naïveté d'un enfant. Ce Lantara, ajoute-t-il, avait les bonnes et les mauvaises qualités d'Arlequin; il était, comme le Bergamasque, naïf, spirituellement bête et habilement maladroit. » Il le peint plus gourmand qu'ivrogne. Il aimait mieux une bavaroise au chocolat qu'une bouteille de vin, et tous ceux qui l'entouraient abusaient de ce défaut et de son insouciance en lui faisant faire des dessins, même des tableaux, pour un dîner, un gâteau d'amandes, une tourte ou quelque friandise (1). Quand il avait bien bu, bien mangé, il allait rêver dans les champs, sans souci de la gloire, ni de la fortune. Il aimait la splendeur des astres, les mystères du crépuscule et le silence de la nuit. « Souvent, dit M. Charles Blanc, on le voyait le soir, immobile sur le Pont-

(1) La plupart des biographes ont toujours parlé de cet artiste sans donner le moindre détail sur son existence. Les uns le font naître à Montargis ou à Challettes, village près de cette ville; les autres lui donnent pour patrie Melun, Fontainebleau ou Achères. L'époque de sa naissance variait depuis 1710 jusqu'en 1745. Grâce aux recherches de M. Émile Bellier de La Chavignerie, nous pouvons donner sur Lantara des renseignements inédits et certains.

(2) M. Ch.-F. Lapierre, dans *Les Hommes illustres de l'Orléanais*, le fait fils d'un peintre d'enseignes et d'une marchande de toilettes. Le même écrivain le fait mourir à trente-trois ans.

(1) Alexandre Lenoir cite le limonadier Talbot, placé près du Louvre, comme ayant obtenu une belle suite de dessins de Lantara, dont il tira un grand bénéfice, avec les bavaroises et le café à la crème qu'il lui donnait à ses déjeuners.

[illegible] regarder, dans une sainte extase, le soleil dessinant les arches des autres ponts et se mourant en rayons brisés sur l'eau du fleuve; il pleurait d'admiration. Une fois rentré dans son galetas ou remisé au fond de son café, Lantara peignait de mémoire les effets qui l'avaient ému, ou bien il dessinait à la lueur d'un quinquet, sur papier bleu, avec des rehauts de crayon blanc, tantôt des clairs de lune tranquilles et mystérieux, tantôt des levers de soleil dont il savait [illegible] les teintes, les oppositions et les accidents. »

Vers la fin de sa vie, Lantara avait acquis de la réputation. Quelques amateurs éclairés tâchèrent de l'attirer chez eux. Mais il semblait que la dépendance éteignît son génie; au milieu des séductions du luxe et du confortable, l'insouciant artiste ne savait rien produire; et il retournait vite à son cabaret de la rue du Chantre. Un financier voulut être son protecteur : Lantara mangea et but quelque temps chez lui, puis s'ennuya, et revint à l'auberge en disant : « J'ai usé mon manteau d'or ». Un de ses *Clairs de lune* lui fut payé par le comte de Caylus cent écus. Lantara, surpris de se voir autant d'argent, emporta chez lui son trésor. Mais, comme le savetier de la fable, il eut peur des voleurs; il consulta ses amis, et, après mûre délibération, il fut décidé qu'on boirait les cent écus pour qu'ils ne fussent pas volés. Il avait une profonde aversion pour les figures, et n'en mettait jamais dans ses tableaux. M. Charles Blanc affirme qu'il savait si peu faire ce qu'il appelait des *bonshommes*, que Taunay, Demarne, [illegible], Bernard et surtout Joseph Vernet lui prêtèrent souvent leur concours pour animer ses paysages. Un jour un certain marquis lui avait commandé la vue extérieure d'une église avec ses environs; le peintre n'y mit pas un seul personnage. Le marquis lui fit observer cette absence. « Ils sont à la messe, dit Lantara en montrant l'église. — Eh! bien! je prendrai votre tableau quand ils en sortiront, répliqua l'amateur. » [illegible] misère et l'inconduite minèrent rapidement la santé de Lantara, qui dut chercher un refuge à l'hôpital de la Charité. Le supérieur le soigna, [illegible] servit même à le faire travailler en flattant son penchant; il lui promettait pour chaque [illegible] une visite à la cave. Lantara appelait cela « la carte à payer ». Sorti une première fois de l'hospice, il ne tarda pas à y rentrer : c'était le [illegible] décembre 1778 à midi; à six heures il avait cessé de vivre; il avait quarante-neuf ans. A [illegible] dernier moment, l'aumônier chercha à lui [illegible] les joies du paradis : « Vous êtes bien heureux, mon fils, lui disait-il, vous allez voir Dieu en face pendant l'éternité! — Quoi, mon père, reprit le moribond, toujours de face? Jamais de profil! » Et il expira. Un bel esprit du [illegible] composa et fit graver au bas du portrait [illegible] Lantara le quatrain suivant qui nous semble [illegible] bien résumer la vie du grand artiste :

> Je suis le peintre Lantara.
> La Foi m'a tenu lieu de livre,
> L'Espérance me faisait vivre
> Et la Charité m'enterra.

Malgré la rapidité et le décousu de sa vie, Lantara est resté l'un des premiers paysagistes français. Sa manière rappelle celle de Claude Lorrain. Il excellait dans la perspective aérienne; il rendait d'une manière merveilleuse les différentes heures du jour : les ciels de ses tableaux sont d'un ton vaporeux et fin et d'une exquise légèreté de touche : ses points du jour ont toute la fraîcheur du matin; ses couchers de soleil, chauds et lumineux, n'ont pas moins de vérité; ses clairs de lune sont d'un ton argentin, plein de mélancolie. Ses eaux sont toujours mobiles, transparentes et naturelles. Lantara a laissé peu de tableaux, parmi lesquels son portrait, mais beaucoup de dessins au crayon noir rehaussé de blanc. On cite entre autres *un Orage* et deux *Vues de fleuves avec des ruines* (1766) dans le genre de Joseph Vernet, qui probablement en a fait les personnages. Duret a gravé d'après Lantara *La Rencontre fâcheuse; Le Pêcheur amoureux; L'heureux baigneur; Le Berger amoureux* en quatre pièces. Piquenot a reproduit *La Nappe d'eau* et *Les Chasse-Marée*, deux pièces. Le Bas a gravé le premier livre des *Vues des Environs de Paris*, douze feuilles en long. Les œuvres de Lantara, signées de lui, sont fort recherchées. Le buste de ce maître, dû au ciseau de Guersant, a été solennellement inauguré le 6 juin 1852, par les soins de M. Émile Bellier de La Chavignerie. Une charmante pièce de Barré, Picard, Radet et Desfontaines, intitulée *Lantara ou Le Peintre au cabaret*, a obtenu en 1807, au Vaudeville, un succès populaire.

A. DE LACAZE.

Charles Blanc, *Histoire des Peintres*, n° 40, *École française*, n° 20. — Ch.-F. Lapierre, dans *Les Hommes illustres de l'Orléanais*, t. 1er, p. 55-60. — Le Bas, *Dict. encyclopédique de la France*. — Émile Bellier de La Chavignerie, *Notice sur S.-M. Lantara*. — Eugène Dauriac, dans *Le Siècle*, n° du 30 octobre 1856.

LANTERI (*Francesco*), littérateur italien, né en 1801, à Briga, mort le 15 janvier 1843, à Turin. Reçu docteur en 1823, il professa d'abord les belles-lettres à Casal, puis la littérature italienne à l'université de Turin; en 1840 il échangea cette chaire contre celle d'éloquence latine. On a de lui : *Il Mattino d'estate*; Turin, 1821, in-8°; — *I due Cantici di Mosè ed altre Poesie sacre*; ibid., 1827, in-8°; — *Vocabolario Italiano e Latino, accresciuto di molte aggiunte*; ibid., 1833, in-4°; — *Storia della Monarchia di casa Savoja*; ibid., 1835, in-8°; 2e édit., 1838; — et plusieurs pièces de vers insérées dans les recueils périodiques. K.

Tipaldo, *Biogr. degli Italiani illustri*, IX.

LANTHENAS (*François*), homme politique et publiciste français, né dans le Forez, vers 1740, mort en 1799. Médecin obscur à Paris au commencement de la révolution, il acquit une cer-

taine notoriété par la publication de quelques brochures démocratiques, et fut admis dans l'intimité de la famille Roland. Il devint chef de division au ministère de l'intérieur sous Roland, et fut élu en 1792 député à la Convention nationale par le département de Rhône-et-Loire. Il vota la mort de Louis XVI, mais d'une manière conditionnelle, et motiva ainsi son vote : « Louis a mérité la mort; je l'y condamne, à condition de suspendre l'exécution, et de l'exiler si les ennemis nous laissent en paix, lorsque la constitution sera bien établie; de proclamer cette suspension avec ses motifs; d'abolir ensuite la peine de mort, en exceptant Louis, si ses parents ou amis envahissent le territoire. » La liaison de Lanthenas avec les Girondins faillit lui être fatale. Son nom fut porté sur la liste de proscription du 31 mai. Marat l'en fit rayer. « Tout le monde sait, dit-il, que le docteur *Lanternas* est un pauvre d'esprit. » Lanthenas traversa obscurément la Convention et le conseil des Cinq Cents. A sa sortie du conseil, en 1797, il reprit l'exercice de la médecine. On a de lui : *Inconvénients du Droit d'Aînesse*; Paris, 1789, in-8°; — *De la Liberté indéfinie de la Presse*; Paris, 1791, in-8°; — *Des Sociétés populaires considérées comme une branche essentielle de l'instruction publique*; Paris, 1791, in-8°; — *Théorie et Pratique des Droits de l'homme*, trad. de l'anglais de Thomas Paine; Paris, 1792, in-8°; — *Nécessité et Moyens d'établir la Force publique sur la relation continuelle du service militaire et de la représentation nationale, sur la représentation exacte du nombre des citoyens*; Paris, 1792, in-8°; — *Motifs de faire du 10 Août un jubilé fraternel, une époque solennelle de réconciliation entre les républicains*, etc.; Paris, 1793, in 8°; — *Déclaration des Devoirs de l'homme*, imprimée par ordre de la Convention; 1794, in-8°; — *Bases fondamentales de l'instruction publique*; Paris, 1795, in-8°; — *Décadence et Chute du système des finances de l'Angleterre*, trad. de l'anglais de Thomas Paine; 1796, in-8°; — *Religion civile proposée aux républiques*; Paris, 1798, in-12. Z.

Mme Roland, *Lettres et Mémoires*. — Quérard, *La France Littéraire*. — Arnault, Jouy, etc., *Biographie des Contemporains*.

LANTHENÉE (Le Ratz de), mathématicien belge, né dans le pays de Liége au commencement du dix-huitième siècle. Il cultiva les sciences, et resta si obscur, malgré ses ouvrages, qu'on n'a aucun détail sur sa vie. On croit qu'il est mort vers 1770. Il a publié : *Éléments de Géométrie, ou principes de la mesure de l'étendue expliqués par démonstrations, la plupart nouvelles, et surtout sans le secours des proportions*; Paris, 1738, in 8°, traité écrit avec clarté et précision, d'après le *Journal de Trévoux* (mai 1739); — *Lettre à M. de Voltaire sur son écrit intitulé : Réponse aux objections contre la philosophie de Newton*; 1739, in-8°; — *Examen et Réfutation de quelques opinions sur les causes de la Réflexion et de la Réfraction*; Paris, 1740, in-8°, dirigé surtout contre les idées émises par Jean de Banières, zélé cartésien; — *Nouveaux Essais de Physique*; ibid., 1750, in-12; — *Essai sur une méthode de rendre les aéromètres ou pèse-liqueurs comparables*; ibid., 1769, in-12, où l'auteur n'indique d'autre moyen que l'aréomètre de Fahrenheit, décrit depuis longtemps dans les recueils scientifiques. P. L—y.

[illegible] — *La France littéraire*, édit. de 1756.

LANTIER (*Étienne-François* de), écrivain français, né à Marseille, le 1er octobre 1734, mort dans cette même ville, le 31 janvier 1826. Il fit ses études chez les jésuites, et au sortir du collége suivit la carrière militaire. Il parcourut, avec le grade de sous-lieutenant dans le régiment d'Angoumois, la Corse, la France et l'Espagne. Puis il retourna à Marseille, menant joyeuse vie et forçant plus d'une fois son père à le faire enfermer pour huit jours à Notre-Dame-de-la-Garde. Il composa dès cette époque la comédie de *L'Impatient*, mais peu jaloux des succès de province, il vint à Paris. Une petite pièce de vers sur Choiseul, assez galamment tournée pour qu'on la mît sur le compte de Delille et même de Voltaire, lui valut les faveurs du ministre, douze cents livres de pension et un secrétariat d'ambassade à Dresde. Mais six mois après Choiseul, disgracié, quittait Paris pour Chanteloup, et d'Aiguillon ôtait à Lantier place et argent. Il se consola en revoyant *L'Impatient*, qui ne fut joué pourtant qu'en 1778. L'auteur avait alors quarante-quatre ans. Grâce au talent de Molé et à quelques vers spirituels, la pièce fut bien accueillie, et les salons s'ouvrirent devant l'auteur. Le maréchal de Sainville, frère de Choiseul, Mme de Boufflers, Mme de Brancas l'admirent dans leur société; il se lia avec François de Neufchâteau, Cerutti, Dorat, La Harpe. Un brevet de capitaine, récompense de quelques fadeurs en vers adressées au comte d'Artois, et un peu plus tard la croix de Saint-Louis, lui permirent de se présenter sur un certain pied dans le grand monde, et il devint à la mode. *Le Flatteur*, comédie en cinq actes et en vers, jouée en 1782, eut assez de succès pour faire oublier celui de J.-B. Rousseau. Lantier fut dès lors ce qu'il a été toute sa vie, jusqu'à l'âge de quatre-vingt douze ans, bel-esprit de salon, aimable et spirituel, mais frivole, et s'il nous présente aujourd'hui quelque intérêt, c'est seulement pour avoir transporté, à travers la révolution, en plein dix-neuvième siècle, les légèretés érotiques et les bouquets à Chloris un peu fanés du dix-huitième. Ses *Contes* en vers et en prose que la camaraderie indulgente de La Harpe plaçait au premier rang de la littérature française, immédiatement après ceux de Voltaire et de La Fontaine; ses poésies légères, publiées

sous le titre de l'*abbé Mouche*; son *Erminie*, en trois chants, son *Geoffroy Rudel*, qu'il composa plus que nonagénaire, n'ont pu maintenir le nom de Lantier. On lit à peine son chef-d'œuvre, le *Voyage d'Anténor en Grèce*. Le fameux comte de Saint-Germain prétendait avoir vécu deux mille ans. Lantier eut l'idée de lui faire peindre les siècles qu'il avait dû traverser dans les diverses phases de son existence. Il commença par les Grecs, et n'alla pas plus loin : telle est l'origine d'*Anténor*. L'auteur y travailla pendant la révolution, et le fit paraître en 1798. L'ouvrage eut un succès prodigieux, malgré les vives attaques de Dussault et de Féletz. Il n'a pas eu moins de seize éditions. Muller le traduisit en allemand, Bradd en anglais, Calzava en espagnol, Vasconcellos en portugais, Harow en russe, il fut aussi traduit en italien et en grec moderne. On ne saurait y méconnaître de l'entrain, de la grâce, et un certain mérite de style, mais les mœurs grecques, même sous le côté érotique que l'auteur semble affectionner, y sont gratuitement dégradées, et le titre d'*Anacharsis des boudoirs*, qu'on a donné à Lantier, ne doit pas être pris comme un éloge.

Lantier quitta Paris en 1814, et alla achever sa carrière dans sa ville natale. Il y vécut dans une paisible considération, fondée sur la vogue encore récente de son dernier livre, et aussi sur ses qualités d'homme privé, auxquelles tous ses biographes, et notamment la princesse de Salm, ont rendu d'unanimes hommages. Il était de l'Académie de Marseille depuis 1786, des Arcades de Rome, et de la Crusca de Florence. Il ne voulut jamais se mettre sur les rangs pour l'Institut. « J'aime mieux, disait-il, que l'on demande pourquoi je n'y suis pas, que pourquoi j'y suis. » Il avait aussi fait partie de la société du Caveau moderne.

On a de Lantier : *L'Impatient*, comédie en un acte et en vers, 1778, in-8° ; traduit en italien par Capacelli, — *Le Flatteur*, comédie en cinq actes et en vers, 1782, in-8° ; — *Travaux de l'abbé Mouche*, 1784, in-12 ; — *Erminie*, poëme en six chants, 1788, in-12 ; — *Les Rivales*, comédie en un acte, représentée sans succès au théâtre Feydeau, à la fin de 1798 ; — *Voyage d'Anténor en Grèce et en Asie, avec des notions sur l'Égypte*, 1798, in-8°, réimprimé en divers formats ; la 16e édition est de Paris, [illegible], in-18 ; — *Contes en prose et en vers suivis de pièces fugitives et du poëme d'Erminie*, 1801, 1806, 1809, in-8° ; — *Les Voyageurs en Suisse*, 1803, et 1817, in-8° ; traduit en anglais, 6 vol. in-12 ; — *Voyage en Espagne du chevalier Saint-Gervais, officier français*, 1809, et 1820 in-8° ; — *Correspondance de mademoiselle Suzette-Césarine d'Arly*, 1814, in-8°, 1815, in-12 : souvenirs d'un voyage fait par l'auteur en Italie avant la révolution ; — *Recueil de Poésies*, 1817, in-8° ; — *Geoffroy Rudel, ou le troubadour*, poëme en huit chants, 1825, in-8° ; — *Le jeune Métastase à Naples*, comédie ; — *L'Inconséquent*, com. en trois actes et en vers ; — *Le Constant*, com. en cinq actes et en vers. On a publié en 1836 les *Œuvres complètes de E.-F. de Lantier, etc., précédées d'une notice biographique et littéraire par M. Gaston de Flotte*, Paris, 1836, in-8°. On a à tort attribué à Lantier *Lucette* (1785), *Les Coquettes rivales* (cinq actes et vers, 1782), *Le Fat puni*, conte, et *Les Réflexions sur le plaisir par un célibataire*; ce dernier ouvrage est de Grimod de La Reynière. Charles DEFODON.

Préface de l'édition de 1836. — Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biographie universelle et portative des Contemporains*. — [illegible] *Dictionnaire de la Conversation*.

LANTIN (Famille DE), appartenant à la magistrature de Bourgogne et dont plusieurs membres se distinguèrent dans la littérature ; les plus connus sont :

LANTIN (*Jean-Baptiste*), né à Châlons-sur-Saône, le 13 décembre 1572, mort à Dijon, le 15 décembre 1652. D'abord avocat, il exerça ensuite les fonctions de conseiller au parlement de Bourgogne jusqu'au 16 janvier 1641. On a de lui plusieurs poésies latines insérées avec divers ouvrages ; un *Recueil des Arrêts du Parlement de Dijon* (resté manuscrit) et un *Traité des Bailliages de Bourgogne* (idem).

LANTIN (*Jean-Baptiste*), fils du précédent, né à Dijon, le 9 novembre 1620 (1). Après avoir fait des études très-variées et appris les langues hébraïque, grecque, latine, italienne et anglaise, il visita une grande partie de l'Europe. De retour à Dijon, il fut reçu conseiller aux requêtes du palais en 1650, et conseiller au parlement en 1652, fonctions qu'il occupa jusqu'en 1695. On a de lui des lettres et des poésies latines et françaises insérées dans divers ouvrages ou recueils du temps, et en manuscrits : le premier livre des *Éléments d'Euclide* en vers techniques ; — une traduction latine *De Numeris*, et *De Arithmetica* de Pappus d'Alexandrie ; — *Dissertation sur le Geranium noctu olens* ; — des *Épigrammes grecques et latines* ; — des *Poésies* italiennes ; — des *Remarques sur l'Origine des Arts* ; — des *Notes sur Diogène Laerce* ; — un *Traité de la Joie et de la Douleur* ; — une *Traduction de Léonard Arétin* ; — plusieurs *psaumes* de David traduits en vers latins. J.-B. Lantin a mis en musique plus de trente *Odes* d'Horace ; l'*Atys* de Catulle et quelques autres pièces. Le conseiller Legouz a fait un recueil des bons mots, pensées ingénieuses, etc., de J.-B. Lantin, sous le titre de *Lantiniana*.

LANTIN (*Jean-Baptiste*), second fils du précédent, né à Dijon, le 13 janvier 1674, mort le 10 décembre 1709. Il a laissé des *Contes* en vers français, des *Épigrammes*, des *Chansons*, plusieurs *Ballades* et autres poésies publiés dans

(1) Et non en 1619, comme l'écrit Moréri.

le *Mercure Galant* et dans le *Nouveau Choix de Poésies*; La Haye, 1715. Parmi ses manuscrits, on cite la traduction en vers français de plusieurs *Psaumes* et de fragments de Sénèque, une traduction en prose de l'*Ane d'Or* d'Apulée et des vers latins fort bien tournés.

LANTIN DE DAMEREY (*Jean-Baptiste*), neveu du précédent, né à Dijon, vers 1680, mort dans la même ville, le 21 septembre 1756. Il fut doyen du parlement de Bourgogne et membre honoraire de l'académie de Dijon. On a de lui: *Supplément au Glossaire du Roman de la Rose, contenant des Notes critiques, historiques et grammaticales*, etc.; Dijon, 1737, in-12; — *Éloge de Pouffier*, fondateur de l'académie de Dijon, etc.; Dijon, 1754, in-12. L—z—e.

Le P. Jacob, *De claris Scriptor. Cabil.*, p. 195. — *Guijoniorum Opera*, p. 122 et suiv. — Musnier, *Antiquités d'Autun*, préface, p. xv. — Papillon, *Bibliothèque des Auteurs de Bourgogne*; t. I, p. 380-386. — De La Monnoye, *Journal des Savants*, p. 309. — Moreau, dans le *Mercure* de juin 1695, p. 33. — Legouz, *Éloge de J.-B. Lantin*, dans l'*Ouvrage des Savants*, février 1696, p. 285. — Huet, *Commentarius de vita sua*, p. 274 et 325. — Bayle, *Lettres*, t. II, p. 580. — *Menagiana*, t. III, p. 359. — *Journal historique de Verdun*, mars 1737, p. 17 et suiv. — Moreri, *Le Grand Dictionnaire Historique*.

LANTZ (*Jean*), mathématicien allemand, né à Tettingen, sur le lac de Constance, mort en 1638, à Munich. A l'âge de vingt-cinq ans, il devint agrégé à la Société de Jésus, et fut appelé en 1601 à Ingolstadt pour y enseigner les mathématiques et les langues orientales. On a de lui: *Institutionum Arithmeticarum Libri IV, cum appendice fractionum et altera de utriusque calendarii canonibus et veris epactarum æquandarum fundamentis*; Munich, 1616, in-4°; Augsbourg, 1617, et à Cologne, 1621, in-8°; — *Euclidis Elementorum Geometricorum Libri VI priores*; Ingolstadt, 1617, in-8°; le livre premier a été inséré dans l'*Ærarium Philosophiæ mathematicæ* du P. Bettini, en 1648. K.

Alegambe, *Bibl. Soc. Jesu*. — Adelung, *Suppl. à Jöcher*.

LANUSSE (*François*), général français, né à Habas (Landes), le 3 novembre 1772, tué à Alexandrie (Égypte), en mars 1801. Entré au service en 1792 comme volontaire dans le bataillon de la Haute-Vienne, il fut choisi par ses camarades pour chef de bataillon en second. Nommé commandant du même corps peu de temps après, il fut appelé à faire partie de l'armée des Pyrénées orientales, sous les ordres de Dugommier. Blessé à la cuisse à la prise d'une redoute dite le *Tombeau des Français* devant Figuières, il fut promu au grade d'adjudant général chef de brigade sur le champ de bataille. La paix ayant été signée avec l'Espagne, Lanusse passa à l'armée d'Italie, et fut d'abord employé dans l'état-major. Il se signala particulièrement aux batailles de Montenotte, le 22 germinal an IV, de Millesimo, le 24, et de Dego, le 26 (15 avril 1796). Le général Bonaparte lui attribua en partie le succès de cette dernière affaire: « Il était deux heures; dit-il dans son rapport au Directoire, et rien n'était encore décidé, [illegible] je fis former en colonne la quarante-neuvième demi-brigade, commandée par le général de brigade Victor, lorsque l'adjudant général Lanusse rallie la huitième demi-brigade d'infanterie légère, et se précipite à sa tête sur la gauche de l'attaque. Un instant ses troupes chancelèrent, mais il les décida par son intrépidité. Ce [illegible] officier a eu, pendant le combat, une [illegible] emportée par une balle; il s'est depuis [illegible] distingué par son activité, son courage et [illegible] connaissances. Je vous demande pour lui la place de général de brigade, vacante par la [illegible] du général Causse. » Le 3 floréal, Lanusse, blessé de nouveau à Mondovi, ne voulut pas cesser de combattre. Commandant les carabiniers, le 18, au combat de Lodi? [illegible], il fit des prodiges de valeur, et le 21 il franchit le premier, à leur tête, le [illegible] de Lodi sous le feu de l'ennemi. Bonaparte [illegible] après cette affaire le brevet de général de brigade. Investi du commandement de [illegible] l'époque des troubles qui agitèrent cette [illegible] Lanusse parvint à y rétablir l'ordre. [illegible] après il fut chargé du commandement d'une [illegible]gade de la division d'Augereau, et se cou[illegible] gloire sous ce général. Le 28 thermidor an [illegible] reçut un sabre d'honneur. Le 15 brumaire [illegible] Lanusse attaqua avec impétuosité les Autri[illegible] sur la Brenta, les mit en déroute, les pour[illegible] à la tête d'un escadron de hussards, et le[illegible] un grand nombre de prisonniers; mais, [illegible] à son tour par le régiment de Wurmser, [illegible] trouva entouré, et tomba frappé de trois [illegible] de sabre. Fait prisonnier, il fut conduit à Vi[illegible] où il se rétablit promptement. Rendu à la li[illegible] il prit un commandement dans la division de [illegible]tor, fut chargé de l'organisation des muni[illegible]lités du Padouan, et reçut ensuite l'ordre de [illegible] le blocus de Venise. Après le traité de C[illegible] Formio, il se rendit aux eaux de Ba[illegible] puis il fut appelé à l'armée d'Angleterre. [illegible]naparte, en partant pour l'Égypte, lui [illegible] l'ordre de le rejoindre. A son arrivée à [illegible] la flotte avait levé l'ancre; Lanusse s'em[illegible] sur un aviso, et débarqua à Alexandrie [illegible] avant le combat d'Aboukir. Il prit le co[illegible]dement de la province de Menouf, l'[illegible] avec habileté, en tira une remonte et un [illegible] considérable, et contint les habitants. Pen[illegible] la campagne de Syrie, Bonaparte lui co[illegible] commandement du Delta, en ne lui lai[illegible] qu'une colonne mobile de 250 hommes et [illegible]ques chasseurs. Plusieurs tribus arabes vi[illegible] l'attaquer; il prit l'offensive, les tailla en pi[illegible] s'empara de leurs troupeaux, délivra [illegible] garnison de Rahmanié, et la ville de Daman[illegible] fut incendiée. L'activité déployée par La[illegible] dans la répression de cette révolte lui va[illegible] surnom de *Abou-Ilaqd* (Père du Tonnerre). [illegible]naparte, avant de quitter l'Égypte, lui do[illegible] commandement d'une division. Kléber [illegible]

[illegible] rappeler Menou, gouverneur d'Alexandrie, et le remplacer par Lanusse. Menou tenta de soulever les troupes, Lanusse les maintint dans le devoir; mais après la mort de Kleber, Menou remplaça Lanusse par Friant. Lanusse revint au Caire, et blâma le système de concentration adopté par son supérieur, qui laissait les côtes dégarnies. Les Anglais débarquèrent à Aboukir. Malade de [illegible], Lanusse rejoignit ses troupes, et fut [illegible] d'un coup de biscaïen à l'épaule dans les [illegible] préliminaires; il n'en continua pas [illegible] son service, et commanda l'aile gauche de [illegible] à la dernière bataille d'Aboukir, dont il [illegible] tracé le plan. Il ramenait au combat la co[illegible] du général Valentin lorsqu'il fut frappé [illegible] à la cuisse par un biscaïen. Il tomba [illegible] : « Je suis perdu, et l'Égypte aussi; [illegible] heureux de ne point survivre à la défaite. » [illegible] à Alexandrie, il y mourut, des suites de [illegible]. Ainsi périt à vingt-huit ans « un des [illegible] les plus estimables que la révolution [illegible] à la France, dit un historien. Brave, [illegible] sang-froid imperturbable sur le champ de [illegible], juste et sévère envers les troupes, actif, [illegible] coup d'œil prompt, etc. » Napoléon disait [illegible] Sainte-Hélène : « Lors du débarquement [illegible] Anglais en Égypte, une masse de 12,000 à [illegible] hommes furent intrépidement attaqués [illegible], qui n'en avait que 3,000. Brûlant [illegible] et ne désespérant pas d'en venir à [illegible] lui seul, il ne voulut attendre personne; [illegible] il renversa tout, fit un carnage immense, [illegible]. S'il eût eu seulement 2 à 3,000 [illegible] de plus, il remplissait son projet... Le [illegible] Lanusse avait le feu sacré. » L. L—T.

[illegible] et Charles Laurent, *Biogr. et Nécrol. des [illegible] marquants du dix-neuvième siècle*, tome III, [illegible]. — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des [illegible]*. — C. Mullié, *Biogr. des Célébr. militaires*. — [illegible], *Mémorial de Sainte-Hélène*. — Napoléon, [illegible]. — Thiers, *Hist. de la Révol.* — *Moni[illegible]* [illegible]-1801.

[illegible] (*Vincent-Blasco* DE), historien es[illegible], né à Sallent, petite ville du diocèse de [illegible] Aragon, vivait dans la première moitié [illegible] siècle. Il entra dans les ordres, [illegible] professeur de théologie à Jacca, puis à [illegible]. On a de lui : *Historias ecclesiasti[illegible] seculares de Aragon*; Saragosse, 1622, [illegible] in-fol.; — *Peristephanon, seu de coro[illegible] Aragonensium, vita, morte, [illegible] Petri Arbuesii canonici Cæsar Au[illegible] et primi inquisitoris*, libri V; Sara[illegible], 1623, in-8°. Z.

[illegible] Antonio, *Bibliotheca Hispana vetus*.

[illegible], troubadour, appelé communément [illegible] le marquis; il ne reste de ses écrits [illegible] pièce de vers dirigée contre un autre trou[illegible], Pierre Vidal. G. B.

[illegible], *Choix des Poésies des troubadours*, t. V, [illegible]. — *Histoire litt. de la France*, tom. XVII, p. 469.

LANZANI (*Andrea*), peintre de l'école mila[illegible], né à Milan, vers la moitié du dix-septième [illegible], mort à Vienne, en 1712. Il reçut d'abord les leçons du Scaramuccia. Son maître ayant quitté Milan, Lanzani partit pour Rome, où il travailla sous Carlo Maratta, et étudia les ouvrages de Lanfranc. De retour à Milan, il surprit tous les connaisseurs par la *Gloire de saint Charles*, qu'il exécuta pour la cathédrale, et par un *Trait de la vie du Cardinal Orderic Borromée*, qui fut placé dans la bibliothèque Ambrosienne. On voit dans la même ville un assez grand nombre d'autres ouvrages de Lanzani, tels qu'une *Ascension* à fresque à San-Nazzaro-Grande; à Saint-Ambroise, le *Saint recevant le viatique*, une de ses meilleures toiles; à Saint-Joseph, une *Sainte Famille*; à San-Pietro-in-Gessate, *Saint Pierre marchant sur l'eau*; enfin, plusieurs peintures au palais Archinti. Appelé à Vienne par l'empereur, qui le créa chevalier, il y fut chargé de travaux importants, et y passa le reste de sa vie. Le talent de cet artiste était assez inégal. Dans ses bons ouvrages on reconnaît beaucoup de facilité, une grande franchise de pinceau, un coloris souvent plein de charme, et une bonne disposition des ajustements et des draperies. E. B—N.

Orlandi, *Abbecedario*. — Lanzi, *Storia Pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Winckelmann, *Neues Mahler-Lexikon*. — Pirovano, *Guida di Milano*.

LANZANI (*Polidoro*), dit *Polydore de Venise*, peintre de l'école vénitienne, né à Venise, vers 1515, mort en 1565. Élève du Titien, il peignit avec talent des madones, des saints, des enfants dans des paysages; s'il n'obtint pas toute la réputation qu'il méritait, il faut en accuser le voisinage écrasant de tant de grands maîtres ses contemporains. On voit de lui une *Sainte famille* au musée de Vienne, une autre *Sainte famille* et un *Mariage de sainte Catherine* au musée de Dresde. E. B—N.

Orlandi, *Abbecedario*. — Ridolfi, *Vite de' Pittori Veneziani*. — Winckelmann, *Neues Mahlerlexikon*. — Catalogues des Musées de Vienne et de Dresde.

LANZI (L'abbé *Louis*), érudit italien, né en 1732, à Monte del Olmo, non loin de Fermo, mort à Florence, le 31 mars 1810. Après avoir reçu de son père, médecin distingué, sa première éducation, il acheva ses études au collége des jésuites à Fermo. Entré dans la compagnie de Jésus en 1749, il fut chargé pendant trois ans d'enseigner les belles-lettres dans diverses maisons de son ordre. Il séjourna ensuite quatre ans à Rome, pour y compléter ses connaissances en théologie. Dans les années suivantes il professa de nouveau les humanités dans les colléges de la société. Après la suppression de cette dernière, il fut nommé, en 1773, sur la recommandation de Fabroni, sous-directeur de la galerie de Florence. Ayant voulu donner une description détaillée des médailles conservées dans cette collection, il en fut empêché par la jalousie du directeur en chef Pelli; il s'occupa dès lors de la langue et des antiquités des Étrusques, et fit de nombreux voyages pour recueillir les documents ayant rapport à ce sujet. En 1789 il publia son *Saggio di Lingua*

Etrusca, ouvrage qui lui valut la réputation de profond érudit et de critique habile, et le fit nommer en 1790 à l'office d'archéologue du grand-duc. Il entreprit ensuite de réunir pour la première fois dans un tableau d'ensemble toutes les notices éparses qui existaient sur les diverses écoles de peinture en Italie. Il parcourut ce pays dans tous les sens, afin de juger par lui-même du mérite des tableaux des différents maîtres. En 1792 il mit au jour le résultat de ses patientes et judicieuses recherches, dont on avait attendu avec impatience la publication. Pendant le reste de ses jours il s'occupa assidûment, malgré le mauvais état de sa santé, de divers travaux archéologiques; il écrivit aussi vers la fin de sa vie plusieurs ouvrages de dévotion. On a de lui : *Descrizione della Galleria di Firenze*; Pise, 1782, inséré dans le tome XLVII du *Journal des Savants* publié dans cette ville; — *Saggio di Lingua Etrusca e di altre antiche d'Italia per servire alla storia de' popoli, delle lingue e delle arti*; Rome, 1789, 3 vol. in-8°. Depuis la publication de ce livre, la découverte de plusieurs inscriptions importantes et les progrès de la philologie comparée ont permis de pénétrer beaucoup plus avant dans la connaissance de la langue étrusque; mais il ne faut pas oublier que l'ouvrage de Lanzi, rempli, du reste, de renseignements précieux et d'aperçus ingénieux, a pour la première fois établi quelques principes solides pour l'étude de cette langue. Les conclusions de Lanzi furent attaquées avec violence par Colletti; Lanzi les défendit avec habileté dans sa *Dissertazione sopra un' urnetta toscanica*, insérée dans le *Giornale di Venezia* (année 1799); — *Storia pittorica della Italia dal risorgimento delle belle arti fin presso al fine del XVIII secolo*; Florence, 1792; Bassano, 1795 et 1806, 6 vol. in-8°; cet ouvrage, aussi instructif qu'intéressant, fut traduit en anglais par Th. Roscoe, et en français par Mme Dieudé; Paris, 1824, 5 vol. in-8°; — *De' Vasi antichi dipinti chiamati Etruschi, Dissertazioni tre*; Florence, 1806, in-8° : dans cet opuscule Lanzi s'élève contre la qualification d'étrusque donnée à tous les vases antiques trouvés en Toscane; il donne aussi des détails intéressants sur les *Bacchanales* des anciens, et il termine par la description d'un vase où se trouve figuré le combat de Thésée avec le Minotaure; — *Saggio delle Lingue Italiane antiche*; Florence, 1806, in-8°; — *Inscriptionum et Carminum Libri tres*; Florence, 1807; — *Hesiodi Opera et Dies con cinquanta codici riscontrata, emendata la versione latina aggiuntavi l'italiana in terze rime, con annotazioni*; Florence, 1808, in-4°; — *Illustrazione di due Vasi fittili ed altri Monumenti recentemente trovati in Pesto*; Rome, 1809, in-fol.; — *Opere postume*; Florence, 1817, 2 vol. in-4°.

E. G.

Zannoni, *Elogio storico di L. Lanzi*; Florence. — M. Boni, *Saggio di Studj di Lanzi*; Venise, 1815, in-8°. — traduit dans les *Annales encyclopédiques*, année 1816. — Onofrio Boni, *Elogio di L. Lanzi*; Florence. — Al. Cappi, *Biografia di Lanzi*; Forli, 1840, in-8°. — Tipaldo, *Biogr. degli Ital. illustri*, t. VIII, p. [illegible].

LANZONE, chef de parti italien, vivait au milieu du onzième siècle. Quoique étant d'une famille noble de Milan, il se fit admettre parmi les membres de la *Motta*, la confédération des francs bourgeois de cette ville, et il en devint un des capitaines. En 1041 un vassal de l'archevêque ayant frappé de sa canne un artisan, la *Motta* s'insurgea contre la caste entière des nobles. Lanzone, chargé du commandement suprême, prit une à une les demeures fortifiées que les nobles occupaient dans la ville, et les fit toutes démolir. Les nobles se retirèrent dans leurs châteaux situés aux environs et entreprirent le siége de la ville. Après avoir résisté avec succès pendant trois ans, Lanzone, craignant que le manque de vivres ne mît les bourgeois à la merci de leurs ennemis, alla trouver l'empereur Henri III pour l'intéresser au sort de ses concitoyens. Henri promit d'envoyer une armée de quatre mille cavaliers au secours des Milanais. Lanzone, de retour en Italie, fit prévenir les nobles de l'intervention prochaine de l'empereur, en leur représentant combien il serait utile aux deux partis de se réconcilier avant l'arrivée des troupes allemandes. L'archevêque Herbert, qui avait eu beaucoup à souffrir de la part des Allemands, engagea vivement ses vassaux à s'entendre avec Lanzone; et ce dernier parvint à faire conclure un traité de paix avantageux pour la *Motta*. C'est à lui que les bourgeois de Milan durent l'affermissement de leur indépendance jusque alors toujours menacée.

E. G.

Arnulphus, *Historia Mediolanensis*, l. II, ch. 18. — Landulphus senior, *Hist. Mediolan.*, l. II, ch. [illegible]. — Leo, [illegible].

LANZONI (*Joseph*), médecin et philologue italien, né à Ferrare, le 26 octobre 1663, mort dans la même ville, le 1er février 1730. Il fut appelé en 1690 à la chaire de philosophie dans l'université de Ferrare, place qu'il garda jusqu'à sa mort. Il était plus érudit que médecin et donnait plus de temps à l'archéologie qu'à l'art de guérir. « Comme la plupart de ceux qui avaient pris pour guide un véritable esprit philosophique, dit la *Biographie Médicale*, il n'avait pas grande confiance dans le pouvoir de la médecine. » Parmi ses ouvrages on remarque : *De Balsamatione cadaverum*; Ferrare, 1693, in-12; — *Delle ghirlande ed unguenti ne' conviti degli antichi*; Ferrare, 1698, in-[illegible]; — *De Usu Tabaci* [illegible]; Ferrare, 1692, in-12. Les ouvrages de Lanzoni ont été réunis sous le titre suivant : *Opera omnia medico-physica et philologica*, [illegible] *adiunctis* [illegible] *inedita*; Lausanne, 1738, 3 vol. in-4°.

E. G.

[illegible] *Biografia degli Italiani illustri*. — Éloy, *Diction. historique de la Médecine*. — *Biog. Médicale*.

LAODICE (Λαοδίκη). On connaît dans l'histoire grecque quatorze princesses de ce nom. La plus ancienne était femme d'Antiochus, général distingué au service de Philippe de Macédoine, et mère de Séleucus, fondateur de la monarchie grecque de Syrie. Cinq cités au moins, fondées par Séleucus dans différentes provinces de son empire, portèrent le nom de Laodicée (Justin, XV, 4; Appien, *Syriaca*, 57). Parmi les autres princesses du nom de Laodice, les principales sont :

LAODICE, femme d'Antiochus II Théos, roi de Syrie, et mère de Séleucus Callinicus, vivait dans le troisième siècle avant J.-C. Suivant Eusèbe elle était fille d'Achæus, et probablement sœur d'Antiochus, mère d'Attale Ier, roi de Pergame. Polyen, au contraire, dit qu'elle était fille d'Antiochus Soter. Par la paix conclue entre Antiochus et Ptolémée Philadelphe en 248 avant J.-C., il fut stipulé que le premier épouserait Bérénice, sœur du monarque égyptien; Antiochus devait répudier Laodice, et déclarer illégitimes les enfants qu'il avait d'elle. Le roi de Syrie se conforma au traité pendant la vie de Ptolémée; mais après la mort du prince égyptien, il se hâta de rappeler Laodice et ses enfants. Cette satisfaction n'apaisa point la princesse, qui, craignant peut-être un second changement, empoisonna Antiochus, en 246, et fit proclamer roi son fils Séleucus. Elle étendit sa vengeance sur Bérénice, qu'elle fit tuer avec son enfant encore au berceau, dans le bois sacré de Daphné. Ces crimes, qui furent suivis de nombreuses exécutions, excitèrent l'indignation du peuple. Une révolte éclata, et Ptolémée Evergète, accourant pour venger le destin de sa sœur, ravagea la Syrie. Si on en croit Appien, Laodice elle-même tomba entre les mains du monarque égyptien et fut mise à mort, tandis que Plutarque la représente comme survivant à cette invasion et poussant dans la suite le plus jeune de ses fils, Antiochus Hierax, à la révolte contre son autre fils Séleucus. Outre ces deux fils, Laodice eut deux filles, appelées toutes deux Laodice, et qui épousèrent l'une Mithridate IV, roi de Pont, l'autre Ariarathe, roi de Cappadoce. Y.

Eusèbe, *Chronicon*, édit. de Mai, p. 164. — Polyen, VIII, 50. — Athénée, XIII, p. 593. — Appien, *Syr.*, 65, 66. — Justin, XXVII, 1. — Plutarque, *De fraterno amore*, 18, p. 489. — Valère Maxime, IX, 14. — Pline, *Hist. Nat.*, VII, 10. — Froelich, *Ann. Regn. Syriac.*, p. 26. — Clinton, *Fasti Hellenici*, III, p. 310-311. — Niebuhr, *Kleine Schriften*.

LAODICE, fille d'Antiochus IV Épiphane, vivait dans le deuxième siècle avant J.-C. Héraclide, dans le dessein de faire prévaloir les prétentions de l'imposteur Alexandre Balas contre Démétrius Soter, gagna Laodice, et la conduisit à Rome. Le sénat, dupe ou complice de cette ruse, rendit un décret en faveur de Laodice et de son supposé Alexandre. On pense que cette princesse partagea le trône avec lui après la défaite de Démétrius, et qu'elle fut mise à mort par Ammonius, ministre d'Alexandre. Visconti et Millingen ont supposé, sans preuve, que la Laodice mise à mort était une femme de Démétrius d'ailleurs inconnue. Y.

Polybe, XXXIII, 14, 16. — Tite Live, *Epitome*. — Visconti, *Iconographie grecque*, II, p. 321. — Millingen, *Ancient Coins of cities and kings*, p. 76.

LAODICE, sœur de Mithridate Eupator et femme d'Ariarathe VI, roi de Cappadoce, vivait dans le premier siècle avant J.-C. Son mari fut assassiné en 96 par Gordius, à l'instigation de Mithridate. Afin d'éviter un sort semblable pour elle-même et ses deux enfants, elle se jeta dans les bras du roi de Bithynie, Nicomède, qu'elle épousa et mit en possession de la Cappadoce. Mais Nicomède ne put se maintenir sur le trône, que deux fils d'Ariarathe, soutenus l'un par Mithridate, l'autre par les Cappadociens, occupèrent successivement. Après la mort des deux princes, Mithridate voulut donner la royauté de la Cappadoce à un de ses fils, tandis que Nicomède réclamait le trône pour un prétendu troisième fils d'Ariarathe VI et de Laodice. Cette princesse se rendit complice de l'imposture, et alla à Rome attester qu'elle avait eu trois fils d'Ariarathe. Mais le sénat, rejetant les demandes de Mithridate et celles de Nicomède, rendit la liberté aux Cappadociens. Y.

Justin, XXXVIII, 1, 2.

LAODICIA DE PAVIA, peintre de l'école milanaise, contemporaine d'Andrino d'Edesia, vivait à Pavie dans la première moitié du quatorzième siècle. Elle est citée par [illegible] comme ayant joui d'une grande réputation au temps de Giotto et de Pétrarque. Son nom fait penser qu'elle pourrait bien avoir été Grecque ou au moins fille de quelqu'un de ces maîtres grecs qui travaillèrent en Italie avant la renaissance des arts. E. B—n.

Vasari, *Vite*. — Lanzi, *Storia pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Siret, *Dictionnaire historique des Peintres*.

LAONIC. *Voy.* CHALCONDYLE.

LAO-TZE ou **LAO-KIUN**, célèbre philosophe chinois, vivait vers le milieu du sixième siècle avant l'ère chrétienne; il est regardé comme le patriarche de la secte religieuse des Taose, rivale du bouddhisme. L'histoire fournit peu de données certaines sur cet homme éminent, dont la doctrine, interprétée de mille manières différentes par les siècles postérieurs, a exercé une influence considérable, tantôt salutaire, tantôt pernicieuse sur les destinées de l'empire chinois. Les Annales historiques de Se-ma-tsièn, qui ont paru vers l'an 70 avant J.-C., sont le monument le plus ancien où se trouve la biographie de ce philosophe; or, voici en résumé ce qu'ils nous en apprennent : *Lao-tze*, ayant pour nom de famille *Li*, pour petit nom *Eûl* et pour nom posthume *Tan*, naquit dans le royaume feudataire de *Tsou*, et remplit les fonctions d'archiviste à la cour des Tcheou. Confucius alla le voir et lui

demanda ce qu'il pensait des rites : Lao-tze fit une réponse qui donna de lui une très-haute opinion à son interlocuteur. Il continua ensuite à vivre dans l'isolement, tout adonné à la méditation de la vérité et de la vertu, jusqu'à ce que, voyant les désordres de la dynastie Tcheou, il abandonna la cour pour vivre dans la retraite. Arrivé à une passe dans les montagnes, l'officier de garde le pria d'écrire pour lui un livre instructif. Lao-tze composa alors le Tao-tèe-king, puis il se retira et alla finir ses jours on ne sait dans quelle solitude.

De ce récit laconique on peut tirer deux conséquences : la première, que Lao-tze a dû se trouver à la cour des Tcheou sous les empereurs King-ouang et Keng-ouang entre les années 530 et 510 avant J.-C., puisque c'est à cette époque que Confucius a fait des voyages pour son instruction : la seconde, que de son vivant Lao-tze n'a pas formé d'école, encore moins une secte religieuse ayant le moindre rapport avec celle des Tao-se, qui l'ont cependant pris pour patriarche en lui attribuant une origine et des qualités surhumaines.

A cet égard, nous avons découvert, il y a quelque temps déjà, dans le dictionnaire *I-ouen-pei-lan* (voyez le caractère *Lai* de huit traits, sous la classifique *Tsao*, plantes), une rectification historique que je m'étonne de n'avoir vu signalée par aucun sinologue, et qui a cependant une assez grande importance, si tant est qu'elle repose sur des données authentiques. Au dire de cet ouvrage, il aurait existé à la même époque dans le royaume de Tsou deux auteurs du nom de *Lao* ayant également *Li* pour nom de famille : l'un serait le philosophe qui nous occupe, l'auteur du traité de morale intitulé *Tao-tèe-king*; l'autre, plus généralement connu sous le nom de Lao-taï-tze, aurait composé le livre *Tsing-tao-tèe-king*, où sont formulées les doctrines creuses de l'ensorcellement, et serait par conséquent le véritable fondateur de la secte des Tao-se. Dans les commencements, ces deux *Lao* auraient été reconnus pour des personnages parfaitement distincts; mais peu à peu on les aurait confondus en un seul, et le plus célèbre des deux, le Lao-tze du *Tao-tèe-king*, aurait fini par absorber la réputation et les droits de son homonyme tombé depuis dans l'obscurité et presque dans l'oubli. Les écrivains *Tao-se*, fiers de se donner un maître illustre, auraient puissamment contribué à propager cette confusion de personnes, en publiant sur le véritable philosophe Lao-tze des légendes mythologiques entièrement conçues dans l'esprit de leur religion. La plus curieuse de ces légendes a été écrite vers le milieu du troisième siècle de notre ère par un nommé Ko-houng, que les Tao-se modernes placent au rang des immortels. Elle donne à Lao-tze une origine céleste, le fait naître doué de la raison et de la parole, lui suppute trois cents ans d'existence, pendant lesquels il aurait voyagé en Occident et converti une foule de royaumes à sa doctrine; en un mot, elle le transforme en une véritable divinité faisant des miracles et enseignant aux hommes tous les secrets de l'art magique.

Un simple aperçu du célèbre ouvrage *Tao-tèe-king*, seul témoignage authentique que nous ayons des idées personnelles de Lao-tze, suffit pour démontrer que les théories de ce grand penseur ne visent à rien de surnaturel ni de merveilleux, et qu'elles ont quelque analogie avec celles des philosophes de l'école de Confucius, pour ne pas dire aussi avec celles des grands philosophes de la Grèce.

Selon Lao-tze, il existe un Être immatériel, origine de toutes choses, dont l'homme ne peut comprendre la nature ni mesurer l'étendue, soit en immensité, soit en petitesse. Son action s'exerce sur toutes les créatures avec une bienveillance infinie; aucune ne peut échapper à sa toute-puissance; mais cette action est insensible aux yeux, imperceptible dans ses mouvements, [illegible] prend sa source dans une éternelle et parfaite quiétude. La perfection, pour l'homme, consiste à s'identifier en toutes choses avec cet Être invisible, à ne poursuivre avec ardeur rien de ce qui est terrestre et à se tenir dans un état de calme et d'inaction intérieure qui ne permette jamais ni à la volonté ni aux sens d'être entraînés malgré lui. Quelle est l'entité infinie qui [illegible] ainsi l'univers de son essence? Lao-tze dit qu'il ne le sait point, et il lui donne un nom de convention, celui de *Tao*, qui signifie ordinairement Voie ou Raison, mais que nous croyons [illegible] rationnel de traduire par le mot *Vérité* pris dans une acception abstraite et la plus étendue possible qui implique l'idée de Dieu lui-même (1).

Du reste, ce terme de pure convention n'est point particulier à Lao-tze. Confucius l'a souvent employé aussi, et en a donné une définition presque identique à celle qui résulte de l'ensemble du Tao-tèe-king, ainsi qu'on peut s'en convaincre par le passage suivant extrait d'un entretien que le *Li-ki* rapporte avoir eu lieu entre Haï-koung, prince du royaume de Lou, et Confucius :

« Koung ajouta : Oserai-je vous demander pourquoi le Sage fait un si grand cas de la Vérité céleste (du *Tao*)? — Confucius répondit : [illegible] en fait grand cas parce qu'elle est sans fin, semblable au soleil et à la lune, qui se suivent [illegible] jamais s'arrêter; telle est la Vérité céleste [illegible] *Tao*). Rien ne peut mettre obstacle à sa perpétuité : telle est la Vérité céleste. Elle n'[illegible] pas (en apparence), et les êtres se forment [illegible] telle est la Vérité céleste. Les êtres, une [illegible] formés, apparaissent clairement : telle est [illegible] Vérité céleste. » (*Li-ki*, ou Mémorial des Rites, Turin et Paris, 1853, chap. XXII, page [illegible])

(1) Voyez à ce sujet notre traduction [illegible] *Memorial des rites*, page [illegible], note [illegible]

Les disciples immédiats de Confucius ont aussi parlé du *Tao* dans des termes très-élevés ; mais, peu enclins à admettre une entité psychologique qui résume en elle tous les êtres visibles et invisibles, ils font du *Tao* comme un être de raison, et, se rapprochant davantage du sens naturel de Voie, Chemin, ils le prennent le plus souvent dans l'acception de Devoir, Rectitude, le devoir étant en effet le chemin direct que l'homme est tenu de suivre toute sa vie s'il veut arriver au but de sa destinée, qui est la perfection morale. A l'instar de Lao-tze, Confucius admet également qu'on se tienne dans l'humilité, l'abnégation et le recueillement, sans courir après l'éclat, le pouvoir ou les plaisirs ; mais il recommande l'exercice direct de la vertu par des efforts volontaires et persévérants, ce qui exclut la théorie de l'abstention absolue préconisée par Lao-tze.

Ce système de passivité imperturbable, au milieu du tourbillon des choses créées, offre beaucoup d'analogie avec ceux des Brahmes et des Bouddhistes hindous, qui font consister la perfection divine et humaine dans un état de non-agir, de non-être et de suspension extatique de toutes les facultés. Aussi a-t-on supposé que Lao-tze a eu des rapports avec l'Inde, et qu'il n'a fait que modifier, d'après ses vues personnelles, les idées fondamentales qui lui venaient de ce pays rêveur. Quelques missionnaires jésuites du temps de Louis XIV ont aussi cru retrouver dans le traité de Lao-tze la notion du vrai Dieu et jusqu'au mystère de la Trinité, et ils en ont conclu à des relations directes entre ce philosophe et les théologues de l'Occident. Mais sans prétendre qu'il ait été impossible aux grandes idées de la divinité émises par la Bible de pénétrer jusqu'en Chine en passant par l'Inde ou par la haute Asie, nous croyons que la raison humaine pouvait par ses lumières naturelles s'élever aux conceptions abstraites du Tao-tée-king, sans aucune révélation étrangère.

Quant au passage où Lao-tze dit (livre II, chap. 42) : « Le *Tao* a engendré un ; un a engendré deux ; deux ont engendré trois ; trois ont engendré toutes choses, » il serait en effet susceptible d'une interprétation chrétienne si on s'en tenait à la lettre ; mais pour peu qu'on se rappelle les principes cosmogoniques de l'ancienne philosophie chinoise, on est forcé de convenir que dans sa forme de logogriphe ce passage n'est autre chose qu'une application de la théorie des *pa-koua* ou lignes divinatoires de Fou-hi. La ligne entière *un* représente le principe actif *yang* identifié avec le ciel ; la ligne brisée, *deux*, représente le principe *in* identifié avec la terre ; et ces lignes réunies, donnant une figure géométrique, constituent l'harmonie des deux principes créateurs, par la combinaison desquels surgissent tous les êtres. Dans plus d'une circonstance déjà nous avons eu occasion de dire que la théorie bizarre du diagramme de Fou-hi, telle qu'elle a été commentée par Ouen-ouang, Tchéou-koung et Confucius dans le livre canonique I-king, exerce sur toute la philosophie chinoise une influence profonde qu'on ne peut méconnaître sans tomber dans des appréciations radicalement erronées.

A la restauration des lettres par la dynastie *Han*, le livre de Lao-tze, retrouvé avec beaucoup d'autres dans des tombeaux, des cavernes ou de vieux murs, devint un objet d'études sérieuses de la part des philosophes, et chacune des écoles ou des sectes religieuses qui se partageaient la croyance publique cherchait à l'interpréter dans le sens de ses doctrines de prédilection. Les Tao-se, qui dès le deuxième siècle avant J.-C. commençaient à faire beaucoup de prosélytes, affectèrent d'y trouver l'art des prodiges qui donne tant de merveilleux à leur religion ; le premier commentaire publié sous Han-ouen-ti, par un des leurs nommé Ho-chang-koung, est encore de nos jours l'œuvre la plus complète en ce genre, ce qui n'a pas empêché un grand nombre d'auteurs Tao-se, parmi lesquels on compte cinq ou six empereurs, de chercher sans cesse de nouvelles interprétations au texte primitif.

Les Bouddhistes ont lu et commenté avec une partialité évidente le Tao-tée-king, parce qu'ils ont cru reconnaître le dieu Fo dans le Tao et leur propre doctrine du quiétisme absolu dans l'inaction prêchée par Lao-tze ; sous ce rapport ils sont peut-être plus dans le vrai que les Tao-se, qui ne pourront jamais faire constater dans l'œuvre de leur patriarche d'adoption ni la recette du breuvage d'immortalité, ni le secret de guérir toutes les maladies, ni le moyen de monter au ciel tout vivant, ni celui de maîtriser les démons. Enfin, les lettrés de l'école de Confucius se sont aussi fort occupés du Tao-tée-king, et on ne compte pas moins de quarante commentaires publiés par eux ; mais leurs efforts ont généralement tendu à prouver que dans toutes ses parties intelligibles et conformes à la saine logique la doctrine de Lao-tze ne diffère pas de celle de leur maître, tandis que quand elle semble s'en écarter, c'est qu'elle se contredit elle-même ou qu'elle se fonde sur des principes qui n'ont pas le sens commun.

Cette sévérité d'appréciation tient à deux causes : 1° à la rivalité qui a toujours existé entre les deux écoles et dont le germe se retrouve dans les entretiens qu'on raconte avoir eu lieu entre Confucius et Lao-tze ; 2° à la répugnance insurmontable qu'éprouvent les lettrés purs à admettre la préexistence d'un seul Être infini et immatériel comme celui dont les attributs sont décrits dans le Tao-tée-king. Il est juste, cependant, de convenir que si cette œuvre d'un génie éminent renferme de hautes conceptions et des maximes d'une saine morale, empruntées, ce semble, aux livres sapientiaux, on n'y trouve pas moins une foule de passages où l'auteur n'a évidemment visé qu'à l'antithèse des mots, faisant

au lecteur le soin de débrouiller la contradiction des idées. Ce défaut, signalé avec beaucoup de raison par le célèbre critique Tchou-hi, est très-apparent dans le texte chinois; il l'est beaucoup moins dans une traduction quelconque, mais celle-ci n'en devient pas pour cela plus intelligible. — Le livre de Lao-tze se divise en deux parties, le *Tao-king* et le *Tee-king*, dont la réunion a formé le *Tao-tee-king* complet, renfermant quatre-vingt-un chapitres et un peu plus de cinq mille caractères. On chercherait en vain dans le sens du texte le motif qui a dicté ces divisions, fort anciennes à la vérité, mais aussi incertaines d'origine; dans tout le cours de l'ouvrage, le dogme et la morale se trouvent également mêlés, et ne sont soumis à aucune forme didactique.

Sous le rapport du style, le Tao-tee-king diffère notablement de celui des autres livres de la même époque, dont il n'a ni la clarté ni l'élégance; ce n'est pourtant pas, comme on l'a dit, à son extrême concision qu'est due l'incontestable obscurité qui enveloppe le sens; on doit plutôt l'attribuer à sa phraséologie, qui semble avoir été combinée tout exprès pour favoriser l'équivoque. Le *Chou-king* et le *Tchouen-tsieou*, par exemple, sont des ouvrages très-concis, qui expriment beaucoup d'idées en fort peu de mots; mais ils présentent des formes littéraires soumises à des règles qui ne permettent pas de se méprendre sur ce qu'ils veulent dire. Le *Tao-tèe-king*, au contraire, renferme un grand nombre de phrases qui peuvent être coupées d'autant de manières qu'il y a de mots, et présenter ainsi autant de significations différentes. La nature abstraite et souvent discutable du sujet prête encore au vague de l'interprétation; et il en résulte que tout en ayant sous les yeux des caractères fort simples et d'un emploi courant, on est dans l'impossibilité d'affirmer avec certitude qu'ils expriment un sens plutôt qu'un autre. C'est pour cela que nombre d'écrivains de l'école confucienne, Tchou-hi entre autres, ne craignent pas de dire que le *Tao-tèe-king* n'a pas lui-même aucune valeur intrinsèque, et qu'avec un peu d'esprit on peut lui faire dire tout ce qu'on veut. Il est sorti en 1842 des presses de l'Imprimerie royale, sous le nom de M. Stanislas Julien, une traduction du texte original du *Tao-tèe-king*, et de quelques commentaires, avec le titre de « Livre de la Voie et de la Vertu ». A cette occasion, un autre orientaliste, M. Pauthier, publia un pamphlet, *Vindiciæ Sinicæ*, où il accusait le traducteur d'avoir dérobé son travail d'un manuscrit que lui-même avait présenté à l'Imprimerie royale pour en obtenir l'impression gratuite, et que la direction, en vertu de l'éclaircissement, avait communiqué à l'examen de M. Julien. Ce dernier riposta par l'impossibilité qu'il y aurait eu de, soutint-il, faire une bonne traduction chinoise à un homme qui en était encore à apprendre les premiers éléments du chinois, et qui, dans l'espace, n'avait pas entendu une seule phrase du livre qu'il avait essayé de traduire ». Des répliques suivirent de part et d'autre, mais la science sinologique n'y gagna rien, et les deux champions perdirent à s'échanger des personnalités plus de temps et de peine qu'il n'en aurait fallu pour traduire paisiblement tous les Kings de la Chine. Au reste, pour que la traduction du *Tao-tèe-king* ait toute la fidélité que son extrême concision permet d'attendre, il est indispensable qu'elle se borne religieusement à rendre la lettre du texte, sans en forcer l'interprétation dans le sens d'un système préconçu; car si on adopte, comme on l'a déjà fait, les commentaires des Tao-se ou ceux des Bouddhistes, on tombe dans un mysticisme indéfini qui enlève à l'œuvre du grand philosophe tout caractère pratique, tandis que le contraire aurait lieu si on s'arrêtait exclusivement aux commentaires des lettrés matérialistes. J. M. CALLERY.

Annales de Sé-ma-tsien. — *Tao-tèe-king.*

LAPACCI (*Bartolommeo*), prélat italien, né vers 1396, à Florence, où il mourut, le 21 juin 1466. Admis dans l'ordre de Saint-Dominique, il reçut en 1427 le diplôme de docteur, et fut au concile de Florence un des dix théologiens qui dressèrent les articles de l'union de l'Église grecque avec l'Église latine; le pape Eugène IV le récompensa de ses services en le nommant en 1439 maître du Sacré Palais à la place de Torquemada, qui venait d'être créé cardinal. Envoyé en 1443 en Grèce, en compagnie de F. Condelmerio, il devint évêque d'Argoli. Deux ans après, il était à Constantinople, où il disputa publiquement avec Marc d'Éphèse; à cette époque, il occupait le siége de Coron, abandonna cette ville lorsque les Turcs s'en furent rendus maîtres, et se retira à Florence. On a de lui : *De sensibilibus Deliciis Paradisi*; Venise, 1498, et des traités manuscrits sur plusieurs points de théologie, des sermons, etc. K.

Echard, *Script. ord. Prædicat.*, I. — Moréri, *Dict. hist.*

LAPÈNE (*Blaise-Jean-François-Édouard*), général français, né en 1790, mort à Saint-Gaudens, en mai 1854. Élève à l'École d'Application d'Artillerie en 1809, il devint capitaine le 28 juin 1813, et fit les dernières campagnes de l'empire. Sous la restauration, il devint sous-directeur de la manufacture d'armes de Tulle. Chef d'escadron après la révolution de Juillet, il servit en Afrique, et fut nommé commandant supérieur de Bougie. Lieutenant-colonel en 1839, colonel en 1843, il passa général de brigade après la révolution de Février. On a de lui : *Événements militaires devant Toulouse en 1814*; Paris, 1822; Toulouse, 1834, in-8°. — *Conquête de l'Andalousie, campagnes de 1810 et 1811 dans le midi de l'Espagne*; Paris, 1823, in-8°. — *Campagnes de 1813 et de 1814 sur l'Èbre, les Pyrénées et la Garonne, précédées de considérations sur la dernière guerre d'Espagne*; Paris, 1823, in-8°, avec cartes. — *Vingt-six Mois à Bougie, ou collection de mémoires*

[illegible] *conquête, son occupation et son avenir; étude historique, morale, politique et militaire sur les Kabyles*; Saint-Gaudens et Paris, 1850, in-8°; — *Tableau historique de l'Algérie depuis l'occupation romaine jusqu'à la conquête par les Français, en 1830*; Toulouse et Metz, 1845, 2 parties in-8°; — *Tableau historique, moral et politique sur les Kabyles*; Metz, 1846, in-8°. Le général Lapène a en outre publié dans les *Mémoires de l'Académie de Metz* un *Rapport sur un Projet de remonte de la Cavalerie de M. Fréd. Lenfant* (1843-1846), et un *Tableau historique de la province d'Oran depuis le départ des Espagnols en 1792 jusqu'à l'élévation d'Abd-el-Kader en 1831*.

[illegible] *La France littéraire*. — Bourquelot, *La Littér. franç. contemp.* — *Annuaires milit.*

LA PERELLE (*Auguste* JUBÉ, baron DE). *Voy.* JUBÉ.

LA PÉROUSE (1) (*Jean-François* DE GALAUP, comte DE), célèbre navigateur français, né [illegible], près Albi, le 22 août 1741. Il était fils de Joseph de Galaup et de Marguerite de Res[illegible]. Sa première éducation le prépara de bonne heure à devenir un marin distingué, et son inclination pour cette profession se fortifia à mesure que ses connaissances acquirent de l'étendue. Il avait à peine quinze ans lorsqu'il fut reçu garde de la marine, le 19 novembre 1756. Il servait en cette qualité sur *Le Formidable*, et faisait partie de l'escadre du maréchal de Conflans lorsqu'elle fut attaquée par la flotte anglaise, sous les ordres de l'amiral Hawke. Le combat se livra le 20 novembre 1759, à la hauteur de Belle-Isle; il fut acharné, mais désastreux pour les Français. *Le Formidable* dut se rendre après une glorieuse défense, et le jeune La Pérouse, grièvement blessé, fut conduit prisonnier en Angleterre. Sa captivité ne fut pas de longue durée; rendu à sa patrie, il fit avec distinction plusieurs autres campagnes, qui lui méritèrent le grade d'enseigne (1er octobre 1764) et celui de lieutenant de vaisseau (4 avril 1775). Durant les quinze années de paix qui s'écoulèrent de 1763 à 1778, La Pérouse ne resta pas oisif; il parcourut les parties du globe les plus éloignées, apprit la pratique de son métier, et devint un officier expérimenté. Lorsque la guerre se ralluma, il fut appelé au commandement de la frégate *L'Amazone*, qui comptait dans la flotte du comte d'Estaing, lorsqu'il combattit si brillamment en Amérique contre l'amiral anglais Byron (*voy.* ce nom). Pendant cette campagne, La Pérouse s'empara de la frégate *Ariel*, et contribua à la prise du vaisseau *Experiment*. Au mois d'avril 1780, il fut promu au grade de capitaine de vaisseau. A bord de *L'Astrée*, il se rendit sur les côtes de la Nouvelle-Angleterre, et, ayant rallié *L'Hermione*, commandée par La Touche-Tréville, il attaqua, près de l'île Royale, une frégate ennemie et cinq bâtiments d'un rang inférieur. La frégate et un autre navire durent amener pavillon. La Pérouse amena ses prises au Cap-Français. Le cabinet de Versailles ayant formé le projet de détruire les établissements de la Compagnie anglaise de la Baie d'Hudson, chargea La Pérouse de cette mission difficile. Les préparatifs furent faits avec activité, et le 31 mai 1782 il sortit de la rade du Cap-Français, portant son pavillon sur le vaisseau *Le Sceptre* (de 74), et suivi de la frégate *L'Astrée* et de la corvette *L'Engageante*. Le 17 juillet l'escadre pénétra dans le détroit d'Hudson, malgré les glaces et les brumes; le 8 août La Pérouse détruisit le fort du Prince de Galles, situé à l'embouchure de la rivière Churchill, par environ 59° de latitude nord. Le 21 il ruina également le fort d'York, élevé sur une pointe qui sépare la rivière Nelson de la rivière des Haies. L'humanité du vainqueur égala sa bravoure : instruit que plusieurs Anglais avaient fui dans les bois, et restaient exposés, après son départ, à périr de faim ou sous le tomahawk des sauvages, il eut la générosité de leur laisser à terre des armes et des vivres. La paix de 1783 termina cette campagne, qui, peu connue, n'a pas rapporté à La Pérouse toute la gloire qu'il devait en recueillir.

Le gouvernement français, voulant compléter les travaux de Cook et de Clarke, résolut d'envoyer une expédition sur les traces des explorateurs anglais pour rechercher le passage au Nord qu'ils n'avaient pas trouvé. C'était d'ailleurs le meilleur moyen de continuer les découvertes de Bougainville. Louis XVI dressa lui-même le plan du voyage, et La Pérouse fut choisi pour l'exécuter. Il devait reconnaître les terres restées inconnues, recueillir des données certaines sur la pêche de la baleine dans l'Océan méridional, au sud de l'Amérique et du cap de Bonne-Espérance, sur la traite des pelleteries dans le nord-ouest de l'Amérique, explorer soigneusement les côtes, encore peu connues, de la Tartarie et de l'Amérique occidentale, les mers de Chine et du Japon, les îles de Salomon, la bande sud-ouest de l'Australie, rechercher dans tous ces lieux les plantes, les minéraux utiles, en étudier les divers peuples, et ouvrir au commerce de

(1) [illegible] était celui d'une petite propriété située [illegible]; cette terre lui fut donnée par [illegible] et [illegible] écrivait indifféremment le nom de cette [illegible] tantôt *La Pérouse* et tantôt *La Peyrouse*, [illegible] dont nous parlons ici se maria, le 17 juin [illegible] Louise-Éléonore Broudou, née à Nantes. Il ne [illegible] de ce mariage, et le nom de La Pé[illegible] autorisé les maris des deux [illegible] du navigateur, MM. Dalmas de Labessière et de [illegible] *La Pérouse* au leur [illegible]. C'est ainsi qu'il [illegible] aujourd'hui deux familles, l'une *Dalmas de La Pérouse*, l'autre *Barthès de La Pérouse*, dont le nom se rattache à celui du navigateur. (*Note de M. Herold.*)

nouveaux débouchés. Deux frégates furent armées à Brest pour accomplir cet immense projet. La Pérouse prit le commandement de *La Boussole*, et le capitaine De Langle celui de *L'Astrolabe*. Le 1er août 1785, et après avoir doublé le cap Horn, elle remonta, le 23 juin 1786, jusqu'au mont Saint-Élie, situé vers le 60° de latitude septentrionale sur la côte nord-ouest de l'Amérique. C'est de ce point, d'où Cook avait toujours été repoussé par les gros temps et les courants, que devait commencer la mission de La Pérouse. Il parcourut la côte pendant plusieurs jours, et y découvrit une baie qu'il nomma *baie Monti*, du nom de l'officier qu'il avait chargé de son exploration. Le 2 juillet, par 58° 36' de latitude nord et 140° 31' de longitude, il entra dans une nouvelle baie, échappée aux investigations de Cook; elle reçut le nom de *port des Français*. Il ne restait plus que quelques sondes à y faire; trois embarcations furent envoyées pour les terminer. Entraînées au milieu des brisants, deux d'entr'elles furent brisées et vingt et une personnes parmi lesquelles six officiers périrent dans les flots. De ce nombre étaient les deux frères de La Borde (*voy.* ce nom). La Pérouse donna le nom d'*Ile du Cénotaphe* au petit îlot qui s'élève dans la baie et sur lequel il fit construire un monument commémoratif de ce déplorable accident. Du reste, il ne put fixer que la position de quelques points de la côte; il éprouva les mêmes difficultés naturelles que Cook; les rares habitants se montrèrent inhospitaliers, et d'ailleurs son itinéraire ne lui permettait de passer là que six semaines (1). Il mit donc le cap sur les îles Sandwich, et le 5 novembre, à environ cent lieues dans le nord-ouest, sous le tropique du Cancer, il découvrit une petite île déserte, qu'il appela *Ile Necker*. Il mouilla le 3 janvier 1787, dans la rade de Macao, et environ un mois plus tard il faisait route pour les Philippines. Après avoir reconnu l'île Quelpaert, il se dirigea à l'est vers le Japon. Le 23 juin il relâcha dans une baie qui reçut le nom de *Ternai*. Le 27 il reprit la mer; mais d'épaisses brumes retardèrent sa marche. Le 4 juillet il entra dans une grande baie où se versaient les eaux d'un fleuve d'environ quarante mètres de largeur : elle reçut le nom de *baie Suffren*. La Pérouse continua ensuite à s'avancer vers le nord. Bientôt il s'aperçut qu'il naviguait dans un canal qui paraissait se rétrécir à mesure que les frégates avançaient. Le 12 juillet les navigateurs mouillèrent près d'une anse qu'ils nommèrent *baie De Langle* en l'honneur du capitaine de *L'Astrolabe*. On se dirigea ensuite au nord-ouest, vers les côtes de la Tartarie chinoise, louvoyant sous les basses voiles, à cause des brumes continuelles qui environnaient les navires. Le 19, par une éclaircie, on aperçut la terre au fond d'une magnifique baie, celle *d'Estaing*. Le 28 les frégates se trouvèrent sur la côte de Tartarie, à l'ouverture d'une nouvelle baie (*baie de Castries*), qui par sa position, au fond d'un golfe, assure un excellent mouillage aux bâtiments du plus fort tonnage. La Pérouse appareilla le 2 août 1787, et, par 45° 10' de latitude au sud du *cap Crillon*, il découvrit le détroit qui porte aujourd'hui son nom. Jusqu'à cette époque la côte orientale de l'Asie n'était connue que par les récits de quelques missionnaires, qui confondaient sous la dénomination de *Jesso* toutes les terres au nord du Japon. La Pérouse reconnut que ces terres forment deux îles, dont l'une, l'île Ségalien, est détachée de la Corée par le *détroit de La Pérouse*, et l'autre, l'île Chika, est séparée de la grande île du Japon par le détroit de Sangaar. Après avoir relevé les îles des États, de la Compagnie, des Quatre-Frères et de Malikan, il donna dans le *canal de La Boussole*, qui lui permit de se rendre au Kamtsckatka, où il relâcha à Petropaulowsk, le 7 septembre 1787. L'impératrice de Russie, Catherine II, avait donné des ordres pour que les voyageurs fussent reçus avec hospitalité. On remit à La Pérouse des dépêches venant de France, parmi lesquelles il s'en trouvait une qui l'élevait au grade de chef d'escadre. Ce fut aussi de là qu'il expédia par la voie de terre M. de Lesseps, chargé d'apporter à Paris les journaux, notes, cartes, plans et dessins recueillis dans le voyage.

La Pérouse quitta la baie d'Avatcha le 29 septembre, et fit route au sud. Après avoir coupé la Ligne pour la troisième fois, il entra dans l'archipel des Navigateurs, et le 8 décembre relâcha à Maouna. Un affreux malheur vint l'y attrister. Son ami, De Langle, le capitaine de *L'Astrolabe*, étant entré avec sa chaloupe dans une petite anse entourée de récifs pour faire aiguade, fut attaqué et massacré par les indigènes avec onze de ses compagnons, parmi lesquels le savant naturaliste Robert de Paul Lamanon. La plupart des autres Français revinrent blessés grièvement. La Pérouse eut hâte de quitter ce lieu de désolation, remettant à un autre temps une juste vengeance. Le 14 décembre il leva l'ancre, et fit route pour Oyolava, et ensuite pour Pola. Le 20 il eut connaissance des îles des Cocos et des Traîtres. Il entra ensuite dans l'archipel des Amis. Le 27 il fut en vue de Vavao, le 31 il passa Tonga-Tabou, et après s'être arrêté à l'île Norfolk, atterrit le 26 janvier 1788 à Botany-Bay. C'est de ce port, et du 7 février, qu'est datée la dernière lettre écrite par La Pérouse au ministre de la Marine. Dès lors un voile funeste est jeté sur la destinée de l'expédition. Les navigateurs devaient arriver à l'île de France en 1788; deux années s'écoulèrent sans qu'ils parussent. L'intérêt qui s'attachait au sort de La Pérouse et de ses compagnons se fit jour au milieu même des agitations de la révolution. La

(1) Cette reconnaissance a été refaite depuis par Vancouver, qui ne l'a terminée qu'après trois années de travaux.

Société d'Histoire naturelle de Paris éleva sa voix jusqu'à l'Assemblée nationale, et Louis XVI fut prié d'ordonner des recherches (1).

Le contre-amiral d'Entrecasteaux reçut l'ordre d'armer deux navires et de visiter tous les points où devait toucher La Pérouse après son départ de Botany-Bay; mais ses recherches, d'ailleurs ... faites, n'eurent aucun résultat. Ainsi ... inconnu le sort de cette malheureuse expédition jusqu'en mai 1826, époque où le lieu de son naufrage fut découvert par le capitaine anglais Peter Dillon, qui, naviguant au nord des Hébrides, trouva sous l'eau, au milieu des récifs qui environnent l'île de Vanikoro, des débris de navires et une quantité d'objets tels que canons, pierriers, saumons de plomb, ancre, etc., qui ont évidemment appartenu aux naufragés de *La Boussole* et de *L'Astrolabe*, et qui sont aujourd'hui déposés au Musée naval du Louvre. Il paraît même, au rapport des vieillards du ... que quelques hommes des équipages français ... survécu longtemps à leur désastre. En 1828 le capitaine Dumont d'Urville, sur la corvette *L'Astrolabe*, visita Vanikoro lors de son voyage scientifique autour du monde : il ... encore quelques débris du naufrage, et ... l'exactitude des faits signalés par le ... Dillon. Il ne voulut pas s'éloigner de ... si tristement célèbre, sans payer un tribut ... à la mémoire de La Pérouse et de ses compagnons d'infortune. Il leur consacra un monument funéraire, le 14 mars 1828. C'est un mausolée en pierres brutes, surmonté d'un obélisque triangulaire, sur lequel on lit cette inscription :

A la mémoire
de La Pérouse
et de ses compagnons.
L'Astrolabe,
14 mars 1828.

Alfred DE LACAZE.

... *Vies et Campagnes des plus célèbres Marins* ... Paris, 1825, in-12, fig.), p. 197-200. — Peter Dillon, *Voyage aux îles de la mer du Sud, en 1827 et 1828 ... la découverte du sort de La Pérouse*, 1830, 2 vol. avec cartes et 4 planch.). — Dumont d'Urville, *Voyage pittoresque autour du Monde*. ... *Océanie*, dans l'*Univers pittoresque*. ... — Van Tenac, *Histoire générale de la Marine* ... — Quoy et Paul Gaimard, ... de la corvette L'Astrolabe. — William Smith, ... des *Voyages autour du Monde*, t. VI, p. 3 ... *Moniteur universel* du 18 février 1827. — ... dans le *Dictionnaire de la Conversation*. — *Documents particuliers*.

LA PERRIÈRE (*Guillaume* DE), poëte et ... français, né en 1499, à Toulouse, mort ... Il appartenait à une famille de petite ... et avait fait des études de droit, puisqu'il ... le titre de licencié. Sa vie s'écoula probablement tout entière dans sa ville natale, où ses nombreux ouvrages lui avaient acquis une réputation de savoir, qui ne s'est pas maintenue. En 1552 le conseil municipal le chargea de rédiger pour cette année les annales de Toulouse; mais il ne paraît pas qu'il ait poussé bien loin ce travail. Il vivait encore en 1560. La plupart de ses écrits sont en vers, et portent, suivant l'usage du temps, des titres bizarres; nous citerons : *Invective satyrique, tissue et composée par maistre Guillaume de La Perrière, licencié ès droits, contre les suspects monopoles de plusieurs crimineux, satellites et gens de vie réprouvée;* Toulouse, 1530, in-4° : un des écrits les plus rares de l'auteur, qui s'est plu à l'accompagner de notes en latin, *ex purissimo*, dit-il, *sacrarum literarum fonte manantes*; — *Le Théâtre des bons Engins, auquel sont contenuz cent Emblèmes moraulx;* Lyon, sans date, in-8° : suite de cent dizains sous autant d'emblèmes, dédiés à Marguerite, reine de Navarre. Ce recueil de moralités obtint une vogue singulière, peut-être à cause des cent figures en bois, qui en corrigèrent la fadeur depuis l'édition de Paris, 1539, petit in-8°; il fut réimprimé à Angers, 1545; à Lyon, 1547, 1549 et 1553; à Paris, 1550, 1554, 1580, etc.; — *Les Annales de Foix, joinctz à icelles les cas et faictz dignes de perpétuelle recordation, advenuz tant aulx pays de Bearn, Commynge, Bigorre, Armygnac, Navarre, que les lieux circumvoisyns, depuis le premier comte de Foix Bernard jusques à Henry, à présent comte de Foix et de Navarre;* Toulouse, 1539, petit in-4°, fig. On a prétendu que l'histoire des comtes de Foix, écrite originairement en langue basque, par Arnaud Squarres, avait été mise en latin par Bertrand Hélie, de Pamiers, et que c'était cette dernière version que La Perrière avait à son tour fait passer en français; mais Rigoley de Juvigny, dans son édition de la *Bibliothèque* de La Croix du Maine (I, 339), a prouvé que cette opinion, émise par le P. Lelong et La Monnoye, n'avait aucun fondement; — *Les cent Considérations d'Amour;* Lyon, 1543, in-16, fig.; — *Le petit Courtisan, avec la Maison parlante, et le Moyen de parvenir de pauvreté à richesse, et comment le riche devient pauvre;* Lyon, 1551, in-16; — *Les Considérations des quatre Mondes, a savoir est : divin, angélique, célesté et sensible; comprinses en quatre centuries de quatrains, contenant la cresme de divine et humaine philosophie;* Lyon et Toulouse, 1552, in-8°, avec le portrait de l'auteur. Dans la quatrième centurie, il raconte fort sérieusement qu'il a vu une paire de mandragores *effigiées à la face humaine, masculine et féminine*, qui avait été achetée trois cents livres par un évêque de Rieux; — *La Morosophie, contenant cent Emblesmes moraulx, illustrés de cent tetrastiques latins, reduitz en autant de quatrains françoys;* Lyon, 1553, petit in-8°, fig. : ce

(1) On trouvera aux articles DILLON (Peter), D'URVILLE et D'ENTRECASTEAUX les détails ... et les plus exacts sur les résultats ... pour les diverses expéditions envoyées à la recherche de La Pérouse. Reproduire ces détails ici serait ... double emploi.

livre de *folle sagesse* est encore un recueil de moralités, auquel les vignettes en bois ajoutent du prix ; — *Le Miroir politique, œuvre non moins utile que nécessaire à tous monarques, rois, princes, seigneurs*, etc. ; Lyon, 1555, in-fol., et Paris, 1567, in-8° ; — *Dialogue moral de la lettre qui occit et de l'esprit qui vivifie ; interlocuteurs Engins humains, Franc Vouloir, Bon Conseil, Glose confuse*, etc. La Perrière a corrigé et augmenté la traduction française anonyme de l'ouvrage de Nicolas Bertrand : *Les Gestes des Tholosains*, qui avait paru en 1517, in-4°. Paul Louisy.

La Croix du Maine et Du Verdier, *Biblioth. franç.* — Lelong, *Biblioth. franç.* — *Biogr. Toulousaine*, I, 373-74. — Brunet, *Man. du Libraire*. — Viollet-Leduc, *Biblioth. Poétique*.

LA PERRIÈRE DE ROIFFÉ (*Jacques-Charles-François* DE), physicien français, né à Surgères (Saintonge), en 1694, mort à Paris, en 1776. Issu d'une des premières familles du Nivernais, il fit ses premières études à Saint-Jean-d'Angely, et les termina au collége de Pont-le-Voy. Il s'acquit une certaine célébrité en consacrant son temps et sa fortune surtout à la physique et à l'astronomie. Mais il adopta des opinions qui heurtaient les systèmes de Descartes et de Newton. Il accusait Lemonnier et Lalande de lui avoir dérobé l'idée des réfractions écliptiques : aussi se brouilla-t-il avec presque tous les savants de son temps, et finit par être entièrement délaissé. On a de lui : *Mécanisme de l'électricité et de l'univers* ; Paris, 1765, 1756, in-12 avec fig. ; — *Arrêt burlesque* ; 1770, in-12 ; — *Extrait du Nouveau Système* ; 1761, in-12 ; — *Nouvelle Physique céleste et terrestre à l'usage de tout le monde* ; Paris, 1766, 2 vol. in-12 ; en tête de cet ouvrage est le portrait de l'auteur, au-dessous duquel on lit ces vers :

De Descartes et de Newton
Osant attaquer les systèmes,
De la nature il prit le ton
Et découvrit les lois suprêmes ;
Et de leur lumineux flambeau
Il éclaira son système nouveau.

G. DE F.

Rainguet, *Biogr. Saintongeaise*.

LA PERRIÈRE (*Michel-Gabriel*). *Voy.* PÉRIDOULX.

LA PÉRUSE (*Jean*-BASTIER DE), poëte français, né vers 1530, mort dans les environs de Poitiers, en 1555. Les auteurs ne sont point d'accord sur le lieu de sa naissance. La Croix du Maine et Goujet le font naître à Angoulême ; du Verdier de Vauprivas le dit Poitevin ; Colin l'inscrit parmi les littérateurs limousins. Il est probable, dit Vitrac, qu'il naquit à La Péruse en Angoumois, mais dans le diocèse de Limoges. On a peu de renseignements sur sa vie, quoique ses contemporains lui aient adressé de nombreux éloges. Il fit ses premières études à Paris, et joua en 1552, au collége Boncour, la *Cléopâtre* de Jodelle. De Paris il se rendit à Poitiers, où il dut suivre un cours de droit.

Paris (disoit) a nos jeunes ans ;
Puis lorsque nous sommes grands,
On nous achemine
De Paris en autre endroit,
Pour la guerre, pour le droit,
Pour la médecine.

Les poésies de La Péruse ont été recueillies par deux de ses amis, Jean Boiceau et Guillaume Bouchet, qui les firent imprimer, Poitiers, 1556, in-4° ; édition de Claude Binet, Paris, 1573, in-16. Elles se composent de *Médée*, tragédie en cinq actes, imitée et traduite de Sénèque ; revue et corrigée par Sainte-Marthe.

Tu vins après (Jodelle), encothurné Péruse,
Epoinçonné de la tragique muse,

dit Ronsard, etc. Le mélange des rimes masculines et féminines y est rigoureusement observé. Cette pièce valut à son auteur d'être appelé par Taisureau *le premier tragique de France*. Sainte-Marthe ajoute : « Si la mort ne se fût opposée aux desseins de La Péruse, ce poëte eût sans doute été, au jugement des doctes, l'Euripide français. » Pasquier ne poussait pas aussi loin l'admiration. « La *Médée* n'était point trop dédaigneuse, dit-il ; toutefois, par malheur, elle n'a été accompagnée de la faveur qu'elle méritait. » Le reste consiste en cinq odes, diverses épigrammes, quelques sonnets, six élégies, quatre chansons amoureuses et de petites pièces sous le titre de *Mignardises*, d'*étrennes*, d'*amourette*, etc. Dans l'une de ses odes La Péruse, poëte après tout médiocre, se flatte d'aller à l'immortalité, et vante en ces termes sa fécondité :

J'ai caché dix mille vers,
Pleins de grâces nonpareilles,
Qui ne seront découverts
Que pour les doctes oreilles ;
La vulgaire populace
Ne mérite telle grâce.

Martial AUDOIN.

La Croix du Maine, *Bibl.* — Du Verdier de Vauprivas, *Bibl.* — Pasquier, *Recherches*, liv. VI, chap. 7. — Scévole de Sainte-Marthe, *Éloge de Robert Garnier*. — Vauquelin de La Fresnaye, *Art poétique*. — *Hist. du Théât. franç.*, t. III. — Colin, *Lem. illust.*, p. 68. — *Bibliothèque du Poitou*, t. V. — Goujet, *Bibl. franç.*, t. XII, p. 38 et suiv. — Vitrac, *Feuill. hebd. du Limousin*, 1771.

LA PEYRÈRE (*Isaac* DE), littérateur français, né en 1594, à Bordeaux, mort le 30 janvier 1676. Il commanda une compagnie au siége de Montauban, et accompagna en 1644 l'ambassadeur français La Thuillerie en Danemark, où il s'occupa de réunir les matériaux des ouvrages qu'il a publiés sur l'Islande et le Groënland. A son retour, il s'attacha à la fortune du prince de Condé, qui fut chargé par lui d'une mission particulière en Espagne, et le suivit plus tard dans les Pays-Bas. Ce fut en Hollande qu'il fit paraître, sous le voile de l'anonyme, son fameux livre des *Préadamites*, intitulé : *Præadamitæ, sive exercitatio super versibus* 12, 13 et 14 *capitis V Epistolæ D. Pauli ad Romanos, quibus indicantur*

primi homines ante Adamum conditi; 1655, in-4°; 1656, in-12. Il y établit deux créations, faites à des intervalles fort éloignés : de la première, qui est la création générale, sortit le monde physique, pourvu, dans toutes ses parties, d'hommes et de femmes; la seconde n'est autre que la formation d'un peuple particulier, le peuple juif, dont Adam fut le chef. En outre, il soutient que le déluge ne submergea que la Judée; que toutes les races ne descendent pas de Noé; que les gentils, issus de la première création, ne commettaient point de péchés parce qu'ils n'avaient point reçu de loi positive; que les Chaldéens, les Égyptiens et les Chinois sont bien plus anciens qu'Adam, etc. Cette hypothèse, hardie pour le temps où elle fut émise, suscita une polémique des plus violentes. L'auteur, après avoir vu le parlement de Paris condamner son livre au feu, fut arrêté à Bruxelles en 1656, par l'ordre de l'archevêque de Malines; mis en liberté, il se rendit à Rome, et signa entre les mains du pape Alexandre VII un acte de rétractation en même temps que l'abjuration de la foi calviniste. Il fut ensuite nommé bibliothécaire du prince de Condé, et se retira, vers la fin de sa vie, au séminaire de Notre-Dame-des-Vertus, près Paris, où il mourut. « C'était, dit Nicéron, un homme d'un esprit fort égal, et qui avait la conversation fort agréable. » Son érudition était médiocre, et son style souvent bas et plein d'enflure. On a encore de lui : *Traité du Rappel des Juifs*; Paris, 1643, in-8°, où il affirme que tous les Juifs finiront par se convertir au christianisme, et seront rétablis par un roi de France dans la Terre Sainte; le moyen qu'il donnait de hâter cette conversion, comme de réunir toutes les sectes chrétiennes, était d'en revenir à la formule apostolique, la foi en Jésus-Christ; — *Relation du Groenland*; Paris, 1647, in-8°, adressée à La Mothe Le Vayer et réimpr. dans le t. Ier du *Recueil des Voyages au Nord*; — *La Bataille de Lens*; Paris, 1649, in-fol.; — *Systema Theologicum ex Præadamitarum hypothesi, pars prima*; 1655, in-4°; — *Epistola ad Philotimum, qua exponit rationes propter quas ejuravit sectam Calvini, quam profitebatur, et librum Præadamitarum, quem ediderat*; Rome, 1657, in-4°; Francfort, 1658, in-4°; trad. en français, Paris, 1658, in-8°, et réimpr. sous le titre d'*Apologie de La Peyrère faite par luy-mesme*; Paris, 1663, in-12; — *Recueil de lettres écrites à M. le comte de La Suze pour l'obliger par raison à se faire catholique*; Paris, 1661-1662, 2 vol. in-12; — *Relation de l'Islande*; Paris, 1663, in-8°. On attribue en outre à La Peyrère des *Notes sur la Bible* française de l'abbé de Marolles, dont l'impression fut arrêtée par ordre supérieur; et un roman intitulé : *Alix Pierce, maîtresse d'Édouard III, roi d'Angleterre.*

Son frère aîné, *Abraham* de La Peyrère, avocat au parlement de Bordeaux, et y jouit d'une grande réputation; il a écrit : *Décisions sommaires du palais et Arrêts de la cour du parlement de Bordeaux, illustrés de notes et d'arrêts de la cour du parlement de Grenoble*; Bordeaux, 1675, in-4°; 7e édit., Paris, 1808, 2 vol. in-4°.

Paul Louisy.

Bayle, *Dictionnaire Histor. et Crit.*, t. IV. — Nicéron, *Mémoires*, t. XII et XX. — Le Long, *Biblioth. Sacra*, t. I, p. 381. — Vigneul-Marville, *Mélanges*, t. I, p. 144. — Eug. et Ém. Haag, *La France protestante*. — *Dictionn. des Hérésies*; 1853, t. Ier.

LA PEYRONIE (*François* Gigot de), chirurgien français, né à Montpellier, le 15 janvier 1678, mort à Versailles, le 25 avril 1747. A sa sortie du collége des jésuites, il se consacra à la chirurgie, profession de son père. En 1714 il fut appelé à Paris pour donner ses soins au duc, depuis maréchal de Chaulnes. Il enseigna l'anatomie à Saint-Côme, fut nommé démonstrateur au Jardin du Roi, et reçut, en 1717, la survivance de la charge de premier chirurgien du roi, dont il devint titulaire en 1733. Louis XV lui accorda en 1721 des lettres de noblesse. Les chirurgiens étaient à cette époque confondus avec la corporation des barbiers; La Peyronie obtint en 1743 des lettres royales qui donnaient aux chirurgiens de Paris les mêmes priviléges que ceux des régents et des docteurs de l'université. Possesseur d'une immense fortune, par son testament il en donna une grande partie aux établissements consacrés à la chirurgie, tant à Paris qu'à Montpellier, légua sa bibliothèque au Collége des Chirurgiens de Paris; et fonda des prix annuels pour l'Académie de Chirurgie, que Louis XV avait créée en 1731 sur sa proposition. Il en était le président, et appartenait aussi comme associé libre à l'Académie des Sciences. On a de lui : *Observations sur les Maladies du Cerveau, par lesquelles on tâche de découvrir le véritable lieu du cerveau dans lequel l'âme exerce ses fonctions*, lu dans l'assemblée publique de la Société royale des Sciences de Montpellier en 1708; ce mémoire a paru d'abord par extrait dans le *Journal de Trévoux*, en 1707; il fut augmenté de plusieurs observations et inséré sous une forme nouvelle dans les *Mémoires de l'Académie royale des Sciences de Paris*, année 1741; — dans le 1er volume *de la Société des Sciences de Montpellier* (Lyon, 1766, in-4°) : *Observation sur une Expérience de la Matrice*; — *Sur la dernière phalange du pouce arrachée avec tout le tendon de son muscle fléchisseur et une partie de ce muscle*; — *Sur une grande Opération de chirurgie*; — *Description anatomique de l'Animal qui porte le Musc*; dans les *Mémoires de l'Acad. des Sciences de Paris*, année 1731; — dans les *Mémoires de l'Académie de Chirurgie*, année 1743 : *Observations sur la Cure des Hernies avec gangrène*; — *Sur quelques Maladies qui s'opposent à l'Éjaculation naturelle de la Semence*; — *Sur l'Étranglement de*

l'intestin causé intérieurement par l'adhérence de l'épiploon au-dessus de l'anneau; etc.

G. DE F.

Hist. de l'Acad. des Sciences, année 1747. — *Mém. de l'Académie royale de Chirurgie*, année 1774, t. IV, édit. in-12.

LA PEYROUSE (*Philippe* PICOT, baron DE), naturaliste français, né à Toulouse, le 20 octobre 1744, mort dans la même ville, le 18 octobre 1818. Son père, Picot de Buissaizon, négociant, avait été anobli par le capitoulat. Après des études brillantes, le jeune Picot entra dans la magistrature, et fut en 1768 pourvu d'une charge d'avocat général près la chambre des eaux et forêts du parlement de Toulouse. La réforme de Maupeou, en 1771, le porta à donner sa démission. Il put dès lors se livrer tout entier à l'étude de l'histoire naturelle, pour laquelle il avait du goût, et ce ne fut pas sans regret qu'il reprit ses fonctions lors du rappel des parlements en 1774. La mort de son oncle, le baron de La Peyrouse, qui lui léguait avec son titre une fortune considérable, lui permit de quitter sa charge et de reprendre ses études favorites. Il explora d'abord les Pyrénées, étudiant à la fois la structure des montagnes, les végétaux qui les recouvrent et les animaux qui les habitent. Il servit de guide à Dolomieu sur les montagnes qui environnent Baréges, et lui sauva la vie sur le pic de l'Hiério. Les ouvrages que La Peyrouse publia le firent connaître dans le monde savant. La convocation des états généraux en 1789 l'arracha encore à ses paisibles occupations. Il fut chargé de rédiger les cahiers de la noblesse de la sénéchaussée de Toulouse, et publia pour les députés de la province un écrit sur l'administration diocésaine du Languedoc. Plus tard il fut élevé à la présidence de l'administration du district de Toulouse. Il donna sa démission en 1792, et fut presque aussitôt arrêté. Le 9 thermidor lui rendit la liberté. Nommé bientôt après inspecteur des mines, il préféra la chaire d'histoire naturelle à l'école centrale de Toulouse. Son cours attira de nombreux élèves. Placé en 1800 à la tête de la municipalité de Toulouse, il marqua son administration par d'utiles mesures, comme le rétablissement des revenus de la ville, la dotation des hospices, la fondation d'une école de peinture, d'un observatoire, d'un cabinet de physique et de chimie, etc. Il enrichit le jardin botanique, les bibliothèques, le muséum, et établit pour la ville un système d'embellissement qui a été suivi par ses successeurs. Pour subvenir à tant de dépenses, il laissa s'établir à Toulouse un trop grand nombre de maisons de jeu, et sur les plaintes de Puymaurin il dut donner sa démission. La Peyrouse remplit la chaire d'histoire naturelle à l'école des sciences de Toulouse, qu'il avait fait créer; et à la fondation de l'université impériale, il occupa les mêmes fonctions à la faculté des sciences de Toulouse, dont il fut aussi nommé doyen. Il devint successivement officier de l'université, baron de l'empire, correspondant de l'Institut, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences de Toulouse depuis 1811, mainteneur de l'Académie des Jeux floraux, etc. En 1815, dans les Cent Jours, il fut nommé président du collége électoral de la Haute-Garonne, puis élu membre de la chambre des représentants. Il ne prit aucune part aux débats de cette assemblée, et après la seconde restauration il revint dans sa ville natale finir tranquillement ses jours. On a de lui : *Description de plusieurs nouvelles espèces d'Orthocératites et d'Ostracites* (en français et en latin); Erlangen, 1781, in-fol, avec pl. col.; — *Traité des Mines et Forges à fer du comté de Foix*; Toulouse, 1786, in-8°; — *Réflexions sur les Lycées*; Toulouse, 1791, in-8°; — *Flore des Pyrénées, avec des descriptions, des notes critiques et des observations;* 1re décade, 1795; 2e, 3e et 4e décades, 1801, grand in-fol., dessins de Redouté : cet ouvrage, qui devait contenir [illegible] planches, n'a pas été continué; — *Tables méthodiques des Mammifères et des Oiseaux observés dans le département de la Haute-Garonne*; Toulouse, 1799, in-8°; — *La Monographie des Saxifrages;* 1801; — *Histoire abrégée des Plantes des Pyrénées et Itinéraire des botanistes dans ces montagnes*; Toulouse, 1813, in-8°, avec un supplément. La Peyrouse a joint à cet ouvrage une notice des auteurs qui ont voyagé dans les Pyrénées et qui ont écrit sur la botanique de cette contrée, ainsi qu'un extrait des manuscrits laissés par Tournefort; — *De quelques espèces d'Orchis des Pyrénées*; Toulouse, 1818, in-8°; réimprimé dans les *Mémoires du Muséum d'Histoire naturelle*, tome II. La Peyrouse a fourni des matériaux précieux à Mauduit pour le *Dictionnaire des Oiseaux* de l'*Encyclopédie méthodique*. Sa *Statistique agricole du canton de Mont-Astruc* a été couronnée par la Société centrale d'Agriculture de Paris. Avant 1781, La Peyrouse avait fait imprimer dans les *Mémoires de l'Académie de Toulouse* une *Histoire naturelle du Lagopède* et diverses recherches sur les minéraux des Pyrénées; plus tard il donna dans le même recueil des mémoires sur les productions de ces montagnes; des *Recherches sur les Organes du Chant dans les cygnes*; des *Descriptions de la Barge aux pieds rouges* et *du Traquet montagnard*. On cite en outre la *Relation d'un Voyage au Mont-Perdu* et un *Mémoire sur des silex* que La Peyrouse avait trouvés dans cette montagne. Comme secrétaire perpétuel de l'Académie de Toulouse, il a rédigé différents éloges et discours qui sont restés manuscrits. A la fin de sa vie, il s'occupait d'une *Monographie des Pins* : il avait rassemblé dans son parc les plus belles espèces de ce genre, principalement celles qui croissent dans les Pyrénées.

L. L—T.

Durozoir, dans le *Dict. de la Conv.*, 1re édition. — [illegible]

[illegible] dans la *Biographie Médicale*. — Quérard, *La France littéraire*.

LA PEYROUSE. *Voy.* BONFILS, LA PÉROUSE, PIQUET DE ROCHON.

LAPHAÈS (*Laphaes*), de Phlius, statuaire qui appartenait à la période primitive de l'art grec (huitième ou neuvième siècle avant J.-C.). Pausanias mentionne sa statue d'*Hercule* (en bois) à Sicyone, et il lui attribue, d'après la ressemblance des styles, une statue colossale d'*Apollon* (en bois) à Égire en Achaïe. Y.

Pausanias, VII, 26.

LAPI (*Niccolo*), peintre de l'école florentine, né à Florence en 1661, mort en 1732. Il fut élève de Luca Giordano, qu'il aida sans doute dans ses travaux de la galerie Riccardi. Dans ses nombreux ouvrages, pleins de facilité, il est aisé de reconnaître l'imitation du style de son maître. On trouve à Florence plusieurs fresques de Lapi, telles qu'une petite coupole avec plusieurs saints et *Saint Michel terrassant le démon*, à San-Michele-Visdomini, le *Jugement de Pâris*, plafond du palais Capponi, plusieurs *traits de la vie de saint Dominique* au cloître de Saint-Marc, et quelques saints accompagnant un crucifix sculpté à Saint-Étienne-et-Sainte-Cécile. La galerie de Florence possède de lui une *Transfiguration* et son portrait peint par lui-même. Son tableau de l'église Saint-Laurent, le *Christ retirant des âmes du purgatoire*, est [illegible] estimé. E. B—N.

[illegible], *Storia Pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*. — [illegible], *Guida di Firenze*.

LAPI (*Lorenzo-Maria*), poëte et théologien italien, né dans le bourg de San-Lorenzo en Toscane, le 9 août 1708, mort le 16 octobre 1754. Il fit ses études au séminaire de Florence; mais il s'occupa moins de théologie que de littérature. Il fut membre de l'Académie degli Apatisti, [illegible] où les moines n'étaient pas [illegible]. Le père Accetti, moine augustin, dé[illegible] les religieux, et Lapi ne poussa pas le poëme plus loin. Il entra peu après dans les [illegible], fut nommé professeur de théologie au séminaire de Florence. On a de lui : [illegible] *scholastica, elegiacis versibus* [illegible]; Florence, 1728; — *Instruzione, in [illegible] le cose più necessarie e più utili per vivere christianamente*; Florence, 1748, in-12; — *Compendio della Dottrina Christiana*; 1749, in-12; — *Traduzione in versi toscani di alcuni inni* [illegible]; 1753, in-12. Z.

[illegible]

LAPICCOLA (*Niccola*), peintre de l'école [illegible], né à Crotone, dans la Calabre ultérieure, en 1720, mort à Rome, en 1790. On ignore qui fut son premier maître; il reçut à Rome quelques leçons de Fr. Mancini; mais il conserva toujours dans son coloris les traditions de l'école nationale. Il a donné les dessins des mosaïques de l'une des chapelles de Saint-Pierre, et a fait quelques peintures pour les églises de Rome et des autres villes des États pontificaux, et principalement de Velletri. On voit de lui à la villa Albani plusieurs fresques représentant : la *Délivrance d'Andromède*, *Mercure recevant la pomme pour la porter à Pâris*, et les *Noces de Thétis et de Pélée*, d'après un dessin de Jules Romain. E. B—N.

Lanzi, *Storia Pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*.

LAPIDE (A.) *Voy.* STEEN.

LAPIE (*Pierre*), géographe français, né à Mézières, le 11 août 1779, mort à Paris, le 30 décembre 1850. Admis à l'école du génie en 1789, il fut mandé à Paris en 1793, par le ministre Bouchotte, qui le plaça au dépôt de la guerre comme ingénieur géographe. De là il passa au cabinet topographique du comité de salut public, et à celui du Directoire; puis il rentra au dépôt de la guerre après le 18 fructidor. Appelé avec le rang de capitaine à l'armée des Alpes, il fut blessé dans la retraite d'Italie; il fit plus tard les campagnes de Marengo, du Tyrol et d'Austerlitz. Après cela il prit part à la rédaction des importants travaux exécutés au dépôt de la guerre. Nommé en 1814 directeur du cabinet topographique du roi, il exerça ces fonctions jusqu'à la suppression de ce cabinet; il fut alors promu chef d'escadron au corps d'état-major, et chargé de la direction des levés de la carte de France exécutée par le dépôt de la guerre. Lieutenant-colonel en 1829 et colonel en 1832, il prit sa retraite en 1839; mais il resta attaché au dépôt de la guerre, dont il dirigeait les travaux de gravure et d'impression. On a de lui : *Atlas complet pour le Précis de la Géographie universelle de M. Malte-Brun*; Paris, 1812, gr. in-4°; — *Mémoire sur le Cadastre de la France, ou moyen de perfectionner cette opération tout en obtenant une diminution de vingt ans sur sa durée et de cent millions sur sa dépense*; Paris, 1816, in-4° et in-8°; — *Atlas classique et universel de Géographie ancienne et moderne, dressé pour l'instruction de la jeunesse, et servant à l'intelligence tant de l'histoire que des voyages dans toutes les parties du monde*; 1817, 1824, 1830, in-fol.; — *Atlas universel de Géographie ancienne et moderne, précédé d'un abrégé de Géographie physique et historique*; Paris, 1828, in-fol.; 2e édit., avec M. Lapie fils; Paris, 1842, in-fol.; — *Nouvel Atlas classique de géographie, enrichi d'un traité complet de géographie universelle et d'une description de chaque État en particulier*; Paris, in-fol. : ouvrage publié par M. Poirson; le texte gravé sur les marges de chaque carte est de MM. Sarret et Depping. On doit en outre au colonel Lapie une *Carte générale de la Turquie d'Europe* en quinze feuilles; Paris, 1822-1824; — une *Carte de la Macédoine*, jointe au *Journal d'un Voyage dans la Turquie d'Europe* par M. Viquesnel; — une *Carte de la Perse* dans le *Voyage en Perse* de M. Am. Jaubert; 1819;

— une *Carte de la Russie d'Europe, avec l'empire d'Autriche, la Suède, le Danemark et la Norvége, la Prusse et le grand-duché de Varsovie*, gravée par Tardieu; — une *Carte réduite de la Méditerranée, de la mer Noire*, 1840; — une *Carte de la colonie d'Alger, avec le tracé de la régence de Tunis et de la partie septentrionale de l'empire de Maroc*; — des *Cartes de la Grèce, de Candie, de l'Asie occidentale*, cartes qui accompagnent les *Itinéraires des Anciens* publiés par le marquis de Fortia-d'Urban. On a encore du colonel Lapie : *Mémoire sur les Voyages exécutés dans l'océan Glacial arctique, au nord de l'Amérique*, avec une carte; — *Mémoire sur la carte de la partie nord-est de l'Afrique, pour servir à l'intelligence du Voyage Della Cella dans la Cyrénaïque*.

Son fils, M. *Alexandre-Émile* Lapie, lieutenant-colonel d'état-major, s'est fait connaître en aidant son père dans ses travaux et comme chef d'une brigade topographique de la carte de France du Dépôt de la Guerre.

Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des Hommes du Jour*, tome II, 1re partie, p. [illegible]. — *Biographie des Hommes remarquables du dix-neuvième siècle*, tome II, p. 231. — Birague, *Annuaire Hist. et Biogr.* 1844, 2e partie, p. 81. — Quérard, *La France Littéraire*. — Bourquelot, *La Littér. franç. contemp.*

LA PIERRE (*Corneille de*). *Voy.* MOERS et STEEN.

LA PILONNIÈRE (*François de*), littérateur français, né dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Après avoir passé quelque temps dans la Compagnie de Jésus, il se convertit au protestantisme, et fut obligé de chercher un refuge d'abord en Hollande, puis en Angleterre, où il fut accueilli avec bienveillance par l'évêque Hoadly. On ignore l'époque de sa mort. Il a publié : *L'Athéisme découvert par le P. Hardouin, jésuite, dans les écrits de tous les Pères de l'Église et des philosophes modernes*, 1715, in-8°; réimpr. en 1716 par Saint-Hyacinthe dans ses *Mémoires littéraires*; — *L'Abus des Confessions de foi*, 1716, in-8°; — *An Answer to the Rev. D. Snape's Accusation containing an account of his behaviour and sufferings among the Jesuits*, espèce d'autobiographie, Londres, 1717, in-8°; traduit en latin en 1718; — *Défense des Principes de la Tolérance*, Londres, 1718, in-8°; — *Further account of himself*, ibid., 1720, in-8°. En outre, il a traduit l'*Essai sur la Critique* de Pope, 1717; — *La République de Platon*, 1725, in-8°; — *L'Histoire des dernières Révolutions d'Angleterre* de Burnet, La Haye, 1725, 2 vol. in-4° et Londres, 4 vol. in-12; nouv. édit., La Haye, 1735; et des ouvrages de l'évêque Hoadly et du chevalier Steele.

Adelung, *Suppl.* à Jöcher. — Eug. et Ém. Haag, *La France Protestante*.

LA PINELIÈRE (*Guérin de*), poëte français, né à Angers, vers 1615, mort à Paris, vers 1640. A vingt ans à peine, il se fit connaître par un petit livre écrit de verve contre les ridicules de ses confrères en poésie sous le titre de : *Le Parnasse, ou la critique des poëtes*, dédié à monseigneur le marquis Du Bellay, Paris, 1635, in-12. Il y a quelques pages d'excellent esprit comique contre les galants des dames poëtes et contre les petits messieurs qui importunent de leurs fades productions les comédiens du Marais ou de l'hôtel de Bourgogne. La même année il publia une tragédie d'*Hippolyte*, imitée de Sénèque, avec un prologue en vers libres, dédiée à M. de Bautru (Paris, 1635, in-8°). Le volume se termine par quelques autres de ses poésies. En tête du livre, parmi les vers à la louange de l'auteur, se trouve une pièce de Pierre Corneille qui ne paraît jamais avoir été reproduite.

C. P.

Vie de Costar, à la suite de Tallemant des Réaux, 1re édit., t. VI, p. 214. — *Catalogue de la Bibliothèque de M. de Soleinne*, t. I, p. 246. — *Bibliothèque du Théâtre*, t. II, p. [illegible]. — De Beauchamps, *Recherches sur les Théâtres français*, p. 442. — Les frères Parfait, t. V, p. 105. — *Lettres* de Costar, t. I, p. 36.

LAPINI. *Voy.* GLICINO.

LAPIS (*Gaetano*), peintre de l'école romaine, surnommé le *Carraccetto*, né à Cagli, dans l'Ombrie, en 1704, mort en 1776. Après avoir étudié le dessin sous un maître inconnu, il entra dans l'atelier de Sébastien Conca, et sut y conserver une manière originale. A l'église Santo-Bernardino de Pérouse, on voit de lui un tableau justement estimé, *La Madone avec saint Jean-Baptiste, saint André et saint Bernardin*. Cagli possède plusieurs ouvrages de Lapis entre autres une *Cène*, une *Nativité* et un *Saint André d'Avellino* dans la cathédrale, et des *Madones* aux églises de Saint-François, Saint-Pierre et Saint-Nicolas. Ces peintures montrent, par la correction du dessin, que Lapis avait fait une sérieuse étude des chefs-d'œuvre de l'antiquité; malheureusement les figures manquent quelquefois de grâce. Il n'en est pas ainsi du plafond qu'il a peint à fresque à Rome dans le palais Borghèse; il y a représenté la *Naissance de Vénus* avec un talent qui lui eût assuré un rang distingué parmi ses contemporains si sa timidité excessive lui eût permis de lutter avec des rivaux audacieux et intrigants.

E. B—N.

Lanzi, *Storia Pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Gualandi, *Memorie originali di Belle Arti*. — Gambini, *Guida di Perugia*.

LAPISE (*Joseph de*), seigneur de Maucour, etc., historien français, né à Orange, vers 1600, mort le 8 mai 1648. Il fut notaire, garde des archives, secrétaire du prince et greffier en la cour du parlement de cette ville. Profitant des matériaux laissés par son père (*Jacques*), qui avait rempli les mêmes fonctions que lui, il publia : *Tableau de l'Histoire des Princes et Principauté d'Orange, divisé en quatre parties selon les quatre races qui y ont régné*

[illegible] l'an 793, éd. ; La Haye, 1640, in-fol. [illegible] des maisons d'Orange, de [illegible] de Châlons et de Nassau ; d'une carte de la principauté et du Venaissin ; de gravures représentant les antiquités les plus remarquables d'Orange ; des quatre tableaux généalogiques des princes de ce pays et des portraits de René de Châlons, de Guillaume III de Nassau et de Frédéric-Henri. Cet ouvrage, que déparent des [illegible] digressions, est recherché à cause [illegible] rares : il contient les dessins les plus [illegible] de l'arc de triomphe d'Orange. On trouve à la Bibliothèque d'Orange un manuscrit [illegible] : *Décade de Dépêche Contenant l'Histoire d'Orange de 1086 à 1640.* [illegible]

[illegible] *Voyage dans les Départements du midi de la France*. — [illegible] *Histoire de la Ville d'Orange*, par L.-P. de Gasparin. — Barjavel, *Dictionn. des hommes remarquables du dép. de Vaucluse*.

LAPISSE (*Pierre-Belon*), baron de Sainte-Hélène, général français, né le 25 novembre [illegible] Lyon, mort le 30 juillet 1840. D'abord [illegible] dans le régiment d'Armagnac, il fit de 1780 à 1783 les campagnes d'Amérique ; sous [la] république, il servit en Corse et en Italie, [illegible] à l'armée du Danube le commandement [illegible] demi-brigade. A la bataille de Zurich, [chargé] d'effectuer le passage de la Linth, il [mit] le désordre dans les rangs des Russes [illegible] feu de mousqueterie des mieux nourris ; [ce fait d']armes lui valut sa promotion au rang [de général] (27 vendémiaire an VIII). Il eut [illegible] l'occasion de déployer ses talents au combat de Castel-Franco, où il eut un cheval tué [sous] lui en enlevant les positions de l'ennemi. [Appelé] à faire partie de la grande armée, il fit [la campagne] de Prusse, fut élevé au rang de général de division (30 décembre 1806), servit [l'année] suivante en Pologne, passa en Espagne, [et reçut] en 1808 le titre de baron avec l'autorisation d'ajouter à son nom celui de *Sainte-Hélène* ; cette distinction lui fut accordée pour la [valeur] dont il fit preuve au siége de Madrid. [Le 28] juillet 1810, après avoir combattu avec une héroïque abnégation à Talavera, il fut [blessé] mortellement, et expira le surlendemain. [Napoléon] ordonna que sa statue serait placée [sur le] pont de la Concorde. Son nom figure sur l'arc de triomphe de l'Étoile. K.

[illegible] *et Conquêtes des Français*. — *Fastes de la Légion d'honneur*.

LA PLACE (*Josué* DE), en latin *Placæus*, [célèbre] théologien protestant, né vers 1605, [en] Bretagne, et mort à Saumur, le 17 août [illegible]. Sa famille comptait de nombreux [illegible] l'Évangile. Après avoir terminé ses [études] à Saumur, il y enseigna la philosophie. [En] 1625 il fut nommé pasteur de l'église de Nantes [illegible] ce poste en 1632 pour retourner à [Saumur], où il fut appelé à une chaire de théologie. [illegible] Cappel et Amyraut furent nommés [dans] le même temps que lui professeurs à cette école, et ces trois hommes distingués, se partageant le champ de la théologie, essayèrent d'y introduire un esprit nouveau, plus en harmonie avec les exigences de l'époque et de la raison. La Place, attaquant le dogme calviniste de l'imputation du péché d'Adam à toute sa postérité, chercha à montrer qu'il est contraire à la bonté de Dieu et incompatible avec sa justice. Le péché originel selon lui n'est imputé aux hommes que d'une manière indirecte, et chacun n'est responsable devant Dieu que de son péché personnel. L'orthodoxie calviniste se souleva en masse contre cette nouvelle théorie. Sur la proposition de Garissoles, le synode national réuni à Charenton, en 1644, la condamna, sans désigner cependant nominativement son auteur. Les écoles de Sedan, de Genève, de la Hollande la repoussèrent comme une hérésie et une impiété. Mais, d'un autre côté, elle eut pour elle tous les esprits modérés. Un grand nombre de synodes provinciaux trouvèrent que les membres du synode national de Charenton avaient mis un trop grand empressement à condamner une doctrine qu'on n'avait pas eu encore le temps de bien étudier ni de discuter, et ils refusèrent positivement de recevoir leur sentence jusqu'à ce qu'un nouveau synode national eût prononcé. Cependant La Place, par amour pour la paix, garda le silence, quoique harcelé sans relâche par Desmarets, Rivet et d'autres théologiens orthodoxes. Il ne se décida à répondre qu'après avoir attendu pendant dix ans la convocation du synode qui devait trancher la question. On a de La Place : *Discours en forme de dialogue entre un père et son fils sur la question : Si on peut faire son salut en allant à la messe, pour éviter la persécution* ; Quevilly, 1639, in-8° ; plusieurs éditions ; réimprimé aussi sous ce titre : *Entretiens d'un père et de son fils sur le changement de religion* ; Saumur, 1682, in-12 ; trad. allemande peu fidèle, Bâle, 1865, in-8° ; — *Examen des Raisons pour et contre le sacrifice de la Messe* ; Saumur, 1639, in-8° ; — *Suite de* l'Examen des Raisons pour et contre le sacrifice de la messe ; Saumur, 1643, in-8° ; — *De locis Zachariæ XI, 13, XII, 10, Malachiæ III, 1* ; Saumur, 1650, in-8° ; — *Exposition et Paraphrase du Cantique des Cantiques* ; Saumur, 1656, in-8° ; à la fin du volume se trouvent un *Traité sur l'invocation des Saints* et une *Dissertation sur la Défense faite par la loi mosaïque de manger du sang* ; — *Explication typique de l'histoire de Joseph*, composée par La Place en latin, traduite et publiée en français par Rosel, pasteur, de Tours ; Saumur, 1658, in-8° ; — *De argumentis quibus efficitur Christum prius fuisse quam in utero beatæ Virginis secundum carnem conciperetur* ; Saumur, 1649, in-4° ; — *De Testimoniis et Argumentis ex Veteri Testamento petitis, quibus probatur Dominum nostrum Jesum Christum esse*

Deum, prædilum essentia divina; Saumur 1651, in-4° ; — *Disputationum pro divina Domini nostri Jesu-Christi essentia, Pars tertia*; Saumur, 1657, in-4°. Les deux ouvrages précédents forment les deux premières parties; le tout est dirigé contre les sociniens. A ces trois écrits il faut joindre *Catechesis pro conversione Judæorum*; Saumur, in-4° ; — *Theses Theologicæ de statu hominis lapsi ante gratiam*; Saumur, 1640, in-4° ; publié aussi dans le *Syntagma Thesium Salmuriensium, Pars prima*, page 205 et suiv. C'est dans cet écrit qu'est présentée la doctrine condamnée à Charenton en 1644 ; — *De Imputatione primi peccati Adami*; Saumur, 1655, in-4°. On cite une édition de 1661 ; nous ne l'avons jamais vue. Cet ouvrage est une défense de sa théorie de l'imputation contre les nombreuses attaques dont elle avait été l'objet ; — *Opuscula nonnulla*; Saumur, 1656, in-8° ; — *Syntagma Thesium theologicarum in academia Salmuriensi variis temporibus disputatarum sub præsidio L. Capelli, Mosis Amyraldi et Jos. Placæi*; Saumur, 1664, 3 part., in-4°, et une 4e partie, 1664. Ce recueil contient, outre le traité *De statu hominis lapsi ante gratiam*, plusieurs dissertations de Josué de La Place ; — *Opera omnia*; Franeker, 1699 et 1703, 2 vol. in-4°. Cette collection comprend tous ses écrits ; ceux qu'il avait publiés en français s'y trouvent traduits en latin. Michel NICOLAS.

Mosheim, *Histoire Ecclésiastique*, édit. de Maestricht, tom. V, p. 434 et 468. — Aymon, *Synodes nation.*, t. II, pag. 680 et 740. — MM. Haag, *La France Protestante*. — *Revue de Théologie* par T. Colani, 1855, octobre. — Bartholmess, *Discours sur la vie et le caractère de J. de La Place*, dans le *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français*, 1853.

LAPLACE (*Pierre-Simon* marquis DE), célèbre géomètre, astronome et physicien français, naquit le 23 mars 1749, d'une famille de pauvres cultivateurs de Beaumont-en-Auge, village de basse Normandie, appartenant aujourd'hui au département du Calvados, et mourut le 5 mars 1827. On ignore comment il fit ses premières études, car plus tard Laplace, parvenu aux honneurs, eut la faiblesse de vouloir cacher l'humilité de son origine. On sait cependant qu'il se distingua de bonne heure et que sa prodigieuse mémoire lui fut d'un puissant secours. Il suivit comme externe les cours de l'École militaire de Beaumont, puis il devint professeur provisoire à cette école. Mais il sentit bientôt l'impérieux désir d'aller à Paris. Précédé de recommandations nombreuses, il se présente chez D'Alembert ; il n'est pas reçu par l'illustre encyclopédiste. Il lui adresse alors une lettre remarquable sur les principes généraux de la mécanique. Le jour même, D'Alembert fit appeler Laplace, et lui dit : « Monsieur, vous voyez que je fais assez peu de cas des recommandations ; vous n'en aviez pas besoin. Vous vous êtes fait mieux connaître ; cela me suffit : mon appui vous est dû. » Peu de jours après, Laplace était, grâce à son protecteur, nommé professeur de mathématiques à l'École militaire de Paris. « Dès ce moment, dit Fourier, livré sans partage à la science qu'il avait choisie, Laplace donna à tous ses travaux une direction fixe, dont il ne s'est jamais écarté ; car la constance imperturbable des vues a toujours été le trait principal de son génie. Il touchait déjà aux limites connues de l'analyse mathématique ; il possédait ce que cette science avait de plus ingénieux et de plus puissant, et personne n'était plus capable que lui d'en agrandir le domaine. Il avait résolu une question capitale de l'astronomie théorique (1), et forma le projet de consacrer ses efforts à cette science sublime, qu'il était destiné à perfectionner, et pouvait l'embrasser dans toute son étendue. Il médita profondément son glorieux dessein ; il a passé toute sa vie à l'accomplir avec une persévérance dont l'histoire des sciences n'offre peut-être aucun autre exemple. L'immensité du sujet flattait le juste orgueil de son génie. Il entreprit de composer l'*Almageste* de son siècle : c'est le monument qu'il nous a laissé sous le nom de *Mécanique céleste*; et son ouvrage immortel l'emporte sur celui de Ptolémée autant que la science analytique des modernes surpasse les éléments d'Euclide. » Laplace et Lagrange ont souvent été mis en parallèle. « Il y avait, dit Poisson, entre leurs génies une différence qui aura été remarquée par tous ceux qui ont étudié leurs ouvrages, que ce fût la libration de la lune ou un problème sur les nombres ; Lagrange semblait le plus souvent ne voir dans les questions qu'il traitait que les mathématiques dont elles étaient l'occasion ; et de là vient le haut prix qu'il mettait à l'élégance des formules et à la généralité des méthodes ; pour Laplace, au contraire, l'analyse mathématique était un instrument qu'il pliait aux applications les plus variées, mais toujours en subordonnant la méthode spéciale au fond même de chaque question. Peut-être la postérité jugera-t-elle que l'un fut un grand géomètre, et l'autre un grand philosophe, qui cherchait à connaître la nature en y faisant servir la plus haute géométrie. » Cette philosophie, dans tous les cas, n'était pas pratique. L'appréciation suivante de Fourier nous paraît être plus juste : « Lagrange n'était pas moins philosophe que grand géomètre. Il l'a prouvé, dans tout le cours de sa vie, par la modération de ses désirs, son attachement immuable aux intérêts généraux de l'humanité, par la noble simplicité de ses mœurs et l'élévation du caractère, enfin par

(1) Dans son *Mémoire sur les solutions particulières des équations différentielles et sur les inégalités séculaires des planètes* (*Mémoires de l'Académie des Sciences*, 1772), Laplace démontre que, bien que les distances moyennes des planètes au Soleil pendant un nombre de révolutions successives varient, la moyenne de ces moyennes est invariable.

la justesse et la profondeur de ses travaux scientifiques. » Ces quelques lignes, empruntées à l'éloge de Laplace, ne renferment-elles pas, dans la stricte mesure de ce qu'autorise l'éloge académique, une critique sévère de sa vie politique? Et puisqu'il nous faut absolument en dire quelques mots, hâtons-nous de le faire pour n'avoir plus à nous occuper que des travaux du savant (1).

Laplace avait à peine vingt-quatre ans lorsqu'il entra à l'Académie des Sciences, comme membre adjoint. Peu d'années après, il succéda à Bezout dans les fonctions d'examinateur des élèves du corps royal d'artillerie et en 1785 il devenait membre titulaire de l'Académie, en remplacement de Leroy. En 1801 la Société royale de Turin, celle de Copenhague, l'Académie des Sciences de Gœttingue se l'associent; en 1802, celle de Milan; en 1808, celle de Harlem; en 1809, la première classe de l'Institut de Hollande; et en 1816, l'Académie Française l'appelle dans son sein. Ce n'est certes pas nous qui le blâmerons d'avoir été comblé d'honneurs de ce genre, qui lui étaient dûs et qu'on est d'ailleurs plutôt à accepter qu'à refuser. S'il est nommé professeur d'analyse aux écoles normales en 1794, s'il devient ensuite membre, puis président du Bureau des longitudes; si, en 1816, Louis XVIII lui confie la présidence de la commission pour la réorganisation de l'École Polytechnique, nul n'est plus digne de tous ces titres, et nous ne voyons dans ces distinctions, amplement méritées, qu'une juste récompense pour tant de services rendus à la science. Mais sur le terrain politique l'illustre géomètre, entraîné par une inquiète ambition, nous montre le déplorable exemple d'une versatilité dont aurait dû le préserver l'élévation de son esprit. Il n'eut pas l'attitude de convenance et de réserve que surent garder d'autres personnages, amenés, comme lui, par les vicissitudes politiques, à occuper des fonctions publiques sous des régimes opposés. Républicain avec Lacépède, Laplace est, après le 18 brumaire, ministre du premier consul, son ancien collègue de l'Institut : le portefeuille de l'Intérieur demandait, en ces temps difficiles, un plus habile administrateur; au bout de six semaines, Laplace est remplacé par Lucien Bonaparte, et son court passage aux affaires ne lui attire qu'une appréciation sarcastique de Napoléon (2). Sénateur ensuite, puis chancelier du sénat, il nous offre le singulier spectacle d'un astronome présentant un rapport pour le rétablissement du calendrier grégorien. Plus tard enfin, devenu grand-officier de la Légion d'Honneur, grand-officier de l'ordre de la Réunion, comte de l'empire, il signe l'acte de déchéance, et, marquis de la restauration, il va siéger à la chambre des pairs, où le poursuit l'ironie vengeresse de P.-L. Courrier. Cette *souplesse*, comme l'appelle bénévolement un de ses biographes, se retrouve dans ses écrits. Ainsi la première édition de l'*Exposition du Système du Monde*, dédiée au Conseil des Cinq Cents, se termine par ces mots : « Le plus grand bienfait des sciences astronomiques est d'avoir dissipé les erreurs nées de l'ignorance de nos vrais rapports avec la nature, erreurs d'autant plus funestes que l'ordre social doit reposer uniquement sur ces rapports. *Vérité, justice*, voilà ses bases immuables. Loin de nous la dangereuse maxime qu'il peut être quelquefois utile de tromper ou d'asservir les hommes pour mieux assurer leur bonheur! De fatales expériences ont prouvé dans tous les temps que ces lois sacrées ne sont jamais impunément enfreintes. » Mais en 1824 le marquis de Laplace supprime cette péroraison, et finit ainsi son livre : « Conservons avec soin, augmentons le dépôt de ces hautes connaissances, le délice des êtres pensants. Elles ont rendu d'importants services à la navigation et à la géographie; mais leur plus grand bienfait est d'avoir dissipé les craintes produites par les phénomènes célestes et détruit les erreurs nées de l'ignorance de nos vrais rapports avec la nature, erreurs et craintes qui reparaîtraient bientôt si le flambeau des sciences venait à s'éteindre. » L'ambition qui égara Laplace ne lui fit cependant jamais déserter le culte de la science. Pendant plus d'un demi-siècle, ce fécond génie fit paraître une série non interrompue de travaux sur les questions les plus ardues, sur les théories les plus abstraites. Retiré dans sa maison d'Arcueil, dont les jardins touchaient à ceux de Berthollet, il existait entre lui et l'illustre chimiste une communauté d'idées que décèle la lecture comparative de l'*Exposition du Système du monde* et de la *Statique chimique*.

Laplace mourut le 5 mars 1827, après une courte maladie. On rapporte qu'à ses derniers instants, quelqu'un lui rappelant ses plus éclatantes découvertes, il répondit : « Ce que nous connaissons est peu de chose; ce que nous ignorons est immense. » On a remarqué que Laplace

(1) « Vous avez séparé, dit plus loin Fourier, l'immortel auteur de la *Mécanique céleste* de tous les faits accidentels qui n'intéressent ni sa gloire ni son génie. En effet, qu'importe à la postérité, qui aura tant d'autres détails à oublier, d'apprendre ou non que Laplace fut quelques instants ministre d'un grand État? Ce qui importe, ce sont les vérités éternelles qu'il a découvertes; ce sont les lois immuables de la stabilité du monde, et non le rang qu'il occupa quelques années dans le sénat conservateur. »

(2) « Géomètre du premier rang, Laplace ne tarda pas à se montrer administrateur plus que médiocre; dès son premier travail, nous reconnûmes que nous nous étions trompés. Laplace ne saisissait aucune question sous son véritable point de vue; il cherchait des subtilités partout, n'avait que des idées problématiques, et portait enfin l'esprit des *infiniment petits* dans l'administration. » Telles sont les paroles mises dans la bouche de Napoléon par le rédacteur des *Mémoires de Sainte-Hélène*.

est mort, à quelques jours près, un siècle juste après Newton (1), dont il a terminé l'édifice scientifique.

Il est difficile de classer systématiquement les travaux de Laplace : souvent un mémoire appartient à la fois aux mathématiques pures, à l'astronomie et à la physique. C'est pourquoi nous donnons ici la liste de ses travaux dans l'ordre de leur publication : *Mémoire sur les Solutions particulières des Équations différentielles et sur les Inégalités séculaires des Planètes* (inséré dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, année 1772) (2); — *Recherches sur le Calcul intégral et sur le Système du Monde* (*Mém. de l'Acad. des Sc.*, 1772); — *Recherches sur le Calcul intégral aux différences partielles* (*Mém. de l'Acad. des Sc.*, 1773); — *Mémoire sur les Suites récurro-récurrentes et sur leurs usages dans la Théorie des Hasards* (*Recueil des Savants étrangers*, t. VI, 1774); — *Sur la Probabilité des Causes par les Événements* (*Rec. des Sav. étr.*, t. VI, 1774); — *Recherches sur plusieurs points du Système du Monde* (*Mém. de l'Acad. des Sc.*, deux parties, publiées en 1775 et 1776); — *Recherches sur l'intégration des Équations différentielles aux différences finies, et sur leur usage dans la Théorie des Hasards*, *sur le principe de la Gravitation universelle et sur les Inégalités séculaires des Planètes qui en dépendent* (*Rec. des Sav. étr.*, t. VII, 1776); — *Sur l'Inclinaison moyenne des Orbites des Comètes, sur la Figure de la Terre, et sur les fonctions* (*Rec. des Sav. étr.*, t. VII, 1776); — *Sur les Usages du Calcul aux différences partielles dans la théorie des Suites* (*Mém. de l'Acad. des Sc.*, 1777); — *Sur la Précession des Équinoxes* (*Mém. de l'Acad. des Sc.*, 1777); — *Sur l'Intégration des Équations différentielles par approximation* (*Mém. de l'Acad. des Sc.*, 1777); — *Sur les Probabilités* (*Mém. de l'Acad. des Sc.*, 1778); — *Sur les Suites* (*Mém. de l'Acad. des Sc.*, 1779); — *Sur la Détermination des Orbites des Comètes* (*Mém. de l'Acad. des Sc.*, 1780); — *Sur la Chaleur* (*Mém. de l'Acad. des Sc.*, 1780), en collaboration avec Lavoisier; — *Sur l'Électricité qu'absorbent les corps qui se réduisent en vapeurs* (*Mém. de l'Acad. des Sc.*, 1781), avec Lavoisier; — *Sur les Approximations des Formules qui sont fonctions de très-grands nombres* (*Mém. de l'Acad. des Sc.*, deux mémoires publiés en 1782 et 1783); — *Théorie des Attractions des Sphéroïdes, et de la Figure des Planètes* (*Mém. de l'Acad. des Sc.*, 1782); — *Sur la Figure de la Terre* (*Mém. de l'Acad. des Sc.*, 1783); — *Essai pour connaître la Population du royaume et le nombre des habitants de la campagne* (*Mém. de l'Acad. des Sc.*, années 1783 à 1788), avec Du Séjour et Condorcet; — *Sur les Inégalités séculaires des Planètes et de leurs Satellites* (*Mém. de l'Acad. des Sc.*, 1784); — *Théorie du Mouvement et de la Figure elliptique des Planètes*; Paris, 1784, in-4°, imprimé à deux cents exemplaires aux frais de Saron; — *Sur les Naissances, les Mariages et les Morts à Paris, depuis 1771 jusqu'à 1784* (*Mém. de l'Acad. des Sc.*, 1785); — *Théorie de Jupiter et de Saturne* (*Mém. de l'Acad. des Sc.*, 2 parties, 1785 et 1786); — *Sur l'Équation séculaire de la Lune* (*Mém. de l'Acad. des Sc.*, 1786); — *Sur la Théorie de l'Anneau de Saturne* (*Mém. de l'Acad. des Sc.*, 1787); — *Sur les Variations séculaires des Orbites des Planètes* (*Mém. de l'Acad. des Sc.*, 1787); — *Théorie des Satellites de Jupiter* (*Mém. de l'Acad. des Sc.*, 2 parties, 1788); — *Sur le Flux et le Reflux de la Mer* (*Mém. de l'Acad. des Sc.*, 1790); — *Leçons d'Analyse* (*Séances des Écoles normales*, t. VI, 1795); — *Exposition du système du monde*; Paris, 2 vol. in-8°, 1796; 4e édition, 1813, in-4° ou 2 vol. in-8°; 5e édition, revue et augmentée, 1824, in-4° ou 2 vol. in-8°; 6e édition, précédée de l'éloge de l'auteur par le baron Fourier, 1835, in-4° ou 2 vol. in-8°; — *Mémoire sur la Détermination d'un Plan qui reste toujours parallèle à lui-même dans le mouvement d'un système de corps agissant d'une manière quelconque les uns sur les autres, et libres de toute action étrangère* (*Journal de l'École Polytechnique*, t. II, 1798); — *Sur la Mécanique* (*Journ. de l'Éc. Polyt.*, t. II, 1798); — *Sur le Mouvement des Corps célestes autour de leur centre de gravité* (*Mémoires de l'Institut*, section des sciences mathématiques et physiques, t. I, 1798); — *Sur les Équations séculaires du Mouvement de la Lune, de son Apogée et de ses Nœuds* (*Mém. de l'Inst.*, t. II, 1799); — les deux premiers volumes du *Traité de la Mécanique céleste*, renfermant les cinq premiers livres; Paris, 1799, in-4°; réimprimés en 1829 et 1830; — *Sur le Mouvement des Orbites des Satellites de Saturne et d'Uranus* (*Mém. de l'Inst.*, t. III, 1801); — *Sur la Théorie de la Lune* (*Mém. de l'Inst.*, t. III, 1801); — le 3e volume de la *Mécanique céleste*, renfermant les livres VI et VII (1802); le 4e volume du même ouvrage, renfermant les livres VIII, IX et X (1805); — *Sur divers points d'analyse* (*Journ. de l'Éc. Polyt.*, t. VIII, 1809); — *Sur le Mouvement de la Lumière dans les milieux diaphanes* (*Mém. de l'Inst.*, 1809; *Recueil de la Société d'Arcueil*, même année); — *Sur les Approximations des Formules qui sont fonctions de très-grands nombres, et sur leur application aux Probabilités* (*Mém. de l'Inst.*, 1809); — *Théorie analytique des pro-*

(1) Mort le 20 mars 1727.

(2) Plusieurs de ces mémoires ont été réimprimés dans différents recueils, notamment dans la *Connaissance des Temps*.

babilités, Paris, 1812, in-4°; 3° édition, 1820, in-4°, avec 4 suppléments; — *Essai philosophique sur les Probabilités*, Paris, 1814, in-4°; 2°, 3°, 4°, 5° éditions, 1814, 1816, 1819, 1825, toutes in-8°; — second *Mémoire sur la Figure de la Terre* (*Mém. de l'Inst.*, 1817); — *Additions à ce second mémoire* (*Mémoires de l'Inst.*, 1818); — second *Mémoire sur le Flux et le Reflux de la Mer* (*Mém. de l'Inst.*, 1818); — *Mémoire sur le développement du de l'anomalie du rayon vecteur elliptique en séries ordonnées suivant les puissances de l'excentricité* (*Mém. de l'Inst.*, 1823); les livres X et XII de la *Mécanique céleste* (1823); les livres XIII, XIV et XV (1824); le XVI° et dernier, terminant le V° volume de la *Mécanique céleste* (1825); — *Sur les Oscillations de l'Atmosphère* (*Connaissance des temps*) (1).

En 1842 il était devenu presque impossible de se procurer les plus importants de ces ouvrages. Pour les rééditer, Mme de Laplace se disposait à vendre un petit domaine qu'elle possédait près de Pont-l'Évêque, non loin des lieux qui avaient vu naître son mari, lorsque les chambres rendirent un juste hommage à la mémoire de l'illustre géomètre en votant une somme de 40,000 francs pour la réimpression de ses œuvres (2). L'*édition du gouvernement* est composée de 7 volumes in-4°. Les cinq premiers sont consacrés à la *Mécanique céleste*; le sixième renferme l'*Exposition du Système du Monde*, et le septième la *Théorie analytique des Probabilités*. Ces ouvrages résument en effet les travaux les plus importants de Laplace; c'est de leur analyse que nous allons essayer de présenter.

La *Mécanique céleste*, nous l'avons déjà dit, est divisée en seize livres, auxquels il faut ajouter quatre suppléments. Voici la disposition de ce traité : Ire Partie, Livre I : *Des Lois générales de l'équilibre et du Mouvement*; — Livre II : *De la Loi de la Pesanteur universelle, et du Mouvement des Centres de gravité des Corps célestes*; — Livre III : *De la Figure des Corps célestes*; — Livre IV : *Des Oscillations de la mer et de l'Atmosphère*; — Livre V : *Des Mouvements des Corps célestes autour de leurs propres centres de gravité*; — IIe Partie, Livre VI : *Théorie des Mouvements planétaires*; — Livre VII : *Théorie de la Lune*; — 1er Supplément : *Sur les deux grandes Inégalités de Jupiter et de Saturne*; — Livre VIII : *Théorie des Satellites de Jupiter, de Saturne et d'Uranus*; — Livre IX : *Théorie des Comètes*; — Livre X : *Sur divers points relatifs au Système du Monde* (1); — 2° et 3° Suppléments, formant la *Théorie de l'action capillaire*; — Livre XI : *De la Figure et de la Rotation de la Terre*; — Livre XII : *De l'Attraction et de la Répulsion des Sphères, et des Lois de l'Équilibre et du Mouvement des Fluides élastiques*; — Livre XIII : *Des Oscillations des fluides qui recouvrent les Planètes*; — Livre XIV : *Des Mouvements des Corps célestes autour de leur centre de gravité*; — Livre XV : *Du Mouvement des Planètes et des Comètes*; — Livre XVI : *Du Mouvement des Satellites*; — 4° Supplément : *Sur le Développement en série du Radical qui exprime la distance mutuelle de deux planètes.*

Dans les deux premiers volumes de la *Mécanique céleste*, Laplace commence par donner les principes généraux de l'équilibre et du mouvement de la matière. Leur application aux mouvements célestes le conduit sans hypothèse, et par une série de raisonnements géométriques, à la loi de la gravitation universelle, dont la pesanteur n'est qu'un cas particulier. En considérant ensuite un système de corps soumis à cette grande loi de la nature, Laplace parvient, au moyen d'une analyse singulière, aux expressions générales de leurs mouvements, de leurs figures et des oscillations des fluides qui les recouvrent, expressions d'où il fait découler tous les phénomènes observés du flux et du reflux de la mer, de la variation des degrés et de la pesanteur à la surface terrestre, de la précession des équinoxes, de la libration de la Lune, de la figure et de la rotation des anneaux de Saturne, et de leur permanence dans le plan de son équateur. Il en déduit les principales inégalités des planètes, et spécialement celles de Jupiter et de Saturne, dont la période embrasse plus de neuf cents années, et qui, n'offrant aux observateurs que des anomalies dont ils ignoraient les lois et la cause, ont paru longtemps faire exception à la théorie de la pesanteur : plus approfondie, elle les a fait connaître, et maintenant ces inégalités en sont une des preuves les plus frappantes. Laplace développe donc les variations des éléments du système planétaire, qui ne se rétablissent qu'après un très-grand nombre de siècles. Au milieu de tous ces changements, il reconnaît

(1) Il existe plusieurs traductions des œuvres de Laplace en diverses langues. L'une des plus estimées est la version anglaise de la *Mécanique céleste* par Bowditch.

(2) Mme de Laplace a fondé une rente perpétuelle, dont l'Académie des Sciences dispose, pour donner chaque année au premier élève sortant de l'École Polytechnique la collection des œuvres de Laplace.

(1) Ce X^e^ livre renferme les neuf chapitres suivants : I. *Des Réfractions astronomiques.* — II. *Des Réfractions terrestres.* — III. *De l'Extinction de la lumière des astres dans l'atmosphère, et de l'atmosphère du Soleil.* — IV. *De la Mesure des hauteurs par le baromètre.* — V. *De la Chute des corps qui tombent d'une grande hauteur.* — VI. *Sur quelques cas où l'on peut rigoureusement obtenir le mouvement d'un système de corps qui s'attirent.* — VII. *Sur les Altérations que le mouvement des Planètes et des Comètes peut éprouver par la résistance des milieux qu'elles traversent, et par la transmission successive de la pesanteur.* — VIII. *Supplément aux Théories de Jupiter, de Saturne et de la Lune.* — IX. *Sur les Masses des planètes et des satellites. Sur les Tables astronomiques.*

la constance des moyens mouvements et des distances moyennes des corps de ce système », que la nature semble avoir disposé primitivement pour une éternelle durée, par les mêmes vues qu'elle nous paraît suivre si admirablement sur la terre, pour la conservation des individus et la perpétuité des espèces. Par cela seul que ces mouvements sont dirigés dans le même sens et dans des plans peu différents, les orbes des planètes et des satellites doivent toujours être à peu près circulaires et peu inclinés les uns aux autres. Ainsi, la variation de l'obliquité de l'écliptique à l'équateur, renfermée constamment dans d'étroites limites, ne produira jamais un printemps perpétuel sur la Terre. » Laplace prouve que l'attraction du sphéroïde terrestre, ramenant sans cesse vers son centre l'hémisphère que la Lune nous présente, transporte au mouvement de rotation de ce satellite les grandes variations séculaires de son mouvement de révolution, et dérobe pour toujours l'autre hémisphère à nos regards. Enfin, il démontre sur les trois premiers satellites de Jupiter deux théorèmes remarquables, connus aujourd'hui sous le nom de *lois de Laplace : 1° Le moyen mouvement du premier satellite, plus deux fois celui du troisième, est rigoureusement égal à trois fois celui du second; 2° La longitude moyenne du premier, vu du centre de Jupiter, moins trois fois celle du second, plus deux fois celle du troisième, est exactement et constamment égale à* 180°. De ce second théorème, il résulte que les trois premiers satellites de Jupiter ne peuvent jamais être à la fois éclipsés.

La seconde partie de la *Mécanique céleste* est spécialement consacrée à la perfection des tables astronomiques. Laplace y considère particulièrement les perturbations du mouvement des planètes et des comètes autour du Soleil, de la Lune autour de la Terre, et des satellites autour des planètes qu'ils accompagnent. Jamais problème plus complexe n'avait été soumis à une analyse victorieuse. Newton lui-même, après avoir énuméré les forces si multipliées qui devaient résulter des actions mutuelles des planètes et des satellites de notre système solaire, s'était arrêté comme saisi de vertige en présence de ce dédale où il fallait démêler des variations continuelles de vitesse, de forme, de distance, d'inclinaison. Cette extrême complication avait amené Newton à supposer que le système planétaire ne renfermait pas en lui-même des éléments de conservation indéfinie; et il croyait que l'intervention périodique d'une main puissante était nécessaire au maintien de l'ordre. Mais Laplace, tout en établissant que les ellipses planétaires sont perpétuellement variables, et que les plans de ces courbes n'offrent pas plus de fixité, Laplace, disons-nous, reconnut que le grand axe de chaque orbite reste constant, et conséquemment la durée de la révolution de chaque planète, cette dernière quantité est celle qui aurait dû principalement varier si les préoccupations de Newton eussent été fondées. « Si la pesanteur universelle, dit Arago, suffit à la conservation du système solaire; si elle le maintient dans un état moyen sans jamais lui permettre de s'en écarter que de petites quantités; si la variété n'entraîne pas le désordre; si le monde offre des harmonies, des perfections dont Newton lui-même doutait, cela dépend de circonstances que le calcul a dévoilées à Laplace, et qui, sur de vagues aperçus, ne sembleraient pas devoir exercer une si grande influence. A des planètes *se mouvant toutes dans le même sens, dans des orbites d'une faible ellipticité, et dans des plans peu inclinés les uns aux autres*, substituez des conditions différentes, et la stabilité du monde sera de nouveau mise en question, et, suivant toute probabilité, le chaos naîtra.... Quoique depuis le travail que nous venons de citer, l'invariabilité des grands axes des orbites planétaires ait été démontrée d'une manière encore plus complète, et en poussant plus loin les approximations analytiques (1), elle n'en reste pas moins une des admirables découvertes de l'auteur de la *Mécanique céleste*. »

Cette découverte de Laplace ne permettait plus de considérer l'attraction newtonienne comme une cause de désordre dans notre système solaire. Mais on pouvait supposer que d'autres forces venaient se mêler à celle-là et produire les perturbations graduellement croissantes dont Newton s'était inquiété. Ces craintes étaient justifiées par des faits positifs, notamment l'accélération du mouvement moyen de la Lune. Halley avait, le premier, remarqué ce singulier phénomène, en calculant une éclipse de lune observée à Babylone, et rapportée par Ptolémée dans son *Almageste*. Cette éclipse, qui, réduite au calendrier Julien, revient au 9 mars de l'an 720 avant l'ère vulgaire (c'est la plus ancienne de toutes les observations connues), commença, d'après l'astronome grec, plus d'une heure après le lever de la Lune et fut totale. Ces circonstances remarquables permettaient de fixer à peu près le moment du milieu de l'éclipse pour Babylone; le calcul de Halley, exécuté d'après les meilleures tables, indiqua le commencement de l'éclipse pour trois heures plus tôt : le mouvement de la Lune s'était donc accéléré depuis cette époque. La même méthode appliquée à deux autres éclipses du moyen âge, observées au Caire par Ibn-Junis, le conduisit à la même conséquence. Dunthorn parvint à un résultat identique en discutant un plus grand nombre d'éclipses (2), et il fit voir clairement que la différence du calcul avec l'observation décroît à mesure que l'on approche de son époque,

(1) On peut voir sur cet objet deux très-beaux mémoires de Lagrange et de Poisson.

(2) *Transactions philosophiques*, 1749 et 1750.

[illegible] que cela devait avoir lieu dans l'hypothèse de Halley. Lalande et Meyer ajoutèrent une nouvelle force à ces conclusions. Or, dire d'un astre que sa vitesse augmentait de siècle en siècle, c'était déclarer en termes équivalents qu'il se rapprochait du centre du mouvement. La Lune devait donc, dans un temps plus ou moins éloigné, se précipiter sur la Terre. La cause de cette accélération inquiétante fut longtemps vainement demandée aux géomètres : les uns l'attribuaient à la résistance de l'éther, d'autres aux perturbations occasionnées par les comètes; ceux-ci prétendaient admettre une retardation dans le mouvement diurne de la Terre, retardation dont ils allaient chercher l'origine dans l'action continuelle des vents d'est contre les montagnes dirigées du nord au sud. L'Académie des Sciences, espérant [illegible] quelque jour sur la question, proposa pour [illegible] de 1768, 1770, 1772 et 1774, la théorie de [illegible]. Euler et Lagrange entrèrent dans la [illegible], et ils déclarèrent que l'équation séculaire [illegible] du mouvement de la Lune ne saurait être pro[illegible] par les forces de l'attraction. D'Alembert et [illegible] ne furent pas plus heureux dans leurs [illegible]. Laplace échoua une première fois. [illegible] 19 décembre 1787 il annonça à l'Aca[illegible] qu'il avait trouvé la cause du phénomène [illegible] depuis tant d'années : « ... Cepen[illegible], dit-il dans cette importante communica[illegible] la correspondance des autres phénomènes [illegible] avec la théorie de la pesanteur est si [illegible] et si satisfaisante, que l'on ne peut voir [illegible] regret l'équation séculaire de la Lune se [illegible] à cette théorie, et faire seule exception [illegible] loi générale et simple, dont la découverte, [illegible] grandeur et la variété des objets qu'elle [illegible], fait tant d'honneur à l'esprit humain. [illegible] réflexion m'a déterminé à considérer de [illegible] ce phénomène; et, après quelques ten[illegible], je suis enfin parvenu à en découvrir la [illegible] l'équation séculaire de la Lune est due à [illegible] du Soleil sur ce satellite, combinée avec [illegible] de l'excentricité de l'orbite terrestre. [illegible] de cette cause la plus juste idée [illegible] avoir sans le secours de l'analyse, [illegible] observer que l'action du Soleil tend à di[illegible] la pesanteur de la Lune vers la Terre, [illegible] conséquent à dilater son orbite, ce qui [illegible] ralentissement dans sa vitesse angu[illegible]. Quand le Soleil est au périgée, son action, [illegible] plus puissante, agrandit l'orbite lunaire; [illegible] cette orbite se contracte lorsque le Soleil, [illegible] vers son apogée, agit moins fortement [illegible] Lune. De là naît dans le mouvement de ce [illegible] l'équation annuelle, dont la loi est exac[illegible] la même que celle de l'équation du centre [illegible] Soleil, à la différence près du signe, en sorte [illegible] de ces équations diminue quand l'autre [illegible]. L'action du Soleil sur la Lune varie [illegible] par des nuances insensibles, relatives [illegible] variations que l'orbite de la Terre éprouve [illegible] la part des planètes. On sait que l'attraction de ces corps change à la longue les éléments de l'ellipse que la Terre décrit autour du Soleil. Son grand axe est toujours le même; mais son excentricité, son inclinaison sur un plan fixe, la position de ses nœuds et de son aphélie, varient sans cesse; or, la force moyenne du Soleil pour dilater l'orbe de la Lune dépend du carré de l'excentricité de l'orbite terrestre; elle augmente et diminue avec cette excentricité : il doit donc en résulter dans le mouvement de la Lune des variations contraires, analogues à l'équation annuelle, mais dont les périodes, incomparablement plus longues, embrassent un grand nombre de siècles. Maintenant que l'excentricité de l'orbite terrestre diminue, ces inégalités accélèrent le mouvement de la Lune; elles le ralentiront quand cette excentricité, parvenue à son *minimum*, cessera de diminuer pour commencer à croître. Les mouvements des nœuds et de l'apogée de la Lune sont pareillement assujettis à des équations séculaires d'un signe opposé à celui de l'équation du moyen mouvement, et dont le rapport avec elle est de 1 à 4 pour les nœuds, et de 7 à 4 pour l'apogée. Quant aux variations de la moyenne distance, elles sont insensibles, et n'influent pas d'une demi-seconde sur la parallaxe de ce satellite; il n'est donc point à craindre qu'il se précipite un jour sur la Terre, comme cela aurait lieu si son équation séculaire était due à la résistance de l'éther, ou à la transmission successive de la pesanteur (1) ». « L'inégalité séculaire du mouvement de la Lune, dit plus loin Laplace, est périodique, mais il lui faut des millions d'années pour se rétablir. L'excessive lenteur avec laquelle elle varie l'aurait rendue imperceptible depuis les observations anciennes, si sa valeur en s'élevant à un grand nombre de degrés ne produisait pas des différences considérables entre les mouvements séculaires de la Lune observés à diverses époques. Les siècles suivants développeront la loi de sa variation; on pourrait même dès à présent

(1) Laplace fait allusion à l'hypothèse qu'il avait émise dans ses *Recherches sur l'intégration des équations différentielles aux différences finies, et sur leur usage dans la théorie des hasards, sur le principe de la gravitation universelle et sur les inégalités séculaires des planètes qui en dépendent*. Reconnaissant que la résistance de l'éther serait une cause insuffisante pour produire l'accélération observée dans le mouvement moyen de la Lune, il en cherche une autre explication, et il la trouve dans une modification à faire à la loi de l'attraction newtonienne, qui consiste à admettre qu'elle n'agit pas également sur un corps déjà en mouvement et sur un en repos. Il faut admettre que la pesanteur soit l'effet de l'action d'un fluide ou d'une émanation corporelle quelconque, agissant par des coups répétés; un corps déjà mis en mouvement par plusieurs de ces coups réitérés pourra se dérober à l'action complète des autres, il pourra même se mouvoir avec une telle rapidité qu'il n'en éprouverait plus aucune action appréciable. Laplace remarque que cette explication doit satisfaire ceux qui, admettant qu'on n'a encore donné aucune explication satisfaisante de la pesanteur, prétendent que ce n'est pas une raison pour croire qu'il n'en est aucune.

la connaître et devancer les observations si les masses des planètes étaient bien déterminées (1). » En même temps que Laplace faisait cette brillante découverte, il reconnaissait que si l'action de la gravitation sur les astres n'est pas instantanée, il faut supposer qu'elle se propage au moins cent millions de fois plus vite que la lumière, dont la vitesse est déjà si considérable (2). Il concluait également de sa théorie que le milieu dans lequel les astres se meuvent n'oppose à leur cours qu'une résistance pour ainsi dire insensible.

Les perturbations de la Lune ont fourni à Laplace une riche moisson de vérités astronomiques. Ainsi il a pu en conclure que le mouvement de rotation de la Terre sur son axe est invariable, ou, du moins, que la durée du jour n'a point changé de la centième partie d'une seconde depuis deux mille ans. Ainsi encore les perturbations lunaires lui ont donné la mesure de notre distance au Soleil et de l'aplatissement de notre planète. Pour déterminer la distance du Soleil à la Terre, Laplace partit de cette considération, que certaines perturbations de la Lune étaient intimement liées à cette distance; que ces perturbations diminueraient si la distance augmentait, et réciproquement. Il sut dévoiler la relation mathématique de ces divers éléments, et, le problème une fois mis en équation, il n'eut plus qu'à y substituer les valeurs numériques fournies par l'observation. Il trouva de cette manière pour la distance moyenne du Soleil à la Terre un résultat peu différent de celui qu'on avait déduit de tant de voyages pénibles et dispendieux. Quant à l'aplatissement de la Terre, Laplace remarqua que la marche de la Lune étant soumise à l'action de notre planète, et celle-ci ne devant pas attirer comme une sphère parfaite, cette marche devait porter l'empreinte de l'aplatissement terrestre. Il reconnut enfin deux perturbations, nettes et caractéristiques, qui répondaient parfaitement à son attente. Traitant alors ce problème, comme il avait fait pour celui de la parallaxe solaire, il parvint à l'expression de *l'aplatissement général* du globe; avantage inappréciable, car les immenses travaux géodésiques exécutés jusque alors n'avaient pu donner que l'aplatissement de tel ou tel lieu. Après avoir résumé ces admirables découvertes, Arago ajoute : « Un géomètre observateur qui jamais depuis sa naissance ne serait sorti de son cabinet de travail, qui jamais n'aurait aperçu le ciel qu'à travers l'ouverture étroite et invariablement orientée dans le plan vertical de laquelle se meuvent les principaux instruments astronomiques; à qui jamais rien n'eût été révélé concernant les astres roulant au-dessus de sa tête, si ce n'est qu'ils s'attirent les uns les autres suivant la loi newtonienne, serait cependant arrivé, à force de science analytique, à découvrir que son humble, que son étroite demeure, reposait sur un globe aplati ellipsoïdal, dont l'axe équatorial surpassait l'axe des pôles ou de rotation de *un trois cent sixième*; il aurait trouvé aussi, lui isolé, lui toujours immobile, sa véritable distance au Soleil. »

Nous avons déjà cité les travaux de Laplace sur les grandes inégalités de Jupiter et de Saturne, sur la libration des satellites de Jupiter, sur le flux et le reflux de la mer, etc. Disons quelques mots de ses recherches sur l'anneau ou plutôt les anneaux de Saturne (voyez William HERSCHEL). A l'époque où Laplace en fit l'objet de ses recherches, on ignorait complétement si l'anneau de Saturne était immobile, ou doué d'un mouvement de rotation. Les observateurs n'avaient aperçu ni tache ni protubérance propre à les tirer de ce doute. « Par quel mécanisme, se demanda Laplace, ces anneaux se soutiennent-ils autour de cette planète? Il n'est pas probable que ce soit par la simple adhérence de leurs molécules; car alors, leurs parties voisines de Saturne, sollicitées par l'action toujours renaissante de la pesanteur, se seraient à la longue détachées des anneaux, qui, par une dégradation insensible, auraient fini par se détruire, ainsi que tous les ouvrages de la nature qui n'ont point eu les forces suffisantes pour résister à l'action des causes étrangères. Ces anneaux se maintiennent donc sans effort, et par les seules lois de l'équi-

(1) « Si pour les usages astronomiques on réduit l'expression de l'équation séculaire de la Lune dans une suite ordonnée par rapport aux puissances du temps, le terme proportionnel au carré du temps représentera l'équation séculaire que les astronomes emploient dans les tables de la Lune, en supposant qu'ils l'aient bien déterminée par les observations. Pour comparer ma théorie avec leurs résultats, j'ai porté l'approximation jusqu'aux cubes des temps, ce qui est nécessaire pour un aussi grand intervalle que celui qui sépare les observations modernes de celles des Chaldéens. En nommant *i* le nombre des siècles écoulés depuis 1700, et en adoptant les masses des planètes données par M. de La Grange dans sa *Théorie des inégalités séculaires* (*Mémoires de Berlin*, année [illegible]), à l'exception de la masse de Vénus, que j'ai déterminée de manière à réduire à cinquante secondes la variation séculaire de l'obliquité de l'écliptique, j'ai trouvé l'équation séculaire de la Lune égale à

$$11'',1351\,i^2 + 0'',01396\,i^3,$$

i devant être supposé négatif pour les siècles antérieurs à 1700. Cette formule peut, sans erreur sensible, s'étendre aux observations les plus anciennes des éclipses, et à mille ou douze cents ans dans l'avenir. Il peut y avoir une seconde d'erreur dans le coefficient de i^2, à cause de l'incertitude qui existe sur les masses de Vénus et de Mars. » (*Sur l'Équation séculaire de la Lune*, dans la *Connaissance des Temps pour l'année 1786*.)

(2) Pour cela, il cherche l'équation séculaire que peut produire dans les mouvements planétaires la transmission successive de la gravité, en la supposant produite par l'impulsion d'un fluide : cette équation est d'autant moindre que la vitesse du fluide gravifique est plus considérable. Si l'on voulait attribuer à cette cause l'équation séculaire de la Lune, Laplace fait voir qu'il faudrait donner au fluide gravifique une vitesse sept millions de fois plus grande que celle de la lumière; et comme il a démontré précédemment que cette équation est due, au moins presqu'en totalité, à la diminution de l'excentricité de l'orbite terrestre, il s'ensuit que la transmission successive de la gravité ne peut y contribuer que pour une portion extrêmement petite; ce qui supposerait au fluide gravifique une vitesse au moins cent millions de fois plus grande que celle de la lumière; en sorte qu'on peut regarder sa transmission comme tout à fait instantanée.

[illegible] mais il faut pour cela leur supposer un [illegible] de rotation autour d'un axe perpen- [illegible] à leur plan, et passant par le centre [illegible], afin que leur pesanteur vers la pla- [illegible] balancée par leur force centrifuge due [illegible] mouvement. » Comme toujours, Laplace [illegible] recours à la puissance du calcul. Suppo- [illegible] une couche fluide infiniment mince, ré- [illegible] sur leur surface, y serait en équilibre en [illegible] des forces dont elle est animée, c'est d'a- [illegible] la condition de cet équilibre qu'il détermine [illegible] des deux parties de l'anneau. Pour y [illegible] il conçoit chaque partie de l'anneau [illegible] engendrée par la révolution d'une figure [illegible], telle que l'ellipse, mue perpendiculaire- [illegible] à son plan autour du centre de Saturne, [illegible] sur le prolongement de l'axe de cette figure. [illegible] ces circonstances dans l'équation [illegible] ordre aux différences partielles, rela- [illegible] aux attractions des sphéroïdes, et supposant [illegible] de l'anneau très-petites, par rap- [illegible] à la distance au centre de Saturne, il en [illegible] une équation intégrale, qui est la même [illegible] la surface annulaire était un cylindre d'une [illegible] infinie, et l'on voit en effet que ce cas [illegible] fort peu près celui de l'anneau, lorsque le [illegible] est près de sa surface. Mais cette [illegible] approximation n'est pas suffisante en [illegible] Laplace donne le moyen d'en obtenir de [illegible] plus exactes, et il fait voir que pour les [illegible] il suffira de connaître les attractions des [illegible] sur des points placés dans le prolonge- [illegible] de l'axe de leur figure génératrice. Consi- [illegible] en particulier le cas où cette figure est [illegible], il donne les valeurs de ces attrac- [illegible] sur un point éloigné des anneaux que [illegible] point de leur surface. Il suppose ensuite [illegible] soit une masse fluide homogène et [illegible] courbe génératrice soit une ellipse; l'é- [illegible] générale de l'équilibre lui fait connaître, [illegible] hypothèse, le mouvement de rotation [illegible] et l'ellipticité de la courbe généra- [illegible] en déduit encore les limites du [illegible] de la moyenne densité de Saturne à [illegible] l'anneau; enfin, il obtient ce résultat re- [illegible] que le mouvement de l'anneau est le [illegible] d'un satellite qui serait autant [illegible] centre de la planète que l'est le centre [illegible] génératrice de l'anneau. La vitesse, [illegible] est égale à celle que des observa- [illegible] délicates firent plus tard re- [illegible] Herschel. Laplace fait voir ensuite [illegible] théorie précédente subsisterait encore [illegible] de l'ellipse génératrice varieraient de [illegible] et de position dans toute l'étendue de [illegible] de l'anneau, qui pourrait ainsi [illegible] d'une largeur inégale dans ses di- [illegible], ce qui paraît avoir lieu dans la [illegible]; il démontre que cette inégalité [illegible], parce que si l'anneau était par- [illegible] semblable dans toutes ses parties, les [illegible] planète et de l'anneau se repousse-raient mutuellement, pour peu qu'ils cessassent de coïncider, ce qui devrait nécessairement arriver par les attractions étrangères. Le centre de l'anneau décrirait donc alors une courbe convexe vers le centre de la planète, et l'anneau finirait par atteindre la surface de Saturne, à laquelle il se réunirait. Il faut donc, pour la stabilité de son équilibre, que ses figures génératrices soient dissemblables et que son centre de gravité ne coïncide pas avec son centre de figure. Laplace remarque encore que sans la rotation et l'aplatissement de Saturne les anneaux, en vertu de l'attraction du Soleil et du dernier satellite de leur planète, cesseraient d'être dans un même plan; mais l'action de Saturne les maintient toujours à fort peu près dans le plan de son équateur, ainsi que les orbes des six premiers satellites. L'examen attentif des phénomènes du système solaire conduit Laplace à une hypothèse cosmogonique, qui consiste à considérer les planètes comme des condensations de l'atmosphère solaire. De même les satellites et les anneaux seraient formés par les zones que les atmosphères de leurs planètes respectives ont successivement abandonnées à mesure qu'elles se sont resserrées en se refroidissant. Comme système de philosophie naturelle, la *Mécanique céleste* aboutit à cette conclusion que la nature tient en réserve des forces conservatrices et toujours présentes, qui agissent aussitôt que le trouble commence, et d'autant plus que la perturbation est plus grande. Cette puissance préservatrice qui règne dans toutes les parties de l'univers nous en garantit l'ordre, la perpétuité et l'harmonie.

L'*Exposition du Système du Monde* est divisée en cinq livres : Livre I. *Des Mouvements apparents des corps célestes*; — Livre II. *Des Mouvements réels des corps célestes*; — Livre III. *Des Lois du mouvement*; — Livre IV. *De la Théorie de la pesanteur universelle*; — Livre V. *Précis de l'histoire de l'astronomie*. C'est l'*Exposition du Système du Monde* qui ouvrit à son auteur les portes de l'Académie Française. Voici le jugement qu'en porte Arago : « L'*Exposition du Système du Monde* est la *Mécanique céleste* débarrassée de ce grand attirail de formules analytiques par lequel doit indispensablement passer tout astronome qui, suivant l'expression de Platon, désire savoir *quels chiffres* gouvernent l'univers matériel; c'est dans l'*Exposition du Système du Monde* que les personnes étrangères aux mathématiques puiseront une idée exacte et suffisante de l'esprit des méthodes auxquelles l'astronomie physique est redevable de ses étonnants progrès. Cet ouvrage, écrit avec une noble simplicité, une exquise propriété d'expression, une correction scrupuleuse, est terminé par un abrégé de l'histoire de l'astronomie, classé aujourd'hui, d'un sentiment unanime, parmi les beaux monuments de la langue française (1). »

(1) [illegible]

La *Théorie analytique des Probabilités*, outre une introduction qui se termine par une note historique sur le calcul des probabilités, renferme deux livres et quatre suppléments : Livre I. *Du Calcul des Fonctions génératrices ;* — Livre II. *Théorie générale des Probabilités ;* — 1er supplément. *Sur l'Application du calcul des Probabilités à la philosophie naturelle ;* — 2e supplément. *Sur l'Application du calcul des Probabilités aux opérations géodésiques, et sur la Probabilité des résultats déduits d'un grand nombre d'observations ;* — 3e supplément. *Application des formules géodésiques de Probabilité à la Méridienne de France ;* — 4e supplément. *Sur les Fonctions génératrices.* C'est dans cet ouvrage que Laplace exposa sa belle théorie des fonctions génératrices. Leibnitz, ayant adapté à sa caractéristique différentielle des exposants pour exprimer des différentiations répétées, avait été conduit à l'analogie des puissances et des différences ; analogie que Lagrange avait suivie, par voie d'induction dans tous ses développements. La théorie des fonctions génératrices étend cette analogie à des caractéristiques quelconques, et la montre avec évidence. Toute la théorie des suites et l'intégration des équations aux différences découlent de la considération de ces fonctions.

Laplace ne se serait pas moins distingué dans les questions de haute physique que dans celles d'astronomie ; mais cette dernière science le captiva presque exclusivement. Il avait cependant fait avec Lavoisier une série d'expériences sur les dilatations des substances solides, expériences à l'occasion desquelles ils inventèrent le *calorimètre de glace.* Outre ces travaux sur la chaleur, les recherches de Laplace sur les réfractions, sur la capillarité, sur les mesures barométriques, sur les propriétés statiques de l'électricité, etc., attestent que rien dans l'investigation de la nature ne pouvait lui être étranger. Guidé par la pénétration de son génie, il vit dans la constitution moléculaire des corps matériels comme autant d'univers nouveaux qui restaient encore à soumettre aux lois de la mécanique générale. « Sortes de systèmes, dit M. Biot, non moins merveilleux que le monde planétaire, mais d'une complication infiniment supérieure, où des myriades de particules agissant et réagissant à la fois les unes sur les autres, à des distances imperceptibles, offrent au calcul des difficultés incomparablement plus grandes que les mouvements réguliers et simples qui s'opèrent dans la solitude des cieux. » L'application de la mécanique à la physique corpusculaire, entrevue par Descartes, essayée par Newton, a été réellement préparée à toute son extension future par Laplace.

Nous terminerons cet article en empruntant encore à Fourier quelques lignes dans lesquelles il caractérise le génie de Laplace : « On ne peut pas affirmer qu'il lui eût été donné de créer une science entièrement nouvelle, comme l'ont fait Archimède et Galilée ; de donner aux doctrines mathématiques des principes originaux et d'une étendue immense, comme Descartes, Newton et Leibnitz ; ou, comme Newton, de transporter le premier dans les cieux et d'étendre à tout l'univers la dynamique terrestre de Galilée : mais Laplace était né pour tout perfectionner, pour tout approfondir, pour reculer toutes les limites, pour résoudre ce que l'on aurait pu croire insoluble. Il aurait achevé la science du ciel, si cette science pouvait être achevée. »

E. MERLIEUX.

Poisson et Biot, *Discours prononcés aux funérailles de Laplace.* — Fourier, *Éloge historique de Laplace.* — Arago, *Rapport présenté à la chambre des députés au nom de la Commission chargée de l'examen du projet de loi relatif à la réimpression des œuvres mathématiques de Laplace* (*Moniteur universel* du 18 mai 1842).

fautes graves se sont glissées dans l'impression de la nouvelle édition, faite par l'État, de la *Mécanique céleste*, et laissent ainsi à la première toute sa rareté et tout son prix.

* LAPLACE (*Charles-Émile-Pierre-Joseph*, marquis DE), général et sénateur français, fils du précédent, né à Paris, le 15 avril 1789. Admis à l'École Polytechnique, le 1er octobre 1805, il passa le 1er octobre 1807 à l'école d'application d'artillerie et du génie de Metz. Nommé lieutenant le 19 juin 1809, il devint capitaine en 1812, et fut appelé à faire partie de la maison militaire de l'empereur en qualité d'officier d'ordonnance. M. de Laplace fit la campagne de 1809 à l'armée d'Allemagne, celles de 1812 en Russie, de 1813 et 1814 en Saxe et en France, et obtint le 5 mars 1814 le grade de chef de bataillon. L'année suivante il suivit le duc d'Orléans à Lyon et à Lille. Le 27 janvier 1818, il passa avec son grade dans l'artillerie à pied de la garde royale, devint lieutenant-colonel le 25 octobre 1820, et prit rang de colonel le 2 février 1826. Le 19 avril 1827 il fut admis à siéger à la chambre des pairs à titre héréditaire. Maréchal de camp depuis le 11 octobre 1837, il fut nommé commandant de l'école d'artillerie de La Fère, et appelé à Vincennes, en 1840, avec le même titre. Lieutenant général et membre du comité de son arme depuis le 9 avril 1843, M. de Laplace, qui avait été maintenu sur les cadres de l'armée par le gouvernement provisoire, fut admis, en 1853, dans le cadre de réserve de l'état-major général, en conservant ses fonctions de membre du comité d'artillerie ; il reçut peu de temps après celles de membre de la commission mixte des travaux publics. Le 31 décembre 1853 il fut élevé à la dignité de sénateur.

SICARD.

Archives de la guerre. — *Documents particuliers.*

* LAPLACE (*Cyrille-Pierre-Théodore*), navigateur français, né le 7 novembre 1793. Entré à l'âge de seize ans comme élève dans la marine impériale, il devint successivement enseigne en 1812, lieutenant de vaisseau en 1819, capitaine de corvette en 1828, capitaine de frégate en 1830, capitaine de vaisseau le 6 janvier 1834, contre-amiral le 12 juillet 1841, et vice-amiral le 11 juin

1833. Sous le gouvernement de juillet il fut chargé de deux importantes expéditions scientifiques. De 1841 à 1847 il commanda la station navale des Antilles. Préfet du quatrième arrondissement maritime à Rochefort en 1848, il devint membre du conseil d'amirauté en 1854, et préfet maritime du deuxième arrondissement à Brest en 1855. Il a été admis dans la section de réserve, le 7 novembre 1858. On a de lui : *Voyage autour du monde, par les mers de l'Inde et de la Chine, exécuté sur la corvette de l'État* La Favorite, *pendant les années* 1830, 1831 et 1832 ; Paris, 1833-1835 et 1839, 5 vol. in-8°, avec atlas : le tome V, qui renferme la partie relative à l'histoire naturelle, a été rédigé par MM. Eydoux et Baume, chirurgiens de la marine attachés à l'expédition ; l'atlas historique a été gravé par les soins de M. de Sainson ; — *Campagne de circumnavigation de la frégate* L'Artémise, *pendant les années* 1837, 1838, 1839 *et* 1840, *sous le commandement de M. Laplace, publiée par ordre du roi* ; Paris, 1845-1848, 4 vol. in-8°. L. L—T.

Bourquelot et Maury, La Littérat. Franç. contemp. — *Vapereau, Dict. univ. des Contemp.* — *État général de la Marine et des Colonies.*

LA PLACETTE (*Jean*), théologien et moraliste protestant français, né le 19 janvier 1639, à Pontac (Béarn), et mort à Utrecht, le 25 avril 1718. Il reçut sa première éducation de son père, qui était pasteur, et après avoir terminé ses études à l'académie protestante de Montauban, il fut, en 1660, nommé pasteur à Orthez, et quelques ans après à Nay, dans la même province. Ses talents pour la prédication engagèrent le consistoire de Charenton à l'appeler dans cette ville. Il refusa ce poste pour continuer à desservir la petite communauté de Nay. Peu de temps avant la révocation de l'édit de Nantes, il demanda et obtint la permission de sortir du royaume, et de passer en Hollande. Renonçant au dessein qu'il avait formé de se fixer dans ce pays, il alla en Prusse, sur l'invitation de l'électeur, qui lui fit offrir une place de pasteur dans l'église française de Kœnigsberg. L'année suivante (1686), il accepta la place de pasteur de l'église française de Copenhague. Il l'occupa jusqu'en 1711. Son grand âge et ses infirmités ne lui permettant plus de remplir ses fonctions de pasteur, il donna sa démission, et se retira d'abord à La Haye, et deux ans après à Utrecht, auprès de sa fille unique, mariée au colonel d'Amproux.

La Placette était un homme instruit, doux, modeste. Il est regardé comme le Nicole des protestants ; il faut reconnaître cependant qu'il est inférieur à ce célèbre moraliste pour la profondeur et la nouveauté des idées. On a de lui : *De insanabili Romanæ Ecclesiæ Scepticismo* ; Amsterdam, 1686 et 1696, in-4° ; trad. en franç. par Nic. Chalaire sous ce titre : *Traité du Pyrrhonisme de l'Église romaine* ; Amsterd., 1724, in-12 ; en allem., Francfort et Leipzig, 1751, in-8° ; et en anglais par extraits, Londres, 1688, in-4°. Cette dissertation n'est qu'un fragment d'un ouvrage plus étendu qu'on trouva dans ses papiers, après sa mort, et qui est resté inédit ; — *Discours sur la Négligence du Salut* ; Genève, 1692, in-12 ; — *Traité de l'Orgueil* ; Amsterdam, 1692, in-12, plus. édit. ; — *Nouveaux Essais de Morale* ; Amsterdam, tom. I, 1692, et tom. II, 1693, in-12 ; 2e édit., augmentée de deux volumes, Amsterdam, 1697, 4 vol. in-12 ; — *Nouveaux Essais de Morale qui peuvent servir de suite aux autres Essais du même auteur* ; La Haye, 1715, 2 vol. in-12, réimprimés avec les précédents ; Amsterdam, 1732, 6 vol. in-12 ; trad. en allem. ; Iéna, 1719 et 1728 ; et en holland., 1715. Ces 6 vol. ne renferment pas un traité de morale proprement dit, mais une suite de dissertations sur quelques-unes des questions les plus importantes de la science des mœurs. On reconnaît généralement avec Nicéron que les préceptes que donne La Placette sont fort sensés et également éloignés d'une excessive rigueur et d'un funeste relâchement ; — *Traité de la Conscience* ; Amsterdam, 1695 et 1696, in-12 ; trad. en angl., Londres, 1750, 2 vol. in-12 ; en allem., Francfort, 1703, in-8° ; en holland., 1714 ; — *La Mort des Justes, ou la manière de bien mourir* ; Amsterdam, 1695, in-12 ; — *La Communion dévote, ou la manière de participer saintement et utilement à l'eucharistie* ; Amsterdam, 1695, in-12 ; 4e édit., corrigée et augmentée d'une 2e partie, Amsterdam, 1699, in-12 ; — *La Morale chrétienne abrégée et réduite à trois principaux devoirs : la repentance des pécheurs, la persévérance des justes et les progrès dans la piété* ; Cologne (Amsterdam), 1695, in-12 ; plusieurs autres édit. augmentées ; trad. en allem., Saint-Gall, 1702, in-8°. La Placette regardait cet ouvrage comme sa meilleure production ; — *De la Restitution* ; Amsterdam, 1696, in-12 ; Genève, 1714, in-8° ; trad. en allem., Lemgo, 1775, in-8° ; — *De la Foi divine* ; Amsterdam, 1697, in-12 ; Rotterdam, 1716, in-12 ; — *Divers Traités sur des matières de conscience* ; Amsterdam, 1697, in-12. On loue l'ordre, la méthode et la netteté d'exposition de cet ouvrage. Parmi ces traités se trouve le *Traité des Jeux de Hasard*, réimprimé plus tard à part, La Haye, 1714, in-12, et destiné à soutenir, contre le sentiment de Joncourt, que ces sortes de jeux n'ont en soi rien de contraire à la morale, et que s'ils doivent être défendus, c'est à cause des abus qu'ils entraînent ; — *Des bonnes Œuvres en général* ; Amsterdam, 1700, in-12 ; — *De l'Autorité des Sens contre la Transsubstantiation* ; Amsterdam, 1700, in-12 ; — *Du Serment* ; La Haye, 1700 et 1701, in-12 ; — *De l'Aumône* ; Amsterdam, 1699, in-12 ; trad. en allem. Francfort, 1717, in-8°. Ce traité est suivi d'une dissertation dans laquelle La Placette démontre que les thérapeutes dont parle Philon n'étaient pas des chrétiens ; — *Réflexions chrétiennes sur divers sujets* ; Ams-

terdam, 1701, in-12 ; et 1707, trad. en allem., Schaffhouse, 1711, in-8° ; — *Dissertations sur divers sujets de Morale et de Théologie*; Amsterdam, 1704, in-12 ; — *Réponse à deux objections qu'on oppose de la part de la raison à ce que la foi nous apprend sur l'origine du mal et sur le mystère de la Trinité ; avec une addition où l'on prouve que tous les chrétiens sont d'accord sur ce qu'il y a de plus incompréhensible dans le mystère de la prédestination*; Amsterdam, 1707, in-12 : contre les objections de Bayle sur l'origine du mal ; — *Réponse à une objection qui tend à faire voir que si Dieu a résolu les événements, on peut négliger les soins qui paraissent les plus nécessaires*; Amsterdam, 1709, in-12 ; — *Éclaircissement sur quelques difficultés qui naissent de la considération de la liberté nécessaire pour agir moralement, avec une addition où l'on prouve, contre Spinosa, que nous sommes libres, pour servir de suite à la Réponse aux objections de M. Bayle*; Amsterdam, 1709, in-12 ; — *Nouvelles Réflexions sur la Prémotion physique et sur les Jeux de Hasard*; La Haye, 1714, in-12 ; — *Avis sur la manière de prêcher*; Rotterdam, 1733, in-12 ; cet ouvrage posthume, publié par Castier de Saint-Philippe, qui le fit précéder d'une notice biographique de La Placette, n'est qu'une ébauche à laquelle l'auteur n'eut pas le temps de mettre la dernière main ; trad. en allem., avec des remarques, par Banff, Leipzig, 1739, in-8° ; — *De la Justification*; Amsterdam, 1733, in-12. On lui attribue aussi un traité *sur l'Eucharistie* dont l'archevêque de Canterbery fit traduire le manuscrit en anglais et qu'il publia sous cette forme. On croit que ce traité a été également publié en français.

Michel NICOLAS.

Vie de La Placette, par Carrier de Saint-Philippe, en tête de l'*Avis sur la manière de prêcher*. — Nicéron, *Mémoires*, tom. II. — *Europe Savante*, t. XVIII. — *Nouvelles Littéraires*, juillet 1718. — MM. Haag, *La France Protestante*. — Quérard, *La France Littéraire*. — Sayous, *Hist. de la Littér. franç. à l'étranger*, t. II, pag. 221-230.

LAPLAGNE-BARRIS (*Raymond-Jean-François-Marie* LACAVE), magistrat français, frère de Lacave-Laplagne (*voy*. ce nom), né le 21 décembre 1786, à Montesquiou, mort dans la même ville, le 14 octobre 1857. Héritier du président Barris, son oncle maternel, il ajouta ce nom au sien. Nommé juge auditeur au tribunal de la Seine, le 19 mai 1808, il devint successivement conseiller auditeur et substitut du procureur général près la cour impériale de Paris, procureur général à la cour royale de Metz en 1820, et avocat général à la cour de cassation le 24 août 1824. Le 28 janvier 1844, il fut nommé président de la chambre criminelle de la cour suprême. Le 3 octobre 1837, le roi l'avait élevé à la pairie. En 1840, Laplagne présenta à la cour des pairs le rapport sur l'affaire de Joseph Henry, espèce de fou, qui le 29 juillet avait tiré du jardin des Tuileries un coup de pistolet sur Louis-Philippe au moment où il paraissait au balcon du palais. En 1838 le roi avait chargé Laplagne-Barris de l'administration des domaines laissés au duc d'Aumale, par le prince de Condé. En 1850 Louis-Philippe le choisit pour un de ses exécuteurs testamentaires. « La réunion d'une science sans limite et d'une raison sans défaillance est le signe, dit M. de Marnas, de la véritable supériorité. Ce fut celle de M. Laplagne-Barris. Il apportait dans les délibérations de la cour de cassation des connaissances universelles et mûries, droit et jurisprudence, il avait tout épuisé; une parole nette et dénuée de prétention, une vaste mémoire, qui fournissait sans effort les ressources nécessaires à chaque décision, des trésors d'expérience et un esprit remarquablement sûr. Sans rechercher les lointains horizons, il s'attachait aux difficultés à résoudre pour ne les abandonner qu'après leur avoir surpris leur secret. » Malade depuis longtemps déjà, Laplagne-Barris, surmontant ses douleurs, voulut remplir les devoirs de ses fonctions jusqu'au dernier moment. L. L—T.

M. de Marnas, *Discours de rentrée de la Cour de Cassation*, du 3 novembre 1857. — Cuvillier-Fleury, *Le président Laplagne-Barris*, dans le *Journal des Débats*, du 4 décembre 1857, et dans les *Dernières Études hist. et litt.*, tome II, p. 322. — *Audience*, 15 oct. 1857.

LA PLANCHE (*Louis* RÉGNIER, sieur DE), capitaine et historien français, mort vers 1580. Son père, Pierre Régnier, était lieutenant général au siège présidial de Poitiers ; il fut un des premiers habitants de cette ville qui se convertirent aux doctrines de Calvin, et mourut en 1570, après s'être marié deux fois. Issu de la première union, Louis, destiné à la magistrature, avait pris ses degrés lorsque, à la suite d'un duel, il fut obligé de chercher un refuge en Allemagne. L'affaire ayant été étouffée par le crédit du connétable de Montmorency, qui « l'aimait fort pour sa grande connaissance des lettres et affaires de France », il s'attacha au fils aîné de son protecteur, et le servit en mainte occasion contre l'ambitieux pouvoir des Guise. Il fut nommé mestre de camp d'un régiment d'infanterie et capitaine de cent hommes d'armes. Après la conjuration d'Amboise, il fut appelé à la cour par Catherine de Médicis, qui lui adressa plusieurs questions sur la cause des troubles du royaume ; le cardinal de Lorraine assistait, dit-on, à l'entrevue, caché derrière une tapisserie du cabinet. La Planche répondit, avec une brusque franchise, que selon lui l'éloignement des Guise était le seul moyen de ramener la paix ; la reine mère parut irritée de ce conseil, et lui ordonna de révéler la retraite des prisonniers qui s'étaient évadés de Tours et de Blois ; sur son refus, formulé avec indignation, elle le fit arrêter sur-le-champ comme complice. Heureusement, par l'influence du maréchal de Montmorency, il réussit à se tirer bientôt de ce mauvais pas. Ce gentilhomme fut très versé dans les affaires

de son temps; plusieurs fois on se servit de lui pour conduire des négociations difficiles. Ses contemporains le citent avec éloges. De Thou lui reconnaît beaucoup d'habileté; d'après Mézeray, il avait un esprit droit, pétillant et malin. La Popelinière lui reproche d'avoir été plus mondain que consciencieux; enfin, Taboraud dit de lui : « Cet auteur est grave, sérieux, souvent théologien et plus souvent moraliste. Il est croyable sur les faits, parce qu'il était très-honnête homme et qu'il a été lui-même employé dans les affaires dont il parle. » On a de La Planche : *Du grand et loyal Devoir, Fidélité et Obéissance de MM. de Paris envers le roi et couronne de France*; 1565, in-8°; 1567, in-16; selon La Croix du Maine, cet opuscule était aussi connu sous le titre de *Livre des Marchands*, parce que l'auteur y met en scène plusieurs marchands qui discourent sur les services des Montmorency et les desseins ambitieux des Guise; — *Response à l'Epistre de Charles de Vaudemont, cardinal de Lorraine, jadis prince imaginaire des royaumes de Jérusalem et de Naples, duc et comte, par fantaisie, d'Anjou et de Provence, et maintenant simple gentilhomme de Hainault*; 1565, in-8°; satire extrêmement vive, qui « vient, dit Bayle, d'une plume mieux taillée que la réponse de l'apologiste du cardinal »; — *La Légende de Charles, cardinal de Lorraine, et de ses frères de la maison de Guise*; Reims, 1576, in-8°; réimpr. dans le t. VI des *Mémoires de Condé*, et signée *François de L'Isle*; — *Histoire de l'Estat de France, tant de la république que de la religion sous François II*; (s. l.), 1576, in-8°; Paris, 1836, 2 vol. in-8°. Cette histoire, disent MM. Haag, la meilleure que nous possédions sur ce règne, renferme un grand nombre de pièces intéressantes, d'actes authentiques, d'analyses des écrits publiés par les deux partis; le style en est clair, animé et si correct, que pas une expression, pour ainsi dire, n'en a vieilli. Paul Louisy.

Haag frères, *La France Protestante*, t. VIII, 101-103. — Dreux du Radier, *Biblioth. du Poitou*.

LA PLANCHE (*Étienne* DE), latiniste français, il était, dans le seizième siècle, avocat au parlement de Paris, et n'est connu que par une traduction des cinq premiers livres des *Annales* de Tacite; Paris, 1548, 1555 et 1581, in-4°. Les cinq autres livres furent traduits par Claude Fauchet. L—z—e.

Pasquier, liv. XIX, lett. II. — Du Verdier et La Croix du Maine, *Bibliothèques françaises*.

LAPLANE (*Jean-Pierre-Félix* DE), archéologue français, né le 26 février 1806, à Sisteron (Basses-Alpes). Il étudia le droit à Aix, se fit inscrire au tableau des avocats de la [illegible]; peu de temps après, il fut nommé juge suppléant au tribunal de Tarascon (1830). La révolution de Juillet brisa sa carrière; il renonça à la magistrature, et vint s'établir dans le Pas-de-Calais, où il se consacra, comme avait fait son père, à l'étude des chartes et des anciens monuments. Aux élections de 1846, il accepta le mandat de Sisteron, et remplaça le général Laidet à la chambre des députés; jusqu'en 1848 il y siégea parmi les membres de la majorité conservatrice. Il fait partie de la Société des Antiquaires de la Morinie. Nous citerons de lui : *Notices bibliographiques sur deux ouvrages imprimés au seizième siècle*; Paris, 1845, in-8°; — *L'Église de Sistéron*; ibid., 1846; — *Les Abbés de Saint-Bertin*; Saint-Omer, 1854, in-8°. P. L—y.

Biogr. des Députés, 1846. — *Littér. franç. contemp.*

LAPLONQ-RICHETTE (*E.*), généalogiste français, vivait au commencement du dix-septième siècle. On a de lui : *Histoire généalogique des Dieux des anciens*; Tournon, 1606, in-8°; Lyon, 1623, in-8°. L'épître préliminaire adressée à Just-Louis de Tournon contient des détails d'une médiocre exactitude sur la généalogie de la maison de Tournon. A. DE L.

Lelong, *Biblioth. hist. de la France*. — *Recherches inédites sur l'hist. de l'imprimerie à Tournon*.

LAPO ou **JACOPO**, architecte que l'on croit avoir été Allemand, vivait en Toscane au treizième siècle. Il était attaché à l'empereur Frédéric II, quand peu de temps après la mort de saint François, frère Élie, général du nouvel ordre des Franciscains, le demanda à ce prince, et le chargea d'élever la triple basilique d'Assise. Ces travaux acquirent à l'architecte allemand une telle renommée qu'il fut appelé à Florence, où il reçut l'accueil le plus flatteur. Ce fut alors que, suivant l'usage italien, il changea son nom de *Jacopo* en celui de *Lapo*, abréviation qui devint le nom de sa famille; c'est donc à tort qu'on le désigne souvent sous celui de *Jacopo di Lapo*, qui n'est qu'un pléonasme. Lapo fut chargé à Florence de travaux aussi nombreux qu'importants. Il débuta en 1218 par les piles en pierre du pont *Alla Carraja*, qui, achevé en bois, reçut alors le nom de *Ponte Nuovo*. En 1221 il commença l'église de *San-Salvatore* et celle de *San-Michele*, qui depuis a été rebâtie sur les dessins de Matteo Nigetti. Il construisit ensuite le pont *Rubaconte* ou *Alle Grazie*, dalla les rues de Florence jusque là pavées en briques, donna le modèle du *palais du Podestat* et celui du *tombeau de l'empereur Frédéric II* pour l'abbaye de Monreale en Sicile. On lui doit aussi l'*évêché d'Arezzo* et le *palais Poppi* dans le Casentino. Malgré tant de travaux importants, le plus beau titre de gloire de Lapo est d'avoir été le père et le maître d'Arnolfo di Lapo (*voy.* ce nom). E. B—n.

Vasari, *Vite*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Fantozzi, *Guida di Firenze*.

LAPO (diminutif de *Jacopo*) (CASTIGLIONCHIO), humaniste et canoniste italien, né dans la première moitié du quatorzième siècle, mort à Rome, le 27 juin 1381. Il étudia à Bologne les belles-lettres et la philosophie, et il y obtint le grade de docteur ès arts. Il se mit avec ardeur à recher-

cher dans la poussière des bibliothèques les auteurs de l'antiquité depuis si longtemps négligés; et il découvrit entre autres les *Institutes oratoires* de Quintilien, le discours *Pro Milone* et les *Philippiques* de Cicéron, ouvrages qu'il s'empressa d'envoyer à son ami Pétrarque. Celui-ci essaya en vain d'obtenir de Lapo qu'il se consacrât entièrement à la littérature. Après avoir pris ses grades en droit canon, Lapo fut chargé, en 1457 d'expliquer les Décrétales à l'université de Florence. Dans les années suivantes il fut envoyé par la république, comme ambassadeur, successivement auprès des papes Urbain V et Grégoire XI ainsi qu'auprès des cités de Gênes, Sienne et Lucques. Il eut aussi à remplir plusieurs fois l'office de conseiller et de secrétaire des prieurs, et fut nommé à différentes reprises capitaine des guelfes, dont il sauvegarda souvent le parti dans de grands périls. Mais le 21 juin 1378 les gibelins étant parvenus à s'emparer complétement du pouvoir, ils brûlèrent les maisons de plusieurs chefs de leurs ennemis, et entre autres celle de Lapo, qui n'échappa qu'avec peine à la mort. Relégué pendant un an à Barcelone, il se rendit en 1379 à Padoue, où il obtint une chaire de droit canon, qu'il abandonna l'année suivante pour accompagner à Rome Charles de Durazzo. Il agit avec tant d'habileté auprès de la cour pontificale en faveur de ce prince, qu'Urbain VI dit publiquement que c'était à Lapo que Charles devait la couronne de Naples. En récompense de ses services, Lapo fut promu à l'office de conseiller du roi de Naples et de solliciteur de ce prince auprès du pape, qui le nomma avocat consistorial et sénateur de Rome. On a de lui : *Allegationes Juris*; Lyon, 1537 et 1571; Florence, 1568; — *De Hospitalitate*, dans le t. XIV du *Tractatus Tractatuum*, publié par Ziletti; — *De canonica portione et quarta*, dans le t. XV du même ouvrage; — *Epistola*, publié en 1753 par l'abbé Mehus, avec une excellente notice sur la vie de Lapo; ce dernier a encore laissé en manuscrit : *Chronica in Dantem; Orationes in legationibus habitæ; Epistola apologetica pro Simone Lamberto, nobili Florentino, qui artem militarem reliquerat, ut litterarum studia sectaretur*; et des traductions latines de quelques *Dialogues* de Lucien, des *Caractères* de Théophraste, de deux *Discours* d'Isocrate, du *récit de la mort des Macchabées*, par Josèphe, et de plusieurs autres ouvrages grecs. E. G.

Tiraboschi, *Storia della Lett. Ital.*, t. V. — Fabricius, *Bibl. mediæ et infimæ Latinitatis.*

*LAPOINTE (*Savinien*), poëte français, né à Sens (Yonne), en 1812. Fils d'un cordonnier que l'invasion de 1814 avait chassé vers Paris, il prit le métier de son père. Bientôt il sentit en lui le germe poétique, et, nourri de la lecture de quelques poëtes, et entre autres de Béranger, il composa, bien jeune, des vers remarquables par la vivacité et l'originalité de la forme. Ses premiers essais furent accueillis dans la *Revue populaire*. En 1830 il combattit dans les rangs du peuple, prit part aux émeutes qui agitèrent le gouvernement de Louis-Philippe, et en 1848 il se fit remarquer parmi les démocrates avancés. Il a publié : *Une Voix d'en bas, poésies, précédées d'une préface par Eugène Sue, et suivies de lettres adressés à l'auteur par Béranger, Victor Hugo, Léon Gozlan*, etc.; Paris, 1844, in-8°, avec 18 grav. et portraits; — *Les Protestations, satires* (avec M. Ch. Deslys); Paris, 1848, in-8° (Extrait du journal l'*Organisation du Travail*); — *La Baraque à Polichinelle, petites scènes de la vie morale et politique* (en vers); Paris, 1849, in-8°; — *Il était une fois, chants du foyer*; Paris, 1853, in-32; — *Contes de Savinien Lapointe, précédés d'une lettre adressée à l'auteur par P.-J. de Béranger*; Paris, 1856, in-18; — *Mémoires de Béranger; souvenirs, confidences, anecdotes, lettres, recueillis et mis en ordre par Savinien Lapointe*; Paris, 1857, grand in-8°, avec une photographie. M. Lapointe a été un des rédacteurs de l'*Almanach républicain* de 1850, de *La Ruche populaire* et de la *Revue indépendante*. G. DE F.

Documents partic. — Journal de la Librairie.

LAPOIX DE FRÉMINVILLE (*Edme* DE), jurisconsulte français, né à Verdun, en Bourgogne, en 1680, mort à Lyon, le 14 septembre 1773. Il était bailli de la ville et marquisat de La Palisse, et composa plusieurs ouvrages estimés sur les droits seigneuriaux, la police et les communautés d'habitants. Les principaux sont : *Pratique nouvelle sur la rénovation des terriers et des droits seigneuriaux*; Paris, 1748; et 1752, 5 vol. in-4°; — *Traité général du gouvernement des biens et affaires des communautés d'habitants des villes, bourgs, villages et paroisses*; 1759, in-4°; cet ouvrage peut être regardé comme la suite du précédent; — *Traité historique de l'origine et de la nature des Dixmes*; Paris, 1732, in-12; — *Traité de la Police*; Paris, 1758, in-12; — *Dictionnaire du Traité de Police générale des villes, bourgs et seigneuries, etc.*; Paris, 1758 et 1759, in-4°; — *Indication générale pour régénérer une grande terre seigneuriale*; 1760, in-8°; — *Les vrais Principes des Fiefs, en forme de dictionnaire*; Paris, 1769, 2 vol. in-4°. G. DE F.

Quérard, *La France Littér.* — *Docum. part.*

LAPONNERAYE (*Albert*), historien français, né à Tours, le 8 mai 1808, mort à Marseille, dans les premiers jours de septembre 1849. Seul soutien de sa mère et de sa sœur, restées sans fortune, il ouvrit d'abord une institution. En 1848, il fonda à Marseille, sous le titre de *La Voix du peuple*, un journal destiné à soutenir les idées démocratiques; mais une mort prématurée arrêta ses travaux. On a de lui : *Histoire de l'amiral de Coligny*; Paris,

1830, in-8°; — *Cours publics d'Histoire de France depuis 1789 jusqu'en 1830*; Paris, 1834-1835, in-8°; — *Commentaire sur les droits de l'homme*; 1832, in-8°; — *Lettres aux prolétaires*; Paris, 1833, in-8°; — *Dictionnaire historique des Peuples anciens et modernes, leurs coutumes, leurs lois, leur gouvernement, les principaux faits de leur histoire*, etc.; Paris, 1835-1838, 2 vol. in-8°; — *Biographie des Rois, des empereurs et des papes*; 1837-1838, 2 vol. in-8°; — *Catéchisme républicain*; 1836, in-32; — *Histoire de la Révolution française depuis 1789 jusqu'en 1840*; Paris, 1840, 3 vol. gr. in-8°, avec 26 grav. — *Stéphanowa, histoire russe*; Paris, 1840, in-8°; — *Histoire des rivalités et des luttes de la France et de l'Angleterre depuis le moyen-âge jusqu'à nos jours* (avec M. Hipp. Lucas); Paris, 1846-1847, 2 vol. in-8° avec pl.; — *Histoire de la Révolution française depuis 1789 jusqu'à Louis-Philippe*, par Laponneraye; suivie de la *Révolution de 1848*, par F. Tulbes; 1852, in-18. Laponneraye a laissé inachevée une *Histoire universelle depuis les premiers âges du monde*, qui devait avoir 20 vol. in-8°: il n'en a paru que 7 et les premières feuilles du tom. VIII, 1845-1846. Il a édité les *Œuvres de Maximilien Robespierre*, 1842, 4 vol. in-8°. G. DE F.

Docum. part. — *Journal de la Librairie*.

LA POPELINIÈRE (*Henri* LANCELOT-VOISIN DE), historien français, mort en 1608, dans un âge avancé. On a de lui une *Histoire des troubles et Guerres civiles en France pour le fait de la religion, depuis* 1555 *jusqu'en* 1581; La Rochelle, 1581, 2 vol. in-12. Cet ouvrage, après suppression de ce qui y est défavorable au catholicisme, a été mis à profit par Jean Le Frère de Laval et Paul Piguerre. Lancelot-Voisin traduisit de l'italien en français le livre des *Ruses de guerre*, Paris, 1571, in-8°, et celui des *Trois Mondes*, Paris, 1582, in-4° et in-8°. Il a laissé en manuscrit un *Traité du premier langage usité chez les François ou Gaulois, et des changements d'icelui*, etc. G. de F.

Niceron, *Mém.*, t. XXXIX, p. 300. — La Croix du Maine, *Biblioth. franç.*

LA POPELINIÈRE. *Voy.* LE RICHE.

LA PORTE (*Raoul* DE), théologien français, né au bourg d'Allaines-en-Passais, vers la fin du quatorzième siècle, mort à Paris, en 1438. Admis au collége de Navarre en 1406, après avoir déjà élevé quelques enfants confiés à sa tutelle, il se fit bientôt remarquer parmi les savants hôtes de cette illustre maison. Il y professait la théologie en 1411. Quelque temps après il en fut élu principal. Raoul de La Porte n'était pas seulement un des habiles théologiens de son temps; on le compte encore au nombre des plus vaillants champions des prérogatives universitaires. En 1417, désigné par l'université comme son orateur dans le parlement, il défend les droits de l'Église et conteste ceux du roi en des termes qui le font incarcérer au Louvre. On le félicite d'avoir préservé le collége de Navarre d'une ruine complète, après qu'il eut été envahi par les Bourguignons, en l'année 1418. Il mourut doyen de la faculté de théologie. C'était un grand ami de Nicolas de Clémenge, qui lui a écrit plusieurs lettres. B. H.

Jean de Launoi, *Reg. Navar. Gymn. Hist.* — B. Hauréau, *Hist. Litt. du Maine*, t. I, p. 175.

LA PORTE (L'abbé *Joseph* DE), critique et littérateur français, né à Béfort, en 1713, mort à Paris, le 19 décembre 1779. Il quitta l'ordre des Jésuites, où il s'était engagé, et vint à Paris. Un premier ouvrage de critique littéraire, qu'il publia sous le titre de *Voyage au séjour des ombres*, ayant eu quelque succès, il commença en 1749 une feuille périodique, intitulée *Observations sur la Littérature*, dans laquelle il s'attachait à louer tout ce que Fréron critiquait et à déchirer tout ce que celui-ci exaltait. Il offrit bientôt sa plume à Fréron lui-même, et eut part aux quarante premiers volumes de l'*Année Littéraire*. Il faisait la moitié du travail; mais, suivant le traité, il ne recevait que le quart de son produit. Les deux journalistes s'étant brouillés, l'abbé de La Porte commença une nouvelle publication périodique, en forme de lettres, sous le titre de *l'Observateur Littéraire*. Cet ouvrage réussit peu, malgré l'appui des philosophes, que l'auteur louait parce que son antagoniste les censurait. Mais il eut plus de succès avec sa *Revue des Feuilles de Fréron*, dans laquelle il donnait d'un côté la liste des auteurs que Fréron avait loués, de l'autre celle des auteurs qu'il avait déchirés, en montrant ainsi que les premiers étaient les écrivains les plus obscurs et les auteurs dénigrés les chefs de la littérature. De La Porte ayant abandonné son journal, créa un atelier de compilations, et y déploya une merveilleuse activité, qui lui valut cette épigramme de Fréron :

> Fréron de La Porte diffère ;
> Voici leur devise à tous deux :
> L'un fait bien, mais est paresseux ;
> L'autre est diligent à mal faire.

Parmi les compilations de l'abbé de La Porte, la plus importante et la plus connue est son *Voyageur français*, collection où les aventures romanesques sont mêlées aux récits historiques, et qui, écrite en général avec soin, plut aux gens du monde. On a reproché à de La Porte d'avoir poussé ses spéculations littéraires jusqu'à s'approprier des ouvrages publiés en province; du moins l'abbé Chaudon l'en accuse dans son *Dictionnaire Historique*. Chaudon avait fait imprimer à Avignon, en 1772, la *Bibliothèque d'un Homme de Goût*; de La Porte s'en empara pour faire, sous le même titre, une compilation indigeste. Il paraît, du reste, que ses travaux furent lucratifs; car

à sa mort il avait, dit-on, dix mille livres de rente. Les titres de ses principaux ouvrages sont : *Voyage au Séjour des Ombres*; Paris, 1749, in-12 : ce livre de critique a été réimprimé sous le titre de *Voyage dans l'Autre Monde*; 1751, 2 vol. in-12; — *Observations sur la Littérature moderne*; La Haye (Paris), 1749 et suiv., 9 vol. in-12; — *L'Antiquaire*, comédie en trois actes et en vers; Londres, 1751, in-8°; — *Observations sur l'Esprit des Lois, ou l'art de lire ce livre, de l'entendre et de le juger*, 2ᵉ édit., Amsterdam, 1751, in-8°; 3ᵉ édit., Londres et Paris, 1752, in-12; — *Les Spectacles de Paris, ou calendrier historique et chronologique de tous les théâtres*; depuis 1751 jusqu'en 1778 inclusivement; Paris, 28 vol. in-24; — *Esprit de l'abbé Desfontaines, ou réflexions sur différents genres de sciences et de littératures*; Londres (Paris), 1757, 4 vol. in-12; — *Tableau de l'Empire Ottoman*, Paris, 1757, in-12; et de nouveau sous le titre : *Almanach turc, Tableau de l'Empire Ottoman*, 1760, in-12 : cet ouvrage est copié sur celui qui a pour titre : *La Cour ottomane, ou l'interprète de La Porte*, par A. D. S.; Paris, 1673, in-12; — *L'Observateur Littéraire* (ouvrage mensuel); Paris, 1759-1761, 15 vol. in-12; — *Almanach chinois, ou coup d'œil sur la religion, les sciences, les arts, le commerce et les usages de l'empire de la Chine*; Paris, 1761, in-24; — *Esprit de Bourdaloue, tiré de ses* Sermons *et de ses* Pensées; Paris, 1762, in-12; — *Esprit, Saillies et Singularités du P. Castel*; Paris, 1763, in-12; — *Esprit, Maximes et Pensées de J.-J. Rousseau*; Paris, 1763, in-12; Amsterdam, 1760, 2 vol. in-12, souvent réimprimés; — *École de Littérature, tirée de nos meilleurs écrivains*; Paris, 1763, 2 vol. in-12; 1767, avec augmentation; — *Esprit des Monarques philosophes : Marc-Aurèle, Julien, Stanislas, Frédéric*; Paris, 1764, in-12; — *Bibliothèque des Génies et des Fées*; Paris, 1765, 2 vol. in-12; — *Les Philosophes en querelle, entretiens encyclopédiques pour l'année 1765*; Leipzig (Paris), 1765, in-16, sous le pseudonyme de *Duplain*; — *Le Voyageur français, ou connaissance de l'ancien et du nouveau monde*; Paris, 1765-1795, 42 vol. in-12; extrait en forme de lettres de tous les voyages connus; cet ouvrage fut traduit dans presque toutes les langues de l'Europe. De La Porte n'est auteur que des vingt-six premiers volumes; Fontanelle et Ch. Domairon en ont fait la suite; — *Ressource contre l'Ennui, ou l'art de briller dans la conversation*; Paris, 1766, 2 vol. in-12; réimprimé sous le titre *Magasin récréatif*, etc., 1771, 2 vol. in-12; — *L'Esprit de l'Encyclopédie, ou choix des articles les plus curieux, les plus agréables, les plus piquants*, etc.; Paris, 1768, 5 vol. in-12; — *Recueil de Contes moraux*, 1761, in-12; — *Histoire littéraire des Femmes françaises* (avec La Croix de Compiègne); Paris, 1769, 5 vol. in-8°; — *Anecdotes dramatiques* (avec Clément); Paris, 1775, 3 vol. in-8°; — *Dictionnaire dramatique*; Paris, 1776, 3 vol. in-8°; Chamfort a rédigé la partie didactique; — *Nouvelle Bibliothèque d'un homme de goût, ou Tableau de la Littérature ancienne et moderne, étrangère et nationale, dans lequel on expose le sujet et l'on fait connaître l'esprit de tous les livres qui ont paru dans tous les siècles*, etc.; Paris, 1777, 4 vol. in-12; A. A. Barbier et Desessarts en ont commencé, en 1808 et 1809, une nouvelle édition, qui n'a pas été terminée. L'abbé de La Porte a pris à divers ouvrages, entre autres au *Recueil A. B. C. D.*, etc., 1745-1762, 24 vol. in-12; à l'*Année Littéraire*, de [illegible], qu'il a tiré des *Mercures* et anciens journaux, depuis le 60ᵉ vol. jusqu'à la fin du *Mercure de France*, depuis 1760 jusqu'en 1778; aux quatre premiers volumes de *La France Littéraire*, 1769, dont il a fait seul le *Supplément*. Comme éditeur, il a publié les *Pensées de Massillon*, 1748, in-12; — les *Poésies de l'abbé de Lattaignant*, 1757, 4 vol. in-12; — les *Œuvres de J.-B. Rousseau*, 1764-1769, [illegible] in-12; — les *Œuvres de Legrand*, [illegible] in-12; — les *Œuvres de Regnard*, 1770, 4 vol. in-12; — le *Théâtre de Dancourt*, 1770, [illegible] 2 vol. in-12; — le *Théâtre de Crébillon*, 1772; — les *Œuvres de Sainte-Foix*, 1778, 6 vol. in-12; — les *Œuvres de Pope*, 1779, 8 vol. in-12. [illegible]

Desessarts, *Siècles Littér. de la France*. [illegible]

LA PORTE DU THEIL (*François-Jean-Gabriel*), helléniste français, né à Paris, le 16 juillet 1742, mort le 28 mai 1815. Fils d'un diplomate qui avait représenté la France au congrès d'Aix-la-Chapelle et négocié le traité qui céda la Lorraine à la France, il entra à l'âge de quatorze ans dans la maison militaire du roi. Il passa ensuite dans le régiment des gardes françaises, et fit les dernières campagnes de la guerre de Sept Ans. Mais jusque dans les camps il continua d'étudier les lettres anciennes, et plus d'une fois il se délassa d'une longue marche ou d'un combat par des lectures d'Homère. La paix lui permit de se consacrer tout entier aux lettres, et l'Académie des Inscriptions l'admit dans son sein en 1770, bien qu'il n'eût encore rien publié. Il justifia le choix de l'Académie par ses traductions de l'*Oreste* d'Eschyle et des *Hymnes* de Callimaque, qui sont plus distinguées par l'érudition que par le talent d'écrire. « On y remarque avec plaisir, dit Dacier, le savoir et le goût d'un homme qui connaissait les nuances les plus délicates et les plus légères de la langue des Grecs et toutes les ressources de la sienne, et avec regret des traces trop fréquentes de quelques efforts d'une exactitude qui cherchait

s'élever à une perfection qu'il est presque impossible d'atteindre, affaiblit ou décolore trop souvent, à force de travail, la pensée et l'expression de l'auteur original. » Il partit en 1776 pour l'Italie avec une mission littéraire du gouvernement, et trouva dans le cardinal de Bernis, ministre de France auprès de la cour de Rome, un protecteur généreux et éclairé. Grâce au crédit du cardinal, il put rechercher dans les différentes bibliothèques et particulièrement dans les archives du Vatican, dont l'accès avait été jusque là sévèrement interdit, tout ce que ces riches dépôts pouvaient contenir de pièces et de documents authentiques, inédits, ou incomplétement connus, concernant l'histoire ecclésiastique et civile de la France. Le résultat de ses longues investigations fut une collection de près de dix-huit mille pièces, presque toutes propres à éclairer l'histoire générale de l'Europe dans les treizième et quatorzième siècles. De retour à Paris en 1786, La Porte du Theil fut chargé avec Bréquigny de publier la collection des chartes, actes et diplômes relatifs à l'histoire de France; et il résolut d'y insérer de nombreuses lettres historiques des papes extraites des archives du Vatican ou découvertes dans d'autres dépôts. Trois volumes de ce recueil parurent en 1791. Le premier était commun aux deux académiciens; le deuxième et le troisième étaient de La Porte du Theil seul; ils contenaient les lettres inédites d'Innocent III. Cette publication, si intéressante pour l'histoire de France, fut interrompue par la révolution; mais les matériaux rassemblés par La Porte du Theil ne furent pas perdus, et ils sont aujourd'hui déposés à la Bibliothèque impériale. Forcé par les événements de renoncer à ses travaux sur le moyen âge, La Porte du Theil revint à l'antiquité. Il avait publié de concert avec Rochefort une nouvelle édition du Théâtre grec par le P. Brumoy, et il y avait inséré une traduction complète d'Eschyle, accompagnée de notes courtes et substantielles. [illegible] en grande partie; il voulait y joindre un commentaire [illegible] il avait déjà fait imprimer un volume d'observations [illegible] et une grande défiance de [illegible] à abandonner cette [illegible] un commentaire sur [illegible] une traduction des Fragments [illegible] d'autant [illegible] d'avoir reconstruit [illegible] perdues [illegible] C'était sans doute une illusion [illegible] la traduction [illegible] Il était aussi occupé d'une édition du Satyricon de Pétrone [illegible] Sainte-Croix [illegible] La Porte du Theil qu'elle pourrait être [illegible] Le traducteur se [illegible]

avec tous les exemplaires de l'édition (1). Peu de temps après, il fut chargé par le gouvernement de traduire en français avec Gossellin et Coraï la *Géographie* de Strabon, et d'y joindre tous les éclaircissements nécessaires pour en faciliter l'intelligence. La Porte du Theil se dévoua avec beaucoup de zèle à cette tâche, qu'il n'eut pas le temps d'achever. A l'époque de sa mort, des dix-sept livres dont se compose l'ouvrage de Strabon, neuf seulement avaient paru. « Mais ils suffiraient seuls, dit Dacier, pour acquérir aux trois savants traducteurs des droits certains à l'estime des hommes éclairés de tous les pays; et on peut avancer sans crainte que leur traduction, devenue classique avant d'être terminée, et même dès sa naissance, est un des plus beaux et des plus utiles monuments de l'érudition française au commencement du dix-neuvième siècle. » On a de La Porte du Theil : *Oreste, ou les Choéphores, tragédie d'Eschyle, trad. nouvelle avec des notes*; Paris, 1770, in-8°; — *Hymnes de Callimaque, nouvelle édition avec une version française et des notes*; 1775, in-8°; — *Les Amours de Léandre et de Héro, par Musée, traduits du grec en français*; 1784, in-12; — *Théâtre d'Eschyle, traduit du grec en français*; 1794, 2 vol.; — *Géographie de Strabon, traduite du grec en français*; 1805-1815, 3 vol. in-4°. La Porte du Theil a inséré des mémoires dans divers recueils. Les principaux sont : *Recherches sur les Fêtes Carnéennes*, dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. XXXIX; — *Recherches sur les Thesmophories*; ibid., id.; — *Recherches sur les différentes fêtes instituées chez les Grecs, en l'honneur de Pallas*; ibid., id.; — *Exposé des Recherches littéraires relatives à l'histoire de France, faites à Rome, depuis le mois d'octobre 1776 jusqu'au mois d'août 1783*; ibid., t. XLVI; — des notices et extraits, dans les *Notices et Extraits des Manuscrits de la Bibliothèque du Roi*, t. I-IX; — *Mémoire sur les relations qui existaient au douzième siècle entre le Danemark et la France*; dans les *Mémoires de l'Institut, section des Sciences morales et politiques*, t. IV; — *Sur l'état de l'Église de Messine dans la hiérarchie catholique jusqu'au treizième siècle*; ibid., id. La Porte du Theil a publié comme éditeur, en société avec Bréquigny, *Diplomata, Chartæ, Epistolæ et alia documenta ad res Franciscas spectantia*; Paris, 1791, 3 vol. in-fol.; — et seul : *Liber ignium ad*

(1) Quelques exemplaires sur papier vélin échappèrent seuls à la destruction. Un de ces exemplaires faisait partie de la bibliothèque de M. Boissonade. (*Voy.* Brunet, *Manuel du Libraire*, t. III, p. [illegible], édition de 1843, et le Catalogue de la Bibliothèque Boissonade, Paris, [illegible].) Cette édition a pour titre : *T. Petronii Arbitri Satyricon, quotquot hodie supersunt fragmenta, ad duorum optimæ notæ manuscriptorum codicum* [illegible] *Tragicarum* [illegible] *idem* [illegible]

comburendos hostes, auctore Marco Græco; Paris, 1804, in-4° (broch. introuvable). N.

Silvestre de Sacy, *Notice sur la Vie et les Ouvrages de M. de La Porte du Theil*; Paris, 1816, in-8°. — Dacier, *Éloge de La Porte du Theil*, dans les *Mémoires de l'Acad. des Inscriptions*, nouvelle série, t. V.

LAPORTE (*Hippolyte*, marquis DE), littérateur français, né à Paris, en 1770, mort en janvier 1852. Fils du dernier intendant de la province de Lorraine, il fut élevé au collége de Juilly, émigra en Italie au commencement de 1792, et y resta jusqu'en 1797. Rentré en France à l'époque du 18 fructidor, il ne put parvenir à se faire rayer de la liste des émigrés, et dut se retirer à Hambourg. Revenu après le 18 brumaire, il s'adonna entièrement à la culture des lettres. On a de lui quelques traductions ou imitations de nouvelles allemandes d'Auguste de La Fontaine et d'un petit roman anglais imprimées dans la *Nouvelle Bibliothèque des Romans* de 1803 à 1805; — *La Forêt de Hohenelbe*, roman traduit de l'anglais; Paris, 1807, 3 vol. in-12; — *Notice nécrologique sur M. le baron d'Autigny*; Paris, 1822, in-8°; — *Chronologies historiques de la Suisse, des rois de Sardaigne, des républiques de Gênes et de Venise, des États de Milan, Mantoue, Parme, Plaisance et Modène*; dans la 3e partie de l'*Art de vérifier les dates* publiée par de Courcelles et le marquis de Fortia; — *Notices sur Mme Geoffrin, Sur le duc de Vendôme, Sur Villaviciosa*; dans le *Plutarque français*; — *Notice sur Rivarol*; in-8°; — *Notice sur quelques Femmes de la société du dix-huitième siècle* : Mmes de Montrond, Thiroux d'Arconville et de La Tour-Franqueville; in-8°; — *Notice sur l'Arcade Saint-Jean faisant partie de l'hôtel de ville de Paris*; dans les *Souvenirs du vieux Paris*; — *Iwelina*; Paris, 1830, 3 vol. in-12; — *Apparitions historiques*; Paris, 1832, 1834, in-8°; — *Souvenirs d'un Émigré, de 1797 à 1800*; Paris, 1843, in-8°; — *Notice sur le dernier des maréchaux de Brissac*; Paris, 1851, in-8°. Laporte a donné un grand nombre de notices à la *Biographie des Hommes vivants*, et on doit à ses soins la publication de deux ou trois opuscules des *Mélanges de la Société des Bibliophiles*. L. L—T.

Biog. des Hommes vivants. — Quérard, *La France Littéraire*. — Bourquelot et Maury, *La Littér. Franç. contemp.*

LA PORTENBALLE. *Voy.* GAILLARD.

LA POYPE DE VERTRIEU (*Jean-Claude* DE), prélat français, né en 1655, mort le 3 février 1732, aux environs de Poitiers. Issu d'une ancienne famille du Poitou, il était vicaire de M. de Saint-Georges, archevêque de Lyon, lorsqu'il fut nommé, en 1702, au siége épiscopal de Béziers; il le refusa, et devint la même année évêque de Poitiers. En 1716, il fut du nombre des prélats qui signèrent la lettre écrite au régent, pour l'engager à demander au pape des explications sur la bulle *Unigenitus*. Il est en partie l'auteur d'un ouvrage estimé, qui parut sous ce titre : *Compendiosæ Institutiones Theologicæ*; Poitiers, 1708, 2 vol. in-4°; les questions y sont traitées avec beaucoup de précision, et il règne dans la distribution des matières une grande méthode. K.

Dreux du Radier, *Hist. Litt. du Poitou*. — *Journal des Savants* (Suppl.), janv. 1709.

* **LAPPE** (*Charles*), poëte allemand, né le 24 avril 1774, à Winterhausen près Wolgast. Élève de Kosegarten, et plus tard précepteur des enfants de ce poëte, il occupa, depuis 1801 jusqu'en 1817, une place de professeur au collége de Stralsund. Les poésies de Lappe sont populaires en Allemagne. Elles ont pour titres : *Blaetter* (Feuilles); Stralsund, 1824; Berlin, 1829; — *Friedhofskraenze* (Couronnes mortuaires); Stralsund, 1831; — *Klein's und Gulliver's wunderbare Reisen* (Les Voyages miraculeux de Klein et de Gulliver); ibid., 1837; — *Die Insel Felsenburg* (L'île de Felsenbourg), une robinsonade; Nuremberg, 2e édit., 1834; — *Bluethen des Alters* (Poésies d'un Vieillard); Stralsund, 1841. Ses œuvres complètes ont été publiées deux fois : *Saemmtliche poetische Werke*; Rostock, 1836, 1841, 5 vol. R. L.

Conv.-Lex.

LAPPEN VAN WAVEREN (*Gisbert* VAN DER), en latin *Lappius a Waveren*, grammairien hollandais, né à Wesep, près Amsterdam, en 15[illegible], mort à Utrecht, le 4 janvier 1574. Il fit ses études à Naerden, sous Lambert Hortensius, et enseigna quelque temps la grammaire à Zierickzée (Zélande). Il suivit à Louvain les cours de médecine de Reyner Gemma, et se fit recevoir docteur en cette science à Bologne, le 10 octobre 1545. De retour en Hollande, il exerça sa profession d'abord à Kempen (Over-Yssel), puis à Utrecht, où il mourut. On a de lui : *Institutiones Grammaticæ*; Anvers, 1539, in-12; — une *Élégie* en tête du commentaire de Hortensius sur l'*Énéide*, 1559, et quelques autres poésies latines.

LAPPEN VAN WAVEREN (*Gisbert* VAN DER), historien hollandais, petit-fils du précédent, né à Utrecht, vers 1595, mort dans la même ville, vers 1650. Il fit ses études à Louvain et à Douai, et prit à Paris le grade de docteur en droit. Il se fixa ensuite dans sa ville natale, où il passa sa vie à rassembler les antiquités historiques de sa patrie. On a de lui : *Corpus Historiæ Trajectinæ*; Utrecht, 1643, in-fol. C'est un résumé complet et précis de tous les ouvrages publiés avant lui sur l'évêché d'Utrecht; — *Observationes de morte Alberti Pighii*; insérées dans l'*Hypodigma* de Barthold Nihusius; 1648; — *Epistola Johanni-Isaacio Pontano*; dans le *Syll. Epistolarum* de A. Mattheus. Van Lappen a beaucoup aidé Valère André dans la rédaction de sa *Bibliotheca Belgica*. L—z—e.

Burmann, *Trajectum eruditum*, p. 172, 173. — Valère André, *Bibliotheca Belgica*, p. 290. — Paquot, *Mém. pour servir à l'Hist. litt. des Pays-Bas*, t. II, p. [illegible].

* **LAPPENBERG** (*Jean-Martin*), historien

allemand, né à Hambourg, le 30 juillet 1794. Il étudia d'abord la médecine et la jurisprudence, et séjourna quelque temps en France et en Angleterre. De retour à Hambourg en 1823, il fut nommé archiviste du sénat de cette ville. En 1850 il représentait Hambourg à la diète de Francfort. On lui doit un grand nombre de travaux historiques, estimés pour leur exactitude. En voici les principaux : *Geschichte von England* (Histoire d'Angleterre); Hambourg, 1834-1837, 2 vol. Le premier volume de ce travail a été traduit en anglais par Thorpe; Londres, 1845; — *Urkundliche Geschichte des Ursprungs der deutschen Hansa* (Histoire authentique de l'origine de la Confédération Hanséatique de l'Allemagne); Hambourg, 1830, 2 vol.; — *Ueber den ehemaligen Umfang und die Geschichte Helgolands* (De l'ancienne grandeur et histoire de l'île de Helgoland); ibid., 1831; — *Hamburgisches Urkundenbuch* (Recueil des documents relatifs à l'histoire de la ville de Hambourg); Hambourg, 1842, 1er vol.; — *Zeitschrift des Vereins fuer Hamburger Geschichte* (Journal de la Société historique de Hambourg); Hambourg, 1841-1851, 3 vol.; — *Hamburger Rechtsalterthuemer* (Documents anciens de droit Hambourgeois); Hambourg, 1845; — *Geschichte der Buchdruckerkunst in Hamburg* (Histoire de l'imprimerie à Hambourg); Hambourg, 1840; — *Hamburger Chroniken* (Chroniques Hambourgeoises); ibid., 1852; — *Quellen zur Geschichte des Erzbisthums und der Stadt Bremen* (Sources pour servir à l'histoire de l'archevêché et de la ville de Brême); Brême, 1841; — *Reliquien des Fraeulein C. S. von Klettenberg* (Reliques de la noble demoiselle C. S. de Klettenberg); Hambourg, 1849. M. Lappenberg a édité : *Gesta Hamburgensis ecclesiæ d'Adam* et les *Œuvres de Thietmar de Merseburg*, deux travaux qui font partie de la magnifique collection des *Monumenta Germ.* de Pertz. R. L.

Conv.-Lex.

LAPPOLI (*Matteo*), peintre de l'école florentine, né à Arezzo, vers 1450, mort en 1504. Issu d'une famille riche et noble, il n'en suivit pas moins la vocation qui l'entraînait vers la peinture, et il ne dédaigna pas même d'aider dans ses travaux son maître Bartolommeo della Gatta. On trouve dans ses ouvrages un faire large, des pensées morales et une composition bien entendue. Il a laissé à Arezzo un grand nombre de tableaux, parmi lesquels on remarque un *Saint Bernard* et un *Saint Sébastien*. Il a peint la miniature avec un égal succès. E. B—N.

Vasari, *Vite*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Lanzi, *Storia Pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*. — O. Brizzi, *Guida di Arezzo*. — Siret, *Dict. hist. des Peintres*.

LAPPOLI (*Giovanni-Antonio*), peintre de l'école florentine, fils du précédent, né à Arezzo, en 1492, mort en 1552. Ayant perdu de bonne heure son père, il reçut les premières notions de son art de Domenico Pecori; mais bientôt il le quitta pour entrer dans l'atelier du Pontormo. S'étant lié d'amitié avec le Rosso et Pierino del Vaga, il devint leur imitateur, et travailla avec eux tant à Florence qu'à Rome. Il a laissé peu de grandes toiles religieuses ou historiques, mais en revanche un grand nombre de tableaux de chevalet, qui ne manquent pas de mérite, mais qui accusent dans leur auteur l'absence d'étude sérieuse du dessin. Lappoli se trouvait à Rome en 1527, lors du sac de cette ville par les bandes du connétable de Bourbon; il perdit dans cette catastrophe tout ce qu'il possédait, et fut fait prisonnier par les Espagnols. Étant parvenu à leur échapper, il revint finir ses jours dans sa patrie. E. B—N.

Vasari, *Vite*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Lanzi, *Storia Pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*.

* **LAPRADE** (*Pierre-Marin-Victor-Richard de*), poëte français, né à Montbrison, le 13 janvier 1812. Il fit ses études à Lyon, et débuta en 1839 par un petit poëme dont les vers harmonieux et mélancoliques annonçaient un nouveau disciple de M. de Lamartine. Il mit ensuite des scènes de l'Évangile en vers et écrivit une légende spiritualiste. En 1845, le comte de Salvandy lui donna une mission en Italie, pour faire des recherches dans les bibliothèques de cette contrée. Décoré à son retour, il fut nommé en 1847 à la chaire de littérature française de la faculté des lettres de Lyon, place qu'il occupe encore. En 1856, l'Académie Française désigna M. de Laprade pour le grand prix impérial à décerner par l'Institut. L'Institut préféra couronner les recherches de M. Fizeau sur la vitesse de la lumière; mais l'Académie Française dédommagea M. de Laprade en lui accordant un prix Montyon. « L'enthousiasme du beau, disait M. Villemain dans son rapport, ne peut-il pas donner l'inspiration comme la charité donne l'héroïsme? Ainsi nous ont frappé les *Symphonies* de M. de Laprade, œuvre de méditation et de candeur, mélange d'inductions métaphysiques, de sentiments austères avec tendresse, et de vives émotions empruntées au spectacle de la nature, et rapprochées toujours des grandes vérités inscrites au cœur de l'homme comme sur la voûte des cieux. Ah! sans doute, cet ouvrage ne pouvait utilement concourir avec tel ou tel produit de l'intelligence appliquée, tel ou tel résultat de l'observation scientifique. Il n'y avait point là de mesure commune. Au calcul qui vérifie par un procédé nouveau la vitesse de la lumière sur la zone terrestre, on ne saurait comparer le libre et pur essor de l'âme vers le créateur de la lumière et des mondes. A telle expérience sur la matière éthérée on ne saurait opposer cette aspiration d'amour qui donne des ailes à la pensée, selon la parole de Platon. Mais qu'en dehors du cadre factice d'un parallèle impossible, on lise ces poésies variées de sujet et de

[illegible] sous une seule [illegible] de l'idéal dans l'homme, de l'ineffable dans Dieu, où se sentira comme touché d'un souffle bienfaisant; en [illegible] cette pureté d'âme parée d'imagination [illegible] comme la plus poétique des vérités et la plus vraie des poésies; une poésie presque au delà des paroles, indépendante de quelques fautes et de quelques négligences, et conforme au cœur de l'homme parce qu'elle est vraie. » En 1857, M. de Laprade échoua d'une voix contre M. Émile Augier pour un fauteuil à l'Académie Française. Le [illegible] février 1858, il fut élu pour succéder à Alfred de Musset. On a de M. de Laprade: *Les Parfums de Madeleine*, poëme; Lyon, 1839, in-8°, imprimé d'abord dans la *Revue du Lyonnais*; — *La Colère de Jésus*, poëme; Lyon, 1840, in-8°; — *Des Habitudes intellectuelles de l'avocat*; Lyon, 1840, in-8°; — *Psyché*, poëme; Paris, 1841, in-18; 1857, in-18; — *Odes et Poëmes*; Paris, 1844, in-18; — *Le Génie littéraire de la France*, discours prononcé à l'ouverture du cours de littérature française à la faculté des lettres de Lyon, en 1848; Lyon, 1848, in-8°; — *L'Age nouveau*; Lyon, 1848, in-8°; — *Du Sentiment de la Nature dans la poésie d'Homère*; Paris, 1848, in-8°; — *Poëmes évangéliques*; Paris, 1852, in-18; — *Les Symphonies*; Paris, 1855, in-18; — *Notice sur Ballanche*, [illegible]; Lyon, 1853, in-8°; — *Idylles héroïques*; Paris, 1858, in-18; — différentes pièces de vers dans la *Revue indépendante*, dans la *France littéraire* et dans la *Revue du Lyonnais*. On trouve de lui, dans la *Revue des Deux Mondes*: *Éleusis* (juillet 1841); — *La Jeunesse* (1er avril 1847); — *Le Bûcheron* (15 juin 1847); *La Tentation* (1er mars 1849); dans la *Revue de Paris*: *Au pied des Alpes*; — dans la *Revue indépendante*: *De la Question de l'art*; — *Le Baptême de la Cloche*. Il est enfin l'auteur *Du Principe moral de la République*, et de *Ballanche*, sa vie et ses écrits.

Bourquelot et Maury, *La Littér. Franç. contemp.* — [illegible] Revue des Deux Mondes, 1856. — [illegible] Rapport sur les Prix décernés par l'Acad. franç. en 1856. — Cuvillier Fleury, dans le *Journal des Débats* du 19 déc. 1852. — A. de Pontmartin, *Nouv. Causeries du samedi*, p. 241. — Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.*

LA [illegible] (*Pierre* DE), littérateur français, né vers 1550. Issu d'une des premières familles protestantes de l'Anjou, il a écrit quelques ouvrages qui ont joui, de son temps, d'une grande réputation, et où il traite, avec beaucoup d'érudition et de clarté, les questions les plus diverses. Il paraît avoir résidé pendant plusieurs années à la cour. Sous Henri III, il eut la charge de gentilhomme de la chambre de Monsieur, et sous Henri IV les titres de conseiller et de maître d'hôtel. L'époque de sa mort est inconnue. On a de lui: *L'Académie française*, divisée en dix-huit journées, en laquelle il est traité de l'institution des mœurs [illegible] quatre journées suivantes, en toutes conditions; Paris, 1577, in-fol. — *L'Académie françoise*, en laquelle il est traité de l'homme et de la création, matière, composition, forme, nature, utilité et usage de toutes les parties du bâtiment humain, et des causes naturelles des affections, et des vertus et des vices; Paris, in-fol. — *La Philosophie chrétienne de l'Académie françoise* [illegible] du vrai, et [illegible] moyens de vie bienheureuse; Genève, 1594, in-8°; Paris, 1595, in-4°; — *Cent Quatrains*; Paris; Lyon, in-4°. Ces quatre ouvrages ont été plusieurs fois réimprimés sous le titre général d'*Académie françoise*, notamment à Cologne, 1610, 3 vol. in-8°; — *Examen de la réponse de* [illegible] 1595, in-12; — *Advis sur la nécessité et forme d'un concile pour l'union des églises chrétiennes en la foy catholique*; Saumur, 1600, in-12. On croit qu'il a écrit sur la matière [illegible].

Haag, *La France Protestante*. — La Croix du Maine, *Biblioth. Française*.

LA PROVOSTAYE (*Ferdinand* HERVÉ DE), physicien français, né le 15 février 1812, à [illegible] don (Ille-et-Vilaine). D'abord maître surveillant à l'école normale, puis chargé d'un cours scientifique au collége de Louis le Grand, il occupa en 1840 la chaire de physique à la faculté de Rennes et en 1844 celle du collége Bourbon. Nommé inspecteur de l'Académie de Paris en 1847, il fut élevé en 1850 au rang d'inspecteur général des études. Il reçut en 1840 le diplôme de docteur ès sciences. On a de lui de nombreux mémoires sur la cristallographie, l'optique et la chaleur, la plupart composés en société avec M. Paul Desains; nous rappellerons les suivants: *Théorie des Anneaux colorés de Newton* [illegible] *tenus sous des incidences obliques* (*Annales de physique et de chimie*, 3e série, XXV); — *Sur la Chaleur latente de fusion de la Glace* (ibid., VIII); — *Sur la Variation des Pouvoirs émissifs* (ibid., XXII); — *Sur la Réflexion régulière et la Diffusion de la Chaleur* (ibid., XXII, XXVI et XXVII); — *Sur l'Absorption de la Chaleur provenant de sources lumineuses par les corps* [illegible] (ibid., XXX); — *Sur Les lois du Refroidissement dans le vide et dans les gaz* (ibid., XXII); — *Sur la Polarisation de la Chaleur* (ibid., XXII, XXVIII et XXX); — *Action de l'acide sulfureux sur l'acide hypo-azotique*; — *Théorie de la fabrication de l'acide sulfureux*, 1840; — *Notes sur des recherches cristallographiques*, insérées également dans les *Annales de chimie*.

Dictionn. univ. des Contemporains, 1858.

LA QUINTINIE (*Jean* DE), célèbre agronome français, né à Chabanais (Angoumois)

en 1626, mort à Versailles en 1688. Envoyé jeune à Poitiers, il y fit de bonnes études sous les jésuites, et y suivit les cours de droit. Il vint ensuite à Paris, où il se fit recevoir avocat. « Une éloquence naturelle, accompagnée des autres talents qui forment les grands orateurs, le fit briller dans le barreau, dit l'abbé Lambert, et lui concilia l'estime des premiers magistrats. Sa réputation se répandit dans tout Paris. M. Tambonneau, président de la chambre des comptes, lui fit les offres les plus avantageuses pour l'engager à se charger de la conduite de son fils. La Quintinie, qui se trouvoit malheureusement assez mal partagé du côté de la fortune, ne fit aucune difficulté, ajoute l'abbé Lambert, d'accepter le parti qu'on lui proposoit. Quoiqu'il fît sa principale occupation du soin qu'il devoit à l'éducation de son jeune élève, cependant comme cet emploi lui laissoit bien des moments de liberté, il les consacra tous à l'étude de l'agriculture, pour laquelle il avoit la plus forte inclination. Columelle, Varron, Virgile, et généralement tous les autres auteurs, anciens et modernes, qui ont écrit sur cette matière furent les sources dans lesquelles ce grand homme puisa ce fonds de science qui l'a mis en état de porter au plus haut degré de perfection l'art dans lequel il a excellé. L'avantage qu'eut de La Quintinie d'accompagner son jeune élève en Italie lui procura de nouvelles lumières. Aucun des beaux jardins de Rome et des environs qui ne lui offrit quelque objet digne d'attention, et sur lequel il ne fit de savantes et utiles observations. Il ne lui manquoit plus que de joindre la pratique à la théorie, et c'est ce qu'il fit dès qu'il fut de retour en France. M. Tambonneau, qui ne cherchoit que les occasions de l'obliger, se fit un plaisir de lui abandonner le jardin de sa maison, en lui permettant d'y faire tous les arrangements qu'il jugeroit les plus convenables. » Maître de disposer à sa guise le jardin de l'hôtel que le président Tambonneau venait de faire bâtir à Paris, en 1641, dans un terrain de l'Université, au commencement de la rue de ce nom, La Quintinie commença par faire de nombreuses expériences. Ainsi il planta dans un même jour plusieurs arbres de la même espèce, et les arracha ensuite l'un après l'autre de huit jours en huit jours. Cette expérience lui fit découvrir qu'un arbre transplanté ne reçoit point de nourriture par les racines qu'on lui a laissées, qui se sèchent et se pourrissent ordinairement; mais que tout le suc nourricier qu'il tire lui vient uniquement des nouvelles racines qu'il a poussées depuis qu'il a été planté, d'où il suit qu'on doit débarrasser un arbuste qu'on transplante du plus grand nombre possible des racines qu'il possède avant de le remettre en terre. La Quintinie s'aperçut aussi que tout arbre fruitier, par une sorte d'inclination naturelle, porte toute sa sève sur les grosses branches et donne très peu de fruits, et que par le retranchement de ces grosses branches la sève vient dans les petites branches, qui donnent du fruit. A ces découvertes il en joignit beaucoup d'autres, qu'il consigna dans un traité qui n'a été publié qu'après sa mort. Non content de sa propre expérience, il s'était mis en relation avec tous ceux qui s'occupaient des progrès de l'agriculture, et à la fin de sa vie il se vantait d'être depuis plus de trente ans en correspondance avec tous ceux qui s'étaient rendus célèbres dans cet art en France ou à l'étranger. Son caractère franc et expansif avait fait de lui comme le centre où aboutissaient toutes les découvertes des plus savants agronomes.

Le prince de Condé, qui se faisait un plaisir de l'agriculture, voulut que La Quintinie lui donnât des leçons. Le souverain de l'Angleterre, Jacques II, traita La Quintinie avec beaucoup de distinction dans deux voyages que ce savant agronome fit en Angleterre. Ce prince lui offrit même une pension considérable s'il voulait se fixer à Londres. La Quintinie refusa. Le roi de France résolut de se l'attacher. Louis XIV, voulant ajouter l'utile à l'agréable, imagina de joindre un superbe potager aux magnificences de Versailles. On songea d'abord à profiter d'un ancien jardin qui existait près du parc du temps de Louis XIII; mais la stérilité du sol semblait repousser tout essai de culture, et on allait se décider à porter le potager royal à Saint-Cloud, lorsque La Quintinie fut appelé. Il dut d'abord se servir de ce sol disgracié, et par des soins appropriés il en obtint de si beaux produits que le roi le chargea de chercher un emplacement pour créer un potager digne de ses talents. La Quintinie avait déjà fixé son choix; mais le hasard en décida autrement. Au retour de chasse, des dames de la cour déterminèrent Louis XIV à placer le potager dans l'endroit où il en s'était arrêté. Les charmes de la position avaient décidé la question, bien plus que la qualité du sol, qui était extrêmement défectueux. D'abord, comme La Quintinie nous l'apprend lui-même, il fallut combler un étang avec de la terre, qui se trouvait aux environs, laquelle était « une espèce de terre franche qui se réduisoit en bouillie par la pluie et qui se pétrifioit, pour ainsi dire, par la sécheresse. » La dépense avait été énorme : le roi avait payé 1,000,00 fr., tandis que 300,000 fr. eussent suffi si l'on eût adopté le terrain d'un sol meilleur et d'une meilleure exposition, proposé par La Quintinie. Dans le but de multiplier les murs et par conséquent les espaliers, La Quintinie avait fait distribuer le terrain en un carré de dix arpents, entouré de trente jardins d'un arpent chacun. Pour parer ensuite aux inconvénients dont le sol était menacé par l'excès d'humidité ou de sécheresse, il renonça à faire apporter de nouvelles terres, mais il fit creuser un aqueduc au milieu d'un aqueduc central sur toute la longueur avec des branches latérales. Il disposa la surface du terrain de chaque carré en plans inclinés. Le sol devint fer-

tile. « Le succès, ajoute-t-il, a été fort bon et la dépense très-petite. » Le roi fut très-content de cette sorte de création. Il s'amusait à aller voir La Quintinie jardiner. Selon Pluche, « Louis XIV, après avoir entendu Turenne ou Colbert, s'entretenait avec La Quintinie, et se plaisait souvent à façonner un arbre de sa main. » La Quintinie mettait à profit ces conversations pour faire sa cour au roi. Ainsi Louis XIV lui ayant fait connaître que la figue était son fruit de prédilection, La Quintinie mit tous ses soins à en perfectionner la culture. La Quintinie commença ce potager en 1678, et mit cinq ans à le terminer. Lui-même nous apprend qu'il envoyait à la table du roi des asperges et de l'oseille nouvelle en décembre; des radis, des laitues et des champignons en janvier; en mars, des choux-fleurs conservés dans la serre à légumes; des fraises dès les premiers jours d'avril; des pois en mai, et des melons en juin. Il ne cultivait en espalier que les fruits les plus beaux et les plus recherchés. Les produits en figuraient dans les fêtes de Louis XIV; on n'en formait pas « de brillantes pyramides fort à la mode alors, dont l'honneur était de s'en retourner toujours saines et entières; elles étaient remplacées par des corbeilles dont l'honneur consistait à s'en retourner toujours vides. » Dès 1673, La Quintinie était intendant des jardins à fruits du Roi. Le 25 août 1687 il reçut le brevet de directeur général des jardins fruitiers et potagers de toutes les maisons royales. La particule *de* précédait son nom, et il la joignit dès lors à sa signature. Le roi avait en outre augmenté son traitement, et lui avait fait bâtir une maison commode. Quelques jours après la mort de La Quintinie, Louis XIV dit à sa veuve : « Madame, nous venons de faire une perte que nous ne pourrons jamais réparer. » Outre le potager royal de Versailles, La Quintinie avait tracé celui de Chantilly pour le prince de Condé, celui de Rambouillet pour le duc de Montausier, celui de Saint-Ouen pour Boisfranc, celui de Sceaux pour Colbert, celui de Vaux pour Fouquet.

La Quintinie avait composé sur son art un ouvrage qui était encore inédit à sa mort; il parut sous ce titre : *Instructions pour les Jardins fruitiers et potagers, avec un traité des orangers, suivi de quelques réflexions sur l'agriculture par de feu M. de La Quintinie*; Paris, 1690, 2 vol. in-4°. Il est enrichi du portrait de l'auteur, gravé par Vermeulen, de vignettes élégantes en tête de chaque livre, représentant quelques-unes des opérations qui y sont décrites, et de dix planches relatives à la culture des jardins. On y a joint un poëme latin de Santeul, intitulé *Pomona*, dans lequel sont célébrés les travaux de La Quintinie à Versailles, et une idylle de Charles Perrault en l'honneur du même artiste. Les *Instructions pour les Jardins* sont divisées en six livres : le premier, formant introduction, se termine par un vocabulaire des termes de jardinage usités alors; le second, troisième, quatrième et cinquième traitent des arbres fruitiers, de la taille, de la greffe, etc.; le sixième s'occupe du potager et indique mois par mois les opérations à pratiquer : c'est un almanach du jardinier. Dans son traité des orangers, La Quintinie cherche à prouver que leur culture est plus facile qu'on ne croit. Enfin, dans ses réflexions sur l'agriculture, il présente des théories à l'appui de la pratique qu'il a enseignée. Son style est coulant, mais souvent négligé, parfois concis, d'autres fois d'une diffusion extrême. La Quintinie attaqua l'opinion qui dominait à cette époque parmi les jardiniers, selon laquelle il fallait consulter les phases de la lune pour toutes les opérations du jardinage, non qu'il niât les influences de cet astre sur la terre; mais il en repoussait l'observation pour les pratiques de détail. Il admettait l'effet de la lune rousse ou de mars sur l'atmosphère, et il croyait que les melons commençaient à nouer dans le premier quartier de la lune de mai ou la pleine lune, etc. Il convient du reste, dans sa préface, qu'il a beaucoup d'obligations non-seulement à d'anciens auteurs, mais encore à quelques modernes. Le privilége de l'impression des *Instructions pour les Jardins* était accordé au sieur de La Quintinie, bachelier en théologie. L'abbé de La Quintinie étant mort peu de temps après, ne put surveiller les nouvelles éditions du livre de son père, qui se répandit promptement, et auquel les éditeurs firent des additions étrangères. En 1692, une contrefaçon parut à Amsterdam en un volume. En 1695, Barbin donna à Paris la seconde édition des *Instructions pour les Jardins*, auxquelles il ajouta une *Instruction pour la culture des Fleurs*, qui n'appartient pas à l'auteur. La seconde contrefaçon parut à Amsterdam avec un *Traité* anonyme *des Melons*. La compagnie des libraires donna plusieurs éditions du livre de La Quintinie de 1715 à 1756 : celle de 1730 renferme un *Traité des Arbres fruitiers* de Venette, qui avait paru anonyme en 1683, et dont les idées sont sous bien des rapports en opposition avec celles de La Quintinie. Bien des auteurs ont copié La Quintinie, les uns sans le citer, comme l'abbé de La Châtaigneraie, et le chartreux François le Gentil; les autres en le nommant avec éloge, comme Duhamel, Pluche et Decombe. Le père d'Ardennes l'appelle le *père des jardins*, savant et habile *jardiniste*, mot qu'il avait créé pour distinguer les écrivains ou amateurs de jardinage des simples ouvriers jardiniers. Duhamel parle peu de La Quintinie; mais Le Berryais nomma son *Traité des Jardins* le *Nouveau La Quintinie*, et en intitula l'abrégé *Le petit La Quintinie*. D'autres, comme l'abbé Roger Schabol, La Bretonnerie et Butret, attaquèrent les doctrines de La Quintinie. Suivant Charles Perrault, des lettres adressées par La Quintinie à des seigneurs anglais sur des questions de jardinage auraient été imprimées à Londres; on ne retrouve la trace que d'une seule

lettre de cet auteur, adressée en 1668 à Oldenbourg, traduite en anglais par ce secrétaire de la Société royale, et insérée par extrait dans les *Philosophical Transactions*, nos 44 et 46. Elle traite de la culture des melons. L. LOUVET.

Charles Perrault, *Galerie des Hommes illustres du dix-septième siècle*. — Abbé Lambert, *Histoire Littéraire du règne de Louis XIV*, tome III, 2e partie, p. 140. — [illegible] tome 15. — Briquel, *Éloge de La Quintinie*, dans les *Mémoires de la Société d'Agriculture de Niort*, 1857, in-8o, p. 253. — Père d'Ardène, *Année Champêtre*, 1769. — *Journal des Savants* [illegible]

LARABIT (*Marie-Denis*), sénateur français, né à Roye (Somme), le 15 août 1792. Il n'était encore que lieutenant lorsqu'en 1814 il suivit Napoléon à l'île d'Elbe. Il devint capitaine à la restauration en 1818, et cessa de figurer dans l'*Annuaire militaire* dès 1837. Le collége électoral d'Auxerre l'envoya à la chambre des députés en 1831, et lui renouvela son mandat à l'expiration de chaque session législative. Il y siégeait sur les bancs de l'opposition. M. Larabit faisait encore partie de la chambre des députés au moment de la révolution de 1848, et était alors membre du conseil général de l'Yonne. Il représenta ce département à l'Assemblée constituante et à la Législative, et devint sous le gouvernement provisoire secrétaire général du ministère de la guerre. Le 24 juin 1848, Larabit fut l'un des représentants qui reçurent de leurs collègues la mission d'aller arrêter l'effusion du sang; fait prisonnier par les insurgés, au faubourg Saint-Antoine, il se chargea d'aller transmettre leurs propositions au président de l'Assemblée nationale, jura de venir se remettre en leur pouvoir, et tint parole. Il appartenait à la réunion de l'Institut et au comité électoral de la république modérée, et faisait partie dans l'Assemblée nationale du comité de la guerre; il y vota contre les deux chambres et pour le vote à la commune, contre la suppression du remplacement militaire, pour la proposition Rateau, tendant à la dissolution de l'Assemblée constituante et pour l'ordre du jour en faveur du ministère dans la discussion des affaires d'Italie, etc., etc. M. Larabit fut appelé à siéger au sénat par décret impérial du [illegible] 1853. SICARD.

[illegible] des 900 Députés à l'Assemblée nationale; — Biographie des 750 Représentants à l'Assemblée [illegible], 1849.

LARADE (*Bertrand* DE), poëte languedocien, né en 1581, mort vers 1630. On sait peu de chose sur sa vie; et c'est dans ses écrits qu'on puise surtout le peu de renseignements qu'on a sur son compte. Il publia, à Toulouse, deux volumes de poésie *La Margalide gascoune* (la Marguerite gasconne), Toulouse, 1604, et la *Muse piranese*, Toulouse, 1609. Ses poésies ne s'élèvent pas au-dessus du médiocre. *La Muse gascoune* contient trois pastorales, dont une mythologique (*las Amous de Benus et Adonis*); ce sont des pièces dénuées de plan, d'intrigue et de sel. Les *Sonnets* et les *Chants royaux* de Larade valent mieux; ses *Chansons* ont de la naïveté, mais peu d'invention; elles roulent toutes sur les peines de l'amour; de temps à autre on y rencontre une expression assez heureuse de tendresse et de mélancolie. Quoiqu'il eût obtenu un prix aux Jeux floraux en 1610, Larade se déclare inhabile à tout autre genre que la poésie vulgaire; il paraît, d'après ce qu'il répète souvent, avoir eu des démêlés avec ses compatriotes. A Toulouse, il fut l'ami de Goudelin, qui écrivit en son honneur une *odelette*. Plein de la bonne opinion qu'en général les rimeurs ont d'eux-mêmes, il termine son dernier écrit par un quatrain où il se dit abreuvé

Deu nectar dou Parnasse, ou tout om non beou pas.

Les écrits de Larade sont restés presque inconnus; ils ont eu le sort des anciens livres patois; complétement négligés lors de leur apparition, ils sont devenus fort rares, et les exemplaires qui se montrent de loin en loin sont chèrement payés par des bibliophiles jaloux de les posséder. G. B.

Noulet, *Essai sur l'Histoire littéraire des Patois du midi de la France*, 1858, p. 44-49 (extrait de la *Revue de l'Académie de Toulouse*).

LA RAMÉE, faux prince français, né à Paris, où il fut pendu, en place de Grève, le 8 mars 1596. Ce personnage, qui ne prétendit à rien moins qu'à la couronne de France, a été oublié par tous les historiens modernes. C'était un jeune homme âgé de vingt-trois à vingt-quatre ans, qui se disait fils naturel de Charles IX, et qui, en cette qualité, s'était rendu à Reims pour y demander d'être sacré roi. Il était natif de Paris, et prétendait avoir été nourri secrètement chez un gentilhomme breton, à trois lieues de Nantes. L'Estoile, qui alla le voir pendant qu'on instruisait son procès, en parle ainsi : « Quand il fut pris, on lui trouva une écharpe rouge dans sa pochette, sur laquelle le président Riant l'ayant interrogé, dit que c'était pour montrer qu'il était bon et franc catholique et ennemi juré des huguenots, desquels il en tuerait autant qu'il pourrait et les poursuivrait à feu et à sang. Sur quoi M. le président lui ayant demandé en quelle autorité il prétendait faire cette exécution, lui répondit qu'il la ferait comme fils du roi Charles, son père, qui avait commencé la Saint-Barthélemy, laquelle il achèverait si jamais Dieu lui faisait la grâce de rentrer en possession de son royaume, qu'on lui avait volé; avec plusieurs autres sots propos qu'il tint, et entre autres de certaines révélations qu'il avait eues par un ange. Il était aussi accusé d'avoir voulu attenter à la personne de Henri IV. « Quand Sa Majesté eut entendu cette histoire, ajoute L'Estoile, elle se prit à rire, et dit qu'il y venait trop tard et qu'il fallait se hâter pendant qu'il était à Dieppe. » Paul Louisy.

Journal de L'Estoile (coll. Michaud), II, 271-272.

LARAUZA (*Jean-Louis*), philologue français, né à Paris, le 8 mars 1793, mort dans la même ville, le 29 septembre 1825. Après avoir fait d'excellentes études au lycée Napoléon et à l'École Normale, il professa la rhétorique au collége d'Alençon. Nommé en 1815, à vingt-trois ans, maître de conférences à l'École Normale, et chargé spécialement de l'enseignement des langues anciennes et de la grammaire générale, il garda cette chaire jusqu'à la suppression de l'école. Larauza se délassait de ses graves fonctions par la culture des arts et surtout de la musique. L'amour des arts l'attira en Italie, et des recherches d'érudition le retinrent dans les vallées des Alpes. Il recueillit dans un examen attentif des lieux des données pour résoudre le problème de l'itinéraire d'Annibal. En général les opinions à ce sujet se partageaient entre le petit Saint-Bernard (Alpes Graiennes) et le mont Genèvre (Alpes Cottiennes); Larauza se décida pour le mont Cenis. Trois nouveaux voyages aux Alpes l'affermirent dans son hypothèse, qui selon lui avait l'avantage de concilier les récits de Polybe et de Tite-Live; il l'exposa dans un mémoire qui devait être lu à l'Académie des Inscriptions. Mais avant qu'un jour eût été fixé pour cette lecture, Larauza fut enlevé prématurément aux lettres. Le plus intime de ses amis, M. Viguier, publia son mémoire sous le titre de *Histoire critique du passage des Alpes par Annibal, dans laquelle on détermine la route qu'il suivit depuis les frontières d'Espagne jusqu'à Turin*; Paris, 1826, in-8°. L'hypothèse de Larauza est assez plausible et très-ingénieusement soutenue; cependant elle n'a pas prévalu. Les derniers historiens d'Annibal, Niebuhr, Arnold, Bötticher, ont préféré le petit Saint-Bernard. M. Hoefer, dans une note à l'article Annibal, de la *Nouvelle Biographie générale*, a émis l'idée nouvelle et préférable du passage par le Saint-Gothard (*voy.* ANNIBAL).

L. J.

Viguier, *Notice sur Larauza*, en tête de l'*Histoire critique*, etc. — Cousin, *Fragments littéraires*. — Mahul, *Annuaire nécrologique*, année 1825, p. 296. — *Revue Encyclopédique*, t. XXXI, p. 481, 867.

LA RAVARDIÈRE (*Daniel de* LA TOUSCHE, sieur DE), voyageur et homme de guerre français, né en Poitou, vers 1570, mort après 1631. Il appartenait à une bonne famille, alliée, dit-on, aux Montgomery, et fut élevé dans le protestantisme. De bonne heure il embrassa la carrière des armes, et servit contre le prince de Parme. Il navigua ensuite, et explora pour la première fois les côtes du Maranham, probablement vers 1609. Dès cette époque il était lié avec Razilly, l'un des plus habiles et des plus braves capitaines de son temps; il s'unit à lui pour aller peupler le beau pays qu'il avait visité récemment, et qui était alors dédaigné par les Portugais. La Ravardière fit les premières démarches pour effectuer ce projet important, mais il n'eut d'abord que le commandement en second. L'entreprise excita un vif intérêt, et le jeune de Pisieux, cousin germain de la princesse de Condé, voulut en faire partie avec nombre de gentilshommes français. L'entreprise souriait à la cour; elle était même presque autant religieuse que politique, et Marie de Médicis y donna hautement son approbation. La Ravardière et Razilly n'eurent pas de peine à en réunir les éléments. Trois navires largement approvisionnés furent confiés aux deux marins (1), et on leur adjoignit plusieurs officiers habiles. Quatre religieux, du grand couvent des Capucins de la rue Saint-Honoré à Paris, furent embarqués à bord de cette flottille pour commencer des missions dans le nord du Brésil. L'expédition partit de Cancale; mais bientôt, après avoir fait deux cents lieues environ, une tempête violente la dispersa, et les chefs se virent contraints de relâcher à Plymouth. Partie définitivement d'Angleterre, la flottille poursuivit assez heureusement son voyage; mais elle mit près de cinq mois pour accomplir une traversée qu'on fait aujourd'hui en vingt jours. L'escadre relâcha d'abord à l'île de Fernando de Noronha, où elle trouva une sorte de Robinson qui vivait solitaire avec dix-huit Indiens, et où l'un des bons religieux eût bien voulu demeurer, car elle lui parut toute semblable au *paradis terrestre*; quelques jours plus tard, les trois navires abordèrent une île voisine du continent; ils lui imposèrent le nom de *Sainte-Anne*, en l'honneur de la duchesse de Guise. On aborda ensuite l'île de Maranham, qui n'est séparée, comme on sait, du continent que par un petit détroit; la messe fut célébrée solennellement, et le nom du roi saint Louis fut donné à la bourgade naissante qui allait s'élever sur ces rivages déserts. Cet événement capital avait lieu au commencement de 1612. La Ravardière commença par se fortifier dans le lieu éminemment avantageux qu'il avait choisi; puis il appela de cent et même deux cents lieues à la ronde les Indiens Tupinambas, qui voulaient habiter parmi les Français. La première loi qui leur fut imposée portait qu'ils renonceraient à l'anthropophagie. En quelques mois quatre forts s'élevèrent, puis on construisit le couvent de Saint-François. Bien qu'il appartînt à la religion réformée, le lieutenant général pour le roi était d'un caractère trop sensé et trop loyal pour ne pas aider de tout son pouvoir les bons religieux; des sources d'eau vive furent découvertes, des fontaines s'élevèrent, là où rien de semblable n'existait; des constructions considérables furent commen-

(1) Les provisions royales, datées de l'année 1611, qui prévoyaient au profit du roi très-chrétien la colonisation de cinquante lieues de terrain le long des côtes du Maranham, ne mentionnent comme devant effectuer cette entreprise que La Ravardière; il est probable que ce dernier, n'ayant pas les fonds suffisants, s'associa le sieur de Sancy et le sieur de Razilly, seigneur des Haumelles. *Voy.* les pièces contenues dans la *Collecção de Noticias para a historia das nações ultramarinas*, t. [illegible], quadro [illegible].

tandis que M. de Razilly, quittant momentanément le Brésil, s'en allait vers Paris avec six jeunes Tupinambas, qui devaient émerveiller la cour et se marier avec des Françaises (1), La Ravardière s'unissait plus étroitement que jamais avec les Indiens du continent. Il était aidé puissamment dans cette œuvre par les deux interprètes Dieppois Mingno et Turçou. Ce n'était rien à ses yeux que de peupler l'île de Maranham, il voulait connaître cette partie magnifique du continent d'où venaient ses alliés. Oubliant les fatigues de ses anciennes campagnes, dédaignant l'ardeur du climat, il s'avança de son propre aveu à trois cents lieues dans la terre, et il envoya à la découverte dans une autre direction M. de Pisieux. La Ravardière était instruit en cosmographie; il était familier avec l'usage des instruments nautiques; il avait pris de nombreux dessins des lieux lointains visités par lui : c'est une perte bien fâcheuse pour la science que celle de ses papiers, et elle est d'autant plus regrettable que, ne se contentant pas d'avoir exploré le Maranham, il ne fut pas plus tôt remis d'une maladie dangereuse, qu'il se transporta au Para avec plusieurs Français, et commença en règle l'exploration du fleuve des Amazones. Cette ardeur de découvertes lui devint en réalité fatale. Parvenu dans ces parages, il excita l'inquiétude de Martin Soarès, qui était accrédité par le gouvernement espagnol pour examiner le fleuve et s'opposer aux entreprises que les étrangers du nord pourraient former par cette voie contre le Pérou; l'alarme fut immédiatement donnée. Interrompant brusquement son exploration, La Ravardière dut revenir dans la cité naissante, et s'abriter sous le fort de Saint-Louis; il en donna le commandement à M. de Pisieux, lieutenant général, et se réserva le commandement de la flottille qui était mouillée devant l'île de Maranham; il était temps de prendre ces précautions, mais elles devaient être inutiles.

C'était l'époque où D. Diogo de Menezès, premier comte d'Ericeira, avait pourvu à la colonisation du Piauhi et du Ceara avant de retourner en Europe; toutes ces régions du nord, délaissées d'abord, préoccupaient le gouvernement espagnol. Diogo de Campos et Hieronymo d'Albuquerque reçurent l'ordre d'effectuer la conquête de la colonie naissante fondée par les Français. Après mille difficultés, nées surtout d'une marche forcée à travers une région déserte, ils opérèrent leur jonction au mois d'août 1614, devant l'île de Maranham; mais ayant été abandonnés par beaucoup d'Indiens et voyant de quelles ressources militaires pouvaient disposer les Français, ils résolurent de temporiser et bâtirent le fort de Guaxenduba, dans le but très-probable de bloquer la nouvelle colonie. Inquiet de ce voisinage inattendu, La Ravardière résolut d'attaquer les Portugais et de les déloger de leur position. A la tête de deux cents Français et de quinze cents Indiens de la nation des Tupinambas, il présenta le combat à Jeronymo d'Albuquerque, dans la matinée du 19 novembre 1614. Les forces de ce dernier étaient moins considérables que les nôtres, et toutefois, malgré des prodiges de valeur, les Français succombèrent. Voyant que l'avantage de la journée ne leur demeurait pas, leurs sauvages alliés, battant des mains, selon leur antique coutume, s'enfuirent dans les forêts en entonnant le chant lugubre de la retraite. Le jeune de Pisieux, qui avait commandé l'attaque si valeureusement, venait d'être tué, et les Français avaient perdu avec lui cent quinze hommes, tandis que les Portugais ne comptaient de leur côté que onze morts. Comprenant, trop tard, qu'il ne pouvait se maintenir dans sa position, La Ravardière entama immédiatement des négociations avec Albuquerque et Campos; il s'agissait simplement d'abord d'enterrer les morts. Bientôt des rapports de courtoisie du caractère le plus chevaleresque s'établirent entre les deux camps; il fut convenu entre Albuquerque et La Ravardière que pour l'occupation définitive du pays, on s'en rapporterait à la décision des deux couronnes; le capitaine de Pratz partit pour Paris en compagnie de Gregorio Fragoso, qui avait reçu ses instructions du capitão mor, et Diogo de Campos se dirigea sur Lisbonne avec un officier français nommé Mathieu Maillard (1). Quelques mois s'étaient écoulés, lorsque Jeronymo d'Albuquerque, ayant reçu de nouveaux renforts, intimait à La Ravardière l'ordre de lui remettre les ouvrages militaires qu'il avait élevés dans l'île de Maranham; sentant probablement qu'il ne serait pas soutenu par la cour, puisque déjà du vivant de M. de Pisieux il était question de substituer cet officier catholique au vieux soldat protestant, La Ravardière se décida à ne pas prolonger plus longtemps son séjour dans la colonie, qu'il ne pouvait plus défendre. On était au milieu de l'année 1615. La Ravardière demanda un délai de cinq mois pour s'éloigner définitivement du Brésil, et stipula qu'il recevrait une indemnité pour les constructions qu'il laissait dans l'île, où en effet des bâtiments considérables s'étaient déjà élevés. Ces conditions ayant été acceptées, il remit immédiatement à l'autorité portugaise le fort d'Itapary ou de S.-Joze, qui s'élevait devant le fort de Guaxenduba. Trois mois ne s'étaient pas écoulés que l'arrivée subite de Diogo de Campos, avec sept navires et neuf cents hommes de débarquement, hâtait la sortie des

(1) Voy. à ce sujet les lettres de Malherbe et la correspondance manuscrite de Peiresc; l'arrivée des Tupinambas et leur baptême furent un véritable événement.

(1) Le capitaine Maillard, qui s'était distingué à la journée du 19 novembre 1614, était de la ville de Saint-Malo; par l'ordre de La Ravardière il avait exploré l'intérieur du Maranham.

Français de l'île. Ils durent évacuer la colonie naissante, avec la vie sauve et en conservant les biens qu'ils avaient pu acquérir; l'embarquement général des troupes et des colons eut lieu le 3 novembre 1615, et le fort de Saint-Louis, qui a imposé son nom à la capitale du Maranham, venait d'être remis solennellement à Alexandre de Moura, qui se trouvait alors investi du commandement supérieur.

L'ancien lieutenant général de Louis XIII *dans les terres antarctiques* ne s'embarqua pas avec ses compatriotes. Au commencement de 1616, il accompagna Alexandre de Moura à Pernambuco, et de là passa à Lisbonne, d'où il fit voile pour la France (1). La Ravardière résidait parfois à Saint-Malo, où probablement il prenait part aux expéditions maritimes qui sortaient de ce port. En 1621 il fut nommé par ceux de La Rochelle vice-amiral de la flotte protestante. Il avait conservé les relations les plus intimes avec Razilly : il était en 1629 vice-amiral de ce brave marin, lorsqu'il alla tenter au Maroc le rachat des esclaves chrétiens. Ferdinand DENIS.

Adolfo de Varnhagen, *Historia geral do Brazil*; Madrid, 1854, t. I. — Warden, *L'Art de vérifier les dates*. — Diogo de Campos, *Memoria para a historia do Maranham*, dans la *Collecção de Noticias*, t. I. — Abreu et Lima, *Synopsis*. — Ferdinand Denis, *Brésil*. — Laurent Fréjus, *Voyage au Maroc*. — Ives d'Évreux, *Voyage au Brésil*. — Claude d'Abbeville, *id*. — Santarem, *Quadro elementar*. — *Le Mercure français*. — Haag, *La France protestante*, au mot *Latouche*.

LARBER (*Giovanni*), médecin italien, né en 1703, à Crespano, mort le 14 mai 1761, à Bassano. Sa famille était originaire du Tyrol méridional. Il étudia la médecine à Padoue et à Rome, et l'exerça depuis 1737 à Bassano. Ses principaux ouvrages sont : *Trattato sopra le molte Acque che da' monti discendono in Brenta*, inséré dans l'*Atlante storico* d'Albrizzi; — *Discorsi epistolari sopra i fuochi di Loria*; Venise, 1756, in-4°; — *Anatomia Chirurgica*; Venise, 1758, 3 vol., fig., traduite de Palfin d'après l'édition d'Antoine Petit; — *Principii di Chirurgia*; ibid., 1755, in-12, trad. de La Faye; — *La Chirurgia completa secondo il Sistema de' moderni*; Bassano, 1758, 2 vol. in-12; 6e édit., ibid., 1824; trad. de La Faye. Entre autres œuvres inédites, il a laissé un *Corso completo di Medicina pratica*.

Son fils, **LARBER** (*Antonio-Nicolo-Alvaro*), né en 1739, à Bassano, où il est mort, en 1813, a également pratiqué la médecine, et a publié : *Ricerche sopra le Febbri*; Bassano, 1787, 3 vol. in-8°, trad. de l'anglais de W. Grant avec des observations originales. K.

(1) La Ravardière ne put jamais complétement oublier les régions magnifiques de l'Amazonie, qu'il avait jadis explorées, et il prétendit, quelques années plus tard, aller fonder une nouvelle colonie dans le voisinage du Para. La Bib. imp. de Paris renferme, sous le nº 9860, des pièces positives, qui attestent un commencement d'exécution; c'est une lettre patente de Louis XIII nommant MM. La Ravardière et Lendriers ses lieutenants généraux depuis le fleuve des Amazones jusqu'à l'île de La Trinité.

Vita e Opere di Antonio Larber; 1828. — A. Albrizzi, *Atlante storico*, XXI. — B. Gamba, *Bassanesi illustri*. — *Nuovo Dizionario istorico*, IX.

LARCHANT (*Nicolas* DE GRIMONVILLE), poëte latin moderne, né vers 1666, à Bayeux, mort en mars 1736, à Vaux-sur-Seulle. Peu après qu'il eut été ordonné prêtre, il fut nommé principal du collége de Bayeux (1690); il composa la plupart des tragédies latines et françaises que ses écoliers représentaient à la fin des classes, et ce fut même la liberté qu'il se donna de caractériser les chanoines et l'évêque de Bayeux qui le fit, en 1706, interdire de ses fonctions. Il alla prendre alors possession de la cure de Vaux, située aux environs de cette ville. On a de lui : *Philotanus*, s. d. (1720), in-12, trad. en vers latins du fameux poëme de l'abbé de Grécourt; — une *Géographie ancienne*; — la *Vie des Saints* en vers latins; des *Sermons*, et quantité de pièces fugitives inédites. K.

Moréri, *Dict. Histor.* — Quérard, *La France littér.*

LARCHER (*Pierre-Henri*), helléniste français, né à Dijon, le 12 octobre 1726, mort à Paris, le 22 décembre 1812. Issu d'une ancienne famille de robe et fils d'un conseiller au bureau des finances, il fut destiné à la magistrature; mais sa vocation l'entraîna vers une autre carrière. Après avoir terminé ses humanités chez les jésuites de Pont-à-Mousson, il vint, vers l'âge de dix-huit ans, s'établir à Paris, dans le collége de Laon, où il poursuivit tranquillement ses études. Il avait perdu son père de bonne heure. Sa mère, qui blâmait sévèrement sa détermination, ne lui faisait qu'une pension de cinq cents livres. Il vivait sur cette modique somme, et trouvait même moyen de satisfaire ses goûts de bibliophile. Quelques années plus tard, voulant visiter l'Angleterre, il vendit ses livres pour subvenir aux frais du voyage. Il savait très-bien l'anglais, et de 1750 à 1762 il traduisit divers ouvrages de Pope, de Swift, de Pringle, de Hume. Plus avide de savoir que de réputation, il publia ces traductions sous le voile de l'anonyme. Il ne se nomma pas non plus en tête de sa version peu élégante, mais exacte, de l'*Électre* d'Euripide. Sa remarquable traduction des *Amours de Chéréas et de Callirhoé* parut aussi anonyme. Ce travail annonçait un helléniste distingué. Si le style manque de légèreté, les notes sont toujours instructives et souvent agréables; on y lit avec plaisir la traduction des épigrammes grecques, publiées pour la première fois par d'Orville dans son commentaire sur Chariton. Larcher semblait tout entier à ses paisibles études sur l'antiquité grecque, lorsqu'il se trouva engagé dans une polémique avec Voltaire, qui venait de publier la *Philosophie de l'Histoire*. Quelques ecclésiastiques, amis de Larcher, le pressèrent de réfuter les assertions hasardées ou tout à fait fausses dont ce livre est rempli; il y consentit, et fit paraître son *Supplément à la Philosophie de l'Histoire*, opuscule excellent pour le fond, mais lourdement écrit. Voltaire, qui ne pouvait contester

l'érudition de son adversaire, l'accabla de sarcasmes plus grossiers que piquants, dans une facétie intitulée : *Défense de mon Oncle.* Larcher répliqua par une *Réponse à la Défense de mon Oncle*; puis il eut le bon esprit de comprendre que pour la plaisanterie sarcastique il ne pouvait lutter contre Voltaire, et il cessa brusquement la polémique. Voltaire reconnut plus tard ses torts, et désira les réparer en sollicitant pour Larcher une place à l'Académie des Inscriptions. Des amis communs le prièrent de s'abstenir d'une démarche inutile : le savoir de Larcher suffit pour lui ouvrir l'Académie, le 10 mai 1778. Trois ans plus tôt cette compagnie avait couronné son *Mémoire sur Vénus*, travail remarquable, digne de figurer à côté des belles études de Heyne et de Winckelmann, sur l'archéologie mythique. Sa traduction de l'*Anabase* ou l'*Expédition du jeune Cyrus* de Xénophon, publiée un peu plus tard, n'a que le mérite d'une exacte intelligence du texte; elle ne rend ni la grâce facile ni l'élégante simplicité de l'original. Ces deux ouvrages de courte haleine avaient été pour Larcher comme le délassement d'une œuvre beaucoup plus importante. Invité par des libraires de Paris à revoir une traduction manuscrite d'Hérodote, laissée par l'abbé Bellanger, il trouva cette version si imparfaite, qu'il résolut d'en faire une nouvelle. Il se prépara par de longues études à cette difficile entreprise. Il commença par collationner le texte d'Hérodote sur les manuscrits de la Bibliothèque royale; puis il recueillit dans les écrivains anciens, dans les voyageurs et les critiques modernes, tout ce qui pouvait éclaircir les obscurités de cet auteur. Enfin, après quinze ans de travaux préparatoires, il fit paraître en 1786 sa traduction accompagnée d'un volumineux commentaire, qu'il enrichit encore et corrigea dans une seconde édition. La géographie et la chronologie avaient été surtout l'objet de ses minutieuses recherches. Cet ouvrage, d'abord trop loué, aujourd'hui trop dédaigné, est un des monuments les plus considérables de l'érudition française au dix-huitième siècle. Sans doute la traduction, quoique généralement exacte, laisse beaucoup à désirer. Le style lourd et terne de Larcher est tout l'opposé de la diction vive et naturellement élégante d'Hérodote, et ne permet pas même de soupçonner ce délicieux mélange de naïveté et de finesse qui constitue l'originalité de l'historien grec. Mais telle est la difficulté de faire passer en français cette antique beauté, qu'il faut être indulgent pour un traducteur qui, incapable de rendre la forme de son auteur, nous en a du moins fidèlement transmis le sens. Son commentaire est encore bon à consulter quoique une connaissance plus complète de l'Orient et de l'Égypte ait jeté sur les récits d'Hérodote une lumière inattendue. Si sa critique manque de profondeur et de nouveauté, elle est judicieuse et appuyée sur un savoir étendu et scrupuleux. Pendant que Larcher s'occupait de la révision de son Hérodote, la révolution éclata. Il eut peu à souffrir de la tourmente. Malgré ses opinions religieuses et politiques très-opposées au nouvel état de choses, il fut un des hommes de lettres qui reçurent du gouvernement républicain des secours et des encouragements. Le décret du 3 janvier 1795 lui alloua une somme de 3,000 livres. S'il ne fut pas compris dans la première formation de l'Institut, il y entra presque aussitôt (juillet 1796) à la place de M. Silvestre de Sacy, démissionnaire. Lors de la réorganisation de l'Institut, sous le consulat, il fit partie de la troisième classe, qui correspondait à l'ancienne Académie des Inscriptions. Quand l'université impériale fut constituée, le grand-maître Fontanes le nomma, 6 mai 1809, professeur de littérature à la Faculté des lettres. Comme le vieil helléniste s'excusait sur son grand âge, Fontanes le dispensa de faire son cours, et, sur sa demande, lui donna Boissonade pour suppléant. Larcher écrivait à cette occasion à son ami Wyttenbach : « Vous me demandez comment je me porte, et ce que je deviens. Je me porte aussi bien que peut se porter un homme de quatre-vingt-quatre ans. Apprenez de plus que je viens d'être fait docteur ès arts dans la nouvelle université impériale; mais il me faut vous avertir qu'il y a grande différence entre docte et docteur, et que l'on peut être fort bien l'un sans l'autre. Si vous en doutez, regardez-moi. En même temps j'ai été nommé professeur de littérature grecque, et comme je ne puis exercer par moi-même, l'on m'a donné un suppléant. » Cette vieillesse honorée et paisible se prolongea encore trois années, et Larcher s'éteignit presque sans souffrance, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

On trouve dans les *Variétés littéraires* de M. de Sacy quelques traits qui achèveront de peindre la physionomie du vénérable helléniste : « J'ai connu M. Larcher dans les derniers temps de sa vie, dit M. de Sacy. Je crois le voir encore avec son costume antique, son air sévère et le siècle presque entier qui pesait sur sa tête. Qu'il me paraissait vieux ! On était sûr de le rencontrer tous les jours, à la même heure, assis au pied d'un même arbre dans les jardins du Luxembourg, en compagnie de sa bonne, presque aussi vieille que lui. Ancien universitaire, M. Larcher, par une simplicité que j'aime, avait conservé l'habitude de se donner congé tous les jeudis; et ce jour de congé il le passait dans les magasins de MM. de Bure, à causer avec eux des nouvelles de la république des lettres, ou à fureter, tant que ses forces le lui permirent, dans leurs rayons chargés de vieux livres. Les jours de jeûne et de pénitence, M. Larcher, devenu très-bon catholique, avait inventé un moyen de se mortifier qui ne pouvait être bon que pour lui seul. Ces jours-là il ne lisait pas de grec, et se réduisait au vil latin ». On a de Larcher : une traduction de l'*Électre* d'Euripide; Paris, 1751,

in-12; — une traduction du *Discours* de Pope *sur la Poésie pastorale*, dans les *Lettres d'une Société*; Paris, 1751, in-12; — trad. des *Transactions philosophiques de la Société royale de Londres* (avec Roux, Buffon, Daubenton), dans le second volume de la *Collection Académique*; Paris, 1755; — trad. du *Martinus Scriblerus* de Pope et d'un discours de Swift; Paris, 1755; — trad. des *Observations sur les Maladies des Armées* de Pringle; Paris, 1765, 1771, in- ; — trad. de l'*Essai sur le Blanchiment des Toiles* de Home; Paris, 1762, in-12; — trad. de *Chéréas et de Callirhoé*, de Chariton, Paris, 1763, 2 vol. in-12; réimprimée dans les tomes VIII et IX de la *Bibliothèque des Romans grecs*; — trad. de l'*Essai sur le Sénat romain*, de Chapman; Paris, 1765, in-12; — *Supplément à la* Philosophie de l'Histoire; Paris, 1767, in-8°; — *Réponse à la* Défense de mon Oncle, *suivie de l'Apologie de Socrate*, traduite de Xénophon; 1767, in-8°; — *Mémoire sur Vénus*; Paris, 1775, in- ; — trad. de l'*Anabase* de Xénophon; Paris, 1778, 2 vol. in-12; — *Histoire d'Hérodote, traduite du grec, avec des remarques historiques et critiques, un Essai sur la chronologie d'Hérodote, et une table géographique*; Paris, 1786, 7 vol. in-8°; *Seconde édition, revue, corrigée et considérablement augmentée, à laquelle on a joint la Vie d'Homère attribuée à Hérodote, les extraits de l'histoire de Perse et de l'Inde, de Ctésias, et le traité de la malignité d'Hérodote, de Plutarque, le tout accompagné de notes*; Paris, 1803, 9 vol. in-8°; — *Remarques critiques sur les* Éthiopiques *d'Héliodore*; Paris, 1791, in-18. On a encore de lui dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*: *Sur les Vases Thériclééns*; *Sur les vases Myrrhins* (tome XLIII); — *Sur quelques Époques des Assyriens*, en deux parties; — *Sur les Fêtes des Grecs omises par Castellanus et Meursius*; *sur une fête particulière aux Arcadiens* (t. XLV); — *Sur l'Époque de l'expédition de Cyrus le jeune*; *sur Phidon, roi d'Argos, où l'on concilie la chronique de Paros avec la chronologie d'Eusèbe*; *sur l'Archontat de Créon* (t. XLVI); — *Sur les principaux Événements de l'histoire de Cadmus*; *de l'Ordre équestre chez les Grecs*; — *Sur Hermias, avec l'Apologie d'Aristote*; *sur quelques Fêtes des Grecs omises par Castellanus et Meursius*; *sur la Nocesacrée, ou la Fête du mariage de Jupiter avec Junon* (t. XLVIII); — *Remarques étymologiques* sur l'*Etymologicum magnum* (partie hist. du XLVIIe); — *Mémoire sur le Phénix, ou recherches sur les périodes astronomiques et chronologiques des Égyptiens* (*Académie des Inscriptions* (nouvelle série), t. I, 1815); — *Sur l'Authenticité de la harangue de Démosthène en réponse à la lettre de Philippe* (t. II); — *Sur l'Authenticité de l'origine de Rome telle qu'elle est rapportée par Varron et par les écrivains grecs et romains* (t. II); — *Sur les Observations astronomiques envoyées à Aristote par Callisthène* (t. IV).

Boissonade, *Notice sur Larcher*, en tête du catalogue de sa Bibliothèque, 1813, in-8°. — Dacier, *Éloge de Larcher*, dans les *Mém. de l'Acad. des Inscript.* (nouv. série), t. V.

LARCHEVÊQUE (*N****), sculpteur français, né en 1721, mort à Montpellier, en 1778. Il passa seize années de sa vie à Stockholm, où en 1760 on lui avait demandé le modèle de la statue de *Gustave Wasa*, destinée à être élevée devant la cathédrale. Ce n'était qu'une figure pédestre, mais bientôt son auteur fut chargé d'un groupe plus important, la statue équestre de *Gustave-Adolphe*, qui décore la place du château. Ces deux statues colossales ont été fondues par un Suédois nommé Meier. Ces travaux et les services qu'il avait rendus à l'art suédois en formant plusieurs élèves de mérite lui valurent l'ordre de l'Étoile polaire, et lorsqu'il revint en France, en 1776, il reçut le cordon de Saint-Michel. Il ne jouit pas longtemps de cette distinction, étant mort deux ans après. E. B—n.

Archives de l'Art français.

LARDIER (*Jean*), théologien français, né à Châteaugontier, le 26 novembre 1601, mort au même mois de l'année 1681. L'histoire de sa vie nous est bien peu connue; tout ce que nous en savons, c'est que, reçu profès de l'ordre de Fontevrault, le 15 août 1622, il exerça plus tard dans sa congrégation la charge de visiteur. C'était un infatigable travailleur: il ne dormait, dit-on, qu'une nuit sur trois. Le recueil de ses ouvrages, restés tous inédits, et, nous le croyons du moins, tous perdus aujourd'hui, occupait soixante-trois volumes in-folio. Est-ce une perte digne de grands regrets? Le t. XVIII des manuscrits d'Étienne Housseau (Bibl. impér.) nous offre un long catalogue des œuvres de Lardier, qu'il nous paraît peu utile de reproduire ici; il suffit d'indiquer où il se trouve. Nous y remarquons une *Apologie pour Robert d'Arbrissel*, dont le P. de La Mainferme et le P. Soris ont, dit-on, fait usage. Quoi qu'il en soit, il est vraisemblable que cette *Apologie* aurait pour nous moins d'intérêt qu'un *Inventaire des titres du collége de La Flèche*, en trois vol. in-fol., compilation qui contenait sans doute de très-utiles renseignements sur quelques points obscurs de l'histoire d'Anjou. B. H.

Notes manuscrites de l'abbé Drouin pour une *Hist. du Coll. de Navarre* (Bibl. impér.). — B. Hauréau, *Hist. Litt. du Maine*, t. IV, p. [illegible].

LARDIZABAL (*Manuel de*), homme politique espagnol, né vers 1730, en Biscaye, où il est mort, à la fin de 1823. Après avoir fait partie du conseil suprême de Castille sous le règne de Charles IV, il encourut l'inimitié du fameux Godoy, tomba en disgrâce, et ne fut rétabli dans ses titres et emplois qu'en 1808, lors de l'avénement de Ferdinand VII. Il accompagna ce

[illegible] Bayonne, où il fut contraint, comme membre de la junte nommée par Napoléon, d'adhérer à la constitution qui établissait la royauté de Joseph Bonaparte. Il ne tarda pas à se joindre à l'insurrection, et déploya, soit à Madrid, soit [illegible] beaucoup d'énergie pour soutenir [illegible] la résistance; mais quand il vit les idées de révolution s'introduire parmi ses [illegible], il rompit avec les cortès, se retira [illegible], et y publia en 1811 une brochure intitulée : *Le Gouvernement et la monarchie d'Espagne vengés*. L'apologie qu'il y fit des principes absolutistes faillit lui être fatale : après avoir échappé à la colère du peuple, qui s'était [illegible] contre lui, il fut arrêté, conduit à Cadix et destitué de ses fonctions de conseiller. Il resta dans cette situation jusqu'à la restauration de 1814; à cette époque, Ferdinand VII le rappela à la cour et lui donna le ministère des [illegible]. [illegible] peu de temps après dans une [illegible] de palais, il fut arrêté par ordre du roi, ainsi que ses amis Abadia et Calomarde, et détenu pendant longtemps dans la citadelle de Pampelune.

Un général du même nom et appartenant à la même famille, *Joseph* LARDIZABAL, embrassa [illegible] la cause de l'indépendance [illegible] au siége de Sagonte. Fait prisonnier en [illegible] à la prise de Valence, il fut envoyé en [illegible], et subit une détention rigoureuse à Vincennes. Il mourut quelques mois après son retour en Espagne (1815), à l'âge de trente-sept [illegible]

[illegible] Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemporains*.

[illegible] (*Nathaniel*), théologien anglais, [illegible] 1684, à Hawkhurst, dans le comté de [illegible], mort dans la même ville, le 24 juillet 1768. [illegible] appartenait à une famille de dissidents, et fit [illegible] éducation à Londres, sous le docteur Joshua [illegible], presbytérien zélé. Il alla ensuite continuer ses études dans les universités étrangères, [illegible] trois ans à Utrecht, où il suivit les leçons de Grævius et de Burmann. Il retourna en [illegible] en 1703, et se consacra dès lors presque uniquement aux études théologiques. A [illegible] vingt-cinq ans, il débuta dans la chaire [illegible], et fut successivement chapelain [illegible] famille de lady Treby et prédicateur de [illegible] de la Vieille-Jolverie. Il obtint peu [illegible] à la chaire, mais ses traités lui valurent la réputation d'un des premiers théologiens [illegible]. Son principal ouvrage, intitulé [illegible] *Credibility of the Gospel History*, 1727-1733-[illegible] 5 vol. in-8°, est une des plus solides [illegible] des objections élevées contre l'authenticité des Évangiles. Parmi ses autres traités, on [illegible] : *A Letter concerning the question: whether the logos supplied the place of the human soul in the person of Jesus-Christ?* [illegible] l'auteur y professe nettement les doctrines [illegible] ou sociniennes. — *The History of the Heretics of the first two centuries after Christ, containing an account of their time, opinions, and testimonies to the books of the New Testament; to which are prefixed general observations concerning heretics*; 1780. Les *Œuvres complètes* de Lardner ont été publiées par Kippis; 1788, 11 vol. in-8°. Z.

Kippis, *Life of Nat. Lardner*, en tête de ses *Œuvres complètes*. — Chalmers, *General Biogr. Dict.*

LARDNER (*Dionysius*), mathématicien et écrivain scientifique anglais, né à Dublin, le 3 avril 1793. Fils d'un procureur (*solicitor*), il fut placé à l'âge de quatorze ans dans l'étude de son père pour s'y former aux affaires. Mais, cédant à son goût pour les sciences, il entra à *Trinity College*, à Cambridge, et prit ses degrés en 1817, en continuant de résider à l'université, comme un de ses membres, jusqu'en 1827. Dans cet intervalle, il publia plusieurs traités de mathématiques dans l'*Encyclopédie d'Édimbourg* et l'*Encyclopédie Métropolitaine*. Il donna devant la Société royale de Dublin une série de *Lectures* ou leçons scientifiques, pour lesquelles, outre la rétribution d'usage, il obtint une médaille d'or. En 1828 il retoucha ces leçons, et les publia en un volume sous le titre de « Traité de l'Application de la Vapeur, » (*Lectures on the Steam-Engine*). Cet ouvrage, le premier exposé populaire des moyens découverts et employés en mécanique, eut beaucoup de succès, et, amélioré d'année en année d'après les progrès de la science, il est aujourd'hui à sa neuvième édition. Dans l'une des plus récentes il réfute une assertion que les journaux d'Angleterre et d'Amérique avaient largement propagée, à savoir, que le docteur Lardner avait affirmé en 1828 qu'il serait impossible de traverser l'océan Atlantique à l'aide de la vapeur; il établit que justement il avait dit le contraire. En 1827, lors de l'établissement de l'université de Londres, le docteur Lardner, sur l'invitation de lord Brougham (qui bien que déjà célèbre n'était pas lord à cette époque), accepta la chaire de physique et d'astronomie, et alla s'établir à Londres, où il publia un *Discours* ou dissertation sur les avantages de la physique, et un *Traité analytique de Trigonométrie plane et sphérique*. Il conçut alors le projet d'une vaste encyclopédie populaire, à laquelle devaient collaborer les écrivains les plus distingués dans les diverses branches de la science, des arts et des lettres. Il obtint le concours des premiers hommes d'Angleterre, Scott, Southey, Mackintosh, Moore, Herschell, Brewster, Powell, Lindley, etc., et l'entreprise commença en 1830. C'est de tous ces travaux réunis qu'est résultée la collection connue sous le titre de *Lardner's Cabinet Cyclopædia*, 135 vol. in-12, 1830-1844, dont plusieurs ouvrages sont du premier mérite et très-populaires. Le docteur Lardner y fournit divers traités sur l'*Hydrostatique*, la *Pneumatique*, la *Chaleur*, l'*Arithmétique* et la *Géomé-*

trie. De 1830 à 1840 il fut souvent employé, par des compagnies de chemins de fer, à préparer des rapports qui devaient être soumis au parlement; ce qui ne l'empêcha pas de fournir de temps en temps des articles scientifiques à la *Revue d'Édimbourg* et autres publications périodiques. En 1840 survint dans sa vie un événement fâcheux. Un procès lui fut intenté pour l'enlèvement d'une femme mariée. Il fut condamné à payer au mari une somme très-considérable, 8,000 liv. st. (200,000 fr.), et, en raison du scandale et de la publicité, obligé de quitter l'université de Londres. Après avoir passé quelque temps en France, il résolut de faire un voyage aux États-Unis. Sa réputation scientifique l'y avait précédé, et il fut accueilli avec distinction. Il commença par donner à Boston une série de *lectures* ou leçons sur diverses branche des sciences, à cinq dollars pour chaque souscripteur. L'affluence fut considérable; car les Américains, avec leur esprit pratique, ont le goût le plus vif pour les expositions scientifiques. Il parcourut ensuite toutes les villes un peu importantes de l'Union, variant, suivant les localités, la nature de ses leçons, et partout il obtint le plus grand succès de réputation et d'argent. L'auteur de cette notice se trouvait alors à New-York, et le nombre des auditeurs dépassait douze cents pour un de ces cours. Comme ils furent répétés souvent dans les grandes villes de commerce ou de manufactures, le produit total a dû atteindre un million de francs (200,000 dollars). Recueillies plus tard, et publiées à New-York en deux gros volumes, ces lectures ont eu plusieurs éditions successives.

A son retour en Europe, en 1845, M. Lardner s'établit à Paris, où depuis il a toujours résidé. Ses travaux n'y ont rien perdu de leur activité. En 1850 il publia un ouvrage très-soigné sur les chemins de fer, intitulé : *Railway Economy*. En 1851 il écrivit pour le *London Times* une série d'articles relatifs à la grande exposition, réunis depuis en volume. Il entreprit ensuite une série de cours élémentaires, sous le titre de : *Manuel de Physique et d'Astronomie*, dont la seconde édition en 6 volumes a paru en 1855. Il commença en 1853, sous le titre de : *Museum of Science and Art*, une autre série de petits volumes à très-bon marché sur les diverses parties de la science et leurs applications aux arts et à l'industrie. Cette série est complète aujourd'hui, en 12 volumes in-12, et il y traite successivement des planètes, comètes, tremblements de terre, volcans, télégraphie électrique, horlogerie, chemins de fer, navires à vapeur, machines etc., et, sous le titre de *Common Things*, il y développe diverses questions de physique sur l'air, l'eau, la chaleur, etc. « C'est un des ouvrages, dit sir David Brewster dans la *North British Review*, les plus intéressants et les plus utiles qu'on ait publiés pour l'instruction scientifique de toutes les classes de la société. » De 1854 à 1856, le Dr Lardner a publié, en format in-8°, les traités suivants, anciens ou nouveaux, avec un grand nombre d'illustrations : *Manuels de Physique, de Pneumatique, d'Hydrostatique, de la Chaleur, d'Optique, de Mécanique, d'Électricité, de Magnétisme et d'Acoustique.* Le docteur Lardner est un des savants qui ont le plus contribué à populariser la science. J. Chanut.

Men of the Time. — *Biography* (*English Cyclopædia*). — *Notes particulières.*

LA RELANDIÈRE (*René* Brion de), chirurgien français, né à Thouars, vers la fin du seizième siècle. Il exerça sa profession dans sa ville natale, et écrivit un ouvrage curieux intitulé : *Anatomie, en vers françois, contenant l'Ostéologie, Myologie et Angéiologie*; Chinon, 1668, in-12, et publié par les soins de son fils. « On ne peut qu'être étonné, dit Jouyneau-des Loges à ce sujet, de la patience de l'auteur à faire cinq ou six mille vers, tels quels, mais tous alexandrins, pour décrire toutes les parties de la frêle et compliquée machine humaine. Je me contenterai de remarquer qu'il y compte 244 os, savoir 59 dans la tête, 61 dans le tronc, 62 aux deux bras, et autant aux deux jambes. » René Brion prétend, dans sa préface, que les élèves peuvent apprendre une science plus facilement en vers qu'en prose, les préceptes se gravant mieux dans la mémoire. D. L—y.

Hist. Littér. du Poitou, III, 531-532.

LA RENAUDIE. *Voy.* Renaudie et François II, roi de France.

LA RENAUDIÈRE (*Philippe-François* de), géographe français, né à Vire, en Normandie, dans l'année 1781, mort en février 1845. Il s'adonna d'abord à la poésie, et Châteaubriand inséra dans son *Génie du Christianisme* un morceau extrait d'une *Description de la Fête-Dieu au hameau*, que La Renaudière avait composée bien jeune encore. Il devint président du tribunal de Vire, et cessa ses chants poétiques. S'étant lié avec Malte-Brun, il prit, dans ses relations avec ce célèbre géographe, le goût de la géographie, et quitta la magistrature pour s'adonner à cette science. Ses principaux écrits sont : *Dissertatio de Alpibus ab Annibale superatis*; Paris, 1823, in-8°; sur un passage de Tite-Live; — *Notice sur la rivière de Mexico, suivie d'un Coup-d'œil historique sur les derniers événements qui s'y sont succédé depuis 1810*; Paris, 1824, in-8°; — *Voyage dans le Timani, le Kouranko et le Soulimana*, par le major G. Laing, trad. de l'anglais (avec Eyriès); 1826, in-8°. Il a mis en tête de cette traduction un *Essai sur les Progrès de la Géographie de l'intérieur de l'Afrique et sur les principaux Voyages de Découvertes qui s'y rattachent*; — *Voyages et Découvertes dans le nord et dans les parties centrales d'Afrique*, par Denham, trad. de l'angl. (avec Eyriès); 1826, 3 vol. in-8°; — *Second Voyage dans l'intérieur de l'Afrique*;

depuis le golfe de Bénin jusqu'à Sackatou, trad. de l'anglais de Clapperton (avec Eyriès); 1829, 2 vol. in-8°; — Coup d'œil sur l'état actuel de la Littérature anglo-saxonne, par Th. Wright, trad. de l'anglais (avec le même), 1836, in-8°; — Mexique; 1843, in-8°: fait partie de l'Univers pittoresque. — Il a rédigé, avec MM. Balbi et Huot, l'Introduction historique, suivie d'un Aperçu de la Géographie ancienne, qui précède l'Abrégé de géographie universelle de Malte-Brun; 1837 et 1842, in-8°. Il a coopéré à la Décade philosophique et au Publiciste, et a été, avec MM. Eyriès, Malte-Brun, Klaproth, Walckenaër et Al. de Humboldt, l'un des principaux rédacteurs-directeurs des Annales des Voyages depuis 1823; 1826-1839, 54 vol. in-8°. On remarque de lui dans cet important recueil une Description de Poulo-Pinang; (t. XIII); — une Notice sur le royaume de Kedah (ibid.); — une Notice sur le royaume de Mexico (ibid.); — un Tableau de la Boucharie (t. XXXI). Ses articles dans la Galerie Historique sont signés PH., PH. L. R. et D. L. Secrétaire de la Société de Géographie, La Renaudière a dirigé le Bulletin de cette société, dans lequel il a inséré des analyses d'ouvrages. Il collabora à la Revue britannique, et il a fourni des notes au Voyage de Christophe Colomb, traduit de Navarette par MM. Ch. de Verneuil et de La Roquette. GUYOT DE FÈRE.

Documents particuliers. — Quérard, La France litt.

LAREVELLIÈRE DE LÉPEAUX (1) (Louis-Marie-DE), célèbre homme politique français, né à Montaigu, en bas Poitou, le 25 août 1753, mort à Paris, le 27 mars 1824. Il était le dernier des trois enfants du maire de Montaigu. Son frère aîné, qui au moment de la révolution de 1789 était conseiller au présidial d'Angers, prit ouvertement, mais avec beaucoup de mesure, le parti de cette révolution, entra dans la nouvelle magistrature, et périt sur l'échafaud à Paris, pendant la terreur, comme convaincu devant le tribunal révolutionnaire de fédéralisme et de modérantisme. A la même époque, leur sœur, catholique ardente et royaliste dévouée, se faisait remarquer de son côté par le courage avec lequel elle exposait sa fortune et sa tête pour sauver une foule de chefs vendéens et de prêtres compromis dans la guerre civile de l'Ouest. Pour lui, attaché dès sa jeunesse aux idées philosophiques et républicaines, disciple fervent de J.-J. Rousseau, admirateur de la liberté anglaise et de la nouvelle société américaine, il était destiné à jouer un rôle dans la révolution française par cela même qu'elle éclatait avant qu'il eût accompli le projet qu'il avait formé d'aller vivre en Suisse ou aux États-Unis, pour y chercher un état social plus conforme à ses opinions et à ses sentiments. Bien qu'entourée d'affection dans sa famille, l'enfance de Larevellière ne fut pas heureuse. Né faible et maladif, il eut le malheur d'être confié, pour la première éducation, aux soins d'un prêtre d'un extérieur doucereux, mais d'un caractère irritable, qui frappait souvent son élève, enfant intelligent, mais opiniâtre : son épine dorsale se déforma, et il devint contrefait. Après avoir poursuivi et terminé ses études au collége de Beaupréau, en Anjou, et chez les oratoriens d'Angers, et fait son droit dans cette dernière ville, il vint à Paris avec son frère aîné pour suivre le barreau, et se mit à travailler chez un procureur. Mais son dégoût insurmontable pour la procédure, et en général pour la jurisprudence, fut favorisé par l'indulgence de son patron et encouragé par le dévouement de son frère, qui travaillait pour deux et gagnait ainsi leur double pension. Les langues vivantes, la philosophie, les arts furent à la fois l'objet de ses actives préoccupations, et au bout de quelques années il retourna dans sa province, l'intelligence agrandie et cultivée, mais sans s'être fait un état. Ce désavantage, joint à son peu de fortune et à l'irrégularité de sa taille, ne l'empêcha pas de faire en Anjou, où il se fixa, un mariage honorable et assez avantageux. Sa femme n'était qu'une cadette, et ne lui apporta pas une grosse dot; mais elle avait une instruction solide et variée, et lui donna le goût de l'histoire naturelle, qu'elle cultivait avec ardeur, et à laquelle il était jusque alors resté étranger. Ils vivaient à la campagne et dans une obscurité assez complète, lorsqu'une société d'amateurs, dont Larevellière faisait partie, l'engagea à faire à Angers un cours public de botanique. Ce cours fit événement, moins par le fond de l'enseignement que par le talent de parole qu'il révéla chez le professeur. Il se vit dès lors désigné aux suffrages des électeurs; car la convocation des états généraux approchait. Le tiers état de la sénéchaussée d'Angers l'élut au même titre et en même temps que Volney. Arrivé à Versailles, Larevellière se fit remarquer dès les premiers jours par sa vive opposition au parti de la cour, et vota à peu près constamment avec la gauche de l'Assemblée constituante jusqu'à sa dissolution. Cependant on a remarqué plus tard une prédiction singulière, contenue dans un discours où son penchant pour les institutions républicaines était, du reste, fort clairement indiqué. « Le jour, disait-il, où la France perdra son roi, elle perdra aussi sa liberté. »

Larevellière se lia dès les premières séances de l'Assemblée constituante avec un député de la Picardie, De Buire (1), ancien officier, homme

(1) D'après son acte de naissance, que nous avons eu sous les yeux, il se nommait De Larevellière. Ses parents, pour le distinguer de son frère aîné, lui donnèrent, selon l'usage du temps, le nom de Lépeaux, qui était celui d'un petit domaine de sa famille. A partir de la révolution, il signa Larevellière-Lépeaux.

(1) Louis-Marie-Nicolas Pincepré de Buire, né à Péronne, le 18 février 1730, mort à Paris, le 22 avril 1816, entra fort jeune dans un régiment d'artillerie, et assista, à l'âge de dix-sept ans, au siége et à la prise de Berg-op-Zoom par

âgé et d'un aspect vénérable, qui, prévoyant dès lors les déchirements et les proscriptions qui n'arrivèrent que trop vite, et remarquant l'ardeur de son ami, lui prédit qu'il serait proscrit, et le somma de venir alors lui demander asile, ou de renoncer pour toujours à son amitié. Pendant l'Assemblée législative Larevellière fut élu juré à la haute cour nationale, plus tard adjudant général des gardes nationales dans l'ouest, puis administrateur du département de Maine-et-Loire. Il fit en cette qualité des tournées patriotiques dans la Vendée en fermentation, que lui et ses amis politiques essayèrent vainement par leurs discours de rallier à la cause de la révolution. La Convention vint : Larevellière y fut élu, ainsi que ses deux plus intimes amis, Pilastre et Leclerc (de Maine-et-Loire), qui déjà avaient siégé près de lui aux états généraux. Quoique plein d'admiration pour les talents oratoires des Girondins et de sympathie pour les qualités aimables de beaucoup d'entre eux, Larevellière ne s'associa cependant pas à leur politique, si l'on peut dire qu'ils en eussent une. Son attitude fut plus franchement révolutionnaire : il fit décréter, par représailles contre le manifeste du duc de Brunswick, que le peuple français viendrait en aide à tous les peuples qui voudraient recouvrer leur liberté, et croyant fermement Louis XVI coupable de parjure et de trahison, il n'hésita pas, dans le procès du roi, à voter pour la mort, sans appel et sans sursis. Adversaire dès l'origine de la commune de Paris et de ce qu'il appelait *l'exécrable députation* de cette ville, il croyait qu'on ne pouvait combattre la Montagne avec succès qu'en lui disputant le privilége de l'énergie dans la défense de la révolution, et en effet, au 10 mars 1793, lors du premier essai des montagnards pour se saisir du pouvoir exécutif, il s'attaqua corps à corps à Danton avec une heureuse audace, et fit échouer à lui seul sa tentative. Mais ce succès fut éphémère; les propositions de la Montagne furent bientôt reproduites et votées; deux mois et demi plus tard, lors de la chute des Girondins, Larevellière, qui se joignit à Lanjuinais avec la plus grande énergie contre ce coup d'État populaire, fut réduit à protester en s'écriant : « Nous irons tous, tous en prison! » Journellement reproduites après le 31 mai, ces protestations, qu'il ne pouvait plus faire à la tribune qu'appuyé sur les bras de ses deux amis, épuisé qu'il était par la maladie et les émotions, amenèrent bientôt contre lui un décret d'arrestation, presque aussitôt converti en mise hors la loi.

Proscrit et fugitif, Larevellière trouva un premier asile à l'ermitage de Sainte-Radegonde, dans la forêt de Montmorency, chez le naturaliste Bosc, courageux ami de Mme Roland et de tous les Girondins, dont le dévouement ne se démentit pas dans ces moments terribles. Bientôt, sommé par De Buire de tenir sa promesse, il alla chercher un autre refuge chez ce vieillard généreux, et n'y parvint qu'à travers mille périls. La femme et la fille de Larevellière étaient alors dans l'ouest dans une position non moins critique. La réaction qui suivit le 9 thermidor les sauva d'abord, les réunit plus tard à Paris, et plus tard encore ramena Larevellière dans la Convention. Plein d'éloignement et de défiance pour les thermidoriens et non moins hostile à la réaction royaliste, Larevellière eut dès sa rentrée dans la vie publique l'occasion de défendre contre les excès de cette double influence ses anciens persécuteurs de la Montagne. Nommé membre de la commission des onze, qui rédigea la constitution de l'an III, il s'y lia avec Daunou, dont il resta jusqu'à sa mort l'admirateur et l'ami. L'un des derniers présidents de la Convention, et premier président du Conseil des Anciens, Larevellière, quand eut lieu l'élection des membres du Directoire exécutif, fut nommé à l'unanimité moins deux voix (1). Il hésita beaucoup devant la responsabilité du pouvoir; mais une fois qu'il l'eut acceptée, il voulut rester à son poste jusqu'au bout, et ce ne fut qu'avec une peine infinie qu'on put lui arracher sa démission au 30 prairial an VII, journée qui près de quatre ans plus tard vint terminer la véritable existence du Directoire. Les deux points auxquels on rattache le plus habituellement le nom de Larevellière dans la politique de ces quatre années sont la *théophilanthropie* et le 18 fructidor. La première ne fut qu'une tentative avortée pour réaliser dans un culte public les principes de la religion naturelle, et cette tentative ne pouvait guère manquer de se produire, à titre de réaction provoquée par les saturnales du culte de la raison. Aussi eut-elle lieu bientôt après le 9 thermidor et avant l'installation du Directoire. Elle fut l'œuvre d'hommes en général assez obscurs, et dont l'un au moins mérite d'être plus connu : c'était le frère du célèbre minéralogiste Haüy, et l'inventeur des procédés actuels d'éducation des jeunes aveugles. Lorsque la constitution de l'an III eut créé un gouvernement en apparence stable et régulier, les fondateurs du nouveau culte se tournèrent vers le nouveau pouvoir pour en obtenir un appui, sans lequel rien ne semble avoir le droit d'exister en France. Ils n'auraient rencontré que dédain ou indifférence à peu près complète sans Larevellière. Mais aux yeux de celui-ci la république ne pouvait se fonder que sur la famille, la famille que sur une morale austère, et il ne pouvait méconnaître que cette morale elle-même n'avait de sanction possible que dans le sentiment religieux, exprimé en commun

le maréchal de Lowendahl. Larevellière donne dans ses Mémoires [illegible]

(1) [illegible]

il le fût. De celle-là il l'eût voulu aussi simple que possible, redoutant, autant ou plus encore que tous les hommes de cette époque, l'influence d'un clergé fortement et hiérarchiquement constitué, formant corps dans l'État, et qui devient rival de tout ce qui ne rentre pas dans les intérêts purement matériels de la société.

Cette sorte de rationalisme politique, comme on l'eût appelé plus tard, se trouve développé dans un écrit qu'il lut à la classe des Sciences morales et politiques de l'Institut, où il avait été appelé dès la formation de ce corps, et qui fut à la fois très-remarqué, comme émanant d'un membre du gouvernement, et fort mal accueilli, tant par les amis de l'ancien régime que par ceux de la révolution, presque tous plus ou moins attachés à la philosophie matérialiste du dix-huitième siècle. Quant aux théophilanthropes, qui semblaient mettre cette doctrine en pratique, Larevellière, étranger à la rédaction de leurs petits livres, ne leur donna ni direction ni conseils; et se contenta de les favoriser en leur faisant accorder la jouissance de quelques édifices publics pour leur culte, et en leur faisant obtenir des secours sur les fonds de la police secrète, qui n'ont pas toujours eu, sous nos divers gouvernements, une destination aussi exclusivement immorale que bien des gens le supposent. Les églises de Paris, abandonnées et fermées depuis la terreur, souvent converties en magasins de fourrage ou d'effets militaires, n'avaient pas encore été rouvertes. Saint-Sulpice et quelques autres d'entre elles devinrent le lieu des réunions décadaires des théophilanthropes, dont les progrès furent peu rapides, et que le gouvernement consulaire supprima par un arrêté, au moment où ils semblaient prendre quelque essor en présence du rétablissement officiel de la religion de l'ancienne monarchie.

La théophilanthropie devint à l'égard de Larevellière la source d'une foule de calomnies, grosses de toute la puissance du ridicule. Il était, comme membre d'un gouvernement peu respecté, comme tous ceux qui en France ont dû laisser discuter leurs actes et affronter l'assaut journalier d'une presse qui n'était qu'irrégulièrement comprimée. Aussi, à grand renfort de caricatures, on fit de lui un illuminé, un rival du pape, et le grand-prêtre d'une théocratie nouvelle; car il offrait peu de prise d'autre part, par la fermeté de son attachement à la république, sa probité, et la simplicité de sa vie. C'était en effet au Jardin des Plantes, dans la famille patriarcale des Thouin, qu'il passait le peu de moments que les Directeurs pouvaient dérober aux affaires publiques; car une activité excessive leur fut longtemps imposée par l'épouvantable désorganisation dans laquelle ils avaient trouvé la France.

La constitution de l'an III avait établi sur le papier une république symétrique et rationnelle: l'expérience vint bientôt prouver que les rouages n'en étaient pas assez fortement trempés pour supporter l'effort des passions violentes qui devaient s'agiter dans ce cercle. Une lutte s'établit entre la majorité du Directoire et la majorité des Conseils. La dernière, modifiée par les élections, dérivait rapidement vers la monarchie; la première, par devoir comme par intérêt, tenait très-haut le drapeau de la révolution. Rien de moins sûrement établi cependant que cette majorité du Directoire. Si Larevellière et Rewbell en faisaient la base, elle n'était maintenue que par le concours de Barras, dont la défection eût fait pencher la balance vers les Clichiens s'il s'était réuni à Carnot et Barthélemy. C'est dans cette situation violente et périlleuse, où les deux partis méditaient l'un contre l'autre une agression extra-constitutionnelle, le pacte social n'offrant point d'issue à ce conflit, que le coup d'État du 18 fructidor fut résolu. Il réussit comme tous les autres ont réussi, mais comme palliatif et non comme remède: car s'il fit vivre la révolution menacée, il ne pouvait sauver la liberté. Larevellière était alors président du Directoire, et la cheville ouvrière du gouvernement. Rewbell et lui se défiaient au plus haut point de Barras, sans pouvoir s'en passer. Celui-ci, d'accord avec eux sur la nécessité de prévenir l'attaque imminente des Conseils, insistait pour soulever les faubourgs, ce qu'ils repoussaient d'une manière absolue. Ce fut Larevellière qui fit prévaloir l'emploi de la force militaire, non qu'il l'aimât, mais comme le seul instrument dont on pût régler l'action et la restreindre au but qu'on voulait atteindre. Aussi cette journée fut la première, après tant de luttes sanglantes, où tout se passa sans désordre matériel; mais le prestige, si faible qu'il fût, de l'inviolabilité constitutionnelle demeura anéanti, et le courant se reporta vers les passions anarchiques avec la même rapidité qu'il s'était dirigé jusques là vers les maximes et les intérêts de l'ancien régime. La corruption de Barras, les désastres de l'Italie, la stérile turbulence du Conseil des Cinq Cents amenèrent la journée du 30 prairial. La chute de Treilhard, Merlin de Douay et Larevellière en fut la conséquence. Moins de cinq mois après, le 18 brumaire arriva. Comme il est d'usage quand une autorité est renversée, une accusation fut intentée contre les Directeurs déchus. Larevellière y répondit avec une grande fermeté, et soutint qu'assailli avec violence par les royalistes d'abord et par les anarchistes ensuite, le Directoire avait eu le droit et le devoir de défendre contre eux la république. Il termina sa justification en disant que « dans aucune circonstance de sa vie il ne plierait son langage et ses actions au gré des partis, ni pour obtenir leurs faveurs ni pour sauver sa tête. » Les dénonciations furent rejetées, et Larevellière rentra dans la vie privée. Il était resté membre de l'Institut, où une sorte d'opposition philosophique et libérale s'était maintenue sous le consulat, quoique dans le remaniement de ce corps

la classe des Sciences morales et politiques eût été supprimée. Quand vint l'empire et que le serment était demandé, Larevellière le refusa, fut déclaré démissionnaire, et se retira avec une fortune des plus modiques dans une petite propriété qu'il acheta dans les landes de la Sologne (1). Il y passa plusieurs années, occupé de l'éducation de son fils, ayant l'histoire naturelle pour distraction, et recevant de temps en temps la visite de quelques amis éprouvés, tels que le poëte Ducis. Revenu à Paris vers 1810 pour surveiller les études de son fils, il reçut de l'empereur, par l'intermédiaire de Fouché et de Daunou, l'offre d'une pension, qu'il refusa. Dans sa constante opposition à Napoléon, n'ayant pas voté l'acte additionnel dans les Cent Jours, il ne fut point atteint comme conventionnel par la loi de bannissement de 1816, et mourut paisiblement, dans sa soixante-onzième année. Le musée d'Angers, fondé par Larevellière, possède un très-beau portrait de lui, ouvrage de son ami le peintre Gérard. Le ciseau de David (d'Angers), qui avait épousé sa petite-fille, a aussi reproduit ses traits dans sa vieillesse.

Larevellière a laissé des *Mémoires* importants, qui n'ont pas encore été publiés, et qui manquent à l'histoire de la république directoriale, histoire encore à faire malgré plus d'une publication récente. MM. Thiers et de Lamartine en ont eu néanmoins connaissance, et les citent dans l'*Histoire de la Révolution* et dans celle des *Girondins*. Outre un petit nombre d'articles donnés aux journaux, Larevellière a publié : *Réflexions sur le Culte, sur les Cérémonies civiles et sur les Fêtes nationales, lues à l'Institut le 12 floréal an V*; Paris, an V, in-8°; — *Essai sur les moyens de faire participer l'universalité des spectateurs à tout ce qui se pratique dans les fêtes nationales, lu à la classe des Sciences morales et politiques de l'Institut national le 22 vendémiaire an VI*; Paris, an VI, in-8°; — *Discours prononcé à la fête de la république, le 1er vendémiaire an VI*; in-8°; — *Discours prononcé à la cérémonie funèbre exécutée en mémoire du général Hoche, au Champ de Mars, le 10 vendémiaire an VI*; in-8°; — *Du Panthéon et d'un Théâtre national*; Paris, frimaire an VI, in-8°. Des exemplaires de ces cinq opuscules ont été réunis à divers écrits de J.-B. Leclerc, avec un frontispice portant : *Opuscules moraux de L.-M. Revellière-Lépeaux et de J.-B. Leclerc*; — *Réponse de L.-M. Revellière-Lépeaux aux dénonciations portées au Corps législatif contre lui et ses anciens collègues*; 15 thermidor an VII, in-8°. Larevellière a fourni aux *Mémoires* de l'Académie celtique : *Notice des Monuments celtiques visités dans le département de Maine-et-Loire, par Larevellière-Lépeaux, J.-B. Leclerc et Urbain Pilastre*, en octobre 1806 (tom. II); — *Lettre sur une hache de pierre et autres monuments druidiques* (ibid.); — *Notice du Patois vendéen, suivie de Chansons et d'un Vocabulaire vendéens* (tom. III). Enfin, les *Annales du Muséum d'Histoire Naturelle* contiennent de lui une *Notice sur divers objets trouvés dans une tourbière de la commune de Buire* [*Somme*] (tom. IX, 1807).

Son fils unique, *Ossian*, né à Paris, le 1er avril 1797, n'a exercé aucune fonction publique. S'étant présenté en 1820 devant la cour royale de Paris pour prêter le serment d'avocat, le premier président Seguier et le procureur général Bellart, égarés par leurs passions politiques, s'opposèrent à son admission, sous l'étrange prétexte que son prénom ne pouvait être porté légalement. Le garde des sceaux de Serre laissa sans réponse la réclamation qui lui fut adressée à ce sujet, et la censure ne permit pas aux journaux de parler de cette affaire. Après s'être occupé de l'étude des langues vivantes et d'histoire naturelle, notamment de botanique et de géologie, M. Ossian Larevellière a fait de nombreux voyages en Europe, et a visité l'Inde anglaise, où il se trouvait lorsque la nouvelle de la révolution de 1848 y parvint. Il a travaillé aux journaux littéraires *Le Miroir* et *La Pandore*, et a pris une part très-active à la rédaction du journal politique *L'Impartial*. Il a donné d'importants articles à l'*Encyclopédie des Gens du Monde*, et dans la *Nouvelle Biographie générale* les notices sur le général *Foy* et le ministre anglais *Huskisson*. Il a revu l'impression de la traduction anonyme de l'*Exposé historique de la Révolution espagnole*, d'Edward Blaquière, Paris, 1823, 2 vol. in-8°, écrit la *Préface* de *La Belgique et la Révolution de Juillet*, de M. Lefebvre de Bécourt, Paris, 1835, in-8°. Enfin, il a mis en français deux ouvrages de son ami le général O'Connor, gendre de Condorcet, qui les avait écrits en anglais, et qui a publié, sous son nom seul, le travail du traducteur : *Lettre au général La Fayette, sur les causes qui ont privé la France des avantages de la révolution de 1830*; Paris, F. Didot, 1831, in-8°; — *Le Monopole cause de tous les maux*; Paris, F. Didot, 1849-1850, 3 vol. in-8°. M. Ossian Larevellière, qui a montré pour la monarchie constitutionnelle un attachement aussi constant que désintéressé, vit retiré dans l'Anjou.

Son neveu, *Victorin*, fils de son frère aîné, né à Angers, le 9 avril 1791, a été pendant longtemps maire d'Avrillé. Il a fait partie du conseil général de Maine-et-Loire, et il a été, de 1830 à 1838, plusieurs fois élu membre de la chambre des députés, où il votait habituellement avec la majorité qui soutenait M. Guizot. Après le coup d'État du 2 décembre, il a renoncé à toute fonction publique.

E. REGNARD.

(1) La Rousselière, commune d'Ardon, arrondissement d'Orléans.

Thiers, *Histoire de la Révolution française*. — Mahul, *Annuaire Nécrologique*, année 1824. — Notice sur Larevellière-Lépeaux, dans le *Journal de Maine-et-Loire* du 1 février 1825. — Guépin, *Flore de Maine-et-Loire*; Angers, 1845, pag. XIII. — *La Revue des Plantes d'Anjou et les Progrès de la botanique en Anjou*, dans la *Revue de l'Anjou*, 1re année, pag. 41. — Notice par Lamartine, dans les *Œuvres complètes du baron de Staël*; Bruxelles, 1830, in-8°, pag. 880. — Quérard, *La France Littéraire*. — Larevellière-Lépeaux, *Mémoires*. — *Documents particuliers*.

LA REYNIE (*Nicolas-Gabriel* DE), célèbre magistrat français, né à Limoges, en 1625, mort le 14 juin 1709. Il appartenait à une famille ancienne du Limousin et recommandable dans la magistrature. Après avoir terminé ses classes à Limoges, il étudia le droit, se fit recevoir avocat, exerça quelques années dans cette carrière, puis l'abandonna pour entrer dans la magistrature. Il était président au présidial de Guienne, lorsque, sous les agitations de la Fronde, il vit piller et saccager sa demeure. Lui-même ne dut son salut qu'à la fuite. Il se retira auprès du duc d'Épernon, qui le présenta à la cour comme un sujet de fidélité à toute épreuve. Le roi le retint à sa suite, et le nomma maître des requêtes en 1661. Le 15 mars 1667 le roi créa la charge de lieutenant de police, et la donna à de La Reynie, en recommandant surtout trois choses : *netteté, clarté et sûreté*. Dès lors la malpropreté des rues disparut, des réverbères furent placés de distance en distance. Le guet, négligé depuis les guerres civiles, fut rétabli. Huit exempts, trente-deux archers à cheval, cent archers à pied, parcoururent en tous sens la capitale durant la nuit, et il y eut défense faite aux gens de livrée de porter cannes et épées. On rapporte que de La Reynie voulut avoir Bignon, depuis membre de l'Académie, pour adjoint dans les plus secrètes fonctions de la police, et qu'il en parla à Louis XIV à l'insu de Bignon. Louis XIV, moins crédule que le lieutenant de police sur la vocation qu'on supposait à un savant, voulut s'assurer d'un tel fait, et ses soupçons se trouvèrent fondés. Bignon refusa. De La Reynie avait reçu l'ordre de surveiller la presse et de poursuivre les rédacteurs et distributeurs de libelles anonymes connus sous le nom de *nouvelles à la main*, plusieurs auteurs placèrent leurs écrits sous son patronage, entre autres Barrême, qui, trouvant la prose trop commune pour lui dédier le *Livre des Comptables*, composa ces vers, en dépit des Muses :

Au grand de La Reynie j'ai fait ma dédicace
 Pour avoir sa protection,
C'est là tout mon désir et mon ambition
 D'obtenir de lui cette grâce.
Des livres mauvais il est persécuteur,
 Des bons, il sera protecteur,
Il soutiendra ma cause : elle est bonne, elle est juste ;
Je sers tout le public en travaillant pour moi.
Qui me pourra donc choquer ayant pouvoir du roi,
 Ayant pour protecteurs les deux aînés d'Auguste.

Nommé conseiller d'État en 1680, de La Reynie devint bientôt commissaire rapporteur, puis président de la chambre ardente. Le grand nombre des crimes par empoisonnement dans la classe élevée avait nécessité cette nouvelle chambre. Il fit subir des interrogatoires à la marquise de Brinvilliers, à la nécromancienne Voisin, à la duchesse de Bouillon, Anne de Mancini, accusée de consulter les devins. Ayant demandé à cette dernière si elle n'avait pas vu le diable, elle lui répondit : « Je le vois en ce moment ; il est fort laid et fort vilain ; il est déguisé en conseiller d'État. » De La Reynie eut encore à faire exécuter dans Paris les ordres de Louis XIV, lors de la révocation de l'édit de Nantes en 1685. Ce fut le dernier acte important de sa vie : il avait quitté en 1697 les fonctions de lieutenant de police (1). Le 22 mars 1850 la commission municipale provisoire de Paris décida qu'une statue représentant Nicolas de La Reynie serait placée à la façade principale de l'hôtel de ville.

Martial AUDOIN.

Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, t. I, ch. 26. — *Hist. de l'Acad. des Inscript. et Belles-Lettres*, t. VII, p. 364, *Éloge de Bignon*. — Lobineau, *Hist. de Paris*, tom. I, p. 411. — *Causes célèbres*, t. II et IX. — Boileau, *Satire XI*. — *Mercure*, juin 1709. — Larroque, *Gazette*, 1669. — Nicéron, *Mém. Rep. des Let.*, t. XLV, p. 386. — Basnage, *Hist. des Ouv. des Savants*, mai 1696, art. 15. — Barrême, *Livre des Comptables*, préface. — De Verneilh-Puiraseau, *Hist. d'Aquitaine*, an. 1667.

LARGETEAU (*Charles-Louis*), astronome français, né à Mouilleron-en-Pareds (Vendée), le 22 juillet 1791, mort à Paris, le 11 septembre 1857. Il était membre libre de l'Académie des Sciences et membre du Bureau des Longitudes. Il prit part à plusieurs travaux géodésiques, et notamment à l'opération de la jonction en longitude des deux observatoires de Paris et de Greenwich. Il appartenait au corps des ingénieurs géographes. Il a été un des calculateurs et des rédacteurs les plus actifs de la *Connaissance des Temps*. On a de lui : *Table de précession, d'observation et de nutation pour les Étoiles principales* (*Connaissance des Temps pour* 1833) ; Paris, 1830 ; — *Tableau des plus grandes Marées pour* 1835 (*ibid.*, 1836) ; — *Tableau des plus grandes Marées pour* 1836 (*ibid.*, 1837) ; — *Rapport sur la délimitation de la longueur de l'Arc du Méridien compris entre les parallèles de Dunkerque et de Formentera* (*ibid.* pour 1884) ; Paris, 1841 ; — *Table pour le calcul des Syzygies écliptiques ou quelconques* (*ibid.* pour 1846) ; Paris, 1843. Il a donné dans le tome XXII des *Mémoires de l'Académie des Sciences*, des *Tables abrégées pour le calcul des Équateurs, des Solstices et des Syzygies*. Enfin, il a publié, en 1854, les

(1) De La Reynie vient ce dicton si connu autrefois à Limoges : « Un Limousin a policé Paris et tout Paris ne policerait pas Limoges. » Boileau proclama en ces termes la puissance du lieutenant de police :

Du premier des Césars on vante les exploits,
Mais dans quel tribunal, jugé suivant les lois,
Eût-il pu disculper son étrange manie ?
Qu'on livre son pareil en France à La Reynie,
Dans trois jours nous verrons le phénix des guerriers
Laisser sur l'échafaud sa tête et ses lauriers.

Tables de Réfractions astronomiques de V. Caillet, qu'il a fait précéder d'un *Rapport au Bureau des Longitudes*, in-8°. G. de F.

[illegible]

LARGILLIÈRE (*Nicolas*, surnommé le *Van Dick* français), peintre français, né à Paris, le 2 octobre 1656, mort dans la même ville, le 20 mars 1746. Son père était un négociant établi à Anvers, et la première jeunesse de Largillière se passa en Belgique. Il avait à peine dix ans lorsqu'il fut envoyé en Angleterre, où il séjourna deux années et prit le goût du dessin. De retour à Anvers, il manifesta un tel désir d'étudier la peinture que son père le fit entrer dans l'atelier d'Antoine Gœbauw. Quand Largillière sut un peu manier le pinceau, son maître l'employa à exécuter, dans ses propres tableaux, les fleurs, les fruits, les poissons, les légumes et les autres accessoires de ses compositions. Mais Largillière, jaloux de parvenir, peignit secrètement sur un papier huilé une *Sainte Famille* qui tomba sous les yeux de Gœbauw. Le maître lui demanda où il avait pris le sujet de sa composition : Largillière répondit que son inspiration seule l'avait guidé. Gœbauw comprit alors le génie de son élève, et, après l'avoir dirigé sérieusement dix-huit mois encore, il lui déclara qu'il n'avait plus rien à lui apprendre. Largillière retourna en Angleterre, où il fut bien accueilli de Pierre van der Faes (plus connu sous le nom de Lely), premier peintre de Charles II, qui lui confia la restauration de plusieurs tableaux de maîtres au château de Windsor. Largillière y réussit si bien que le roi l'attacha à sa personne; mais les querelles religieuses, qui survinrent forcèrent le jeune artiste à abandonner la cour de Londres. En 1678, il revint en France, et par la protection du célèbre François van der Meulen, peintre historiographe de Louis XIV, il obtint la commande de quelques portraits, qu'il exécuta avec un grand succès. Charles Lebrun le prit aussi en amitié, et le décida à se fixer à Paris. Lancé dans la haute bourgeoisie et dans la noblesse de robe, Largillière, malgré la promptitude de sa main, ne pouvait suffire à toutes les demandes; on porte à plus de quinze cents le nombre de portraits qu'il exécuta en quelques années. En 1684 Jacques II le rappela près de lui. Largillière se rendit à Londres pour la troisième fois. Dans son court séjour, il y peignit *le roi*, *la reine*, *le prince de Galles James-François-Édouard*, *sir John Warner*, *Pierre van der Meulen* et *Sybrecht*. Le 30 mars 1686 l'Académie de Peinture de Paris lui ouvrit ses portes; il y fut nommé successivement professeur, recteur, directeur et chancelier, fonctions qu'il remplissait encore quelque temps avant sa mort. La municipalité de Paris le chargea d'exécuter trois grands tableaux représentant le *Repas donné à Louis XIV* en 1667; le *Mariage du duc de Bourgogne* en 1697 et, pour l'église de Sainte-Geneviève, un ex-voto destiné à acquitter le vœu fait par la ville en 1694 après deux années de disette. De ces trois tableaux magnifiques de composition et de couleur, les deux premiers ont été déchirés et brûlés pendant la révolution; le troisième, qui se voit aujourd'hui à Saint-Étienne-du-Mont, aurait éprouvé le même sort si Alexandre Lenoir ne l'eut fait à temps placer dans son musée historique des Petits-Augustins. Largillière mourut à quatre-vingt-dix ans, dans le bel hôtel qu'il s'était fait construire rue Geoffroy-l'Angevin, et qu'il avait orné de paysages, de fruits, de fleurs, de plusieurs centaines de portraits et de quelques sujets religieux. « Jamais peintre, dit Mariette, n'a été plus universel que M. de Largillière. Il a donné des preuves de son habileté dans tous les genres de peinture, histoire, portraits, paysages, animaux, fruits, fleurs, architecture. Il composait avec la plus grande facilité, et jamais il n'y eut de plus grand praticien. » Ses portraits de femmes sont surtout remarquables. Il savait démêler dans leur physionomie les traits qui constituent à la fois la beauté et le caractère. Il savait sans s'écarter de la nature y découvrir des grâces inaperçues et faire valoir des beautés apparentes, de façon qu'on les trouvait ressemblantes avant de les trouver belles. Chez lui la vérité du coloris, la fraîcheur du ton, la légèreté de la touche sont presque sans égales. Ses draperies sont jetées avec un rare bonheur; elles ont de l'ampleur, de la souplesse, l'aspect de la réalité même. Ses têtes et ses mains sont dignes des plus grands maîtres. Outre les portraits déjà cités, les plus remarquables sont ceux de *Louis XIV en habit militaire*; — de *Charles Lebrun* (au Louvre); — du *cardinal de Noailles*; — de *Michel Colbert, archevêque de Toulouse*; — de *Pierre-Daniel Huet, évêque d'Avranches*; — de *l'abbé de Louvois*; — de *Charles Gobinet, proviseur du collège du Plessis*; — du *président Lambert de Thorigny*, de sa femme (Marie L'Aubépine) et de leur fille *Hélène Lambert* (Mme de Motteville); — du *lieutenant général* [illegible]; — de *Geoffroi père et fils*; — de *Claude Bourdaloue*; — de *Mlle Duclos* de la Comédie Française; — de *Bertin*; — du graveur *van der Bruggen*; — de *Jean Forest*, peintre du roi; enfin lui-même s'est peint à différents âges. La plupart de ces portraits ont été gravés par Desplaces, Drevet le père, Edelinck, Van Schuppen, etc. Parmi ses œuvres historiques on cite une magnifique *Érection de Croix* gravée à l'eau-forte par Joseph Roettiers; — l'*Assomption de la Vierge*; — *Une Fuite en Égypte*, etc. Ses principaux élèves furent Van Schuppen, le chevalier Descombes, Meusnier fils et Oudry. A. de Lacaze.

Mariette, Notes manuscrites sur l'*Abecedario* du P. Orlandi. — Horace Walpole, *Anecdotes of Painting*. — Alexandre Lenoir, *Musée des Monuments français*, 8 vol. in-8°. — D'Argenville, *La Vie des Peintres françois*. — Charles Blanc, *Histoire des Peintres*, liv. [illegible].

des français, etc. — Ondry, Réflexions sur la Coloris, peinte.

LARGUS. Voy. SCRIBONIUS.

LARI (*Giovanni*), dit le *Tozzo*, architecte et peintre siennois, vivait dans la première moitié du seizième siècle. Il excella surtout dans les figures de petite proportion. On trouve plusieurs de ses ouvrages dans les galeries particulières de Sienne; mais il est difficile de les distinguer de ceux du Bigio, tant est grande la conformité du style de ces deux artistes. Ils ont peint ensemble un *chœur d'anges* dans la cathédrale de Sienne. E. B—n.

Della Valle, *Lettere Sanesi*. — Lanzi, *Storia della Pittura*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Romagnoli, *Cenni storico-artistici di Siena*.

LA RIBOISIÈRE (*Jean-Ambroise* BASTON, comte DE), général français, né en août 1759, à Fougères (Ille-et-Vilaine), mort à Kœnisberg, le 21 décembre 1812. Issu d'une noble et ancienne famille de la Bretagne, il entra au service comme lieutenant en 1781. Nommé capitaine en 1791, il fut chargé de l'armement de Mayence. En 1793 il faisait partie de la garnison qui, sous les ordres des généraux Doyré et Aubert Dubayet, défendit cette place contre les armées combinées. Nommé colonel après cette défense, il eut successivement la direction des parcs d'artillerie des armées d'Angleterre, de Suisse, du Rhin et du Danube. Pendant la bataille d'Austerlitz, il commandait en qualité de général de brigade l'artillerie du quatrième corps; ce fut lui qui fit briser à coups de canon la glace de l'étang de Satschan sur laquelle tant de Russes furent engloutis. La Riboisière, acharné à la poursuite de Blücher à la bataille d'Iéna, jeta un pont sur l'Elbe à Tangermünde en présence de l'ennemi, à Lübeck, malgré une blessure grave, il n'en continua pas moins à commander l'artillerie, ce qu'il fit pendant toute cette campagne, et pendant celle de Pologne. Nommé par l'empereur général de division et commandant de l'artillerie de la garde, il prit une part glorieuse à la bataille d'Eylau, dirigea ensuite les opérations si difficiles du siége de Dantzick, et se signala aux batailles d'Heilsberg et de Friedland. La paix de Tilsitt le fit nommer gouverneur du Hanovre; on a conservé le souvenir de sa sage et prudente administration dans ce pays. Au commencement de la guerre d'Espagne, en 1808, il fut chargé du commandement de l'artillerie, et se distingua à la bataille de Somo-Sierra et à la prise de Madrid. Peu après, appelé à la grande armée, ce fut lui qui, en très-peu de temps, fit jeter neuf ponts sur le Danube et fortifia l'île de Lobau. On le retrouve encore à la fameuse bataille de Wagram commandant l'artillerie, qui joua un si grand rôle dans cette sanglante affaire; une flotte anglaise étant venue menacer Toulon vers 1811, La Riboisière fut nommé inspecteur général de l'artillerie. Napoléon préparait cette grande expédition de Russie; il fallait pour cette entreprise gigantesque un matériel immense; ce fut La Riboisière que l'empereur chargea de le réunir. Pendant la campagne il rendit les plus grands services; la veille de la bataille de la Moskowa, il alla reconnaître les dispositions de l'ennemi, et détermina les points sur lesquels les redoutes devaient être attaquées. On sait avec quel soin le service de l'artillerie avait été organisé pour cette grande bataille, où soixante mille boulets furent envoyés à l'ennemi et remplacés aussitôt. Mais un grand malheur vint frapper le général La Riboisière dans cette affaire: son second fils, officier au premier régiment de carabiniers, qui avait fait en qualité de page de l'empereur les premières campagnes d'Espagne en 1809, fut frappé d'une balle et mourut des suites de sa blessure après avoir reçu la croix de la Légion d'Honneur. Ce coup fut terrible pour le général; en apprenant cette perte il s'écria : La balle qui a tué mon fils va priver la patrie de deux bons serviteurs! Ce pressentiment ne devait pas tarder à se réaliser. Cependant, le général surmonta la douleur d'un père, et continua à remplir les devoirs que réclamaient les besoins de l'armée. Arrivé à Moscou, il arma le Kremlin, répara toutes les pertes de l'artillerie; mais, hélas, pendant la fatale retraite qui suivit il lui fut impossible de la sauver, et vingt pièces seulement, sur neuf cent cinquante, purent être conservées. Resté en arrière pour faire sauter les fortifications de Smolensk, il rejoignit l'armée après avoir couru de grands dangers; doublement affecté par les revers des armes françaises et par la perte de son fils Ferdinand, il tomba malade à Wilna, fut transporté à Kœnisberg, où il mourut en donnant des ordres pour l'évacuation de l'artillerie. Le général La Riboisière cultivait les lettres et était membre de plusieurs sociétés savantes. A. JADIN.

Biographie des Hommes du Jour, tom. IV. — *Revue générale Biographique*.

LA RIBOISIÈRE (*Honoré-Charles* BASTON, comte DE), sénateur français, fils du précédent, né à Fougères, le 22 septembre 1788. Sorti en 1809 de l'École d'Application de Metz, il prit part, comme lieutenant, à la bataille de Wagram. Après la paix de Vienne, il fut chargé de missions en Westphalie et en Pologne, rentra en France, et devint aide-de-camp de son père. Il l'accompagna à Toulon, où la présence d'une flotte anglaise dans la rade d'Hyères l'avait appelé, le suivit en Russie, assista à la bataille et à la prise de Smolensk, à la bataille de la Moscowa, où son frère fut atteint d'une blessure mortelle, et ne quitta le Kremlin avec son père que lorsque l'armée l'eut entièrement évacué. Promu au grade de capitaine, il prit part aux batailles de Malo-Jaroslawetz et de Krasnoë, et combattit au passage de la Bérézina, où il eut un cheval tué sous lui. Rentré en France à la fin de 1812, il était employé à la direction d'artillerie de Paris, lorsque l'empereur l'attacha à sa personne en qualité de chambellan. Au retour de l'île

d'Elbe, l'empereur lui rendit le titre de chambellan, et le nomma l'un de ses officiers d'ordonnance. Envoyé en mission dans les départements de l'ouest, M. La Riboisière alla rejoindre l'armée du nord, et prit part à la bataille de Waterloo. Il quitta le service sous la seconde restauration. Appelé à la chambre des députés par les électeurs d'Ille-et-Vilaine, lors de la session de 1829, il siégea sur les bancs de l'opposition, et fut l'un des signataires de l'adresse dite des 221. A la révolution de 1830, il devint successivement colonel de la cinquième légion de la garde nationale parisienne et membre du conseil général de son département, fonctions qu'il occupe encore aujourd'hui. Élu deux fois par les arrondissements de Fougères et de Vitré, il siégea dans la chambre élective jusqu'au 11 septembre 1835, époque à laquelle le roi Louis-Philippe l'éleva à la dignité de pair de France. Retiré dans ses terres après la révolution de Février, il fut appelé, en 1849, à siéger à l'Assemblée législative, fit partie de la commission consultative créée le 13 décembre 1851, et fut nommé sénateur le 26 janvier 1852. M. de La Riboisière est grand-officier de la Légion d'Honneur. SICARD.

Biographie des Hommes du Jour; Paris, 1837. — *Biographie des Membres du Sénat*; Paris, 1852.

LA RIVE (*Pierre-Louis* DE), peintre suisse, né le 21 octobre 1753, à Genève, mort dans cette ville, le 7 octobre 1815. Il prit de bonne heure le goût des peintres flamands, et reproduisait leur manière dans ses tableaux. Pour se perfectionner, il se mit à voyager; à Dresde il vit Casanova; mais c'est surtout à Rome, où il séjourna dix-huit mois, qu'il fit de grands progrès dans son art. La plupart de ses ouvrages sont en Allemagne, en Russie et en Angleterre. On cite surtout une *Vue du Mont-Blanc, prise à Salenche*, qui fut acquise par le prince Galitzin. Il a donné à la Société d'Encouragement des Arts de Genève, une grande composition d'un ton chaud et vigoureux, qui orne la salle des séances de cette société. Une atteinte de paralysie, qu'il éprouva en 1812, nuisit à ses travaux, et ce qu'il fit depuis porte l'empreinte de la décadence de son talent. G. de F.

Arnault, etc., *Biogr. nouvelle des Contemp.*

LA RIVE (*Charles-Gaspard* DE), chimiste et physicien suisse, né, le 14 mars 1770, à Genève, où il mourut, le 18 mars 1834. Il fit ses premières études au collége de cette ville. Destiné au barreau, il se vit obligé en 1794, par suite des troubles qui désolaient son pays, d'abandonner ses études de droit, et d'aller, après une détention de quelques mois, chercher un asile sur une terre étrangère. Suivant dès lors une autre carrière, il se livra à l'étude de la médecine et des sciences dans la ville d'Édimbourg. Il se distingua bientôt assez pour être nommé président de la Société royale de Médecine de cette ville. Pendant son séjour à Édimbourg, il fut attaché comme médecin à l'un des plus grands dispensaires de cette ville. De retour à Genève en 1799, il fut chargé du soin de l'hospice des aliénés, emploi qui lui convenait d'autant plus qu'il avait fait en Angleterre une étude profonde des maladies mentales. Associé à l'Académie de Genève dès 1802, comme professeur honoraire de chimie pharmaceutique, il fut aussi nommé membre des sociétés des Arts et des Sciences naturelles. Des cours de chimie générale, une coopération active à la rédaction de la *Bibliothèque Britannique*, des recherches expérimentales faites dans le laboratoire créé par lui : telles furent jusqu'en 1814 ses principales occupations scientifiques. Le 31 décembre 1813, il se joignit aux anciens magistrats de Genève, qui proclamèrent la république. Il fut un des commissaires diplomatiques chargés de négocier avec les puissances étrangères pour consolider l'existence politique de cette république. En 1816 il était membre du gouvernement, président de la direction générale; en 1817 il fut appelé à la tête de l'administration comme premier syndic, et présida les deux conseils. En 1818, profitant du calme dont jouissait son pays, il donna sa démission de conseiller d'État, pour reprendre ses occupations favorites. Cependant il fut encore appelé, à deux époques différentes, par le suffrage presque unanime de ses concitoyens, à siéger au conseil représentatif. Il fut un des fondateurs de la Société de Lecture, du Musée d'Histoire Naturelle et du Jardin botanique de Genève. Il faisait alors, avec quelques-uns de ses collègues, des cours au Musée. Nommé en 1823 recteur de l'Académie, il donna une impulsion nouvelle aux études scientifiques, et jusqu'à sa mort il remplit les fonctions de membre du conseil de l'instruction publique. Les principaux travaux de La Rive sont : une théorie sur la *Chaleur animale*, écrite en latin et publiée à Édimbourg vers 1798; — *Observations sur les causes présumées de la Chaleur propre des animaux*; dans la *Bibliothèque universelle* de Genève, tome XV; — *Sur l'usage de l'acide nitreux comme corps désinfectant*; t. IV, dans la *Bibliothèque Britannique*; — *Traitement de la vaccine*; même recueil, t. XII. C'est lui qui le premier fit connaître, dans la *Bibliothèque Britannique*, les grandes découvertes scientifiques faites en Angleterre, particulièrement celle de Davy sur les effets de la pile de Volta. La plupart de ses travaux sont imprimés dans la *Bibliothèque Britannique* et dans la *Bibliothèque universelle de Genève*; nous citerons : *Note sur un procédé pour constater la présence de l'Arsenic mêlé dans d'autres substances* (*Bibl. Brit.*, t. XLI); — *Observations sur la Conversion de l'Amidon en Sucre* (*ibid.*, t. XLIX); — *Mémoire sur le système de Dalton sur la Composition chimique* (*ibid.*, t. XLVI). Il donna en 1820, dans de longs articles (*Bibl. Univ.*, t. XI, XII et XIV), l'analyse de l'ouvrage de Berzelius intitulé : *Essai sur la*

théorie des Proportions chimiques et sur l'Influence chimique de l'Électricité. C'est un des morceaux les plus clairs et les plus complets qu'on ait faits sur le sujet difficile des proportions déterminées. Il y expose ses doutes sur quelques points de la nouvelle théorie du savant suédois, et en particulier de la théorie électro-chimique. Il avait déjà fait connaître plusieurs autres travaux de Berzelius, entre autres un *Mémoire sur la composition des Fluides animaux*, dont il publia la traduction dans la *Bibliothèque Britannique*, t. LIV. Il avait lui-même travaillé à l'*Analyse comparative du Sang en état de santé et en état de maladie* (*ibid.*, t. LIII.).

En s'attachant aux lois générales de la chimie, il ne négligeait pas l'occasion de s'occuper des applications de cette science. Il avait examiné tout ce qui concerne le traitement des métaux précieux, et avait donné aux fabricants de bijoux des procédés avantageux. Il publia des détails sur ce point de chimie appliquée, en rendant compte d'un *Mémoire* de Darcet *sur l'Affinage* (*Bibl. Univ.*, t. XL), et analysa un autre *Mémoire* de M. François *Sur la Graisse des Vins* (*ibid.*, t. XLII). Dans le nombre de ses recherches d'analyse chimique, on doit citer encore une *Note sur l'effet du Tremblement de terre du 19 février 1822 et sur les Eaux thermales d'Aix en Savoie* (*ibid.*, t. XX). Parmi ses travaux relatifs à la physique, on remarque un *Mémoire sur les Sons produits dans les tubes par la flamme du gaz hydrogène* (*Journal de Physique*, t. IV, et *Biblioth. Univ.*, t. IX); mais de toutes les parties de la physique, celle qui a excité le plus constamment son intérêt, c'est l'électricité voltaïque. Déjà, à l'époque des découvertes de Davy sur la décomposition par la pile des terres et alcalis, il avait lu dans une séance académique, à Genève, un discours ayant pour objet l'*Exposition historique des Progrès qu'avait faits depuis son origine l'Électricité voltaïque*. Peu de temps après il adressa à la *Bibliothèque universelle* (t. XLVI) une *Lettre sur un nouveau Galvanomètre*, procédé qu'il imagina pour mesurer l'énergie galvanique d'une pile par la quantité d'eau décomposée dans un temps donné, et pour rendre compte de quelques phénomènes curieux qu'il avait observés dans le passage des courants électriques au travers des différents liquides. Témoin en 1818, à Londres, des magnifiques effets de la pile que Davy avait fait construire, il s'était hâté, à Genève, d'établir, sur le même modèle, une pile de cinq cents couples, avec laquelle il put répéter les belles expériences qu'il avait vues et en ajouter de nouvelles. Cette pile fut la première de cette importance qui ait été construite sur le continent. La Rive était occupé à étudier les moyens de mesurer avec exactitude les effets de la pile voltaïque et de rechercher les circonstances qui influent sur leur intensité, quand la découverte d'Œrsted vint donner, en 1820, une nouvelle direction à ses recherches. Il fut un des premiers à constater l'action causée par un courant électrique sur l'aiguille aimantée. Arago, alors présent à Genève, en rendit compte dans les *Annales Chimiques*, t. XIV, et donna des détails sur les expériences faites par de La Rive, qui suivait pas à pas les progrès rapides qu'imprimaient à cette branche de la physique les Ampère, les Arago, les Faraday, etc. Il y apporta lui-même quelques faits nouveaux : l'invention de plusieurs appareils ingénieux, entre autres les flotteurs électriques, et l'étude qu'il fit de l'action qu'ils exerçaient sur les aimants et le globe terrestre, furent l'objet d'un mémoire inséré dans la *Bibliothèque universelle*, t. XVI. C'est en examinant de près cette action qu'il fut conduit à découvrir des phénomènes qu'il était impossible de concilier avec la théorie d'Ampère, telle qu'elle était alors présentée, et dont il ne trouvait l'explication que dans le fait du mouvement rotatoire des courants autour des aimants, qui fut découvert peu de temps après par Faraday. Aussi accueillit-il avec empressement cette découverte qu'il fit connaître aussitôt dans la *Bibliothèque Universelle*, t. XVIII, en l'accompagnant de ses propres expériences et de ses réflexions. En étudiant les expériences d'Ampère et la théorie de ce physicien, La Rive avait été frappé de la difficulté d'expliquer le fait de la direction qu'affecte un courant électrique, par l'influence du globe terrestre. Il exposa ses doutes en les accompagnant de quelques faits nouveaux, dans une *Lettre à Arago*, insérée dans les *Annales de Chimie et de Physique*, t. XX. En 1820 il communiqua à la Société des Sciences naturelles de Genève un mémoire qui a pour objet de décrire les appareils de son invention propres à mesurer l'intensité galvanique par ses effets calorifiques et chimiques, et de donner les résultats de plusieurs observations faites avec ces instruments. En 1819 il communiqua encore à la même société des recherches sur les vapeurs considérées comme conductrices du fluide électrique, et sur l'électricité atmosphérique en général.

GUYOT DE FÈRE.

Bibliothèque univ. de Genève, t. LV, ann. 1834.

LA RIVE (*Auguste* DE), physicien genevois, fils du précédent, né à Genève en 1790. Il étudia les sciences, particulièrement la physique et la chimie sous la direction de son père. Il est professeur à l'académie de Genève, correspondant de l'Institut de France. Ses principaux écrits sont : *Mémoire sur la composition des Fluides des animaux*, trad. du suédois de Berzélius, 1814, in-8°; — *Mémoire sur les Caustiques*; Genève, 1826, in-8°; — *Esquisses historiques des principales Découvertes faites dans l'Électricité depuis quelques années*; Genève, 1833, in-8°; extrait de la *Bibliothèque*.

universelle); — *Recherches sur les causes de l'Électricité voltaïque*; Genève, 1836, in-8° (extrait des *Mém. de la Soc. de Physique et d'Hist. Naturelle de Genève*); — *A. P. de Candolle, sa Vie et ses Travaux*; Genève, 1851, in-12 (avait déjà paru en 1811 dans la *Biblioth. universelle*); — *Traité de l'Électricité théorique et appliquée*; 1854, t. Ier; 1855, t. II; 1856, t. III, 3 vol. in-8°. De 1830 à 1831, il a été directeur de la *Bibliothèque universelle de Genève*, dans laquelle il publia diverses notices, entre autres: *Sur un nouveau Procédé d'Hydrométrie* (avril 1825); — *De l'Électricité développée par le frottement des métaux* (1835, t. II); — *Théorie de la Pile voltaïque* (1835, t. IV); — *De quelques Circonstances qui influent sur la pile de Volta* (même vol.); — *Sur les nouvelles Recherches relatives aux Effets électriques du contact, de M. Beschurelle*; 1839, t. XX, nouvelle série); — *Recherches sur l'Arc voltaïque* (*Archives physiques de la Biblioth. universelle*; ibid., 1847, t. IV, 4e série). M. de La Rive a été l'un des directeurs des *Archives de Physique et des Sciences naturelles*, supplément à la *Bibliothèque universelle*; ses principaux travaux dans ce recueil sont: *Sur la Chaleur latente de fusion*, année 1848; t. IX; — *Notes sur les Mouvements vibratoires qu'éprouvent certains corps magnétiques sous l'influence des courants électriques*; idem *des corps non magnétiques*; même vol.; — *Sur les Variations diurnes de l'aiguille aimantée et sur les Aurores boréales*, année 1849, t. X; — *Explication de la théorie des Aurores boréales*; même année, t. XII; une lettre de M. de La Rive à Arago sur le même sujet avait été communiquée à l'Académie des Sciences de Paris et insérée dans les *Annales de Chimie et de Physique*, t. XXIX, 3e série. M. de La Rive inséra une autre notice sur les *Aurores boréales* dans la *Biblioth. de Genève* (*Annales de Physique*), année 1853, t. XXIV. Il avait publié dès 1836, dans la *Biblioth. de Genève*, t. III, une *Notice sur l'origine de la Grêle et de l'Électricité atmosphérique*, dans laquelle il attachait aux mêmes causes la production de l'aurore boréale; quelques expériences électriques faites par lui le convainquirent que cette origine était électrique, idée souvent mise en avant, notamment par Arago. La notice des *Archives de Physique* a paru aussi dans les *Mémoires de la Société de Physique de Genève*, t. XIII, 2e partie; — *Relation des Expériences entreprises par M. Regnault*, dans la *Bibl. de Genève* (*Archives de Physique*, t. X et XII); ces recherches sont relatives aux lois de la dilatation et de la compressibilité des fluides électriques et de la mesure des températures; — *De l'Action de l'Aimant sur les corps*; ibid., 1850, t. XIII; — *Analyse des recherches de MM. Tyndall et Knoblauch sur les propriétés optico-magnétiques des Cristaux*; ibid., 1850, t. XVI; — *Observations sur les recherches de M. Masson sur la Lumière électrique*; même vol.; — *Sur l'Apparition et la Disparition successives des grands Glaciers*; ibid., 1851, t. XVIII; — *Variations annuelles de la Déclinaison Magnétique à différentes périodes du jour*; ibid.; t. XIX; — *Échauffement des fils métalliques par les courants voltaïques*; ibid., 1853; t. XXIV; — *Tableau général des Phénomènes dus au pouvoir magnétique*; ibid., 1854, t. XXV; — *Décomposition de l'Eau par la pile et Loi des équivalents électro-chimiques*; ibid., t. XXVI; — *Le Courant de la pile peut-il traverser l'eau sans la décomposer?* ibid., 1856, t. XXXVIII; — *Sur l'Influence des décharges électriques*; ibid., 1858, nouv. série, t. II. M. de La Rive a fourni à la *Bibliothèque universelle de Genève* un grand nombre d'analyses d'ouvrages scientifiques, et a inséré des mémoires dans le *Recueil de la Société des Sciences physiques de Genève*, entre autres: *Expériences pour servir à l'histoire de l'Acide Muriatique* (avec M. Macaire), t. II; — *Sur quelques Faits relatifs à l'action des Métaux sur les Gaz inflammables*; ibid.; — *Sur le Mode de distribution de l'Électricité dynamique dans les corps qui lui servent de conducteurs*, t. III; — *Sur une Propriété particulière des Conducteurs métalliques de l'électricité*, t. IV; — *Sur la Conductibilité relative pour le Calorique de différents bois*, t. IV; — *Sur l'Électricité voltaïque* (en 3 parties, t. IV, VI, VII); — *Sur les Courants magnéto-électriques*, t. VIII; — *De l'Action combinée des courants d'induction et des courants hydro-électriques*, t. XI, etc.

Guyot de Fère.

Documents particuliers. — Biblioth. univ. de Genève.

LA RIVE (*Jean* Mauduit de), tragédien et auteur dramatique français, né le 6 août 1747 (et non le 6 décembre 1744), à La Rochelle, mort à Montlignon (dans la vallée de Montmorency), le 30 avril 1827. Il s'enfuit à l'âge de neuf ans de la maison paternelle, et alla se réfugier chez les religieux de Sept-Fonts, dans le Bourbonnais. Ramené chez son père, il fut bientôt après embarqué pour les colonies. Après un séjour de quatre à cinq années à Saint-Domingue, il s'échappa pour revenir en France. C'est alors qu'ayant pris du goût pour le théâtre, il se présenta chez Lekain, en se donnant comme Américain, et lui récita, tant bien que mal, le rôle de *Zamore*. C'est dans ce rôle qu'il débuta à la Comédie-Française, le 3 décembre 1770, sous les auspices de Mlle Clairon, et fut reçu le 29 avril 1775. La mort de Lekain le mit en possession des premiers rôles, qu'il remplit pendant dix ans, avec un succès quelquefois contesté. Ses avantages physiques contribuaient pour beaucoup à l'effet qu'il produisait sur la scène. Sifflé dans le rôle d'*Orosmane*, l'un de ceux qu'il préférait jouer, il déclara qu'il renonçait à sa profession.

[illegible], à l'exception de Molé, tentèrent [illegible] de lui faire changer de résolution. [illegible] « Je n'ai [illegible] plus ! » [illegible] écriait-il [illegible] Cependant deux [illegible] par le rôle d'Œdipe [illegible] cette [illegible] n'eût toutefois [illegible] qu'il eut de voir la [illegible] Talma influait [illegible] sur son jeu, devenu [illegible] plus [illegible]. Incarcéré en 1793, [illegible] de ses camarades, quoiqu'il eût [illegible] les idées nouvelles, [illegible] recouvra sa liberté qu'à la chute de [illegible] fraction des Comé[illegible] qui jouaient à la salle Louvois, [illegible] la direction de Mlle Raucourt, jusqu'à la [illegible] par l'autorité. En [illegible] publiquement un cours [illegible] 1805, [illegible] en France [illegible] de Naples [illegible] Montlignon, et [illegible]. On ne parlait [illegible] depuis longtemps, lorsqu'une [illegible] part, âgé de [illegible] à une représentation extraor[illegible] au Théâtre-Italien, le 26 avril [illegible] dans le rôle [illegible] approprié à son [illegible], dans lequel il ne dut [illegible] applaudissements qui l'y accueillirent [illegible] souvenir du passé. Correspondant de [illegible] depuis la formation de la classe des [illegible] La Rive employa ses loisirs à écrire [illegible] art. [illegible] l'auteur d'un *Cours de Décla*[illegible] [illegible]; Paris, 1804, [illegible] *Cours de Déclamation prononcé à* [illegible] *de Paris*; Paris, 1810, 2 vol. in-8°. [illegible] dans le principe, fut [illegible] La Rive à [illegible] qu'il le fit en [illegible] les yeux du public. Il avait pu[illegible] *Réflexions sur l'art théâ*[illegible] *tral*; [illegible] in-8°. Parmi les quelques [illegible] qu'il rapporte dans cet opuscule, il en [illegible] qui pourrait être racontée avec plus [illegible]. Avant d'être attaché à la Comédie [illegible] La Rive [illegible] au théâtre de Lyon, [illegible] de la faveur publique. Il vit donc [illegible] extrême Lekain venir y donner [illegible] représentations. Un jour que ce dernier [illegible] *Vendôme*, La Rive, sans avoir prévenu [illegible] l'habit de *Nemours*. Son [illegible] provoqua des applaudisse[illegible] pour rendre sensible l'impres[illegible] produisirent sur Lekain. Les premiers [illegible] : « Où me condui[illegible] votre vainqueur, » lui ré[illegible] Cette réponse, d'une application [illegible] par la bouche de Lekain, fut [illegible] dans la salle, [illegible] pro[illegible] ce que ne dit pas La Rive, c'est [illegible] très-déconcerté ; [illegible] *Moyens de régé*-

nérer les Théâtres, de leur rendre leur mora-*lité et d'assurer l'état de tous les comédiens, sans dépenses pour le gouvernement*; Paris, 1806, in-4°; — *Pyrame et Thisbé*, scène lyrique; Paris, 1784, in-8°, et 1791, in-18. Cette scène, représentée le 2 juin 1783, reproduisait fidèlement la fable d'Ovide, et formait un tableau assez dramatique. — M. Quérard attribue, mais à tort, croyons-nous, à La Rive un roman intitulé : *Rhamno, ou le sauvage civilisé, histoire d'un Taïtien* (roman entièrement refondu et publié par J.-L. Melchior Portmann); Paris, 1807 et 1812, 2 vol. in-12. [illegible] E. DE MANNE, [illegible] [illegible] Grimm, — *Id.* de La Harpe. — *Documents particuliers.*

LARIVEY (*Pierre* DE), auteur comique et traducteur français, naquit à Troyes, vers 1550, et mourut vers 1612, suivant la plupart des biographes, qui n'ont donné sur son compte que des renseignements inexacts et incomplets. Il semble, d'après divers indices, que la date de sa naissance doive être reculée de plusieurs années, de dix au moins. En effet, dans la dédicace à M. de Pardessus de sa traduction de la *Philosophie et institution morale* d'Alexandre Piccolomini, en 1580, il parle de *l'humble service que depuis vingt ans il a commencé à lui faire*; s'il était né en 1550, ce serait donc à l'âge de dix ans qu'il aurait commencé ce service, ce qui ne semble guère probable. En outre, son collègue G. Thorelot, chanoine en l'église Saint-Urbain de Troyes, le traite, en 1603, de *vénérable vieillard*, dans un sonnet inséré en tête d'une de ses traductions. Traiterait-on de *vénérable vieillard* un homme de cinquante-trois ans ? Suivant son compatriote Grosley (*Œuvres inédites*, publiées par Patris-Debreuil; Paris, 1812, in-8°, t. II, p. 19), Pierre de Larivey « étoit fils d'un *Giunti*, Florentin, venu à Troyes, soit en compagnie des artistes florentins, qui nous ont laissé tant de monuments de leurs études sous Michel-Ange, soit pour y suivre, à l'exemple de plusieurs de ses compatriotes, des affaires de commerce ou de banque. » Cette indication, d'après laquelle son nom ne serait qu'une traduction française du nom italien *giunto* (arrivé, l'arrivé (1)) expliquerait, mieux encore que l'influence des comédiens italiens qui jouaient dès lors à Paris, le penchant qu'il montra toujours à imiter *la commedia dell'arte* et son goût persévérant pour la littérature italienne. Le peu de renseignements authentiques que nous avons sur Larivey sont épars dans ses œuvres. Sur le titre et dans le privilége de sa prétendue traduction de *l'Humanité de Jésus-Christ*, par Pierre Arétin, traduction qui n'est qu'un rajeunissement de celle de Jean de Vauzelles, on trouve la confirmation d'un fait peu connu, bien qu'indiqué par Grosley dans l'ouvrage cité plus haut :

(1) Guillaume de Breton écrit son nom ainsi : *L'Arrivey*, dans un sonnet en tête des six premières comédies.

il était *chanoine en l'église royalle et collégialle de Saint-Estienne de Troyes*. La même année, le titre d'un autre de ses ouvrages : *Les Veilles de Barthélemy Arnigio*, lui donne la qualité de *prestre*. Ainsi ce n'était pas un simple chanoine séculier. Il était même greffier de son chapitre, et le dimanche 20 novembre 1605 on le voit signer le procès-verbal de translation d'une relique de l'église Saint-Étienne en l'église paroissiale (1).

Nous avons déjà vu qu'en 1580 il remplissait des fonctions indéterminées chez M. de Pardessus, « conseiller du roi en la cour du parlement à Paris ». Il semble faire entendre plus loin, dans la même dédicace, que sa traduction de Piccolomini avait été composée dans la maison et imprimée aux dépens de ce conseiller.

Larivey eut un certain nombre de poëtes, surtout de poëtes dramatiques, pour amis; par exemple Guillaume Le Breton, qui en plusieurs circonstances lui adressa des vers louangeurs, signés de sa devise : *Mas honra que vida;* Louis Le Jars, qui lui fit un sonnet pour sa traduction de *Straparole;* François d'Amboise, à qui Larivey dédia tout son théâtre, et qu'il appelle le *meilleur de ses meilleurs amis*. Peut-être influèrent-ils sur lui pour lui faire aborder le théâtre. Quoi qu'il en soit, il avait vingt-neuf ans lorsqu'il s'y décida, ou plutôt environ quarante, si l'on pense avec nous qu'il faut reculer d'une dizaine d'années la date de sa naissance. Il était versé dans la littérature transalpine au moins autant que dans les littératures grecque et latine. Ce fut ce qui détermina son choix. Il forma le projet de transporter sur la scène française, comme avait déjà fait Jacques Grévin dans les *Esbahis*, les caractères, les intrigues et les tableaux de mœurs de la Comédie-Italienne. Ce fut en 1579 qu'il publia ses six premières pièces, qui furent accueillies avec une très-grande faveur. Ces six pièces, comme les trois autres qu'il donna ensuite en 1611, étaient toutes, non pas seulement imitées, non pas tout à fait traduites, mais *arrangées* de l'italien. Larivey *arrangeait*; en francisant le dialogue, grâce surtout à l'emploi des locutions populaires, en modifiant le plan, en changeant le lieu de l'action, les noms des personnages; en supprimant des scènes et même des rôles; en faisant, en un mot, tout ce qu'il jugeait nécessaire pour rendre la pièce intéressante à un public français; mais il ajoutait rarement. Dans la dédicace de ses pièces, il met sur la voie de ses emprunts, en disant qu'il a bâti son ouvrage sur le patron de plusieurs bons auteurs italiens, « comme Laurent de Médicis, François Grassin, Vincent Gabian, Jheresme Razzi, Nicolas Bonnepart, Loys Dolce et autres ». Complétant ces indications par ses recherches, M. Jannet a indiqué, dans sa récente édition de Larivey, les neuf pièces italiennes que celui-ci a habillées à la française dans ses neuf comédies. *Le Laquais* est tiré du *Ragazzo* de L. Dolce; *La Veuve*, de la *Vedova* de Nicolo Buonaparte; *Les Esprits*, de l'*Aridosio* de Lorenzino de Médicis, que Larivey a confondu avec Laurent de Médicis, père de Léon X : c'est une des pièces où il a fait le plus de changements. *Le Morfondu* n'est guère qu'une traduction de *La Gelosia* de Grazzini; comme *Les Jaloux*, de *I. Gelosi* de Vincent Gabbiani, et *Les Escolliers*, de la *Zecca* de Razzi. *La Constance* est tirée à peu près littéralement de *La Costanza* de Girolamo Razzi; *Le Fidèle*, du *Fedele* de L. Pasqualigo; *Les Tromperies*, de *Gl' Inganni* de N. Sechi. Larivey a même copié à peu près tous les prologues. On voit si la *Biographie* Michaud a raison de dire que les pièces de Larivey sont de son invention. Il semble, en outre, qu'il ait joint à ces imitations modernes l'imitation des anciens, principalement de Térence, fondant comme lui ses intrigues sur des stratagèmes que ses valets, à la façon des Davus et des Syrus, mènent à terme avec une impudente habileté; comme lui encore, entremêlant ses pièces de nombreux *a parte*, de tirades et sentences morales, etc.

Les comédies de notre auteur furent-elles représentées publiquement? On n'a aucun document qui le prouve d'une façon certaine, et l'on ne peut tirer mille conjectures des prologues, puisque ces prologues sont pris de l'auteur italien. Cependant ces pièces sont évidemment composées pour la scène : Larivey a soin d'y transporter le lieu des événements en France, et d'y mettre le moins possible de rôles de femmes, qui étaient alors remplis par des hommes, au grand préjudice de l'illusion théâtrale. En outre, un sonnet de G. Chasble, adressé à notre auteur, et qu'on trouve en tête de sa traduction de Piccolomini, semble le faire entendre. S'il n'a pas été joué sur des théâtres réguliers, il l'a du moins été certainement sur des scènes particulières. Quoi qu'il en soit, ses six premières comédies avaient eu un succès incontestable, malgré la nouveauté de la tentative. On n'était pas encore habitué aux pièces en prose, quoique Louis Le Jars eût déjà composé sa *Lucelle* (1574); mais ce n'avait été là qu'une tentative isolée, tandis que Larivey publiait une œuvre considérable, et que son innovation était systématique et raisonnée : « Non que je veuille inférer, dit-il dans la dédicace à M. d'Amboise, que je sois le premier qui faict veoir des comédies en prose, car je sçay qu'assez de bons ouvriers en ont traduit quelques-unes; mais aussi puis-je dire cecy sans arrogance que je n'en ay encore veu de françoises, j'enten qui ayent esté représentées comme advenues en France. Or, si je n'ay voulu en ce peu contre l'opinion de beaucoup, obliger la franchise de ma liberté de parler à la sévérité de la loy de ces critiques qui veulent que la comédie soit un poëme subject au

(1) Desguerrois, *La Sainteté chrétienne*, etc.; Troyes, 1637, in-4°, fol. 324.

nombre et mesure des vers (ce que, sans me vanter, j'eusse pu faire), *je l'ay faict parce qu'il m'a semblé que le commun peuple, qui est le principal personnage de la scène, ne s'estudie tant à agencer ses paroles qu'à publier son affection, qu'il a plustost dicte que pensée.* » Il développe ensuite et appuie d'exemples cette observation, souvent répétée depuis, sous d'autres formes, par les partisans de la même idée.

Le succès de ce premier recueil, attesté par d'assez nombreuses éditions, ne l'empêcha pas de rester trente ans avant d'en publier un nouveau. Ce ne fut qu'en 1611 que parurent ses trois dernières comédies, qu'il venait de retrouver, dit-il, dans ses vieux papiers, et il annonça en même temps l'intention d'en publier trois autres, projet dont l'exécution ne fut probablement empêchée que par sa mort.

Maintenant, si nous voulons juger le théâtre et apprécier le talent de Larivey, il ne faut pas perdre de vue, comme restriction nécessaire à tous ses éloges, que nous n'avons affaire qu'à un simple arrangeur.

Les pièces de Larivey se recommandent d'abord à l'attention par l'influence qu'elles ont exercée sur la scène française, influence suffisamment attestée par les emprunts de Molière et de Regnard, qui ont pris, par exemple, à la comédie des *Esprits*, l'un le monologue où l'avare réclame sa cassette, l'autre la scène du *Retour imprévu* où Merlin persuade à Géronte que sa maison est hantée par des revenants (1). Nulle part non plus on ne trouvera une plus curieuse et plus complète collection des types de notre vieille comédie : le valet bouffon, le pédant, le matamore, le vieillard amoureux, la femme d'intrigue, qu'il appelle d'un nom beaucoup plus énergique. Il multiplie les vieillards dans ses pièces, et les rend volontiers ridicules, tendance qui n'est pas rare dans les comédies. On y rencontre aussi beaucoup de maris dupés, de filles séduites, de femmes perdues, de valets fripons. La licence n'y manque pas, mais une licence ou plutôt une crudité purement matérielle : c'est le langage qui est grossier, et non le sentiment qui est corrupteur chez lui. Dans beaucoup de scènes, Larivey est monté jusqu'au vrai comique. Son dialogue est d'ordinaire assez vif, et surtout naturel et vrai ; son style, la seule chose peut-être dont on ne puisse lui contester le mérite, est plein d'une verte saveur et d'une vigoureuse franchise. Enfin, indépendamment des locutions familières de la vieille langue, des proverbes et images populaires, dont on trouve souvent la trace et l'origine chez lui, il abonde en détails curieux sur la vie et les mœurs du seizième siècle. Comme art, son théâtre est insuffisant : sa comédie est, avant tout, une comédie d'intrigue et d'intrigue amoureuse, se déroulant à travers un *imbroglio* presque toujours compliqué, sans empêcher toutefois les échappées plus ou moins nombreuses sur la comédie de mœurs et de caractère. L'action se morcèle sans cesse, et le plan se dérobe aux regards ; la scène reste souvent vide, et l'attention est obligée de se fractionner et de changer continuellement de personnages et de lieux. Joignez à tout cela l'absence du bon goût dans un grand nombre de ses plaisanteries, et vous aurez les principaux défauts de notre auteur.

(1) *L'Avare* s'est encore inspiré d'une scène de *La Vefve*, et *Le Morfondu* contient le premier germe de l'idée qui fait le fond de *L'École des Femmes*. De même, on trouve plus d'une fois dans Larivey les précurseurs des Frosine et des Scapin, comme des Pancrace et des Marphurius.

Voici la liste des œuvres de Larivey, ou plutôt de ses traductions ; car c'est à cela que se réduisent presque toutes ses œuvres : *Les facétieuses Nuits du seigneur Straparole*, traduction du 2e livre, réunie à celle du Ier livre par Jean de Louveau ; 1573. Ces deux volumes furent réimprimés plusieurs fois. En 1580, le libraire Abel L'Angelier obtint un privilége pour imprimer les deux livres de *Straparole*, le 2e traduit par Larivey, et le 1er traduit par J. Louveau, mais revu, corrigé et augmenté de sonnets et chansons par le même Larivey. C'est ce travail qu'a reproduit le libraire Jannet dans sa récente édition de *Straparole* (1857). Notre auteur y a donné pleine carrière aux libertés de son imagination ; il ne se fait même pas faute de substituer aux énigmes et aux contes originaux des contes qu'il a empruntés ailleurs, et des énigmes probablement composées par lui-même, et qui luttent d'indécence avec celles de Straparole ; — *Deux livres de Filosofie fabuleuse*, dédiés à René de Voyer, vicomte de Paulmy, seigneur d'Argenson, 1577 ; le 1er de ces livres est tiré des discours d'Ange Firenzuola, Florentin ; et le second des traités de Sandebar Indien ; réimpr., à Lyon, 1579, et Rouen, 1620. Dans la dédicace il parle à ce seigneur de vers qu'il avait faits sur la mort de monseigneur son père ; suivant Du Verdier, ces vers ont été imprimés, mais ils nous sont inconnus ; — *Les six premières Comédies facécieuses de Pierre de Larivey, Champenois, à l'imitation des anciens Grecs, Latins et modernes Italiens ;* Paris, Abel L'Angelier, 1579, in-12 ; réimpr. à Lyon, 1597 ; Rouen, 1600, 1611 ; — *La Philosophie et Institution morale* d'Alexandre Piccolomini, trad. par P. de Larivey, 1581, 1585, Abel L'Angelier, gr. in-8° ; — *Les divers Discours de Laurent Capelloni*, trad. par le même ; Troyes, 1595, in-12, avec une dédicace à Mgr de de Luxembourg, qui n'est que la reproduction, à peu près mot pour mot, de celle de la *Filosofe fabuleuse* à M. de Voyer d'Argenson, tant notre auteur aimait peu à fatiguer son imagination ; — *L'Humanité de Jésus-Christ*, par Pierre Arétin, trad. par le même ; Troyes, 1604, in-8° ; — *Veilles de Barthélemy Arnigio ;* Troyes, 1608, in-12 ; — *Trois nouvelles Comé-*

dies de Pierre de Larivey, Champenois, impr. à Troyes, et se vendant à Paris, 1611, in-12. Il n'y en a qu'une édition malgré des différences dans le titre général et même dans le titre particulier de chaque pièce, selon le libraire à qui était destiné le tirage. M. Jannet a consacré les tomes V, VI et le commencement du tome VII de son *Ancien Théâtre Français* à la reproduction du théâtre complet de Larivey, dont il a fait aussi un tirage à part, en deux volumes de sa *Bibliothèque elzevirienne*. C'est dans l'excellente notice qu'il a mise en tête de cette édition que nous avons trouvé la plupart des faits et des dates de cet article. Victor FOURNEL.

Grosley, *Mémoir. pour servir à l'histoire de Troyes*. — Saint-Marc Girardin, *Analyse de son Cours*, dans le *Journal général de l'Instruct. publ.*, 1854, nos 7 et 11. — Jannet, *Avertissement en tête de son édition du théâtre de Larivey*. — V. Fournel, article dans l'*Athenæum français* du 3 nov. 1855.

LA RIVIÈRE (*Perrette* DE, dame de La ROCHE-GUYON), née vers la fin du quatorzième siècle, morte après 1463. Fille de Bureau de La Rivière, principal ministre ou favori des rois Charles V et Charles VI, elle épousa, avant 1408, un chevalier normand, nommé Guy de La Roche, seigneur de Berneville ou Bernienville et de La Roche-Guyon, qui fut tué en 1415 à la bataille d'Azincourt. Perrette, avec trois enfants en bas âge, vivait retirée à la Roche-Guyon lorsque ce château, situé sur la Seine, entre Mantes et Vernon, fut assiégé en 1419, par le comte de Warwick, ayant sous ses ordres Guy Le Bouteillier, chevalier français, rallié au parti des envahisseurs. Après divers assauts infructueux, Guy le Bouteillier conseilla au comte de miner la forteresse et de la faire sauter. La dame de La Roche fut réduite à capituler. Henri V, roi d'Angleterre, fit don du château à Guy Le Bouteillier. Il offrit en outre à la châtelaine de lui conserver sa protection royale, à la condition de prêter serment de fidélité au vainqueur, et d'épouser Guy Le Bouteillier. La dame de La Roche rejeta cette offre et rendit la place. Dénuée de tout, elle vint, suivie de ses trois enfants, trouver le dauphin, depuis Charles VII, qui l'attacha à sa cour avec le titre de dame d'honneur de la reine.

Perrette de La Rivière, en 1436, reçut, au nom de la reine, Marguerite d'Écosse, débarquée à La Rochelle. Perrette accompagna Marguerite à Tours, où, le 24 juin suivant, la princesse d'Écosse épousa le dauphin (Louis XI). Le 2 janvier 1440, le roi, à la suite de la *Praguerie*, fit présent à madame de La Roche-Guyon de la terre de Saint-Maixent, qui venait d'échoir au roi par forfaiture. Peu de temps après, Charles VII lui reprit ce don, et lui conféra en échange la garde de Corbeil, avec 1,500 livres de pension, dont elle jouissait en 1444 et 1446. Le 19 mai 1440, Perrette de La Roche-Guyon accompagnait comme gouvernante, à Reims, Catherine de France, lorsque cette princesse vint dans cette ville épouser Charles le Téméraire, alors comte de Charolais et fils aîné de Philippe le Bon, duc de Bourgogne. Charles de France, frère de Louis XI, étant né à Tours, le 28 décembre 1446, la dame de La Roche-Guyon le tint sur les fonts en qualité de marraine, avec la femme du premier ministre et trois des principaux personnages du royaume. Le 3 septembre 1449, le château de La Roche-Guyon fut repris sur les Anglais par les troupes de Charles VII. Le roi, qui dirigeait les opérations de la guerre, commit immédiatement, comme gouverneur, à la garde de la place, Guy de La Roche-Guyon. Ce Guy, chevalier, conseiller et chambellan du roi dès 1431, était le fils de Guy, mort à la bataille d'Azincourt et de Perrette de La Rivière. Il avait grandi sous la protection de Charles VII, et combattait lui-même, à l'attaque du château de La Roche-Guyon, contre les Anglais. Ce domaine héréditaire rentra ainsi dans la famille de ses possesseurs.

Perrette de La Rivière occupa le poste de première dame d'honneur de la reine Marie d'Anjou, jusque vers la mort de cette princesse (1). En 1463, elle vendit ses terres d'Auneau et de Rochefort en Normandie. Perrette ne vivait plus en 1475. VALLET DE VIRIVILLE.

Chronique de P. de Cagny, chap. 138. — Manuscrits, supplément français, nos 178, 3, et 2,430, folio 720. — Titres généalogiques. — Jean Chartier, édition elzevirienne, à la table. — Religieux de Saint-Denis, édition Bellaguet, in-4°, à la table. — J. des Ursins, dans Godefroy, *Charles VI*, 1653, in-folio, page 387. — Monstrelet, sans l'année 1418. — Anselme, *Histoire Généalogique*, t. VIII, p. 622 et 897. — *Moniteur universel* du 5 octobre 1854, feuilleton, colonne 10. — *Athenæum français* du 29 mars 1856, page 252.

LA RIVIÈRE (*Polycarpe* DE), érudit français, mort vers 1640. Originaire d'Avignon suivant les uns, ou du Puy en Velay, suivant les autres, il fut admis, en 1606, à la Grande Chartreuse, devint ensuite prieur des maisons de Sainte-Croix et de Bordeaux, et dirigea en la même qualité, de 1631 à 1638, le monastère de Bonpas. Dès qu'il eut été déchargé de ces fonctions incompatibles avec ses études littéraires, il partit pour les eaux de Digne ou de Balaruc, et ne reparut plus. Malgré l'assertion de De Launoy, qui l'accusa de s'être dérobé au monde pour secouer le joug de la foi catholique, il est plus que probable qu'il fut assassiné en route par le valet qui l'accompagnait. Dom Polycarpe, dont l'instruction était fort étendue, entretenait un commerce de lettres avec les principaux savants de son temps, tels que Gassendi, Bouche, Peiresc, Savaron, Guichenon, le P. Sirmond, etc. On a sous son nom trois traités de piété sur la fin du monde, la Rédemption et les excellences de l'âme; mais c'est surtout par ses travaux sur la Provence qu'il a mérité la réputation d'érudit. On possède à Carpentras 3 vol. manusc. in-folio, qui lui sont attribués; les tomes I et II, rédigés en latin, portent le titre : *Annales Avenionen-*

(1) La reine mourut le 29 nov. 1463.

sium Episcoporum seu Annales Ecclesiæ, civitatis et comitatus Avenionensis (1); le tome III, en français, est consacré à l'*Histoire d'Avignon*. Dom Polycarpe avait eu aussi le projet, mentionné par le P. Le Long, de composer une histoire de tous les évêques de France, à l'instar de la *Gallia christiana*. P. L.

Claude Robert, *La Gaule chrétienne*. — H. Bouche, *Hist. de Provence*, I, 590. — Gassendi, *De Vita Peireskii*, lib. VI. — *Mémoires de Trévoux*, avril 1724. — Le Long, *Biblioth. hist. de la France*, nos 2910 et 8084. — Barjavel, *Biobibliogr. vaucluslenne*.

LARIVIÈRE (*Pierre-François-Toussaint*), pédagogue français, né en 1762, à Séez, en basse Normandie, mort à Montargis (Loiret), en 1829. Il suivit la carrière ecclésiastique, devint grand-vicaire en 1790, et professeur de philosophie au collége royal de Clermont. Il fut ensuite proviseur du collége d'Orléans, et inspecteur d'académie à Strasbourg. On a de lui : *Principes de Grammaire générale et de grammaire latine*; 1800, in-8°; — *Notice historique sur C.-F.-J. Dugua, général de division*, etc.; 1812, in-8°; — *Grammaire française classique*, 1819, in-8°; — *Logique classique*; 1819, in-8°; réimprimée avec des addit. en 18..; — *Observation critique sur la Grammaire de M. Pelletier*; Paris, 1823, in-8°. Secrétaire perpétuel pendant quinze ans de l'Académie de Caen, il a publié trois volumes des *Mémoires* de cette académie. G. de F.

F. Bourquelot et A. Maury, *Littérature contemp.*

LARIVIÈRE (*Pierre-François-Joachim-Henri* DE), législateur et magistrat français, né à Falaise, en Normandie, dans l'année 1761, mort à Paris, le 3 novembre 1838. Il était avocat dans sa ville natale lorsqu'éclata la révolution. L'ardeur qu'il montra, comme partisan des intérêts populaires, le fit élire en 1791 député à l'Assemblée législative. Il se lia avec les membres du parti de la Gironde, et se fit remarquer d'abord à l'occasion d'un mouvement royaliste qui eut lieu en décembre 1791 dans la Normandie; il demanda qu'on exerçât des poursuites sévères contre ceux qui en étaient signalés comme les principaux auteurs. Dans la séance du 10 mars 1792, il attaqua vivement le ministère et appuya la demande de Brissot pour la mise en accusation de De Lessart, ministre des Affaires étrangères. Il sollicita un prompt rapport sur le projet de déclaration de guerre à l'Autriche. Lors de la discussion que les agitateurs élevèrent contre le garde des Sceaux Duport du Tertre, il était un des membres qui, dans la séance du 4 avril, s'opposèrent à ce qu'il lui fût donné communication des pièces et des chefs d'accusation présentés contre lui. Le 14 du même mois, il dénonça les soldats suisses comme insultant des citoyens paisibles dans le jardin des Tuileries, quoique ces soldats n'eussent chassé que des vendeurs de pamphlets contre le roi et la reine. Dans la séance du 26 mai, il invoqua l'autorité des philosophes anciens et modernes, et surtout celle de J.-J. Rousseau, pour prouver que les opinions religieuses doivent être libres, et que, dès lors, on n'avait pas le droit d'exiger à cet égard de serment d'un citoyen, prêtre ou laïque. Ses concitoyens l'appelèrent à faire partie de la Convention. Il se prononça dès la première séance contre les abus du pouvoir usurpateur de la Commune de Paris, et dans une autre séance, il fit décider que son président serait mandé à la barre de l'Assemblée pour rendre compte de sa conduite. Le 24 septembre, il appuya avec force la proposition du serment de haine à la royauté, en jurant que « il ne souffrirait jamais qu'un monarque, français ou étranger souillât la terre de liberté ». Vers la même époque, il se prononçait aussi pour l'expulsion des Bourbons. Son ardeur républicaine le fit choisir pour un des commissaires chargés d'examiner les pièces trouvées aux Tuileries dans l'armoire de fer. Dans son rapport, il signala spécialement, en lisant une des pièces, Lameth et Barnave comme dévoués à la royauté. Ces deux anciens députés furent décrétés d'accusation; mais lorsque l'acte d'accusation fut présenté, Henri Larivière chercha à atténuer la déclaration qu'il avait faite.

Lorsque la Convention agita la question de la mise en jugement du roi, Larivière déposa un vote affirmatif. Néanmoins, dans le cours du procès, il parut vouloir sauver la vie de l'infortuné monarque. Ainsi, sur la question de culpabilité, il déclare qu'il ne croit pas devoir cumuler les fonctions de législateur et de juge, « qu'il ne peut voter que le renvoi au souverain (le peuple). » Sur la peine à infliger à Louis XVI, il dit : « Ce ne peut être par humanité qu'on épargne un coupable. La pitié pour les scélérats est une cruauté pour les gens de bien. Je n'ai jamais douté que Louis ne fût un grand criminel, et si je ne l'ai pas ainsi prononcé par le *fait*, c'est qu'il m'a paru injuste d'être à la fois législateur et juré. Mais à présent qu'il s'agit d'appliquer contre Louis une mesure politique, et que je puis comme législateur prononcer sur son sort, je déclare en cette qualité, et d'après ma conscience, qui m'élève au-dessus de tous les dangers, que l'intérêt de la patrie exige que Louis soit détenu pendant la guerre et exilé à la paix. » Enfin, après la condamnation à mort, faisant un dernier effort, il demanda, mais en vain, un sursis.

Le 18 mai 1793, Henri Larivière fut nommé membre de la commission des Douze chargée de vérifier les actes de la Commune et de prendre des mesures contre ceux de ses membres qui conspiraient contre la Convention. Cette commission fit arrêter Hébert et plusieurs jacobins. De telles mesures provoquèrent la fureur des montagnards.

(1) Gassendi, dans la *Vie de Peiresc*, dit que cet ouvrage pouvait être comparé aux travaux d'Hercule, tant cet écrivain avait surmonté des difficultés et préparé des matériaux.

Larivière essaya vainement de lutter dans l'assemblée contre l'orage qui s'éleva à ce sujet. La commission fut dissoute, et après la victoire que les démagogues remportèrent, le 31 mai, il fut décrété d'accusation. On l'arrêta dans son domicile le 2 juin, ainsi que les autres députés atteints par le coup d'État. Mais il parvint à s'échapper, et se réfugia dans le Calvados. Là, avec quelques-uns de ses collègues, il cherchait à exciter un mouvement insurrectionnel. Cette tentative, qui fut sans succès, fit prononcer la mise hors la loi contre Henri Larivière et contre les Girondins qui y avaient pris part. Plus heureux que Guadet, Salles, et Barbaroux, il réussit à se soustraire aux recherches. Après s'être tenu caché jusqu'à la chute de Robespierre, il adressa alors sa réclamation à la Convention, qui le rappela dans son sein. Son ressentiment contre les membres de la Montagne et ceux du comité de salut public auxquels il avait dû huit mois de dangers et de souffrances, se manifesta en toute occasion. Il alla même jusqu'à attaquer, mais en vain, des républicains irréprochables, comme Carnot et Robert Lindet. Néanmoins, il fut élu secrétaire de l'Assemblée, puis membre du comité du salut public. Différents actes, entre autres son opposition à l'arrestation des prêtres réfractaires, le rendirent suspect; il sortit du comité, mais n'en continua pas moins ses motions réactionnaires. Lors de l'émeute du 4 prairial (20 mai 1795), il montra une grande énergie; deux fois il manqua d'être assassiné en faisant lecture du decret de la Convention au poste du Palais-Égalité. Nommé membre du nouveau comité de salut public, le 3 juin, il adopta un système entièrement opposé à celui de la majorité de l'assemblée. Abandonnant les rangs des républicains, il devint un des orateurs les plus véhéments parmi ceux qui, sous le prétexte de punir les agents coupables de la faction vaincue le 9 thermidor, attaquèrent réellement le gouvernement établi et sapèrent successivement toutes les bases du système républicain. En octobre 1795, il contribua à faire accepter l'échange de la fille de Louis XVI, restée au Temple, contre plusieurs prisonniers français alors en Autriche. Dans le même mois, lorsque les sections de Paris s'étaient insurgées contre la Convention, il fut accusé d'avoir excité les troubles, mais cet incident n'eut pas de suite. Il fut encore compromis dans la conspiration royaliste de Lemaître; cependant, appuyé par un parti puissant, et surmontant tous les obstacles, il fut appelé à faire partie du Conseil des Cinq Cents. Il y devint un des principaux chefs du parti dit de Clichy, et se prononça dans toutes les circonstances contre le Directoire exécutif. Il fut chargé de plusieurs rapports sur les finances et les colonies. Lorsque le ministre de la justice dénonça la conspiration de Babeuf, il soutint que c'était là une réaction de Tallien et des thermidoriens, et s'écria qu'il fallait sévir contre tous ces factieux, et, interpellant vivement plusieurs de ses collègues, il leur reprocha de ne voir d'ennemis de la république que dans les royalistes et d'épargner les jacobins. Dans une autre séance, s'élevant contre le projet d'amnistie pour les délits relatifs à la révolution, il s'écrie : « Ce serait nous rendre des voleurs, des dilapidateurs, et jusqu'à ces bêtes féroces qui ont plongé le couteau dans le sein de leurs concitoyens désarmés, ceux-là qui cinq jours encore avant le 2 septembre se disaient le matin : *Où va-t-on tuer?* ». Puis il demanda le rapport de la loi qui avait exclu les parents des émigrés de toutes fonctions publiques, en faisant observer que la première magistrature, le sceau de l'État étaient remis au frère d'un homme qui était dans les camps ennemis. « Si la loi n'est pas appliquée à Barras, ajoute-t-il, elle ne peut l'être à personne. » Il demande aussi, dans un discours remarquable, la mise en liberté des prêtres détenus pour refus de serment; à cette occasion, signalant avec énergie l'indignation qu'ont excitée dans les familles les mesures prises contre eux, il met dans leur bouche ces paroles prophétiques : « Tu as proscrit en masse : tu seras proscrit à ton tour. Ton titre de membre de la Convention deviendra un anathème, comme tu rends le nom de prêtre un titre à la proscription! » Le 8 décembre il appuya la demande de Pastoret en faveur de la liberté de la presse. Lorsqu'on découvrit la conspiration royaliste de Brottier, DuVerne de Presles et La Ville-Heurnois, dont il paraît certain qu'il faisait secrètement partie, il s'efforça d'en diminuer l'importance. Une sorte d'apologie, qu'il fit même alors des royalistes, excita une violente explosion dans l'assemblée; néanmoins il fut élu secrétaire et peu de temps après président (19 juin 1797). Il attaqua de nouveau le Directoire, et lorsque la lutte entre le pouvoir exécutif et le Corps législatif fut portée au dernier degré de violence, lorsque tout semblait annoncer un coup d'État, Larivière appuya vivement toutes les mesures proposées par Pichegru pour donner au Corps législatif une force indépendante du Directoire, et qui eût pu même renverser ce dernier. Mais la journée du 18 fructidor (4 septembre 1797) assura le triomphe du Directoire. Henri Larivière fut inscrit un des premiers sur la liste de déportation. Il se sauva en Allemagne, et de là se rendit près du comte d'Artois, à Londres. Les relations qu'il avait conservées en France lui permirent d'être utile à la cause royale.

Les intrigues qui eurent lieu à cette époque firent naître par la suite un procès scandaleux entre lui et Fauche-Borel relativement à certaines sommes qui étaient destinées à y être employées; ce procès fut gagné par Larivière. En 1814 Louis XVIII récompensa ses services en le nommant avocat général à la cour de cassation, fonctions qu'il reprit après les Cent Jours et

qu'il remplit avec une modération très-louable à une époque où dominait l'esprit de parti. En novembre 1818 il fut appelé aux fonctions de conseiller à la même cour. Après la révolution de 1830, ayant refusé de prêter serment au nouveau roi, il se retira d'abord à Londres, ensuite à Nice. En 1837 il fut appelé par quelques affaires à Paris, où il mourut, l'année suivante. On lui a attribué quelques ouvrages qui sont de l'économiste Mercier de Larivière. On a du conventionnel quelques morceaux de poésie insérés dans divers recueils. GUYOT DE FÈRE.

Arnault, *Biogr. des Contemp.*

LA RIVIÈRE. *Voy.* BARBIER (*Louis*).

*LARIVIÈRE (*Charles-Philippe*), peintre français, né à Paris, en 1805. Il a étudié la peinture sous Girodet et Gros, et remporta le premier grand prix de Rome (histoire) en 1824. Ses principaux ouvrages sont : *Un Prisonnier au Capitole*, exposé au salon de 1824 ; — *La Peste de Rome sous Nicolas V*, grande composition remarquée au salon de 1831, et qui fit aussi partie de l'exposit. universelle de 1855 ; — *Le Tasse malade au monastère de Saint-Onufre*, exposé au même salon ; — des *Religieux en méditation*, même salon ; — portraits du *maréchal Mortier* et du *maréchal Gérard* (pour la Salle des Maréchaux aux Tuileries, exposés aux salons de 1831 et 1835 ; — *Le duc d'Orléans, lieutenant général du royaume arrivant à l'Hôtel de Ville, le* 30 *juillet* 1830, tableau de très-grande dimension, exposé au salon de 1836 et placé au musée de Versailles ; — *Bataille des Dunes*, gagnée par Turenne sur les Espagnols, tableau exposé au salon de 1837 et placé au musée de Versailles ; — *Bayard blessé à la prise de Brescia*, salon de 1838, musée de Versailles ; — *Bataille de Cocherel*, gagnée par Du Guesclin, salon de 1839, musée de Versailles ; — *Bataille de Castillon*, gagnée par Charles VII, même salon, même musée ; — *Bataille de Mons-en-Puelle*, gagnée par Philippe le Bel, salon de 1841, même musée ; — *Levée du siége de Malte*, *en* 1555, salon de 1843, même musée ; — *Bataille d'Ascalon*, *en* 1177, salon de 1844, même musée ; — *Saint Vincent, martyr*, salon de 1857 ; — portraits du *maréchal de Vauban*, du *maréchal de Rochambeau*, de l'*amiral Roussin*, du *maréchal d'Erlon*, du *maréchal Bugeaud*, du *bey de Tunis*, d'*Ibrahim Pacha*, pour le musée de Versailles ; — ceux du *maréchal Excelmans*, du *maréchal Magnan*, de l'*amiral Mackau*, du *maréchal Leroy de Saint-Arnaud*, du *général Chéron*, de l'*amiral Parseval-Deschênes*, du *maréchal Baraguey-d'Hilliers*, etc. Il a exécuté les cartons des vitraux de la cathédrale de Dreux. M. Larivière est décoré depuis 1836. G. DE F.

Annuaire stat. des Artistes, année 1836. — *Livrets des Expositions*. — *Notes particulières*.

LARMESSIN, père et fils, graveurs français. *Voy.* ARMESSIN.

LARNAC (*François*), poëte français, né le 20 juillet 1760, à Nîmes, mort le 28 octobre 1840, à Uzès. Il fit ses études à Genève, prit le grade de licencié en droit à Montpellier, et travailla quelque temps chez un procureur de Nîmes. En 1791 il se retira à Uzès, où il occupa ses loisirs à des travaux littéraires. On a de lui : *Thémistocle*, tragédie ; Paris, an VI, in-8° ; représentée avec succès à l'Odéon et réduite par l'auteur de cinq à trois actes ; — *Le Dévouement héroïque de Rotrou*, poëme ; Paris, 1816, in-8° ; — et quelques fragments poétiques insérés dans le recueil de l'Académie du Gard.

Son fils, *Émile* LARNAC, conseiller à la cour d'appel de Nîmes, a publié une notice sur ses travaux. K.

M. Nicolas, *Hist. littér. de Nîmes*. — Barjavel, *Bio-bibliogr. vauclusienne*, II.

*LARNAC (*Marie-Gustave*), littérateur et homme politique français, né à Nîmes, en 1793. Il fit ses études au lycée de sa ville natale, et entra dans l'université. En 1823, il professait la rhétorique au collége royal de Lyon lorsqu'il fut appelé par le duc d'Orléans à faire l'éducation de son second fils, le duc de Nemours. L'éducation du prince terminée, M. Larnac resta auprès de lui comme secrétaire des commandements. Au mois de septembre 1845, il fut élu député par le collége de Saint-Sever (Landes). Réélu en 1846, il parla dans la discussion sur la prise en considération de la proposition de M. de Remusat tendant à éloigner de la chambre un plus grand nombre de fonctionnaires publics, et défendit les députés attachés à la maison du roi. La révolution de février 1848 le rendit à la vie privée. On a de lui : *Rêves et souvenirs, poésies morales et philosophiques* ; Paris, 1844, in-8° ; il y célèbre les merveilles de la paix, les charmes de la propriété, les douceurs de l'amitié, etc. L. L—T.

Biogr. statistique de la Chambre des Députés ; 1846. — Bourquelot et Maury, *La Littér. Franç. contemp.*

LA ROCHE (*Alain* DE), théologien français, né vers 1428, en Bretagne, mort le 8 septembre 1475, à Zwoll. Il entra jeune dans l'ordre de Saint-Dominique, étudia la philosophie et la théologie à Paris, et fut envoyé en 1459 dans les Pays-Bas. Après avoir été lecteur dans les couvents de Lille et de Douai, il professa la théologie à Gand (1468) et à Rostock (1470) ; ce fut dans cette dernière ville qu'il prit le degré de docteur. Alain, connu sous le nom d'*Alanus de Rupe*, vécut en saint, et fut qualifié de bienheureux après sa mort ; mais ses lumières étaient loin d'égaler sa vertu. Entraîné par un zèle exagéré, il travailla sans relâche à établir la dévotion du Rosaire, et n'employa pas toujours à cet effet des moyens convenables. Cette dévotion, pratiquée dès le treizième siècle, était connue en France sous le nom de *Patenostre* ; Alain imagina la coutume d'attacher à chaque dizain la méditation de

quelqu'un des mystères de la Rédemption; en outre il fut le premier qui prêcha sur cette matière, entremêlant ses sermons d'histoires merveilleuses, qu'il avait inventées pour la plupart. On a publié ses écrits plus d'un siècle après sa mort : *Beatus Alanus de Rupe redivivus, de Psalterio, seu Rosario Christi et Mariæ, tractatus, in V partes distributus*; Fribourg, 1619, in-4°; cet ouvrage, édité par le P. Jean-André Coppenstein et réimprimé à Cologne, 1624, et à Naples 1630, contient des traités et des sermons en partie remaniés; — *La Confrérie du Psautier de Notre-Dame de Paris*; Paris, 15..., in-16; — *Speculum peccatricis Animæ, sive orationes ad Deiparam XV*; Anvers, 1635, in-12, rempli de prétendues révélations, dit le P. Échard, contraires à la véritable légende de Saint-Dominique; — *Expositio in regulam S.-Augustini*, manuscrit. Paul Louisy.

Trithème, *De Script. eccles.*, c. 886. — Choquet, *Script. Belg. Ordinis Prædicat.*, p. 202-218. — Échard, *Script. Ord. Prædicat.*, t. I, p. 849-852. — Paquot, *Mém. pour servir à l'hist. litt. des Pays-Bas*, t. III, p. 144-150.

LA ROCHE (*Michel* DE), littérateur français, né dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Il pratiquait la religion protestante, et fut obligé, dans sa jeunesse, de chercher un refuge en Angleterre. Il ne nous est connu que par ses ouvrages, dont voici les titres : *Bibliothèque anglaise ou Histoire Littéraire de la Grande-Bretagne*; Amsterdam, 1717-1727, 15 vol. in-12, continuée depuis le t. VI par Armand de La Chapelle, un de ses coreligionnaires; — *Mémoires Littéraires de la Grande-Bretagne*; La Haye, 1720-1734, 16 tomes en 8 vol. in-12, suite du recueil précédent; — *Memoirs of literature for the years* 1725-1727; Londres, 1725-1727, 6 vol. in-8°; — *Literary Journal, or a continuation of the Memoirs of literature*; Londres, 1730, 2 vol. in-8°. En outre il a traduit de l'anglais les *Lettres* de Clarke, qui ont été insérées dans le *Recueil de diverses pièces sur la philosophie*; Amsterdam, 1720, 2 vol. in-12; et il a abrégé l'ouvrage suivant de Gérard Brandt : *History of the Reformation in the Low Countries*; Londres, 1725, 4 vol. in-8°. K.

Eug. et Em. Haag, *La France protestante*, t. VI.

LA ROCHE (L'abbé *Jean-Baptiste-Louis* DE), polygraphe français, né au commencement du dix-huitième siècle, mort à Paris, en 1780, est auteur ou éditeur d'un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels on remarque : *Les Psaumes de David*, traduits et distribués pour chaque jour du mois, 1725, in-12; une traduction de l'*Office des œuvres mêlées*, où l'on trouve un *Discours* sur le but que s'est proposé Virgile dans la composition des *Bucoliques*, et une traduction en vers français des *Églogues* du même poëte; Paris, 1732, in-12; — *Panégyrique de sainte Geneviève*; 1737, in-4°; — *La belle Vieillesse, ou les anciens quatrains des sieurs de Pibrac, Du Faur et Mathieu sur la vie, la mort et la conduite des choses humaines*, nouvelle édition enrichie de notes; 1746, in-12; — *Éloge funèbre de M. le duc d'Orléans*; 1753, in-4°; — *Cosmographie pratique*, in-12; — *Année dominicale*, 8 vol. in-12; — *Lettres littéraires sur divers sujets*, 2 vol. in-12; — *Mémoires historiques et curieux*, in-12. On peut voir dans le *Dictionnaire des Anonymes* la liste complètes des ouvrages qui sont attribués à l'abbé de La Roche. F.-X. T.

Quérard, *La France litt.* — *Nouvelle Bibliothèque d'un Homme de Goût*, t. I, 90.

LA ROCHE DU MAINE (*Jean-Pierre-Louis* LUCHET, marquis DE), littérateur français, né à Saintes, le 13 janvier 1740, mort à Paris en 1792. Il suivit d'abord la carrière militaire comme officier de cavalerie, donna sa démission, et épousa Mlle Delon, belle et spirituelle, fille d'un négociant de Genève, peu fortuné. Le marquis de Luchet essaya d'une exploitation de mines; mais il y fut si malheureux qu'il dut se réfugier à Lausanne pour éviter les poursuites de ses créanciers (1775-1776). Là il fonda un journal qui n'eut aucun succès. Heureusement Voltaire lui vint en aide, et le plaça comme bibliothécaire auprès du landgrave de Hesse-Cassel. Ce prince confia au marquis de Luchet la direction du théâtre français de sa cour, mais il ne put le fixer près de lui. De Luchet passa au service du prince Henri de Prusse, qui lui fit une pension de six mille francs (1786-1789). Il rentra ensuite en France. C'était au moment de la révolution. Il en accepta les principes, fonda le *Journal de la Ville*, que Rivarol attaqua souvent, et mourut peu après. Il était secrétaire perpétuel de la Société des Antiquités de Cassel, membre de l'Académie de Marseille, de l'Institut de Bologne, etc. Il a composé de nombreux ouvrages, parmi lesquels on cite : *Les Nymphes de la Seine*; Paris, 1763, in-12; — *Analyse raisonnée de la Sagesse*, de Charron, en deux parties; Amsterdam (Paris), 1763, 2 parties in-12; Londres, 1789, 2 vol. in-12; — *Considérations politiques et historiques sur l'établissement de la religion prétendue réformée en Angleterre, et Essais sur les principaux événements de l'histoire de l'Europe, sur les règnes d'Élisabeth et de Philippe II*; Londres (Paris), 1765, in-12; 1766, 2 vol. in-8°. Grimm écrivit que cet ouvrage « n'était qu'un tissu de platitudes »; — *Histoire de l'Orléanais, depuis l'an 703 de la fondation de Rome jusqu'à nos jours*; Amsterdam (Paris), 1766, in-4°, ouvrage vivement critiqué par Daniel-Charles Jousse, dans sa *Lettre d'un Orléanais*, etc.; — *La Reine de Benni*, nouvelle historique; Amsterdam et Paris, 1766, in-12; — *Tablettes de Zirphé*; 1766; — *Parallèle entre le siècle dernier et le siècle présent*; 17.., in-12; — *Nouvelles de la République des Lettres, à dater de juillet 1775*; Lausanne, 1775, et ann

[illegible] 3 vol. in-12; — *Dissertation sur Jeanne d'Arc, vulgairement nommée la Pucelle d'Orléans*; 1776, in-8°; — *Histoire de MM. Paris* (de Montmartel et Duverney), ouvrage dans lequel on montre comment un royaume peut passer dans l'espace de cinq années de l'état le plus déplorable à l'état le plus florissant; Lausanne, 1776, in-12; — *Pensées diverses sur les Princes*; Lausanne, 1776, in-8° (avec Frédéric II, landgrave de Hesse-Cassel); — *Recueil de Poésies*; Londres (Cassel), 1777, in-12; — *Eloge de M. de Haller*; Cassel, 1778, in-8°; — *Eloge de M. de Voltaire*; Cassel, 1778, in-8°; — *Essai sur la Minéralogie et la Métallurgie*; Maestricht, 1779, in-8°; — *Le Pot-Pourri*; 1781, 4 vol. in-8°; — *Journal des Gens du Monde*; 1782-1785, 10 vol. in-8°; — *Histoire littéraire de M. de Voltaire*; Cassel (Paris), 1782, 6 vol. in-8°; — *Petit Tableau de Paris*; 1783, in-12; — *le Temple de la Postérité*, intermède, fête donnée à Cassel pour l'inauguration de la statue élevée à Frédéric II, landgrave de Hesse, le 14 août; Cassel, 1783, in-8°; — *La comtesse de Tessan, ou l'insuffisance de la vertu*; 1783, in-12; — *Le Vicomte de Barjac, ou mémoires pour servir à l'histoire de ce siècle*; Dublin et Paris, 1784, 2 vol. in-12; — *Paris en miniature*, d'après les dessins d'un nouvel Argus; Londres et Paris, 1784, in-12; — *Olinde*; Genève, 1784, 2 vol. in-8° et in-18; — *Mémoires de Mlle de Baudéon*; 1784, in-12; — *Les Folies philosophiques*, par un homme retiré du monde; 1784, 2 vol. in-8°; — *Amusements des Gens du Monde*; 1785, 2 vol. in-8°; — *Mémoires authentiques pour servir à l'histoire du comte de Cagliostro*; 1786, in-8°; — *Mémoires de M. de B., pour servir à l'histoire de l'année dernière*, etc.; 1786, in-12; — *Mémoires de Mme la duchesse de Morheim, ou Suite des Mémoires du vicomte de Barjac*; Dublin, 1786, 2 vol. in-18; — *Mémoires pour Mme Kornmann*, par M. S.; 1788, in-8°: ce Mémoire, que Beaumarchais crut de M. Suard, attira à ce dernier une violente diatribe; — *La Galerie des États Généraux*; 1789, 2 part. in-8° (avec le comte de Mirabeau et Choderlos de Laclos); — *Journal de la Ville*; 1789 et 1792, in-8° et in-4°; — *Essai sur la secte des Illuminés*; 1789, in-8°; 3e édition, augmentée par le comte de Mirabeau; 1792, in-8°; ces trois éditions n'en forment qu'une seule, rajeunie au moyen de nouveaux titres; — *Les Contemporains de 1789 et de 1790, ou les opinions débattues pendant les premières législatures, avec les principaux événements de la révolution*; Paris, 1790, 3 vol. in-8°; — *Histoire de la Vie et de la Mort de Bianca Capello*, traduit de l'allemand de Meissner; 1790; — *Une seule Faute, ou les Mémoires d'une demoiselle de qualité*; Strasbourg et Paris, 1788 et 1790, 2 vol. in-12; — *Mémoires pour servir à l'histoire de l'année* 1789; Paris, 1790, 4 vol. in-8°; — *La Galerie des dames françaises, pour servir de suite à la Galerie des États Généraux*; Londres, 1790, in-8° (avec Choderlos de Laclos et autres). E. Desnues.

Voltaire, *Correspondance*, lettre du 16 avril 1775. — Grimm, *Correspondance*. — Barbier, *Dict. des Anonymes*. — Quérard, *La France littéraire*.

LAROCHE (*Benjamin*), publiciste, poëte et traducteur français, né le 3 germinal an v (23 mars 1797), mort à Paris, le 8 janvier 1852. Il fut pendant longtemps professeur de langues modernes dans différents établissements publics. Il avait déjà publié plusieurs opuscules lorsqu'il fit paraître un petit ouvrage intitulé : *Lettres de l'abbé Grégoire*, et pour lequel il fut condamné par défaut à six ans de prison et 6,000 francs d'amende. Laroche sut se soustraire à l'effet de cette condamnation, et se réfugia en Angleterre, où pour vivre il donna des leçons de français. Il ne savait pas un mot d'anglais en quittant la France, et en très-peu de temps il s'assimila cette langue d'une manière remarquable. La-Roche se lia en Angleterre avec les hommes les plus distingués, et notamment avec ceux qui avaient entrepris de faire abolir la traite des noirs, question qui l'intéressait vivement. En 1827 Laroche put revenir en France, où il s'occupa de traductions d'auteurs anglais, qui ont eu du succès, et qui le méritaient autant par la fidélité que par l'élégance. On a de lui : *Le Cri des Patriotes français sur la loi des élections*, etc.; Paris, 1819, in-8°; — *Les Funérailles de la Liberté*, messénienne; Paris, 1820, in-8°; — *Les Singes économistes, ou qu'est-ce que la liberté du commerce?* (Extrait de la *Revue de Westminster*); Paris, 1832, in-8°. Il a traduit de l'anglais : *Œuvres poétiques de G. Canning*, en vers français; 1827; — *Forester*, de Miss Edgewoorth, précédé d'un *avant-propos sur l'application de la méthode Jacotot à l'étude de l'anglais*; 1829; — *La Vicaire de Wakefield*, de Goldsmith; — *De la Réforme financière en Angleterre*, par sir H. Parnell; — *Diontologie, ou la science de la morale*, par J. Bentham, 2 vol.; — *Voyages et aventures du capitaine Bonneville à l'ouest des États-Unis d'Amérique, au delà des montagnes Rocheuses*, par W. Irving; — *De la Société américaine*, par miss Martineau; — *Œuvres complètes* de Shakspeare; 6 vol.; — *Œuvres* de Cooper, 6 vol.; — *Œuvres complètes de lord Byron*; 4 vol.; — *Œuvres* de Sheridan; — *Lucretia, ou les enfants de nuit*; par Bulwer; — *Œuvres complètes* de W. Scott; — *La Maison de Dombey père et fils*, de Ch. Dickens. Benjamin Laroche a été l'un des rédacteurs de *La Tribune nationale* (1848), de *La Tribune du Peuple* (*id.*), de *la Tribune, journal de l'ordre et de la liberté* (*id.*), du *Persifleur, journal mensuel*

de la République démocratique et sociale (1848). G. DE F. et L.—T.

Documents particuliers. — F. Bourquelot et A. Maury, *La Littérature Franç. contemporaine*.

* **LA ROCHE-AYMON**, nom d'une ancienne famille française, que la tradition fait remonter aux fameux quatre fils Aymon (*voy.* AIMON). L'héraldique établit l'ascendance directe du chef actuel de cette maison jusqu'à Guillaume de La Roche-Aymon, qui vivait en 1031 (1). Les membres les plus connus de cette famille sont :

LA ROCHE-AYMON (Le bienheureux *Raoul* DE), archevêque de Lyon, né vers 1160, mort à Lyon, le 5 mars 1236. Il s'associa de bonne heure à la vie édifiante des moines de Cîteaux. D'abord abbé d'Igny dans le diocèse de Reims, il fut jugé digne en 1224 de succéder à saint Bernard à Clairvaux. Après avoir occupé pendant huit ans ce siége abbatial, il fut appelé à gouverner l'église d'Agen, d'où Grégoire IX le transféra, en 1235, à la métropole de Lyon. Le *Martyrologe gallican* et le *Ménologe cistercien* s'accordent avec les Bollandistes pour célébrer sa mémoire le 5 mars, en n'hésitant pas à le qualifier de bienheureux.

LA ROCHE-AYMON (*Guillaume* DE), seigneur de TOURNOELLE, fut maréchal de France en 1220.

LA ROCHE-AYMON (*Hugues* DE) fut capitaine général sous le roi Jean, grand-maréchal de la cour du pape et gouverneur du comtat Venaissin.

Titres et Mémoires pour servir à l'histoire des archevêques de Lyon (Ms. de la Bib. Imp.). — *Compendium Sanctorum ordinis Cisterciensis, auctore Joanne de Cirey*; Dijon, 1491. — *Recueil de documents pour servir à l'histoire de l'ancien gouvernement de Lyon*; Lyon, 1854, in-fol. — *Légende du bienheureux Raoul de La Roche-Aymon par le prince A. Galitzin*; Lyon, 1858. — *Études sur les abbayes cisterciennes* par d'Arbois de Jubainville; Paris, 1858, p. 179.

LA ROCHE-AYMON (*Jean* DE), seigneur de Saint-Maixent, né au commencement du seizième siècle, mort à Paris, en 1575. Sénéchal en 1568 de la haute et basse Marche, il y fut chargé de « l'extirpation des erreurs, mauvaises opinions, assemblées illicites et ports d'armes ». Les archives du château de Mainsat possèdent une lettre missive de Charles IX relative à cette mission (2).

Archives des châteaux de Mainsat et d'Arfeuille. — *Dépôt de l'ordre du Saint-Esprit*, v. 250 des scannés, in-fol., 1219 — *Histoire des Grands-Officiers de la Couronne*, VII, 293.

LA ROCHE-AYMON (*François* DE), né le 16 janvier 1553, mort en son château de La Roche-Aymon, près d'Évaux (Creuse), le 8 octobre 1606, fut gouverneur du Bourbonnais sous Henri IV, l'accompagna au siége de Loudun, l'assista dans beaucoup de rencontres, et contribua grandement à la tranquillité de sa province.

LA ROCHE-AYMON (*Claude* DE), né à Mainsat, en 1658, mort au Puy, en 1720, fut chanoine et vicaire général de Mende et évêque de Puy, sacré

(1) *Gallia Christiana*, t. II, preuves, col. 172 et s.

(2) Voici les termes de ce titre de famille, qui a la valeur d'un document historique du plus grand intérêt : cette lettre fait supposer que les remords de la Saint-Barthelemy ont réellement empoisonné, comme l'a signalé Bossuet, les derniers jours de Charles IX et même hâté la fin de sa vie « Monsieur le Seneschal, je ne fais point de doubte que jusques icy vous n'ayez entendu ce qui s'est passé touchant l'émotion dernièrement advenue en ceste ville de Paris par la mort du feu Sr de Chastillon, amiral de France et d'aulcuns ses complices et adhérans, lesquels estoient bien prouvés avoir conspiré à l'encontre de moi et de mon Estat et de ceulx que je tiens auprès de moi comme mes plus chers. Je vous l'ay assez amplement escript et à tous les gouverneurs et lieutenants en mes pays et provinces ; et à fin qu'aulcuns de mes subjectz ne prissent cause ou occasion de ce que dessus pour entrer en quelque doubte ou mesfiance, j'ay bien voulu faire sçavoir et entendre par tout mon royaulme la bonne et droicte intension que j'ay envers tous mes dicts subjetz, et comme je ne desire rien tant que d'y voir toutes choses restablies en bon repos. Ce n'a jamais esté ni n'est ma volunté que ceulx qui ne sont point coulpables de la susdicte malheureuse conspiration, encores qu'ils faissent profession de la religion pretendue reformee, en souffrent ni reçoivent aulcun dommaige ni desplaisir, ains qu'ils soyent conservés en tous leurs biens et droicts, ainsi que mes aultres subjectz ; et je m'asseure qu'avec le temps ils se conformeront à ma dicte volunte, après avoir icelle entendue tant par la présente que par la déclaration qui en a esté publiée par tous les baillages et séneschaussées de mon royaulme, dont vous trouverez copié avec la présente, pour en faire faire semblable publication dans tous les lieux et endroicts de vostre séneschaussée, à fin que mes dicts subjectz soyent et demeurent entièrement asseurés. Je ne veulx toutes-fois, comme il est expressément porté par la dicte déclaration, que d'ores en avant se fassent aulcuns presches ni assemblées par ceulx de ladicte religion, pour quelle occasion que ce soyt, tant ès maisons des gentilshommes qu'ailleurs, ainsi qu'il a esté cy-devant permis par les édicts de pacification, et ce à fin d'obvier à plusieurs scandales et mesfiances qui pourroyent en advenir parmy mes dicts subjectz ; par quoy, par vostre regard, vous ferez sur ce faire les inhibitions et défenses en tel cas requises, à ce que mon intension soyt en cest endroict observée. Et pour ce que journellement j'ay advis que soubs couleur de la dicte émotion se commectent en plusieurs lieux de mon royaulme infinis mœurs et exactions contre plusieurs de mes subjectz par aulcuns qui soubs prétexte de mon service se sont d'eux-mêmes licenciés à prendre les armes et s'assembler, allant par les champs piller les maisons d'aulcuns gentilshommes et aultres mes subjectz ; disant contre vérité que par moi leur a esté ainsi permis, je vous prie, sur tout le service que vous désirez me faire, que vous donniez ordre dans tous les lieux et endroicts de vostre charge où il y aura gens en armes, qu'ils ayent à venir à vous en cas qu'ils en soyent près, à ce qu'ils vous fassent entendre pour quelle cause et par quelle auctorité ils les eurent prinses ; et en cas qu'ils en soyent éloignés, envoyez vers eux gentilshommes capables de s'en expliquer avec eux. S'ils ne sont gens de mes ordonnances ou qui ayent charge par escript de moi ou de mon frère le duc d'Anjou, mon lieutenant général, et disposés à me faire service, faictes leur mectre bas les dictes armes incontinent. S'ils estoyent si téméraires que de ne vouloir à l'instant obéir au commandement que vous leur en ferez de ma part, donnez ordre de les rompre et tailler en pièces tellement que la force m'en demeure. Je veulx aussy que vous fassiez promptement faire la plus grande et exemplaire justice qui vous sera possible d'une infinité de voleurs et brigands qui font plusieurs pilleries et rançonnements par les villaiges et maisons estant aux champs ; car je désire que tels malfaicteurs soyent punis et chastiés exemplairement, pour qu'ils ne prennent racine plus avant ; et m'asseurant que vous y mectrez incontinent l'ordre qui est requis, je ne vous ferai la présente plus longue ; priant Dieu, Monsieur le Séneschal, vous avoir en sa saincte et digne garde. Escript à Paris le dix-septième jour de septembre l'an M.C.C.C.C.C. LXXII. *Charles*. »

en 1703; il a laissé la réputation d'un homme savant et pieux.

Son frère, *Pierre-François*, né à Mainsat, en 1660, fut tué à la bataille de Stafarde, en Piémont, le 18 août 1690; il était chevalier de l'ordre de Malte, et commandait le régiment de Montgommery-cavalerie.

LA ROCHE-AYMON (*Paul* DE), connu sous le nom de *chevalier de la Roche-Aymon*, né le 27 septembre 1683, mort le 22 mars 1759, fut lieutenant général des armées du roi. Après avoir été attaché à l'artillerie depuis 1701, il commanda en chef l'artillerie dans plusieurs batailles, notamment à celle de Fontenoy.

Généalogie historique et critique de la Maison de La Roche-Aymon; Paris, 1776, in-fol., p. 110 et 120. — *Histoire de Malte*, III, 38. — *Chronologie historique et militaire publiée en 1762*, V, 261. — Barbier, *Journal*, t. I.

LA ROCHE-AYMON (Le cardinal *Charles-Antoine* DE), né au château de Mainsat, le 17 février 1697, mort à Paris, le 27 octobre 1777. Il fut d'abord chanoine de Saint-Pierre de Mâcon et vicaire général de Limoges avant d'être sacré évêque de Sarepte *in partibus*, le 5 août 1725. Il occupa successivement les siéges de Tarbes (1729), de Toulouse (1740) et de Narbonne (1752), avant d'être nommé à la grande aumônerie, le 13 juillet 1760, et à l'archevêché de Reims, le 5 décembre 1762. Chargé de la feuille des bénéfices et créé cardinal en 1771, pourvu, l'année suivante, de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, il sacra Louis XVI le dimanche de la Trinité 11 juin 1775, ayant eu antérieurement l'honneur de le baptiser, de lui avoir fait faire sa première communion, de le confirmer et de bénir son union avec Marie-Antoinette d'Autriche. Il présida toutes les assemblées du clergé de France depuis 1760 jusqu'à 1775, après avoir assisté à toutes les précédentes assemblées depuis 1735, soit comme député, soit comme second président. Il est mort doyen de l'épiscopat français ayant pour coadjuteur Alexandre-Angélique de Talleyrand-Périgord, depuis archevêque de Paris. Sa piété modeste et son extrême bienfaisance ne l'ont pas mis à l'abri des épigrammes des faiseurs de Mémoires du siècle dernier.

Généalogie de la famille. — *Liste des archevêques de Reims*, par M. Baussin (*bibl. de Reims*). — *Mémoires de Besenval*; Paris, 1830, II, 200. — *Mémoires de Duclos*, Barrière, 28, 82, 419, 420, 421. — *Documents particuliers*.

LA ROCHE-AYMON (*Colette-Marie-Paule-Hortense-Bernardine* DE BEAUVILLIERS, marquise DE), née le 20 août 1749, morte à Paris, en 1830. Mariée en 1771 au marquis de La Roche-Aymon, menin du Dauphin depuis Louis XVI, nommée dame du palais de la reine en 1775, elle lui montra, quand vinrent les mauvais jours, un admirable dévouement; elle partagea avec elle toutes ses angoisses, ne la quitta que lorsque on fit sortir du Temple les dames qui l'y avaient accompagnée; fut jetée alors dans la prison de l'Abbaye, puis dans celles de la terreur, et ne fut sauvée de l'échafaud que par la mort de Robespierre. Depuis lors elle consacra à Dieu tout ce que sa nature renfermait de mâle courage, et a légué à sa famille des exemples au-dessus de tout éloge. Pce Augustin GALITZIN.

Documents de famille.

LA ROCHE-AYMON (*Antoine-Charles-Étienne-Paul*, marquis DE), général et écrivain militaire français, né à Paris, le 28 février 1772, mort dans la même ville, en 1849. Fils du marquis de La Roche Aymon, menin de Louis XVI, il entra comme surnuméraire dans les gardes du corps en 1784, et quatre ans plus tard dans le régiment de Foix. En 1789 il partit pour Naples à la suite de l'ambassadeur baron de Talleyrand, et prit du service à la solde de cette puissance. Peu de temps après il quitta cette position, voyagea en Italie, visita Rome et Florence, et alla rejoindre son père à Coblentz. Il fit la campagne de 1792 à l'armée des princes; et au licenciement, il s'établit à Altona, puis à Hambourg, où il travailla pour un libraire. En 1794 il entra au service de Prusse en qualité d'aide de camp du prince Henri, frère du grand Frédéric. Il demeura près de ce prince jusqu'au jour de sa mort, en 1802; alors il passa comme major à la suite des hussards du corps en garnison à Berlin. En 1806 il passa dans les hussards noirs, dont il devint commandant en second. Après la guerre il contribua à la réorganisation de l'armée prussienne, fut chargé de la rédaction de l'ordonnance sur le service des troupes légères, et plus tard il rédigea avec Borstell l'ordonnance concernant le service de la cavalerie. Colonel en 1810, il rentra en France en 1811, sur l'ordre de Napoléon. On lui offrit du service dans l'armée française; mais, prévoyant qu'une guerre avec la Prusse était imminente, il refusa, et quitta la France après avoir promis de ne plus servir à l'étranger. Revenu à Berlin, il donna sa démission, et se retira avec le grade de général major. Rappelé en France en 1812, il refusa encore d'entrer dans l'armée, et fut mis sous la surveillance de la police jusqu'à la fin de l'année. Alors il obtint un passe-port pour revenir sur la terre qu'habitait sa femme dans la vieille Prusse. Il resta en dehors des événements jusqu'à la restauration; cependant, lors de la retraite de Moscou, il recueillit plusieurs officiers chez lui. De retour dans sa patrie au mois d'août 1814, il fut nommé maréchal de camp par Louis XVIII. Pendant les Cent Jours, il se retira dans le département de la Creuse. A la seconde restauration, il fut créé pair de France et chargé du commandement militaire du département de la Loire, où il resta jusqu'en novembre 1816, époque à laquelle il vint prendre séance à la chambre des pairs. Il ne siégea pas dans le procès du maréchal Ney. En 1817 il passa au commandement du département des Deux-Sèvres; en 1818 il commandait le département de l'Eure, en 1819 le département de Seine-et-Oise, enfin en 1820 il fut placé dans le cadre des inspecteurs de cavalerie. A la

chambre des pairs, il prononça un discours sur le projet de loi relatif au recrutement de l'armée en 1818, et combattit les enrôlements à prime : « Lâches pour la plupart, disait-il, les soldats mercenaires ne connaissent ni l'honneur du drapeau ni l'amour de la patrie. » En 1823 il prit part avec son frère à l'expédition d'Espagne, et fut fait lieutenant général après l'affaire de Molina del Rey. Membre de la minorité libérale à la chambre des pairs, il reconnut le nouveau gouvernement issu de la révolution de Juillet. La révolution de Février le rendit à la vie privée. On a de lui : *Introduction à l'étude de l'Art de la Guerre*; Weimar, 1802-1804, 4 vol. in-8°, avec atlas : cet ouvrage, très-rare aujourd'hui, composé pendant que l'auteur était auprès du prince Henri, et publié à la fois en français et en allemand, fut attribué au prince Henri lui-même; M. Martin de Brettes l'a réimprimé sous le titre de *Mémoires sur l'art de la guerre*; Paris, 1857, 5 vol. in 8° avec atlas; — *Manuel du Service de la Cavalerie Légère en campagne*; Paris, 1821, in-8°; ibid., 1822, in-12; 1831, in-32; — *Des Troupes Légères, ou Réflexions sur l'organisation, l'instruction pratique et la tactique de l'infanterie et de la cavalerie légère*; Paris, 1817, in-8°; — *Quelques Observations sur les rapports de MM. Roy et Laffitte relatifs à la loi des finances de* 1817; Paris, 1817, in-8°; — *Opinion sur le projet de loi relatif au Recrutement de l'armée*; Paris, 1818, in-8°; — *De la Cavalerie, ou des changements nécessaires dans la composition, l'organisation et l'instruction des troupes à cheval*; Paris, 1828-1829, 3 vol. in-8°; — *Observations historiques et critiques sur les remontes*; Paris, 1835, in-8°. Le général de La Roche-Aymon a coopéré au *Dictionnaire de la Conversation*, et a laissé plusieurs pièces inédites.

L. L—T.

Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des Hommes du Jour*, tome Ier, 1re partie, p. 290. — Biraghe, *Annuaire Historique et biographique*, 1844, 2e part., p. 54. — Quérard, *La France Littéraire*.

LA ROCHEFOUCAULD, famille française, une des plus anciennes, des plus illustres et en même temps des plus nombreuses, puisqu'elle a fourni jusqu'à quinze branches. Originaire de La Rochefoucauld, petite ville de l'Angoumois, à quelques lieues d'Angoulême, cette famille y était établie avant le onzième siècle; mais on n'a sur elle que des données vagues et incertaines jusqu'au douzième siècle : une vieille tradition la fait descendre des Lusignan, dont elle a en effet conservé les armes.

Ses principaux membres sont :

LA ROCHEFOUCAULD (*Foucauld Ier*, seigneur DE LA ROCHE, baron DE), vivait vers l'an 1026, sous le règne de Robert le Pieux. Il est qualifié dans une charte d'une abbaye d'Angoulême du titre de *vir nobilissimus Fulcaudus*. Sa munificence envers plusieurs abbayes fit toute sa réputation.

LA ROCHEFOUCAULD (*Foucauld II*, baron DE) servit Philippe-Auguste, dans la guerre contre Richard Cœur de Lion. Fait prisonnier à la bataille de Gisors, en 1198, il assista après sa mise en liberté au mariage de Jean sans Terre avec Isabelle d'Angoulême.

J. V.

P. Anselme, *Hist. chron. et généal. de la Maison de France, des Pairs, etc.* — Moréri, *Grand Diction. Historique*.

LA ROCHEFOUCAULD (*François Ier*, baron puis comte DE), issu au seizième degré de Foucauld Ier, mort en 1517. Conseiller et chambellan des rois Charles VIII et Louis XII, il tint en 1494 sur les fonts de baptême le prince qui devait être François Ier, à qui il donna son prénom. François Ier étant monté sur le trône, nomma La Rochefoucauld son chambellan ordinaire, et érigea en 1515 la baronnie de La Rochefoucauld en comté, « en mémoire, disent les lettres patentes, des grands, vertueux, très-bons et très recommandables services qu'icelui François, notre très-cher et amé cousin et parrain, a faits à nos prédécesseurs à la couronne de France et à nous ». Depuis lui tous les aînés de sa famille ont pris le nom de François.

J. V.

P. Anselme, *Hist. chron. et généal. de la Maison de France, des Pairs, etc.* — Moréri, *Grand Dict. Hist.*

LA ROCHEFOUCAULD (*François II*, comte DE), prince DE MARSILLAC, fils du précédent, soutint dignement la réputation de son père. Il épousa en 1528 Anne de Polignac, veuve du comte de Sancerre, tué à la bataille de Pavie, en 1525. Elle reçut en 1539 l'empereur Charles-Quint avec les enfants de France en son château de Verteuil. Ce prince fut tellement frappé de la dignité de ses manières qu'il dit hautement « n'avoir jamais entré en maison qui sentît mieux sa grande vertu, honnêteté et seigneurie que celle-là ». Conformément aux volontés testamentaires de son mari, Anne de Polignac acheva la magnifique chapelle de La Rochefoucauld, qui est un des plus beaux morceaux d'architecture de son temps.

Un des trois fils de François II, *Charles*, fondateur de la branche de *Randan*, ayant fait profession de la religion réformée, servit sous Henri III avec la plus grande distinction. J. V.

P. Anselme, *Hist. chron. et généal.* — Moréri, *Grand Dict. Hist.*

LA ROCHEFOUCAULD (*François III*, comte DE), comte DE ROUCY, prince DE MARSILLAC, tué à Paris, dans la nuit du 24 août 1572. Fils de François II de La Rochefoucauld et d'Anne de Polignac, il apprit le métier des armes en Piémont, en 1551. L'année suivante il se distingua au siége de Metz. Lieutenant de la compagnie du duc de Guise, il fit la campagne de 1555, et continua à servir contre les Espagnols jusqu'à la bataille de Saint-Quentin, où il fut fait prisonnier. Conduit à Genep dans le Hainaut, il ne recouvra la liberté que moyennant une [illegible]

ços de 30,000 écus. Devenu veuf de sa première femme, Sylvie Pic de La Mirandole, en 1556, il épousa en secondes noces Charlotte de Roye; mariage qui le rendit beau-frère du prince de Condé et le rapprocha des Bourbons. Il était sur le point de fuir en Allemagne lorsque le roi François II mourut. A la réception de la lettre de Catherine de Médicis, qui l'appelait au secours « de la mère et des enfants », il se mit à la tête de trois cents gentilshommes, et prit la route d'Orléans. Condé le renvoya en Poitou pour lever de nouvelles troupes. Après une vaine démonstration contre La Rochelle, La Rochefoucauld prit d'assaut Pons, le 2 octobre 1562, et alla mettre le siége devant Saint-Jean d'Angely; mais il dut renoncer à s'emparer de cette ville, et se retira à Orléans. Il combattit vaillamment à Dreux, se rendit maître de Saint-Aignan et de Gergeau, et accompagna Coligny en Normandie. Dans la seconde guerre civile, il se distingua au siége de Chartres. La paix ayant été signée, il se retira dans ses terres. Condé vint bientôt chercher un refuge près de lui. La Rochefoucauld combattit avec intrépidité à Jarnac, à La Roche-Abeille, au Port de Piles, au siége de Lusignan. Une maladie grave le força de quitter l'armée qui assiégeait Poitiers. Il resta à La Rochelle jusqu'à ce que Coligny partit pour le midi. En 1570 La Rochefoucauld surprit Marennes, s'empara de Brouage, emporta le château de Soubise et soumit aux protestants tout le littoral, depuis la Charente jusqu'à la Gironde, excepté Royan. La paix conclue, La Rochefoucauld se rendit à Paris pour assister aux noces du roi de Navarre. Malgré les avertissements qu'il reçut qu'il se tramait quelque chose contre les réformés, il ne voulut pas quitter la capitale. Il abandonna même son logement pour venir habiter celui qu'un des maréchaux des logis de Charles IX lui avait près de l'hôtel qu'occupait Coligny, lorsque le roi, pour plus grande sûreté du dit amiral, fit avertir tous les seigneurs et gentilshommes huguenots de se venir loger près de lui. Le samedi, veille de la Saint-Barthélemy, La Rochefoucauld passa la soirée à folâtrer avec Charles IX. Ce prince voulut le retenir au Louvre. « Foucauld, lui dit-il, ne t'en vas pas, il est déjà tard, nous baliverneronsle reste de la nuit. — Cela ne se peut, répondit le comte, car il faut dormir et se coucher. — Tu coucheras avec mes valets de chambre, reprit le roi. — Les pieds leur puent, répliqua La Rochefoucauld; adieu, petit maistre. » Il rentra chez lui. « A peine eut-il de s'endormir, raconte Crespin, qu'il fut esveillé par six masquez et armez, qui entrèrent dans sa chambre : entre lesquels cuidant que ce fust le roi qui vinst pour le fouëtter à jeu, il pria qu'on le traistast doucement, quand après avoir ouvert et saccagé ses coffres, un de ces masquez le tua. » J. V.

Crespin et Goulard, *Hist. des Martyrs persécutez et mis à mort pour la verité de l'Évangile.* — P. Anselme, *Hist. Chron. et Généal.* — Haag, *La France Protestante.*

LA ROCHEFOUCAULD (*François IV*, comte DE), fils du précédent, mort le 15 mars 1591. Sauvé du massacre de la Saint-Barthélemy par Lansac, chez qui son gouverneur l'avait conduit, il dut sans doute suivre les exercices du culte catholique. En 1575 on le retrouve aux côtés du prince de Condé, avec lequel il fit en 1585 la campagne contre le duc de Mercœur. A la paix, il suivit le duc d'Anjou dans les Pays-Bas. En 1587, le comte de La Rochefoucauld servit au siége de Fontenay comme colonel de l'infanterie. En 1589, il marcha avec Châtillon à la défense de Tours, attaqué par Mayenne, qui fut repoussé. En 1591, étant devant la petite ville de Saint-Yriex-la-Perche, il tomba au pouvoir des ligueurs, qui le poignardèrent. J. V.

Moréri, *Grand Dict. Histor.* — Haag, *La France Protestante.*

LA ROCHEFOUCAULD (*François V*, comte, puis duc DE), né le 5 septembre 1588, mort le 8 février 1650, à son château de La Rochefoucauld. Il fut gouverneur du Poitou et de Château-Randan. S'étant laissé convertir au catholicisme, il assista en 1610 au couronnement de la reine Marie de Médicis, femme de Henri IV. Louis XIII lui donna le collier de ses ordres en 1619, et érigea le comté de La Rochefoucauld en duché-pairie en 1622. Le duc prit part au combat de l'île de Ré, lors de la reprise de La Rochelle, en 1628.

Un de ses enfants, *Louis*, né en 1615, fut tenu sur les fonts de baptême par Louis XIII et la reine, devint évêque de Lectoure et abbé de Saint-Jean d'Angely, et mourut le 5 décembre 1654. J. V.

P. Anselme, *Hist. Chron. et Généal.* — Moréri, *Grand Dict. Historique.*

LA ROCHEFOUCAULD (*François VI*, duc DE, prince de MARSILLAC), célèbre écrivain et moraliste français, né le 15 décembre 1613, mort le 17 mars 1680. Il ne reçut qu'une éducation très-incomplète. Il n'avait que neuf ans lorsque son père fut créé duc et élevé à la pairie. Le nouveau duc, impatient de profiter pour son fils de la faveur royale, ne le laissa pas achever ses études, et le fit entrer au service militaire. A seize ans, il assista au siége de Casal comme mestre de camp du régiment d'Auvergne. Bientôt son père, compromis dans la révolte de Gaston d'Orléans, fut exilé à Blois, en 1632. Lui-même, devenu suspect pour quelques propos contre le cardinal de Richelieu et à cause de sa liaison avec deux amies de la reine, M[lles] d'Hautefort et de Chemerault, partagea cette disgrâce. Pendant son séjour à Blois, il épousa M[lle] de Vivonne, dont on ne sait rien de plus sinon qu'il eut d'elle cinq fils et trois filles. Vers le même temps (1637), il se lia avec la duchesse de Chevreuse, alors reléguée à Tours, d'où elle entretenait une correspondance avec la reine et la cour d'Espagne. Jeune et romanesque, il entra avec

ardeur dans ces intrigues de femmes contre le cardinal, et obtint la permission de revenir à Paris au moment où la reine, accusée d'être d'intelligence avec l'Espagne, était soumise à une sorte d'instruction judiciaire. « Dans cette extrémité, dit-il, abandonnée de tout le monde, manquant de toutes sortes de secours, et n'osant se confier qu'à Mlle d'Hautefort et à moi, elle me proposa de les enlever toutes deux et de les emmener à Bruxelles. Quelque difficulté et quelque péril qui me parussent dans un tel projet, je puis dire qu'il me donna plus de joie que je n'en avais eu de ma vie. J'étais dans un âge où l'on aime à faire des choses extraordinaires et éclatantes, et je ne trouvais pas que rien le fût davantage que d'enlever en même temps la reine au roi son mari et au cardinal de Richelieu, qui en était jaloux, et d'ôter Mlle d'Hautefort au roi, qui en était amoureux. » Il avait déjà fait des préparatifs pour ce double enlèvement lorsque les affaires de la reine prirent une meilleure tournure. Mais Mme de Chevreuse, qui n'avait pas été prévenue de ce changement, s'enfuit en Espagne, et Marsillac, coupable d'avoir favorisé sa fuite, fut mis à la Bastille. Après huit jours de captivité, il obtint la permission de se retirer dans sa terre de Verteuil. Il reparut à l'armée en 1639. Le cardinal lui offrit le grade de maréchal de camp; « mais, dit-il, la reine désira instamment que je ne reçusse pas de grâce du cardinal qui me pût ôter la liberté d'être contre lui quand elle se trouverait en état d'être ouvertement son ennemie ». Il retourna donc à Verteuil (1640), et y demeura un temps considérable, dans une sorte de vie inutile, et qu'il aurait trouvée trop languissante, si la reine, qui avait réglé sa conduite, ne lui eût ordonné de la continuer. Cependant, sa vie ne fut pas tout à fait inactive. Il correspondit avec les ennemis de Richelieu, eut quelque part aux projets de Cinq-Mars et de Thou, et favorisa la fuite de Montrésor, complice de la conspiration. En même temps il menait la vie d'un riche gentilhomme de campagne, grand amateur de chiens et de chevaux et ne négligeant pas la vente de ses vins (1). Il revint à la cour aussitôt après la mort de Richelieu (décembre 1642). La mort du roi suivit à cinq mois d'intervalle (mai 1643). La reine fut régente avec Mazarin pour premier ministre, et ne se montra pas très-empressée de récompenser ses anciens amis. Marsillac eut pour sa part de belles promesses. « La reine, dit-il, me donnait beaucoup de marques d'amitié et de confiance; elle m'assura même plusieurs fois qu'il y allait de son honneur que je fusse content d'elle, et qu'il n'y avait rien d'assez grand dans le royaume pour me récompenser de ce que j'avais fait pour sauver sa vie. » Mais quand il demanda le gouvernement du Havre, il ne put l'obtenir. La reine et le ministre l'amusèrent encore par des espérances éloignées jusqu'à ce que, perdant patience, il se rapprocha du parti des importants, que conduisaient deux anciens amis de la reine aussi mal récompensés que lui, le duc de Beaufort et Mme de Chevreuse. Mazarin détruisit la cabale des importants en faisant arrêter Beaufort (2 septembre 1643). Mme de Chevreuse fut éloignée. Marsillac se piqua de lui rester fidèle malgré les ordres de la reine. Si on l'en croit, il fut mal payé de sa fidélité. « Je ne trouvai, dit-il, dans la suite guère plus de reconnaissance de son côté pour m'être perdu cette seconde fois, afin de demeurer son ami, que je venais d'en trouver dans la reine; et Mme de Chevreuse oublia dans son exil aussi facilement tout ce que j'avais fait pour elle, que la reine avait oublié mes services quand elle fut en état de les récompenser. » Disgracié, irrité et résolu de « chercher des voies périlleuses pour témoigner son ressentiment à la reine et au cardinal Mazarin », il songea à s'attacher au duc d'Enghien, et pensa que le meilleur moyen d'obtenir la faveur du duc était de se faire aimer de sa sœur, la duchesse de Longueville, alors (1646) dans tout l'éclat de la beauté. Il est piquant de voir dans les *Mémoires* de La Rochefoucauld quels motifs intéressés l'engagèrent dans cette liaison. Il raconte qu'un de ses amis, Miossens, courtisait la duchesse dans des vues aussi peu désintéressées. « J'eus sujet de croire, ajoute-t-il, que je pourrais faire un usage plus considérable que Miossens de l'amitié et de la confiance de madame de Longueville : je l'en fis convenir lui-même. Il savait l'état où j'étais à la cour; je lui dis mes vues, mais que sa considération me retiendrait toujours, et que je n'essayerais point à prendre des liaisons avec Mme de Longueville, s'il ne m'en laissait la liberté. J'avoue même que je l'aigris exprès contre elle pour l'obtenir, sans lui rien dire toutefois qui ne fût vrai. Il me la donna tout entière; mais il se repentit de me l'avoir donnée, quand il vit les suites de cette liaison. » Peu de temps après, Mme de Longueville se rendit à Munster, où son mari négociait le traité de Westphalie, et Marsillac qui venait d'acheter le gouvernement du Poitou, suivit le duc d'Enghien à l'armée. Il reçut trois coups de feu au siége de Mardik,

(1) La Société de l'Histoire de France a publié, dans le premier volume de son *Bulletin*, une lettre de François V de La Rochefoucauld, qui prouve que son fils, le prince de Marsillac, l'auteur des *Maximes*, faisait le commerce des vins pour se consoler de l'exil auquel le condamnait Richelieu; nous la reproduisons ici; elle est adressée à M. de La Ferté, « embassadeur pour le roy en Engleterre».
« Monsieur, il y a deux ou trois ans que mon fils de « Marsillac continue un petit commerce, en Engleterre, « qui luy a réussi jusqu'a cette heure, et il espère encores « mieux soubs vostre protection le succès qu'il en désire, « quy est de pouvoir tirer des chevaux et des chiens pour « du vin qu'il envoie. Son adresse ordinaire est *a monsieur Graf*; mais dans l'incertitude du lieu où il sera, « il ose prendre la liberté de vous supplier, par moy, de « commender à quelqu'un des vostres de prendre soin de « ce porteur, qu'il envoie pour la conduitte des chevaus et des chiens qu'il espère tirer du pris de ses « vins....
« A La Rochefoucauld, ce 20 février 1642.
« LA ROCHEFOUCAULD. »

et revint à Paris. Pendant sa convalescence, qui fut longue, il vit se préparer les troubles de la Fronde. Quand ces troubles éclatèrent, il était dans son gouvernement, disposé à servir le ministre à condition qu'on accorderait « à sa maison les mêmes avantages qu'à celles de Rohan et de la Trémouille ». Le cardinal lui manqua encore de parole, et la duchesse de Longueville lui écrivit que tout était prêt pour la guerre civile. Il accourut à temps pour être un des chefs de cette prise d'armes, qui amena le blocus de Paris par Condé, et se termina par la pacification du 11 mars 1649. A la guerre ouverte succéda une lutte d'intrigues. Marsillac, ambitieux et sans principes, était là dans son élément, et son pouvoir sur la duchesse de Longueville lui aurait permis d'exercer une grande influence sur les événements, s'il eût eu lui-même plus de suite dans ses projets. Un de ses amis, Matha, disait de lui : « Il fait tous les matins une brouillerie et tous les soirs il travaille à un rhabillement. » Il ne fut donc qu'un aventurier de plus dans le sanglant imbroglio de la seconde Fronde. Après l'arrestation des princes de Condé, Conti et duc de Longueville (janvier 1650), il accompagna la duchesse de Longueville en Normandie. Les deux fugitifs se séparèrent à Dieppe, et Marsillac alla dans son gouvernement, où il disposa tout pour la guerre. Il se joignit ensuite au duc de Bouillon, et tous deux marchèrent sur Bordeaux, où ils entrèrent, le 31 mai 1650, avec la princesse de Condé. Le cardinal de Mazarin et le maréchal de La Meilleraie vinrent bientôt assiéger la ville. Le duc de La Rochefoucauld (il portait ce titre depuis la mort de son père) défendit avec courage le faubourg de Saint-Surin, mais ne put empêcher le parlement de Bordeaux de traiter avec le ministre (1) (octobre 1650). La Rochefoucauld, relégué dans son gouvernement, et fort mécontent de la paix, revint secrètement à Paris, et du fond de l'hôtel de la princesse palatine fomenta de nouveaux troubles. La reine s'appuya alors sur la première fronde contre la seconde, et opposa Retz à Condé. Les deux factions furent sur le point d'en venir aux mains dans la grande salle du parlement, le 21 août 1651, et à la faveur du désordre La Rochefoucauld tenta de faire assassiner le cardinal de Retz (2). Enfin l'ancienne fronde resta maîtresse de Paris, et Condé partit pour Bordeaux avec toute sa famille. La Rochefoucauld le suivit, mais il perdit dans le voyage un des principaux motifs qui l'attachaient aux Condé. La duchesse de Longueville, lasse d'une liaison qui durait depuis cinq ans, le quitta pour le duc de Nemours. Lui, suivant une fine remarque de M. Sainte-Beuve, « saisit avec joie, une occasion d'être libre en faisant l'offensé (1). Il fut donc bien aise, mais non pas sans mélange ni sans des retours amers : « La jalousie, il l'a dit, naît avec l'amour ; mais elle ne meurt pas toujours avec lui ». Le châtiment de ces sortes de liaisons, c'est qu'on souffre également de les porter et de les rompre. Il voulut se venger, et manœuvra si bien, que Mme de Châtillon reconquit M. de Nemours sur Mme de Longueville, et qu'en veine de triomphe, elle fit encore perdre à celle-ci le cœur et la confiance du prince de Condé, qu'elle s'attacha également. Entre Mme de Châtillon, M. le Prince et M. de Nemours, La Rochefoucauld, qui était l'âme de cette intrigue, s'applaudissait cruellement. » Pendant que ces liaisons se nouaient et se dénouaient, la guerre civile redoublait ses ravages. Nemours et Beaufort, opposés aux troupes royales, occupaient les bords de la Loire, et se compromettaient par leur discorde. Condé, prévenu de ces dissensions, partit d'Agen le 24 mars 1652, avec La Rochefoucauld et huit autres personnes. La présence du prince donna pour un moment l'ascendant à ses troupes, mais Turenne ne tarda pas à relever les affaires de l'armée royale. Après plusieurs mois d'escarmouches les deux partis en vinrent aux mains aux portes de Paris, dans le faubourg Saint-Antoine (1er juillet). La Rochefoucauld reçut au visage un coup de feu, qui le priva de la

(1) Pendant les négociations du traité, il échappa à La Rochefoucauld un mot souvent cité, et qui révélait le moraliste dans le frondeur. Comme il se trouvait avec le duc de Bouillon et le conseiller d'État Lenet, dans le carrosse du cardinal de Mazarin, le ministre se mit à rire en disant : « Qui aurait pu croire, il y a seulement huit jours, que nous serions tous quatre aujourd'hui dans un même carrosse ? » « Tout arrive en France, » repartit La Rochefoucauld ; et « pourtant il était loin encore d'avoir vu tout ce qui pouvait y arriver, » remarque M. Bazin dans son *Histoire de Mazarin et la Fronde*.

(2) La Rochefoucauld, dans ses *Mémoires*, tâche d'atténuer l'odieux de cette action ; mais son explication est fort équivoque. Le récit de Retz est confirmé par Joly, Mme de Motteville, la duchesse de Nemours. « Comme je sortais de la grande chambre, dit Retz, je rencontrai dans le parquet des huissiers M. de La Rochefoucauld qui rentrait. Je n'y fis point de réflexion, et j'allai dans la salle pour prier mes amis de se retirer. Je revins après le leur avoir dit, et comme je mis le pied sur la porte du parquet, j'entendis une fort grande rumeur dans la salle de gens qui criaient aux armes ; je voulus retourner pour voir ce que c'était, mais je n'en eus pas le temps, parce que je me sentis le cou pris entre les deux battants de la porte que M. de La Rochefoucauld avait fermée sur moi, en criant à MM. de Coligny et de Ricousse de me tuer.... » Retz fut sauvé par M. de Champlatreux, fils du président Mathieu Molé. « En rentrant dans la grande chambre, continue-t-il, j'ajoutai que M. de La Rochefoucauld avait fait tout ce qui avait été en lui pour me faire assassiner. Il me répondit ces propres paroles : « Traître, je me soucie peu de ce que tu deviennes. » Je lui repartis ces propres mots : « Tout beau, notre ami La Franchise (nous lui avions donné ce quolibet dans notre parti) ; vous êtes un poltron (je mentais, car il est assurément fort brave), et je suis prêtre. Le duel nous est défendu. » M. de Brissac, qui était immédiatement au-dessus de lui, le menaça de coups de bâton ; il menaça M. de Brissac de coups d'éperon.... » *Mémoires* du cardinal de Retz, p. 298, édit. Michaud et Poujoulat.

(1) La Rochefoucauld, se souvenant sans doute de sa liaison et de sa rupture avec la duchesse de Longueville, dit dans une *maxime* : « On a bien de la peine à rompre, quand on ne s'aime plus » ; et dans une autre : « Quand nous sommes las d'aimer, nous sommes bien aises qu'on nous devienne infidèle pour nous dégager de notre fidélité ».

ville (1); lorsqu'il la revit après de longues souffrances, les affaires avaient complétement changé de face. Le roi était à Paris, Condé avait passé aux Espagnols, et une amnistie couvrait les autres chefs de la Fronde restés en France.

Dès lors commença pour La Rochefoucauld une vie de repos et de réflexions. Il eut le plaisir de voir grandir sa famille dans la faveur royale, lui-même fut traité avec affection par Louis XIV; mais personnellement il renonça aux projets ambitieux. A la brillante et orageuse passion de Mme de Longueville succédèrent l'amitié calme et raisonnable de Mme de Sablé, puis un commerce délicat avec Mme de La Fayette; les intrigues et les violences des factions furent remplacées par de fines et subtiles conversations avec deux ou trois femmes du plus grand monde, lassées elles-mêmes des agitations du monde. « Quand les femmes ont l'esprit bien fait, dit-il, j'aime mieux leur conversation que celle des hommes : on y trouve une certaine douceur qui ne se rencontre pas parmi nous, et il me semble, outre cela, qu'elles s'expliquent avec plus de netteté, et qu'elles donnent un tour plus agréable aux choses qu'elles disent. » On voit dans la correspondance de Mme de Sablé qu'il la consultait sur ses écrits, et que souvent il déférait à ses avis. Un des premiers fruits de sa retraite fut la composition de ses mémoires. Il ne les avait pas encore achevés lorsqu'une copie lui en fut dérobée et publiée à Cologne en 1662. Ce livre, où l'auteur ne ménage personne, pas même lui, souleva de si violentes colères qu'il crut prudent de le désavouer. Un autre ouvrage dont il s'occupait beaucoup vers la même époque, les *Maximes*, courait aussi manuscrit et s'imprimait en Hollande, lorsque l'auteur prit les devants, et publia ses *Réflexions ou Sentences et Maximes morales* en 1665. Ce n'était qu'un volume de cent cinquante pages, contenant trois cent soixante pensées et un avis au lecteur. Selon Voltaire, c'est un des ouvrages qui contribuèrent le plus à former le goût de la nation et à lui donner un esprit de justesse et de précision. « Quoiqu'il n'y ait, dit-il, presque qu'une vérité dans ce livre, qui est que l'amour-propre est le mobile de tout, cependant cette pensée se présente sous tant d'aspects variés, qu'elle est presque toujours piquante : c'est moins un livre que des matériaux pour orner un livre. On lut avidement ce petit recueil; il accoutuma à penser et à renfermer ses pensées dans un tour vif, [illegible]

[illegible] C'était [illegible] qu'avait [illegible] (depuis la [illegible]) [illegible] des lettres. » Cet [illegible] littéraire n'est [illegible] le seul [illegible] principal qui recommande à la postérité le livre des *Maximes*. Elles se distinguent surtout par la [illegible] de l'observation morale. Le point de vue [illegible] a paru exclusif [illegible] qu'il [illegible] pose sur un principe que l'intérêt personnel, l'amour-propre, compris en [illegible], est le mobile de toutes les actions humaines, même de celles qui paraissent désintéressées; que les vertus ne sont le plus souvent que des vices déguisés. La vertu n'est [illegible] convention dont l'intérêt [illegible]. [illegible] Non, sans doute; [illegible], dans cette supposition, le principe [illegible] quelque nom qu'on l'appelle, [illegible], Dieu, serait absolument étranger à l'âme humaine, et il faudrait pour être conséquent aller jusqu'au fatalisme de Hobbes. La Rochefoucauld n'allait point jusque là, et il se [illegible] peu de se contredire. Il a écrit ces belles [illegible] qui réfutent toutes les autres : [illegible] honteux de se défier de ses amis que d'en être trompé. — Il faut demeurer d'accord, à l'honneur de la vertu, que les plus grands malheurs des hommes sont ceux où ils tombent par les crimes. — Quelque méchants que soient les hommes, ils n'oseraient paraître ennemis de la vertu, et lorsqu'ils la veulent persécuter, ils feignent de croire qu'elle est fausse, ou ils lui supposent des crimes. — L'hypocrisie est un hommage que le vice rend à la vertu. » Si la vertu n'est qu'un mot, si elle n'a aucune [illegible] réelle sur le cœur de l'homme, pourquoi les méchants la combattent-ils, ou pourquoi [illegible] la combattre [illegible] par la calomnie et la défigurer ? Pourquoi les hypocrites se parent-ils de ses apparences ? Mais il serait [illegible] et futile d'instituer une controverse en forme contre un livre exquis et raffiné qui n'a pas la prétention d'être un traité de morale et de philosophie. Ces maximes, prises séparément, avec leurs contradictions, sont vraies (1); mais il ne faut pas les réunir en système. Ce ne sont pas les éléments d'une doctrine, ce sont des traits acérés qui, en perçant les motifs des hommes, [illegible] justes. La société à laquelle s'adressaient les *Maximes* ne les accepta pas sans protestation. Mme de Sévigné [illegible] [illegible] [illegible]

(1) La Rochefoucauld, parodiant, dit-on, à cette occasion, les deux vers suivants de du Ryer :

Pour mériter son cœur, pour plaire à ses beaux yeux,
J'ai fait la guerre aux rois, je l'aurais faite aux dieux ;

S'écria en pensant à Mme de Longueville,

Pour ce cœur inconstant, qu'enfin je connais mieux,
J'ai fait la guerre aux rois, j'en ai perdu les yeux.

On cite la même parodie avec cette variante :

[illegible] qu'enfin je connais mieux,
J'ai fait la guerre aux rois, [illegible].

(1) La Rochefoucauld nous [illegible] [illegible] les appliquer qu'aux [illegible] meilleur parti que le lecteur ait à prendre, dit-il, [illegible] se mettre dans l'esprit qu'il n'y a [illegible] [illegible] tout excepté, [illegible] cela, je lui réponds qu'il sera le premier à y [illegible], et qu'il croira qu'elles font encore grâce au cœur humain. [illegible]

de La Rochefoucauld (voy. La Fayette) s'affligeait de ses idées de corruption générale, et elle le ramenait doucement à des pensées moins amères. « Il m'a donné de l'esprit, disait-elle plus tard; mais j'ai réformé son cœur. » En effet, cet homme politique dont la conduite avait été déplorable dans la Fronde, ce moraliste si chagrin dans son livre, était dans la vie privée un homme excellent, aimable, sensible même, lui qui a dit pourtant : « Je suis peu sensible à la pitié, et je voudrais ne l'y être point du tout. La compassion n'est bonne à rien au dedans d'une âme bien faite : elle ne sert qu'à affaiblir le cœur, et on doit la laisser au peuple. » A cette dure sentence opposons quelques passages de la correspondance de Mme de Sévigné : « Il a perdu sa mère, dont il est véritablement affligé; je l'en ai vu pleurer avec une tendresse qui me le faisait adorer. Le cœur de M. de La Rochefoucauld pour sa famille est une chose admirable. » Sa grande épreuve fut en 1672, lors du passage du Rhin. L'un de ses fils, chevalier de Malte, fut tué, et son fils aîné grièvement blessé. Mais ce ne furent pas là ses seuls motifs de douleur, ni les plus cruels. « N'oubliez pas, mandait Mme de Sévigné à sa fille, d'écrire à M. de La Rochefoucauld sur la mort de son chevalier, et sur la blessure de M. de Marsillac. N'allez pas vous fourvoyer; voilà ce qui l'afflige. Hélas! je mens : entre nous, ma fille, il n'a pas senti la perte du chevalier, et il est inconsolable de celui que tout le monde regrette. » Celui que tout le monde regrettait, c'était le jeune duc de Longueville, né durant la première guerre de Paris, brillant jeune homme, l'idole de sa mère, et de celui qu'on désignait tout bas comme son père. Dans l'admirable lettre où elle raconte l'effet de cette mort sur Mme de Longueville, Mme de Sévigné ajoute : « Il y a un homme dans le monde qui n'est guère moins touché; j'ai dans la tête que s'ils s'étaient rencontrés tous deux dans ces premiers moments, et qu'il n'y eût eu personne avec eux, tous les autres sentiments auraient fait place à des cris et à des larmes, que l'on aurait redoublés de bon cœur. » Aux douleurs morales se joignaient les souffrances de la goutte. Mme de Sévigné, que l'on ne se lasse pas d'entendre sur son ami, écrit : « Je fus hier chez M. de La Rochefoucauld; je le trouvai criant les hauts cris; ses douleurs étaient à tel point que toute sa constance était vaincue, sans qu'il en restât un seul brin; l'excès de ses douleurs l'agitait de telle sorte, qu'il était en l'air dans sa chaise avec une fièvre violente. Il me fit une pitié extrême; je ne l'avais jamais vu en cet état; il me pria de vous le mander, et de vous assurer que les roués ne souffrent point en un moment ce qu'il souffre la moitié de sa vie; et qu'ainsi il souhaite la mort comme le coup de grâce. » Le 15 mars 1680, elle écrit : « Je crains bien que nous ne perdions M. de La Rochefoucauld : sa fièvre a continué; il a reçu hier Notre-Seigneur, mais son état est une chose digne d'admiration. Il est fort bien disposé pour sa conscience, voilà qui est fait; mais du reste c'est la maladie et la mort de son voisin dont il est question : il n'en est pas effleuré, il n'en est pas troublé... » ; et quelques jours après : « Croyez-moi, ma fille; ce n'est pas inutilement qu'il a fait des réflexions toute sa vie : il s'est approché de telle sorte de ses derniers moments, qu'ils n'ont rien eu de nouveau ni d'étranger pour lui (1). » Il fut assisté à ses derniers instants par Bossuet.

La Rochefoucauld a fait son propre portrait, agréable et pas trop flatté; mais il n'a pas tout dit sur lui-même, ou tout osé dire. Le trait essentiel de son caractère lui a échappé; ce trait, au contraire, a été finement saisi et admirablement rendu par le cardinal de Retz. Voici cette page si vive et si judicieuse; c'est le jugement d'un ennemi impartial. « Il y a toujours eu du je ne sais quoi en M. de La Rochefoucauld. Il a voulu se mêler d'intrigues dès son enfance, et en un temps où il ne sentait pas les petits intérêts, qui n'ont jamais été son faible, et où il ne connaissait pas les grands, qui d'un autre sens n'ont pas été son fort. Il n'a jamais été capable d'aucunes affaires, et je ne sais pourquoi : car il avait des qualités qui eussent suppléé en tout autre celles qu'il n'avait pas. Sa vue n'était pas assez étendue, et il ne voyait pas même tout ensemble ce qui était à sa portée; mais son bon sens, très-bon dans la spéculation, joint à sa douceur, à son insinuation, et à sa facilité de mœurs, qui est admirable, devait récompenser plus qu'il n'a fait le défaut de sa pénétration. Il a toujours eu une irrésolution habituelle, mais je ne sais même à quoi attribuer cette irrésolution : elle n'a pu venir en lui de la fécondité de son imagination, qui n'est rien moins que vive. Je ne la puis donner à la stérilité de son jugement; car, quoiqu'il ne l'ait pas exquis dans l'action, il a un bon fonds de raison. Nous voyons les effets de cette irrésolution, quoique nous n'en connaissions pas la cause. Il n'a jamais été guerrier, quoiqu'il fût très-soldat; il n'a jamais été par lui-même bon courtisan, quoiqu'il ait eu toujours bonne intention de l'être. Il n'a jamais

(1) M. Vinet, qui croit peu au christianisme de La Rochefoucauld, pense qu'il est permis de conclure de ces paroles qu'il mourut, comme on a dit plus tard, avec bienséance. Mme Deshoulières, dans une ode à M. de La Rochefoucauld, l'engageait en beaux vers à ne pas redouter la mort :

Oui, soyez alors plus ferme
Que ces vulgaires humains,
Qui près de leur dernier terme
De vaines terreurs sont pleins.
En sage que rien n'offense,
Livrez vous sans résistance
A d'inévitables traits;
Et d'une démarche égale
Passez cette onde fatale
Qu'on ne repasse jamais.

On voit que La Rochefoucauld répondit dignement à cette mâle exhortation.

été bon homme de parti, quoique toute sa vie il y ait été engagé. Cet air de honte et de timidité, que vous lui voyez dans la vie civile, s'était tourné dans les affaires en air d'apologie; il croyait toujours en avoir besoin : ce qui, joint à ses maximes, qui ne marquent pas assez de foi à la vertu, et à sa pratique, qui a toujours été à sortir des affaires avec autant d'impatience qu'il y était entré, me fait conclure qu'il eût beaucoup mieux fait de se connaître, et de se réduire à passer comme il eût pu pour le courtisan le plus poli et le plus honnête homme à l'égard de la vie commune, qui eût paru dans son siècle. » On ne saurait mieux décrire cette réserve, cette indécision, cette inaptitude à l'action qui fut le défaut de La Rochefoucauld et le principe de son talent. Là est tout le secret de sa philosophie. Homme de beaucoup de sens et d'esprit, il commit dans la vie publique les fautes les plus graves, et plus tard dans la retraite, méditant finement sur les actions des autres, il arriva à des conclusions sévères qui l'excusèrent d'avoir si mal agi et le consolèrent de n'avoir pas réussi.

Les *Mémoires de La Rochefoucauld* parurent pour la première fois sous ce titre : *Mémoires de M. D. L. R. sur les brigues à la mort de Louis XIII, les guerres de Paris et de Guyenne, et la guerre des princes*; Cologne, 1662, in-4°. Cette première édition, promptement épuisée, fut suivie de deux autres, en 1663 et 1664, in-12. L'auteur les désavoua dans ces termes : « Les deux tiers de l'écrit qu'on m'a montré, et qu'on dit qui court sous mon nom, ne sont pas de moi, et je n'y ai nulle part. L'autre tiers, qui est vers la fin, est tellement changé et falsifié dans toutes ses parties, et dans le sens, l'ordre et les termes, qu'il n'y a presque rien qui soit conforme à ce que j'ai écrit sur ce sujet-là : c'est pourquoi je le désavoue, comme une chose qui a été supposée par mes ennemis, ou par la friponnerie de ceux qui vendent toutes sortes de manuscrits, sous quelque nom que ce puisse être. » Ce désaveu n'est pas sincère, et en comparant les premières éditions avec les manuscrits les plus authentiques, on trouve que les éditeurs de Cologne n'ont commis qu'un petit nombre d'altérations. La Bibliothèque impériale contient huit manuscrits des *Mémoires*, mais aucun n'est autographe. Celui qui porte le n° 352, fonds de Harlay, est du dix-septième siècle, et présente un grand nombre de corrections d'une écriture différente, qui ne paraît pas être celle de l'auteur; le manuscrit ne renferme aucun passage inédit. M. Renouard le reproduisit dans son édition en 1804, in-18; mais en 1817 il découvrit et publia une autre version de la première partie des *Mémoires*. Dans ce nouveau texte, l'auteur en parlant de lui se sert de la première personne tandis que dans le texte imprimé il emploie la troisième. Il y raconte les aventures de sa jeunesse et les intrigues auxquelles il prit part contre le cardinal de Richelieu. Dans le texte imprimé, il glisse rapidement sur les faits qui lui sont particuliers et s'appesantit davantage sur les événements publics. Il est probable que les deux rédactions sont de La Rochefoucauld. Il dut commencer par celle qui fut découverte en 1817; puis, la trouvant trop intime, il y substitua le texte publié à Cologne. Les *Mémoires* avec la double rédaction ont été insérés dans la collection de Petitot et dans celle de Michaud et Poujoulat.

Il existe cinq éditions originales des *Maximes* : la première parut en 1665, in-12, sous ce titre : *Réflexions ou Sentences et Maximes morales, avec un Discours sur les Réflexions* (attribué à Segrais) et un *Avis au lecteur*, qui disparut dès la seconde édition. La première édition renferme trois cent dix-sept maximes, en comptant la dernière sur la mort, qui ne porte pas de numéro. La seconde (1666) n'en contient que trois-cent-deux. Celle de 1671 en renferme trois cent quarante-et-une, et celle de 1675 quatre cent treize : c'est dans cette édition qu'on lit pour la première fois l'épigraphe : « Nos vertus ne sont le plus souvent que des vices déguisés. » Enfin, l'édition de 1678, la dernière que l'auteur ait revue, contient cinq cent quatre maximes. Une sixième édition fut publiée chez Claude Barbin, en 1693; elle renferme cinquante pensées nouvelles attribuées par l'éditeur à La Rochefoucauld, « et qui lui appartiennent très-probablement, dit M. Aimé Martin, puisque la famille ne fit alors aucune réclamation... Au reste les cinquante pensées nouvelles ne sont pas indignes des anciennes : on y reconnaît les mêmes doctrines exprimées dans le même style. » Depuis la mort de La Rochefoucauld ses *Maximes* ont été souvent réimprimées, mais presque toujours avec des altérations, et l'ordre en a été plusieurs fois bouleversé. Suard poussa l'infidélité plus loin que les éditeurs précédents. Dans sa célèbre édition, Paris, 1778, in-8°, qui a servi de base à la plupart des éditions publiées jusqu'en 1822, plus de cinquante maximes ont été déplacées, altérées et défigurées; le style de l'auteur est corrigé d'après les règles grammaticales du dix-huitième siècle; enfin, vingt-quatre maximes que La Rochefoucauld avait rejetées ont été réintroduites dans l'ouvrage. Brotier s'éleva avec force contre les falsifications de Suard, et donna en 1789, in-8°, une édition basée sur la dernière de l'auteur; mais il laissa échapper d'assez nombreuses négligences. Aimé Martin suivit plus fidèlement cette même édition de 1678 dans son édition, fort estimée, de 1822, in-8°. Il y joignit un commentaire, qui l'est beaucoup moins. L'édition et le commentaire, judicieusement abrégé, font partie de la collection des classiques français, publiée par MM. Didot. M. Gratet-Duplessis avait préparé pour la *Bibliothèque elzevirienne* une excellente édition des *Maximes*; elle a paru par les soins de M. Sainte-Beuve; 1853, in-16. L. J.

Mémoires de la Rochefoucauld. — Retz, *Mémoires.* — Mme de Sévigné, *Lettres.* — Voltaire, *Siècle de Louis XIV.* — Suard, *Notice sur La Rochefoucauld.* — Vinet, *Essais de Philosophie morale.* — Sainte-Beuve, *Étude sur La Rochefoucauld,* dans ses *Portraits de Femmes,* et en tête de l'édition de 1853. — Victor Cousin, *Mme d'Hautefort; Mme de Longueville; Mme de Sablé; La fin de la Fronde.*

LA ROCHEFOUCAULD (*François VII,* duc DE), prince de Marsillac, né le 15 juin 1634, mort le 12 janvier 1714. Fils de François VI de La Rochefoucauld, il suivit Louis XIV en Franche-Comté et fit en 1667 la campagne de Flandre. Il assista au siége de Landrecies, prit une part active aux victoires de Torcy, de Lille, de Cambrai, et se distingua au passage du Rhin en 1672, où il fut blessé. Le roi le nomma grand-veneur de France, grand-maître de la garde-robe et chevalier de ses ordres. Louis XIV aimait son esprit et sa probité. Après la disgrâce de Lauzun, le roi offrit le gouvernement du Berry à La Rochefoucauld; celui-ci le refusa d'abord en disant : « Je n'étais point ami de M. de Lauzun; que Votre Majesté ait la bonté de juger si je dois accepter la grâce qu'elle me fait. » Le roi insista et le força de prendre ce commandement en lui réservant une pension de 12,000 livres que La Rochefoucauld lui voulait rendre. « J'admire la différence, dit alors Louis XIV en se tournant vers ses ministres; jamais Lauzun n'a daigné me remercier du gouvernement du Berry, et voilà un homme pénétré de reconnaissance. » Un jour La Rochefoucauld paraissait soucieux; Louis XIV lui demanda le sujet de son inquiétude. La Rochefoucauld avoua qu'elle provenait de ses dettes. « Que n'en parlez-vous à vos amis, » reprit Louis XIV, et il lui envoya 50,000 écus. En lui annonçant une grâce importante, ce prince écrivit un jour à La Rochefoucauld : « Je me réjouis, comme votre ami, de la charge de grand-maître de la garde-robe que je vous ai donnée comme votre roi. »

V. Anselme, *Hist. Chron. et Généal.* — Chaudon et Delandine, *Dict. Univ. Hist., Critique et Bibliogr.* — Saint-Simon, *Mémoires.*

LA ROCHEFOUCAULD (*François VIII,* duc DE), duc de La Roche-Guyon et marquis de Liancourt, fils de François VII, né le 17 août 1663, mort à Paris le 22 avril 1728. Il succéda à son père comme grand-veneur de France et comme grand-maître de la garde-robe, charges dont il avait obtenu la survivance; mais il ne conserva que la dernière. Il assista au siége de Luxembourg, aux batailles de Fleurus, de Neerwinde, etc., comme colonel du régiment de Navarre. En récompense de ses services, Louis XIV érigea en sa faveur le comté de La Roche-Guyon en duché, et le nomma en 1724 chevalier de ses ordres. Il avait épousé la fille du marquis de Louvois, dont il eut huit enfants. J. V.

V. Anselme, *Hist. chron. et généal.* — Moréri, *Grand Dict. Histor.* — Chaudon et Delandine, *Dict. Univ., Hist. Crit. et Bibliogr.*

LA ROCHEFOUCAULD (*Alexandre,* duc DE), fils de François VIII, né le 29 septembre 1690, mort le 4 mars 1762. Il porta d'abord le titre de comte de Montignac, puis celui de duc de La Roche-Guyon. Garde marine en 1707, il passa par différents grades, obtint en 1712 le régiment de son frère Michel-Camille, qui était décédé, et fut un des officiers les plus distingués des escadres du comte de Forbin. Il fit les campagnes d'Allemagne, se trouva aux siéges de Douai, du Quesnoy, à la prise de Landau et de Fribourg. Nommé en 1719 brigadier des armées du roi, il servit en cette qualité dans la guerre d'Espagne pendant la régence. Il succéda à son père comme grand-maître de la garde-robe du roi. L'activité qu'il déploya pendant la campagne de 1744, dont l'invasion des Pays-Bas fut le résultat, excita la jalousie de quelques courtisans, qui travaillèrent à sa disgrâce; mais la véritable cause de cette disgrâce fut la fermeté avec laquelle, lors de a maladie du roi à Metz, en août 1744, le duc de La Rochefoucauld insista pour être admis à faire son service auprès du monarque et sa persistance à éloigner Mme de Châteauroux. Il fut exilé dans sa terre de La Roche-Guyon; mais plus tard le roi lui permit de revenir à Paris, et se borna à lui interdire l'entrée de la cour. Avec lui s'éteignit la descendance masculine de l'auteur des *Maximes.* Il avait eu deux filles, qui épousèrent des collatéraux appartenant à la branche des La Rochefoucauld de Roye. L'aînée, duchesse d'Enville, fut mère du duc de La Rochefoucauld assassiné en 1792 (*voy.* ci-après). De la seconde naquit le duc de Liancourt, qui prit le titre de duc de La Rochefoucauld après la mort de son cousin, qui n'avait point d'enfants. J. V.

V. Anselme, *Hist. Chron. et Généal.* — Moreri, *Grand Dict. Histor.* — Chaudon et Delandine, *Dict. univ. Histor., Crit. et Bibliogr.*

LA ROCHEFOUCAULD (*François* DE), prélat français, né à Paris, le 8 décembre 1558, mort dans la même ville, le 14 février 1645. Fils de Charles Ier de La Rochefoucauld, comte de Randan, et de Fulvie Pic de la Mirandole, dame d'honneur de la reine, il fut destiné au sacerdoce par un de ses oncles, abbé de Marmoutier et maître de la chapelle du roi, et fit de brillantes études au collége de Clermont. A l'âge de quinze ans il se trouva pourvu par le cardinal de Guise de la riche abbaye de Tournus; à peine avait-il atteint sa vingt-septième année que Henri III le nomma à l'évêché de Clermont. Partisan de la Sainte-Ligue, il essaya de soulever l'Auvergne contre le roi; mais les habitants de Clermont se révoltèrent contre leur évêque, qui dut se réfugier dans son château de Mozun. Excité par sa mère et favorisé par son frère, le comte de Randan, gouverneur d'Auvergne, l'évêque de Clermont convoqua, en 1589, une assemblée des états de sa province dans le collége de la petite ville de Billom. Les villes attachées au parti du roi ne s'y firent pas représenter. La Rochefoucauld ouvrit la séance par un discours véhément, dans

lequel il accusait le roi d'être d'intelligence avec les protestants. Sa conclusion avait pour but de déterminer l'assemblée à embrasser le parti de la sainte union. Son frère, qui gouvernait pour la ligue, fut tué en 1590, dans un combat près d'Issoire. Henri IV abjura quelques années après. L'évêque de Clermont se soumit, et composa un ouvrage sur l'autorité spirituelle des papes, dans lequel il gardait le silence sur le temporel. La fortune et les dignités vinrent récompenser ce changement de conduite. Quelque temps après, Marthe Brossier (*voy.* ce nom) excitait l'étonnement du monde crédule. François de La Rochefoucauld et son frère Alexandre, abbé de Saint-Mesmin, en tirèrent parti, la promenèrent de ville en ville, interrogeant les diables, dont on la disait possédée, sur la présence réelle de Jésus-Christ dans l'eucharistie. Le médecin Marescot et Miron, évêque d'Angers, attaquèrent ces processions ridicules. Enfin, un arrêt du parlement, du 24 mai 1599, enjoignit aux deux frères La Rochefoucauld de cesser les exorcismes qui causaient du trouble dans Paris, et de conduire à leurs frais Marthe Brossier dans sa famille, sous peine de voir leur temporel saisi. François de La Rochefoucauld se soumit à l'arrêt; mais son frère Alexandre, loin de céder, conduisit cette fille à Rome. Le parlement, pour le punir de sa désobéissance, décerna contre lui prise de corps, le 3 mai 1600, tandis que le roi, pour récompenser la soumission de l'évêque de Clermont, l'éleva, en 1607, à la dignité de cardinal et lui donna l'évêché de Senlis. En 1618 il fut pourvu de la charge de grand aumônier de France et en 1619 de l'abbaye de Sainte-Geneviève. En 1622 François de La Rochefoucauld fut nommé président du conseil d'État et commis pour la réforme des abbayes de France. Cette réforme l'occupa le reste de sa vie. Il termina ses jours dans son abbaye de Sainte-Geneviève, où on lui éleva un superbe tombeau. Les jésuites, dont il s'était montré zélé partisan, voulurent avoir son cœur. Plein de zèle pour les lettres, le cardinal de La Rochefoucauld enrichit diverses bibliothèques de manuscrits grecs et latins. On a de lui : *Statuts synodaux pour l'église de Clermont*, 1599; — *Statuts synodaux pour l'église de Senlis*, Paris, 1621; — *Raison pour le désaveu fait par les évêques de ce royaume d'un livret publié avec ce titre : Jugements des Cardinaux, Archevêques*, etc.; cet ouvrage est dirigé contre le docteur Richer; — *De l'Autorité de l'Église en ce qui concerne la Foi et la Religion*; Paris, 1603, 1604, in-12.

Son frère, *Jean-Louis* DE LA ROCHEFOUCAULD, comte de Randan, gouverneur de l'Auvergne pour la ligue, tué à Issoire, en 1590, laissa une fille, *Marie-Catherine* DE LA ROCHEFOUCAULD, comtesse de Randan, dame d'honneur de la reine Anne d'Autriche et gouvernante de Louis XIV dans son enfance. Elle mourut en 1677. Elle avait épousé le marquis de Senecey, dont elle eut une fille, mariée au comte de Fleix, de la maison de Foix. L. L—T.

Père La Morinière, *Vie du cardinal de La Rochefoucauld*. — Père Frison, *Gallia Purpurata*. — Mézeray, *Abrégé chronol.* — De Thou, *Hist. sui temp.* — Moréri, *Grand Dictionnaire Historique*.

LA ROCHEFOUCAULD (*Frédéric-Charles* DE), comte de Roye et de Roucy en France, comte de Lifford en Angleterre, général français, né en 1633, mort aux eaux de Bath, le 9 juin 1690. Il appartenait à une branche cadette de cette maison, issue de François III (*voy.* ci-dessus). Il fit ses premières armes comme volontaire aux siéges de Landrecies, de Condé, de Saint-Guilain et de Valenciennes. Nommé en 1657 colonel d'un régiment de cavalerie légère, il se trouva au siége de Saint-Venant, à Ardres, à la bataille des Dunes et à la prise de Dunkerque. En 1659, le comte de Roye fut créé mestre de camp lieutenant du régiment royal-étranger. En 1664 il assista au siége d'Erfurt, et l'année suivante il fit partie des troupes auxiliaires que le roi de France envoya aux Hollandais contre l'évêque de Munster. Brigadier en 1667, il fut employé aux siéges d'Ath, de Tournay, de Douai et de Lille. En 1672 il fit la campagne de Hollande, et l'année suivante il servit au siége de Maëstricht. Maréchal de camp en 1674, il combattit en Allemagne sous Turenne, et après la victoire de Sintzheim, il fut chargé de la poursuite de l'ennemi. Blessé l'année suivante à Altenheim, il fut créé lieutenant général en 1676, fit la campagne d'Allemagne sous le maréchal Luxembourg, et contribua au succès de la journée de Kochersberg et à la prise de Montbéliard. De 1677 à 1679, il servit sous le maréchal de Créqui, assista à la défaite de Charles de Lorraine, à la prise de Fribourg et de Seckingen, à l'assaut de Kehl et à la prise de Lichtenberg. Protestant zélé, il obtint en 1683 la permission de servir le roi de Danemark, qui le nomma grand-maréchal de ses armées. Trois ans après, il se retira à Hambourg, et en 1688 il passa en Angleterre, où il fut nommé feld-maréchal de la cavalerie de la Grande-Bretagne, grand-maître de l'artillerie d'Irlande, et pair d'Irlande sous le titre de comte de Lifford.

Le fils aîné du comte de Roye abjura en 1685, et reçut une pension de douze mille livres. Deux autres de ses fils entrèrent au collége Louis-le-Grand, et en sortirent catholiques. Trois filles abjurèrent également, après avoir été enfermées dans un couvent. L'une d'elles épousa Pontchartrain, et fut mère du comte de Maurepas, ministre sous Louis XV et Louis XVI. Un fils et deux filles restèrent fidèles à la religion réformée : Frédéric-Guillaume avait suivi son père en Danemark, et lui succéda dans sa pairie; la reine Anne le fit colonel d'un des régiments français qu'elle envoya en Portugal, et il y s'éleva au grade de major général. Charlotte devint en 1724 gouvernante des enfants de Georges II; Henriette épousa le comte de Stafford. J. V.

Moréri, Grand Dict. histor. — Haag, La France Protestante. — J. J.

LA ROCHEFOUCAULD (*Frédéric-Jérôme* de Roye de), prélat français, né le 16 juillet 1701, mort le 29 avril 1757. Il était fils de François de La Rochefoucauld de Roye, comte de Roucy, lieutenant général et commandant de la gendarmerie de France. Il embrassa l'état ecclésiastique, et en 1729 fut appelé à l'archevêché de Bourges. Élu coadjuteur de l'abbaye de Cluny en 1738, il en devint abbé titulaire en 1747, par la mort du cardinal d'Auvergne. La même année il reçut le chapeau de cardinal, et l'année suivante il fut envoyé à Rome en qualité d'ambassadeur. En 1756 le roi le nomma à l'abbaye de Saint-Wandrille, et le chargea en même temps de la feuille des bénéfices. Il présida les assemblées du clergé en 1750 et 1755. En 1750 Louis XV éleva le cardinal de La Rochefoucauld à la dignité de grand-aumônier, place dont il ne jouit pas longtemps. C'était un prélat d'un caractère modéré et conciliant. On a de lui : *Ordonnances synodales depuis 1738 jusqu'en 1744*; Bourges, 1738 et ann. suiv., in-4°; — *Rituel du diocèse de Bourges*; Bourges, 1746, in-4°. J. V.

Moréri, *Grand Dict. histor.*

LA ROCHEFOUCAULD D'ENVILLE (*Louis-Alexandre*, duc de La Roche-Guyon et de), homme politique français, né le 11 juillet 1743, tué à Gisors, le 14 septembre 1792. Il suivit d'abord la carrière des armes; puis il se livra aux sciences, les servit par ses travaux et un généreux emploi de sa fortune, et fut appelé par l'Académie des Sciences à prendre place parmi ses membres en 1782. Membre de l'assemblée des notables en 1787, et député de la noblesse de Paris aux états généraux en 1789, il fut un des premiers membres de la noblesse qui se réunirent au tiers état. Le 27 juin 1789 il mit à l'ordre du jour la question de la liberté des noirs. Dans la discussion sur la constitution, il demanda, pour tempérer l'entraînement d'une assemblée unique, la création d'un conseil examinateur ayant le droit de faire seulement des observations, et dans le cas du *veto* du roi, que la question fût résolue par de nouveaux députés. Le 30 octobre il insista pour qu'on rendît le décret sur les biens du clergé. Le 25 novembre, il rendit compte de l'adresse des amis de la liberté de Londres, et fut chargé par le président d'écrire à lord Stanhope pour lui témoigner la reconnaissance de l'assemblée. Le 28 janvier 1790 il combattit la proposition qu'avait faite un membre de l'assemblée de ne plus accepter des emplois publics. Il vota ensuite l'abolition des ordres religieux, et appuya la proposition de dom Gerle tendant à déclarer nationale la religion catholique. Il se déclara pour des mesures prises par Bouillé contre la garnison insurgée de Nancy, et demanda que l'assemblée approuvât la conduite de ce général. En 1791 il fit un rapport sur les travaux des comités des contributions et fit rendre un grand nombre de décrets sur cette matière. Il réclama aussi la liberté indéfinie de la presse. Dans la discussion relative au cas où le roi serait censé avoir abdiqué, il demanda qu'on fixât un délai dans lequel le monarque sorti du royaume serait tenu d'y rentrer. Après la session, il devint membre et président du département de Paris, et en cette qualité il parut à la barre de l'Assemblée législative, et lui adressa, le 7 octobre, un discours de félicitation. En novembre 1791, il signa l'arrêté du département par lequel le roi était prié d'opposer son véto au décret rendu contre les prêtres, et ensuite l'arrêté du 6 juillet 1792, qui suspendait de leurs fonctions Pétion et Manuel, maire et procureur de la commune de Paris, pour avoir autorisé ou au moins souffert les attentats commis le 20 juin contre le roi. Poursuivi dès lors par les sections et les sociétés populaires de la capitale, il dut donner sa démission; cela ne suffit pas pour calmer l'effervescence populaire. Ayant voulu se rendre aux eaux de Forges, et passant à Gisors, il y fut massacré à coups de pierres sous les yeux de sa mère et de sa femme. On avait prévenu Mme de La Rochefoucauld que son mari serait assassiné en route, et on lui demanda 25,000 fr. pour le sauver. Elle les donna, et le duc de La Rochefoucauld n'en périt pas moins. Cet homme de bien, qui eut pour amis Franklin et La Fayette, fut un des plus honnêtes et des plus sincères patriotes de 1789. On trouve de lui dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences* quelques *observations astronomiques* (1782 et 1783); — un *Examen d'un sable vert cuivreux du Pérou*, avec Baumé et Fourcroy (1786); et dans le second volume des *Mémoires des Savants étrangers*, un *Mémoire sur la génération du Salpêtre dans la craie* (1789). On lui doit la traduction des *Constitutions des treize États-Unis de l'Amérique* (1783) et plusieurs articles dans le *Journal de la Société de 1789*. J. V.

Ségur, *Tableau historique et politique*. — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — Quérard, *La France Littéraire*.

LA ROCHEFOUCAULD-LIANCOURT (*François-Alexandre-Frédéric*, duc de), philanthrope et homme politique français, né le 11 janvier 1747, mort le 27 mars 1827, à Paris. Il était fils du duc d'Estissac, qui mourut en 1783, et de Marie, seconde fille du duc Louis-Alexandre de La Rochefoucauld. Sa première éducation fut assez négligée. Il prit d'abord du service dans les carabiniers, et se maria fort jeune, en 1764. En 1768, le duc d'Estissac, son père, grand maître de la garde-robe du roi, obtint pour lui la survivance de sa charge. Le duc de Choiseul sut apprécier le jeune duc de Liancourt (c'est ainsi qu'on l'appelait alors); mais celui-ci déplut à Mme Du Barry. Jugeant donc sa présence inutile à Versailles, il n'y fit que de très-

courtes apparitions; il visita l'Angleterre en 1769, et vint mettre en pratique, dans sa terre de Liancourt, les améliorations industrielles et agricoles qu'il avait étudiées dans son voyage. Son premier soin fut d'établir une ferme-modèle, à l'aide de laquelle il chercha à propager la culture des prairies artificielles, à supprimer le système des jachères, et à élever des bestiaux venus de Suisse et d'Angleterre. Il fonda en même temps à Liancourt une école d'arts et métiers en faveur des enfants des militaires pauvres. Cette institution, à laquelle l'*École des Arts et Métiers* de Châlons doit son origine, prit bientôt une grande extension. Le roi Louis XVI l'honora de sa protection, et en 1788 elle compta jusqu'à cent trente élèves. Elle reçut alors le nom d'*École des Enfants de la Patrie*. Le duc de Liancourt interrompit ses travaux pour aller visiter la Suisse, et en 1786 il accompagna Louis XVI dans un voyage en Normandie, et lui fit les honneurs de tous les établissements industriels et agricoles de cette contrée, en même temps que le cardinal de La Rochefoucauld, archevêque de Rouen, bénissait le roi d'avoir entrepris ce voyage *pour cause d'utilité publique*. Lorsque les états généraux furent convoqués, le duc de La Rochefoucauld fut élu par la noblesse du bailliage de Clermont en Beauvoisis. Sa position à l'Assemblée constituante fut celle d'un défenseur tout à la fois de la royauté et des libertés publiques. Un écrit qu'il fit paraître à cette époque, sous le titre de *Finances et Crédit*, prouva qu'il avait approfondi les causes qui devaient bientôt bouleverser la France. Le 12 juillet 1789 le duc de Liancourt, qui était l'ami sincère du roi, mais non son courtisan, parut à Versailles, et rendit compte de l'agitation qui régnait dans la capitale. « Mais c'est donc une révolte? s'écria Louis XVI étonné. — Non, sire, lui répondit gravement le duc, c'est une révolution. » Deux jours après, la Bastille tombait au pouvoir du peuple. Le 18 juillet le duc de Liancourt fut investi de la présidence de l'Assemblée nationale. Ses discours et ses votes, comme député, portèrent toujours l'empreinte de sentiments généreux et philanthropiques. L'assemblée accueillit avec faveur ses rapports sur la mendicité, sur l'état des hôpitaux du royaume, sur la formation d'ateliers de secours pour les indigents, etc. Il s'opposa de toutes ses forces à la loi contre les émigrants, qui n'en fut pas moins adoptée. Il éleva la voix en faveur de la liberté de conscience et de la liberté individuelle. Le premier, il proposa l'abolition du supplice de la corde. Ses travaux législatifs ne l'empêchèrent pas de poursuivre le cours de ses essais industriels; en 1790 il fonda à Liancourt des ateliers pour la filature du coton, où de nouveaux procédés furent mis en œuvre.

Après la session de l'Assemblée nationale, il fut chargé, en sa qualité de lieutenant général, du commandement d'une division militaire en Normandie, et sut y maintenir le repos, au milieu des agitations du reste de la France. Lors des premiers excès de la révolution, il engagea Louis XVI à venir chercher un refuge à Rouen; mais n'ayant pu le décider à accepter cette offre, il parvint au moins à le servir de sa bourse, et mit à sa disposition une somme de 150,000 livres, ce qui fit une brèche considérable à sa fortune. Le 10 août porta bientôt un coup mortel à la monarchie. Profitant d'un avis officieux, le duc de Liancourt prit la fuite. Un pêcheur le fit passer en Angleterre, où il fut accueilli par le célèbre Arthur Young. Ses ressources étaient fort restreintes; une vieille demoiselle anglaise, qui ne le connaissait que sur son honorable réputation, lui légua par testament toute sa fortune; mais le duc de Liancourt ne l'accepta que pour en faire la remise aux héritiers naturels de la testatrice. Exilé et proscrit, il voulut encore être utile à son malheureux roi: lors de son procès, il écrivit à Barrère, président de la Convention, pour lui demander à témoigner en sa faveur; mais cette démarche n'eut aucun succès. Après la mort de Louis XVI, le duc de La Rochefoucauld (il avait pris ce nom depuis la mort tragique de son cousin) quitta l'Europe, et passa aux États-Unis, qu'il parcourut en observateur sérieux. Il poussa ses excursions scientifiques jusque chez les Indiens du haut Canada. Vers cette époque, Louis XVIII, du fond de sa retraite, lui écrivit pour lui redemander, comme s'il avait été déjà sur son trône, la charge de grand-maître de la garde-robe, que son père avait payée 400,000 livres. Le duc répondit aussitôt par un respectueux refus, et telle fut sans doute l'origine de la disgrâce dans laquelle il tomba bientôt sous la restauration. En 1799, ne pouvant plus supporter son existence nomade, il revint en France, et vécut quelque temps à Paris, dans la plus profonde retraite, et cherchant néanmoins à doter l'humanité de nouveaux bienfaits. Il fut un des premiers propagateurs de la vaccination, et passe même pour avoir à cette époque apporté la vaccine en France. Lorsque sa radiation de la liste des émigrés fut prononcée, le duc de La Rochefoucauld fonda un comité de vaccine, exemple que le gouvernement imita. Sous le consulat, il ouvrit aussi une souscription pour l'établissement du dispensaire, qui rendit depuis de si grands services aux malheureux de la capitale. Une bien douce satisfaction était réservée à tant de louables efforts. Quand le duc parut à Liancourt, il retrouva ses institutions dans l'état où il les avait laissées: tous les gouvernements issus de la révolution, en proscrivant l'homme utile, avaient respecté ses créations. L'empereur donna même à leur fondateur la décoration de la Légion d'Honneur; mais il affectait de le traiter en manufacturier, et ne lui rendit pas de titre nobiliaire. Peu jaloux, du reste, des faveurs impériales, le duc de La Rochefoucauld, retiré à Liancourt s'occupait surtout de littérature.

En 1809, seulement, Napoléon, mieux inspiré, lui rendit ses grandes entrées à la cour. Le duc de La Rochefoucauld n'en profita que rarement, et attendit dans sa retraite la restauration, qui ne lui restitua pas sa charge, reprise par Louis XVIII pendant l'émigration, et qui se contenta de lui ouvrir les portes de la chambre des pairs, où il entra avec tous les anciens titulaires de duché-pairie. Pendant les Cent Jours, le duc de La Rochefoucauld, fidèle au parti des libertés constitutionnelles, consentit à siéger dans la chambre des représentants. Mais au retour de Louis XVIII il reprit sa place parmi les pairs, et y resta l'ami de la royauté, tout en appuyant les progrès d'une sage liberté. Nommé en 1816 membre du conseil général des hôpitaux, il s'occupa activement de ses nouvelles fonctions. Le 20 novembre 1821 il inaugura, en qualité de président, les séances de la Société de la Morale chrétienne, dont il dirigea longtemps les travaux, et qui ne cessa de réclamer l'abolition de la traite des noirs et la suppression des loteries et des jeux. Pendant vingt-trois ans l'École des Arts et Métiers, dont il était le fondateur, et qui avait été depuis transférée à Châlons sous les auspices du gouvernement, le conserva en qualité d'inspecteur général. Il remplissait en même temps les fonctions de membre du conseil général des manufactures, du conseil d'agriculture, du conseil général des prisons, du conseil général des hospices, et de président du comité de vaccine. En 1823 le ministère, pour le punir de son opposition éclairée, lui retira à la fois huit fonctions publiques, mais gratuites. N'osant pas lui enlever son titre de président du comité de vaccine, on supprima ce comité lui-même. Mais, pour venger cette injustice, l'Académie des Sciences s'empressa de l'admettre dans son sein, et l'Académie de Médecine l'appela dans la commission destinée à remplacer le comité de vaccine. La disgrâce du duc de La Rochefoucauld n'eut d'autre effet sur lui que d'exalter son zèle; il fit à Liancourt les premiers essais de l'enseignement mutuel, qui prit une si rapide extension, et fonda la première caisse d'épargne, qui servit de modèle à celles de toute la France. Le 23 mars 1827 le duc de La Rochefoucauld siégeait à la chambre des pairs, lorsqu'il fut subitement atteint de la maladie qui l'enleva quatre jours après. Le jour de ses funérailles, les anciens élèves de l'École des Arts et Métiers, s'étant rendus en foule à l'église, et ayant voulu porter son cercueil sur leurs épaules, furent tout à coup chargés, dans la rue Saint-Honoré, par la gendarmerie : le cercueil tomba dans la boue, ainsi que les insignes de la pairie qui le décoraient. Une enquête fut commencée par la chambre des pairs, mais étouffée presque aussitôt. Le duc de La Rochefoucauld avait témoigné le désir d'être enterré à Liancourt; il fut accompagné à sa dernière demeure par les populations dont il avait été si longtemps le bienfaiteur. [DÉADDÉ, dans l'*Encycl. des G. du M.*]

On a de lui : *Finances, Crédit*; 1789, deux parties in-8°; — *Notice sur l'Impôt territorial foncier en Angleterre*; Paris, 1790, 1801, in-8°; — *Plan du travail du comité pour l'Extinction de la Mendicité, présenté à l'Assemblée nationale en conformité de son décret du 21 janvier 1790*; 1790, in-4° : il a donné des plans analogues sur les prisons et les hôpitaux ; — *Travail du Comité de Mendicité contenant les rapports faits à l'Assemblée nationale*; 1790, in-8° ; — *Des Prisons de Philadelphie, par un Européen*; Philadelphie et Paris, 1796, in-8°; 2ᵉ édition, *augmentée de renseignements ultérieurs sur l'administration économique de cette institution et de quelques idées sur les moyens d'abolir en Europe la peine de mort*; Amsterdam, 1799, in-8°; 1800, in-12; 1819, in-8°; — *État des Pauvres, ou histoire des classes travaillantes de la société en Angleterre, depuis la conquête jusqu'à l'époque actuelle*, etc., extrait de l'ouvrage publié en anglais par sir Morton Eden; Paris, an VIII (1800), in-8°; — *Voyage dans les États-Unis de l'Amérique fait en 1795, 1796, 1797 et 1798*; Paris, 1800, 8 vol. in-8°; — *Notes sur la Législation anglaise des Chemins*; Paris, an IX (1801), in-8°; — *Recherches sur le Nombre des Habitants de la Grande-Bretagne*, traduit de l'anglais d'Eden; 1802; — *Système anglais d'Instruction*, etc., traduit de l'anglais de Lancaster; 1815; — *Le Bonheur du Peuple, almanach à l'usage de tout le monde, ou avis du père Bonhomme aux habitants de la campagne sur les avantages de la Caisse d'Épargne*; Paris, 1819, in-8°; — *Dialogue d'Alexandre et Benoît sur la Caisse d'Épargne*; 1819; — *Réflexions sur la Translation à Toulouse de l'École royale d'Arts et Métiers de Châlons*; Paris, 1823, in-8°; — *Aux Habitants des départements de l'Oise et de la Somme*; Paris, 1825, in-4°; — *Statistique industrielle du canton de Creil, à l'usage des manufacturiers de ce canton*; Senlis, 1826, in-8°. Outre ces ouvrages, on a encore du duc de La Rochefoucauld-Liancourt, des *Opinions prononcées à l'Assemblée nationale* en 1789, 1790 et 1791; des *Discours, Rapports et Comptes-rendus* à l'école de Châlons, à la Société de la Morale chrétienne, à la Caisse d'Épargne et autres établissements; des opinions prononcées à la chambre des pairs. Il a encore eu part au *Recueil de Mémoires sur les Établissements d'Humanité*, traduits de l'allemand et de l'anglais, 1799. J. V.

Gaëtan de La Rochefoucauld, *Vie du duc de La Rochefoucauld-Liancourt*. — Villenave, *Notice sur le duc de La Rochefoucauld-Liancourt*, dans la *Biogr. des Hommes utiles*. — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.*

* **LA ROCHEFOUCAULD** (*François*, duc DE), fils aîné du duc de La Rochefoucauld-Liancourt, né à Paris, le 8 septembre 1765. Colonel

de dragons avant la révolution, depuis maréchal de camp, il devint commandeur de la Légion d'Honneur et entra à la chambre des pairs par droit d'hérédité, le 3 mai 1827. Il continua de siéger à la chambre des pairs après la révolution de Juillet.

Son fils aîné *François*, duc de Liancourt, fut menin du duc d'Angoulême, et administrateur des hospices.

Son frère le comte *Hippolyte*, né à Liancourt, en 1814, a été ministre de France à Darmstadt.

J. V.

Moniteur, 1827.

LA ROCHEFOUCAULD (*Alexandre*, comte DE), second fils du duc de La Rochefoucauld-Liancourt, né en 1767, mort à Paris, le 2 mars 1841. Il prit en 1792 du service dans l'armée de La Fayette, mais il fut bientôt déclaré hors la loi, à cause des tentatives qu'il avait faites, de concert avec son père et son frère, pour sauver le roi et la reine. Afin d'échapper à la mort, il prit la fuite, et vécut dans la retraite jusqu'au moment où Bonaparte vint mettre fin au gouvernement révolutionnaire. Il avait, en 1788, épousé la fille du comte de Chastulé, officier aux gardes françaises, riche propriétaire de Saint-Domingue, allié à la famille de Joséphine. Napoléon, qui avait apprécié le mérite du comte de La Rochefoucauld, saisit toutes les occasions pour l'attacher à son gouvernement. Sous l'empire, Mme de La Rochefoucauld devint dame d'honneur de l'impératrice, et plus tard l'empereur maria la fille aînée du comte au frère du prince Aldobrandini Borghèse, qui avait épousé la princesse Pauline, sœur de Napoléon. Le comte de La Rochefoucauld fut nommé en 1800 préfet du département de Seine-et-Marne; il devint en 1801 chargé d'affaires en Saxe, en 1805 ambassadeur à Vienne en remplacement de Champagny, en 1808 ambassadeur en Hollande. Dans ces diverses missions diplomatiques, sa loyauté, sa fermeté et sa prudence aplanirent bien des difficultés. La réunion de la Hollande et de la France étant opérée, le comte de La Rochefoucauld se fixa à Paris, renonça aux affaires, et ne s'occupa plus que de répandre ses inépuisables bienfaits parmi les malheureux. L'estime générale qu'il avait si légitimement acquise se manifesta par le suffrage unanime de ses concitoyens, qui le portait à la députation en 1822, en 1828, en 1830 et en 1831. Le 19 novembre 1831, il fut élevé à la pairie, dignité dont l'avait revêtu Napoléon dans les Cent Jours, et qu'il avait perdue à la seconde restauration.

Marquis de Pange, *Éloge funèbre du comte Alexandre de La Rochefoucauld*, prononcé à la chambre des pairs.

LA ROCHEFOUCAULD (*Alexandre-Jules*, comte DE), duc D'ESTISSAC, fils du comte Alexandre de La Rochefoucauld, né à Mello (Oise), le 22 janvier 1796, mort à Paris, le 21 avril 1856. Il entra en 1812 à l'école militaire de Saint-Germain. En 1814 il passa comme officier dans un régiment de chasseurs à cheval, prit part aux dernières luttes de l'empire, et se distingua en 1815 dans les divers engagements qui eurent lieu sous les murs de Paris. Pendant le ministère du maréchal Gouvion Saint-Cyr en 1819 il fut chargé pour le dépôt de la guerre, d'écrire l'histoire de la campagne d'Allemagne. En 1828 il fut attaché au duc d'Orléans comme aide-de-camp; Charles X hésita longtemps à signer cette nomination. En 1829 le comte Jules de La Rochefoucauld perdit son beau-père, le général Dessolles, et quoique la pairie du général, qui ne laissait pas d'enfant mâle, lui eût été promise, il ne put l'obtenir. Au mois de juillet 1830, il était à quinze lieues de Paris lorsqu'il apprit les ordonnances qui amenèrent la révolution; dès le 29 il se rendit auprès du duc d'Orléans à Neuilly, et ne quitta plus ce prince. Le roi Louis-Philippe le garda auprès de lui avec le même titre. En 1830 il fut nommé député par le collége d'Orléans à la place de M. de Cormenin, et de 1831 à 1837, par l'arrondissement de Pithiviers. A la chambre des députés, il demanda que les membres de l'Institut fussent électeurs, à la condition de payer la moitié du cens électoral; il appuya l'augmentation du traitement des ambassadeurs, vota les lois contre les crieurs, contre les associations et pour la suppression de la presse. Le 7 novembre 1839 il fut élevé à la dignité de pair de France. La révolution de février le rendit à la vie privée.

J. V.

Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des Hommes du jour*, t. V, 1re partie, p. [illegible]. — *Biogr. et Nécrol. réunies*, t. II, p. [illegible]. — *Journal des Déb.* [illegible] avril 1856.

LA ROCHEFOUCAULD (*Polydore*, comte DE), second fils du comte Alexandre de La Rochefoucauld et frère du comte Jules de La Rochefoucauld, mort à Paris, le 18 avril 1855. Il avait été, sous Louis-Philippe, ministre de France à Weimar, et lorsque le roi eut résolu de faire bâtir une chapelle à l'endroit où saint Louis est mort, le comte Polydore de La Rochefoucauld fut chargé d'en aller reconnaître l'emplacement sur la côte d'Afrique.

J. V.

Journal des Débats, 20 avril 1855.

* **LAROCHEFOUCAULD-LIANCOURT** (*Frédéric-Gaëtan*, marquis DE), dernier fils du duc de La Rochefoucauld-Liancourt, né à Liancourt, le 15 février 1779. Il fut nommé, sous l'empire, à la sous-préfecture de Clermont (Oise), puis à celle des Andelys (Eure). A la première Restauration, il se montra partisan des Bourbons, et quitta la France à l'époque du retour de Napoléon, en 1815; il fut alors chargé par Louis XVIII d'une mission sur les frontières de la Suisse. Nommé député par le département du Cher, il siégea sur les bancs de l'opposition libérale, se montra un des ardents défenseurs de la liberté parlementaire, et soutint, dans la séance du 13 février 1828, que la souveraineté réside essentiellement dans la chambre des députés. Constamment réélu sous le gouvernement de Louis-

Philippe; il rentra dans la vie privée après la révolution de Février. A la chambre des députés, il avait combattu le système pénitentiaire et pris une part active à la discussion sur l'émancipation des noirs, dont il était zélé partisan. Il est président de la Société de la Morale chrétienne. On a de lui: *Cent Fables*, en vers; 1800, in-18; — *Jérôme [illegible]*, ou les *Scudéry*, vaudeville anecdotique en un acte; Paris, an XIII (1805), in-8°; — *[illegible], ou un coup d'état sous Louis XIII*, vaudeville en un acte, en société avec G. Duval; 1801, in-8°; — *Esprit des Écrivains du dix-huitième siècle, extraits de l'Histoire de la Langue et de la Littérature françaises*; Paris, 1809, in-8°: cet ouvrage a été défendu par la police du temps; — *Églogues de Virgile, traduites en vers français*; 1812; — *Notice historique sur l'arrondissement des Andelys*; 1813, in-8°; — *Pensées d'un Français en 1814*; Paris, 1814, in-8°; — *Histoire du Congrès de Vienne*; Bruxelles, 1815, in-8°; — *Mémoires sur les Finances de la France en 1816*; Paris, 1816, in-8°; — *Du Pardon accordé par les révolutionnaires aux royalistes*; Paris, 1817, in-8°; — *De la Répression des Délits de la Presse*; Paris, 1817, in-8°; — *La Révolution française et Bonaparte, ou les Guises du dix-huitième siècle*, tragédie en cinq actes; Paris 1818, in-8°; — *Le duc d'Angoulême en Espagne*, stances irrégulières; Paris, 1823, in-4°; — *Mémoires de Condorcet sur la Révolution française, extraits de sa correspondance et de celle de ses amis*; Paris, 1824, 2 vol. in-8°; — *Œuvres complètes de La Rochefoucauld, avec des notes et variantes, précédées d'une notice biographique et littéraire*; 1825, in-8°; — *Consolations et Poésies diverses*; Paris, 1825, in-32; 1838, in-8°; — *Vie du duc de La Rochefoucauld-Liancourt*; Paris, 1827, in-8°; — *Supplément à la Généalogie de la Maison de La Rochefoucauld*; Paris, 1828, in-4°; — *Des Attributions du Conseil d'État*; Paris, 1829, in-8°; — *Chants des Troubadours, imités des anciens fabliaux, romances, musique de madame la marquise de La Rochefoucauld*; Paris, 1831, in-4°; — *Notice historique sur la vie de Williams Wilberforce, membre du parlement anglais*; Paris, 1833, in-8°; — *Quelques articles sur l'Abolition de la Peine de Mort*, extraits du *Journal de la Morale chrétienne*; Paris, 1838, in-8°; — *Examen de la théorie et de la pratique du Système Pénitentiaire*; Paris, 1840, in-8°; — *Conséquences du Système Pénitentiaire*; Clermont-sur-Oise, 1842, in-8°; — *Agrippine*, tragédie en cinq actes; Paris, 1842, in-8°; — *Réponse à M. le préfet de Police sur le Pénitencier des jeunes Détenus*; Paris, 1843, in-8°; — *Examen du Rapport du 5 juillet 1843, sur le projet de loi de la réforme des prisons*; Paris, 1844, in-8°; — *De la Mortalité cellulaire, dernier document présenté à la chambre des députés*; Paris, 1844, in-8°; — *Documents relatifs au Système Pénitentiaire*, extraits du *Journal de la Morale chrétienne*; Paris, 1844, in-8°; — *Discours prononcé à la Chambre des Députés dans la discussion du projet de loi sur la réforme des prisons, suivi de l'Examen du Rapport de M. Berenger, pair de France, sur les travaux de la Société de Patronage des jeunes Libérés*; Paris, 1845, in-8°; — *Achille à Troie*, poëme en vingt-quatre chants; Paris, 1848, in-8°; — *Études inédites de Racine sur la Littérature, la Morale et l'Histoire*; Paris, 1856, in-8°. E. L—n.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biographie nouvelle des Contemporains*. — Quérard, *La France Littéraire*. — Bourquelot et Maury, *La Littér. franç. contemp.* — Ed. Thierry, *Moniteur* du 18 avril 1856.

LA ROCHEFOUCAULD-SURGÈRES (*Alexandre-Nicolas* DE), marquis de Surgères, né le 29 janvier 1709, mort le 29 avril 1760. Il prit la carrière des armes. Mousquetaire de la garde du roi en 1728, ensuite guidon de la compagnie des gendarmes d'Anjou, il fut nommé capitaine lieutenant des chevau-légers de la reine en 1734, brigadier en 1743, maréchal de camp en 1745, et lieutenant général en 1748. Il se fit remarquer par la délicatesse de son esprit et les agréments de son caractère. On a de lui: *L'École du Monde*, comédie en un acte et en vers, 1739, pièce imprimée avec celles de l'abbé de Voisenon, en 1753. Il a abrégé les romans de La Calprenède: *Cassandre*, 3 vol. in-12; — *Pharamond*, 4 vol. in-12. Ant. Serieys a publié à Paris, en 1802, en 1 vol. in-8°, les *Œuvres* de La Rochefoucauld-Surgères, contenant ses Traités sur la Guerre, sur les Gouvernements, sur la Morale, son Parallèle entre Alexandre et César, son Voyage en Hollande, etc., imprimés sur les originaux inédits, revus et publiés avec des notes. J. V.

Moréri, *Grand Dict. Hist.* — Des Essarts, *Siècles Littéraires de la France*. — Quérard, *La France Littéraire*.

LA ROCHEFOUCAULD (*Jean-Frédéric*, vicomte DE), comte de Surgères, homme de lettres français, fils du précédent, naquit en 1734, et mourut en 1789. Il a fait paraître un ouvrage intitulé: *Ramassis*; Sens, 1783-1785, 3 vol. in-12. Ces trois volumes contiennent divers traités de morale qui étaient imprimés à petit nombre et distribués aux amis de l'auteur. La collection complète contient les dix-huit ouvrages suivants: *De l'Éducation*; 1785; — *Du Bon Ton*; — *De l'Égoïsme*; — *De la Discrétion*; — *De l'Amabilité*; — *De l'Éducation par rapport à la Probité*; — *De l'Ambition*; — *De l'Amitié*; — *Sur le Soleil, par quelqu'un qui n'est pas physicien, à l'usage de ceux qui ne le sont pas*; — *De l'Amour*; — *Sur la Dispute*; — *Sur l'Humeur et la Colère*; — *De la Crapule*; — *De la Fatuité*; — *Lettres d'un oncle à son neveu*; — *Dot[illegible]*; — *Lettre pour servir à l'éloge de M. le comte de Maurepas*; — *A ma nièce, qui copiait une Mme de Saint-Mathieu*.

Le marquis Gaétan de La Rochefoucauld possède un autre manuscrit du vicomte Jean-Frédéric, intitulé : *Le Rebut.* J. V.

Quérard, *La France Littéraire.*

LAROCHEFOUCAULD - SURGÈRES DOUDEAUVILLE. *Voy.* DOUDEAUVILLE.

LA ROCHEFOUCAULD (*Dominique* DE), comte de SAINT-ELPIS, prélat français, né en 1713, à Saint-Elpis, dans le diocèse de Mende, mort à Munster, le 2 septembre 1800. Il était issu d'une branche pauvre et ignorée de la maison de La Rochefoucauld, que l'évêque de Mende, de Choiseul, découvrit dans une de ses visites pastorales. Frédéric-Jérôme de La Rochefoucauld, archevêque de Bourges, averti de cette découverte, se chargea de diriger les études du jeune Dominique; il le plaça au séminaire de Saint-Sulpice, en fit par la suite un de ses grands-vicaires, et lui fit donner l'archevêché d'Alby en 1747. Membre des assemblés du clergé en 1750 et 1755, ce prélat défendit avec énergie les droits de l'Église gallicane, et fut pourvu de l'abbaye de Cluny en 1757; deux ans après il fut transféré au siége de Rouen, et promu au cardinalat en 1778. Élu député du clergé du bailliage de Rouen aux états généraux en 1789, il s'y prononça fortement contre les principes de la révolution, présida d'abord la chambre du clergé, ensuite la minorité de cet ordre. Lorsque la majorité se fut réunie au tiers état, il conduisit, le 27 juin, d'après une invitation du roi, le reste de cette chambre dans la salle commune des états généraux. Le 2 juillet, il lut à l'Assemblée nationale un arrêté par lequel cette partie du clergé se réservait le droit de se retirer dans une salle séparée pour délibérer sur des objets particuliers. A la suite de l'insurrection du 14 juillet, il déclara qu'il cessait de se croire lié par son mandat, et qu'il se réunissait aux travaux de l'assemblée pour défendre les droits de la nation. Il fut ensuite un des signataires de la protestation du 12 septembre 1791 contre les innovations faites par l'Assemblée nationale en matière de religion. Au mois d'avril précédent il avait publié une instruction pastorale que le tribunal de Rouen fit lacérer et brûler comme contraire aux lois de l'Assemblée constituante. Après le 10 août 1792, le cardinal de La Rochefoucauld se retira en Allemagne. J. V.

Chaudon et Delandine, *Dict. univ. Hist., Crit. et Bibliog.*

LA ROCHEFOUCAULD-BAYERS (*François-Joseph* DE), prélat français, né à Angoulême, en 1735, assassiné à Paris, le 2 septembre 1792. Évêque de Beauvais en 1772 et à ce titre pair de France, il fut député du clergé du bailliage de Clermont en Beauvoisis aux états généraux qui devinrent l'assemblée constituante; il y défendit les priviléges du clergé. Chabot l'ayant dénoncé à l'Assemblée législative comme faisant partie d'un comité anti-révolutionnaire, il s'enfuit avec son frère, l'évêque de Saintes, chez leur sœur, abbesse de Soissons. Pour ne pas la compromettre, ils quittèrent cet asile, et prirent la route de Paris. Arrêtés, ils furent enfermés aux Carmes, et périrent dans le massacre des prisons. J. V.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — *Encycl. des Gens du Monde.*

LA ROCHEFOUCAULD-BAYERS (*Pierre-Louis* DE), prélat français, frère du précédent, né en 1744 dans le diocèse de Périgueux, massacré à Paris, le 2 septembre 1792. Pourvu en 1770 du prieuré commendataire de [illegible] par le cardinal de La Rochefoucauld, qui disposait de ce bénéfice comme abbé de Cluny, il fut nommé en 1775 agent général du clergé, office qu'il remplit jusqu'en 1780. En 1782 il fut appelé à l'évêché de Saintes. Envoyé aux états généraux par la sénéchaussée de Saintes, il vota à l'Assemblée nationale avec la minorité. S'étant enfui avec son frère, l'évêque de Beauvais, il périt avec lui à Paris, dans la prison des Carmes. J. V.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — *Encyclop. des Gens du Monde.*

LA ROCHEFOUCAULD (*Marie-Charlotte* DE), sœur des précédents, née en 1732, morte à Soissons en 1806. S'étant consacrée à la vie religieuse, elle devint d'abord abbesse du Paraclet, d'où elle passa en 1778 à l'abbaye de Notre-Dame de Soissons. Elle cacha un instant ses frères, et il s'en fallut peu qu'après avoir été torturée de toutes les manières par les soldats qui pénétrèrent dans son monastère pour chercher les deux évêques proscrits, elle n'expiât sur l'échafaud son dévouement. Elle quitta sa communauté avec une pauvre religieuse infirme à sa charge, passa quinze années dans la plus profonde misère, et mourut aveugle. J. V.

Encyclop. des Gens du Monde.

LA ROCHEFOUCAULD-BAYERS (*N.*, baron DE), général français, né le 27 juin [illegible] au château de Boislivière (Vendée), mort le 1[er] février 1834. Il s'était déjà distingué en qualité d'officier de cavalerie lorsque la révolution le fit émigrer. Admis dans l'armée de Condé, il y remplit les fonctions d'aide major général et de chef d'état-major général. Rentré en France en 1802, il se vit persécuté par la police impériale. Arrêté en 1804, à l'époque de la mort du duc d'Enghien, sous la prévention de correspondance avec Louis XVIII, il subit une détention de neuf mois, et ne fut rendu à la liberté que sur les sollicitations de sa parente la comtesse de La Rochefoucauld, dame d'honneur de l'impératrice Joséphine. En 1806 Napoléon fit offrir au baron de La Rochefoucauld le grade de général de division et la restitution d'une somme de 700,000 francs qu'il réclamait, s'il voulait prendre du service; le baron refusa. Le gouvernement de la restauration le nomma successivement pair de France, lieutenant général, directeur du [illegible] de la guerre, inspecteur général de cavalerie, gouverneur de la douzième division militaire, etc. En 1830 il tomba en paralysie et [illegible]

nouvelle de la mort de son fils, capitaine dans la garde royale lors des événements de Juillet. Il envoya sa démission de pair en 1832, et traîna le reste de sa vie dans la souffrance. Propriétaire de bois considérables dans l'Aude, il contribua de ses deniers à l'ouverture d'un grand nombre de routes dans ce pays.

Son fils, le comte Albert de La Rochefoucauld-Bayers, né en 1800, officier dans la garde royale à la révolution de Juillet, est mort à son château de La Potherie (Maine-et-Loire), au mois de janvier 1861. J. V.

Lambert et Ch. Laurent, *Biogr. et Nécrol. des Hommes marquants du dix-neuvième siècle*, t. II, p. 381. — *Biog. et Nécrol. réunis*, t. I, p. 46.

LA ROCHE-GUILHEM (Mlle de), femme auteur française, née vers 1640, morte en 1710, en Angleterre. Fille de Charles de Guilhem, sieur de La Roche, elle appartenait à une bonne famille protestante et habitait Paris à l'époque de la révocation de l'édit de Nantes; elle se réfugia en Hollande, d'où, en 1697, elle passa en Angleterre. Ayant réussi à emporter dans l'exil une somme assez considérable, elle put, sans se préoccuper de l'avenir, se livrer à son goût pour les lettres. Elle a composé plusieurs romans, qui sont tombés dans un oubli aussi profond que ceux de son modèle, Mlle de Scudéri. Nous citerons d'elle: *Arioviste, histoire romaine*; Paris, 1674, 2 vol. in-12; — *Almanzaïde*; Paris, 1674, in-12; — *Astérie, ou Tamerlan*; Paris, 1675, 2 vol. in-12, attribué par erreur à Mme de Villedieu; — *Histoire des Guerres civiles de Grenade*; Paris, 1683, 3 vol. in-12; — *Le grand Scanderbeg*; Amsterdam, 1688, in-12; — *Zingis, histoire tartare*; La Haye, 1692, in-12, réimpr. dans les *Histoires tragiques et galantes*; 1715; — *Nouvelles historiques*; Leyde, 1692, in-12; — *Histoire chronologique d'Espagne, tirée de Mariana*; Rotterdam, 1695, 2 vol. in-12; — *Les Amours de Néron*; La Haye, 1695 et 1713, in-12; — *Histoire des Favorites, contenant ce qui s'est passé de plus remarquable sous plusieurs règnes*; Amsterdam, 1697, 1700, 1703 et 1708, in-12, espèce de roman historique dont le fond est emprunté aux *Galanteries des Rois de France*; — *Jacqueline de Bavière*; ibid., 1702, in-12, inséré en 1749 dans la *Bibliothèque de Campagne*; — *L'Amitié singulière*; ibid., 1708, in-12; — *Dernières œuvres contenant des Histoires galantes*; ibid., 1708, in-12; — *Aventures grenadines*; ibid., 1710, in-12. P. L—y.

Laporte, *Hist. Littéraire des Femmes françaises*, III. — Desmaiseaux, *Notes sur les Lettres de Bayle*.

LA ROCHEGUYON. *Voy.* LA RIVIÈRE (*Perrine de*).

LA ROCHEJAQUELEIN (*Henri* DU VERGIER, comte DE), chef des armées vendéennes, né au château de La Durbellière, le 3 août 1772, mort à Nuaillé, le 4 mars 1794. Fils du marquis de La Rochejaquelein, maréchal de camp, chevalier de Saint-Louis, il n'émigra pas. En 1791 il était officier dans la garde constitutionnelle du roi. Après la journée du 10 août, il rejoignit M. de Lescure (*voir ce nom*), son parent, qui habitait le château de Clisson. Une partie de la Vendée était déjà soulevée; le moment était arrivé où il fallait se prononcer, car l'ordre de marcher contre les insurgés ne pouvait tarder à venir. Une délibération eut donc lieu dans la famille; Henri, qui était le plus jeune, parla le premier; il déclara que jamais il ne prendrait les armes contre les paysans, qu'il aimait mieux périr; tout le monde fut de cet avis. Henri avait alors vingt ans et il était du nombre de ceux qui devaient tirer à la milice; un jeune paysan lui dit: « Monsieur, on veut nous faire accroire que vous irez dimanche tirer à la milice à Boismé; c'est-il bien possible? pendant que nos paysans se battent pour ne pas tirer! Venez avec nous, Monsieur; tout le pays vous désire et vous obéira. » Henri déclara à ce paysan que le soir même il serait avec eux. M. de Lescure voulait le suivre; il s'y opposa. Lorsqu'il rejoignit les insurgés vers Cholet et Chemillé, ils venaient d'éprouver une défaite. Les principaux chefs regardaient la partie comme perdue; Henri lui-même croyait tout désespéré. Mais les paysans vinrent le supplier de se mettre à leur tête, l'assurant que le lendemain il aurait dix mille hommes. En effet, dans la nuit plusieurs paroisses se soulevèrent, et dix mille hommes se trouvèrent au rendez-vous. Mais ces dix mille soldats n'avaient pas deux cents fusils. Henri, avant de leur donner le signal du départ, leur dit: « Mes amis, si mon père était ici vous auriez confiance en lui; pour moi je ne suis qu'un enfant, mais par mon courage je me montrerai digne de vous commander. Si j'avance, suivez-moi; si je recule, tuez-moi; si je meurs, vengez-moi! » Puis s'élançant sur le village des Aubiers, dont le général Quétineau s'était emparé la veille, il attaque les bleus, qui font aussitôt un mouvement pour se mettre en bataille. Henri crie à ses soldats: « Mes amis, les voyez-vous, ils s'enfuient ». A ces mots, les paysans sautent par dessus les haies en criant « Vive le roi! » les républicains, surpris, prennent la fuite en abandonnant deux pièces de canon et laissant soixante-dix morts sur le terrain. Bressuire ayant été évacué, la famille de Lescure se trouva délivrée, et Henri poursuivit sa marche vers Thouars, qui fut pris le 5 mai. Il se distingua dans tous les combats qui eurent lieu jusqu'à la prise de Chantonay; mais ces victoires partielles affaiblissaient chaque jour l'armée vendéenne, et pendant ce temps l'armée républicaine prenait une attitude plus formidable: deux cent quarante mille hommes entouraient le Bocage. Les Vendéens en étaient réduits à défendre leurs foyers. Les chefs vendéens redoublèrent d'énergie, et obtinrent quelques succès au combat de Martigné. Henri de La Rochejaquelein avait eu le pouce brisé par une balle, ce qui l'avait obligé de quitter momentanément sa division; mais il

eut repris le commandement le 18 octobre, dix mille Vendéens avaient péri en peu de temps : le reste, assailli à Beaupréau, n'échappait au massacre que par la fuite. Bonchamp était frappé mortellement ; d'Elbée était criblé de blessures ; le marquis de Lescure allait succomber au coup qu'il avait reçu à La Tremblaye, lorsque le 19 octobre les débris de l'armée ayant repassé la Loire, de Lescure désigna Henri de La Rochejaquelein pour le remplacer. Un conseil de guerre assemblé à cet effet le proclama général en chef. Dès le 21 il s'empara de Candé et de Château-Gontier ; le lendemain, il attaqua les républicains devant Laval ; ce fut dans ce combat que Henri, qui portait toujours le bras droit en écharpe, depuis le combat de Martigné, se trouva seul dans un chemin creux aux prises avec un fantassin : il le saisit au collet de la main gauche, et gouverna si bien son cheval avec ses jambes, qu'il le mit hors d'état de lui faire aucun mal. Les Vendéens accoururent et voulurent tuer ce soldat ; mais Henri ordonna qu'on le laissât aller. « Retourne vers les républicains, lui criait-il, et dis-leur que tu t'es trouvé seul avec le général des brigands, qui n'a qu'un bras et point d'armes, et que tu n'as pu le tuer. Le 27 il remporta une victoire signalée sur les troupes de Léchelle, soutenu par Kleber et Marceau, devant le bourg d'Entrames. Henri de La Rochejaquelein attaqua de front et repoussa les bleus, qui essayèrent de se rallier dans la ville de Château-Gontier. Il s'écria en voyant ses soldats s'arrêter : « Eh bien, mes amis, est-ce que les vainqueurs coucheront dehors et les vaincus dans la ville ? » A ces mots les Vendéens reprirent leur élan, enlevèrent la batterie qui défendait le pont, et poussèrent l'ennemi jusqu'à huit lieues du point où la bataille avait commencé. Le 2 novembre, il s'empara de la ville d'Ernée, et le 6 de Fougères ; il se dirigea ensuite sur Granville, comptant y trouver des secours promis par les Anglais ; la place ayant refusé de se rendre, il fallut l'attaquer. Le 14 novembre il s'empara des faubourgs ; mais un transfuge républicain ayant fait entendre ce cri : « Sauve qui peut, nous sommes trahis ! » la terreur s'empara des assaillants. En vain La Rochejaquelein, dans trois attaques successives, chercha par son exemple à ranimer la confiance de ses soldats ; trois fois ils furent repoussés avec une perte considérable, et refusèrent enfin de le suivre à un dernier assaut. Il fallut se décider à la retraite. Son arrière-garde, harcelée par les républicains, pressée entre le Loir et le feu meurtrier de l'ennemi, était menacée d'une destruction certaine, lorsque La Rochejaquelein choisit quinze cents hommes d'élite, passe à leur tête le Loir à un gué distant de deux lieues de sa colonne, se jette sur La Flèche, et s'empare de cette ville. Ce mouvement hardi sauva l'armée vendéenne ; mais le 13 décembre cette petite armée, assaillie dans la ville du Mans par toutes les troupes des généraux Westermann, Muller, Marceau et Tilly, fut mise en déroute complète. Plus de quinze mille hommes périrent dans cette déroute. Étant parvenu à rallier les débris de son armée, La Rochejaquelein se porta, le 16 décembre, sur Ancenis pour passer la Loire ; il s'était jeté avec de La Ville-Beaugé et Stofflet dans une petite barque, suivis par un autre bateau qui contenait dix-huit Vendéens. Mais au moment où La Rochejaquelein s'emparait de quatre grandes barques chargées de foin, un détachement républicain vint les attaquer. Les soldats furent bientôt dispersés et les chefs furent obligés de s'enfoncer dans les bois ; en même temps une chaloupe canonnière s'embossa au milieu du fleuve et coula les radeaux qu'on préparait. Ainsi séparée de son chef, l'armée vendéenne fut attaquée sur l'autre rive, et tout ce qui put échapper au feu des républicains s'enfuit dans ses foyers. La Rochejaquelein, après avoir erré toute la nuit, parvint à gagner la paroisse de Saint-Aubin, et reprit l'offensive ; il fit des courses sur les postes républicains, leur livra quelques combats dans lesquels il eut souvent l'avantage. Mais le 4 mars 1794, à la suite d'un avantage qu'il venait de remporter à Trémentine, il se portait sur Nouaillé, lorsqu'un grenadier auquel il venait de sauver la vie se releva et le tua d'un coup de fusil. Il avait vingt-deux ans. A. JADIN.

Mme La marquise de La Rochejaquelein, *Mémoires*. — Crétineau-Joly, *Épisodes des Guerres de la Vendée*; *Histoire des Généraux en chef vendéens*. — *Histoire de la Vendée militaire*. — Théodore Muret, *Histoire des Guerres de l'Ouest*. — *Histoires de Bonchamps, de Cathelineau, de La Rochejaquelein, de Charette et de Cadoudal*. — Alfred Nettement, *Vie de la marquise de La Rochejaquelein*. — De Courcelles, *Dict. hist. des Généraux français*.

LA ROCHEJAQUELEIN (*Louis* DU VERGIER, marquis DE), général français, commandant en chef de la dernière armée vendéenne, né le 30 octobre 1777, mort le 4 juin 1815, au Pont-des-Mathis. Frère du précédent, il servait en Amérique à l'époque de la révolution, et fit cinq campagnes contre les nègres insurgés de Saint-Domingue en qualité de capitaine de grenadiers. A son retour en France, il cessa de servir, et épousa, en 1802, la veuve du marquis de Lescure. Le gouvernement de Napoléon surveillait de près cette famille, et fit plusieurs démarches près de La Rochejaquelein pour l'engager à prendre du service. Mais voulant conserver l'indépendance de sa position, celui-ci refusa toujours. Vers 1808, l'abbé de Pradt, alors évêque de Poitiers, faisant une visite pastorale dans son diocèse, vint coucher à Clisson ; le lendemain il eut un entretien particulier avec M. de La Rochejaquelein, et lui dit qu'il fallait qu'il s'attachât au gouvernement et qu'il prît une place quelconque. Comme La Rochejaquelein ne paraissait pas convaincu de cette nécessité, M. de Pradt ajouta : « Choisissez la place qui vous conviendra, mettez-vous à prix, Monsieur. » La Rochejaquelein refusa en prétextant les soins à

donner à sa famille. M. de Pradt, devinant les motifs de ce refus, s'écria en élevant la voix, de façon à ce que Mme la marquise de La Rochejaquelein pût l'entendre de la chambre voisine : « Vous voulez résister à l'empereur, monsieur ! tombez à ses pieds comme toute l'Europe ; vos princes ne sont qu'une vile matière. » La Rochejaquelein résista à toutes les séductions. Après la retraite de Moscou, il fut prévenu par de Latour, l'un des agents du comité royaliste de Bordeaux, que S. M. Louis XVIII comptait sur lui pour soulever la Vendée. Il partit aussitôt, et parcourut le Poitou, l'Anjou et la Touraine, afin de se concerter sur les mouvements ultérieurs avec les autres chefs royalistes. Il revint ensuite dans le Médoc, où il fut sur le point d'être arrêté, mais où, grâce à M. Lynch, maire de Bordeaux, il put s'échapper et s'embarquer à Royan, le 17 février 1814, pour rejoindre à Saint-Jean-de-Luz le duc d'Angoulême, dont il rapporta les instructions dans la nuit du 10 mars. Le drapeau blanc ayant été arboré sur le clocher de Saint-Michel, dans la matinée du 12, La Rochejaquelein obtint du duc d'Angoulême la permission de lever une compagnie de cavalerie sous la dénomination de *volontaires royaux de La Rochejaquelein*. Le même jour il se porta sur La Teste, reprit possession de ce poste, où il resta huit jours, sur l'avis donné par M. de Suzannet que tout était préparé dans l'ouest pour un soulèvement général. Il résolut de se rendre dans la Vendée pour prendre le commandement ; mais le 10 avril l'autorité du roi ayant été reconnue dans la capitale, de La Rochejaquelein fut envoyé pour prendre les ordres du roi. Il arriva à Calais un instant avant Louis XVIII. Quand le duc de Duras le lui présenta, le roi dit : « C'est à lui que je dois le mouvement de ma bonne ville de Bordeaux. » Il lui remit en même temps le brevet de maréchal de camp, la croix de Saint-Louis, et le chargea de la formation et du commandement de la compagnie des grenadiers à cheval de la maison du roi. Après le 20 mars 1815, lorsque la maison du roi fut licenciée, le marquis de La Rochejaquelein passa en Angleterre, et y rassembla un convoi de poudre et d'armes, qu'il débarqua à Croix-de-Vie sur les côtes de la Vendée, le 15 mai ; le lendemain il appela les Vendéens, et, leur rappelant le dévouement et le courage de leurs pères, leur dit : « Essayant de marcher sur les traces de mon frère, je ne ferai que vous répéter ses paroles, qui eurent si bien enflammer vos cœurs généreux : Si j'avance, suivez-moi ; si je recule, tuez-moi ; si je meurs, vengez-moi. » Ce discours électrisa les Vendéens ; mais toutes leurs forces réunies ne s'élevaient guère qu'à quinze mille hommes, dont le tiers seulement était armé ; de La Rochejaquelein fut nommé généralissime. Attaqué le 2 juin par les troupes du général Grosbon, qui, en battant en retraite, fut tué par un tirailleur vendéen, le marquis, qui protégeait le débarquement d'un second convoi d'armes et de munitions envoyé par les Anglais, craignant d'être investi sur la plage par l'armée du général Travot, fit suspendre le débarquement, et se porta le 3 à Saint-Jean-de-Monts avec tout ce qui avait pu être débarqué ; mais le 4, à la pointe du jour, il fut attaqué par la colonne du général Estève au Pont-des-Mathis, et fut atteint d'une balle dans la poitrine au moment où il cherchait à rallier ses soldats. Il expira aussitôt. A. JADIN.

Mme la marquise de La Rochejaquelein, *Mémoires*. — De Courcelles, *Dictionnaire historique des Généraux français*. — Théodore Muret, *Histoire des Guerres vendéennes*. — Alfred Nettement, *Vie de Mme la marquise de La Rochejaquelein*.

LA ROCHEJAQUELEIN (*Marie-Louise-Victoire* DE DONNISSAN, marquise DE), femme du précédent, née le 3 octobre 1772, à Versailles, morte en 1857, à Orléans. Fille unique du marquis de Donnissan et filleule de madame Victoire, tante du roi Louis XVI, elle épousa à dix-sept ans le marquis de Lescure, son cousin germain. A la suite de la journée du 10 août, elle accompagna son mari en Vendée, et partagea toutes ses fatigues et tous ses dangers. Ce fut elle qui distribua dans ces contrées les premières cocardes blanches. Blessé mortellement à la bataille de Chollet, Lescure expira entre ses bras ; mais cette perte cruelle ne put l'arracher à ce qu'elle regardait comme un noble devoir. Elle ne quitta l'armée vendéenne qu'au moment de la déroute de Savenay, et parvint, à force de courage et de sang-froid, à échapper aux soldats républicains chargés de son arrestation. Rentrée en France après l'amnistie de 1795, elle se retira dans son château de Citran, près de Bordeaux, et y vécut dans la retraite jusqu'à la révolution de fructidor, qui la força de nouveau à s'expatrier. Le marquis de La Rochejaquelein devint son mari, à son second retour, à l'époque du consulat. Le 20 mars 1815 la rejeta encore une fois sur la terre étrangère, et elle ne rentra en France que pour apprendre la mort de son second époux et pour consacrer ses loisirs à la publication de ses *Mémoires* (Bordeaux, 1815, in-8°, plusieurs fois réimprimés depuis), dans lesquels elle se plaît à retracer les titres glorieux des deux héros dont elle a porté le nom. (DÉADDÉ, dans l'*Encycl. des Gens du M.*, avec addit.)

Ses *Mémoires*. — A. de Nettement, *Vie de Mme de La Rochejaquelein*, 1859, 2 vol. in-8°. — *Oraison funèbre de Mme de La Rochejaquelein*, par l'évêque de Poitiers.

LA ROCHEJAQUELEIN (*Henri-Auguste-Georges* DU VERGIER, marquis DE), sénateur français, fils de *Louis*, né le 28 septembre 1805 au château de Citran (Gironde). Élève à l'École militaire de Saint-Cyr, il en sortit en 1822, et entra comme sous-lieutenant dans le dix-huitième régiment de chasseurs à cheval, avec lequel il fit la campagne d'Espagne, et passa ensuite dans le premier régiment de grenadiers à cheval de la garde royale. En 1827, il avait été nommé pair de France :

en souvenir des services éclatants rendus par sa famille à la cause des Bourbons. En 1828 il fit avec distinction, dans l'armée russe, la campagne de Turquie en qualité de volontaire. Après la révolution de juillet 1830, M. de La Rochejaquelein, le jour où il atteignit l'âge prescrit pour siéger à la chambre des pairs, adressa sa démission au président de cette assemblée. Les électeurs de l'arrondissement de Ploërmel (Morbihan) l'envoyèrent, en 1842, à la chambre des députés; il y siégeait sur les bancs de l'extrême droite. A la révolution de février 1848, M. de La Rochejaquelein offrit son concours à la nouvelle république : il devint membre de la Constituante et de l'Assemblée législative. Ses opinions lui attirèrent alors l'animosité la plus vive de la part du parti légitimiste officiel. En butte à des outrages qui eurent un grand retentissement et dans lesquels le nom du comte de Chambord se trouvait mêlé par des lettres autographes, il vint offrir ses services à l'élu de la nation. Dévoué aux intérêts et à la prospérité du pays, M. de La Rochejaquelein s'est rallié franchement à la politique de Napoléon III, qui l'a élevé à la dignité de sénateur par décret du 31 décembre 1852.

SICARD.

Biographie des neuf cents Députés à l'Assemblée nationale; Paris, 1848. — *Biographie des sept cent cinquante Representants à l'Assemblee législative;* Paris, 1852. — *Notes communiquées.* — *L'Album de la Semaine;* Paris, 1853.

LA ROCHEPOSAY (*Antoine* CHASTEIGNIER DE), poëte français, né le 2 janvier 1530, à La Rocheposay (Poitou), tué le 23 juin 1553, à Thérouenne. Issu d'une famille noble et ancienne du Poitou, il fut d'abord destiné à l'Église et pourvu de l'abbaye de Nanteuil et du prieuré de Marignac. Il fit ses études à Padoue et à Ferrare, guerroya quelque temps avec La Mirandole, et tomba aux mains des Espagnols. De retour en France, il résigna ses bénéfices à l'un de ses cadets pour embrasser tout à fait l'état militaire; nommé enseigne de la compagnie d'André de Montalembert, qui défendait Thérouenne contre l'armée de Charles Quint, il périt sous les murs de cette place, au moment où il venait d'enlever un drapeau à l'ennemi. Il a laissé un volume de poésies qui contient des odes, des sonnets et des étrennes aux dames de la cour. Ronsard lui a adressé deux odes, et a célébré dans une longue pièce la mort prématurée du jeune poëte. P. L—Y.

A. Duchesne, *Hist. de la Maison de Chasteignier,* 259 et suiv.

LA ROCHEPOSAY (*Louis* CHASTEIGNIER DE), seigneur d'ABAIN, diplomate français, frère du précédent, né le 15 février 1535, à La Rocheposay, mort le 9 septembre 1595, à Moulins. Il eut pour maîtres particuliers Adrien Turnèbe, Jean Daurat et Joseph Scaliger, qui formèrent son esprit à la connaissance de la philosophie et des langues anciennes, et compléta son éducation par un voyage en Italie. Dès 1562 il embrassa le parti des armes, reçut de Charles IX le collier de Saint-Michel, et assista aux batailles de Saint-Denis, de Jarnac et de Moncontour. Pourvu en 1573 de l'emploi de gentilhomme ordinaire de la chambre, il suivit le duc d'Anjou en Pologne, et fut, à l'avénement de ce dernier au trône de France, envoyé à Rome avec le rang d'ambassadeur. Rappelé cinq ans après (1581) et comblé de faveurs par Henri III, il passa en 1585 en Poitou pour s'opposer aux progrès de la Ligue, et obligea en 1589 le duc d'Aumale à évacuer la Picardie. L'année suivante il se rallia à Henri IV, qui lui donna le gouvernement de la Marche, et s'employa efficacement à apaiser les troubles du Poitou, du Limousin et de la Franche-Comté. La plupart des savants de cette époque, avec lesquels il entretenait des relations d'amitié, notamment de Thou, Chrétien, Scévole de Sainte-Marthe, Muret et Scaliger se sont plu à célébrer son érudition, sa valeur et sa probité. Scaliger, qui fut son précepteur, resta pendant trente ans dans sa maison, où il composa une grande partie de ses ouvrages, et lui dédia son commentaire sur Varron. Tout instruit qu'il était, Louis Chasteignier n'a rien publié; ce qu'on a de lui se borne à un recueil de lettres (in-folio manuscrit), écrites à Henri III et à Catherine de Médicis pendant son ambassade à Rome. P. L—Y.

A. Duchesne, *Hist. de la Maison de Chasteignier,* 308-321.

LA ROCHEPOSAY (*Henri-Louis* CHASTEIGNIER DE), prélat français, fils du précédent, né le 6 septembre 1577, à Tivoli (Italie), mort le 30 juillet 1651. Élevé par le célèbre Scaliger, avec lequel, malgré la différence de religion, il entretenait toujours des relations amicales, il reçut à Rome les quatre ordres mineurs (1590) et la prêtrise à Paris des mains de Henri de Gondi, qui fut depuis cardinal de Retz. Coadjuteur de Geoffroi de Saint-Blin, évêque de Poitiers, il lui succéda en 1611, et témoigna, trois ans plus tard, de sa fidélité au roi en s'opposant à l'entrée du prince de Condé et de ses troupes; en cette circonstance, il fit dans Poitiers l'office de gouverneur de place, « non pas en camail ni en bonnet carré, dit un contemporain, mais avec une pique à la main, armé et cuirassé, et en capitaine résolu de faire le gendarme et de garder la ville ». Les portes furent fermées, les chaînes tendues, les habitants prirent les armes, et l'accès de la ville fut refusé au prince. La conduite du prélat parut peu conforme aux canons et donna lieu, de la part du célèbre Jean du Vergier de Hauranne, abbé de Saint-Cyran, à une défense aussi ingénieuse que paradoxale : *Apologie pour messire Henri Chasteignier de La Rocheposay contre ceux qui disent qu'il est défendu aux ecclésiastiques de prendre les armes en cas de nécessité;* 1615, in-8°. Il y avait sans doute beaucoup de complaisance à rédiger un pareil livre; mais l'auteur était excusable à cause de l'amitié dont l'honorait l'évêque,

auprès duquel il remplit pendant quelque temps la charge de grand-vicaire. La Rocheposay assista à l'assemblée des notables qui se tint en 1627 à Rouen sous la présidence de Gaston de France, puis au synode de Bordeaux et à l'assemblée générale du clergé en 1628. Il s'occupa avec beaucoup de zèle de purger le Poitou des erreurs de Calvin, et crut arriver à ce but en établissant sur plusieurs points de la province des congrégations religieuses d'hommes et de femmes. Ce fut sous son épiscopat qu'eut lieu à Poitiers le procès d'Urbain Grandier (*voy.* ce nom), durant lequel il fit voir une animosité bien éloignée des principes évangéliques. On a même été jusqu'à dire que ce malheureux prêtre avait été sa victime avant de devenir celle du cardinal de Richelieu. On a de La Rocheposay : *Recueil des Axiomes de Philosophie et de Théologie*; — *Nomenclator S. R. E. cardinalium qui ab anno 1000 commentati sunt, seu ab eo tempore quo pontificis electione ad eos tantum ob cleri multitudinem revocata, maximus illis honos, qualem videmus haberi cœptus est*; Toulouse, 1614, in-4°; Rouen, 1653; nomenclature incomplète, malgré les recherches nombreuses que l'auteur fit à Rome, des cardinaux qui ont écrit; — *Remarques françaises sur saint Matthieu*; Poitiers, 1619; 1623, in-4°; — *Exercitationes in Marcum, Lucam, Joannem et Acta Apostolorum*, etc.; Poitiers, 1626, in-4°, qui avaient d'abord paru séparément; — *In Genesim*; 1628; — *In Librum Job*; 1628; — *In Exodum et in libros Numerorum, Josue et Judicum*; 1629, in-4°; — *In Prophetas majores, et minores*; 1630; — *Dissertationes ethico-politicæ*. P. L—Y.

Duchesne, *Hist. de la Maison de Chasteignier*, 448. — A. de Sainte-Marthe, *Éloge de la Famille de Chasteignier*. — Lussel, *Histoire de notre temps*, ann. 1614, p. 57. — Dreux du Radier, *Hist. littér. du Poitou*; 1842, t. I, 337-349.

LAROMIGUIÈRE (*Pierre*), célèbre philosophe français, naquit le 3 novembre 1756, à Livignac-le-Haut, ancienne province de Rouergue, aujourd'hui département de l'Aveyron, et mourut à Paris, le 12 août 1837. Élève de la congrégation des *Doctrinaires*, il fit ses études au collége de Villefranche-sur-Aveyron, et lorsqu'il les eut terminées devint lui-même membre de cette savante congrégation. De dix-sept à vingt ans, il fut successivement régent des classes de grammaire ou d'humanités aux colléges de Moissac, de Lavaur, au collége de l'Esquille à Toulouse, puis, de 1777 à 1783, professeur de philosophie à Carcassonne, à Tarbes, et à l'École militaire de La Flèche. Lorsque éclata la révolution française, il occupait depuis 1784 la chaire de philosophie au collége de Toulouse, qu'il quitta en 1790, alors que, par un décret du 13 février, la Constituante eut supprimé les congrégations religieuses. Il ouvrit alors à Toulouse un cours libre de philosophie, qu'il interrompit bientôt pour venir à Paris, où il ne tarda pas à être remarqué par quelques hommes qui s'étaient distingués parmi les membres les plus éminents de l'Assemblée nationale, et notamment Sieyès. Lorsque la Convention s'occupait de rétablir les études publiques, et que s'ouvrit à Paris en 1795 une grande école normale, destinée à former des professeurs d'après les méthodes nouvelles, Laromiguière devint l'un des disciples de cette école, qui comptait alors parmi ses professeurs Lagrange, Haüy, Laplace, Monge, Berthollet, Volney, Bernardin de Saint-Pierre, La Harpe, et il y suivit plus particulièrement les leçons de Garat, qui avaient pour objet l'analyse de l'entendement (1). En l'an IV (1795), Laromiguière fut nommé professeur de logique aux écoles centrales et attaché au Prytanée français; mais il n'exerça que dans ce dernier établissement (aujourd'hui lycée Louis-le-Grand), et un an après il fut adjoint, en qualité d'associé non résidant, à la classe de l'Institut qui portait le nom de *Classe des Sciences morales et politiques*. Quelques jours après son élection, il communiqua à cette Académie deux mémoires, l'un sur l'*Analyse des Sensations*, l'autre sur la *Détermination du mot Idée*; que l'Académie a publiés dans son recueil. Il prit part aux travaux de cette section de l'Institut jusqu'à sa suppression en 1803. Pendant les premiers temps qui suivirent l'établissement du consulat en 1799, il entra dans la vie politique pour en sortir presque aussitôt. Il aurait pu, dit-on, être nommé sénateur; il accepta d'être tribun (du 25 décembre 1799 au 22 septembre 1802), parce qu'il y trouvait plus de liberté. Il se fit remarquer dans le Tribunat par un esprit de sagesse et de droiture des plus honorables. « Il ne fut pas un tribun bruyant, il fut encore moins un ambitieux empressé (2). » Lorsque les décrets impériaux eurent organisé l'université, Laromiguière, nommé professeur de philosophie à la faculté des lettres de Paris, commença, en avril 1811, une série de leçons, qui obtinrent les suffrages d'un auditoire d'élite. Tout ce qu'il y avait à Paris d'hommes célèbres dans la philosophie, dans la littérature, dans les sciences, se pressait à son cours. Ces leçons ne durèrent que deux ans (1811 et 1812), et désormais Laromiguière, tout en conservant le titre de professeur, se fit suppléer dans son enseignement, et se renferma dans ses fonctions de conservateur de l'ancienne bibliothèque du Prytanée, devenue bibliothèque de l'Université. La renommée, après

(1) Un jour, Garat reçut d'un de ses auditeurs des observations critiques, dont il admira la finesse et l'expression. Le lendemain, il commença sa leçon par ces mots : « Il y a ici quelqu'un qui devrait être à ma place. » L'auteur de ces observations, M. Laromiguière, ne prit point la place de Garat, mais il ne retourna plus à Toulouse. » (Mignet, *Notice historique sur la Vie et les Travaux de M. Laromiguière*, lue à la séance publique annuelle de l'Académie des Sciences morales et politiques du 5 janvier 1854.)

(2) Mignet, *ibid.*

laquelle courent tant hommes, vint d'elle-même le chercher; car jamais il n'alla au-devant d'elle, et sa constante devise était cet axiome de l'antique sagesse : *Bene qui latuit, bene vixit*. A deux reprises, il put être appelé dans les rangs de l'Académie Française. La seconde fois, Cuvier, dont il était l'ami, était parvenu à vaincre ses irrésolutions, et Laromiguière, assuré des suffrages de la savante compagnie, avait déjà commencé à composer son discours de réception, quand tout à coup il se désista. Ancien associé non résidant de la classe des Sciences morales et politiques, et, après la suppression de celle-ci, membre correspondant de la classe d'Histoire et de littérature anciennes, il fut, en 1833, élu membre titulaire de la nouvelle Académie des Sciences morales et politiques (1). Il mourut quatre ans après, à l'âge de quatre-vingt-un ans. « Sa vie avait traversé, innocente et paisible, les orageuses vicissitudes de notre époque; il s'éteignit au sein de la vénération publique, en possession d'une belle et pure renommée. » Tel est le témoignage qui lui fut rendu au bord de sa tombe par un membre de l'Académie des Sciences morales, éloquent organe des regrets de l'Université et de l'Institut (2).

Les ouvrages de Laromiguière ont pour titres : *Projets d'Éléments de Métaphysique*, broch. in-8°, publiée à Toulouse en 1793. Ce travail, qui n'a jamais été réimprimé, et dont les exemplaires sont aujourd'hui fort rares, contient les deux premiers livres d'un ouvrage qui devait avoir dix livres, et où Laromiguière se proposait de traiter toutes les grandes questions de la philosophie. Deux chapitres surtout méritent d'être remarqués : celui où l'auteur démontre que les sentiments ne sont pas dans les organes du corps, mais dans l'âme, et celui où il entreprend la réfutation du matérialisme; — *Leçons de Philosophie sur les principes de l'Intelligence, ou sur les causes et sur les origines de nos idées*. Cet ouvrage, adopté pour l'instruction publique (3), a eu, de 1815 à 1858, sept éditions (4). La sixième se préparait quand la mort frappa l'auteur. Mais, conformément à sa volonté, le soin de cette édition et des éditions suivantes fut laissé à celui de ses amis qui plus d'une fois avait été consulté pour les éditions précédentes (5). En tête de cette sixième édition (1re posthume), ainsi que de la septième, ont été imprimés les actes officiels (1) par lesquels l'université a voulu constater les sentiments qu'elle professe pour les *Leçons de Philosophie*, ce livre *consacré*, ainsi que l'a appelé M. Cousin dans un discours prononcé sur la tombe de Jouffroy (2). Aux *Leçons de Philosophie* se trouvent réunis, dans ces deux dernières éditions, plusieurs autres écrits de Laromiguière, à savoir : *Discours sur l'identité dans le raisonnement*; — *Discours sur le Raisonnement, à l'occasion de la Langue des Calculs de Condillac*, ouvrage qui avait déjà obtenu un grand succès sous le titre de *Paradoxes de Condillac*; — *Note placée à la suite de la Langue des Calculs de Condillac* (3). On peut considérer ces trois morceaux comme le complément du *Discours sur la Langue du Raisonnement*, prononcé en 1811, à l'ouverture du cours de philosophie de la faculté des lettres de Paris, et qui, à la différence des trois écrits précédemment cités, avait déjà trouvé place, comme leçon d'introduction, dans les éditions antérieures des *Leçons de Philosophie*. On trouve joints encore aux deux dernières éditions le dixième chapitre de l'*Art de penser* de Condillac, le seizième de la *Langue des Calculs*, le *Discours de la Méthode de Descartes*, le chapitre où Malebranche traite *des règles qu'il faut observer dans la recherche de la vérité*, enfin un extrait des *Pensées* de Pascal sur l'art de démontrer les vérités déjà trouvées et sur l'art de persuader. Le tome Ier des sixième et septième éditions est orné d'un portrait authentique de Laromiguière, et contient un *fac-simile*, également authentique, d'une lettre de M. de Fontanes. La septième édition (édition de luxe) se recommande par quelques améliorations : un plus grand nombre de renvois, des tables plus complètes y facilitent davantage les recherches et les rapprochements. De plus, l'éditeur y a placé, immédiatement après l'*Avertissement*, et en forme d'introduction, un certain nombre de passages textuellement extraits des deux parties des *Leçons*.

(1) Rétablie le 26 octobre 1832.

(2) Voy. ce discours dans M. Cousin, *Fragments philosophiques*, t. II, p. 468, de l'édition de 1838. Voir également le discours prononcé le même jour par M. V. Leclerc, doyen de la faculté des lettres de Paris.

(3) Le 1er volume de la 1re édition des *Leçons* parut en 1815, et le second en 1818. Dès son apparition, cet ouvrage fut autorisé pour l'instruction publique. La 6e édition (1re posthume) a été, par un arrêté spécial du 16 juillet 1844, jointe à la liste des livres classiques de philosophie, arrêtée le 12 août 1842.

(4) La 1re édit. de 1815 à 1818, la 2e en 1820, la 3e en 1823, la 4e en 1826, la 5e en 1833, la 6e en 1844, la 7e en 1858. Six de ces éditions sont en 2 vol. in-8°. La sixième seule est en 3 vol. in-12.

(5) Voici comment s'exprime à cet égard M. Mignet, p. 30, de la *Notice* mentionnée : « Cet ami est le même qui fut chargé par l'illustre professeur de revoir la cinquième édition des *Leçons*. M. Laromiguière lui légua en mourant le soin des éditions suivantes, et il en a déjà publié une sixième, dont M. Cousin a fait un si complet et si juste éloge dans la séance de l'Académie des Sciences morales et politiques du 27 juillet 1844. »

(1) Les actes dont nous parlons ici sont au nombre de huit, et relatifs au concours qui eut lieu en 1841 et en 1842, sur *Le mérite des Leçons de Philosophie*. Dix-sept mémoires furent envoyés au concours. Le prix fut décerné à M. Saphary, l'un des anciens et fidèles disciples de Laromiguière, qui exerçait alors les fonctions de professeur de philosophie au collége *Bourbon*, aujourd'hui lycée *Bonaparte*. Le mémoire couronné portait le n° 3. Une mention honorable fut accordée à l'auteur du mémoire n° 2, qui désira d'abord garder l'anonyme, mais qui depuis s'est fait connaître : M. Tissot, professeur à la faculté des lettres de Dijon.

(2) Voir le *Moniteur universel* du 6 mars 1842.

(3) Sur ces trois écrits de Laromiguière, consulter les détails bibliographiques, p. 227-228 du t. Ier de la septième édition.

Les *Leçons de Philosophie* ont pour objet les principes de l'intelligence, c'est-à-dire les causes et les origines de nos idées. Dans la doctrine de Laromiguière, toutes nos idées ont leur origine dans nos diverses manières de sentir, et leur cause dans l'action de nos facultés intellectuelles. Quelles sont donc, d'une part, ces facultés? Quelles sont, d'autre part, nos diverses manières de sentir? La réponse à cette double question constitue dans le livre de Laromiguière une double théorie : théorie des facultés de l'âme, théorie de l'origine des idées.

Les facultés de l'âme sont partagées par Laromiguière (1) en deux ordres : facultés de l'entendement, facultés de la volonté. Ces facultés s'engendrent les unes les autres, et sont toutes originairement engendrées d'une seule, l'attention, qui devient ainsi, dans ce système, le premier mode de l'activité de l'âme. « Par l'attention, nous nous faisons, de toutes les qualités et de tous les points de vue d'un objet, autant d'idées bien exactes, bien précises. Mais l'exactitude et la précision des idées ne suffisent pas; il faut des analogies, des liaisons, des rapports; c'est la comparaison qui découvre les rapports. La science n'existe pas encore : elle ne méritera ce nom qu'après s'être élevée de rapport en rapport jusqu'au rapport où tout commence. C'est le raisonnement qui nous conduit ainsi aux principes, comme de ces principes il nous mène aux conséquences les plus éloignées. Attention, comparaison, raisonnement, voilà les facultés qui ont été départies à la plus noble des créatures. Une de moins, et ce pourrait être que le raisonnement, nous cesserions d'être hommes; une de plus, nous ne pouvons l'imaginer (2) ». Telles sont les facultés de l'entendement. Si l'on demande à Laromiguière pourquoi aucune place n'est laissée dans cette théorie à la sensibilité, à la mémoire, au jugement, à la réflexion, à l'imagination, il répond que la sensibilité est une simple capacité, une propriété passive, et non une faculté; que la mémoire n'est que le résultat de l'action, séparée ou réunie, de l'attention, de la comparaison [illegible]; que le jugement est le résultat de la comparaison; que l'imagination [illegible] que la réflexion combinant des images; [illegible], se composant elle-même [illegible], de comparaisons et d'actes [illegible], n'est pas une faculté distincte de ces [illegible]. Arrivant ensuite aux facultés de la volonté, Laromiguière les voit toutes sortir du désir. [illegible] est la direction des facultés [illegible] sur un objet dont la privation [illegible]. « Cette direction des facultés [illegible] vers l'objet dont nous sentons [illegible], c'est le désir. Or, lorsque l'âme désire, [illegible] juge qu'un seul objet peut satisfaire ses besoins, ou bien elle juge que plusieurs objets sont propres à les satisfaire. Dans ce dernier cas, il arrive souvent qu'elle prend une détermination, c'est-à-dire que l'action des facultés, qui se partageait entre deux ou plusieurs objets, cesse de se partager ainsi pour se porter tout entière vers un seul : l'âme le choisit, elle le veut, elle le préfère. Cette préférence, qui naît du désir, va donner elle-même naissance à une nouvelle faculté, sans laquelle il n'y aurait ni bien ni mal moral sur la terre, à la liberté... Il y a deux manières de choisir, de vouloir : l'une a lieu avant l'expérience du repentir, l'autre quand nous en avons éprouvé les tourments... L'expérience du repentir fait que bien souvent nous ne préférons pas ce que nous eussions préféré sans cette expérience... Préférer ou vouloir, ou se déterminer, après délibération, est une manière de préférer ou de vouloir qui prend un nom particulier. Nous appelons cette manière de vouloir *liberté* (1) ». Laromiguière, résumant alors en quelques mots le système entier des facultés de l'âme, réunit sous la dénomination d'*entendement* l'attention, la comparaison, le raisonnement, et sous celle de *volonté* le désir, la préférence, la liberté. La volonté et l'entendement sont, à leur tour, réunis sous la dénomination, plus générique encore, de *pensée*.

Tel est, dans les *Leçons de Philosophie*, le système des facultés de l'âme. Une leçon spéciale (2) est consacrée à son exposition; et, pour employer ici les propres expressions de l'auteur, « les leçons qui ont précédé celle-là étaient destinées à en préparer et à en faciliter l'intelligence; celles qui l'ont suivie à la développer et à la défendre (3) ». Dans l'impossibilité où nous sommes d'analyser toutes les leçons qui composent cette première partie, nous signalerons surtout à l'attention du lecteur celles qui ont pour objet les définitions (4) et la méthode (5).

Les facultés intellectuelles exercent leur première action sur les données de la sensibilité. Laromiguière distingue quatre manières de sentir : sensation, sentiment de l'action des facultés de l'âme, sentiment de rapport, sentiment moral. De la première sortent, par le travail de l'attention, les idées sensibles; de la seconde, par le travail de la même faculté, les idées des facultés de l'âme; de la troisième, par le travail de la comparaison et du raisonnement, les idées de rapport; de la quatrième, par l'action, séparée ou réunie, de l'attention, de la comparaison et du raisonnement, les idées morales. Car, ainsi que le dit Laromiguière, il ne suffit pas que le sentiment recèle les sources de l'in-

[illegible]

(1) Part. I, leçon IV.

(2) T. Ier, p. 77-78, de la septième édition.

(1) T. Ier, p. 81.

(2) 1re part., leç. IV.

(3) 1re part., leç. XIV.

(4) 1re part., leç. XII et XIII.

(5) 1re part., leç. I.

telligence; il faut encore que l'activité de l'âme pénètre dans ces sources pour en faire jaillir les idées. Il existe donc quatre origines et trois causes de nos idées. « La nature, en nous donnant quatre espèces de sentiments, a mis en nous quatre sources de connaissances. Nous pouvons discerner les qualités des corps, nous faire une idée des facultés de l'âme, savoir en quoi consiste la moralité de nos actions, percevoir enfin les rapports de toute espèce. Toutes ces connaissances, il est vrai, laissent beaucoup à désirer; elles peuvent recevoir, elles pourront sans cesse recevoir de nouveaux développements; mais elles sont, elles seront toujours appuyées sur autant de sentiments dont elles dérivent (1) ». Laromiguière établit, en outre (2), que ces quatre origines ne sauraient être ramenées à une seule, et que leur distinction n'est pas arbitraire, mais fondée sur la nature même. A cet effet, il étudie les différentes manières de sentir au moment même de leur naissance, et il montre que le sentiment-sensation naît à la suite d'une impression produite sur nos organes, le sentiment de l'action des facultés de l'âme à l'instant même qu'elles agissent, le sentiment de rapport à la présence simultanée des idées, le sentiment moral à la suite de l'impression que fait sur nous un agent auquel nous attribuons une volonté libre. Chaque espèce de sentiment naît donc à part; chacune a sa nature propre, et par conséquent ces quatre sources de connaissances ne peuvent se ramener à une source unique. « Il est vrai que, dans notre constitution présente, le sentiment-sensation doit s'être montré d'abord pour que les autres sentiments se montrent à leur tour. Il y a entre nos quatre manières de sentir, un ordre successif, qui commence par la sensation. Mais il ne suffit pas d'un ordre successif pour établir l'unité de nature entre des choses qui se succèdent; il est nécessaire que cet ordre soit en même temps et de succession et de génération (3) ». Après avoir résolu ainsi la question de l'origine des idées, et montré que les quatre espèces de sentiments d'où dérivent quatre espèces d'idées ont chacune une nature qui leur est propre, Laromiguière expose et discute les principaux systèmes sur l'origine des idées, et notamment ceux de Descartes et de Locke (4); il étudie l'idée dans son rapport à l'image, au souvenir, au jugement (5); enfin, par une lumineuse et féconde distinction (6), il établit que *sentir* et *connaître* ne sont pas une seule et même chose, attendu que, pour sentir, il suffit à l'âme d'être passivement affectée, au lieu que, pour connaître, il faut qu'elle agisse, par ses facultés intellectuelles, sur quelque sentiment ou sur quelque idée. Ces considérations sont accompagnées, dans cette seconde partie, d'excellents chapitres sur la distribution des idées en différentes classes (1), et notamment sur les idées abstraites (2) et sur les idées générales (3).

(1) Part. II, p. 66.
(2) Part. II, leç. IV.
(3) Part. II, p. 69.
(4) Part. II, leç. VI et IX.
(5) Part. II, leç. V.
(6) Part. II, leç. VII.

Après la théorie, l'application. Étant une fois résolu le problème qui a pour objet la manière dont se forme l'intelligence, Laromiguière se pose (4) un second problème, relatif à la réalisation de l'intelligence, c'est-à-dire à la manière dont il faut s'y prendre pour former des idées. Il prend pour exemples trois idées qui embrassent toutes les autres, et qui sont celles des corps, de l'âme, et de Dieu. Comment l'âme se formera-t-elle une idée des corps? Comment pourra-t-elle se connaître elle-même? Comment s'élèvera-t-elle jusqu'à l'Être infini? Où sera pris le point de départ de l'intelligence travaillant à la formation des trois idées prises en exemple? Là où la nature elle-même l'a placé, c'est-à-dire dans le sentiment, où toutes nos connaissances prennent leur origine (5). En partant donc du sentiment, et en le suivant dans ses progrès, on s'élève du sentiment-sensation aux idées sensibles, c'est-à-dire aux idées des corps. Joignez-y le sentiment des rapports, et vous aurez les conditions premières de la connaissance du monde physique et du spectacle de l'univers. De même, le sentiment de l'action des facultés de l'âme nous mène à l'idée de l'âme elle-même en tant que substance spirituelle. La connaissance de cette spiritualité nous vient du sentiment qu'a notre âme de sa propre activité et de sa simplicité. Il en est de même de l'idée de Dieu. Du sentiment de sa dépendance, du sentiment que produit en lui le spectacle de l'ordre régulier de la nature, du sentiment de ce qu'il fait lui-même quand il dispose ses actions pour les élever à un but, en d'autres termes, du sentiment de cause finale, du sentiment enfin du juste et de l'injuste, l'homme ne s'élève-t-il pas, par un raisonnement inévitable, à l'idée de puissance sans bornes, d'ordonnateur souverain, d'intelligence infinie, de juge suprême? C'est ainsi que chacune des formes du sentiment peut fournir matière à un argument spécial de l'existence de Dieu; c'est ainsi, comme le dit Laromiguière, que notre sensibilité tout entière tend vers la Divinité. Mais c'est surtout dans le sentiment de notre activité propre que Laromiguière voit l'origine de l'idée de Dieu. « L'idée de cause nous vient primitivement du sentiment de notre propre force, joint au sentiment des modifications qui sont produites par cette force. Elle nous vient d'un sentiment de rapport entre des choses qui sont en nous. Mais bientôt nous voyons

(1) Part. II, leç. X.
(2) Part. II, leç. XI.
(3) Part. II, leç. XII.
(4) Part. II, leç. XIII.
(5) Part. II, leç. XIII, sect. 2.

des forces et des causes hors de nous et dans toute la nature... Et ces causes, qui sont partout, n'agissent pas séparément et isolées les unes des autres : elles sont liées, au contraire, de telle manière qu'elles forment comme une chaîne immense, dont chaque anneau est tout à la fois cause et effet. Or, une série de causes et d'effets, dans laquelle chaque cause est en même temps effet, et chaque effet en même temps cause, remonte nécessairement à une cause qui n'est pas effet, c'est-à-dire à une cause première. Ainsi, de l'idée de cause, qui a son origine immédiate dans le sentiment d'un rapport entre des manières d'être de notre âme, le raisonnement nous conduit au milieu des choses, d'où il nous élève à l'idée d'une cause première, d'une cause qui, dans son universalité, embrasse toute la nature. Le raisonnement fera plus : dans l'idée de cause première, il nous montrera l'idée d'un être souverainement parfait, l'idée même de Dieu (1). » Laissons, en terminant, l'auteur résumer lui-même en quelques mots les deux parties de son ouvrage : « L'analyse de la pensée et l'analyse du sentiment forment deux théories qui tendent vers le même but. L'une fait voir comment agit notre âme, l'autre comment notre âme est affectée : réunies, elles nous enseignent comment notre âme connaît (2).... Avec ses sentiments et ses facultés, l'homme fait une intelligence, il fait son intelligence : grossière et [illegible], quand il prend ses matériaux dans les sensations ; céleste et presque divine, s'il la forme avec les éléments les plus purs de la sensibilité (3) ».

Telles sont les *Leçons de Philosophie* de Laromiguière. Il était difficile de revêtir de formes plus attrayantes des discussions métaphysiques, et de faire parler à la philosophie un langage plus digne d'elle. Toujours parfaitement [illegible], le style de Laromiguière prend en maint passage de son livre un remarquable caractère d'élévation. Ainsi, par exemple, lorsque, dans quelques pages qui sont restées et qui resteront dans le souvenir de tous, il met en parallèle le monde des corps et le monde des esprits (4), ou lorsqu'il compare entre eux les plaisirs des sens, les plaisirs de l'esprit et les plaisirs du cœur (5), mais surtout dans l'admirable démonstration qu'il donne de l'existence de Dieu (6), Laromiguière s'élève à une noblesse et à une gravité de langage qui rappelle la manière de Malebranche et de Pascal.

C. MALLET.

[illegible], *Essai sur l'Histoire de la Philosophie en France au dix-neuvième siècle* (1828). *Leçons de Philosophie de Laromiguière jugées par MM. Cousin et [illegible] de Biran* (1829). — Daunou, *Notice sur la Vie et les Ouvrages de Laromiguière* (1838). — Valette, *Laromiguière et l'Éclectisme* (1842). — Saphary, *L'École éclectique et l'École française* (1844). — Perrard, *Logique classique d'après les principes de Laromiguière, et Résumé de Philosophie* (1844). — C. Mallet, *Mémoire sur Laromiguière*, inséré dans le *Compte rendu des Séances et Travaux de l'Académie des Sciences morales et politiques*, tome III, de l'année 1847. — Id., *Revue de l'Instruction publique*, n° du 30 décembre 1852. — Tissot, *Appréciations des Leçons de Philosophie de Laromiguière* (1855). — Mignet, *Notice historique sur la Vie et les Écrits de M. Laromiguière* (1856). — Taine, *Les Philosophes français du dix-neuvième siècle* (1857). — P. Jannet, dans *La Liberté de penser*, t. Ier, nos 3 et 4 février et mars 1848. — Ch. Jourdain, *Journal général de l'Instruction publique*, n° du 24 novembre 1858.

(1) Part. II, p. 34-47.
(2) Part. II, p. 375.
(3) Part. II, p. 346-347.
(4) Part. II, p. 23-24.
(5) Part. II, p. 31-33.
(6) Part. II, p. 348-349

LARON (*Jourdain* DE), ou LORON, évêque de Limoges, mort en 1052. Il fut d'abord prévôt de Saint-Léonard, et il occupait cette charge en 1024, quand mourut Girard, évêque de Limoges. Plusieurs compétiteurs prétendaient à la succession de Girard. Les suffrages des électeurs réunis à Saint-Junien désignèrent Jourdain de Laron, et aussitôt le duc d'Aquitaine le conduisit triomphalement dans sa ville épiscopale. Il n'était encore que sous-diacre ; mais en deux jours il fut ordonné diacre, prêtre, évêque, par Islon, évêque de Saintes, assisté de l'archevêque de Bordeaux et de Boson, Arnauld, Isambert, ses suffragants. On ne se gênait guère au onzième siècle pour précipiter ainsi la collation des grades ecclésiastiques. Cependant cette ordination s'était faite sans la participation de l'archevêque de Bourges, qui avait Limoges dans sa province. L'archevêché de Bourges était alors occupé par Gauslin, prélat de grande maison, puisqu'il était fils naturel de Hugues Capet, et conséquemment frère du roi Robert. Jourdain n'avait-il pas affecté quelque mépris pour sa personne, ou pour ses droits ? Jaloux de voir au plus tôt décider cette question, Gauslin rassemble un concile, auquel le roi Robert vient assister lui-même, et ce concile excommunie non-seulement Jourdain, mais tout son diocèse : *ipsumque totum Lemovicinum excommunicavit* : ce sont les termes exprès de l'historien Adhémar de Chabannes. Comme foudroyé par cette sentence, Jourdain fut alors contraint de déclarer les raisons de son étrange conduite. Elles étaient graves. S'il s'était écarté des règles canoniques, s'il avait sollicité les services d'un autre métropolitain que le sien, c'est qu'il n'avait pas voulu être consacré à prix d'argent par un prélat simoniaque. Cependant, malgré cette justification de sa démarche irrégulière, justification qui ne paraît pas avoir été contredite, Jourdain ne put recouvrer son titre d'évêque et rendre la paix à son église qu'après avoir subi la rude pénitence qui lui fut imposée par Gauslin : il se rendit à Bourges avec une suite de cent clercs ou moines, et clercs, moines, évêque, tous, les pieds nus, s'acheminèrent vers le palais archiépiscopal allant demander un pardon que Gauslin daigna leur accorder. Jourdain fit ensuite un voyage à la Terre Sainte. A son retour, en 1028, il fit consacrer sa cathédrale. En 1031, nous le voyons

au concile de Bourges, où il fait un discours contre les bandes armées qui dévastaient les campagnes. Consacrant les conclusions de ce discours, les évêques assemblés maudirent ces exécrables pillards, *maledicta arma eorum et caballi eorum*, ajoutant que par leurs brigandages ils avaient appelé sur leurs têtes la même peine que Judas le traître et Caïn le fratricide. Des écrits qu'il nous a laissés, le plus important est une lettre au pape Benoît VIII touchant l'apostolat de Saint-Martial. Jourdain soutient que cet apostolat n'est qu'une fable imaginée par l'abbé de Saint-Martial au profit de sa vanité. La lettre de notre prélat a été publiée dans le tome II du *Gallia Christiana*, instr., col. 161. On sait que l'Église romaine n'a pas sanctionné cette opinion, et que Jean XVIII s'est au contraire prononcé pour la thèse de l'abbé de Saint-Martial. B. H.

Gallia Christ., t. II, col. 814, et instr. — *Hist. litt. de la France*, t. VII, col. 481.

*LA RONCIÈRE LE NOURY (*Camille-Adalbert-Marie*, baron CLÉMENT DE), marin français, né à Turin, le 31 octobre 1813. Entré à l'école navale en 1829, il en sortit l'année suivante, fit des campagnes dans les mers du Sud, au Brésil, devint enseigne de vaisseau en 1834, et lieutenant de vaisseau en 1843. Aide-de-camp de l'amiral La Susse, il remplit plusieurs missions en Angleterre, et commanda *La Vedette* à Constantinople, de 1847 à 1849. Secrétaire et rapporteur de la commission qui a rédigé le décret organique sur le service à la mer du 15 août 1851 et les règlements qui y sont annexés, il était chef d'état-major du ministre de la marine en 1851, capitaine de frégate le 4 septembre de la même année, et chef d'état-major de l'escadre de la Méditerranée en 1852. Commandant *Le Roland* en 1853 et 1854, il fit sur ce bâtiment la campagne de Crimée jusqu'en janvier 1855; — *Le Roland* entra le premier dans la baie de Kamiesch, et ouvrit ainsi une voie de communication entre l'armée et la marine; il força sous le feu de l'ennemi la baie de Strelitzka, qui fut également d'un grand secours à l'expédition. Capitaine de vaisseau le 3 février 1855 et membre du conseil d'amirauté, il rentra en France, et fut nommé membre du jury international de l'exposition universelle de 1855 et secrétaire rapporteur de la treizième classe sur la marine. En 1856, il commanda sur *La Reine-Hortense* l'expédition du prince Napoléon aux mers arctiques. Il y lutta avec succès contre toutes les difficultés inhérentes à la navigation dans ces parages. Rentré à son retour dans le conseil d'amirauté, il a été appelé au mois de mars 1858 au commandement de la division navale de Terre-Neuve, qu'il quitta pour remplir d'importantes missions diplomatiques. M. de la Roncière est un des officiers les plus distingués de la marine française. L. L—T.

Documents particuliers.

LA ROQUE (*S.-G.* DE), poëte français, né vers 1565, à Clermont en Beauvoisis, mort vers 1615. Il connaissait le latin et l'italien, imita dans ses vers l'école de Ronsard, et s'inspira également d'Ovide et de l'Arioste. On a de La Roque, sous le titre d'*Œuvres*, Paris, 1619, in-12, trois livres de poésie amoureuse, des *odes* adressées à Henri IV, au dauphin, à Sully, etc., des élégies; *La Chaste bergère*, pastorale, et des œuvres chrétiennes. Une partie de ces pièces avaient déjà paru isolément, puis dans les *Premières Œuvres*; Paris, 1590, in-8°, augmentées en 1596 et en 1608. K.

Viollet Le Duc, *Biblioth. Poétique.*

LA ROQUE (*Jean* DE), littérateur français, né en 1661, à Marseille, mort le 28 décembre 1745, à Paris. Fils d'un négociant de Marseille, il fut attaché à la maison de Bouillon, eut occasion de voyager, et parcourut en 1689 la Syrie, le mont Liban et quelques autres pays. En 1715 il s'établit à Paris, et y mourut dans un âge fort avancé. On a de lui : *Voyage dans l'Arabie heureuse, fait de 1708 à 1710 par l'Océan oriental et le détroit de la mer Rouge, avec la relation d'un voyage fait du port de Moka à la cour d'Yemen de 1711 à 1713*; Paris, 1716, in-12, fig., contenant à la fin un mémoire très-curieux sur l'arbre et la culture du café; — *Voyage fait, par ordre du roi, dans la Palestine, suivi de la Description de l'Arabie, d'Ismaël Abulféda, trad. en français avec des notes*; Paris, 1717, in-12, fig.; — *Voyage en Syrie et au mont Liban*; Paris, 1722, 2 vol. in-12; — *Marseille savante, ancienne et moderne*; Paris, 1726, in-12, écrit inséré, dix ans auparavant, dans les *Mémoires de Trévoux*. Il est encore auteur d'un *Voyage dans la basse Normandie*, qui a paru, en forme de lettres, dans *Le Mercure* (1726-1733).

LA ROQUE (*Antoine* DE), frère du précédent, né en 1672, à Marseille, mort le 3 octobre 1744, à Paris. Ayant obtenu le privilége de continuer le *Mercure*, il le rédigea, avec Fuzelier et Dufresnoy, depuis le mois de juin 1721 jusqu'à sa mort. Il donna au théâtre deux opéras, et deux tragédies en cinq actes attribuées à l'abbé Pellegrin, l'une intitulée *Médée et Jason*, l'autre *Théonée*; 1715. P. L—Y.

Mercure de France, oct. 1744 et déc. 1745. — Titon du Tillet, *Suppl. au Parnasse franç.* — Moréri, *Dict. Hist.*

LAROQUE (*Gilles-André*), sieur DE LA LOURIÈRE, généalogiste français, né à Cormeilles, en Normandie, dans l'année 1598, mort à Paris, en 1686. Il s'adonna à l'étude de la science héraldique et de la généalogie, et se fit connaître d'abord par une *Histoire des Maisons de Touchet, de Brossart et du Fay*; Caen, 1654, in-fol. : ce n'est guère qu'une compilation, très-aride, de titres divers. — Il donna ensuite une *Histoire généalogique de la Maison d'Hanovre*; Paris, 1762, 2 vol. in-folio. Parmi d'autres écrits on remarque son *Traité du Ban et de*

l'arrière-Ban, et surtout le *Traité de la Noblesse*, dont il y eut plusieurs éditions. Suivant l'abbé de Laporte, il avait travaillé pendant trente ans à l'histoire de sa province natale, histoire qui n'a point été publiée. Il eut le titre d'historiographe du roi et de chevalier de l'ordre de Saint-Michel. G. DE F.

Boisard, *Biogr. des Hommes remarquables du Calvados.*

LA ROVÈRE (*Julien* DE). *Voy.* JULES II.

LA ROVÈRE (*Éléonore* DE). *Voy.* GONZAGUE.

LARRA (*Mariano-Jose* DE), pamphlétaire et auteur dramatique espagnol, né à Madrid, le 4 mars 1809, mort le 13 février 1837. Son père, médecin renommé, s'attacha au roi Joseph, et quitta l'Espagne avec ce prince à la fin de la guerre de la péninsule. Larra, alors âgé de quatre ans, fut envoyé à l'école en France, et quand sa famille obtint de revenir en Espagne, en 1817, il avait presque entièrement oublié sa langue maternelle. Il répara bien vite cette lacune de son éducation, et plus tard il se distingua comme écrivain par la pureté de sa diction espagnole et son aversion pour les gallicismes. Enfant, il se montra studieux et posé; mais son caractère changea avec les années. Il rompit avec son père, qui voulait lui faire étudier le droit, et chercha des ressources dans la littérature. Sous Ferdinand VII, les livres étaient fort mal payés, et la publication était soumise aux formalités les plus gênantes. La censure ne laissait guère passer que des ouvrages insignifiants, et ceux que Larra publia à cette époque n'ont pas été recueillis dans l'édition qu'il donna de ses œuvres. Enfin, en 1832 les restrictions qui enchaînaient la presse ayant été un peu relâchées, Larra en profita pour publier *El pobrecito Hablador* (Le pauvre Jaseur), pamphlet périodique que l'autorité arrêta au quatorzième numéro. Dans une forme qui rappelle *Le Spectateur* d'Addison, Larra osa, sous l'œil soupçonneux de Ferdinand VII, en présence de l'ombrageuse censure du ministère fronder les ridicules de la société et les abus de l'administration. *El pobrecito Hablador* est sous forme épistolaire. Le bachelier don Juan Perez de Munguía, bon Espagnol, mais qui a des doutes et des scrupules sur certaines choses, entretient une correspondance avec son ami Andrés Niporesas, type robuste et naïf de l'immobilité espagnole. Les deux amis échangent leurs réflexions au sujet des hommes et des choses du pays des Batuecas, et la bonhomie avec laquelle ils exposent les abus les plus énormes fait une sanglante ironie. La liberté de presse accordée par la régente Christine permit à Larra d'exprimer ses appréciations satiriques d'une manière moins détournée. Il commença dans la *Revue espagnole*, et continua dans le journal *le Monde*, sous le pseudonyme de *Figaro*, une série d'études de mœurs dans le genre de *L'Hermite* de Jouy, mais qui, par la vigueur de la pensée, la force poignante de l'observation, et la vivacité du style laissent ce modèle bien loin derrière elles. Larra écrivit vers le même temps un roman, un drame et traduisit plusieurs pièces du français. Le nom du spirituel pamphlétaire s'étendit rapidement en Espagne et en franchit les frontières. En 1835 Larra fit un voyage en Portugal, en Angleterre, et en France, et reçut partout un accueil flatteur. Mais au milieu de ses succès il était poursuivi par une vague et amère tristesse. « Si j'osais, disait-il, me citer en compagnie de Molière et de Moratin, j'avouerais franchement que, comme eux, c'est dans mes moments de mélancolie que j'ai contribué à l'amusement du public (1). » Après une absence de dix mois, il revint brusquement à Madrid, parce que, dit-il, il ne pouvait vivre « sans soleil et sans chocolat ». L'état de l'Espagne n'était pas de nature à le réjouir. La guerre civile sévissait au nord et à l'ouest. Les ministères se succédaient sans amener au pouvoir aucun homme d'énergie et d'intelligence supérieure. Larra, dans sa mauvaise humeur, s'en prit surtout aux ministres, et alla jusqu'à excuser la justice sommaire que la population de certaines villes exerçait contre les carlistes. « Quoi d'étonnant, dit-il, que la société assaillie en masse se défende en masse? Quoi d'étonnant que, ne pouvant étouffer d'une fois l'ennemi dans ses bras, le peuple se rue sur la fraction la plus faible quand elle est à sa portée? Celui-là seul peut être généreux qui est déjà vainqueur. S'il est donné au gouvernement de juger et de condamner avec les formes légales, c'est qu'il est hors de cause, c'est qu'il représente l'impartiale justice; mais voudrait-on que de deux athlètes au plus fort de la lutte, l'un continuât de combattre à outrance son ennemi, tandis que l'autre se contenterait de dire : « Attends un peu, ne me tue pas, car je vais appeler la justice, qui est de mon parti, pour quelle te pende! »..... Le gouvernement n'a pas su contenir la population à temps et donner une issue légale à ses justes colères, et son successeur ose se plaindre, de quoi? De ce que les peuples ne sont pas de carton, comme les uns et les autres l'avaient cru! » Ces cruelles paroles attestent l'exaspération maladive de l'esprit de Larra. Des chagrins intimes s'ajoutant aux malheurs publics portèrent au paroxysme cette maladie

(1) Dans un de ses meilleurs essais, le *Jour des Morts de 1836*, Larra exprime plaisamment sa mélancolie habituelle. « Un homme qui croit à l'amitié, dit-il, et qui parvient à la voir en dedans, un ingénu qui s'est amouraché d'une coquette, un porteur de bons des cortès, une veuve à qui l'on a assigné une pension sur le trésor espagnol, un militaire qui a perdu une jambe pour l'*estatuto* et qui est resté sans jambe et sans *estatuto*, un général constitutionnel poursuivant Gomez, image fidèle de l'homme qui court après le bonheur sans pouvoir l'atteindre, un rédacteur du *Monde* emprisonné en vertu de la liberté de la presse, un ministre d'Espagne et un roi constitutionnel, enfin, sont tous des êtres joyeux et folâtres par comparaison à la mélancolie qui m'accablait ce jour-là. »

morale. N'ayant pas trouvé le bonheur dans un mariage contracté à l'âge de vingt ans, il l'avait cherché dans une liaison avec une femme mariée. Des rapports entre lui et cette personne existaient depuis cinq ans, lorsqu'elle exprima la volonté bien arrêtée de les faire cesser. Une dernière entrevue eut lieu dans la demeure de Larra, le 13 février, et se termina par une rupture déclarée. Quelques moments après, la fille du malheureux pamphlétaire entrant dans sa chambre le trouva étendu mort sur le parquet devant son miroir. Il venait de se tirer un coup de pistolet. La fin sinistre du spirituel railleur émut profondément la population de Madrid, et le lendemain une foule immense suivit son char funèbre, que surmontait une couronne de laurier. A la fin de la cérémonie, un jeune homme de dix-huit ans, Zorilla, alors à ses débuts, lut une pièce de vers qui fut accueillie avec enthousiasme et fit espérer aux assistants une compensation pour la perte que les lettres avaient faite. Le *Probrecito Hablador* et les essais publiés sous le nom de Figaro, quoiqu'ils n'aient plus aujourd'hui le charme de l'à-propos, ont gardé leur intérêt et plutôt gagné que perdu en popularité. Il n'en est pas de même de son *Doncel de don Enrique el Doliente*, imitation médiocre et ennuyeuse de Walter Scott. Ce roman est fondé sur l'aventure du poëte galicien du quinzième siècle, Macias l'Amoureux, tué par le mari d'une dame qu'il courtisait. Larra composa sur le même sujet un drame beaucoup plus animé que son roman. Ses autres pièces sont traduites ou imitées du français. Une des dernières portait ce titre remarquable quand on le rapproche de la fin de l'auteur : *Ton amour ou la mort* (*Tu amor o la muerte*). Les œuvres complètes de Lara ont paru à Madrid, 1843, et à Paris, 1848, 2 vol. in-8°.

L. J.

Notice sur Larra, en tête de l'édition de ses *Œuvres*. — Gustave d'Alaux, *Le Pamphlet en Espagne*; dans la *Revue des Deux Mondes*, juillet, 1847.

LARRAGA (*Apollinario*), peintre espagnol, né à Valence, mort en 1728. Il se forma d'après les ouvrages de Pedro Orrente, et réussit à imiter ce maître dans la peinture de genre et dans celle des animaux. Il a laissé beaucoup d'ouvrages dans les couvents de Valence. Il possédait à un haut degré l'emploi du clair-obscur.

LARRAGA (*Josefa-Maria*), peintre espagnole, fille du précédent, vivait vers 1738. Elle fut élève de son père, et, quoiqu'elle eût les mains difformes, réussit à manier avec adresse le crayon et le pinceau. On cite d'elle à Valence un *Reliquaire de la Vierge* et un *Saint Thomas de Villeneuve* peints avec grâce et pureté; mais elle se distingua surtout dans la miniature. Elle fonda à ses frais et dirigea plusieurs années une académie d'où sortirent de bons élèves. A. de L.

Las Constitutiones y Actas de la Academia de Valence. — Quilliet, *Dictionnaire des Peintres espagnols*.

LARRAMENDI (*Manuel* de), philologue espagnol, né dans le Guipuscoa, vers la fin du dix-septième siècle, mort en 1750, embrassa la règle de Saint-Ignace, professa la théologie au collége de Salamanque, et fut le confesseur de la reine Marie-Anne de Neubourg, veuve de Charles II. Après avoir habité quelque temps la cour, le P. Larramendi alla finir ses jours dans sa province natale, consacra sa vie à l'étude de la langue basque, dont il a fait connaître les richesses et les règles fondamentales. Le P. Larramendi a laissé : *La Antiquedad y Universalidad del Bascuence en Espagna*; Salamanque, 1748, in-8°. L'auteur veut y prouver que le castillan et ses différents dialectes sont dérivés de la langue basque; — *El impossible vencido Arte de la Langua Bascongada*; ibid., 1729, in-8°. Dans l'épître, où l'auteur dédie cet ouvrage à la province de Guipuscoa, il dit que « seul de toutes les langues le basque n'a eu ni enfance ni imperfections. Il a été créé immédiatement de Dieu, dans sa perfection actuelle, lors de la division des langues, et le basque est une des soixante-douze premières langues mères; » — *Discorso historico sobre la antiqua famosa Cantabria*; Madrid, 1736, in-8°; — *Dictionnario trilingue del Castellano, Bascuence y Latin*; Saint-Sébastien, 1745, 2 vol. in-folio. Ce dictionnaire est précédé d'un discours où Larramendi relève les erreurs et les omissions de la plupart des grammairiens espagnols. Il juge sévèrement le célèbre Mayans, qui, de son côté, se reconnaît l'auteur de tout ce que Larramendi a écrit de raisonnable sur la langue basque. F.-X. Tessier.

Gregorio Mayans, *Specimen Bibliotheca Hispano-Majansianæ*.

LARREY (*Isaac* de), sieur de Granchamp et de Courménil, historien français, né à Montivilliers, le 7 septembre 1638 selon Nicéron, et le 25 janvier 1639 d'après le *Dictionnaire de la Noblesse*, mort à Berlin, le 17 mars 1719. Il appartenait à une famille noble du bailliage d'Alençon, qui avait embrassé le protestantisme. Resté de bonne heure orphelin, il fit ses études à Caen, où il composa un petit poëme latin sur l'abdication de la reine Christine de Suède. Ses humanités achevées, il revint dans sa ville natale, alla faire son droit dans une autre académie, retourna prendre ses degrés à Caen, et entra chez un avocat de Harfleur, pour se familiariser avec la coutume de Normandie. Il exerça ensuite la profession d'avocat à Montivilliers, et s'acquit une grande réputation par ses connaissances en matières bénéficiales. Sa fille aînée n'eut pas plus tôt atteint sa douzième année, que, séduite par quelques dames de la ville, elle quitta le toit paternel et se réfugia dans un couvent pour se faire catholique. Les édits la protégeaient; Larrey n'essaya pas de faire une opposition qu'il savait inutile, mais pour soustraire ses autres enfants aux influences du prosélytisme, il résolut de quitter la France. Il obtint un passe-port d'un an, et se rendit à Berlin, en 1683, pour implorer la protection de Frédéric-Guillaume.

prince ordonna à son chargé d'affaires à Paris d'employer tout son crédit en faveur de Larrey; mais les démarches de l'envoyé de Brandebourg restèrent sans résultat. Larrey se décida à se sauver secrètement. Arrêté au Havre avec sa femme et ses quatre enfants, il fut jeté en prison. Tout ce que ses amis purent obtenir fut qu'il se retirerait à Montivilliers sous la surveillance des magistrats. Il finit cependant par avoir la permission d'habiter Rouen. Cherchant toujours l'occasion de fuir, il finit par trouver un capitaine de vaisseau qui consentit à le transporter en Hollande avec sa famille. Libre alors, mais sans ressources, il dut recourir à sa plume pour trouver des moyens d'existence, et il composa quelques ouvrages historiques. Les états généraux, sur le rapport de Hirsching, le nommèrent leur historiographe, et peu de temps après l'électeur de Brandebourg l'attira à Berlin, en lui donnant le titre de conseiller aulique et de légation avec une pension considérable. La reine Sophie-Charlotte le choisit, de son côté, pour lecteur, et le logea à Charlottenbourg. Il consacrait tous ses loisirs à la culture des lettres, et conserva jusqu'à la fin de sa vie une grande vivacité d'esprit, une mémoire excellente, une certaine vigueur de tempérament et de la brusquerie dans le caractère. Il travaillait avec facilité, se fiait trop à sa mémoire, citait souvent les livres sans les rouvrir, ce qui explique les inexactitudes qu'on est en droit de lui reprocher.

Son fils, *Henri* LARREY, devint major général au service des états généraux, et fut créé par l'empereur d'Allemagne comte du Saint-Empire en 1739. *Thomas-Isaac* LARREY, né en 1703, fils d'Henri, grand-sénéchal du comté de Kniphausen, fut envoyé comme ambassadeur des Provinces-Unies auprès de la cour de Versailles.

On a d'Isaac Larrey : *Histoire d'Auguste, contenant les plus particuliers événements de sa vie, avec l'idée générale de son siècle et le plan de sa politique et de son gouvernement*; Rotterdam (Berlin), 1690, in-8°; réimprimée à la suite de l'*Histoire des deux Triumvirats*, par Citry de La Guette; Amsterdam, 1715, in-12; — *Histoire d'Éléonore de Guienne*; Rotterdam, 1691, in-12; réimprimé sous ce titre : *L'Héritière de Guienne*; Rotterdam, 1692, in-8° et in-12; nouv. édition, augmentée d'un supplément et de notes par Cussac; Paris, 1788, in-8°; — *Histoire d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande avec un abrégé des événements les plus remarquables arrivés dans les autres États*; Rotterdam, 1697-1713, 4 tomes in-fol.; — *Réponse à l'Avis aux Réfugiés*; Rotterdam, 1709, in-12; — *Histoire des Sept Sages*; Rotterdam, 1713-1716, 2 parties in-8°; Rotterdam (Rouen), 1714-1716, 2 parties in-12; nouv. édition, augmentée par La Barre de Beaumarchais; La Haye, 1734, 2 vol. in-8°; — *Histoire de France sous le règne de Louis XIV*; Rotterdam, 1718-1722, 3 vol. in-4° et 9 vol. in-12; Liége, 1723, 9 vol. in-12; réimprimée avec des notes de L.-F. J. de La Barre; Rotterdam (Rouen), 1733-1738, 9 vol. in-12 : la mort ne lui laissa pas le temps d'achever cet ouvrage, qui fut continué à partir de 1701 par Bruzen de La Martinière. Larrey a traduit en français la *Censure du Commentaire de Pierre-Jean Olive sur l'Apocalypse avec la conjecture de Nicolas de Cusa touchant les derniers temps*; Amsterdam et Paris, 1700, in-8°. L. L—T.

Nicéron, *Mém. pour servir à l'Hist. des Hommes Ill. dans la République des Lettres*, tome I, p. 1. — Lachenaye Desbois, *Dict. de la Noblesse*. — Haag, *La France Protestante*. — Ch. Weiss, *Hist. des Protestants réfugiés*. — *Nouvelles Littéraires*, tome X, p. 455. — *Biblioth. Germanique*, tome I, p. 212.

LARREY (*Claude-François-Hilaire*), chirurgien français, né en 1774, à Baudéan, mort à Nîmes, en octobre 1819. Après avoir achevé ses études médicales dans l'école spéciale que son oncle avait formée à Toulouse, il obtint au concours une place de chirurgien major dans un régiment en 1793, et fit en cette qualité plusieurs campagnes. Nommé ensuite chirurgien en chef de l'hôpital militaire et civil de Nîmes, « Larrey, dit M. Bégin, faisait dans son hôpital des cours d'anatomie, et se livrait à l'enseignement de la chirurgie clinique; ses succès dans la pratique des opérations les plus importantes et les plus difficiles lui acquirent une grande réputation dans toute la contrée. Il exécuta entre autres une opération césarienne avec un tel bonheur que l'enfant survécut et que la mère ne mourut que longtemps après, d'une maladie étrangère à la division de l'abdomen, dont elle avait été parfaitement guérie. » Larrey s'était fait recevoir docteur à Montpellier en 1803. Il contribua de toutes ses forces à la propagation de la vaccine dans son département. Quoique très-occupé, il donnait encore des soins aux malades pauvres des environs. On a de lui : *Réflexions particulières sur l'art des Accouchements*; Nîmes, 1799, in-8°; — *Larrey aux habitants de Nîmes*; Nîmes, 1801, in-8° : écrit en faveur de la vaccine; — *Discours sur les Précautions que doivent prendre les Mères pour procurer une bonne constitution à leurs Enfants, suivi de quelques réflexions sur les accouchements*; Nîmes, 1802, in-8°; — *Discours sur la prééminence et la certitude de la médecine opératoire*; Nîmes, 1802, in-8°; — *Dissertation sur l'application du Trépan à la suite de quelques lésions du crâne, et sur l'utilité en général des préparations dans les grandes opérations, fondée sur l'observation*; Montpellier, 1803, in-8° : thèse qu'il soutint pour le doctorat. Outre ces écrits, Larrey fit plusieurs rapports à l'Institut du Gard, dont il était membre. L. L—T.

Bégin, dans la *Biogr. Médicale*.

LARREY (*Dominique-Jean*, baron), célèbre chirurgien militaire français, frère du précédent, né à Baudéan, près Bagnères de Bi-

gorre, en juillet 1766, mort à Lyon, le 25 juillet 1842. Orphelin dès son bas âge, il fut appelé à Toulouse par son oncle, Alexis Larrey, fondateur de l'école spéciale de chirurgie de cette ville, sous les auspices duquel il fit ses études. Venu à Paris en 1787, il fut bientôt après désigné, à la suite d'un concours, pour faire partie de médecins auxiliaires attachés à la marine. Lorsqu'il fut arrivé à Brest, un nouvel examen le fit choisir pour une expédition dans l'Amérique septentrionale, et il s'embarqua en qualité de chirurgien major sur la frégate *La Vigilante*, qui allait à l'île de Terre-Neuve protéger la pêche de la morue. Licencié à son retour, au mois d'octobre, Larrey revint à Paris, obtint au concours une place de chirurgien interne aux Invalides, et reprit le cours de ses études sous Desault et Sabatier : bientôt la guerre s'alluma. « Le 1er avril 1792, dit Pariset, Larrey était à Strasbourg avec les fonctions de chirurgien major des hôpitaux de l'armée du Rhin. Dès les premiers pas, c'est-à-dire dès les premières victoires de cette valeureuse armée, Larrey fut frappé de l'imperfection du service chirurgical; c'était à une lieue du champ de bataille que se tenaient les ambulances; la bataille terminée, ces ambulances rencontraient dans leurs mouvements des milliers d'obstacles, et vingt-quatre, trente, trente-six heures s'écoulaient avant que le blessé reçût aucun secours : saisi de pitié, Larrey conçut le dessein d'une ambulance aussi légère, aussi mobile, aussi rapide que l'artillerie volante. Quelques essais portèrent cette ambulance à sa perfection. Elle fit sur l'âme du soldat la même impression que fit autrefois sur toute une armée la seule présence d'Ambroise Paré. Sûr d'être promptement secouru, le soldat se crut invincible, et plus d'une fois Larrey a recueilli lui-même les heureux fruits de sa belle invention. » Napoléon appréciait ainsi cette innovation dans ces termes : « Dans nos premières campagnes républicaines tant calomniées, le département de la chirurgie éprouva la plus heureuse des révolutions, laquelle s'est répandue depuis dans toutes les armées de l'Europe; or, c'est en grande partie à Larrey que l'humanité est endettée de ce bienfait : aujourd'hui les chirurgiens partagent les périls du soldat; c'est au milieu du feu qu'ils viennent prodiguer leurs soins. Larrey a toute mon estime et ma reconnaissance. » Les premières ambulances volantes restèrent attachées aux avant-gardes de l'armée commandée par Desaix. Larrey fut récompensé du service qu'il venait de rendre par le titre de chirurgien principal. Pendant la campagne, il se livra à des recherches rigoureuses pour reconnaître les véritables causes de la mort qui frappe souvent les soldats sans laisser à la surface du corps aucun signe de lésion; il éclaira aussi plusieurs points de chirurgie militaire; et obtint de l'Académie de chirurgie un accessit au grand prix. Au mois d'avril 1794, Larrey reçut l'ordre de se rendre à Paris pour organiser des ambulances volantes dans toutes les armées françaises; la guerre ne lui en laissa pas le temps. Une expédition ayant été projetée pour reprendre la Corse aux Anglais, il en fut nommé chirurgien en chef; il se rendit à Toulon; mais l'expédition n'eut pas lieu, et Larrey fut appelé à diriger le service chirurgical à l'armée des Pyrénées-Orientales. Larrey se rendit en Catalogne, assista à la prise de Figuières, à la mort de Dugommier, au siége de Roses. « Les combats, les assauts, la terrible explosion des redoutes espagnoles et le froid lui-même produisirent, selon Pariset, des morts, des brûlures, des gangrènes et des plaies à profusion. Une seule journée de cette courte guerre en donna près de sept cents, dont deux cents très-graves. Dans les douze premières heures, opérations et pansements, tout fut achevé par Larrey, secondé de quelques aides. » La paix conclue avec l'Espagne, Larrey revint à Paris. Un nouvel ordre le renvoya à Toulon, et il fut chargé de l'inspection et de la direction des hôpitaux militaires de Toulon, d'Antibes et de Nice. Il profita des loisirs que lui laissait la lenteur des préparatifs militaires pour établir à Toulon une école de chirurgie et d'anatomie. En 1796, il fut attaché comme professeur à l'école militaire de médecine et de chirurgie qu'on venait de créer au Val-de-Grâce. Bientôt le général Bonaparte le demanda pour organiser les ambulances de l'armée d'Italie. Larrey arriva au moment de la signature des préliminaires de la paix. Sa présence en Italie ne fut pourtant pas sans résultats; il organisa les écoles de médecine de Padoue, de Milan et d'Udine. Il rendit encore un service à ce pays en étudiant une épizootie qui ravageait le Frioul vénitien, et parvint à en arrêter les progrès. En 1798 il fut attaché avec Desgenettes à l'armée d'Angleterre comme chirurgien en chef. Bientôt tous deux reçurent l'ordre de se rendre à Toulon, et Larrey s'embarqua avec le général Bonaparte pour l'Égypte, où il eut tant d'occasions de signaler son zèle infatigable et son dévouement. A Saint-Jean-d'Acre, il exposa plusieurs fois sa vie, et fut grièvement blessé. A la bataille d'Aboukir, il se fit de nouveau remarquer par son intrépidité et son sang-froid, et opéra plusieurs blessés sous le feu de l'ennemi, entre autres le général Fugières. Au siége d'Alexandrie, Larrey imagina de faire de la chair du cheval une nourriture pour les blessés, et sacrifia ses chevaux les premiers. Dans cette campagne, le danger ne se bornait pas aux champs de bataille; en deux mois le service de santé militaire perdit dans l'hôpital de Jaffa quatorze chirurgiens, huit pharmaciens et trois médecins. « Depuis son entrée en Égypte, nous apprend Pariset, d'Aboukir à Héliopolis, Larrey semblait créer d'une parole des ambulances, des hôpitaux, des appareils, des écoles et des cours de chirurgie militaire; s'arrêtant sur des champs de bataille tout fumants de carnage, ou se jetant sous le c

même qui venait de frapper Caffarelli, Lannes, Arrighi, Beauharnais et tant d'autres; s'identifiant avec toutes les douleurs pour en assoupir la violence par de doux pansements, pour en abréger la durée par ces grandes opérations dont la seule image effraye, et que la gravité du mal ne permet pas de différer; enfin, pour en adoucir l'amertume aux braves soldats, aux braves généraux dont il recevait les derniers soupirs; tellement menacé lui-même qu'il voyait tomber autour de lui ses collaborateurs; ayant à lutter d'ailleurs contre toutes les privations, contre un ciel de feu, contre des vents meurtriers, contre la plus insidieuse et la plus cruelle des maladies, contre la peste. »

De retour en France, en 1802, Larrey fut nommé par le premier consul chirurgien en chef de la garde consulaire et de l'hôpital de cette garde en 1804. En lui donnant la croix d'officier de la Légion d'Honneur aux Invalides, Bonaparte lui dit : « C'est une récompense bien méritée. » En 1805 Napoléon nomma Larrey inspecteur du service de santé des armées. Larrey remplit ces fonctions avec celles de chirurgien en chef de la garde impériale pendant les campagnes d'Allemagne, de Prusse, de Pologne et d'Espagne. A Austerlitz, il dirigea le service des pansements au milieu même des combattants. A Eylau il sauva un grand nombre de blessés par sa bravoure. A la bataille d'Essling, isolé de l'armée avec ses blessés dans l'île de Lobau, il fit faire du bouillon de cheval pour ses blessés. En Espagne, il partagea ses soins entre les Français et les Anglais, au milieu desquels il contracta le typhus nosocomial; il reçut le titre de baron sur le champ de bataille de Wagram. Au mois de mars 1812 Larrey fut nommé chirurgien en chef de la grande armée, à laquelle il resta attaché jusqu'à l'abdication de Napoléon en 1814. La bataille de la Moskowa vit se multiplier ses efforts en raison des pertes qu'il faisait chaque jour de ses aides; les résultats qu'il obtint sont d'autant plus remarquables qu'il opérait en plein air, sous l'influence d'un froid intolérable. La retraite de Moscou doubla encore son activité. « Que ne puis-je, s'écrie Pariset, vous arrêter à chacune de ses stations; vous verriez Larrey visiter ici les blessés des deux nations, choisir parmi les nôtres ceux qui peuvent rejoindre ou qu'on peut transporter, et en assurer le transport, réunir les autres aux blessés russes, leur fournir à tous quelques vivres, et attacher à leur service des officiers de santé français; là recevoir les remerciements des officiers russes qu'il a opérés et qui sont guéris; les secourir de quelques dons et recommander à leur gratitude ceux de nos compatriotes que leur triste sort retient encore dans les hôpitaux; plus loin, passer des nuits soit à parcourir des ambulances, soit à panser d'anciens blessés ou des blessés échappés à un combat de la veille ou du matin, soit à opérer des malheureux dont les membres fracturés n'ont pu être conduits à la guérison; soit enfin à arracher aux flammes des malades affaiblis qu'il faut ensuite abandonner. Telles sont les fatigues et les douleurs que Larrey eut à souffrir, tels sont les tristes soins dont il fut occupé, tantôt seul et réduit à lui-même, tantôt avec le secours de quelques femmes généreuses et surtout de quelques hommes excellents... Voilà ce qu'il a fait depuis la sortie de Moscou jusqu'à la catastrophe de la Berezina. » Le mal ne fit pourtant qu'empirer; à Wilna, à Kowno, il fallut encore abandonner les blessés à l'humanité des ennemis. Les campagnes suivantes ne furent pas moins pénibles. Le premier mois de la campagne de Saxe donna vingt-deux mille blessés aux ambulances; la bataille de Dresde et ses suites en ajoutèrent treize mille. « Outre le soin, suivant Pariset, que prenait Larrey de préparer à l'avance et de tenir en bon état les hôpitaux; outre le soin d'en assurer le service par le nombre et le choix des chirurgiens, le plus souvent, la veille de ces journées malheureuses, il passait la nuit à préparer les appareils, et le jour, après avoir distribué ses ambulances, à faire panser, à panser lui-même sur place tous les blessés, se réservant toujours les cas les plus difficiles, et faisant transporter sur-le-champ les malades dans les villes les plus voisines. » A cette campagne se rattache un épisode qui fit honneur à Larrey. Un grand nombre de blessés avaient les doigts tronqués et les mains percées. On disait qu'ils s'étaient blessés volontairement. L'empereur voulait faire un exemple. Larrey soutenait que l'œil le plus exercé ne pouvait distinguer une blessure volontaire d'avec une autre, et que l'imputation était une calomnie. Il était seul de son avis; une enquête fut ordonnée, et un jury composé de quatre chirurgiens et de deux officiers supérieurs fut formé sous sa présidence. Après l'examen le plus attentif, le jury se rangea de l'avis de Larrey. Justice fut rendue aux accusés, et Napoléon, contrarié d'abord, finit par remercier son chirurgien en chef, qui rétablissait l'honneur de l'armée. « Un souverain est bien heureux, lui dit-il, d'avoir un homme tel que vous. » Larrey reçut le soir même un portrait de l'empereur enrichi de diamants, 6,000 fr. et une pension de 3,000 fr.; cette pension lui fut retirée par la loi de finances de 1817; mais une loi spéciale la lui rendit l'année suivante. La retraite traînait avec elle le typhus. Au moment de l'invasion, Larrey passa l'inspection de douze villes de la frontière du nord, assura le service des ambulances et rejoignit l'armée, avec laquelle il fit la campagne de France. C'était la vingt-quatrième de Larrey. Jamais il ne se montra plus dévoué. Enfin, après l'abdication de Napoléon à Fontainebleau, le licenciement de l'armée lui donna quelque repos. Les Cent Jours le ramenèrent à Water-

loo. Dans cette journée, il se jeta au milieu de la mêlée, fut blessé et fait prisonnier. Dépouillé et chargé de liens, il fut conduit de poste en poste et sur le point d'être fusillé; reconnu par le chirurgien prussien qui lui mettait le bandeau sur les yeux, il fut amené à Blücher, dont il avait sauvé le fils autrefois; mis alors en liberté et protégé par une escorte, il fut envoyé à Louvain, d'où il se rendit à Bruxelles, où il se rétablit et donna ses soins aux malades de toutes les nations. Le 15 août 1815 il revint à Paris, où il était rappelé par l'empereur Alexandre. Honoré de toute l'Europe, il finit par l'être aussi de la Restauration, qui le nomma chirurgien en chef de l'hôpital de la garde royale au Gros-Caillou; lors de la création de l'Académie de Médecine, il fut nommé membre titulaire de cette société savante. A la suite d'un voyage en Angleterre, il communiqua à l'Académie des Sciences les études qu'il y avait faites sur son art, et bientôt cette compagnie le choisit pour remplacer le professeur Pelletan.

Après la révolution de juillet, Larrey fut appelé à faire partie du conseil supérieur de santé comme chirurgien inspecteur. Il fit un voyage dans les Pays-Bas, dans une partie de l'Italie et dans le midi de la France, s'occupant d'une ophthalmie épidémique et du choléra, qu'il attribuait à des nuées d'insectes imperceptibles transportés par l'air. Il croyait la peste contagieuse et originaire de la basse Égypte et de la Syrie. Il pensait aussi que la plique était héréditaire et contagieuse. En 1842 il fut chargé d'inspecter les hôpitaux de l'Algérie. Il emmena son fils avec lui, et en cinq semaines il visita toutes les villes du littoral, toutes les villes de l'intérieur et tous les hôpitaux. A Bone il pratiqua sur un Arabe l'amputation de l'avant-bras. Ce fut sa dernière opération. Pendant son voyage de retour, il fut atteint d'une pneumonie. Il voulut se hâter de revenir à Paris; le mal s'aggrava, et la mort le frappa en route. « Ainsi disparut du monde, ajoute Pariset, cet homme intrépide, laborieux, vigilant, infatigable, qui ne respirait que pour être utile aux hommes : cœur généreux, cœur ouvert, qui se donnait tout entier aux malheureux, sans autre intérêt que le bonheur d'exercer son inépuisable pitié. » Dans son testament, Napoléon lui avait laissé cent mille francs, en y joignant ces paroles : « l'homme le plus vertueux que j'aye rencontré : il a laissé dans mon esprit l'idée du véritable homme de bien. » Ailleurs l'empereur disait encore : « Si jamais l'armée élève un monument à la reconnaissance, c'est à Larrey qu'elle doit le consacrer. » Ce monument lui a été élevé en 1850, dans la cour du Val-de-Grâce. C'est une statue en bronze due au ciseau de David d'Angers. Une autre statue de Larrey orne la salle des séances de l'Académie de Médecine.

« Au milieu de la vie la plus occupée et des campagnes les plus pénibles, dit M. Bégin, Larrey a composé un grand nombre d'écrits, recueilli une foule d'observations remarquables, et établi un assez grand nombre de préceptes importants et utiles dans la pratique. Dans un mémoire resté inédit et que l'Académie de Chirurgie a couronné, il a puissamment contribué à fixer la forme que doivent avoir les aiguilles à suture. Plus tard, il fit connaître, le premier, que les bubons pestilentiels n'ont pas leur siége dans les ganglions lymphatiques, mais qu'ils se développent au milieu du tissu cellulaire qui avoisine les ouvertures des grandes cavités splanchniques. A l'occasion de l'ophthalmie dite d'Égypte, il a établi, contre l'opinion des médecins et des voyageurs, que cette maladie n'est pas causée par le vent ou le sable, mais bien par la fraîcheur extrême et l'humidité des nuits qui succèdent à la chaleur brûlante du jour. Dans un mémoire sur le tétanos traumatique, il fit observer que la situation de la blessure détermine, suivant les nerfs qui sont irrités, tantôt l'opisthotonos, tantôt l'emprosthotonos, etc. Il a communiqué à ce sujet à la Société Médic[illegible] d'Émulation un mémoire peu connu sur la division que l'on peut établir entre les princip[illegible] nerfs de la vie de relation. On doit à Larrey [illegible] observations intéressantes sur les effets s[illegible]ciaux que produisent les altérations ou les b[illegible]sures des différentes parties de l'encéphale. [illegible] premier il a eu l'idée de pratiquer des con[illegible] ouvertures au crâne, afin d'extraire les p[illegible]jectiles arrêtés sous les méninges à une d[illegible]tance plus ou moins grande du point de l[illegible] entrée... Il a établi une méthode nouvelle po[illegible] le traitement des plaies pénétrantes de poitri[illegible] ainsi que des préceptes pour l'extraction d[illegible] projectiles perdus dans cette cavité. Il a é[illegible] des idées neuves sur le mécanisme suivant [illegible]quel s'opère la guérison après l'opération [illegible] l'empyème. Larrey a imaginé pour la guéri[illegible] de l'hydrocèle un procédé que recommand[illegible] de nombreux succès... Son procédé pour l'a[illegible]putation du bras à l'article est un des plus [illegible]ciles et des plus favorables à une prompte g[illegible]rison. La manière dont il procède à l'am[illegible]tation dans l'articulation coxo-fémorale [illegible] préférable à tout ce qui a été fait depuis. [illegible] imaginé de couper la jambe dans l'épaiss[illegible] des condyles du tibia et en désarticulan[illegible] péroné. Enfin, indépendamment des recher[illegible] auxquelles il s'est livré concernant le sarco[illegible] les plaies de la vessie et l'exécution de l'op[illegible]tion de la taille, les plaies des intestins, etc., [illegible] présenté des remarques importantes sur les [illegible]vrismes, sur les luxations du fémur, et su[illegible] sur la carie des os, soit que cette maladie a[illegible] les vertèbres, soit qu'elle ait son siége dan[illegible] articulations profondes des membres. Il a [illegible] connaître par des faits nombreux l'efficacit[illegible] moxa contre ces maladies terribles, ainsi [illegible] dans les cas de phthisie pulmonaire, d'hép[illegible]

chronique, de paralysie, etc. » Pariset, après avoir résumé toutes les inventions de Larrey, ajoutait : « Peut-être n'est-il pas une seule maladie chirurgicale qu'il n'ait vue, étudiée, traitée, pas une seule qui ne lui ait suggéré quelques vues neuves et quelques procédés plus parfaits. Comment présenter cette suite presque infinie de faits curieux, singuliers, étonnants, et ces inventions ingénieuses, et ses pratiques heureuses et hardies qui font tout ensemble le charme et le prix de ses mémoires ?... La postérité le bénira surtout d'avoir créé ses ambulances; d'avoir tranché sans retour, entre Faure et Boucher, la question fondamentale touchant l'excellence de l'amputation primitive dans les grandes plaies par les armes à feu; d'avoir tiré de l'oubli les appareils inamovibles, et d'avoir enseigné par l'emploi du feu que le comble de l'art serait de déplacer à souhait les principes des maladies et de leur ouvrir à l'extérieur une issue qui en dissiperait les éléments. »

On a de Larrey : *Mémoires sur les Amputations des membres à la suite des coups de feu, étayés de plusieurs observations*; 1797, in-8°; Paris, 1808, in-8°; — *Relation historique et chirurgicale de l'Expédition de l'armée d'Orient en Égypte et en Syrie*; Paris, 1803, in-8° : cet ouvrage, divisé en dix sections dans lesquelles sont placés les principaux événements de l'expédition, présente le tableau de toutes les maladies qui se sont manifestées pendant le séjour de Larrey en Égypte, telles que l'ophthalmie, le tétanos, la peste, etc.; — *Mémoires de Chirurgie militaire et campagnes de D.-J. Larrey*; Paris, 1812-1817, 4 vol. in-8°; — *Considérations sur la Fièvre jaune*; Paris, 1821, 1822, in-8°; — *Recueil de Mémoires de Chirurgie*; Paris, 1822, in-8°; — *Mémoire sur une nouvelle manière de réduire ou de traiter les Fractures des membres compliquées de plaie*; Paris, 1825, in-8°; — *Discours prononcé sur la tombe de M. Pelletan*; Paris, 1829, in-4°; — *Clinique chirurgicale exercée particulièrement dans les camps et les hôpitaux militaires depuis* 1792 *jusqu'en* 1836; Paris, 1829-1836, 5 vol. in-8°, avec atlas; — *Mémoire sur le Choléra-morbus*; Paris, 1831, in-8°; — *Notice sur l'épidémie du choléra-morbus indien qui a régné dans les ports méridionaux de la Méditerranée et dans toute la Provence pendant les mois de juillet et d'août* 1835; 1835, in-4°; — *Relation médicale de Campagnes et Voyages de* 1815 *à* 1840, *suivie de notices sur les fractures des membres pelviens, sur la constitution physique des Arabes, et d'une statistique chirurgicale des officiers généraux blessés dans les combats et pansés sur les champs de bataille*; Paris, 1841, in-8° avec pl. Il a donné dans le *Recueil des Savants étrangers* de la Classe des Sciences de l'Institut : *Mémoire sur la Plique* (1811); — dans les *Mémoires de l'Académie de Médecine* : *Mémoire sur les plaies pénétrantes de la poitrine* (tome Ier, 1828); — *Observations sur une Luxation grave du genou* (tome IV, 1835); — dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences* : *Sur les avantages d'un procédé opératoire particulier que nous avons imaginé pour la cure radicale de l'Hydrocèle, suivi d'une notice sur l'hydrocèle vésiculeuse ou hydatique* (tome XII, 1833); — *Sur les effets consécutifs des Plaies de tête et des Opérations pratiquées à ses différentes parties* (tome XIV, 1838); — *Sur la Chorée ou Danse de Saint-Guy* (tome XVI, 1838); — *Nouvelles Réflexions sur la manière dont la nature procède à l'occlusion ou à la cicatrisation des Plaies de la Tête avec perte de substance aux os du crâne* (tome XVI, 1838); — *Notice sur l'efficacité du Moxa et sur les inconvénients du Galvanisme dans certaines névroses ou affections paralytiques* (tome XVIII, 1842); — *Sur l'extirpation des Glandes salivaires nécessitée par l'engorgement scrofuleux et squirrheux de ces glandes* (tome XVIII, 1842). Larrey avait prononcé sur la tombe de Dupuytren un discours qui a été imprimé dans l'*Essai historique sur Dupuytren* par Vidal (de Cassis). Un mémoire de Larrey *Sur les Scrofules* ainsi que quelques *Réflexions sur le traitement du Cancer* ont été imprimés à la suite de la traduction du *Traité de la Maladie Scrofuleuse* d'Hufeland, en 1820. Larrey a fourni des articles aux *Mémoires* et au *Bulletin de la Société Médicale d'Émulation*, aux *Actes de la Société de la Faculté de Médecine*, au *Dictionnaire des Sciences Médicales*, et à d'autres recueils scientifiques. Enfin, il a travaillé à l'*Encyclopédie moderne* au *Dictionnaire de la Conversation* et à l'*Histoire scientifique et militaire de l'Expédition française en Egypte*. Il avait fait partie de l'Institut d'Égypte. L. LOUVET.

Pariset, *Éloge de Larrey*, prononcé à l'Académie de Médecine, le 25 novembre 1843. — Reveillé-Parise, *Notice biographique sur Larrey*; dans le *Moniteur* du 18 janvier 1843. — J. Saint-Amour, *Notice nécrologique sur Larrey*. — Roux, *Discours prononcé au nom de l'Académie des Sciences à l'occasion de l'érection de la statue de Larrey au Val-de-Grâce*. — Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des Hommes du Jour*, tome I, 1re partie, p. 280. — Loménie, *Galerie des Contemp. illustres*, tome V. — Quérard, *La France Littéraire*. — Bourquelot et Maury, *La Littér. Franç. contemp.* — *Mémorial de Sainte-Hélène*. — Bégin, dans la *Biographie Médicale*.

* **LARREY** (*Félix-Hippolyte*, baron), chirurgien français, fils du précédent, né vers 1810. Il embrassa la carrière chirurgicale militaire, et fut reçu docteur à Paris en 1832. Pendant le choléra, il fut chargé du service médical à l'hôpital de Picpus, et assista comme aide major au siége d'Anvers. M. H. Larrey suivit son père dans son voyage en Angleterre, et l'accompagna comme secrétaire dans son inspection en Algérie. Il était encore avec son père lorsque celui-

ci mourut, à Lyon. Professeur agrégé à la faculté de médecine de Paris, en 1835, il devint successivement médecin militaire principal de première classe, chirurgien du Val-de-Grâce, professeur de pathologie chirurgicale à l'école d'application de médecine et de pharmacie militaire en 1841, et sous-directeur de la dite école. Chirurgien ordinaire de Napoléon III, il a été nommé médecin inspecteur de l'armée le 13 janvier 1858, à la place de Baudens, décédé, et au mois de juillet de la même année, il fut envoyé à Toulouse pour observer des accidents graves produits dans la garnison de cette ville par des essais de revaccination. On a de M. H. Larrey *Relation chirurgicale des événements de juillet 1830 à l'hôpital militaire du Gros-Caillou*; Paris, 1830, in-8°; 2e édit., précédée du Rapport de Dupuytren à l'Institut; Paris, 1831, in-8°; — *Histoire chirurgicale du siège de la citadelle d'Anvers*; Paris, 1832, in-8°; — *Traitement des Fractures des membres par l'appareil inamovible; quel est le meilleur traitement des fractures du col du fémur?* Paris, 1835, in-8°; — *De la Méthode Analytique en chirurgie*, discours prononcé au Val-de-Grâce pour une distribution de prix; Paris, 1841, in-8°; — *Discours prononcé à l'inauguration de la statue de Bichat à Bourg*; Paris, 1843, in-8°; — *Notice sur Ernest Cloquet*; 1856; — *Deux cas d'Anévrisme poplité guéris par la compression*; Paris, 1858, in-8°. — *Rapport sur l'état sanitaire du camp de Châlons, sur le service de santé de la garde impériale et sur l'hygiène des camps*; Paris, 1858, in-8°; — *Sur les Perforations et les Divisions de la Voûte Palatine*; Paris, 1859, in-4°. M. Larrey a en outre donné dans les *Mémoires de l'Académie de Médecine*: *Mémoires sur les Plaies pénétrantes de l'Abdomen compliquées d'issue de l'épiploon* (tome XI); — et *Mémoire sur un Kyste pileux de l'ovaire, compliqué d'une fistule urinaire vésico-abdominale et d'un cal dans la vessie* (tome XII). Il a fourni des articles au *Dictionnaire de Médecine usuelle*, à la *Clinique*, à la *Gazette des Hôpitaux*, à la *Gazette médicale*, etc.

L. L—T.

Sachaile, *Les Médecins de Paris*. — Bourquelot et Maury, *La Littér. Franç. contemp.*

LARRIVÉE (*Henri*), célèbre chanteur français, né à Lyon, le 8 septembre 1733, mort le 7 août 1802, au château de Vincennes, où on lui avait donné comme retraite l'emploi de garde-consigne. Il avait commencé par être perruquier, et ce fut une circonstance fortuite qui le fit changer d'état. On raconte qu'un jour, à la place de son maître, il était allé pour coiffer Rebel, alors directeur de l'Opéra : il toussa, et quoiqu'il y mît de la discrétion, il n'en fit pas moins trembler les vitres. Rebel se retourna, et vit une figure qu'il ne connaissait pas. « Toussez, jeune homme, toussez encore, lui dit-il; j'aime beaucoup les rhumes de cette espèce-là. » Il lui fit ensuite chanter une chanson à boire, que Larrivée entonna à pleins poumons. Rebel, enthousiasmé d'une pareille rencontre, enrôla immédiatement l'apprenti perruquier dans les cadres de l'Opéra, où ce chanteur jouit depuis 1754 jusqu'à sa retraite, en 1786, d'un succès qui n'éprouva jamais d'interruption. Noblesse, dignité, énergie, voix brillante et sonore, telles étaient les qualités éminentes que tous les critiques lui reconnurent. Il conserva fort longtemps ses précieuses facultés, puisqu'en 1797 (20 avril), ayant reparu dans *Iphigénie en Aulide*, il y retrouva un succès tel, qu'il fut obligé de donner une deuxième représentation. Il est vrai que le rôle d'*Agamemnon* avait toujours été son triomphe.

Une particularité remarquable, c'est que le jour de sa mort, son frère aîné, qui était concierge du château de Meudon, fut atteint de la même maladie que lui, et cessa de vivre au même jour, à la même heure. Ed. DE M.

Almanach des Spectacles. — *Biographie des Musiciens*.

LARRIVEY. *Voy.* LARIVEY (*Pierre*).

LARROQUE (*Matthieu* DE), célèbre théologien réformé, né en 1619, à Lairac, près d'Agen, et mort à Rouen, le 31 janvier 1684. Orphelin fort jeune et presque sans fortune, il sentit le besoin d'une application soutenue dans les études qu'il fit pour se préparer au ministère évangélique à Montauban. En 1643, il fut chargé de la petite église de Poujols; mais l'année suivante le syndic du clergé lui contesta le droit d'y exercer ses fonctions. Larroque se rendit à Paris pour présenter ses réclamations au conseil du roi. Pendant le séjour qu'il y fit, la duchesse de la Trémoille l'ayant entendu prêcher à Charenton lui fit offrir l'église de Vitré, qu'il accepta et qu'il dirigea pendant vingt-six ans. Il publia pendant ce temps plusieurs ouvrages de controverse qui le firent avantageusement connaître. En 1669 il fut appelé comme pasteur de Charenton; le gouvernement s'opposa à cette nomination, malgré les instances du marquis de Ruvigny, député général des églises protestantes. Il fut dans le même temps appelé à Saumur comme pasteur et professeur. Voisin, intendant de l'Anjou, ne voulut pas lui permettre de s'établir dans cette province; il retira, il est vrai, plus tard son opposition, sur les vives et pressantes sollicitations du consistoire. Mais Larroque, se rendant à l'avis de Conrart, ne crut pas devoir accepter des fonctions dans une ville dont l'autorité supérieure avait des préventions contre lui. Peu de temps après, il reçut plusieurs vocations des principales églises protestantes du royaume; il se décida pour celle de Rouen, qu'il dirigea jusqu'à la fin de ses jours.

Larroque joignait à des talents naturels une érudition solide. « Il était, dit Bayle, l'homme du monde le plus ennemi des fausses pensées et des remarques inutiles; il allait serré, sans digressions, sans superfluités. » Il aimait le

vait, et il a laissé un grand nombre d'ouvrages, dont la plupart roulent sur les points controversés entre les catholiques et les protestants, et dont les principaux ont pour titres : L'*Histoire de l'Eucharistie ;* Amsterdam, 1669, in-4°; 2ᵉ édit., 1671, in-8° de 22 et 900 pag. Cette histoire fut reçue très-favorablement par les protestants, qui s'accordent à la regarder comme un des meilleurs traités sur ce sujet ; — *Dissertatio duplex de Photino heretico et de Liberio pontifice romano ;* Genève, 1670, in-8° ; — *Observationes in Ignatianas Pearsonii vindicias et in annotationes Beveregii in Canones Apostolorum ;* Rouen, 1674, in-8°. C'est une défense du livre de Daillé sur les épîtres d'Ignace et les canons apostoliques contre Pearson et Beveridge. Celui-ci répondit à Larroque pour soutenir l'authenticité des canons apostoliques ; Larroque avait préparé une réplique ; mais il la supprima, sur le conseil de ses amis, et par amour de la paix ; — *Réponse au livre de M. l'évêque de Meaux, De la Communion sous les deux espèces ;* Rotterdam, 1683, in-12 ; — *Nouveau Traité de la Régale ;* Rotterdam, 1685, in-12 : ouvrage destiné à prouver le droit des rois de France à pourvoir aux églises vacantes ; — *Adversariorum sacrorum Libri III ;* Leyde, 1688, in-8° de 654 pag., publié après la mort de l'auteur par son fils, qui y ajouta une dissertation sur la légion fulminante. Ces trois livres de remarques diverses sur l'histoire ecclésiastique faisaient partie d'une histoire ecclésiastique que Matth. Larroque se proposait de publier, mais qu'il n'avait poussée que jusqu'au quatrième siècle, au moment de sa mort. Daniel Larroque détacha du corps de l'ouvrage, qui n'était pas en état d'être publié, ces observations diverses qu'il traduisit lui-même en latin et qu'il fit imprimer. On loue avec raison la saine érudition qui se trouve dans ces remarques.

Michel NICOLAS.

La *Vie* de Matth. Larroque par son fils, en tête des *Adversariorum sacrorum Libri III.* — Son éloge dans les *Nouvelles de la République des Lettres ;* 1684, mars, article II. — Bayle, *Dict. Hist.* — Nicéron, *Mémoires*, t. XXI. — *Hist. des Ouvrages des Savants*, 1688, avril. — MM. Haag, *La France Protest.*

LARROQUE (*Daniel*), écrivain, fils du précédent, né vers 1660, à Vitré, et mort à Paris, le 5 septembre 1731. Il étudia la théologie, et à la révocation de l'édit de Nantes il se retira d'abord à Londres, où il exerça pendant quelques mois le ministère évangélique, puis à Copenhague, où on lui promettait un établissement avantageux. Ses espérances ayant été trompées, il passa en Hollande, où Bayle, qui était malade, le chargea pendant les premiers mois de 1687 de la rédaction des *Nouvelles de la République des Lettres.* En 1690 Larroque rentra en France, et bientôt après il fit profession de catholicisme. Cette abjuration ne l'enrichit pas. Forcé de chercher dans ses talents des moyens d'existence, il se mit aux gages d'un libraire, et en 1693 il consentit à écrire une préface pour un pamphlet dans lequel on accusait le gouvernement de n'avoir pris aucune mesure pour prévenir la famine qui sévissait alors en France. L'ouvrage fut saisi au moment même qu'il sortait de la presse ; le libraire fut pendu, et Larroque, enfermé d'abord au Châtelet, fut conduit quelques mois après au château de Saumur. Il y était depuis cinq ans, quand l'abesse de Fontevrault, touchée de compassion pour un homme qui s'était converti au catholicisme, obtint, après de longues sollicitations, son élargissement, et le fit entrer, en qualité de traducteur de l'anglais et du hollandais, dans les bureaux du marquis de Torcy, ministre des affaires étrangères. La délicatesse et la capacité avec lesquelles il remplit cet emploi le firent nommer par le régent secrétaire du conseil de l'intérieur. Le conseil ayant été supprimé peu de temps après, Larroque reçut comme récompense de ses services une pension de quatre mille livres. Il consacra le reste de sa vie à l'étude. Il était loin de posséder l'érudition étendue de son père, mais il avait le goût et les connaissances littéraires qui avaient manqué à celui-ci. Ses amis, parmi lesquels il faut citer en première ligne d'Olivet et l'abbé Fraguier, l'estimaient autant pour la douceur et l'amabilité de son caractère que pour ses talents.

On a de Larroque : *Le Prosélyte abusé, ou fausses vues de M. Brueys dans l'examen de la séparation des protestants ;* Rotterdam, 1684, in-12 ; — *Les Véritables Motifs de la Conversion de l'abbé de La Trappe, avec quelques réflexions sur sa vie et sur ses écrits ;* Cologne, 1685, in-12. Cet ouvrage, attribué par quelques bibliographes au P. Boissard, chartreux à Paris, est une satire fort vive contre l'abbé de Rancé, qui y est peint comme un ambitieux ; — *Nouvelles Accusations contre Varillas, ou remarques critiques contre une partie du premier livre de son* Histoire de l'hérésie ; Amsterdam, 1687, in-12 ; — *Remarques générales sur un livre qui a pour titre :* Lettres, Mémoires et Négociations de M. le comte d'Estrades ; Paris, 1709, in-12 ; — *Vie de François-Eudes de Mézerai, historiographe de France ;* Amsterdam, 1620, in-12. « C'est dit l'abbé d'Olivet, un ouvrage romanesque, altéré dans le fond et forcé dans les circonstances. » Cette vie est une des productions de la jeunesse de l'auteur ; — *De Legione fulminatrice ;* dans les *Adversar. sacrorum Libri III* de son père ; — une traduction de la *Vie de Mahomet* par Prideaux ; Amsterdam, 1698, et Paris, 1699, in-12. Il laissa inédite une traduction de l'*Histoire romaine* de Laurent Échard, traduction qui, revue par l'abbé Desfontaines et continuée par l'abbé Guyon, fut publiée à Paris, 1744, 16 vol. in-12. Il avait composé des *Anecdotes du règne de Charles II*, dont l'abbé Fraguier avait le manuscrit. L'abbé d'Olivet le

suppose, mais à tort, l'auteur de l'*Avis important aux Réfugiés sur leur prochain retour en France;* Amsterdam, 1690, in-12 : ouvrage que Jurieu, avec plus de raison, ce semble, avait attribué à Bayle. Michel NICOLAS.

Lettre de l'abbé d'Olivet au président Bouhier; Paris, 1739. — Quérard, *La France Littér.*

LARRUGA (*Eugenio*), économiste espagnol, mort en 1804. Il commença, sous le règne de Charles III, une publication de longue haleine, intitulée : *Memorias politicas y economicas sobre la Industria, las Minas, etc., de España,* et destinée à faire connaître les richesses du sol, du commerce et de l'industrie de son pays. Cet ouvrage, qui contient d'une façon diffuse un grand nombre de matériaux utiles, fut interrompu à la mort de l'auteur; il en avait alors paru 48 vol. in-8°. K.

Dict. de l'Économie polit., II.

LARTIGAULT (***), grammairien français, mort à Paris, en janvier 1716. Il essaya vainement de réformer l'orthographe française en la faisant concorder avec la prononciation usuelle. On a de lui : *Progrès de la véritable Ortografe, ou l'ortografe françèze fondée sur les principes, confirmée par démonstracions;* Paris, 1669, in-12; — *Principes infaillibles et Règles de la Prononciation de notre langue;* Paris, 1670, in-12; — *La Sphère historique, ou explication des signes du zodiaque, des planètes et des constellations par rapport à l'histoire ancienne des diverses nations,* etc.; Paris, 1716, in-12. L—z—e.

Quérard, *La France litt.*

* **LARTIGUE** (*Joseph*), ingénieur hydrographe français, né le 25 mai 1791, à Vic-en-Bigorre (Hautes-Pyrénées). Ancien capitaine de vaisseau, il a publié : *Description de la Côte du Pérou, entre* 19° *et* 16° 20′ *de latitude sud, et renseignements sur la navigation des côtes occidentales d'Amérique, du cap Horn à Lima, recueillis pendant la campagne de* La Clorinde, *commandée par le baron de Mackau;* Paris, 1827, in-8° (carte); — *Instruction nautique sur les Côtes de la Guyane française;* Paris, 1827, in-8° (carte). La partie hydrographique de ce travail est précédée de six chapitres sur les vents, les pluies, les courants en général, ceux du fleuve des Amazones, ceux qui ont lieu près de terre, et ceux qu'on remarque entre les Canaries et les Antilles; — *Exposition du Système des Vents;* Paris, 1840, in-8°, avec deux cartes indiquant la direction des principaux courants d'air : travail d'une haute portée, dans lequel l'auteur, après avoir réuni et discuté tout ce que les navigateurs les plus habiles ont publié de leurs journaux, établit que les vents polaires et les vents alisés entraînent l'atmosphère jusqu'à une très-grande élévation, et que les contre-courants, qui ont été observés à diverses hauteurs, sur les montagnes, n'occupent qu'un espace peu considérable, tandis que les vents polaires suivent leur cours naturel à une certaine distance au-dessus de ces mêmes montagnes; » — *Observations sur les Brises de Jour et de Nuit, faites dans quelques parties des Pyrénées, pendant les mois de juillet, août et septembre* 1842 (dans les *Annales Maritimes*, t. 82). P. LEVOT.

Annales Maritimes.

LA RUE (*Charles* DE), prédicateur français, né en 1643, à Paris, où il est mort, le 27 mai 1725. Après ses premières études, il entra chez les Jésuites, et prit l'habit en 1659. Doué d'un esprit brillant et élevé, il professait les humanités lorsqu'il se fit connaître en 1667 par un poëme latin sur les conquêtes de Louis XIV, travail qui fut traduit en français par Pierre Corneille, et qui attira sur le jeune auteur la bienveillance du roi. Brûlant d'ardeur de visiter d'autres pays que la France, il demanda plusieurs fois à s'engager dans les missions du Canada; mais ses supérieurs le croyant utile à d'autres emplois, il dut borner son zèle à prêcher dans les provinces, entre autres dans les Cévennes, où il ramena plusieurs calvinistes à la foi catholique. Cependant, son attrait pour les belles-lettres l'emportait toujours, et ce fut pour favoriser ses inclinations qu'on le chargea de la chaire de rhétorique au collége de Louis-le-Grand; il l'occupa pendant de longues années avec les plus brillants succès. Il fut aussi choisi pour confesseur de la dauphine et du duc de Berry. Le P. de La Rue se fit une grande réputation par son éloquence; il était le prédicateur de son siècle qui débitait le mieux et savait varier sans effort son talent et ses moyens suivant les circonstances. Un courtisan, qui s'était aperçu de son penchant à l'affectation et à la recherche, lui dit : « Mon père, nous vous écouterons avec plaisir tant que vous nous présenterez la raison, mais point d'esprit; tel de nous en mettra plus dans un couplet de chanson que la plupart des prédicateurs dans tout un carême. ». Il était aussi aimable dans la société qu'austère dans l'exercice de ses fonctions : « Il avait, dit Moréri, la conversation belle, riche, féconde, et ayant du goût pour tous les arts, il pouvait parler de tout à propos. » On a du P. de La Rue : *Idyllia;* Rouen, 1669, in-12; réimpr. depuis 1688 sous le titre : *Carminum Libri IV,* 6e édit.; Paris, 1754. La plupart des pièces contenues dans ce recueil avaient paru séparément; nous citerons les suivantes : *De Victoriis Ludovici XIV;* Paris, 1667, poëme trad. en vers français par P. Corneille; — *Cyrus restitutus;* 1673, tragédie latine; — une *Ode* grecque *sur l'Immaculée Conception,* 1670, qui a remporté le prix à Caen, et des pièces adressées à Corneille. Le premier de ces quatre livres contient les tragédies; le second, les panégyriques; le troisième, des devises et des emblèmes avec explication; le quatrième, des morceaux de différents genres; — *Lysimachus,* tragédie fran-

çaise; Caen, 1670, représentée au collége des jésuites et traitée d'une autre manière que celle qu'il avait donnée en latin sous le même titre; — *P. Virgilii Maronis Opera, interpretatione et notis, ad usum Delphini*; Paris, 1675, in-4°; le travail de l'auteur, augmenté et retouché par lui, a été reproduit dans des éditions très-nombreuses; la plus récente est celle de Lyon, 1831, 3 vol. in-12, mais la plus estimée est celle qui a été revue par N. Heinsius; Paris, 1682, in-4°; l'*Index* qui se trouve à la fin est en grande partie l'œuvre de l'abbé Lezeau, qui s'en est déclaré l'auteur, en 1714, dans la traduction des *Fastes* d'Ovide; — *Gabrielis Cossartii Orationes et Carmina*; Paris, 1675, in-12; — *Sermons du P. de La Rue*; Paris, 1719, 4 vol. in-8° et in-12; 4° édit., Lyon, 1736, souvent réimprimés depuis et insérés en 1847 dans la *Collection des Orateurs sacrés* de l'abbé Migne. On distingue dans ce recueil les *Oraisons funèbres du maréchal duc de Luxembourg* (1695), *de Louis de Bourbon, prince de Condé* (1686), et du *Dauphin* (1712), qui sont regardées comme ses chefs-d'œuvre, et ses *Sermons sur les Évangiles du Carême* (1706); — *Sylla*, tragédie en cinq actes, imprimée en 1728 pour la première fois, à la suite de la *Grammaire Française* du P. Buffier: cette belle tragédie, attribuée longtemps à P. Corneille et réimprimée en 1745 sous le nom de Mallet de Brême, qui voulut injustement se l'approprier, était représentée dès 1671 dans les colléges. Les comédiens de l'Hôtel de Bourgogne se disposaient secrètement à la jouer; mais l'auteur employa son crédit pour s'y opposer, et il y réussit facilement. Il n'arrêta pas toutefois la représentation de deux comédies, dont on le croit l'auteur: *L'Andrienne* et *L'Homme à bonnes fortunes*, qui passèrent l'une et l'autre sous le nom de son ami, le célèbre Baron; — *Panégyriques des Saints, avec quelques autres sermons sur divers sujets*; Paris, 1740, 2 vol. in-12; — une édition d'*Horace*, avec notes; — des *Discours latins* prononcés en diverses occasions. P. L—Y.

Mercure de France, juin 1725. — Baillet, *Jugements des Savants*. — *Journal des Savants*, 1698, 1706, 1712, 1738 et 1740. — *Dict. des Prédicateurs*. — Le Long, *Bibl. Hist.* — Moréri, *Dict Hist.*, IX. — Desessarts, *Siècles litt.*, V. — *Bibl. des Écrivains de la Compagnie de Jésus*, 683-665.

LA RUE (*Charles* DE), érudit français, né le 12 juillet 1684, à Corbie (Picardie), mort le 5 octobre 1739, à Paris. Il fit profession dans l'abbaye bénédictine de Saint-Faron de Meaux, et s'appliqua surtout à l'étude du grec et de l'hébreu. Le savant Montfaucon l'associa à ses travaux littéraires, et le chargea de donner une édition exacte des ouvrages d'Origène, à l'exception des Hexaples. Mais il ne put en donner que les deux premiers volumes, qui parurent en 1733, et surveilla l'impression générale du troisième.

LA RUE (*Vincent* DE), neveu du précédent, né en 1707, à Corbie, et mort en 1762, à Paris, fit aussi partie de l'ordre de Saint-Benoît, et continua l'édition d'Origène, dont la fin fut publiée en 1759. On a encore de lui: *Bibliorum sacrorum latinæ versionis antiqua, seu versio vetus italica*; Reims, 1743-1749, 3 vol. in-fol.: cet ouvrage avait été commencé par dom Pierre Sabathier. K.

Mercure de France, déc. 1762. — Moréri, *Dict. Hist.*

LA RÜE (*François*), en latin *Rueus*, naturaliste flamand, né à Lille, vers 1520, mort dans la même ville, en 1585. Il pratiqua longtemps la médecine dans sa patrie. Il avait cultivé soigneusement les belles-lettres, l'hébreu et surtout l'histoire naturelle. On a de lui: *De Gemmis aliquot, iis præsertim quarum divus Joannes apostolus in sua Apocalypsi meminit: de aliis quoque quarum usus hoc ævo apud omnes percrebuit, Libri duo, theologis non minus utiles quam philosophis, et omnino feliciorihus ingenii perjucundi, e non vulgaribus utriusque philosophiæ adytis deprompti*, etc.; Paris, 1547, in-12; Zurich, 1565, in-12; et avec la *Philosophie sacrée* de François Vallesius, Lyon, 1588, 1595 et 1652, in-12; avec divers opuscules sur toutes les espèces de fossiles, Francfort, 1596, in-12; avec les *Similitudines ac Parabolæ*, etc. (de Lœv. Lemnius); Francfort, 1626, in-16. L—Z—E.

Le P. Lelong, *Biblioth. Sacr.*, p. 935. — Valère André, *Bibliotheca Belgica*, p. 240. — Mercklin, *Lindenius renov.*, p. 297, 304.

LA RUE (*Pierre* DE), littérateur hollandais, né en 1695, à Middelbourg. Conseiller en la cour des comptes du comté de Zélande, il composa des poésies et deux recueils estimés sur les hommes distingués de son pays natal: *La Zélande Littéraire*, Middelbourg, 1734, in-4°; 2° édit., augmentée, 1741, destinée aux écrivains, aux savants et aux artistes; — *La Zélande Politique et Militaire*; ibid., 1736, in-4°; — *Recueil d'Épigrammes ou d'inscriptions en vers*; 1731; — *Des Amplifications rimées du Symbole des Apôtres et de l'Oraison Dominicale*; une traduction des *Sonnets* de Drelincourt; des poésies édifiantes, etc. K.

De Vries, *Hist. des Poëtes holl.*, II, 123.

LARUE (*Isidore-Étienne*, CHEVALIER DE), homme politique et historien français, né à La Charité-sur-Loire, en 1758, mort le 12 août 1830. Nommé en 1795 député de la Nièvre au Conseil des Cinq Cents, il fut membre de la commission dite *des inspecteurs*, avec Pichegru et Willot, puis proscrit avec eux au 18 fructidor, et déporté à la Guyane. Il revint en France après le 18 brumaire. Ses relations avec Pichegru, et surtout avec Hyde de Neuville, dont il avait épousé la sœur, le firent mettre en surveillance dans le département de la Nièvre. Sous la restauration, il devint maître des requêtes et garde général des archives du royaume. On a

de lui une *Histoire du 18 fructidor*; Paris, 1821, in-8°. G. DE F.

Henrion, *Annuaire Biographique*.

LA RUE, *voy*. RUE.

LARUETTE (*Jean-Louis*), acteur français et compositeur dramatique, né à Paris, le 7 mars 1731, et non à Toulouse, mort dans la même ville, le 10 janvier 1792. Il se destinait d'abord à l'enseignement musical; mais comme il se sentait du penchant pour le théâtre, il délaissa le professorat, et débuta, en 1752, à la foire Saint-Laurent, où était alors l'*Opéra-Comique*, dans les rôles d'*amoureux*. L'expression vieillotte de sa figure et la faiblesse de sa voix l'empêchèrent de réussir dans ce genre de personnages. Ayant eu le bon esprit de comprendre qu'il n'était pas fait pour eux, il changea d'emploi, et prit celui des *pères* et des *tuteurs*, dans lequel il se fit promptement une réputation. Lorsque l'Opéra-Comique fut réuni, en 1762, à la Comédie-Italienne, Laruette fit partie des acteurs conservés, et pendant dix-sept années il ne cessa de faire les délices du public jusqu'à sa retraite, qui eut lieu à la clôture de 1778. Grétry parle de cet acteur avec de grands éloges. Laruette a composé la musique de plusieurs pièces à ariettes, dont voici les titres : *Le Docteur Sangrado*; 1758; — *Le Médecin de l'Amour*; 1748; — *L'heureux Déguisement*; 1758; — *L'Ivrogne corrigé*; 1759; — *Cendrillon*; 1759 (pièces jouées à l'ancien Opéra-Comique); — *Le Dépit amoureux*; 1761; — *Le Guy de Chêne*; 1764; — *Les deux Compères*; 1772 (ces dernières représentées à la Comédie-Italienne). ED. DE MANNE.

Grétry, *Essai sur la Musique*. — *Correspondance de Grimm*. — *Journal des Spectacles*, de Lefuel de Méricourt.

LA SABLIÈRE (*Antoine* DE RAMBOUILLET, sieur DE), financier et poëte français, né à Paris, le 17 juin 1624, mort dans la même ville, le 3 mai 1679. Élevé dans la religion protestante, il reçut une bonne éducation. Fils du financier Rambouillet, un des titulaires des cinq grosses fermes, qui avait élevé à grands frais à l'extrémité du faubourg Saint-Antoine un célèbre hôtel à travers lequel se trouve aujourd'hui percée la rue qui porte son nom, il devint comme lui conseiller du roi et des finances et un des régisseurs des domaines de la couronne. En 1669 il prêta 40,000 écus au prince de Condé. Il alliait l'aptitude aux affaires au goût des lettres et à un grand penchant aux plaisirs. Il se maria en 1654; mais l'esprit, le savoir, la beauté, les grâces de sa jeune femme ne purent le fixer. Riche, beau, bien fait, spirituel, il dut rencontrer peu de cruelles. Il a exposé lui-même ses principes dans ces vers :

> J'aime bien quand je suis aimé
> Mais je ne puis être enflammé
> Des belles qui sont inhumaines :
> Je ne subis jamais la loi,
> Et ne souffre jamais de peines
> Qu'autant qu'on en souffre pour moi.
> Aussi toutes sortes d'objets
> Ne peuvent être des sujets
> Pour forcer mon cœur à se rendre,
> Et si l'on veut me posséder,
> Il faut des charmes pour me prendre
> Et des faveurs pour me garder.

Si l'on en croit une note manuscrite d'un contemporain trouvée par le baron Walckenaër dans un exemplaire des *Madrigaux* de La Sablière, ce financier serait mort du chagrin d'avoir perdu une maîtresse. Il s'était attaché à Mlle Manon Van Ghangel, sœur aînée de Mlle Charlotte Van Ghangel, laquelle épousa de Nyert. Le père de ces deux beautés était un Hollandais qui s'était fixé à Paris depuis que La Sablière, fermier des domaines du roi, l'avait intéressé dans cette administration. « Le temps, dit Walckenaër, n'avait fait qu'accroître cette passion. C'est pour cette jeune beauté que M. de La Sablière a composé presque tous les madrigaux qui nous restent de lui, et dont Voltaire a loué la finesse et le naturel. Cet objet d'une affection si tendre et si constante mourut subitement, à la fleur de l'âge. M. de La Sablière en apprit la nouvelle inopinément et au moment où il s'y attendait le moins; il en fut si frappé que dès lors il resta plongé dans une sombre mélancolie, à laquelle il succomba un an après. »

On a de La Sablière un recueil de madrigaux publiés après sa mort par son fils, et qui ont eu plusieurs éditions. La première parut à Paris, en 1689, in-12, et fut contrefaite en Hollande la même année. En 1758 l'abbé Sepher en donna une nouvelle édition à Paris, in-16, avec une notice sur l'auteur. La dernière édition en a paru à Paris, en 1825. L. LOUVET.

Abbé Sepher, Notice en tête de son édition des *Madrigaux de La Sablière*. — Walckenaër, *Hist. de la Vie et des Ouvr. de La Fontaine*, tome I, p. 273; tome II, p. 46. — Haag, *La France Protestante*. — Voltaire, *Siècle de Louis XIV*. — Tallemant des Réaux, *Histor*.

LA SABLIÈRE (*Marguerite* HESSEIN, Mme DE), femme du précédent, Française savante et charitable, morte à Paris, le 8 janvier 1693. « Parmi ce grand nombre de femmes charmantes, douées des dons de la beauté et de l'esprit, qui exercèrent une si forte influence sur la perfection de la littérature et des arts dans le siècle de Louis XIV, nulle ne fut plus remarquable, dit Walckenaër, que Mme de La Sablière. Elle était aussi réservée, aussi modeste que savante : non-seulement elle entendait parfaitement la langue du siècle d'Auguste, et savait par cœur les plus beaux vers d'Horace et de Virgile, mais elle n'était étrangère à aucune des connaissances humaines cultivées de son temps. Sauveur et Roberval, tous deux de l'Académie des Sciences, lui avaient montré les mathématiques, la physique et l'astronomie. Le célèbre Bernier, son ami particulier, et qui, comme La Fontaine, logeait chez elle, lui avait enseigné l'histoire naturelle et l'anatomie, et l'avait initiée aux plus sublimes spéculations de la philosophie; c'est pour elle qu'il fit un excellent abrégé des ouvrages de Gassendi. Tant de science

dans Mme de La Sablière ne nuisait en rien aux charmes de son sexe ; sa maison était le séjour des grâces, de la joie et des plaisirs. Son mari joignait à une grande fortune les talents du poëte, la politesse de l'homme du monde, le don de plaire et l'habitude de la plus aimable galanterie. Les seigneurs de la cour les plus dissipés, tels que Lauzun, Rochefort, Brancas, La Fare, de Foix, Chaulieu, aimaient à se réunir chez M. de La Sablière avec les étrangers les plus illustres, les hommes les plus éminents dans les sciences, dans les lettres et dans les arts, les femmes les plus remarquables par leurs attraits et leur esprit, et Mme de La Sablière, par sa conversation toujours variée, par sa politesse exquise, par sa gaieté naturelle, était l'ornement, le lien et l'âme de ces cercles brillants. » On y jouissait sans doute d'une grande liberté, ainsi qu'on peut en juger par une chanson de Chaulieu improvisée à un des repas de Mme de La Sablière en l'honneur du duc de Foix, où l'on trouve :

Qu'il est doux d'être la maîtresse
De ce jeune voluptueux !

La Sablière, qui avait beaucoup à se faire pardonner, eut le bon esprit de ne pas se montrer jaloux, et malgré leurs écarts mutuels, les deux époux paraissent avoir vécu en bonne intelligence. « Les nombreuses infidélités du mari décidèrent bientôt celles de la femme, dit M. Joncières. Belle, riche, aimable, Mme de La Sablière fut vivement recherchée. Ses plus beaux jours s'écoulèrent dans cette galanterie décente qui fut la vie de la plupart des grandes dames au dix-septième siècle. » On raconte qu'un oncle de Mme de La Sablière, grave magistrat, voulant un jour lui faire de la morale, lui dit : « Eh, madame ! toujours des amourettes ! On n'entend parler que de cela dans cette maison ! Mettez au moins un intervalle : les animaux eux-mêmes n'ont qu'une saison pour cela. — C'est que ce sont des bêtes, » répondit Mme de La Sablière. Lauzun donna au fils de Mme de La Sablière la charge de secrétaire des dragons ; et mademoiselle de Montpensier eut quelque jalousie contre « cette petite femme de la ville nommée La Sablière », ainsi l'appelait Rochefort. Quoique Mme de La Sablière n'ait composé aucun ouvrage, sa réputation s'était répandue même à l'étranger : en tête d'un livre que Bernier avait dédié à cette dame, Bayle disait en 1685, dans les *Nouvelles de la République des Lettres* : « Madame de La Sablière est connue partout pour son esprit extraordinaire et pour un des meilleurs. M. Bernier, qui est un grand philosophe, ne doute pas que le nom illustre qu'il a mis à la tête de ce traité-là n'immortalise son livre plus que son ouvrage n'immortalisera son nom. » Après la mort de Marguerite de Lorraine, bienfaitrice de La Fontaine, Mme de La Sablière recueillit le célèbre fabuliste chez elle. Elle l'y garda tant qu'elle vécut, même après qu'elle eut abandonné sa maison pour le service des pauvres. Pendant vingt ans, elle lui épargna les tracas de la vie. « Elle pourvoyait, dit d'Olivet, à tous ses besoins, persuadée qu'il n'était guère capable d'y pourvoir lui-même. » La Fontaine devint une partie inséparable de sa maison : « J'ai renvoyé tout mon monde, disait-elle un jour, je n'ai gardé que mon chien, mon chat et La Fontaine. » Le fabuliste célèbre sa protectrice chaque fois qu'il le peut. Dans un endroit il fait d'elle ce portrait :

Je vous gardois un temple dans mes vers,
Au fond du temple eût été son image,
Avec ses traits, son souris, ses appas,
Son art de plaire et de n'y penser pas,
Ses agréments à qui tout rend hommage.
J'aurois fait voir à ses pieds des mortels
Et des héros, des demi-dieux encore,
Même des dieux : ce que le monde adore
Vient quelquefois parfumer ses autels.
J'eusse en ses yeux fait briller de son âme
Tous les trésors, quoique imparfaitement ;
Car ce cœur vif et tendre infiniment
Pour ses amis, et non point autrement,
Car cet esprit, qui, né du firmament,
A beauté d'homme avec grâce de femme,
Ne se peut pas comme on veut exprimer.
O vous, Iris, qui savez tout charmer,
Qui savez plaire en un degré suprême,
Vous que l'on aime à l'égal de soi-même
(Ceci soit dit sans nul soupçon d'amour,
Car c'est un mot banni de votre cour).

Mais La Fontaine n'était pas seul à louer cette femme d'esprit ; tous les écrits, tous les mémoires du temps font son éloge. Boileau la peignit pourtant dans sa *Satire sur les Femmes* sous les traits de

. . . . Cette savante
Qu'estime Roberval et que Sauveur fréquente.
D'où vient qu'elle a l'œil trouble et le teint si terni ?
C'est que sur le calcul, dit-on, de Cassini,
Un astrolabe en main, elle a dans sa gouttière
A suivre Jupiter passé la nuit entière.

Mais cette satire ne parut qu'après la mort de Mme de La Sablière. Boileau avait voulu se venger de ce qu'à propos des vers de sa cinquième épître :

Que l'astrolabe en main un autre aille chercher
Si le soleil est fixe ou tourne sur son axe,
Si Saturne à nos yeux peut faire un parallaxe,

elle avait dit du satirique qu'il parlait de l'astrolabe sans le connaître. « On croit, dit Perrault dans son *Apologie des Femmes*, que le caractère de la savante ridicule a été fait pour une dame dont le mérite extraordinaire ne devait lui attirer que des louanges. Cette dame se plaisait, aux heures de son loisir, à entendre parler d'astronomie et de physique, et elle avoit même une très-grande pénétration pour ces sciences, de même que pour plusieurs autres que la beauté et la facilité de son esprit lui avoient rendues familières. Il est encore vrai qu'elle n'en faisoit aucune ostentation, et qu'on n'estimoit guère moins en elle le soin de cacher ces dons que l'avantage de les posséder. »

Parmi les jeunes gens qui fréquentaient la maison de Mme de La Sablière et qui lui faisaient une cour assidue, il y en eut un surtout qui parvint à lui plaire : c'était le marquis de La

Fare (*voy.* ce nom). Walckenaër fait remonter cette liaison à 1670. Ce ne fut cependant qu'en 1677 que La Fare vendit sa charge de sous-lieutenant des gendarmes du dauphin au fils de Mme de Sévigné pour se livrer entièrement à l'amour de celle qui occupait alors toutes ses pensées. La Fare avait trente-trois ans d'âge; Mme de La Sablière avait vingt-trois ans de mariage! La Fare n'eut pourtant pas même la patience d'attendre la conclusion de la paix : il croyait que sa passion serait éternelle, et il écrivait :

Je sers une maîtresse illustre, aimable et sage,
Amour, tu remplis mes souhaits :
Pourquoi me laissais-tu dans la fleur de mon âge
Ignorer ses vertus, ses grâces, ses attraits ?

Sans doute à cette époque La Sablière affichait son attachement pour Mlle Van Ghangel, et sa femme put prendre plus de liberté. La Fare passait des jours entiers chez Mme de La Sablière. Telle était la force de l'amour qu'éprouvait le marquis, qu'on crut, d'après Mme de Sévigné, que la belle La Sablière manquerait plus tôt de persévérance que son amant. « D'abord ils ne se quittaient pas, dit M. Sainte-Beuve; ils passaient douze heures ensemble, puis après quelques mois ce ne fut plus que sept ou huit heures; puis il fut évident que l'amour du jeu se glissait comme une distraction à la traverse. » « Mme de Coulanges maintient, écrivait Mme de Sévigné le 8 novembre 1679, que La Fare n'a jamais été amoureux; c'était tout simplement de la *paresse*, de la *paresse*, de la *paresse*, et la bassette a fait voir qu'il ne cherchait chez Mme de La Sablière que la bonne compagnie. » L'année suivante, Mme de Sévigné revient sur cette rupture : « Vous me demandez ce qui a fait cette solution de continuité entre La Fare et Mme de La Sablière : c'est la bassette : l'eussiez-vous cru? C'est sous ce nom que l'infidélité s'est déclarée; c'est pour cette prostituée de bassette qu'il a quitté cette religieuse adoration : croiroit-on que ce fût un chemin pour le salut de quelqu'un que la bassette? Ah! c'est bien dit; il y a cinq cent mille routes qui nous y mènent. Mme de La Sablière regarda d'abord cette distraction, cette désertion; elle examina les mauvaises excuses, les raisons peu sincères, les prétextes, les justifications embarrassées, les conversations peu naturelles, les impatiences de sortir de chez elle, les voyages à Saint-Germain, où il jouoit, les ennuis, les ne savoir plus que dire; enfin quand elle eut bien observé cette éclipse qui se faisoit, et le corps étranger qui cachoit peu à peu tout cet amour si brillant, elle prit sa résolution : je ne sais ce qu'elle lui a coûté; mais enfin, sans querelle, sans reproche, sans éclat, sans le chasser, sans éclaircissement, sans vouloir le confondre, elle s'est éclipsée elle-même; et sans avoir quitté sa maison, où elle retourne encore quelquefois, sans avoir dit qu'elle renonceroit à tout, elle se trouve si bien aux Incurables qu'elle y passe quasi toute sa vie, sentant avec plaisir que son mal n'étoit pas comme celui des malades qu'elle sert. Les supérieurs de la maison sont charmés de son esprit : elle les gouverne tous; ses amis vont la voir; elle est toujours de très-bonne compagnie. »

Le jeu n'était pas la seule cause de l'abandon de Mme de La Sablière par La Fare, qui s'était pris de goût pour la Champmeslé, ainsi qu'on le voit par une lettre de La Fontaine à cette actrice : « Que font vos courtisans? lui écrivait-il dans l'été de 1678; car pour ceux du roi je ne m'en mets pas autrement en peine. Charmez-vous l'ennui, le malheur au jeu, toutes les autres disgrâces de M. de La Fare? » On avait blâmé La Fare d'avoir quitté brusquement le service pour sa passion. Mme de Coulanges l'avait probablement défendu alors; mais après l'abandon de Mme de La Sablière, elle disait : « La Fare m'a trompée, je ne le salue plus. » Le goût des actrices et des amours faciles lui resta, et plus tard La Fare ne craignit pas de dire :

De Vénus-Uranie en ma verte jeunesse,
Avec respect j'encensai les autels;
Et je donnai l'exemple au reste des mortels
De la plus parfaite tendresse.
Cette commune loi qui veut que notre cœur
De son bonheur même s'ennuie
Me fit tomber dans la langueur
Qu'apporte une insipide vie.
Amour, viens, vole à mon secours,
M'écriai-je dans ma souffrance;
Prends pitié de mes derniers jours.

Mme de La Sablière s'était convertie au catholicisme. « Le roi, dit Sourches, donna une pension de 2,000 livres à Mme de La Sablière, femme qui n'étoit pas de grande naissance, mais qui étoit connue par son bel esprit et qui s'étoit convertie. » Elle avait eu vraisemblablement des embarras d'affaires; ainsi que peut le faire présumer cette lettre qu'elle écrivait au père Rapin : « Il me semble que j'ay bien à vous entretenir; je suis bien aise que le monde croye que je vais estre heureuse parce que je suis bientost à bout de mes affaires, et je fais tout ce que je puis pour faire croire que cela est ainsi; mais à vous, à qui j'ay toujours dit tout ce que j'avois sur le cœur, je ne m'auiserai point de me déguiser sur l'estat où je suis. Je ne puis jamais estre heureuse après la perte que j'ay faite d'une personne que j'aimois tendrement et qui m'aimoit d'une manière à ne deuoir point en faire finesse à une personne qui a l'esprit fait comme vous l'auės. » La mort de La Sablière augmenta encore le penchant de Mme de La Sablière pour la dévotion. « Après avoir été les délices d'un monde où elle avait brillé avec tant d'éclat, dit Walckenaër, elle en devint par son repentir et sa piété l'admiration et le modèle. » Elle s'occupa dès lors beaucoup moins de La Fontaine, qui ne profitait guère de ses leçons. Le poëte continua pourtant d'habiter la maison de sa protectrice, maison située dans la rue Saint-Honoré sur la paroisse de Saint-Roch. La Fontaine loua publi-

quement Mme de La Sablière le jour de sa réception à l'Académie Française. Il conservait pour elle une vive reconnaissance, et plusieurs fois ses vers et sa correspondance célébrèrent le nom de sa bienfaitrice. Mais elle était devenue indifférente à la louange même la plus délicate, et ne rêvait plus que la conversion du fabuliste. Elle venait peu chez elle, d'où elle avait écarté doucement tous ses amis. Retirée tout à fait aux Incurables, où elle soignait les malades, elle y mourut. La Fontaine accepta alors l'hospitalité d'Hervart. Mme de La Sablière a laissé quelques pensées chrétiennes qui ont été plusieurs fois imprimées à la suite des *Pensées* de La Rochefoucauld. — Mme de La Sablière avait eu trois enfants : 1° *Nicolas*, sieur du Plessis et de Lancey, né le 10 février 1656, homme très-instruit, qui était en correspondance avec Bayle, et qui fut enfermé à la Bastille lors de la révocation de l'édit de Nantes; sorti de prison, il s'enfuit à Londres, où il devint directeur de l'hôpital français; il a publié les *Madrigaux* de son père; une de ses filles, détenue d'abord dans un couvent, devint la femme de Trudaine, prévôt des marchands; — 2° *Anne*, mariée en 1672 à Jacques Muisson; — 3° *Marguerite*, née en 1658, qui épousa, en mai 1678, Guillaume Scot, marquis de La Mésangère, conseiller au parlement de Rouen. « Mlle de La Sablière est une fort aimable personne, disait le *Mercure Galant* en annonçant ce mariage. Elle est belle, bien faite, et partage les avantages de sa famille, qui est tout esprit. » La Fontaine lui dédia *Daphnis et Alcimadure*, petit poëme imité de Théocrite, qu'il imprima avec ses fables :

Aimable fille d'une mère
A qui seule aujourd'hui mille cœurs font la cour.....
Je louerai seulement un cœur plein de tendresse,
Ces nobles sentiments, ces grâces, cet esprit :
Vous n'auriez en cela ni maître ni maîtresse
Sans celle dont sur vous l'éloge rejaillit.

Neuf ans après la publication du poëme de La Fontaine, Fontenelle dédia à Mme de La Mésangère son ouvrage sur *La Pluralité des mondes*. Suivant Trublet, c'est elle que Fontenelle a prise pour interlocutrice dans ce livre sous le nom de marquise de G***, afin d'avoir l'occasion de lui adresser des compliments pleins de finesse et de grâce. Trublet ajoute que c'était une très-belle brune, et que Fontenelle fit sa marquise blonde afin de la déguiser un peu. Aussi La Beaumelle nous apprend que « Madame la marquise de La Mésangère ne put jouir qu'en secret de la partie qui lui était due dans les applaudissements aux *Soirées* de Fontenelle ». Mme de La Mésangère épousa en secondes noces, en 1690, contre le vœu de sa mère et de tous les siens, le comte de Nocé ou Noçay, seigneur de Fontenay, fils du sous-gouverneur du duc d'Orléans, depuis régent, avec lequel il avait été élevé et qui fut dans son enfance comme dans sa jeunesse le trop constant compagnon des plaisirs de ce prince. L. LOUVET.

Perrault, *Apologie des Femmes*. — D'Olivet, *Histoire de l'Académie Française*. — Fontenelle, *Éloge de Sauveur*. — Mlle de Montpensier, *Mémoires*. — Chaulieu, *Œuvres*. — La Fare, *Mémoires, Poésies*. — La Fontaine, *Fables*, *Épîtres* et *Lettres*. — Mme de Sévigné, *Lettres*. — Marquis de Sourches, *Mémoires secrets de la Cour de France*. — Walckenaër, *Histoire de la Vie de La Fontaine*. — Joncières, dans le *Dictionnaire de la Conversation*. — Haag, *La France Protestante*. — Sainte-Beuve, *Le marquis de La Fare*, dans le *Moniteur* du 16 août 1854. — Trublet, *Mémoires pour servir à l'histoire de Fontenelle*. — *Mercure galant*, mai 1678. — La Beaumelle, *L'Esprit*. — Titon du Tillet, *Parnasse François*.

LASAGNA ou **LASAGNI** (*Giovanni-Pietro*), sculpteur milanais, vivait à la fin du seizième et au commencement du dix-septième siècle. Il concourut alors à la décoration de la façade de la cathédrale de Milan, où il fit des caryatides et des bas-reliefs représentant *Sisara et Joël*, *Le Puits de Jacob*, et la *Vision de Daniel;* il travailla aussi aux bas-reliefs de la chapelle de Saint-Charles. On voit encore à Milan, à la porte de l'église Saint-Paul, des *Anges* de Lasagna; à celle du grand hôpital, quelques ornements et des statues; enfin sur la colonne de la place Sainte-Euphémie une statue de *sainte Hélène* due également à son ciseau. E. B—N.

Orlandi, *Abbecedario*. — Cicognara, *Storia della Scultura*. — Pirovano, *Guida di Milano*.

LASAGNI (*Barthélemy-Vincent-Joseph*), magistrat français, né à Rome, le 25 août 1773, et mort dans la même ville, le 21 octobre 1857. Il appartenait à une honorable famille de négociants des États-Romains. Lorsqu'en 1798 le Directoire chercha à reconstituer la république romaine, un frère aîné de Lasagni fut investi des fonctions de colonel de la garde nationale de Rome. Celui dont nous esquissons la vie étudia le droit, et travailla sous le patronage de l'un des avocats les plus distingués de sa ville natale; il devint ensuite adjudant du prélat espagnol, membre du tribunal de la rote, et à ce titre il instruisait et rapportait des affaires soumises à ce tribunal (1); mais il ne fut pas auditeur de rote, comme on l'a cru quelquefois. Les Français ayant repris Rome en 1809, la grande réputation que Lasagni s'était faite comme jurisconsulte le fit nommer conseiller à la cour impériale que l'on venait de créer en cette ville. On sait qu'il entrait dans la politique de l'empereur Napoléon d'appeler aux hautes fonctions de la magistrature ou de l'administration française les hommes les plus éminents nés dans les pays conquis nouvellement réunis à la France. Ce fut ainsi que Daniels fut appelé des provinces rhénanes pour être avocat général à la cour de cassation. Busschop fut emprunté à la Belgique, Botton de Castellamonte au Piémont, Lasagni à Rome, et furent nommés conseillers en la même cour. Lorsque la proposition fut faite à ce dernier de

(1) Chaque membre de la rote avait un conseil composé d'un *adjudant* et de plusieurs *secrets*, dont l'office consistait à instruire et à rapporter les affaires.

venir prendre rang dans la première magistrature de France, la crainte de quitter sa patrie et sa famille le fit hésiter; mais le baron Dunoyer (Coffinhal), alors en mission à Rome, le pressa si vivement d'accepter qu'il se rendit à ses sollicitations. Le nom de Lasagni fut présenté par l'empereur au Sénat, qui à cette époque nommait les membres de la cour de cassation, et il fut élu en cette qualité dans la séance du 27 avril 1810. Il prêta serment le 2 juillet suivant.

Lasagni ne tarda pas à montrer toute sa science. Il acquit une grande renommée dans le corps auquel il fut attaché pendant quarante ans. Ses principaux rapports, publiés dans les recueils de MM. Sirey et Dalloz, justifient la réputation de leur auteur. Le premier président Henrion Pansey disait à des justiciables qui s'adressaient à lui pour le choix d'un rapporteur: « Je vous ai désigné M. Lasagni; je n'en connais pas de plus capable que lui. » Nommé président en 1846, Lasagni resta à la chambre des requêtes, à laquelle il appartenait depuis son entrée à la cour. En 1850 Lasagni, voulant mettre, comme il le disait lui-même, un intervalle entre la vie et la mort, demanda et obtint sa mise à la retraite. Il retourna alors à Rome, et y rejoignit sa famille. Il n'avait jamais voulu remplir de fonctions politiques. Sous la monarchie de Juillet, on lui offrit plusieurs fois de lui donner des lettres de grande naturalisation et de le nommer pair de France; mais il refusa constamment, pour consacrer tout son temps à ses fonctions judiciaires. Seulement, lors des discussions religieuses de 1828, Lasagni, sur la proposition du comte Portalis, garde des Sceaux, fut chargé auprès de la cour de Rome d'une mission qu'il remplit à la grande satisfaction du gouvernement qui la lui avait confiée. Depuis sa retraite Lasagni, qui s'occupait exclusivement de théologie et de philosophie religieuse, envoya en France une brochure qui fut imprimée au Mans et publiée à Paris sous le titre de *Méditation d'un Philosophe catholique, apostolique, romain, sur la raison humaine et la foi divine*, par B. Lasagny (*sic*), ancien magistrat (in-8°, 87 pages). Destinée seulement à quelques amis, elle ne fut pas vendue. Le titre indique assez dans quel esprit elle était conçue.

A. TAILLANDIER.

M. Dupin, *Réquisitoires*, t. X, p. 30. — *Discours prononcé* par M. de Marnas, premier avocat général à la cour de cassation, dans l'audience de rentrée de cette cour, du 3 novembre 1857: — *Documents particuliers*.

LA SALCETTE (*Jean-Jacques-Bernardin* COLAUD DE), général français, né le 27 décembre 1758, à Grenoble, mort le 3 septembre 1834. Entré en 1775 comme cadet au régiment de l'Ile de France, il était capitaine à l'époque de la révolution. Pendant la première campagne d'Italie (1795), il arrêta au combat de Saint-Bernoulli la marche des Piémontais, qui cherchaient à gagner le pont du Var, et leur fit un grand nombre de prisonniers. Kellermann jugea cette action si importante qu'il lui fit accorder le grade de général de brigade (7 brumaire an IV). Au blocus de Mantoue, il commanda par intérim la division Sérurier. A la suite du traité de Campo-Formio, il passa dans les Iles Ioniennes, où il fut chargé par le général Chabot de la défense de Prevesa, sur la côte d'Albanie; n'ayant à sa disposition que quatre cent cinquante hommes contre une armée de onze mille Turcs et Russes commandée par Ali-Pacha, il fut réduit à capituler, et subit à Constantinople la détention la plus dure. Il rentra en France en l'an X, et gouverna le Hanovre. Pendant les Cent Jours, on le nomma général de division (22 mars 1815); cette promotion, annulée par les Bourbons, fut reconnue après la révolution de Juillet. Le nom de La Salcette figure sur l'arc de triomphe de l'Étoile. K.

Les Archives de l'Honneur. — Fastes de la Légion d'Honn., III.

LA SALE ou **LA SALLE** (*Antoine* DE), écrivain français, né vers 1398, mort après 1461. On a peu de détails sur sa vie. Il fit, jeune encore, le voyage d'Italie. Lui-même nous apprend qu'en 1422 il se trouvait à Rome. Là vivait toute une génération de littérateurs spirituels et sceptiques, qualités qui se reflètent sensiblement dans les écrits de La Sale. Parmi ces écrivains, nous signalerons surtout le Pogge, auteur des *Facéties*, imité par La Sale dans la cinquantième des *Cent Nouvelles nouvelles*, et si souvent mis à contribution dans l'ensemble de ce recueil. En 1424, après son retour en France, La Sale remplissait dans les états de Louis III, duc d'Anjou, roi de Sicile et comte de Provence, l'office de viguier d'Arles. Il était en outre attaché à ce prince à titre de secrétaire. En 1425 il accompagnait de nouveau le roi de Sicile à Naples. Louis III étant mort en 1434, La Sale continua ses services auprès de René d'Anjou, frère et successeur de Louis. Il devint écuyer, chambellan de ce prince, et précepteur de Jean d'Anjou, duc de Calabre (fils aîné de René), qui vit le jour en 1427. Il composa pour l'instruction de son élève, entre les années 1438 et 1447, une piquante compilation intitulée *La Salade*, parce que « en la salade se met plusieurs bonnes herbes (1) ». Ce titre de *Salade* rappelait aussi le nom d'une pièce d'armure ou coiffure militaire à l'usage des gentilshommes, et enfin le nom de l'auteur. En avril 1447 René d'Anjou donna un tournois à Saumur. Antoine de La Sale fut au nombre des quatre juges chargés de décerner aux vainqueurs les prix de cette lutte à lances courtoises.

Les comptes domestiques et originaux de René d'Anjou mentionnent à plusieurs reprises Antoine de La Sale comme ayant bouche en

(1) Dédicace à Jean d'Anjou, duc de Calabre.

cour auprès de ce prince pendant les années 1447 et 1448. L'une de ces pièces, restées inconnues jusque ici, se rapporte au mois de juin 1448 (1). Elle indique sans doute l'époque où Antoine de La Sale quitta la maison d'Anjou, pour se rendre en Bourgogne.

Nous savons effectivement que les talents d'Antoine de La Sale lui valurent les bonnes grâces de Louis de Luxembourg, comte de Saint-Paul. Ce seigneur emmena La Sale dans son pays de Flandre, et le présenta lui-même à la cour de Philippe le Bon. Antoine de La Sale devint précepteur des enfants du comte de Saint-Paul. C'est probablement à la même époque (de 1448 à 1456), qu'Antoine de La Sale composa *Les Quinze Joyes de Mariage*. On connaît sous ce titre une satire pleine de sel, qui a été souvent réimprimée depuis le quinzième siècle.

Du temps où vivait Antoine de La Sale, parmi les prières en français qui se trouvaient jointes aux offices et qui terminaient les livres d'Heures, figurait une oraison ou composition pieuse, intitulée *Les Quinze Joyes de Notre-Dame, mère de Dieu*. Antoine de La Sale, par une irrévérence dont lui et ses pairs étaient coutumiers, emprunta ironiquement cette forme de dénomination pour en faire le titre de son livre. *Les Quinze Joies de Mariage, ou la Nasse*, forment une suite de *litanies* dans laquelle sont longuement énumérées, avec le *respons*, le final invariable :

> Ainsi vivra en languissant toujours
> Et finira misérablement ses jours,

les tribulations infinies de l'homme marié.

Un manuscrit de la bibliothèque de Rouen, signalé en 1837 par le savant bibliothécaire, M. Pottier, contient le texte des *Quinze Joyes de Mariage*. Ce texte ou transcription, datée de 1464, se termine par un huitain énigmatique, construit, selon les mœurs littéraires du temps, pour intriguer le lecteur. Dans ce huitain, Antoine de *La Sale* se révèle et se déguise en même temps comme l'auteur de ce hardi pamphlet, dont les traits atteignaient à la fois et le mariage et les gens d'église.

On ne peut douter que *Les Quinze Joies de Mariage* aient été écrites avant 1456 : car cet ouvrage est cité dans *Les cent nouvelles Nouvelles* (1). Or, *Les cent Nouvelles nouvelles* sont, comme chacun sait, un recueil de contes badins et d'un goût souvent plus que grivois, composés à Geneppe en Brabant, sous les yeux du dauphin qui fut depuis Louis XI. Cette retraite de Louis auprès de son oncle Philippe, duc de Bourgogne, eut lieu en 1456. Elle se termine à l'an 1461, date de l'avénement du dauphin à la couronne de France. Le Pogge, qu'A. de La Salle avait connu en Italie, a fait les frais d'invention non-seulement du cinquantième conte, qui porte le nom d'Antoine de La Sale, mais d'une partie notable de tout le recueil.

La Sale composa, dans le même lieu et vers le même temps, un autre livre dont le mérite littéraire ne le cède à aucun des précédents. *L'Hystoire et plaisante Cronicque du petit Jehan de Saintré et de la jeune dame des Belles-Cousines, sans autre nom nommer*, s'ouvre, dans les manuscrits, par une épître dédicatoire. Cette épître est signée Antoine de La Sale et datée de Geneppe, le 25 septembre 1459. L'auteur, dans ce préliminaire, dédie son œuvre, qui est son chef-d'œuvre, à ce même Jean d'Anjou, duc de Calabre et de Lorraine, dont il avait été le précepteur. Les éditeurs et les historiens ou biographes de La Sale n'ont pas tenu assez de compte, ce nous semble, de cette dédicace. Jean d'Anjou, quoique bien jeune encore (1), avait déjà l'expérience du mariage, du monde et des grandes dames ; il était veuf de Marie de Bourbon, morte en 1448. Pour éclaircir les allusions que présente *Le Petit Jehan de Saintré*, on peut consulter notre article sur Lalain (*Jacques de*). Auprès de sa propre femme, la duchesse de Calabre, Jean d'Anjou avait pu connaître et observer la conduite de sa *belle cousine*, Marie de Clèves, duchesse d'Orléans (2). La fin romanesque par laquelle cette princesse termina sa carrière, en épousant le sire de Rabodange, peut être comparée à la chute qui dans *Le Petit Jehan de Saintré* forme le dénoûment de ce roman historique. Ces deux femmes, Marie de Bourbon et Marie de Clèves, sont comme deux types que l'histoire contemporaine fournissait à la Sale.

A la suite du *Petit Jehan de Saintré*, les manuscrits et quelques éditions imprimées présentent une nouvelle œuvre d'Antoine de La Sale, composée également pendant son séjour dans les États de Philippe, duc de Bourgogne. Elle a pour titre *Addicion extraite des Chroniques de Flandres*. On y trouve la relation d'une victoire remportée en 1340 par Eudes, duc de Bourgogne, sur Robert d'Artois, et les lettres de défi envoyées par Édouard III, roi d'Angleterre, à Philippe VI, roi de France. Enfin, La Sale termina en 1461 un dernier ouvrage, intitulé *La Sale*, qu'il dédia au comte de Saint-Paul. La Bibliothèque royale de Bruxelles possède deux exemplaires manuscrits (3) de cet ouvrage, qui est demeuré inédit jusqu'à ce jour. Nous n'en connaissons le contenu que par une analyse qu'en a publiée Legrand d'Aussy (4).

(1) Mandements financiers du roi de Sicile. A la date du 10 juin 1448 : *Item Anthonio de Salla, nostro scutifero et familiari, florenos centum, quos eidem graciose dedimus dum novissime a domo nostra discessit.* Comptes de René. Registre de la section P, n° 1339. Direction générale des Archives.

(2) Édition Le Roux de Lincy, 1841, t. I, p. 297.

(1) Il était âgé de trente-deux ans en 1459.

(2) Voir notre article au mot *Clèves*, t. X, col. 880 et s.

(3) L'un de ces manuscrits contient, dit-on, une belle miniature, où l'auteur s'est fait représenter offrant son œuvre au comte de Saint-Paul.

(4) Voy. les sources à la fin de cet article.

Tels sont, à la fois, le peu de faits qui nous sont connus touchant la vie d'Ant. de La Sale, et la liste des ouvrages que nous pouvons lui donner avec certitude. On lui attribue également une comédie en vers, très-célèbre et à juste titre : *La Farce de Patelin*. Cette opinion, émise par M. Génin, ne nous paraît pas invraisemblable. Entre l'auteur, quel qu'il soit, de *Patelin*, et l'auteur de *Saintré*, ainsi que des *Quinze Joies*, il y a en effet une grande analogie, tant pour le fond que pour la forme. Quoi qu'il en soit, cette question est à nos yeux une de celles qui demandent de nouvelles lumières pour être définitivement résolues.

Bibliographie. — *La Salade* a été imprimée 1° à Paris, Michel Lenoir, 1521 (1522 nouveau style), in-fol. ; 2° Philippe Lenoir, 1527 (1528), in-fol. — *Les quinze Joyes de Mariage*, manuscrit de Rouen, Y, 15-13. Imprimée : 1° petit in-folio gothique sans lieu ni date, à deux colonnes (Lyon, 1480 à 1490? Brunet) ; 2° sans lieu ni date, 46 feuillets ; 3° Paris, Jean Trepperel, vers 1490, in-4, 30 ff. ; 4° Paris, sans date, gothique, 48 ff. in-8 ; 5° Lyon, Nourry, 1520, in-4 (suivies de plusieurs autres réimpressions) ; 6° édition retouchée ou altérée par Fr. de Rosset, Paris, 1620, in-12 de 248 pages ; 9° autre édition, augmentée et annotée par Le Duchat, La Haye, 1726 ou 1734 in-12 ; 10° édition donnée par M. Pottier, sur celle de Trepperel, avec les variantes du ms. de Rouen, Paris, Techener, in-16. La dernière est celle qu'a publiée M. P. Jannet dans la *Bibliothèque Elzevirienne* ; Paris, in-16, 1853. Le *Petit Jehan de Saintré*, manuscrits : Bibliothèque de la rue Richelieu à Paris ; 1° ancien fonds français, n° 7569 (1) ; 2° Saint-Germain, n° 1676 ; 3° Sorbonne, n° 445. Imprimée : 1° Paris, Michel Lenoir, 1517 (1518), in-folio ; 2° autres éditions gothiques, 1520 à 1553 (*voy.* Brunet, *Manuel du Libraire*, 1843, t. II, p. 715) ; 3° édition donnée par Gueulette, Paris, Bienvenu, 1724, 3 vol. pet. in-12 ; 4° réimpression en caractères gothiques, Paris, Firmin Didot, édition de luxe et tirée à petit nombre. La dernière, produite et annotée avec beaucoup de goût et d'intelligence par un érudit enlevé très-jeune à la carrière des lettres, M. J.-Marie Guichard, a paru en 1843, à Paris, chez Gosselin, in-18 anglais, dans la *Bibliothèque d'élite*.

VALLET DE VIRIVILLE.

Comptes de René d'Anjou, direction générale des archives, pp. 1339. — *La Farce de Pathelin*, édition Génin ; Paris, 1854, in-8°. — *La Farce de Patelin*, nouvelle édition, donnée par le bibliophile Jacob, Paris, De la Haye, 1859, in-16 et in-18. — Articles critiques sur la publication de M. Genin, insérés par M. Ch. Magnin dans le *Journal des Savants*, décembre 1855, janvier et février 1856. — *Notices et Extraits des Manuscrits de la Bibliothèque du Roi*, etc., article de Legrand d'Aussy, t. V, p. 292 et suivantes. — Villeneuve Bargemont, *Histoire de René d'Anjou* ; 1825, in-8°, t. II, p. 26. — Le *Bulletin du Bouquiniste*, n° du 1er janvier 1859, p. 5 à 7.

(1) Un autre manuscrit précieux et contemporain de La Sale a été possédé par M. Barrois, auteur de la *Bibliothèque protypographique*.

LASALE ou LASALLE (*Robert* CAVELIER, sieur DE), célèbre voyageur français, né à Rouen, dans la première moitié du dix-septième siècle, mort le 20 mars 1687. Il fit des études chez les jésuites, et passa tout jeune encore, vers 1668, au Canada, soit pour s'y enrichir par le commerce, soit pour tenter des découvertes. Résolu à se faire de la Nouvelle-France une seconde patrie, il acheta, à son arrivée, une habitation, qu'il nomma *La Chine*, pour rappeler le projet, depuis longtemps conçu, de chercher un passage à la Chine ou au Japon par l'ouest du Canada. Quelques opérations heureuses et une bienveillante assistance lui procurèrent bientôt les moyens d'établir des comptoirs sur le cours supérieur du Saint-Laurent. En même temps il s'exerçait à la navigation des mers intérieures de l'Amérique, et faisait des excursions chez les tribus indiennes, pour étudier leurs habitudes, leurs mœurs, leurs ressources et leurs diverses langues. Le gouverneur, M. de Frontenac, et l'intendant Talon goûtaient ses projets ; et le premier, après avoir remonté le Saint-Laurent au sud jusqu'au lac Ontario, avait fait élever, à l'endroit où ce lac se jette dans le fleuve, un fort dont il avait confié la garde à Lasale, et qui était destiné tout à la fois à arrêter les courses des Iroquois et à détourner vers Québec, situé à cent lieues de là, le commerce de pelleteries que ces Indiens pouvaient faire avec la Nouvelle-York et les Anglais. Les choses en étaient là quand un autre explorateur, nommé Jolyet, arriva à Québec, apportant la nouvelle que lui, le P. Marquette et quatre ou cinq autres Français avaient remonté le Mississipi jusqu'à Chicagou, sur le lac Michigan, point où Lasale, d'après une carte dressée par le même Jolyet, serait parvenu antérieurement, mais par une autre route. Le récit de Jolyet confirma Lasale dans l'idée que le Mississipi devait avoir son embouchure dans le golfe du Mexique, et qu'en remontant ce fleuve par le Nord, il pourrait découvrir le premier objet de ses recherches. Séduit par la perspective de compléter la découverte de Marquette et de Jolyet, en même temps que par l'espoir de faire celle qui le préoccupait depuis longtemps, il se décida, d'après le conseil et avec l'appui de M. de Frontenac, à passer en France.

Seignelay, alors ministre de la marine, accueillit les projets de Lasale : il lui fit concéder par le gouvernement, la propriété même du territoire de Cataracony, sur lequel Frontenac avait élevé le fort qui portait son nom. Lasalle fut en outre investi de pouvoirs très-étendus relativement au commerce, aux découvertes qu'il pourrait entreprendre, et aux moyens de défense qu'il jugerait convenable d'employer. Ce qui peut contribuer à donner une idée de la confiance qu'il inspirait, c'est qu'un de ses protecteurs, le prince de Conti, lui demanda, comme une grâce, d'associer à ses projets un brave officier, alors

sans emploi, le chevalier Tonti, fils du banquier italien qui avait imaginé les placements en rentes viagères appelés, de son nom, *tontines*. Partis de la Rochelle, le 14 juillet 1678, emmenant avec eux trente hommes tant pilotes que matelots et charpentiers, et emportant des munitions et agrès, Lasale et son compagnon arrivèrent heureusement à Québec. Après avoir remboursé à Frontenac les dépenses qu'il avait faites pour la construction du fort de Cataracony, il se rendit à cet établissement, protégé jusque là par de simples pieux, y ajouta des travaux sérieux destinés à en faire un poste avancé qui couvrît ses opérations ultérieures et servît d'entrepôt pour le commerce à établir avec les régions qu'il allait reconnaître; puis, s'avançant jusqu'au Niagara, il y construisit un autre fort que trente hommes, commandés par Tonti, furent chargés de défendre. Sachant bien que la complète exécution de ses projets exigeait des ressources qui lui manquaient, il s'attacha à se les procurer ou à en préparer l'acquisition, en employant toute une année à parcourir à pied les territoires occupés par des tribus indiennes et à y faire des achats de pelleteries dont le fort de Niagara devint l'entrepôt; Tonti en faisait autant sur d'autres points. Enfin, le 7 août 1679, Lasale, accompagné d'une trentaine d'hommes, dont trois religieux récollets, montés comme lui sur *Le Griffon*, brigantin de 60 tonneaux, qu'il avait construit à l'entrée du lac Érié, traversa ce lac, entra le 10 août dans celui de *Saint-Clair*, qu'il nomma ainsi en raison de la fête du jour, et pénétra dans le lac Huron. Assailli alors par une tempête d'une violence extraordinaire dans ces parages, il la conjura, dit-on, en faisant le vœu d'élever une chapelle à Saint-Antoine de Padoue, patron des navigateurs; mais il fut abandonné d'une partie de son équipage, que Tonti rencontra sur un autre point, et dont il parvint à se faire accompagner.

Lasale, arrivé le 27 août à Michilimackinac, entra le 2 septembre dans la Baie Verte. Pendant ce temps, ses créanciers, le regardant comme perdu, faisaient vendre à Montréal tout ce qu'il possédait. A cette nouvelle, il expédia au Niagara *Le Griffon*, porteur d'un chargement de pelleteries dont le produit devait désintéresser ses avides créanciers. Bien qu'en expédiant son brigantin à Québec, il eût prescrit de le lui renvoyer au plus tôt, le départ de ce navire mécontenta ses compagnons et ranima le courage des Iroquois, à qui son apparition sur les lacs avait causé beaucoup d'effroi. Quant à lui, poursuivant, sur un simple canot, sa route par le lac Michigan, il parvint, le 1er novembre, à l'embouchure de la rivière de Miami, où il avait donné rendez-vous à Tonti, qui l'y rejoignit effectivement. Après avoir construit un petit fort en cet endroit, il se dirigea vers le *portage* ou terrain entre les eaux, aboutissant à la rivière des Illinois, qui s'unit au Mississipi, au sud, par la rive gauche. Parvenu, vers la fin de décembre, après cent vingt lieues de navigation sur cette rivière, au plus grand village des Illinois, composé d'environ quatre à cinq cents cabanes pouvant contenir chacune cinq ou six familles, il le trouva complétement abandonné. Ayant repris sa route le 1er janvier 1680, il atteignit quatre jours après le camp que cette peuplade avait établi, à trente lieues plus bas, sur les deux rives du lac Peoria ou Pioria. A son arrivée il put se convaincre que sa situation était critique. Les Illinois avaient été prévenus et excités contre lui par les Iroquois, qui leur avaient fait essuyer un rude échec dont n'avait pu les préserver Tonti, trop faible pour les seconder. Cette impuissance de Tonti à venir en aide aux Illinois, jusque là bien disposés pour les Français, avait été exploitée par leurs ennemis communs, les Iroquois, qui lui avaient donné la couleur d'une trahison. Lasale sentit qu'il fallait ramener à lui une peuplade dont le concours était si essentiel au succès de ses projets ultérieurs. S'inspirant donc, mais avec des intentions pacifiques, de l'exemple des Cortez et des Pizarre, il se décida à frapper l'imagination des sauvages par une démonstration audacieuse. Pour traverser le camp, où plus de trois mille d'entre eux étaient réunis, il mit en bataille sa petite troupe composée de vingt hommes seulement, plaça ses canots de manière à occuper toute la largeur, de la rivière fort étroite, et s'avança en dehors du lac jusqu'au pied du camp. Les Illinois, parmi lesquels les premières dispositions des Français avaient déjà jeté la confusion, détachèrent alors trois des leurs portant le calumet de paix. A la vue de celui que leur montra Lasale, qui l'avait caché jusque là pour écarter tout soupçon de crainte, ils furent transportés de joie, et l'accueillirent avec ses vingt compagnons dans leur camp. Lasale, voulant se les attacher d'une manière durable, leur paya le blé dont il s'était emparé en passant par leur village. Ces bons procédés eurent les résultats qu'il en attendait; d'hostiles qu'ils étaient, les Illinois devinrent des alliés fidèles. Dans le camp se trouvait une éminence facile à défendre; il y éleva un fort qu'il nomma *Crève-Cœur*, par allusion aux chagrins qu'il avait déjà éprouvés et à ceux qu'il pressentait, mais qui, d'après le témoignage de Tonti, n'ébranlèrent jamais son âme fortement trempée.

Inquiet de ne point voir *Le Griffon* revenir, et redoutant pour lui quelque catastrophe, Lasale, pour en avoir des nouvelles certaines, retourna à Cataracony, situé à cinq cents lieues de là; il fit cet incroyable trajet avec trois Français et un Indien, à pied, sur les glaces des rivières et des grands lacs. Avant de s'éloigner, il avait préposé Tonti à la garde du fort Crève-Cœur et avait détaché le P. Hennepin (*voy.* ce nom) avec un autre Français, nommé Dacan, à la rencontre du Mississipi pour en découvrir la source

du côté du nord, se réservant de continuer lui-même la recherche de la mer à la dérive du fleuve. En passant, à son retour, par le village des Illinois, qu'il avait précédemment trouvé désert, il aperçut un endroit qui lui semblait très-favorable à la construction d'un fort, et Tonti vint immédiatement, d'après ses ordres, y élever le fort de *Saint-Louis*. A son arrivée à Cataracouy, il apprit que *Le Griffon* et sa cargaison, estimée 10,000 écus, avaient été détruits, que l'équipage avait été massacré par la peuplade des Outaouais; qu'un bâtiment expédié de France, et porteur de plus de 22,000 fr. d'objets pour son compte, avait fait naufrage dans le golfe Saint-Laurent; qu'enfin ses ennemis, pour consommer sa ruine, avaient répandu le bruit que lui-même et tous ses compagnons avaient péri. Bien d'autres eussent fléchi devant tant d'obstacles accumulés; lui, il y puisa un redoublement d'énergie. Étant retourné, au printemps de 1681, au fort *Crève-Cœur*, il apprit qu'au mois de septembre de l'année précédente, pendant que Tonti était occupé de la construction du fort de Saint-Louis, la garnison du premier avait pillé cet établissement, avait fait subir le même sort à celui de Miami, et avait étendu ses déprédations jusqu'à Michillmackinack; qu'enfin les Iroquois, à l'instigation de ces forbans, avaient recommencé leurs hostilités. Bien résolu à punir les auteurs de ces ravages, Lasale, revenu à Cataracouy, y laissa les ordres nécessaires pour préparer une expédition contre eux, et suivi de cinquante-quatre personnes, du nombre desquelles était Tonti, il s'embarqua, le 28 août 1681, sur le fleuve Erié, afin d'accomplir sa découverte. Lorsque l'expédition arriva, le 3 novembre, à la rivière de Miami, Tonti et le P. Zénobe, récollet, furent envoyés en avant dans des canots, avec la plus grande partie de l'équipage, le long de la rive sud du Michigan, jusqu'à l'embouchure de la Chicago, qui, glacée alors, dut être franchie sur des traineaux improvisés. Lasale et les quelques autres hommes de l'équipage, portant leurs canots, leurs bagages et leurs provisions, gagnèrent par terre la rivière des Illinois, qu'ils trouvèrent également glacée; puis, côtoyant cette rivière sur une étendue de près de quatre-vingts lieues, ils arrivèrent ainsi au fort Crève-Cœur, où les eaux, toujours libres, permirent de faire usage des canots. Parvenu, le 6 février 1682, à l'embouchure de la rivière des Illinois, nommée d'abord *Seignelay*, comme le Mississipi, où elle se décharge, fut nommé *Colbert*, et bientôt après *Saint-Louis*, Lasale entra dans le Mississipi, reconnut à l'ouest la grande rivière du Missouri, laissa à six lieues au sud-est des marques de son passage dans un village d'Indiens Tomaroas, et trouva, à quarante lieues de ce village, l'embouchure de l'Ohio, où il construisit un fort qu'il appela *Prud'homme*, du nom d'un de ses compagnons, égaré dans les environs. S'étant rembarqué, il parvint, le 14 mars, à quarante-cinq lieues au-dessous de l'embouchure de l'Ohio, au pays des Arkansas, où il planta une croix et arbora les armes de France, en signe de prise de possession; puis, poursuivant sa route le long du fertile territoire des Indiens Taensas, il arriva chez les Natchez, avec lesquels il noua des relations d'amitié, et où il fit également acte de prise de possession au nom de la France. A six lieues de là, le fleuve, se partageant en deux branches parsemées d'îlots, il fit, dans le canal de droite, un trajet de quatre-vingts lieues, au terme desquelles trois embranchements de ce canal s'offrirent à lui. Voulant les reconnaître tous les trois, il divisa ses gens en trois bandes, se réserva l'exploration de l'embranchement de l'ouest, envoya un sieur d'Autray dans celui du sud, et Tonti dans celui du milieu. Tous les trois conduisaient au but des recherches de l'intrépide découvreur. Enfin, le 9 avril, après plus de trois cent cinquante lieues de navigation sur une simple barque, seulement depuis sa sortie de la rivière des Illinois, et à travers des pays totalement inconnus jusque-là aux Européens, il reconnut avec une joie indicible que le Mississipi, dont la vaste embouchure s'offrait à ses regards, l'avait conduit des plus lointaines contrées septentrionales du Nouveau Monde, au beau golfe du Mexique, vers le milieu de la côte ouest de l'Amérique. Pour consacrer à la France la possession de ses découvertes, il éleva une colonne portant le nom de Louis le Grand, puis il donna au Mississipi le nom de *Saint-Louis*, et aux pays adjacents celui de *Louisiane*. « C'est ainsi, dit éloquemment M. Léon Guérin, qu'avec une poignée de monde, tantôt se confiant à de fragiles es[illegible]quifs, tantôt passant les glaces d'un pas au[illegible]cieux, ici traversant les rivières sur des branch[illegible] d'arbre entrelacées d'un bord à l'autre, là [illegible] déchirant aux cailloux et aux ronces du chem[illegible] chargeant souvent sur ses épaules, comme on l[illegible] vu, jusqu'à son canot, ne vivant sur une ro[illegible] impraticable de quinze cents lieues que des p[illegible]duits de la chasse, n'ayant pour se diriger d[illegible] de vastes déserts, dans d'impénétrables for[illegible] sur les lacs, les rivières et les fleuves, que l'a[illegible]guille aimantée, la connaissance des étoiles [illegible] des vents, et surtout son génie, le grand [illegible] Sale, car on peut à bon droit lui donner ce s[illegible] nom, accomplit par terre une découverte de[illegible] laquelle avaient échoué par mer les Ponce [illegible] Léon, les Pamphile de Narvaez et les Fer[illegible]nand de Soto, qui avaient péri à la tâche [illegible] des troupes nombreuses, et ayant entre le[illegible] mains tous les moyens d'atteindre leur [illegible] En considérant la difficulté jointe à l'imp[illegible]tance de la découverte de Lasale, on ne peut [illegible] défendre de s'écrier avec orgueil : Français, v[illegible] ce que faisaient vos pères! »

En revenant sur ses pas, Lasale, qui av[illegible] déjà reconnu le confluent de l'Ohio et du Mis[illegible]

sipi, établi, par la première de ces rivières, la communication du Canada avec la Louisiane, dont il venait d'ouvrir les chemins; et après une année de séjour, soit chez les Illinois, soit sur les lacs supérieurs, où il avait failli succomber à une maladie causée par les fatigues et les privations, il était de retour à Québec dans le courant de l'automne de 1683. Le légitime désir de faire connaître à la France les richesses dont il l'avait dotée, si elle avait su les utiliser, ou seulement les conserver, suffisait pour le déterminer à repasser la mer. Mais d'autres motifs l'y conviaient encore. Ses découvertes en appelaient de nouvelles, et il était jaloux, à juste titre, de n'en laisser l'honneur à aucun autre; il avait d'ailleurs été desservi auprès du ministre par le gouverneur, M. de La Barre, qui, sans examen, l'avait d'abord représenté comme ayant provoqué les Iroquois à faire la guerre aux Français, et avait ensuite taxé de mensonges ses découvertes, faisant de Lasale un vagabond, tranchant du souverain au fond d'une baie, rançonnant Indiens et Français, à la faveur d'un privilége expirant heureusement le 12 mai 1683, époque où il lui faudrait bien revenir à Québec et payer à ses créanciers les trente mille écus qu'il leur devait. L'honneur obligeait donc Lasalle à revenir en France. Se disculper fut une chose fort simple; il n'eut qu'à exposer les faits et à prier Seignelay de les faire vérifier par qui bon lui semblerait. Le ministre sentit bien que si Lasale avait soulevé du mécontentement par quelques torts, presque inévitables au milieu des traverses et des dépits dont il avait été abreuvé, une basse envie leur avait donné d'étranges proportions. Il ne tint conséquemment aucun compte des rapports qui lui avaient été adressés, et voulant lui fournir les moyens, non-seulement de chercher par mer l'embouchure du Mississipi, mais encore d'y fonder un établissement, il lui délivra une commission portant que les Français et les naturels habitant les contrées situées depuis le fort Saint-Louis jusqu'à la Nouvelle-Biscaye seraient placés sous son autorité. A ces pouvoirs il joignit, au nom du roi, le don du *Joly*, navire de guerre de quarante canons, auquel furent ajoutés trois autres bâtiments commandés par M. de Beaujeu, subordonné pendant la route à Lasale, qu'il devait ensuite seconder de tous ses moyens. L'expédition, composée de quatre à cinq cents soldats et colons, dont le choix fut malheureusement loin d'être irréprochable, partit de Rochefort le 1er août 1684, et elle n'avait pas encore atteint Saint-Domingue que Lasale avait éprouvé, de la part de Beaujeu, impatient de son infériorité de position, des contrariétés dont il fut assez impressionné pour tomber malade. La funeste mésintelligence des deux chefs devenait plus forte que jamais lorsque l'expédition arriva, le 28 décembre 1684, devant les côtes de la Floride, que Lasale voulait explorer. Mais, sur l'assurance qui lui fut donnée que les courants du golfe du Mexique l'avaient porté à l'est, et qu'il n'était parvenu qu'à la baie d'Apalache, tandis que l'embouchure du Mississipi était au sud-ouest, il fit route dans cette direction, et ne tint malheureusement aucun compte de quelques indices qui auraient dû lui faire reconnaître cette embouchure lorsque, passant devant elle, le 10 janvier 1685, il s'en croyait encore fort éloigné. Quand peu de jours après, soupçonnant son erreur, il voulut rétrograder, le capitaine Beaujeu s'obstina à faire route à l'ouest jusqu'à l'entrée de la baie de Saint-Bernard, où Lasale, voyant qu'il ne pourrait rien gagner sur l'esprit de son compagnon, se décida à débarquer les hommes de l'expédition, et une faible partie de ses munitions, Beaujeu ayant poussé le mauvais vouloir jusqu'à appareiller pour la France avant que les munitions eussent été entièrement déchargées.

Réduit ainsi à suppléer par lui-même aux ressources qui lui manquaient, Lasale montra encore dans ces circonstances l'énergie de son caractère et sa fertilité d'expédients. Frappé, dès ses premières communications avec les naturels, de l'analogie de leur constitution physique et de leurs mœurs avec celles des sauvages qu'il avait précédemment rencontrés en descendant le Mississipi, il en conclut qu'il n'était pas éloigné de ce fleuve; ses conjectures se fortifièrent quand il examina les canots qu'il avait sous les yeux et qui lui parurent identiques à ceux qu'il avait aussi vus antérieurement. Malheureusement, il n'avait aucun moyen de s'assurer par mer si ses conjectures étaient fondées. Il lui fallut donc de toute nécessité se résigner à faire ses recherches par l'intérieur des terres. Avant de les commencer, il construisit (et cette expression est rigoureusement exacte, car il mit lui-même la main à l'œuvre), il construisit deux forts, l'un à l'entrée de la rivière, l'autre à deux lieues dans les terres, près la Rivière-aux-Bœufs, sur un coteau dominant de vastes prairies, et où les ressources de la chasse se joignaient à celles de la pêche. Les avantages qu'offrait la position de ce second fort firent bientôt abandonner le premier, où les maladies et les incursions des sauvages avaient amené la perte d'un grand nombre d'hommes. Ces avantages n'étaient toutefois que relatifs. Lasale avait vainement tenté des essais de culture. La sécheresse, les ravages des bêtes féroces et les fréquentes agressions des peuplades voisines avaient fait avorter ses projets, et les colons étaient réduits à vivre, soit de racines, soit des produits variables de la chasse et de la pêche. La misère entretenait, développait même parmi eux l'esprit de révolte, dont l'exemple de Beaujeu avait jeté les premières semences. Aigri de son côté par ses insuccès répétés et par l'ingratitude pour ses efforts continus, se croyant d'ailleurs le droit d'être pour les autres aussi dur qu'il l'était pour lui-même, Lasale, au lieu de chercher à ramener les esprits par la douceur, ne son-

ges qu'à se faire craindre. Ses compagnons, en quittant la France, s'étaient attendus à trouver à leur débarquement une situation bien différente. Aussi n'était-ce pas sans murmurer que pendant cinq mois ils avaient suivi Lasale dans ses pénibles excursions pour reconnaître les contrées voisines, les rivages de la baie Saint-Bernard, et chercher le cours du Mississipi. Deux de ses excursions dans lesquelles il avait découvert la Rivière aux-Cannes, le Rio-Colorado, la Sablonnière et la Maligne, avaient réduit à trente-sept le nombre des colons. Désespérant alors de triompher de leur irritation, bien convaincu d'ailleurs de son impuissance à rien entreprendre de solide et de durable avec de tels auxiliaires, Lasale se décida, le 12 janvier 1687, à gagner par terre le pays des Illinois, et de là le Canada. Sa petite troupe, composée de son frère, de deux de ses neveux, de deux missionnaires, et de douze colons, marchait par groupes, pour trouver plus sûrement les moyens de se nourrir. Les liens de l'obéissance au chef de l'expédition, déjà si distendus au départ, se rompirent tout à fait. La caravane n'était plus qu'à une distance de quarante lieues du pays des Cenis, quand trois des hommes, qui avaient eu dans la journée du 16 mars, une altercation avec Moranget, l'un des neveux de Lasale, massacrèrent ce jeune homme et ses deux domestiques dans la nuit suivante. Le 20 au matin, Lasale, ne voyant pas revenir son neveu, eut un pressentiment de son triste sort, et pour s'en assurer, il rétrograda, avec le P. Anastase, vers le campement des assassins qui, l'ayant vu s'approcher, s'embusquèrent. Duhaut, l'un d'eux, lui tira un coup de fusil qui l'atteignit à la tête et l'étendit raide mort. Si ses deux complices, Larchevêque et Liotot ne tirèrent pas eux-mêmes, ce qui aurait eu lieu cependant d'après une relation manuscrite de la catastrophe, du moins participèrent-ils à ce crime en souillant le cadavre de leur victime. P. LEVOT.

Archives de la Marine. — *Les dernières Découvertes de La Salle dans l'Amérique septentrionale* (ouvrage attribué au chevalier Tonti, qui l'a désavoué); Paris, 1697, in-12. — *Journal historique du dernier Voyage que feu M. de La Salle fit dans le golfe du Mexique pour trouver l'embouchure du Mississipi*, par Michel (*Sur les papiers de Joutel*); Paris, 1723, in-12, avec une carte. — *Histoire de la Nouvelle-France*, par le P. Charlevoix. — *Histoire de l'Amérique septentrionale*, par Bacqueville de La Potherie; Paris, 1722, 4 vol. in-12. — *Les diverses relations du P. Hennepin.* — *Histoire générale des Voyages.* — *Les Navigateurs français*, par M. Léon Guérin. — *États-Unis d'Amérique*, dans l'*Univers pittoresque*, par M. Roux de Rochelle.

LA SALLE (*Jean* DE), poëte latin moderne, né à Furnes (Flandre), vers la fin du seizième siècle. Après avoir étudié le droit et la théologie à Louvain, il reçut la prêtrise et fut pourvu en 1626 de la cure de Thieldonck, village où il mourut, vers 1658. On a de lui : *Confutatio Joannæ papissæ, una cum B. Virginis Mariæ laudibus, deque militantis Ecclesiæ statu*, etc.; Louvain, 1633, in-12 : recueil de petits poëmes, dédié à l'archevêque de Malines. Les règles de la quantité et de la grammaire y sont fort négligées; celles du décorum n'y sont pas observées avec plus de soin. D'après Paquot, « il demanda aux protestants, qui rejettent le mérite des bonnes œuvres, s'ils s'imaginent pouvoir entrer au paradis sans prendre la peine de quitter leurs hauts-de-chausses. Il dit que Luther, à force de se gorger de vin, pissa tant qu'il éteignit les flammes du purgatoire :

« Hinc mare tam vastum diffusa urina creavit
Ut bona purgantes stinxerit unda rogos. »

K.

Foppens, *Bibl. Belgica.* — Paquot, *Mém. pour servir à l'hist. des Pays-Bas*, XVIII, 183-185.

LA SALLE (*Jean-Baptiste* DE), religieux français, fondateur de l'institut des frères des écoles chrétiennes, né à Reims, le 30 avril 1651, mort dans la maison de Saint-Yon, à Rouen, le 7 avril 1719. Fils d'un conseiller au présidial de Reims, il fit ses études dans l'université de cette ville, et vint, en 1670, les achever au séminaire de Saint-Sulpice à Paris. Chanoine de la cathédrale de Reims à l'âge de dix-sept ans, il fut reçu docteur de l'université de cette ville, et à vingt ans ordonné prêtre. Il assura d'abord le succès de l'établissement des sœurs de l'Enfant-Jésus, fondé à Reims par Roland, théologal de cette église, en obtenant les lettres patentes nécessaires. L'ignorance profonde de la religion dans laquelle croupissaient les classes laborieuses excitèrent son zèle, et il résolut de fonder une congrégation dont les membres se consacreraient spécialement à l'instruction des enfants pauvres. Il commença en 1679 par ouvrir des classes dans deux paroisses de la ville de Reims; il réunit ensuite ses disciples dans une maison particulière, et après bien des peines et des contradictions, il parvint à les faire recevoir à Rethel et à Guise. Pour donner l'exemple, il se démit de son canonicat en faveur d'un pauvre ecclésiastique, et se dépouilla de son patrimoine en faveur des malheureux; il tint lui-même école, et subit mille tracasseries. Les maîtres d'école de Paris et d'autres villes lui intentèrent de nombreux procès; La Salle fut un instant forcé de quitter la capitale. Quelques supérieurs ecclésiastiques se prononcèrent même contre lui. Il parvint cependant à vaincre toutes les difficultés. Il acheta dans le faubourg de Saint-Sever, à Rouen, la maison de Saint-Yon, dont il fit la maison centrale de son institut, et à sa mort les frères étaient établis à Reims, à Paris, à Rouen et dans les principales villes de France. Son institut fut approuvé par Benoît XIII, en 1725, six ans après la mort du fondateur. Les frères des écoles chrétiennes font les trois vœux de chasteté, de pauvreté et d'obéissance; mais ces vœux ne sont pas perpétuels. La Salle ne voulut pas qu'aucun prêtre fût jamais reçu parmi eux. Leur habit se compose d'une robe noire, semblable à une soutane avec un petit collet ou rabat blanc, des bas noirs

et de gros souliers, un manteau de bure noire comme la robe, à manches pendantes, et un chapeau à bords très-larges relevés en triangle. Leur institution s'est largement développée; ils sont aujourd'hui répandus dans le monde entier. En 1854 ils comptaient plus de sept mille membres occupés en France, en Algérie, aux États-Unis, en Italie, etc. Pour diriger ce corps nombreux, l'institut est divisé en huit districts, à chacun desquels est préposé un frère assistant. Le supérieur général a donc pour conseil permanent et ordinaire huit assistants outre son secrétaire général et le procureur général. « La méthode que leur prescrit leur règle, rapporte M. de Carné, c'est la méthode simultanée. Ils apprennent aux enfants à lire le français et le latin, les livres imprimés et les manuscrits; ils leur apprennent en outre à écrire, l'histoire sainte, les éléments de la langue française et de l'arithmétique. Depuis 1834 la géométrie appliquée au dessin linéaire a été introduite dans les classes, ainsi que la géographie et l'histoire. Chaque jour, à la fin de la classe du soir, une demi-heure est consacrée à l'explication de la doctrine chrétienne. » Le pape Grégoire XVI béatifia le vénérable abbé de La Salle, qui a été canonisé par le pape Pie IX. L'abbé de La Salle a écrit pour l'instruction des enfants des livres qui n'ont cessé d'être réimprimés et qui sont encore en usage dans les classes des frères : *Les Devoirs du Chrétien envers Dieu, et les moyens de pouvoir bien s'en acquitter*; — *Les Règles de la bienséance et de la civilité chrétienne*; — *Instructions et prières pour la Sainte Messe*; — *Conduite des Écoles Chrétiennes*; — *Les douze Vertus d'un bon Maître*. On lui attribue des *Méditations sur les Évangiles de tous les dimanches et sur les principales fêtes de l'année*, à l'usage des frères des écoles chrétiennes, et dont le frère Philippe, supérieur général de cette congrégation a donné une nouvelle édition en 1858, Versailles, in-8°. L. L—T.

L'abbé Carron, *Vie de J.-B. de La Salle*. — Garreau, *Vie de J.-B. de La Salle*. — *L'ami de l'Enfance, ou vie de J.-B. de La Salle*. — *Le Véritable Ami de l'Enfance, abrégé de la vie et des vertus du vénérable serviteur de Dieu J.-B. de La Salle*. — Abbé Travaux, *Vie des Saints*.

LA SALLE DE L'ÉTANG (*Simon-Philibert* DE), agronome français, né vers 1700, à Reims, mort le 20 mars 1765, à Paris. Il exerça la charge de conseiller au présidial de Reims, et fut député à Paris par le conseil de cette ville. On a de lui : *Des Prairies artificielles, ou moyens de perfectionner l'agriculture dans toutes les provinces de France*; Paris, 1756, 1758, 1762, in-8°; la 3e édit. a été augmentée; — *Dictionnaire Galibi, précédé d'un Essai de Grammaire, par D. L. S.*; Paris, 1763, in-8°; — *Manuel d'Agriculture pour le Laboureur, le Propriétaire et le Gouvernement*; Paris, 1764, in-8°, fig.; dans cet ouvrage, fruit d'une expérience de trente années, il combattit avec force la routine locale, préconisa un des premiers l'utilité des prairies artificielles et critiqua vivement les méthodes de Tull, de Duhamel et de Patulo. Lamarre entreprit en 1765 de le réfuter en écrivant une *Défense de plusieurs ouvrages sur l'agriculture*. K.

Desessarts, *Siècles Littéraires*, VI.

LA SALLE ou **LASSALLE** (*Philippe* DE), dessinateur et mécanicien français, né à Seyssel, le 23 septembre 1723, mort à Lyon, le 27 février 1804. Il reçut les premières leçons de dessin de Daniel Sarrabat, peintre d'histoire à Lyon, et fut ensuite élève de Boucher; il s'attacha surtout à la décoration, et était en chemin pour Rome lorsqu'un négociant de Lyon l'associa à son commerce et lui donna sa fille en mariage. Il se rendit bientôt célèbre par son talent pour peindre les fleurs et les faire exécuter en étoffes brochées, et obtint en 1753, avec les éloges du gouvernement, une pension de 600 livres. Ce fut lui qui créa le genre rapidement propagé des étoffes en soie pour meubles et qui fit à la navette des tableaux d'animaux ainsi que les portraits de *Louis XV* et de *l'impératrice Catherine II*. Il donna une grande impulsion à cette nouvelle branche d'industrie en imaginant de conserver les formes de chaque dessin, qu'on était obligé de remonter à chaque commande, et réduisit ainsi à quelques minutes un travail qui n'exigeait pas moins de deux mois (1). Frappé de tous les avantages de cette invention, Turgot fit accorder à La Salle 6,000 fr. de pension et le cordon de Saint-Michel. Sous le ministère de Necker, il fut permis à La Salle de disposer, au château des Tuileries, les premières navettes volantes pour la fabrication des gazes et autres étoffes de toute largeur, invention qui fut plus tard reproduite comme d'origine anglaise. Les perfectionnements qu'il ne cessa d'apporter à la construction de son métier lui valurent, en 1783, la grande médaille d'or destinée aux travaux les plus utiles au commerce. Pendant le siége de Lyon (1793), ses ateliers furent pillés, et il fut forcé de vendre ses meubles pour reconstruire ses machines, seule perte qu'il eût regrettée. Dans les derniers temps de sa vie, il inventa un lit propre à faciliter le pansement des blessés, et améliora le tour et le moulin à soie. K.

Grognier, *Notice sur Jacquard*, p. 48. — *Bulletin de Lyon*, 16 ventôse an XII. — *Le Moniteur univ.*, 2 avril 1804.

(1) L'art des étoffes brochées, tel qu'on le pratiquait alors, avait un inconvénient grave. Il fallait employer plusieurs mois pour disposer les fils avec lesquels on lève certaines parties de la chaîne, afin de passer les diverses trames colorées; puis on fabriquait le nombre d'aunes d'étoffe que l'on croyait pouvoir débiter, et le métier était démonté. Si une demande nouvelle ou plus forte arrivait, il fallait recommencer entièrement le travail. La Salle imagina une manière de conserver toutes les cordes dans le même état et de les remettre en place en peu de minutes au moyen de planchettes de dimensions parfaitement égales que l'on appliquait au métier en un instant. Les dessins numérotés avec toutes leurs cordes correspondantes, arrangées et prêtes à opérer, restaient déposés dans un magasin (*Moniteur*).

LASALLE (*Antoine-Charles-Louis*, comte DE), général français, né à Metz, le 10 mai 1775, mort à Wagram, le 6 juillet 1809. Issu d'une ancienne famille de Lorraine, il était arrière-petit-fils du maréchal Fabert. Le 25 mai 1791 il fut nommé sous-lieutenant dans le 24e régiment de chasseurs. Mais bientôt exclu, comme noble, des grades de l'armée, il s'engagea soldat dans le 22e de chasseurs le 1er germinal an II (21 mars 1794). Il était maréchal des logis et se trouvait à l'armée du nord, lorsqu'à la tête de quelques chasseurs il attaqua et prit une batterie d'artillerie. L'an III, il fut nommé lieutenant, et devint aide de camp du général Kellermann père, le 17 floréal, et le suivit à l'armée d'Italie. Ayant été employé comme adjoint à l'adjudant général Kellermann fils, le 1er prairial an IV, il fut nommé capitaine le 17 brumaire an V. A la fin du mois de thermidor an IV, enfermé dans Brescia, il fut pris par le corps d'armée de Quasdanowich et conduit au quartier général de Wurmser. Interrogé par le vieux général autrichien, il lui répondit avec insouciance et fermeté. Celui-ci lui ayant demandé quel âge pouvait avoir Bonaparte qui venait de remporter tant de victoires : « L'âge qu'avait Scipion lorsqu'il vainquit Annibal », répondit le jeune officier. Wurmser, flatté de cette comparaison, renvoya Lasalle sur parole. Au mois de frimaire suivant, il fut nommé chef d'escadron dans le 7e régiment de hussards, à la bataille de Rivoli. Désigné pour enlever un plateau occupé par les Autrichiens, il les charge, les poursuit, et revient avec leurs étendards, qu'il dépose aux pieds du général en chef. « Reposez-vous sur ces drapeaux, Lasalle, lui dit Bonaparte, vous l'avez bien mérité. » Après la paix de Campo-Formio Lasalle passa à l'armée d'Égypte. A la bataille des Pyramides les Turcs, rassurés par la retraite facile que leur offrait Embebch-Vergioh, résistèrent aux efforts de l'armée française; Mourad-Bey renouvelait ses attaques lorsque tout à coup Lasalle s'élance à la tête d'un faible escadron, coupe la retraite à l'ennemi, et décide ainsi la victoire. A la suite de cette affaire, il fut nommé chef de la 22e demi-brigade de chasseurs. Au combat de Salahyeth, en chargeant contre les mameluks, il laissa tomber son sabre dans la mêlée; sans s'émouvoir, il met pied à terre, ramasse son arme, remonte tranquillement à cheval, et continue à combattre. Au combat de Souagy, dans la haute Égypte, à ceux de Sohéidja et de Rahtah, à la bataille de Samhoud, Lasalle, à la tête de l'avant-garde de la cavalerie, sous les ordres de Davoust, exécuta les charges les plus brillantes. Il commandait un petit corps d'armée, dans les environs de Tahta, lorsqu'il apprend que le chef de brigade Pinon est menacé dans Siouth; il vole à son secours, le dégage et revient à sa résidence; mais l'ennemi s'en était emparé et avait soulevé tout le pays. Lasalle, qui n'avait avec lui qu'un bataillon de la 88e demi-brigade, son régiment de chasseurs et une pièce de canon, arrive à Gehemi, et fait cerner toutes les issues par sa cavalerie. Les Arabes, enfermés dans un grand enclos crénelé, se défendent longtemps; mais rien ne peut résister aux soldats commandés par Lasalle : l'enclos est enlevé et plus de trois cents Arabes sont tués, et parmi eux le neveu du schérif. Lasalle continua de suivre avec son régiment tous les mouvements du corps de Davout, et força Mourad-Bey à se jeter dans le désert. Rentré au Caire, le 22e régiment de chasseurs fut placé à Belbéys pour assurer les communications jusqu'à Suez, place occupée par une garnison française et menacée par l'ennemi. Dans cette campagne, Lasalle eut l'honneur de sauver la vie à son général; c'était à l'affaire de Rémediéh, le 28 nivôse an VII (17 janvier 1799). Davout se défendait contre plusieurs Arabes; Lasalle accourt : il abat d'un coup de sabre les deux mains de celui qui était le plus près du général, renverse plusieurs mameluks, rompt son sabre sur la tête d'Osman-Bey, et, ses deux pistolets brisés, prend le sabre d'un dragon blessé, rallie sa troupe, et poursuit l'ennemi jusque dans le désert. Après la convention d'El-Arisch, conclue entre le général Desaix et les plénipotentiaires turcs, le 5 pluviôse an VIII, Lasalle quitta l'Égypte, et revint en Italie. Par décision du 17 thermidor suivant, le premier consul lui décerna un sabre et une paire de pistolets d'honneur, comme témoignage de la satisfaction du gouvernement. Le 7 fructidor de la même année, un arrêté des consuls lui confia le commandement du 10e régiment de hussards; à la tête de ce corps, le 27 nivôse an IX, il eut trois chevaux tués sous lui. Il fut créé commandant de la Légion d'Honneur le 25 prairial an XII. Nommé général de brigade le 12 pluviôse an XIII, il eut, le 11 ventôse suivant, le commandement d'une brigade de dragons stationnée à Amiens. C'est avec cette troupe qu'il prit part à la campagne d'Austerlitz. Le 26 octobre 1806, l'armée française, après avoir traversé en sept jours les défilés de la Franconie, passé la Saale et l'Elbe, poursuivait les débris de l'armée prussienne, qui cherchait à se réunir; le prince de Hohenlohe, avec un corps de six mille hommes de cavalerie, protégeait la retraite; Lasalle le rejoint, et, sans s'inquiéter de son énorme supériorité, le charge, bouleverse sa division et la poursuit dans les défilés qui se trouvent à la sortie du village de Zehdnick. Le 28 il se porte sur Prentzlau, et bientôt le prince de Hohenlohe est obligé de capituler avec seize mille hommes d'infanterie, presque tous de la garde royale ou des corps d'élite, quarante-cinq drapeaux ou étendards, et soixante-cinq pièces d'artillerie attelées. Napoléon fit citer Lasalle à l'ordre du jour. Mais un fait d'armes plus étonnant encore devait mettre le comble à la gloire du vaillant général. A la tête de deux régiments de hussards, il se présente le 29 devant Stettin, forteresse en bon état, bien approvisionnée, armée de cent soixante pièces de canon et ayant six mille hommes de garni-

son ; il s'annonce comme l'avant-garde de l'armée française, somme la place de se rendre, et quelques heures après le commandant de la ville apporte au chef de quelques cavaliers français les clefs de sa forteresse. Ce fait d'armes, un des plus curieux et des plus extraordinaires qu'on puisse citer, est représenté dans le beau portrait du général de Lassalle par le baron Gros. Général de division le 30 décembre 1806, il fut, au commencement de 1807, nommé commandant de la cavalerie légère de la réserve. Le 12 juin, à la bataille de Heilsberg, le prince Murat s'étant aventuré, se trouvait entouré de douze dragons russes ; Lasalle, qui l'aperçoit, arrive seul, tue l'officier et met en déroute les dragons ; quelques instants après, Lasalle se trouve enveloppé à son tour, Murat vient le délivrer, et, lui serrant la main, il lui dit : « Général, nous sommes quittes. »

Au mois de février 1808 Lasalle passa à l'armée d'Espagne avec la cavalerie qu'il commandait, et au mois de juin, à Torquemada, il défit complétement un corps nombreux d'insurgés espagnols. Après avoir reçu de la main de l'évêque les clefs de Palencia, Lasalle, se faisant appuyer par une colonne d'infanterie sous les ordres du général Merle, marcha sur Valladolid. Au village de Cabezon, trois lieues avant Valladolid, il rencontre un corps de troupes régulières, d'environ sept mille hommes ; il l'attaque, le renverse, et entre le même jour dans Valladolid, où il rétablit l'ordre. À la bataille de Medina del Rio Secco, le 14 juillet, douze mille Français, sous les ordres du maréchal Bessières, attaquèrent quarante mille Espagnols commandés par les généraux Cuesta et Blake ; Lasalle, par une charge des plus brillantes, décida la victoire ; huit mille Espagnols restèrent sur le champ de bataille, et six mille prisonniers, avec tous les bagages de l'ennemi, tombèrent au pouvoir des Français. Après cette affaire, il reçut la croix de grand-officier de la Légion d'Honneur. L'armée ayant fait un mouvement rétrograde sur Vittoria, Lasalle fut pour la première fois chargé du commandement de l'arrière-garde, et il contint l'ennemi par d'habiles manœuvres. Le 10 novembre, à la bataille de Burgos, suivi de deux régiments de chasseurs, il força la division ennemie à mettre bas les armes, et s'empara de douze canons et de dix-sept drapeaux ; peu de jours après, à Villa-Viejo, il défait encore l'ennemi ; à la fin du mois de mars, il passe le Tage, nettoie toute la rive gauche de ce fleuve, et vient prendre part à la bataille de Médelin. L'armée espagnole, bien plus nombreuse que celle des Français, enveloppait pour ainsi dire ces derniers, ne leur laissant pour retraite que le long pont de Médelin. Lasalle voit le danger, s'élance à la tête du 26e dragons, attaque un carré de six mille hommes, taille en pièces tout ce qui lui résiste, et donne ainsi à l'armée française le temps de marcher sur l'ennemi, qui fut culbuté sur tous les points. Rappelé en Allemagne à l'époque de la campagne de 1809, il se montra partout digne de lui-même. A Altembourg, à Essling, à Raab, on le vit toujours au premier rang. A la célèbre bataille de Wagram, le 6 juillet 1809, les généraux Lasalle et Marulaz, commandant la cavalerie légère, furent chargés de couvrir la marche des divisions qui s'avancèrent sous la conduite de Masséna pour se rapprocher du Danube. Au moment où ces masses imposantes avaient définitivement arrêté le mouvement offensif de l'armée autrichienne, dans une de ces charges brillantes que depuis le matin Lasalle exécutait avec sa cavalerie, il fut atteint d'une balle au front. Un décret impérial de 1810 ordonna que la statue de Lasalle serait placée sur le pont de la Concorde ; une rue de Metz porte son nom, et son portrait fut placé dans un des salons de l'hôtel de cette ville.

A. Jadin.

Moniteur, 1798, an VIII, 1806, 1807, 1808, 1809, 1810. — *Victoires et Conquêtes des Français*, t. VI, VIII, IX, X, XVI, XVII, XVIII, XIX et XXV. — Pigault-Lebrun, *Éloge historique du général comte de Lasalle*. — *Dictionnaire des Siéges et Batailles*, t. II, III, IV. — *Les Fastes de la Gloire*, t. I, II, V. — *Biographie nouvelle des Contemporains*, t. XI. — Montgaillard, *Histoire de France*, t. IX. — Bégin, *Biographie de la Moselle*. — Mullié, *Biographie des Célébrités militaires*. — Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. X, liv. XXXV. — *Archives du dépôt de la guerre*. — *Documents particuliers*.

LASALLE (*Antoine de*), philosophe et moraliste français, né à Paris, le 18 août 1754, mort le 21 novembre 1829. Adopté par le prince et la duchesse de Tingry, il fut mis en pension chez un armateur de Saint-Malo nommé Grand-Clos-Meslé. Celui-ci l'embarqua à bord d'un de ses bâtiments destiné à aller pêcher de la morue sur le banc de Terre-Neuve. Parti de Saint-Malo le 25 mars 1771, il était de retour l'année suivante. En 1772 il entreprit un second voyage. Ce fut encore à Saint-Malo qu'il s'embarqua ; il visita les ports de Saint-Domingue, et en 1773 il était de retour à Paris. Après avoir entrepris quelques excursions en France, il partit sur *Le Superbe*, commandé par le chevalier de Vigny, pour l'extrême Orient ; il visita successivement Java, Macao, Wampow, Canton, Sumatra, Sainte-Hélène. De tous ses voyages, c'était celui qui avait laissé dans son esprit les souvenirs les plus durables ; les rites du bouddhisme, qu'il avait été à même d'observer furent toujours pour lui l'objet d'un examen philosophique. L'un des premiers il constata l'analogie frappante qui existe entre certaines formes extérieures du culte de Bouddha et celles du catholicisme. Il quitta bientôt la carrière de la marine, et se prit d'une passion réelle pour l'étude de l'arabe. Mais tout à coup, en 1779, les langues orientales furent mises de côté, et il entreprit de parcourir à pied la France, la Suisse et l'Italie. Ce fut durant son voyage à Rome et à Naples qu'il devint par ses expériences l'émule de Spalanzani, et qu'inventant une machine fort ingénieuse qu'il désigna sous le nom de *pantographe*

il vit, à son grand désappointement, cet utile instrument supplanté par le *physionotrace*, qui n'en offrait qu'un perfectionnement très-problématique. De retour à Paris en 1780, Lasalle se livra avec ardeur aux études les plus variées, et publia son premier traité de philosophie morale sous ce titre : *Le Désordre régulier, ou avis au public sur les prestiges de ses précepteurs et sur ses propres illusions ;* Berne (Paris), 1786, in-18. Ce livre lui suscita plusieurs inimitiés, entre autres celle de Buffon. Deux ans plus tard, il donna un grand ouvrage philosophique, dont le titre fait assez bien comprendre la tendance ; il l'intitula : *La balance naturelle, ou essai sur une loi universelle, appliquée aux sciences, arts et métiers et aux moindres détails de la vie commune ;* Londres (Paris), 1788, 2 vol. in-8°. Ce traité philosophique renferme en germe la théorie de M. Azaïs ; il fut imprimé aux frais de Hérault de Séchelles, et ne précéda que d'un an *La Mécanique Morale, ou essai sur l'art de perfectionner et d'employer ses organes propres et acquis ;* Paris, 1789, 2 vol. in-8°. Ces deux derniers ouvrages valurent plus tard à leur auteur le titre de chef de l'école physico-morale. Une note autographe que nous avons sous les yeux fait monter de 120 à 130 volumes les ouvrages dont il s'occupa à partir de 1790 jusqu'à 1807. En 1793 Lasalle émigra, et fit imprimer à Rome cinq *opuscules monocratiques*, ce sont ses propres expressions, que nul ne voulait éditer à Paris. Il revint bientôt en France ; c'est retiré à Semur qu'il traduisit les *Œuvres de François Bacon*, en les accompagnant de notes critiques, etc. ; Dijon, an VIII (1800), 15 vol. in-8° (1). Lasalle vécut durant vingt-cinq ans dans la plus déplorable misère, et mourut à l'hôtel-Dieu. Ferdinand DENIS.

J. B. M. Gence, *Notice biographique et littéraire du philosophe français Ant. Lasalle ;* Paris, 1837, in-8°. — *Documents particuliers.*

LASALLE (*Henri*), publiciste français, né à Versailles, en 1765, mort en 1833. Après le 18 brumaire, il fut nommé commissaire de police à Brest ; mais s'étant mis en opposition avec les autorités locales, il fut rappelé, et resta sans fonctions. Il écrivit alors quelques brochures, et fut attaché au *Journal des Débats*, où ses articles étaient signés S. Pendant les Cent Jours, Napoléon le nomma commissaire général de police dans les départements de l'est. La rentrée des Bourbons mit fin à ses fonctions, et il reprit ses travaux littéraires. On a de Lasalle : *De l'Arrêté des consuls du 24 thermidor, relatif aux lois des prévenus d'émigration ;* Paris, 1801, in-8° ; — *Sur le Commerce de l'Inde ;* Paris, 1802, in-8° ; — *Des Finances de l'Angleterre ;* Paris, 1803, in-8° ; — *Le Secret de M. Lebrun-Tosca, ou lettre à l'auteur de* Non-Révélation *sur des variantes qui existent entre le manuscrit de M. Lebrun-*Tosca *et le manuscrit de* Conaxa ; 1811, in-8° : brochure en faveur d'Étienne dans la discussion à l'occasion de la comédie des *Deux Gendres ;* — *Sur le Concordat de* 1817 ; Paris, 1818, in-8° ; — *Georges III, sa cour et sa famille ;* 1822, in-8° ; cet ouvrage forme aussi le 7e vol. de l'*Histoire d'Angleterre* de Bertrand Molleville ; — *Maison hospitalière, ou projet d'un établissement destiné à recevoir les femmes domestiques aux époques où elles sont sans place ;* Paris, 1827, in-8° ; — *Du prix du pain à Paris, moyen d'en arrêter le renchérissement ;* Paris, 1829, in-4°. G. DE F.

Daniel de Saint-Antoine *Biographie de Seine-et-Oise.*

LASALLE (*Adrien-Nicolas*, marquis DE), général et littérateur français, né le 11 févri[er] 1735, à Paris, où il est mort, le 23 octobre 181[?]. Fils d'un conseiller au Châtelet, il embrassa l[a] carrière des armes, et prit part comme offi[cier] de cavalerie à la guerre de Sept Ans, pend[ant] laquelle il eut occasion de se produire avec as[sez] d'éclat. Après avoir deux fois quitté le servi[ce], il fut, le 14 juillet 1789, nommé commandant [de] la milice parisienne et élevé, en récompense [de] son patriotisme, au grade de maréchal de-ca[mp] pour retraite (1er mars 1791). Cependant [il] partit, l'année suivante, pour Saint-Doming[ue], y remplit par intérim les fonctions de gouv[er]neur général, et fut contraint, à sa rentrée [en] France, de subir une détention de quatre m[ois] à Brest. Par la suite, on lui donna le comm[an]dement d'une compagnie de vétérans, et lo[rs]qu'on le priva de cet emploi (1810), sa pen[sion] fut portée à 4,000 francs. Dans les derniers tem[ps] de sa vie, il tomba en démence, et fut enfer[mé] à Charenton. On a de lui des romans et [des] pièces de théâtre, la plupart écrits avant la [Ré]volution ; nous citerons : *Eudoxe ;* 1765, [tragé]die en cinq actes ; — *Les Pêcheurs ;* 1766, [co]médie en prose ; — *L'Officieux ;* 1780, com[édie] en trois actes ; — *Chacun a sa folie, ou le [con]ciliateur ;* 1781, comédie en deux actes et [en] vers ; — *Sophie Francourt ;* 1783, comédie [en] quatre actes et en prose ; — *L'Oncle et [les] Tantes ;* 1786, com. en trois actes et en ve[rs] ; — *Le Maladroit, ou lettres du comte de C[...]chemont ;* Paris, 1788, 2 part. in-12 ; — [*Su*]*zanne et Gerseuil, histoire véritable ;* Paris, 1801, in-18 ; — *L'Anneau de Salomon ;* Paris

(1) C'est cet immense travail qui a paru de nouveau dans le *Panthéon Littéraire*, avec d'étranges modifications sous le titre suivant : *Œuvres philosophiques, morales et politiques de François Bacon, avec une notice biographique, par J.-A.-C. Buchon ;* Paris, 1836, gr. in-8°. Le malheur a poursuivi Ant. de Lasalle par delà le tombeau ; car son nom a disparu du titre de cette réimpression. Dans les notes manuscrites que nous avons sous les yeux, le traducteur de Bacon assigne le terme de neuf ans entiers employés à la version des *Œuvres complètes ;* mais nous savons que son premier travail, commencé vers 1786, avait disparu. Il fut obligé de recommencer à Semur la traduction du traité *De Augmentis Scientiarum*, dont le manuscrit fut très-probablement perdu ou confondu parmi les papiers de Héraut de Séchelles. Aucune des déceptions douloureuses qui peuvent assaillir un auteur ne fut épargnée à Lasalle.

1812, 4 vol. in-12. On doit encore au marquis de Lasalle plusieurs autres pièces qui n'ont pas été imprimées, ainsi que des ouvrages traduits de l'anglais, tels que : *Lucy Wellers* (1766); — *Clara Lennox* (1798); — *Andronica, ou l'épouse fugitive* (1799), et *Mémoires du règne de George III* (1808), de Belsham. P. L—Y.

Fastes de la Lég.-d'Honn., V. — Quérard, *La France Littéraire.*

LA SANTE (*Gilles-Anne-Xavier* DE), poëte latin moderne, né le 22 décembre 1684, près Redon (Bretagne), mort en 1762, à Paris. Admis dans la Compagnie de Jésus, il occupa différentes chaires en province, et fut appelé par ses supérieurs à Paris pour y enseigner les belles-lettres au collége de Louis-le-Grand. Digne émule du P. Porée, il forma un grand nombre d'élèves distingués, parmi lesquels on compte Turgot et Lemierre. L'abbé Desfontaines le proclame un savant et ingénieux latiniste, et vante « sa précision épigrammatique, sa vivacité antithétique, ses peintures quelquefois brusques et toujours spirituelles ». On a de La Sante : *Orationes*; Paris, 2e édit., 1741, 2 vol. in-12; réimpr. en 1753, recueil qui renferme, entre autres morceaux, le *Panégyrique de saint François Régis*, l'*Oraison funèbre de Louis XIV* prononcée au collége de Caen, et le *Discours sur la prééminence des Français dans les lettres*; — *Musæ rhetorices, seu carminum libri VI*; Paris, 1732, in-12, en 1745, 1805 et 1809, avec des additions. réimpr. Les qualités principales de cet ouvrage sont la grâce et l'élégance; il contient les origines des jeux de l'enfance, des sujets tirés de la Bible, de l'histoire ancienne et de la mythologie, des pièces à la louange du roi et de sa famille, etc.; — *Ferrum, carmen*; Bourges, 1707, in-8°, trad. en vers français par Montfleury, chanoine de Bayeux; — *Poëme sur la maladie et la guérison du Roy*, en 1728, in-4°. Le P. de La Sante est encore l'auteur de quelques vaudevilles ingénieux, tels que *Le Sauvage à la Foire*, *Le Montreur de Lanterne magique*, etc., qui eurent beaucoup de succès, et de deux tragédies latines manuscrites représentées au collége de Louis-le-Grand; — *Agapitus, martyr*, en trois actes et en vers, avec les chœurs français par le P. Porée; et *Les Héritiers*, en trois actes avec prologue. P. L—Y.

Quétif et Échard, *Script. Soc. Jesu.* — M. de Kerdanet, *Écriv. de la Bretagne*, 318. — Quérard, *La France Littéraire.* — Soleinne, *Biblioth. dramat.*, I.

LASAULX (*Ernest* DE), archéologue et philologue allemand, né le 16 mars 1805, à Coblentz. Fils d'un architecte distingué, il fit ses études à Bonn et à Munich, visita Vienne, Rome, Athènes, Constantinople et Jérusalem, fut, à son retour en Allemagne, chargé d'enseigner la philologie à l'université de Wurtzbourg, et passa, en 1844, à celle de Munich comme professeur de philologie et d'esthétique. En 1848 le cercle d'Abensberg le choisit pour représentant à l'assemblée nationale de Francfort, où il vota sous les auspices du parti appelé grand-germanique (*Grossdeutsch*). Une philosophie que l'on peut appeler *gréco-chrétienne* forme la base des travaux littéraires de Lasaulx, qui eut le mérite incontestable d'avoir dirigé l'attention des archéologues sur un côté inexploré de la vie des anciens peuples. On a de M. de Lasaulx : *Ueber das Orakel von Dodona* (De l'Oracle de Dodone); Wurtzbourg, 1841; — *Ueber den Sinn der Œdipussage* (De la Signification du mythe d'Œdipe), ibid., 1841; — *Die Suehnopfer der Griechen und Roemer* (Des Sacrifices d'expiation des Grecs et des Romains); ibid., 1841; — *Der Eid bei den Griechen* (Le Serment chez les Grecs); ibid., 1844; — *Der Eid bei den Roemern* (Le Serment chez les Romains); ibid., 1844; — *Ueber den Fluch bei Griechen und Roemern* (de la Malédiction chez les Grecs et les Romains); ibid., 1843; — *Die Gebete der Griechen und Roemer* (Les Prières des Grecs et des Romains); ibid., 1842; — *Prometheus. Die Sage und ihr Sinn* (Le Mythe et la Signification du mythe de Prométhée); ibid., 1843; — *Ueber den Entwickelungsgang des griechischen und rœmischen und den heutigen Zustand des deutschen Lebens* (Du Développement successif de la vie grecque et romaine et de l'État actuel de la vie germanique); Munich, 1847; — *Die Buecher des König Numa* (Les Livres du roi Numa); ibid., 1847; — *Die Geologie der Griechen und Roemer* (La Géologie des Grecs et des Romains); ibid., 1851; — *Zur Geschichte und Philosophie der Ehe bei den Griechen* (Études sur l'histoire et la philosophie du Mariage chez les Grecs); ibid., 1852; — *Studien des classischen Alterthums* (Études sur l'Antiquité classique); Ratisbonne, 1854; — *Der Untergang des Hellenismus und die Einziehung der Tempelgueter durch die christlichen Kaiser* (La Chute de l'Hellénisme et la Confiscation des biens des Templiers par les empereurs chrétiens); Munich, 1854. R. LINDAU.

Conv.-Lex.

LA SAUSSAYE, sieur DE BRUSSOLES (*Charles*), hagiographe français, né à Orléans, en 1565, mort à Paris, le 21 septembre 1621. Il était petit-neveu de Jean de Morvilliers, évêque d'Orléans, et fit ses études à Paris, où il prit le grade de docteur en droit et fut pourvu d'une charge au grand Conseil. Dès cette époque il témoigna le désir de prendre la carrière ecclésiastique. Sa mère, demeurée veuve, pour l'en détourner, lui procura les moyens de voyager. La Saussaye vit Rome, Malte et la Sicile, et se lia en Italie avec Baronius et Bellarmin; il revint plus décidé qu'auparavant à entrer dans les ordres; tout ce qu'on put obtenir de lui, c'est qu'il serait prêtre au lieu d'être moine. Il fit alors sa théologie à Paris, et reçut la prêtrise à Orléans des mains de l'évêque de L'Aubespine, qui lui donna en même temps la cure de Saint-Pierre-en-Sentelle. En 1595 il obtint une prébende au chapitre de Sainte-Croix,

dont il était doyen trois ans plus tard. Il fit alors plusieurs voyages à Paris, décida Henri IV à lui accorder des fonds pour la réparation de sa cathédrale et à y faire un pèlerinage de jubilé, que le monarque accomplit avec son épouse Marie de Médicis en 1601. En 1614 La Saussaye fut député aux états tenus à Paris. En 1620, quelques altercations survenues entre lui et son évêque le décidèrent à solliciter une mutation de résidence. Il obtint la cure de Saint-Jacques-La-Boucherie à Paris, et un canonicat à la métropole; mais le changement d'habitudes et de relations lui fut fatal, et il mourut un an après. On a de lui : *Annales Ecclesiæ Aurelianensis*, etc.; Paris, in-4°. « Malgré les défauts dont cette histoire est remplie, dit dom Gérou, elle ne laisse pas d'être recherchée, parce qu'elle est écrite avec un style et une clarté dignes des meilleurs écrivains »; — *Histoire de la translation du corps de saint Benoît d'Italie à Fleury-sur-Loire*; — *La Vie de saint Grégoire, archevêque d'Arménie et ermite près de Pithiviers*; — *Oraison funèbre de Henri IV*; — *Monologiæ Sanctorum*, et plusieurs opuscules sur des matières religieuses. L—z—e.

V. R. dans *Les Hommes illustres de l'Orléanais*, t. I, p. 204-205. — Nicéron, *Mémoires pour l'histoire des Hommes illustres*, t. XXXIX, p. 366.

* LA SAUSSAYE (*Jean-François de Paule-Louis* PETIT DE), antiquaire français, né le 6 mars 1801, à Blois. Après avoir servi dans les gardes du corps, il obtint, sous Louis XVIII, l'emploi de percepteur des contributions, qu'il continua d'occuper à Blois jusqu'à la révolution de Juillet. Mis vers cette époque en possession d'une fortune indépendante, il se livra entièrement à l'étude de la numismatique et de l'archéologie, et consigna les résultats de ses premières recherches dans une *Histoire de la Sologne blaisoise*, mémoire manuscrit qui lui valut, en 1835, une médaille au concours des Antiquités nationales. L'année suivante, de concert avec un de ses amis, M. Cartier, d'Amboise, il fonda la *Revue de Numismatique*, recueil auquel il n'a depuis cessé de donner ses soins. En 1845, l'important travail qu'il commença sur les médailles de la Gaule narbonnaise lui ouvrit les portes de l'Institut (Académie des Inscriptions); il faisait déjà partie de plusieurs sociétés départementales, et de la Société des Antiquaires. Nommé en 1855 recteur de l'Académie de Poitiers, il est passé en la même qualité à Lyon. On a de lui : *Histoire du Château de Chambord*; Blois, 1837, in-4°, qui a eu six éditions; — *Histoire du Château de Blois*; ibid., 1840, in-4°, récompensée d'une médaille d'or par l'Académie des Inscriptions; — *Numismatique de la Gaule narbonnaise*; ibid., 1842, in-4°; cette première partie n'a pas encore eu de suite; — *Histoire de la ville de Blois*; ibid., 1846, in-12; — *Antiquités de la Sologne blaisoise*; ibid., 1848, in-4° et atlas; — *Guide historique du Voyageur à Blois*; ibid., 1855, in-12, sans nom d'auteur. Ce savant a aussi fourni un grand nombre d'articles à la *Revue de Numismatique*, aux *Annales de l'Institut archéologique* de Rome et aux *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*. K.

Louandre et Bourquelot, *Littér. Française contemp.* — *Ann. de l'Instruction publ.* — *Dict. univ. des Contemp.*

LA SAUSSAYE. *Voy.* PETIT.

LASAUSSE (*Jean-Baptiste*), auteur ascétique français, né à Lyon, le 22 mars 1740, et mort à Paris, le 2 novembre 1826. Il embrassa l'état ecclésiastique, et fut successivement directeur de la congrégation de Saint-Sulpice à Tulle et à Paris. Quelques biographes ont avancé à tort qu'il avait été grand-vicaire de Lamourette : ils l'ont confondu avec un autre ecclésiastique du même nom et de la même ville. En 1793, l'abbé Lasausse accompagna à l'échafaud Châlier, le *Marat de Lyon*, parvint à exciter en lui quelques sentiments de repentir, et lui fit même baiser le crucifix avant l'exécution. Il publia, peu de temps après, l'exposé des principales circonstances qui accompagnèrent cette mort et la lettre que Châlier lui écrivit après sa condamnation. Lasausse a composé, abrégé, traduit ou édité un grand nombre d'ouvrages de piété : *Cours de Méditations ecclésiastiques*; Tulle, 1781, 2 vol. in-12; Paris, 1782, 3 vol. in-12; — *Cours de Méditations religieuses*; Tulle et Paris, 1782, 2 vol. in-12; — *Cours de Méditations chrétiennes*; Tulle et Paris, 1782, 2 vol. in-12; — *Leçons quotidiennes*, 7 vol. in-12; — *Tableau de la vraie religieuse*, in-12, etc. F.-X. T.

Pérennès, *Biographie chrétienne et antichrétienne*. — *Notices* en tête des ouvrages de Lasausse.

LA SAUVAGÈRE (*Felix-François* LE ROYER D'ARTEZET DE), antiquaire français, né à Strasbourg, en 1707, mort le 26 mars 1781. Entré au service, il devint capitaine au corps royal d'artillerie, puis colonel, et ingénieur en chef des îles d'Oléron. Dans ses excursions il s'occupait de recherches archéologiques, qu'il continua lorsqu'il se fut retiré dans ses propriétés en Touraine. Ces recherches, souvent dispendieuses, et les publications auxquelles elles donnaient lieu, amenèrent sa ruine, et il mourut pauvre, après avoir fait paraître : *Recherches sur le Briquetage de Marsal, avec l'abrégé de l'histoire de cette ville et une description de quelques antiquités qui se trouvent à Tarquinople*; Paris, 1740, in-12; — *Dissertation sur un saint Maxime, patron de l'église de Chinon*; 1753, in-12; — *Recherches sur l'ancienne Blabia des Romains, forteresse de la Gaule, où l'on prouve qu'elle n'était pas située où est le Port-Louis, en Bretagne* (mais à Blaye, en Guyenne); 1758, in-8°; se trouve aussi dans le *Recueil d'Antiquités* de l'auteur; — *Recueil d'Antiquités dans les Gaules*, enrichi de diverses planches et figures; Paris, 1770, in-4°, avec planches; — *Recueil de Dissertations, ou*

recherches historiques et critiques sur le temps où vivait le solitaire saint Florent, au mont Glonne en Anjou, etc.; Paris, 1776, in-8°, avec deux cartes et trois planches d'histoire naturelle. Walckenaer, dans un mémoire qui fait partie de ceux de l'Académie des Sciences (1822), a relevé quelques erreurs de cet ouvrage, qui contient, du reste, des documents précieux. G. DE F.

Desessarts, *Siècles Littéraires*. — Quérard, *La France littéraire*.

LASCA. *Voy.* GRAZZINI.

LASCARAS. *Voy.* JEAN IV.

LASCARIS (THÉODORE Ier), empereur grec de Nicée, né vers 1175, régna de 1206 à 1222. Il descendait d'une ancienne famille byzantine. Il épousa, en 1198, Anna-Angela Comnène, veuve d'Isaac Comnène Sebastocrator, et seconde fille de l'empereur Alexis III Ange Comnène, qui avait usurpé le trône de Constantinople sur l'empereur Isaac l'Ange. Un autre Alexis, fils d'Isaac, revendiqua, en 1203, avec le secours des croisés latins, ses droits et ceux de son père. Lascaris prépara tout pour une résistance vigoureuse; mais la faiblesse d'Alexis III, qui s'enfuit en Italie, rendit ses efforts inutiles. Les Grecs, attaqués par les Latins et les Vénitiens, et abandonnés par leur empereur, replacèrent sur le trône (19 juillet 1203) Isaac, qui régna pendant quelques mois avec son fils Alexis IV. Un nouvel usurpateur, Alexis Ducas Murzuphle, renversa ces deux princes, le janvier 1204, et se fit proclamer empereur sous le nom d'Alexis V. Les Latins mirent aussitôt le siége devant Constantinople pour venger la mort d'Alexis et d'Isaac. Alexis V, assisté de Lascaris, défendit la ville avec habileté et énergie; mais il ne put empêcher les Latins de forcer les murs de Constantinople (12 avril 1204), et s'enfuit pendant la nuit. Dans cette position désespérée, il se trouva deux prétendants au trône, Théodore Lascaris et Théodore Ducas. L'élection eut lieu au point du jour, dans l'église de Sainte-Sophie, et Lascaris l'emporta sur son rival. Il refusa le titre impérial, et déclara qu'il se contenterait de celui de despote jusqu'à ce qu'il eût délivré l'empire de ses ennemis. Il se mit immédiatement à l'œuvre; mais il était trop tard. Tandis qu'il excitait les Grecs à une vaillante résistance, les croisés pénétraient dans la ville et chassaient devant eux la foule épouvantée. Dans la confusion du massacre et du pillage, Lascaris s'échappa avec sa femme, et atteignit le rivage d'Asie. Les Latins, vainqueurs, proclamèrent empereur Baudouin, comte de Flandre. Lascaris réussit à lever quelques troupes en Asie, obtint des secours du sultan de Koniah ou Iconium, et se rendit maître de l'importante ville de Nicée et de la plus grande partie de la Bithynie. Il devait agir comme despote et au nom de son beau-père l'empereur Alexis III. Ses conquêtes furent bientôt enlevées par Louis, comte de Blois, qui dans le partage de l'empire avait reçu la Bithynie et qui défit Lascaris, le 6 décembre 1204, près de Pémanène, place forte située sur les confins de la Mysie et de la Bithynie. Le prince grec se retira à Brousse, et forma une nouvelle armée, dont il donna le commandement à son frère Constantin. Celui-ci ne fut pas plus heureux que Théodore. Il rencontra devant Adramytte les Latins commandés par Henri, frère de Baudouin, et essuya une défaite complète. Théodore Lascaris était perdu si les victoires du roi des Bulgares et une insurrection des Grecs n'avaient rappelé en Europe le comte de Blois et les autres barons latins. Lascaris rentra en possession de la Bithynie, et comme son beau-père était prisonnier du marquis de Montferrat, il prit les titres d'empereur et autocrate des Romains (Βασιλεὺς καὶ Αὐτοκράτωρ Ῥωμαίων), que portaient les empereurs de Constantinople. Lascaris, pour donner plus de solennité à son couronnement, convoqua à Nicée une assemblée de tous les évêques de l'Église d'Asie. Le patriarche Camatère, qui vivait alors à Didymotique, refusa de s'y rendre, et envoya sa démission. Il fut remplacé par Michel Autorianus, qui présida au couronnement (1206). Plusieurs autres nobles grecs lui disputèrent ce titre, et fondèrent des principautés indépendantes en Asie Mineure. Un certain Théodore, surnommé Morothéodore, c'est-à-dire Théodore l'Insensé, s'empara de Philadelphie, et en fut bientôt chassé. Manuel Maurozome, appuyé de Gaïath-ed-Din, sultan d'Icone, auquel il donna sa fille en mariage, se fit une petite souveraineté en Phrygie. Mais le plus formidable rival de l'empereur de Nicée fut Alexis Comnène, qui régnait à Trébizonde depuis 1204, et dont le frère, David, conquit l'Asie Mineure jusqu'à la Propontide. Théodore et David étaient égaux en habileté militaire, en activité et en persévérance. David appela les Latins à son secours. Lascaris leur tint bravement tête, et battit séparément David et Henri de Constantinople. Une trêve conclue en 1210 ne dura pas, et une seconde guerre se termina par la défaite de David, qui céda à Lascaris la plus grande partie de la Paphlagonie, en 1214. La lutte avec les Latins ne fut pas moins favorable à l'empereur de Nicée. Assiégé dans Nicomédie en 1207, il s'empara dans une sortie du comte Thierry de Los, ou Diedrick van Loos, puissant baron des Pays-Bas et descendant des premiers ducs de basse Lorraine. Henri racheta le comte au prix de plusieurs villes fortifiées, et cet arrangement conduisit à une trêve en 1210. A peine Lascaris eut-il terminé cette guerre qu'il eut à repousser un nouvel ennemi. Son beau-père Alexis, échappé de prison, revendiqua le trône en 1210, avec le secours de Gaïat-ed-Din, sultan de Koniah. Lascaris résista victorieusement à cette coalition, fit prisonnier Alexis, et le relégua dans un monastère. Ses dix dernières années s'écoulèrent en paix. Lascaris mourut avant l'âge de cinquante ans, après en avoir régné dix-huit, en comptant de la prise de Constantinople, et seize à partir de son couron-

nement. Il avait été marié trois fois. Après la mort de sa première femme Anna, il épousa Philippa, princesse arménienne, qu'il répudia bientôt. Il choisit pour sa troisième femme Maria, fille de Pierre de Courtenai, empereur de Constantinople. Il aurait voulu donner sa fille Eudoxia en mariage à Robert, fils de Pierre de Courtenai; mais le patriarche grec Manuel s'y opposa, à cause de la parenté de Lascaris et de Robert. Théodore Lascaris eut pour successeur son beau-frère, Jean Vatace. L. J.

Nicetas, *Alexis Comnenus* et *Balduinus*. — Acropolite, 6, 14, 15, 18. — Ville-Hardouin, *Chronique*. — Du Cange, *Familiæ Byzantinæ*. — Le Beau, *Histoire du Bas-Empire*, t. XCIV-XCVII. — Michaud, *Histoire des Croisades*, t. II, l. XI. — Daru, *Histoire de Venise*, L. IV. — Gibbon, *History of Decline and Fall of Roman Empire*, t. XI. — Falmerayer, *Geschichte des Kaiserthums Trapezunt*.

LASCARIS (**THÉODORE II**, *le jeune*), empereur de Nicée, fils de Jean Vatace, né en 1222, mort au mois d'août 1259. Il succéda à son père, le 30 octobre 1255. Son premier soin fut de s'assurer l'alliance du sultan d'Iconium contre les Bulgares, qui venaient d'envahir la Thrace. Après s'être fait couronner à Nicée, le 24 décembre, par le moine Arsène, nommé patriarche à cette occasion, il passa l'Hellespont avec un faible corps de troupes, et remporta une victoire sur les Bulgares près d'Andrinople. Trois campagnes heureuses suivirent ce premier succès, et aboutirent à la paix, en 1258. Débarrassé des Bulgares, Lascaris s'abandonna à sa violence naturelle, qui allait jusqu'à la frénésie. Déjà, dans une de ses marches en Thrace, il avait fait donner la bastonnade à son premier ministre Georges Acropolite. En 1259, soupçonnant une femme d'une illustre famille, Marthe Paléologue, d'avoir jeté un charme sur un de ses courtisans Basile, il la fit enfermer jusqu'au cou dans un sac avec des chats qu'on piquait avec des aiguilles pour les mettre en fureur. La crainte d'attirer sur lui les sortiléges de Marthe le décida à mettre fin à ce supplice barbare. Il reporta sa colère sur Michel Paléologue, frère de Marthe, et ordonna de le mettre en prison; mais une maladie mortelle le ramena à de meilleurs sentiments. Il fit mettre Paléologue en liberté, et lui recommanda ses enfants. Il mourut après un règne de trois ans dix mois, dans le monastère de Sosandre, en Magnésie, laissant un fils, *Jean*, encore en bas âge, et quatre filles : *Marie*, femme de Nicéphore, prince d'Épire; *Irène*, femme de Constantin Tech, roi des Bulgares; *Théodora*, qui épousa Matthieu de Vallaincourt, et *Eudocie* qui fut mariée à Guillaume, comte de Vintimille, Génois, dont la postérité porta le surnom de Lascaris. L. J.

Georges Acropolite, c. 53-78. — Pachymère, l. I, 13, 14, 23. — Phranza, l. 1, 3. — Albufarage, *Dynast.*, IX. — Du Cange, *Familiæ Byzantinæ*, p. 223. — Gibbon, *History of Decline and Fall of Roman Empire*, t. XII. — Le Beau, *Histoire du Bas-Empire*, l. XCIX.

LASCARIS (**JEAN IV**), empereur de Nicée, fils du précédent, né vers 1250, régna de 1259 à 1261. Il avait neuf ans, ou huit selon Georges Acropolite, lorsqu'il succéda à son père, Théodore II, et régna d'abord sous la tutelle du patriarche Arsène et du grand domestique Muzalon. Le grand domestique périt bientôt dans une émeute militaire fomentée par Michel Paléologue, qui se fit proclamer empereur et gouverna jusqu'en 1261 comme collègue de Lascaris. Mais après la prise de Constantinople sur les Latins Michel se débarrassa du jeune prince en lui faisant crever les yeux. Lascaris, relégué dans un lointain exil, vécut et mourut obscurément. L. J.

Pachymère, l. I-III. — Phranza, l. I-V. — Le Beau, *Histoire du Bas-Empire*, l. C.

LASCARIS (*Constantin*), grammairien grec, issu de la famille impériale de ce nom, vivait au quinzième siècle. Il fut un des Grecs qui après la prise de Constantinople quittèrent leur patrie et se rendirent en Italie. François Sforza, duc de Milan, l'accueillit favorablement, et le chargea d'enseigner le grec à sa fille Hippolyte, âgée de dix ans en 1455, et promise à Alphonse qui fut depuis roi de Naples. Lascaris composa pour cette princesse sa *Grammaire Grecque*, publiée à Milan en 1476, le premier livre en cette langue imprimé en Italie. On a prétendu que de Milan Lascaris, à la demande de Laurent de Médicis, se rendit à Florence, et qu'il alla même en France; mais, selon Tiraboschi, il n'existe aucun indice d'un séjour de Lascaris à Florence, et encore moins d'un voyage en France. Il nous dit lui-même : « J'ai enseigné les lettres grecques à Milan, à Naples et dans d'autres villes de l'Italie, et, autant que mes forces me l'ont permis, j'ai appris les lettres latines ». On ignore quelles sont ces autres villes; mais il paraît certain [illegible] Lascaris vécut quelque temps à Rome, dans le palais du cardinal Bessarion, et delà se [illegible] à Naples, sur l'invitation du roi Ferdinand, [illegible] y faire un cours public de langue grecque. [illegible] croit que dans sa vieillesse il songeait à re[illegible] ner dans son pays, et qu'il était déjà en [illegible] pour la Grèce lorsque les propositions av[illegible] geuses des habitants de Messine le décidèr[illegible] se fixer dans cette ville. Il y professa pu[illegible] ment le grec jusqu'à sa mort. Sa réputatio[illegible] tira beaucoup d'élèves, entre autres Pierre B[illegible] qui dans ses *Lettres* fait le plus grand élo[illegible] savoir, de la piété et de la vertu de Las[illegible] Ce savant reçut de Messine le droit de ci[illegible] en témoignage de gratitude il légua au sé[illegible] cette ville sa riche bibliothèque, qui fut [illegible] transportée en Espagne (1). On voit dans [illegible]

(1) « La précieuse collection rassemblée par Con[illegible] Lascaris existe encore, et porte la marque du [illegible] voyant de ce zélateur des lettres. Transportée [illegible] Sicile et dans l'Italie, elle servit à faire connaître [illegible] rope les plus célèbres écrivains de l'antiquité g[illegible] et maintenant elle est reléguée dans la bibliothè[illegible] l'Escurial. On y voit la trace des efforts de [illegible] pour conserver, pour réunir ces débris du génie [illegible] et l'intention généreuse qui l'animait. Plusieurs ou[illegible] transcrits de sa main, portent des épigraphes q[illegible] pellent quelque détail curieux, ou témoignent de [illegible]

lettre de Bembo que Lascaris vivait encore le 17 novembre 1493, et on croit qu'il mourut peu après. Sa *Grammaire Grecque* fut imprimée à Milan, 1476, in-4°, par les soins de Démétrius de Crète, et réimprimée dans la même ville en 1480, in-fol., avec une traduction latine de Jean Crestou. Cet ouvrage reparut en grec et latin; Vicence, 1489, in-4°. Les Alde en donnèrent cinq éditions; Venise, 1494-95, in-4°; sans date, (vers 1500, in-4°); 1512, in-4°; 1540, 1557, in-8°; et Jean-Marie Tricelli en fit une seconde traduction latine; Ferrare, 1510, in-4°. On a encore de Lascaris deux petits traités *Sur les Siciliens et les Calabrais qui ont écrit en grec;* ces opuscules, publiés d'abord par Maurolico, en 1562, ont été insérés dans la *Biblioteca di Storia Letteraria* de l'abbé Zaccaria; le premier a été réimprimé avec des corrections dans les *Memor. Letter. di Sicil.* de V. M. Amico, t. I, par. IV; — une *Dissertation sur Orphée*, imprimée dans les *Marmora Taurinensia*, t. I. Iriarte, dans ses *Regiæ Bibliothecæ Madritensis Codices Græci manuscripti*, t. I, a publié plusieurs lettres de Lascaris. La vie de Lascaris a fourni à M. Villemain le sujet d'un petit ouvrage, où le savoir et l'imagination s'unissent heureusement pour peindre une intéressante période de la Renaissance. L. J.

P. Bembo, *Famil. Epist.*, l. 1, 7. — Hodius, *De Græcis illustribus*, l. II, c. IV, p. 240. — Boerner, *De Exulibus Græcis*, p. 170. — Jérôme Ragusa, *Elogia Siculorum*. — Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, t. VI, par. II. — Renouard, *Annales des Alde*. — Brunet, *Manuel du Libraire*.

LASCARIS (*André-Jean*), surnommé *Rhyndacenus*, philologue grec originaire de Rhyndacus, petite ville de la Phrygie, et de la même famille que le précédent, né vers 1445, mort en 1535. Après la ruine des faibles restes de l'empire grec, il se réfugia en Italie, et trouva un asile à la cour de Laurent de Médicis. Ce prince le chargea d'aller recueillir à Constantinople et dans d'autres villes de la Grèce des manuscrits qui couraient risque d'être promptement détruits sous l'ignorante domination des Turcs. Lascaris fit dans ce but deux voyages, qui procurèrent à la bibliothèque de Laurent un nombre considérable d'ouvrages rares et d'un grand prix. Il rapporta de sa seconde expédition environ deux cents manuscrits, acquis pour la plupart dans un monastère du mont Athos; mais lorsque ce trésor arriva, Laurent de Médicis était mort. Lascaris, privé de son bienfaiteur, accepta les offres du roi de France Charles VIII, et alla enseigner le grec à Paris, vers la fin du quinzième siècle. Il fut le maître de Budé et de Danès. Louis XII l'envoya deux fois à Venise en qualité d'ambassadeur, en 1503 et 1505. Quand le roi de France rompit avec la république, en 1508, Lascaris resta à Venise comme simple particulier. Léon X l'appela bientôt après à Rome, et lui confia l'instruction de dix jeunes gens de familles nobles, amenés de Grèce par Marc Musurus. Cette réunion de jeunes gens était, dans la pensée du pape, une sorte d'école normale pour la propagation de la langue grecque. Lascaris reçut aussi la direction de l'imprimerie fondée à Rome par le même pape, et uniquement destinée aux livres grecs. Il avait déjà donné à Florence sa belle édition de l'*Anthologie Grecque;* il publia à Rome plusieurs autres éditions précieuses. Le pape l'envoya, en octobre 1515, auprès de François I[er], qui s'efforça de le retenir à Paris. Lascaris revint à Rome; mais en 1518 il se rendit aux invitations du roi de France, et aida Budé à former la bibliothèque de Fontainebleau. Il alla ensuite à Venise avec une mission de François I[er]. Paul III le rappela à Rome; mais, très-âgé et souffrant de la goutte, il ne survécut que peu de jours aux fatigues du voyage. Lascaris fut un des savants qui contribuèrent le plus à répandre en occident la science et les monuments de la langue grecque. Il ne composa qu'un petit nombre d'ouvrages; mais il enseigna longtemps à Florence, à Rome, à Venise, à Paris. Il remplit les fonctions de correcteur d'imprimerie à Florence chez F. de Alopas, et fit usage le premier des lettres majuscules grecques. « Il a le premier trouvé, dit Gabriel Naudé, ou au moins rétabli et remis en usage, les grandes lettres, ou pour mieux dire les majuscules et capitales de l'alphabet grec, dans lesquelles il fit imprimer, l'an 1494, des sentences morales et autres vers qu'il dédia à Pierre de Médicis, avec une fort longue epistre liminaire, où il l'informe de son dessein et de la peine qu'il avait eue à rechercher la vraie figure de ces grandes lettres parmi les plus vieilles médailles et monuments de l'antiquité (1). » On a de lui les éditions suivantes : *Anthologia Epigrammatum græcorum. Libri VII;* Florence, 1494, in-4° (en lettres capitales); — *Callimachi Hymni græce, cum scholiis græcis;* Florence, sans date (vers 1495), in-4° (en capitales); — *Scholia græca in Iliadem, in integrum restituta;* Rome, 1517, in-fol.; — *Homericarum quæstionum Liber et de nympharum Antro in Odyssea opusculum;* Rome, 1518, in-4°; — *Commentarii in septem tragœdias Sophoclis;* Rome, 1518, in-4°. On a encore

(1) ... le sentiment. Sur une belle copie de la *Politique* d'Aristote sont écrits ces mots : « Louange à Dieu, auteur de tout bien ! Ce livre est le travail et la propriété de Constantin Lascaris de Byzance, et, après lui, de quiconque saura le comprendre. » Les manuscrits d'Hérodote, de Thucydide, d'Euripide, de Sophocle, de Platon, etc., portent diverses inscriptions relatives au séjour de Lascaris en Sicile et en Italie. Il se trouve aussi une collection des lettres adressées à d'autres fugitifs de Byzance, et des fragments historiques qui n'ont pas été publiés. Un abrégé d'histoire universelle, que Lascaris avait conduit jusqu'à la prise de Constantinople, dont il fut témoin, se termine par le récit de la mort de l'empereur, et par ces paroles touchantes : « Avec lui périt l'empire, et la liberté, et la civilisation, et les sciences, et tout ce qu'il y a de bon. » (Villemain, *Lascaris*, note c.)

(1) Naudé, *Addit. à l'Histoire de Louis XI*, p. 303.

de lui une traduction latine de quelques traités de Polybe *Sur l'Art Militaire ;* — *Epigrammata græca et latina ;* Paris., 1527, in-8° ; Bâle, 1537, in-8° ; Paris, 1544, in-4° ; — *De veris Græcarum Litterarum Formis ac Causis apud antiquos ;* Paris, 1536, in-8° ; — *Orationes ;* Francfort, 1575. L. J.

Gregor. Gyraldi, *De Poetis suorum temporum*, dial. p. 11. — Paul Jove, *Elogia*, n° XXXI. — N. C. Papadopoli, *Historia Gymnasii Patavini*, t. II. — H. Hodius, *De Græcis illust.*, l. II. — Bœrner, *De Doctis Exul. Græcis*. — Bayle, *Dict. Historique et Critique*. — Tiraboschi, *Storia della Letterat. Italiana*, t. VII, part. II, p. 400.

LASCARIS (*Paul*), cinquante-cinquième grand-maître de l'ordre des chevaliers de Malte, né à Castellar, en 1560, élu le 13 juin 1636, mort à Malte, le 14 août 1657, descendait des comtes de Vintimille, près de Nice et de l'ancienne maison des empereurs de Constantinople. Entré dans l'ordre en 1584, il était en 1636 bailli de Manosque. Lorsqu'il fut investi de la souveraineté de Malte, il fortifia cette île contre les entreprises des infidèles, et s'empara du renégat marseillais Ibrahim Raïs, plus connu sous le nom de Bécasse. Lascaris dénonça au pape Urbain VIII l'évêque de Malte, qui favorisait l'exemption du service militaire en facilitant l'admission aux ordres sacrés. Vers 1645, l'empereur ottoman Ibrahim déclara la guerre aux Maltais pour les punir d'avoir capturé un navire turc où se trouvaient une de ses femmes et un de ses enfants. Repoussés de Malte, les Musulmans enlevèrent l'île de Candie aux Vénitiens. Lascaris refusa de prendre part aux troubles excités à Naples et en Italie par Masaniello, et ne voulut point seconder les prétentions de l'aventurier Giacaja, qui se disait souverain de Constantinople. Malte dut au magistère de Lascaris l'acquisition de l'île de Saint-Christophe en Amérique et la création à La Valette d'une bibliothèque à laquelle devaient être réunis les livres des chevaliers morts dans l'île. F.-X. Tessier.

Histoire des Chevaliers de Malte.

LASCARIS (*Paul-Louis*), diplomate français, de la même famille que le précédent, né en Provence, en 1774, mort au Caire, en 1815, faisait ses caravanes à Malte, lorsque Bonaparte s'empara de cette île, au mois de juin 1798. Il suivit en Égypte le général français. Après la rupture du traité d'Amiens, en 1803, Napoléon conçut le projet d'une expédition dans l'Inde anglaise, et fit partir Lascaris pour l'Orient avec des instructions secrètes ainsi spécifiées : « 1° partir de Paris pour Alep ; 2° chercher en cette ville un Arabe dévoué et se l'attacher comme drogman ; 3° se perfectionner dans la langue arabe ; 4° aller à Palmyre ; 5° pénétrer parmi les Bedouins ; 6° connaître tous les chéiks et gagner leur amitié ; 7° les réunir tous dans une même cause ; 8° leur faire rompre tout pacte avec les Osmanlis ; 9° reconnaître tout le désert, les endroits où se trouve de l'eau et des passages jusqu'aux frontières de l'Inde ; 10° revenir en Europe. » Lascaris remplit sa mission en homme intelligent et dévoué. Après avoir séjourné quelques années dans la ville d'Alep, conformément aux premiers points de ses instructions, il épousa une Géorgienne, parente de Soliman-Pacha, et partit, le 18 février 1810, avec le marchand Fatalla, pour visiter les tribus de la Mésopotamie et les rives de l'Euphrate. Laissons-le raconter lui-même ce voyage : « Nous partîmes pour Nahaman, où je fis connaissance du Bedouin Hettal ; le 22 février nous partîmes pour Hama, ville considérable où mon commis (Fatalla) voulait déployer ses marchandises ; mais je m'y opposai. J'allais prendre le dessin du château. On me dénonça à Sélim-Bey, connu par sa cruauté, qui ordonna de mettre les *deux chiens de voyageurs* en prison, comme infidèles suspects. Je me rachetai avec de l'argent, et nous partîmes pour Homs, où je m'empressai de prendre des notes sur les mœurs des Bedouins, et à cet effet je restai un mois pour vendre des marchandises. D'Homs nous allâmes à Saddad, ville qui servait de halte aux commerçants de La Mecque, et protégés par le Bedouin Hassam, nous fûmes conduits à Palmyre. Nous demeurâmes quelque temps dans cette belle ville, pour vendre nos marchandises et visiter le pays, connaître les chefs de chaque tribu et leurs opinions. Après de grandes difficultés, nous parvînmes jusqu'à Bagdad, puis à Mémonna, frontière des Indes orientales. » Une guerre entre les Bedouins contraria les desseins de Lascaris. Cependant il reprit le chemin de l'Europe pour communiquer à Napoléon les connaissances qu'il avait acquises et les relations politiques qu'il lui avait ménagées. De retour à Constantinople en 1814, il apprit la chute de son protecteur, et alla mourir au Caire. Le consul anglais s'empara des manuscrits de Lascaris. Ses notes, laissées à son drogman Fatalla, ont été achetées en 1830 par M. Lamartine et publiées sous le titre suivant : *Récit de Fatalla Sayeghir, demeurant à Latakié, sur son séjour chez les Arabes errants du grand désert, rapporté et traduit par les soins de Lamartine ;* Paris, 1835, in-8°. F.-X. T.

Lamartine, *Voyage en Orient.*

LASCARIS (*Augustin*), marquis de Vintimille, légiste et écrivain agronomique, né à Turin, en 1776, mort le 28 juillet 1838, au petit village de Saint-Vincent, dans la vallée d'Aoste, reçut sa première éducation à la cour de Turin. Il fut successivement premier page de la reine, officier de cavalerie et aide-de-camp du roi Victor-Amédée, en 1792, après l'occupation de Nice par les Français. Après le traité de Cherasco en 1796, il se fit remarquer par son activité dans les bureaux de l'état-major. En 1810, lorsque la marquise Lascaris Saint-Thomas, sa femme, fut nommée dame du palais de l'impératrice Marie-Louise, Lascaris vint à Paris, où il s'occupa de sciences, d'arts et d'agriculture

à l'invitation du roi de Sardaigne, rentré dans ses États, Lascaris reprit, en 1814, avec le grade de général dans l'état-major, le service qu'il avait quitté, en 1800, avec le grade de capitaine. Sous sa présidence, la Société royale d'Agriculture et l'Académie des Sciences de Turin reçurent une impulsion nouvelle. Nommé conseiller d'État en 1831, Lascaris contribua à la rédaction du code sarde, qui fut publié en 1837. On a de lui : *Capelli di Paglia di Toscana*; Turin, 1819, in-8°; — *Regionamento sopra la Litografia*; Turin, 1820, in-8°; — *Dei Fontinelli*; Turin, 1820, in-8°; — *Sul Arracha oleifera*; 1831, in-8°; — *Sul Gelso del Filippine*; 1832, in-8°; — *Schiarimenti sopra il riso Bertone del Dolton Ormea*; 1834, in-8°; — *Brevi Discorsi*; Turin, 1837, in-8°; — *Del Acero campestre*; 1837. Lascaris était commandeur de l'ordre de Saint-Maurice, de l'ordre militaire de Savoie et de celui de Léopold d'Autriche, conseiller d'État ordinaire, décurion de la ville de Turin et académicien honoraire des beaux-arts. F.-X. T.

Bibliographie de la France, 1819, 1820, 1831, 1832, 1834, 1837. — Tipaldo, *Ital. Illustr.*

LAS CASAS (*Barthélemy* DE), théologien, publiciste et historien espagnol, évêque de Chiapa dans le Mexique, né d'une famille noble à Séville, en 1474, mort à Madrid en 1566. Il s'embarqua à l'âge de dix-neuf ans avec son père, qui accompagnait Christophe Colomb dans son premier voyage pour la découverte du Nouveau Monde, revint en Espagne, présenta à Charles Quint plusieurs mémoires en faveur des Indiens, entra dans l'ordre des Dominicains, fut d'abord curé dans sa patrie, et retourna en Amérique comme missionnaire. Là il prêcha en même temps la morale évangélique aux peuplades conquises et l'humanité à ceux qui les opprimaient. Au rapport de l'historien Oviedo Valdès, il réconcilia le cacique don Henri avec les Espagnols. Ce chef indien, dont la femme avait été outragée par un officier espagnol, et qu'un déni de justice avait irrité, faisait la guerre depuis quatorze ans. Las Casas, que Charles Quint avait envoyé à Cumana en qualité de gouverneur, voulut y établir des colons, dont la conduite envers les indigènes devait être réglée sur les préceptes de l'Évangile. Mais ses efforts eurent peu de succès; il n'en plaida pas avec moins de zèle la cause de ses infortunés néophytes, pour le soulagement desquels il passa souvent d'Amérique en Europe, et d'Europe en Amérique. Il fit à Charles Quint un si touchant récit des cruautés exercées envers les Indiens, que le cœur du monarque en fut ému. Des ordonnances sévères furent rendues contre les persécuteurs; mais elles ne furent point exécutées. Dans le même temps, Sepulveda composa un ouvrage intitulé : *Democrates secundus*, seu *de justis belli causis*, etc., où il soutenait que les Espagnols avaient non-seulement le droit de s'emparer des Indes, mais d'exterminer quiconque refusait de se faire baptiser. Ce livre, imprimé à Rome, fut proscrit par Charles Quint; il en circula cependant quelques copies en Espagne. Las Casas réfuta cet infâme libelle. Une conférence publique eut lieu entre les deux adversaires; mais rien n'y fut décidé. Le gouvernement lui-même ne prononça jamais sur ce grand procès. On continua de massacrer les malheureux Indiens ou de les entasser dans les ruines. Selon le témoignage de l'historien Herrera, Las Casas, cet apôtre de l'humanité, aurait conseillé aux Espagnols la traite des nègres, afin de les employer comme esclaves dans les travaux des colonies et d'épargner les Indiens. Grégoire, évêque de Blois, a complétement détruit cette calomnieuse imputation. Las Casas passa cinquante ans dans le Nouveau Monde, où il fut nommé évêque de Chiapa, se démit de ce siége, et rentra dans sa patrie en 1551. On a de lui : *Brevissima Relacion de la Destruccion de las Indias*; Séville, 1552, in-4°; traduite en latin sous ce titre : *Narratio regionum Indicarum per Hispanos quosdam devastatarum*, etc., Francfort, 1598, in-4°; en français, par Jacques de Miggrode, sous ce titre : *Tyrannies et Cruautés des Espagnols*; Anvers, 1679, in-4°; — *Principia quædam ex quibus procedendum est in disputatione, ad manifestandam et defendendam justitiam Indorum*; — *Utrum reges et principes, jure aliquo vel titulo et salva conscientia, cives ac subditos a regia corona alienare et alterius dominii particularis ditioni subjicere possint?* Francfort, 1571, in-4°; — Des livres de théologie et de morale. La collection de *Las Obras de D. Barthel. de Las Casas*; Séville, 1552, in-4° : rare et recherchée, a été reproduite plusieurs fois, et récemment par Llorente; Paris, 1822, 2 vol. in-8°. La même année parut une traduction libre des *Œuvres de Las Casas*, 2 vol. in-8°, par les soins de Llorente.

Grégoire, *Apologie de Las Casas* (*Mémoires de l'Institut, Sciences morales et politiques*), tom. III. — *Las Casas et les Indiens*, notice insérée dans les *Annales de Philosophie chrétienne*, mars 1838. — Émile Souvestre, *Revue de Paris*, 4e série, 1843, t. XXII, p. 331. — *Retrospective Review*, t. VI, p. 261. — *Foreign quarterly Review*, mars 1835. — Raynal, *Histoire Philosophique des deux Indes*, t. VII, p. 172-175. — Robertson, *History of America*. — Llorente, *Œuvres complètes de Las Casas, précédées de sa vie*. — Michel Pio, *Vie de Las Casas*; Bologne, 1618, in-4°. — Moréri, *Dict. Histor.*

LAS CASAS (*Christophe* DE), lexicographe et traducteur espagnol, natif de Séville, mort en 1576. On a de lui en espagnol : *Vocabulaire des deux langues italienne et espagnole*; Venise, 1576, in-8°; ibid., avec des additions par Camillo Camilli, 1594; — une traduction de Solin; Séville, 1573, in-4°.

Antonio, *Bibliotheca Hispana nova*.

LAS CASAS (*Gonzalve* DE), agronome espagnol, vivait au Mexique dans le seizième siècle. On a de lui : *Traité sur la Culture des Vers*

à soie dans la *Nouvelle-Grenade*, en espagnol; Grenade, 1581, in-8°; réimprimé avec quelques autres traités sur l'agriculture; Madrid, 1620, in-fol. Il avait composé plusieurs autres ouvrages restés manuscrits. A. de L.

Antonio, *Bibliotheca Hispana nova.*

LAS CASES (*Emmanuel-Augustin-Dieudonné-Marin-Joseph*, seigneur de La Caussade, Pallevillle, Couffinal et Spugets, marquis de), historien français, l'un des compagnons de l'empereur Napoléon à Sainte-Hélène, naquit au château de Las Cases, près Revel (Languedoc), en 1766, et mourut à Passy-sur-Seine, le 15 mai 1842. Il fit ses études à Vendôme chez les Oratoriens, et à Paris à l'École Militaire. Il entra dans la marine militaire en qualité d'aspirant, et s'embarqua à Brest sur *L'Actif*, vaisseau de 74, qui faisait partie de l'escadre hispano-française qui, sous les ordres de don Luiz de Cordova et des comtes de Guichen et de La Mothe-Picquet, fut employée au siége infructueux de Gibraltar. Le 20 août 1782, il assista, sur le vaisseau amiral *Le Royal-Louis* (de 130), au sanglant combat de Cadix. Au rétablissement de la paix (février 1783), il visita successivement sur *Le Téméraire*, *Le Patriote* et *L'Achille*, les Antilles, Terre-Neuve et Boston. Après un brillant examen passé à Brest, où il avait pour interrogateur le célèbre Monge, il fut promu au grade de lieutenant de vaisseau. Il n'avait alors que vingt-et-un ans. Il reprit la mer aussitôt, et se trouvait à Saint-Domingue lorsqu'il fut désigné pour faire partie de l'expédition scientifique de la Pérouse; fort heureusement pour lui, il ne put arriver à Brest qu'après le départ de l'infortuné navigateur. A quelque temps de là, il était nommé au commandement du brick *Le Matin*, chargé de se rendre au Sénégal de conserve avec une frégate. Dans cette circonstance, sa bonne étoile le servit encore : les deux bâtiments, profitant d'un vent favorable, appareillèrent sans l'attendre, et peu de jours plus tard *Le Matin*, séparé de la frégate durant une nuit d'orage, sombrait sous voile sans laisser même une trace de sa disparition.

La révolution venait d'éclater; le marquis de Las Cases, entraîné par les préjugés de caste et d'éducation, fut un des premiers à émigrer, et se joignit en 1790 au premier rassemblement royaliste formé à Worms sous les ordres du prince de Condé, qui le chargea de plusieurs missions délicates, entre autres auprès du roi de Suède Gustave III, dont il sut gagner l'amitié. Après les défaites des Prussiens et la dispersion du corps des émigrés, de Las Cases passa en Angleterre, et fit encore partie de l'expédition de Quiberon. Il échappa par miracle au désastre qui la termina, et de retour à Londres il n'eut d'autre ressource pour vivre que de donner des leçons. Ce fut à cette époque qu'il conçut le plan de l'*Atlas historique et géographique* (1802, in-fol.), qu'il publia avec tant de succès sous le pseudonyme de *Le Sage*. Rentré après le 18 brumaire, il sollicita vainement un emploi. Il vivait dans l'obscurité, lorsqu'en 1809, les Anglais s'étant emparés de Flessingue, il courut s'engager comme volontaire dans l'armée que Bernadotte conduisait contre l'ennemi. Ce zèle patriotique fut remarqué. Napoléon le récompensa par une place de maître des requêtes au conseil d'État, et en 1810 il l'attacha à sa personne en qualité de chambellan. La même année il le créa comte de l'empire, et en 1811 lui confia la liquidation de la dette austro-illyrienne. En 1812, Las Cases eut pour mission de visiter une partie des départements de l'empire, d'y inspecter les dépôts de mendicité, les prisons, les hospices, les établissements de bienfaisance, et de dresser un état exact de tous les ports et stations navales depuis Toulon jusqu'à Amsterdam. Lors du rétablissement de la garde nationale de Paris, par suite des revers de 1813, Las Cases fut un des chefs de bataillon de la dixième légion. En 1814 le comte de Las Cases donna un bel exemple de fidélité politique en refusant de signer comme membre du conseil d'État un acte d'adhésion à la déchéance de Napoléon. De lui-même il s'exila en Angleterre, et ne reparut à Paris qu'après le 20 mars. Il rentra aussitôt dans ses charges : la journée de Waterloo amena une nouvelle restauration de la monarchie des Bourbons. Las Cases ne quitta plus l'empereur vaincu; il le supplia de lui permettre de partager ses destinées : de l'Élysée il le suivit à La Malmaison et de là à Rochefort, où Napoléon le chargea de la trompeuse négociation du *Belléropbon*, qui se termina par la déportation à Sainte-Hélène. Sur ce rocher on le retrouve, accompagné de son fils aîné, prodiguant à son auguste maître les soins les plus dévoués et parvenant quelquefois à dissiper la tristesse du héros, qui se plaisait à converser avec lui sur les grands événements de son règne. Chaque soir, avant de se livrer au sommeil, Las Cases avait soin de consigner par écrit les entretiens de la journée, précaution à laquelle nous sommes redevables d'une des plus précieuses sources ouvertes à l'historien qui veut apprécier justement les époques du consulat et de l'empire. « Assurément, ajoute un critique sérieux, il est permis de douter que toutes les idées, tous les mots prêtés par Las Cases à l'empereur dans son *Mémorial de Sainte-Hélène* soient parfaitement authentiques, et de penser qu'il y met très-souvent du sien; mais on ne saurait méconnaître dans ce livre un de ceux qui font le mieux juger les pensées intimes du Charlemagne moderne. »

Le séjour de Las Cases à Sainte-Hélène ne fut pas de longue durée. Dès le 27 novembre 1816, par suite d'une lettre, qu'à l'insu du gouverneur de l'île, sir Hudson Lowe, il adressait au prince de Canino, Lucien Bonaparte, et dans laquelle il s'exprimait avec franchise sur les indignes traitements qu'on faisait subir à l'empereur, il

fut transféré au cap de Bonne-Espérance, où il resta huit mois prisonnier. Voici l'opinion de Walter Scott sur ce fait, et ce témoignage ne saurait être suspect de partialité : on sait que le célèbre romancier s'est toujours montré fort malveillant pour Napoléon : « Dans le mois de novembre 1816, Napoléon fit une perte qui dut lui être sensible, en se voyant ravir la société du comte de Las Cases. Le profond attachement du comte à sa personne ne pouvait être mis en doute; et son âge, son caractère, comme ayant exercé des fonctions civiles, l'empêchaient de prendre beaucoup de part à ces débats et à ces querelles, qui, malgré l'affection qu'ils avaient tous pour Buonaparte, éclataient parfois entre les officiers de sa maison. Il avait du goût pour les lettres, et était en état de converser sur les principaux points de l'histoire et des sciences. C'était un émigré, et, connaissant toutes les manœuvres et les intrigues de l'ancienne noblesse, il avait mille anecdotes à raconter que Napoléon écoutait avec plaisir. Mais ce qui le rendait surtout précieux, c'est qu'il recueillait et consignait sur un *journal* tout ce que disait Buonaparte, avec une fidélité scrupuleuse et un zèle infatigable; et, de même que l'auteur de l'un des ouvrages les plus amusants de la langue anglaise (la *Vie de Johnson*, par Boswell), le comte de Las Cases ne trouvait jamais trivial rien de ce qui pouvait servir à peindre l'homme. Comme Boswell aussi, son admiration pour son héros était si grande, que parfois on serait tenté de croire qu'il n'a pas une idée bien exacte du bien et du mal, tant il est porté à trouver tout ce que Napoléon dit ou fait invariablement bien. Mais si son affection contribuait jusqu'à un certain point à aveugler son jugement, elle partait du moins du fond du cœur. Le comte en donna encore une preuve non équivoque, en consacrant au service de son maître une somme de quatre mille livres sterling ou environ, composant toute sa fortune, qui était placée dans les fonds anglais. Il est d'autant plus à regretter qu'il ne soit pas resté à Sainte-Hélène, que son *journal* présente *le meilleur recueil* non-seulement des pensées véritables de Buonaparte, mais encore des opinions qu'il voulait faire passer comme telles. Il n'y a pas de doute que le départ de ce dévoué serviteur ne dût augmenter beaucoup le vide affreux qu'éprouvait l'exilé de Longwood. »

Ramené en Europe, Las Cases eut à subir encore de nombreuses avanies. Ses papiers furent saisis, et on lui assigna d'abord pour résidence Francfort-sur-le-Mein; plus tard, l'intervention de l'empereur d'Autriche lui fit permettre le séjour de la Belgique; mais ce ne fut qu'après la mort de Napoléon qu'il put rentrer en France, où il commença presque aussitôt la publication de son *Mémorial*. On évalue à près de deux millions de francs le profit qu'il tira de la vente de cet ouvrage.

Sous le règne de Louis-Philippe, le comte de Las Cases fut élu en 1831 et 1839 membre de la chambre des députés par le collége de Saint-Denis, et siégea dans cette chambre à l'extrême gauche. Il avait épousé, en 1799, M[lle] de Kergariou, dont il laissa deux fils et une fille. Il est difficile d'énumérer les éditions de son *Mémorial de Sainte-Hélène, ou Journal où se trouve consigné, jour par jour, ce qu'a dit et fait Napoléon pendant dix-huit mois*; la première édition est de Paris, 1822-1823, 8 vol. in-8°; une autre, illustrée par Charlet, parut en 1843, 2 vol. grand in-4°; — On a encore de Las Cases : *Mémoires d'E. A. D., comte de Las Cases, communiqués par lui-même, contenant l'histoire de sa vie*, etc.; Paris, 1819, in-8°. A. DE L.

Notice biographique sur le comte de Las Cases (Paris, 15 août, 1840, in-4°). — Le Bas, *Dict. Encyclopédique de la France*. — *Dict. de la Conversation*. — Walter Scot, *History of Napoleon Buonaparte*. — J.-A. Llorente, *Œuvres de don Barthélemi Las Casas*, t. I, p. XCVII-CIV. — Sir Hudson Lowe, *Memoirs*.

LAS CASES (*Emmanuel-Pons-Dieudonné*, baron, puis comte DE), sénateur français, fils du précédent, né à Saint-Meen (Finistère), le 8 juin 1800, mort le 8 juillet 1854. Il avait à peine quinze ans lorsqu'il accompagna son père à Sainte-Hélène, où il écrivit, sous la dictée de l'empereur Napoléon I[er], plusieurs documents importants de l'histoire militaire du grand capitaine. Après dix-huit mois de séjour à Longwood, MM. de Las Cases se virent brutalement séparés de leurs compagnons d'infortune, par suite des incessantes tracasseries de sir Hudson Lowe. Transporté au cap de Bonne-Espérance, où il partagea la captivité de son père, le jeune Las Cases, après avoir erré en Belgique et en Prusse, revint en Angleterre, d'où il obtint, en 1819, l'autorisation de rentrer en France sous un nom supposé. L'année suivante, il alla étudier le droit à Strasbourg, étude qu'il vint ensuite achever à Paris. La mort de Napoléon ayant ramené le geôlier de l'empereur à Londres, il courut l'y rejoindre, et lui infligea publiquement un sanglant outrage, sans pouvoir obtenir la satisfaction qu'il en attendait. Un coup de cravache lancé en plein visage méritait une réparation les armes à la main : il n'en fut pas demandé, et M. de Las Cases se vit forcé de se rembarquer pour rentrer en France, afin d'éviter les poursuites que la police anglaise dirigeait contre lui. Trois ans après, le 11 novembre 1825, à huit heures du soir, M. de Las Cases fut l'objet d'une tentative d'assassinat à Passy. Frappé de deux coups d'une arme à double tranchant, l'un à la poitrine, l'autre à la cuisse gauche, le premier fut heureusement amorti par le portefeuille qu'il portait sur lui. Deux Italiens, qui disparurent soudainement, furent accusés de cet attentat. La coïncidence du séjour de sir Hudson Lowe à Paris à la même époque; son départ précipité dès que la tentative d'assassinat eut été consommée, ont laissé planer de grands soupçons contre l'ancien gouverneur de Sainte-

Hélène. M. de Las Cases prit une part active à la révolution de juillet 1830, combattit sur divers points de la capitale, et vint siéger à l'hôtel de ville. Il assista à plusieurs réunions de députés, notamment à celle qui eut lieu chez M. Laffitte. Élu député par le grand collége du Finistère en 1830, puis par celui de Landerneau, il fit partie de la chambre élective de 1830 à 1848, et s'y fit remarquer par son patriotisme et par ses opinions libérales. Son culte religieux pour la mémoire du grand homme le fit désigner, en 1840, pour accompagner le prince de Joinville, à qui le roi avait confié la mission de ramener de Sainte-Hélène les dépouilles mortelles de Napoléon Ier. Par un décret du 31 décembre 1852, M. de Las Cases fut élevé à la dignité de sénateur. On a de lui : *Journal à bord de la frégate* La Belle-Poule (Paris, 1841, in-8o). SICARD.

Biog. univ. et portat. des Contemporains (Paris, 1834). — *Encyclopédie des Gens du Monde* (Paris, 1839). — *Biographie des Hommes du Jour* (Paris, 1837).

LASCHKAREFF (*Serge-Lazarévitch*), diplomate russe, né en 1739, à Moscou, mort le 6 octobre 1814, à Vitebsk. Fils d'un noble géorgien, il reçut une éducation assez superficielle, et fut placé, en 1762, au collége des affaires étrangères. Envoyé bientôt après à Constantinople et attaché à la mission russe, il géra les affaires de l'ambassade durant la détention d'Oberskoff au château des Sept-Tours, et mit à profit la connaissance approfondie qu'il avait des langues orientales pour entretenir des relations secrètes ou fomenter des troubles chez différentes peuplades de l'Empire Ottoman (1). Les ambassadeurs Repnin et Stahieff continuèrent de l'employer, soit pour lever le plan des forts de la mer Noire, soit pour faire pénétrer dans le Bosphore les bâtiments du commerce, et même une frégate de guerre (1776). Nommé consul général en Moldavie (7 décembre 1779), il obtint, grâce à son activité, le libre accès du Danube pour la marine marchande et une forte réduction des droits d'importation. Après avoir obtenu le titre de conseiller de la cour, Laschkareff passa, à la fin de 1782, en Crimée, et prit en peu de temps une assez grande influence sur le khan Chakin-Girey pour l'amener à quitter le trône et à laisser réunir son pays à la Russie. La faveur dont il jouissait auprès de Potemkin, qui utilisa ses services surtout dans la seconde guerre avec les Turcs, lui fit donner en 1793 la direction des affaires asiatiques (1); il la conserva jusqu'en 1804, époque à laquelle il se retira dans ses terres, non sans avoir toutefois mené à bonne fin l'annexion de la Géorgie. Pendant l'année 1807, il se rendit à Bucharest, et gouverna quelque temps, comme président des deux divans, les principautés danubiennes.

Des six fils qu'il a laissés, trois, *Paul*, *Alexandre* et *Grégoire*, ont suivi la carrière militaire et gagné le grade de lieutenant général, après avoir fait avec honneur les campagnes contre la France; un seul, *Serge*, est encore vivant et occupe au département des affaires étrangères les fonctions de membre du conseil. K.

Starchevsky, *Dict. Encyclop.*, VII, 1849. — *Docum. particuliers.*

(1) En 1772, pendant qu'il exécutait dans l'Archipel les ordres particuliers du général Roumantzoff, il donna une preuve éclatante de sa présence d'esprit. Les Turcs, irrités de la prolongation de la guerre, entourèrent en tumulte la maison du négociant où il se cachait, et exigèrent qu'il fût remis entre leurs mains. Laschkareff se présenta alors sur la terrasse, un seau d'eau à la main, et cria en turc à la foule « que s'ils ne s'éloignaient à l'instant même, il les baptiserait tous au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, et en ferait aussitôt des chiens de chrétiens. » Dans la crainte d'être baptisés, les Turcs s'enfuirent de toutes parts, et donnèrent ainsi à Laschkareff le temps de monter à cheval et de gagner la mer.

(1) L'impératrice Catherine II lui donna maintes preuves de sa bienveillance. Un jour elle lui dit en plaisantant: « Mon petit héros (*bogatir*), quand cesseras-tu de me faire payer tes dettes? — Ma mère et souveraine, répliqua Laschkareff, quand je commencerai à te voler. »

LASCOURS (*Jérôme-Annibal-Joseph* REINAUD DE BOULOGNE, baron DE), homme politique français, né vers 1754, à Alais, mort en mai 1835. Il était officier d'infanterie et venait d'être créé chevalier de Saint-Louis lorsqu'il partit pour l'Amérique, où il fit, sous les ordres de Rochambeau et de La Fayette, les campagnes de 1780 à 1782; il reçut des mains de Washington la croix dite de Cincinnatus. Pendant les premières années de la révolution, il prit du service aux armées des Pyrénées et des Alpes. Élu par le département du Gard membre du Conseil des Cinq Cents (an V, 1797), il se rangea parmi les coryphées du parti clichien, osa défendre publiquement Jean-Jacques Aymé, dénoncé comme chef des compagnies royalistes de Jéhu et du Soleil, mais ne fut point inquiété lors du coup d'État de fructidor. Après le 18 brumaire, il vint siéger au corps législatif, dont il ne cessa de faire partie qu'en 1813; Napoléon récompensa son dévouement par le titre de baron de l'empire. Non moins bien accueilli des Bourbons, pour lesquels il avait jadis intrigué, il entra dans l'administration, et dirigea successivement les préfectures du Lot (1814), de la Vienne (1815), du Gers (1817), de la Drôme (1828) et des Ardennes (1828). Cependant, quoique ami de la monarchie, il fit preuve d'indépendance en s'élevant contre les mesures réactionnaires de M. de Vaublanc et en blâmant le ministère Villèle. A la chambre, où il représenta le Gard de 1818 à 1827, il vota toujours avec le parti Decazes; aussi fut-il, comme préfet, destitué en 1824 par M. de Corbière. A la révolution de 1830, M. de Lascours renonça à la vie publique. Son fils a siégé à la chambre des pairs jusqu'en 1848. P. L—Y.

Moniteur universel, 1835.

LAS CUEVAS. *Voy*. CUEVAS.

LASCY (*Joseph-François-Maurice*, comte DE), général autrichien, fils du précédent, né à

Saint-Pétersbourg, en 1725, mort à Vienne, le 30 novembre 1801. Il avait suivi son père en Autriche, et resta à la solde de cette puissance. Il servit vaillamment Marie-Thérèse pendant la guerre qu'elle soutint contre les Prussiens. En 1756, à Lowositz, il sauva l'armée autrichienne, et en 1758 contribua à la victoire de Hochkirch. L'impératrice se montra fort reconnaissante, et le combla de distinctions et de riches traitements. Lascy aida le successeur de Marie-Thérèse dans la nouvelle organisation que Joseph II donna à ses troupes. En 1788, le comte de Lascy commanda en chef l'armée impériale qui combattit les Turcs : l'issue de cette campagne ne fut pas heureuse, et il fut rappelé en février 1789. Il rentra alors au conseil aulique; mais son crédit ne diminua point, et à la mort de Joseph II la signature suprême lui fut confiée jusqu'à l'arrivée de Léopold. En juin 1790 il reprit la direction des hostilités contre les Turcs, et en avril 1794 géra les affaires de la guerre en l'absence de l'empereur. Lorsqu'il mourut il était le doyen des généraux autrichiens. A. d'E—P—C.

Biog. étrangère (1819).

LASCY (*Pierre* DE), général russe, d'origine irlandaise, né dans le comté de Limmerick (Irlande), en 1678, mort en Livonie, en 1751. Il vint en France en 1691 avec son oncle, Jean de Lascy, qui obtint le grade de quartier-maître général. Tous deux avaient suivi la fortune des Stuarts et fuyaient devant Guillaume d'Orange. Le jeune Pierre de Lascy entra comme lieutenant dans un régiment irlandais qui faisait partie de l'armée de Catinat, et combattait en Piémont. Après la paix de Riswick, il servit successivement l'Autriche, la Pologne, et la Russie. En 1709 il commandait une brigade moscovite à Pultawa, et fut blessé en combattant les Suédois. En 1719 il parcourut la Baltique avec une flotte nombreuse, et dévasta les côtes scandinaves. Le tzar Pierre Ier le créa lieutenant général en 1720, et le chargea d'une expédition en Finlande. Vers 1733, lors de la guerre de la succession au trône de Pologne, il amena en Autriche des troupes auxiliaires pour soutenir la cause d'Auguste II contre Stanislas, et servit sous les ordres du prince Eugène de Savoie. Les succès des Français amenèrent le traité du 3 octobre 1735. A son retour en Russie, de Lascy fut nommé feld-maréchal et gouverneur de Livonie. La guerre se ralluma en 1741 entre les Suédois et les Russes, et en 1742 vingt mille Suédois posèrent les armes à Helsingfort devant Lascy. Ce glorieux fait d'armes n'empêcha pas le général de Lascy de tomber en disgrâce auprès de l'impératrice Élisabeth.

A. d'E—P—C.

Œuvres du prince de Ligne, *Journal des Campagnes de Lascy*. — Frédéric II, *Histoire de mon temps*, c. VII, p. 222. — Lacretelle, t. II, l. VII, p. 290. — Sismondi, *Histoire des Français*, t. XXVII, p. 264-266.

LA SELVE (DE), auteur dramatique français, de la première moitié du dix-septième siècle; tout ce qu'on sait sur son compte, c'est qu'il était avocat à Montpellier. En 1633, il fit imprimer dans cette ville une tragi-comédie intitulée : *Les Amours infortunées de Léandre et d'Héro*. Cette pièce est si rare qu'elle a échappé aux bibliographes du théâtre. L'auteur, s'excusant modestement d'avoir fait de mauvais vers, dit que « la politesse des bons esprits de la cour n'a point encore été communiquée en Languedoc ». Malheureusement il se livre à des pointes ridicules, et donne l'exemple du plus mauvais goût. G. B.

Catalogue de la bibliothèque dramatique de M. de Soleinne, t. I, p. 220.

LASENA ou LASEINE (*Pierre*), philologue et jurisconsulte italien, né à Naples, le 25 septembre 1590, mort le 3 septembre 1636. Son père, Jordan Laseine, originaire de la Normandie, avait pris part aux campagnes d'Italie, et s'était fixé à Naples. C'est pour lui complaire que son fils étudia la jurisprudence. Reçu avocat, il plaida pendant plusieurs années avec succès devant les tribunaux de sa ville natale. Après la mort de son père, il abandonna presque entièrement la pratique de sa profession, pour se livrer avec ardeur à l'étude approfondie des langues grecque, française et espagnole, et pour s'occuper d'histoire, de philosophie et de mathématiques. En 1634 il se lia avec Jean-Jacques Bouchard, gentilhomme français, en compagnie duquel il alla s'établir à Rome. Ses connaissances variées y furent bientôt appréciées par le cardinal Barberini, Allace, Holstenius et autres hommes distingués, qui se plurent à le protéger. Sur leurs démarches, il allait être promu à un évêché, lorsqu'une fièvre ardente, produite par des veilles continuelles, l'emporta en quelques jours. On a de lui : *De Vergati Libro primo;* Naples, 1616, in-8°; ce livre, qui contient des remarques sur divers passages de Virgile, de Pétrarque, du Tasse et de l'Arioste, a été fortement critiqué par Ben. Fioretti dans ses *Progymnasmata poetica*; —*Homeri Nepenthes, seu de abolendo luctu*; Naples, 1621, in-8°, en italien; une traduction latine parut à Lyon, 1624, in-8°, et fut reproduite dans le *Thesaurus* de Gronovius; cet ouvrage, écrit par l'auteur à l'occasion de la mort de sa sœur, contient des recherches sur le *nepenthes*, auquel Homère attribue la vertu de faire cesser la douleur; à ce sujet Lasena a joint de nombreuses digressions sur toutes espèces de questions; — *Cleombrotus, sive de iis qui in aquis pereunt;* Rome, 1637, in-8°; dans ce livre, écrit à la suite du naufrage de sept galères espagnoles, sur lesquelles se trouvaient des parents de Lasena, se trouvent rapportés les divers sentiments des anciens philosophes sur l'état de l'âme des noyés; — *Dell' antico Ginnasio Napoletano;* Rome, 1641, et Naples, 1688, in-4° : cet ouvrage contient des détails étendus sur les exercices corporels usités dans les gymnases de l'antiquité, ainsi qu'une histoire des gymnases et théâtres de Naples dans

l'antiquité. Lasena a laissé en manuscrit : *De Lingua Hellenistica*, dissertation lue par lui à l'académie des moines de Saint-Basile; — *De Rhinctone; — Archytæ Fragmenta, cum notis de phratriis Græcorum*, etc. E. G.

Bouchard, *P. Lasenæ Vita*; Rome, 1637, in-12. — *Lasenæ Vita*, en tête de la seconde édition de son *Gimnasio Napolitano*. — Toppi, *Bibl. Napolitana*. — Nicéron, *Mémoires*, t. XV, p. 205. — *Journal des Savants*, année 1688, p. 537. — *Biografia degli Uomini illustri del regno di Napoli*, t. III.

LA SERNA DE SANTANDER (*Charles-Antoine* DE), bibliographe espagnol, établi en Belgique, né à Colindres, dans la Vieille-Castille, le 1er février 1752, mort à Bruxelles, le 23 novembre 1813. Après avoir commencé ses études au collége des jésuites de Villegarcia, il alla faire sa philosophie à l'université de Valladolid, et vint ensuite, vers 1772, demeurer chez Simon de Santander, son oncle maternel, fixé depuis longtemps à Bruxelles (1). C'était un bibliophile instruit, qui dès l'année 1767 avait vendu sa première collection de livres. Avec l'aide de La Serna, qui partageait ses goûts, il ne tarda pas à s'en former une bien plus nombreuse, et alors la plus riche des Pays-Bas. La Serna fut bientôt en relation avec les bibliographes les plus distingués, tels que de Murr, Crévenna, et l'abbé Mercier de Saint-Léger, qui le visita à Bruxelles et se lia avec lui d'une étroite amitié. Simon de Santander mourut en 1791, laissant tous ses biens à son neveu. On assure que ce dernier, ne voulant pas profiter de cette libéralité, appela ses frères au partage de la succession de leur oncle, et se vit forcé de vendre les livres qui formaient la partie la plus précieuse de son legs. D'abord bibliothécaire adjoint puis, en 1797, bibliothécaire du département de la Dyle, il mit en ordre les débris de la bibliothèque de Bourgogne, l'enrichit de livres provenant de diverses sources, notamment des abbayes supprimées, de l'université de Louvain, du grand conseil de Malines, et du dépôt des cordeliers de Paris, où il se rendit à ses frais, et il parvint à former ainsi à Bruxelles une des bibliothèques les plus importantes et les mieux composées. Il a fait connaître lui-même, dans son Mémoire sur la bibliothèque de Bourgogne, ses démarches pour doter Bruxelles d'une galerie de tableaux, de cabinets de physique et d'histoire naturelle, et d'un jardin botanique. Touché de l'état d'indigence où se trouvait Mercier de Saint-Léger, La Serna, avec une générosité naturelle à son caractère, écrivit à François de Neufchâteau, ministre de l'intérieur, en lui offrant de céder sa place au célèbre bibliographe : cette proposition ne fut pas acceptée ; mais quelques jours après Mercier de Saint-Léger reçut du ministre l'annonce d'un secours de 200 livres par mois. La Serna était correspondant de l'Institut, et jouissait de l'estime générale, lorsqu'en 1811 il répandit une proclamation en faveur de Ferdinand VII ; il fut aussitôt destitué. Il mourut âgé de soixante-et-un ans. Ses principaux ouvrages ont pour titres : *Catalogue des livres de la bibliothèque de feu messire Théodore Jean Laurent Delmarmol, en son vivant conseiller au conseil souverain de Brabant*, etc.; Bruxelles, sans date (1791), in-8°. La Serna s'était chargé de ce travail par obligeance pour une famille amie; — *Catalogue des livres de la bibliothèque de feu don Simon de Santander, secrétaire de S. M. Catholique*, etc.; Bruxelles, 1792, 4 vol. in-8°, reproduit sous le titre de *Catalogue des livres de M. C. de La Serna Santander, rédigé et mis en ordre par lui-même, avec des notes bibliographiques et littéraires, nouvellement corrigé et augmenté*; Bruxelles, an XI (1803), 5 vol. in-8° : le cinquième volume contient des observations sur le filigrane du papier des livres imprimés dans le quinzième siècle; le Mémoire ci-après désigné, publié en l'an IV, et une préface latine, imprimée en l'an VIII, sur la vraie collection des canons de saint Isiddore de Séville, manuscrit décrit n° 300 de ce catalogue. La bibliothèque de La Serna, dont il recouvra la possession, après l'avoir vendue à un habitant de Bruxelles devenu insolvable, fut ensuite vendue aux enchères, à Paris en 1809; — *Mémoire sur l'origine et le premier usage des Signatures et des chiffres dans l'art typographique, communiqué à un ami*; Bruxelles, an IV, in-8° (dédié à Van Hulthem), réimprimé dans le t. II de l'*Essai sur la Gravure* par Jansen; — *Dictionnaire Bibliographique choisi du quinzième siècle, ou description par ordre alphabétique des éditions les plus rares et les plus recherchées du quinzième siècle, précédé d'un Essai historique sur l'origine de l'imprimerie, ainsi que sur l'histoire de son établissement dans les villes, bourgs, monastères et autres endroits de l'Europe, avec la notice des imprimeurs qui y ont exercé cet art jusqu'à l'an* 1500; Bruxelles, an XIII (1805)-1807, 3 vol. in-8°; — *Mémoire historique sur la bibliothèque de Bourgogne, présentement bibliothèque publique de Bruxelles*; Bruxelles, 1809, in-8°. Le *Bulletin du Bibliophile belge*, t. III, contient un opuscule de La Serna intitulé : *Notice sur la première et infiniment rare édition, faite à Bruxelles, en* 1559-1669, *de la Chronographia Sacra Brabantiæ d'Ant. Sanderus, comparée avec la seconde, imprimée à La Haye en l'an* 1720. La bibliothèque royale de Bruxelles (n° 1003 des manuscrits du fonds Van Hulthem) possède un autographe de La Serna, écrit pour Van Hulthem, sous ce titre : *Liste des auteurs espagnols de la ci-devant société de Jésus qui se trouvent en Italie, avec une notice des*

(1) La famille maternelle de La Serna, dont, suivant l'usage castillan, il avait pris le nom de *Santander*, habitait les Pays-Bas depuis le temps où l'un de ses membres, don Pedro de San-Juan, y avait occupé l'emploi de secrétaire d'État et de guerre de l'infante Isabelle.

vrages qu'ils y ont composés depuis leur expulsion, en 1767, des royaumes d'Espagne. Enfin, on trouve dans l'*Annuaire de la Bibliothèque royale de Belgique*, année 1848, deux lettres de La Serna à l'abbé Mercier de Saint-Léger, dont les originaux sont conservés à cette bibliothèque (nº 214 du même fonds).

E. Regnard.

Lettre en tête du *Catalogue des livres de feu don Simon de Santander*. — *Galerie historique des Contemporains*, t. VIII, pag. 210. — Le baron de Reiffenberg, *Don Charles Antoine de La Serna y Santander*, dans l'*Annuaire de la Bibliothèque royale de Belgique*, année 1848, pag. 133. — *Bibliotheca Hulthemiana*, t. VI, liminaires, p. XXXII.

LA SERRE (*Jean-Puget* de), littérateur français, né en 1600, à Toulouse, mort en juillet 1665, à Paris. Après avoir terminé ses études dans sa ville natale, il vint à Paris, où il prit le petit collet, qu'il abandonna pour se marier. Il obtint la place de garde de la bibliothèque de Gaston d'Orléans, frère du roi, et devint peu de temps après historiographe de France et conseiller d'État. Auteur fort médiocre, mais très-fécond, ce qui faisait dire à Saint-Amant dans son *Poëte crotté*: « La Serre,

Qui livre sur livre desserre,

il avait l'esprit naturellement plaisant, et s'il fut mauvais poëte, il ne se fit faute d'en convenir plusieurs fois. « Je vous ai bien de l'obligation, disait-il à un plat écrivain de son temps, sans vous je serais le dernier des auteurs. » Une autre fois, se trouvant aux conférences que Richesource tenait sur l'éloquence, il l'écouta jusqu'au bout, et alla l'embrasser en disant: « Ah! monsieur, je vous avoue que depuis vingt ans j'ai bien débité du galimathias; mais vous venez d'en dire plus en une heure que je n'en ai écrit en toute ma vie. » Harcelé par Boileau, qui lui fit jouer un rôle dans la parodie de *Chapelain décoiffé* et en maint endroit de ses satires, il put se consoler de tant d'épigrammes lancées contre lui avec le suffrage de son compatriote Maynard, qui écrivait très-sérieusement dans un sonnet:

Ta plume est aujourd'hui le miracle des plumes.

La Serre eut cependant le rare talent, grâce aux éloges outrés qu'il prodiguait aux grands, de vendre à un haut prix toutes les productions de sa plume. Comme on lui reprochait de travailler trop vite: « Je suis toujours pressé, répondit-il, lorsqu'il s'agit de gagner de l'argent; et je préfère les pistoles, qui me font vivre à l'aise, à la chimère d'une vaine gloire, qui me laisserait misérable. » Il a beaucoup composé en prose et en vers; toutes sortes de sujets lui paraissaient aussi indifférents que faciles à traiter. Nous citerons de lui: *Le Secrétaire de la Cour*; Paris, 1625, in-8º: cette misérable rapsodie, dédiée à Malherbe, et qui n'est qu'un amas de formules épistolaires et de compliments, fut imprimée plus de cinquante fois, et ne méritait pas de l'être une seule; — *L'Esprit de Sénèque* et *l'Esprit de Plutarque*, ouvrages cités par l'abbé de Marolles, qui ne se vantait pas de les avoir lus; — *Pandoste, ou la princesse malheureuse*, tragédie en deux journées; 1631; — *Pyrame*, tragédie, 1633: l'une et l'autre n'ont pas été représentées; — *Thomas Morus, ou le triomphe de la foi et de la constance*; jouée en 1641, cette tragédie en cinq actes et en prose attira un si grand nombre de curieux que la salle du Palais-Royal se trouva trop petite; on y suait au mois de décembre, et quatre portiers furent étouffés par la foule. C'est à cette occasion que Guéret, dans son *Parnasse réformé*, prête à La Serre le propos suivant: « Voilà ce qu'on appelle de bonnes pièces! M. Corneille n'a point de preuves si puissantes de l'excellence des siennes, et je lui céderai volontiers le pas quand il aura fait tuer cinq portiers en un seul jour. » Ajoutons que le cardinal de Richelieu, qui se piquait de bon goût en littérature, assista aux premières représentations, et donna à l'auteur des marques de sa bienveillance; — *Le Sac de Carthage*, 1643, que le comédien Montfleury mit en vers sous le titre d'*Asdrubal*; — *Le Martyr de sainte Catherine*; — *Climène, ou le triomphe de la vertu*, 1639, tragi-comédie en prose; — *Thésée, ou le prince reconnu*; 1644. Ces diverses pièces, pleines de boursouflure et d'absurdités, obtinrent du public un accueil qu'il est bien difficile de comprendre aujourd'hui. La Serre avait annoncé le projet de publier un journal littéraire intitulé *Le Mercure*, lorsqu'il mourut. P. L—y.

Marolles, *Dénombrement des Auteurs*. — Guéret, *Le Parnasse réformé*. — *Bibl. du Théâtre-Français*, II. — Boileau, édit. Brossette. — *Biogr. Toulousaine*. — Desessarts, *Siècles Littér.*, VI.

LA SERRE (*Jean-Antoine* de), littérateur français, né le 6 janvier 1722, à Paris, mort le 2 mars 1782. Il fit partie de la congrégation de l'Oratoire, et professa l'éloquence au grand collége de Lyon; il appartenait à l'académie de cette ville ainsi qu'à plusieurs autres sociétés savantes. On a de lui: *Les grands Hommes de Dijon*, ode; 1762, in-8º; — *Le Poëme lyrique*; 1764: ode qui remporta un accessit à Toulouse; — *Éloge de Pierre Corneille*; 1768; — *Du Style académique*; 1768; — *Nouveaux Discours académiques*; Nîmes, 1768, in-12; — *Éloge de la Magistrature*; 1769; — *Poétique élémentaire*; Lyon, 1771, in-12; — *Sur les Jeux et les Exercices publics*; Dijon, 1776, in-8º: discours qui a obtenu le prix de l'Académie de cette ville; — *L'Éloquence, poëme didactique en VI chants*; Lyon, 1778, in-12, etc. Cet auteur a en outre composé, de 1756 à 1770, différents discours, pièces latines, épîtres et odes insérés dans les recueils du temps. K.

Ersch, *France Litter. de 1769*. — *Journal de Paris*, 2 août 1782.

LA SERRIE (*François-Joseph* de), littérateur français, né le 20 août 1770, mort le 6 février 1819. Maître d'une fortune indépendante, il se consacra aux lettres, et écrivit un assez grand nombre d'ouvrages d'imagination, d'une im-

pression très-soignée, et distribués à ses amis ; il en dessinait et gravait lui-même les figures. Nous citerons de lui : *Essai de Littérature* ; Paris, 1796, in-8° ; — *Essai sur la Philosophie morale* ; 1796, in-18 ; — *Lettres à Eugénie sur la Peinture et la Sculpture des Anciens* ; 1800, in-18 ; — *Les Arts et l'Amitié* ; 1800, in-18 ; — *Lettres Familières et Sentimentales* ; 1803, in-18 ; — *Marie Stuart, reine d'Écosse* ; 1809, in-18 ; — *Odes* ; 1806, in-18 ; — *Tablettes pittoresques d'un Amateur* ; 1812, in-18 ; — *Trois petites Nouvelles* ; 1817, in-12, etc. K.

Beuchot, *Journal de la Librairie*, 1819.

LASICKI ou **LASICIUS** (*Jean*), historien et homme d'État polonais, né vers 1550, mort vers 1620. De catholique devenu protestant, il se jeta dans la controverse. Envoyé comme ambassadeur dans les pays étrangers, par le roi Étienne Batory, il remplit ses missions avec succès. On a de lui : *Historia de Ingressu Polonorum in Valachiam, cum Bogdano, et cæde Turcarum* ; 1577, in-8° ; — *Clades Dantiscanorum* ; 1577 ; traduit en allemand, en 1578 ; — *De Russorum-Moskovitarum et Tartarorum Religione, Sacrificiis, nuptiarum ac funerum Ritu* ; Spire, 1582, in-4° ; — *Veræ religionis Apologia, et falsæ Confutatio* ; Spire, 1582 ; — *Cantionale ad usum Confessionis Bohemicæ* ; Torhn, 1611 ; — *De Diis Samogitarum, cæterumque Sarmatarum et falsorum Christianorum, item de Religione Armeniorum ; et de initio regiminis Stephani Bathorii* ; Bâle, 1615. La seconde édition publiée en 1626 par Elzevir. Traduit en polonais par Léon Rogalski ; — *Epistola ad Volanum, in qua de judice controversiarum fidei, an sit Scriptura, disserit* ; 1620 ; — *Historia ecclesiastica de disciplina, moribus et institutis Fratrum Bohemorum* ; 1640 et 1660, Amsterdam, in-8°. L. CHODZKO.

L. Golembiowski, *Sur les Historiens polonais* ; Varsovie, 1826. — Malte-Brun et L. Chodsko ; *Tableau de la Pologne* ; 1830. — Michel Poderaszynski, *La Pologne Littéraire* ; 1836.

LASINIO (*Carlo*, comte), graveur italien, né en 1757, à Trévise, mort vers 1830, à Florence. Il passa la plus grande partie de sa vie dans cette ville, où son habileté lui fit obtenir d'importants travaux ; il grava à l'eau-forte et au burin. Son œuvre, très-considérable, ne comprend guère que des sujets de sainteté tirés de l'Ancien ou du Nouveau Testament et de l'histoire religieuse ; elle se compose principalement d'une quarantaine de planches exécutées d'après les maîtres florentins pour la belle collection de l'*Etruria pittrice*. Nous citerons encore de lui vingt planches d'après Benozzo Gozzoli, seize d'après Dominique Ghirlandajo, *Les Infortunes de Job* et *La Cène* de Giotto, *Saint Pierre prêchant les Gentils* de Filippo Lippi, *Le Jugement dernier* et *Le Triomphe de la Mort* d'André Orcagna, *L'Exposition du Saint-Sacrement* de Rosselli, un portrait original du pape Pie VIII, *La Chaire de l'église de la Sainte-Croix à Florence*, en 7 pl. gr. in-folio., etc. Enfin, il a gravé les planches du recueil intitulé : *Ritratti degli Archivescovi e Vescovi di Toscana* ; Florence, 1787.

LASINIO (*Giovanni-Paolo*), fils et élève du précédent, a travaillé à Florence depuis 1819 jusqu'à 1840. Outre quelques reproductions de toiles de maîtres, il a collaboré à la *Galerie de Turin*, à la *Galerie de Florence* et au *Musée Bourbon* de Naples. Il a publié plusieurs ouvrages à gravures, tels que : *Monumenti sepolcrali della Toscana* ; Florence, 1819 ; — *La Metropolitana Florentina* ; ibid., 1820, in-fol. ; — *Raccolta di Pitture antiche* ; Pise, 1820 ; — *Le tre Porte del Battistèrio di Firenze* ; Florence, 1821 ; — *Galleria Ricciardiana, dipinta da L. Giordani* ; ibid., 1822-1824 ; — *Raccolta di Monumenti di Sculture del Campo Santo di Pisa* ; ibid., 1825. P. L—Y.

Brulliot, *Dict. des Monogrammes*. — Nagler, *Kunstler-Lex.*, VII, 314 319. — Ch. Le Blanc, *Man. de l'Amat. d'Estampes*, II, 495-497.

LASIUS (*Laurent-Otton*), philologue et théologien allemand, né à Ruden, dans le duché de Brunswick, le 31 décembre 1675, mort le 20 septembre 1751. Il étudia à Wolfenbüttel, Heidelberg et Halle, devint en 1702 recteur à Salzwedel, en 1709 pasteur à Ziebelle ; en 1717 il alla enseigner la théologie à Helmstædt. On a de lui : *Versuch die hebraische, griechische, lateinische, französische und italiænische Sprachen ohne Grammatik zu erlernen* (Essai d'apprendre sans grammaire les Langues hébraïque, grecque, latine, française et italienne) ; Budissin, 1717 et 1721, in-8° ; — *Vom tausendjæhrigen Reich* (Du Règne Millénaire) ; Helmstædt, 1726, in-8° ; — *Curieuse Reisen und Begebenheiten der Weisen aus dem Morgenland* (Voyage et Aventures curieuses des Mages d'Orient) ; Crossen, 1732, et Sorau, 1736, in-8° ; — *Seine eigene Lebensgeschichte* (Notice sur la vie de l'auteur) ; Sorau, 1730, in-8°. Lasius a encore publié beaucoup d'ouvrages de théologie et de piété. E. G.

Otto, *Lexikon der oberlausitzischen Schriftsteller*, t. II, Pars I, p. 387. — Meusel, *Lexikon*, t. VIII.

LASKI (*Jean*), jurisconsulte et homme d'État polonais, né en 1456, mort à Gnezne, en 1531. Il embrassa la carrière ecclésiastique, voyagea en Europe et en Asie, et devint successivement curé de Posen, chanoine de Cracovie, archevêque de Gnezne, et grand-chancelier de la couronne de Pologne. Il fut l'un des membres les plus actifs du concile de Saint-Jean-de-Latran à Rome. On a de lui : *Commune inclyti Poloniæ regni Privilegium, constitutionum et indultuum, publicitus decretorum approbatorumque* ; Cracovie, 1506, in-fol. ; — *Statuta Diœcesana, pro Diœcesi Gnesnensi* ; 1512, in-4° ; — *Oratio ad P. M. Leonem X, in obedientia nomine Sigismundi I, regis Poloniæ, præstita* ; Rome, 1513, in-4° ; Cracovie, 1514,

in-4°; — *Relatio de Erroribus Moskorum facta in concilio Lateranensi*; Rome, 1813; — *Manuale Sacerdotum*; Cracovie, 1515; — *Statuta provinciæ Gnesnensis, antiqua et nova, revisa diligenter et emendata*; Cracovie, 1528, in-4°. L. CHODZKO.

Rzepnicki, *Vitæ Præs. Polon.* — Constantin Boguslawski, *Biographies des Polonais célèbres*; Wilna, 1816. — Ossolinski, *Bibliographie Polon. critique*; 1819. — L. Lelewel, *Bibliographie polonaise*; 1826. — J. Chodzko, *Les Polonais savants*; 1833.

LASKE (*Michel*). *Voy.* ASNE (L').

LASNIER (*Rémi*), habile chirurgien français du dix-septième siècle, mort à Paris, le 5 mai 1690. Il devint prévôt des chirurgiens de Paris, et mourut comblé d'honneurs et de richesses. L'un des premiers, il découvrit la véritable cause de la cataracte. Après avoir exercé les principales branches de la chirurgie, il se livra à la pratique de l'opération de la taille, et ensuite à l'étude ainsi qu'au traitement des maladies des yeux. Il fit voir par des expériences incontestables que la perte de la vue dans la cataracte ne provenait point d'une pellicule formée entre la cornée transparente et le cristallin, mais de l'épaississement du cristallin lui-même. François Quarré annonçait en même temps l'existence de l'opacité du cristallin. S'il faut en croire Sabatier, la thèse de Lasnier fut soutenue au Collége de Chirurgie en 1651; elle avait pour objet de déterminer que l'on parviendrait à guérir sûrement la cataracte en traversant le cristallin avec une aiguille. Suivant L.-J. Bégin, la méthode indiquée par Lasnier ne fut pratiquée que dans le siècle suivant, par maître Jean, Mery, Brisseau et autres opérateurs. L—Z—E.

L.-J. Bégin, *Biographie Médicale.*

LASOURCE (*Marie-David-Albin*), homme politique français, né à Anglès, près Montpellier, en 1762, guillotiné à Paris, le 31 octobre 1793. Il était ministre protestant avant la révolution, dont il embrassa la cause avec enthousiasme, et fut nommé, en 1791, membre de l'Assemblée législative. Il y prononça, dès le 22 décembre, un discours très-véhément contre les émigrés et sur les dangers de la patrie, et vota, le 19 mars 1792, pour le décret d'amnistie rendu en faveur de Jourdan et de ses complices, dont il avait pris la défense dans un discours où le fanatisme politique était porté au plus haut degré. Le 17 avril, Lasource soutint que le roi ne devait pas être chargé de nommer un gouverneur au prince royal, et que ce droit appartenait à la nation. Il taxa ensuite de fausseté un rapport sur les événements du 20 juin, et fit cesser la discussion par un ordre du jour. Huit jours après la révolution du 10 août 1792, il demanda un décret d'accusation contre La Fayette, après avoir annoncé, quelques jours auparavant, « qu'il venait briser l'idole devant laquelle il avait lui-même si longtemps sacrifié ». Le 30, il accusa Montmorin, et le fit également décréter d'accusation. Devenu membre de la Convention nationale, Lasource montra dans cette assemblée autant de courage et de persévérance à rétablir l'ordre dans la république qu'il s'était montré dans l'Assemblée législative ardent à détruire l'autorité monarchique. Il parla avec force, en septembre, contre le despotisme que la ville de Paris voulait exercer sur la France et ses représentants; vota pour que la nation française, loin de faire des conquêtes, proclamât les peuples affranchis du joug des tyrans et libres de se donner telle forme de gouvernement qui leur conviendrait. Envoyé en qualité de commissaire à l'armée du Var, avec ses collègues Goupilleau et Collot-d'Herbois, Lasource était absent lors du procès de Louis XVI; mais il écrivit, le 1er janvier 1793, qu'il voterait la mort de ce prince, ce qu'il fit en effet le 16. Ramené, par le spectacle des violences populaires, à des principes plus modérés, il voulut, en vain, faire excepter de la loi contre les émigrés tous les enfants qui avaient été emmenés par leurs parents, avant l'âge de dix-huit ans pour les garçons et de vingt-et-un ans pour les filles. Élu successivement aux comités de défense générale et de salut public, il demanda l'arrestation du duc d'Orléans et de Sillery : ce que ne lui pardonna jamais le parti orléaniste. Le 3 avril 1793, il attaqua vivement Robespierre, qu'il accusa d'être l'auteur d'une pétition des sections de Paris, qui demandaient la proscription de vingt-deux girondins. Deux jours après, il fut nommé président; mais son triomphe dura peu, car, décrété d'arrestation le 2 juin, par suite des événements du 31 mai, il fut mis en accusation le 3 octobre avec vingt autres. « En prison, dit M. Lamartine, il éclairait des feux de son ardente imagination les gouffres de l'anarchie. Il se consolait de voir crouler son parti dans un écroulement général de l'Europe. Son esprit mystique montrait partout le doigt de Dieu écrivant la ruine de la société. » Le 30 octobre, Lasource, Vergniaud, Gensonnet et l'élite de la Gironde furent condamnés à mort. Lasource, après avoir entendu sa condamnation, dit à ses juges : « Je meurs dans le moment où le peuple a perdu sa raison, et vous, vous mourrez le jour où il la recouvrera. » Le lendemain il monta courageusement à l'échafaud avec ses compagnons. H. LESUEUR.

Thiers, *Histoire de la Révolution française*, t. III, l. XIII, p. 322; t. IV, l. XV, p. 81, l. XVIII, p. 382. — A. de Lamartine, *Histoire des Girondins*, t. VII, p. 4, 9, 21. — *Biographie moderne* (1815). — *Galerie historique des Contemporains*; Bruxelles, 1819.

LASPHRISE. *Voy.* PAPILLON.

LASO (*Garcias*). *Voy.* GARCILASO.

LASSAIGNE (*Jean-Louis*), chimiste français, est né à Paris, le 22 septembre 1800, mort en mars 1859. Il commença ses études de chimie dans le laboratoire de Vauquelin, et en 1828 il obtint, à la suite d'un concours spécial, la chaire de physique et pharmacie à l'école d'Alfort, en remplacement de Dulong. En 1854 il fit valoir ses droits à la retraite. Parmi ses découvertes chimiques, on

remarque la *delphine*, alcaloïde de la staphysaigre (1819); l'*éther phosphorique*, l'*acide phosphovinique*, l'*acide pyrocitrique*, les *acides pyrogénés* de l'acide malique, la *cathartine*, principe actif du séné. Ses travaux de chimie légale ont pour objet les moyens de doser l'acide acétique des vinaigres du commerce (1819), la recherche de la morphine (travail entrepris après le procès de Castaing), de l'acide cyanhydrique; les procédés de carbonisation des matières organiques pour la recherche des sels plombiques et de l'arsenic; l'empoisonnement par le phosphore, etc. (1824). En chimie minérale Lassaigne fit connaître les propriétés de certains sels de chrome, démontra la possibilité d'appliquer le chromate de plomb à la teinture de toutes les étoffes, étudia l'iode, ses réactifs et ses composés, les iodures simples et doubles de platine (mémoire inséré sur la proposition de M. Dumas, au *Recueil des Savants étrangers*, 1825), l'iodure d'amidon, les iodures de plomb, d'iridium et de palladium, et obtint en 1831, de la Société d'Encouragement, une médaille d'argent pour des perfectionnements dans la confection de l'émail des poteries. Depuis 1830, M. Lassaigne s'est à peu près exclusivement consacré à l'étude de la chimie animale appliquée à un grand nombre de produits morbides ou normaux de l'économie, et il a publié : *Abrégé élémentaire de Chimie inorganique et organique considérée comme science accessoire à l'étude de la médecine, de la pharmacie, de l'hist. naturelle et de la technologie;* Paris, 2 vol. in-8°, 4e édition, 1846; ouvrage aussi instructif que bien fait. M. Lassaigne fut un des chimistes à la fois les plus consciencieux et les plus modestes de notre époque. J. Pelletan fils.

Docum. partic.

Lassailly (*Charles*), littérateur français, né vers 1812, mort en juillet 1843. Il travailla pour Balzac et pour M. Villemain, et écrivit dans différents journaux. Un jour il revint aux pratiques religieuses, et enfin sa tête parut se déranger. « Il était venu, lui aussi, dit M. J. Janin, du fond de sa province, la tête remplie de chefs-d'œuvre et son portefeuille vide. En cinq ou six ans de cette vie littéraire qui tue les corps, les âmes et l'esprit, le pauvre jeune homme avait rempli son portefeuille; mais ce portefeuille rempli, sa tête était vide. Avant d'être déclaré malade, il écrivait à lui seul un journal, tout un journal, une feuille impitoyable, dans laquelle il traitait sans pitié quiconque tenait une plume en ce siècle. Dans les désordres de sa pensée, il avait des naïvetés charmantes. C'est lui qui m'écrivait : Vous avez parlé avec tant de tendresse de notre ami ***, c'est une injustice, il n'est pas si fou que moi. » On a de lui : *Poésies sur la mort du fils de Bonaparte*, en strophes irrégulières; Paris, 1832, in-8°; — *Les Roueries de Trialph, notre contemporain, avant son suicide;* Paris, 1833, in-8° : ce livre excentrique, que M. Monselet regarde comme une autobiographie, est devenu rare. Lassailly a été collaborateur du *Livre de Beauté*, *souvenirs historiques*, de la *Morale en action du christianisme*. Il a donné dans *Les Étoiles : Le Prolétaire;* dans *Le Dahlia : L'Insouciance*. Il a écrit quelques articles dans la *Revue des Deux Mondes*. En janvier 1840, Lassailly avait fondé la *Revue critique*, qui n'a pas été continuée. L. L—t.

Ch. Monselet, *Statues et Statuettes contemp.* — J. Janin, dans le *Journal des Débats*, juillet 1843. — Bourquelot et Maury, *La Littér. Franç. contemp.*

Lassala (*Manuel*), poëte et historien espagnol, né à Valence, en 1729, mort à Bologne, le 4 décembre 1798. Il entra dans la compagnie de Jésus, et professa à l'université de Valence les langues anciennes, l'éloquence, la poésie et l'histoire. Expulsé d'Espagne en 1767, avec les autres membres de son ordre, il passa en Italie les dernières années de sa vie. On a de lui : *Essai sur l'histoire générale ancienne et moderne;* Valence, 1766, 3 vol. in-4°; — *Notice sur les Poëtes castillans;* Valence, 1767, in-4°; — deux tragédies en espagnol : *Joseph*, 1762; — *Don Sancho Abarca;* 1765; — trois tragédies en italien : *Iphigenia;* Bologne, 1779; — *Ormisinda;* ibid., 1783; — *Lucia Miranda;* ibid., 1784; — *Rhenus*, poëme latin sur une inondation du Reno; ibid., 1781, in-4°; — *De Sacrificio civium Bononiensium Libellus singularis;* ibid., 1782; — *Fabulæ Lockmani sapientis, ex arabico sermone latinis versibus interpretatæ;* ibid., 1781, in-4°. E.

Chandon et Delandine, *Dictionnaire Historique*, suppl. — Arnault, Jouy, etc., *Biographie des Contemporains*.

Lassale. *Voy.* Lasale.

Lassay (*Armand* de Madaillan de Lesparre, marquis de), grand seigneur et écrivain français, né le 28 mai 1652, mort le 20 février 1738. Beaucoup plus célèbre par ses aventures que par ses talents, le marquis de Lassay fut en plein siècle de Louis XIV le type unique de l'homme romanesque. Il porta dans cette époque majestueuse et régulière le caractère des héros de la Fronde. Brave, intelligent, spirituel, il quitta de bonne heure et par sa faute la guerre et les affaires, et se voua tout entier, malgré lui, peut-être, aux succès stériles de l'esprit. Les occasions cependant ne lui avaient pas manqué de se faire valoir; mais il ne profita d'aucune, à force d'en attendre toujours une nouvelle. Il commença par servir, dès 1672, d'abord comme aide-de-camp du grand Condé, puis il eut le guidon et bientôt l'enseigne de la compagnie des gendarmes de la garde du roi. Il eut à Senef (1674) deux chevaux tués sous lui, et reçut trois blessures. Il ne se distingua pas moins dans les campagnes de Franche-Comté et de Flandre. A la prise de Valenciennes, en 1677, il entra un des premiers dans la place. A partir de cette époque il s'effaça volontairement, et se retira de la cour et presque du

monde, à la suite d'un mariage disproportionné, que son père considéra comme une rébellion et ses amis comme une bravade; chacun s'en servit contre lui à sa façon : le marquis de Montataire, son père, pour le ruiner, par les conditions et le prix qu'il mit au consentement, et les courtisans pour faire leur cour à ses dépens. Le roi Louis XIV n'écoutait que trop volontiers le mal qu'on lui disait des jeunes gentilshommes assez hardis pour quitter son service. Il ne rendit jamais à Lassay, malgré ses efforts, son imprudente démission, et celui-ci mourut, comme il le dit, « sans avoir déballé sa marchandise ». Par une exception consolante, l'héroïne du premier roman de Lassay était digne du sacrifice. C'était cette fameuse Marianne Pajot, fille d'un apothicaire de Mademoiselle, dont le duc Charles IV de Lorraine s'était autrefois épris au point de la vouloir épouser. Lassay, on le voit, ne dérogeait pas trop en continuant l'aventure là où un prince l'avait laissée. Ce fut son avis sans doute, car il poussa jusqu'au mariage ce qui n'avait été que jusqu'au contrat. C'était le second hymen de cet homme, qui devait passer sa vie à se marier, puisque, selon l'assertion d'un spirituel biographe, il le « fut pour le moins trois fois en bonne forme, et que dans l'intervalle de la mort de ses femmes il ne tint pas à lui d'être remarié trois autres fois ». En premières noces, Lassay avait épousé une Sibour, qu'il perdit quelques mois après, en 1675. Il ne fut guère plus heureux avec Marianne, qui mourut en 1678. Les pages les plus touchantes de ce qu'on a appelé les *Mémoires* du marquis de Lassay sont celles qu'il a consacrées au souvenir de la seule femme qu'il ait peut-être véritablement aimée. Elle lui laissait un fils, Léon, comte de Madaillan, depuis comte de Lassay, et c'est pour ce fils qu'il se résigna à vivre. Saint-Simon nous a laissé du marquis, en cette époque de retraite en province « où il faisoit l'important » et surtout au moment où, par la plus singulière des fantaisies, il vient chercher, pour y pleurer sa femme, la solitude à Paris, un croquis admirable. « Lassay la perdit (sa femme), et en pensa perdre l'esprit. Il se crut dévot, se fit une retraite charmante joignant les Incurables, et y mena quelques années une vie fort édifiante. A la fin, il s'en ennuya; il s'aperçut qu'il n'était qu'affligé et que la dévotion passait avec la douleur. Il chercha à rentrer dans le monde, et bientôt il se trouva tout au milieu. Il s'attacha à M. le Duc et à MM. les princes de Conti, avec qui il fit le voyage de Hongrie..... »

Lorsque les deux princes revinrent en France, l'un pour y mourir, l'autre pour être exilé à Chantilly, Lassay se crut dispensé d'aller avec eux chercher à Paris la disgrâce qui devait être le prix de leur équipée, et profita de sa liberté pour voyager en Autriche et en Italie. A Rome, il vit Mme des Ursins, alors Mme de Bracciano. Il y vit surtout la princesse de Hanovre, la fameuse Sophie-Dorothée, et il oublia Marianne. Les choses allèrent assez loin avec la trop aimable princesse, pour que Lassay fût obligé de quitter Rome assez précipitamment, pour éviter quelque chose du sort que la même légitime jalousie réservait à Kœnigsmark. De retour à Paris, Lassay s'attacha à M. le Duc, le servit même, dit-on, de plus d'une manière, et tout à fait rendu à l'ambition et cette fois par l'amour, il chercha d'un côté à adoucir, par l'influence de Mme de Maintenon, le ressentiment de Louis XIV, et de l'autre il osa briguer la main de Mlle de Guenent, annagrame d'Enguien, qu'on appelait aussi Mlle de Châteaubriand, fille naturelle de Henri-Jules de Bourbon, prince de Condé, et de cette Mme de Marans que Mme de Sévigné a immortalisée par le ridicule. Cette jeune personne, condamnée au cloître, n'eut pas de peine à préférer Lassay au couvent. Le marquis eut le tort de prendre pour de l'amour cet empressement intéressé. Il ne fut pas longtemps à s'y tromper. Il épousa, le 5 mars 1696, la belle Julie, et dès le lendemain il était malheureux. Lassay prit avec dignité une déception dont l'abbé de Chaulieu fut quelque peu l'auteur. Il vécut avec l'épouse infidèle dans un isolement plein de convenance, et, dégoûté de s'occuper de son cœur, il s'occupa de ses affaires. Son père s'était remarié avec une fille ingénieuse et ambitieuse de Bussy-Rabutin, et celle-ci, habituée à suivre des procès et à les gagner, en suscita à Lassay de tous les côtés. La fille de celui-ci, née de son premier mariage, et mariée au comte de Coligny, suivit Mme de Montataire dans cette guerre honteuse où il s'agissait de consommer la ruine de Lassay et de détourner au profit des enfants du second et tardif mariage de M. de Montataire l'héritage dû à l'enfant du premier lit. L'affaire fut évoquée au conseil du Roi, et se prolongea, d'incident en incident, jusqu'en 1711, époque à laquelle on finit par marier ensemble les héritiers des deux parties contendantes, c'est-à-dire le comte de Lassay et la fille issue du second mariage de M. de Montataire. Après tant d'échecs et de déceptions, le marquis de Lassay ne pouvait aspirer qu'au repos. Il prit encore une fois cette retraite du monde qui pour les hommes d'esprit n'est jamais définitive. Il chercha à se consoler par l'amitié de l'amour et de l'ambition. Mme de Bouzols et Mme la Duchesse, dont la liaison avec son fils était beaucoup plus tendre, furent, la première surtout, ces consolatrices qu'il cherchait. C'est ainsi qu'il vécut tantôt à ses châteaux de Lassay et du Monconfsy, goûtant les charmes de la nature et la paix du cœur, relisant ses classiques, si longtemps négligés, étudiant, méditant, mais surtout se souvenant. Il revenait de temps en temps à Paris pour y témoigner de son amour éclairé des arts et des artistes. Son séjour y fut assez prolongé sous la régence, et il eut à cette époque fiévreuse comme un regain d'activité et d'ambition. Il sollicita,

sans l'obtenir, le cordon bleu, parut en conseiller désintéressé aux conciliabules de Sceaux, mais se montra surtout des plus empressés et des plus heureux parmi ces nobles agioteurs campés place Vendôme. Le système qui en ruina tant d'autres l'enrichit : il fit de cette fortune un usage qui la réhabilita. Il fit bâtir, à côté du palais de Mme la Duchesse (Palais Bourbon), cet élégant hôtel dont Voltaire a fait l'éloge, et dont il a placé l'architecte dans son *Temple du Goût*, et qui est aujourd'hui l'hôtel de la présidence du corps législatif. Il fit parvenir à Law, malade et misérable à Venise, la dîme de l'opulence qu'il lui devait. Il fit, dans des circonstances qui doublaient le prix d'un bienfait délicat, une pension à Piron. Ce sont là des faits qui suffisent à démentir l'assertion de d'Argenson, qui le dit intéressé. En 1724 Lassay obtint le cordon bleu, fut l'ami du cardinal de Fleury, et ne fut plus le courtisan de personne, en digne membre de la Société de l'Entresol (1). Il se recueillit plus que jamais dans ses souvenirs et dans ses regrets, et fit imprimer, au château de Lassay, de 1730 à 1738, un ouvrage confus, recueil sans prétention de tout ce qu'il y avait de curieux dans ses portefeuilles et dans ses souvenirs. C'était, au fond, le meilleur parti qu'eût à prendre un grand seigneur se mêlant d'imprimer. Cette négligence, ce laisser-aller, ce désordre même attirent et charment comme une exception heureuse. Tant de gens du monde veulent être écrivains, qu'il faut savoir quelque gré de leur modestie à ceux qui n'y prétendent pas. On trouve dans ce *Recueil de différentes choses*, dont l'édition originale in-4° est rare, et qui a été réimprimé à Lausanne, 1759, en 4 vol. in-12, des choses profondes parmi beaucoup de frivolités, et des faits curieux parmi bien des faits ennuyeux. A ses lettres d'amour, à ses journaux de campagne ou de voyage, aux mémoires relatifs à sa disgrâce ou à ses procès, l'auteur a mêlé des maximes et des portraits où se révèle la finesse d'observation et l'amertume d'expérience d'un homme qui, sans action précise et déterminée sur les affaires de son temps, a été cependant un peu plus qu'un figurant du grand siècle. On s'est trop placé, en le qualifiant ainsi, au point de vue étroit et rancunier de Saint-Simon, qui a diminué tant qu'il a pu le rôle et le caractère d'un homme qu'il n'aimait pas. M. Sainte-Beuve a parfaitement apprécié la valeur historique et littéraire des mémoires du marquis de Lassay, en disant « qu'ils le classent, mais un cran plus bas, entre les Caylus et les Aïssé. » M. DE LESCURE.

Saint-Simon, édition Chéruel, t. I, IX, X. — *Mémoires du marquis d'Argenson*, I et II. — *Mémoires du présid. Hénault.* — *Mém. de Maurepas.* — *Mémoires de Richelieu* (Soulavie). — *Correspond. de la princesse Palatine.* — *Causeries du lundi*, t. IX. — *Bulletin du Bibliophile*, 1848 (art. de M. P. Paris).

(1) Société d'hommes de lettres et de magistrats qui, vers 1730, se réunissaient pour traiter des questions d'administration et d'économie politique.

LASSELS ou **LASCELLES** (*Richard*), théologien anglais, né en 1603, à Brokenborough, dans le Yorkshire, mort à Montpellier, en 1668. Il fit ses études à l'université d'Oxford et au collége anglais de Douai. Il se convertit à la religion catholique, et entra dans les ordres. On a de lui : *Travels in Italy*; 1670, 2 vol. in-8°.

Henri LASSELS, qui protégea la fuite de Charles II après la bataille de Worcester, était de la même famille. Z.

Wood, *Athenæ Oxonienses.*

* **LASSEN** (*Christian*), célèbre orientaliste allemand, né à Bergen, en Norvège, le 22 octobre 1800. A la mort de son père, il quitta l'université de Christiania pour accompagner en Allemagne sa mère, que sa santé délicate obligeait de vivre sous un climat plus doux. En 1822 il se rendit à Heidelberg et de là à Bonn, pour suivre les cours de M. A.-W. de Schlegel, qui le prit en affection et lui fit obtenir du gouvernement prussien les moyens nécessaires pour passer deux années à Londres et à Paris. Il se perfectionna dans le sanscrit et dans les autres langues de l'Inde, et se lia avec beaucoup de savants, notamment avec Eugène Burnouf, qu'il aida à déchiffrer plusieurs manuscrits pali, langue que jusqu'alors on ne connaissait que de nom. Le résultat de leurs travaux communs a été publié par la Société Asiatique, sous le titre d'*Essai sur le Pali, ou langue sacrée de la presqu'île au delà du Gange*; Paris, 1826. De retour à Bonn, M. Lassen se mit à étudier l'arabe et le persan. Pour obtenir le titre de *privat docent*, il rédigea et soutint la thèse intitulée : *Commentatio geographica atque historica de Pentapotamia Indica*, Bonn, 1827, où il a cherché à mettre d'accord les données des écrivains grecs et latins avec les poëmes épiques de l'Inde, en éclaircissant bien des points obscurs dans la géographie de ces contrées. Lorsqu'il fut nommé professeur extraordinaire, en 1830 (depuis 18[illegible] il est professeur ordinaire), il s'occupait avec M. de Schlegel de la publication de la grande épopée *Râmâyana* et du recueil de fables *Hitopadesa*; Bonn, 1829-31, 2 vol.; bientôt après il entreprit celle des principaux ouvrages philosophiques des Indiens sous le titre de *Gymnosophista, sive indicæ philosophiæ documenta* (1re livr., 1832), avec la traduction latine en regard. Ces importants travaux furent bientôt suivis des *Institutiones Linguæ Pracriticæ*; Bonn, 1837, ouvrage indispensable aux philologues; du *Gitagovinda Jayadevæ poetæ indici, drama lyricum*; Bonn, 18[illegible], une des plus belles productions de la poésie lyrique indienne; et d'une *Anthologia Sanscritica, glossario instructa*, Bonn, 18[illegible], qui contient une foule de morceaux inédits. Ces différents ouvrages témoignent de la sagacité, de la patience et de la profonde ...

dition de M. Lassen, et ont servi de précurseurs à son chef-d'œuvre : *Indische Alterthumskunde* (Archéologie indienne); Bonn, 1844-1852, 2 vol. Outre les écrits mentionnés, on a de lui : *Zur Geschichte der griechischen und indoscythischen Kœnige in Baktrien, Kabul und Indien* (Documents pour servir à l'histoire des rois grecs et indo-scythes de la Bactriane, du Kaboul et de l'Inde); Bonn, 1838. Dans cet ouvrage, M. Lassen, mettant à profit les récentes découvertes de sir A. Burnes et d'autres voyageurs, a essayé de présenter une histoire complète de ces contrées peu connues depuis Alexandre le Grand jusqu'à la conquête des musulmans; — *Die alt-persischen Keilinschriften* (Les Inscriptions cunéiformes des anciens Persans); Bonn, 1836; — *Vollstændige Zusammenstellung aller bis* 1845 *bekannt gewordenen alt-persischen Keilinschriften mit einer berichtigten Erklærung* (Tableau complet de toutes les inscriptions cunéiformes anciennes-persanes connues en 1845, avec commentaire); Bonn, 1845. Cet ouvrage contient aussi les recherches de Westergaard sur les inscriptions cunéiformes; — *Beitræge zur Deutung der Eugubinischen Tafeln* (Documents pour servir à l'explication des tables Eugubines); Bonn, 1833; — édition critique du texte des cinq premiers chapitres du *Vendidad*; Bonn, 1852; — *Grammatik der Beludschen Sprache* (Grammaire de la Langue Beloud); dans le journal asiatique allemand *Zeitschrift fur Kunde des Morgenlandes*, vol. in-8°; — *Grammatik der Pali-sprache* (Grammaire de la Langue Pali); ibid., in-8°; — un grand nombre d'articles dans les recueils intitulés : *Indische Bibliothek* (Bibliothèque Indienne), *Rheinisches Museum* (Muséum Rhénan), *Zeitschrift für Kunde des Morgenlandes* (Journal pour la connaissance de l'Orient), *Encyklopædie* d'Ersch et Gruber, etc., etc. M. Lassen est membre de la Société Asiatique de Paris et correspondant de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. [Ph. H—e, dans l'*Enc. des G. du M.*, avec addit. de R. L.]

Conv.-Lex.

LASSERRE (*François*). *Voy.* CHÉRUBIN (le père).

LASSÉRÉ (*Louis*), hagiographe français, né à Tours, vers la fin du quinzième siècle, mort le 6 septembre 1546, à Paris. Il fut chanoine au chapitre de Saint-Martin de Tours, fut appelé en 1540 à Paris par François Ier, et devint principal du collége de Navarre. Un de ses contemporains, le théologien Jacques Merlin, parle de lui avec beaucoup d'éloges, comme d'un homme aussi recommandable par son érudition que par ses vertus. On a de Lasséré : *Explication de l'Oraison dominicale, de la Salutation angélique et du Symbole des Apôtres*; Paris, 1532, in-12; — *La Vie de Mgr saint Hiérosme*, *trad. du latin*; Paris, 1529, in-4°; réimpr. l'année suivante, avec les *Vies de madame sainte Paule et de Mgr saint Louis*; on cite encore les éditions de 1541 et de 1588; — *Traité du Sacrement de l'autel*; — *Les Cérémonies de la Messe*, à l'usage des religieuses de Fontevrault; — un recueil d'*Épîtres* latines, etc. K.

Dupin, *Table des Auteurs ecclésiast.* — Lelong, *Bibl. Hist. de la France*, II.

LASSERRE (Chevalier DE), marin français, né en 1762, à Valenciennes, mort en 1826. Destiné à la marine royale, il fit ses premières armes aux États-Unis, pendant la guerre de l'indépendance, puis dans l'Inde, sous les ordres du bailli de Suffren. A l'époque de la révolution, il se rendit à l'armée des princes, servit ensuite l'Angleterre, et commanda un régiment en Portugal. Revenu en France avec les Bourbons, il reçut le grade de contre-amiral, et fut chargé, durant les Cent Jours, d'une mission politique en Vendée; pendant que le roi était à Gand, il eut la direction des affaires de la marine. Lors de la seconde restauration, il fut mis à la tête de l'école de marine d'Angoulème, et présida à l'organisation de cet établissement. On a de lui : *Essais historiques et critiques sur la Marine de France de* 1661 *à* 1789, *par un ancien officier de la marine royale*; Londres, 1813, in-8°; la seconde édition, qui n'est pas anonyme, est datée de 1814; — *De l'Administration de la marine par un conseil d'amirauté*; Paris, 1824, in-8°. K.

Mahul, *Ann. Nécrolog.*, 1827. — *Moniteur univ.*, 1826.

LASSIS (*N.*), médecin français, né à Châtillon-sur-Loing, le 21 octobre 1772, mort à Toulon, en 1835. Il se consacra à la médecine militaire. En 1793 il était chirurgien de troisième classe à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce, à Paris, et l'année suivante chirurgien à l'hôtel des Invalides. Lorsqu'en 1812 il apprit les ravages qu'exerçait le typhus sur l'armée française, il quitta Nemours, où il vivait retiré, pour se rendre à Mayence, principal foyer de la maladie. Il étudia avec soin l'épidémie, et acquit la conviction que les maladies typhoïdes ne sont nullement contagieuses. Il développa cette opinion dans un ouvrage qu'il publia en 1819, et lorsqu'en 1821 la fièvre jaune sévissait à Barcelone, il fut un des médecins qui en étudièrent les effets et soutinrent qu'elle n'avait aucun principe contagieux. Il alla même jusqu'à prétendre que les quarantaines et les cordons sanitaires étaient des mesures à la fois inutiles et barbares. Lorsqu'en 1832 éclata le choléra, il montra un dévouement aussi ardent que désintéressé, surtout dans les communes de Saint-Ouen et de Saint-Cyr, qui lui décernèrent une médaille comme témoignage de leur reconnaissance. Ses observations sur le choléra vinrent fortifier son opinion anti-contagioniste. Membre de l'Académie de Médecine, il communiqua à ce corps divers mémoires pour soutenir et développer son système, et affirmer que toutes les affections épidémiques

pouvaient être assimilées à des affections purement fébriles. Les membres de cette académie, peu d'accord entre eux sur ce sujet, ne se prononcèrent point. Lassis mourut victime de son zèle à Marseille, où il était allé soigner les cholériques. Ses principaux écrits sont : *Dissertation sur les avantages de la paracentèse pratiquée dès le commencement de l'hydropisie abdominale*; Paris, 1803, in-8°; — *Recherches sur les véritables causes des maladies épidémiques appelées* typhus, *ou de la non-contagion des maladies typhoïdes*; Paris, 1819, in-8°; reproduit en 1822, sous ce titre : *Causes des maladies épidémiques; moyens de les prévenir et d'y remédier*; Paris, in-8°; il a ajouté à cette édition des *Réflexions sur l'épidémie d'Espagne*; — *Calamités affreuses résultant du système de la contagion et même de celui de l'infection*; *Résultats avantageux de l'application de la saine doctrine*, etc.; Saint-Germain-en-Laye, 1829, in-8°; — *Remarques sur la marche suivie dans les recherches de la vérité relativement aux épidémies*; Paris, 1833, in-8°; — *Réflexions relatives à la question des quarantaines élevée devant l'Académie des Sciences*; Paris, 1833, in-8°; — *Sur les causes des épidémies, leur nature, les moyens d'y remédier et même de les prévenir, mémoire lu à l'Académie de Médecine, le 23 août 1825* (*Archives générales de Médecine*, t. IX.) G. DE F.

Documents particuliers. — Journal de la Librairie.

LASSONE (*Joseph-Marie-François* DE), chimiste et médecin français, né à Carpentras, le 3 juillet 1717, mort à Paris, le 8 décembre 1788. Son père était médecin ordinaire du roi Louis XV, et lui fit commencer ses études dans l'art de guérir par la chirurgie. Admis comme élève à l'hospice de La Charité, le jeune de Lassone, sous les leçons de Morand, fit de tels progrès qu'à peine âgé de vingt-et-un ans il remportait le prix proposé par l'Académie royale de Chirurgie pour l'extirpation du cancer à la matrice. Plus tard il se fit agréger à la Faculté de Médecine de Paris, et peu après l'Académie des Sciences lui ouvrit ses portes. Il renonça à l'anatomie à la suite d'un accident semblable à celui qui était arrivé à Vésale. Lassone fut plus heureux; au moment où il allait plonger le scalpel dans son *sujet*, il reconnut en lui certains signes de vitalité, et parvint à le ramener au sentiment et même à le guérir; mais il demeura si frappé du meurtre involontaire qu'il eût pu commettre, qu'il abandonna la chirurgie pour la médecine. En 1751, la reine Marie-Leczinska l'attacha à sa personne, et dans la suite il devint premier médecin de Louis XVI et de sa femme, Marie-Antoinette. Les fonctions attribuées à cette place lui paraissant trop importantes pour être remplies par une seule personne, il provoqua la fondation de la *Société royale de Médecine*. Lassone fit des remarques intéressantes sur l'inflammation du phosphore et la nature des ses acides. Il a inséré dans les recueils de l'Académie des Sciences et de la Société royale de Médecine une quarantaine de *Mémoires*, parmi lesquels on distingue surtout ceux qui ont pour objet l'organisation des os, et diverses observations d'histoire naturelle. Il a publié séparément une *Méthode éprouvée pour le traitement de la rage*; Paris, 1776, in-4°.

L—z—E.

Orfila, dans la *Biographie Médicale.*

LASSUS (*Orland* ou *Roland* DE), célèbre compositeur belge du seizième siècle, né à Mons, en 1520, et mort à Munich, le 14 juin 1594. Une grande incertitude a longtemps régné sur le lieu et l'année de la naissance de ce musicien; son véritable nom même semblait un problème. Plusieurs historiens lui ont donné celui d'Orland de Lassus, qu'il avait effectivement pris et qu'il porta jusqu'à sa mort; d'autres l'ont appelé *Orlando di Lasso*, *Roland Lassus*, *Roland Lassé*, etc. Tous ces doutes ont été levés, il y a quelques années seulement, par Delmotte, auteur d'une intéressante notice sur *Orland de Lassus*; et il est démontré aujourd'hui que cet artiste, qui s'appelait *Roland de Lattre*, ne naquit point en 1534, comme le prétendent Moréri et l'abbé Fontenay, ni en 1530, suivant l'opinion de Samuel de Quickelberg, ami du compositeur dont il s'agit, mais en 1520, et qu'enfin, malgré l'assertion de Corio, dans son *Histoire de Milan*, il n'était pas Italien, mais Belge et né à Mons. Ces faits, qui nous paraissent incontestables, sont consignés dans un passage des *Annales du Hainaut*, par Vinchant, que Delmotte a découvert en compulsant le manuscrit original de cet ouvrage (1). Ce curieux document est ainsi conçu : « Fut né en la ville de Mons Orland dit Lassus (ce fut en cest an que Charles V fut couronné empereur à Aix-la-Chapelle); il fut de son temps le prince et le phénix des musiciens, d'où lui vient ce vers :

« *Hic ille Orlandus Lassus qui recreat orbem.*

« Il fut né donc en la rue dicte Gerlande, à l'issue de la maison portant l'enseigne de la Noire Teste. Il fut enfant de chœur en l'église de Saint-Nicolas de la rue de Havrecq. Après que son père fut par sentence judicielle contraint de porter en son col un pendant de fausses monnoies et avec iceluy faire trois pourmaines (promenades ou tours) publiquement à l'entour d'un hour (échafaud), dressé pour avoir esté convaincu d'estre faux monnoyer, le dit Orland, qui s'appellait *Roland de Lattre*, changea de nom et surnom s'appelant *Orland de Lassus*, et ainsy quitta le pays et s'en alla en Italie avec Ferdinand de Gonzague, qui suivait le party du roi de Sicile, etc. »

Quelques auteurs, entre autres Samuel de

(1) Ce manuscrit est à la bibliothèque publique de Mons; il a été acheté, à Bruxelles, à la vente des manuscrits de M. Leclercqz, de Mons, en 1880.

Quickelberg, dans sa notice sur *Roland de Lattre*, publiée en 1566, rapportent que ce musicien, dont les heureuses dispositions pour l'art dans lequel il devait s'illustrer un jour s'étaient révélées dès ses plus jeunes années, fut enlevé trois fois à ses parents, à cause de la beauté de sa voix, lorsqu'il était enfant de chœur à l'église Saint-Nicolas; que les deux premières fois sa famille le retrouva, mais qu'à la troisième on consentit à ce qu'il demeurât à Saint-Didier, auprès de Ferdinand de Gonzague, général au service de l'Empire et vice-roi de Sicile, qui après la guerre l'emmena avec lui, à l'âge d'environ douze ans, à Milan, puis en Sicile. Delmotte n'ajoute pas foi à cette histoire d'enlèvements; il lui paraît plus vraisemblable de penser qu'après le supplice infamant subi par son père, le malheureux jeune homme, désireux de s'éloigner de sa ville natale, se sera adressé à Ferdinand de Gonzague, qui, connaissant son mérite et son talent, s'empressa de l'accueillir.

Quoi qu'il en soit, Roland de Lattre suivit de Gonzague à Milan, où il prit le nom d'*Orlando di Lasso*, qui fut ensuite latinisé et changé en celui d'*Orlandus Lassus*, et de Milan il se rendit avec son protecteur en Sicile, où il acheva de s'instruire dans son art; mais lorsqu'il eut atteint sa dix-huitième année, il quitta la Sicile pour accompagner Constantin Castriotto à Naples, où il resta trois ans environ au service du marquis della Terza. En 1541, le désir de voir Rome le conduisit dans cette ville; l'archevêque de Florence, qui s'y trouvait alors, lui fit l'accueil le plus bienveillant, et le logea dans son palais pendant six mois. Peu de temps après, De Lattre obtint la place de maître de chapelle de l'église Saint-Jean-de-Latran, ainsi que le constatent les registres de cette église, dont l'abbé Baini a donné un extrait dans son mémoire sur Pierluigi de Palestrina, tome Ier, note 109. Il fallait que le mérite de De Lattre fût déjà bien remarquable pour que dans une ville telle que Rome, où il existait alors des compositeurs de premier ordre pour l'église, on confiât des fonctions aussi importantes à un jeune homme de vingt-et-un-ans.

Deux ans après son entrée à la maîtrise de Saint-Jean-de-Latran, Lassus, que désormais nous désignerons par ce nom, sous lequel il est le plus généralement connu, apprit qu'une grave maladie menaçait les jours de ses parents; il partit aussitôt de Rome pour se rendre à Mons; mais à son arrivée dans cette ville ceux auxquels il devait l'existence n'étaient déjà plus. Les lieux qui l'avaient vu naître n'ayant plus pour lui que de tristes souvenirs, il ne tarda pas à s'en éloigner, et alla visiter l'Angleterre et la France, en compagnie de César Brancaccio, d'une famille noble et amateur éclairé des beaux-arts. A son retour de ces voyages, Lassus vint s'établir à Anvers, où il demeura deux ans, et y fut, dit-on, maître de chapelle à l'église Notre-Dame. Les quatorze années qui s'écoulèrent depuis son départ de Rome jusqu'en 1557 forment la période la moins connue de sa carrière, pendant laquelle toutefois l'artiste, qui était dans toute la vigueur de l'âge, produisit un grand nombre d'ouvrages qui répandirent au loin sa réputation.

En 1557 Albert V, dit *le Généreux*, duc de Bavière, invita Lassus à venir à sa cour, en lui faisant des offres avantageuses et en l'engageant à amener avec lui quelques bons musiciens belges pour le service de sa chapelle. Lassus accepta, se rendit à Munich, et justifia promptement par son érudition, son esprit, sa gaîté naturelle, sa conduite irréprochable, et surtout par la beauté de ses compositions, la renommée qui l'avait précédé. L'année suivante, il épousa Regina Weckinger, fille d'honneur de la duchesse, et en 1562 le duc Albert, qui avait su apprécier les qualités personnelles et le mérite de Lassus, le nomma directeur de sa chapelle, la meilleure qui existât à cette époque en Europe, par le nombre comme par le talent des artistes qui en faisaient partie; elle se composait de seize enfants de chœur, six castrats, treize contraltos, quinze ténors, douze basses et trente instrumentistes, en tout quatre-vingt-douze musiciens. De tels moyens d'exécution, l'affection que le duc témoignait à Lassus et les éloges qu'il lui prodiguait, étaient bien faits pour exciter la verve de l'artiste dont le génie se développa alors dans toute sa puissance. C'est de cette époque de sa vie que datent ses grandes compositions, parmi lesquelles on remarque principalement ses *Psaumes de la Pénitence* et ses *Magnificat*. Il eut bientôt une réputation universelle. En Allemagne, en France, en Angleterre et dans les Pays-Bas, on le surnomma *le prince des musiciens*; il n'y avait de son temps que Palestrina, l'illustre maître de l'école romaine, auquel les Italiens décernaient le même titre, qui sous plusieurs rapports lui fût supérieur par son talent. Partout ses productions musicales étaient recherchées avec empressement. Les souverains eux-mêmes, partageant l'enthousiasme général et désirant attirer l'artiste à leur cour, lui faisaient faire les propositions les plus flatteuses, et plusieurs lui donnèrent d'éclatants témoignages de leur estime. Au mois de décembre 1570, à la diète de Spire, l'empereur Maximilien accorda à Lassus des titres de noblesse ainsi qu'à ses enfants légitimes et à leurs descendants des deux sexes, et plus tard le pape Grégoire XIII le créa chevalier de Saint-Pierre à l'éperon d'or, en le faisant revêtir des insignes de cet ordre avec tout le cérémonial accoutumé.

En 1571, Lassus fit un second voyage en France, et vint à Paris; c'était la première fois qu'il visitait cette ville, comme il le dit lui-même dans la dédicace d'un de ses ouvrages (1). Adrien

(1) Un excellent article, inséré dans la *Revue Musicale* du 17 septembre 1831, et dû à la plume d'un écrivain aussi savant que consciencieux, M. Anders, attaché à la Bi-

Leroy, célèbre imprimeur de ce temps, et musicien lui-même, le logea dans sa maison et le présenta à Charles IX, qui l'accueillit avec la plus grande bienveillance et lui fit de riches présents lorsqu'il quitta Paris pour retourner à Munich. Plus tard, après les massacres de la Saint-Barthélemy, ce malheureux prince, tourmenté par les remords, se souvint de Lassus. L'impression que lui avaient faite ses *Psaumes de la Pénitence* se présenta à son esprit troublé; il voulait les entendre encore exécuter sous la direction de l'artiste lui-même, et fit offrir à ce dernier la maîtrise de sa chapelle avec un traitement considérable. La reconnaissance que Lassus avait pour les bontés du duc Albert lui faisait un devoir de refuser cette offre; mais le duc, quoique voyant à regret le départ de celui qu'il appelait *la perle de sa chapelle*, eut la générosité de l'engager à ne pas lui sacrifier des avantages qu'il ne pouvait lui procurer à sa cour. Lassus se mit en route au mois de mai 1574; mais à peine était-il arrivé à Francfort, qu'il reçut la nouvelle de la mort de Charles IX. Aussitôt il rebroussa chemin, et revint à Munich, où le duc, charmé de son retour, le réintégra dans ses fonctions et le combla de nouvelles faveurs, en lui assurant, pour toute la durée de son règne, la jouissance de son traitement qui était de 400 florins. Malheureusement Lassus eut bientôt à déplorer la perte de son protecteur, on peut dire de son ami. Le duc Albert mourut le 24 octobre 1579. Son successeur, Guillaume V, dit *le Pieux*, qui aimait aussi la musique, conserva l'artiste auprès de lui sans rien changer à sa position. Lassus, grâce à ses économies, était parvenu à amasser une somme de 4,000 florins. En 1587, le duc Guillaume, voulant lui donner un témoignage particulier de sa bienveillance, lui fit présent d'un jardin situé à Meising, sur la route de Furstenfeld, et quelques mois après il accorda à sa femme une pension annuelle de 100 florins. Indépendamment de cette propriété de Meising, Lassus en possédait encore une autre à Putzburn, dans le district de Wolfarthshausen.

Lassus avait atteint sa soixante-septième année; ses occupations quotidiennes de maître de chapelle absorbaient tout son temps et commençaient à lui faire éprouver de la fatigue; il désirait vivement être dispensé d'un service aussi pénible, afin de pouvoir se livrer tout entier à la composition. Sur sa demande, le duc Guillaume lui permit d'aller passer chaque année quelques mois dans sa propriété de Meising, mais en réduisant son traitement de moitié, c'est-à-dire à 200 florins; seulement, pour que cette réduction fût moins sensible à l'artiste, il lui promit de prendre soin de ses deux fils, Ferdinand et Rodolphe. La perte de 200 florins parut trop considérable à Lassus; il renonça à son projet de passer une partie de l'année à la campagne, et continua de s'acquitter avec zèle de ses fonctions de maître de chapelle, consacrant le reste de son temps à écrire de nouveaux ouvrages. Le laborieux compositeur redoublait d'efforts, comme s'il eût pressenti que son génie allait bientôt s'éteindre; mais cette continuelle tension d'esprit, à un âge où le repos lui était si nécessaire, eut pour lui des suites aussi funestes qu'imprévues. Un jour qu'il s'était rendu à Meising, il se trouva subitement indisposé; on le ramena à Munich, où il ne reconnut aucun des siens; ses facultés mentales l'avaient abandonné. Sa femme, effrayée, fit aussitôt prévenir la princesse Maximilienne, sœur du duc Guillaume, qui s'empressa d'envoyer son médecin, le docteur Mermann, auprès du malade. Les soins assidus produisirent une amélioration apparente dans la santé de l'artiste, mais sa raison ne revint pas; une sombre tristesse avait remplacé sa gaieté naturelle; et peu de temps après, le 14 juin 1594, il expirait, à l'âge de soixante-quatorze ans (1). Il fut inhumé dans le cimetière de l'église des Franciscains, à Munich, où on lui éleva un superbe tombeau en marbre rouge, orné de bas-reliefs représentant dans la partie supérieure l'ensevelissement du Christ, avec les saintes femmes, et plus bas les armoiries de Lassus, ainsi que l'artiste lui-même entouré de toute sa famille. Lorsqu'en 1800 le cimetière des Franciscains fut détruit, Heigel, artiste du théâtre de la cour et grand admirateur des œuvres de Lassus, fit enlever ce tombeau, et le plaça dans son jardin, devenu depuis la propriété d'une demoiselle de Mannlich. C'est dans ce jardin, où il se trouvait encore en 1820, que M. Schmidhammer l'a découvert et en a fait prendre le dessin, que Delmotte a reproduit dans sa notice. Enfin, le 23 mai 1853, la ville de Mons a rendu un solennel hommage à la mémoire du célèbre compositeur qu'elle avait vu naître,

bliothèque impériale de Paris, contient des détails pleins d'intérêt sur ce voyage.

(1) Les auteurs ne sont pas plus d'accord sur la date de la mort de cet homme célèbre que sur celle de sa naissance; ils ne se rencontrent que sur le jour et le mois (3 juin). Leur opinion diffère à l'égard de l'année : les uns indiquent 1585 comme celle de son décès, d'autres 1593, beaucoup 1594, et quelques-uns 1595. Les actes de 1597 cités plus haut prouvent évidemment que la date de 1585 ne peut se soutenir; la date de 1593 est également inadmissible, car la dédicace des *Lagrime di S. Pietro* à Clément VIII est datée du [illegible] mai 1594. Lassus vivait donc encore à cette dernière époque; mais il est probable qu'il mourut bientôt après, ainsi que l'indiquent les mots *obiit* 1594, qui se trouvent sur le portrait de ce musicien gravé par Sadeler. Quant à la date de 1596, qu'on voit sur le tombeau de Lassus, elle paraît être celle de l'érection du monument. M. Dehn, conservateur de la bibliothèque royale de Berlin, a tranché la question : dans une lettre adressée le [illegible] à M. Camille Wins, président de la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut, ce savant annonce qu'il existe dans les archives de la cour et de l'État, à Vienne, une lettre écrite par la veuve de Lassus à Marie, archiduchesse d'Autriche, dans laquelle elle lui fait part que son mari est mort *le 14 juin* 1594. Nous avons adopté cette date jusqu'à preuve contraire.

en lui érigeant, au lieu dit *le Parc* une belle statue en bronze, due au ciseau de l'habile sculpteur belge M. B. Frison, de Tournay.

Lassus avait eu de sa femme, Regina Wechinger, qui mourut au mois de juin 1600, quatre fils, *Ferdinand*, *Adolphe*, *Jean* et *Ernest*, et deux filles, *Anne* et *Regina*.

Il est peu d'artistes qui aient eu de leur temps une renommée aussi universelle et aussi populaire que Lassus. Pour bien apprécier le mérite de ce musicien, il faut se rappeler quel était l'état de l'art à l'époque à laquelle ses œuvres commencèrent à se répandre. L'école flamande, inférieure à l'école italienne pendant le quatorzième siècle, avait acquis au quinzième siècle et au commencement du seizième une supériorité marquée sur celle-ci, dont elle était devenue le modèle; mais alors le talent d'un compositeur consistait principalement dans son habileté à combiner des sons selon les règles du contrepoint, en prenant pour thème obligé de ses messes des chansons vulgaires dont les airs et les paroles formaient un monstrueux contraste avec les textes sacrés; à peine trouvait-on, au milieu de ces subtilités de la science, quelques traces de goût sous le rapport de la mélodie et de l'expression. Lassus suivit d'abord l'exemple des maîtres de son temps; mais bientôt son génie prenant son essor, se fraya une route nouvelle. Il donna à sa musique religieuse le caractère grave et simple qui convient à la majesté de l'Église, et quoique Palestrina, son contemporain et son émule, l'emporte sur lui de même que sur tous les autres musiciens de cette époque par l'admirable pureté de son style et par l'élégante manière de faire chanter les parties et de leur donner de l'intérêt, la gloire de Lassus n'en brille pas moins encore du plus vif éclat, et l'on ne saurait contester le mérite de cet artiste qui fut le véritable chef de l'école allemande comme *Palestrina* fut le chef de l'école italienne. C'est à ses chants heureux, c'est à cette tournure hardie, élégante et facile qui distingue sa musique légère, que Lassus dut surtout l'immense popularité de ses œuvres.

Les travaux de Lassus attestent une prodigieuse fécondité. On a de lui cinquante-trois messes, dont deux de *Requiem*, un nombre considérable de motets, d'hymnes, de psaumes et autres compositions religieuses, près de huit cents morceaux de musique profane, tels que des madrigaux, des chansons latines, françaises et allemandes. M. Schmiedhammer, savant bibliothécaire chargé du riche dépôt de la bibliothèque royale de Munich, ayant sous les yeux les œuvres imprimées et manuscrites de Lassus, en a fait un relevé général dont le chiffre s'élève à 2,387. C'est à la bibliothèque de Munich que se trouve conservée la copie des *Psaumes de la Pénitence*, de Lassus, que le duc Albert V de Bavière fit exécuter avec un luxe dont il n'y eut point d'exemple. Ce superbe manuscrit est composé de quatre volumes in-folio, reliés en maroquin rouge et garnis en vermeil ciselé et émaillé; le poids total des garnitures est de vingt-quatre livres. Des armoiries, des portraits du duc Albert, de Lassus, du peintre Jean Mielich, qui a exécuté les miniatures de l'ouvrage, de Samuel de Quickelberg, auteur des descriptions des volumes, du calligraphe Frishammer, de Gaspard Lindel, qui a surveillé l'exécution de toutes les parties de l'œuvre, de Georges Seghkein, l'orfèvre qui a ciselé les garnitures de livres et du relieur Gaspard Ritter, font de ce manuscrit un monument unique. Il a été publié un grand nombre d'éditions des ouvrages de Lassus; nous renvoyons le lecteur curieux de les connaître à la notice de Delmotte et à la *Biographie universelle des Musiciens* de M. Fétis, en nous bornant ici à indiquer les principales :

MESSES : *Cipriani de Rore, Annibalis Patavini et Orlandi Liber Missarum* 4, 5 et 6 *vocum;* Venise, 1566, in-4°; — *Missæ aliquot* 5 *vocum. illustrat. principis D. Guilhelmi comit. Palat. Rheni, etc., liberalitati in lucem editæ;* Munich, 1574, in-fol.; — *Liber Missarum*, 4 *et* 5 *vocum;* Nuremberg, 1581, in-4°; — *Missæ cum cantico Beatæ Mariæ octo modis musicis;* Paris, 1583, in-fol.; — *Missæ decem cum* 4 *vocibus;* Venise, 1588, in 4°; —*Missæ aliquot* 5 *vocum;* Munich, 1589, in-4°; — *Lassus* (*Orland*) *Belga, musicorum Orpheus, chorique apud sereniss. Boj. principes annis* 40 *præfectus. Missæ posthumæ sex ritu veteri Romano catholico, in modos qua senos, qua octonos temporatæ, hactenus ineditæ et omnium quas edidit selectissimæ : vulgatæ demum affectu, studio, sumptu superstitis filii Rodolphi de Lasso, sereniss. Bojor. duci Maximiliano ad odis atque organis;* Munich, 1610, in-fol. max.; — MAGNIFICATS : *Magnificat octo tonorum*, 4, 5 et 6 *vocum;* Nuremberg, 1567, in-4°; — *Magnificat octo tonorum* 5 *et* 6 *vocum;* Nuremberg, 1572, in-fol.; — *Octo cantica divæ Mariæ Virginis quæ vulgo Magnificat appellantur, secundum singulos octo tonorum* 4 *vocibus;* Munich, 1573, in-fol. max.; — *Magnificat aliquot* 4, 5, 6 et 8 *vocum;* Munich, 1576, in-fol.; — *Lassi sereniss. Bojorum ducis symphoniacorum præfecti, cantica sacra, recens numeris et modulis musicis ornata, nec alibi antea typis vulgata*, 6 *et* 8 *vocibus;* Munich, 1585, in-4°; — *Magnificat* 4, 5 *et* 6 *vocibus ad imitationem cantilenarum quarum singulari concentus hilaritate excellentium;* Munich, 1587, in-fol.; — *Magnificat octo tonorum* 4, 5 *et* 6 *vocum;* 1601; — *Lassi* (*Orlandi*), *serenissimorum Bavariæ ducum Alberti et Guilielmi music. prefecti Jubilus B. Virginis H. E. centum magnificat, labore et impenso Rodolphi de Lasso, sereniss. utriusque Bavariæ ducis Maximiliani, etc., melopæi et organistæ prælodatæ;* Munich,

1619; in-4°; les morceaux contenus dans ce livre sont écrits pour cinq, six, sept, huit, et dix voix. — PSAUMES : *Lassi, musicorum apud sereniss. Bavariæ ducum Guilielmum, etc., rectoris, Psalmi Davidici pœnitentiales, modis musicis redditi; atque antehac nunquam in lucem editi. His accessit Psalmus : « Laudate Dominum de cœlis ; » 5 vocum* ; Munich, 1584, in-4°; — *Psalmi sacri 3 vocum* ; Munich, 1588, in-4°; — *Cinquante Psaumes de David, avec la musique à cinq parties, par Orlande de Lassus. Vingt autres Psaumes à cinq et six parties, par divers musiciens* ; Heidelberg, 1597, in-4°. — LAMENTATIONS ET LEÇONS : *Sacræ Lectiones novem ex profetæ Job, 4 vocum, in officiis defunctorum cantari solitæ, etc.* ; Venise, 1565, in-4°; — *Passio 5 vocum. Item Lectiones Job, et Lectiones matutinæ de Nativitate 4 vocum* ; Munich, 1575, in-fol; — *Lassi, sereniss. Bavariæ ducis Guilielmus, etc. Sacelli magistri, Hieremiæ prophetæ Lamentationes, et aliæ piæ cantiones, nunquam antehac visæ* ; Munich, 1585, in-4°; — *Moduli 4 et 8 vocum partim è querimonijs Jobe, partim è psalm. Davidis et aliis Scripturæ locis descripti* ; La Rochelle, 1576, in-4°; — *Le Lagrime di S. Pietro descritte del signor Luigi Tansillo* ; Munich, 1595, in-fol. — MOTETS : *Il primo libro de' motetti di Orlando di Lasso* ; Venise, 1545, in-4°; — *Sacræ Cantiones (vulgo motetæ appellatæ) 5 et 6 vocum. Liber secundus* ; Venise, 1566, in-4°; — *Sacræ Cantiones 5 vocum, cum viva voce, tum omnis generis instrumentis cantatu commodissimæ* ; Nuremberg, 1562, in-4°; — *Sacræ Cantiones 5 et 6 vocum. Liber tertius* ; Venise, 1566, in-4°, contenant trente motets; — *Sacræ Cantiones 5 et 6 vocum. Liber quartus* ; Venise, 1566, in-4°; — *Lassi, illustr. Bavariæ ducis Alberti musici chori magistri, selectiorum aliquot cantionum sacrarum 6 vocum fasciculus, adjunctis in fine tribus dialogis 8 vocum, quorum nihil adhuc in lucem est editum* ; Munich, 1570, in-4°. C'est le cinquième livre des motets; il contient vingt-trois morceaux; — *Moduli quinis vocibus nunquam hactenus editi, Monachii Boiorum compositi* ; Paris, 1571, in-4°. Ce livre est le sixième; — *Cantionum quas motetas vocant Opus novum, pars I* ; Munich, 1573, in-fol.; — *Lassi, musicorum apud serenis. Bavariæ ducem Guilielmus, rectoris, Motetta, 6 vocum* ; Munich, 1582, in-4°; — *Lassi, serenissimi Bavariæ ducis Guilielmi, etc., musicorum præfecti Sacræ Cantiones, antehac nunquam visæ, nec typis uspiam (sic) excusæ, 4 vocum* ; Munich, 1585, in-4°. — On a publié plusieurs collections générales des motets de Lassus; la plus belle et la plus précieuse est celle que les deux fils de cet artiste, Ferdinand et Rodolphe, ont publiée après la mort de leur père, sous le titre de : *Magnum Opus Musicum Orlandi de Lasso, capellæ Bavariæ quondam magistri, complectens omnes cantiones quas vulgo motetos vocant, tam antea editos quam hactenus nundum publicatos, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 10, 12 vocum, etc.* ; Munich, 1604, 6 vol. in-fol., qui contiennent cinq cent douze motets. — MADRIGAUX ET CHANSONS LATINES, FRANÇAISES ET ALLEMANDES : *Il primo è secundo Libro de' Madrigali a 5 voci* ; Venise, 1559, in-4°; — *Il primo Libro de' Madrigali a 4 voci, insieme alcuni Madrigali d'altri* ; Venise, 1560, in-4°; — *Di Madrigali a 4 voci il secondo Libro* ; Rome, 1563; — *Il terzo Libro de' Madrigali a 4 voci* ; Venise, 1564, in-4°; — *Il Libro terzo de Madrigali a 5 voci* ; ibid., 1566, in-4°; — *De' Madrigali a 5 voci il quarto Libro* ; 1567, in-4°; — *Il quinto Libro de' Madrigali a 4 voci* ; Lasso, 1567, in-4°; — *Il sesto Libro de' Madrigali a 4 e 5 voci* ; Venise, 1568, in-4°; — *Libro de Villanelle, Moresche ed altre canzoni a 4, 5, 6 ed 8 voci* ; Paris, in-4°, ibid.; — *Le quatorzième Livre à quatre parties contenant dix-huit chansons italiennes, six chansons françoises et six motets faicts (à la nouvelle composition d'aucuns d'Italie)* ; Anvers, 1555, in-4°. M. Fétis fait remarquer que ce recueil n'est indiqué comme quatorzième livre que parce qu'il appartient à une collection de divers auteurs publiée par Tylman Susato; — *Nouvelles Chansons à quatre parties, convenables tant à la voix comme aux instruments. Le premier Livre* ; Anvers, 1566, in-4°; — *Le second Livre des Nouvelles Chansons tant à quatre comme à cinq parties* ; Anvers, 1566, in-4°; — *Tiers Livre des Chansons de quatre, cinq et six parties, convenables tant aux instruments qu'à la voix* ; Louvain, 1566, in-4°; — *Le quart Livre des Chansons nouvellement composées par Roland de Lassus, convenables tant aux instruments comme à la voix* ; Anvers, 1564, in-4°; — *Livre de Chansons nouvelles à cinq parties, avec deux Dialogues à huit* ; Paris, 1571, in-4°. Lassus avait publié lui-même ce recueil pendant son séjour à Paris; le même ouvrage a paru l'année suivante à Louvain, sous le titre : *Livre V de Chansons nouvelles à cinq parties*. Après la publication de ce cinquième livre, il a été fait une multitude de collections complètes ou choisies des œuvres de Lassus. A la liste des ouvrages que nous venons de citer, nous ajouterons encore : *Moduli duobus vel tribus, lib. I* ; Munich, 1582, in-4°; — *Cantiones elegiacæ suavissimæ 2 vocibus, lib. II* ; Anvers, 1598, in-4°; — *Orlandi di Lasso Prophetiæ Sibyllarum 4 vocibus, chromatico more singulari confectæ industria et per Rodolphum, ejus filium, typis datæ* ; Augustæ, 1600, in-8°; — *Nouvelles Chansons allemandes à cinq voix, propres à chanter sur tous les instruments* ; Munich, 1567, in-4°; — *Deuxième partie des Chansons allemandes*

à cinq voix (*en allemand*); ibid., 1573, in-4°; — *Troisième partie des belles Chansons allemandes nouvelles à cinq voix, avec une gaie chansonnette françoise* (*en allemand*); ibid., 1576, in-4°; — *Teutsche und Frantzosische Gesange mit 6 Stimmen* (*Chansons nouvelles allemandes et françoises*); Munich, 1590, in-4°; — *Etliche aussserlesene kurze gute, christliche und weltliche Liedlein mit 4 Stimmen, so zuvor in Frantzosischer Sprach ausgangen, jetzund aber mit Teutschen Texten, und mit des Authors Bewilligung in Truck gegeben, durch Johann Bühler von Schwandorff* (Quelques Chansons choisies, tant spirituelles que profanes, à quatre voix, composées d'abord sur des paroles françaises, mais aujourd'hui publiées en allemand, imprimées du consentement de l'auteur par Jean Bühler de Schwandorff); Munich, 1582, in-4°. Ce livre renferme trente chansons. Dieudonné DENNE-BARON.

Gerber, *Historisch-Biographisches Lexikon der Tonkünstler*. — Burney, *A general History of Music*. — Choron et Fayolle, *Dictionnaire historique des Musiciens*. — H. Delmotte, *Notice biographique sur Roland Delattre*; Valenciennes, 1836. — Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*. — *Rapport* de M. Camille Wins, président de la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut, à l'occasion de la statue de Lassus, à Mons, et pièces annexées à ce rapport; Mons, 1850, in-12.

LASSUS (*Ferdinand* DE), fils du précédent, et musicien comme son père, mort à Munich, le 27 août 1609. Il fut d'abord attaché à la chapelle de Frédéric, comte de Hohenzollern, puis, en 1590, à celle du duc de Bavière, et succéda, en 1602, à Jean de Fossa dans la direction de cette même chapelle. On a de ce musicien: *Cantiones sacræ suavissimæ et omnium musicorum instrumentorum harmoniæ per quam accommodatæ, aliæ nec visæ nec unquam typis subjectæ*; Gratz, 1588, in-4°. On trouve aussi quelques motets de sa composition à la suite des leçons de *Job* de Roland de Lassus, publiées à Nuremberg, en 1588, in-4°, ainsi que dans le recueil de motets à cinq voix (Munich, 1604, in-4°), et dans le premier livre de *Magnificat* (Munich, 1602, in-fol.).

D. D.—B.

Delmotte, *Notice biographique sur Roland Delattre*. — Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*.

LASSUS (*Rodolphe* DE), frère du précédent, né à Munich, et mort dans cette ville, en 1625, fut organiste de la cour de Guillaume, duc de Bavière, et se distingua par son talent comme compositeur. Il a publié: *Cantiones sacræ 4 vocum*; Munich, 1606, in-4°; — *Circus symphoniacus*; ibid., 1609, in-4°; — *Modi sacri ad convivium sacrum* 2, 3 *et* 6 *vocum*; Augsbourg, 1614, in-4°; — *Virginalia Eucharistica* 4 *vocum*; Munich, 1616, in-4°; — *Alphabetum marianum triplici cantionum serie ad multiformem vocum harmoniam*; Munich, 1621. Ce recueil contient cinquante-sept antiennes de la Vierge. On trouve aussi des compositions de Rodolphe de Lassus dans plusieurs recueils des œuvres de son père. En 1617 il offrit au duc régnant quinze volumes manuscrits renfermant six messes, six *magnificat* et six motets; la bibliothèque royale de Munich ne possède pas ces ouvrages, mais on y trouve le madrigal à six voix: *Perche fuggi*, et un *Miserere* à neuf voix de ce musicien.

D.—D.—BARON.

Delmotte, *Notice biographique sur Roland de Lattre*; Valenciennes, 1836 (elle a été traduite, en allemand, avec des remarques par Dehn; Berlin, 1837). — 1851, Ad. Mathieu, *Biographie de Roland de Lattre*; Mons, in-8°. — Castil Blaze, *Revue de Paris*, juillet, 1835.

LASSUS (*Pierre*), chirurgien français, né à Paris, le 11 avril 1741, mort le 16 mars 1807. Son père était maître en chirurgie et estimé comme praticien. Sous ses leçons le jeune Lassus parvint bientôt lui-même à la maîtrise (1[er] juin 1765). Malgré sa jeunesse l'Académie royale de Chirurgie lui confia les fonctions de démonstrateur, et en 1770 mesdames Victoire et Sophie de France, filles de Louis XV, le choisirent pour chirurgien. En 1779 il acheta le titre de lieutenant du premier chirurgien; il eut aussi les emplois d'inspecteur des écoles et trésorier du collége de l'Académie de Chirurgie. Il devint en 1781 professeur d'opérations chirurgicales. Lorsque les princesses tantes de Louis XVI sortirent de France, Lassus les suivit, mais il profita du décret qui rayait de la liste des émigrés les personnes qui auraient été en pays étranger pour la culture et le progrès des sciences. A la création des écoles de santé, Lassus y fut admis comme professeur d'histoire de la médecine et puis de pathologie externe. Nommé membre de l'Institut, il y exerça pendant deux ans les fonctions de secrétaire, et reçut ensuite celles de bibliothécaire. L'empereur Napoléon l'attacha à sa personne comme chirurgien consultant. Lassus, comme professeur, se distingua par la méthode, mais sa pratique n'a jamais été fort étendue. On a de lui: *Nouvelles Méthodes de traiter les fractures* (*par Pott*), avec une *Description des Attelles de Sharp pour le traitement des Fractures de la jambe*, trad. de l'anglais; Paris, 1771, in-12; et 1788, in-8°; — *Sur la Lymphe*, dissertation couronnée par l'Académie de Lyon en 1773; Paris, 1774, in-8°; — *Sur les Maladies vénériennes*, trad. de l'anglais de Turner; Paris, 1777, 2 vol. in-12; — *Essai ou Discours historique et critique sur les découvertes faites en anatomie par les anciens et les modernes*; Paris, 1783, in-8°; — *Manuel pratique des Amputations des membres*, trad. de l'anglais d'Alanson; Paris, 1784, in-12; — *Éphémérides de toutes les parties de l'art de guérir* (avec Pelletan); Paris, 1790, in-8°; — *Traité élémentaire de Médecine opératoire*; Paris, 1795, 2 vol. in-8°; — *Traité de Pathologie chirurgicale*; Paris, 1805-1806, 2 vol. in-8°; et quelques mémoires dans divers recueils de médecine.

L—s—e.

Boyer, dans la *Biographie Médicale*.

LASSUS (*Jean-Baptiste-Antoine*), architecte français, né à Paris, le 19 mars 1807, mort à Vichy, le 15 juillet 1857. Élève de Labrouste, il entra en 1828 à l'École des Beaux-Arts, qu'il quitta en 1830, et se livra à des études archéologiques. Attaché au comité des arts et monuments historiques, il dessina plusieurs projets de restauration d'édifices gothiques ou de la renaissance. En 1840, il fut chargé, avec M. Viollet-le-Duc, de l'inspection des travaux de la Sainte-Chapelle, qui furent terminés en 1856. C'est aussi sur ses plans et sous sa direction qu'eut lieu la restauration de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, restituée au culte. A la suite d'un concours, il obtint encore avec M. Viollet-le-Duc, en 1845, la restauration de Notre-Dame de Paris et la construction de la nouvelle sacristie de la cathédrale. Enfin, en 1854 il donna les plans et fit élever la nouvelle église paroissiale de Belleville. Il était en outre chargé du service des édifices diocésains de la Sarthe et d'Eure-et-Loir, et partageait ce même service avec M. Viollet-le-Duc dans le département de la Seine. Lassus a successivement exposé au salon : *Palais des Tuileries tel qu'il fut projeté et en partie exécuté en* 1564 *par Philibert Delorme* (1833); — *Sainte-Chapelle du Palais telle qu'elle était à la fin du quinzième siècle* (1835); — — *Réfectoire du prieuré royal de Saint-Martin-des-Champs à Paris compris dans les bâtiments du Conservatoire des arts et métiers* (1836); — *Peinture sur verre du treizième siècle prise dans la cathédrale de Chartres* (1837); — *Châsse destinée aux reliques de sainte Radegonde*; — *Église de Saint-Aignan* (*Loir-et-Cher*); 1855. Ces travaux lui avaient valu une médaille de 3e classe en 1833, de 2e classe en 1834 et la croix d'honneur en 1850. Il a en outre fait paraître *Monographie de la cathédrale de Chartres : architecture, sculpture d'ornements et peinture sur verre*; Paris, 1843, in-fol : M. Amaury Duval a donné pour le même ouvrage la statuaire et la peinture sur mur, et M. Didron un texte explicatif; — *Réaction de l'Académie des Beaux-arts contre l'Art gothique*; Paris, 1846, in-8°. Enfin, Lassus a fourni divers articles aux *Annales Archéologiques* et avait annoté l'*Album de Villard de Honnecourt*, manuscrit qui a été publié en fac-simile annoté par Alfred Darcel, en 1858. L. Louvet.

Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.* — Bourquelot et Maury, *La Litt. Franç. contemp.* — Viollet-le-Duc, *Lettre sur M. Lassus*, dans l'*Artiste* du 26 juillet 1857. — Mérimée, dans le *Moniteur* du 20 décembre 1858.

LASTANOSA DE FIGUERELAS (*Vincent-Jean*), numismate espagnol, né à Huesca, vers 1606, mort en 1685. Il consacra une partie de sa fortune à former un cabinet de médailles et une collection d'antiques. Sa maison de Figuerelas était un musée que André d'Ustarroz a célébré dans un poëme intitulé : *Descripcion de las Antiguedades y Jardines de Vinc.-Juan de Lastanosa*; Saragosse, 1647, in-8°. On a de lui : *Dialogos de las medallas disconocidas españolas*, avec trois dissertations sur le même sujet par le P. Paul Albiniano de Rajas, de don Francisco de Ursea, et du docteur André de Ustarroz; Huesca, 1645, in-4°; — *Oraculo manual y arte de prudencia*; Huesca, 1647, in-4°; — *Tratado de la Moneda Jaquesa, y de otras de oro y plata del regno de Aragon*; Saragosse, 1681, in-4°. Les deux volumes de Lastanosa sur les médailles sont rares et curieux; on les trouve ordinairement réunis. Z.

Nicolas Antonio, *Bibliotheca Hispana nova.* — Brunet, *Manuel du Libraire.*

* **LASTARRIA** (*D.-J.-V.*), écrivain et jurisconsulte chilien, né vers 1810. Nommé à l'assemblée législative par le district de Copiapo, il fut choisi par l'université pour remplir la place de professeur de législation et du droit des gens à l'institut national de Santiago. M. Lastarria s'est acquis de la réputation comme orateur, et à la chambre il s'est montré parfois l'antagoniste du président actuel, D. Manuel Monte. L'un de ses premiers ouvrages est un traité de géographie destiné à faire connaître le pays dont il a étudié les lois. Ce travail est intitulé *Lecciones de Jeografia moderna para la ensenanza de la Juventud americana, obra adoptada por la universidad*; 9e édit., Valparaiso, 1857, in-18. Les autres écrits de cet écrivain sont consacrés à la jurisprudence : *Bosquejo historico de la Constitucion del gobierno de Chile durante el primer periodo de la Revolucion desde* 1810 *hasta* 1814; Santiago de Chile, 1847, in-8°; — *Discursos academicos*; Santiago, 1844, in-8°; — *Historia constitucional del medio siglo, Revista de los progressos del systema representativo en Europa i America durante los primeros cincuenta años del siglo XIX*; 1a *parte, desde* 1820 *hasta* 1825; Valparaiso, 1853, in-8°; — *La Constitucion de politica de la Republica de Chile comentada*; Valparaiso, 1856, in-8°; — *Proyectos de ley i Discursos parlamentarios*; Valparaiso, 1857; — *Miscelanea literaria*; Valparaiso, 1855, in-12. M. Lastarria est un des hommes qui font le plus d'honneur à l'Amérique du sud. F. D.

Documents particuliers.

LASTENIO OU DALLE LASTE (*Natale*), polygraphe italien, né à Marostica, dans le Vicentin, le 30 mars 1707, mort le 20 juin 1792. Il professait avec distinction les lettres anciennes à Padoue lorsque ses démêlés avec Facciolati l'obligèrent à quitter l'université en 1733. Il ouvrit un collége particulier à Venise en 1738, et publia divers opuscules qui annonçaient un érudit et un bon latiniste. En 1764, après la mort de Facciolati, il fut nommé historiographe de l'université de Padoue; mais les magistrats vénitiens trouvant qu'il s'acquittait trop lentement de sa tâche la lui retirèrent, et lui donnèrent, en 1769, la place de consulteur et réviseur des brefs

pontificaux. Dalle Laste mourut à quatre-vingt-cinq ans, dans sa petite maison de campagne de Murzano, près de Marostica. On a de lui une trentaine d'ouvrages, presque tous écrits en latin, et peu importants. Les principaux sont : *Laurentii Patarqli Vita*, en tête des *Œuvres de Patarol*; Venise, 1743; — *Gratulationes; accedit Epistola de Musæo Philippi Farsettii*; Padoue, 1767, in-8°; — *Vita Francisci Algarotti*, dans les *Vitæ Italorum* de Fabroni; — *Carmina*; Padoue, 1774, in-4°; — *Scritture Due al Senato di Venezia, l'una intorno alle bolle dei benefizii ecclesiastici, l'altra sopra li requisiti necessarii nei cancellieri ecclesiastici per legalmente esercitare il loro ufficio*; dans la *Collezione di scritture di regia Giurisdizione*; Florence, 1771-1774; — une traduction de l'*Énéide*; Venise, 1795, 2 vol. in-8°.

Z.

Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*, t. V.

LASTEYRIE-DUSAILLANT (*Charles-Philibert*, comte DE), agronome, industriel, philanthrope et publiciste français, né à Brives-la-Gaillarde (Corrèze), le 4 novembre 1759, mort à Paris, le 3 novembre 1849. Il fit ses premières études à Limoges, et vint les terminer à Paris. Il entreprit ensuite des voyages en Angleterre, en Italie, en Sicile et en Suisse pour perfectionner ses connaissances en économie rurale. En dépit des lois de la terreur, il eut le courage de rester en France jusqu'au 9 thermidor. Il se rendit ensuite en Espagne, d'où il fit venir un troupeau de mérinos. En 1799 il parcourut la Hollande, le Danemark, la Suède, la Norvège et une partie de l'Allemagne; il retourna en Espagne en 1803, en Suisse et en Italie en 1809. Partout il faisait des observations utiles, qu'il consigna dans ses mémoires. En apprenant l'invention de Senefelder, Lasteyrie se rendit à Munich en 1812, afin d'y apprendre la lithographie. Les suites de la guerre de Russie le forcèrent à revenir en France; mais il retourna en Bavière en 1814, après la paix, engagea des ouvriers, qu'il ramena avec lui l'année suivante, et créa la première lithographie qui ait existé à Paris. Ses presses servirent d'abord à l'impression des circulaires du ministre de la police, puis à toutes sortes d'ouvrages. Lasteyrie fut un des principaux membres de la Société d'Encouragement pour l'Industrie nationale, de la Société Philanthropique, de la Société centrale d'Agriculture, de la Société Asiatique, de la Société de Vaccine, de la Société pour l'Enseignement mutuel, et il s'occupa également de répandre la méthode Jacotot. Sous l'empire, il avait imaginé une société destinée à venir au secours des savants et des auteurs infirmes ou nécessiteux et que la misère pouvait empêcher de mettre au jour des œuvres utiles, ou à encourager des jeunes gens dont le génie ne pouvait s'étendre faute de secours. Cette société avait réuni des fonds et fait imprimer ses règlements lorsque la police la fit dissoudre. Il avait des opinions libérales très-prononcées, et y demeura fidèle jusqu'à sa mort, ainsi qu'aux idées philosophiques, qu'il défendait encore à l'âge le plus avancé. Dans sa vieillesse, il avait voulu fonder une société consacrée aux travaux de la philosophie. Il a écrit beaucoup de livres d'agriculture et d'instruction élémentaire; il aida de ses deniers la publication de livres utiles et encouragea les nouveaux procédés de culture et d'élève des bestiaux. On a de lui : *Essai pour diriger et étendre les recherches des voyageurs qui se proposent l'utilité de leur patrie*, traduit de l'anglais, du comte Léopold Berchtold; Paris, 1792, 2 vol. in-8°; — *Traité des Bêtes à Laine d'Espagne, leurs voyages, leur tonte, le lavage et le commerce des laines, les causes qui donnent la finesse aux laines, etc.*; Paris, 1799, in-8°; — *Société en faveur des Savants et des Hommes de lettres*; Paris, 1801, in-8°; — *Histoire de l'Introduction des Moutons à laine fine d'Espagne dans les divers États de l'Europe et au cap de Bonne-Espérance*; Paris, 1802, in-8°; — *De l'Engraissement des Bestiaux*; Paris, 1804, in-12; — *Du Cotonnier et de sa Culture*; Paris, 1808, in-8°; — *Du Pastel, de l'Indigotier et des autres Végétaux dont on peut extraire une couleur bleue*; Paris, 1811, in-8°; — *Nouveau Système d'Éducation pour les écoles primaires, adopté dans les quatre parties du monde*; Paris, 1815, 1819, in-8°; — *Des Fosses propres à la conservation des grains, et de la manière de les construire*; Paris, 1819, in-4°; — *Collection de machines, d'instruments, ustensiles, constructions, appareils, etc., employés dans l'économie rurale, domestique et industrielle, d'après les dessins faits dans diverses parties de l'Europe*; Paris, 1820-1821, 1822, 2 vol. in-4°, avec 200 planches lithographiées dans l'imprimerie de Lasteyrie; — *Méthode naturelle de l'Enseignement des Langues*; Paris, 1826, in-18; — *Des Écoles des Petits Enfants des deux sexes de l'âge de dix-huit mois à six ans*; Paris, 1829, in-8°; — *De la Liberté de la Presse illimitée*; Paris, 1830, in-8°; — *Histoire naturelle et économique du Chien, avec la description de ses différentes races, de leurs mœurs, de leurs usages*, etc.; Paris, 1830, 1834, in-12; — *Histoire naturelle et économique du Mouton et de la Chèvre*; Paris, 1834, in-12; — *Histoire naturelle et économique du Cheval, de l'Ane et du Mulet*; Paris, 1834, in-12; — *Histoire naturelle et économique du Cochon, du Lapin, du Cochon d'Inde, du Chat et du Furet*; Paris, 1834, in-18; — *Histoire naturelle et économique du Chameau, du Dromadaire, du Renne, du Lama et de la Vigogne*; Paris, 1834, in-18; — *Histoire naturelle et économique du Bœuf, de la Vache et du Buffle*; Paris, 1834, in-18; — *La Lecture par Images*; Paris, 1834, in-4°; — *Typographie économique, ou l'art de l'imprimerie mis à*

la portée de tous, et applicable aux différents besoins sociaux; Paris, 1837, in-8°; — *Sentences de Sextius, philosophe pythagoricien, traduites en français pour la première fois, accompagnées de notes*; Paris, 1843, in-12; — *Des Droits naturels de tout individu vivant en société*; Paris, 1845, in-12; — *Histoire de la Confession sous ses rapports religieux, moraux et politiques, chez les peuples anciens et modernes*; Paris, 1846, in-8°. On doit encore au comte de Lasteyrie : *Projet de Cabinet économique*; in-4°, autographié; — *Émancipation intellectuelle, ou Méthode d'enseignement de M. Jacotot*, in-8°. Il a donné de nombreux articles à différents journaux ou recueils périodiques ou scientifiques. On lui doit aussi quelques traductions. De belles planches d'anatomie et d'histoire naturelle sont sorties de ses presses lithographiques. L. L—T.

Jomard, *Discours sur la Vie et les Travaux de M. de Lasteyrie*, lu à la Société d'Instruction élémentaire; 1850, in-8°. — Passy, *Éloge histor. de M. de Lasteyrie*, lu à la Société d'Agriculture; 1854. — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouvelle des Contemp.* — Quérard, *La France Litt.* — Bourquelot et Maury, *La Littér. Franç. contemp.*

*LASTEYRIE (*Ferdinand* DE), antiquaire et homme politique français, fils du précédent, né à Paris, en 1810. Il entra en 1827 à l'École des Mines. Employé après 1830 à la direction des mines, puis au ministère de l'intérieur et aux cultes, il quitta l'administration en 1837. Élu en 1842 député à Saint-Denis (Seine), il se plaça sur les bancs de l'opposition constitutionnelle, et fut réélu en 1846. Il prit part à l'agitation réformiste, et présida le banquet de Saint-Denis en 1847. Élu à l'Assemblée constituante par le département de la Seine, il fut réélu à l'Assemblée législative, et vota dans ces deux assemblées avec les républicains modérés. A la Constituante, il était membre du comité de l'intérieur. Il y vota contre le droit au travail, pour les deux chambres, contre le vote à la commune, pour la suppression du remplacement militaire et pour la proposition Rateau. Plus tard il demanda pour tous les journaux le droit de vente sur la voie publique. En 1850, il fit partie d'une commission instituée pour préparer l'enseignement professionnel. Il était aussi membre de la commission municipale de Paris. Le coup d'État du 2 décembre 1851 le rendit à la vie privée. En 1857 il se mit sur les rangs pour la députation au corps législatif dans la neuvième circonscription de la Seine; mais il échoua. On a de lui : *Histoire de la Peinture sur Verre, d'après ses monuments en France, et Recueil de dessins des Vitraux les plus remarquables depuis le douzième siècle jusqu'à nos jours*; Paris, Didot, 1837-1858, 33 livr. in-fol. : cet ouvrage a été couronné par l'Institut en 1841; — *Quelques mots sur la Théorie de la Peinture sur Verre*; Par 1852, in-12; — *Études archéologiques sur les Églises des Alpes*; Paris, 1854, in-8°; — *L'Électrum des anciens était-il de l'Émail? Dissertation sous forme de réponse à M. Jules Labarte*; Paris, 1858, in-8°. L. L—T.

Biog. statistique de la Chambre des Députés. — *Biogr. des 900 Représ. à la Constituante et des 750 Représ. à la Législative.* — Le Saulnier, *Biogr. des 900 Députés à l'Ass. nationale.* — *Biogr. des 750 Représ. à l'Ass. législative.* — *Dict. de la Convers.*

*LASTEYRIE (*Jules* DE), homme politique français, cousin du précédent, naquit au château de La Grange, en 1810. Son père avait épousé une fille de La Fayette. M. Jules de Lasteyrie prit part comme aide de camp de dom Pedro à l'expédition entreprise par ce prince pour expulser dom Miguel du Portugal. En 1842, M. Jules de Lasteyrie fut élu député à La Flèche, et réélu en 1846. Il prit place au centre gauche, et traita avec talent les questions de politique internationale, de marine et d'esclavage. En 1845 il fit le rapport du projet de loi sur le régime des colonies. Il vota contre l'indemnité Pritchard et pour la proposition relative aux députés fonctionnaires. En 1847, il but « à l'économie dans les dépenses », au banquet réformiste de Forges. A la révolution de février 1848, il se plaça devant la duchesse d'Orléans menacée à la chambre des députés et reconduisit jusqu'à la frontière la duchesse de Montpensier. Élu à l'Assemblée constituante, il entra dans le comité des finances, et vota contre le droit au travail, pour les deux chambres, pour le vote à la commune, pour la proposition Rateau, pour la suppression des clubs, et contre la mise en accusation du ministère. Membre de la réunion de la rue de Poitiers, il fut réélu à l'Assemblée législative, et, réuni à la majorité, il se prononça fortement contre la politique présidentielle. Vice-président de cette assemblée, il fit partie des commissions chargées de la représenter pendant ses prorogations annuelles. Le 2 décembre 1851, M. Jules de Lasteyrie fut arrêté; mais le 18 du même mois il fut mis en liberté. Éloigné temporairement de France par le décret du 9 janvier 1852, il fut autorisé à rentrer dans son pays le 7 août suivant. Depuis lors il a vécu dans la retraite. On a de M. J. de Lasteyrie dans la *Revue des Deux Mondes* : *Le Portugal depuis la révolution de 1820* (15 juillet 1841); — *Souvenirs des Açores* (1er janvier 1842); — *Le Budget et la Situation financière de la France* (15 octobre 1847). L. L—T.

Biogr. statist. de la Chambre des Députés; 1846. — *Biogr. des 900 Représ. à la const. et des 750 Représ. à la législ.* — Le Saulnier, *Biogr. des 900 Députés à l'Ass. nationale.* — *Biogr. des 750 Représ. à l'Ass. législ.* — *Dict. de la Convers.*

LASTHÉNÈS (Λασθένης), chef olynthien, vivait en 350 avant J.-C. Lorsque Philippe, roi de Macédoine, attaqua les Olynthiens, en 348, ceux-ci placèrent leur cavalerie sous les ordres de Lasthénès. Ce général, secrètement vendu à Philippe, et d'accord avec un autre chef nommé Euthycrate, conduisit ses cavaliers dans une embuscade, où ils furent pris par les Macédoniens.

après la chute d'Olynthe, Philippe accueillit froidement les deux traîtres; on a même supposé, d'après un passage de Démosthène, qu'il les avait fait périr. Les paroles de Démosthène n'ont pas un sens aussi absolu, et l'on voit dans Plutarque que longtemps après la prise d'Olynthe Lasthénès résidait à la cour de Philippe. Y.

Démosthène, *De Cherr.*, p. 99; *Philipp.*, III, p. 128; *De Cor.*, p. 241; *De Fals. Legat.*, p. 426, 450, 451. — Diodore, XVI, 53. — Plutarque, *Apophth.*, p. 178. — Thirlwall, *Greece*, vol. V, p. 314.

LASTHÉNÈS, général crétois, vivait dans le premier siècle avant l'ère chrétienne. Il fut un des premiers qui engagèrent les Crétois à résister au général romain Antonius. Aussi lorsque les Crétois, après leur victoire sur Antonius, envoyèrent demander la paix au sénat, il leur fut imposé comme condition de livrer Lasthénès. Ils refusèrent, et conférèrent à ce général un des principaux commandements dans la guerre qui suivit. Lasthénès et un autre chef crétois, Panarès, rassemblèrent une armée de vingt-quatre mille hommes, avec laquelle ils résistèrent pendant près de trois ans (68-65) aux Romains commandés par Metellus. L'excellence des archers crétois et l'infatigable activité de leurs deux généraux leur donnèrent longtemps l'avantage; mais enfin Lasthénès, battu près de Cydonie, se réfugia à Cnosse, où il se vit bientôt étroitement assiégé. Désespérant de pouvoir tenir contre Metellus, il se retira à Lyttus, après avoir incendié son palais de Cnosse. Poursuivi dans son asile de Lyttus, il se rendit sans autre condition que d'avoir la vie sauve. Metellus le réservait pour son triomphe; mais il dut le livrer à Pompée, qui avait pris les Crétois sous sa protection. Y.

Diodore, *Exc. Legat.*, XL, p. 631, 632. — Appien, *Sic.*, 6. — Phlegon, *ap. Phot.*, p. 84. — Dion Cassius, *Fragm.*, 177, XXXVI, 2. — Velleius Paterculus, II, 34.

LASTHÉNIE (Λασθένεια), femme grecque philosophe, née à Mantinée, en Arcadie, vivait dans le quatrième siècle avant J.-C. On ne sait rien de sa vie, sinon qu'elle suivit les leçons de Platon, et que pour y assister elle se déguisait en homme. On ne cite d'elle aucun ouvrage. Jamblique, sans doute par erreur, fait de Lasthénie un disciple de Pythagore. Y.

Diogène Laërce, III, 46; IV, 2. — Clément d'Alexandrie, *Strom.*, IV, p. 619. — Athénée, XII, p. 546; VII, p. 279. — Jamblique, *Vita Pyth.*, 36.

LASTIC (*Jean Bonpar de*), trente-quatrième grand-maître de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, né vers 1371, en Auvergne, mort le 19 mai 1454, à Rhodes. Après avoir combattu les Anglais sous le connétable de Clisson, il entra en religion (1395), et devint bientôt grand-prieur d'Auvergne et commandeur de Montcalm. En 1437 il fut élu grand-maître de l'ordre pour succéder à Antoine de La Rivière. Les circonstances étaient difficiles : Abouzaïd-Yacmak, sultan d'Égypte, repoussé avec perte dans une attaque qu'il essaya contre Rhodes, en 1440, reparut devant l'île quatre ans plus tard, à la tête d'une flotte considérable et d'une armée de plus de vingt mille hommes. Mais, grâce aux bonnes mesures et à la vaillante résistance du grand-maître, il fut encore obligé de se retirer; le siége n'avait pas duré moins de quarante jours. Cette guerre fut terminée par l'intervention de Jacques Cœur, le célèbre argentier. Pendant les trois années qui suivirent, Lastic fut investi d'une sorte de dictature, qu'il fit tourner à la plus grande gloire de l'ordre en réprimant les troubles fomentés par quelques commandeurs d'Europe et en publiant des règlements aussi fermes que modérés. Il mourut au moment où il se préparait à soutenir un nouveau siége dont le menaçait Mahomet II, qui l'avait en vain sommé de se reconnaître son vassal. Il est, à ce qu'il paraît, le premier qui ait porté le titre de grand-maître. K.

Vertot, *Histoire de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem*. — Séb. Paoli, *Codice diplomatico del sacro militare Ordine Gerosolimitano*.

LASTMAN (*Pierre*), peintre hollandais, né à Harlem, en 1562. Il était élève de Corneille Cornelis, et alla se perfectionner en Italie. Il était à Rome en 1604, et peignait assez bien pour que plusieurs poëtes aient composé des vers à sa louange. Ses œuvres sont très-rares. A. DE L.

Descamps, *La Vie des Peintres Hollandais*, etc., t. I, p. 141. — Charles van Mander, *Het leven der moderne oft dees tytsche doorluchtighe Nederlandtsche Schilders* etc. (Amsterdam, 1617, in-4°).

LASUS (1) (Λᾶσος), un des principaux poëtes lyriques grecs, né à Hermione, dans l'Argolide, vivait au sixième siècle avant J.-C. Son père se nommait Chabrinus, ou, suivant une correction de Schneidewin, Charminus. Lasus est surtout connu comme le maître de Pindare et le fondateur de la poésie dithyrambique athénienne. Il vécut à Athènes, sous la protection d'Hipparque, avec plusieurs poëtes célèbres, entre autres Simonide et Onomacrite. La rivalité de ces poëtes dégénéra en haine ouverte. Lasus parlait avec mépris du talent de Simonide, et il fit expulser Onomacrite d'Athènes, en prouvant qu'il avait fabriqué de prétendus oracles de Musée. On ne sait rien de plus de sa vie, sinon que vers la fin du règne des Pisistratides, ou après leur chute, il donna à Pindare des leçons de musique et de poésie. Dans la poésie lyrique, Lasus fut innovateur; mais il n'est pas facile de préciser, sur les témoignages des anciens, le genre et la mesure de ses innovations. Il perfectionna le dithyrambe inventé par Arion, soit en imaginant l'évolution circulaire du chœur (chœurs cycliques) que beaucoup d'anciens attribuent à Arion, soit en introduisant des concours dithyrambiques à l'exemple des concours dramatiques. En se rapprochant du chœur dramatique, le dithyrambe exigea une musique

(1) Ce nom a été quelquefois défiguré par les auteurs anciens. Tzetzès (*Proleg. in Lycoph.*, p. 252, édit. Müller) écrit Λάσσος et Stobée (*Serm.* XXVII. Τάσσος.

moins simple que celle d'Arion. Lasus employa des combinaisons plus nombreuses et plus variées de la voix humaine, et fit usage de plusieurs flûtes dans l'accompagnement. En changeant de forme, le dithyrambe changea aussi de sujets. Suidas et le scoliaste d'Aristophane disent que Lasus introduisit des sujets de controverse (ou peut-être philosophiques) ἐριστικοὺς λόγους. Le sens de cette expression est douteux ; mais elle paraît signifier que Lasus recherchait dans ses dithyrambes les occasions de moraliser, et qu'il choisissait de préférence les sujets qui prêtaient aux discussions de métaphysique et de morale. C'est sans doute à cause de la gravité de sa poésie qu'il fut compté parmi les sept sages de la Grèce. Il ne reste de lui que quelques vers, et si on veut avoir une idée de sa poésie, il faut recourir aux odes de son grand disciple, Pindare (*voy.* ce nom).

Lasus composa un hymne à Demeter, adorée à Hermione. Cette ode, dont Athénée a conservé trois vers, était un mélange du dialecte dorique et de l'harmonie éolienne; elle offrait cette particularité que le poëte avait soigneusement évité l'emploi de la lettre Σ. Il en avait fait autant dans une ode intitulée *Les Centaures*. D'après Suidas, il écrivit aussi sur la musique un traité, le premier de ce genre composé chez les Grecs.

Le grammairien Chaméléon d'Héraclée écrivit un ouvrage sur Lasus. Les rares fragments de ce poëte ont été recueillis dans les *Fragmenta Lyricorum Græcorum* de Bergk. L. J.

Aristophane et son scholiaste, *Vesp.*, 1410 ; *Aves*, 1403. — Suidas, aux mots Κυκλοδιδάσκαλος et Λάσος. — Diogène Laerce, I, 42. — Burette, dans les *Mémoires de l'Académie des Inscript.*, t. XV, p. 324. — Forkel, *Geschichte d. Musik*, vol. I, p. 358. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, vol. II, p. 128. — Bœckh, *De Metr. Pind.*, p. 3. — Ot. Müller, *Hist. of the Lit. of Greece*, p. 214, 215. — Bode, *Geschichte d. lyrischen Dichtkunst*. — Ulrici, *Geschichte d. Hellen Dichtkunst*, vol. II. — Schneidewin, *Comment. de Laso Hermionensi*; Gœttingue, 1842. — Luetke, *Dissertatio de Græcorum Dithyrambis*; Berlin, 1829, in-8°.

LA SUZE (*Henriette* DE COLIGNY, comtesse DE), femme poëte française, née en 1618, morte à Paris, le 10 mars 1673. Fille de Gaspard de Coligny, seigneur de Châtillon, maréchal de France, elle épousa en 1643 l'Écossais Thomas Hamilton, comte de Hadington. Devenue bientôt veuve, elle se remaria avec Gaspard de Champagne, comte de La Suze. Cette union ne fut pas heureuse : la comtesse était légère; elle aimait le monde et les plaisirs; le comte était jaloux. Il résolut de conduire sa femme dans ses terres. Mme de La Suze résista, et obtint de faire casser son mariage par arrêt du parlement, en 1653. La même année elle avait abjuré le protestantisme, ce qui fit dire à la reine Christine que la comtesse de La Suze avait quitté la religion de son mari, « afin de ne le voir ni dans ce monde ni dans l'autre ». Un protestant converti, La Milletière, conseiller du roi, auteur de plusieurs ouvrages de controverse, avait entrepris la conversion de Mme de La Suze avec les évêques du Mans et d'Angers. Il compo dans ce but un livre intitulé : *Le Flambeau de la vraie Église, pour la faire voir à ceux qui en sont dehors.* La cour s'intéressa à cette conversion. Mme de La Suze demanda au pasteur Mestrezat d'entrer en sa présence en discussion avec La Milletière; le pasteur refusa. Pour vaincre les mauvaises dispositions de son mari à l'égard de leur séparation la comtesse de La Suze fut obligée de lui donner 25,000 écus, et l'on dit à cette occasion que « Mme de La Suze perdait à cela 50,000 écus, parce que son mari, ne pouvant plus vivre avec elle, aur bientôt acheté sa séparation au même pri Rendue à la liberté, la comtesse de La Suze s'occupa plus qu'à faire des vers, à écrire billets galants et à « filer le parfait amour, comme on disait alors. Elle recevait dans maison les beaux esprits du temps, qui pri son parti dans un procès qu'elle perdit co Mme de Châtillon (1). Titon du Tillet la dans son *Parnasse*; Boileau dit même qu a d'elle des « élégies d'un agrément infini Pourtant son style est incolore et fade. Ses jets lui appartiennent; mais elle se faisait dans la versification. « Elle paraissait, dit clerc, fort sérieuse dans le grand monde; quand elle était avec ses amis, elle était si qu'elle avait quelquefois des transports qu portaient loin. Elle disait qu'elle ne pouva persuader que l'amour fût un mal. Elle en un jour M. Bruguier, alors ministre à de travailler avec elle à mettre l'*Oraison d nicale* en vers burlesques : ce qui pensa déposer ce ministre. » Bruguier fut fortement censuré. Dans une lettre à la Christine, Mme de La Suze disait : « Tout voir ne vaut pas une faute qui s'est fait tendresse. » Elle ne prenait la plume qu' avoir soigné sa toilette, et répondait à ceu s'étonnaient de la trouver parée dès le m « C'est que j'ai à écrire. » Largillière l'a p

(1) Le roi, à ce que raconte le *Menagiana*, « vo voir qui étaient ceux qui avaient été dans les inté deux parties. On lui dit que les princes et les p de qualité avaient été pour Mme de Châtillon, Mme de La Suze n'avait eu que les fauvettes de voulant parler des poëtes. » Le prince de Co Ménage, à la suite du jugement, que la raison l'av porté sur les poëtes; Ménage répondit que avaient gagné n'avaient ni rime ni raison. Les af Mme de La Suze étaient en assez mauvais état. porte qu'un exempt vint un jour accompagné d pour saisir ses meubles à huit heures du mati était encore au lit. « Monsieur, dit-elle à l'exempt, dormi cette nuit; veuillez me laisser reposer enco heures. L'exempt y consentit, et se retira. Mme Suze se rendormit; à dix heures elle s'habilla, et tant elle remercia l'exempt, qu'elle retrouva dans chambre, ajoutant : « Je vous laisse le maître de son, Monsieur. » Mme de La Suze fut chantée par poëtes du temps; Charleval disait qu'elle égalait Foubet fit pour elle ce madrigal latin :

Quæ dea sublimi rapitur per inania curru?
An Juno, an Pallas, an Venus ipsa venit?
Si genus inspicias, Juno; si scripta, Minerva;
Si spectes oculos, mater Amoris erit.

[illegible] dans un char roulant sur des nuages. Mlle de Scudéri lui accorde « la taille de Pallas et sa beauté, ce je ne sais quoi de doux, de languissant et de passionné, qui ressemble assez à cet air charmant que les peintres donnent à Vénus; une grande naissance, plus d'esprit que de beauté, mille charmes, une bonté généreuse, qui la rendait digne de toutes ces louanges ». Mme de La Suze est auteur d'élégies, d'odes, de chansons, de madrigaux, de rondeaux, de [illegible], qui ont été publiés pour la première fois sous ce titre : *Poésies de Mme la comtesse de La Suze;* Paris, 1656, 1666, in-12, et [illegible] depuis dans les *Recueils de poésies [illegible] en prose et en vers;* Paris, 1668, [illegible] vol. in-12; 1684, 4 parties in-12; Lyon, 1695, 4 tomes in-12; Paris, 1698, 4 vol. in-12; Trévoux, 1725, 4 vol. in-12; 1741, 5 vol. in-12. Mais [illegible] bien difficile à présent de reconnaître tout ce qui lui appartient dans ces recueils, qui renferment en outre des pièces de Mlle de Scudéry, [illegible] de Bussy, de Bachaumont, de Cailly, [illegible] Desmarets, de Quinault, etc. *La Princesse [illegible] Montpensier; le Démêlé de l'esprit et du [illegible]; le Temple de la Paresse,* le *Voyage à [illegible] d'Amour* ne sont pas d'elle. L. L—r.

[illegible] – Leclerc, *Mélanges de Littérature.* — [illegible] de Scudéry, *Clélie.* — La Mellettière, *Lettre à M. de [illegible] sur la conversion de Mme la comtesse de [illegible]*. — Chaudon et Delandine, *Dict. univ. Histor. [illegible] et Bibliogr.* — Haag, *La France Protestante.*

LA TAILLE (*Jean* DE), poëte français, né [illegible] 1540, à Bondaroy, village situé aux environs de Pithiviers, où il mourut, en 1608. Issu [illegible] famille noble du Gâtinais, il étudia les [illegible] dans un collége de Paris, où il eut [illegible] maître Muret, et le droit à Orléans, sous la [illegible] d'Anne Du Bourg; mais la lecture de [illegible] l'ayant dégoûté de la jurisprudence, il [illegible] à Paris s'adonner à la poésie, et y amena [illegible] frère Jacques, qu'il aimait tendrement. Attaché à la religion réformée, il suivit quelque [illegible] le parti des armes, se trouva à la bataille de Dreux, et fut blessé dangereusement à [illegible] d'Arnay-le-Duc; quoique encore couvert [illegible] et de poussière, le roi de Navarre, qui [illegible] depuis Henri IV, lui fit l'honneur de l'embrasser, et le remit entre les mains de ses chirurgiens. Voilà tout ce que l'on sait des particularités de sa vie. Parmi ses nombreux écrits, [illegible] citerons : *Remontrance pour le roi à ses sujets qui ont pris les armes, par J. [illegible] T. D. B., escuyer;* Paris, 1563, in-8°; [illegible] épître en vers composée durant le long [illegible] du camp près de Blois; — *Saül le Furieux, tragédie prise de la Bible, faite selon [illegible] à la mode des vieux auteurs tragiques, avec hymnes, cartels, épitaphes, anagrammatismes et autres œuvres du même auteur;* Paris, 1572, in-8° : ouvrage qui contient aussi un discours en prose sur l'*Art de la tragédie* et un *Éloge de Jacques de La Taille; [illegible] Famine, ou les Gabaonites,* tragédie prise de la Bible; Paris, 1573, in-8°; on y trouve à la suite les morceaux suivants : *La Mort de Pâris Alexandre et d'Œnone,* poëme; *Le Courtisan retiré,* long entretien de l'auteur avec un courtisan mécontent; *Le Combat de Fortune et de Pauvreté,* poëme; *Les Corrivaux,* comédie en cinq actes et en prose; *Le Négromant,* comédie en cinq actes et en prose traduite de l'Arioste; des *Élégies, Chansons* et autres poésies; *La Géomance abrégée de Jehan de La Taille pour savoir les choses passées, présentes et futures; ensemble le Blason des pierres précieuses, contenant leurs vertus et propriétés;* Paris, 1574, in-4°; — *Histoire abrégée des Singeries de la Ligue, contenant ce qui s'est passé à Paris depuis l'an* 1590 *jusqu'en* 1594 : *le tout extrait des secrettes observations de J. D. L., dit le comte Olivier, excellent peintre;* 1595, in-8° : écrit attribué par le P. Le Long à Jean de La Taille et réimprimé plusieurs fois avec la *Satyre Ménippée;* — *Discours notable des duels, de leur origine en France et du malheur qui en arrive tous les jours au grand intérêt du public;* Paris, 1607, in-12, qui est rempli de faits curieux. La Croix du Maine parle encore d'un poëme en trois chants intitulé : *Le Prince nécessaire;* on ignore s'il a été imprimé. Ce poëte jouit de son temps d'une réputation que son savoir et sa modération lui avaient mérités. Il portait pour devise un lion rampant, tenant une épée nue et un livre, avec ces mots : *In utrumque paratus.* P. L—y.

Lelong, *Biblioth. historique de la France.* — La Croix du Maine, *Bibliothèque Française.* — Brunet, *Manuel de l'Amateur de livres.* — Liron, *Bibliothèque Chartraine.* — *Biblioth. des Théâtres.* — Niceron, *Hommes illustres,* XXXIII. — Goujet, *Bibliothèque Française,* III et VII. — Sainte-Beuve, *Histoire Littéraire du Seizième siècle.*

LA TAILLE (*Jacques* DE), poëte français, frère du précédent, né en 1542, à Bondaroy, mort en avril 1562, à Paris. Il cultiva la poésie d'après les conseils de son frère, et fit avec Jean Dorat de grands progrès dans l'étude du grec, dont la connaissance était alors si nécessaire à ceux qui voulaient marcher sur les traces de Ronsard. Atteint de la peste à l'âge de vingt ans, une mort prématurée l'arrêta dans ses travaux; les différentes œuvres qu'il a laissées ont été publiées par les soins de Jean de La Taille. On a de lui : *La Manière de faire des vers en françois comme en grec et en latin;* Paris, 1573, in-8°; il proposait d'introduire dans la langue française des vers mesurés et sans rimes, tentative plusieurs fois renouvelée avec aussi peu de succès; — *Daire* (Darius), tragédie; 1573, in-8°, accompagnée de chœurs à la façon des anciens; — *Alexandre,* tragédie; 1573, in-8°, dédiée à Henri de Bourbon, roi de Navarre; — *Recueil des Inscriptions, Anagrammatismes et autres Œuvres poétiques;* Paris, 1572, in-8°; imprimé à la suite de *Saül le Furieux,* tragédie

de son frère; — un troisième frère, *Pascal de La Taille*, qui avait montré dès l'enfance les plus heureuses dispositions pour les belles-lettres, mourut aussi de la peste en 1562. P. L—y.

Jean de La Taille, son *Éloge*. — Du Verdier et La Croix du Maine, *Bibliothèques Françaises*. — Nicéron, *Hommes illustres*, XXXIII. — Goujet, *Biblioth. Française*, III.

LATAPIE (*François-de-Paul*), botaniste français, né le 8 juillet 1739, à Bordeaux, où il est mort, le 8 octobre 1823. Fils d'un arpenteur du château de La Brède, qui appartenait à Montesquieu, il fit sa première éducation sous les auspices de ce grand écrivain, et devint plus tard secrétaire de son fils, le baron de Secondat, qu'il accompagna en Italie. D'après la relation de ce voyage, dont il communiqua des extraits à l'Académie des Sciences de Bordeaux, on voit qu'il découvrit à l'île d'Elbe de belles colonnes de granit taillées par les Pisans pendant les onzième et douzième siècles, et qu'il accepta de l'ambassadeur d'Angleterre, William Hamilton, le soin de revoir le texte français de l'ouvrage intitulé : *Campi Phlegræi*. A son retour en France, il fut nommé inspecteur des arts et manufactures de la Guienne; il occupa ensuite la chaire de botanique au Jardin des Plantes de Bordeaux jusqu'à l'époque de la révolution. Lorsqu'on organisa les écoles centrales, Latapie obtint dans celle de la Gironde la chaire d'histoire naturelle, qu'il abandonna pour enseigner la littérature grecque au Lycée de sa ville natale. On a de lui : *L'Art de former les Jardins modernes*; Paris, 1771, in-8°, trad. de l'anglais de Whately; — *Hortus Burdigalensis, ou catalogue du Jardin des Plantes de Bordeaux*; Bordeaux, 1784, in-12; il comprend la description d'environ cinq cents plantes qu'on y cultivait alors; — *Description de la commune de La Brède*; ibid., 1785; impr. dans le tome V des *Variétés bordelaises* de l'abbé Baurein; — *Notice sur les Arts et Manufactures en Guienne*, manuscrit de plus de 300 p. in-4°, adressé en juin 1786 au conseil d'État; — divers articles dans le *Journal d'Agriculture* de l'abbé Rozier. K.

Musée d'Aquitaine, II, [illegible]. — Mahul, *Annuaire Nécrolog.*, 1823.

LA TASTE (*Louis-Bernard*), controversiste français, né en 1692, à Bordeaux, mort le 22 avril 1754, à Saint-Germain-en-Laye. Appartenant à une famille obscure, il fut élevé comme domestique dans le monastère des Bénédictins de Sainte-Croix; les heureuses dispositions qu'il manifesta pour l'étude le firent prendre en amitié par ses supérieurs, et après avoir terminé sa philosophie il prit l'habit religieux, et parvint aux premières charges de sa congrégation. Devenu, en 1729, prieur du couvent des Blancs-Manteaux à Paris, il écrivit une série de lettres contre les convulsions et les miracles des Appelants; ces lettres causèrent beaucoup de bruit, et soulevèrent contre lui non-seulement les partisans nombreux du diacre Pâris, mais même un grand nombre de théologiens et de docteurs de Sorbonne, qui l'accusaient d'avoir, sur la question des miracles et le pouvoir attribué aux démons, avancé une doctrine peu orthodoxe. On allait lui susciter de fâcheuses affaires au premier chapitre général des Bénédictins lorsqu'il fut appelé, en 1738, à l'évêché de Bethléem, siége honorifique érigé à Clamecy, et qui était à la disposition du duc de Nevers; il fut en outre pourvu de l'abbaye commendataire de Moiremont, dans le diocèse de Châlons-sur-Marne. Nommé supérieur des Carmélites de Saint-Denis, il devint, en 1747, visiteur général de l'ordre entier, et assista en cette qualité aux conférences tenues en 1753 à Conflans et à Paris pour examiner le livre de Berruyer. On a de lui : *Lettres théologiques aux écrivains défenseurs des convulsions et autres prétendus miracles du temps*, 2 vol. in-4°; recueil de 21 lettres, dont la première est datée du 15 avril 1735 et la dernière du 1er mai 1740; — *Lettres aux Carmélites du faubourg Saint-Jacques*; — *Lettres de sainte Thérèse, trad. par Mme de Maupeou et l'abbé Pelicot*; 1748, 2 vol. in-4°, auxquelles l'éditeur a ajouté des notes; — *Réfutation des Lettres prétendues pacifiques*; 1753, in-12, dirigée contre un ouvrage de Lepaige. C'est à tort que les *Nouvelles ecclésiastiques* présentent ce prélat comme auteur de plusieurs autres écrits qui ont été publiés sous le voile de l'anonyme; ces attributions doivent être reportées à des théologiens du même temps. K.

Nouvelles ecclésiastiques; 1754. — Ladvocat, *Dict. historique*. — Richard et Giraud, *Bibl. sacrée*, XXIV.

LATERANUS (*L. Sextius Sextinus*), orateur romain, vivait dans le quatrième siècle avant J.-C. Ami de C. Licinius Calvus Stolon et son principal auxiliaire dans les tentatives faites pour ouvrir aux plébéiens l'accès du consulat, il fut son collègue dans le tribunat, de 376 à 367, et quand la célèbre loi *Licinia* eut été adoptée, il fut élu consul pour l'année 366. (Pour ce qui concerne la loi *Licinia*, *voy. Licinianus*). Lateranus fut le premier plébéien qui obtint l'honneur du consulat.

Le nom de Sextius Lateranus ne reparaît pas sous la république; mais il figure deux fois sur les *Fastes consulaires* du temps de l'empire : *T. Sextius Magius Lateranus* consul en 94 après J.-C. et *T. Sextius Lateranus* en 154. Y.

Tite Live, VI, 35, 42; VII, 1, 2, 9, 18.

* **LATENA** (*Nicolas-Valentin* DE), magistrat français, né le 5 juillet 1790, à Ancy-le-Franc (Yonne). Issu d'une ancienne famille d'épée du canton de Fribourg, il étudia le droit à Paris, et entra, en 1819, à la cour des comptes en qualité de conseiller référendaire; en 1837 il eut le titre de conseiller maître, et se retira en 1856 avec celui de conseiller honoraire. En juillet 1848, l'Assemblée constituante le délégua pour faire une enquête sur la situation administrative des ateliers nationaux. On a de lui : *Étude de*

l'homme; Paris, 1854, in-8° ; 2e édit., corrigée, 1856.

Son frère, *Pierre-Antoine-Jules*, né en 1797 et mort en 1845, entra en 1814 dans les gardes du corps, et donna, après juillet 1830, sa démission de chef d'escadron. Il a fourni beaucoup d'articles à la *Biographie universelle* de Michaud et à l'*Encyclopédie des Gens du monde*. K.

Docum. partic.

LATERRADE (*Jean-François*), naturaliste français, né vers 1780, mort à Bordeaux, au mois d'octobre 1858. Professeur d'histoire naturelle à Bordeaux, il était directeur du jardin botanique de cette ville, membre de la Société Linnéenne, de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux. On a de lui : *Flore Bordelaise, ou tableau des plantes qui croissent naturellement aux environs de Bordeaux*, etc.; Bordeaux, 1811, in-12 ; avec un supplément, 1817; nouv. édition, *entièrement refondue et augmentée d'un Essai de la Flore de la Gironde*; Bordeaux, 1821, 1829, in-12, avec 2 pl.; 1846, in-12. En 1823, Laterrade fonda et rédigea l'*Ami des Champs, journal d'Agriculture et de Botanique de la Gironde*. Il a donné dans les *Actes de l'Académie de Bordeaux : Éloge de François Delaveau* (1825); — *Comptes rendus de la commission d'agriculture* (1826, 1827, 1828, 1829, 1830); — *Notice sur l'Éducation des Vers à Soie dans le département de la Gironde, et notamment sur le domaine de M. Morin, à Bruges* (1833); — *Des Champignons comestibles et des Champignons vénéneux du département de la Gironde* (1837); — *Nouvelles Considérations sur les Fougères* (...). L. L—T.

Quérard, *La France Littéraire*. — Bourquelot et Maury, *La Littér. franç. contemp.*

LATES (BONET DE). *Voy.* BONET.

LATEYSSONNIÈRE (*Antoine-Charles-Nicolas*), historien français, né en 1775, à Bourg (Ain), en décembre 1845. Il appartenait à l'une des plus anciennes familles de la Bresse; il entra à l'École Polytechnique à sa fondation, et consacra sa vie à des études sur l'histoire de son pays. On a de lui : *Recherches historiques sur le département de l'Ain*; Bourg, 1838-1844, 5 vol. in-8°. Il a aussi abrégé et mis à jour l'*Histoire de Bresse* de Guichenon. J. V.

Bourquelot et Maury, *La Littér. franç. contemp.* — *Journal de l'Ain* du 27 déc. 1845.

LATHAM (*John*), naturaliste anglais, né le 27 juin 1740, à Eltham, bourg du comté de Kent, mort le 4 février 1837, à Winchester. Fils d'un chirurgien, il fut destiné à la même profession, étudia l'anatomie avec William Hunter, et compléta son éducation médicale en suivant la clinique des hôpitaux de Londres ; après avoir subi ses examens, il alla, en 1763, s'établir à Dartford, aux environs de son village natal, et y exerça tout ensemble la médecine et la pharmacie. Doué d'une observation pénétrante et d'une extrême adresse manuelle, il augmenta rapidement sa clientèle, et acquit une fortune assez considérable. Sans cesser d'exercer l'art et le commerce qui le faisaient vivre, il employa tous ses instants de loisir à l'étude approfondie de l'ornithologie et de l'anatomie comparée, pour laquelle il avait dès sa première enfance manifesté de rares dispositions. Le renom de sa belle collection d'oiseaux, qui s'étendit dans le monde scientifique, le mit en rapports suivis avec Pennant, directeur de la *British Zoology*, sir A. Lever, J. Banks et autres collecteurs distingués. Appelé en 1774 à siéger au sein de la Société royale, il contribua puissamment à la formation de la Société Linnéenne (1788), reçut de l'université d'Erlangen le diplôme de docteur honoraire (1795), et fit partie des compagnies savantes de Berlin et de Stockholm. En 1796, après trente-deux ans d'une pratique assidue, il quitta la médecine, et se retira d'abord à Romsey, auprès de son fils, puis à Winchester. De nouveaux honneurs allèrent encore le chercher dans la solitude, tels que les titres de médecin extraordinaire du prince régent, de chirurgien de l'hôpital de Saint-Barthélemy et de président de la Société médicale de Londres. Sa vieillesse fut attristée par d'énormes pertes d'argent qu'entraîna la dernière édition de la *Synopsis des Oiseaux*, et qui lui enlevèrent presque tous ses moyens d'existence ainsi qu'une grande partie de sa bibliothèque et de son musée. On a de John Latham : *A general Synopsis of the Birds*; Londres, 1781-1785, 3 vol. en 6 part. in-4°, fig., augm. de deux *Suppléments*, publiés en 1787 et 1801. Cet ouvrage, rédigé dans un style concis, embrasse la totalité de la science, et renferme un assez bon nombre de genres et d'espèces dont nulle mention n'avait été faite jusque là; le nom de l'auteur est resté joint à certaines dénominations, notamment *Ardea cocoi*, *Tantalus æthiopicus*, *Scolopax leucophæa*, etc. Les descriptions sont en général fidèles et satisfaisantes, bien qu'on puisse leur reprocher de s'égarer parfois dans les détails. Latham donna de cette collection une réimpression ou plutôt une refonte de beaucoup plus soignée sous le titre : *A general History of Birds*; Winchester, 1821-1824, 10 vol. in-4°, fig. col., et l'augmenta encore d'un volumineux *Index*; 1828, in-4°; il l'entreprit à un âge déjà bien avancé, et eut la main assez ferme pour retoucher lui-même les planches qu'il avait d'abord préparées; — *Index Ornithologicus, sive systema ornithologiæ complectens avium divisionem in ordines, genera, species, ipsarumque varietates*; Londres, 1790, 2 vol. in-4°; 2e édit., 1801, in-4° : cet ouvrage est écrit en latin, et diffère peu, quant à la classification, de la *General Synopsis*; la synonymie y est longuement et exactement indiquée. Éloi Johanneau en a fait paraître une édition compacte (même titre, Paris 1805, in-12), présentée par quelques biographes comme un abrégé, et à laquelle il a fait subir des rema-

niements; — *Plan d'une Institution de Charité qu'on pourrait établir sur le bord de la mer* (en angl.); Londres, 1791, in-8°; — *Lettre à sir Georges Baker sur le Rhumatisme et la Goutte* (en angl.); Londres, 1796, in-8°; — *Faits et Opinions sur les Dialectes* (en angl.); Londres, 1809, 1811, in-8°. Ce savant a en outre fourni diverses notices sur la médecine, l'histoire naturelle et l'archéologie à des recueils scientifiques, tels que les *Transactions* de la Société royale et de la Société Linéenne, l'*Archæologia*, le *Gentleman's Magazine*, etc., et il a publié une édition améliorée de la *Pharmacopæa* d'Healde; Londres, 1796, in-8°.

Son fils aîné, LATHAM (*John*), suivit aussi la carrière médicale. Reçu docteur en 1788, il exerça successivement à Manchester, à Oxford et à Londres, et fut nommé en 1816 président du Collége des Médecins. Il mourut en 1843, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. P. L—Y.

Transact. of the Linnean Society; 1837. — *Gentleman's Magazine*, 1837. — *The Naturalist*, oct. 1837. — *Cyclop. of English Biography*.

LATHAM (*Robert-Gordon*), philologue anglais, né en 1812, à Billingsborough (comté de Lincoln). Fils d'un ecclésiastique, il étudia les humanités à Eton, et passa en 1829 à l'université de Cambridge, où il prit ses grades littéraires ainsi que le diplôme de docteur en médecine. Devenu de bonne heure familier avec le mécanisme et les lois des langues anciennes et modernes, il fit de cette science l'occupation principale de sa vie, sans négliger pourtant l'exercice de son art; ce fut pour connaître à fond les idiomes scandinaves qu'à peine âgé de vingt ans il parcourut la Norvège et le Danemark, d'où il rapporta la traduction du poëme de Tegner, *Axel et Frithiof*. D'estimables travaux sur la philologie comparée lui firent donner en 1840 la chaire de littérature anglaise à l'université de Londres. En outre il a été attaché à l'hôpital du Middlesex, et y a été chargé d'un cours de jurisprudence médicale. En 1854 il a surveillé le classement de la section ethnologique au palais de Sydenham. M. Latham a dans son pays la réputation d'un linguiste aussi ingénieux qu'habile; il s'est efforcé d'aplanir, par des méthodes plus promptes et plus rigoureuses, l'étude si ingrate de la grammaire, et les fréquentes réimpressions de ses livres disent assez que le public a apprécié sa tentative. Il est membre de la Société royale de Londres, du Collége des Médecins et de plusieurs académies étrangères, et vice-président de la Société Ethnologique, qu'il a fondée. On a de lui : *Norway and Norwegians*; Londres, 1834, récit de voyage; — *Abstract of Rask's Essay on Sibilants* (Précis de l'Essai de Rask sur les sifflantes); — *An Address to the Authors of England and America*: ces deux écrits ont pour but une réforme de l'alphabet anglais; — *Grammatical Sketch on the Greek Language*; — *On the English Language*; Londres, 1841, in-8° : livre souvent réimprimé et devenu classique dans les établissements d'éducation; c'est une sorte de résumé historique du développement et des progrès de la langue; — *An Elementary English Grammar*; ibid., 1843; — *The History and Etymology of the English Language*; ibid., 1845; — *Outlines of Logic applied*; ibid., 1847; — *Natural History of the Variety of Man*; ibid., 1850; — *Man and his Migrations*; ibid., 1851; — *Ethnology of the British Colonies*; 1851; — *Ethnology of Europe*: dans ces différents ouvrages, écrits au point de vue de l'unité de la race humaine, l'auteur a su rester original en indiquant entre les peuples et les divers idiomes des rapports qui avaient été négligés jusque là; — *Handbook of the English Language*; 1851, in-8° : qui résume ses recherches grammaticales. M. Latham a aussi édité les *Œuvres de Sydenham* ainsi que le grand *Dictionnaire* de Johnson (1853), et il a travaillé à différents recueils littéraires ou scientifiques. P. L—Y.

English Cyclopædia. — *Men of the Time*. — *Conversat.-Lexikon*.

LA THAUMASSIÈRE. *Voy.* THAUMASSIÈRE (*Gaspard*).

LA THORILLIÈRE (LENOIR, sieur DE), auteur et comédien français, mort en 1679. Il descendait d'une famille noble, et était capitaine de cavalerie, lorsque, entraîné par son goût pour la scène, il demanda à Louis XIV la permission de suivre la carrière du théâtre; le roi lui donna le temps de la réflexion; mais La Thorillière ayant persisté, sa demande lui fut accordée. Il entra dans la troupe de Molière, qui jouait alors au Palais Royal, et il commença vers 1658 à y remplir les rôles de roi et de paysan. Il joua successivement en 1664 les rôles de *Géronimo* dans *Le Mariage forcé*, de *Créon* dans *La Thébaïde*, et d'*Arbate* dans *La Princesse d'Élide*, en 1665 *Porus* dans *Alexandre*, en 1667 *Hali* dans *Le Sicilien* et *Attila*, en 1668 *Lubin* dans *Georges Dandin*, *Titus*, le *Roi* dans *Psyché*, et enfin *Trissotin*. Après la mort de Molière en 1673, il entra au théâtre de l'hôtel de Bourgogne pour y remplacer La Thuilerie (Lafleur), et continua à y occuper les mêmes emplois jusqu'en 1679, époque à laquelle on croit qu'il mourut du chagrin que lui causa le mariage de sa fille Thérèse avec Dancourt qui l'avait enlevée. Il avait fait représenter, le 8 décembre 1667, sur le théâtre du Palais-Royal, une tragédie intitulée *Cléopâtre*, qui n'eut pas de succès, ne fut pas imprimée, et n'est connue que par les vers suivants de Robinet :

C'est sans doute une belle pièce,
Où l'on trouvait force et justesse,
Et maints traits délicats de l'art;
Oui, toute flatterie à part,
Et son auteur Lathorillière
En veut louange singulière;
Mais à tout dire comme il faut,
J'y trouve un notable défaut :
C'est le défaut de la cabale,
Avantageuse ou bien fatale
Aux ouvrages les plus complets, etc. A. JAD.

Parfaict frères, *Histoire du Théâtre-Français*, tom. X et XI. — Lemazurier, *Galerie historique des Acteurs du Théâtre-Français*, tom. Ier. — Chaudon et Delandine, *Dict. universel*. — Quérard, *La France Littéraire.*

LA THORILLIÈRE (*Pierre* LENOIR, sieur DE), acteur français, fils du précédent, né à Paris, en 1656, mort le 18 septembre 1731. Il suivit la carrière de son père, et reçut de Molière lui-même les premières leçons. En 1671, à l'âge de quinze ans, il joua le rôle de l'Amour dans *Psyché*. Il parcourut pendant quelque temps les théâtres de province pour se rendre digne de celui de Paris, où il débuta au commencement de 1684, et fut reçu le 14 de la même année. Il commença par jouer les seconds rôles de tragédie et les amoureux comiques, qui ne convenaient point à son talent; il chargeait d'abord le costume de ces rôles, mais il se corrigea bientôt de ce défaut, et en 1693, à la mort de Raisin cadet, il hérita de la plupart de ses rôles, et se montra capable de remplacer cet acteur si renommé. La Thorillière avait le visage expressif, la voix sonore; il animait la scène et mettait beaucoup de finesse dans son jeu. Pendant quarante-sept années qu'il passa au théâtre, il créa avec beaucoup de succès un grand nombre de rôles; parmi les plus importants on cite ceux d'Hector du *Joueur*, de Carlin dans *Le Distrait*, [illegible] dans *Démocrite*, de Pasquin dans *L'École des Pères*, etc., etc. Le dernier qu'il joua fut celui de Frontin dans *Le Muet*. Il reçut une pension de douze cents livres. Il avait épousé la fille de Dominique Biancolelli, le fameux *Arlequin* de la Comédie-Italienne. A. J.

Parfaict frères, *Histoire du Théâtre-Français*. — Lemazurier, *Galerie historique des Acteurs du Théâtre-Français*.

LA THUILLERIE (*Jean-François* JUVENON, sieur DE), acteur et auteur dramatique français, né en 1650, mort le 13 février 1688, à Paris. Il était fils d'un cuisinier qui s'était fait comédien sous le nom de Lafleur, et avait succédé dans la troupe de l'hôtel de Bourgogne à Montfleury pour l'emploi des rois et des paysans; c'était lui qui avait créé les rôles de Burrhus et d'Acomat. La Thuillerie débuta en 1672 sur la même scène, dans les premiers rôles tragiques après la mort du premier La Thorillière, et passa en 1680 dans la compagnie de la rue Guénégaud. « Il manquait d'instruction, dit un biographe; mais il était bel homme, il avait de l'esprit, des bonnes manières; il excellait à faire des armes, à jouer à la paume, à monter à cheval, et il tirait vanité de ses avantages. » Il aimait extrêmement les femmes, et donna dans cette passion avec tant d'excès qu'il mourut d'une fièvre chaude à trente-cinq ans. Comme auteur, il a fait représenter quelques pièces dont la paternité a été l'objet de plus d'un doute : *Crispin précepteur*, com. en un acte et en vers; 1679; — *Soliman*, tragédie; 1680; — *Hercule*, tragédie; 1681; — *Crispin bel esprit*, com. en un acte et en vers; 1681 : ces quatre pièces ont été recueillies en un vol. in-12; — *Merlin peintre*, com. en un acte; 1687; non imprimée. On a prétendu que La Thuillerie ne faisait que prêter son nom à ces pièces, dont le véritable auteur était l'abbé Abeille. Aussi les comédiens, jaloux de la fausse gloire de leur camarade, interrompirent les représentations d'*Hercule*, qui avait eu du succès, et ne manquèrent pas de démasquer La Thuillerie. Ce dernier, dans la préface qui l'accompagna, la prétend sienne, avouant seulement qu'il consultait un ami, « qui, dit-il, est peut-être aussi honteux de voir qu'on lui attribue ses ouvrages qu'il est glorieux pour lui-même de voir qu'on les estime assez pour les donner à ce savant ami. »

Après la mort de La Thuillerie, on lui fit l'épitaphe suivante : P. L—Y.

Ici gît qui se nommait Jean
Et croyait avoir fait *Hercule* et *Soliman*.

De Léris, *Dict. des Théâtres*, 2e édit., 1763. — H. Lucas, *Hist. du Théâtre-Français*.

LA THUILLERIE. *Voy.* COIGNET.

LATHURE. *Voy.* PTOLÉMÉE (*Lathyre*).

LATIL (*Jean-Baptiste-Marie-Anne-Antoine*, duc DE), cardinal français, né aux îles Sainte-Marguerite, le 6 mars 1761, mort à Geminos (Bouches-du-Rhône), au commencement du mois de décembre 1839. Destiné de bonne heure à l'état ecclésiastique, il entra au séminaire Saint-Sulpice de Paris, et fut ordonné prêtre en 1784. Peu de temps après, il fut nommé grand-vicaire de l'évêque de Vence, qui le chargea de le représenter à l'assemblée bailliagère de son diocèse lors de la convocation des états généraux. L'abbé Latil se fit remarquer par sa résistance aux idées nouvelles, et refusa de prêter serment à la constitution civile du clergé. Il se retira alors à Coblentz, et en 1792 il revint en France. Arrêté à Montfort-l'Amaury, il resta quelque temps enfermé dans les prisons de cette ville. Dès qu'il eut recouvré sa liberté, il se retira en Allemagne, et se fixa à Dusseldorf, où il s'exerçait à la prédication. Il se disposait à partir pour l'Amérique, lorsque le comte d'Artois l'appela auprès de lui, en 1794, et le prit pour aumônier. Depuis ce moment Latil ne quitta plus ce prince, dont il devint, à la restauration, premier aumônier. Nommé d'abord évêque d'Amyclée, *in partibus infidelium*, il fut consacré le 7 avril 1816; évêque de Chartres en 1821, il devint archevêque de Reims le 11 août 1824. Le 29 mai 1825 il sacra Charles X dans la métropole de Reims avec le saint-chrême tiré des débris de la sainte-ampoule, miraculeusement retrouvée. On lisait dans le mandement publié à cette occasion par le cardinal de Latil « que les rois de France ne venaient point recevoir l'onction sainte pour acquérir ou assurer leurs droits à la couronne; que ces droits étaient plus anciens que cette cérémonie, qu'ils venaient de leur naissance et de la loi qui a fixé l'ordre de sucesssion au trône ». Pair de France en 1823, et créé comte par Charles X,

l'archevêque de Reims fut aussi nommé ministre d'État. Le 12 mars 1826, le pape Léon XII l'éleva à la dignité de cardinal, et le roi lui donna le titre de duc. La même année il signa la déclaration du clergé de France touchant l'indépendance de la puissance temporelle en matière purement civile. On l'accusa néanmoins d'être grand partisan des jésuites et d'avoir poussé Charles X aux mesures qui amenèrent la révolution de Juillet. A la suite de cet événement, Latil s'enfuit en Angleterre; il revint bientôt en France, et conserva son siége épiscopal, mais il refusa le serment comme pair de France. J. V.

Lardier, *Hist. biogr. de la Chambre des Pairs.* — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biog. nouv. des Contemp.* — Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et portative des Contemp.* — *Dict. de la Convers.*

*LATIL (*Mathieu-François-Vincent*), peintre français, né le 8 février 1796, à Aix (Bouches-du-Rhône). Après avoir suivi les cours de l'École des Beaux-Arts, il fréquenta l'atelier de Gros, et débuta, au salon de 1824, par un sujet mythologique. Il a obtenu en 1847 une première médaille d'or comme peintre d'histoire. Ses principaux tableaux sont : *Le Lavement des Pieds*; 1827; — *La Tunique de Joseph*; — *Moralité du Peuple en l'absence des lois, en juillet* 1830; 1831; — *La Fille du Vétéran*; 1838; — *Episode de l'histoire des naufrages*; 1841; — *Jésus-Christ guérissant un Possédé*; 1845; — *La Mission des Apôtres*; 1847; — *Saint Jean le Précurseur*; 1849, etc. Cet artiste a exposé aussi un grand nombre de portraits.

Sa femme, *Eugénie* HENRY, née à Moscou, en 1808, s'est fait connaître dans le même genre. K.

Dict. univ. des Contemporains. — Siret, *Les Peintres de toutes les écoles.* — *Livrets des Salons.*

LATIMER (*William*), érudit anglais, mort en 1545. Son éducation terminée à Oxford, il se rendit en Italie, et passa quelques années à l'université de Padoue, où il acquit une connaissance approfondie des langues et des littératures anciennes. De retour dans son pays, il prit en 1513 le grade de maître ès arts, et devint le précepteur de Reginald Pole, le futur cardinal, par l'intermédiaire duquel, à ce qu'on croit, il obtint deux cures et une prébende à Salisbury. Il eut aussi l'honneur, pendant qu'il était attaché à Oxford, d'enseigner le grec à Érasme et de travailler à la seconde édition que donna celui-ci du Nouveau Testament. Latimer fut, avec Colet, Lily et Grocyn, un des restaurateurs des études classiques en Angleterre. Érasme, qui était en correspondance avec lui, le regardait comme un excellent théologien et comme un homme aussi instruit que modeste. Il mourut dans un âge fort avancé, et fut enterré dans une paroisse du comté de Gloucester. P. L—Y.

Athenæ Oxonienses, I. — Jortin, *Life of Erasmus.*

LATIMER (*Hugh*), un des pères de la réforme en Angleterre, né vers 1472, à Tirkesson ou Thurcaston, dans le comté de Leicester, mort sur le bûcher, le 16 octobre 1555. Il était fils d'un fermier, fit ses études à l'université de Cambridge, et entra dans les ordres. Il était alors zélé catholique, et il écrivit contre le luthéranisme; mais ses opinions ne tardèrent pas à changer. Les prédications et les entretiens de son ami Thomas Bilney lui firent apercevoir dans les doctrines et la discipline de l'Église de Rome des erreurs qui lui avaient échappé jusqu'à l'âge de cinquante ans. Il devint dès lors un réformiste ardent, et scandalisa par ses prédications les théologiens de Cambridge, qui demandèrent à l'évêque d'Ely de censurer leur hérétique collègue. L'évêque, homme modéré, se contenta d'interdire à Latimer de prêcher dans le diocèse d'Ely, défense que le réformateur éluda en obtenant l'autorisation de prêcher dans une chapelle d'un monastère exempt de la juridiction épiscopale. L'éloquence de Latimer, la sévérité de ses mœurs, son dévouement aux pauvres, la disposition générale des esprits vers l'émancipation religieuse attirèrent autour de sa chaire une foule d'auditeurs. Sa popularité inquiéta les prélats qui dirigeaient alors les affaires ecclésiastiques du royaume, Wolsey, Warham et Tunstal; et Henri VIII, qui négociait alors près la cour de Rome pour obtenir la dissolution de son mariage avec Catherine, permit de poursuivre les prédicateurs réformistes. Bilney et Latimer comparurent devant une cour présidée par Tunstal. Bilney se rétracta. Latimer en fut quitte pour une réprimande, et retourna à Cambridge. Le ministre Thomas Cromwell, qui venait de prendre une grande influence sur l'esprit du roi, et qui était favorable à la cause de la réforme, donna à Latimer un bénéfice dans le Wiltshire. Mais les doctrines de la réforme n'étaient pas encore légalement établies en Angleterre, et les prédications hérétiques de Latimer le ramenèrent devant la cour ecclésiastique de Londres. Cromwell le tira du danger, et le recommanda à Anne Boleyn, qui le choisit pour son chapelain. Peu après, en 1535, Latimer fut nommé évêque de Worcester. Il remplit ses fonctions épiscopales d'une manière exemplaire, et travailla de toutes ses forces à l'établissement de la réforme. Ce zèle déplut à Henri VIII, qui prétendait rester dans une situation intermédiaire aussi éloignée du luthéranisme que de la cour de Rome. D'ailleurs, le *vieux père Latimer*, comme l'appelait le peuple de Londres, n'était pas courtisan; il ne ménageait ni les ministres ni les magistrats qui pillaient et opprimaient le peuple, ni le roi lui-même. « Il était d'usage, dit son biographe Gilpin, que les évêques, au commencement de la nouvelle année, offrissent au roi un présent plus ou moins riche. Latimer offrit seulement à Henri VIII un exemplaire du *Nouveau Testament*, avec un feuillet plié à ce passage : « Dieu jugera les débauchés et les adultères. » Il se démit de son évêché en 1539 plu

tôt que d'accepter l'acte des six articles qui maintenait les dogmes essentiels du catholicisme, sauf la suprématie pontificale transportée à la couronne d'Angleterre. Peu de temps après, il fut arrêté à Londres et mis à la Tour, où il resta six ans, jusqu'à la mort d'Henri VIII. Mis en liberté à l'avénement d'Édouard VI en 1547, lorsque le parti réformiste l'emporta, il aurait pu rentrer dans son évêché; mais il préféra, à cause de son grand âge, rester dans la vie privée. Son influence était grande à la cour du jeune roi, et il n'en usa point pour se venger de ses persécuteurs. Son influence cessa avec le court règne d'Édouard. Ce prince mourut en juillet 1553. Marie lui succéda, et en septembre commença une réaction violente contre les réformateurs. Latimer fut mis à la Tour. Il y languit plusieurs mois, sans qu'on eût égard à sa vieillesse; il fut ensuite conduit à Oxford et traduit avec Ridley et Cranmer devant un tribunal composé des théologiens les plus hostiles à la réforme. Cranmer et Ridley soutinrent leurs opinions en latin. Latimer lut sa profession de foi en anglais, car il était peu instruit, et depuis longtemps il ne faisait plus usage du latin. Les huées et les trépignements de l'auditoire accueillirent les simples et fermes paroles du vieux prélat. Latimer s'en plaignit aux juges. « J'ai, dit-il, dans plus d'une occasion parlé en présence de deux grands rois pendant plusieurs heures de suite, et vous ne voulez pas m'accorder un quart d'heure. » Il tendit ensuite à un des juges le papier qui contenait sa profession de foi, et refusa de soutenir une controverse « pour laquelle, disait-il, en remuant sa tête courbée par l'âge, il était aussi bien qualifié que pour être gouverneur de Calais. » Le 28 avril 1554, les trois prélats, ramenés devant leurs juges, refusèrent de se rétracter, et furent condamnés à être brûlés. On les laissa encore dix-huit mois en prison. La sentence contre Ridley et Latimer fut exécutée le 16 octobre 1555, à Oxford près du collége Baliol. Les deux condamnés, placés sur le bûcher, durent d'abord écouter un long et peu charitable sermon du docteur Smith. Quand on les eut dépouillés de leurs habits, Latimer dit à son compagnon : « Ayez bon courage, maître Ridley, montrez-vous homme. Nous allumerons aujourd'hui une lumière qui, par la grâce de Dieu, ne s'éteindra jamais en Angleterre. » Puis les exécuteurs mirent le feu au bûcher. Ils avaient disposé un sac de poudre aux pieds des condamnés, qui périrent instantanément dans l'explosion. On a de Latimer des *Sermons* qui font plus d'honneur à son honnêteté qu'à ses lumières. Imprimés plusieurs fois du vivant du prélat, ils ont été souvent réimprimés depuis sa mort. Une des meilleures éditions est celle de Londres 1825, 2 vol. in-8°. L. J.

Fox, *Acts and Monuments of the Church*. — Burnet, *History of the Reformation*, t. II. — Collier, *Church History*. — Gilpin, *Life of Hughes Latimer, bishop of Worcester*; Londres, 1755, in-8°. — Wordsworth, *Ecclesiastical Biography*. — Chalmers, *General biographical Dictionary*.

LATINI (*Brunetto*), célèbre encyclopédiste italien du moyen âge, fils de Bonacorso Latini, issu d'une famille honorable, est né à Florence, en 1230, et mort dans la même ville, en 1294 (1). « Non-seulement il naquit pour enseigner à ses concitoyens l'art de bien parler, dit un de ses biographes, mais aussi pour leur apprendre à diriger habilement les affaires de la république. » C'était un homme d'une conversation agréable, spirituelle et enjouée; il était serviable, modeste, de mœurs douces. La pratique des vertus l'aurait rendu très-heureux s'il eût pu supporter avec plus de fermeté les injustices de sa glorieuse patrie. Il s'acquit une grande célébrité comme orateur, poëte, historien, philosophe, théologien. Très-versé dans les langues latine, toscane et française, Brunetto eut l'honneur d'avoir pour élèves Guido Cavalcanti et Dante, qui dit en parlant de l'auteur du *Trésor :*

M'insegnavate come l'uom s'eterna (2);

Il enseigna aussi l'économie politique aux sénateurs les plus puissants de la république, et ils le chargèrent d'importantes négociations auprès de quelques souverains de l'Europe (3). Condamné à l'exil avec les principaux chefs du parti guelfe, à la suite de la bataille de Montaperti, il se retira en France, et paya noblement la dette de l'hospitalité en nous donnant son *Livre du Trésor*. On ne peut savoir combien de temps il demeura en France; mais son séjour se prolongea au moins de 1260 à 1267, date de la mort de Mainfroy, tué à la bataille de Bénévent.

Rappelé dans sa patrie après le triomphe de Charles d'Anjou et la chute du parti gibelin, on le retrouve syndic de la commune de Florence en 1284. Il mourut dix ans plus tard, et fut inhumé dans l'église de Santa-Maria-Novella, où l'on voit encore son tombeau. La voûte de la coupole du tombeau de Dante à Ravenne est décorée de quatre médaillons représentant Virgile, Brunetto Latini, Can Grande et Guido.

Malgré l'affection et le respect que Dante témoigne à son maître, l'auteur de la *Divine Comédie* ne le signale pas moins à la postérité comme souillé d'un vice honteux, contre lequel Brunetto Latini avait pourtant fait éclater une juste indignation (4).

L'un des commentateurs de la *Divine Co-*

(1) Ces dates se lisent au bas d'un portrait de Brunetto, gravé d'après le tableau original conservé à la galerie de Florence. Un exemplaire de ce portrait orne le manuscrit du *Trésor* légué par sir Francis Douce à la bibliothèque d'Oxford, où nous l'avons vu. Fauriel, dans l'*Histoire Littéraire*, fait maître Latini dix ans plus tôt; mais nous nous en tenons à notre document.

(2) *Infern.*, cant. XV.

(3) Esso comune saggio
Mi fece suo messaggio
All' alto re di Spagna,
(*Tesoretto*, p. 18, col. 1 et 2; in-4°, édit. de 1642.)

(4) Deh! come son periti
Quei che contro natura
Brigan con tal lussuria!
(*Tesoretto*, la Penitenza, p. 41, col. 2.)

médie prétend que c'est par suite d'une condamnation comme faussaire que Brunetto Latini fut contraint de se retirer en France. Ce trait est sans doute parti de la main d'un gibelin, et l'on sait tout ce que peuvent inventer les haines politiques. D'ailleurs, comment concilier cette condamnation infamante avec les éloges que Dante, de concert avec les écrivains les plus recommandables, se plaît à prodiguer à son ancien maître? Et ce ne sont pas seulement les compatriotes de Brunetto Latini qui lui prodiguent ces éloges : notre Alain Chartier le met au rang des savants, des poëtes et des historiens les plus célèbres de l'antiquité et du moyen âge: « Veux-tu doncques, dit-il, veoir ton cas en autruy, et les aventures de nos jours comparer humainement à celles des anciens prédécesseurs? Lis Omer, Virgile, Tite-Live, Orose, Troge-Pompée, Justin, Flore, Valère, Stace, Lucan, Jule Celse, Brunet Latin, Vincent (de Beauvais) et les autres historiens qui ont travaillé à allonger leur brief aage par la notable et longue renommée de leurs escriptures (1) ».

Aimery du Peyrat, abbé de Moissac, dont le successeur a été nommé en 1407, a écrit en latin une *Chronique des Papes*, dans laquelle il a intercalé un long morceau traduit du *Trésor* de Brunetto Latini, qu'il qualifie « vir magnæ prudentiæ et venustæ facundiæ (2) ».

L'édition des *Assises de Jérusalem* publiée par La Thaumassière renferme deux chapitres (CCLXXXII, CCLXXXIII) empruntés au *Trésor* (Des Gouvernements et des Cités, des Seignories et des Pilliers). L'ouvrage de Brunetto Latini a obtenu, comme on sait, une très-grande vogue en Europe pendant le quatorzième siècle, et il justifiait ce succès sous plus d'un rapport (3).

Lévêque de La Ravallière a copié le portrait d'Iseult tiré du *Trésor*, et le termine par cette remarque : « Ce portrait n'est point dans le roman de Tristan imprimé; je l'ai tiré de la *Réthorique* de Brunés, qui l'a cité pour exemple d'une image et d'une description parfaite. Il est vrai qu'on ne peut pas donner plus d'âme et plus de vie, et présenter chaque partie d'un portrait avec plus de vérité et de détail qu'il n'y en a dans celui-là ; il n'y manque, pour être admiré de tout le monde, qu'un coloris plus frais (4) ». Voici ce portrait : « Autres si fist Tristans quant il devisa la biauté Iseult. Si chevol, fist-il, resplendissent comme fil d'or, ses frons sormonte la flor de lis; si noir sorcil sont ploié comme petit arçonniau, une petite voie de lait les desevre parmi la ligne dou neis, et si par mesure que il n'a ne plus ne mains; si oil, qui sormontent toutes esmeraudes, reluisent en son front comme .ij. estoiles; sa face ensuit la biauté dou matinet, car elle est de vermil et de blanc meslé ensemble, en tel maniere que l'un ne l'autre ne resplendit malement; la bouche petite et les levres auques espesses et ardans de bele color, et les dens plus blanches que perles, et sont establies par ordre et par mesure; mais ne panthere ne espice nule ne se puet comparer à sa tres douce alaine; ses mentons est assez plus poli que marbre, nus laiz ne done color à son col, ne cristal ne resplendist à sa gorge. De ses droites espaules descendent .ij. bras grailles et lons, et blanches mains où la char est mole et tendre; les doiz granz, cavez et reonz, sor qui reluist la biautez de ses ongles. Ses très biaus pis est aornés de .ij. pomes de paradis qui sont comme masse de nois (neige); et si est si graille par la ceinture que on la porroit prendre dedanz ses mains. Mais je me tairai des autres parties dedanz, desqueles li corages parole miex que la langue. » (Liv. III, c. XIV.)

Brunetto Latini a préludé à la composition du *Grand Trésor*, comme il l'appelle, par la publication de plusieurs opuscules en prose et en vers, qui en sont en quelque sorte le germe. Nous citerons : l'*Ethica d'Aristotile ridotta in compendio*; — *Le Quattro Virtude*, traduction du traité intitulé : *De Quatuor Virtutibus*, longtemps attribué à Sénèque, mais dont le véritable auteur est saint Martin de Brague, qui vivait au sixième siècle; — *Secreto de' Secreti*, prétendue lettre d'Aristote à Alexandre (1); — le *Credo* (2); — *Le Passioni figurate*, portrait de l'avarice, de la luxure, de l'orgueil, de l'ambition, de l'usure; — *I Numeri* 1 à 12, uno è Idio, XII apostoli; — *De la Fede di Cristo*, preuves de l'excellence de la foi chrétienne; — traduction du discours *Pro Marcello*; — *Pro Ligario*. Ce morceau est accompagné d'un prologue, dans lequel Brunetto Latini se nomme, et prie son cher et véritable ami L. de vouloir bien en agréer la traduction, qu'il a faite en langue vulgaire italienne afin qu'il pût le comprendre, quoique étranger aux lettres; — Discours *Pro rege Dejotaro*, également accompagné d'un prologue; il se termine par la formule *Explicit liber Deo gratias*; — *Sonetto*, sorte d'invocation à la sainte Vierge en faveur

Di quei c'a fatto far questo lavorio.

— Vient ensuite la *Retorica*, traduction italienne d'une partie du livre IV de la Rhétorique à Herennius (3); — la Supplique du peuple génois à l'empereur Frédéric II; — Réponse de l'empereur; — Bulle d'excommunication de l'empereur. Début de la défense de Frédéric II

(1) *L'Espérance, ou consolation des trois Vertus*, p. 362, édit. de Duchesne; Paris, 1617, pet. in-4°.

(2) Ms. 4991 A, in-fol. à deux colonnes, quinzième siècle, à la Bibl. impériale.

(3) M. le comte Beugnot, édit. des *Assises de Jérusalem*, in-fol., t. I, p. 32, note 6.

(4) *Les Poésies du roy de Navarre*, t. II, p. 199-201.

(1) On trouve cette pièce en latin intercalée dans le Ms. du *Trésor* qui appartient à la bibl. de Berne.

(2) Le Ms. n° 277, N.-D., renferme une traduction en vers françois du *Secret des Secrets*, une du Credo et du *Pater* paraphrasé.

(3) La bibliothèque Mazarine possède la *Retorica di Ser. Brunetto Latini in volgar fiorentino*, imprimée à Rome en 1546, pet. in-4°.

adressée aux princes d'Italie. En admettant que les quatre dernières pièces de ce recueil ne soient point de Brunetto Latini, on ne peut disconvenir que les premières et les plus importantes ne soient de lui ; nous en avons pour garant l'auteur lui-même, qui s'y nomme, et la nature des sujets qu'elles traitent. Au reste, une note de J. de Tournes, l'imprimeur auquel nous devons la publication de ces opuscules, peut jeter quelque jour sur ce point. Toutes ces pièces, dit-il, étaient contenues dans un fragment de volume très-ancien, morcelé lui-même, comme on le voit en plusieurs endroits, et découvert à Milan par J.-F. Pusterla, jeune et laborieux littérateur. A la liste des ouvrages de Brunetto Latini viennent se joindre *Il Pataffio*, poëme écrit dans le genre de nos anciennes fatrasies ou coq-à-l'âne, *La Povertà dei Stolti*, *La Gloria de' Pedanti ignoranti*, et *La Chiave del Tesoro*. Les recherches que nous avons faites pour retrouver ce dernier ouvrage sont malheureusement demeurées sans résultat.

Le *Tesoretto*, diminutif du *Tesoro*, est un poëme moral composé de plus de trois mille vers *settenari*, rimant deux à deux. L'auteur l'a dédié à Rustico di Filippo :

Al valente signore
Di cui non so migliore
Su la terra trovare (1).

L'auteur du *Tesoretto* nous apprend qu'il composa son poëme lorsque Florence brillait de tout son éclat, et qu'elle était la reine de Toscane. Il établit la distinction entre le *Tesoretto* (le petit *Trésor*) et le *Tesoro*, qu'il appelle le grand *Trésor*, et annonce qu'il l'écrira en français. Dans le *Tesoretto*, je parlerai sans déguisement, dit-il, de la courtoisie, de la libéralité, de la loyauté, de la vaillance. Quant aux autres vertus, je ne m'engage à en parler ni en prose ni en vers ; mais que celui qui veut en savoir quelque chose, cherche dans le grand *Trésor*..... où je ferai un grand effort pour en traiter longuement en langue française (2).

Le Trésor est en effet l'œuvre capitale de Brunetto Latini, et celle à laquelle il attachait le plus de prix, témoin ces paroles que Dante lui prête en recevant ses adieux en enfer :

Sieti raccomandato 'l mio Tesoro,
Nel qual io vivo ancora : e più non cheggio. (Canto XV.)

Au début du *Trésor*, l'auteur expose la raison qui l'a porté à lui donner ce titre. Quelques lignes de ce début, transcrites du texte original et rectifiées d'après les leçons les plus correctes, vont nous donner une idée du sujet du livre, de la langue et du style de l'auteur. On en pourra juger d'autant plus facilement qu'il existe une assez grande similitude entre la langue française de nos jours et celle qui était en usage du temps de Brunetto Latini : « Cist livres, dit-il, est apelés *Tresors* ; car si come li sires qui vuet en petit leu amasser chose de grandisme vaillance, non pas por son delit seulement, mais por acroistre son pooir et por ahaucier son estat en guerre et en pais, i met-il les plus chieres choses et les plus precieux joiaus que il puet, selon sa bone entention, tout autressi est li cors de cest livre compilez de sapience, si come cil qui est estrais de tous les membres de philosophie en une some briement. Et la moindre partie de cest *Tresor* est autressi come deniers contans por despendre toz jors en choses besoignables. Et si ne di-je pas que cest livres soit estrais de mon poure sens ne de ma nue science; mais il est autressi come une bresche de miel cueillie de diverses flors; car cist livres est compilés seulement de mervilleus diz des autors qui devant nostre tens ont traitié de philosophie. Et se aucuns demandoit porqnoi cist livres est escriz en romans, selon le langage des François, puisque nos somes Italiens, je diroie que c'est por. ij. raisons : l'une, car nos somes en France, et l'autre, porce que la parleure est plus délitable et plus commune à toutes gens (1). »

D'après l'auteur lui-même, le *Trésor* est donc un composé sommaire des différentes branches de la philosophie réunies en un corps.

La première partie traite du commencement du monde, de l'Histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament, des premiers gouvernements, et de la nature de toutes choses, ce qui est du ressort de la théorique. Nul homme ne peut être suffisamment instruit s'il ne sait ce que renferme cette première partie. On y trouve, part. I, c. CXI, quelques lignes sur la boussole : « Li firmamenz tornoie toz jors sans definer dés orient en occident sor les .ij. essiaus qui sont l'uns emmi midi et l'autre en septentrion; et cil ne se muent pas aussi comme cil d'une charrete. Por ce nagent li marinier à l'enseigne des estoiles qui i sont, que il apelent tramontaines. Et les gens qui sont en Europe et en cele partie nagent à cele de midi. Et qui n'en set la verité preigne une pierre d'aimant, et troverez que ele a .ij. faces : l'une qui gist vers l'une tramontaine et l'autre qui gist vers l'autre, et à chascune des faces metez la pointe d'une aguille vers cele tramontaine à cui cele face gist. Et por ce seroient li marinier deceu se il ne se perissent garde. Et por ce que ces .ij. estoiles ne se meuvent, avient-il que les autres estoiles qui sont iqui entor ont plus petit cercle et les autres greignor.»

Le passage de la *Bible Guyot* (v. 622-657) (2) sur la boussole a été souvent cité. Le *Roman du Renart* (3) reconnait aussi les propriétés réelles de l'aimant :

L'aymant a teus dignités,
K'il fait le fer à lui tenir;

(1) *Tesoretto*, début.

(2) *Tesoretto*, p. 25, col. 1. Cf., p. 21, col. 1 et 2.

(1) Un autre Italien, Martin Canale, dit aussi qu'il a traduit son *Histoire de Venise* en français, « parce que lengue francese cort parmi le monde, et est plus délitable à lire et à oïr que nulle autre. (Cité par Tiraboschi, t. IV, p. 359.)

(2) Méon, *Recueil de Fabliaux et Contes*, t. II, p. 327.

(3) Tome IV, p. 321.

Cascun jour le puet-on véir
As maronniers ki vont par mer;

mais il attribue à cette pierre plusieurs vertus surnaturelles, à l'exemple du *Lapidaire*, article *De Magnete*, dont le ms. 646 de la bibliothèque de la ville de Berne contient une leçon en vers et une en prose.

La seconde partie du *Trésor* traite des vices et des vertus, c'est-à-dire qu'elle fait connaître les choses qu'on doit faire et celles qu'il faut éviter, et en donne la raison. Ce sujet tient de la pratique et de la logique.

La troisième partie enseigne à parler selon les règles de la rhétorique, et comment le seigneur doit gouverner les hommes placés sous son autorité, notamment selon les usages des Italiens. Ceci appartient à la seconde partie de philosophie, c'est-à-dire à la pratique. De même que l'or est le plus précieux des métaux, ainsi la science de bien parler et de gouverner est la plus noble du monde.

Brunetto Latini fait modestement l'aveu que cet ouvrage n'est pas extrait de son faible esprit ni de sa simple science, mais qu'il est comme un rayon de miel recueilli de diverses fleurs. En effet l'auteur a mis à contribution nos romans chevaleresques, nos chroniques, nos recueils d'extraits des philosophes, nos traités scientifiques, nos bestiaires, nos volucraires, nos lapidaires. Il y a puisé des exemples à l'appui de ses préceptes, et, nous devons le dire, ces exemples sont choisis avec beaucoup de goût et de discernement. De ce nombre sont le portrait d'Iseult, imprimé ci-dessus, p. 807, col. 1; les discours de Jules César et de Caton, qu'on retrouve dans l'ancienne traduction de la Conjuration de Catilina par Suétone (1); le dialogue entre le courage et la peur, tiré des *Dits des Philosophes*; des fragments de l'*Image du Monde*, etc., etc. Le prologue du *Trésor* se termine par l'explication des raisons qui ont porté Brunetto Latini à écrire son livre en français; il allègue d'abord son séjour en France, et puis l'excellence et l'universalité de la langue française. A ces deux puissants motifs on peut ajouter l'avantage d'emprunter à notre ancienne littérature, si riche, si variée et si répandue au treizième siècle, les principaux matériaux qui servent de base au *Trésor*.

Comme les manuscrits de la *Rhétorique* de Cicéron, de la *Moralité des Philosophes*, du *Roman de la Rose*, ceux du *Trésor* sont très-nombreux (2). De là, suivant l'observation si juste de M. J.-V. Leclerc, tant d'incertitudes et d'altérations dans le texte (3). Pour ne parler ici que des principales, le manuscrit 7,066, conservé à la Bibliothèque impériale, intercale un chapitre entier de l'*Image du Monde*, sur l'invention de la monnoie, une *Vie de Jésus-Christ*, quelques recettes de médecine, et enfin soixante-douze chapitres de l'*Information des Princes* par Gilles de Rome, qu'il rattache au *Livre du Trésor*, à l'aide de transitions. Le ms. 7363, appartenant à la même bibliothèque, lui prête aussi une description des Lieux Saints; le ms. 21 (sciences et arts) de la bibliothèque de l'Arsenal y ajoute un article du Porcq Saingler. Le ms. de Genève contient une courte notice *Sur le Hareng*; et les chapitres 38 de la première partie (comment J. César fut premiers emperiere) et 39 (de Judith) y sont très-développés. La notice sur l'héroïne juive, qui n'a que cinq ou six lignes dans le texte original, prend ici les dimensions et la forme dramatique. *Il Tesoro* vient apporter également sa part d'interpolations et d'additions; ainsi, on y lit des détails sur Absalon, et quatre chapitres d'histoire naturelle: *Del Cuculo et di sua Viltade*, *del Rigogolo*, *del Picchio*, *del Zevere*, qui ne se trouvent point dans les textes français.

Ces additions et ces interpolations sont pour la plupart l'œuvre de scribes peu lettrés; mais le manuscrit qui sert de base à l'édition du *Trésor* que nous sommes chargé de publier pour le ministère de l'instruction publique renferme parfois la critique ou la réfutation des opinions de l'auteur. Ainsi, nous en citerons deux exemples curieux, au chapitre 13 de la première partie (de l'Homme). Au début de ce chapitre, on lit cette phrase: « Toutes choses dou ciel en aval sont faites por l'ome; mais li hom est fais por lui-meisme. » Le critique ajoute: « et por Dieu amer et servir, et por avoir la joie pardurable. » La seconde annotation s'applique à cette phrase du texte: « Li hom fu fais à l'ymage de Dieu, mais la feme fu faite à l'ymage de l'ome, et por ce sont femes souzmises as homes par loi de nature. » — « Et toutevoie est-ele (la femme) à l'ymage de Dieu, » ajoute le critique. Les écrivains du moyen âge se permettaient parfois le plagiat, genre d'altération beaucoup moins innocent; c'est ainsi qu'un auteur anonyme s'est approprié de longs fragments du *Roman de Brut*, un autre a pillé le *Roman de Partonopeus*; Girart d'Amiens a tenté de se faire passer pour l'auteur du *Roman de Cléomades* du trouvère Adènes; un rénovateur bourguignon a substitué le nom de Graindor de Dijon à celui de Graindor de Douai, auteur de la *Chanson d'Antioche*; enfin Jehan Duquesne a voulu s'attribuer le *Livre du Trésor* en effaçant avec soin le nom de Brunetto Latini dans les nombreux passages où il se trouve, et en n'inscrivant que le sien à la fin de l'ouvrage. De son côté, Brunet Latin a revu et remanié son livre, et l'on peut dire qu'il en a fait deux rédactions: l'une écrite pendant son séjour en exil, et l'autre à son retour à Florence. Cette dernière se reconnaît aisément à la présence des chapitres historiques sur Bérenger, Frédéric II,

(1) Mss. 7,100 Bibl. impér. et 98 de la bibl. de la ville de Berne

(2) Nous en connaissons vingt-huit à Paris seulement.

(3) Préface de la *Rhétorique* à Herennius, p. 20-30 de l'édit. in-18.

Charles d'Anjou et Mainfroy. Les attaques violentes auxquelles l'auteur se livre contre les princes allemands, et surtout contre Mainfroy, qu'il accuse hautement de parricide, nous portent à croire que ces chapitres ont été écrits après la défaite et la mort de ce personnage, tué à la bataille de Bénévent, gagnée par Charles d'Anjou en 1267. Cette partie intéressante manque dans *Il Tesoro* et dans le ms. le plus ancien du *Trésor* que nous connaissions. La Crusca emprunte des exemples aux différents ouvrages italiens de Brunetto Latini. Du Cange et Roquefort ont également mis le *Trésor* à contribution dans leurs glossaires; enfin cet ouvrage fournit plusieurs exemples au Dictionnaire historique de la langue française dont l'Académie vient de faire paraître la première partie du premier volume.

L'empereur Napoléon I[er] avait songé à faire imprimer aux frais de l'État le *Livre du Trésor* avec des commentaires, et il avait désigné une commission à cet effet. Les préoccupations des dernières années de son règne ne lui permirent point de donner suite à ce projet, qui, repris plus tard, devait se réaliser sous le règne de Napoléon III (1). P. Chabaille.

Villani (S), *Storia Fiorentina*, lib. VIII. — Tiraboschi, *Storia della Letter. Italiana*, tome IV. — Crescimbeni, *Della volgare Poesia*, t. II. — Negri (Giulio), *Istoria degli Scrittori Fiorentini*. — Zannoni, *Prefaz al Tesoretto*; Firenze, 1824. — V. Leclerc, dans l'*Histoire Littéraire de la France*, t. XX. — *Documents inédits*.

Latini (*Latino*), érudit italien, né à Viterbe, vers 1513, mort le 21 janvier 1593. Il étudia à Sienne la jurisprudence et les belles-lettres. En 1552 il prit à Rome l'habit ecclésiastique, et entra successivement au service des cardinaux del Pozzo, Pio, Farnese et Colonna. Il fut plus tard nommé membre de la commission chargée par Grégoire XIII de la révision du *Corpus Juris canonici*. Il était en relation avec Manuce, Muret et autres érudits distingués. Il légua au chapitre de Viterbe sa belle bibliothèque, dont beaucoup de volumes contiennent des notes manuscrites émanées de lui. On a de Latini : *Epistolæ, conjecturæ et observationes, sacra profanaque eruditione ornatæ*, 2 vol. in-4°, dont le premier parut à Rome en 1659, le second à Viterbe en 1667; — *Bibliotheca Sacra et Profana, sive observationes, correctiones, conjecturæ et variæ lectiones in sacros et profanos scriptores*; Rome, in-fol. 1677 : cet ouvrage, ainsi que le précédent, fut publié par les soins de Magri; — *Observationes in Sigonii De Antiquo Jure Civium romanorum et in Grecchii De Comitiis Romanorum*; dans le tome I des *Antiquitates* de Grævius; — *Observationes in Sigonii De Antiquo Jure Italiæ*; dans le tome II du même recueil; — *Loci in Tertulliano restituti vel aliter lecti*, à la suite de l'édition de Tertullien donnée par Pamelius en 1584; — quelques *Lettres* de Latini, qui ne se trouvent pas dans le grand recueil de ses *Epistolæ*, ont été imprimées dans les tomes I et II des *Anecdota romana*. E. G.

Magri, *Vita Latini* (en tête du tome II des *Epistolæ* de Latini ainsi que de sa *Bibliotheca*). — Nicéron, *Mémoires*, t. XLI. — Tiraboschi, *Storia della Lett. Ital.*, t. VII. — Sax, *Onomasticon*, t. III, p. 378.

Latino (*Juan*), poëte nègre, vécut dans la seconde moitié du seizième siècle. Amené fort jeune d'Afrique par les Espagnols, il fut d'abord esclave du petit-fils du fameux Gonsalve de Cordoue, qui lui fit donner de l'instruction et l'émancipa. Il s'établit à Grenade, et enseigna le grec et le latin dans une école attachée à la cathédrale de cette ville. Une jeune fille de bonne famille, dont l'éducation lui avait été confiée, prit du goût pour lui et l'épousa; après la mort de son mari, elle éleva dans l'église de Sainte-Anne un monument à sa mémoire, orné d'une épitaphe où on remarquait ce vers :

Filius Æthiopum prolesque nigerrima patrum.

On a de Juan Latino, appelé aussi *Johannes Latinus*, un recueil de poëmes latins, Grenade, 1573, pet. in-4°, sur la naissance de l'infant Ferdinand, le pape Pie V, la mort de don Juan d'Autriche et la ville de Grenade. C'est un des livres les plus rares que l'on connaisse. L'auteur est le même personnage dont parle Cervantes dans une pièce de vers qui accompagne *Don Quichotte*, et c'est aussi probablement lui que Lopez de Enciso a mis en scène dans la pièce intitulée : *Juan Latino*. P. L—y.

Antonio, *Bibl. nova*, I, 716. — Ticknor, *History of Spanish Literature*, II, 487.

Latinus, acteur romain, vivait dans le premier siècle après J.-C. Sous le règne de Domitien il acquit de la célébrité dans des farces appelées mimes, et fut en grande faveur auprès du prince, qui se servait de lui comme d'un délateur. Martial, qui le mentionne souvent et qui lui a consacré une épitaphe, parle favorablement de son caractère privé. Il est aussi question de Latinus dans Juvénal; mais le scoliaste du poëte prétend à tort que cet acteur fut mis à mort sous le règne de Néron comme coupable d'adultère avec Messaline (1). Y.

Martial, I, 5; II, 72; III, 86; V, 61; IX, 29. — Juvénal, I, 35; VI, 44. — Suétone, *Domitianus*, 15.

Latomus, *Voy*. Masson.

Latomus, *Voy*. Steinhauer.

Latosz (*Jean*), astronome et médecin polonais, né à Cracovie, vers 1530, mort vers 1600. Lorsqu'en 1578 le pape Grégoire XIII entreprit la réforme du calendrier Julien, il en adressa une copie au roi de Pologne Étienne Batory; la majorité des professeurs de l'université de Cracovie opina pour la réforme; mais Latosz s'y opposa, et son opposition fut plus tard approuvée par Scaliger et par Calvisius. Il publia en 1596 un traité remarquable sur les *Comètes*,

(1) Circulaire du ministre de l'instruction publique du 13 mai 1855.

(1) On cite encore un Latinus, grammairien grec d'une époque incertaine et auteur d'un ouvrage en six livres intitulé : Περὶ τῶν οὐκ ἰδίων Μενάνδρου (Fabricius, *Biblioth. Græca*, vol. II, p. 486).

et en 1594 un ouvrage intitulé : *Prognosticon de regnorum ac imperiorum mutationibus, maxime vero contra Turcas successu*. L. Ch.

A. Starowolski, *Hecatontas*. — Soltykowicz, *Histoire de l'Université de Cracovie*; 1810. — Chodynicki, *Les Polonais savants*; 1833.

LA TOUCHE (*N.* DE), grammairien français, né dans la seconde moitié du dix-septième siècle, mort vers 1730, en Angleterre. Professant la religion réformée, il sortit de France à la suite de la révocation de l'édit de Nantes, et se retira en Angleterre, où il fut traité avec une bienveillance particulière par le jeune duc de Glocester. L'ouvrage suivant, le seul qu'on connaisse de lui, est dédié à ce prince : *L'Art de bien parler françois, qui comprend tout ce qui regarde la grammaire et les façons de parler douteuses*; Amsterdam, 1696, in-12. Ce livre, qui fut augmenté de près d'un quart, obtint de nombreuses réimpressions à l'étranger; la dernière date de Leipzig, 1762, 2 vol. Il y traite de tout ce qui regarde la *grammatication*, et donne un extrait judicieux et bien fait de toutes les observations de nos meilleurs auteurs sur les façons de parler douteuses. Le P. Buffier et Goujet, en avouant que cette grammaire n'est pas exempte de défauts, reconnaissent que c'était la meilleure qui eût encore été composée. P. L—Y.

Allen, *General Biography*. — Goujet, *Bibl. française*, I.

LA TOUCHE-TRÉVILLE (*Louis-René-Madeleine* LE VASSOR DE), amiral français, né à Rochefort, le 3 juin 1745, mort en rade de Toulon, le 20 août 1804. Il entra à douze ans dans les gardes de la marine, et fit aussitôt campagne. En 1768 il devint capitaine de cavalerie; mais, entraîné par ses goûts, il ne tarda pas à reprendre le service maritime, et fut occupé dans des voyages ou des commandements de missions lointaines. En 1780, 1781, 1782, sur les frégates *L'Hermione* et *L'Aigle*, il se distingua dans plusieurs combats sur les côtes d'Amérique. Après la paix de 1783, il fut appelé dans l'administration des ports, et contribua beaucoup à la rédaction du code maritime de 1786. L'année suivante, le duc d'Orléans le nomma chancelier de sa maison. La Touche-Tréville était alors capitaine de vaisseau. Envoyé aux états généraux par la noblesse du bailliage de Montargis (1789), il fut un des premiers de son ordre à se réunir aux députés du tiers état, et demanda la peine de mort contre tout officier qui dans un combat ne se trouverait pas à son poste. Nommé contre-amiral en 1792, il fit les expéditions de Cagliari, d'Oneille, de Nice, et alla exiger de la cour de Naples la réparation d'une injure faite à M. de Sémonville, ambassadeur de France à Constantinople. Destitué et incarcéré en 1793, La Touche-Tréville fut rendu à la liberté après le 9 thermidor an II (27 juillet 1794), mais il resta sans emploi. Le gouvernement consulaire le réintégra dans sa position; il reçut d'abord le commandement de l'escadre de Brest, puis il se rendit à Boulogne, où il réunit les éléments de la flottille destinée à opérer une descente en Angleterre. Attaqué deux fois par Nelson (5 et 15 août 1801), il repoussa avec succès les forces anglaises. Le 14 décembre de la même année (frimaire an X), il mit à la voile de Rochefort à la tête d'une escadre dirigée contre Saint-Domingue. La Touche-Tréville s'empara du Port-au-Prince, débarqua les troupes, et préserva la ville de l'incendie. Il resta dans ces parages jusqu'en l'an XI (1803), et sauva par son habileté et l'activité peu commune de ses manœuvres la plus grande partie de son escadre, sans cesse menacée par des forces infiniment supérieures. Il rentra en France le 8 octobre 1803; mais il avait contracté sous le climat américain une grave affection. Il fut nommé vice-amiral, et à peine convalescent il reprit la mer pour éloigner les Anglais qui bloquaient Toulon; il y réussit, mais ces nouvelles fatigues hâtèrent sa fin. Il tomba malade sur *Le Bucentaure*, et lorsqu'on voulut le transporter à terre, il s'y opposa. « Un officier de mer, dit-il, doit s'estimer heureux de mourir sous son pavillon. » Trois jours plus tard ses vœux étaient exaucés. A. DE L.

Le Moniteur universel, an 1792, n° 256; an Ier, nos 8-9 et 21; an VIII, p. 114, 272, 1489; an X, p. 722; an XII, p. 806, 1461. — Van Tenac, *Histoire générale de la Marine*, t. IV, p. 132-136. — *Galerie historique des Contemporains*. — Gérard, *Vies des plus illustres Marins français*, p. 263-268. — Le Bas, *Dict. encyclopédique de la France*.

LATOUCHE (*Hyacinthe* THABAUD DE), connu sous le nom de *Henri de* LATOUCHE, poëte et romancier français, né à La Châtre, dans le Berry, le 2 février 1785, mort le 9 mars 1851, à Aulnay près Paris. Il grandit dans une époque de troubles, et ne reçut qu'une éducation fort imparfaite. En 1800 il alla terminer tant bien que mal à Paris ses études ébauchées, fit son droit, et, grâce à la protection de ses deux oncles, M. Thabaud, administrateur de la loterie, et M. Porcher de Richebourg, sénateur, il entra jeune dans l'administration. Il eut une place aux droits réunis, sous Français de Nantes. On sait que cet aimable Mécène n'exigeait pas des jeunes littérateurs accueillis dans ses bureaux un travail régulier; mais de Latouche surpassa encore ses camarades en inexactitude. Français de Nantes lui en fit un jour des reproches. De Latouche s'excusa sur la longue distance qui séparait son logement de son bureau. Pour aller du faubourg Saint-Honoré où il demeurait, à la rue Sainte-Avoie, siége de l'administration des Droits-réunis, il suivait le boulevard, et trouvait à chaque pas des sujets de distraction, tantôt des amis qui l'emmenaient déjeuner, tantôt les parades, les marionnettes. « Comment, monsieur, vous vous arrêtez aux marionnettes ? » lui dit vivement Français de Nantes. — « Hélas, oui, monsieur le comte. » — « Eh mais ! comment cela se fait-il ? Je ne vous y ai jamais rencontré. » Ainsi se termina la réprimande du directeur général, si on en croit de Latouche, qui aimait

beaucoup à raconter cette anecdote. Le jeune employé des droits réunis débuta dans les lettres en 1811, par un poëme sur la mort de Rotrou, qui concourut pour un des prix de l'Institut et obtint une mention. La même année il fit jouer au Théâtre de l'Impératrice (Odéon) une comédie agréablement versifiée et intitulée : *Les Projets de Sagesse*. Il partit ensuite pour l'Italie, avec on ne sait quelle mission du gouvernement. Il ne s'expliquait que vaguement sur l'objet de son voyage; mais il racontait qu'il avait parcouru l'Italie pendant trois ans, à pied, à cheval, en voiture, de toutes les manières et dans tous les sens, n'ayant dans sa valise que le *Sternbald* de Tieck et rêvant de grands ouvrages, qui ne furent jamais que des projets. A son retour en France, il vit l'empire s'écrouler, et perdit sa place aux droits réunis. Forcé de vivre de sa plume, il fatigua son talent à rédiger des ouvrages de circonstance, l'*Histoire du procès Fualdès*, les *Mémoires de Mme Manson*, les *Lettres à David sur le Salon de* 1819, la *Biographie pittoresque des Députés*, les *Dernières Lettres de deux Amants de Barcelone*; mais il réservait pour la poésie quelques heures de sa matinée. En 1818 il donna, de société avec M. Émile Deschamps, au théâtre Favart, *Selmours*, comédie en trois actes et en vers, qui eut un succès d'estime, et *Un Tour de Faveur*, comédie en un acte et en vers, qui eut un succès de vogue. Il composa vers le même temps des petits poëmes imités de l'anglais et de l'allemand, *Phantasus*, *Blanche*, *Egbert*, *Trivulce*, *Le Juif Errant*, *Rosalba*, *La Chambre grise*, d'une couleur romantique assez neuve, travaillés avec soin, mais pénibles d'expression et de courte haleine. Ce qu'il a de mieux fait en ce genre est une pièce touchante et gracieuse intitulée : *Dernière Élégie*. Il a aussi de jolis vers pittoresques; ceux-ci, par exemple, sur le *Printemps* :

De ses doigts teints de pourpre il touche, en souriant,
Le frêle abricotier, l'amandier qui sommeille,
Le pêcher frissonnant sous sa robe vermeille.
. . . .
Qu'il repose un moment sur l'émail de la plaine,
On voit renaître au feu de sa féconde haleine
La brune violette, amour du villageois,
Et la fraise odorante aux lisières des bois.

Et ceux-ci encore sur l'hiver :

Quand la fleur de Noël, au fond de nos vallées,
Frémira sous le dard des premières gelées,
Nous irons de l'automne entendre encor la voix.

Mais ces endroits heureux sont rares et courts, et les meilleurs sentent l'effort. Il y eut toujours chez de Latouche entre la conception et la puissance d'exécution une inégalité qui fut l'infirmité de son talent et le désespoir de sa vie. M. Émile Deschamps, son collaborateur, qui le connaissait bien, a écrit dans une lettre citée par M. Sainte-Beuve : « Je ne saurais vous rendre ce qu'il y avait de finesse de vues, de distinction de plaisanteries quand M. de Latouche disait le plan des scènes et certains détails improvisés. Puis il écrivait, et quelques jolis traits seulement surnageaient dans une phraséologie négligée, incorrecte, obscure. Il fallait refaire. C'était une souffrance de voir un si fin esprit si mal servi par son talent; et il était le premier à en souffrir. » En 1819 eut lieu le grand événement de sa vie littéraire. Les libraires Foulon et Baudoin le chargèrent de préparer pour la publication les *Œuvres inédites* d'André Chénier. Dans les manuscrits qui lui furent remis, et où tant d'autres n'auraient vu que des essais imparfaits, il reconnut du premier coup d'œil les glorieuses reliques d'un grand poëte, des chefs-d'œuvre comparables à ce que la littérature française avait produit de plus pur et de plus passionné. « Ce que seraient devenues ces adorables poésies d'André Chénier si elles étaient tombées en d'autres mains, en des mains académiques de ce temps-là, ce qu'elles auraient subi de retranchements, de corrections, de rectifications grammaticales, on n'ose y songer. Honneur donc à M. de Latouche de les avoir senties tout d'abord, de les avoir reconnues en poëte et en frère, et de nous les avoir rendues (sauf quelques points de détail) telles qu'il les avait reçues (1). » Comme André Chénier n'avait pas mis la dernière main à ses poésies, l'éditeur, avant de les livrer au public, se permit çà et là quelques retouches, dont plus tard il se vantait mystérieusement, et de manière à laisser supposer qu'elles étaient considérables. Ces insinuations passèrent à peu près inaperçues; mais un poëte contemporain, Béranger, que la gloire d'André Chénier semblait importuner, et qui aurait bien voulu faire croire qu'elle était une mystification, les a consignées dans sa *Biographie*, en les exagérant. Il n'a pas craint d'affirmer que les poésies d'André Chénier sont en grande partie l'œuvre de Latouche. Mais, outre que la comparaison des ouvrages des deux écrivains ne laisse aucun doute sur l'authenticité de ceux d'André Chénier, les manuscrits de ce poëte existent encore, et nous savons par l'irrécusable témoignage de M. Lefèvre-Deumier à quoi se réduisent les corrections de Latouche (2). Un seul fait aurait pu

(1) Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. III.

(2) M. Lefèvre-Deumier, ami de Latouche, lut les manuscrits d'André Chénier avant la publication et assista au travail préparatoire de l'éditeur : « Un samedi matin, dit-il, au mois de mai 1819, je me trouvai seul avec de Latouche dans une mansarde qu'il occupait rue des Saints-Pères..... Nous lûmes ensemble non-seulement la moitié du volume qu'il préparait, mais un grand nombre de petites pièces qu'il avait rejetées, dont quelques-unes ont été recueillies dans les éditions suivantes, dont quelques-unes n'ont jamais paru... On l'a accusé d'avoir mutilé ces reliques, d'avoir introduit dans ce livre un assez grand nombre de fragments qui n'étaient que de véritables faux. C'est une accusation mensongère. J'ai vu, j'ai tenu les manuscrits, et ils étaient tous de la main de Chénier ou d'un de ses frères.... Si de Latouche a eu quelque tort en cette affaire, c'est, dans son enthousiasme craintif pour une gloire dont il était le premier arbitre, de s'être un peu méfié du public, d'avoir affaibli par prudence quelques expressions qui lui semblaient d'une énergie triviale ou d'une crudité dangereuse; d'avoir en quelques

donner une ombre de vraisemblance à la singulière assertion de Béranger, c'est que les supercheries littéraires étaient dans les habitudes de Latouche. En 1828 il s'attribua, dans son *Olivier Brusson*, un conte allemand d'Hoffmann; et en 1826 il s'arrangea de manière à ce qu'une nouvelle de lui, des plus scandaleuses par le sujet, circulât sous le nom de la duchesse de Duras. Cette malice indélicate eut un plein succès, et une femme d'une rare distinction, un des romanciers les plus purs de la littérature française, est restée longtemps responsable d'un conte licencieux (1). La *Correspondance de Clément XIV et de Carlin*, qu'il publia en 1827, lui fut inspirée par quelques lignes de Galiani. Le spirituel abbé, faisant allusion à l'amitié d'enfance de Ganganelli (plus tard Clément XIV) et de Carlin Bertinazzi, depuis acteur de la Comédie-Italienne, écrivait à madame d'Épinay : « On pourrait, ce me semble, bâtir là-dessus le plus beau des romans par lettres, et le plus sublime. On commencera par supposer que ces deux compagnons d'école, Carlin et Ganganelli, s'étant liés de la plus étroite amitié dans leur jeunesse, se sont promis de s'écrire au moins une fois tous les deux ans, et de se rendre compte de leur état. Ils tiennent leur parole, et s'écrivent des lettres pleines d'âme, de vérité, d'effusion de cœur, sans sarcasmes, sans mauvaises plaisanteries. Ces lettres présenteraient donc le contraste singulier de deux hommes, dont l'un a été toujours malheureux, et, parce qu'il a été malheureux, est devenu pape; l'autre, toujours heureux, est resté Arlequin. Le plus plaisant serait qu'Arlequin offrirait toujours de l'argent à Ganganelli, qui serait un pauvre moine, ensuite un pauvre cardinal, enfin un pape pas trop à son aise. Arlequin lui offrirait son crédit à la cour pour la restitution d'Avignon, et le pape l'en remercierait. » De Latouche n'exécuta pas fidèlement le programme de Galiani. Il sacrifia trop aux préoccupations romantiques et anti-jésuitiques du moment, et n'obtint qu'un succès de circonstance. Cependant cette *Correspondance* est son meilleur ouvrage, et mérite encore d'être lue. Il n'en est pas de même de *Fragoletta*, malgré l'incontestable talent de certaines descriptions. L'ouvrage est fondé sur une de ces données équivoques que caressait l'imagination stérile de Latouche, mais que réprouvent également les convenances morales et le goût littéraire. *Fragoletta* n'eut qu'un demi-succès. L'auteur, au lieu de voir dans ce froid accueil une invitation de mieux employer son talent, eut l'idée de reprendre et de transporter au théâtre le sujet qui lui avait réussi dans *Olivier*. Il se trompait étrangement en supposant qu'une particularité physiologique, laborieusement alambiquée pendant cinq actes, et entremêlée d'allusions politiques, intéresserait le public. *La Reine d'Espagne*, jouée au Théâtre-Français le 5 novembre 1831, tomba complétement à la représentation, et ne se releva pas à la lecture. La fortune lui ménagea un dédommagement qui, pour l'honneur de son nom dans l'avenir, vaut mieux qu'un succès théâtral. Il devina le génie d'une de ses compatriotes du Berry, alors inconnue et depuis si célèbre sous le nom de George Sand, et il lui facilita l'entrée d'une carrière qu'elle devait parcourir avec tant d'éclat. « Il lui était toujours réservé d'ouvrir aux autres la terre promise, sans y entrer lui-même (1). » Ces dernières déceptions et le douloureux sentiment qu'elles n'étaient pas tout à fait imméritées achevèrent d'aigrir son caractère. Il s'en prit à ceux qui réussissaient en politique et en littérature, et dans le journal satirique le *Figaro*, qu'il rédigeait en chef, il cribla d'épigrammes ses anciens amis les libéraux arrivés au pouvoir et les romantiques triomphants. Déjà, en 1829, dans la *Revue de Paris*, il avait publié contre ceux-ci un article sur *La Camaraderie littéraire* qui fit beaucoup de bruit, et qui aujourd'hui nous paraît froid, tortueux et péniblement spirituel. Ces obliques méchancetés l'exposèrent à des représailles, et Gustave Planche écrivit contre lui un article intitulé *De la Haine littéraire*. On remarque qu'il devint à partir de ce moment sinon plus doux du moins plus réservé dans l'expression de ses colères. Il ne renonça pas à l'espoir d'obtenir un succès dans le genre du roman. Mais ses nouvelles tentatives, *Grangeneuve*, 1835; *France et Marie*, 1836; *Léo*, 1840; *Un Mirage*, 1842; *Adrienne*, 1845, n'eurent même pas la notoriété de scandale qui s'attache à *Fragoletta*. *La Vallée aux loups*, recueil d'essais en prose et en vers (1833), contient de jolies pages descriptives, et deux volumes de vers, les *Adieux*

endroits remplacé par des points ou même par rien des vers qu'il ne trouvait pas à la hauteur des autres; d'avoir corrigé çà et là quelques rimes qui lui paraissaient insuffisantes. »

(1) Nous empruntons à M. Sainte-Beuve le récit de ce subterfuge; son témoignage est confirmé par celui de M. Lefèvre-Deumier : « Après le succès d'*Ourika* et d'*Édouard*, la duchesse de Duras avait lu à quelques personnes de sa société une nouvelle intitulée *Olivier*, dont on parlait assez mystérieusement. Les personnes qui l'ont entendue savent que ce petit roman, qui n'a jamais été publié, était plein de pureté, de délicatesse; ce ne pouvait être autrement, puisqu'il venait de Mme de Duras. Le héros aimait une jeune femme, en était aimé, et il s'éloignait pourtant, bien qu'elle fût libre. D'où venait cet obstacle secret au bonheur d'Olivier, cette impossibilité d'union? L'explication finale qu'en donnait, à la dernière page du roman, Mme de Duras, était parfaitement simple, et selon les scrupules de la morale. Mais de loin les imaginations moqueuses se mirent en frais et en campagne. M. de Latouche fut des premiers; il fit plus, il composa en secret un petit roman qu'il fit paraître sous le titre d'*Olivier*, sans nom d'auteur, et dans une forme d'impression exactement la même que celle des autres romans de Mme de Duras. Plus d'un lecteur y fut pris, et se dit avec étonnement : « Mais est-il possible qu'une personne comme Mme de Duras, qu'une femme du monde et qu'une femme soit allée choisir une pareille donnée? Mais c'est incroyable, c'est révoltant. » Cependant M. de Latouche riait et se frottait les mains. »

(1) Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. III, p. [illegible].

1843, les *Agrestes* (1844), renferment quelques pages d'une véritable beauté. Ce ne sont que des rencontres, mais elles suffisent pour protéger son nom contre l'oubli.

Depuis qu'il avait quitté la direction du *Figaro* en 1832, de Latouche s'était de moins en moins mêlé au monde littéraire. Il vivait dans une petite maison de campagne à Aulnay, près de cette Vallée aux Loups illustrée par le séjour de Chateaubriand. En 1846 il fut frappé d'un commencement d'apoplexie, et, se sentant atteint dans son corps et dans son intelligence, il se confina dans la retraite plus sévèrement que jamais. « C'est là, dit M. Lefèvre-Deumier, qu'il est resté cinq ans, obstinément invisible à presque tout le monde, consumant le reste de sa vie dans de vains regrets du passé, commençant des vers qu'il n'achevait pas, faisant et défaisant sans cesse son testament, insensible à tout, même à cette république qu'il avait si longtemps appelée de toute la force de ses rêves. » Depuis sa mort, Mlle Pauline de Flaugergues, l'amie et la consolatrice de ses dernières années, a publié un choix de ses œuvres posthumes sous le titre de *Encore Adieu* (1852). L. J.

George Sand, *Notice sur de Latouche*; dans le *Siècle*, 8, 10, 30 juillet 1851. et *Histoire de ma vie*. — Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. III. — Lefèvre-Deumier, *Célébrités d'autrefois*.

LATOUCHE (*Auguste*), hébraïsant français, né vers 1798. Il entra dans les ordres, et s'occupa beaucoup de l'étude de la langue sacrée, qu'il enseigna publiquement à Paris. On a de lui: *Méthode rationnelle pour l'étude simultanée des Langues*; — *Panorama des Langues*, ou *clef de l'étymologie*; 1836, in-8°; — *Grammaire Hébraïque*; 1836, in-8°; — *Dictionnaire Idio-étymologique Hébreu et Dictionnaire Grec-Hébreu*; 1836, in-8°. Dans l'introduction du *Panorama des Langues*, Latouche résume ainsi son système. « Mon système, dit-il, qui n'a paru d'abord qu'ingénieux et qu'un moyen *mnémonique* d'invention nouvelle, est l'unité des langues dans l'hébreu, la fusion de toutes les idées des peuples dans quelques expressions matérielles, onomatopiques, réduites à vingt-cinq classes; c'est un code de logique, de philosophie, un exercice de la pensée, qui centuple sa rectitude et sa puissance. Je prouve, par *analogies d'idées et de sons*, que chaque langue est engendrée de l'hébreu ou s'y rapporte sans effort. Je me suis éloigné de mes devanciers, souvent pour le fond et toujours pour la méthode. » F.-X. T.

Bibliographie de la France, 1836.

LA TOUCHE. *Voy.* GUIMOND.

LA TOULOUBRE (*Louis* VENTRE DE), jurisconsulte français, né en 1706, à Aix, où il est mort, le 8 septembre 1767. Appartenant à une famille de robe, il partagea ses premières années entre l'étude des lois et celle de la poésie, remporta plusieurs prix académiques, et fit insérer quelques-unes de ses pièces dans les recueils du temps, entre autres une *Ode sur l'Imagination* (1738) et un poëme sur *Le Sacrifice d'Abraham*. En 1732 il fut nommé professeur de droit français à l'université d'Aix, et en 1734 substitut du procureur général au parlement. On a de lui: *Les Œuvres de Scipion du Périer*; 1760, 3 vol. in-4°, avec des observations sur l'état de la jurisprudence; — *Les Actes de notoriété donnés par MM. les avocats et procureurs généraux au parlement de Provence*; Avignon, 1756 ou 1764, in-8°; nouv. édit., 1772; actes qui forment, en quelque sorte, le recueil d'un droit particulier à la Provence et accompagnés de remarques très-judicieuses; — *Jurisprudence féodale suivie en Provence*; ibid., 1756, in-8°, augmentée, en 1765, d'un volume consacré à la jurisprudence féodale du Languedoc. La Touloubre, dont les ouvrages étaient entre toutes les mains avant la révolution, avait aussi réuni des matériaux concernant le *Droit maritime* et un *Commentaire* sur les statuts de Provence. K.

Achard, *Dict. de la Provence*, II.

LA TOUR (*Lambert* DE), seigneur DE LIMOUX, mort vers 1235. Il appartenait à une maison ancienne dans Toulouse, et qui un siècle auparavant avait compté des capitouls parmi ses membres. Après que Simon de Montfort eut conquis le Languedoc, Lambert fut au nombre des barons qui abandonnèrent la cause du comte Raymond. En 1211 il se croisa contre les Albigeois, et tomba aux mains du comte de Foix. Il fut ensuite chargé de la défense du château de Beaucaire (1217), et envoyé par Montfort auprès du roi Pierre II d'Aragon pour chercher à calmer ce prince, qui avait défié en combat singulier le chef des croisés. On a prétendu, mais sans preuves, qu'il avait reçu de ce dernier, en même temps que Gaston de Lévis, le titre de maréchal de la foi. Cette famille s'éteignit dans le quinzième siècle, après avoir obtenu trente-trois fois les honneurs du capitoulat. Baluze, dans son *Histoire généalogique de la Maison de La Tour d'Auvergne*, a vainement essayé de rattacher les ducs de Bouillon aux La Tour de Toulouse, entre lesquels il n'y a point d'origine commune. K.

Art de vérifier les dates. — G. de La Tour, *Armorial du Languedoc*. — *Biogr. toulousaine*.

LA TOUR (*Louis* DE) ou *Ludovicus* TURRIANUS, poëte latin belge, mort en 1636. Il se fit chartreux dans le couvent des Douze-Apôtres près Liége, et passa en 1607 à la chartreuse de Lire (Brabant), où il mourut. On a de lui entre autres poésies latines d'un assez bon style: *Generales omnes ordinis Cartusiani, a divo Brunone ad nostra usque tempora*; Cologne, 1607; Wurtzburg, 1608. C'est une espèce de biographie des généraux de l'ordre des Chartreux en vers numéraux. L—z—e.

Petreius, *Bibliotheca Carthusiana*, p. 235. — Moratius, *Theatrum Carthus. Ordinis*, p. 133. — Foppens, *Bibliotheca Belgica*, p. 836. — Paquot, *Mém. pour servir à l'hist. litt. des Pays-Bas*, t. VI, p. 199.

LA TOUR (*Simon* DE), jésuite français, né le 28 novembre 1697, à Bordeaux, mort en 1766, à Besançon. Il fit à Paris sa théologie, professa la philosophie à Tours, et fut chargé, à la mort du P. du Cerceau, de terminer l'éducation du prince de Conti. Il devint ensuite principal du collége de Louis-le-Grand, et procureur général des Missions étrangères. Ce fut à lui que Voltaire, peu de temps avant sa réception à l'Académie Française, adressa une lettre qui fit beaucoup de bruit, et où il décernait de grands éloges aux jésuites, ses anciens maîtres. Lors de la suppression de l'ordre en France, le P. de La Tour se réfugia à Besançon. Il avait été pendant quelque temps un des rédacteurs du *Journal de Trévoux*. Quelques auteurs l'ont confondu avec un autre jésuite du même nom. (*Voy.* BONAFFOS DE LA TOUR). K.

Nécrologe des Hommes célèbres, 1767.

LA TOUR (*Christophe-Ernest* BAILLET, comte DE), homme politique belge, né en 1668, au château de La Tour (Luxembourg), mort en 1732, à Bruxelles. Il appartenait à une famille noble d'origine française, fixée depuis le quinzième siècle dans les Pays-Bas. Il fut successivement conseiller au conseil provincial du Luxembourg, au grand conseil de Malines, procureur général, puis président au même conseil, conseiller d'État et président du conseil privé. Le titre de comte lui fut conféré par lettres patentes datées de 1719. K.

Biogr. gén. des Belges.

LA TOUR (*Charles-Antoine-Maximilien* BAILLET, comte DE), général autrichien, né en 1737, au château de La Tour, mort en 1806, à Vienne. De la même famille que le précédent, il embrassa de bonne heure le parti des armes, et ne fit sa première campagne qu'en 1778, sous les ordres de Lascy et Laudon, dans la guerre de la succession de Bavière; il devint peu après colonel de ce fameux régiment de dragons qui prit le nom de La Tour et s'illustra sur tant de champs de bataille. C'est pour les dragons de La Tour que les archiduchesses d'Autriche brodèrent de leurs mains un étendard sur lequel on lisait cette devise : *Qui s'y frotte s'y pique.* Comme général major, le chef de ce corps d'élite fut employé par Joseph II contre les Brabançons révoltés, s'empara de Charleroi, et contribua beaucoup au retour de l'ordre (1789-1790). Nommé lieutenant-feld-maréchal, il commandait à Tournay lors de la bataille de Jemmapes, revint en ligne l'année suivante, avec le prince de Cobourg, assista à l'attaque du camp de Famars ainsi qu'à la plupart des opérations qui eurent lieu sous Maubeuge, et fut même le seul général de division qui repoussa l'ennemi à Wattignies (16 octobre 1793), tandis que le reste de l'armée autrichienne était battu par Jourdan. En 1794 il ouvrit la campagne par quelques avantages; mais les alliés ayant résolu l'évacuation des Pays-Bas, il fut chargé de couvrir la retraite, et partagea les revers de l'aile gauche sur l'Ourthe et près de Duren. A la suite de la campagne de 1795, qu'il soutint en Franconie, La Tour obtint le grade de général d'artillerie (1796), et prit le commandement de l'armée du Bas-Rhin, dont Wurmser s'était démis pour passer en Italie. Presque constamment tenu en échec par Moreau, et n'ayant à sa disposition que des troupes affaiblies, il livra, de concert avec l'archiduc Charles, une suite de combats malheureux, et se replia d'abord derrière la Lech, puis jusque sous les murs de Munich. Lorsque Moreau commença à rétrograder vers le Rhin, La Tour, chargé de le poursuivre, n'osa l'inquiéter sérieusement, à cause de l'infériorité du nombre, et subit même à Biberach une déroute presque complète. L'année suivante (1797), il ne réussit pas mieux à disputer aux Français le passage du Rhin. Nommé gouverneur de la Styrie après la paix de Campo-Formio, il passa, à la fin de 1806, dans la haute Autriche, et présidait le conseil de la guerre lorsqu'il mourut subitement à Vienne. K.

Convers.-Lex. — *Biogr. étrangère*, II. — Thiers, *Hist. de la Révol. fr.* — *Tableau des Guerres de la Révolution.* — *Biogr. gén. des Belges.*

LA TOUR (*Louis-Willebrod-Antoine* BAILLET DE), général autrichien, frère du précédent, né en 1753, mort en 1836, à Bruxelles. Il fit les campagnes de la révolution, et devint en 1790 lieutenant général. A la paix il revint habiter la Belgique, qui faisait alors partie de la France; fut inscrit en 1811 sur le tableau de l'armée française, et quitta le service militaire en 1814. E.

Biogr. gén. des Belges.

LA TOUR (*Théodore* BAILLET, comte DE), général autrichien, né le 15 juin 1780, massacré le 7 octobre 1848, à Vienne. Fils du maréchal de La Tour, il suivit également la carrière des armes, et parvint au grade de feld-maréchal. Chargé, après les événements de 1848, du portefeuille de la guerre, il prit des mesures rigoureuses, qui attirèrent sur lui la haine du parti démocratique, et fut, lors de l'insurrection d'octobre, massacré dans son hôtel sous les yeux de la députation que la diète y avait envoyée afin de le protéger. K.

Convers.-Lexik.

LATOUR (*Bertrand* DE), écrivain ecclésiastique français, né à Toulouse, vers 1700, mort à Montauban, le 19 janvier 1780. Il étudia au séminaire de Saint-Sulpice, à Paris, et fut attaché au séminaire des Missions étrangères. Envoyé au Canada, il devint, jeune encore, doyen du chapitre de Québec et conseiller-clerc du conseil supérieur de cette ville. Il occupait ces deux places en 1730; mais quelques années après l'amour de la patrie le ramena en France, où il obtint la cure de Saint-Jacques à Montauban. Après avoir occupé cette cure plusieurs années il devint chanoine, puis doyen du chapitre; ce fut aussi à lui qu'on dut l'établissement des Frères des Écoles chrétiennes à Montauban, a

quelles il légua sa bibliothèque. La liste de ses ouvrages donne une étonnante idée de sa fécondité. Cette liste renferme trois cent quatre-vingts articles différents. Dans le nombre, il y a vingt-cinq vol. de discours pour la chaire, quatre de réflexions et entretiens sur les devoirs de l'état religieux, cinq qui ont pour titre : *Discours académiques*, etc. Mais rien ne montre mieux la fécondité de Latour que sa collection de *Réflexions morales, politiques, historiques et littéraires sur les théâtres* qui a jusqu'à vingt volumes. Il a écrit aussi beaucoup de petits ouvrages détachés, tels que les *Mémoires du P. Timothée, capucin, évêque de Béryte*, in-12 ; l'*Apologie de Clément XIV*, réfutation des lettres fabriquées par Caraccioli, in-12 ; les *Lettres d'un Évêque à un Évêque, commentaire de la déclaration du mois d'août* 1750, in-12. Enfin des *Mémoires*, in-4°, composés vers 1772, et ayant la plupart pour objet la critique des changements faits au nouveau *Bréviaire* de Montauban.

GUYOT DE FÈRE.

Annales de la Religion, t. XXXIV, année 1828.

LATOUR (*Maurice-Quentin* DE), peintre français, né à Saint-Quentin, le 6 septembre 1704, mort le 17 février 1788. Les premières leçons de dessin lui avaient été données à Saint-Quentin ; mais il partit bientôt en chercher d'autres à Cambrai, à Reims et jusqu'en Angleterre. Arrivé à Paris à l'âge de vingt-trois ans, il s'annonça comme peintre en portraits. Son procédé était nouveau ; il avait substitué à l'emploi des couleurs à l'huile, le pastel ; avant lui aussi peu varié dans ses nuances que mobile dans la cohérence de ses couleurs ; aussi devint-il bientôt le peintre en vogue. Quelques-uns de ses portraits furent vus par Louis de Boullongne, premier peintre du roi, qui, ayant reconnu dans les œuvres de Latour de grandes qualités au milieu de nombreuses imperfections, demanda l'artiste, l'encouragea : « Vous ne savez ni peindre ni dessiner, lui dit-il, mais vous possédez un talent qui peut vous mener loin ; dessinez, jeune homme, dessinez longtemps. » — Latour suivit ce conseil, et malgré le succès de ses premiers portraits et le profit qu'il en retirait, il renonça à une célébrité précoce pour acquérir ce qui devait établir solidement son talent et sa réputation. De Latour ne parut pour la première fois en public qu'au salon de 1737, où il exposa deux pastels. De ce moment jusqu'en 1773 il prit part à presque toutes les expositions, et fournit près de cent vingt pastels.

Les beaux portraits de ce grand artiste, qui datent aujourd'hui de plus d'un siècle, se sont parfaitement conservés, malgré leur fragilité. On en admire encore de charmants au Louvre, dans les principaux musées de l'Europe et particulièrement dans le musée de Saint-Quentin. On peut citer parmi ses plus beaux tableaux, les portraits de *Restout*, de *Sylvestre*, de *Parrocel*, de *René Fremin*, de *Voltaire*, de *J.-J. Rousseau*, de *Crébillon*, de *d'Alembert*, de *Marivaux*, de *Rameau*, de *Diderot*, de *Duclos*, de *Louis XV*, de *Marie Leczinska*, du *Dauphin*, de la *Princesse de Saxe, Dauphine de France*, du *prince Charles-Édouard*, fils du prétendant d'Angleterre, du *maréchal de Belle-Isle*, du *maréchal de Lowendal*, de *Mme de Pompadour*, de *Mlle Sallé*, etc., De Latour, reçu d'abord agréé (1738), puis membre de l'Académie royale de Peinture (1744), en fut le directeur en 1746. Bientôt un brevet du 4 avril 1750 le nomma peintre du roi en pastel, et en 1775 il obtint un logement au Louvre. Ce fut alors qu'il employa une bonne partie de sa fortune à encourager et à honorer les arts. Il consacra 10,000 livres pour fonder un prix de 500 livres que l'Académie de Peinture doit décerner annuellement à l'auteur du meilleur tableau de perspective linéaire et aérienne. Pareille somme fut destinée annuellement à récompenser la plus belle action ou la plus utile découverte dans les arts, au jugement de l'académie de la ville d'Amiens.

Sa ville natale, Saint-Quentin, hérita aussi de sa générosité ; il y institua des fondations en faveur de femmes pauvres en couches et de vieux artisans pauvres ; enfin il y fonda, en 1782, une école gratuite de dessin à laquelle il fit don de 18,000 livres (1). GOMART (de Saint-Quentin).

Docum. partic.

LATOUR (*Dominique*), médecin français, né en 1749, à Ancizan (Bigorre), mort vers 1820, à Orléans. Originaire de la même famille que le jésuite Bonaffos de Latour, connu par ses poésies lyriques, il étudia la médecine et s'établit à Orléans d'après les conseils du professeur Antoine Petit, dont il avait été l'élève. Après la terreur, il exerça les fonctions de médecin en chef de l'hôtel-Dieu de cette ville, et ne les quitta que pour aller en Hollande remplir celles de premier médecin auprès du roi Louis. On a de lui : *Histoire philosophique et médicale des Causes essentielles immédiates ou prochaines des hémorrhagies* ; Orléans, 1815, 2 vol. in-8° ; — plusieurs *Mémoires* sur le tétanos, la catalepsie, le cancer, la paralysie des extrémités inférieures, l'influence de l'imagination, la dysenterie, etc., insérés dans divers recueils. K.

Quérard, *La France Litt.*

LATOUR (*Jean-Baptiste* BONAFFOS DE). *Voy.* BONAFFOS DE LATOUR.

LATOUR (*D.-Fr.* GASTELLIER DE). *Voy.* GASTELLIER DE LATOUR.

LATOUR (*Charles-Jean-Baptiste* DES GA-

(1) La ville de Saint-Quentin, qui se glorifie d'avoir produit un tel artiste, a fait construire un magnifique musée pour y recevoir dignement les précieux ouvrages de cet excellent et jusqu'ici inimitable peintre ; en même temps elle lui a fait élever une statue en bronze sur la place même où est né de Latour, à peu de distance de la maison où il a fini sa carrière.

LOIS DE), administrateur français, né le 11 mars 1715, à Paris, où il est mort, le 24 janvier 1802. Originaire d'une maison noble du Forez, il obtint à l'âge de vingt ans un siége de conseiller au parlement d'Aix (1735), dont il fut, depuis 1747, premier président. En 1744, il avait succédé à son père en qualité d'intendant de la Provence. A ces doubles fonctions, qu'il exerça pendant plus de quarante ans, il joignit encore celles d'inspecteur du commerce du Levant et de président du conseil d'Afrique, et surveilla l'administration militaire pendant la guerre d'Italie. Il fit, en 1787, partie de l'assemblée des notables, trouva un asile passager en Bourgogne à l'époque de la révolution, et subit au Luxembourg une détention de plusieurs mois. On le représente comme un homme intègre, éclairé, d'un caractère obligeant et de talents peu communs. La ville de Marseille lui est redevable de quelques établissements utiles. — Son fils aîné, LATOUR (*Étienne-Jean-Baptiste-Louis* DES GALOIS DE), né en 1754, à Aix, mort le 20 mars 1820, à Bourges, embrassa l'état ecclésiastique après avoir été conseiller au parlement. Désigné en 1788 pour occuper le siége de Moulins, il devint en Italie premier aumônier de madame Victoire de France, passa en 1799 en Angleterre, et ne revint de l'étranger qu'avec les Bourbons. En 1817, il fut nommé archevêque de Bourges.

K.

Dict. de la Provence. — Biogr. des Contemp.

* LATOUR (*Cagnard*, baron DE), physicien français, né à Paris, le 31 mai 1777. Il sortit de l'École Polytechnique pour entrer à l'école des ingénieurs géographes. Plus tard il fut nommé auditeur au conseil d'État, et devint en 1850 membre de l'Académie des Sciences. — La vie de M. Latour est tout entière dans ses travaux. On peut les diviser en trois parties distinctes : *l'acoustique*, *la mécanique*, *la chimie et la physique générale*. Dans toutes ces branches, il a fait des découvertes que le temps ne pourra jamais faire disparaître. En 1809 il inventa une sorte de vis d'Archimède désignée sous le nom de *cagnardel*, dont l'effet est de porter les gaz sous un liquide quelconque (1). En 1810 il présenta à l'Institut une machine hydraulique composée d'une roue à palettes tournant horizontalement dans l'eau. « Cette roue, embossée dans une enveloppe qui la ferme en haut et en bas, est évidée au centre et permet à l'eau, qui a frappé les palettes d'amont, d'aller heurter celles d'aval. » Dans la même année, il inventa ce qu'il a appelé un *canon-pompe*. C'est une machine à vapeur dans laquelle l'eau est élevée sans piston par des bouffées successives de vapeur d'eau, qui déterminent l'ascension d'un volume d'eau à peu près égal au volume de la vapeur employée à une hauteur de huit mètres environ. La vapeur, comme on le voit, était employée d'une manière nouvelle à faire le vide et à élever l'eau. En 1815 il fait connaître sa *pompe à tige filiforme*. Dans cette pompe, la tige du piston est remplacée par un fil métallique de quelques millimètres de diamètre, qui, traversant la pompe de haut en bas, sort par les deux bouts et va s'attacher à un chassis, semblable à celui des scies, destiné à lui imprimer un mouvement ascensionnel alternatif. Les frottements contre les boîtes à étoupe se trouvent, de cette manière, énormément diminués, ce qui donne un avantage marqué sur les pompes ordinaires à tige roide et, épaisse. La *sirène*, dont l'invention date de 1819, est un instrument destiné à mesurer les vibrations de l'air qui constitue un son donné. Tous les physiciens la connaissent. Voici sur quel principe s'appuyait M. Cagniard en inventant son appareil : « Si le son produit par les instruments [illegible] dû principalement, comme le croient les physiciens, à la suite régulière des chocs multi[illegible] qu'ils donnent à l'air atmosphérique par [illegible] vibrations, il semble naturel de penser [illegible] moyen d'un mécanisme qui serait combiné [illegible] frapper l'air avec la même vitesse et la [illegible] régularité, on pourrait donner lieu à la production du son. Tel est, en effet, le résultat qu'i[illegible] obtenu à l'aide de son procédé, qui consiste [illegible] faire sortir le vent d'un soufflet par un [illegible] orifice, en face duquel on présente un [illegible] circulaire mobile sur son centre, et dont le mouvement de rotation a lieu, soit par l'action [illegible] courant, soit par un moyen mécanique. » (*An-nales de Physique et de Chimie*, tom. [illegible] pag. 167, et tom. XVIII, pag. 438). — Quant [illegible] modifications apportées depuis à *la sirène* [illegible] *plexe à séries ondulées*, *à la sirène à pla*[illegible] *épais*, *aux sirènes à deux sons simul*[illegible] *nés*, etc., *voy.* les *Comptes-rendus* de l'A[illegible] 1837, page 313 et 331; id., 1838, page [illegible] 422; id., 1839, page 60; id., 1841, page [illegible] 402 et 414; id., 1842, page 179. En 1821 M. [illegible] tour présenta à la Société d'Encouragement [illegible] nouvelle méthode du *débourbage des miner*[illegible] *de cuivre* en usage aux mines de C[illegible] (Rhône). C'est une espèce de tonneau ou [illegible] horizontal, à ouvertures longitudinales, de [illegible] ques lignes de largeur. On le remplit de [illegible] rai, et on le fait tourner sur son axe, en [illegible] geant toutefois le tonneau dans l'eau, de [illegible] à dépouiller entièrement le minerai du sable [illegible] de l'argile qui l'accompagnent. Le gravier [illegible]

(1) M. Fr. Arago s'exprimait ainsi sur le mérite de cette invention, lors de la discussion de la loi sur les brevets d'invention en 1844: « Tout le monde sait que la vis d'Archimède sert aux épuisements; les ingénieurs l'emploient dans ce but. Deux mille ans s'écoulent, et l'un de nos compatriotes avise que la même machine qui sert à élever l'eau peut être employée pour faire descendre du gaz, en sens contraire, ou de droite à gauche : cette application est importante. Il arrive très-souvent en effet qu'on a besoin de purifier de grands volumes de gaz, de les débarrasser d'une foule de substances étrangères. La vis d'Archimède sert alors à les porter au fond d'une profonde couche d'eau. Le gaz se purifie en remontant. Certes, il y avait là invention brevetable. »

tombe du crible est ramassé par une grille suspendue au-dessous et agitée par de petites secousses qui permettent aux matières très-tenues de s'échapper de l'eau. (Voy. *Bulletin de la Société d'Encourag.*, n° 261.)

En 1822 M. de Latour fit connaître quelques résultats qu'il avait obtenus par l'action combinée de la chaleur et de la compression sur certains liquides, tels que l'eau, l'alcool, l'éther sulfurique et l'essence de pétrole rectifiée. On trouve encore de lui, à la même époque, des expériences à une haute pression avec quelques substances, telles que l'eau et le sulfure de carbone, employées séparément ou combinées avec du chlorate de potasse. En 1829 il publia un mémoire sur le sifflement de la bouche. C'est dans ce travail qu'il démontre que dans l'acte du sifflement, les lèvres agissent comme une ouverture tubulaire plus ou moins allongée, qu'un courant d'air sortant des poumons ou y rentrant traverse avec une certaine vitesse en frottant les parois de ce conduit par intermittence. C'est par ces expériences que M. de Latour est arrivé à regarder le larynx comme un instrument à anches, dans lequel l'air mis en vibration par le frottement contre les lèvres inférieures de la glotte viendrait choquer les lèvres supérieures et y formerait des sons plus intenses qu'il n'aurait pu donner en y arrivant directement. (Voy. *Institut*, 1836, page 180; 1837, pag. 13, 45, etc.) En 1833 il fit connaître le résultat de ses expériences sur la résonnance des liquides et une nouvelle espèce de vibration qu'il a nommée *vibration globulaire*. En faisant vibrer longitudinalement des tubes en verre contenant de l'eau, ouverts ou fermés, privés d'air ou soumis à l'action de ce fluide, il s'aperçut que des intervalles vides très-apparents se manifestaient dans la masse vibrante, que si elle contenait du gaz, celui-ci se détachait du liquide et montait à la surface; que si, au contraire, il n'y avait plus sensiblement de fluide gazeux, les bulles qui apparaissaient étaient plus petites et ne quittaient pas la place où elles venaient de se former. Dans le premier cas, le son était plus faible que dans le second. Ces vibrations particulières aux liquides, qui se manifestaient à l'œil par des disjonctions dans la masse ébranlée, ont été nommées *vibrations globulaires* et comparées à celles que les molécules des corps solides exécutent en pareille circonstance. C'est dans ce travail que se trouve la pipette sifflante à l'aide de laquelle il fait produire à une colonne d'eau des sons analogues à ceux de la flûte. (*Annales de Chim. et de Phys.*, 2e série, t. LVI.)

En 1837 il inventa, de concert avec M. de Montferrand, un *pyromètre acoustique* au moyen duquel il se proposait de ramener la mesure de toutes les températures à l'appréciation d'un son. C'est cette même année qu'il publia un travail sur la pression à laquelle l'air contenu dans la trachée-artère se trouve soumis pendant l'acte de la phonation. Il y avait déjà longtemps qu'il s'occupait de rechercher à quelle pression, en sus de celle de l'atmosphère, l'air contenu dans les poumons se trouve soumis lorsqu'il est employé à faire résonner certains instruments à anches. Il avait même déjà reconnu qu'à l'égard de la clarinette cette pression fait équilibre en moyenne à une colonne d'eau de 30 centimètres. Pour étendre ces expériences au larynx humain, il fallait trouver un individu qui, d'une part, eût une ouverture à la trachée-artère, et de l'autre pût, à sa volonté, produire des sons vocaux. M. de Latour rencontra un homme sur lequel il put expérimenter. (*Journal de l'Institut*, 1836, 1837, 1838, 1839, 1840, 1841, 1846). Enfin on a de M. de Latour un *peson chronométrique*, instrument destiné à mesurer les effets dynamiques des machines en mouvement (*Compte rendu de l'Acad. des Sc.*, 1837); — un travail fort remarquable sur la fermentation vineuse qui a eu pour résultat de fixer l'opinion des chimistes et des naturalistes sur la nature des substances capables de produire la fermentation vineuse dans les liquides qui sont propres à l'éprouver (*Annales de Phys. et de Chimie*, 2e série, tom. LXVIII). Dans la même année il annonça qu'au moyen de plusieurs procédés qu'il a imaginés, et qui sont fondés sur des actions lentes, il était parvenu à former diverses substances dont on retrouve les analogues dans la nature. Ainsi avec le noir de fumée il a formé une espèce de diamant, avec le marbre et le fer limoneux du Berry il a imité le feldspath; avec d'autres substances il a obtenu des concrétions opalines, le marbre saccharoïde (*Journ. de l'Institut*, 1838, 1850).

M. de Latour inventa aussi une machine pour étudier le vol des oiseaux. Dans une autre machine semblable, il parvint, par le battement de huit paires d'ailes, à obtenir une force ascensionnelle continue de 100 grammes (*Journ. de l'Institut*, 1837, 1839). En poursuivant ses recherches sur la formation du son dans les cordes vibrantes, M. de Latour fut conduit à essayer de produire un son en faisant osciller très-rapidement entre deux piliers métalliques un petit marteau dur et très-léger, c'est-à-dire formé d'un bout de tige de verre. Ce qu'il y a de particulier dans le son obtenu, c'est que le nombre de ces vibrations sonores ne répond qu'à la moitié du nombre synchrone des oscillations simples du marteau, quoique l'appareil soit disposé de façon qu'à chaque mouvement de va-et-vient de ce marteau il doive se produire deux coups ou bruits d'égale intensité par l'effet des chocs alternatifs que le marteau exerce sur les deux piliers. Quelque temps après, M. de Latour donna la théorie relative à la formation du son dans les cordes vibrantes, déduite de nouvelles expériences sur son oscillateur acoustique. Enfin, il publia un mémoire sur la production artificielle de sons graves analogues à ceux de

la voix humaine. Ses expériences paraissent propres à fournir quelques données pour expliquer comment nos organes vocaux fonctionnent lorsqu'ils produisent des sons à la fois graves et intenses (*Comptes-rendus de l'Acad.*, 1840). M. de Latour avait tenté aussi les expériences sur le charbon, dans l'espoir de le faire cristalliser et de produire ainsi du diamant. Dans cette vue, il dirigeait un courant d'oxygène à l'aide d'une pompe à double effet de son invention sur du menu charbon de chêne, auquel il avait ajouté un peu de sable siliceux; le tout était renfermé dans un fourneau à réverbère couché. Il espérait ainsi dissoudre du charbon par l'acide silicique et chasser ce dernier par la forte chaleur du fourneau, aidée du courant gazeux. (*Comptes rendus de l'Acad.*, 1847). Il signala le premier l'endosmose gazeuse (avec l'hydrogène et l'air) à travers des vessies en caoutchouc. Enfin, en 1851, M. de Latour publia un travail sur un moulinet à battements démontrant des phénomènes nouveaux d'acoustique. JACOB.

Doc. partic.

* **LATOUR** (*Jean-Baptiste* TENANT DE), bibliographe français, né en Périgord, en 1779, fut élevé à Paris, servit, de 1814 à 1815, dans les gardes du corps de Louis XVIII, chef du personnel de l'administration des postes, et bibliothécaire du roi Louis-Philippe au palais de Compiègne. Parmi ses travaux d'éditeur, on remarque : *Poésies de Malherbe*, avec un *Commentaire d'André Chénier*, découvert par l'éditeur; Paris, 1842; — les *Œuvres de Chapelle et de Bachaumont*, avec une notice, dans la bibliothèque elzevirienne de M. Jannet; Paris, 1854. — Une édition annotée des *Œuvres complètes de Racan*, avec plusieurs pièces inédites et des textes importants rétablis, même collection; Paris, 1857. On a aussi de lui : *Lettres sur la Bibliographie*, au nombre de six, imprimées à un petit nombre d'exemplaires, format in-12, tirées d'un ouvrage inédit, qui va être publié prochainement. C. M.

Documents particuliers.

* **LATOUR** (*Louis-Antoine* TENANT DE), fils du précédent, littérateur et poëte français, né le 31 août 1808 à Saint-Yrieix. Élève de l'École Normale, il fut successivement professeur aux colléges de Bourbon et Henri IV (aujourd'hui lycées Bonaparte et Napoléon). En 1832 il quitta l'enseignement pour devenir précepteur du duc de Montpensier. Nommé en 1843 secrétaire des commandements du jeune prince, il l'accompagna, en 1846, dans son voyage en Orient, et, après la révolution de février, le suivit en Espagne. On a de lui : Traduction des *Prisons de Silvio Pellico*; 1833, 1 vol. in-8° : a eu de nombreuses éditions; on y a joint depuis 1840 la traduction du discours de Pellico sur *Les Devoirs des Hommes*; — *Essai sur l'Étude de l'Histoire en France*; 1835, in-8°; — Traduction des *Mémoires d'Alfieri*; 1835, in-12; — *Poésies complètes*; Paris 1841, in-12. Ce volume se compose de deux parties : la première, intitulée *La Vie intime*, et l'autre ayant pour titre : *Loin du foyer*; — Traduction du *Théâtre* et des *Poésies* de Manzoni; 1842, in-12; trad. de la *Colonne infâme*, de Manzoni, 1 vol. in-12, 1843; — *Voyage de S. A. R. Monseigneur le duc de Montpensier en Orient*, avec atlas, 1847, gr. in-8°; — *Études sur l'Espagne* (Séville et l'Andalousie); 1855, 2 vol. in-12; — *Lettres de Silvio Pellico*; 1857, un fort vol. in-8°, orné du portrait de l'auteur italien, et précédé d'une *Introduction* où M. de Latour raconte la vie de Pellico depuis sa sortie du Spielberg; — *Don Miguel de Mañara, sa vie, son discours sur la vérité, son testament, sa profession de foi*; 1857, in-12; — *La Baie de Cadix*, nouvelles études sur l'Espagne; 1857, 1 vol. in-12 — des articles dans le *Journal des Débats*, la *Revue de Paris*, la *Revue des Deux Mondes*, *Le Correspondant*, etc. Enfin, il a publié en espagnol, pour discours de réception à l'Académie des Belles-Lettres de Séville un travail ayant pour objet les *Imitations de Florian*, 1858. C. MALLET.

Documents particuliers.

LATOUR (*Jean-Raimond-Jacques-Amédée*), médecin français, né à Toulouse, le 12 juin 1805. Il fit de bonnes études, obtint, en 1823, le prix d'honneur au collége de sa ville natale, et fut reçu en 1834 docteur à la faculté de Paris. Successivement rédacteur en chef du *Journal hebdomadaire de Médecine*, 1836, de *La Presse Médicale*, 1837, de la *Gazette des Médecins praticiens*, 1839, il eut à soutenir, en 1840, un procès célèbre, intenté par M. Gendrin à l'occasion d'un concours pour une chaire à la faculté, dans le compte rendu duquel M. Latour avait fait allusion à la conduite de M. Gendrin à l'égard des blessés de l'insurrection des 5 et 6 juin 1832. Le corps médical de Paris fit une souscription spontanée pour payer l'amende et les dommages et intérêts auxquels M. Latour avait été condamné. De 1841 à 1847, M. Latour rédigea pour la *Gazette des Hôpitaux* les spirituels feuilletons signés du pseudonyme de *Jean-Raimond*. En 1845 il provoqua le congrès médical, dont il fut élu secrétaire général; et reçut l'année suivante la croix de la Légion d'Honneur. En janvier 1847 il créa le journal *L'Union Médicale*, dont il est rédacteur en chef. Nommé en 1849 secrétaire du comité consultatif d'hygiène publique près le ministère d'agriculture et du commerce, il a fondé l'*Association générale de prévoyance et de secours mutuels des médecins de France*, association approuvée par un décret impérial du 31 août 1858. Outre les travaux mentionnés, on a de M. Latour : *Cours de Pathologie interne* (leçons de M. Andral); Paris, 1836, 3 vol. in-8°; 2e édition en 1847; — *Traitement préservatif et curatif de la phthisie pulmonaire*; in-8°;

L'Union médicale, dont le rédacteur en chef occupe le premier rang dans la presse médicale contemporaine, a joué un grand rôle dans la discussion récente des homéopathes, dont tous les journaux ont retenti. X.

Documents particuliers.

LATOUR DE SAINT-YBARS (*Isidore*), auteur dramatique français, né à Saint-Ybars (Ariège), vers 1809. Il fit ses études à Toulouse, suivit les cours de droit de la faculté de cette ville, et s'y fit recevoir avocat. Il débuta dans les journaux littéraires du midi, concourut aux *Jeux Floraux*, et vint à Paris en 1836, après avoir fait jouer avec succès sa première pièce à Toulouse. En 1857 il se porta candidat de l'opposition aux élections du corps législatif dans le département de l'Ariège, mais il échoua. On a de lui : *Sur la Loi contre les Associations*; Paris, 1834, in-8°; — *Le comte de Gowrie*, drame en trois actes et en prose, représenté au théâtre de Toulouse en 1836; Toulouse, 1836, in-8°; — *Chants du Néophyte*, poésies catholiques; Toulouse, 1837, in-8°; — *Vallia*, tragédie en cinq actes, représentée au Théâtre-Français, en 1841; Paris, 1841, in-8°; — *Le Tribun de Palerme*, drame en cinq actes et en prose, représenté à l'Odéon, en 1842; Paris, 1842, in-8°; — *Virginie*, tragédie en cinq actes, représentée au Théâtre-Français par Mlle Rachel, en 1845; Paris, 1845, in-8°; — *Le Vieux de la Montagne*, tragédie en cinq actes, représentée au Théâtre-Français, en 1847; Paris, 1847, in-8°; — *Le Syrien*, drame en vers, représenté à l'Odéon en 1847; — *Les Routiers*, drame en cinq actes et en vers, représenté à la Porte-Saint-Martin, en 1851; Paris, 1851, in-8°; — *Rosemonde*, tragédie en un acte et en vers, représentée au Théâtre-Français, en 1854; Paris, 1854, in-8°; — *Le Droit Chemin*, comédie en cinq actes et en vers, représentée à l'Odéon, en 1859; [illegible] J. V.

Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.* — Bourquelot et Maury, *La Littér. franç. contemp.*

LATOUR D'AUVERGNE (*Théophile-Malo Corret de*), général français, surnommé *le premier grenadier de France*, né à Carhaix, le 23 novembre 1743, tué à Oberhausen, près de Neubourg en Bavière, le 27 juin 1800. Descendant d'une branche bâtarde de la famille de Bouillon, à laquelle appartenait le maréchal de Turenne, il fit ses études au collége de Quimper, et s'y distingua par son goût pour les langues anciennes et modernes. Du collége il passa dans le militaire. En 1767 il fut admis dans les mousquetaires noirs, et devint la même année sous-lieutenant au régiment d'Angoumois infanterie. En 1782, profitant d'un congé qui lui avait été accordé, il se rendit en Espagne, et assista au siége de Mahon, défendu par les Anglais. Admis comme volontaire dans l'armée espagnole, commandée par le duc de Crillon, il incendia une frégate anglaise et plusieurs bateaux remplis de munitions, sous le feu même de la place. Il se fit encore remarquer en allant chercher sur les glacis et à travers les balles un de ses amis qui était tombé blessé. De retour en France, Latour d'Auvergne rejoignit son régiment, et se mit à étudier avec Le Brigant les rapports qui peuvent lier aux langues mortes et vivantes de l'Europe la langue celtique, conservée dans quelques parties de la basse Bretagne et de l'Angleterre. Quand la révolution éclata, loin d'émigrer, Latour d'Auvergne en adopta les principes, et resta fidèle au drapeau national; capitaine avant 1789, il refusa tout avancement. En 1792, se trouvant à l'armée des Alpes commandée par Montesquiou, il contribua puissamment aux premières victoires des Français sur les Sardes, et il entra le premier dans Chambéry, l'épée à la main, à la tête de sa compagnie. L'année suivante, il fut envoyé avec son régiment à l'armée des Pyrénées occidentales. Le général Servan, qui en était le chef, imagina de réunir toutes les compagnies de grenadiers de l'armée pour en former un corps de huit mille hommes, dont le plus ancien capitaine devait prendre le commandement. C'est ainsi que, sans quitter l'uniforme de grenadier et le titre de capitaine, Latour d'Auvergne se trouva à la tête de cette division d'avant-garde qui devint bientôt la terreur de l'ennemi sous le nom de *colonne infernale*. Presque toujours elle avait décidé la victoire lorsque le corps d'armée arrivait sur le champ de bataille. Ce n'est pas seulement comme vaillant soldat que Latour d'Auvergne se distingua dans cette campagne, il était appelé dans les conseils de guerre, et les plans qu'il mit à exécution avec tant de succès avaient été présentés par lui et acceptés à l'unanimité. Les passages réputés impraticables furent franchis au milieu de l'hiver; les rochers garnis de redoutes et qui passaient pour inaccessibles furent enlevés. Avec une seule compagnie et n'ayant pour toute artillerie qu'une pièce de huit, il enleva la nuit la redoutable forteresse de Saint-Sébastien. La rapidité de ses mouvements et l'impétuosité de ses troupes devinrent irrésistibles. Enfin, après avoir battu les Espagnols, percé leur ligne de défense, enlevé plusieurs de leurs magasins et fait neuf mille prisonniers, il eut la satisfaction de voir la paix acceptée par le roi d'Espagne. Pendant qu'il combattait ainsi, « ayant le don, suivant l'expression de ses grenadiers, de charmer les balles, » on voulut le destituer comme noble; les réclamations de ses soldats firent fléchir la loi. Le délégué d'un représentant du peuple sommait Latour d'Auvergne de venir rendre hommage à l'envoyé de la Convention : « Dis à ton maître, répondit Latour d'Auvergne, que je ne fais la cour à personne, que je ne connais d'autre devoir que celui de combattre et de vaincre l'ennemi; dis-lui, s'il est tout-puissant comme tu l'annonces, de mettre l'Espagnol en fuite. » Une autre fois un représentant du peuple lui vantait son crédit et lui offrait sa protection:

« Vous êtes donc bien puissant? » lui dit Latour d'Auvergne, qui était dans le plus grand dénûment. — Sans doute. — Eh bien, demandez pour moi... — Un bataillon, un régiment? — Non, une paire de souliers. » Un jour les Espagnols affectaient d'étaler des vivres en abondance aux yeux des Français, dont ils étaient séparés par une rivière : « Qui veut dîner me suive! » s'écria Latour d'Auvergne en se jetant à la nage; et la nourriture préparée pour les Espagnols servit aux Français. Latour d'Auvergne partageait l'ordinaire des soldats, leurs abris, et marchait à pied comme eux. Après la signature du traité de Bâle, en 1795, Latour d'Auvergne obtint un congé pour rétablir sa santé, délabrée : il s'embarqua à Bordeaux sur un transport faisant voile pour Brest; mais ce bâtiment fut enlevé par un corsaire anglais, et Latour d'Auvergne conduit prisonnier dans le comté de Cornouailles. Il y reprit le cours de ses études. Un jour, des soldats anglais ayant menacé de dépouiller les prisonniers français de leur cocarde, Latour d'Auvergne enfila la sienne à son épée jusqu'à la garde, et, se mettant en défense, déclara qu'il périrait plutôt que de souffrir une telle profanation des couleurs nationales : les cocardes furent conservées. Enfin un échange de prisonniers qui eut lieu en 1797 lui permit de rentrer en France. C'était au temps du Directoire; Latour d'Auvergne fut mis à la réforme, avec une pension de 800 francs. Quelque temps après, le gouvernement lui offrit le grade et la retraite de général de brigade; mais il refusa, quoique sa fortune ne se composât, outre sa pension, que d'un revenu patrimonial de 1,600 francs. « Doué d'une générosité peu commune, dit M. Charnier, et n'écoutant que son humanité, il diminua de plus de moitié son petit revenu par des aumônes et principalement en constituant une rente viagère de 600 francs en faveur d'une mère de famille tombée subitement d'une position brillante dans la plus grande indigence. Il réduisit ainsi ses ressources presque à sa seule pension. La grande simplicité de son genre de vie lui permettait de satisfaire ses goûts charitables avec le superflu qu'il se créait par ses privations. Jamais homme n'a vécu plus sobrement que Latour d'Auvergne : du laitage et des mets grossiers composèrent en tout temps sa nourriture. » Il s'était établi à Passy, où il vivait heureux. C'est dans ce temps de repos qu'il fit paraître les *Origines gauloises*, et qu'il entreprit un glossaire polyglotte, dans lequel il comparait les mots de quarante-deux langues ou idiomes Sa pension lui était payée en assignats; un jour il demanda à être payé en numéraire : 1,200 francs lui furent offerts par le ministre de la guerre; il n'en prit que 120. Le duc de Bouillon, qui avait, par le crédit de Latour d'Auvergne, obtenu la restitution de ses biens, voulut lui donner une terre à Beaumont-sur-Eure, laquelle rapportait 10,000 francs de rente; Latour d'Auvergne n'accepta pas. En apprenant que la conscription enlevait à Le Brigant le dernier de ses vingt-deux enfants, jeune homme d'une complexion délicate et l'unique soutien de son vieux père, Latour d'Auvergne vint à Paris, obtint de remplacer le fils de son ami, et rejoignit son régiment, à la tête duquel il entra le premier dans Zurich. Après une campagne de deux années, il revint à son modeste asile de Passy, remerciant Le Brigant de lui avoir donné l'occasion de faire en Suisse la découverte d'inscriptions et de médailles antiques. Sur le rapport de Carnot, le premier consul accorda un sabre d'honneur à Latour d'Auvergne, et le nomma *premier grenadier de la république*. Cette récompense était peu du goût de Latour d'Auvergne. Il repoussa l'honneur qu'on voulait lui faire en disant au général Bonaparte : « Parmi nous autres soldats il n'y a ni premier ni dernier; » et il demanda de rejoindre ses compagnons d'armes non comme le premier, mais comme le plus ancien grenadier de la république. Latour d'Auvergne partit en effet pour l'armée du Rhin, commandée par Moreau. La guerre venait d'éclater en Allemagne. Six jours après son arrivée, Latour d'Auvergne tomba percé au cœur d'un coup de lance par un hulan autrichien. Ses dernières paroles furent celles-ci : « Je meurs satisfait, je désirais terminer ainsi ma vie. » Il fut enterré avec son colonel et vingt-sept officiers de son régiment au lieu même où il avait été frappé. Un grenadier le plaça « comme il était de son vivant, faisant toujours face à l'ennemi ». L'armée entière porta son deuil pendant trois jours; chaque soldat consacra une journée de paye à l'achat d'une urne d'argent pour y renfermer le cœur de Latour d'Auvergne; son sabre d'honneur fut placé à l'église des Invalides, et son nom resta inscrit en tête des registres de la 46e demi-brigade. Tous les jours, à l'appel du nom de Latour d'Auvergne, le plus ancien sergent, auquel avait été confié son cœur, répondait : « Mort au champ d'honneur! » Cet hommage ne cessa de lui être rendu qu'en 1814 (1). Au lieu même où le premier grenadier de France reçut le coup mortel, Moreau fit ériger un mausolée fort simple, qu'il plaça sous la sauvegarde des braves de tous les pays. Le roi de Bavière a fait restaurer ce tombeau vers 1837. Un autre monument a été consacré en 1841 à Latour d'Auvergne dans son pays natal.

On a de lui : *Nouvelles Recherches sur la Langue, l'origine et les antiquités des Bretons, pour servir à l'histoire de ce peuple,*

(1) L'urne contenant le cœur du premier grenadier de France fut d'abord placée au Panthéon. Louis XVIII voulut la faire remettre au général de Latour d'Auvergne Lauraguis. La famille Kersausie (voy. ce nom) réclama, et un long procès s'ensuivit. Enfin la cour royale décida, en février 1837, qu'elle serait rendue à la famille Kersausie; mais il paraît que l'urne ne se retrouva plus.

avec un glossaire breton polyglotte; Bayonne, 1792, in-12; 2e édition, 1795, in-8°; 3e édition, sous ce titre : *Origines gauloises, celles des plus anciens peuples de l'Europe, puisées dans leur vraie source, ou recherches sur la langue, l'origine et les antiquités des Celto-Bretons de l'Armorique, pour servir à l'histoire ancienne et moderne de ce peuple et à celle des Français;* Hambourg, 1802, in-8°. La première édition contient un *Précis historique sur la ville de Keraes* (Carhaix), dont il attribue la fondation au général romain Aétius, vers l'an 436. Cette notice avait déjà paru dans le *Dictionnaire de la Bretagne*, par Ogée. Dans ses *Origines gauloises*, Latour d'Auvergne cherche à prouver que les Gaulois ont été connus sous le nom de Celtes, de Scythes et de Celto-Scythes; que leur langue s'est conservée dans la Bretagne Armorique, qu'on en retrouve les traces dans les langues des divers peuples de l'Europe et de l'Asie au milieu desquels les Celtes ou Gaulois formèrent des établissements; enfin, que c'est aux Celtes ou Gaulois que les Grecs et les Romains ont emprunté leur culte et la plupart de leurs usages. La seconde partie contient un glossaire polyglotte, ou tableau comparatif de la descendance des langues des Celtes ou Bretons. Latour d'Auvergne a laissé en manuscrit un *Glossaire polyglotte* très-ample dans lequel il compare le breton avec les autres langues anciennes et modernes et un *Dictionnaire Breton-Gallois-Français*. L. L—T.

Mangourit, *Éloge historique* en tête des *Origines gauloises*. — Buhot de Kersers, *Histoire de La Tour d'Auvergne*. — Capitaine Charrier, *Notice sur La Tour d'Auvergne*. — Priou, dans l'*Encycl. des Gens du Monde*. — *Dict. de la Convers.* — Quérard, *La France Littéraire*. — C. Mullié, *Biogr. des Célébrités militaires*.

LATOUR D'AUVERGNE LAURAGAIS (*Hugues-Robert-Jean-Charles* DE), prélat français, né au château d'Aunevills, près Toulouse, le 14 août 1768, mort le 20 juillet 1851, à Arras. Confié d'abord aux soins d'un chanoine de Castres, son oncle paternel, il vint ensuite à Paris, où il entra au séminaire de Saint-Sulpice et fit son cours de théologie sous Émery. En 1792 et 1793 il fut ordonné secrètement sous-diacre, diacre et prêtre par l'évêque de Limoges, d'Argentré. Il refusa le serment à la constitution civile du clergé, et se retira en Picardie, chez sa tante, la comtesse de Vergy, et y exerça son ministère en cachette à Amiens. Dénoncé, il fut arrêté et jeté en prison. Un fournisseur de l'armée républicaine le sauva en l'attachant à ses bureaux. Le 8 mai 1802 le premier consul nomma Latour d'Auvergne à l'évêché d'Arras. Le jeune évêque eut à reconstituer son diocèse, à l'organiser, à y fonder toutes sortes d'institutions. Il manifestait dans toutes les occasions son admiration pour le chef de l'État, qui avait rendu la paix à l'Église et porté au loin la gloire de la France. Les événements de 1814 modifièrent ses opinions, et le 8 avril il envoya son adhésion à l'acte de déchéance de l'empereur. La restauration lui offrit l'archevêché de Reims, qu'il refusa. Le gouvernement de Juillet lui offrit à son tour les plus importants archevêchés; Latour d'Auvergne voulut rester à son siége, mais il accepta la pourpre romaine, le 14 décembre 1840. On a de lui un catéchisme à l'usage de son diocèse, des mandements, des sermons prononcés dans de grandes solennités, etc.

Son neveu, le prince *Charles* DE LATOUR D'AUVERGNE LAURAGAIS, vicaire général du diocèse d'Arras, a été nommé en 1855 auditeur de rote en la cour de Rome, à la place de M. l'abbé de Ségur. J. V.

Biogr. du Clergé contemp., par un solitaire, 3e livr. — Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des Hommes du Jour*, tome VI, 1re partie, p. 170. — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.*

LATOUR D'AUVERGNE (*Maurice-Édouard-Godefroy*, comte DE), écrivain militaire français, né à Londres pendant l'émigration, en 1798, mort à Paris, le 29 août 1832. Au retour de la terre d'exil, il fut, ainsi que son frère, élevé à l'école militaire de Saint-Cyr, par exception aux règlements qui n'ouvraient cette institution qu'aux fils des guerriers morts au champ d'honneur, exception motivée ainsi par Napoléon : « Les petits neveux du grand Turenne sont les soldats nés de la patrie. » A son retour de la campagne de Russie, l'empereur vit un jour, en sortant de l'Élysée, un jeune homme qui saisit la bride de son cheval en s'écriant : « Sire, une sous-lieutenance! — Quel âge as-tu? lui dit l'empereur. — Seize ans. — Comment t'appelles-tu? — Godefroy de Latour d'Auvergne. — Accordé; voilà les jeunes gens qu'il me faut », reprit Napoléon, en s'adressant à Savary. Le brevet était expédié le soir. A Ulm la mort de ses supérieurs valut à Latour d'Auvergne le commandement de sa compagnie; il y joignit bientôt celui d'une autre compagnie qui avait également perdu ses officiers, et pendant toute la campagne il garda ce double commandement. Sous la restauration il fut admis au corps d'état-major, devint aide de camp de Latour-Maubourg, ministre de la guerre, fit la guerre en Espagne comme aide de camp du général Donnadieu, en 1823, et se distingua dans diverses affaires. Rapporteur d'un conseil de guerre chargé de juger les Français pris les armes à la main dans l'armée espagnole, il obtint leur acquittement en lisant au tribunal un discours prononcé à la Constituante contre la peine de mort. Le réquisitoire du jeune commissaire se terminait ainsi : « Les paroles que vous venez d'entendre sont de Robespierre; condamnerez-vous quand Robespierre absout? Un ministre ayant voulu lui enlever le nom de Latour d'Auvergne, qui lui était contesté, le jeune capitaine répondit par une sommation judiciaire; le ministre le destitua. Maître de son temps, le comte de Latour d'Auvergne se mit à écrire des ouvrages sur l'art militaire, s'occupa des pauvres,

et prit la direction d'un hôpital à l'époque de l'invasion du choléra. Une attaque de l'épidémie l'emporta, jeune encore. On a de lui : *Considérations morales et politiques sur l'Art militaire*; Paris, 1830, in-8°; — *De l'impossibilité de faire une guerre sérieuse par trois motifs : armée incomplète; point de discipline; disette de généraux convenables*; Paris, 1831, in-8°; — *Mémoire sur l'organisation militaire*; Paris, 1831, in-8°. J. V.

Le Biogr. et le Nécrol. réunis, tome I, p. 219.

LA TOUR DU PIN-GOUVERNET (*René* DE), capitaine français, né en 1543, à Gouvernet, mort en 1619. Élevé dans la religion protestante, il combattit avec les huguenots à la bataille de Moncontour, devint en 1574 lieutenant de Montbrun, qui opérait dans le Dauphiné, et s'empara de plusieurs petites places. En 1579 Lesdiguières l'envoya dans le marquisat de Saluces, au secours de Bellegarde, qu'il aida à faire la conquête du pays. Nommé en 1580 commandant des troupes protestantes dans la Provence, il remporta quelques avantages sur les ligueurs, força le château de Die à capituler (1585) ainsi que Quincieux, Mérindol et Guillestre (1587), et battit au Monestier de Clermont un corps de catholiques commandé par Gordes, qui fut tué. Après avoir signé, au nom de Lesdiguières, le traité d'alliance conclu avec La Valette (1588), il opéra à diverses reprises en Provence, fit des courses jusqu'aux portes de Lyon, et se signala dans le Languedoc, à la défaite de Joyeuse. Élevé, en 1591, au grade de maréchal de camp, il fit en 1597 sa dernière campagne en Savoie. En récompense de ses nombreux services, Henri IV, qui l'avait choisi déjà pour chambellan, le nomma membre du conseil d'État et du conseil privé, sénéchal du Valentinois, commandant du bas Dauphiné, et gouverneur de plusieurs villes. Plus tard Marie de Médicis lui accorda une pension de 10,000 livres (1611) et Louis XIII érigea sa terre de La Charce en marquisat. Il était déjà baron d'Aix et autres lieux. De ses enfants sortirent les branches de La Charce, de Montauban et de Chambaud. P. L—Y.

Courcelles, *Dict des Généraux français*. — Eug. et Em. Haag, *La France Protestante*, t. VI.

LA TOUR DU PIN-GOUVERNET (*Jean-Frédéric* DE), comte DE PAULIN, général et ministre français, né le 22 mars 1727, à Grenoble, mort le 28 avril 1794, à Paris. Après avoir servi en Westphalie, en Bohême et sur le Rhin comme lieutenant de cavalerie, il obtint une compagnie, et se distingua en Flandre sous les ordres du maréchal de Saxe. Nommé colonel dans les grenadiers de France (1749), il prit part à la guerre de Sept Ans, et devint successivement lieutenant général et commandant des provinces de Poitou et de Saintonge; il conserva ce dernier emploi jusqu'à l'époque de la révolution. Élu par la noblesse de Saintes député aux états généraux, il se montra tout d'abord favorable aux idées nouvelles, et se rangea, avec la minorité de son ordre, du côté du tiers état; lorsque ce dernier constitua l'Assemblée nationale. Il fut appelé, le 4 août 1789, au ministère de la guerre, et s'efforça, par ses discours et ses propositions, de réorganiser l'armée, dans laquelle se produisaient des désordres trop fréquents. Les mesures répressives qu'il parvint à faire adopter contre les régiments insurgés à Nancy furent le prétexte des accusations de tous genres lancées contre lui. Le 10 novembre 1790, il fut compris dans la dénonciation générale des ministres formulée par les sections de Paris, et donna, peu de jours après, sa démission. Il vécut dans la retraite, à Auteuil, jusqu'au 31 août 1793, jour où il fut incarcéré. Il parut comme témoin dans le procès de la reine, sur le compte de laquelle il s'exprima avec beaucoup de noblesse et de courage. Traduit à son tour devant le tribunal révolutionnaire, il fut condamné et exécuté dans la même journée, ainsi que le marquis de La Tour du Pin, son frère aîné, lieutenant-général et membre des assemblées des notables. P. L—Y.

Arnault, Jouy et Norvins, *Biog. nouv. des Contemp.* — Le Bas, *Dict. hist. de la France*.

LA TOUR DU PIN-MONTAUBAN (*Hector* DE), général français, né à la fin du seizième siècle. Il était fils puîné de René de La Tour du Pin-Gouvernet (*voy.* ci-dessus). Les protestants du Dauphiné le reconnaissaient pour chef au commencement du dix-septième siècle, et firent sous ses ordres une longue défense dans les places de Mérouillon et de Soyans. En 1626 il se soumit à Lesdiguières, et reçut du roi Louis XIII le brevet de maréchal de camp ainsi qu'une somme de cent mille livres et le gouvernement de Montélimart, qui resta dans cette branche de sa famille jusqu'à la révolution. P. L—Y.

Moréri, *Dict. Hist.*

LA TOUR DU PIN-MONTAUBAN (*René*, marquis DE), général français, fils aîné du précédent, né vers 1620, en Dauphiné, mort le 19 juillet 1687, à Besançon. Dans sa jeunesse il abjura le protestantisme, et dut à ses avantages extérieurs de faire bonne figure à la cour. Mis à la tête d'une compagnie de cavalerie par le cardinal de Richelieu, il se battit en Catalogne, en Italie et en Allemagne, et leva en 1650 un régiment qui prit son nom et rendit des services en Espagne. En 1664 il fut envoyé, avec le comte de Coligny, au secours de l'empereur, et se distingua au passage du Raab. Nommé brigadier, il contribua en cette qualité à la conquête de la Franche-Comté et de la Hollande, devint maréchal de camp (1674), et fut blessé au combat de Senef. Après avoir été fait prisonnier à la journée de Mulhausen, dont il avait décidé le succès, de l'aveu de Turenne, il prit part, avec ce dernier, à la belle campagne de 1675, concourut à la victoire d'Altenheim, que remporta le maréchal de Lorges, et fut élevé en 1677 au rang de lieutenant général. Il combattit encore en Si-

cile, où il fut gouverneur de Messine, et passa à l'armée du Roussillon. Ses longs services obtinrent pour récompense dernière le gouvernement de la Franche-Comté. P. L—Y.

Chorier, *Hist. gén. du Dauphiné*.

LA TOUR DU PIN DE LA CHARCE (*Jacques-François-René* DE), prédicateur français, né le 14 novembre 1720, à Ypres, mort le 26 juin 1765, à Paris. Il appartenait à la même famille que les précédents, et fut d'abord abbé d'Ambournay, grand-vicaire de Riez et chanoine de Tournay. Après avoir prononcé le panégyrique de saint Louis devant l'Académie Française, il fut chargé, en 1765, de prêcher l'Avent à la cour. « Son action, dit *Feller*, était noble et affectueuse; son style ne manque ni d'élégance ni de brillant; mais ces qualités se font peut-être trop sentir. Il emploie trop souvent l'antithèse. Ses applications de l'Écriture sont ingénieuses, mais elles ne sont pas toujours justes ». Il mourut à l'abbaye de Saint-Victor. On a de lui : *Sermons*; Paris, 1764-1776, 6 vol. in-12 : recueil qui, malgré son titre, ne contient guère que des panégyriques. K.

Feller, *Dict. Histor.* — Quérard, *France Littéraire*.

LATOUR-MAUBOURG, famille française, qui tire son origine des seigneurs de Fay, une des plus anciennes maisons du Languedoc, ainsi nommée de la terre de Fay, dans le haut Vivarais. Sa généalogie remonte jusqu'à l'an 1000. Une héritière du nom de Maubourg apporta dans la branche aînée de la maison de Fay la terre de Maubourg avec celle de Latour en Velai.

Les principaux membres de cette famille sont :

LATOUR-MAUBOURG (*Jean* DE FAY, baron DE), seigneur de Saint-Quentin, sénéchal et gouverneur de Velai au seizième siècle, maréchal général des logis de la cavalerie de France en deçà des Alpes sous le règne de Charles IX. En 1562 il se joignit, avec deux autres seigneurs, à la noblesse du Velai, et obligea l'armée du baron des Adrets à abandonner les faubourgs du Puy, qu'elle avait saccagés. J. V.

De Courcelles, *Hist. chron. et généal. de la Maison royale, des Pairs, Grands-officiers*, etc. — Dom Vaissete, *Hist. du Languedoc*.

LATOUR-MAUBOURG (*Jean-Hector* DE FAY DE), chevalier de Malte, tué devant Coron en Morée, en 1685. Commandeur de Chambéry, il se distingua au siége de Candie, et reçut le commandement des troupes de l'ordre de Malte chargées d'opérer conjointement avec les troupes du pape et de la république de Venise. Les trois flottes se réunirent à Messine. Morosini, généralissime de la république vénitienne, attaqua Coron, et s'en rendit maître, malgré la vive résistance des assiégés. Les chevaliers se distinguèrent par des efforts prodigieux de valeur; le commandeur de Latour périt en enlevant aux Turcs un fort qu'ils avaient repris sur les Vénitiens. J. V.

Vertot, *Hist. des Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem*, livre XIV.

LATOUR-MAUBOURG (*Jean-Hector* DE FAY, marquis DE), maréchal de France, né vers 1684, mort à Paris, le 15 mai 1764. Il fit sa première campagne à l'armée de Flandre en 1701, et passa ensuite à l'armée de Savoie. Il empêcha le blocus de Briançon, et repoussa l'ennemi au delà du mont Genèvre, après avoir franchi un défilé jusque alors inexploré. En 1715 il contribua à la soumission de Majorque. Chargé d'un commandement sur le Rhin, en 1743, il fut grièvement blessé à la bataille de Raucoux, et se trouva à celle de Laufeld et au siége de Maëstricht. Il obtint le bâton de maréchal en 1757, et mourut sept ans après, sans laisser de postérité. J. V.

De Courcelles, *Dict. biogr. des Généraux français*. — Pinard, *Chronol. militaire*, tome III, p. 387.

LATOUR-MAUBOURG (*Marie-Charles-César* FAY, comte DE), général français, né le 22 mai 1758, mort le 28 mai 1831. Colonel du régiment de Soissonnais à l'époque de la révolution, il fut député aux états généraux par la noblesse du Puy en Velay, qui lui donna la préférence sur le duc de Polignac. Il se réunit un des premiers au tiers état, et renonça aux priviléges de la baronnie qu'il possédait dans le Languedoc. A l'époque des troubles d'Avignon, il vota pour la réunion du comtat à la France. En 1791 il fut un des commissaires chargés de ramener le roi à Paris lors de son arrestation à Varennes. Latour-Maubourg accompagna, en qualité de maréchal de camp, le général La Fayette à l'armée du centre, où il eut le commandement de la réserve des grenadiers et des chasseurs, et celui de l'avant-garde après la mort du général Gouvion. Ayant participé à la résistance du général La Fayette contre les suites de la journée du 10 août, il quitta la France avec lui, et partagea sa longue captivité. Mis en liberté en 1797, Latour-Maubourg, au nom de ses collègues, adressa au général Bonaparte une lettre dans laquelle il l'assurait que durant leur captivité ils avaient été consolés par la pensée que leur liberté était attachée au triomphe de la république et à la gloire personnelle du général. Après l'extradition définitive, il attendit près de Hambourg, dans une paisible retraite, qu'il lui fût possible de rentrer en France. Rappelé par Bonaparte après le 18 brumaire, Latour-Maubourg fut élu, en 1801, membre du corps législatif et, en 1806, membre du sénat conservateur. On lui confia aussi le commandement militaire de la division de Cherbourg, où il s'occupa utilement des travaux du port. Il commandait à Caen en qualité de commissaire du gouvernement lorsque la déchéance de l'empereur fut prononcée. Il envoya son adhésion. Ne recevant ensuite aucun ordre, il cessa ses fonctions; mais le comte d'Artois l'envoya à Montpellier pour disposer les esprits en faveur du rétablissement de la dynastie des Bourbons. Créé pair par Louis XVIII, il défendit avec énergie les principes constitutionnels pendant la session

de 1814. Au retour de Napoléon, il accepta la pairie dans la nouvelle chambre. Lorsqu'on eut reçu la nouvelle du désastre de Waterloo, il défendit la liberté individuelle contre les commissions de haute police, et attaqua avec force le projet de loi relatif aux mesures de sûreté générale ; son acceptation de la pairie durant les cent jours le fit exclure de l'ancienne chambre des pairs au retour de Louis XVIII. Cependant une ordonnance du 5 mars 1819 lui rendit la dignité de pair. J. V.

Lardier, *Hist. biogr. de la Chambre des Pairs*. — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.*

LATOUR-MAUBOURG (*Marie-Victor* DE FAY, marquis DE), général et homme politique français, frère du précédent, né le 11 février 1768, mort en novembre 1850. Capitaine de cavalerie à l'époque de la révolution, il entra en 1789 dans les gardes du corps avec le grade de sous-lieutenant. Dans la nuit du 6 au 7 octobre, il veillait sur les jours de la reine. Il fut un des trois officiers qui reçurent Marie-Antoinette au moment de sa fuite et qui la conduisirent auprès du roi. Colonel d'un régiment de chasseurs à cheval, il fit la campagne de 1792 dans l'avant-garde de l'armée commandée par La Fayette, prit part aux affaires de Philippeville, de Griswel, près de Maubeuge, et sortit de France avec son général et son frère. Il tomba comme eux entre les mains des Autrichiens; mais il fut mis en liberté un mois après son arrestation. Il passa alors en pays neutre, et ne quitta sa retraite pour se présenter au quartier général de Bonaparte qu'au moment où l'on négociait la délivrance des prisonniers d'Olmütz. Aide de camp du général Kleber dans l'expédition d'Égypte, il reçut ensuite le commandement du 22e régiment de chasseurs à cheval, à la tête duquel il fut grièvement blessé en défendant la place d'Alexandrie contre les Anglais. A Austerlitz, l'empereur le nomma général de brigade. Il fit les campagnes de Prusse et de Pologne, fut blessé à Deypen, et obtint le grade de général de division. Il fut atteint de nouvelles blessures à Friedland. En 1808 il commanda en Espagne la cavalerie de l'armée du midi, fit des prodiges de valeur à Cuença, au siége de Badajoz, etc., et gagna par sa modération et son intégrité la confiance même des Espagnols. En 1812 il passa à la grande armée du Nord, et se distingua à la bataille de Mojaïsk. A la bataille de la Moskowa il eut la tête fendue d'un coup de sabre en menant les cuirassiers à l'assaut de la grande redoute de Borodino. A Smolensk, lors de la retraite de Moscou, il ne se trouvait plus que dix huit cents cavaliers montés; Napoléon en donna le commandement à Latour-Maubourg. A Leipzig il eut une jambe emportée. Apercevant son domestique qui pleurait, il le consola par ces paroles : « De quoi te plains-tu ? tu n'auras plus qu'une botte à cirer. » Napoléon l'avait créé comte de l'empire. En 1814 Latour-Maubourg donna son adhésion à la déchéance de l'empereur. Appelé par le comte d'Artois dans le sein d'une commission chargée de l'organisation de l'armée, il fut nommé par Louis XVIII membre de la chambre des pairs, le 4 juin 1814. Pendant les Cent Jours il se tint à l'écart. En 1817 le roi le créa marquis. Latour-Maubourg était ambassadeur à la cour d'Angleterre, lorsqu'il fut chargé du portefeuille de la guerre, le 19 novembre 1819. Il resta à la tête de ce ministère jusqu'au 14 décembre 1821. Sous son administration, des troubles graves eurent lieu à Paris, au mois de juin 1820, et furent réprimés d'une manière sanglante. Le vote de la loi sur les élections par deux sortes de colléges avait excité la population; les députés étaient salués des cris de *Vive le roi!* d'un côté, de *Vive la charte!* de l'autre. Des rixes s'ensuivirent. On fit venir des régiments de garde royale à Paris; un jeune homme fut tué sur la place du Carrousel. Quelques jours après, des cuirassiers sabrèrent des groupes dans la rue Saint-Denis, et tuèrent plusieurs personnes. L'ordre fut rétabli. Les députés de l'opposition réclamèrent à la tribune. La loi n'en fut pas moins adoptée. Nommé gouverneur des Invalides en 1822, il donna sa démission après la révolution de Juillet, et quitta la chambre des pairs. Il se retira d'abord dans ses propriétés près de Melun, puis il rejoignit les Bourbons de la branche aînée dans l'exil. En 1835 il avait été nommé gouverneur du duc de Bordeaux. L. L—T.

Lardier, *Hist. biogr. de la Chambre des Pairs*. — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biographie nouv. des Contemp.* — Chateaubriand, *Mém. d'Outre Tombe*.

LATOUR-MAUBOURG (*Charles* DE FAY, comte DE), général français, frère des précédents, mort en février 1846, à Paris. Il émigra avec son frère en 1792, et fut rappelé en 1800. Pendant l'émigration il épousa la fille aînée du général La Fayette. Il ne prit du service qu'en 1813, pour repousser l'invasion étrangère. Sous la restauration, il fut fait chevalier de Saint-Louis et lieutenant des gardes du corps. J. V.

Moniteur, 20 février 1846.

LATOUR-MAUBOURG (*Just-Pons-Florimond* DE FAY, marquis DE), diplomate français, fils aîné du comte César de Latour-Maubourg, né le 9 octobre 1781, mort à Rome, le 24 mai 1837. Le 18 brumaire lui ouvrit la carrière diplomatique, et il débuta en Danemark sous d'Aguesseau. A son retour, l'empereur l'admit comme auditeur au conseil d'État; il fut ensuite attaché au ministère des relations extérieures, et se rendit en 1806, en qualité de second secrétaire, auprès du comte Sebastiani, ambassadeur à Constantinople, où il résida jusqu'en 1812 comme chargé d'affaires. Lors de la révolution qui renversa le grand-vizir Mustapha - Bairaktar, le marquis de Latour-Maubourg s'empressa d'ouvrir son hôtel à tous les étrangers pour les mettre à l'abri des mouvements séditieux. Rentré en France, il fut nommé, en 1813, ministre plénipotentiaire près la cour de Wurtemberg. Les événements le ramenèrent en France, et, se trouvant

sans emploi, il fit la campagne de 1814 à l'armée comme volontaire. Après la restauration, le duc de Richelieu l'envoya en qualité de chargé d'affaires à Hanovre, où il résida en 1816 comme ministre plénipotentiaire de Louis XVIII. Au mois de mars 1819 il fut appelé à l'ambassade de Saxe. En 1823 il obtint l'ambassade de Constantinople. Les conditions qu'il fit au divan ne furent point admises, et il rapporta ses lettres de créances intactes. Une disgrâce s'ensuivit, et il se retira dans ses terres. Ambassadeur près du roi des Deux-Siciles en 1830, il fut chargé, l'année suivante, de l'ambassade de Rome, poste qu'il occupait encore à sa mort. En 1831, il entra à la chambre des pairs par droit d'hérédité. J. V.

Ph. de Ségur, *Éloge funèbre du marquis de Latour-Maubourg*, lu à la chambre des pairs, le 31 janvier 1838.

* **LATOUR-MAUBOURG** (*Rodolphe* DE FAY, vicomte DE), général français, second fils du compagnon d'infortune de La Fayette, né le 8 octobre 1787, à Paris, entra au service, en 1806, avec le grade de sous-lieutenant, se distingua à Iéna, fit la campagne de Pologne, et fut envoyé en Espagne comme aide de camp du général Caffarelli. Son général ayant été atteint d'un coup de feu à la tête, il s'élança seul vers lui, le chargea sur ses épaules, et l'enleva sous le feu de l'ennemi. Il fut décoré à Leira. La restauration le fit colonel, puis maréchal de camp; Louis-Philippe le nomma lieutenant général le 31 décembre 1835, pair de France le 19 avril 1845, et président du comité de la cavalerie. L'âge l'a fait passer dans la section de réserve en 1852. J. V.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — *Encyclop. des Gens du Monde.*

LATOUR-MAUBOURG (*Armand-Charles-Septime* DE FAY, comte DE), diplomate français, frère du précédent, né à Passy, le 2 thermidor an IX (22 juillet 1801), mort à Marseille, le 18 avril 1845. Comme son frère aîné, il embrassa la carrière diplomatique. A l'âge de vingt-et-un ans il fut attaché à l'ambassade de Constantinople. Il y suivit son frère, mais il y resta peu. A son retour en 1823, il entra dans les bureaux du ministère des affaires étrangères. En 1826 il fut envoyé comme second secrétaire de légation à Lisbonne, et en 1829 comme premier secrétaire chargé d'affaires au Hanovre. Le 3 août 1830, en apprenant les ordonnances de Juillet, il envoya sa démission au prince de Polignac. Nommé, le 22 octobre 1830, secrétaire d'ambassade et chargé d'affaires à Vienne, il ouvrit les relations du nouveau gouvernement de la France avec l'Autriche. En 1832 il était envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Bruxelles. Son premier acte dans ce poste fut la signature du traité qui consacrait l'affranchissement de la Belgique et le démembrement de l'ancien royaume des Pays-Bas. A la fin de 1836 le comte de Latour-Maubourg fut envoyé en qualité d'ambassadeur en Espagne. Il s'y trouvait à l'époque de l'insurrection de la Granja. Après la mort de son frère, il le remplaça à l'ambassade de Rome. Il sut s'y maintenir dans des voies de sagesse et de modération. Le 20 juillet 1841, le roi le nomma pair de France. En 1845, l'altération de sa santé força le comte de Latour-Maubourg à prendre un congé, et il mourut en débarquant en France. J. V.

Comte Daru, *Discours prononcé à la chambre des pairs*, le 29 mai 1845, *à l'occasion du décès de M. le comte Septime de Latour-Maubourg.*

* **LATOUR-MAUBOURG** (*César-Florimond*, marquis DE), homme politique français, né vers 1820, ancien officier de hussards démissionnaire à la révolution de Février, a été élu député au corps législatif par le département de la Haute-Loire en 1852, et réélu comme candidat du gouvernement en 1857. J. V.

Moniteur, 1852-1857.

LATOUR-FOISSAC (*Philippe-François* DE), général français, né le 11 juillet 1750, mort en février 1804, près Poissy. D'une famille noble, il entra dans le corps royal du génie, servit comme capitaine dans la guerre d'Amérique, et, s'étant montré favorable aux principes de la révolution, fut employé à l'armée du nord, avec laquelle il assista au siége de Namur et à la bataille de Jemmapes. Promu en 1793 général de brigade, il fut bientôt arrêté comme suspect, et resta en prison jusqu'à la chute de Robespierre. Sous le Directoire, il devint général de division, et préféra à l'ambassade de Suède un commandement dans l'armée de Paris. Envoyé ensuite en Italie, il eut occasion de s'y distinguer; en 1799, lors de la retraite de Scherer, il fut chargé de défendre Mantoue, place importante qui se trouvait approvisionnée pour longtemps. Les Autrichiens, sous les ordres du général Kray, ne tardèrent pas à l'assiéger. On s'attendait à une longue et opiniâtre résistance; mais on apprit bientôt que Mantoue avait capitulé (27 juillet 1799), que d'après les conditions stipulées, les soldats seraient échangés et que le général et son état-major seraient conduits prisonniers en Autriche. L'indignation fut très-vive en France contre Latour-Foissac, qui à son retour s'empressa de publier un mémoire justificatif; il allait comparaître devant un conseil de guerre convoqué par le ministre Bernadotte pour juger sa conduite, lorsque le coup d'État du 18 brumaire éclata. Bonaparte mit alors brusquement fin à cette affaire en décidant, par un arrêté consulaire, que ce général serait destitué de son grade et qu'il lui était interdit à l'avenir de porter aucun uniforme militaire (1). Latour-Foissac se

(1) En parlant de cette mesure, Napoléon s'exprimait ainsi à Sainte-Hélène : « C'était un acte illégal, tyrannique sans doute; mais c'était un mal nécessaire, c'était la faute des lois. Il était cent fois, mille fois coupable, et pourtant *il était douteux que nous l'eussions fait condamner*. Nous le frappâmes donc avec l'arme de l'honneur et de l'opinion; mais, je le répète, c'était un *acte tyrannique*, un de ces coups de boutoir nécessaires parfois au milieu des grandes nations et dans les grandes circonstances. » (*Mémorial de Sainte-Hélène*, t. III.)

retira alors à Hacqueville, dans une maison de campagne qu'il possédait aux environs de Poissy, et y passa les dernières années de sa vie. On a de lui : *Examen détaillé de l'importante question de l'utilité des places fortes et retranchements*; Strasbourg, 1789, in-8° ; — *Traité théorico-pratique et élémentaire de la Guerre des Retranchements*; ibid., 1790, 2 vol. in-8° ; — *Précis ou journal historique et raisonné des Opérations militaires et administratives qui ont eu lieu dans la place de Mantoue, depuis le 9 germinal jusqu'au 10 thermidor de l'an VII*; Paris, 1801, in-4°, avec six tableaux et deux plans.

Son fils, *Henri-Armand*, vicomte DE LATOUR-FOISSAC, suivit aussi la carrière militaire. Il était aide-de-camp du précédent lors du siége de Mantoue, et rentra au service en 1805; il surmonta les obstacles que mettait à son avancement la disgrâce de sa famille, et parvint, dans la campagne de France, au grade de général de brigade. Après la restauration, il se dévoua au gouvernement des Bourbons, et fut nommé lieutenant général. P. LOUISY.

Mémorial de Sainte-Hélène, III. — Arnault, Jouy et de Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — Le Bas, *Dict. hist. de la France.*

LA TOURAILLE (*Christophe*, comte DE), littérateur fançais, né vers 1730, à Augan, près Ploërmel. Gentilhomme du prince de Condé, il est connu par quelques opuscules littéraires, écrits d'un style qui ne manque pas de finesse et de gaieté. Il faisait partie des académies de Nancy et de Dijon. Nous citerons de lui : *Lettre à Voltaire sur les opéras philosophi-comiques*; Paris, 1769, in-12 ; où l'on trouve la critique de *Lucile*, comédie ; — *Apologie des Arts, ou lettres à Duclos*; Paris, 1772, in-8° ; — *Nouveau Recueil de Gaîté et de Philosophie*; Paris, 1785, in-12 ; l'auteur en donna une nouvelle édition, considérablement augmentée « avec des notes intéressantes et moins timides depuis la liberté de la presse » ; 1790, 2 vol. ; et il signa : « un gentilhomme, s'il en reste, retiré du monde ; » — *Les trois Exemples de l'Importance des Choix en politique, en amour et en amitié, par M. de La T****; Paris, 1787, in-12 ; — *Le Songe-creux, ou le génie créateur des mensonges*; Paris, 1789, in-12. K.

Miorcec de Kerdanet, *Écriv. de la Bretagne*, 366. — Desessarts, *Siècles Litt.*, VI.

LA TOURNERIE (*Étienne* LE ROYER DE), jurisconsulte et littérateur français, né le 20 janvier 1730, à Mantilly, près Domfront, ville où il est mort, le 27 décembre 1812. Sa famille avait compté plusieurs hommes de robe, et lui-même consacra la plus grande partie de sa vie à la jurisprudence. Après avoir pratiqué le barreau à Rouen pendant une dizaine d'années, il fut pourvu des charges d'avocat et de procureur du roi au bailliage de Domfront. Après la révolution, dont il adopta les principes, il siégea comme juge au tribunal de cette ville ainsi qu'à celui d'Alençon. Ses principaux travaux sont relatifs au droit normand, sur lequel il publia : *Traité des Fiefs, à l'usage de la province de Normandie*; Paris, 1763, in-12, plusieurs fois réimprimé; il ajouta un *Traité des Droits honorifiques* à l'édition de Rouen, 1773 ; — *Nouveau Commentaire portatif de la Coutume de Normandie*; Rouen, 1769, 2 vol. in-12; 3° édition, 1784 ; — et les prospectus, qu'il dédia en 1787 à l'assemblée provinciale de la généralité d'Alençon, d'une *Bibliothèque du Droit normand*; la révolution empêcha l'auteur de faire paraître cet important travail, fruit de vingt ans de recherches, etc., qui devait embrasser les matières civiles, bénéficiales, criminelles, etc. On a encore de lui : *Manuel du jeune Républicain*; in-18 ; — *Histoire de Domfront*; Vire, 1806, in-12. Dans les productions de La Tournerie qui n'ont pas vu le jour, il y avait une *suite* au roman de Dulaurens, *Le Compère Mathieu*. K.

Quérard, *La France Litt.*

LA TOURRETTE (*Jacques-Annibal* CLARET DE FLEURIEU DE), littérateur français, né le 12 ou 18 mai 1692, à Lyon, où il est mort, le 18 octobre 1776. Issu d'une des anciennes familles du Lyonnais, il remplit les charges de président à la cour des monnaies et de prévôt des marchands dans sa ville natale. Il est auteur d'un grand nombre d'ouvrages en prose et en vers, presque tous restés inédits et conservés dans les archives de l'Académie de Lyon. P. L—Y.

Archives du Rhône. — *Les Lyonnais dignes de mémoire*, II.

LA TOURRETTE (*Marc-Antoine-Louis* CLARET DE FLEURIEU DE), littérateur français, fils du précédent, né en août 1729, à Lyon, où il est mort en 1793. Élevé chez les jésuites à Lyon, puis au collége d'Harcourt à Paris, il fut ensuite prévôt des marchands, et se démit des fonctions judiciaires qu'il occupa avec honneur pendant vingt ans, pour s'adonner exclusivement à son goût pour l'histoire naturelle. Ses études l'avaient d'abord porté vers la zoologie et la minéralogie, mais ce fut à la botanique qu'il s'attacha particulièrement. Dès 1763 il avait rassemblé des collections nombreuses d'insectes et de minéraux tirés des provinces du Lyonnais, de l'Auvergne et du Dauphiné, et, à part un herbier très-riche, il cultivait dans son jardin plus de trois mille espèces de plantes rares et avait tenté d'acclimater, aux environs de l'Arbresle, un grand nombre d'arbres et arbustes exotiques. En outre il avait hérité de son père et considérablement augmenté une des plus curieuses bibliothèques qu'il y eût à Lyon pour le choix des matières et la beauté des reliures. Pendant quelque temps La Tourrette voyagea en Italie et en Sicile, et se rendit à la Grande-Chartreuse en compagnie de J.-J. Rousseau, son ami, afin d'herboriser dans ce pays. « Que n'êtes-vous des nôtres ! écrivait ce dernier à Du Péron ? vous trouveriez dans notre guide, M. de La Tourrette, un botaniste aussi

savant qu'aimable, qui vous ferait aimer toutes les sciences qu'il cultive. » La Tourrette entretenait un fréquent commerce de lettres avec de célèbres naturalistes, tels que Linné, Haller, Adanson et Jussieu. Il fut un des secrétaires perpétuels de l'ancienne Académie de Lyon. Ses principaux ouvrages sont : *Démonstrations élémentaires de Botanique, à l'usage de l'École vétérinaire de Lyon* (anonyme); Lyon, 1766, 1773, 2 vol. in-8°; cet ouvrage, rédigé en collaboration avec l'abbé Rozier, a eu plusieurs éditions; la troisième et la quatrième, publiées par Filibert, ont l'une 3 vol., 1789, et l'autre 4 vol., 1796, et deux atlas de planches; c'est à tort que Haller, en faisant l'analyse des *Démonstrations*, en a attribué la paternité à Rozier seul; — *Voyage au mont Pilat dans la province du Lyonnois*; Avignon, 1770, in-8°; dans la deuxième partie, entièrement consacrée à la botanique, il a indiqué beaucoup de plantes rares et même une espèce nouvelle, l'*alisma parnassifolia*; — *Chloris Lugdunensis*; Lyon, 1785, in-8° : qui renferme la description d'un grand nombre de mousses et de champignons dont les botanistes et Linné lui-même croyaient nos provinces méridionales à peu près dépourvues; — *Conjectures sur l'Origine des Belemnites*, insérées dans le *Dictionnaire des Fossiles* de Bertrand; — *Mémoires sur les Monstres végétaux*; dans le *Journal Économique* de juillet 1761; — *Mémoire sur l'Helminthocorton, ou mousse de Corse*, dans le *Journal de Physique*; — et plusieurs *Éloges* de ses collègues à l'Académie de Lyon. P. L—Y.

Archives du Rhône, IV. — Chandon et Delandine, *Dict. Hist.*, XVII. — Clerjon et Morin, *Hist. de Lyon*, VI, 332. — *Les Lyonnais dignes de mémoire*, II.

LA TOURRETTE (*Charles-Pierre* CLARET DE FLEURIEU DE), frère du précédent. *Voy.* FLEURIEU.

LA TOURRETTE (*Marie-Juste-Antoine* DE LA RIVOIRE, marquis DE), homme politique français, né le 2 mars 1751, à Tournon, où il est mort, le 24 janvier 1819. Appartenant à une branche de la famille des précédents, il entra au service en 1766, et commandait en 1778 le régiment de l'Ile de France. A l'époque de la révolution, il se retira à Tournon, y fut élu maire (1790), et présida l'administration départementale de l'Ardèche (1791); sous la terreur, il fut détenu, comme suspect, ainsi que plusieurs membres de sa famille. En 1806 il accepta l'emploi de sous-préfet dans sa ville natale, et dirigea successivement, en qualité de préfet, les départements du Tarn, du Puy-de-Dôme et de Gênes; à la suite de quelques démêlés avec le prince Borghèse, gouverneur général du Piémont, il donna sa démission, en février 1809. L'année précédente il avait reçu de l'empereur le titre de baron. Sous la Restauration, il fut promu au grade de maréchal de camp (1817), et présida plusieurs fois le collége électoral de l'Ardèche.

D'autres membres de cette famille sont également entrés dans la vie publique; nous citerons : le fils du précédent, *Antoine-Marie-Juste-Louis*, né en 1773, qui fit deux campagnes à l'armée de Condé, prit part aux dernières guerres de l'empire en qualité de chef d'escadron aux gardes d'honneur, et fut nommé en septembre 1815 colonel dans la garde royale; deux frères du précédent : *Marie-Jean-Antoine*, comte de La Tourrette-Pourtalès, né en 1754, qui servit à l'étranger et devint lieutenant général; et *Marie-Joseph-Antoine-Louis*, né en 1762, qui entra dans les ordres, et fut appelé, en 1817, à l'évêché de Valence; ce dernier a publié en 1823 un volume d'*Instructions pour régler la discipline ecclésiastique de son diocèse*. Le chef actuel de cette famille a été durant le dernier règne préfet du Gers, de l'Hérault et de la Haute-Marne, et a représenté, de 1846 à 1848, l'arrondissement de Tournon à la chambre des députés. P. L—Y.

Arnault, Jouy et de Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — *Biogr. des Députés*, 1846.

LATREILLE (*Pierre-André*), naturaliste français, né à Brives, le 29 novembre 1762, mort à Paris, le 6 février 1833. Abandonné de ses parents, il dut son éducation à des personnes étrangères; un officier de santé de sa ville natale prit soin de lui, et un négociant lui inspira le goût de l'histoire naturelle en lui prêtant des livres qui traitaient de cette science. Enfin le baron d'Espagnac, gouverneur de l'hôtel des Invalides, le fit venir à Paris, en 1778, et le plaça au collége du cardinal Lemoine, où Latreille s'attira l'amitié du savant Haüy. Après la mort du baron d'Espagnac, Latreille trouva encore quelque appui dans la famille de son protecteur. Il embrassa la carrière ecclésiastique, et fut ordonné prêtre en 1786. Il se retira alors à Brives, et consacra à l'étude des insectes tout le temps que lui laissaient les devoirs de sa profession. En 1788 il revint à Paris, et se lia avec Fabricius, Olivier et Bosc; à la même époque il offrit à Lamarck quelques plantes rares et curieuses. Un mémoire sur les mutilles de France révéla Latreille comme entomologiste. La révolution le força à quitter la capitale. Arrêté à Brives en sa qualité de prêtre, il fut dirigé à Bordeaux, enfermé au fort du Hâ et condamné à la déportation avec soixante-treize autres proscrits. La découverte d'un insecte, qu'il nomma *necrobia ruficollis*, devint la cause de sa délivrance en lui procurant la connaissance et la protection de Bory de Saint-Vincent et de Dargelas, naturalistes de Bordeaux. Le jurisconsulte Martignac, père du ministre de ce nom sous la restauration, contribua aussi à lui faire rendre la liberté. Latreille reprit ses études avec assiduité et persévérance, et en 1796 il publia à Brives un ouvrage dans lequel il établissait les bases de la science entomologique. Proscrit de nouveau en 1797, comme émigré, il dut encore son salut au dévouement de ses amis. De

retour à Paris l'année suivante, il fut nommé correspondant de l'Institut, et obtint un emploi au Muséum d'Histoire naturelle, où il fut chargé de l'arrangement méthodique des insectes. En 1814 il succéda à son ami Olivier à l'Académie des Sciences. Pendant quelque temps il avait professé la zoologie à l'école vétérinaire d'Alfort. A la mort de Lamarck, en 1829, on confia à Latreille une des deux chaires créées par le dédoublement de celle que possédait ce savant. « On me donne du pain quand je n'ai plus de dents », disait alors Latreille. On a de lui : *Précis des Caractères génériques des Insectes disposés dans un ordre naturel*; Brives, 1796, in-8°; — *Essai sur l'histoire des Fourmis de la France*; Brives, 1798, in-12; — *Histoire naturelle des Salamandres de France, précédée d'un tableau méthodique des autres reptiles indigènes*; Paris, 1800, in-8°; — *Histoire naturelle des Singes*, faisant partie de celle des quadrupèdes de Buffon, édition de Sonnini; Paris, 1801, 2 vol. in-8°; — *Histoire naturelle des Fourmis, et recueil de mémoires et d'observations sur les Abeilles, les Araignées, les Faucheurs et autres insectes*; Paris, 1802, in-8°; — *Histoire naturelle des Reptiles*, faisant partie de l'édition de Buffon publiée par Castel; Paris, 1802, 1826, 4 vol. in-18; — *Histoire naturelle générale et particulière des Crustacés et Insectes*, faisant partie du Buffon, édition de Sonnini; Paris, 1802-1805, 14 vol. in-8°; — *Tableaux méthodiques des Reptiles, des Poissons, des mollusques, des annélides, des crustacés, des insectes et des zoophytes*; dans le 24° volume de la 1re édition du *Dictionnaire d'Histoire naturelle* de Déterville; 1804, in-8°; — *Genera Crustaceorum et Insectorum, secundum ordinem naturalem in familias disposita*, etc.; Paris, 1806-1809, 4 vol. in-8°; — *Considérations sur l'ordre naturel des animaux composant les classes des Crustacés, des Arachnides et des Insectes*; Paris, 1810, in-8°; — *Description des Insectes de l'Amérique équinoxiale recueillis pendant le voyage de MM. de Humboldt et Bonpland*, imprimé dans le recueil d'observations de zoologie et d'anatomie comparée du *Voyage de M. de Humboldt*; 1811, tome I; — *Centuries de Planches de l'Encyclopédie méthodique, Crustacés, Arachnides, Insectes*; Paris, 1818, in-4°; — *Mémoires sur divers sujets de l'Histoire naturelle des Insectes, de Géographie ancienne et de Chronologie*; savoir : *Du premier âge du monde et de l'accord des théogonies phénicienne, chaldéenne et égyptienne avec la Genèse; Dissertation sur l'expédition du consul Suétone Paulin en Afrique et sur diverses parties de la géographie ancienne de cette contrée; Observations sur l'origine du système métrique des peuples anciens les plus connus, considéré dans son application aux distances itinéraires; Notice sur les peuples désignés anciennement sous le nom de Sères; Éclaircissements sur la Chronologie égyptienne; De l'Atlantide de Platon*, etc., Paris, 1819, in-8°; — *Passage des animaux invertébrés aux vertébrés*; Paris, 1820, in-8°; — *De la formation des Ailes des Insectes et de l'organisation extérieure de ces animaux comparée en divers points avec celles des crustacés et des arachnides*; Paris, 1820, in-8°; — *Recherches sur les Zodiaques égyptiens*; Paris, 1821, in-8°; — *Histoire naturelle et Iconographie des Insectes coléoptères d'Europe* (avec le comte Dejean); Paris, 1822, in-8°; — *Esquisse d'une distribution générale du règne animal*; Paris, 1824, in-8°; — *Recherches géographiques sur l'Afrique centrale, d'après les écrits d'Édrisi et de Léon l'Africain, comparées avec les relations modernes*; Paris, 1824, in-8°; — *Familles naturelles du règne animal exposées succinctement et dans un ordre analytique, avec l'indication de leurs genres*; Paris, 1825, in-8°; — *Cours d'Entomologie, ou de l'histoire naturelle des crustacés, des arachnides, des myriapodes et des insectes*; Paris, 1831, in-8°. Latreille a travaillé au *Règne animal* du baron Cuvier, dont il a donné une nouvelle édition en 1829, 5 vol. in-8°; les tomes IV et V, qui traitent des crustacés, des arachnides et des insectes, sont de Latreille. Il a donné dans les *Actes* ou *Mémoires de la Société d'Histoire Naturelle de Paris : Mutilles découvertes en France* (tome I, 1792); — *Mémoire sur les Araignées mineuses* (1799); — dans le *Magasin encyclopédique : Observations sur la variété des Organes de la Bouche des Tiques* (1795, tome IV); — *Mémoire sur la Phalène caliciforme de l'éclaire* (ibid.); — *Description du Kermès mâle de l'orme* (1796, tome II); — *Observations sur les Organes de la Génération de l'Iule aplati* (ibid.); — *Mémoire sur le genre Diopsis de Linné* (1797, tome VI); — *Description d'une nouvelle espèce de Typhie* (ibid.); — *Découverte des Nids de Termès* (ibid.); — *Observation sur les Mœurs et l'Industrie d'une petite espèce d'Abeille* (1799, tome IV); — *Observation sur les Organes respiratoires des Cloportes* (1815, tome I); — *Description de certains crabes de la Méditerranée* (1816, tome I); — dans le *Bulletin de la Société Philomatique : Mémoire sur les Salamandres de France présenté à l'Institut* (1797, tome I); — *Mémoire pour servir de suite à l'histoire des Insectes connus sous le nom de Faucheurs* (1798, tome I); — *Mémoire sur une nouvelle espèce de Psylle ou Kermès* (ibid.); — *Observation sur la Raphidie ophiopsis* (tome I, 1799); — *Description d'une nouvelle espèce d'Araignée* (ibid.); — *Observation sur l'Abeille tapissière de Réaumur* (1799, tome II); — *Mémoire sur un Insecte qui nourrit les petits d'abeilles domestiques* (ibid.); — *Description*

de la Fourmi fongueuse de Fabricius (ibid.); — *Sur une nouvelle espèce d'Ichneumon* (ibid.); — *Description d'un nouveau genre d'insecte sous le nom de Pélecine* (ibid.); — *Description d'une nouvelle espèce de Fourmi, formica coarctata* (1802, tome III); — *Mémoire sur une nouvelle distribution méthodique des Araignées* (ibid.); — *Observation sur quelques Guêpes qui quoiqu'à peu près semblables produisent des nids tout à fait différents* (1803, tome III); — dans les *Rapports des Travaux de la Société Philomatique : Observations sur l'histoire Naturelle de la Puce* (1798, tome II); — *Mémoire sur la Vrillette striée* (1800, tome IV); — dans les *Annales du Muséum d'Histoire Naturelle : Observations sur quelques Guêpes* (1802, tome I); — *Description d'une Larve et d'une espèce inédite du genre des Cassides* (ibid.); — *Observations sur l'Abeille pariétine de Fabricius, et considérations sur le genre auquel elle se rapporte* (1804, tome III); — *Des Langoustes du Muséum d'Histoire naturelle* (ibid.); — *Mémoire sur un Gâteau de Ruche d'une Abeille des grandes Indes et sur les différences des abeilles proprement dites ou vivant en grandes sociétés de l'ancien continent et du nouveau* (1814, tome IV); — *Notice des espèces d'Abeilles vivant en grande société et formant des cellules hexagones, ou des abeilles proprement dites* (1804, tome V); — *Notice biographique sur Jean-Chrétien Fabricius* (1808, tome XI); — *Mémoire sur le genre Anthidie, Anthidium, de Fabricius* (1809, tome XIII); — *Nouvelles observations sur la manière dont plusieurs insectes de l'ordre des Hyménoptères pourvoient à la subsistance de leur postérité* (1809, tome XIV); — *Mémoire sur un insecte que les anciens réputaient venimeux, et qu'ils nommaient Bupreste* (1812, tome XIX); — dans les *Mémoires du Muséum d'Histoire Naturelle : Introduction à la Géographie générale des Arachnides et des Insectes, ou des climats propres à ces animaux* (1817, tome III); — *Considérations nouvelles et générales sur les insectes vivant en société* (ibid.); — *Des insectes peints ou sculptés sur les monuments antiques de l'Égypte* (1819, tome V); — *Rapport sur deux ouvrages manuscrits de M. Savigny présentés à l'Académie des Sciences* (1820, tome VI); — *Des rapports généraux de l'Organisation extérieure des animaux invertébrés articulés, et comparaison des annélides avec les myriapodes* (1820, tome VI); — *De quelques Appendices particuliers du thorax de divers insectes* (1821, tome VII); — *Affinités des Trilobites* (ibid.); — *De l'Organe musical des Criquets et des Truxalles, et sa comparaison avec celui des mâles des cigales* (tome VIII, 1822); — *Éclaircissements relatifs à l'opinion de M. Huber fils, sur l'origine et l'issue extérieure de la Cire* (ibid.); — *Observations nouvelles sur l'Organisation extérieure et générale des animaux articulés et à pieds articulés, et application de ces connaissances à la nomenclature des principales parties des mêmes animaux* (ibid.); — *Des habitudes de l'Araignée aviculaire de Linné* (ibid.); — *De l'origine et progrès de l'Entomologie* (ibid.); — *Notice sur un insecte hyménoptère de la famille des diploptères, connu dans quelques parties du Brésil et du Paraguay sous le nom de Lecheguana, et récoltant le miel* (tome XI, 1824). Latreille a en outre fourni des articles d'entomologie à la première édition du *Dictionnaire d'Histoire Naturelle* de Déterville; tous les articles de crustacés, d'arachnides et d'insectes dans le *Nouveau Dictionnaire classique d'Histoire Naturelle;* Paris, 1816 et suiv.; des articles de la partie entomologique dans l'*Encyclopédie Méthodique*, enfin divers articles premier volume du *Dictionnaire classique d'Histoire Naturelle;* Paris, 1822. J. Y.

A.-J.-L. Jourdan, dans la *Biogr. Médicale*. — Henrion, *Annuaire Biogr.* — Quérard, *La France Littéraire*.

LA TRIMOUILLE OU LA TRÉMOILLE, ancienne famille française, qui tire son nom de la terre de La Trimouille en Poitou, et dont les premiers auteurs remontent au règne de Philippe-Auguste. Plusieurs La Trimouille figurent dans les rangs des croisés, et leurs descendants prirent une part glorieuse à l'expulsion des Anglais hors du territoire de France. Toutefois l'illustration de cette famille date surtout du quinzième siècle.

Les principaux membres de cette famille sont :

LA TRIMOUILLE (1) (*Georges* DE), premier ministre ou favori du roi de France Charles VII, né vers 1385, mort le 6 mai 1446 (2). Il était fils de Marie de Sully et de Guy VI de la Trimouille, favori de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne. Grâce à la puissante protection de ce prince, Guy fonda l'immense fortune de sa famille. Il devint porte-oriflamme de France, et fut marié à la veuve d'un prince du sang. En 1407 Georges de la Trimouille était premier chambellan de Jean Sans Peur, duc de Bourgogne, avec 500 francs de pension. Il remplissait encore cette charge en 1410 et 1417. Il prit part, le 23 septembre 1408, à la grande bataille livrée aux Liégeois près de Tongres par le duc de Bourgogne. L'amitié du duc lui valut, quelques années

(1) Lieu ou seigneurie située en Poitou, aujourd'hui chef-lieu de canton, arrondissement de Montmorillon (Vienne). En latin *Tremulia;* en français *Trimoille, Trémoille* et *Trimouille;* cette dernière forme a prévalu.

(2) Voici la liste de ses titres : comte de Guynes, de Boulogne et d'Auvergne, comte, baron et seigneur de Sully, de Craon, de la Trimouille, de Sainte-Hermine, de l'Ile Bouchard, etc., etc.

plus tard, la charge de grand-maître et réformateur des eaux et forêts de France. Georges en fut investi le 18 mai 1413. A cette époque La Trimouille était un des familiers du duc de Guyenne, gendre du prince bourguignon. Il était aussi le complaisant et le compagnon de débauches de ce jeune dauphin. Un revirement politique fit perdre à Georges sa charge de grand-maître, le 17 août de la même année 1413. En 1415 Georges combattit à la journée d'Azincourt, où il fut fait prisonnier. Mais il ne tarda pas, moyennant rançon, à retourner librement dans son château de Sully, situé sur les bords de la Loire, sa résidence habituelle.

Le 16 novembre 1416, Georges de la Trimouille s'allia, comme l'avait fait son père, à une princesse du sang royal. Il épousa Jeanne, comtesse de Boulogne et d'Auvergne, veuve de Jean, duc de Berry. Les deux époux se firent, par leur contrat de mariage, donation réciproque de tous leurs biens. La Trimouille devint ainsi comte de Boulogne et d'Auvergne. Mais, par suite des mauvais traitements de Georges envers la comtesse, la division ne tarda pas à éclater entre les époux. Le 12 octobre 1418 la princesse Jeanne, autorisée par acte spécial du roi, institua pour son héritière Marie d'Auvergne, sa cousine. Le duc de Bourgogne, qui avait conçu de l'inimitié contre Georges, refusa de lui délivrer le comté de Boulogne, mouvant de ce duc à raison du comté d'Artois. Bref, la possession des comtés de Boulogne et d'Auvergne demeura litigieuse pour La Trimouille jusqu'en 1445 (1). En 1417 et 1418, Georges de La Trimouille était un des familiers qui hantaient la cour galante de la reine Isabeau de Bavière. En mai 1418 il servait de médiateur, envoyé par la reine, aux conférences de la Tombe, entre le dauphin et le duc de Bourgogne. Bientôt eurent lieu l'invasion des Bourguignons à Paris et le massacre des Armagnacs. Parmi les membres de ce dernier parti spécialement désignés aux colères bourguignonnes se trouvait Gouge de Charpaignes (2), évêque de Clermont et chancelier du dauphin : il parvint à s'enfuir de Paris. La Trimouille prétendait avoir à se plaindre de ce prélat, qui avait eu part à l'administration des biens de Jean, duc de Berry. Au moment où l'évêque approchait d'Orléans, pour se rendre auprès du dauphin, il fut arrêté par les gens de la Trimouille. Sur le refus de Georges de rendre le prélat, le dauphin vint lui-même faire (de septembre à novembre 1418) le siége du château de Sully. Obligé de compter avec les forces royales, il capitula, rendit le prisonnier, et se déclara en faveur des Armagnacs, ce qui ne l'empêchait pas d'entretenir des relations avec le duc de Bourgogne, dont il était le vassal. En 1424 il se rapprocha plus ouvertement du roi de France : La Trimouille était alors un des grands seigneurs du royaume. Il possédait en Artois, en Bourgogne, en Champagne, en Auvergne, en Touraine, en Poitou, des terres et domaines considérables. Il y joignait le produit d'un véritable brigandage organisé contre ses sujets, ses voisins, ou les marchands et passagers. En 1424 il avança au roi Charles VII, alors fort obéré, des sommes assez considérables, et reçut en échange de nouvelles terres engagées à titre de nantissement.

Georges de La Trimouille s'était entremis pour réconcilier le roi de France avec Philippe le Bon. Dans une de ses allées et venues, il fut, le 29 juillet 1426, pris à La Charité par des Anglo-Bourguignons, rançonné au prix de 14,000 écus d'or, et reçut du roi à cette occasion de nouvelles libéralités. A cette époque le sire de Giac occupait le premier rang parmi les gouverneurs ou favoris du roi. La Trimouille eut, en présence du prince, une querelle avec le sire de Giac, et se retira momentanément de la cour, avec le projet de se venger du favori. De concert avec le connétable de Richemont, il retourna auprès du roi et de Giac à Issoudun au mois de janvier 1427 : Giac (1) fut pris et noyé.

Georges de La Trimouille avait perdu sa femme, Jeanne d'Auvergne, vers 1423. Le 2 juillet 1427 (2), il épousa Catherine de l'Ile Bouchard, veuve en premières noces du comte de Tonnerre et en secondes noces de ce même Pierre de Giac : Catherine était une des grandes héritières de la Touraine et du royaume. Georges de La Trimouille fut bientôt après nommé grand-chambellan de France, lieutenant général du roi en Bourgogne et gouverneur d'Auxerre. L'année suivante (1428), au lieu de faire face à l'ennemi étranger, il s'occupa de guerroyer contre le connétable. Il s'allia, dans ce dessein, avec le comte de Foix et le duc d'Alençon. Au mois de septembre 1428, les Anglais pénétrèrent en Touraine, et se dirigèrent vers Orléans. Le château de Sully fut pris par les Anglais. Mais La Trimouille avait su se ménager avec eux des intelligences. Jean de La Trimouille, seigneur de Jonvelle et frère de Georges, était au service de Philippe le Bon, duc de Bourgogne : il y servait d'intermédiaire entre Georges et les Anglais. Jean fut nommé capitaine de Sully, et conserva intact le domaine de son frère. Aussi, d'après le témoignage d'un chroniqueur contemporain, « le siége d'Orléans durant, ceux de Sully (c'est-à-dire les gens ou sujets du premier ministre Georges de La Trimouille) avitailloient les Anglois de ce qui leur estoit possible (3). »

(1) Ce litige finit par une transaction. Louise, fille de Georges de La Trimouille, et cessionnaire des droits ou prétentions de son père, épousa Bertrand de La Tour, héritier de Marie et de Jeanne.

(2) *Voy.* ce nom.

(1) *Voy.* ce nom.

(2) Et non en 1425, comme l'ont dit tous les généalogistes. La Trimouille tua Giac précisément pour épouser sa veuve, et de concert avec celle-ci.

(3) Berry dans Godefroy, p. 376.

La Pucelle vint trouver le roi à Chinon, le 6 mars 1429. L'arrivée de cette étrange libératrice, les signes merveilleux qu'elle donnait de sa mission apportaient aux calculs et aux vues de La Trimouille un trouble non moins grave qu'imprévu. Aussi la Pucelle dès le début ne fut-elle accueillie du premier ministre et du roi qu'avec beaucoup de répugnance. Le plan politique de La Trimouille, pour dénouer les difficultés de la situation, se bornait à deux points : 1° obtenir, par voie de négociation, la paix avec le duc de Bourgogne; 2° opposer aux Anglais, pour les vaincre et les expulser, des troupes étrangères.

En avril 1429, un mois après l'arrivée de la Pucelle, La Trimouille envoya au roi d'Aragon des ambassadeurs pour lui demander une armée d'auxiliaires. Alphonse le Sage, roi d'Aragon, répondit à Charles VII que lui-même était engagé dans une expédition qui ne lui permettait pas de déférer en temps opportun à la demande du roi de France. La Trimouille s'allia dès lors avec Gilles de Rais (8 avril 1429) et d'autres barons du royaume. Il subit enfin l'autorité de la Pucelle, mais contraint et forcé. Aussi dans toutes les circonstances où il pouvait lui susciter des obstacles et contre-carrer les desseins de l'héroïne, il y employait tous ses efforts et toute son activité. Le maréchal de La Fayette lui était suspect, parce que ce dernier avait servi le roi contre les intérêts de La Trimouille en Auvergne. Le maréchal fut éloigné de la cour (1). La Trimouille fit subir le même sort au connétable, qui vint à genoux supplier le favori pour obtenir la permission de servir avec la Pucelle. Le duc d'Alençon lui-même fut écarté. La Trimouille, après le sacre, ne souffrit pas qu'il se joignît à la Pucelle pour combattre les Anglais en Normandie. Sur la route du sacre, il arriva devant Auxerre avec la Pucelle et l'armée. Jeanne voulut commencer l'assaut de cette place ennemie. Mais La Trimouille, gouverneur d'Auxerre, reçut une forte somme d'argent, et la place fut respectée. Au mois de septembre 1429, la Pucelle, après avoir fait sacrer Charles VII à Reims, entraîna le roi jusque sous les murs de Paris. Elle voulut frapper un coup décisif, et vint mettre le siége devant la porte Saint-Honoré. Le succès paraissait certain; mais La Trimouille, en ce moment négociait avec le duc de Bourgogne : le siége de Paris fut levé. L'héroïne se vit, de force, écartée du champ de bataille. La Trimouille décampa, emmenant avec lui Charles VII, son pupille couronné, vers les cantonnements de la Loire.

Au mois de décembre suivant, La Trimouille, par lettres patentes délivrées au nom du roi, anoblit la Pucelle et sa famille. La Pucelle déclina pour elle-même une faveur dont elle n'avait pas besoin et qui ne profita qu'à ses frères (1).

Le roi Charles VII était à Sully, dans le château et sous la main de La Trimouille, lorsque, sur la fin du mois de mars 1430, la Pucelle s'enfuit de cette résidence. Impatiente de reprendre la vie des camps, Jeanne prit la résolution de partir et d'échapper aux loisirs où elle était retenue comme captive. La Trimouille appela de tous ses vœux la perte de l'héroïne. Jeanne fut prise à Compiègne, dont La Trimouille était, nominalement du moins, le capitaine. « Il avoit envie de la Pucelle, et fut cause de sa prise. » Ainsi s'exprime un chroniqueur contemporain et parfaitement désintéressé (2). Après de tels antécédents, La Trimouille se garda bien de tout effort, de toute démarche propre à sauver la Pucelle, qui périt sur le bûcher des Anglais, le 30 mai 1431. Telle fut la conduite de La Trimouille à cette époque mémorable de l'histoire de France.

Cependant, le gouvernement de ce ministre, indépendamment du blâme et de l'indignation la plus légitime, avait suscité contre lui de grandes haines individuelles et de redoutables hostilités. Le connétable de Richemont fut son principal adversaire. Plusieurs tentatives eurent lieu successivement à Bourges en 1427-1428, en 1430, à Chinon, à Sully, à Gien, et à Sens, pour enlever La Trimouille, comme il avait été fait antérieurement des autres favoris du roi. Mais le vigilant ministre réussit à déjouer ces piéges ou entreprises diverses. Lui-même, en 1430, dépêcha vers le connétable un Picard avec mission d'assassiner ce prince; mais l'envoyé ne parvint pas à consommer ce crime. En 1431, La Trimouille s'empara par stratagème de trois conjurés qui s'étaient alliés contre lui, avec le connétable : ils se nommaient Louis d'Amboise, vicomte de Thouars, André de Beaumont, chevalier, seigneur de Lezay et Antoine de Vivonne.

Le 7 mai 1431, La Trimouille se fit délivrer par le roi des lettres de rémission. Dans ce texte, extrêmement curieux, que renferme le registre original du trésor des Chartes, La Trimouille fait une sorte de confession générale. Bien qu'avec des circonstances atténuantes, il s'y accuse de plusieurs crimes ou meurtres spécifiés, et accomplis par ses ordres; il y comprend implicitement beaucoup d'autres actes de concussion, violences, rapines, etc., mais sans entrer dans le détail. Les lettres se terminent par une abolition également générale, destinée à garantir l'impétrant contre toute poursuite.

(1) Le comte de Pardiac (Bernard d'Armagnac), qui amenait un puissant secours, reçut ordre de rétrograder.

(1) La Trimouille lui-même avait été fait comte de Sully par le roi, le jour du sacre, 17 juillet 1429 (Ms. de la bibliothèque Sainte-Geneviève, L. fr. 3, f° 57, 4°. Quicherat, *Procès*, etc., t. V, p. 129).

(2) Le doyen de Saint-Thibaut de Metz, *Chroniques de Lorraine*.

Le lendemain, par un triple arrêt rendu au même lieu de Poitiers, le 8 mai 1431, A. de Vivonne, Louis d'Amboise et André de Beaumont furent déclarés coupables de lèse-majesté, pour conspiration tramée contre La Trimouille et autres crimes. Antoine de Vivonne et André de Beaumont eurent la tête tranchée. Louis d'Amboise dut la conservation de ses jours aux liens de parenté qui le rattachaient à La Trimouille lui-même, et aux plus hautes influences.

Le 9 novembre 1432, Georges de La Trimouille, grand-chambellan de France à mille reaux ou écus d'or par mois, occupait toujours la haute position dont il jouissait depuis environ cinq années. Cependant sa perte était décidée. Au mois de juin 1433, La Trimouille et le roi, qui ne s'éloignaient pas l'un de l'autre, étaient l'un et l'autre à Chinon. Au point du jour, P. de Brezé, Jean de Bueil, Prégent de Coetivy, etc., suivis d'hommes d'armes, entrèrent dans sa chambre. Georges de La Trimouille fut pris et conduit au château de Montrésor, qui appartenait à Jean de Bueil, son neveu, l'un des conjurés. La Trimouille ne sortit de prison qu'après avoir payé une rançon de six mille écus d'or et renoncé à s'approcher désormais du roi et de la cour. Ce coup de main avait été concerté entre Yolande d'Aragon, mère de la reine et le connétable de Richemont. La chute de La Trimouille fut le signal ou le point de départ d'une période d'amélioration très-sensible dans le gouvernement et dans la situation des intérêts publics de la France. Le roi à partir de cette époque commença de secouer cette torpeur fainéante où des favoris intéressés l'avaient précédemment retenu. Des avis beaucoup plus salutaires prévalurent désormais au sein de ses conseils. Charles VII put enfin, non sans honneur, se montrer ce qu'il fut dans la seconde partie de sa carrière.

Georges de La Trimouille, bien qu'éloigné de la cour et supplanté par de nouveaux ministres, sut néanmoins entretenir, même après sa disgrâce, des intelligences auprès du roi. Il continua ainsi d'exercer sur la volonté du souverain une certaine influence. Le roi lui conserva, dit-on, les appointements de ses charges de cour. Par lettres du 26 septembre 1435, Charles VII lui fit don de toutes les aides, tailles, impôts et subsides des terres que Georges et sa femme possédaient dans diverses parties du royaume. Au mois d'avril 1436, Georges logeait en son château de Sully un détachement des routiers espagnols placés sous le commandement de Rodrigo de Villa-Andrando. Le 11 novembre suivant, Charles VII lui donna la somme de huit mille écus d'or avec la capitainerie de Montereau-faut-Yonne et de Montargis, à la condition, pour La Trimouille, de reconquérir dans le délai de trois mois ces deux places sur les Anglais.

Georges de La Trimouille depuis sa disgrâce se tenait à l'état de guerre ouverte et perpétuelle, ou d'hostilité constituée, dans ses terres et châteaux du Poitou, contre le connétable et contre l'autorité royale. Vers les derniers jours de l'année de 1439, Louis dauphin, depuis Louis XI, fut envoyé en Poitou, et la *praguerie* éclata bientôt, sous la bannière de ce prince. Georges de La Trimouille s'empressa de prendre part à la révolte, et s'allia au prince avec cent hommes d'armes. Il fut compris dans le généreux et habile pardon, par lequel Charles VII sut terminer cette insurrection redoutable. Georges, encore une fois impuni, se retira dans sa demeure, où il vécut assez obscurément le reste de ses jours. En 1445, Louis de Giac, fils de Pierre de Giac, exécuté en 1426, et de Jeanne de Naillac, dirigeait des poursuites criminelles contre Georges de La Trimouille. Louis de Giac lui demandait compte du meurtre de son père et de la spoliation dont il avait été victime (1). Le 4 mars 1446, Georges de La Trimouille fit une dernière apparition à la cour. Il assista comme témoin à l'hommage que François I[er], duc de Bretagne, vint prêter au roi de France, en son château de Chinon. Georges de La Trimouille mourut deux mois après, et fut inhumé dans la chapelle de son manoir de Sully. VALLET DE VIRIVILLE.

Archives et manuscrits. Cabinet des titres, dossier *La Trimouille.* Direction générale des Archives : J 366 n[os] 1 à 3. J 79, JJ 177, f° 189 et s. JJ 178, f° 13. PP 118, f[os] 14 à 25. Z 765, pièce n° 2. *Inventaire des titres de Saint-Denis,* tome IV, p 646. *Collection* de dom Fontenau à la bibliothèque publique de Poitiers, tome XXVI. Archives des Basses-Pyrénées à Pau, E 430 ; 2887. Manuscrits de la grande bibliothèque rue Richelieu à Paris : Ms. du roi 9676, 2.2, f° 95, 182, Colbert, vol. 5, f° 556. Dupuy, 630, p. 102. Brienne, 197, p. 161. Duchesne, 48, passim. Ducheune, 80, f° 46. Gaignières, 896, 1, f° 10. Harlay, n° 47, f° 31, et s. et n° 601, vol. 6. Supplément français, 292, p. 309. Legrand, t. VI, p. 106. Fontette, portefeuille 34, n° 82.

Imprimés.—Sainte-Marthe, *Histoire généalogique, etc., de la Maison de La Trimouille* (abrégé), 1668, in-12. — Anselme, *Histoire généalogique des Grands-Officiers de la Couronne.* — D'Auvigny, *Hommes illustres,* etc.; 1739, in-12, tome I, p. 217 à 264. — Courcelles *Histoire des Pairs de France;* 1826, in-4°, t. III, — *Art de vérifier les dates* (comté d'Auvergne). — *Table des mss. de D. Fontenau;* 1839, in-8°, pages 318 à 348. — Quicherat, *Procès de la Pucelle* et *Nouveaux aperçus,* etc. ; 1841-1850, 6 vol. in-8°. — Godefroy, *Charles VI* et *Charles VII;* 1653 et 1661, 2 vol. in-fol. — *Chronique de Jean Chartier,* etc.; 1858, 3 vol. in-16. — *Chronique de la Pucelle;* 1859, in-18. — *Charles VII et ses Conseillers;* 1859, in-8°. — Monstrelet, Bourdigné, etc. — D. Morice, *Histoire de Bretagne.* — D. Plancher, *Histoire de Bourgogne.* — Massiou, *Histoire de Saintonge;* 1838, in-8°, t. II, p. 278. — Barante, *Ducs de Bourgogne.* — Bélisaire Ledain, *Histoire de Parthenay,* 1858, in-8°.

LA TRIMOUILLE (*Louis II* DE), vicomte DE THOUARS et prince DE TALMONT, né le 20 septembre 1460, tué à la bataille de Pavie, le 24 février 1525. Fils de Louis de La Trimouille et de

(1) Ces poursuites, après la mort de Georges, furent continuées contre sa veuve, Catherine de l'Ile Bouchard, qui avait été complice des crimes justement reprochés à La Trimouille.

Marguerite d'Amboise, il fut placé à l'âge de vingt-sept ans, par l'influence d'Anne de Beaujeu, à la tête de l'armée que le roi Charles VIII envoyait combattre le duc de Bretagne. En 1488, La Trémoille gagna la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier, où le duc d'Orléans et le prince d'Orange furent faits prisonniers. A la fin d'un repas, il fit exécuter tous les partisans des deux princes que la victoire avait fait tomber entre ses mains. Il revint en Bretagne en 1491, et mit le siége devant Rennes, ce qui fit hâter la conclusion du mariage de la princesse Anne avec le roi Charles VIII et amena la réunion de la Bretagne à la France. Bientôt les guerres d'Italie ouvrirent une nouvelle carrière à son activité. En 1495 il conduisit à travers l'Apennin l'armée française, soutenant par son exemple et ses paroles le courage des pionniers et des soldats, qui franchirent avec l'artillerie des obstacles jugés insurmontables. « Lui-même, dit Bouchet, ses vêtements laissés, fors chausses et pourpoint, se mit à pousser aux charroys, et à porter gros boulets de fer en si grand labeur et diligence qu'à son exemple la plupart de ceulx de l'armée, mesment les Alemans, de son grant et bon vouloir ...ix, se rengèrent à cette œuvre, et par ce moyen fut toute l'artillerie passée par les montagnes et vallées. » Vainqueur à Fornoue, Louis de La Trimouille fut nommé à son retour en France lieutenant général du Poitou, de l'Angoumois, de l'Aunis, de l'Anjou et des marches de Bretagne. A son avénement au trône, Lous XII ...ia que La Trimouille l'avait fait prisonnier à la bataille de Saint-Aubin, et déclara que le roi de France ne vengerait pas les querelles du duc d'Orléans. La Trimouille reprit le commandement des armées, et en 1500, dans la nouvelle campagne qui s'ouvrit en Italie, il conquit le ...ez et s'empara du duc Louis Sforza et de ...frère, que les Suisses ne défendirent pas. Le gouvernement de Bourgogne et le grade d'a...l de Guienne puis de Bretagne furent sa récompense. En 1503 La Trimouille fut chargé d'envahir le royaume de Naples et d'en chasser les Espagnols, que commandait Gonsalve de Cordoue : forcé d'abord d'aller près de Rome pour ...er de favoriser l'élection du cardinal d'Amboise à la papauté, il perdit un temps précieux. L'habileté du général espagnol et la discipline de l'armée l'emportèrent sur le brillant courage des gens d'armes français, et La Trimouille étant ...é malade dut revenir en France. En 1509, il fit des prodiges de valeur à la bataille d'Agnadel, sous les yeux de Louis XII. Surpris et ... par les Suisses à Novare en 1513, La Trimouille prit aussitôt sa revanche, et par l'habileté de ses dispositions il parvint à délivrer la Bourgogne. Deux ans après il combattit auprès de François Ier à Marignan; mais il eut la douleur d'y perdre un fils de grande espérance, le prince de Talmont, qui tomba criblé de soixante-...x blessures. Il défendit encore avec succès la Picardie contre les armées combinées de l'empire et de l'Angleterre; enfin il fut frappé d'une balle au cœur à la bataille de Pavie.

Louis de La Trimouille fut non-seulement un guerrier brave, mais encore un négociateur habile, un administrateur intègre. On l'appela de son temps le *chevalier sans reproche*, et il mérita ce surnom glorieux. Il avait épousé, en 1485, Gabrielle de Bourbon, fille de Louis de Bourbon, comte de Montpensier, princesse du plus noble caractère et de l'esprit le plus distingué, qui a laissé plusieurs ouvrages de piété. J. V.

Jean Bouchet, *Le Panégyrique du Chevalier sans Reproche*. — Guill. de Jaligny, *Hist. de plusieurs choses mémorables sous Charles VIII*. — Jean d'Auton, *Hist. de Louis XII*. — Dom Lobineau et Morice, *Hist. de Bretagne*. — Sismondi, *Hist. des Français*, tomes XV et XVI, et *Hist. des Républ. italiennes*, tome XIV.

LA TRIMOUILLE (*François II* DE), petit-fils de Louis II, épousa, le 25 janvier 1525, Anne de Laval, fille de Gui XVI, comte de Laval, et de Charlotte d'Aragon, princesse de Tarente, laquelle était fille de Frédéric, roi de Naples. C'est de ce mariage que dérivaient les prétentions de la maison de La Trimouille sur le royaume de Naples, prétentions qu'elle crut devoir rappeler dans des protestations à la suite des traités de Munster, de Nimègue, de Ryswick, d'Utrecht, de Bade et d'Aix-la-Chapelle (1). J. V.

P. Anselme, *Hist. chron. et généal. de la Maison de France, des Pairs*, etc.

LA TRIMOUILLE (*Claude* duc DE), général français, né en 1566, mort le 25 octobre 1604. Fils de Louis III de La Trimouille et de Jeanne de Montmorency, il devint capitaine de cent hommes d'armes des ordonnances. Il servit d'abord contre les protestants sous les ordres du duc de Montpensier; mais en 1585 il changea de parti, et conduisit un corps de troupes au secours de Henri de Condé qui faisait le siége de Brouage. La Trimouille accompagna Condé, qui était devenu son beau frère, dans son expédition d'Angers; il fut chargé de commander la retraite jusqu'à Beaufort, et se sauva avec le prince à Guernesey. Il le suivit dans toutes ses entreprises, et en 1586 il eut un cheval tué sous lui dans une expédition après laquelle il assiégea et prit Talmont. A Coutras il commanda un corps de cavalerie légère. En 1588 il éprouva un échec à Vouvans, dont il ne

(1) La descendance de François de La Trimouille et d'Anne de Laval se divisa en trois branches; Louis III, son fils aîné, forma celle de Thouars. Créé duc de Thouars en 1563, il joignit constamment, ainsi que ses descendants, le titre de duc au nom de sa famille, et se nomma comme eux *duc de La Trimouille*. Cette branche prit aussi les noms de princes de Talmont et de Tarente, le premier comme héritiers de la maison d'Amboise, le second pour indiquer leurs droits à la couronne de Naples. Georges de La Trimouille, quatrième fils de François, fut la souche des marquis de Royan et comtes d'Olonne qui s'éteignirent en 1708. Enfin, Claude, cinquième fils de François, fonda la branche des barons de Noirmoutier, dont la baronnie fut érigée en marquisat, et en 1650 en duché-pairie. La princesse des Ursins, si connue par le rôle qu'elle joua à la cour de Philippe V, était fille de Louis, premier duc de Noirmoutier. Cette branche s'éteignit en 1733.

qui s'empara. A la mort de Condé, il s'attacha au roi de Navarre, et couvrit l'attaque de Marans du côté de Niort; quelque temps après il remporta un avantage sur les ligueurs près de Poitiers. Après la réconciliation du roi de Navarre et du roi de France, La Trimouille aida Châtillon à défendre Tours contre Mayenne. La Trimouille revint plus tard sous les murs de Paris; mais après l'assassinat de Henri III, il quitta Henri IV, s'en alla en Poitou, et y enleva quelques places aux ligueurs. L'année suivante il rejoignit le roi avec un corps de troupes nombreux, assista à la prise de Meulan, se distingua à Ivry, et retourna dans le Poitou après la retraite du duc de Parme. Il défit les ligueurs près de Montmorillon, et revint près du roi pour le siége de Rouen. Il le quitta encore lorsque les Espagnols furent rentrés dans les Pays-Bas. En 1595 il combattit à Fontaine-Française, et Henri IV érigea alors son duché de Thouars en duché-pairie. La même année La Trimouille prêta le serment d'union à l'assemblée de Saumur, et l'année suivante il le renouvela à Loudun. Il n'hésita pas à saisir les deniers royaux pour payer les garnisons protestantes, et son exemple fut suivi par d'autres chefs. En 1597 il présida l'assemblée de Châtellerault. Il fut un des commissaires chargés de traiter avec Schomberg; mais on ne put s'entendre, et La Trimouille, mécontent de la modération de l'assemblée, se retira dans le Poitou. Il revint, le 27 décembre, sur l'invitation pressante des députés des églises; le 6 mars suivant il retourna dans ses terres, après avoir repoussé les offres brillantes que de Thou et Schomberg lui avaient faites de la part du roi. « Quand vous me donneriez la moitié du royaume, répondit La Trimouille, refusant à ces pauvres gens qui sont à la suite ce qui leur est nécessaire pour servir Dieu librement et seurement, vous n'auriez rien avancé; mais donnez-leur ces choses justes et nécessaires, et que le roi me fasse pendre à la porte de l'assemblée, vous aurez achevé, et nul s'esmouvra. » Après l'édit de Nantes, Henri IV envoya La Trémoille en Portugal. A son retour, il se retira dans son château de Thouars. L. L—T.

D'Aubigné, *Mém.* — Haag, *La France Protestante.*

LA TRIMOUILLE (*Henri* duc DE), général français, né en 1599, mort le 15 mai 1674. Fils de Claude de La Trimouille et d'une fille du prince d'Orange Guillaume le Taciturne, il prit de bonne heure une part active aux guerres religieuses. Dès 1615 il se joignit à son cousin, le prince de Condé. Vaillant et hasardeux, il jouissait dans le parti protestant d'une grande considération. Il se fit représenter à l'assemblée politique de La Rochelle par La Bourdillière; mais il n'accepta pas le commandement que lui offrit cette assemblée, et lorsque Louis XIII s'approchait de Taillebourg, il lui remit cette place sans même essayer de la défendre. Au mois de juin 1621, il se rendit dans le camp du roi devant Saint-Jean-d'Angely, et dès lors il se réconcilia avec la cour. Pendant le siége de La Rochelle en 1628, il conduisit des troupes au roi, et, à la suite d'une entrevue avec Richelieu, il abjura au mois de juillet. Quelques jours après, il fut nommé mestre de camp général de la cavalerie légère. Il servit dans ce grade en Italie, où il reçut une blessure au genou qui le força à prendre sa retraite. Il se retira dans ses terres, où il s'occupait beaucoup de controverse religieuse. Il avait épousé en 1619 Marie de La Tour, fille de Henri duc de Bouillon, qui resta fermement attachée à la religion protestante, et fit élever ses cinq enfants dans sa croyance. L. L—T.

Haag, *La France Protestante.*

LA TRIMOUILLE (*Henri-Charles*, ...), prince DE TARENTE, né à Thouars, le 17 décembre 1620, mort le 14 septembre 1672. Son père Henri, duc de La Trimouille, s'était montré attaché au cardinal de Richelieu, et contribua à faire lever aux Espagnols le siége de Co... Après avoir terminé ses études au collége des jésuites de Poitiers, Henri-Charles de La Trimouille prit du service en Hollande, et fit ses premières armes sous le stathouder Frédéric-Henri, ... d'Orange, son grand-oncle. En 1638 il accompagna son fils le prince Guillaume en Angleterre et assista à son mariage avec la fille ... Charles Ier, puis il revint en Hollande. Le ch... que lui causa l'union d'une fille du stathouder qu'il aimait avec l'électeur de Brandebourg et la mort de Frédéric-Henri, en 1647, le ... rent à rentrer en France. Il obtint la permission de lever deux régiments, l'un d'infanterie, l'... de cavalerie, et dans les troubles de la F... il embrassa le parti de la cour et de Ma... Le cardinal n'ayant tenu aucune des promesses qu'il lui avait faites, La Trimouille entra dans la ligue des princes, souleva la Saintonge ... Poitou, tandis que le prince de Condé ... guerre en Guienne. Au combat du faubourg S... Antoine, La Trimouille eut un cheval tué ... lui. Forcé de se replier devant les troupes ... les, il s'empara de plusieurs villes de C... pagne, que le manque d'argent le força ... d'abandonner. Après la ruine de son par... prince de Tarente retourna en Hollande. A... de 1655 il rentra en France; le roi et la ... mère lui firent un gracieux accueil; mais, ... il restait attaché aux intérêts du prin... Condé, le cardinal le fit arrêter à Comp... garder plusieurs mois dans la citadelle d'A... Après y avoir été détenu au secret pendan... sieurs mois, il obtint sa liberté à conditi... se retirerait dans ses terres de Poitou. Les ... bles qui éclatèrent dans cette province ... rent le gouvernement à l'en éloigner et à ... léguer à Auxerre, puis à Laval, où il rest... qu'à la paix des Pyrénées. En 1663, La ... mouille repassa en Hollande, où, à la prière ... états généraux, il prit le commandement ... troupes dans la guerre engagée contre l'É...

de Munster. De retour en France, en 1669, il présida la noblesse aux états de Bretagne, et sut habilement concilier les intérêts du roi avec ceux de la province. Peu de temps après, en 1670, il abjura le calvinisme, et rentra dans le sein de la religion catholique. Il fut inhumé dans le tombeau de sa famille, à Thouars. Il avait épousé Amélie de Hesse, dont Mme de Sévigné parle souvent dans ses lettres. Il a laissé des *Mémoires* adressés à ses enfants, où il raconte, d'une manière facile et naturelle, les principaux détails de sa vie et ses relations avec tous les personnages historiques de son époque. Ces *Mémoires* ont été publiés avec des notes, par le père Griffet; Liége, 1767, in-12. L. L—T.

La Trimouille, *Mémoires*. — Haag, *La France Protestante*.

LA TRIMOUILLE (*Charles-Bretagne-Marie-Joseph*, duc DE TARENTE, prince DE), général et homme politique français, né à Paris, le 24 mars 1764, mort dans la même ville, le 9 novembre 1839. Fils de Jean-Bretagne, duc de La Trimouille et de Marie-Maximilienne, princesse de Salm-Kybourg, il fut tenu sur les fonts de baptême par la province de Bretagne, représentée par ses magistrats. Entré au service à l'âge de quinze ans, il était déjà colonel en 1787. A la révolution, il émigra avec sa famille, leva et organisa à ses frais avec le prince de Salm, son oncle, le corps des hussards de Salm, et fit avec eux la campagne de 1792. L'année suivante, il en remit le commandement à son frère, et passa sous les drapeaux de l'empereur François II, puis dans les armées napolitaines, comme colonel d'état-major aide de camp du roi. Il fit les campagnes de 1794 à 1797 en Lombardie avec un corps auxiliaire de cavalerie napolitaine, et se distingua notamment à la bataille de Lodi, contre les Français. En 1798 il commanda une brigade dans l'armée de Mack. Il donna ensuite sa démission, et après un voyage en Allemagne et en Angleterre, il se joignit au comte Louis de Frotté pour débarquer en Normandie. Après la pacification de la Vendée, il vécut dans la retraite, avec le traitement de lieutenant général que lui accorda le grand-duc de Bade, son parent. A la restauration, Louis XVIII lui conféra le grade de lieutenant général et le nomma pair de France, le 4 juin 1814. Fidèle aux principes monarchiques et constitutionnels, le duc de La Trimouille vint se mettre à la disposition de Charles X à Rambouillet en juillet 1830; le roi lui déclara qu'il n'y avait plus rien à faire par l'épée, et que le devoir des pairs était de se rendre à leur poste. Le duc de La Trimouille vint alors à Paris, prêta serment à la nouvelle dynastie en 1830, et la soutint de son vote. L. L—T.

Sarrut et Saint-Edme, *Biog. des Hommes du Jour*, t. IV, 1re partie, p. 200. — Lardier, *Hist. biog. de la Chambre des Pairs*.

LA TRIMOUILLE (*Antoine-Philippe* DE), prince DE TALMONT, homme politique français, frère du précédent, guillotiné à Laval, en janvier 1794. A l'époque de la révolution de 1789, il se montra l'un des plus énergiques défenseurs de la royauté. Après avoir, en 1792, servi dans les rangs des émigrés, en qualité d'aide de camp du comte d'Artois, il vint en France, en 1793, pour organiser l'insurrection vendéenne. Arrêté et transféré dans les prisons d'Angers, il gagna ses gardes, et accourut à Saumur, dont les Vendéens venaient de s'emparer. L'éclat de son nom, sa belle figure enthousiasmèrent les paysans; il fut nommé sur-le-champ général de la cavalerie, et prit place au conseil. A l'attaque de Nantes, le 28 juin 1793, avec Cathelineau et d'Elbée, il fit des prodiges de valeur. Dans toutes les rencontres, il figurait au premier rang. Il protégea la retraite de l'armée royaliste refoulée vers la Loire, et contribua puissamment à la victoire qu'elle remporta près de Laval. Néanmoins, après de nouveaux échecs, les violentes divisions qui éclatèrent au sein de l'armée royaliste, l'insurrection des paysans qui refusaient d'obéir à leurs chefs, découragèrent le prince de Talmont, et il résolut de s'embarquer pour l'Angleterre. Stofflet, détaché à sa poursuite, l'ayant ramené au camp, on le vit bientôt réparer sa faute par son habile et valeureuse conduite à la bataille livrée entre Dol et Antrain. Mais, après la déroute du Mans, le prince, mécontent de l'armée qui lui avait préféré Fleuriot pour général en chef, abandonna ses troupes, et, suivi d'un seul domestique, erra dans les environs de Laval et de Fougères. Reconnu bientôt, il fut arrêté et traîné dans les prisons de Rennes, de Vitré et de Laval. Le 15 nivôse an II Garnier de Saintes écrivait à la Convention : « L'ex-prince Talmont vient d'être arrêté auprès de Fougères : ce Capet des brigands, souverain du Maine et de la Normandie, mérite bien de figurer sur le même théâtre que son défunt confrère. » La Trimouille supporta avec courage toutes les vexations qu'on lui fit endurer, et répondit aux commissaires de la Convention avec une noblesse, une fermeté qui les frappèrent d'étonnement. « Tu es un aristocrate, lui dit un jour Esnue-Lavallée, et je suis un patriote. — Tu fais ton métier, et moi mon devoir, » répondit le prince. Enfin, sur l'ordre de la Convention, il fut exécuté à Laval, et sa tête, fichée au bout d'une pique, fut exposée au dessus de la porte de cette ville. Il lui a été élevé, en 1822, un monument expiatoire. L. L—T.

Moniteur, an II (1794), nos 103 et 117.

LATRO (*M. Porcius*), rhéteur latin originaire d'Espagne, né vers 50 avant J.-C., mort en l'an 4 de l'ère chrétienne. Ami, contemporain et compatriote de Sénèque l'Ancien, il étudia avec lui sous le rhéteur Marillus, et devint un maître dans ce genre d'éloquence d'apparat que les Latins appelaient *déclamation*. Il réussit moins dans l'éloquence pratique. On raconte qu'un jour en Espagne, ayant à plaider dans le forum la cause d'un

parent, il se trouva si embarrassé de parler en plein air qu'il resta court, et pria le juge de quitter le forum et de venir l'entendre dans la basilique. Déjà célèbre comme rhéteur, il se rendit à Rome, et déclama en 17 avant J.-C., devant Auguste et Agrippa. Son école attira bientôt un grand nombre d'élèves, parmi lesquels on distinguait Ovide. Latro possédait une mémoire étonnante et une grande facilité d'élocution. Aussi laissait-il rarement la parole aux jeunes gens qui suivaient ses leçons. Ceux-ci reçurent le nom d'*auditeurs*, qui devint synonyme de disciples. Malgré sa grande réputation, Latro essuya des critiques de la part de ses contemporains. Messala censura sa diction, d'autres rhéteurs blâmèrent la disposition de ses discours. Sénèque, au contraire, parle de lui avec enthousiasme. « Je serai souvent forcé, dit-il, de revenir sur la mémoire de Porcius Latro, mon très-cher camarade, et je rappellerai avec un extrême plaisir cette intime amitié continuée depuis notre première enfance jusqu'à son dernier jour. Il n'y eut jamais homme plus grave et plus aimable, jamais éloquence plus digne. Personne ne commandait plus fortement à son tempérament, personne ne s'y abandonnait avec plus de complaisance. Il se portait vivement dans l'un et l'autre sens, et dépassait la mesure, ne sachant ni interrompre ni reprendre ses études. Lorsqu'il s'était excité à écrire, il ajoutait les nuits aux jours, redoublait son travail sans intervalle, et ne cessait que quand les forces lui manquaient. Mais aussitôt qu'il s'était donné congé, il se livrait à tous les amusements et à tous les jeux. » Dans d'autres passages, Sénèque revient sur cette nature excessive de Latro, et sur ses facultés puissantes qui se dissipèrent en bruyantes improvisations. Latro mourut en l'an 4. Plusieurs critiques modernes lui ont attribué les déclamations de Salluste contre Cicéron et de Cicéron contre Salluste. Y.

Sénèque, *Controv.*, I, *præf.*, p. 63 ; II, 10, p. 167 ; II, 13, p. 175 ; IV, 25, p. 291 ; IV, *præfat.*, p. 275, édit. Bipont. — Quintilien, X, 5. — Pline, *Hist. Nat.*, XX, 14. — Saint Jérôme, *In Euseb. chron. Olymp.*, 294, 1. — Westermann, *Gesch. d. Römischen Beredtsamkeit*, 86. — Meyer, *Oratorum Romanorum Fragmenta*. — Nicolas Antonio, *Bibliotheca Hispana vetus*, l. I, c. XII, p. 10.

LATTAIGNANT. *Voy.* ATTAIGNANT.

LATUDE (*Henri* MASERS DE), prisonnier d'État français, célèbre par sa longue captivité, né le 23 mars 1725, au château de Craisich, près de Montagnac (Languedoc), mort à Paris, le 1er janvier 1805. Son père, chevalier de Saint-Louis et lieutenant-colonel du régiment de dragons d'Orléans, fut fait en 1733 lieutenant de roi à Sedan. Le jeune Latude reçut une éducation militaire, et, désirant entrer dans le corps du génie, il se rendit à Berg-op-Zoom, auprès d'un ingénieur ami de son père. Après la paix de 1748, il vint à Paris pour se perfectionner dans l'étude des mathématiques. Plein d'ambition, il conçut le projet le plus extravagant qu'il soit possible d'imaginer. Dans l'espoir de se rendre intéressant aux yeux de la favorite du roi, Latude courut à Versailles, se fit introduire auprès de Mme de Pompadour, et la prévint qu'il avait vu mettre à la poste une boîte pour elle ; il lui communiqua ses craintes sur cet envoi, lui dit de se tenir sur ses gardes, qu'il était inquiet sur son sort, d'après les propos qu'il avait entendus. Mme de Pompadour parut touchée de cette attention, et lui offrit ses services. La boîte arriva ; c'était Latude qui l'avait mise à la poste. Elle était pleine d'une poudre inoffensive. On l'essaya sur des animaux ; et en voyant qu'elle ne produisait rien, la marquise de Pompadour pénétra le stratagème de Latude ; elle s'en plaignit, et Latude, arrêté, fut conduit à la Bastille, le 1er mai 1749. Au mois de septembre suivant, il fut transféré au donjon de Vincennes. Il avait la meilleure chambre du donjon, deux heures de promenade par jour dans le jardin. Le 25 juin 1750 il enferma un de ses gardiens, et réussit à tromper les sentinelles : il s'échappa. Six jours après il se remit spontanément entre les mains du roi, qui le fit reconduire à la Bastille. La marquise de Pompadour, piquée de ce que Latude avait eu plus de confiance dans la bonté du roi que dans la sienne, le fit tenir pendant dix-huit mois dans un cachot. Au bout de ce temps, on le mit avec un autre prisonnier de la marquise, nommé Dalègre, dans une chambre ordinaire. Latude s'étant aperçu qu'entre leur chambre et celle de dessous il y avait un double plancher, fit un outil d'une fiche de fer qui soutenait leur table pliante, en l'aiguisant sur un carreau ; il souleva un des carreaux de la chambre, et avec son compagnon défila ses chemises, ses serviettes, ses caleçons, ses bas, ses chaussettes ; ils tressèrent [illegible] ces fils, et en firent des cordes ; d'un briquet Latude fit un couteau, puis d'un morceau de [illegible] delier de fer il fabriqua une scie. Le bois qu'on donnait aux deux prisonniers pour se chauffer était débité en échelons, en poulies, etc. ; chaque jour le produit de leur travail était caché sous le plancher. Enfin ils détachèrent les barreaux qui fermaient leur cheminée sur la plateforme [illegible] avaient fait quatorze cents pieds de corde [illegible] deux cents échelons, et travaillèrent près de [illegible] huit mois, nuit et jour, à préparer leur évasion. Le 25 février 1756, veille du jeudi gras, ils [illegible] tèrent par la cheminée, attachèrent leur échelle à un canon, descendirent dans le fossé, qu'ils traversèrent à moitié dans l'eau ; et à l'aide [illegible] barreau, dont ils avaient fait un levier, ils [illegible] chèrent les pierres d'un mur épais qui les [illegible] rait du fossé de la porte Saint-Antoine, [illegible] avoir été aperçus ni des sentinelles ni des [illegible] qui passaient sur ce mur. Ils avaient [illegible] un porte-manteau garni, changèrent d'habits [illegible] se réfugièrent à l'abbaye Saint-Germain des [illegible]

Au bout d'un mois, Dalègre quitta la [illegible] et se réfugia à Bruxelles, où il fut bientôt [illegible] et ramené à la Bastille. Latude parvint à Amsterdam, et fut enlevé au moment où il [illegible] toucher de l'argent que lui envoyait son père

1er juin 1756. Ramené à la Bastille, il fut jeté dans un cachot, les fers aux pieds et aux mains, couché sur la paille sans couverture. Dans ce triste réduit, il apprivoisa des rats qui obéissaient à ses moindres signes; ayant trouvé une branche de sureau dans sa paille, il en fit un flageolet. Des projets d'utilité publique roulaient dans sa tête; il traça quelques idées avec son sang sur des tablettes de mie de pain, et les communiqua au père Griffet, confesseur de la Bastille, qui, touché de compassion, lui procura de l'encre et du papier pour transcrire son mémoire et se chargea de le remettre au ministre au mois d'avril 1758. C'était un projet pour faire prendre à tous les officiers et sergents des fusils au lieu des espontons dont ils se servaient jusqu'alors, ce qui fut adopté et augmenta l'armée d'un grand nombre de fusiliers, sans qu'il en coûtât rien. Un second mémoire que Latude adressa à la cour, le 3 juillet 1758, traitait des finances et du moyen de prévenir les disettes au moyen de greniers d'abondance. Ces travaux ne procurèrent aucun adoucissement à Latude, qui écrivait en 1762 à Mme de Pompadour : « J'ay souffert quatorze années : que tout soit enseveli à jamais dans le sang de Jésus-Christ; madame, soyez femme, ayez un cœur et laissez-vous toucher de compassion par mes larmes et par celles d'une pauvre mère désolée de soixante-et-dix ans. » La marquise resta inflexible; mais l'eau ayant envahi le cachot de Latude, on l'en retira et on le mit dans une chambre commode et bien aérée, mais sans cheminée. Son ancien compagnon Dalègre devint fou furieux; et finit à Charenton; il se croyait Dieu. Latude avait établi des intelligences avec des demoiselles qui demeuraient dans la rue Saint-Antoine, en profitant du grand vent pour leur envoyer des papiers. Le 16 avril 1764, ces demoiselles étalèrent un grand écriteau sur lequel on lisait en grosses lettres : « La marquise de Pompadour est morte hier. » Le mois suivant Latude écrivit à Sartine pour demander sa liberté, et parla de la mort de la marquise. Sartine vint le voir, et lui demanda qui lui avait appris cette mort; Latude refusa de le dire. Sartine lui déclara qu'il n'aurait sa liberté que lorsqu'il lui aurait nommé la personne de qui il tenait cette nouvelle. Enfin Latude écrivit une lettre injurieuse à Sartine, et ses souffrances redoublèrent. Sartine le fit mettre au cachot, au pain et à l'eau. Le 14 août 1764, on le chargea de chaînes et on le mena à Vincennes. Le 23 novembre 1765, il parvint encore à s'évader par un temps de brouillard en renversant ses trois gardiens et en désarmant un factionnaire. De sa retraite il écrivit au ministre Choiseul pour lui demander une audience, et partit pour Fontainebleau, où il fut arrêté à la porte du ministre sans que celui-ci consentît à l'entendre. Garrotté et reconduit à Vincennes, Latude fut encore jeté dans un cachot. Après la mort de Louis XV, Malesherbes, étant devenu ministre, alla visiter les prisons d'État, et s'intéressa au sort de Latude. Mais comme on lui dit que ce prisonnier avait des moments de folie, et qu'il serait dangereux de lui donner la liberté, Malesherbes fit conduire Latude à Charenton, le 27 septembre 1775. L'ordre de le mettre en liberté arriva enfin le 5 juin 1777. On lui enjoignait en même temps de se rendre dans sa ville natale. Après quelques démarches infructueuses pour obtenir la permission de fixer sa résidence à Paris, il venait de se mettre en chemin lorsqu'il fut arrêté auprès d'Auxerre, ramené à Paris, et jeté dans la prison du Châtelet, où il fut mis au secret. Trois jours après on s'empara de ses papiers, et le 1er août 1777 il fut transféré à Bicêtre et mis dans un cachot à dix pieds sous terre. Il y passa plusieurs années. Le président de Gourgues, dans une visite à Bicêtre, eut quelque compassion pour Latude, et l'engagea à lui remettre un mémoire détaillé de ses infortunes. Ce mémoire, perdu par le commissionnaire, fut trouvé par Mme Legros, qui, après l'avoir lu, prit la courageuse résolution d'employer tous ses efforts en faveur de ce malheureux. Elle fut d'abord repoussée; on lui dit que c'était un fou, que c'était un prisonnier dont il était dangereux de s'occuper. Rien ne la rebuta. Elle s'ouvrit des intelligences à Bicêtre, parvint auprès de Latude, lui donna des secours, des habillements, quoiqu'elle fût sans fortune. Partout elle racontait l'histoire de son protégé; elle y intéressa la femme du suisse du cardinal de Rohan, parvint au secrétaire de ce prince de l'Église, et enfin elle obtint l'appui du cardinal lui-même, de MM. La Tour-Dupin, de Saint-Priest, etc. Mme Necker se joignit à elle. Le lieutenant général de police Lenoir vint interroger Latude à Bicêtre en 1783, et lui rappela encore sa prétendue folie. Enfin Latude obtint sa liberté, le 18 mars 1784. Il lui était encore enjoint de se rendre à Montagnac, où il devait toucher une pension de 400 livres. Mme Legros obtint la révocation de cet ordre d'exil, et elle recueillit son protégé chez elle. La même année, l'Académie Française décerna un prix de vertu à cette femme courageuse. Ce fut une des premières attributions du prix Montyon. Une souscription fut ouverte en faveur du prisonnier et remplie par d'illustres personnages. Dès le lendemain de la prise de la Bastille, il réclama et obtint la remise de ses papiers, de son échelle et des outils qu'il avait improvisés pour sa première évasion de cette prison d'État. Le tout fut exposé dans la cour du Louvre, avec le portrait de Latude, par Vestier. Une brochure publiée en 1787 prétendait que l'histoire de Latude était une invention renouvelée de Bucquoi. En 1791 Latude sollicita des secours de l'Assemblée constituante; sa pétition, appuyée par Barnave, fut renvoyée à l'examen d'une commission; mais à la suite de quelques débats l'assemblée passa à l'ordre du jour. L'année suivante, il réclama de nouveau, et un secours de 3,000 fr. lui fut ac-

cordé. En 1793, Latude forma une demande en dommages-intérêts contre les héritiers Pompadour et Amelot, et un jugement du tribunal du sixième arrondissement de Paris, en date du 11 septembre, lui accorda 60,000 livres; mais il n'en toucha que 10,000. Il tomba ensuite dans le plus profond oubli. En 1787, on avait fait paraître : *Histoire d'une détention de trente-neuf ans dans les prisons d'État, écrite par le prisonnier lui-même*; Amsterdam (Paris), in-8° : Latude a désavoué cet ouvrage, qu'on attribue au marquis de Beaupoil. Plus tard l'avocat Thierry publia : *Le Despotisme dévoilé, ou mémoires de Latude, rédigés sur les pièces originales*; Paris, 1791, 1792, 3 vol. in-18; 1793, 2 vol. in-8°. Latude fit imprimer : *Mémoire adressé à madame la marquise de Pompadour par M. Danry, prisonnier à la Bastille, et trouvé au greffe de cette prison d'État, suivi de lettres*, etc.; Paris, 1789, in-8° : Danry était le nom sous lequel Latude avait été écroué; — *Mémoire de M. de Latude, ingénieur*; Paris, 1789, in-8°; — *Mémoire sur les moyens de rétablir le crédit public et l'ordre dans les finances de la France*; Paris, 1799, in-8°; — *Projet de coalition des quatre-vingts départements de la France pour sauver la république en moins de trois mois*; Paris, 1799, in-8°. L. Louvet.

Thierry, *Le Despotisme dévoilé*. — Latude, *Mémoire*. — Dufey (de l'Yonne), dans le *Dict. de la Convers.* — Quérard, *La France Littéraire*.

LATUIN (Saint), vulgairement appelé *saint Lain*, premier évêque de Séez, en Normandie, né dans la Grande-Bretagne au premier siècle de notre ère, mort le 20 juin de l'an 110 de J.-C. On ignore l'époque de sa naissance; mais on sait qu'il alla à Rome avec plusieurs Bretons, et il est certain qu'il fut ordonné évêque par le souverain pontife et envoyé en l'an 99 (1) pour évangéliser dans les Gaules avec d'illustres missionnaires, spécialement saint Taurin, évêque d'Évreux, saint Lucien de Beauvais et saint Nicaise de Rouen, où ce dernier n'arriva jamais, ayant souffert le martyre en chemin. Saint Latuin vint à Séez, et fut le premier qui dans ce pays, dans l'Hyesmois et quelques parties du Perche, jeta les premiers fondements du christianisme. Il convertit à la foi de J.-C. une quantité considérable de personnes et même des sicaires envoyés en secret pour le tuer. L'histoire lui attribue beaucoup de miracles, et elle dit que, comme un autre saint Pierre, il guérissait les maladies par son ombre seule. En butte aux outrages des idolâtres, saint Latuin fut forcé de se séparer de son troupeau et de se cacher en un endroit nommé Clerai, situé près de la ville de Séez. La paix ayant été rétablie, il ordonna des prêtres avec lesquels il partagea la sollicitude de son église. Forcé de nouveau de s'éloigner de Séez, ce saint Apôtre ne put revenir parmi les siens; accablé de vieillesse, il mourut entre les bras de ses disciples, et fut enterré à Clerai, où depuis une église fut construite sous son invocation. Vers l'année 885, lors des ravages exercés par les Normands, son corps fut apporté à Anet (Eure-et-Loir), pour le dérober, ainsi que le dit l'historien Gabriel du Moulin, curé de Manneval, dans son *Histoire générale de la Normandie*, 1631, « à la barbare cruauté des Normands, qui ne pardonnaient non plus aux choses saintes qu'aux profanes ». Au onzième siècle, Ives de Bellesme, évêque de Séez, enrichit son église cathédrale du quatrième doigt de la main droite du saint; mais au seizième siècle, au milieu des guerres des calvinistes, cette vénérable relique disparut (1). J. H. Jée.

(1) La légende du bréviaire de Séez, que nous rapportons, anticipe sur d'autres auteurs qui portent sa mission à la fin du troisième et même au commencement du quatrième siècle.

Godescard, *Martyrologe*. — Fret, *Chroniques percheronnes*. — Dumoulin, *Histoire générale de la Normandie*, 1631.

LAUBANIE (*Yrieix* de Magonthier [?], de), général français, né le 6 février 1641, à Saint-Yrieix (Limousin), mort le 25 juillet 1706, à Paris. D'une famille noble, il entra dès sa jeunesse dans la carrière des armes; nommé successivement major général (1684), brigadier des armées (1686) et maréchal de camp (1689), il gouverna Mons, après la mort de Nicolas de Labrousse, puis Neuf-Brisach (1699). Assiégé dans cette dernière place, il opéra une sortie vigoureuse, s'empara de la ville et du château de Neubourg, et prépara par ce beau fait d'armes la victoire de Freisingen. Au commencement de 1702, il fut élevé au grade de lieutenant général. L'année suivante, on lui donna le commandement de Landau, dont le maréchal de Tallard s'était rendu maître à la suite de la bataille de Spire. Lorsque les Français furent obligés de repasser le Rhin, le prince Louis de Bade et le roi des Romains, qui fut depuis Joseph Ier, appuyés par l'armée d'observation de Marlborough, traversèrent à leur tour le fleuve et vinrent bloquer la place; les corps dont ils disposaient l'un et l'autre ne s'élevaient pas à moins de 120,000 hommes. Malgré l'inégalité de la lutte, Laubanie refusa de capituler, et protesta qu'il se défendrait jusqu'à toute extrémité. En effet, quoique aveuglé par une bombe qui éclata à ses pieds, il tint avec le plus grand courage pendant soixante-neuf jours que dura le siége. Toutefois il dut céder au nombre, et capitula, le 23 novembre 1704, de la manière la plus honorable. « Il y a vraiment de la gloire à vaincre de pareils ennemis », s'était écrié un des généraux ennemis. Tout le monde croyait que cette belle défense vaudrait à Laubanie le bâton de maréchal; c'était aussi

(1) Les habitants du diocèse de Séez n'ont jamais oublié que les reliques de leur premier évêque avaient été déposées à Anet; à différentes époques, ils en sollicitèrent une portion, et en 1857 [?] on céda à un désir si pieux et si légitime.

l'opinion du duc de Bourgogne, qui présenta ce dernier au roi en disant : « Sire, voilà un pauvre aveugle qui aurait besoin d'un bâton ». Louis XIV ne répondit rien, et le vieux général, affligé de ce silence, tomba malade, et mourut moins de deux ans après. Le roi avait cherché à le dédommager en lui accordant une pension. Laubanie a laissé un journal manuscrit du siége de Landau, qui a été inséré dans les *Mémoires relatifs à la guerre de la succession d'Espagne sous Louis XIV*, publiés de 1835 à 1838 par le général Pelet. P. L—Y.

Simonde, *Hist. des Français*, XXVI. — *Le Limousin historique*.

LAUBE (*Henri*), littérateur allemand, né le 18 février 1806, à Sprottau, en Silésie. Après avoir étudié la théologie à Halle et à Breslau, il s'établit en 1831 à Leipzig pour suivre la carrière littéraire. En 1834 il fit un voyage en Italie avec M. de Gutzkow; à son retour, il fut exilé de Saxe, comme impliqué dans les mouvements démocratiques. A Berlin, il fut arrêté et gardé en prison pendant neuf mois. En 1837 il fut incarcéré de nouveau pour avoir fait partie de la *Burschenschaft* (association des étudiants). Remis en liberté en 1839, il visita en cette année la France et l'Algérie, et vint de nouveau se fixer à Leipzig. Élu en 1848 au parlement de Francfort, il y fit partie du centre; en mars 1849 il donna sa démission, étant en désaccord avec ses électeurs au sujet de l'élection d'un empereur. Cette même année il fut appelé à Vienne pour y diriger le théâtre de la cour. Laube appartient à l'école littéraire nommée *la jeune Allemagne*. Les romans et pièces de théâtre de M. Laube ont obtenu un succès mérité. On a de lui : *Das neue Jahrhundert* (Le Siècle nouveau); Furth et Leipzig, 1832-1833, 2 vol.; — *Das junge Europa* (La jeune Europe); Mannheim, 1833-1837, 4 vol.; — *Liebesbriefe* (Lettres d'amour); Leipzig, 1835; — *Reisenovellen*; Mannheim, 1834-1837, et 1847, 6 vol., in-8° : dans cet ouvrage, très-amusant, on trouve décrites avec beaucoup de finesse et d'exactitude les particularités des mœurs du nord de l'Allemagne; — *Die Schauspielerin* (L'Actrice); Mannheim, 1836; — *Moderne Charakteristiken* (Caractères modernes); Mannheim, 1835, 2 vol., in-8° : dans ce livre, consacré en partie aux écrivains actuels de l'Allemagne, beaucoup de jugements sont inspirés par la camaraderie; — *Geschichte der deutschen Literatur* (Histoire de la littérature allemande); Stuttgard, 1840, 4 vol. : ouvrage faible et superficiel; — *Französische Lustschlösser*; Mannheim, 1840, 3 vol. in-12; — *Das Jagdbrevier* (Le Bréviaire du Chasseur); Leipzig, 1841, in-16; — *Die Bandomire*; Mitau, 1842, 2 vol., in-8°; — *Die Gräfin Chateaubriand* (La Comtesse de Chateaubriand); Leipzig, 1843 et 1846, 3 vol. in-8°; — *Drei Königsstädte im Norden* (Trois Villes royales dans le Nord); Leipzig, 1845, 2 vol., in-8°; — *Der belgische Graf* (Le Comte belge); Mannheim, 1845, in-12; — *Dramatische Werke* (Œuvres dramatiques); Leipzig, 1845-1848, 6 vol. in-8°. Parmi les productions théâtrales de Laube les principales sont sa tragédie de *Struensee* et les comédies *Gottsched und Gellert*, *Die Karlsschüler* et *Prinz Friedrich*; Paris, 1847 (Paris en 1847); Paris, 1848; — *Das erste deutsche Parlament* (Le premier Parlement allemand); Leipzig, 1849, 3 vol. Laube a aussi inséré beaucoup d'articles dans la *Zeitung für die elegante Welt*, dont il fut pendant plusieurs années le rédacteur en chef. E. G.

Conversations-Lexikon. — Julian Schmidt, *Geschichte der deutschen Literatur im 19 Jahrhundert*.

LAUBERT (*Charles-Jean*), médecin et chimiste français, né en 1762, à Teano, dans le royaume de Naples, d'un officier français au service du roi d'Espagne, mort à Paris, en 1835. Il s'appliqua de bonne heure à l'étude des sciences naturelles. En 1788, il essaya d'extraire l'indigo de l'*Isatis tinctoria*, par la macération des feuilles de cette plante, et l'année d'après, il fit des expériences pour établir une fabrique d'acide sulfurique. Elles eurent un plein succès, mais ne furent pas encouragées. La théorie de Lavoisier, qu'il suivait dans ses cours, et la répétition des expériences de cet illustre chimiste, excitèrent contre lui quelques-uns des partisans des anciennes doctrines, jaloux de la réputation qu'il se faisait. La France étant devenue le théâtre des plus belles découvertes de la chimie, Laubert résolut de s'y rendre pour prendre part au mouvement scientifique. Peu après son arrivée en 1793, il fut forcé par les circonstances à servir aux armées, et il entra comme pharmacien dans le service de santé. Il prit part aux campagnes d'Italie, de Hollande, d'Allemagne, d'Espagne, de Russie. En 1808 il était pharmacien en chef des armées; il fut nommé en 1812 pharmacien en chef de l'armée de Russie, et devint en 1814 membre de l'Académie royale de Médecine. Laubert a rédigé, sous la surveillance du Conseil de Santé, le *Codex pharmaceutique des Hôpitaux militaires*. Il s'est livré à beaucoup de travaux chimiques sur les substances végétales, travaux qui ont donné une grande extension à l'emploi de l'éther comme réactif dans les analyses végétales; ses essais analytiques sur le quinquina ont servi de prélude à la découverte de la quinine. Il a fourni divers articles au *Dictionnaire des Sciences médicales*, et il a été un des trois rédacteurs du recueil de *Mémoires de Médecine, Pharmacie et Chirurgie militaires*. G. DE F.

Diction. des Sciences Médicales (partie biographique). — *Statistique des Lettres et des Sciences en France*.

LAUBESPIN (*Emmanuel*, comte DE), né à Orgelet, en 1780, mort en 1848. Il appartenait à une des familles les plus distinguées de la Franche-Comté. Il vint de bonne heure à Paris, et travailla à différents journaux. Plus tard il devint membre du conseil général des manufactures, et

dans sa retraite il réunit une riche collection de pièces historiques. On a de lui : *Mémorial portatif de Chronologie, d'Histoire industrielle, d'Économie politique, de Biographie*, etc.; 1812, in-12; 1830-1831, 2 vol. in-12; — *Revue de l'Histoire universelle moderne, ou tableau sommaire et chronologique des principaux événements arrivés depuis les premiers siècles de l'ère chrétienne jusqu'à nos jours*; Paris, 1823, 2 vol. in-12. Pour ces deux ouvrages, le comte de Laubespin fut aidé par M. Battelle. Le comte de Laubespin a traduit de l'anglais les *Antiquités romaines* d'Adam, 1818; et la *Vie de Poggio Braeciolini*, de Shepherd; 1819. Il a travaillé à la *Bibliothèque française*, au *Magasin Encyclopédique* et au *Moniteur*. J. V.

Feller, *Biogr. univ.*, suppl. de M. Weiss. — Quérard, *La France Littéraire*.

L'AUBESPINE, famille française originaire de la Beauce. Ses principaux membres sont :

L'AUBESPINE (*Claude* DE), diplomate français, mort le 11 novembre 1567. Fils aîné de Claude de L'Aubespine, seigneur d'Érouville, Plancheville et de la Trousse-Rigault, il devint secrétaire d'État en 1537, prit part aux principales négociations diplomatiques sous les rois François Ier, Henri II, François II et Charles IX, et occupa une place importante dans la confiance de la reine mère. Le 10 novembre 1567, jour de la bataille de Saint-Denis, Catherine de Médécis alla le consulter au chevet du lit où il gisait atteint de la maladie dont il mourut le lendemain. Il lui proposa des mesures utiles pour le bien de l'État. L'héritage politique de Claude de L'Aubespine fut partagé entre ses plus proches parents par Catherine de Médicis : son gendre, Villeroy, devint secrétaire d'État; son fils, *Claude*, nommé maître des requêtes, fut chargé de l'ambassade d'Espagne; son frère puîné, *Sébastien*, le remplaça plus spécialement dans la direction des plus secrètes affaires de l'État.

L'AUBESPINE (*Sébastien* DE), prélat et diplomate français, frère du précédent, né dans la Beauce, en 1518, mort à Limoges, en 1582. Sa haute aptitude pour les affaires lui avait valu de la part de François Ier le don de plusieurs bénéfices ecclésiastiques, notamment de l'abbaye de Basse-Fontaine, au diocèse de Troyes. Envoyé en Suisse, il y combattit l'influence de l'empereur (1543); à la diète de Worms, il prépara la besogne de l'ambassadeur en titre, le comte de Grignan, homme plus illustre par ses aïeux que par son mérite (1545). Henri II le chargea ensuite de négocier avec les Strasbourgeois (1548) et de faire modifier le traité d'alliance avec les cantons helvétiques. L'abbé de Basse-Fontaine, de retour en France, fut chargé d'une ambassade en Flandre, mais il reprit bientôt ses anciennes fonctions en Suisse, et y négocia encore avec habileté et bonheur; puis il fut nommé ambassadeur auprès de Philippe II d'Espagne, et la mort de Henri II ne lui fit pas perdre cette place. Il était depuis l'année 1558 pourvu de l'évêché de Limoges, ville dans laquelle il possédait déjà la riche abbaye de Saint-Martial. Sous François II il se montra trop dévoué aux Guise pour conserver son ambassade. Il revint en France travailler à la pacification du royaume, et accompagna en 1564 le maréchal de Vieilleville en Suisse. Après la mort de Claude de L'Aubespine, son frère, Catherine l'initia à tous les mystères de sa politique. Ses nombreux services ne furent pas récompensés par Henri III; son crédit baissa avec celui de la reine mère, et on finit par le congédier brutalement. Selon de Thou, Louis de Lorraine, cardinal de Guise, fit exiler de la cour l'évêque de Limoges, « sous prétexte qu'il étoit honteux qu'un homme élevé comme lui à l'épiscopat depuis tant d'années n'eût pas encore reçu les ordres sacrés, mais dans le fond parce qu'il le soupçonnoit de n'être pas favorable au parti qu'il soutenoit. » Quoi qu'il en soit, retiré à Limoges, Sébastien de L'Aubespine se fit enfin pourvoir des ordres, et donna tous ses soins aux œuvres pieuses de l'épiscopat. Il fut enterré dans son église cathédrale. Tous ses papiers, témoignages écrits de sa vie politique, avaient été légués par lui à son neveu *Guillaume de* L'AUBESPINE, baron de Châteauneuf, seigneur d'Hauterive, etc., chancelier des ordres du roi et ambassadeur en Angleterre sous Henri IV et Louis XIII. Ce fonds précieux s'augmenta ensuite de plusieurs autres documents, dus à divers membres de la famille. Il se trouvait réuni ou plutôt oublié dans les combles du château de Villebon, lorsqu'en 1833 M. Louis Paris sauva ce qui en restait. La correspondance de Sébastien de L'Aubespine a été depuis publiée par ce paléographe, dans la *Collection des Documents inédits sur l'histoire de France*, imprimée aux frais de l'État, sous le titre de *Négociations, Lettres et Pièces relatives au Règne de François II*; Paris, 1841, in-4°.

L'AUBESPINE (*Charles* DE), marquis de Châteauneuf-sur-Cher, diplomate français, mort en 1653. Fils de Guillaume de L'Aubespine-Châteauneuf, il fut créé chancelier des ordres du roi, conseiller d'État, abbé de Préaux, de Massay et de Noirlac, gouverneur de Touraine, ambassadeur en Angleterre (1629) et garde des sceaux (1630). Disgracié en 1633, et même emprisonné pendant plusieurs années, il fut rappelé à la cour en 1643, et obtint de nouveau les sceaux le 2 mars 1650, par le crédit de la duchesse de Chevreuse. Ils lui furent retirés une seconde fois le 3 avril 1651. Quelques mois après il rentra au cabinet, lors de la déclaration de la majorité du roi. Mais bientôt, se voyant sans crédit, il prit le parti de se retirer, dans les premiers mois de 1652. Il mourut en 1653, « chargé d'années et d'intrigues, » dit madame de Motteville.

Son frère *François*, marquis d'Hauterive, lieutenant général de Touraine, fut chargé de missions importantes dans les Pays-Bas, et

mourut en 1694. *Gabriel*, évêque d'Orléans, auteur de quelques ouvrages de théologie, mort en 1630, était aussi frère du marquis de Châteauneuf.

De *Gilles* DE L'AUBESPINE, troisième fils de Claude, seigneur d'Érouville, étaient issus les seigneurs de *Verderonne* et de *La Poirière* en Beauce.

Charles-François, dit le comte DE L'AUBESPINE, épousa, en 1743, Henriette-Maximilienne de Béthune-Sully, seule héritière de sa famille, et devint ainsi possesseur du manoir de Villebon, où Sully était mort.

Après tant d'illustration sont venus pour le nom de L'Aubespine les jours de misère et d'oubli. « Il y a quelques années, nous apprend M. L. Paris, pour retrouver les rejetons de cette illustre maison M. de Salvandy, ministre de l'instruction publique, fut conduit à l'échoppe d'un ouvrier charron : c'était là qu'à titre d'orphelins recueillis, les derniers descendants des L'Aubespine et des Sully acceptaient de la pitié d'un artisan l'éducation et le salaire d'apprentis menuisiers. » En effet, le dernier comte de L'Aubespine, prodigue et malheureux, est mort il y a une vingtaine d'années, après avoir aliéné tous les biens de sa famille, y compris le château de Villebon. J. V.

De Thou, *Hist. sui temp.* — Le Bas, *Dict. encycl. de la France*. — L. Paris, *Notice* en tête des *Négociations, Lettres et Pièces relatives au règne de François II*. — Mme de Motteville, *Mém.*

LAUBRY (*Maurice*), jurisconsulte français, né à Reims, en 1745, mort dans la même ville, en 1803. Il étudia la théologie, puis le droit, et devint avocat au parlement de Paris. En 1782 il fut nommé chanoine de Reims, et l'année suivante vice-gérant de l'officialité diocésaine et promoteur métropolitain en 1786. On a de lui : un *Traité des Unions de Bénéfices*, Paris, 1778, in-12, et un *Traité des Érections de Bénéfices*, Paris, 1782, in-12. Il a laissé manuscrit un *Traité de l'Accord de la Religion avec la Politique*. Très-versé dans la langue hébraïque, il a laissé aussi une version latine des *Psaumes de David*. G. DE F.

Feller, *Dict. hist.*

LAUD (*William*), théologien anglais, né à Reading dans le Berkshire, le 7 octobre 1573, décapité le 10 janvier 1645. Il était fils d'un drapier. Ses ennemis lui reprochèrent durant sa prospérité la bassesse de sa naissance, qui n'était pas cependant plus humble que celle de la plupart des ecclésiastiques de son temps. Il fut un de ceux qui contribuèrent le plus à faire de l'Église d'Angleterre une profession honorable pour les hommes de bonne et noble famille. Après avoir reçu sa première éducation à l'école de Reading, il se rendit à Oxford, et devint étudiant puis agrégé du collége Saint-John. Il entra ensuite dans les ordres. Dès l'université il eut la réputation d'incliner vers le papisme. Sa polémique contre les puritains lui attira le mauvais vouloir du docteur Abbot, chancelier de l'université et depuis archevêque de Cantorbéry, et sa position à Oxford au milieu d'ennemis zélés de l'Église romaine devint difficile. Il accepta la place de chapelain de Charles lord Mountjoy, comte de Devonshire, en 1603. Sa complaisance pour son patron lui fit commettre une action contraire à ses principes. Lui, qui soutenait que le mariage est un sacrement indissoluble, qui mit plus tard l'Écosse en feu plutôt que de céder sur ce point, célébra le 26 décembre 1605 le service nuptial du comte de Devonshire et de lady Rich, dont le mari vivait encore. Les ennemis de Laud exagérèrent sa faute, et la présentèrent au roi Jacques Ier sous de si sombres couleurs que ce prince pendant plusieurs années ne permit pas qu'on lui parlât en faveur du chapelain. Laud, de son côté, se reprochait si amèrement sa conduite dans cette affaire que le 26 décembre devint pour lui un jour de jeûne et d'humiliation. On a encore une prière qu'il composa à cette occasion. Cet épisode de la vie de Laud ne mériterait pas d'être rappelé s'il ne mettait en évidence deux traits caractéristiques de ce prélat; la complaisance pour les puissants et la bigoterie.

Malgré la colère du roi, Laud fut nommé vicaire de Stanford en 1607, recteur de North Kilworth en 1608 et la même année chapelain de Neile, évêque de Rochester. La protection de Neile l'emporta sur l'hostilité d'Abbot, et Jacques, après une longue entrevue avec Laud, lui conféra une prébende à Westminster. En 1611 il devint président du collége Saint-John à Oxford. Il obtint peu après le titre de chapelain du roi, et en 1616 celui de doyen de Glocester. En 1617 il accompagna Jacques en Écosse et travailla de toutes ses forces à remanier l'Église presbytérienne dans un sens anglican. Son zèle fût récompensé par l'évêché de Saint-David, le 18 novembre 1621. En mai 1622, une conférence eut lieu entre lui et le jésuite Fisher, en présence du marquis de Buckingham. Le 15 juin il devint *C.* de Buckingham. C'est par cette lettre initiale que Laud, dans son *Journal* (*Diary*), désigne sa position auprès du favori du roi. On a beaucoup disputé sur cette initiale, que les uns traduisent par *chapelain*, les autres par *confesseur*. Le journal de Laud fait peu d'honneur à son intelligence; il y est beaucoup question de rêves et de présages. Le 14 décembre 1622, il rêva que Williams, garde du grand sceau, était mort. Williams et Abbot étaient les deux principaux obstacles à sa grandeur. Le premier tomba dans la disgrâce, le second fut emprisonné pour un homicide involontaire. Sous Charles Ier, fils et successeur de Jacques, la fortune de Laud grandit rapidement. En 1626 il fut nommé évêque de Bath et Wells et doyen de la chapelle royale. Le 8 mars il rêva qu'il était réconcilié avec l'Église de Rome. Un rapprochement avec cette Église était depuis longtemps et fut plus que ja-

mais l'objet de ses pensées. Il devint en 1627 conseiller privé et évêque de Londres en 1628. La mort de Buckingham, son ancien protecteur, lui laissa la première place dans les conseils de Charles Ier. Ce fut vers ce temps que commença son étroite union avec Strafford.

Laud se signala en persécutant les puritains et les autres sectaires religieux. Un médecin, nommé Leighton, auteur d'un livre contre les évêques, fut condamné par la chambre étoilée à avoir les oreilles coupées, le nez fendu, le front marqué au fer rouge, et à être fouetté. Cette sentence fut le signal de beaucoup d'autres, aussi injustes et aussi cruelles. Le prélat qui en était l'instigateur fut choisi pour chancelier de l'université d'Oxford en 1630, et succéda à son ancien adversaire Abbot dans l'archevêché de Cantorbery, le 16 août 1633. Vers le même temps, le pape lui fit offrir le chapeau de cardinal; mais Laud n'osa pas rompre ouvertement avec la réforme, et déclara que quelque chose en lui s'opposait à ce qu'il acceptât cette dignité tant que Rome ne serait pas autre qu'elle était. Cependant il se rapprochait autant que possible de la discipline romaine, et dans un voyage qu'il fit en Écosse en 1634, à la suite du roi, il s'efforça d'introduire dans l'Église écossaise les innovations qu'il se proposait d'appliquer à l'Église anglicane. Cet essai eut d'abord une apparence de succès, et finit par provoquer une explosion qui commença la ruine de Charles Ier.

Laud était au comble du pouvoir. Il avait placé dans le ministère deux de ses créatures, Windebank et le docteur Juxon; il réunissait au titre de primat celui de lord-trésorier, et, possesseur à la fois du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel, il pouvait faire emprisonner et mutiler ceux qui ne pensaient pas comme lui. Williams, évêque de Lincoln, ex-garde du grand sceau, et auteur d'un livre dans lequel il raillait quelques-unes des innovations du primat, fut condamné à 10,000 livres sterling d'amende, à rester en prison selon le bon plaisir du roi, et fut révoqué de ses fonctions ecclésiastiques. Osbaldeston, recteur de l'école de Westminster, pour avoir dans une lettre particulière écrit quelques injures qui pouvaient s'appliquer à Laud, fut condamné à être marqué au fer rouge, à être exposé au pilori et à avoir les oreilles clouées au poteau. Des peines encore plus barbares punirent les délits de presse de Prynne, de Bastwick, de Burton, de Lilburne, de Warton. Une ordonnance de la chambre étoilée défendit à toute personne d'imprimer un livre ou un pamphlet sans l'*imprimatur* de l'archevêque de Cantorbery ou de l'évêque de Londres, ou sans celui des chanceliers des universités de Cambridge et d'Oxford; aucun livre venu de l'étranger ne pourrait être mis en vente sans avoir été examiné par l'archevêque de Cantorbery ou par l'évêque de Londres; toute personne qui imprimerait ou qui aurait des presses sans autorisation serait exposée au pilori et fouettée publiquement. Ces mesures ne purent comprimer dans la nation l'esprit d'indépendance, et Charles II fut forcé de convoquer un parlement le 3 novembre 1640. Dès le 18 décembre la chambre des communes envoya à la chambre des lords une accusation contre Laud, qui fut envoyé à la Tour. Il y resta plus de trois ans dans une étroite captivité, et privé de tous ses revenus ecclésiastiques. Enfin, le 12 mars 1644, il comparut devant la chambre des pairs. Les charges contre lui étaient nombreuses et graves; mais aucune ne pouvait être légalement qualifiée de haute trahison. Les communes, fatiguées de voir les débats se prolonger indéfiniment, substituèrent, le 21 novembre, à leur acte d'accusation un acte de proscription ou d'*attainder*. Les lords l'acceptèrent le 4 janvier 1645, et Laud fut conduit au supplice le 10 janvier. Il subit la mort avec courage. L'injustice et l'illégalité de l'acte qui le frappa sont généralement reconnues. Mais c'est à tort que certains anglicans zélés ont voulu faire un martyr de celui qui fut un cruel persécuteur. Le primat ne souffrit rien qu'il n'eût fait souffrir aux autres. La pureté de ses mœurs, sa libéralité souvent rappelée par ses apologistes, les dons qu'il fit à l'université d'Oxford, les monuments qu'il éleva méritent sans doute des éloges, mais n'excusent pas les torts de sa vie publique. Son intelligence était cultivée, mais d'une médiocre portée. Il paraît qu'il ne comprit pas bien où conduisaient ses doctrines religieuses, et qu'en se rapprochant du catholicisme romain il croyait rester fidèle à l'Église anglicane. Sur l'échafaud il déclara avec une énergie sincère qu'il avait vécu et qu'il mourait dans la profession de la religion protestante établie en Angleterre.

Les productions peu nombreuses qui nous restent de Laud prouvent qu'il consacra plus de temps aux affaires qu'à l'étude, et ne donnent pas une grande idée de son savoir; elles consistent en *Sept Sermons* imprimés séparément et réunis en 1651, in-8°; en de *Courtes Remarques sur la vie et sur la mort de Jacques Ier*; en une *Réponse à la Remontrance faite par la Chambre des Communes en juin 1628*; en un *Officium quotidianum, ou Manuel de dévotions privées*; 1650, in-8°. Son *Diary*, journal minutieux de tous les faits de sa vie et de ses plus secrètes pensées, fut publié de son vivant par Prynne, un de ses plus implacables ennemis. Prynne n'en donna que les extraits la plus défavorables au prélat. Wharton, pour défendre la mémoire de Laud, inséra intégralement le *Diary* en tête d'une *Histoire des Souffrances et Jugement de l'archevêque Laud écrite par lui-même*; 1694, in-fol.; il y ajouta le discours que Laud fit sur l'échafaud; son testament fait à la Tour, 13 janvier 1643 (1644); ses *Remarques sur le Chef-d'Œuvre de Rome, ou la grande conspiration du pape et des Jésuites*

ses suppôts, pour extirper la religion protestante, etc. Un second volume des *Remains of Archbishop Laud, written by himself*, recueillis par Wharton, parut en 1700, in-fol. Dix-huit lettres de Laud à Gerard Vossius ont été publiées par Colomiès dans ses *Epistolæ Gerardi Vossii*, 1690, in-fol.; quelques autres lettres de ce prélat se trouvent parmi celles de l'archevêque Usher; Londres, 1680, in-fol. L. J.

Prynne, *Breviate of the life of Will. Laud, extracted for the most part out of his owne Diary*; Londres, 1644, in-fol. — Heylin, *Cyprianus anglicus, or history of the life and death of Will. Laud*; Londres, 1668, in-4°. — Wharton, *Troubles and Tryal of the most reverend father in God and blessed martyr Will. Laud, to which is prefixed the Diary of his own life*; Londres, 1794, in-fol. — Clarendon, *History of the Rebellion*. — Brunet, *History of his own Times*. — Chaufepié, *Diction. hist.* — *Biographia Britannica*. — Laud, *Life and Times of Will. Laud*; Londres, 1829, in-8°.

LAUDATI (*Gioseffo*), peintre de l'école romaine, né à Pérouse, en 1672, vivait encore en 1718. Il fut élève dans sa patrie de Montanini, et à Rome de Carlo Maratta, qui avait pour lui une vive prédilection. En 1700, il revint à Pérouse, qu'il enrichit de beaux ouvrages, et ne contribua pas peu par son exemple à ramener les peintres de l'Ombrie à une manière plus correcte. On voit de lui dans l'église de Saint-Dominique une *Sainte Rose de Lima*, et un tableau qui passe pour son chef-d'œuvre, *Saint Pie V donnant pour relique à l'ambassadeur de Pologne une poignée de terre prise sur la place du Vatican*. E. B—N.

Orlandi, *Abbecedario*. — Lanzi, *Storia Pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Gambini, *Guida di Perugia*. — Siret, *Dict. hist. des Peintres*.

LAUDER (*Guillaume*), imposteur littéraire, né en Écosse, vers 1710, mort aux Barbades, en 1771. Il étudia à l'université d'Édimbourg et y enseigna le latin. Il publia en 1739 une édition des *Psaumes* de Johnson, et fut nommé maître de l'école de Dundee en 1742. Il se rendit ensuite à Londres, et en 1747 il commença à publier dans le *Gentleman's Magazine* des articles sur les plagiats de Milton, qu'il réunit en 1751 sous le titre de *An Essay on Milton's use and imitation of the moderns in his Paradise Lost*; 1751, in-8°. Ses citations, si elles avaient été authentiques, auraient prouvé que Milton a copié Masenius, Staphorstius, Taubmannus et autres; mais ces citations, comme le prouva le docteur Douglas, ont été fabriquées par Lauder lui-même ou prises dans une traduction latine du *Paradis perdu* par Alexandre Hog. L'imposteur, confondu, fut contraint de signer un aveu de son mensonge, que Samuel Johnson rendit public. Il retourna cependant à la charge contre Milton dans un pamphlet intitulé : *The grand Impostor detected, or Milton convicted of forgery against Charles Ier*, 1754. Cet ouvrage fut reçu avec dégoût, et l'auteur, généralement méprisé, alla tenir une école aux Barbades, où il mourut. Z.

Douglas, *Milton vindicated from the charge of plagiarism*; 1751, in-8°. — Nichols, *Bowyer*. — Chalmers, *Life of Ruddiman*. — Boswell, *Life of Johnson*. — Chalmers, *General Biographical Dictionary*.

LAUDER (Sir *Thomas-Dick*), littérateur anglais, né en 1784, mort le 29 mai 1848, près Édimbourg. Il appartenait à une famille de baronets d'Écosse, cultiva les lettres dès sa jeunesse, et fut admis à la Société royale d'Édimbourg. Collaborateur du *Blackwood's Magazine*, dès sa fondation, il inséra de nombreux articles dans ce recueil et dans d'autres feuilles du même genre; un de ses premiers romans, *Simon Roy, gardener al Dumphail*, attira l'attention du public au point d'en faire attribuer la paternité à l'auteur de *Waverley*. On a encore de lui : *Lochandhu* et *The Wolfe of Badenoch*, romans; — *The Parallel roads of Glenroy*, notice géologique imprimée dans le tome IX des *Mémoires* de la Société royale d'Édimbourg; — *Account of the great floods of august 1829 in the province of Moray and the adjoining districts*; Édimbourg, 1830, in-8°; — *Highland rambles, with long tales to shorten the way*; ibid., 1837, 2 vol. in-8°; — *Legendary Tales of the Highlands*; ibid., 1841, 3 vol. in-12; — *Tour round the coasts of Scotland*; ibid., 1842, in-4°; — *Memorial of the royal progress in Scotland*; ibid., 1843; — *Farquharson of Inverey* et *Donald Lamont*, nouvelles qui font partie des *Edinburgh Tales*, publiés par Mme Johnstone; Édimbourg, 1845-1846, 3 vol. P. L—Y.

Peerage of Scotland. — *Cyclopædia of English Biogr.*

LAUDERDALE (*John* MAITLAND, duc DE), homme d'État écossais, né à Lethington, le 24 mai 1616, mort à Tunbridge, le 24 août 1682. Il était fils de John, second lord Maitland de Thirlstane et premier comte de Lauderdale. Il fut élevé dans les doctrines de l'Église réformée d'Écosse, et reçut en même temps une bonne éducation littéraire. Il entra de bonne heure dans la vie publique, se joignit aux insurgés écossais de 1638, et fut un des plus zélés partisans du Covenant. Sa politique tortueuse et brutale apparaît dans tous les actes qui abaissèrent la puissance de Charles Ier devant le parlement d'Écosse et le fanatisme des covenanters. Il prit une part secrète au marché qui livra ce prince au parlement d'Angleterre, et fut un de ceux qui dénoncèrent avec le plus de véhémence cette transaction quand elle fut accomplie. Pensant que Charles Ier était assez abattu pour subir toutes les conditions de ses sujets, et que les covenanters avaient intérêt à maintenir un prince qui ne pourrait rien leur refuser, il alla trouver le roi, qui jouissait à Hampton-Court d'une apparence de liberté, et lui promit que les Écossais le rétabliraient sur le trône. Mais les conditions de cette restauration étaient si dures que Charles Ier les repoussa d'abord. Cependant quelques mois après, n'ayant plus d'autre espoir, il céda aux instances de Lauderdale, et signa, le 26 décembre 1647, dans sa prison de l'île de

Wight, les articles par lesquels il consentait, entre autres choses à soumettre l'Église de ses États aux règlements du Covenant; les Écossais stipulèrent de leur côté qu'ils lèveraient une armée, et entreraient en Angleterre pour rétablir le roi sur le trône. Ce traité est désigné dans l'histoire d'Écosse sous le nom d'*Engagement*. Lauderdale s'occupa activement de le mettre à exécution, et se rendit en Hollande pour presser le prince de Galles de venir prendre le commandement de l'armée écossaise. Mais il s'acquitta de sa commission avec une brutalité qui la fit échouer. Il revenait en Écosse lorsqu'il apprit que les troupes du Covenant avaient été battues par les Anglais, et que le parlement d'Écosse menaçait d'une punition sévère les auteurs de l'engagement. Il retourna donc à La Haye auprès du jeune prince, et le suivit en Écosse en 1650. Charles II, entouré à Édimbourg de sectaires qui lui étaient odieux, s'attacha à Lauderdale, qui était un peu moins intraitable que les autres. Celui-ci l'accompagna dans son expédition en Angleterre, et fut fait prisonnier à la bataille de Worcester. Il resta neuf ans enfermé soit à la Tour, soit dans d'autres places de captivité. Rendu à la liberté par Monk en 1660, il alla retrouver à La Haye Charles II, qui immédiatement après la restauration le nomma secrétaire d'État pour l'Écosse. Les places de président du Conseil, premier commissaire de la trésorerie, lord de la session, lord de la chambre, gouverneur du château d'Édimbourg, ne tardèrent pas à lui être conférées. Il partageait le gouvernement de l'Écosse avec les comtes de Middleton et de Rothes, aussi zélés pour l'épiscopat que lui-même l'était pour le Covenant. Son influence l'emporta sur celle de Middleton et Rothes, qui furent disgraciés l'un en 1662, l'autre en 1667, et il atteignit le plus haut degré de puissance qu'un sujet ait jamais exercée en Écosse. Il en fit d'abord un bon usage, et plus d'une fois il résista aux volontés du roi lorsqu'elles lui parurent nuisibles à son pays; cependant il ne cessa pas de grandir dans la faveur royale, et bientôt il devint évident que son indépendance n'avait été qu'un moyen de gagner la popularité; au fond il était disposé à tout ce que la royauté exigerait de lui. Il mit de côté ses principes et ses préjugés touchant l'Église et l'État, et alternativement flatta, insulta, courtisa et persécuta les partisans de l'épiscopat et les presbytériens, les tories et les whigs selon que le demanda la politique changeante de Charles II. En récompense de ce dévouement sans scrupules, le roi le combla de dignités. Le 2 mai 1672 il fut créé *marquis de March*, et *duc de Lauderdale* le 2 juin 1673, il reçut la jarretière, et le 25 juin 1674 il fut élevé à la pairie anglaise sous les titres de *vicomte Petersham* et *comte de Guilford*, et admis vers le même temps dans le conseil privé. Il s'associa aux membres les plus influents du conseil, et forma avec eux le cabinet désigné sous le nom de *Cabale* (1). Dans ce cabinet, qui passe pour la plus détestable administration qu'ait eue l'Angleterre, Lauderdale se distingua peu honorablement. « Bruyant et grossier dans ses joies comme dans ses colères, dit Macaulay, il était peut-être, sous les dehors d'une pétulante franchise, le plus méprisable des membres de la Cabale.... Les cavaliers le tenaient pour un traître d'une pire espèce, s'il était possible, que ceux qui avaient siégé dans la haute-cour de justice. Il parlait souvent avec une gaîté fanfaronne de l'époque où il était fanatique et rebelle. Devenu l'agent principal que la cour employait à établir de force dans son pays la suprématie épiscopale, il n'épargna pas l'usage impitoyable de l'épée, de la corde et de la torture, pour l'accomplissement de son œuvre. Cependant ceux qui le connaissaient savaient bien que les trente dernières années n'avaient en rien changé ses sentiments réels, qu'il haïssait la mémoire de Charles Ier, et qu'il préférait l'Église presbytérienne à toute autre Église. » Le pouvoir de la Cabale ne fut pas durable; mais Lauderdale, en cessant de prendre part à l'administration de l'Angleterre, continua d'avoir la haute main dans le gouvernement de l'Écosse. En 1680 son influence déclina sensiblement, et l'arrivée du duc d'York en Écosse porta le dernier coup à son autorité. Toutes ses places et ses pensions lui furent retirées en 1682. Il ne survécut que quelques mois à sa disgrâce. Il fut deux fois marié, et ne laissa qu'une fille, qui épousa le marquis de Tweedale. Z.

Burnet, *Hystory of his own time*. — Macaulay, *History of England*, t. I. — Lodge, *Portraits*, vol. VI.

LAUDERDALE (*James* MAITLAND, comte DE), homme d'État anglais, né en Écosse, en 1759, mort en 1839. Après avoir fait de bonnes études à Glascow, il entra dans la vie politique sous le nom de lord Maitland, et bientôt, par suite de l'influence de sa famille, fut nommé membre du parlement pour les bourgs écossais de Lauder et de Jedburg. Il vint prendre place parmi les whigs, qui formaient alors l'opposition. En 1787 il fit partie de la commission des communes chargée de diriger l'acte d'accusation contre l'ancien gouverneur général du Bengale, W. Hastings. On sait l'éclat et le retentissement qu'eut dans toute l'Europe ce mémorable procès, où figuraient comme *leaders* de l'accusation les trois plus grands orateurs de l'époque: Burke, Fox et Sheridan. On sait aussi le dénoûment, et qu'après bien des délais et des dépenses énormes, la chambre des lords renvoya l'accusé avec une simple expression de blâme (*voir* HASTINGS et l'excellente article de Macaulay dans ses *Essais*). À la mort de son père, en 1789, lord Maitland succéda au titre de Lau-

(1) Il arriva, par une coïncidence bizarre, que les initiales des noms des cinq membres du cabinet composaient le mot *Cabal* (Cabale) : Clifford, Arlington, Buckingham, Ashley et Lauderdale.

derdale, et fut choisi un des seize pairs d'Écosse. Il resta fidèle à ses opinions politiques et à son parti, et se distingua par son énergie d'opposition. Il combattit les mesures prises contre Tippoo-Saïb; et quand éclata la révolution française, il se prononça hautement en sa faveur. Ayant fait le voyage de France pour mieux étudier les événements, il forma une liaison intime avec Brissot et les principaux girondins. A son retour, il attaqua les vues et les préparatifs de la coalition, le projet d'armement de la milice, le bill qui suspendait l'*habeas corpus*, et les autres mesures de l'administration de Pitt, dont l'objet était de faire la guerre à la France. Ses efforts ne pouvaient avoir que peu de succès dans la chambre des lords, où l'intérêt rendait les opinions inflexibles. Il résolut de donner sa démission de pair d'Écosse, et de se faire élire à la chambre des communes. A cet effet, il devint citoyen de Londres, s'associa à la société des fabricants d'aiguilles, et brigua la place de shériff; mais il ne put obtenir un nombre suffisant de voix. Ses projets ayant échoué, il exposa dans une brochure les opinions qu'il voulait faire triompher, et leur donna une grande publicité. Dans les années qui suivirent, il publia d'autres écrits, inspirés par les questions du moment, sur les finances, les affaires de l'Inde, et la circulation du papier-monnaie. Le plus remarquable fut celui qui avait pour titre : *An Inquiry in the nature and origin of public Wealth* (Recherches sur la nature et l'origine de la richesse publique), 1804, et qui en peu de temps eut trois éditions. Lorsque après la mort de Pitt, au commencement de 1806, les whigs parvinrent enfin au pouvoir, lord Lauderdale fut créé baron de la Grande-Bretagne, reçut un siége dans le conseil privé, et devint garde du grand sceau d'Écosse. Cette dernière place était d'un revenu considérable. Ce fut dans le cours de 1806 qu'il fut envoyé près de Napoléon, comme ambassadeur extraordinaire, pour traiter de la paix. Ces négociations n'aboutirent point, et il quitta Paris lorsque l'empereur partit pour la campagne de Prusse. Vers la fin de la même année, la mort de Fox disloqua le ministère. La crise du moment facilita aux tories les moyens de ressaisir le pouvoir, et lord Lauderdale se retira avec ses amis politiques. Toujours dévoué aux idées libérales, prises dans le sens le plus large et le plus élevé du mot, il continua à voter avec l'opposition. Survint la chute de l'empire en France et la captivité de Sainte-Hélène. Dès 1816 lord Holland, un des principaux chefs des whigs, saisit l'occasion de s'élever contre la détention de l'empereur, et présenta une motion pour que la liberté lui fût rendue. Lord Lauderdale la soutint avec une noble énergie; mais lord Bathurst, ministre des colonies, la fit rejeter. Le reste de sa carrière présente peu de faits mémorables : c'est la continuation de la même lutte, mais avec peu de résultats. Ainsi, en 1817 il s'opposa de nouveau à la suspension de l'*habeas corpus*. Plusieurs fois il se prononça aussi contre la loi de l'*alien bill* dirigée contre les étrangers, et qui a fini par être abolie. Les écrits qu'il a publiés témoignent de ses lumières et de ses vues élevées comme publiciste, et ceux qui concernent les finances, d'une connaissance profonde du sujet. En 1809 il avait publié une brochure intitulée : *Recherches sur le mérite pratique du système du gouvernement de l'Inde sous la surintendance de la commission du contrôle*, dont plusieurs vues ont été citées en 1858 lors de la discussion qui a eu pour résultat de faire passer à la couronne le gouvernement de l'Inde.

J. Chanut.

English Biography. — Parliamentary Records.

LAUDIN (*Jean*), émailleur français, né en 1616, mort à Limoges, en novembre 1688. M. de La Borde a dit de lui : « Une trop grande production lui attira comme à Pierre Raymond une sorte de déconsidération; l'estime de son talent fut influencée par l'échelle décroissante de ses prix; on rejette un Laudin avant de l'avoir regardé, et souvent, après avoir considéré attentivement la précision de ses contours, le fondu de ses grisailles, on se reproche des préventions peut-être trop sévères, et l'on soutient les enchères. Il a répété à satiété, et pour ainsi dire à la mécanique, les douze Césars ». Il signait *I. L.* ou *Laudin, au faubourg de Manigue*. On cite surtout de lui : *Saint Bruno* (Cabinet de M. l'abbé Texier); — *La Madeleine au pied de la croix* (de la collect. du signataire de cet article), une de ses œuvres les plus belles. Désespérant de peindre les traits de la douleur, l'artiste a caché presque contre terre le visage de la Madeleine.

M. A. (de Limoges).

Registres de Saint-Maurice à Limoges. — Texier, *Essai sur les Émailleurs*. — De La Borde, *Notice des Émaux du Louvre*. — Maurice Ardant, *Émailleurs et Émaillerie de Limoges*.

LAUDIN (*Joseph*), émailleur, né en 1667, mort à Limoges, en novembre 1727. On a de lui : des *chasses* et *pêches*, le *Portrait d'Éléonore Galigaï*, au Louvre. Dans des collections particulières : *Jahel*; — *La Mort de Marianne*; — *Judith tenant la tête d'Holopherne*; — *La Flagellation*, etc. Au musée de Dijon, sous la marque IL, initiales des noms précédents, sont *Angélique et Médor* avec *Le Festin des dieux de l'Olympe* et *Les Noces de Psyché*; — *Saint Martin partageant son manteau avec un pauvre*. Quand l'émail ne porte que les initiales IL, il est assez difficile de préciser celui des Laudin qui en est l'auteur.

M. A.

LAUDIN (*Noël*) *le jeune*, émailleur, né en 1657, mort à Limoges, le 28 octobre 1727. Il travailla à la cour, sous les yeux du régent, et fut, dit-on, maître de dessin de ce prince. Sur la demande du cardinal de Larochefoucauld, il fit le *Portrait du pape Benoît XIV*, qu'on trouva d'une ressemblance parfaite; mais de tous ses émaux ceux qu'on estime le plus sont des plaques de

23 centimètres de largeur sur 16 de hauteur, et qui servent de cartons d'autel à la cathédrale de Limoges. Elles représentent la *Mort d'Abel*, le *Sacrifice d'Abraham*, les *Noces de Cana*, l'*Adoration des Mages* et *Le Christ sur la croix*, avec les prières latines. Noël Laudin signait, *Naudin*, en mariant la lettre *n* à la lettre *l*, ce qui l'a fait appeler *Naudin* par certains auteurs. Cette signature variait quelquefois. Les productions de Noël Laudin sont nombreuses : le Louvre et le musée de Cluny en possèdent de remarquables. Au musée de Limoges, sur un émail en forme de bouclier rond, *L'Empereur Auguste à cheval* est également un bel ouvrage. « Noël Laudin, a dit M. de La Borde sans distinguer lequel des deux émailleurs de ce nom, trouva une certaine réputation et de l'aisance à peindre sur émail ; il fut habile dans la technique de cet art ; mais s'il imita quelquefois Philippe de Champagne, il imita souvent Mignard dans sa mauvaise manière. » Martial AUDOIN.

Registres de Saint-Maurice. — De La Borde, *Notice des Émaux du Louvre*. — Maurice Ardant, *Émaillerie de Limoges*. — Texier Olivier, *Statistique de la Haute-Vienne*, p. 187.

LAUDIVIO (*Zachias* ou *Zacharias*), philologue et poëte italien, né à Vezzano, petite ville de la Lunigiane, sur la côte de Gênes, vivait dans le quinzième siècle. On a peu de détails sur sa vie. Il prend dans ses écrits le titre de chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, et on suppose, d'après ses *Lettres du Grand Turc*, qu'il avait fait plusieurs campagnes contre les Ottomans. Il vécut à la cour de Ferrare et à celle de Naples, mais il s'y fit des ennemis par son orgueil, et finit par se retirer à Ciciano, ville de la Campanie. On a de lui : *Epistolæ Magni Turci, editæ cum præfatione*; Naples, Rome, 1473, in-4°. Laudivio prétend avoir traduit ces lettres du turc, du syriaque et du grec ; mais il paraît certain qu'il les a fabriquées. Elles eurent un grand succès, et furent souvent réimprimées dans le seizième siècle. — *De Vita B. Hieronymi*, in-4° (sans date, vers 1472); Naples, 1473, in-fol.; Rome, 1475, 1495, in-4°; — *De Laudibus Sapientiæ et Virtutis*, sans date, in-4°. Laudivio laissa en manuscrit une *Géographie des Iles* et une tragédie en vers iambiques latins sur la captivité du général Jacopo Piccinino, emprisonné puis assassiné par l'ordre du roi Ferdinand le Catholique. Cette tragédie, intitulée : *De Captivitate ducis Jacobi*, est divisée en cinq actes, avec des chœurs. « Au quatrième acte, dit Ginguené, le roi Ferdinand discute avec le bourreau la question de savoir quelle conduite il doit tenir avec Jacques Piccinino, qui s'est remis en son pouvoir sur la foi des traités. Le bourreau est d'avis qu'on le tue, et n'a pas de peine à persuader le roi. On voit ensuite Piccinino dans sa prison ; le bourreau arrive, et lui avoue avec regret l'ordre dont il est chargé. Le général se soumet, et le bourreau fait son devoir. La scène est d'abord à Ferrare, ensuite à Naples, et de nouveau à Ferrare. Cette pièce est encore plus défectueuse que l'*Ecerinis* du Mussato ; mais c'est le second monument de la renaissance de l'art ». Z.

Oldoini, *Athenæum Ligusticum*. — Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, t. VI, part. II, p. 201. — Napoli Signorelli, *Storia critica dé Theatri antici e moderni*, t. III, p. 32. — Ginguené, *Histoire Littéraire d'Italie*, t. VI, p. 18.

LAUDON ou LOUDON (*Gédéon-Ernest*, baron), général autrichien, né le 10 octobre 1716, à Trolzen, en Livonie, mort le 14 juillet 1790. Sa famille, originaire d'Écosse, était venue s'établir en Livonie au quatorzième siècle. Entré en 1731 au service de la Russie, Laudon fit la campagne de Pologne en 1733, celle du Rhin en 1735, et la guerre de Turquie de 1736 à 1739. A la conclusion de la paix de Belgrade, il n'était encore que lieutenant. Réformé à la paix de 1739, il se proposait d'aller offrir ses services à l'Autriche, lorsque en passant à Berlin plusieurs de ses camarades congédiés comme lui l'engagèrent à demander d'entrer avec eux dans l'armée de Frédéric II. Ses cheveux rouges et sa figure déplurent au roi de Prusse, auprès de qui il eut beaucoup de peine à être admis, et qui le repoussa. « La physionomie de cet homme ne me revient pas, » dit Frédéric II à ses courtisans. Laudon se rendit alors à Vienne, où il fut admis, en 1742, comme capitaine dans le corps des pandours que commandait François de Trenck. Il fit avec lui les campagnes de Bavière et du Rhin de 1742 à 1744. Gravement blessé dans un combat d'avant-postes près de Saverne en Alsace, il fut fait prisonnier par les Français, mais délivré peu de temps après. Révolté des cruautés de Trenck, Laudon donna sa démission, et se retira à Vienne, où il vécut dans la gêne jusqu'à ce que ses amis lui eussent obtenu un brevet de major dans les régiments frontières, en 1754. A cette époque il épousa la fille d'un officier croate, et embrassa le catholicisme. Il se mit à étudier les mathématiques et la géographie militaire, et lorsque éclata la guerre de Sept Ans, il fut nommé lieutenant-colonel d'un corps de partisans chargé d'appuyer les mouvements de l'armée autrichienne. Il se fit remarquer par son audace et son courage, et prit une part brillante aux affaires de Teschen, de Hirschfeld, de Prague, de Rosbach et de Gotha. Le brevet de général que la cour de Vienne lui envoya à cette époque étant tombé au pouvoir du roi de Prusse, celui-ci le lui fit parvenir aussitôt en y joignant dans une lettre ses félicitations personnelles. En 1758 Laudon rendit un service plus important encore à l'Autriche en contribuant puissamment à faire lever le siége d'Olmütz et en inquiétant la retraite de Frédéric le Grand. Créé feld-maréchal lieutenant, et chargé de couvrir les opérations de Daun, Laudon entra dans la Marche brandebourgeoise, enleva Peitz, s'avança jusqu'aux portes de Francfort-sur-l'Oder, se signala à Hochkirchen, et décida la victoire de

Kunersdorf. Placé à la tête d'un corps de trente mille hommes avec le grade de feldzeugmeister, il battit Fouqué près de Landshut, le 29 juin 1760, prit d'assaut Glatz, investit Breslau, et couvrit avec habileté la retraite de Daun après la bataille de Liegnitz. « C'est notre maître à tous dans l'art des retraites, s'écria Frédéric II. A le voir quitter un champ de bataille, on dirait toujours qu'il est vainqueur. » La campagne de 1761 lui offrit peu d'occasions de déployer son courage; mais il la couronna par un coup de main heureux en s'emparant de Schweidnitz et de toutes les munitions de guerre et de bouche qui y avaient été rassemblées. Il fit preuve de beaucoup d'habileté dans les difficiles négociations suivies avec le général russe Boutourlin. L'empereur l'appela en 1766 dans le conseil aulique de guerre, et le nomma en 1769 commandant général de la Moravie. En 1770 il accompagna Joseph II dans sa visite à Frédéric le Grand. Ce prince lui témoigna une grande considération. Comme Laudon allait prendre la dernière place, Frédéric le fit asseoir près de lui, en lui disant : « Mettez-vous ici, M. de Laudon; j'aime beaucoup mieux vous avoir à côté de moi qu'en face. » En 1773 Laudon suivit l'empereur dans son voyage à travers ses nouvelles provinces, la Gallicie et la Lodomérie. Il vivait retiré dans son château de Hadersdorf, près de Vienne, lorsque la guerre de la succession de Bavière éclata. Nommé feld-maréchal en 1778, il fut envoyé en Bohême à la tête d'un corps d'armée, et prit sur l'Iser, près de Münchengraetz, une position dont il fut impossible au prince Henri de Prusse de le déloger. En empêchant ainsi la jonction de ce dernier avec le roi son frère et en le forçant à la retraite, Laudon obtint un succès décisif. La paix de Teschen le rendit pour dix ans à son domaine, dont il dirigeait lui-même l'exploitation. Il se montra encore général expérimenté dans la campagne contre les Turcs de 1788 à 1789. Joseph II, qui avait d'abord cru pouvoir se passer de ses services, l'appela enfin auprès de lui. Laudon ramena la victoire aux drapeaux autrichiens. L'armée turque fut battue sous les murs de Dubicza, et cette ville dut se rendre; Novi fut emportée d'assaut, Berbir Gradiska occupée par l'armée de Croatie, et Belgrade assiégée : la prise des faubourgs détermina la garnison à se rendre. Cette conquête valut à Laudon le titre de généralissime. Semendria se rendit, et le séraskier fut rejeté derrière Nissa. Ce fut au milieu de ces succès que Léopold II rappela Laudon pour l'envoyer en Moravie, où il jugeait sa présence plus nécessaire. Laudon était à peine arrivé à Neutitschein, où se trouvait le quartier général, qu'il tomba malade et mourut. Ce général était d'un caractère énergique, silencieux et réfléchi, calme dans les circonstances ordinaires, ardent et emporté dans les moments de difficultés. Il avait choisi pour son tombeau, placé dans le parc d'Hadersdorf, cette inscription : *Commemoratio mortis optima philosophia.* J. V.

Œsterreichische National-Encykl. — Gellert, *Correspondance avec Mlle Lucius.*

LAUDONNIÈRE (*René* GOULAINE DE), capitaine français, l'un des premiers explorateurs de la Floride. En 1561 l'amiral de Coligny, désirant assurer un refuge aux calvinistes persécutés en France, forma le projet de fonder en Amérique une colonie protestante. Une première expédition, dirigée sur le Brésil, avait échoué complétement (*voy.* DURAND DE VILLEGAGNON). Coligny jeta alors les yeux sur la Floride, découverte en 1512 par Juan Ponce de Léon, et dont les Espagnols avaient été chassés à plusieurs reprises par les naturels. Charles IX approuva ce projet, et le 15 février 1562 deux navires appareillèrent de Dieppe sous les ordres de Jean Ribaut et de Laudonnière. Les navigateurs, arrivés sur les côtes de la Floride par le 30° de lat., s'élevèrent du nord jusqu'à l'embouchure d'un fleuve auquel ils donnèrent le nom de *rivière de Mai*, parce qu'ils la découvrirent le premier jour de ce mois (1). Ils reconnurent ensuite le littoral depuis l'Altamaha jusqu'au delà du Savannah, et installèrent une colonie dans une baie profonde, qui reçut le nom de *Port-Royal*. On y construisit un établissement retranché, *Charles-Fort* (2), dont le commandement fut laissé au capitaine Albert. Cinq mois plus tard, Ribaut et Laudonnière rentraient à Dieppe. La colonie de Port-Royal ne prospéra point; l'injustice et la rigueur d'Albert firent assassiner ce chef par ses subordonnés, que la misère conduisit ensuite à tous les excès, même à l'anthropophagie. Les débris en furent recueillis par les Anglais, qui les rapatrièrent à Dieppe, en juillet 1564. Cependant Coligny n'avait point abandonné son grand projet, et Laudonnière avait été chargé de porter des secours aux colons, dont le sort était ignoré en France. Il partit du Havre, le 22 avril 1564, avec trois bâtiments bien munis; parmi les gentilshommes qui le suivaient on distinguait d'Ottigny, de La Caille, de La Roche-Ferrière, d'Eslac, Levasseur, connus par leurs services militaires; un peintre, Le Moine, l'accompagnait aussi, et ses dessins, gravés par De Bry, ont fait connaître à l'Europe différentes scènes de la vie des Floridiens. Laudonnière croisa, sans les rencontrer, les colons revenant de Port-Royal, et gagna les Canaries, d'où il se dirigea vers les Antilles. A La Dominique, où il aborda pour prendre des vivres, il eut à soutenir un combat très-vif contre les Caraïbes; il reconnut les îles Saint-Christophe, de los Santos, de Mont-Serrat, atteignit la Floride, et entra le 20 juin dans la rivière de Mai. Les Indiens le reçurent avec amitié; leur cacique Saturiova vint le visiter, et La Caille, qui avait appris le dia-

(1) Ce fleuve a reçu des Espagnols le nom de *San-Matheo.*

(2) Les détails de cette première expédition se trouveront à l'art. RIBAUT, qui la commandait en chef.

lecte du pays dans son premier voyage, put recueillir des renseignements sur la ruine de la colonie de Port-Royal. Laudonnière décida qu'un nouvel établissement serait créé immédiatement, et fit bâtir un fort à deux lieues de l'embouchure de la rivière. Ce fort reçut le nom de *Caroline* en l'honneur du roi (Charles IX). Les Indiens eux-mêmes aidèrent volontairement à sa construction. Laudonnière se montra d'abord très-sage en refusant de prendre parti dans les querelles des indigènes; plus tard sa prudence l'abandonna; et par ses ordres d'Ottigny conduisit un secours de vingt-cinq arquebusiers à Outina, le chef le plus puissant de la confédération des Indiens Apalaches, en guerre alors contre quelques tribus voisines. Les Français décidèrent du succès; mais dès lors ils ne furent plus considérés que comme des auxiliaires puissants et dangereux, et les indigènes cessèrent de leur apporter des vivres. La famine amena le relâchement de la discipline; Des Fourneaux, l'un des officiers de Laudonnière, profitant de la nuit, s'empara de son chef et le conduisit enchaîné à bord d'un navire. Là les mutins obtinrent de lui, par menace de mort, qu'il les autorisât à se procurer des vivres dans les colonies espagnoles; sous ce prétexte, ils armèrent deux brigantins et commirent de nombreuses déprédations dans les Lucayes et sur les côtes de Cuba.

Ces actes de piraterie exaspérèrent les Espagnols, qui déjà voyaient avec jalousie un établissement fondé par des calvinistes. Ils se plaignirent à Laudonnière, qui, rétabli dans son pouvoir par les soins d'Ottigny, de La Caille, d'Erlac et de quelques autres officiers, s'empara des coupables, dont il fit exécuter quatre des principaux. Cette satisfaction ne contenta pas les Espagnols, qui jurèrent l'anéantissement de la nouvelle colonie. D'un autre côté les Indiens cessèrent leurs relations avec les Français quand ceux-ci n'eurent plus de moyens d'échange. Plus guerriers que cultivateurs, ils n'avaient pas su défricher les terres qui les entouraient. Laudonnière, pressé par ses gens, s'empara de son allié Outina, et ne le rendit à la liberté que sous la condition d'approvisionner sa troupe. Il envoya en même temps le capitaine Levasseur explorer la côte et faire quelques chargements de maïs. Devant des ressources aussi éventuelles, l'évacuation fut déterminée; et déjà les colons démantelaient leur fort, lorsque, le 3 août 1565, apparut une escadre de quatre voiles commandée par le capitaine anglais Hawkins (*voy.* ce nom), qui offrit aux Français de les ramener en Europe. Laudonnière refusa pour lui-même, mais il permit à tous ceux de ses compagnons qui voudraient profiter de cette occasion de s'embarquer : grand en fut le nombre. Hawkins poussa plus loin l'humanité : il laissa au chef français des vivres, des chaussures, et lui vendit un navire sur lequel Laudonnière allait se mettre en mer quand, le 28 août, Jean Ribaut (*voy.* ce nom) atterrit au fort Caroline avec trois bâtiments. Ses instructions étaient de remplacer Laudonnière; mais il ne voulut le faire qu'après s'être convaincu de la conduite honorable de ce capitaine; il lui conseilla, au contraire, de relever son fort. On commençait à peine ce travail, lorsqu'on signala six grands vaisseaux espagnols commandés par Pedro Menendez de Avilez. Quoique les deux nations fussent en paix, Menendez somma les Français de se rendre à merci, protestant « que les catholiques seraient humainement traités, mais que les hérétiques ne devaient espérer aucune grâce ». Il manqua une première attaque; Ribaut, malgré les conseils de Laudonnière, résolut de prendre l'offensive, et embarqua tout ce qu'il y avait d'hommes valides (10 septembre). Un tempête violente l'empêcha de joindre la flotte ennemie et le jeta en pleine mer. L'amirante espagnol profita de cette circonstance pour attaquer le fort Caroline, où il ne restait pas quarante hommes en état de porter les armes. Laudonnière se défendit énergiquement, et avec un seul soldat nommé Barthélemy, il parvint à s'échapper; tous ses compagnons furent tués ou pendus *comme hérétiques*. Quatre cents colons inoffensifs furent aussi massacrés dans les circonstances les plus barbares. Nous empruntons les quelques lignes suivantes à un témoin oculaire échappé par miracle à cette tuerie. « Ces massacreurs et bourreaux d'Espaigne, pour couronner leur sanglante tragédie, firent un beau grand feu de joye, et ayans entassé là dessus tous les corps de hommes, de femmes et de petits enfants, les réduisent en cendres, disant que c'estoient des meschans luthériens qui estoient venus infecter ceste nouvelle chrestienté et y semer des hérésies. Cette furieuse troupe rejettoit mesme sa colère et sanglant despit sur les morts et les exposèrent en monstre aux François qui restoyent sur les eaux et taschoient à navrer le cœur de ceux desquels ils ne pouvoient, comme ils eussent bien voulu, desmembrer les corps; car arrachans les yeux des morts, les fichoyent au bout des dagues, et puis avec cris, hurlemens et toute gaudisserie, les jettoient contre nos François vers l'eau (1). »

Laudonnière put gagner l'embouchure du fleuve et s'embarqua le 25 septembre pour la France, où il arriva en janvier 1566. En avril 1568 Dominique de Gourgues (*voy.* ce nom) vengea le massacre du fort Caroline. *Voy.* aussi les art. MENENDEZ et RIBAUT. La cour fit à Laudonnière un très-mauvais accueil, et il mourut dans l'obscurité. On a de lui : *Histoire notable de la Floride, contenant les trois voyages faits en icelle par des capitaines et des pilotes français*; Paris, 1586, in-8°. Alfred DE LACAZE.

(1) Ce passage est emprunté à la relation de Jacques Le Moyne de Mourgues, peintre dieppois embarqué avec Ribaut, et qui a laissé une relation publiée pour la première fois dans la collection de Théodore de Bry, t. II, p. 200.

Basnier, *Voyage du capitaine de Gourgues dans la Floride* (1586, in-4°). — Vitet, *Histoire de Dieppe*. — *Brief Discours et Histoire d'un Voyage de quelques François en la Floride*; 1579. — *Archives curieuses de l'histoire de France*, t. VI, p. 200. — De Bry, *Brevis Narratio eorum quæ in Florida Americæ provincia Gallis acciderunt*; VIe partie, Francfort, 1591. — La Challeur, *Dernier Voyage de Jean Ribaut*. — Roux de Rochelle; *États-Unis d'Amérique*, dans *l'Univers pittoresque*.

LAUENSTEIN (*Joachim Barward*), historien allemand, né à Hildesheim, le 26 juin 1698, mort le 12 juillet 1746. Il étudia la théologie à Helmstædt, devint en 1727 prédicateur à l'église de Saint-Michel à Hildesheim, et occupa, en 1745, le même office à l'église de Saint-Jacques. On a de lui : *Hildesheimische Kirchen-und Reformationsgeschichte* (Histoire ecclésiastique de Hildesheim et Histoire de la réforme dans cette ville); Hildesheim, 1734-1736, 12 parties, in-8°; — *Historia diplomatica Episcopatus Hildesiensis*; Hildesheim, 1740, in-4°; cet ouvrage ayant été l'objet de diverses critiques, l'auteur y répondit par sa *Vertheidigung der Historia diplomatica Hildeshemensis*; Hildesheim, 1741, in-4°; — *Specimen Geographiæ medii ævi diplomaticum*; Hildesheim, 1746, in-4°. E. G.

Rotermund, *Supplément à Jöcher*.

LAUFENBERG (*Henri* DE), poëte allemand, vivait dans la première moitié du quinzième siècle; on sait peu de chose sur son compte, si ce n'est qu'il était prêtre à Strasbourg. Il mit en vers le *Speculum humanæ Salvationis*, ouvrage alors très en vogue, et il écrivit un *Livre des Figures*; tout cela est resté manuscrit, mais on a imprimé dans un recueil édité par Wackernagel (*Das deutsche Kirchenlied von Martin Luther*, 1841, p. 621-644) vingt-deux cantiques dont il est l'auteur. G. B.

Mone, *Anzeiger für Kunde der deutschen Mittelalters*, 1839, p. 61-68. — Hoffmann, *Geschichte der Deutschen Kirchenlieder*, 1832, p. 196.

LAUFFER (*Jacques*), historien et littérateur suisse, né à Zofingue, le 25 juillet 1688, mort le 8 février 1734. Après avoir fait des études d'histoire et de théologie à Halle et à Utrecht, il fit un voyage en Allemagne et en France. De retour en Suisse, il fut ordonné ministre protestant. En 1718 il fut nommé professeur d'histoire et d'éloquence à Berne. On de lui : *Athenas ...*; Amsterdam, 1714, in-8°; — *De Hostium Spoliis Deo sacratis et sacrandis*; 1717; — *Quis sit vere litteratus*; 1718; — *Contra ... Librorum Abundantiam*; 1722; inséré dans le *Tempe Helvetica* d'Altmann; — *De ...cia Liberorum Educatione*; 1723; — *An et ...ibus litteris juvenis politicus sit imbuendus?* opuscule qui se trouve dans le recueil ...édié; — *Genaue und umständliche Beschreibung helvetischer Geschichte* (Exposition exacte et complète de l'histoire helvétique); Zurich, 1736-1738, 18 vol. in-8°, ouvrage basé sur des sources authentiques, mais partial dès qu'il y est question du gouvernement de Berne. ...-G. Loys de Bochat avait commencé de le traduire en français; il publia ensuite ses *Mémoires sur la Suisse ancienne*, 3 vol. in-4°, pour rectifier le livre de Lauffer. E. G.

Vie de Lauffer (en tête de la *Beschreibung helvetischer Geschichte* de Lauffer). — Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexikon*. — Lutz, *Necrolog denkwürdiger Schweitzer*.

* **LAUGÉE** (*Désiré-François*), peintre français, né le 25 janvier 1823, à Maromme (Seine-Inférieure). A dix-sept ans il entra dans l'atelier de M. Picot, débuta au Salon de 1845, et cultiva en même temps le genre historique et le portrait. Il a obtenu une médaille de troisième classe en 1850 et une médaille de deuxième à la suite de l'Exposition universelle de 1855. Nous citerons de lui : *Van Dyck à Savelthem*; 1847; — *La Mort de Zurbaran*; 1850; — *Le Siége de Saint-Quentin*; 1851; — *La Mort de Guillaume le Conquérant*; 1853; — *Lesueur chez les Chartreux*; 1855; — *Le Déjeuner du Moissonneur*; 1857. K.

Livrets des Salons.

LAUGIER DE TASSY (*N....*), voyageur français, né dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Il fut attaché, pendant plusieurs années, au consulat de France à Alger, et fut ensuite envoyé en Hollande en qualité de commissaire de la marine. On a de lui : *Histoire du Royaume d'Alger, avec l'état présent de son gouvernement, de ses forces de terre et de mer, de ses revenus, police, justice, politique et commerce*; Amsterdam, 1725, in-12 avec carte; Paris, 1727. L'auteur s'y montre en général exact et bien renseigné; il raconte avec impartialité et donne des détails curieux sur l'état politique et militaire de la régence. La destinée de cet ouvrage fut des plus singulières. Traduit en anglais sous ce titre : *A complete History of the piratical States of Barbary*, Londres, 1750, in-8°, sans que le nom de Laugier eût été cité, cette version, qui passa en plusieurs langues, fut donnée en français et intitulée : *Histoire des États Barbaresques qui exercent la piraterie*; Paris, 1757, 2 vol. in-12; la traduction anonyme de cette traduction, faite par Boyer de Prebandier, est mieux écrite que l'ouvrage original. Enfin ce dernier a été encore publié, toujours sans nom d'auteur et sous des titres différents, en 1732, 1750 et 1830. K.

Barbier, *Magasin Encyclop.*, 1806.

LAUGIER (*Marc-Antoine*), érudit français, né à Manosque, le 25 juillet 1713, mort à Paris, le 7 avril 1769. Il entra fort jeune dans la Compagnie de Jésus. Il se livra avec succès à la prédication, et fut bien accueilli à la cour; mais son caractère froid et réservé lui fit de nombreux ennemis, et malgré sa grande capacité il dut sortir de son ordre. Il devint rédacteur de la *Gazette de France* et plus tard secrétaire d'ambassade à Cologne. Il était membre des académies d'Angers, de Marseille et de Lyon; ses ouvrages font connaître la diversité de ses connaissances. On a de lui : *Essais sur l'Architecture*; Paris, 1753 et 1755, in-8°. Cet ou-

vrage, très-bien écrit, est plein d'idées hardies et ingénieuses; s'il a paru marqué au coin de la singularité, ses adversaires mêmes ont rendu justice à l'art avec lequel l'auteur présente ses principes. Frezier a critiqué certaines parties de l'œuvre de Laugier dans ses *Réflexions sur divers ouvrages qui traitent de la beauté réelle et constante dans les édifices et de ce qui peut la constituer*; lues à l'Académie, le 12 octobre 1753, et insérées dans le *Mercure de France* de juillet 1754; — *Apologie de la Musique française*; 1754, in-8°; — *Paraphrase du Miserere*, trad. de l'italien de Segneri; Paris, 1754, in-12; — *Voyage à la mer du Sud*, trad. de l'anglais; Lyon, 1754, in-4°, et 1756, in-12; — *Oraison funèbre du prince de Dombes*; Trévoux, 1756, in-4°; — *Histoire de la République de Venise jusqu'à présent*; Paris, 1759-1768, 12 vol. in-12; trad. en italien. Cet ouvrage présente de grandes qualités et de grands défauts : l'auteur, s'inspirant du plan de Florus, a considéré la république vénitienne sous trois époques différentes qu'il appelle *âge de faiblesse, âge d'habileté, âge de force*; mais il a souvent oublié qu'il devait être historien et non orateur. Il a déployé un luxe d'expressions déplacé, et s'est servi de métaphores inusitées, de figures singulières, de traits d'éloquence plus convenables dans des discours de parade que dans un récit historique; malgré ces défauts, son ouvrage n'en reste pas moins fort estimable, tant à cause de l'impartialité qui y règne que pour les recherches consciencieuses qu'on y trouve. L'édition italienne est accompagnée de nombreuses et intéressantes notes; — *Histoire de la Paix de Belgrade*; 1763 et 1768, 2 vol. in-12. Ce dernier ouvrage assurerait seul à Laugier un rang honorable parmi les historiens du dernier siècle. L—z—e.

Sabatier, *Les Siècles Littéraires*. — *Les Hommes illustres de la Provence*.

LAUGIER (*Dominique-Jean-Claude*, dit *Eugène*), littérateur français, né à Lyon, le 7 février 1814, mort à Paris, le 23 janvier 1858. Arrivé jeune à Paris, il coopéra à la rédaction de plusieurs feuilles littéraires, et notamment de la *Gazette et Revue des Théâtres*, dont il fut le rédacteur en chef, jusqu'en 1852. A cette époque, il fut nommé archiviste de la Comédie-Française, et parvint à mettre un peu d'ordre dans ce curieux dépôt. Outre de nombreux articles dans les journaux, on a de lui : *De la Comédie Française depuis* 1830; Paris, 1844, in-12; — *Documents historiques sur la Comédie-Française, pendant le règne de Napoléon Ier*; Paris, 1853, in-8°. E. De M.

Documents partic.

LAUGIER (*André*), chimiste français, né à Paris, le 1er août 1770, mort du choléra, à Paris, le 18 avril 1832. Son père était trésorier de l'hospice des Quinze-Vingts. Un abus de pouvoir jeta la famille Laugier dans la position la plus fâcheuse; heureusement Fourcroy s'intéressa au jeune Laugier, qui était son parent. En 1793 Laugier reçut la mission de parcourir la Bretagne pour faire descendre et enlever les cloches, dont la Convention avait ordonné de faire de la monnaie et des canons. Sa mission terminée, Laugier revint à Paris en 1794. Il fut d'abord nommé chef du bureau des poudres et salpêtres au comité de salut public. Le 13 vendémiaire lui fit perdre cette place. Il songea alors à se faire recevoir pharmacien, passa ses examens, et fut reçu maître. Il allait prendre une officine lorsque la réduction des rentes, en achevant de ruiner son père, l'empêcha de mettre ce projet à exécution. Laugier avait été inscrit comme pharmacien de l'armée d'Égypte; mais il tomba malade, et ne put partir avec l'expédition. Il resta attaché à l'hôpital d'instruction militaire de Toulon. Ses succès comme professeur lui valurent d'être choisi par le jury d'instruction du département pour remplir la chaire de chimie de l'École centrale du Var, qu'il quitta bientôt pour une place de professeur devenue vacante à l'hôpital militaire d'instruction de Lille. Chargé des cours de chimie et de pharmacie, il s'acquitta de cette double tâche avec tant de zèle et de succès que Fourcroy le rappella à Paris en 1802, et le chargea de le suppléer au Muséum d'Histoire naturelle. Depuis cette époque, Laugier continua chaque année son cours de chimie générale, et en 1810, après la mort de Fourcroy, il lui succéda comme professeur titulaire. Lors de la réorganisation de l'école de pharmacie, en 1803, Laugier y devint professeur d'histoire naturelle; il fit ce cours pendant plusieurs années jusqu'au moment où il fut d'abord directeur-adjoint puis directeur. La création d'une école pratique et de plusieurs nouvelles chaires lui sont dues. A la formation de l'Académie de Médecine, en 1820, Laugier fut nommé membre titulaire de la section de pharmacie. Chef du secrétariat de la direction générale de l'instruction publique, qui avait été confiée à Fourcroy en [illegible], Laugier à l'époque où fut organisée l'université, resta au ministère de l'intérieur chef du bureau chargé de quelques affaires relatives à l'instruction publique. Il garda cette place jusqu'en 1822, année dans laquelle il fut mis à la réforme. Il avait contribué avec Fourcroy à organiser la plupart des lycées et des colléges qui existent encore.

On lui doit la découverte d'un phosphate de [illegible] natif pur et cristallisé fort rare trouvé à l'île de France, la constatation de l'acide phosphorique dans l'arséniate de plomb cristallisé de Johann-Georgenstadt, du chrôme dans les aérolithes et dans l'actinite de Zillerthal, de l'acide benzoique dans la substance trouvée par [illegible] lack dans la grotte de l'Arc de l'île de Caprée, dans le castoreum du commerce, et dans la résine du *xanthorea hastilis*, rapportée par

péron, du soufre et du chrome dans le fer de Sibérie. On lui doit encore la confirmation de la découverte de M. Stromeyer sur la présence de la strontiane dans les aragonites; la connaissance de la conversion spontanée à l'air de la matière sucrée du suc de carotte en vinaigre et en mannite; le meilleur procédé pour séparer le cobalt du nickel, et qui permet de reconnaître la moindre quantité de ces métaux; l'analyse du cobalt arsénical natif, des sulfures jaune et rouge d'arsenic, et des arséniates de chaux et de baryte; les moyens de séparer exactement le fer du titane et le cérium du fer; le mode pour recueillir l'osmium qui passe à l'état d'acide osmique pendant le traitement du platine brut; la première observation sur l'absence du nickel dans l'aérolithe tombé à Jonzac.

On a de Laugier : *Cours de Chimie générale professé au Jardin du Roi*, recueilli par une société de sténographes, et revu par le professeur; Paris, 1828, 3 vol. in-8°. Il a donné dans les *Annales du Muséum d'Histoire naturelle* : *Analyse d'une Pierre tombée de l'atmosphère* (tome IV, 1804); — *Analyse du Disthène de Saint-Gothard* (tome V, 1804); — *Analyse de l'Amphibole du cap de Gattes, dans le royaume de Grenade* (ibid.); — *Analyse de l'Épidote grise du Valais en Suisse* (ibid.); — *Analyse d'une Pierre silicéo-ferrugineuse de couleur verdâtre* (ibid.); — *Analyse de la Mine de Plomb de Johann-Georgenstadt, en Saxe, que quelques minéralogistes ont nommée arséniate de plomb* (tome VI, 1805); — *Examen chimique des Grammatites blanche et grise du mont Saint-Gothard* (ibid.); — *Examen du Chromate de Fer des montagnes ouraliennes en Sibérie* (ibid.); — *Analyse de l'Actinote de Zillerthal* (tome VII, 1806); — *Extrait d'un Mémoire sur l'existence du Chrome dans les pierres météoriques* (ibid.); — *Note sur l'analyse de la Mine de Plomb de Johann-Georgenstadt* (ibid.); — *Examen de la pierre dite Zéolithe rouge de Tyrol* (tome IX, 1807); — *Examen chimique d'une substance animale de la grotte de l'Arc, dans l'île de Caprée* (ibid.); — *Analyse de la Paranthine* (tome X, 1807); — *Analyse du Diopside* (tome XI, 1808); — *Analyse de l'Aplome* (ibid.); — *Analyse comparative de deux Sables ferrugineux trouvés, l'un à Saint-Domingue, l'autre sur les bords de la Loire, aux environs de Nantes* (tome XII, 1808); — *Examen comparatif de l'Acide muqueux formé par l'action de l'acide nitrique, 1° sur les gommes, 2° sur le sucre de lait* (tome XIV, 1809); — *Examen chimique de la Prehnite compacte de Reichenbach près Oberstein* (tome XV, 1810); — *Examen chimique de la Résine jaune du Xanthorea hastilis, et du Mastic résineux dont se servent les sauvages de la Nouvelle-Hollande pour fixer la pierre de leurs haches* (ibid.); — *Examen chimique des Matières salines contenues dans la liqueur que l'on obtient lorsqu'on fait fondre des méduses en les abandonnant à une décomposition spontanée* (tome XVI, 1810); — *Examen chimique des Crayons lithographiques* (tome XVII, 1811); — dans les *Mémoires de l'Institut, savants étrangers* : *Annonce d'un nouveau Principe dans les Pierres météoriques* (tome II, 1811); — *Notice sur la nature chimique d'une substance animale de la grotte de l'Arc, dans l'île de Caprée* (ibid.); — dans les *Mémoires du Muséum d'Histoire naturelle* : *Note sur la présence de la Strontiane dans l'Aragonite* (tome Ier, 1815); — *Note relative aux Aragonites de Bastènes, de Baudissero et du pays de Gex* (tome III, 1817); — *Expériences propres à confirmer l'opinion émise par des naturalistes sur l'identité d'origine entre le Fer de Sibérie et les Pierres météoriques ou aérolithes* (ibid.); — *Observations sur le Suc de Carotte, daucus carota* (tome IV, 1818); — *Faits pour servir à l'histoire chimique des Pierres météoriques* (tome VI, 1820); — *Analyse de deux variétés de Cobalt arséniaté, provenant d'Allemagne et du duché de Wurtemberg* (tome IX, 1822); — *Analyse chimique de plusieurs Terres envoyées du Sénégal* (tome X, 1823); — *Examen chimique d'un Fragment de Masse saline considérable rejetée par le Vésuve dans l'éruption qui a eu lieu en 1822* (ibid.); — *Mémoire sur l'analyse de Pierres et de Fers météoriques trouvés en Pologne* (tome XI, 1824); — *Examen chimique des Terres de Lamana, dans la Guyane française, et réflexions sur leur nature et sur l'emploi qu'on en pourrait faire* (ibid.); — *Examen chimique de trois Minéraux provenant de l'île de Ceylan et de la côte de Coromandel* (tome XII, 1825); — *Examen chimique de l'Argile de Combal* (tome XIII, 1825); — *Analyse de la variété en masse de l'Essonite de Ceylan* (tome XIV, 1825); — *Analyse des Indianites blanche et rose de Coromandel* (ibid.); — *Analyse d'un Carbonate de chaux magnésifère de la Spezzia dans les Apennins* (tome XIX, 1830). Berzélius a cité plusieurs analyses de Laugier dans son Traité de Minéralogie. L. L—T.

Adolphe Laugier, dans le *Dictionnaire de la Conversation*. — Descuret, dans la *Biographie Médicale*. — Quérard, *La France Littéraire*. — Henrion, *Annuaire Biographique*.

* **LAUGIER** (*Stanislas*), fils du précédent, chirurgien français, est né en 1798, à Paris. Il étudia la médecine à Paris, fut reçu docteur en 1828, et agrégé de la Faculté en 1829, et peu de temps après 1830 il fit partie du service de santé de Louis-Philippe. Attaché successivement aux hôpitaux Necker et Beaujon, il est aujourd'hui chirurgien de l'hôtel-Dieu, et occupe à la Fa-

culté de Médecine une chaire de clinique chirurgicale. Depuis 1844 il siège à l'Académie de Médecine. On a de lui : *Des Cals difformes et des Opérations qu'ils réclament*; Paris, 1841, in-8°; — *Des Varices et de leur Traitement*; ibid., 1842, in-8°; — *Des Lésions de la Moëlle épinière*; ibid., 1848, in-8°; — une traduction du *Traité des Maladies des Yeux* de Mackensie; 1845, avec M. Richelot; et beaucoup d'articles et de mémoires dans *le Bulletin Chirurgical*, recueil qu'il a fondé. K.

Sachaile, *Les Médecins de Paris*. — *Journal de la Littérature*.

* LAUGIER (*Ernest*), astronome français, frère du précédent, naquit à Paris, le 22 décembre 1812. Entré à l'École Polytechnique en 1832, il en sortit en 1834 pour prendre part aux travaux de l'Observatoire de Paris. Après les affaires de juin 1848, il fut nommé colonel de la 12° légion. Par suite du changement d'organisation de l'Observatoire, effectué après la mort d'Arago, il renonça aux fonctions d'astronome, et ne conserva que la place d'examinateur de la Marine. En 1836 il publia ses premières *Observations* comme astronome *sur l'Éclipse de Soleil du 15 mai* et *sur les Étoiles filantes vues dans la nuit du 12 novembre*. Outre les *Calculs relatifs aux éléments de la comète de Halley*, on lui doit un *Mémoire sur les Taches du Soleil*. « Ce mémoire renferme pour notre époque, dit Arago, les meilleurs éléments moyens de la rotation du soleil qui soient venus à notre connaissance. On y trouve une détermination évidente du déplacement propre des taches. Si des observations ultérieures confirment la remarque faite sur les mouvements propres semblablement dirigés que paraissent éprouver les taches situées dans un même hémisphère, l'auteur aura jeté un jour nouveau sur la constitution physique du soleil. » M. Laugier a donné des observations intéressantes et délicates sur la manière dont la pénombre pénètre ordinairement dans le noyau central et l'efface. En 1841, il obtint la médaille Lalande pour avoir découvert une comète, le 28 septembre 1840, et en avoir calculé l'orbite. En 1842 il fit, en compagnie avec Mauvais et Arago, une excursion scientifique dans le midi de la France. Leurs observations avaient particulièrement pour objet le magnétisme terrestre et la détermination de la hauteur du Canigou, une des cimes les plus élevées de la chaîne des Pyrénées. En 1845 M. Laugier publia un mémoire intéressant *Sur l'Influence du ressort de suspension sur la Durée des Oscillations du pendule*. D'après la désignation de M. de Humboldt, M. Winnerl avait réclamé le concours de M. Laugier pour rechercher les conditions pratiques de l'isochronisme du pendule. Telle est l'origine de ce travail dans lequel sont discutées toutes les expériences que M. Winnerl et lui ont faites en commun. En 1846, M. Laugier soumit à l'Académie le résultat de ses recherches sur les anciennes apparitions de la comète de Halley. En 1847 il écrivit sur *la Compensation des Horloges astronomiques*; c'est dans le mouvement du pendule régulateur de l'horloge ainsi que dans la nature de l'échappement qu'il faut, selon lui, rechercher les causes des légères irrégularités qui affectent assez souvent la marche des horloges astronomiques. Le développement de cette idée fit ressortir les avantages d'un pendule parfaitement isochrone et tout à fait indifférent aux variations de température et de pression barométrique. Les moyens généralement employés jusqu'à présent dans la construction des pendules compensateurs supposent que l'état thermométrique des différentes parties métalliques dont ils se composent est rigoureusement le même à chaque instant du jour et de la nuit, quelque brusques que soient les variations de température. M. Laugier examina pourquoi cette condition n'est pas remplie, et il proposa de remédier à ces inconvénients.

On a enfin de M. Laugier un catalogue de nébuleuses et un grand nombre d'observations astronomiques, consignées dans la *Connaissance des Temps*. Il est membre de l'Académie des Sciences depuis le 2 juin 1842. JACOB.

Comptes rendus de l'Académie depuis 1835.

* LAUGIER (*Jean-Nicolas*), graveur français, né en 1785, à Toulon. Venu à Paris à l'âge de vingt ans, il étudia la peinture dans l'atelier de Girodet, remporta dès son début une médaille à l'École des Beaux-Arts, et s'adonna ensuite à la gravure d'histoire. Il vit aujourd'hui dans la retraite à Argenteuil; sans négliger, malgré son grand âge, l'exercice de son art. En 1817 il parut pour la première fois au Salon; le sujet qu'il exposa, *Héro et Léandre* d'après Delorme, lui fit accorder une médaille d'or. En 1831 il en obtint une seconde pour la reproduction du tableau de Gros, *Les Pestiférés de Jaffa*, et reçut en 1835 la croix d'Honneur. L'œuvre de cet artiste est très-recherché; nous citerons parmi ses nombreuses planches : *Léonidas aux Thermopyles* et *Napoléon*, portrait en pied, d'après David; — *Zéphyre se jouant sur les* [illegible] d'après Prud'hon; — *Pygmalion et Galatée*, le beau portrait de *Châteaubriand*, d'après Girodet; — *Washington*, d'après Léon Cogniet, portrait dont l'esquisse a été exécutée par M. Laugier à l'Athénée de Boston, d'après le seul portrait dont les Américains admettent la ressemblance. D'après les maîtres anciens, on a de cet artiste : *Le Ravissement de saint Paul*, du Poussin; — *La Vierge sur les genoux de sainte Anne*, de Léonard de Vinci; — *La Belle Jardinière*, de Raphaël; — et *La Vierge du Lapin blanc*, du Titien, planche terminée pour le salon de 1859. Enfin, il a encore gravé les vignettes d'*Hymen et Naissance*; Paris, [illegible], in-4°, recueil dédié à Napoléon et à Marie-Louise; — de *Don Quichotte*; ibid., 1820, in-8°, et autres ouvrages à gravures. P. L—Y.

Livrets des Salons — *Documents particuliers*

*LAUGIER (*César* DE BELLECOUR, comte DE), général et écrivain militaire italien, né le 5 octobre 1789, à Porto-Ferrajo (île d'Elbe). Appartenant à une ancienne famille noble d'origine française, il fut placé au collége religieux de Monte-Oliveto, où il n'apprit pas grand chose, et entra en 1806 dans l'armée du roi d'Étrurie en qualité de cadet. A la suite d'un malheureux duel qui l'obligea de quitter le service, il passa en France, et s'engagea en 1807 comme simple soldat dans le corps des vélites de la garde. Il prit part aux campagnes d'Espagne, de Russie et de Saxe, se distingua en plusieurs affaires, notamment au combat d'Esquirol, où il gagna la croix d'Honneur, et venait d'être nommé capitaine lorsqu'il tomba, couvert de blessures, aux mains des Autrichiens (1813). A la chute du royaume d'Italie, il servit quelque temps dans l'armée de Murat, qui, le 1er mars 1815, lui conféra le grade de chef de bataillon. Après avoir subi une seconde captivité en Autriche, M. de Laugier revint en Toscane; admis à l'activité en 1819 seulement et comme capitaine, il devint en 1835 commandant, et franchit alors rapidement les grades supérieurs. Le 26 mai 1848 il fut placé à la tête du contingent toscan destiné à agir contre l'Autriche de concert avec Charles-Albert; trois jours après, il rencontrait trente mille ennemis à Curtatone, et soutenait leur choc pendant six heures. L'année suivante il se déclara contre le gouvernement présidé par Guerrazzi, s'efforça en vain de rallier des adhérents à la cause de la monarchie, fut déclaré traître à la patrie, et chercha un refuge en Piémont. A la fin de 1849, il fut chargé par Léopold II du ministère de la guerre, réorganisa l'armée, fonda des écoles, créa trois arsenaux, et ne se retira qu'au mois d'octobre 1851.

M. de Laugier a publié de nombreux ouvrages, qui l'ont fait ranger parmi les bons écrivains militaires de l'Italie moderne; il est même auteur de quelques œuvres d'imagination. Nous citerons de lui : *Règlements pour le service et les évolutions des troupes toscanes*; Florence, 1817, 5 vol.; — *Les Italiens en Russie*; ibid., 1825-1826, 4 vol.; — *L'Art de ne se faire tuer ni blesser en duel*; ibid., 1828; — *Côme et Laura*; ibid., 1829, roman historique; — *Fastes et Vicissitudes des Peuples italiens de* 1801 *à* 1815; ibid., 1829-1832, 13 vol.; — *Les Italiens à Montévidéo*; Livourne, 1846; — *Aperçu sur la Campagne des troupes toscanes en Lombardie*; Pise, 1849; — *Nouveaux Règlements pour toute espèce d'instruction et de service, à l'usage de l'armée toscane*; Florence, 1850, 2 vol.; — *Récit historique de la Bataille de Curtatone*; ibid., 1854. K.

Dict. univ. des Contemp. — Ricciardi, *Hist. d'Italie.*

*LAUGIER (*Joseph-Fidèle*), surnommé par les compagnons *Toulonnais le génie*, poëte populaire français, né à La Roque-Brussard (Var), en 1807. Il était fils d'un cordonnier, qui lui apprit son état; mais l'apprenti avait le goût de la poésie, et pendant une tournée de cinq ans en France il composa une vingtaine de chansons et *Le Compagnon de l'Indépendance français*, poëme; Perpignan, 1838, in-8°. « C'est, dit Mme Georges Sand, un poëme épique très-bien conduit sur les persécutions au sein desquelles le *Devoir* des cordonniers s'est maintenu triomphant. Il y a de fort beaux vers dans ce poëme, ce qui n'empêche pas le barde prolétaire de faire des bottes excellentes et de chausser les lecteurs à leur grande satisfaction. » En 1841, M. Laugier est allé se fixer à Marseille en qualité d'instituteur. G. DE F.

M. G. Sand, *Avant-propos de la 2e édit. des Compagnons du Tour de France*. — Barjavel, *Biographie Vauclusienne.*

LAUJON (*Pierre*), chansonnier et auteur dramatique français, né à Paris, le 3 janvier 1727, mort le 13 juillet 1811, était le fils d'un procureur. Il fit avec distinction ses études au collége Louis-le-Grand, et malgré son père, qui le destinait au barreau, il débuta dès l'âge de dix-huit ans dans la carrière dramatique, par une parodie de l'opéra de *Thésée*, composée avec la collaboration de Parvy, un de ses condisciples. Favard fit accepter la pièce à l'Opéra-Comique, et elle eut cinquante-deux représentations. Cette même année, les deux amis parodièrent encore l'opéra-ballet des *Fêtes de Thalie*; puis Laujon, quelques mois après, s'unit avec Favart lui-même pour parodier l'opéra de *Zélindor*, de Moncrif. Mais l'Académie royale de Musique fit interdire, sur ces entrefaites, au Théâtre-Italien, les parodies chantées, et il fallut en rester là. Favart associa alors son jeune collaborateur à la rédaction d'un petit journal de chansons, *Les Fleurettes*; il en avait paru cinq numéros, quand le maréchal de Saxe appela Favart à diriger les spectacles à la suite de son armée. Laujon se dédommagea en composant, d'après le roman de Longus, une pastorale, *Daphnis et Cloé*, que Boismortier, l'auteur de la musique du *Don Quichotte* de Favart, arrangea pour la scène lyrique. Rebel et Francœur, directeurs de l'Opéra, acceptèrent l'ouvrage et prônèrent le poëte : d'Argental, le président Hénault, le duc d'Ayen l'accueillirent; une amie de Mme de Pompadour le présenta, à Choisy, à la favorite, et il reçut les compliments du duc de Nivernais et de l'abbé de Bernis. Enfin, le comte de Clermont, sur la recommandation de Mme de Pompadour, voulut l'entendre; bientôt il lui offrit la place de secrétaire de son cabinet, et la fortune de Laujon était faite. La pastorale de *Daphnis et Cloé* réussit fort bien, et lui valut d'être désigné par le roi comme l'un des trois auteurs destinés à travailler pour ses petits spectacles. *Eglé*, qui suivit (1748), n'eut pas moins de succès, et le comte de Clermont, s'attachant de plus en plus à Laujon, le fit en 1750 secrétaire de ses commandements et secrétaire général du gouvernement de Cham-

pagne et de Brie, que le roi venait de lui accorder. Pendant la guerre de Sept Ans, Laujon suivit le comte en Allemagne, avec le titre de commissaire des guerres, et, sans en avoir exercé les fonctions, il obtint la croix de Saint-Louis. A la mort de son protecteur, en 1771, il passa dans la maison du prince de Condé, héritier du comte de Clermont, devint secrétaire des commandements du duc de Bourbon, et dirigea les réunions de Chantilly, « composant, dit sèchement La Harpe, de petites fêtes pour de grands princes et faisant de petits vers dans les grandes occasions ». En 1775 Laujon succéda à Gentil-Bernard dans la charge de secrétaire des dragons. C'était une place de 20,000 livres de rente. Laujon fut digne de sa fortune; c'était un homme bon, simple, bienfaisant, timide à l'excès; plus tard, présenté à l'empereur, il oublia jusqu'à son nom. A la révolution, il perdit tout, même sa bibliothèque, que la misère lui fit vendre; il se consola avec des chansons gaies, gracieuses, écrites purement, mais manquant de couleur et de véritable inspiration. Il n'en est pas moins, malgré ces défauts, un des représentants les plus marquants de ces sociétés, moitié bachiques, moitié littéraires, connues sous les noms de *Caveau ancien* et *moderne*, des *Gobe-mouches*, des *Dîners du Vaudeville*, des *Enfants d'Apollon*, etc. Confrère, dans sa jeunesse de Panard, de Piron, de Collé, il trinquait et chantait encore avec Gouffé et Desaugiers, et même avec Béranger. C'est là, si c'en est une, l'originalité de Laujon. En 1807, le doyen des chansonniers, octogénaire, fut reçu à l'Académie, en remplacement du ministre Portalis. « Laissons-le passer par l'Institut », dit Delille en lui donnant sa voix, et personne ne trouva à redire à l'élévation d'un vieillard qui avait conservé, suivant le mot de J. Chénier, « l'habitude d'être aimé, en ne perdant pas celle d'être aimable ».

On a de P. Laujon : *Thésée*, parodie nouvelle de *Thésée*, avec Parvy, 1745, à l'Opéra-Comique; — *La Femme, la Fille et la Veuve*, parodie du ballet des *Fêtes de Thalie* avec Parvy, 1745, Théâtre-Italien et théâtre de Fontainebleau; — *Daphnis et Cloé*, pastorale à l'Opéra, 1747; remise au théâtre en 1752; — *Églé*, pastorale héroïque, musique de Lagarde, représentée sur le théâtre des petits Appartements, 1748, et à l'Opéra, 1751; — *Le Matin, ou la toilette de Vénus*, divertissement en un acte, 1749; — *Sylvie*, pastorale en trois actes, représentée en 1749 et 1750, sur le Théâtre des petits appartements, musique de Lagarde, à Fontainebleau, musique de Berton et Trial, en 1765, à l'Opéra en 1766; — *La Journée galante*, ballet héroïque, 1750, à l'Opéra-Comique; — *Zéphyre et Fleurette*, parodie de *Zelmidor*, en un acte, 1754, à la Comédie-Italienne, composée en 1745 avec Favart et refondue; — *Armide*, parodie de l'opéra d'*Armide*, en quatre actes, 1762, Théâtre-Italien; — *Ismène et Isménias*, tragédie lyrique en trois actes, à Choisy, 1763, à l'Opéra en 1770, imprimée en 1763; — *La Répétition, ou le bouquet impromptu*, scène, 1763, Théâtre de Bagnolet; — *Les Rencontres heureuses, ou les audiences de Thalie*, prologue, 1765; — *L'Amoureux de quinze ans, ou la double Fête*, comédie lyrique en trois actes et en prose, composée à l'occasion du mariage du duc de Bourbon, Théâtre-Italien, 1771, reprise en 1798; c'est la meilleure sans contredit de toutes les œuvres dramatiques de Laujon, bien qu'il ne faille pas tout à fait en juger sur la foi du titre; Chénier en a fait l'éloge avec beaucoup de complaisance; — *Le Fermier cru sourd, ou les méfiances*, opéra comique en trois actes, 1772, au Théâtre-Français; — *Deux Fêtes au lieu d'une*, divertissement, 1773, à Vanvres; — divertissement pour la comédie d'*Amour pour Amour* de Lachaussée; Versailles, 1777; — *Matroco*, opéra-drame burlesque en quatre actes et en vers, musique de Grétry; Versailles, 1777; Théâtre-Italien, 1778; — *L'Inconséquente, ou les soubrettes*, comédie en cinq actes et en vers; 1777 : c'était, au jugement de La Harpe, un ouvrage au-dessus des forces de Laujon, et l'auteur en a fait justice lui-même en supprimant cette pièce dans l'édition choisie qu'il donna de ses œuvres; — *Divertissement villageois*, donné à la suite de la comédie lyrique de *L'Ami de la Maison*; 1782; — *Le Poëte supposé, ou les préparatifs de fête*, comédie lyrique en trois actes et en prose, musique de Champein; 1782, au Théâtre-Italien; — *Le Couvent, ou les fruits du caractère et de l'éducation*; 1790, au Théâtre-Français; reprise en 1803 : le cailletage des couvents y est heureusement exprimé, et c'est peut-être la seule comédie où tous les acteurs soient des femmes; — *Le Juif bienfaisant, ou les rapprochements difficiles*, comédie en cinq actes et en prose, imitée de l'anglais; théâtre de Rouen, 1806; — *Les Amours de Pierre Corneille*, comédie en un acte; — *Léandre et Héro*, divertissement en un acte; — *L'École de l'Amitié* et *La Nouvelle École des Mères*, comédies en un acte, en prose, non imprimées; — *Épaphus et Memphis*, opéra en quatre actes; — *Léonore Petracori, ou les héros bergers*, opéra en quatre actes; — *L'Éducation de l'Amour*, comédie lyrique en trois actes; ces trois dernières pièces, acceptées par le jury de l'Opéra, n'ont point été représentées. Les chansons de Laujon, disséminées d'abord dans les recueils des diverses sociétés lyriques dont l'auteur faisait partie, ont été réunies par lui sous ce titre : *A-propos de Société*, recueil de chansons en musique; 1771, 1783, 3 vol. in-8°; Il a donné lui-même ses *Œuvres choisies*, [illegible], in-8°, et une seconde édition en 1811, sous ce titre : *Œuvres choisies* de P. Laujon, membre de l'Institut, contenant ses pièces représentées sur nos principaux théâtres, sur ceux de province ou de société; ses fêtes publiques ou par-

ticulières, ses chansons et autres opuscules, avec des anecdotes, remarques et notices relatives à ces divers genres. On y trouve, à part les principales œuvres de Laujon, d'intéressants détails sur l'histoire de la chanson au dix-huitième siècle et aussi sur la société littéraire de M[me] de Pompadour. Ch. Defodon.

Préface de l'édition de 1811. — J. Chénier, *Tableau de la Littérature*. — B. Jullien, *Histoire de la Poésie française à l'époque impériale.*

LAUMIER (*Charles-Auguste*), littérateur français, né à Dôle, dans le Jura, le 27 décembre 1781. Au sortir de l'école, il suivit d'abord la carrière du commerce, qu'il quitta bientôt pour se livrer entièrement aux lettres. Il devint conservateur de la bibliothèque de Dôle, et publia, entre autres : *Cérémonies Nuptiales des peuples anciens et modernes*; Paris, 1819, in-8°; — *Histoire de la Révolution d'Espagne en 1820*; Paris, 1820, in-8°; — *Résumé de l'Histoire des Jésuites, depuis l'origine jusqu'à la destruction de la Société*, etc.; Paris, 1826, in-8°; — *Événements les plus curieux de l'Histoire, ou choix d'épisodes historiques les plus remarquables et les plus instructifs chez tous les peuples du monde*; Paris, 1826, 2 vol. in-12; — *Mon Cousin Bernard*; Paris, 1827, 4 vol. in-12; — *Histoire de la ville et du château de Saint-Germain-en-Laye*; Paris, 1827, in-8°; — *Histoire du Voyage de Charles X et de sa famille, de Saint-Cloud à Rambouillet, juillet* 1830; Paris, 1830, in-18; — *Le Paravoleur, ou l'art de se conduire prudemment*, etc.; par Vidocq (Ch. Laumier); Paris, 1830, in-18; — *Léon, ou le choix d'un état*; Tours, 1845 et 1848, in-8°. M. Laumier avait commencé la publication d'un *Dictionnaire Chronologique*, qu'il n'a pas continué. Il a collaboré à *La Sentinelle du Jura*, au *Journal du Jura*, et à la *Biographie portative* de Lud. Lalanne. G. de F.

Documents particuliers. — *Journal de la Librairie.*

LAUMOND (*Jean-Charles-Joseph*, comte), administrateur français, né en 1753, à Arras, mort le 8 mars 1825, à Paris. D'abord employé à l'intendance de Flandre, puis à celle de Lorraine, il devint en 1791 un des quatre directeurs auxquels fut confiée la Caisse de l'Extraordinaire, fondée par Necker. En 1794 il fut un des membres de la commission des revenus nationaux, qui remplaçait le ministère des finances. En 1795 il remplit pendant quelques mois le poste de consul général à Smyrne, et passa en Italie en qualité de commissaire des guerres. Nommé préfet du Bas-Rhin en 1801, il administra en 1804 le département de la Roër, et en 1806 celui de Seine-et-Oise. Il reçut en 1810 le titre de comte de l'empire, fut mis en même temps à la tête de la direction des mines; et lorsqu'en 1815 cette direction fut réunie à celle des ponts et chaussées, il conserva le rang de conseiller d'État avec une pension. Il a publié : *Statistique du département du Bas-Rhin*; Paris, 1802, in-8°. K.

Mahul, *Ann. Nécrologique*; 1825.

LAUMONT (*François-Pierre-Nicolas* Gillet de), minéralogiste français, né à Paris, le 28 mai 1747, mort le 1[er] juin 1834. Fils d'un avocat, il suivit d'abord la carrière de son père, et fut reçu en 1768 avocat au parlement de Paris. Lors de l'exil de cette cour et de la formation d'un nouveau parlement, il abandonna le barreau, et entra à l'École Militaire. En 1772 il faisait partie des grenadiers royaux, et parvint en moins de cinq ans au grade de commandant. Mais, entraîné par son goût pour les sciences, il abandonna, en 1784, la carrière militaire, et se mit à étudier la minéralogie. Il avait déjà fait des observations sur les grès cristallisés de la forêt de Fontainebleau et sur la véritable lignite du bois bitumino-pyriteux des argiles, regardée comme un indice de houilles dans les environs de Paris. En 1784, nommé inspecteur des mines, il fit une première reconnaissance générale des mines de Bretagne et des Pyrénées, et découvrit dans les mines de Huelgoët (Finistère), le plomb phosphaté vert, et cette belle zéolite efflorescente que Haüy désigna sous le nom de *laumonite*. L'année suivante il découvrit dans les Pyrénées, avec son collègue Le Lièvre, la dipyre de Basten et les fossiles des tours de Marboré et de la Brèche-Roland, fossiles qui depuis ont servi à déterminer les diverses révolutions que ces montagnes ont éprouvées. En 1787 il fut chargé d'examiner les différentes recherches de houille entreprises dans les environs de Paris. En 1789 il présenta au gouvernement un mémoire sur les houillières de France alors en exploitation, et sur la nécessité de concéder celles par lui reconnues et dont il remit l'état détaillé. Laumont avait formé, dans ses voyages, une riche collection de minéraux : en 1791 il y réunit celle de Romé-Delille. Au mois d'août 1793 il fut chargé de l'inventaire des objets de sciences et d'arts provenant des établissements supprimés; il s'acquitta de cette tâche avec un zèle et une probité qui le firent nommer, en février 1794, membre de la commission chargée de recueillir les objets d'arts et de sciences disséminés par la vente des biens nationaux. Cette mission le mit en relation avec les chefs du terrible gouvernement de 1794. Ami courageux, il osa leur demander plus d'une tête qu'ils avaient condamnée, et par ses instances énergiques il réussit à leur arracher quelques-unes des victimes par eux vouées à la mort. C'est en partie à cette honorable conduite qu'il dut, en juillet 1794, d'être nommé membre de l'agence des mines, dont il était inspecteur général. Il concourut à l'organisation de l'École des Mines, qui a rendu tant de services. Dès la formation de l'Institut, il fut nommé correspondant de l'Académie des Sciences, qui en 1816 le choisit pour membre libre. En 1798 il faisait partie du jury de

la première exposition de l'industrie. En 1801 il présentait à la Société centrale d'Agriculture des tableaux statistiques des principales substances minérales du département de la Seine avec l'explication de leur utilité dans les arts et l'agriculture. Vers le même temps, il communiquait à l'Institut des recherches sur la conversion de l'argent muriaté en argent natif par le seul contact du fer ou du zinc, et la suite de ses travaux sur la trempe des aciers et sur les meilleurs moyens de reconnaître la qualité du fer, etc. C'est à lui qu'on doit la connaissance exacte du gisement des mines d'étain de Vaury, dans la Haute-Vienne. En 1803, malgré son âge et ses infirmités, il dirigea lui-même les élèves de l'École pratique des Mines du Mont-Blanc, parcourant comme eux les hautes vallées, gravissant les rochers les plus abruptes de la Tarentaise, du Chablais, du Faucigny et de la Maurienne, et rivalisant avec eux dans l'exploration de ces montagnes, où nos savants ont fait tant de découvertes importantes de minéralogie et de géologie. « S'oubliant entièrement pourvu qu'il fût utile à la science et aux arts, dit M. Héricart de Thury, on le trouvait partout où il y avait du bien à faire, des malheurs à soulager, des artistes à protéger, des expériences à faire, de la science à approfondir, enfin partout où il pouvait donner l'exemple de ce désir de voir, de découvrir les vérités, de cet indicible besoin de *rerum cognoscere causas.* » On a de Laumont des mémoires, observations et rapports dans les *Annales des Mines*, dans le *Journal de Physique et d'Histoire naturelle* de Rozier et de La Methorie, et *Bulletin des Sciences Philomatiques*, les *Mémoires de la Société centrale d'Agriculture*, dans le *Bulletin de la Société d'Encouragement pour l'Industrie*, etc. GUYOT DE FÈRE.

Discours de M. Héricart de Thury, prononcé aux funérailles de Gillet de Laumont. — *Moniteur*, 2 septembre 1834.

LAUNAY (DE), poëte français, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Il était chirurgien de sa profession, et exerçait à Rouen. On a de lui : *Les Aphorismes d'Hypocrate, mis en vers français, dediez à M. Boudet, premier chirurgien du roi;* Rouen, 1642, in-8°. Il s'est proposé, dans sa traduction en sixains, de rendre plus intelligible un sujet sur lequel, en 1665, un avocat du parlement de Paris, nommé Cabotin, écrivait un commentaire en vers burlesques. K.

Viollet Le Duc, *Biblioth. Poétique.*

LAUNAY (*Pierre* DE), sieur de LA MOTTE et de VAUFERLAN, théologien protestant, né à Blois, en 1573, et mort à Paris, le 27 juin 1661. Il fut contrôleur général des Guerres en Picardie jusqu'en 1613. Il renonça alors à ce poste, et, ne conservant que le titre honorifique de conseiller secrétaire du roi, il se livra tout entier à l'étude. Il se perfectionna dans la langue grecque, apprit l'hébreu d'un juif, et fut pendant quarante ans membre du consistoire de Charenton. Il assista à plusieurs synodes provinciaux et aux deux synodes nationaux de Charenton en 1623 et d'Alençon en 1637, dans lesquels il fut élu secrétaire. Il enseigna gratuitement, pendant quelque temps, la langue grecque à l'académie protestante de Saumur. On a de lui : *Paraphrase et exposition du prophète Daniel;* Sedan, 1624. — *Paraphrase et claire Exposition du livre de Salomon vulgairement appelé l'Ecclésiaste;* Saint-Maurice, 1624, in-8°. — *Paraphrase et Exposition des Proverbes de Salomon et du premier chapitre du Cantique des Cantiques;* Charenton, 1650, 2 vol. in-8°; 2e édit., 1655, in-12; — *Paraphrase et Exposition de l'Épistre de saint Paul aux Romains;* Saumur, 1647, in-8°; — *Paraphrase sur les Épistres de saint Paul;* Charenton, 1650, 2 vol. in-4°; — *Paraphrase et Exposition de l'Apocalypse;* Genève, 1651, in-4°, sous le pseudonyme de *Jonas Le Buy de La Prie.* Dans cet ouvrage, il soutint sur le règne de mille ans des opinions qui furent attaquées par Amyraut; — *Examen de la Réplique de M. Amiraut;* Charenton, 1658, in-8°. Défense de l'ouvrage précédent, sur le règne de mille ans; — *Traité de la Sainte Cène du Seigneur, avec l'explication de quelques passages difficiles du Vieux et du Nouveau Testam.;* Saumur, 1659, in-12; — *Remarques sur le texte de la Bible ou Explication des mots, des phrases et des figures difficiles de la sainte Écriture;* Genève, 1667, in 4°; ouvrage posthume estimé. Michel NICOLAS.

MM. Haag, *La France Protest.*

LAUNAY (*François* DE), jurisconsulte français, né à Angers, le 12 août 1612, et mort à Paris, le 9 juillet 1693. Après avoir terminé dans sa ville natale le cours de ses études, il vint s'établir à Paris, où il fut reçu avocat au parlement; il obtint des succès au barreau, qu'il fréquenta pendant quarante-deux années consécutives. La pratique des affaires ne l'empêcha pas de se livrer à l'étude des textes primitifs de nos lois et des anciennes chartes, dont il avait recueilli un grand nombre, dans la recherche desquelles il s'était aidé du concours et des lumières de Ménage, et de Du Cange, devenus ses amis. Le chancelier Letellier, qui avait eu l'occasion d'apprécier le mérite de Launay, fit créer pour lui une chaire de droit français au Collége Royal. A l'ouverture de ses leçons, le nouveau professeur prononça un discours où il cherchait à démontrer que le droit romain n'est pas le droit commun de la France, et qu'il n'y avait rien de plus utile et de plus curieux que l'enseignement public des lois du pays, dans la langue nationale, ainsi que le chancelier de L'Hôpital l'avait autrefois proposé. Cette thèse, qui heurtait bien des préjugés, causa quelque sensation. On rechercha son discours, qui fut imprimé en 1681, in-12, et obtint plusieurs éditions. Les autres ouvrages publiés par De Launay sont: *Traité du Droit de Chasse;* Paris, 1681, in-12; — *Institution du Droit*

romain et du Droit français, divisée en quatre livres par un auteur anonyme, avec des remarques pour l'intelligence de l'ouvrage; Paris, 1686, in-4°. Le commentateur ne se borne pas à de simples éclaircissements sur le texte, dont il prétend n'avoir pu découvrir l'auteur, mais il se livre aussi à des digressions instructives sur des matières qui se rattachent à son sujet. C'est ainsi qu'il examine la question tant controversée de l'emploi de la langue française dans les inscriptions publiques, et qu'il fait connaître plusieurs particularités curieuses sur les troubles du royaume pendant les guerres de religion et sur la révocation de l'édit de Nantes; — *Commentaires sur les* Institutes *de Me Antoine Loisel, avocat au parlement*; Paris, 1688, in-8°. Cet ouvrage, extrait des leçons que Launay dictait au Collége Royal, ne contient que le premier livre des *Institutes*, relatif aux personnes. Dans une savante préface l'auteur recommande par de nouvelles considérations le règne des lois indigènes sur le territoire de la France, à l'exclusion du droit romain. Il traduisit du latin en français la première partie du *Commentaire* de Dupineau *sur la Coutume d'Anjou*, et fut l'éditeur des *Institutes du Droit Canonique* de Lacoste.

J. Lamoureux.

Journal des Savans, 1688. — Taisand, *Vies des plus célèbres jurisconsultes* (avec des additions de Ferrière). — Goujet, *Mémoire sur le Collége Royal*.

LAUNAY (*Nicolas* de), graveur français, né en 1739, à Paris, mort en 1792. Élève de Lempereur, il choisit, pour exercer son burin, les compositions des peintres contemporains, et se distingua autant par le bon goût que par la correction. Il fut admis en 1777 à l'Académie royale, à laquelle il offrit en 1789 le *Portrait de J.-B. de Troy* pour pièce de réception, et fit aussi partie de l'Académie de Copenhague. On cite de lui : *La Marche de Silène*, de Rubens; — *Les Beignets*, *L'Escarpolette* et *L'Heureuse Fécondité*, de Fragonard; — et des sujets d'après Freudenberg, Le Prince, Baudouin, etc.

LAUNAY (*Robert* de), frère et élève du précédent, né en 1754, à Paris, et mort en 1814, a gravé *Les Vendeurs d'Œufs* de van der Werf, *Le Malheur imprévu* de Greuze, et des planches pour une édition des *Contes de la reine de Navarre*; Berne, 1780, 3 vol. in-8°. K.

Basan, *Dict. des Graveurs*. — Gori-Gandellini, *Notizie degli Intagliatori*, IX. — Nagler, *Künstler-Lex.*, III. — Ch. Le Blanc, *Man. de l'Amateur d'estampes*, II.

LAUNAY (*Jean-Louis-Maurice*), médecin français, né à Toulon, le 8 juin 1788, mort vers 1851. Il fut chirurgien de marine, et professeur à l'École de Médecine du port de Toulon. Il est auteur des ouvrages intitulés : *Proposition générale de Physiologie et de Thérapeutique*; Paris, 1823 (thèse inaugurale); — *Atlas d'Anatomie physiologique, ou tableaux synoptiques d'anatomie physiologique dressés d'après une nouvelle nomenclature*; Paris, 1826 et suiv., in-folio; — *Mémoire explicatif des Tableaux d'Anatomie physiologique*; Paris, 1826 et suiv., petit in-folio; — *Essai sur les Tissus élastiques et contractiles* (extr. des *Annales de la Médecine physiologique*); Paris, 1827, in-8°; — *Recherches sur l'Hydre et l'Éponge d'eau douce, pour servir à l'histoire naturelle des polypiaires et des spongiaires*; Paris, 18.., gr. in-8° avec un atlas gr. in-folio; — *Annales françaises et étrangères* (avec M. Hollard et d'autres collaborateurs); 1837-1839, 3 vol. in-8°; — *Zoophilologie*; 1844, in-8°, fait partie du *Voyage autour du Monde exécuté en 1836 et 1837 par la corvette* La Bonite, *commandée par Vaillant*. G. de F.

Louandre et Bourquelot, *La Littér. contemporaine*.

LAUNAY (*Jean-Baptiste*), ingénieur français, né à Avranches, le 20 mars 1768, mort à Savigny-sur-Orge, le 23 mai 1827. Destiné à l'état ecclésiastique, il entra dans un séminaire. Les événements de 1789 changèrent sa destination. Il s'appliqua aux arts mécaniques, partit ensuite comme soldat, parvint en peu de temps au grade de capitaine, et fut chargé de la fonte des canons. Blessé grièvement par l'explosion d'un moule, il fut obligé de suspendre ses travaux. Pourtant en l'an VIII (1800), il fut chargé de la fonte du pont des Arts et de celle des ponts à bascule. En l'an XI (1803), Becquey-Beaupré, ingénieur en chef du département de la Seine, le chargea de la fonte du pont d'Austerlitz. Ce pont ayant été terminé le 1er juin 1806, l'empereur Napoléon lui commanda l'œuvre qui devait faire sa réputation; il lui confia la direction de la colonne de la grande armée sur la place Vendôme. Les savants et les artistes voulaient que la statue qui devait surmonter ce travail gigantesque fût fondue en deux parties; Launay voulut la fondre en un seul jet, et réussit, au grand étonnement de ceux qui croyaient cette entreprise impossible. Ce fut Launay qui conçut et présenta le modèle de la coupole de la Halle au blé, exécutée depuis par un autre. En 1812, il soumit à l'empereur un projet de fonderies ambulantes dont les essais lui valurent les éloges des officiers d'artillerie, et que les désastres de 1813 empêchèrent seuls de mettre à exécution. En mars 1814, on accusa Launay d'avoir fait descendre la statue qui était sur la colonne; il résulte d'un ordre signé Sacken, ordre conservé par la famille de Launay, que le chef des troupes étrangères, voulant faire disparaître cette statue, envoya chercher celui qui avait fondu ce monument, et lui signifia que si dans trois jours la statue n'était pas enlevée, il serait passé par les armes; cet ordre barbare justifie donc Launay du reproche qui lui a été adressé. Après sa mort, on a publié un ouvrage de lui, ayant pour titre : *Manuel du Fondeur sur tous métaux, ou traité de toutes les opérations de la fonderie, contenant tout ce qui a rapport à la fonte et au moulage du cuivre, à*

la fabrication des pompes à incendies et des machines hydrauliques. La manière de construire toutes sortes d'établissements pour fondre le cuivre et le fer; la fabrication des bouches à feu et des projectiles pour l'artillerie de terre et de mer; la fonte des cloches, des statues, des ponts, etc., avec des exemples de grands travaux propres à aplanir les difficultés du moulage de la fonte; Paris, Roret, 1827, 2 vol. in-8° avec planches. A. Jadin.

Mahul; *Annuaire nécrologique*. — *Docum. part.*

LAUNAY (*Cordier* DE). *Voy.* STAAL (Mme DE).

LAUNAY. *Voy.* DELAUNAY.

LAUNAY. *Voy.* BOISTEAU.

LAUNE (*Étienne* DE). *Voy.* DELAULNE.

LAUNEY (*Bernard-René-Jourdan*, dit DE), gouverneur de la Bastille, né à Paris, en 1740, massacré dans la même ville, le 14 juillet 1789. Son père était gouverneur de la Bastille, où il naquit lui-même, et auquel il lui succéda en 1776. Il se montra, au moment de la révolution, dévoué aux intérêts de la cour et partisan outré des moyens extrêmes; mais le ministère ne le mit jamais en mesure de réaliser ses intentions énergiques. Le 13 juillet la Bastille fut attaquée par une multitude armée, mêlée avec des gardes françaises. Launey n'avait pour garnison que quatre-vingt-deux invalides et trente-deux soldats du régiment Salis suisse. Voici d'après M. Thiers les faits importants qui amenèrent la prise de la Bastille et la mort de son gouverneur. Un député du district demanda à être introduit dans la forteresse, et l'obtint du commandant; il reçut la parole de la garnison de ne pas faire feu, si elle n'était pas attaquée. Pendant les pourparlers, le peuple ne voyant pas reparaître son député, s'irrita, et celui-ci fut obligé de se montrer pour apaiser la multitude. Il se retire enfin vers onze heures du matin. Une demi-heure s'était à peine écoulée, qu'une nouvelle troupe arriva en armes, en criant : « Nous voulons la Bastille ! » La garnison somme les assaillants de se retirer, mais ils s'obstinent. Deux hommes montent avec intrépidité sur le toit du corps de garde, et brisent à coups de hache les chaînes du pont, qui retombe. La foule s'y précipite, et court à un second pont pour le franchir de même. En ce moment une décharge de mousqueterie l'arrête : elle recule, mais en faisant feu. Le combat dure quelques instants. Les électeurs réunis à l'hôtel de ville viennent s'interposer, et somment le gouverneur de recevoir un détachement de la milice parisienne. Au milieu du tumulte, on ne put s'entendre, des coups de feu sont tirés on ne sait d'où; la garnison riposte à mitraille. Les gardes françaises amènent du canon et commencent un siége en forme. Launey refuse toute capitulation; plein d'un courageux désespoir, il tente de mettre le feu aux poudres; deux de ses officiers l'en empêchent. Au même instant la garnison ouvre les portes à la multitude. Il fut décidé que le prisonnier serait conduit à l'hôtel de ville; entouré de quelques hommes courageux (1), qui lui faisaient un bouclier de leurs corps, il arriva jusqu'à la place de Grève; là ses défenseurs furent violemment dispersés, et lui tombe percé de coups « en se défendant comme un lion », rapporte un témoin oculaire. Sa tête fut promenée au bout d'une pique et présentée ainsi que son hausse-col aux électeurs séant en permanence à l'hôtel de ville.

Moniteur universel de 1789. — Thiers, *Histoire de la Révolution française*, t. I, l. II, p. 81-84. — Louis Blanc, *Histoire de la Révolution française*, t. II. — *Galerie historique des Contemporains* (Bruxelles, 1826).

LAUNEY (*Jean-Baptiste*), archéologue français, né à Isigny, en Normandie, en 1752, mort à Bayeux, le 6 décembre 1831. Il était avocat lorsqu'en 1789 il fut nommé député aux états généraux, et chargé plus tard de recueillir et de conserver les objets d'arts et de sciences provenant des établissements supprimés dans son département. On a de lui : *Mémoire sur un Tableau conservé à Bayeux qu'on dit représenter la bataille de Formigny*, inséré dans le 1er volume des *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*; — *Bayeux et ses environs*; Bayeux, 1804, in-8°. Divers morceaux de poésie dans le journal de Bayeux.

G. DE F.

Documents particuliers.

LAUNOI (*Jean* DE), canoniste et historien ecclésiastique français, né au Val-de-Sis près Valogne, le 21 décembre 1603, mort à Paris, le 10 mars 1678. Il commença ses études à Coutances, et les termina à Paris, où il fut reçu docteur en juin 1634; la même année, il entra dans la carrière ecclésiastique (2). Lié déjà avec la plus grande partie des érudits français, il fit un voyage à Rome et y fit la connaissance intime de Luc Holstenius et de Léon Allatius. Jusqu'à sa mort il ne s'occupa que de science et de polémique religieuse. « Il est rare, dit Moréri, de rencontrer un savant de son mérite qui ait eu moins d'ambition et plus de désintéressement : il refusa les bénéfices qu'on lui offrit, et dépensa son peu de patrimoine à des fondations destinées à l'éducation des pauvres. » Il fut enterré chez les Minimes de la place Royale, et le président Le Camus composa son épitaphe. « Le grand nombre d'ouvrages que Launoi a faits, et la manière dont ils sont composés, font assez connaître combien il avoit de lecture et avec quelle facilité il travailloit. Son style n'est ni orné ni poli : il se sert de termes durs et peu usités : il donne des tours singuliers aux choses dont il traite, et s'il accable ses adversaires, il n'en fait pas

(1) Ces hommes d'élite étaient Elie, Hullin (devenu général), d'Arné, Maillard, et l'Épine, jeune clerc de procureur.

(2) Suivant Gui Patin il fut longtemps pensionnaire des jésuites. Bayle met ce fait en doute.

moins de ses lecteurs par la surabondance de ses citations. Mais il ne pouvait souffrir les fables ni les superstitions, et a défendu avec fermeté les droits de l'Église et du roi attaqués par les théologiens ultramontains ». Il répétait souvent : « Je me trouverais bien de l'Église, mais l'Église ne se trouverait pas bien de moi. » Dans une autre occasion, il se démit d'un canonicat qui lui avait été accordé : sa raison fut qu'il fallait « qu'un chanoine chantât et qu'il ne savait pas chanter ». D'un caractère indépendant, il aima mieux se faire exclure de la Sorbonne que de souscrire à la censure prononcée contre Arnauld, quoiqu'il ne pensât pas comme ce docteur sur les matières de la grâce. Il fit plus, il écrivit contre le *Formulaire* de l'assemblée du clergé de 1656. Il s'est surtout fait remarquer par sa sagacité à découvrir la fausseté de la plupart des actes des saints et la supposition de quantité de privilèges cléricaux. C'est ce qui le fit surnommer le *dénicheur de saints*. « Il était redoutable au ciel et à la terre, écrivait dom Bonaventure d'Argonne; il a plus détrôné de saints du paradis que dix papes n'en ont canonisé. Tout lui faisait ombrage dans le *Martyrologe*, et il recherchait tous les saints les uns après les autres, comme en France on recherche la noblesse. » Aussi le curé de Saint-Roch, homme d'esprit, disait : « Je lui fais toujours de profondes révérences de peur qu'il ne m'ôte mon saint Roch. » Le président de Lamoignon le pria un jour de ne pas faire de mal à saint Yon, patron d'un de ses villages : « Comment lui ferai-je du mal, repartit de Launoi, je n'ai pas l'honneur de le connaître ? » Il disait au surplus qu'il ne chassait pas du paradis les bienheureux que Dieu y avait placés, mais ceux que l'ignorance et la spéculation y avaient glissés. C'est ainsi qu'il avait rayé de son calendrier la fête de sainte Catherine, vierge et martyre; il affectait de dire ce jour-là une messe de *Requiem*. L'apostolat de saint Denis l'Aréopagite en France, le voyage de Lazare et de la Madeleine en Provence, la résurrection du chanoine qui produisit, dit-on, la conversion de saint Bruno, l'origine des Carmes, la vision de Simon Stock au sujet du scapulaire, et une foule d'autres traditions du même genre furent proscrites dans les conférences que Launoi se plaisait à tenir chez lui tous les lundis, mais que le roi le fit prier de cesser. Quoique plein de bonnes qualités, Launoi avait l'humeur caustique : Ménage lui ayant reproché de s'être attiré la haine des jacobins, qui l'attaquaient vivement dans leurs écrits, Launoi répondit malicieusement : « Je crains plus leur canif que leur plume ». Parmi ses nombreux ouvrages on remarque : *Syllabus rationum quibus Durandi de modo conjunctionis concursuum Dei et creaturæ defenditur et inofficiosa quorumdam censura repellitur*; Paris, 1636, in-8°, dans lequel l'auteur défend, comme probable, le sentiment de Durand, qui prétend que Dieu ne concourt pas immédiatement aux mauvaises actions des créatures libres; — *De Mente concilii Tridentini circa satisfactionem in sacramento pœnitentiæ*; 1644 : pour prouver que le concile de Trente et la pratique de l'Église présente ne prouvent point que la satisfaction doive précéder l'absolution dans le sacrement de pénitence; — *De frequenti Confessionis et Eucharistiæ Usu*; 1653; — *De varia Aristotelis in academia Parisina Fortuna*; 1653; — *Historia Renati, episcopi Andegavensis et Victorini*, etc. L'auteur établit que Victorin ne fut jamais évêque de Poitiers, mais de Petaw en Pannonie; — *De duobus Dionysiis*; suivi d'une recherche sur les plus anciennes basiliques de Paris; 1661; — *Dispunctio epistolæ de tempore quo primum in Galliis suscepta est Christi fides*; Paris, 1659, in-8°; — *De commentitio Lazari Magdalenæ, Marthæ ac Maximini in provinciam Appulsu*; 1660, in-8°; — *De Auctoritate negantis argumenti*; Paris, 1650 et 1662, in-8° : dans cet ouvrage Launoi affirme avoir vu « de ses propres yeux » à Sienne, en 1634, la statue de la papesse Jeanne placée entre celles de Léon IV et de Benoît III. Attaqué à ce sujet par l'abbé Thiers, il répliqua par un *Appendix* (1662); Thiers fit alors paraître : *Defensio adversus Joh. de Launoi in qua defensione Launoii fraudes, calumniæ, plagia, imposturæ, malâ fides et linguarum græcæ ac latinæ inscientia, aperiuntur, multiplicesque errores confutantur*; Paris, 1664 : la querelle s'arrêta-là; — *De recta Nicæni canonis VI, et prout a Rufino explicatur, Intelligentia* : ce livre fut réfuté par Adrien de Valois; l'auteur le défendit par un nouvel ouvrage; — *De veteri Ciborum Delectu in jejuniis christianorum*; — *Judicium de Auctore libri* De Imitatione Christi; Paris, 1649, 1650, 1652, 1663, in-8°. Launoi se prononce en faveur de Gersen. Il trouva un adversaire dans le P. Fronteau, auquel il répondit dans des *Remarques sommaires* jointes aux éditions de 1652 et 1663; — *De Cura Ecclesiæ pro Miseris et pauperibus*; Paris, 1663, in-8°; — *De Simonis Stokii Viso*; — *Epistolæ*; Paris, 1664-1673, 8 vol. in-8°, par les soins de Guillaume Sagwell; Cambridge, 1689, un vol. in-fol. avec *préface*; — *De vero Auctore fidei professionis quæ Pelagio, Hieronymo, Augustino tribui solet*; le but de cet ouvrage est de démontrer que Pelage est le seul auteur de la profession de foi attribuée à saint Jérôme et à saint Augustin; — deux écrits *Sur le sentiment de l'Église relatif à la mort et à l'Assomption de la sainte Vierge*; 1671, in-8° : le chanoine Claude Joly et l'abbé Boileau prirent part à cette discussion et appuyèrent l'opinion de Launoi, qui lui-même se basait sur le *Martyrologe* d'Usuard; — *Explicata Ecclesiæ Traditio circa canonem omnis utriusque sexus*; Paris, 1672, in-8°, ouvrage très-estimé; — *De*

Scholis celebrioribus, seu a Carolo Magno, seu post Carolum, per Occidentem instauratis; Paris, 1672, in-8°; — *De Sacramento Unctionis infirmorum*; Paris, 1673, in-8°; — *Regia in matrimonium Potestas, vel de jure sæcularium principum christianorum in sanciendis impedimentis matrimonium dirimentibus*; Paris, 1674, in-4°. Ce traité fut condamné à Rome le 10 décembre 1688; cependant il a trouvé de nombreux partisans parmi les jurisconsultes et les théologiens les plus éclairés; Dominique Galesius le réfuta et défendit la puissance ecclésiastique sur le mariage; Launoi répliqua par un *Index* très-ample; — *Veneranda Romanæ Ecclesiæ circa simoniam Traditio*; Paris, 1675, in-8° : l'auteur pense que la *Somme* attribuée à saint Thomas n'est pas de lui. Le père Alexandre revendiqua la *Somme* pour saint Thomas. Launoy préparait une réponse lorsqu'il mourut; — *Regii Navarræ Gymnasii Parisiensis Historia*; Paris, 1677, in-4° : l'abbé Sabatier fait l'éloge de cet ouvrage; — *De Sabbatinæ bullæ Privilegio et de Scapularis Carmelitarum Soliditate*; — *In Privilegia ordinis Præmonstratensis*; — *In Chartam immunitatis quam beatus Germanus, episcopus Parisiensis, suburbano monasterio* (Monastère de Sainte-Croix et de Saint-Vincent) *dedisse fertur*; — *In privilegium quod Gregorius Ius, monasterio Sancti-Medardi Suessonensis dedisse dicitur*; dans ces divers ouvrages, l'auteur examine quantité de priviléges ou de chapitres qu'il qualifie de faux ou abusifs; — Un traité des prescriptions touchant la conception de la Vierge, dans lequel il expose que si l'on voulait définir « la matière de la Conception de la Vierge par l'Écriture et par la tradition, on établirait qu'elle a été conçue en péché ». Les *Œuvres de Launoy* ont été publiées par l'abbé Granet; Genève, 1731, 10 vol. in-fol.; elles sont précédées d'une histoire curieuse de l'auteur et de ses combats littéraires.

A. L.

Dupin, *Bibliothèque des Auteurs ecclésiastiques du dix-septième siècle*, part. 3. — *Journal des Savants*, ann. 1664, 1665, 1667, 1668, 1675, 1688, 1698, 1701, 1704, 1705, 1726 et 1731. — *Bibliothèque Sacrée*. — Moréri, *Le Grand Dictionnaire Historique*. — Guy-Patin, *Epist.* — Bayle, *Dictionnaire Critique*, et dans les *Nouvelles de la République des Lettres*. — Nicéron, *Mémoires*, t. XXXII. — Colomiès, *Recueil de Particularités*, p. 339.

LAUPIES (*Pierre*), ingénieur français, né à Toulouse, en 1746, mort le 16 janvier 1820. Il fut ingénieur en chef du département de la Haute-Garonne. Son nom se voit lié pendant un demi-siècle à toutes les entreprises qui ont eu lieu dans le midi de la France. Il dirigea les constructions des quais, du cours Dillon, du canal Saint-Pierre et des avenues du faubourg Saint-Cyprien à Toulouse. Il avait conçu le projet d'amener les eaux de l'Ariége à Toulouse, et démontra la possibilité de mettre cette ville et Bayonne en communication par un canal de navigation, dont il fixe le point de départ sur le plateau de Lannemezan, où une élévation de la Neste lui fournit l'eau nécessaire aux deux branches de son canal; celle qui devait s'avancer vers la Garonne aurait rejoint ce fleuve à Menet, en accompagnant la Longe dans son cours. Ce projet plut beaucoup à Napoléon, mais les événements ne permirent pas de le réaliser. Il a été renouvelé depuis (1). Laupies prit sa retraite en 1813. On a de lui dans le recueil de l'Académie de Toulouse : *Mémoire sur le meilleur projet à adopter pour la construction des fontaines publiques de la ville de Toulouse* (ce projet a été exécuté en partie depuis sa mort); — *Mémoire pour amener l'eau de l'Ariége à Toulouse*; — *Mémoire pour amener les eaux de l'Ardonne à Toulouse*. G. de F.

Rabbe et Boisjolin, *Biogr. des Contemporains*, suppl.

LAURÆUS (*Gabriel*), érudit suédois, né en 1677, à Abo (Finlande), mort en 1753. Admis dans l'armée de Charles XII, il fit les campagnes de Livonie et de Pologne, et fut pris, à Pultawa, par les Russes, qui l'envoyèrent en Sibérie avec un grand nombre de ses compatriotes. Il y gagna bientôt la protection du gouverneur général, le prince Gagarin, et devint un des principaux fondateurs de l'établissement créé à Tobolsk pour l'éducation des orphelins. De retour en Suède, après neuf années de séjour en Russie, il obtint en 1724 une cure en Finlande, et sur la fin de sa vie on le nomma archidiacre de sa ville natale. On a de lui : des *Dissertations* en latin, un recueil d'*Hymnes sacrées* en langue finnoise, et quelques *Mémoires* adressés à l'Académie des Sciences de Stockholm, dont il fit partie. K.

Stiernmann, *Biblioth. Sueco-Gothica*.

LAURAGUAIS (*Louis-Léon-Félicité*, duc de Brancas, comte de), né à Paris, le 3 juillet 17[illegible], mort dans la même ville, le 9 octobre 18[illegible]. Descendant de la famille des *Brancacci*, ori[illegible]naire du royaume de Naples et qui vint s'é[illegible] en France sous le règne de Charles VII, il [illegible] fils du duc de Villars-Brancas, pair de Fr[illegible], chevalier de la Toison d'Or et lieutenant gén[illegible] des armées du roi. Il débuta par la carri[illegible] des armes, qu'il quitta en 1758. Il avait épo[illegible] en 1755 Mlle de Gand, princesse d'Isenghien. [illegible] comte de Lauraguais se fit bientôt conna[illegible] Paris par son goût pour les lettres et pour [illegible] arts. Sa grande facilité d'écrire et de s'expri[illegible] lui firent prodiguer les brochures et les b[illegible] mots. Passionné pour le théâtre et choqué [illegible] voir sur les deux côtés de la scène des banque[illegible] où les *gens à la mode* venaient se placer p[illegible] s'y faire distinguer du public, et détruis[illegible] ainsi toute illusion théâtrale, il racheta de l'A[illegible]

(1) Un savant du pays publia de nombreux articles [illegible] ce sujet dans *La France méridionale*, journal de T[illegible]louse, où il montrait à M. Galabert, qui s'était e[illegible] du projet de Laupies pour le reproduire sous son [illegible] que plus il s'écartait des données de cet ingénieur, [illegible] il se jetait dans des erreurs et des impossibilités.

ministration du Théâtre-Français ce droit absurde, que l'usage seul avait pu faire tolérer jusqu'alors, ce qu'il n'obtint qu'en dédommageant les Comédiens du prix des places occupées sur la scène. Voltaire lui dédia sa comédie de *L'Écossaise* (1), et révéla un trait honorable de la vie de M. de Lauraguais : Dumarsais, soupçonné de jansénisme et même d'avoir défendu les droits de la couronne contre les prétentions de la cour de Rome, languissait sans secours dans sa vieillesse ; le comte de Lauraguais lui fit une pension. Voltaire lui écrivit à ce sujet : « Je veux que ceux qui pourront lire ce petit ouvrage sachent qu'il y a dans Paris plus d'un homme estimable et malheureux secouru par vous. Je veux qu'on sache que tandis que vous occupez votre loisir à faire revivre, par les soins les plus coûteux et les plus pénibles, un art utile perdu dans l'Asie, qui l'inventa (l'art de faire résister la porcelaine au feu), vous faites renaître un secret plus ignoré, celui de soulager, par vos bienfaits cachés, la vertu indigente (2). » M. de Lauraguais s'intéressa vivement aux expériences qui avaient pour objet d'établir que le diamant n'est que du carbone. Il s'associa à Lavoisier. Son ardeur dispendieuse pour la science, celle non moins vive pour le plaisir amenèrent bientôt un grand dérangement dans la fortune de M. de Lauraguais. Il fut obligé de vendre publiquement une riche bibliothèque qu'il avait formée avec soin, et dont le catalogue, intitulé : *Catalogue d'une collection de livres choisis, provenant du cabinet de M****, est encore recherché par les bibliographes. Nommé en 1758 adjoint mécanicien à l'Académie des Sciences, il fut reçu en 1771 associé vétéran, et se trouva en 1816 et jusqu'à sa mort le premier des académiciens libres. Grand partisan de l'inoculation de la petite vérole, il la propagea autant qu'il le put, et la défendit par ses écrits contre les préjugés de plus d'une faculté. Tout en cultivant les sciences, le comte de Lauraguais cultivait aussi les lettres ; en 1764, il fit imprimer une tragédie, *Clytemnestre*, qui ne fut pas représentée, et dont les critiques du temps firent l'éloge. Parmi beaucoup de vers ils citent ceux-ci :

> On voit l'ennui peser sur le front des tyrans.
> . . . .
> Qui sait braver la mort est sûr de la donner.

Cette tragédie était dédiée à Voltaire. En 1784 Voltaire était mort, et M. de Lauraguais entreprit de refaire *Œdipe*, sous le titre de *Jocaste*. Cette pièce fut imprimée et précédée d'une *Dissertation sur les Œdipes de Sophocle, de Corneille, de Voltaire, de Lamothe et sur Jocaste*. L'*Œdipe* de Voltaire y est sévèrement jugé. Mais la *Jocaste* le fut plus sévèrement encore : Grimm, dans sa correspondance, dit que ce qu'il y a de plus clair dans cette tragédie, c'est l'énigme du sphinx. Quant au style, on en peut juger par ce vers de Jocaste répondant aux confidences d'Œdipe :

> Ah! seigneur, c'en est trop; finissez ou j'expire!

Cet échec engagea M. de Lauraguais à renoncer à la tragédie. La révolution lui fit reprendre la plume ; lorsque l'ordre de la noblesse s'assembla pour élire ses députés, il publia une lettre signée *un bourgeois de Paris*. Il blâma, mais toujours en persiflant, les excès de cette époque, et les maudit quand ils conduisirent son épouse sur l'échafaud ; lui-même fut en 1793 enfermé à la Conciergerie, dont il ne sortit que dépouillé de ses biens et de ses titres (1). Poussé par le genre de son esprit à faire de l'opposition sous tous les régimes, il fit une petite guerre au Directoire, au consulat et à l'empire, et quand il ne put plus s'attaquer au chef de l'État, il s'attaqua à Geoffroy. Lors de la restauration, il fut porté sur la première liste des pairs de France, sous le nom du duc de Brancas. Pendant la session de 1814, il défendit la liberté de la presse contre la loi présentée par l'abbé de Montesquiou. Bientôt après, les infirmités le retenant chez lui, il s'entoura d'un petit cercle de savants et de gens de lettres. Un biographe a dit, dans la *Gazette littéraire* : « M. de Lauraguais est mort avec la réputation d'un homme d'esprit qui aurait pu

(1) Voltaire lui disait : « Vous avez rendu un service éternel aux beaux-arts et au bon goût en contribuant par votre générosité à donner à Paris un théâtre moins indigne d'elle. Si l'on ne voit plus sur la scène César et Ptolomée, Athalie et Joad, Mérope et son fils, entourés et pressés d'une foule de jeunes gens ; si les spectacles ont plus de décence, c'est à vous seul qu'on en est redevable. Ce bienfait est d'autant plus considérable que l'art de la tragédie et de la comédie est celui dans lequel les Français se sont distingués davantage... Comment hasarder ces spectacles pompeux, ces tableaux frappants, ces actions grandes et terribles qui, bien ménagées, sont un des plus grands ressorts de la tragédie ; comment apporter le corps de César sanglant sur la scène ; comment faire descendre une reine éperdue dans le tombeau de son époux et l'en faire sortir mourante de la main de son fils, au milieu d'une foule qui cache et le tombeau et le fils et la mère, et qui énerve la terreur du spectateur par le contraste du ridicule ? C'est de ce défaut monstrueux que vos seuls bienfaits ont purgé la scène ; et quand il se trouvera des génies qui sauront allier la pompe d'un appareil nécessaire et la vivacité d'une action également terrible et vraisemblable à la force des pensées et surtout à la belle et naturelle poésie, sans laquelle l'art dramatique n'est rien, ce sera vous, Monsieur, que la postérité devra remercier. »

Il désirait se débarrasser des assiduités du prince d'Hénin auprès de Sophie Arnould, M. de Lauraguais soumit à la faculté de médecine la question suivante : « MM. de la faculté sont priés de donner en bonne forme leur avis sur toutes les suites possibles de l'ennui sur le corps humain, et jusqu'à quel point la santé peut en être altérée. » La faculté ayant répondu que l'ennui pouvait causer des indispositions et qu'à la longue il pouvait produire le marasme et même la mort, Lauraguais, muni de cette pièce, chargea un commissaire de porter plainte contre le prince d'Hénin, comme homicide de Sophie Arnould, depuis cinq mois et plus qu'il ne bougeait de chez elle.

(1) Je me rappelle avoir vu souvent dans une salle basse de la bibliothèque Richelieu, vers 1804, ce beau et aimable vieillard, alors âgé de plus de soixante-dix ans, assis dans un bureau particulier que lui avait réservé le zèle et obligeant Van Praet. C'est dans cette salle, qu'il appelait *son domicile* de la Bibliothèque, que M. de Lauraguais venait assidûment chaque jour se livrer, entouré de livres, à ses études littéraires.

A. F. Didot.

mieux ordonner sa vie, mais non la semer de plus de bons mots et, ce qui est bien préférable, de plus de bonnes actions. » Voici la liste de ses ouvrages : *Expériences sur les mélanges qui donnent l'éther, sur l'éther lui-même et sur sa miscibilité dans l'eau*; — *Mémoire sur la dissolution du soufre dans l'esprit-de-vin* (*Mémoires de l'Académie des Sciences*, 1758); — *Clytemnestre*, tragédie en cinq actes et en vers; 1781, in-8°. Bachaumont dit dans ses Mémoires secrets que l'auteur avait offert aux comédiens, pour les engager à jouer sa tragédie, de fournir les costumes et de subvenir aux frais des représentations; mais que ceux-ci refusèrent, par égard pour Crébillon et Voltaire, alors vivants, et qui avaient traité le même sujet; — *Mémoire sur l'Inoculation*; 1763, in-12; — *Observations sur le mémoire de M. Guettard, concernant la Porcelaine*; 1766, in-12; — *Mémoire sur la Compagnie des Indes, précédé d'un discours sur le commerce en général*; Paris, 1769, in-4°. Dans un avertissement l'auteur réfute le *Mémoire* de l'abbé Morellet, sur la situation de la Compagnie des Indes; — *Du Droit des Français*; 1771, in-4°; — *Mémoire pour moi, par moi Louis de Brancas, comte de Lauraguais*; Londres, 1775, in-8°. Suivant les expressions mêmes de l'auteur, ce mémoire est relatif à un procès qu'on lui avait suscité en Angleterre pour un prétendu enlèvement d'une de ses femmes de chambre; — *Jocaste, tragédie en cinq actes et en vers, précédée d'une dissertation sur les Œdipes de Sophocle, de Corneille, de Voltaire, de La Mothe, et sur Jocaste*; Paris, 1781, in-8°; — *Recueil des pièces historiques sur la convocation des états généraux et sur l'élection de leurs députés*; 1788, in-8°; — *Dissertation sur les assemblées nationales, sous les trois races des rois en France*; octobre, 1788, in-8°; — *Lettres sur les États généraux convoqués par Louis XVI et composés par M. Target*; 1788, in-8°. Grimm, dans sa *Correspondance littéraire*, donne encore un autre titre d'une brochure de M. de Lauraguais sur le même sujet : *Lettre sur la convocation des gens des trois états et sur l'élection de leurs députés*; — *Aperçu historique sur la cause et la tenue des états généraux, avec des réflexions sur certains objets qui y ont été agités et d'où dépend le bien public*; 1789, in-8°; — *Discours de M. le comte de Lauraguais aux habitants de Manicamp, le 7 février* 1790; in-8°. Ce discours avait pour objet de refuser le titre de maire de Manicamp, refus fondé sur l'opposition de l'auteur aux décrets de l'Assemblée constituante; — *Lettres du citoyen Lauraguais, à l'occasion du contrat de vente que le département de l'Aisne lui a passé, du presbytère et de l'église de Manicamp; et du refus que le ministre des finances a mis à l'exécution de ce contrat*; Paris, 1797 (an V), in-8°; ces lettres sont au nombre de quatre; — *Première lettre d'un incrédule à un converti, par le citoyen Lauraguais*; 1797, in-8°. C'est une réponse à un article de La Harpe contre le discours de Boulay de la Meurthe, sur la déclaration exigée des prêtres catholiques; — *Dissertation sur l'Ostracisme, par le citoyen Lauraguais*; Paris, vendémiaire an VI; in-8°; — *Lettres aux citoyens Lebreton et Cuvier à l'occasion de l'éloge du citoyen Darcet*; 1802, in-8°; — *Lettres de L.-B. Lauraguais à Madame ***, dans lesquelles on trouve des jugements sur quelques ouvrages, la Vie de l'abbé de Voisenon, une Conversation de Champfort sur l'abbé Siegès, et un fragment historique des Mémoires de Mme de Brancas, sur Louis XV et Mme de Châteauroux*; Paris, 1802, in-8°; — *Lettre à M. Geoffroy, rédacteur du* Journal des Débats; 1802, in-8°; — *Lettres à Suard*; 1802, in-8°; — *Lettres de M. de Lauraguais à M. le duc d'Aremberg*; Paris, 1803, in-8°; — *Lettre de M. le duc de Brancas à M. le vicomte de Chateaubriand*; 1815, in-8°; — *Discours du duc de Brancas, pair de France, prononcé le 10 août, dans le bureau dont il était membre*; 1814, in-8°; — *Discours du duc de Brancas, préparé pour la séance des pairs du 30 août 1814*; Paris, 1814, in-8°; — *Lettre de M. le duc de Brancas, pair de France, à l'occasion de la circulaire adressée, le 3 octobre 1817, aux pairs par M. le comte de Sémonville, le grand-référendaire*; 1817, in-8°; — *Lettre à M. Michaud de l'Académie Française*; 1818, in-8°; — *Lettres des consonnes BR à la voyelle E*; 1819, in-8°. Enfin, on trouve plusieurs écrits de M. de Lauraguais dans différents recueils, tels que *Lettre à M. le comte de Saint-Florentin en lui envoyant son mémoire sur l'Inoculation pour être mis sous les yeux du roi* (Mémoires secrets, 1763); — *Lettre à M. le comte de Bissy, lui envoyant copie de la Lettre écrite à M. le comte de Saint-Florentin* (ibid.; juillet, 1763); — *Lettre à M. de Noailles* (ibid., ibid.); — *Lettre à M. de Saint-Florentin*, à la réception de la lettre de cachet du 15 juillet (ibid., 10 août); — *Lettre d'un Philosophe à un autre Philosophe de France* (ibid.); — *Lettre à M. Suard relativement à la comédie des Ingénieux* (Correspondance de Grimm). A. J[illegible]

Bachaumont, *Mémoires secrets*, 11 juin 1763. — Voltaire, *Correspondance littéraire*. — *Mercure*, août, septembre 1769. — *Année littéraire*, 1769. — *La Semaine, gazette littéraire*, t. I, p. 307. — Grimm, *Correspondance*, novembre 1788, t. IV, p. 697.

LAURAGUAIS (*Louis-Marie* BUFILE, [illegible]quis, puis duc de BRANCAS DE), neveu du précédent, et fils aîné du comte Antoine de Brancas, colonel du régiment de son nom, et de M[illegible] Louise de Lowendal-Daneskiold, d'une branche légitimée de la maison royale de Danemark, naquit à Paris, le 12 mai 1772, et mourut vers 1817

Il fut investi, en 1787, de la grandesse d'Espagne par cession de Louis-Paul de Brancas, duc de Céreste, dernier représentant de la branche aînée, comte de Forcalquier, prince de Nisarc, issu des maréchaux héréditaires de l'Église. Le duc Bufile de Brancas fut colonel de cavalerie à vingt-et-un ans, se trouva à diverses affaires où il fut blessé, et quitta de bonne heure le service. Il fut appelé en 1822 à succéder à la pairie de son oncle, qu'il recueillit en 1824 (1). F. DE B.

Documents partic.

LAURATI (*Pietre*). *Voy.* LORENZETTI.

* **LAURE** (*Jean-François-Hyacinthe-Jules*), peintre français, né le 14 mai 1806, à Grenoble. Élève de M. Hersent, il suivit, de 1825 à 1829, les cours de l'École des Beaux-Arts, et fit ensuite un voyage en Italie et en Espagne. Il traite principalement le genre historique et le portrait. Nous citerons de lui : *Lélia*; 1834; — *Hamlet*; — *Une Paysanne de Rome*; — *Mozart et Clément XIV*; — *L'Assomption de la Vierge*; 1842; — *Milton dictant* Le Paradis perdu *à ses filles*; — *Mignonnette et Champrosé*; 1855; — et de nombreux portraits, esquisses ou têtes d'étude. K.

Livrets des Salons.

LAURE. *Voy.* NOVES, PÉTRARQUE et SADE (DE).

LAUREA TULLIUS (Τούλλιος Λαυρέας), poëte grec, d'abord esclave, puis affranchi de Cicéron, vivait dans le premier siècle avant J.-C. Il suivit Cicéron dans son gouvernement de Cilicie en qualité de scribe ou secrétaire. Pline nous a conservé de lui une fort agréable petite pièce, ou épigramme, en vers latins, sur les thermes cicéroniens. Elle a été insérée dans l'*Anthologia Latina* de Burmann, vol. I, p. 340. On trouve dans l'*Anthologie Grecque* : trois épigrammes d'un certain Tullius Laurea, qui, selon la conjecture très-probable de Fabricius, adoptée par Reiske et Jacobs, est le même que l'affranchi de Cicéron. Cette supposition est fortement confirmée par le fait que les trois épigrammes appartiennent à l'*Anthologie* de Philippe, composée principalement des poëtes du siècle d'Auguste. Une variation dans l'orthographe du nom du poëte, écrit Σατυλλίου dans l'*Anthologie* de Planude et Τατυλλίου dans la *Palatine*, n'est pas une difficulté, et vient sans doute de la leçon M. Τουλλίου (de Marcus Tullius), qui donne plus complétement le nom de l'affranchi de Cicéron. Les trois épigrammes de Tullius Laurea ont de la grâce et de l'élégance. Philippe, dans sa Couronne, le désigne sous l'emblème du mélilot. Y.

Pline, *Hist. Nat.*, XXXI, 2. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, t. IV, p. 498. — Brunck, *Anal.*, vol. II, p. 102. — Jacobs, *Anthologia Græca*, vol. II p. 90; vol. XIII, p. 90.

LAUREAU (*Pierre*), historien français, né dans l'Auxois, en 1748, mort le 28 mars 1845, à Saint-André, près d'Avallon. Il vint à Paris perfectionner ses études et cultiver les lettres. Il était en 1789 historiographe du comte d'Artois, et siégea à l'Assemblée législative. On a de lui : *L'Amérique découverte*; Autun, 1782, in-8° : c'est une espèce de poëme en prose; — *Éloge du roi de Prusse* (Frédéric II); Paris, 1787, in-8°; — *Histoire de France avant Clovis*; Paris, 1789, in-4°, ou 2 vol. in-12; — *Traité de l'amélioration des espèces animales et végétales*; Paris, 1802, in-8°. G. DE F.

Documents particuliers.

LAURÉAULT DE FONCEMAGNE. *Voy.* FONCEMAGNE.

LAUREL ou **LAURELIUS** (*Olaüs*), écrivain ecclésiastique suédois, né en août 1585, dans le Westgothland, mort le 5 avril 1670. Fils d'un paysan, il compléta son éducation en Allemagne, et fut pourvu à Upsal des chaires de philosophie (1621) et de théologie (1625); en 1640, cette université lui conféra le diplôme de docteur. Appelé, en 1647, au siége d'Aarhus, il se fit remarquer par son zèle pour la discipline, et rédigea un nouveau code ecclésiastique, qui reçut l'approbation des états du royaume. Dans les dernières années de sa vie il fut désigné pour occuper l'archevêché d'Upsal, devenu vacant; mais son grand âge et ses infirmités l'empêchèrent de l'accepter. On a de lui : *Compendium Theologicum*; Stockholm, 1640, in-4°; 1669, in-8°; — *Syntagma Theologicum in thesi et antithesi adornatum*; Upsal, 1641, in-4°, ouvrage resté longtemps classique dans le nord; — *Articulorum fidei Sypnopsis biblica*; Lindkœping, 1666, in-8°, en latin et en suédois; — et plusieurs dissertations, sermons et oraisons funèbres. K.

Stiernmann, *Biblioth. Sueco-Gothica.*

LAURENBERG (*Guillaume*), naturaliste allemand, né à Rostock, dans la seconde moitié du seizième siècle, mort dans la première moitié du dix-septième. Son père, Guillaume Laurenberg, natif de Salingen, dans le pays de Berg, était professeur de mathématiques et de médecine à l'université de Rostock. Laurenberg étudia la médecine, et l'exerça pendant de longues années à Copenhague. On a de lui : *Botanotheca, sive modus conficiendi herbarium vivum*; Rostock, 1662; et Copenhague, 1653, in-12; Altorf, 1662, Strasbourg, 1667, et Francfort, 1708, in-4°; — *Historia descriptionis aetitidis, sive lapidis aquilæ*; Rostock, 1627, in-12. E. G.

Moller, *Cimbria Litterata.* — Rotermund, *Supplément à Jöcher.*

LAURENBERG (*Pierre*), botaniste et anatomiste allemand, frère du précédent, né à Rostock,

(1) Tous les droits et les titres des diverses branches des Brancas successivement éteintes ont été transmis de nos jours au duc Bufile, qui avait épousé, en 1807, Caroline Ghislaine, fille d'Auguste, comte de Rodoan, souverain de Fontaine-l'Évêque, et de Wilhelmine de Mérode. Le duc de Brancas laisse pour héritière de ses droits une fille unique, Marie Ghislaine Yolande, grande d'Espagne et duchesse héréditaire de Brancas, mariée le 9 novembre 1846 à Ferdinand de Hibon, comte de Frohen, qui fut substitué, par contrat de mariage, aux noms, titres et armes de Brancas, et le fut aussi par le testament de son beau-père.

vers 1575, mort dans cette même ville, le 13 mai 1639. Il étudia la médecine dans sa ville natale et vécut en France jusqu'en 1611. De retour en Allemagne, il se fixa à Rostock, où il obtint, en 1624, une chaire qu'il occupa jusqu'à sa mort. On a de lui : *Disputationes Physicæ;* Rostock, 1616, in-4°; — *Isagoges Anatomicæ græcæ Interpretatio;* Hambourg, 1616, in-4°; Leyde, 1618, in-4°; ibid., 1744, in-4°; — *Procestria Anatomica;* Hambourg, 1619, in-4°; — *Porticus Æsculapii;* Rostock, 1630, in-4°; — *Apparatus Plantarius primus, tributus in duos libros;* Francfort, 1632, in-4°; ibid., 1654, in-4°; — *Anatomia Corporis humani;* Rostock, 1638, in-4°; Francfort, 1665, in-12; — *Horticultura, libris duobus comprehensa;* Nuremberg, 1682, in-8°, etc. D^r L.

Freher, *Theatrum Eruditorum.* — Moller, *Cimbria Litterata*, Hanau, 1744. — Rollius, *Memoria Philosophorum;* etc. — Kestner, *Medicinisches Gelehrten-Lexikon.*

LAURENBERG (*Jean*), philologue, mathématicien, et poëte satirique allemand, frère du précédent, né à Rostock, le 26 février 1590, mort le 28 février 1658. Après avoir obtenu, en 1616, le titre de docteur en médecine, il fut chargé, deux ans après, de la chaire de poésie à l'université de Rostock. En 1623 il fut appelé à enseigner les mathématiques à l'académie de Soroë. Vers la fin de sa vie il tomba dans la misère, ses appointements ne lui étant plus payés, à cause de la guerre. Laurenberg s'est fait surtout connaître par ses poésies satiriques, qui sont pleines de sel et de fine observation. On a de lui : *Antiquarius, in quo præter antiqua et obsoleta verba dicendi formulæ insolentes, plurimi ritus Populi romani ac græci exponuntur;* Lyon, 1622, in-4°; — *Lusus et Recreationes ex fundamentis arithmeticis;* Copenhague, 1634, in-8°; — *Gromaticæ libri tres, quibus jus terminale et finium regundorum leges explicantur;* Copenhague, 1640, in-4°; — *Satyra qua rerum bonarum abusus et vitia quædam seculi perstringuntur;* Soroë, 1630 et 1636; — *Otium Soranum, sive Epigrammata, continens varias historias et res scitu jucundas ex græcis optimisque autoribus depromptas, exercitiis mathematicis accommodatas;* Copenhague, 1640 et 1657, in-4°; — *Satyræ;* Copenhague, 1648, in-8°; — *De veer olde beromede, Schertzgedichte :* 1) *Van der Minschen verdorvenen Wandel;* 2) *Van almodischer Kledertracht;* 3) *Van vermengder Sprake unde Titeln;* 4) *Van Poesie unde Rymgedichten* (Quatre anciennes satires célèbres : 1° Des mœurs corrompues des hommes; 2° Des habillements à la mode; 3° De la corruption et du mélange de la langue, et des titres; 4° De la poésie et des pièces rimées); Copenhague, 1652, 1653 et 1670, in-8°; publié plusieurs fois à Berlin et à Brême à la suite des satires de Rachel; une nouvelle édition de ces quatre pièces, qui contiennent de nombreux détails amusants sur les mœurs assez ridicules des Allemands au dix-septième siècle, fut donnée à Cassel en 1750; une traduction en haut allemand en fut publiée en 1653 à Hambourg par Dedekind; — *De nye poleerte utiopische Bocheshbüdel*, sans date ni lieu, in-8°; — *Græcia antiqua, cum tabulis geographicis;* Amsterdam, 1661, in-4°; reproduit dans le tome IV des *Antiquitates* de Gronov. Laurenberg a encore fait paraître divers ouvrages usuels de mathématiques; il a aussi écrit deux comédies et un opéra représentés en 1635 lors des fêtes données au prince Christian. E. G.

Bartholinus, *De Script. Danicis.* — Moller, *Hypomnemata.* — Flögel, *Geschichte der komischen Litteratur*, t. III, p. 414. — Jördens, *Lexikon deutscher Dichter*, t. III, p. 150, et t. VI, p. 468. — *Der Freymüthige* (année 1808; n° 66). — Gervinus, *Gesch. der deutschen Nationallitteratur.*

LAURENBERG (*Jacques-Sébastien*), jurisconsulte allemand, fils de Pierre, né à Hambourg, le 24 novembre 1619, mort le 29 décembre 1668. Après avoir étudié le droit à Greifswald, Helmstædt et Copenhague, il devint en 1646 professeur d'histoire dans sa ville natale. En 1659 il fut chargé des chaires d'histoire et de Pandectes à l'université de Rostock. On a de lui : *Orbis bacchans, sive oratio in qua seculi nostri mores repræsentantur;* Rostock, 1652, in-4°; — *Panegyricus Gustavo Adolpho consecratus;* Rostock, 1633, in-fol.; — *De solennibus nundinarum ineptiis;* Rostock, 1652, in-4°; — *Epithalamion joculare juridicum;* Rostock, 1658, in-fol.; — *Themis temerata;* Rostock, 1660, in-4°. Laurenberg a encore publié une dizaine de dissertations juridiques et quelques discours. E. G.

Moller, *Cimbria Litterata*, t. I, p. 333. — Thiess, *Hamburgische Gelehrtengeschichte*, t. I, p. 379. — Rotermund, *Supplément* à Jöcher.

LAURENCIN (*Jean-Espérance-Blandine*, comte DE), littérateur français, né le 17 janvier 1733, à Chabeuil, près Valence, mort le 21 janvier 1812. Sa famille, l'une des plus anciennes du Lyonnais, remonterait, s'il fallait en croire Paradin, à un certain L. Vireius Laurentinus, dont on retrouve le nom dans les inscriptions; un grand nombre de ses membres ont exercé à Lyon, depuis le quinzième siècle, des charges judiciaires ou municipales. Fils d'un brigadier aux armées du roi, Jean de Laurencin fit, à dix-sept ans, la campagne de 1757 en qualité de capitaine, et reçut, à la bataille de Minden, une grave blessure, qui mit quelque temps ses jours en danger. Il abandonna le service militaire, et prit la direction d'une société qui avait pour but l'agrandissement de Lyon du côté de Perrache. En 1783, il fut un des sept aéronautes qui accompagnèrent Montgolfier dans sa première ascension en ballon. Laurencin, qui avait beaucoup de goût pour les lettres, s'était lié avec les écrivains les plus éminents de son temps, tels que Voltaire, J.-J. Rousseau, D'Alembert, Ducis, Thomas; il avait l'esprit vif et aimable, l'imag

nation brillante et de la générosité dans le caractère. Il passait pour un homme instruit, et le roi de Suède Gustave III, qui l'avait connu durant le long séjour qu'il avait fait à Lyon, lui proposa, en montant sur le trône, de se charger de l'éducation de son fils. On a de Laurencin : *Épître sur l'inoculation*; — *La Mort du Juste*; 1771; — *Palémon, ou le triomphe de la vertu sur l'amour*; 1775; — *La Vie champêtre*; ces trois dernières pièces de vers remportèrent chacune un prix à l'Académie de Rouen, et furent insérées dans son recueil; — *Échec et mat*, épître; — *Lettre à Montgolfier sur l'expérience aérostatique faite à Lyon, en présence du roi de Suède*; 1780, in-8°; — *Mémoire sur les moyens de porter l'agriculture, les manufactures et le commerce de France au plus haut degré de prospérité et d'utilité publique*; 1795.

Sa femme, LAURENCIN (*Julie* d'ASSIER DE LA CHASSAIGNE, comtesse DE), née le 15 mai 1741, en Lorraine, a publié beaucoup de poésies agréables imprimées dans les recueils littéraires, entre autres : *Épître d'une femme à son amie sur l'obligation et les avantages qui doivent déterminer les mères à allaiter leurs enfants*; et *Alceste et Méroé, ou chant de l'amour maternel*. Ces deux pièces ont été couronnées par l'Académie de l'Immaculée Conception à Rouen; l'une en 1774, l'autre en 1777. P. L—T.

Desessarts, *Siècles littér.* — Périaud et Breghot du Lut, *Catalogue des Lyonnais*, 164-167. — Pernetti, *Hist. de Lyon*. — Quérard, *France Littér.* — Mme Briquet, *Dict. hist. des Françaises*.

LAURENCIN (*Aimé-François*, comte DE), général français, fils des précédents, né vers 1760, mort le 7 octobre 1833, à La Chassaigne (Rhône). Chevalier de Malte en naissant, il émigra en 1792, et prit part aux campagnes de l'armée des princes. Revenu à Lyon après le 18 brumaire, il était en 1814 adjoint au maire de cette ville, et apporta beaucoup d'empressement à faire reconnaître Louis XVIII pour roi de France quelques jours avant que la résolution du sénat fût connue. Nommé maréchal de camp lors du second retour des Bourbons, il siégea à la chambre des députés pour le département du Rhône durant les sessions de 1815 et 1824. Il a fait paraître quelques brochures politiques. En lui s'est éteinte la branche lyonnaise de cette famille. P. L—Y.

Catal. des Lyonnais. — *Biogr. des Députés*; 1816.

* LAURENCIN (*Auguste-François-Zéphyrin* CHAPELLE dit), auteur dramatique français, né vers 1810. Depuis 1830, il a fait représenter seul, soit en collaboration, un très-grand nombre de pièces. Outre le pseudonyme de *Laurencin*, il s'est fait connaître sous ceux d'*Auvray*, *Léonard* et de *Lucy*. Ses collaborateurs les plus ordinaires furent MM. Bayard, Varin, Paul Duport, et la plupart de ses comédies-vaudevilles font partie du répertoire du Gymnase. On cite parmi les mieux accueillies du public : *Ma Femme et mon Parapluie* (1835); — *Lestocq* (1836); — *Une Maîtresse-Femme* (1837); — *Le père Pascal* (1837); — *Mateo et les deux Florentins* (1838); — *Bocquet père et fils* (1840); — *L'Abbé galant* (1841); — *Quand l'amour s'en va* (1843); — *Turlurette* (1844); — *Le Vicomte Giroflée* (1846); — *La Chasse aux millions* (1847); — *Les Cascades de Saint-Cloud* (1849); — *J'ai marié ma fille* (1851); — *Paris qui pleure et Paris qui rit* (1852); — *Brelan de maris* (1854); — *Le Beau-Père* (1857), etc. E. D—s.

Vapereau, *Dictionnaire universel des Contemporains* (1858).

* LAURENS (*Joseph-Bonaventure*), compositeur de musique et littérateur français, né le 14 juillet 1801, à Carpentras (Vaucluse). Il fit de fréquents voyages en Allemagne, et remplit depuis longtemps les fonctions d'organiste de l'église Saint-Roch de Montpellier. On a de lui : *Monographies monumentales relatives au département de l'Hérault* (en collaboration avec M. Jules Renouvier); 1830, un gros vol. in-4°; — *Voyage à l'île de Majorque*; Paris, 1840, gr. in-8° avec 53 pl. lithogr.; — *Essai sur la théorie du Beau pittoresque*; 1849, avec 24 pl. lithogr. par l'auteur; — *Études théoriques et pratiques sur le Beau pittoresque dans les arts du dessin*; Paris, 1856, gr. in-4° de 36 pl.; — *Instruction sur le procédé de peinture appelé aquarelle*; Paris, 1858, in-8°; — *Album du chemin de fer de Lyon à la Méditerranée*; 30 pl. in-4°, Jésus, 1857, et un second en 1859. G. DE F.

Documents particuliers.

LAURENS. *Voy.* DU LAURENS.

LAURENT (Saint) naquit dans le troisième siècle, à Rome, suivant Merenda et le Sacramentaire Léonien, et souffrit le martyre sous l'empereur Valérien, le 9 août 258. Il fut l'un des sept archidiacres de Rome, et eut la garde du trésor de l'église. Le préfet de Rome, informé que l'église possédait des vases d'or et d'argent, fit venir l'archidiacre et lui enjoignit de les livrer au trésor public. Laurent demanda du temps pour les recueillir en un seul lieu, et ayant rassemblé les veuves, les orphelins, les vieillards et les infirmes qu'il avait secourus, il les montra au préfet en lui disant : « Voilà ces trésors de l'Église que je vous ai promis. » A cette vue le préfet entre en fureur. Par ses ordres, Laurent est dépouillé de sa tunique, flagellé et attaché à un gril de fer, sur des charbons à demi allumés. Le martyr ne cessa de prier pour ses bourreaux. Sa constance héroïque toucha plusieurs païens, qui se convertirent à la foi chrétienne. Son corps fut inhumé, le 10 août 258, jour où l'Église célèbre sa fête. Une des cinq églises patriarchales de Rome (Saint-Laurent *extra muros*) a été bâtie sur le tombeau du martyr, sous le règne de Constantin le Grand. Philippe II, pour accomplir un vœu à la suite d'une victoire remportée le 10 août (1559), jour anniversaire du martyre

de saint Laurent, fit construire le couvent de l'Escurial, dont les divers corps de bâtiments imitent la forme d'un gril. L'abbaye de Gladbach possède la tête de saint Laurent, en dépit des efforts de Philippe II et de ses successeurs pour obtenir cette relique. Lesueur a puisé dans le martyre de saint Laurent le sujet d'une de ses plus belles compositions. La plupart des critiques regardent les *Actes* que nous avons de saint Laurent comme l'œuvre d'un moine du moyen âge.

LAURENT, évêque de Navarre, transféré au siége de Milan, dans le sixième siècle, est auteur de plusieurs *homélies*, que l'on trouve dans la *Bibliotheca Patrum* de Ceillier, tom. IX.

LAURENT (Saint), moine et prêtre de Rome, envoyé par saint Grégoire le Grand avec saint Augustin, pour convertir les Anglo-Saxons, en baptisa un grand nombre, succéda à saint Augustin sur le siége de Cantorbéry, fit un voyage en Écosse, tint un concile dans l'île de Man, et mourut à Ostoliques, en 619.

LAURENT de Liége, religieux bénédictin du monastère de Saint-Laurent, près de Liége, a laissé une *Chronique* des évêques de Verdun et des abbés de Saint-Vanne, depuis l'an 1040 jusqu'en 1144. Elle a été insérée dans le *Spicilége* de dom d'Achery et dans le tome I[er] de l'*Histoire de Lorraine* de dom Calmet.

F.-X. Tessier.

Saint Prudence, *De Coronis*. — Saint Victor, *Flores Sanctorum*, p. 197. — Saint Léon le Grand, *Sermon* 85, édit. de Rome, tom. I[er], p. 280. — Alban Butler et Godescard, *Vies des Pères*, etc., *Saint Laurent martyr*, 10 *août*. — Baillet, *Vies des Saints*.

LAURENT, antipape, vivait de 460 à 520. Il était archidiacre de la basilique de Sainte-Marie-Majeure à Rome, et fut opposé à Symmaque, élu pontife après Anastase II, en 498. Ce schisme causa de grands désordres dans la ville, où Festus et Probinus, sénateurs très-puissants, prirent le parti de Laurent. Pour faire cesser ce schisme, les deux partis convinrent de s'en rapporter à l'arbitrage de Théodoric, roi des Goths, quoiqu'il fût arien. Ce monarque se prononça en faveur de Symmaque. Laurent souscrivit le premier à la reconnaissance de son rival, qui lui donna l'évêché de Nocera. Mais ayant depuis causé de nouveaux troubles et ayant encouru à tort ou à raison l'accusation d'eutychisme, il fut déposé par le concile dit *de la Palme* (*Palmaris*) (501-503) et envoyé en exil. On ignore la date de sa mort. A. L.

Anastase, *Vita Pontif*. — Baronius, *Annales*. — Plotina, *Vita Pontif. Roman.*

LAURENT (Le Bienheureux), *de Brindes*, général des Capucins, né à Brindisi, le 22 juillet 1559, mort à Lisbonne, le 22 juillet 1619. Dès l'âge de quatre ans, disent ses biographes, il manifesta à ses parents son goût pour l'état monastique, et obtint la permission de revêtir le costume des Frères mineurs. Il entra chez les Capucins en 1576, devint définiteur en 1596 et supérieur général en 1602. On lui attribue un grand nombre de conversions dans les voyages qu'il fit en Allemagne et en Espagne. Les papes Clément VIII, Paul V, Grégoire XV et Urbain VIII le chargèrent de plusieurs missions délicates auprès de l'empereur et des cours d'Espagne et de Portugal. Le pape Pie VI a béatifié Laurent de Brindes en 1783. On a de lui des *Sermons* et des traités de controverse, demeurés manuscrits dans le couvent de son ordre à Venise. A. L.

Le P. Angelo-Maria de Voltaggio, *Vie du B. Laurent de Brindes*; Rome, 1710, in-4°. — Le P. Maleul, *Vie du même*; Avignon, 1784, in-12. — Le P. Antoine Melissan, *Supplément* aux *Annales Ordinis Minorum* de Wadding; Turin, 1710, in-fol.

LAURENT, abbé de Saint-Vanne, mort vers l'année 1139, le 1[er] juillet. Cet abbé doit la renommée de son nom aux persécutions qu'il a souffertes. L'évêque de Verdun, s'étant rangé dans le parti de l'empereur, maltraita les moines de Saint-Vanne, qui tenaient pour Grégoire VII. Quelques-uns de ces religieux quittèrent le diocèse de Verdun, en 1080, sous la conduite de leur confrère Laurent, et allèrent chercher un refuge à Saint-Benigne de Dijon. Quand on put croire que la paix était revenue, Laurent et les autres exilés rentrèrent à Saint-Vanne. En 1099, à la mort de l'abbé Raoul, Laurent était élu son successeur. Vers le même temps, Richer remplaçait Thierry sur le siége de Verdun, et Richer était du parti de l'Église romaine. Son administration fut donc bienveillante pour les moines de Saint-Vanne. Mais à Richer succéda promptement Richard de Grandpré, qui demanda l'investiture à l'empereur. Les agitations recommencèrent. Chargé par le pape d'excommunier Richard, Laurent remplit son mandat. Aussitôt le prélat suspendit l'abbé, et celui-ci se retira dans le monastère de Saint-Bénigne. En son absence, qui dura trois ans, Hugues, abbé de Flavigny, chassé lui-même de son monastère, gouverna Saint-Vanne. Richard étant mort en 1114, Laurent reparut à Verdun, réclama sa crosse, et la recouvra. Cependant la fin de sa vie ne fut pas tranquille. Henri, successeur de Richard, voulut bien restituer à Laurent quelques possessions confisquées par son prédécesseur; mais il eut en même temps la prétention d'en retenir quelques-unes. De là de nouveaux débats. Mais cette fois l'abbé Laurent obtint l'avantage. Étant parvenu à soulever contre Henri tout le clergé de Verdun, il le contraignit à signer un acte d'abdication. On a conservé trois lettres de Laurent. Mabillon en a publié une dans ses *Analecta*, t. V. Les deux autres se trouvent dans le tome I[er] des *Anecdota* de Martène, p. 375. B. H.

Gallia christ., t. XIII, col. 1298. — *Hist. Litt. de la France*, t. XI, col. 704. — *Hist. ecclés. et civile de Verdun*, par un chanoine de cette ville.

LAURENT, surnommé *le Physicien* (1), poëte

(1) Ce mot signifiait alors *médecin*; les Anglais lui ont conservé cette signification. C'était aussi le synonyme de mire.

et médecin hollandais du quinzième siècle. Il vécut à Nimègue, et fut médecin d'Arnold d'Egmond, duc de Gueldre (1423-1472). Ses poésies latines sont remarquables, sinon par l'élégance, du moins par l'originalité. Laurent le Physicien recherchait les consonnances : une pièce de vers de ce poëte mérite une mention particulière, à cause de sa singularité : c'est *Le Hareng salé*, en latin quelque peu macaronique :

Halec salsatum, crassum, blancum, grave, latum :
Illud dorsatum, scissum, perventrificatum,
Huic caput ablatum, sic pellibus excoriatum,
Intus mundatum, crudum, vel in igne crematum :
Illi cepe datum, per panem rustificatum,
Et sic comestum, dum transis nocte cubatum,
Hoc theriacatum valet antidotum pretiatum,
Quod parat optatum putamen largifluatum ;
Dum de mane ratum guttur bibendo paratum,
Haustu prostratum, reparat madidatque palatum,
Et caput et pectus dessicat phlegmaticatum,
Dans urinatum cito, mox deinde cacatum :
Dirigit inflatum : cibum penetrat veteratum.
Hoc medicinatum Laurens fert versificatum.

On attribue au même poëte le distique suivant trouvé dans les papiers d'Arnold d'Egmond :

Halec assatum, convivis est bene gratum :
De solo capite faciunt bene fercula quinque.

L—z—E.

M. Z. Boxhorn, *Theat. Holland.*, p. 48. — *Théâtre anatomique de Leyde*. — J. Smith Noviomagum, p. 153-154. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire litt. des Pays-Bas*, t. VI, p. 110-112.

LAURENT JUSTINIEN, en italien *Lorenzo Giustiniani* (Saint), premier patriarche de Venise, né dans cette ville, en 1380, mort le 8 janvier 1465, entra fort jeune chez les chanoines réguliers de Saint-Georges *in Alga*, devint général de l'ordre et évêque de Venise, en 1433. Il réforma les abus qui s'étaient glissés dans la liturgie, augmenta le nombre des paroisses dans la ville de Venise, et fonda plusieurs monastères. Il devint patriarche en 1451, lorsque Nicolas V transféra le patriarcat de Grado à Venise. Près de mourir, il refusa d'être placé sur un lit plus doux. « C'est sur un bois dur, dit-il, et non sur un lit de plume que Jésus-Christ a été couché. » L'Église célèbre sa fête le 5 septembre, jour anniversaire de son élévation à l'épiscopat. Saint Laurent Justinien a laissé un grand nombre de *Sermons*, des *Lettres* et des *Traités ascétiques*, qui ont été plusieurs fois réimprimés. La meilleure édition de ses *Œuvres* est celle du P. Nic.-Ant. Giustiniani, bénédictin; Venise, 1751, 2 vol. in-fol. La plupart des pièces qui composant ce recueil ont été plusieurs fois traduites du latin en italien. F.-X. T.

Bernard Giustiniani, *Vita Laurentii, etc.* — Bollandus, *Acta Sanctorum*, 8 janvier. — Maffée, *Vie de saint Laurent Justinien*.

LAURENT (*Gaspard*), théologien français, né dans la seconde moitié du seizième siècle. Protestant et d'origine française, il alla s'établir à Genève, y professa les belles-lettres (1597), il obtint en 1600 le rectorat de l'académie et le droit de bourgeoisie. On a de lui : *Catholicus et orthodoxus Ecclesiæ Consensus, ex verbo Dei, etc.*; Genève, 1595, in-8°; réimpr. sous un nouveau titre : *Syntagma confessionum fidei in diversis regnis editarum*; 1612, in-4°; — *De nostra in sacramentis cum J.-C. conjunctione*; ibid., 1598, in-8°; — *Oratio de clarissimi theologi de Beze Obitu*; ibid., 1605, in-8°; le même sujet lui a inspiré des vers grecs et latins qui ont été joints aux œuvres de J. Lect; — *Miscellaneæ Theses in ethicis*; ibid., 1607, in-4°; — *De publicis Disputationibus in controversiis de Religione*; ibid., 1602, in-8°; nouv. édit., augmentée, en 1618; — *Hermogenis Ars oratoria absolutissima et libri omnes cum versione latina et commentariis*; Cologne, 1614, in-8°; — *Quæstiones miscellaneæ ethicæ*; ibid., 1626, in-4°. K.

Sénebier, *Catal. raisonné des Manuscrits de la Biblioth. de Genève.*

* **LAURENT** (*André*), graveur français, né en 1720, à Londres, mort vers 1750, à Paris. Élève de J.-Ph. Le Bas, il grava des tableaux de genre et des paysages, entre autres : *La Conversation* et *Le Jeu de Quilles* de David Téniers, *Le Bénédicité* de Greuze, *Le Pasteur galant* de Boucher, plusieurs sites avec figures et animaux de Loutherbourg.

Deux autres artistes du même nom se sont également distingués dans la gravure : LAURENT (*Pierre*), né en 1739, à Marseille, et mort en 1809, à Paris, fut élève de Balechou, et entreprit avec Robillard la publication du *Musée Français*, à laquelle il fournit beaucoup de planches. On a encore de lui : *Le Déluge*, du Poussin ; — *La Mort de d'Assas*, de Casanova, et plusieurs sujets de genre de Nicolas Berchem.

Son fils, LAURENT (*Pierre-Louis-Henri*), naquit en 1779, et travailla à Paris. Il continua *Le Musée Français*, fondé par son père, et grava *L'Enlèvement des Sabines* du Poussin et *La Messe de saint Martin* de Lesueur. K.

Basan, *Dict. des Graveurs.* — Gori-Gandinelli, *Notizie degli Intagliatori*, XI. — Ch. Le Blanc, *Man. de l'Amateur d'Estampes*, II.

LAURENT ou **LAURENS** (*Pierre-Joseph*), mécanicien français, né à Bordeaux, en 1715, mort en 1773. A vingt-et-un ans, il fit exécuter dans la Flandre et le Hainault des desséchements impraticables jusque alors. Ce succès lui fit confier aussitôt la direction des canaux des deux généralités de Lille et de Valenciennes. Il y établit des écluses nouvelles, d'une manœuvre simple et facile, qui précédemment exigeaient l'emploi d'une grande force motrice. Il fit exécuter à Valenciennes une machine pour la grille de fer qui ferme l'Escaut, et qui permet à un seul homme d'exécuter en quelques minutes ce qui exigeait auparavant vingt-quatre heures de travail et les bras de cinquante hommes. Il fit aussi un bras mécanique pour un soldat mutilé, le duc de La Vrillière, ce qui lui valut les félicitations de Voltaire. Le projet de rétablissement du port de Dunkerque lui fut confié en 1737, et il reçut aussi l'ordre de visiter toute la côte, avec le maréchal de Belle-Isle,

pour déterminer un lieu propre à la construction d'un nouveau port. Après avoir rédigé divers projets pour la ville de Paris, qu'il offrait d'exécuter à ses frais, mais qui n'eurent pas de suite, il fut chargé par le roi, en 1767, de la direction générale des canaux de Picardie et de Flandre. Il dressa le projet de jonction de la Somme avec l'Escaut, et en commença les travaux, qu'il continua jusqu'à sa mort. Il avait aussi exécuté la cascade du parc de Brunoy et celle de Chanteloup. L'exploitation des mines de Paimpont, près de Rennes, lui avait procuré une fortune considérable, qu'il laissa à son fils, Laurent de Villedeuil, qui devint ministre de la maison du roi de 1788 à 1789. G. DE F.

Le Nécrologe de 1774.

LAURENT (*Jean-Antoine*), peintre français, né à Baccarat, en 1763, mort à Épinal, en 1833. Il avait beaucoup de goût pour le dessin et la peinture, et se distingua en divers genres. Il obtint la place de directeur du musée des Vosges. On cite de lui : *L'Amour enchaîné ; — L'Amour dans une coupe ; — L'Amour dans une rose ; — Galilée ; — Callot refusant à Louis XIII de peindre le siége de Nancy*. A. DE L.

Guyot de Fère, *Statistique des Artistes*.

* LAURENT (*François-Guillaume-Barthélemy*), général français, né le 24 août 1750, à Saint-Amand (Nivernais), mort le 14 septembre 1825. Soldat dès l'âge de dix-sept ans, il combattit à Valmy en qualité de capitaine ; plusieurs actions d'éclat à l'armée du Rhin le firent en 1793 élever au rang de général de brigade. Employé dans les Pays-Bas, il s'empara de Vanloo, place défendue par quatre mille hommes et plus de cent cinquante pièces de canon, et repoussa plusieurs fois les Anglais, notamment à Ostende. Sous l'empire il fut maintenu en activité et même promu général de division (1813); mais il ne prit part à aucune guerre. Après Waterloo il ouvrit aux alliés les portes de Montmédy. La remise de cette ville donna lieu contre Laurent à une accusation de trahison ; le duc de Feltre, dans son rapport au roi sur cette affaire, écarta toute intention criminelle de la part du général, et reconnut, d'après l'avis d'une commission spéciale, que les reproches qu'on lui adressait se trouvaient atténués par les circonstances. Laurent fut mis à la retraite quelques jours après. K.

Victoires et Conquêtes. — *Le Moniteur*, 1815.

LAURENT (***), homme politique français, né à Strasbourg, mort en 1814. Il était médecin lorsque éclata la révolution, dont il adopta les principes. En septembre 1792 il fut élu membre de la Convention nationale, et vota la mort de Louis XVI Chargé de plusieurs missions près des armées du Rhin, du nord, et de Sambre et Meuse, il montra beaucoup de bravoure. Ses nombreux rapports se trouvent dans *Le Moniteur*. En l'an VI il devint membre du Conseil des Cinq Cents ; il demanda la vente des biens des cultes réformés, et combattit l'impôt sur le tabac. Lors du coup d'État du 18 brumaire an VIII, il se fit remarquer parmi les adversaires de Bonaparte, fut un des députés exclus du corps législatif par la loi du 19 brumaire, et mourut éloigné de toute fonction publique. Il a écrit quelques brochures politiques sans intérêt aujourd'hui. H. L.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins. *Biogr. nouv. des Contemporains* (1825). — *Petite Biographie des Conventionnels* (1815). — *Biographie Moderne*.

LAURENT (*Auguste*), chimiste français, né le 14 novembre 1807, à La Folie, près de Langres, mort à Paris, en 1853. Élève externe de l'École des Mines, il fut nommé en 1838 professeur de chimie à la faculté des sciences de Bordeaux ; c'est là qu'il se livra à de nombreuses recherches, particulièrement de chimie organique. Selon lui, « un composé organique constitue un ensemble arbitraire, formé par la réunion d'un nombre variable d'éléments simples ou composés, éléments que l'on peut remplacer à volonté dans ce composé par des groupes analogues, sans altérer la physionomie générale, l'harmonie, ou le type de ce composé ». Laurent voulut aussi classer les corps organiques en groupes naturels selon les analogies de composition ; dans ce but il cherchait, au milieu de formules symboliques par lesquelles on peut représenter théoriquement la composition des corps, les formules les plus avantageuses pour le classement de l'étude pratique de ces corps. Nommé en 1845 correspondant de l'Académie des Sciences, il vint l'année suivante se fixer à Paris. En 1848 il obtint une place d'essayeur à la Monnaie, et fut attaché au ministère de la guerre pour l'examen des questions de sciences et d'arts qui se présentent souvent à ce ministère. Il consacra ses rares moments de loisir à rédiger sa *Méthode de Chimie*, qui ne fut entièrement imprimée qu'après sa mort, par les soins de M. Biot. Laurent mourut pauvre. Le gouvernement a pris soin de la veuve et des enfants qu'il a laissés. Les travaux d'Auguste Laurent ont pour titres : *Théorie des Radicaux dérivés et Mémoire sur les Séries Nephtalique et Stilbique*; Paris, 1843, in-8° (Extrait de la *Revue Scientifique et Industrielle*) ; — *Méthode de Chimie*; Paris, 1854, in-8°. Il a rédigé, de 1845 à 1848, avec M. Gerhardt, les Comptes-rendus mensuels des travaux chimiques des facultés de Bordeaux et de Montpellier, formant un appendice au *Journal de Pharmacie, de Chimie* (4 vol. in-8°). Il a donné aux *Annales de Chimie et de Physique* un grand nombre de notices, entre autres : *Sur un nouveau moyen de préparer la Nephtaline* (t. XLIX) ; — *Sur les Chlorures de Nephtaline* (t. LII); — *Nouveau Mode pour analyser les Silicates alcalins* (t. LVIII) ; — *Sur de nouveaux Chlorures et Bromures d'hydrogène carbo-*

nalé (t. LIX); — *Sur le Benzoïle et la Benzinide* (ibid.); — *Théorie des Combinaisons organiques* (t. LXI); — *Sur l'Acide Camphorique* (t. LXIII); — *Sur la Chlorophénise et l'Acide Chlorophénésique* (ibid.); — *Sur les Éthers et les corps gras* (t. LXV); — *Sur la Concentration du Fer* (ibid.); — *Sur les Acides Pimarique et Pyromarique* (t. LXXII) (avec M. Gerhardt); — *Recherches sur les Combinaisons Milloniques* (3e série, t. XIX); — *Sur la Composition de l'Orcine et de ses Dérivés* (ibid., t. XXIV); — *Sur deux Dérivés de la Morphine et de la Nicotine* (ibid., ibid.); — de nombreux extraits de notices dans le *Compte-rendu de l'Acad. des Sciences*. Le 30 octobre 1854, le maréchal Vaillant a présenté à l'Académie des Sciences, au nom de la veuve d'Aug. Laurent, deux mémoires laissés par ce chimiste : l'un contenant un *Examen de la Théorie de la Lumière dans le système des ondes*; l'autre une *Théorie des imaginaires de l'équilibre des températures et de l'égalité d'électricité*. GUYOT DE FÈRE.

Documents particuliers. — M. L. Figuier, dans le journal *La Presse* du 24 avril 1853. — M. Moigno, *Le Cosmos*, 1853, 1854, 1855.

LAURENT (*Jean-Louis-Maurice*), naturaliste français, né à Toulon, le 8 juin 1784, mort à Paris, vers 1855. Docteur en médecine et ès sciences, il voyagea comme chirurgien de marine, et devint professeur à l'école de médecine du port de Toulon. Mis à la retraite, il vint à Paris, et entreprit des recherches microscopiques curieuses sur les animaux inférieurs; mais ses travaux sont déparés par une grande diffusion et l'abus du néologisme. On a de lui : *Propositions générales de Physiologie, de Pathologie et de Thérapeutique*; Paris, 1828, in-4°; — *Atlas d'Anatomie physiologique, ou tableaux synoptiques d'anatomie physiologique dressés d'après une nouvelle nomenclature*; Paris, 1826, in-fol.; — *Mémoires explicatifs des Tableaux d'Anatomie physiologique*; Paris, 1826, in-8°; — *Essai sur les Tissus élastiques et contractiles*; Paris, 1827, in-8°; — *Concours pour une chaire d'Anatomie : De la Texture et du Développement de l'Appareil urinaire*; Paris, 1836, in-4°; — *Recherches sur l'Hydre et l'Éponge d'eau douce pour servir à l'histoire naturelle des Polypiaires et des Spongiaires*; gr. in-8°, avec atlas in-fol.; — *Annales d'Anatomie et de Physiologie* (avec Hollard et autres); Paris, 1837-1839, 3 vol. in-8°; — *Zoophytologie*; Paris, 1844, in-8° : ce travail fait partie du *Voyage autour du Monde* exécuté en 1836 et 1837 sur la corvette *La Bonite* commandée par M. Vaillant. Laurent a donné des articles au *Dictionnaire de la Conversation* et à l'*Encyclopédie Moderne* de MM. Didot. L. L—T.

Quérard, *La France Littéraire*. — Bourquelot et Maury, *La Littér. franç. contemp.*

LAURENT (*P.-M.*), dit *Laurent de l'Ardèche*, historien français, né à Saint-Andéol (Ardèche), le 14 septembre 1793. Il exerça d'abord la profession d'avocat à Privas. Il fonda, avec M. Crespu, le *Journal libre de l'Isère*, dans lequel il soutenait les principes démocratiques. En 1834 il dirigeait à Nîmes le journal intitulé : *Le Progressif du Gard*, et fut en 1835 l'un des défenseurs des accusés d'avril. Nommé juge de première instance à Privas, en 1840, il fut désigné en 1848 comme commissaire du gouvernement provisoire dans son département, qui l'élut membre de l'Assemblée constituante, puis de l'Assemblée législative. Il siégea parmi les membres du parti démocratique, et fut un des rédacteurs du journal *La République*. M. Laurent de l'Ardèche, d'abord bibliothécaire du sénat, est aujourd'hui conservateur de la Bibliothèque de l'Arsenal. On a de lui : *Résumé de l'Histoire du Dauphiné*; 1825, in-18; — *Résumé de l'Histoire de la Philosophie*; 1826, in-18; — *Histoire de Napoleon*; 1826, in-8°; — *Histoire de Napoléon, avec 500 dessins par Horace Vernet, gravés sur bois et compris dans le texte, nouvelle édition augmentée de gravures coloriées représentant les types de tous les corps et les uniformes de la république et de l'empire*; par H. Bellangé; Paris 1838-1842; 9 vol. in-8°, une autre édition en 1849; — *Réfutation de l'Histoire de France de l'abbé Montgaillard*, 3e édit.; Paris, 1843, in-8° : la 1re édition a été publiée sous le pseudonyme Ibraneet Deleuze; la 2e a paru en 1828, sous le même pseudonyme; — *Du Principe d'Autorité en politique; des causes de sa décadence et des moyens de le relever*; Paris, 1844, in-8°; — *De la Prescription en matière de Partage d'ascendants*; Paris, 1846, in-8° : — *Considérations philosophiques sur la Révolution de décembre*; Paris, 1852, une feuille, in-8°; — *Réfutation des Mémoires du duc de Raguse*; Paris, 1857, in-8°. M. Laurent a été l'un des fondateurs de *L'Organisateur*, Journal de la doctrine de Saint-Simon, qui commença à paraître en 1829 et cessa de paraître au n° 52 de la seconde année. Il a travaillé au journal *Le Globe*, aux *Prédications*, 1832, 2 vol. in-8°. Enfin il a été l'un des collaborateurs de l'*Almanach républicain*.

GUYOT DE FÈRE.

Documents particuliers. — Louandre et Bourquelot, *La Littér. contemp.* — *Journal de la Librairie*.

LAURENT. *Voyez* MAES et SAINT-LAURENT.

LAURENTI (*Fiorenzo*), peintre de l'école romaine, né à Pérouse, vivait à la fin du quinzième siècle, et fut élève de Pisanello. On voit de lui à Pérouse une *Nativité* dans le chœur de l'église de Monte-Luce et dans la sacristie de Saint-François quatre tableaux oblongs, *Saint Pierre*, *Saint Paul*, et deux sujets de la Passion, signés *Florentino Laurenti P. Pinxit MCCCCLXXXVII*. E. B—N.

R. Gambini, *Guida di Perugia*.

LAURENTIE (*Pierre-Sébastien*), écrivain français, né à Houga (Gers), le 21 janvier 1793.

Élevé sous la direction de l'abbé Jourdan, il se destina d'abord à l'enseignement, et compta dès 1814 au nombre des plus fervents royalistes. Appelé à Paris, sous les auspices de M. Lainé, il fut nommé en 1818 répétiteur de littérature à l'École Polytechnique. C'est à cette époque que Michaud aîné lui ouvrit les colonnes de *La Quotidienne*, où ses articles furent bientôt remarqués, et dont il devint un des propriétaires. Il fut nommé en 1822 inspecteur général des études par M. de Frayssinous, fonctions dont il fut révoqué en 1826, par suite de l'opposition qu'il avait faite, dans *La Quotidienne*, au ministère de Villèle. Après les journées de Juillet, M. Laurentie fonda *Le Courrier de l'Europe* et *Le Rénovateur*; il est aujourd'hui le principal rédacteur de *L'Union*. Parmi les nombreux écrits de M. Laurentie on remarque : *De l'Étude et de l'Enseignement des Lettres;* Paris, 1826, in-8°; 2e édition, corrigée et augmentée, 1851; — *De l'Éloquence politique et de son influence dans les gouvernements populaires et représentatifs;* Paris, 1819, in-8°, reproduit en 1821, à Paris et à Lyon; — *Études littéraires et morales sur les historiens latins;* Paris, 1822, 2 vol. in-8°; 2e édition, 1840; — *De la Justice au dix-neuvième siècle;* Paris, 1822, in-8°; — *Questions du jour;* Paris, 1823, in-8°; — *Considérations sur les Constitutions Démocratiques et en particulier sur les conséquences de la charte portugaise par rapport à la politique de l'Angleterre et de l'Europe;* Paris, 1826, in-8°; — *Introduction à la Philosophie, ou traité de l'origine et de la certitude des connaissances humaines;* Paris, deux éditions, 1826 et 1829, in-8°; — *Histoire des Ducs d'Orléans*, 4 vol. in-8°; Paris, 1832; — *Lettres sur l'Éducation*; Paris, 1833; trois éditions successives; — *Histoire de France*, 2 vol.; deux éditions successives; — *De la Révolution en Europe;* in-8°. M. Laurentie a publié une série de lettres sur l'*enseignement*, adressées à M. Thiers, lettres dont l'apparition fit une grande sensation. M. Laurentie prépare depuis quatre ans une *Histoire de l'Empire Romain*. Il a été l'un des rédacteurs du *Dictionnaires de la Conversation*. A. Jadin.

Germain Sarrut et Saint-Edme, *Biographie des Hommes du Jour*. — Justin Maffre, *Les Diamants de la Littérature catholique*. — Quérard, *La France Littéraire*. — *Documents particuliers*.

LAURENTZEN ou **LORENTSEN** (*Johan*), érudit danois, né à Ribe (Jutland), mort en 1729, à Copenhague. Employé d'abord aux archives du royaume, il devint, en 1698, directeur de l'imprimerie de Copenhague, puis assesseur du consistoire. On a de lui : *Das Gedæchtniss des kœnigs Friderichs II* (Éloge de Frédéric II, roi de Danemark); Copenhague, 1693, in-4°; — *Tagregister über Christian V Lebens und Regierungsgeschichte* (Journal de la Vie et du Règne de Chrétien V); ibid., 1701, 1710, in-8°; — *Auctarium rariorum quæ Musæo regio per triennium accesserunt;* ibid., 1703, in-fol.; il donna à cet ouvrage, qui avait été commencé par Jacobæus, les deux compléments suivants : *Musæum regium auctum et uberioribus commentariis illustratum;* ibid., 1710, in-fol.; et *Musæi regii Index, bipartitus una cum quibusdam analectis uberioribus;* ibid., 1726, in-fol.; — *Svend Tveskjægs Historie* (Histoire de Suénon à la barbe fourchue); ibid., 1705, in-8°: trad. du latin de A.-S. Wedel; — *Saxonis Grammatici Isle Bog* (Le premier livre de Saxo le Grammairien); ibid., 1713, in-4°, fig., traduction danoise accompagnée de commentaires; — *Register over Forordningerne* (Table des ordonnances royales); ibid., 1719, in-4°; — *En dansk Bibel* (Bible danoise); ibid., 1719, in-4°; version très-répandue et connue sous le nom de *Bible de Laurentzen*. K.

Moller, *Cimbria Litterata*, I. — Nyerup et Kraft, *Almindeligt Litteratur-Lexikon*, 351. — Sax, *Onomasticon*, VI.

LAURENTIUS LYDUS. *Voy.* Lydus.

LAURÈS (*Antoine*, chevalier de), poëte français, né en 1707, à Gignac (diocèse de Montpellier), mort le 12 janvier 1779, à Paris. Il se fit d'abord connaître par quelques pièces de vers, fut couronné plusieurs années de suite aux concours des Jeux Floraux, et remporta, de 1749 à 1751, trois prix à l'Académie Française. Il eut pendant quelque temps une pension du comte de Clermont. On a de lui : *Les Honneurs Militaires accordés par Louis XIV*, poëme, et *La Passion du Jeu*, ode; Paris, 1751, in-8°; — *Zémide*, tragédie; Paris, 1759, in-4°; — *Echo et Narcisse*, tragédie lyrique; — *Thomire*, tragédie; Paris, 1769, in-8°; — *La Fausse Statue*, comédie; Amsterd. et Paris, 1771, in-8°; — *La Pharsale*, poëme en dix chants; Paris, 1773, in-8° : « Ce n'est pas une traduction que je présente au public, dit l'auteur, mais une imitation dans toute l'extension du mot »; — *Lettre aux Messieurs qui doivent concourir cette année pour le prix de l'Académie Française, suivie d'une réponse de Corneille;* Paris, 1779, in-8°. K.

Nécrologie des Hommes célèbres; 1780, p. 188-200.

LAURETI ou **LAURETTI** (*Tommaso*), dit le Sicilien, architecte et peintre de l'école napolitaine, né à Palerme, vers 1508, mort vers 1592, élève de Sébastien del Piombo. Il avait donné à Bologne les dessins de la Fontana Vecchia; en 1564, on lui demanda ceux de la fameuse fontaine du Géant, que devaient enrichir les sculptures de Jean Bologne. On lui doit aussi l'une des chapelles de S.-Giacomo-Maggiore, ainsi que le tableau qui la décore, les *Funérailles de saint Augustin*, une *Madone et plusieurs saints*, dans une chapelle, et *La Résurrection du Christ*, au chœur de la même église. Nous indiquerons encore parmi les peintures qu'il a laissées à Bologne quelques fresques au palais Ranuzzi. C'est pendant l'exécution de ces divers travaux que Grégoire XIII l'appela à Rome pour

terminer la salle de Constantin au Vatican, dont les murailles étaient déjà décorées des admirables fresques de Jules Romain et de Pierino del Vaga. Il restait à peindre les voûtes et les lunettes; Laureti choisit, pour y représenter des sujets analogues à la piété de Constantin, des idoles renversées, l'exaltation de la croix, l'addition de quelques provinces au domaine de l'Église, etc. Ce travail traînait en longueur, soit parce que Laureti travaillait lentement, soit par ce qu'il n'était pas pressé de perdre les riches appointements qui lui étaient assignés; mais Grégoire XIII étant mort, son successeur Sixte V eut moins de patience; l'artiste dut s'exécuter, et découvrir ses peintures dès la fin de la première année du règne de ce pontife. Cette œuvre, malgré une science profonde de la perspective, eut peu de succès; on trouva le coloris cru, les figures lourdes et communes. Tel fut le mécontentement du pape qu'on refusa de payer à Laureti ce qui lui était encore dû d'après les conventions, et on lui fit même rendre une somme assez considérable pour dépenses faites pour lui et même pour son cheval. L'artiste n'avait rien économisé, et sa fortune ne put se relever de cet échec. Il n'en fut heureusement pas de même de sa réputation; Laureti obtint d'unanimes applaudissements par les quatre sujets de l'histoire romaine qu'il exécuta au capitole dans la salle des Capitaines, *Brutus condamnant ses fils*; *Horatius Coclès défendant le pont Sublicius*, le *Courage de Mutius Scævola*, et *Aulus Posthumius vainqueur au lac Régille*. On voit encore à Rome un tableau de Laureti à Sainte-Suzanne, et un *Saint François* à Saint-Jean de Latran. Un *Saint Jérôme* orne l'église de Saint-François de Ferrare.

Ces beaux ouvrages valurent à leur auteur le titre de *prince* de l'Académie de Saint-Luc. Il mourut octogénaire, vivement regretté de tous ceux qui l'avaient connu, et surtout de ses élèves, auxquels il enseignait la théorie de l'art avec autant de zèle que de bienveillance. Parmi ceux-ci, il compta le Bolonais Antonio Scavati, l'un des peintres appelés à décorer la bibliothèque du Vatican. E. B—N.

Vasari, *Vite*. — Baglione, *Vite de' Pittori, etc., dal 1572 al 1642*. — Bottari, *Note al Vasari*. — Lanzi, *Storia Pittorica*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Gualandi, *Memorie originali di Belle-Arti*. — Gualandi, *Tre Giorni in Bologna*. — Malvasia, *Pitture di Bologna*. — Campori, *Gli Artisti negli Stati Estensi*. — Pistolesi, *Descrizione di Roma*. — Cittadella, *Guida di Ferrara*.

LAURI (*Balthazar*), peintre, né à Anvers, vers 1570, mort à Rome, en 1642. Il est probable que le nom de Lauri est une italianisation de son nom flamand, qui est resté inconnu; et malgré son origine, cet artiste est généralement cité parmi les maîtres de l'école romaine, s'étant marié à Rome, où il était venu jeune, y ayant passé presque toute sa vie, et y ayant eu deux fils, Francesco et Filippo, qui devinrent véritablement Romains. Élève et imitateur de son compatriote Paul Brill, comme lui plus italien que flamand, il devint un des meilleurs paysagistes de son temps. E. B—N.

Baldinucci, *Notizie*. — Lanzi, *Storia Pittorica*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Pascoli, *Vite de' Pittori, Scultori e Architetti moderni*.

LAURI (*Francesco*), peintre de l'école romaine, fils du précédent, né à Rome, en 1610, mort en 1635. Ne voulant pas se borner au paysage, comme son père, et se sentant entraîné vers un genre plus élevé, il entra dans l'atelier d'André Sacchi, qui, reconnaissant en lui de rares dispositions, en fit son élève de prédilection. Avant de voler de ses propres ailes, Francesco voulut connaître et étudier les chefs-d'œuvre des maîtres des autres écoles; il parcourut la Hollande, l'Italie, l'Allemagne, et passa une année entière à Paris. De retour à Rome, riche de connaissances laborieusement acquises, il avait à peine commencé, en peignant à fresque trois déesses à un plafond du palais Crescenzi, à montrer tout ce qu'on pouvait attendre de son talent original et plein de feu, quand une mort prématurée vint l'enlever aux arts, âgé d'environ de vingt-cinq ans. E. B—N.

Pascoli, *Vite de' Pittori moderni*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Lanzi, *Storia Pittorica*. — Baldinucci, *Notizie*. — Ticozzi, *Dizionario*.

LAURI (*Filippo*), peintre de l'école romaine, frère du précédent, né à Rome, en 1623, mort en 1694. Il eut pour premier maître son frère Francesco; mais bientôt, celui-ci étant mort, il entra dans l'atelier d'Angelo Caroselli, son beau-frère, qu'il eut bientôt dépassé. Suivant son inclination naturelle, il peignait presque toujours des figures de petite proportion et des tableaux de cabinet pleins d'imagination et d'esprit, à la manière des Flamands. Ses rivaux ayant répandu le bruit qu'il était incapable de produire de grandes figures, Filippo peignit pour l'église Della Pace, dans la chapelle Mignanelli, *Adam et Ève* de proportion colossale, figures qui sous plusieurs rapports furent trouvées excellentes. Il peignit aussi à fresque dans le palais Borghèse plusieurs paysages, dans lesquels il semble s'être proposé d'imiter la manière de son père. Quel que ait été le succès de ces diverses tentatives, Lauri dut toujours sa plus grande renommée à ses petits tableaux, que Raphael Menge, si rarement prodigue de louanges, ne pouvait se lasser d'admirer. On y reconnaît surtout une touche légère et spirituelle, une composition originale et gracieuse, un dessin suffisant, mais un coloris assez médiocre, excepté dans ses paysages, qui ne manquent pas de fraîcheur. Lauri a souvent fait les figures des paysages de Claude Lorrain. Rien n'est si gracieux que ses dessins; il y en a à la sanguine, avec des hachures croisées en tous sens et des contours peu prononcés; d'autres sont peints à la gouache, avec des contours arrêtés par un trait de plume.

Parmi les ouvrages de Lauri existant à Rome, nous indiquerons encore *Vénus au milieu des*

Saisons du palais Doria, et une autre *Vénus* au palais Alfieri. On voit de lui au musée de La Haye un *Paysage* avec figures; à Vienne, une *Fuite en Égypte*; au Louvre, *Saint François en extase* et un *Sacrifice au dieu Pan*.

Lauri avait une instruction remarquable, un caractère enjoué, une conversation pleine de saillies. Il était, depuis 1652, membre de l'Académie de Saint-Luc, et fut accompagné par ses confrères à sa dernière demeure, l'église de S.-Lorenzo in Lucina. E. B—n.

Orlandi, *Abbecedario*. — Winckelmann, *Neues Mahlerlexikon*. — Lanzi, *Storia Pittorica*. — D'Argenville, *Vie des Peintres italiens*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Villot, *Musée du Louvre*. — Pistolesi, *Descrizione di Roma*.

LAURIA (*François-Laurent* Brancate de), théologien italien, naquit à Lauria, ville du royaume de Naples, en 1611, et mourut à Rome, le 30 novembre 1693. Il se fit cordelier, et parvint au cardinalat en 1687, sous le pontificat d'Innocent XI. Ses principaux ouvrages sont: Des *Commentaires* sur les quatre livres des Sentences de Scot, 8 vol. in-fol.; — *Devota laudis ad sanctissimam Trinitatem Oratio*; Rome, 1695, in-12; — *De Prædestinatione et Reprobatione*, imprimé à Rome, in-4°, 1688, et à Rouen, en 1705. L'auteur y défendait, contre les molinistes et les jansénistes, la doctrine de saint Augustin sur la grâce. F.-X. T.

Pérennès, *Biographie Chrétienne et Antichrétienne*. — Joannes a Sancto-Antonio, *Bibliotheca Franciscana*.

LAURIANO (*Augustin-Tribonius*), historien roumain, né vers 1815, en Transylvanie. Après avoir terminé son éducation à Vienne, il vint enseigner la philosophie au collége de Saint-Sava, à Bucharest; au mois de mars 1848, il passa en Transylvanie, et se mêla au mouvement politique de cette province. En 1851, le prince Grégoire Ghika le nomma inspecteur des écoles moldaves. Les principaux écrits de M. Lauriano sont: *Tentamen criticum in Linguam Romanicam*; Vienne, 1840; — *Magazinu historicu pentru Dacia* (Le Magasin historique de la Dacie); Bucharest, 1844-1847, 4 vol. in-8°, recueil périodique consacré aux annales et à l'archéologie des pays roumains, et rédigé en société avec M. Nicolas Balcesco; — *Coup d'œil sur l'histoire des Roumains des deux Dacies*; ibid., 1846, écrit simultanément en français, en roumain, en latin et en allemand; — *Istoria Romanitor* (Histoire des Roumains, en trois livres); Jassi, 1843. K.

Dict. univ. des Contemp., 1858.

LAURICESQUE (*Antoine*, sieur de Lagarouste) (1), mécanicien français, né à Saint-Céré, près de Figeac, en 1644, mort en 1710. Passionné pour l'étude de la physique et des mathématiques, il entreprit de fabriquer lui-même les instruments dont il avait besoin pour ses expériences. C'est ainsi qu'il exécuta un *miroir ardent*, qui lui coûta plusieurs années de travail. Forcé de le rompre et de le refondre plus d'une fois pour emporter les taches causées par l'alliage de divers métaux qui en composaient la matière, il ne se rebuta point, et il le rendit enfin tel qu'on le voit à l'Observatoire à Paris. Le roi Louis XIV désira l'avoir. Louvois écrivit une lettre flatteuse à ce sujet au sieur de La Garouste, et donna ordre à l'intendant de Limoges de le faire transporter à Paris. A cet effet, Lauricesque inventa un *chariot inversable* au moyen duquel le miroir arriva à destination. L'Académie des Sciences, chargée de l'examiner, en rendit un compte très-favorable, et Cassini informa les savants étrangers « que la France possédait le plus beau miroir qu'il y eût au monde ». Obstiné à vivre en province, Lauricesque faisait de fréquents voyages à Paris, et toujours avec quelque nouvelle machine de son invention, qu'il soumettait au jugement de l'Académie des Sciences. Parmi ces inventions, on remarquait deux *leviers*, dont l'un, qui porte le nom de l'inventeur, destiné à enlever les poids les plus lourds et l'autre à les traîner; un *moulin à scie*, un *moulin à bras*, propre pour les places de guerre, dont la pièce principale était un levier au moyen duquel deux hommes faisaient mouvoir quatre meules, ensemble ou séparément, selon le besoin, un *bateau à vingt-quatre rames*, présenté au roi à Versailles (l'expérience eut lieu sur la pièce d'eau des Suisses (1)), et que quatre hommes, par le moyen d'une machine qu'il avait inventée, faisaient mouvoir avec autant et plus de force que s'il y avait quatre hommes à chaque rame; enfin, il inventa une machine beaucoup plus aisée que celles qui étaient connues pour ôter les sables, décombrer les ports de mer et les entretenir en bon état (2). Le ministre de la marine, M. de Pont-Chartrain, voulut qu'on s'en servît pour curer le port de Toulon en 1703 et que l'opération se fît sous les yeux du sieur de Lauricesque. Elle réussit au delà de son espérance; mais l'état de sa santé le força d'abandonner l'ouvrage avant qu'il fût fini. Outre ces machines, il en avait fait une uniquement pour son plaisir; il l'appelait *Pandolyre*: c'était une espèce de Parnasse sur lequel paraissaient les *Muses* et *Apollon*. Il y avait cinquante figures de nymphes, dont trois jouaient de la flûte et deux de la *harpe*; au-dessus de ce Parnasse étaient placés trois claviers d'orgues avec des soufflets. Lorsque Lauricesque, caché dans la machine, touchait ces claviers, toutes ces figures se mettaient en mouvement; Apollon et les Muses chantaient, et les Nymphes jouaient de leurs instruments. Cette machine fit longtemps l'admiration de la province, et fut regardée avec raison comme un

(1) On trouve également le nom écrit *Laurissergues*; mais dans le patois du pays on prononce *Lauricesque* ou *Laurissesques*.

(1) *Gazette de France* du 16 février 1697, page 84.
(2) Cette machine fut appelée la *Marie-Salope*.

chef-d'œuvre de mécanique. Le Quercy s'en glorifia longtemps; elle n'a été effacée que par les fameux automates de Vaucanson, qui sans *clavier* et par le seul jeu de la machine font sortir les sons des instruments mêmes et exécutent les symphonies dans la dernière précision (1).

Documents inédits.

LAURIDSEN (*Niels*), érudit danois, mort en 1579. Fils d'un évêque d'Aalborg, il embrassa la carrière ecclésiastique, et professa les belles-lettres à Copenhague. On a de lui des poésies latines et grecques, telles que : *Catechesis christiana, carmine elegiaco*; Wittemberg, 1574, in-8°; — *Evangelia Dominicalia latino et græco carmine donata*; ibid., in-8°; — *Historia Nativitatis J.-C.*; ibid., 1574, in-4°, en vers grecs; — *Cantica Mariæ, Zachariæ et Simeonis*; ibid., 1575, in-4°, en vers grecs.

Son frère, LAURIDSEN (*Hans*), plus connu sous le nom d'*Amerinus*, et mort en 1605, pratiqua la médecine et composa aussi des poésies latines. Il a laissé : *Carmina varii generis, pars prima*; Wittemberg, 1578, in-8°; — *Ripensium Episcoporum Series et vitæ tetrastichis comprehensæ*; Copenhague, 1591, in-4°; — *Carmen de Coronatione et laude Christiani IV*; ibid., 1596, in-4°. K.

Moller, *Cimbria Litt.*, I. — Nyerup et Kraft, *Almind. Litteraturlexicon*, 339 et 12.

LAURIÈRE (*Eusèbe-Jacob* DE), célèbre jurisconsulte français, né à Paris, le 31 juillet 1659, mort le 19 janvier 1728. Son père, natif de Loudun, était venu très-jeune à Paris, y avait appris l'art de la chirurgie et était devenu chirurgien du duc de Longueville. Laurière fit ses études au collége Louis-le-Grand, et il s'y distingua par une telle application, qu'il reçut de son père à l'âge de quatorze ans l'autorisation de disposer en pleine liberté d'une rente qui venait de lui être léguée; il l'employa à jeter les fondements de sa bibliothèque, qu'il ne cessa pas depuis d'augmenter (2). Après avoir étudié la jurisprudence, il se fit recevoir avocat en 1679; mais, au lieu de chercher à se procurer des clients, il s'enferma dans son cabinet, et recommença ses études sur une plus large base. Voulant connaître à fond la législation de la France, il résolut d'en analyser d'abord avec soin les diverses sources, entreprise féconde en résultats, qui n'avait pas encore été tentée jusqu'alors. Le droit romain, le droit canonique et les lois barbares devinrent successivement l'objet de ses recherches; il prit ensuite une connaissance étendue du droit anglais, dans lequel il prétendait avec raison retrouver des principes très-semblables à ceux qui avaient régi nos coutumes du moyen âge. Ensuite il compulsa avec une patience extrême tous les documents, soit imprimés, soit inédits, qu'il put se procurer touchant les diverses lois et usages qui avaient eu cours en France depuis la chute de l'empire romain. En s'aidant ainsi des historiens et des chartes, il parvint à découvrir dans leur pureté primitive les principes générateurs de la plupart de nos lois, ce qui lui permit de rectifier plusieurs conclusions qui en avaient été tirées à tort, et que la routine avait consacrées (1). Il se délassait de ses vastes travaux tantôt en faisant des recherches critiques sur le texte de l'Écriture, tantôt en recueillant des anecdotes curieuses ou des faits singuliers. Très-lié avec Baluze, La Monnoye et autres savants de mérite, il se réunissait à eux presque tous les dimanches pour traiter librement des sujets les plus intéressants de la littérature. Il assistait aussi régulièrement aux conférences qui se tenaient chez le chancelier d'Aguesseau, qui avait conçu pour Laurière la plus grande estime. On a de lui : *De l'Origine du Droit d'Amortissement*; Paris, 1692, in-12; — *Textes des Coutumes de la prévôté et vicomté de Paris*; Paris, 1698, in-8°; une nouvelle édition, augmentée, de ce livre, qui contient en appendice les *Anciennes Constitutions du Châtelet*, parut à Paris, 1777, 3 vol. in-12; — *Sur le Tènement de cinq ans*; Paris, 1698, in-12 : dans ses *Additions aux Commentaires de Pineau sur la Coutume d'Anjou*, Pocquet de la Livonnière a essayé de réfuter les principales idées émises par Laurière dans l'ouvrage précité; — *Bibliothèque des Coutumes*; Paris, 1699, in-4° : en tête de ce livre, auquel collaborèrent Berroyer et Loger, amis intimes de Laurière, se trouve une dissertation intitulée : *Conjectures sur l'Origine du Droit françois*; suit une *Liste de toutes les Coutumes et de tous les Commentateurs*, à laquelle succèdent les *Textes* de l'ancienne et de la nouvelle Coutume du Bourbonnais, avec des apostilles de Du Moulin et son commentaire. Viennent enfin quatre consultations de ce célèbre jurisconsulte, dont trois étaient inédites; — *Institutes coutumières*

(1) Quelques historiens racontent qu'*Albert le Grand* avait déjà, vers 1250, exécuté une tête d'homme de la bouche duquel sortaient des sons articulés.

(2) Bien des années après, son régent, l'abbé de Villiers, rappelait que dès sa première jeunesse Laurière s'était toujours montré grave, silencieux et recueilli en lui-même, et que, ne redoutant aucune difficulté, il approfondissait tout ce qui était l'objet de ses études. Autant qu'il le pouvait, il remontait dès lors aux premiers principes et épuisait les matières.

(1) Ses idées, aussi justes que neuves, sur la véritable méthode de l'étude des lois, sont exposées avec netteté dans le privilége qui précède son ouvrage sur *L'Origine du Droit d'Amortissement* : « Nostre bien amé E. de Laurière, y est-il dit, nous a fait remontrer que l'étude particulière qu'il fait depuis longtemps de notre jurisprudence françoise lui ayant fait voir *qu'il est difficile d'y faire de grands progrès sans remonter jusqu'à la source, il a toujours tâché de l'étudier historiquement.* Cette méthode l'a convaincu non-seulement qu'il y avoit plus de découvertes à faire dans le droit françois et pour le moins d'aussi belles que dans le droit romain, dont pourtant tout le monde est si fort prévenu, mais aussi que la plupart des fautes qu'ont faites ceux qui l'ont manié jusque ici viennent de ce qu'ils n'en ont pas assez connu l'origine. »

d'Antoine Loysel, ou manuel de plusieurs et diverses règles, sentences et proverbes du droit coutumier et plus ordinaire de la France, avec notes; Paris, 1710, 2 vol. in-12; ibid., 1758 et 1774; une quatrième édition, augmentée d'après les manuscrits de Laurière, parut en 1783; une cinquième, de beaucoup supérieure aux précédentes, a été donnée par MM. Dupin et Laboulaye, Paris, 1846, 2 vol. in-12 : ce livre, auquel Laurière travailla pendant près de vingt ans, est un de ses meilleurs ouvrages; il n'intéresse pas seulement le jurisconsulte de profession, mais quiconque aime à connaître les institutions civiles de nos aïeux en trouvera l'histoire la plus exacte ainsi que la plus attachante dans le travail de Laurière; — *Traité des Institutions et des Substitutions contractuelles*; Paris, 1715, in-12. Laurière a aussi publié en commun avec Berroyer *Les Traités de M. du Plessis sur la Coutume de Paris, avec notes*; Paris, 1702, in-fol.; une seconde édition, faite sur un manuscrit plus complet et meilleur, parut quelque temps après; trois autres furent données en 1709, en 1726 et en 1754. Laurière a encore édité, en l'annotant et en l'enrichissant d'un grand nombre d'articles omis, *Le Glossaire du Droit français*, de Ragueau (*voy.* ce nom); Paris, 1704, in-4°. Enfin, nous devons à Laurière la publication du premier et d'une partie du second volume du *Recueil chronologique des Ordonnances des rois de France de la troisième race* connu sous le nom d'*Ordonnances du Louvre*. Louis XIV, ayant reconnu combien les anciennes collections d'ordonnances étaient fautives et incomplètes, avait résolu d'en faire faire une nouvelle, et avait chargé de ce travail Laurière, Berroyer et Leger. Après d'immenses recherches dans les archives publiques et privées, les trois associés publièrent en 1706, à Paris, une *Table chronologique des Ordonnances depuis Hugues Capet jusqu'en* 1400, in-4°; ils continuèrent ensuite à rassembler des matériaux pour l'œuvre qui leur avait été confiée. Mais en 1709 leur travail se trouva tout à coup interrompu par les malheurs du temps; il ne fut repris qu'en 1715, mais par Laurière tout seul, qui fit paraître en 1723 (Paris, in-fol.) le premier volume du *Recueil* mentionné plus haut. Ce volume contient les ordonnances émises par les rois capétiens depuis Hugues Capet jusqu'à Philippe de Valois exclusivement; Laurière y a joint des notes très-étendues, où il montre la profonde connaissance qu'il avait de nos antiquités juridiques; il a fait précéder chaque ordonnance d'un sommaire qui en fait connaître le contenu d'une manière très-complète. Il a mis en tête une préface, où il a traité d'une manière supérieure de plusieurs points intéressants du droit français au moyen âge. Laurière était occupé à surveiller l'impression du volume suivant, lorsqu'il mourut. L'œuvre qu'il venait de commencer fut successivement continuée par Secousse, Villevault, Brequigny, Pastoret, Pardessus (*voy.* ces noms). Dans l'édition des *Poésies* de Villon donnée à Paris en 1723 se trouvent quelques notes dues à Laurière. E. G.

Secousse, *Éloge de Laurière* (en tête du second volume des *Ordonnances du Louvre*) et dans le tome Ier de l'édition de 1846 des *Institutes coutumières de Loysel*.

LAURILLARD (*Charles-Léopold*), naturaliste français, né à Montbéliard, le 21 janvier 1783, mort à Paris, le 27 janvier 1853. Il travaillait comme peintre dans l'atelier de Regnault, lorsque G. Cuvier, son compatriote, lui confia l'exécution de ses dessins anatomiques. Il s'initia plus tard lui-même, sous la direction de ce grand maître, à l'histoire naturelle, et particulièrement à l'anatomie comparée. Il a enrichi le Muséum d'un grand nombre de préparations anatomiques et d'ossements fossiles, parmi lesquels on remarque le squelette d'un mastodonte; il était occupé au classement de ces travaux quand la mort le surprit. Laurillard a publié un *Éloge de Cuvier, discours couronné par l'Académie des Lettres, Sciences et Arts de Besançon*; Paris, 1844, in-8°; — *Les Mammifères et les Races humaines*; Paris, 1849, in-8°, avec 121 planches; cet ouvrage, pour lequel MM. Milne-Edwards et Roulin furent ses collaborateurs, fait partie de la nouvelle édition du *Règne animal* de G. Cuvier. Laurillard a donné aussi dans le *Dictionnaire universel d'Histoire naturelle* de d'Orbigny les articles *Antilopes*, *Ossements fossiles*, etc. G. de F.

Revue et Magasin de Zoologie, année 1853, n. 2. — *Discours* de M. Gratiolet *aux funérailles de Laurillard*, 1853.

LAURISTON (*Jacques-François* Law de), comte de Tancarville, connu d'abord sous le nom de *chevalier Law*, général français, né le 20 janvier 1724, mort vers 1785. Il descendait d'une ancienne et illustre famille d'Écosse, à laquelle appartenait le fameux contrôleur général des finances Law. Les services que le chevalier Law rendit à la Compagnie des Indes le firent nommer colonel en 1765, et l'année suivante il fut créé major général et commandant des troupes du roi dans l'Inde. Il devint brigadier d'infanterie le 16 avril 1767, et maréchal de camp le 1er mars 1780. J. V.

La Chesnaye des Bois, *Dict. de la Noblesse*. — *Law, barons de Lauriston en Écosse et en France*; 18[illegible], in-4°.

LAURISTON (*Jacques-Alexandre-Bernard* Law, marquis de), maréchal de France, fils du précédent, né à Pondichéry, le 1er février 1768, mort à Paris, le 11 juin 1828. Amené en France, le jeune Lauriston fit ses études au collége des Grassins, et passa le 1er septembre 1784 à l'École Militaire, où il se lia avec Bonaparte. En 1785 Lauriston quitta l'École Militaire avec le grade de lieutenant en second. Capitaine en second en août 1791, il n'émigra pas, et devint aide de camp du général Beauvoir en 1792, fit les campagnes

de 1792 et de l'an II à l'an IV aux armées du nord, de la Moselle et de Sambre et Meuse. Mis à l'ordre du jour de l'armée au siége de Maestricht, il se distingua au siége de Valenciennes, et fut nommé en l'an III chef de brigade dans l'artillerie à cheval. Le 16 germinal an IV (5 avril 1796), il donna sa démission, et quitta l'armée; mais Bonaparte, devenu premier consul, s'empressa de le rappeler au service (1800), et le prit pour un de ses aides de camp. Lauriston suivit le premier consul en Italie, et se trouvait à Marengo. Il reçut l'ordre de licencier et de réorganiser le 1er régiment d'artillerie, dont il garda le commandement. Il prit ensuite la direction de l'école d'artillerie de La Fère. En 1801 il remplit une mission diplomatique en Danemark, et seconda les efforts des habitants de Copenhague contre les Anglais, qui menaçaient cette ville. Chargé de porter à Londres la ratification du traité de paix conclu à Amiens (1802), il y fut l'objet d'une ovation populaire. Le peuple de Londres coupa les traits des chevaux de la voiture de l'envoyé français et la foule le traîna jusqu'à son hôtel. Revenu en France, Lauriston fut nommé général de brigade, et envoyé en Italie au dépôt d'artillerie de Plaisance. Au mois de brumaire an XIII, il prit le commandement des troupes destinées à une expédition contre Batavia, sous les ordres de l'amiral Villeneuve. Élevé au grade de général de division en pluviôse de la même année (février 1805), Lauriston appareilla avec l'escadre le 9 germinal, et arriva à la Martinique au commencement de prairial. Il débuta par la prise du fort Diamant. Dix jours après, la flotte remit à la voile pour l'Europe, eut une affaire au cap Ortégal, se présenta devant Cadix, et éprouva une défaite complète à Trafalgar, le 21 octobre 1805. Lauriston s'était fait débarquer, et revint à Paris. Il fit la campagne de 1805 en Autriche, et reçut le gouvernement de Braunau. En mai 1806, il présida, en exécution du traité de Presbourg, à la remise des magasins et des arsenaux de Venise. L'année suivante, Napoléon, usant de représailles contre les Russes, qui s'étaient emparés des bouches du Cattaro, donna l'ordre à Lauriston d'occuper la république de Raguse. Lauriston entra dans la ville de Raguse; mais bientôt il y fut enfermé avec 1,500 hommes, et s'y défendit contre 15,000 Russes ou Monténégrins, secondés par une flotte de six vaisseaux, dix frégates ou bricks et trente chaloupes canonnières, commandée par l'amiral Seniavin. Les Turcs, alliés de la France, ayant surpris un détachement russe, coupaient les têtes des prisonniers; Lauriston envoya un aide de camp et paya de ses deniers la rançon des Russes, qu'il laissa libres sur parole. Le 19 décembre 1807 il fut nommé gouverneur général de Venise. A son arrivée dans cette ville, il fit élever un tombeau à son grand-oncle, le célèbre financier Law. En 1808, Lauriston suivit Napoléon à la conférence d'Erfurth, fut créé comte de l'empire, et suivit l'empereur à Madrid. Il se distingua à l'attaque des faubourgs de cette ville, suivit ensuite en Italie le prince Eugène, qu'il accompagna en Hongrie en 1809. Le 14 juin il prit part à la bataille de Raab. Il fit ensuite le siége de cette ville, et y entra le 24. A Wagram il commandait l'artillerie de la garde. Dans cette dernière affaire, la gauche de l'armée française se trouva débordée. Lauriston, à la tête d'une batterie de cent pièces de canon, marcha au trot à l'ennemi, sans s'inquiéter du feu qui décimait ses troupes, et, s'arrêtant à demi-portée, foudroya les batteries autrichiennes par un feu supérieur. Pour cette belle action, l'empereur lui donna le grand cordon de l'ordre de la Couronne de Fer. Après la paix, Lauriston se rendit à Vienne, quitta pendant quelque temps cette ville pour remplir une mission en Hollande, et se trouvait de nouveau à Vienne quand le prince de Neuchâtel y arriva, avec le titre d'ambassadeur, pour épouser au nom de l'empereur l'archiduchesse Marie-Louise. Lauriston remplit auprès de cette princesse les fonctions de colonel général de la garde impériale, et l'accompagna en France. Napoléon le chargea encore d'aller chercher à Harlem et de ramener en France les enfants du roi Louis-Napoléon, qui venait d'abdiquer la couronne de Hollande. Le 5 février 1811 Lauriston fut nommé ambassadeur en Russie. Il devait demander à l'empereur Alexandre Ier l'occupation des ports de Riga et de Revel par les troupes françaises et l'exclusion des vaisseaux anglais de la Baltique. Il ne réussit pas dans sa mission, et quitta Saint-Pétersbourg en 1812. Après la prise de Moscou, Lauriston fut chargé de conclure un armistice avec Kutusof. Il commanda l'arrière-garde dans la retraite. Arrivé à Magdebourg, il y organisa le cinquième corps de la grande armée, à la tête duquel il combattit à Lutzen, à Bautzen et à Wurtschen. Il emporta le village de Weissig, culbuta le corps d'York, et le rejeta de l'autre côté de la Sprée. Ayant réuni le onzième corps à celui qu'il commandait déjà, Lauriston battit les Prussiens en plusieurs rencontres. Quand le pont de Leipzig sauta, par la précipitation maladroite de ceux qui le gardaient, Lauriston se trouvait encore de l'autre côté de l'Elster; *Le Moniteur* annonça sa mort: il n'était que prisonnier, et fut conduit à Berlin.

Rentré en France à la suite de la paix de 1814, Lauriston fut nommé capitaine de la compagnie des mousquetaires gris par Louis XVIII. Au retour de Napoléon, Lauriston accompagna le roi jusqu'à Béthune, revint à Paris, et se retira dans sa terre de Richecourt, près de La Fère. A la seconde restauration, Lauriston se rendit au-devant de Louis XVIII à Cambrai. Envoyé à Laon pour présider le collége électoral de l'Aisne, il fut créé pair de France le 17 août, et reçut le commandement de la première division d'infanterie de la garde royale. En 1816 il présida les conseils de guerre formés pour juger l'amiral Linois, le baron Boyer de Peyreleau et le général

Delaborde (*voy.* ces noms), accusés de trahison : Linois fut acquitté, Boyer condamné à mort (peine qui fut commuée), et Delaborde fut mis hors de cause. En 1817 le général Lauriston reçut de Louis XVIII le titre de marquis. En 1820 il eut le commandement supérieur des douzième et treizième divisions militaires, et présida le collége électoral de la Loire-Inférieure. Le 1er novembre 1821 il entra dans le cabinet présidé par le duc de Richelieu comme ministre de la maison du roi, position qu'il garda sous Villèle. Le 6 juin 1823 il fut élevé à la dignité de maréchal de France, et reçut le commandement en chef du deuxième corps de réserve des Pyrénées. Entré en Espagne, il assiégea, et prit Pampelune. Le 4 août 1824, le duc de Doudeauville le remplaça au ministère. Lauriston fut alors nommé grand-veneur et ministre d'État. Il vivait éloigné des affaires lorsqu'il fut atteint, le 10 juin 1828, d'une attaque d'apoplexie, qui l'enleva le lendemain. L. L—T.

Précis de la Vie militaire du maréchal Lauriston, extrait du tome Ier de la *Galerie Historique et Critique du dix-neuvième siècle*. — Thiers, *Hist. du Consulat et de l'Empire*. — Marmont, *Mémoires*. — Comte Napoléon de Lauriston, *Observations sur les Mémoires du duc de Raguse* et une note dans le *Moniteur* du 6 juillet 1857. — De Courcelles, *Dict. biogr. des Généraux français*. — C. Mullié, *Biogr. des Célébrités des armées de terre et de mer*. — Lardier, *Hist. biogr. de la Chambre des Pairs*.

LAURISTON (*Auguste-Jean-Alexandre* Law, marquis de), général et homme politique français, né à La Fère, le 10 octobre 1790. Fils aîné du maréchal de Lauriston, il embrassa la carrière militaire, devint maréchal de camp et gentilhomme ordinaire de la chambre du roi Charles X. En 1828 il succéda à la pairie de son père. Après la révolution de juillet 1830, il prêta serment à la nouvelle dynastie, et siégea parmi les membres conservateurs. Il fut mis à la retraite le 24 janvier 1838. A la fin de 1848, il devint colonel de la 10e légion de la garde nationale de Paris, et fut élu représentant à l'Assemblée législative par le département de l'Aisne en mai 1849. Arrêté au 2 décembre 1851, il recouvra la liberté, le 16 du même mois, et rentra dans la vie privée.

Son frère, le comte *Napoléon* Law de Lauriston, a publié des *Observations sur les Mémoires du duc de Raguse*; Paris, 1857, in-8°. Il y défend la mémoire du maréchal de Lauriston, que Marmont appelle plusieurs fois « homme médiocre, très-médiocre ». J. V.

Biogr. des 750 Représ. à l'Ass. législative.

LAURO (*Jean-Baptiste*), poëte latin moderne, né à Pérouse, le 28 août 1581, mort à Rome, le 20 septembre 1629. Après avoir fait ses études au séminaire de Pérouse, où il professa quelque temps la philosophie, il entra dans les ordres, se rendit à Rome, et s'attacha au cardinal Marcel Lanti. Ses ouvrages le firent avantageusement connaître à la cour pontificale, et le pape Urbain VIII, qui aimait les lettres, l'admit au nombre de ses camériers-secrets. Lauro, nommé successivement secrétaire perpétuel du sacré Consistoire, archiviste du sacré Collége des cardinaux, secrétaire de la chambre apostolique et protonotaire apostolique, pouvait espérer les plus hautes dignités ecclésiastiques, lorsque la mort l'arrêta au milieu de sa carrière. On a de lui : *Poemata*; Pérouse, 1606, in-12; — *Epistolarum Centuria*; Pérouse, 1618, in-8°; — *Epistolarum Centuriæ Duæ*; Rome, 1621, in-8°; Cologne, 1624, in-8°. On lit en tête de cette édition une ode de Lauro à Urbain VIII; et on trouve mêlées aux lettres diverses pièces, entre autres, une *Vie de sainte Romaine, vierge et martyre*, en latin, et des additions aux *Selectæ Christiani orbis Deliciæ* de Fr. Sweert; — *Theatri Romani Orchestra; Dialogus de viris sui ævi doctrina illustribus*; Rome, 1618, in-8°; — *In nuptias Marci Antonii Burghesii et Camillæ Ursinæ Sylva*; Viterbe, 1619, in-4°; — *De annulo pronubo deiparæ Virginis Perusiæ asservato Commentarius*; Rome, 1622, in-8°. Z.

Jacobilli, *Bibliotheca Umbriæ*, p. 153. — Oldoini *Athenæum augustum*, p. 170. — Niceron, *Mémoires pour servir à l'histoire des Hommes illustres*, t. XXXVII.

LAURON (*Jean*), physicien et archéologue français du seizième siècle, natif de Châteauroux. Il fut simple procureur, avocat, bailli de Saint-Gildas et procureur fiscal au siége de sa ville natale. On a de lui : *L'Aménographie, ou description des vents, avec la cause, source, nature et propriété d'iceulx*; Paris, 1586, in-8°; — *Le Testament et dernières Volontés de feu monsieur d'Aulmont, comte de Chasteauroux; avec les Soupirs de Jean Lauron sur les Misères de ce temps*; Bourges, 1596, in-8°; — *Les deux premières parties de Chasteauroux, anciennement dict Déols, où il est discouru au poëme épique de l'antiquité, progrès et estendue de ceste terre*; Paris, 1611, in-12. Ce sont les deux premiers chants d'un poëme qui devait en avoir cinq et qui paraît n'avoir jamais été terminé. H. B.

La Croix du Maine et du Verdier, *Biblioth. franç.* — Catherinot, *Opuscules*.

LAUS DU PERRET (*C.-R.*), homme politique français, né en 1747, guillotiné à Paris le 31 octobre 1793. Quoique riche propriétaire, il prit rang parmi les propagateurs des idées révolutionnaires, et fut député des Bouches-du-Rhône à l'Assemblée législative, puis à la Convention, où il vota la détention de Louis XVI et son bannissement à la paix. Il fut un des membres qui se déclarèrent le plus ouvertement contre les montagnards. On le vit, le 10 avril 1793, mettre l'épée à la main pour résister à la masse des jacobins qui voulaient le faire conduire à l'Abbaye sans entendre sa défense. Impliqué dans l'assassinat de Marat (*voy.* ce nom) pour avoir le premier reçu Charlotte Corday à son arrivée à Paris et l'avoir conduite au ministère de l'intérieur, il repoussa facilement cette accusation; mais il fut convaincu d'être l'un des rédacteurs de la protestation du 6 juin. Le tribu

nal révolutionnaire le condamna à mort, et l'arrêt fut exécuté le même jour. Plus tard sa mémoire fut réhabilitée et une pension fut accordée à ses enfants. H. L.

Moniteur universel, an Ier (1793), nos 58, 158, 173, 202; an II, nos 277, 88, 87, 71; an III, no 25; an V, p. 173. — *Petite Biographie Conventionnelle* (1815). — *Biographie moderne* (1815).

LAUSUS ou **LAUSON** (Λαῦσος ou Λαύσων), chambellan (πραιπόσιτος τοῦ κοιτῶνος) sous Arcadius et Théodose II, vivait au commencement du cinquième siècle après J.-C. Il n'est connu que par la dédicace d'une compilation de Palladius désignée sous le titre d'*Histoire Lausiaque*, et par son palais, qui contenait quelques-uns des chefs-d'œuvre de la statuaire antique. Le palais, avec la plupart de ses trésors artistiques, fut détruit par un incendie sous Basiliscus, en 476. Y.

Cedrenus, (Aron. — Winckelmann, *Histoire de l'Art*, t. II, p. 311 de la trad. française.

LAUTENS. *Voy*. LAUTTE.

LAUTERBACH (*Wolfgang-Adam*), jurisconsulte allemand, né à Schleitz, le 12 décembre 1618, mort le 18 août 1678. Il fut professeur à l'université de Tubingue, publia entre autres : *Compendium Juris*; Tubingue, 1679, 1686 et 1694, in-8°; Lemgo, 1717 : manuel des *Pandectes* d'un usage très-répandu en Allemagne aux dix-septième et dix-huitième siècles; — *Collegium theoretico-practicum ad quinquaginta Pandectarum libros methodo synthetica pertractatum*; Tubingue, 1690-1714, 4 vol. in-4° : cet ouvrage, publié d'après les manuscrits de Lauterbach par son fils, fut imprimé de nouveau en 1726, en 1744, en 1763 et en 1784; — *Consilia maxime civilia et criminalia*, insérés dans la *Nova Collectio Consiliorum juridicorum Tubingensium*; Francfort, 1731, 9 vol., in-fol. Lauterbach a publié cent onze dissertations sur diverses matières de droit; elles furent recueillies en 4 volumes in-4°, qui parurent à Tubingue, en 1728. E. G.

Hesenthaler, *Effigies Lauterbachiana*; Stuttgard, 1681, in-fol. — Jugler, *Beyträge zur juristichen Biographie*, t. III, p. 88.

LAUTERBACH (*Samuel-Frédéric*), historien polonais, né à Fraustadt, le 20 octobre 1662, mort le 4 juin 1728. Il fut pasteur de sa ville natale, et devint en 1727 surintendant des églises protestantes de la Grande-Pologne. On a de lui : *Das Leben des Valerii Herbergeri* (Vie de Valerius Herbergerus); Leipzig, 1708, in-8°; — *Kleine Fraustädtische Pestchronica* (Récit abrégé des ravages exercés par la peste à Fraustadt); Leipzig, 1710, in-8°; — *Fraustädtisches Zion*; Leipzig, 1711, in-8°, ouvrage qui contient l'histoire de Fraustadt de 1500 à 1700; — *Der ehmalige polnische arianische Socinianismus* (L'ancien Socinianisme arien de Pologne); Francfort et Leipzig, 1725, in-8°; — *Polnische Chronik von Lecho bis auf Augustum II* (Chronique de Pologne depuis Lecho jusqu'à Auguste II); ibid., 1727, in-4°. E. G.

Zedler, *Universal-Lexikon*.

LAUTARO, chef araucanien, tué en 1557. Il était fils d'un Indien promauque nommé Pillan, qui servait comme auxiliaire dans l'armée espagnole; lui-même était page de l'*adelantado* Pedro de Valdivia, alors que ce général luttait contre le toqui Caupolican. Le 2 décembre 1553, après un terrible combat livré sur les ruines du fort Tucapel, Valdivia battait en retraite devant les Araucaniens, et s'empressait de regagner un défilé éloigné de près de deux lieues du champ de bataille, lorsque Lautaro, devinant son intention, déserta, avertit le toqui du dessein du chef espagnol, et l'engagea à prévenir sa manœuvre. Caupolican confia aussitôt à Lautaro un certain nombre de guerriers d'élite qui prirent les devants, tandis que le gros de l'armée araucanienne pressait les fuyards. La victoire fut telle que de cinq mille Indiens promauques qui combattaient pour les Castillans, trois seulement s'échappèrent et que sur deux cents cavaliers espagnols, Valdivia et un prêtre restèrent seuls vivants aux mains de leurs ennemis. Le prêtre fut mangé immédiatement. Valdivia implora la pitié des vainqueurs, et Lautaro intercéda pour son ancien maître. Caupolican hésitait, quand un vieillard, qui avait perdu son fils dans le combat, asséna un coup de massue sur la tête du prisonnier. Valdivia tomba; ses chairs servirent à un affreux repas, et de ses os les Araucans firent des flûtes et des trompettes (*voy.* VALDIVIA). Lautaro fut appelé à partager le commandement avec Caupolican et chargé de la défense des frontières; il se porta sur les rives du Bio-Bio, et ne tarda pas à être attaqué par don Francisco de Villagran. Le 23 avril 1554 il mit en déroute l'armée de ce capitaine, qui perdit trois mille hommes, son artillerie et reçut une grave blessure. Poursuivant sa victoire, Lautaro incendia La Conception; ruina les plantations espagnoles, puis regagna ses montagnes. Villagran, nommé corrégidor de l'audience royale du Pérou, fit rebâtir La Conception; mais le jeune cacique surprit encore cette ville, et fit un grand carnage de ses habitants. Le corrégidor lui-même ne fut pas plus heureux; battu une première fois, il se replia sur Santiago, où il éprouva une seconde défaite. Mais, épuisé par ses victoires, Lautaro dut retourner vers le sud et repasser le Bio-Bio. Villagran reprit l'offensive, et attaqua le camp de son ennemi. « L'intrépide Lautaro, qui surveillait tout par lui-même, dit Molina, s'étant montré sur les retranchements, fut tué d'un coup de flèche. Sa mort jeta une si grande consternation parmi les siens que Villagran en profita pour pénétrer dans le camp. Les Indiens auraient pu se sauver; ils ne le voulurent pas, et se firent tous tuer sur le corps de leur général. » A. DE L.

A. Herrera y Tordesillas, *Historia general de los Castellanos en las islas y tierra firme del mar Oceano*; Madrid, 1601, 4 vol. in-fol. déc. VII et VIII. — Molina, *Storia del Chili*, lib. I-III. — Alf. Ercilla, *La Araucana*.

— Ovalle, liv. V. — Garcilasso de la Vega, *Historia de Peru*, liv. VII. — J. Quiroga, cap. LXXIII. — Raynal, *Histoire philosophique des deux Indes*, t. VII, p. 87.

LAUTH (*Ernest-Alexandre*), anatomiste français, né à Strasbourg, le 14 mai 1803, mort dans la même ville, en 1837. Il étudia la médecine, et se fit d'abord remarquer par sa thèse inaugurale sur la *Structure et les usages des Vaisseaux Lymphatiques* ; 1824. Il entreprit plusieurs voyages scientifiques en Allemagne, en Angleterre, en Suisse, et devint professeur de physiologie à la faculté de Strasbourg; mais à peine eut-il fait quelques leçons, qu'il fut atteint d'une extinction de voix complète, symptôme de la phthisie qui l'enleva à l'âge de trente-quatre ans. Outre sa thèse, on a de lui : *Mémoires sur les Vaisseaux Lymphatiques des Oiseaux*, inséré dans les *Annales des Sciences Natur.*, t. III, avec 5 planches; le premier il y donne une description détaillée et complète de ces vaisseaux; — *Description des Matrices biloculaires* (*Répertoire d'Anatomie et de Physiologie*, t. V, avec 3 pl.); — *Manuel de l'Anatomiste;* Strasbourg, 1829, in-8°; 2e édit., 1835, avec 7 pl.; il en a paru aussi une édition allemande à Stuttgard, 1835-36, 2 vol. in-8°, avec 11 pl.; — *Mémoire sur divers points d'Anatomie* (*Mémoires de la Soc. d'Hist. Natur. de Strasbourg*, t. I, 1830, avec une pl.); — *Recherches d'Anatomie fine*, consignées dans la dissertation de Verrentrapp intitulée : *Observationes anatomicæ de parte cephalica nervi sympathici ;* Francfort, 1831 ; — *Mémoire sur le Testicule humain ;* 1832, in-4° : Lauth reçut de l'Institut de France un prix de physiologie expérimentale pour un mémoire sur ce sujet, qui est inséré dans les *Mémoires de la Société d'Histoire Naturelle de Strasbourg*, 1832, avec 3 pl.; — *Anatomie de la distribution des Artères de l'homme*, notice insérée dans le même recueil, avec une pl., même année; — *Variété de la distribution des Muscles chez l'Homme ; — Du Mécanisme par lequel les matières alimentaires parcourent le trajet de la bouche à l'anus ;* Strasbourg, 1833, in-4° ; — *Remarques sur la Structure du Tympan et de la Trachée artère;* Strasbourg, 1833, in-4°, avec pl.; — *Exposition et Application des sources des Connaissances physiologiques ;* Strasbourg, 1836, in-4°. Enfin, Lauth a inséré grand nombre d'articles dans le *Répertoire d'Anatomie* de Branchet, dans les *Archives Médicales* de Strasbourg, dans le *Bulletin universel* de Férussac, dans les *Archives générales de Médecine*, etc. Quand la mort est venue le frapper, il travaillait à réunir les matériaux d'un *Traité complet de Physiologie*.

Son frère, *Gustave* LAUTH, né à Strasbourg, le 9 mai 1793, mort le 13 avil 1817, prosecteur à la faculté de médecine de Strasbourg, a publié : *Précis d'un Voyage botanique fait en Suisse;* Strasbourg, 1812, in-8°; — *Spicilegium de Vena cave superiore ;* ibid., 1815, in-4° (thèse pour le doctorat). G. DE F.

Documents particuliers.

LAUTOUR DU CHATEL (*Louis*), littérateur français, né à Argentan, en janvier 1676, et mort dans la même ville, en 1758. Il était l'un des collaborateurs du *Dictionnaire de Trévoux*, et fournit 1,300 articles à l'édition de 1721 et 2,800 à celle de 1743. Suivant M. Quérard, Lautour aida le P. Lelong dans sa *Bibliothèque Historique*. Il avait laissé de nombreux manuscrits sur la philologie et la lexicologie : ils furent dispersés après sa mort.

Son neveu (*Pierre-Jacques*) était lieutenant des eaux et forêts à Rouen de 1758 à 1793. On a de lui : *Récréations littéraires, ou pensées sur différents sujets d'histoire, de morale et de critique*, avec un *Essai sur la Trahison ;* Amsterdam et Paris, 1769, in-12. L—z—e.

• Latour du Chatel (*Pierre-Jacques*), *Vie de M. Lautour du Chatel*, etc.; Rouen, 1758, in-12. — Quérard, *La France Littéraire*.

LAUTREC (*Odet* DE FOIX, seigneur DE), l'un des plus vaillants capitaines du seizième siècle, mort devant Naples, le 16 août 1528. Il accompagna Louis XII dans son expédition en Italie (1511), et la même année (29 octobre) fut nommé gardien du concile de Pise, qui s'ouvrit sous la présidence du cardinal de Sainte-Croix. Les préliminaires de paix n'ayant pas abouti, Lautrec reprit un commandement actif, et « montra, dit Brantôme, qu'il estoit excellent pour combattre en guerre et frapper comme sourd ». A la journée de Ravenne (11 avril 1512), il fut laissé pour mort sur le champ de bataille. En 1515 François Ier, dès son avénement, le fit gouverneur de Guyenne, et l'emmena de nouveau en Italie. Lautrec se distingua dans les terribles luttes de Marignan (13 et 14 septembre), et contribua puissamment à la conquête du Milanais. Lorsque le connétable Charles de Bourbon demanda son rappel, François Ier nomma Lautrec son lieutenant général en Italie (août 1516). « L'État de Milanez, écrit encore Brantôme, nous étoit très paisible et assuré, sans l'avarice et la grande injustice qu'on y commit. Le pouple se révolta, et, comme enragé, fit au pis, et perdîmes tout. Lautrec étoit homme trop sévère et mal propre pour un tel gouvernement ; d'être hardi, brave et vaillant étoit-il, mais pour gouverner un État, il n'y étoit pas bon. Madame Châteaubriand, sœur de M. de Lautrec, très-belle et honnête dame, que le roi aimoit, et dont il faisoit le mari cocu, en rabattant tous les coups et le remettoit toujours en grâce (1) ; trop hautain pour recevoir des conseils, il n'en faisoit jamais qu'à sa tête, aimant mieux faillir de par soi que d'être enseigné par les autres. Il eut bientôt mécontenté la cour de Rome : il traitoit militairement toutes les affaires ecclésiastiques. » Néanmoins, son activité

(1) Brantôme, t. II, p. 128.

et son intelligence le soutenaient dans les épreuves les plus difficiles. Il sut demeurer neutre entre les vieilles factions guelfe et gibeline. Avec des soldats mercenaires et mal payés, il reprit Brescia et Vérone, força en 1521 les Impériaux à lever le siége de Parme; et lorsque Léon X se fut déclaré contre la France, il tint encore le lieutenant de ce pape, Prospero Colonna, un mois en échec entre le Pô et l'Oglio. Plusieurs tacticiens reprochent à Lautrec d'avoir laissé en cette occasion son armée se fondre par la désertion plutôt que de risquer une bataille. Il dut, sans coup férir, évacuer Milan et chercher un réfuge dans l'État vénitien. Il rentra en campagne le 1er mars 1522; mais après plusieurs échecs, il fut complétement défait à la bataille de la Bicoque (29 avril 1522). Lautrec, revenu en France, fut fort mal reçu du roi, auprès duquel Louise de Savoie faisait tous ses efforts pour perdre le frère de la favorite. Du reste, les intrigues de la cour l'occupèrent jusqu'à ce que François Ier le chargea de mettre les frontières de Guienne à l'abri des invasions des Espagnols. Il n'eut que le temps de s'enfermer dans la ville de Bayonne, contre laquelle les efforts des ennemis vinrent échouer (6 septembre 1523). Deux ans après, il repassa en Italie, et combattit à Pavie aux côtés du roi. En 1527, il fut encore chargé, sur la recommandation du roi d'Angleterre, de commander l'armée destinée à soustraire l'Italie au joug de Charles Quint. Alexandrie capitula; Pavie fut prise d'assaut et cruellement traitée en punition de la défaite naguère essuyée sous ses murs. Les ordres précis de François Ier et de Henri VIII empêchèrent ensuite Lautrec de suivre le plan qu'il s'était fait, et il marcha sur Naples après de funestes délais nécessités par la pénurie d'argent où le roi laissait son armée. Arrivé devant cette capitale, le 1er mai 1528, il résolut de la réduire par le blocus, au lieu d'en presser le siége avec vigueur. Mais pendant ce temps une fièvre contagieuse vint ravager son camp et lui enlever la majeure partie de ses troupes. Malade lui-même, il se faisait porter de poste en poste, et opposait un courage inébranlable au mal comme à l'ennemi. Seul, il maintenait encore la confiance des soldats; mais il mourut dans la nuit du 15 au 16 août. En 1556, le duc de Serra, neveu de Gonzalve de Cordoue, lui fit élever un tombeau magnifique à Naples, dans l'église Sainte-Marie-la-Nuova. A. DE L.

Martin du Bellay, *Mém.*, t. XVII, liv. I, p. 42-58, 72. — Ruscelli. *Lettere di Principi*, t. I, p. 37-59. — Fleuranges, *Mém.*, p. 196. — Mézerai, *Abrégé chronologique de l'Histoire de France*, t. V, p. 199-400. — Sismondi, *Histoire des Français*, t. XIV, p. 13-313.

LAUTTE ou **LAUTENS** (*Jean*), héraldiste belge, né à Gand, étranglé et brûlé dans la même ville, en 1569 (1), pour s'être déclaré en faveur de la religion réformée. Il n'est connu que par son supplice et les deux ouvrages suivants : *Le Jardin d'Armoiries, contenant les armes de plusieurs nobles royaumes et maisons de Germanie inférieure : œuvre autant nouveau que profitable à tous amateurs du noble exercice d'armes*; Gand, 1567, in-16. Chaque page de cet ouvrage, et il y en a 366, contient trois écus d'armes gravés sur bois avec les noms d'autant de familles et une courte explication de chaque écu. En tête est un *Avertissement français-flamand*, daté du 10 juillet 1567; — *Mémoires de messire Olivier de La Marche*, avec *annotations* et *corrections*; Gand, 1567, in-4°, Bruxelles, 1616, in-4°; Louvain, 1645, in-4°. L—Z—E.

Sweert, *Bibliotheca Belgica*, p. 442. — Valère André, *Bibliotheca Belgica*, p. 526. — Foppens, *Bibliotheca Belgica*, p. 681. — Gérard Brandt, *Verhael de Reformatie*, p. 641. — Paquot, *Mém. pour servir à l'hist. litt. des Pays-Bas*, t. V, p. 179-181. — Sander, *De Gandavens.*, p. 78.

(1) Sander, Sweert, Valère André et Foppens en font un conseiller maître extraordinaire à la chambre des comptes de Lille, où il mourut, le 2 août 1608. Nous avons suivi la version de Brandt et de Paquot.

LAUVERGNE (Mme DE), femme poëte française, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. On a sous ce nom un *Recueil de Poésies*, Paris, 1680, in-12, qui se compose d'élégies, d'un poëme d'*Adonis*, de madrigaux et de portraits en prose. L'épître dédicatoire, signée *Leroux*, est adressée à la marquise de Neuville. Le nom de l'auteur ne se retrouve dans aucune biographie; cependant ses vers sont supérieurs à ceux de Coras, de Le Laboureur et de d'Assoucy : il y a du sens, de la correction et du goût. « La première pièce, intitulée *Caprice d'un Malade*, est un modèle de style et de bonne plaisanterie. » K.

Viollet-Leduc, *Bibl. Poétique*.

LAUWERMAN (*Corneille*) ou LAURIMANUS, poëte latin hollandais, né à Utrecht, vers 1520, mort dans la même ville, en avril 1573. Il fit ses études dans sa ville natale, au collége de Saint-Jérôme, sous Georges Macropedius (Langfuss), qu'il remplaça comme recteur, en 1554. Lauwerman avait professé avec succès la rhétorique et les belles-lettres. On a de lui : *Rationale divinorum Officiorum*, Joanne Beletho, theologo Parisiense, authore, etc.; Anvers, 1559, in-16, et 1562, in-24; à la suite du *Rational* de Durand; Lyon, 1612, in-8°; — *Exodus, sive transitus maris Rubri*, comédie sacrée, suivie de *Esthera regina*; Louvain, 1562, in-12; — *Miles christianus*, comédie sacrée, précédée d'une *Explication* et suivie d'un *Avertissement*; Anvers, 14 novembre 1565, in-12; — *Odæ Annales, juventuti scholæ Ultrajectinæ modulandæ*, imprimées en feuilles volantes; — *Thamar*, comédie sacrée; — *Tobias*, id.; — *Nabath*, tragi-comédie sacrée; — des *Poésies* et des *Épigrammes*, restées manuscrites. Jean Douza avait dédié à Lauwermann ses *Épodes* nos 231, 233, 235. A. L.

C. Lauwerman lui-même, dans sa *Préface sur Jean Beleth*. — Sweert, *Bibliotheca Belgica*, p. 191. — Valère

André, *Bibl. Belgica*, p. 187. — Burmann, *Trajectum Erud.*, p. 173, 175. — Paquot, *Mém. pour servir à l'hist. litt. des Pays-Bas*, t. V, p. 368-370.

LAUWERS (*Nicolas*), graveur flamand, né à Leuse, en 1620, mort vers 1660. On a de lui plusieurs estampes d'après divers maîtres, entre autres : une *Adoration des Rois*, d'après Rubens ; — *Jésus-Christ devant Pilate*, d'après le même; aux épreuves postérieures, on a substitué au nom de Lauwers celui de Bolswert, qui pourait avoir eu part à cette gravure; — une *Descente de Croix*, d'après le même. — — *Le Triomphe de la Nouvelle Loi*, très-grande planche, d'après le même; — *Le Concert de Sainte Cécile*, d'après Gerard Seghers; — *Une Assemblée de Joueurs*, d'après le même. Son frère Conrad, assez bon graveur, a produit, entre autres : *Élie auquel un ange apporte la subsistance dans le désert*, grande planche, d'après Rubens; — *L'Hospitalité de Philémon et de Baucis envers Jupiter et Mercure*, d'après Jacques Jordaens; — *Le Baptême des Nègres*, grande planche, d'après Érasme Quillinus. G. DE F.

Gandellini, *Notizie degli Intagliatori*. — Bazan, *Dict. des Graveurs*.

***LAUZANNE DE VAUX-ROUSSEL** (*Adolphe-Théodore* DE), auteur dramatique français, né à Vernelle, près Brie-Comte-Robert, le 4 novembre 1805. Il est depuis 1833 un des fournisseurs habituels des théâtres de vaudevilles. Parmi les pièces qui ont eu le plus de succès, on remarque : un *Docteur en herbe*; — *Ce que Femme veut*; — *M. et Madame Galochard*; — *Le Supplice de Tantale*; — *Prosper et Vincent*; — *Renaudin de Caen*; — *L'Homme blasé*; — *Heur et Malheur*; — *Les Intimes*; — *Un Père de Famille*; — *Riche d'Amour*, etc. Ces pièces, faites en collaboration de MM. Jaime, Duvert, et de quelques autres, ont été représentées soit au Vaudeville, soit aux Variétés, soit au Gymnase. M. de Lauzanne est aussi l'auteur d'une parodie d'*Hernani* de M. Victor Hugo, sous le titre d'*Harnali, ou la contrainte par cor*, en cinq tableaux et en vers; 1838. G. DE F.

Documents particuliers.

LAUZUN (*Antonin* NOMPAR DE CAUMONT, comte, puis duc DE), courtisan français, favori de Louis XIV, né en 1633, mort le 19 novembre 1723. Il fut un des exemples les plus curieux de la bonne et de la mauvaise fortune qui peut ballotter un homme de cœur. C'est de lui que La Bruyère a dit : « Sa vie est un roman : non, il lui manque le vraisemblable. Il n'a point eu d'aventures, il a eu de beaux songes, il en a eu de mauvais; que dis je? on ne rêve point comme il a vécu. » Cadet de Gascogne, il vint à la cour, sans aucuns biens, sous le nom de marquis *de Puyguilhem*. Il fut accueilli par le maréchal de Gramont, allié à sa famille, et dont le fils aîné, le comte de Guiche, alors en grande faveur auprès du roi, introduisit le marquis de Puyguilhem chez la comtesse de Soissons, nièce de Mazarin, de chez laquelle le roi ne bougeait pas. Il se fit remarquer de Louis XIV, qui le traita bientôt en favori, lui donna son régiment de dragons, puis le fit maréchal de camp, et créa pour lui la charge de colonel général des dragons. En 1669, le duc de Mazarin voulut se défaire de sa charge de grand-maître de l'artillerie : Puyguilhem en eut vent des premiers; il la demanda au roi, qui la lui promit, mais sous le secret pour quelques jours. Par suite de son indiscrétion, Louvois le sut, et supplia le roi de ne pas confier cette charge à un homme dont il ne pourrait supporter les manières hautaines et capricieuses. La nomination fut donc ajournée. Puyguilhem saisit le moment d'un tête à tête avec le roi, et le somma audacieusement de tenir sa parole. Le roi lui répondit qu'il n'y était plus tenu puisqu'il ne la lui avait donnée que sous le secret, et qu'il y avait manqué. Là-dessus, Puyguilhem tire son épée, en casse la lame avec son pied, et s'écrie qu'il ne servira de sa vie un prince qui lui manque si vilainement de parole. Le roi, transporté de colère, ouvre la fenêtre, et jette sa canne dehors, en disant qu'il aurait trop de regret d'avoir frappé un gentilhomme. Le lendemain, Puyguilhem fut conduit à la Bastille, d'où il sortit presque aussitôt pour recevoir la charge de capitaine des gardes du corps en compensation de l'artillerie, qui fut donnée au comte du Lude.

A la mort de son père, il prit le nom de comte de Lauzun. Ce fut au mois de décembre 1670 qu'il obtint le consentement de Louis XIV pour épouser la princesse de Montpensier (voy. ce nom); mais il fit la faute de différer son mariage de quelques jours, pour obtenir qu'il fût célébré à la messe du roi; ce qui donna le temps aux princes de faire des représentations au roi, et le mariage fut rompu. Cette même année, Louis XIV avait fait avec la cour un voyage en Flandre pour en visiter les places fortes, et avait donné à Lauzun le commandement du corps d'armée qui l'accompagnait. Cette haute faveur ne fit qu'indisposer davantage contre lui le ministre Louvois, qui s'unit à Mme de Montespan pour le perdre. On peut voir dans Saint-Simon par quels griefs il s'était attiré l'inimitié de cette dernière. Le ministre et la favorite travaillèrent si bien à sa perte, pendant l'année 1671, qu'au mois de novembre il fut arrêté. Dans sa surprise, il voulut savoir pourquoi : il demanda à voir le roi ou Mme de Montespan, et du moins à leur écrire. Ce fut en vain, il fut conduit à la Bastille, et de là à Pignerol, où il passa dix ans dans la captivité. Là était détenu depuis sept ans le surintendant Fouquet (voy. ce nom). Ils trouvèrent les moyens de tromper la surveillance de leurs gardiens, et de communiquer ensemble par un trou de cheminée. Mais Fouquet, qui avait vu les débuts modestes du jeune cadet de Gascogne à la cour, ne put ajouter foi aux récits de la haute fortune qu'il y

avait faite, et il le crut fou, à la lettre, lorsqu'il l'entendait se vanter d'avoir pu épouser Mlle de Montpensier. Il fallut, pour vaincre son incrédulité, le témoignage de la femme de Fouquet, qui quelque temps après obtint la permission de le visiter dans sa prison. Cependant Mlle de Montpensier, inconsolable de la captivité de Lauzun, faisait toutes les démarches possibles pour le délivrer. Le roi résolut de faire tourner ce désir au profit du duc du Maine, et il lui fit offrir la liberté de celui qu'elle aimait, à la condition d'assurer après elle, au duc du Maine et à sa postérité, le comté d'Eu, le duché d'Aumale, et la principauté de Dombes. Les deux premiers avaient été donnés à Lauzun, avec le duché de Saint-Fargeau et la terre de Thiers en Auvergne, au moment où le mariage avait dû se conclure. Il fallait donc la renonciation de Lauzun, pour que Mademoiselle pût disposer de ses biens en faveur du duc du Maine. Ce ne fut qu'avec une extrême répugnance qu'elle finit par consentir à cet arrangement, qui dépouillait son amant. Mais pour que la renonciation fût valide il fallait que Lauzun fût en liberté. On prit donc le prétexte qu'il avait besoin des eaux de Bourbon, où il se rencontra avec Mme de Montespan, pour traiter de cette affaire. Lauzun fut amené à Bourbon avec un détachement de mousquetaires. Mais, après plusieurs entrevues avec Mme de Montespan, il fut si indigné de la dureté des conditions qu'on lui imposait, qu'il ne voulut plus en entendre parler, et on le reconduisit à Pignerol. Cependant les amis de Lauzun s'entremirent : un second voyage à Bourbon fut résolu, dans l'automne de 1680. Lauzun y consentit à tout, et Mme de Montespan revint triomphante. De Bourbon il eut la permission d'aller à Angers, et il resta quatre ans en exil dans les deux provinces de l'Anjou et de la Touraine. Mademoiselle, toujours désespérée de son absence, se plaignit hautement de Mme de Montespan et de son fils, disant qu'après l'avoir impitoyablement rançonnée, on la trompait encore en tenant Lauzun éloigné ; elle fit tant de bruit, qu'enfin elle obtint son retour à Paris, avec liberté entière, à condition de ne pas approcher plus près de deux lieues de tout endroit où le roi serait. Il vint donc à Paris, où il vit assidûment sa bienfaitrice.

Si, comme on l'a supposé, il y a eu un mariage secret entre lui et Mademoiselle, il dut être contracté vers cette époque. Les liens qui l'attachaient à la princesse ne l'empêchaient pas de courir d'autres amourettes, ce qui amenait souvent entre eux des scènes violentes. « Il se lassa d'être battu, dit Saint-Simon, et à son tour battit bel et bien Mademoiselle, tant qu'à la fin, lassés l'un de l'autre, ils se brouillèrent une bonne fois pour toutes, et ne se revirent jamais depuis. » Lorsqu'elle mourut, en 1693 (il était alors rentré en grâces auprès de Louis XIV), il osa se présenter devant le roi en manteau de deuil, et fut très-mal reçu, dit Dangeau. Vers l'année 1688, Lauzun, poursuivi par l'ennui de ne pouvoir reparaître à la cour, fit demander au roi la permission de se rendre en Angleterre. Quelques mois après éclatèrent les premiers orages de la révolution qui renversa Jacques II du trône. Ce prince chargea secrètement Lauzun de conduire la reine et le prince de Galles en France. Ils débarquèrent à Calais, le 21 décembre. De là Lauzun écrivit au roi, et lui manda qu'il avait fait serment à Jacques II de ne remettre la reine et son fils qu'entre ses mains ; que comme il n'était pas assez heureux pour voir Sa Majesté, il la priait de vouloir bien le dispenser de son serment, et de lui faire savoir entre les mains de qui il devait les remettre. Le roi lui répondit qu'il n'avait qu'à revenir à la cour. C'est ainsi que, selon l'expression de Mme de Sévigné, il avait enfin trouvé le chemin de Versailles en passant par Londres. Cette action aventureuse lui rouvrit donc le chemin de la fortune. Les ministres craignirent d'abord qu'il ne reprît son ancien ascendant ; mais ses manières affectées déplurent à Louis XIV. « Il jeta ses gants et son chapeau aux pieds du roi, dit Mme de La Fayette, et tenta toutes les choses qu'il avait autrefois mises en usage pour lui plaire. Le roi fit semblant de s'en moquer. » Cependant les grandes entrées lui furent rendues. Le roi d'Angleterre lui donna l'ordre de la Jarretière, et s'entremit pour lui faire obtenir le titre de duc. Au mois de novembre 1689, Lauzun conduisit 6,000 hommes en Irlande, pour soutenir la cause jacobite. On connaît le mauvais succès de cette expédition. En 1695, à l'âge de soixante-trois ans, il épousa la seconde fille du maréchal de Lorges, qui n'en avait pas seize.

Voici le portrait que Saint-Simon nous en a laissé : « Le duc de Lauzun était un petit homme blondasse, bien fait dans sa taille, de physionomie haute, plein d'esprit, qui imposait, mais sans agrément dans le visage ; plein d'ambition, de caprices, de fantaisies, jaloux de tout, voulant toujours passer le but, jamais content de rien, sans lettres, sans aucun ornement ni agrément dans l'esprit, naturellement chagrin, solitaire, sauvage ; fort noble dans toutes ses façons, méchant et malin par nature, encore plus par jalousie et par ambition ; toutefois bon ami quand il l'était, ce qui était rare, et bon parent volontiers ; ennemi même des indifférents, et cruel aux défauts et à trouver et donner des ridicules ; extrêmement brave et aussi dangereusement hardi, courtisan également insolent, moqueur et bas jusqu'au valetage, et plein de recherches, d'industrie, d'intrigues, de bassesses pour arriver à ses fins, avec cela dangereux aux ministres, à la cour ; redouté de tous, et plein de traits cruels et plein de sel qui n'épargnent personne. »

ARTAUD.

Saint-Simon, *Mémoires*. — Mlle de Montpensier, *Mémoires*. — Mme de Sévigné, *Lettres*. — La Bruyère, *Caractères*. — Dangeau, *Journal*.

LAUZUN (*Armand-Louis* DE GONTAUT, duc DE). *Voy.* BIRON.

LAVAGNIA (*Philippe* DE), typographe italien du quinzième siècle; il paraît avoir été le premier qui ait introduit l'imprimerie à Milan, *primum latorem*, comme il se qualifie lui-même; ce fut en 1469 qu'il exécuta en cette ville un traité sur les miracles de Notre-Dame, et en 1473, dans une édition en deux volumes in-folio d'une traduction latine d'Avicenne, il se décerne derechef le mérite d'avoir été à Milan l'inventeur de la typographie. Il fut associé avec Antoine Zarot ou *de Zarotis*, né à Parme, et avec l'Allemand Waldapfel; ensuite il travailla seul. Son nom ne se trouve pas après 1489, de sorte qu'on peut regarder cette année comme celle de sa mort. Parmi ses éditions, qui sont recherchées des bibliophiles, on distingue le *Virgile* de 1474 (remarquable par ses variantes), le *Lucain* de 1478, le *Tite Live* de 1478. G. B.

La Serna Santader, *Dictionnaire Typographique du quinzième siècle*, t. I, p. 211. — Panzer, *Annales Typographici*.

LAVAL, maison noble et ancienne du Maine, dont le fondateur vivait à la fin du dixième siècle (*voy.* GUI); elle compta parmi les nombreuses branches qui s'y rattachent celles de Châteaubriant, de Retz, de Chastillon, de Loué, de Bois-Dauphin et d'Atticby. Voici les membres de cette famille qui depuis le treizième siècle se sont particulièrement distingués.

Gui VIII, fils de Gui VII de Laval-Montmorency et de Philippette de Vitré, succéda à son père en 1267. Il accompagna saint Louis en Afrique et Philippe le Hardi dans l'expédition contre le comte de Foix. Vers 1275 il alla prendre possession du comté italien de Caserte, qui lui était échu par la mort de son beau-père. Après avoir pris part à la guerre du comte de Valois en Auvergne, il se rendit au siége de Saint-Sever, et mourut en 1295.

Gui IX, fils du précédent, mort en 1323. Il servit dans toutes les guerres de la France jusqu'à la paix de 1320, et se distingua surtout à la journée de Mons-en-Puelle.

Gui X, fils du précédent, mort en 1347. Il avait épousé Béatrix, fille d'Arthur II, duc de Bretagne, et guerroya dans les Flandres. Ayant pris, en 1341, le parti de Charles de Blois, il contribua par sa valeur à plusieurs avantages que remporta ce dernier sur Jean de Montfort, son compétiteur, et fût tué au combat de la Roche-Derrien.

Gui XII, second fils du précédent, succéda à son frère en 1348, et mourut le 24 avril 1412. De concert avec Olivier de Clisson, son beau-frère, et Du Guesclin, il châtia plus d'une fois les Anglais, qui ravageaient la Bretagne, et se rendit maître de Rennes. Il eut ensuite beaucoup de part à la victoire de Rosebecque, et fut chargé, de 1382 à 1404, de gouverner le duché de Bretagne en qualité de lieutenant général. Froissart dit de lui « qu'il aima souverainement l'honneur de la France », et Pierre Le Baud, « qu'il fut moult prud'homme vers Dieu et les hommes, dévot aux églises, aumosnier aux pauvres, qu'il entretenoit des musiciens, aimoit le bien du peuple, et n'avoit d'autre serment que *si Dieu me donne bonne vie* ». En lui s'éteignirent les *sires de Laval* de la maison de Monmorency; sa fille *Anne*, qui lui succéda, épousa Jean de Montfort, et mourut en 1465.

De nombreuses branches cadettes de cette maison conservèrent avec le nom de Montmorency les noms et armes de Laval; entre autres celles de Bois-Dauphin, de Sablé et de Lezay. (Voyez les deux notices ci-après). C'est aussi à cette maison qu'appartenaient le duc de Laval, promu maréchal de France en 1783, son frère le cardinal de Montmorency, grand-aumônier de Louis XVI, le prince de Laval-Montmorency, ambassadeur à Rome et à Londres, et le duc Mathieu de Montmorency, membre de l'Assemblée constituante, gouverneur du duc de Bordeaux. P. L—Y.

Anselme, *Chronol. hist. des Grandes Maisons de France*. — *Art de vérifier les dates*, XIII. — Froissart, *Chroniques*. — Morice, *Hist de Bretagne*, I. — Moréri, *Dict. Hist.* — *Mémoires de Saint-Simon*.

LAVAL-MONTMORENCY (*Urbain* DE), marquis de Bois-Dauphin, maréchal de France, mort le 27 mars 1629, à Sablé. Fils de René II, comte de Laval, il commença de se faire connaître au siége de Livron (1574) et à celui de La Fère (1580). Il suivit ensuite le duc de Guise, sous les ordres duquel il se signala à la journée d'Auneau. Depuis il servit la Ligue, combattit à Ivry, et y fut fait prisonnier; en 1592 il s'unit au duc de Mercœur, s'empara de Château-Gonthier, et prit ou tailla en pièces, dans les environs de Mayenne, un corps d'Anglais qui avait échappé à la défaite de Craon. Quelque temps après, il rentra au service du roi, lui remit plusieurs places et châteaux, et fut élevé, le 25 juillet 1597, à la dignité de maréchal de France (1). Nommé ambassadeur à Vienne en 1601, il obtint en 1609 le gouvernement de l'Anjou, qu'il conserva pendant dix ans. En 1615 Louis XIII le mit à la tête de l'armée qu'il envoya contre les princes, et qui était destinée à couvrir Paris. Au moment où le maréchal s'avançait vers le Poitou pour en fermer l'accès aux mécontents, il dut résigner son commandement, et se retira à Sablé. P. L—Y.

Pinard, *Chronol. Militaire*, II, 391. — *Vies des Hommes illustres*, XIX. — Le P. Daniel, *Hist. de France*, XII. — Du Chêne, *Hist. de la Maison de Montmorency*.

LAVAL-MONTMORENCY (*Gui-Claude-Rolland*, comte DE), maréchal de France, né le 5 novembre 1677, mort le 14 novembre 1751. Après avoir servi plusieurs années en Flandre, il leva en 1702 un régiment d'infanterie, reçut

(1) D'après le témoignage de quelques historiens, Bois-Dauphin aurait été un des quatre maréchaux nommés par le duc de Mayenne.

deux atteintes de boulet au siége de Nice, contribua à la levée de celui de Toulon, et repassa à l'armée de Flandre en 1709. Il s'y distingua à la défense de Tournay et à l'attaque du fort d'Arleux, qu'il emporta de vive force, battit près de Valenciennes un corps de trois mille Impériaux (10 juillet 1712), se trouva à la bataille de Denain, et entra un des premiers dans Douai. Au siége de Fribourg, il fut blessé d'un coup de mousquet dans la mâchoire, et devint en 1719 maréchal de camp. La campagne de 1734, pendant laquelle il se signala de nouveau à l'armée du Rhin, lui valut le grade de lieutenant général. Il commandait la Lorraine lorsqu'il fut élevé, le 17 septembre 1747, à la dignité de maréchal de France. P. L—Y.

Pinard, *Chronol. Militaire*, III, 369. — Courcelles, *Dict. des Généraux français*, VII.

LAVAL (*Antoine* DE), sieur de BELAIR, littérateur français, né le 24 octobre 1550, mort en 1631. Originaire d'une famille noble du Bourbonnais, il fut d'abord maître des eaux et forêts dans cette province, et devint ensuite capitaine du parc et château de Beaumanoir-lès-Moulins. Il succéda aussi en la charge de premier géographe du roi à Nicolaï (1583), dont il avait épousé la belle-fille, Isabelle de Buckingham. Outre la géographie, il connaissait les langues anciennes, l'histoire et même la théologie. Comme il était fervent catholique et qu'on le savait habile dans la dispute, il se trouva à plusieurs conférences qui furent tenues à Paris dans le seizième siècle pour tenter la conversion des protestants. Après être resté longtemps à la cour, où il fut attaché au service des princes de la branche de Montpensier, il alla passer les dernières années de sa vie à son château de Belair, aux environs de Moulins. D'après Nicéron, il avait formé dans cette ville un cabinet curieux, souvent visité par de grands personnages, et qui renfermait en grand nombre des cartes, des plans de villes et de fortifications, des armes, des livres, des tableaux, etc. On a de lui : *Paraphrase des CL Psaumes de David, tant littérale que mystique, avec annotations nécessaires*; Paris, 1612, in-4°; la seconde édition, revue et augmentée, 1614, in-4°; — *Le grand Chemin de la vraye Église*; ibid., 1615, in-8° : démontré par l'origine et la suite des traditions apostoliques et ecclésiastiques ; — *Homélies de saint Chrysostôme, avec les Catéchèses de saint Cyrille*, trad. en français; ibid., 1620, in-8° : cette version est suivie d'un discours sur *Les Prédicateurs qui affectent de bien dire*, par le traducteur; — *Desseins de Professions nobles et publiques*; ibid., 1605, in-4°, et 1612. Ce livre, dont le titre n'est pas très-clair, fut dédié à Henri IV, puis à Louis XIII; l'auteur appelle *professions nobles* celles du clergé, de la milice, de la jurisprudence, de l'administration, et des finances. K.

Moréri, Suppl. au *Dict. Hist.* — Nicéron, *Mém. des Hommes illustres*, XXXVII.

LAVAL (*Étienne-Abel*), historien français, né dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Ministre protestant, il passa en Angleterre après la révocation de l'édit de Nantes, et desservit l'église française de Castel-Street à Londres. Il a publié : *Histoire abrégée de la Réformation et des Églises réformées de France*, dont une traduction anglaise a paru à Londres en 1737, 3 vol. in-8°, ou d'après une autre indication de 1737 à 1741, 6 vol.; — *Veritez et Devoirs de la Religion chrétienne, et abrégé de l'histoire du Vieux Testament*; Cork, 1725, in-4°. K.

Lelong, *Bibl. Hist. de la France*.

LAVAL (*Antoine-J.*), savant français, né à Lyon, mort le 5 septembre 1728, à Toulon. Il faisait partie de la Société des Jésuites, et enseigna l'hydrographie ainsi que les mathématiques à Toulon. On a de lui : *Voyage de la Louisiane fait par ordre du roi en* 1720, *dans lequel sont traitées diverses matières de physique, astronomie, géographie et marine*; Paris, 1728, in-4°. Il travailla aussi avec son compatriote J.-M. de Chazelles à dresser les cartes marines des côtes de Provence, et fournit aux *Mémoires de l'Académie de La Rochelle* une bonne description des salines de la Saintonge. K.

Pernetti, *Lyonnais dignes de mémoire*, II. — Quérard, *France Littér.*

LA VALETTE (*Jean* PARISOT DE), grand-maître de l'ordre de Malte, né en 1494, mort à Malte, le 21 août 1568. Il appartenait à une ancienne famille qui avait donné des capitouls à Toulouse. Entré dans l'ordre de Malte, il en avait successivement rempli toutes les charges : il s'était rendu redoutable aux musulmans sur les côtes d'Afrique et de Sicile. Fait prisonnier par Dragut, il n'eut pas plus tôt recouvré sa liberté qu'il entreprit de nouvelles courses. Parvenu au grade de commandeur, il fut chargé du gouvernement de Tripoli, sous la grande-maîtrise de Jean d'Omèdes, en 1537. Il y prit les mesures les plus énergiques, rétablit la discipline, punit sévèrement les blasphémateurs, et sut se maintenir dans ce poste important et trop faiblement fortifié. A la mort du grand-maître Claude de La Sangle, La Valette était grand-prieur de Saint-Gilles de la langue de Provence et lieutenant général du grand-maître. Il fut unanimement élu pour succéder à La Sangle, le 21 août 1557. « Soldat, capitaine, général, sage politique, plein de fermeté, il était, suivant Vertot, autant estimé parmi ses confrères que redoutable aux Infidèles. » Arrivé à ce poste suprême, La Valette releva son autorité en exigeant des prieurs et des commandeurs d'Allemagne et de Venise le payement des taxes auxquelles les règlements de l'ordre les avaient soumis. Il rendit justice au maréchal Gaspard de Vallier, qui n'avait pu tenir à Tripoli, et que le grand-maître d'Omèdes avait durement poursuivi. La Sangle avait rendu la liberté à ce chevalier; La Valette fit revoir son procès, et le nomma grand-bailli de Lango. Le

vice-roi de Sicile, Jean de La Cerda, duc de Medina-Celi, ayant conçu le projet de reprendre Tripoli, La Valette lui fournit un secours; mais La Cerda changea d'avis, et malgré les engagements solennels qu'il avait pris vis-à-vis du grand-maître et les remontrances des chefs de ses alliés, il s'occupa de la conquête de l'île de Gelves, où il employa ses troupes à construire un fort inutile. Le Grand-Turc envoya une flotte armée qui battit l'armée chrétienne. Quatorze mille chrétiens périrent dans cette expédition, soit par les maladies, soit par le fer ennemi. A la suite de ce désastre, La Valette envoya dans les mers du Levant des galères qui sauvèrent plusieurs navires chrétiens et enlevèrent des corsaires. Par son influence la flotte de Malte s'accrut considérablement; chaque jour elle remportait de nouveaux succès sur les musulmans, et des envoyés de l'ordre de Malte obtinrent de siéger au concile de Trente. Don Garcie de Tolède, lieutenant de Philippe II, s'étant emparé du Pignon de Velez, grâce au secours que lui fournit La Valette, la prise de cette ville inquiéta Soliman, qui résolut de faire des armements pour s'emparer de Malte. A la même époque, les chevaliers enlevèrent un galion chargé de richesses destinées au sérail du sultan. Des cris de vengeance s'élevèrent dans toutes les mosquées contre les chrétiens. En apprenant les préparatifs qui se faisaient en Turquie contre l'ordre de Malte, La Valette, loin de s'épouvanter, s'occupa de mettre sa résidence en état de défense. Plus de six cents chevaliers arrivèrent à Malte avec des serviteurs dont on fit des soldats. Les commandeurs y envoyèrent une partie de leurs biens; le pape Pie IV fournit au grand-maître une somme de dix mille écus, Philippe II promit des secours en hommes, et donna l'ordre au vice-roi de Sicile de pourvoir à la sûreté de Malte; mais le vice-roi resta longtemps sans exécuter cet ordre. Livré à lui seul, La Valette pourvut à tout. « Soldat, capitaine, officier d'artillerie, infirmier, ingénieur, dit Vertot, de la même main dont il avoit tracé une nouvelle fortification, il remuoit lui-même la terre, et on le trouvoit presqu'en même temps en différents endroits, tantôt à la visite des magasins et souvent même à l'infirmerie, occupé à pourvoir au soulagement des malades. » Ayant assemblé les chevaliers, il ne leur dissimula ni la grandeur du péril ni l'incertitude du secours dont on le flattait. Il les engagea à renouveler avec lui leurs vœux au pied des autels. Tous communièrent, et « après avoir pris le pain des forts, ajoute Vertot, il ne parut plus parmi eux aucune foiblesse, plus de divisions, plus de haines particulières; et ce qui étoit encore plus difficile, on rompit de tendres engagements, si chers au cœur humain. » Les voyant dans cette heureuse disposition, le grand-maître assigna à chaque *langue* le poste qu'elle devait occuper. Il y avait alors dans l'île sept cents chevaliers, sans compter les frères servants, et huit mille cinq cents hommes, tant soldats de profession qu'habitants enrégimentés. La Valette parcourait continuellement les postes, se montrait partout et donnait tous les ordres. La flotte turque parut à la hauteur de Malte, le 18 mai 1565. Elle était composée de cent cinquante-neuf vaisseaux de guerre chargés de trente mille janissaires et spahis, et suivie d'un grand nombre de bâtiments portant la grosse artillerie et les chevaux des spahis avec les munitions de guerre et de bouche. Sur la fin du jour, les Turcs jetèrent l'ancre à l'entrée de l'anse ou golfe de Mugiarro, où les galères et les vaisseaux s'arrêtèrent. Le maréchal Copier, à la tête de deux cents chevaliers et de mille arquebusiers, se porta au même endroit pour s'opposer au débarquement; mais pendant ce temps, et profitant de l'obscurité, trois mille Turcs descendirent à la cale de Saint-Thomas ou port de l'Échelle. La nuit suivante, la flotte turque appareilla, et le lendemain de grand matin l'armée commandée par Mustapha débarqua à Marsasiroc, où elle se fortifia. Les Turcs se répandirent dans les villages, qu'ils pillèrent; mais le maréchal Copier, tombant sur ceux qui s'écartaient de leur corps, tua plus de quinze cents ennemis en différentes rencontres. Le grand-maître fit bientôt cesser ces escarmouches qui pouvaient affaiblir son armée.

Le pacha commença le siége d'un petit fort Saint-Elme, situé sur la pointe d'un rocher, à l'extrémité d'une langue de terre qui sépare les deux ports, dont il défendait l'entrée. Les Turcs investirent ce fort du côté de la terre; mais ils ne purent empêcher le grand-maître d'y envoyer sur de légères barques des secours en hommes et [illegible] munitions, de sorte que la garnison de ce petit [illegible] fut continuellement renouvelée. Ce fort étant [illegible] sur le roc, le travail des tranchées était diffic[illegible] cependant des batteries purent être établies, [illegible] le pacha fit canonner les ouvrages extérieurs. [illegible] chevaliers enfermés dans ce petit fort, sous [illegible] ordres du bailli de Négrepont, répondirent av[illegible] courage. Voyant bien qu'il ne pourrait longte[illegible] tenir, le bailli fit demander du secours au gra[illegible] maître; celui-ci répondit qu'il fallait absolum[illegible] se sacrifier pour la défense de ce poste et [illegible] jusqu'à la dernière extrémité. Le pacha per[illegible] beaucoup de monde dans ce siége. Il n'av[illegible] çait qu'avec une extrême lenteur, et voyait [illegible] ses efforts repoussés. Il parvint cependant à [illegible] loger dans un ouvrage avancé. Un renégat [illegible] amena d'Alexandrie neuf cents hommes de [illegible] cours avec six galères; Dragut, vice-roi de Tripoli, en amena seize cents sur treize galères [illegible] deux galiotes. Le sultan avait ordonné de ne [illegible] faire sans le conseil de Dragut. Celui-ci [illegible] le siége du fort Saint-Elme; mais il comprit [illegible] son abandon aurait un mauvais effet moral, [illegible] toutes les forces des assiégeants furent concen[illegible] trées vers ce point. Plusieurs fois les chevaliers [illegible] plaignirent, demandant à abandonner cette [illegible]

tion, que les Turcs étaient parvenus à dominer. La Valette leur rappela leur vœu d'obéissance, menaça de venir lui-même s'ensevelir dans ce fort ou d'y envoyer des troupes mercenaires; les chevaliers, piqués, tinrent bon jusqu'à la fin.

La Valette inventa un nouveau projectile pour repousser les Turcs : c'étaient des cercles d'un bois léger qu'on trempait dans de l'eau-de-vie ou qu'on frottait avec de l'huile bouillante; on les couvrait ensuite de laine ou de coton qu'on imbibait dans des liqueurs combustibles mêlées avec du salpêtre et de la poudre à canon, opérations que l'on recommençait plusieurs fois. Au moment de l'assaut, on mettait le feu à ces cercles, et avec des pincettes on les jetait sur les ennemis; ceux qui en étaient atteints étaient brûlés vifs. Le 16 juin un assaut général fut tenté en vain, malgré le secours des vaisseaux. Mustapha fit alors exécuter un chemin couvert du coté du port et empêcha ainsi les communications du fort avec la ville, et le 23 juin le fort Saint-Elme tomba entre les mains des Turcs : tous les chevaliers qui s'y trouvaient étaient morts sur la brèche. Depuis le commencement des opérations, les Turcs avaient perdu huit mille hommes. Pour s'en venger, Mustapha fit arracher le cœur des chevaliers, leur fit ouvrir le corps en forme de croix, et après avoir fait attacher leurs cadavres sur des planches les fit jeter dans la mer. La marée porta ces tristes lambeaux au pied du château Saint-Ange et du coté du bourg. La Valette, indigné, fit aussitôt égorger les prisonniers turcs, et par le moyen du canon il en envoya les têtes sanglantes dans le camp ennemi. L'ordre de Malte avait perdu cent-trente chevaliers et plus de treize cents hommes à la défense du fort Saint-Elme. La Valette releva le courage des défenseurs qui lui restaient dans une assemblée générale, et, parcourant tous les postes, il ordonna de ne plus faire de prisonniers à l'avenir. Le pacha envoya un parlementaire offrir une capitulation. On ne permit de passer qu'à un esclave qui accompagnait l'officier de Mustapha, et La Valette commanda de le pendre, mais il ordonna en secret de le laisser échapper. Mustapha fit investir du côté de la terre le château Saint-Ange, le bourg et la presqu'île de La Sangle. Les Turcs commencèrent la tranchée, élevèrent des murailles en pierre sèche et construisirent des batteries. Depuis le commencement du siége, des chevaliers étaient venus isolément fortifier la garnison de Malte. Don Juan de Cardone en débarqua encore quelques-uns après la prise du fort Saint-Elme. Maîtres du port du Musciet, les Turcs résolurent de faire passer des barques dans le grand port en les halant à travers la presqu'île; un Grec de la famille Lascaris, qui servait dans les spahis, vint révéler ce projet au grand-maître. On ferma le port avec des estacades et des chaînes, et chaque jour on se battait à l'arme blanche sur ces estacades, que les Turcs voulaient détruire. Le 5 juillet, Mustapha fit tirer toutes ses batteries, et à la faveur de leur feu les Turcs amenèrent leurs tranchées jusqu'au fossé. Les chevaliers firent sauter une redoute qu'ils ne pouvaient plus défendre, et se retirèrent dans l'intérieur de l'île Saint-Michel, que l'on mit en communication avec le grand bourg et le château Saint-Ange au moyen d'un pont. L'agent du grand-maître se plaignit vivement au vice-roi de Sicile de l'abandon dans lequel il laissait Malte; il harangua même le peuple. Jean-André Doria offrit au vice-roi de porter deux mille hommes à Malte : le vice-roi lui donna une autre mission; il fit armer seulement deux galères, dont il confia le commandement à Pompée Colonne et sur lesquelles un grand nombre de chevaliers s'embarquèrent. Colonne revint sans avoir essayé de débarquer, tandis que Hassan, vice-roi d'Alger, arrivait au camp turc avec deux mille cinq cents hommes. Le 15 juillet Hassan tenta l'assaut du château Saint-Michel; des barques furent passées par terre dans le grand port; les Turcs, commandés par Candelissa, se portèrent sur l'estacade; refoulés d'abord, ils trouvèrent un point de débarquement, et se battirent avec acharnement pour la possession d'une redoute à l'éperon de l'île; ils furent enfin repoussés avec une perte de près de quatre mille hommes. Hassan ne réussit pas mieux devant le château Saint-Michel, qu'il attaqua par terre; forcé de reculer avec ses Algériens, il fut remplacé par les janissaires, mais ceux-ci durent également se retirer. Mustapha tenta alors la construction d'un pont; un neveu de La Valette perdit la vie en voulant y mettre le feu; le grand-maître fit lui-même canonner cet ouvrage, qui finit par être incendié. Le siége devint encore plus vif; les Turcs ne donnaient pas un moment de relâche aux assiégés, attaquant plusieurs points à la fois; mais quoique les chrétiens, en les repoussant avec vigueur, leur tuassent beaucoup de monde, par la disproportion de leurs forces, ils en perdaient plus que les Turcs, et leurs garnisons s'affaiblissaient de jour en jour. Plusieurs assauts furent tentés sans succès; les femmes et les enfants s'en mêlèrent. A l'assaut du 19 août, La Valette fut blessé dangereusement à la jambe d'un éclat de grenade. Il dissimula sa blessure, et resta sur la brèche. Le pacha avait essayé de la mine; il fit construire une tour mobile en bois; rien ne put réussir. Enfin, le 1er septembre, le vice-roi de Naples partit de Syracuse avec sa flotte portant huit mille hommes; après avoir approché de Malte, il s'en retourna, mais les réclamations des soldats le forcèrent à revenir. Le 6 septembre la flotte entra dans le canal du Goze; le lendemain matin il débarqua les troupes, et s'en alla. En apprenant qu'un secours était arrivé de Sicile aux Maltais, le général turc ordonna d'une manière précipitée l'embarquement de son armée; il ne fut pas plus tôt sur son vaisseau qu'il eut honte de son action : il était trop tard. En voyant partir les

Turcs, La Valette avait vivement fait combler leurs tranchées et détruire leurs travaux; des chevaliers avaient repris le fort Saint-Elme. Cependant le vice-roi d'Alger fut d'avis de revenir, et malgré les remontrances de l'amiral Pialy, Mustapha ordonna le débarquement. Les soldats turcs ne retournèrent pas au combat sans manifester leur mécontentement. Mustapha marcha d'abord contre l'armée de secours, qui s'était retranchée sur une colline d'un difficile accès. Les chrétiens sortirent de leur camp, et se jetèrent sur les Turcs, qui, fatigués et mourant de soif, ne firent qu'une faible résistance. Mustapha fut obligé de fuir avec ses troupes débandées; tous les musulmans qui tombèrent dans les mains des chrétiens furent passés au fil de l'épée, et ce ne fut qu'avec une perte considérable que les Turcs gagnèrent leurs vaisseaux. Le vice-roi d'Alger, qui était resté en ordre, arrêta les premiers chevaliers qui se présentèrent au bord de la mer, mais les chrétiens parurent en force, et les Turcs n'eurent plus qu'à se rembarquer. « On prétend, dit Vertot, que pendant ce siége les Turcs ne perdirent pas moins de trente mille hommes. » L'amiral turc mit à la voile, et passa en vue de la Sicile, ce qui permit au vice-roi de connaître sans courrier l'heureuse délivrance de Malte. Le sultan, en apprenant la défaite de son armée, jura qu'au printemps suivant il viendrait lui-même réduire les chevaliers de Saint-Jean dans leur dernier boulevard. Cependant, selon Vertot, « après la levée du siége, la ville, ou ce qu'on appelait le grand bourg de Malte, ressembloit moins à une place bien défendue qu'à une ville emportée d'assaut, rasée, détruite après le pillage, et ensuite abandonnée par l'ennemi. Plus de deux cent soixante chevaliers avaient été tués en différents assauts; on comptoit jusqu'à huit mille hommes, soldats ou habitants qui avoient péri pendant le siége; et à peine quand les Turcs se retirèrent restoit-il dans le Grand-Bourg et dans le château de Saint-Michel, en comptant même les chevaliers, six cents hommes portant les armes, et encore la plupart couverts de blessures. » La nouvelle de la défaite des Turcs fut un sujet de joie dans toute la chrétienté; le nom de La Valette fut célébré partout, et le pape Pie IV lui offrit le chapeau de cardinal, qu'il refusa; les uns attribuèrent ce refus à la modestie; d'autres pensèrent au contraire que, se considérant comme souverain de Malte, il avait dû craindre d'abaisser cette dignité en acceptant la pourpre romaine. D'un autre côté, les chevaliers accusèrent le vice-roi de Naples d'avoir fait durer le siége de Malte si longtemps par ses lenteurs calculées, et Philippe II, dont il n'avait fait pourtant que suivre les instructions, lui enleva ses fonctions. Soliman continuait ses armements à Constantinople; mais La Valette trouva le moyen de faire mettre le feu à l'arsenal, et les préparatifs contre Malte furent détruits.

La Valette releva les fortifications de Malte; il augmenta le fort Saint-Elme, et résolut d'y transporter la maison conventuelle des chevaliers de Saint-Jean. En même temps il envoya des ambassadeurs aux rois chrétiens, et obtint les secours nécessaires pour construire sur cette presqu'île une nouvelle ville, qui a reçu son nom. Il en posa la première pierre le 28 mars 1568. Quand il manquait d'argent, La Vallette faisait frapper des monnaies de cuivre d'une valeur nominale qu'on remboursait sitôt qu'on recevait des métaux précieux, si bien que le travail ne fut jamais discontinué. Cette monnaie portait d'un côté deux mains entrelacées qui se touchaient et de l'autre les armes de La Valette écartelées avec celles de l'ordre de Malte, et pour légende : *Non æs, sed fides*. Bientôt La Valette eut à réprimer la rébellion de quelques jeunes chevaliers espagnols, qui s'étaient permis des chansons satiriques sur les anciens chevaliers et sur des dames maltaises. Sachant qu'on instruisait contre eux, ces jeunes gens entrèrent dans la salle des délibérations, jetèrent l'encrier du chancelier par la fenêtre et se sauvèrent en Sicile. La Valette les réclama; mais ils avaient disparu. Un autre ennui vint encore troubler ses vieux jours. Depuis longtemps les papes avaient disposé du grand-prieuré de Rome en faveur de leurs créatures; La Valette réclama auprès de Pie V, qui lui promit de rendre ce bien à l'ordre dès la première vacance. Il y nomma néanmoins encore son neveu : La Valette reprocha au saint-père son manque de parole. Son ambassadeur ayant eu la maladresse de rendre sa lettre publique, le saint-père refusa de recevoir l'envoyé du grand-maître. La Valette en conçut un profond chagrin. Pendant une partie de chasse au vol il fut frappé d'un coup de soleil, dont il mourut trois semaines plus tard.

L. LOUVET.

Vertot, *Hist. des Chevaliers de Malte*. — De Thou, *Hist. sui temp.*

LAVALETTE (*Louis* DE NOGARET D'ÉPERNON, cardinal DE), né à Angoulême, en 1593, mort le 28 septembre 1639, était le troisième et dernier fils du duc d'Épernon. Destiné par ses parents à l'état ecclésiastique, il fut pourvu fort jeune des abbayes de Saint-Mesmin, du Gard, Bardoue, en 1611, de Gimont, Saint-Victor de Marseille, la Grasse, etc., en 1621. Il avait été nommé archevêque de Toulouse, et c'est en cette qualité qu'il assista aux états généraux tenus à Paris. Élevé à la pourpre romaine, le 11 janvier 1621, il fit partie de l'assemblée du clergé à Bordeaux la même année, et de celle tenue à Paris en 1625. Il n'avait point reçu les ordres sacrés, et il se démit en 1628 de l'archevêché de Toulouse en faveur de Charles de Montchal, son ancien précepteur. Louis de Lavalette embrassa la profession militaire, accompagna le cardinal de Richelieu, et servit sous lui en Italie en 1629 et 1630. Gouverneur d'Anjou en 1631, commandeur des ordres du roi en 1633, il devint gouverneur et lieutenant général au pays Messin et

de la ville de Metz, sur la démission de son père, par provision du 31 décembre 1634, et commanda l'armée d'Allemagne conjointement avec le duc de Weimar par pouvoir du 29 juin de la même année. Il partagea la gloire du duc, et commanda encore avec lui l'armée d'Alsace et de Lorraine en 1636. Lavalette fut nommé au commandement de l'armée de Picardie en 1637, et obtint celui de l'armée d'Italie en 1638. A son titre de général de l'armée d'Italie il joignit la qualité de plénipotentiaire, pour conclure un traité d'alliance avec la duchesse de Savoie. Accompagné du duc de Candalle, son frère, il força deux redoutes et jeta un renfort de deux mille hommes dans Verceil. Le 3 juin il signa à Turin une ligue offensive et défensive entre le roi et madame de Savoie. Il sauva Turin, menacé par l'ennemi, força Chivas à capituler après dix-huit jours de siége, et mourut emporté par la fièvre, pendant la suspension d'armes ménagée par le nonce, après avoir utilement servi Louis XIII pendant dix années, dans ses conseils et à la tête de ses troupes. Le pape lui refusa les honneurs qu'on a coutume de rendre aux cardinaux, sous prétexte qu'il avait commandé des armées hérétiques contre des peuples catholiques. ED. SÉNEMAUD.

Mercure Français. — Pinard, *Chronologie Militaire.*

LA VALETTE (*François* DE THOMAS, seigneur DE), guerrier français, né vers 1630. Il descendait d'une ancienne famille provençale qui avait donné des chevaliers à l'ordre de Malte. Fils d'un capitaine des galères, il porta les armes avec distinction sous Louis XIV. Il avait quatre-vingts ans environ lorsque le duc de Savoie vint, en 1707, mettre le siége devant Toulon; malgré son âge avancé, il eut le courage d'attendre l'ennemi dans son château de La Valette, et répondit en latin à l'officier qui le sommait de se rendre : « Tu feras bien de me tuer, et non pas de me menacer; sans quoi, dès que ton maître sera arrivé, je te ferai pendre. » Le duc de Savoie, étant arrivé peu de temps après, lui fit de grands éloges de sa conduite, et eut pour lui pendant le siége des attentions d'autant plus flatteuses qu'elles furent approuvées de Louis XIV.

P. L—Y.

Dict. de la Provence, II.

LA VALETTE (*Louis* DE THOMAS DE), supérieur général de l'Oratoire, fils du précédent, né en 1678, à Toulon, mort le 22 décembre 1772, à Paris. Il fut d'abord chevalier de Malte et placé dans la marine royale. A l'âge de dix-sept ans, il renonça au monde pour entrer dans la congrégation de l'Oratoire (1695). L'amour de la pénitence le conduisit à La Trappe; au bout de quelques mois, il fut réclamé par le P. de La Tour et pourvu de la chaire de philosophie à Soissons. Il devint successivement directeur de l'institution pédagogique de Paris (1710) et supérieur de la maison de Saint-Honoré (1730). Après la mort du P. de La Tour (1733), il fut désigné par la majorité pour lui succéder comme général de l'ordre; on eut beaucoup de peine à vaincre ses répugnances, et ce ne fut qu'à la sollicitation de l'archevêque de Paris, M. de Vintimille, et du cardinal de Fleury qu'il se décida à accepter cette haute charge. Il l'occupa pendant trente-neuf ans, et eut à traverser des temps difficiles, notamment au sujet de l'acceptation par son ordre de la bulle *Unigenitus* et de la suppression des Jésuites. Sa prudence et ses dispositions pacifiques étaient si généralement reconnues que Benoît XIV prit plusieurs fois son avis sur les disputes qui agitaient l'Église de France. La destruction de la Compagnie de Jésus ayant fait vaquer beaucoup de colléges, La Valette refusa de s'en charger, en alléguant que l'esprit de l'Oratoire n'était point un esprit d'ambition et d'agrandissement. P. L—Y.

Dict. de la Provence, II.

LA VALETTE (*Joseph* DE THOMAS DE), marin français, frère du précédent, mort le 19 janvier 1744, à Toulon. Il se distingua en plusieurs occasions, et obtint en 1741 le grade de chef d'escadre. Lors d'une descente tentée par les Anglais sur les côtes de Provence, il marcha contre eux, les repoussa, et, bien qu'il eût reçu dix blessures, ne cessa de combattre jusqu'à la fin de l'action.

P. L—Y.

Dict. de la Provence, II.

LAVALETTE (*Antoine* DE), jésuite français, né le 21 octobre 1707, dans l'ancien diocèse de Valbres, mort après 1762, on ne sait en quel lieu. Il entra dans la Compagnie de Jésus à Toulouse, le 10 octobre 1725, comme novice, et au bout de deux ans il alla étudier la logique, la métaphysique et la physique au collége de Tournon. Ensuite il commença son cours de régence; en 1731 il était professeur de quatrième au Puy, et plus tard il professa la rhétorique à Rodez. En 1737 il vint à Paris, au collége Louis-le-Grand, et y fit un cours de théologie. Ordonné prêtre en 1740, il partit l'année suivante pour la Martinique. En 1743 il prononça les quatre vœux religieux. Chargé d'abord du soin d'une paroisse de la colonie, il devint ministre de la mission, et fut chargé du soin des intérêts temporels. En 1754 le père Antoine de Lavalette fut nommé supérieur général de toutes les missions des jésuites dans l'Amérique méridionale faisant partie de l'assistance de France. Accusé de faire le commerce, contrairement aux lois, il fut rappelé, donna des explications, et l'affaire en resta là. Cet avertissement ne l'arrêta pas. Dans l'espoir de libérer la mission, qui était grevée de dettes, il acheta, à l'insu du supérieur général, des terres considérables dans la Dominique, petite île voisine de la Martinique, et les fit cultiver par deux mille esclaves, qui périrent pour la plupart dans une épidémie survenue au milieu des travaux de défrichement. Le père Lavalette avait emrunté un million à Lyon et à Marseille. L'époque du remboursement ap-

prochait. Pour payer, il contracta un second emprunt à des conditions plus onéreuses, acheta des denrées coloniales, en chargea plusieurs vaisseaux qu'il envoya en Hollande, où il s'était créé des relations. La guerre éclata en 1755 entre la France et l'Angleterre, et plusieurs navires du père Lavalette tombèrent dans les mains des Anglais. Le père Lavalette ne s'arrêta pas pour cela, et s'endetta de plus en plus dans des spéculations hasardeuses. Le père Ricci, général des jésuites, averti, ne put croire à ce qu'on lui disait; mais en 1757 il reçut des informations telles qu'il dépêcha visiteur sur visiteur pour s'assurer de l'état des choses; des accidents empêchèrent les trois premiers de remplir leur mission. Quand le quatrième arriva, en 1762, le mal était irrémédiable. Le 25 avril 1762, ce visiteur interrogea le père Lavalette, et, le déclarant coupable d'avoir fait un commerce profane défendu par les lois canoniques et par les lois de son ordre, le priva de toute administration, tant spirituelle que temporelle, l'interdit et le renvoya en Europe. Le même jour le père Lavalette déclara que ses supérieurs n'étaient pour rien dans le commerce qu'il avait fait, qu'il n'avait été ni autorisé, ni conseillé, ni approuvé. Les Anglais qui occupaient alors la Martinique et qui protégeaient le père Lavalette firent quelque opposition à son départ. Le père visiteur avait imploré de toutes ses forces auprès du général de son ordre le pardon du père Lavalette; mais celui-ci n'eut pas le courage de revenir en France; il se retira en Angleterre. Le père général lui signifia son expulsion de la Compagnie. Dès lors le père Lavalette quitta même l'habit ecclésiastique, et revêtit le costume d'un homme du monde vivant dans l'aisance. Pendant ce temps les jésuites cherchaient à étouffer l'affaire, et ils avaient déjà soldé près de 800,000 fr. des dettes du père Lavalette lorsque la maison Lioncy et Jouffres de Marseille, créancière du père Lavalette, se pourvut devant la juridiction consulaire de Marseille contre le père Sacy, procureur général des missions à Paris. Les jésuites furent condamnés solidairement à remplir les engagements contractés par le père Lavalette. Les jésuites réclamèrent contre ce jugement, et en appelèrent à une juridiction supérieure (1760). Leur cause était, comme celles de tous les réguliers, attribuée au grand conseil, et une attribution étant dans ce cas un privilége, on pouvait s'en prévaloir ou le décliner. Les jésuites, mal conseillés, s'en rapportèrent au parlement, où ils comptaient des amis et d'anciens élèves. Ils croyaient leur cause tellement sûre qu'il leur paraissait important d'être acquittés par un corps qui passait généralement pour leur être hostile. Devant la grand'chambre du parlement de Paris, les avocats invectivèrent la Compagnie de Jésus; on l'accusait de faire le commerce, d'accumuler des richesses immenses, et de refuser de payer ses dettes, etc. L'avocat général Lepelletier de Saint-Fargeau déclama contre l'institut des jésuites, comparant leur général au Vieux de la Montagne, dont le moindre signe conduit au crime tous ceux qui lui sont soumis. L'abbé Chauvelin, rapporteur du procès, dénonça les « opinions pernicieuses, tant dans le dogme que dans la morale, de plusieurs théologiens jésuites anciens et modernes, enseignement constant, non interrompu de la Compagnie. »

Le parlement ordonna une information. Cinquante-et-un archevêques et évêques présents à Paris furent consultés, quarante-quatre furent favorables aux jésuites, sept leur furent contraires. Le 8 mai 1761, les jésuites furent condamnés à payer les dettes de la Martinique, outre 50,000 liv. de dommages-intérêts. Ils avaient fait demander des renseignements au père Lavalette, lorsque survint un arrêt qui ordonnait la saisie de tous les biens de la Compagnie. Le père Lavalette évaluait ses dettes à 2,400,000 livres; il se présenta des créanciers pour 5 millions, ce que les partisans des jésuites attribuaient à de fausses lettres de change que personne ne se donna la peine de contrôler et que leurs ennemis prétendaient être des actes collusoires faits dans leurs intérêt. Le 6 août 1761, le procureur général fut reçu appelant comme d'abus des bulles ou brefs du saint-siége concernant la Compagnie de Jésus; un arrêt enjoignit aux supérieurs des différentes maisons de jésuites de remettre au greffe les titres de leur établissement en France. Une commission chargée d'examiner leur institut adressa différentes questions sur les jésuites à douze prélats. Le dauphin soutenait les jésuites; le ministre Choiseul encourageait le parlement à procéder contre eux; Mme de Pompadour, blessée, à ce qu'on prétend, de ce que le père Sacy lui avait refusé les sacrements tant qu'elle ne voudrait pas quitter la cour, agit aussi contre les jésuites. Louis XV voulut interposer son autorité; il fit dresser un plan de réforme qui fut adressé au pape et au général des jésuites; celui-ci ayant répondu : *Sint ut sunt, aut non sint*, le roi abandonna la cause de la Compagnie de Jésus. L'arrêt du parlement avait défendu aux jésuites de tenir des colléges et aux sujets du roi d'étudier chez les jésuites ou d'entrer dans cet ordre. Louis XV suspendit pendant un an l'exécution de cet arrêt; mais le parlement n'enregistra la déclaration qu'en réduisant cette suspension à six mois. Le 1er avril 1762, on fit fermer leurs colléges. Le 6 août suivant, le parlement, statuant sur l'appel comme d'abus, fit défense aux jésuites de porter l'habit de leur société, de vivre sous l'obéissance du général ou autre supérieur de l'ordre et d'entretenir aucune correspondance avec eux, leur prescrivant de vider leurs maisons, de s'abstenir de toute communication entre eux, ou de se rassembler en communauté, se réservant d'accorder à chacun d'eux, sur leur requête, des pensions alimentaires. On leur ôta même la faculté de possé-

der aucun bénéfice, charge ou emploi, à moins que de prêter préalablement un serment indiqué par l'arrêt. Un autre arrêt du 22 février 1764 ordonna que les jésuites qui voudraient rester en France fissent serment d'abjurer leur institut. Enfin le roi, par un édit du mois de novembre 1764, qui supprima la Société de Jésus en France. L. LOUVET.

Sennes de Meilhan, *De la Destruction des Jésuites en France*, dans les *Mélanges d'Histoire et de Littérature*, publiés par Crauford et à la suite des *Mémoires de Mme Du Hausset*.

LA VALETTE (*Antoine-Marie* CHAMANS, comte DE), homme politique français, né à Paris, en 1769, mort dans la même ville, le 15 février 1830. Fils d'un honnête marchand, ses études furent médiocres. Son père le destinait à l'état ecclésiastique; la théologie le rebuta, et il entra chez un procureur, où il rencontra celui qui devait être plus tard le général Bertrand. La prise de la Bastille excita son enthousiasme; mais il voulait une révolution modérée, et dans les journées des 5 et 6 octobre il était à Versailles comme garde national. Sevère pour Louis XVI, il était plein d'admiration pour Marie-Antoinette, et s'indigna de l'inaction dans laquelle on avait laissé la garde nationale pendant cette nuit. A la suppression des couvents, La Valette fut appelé par d'Ormesson de Noiseau, président au parlement de Paris, qui avait été nommé bibliothécaire du roi, pour dresser les catalogues des livres provenant des monastères. Le 10 août 1792, il se rendit aux Tuileries avec sa compagnie; Louis XVI n'osait se fier à la garde nationale, surtout au bataillon du faubourg Saint-Antoine auquel appartenait la compagnie de La Valette. Le roi la passa en revue, tout en restant dans une grande réserve. L'ordre avait été donné de repousser la force par la force, mais de ne pas commencer le feu; bien des gardes nationaux se découragèrent. Lorsque la porte d'une cour des Tuileries fut brisée, La Valette était en faction avec un Suisse: le Suisse se retira au pas, selon sa consigne; La Valette en fit autant; bientôt il n'y eut plus de royauté. Le 2 septembre, La Valette courut chez quelques gardes nationaux pour les engager à s'opposer au massacre des prisonniers de La Force; il ne rencontra qu'indifférence et apathie. Fidèle à la royauté jusqu'au dernier moment, il signa les différentes pétitions qui furent adressées à la Convention en faveur de Louis XVI. Après s'être ainsi compromis, il ne restait à La Valette qu'un moyen d'échapper à la proscription; c'était de se réfugier dans l'armée. Il s'enrôla dans la légion des Alpes, que Baraguey d'Hilliers organisait. Il servit avec distinction, fut nommé adjoint du génie et choisi plus tard pour aide de camp de Baraguey d'Hilliers, devenu général. Celui-ci s'étant exprimé avec véhémence contre la journée du 13 vendémiaire fut destitué; mais Bonaparte lui fit rendre de l'emploi, et l'envoya comme chef d'état-major à une division de l'armée de l'Ouest. La Valette l'y accompagna. Bientôt tous deux passèrent sous les ordres de Bonaparte en Italie. A la bataille d'Arcole, La Valette fut élevé au grade de capitaine et pris pour aide de camp par Bonaparte à la place de Muiron, qui avait été tué. Blessé dans une mission au Tyrol, il reçut les compliments du général en chef. Plus tard il assista en qualité de secrétaire aux négociations qui précédèrent le traité de Léoben. En l'an V, Bonaparte l'envoya à Paris étudier la situation. La Valette tint avec beaucoup d'exactitude son général au courant de ce qui se passait. Il refusa à Barras l'argent que Bonaparte avait promis sur les fonds de l'armée d'Italie, ce qui excita la fureur des Directeurs et la colère d'Augereau. Après le 18 fructidor, La Valette vint retrouver son général au château de Passeriano. Bonaparte le chargea d'aller demander une réparation au sénat de Gênes pour une insulte envers des Français. Ensuite il lui confia à Rastadt la conduite d'une négociation secrète. Content des services de La Valette, Bonaparte lui donna en mariage Émilie-Louise de Beauharnais, fille du marquis de Beauharnais, frère aîné du premier mari de Joséphine. Attaché à l'expédition d'Égypte, La Valette reçut, après la capitulation de Malte, la mission d'accompagner le grand-maître, Ferdinand de Hompesch (*voy.* ce nom) jusqu'à son départ. Parti d'Aboukir la veille du désastre, La Valette se rendit au Caire, et ne quitta Bonaparte que pour aller à Alexandrie avec Beauchamp et pour aider Andréossi dans la reconnaissance de Peluse. La Valette servait de lecteur au général en chef. Il combattit auprès de Bonaparte aux Pyramides, au mont Thabor, à Saint-Jean d'Acre, et revint avec lui en France, et l'aida dans la journée du 18 brumaire. Devenu premier consul, Bonaparte envoya La Valette traiter avec les cours de Saxe et de Hesse. Il le nomma ensuite administrateur de la caisse d'amortissement, et lui confia l'administration des postes, d'abord sous le nom de commissaire, ensuite sous celui de directeur général. Il y joignit les titres de conseiller d'État, de comte de l'empire en 1808, et de grand-officier de la Légion d'Honneur en 1811. La Valette se dévoua tout entier à ses fonctions. Les événements de 1814 le rendirent à la vie privée; mais il ne resta sans doute pas étranger aux intrigues qui préparèrent le retour de Napoléon de l'île d'Elbe. « On l'a accusé d'être parjure, disait Montlosier avec beaucoup de sens; lui, croyait être fidèle. » Le 20 mars 1815, apprenant le départ du roi, il se rendit à sept heures du matin à l'hôtel des postes, et en prit possession au nom de l'empereur. Napoléon, à son retour, lui offrit le ministère de l'intérieur; La Valette le refusa pour garder l'administration des postes. Il fut en outre nommé pair, et le 22 juin il demandait à la chambre que les lois relatives à l'abdication de l'empereur et à la création d'une commission de gouvernement fussent envoyées dans les départements par

des courriers extraordinaires. A la rentrée de Louis XVIII à Paris, La Valette fut destitué et compris dans l'ordonnance du 24 juillet comme excepté de l'amnistie. La Valette ne fit rien pour se soustraire aux recherches de la police, et fut arrêté chez lui le 18 juillet. Le 19 novembre il comparut devant la cour d'assises de la Seine. On l'accusait de s'être présenté, le 20 mars 1815, à l'hôtel des postes, accompagné du général Sebastiani, d'être entré dans le cabinet du comte Ferrand, qui remplissait les fonctions de directeur général pour le roi, en disant : « Au nom de l'empereur, je prends possession de l'administration des postes ; » de s'être opposé au départ du comte Ferrand pour Lille, où le roi s'était retiré ; d'avoir aussitôt donné des ordres dans les bureaux, convoqué les administrateurs, arrêté les journaux, et surtout *Le Moniteur*, qui contenait un décret contre Napoléon, d'avoir disposé des courriers et d'avoir envoyé à Fontainebleau une dépêche à Napoléon, au reçu de laquelle celui-ci se serait écrié : « On m'attend donc à Paris. » La Valette expliquait son arrivée à l'hôtel des postes à sept heures du matin par le désir de savoir des nouvelles ; c'était par hasard qu'il avait rencontré le général Sebastiani et l'avait emmené avec lui. Arrivé dans les bureaux, il avait aperçu le comte Ferrand, était allé à lui, et avait à peine eu le temps de le saluer que celui-ci s'était retiré. Ne trouvant personne à qui parler, il n'avait pas voulu laisser cette administration sans chef, et avait donné aux employés plutôt des conseils que des ordres. Il niait la déclaration d'une prise de possession officielle et toute parole d'intimidation ; s'il était resté, c'est que l'hôtel était abandonné ; il ne s'était pas opposé au départ de son prédécesseur pour Lille, il n'avait provoqué aucun des actes d'administration accomplis sous ses yeux ; s'il avait arrêté *Le Moniteur*, c'était sans intention hostile, puisqu'il avait arrêté en même temps tous les journaux. Il niait avoir envoyé aucune dépêche officielle avant le 21 ; mais on lui montra une circulaire signée de lui et datée du 20, arrivée à Auxerre le 21 dans l'après-midi et à Beauvais dans la nuit du 20 au 21. Mme Ferrand avait aussi gardé un papier que La Valette avait signé pour décharger le comte Ferrand de ses fonctions. Ces preuves étaient accablantes. La Valette, déclaré coupable, fut condamné à mort le 21 novembre. Il avait suivi les débats avec beaucoup de calme, et après avoir entendu son arrêt, il dit sans émotion à son avocat, Tripier : « Que voulez-vous, mon ami ? c'est un coup de canon qui m'a frappé. » Il se pourvut en cassation ; le pourvoi fut rejeté. Il ne restait plus qu'à implorer la clémence royale ou à faire évader le prisonnier. La Valette avait connu en Allemagne Baudus, avec lequel il s'était lié et à qui il avait rendu des services. Baudus venait souvent voir La Valette à la Conciergerie. Mme de La Valette s'adressa à lui pour trouver un asile où l'on pût cacher son mari si l'on parvenait à le faire sortir de prison. Baudus était ami de Bresson, ancien conventionnel girondin et un chef de division au ministère des affaires étrangères ; il avait entendu dire à Mme Bresson qu'elle avait fait vœu de sauver un proscrit politique quand elle le pourrait, en souvenir de l'asile qu'un inconnu avait offert dans les Vosges à son mari pendant la révolution. Il s'adressa à Mme Bresson, qui se souvint de cet engagement et se mit à la disposition de Mme de La Valette. Celle-ci avait demandé une audience au roi. Louis XVIII était disposé à l'indulgence ; La Valette inspirait de l'intérêt : bienveillant, inoffensif, serviable, il avait de nombreux et chauds amis. Mais le parti ultra-royaliste, qui dominait, dans la chambre introuvable, ne voulait pas entendre parler de clémence. Suivant M. Véron, « le roi objectait qu'en présence de cette fureur, il ne se sentait pas assez fort pour écouter les inspirations de son cœur ; il disait aussi que le sang de M. de La Valette épargné en ferait verser des torrents ; que la grâce accordée provoquerait une explosion qui renverserait le ministère et le remplacerait par des hommes pris dans la majorité de la chambre, probablement par les auteurs des catégories, qui prétendaient faire payer les frais de la guerre par ceux qu'il leur plairait d'y comprendre. » M. Decazes, ministre de la police, eut l'idée de faire intervenir la duchesse d'Angoulême. Le duc de Richelieu se chargea d'obtenir l'assentiment de cette princesse, et parvint à l'attendrir ; elle se réserva de consulter ses amis. Le maréchal Marmont, ami dévoué de La Valette, devait amener Mme de La Valette aux Tuileries ; Mme de La Valette devait se jeter aux pieds du roi, en invoquant la pitié de la duchesse. Le roi devait résister d'abord, mais les prières de la duchesse devaient le faire céder. Tout fut ainsi convenu. Le roi autorisa M. Decazes à prévenir la duchesse d'Angoulême. Les amis qu'elle consulta la firent changer d'avis, et la consigne la plus sévère fut donnée pour interdire l'entrée d'aucune femme aux Tuileries. Marmont força pourtant la consigne, et lorsque le roi passa pour se rendre à la messe, Mme de La Valette put se jeter à ses genoux ; la duchesse d'Angoulême éprouva un grand trouble ; mais elle retint son élan ; Louis XVIII reçut le placet et fit une réponse évasive. On a dit, mais sans preuves, que Chateaubriand avait contribué à arrêter l'effusion de cœur de la duchesse. Cela se passait le 20 décembre 1815. Le lendemain était le jour fixé pour l'exécution de La Valette. Le soir, Mme de La Valette se fit transporter à la Conciergerie dans une chaise à porteurs, accompagnée de sa fille, âgée de quatorze ans, et d'une vieille gouvernante. Les deux époux dînèrent ensemble dans un appartement séparé. La comtesse prit les vêtements de son mari et lui donna les siens. Pendant ce temps un domestique inintelligent eut l'imprudence de dire aux per-

teurs qu'ils seraient plus chargés en revenant, mais qu'il n'y aurait pas loin à aller : « Vingt-cinq louis à gagner, ajouta-t-il. — C'est donc M. de La Valette que nous ramènerons? » répondit l'un des porteurs; cet homme se retira, mais en gardant le secret qu'il avait deviné. Un charbonnier le remplaça. Après des adieux pénibles, trois femmes reparurent dans le greffe de la prison; une d'elles, abîmée dans sa douleur, se couvrait le visage de son mouchoir et poussait des sanglots, s'appuyant sur l'épaule de la jeune fille. Le concierge, attendri, l'aida à sortir sans oser soulever son voile. Rentré dans la chambre du prisonnier, il n'y trouva plus que Mme de La Valette : « Ah! madame, s'écria-t-il, je suis perdu! vous m'avez trompé. » Ce qu'il y avait de plus singulier, c'est que Mme de La Valette était grande et mince, tandis que La Valette était un petit homme, court, gros et ramassé. A peu de distance du palais de justice, Baudus reçut La Valette et le dirigea vers un cabriolet conduit par un ami, qui le mena rapidement au coin de la rue Plumet. Là Bresson attendait, et emmena à pied La Valette au ministère des affaires étrangères, situé alors dans la rue du Bac. En apprenant l'évasion de La Valette Louis XVIII dit ces belles paroles : « Mme de La Valette a seule fait son devoir. » Lorsque le roi vit M. Decazes il le reçut par ces mots : « Vous verrez qu'on dira que c'est nous. » La chambre des députés se montra en effet très-irritée. La droite s'en prit au ministère; une proposition de mise en accusation fut déposée par Humbert de Sesmaisons. La proposition fut prise en considération, une commission nommée, le rapporteur choisi. Le rapport devait conclure à une adresse au roi dans laquelle la chambre déclarerait que les ministres de la police et de la justice, M. Decazes et Barbé-Marbois, avaient perdu la confiance de la nation. Louis XVIII, informé de ce projet, fit savoir à la commission que sa réponse serait celle-ci : « Vous parlez de la confiance de la nation! eh bien, je la consulterai. » Cette menace de dissolution fit adopter le rapport. La Valette resta caché à Paris jusqu'au 10 janvier 1816. Ce jour-là, à huit heures du soir, il se rendit à pied avec un ami chez le capitaine anglais Hutchinson; de cet endroit, sous l'uniforme de colonel anglais et sous le nom supposé de *Losak*, il fut emmené en calèche découverte par le général anglais Robert Wilson, qui avait été autrefois l'ennemi acharné de Napoléon. Tous deux franchirent sans encombre la barrière et arrivèrent à Mons, où ils se séparèrent. Wilson revint à Paris, où, poursuivi avec deux de ses compatriotes, Bruce et Hutchinson, il fut défendu par M. Dupin aîné. Les trois Anglais furent condamnés à trois mois d'emprisonnement, *minimum* de la peine; le porte-clefs fut condamné à deux années. Mme de La Valette arrêtée d'abord, puis mise provisoirement en liberté, fut, ainsi que la gouvernante Dutoit, renvoyée de la prévention, quoiqu'elle eût persisté à prendre sur elle seule le plan, la conduite et l'exécution de l'entreprise. La Valette se retira en Bavière, auprès de son parent Eugène de Beauharnais, jusqu'au jour où des lettres de grâce de Louis XVIII lui permirent de revenir en France en 1822. La comtesse de La Valette avait perdu la raison, et ne la recouvra pas en revoyant son mari. La Valette, de retour à Paris, vécut dans une obscurité complète jusqu'à sa mort. La comtesse lui survécut jusqu'au mois de juin 1855. Sa fille était devenue la baronne de Forget. Les deux époux La Valette sont inhumés au cimetière du Père-Lachaise, où un bas-relief de leur mausolée rappelle le dévouement de Mme de La Valette. L'empereur avait mentionné La Valette dans son testament et l'avait compris pour une somme de 300,000 fr. dans ses legs; La Valette reçut 60,235 fr. sur l'argent laissé en dépôt chez Laffitte; 204,055 fr. ont été attribués à ses héritiers par un décret de 1855. La Valette avait commencé en Bavière des *Mémoires*, qu'il acheva à Paris, et qui ont paru sous ce titre : *Mémoires et Souvenirs du comte de La Valette*, publiés par sa famille et sur ses manuscrits, précédés d'une notice par M. Cuvilier-Fleury; Paris, 1831, 2 vol. in-8°.

L. LOUVET.

La Valette, *Mém. et Souvenirs.* — Véron, *Mém. d'un Bourgeois de Paris*, t. II. — *Vie politique et militaire de Marie Chamans de La Valette*; Paris, 1816, in-12; Lille, 1816, in-12. — *Notice biographique sur le comte de La Valette*; Paris, 1830, in-8°. — Peuchet, *Mém. tirés des archives de la Police de Paris.* — *Moniteur*, 1815-1816. — P. Chamrobert, dans l'*Encyc. des Gens du Monde.* — C. Mullié, *Biogr. des célébr. militaires.* — Bourquelot et Maury, *La Littér. Franç. contemp.*

*LAVALETTE (*Charles-Jean-Marie-Félix*, marquis DE), diplomate et sénateur français, né à Senlis (Oise), le 25 novembre 1806, était chargé d'affaires près le gouvernement persan, lorsque le roi Louis-Philippe le rappela, en 1840, pour lui confier une mission à Londres. Le 25 juillet 1843 il fut nommé premier secrétaire d'ambassade, consul général, agent politique en Égypte. De retour en France, le ministre des affaires étrangères le désigna, en novembre 1845, pour remplir une mission importante auprès d'Ibrahim-Pacha. L'année suivante M. de Lavalette fut nommé ministre plénipotentiaire près l'électeur de Hesse. Vers le même temps, il fut envoyé à la chambre des députés par l'arrondissement de Bergerac. Le 20 février 1851 il fut nommé envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire près la Sublime Porte, où il fut remplacé par M. Thouvenel. Le 23 juin 1853 il fut élevé à la dignité de sénateur. S—D.

Documents part.

*LAVALETTE (Le vicomte *Adrien* DE), publiciste français, né à Paris, en 1815. Il dirigea longtemps L'*Écho du Monde savant*, travailla à divers recueils scientifiques et littéraires. Le 2 février 1848, il envoya à la *Gazette de France* une protestation motivée contre l'adoption de la forme républicaine sans qu'une assemblée nationale eût été convoquée. La *Gazette* n'ayant pas

inséré son article, M. de Lavalette résolut de créer, dès le 29, *L'Assemblée Nationale*, journal destiné à soutenir la fusion des deux branches de la maison de Bourbon, et dont il abandonna bientôt la direction. Suspendu pendant deux mois en 1856, ce journal reparut sous le titre du *Spectateur*, et fut définitivement supprimé après l'attentat du 14 janvier 1858 contre la personne de l'empereur. G. DE F.

Documents part.

LA VALLÉE (*Guillaume-François* FOUQUES DES HAYES DES FONTAINES DE), auteur dramatique français, né à Caen, en 1733, mort à Paris, le 21 novembre 1825. Il fut successivement secrétaire des commandements du duc de Deux-Ponts, censeur royal, inspecteur de la librairie, secrétaire ordinaire et bibliothécaire de Monsieur (depuis Louis XVIII). La révolution le priva de ses places et d'une pension de quatre mille francs; néanmoins, il accepta franchement les idées nouvelles, et répara ses pertes en multipliant ses publications littéraires. De mars 1800 jusqu'à avril 1801, il fut membre du jury de lecture de l'Opéra. Après la restauration, il obtint une pension de deux mille francs, et mourut à quatre-vingt-douze ans, doyen des hommes de lettres. Il fut l'un des fondateurs des *Dîners du Vaudeville*, et l'un des plus féconds chansonniers français. Ses pièces de théâtre sont aussi très-nombreuses. Son association avec Barré et Radet fit naître une foule d'écrits charmants, arlequinades, parodies, revues, pièces de circonstance, sur le succès desquels se fonda longtemps la fortune des théâtres de second ordre. On cite de de La Vallée des Fontaines : *Lettres de Sophie et du chevalier de* ***, pour servir de supplément aux *Lettres du marquis de Roselle* (par Mme Élie de Beaumont); Paris, 1765, 2 vol. in-8°; — *La Dot*, comédie en trois actes mêlée d'ariettes (Théâtre-Italien); Paris, 1785, in-8°; — *L'Incendie du Havre*, id.; Paris, 1786, in-8°; — *Fanchette, ou l'heureuse épreuve*, comédie en deux actes mêlée d'ariettes; Paris, 1788 et 1810, in-8°; — *Le Distrait de Village*, Ambigu, un acte mêlé de vaudevilles; Paris, 1790, in-8°; — *Le Tombeau de Desilles*, anecdote, un acte; 1790; — *Le Dîner imprévu*, théâtre du vaudeville; 1792; — *Arlequin-Afficheur*, comédie parade, un acte, mêlée de vaudevilles; 1792. Cette parade eut une vogue immense, due surtout au talent de Laporte, qui jouait *Arlequin*. Ce fut longtemps le prologue obligé des premières représentations; — *L'Union Villageoise*, scène patriotique, mêlée de vaudevilles; Paris, an II, in-8°. On crut saisir dans cette pièce, jouée le 3 janvier 1793, une allusion en faveur de Louis XVI, alors en jugement; ce passage, applaudi par une certaine partie du public, valut aux auteurs une détention de plusieurs mois à La Force; — *Les Vieux Époux*, com.-vaud.; Paris, an II (1794), in-8°; — *Clitophon et Leucippe*; 1795, in-18; — *La Fille soldat*, fait historique, com.-vaud.; Paris, an III (1795), in-8°. Des Fontaines de La Vallée a collaboré à la *Nouvelle Bibliothèque des Romans*.

E. DESNUES.

Moniteur, an II, 1794 (88). — Quérard, *La France Littér.*

LA VALLÉE (*Joseph*), marquis DE BOIS-ROBERT, littérateur français, né le 23 août 1747, à Dieppe, mort le 28 février 1816, à Londres. Appartenant à une famille noble, il était capitaine au régiment de Champagne avant la révolution (1). Ayant adopté avec chaleur les nouveaux principes politiques, il fit partie de la Légion d'Honneur comme chevalier dès la création, et devint un peu plus tard chef de division de la chancellerie de l'ordre. Au commencement de la restauration il perdit cette place, qu'il avait due à l'amitié de Lacépède, et se retira à Londres. Il fut membre du Musée, puis secrétaire perpétuel de la Société Philotechnique. Familiarisé avec plusieurs langues de l'Europe, il réunissait une instruction variée, beaucoup d'esprit, de la facilité et une connaissance approfondie de la théorie des arts. Parmi ses nombreux écrits, nous citerons : *Les Bas-Reliefs du dix-huitième siècle*; Londres (Paris), 1786, in-12; — *Confession de l'année* 1785; Paris, 1786, in-18; — *Cécile, fille d'Achmet III, empereur des Turcs, née en* 1710; ibid., 1788, 2 vol. in-12, roman plusieurs fois réimprimé; — *Éloge de Lemierre*, en prose; — *Le Nègre comme il y a peu de blancs*; Madras et Paris, 1789, 3 vol. in-12; — *Le Serment civique, ou les Lorrains patriotes*; Nancy, 1790, pièce en un acte; — *Tableau philosophique du règne de Louis XIV, ou Louis XIV jugé par un Français libre*; Strasbourg, 1791, in-8°; — *La Vérité rendue aux lettres par la liberté, ou de l'importance de l'amour de la vérité dans l'homme de lettres*; ibid., 1791, in-8°; — *Le Départ des Volontaires villageois pour les frontières*; Lille, 1793, comédie en un acte; — *Manlius Torquatus, ou la discipline romaine*; Paris, 1794, tragédie en trois actes; — — *Semaines critiques, ou les gestes de l'an V*; ibid., 1797, 4 vol. in-8° : ce journal, rare et piquant, rédigé sous le pseudonyme de Nantivel, fut supprimé le 4 septembre 1797 (18 fructidor); — *Les Dangers de l'Intrigue*; ibid., 1798, 4 vol. in-12, roman; — *Éloge historique du général Marceau*; ibid., 1797, in-8°; — *Poëme sur les tableaux d'Italie*; ibid., 1798, in-8°; — *Éloge de Desaix*; ibid., 1800, in-8°; — *Éloge de Joubert*; ibid., 1800; — *Voyage dans les départements de la France par une société d'artistes et de gens de lettres*; ibid., 1792-1800, 13 vol. in-8°, avec cartes et estampes; cet ouvrage, rédigé

(1) « Une passion familière aux Grecs, dit un biographe, mais que nos mœurs font considérer comme honteuse, le fit enfermer à la Bastille, sur la demande de sa famille; il n'en sortit qu'en 1789. Indigné de la sévérité de ses parents, il cessa de porter leur nom, et se fit plébéien sous celui de La Vallée. »

avec trop de précipitation, renferme de nombreuses erreurs et porte le cachet de l'exagération révolutionnaire; ce fut La Vallée qui en écrivit le texte; — *Voyage pittoresque de l'Istrie et de la Dalmatie*; ibid., 1802, gr. in-fol.: rédigé d'après l'itinéraire du peintre Cassas; — *Lettre d'un Mameluck, ou tableau moral et critique de quelques parties des mœurs de Paris*; ibid., 1803, in-8°: livre plein de sens et de gaîté, bien qu'il ait le désavantage de rappeler les *Lettres persanes* de Montesquieu; — *Poëme épique sur les exploits de Bonaparte*; ibid., 1803; trad. du grec moderne de Condou; — *Voyage au cap Nord*; ibid., 1804, 3 vol. in-8°: trad. de Joseph Acerbi avec Petit-Radel; — *Annales nécrologiques de la Légion d'Honneur, ou notices sur la vie, les actions d'éclat, etc., des membres de la Légion d'Honneur, rédigées d'après des mémoires authentiques*; ibid., 1807, in-8°, avec portr.: ouvrage qui devait être continué chaque année, mais dont il n'a paru que le tome Ier, réimprimé en 1811; — *Histoire des Inquisitions religieuses d'Italie, d'Espagne et de Portugal jusqu'à la conquête de l'Espagne*; ibid., 1809, 2 vol. in-8°, compilation tirée des écrits de Marsollier; — *La Nature et les Sociétés ou Arianne et Waller*; ibid., 1815, 4 vol. in-12: roman qui a été reproduit sous le titre: *L'Orpheline abandonnée dans l'île déserte*; 1816; — *Histoire de l'origine des progrès et de la décadence des diverses factions qui ont agité la France depuis 1789 jusqu'à l'abdication de Napoléon*; ibid., 1817, 3 vol. in-8°; ouvrage posthume. En outre La Vallée est auteur d'un grand nombre de poésies insérées dans *l'Almanach des Muses* et autres recueils, du texte de la *Galerie du Musée Napoléon* de Filhol, depuis la Xe livraison, et du *Discours préliminaire de l'histoire du couronnement* par Dusaulchoy; il a travaillé à beaucoup de journaux, entre autres à *La Quotidienne*, au *Journal des Arts*, au *Journal des Défenseurs de la Patrie*, etc. Plusieurs de ses poëmes, *L'Art théâtral* et *Les ...*, sont restés inédits. K.

..., *Jay, Jouy et Norvins, Biogr. nouv. des Contemp.* — *Quérard, La France Littéraire.* — *Fastes de la Lég. d'Hon.*

LAVALLÉE (*Joseph-Adrien-Félix*), littérateur français, né à Paris, le 8 août 1801. Il étudia le droit, qu'il abandonna bientôt pour se livrer à l'étude de l'histoire. On a de lui: *L'Histoire*; Paris, 1844 et 1847, 2 vol. in-8°; dans *l'Univers Pittoresque*; — *La Chasse de Gaston Phœbus, comte de Foix, envoyée par lui à messire Philippe de France, duc de Bourgogne, collationnée sur un manuscrit ayant appartenu à Jean Ier de Foix, avec des notes et la vie de Gaston Phœbus*; Paris, 1854, in-8°; — *Code du Chasseur*, en commun avec M. Berriat; 1841; — *La Chasse à tir en France*, ouvrage illustré de trente vignettes sur bois dessinées par F.-Grenier; Paris, 1854, in-12; — *La Chasse à Courre en France*; Paris, 1856, in-12. M. J. Lavallée, aujourd'hui frappé de cécité, avait fondé en 1836 le *Journal des Chasseurs*. F. D.

Documents particuliers.

LAVALLÉE (*Théophile-Sébastien*), historien français, né à Paris, le 13 octobre 1804. Entré en 1826, comme répétiteur de mathématiques à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr, il y devint successivement répétiteur d'histoire et professeur de géographie et de statistique appliquées à l'art militaire. On a de lui: *Jean sans Peur, scènes historiques*; Paris, 1829-1830, 2 vol. in-8°: ouvrage qui parut sans nom d'auteur; — *Géographie Physique, Historique et Militaire*; Paris, 1836, in-12 et in-8°; 1846, 1858, in-12; — *Histoire des Français depuis le temps des Gaulois jusqu'en 1830*; Paris, 1838-1839, 3 vol. in-8°; 1842, 1844, 4 vol. in-18; 1844, 2 vol. in-8°; 1847, 1854, 4 vol. in-18, et 2 vol. in-8°; — *Histoire de Paris*; Paris, 1851, in-8°; 1857, 2 vol. in-18; — *Atlas de Géographie militaire*, adoptée à l'école de Saint-Cyr, avec des tableaux de statistique; Paris, 1851, in-fol.; — *Histoire de la Maison royale de Saint-Cyr*; Paris, 1853, in-8°: ouvrage qui a été couronné par l'Académie Française, dont il a obtenu le second prix Gobert; — *Histoire de l'Empire Ottoman*; Paris, 1854, in-8°. M. Th. Lavallée a continué la traduction de l'*Histoire d'Angleterre* de Lingard par M. Léon de Wailly, 1844, et refondu la *Géographie universelle* de Malte-Brun; Paris, 1855-1859, 6 vol. in-8°. Il a commencé en 1854 à faire paraître les *Œuvres de Mme de Maintenon, publiées pour la première fois d'après les manuscrits et copies authentiques, avec un commentaire et des notes*; ces œuvres doivent former 10 vol. in-18. L, L—T.

Documents particuliers. — *Bourquelot et Maury, La Littér. Franç. contemp.*

LA VALLIÈRE (*Françoise-Louise* DE LA BAUME LE BLANC, duchesse DE), femme française, célèbre par son amour pour le roi Louis XIV, baptisée à Tours, le 7 août 1644, morte dans le couvent des Carmélites du faubourg Saint-Jacques, le 6 juin 1710. Elle était fille de messire Laurent de La Baume Le Blanc, chevalier, seigneur de La Vallière, capitaine lieutenant de la mestre-camp de la cavalerie légère, et de dame Françoise Le Prévost. Elle perdit de bonne heure son père, gouverneur du château d'Amboise. Sa mère, remariée au baron de Saint-Remy, premier maître d'hôtel de la duchesse d'Orléans, belle-sœur de Louis XIII, l'amena à la cour. Choisy la connut alors: « J'en parle avec plaisir, dit-il dans ses *Mémoires*. J'ai passé mon enfance avec elle. Mon père étoit chancelier de feu Monsieur, et sa mère étoit femme du premier maître d'hôtel de feu Madame. Nous avons joué ensemble plus de cent fois à colin-maillard et à la cligne-mu-tte. » Quand le frère unique de Louis XIV épousa

Henriette d'Angleterre, Mlle de La Vallière fut placée auprès d'elle en qualité de fille d'honneur. C'est là que Louis XIV la vit et l'aima. Il était alors dans tout l'éclat de la jeunesse, ayant à peine six ans de plus qu'elle, qui en avait dix-sept. « Quel dommage qu'il soit roi ! » disait un jour Mlle de La Vallière. Ce mot piqua Louis XIV, et décida son amour pour elle. Choisy nous en a laissé ce portrait : « Mademoiselle de La Vallière n'étoit pas de ces beautez toutes parfaites qu'on admire souvent sans les aimer. Elle étoit fort aimable, et ce vers de La Fontaine :

Et la grâce, plus belle encor que la beauté,

semble avoir été fait pour elle. Elle avoit le teint beau, les cheveux blonds, le sourire agréable, les yeux bleus, et le regard si tendre et en même temps si modeste qu'il gagnoit le cœur et l'estime au même moment. Au reste, assez peu d'esprit, qu'elle ne laissoit pas d'orner tous les jours par une lecture continuelle. » A cette peinture la duchesse d'Orléans, Élisabeth-Charlotte, « ajoute : Ses regards avoient un charme inexprimable. Elle avoit une taille fine ; ses yeux me paroissoient bien plus beaux que ceux de Mme de Montespan. Tout son maintien étoit modeste. Elle boitoit légèrement, mais cela ne lui alloit pas mal. » Elle avait un son de voix adorable, et les vers mélodieux de Racine semblaient faits tout exprès pour son organe, d'après ce que dit Mme de Sévigné. Elle avait de la droiture, de la douceur et une sincérité qui allait jusqu'à la naïveté. Accoutumée à voir sans cesse Louis XIV lui rendre hommage, elle conçut d'abord la plus grande admiration pour lui, puis une affection plus vive. Elle essaya de lutter contre des sentiments qui n'étaient pas légitimes ; mais la force lui manqua bientôt. Ce fut à Fontainebleau que l'intimité de sa liaison avec le roi commença, en 1661. Choisy achève ainsi le portrait de La Vallière au moral : « Point d'ambition, point de vues, plus attentive à songer à ce qu'elle aimoit qu'à lui plaire, toute renfermée en elle-même dans sa passion, qui a été la seule de sa vie ; préférant l'honneur à toutes choses, et s'exposant plus d'une fois à mourir plutôt qu'à laisser soupçonner sa fragilité ; l'humeur douce, libérale, timide, n'ayant jamais oublié qu'elle faisoit mal, espérant toujours rentrer dans le bon chemin ; sentiment chrétien qui a attiré sur elle tous les trésors de la miséricorde en lui faisant passer une longue vie dans une joye solide et même sensible d'une pénitence austère... Depuis qu'elle eut tâté des amours du roy, elle ne voulut plus voir ses anciens amis, ni même en entendre parler, uniquement occupée de sa passion, qui lui tenoit lieu de tout. Le roy n'exigeoit point d'elle cette grande retraite ; il n'étoit pas fait à être jaloux et encore moins à être trompé. Enfin elle vouloit toujours voir son amant ou songer à lui sans être distraite par des compagnies indifférentes. » Louis XIV éprouva donc avec La Vallière le plaisir, bien rare, d'être aimé pour lui-même. « Mme de La Valière était née tendre et vertueuse, dit Mme de Caylus ; elle aima le roi et non la royauté. » Elle n'avait pas d'ailleurs manqué d'adorateurs. Loménie de Brienne, très-jeune secrétaire d'État, qui s'était mis sur les rangs, reconnut bientôt sa méprise ; il fit sa retraite en homme d'esprit et d'honneur ; Fouquet (*voy.* ce nom) fut moins adroit. Il lui avait fait, dit-on, offrir de l'argent : son offre fut repoussée avec indignation ; il ne se tint pas pour battu, et après avoir appris à quel rival il avait affaire, il s'imagina probablement de faire sa cour en renouvelant ses offres. D'après Walckenaër, « la douce, la modeste La Vallière, qui ne voyait dans le jeune et beau Louis que l'amant et non le roi, rougit en écoutant le surintendant, et se retira sans lui répondre. En faisant à son amant le sacrifice de sa vertu, elle avait obtenu de lui qu'un voile épais couvrirait leurs amours. Qu'on juge de sa surprise, de sa douleur ! Elle redit tout au roi en versant d'abondantes larmes. Sa fureur fut grande contre le surintendant. » On sait que Louis XIV se vengea plus tard de Fouquet d'une manière bien cruelle.

Pendant deux ans Mlle de La Vallière fut l'objet caché de tous les amusements et de toutes les fêtes qui se donnèrent à la cour. Un jeune valet de chambre du roi composait des récits que l'on mêlait à des danses tantôt chez la reine, tantôt chez Madame, récits dans lesquels on exprimait mystérieusement la flamme de deux cœurs qui brûlaient en secret. Parmi les divertissements publics qui furent donnés en l'honneur de La Vallière, on cite le carrousel de 1662, qui eut lieu devant le château des Tuileries dans une vaste enceinte appelée depuis la *place du Carrousel*. En 1664, dans une autre fête donnée à Versailles, le roi chercha encore davantage à plaire à La Vallière. Elle devint enceinte ; mais elle cacha si bien sa grossesse que la cour ne s'en aperçut pas, et que la reine n'en eut aucun soupçon. Mlle de La Vallière eut quatre enfants de Louis XIV ; deux seulement vécurent : Marie-Anne de Bourbon, nommée Mlle de Blois, née en 1666, et le comte de Vermandois, né en 1667. La même année, le roi érigea en duché, par lettres patentes, deux terres qu'il acheta pour Mlle de La Vallière, sa fille et ses descendants (1).

(1) Ces lettres patentes sont ainsi conçues : « Nous avons cru par cet acte ne pouvoir mieux exprimer dans le public l'estime toute particulière que nous faisons de notre très-chère, bien aimée et très-féale Louise Françoise de La Vallière qu'en lui conférant les plus hauts titres d'honneur qu'une affection très-singulière excitée dans notre cœur par une infinité de rares perfections nous a inspirée depuis quelques années en sa faveur ; et quoique sa modestie se soit souvent opposée au désir que nous avions de l'élever plus tôt dans un rang proportionné à notre estime et à ses bonnes qualités, néanmoins l'affection que nous avons pour elle et la justice ne nous permettant plus de différer les témoignages de notre reconnaissance pour un mérite qui nous est connu, ni de refuser plus longtemps à la nature les effets de notre tendresse pour Marie-Anne, notre fille naturelle, en la personne de sa mère, nous lui avons fait acquérir de nos deniers la terre de Vaujour en Touraine, et la

Peu de temps après le roi légitima la naissance des enfants de Mlle de La Vallière. Ces honneurs qui, selon l'expression de Saint-Simon, « éternisaient la mémoire de sa faute, » désespéraient Mlle de La Vallière. Elle voulait croire que personne ne devait connaître ses faiblesses. Elle appelait sa fille *Mademoiselle;* cette princesse l'appelait *belle maman.* Au milieu de sa plus grande fortune, elle se fit peindre par Mignard, placée entre ses deux enfants, tenant à la main un chalumeau d'où pendait une bulle de savon autour de laquelle on lisait : *Sic transit gloria mundi.* Longtemps après, Mme de Sévigné la traitait de « petite violette qui se cachoit sous l'herbe, et qui étoit honteuse d'être maîtresse, d'être mère, d'être duchesse. Jamais il n'y en aura sur ce moule. » Son bonheur passa vite pourtant. Ses couches altérèrent sa santé. « Le roi, suivant le récit de Mme de Caylus, prit de l'amour pour Mme de Montespan dans le temps qu'il vivait avec Mlle de La Vallière en maîtresse déclarée, et Mme de Montespan, en maîtresse peu délicate, vivait avec elle : même table et presque même maison. Elle aima mieux d'abord qu'elle en usât ainsi, soit qu'elle espérât par là abuser le public et son mari, soit qu'elle ne s'en souciât pas, ou que son orgueil lui fit plus goûter le plaisir de voir à tous les instants humilier sa rivale, que la délicatesse de sa passion ne la portait à la crainte de ses charmes. » La Vallière accepta aussi cette position. « Si à la première vue, ajoute Mme de Caylus, ou du moins après des preuves certaines de cette nouvelle passion, elle s'étoit jetée dans les carmelites, ce mouvement auroit été naturel et conforme à son caractère. Elle prit un autre parti, et demeura non-seulement à la cour, mais même à la suite de sa rivale. Mme de Montespan, abusant de ses avantages, affectoit de se faire servir par elle, donnoit des louanges à son adresse, et assuroit qu'elle ne pouvoit être contente de son ajustement si elle n'y mettoit la dernière main. Mlle de La Vallière s'y portoit de son côté avec tout le zèle d'une femme de chambre dont la fortune dépendroit des agréments qu'elle prêteroit à sa maîtresse. Combien de dégoûts, de plaisanteries et de dénigrements n'eut-elle pas à essuyer pendant l'espace de deux ans qu'elle demeura ainsi à la cour. » On raconte pourtant qu'un jour elle se plaignit au roi d'une communauté qui lui était pénible. Louis XIV lui répondit froidement qu'il était trop sincère pour lui cacher la vérité, et qu'elle n'ignorait pas qu'un roi de son caractère n'aimait pas à être contraint. D'après Mme de Caylus, Mme de Montespan fit la même plainte à Louis XIV ; sa réponse fut pleine de douceur et de tendresse. En se voyant délaissée, Mlle de La Vallière fit remettre alors à Louis XIV un sonnet attribué par les uns à Pellisson, par d'autres à Benserade, et qui se terminait ainsi :

Vous m'aimiez autrefois... et vous ne m'aimez plus.
Mes sentiments, hélas ! diffèrent bien des vôtres.
Amour, à qui je dois et mon mal et mon bien,
Que ne lui donniez-vous un cœur comme le mien,
Ou que n'avez-vous fait le mien comme les autres !

Le roi lut ces vers, en loua la facture, et n'en revint pas plus à Mlle de La Vallière, à qui il fit dire qu'il aurait toujours de l'estime pour elle. Mais Élisabeth-Charlotte, duchesse d'Orléans, nous apprend que « le roi traitoit fort mal son ancienne maîtresse, à l'instigation de Mme de Montespan ; qu'il étoit dur avec elle et ironique jusqu'à l'insulte ; que la pauvre créature s'imaginoit qu'elle ne pouvoit faire un plus grand sacrifice à Dieu qu'en lui sacrifiant la cause même de ses torts, et croyoit faire d'autant mieux que la pénitence viendroit de l'endroit où elle avoit péché; aussi restoit-elle par pénitence chez la Montespan. » Elle s'était retirée une première fois chez les bénédictines de Saint-Cloud à la suite de paroles aigres que Louis XIV lui avait dites à propos d'un secret qu'elle avait gardé. Recherchée avec empressement et bien vite retrouvée, elle était revenue à la cour. Au mois de février 1671, elle s'échappa une seconde fois, et alla pleurer en liberté au couvent de Sainte-Marie à Chaillot. Elle écrivit au roi qu'elle « auroit quitté plus tôt Versailles si elle avoit pu obtenir d'elle-même de ne plus le voir ; que cette foiblesse avoit été si grande, qu'à peine se sentoit-elle capable présentement d'en faire un sacrifice à Dieu ». Mme de Sévigné ajoute : « Le roi pleura fort, et envoya Colbert à Chaillot la prier instamment de venir à Versailles, et qu'il pût lui parler encore. » La Vallière s'y laissa conduire. Louis XIV causa avec elle pendant une heure ; Mme de Montespan l'accueillit aussi les larmes aux yeux. Le roi parut revenir à de meilleurs sentiments pour Mlle de La Vallière. Le 19 mai il ordonna à toutes ses cours de suspendre les procès que la duchesse pourrait avoir pendant six mois, « ayant ordonné, disaient les lettres patentes, à nostre très-chère et bien-aimée cousine la duchesse de La Vallière de nous suivre en nostre voyage et ne pouvant, à cause de ce, vacquer à ses affaires ».

Une maladie grave la ramena à ses idées de retraite. Elle écrivit alors, à ce qu'on croit, les *Réflexions sur la Miséricorde de Dieu.* Elle prit pour confident le maréchal de Bellefonds, et trouva un guide plein de zèle dans Bossuet. Le 21 novembre 1673, elle écrivait au maréchal : « Je sens que, malgré la grandeur de mes fautes que j'ai présentes à tout moment, l'amour a plus de part à mon sacrifice que l'obligation de faire pénitence. » D'un autre côté, Bossuet écri-

baronnie de Saint-Christophe en Anjou, qui sont deux terres également considérables par leur revenu et par le nombre de leurs mouvances. A ces causes et à d'autres considérations à ce nous portant, et après avoir le tout communiqué à aucun prince de notre sang et notables personnages de notre conseil et de leur avis, érigeons les dites terres en duché-pairie pour en jouir par la demoiselle Louise-Françoise de La Vallière et après son décès par notre amée fille, ses hoirs et descendants, tant mâles que femelles, nés en légitime mariage. »

vait au même maréchal : « Elle ne respire plus que la pénitence ; et sans être effrayée de la vie qu'elle est prête à embrasser, elle en regarde la fin avec une consolation qui ne lui permet pas d'en craindre la peine. Cela me ravit et me confond. Je parle, et elle fait : j'ai les discours, elle a les œuvres. Quand je considère ces choses, j'entre dans le désir de me taire et de me cacher, et je ne prononce pas un seul mot où je ne croie prononcer ma condamnation. » D'après Mme de Caylus, « elle disoit souvent à Mme de Maintenon avant de quitter la cour : « Quand j'aurai de la peine aux Carmelites, je me souviendrai de ce que ces gens-là m'ont fait souffrir (en parlant du roi et de Mme de Montespan) » ; ce qui marque que sa patience n'étoit pas tant un effet de son insensibilité qu'une épreuve peut-être mal entendue et téméraire ». Enfin elle embrassa, suivant l'expression de Voltaire, la ressource des âmes tendres, auxquelles il faut des sentiments vifs et profonds. Elle crut que Dieu seul pouvait succéder à son amant. Au mois d'avril 1674, elle prit publiquement congé du roi, qui la vit partir d'un œil sec. Elle se jeta aux pieds de la reine, lui demanda pardon, et se retira chez les Carmelites. L'abbé de Fromentières prononça le sermon pour la prise d'habit de Mlle de La Vallière, qui reçut en religion le nom de sœur *Louise de la Miséricorde*. Cet abbé choisit pour sujet la parabole de la brebis égarée ramenée dans la bergerie par le bon pasteur. La profession de Mlle de La Vallière eut lieu le 3 juin 1675 aux Carmelites du faubourg Saint-Jacques. La reine lui donna le voile noir, et cette fois ce fut Bossuet qui prêcha (1). Mlle de La Vallière avait trente ans. « Elle fit cette action, écrit Mme de Sévigné, comme toutes les autres de sa vie, d'une manière noble et toute charmante. Elle étoit d'une beauté qui surprenoit tout le monde. » La reine et la duchesse d'Orléans allaient visiter sœur Louise de la Miséricorde dans son couvent. Mme de Sévigné nous apprend, dans une lettre du 26 avril 1676, que Mme de Montespan alla aussi voir sa rivale avec la reine : « La reine, écrit-elle à sa fille, a été deux fois aux Carmelites avec *Quanto* (Mme de Montespan). Cette dernière se mit à la tête de faire une loterie ; elle se fit apporter tout ce qui peut convenir à des religieuses ; cela fit un grand jeu dans la communauté. Elle causa fort avec sœur Louise de la Miséricorde ; elle lui demanda si tout de bon elle étoit aussi aise qu'on le disoit : « Non, « répondit-elle, je ne suis point aise, mais je suis « contente. » *Quanto* lui parla fort du frère de Monsieur, et si elle vouloit lui mander quelque chose, et ce qu'elle diroit pour elle. L'autre, d'un ton et d'un air tout aimables, et peut-être piquée de ce style : « Tout ce que vous vou- « drez, Madame, tout ce que vous voudrez ! » Mettez dans cela toute la grâce, tout l'esprit et toute la modestie que vous pourrez imaginer. » Mlle de La Vallière devint l'exemple et l'idole de la communauté. Elle avait un frère qui était gouverneur du Bourbonnais et qui mourut, au mois d'octobre 1676, ne laissant que des dettes. Sœur Louise de la Miséricorde fit demander au roi de conserver le gouvernement pour payer les dettes. Louis XIV y consentit. « Le roi lui a mandé, ajoute Mme de Sévigné, que s'il étoit assez homme de bien pour voir une carmélite aussi sainte qu'elle, il iroit lui dire lui-même la part qu'il prend de la perte qu'elle vient de faire. » En 1679, sœur Louise de la Miséricorde eut à recevoir les compliments de la cour et de la ville à propos du mariage de sa fille, Mlle de Blois, avec le prince de Conti. Au dire de Mme de Sévigné, « elle assaisonnoit parfaitement sa tendresse de mère avec celle d'épouse de Jésus-Christ ». En 1680, Mme de Sévigné vit sœur de la Miséricorde au parloir : « Ce fut à mes yeux, écrivit-elle à sa fille, tous les charmes que nous avons vus autrefois ; elle a ses mêmes yeux et ses mêmes regards ; l'austérité, la mauvaise nourriture et le peu de sommeil ne les lui ont ni creusés ni battus. Cet habit si étrange n'ôte rien à sa bonne grâce ni au bon air. Pour sa modestie, elle n'est pas plus grande que quand elle donnoit au monde une princesse de Conti ; mais c'est assez pour une carmelite. M. de Conti l'aime et l'honore tendrement ; elle est son directeur ; ce prince est dévot et le sera comme son père. En vérité, cet habit et cette retraite sont une grande dignité pour elle. »

Mme de Caylus raconte qu'elle l'a vue « dans les dernières années de sa vie et qu'elle l'a entendue avec un son de voix qui alloit jusqu'au cœur dire des choses admirables de son état et du bonheur dont elle jouissoit déjà, malgré l'austérité de sa pénitence ». Au mois de novembre 1683, Bossuet vint lui annoncer la mort du comte de Vermandois (*voy.* ce nom) : « Je me souviens, ajoute Mme de Caylus, d'avoir ouï raconter que M. l'évêque de Meaux lui ayant annoncé la mort de son fils, elle avait par un mouvement naturel, répandu beaucoup de larmes ; mais que revenant tout à coup à elle, elle dit à ce prélat : « C'est trop pleurer la mort d'un fils dont je n'ai pas encore pleuré la naissance. » Mme de Montespan ayant été forcée à son tour de quitter la cour, vint trouver sœur Louise de la Miséricorde aux Carmélites. Celle-ci l'aida de ses conseils et lui prodigua ses consolations. Mlle de La Vallière

(1) Quelque temps auparavant, Bossuet écrivait de Saint-Germain à la supérieure des carmelites : « Depuis notre dernière conversation et l'entretien que j'ay eu avec ma sœur Louise de la Miséricorde, il me semble qu'il faudroit à chaque moment s'épancher pour elle en actions de grâces. Il y avoit quatre mois que je ne l'avois veüe, et je la trouvai de nouveau enfoncée dans les voyes de Dieu avec des lumières si pures et des sentiments si forts et si vifs qu'on reconnoist à tout cela le Saint-Esprit. Selon ce qu'on peut juger, cette âme sera un miracle de la grâce : elle n'a besoin que de quelqu'un qui luy apprenne seulement à ouvrir le cœur, et qui sçache en l'avançant la cacher à elle-mesme. Dieu a jeté dans ce cœur le fondement de grandes choses. »

passa trente-six ans dans la vie religieuse. Suivant une relation de sa mort par sœur Madeleine du Saint-Esprit, elle avait honte de se borner aux pénitences de la règle; un désir insatiable de souffrances la consumait; elle n'était occupée qu'à satisfaire la justice de Dieu. On la trouvait souvent presque évanouie; une fois même étant au grenier, où elle étendait du linge, elle s'évanouit entièrement. Elle était remplie de maux qui lui causaient d'atroces douleurs, et il ne lui arriva pas une fois de proférer une plainte. La veille de sa mort, elle se leva encore à trois heures du matin pour continuer ses exercices de piété ordinaires; mais, se trouvant beaucoup plus mal, elle ne put aller jusqu'au chœur; une sœur la rencontra ne pouvant plus se soutenir et pouvant à peine parler; la sœur en avertit l'infirmière, et il fallut emporter Mlle de la Vallière à l'infirmerie. On eut peine à obtenir d'elle d'user de linge et de quitter la serge. Les médecins appelés la firent saigner; mais ils s'aperçurent bientôt que leurs remèdes seraient inutiles. Voyant que sa dernière heure était proche, elle accepta la mort avec joie, répétant plusieurs fois: « Expirer dans les plus vives douleurs, voilà ce qui convient à une pécheresse. » Le mal fit des progrès dans la nuit. Le matin elle demanda les derniers sacrements: « Dieu a tout fait pour moi, dit-elle; il a reçu autrefois dans ce même temps le sacrifice de ma profession, j'espère qu'il recevra encore le sacrifice de justice que je suis prête à lui offrir. » Elle se confessa, reçut le viatique, et tomba dans une grande faiblesse. Le supérieur lui administra l'extrême-onction, et elle expira une heure après, à midi, « laissant, ajoute la sœur Madeleine, la communauté aussi affligée de sa perte qu'édifiée de sa pénitence ».

On a publié les *Lettres* de Mlle de La Vallière avec un abrégé de sa vie pénitente par l'abbé Lequeux et le sermon prononcé par l'abbé de Fromentières pour sa vêture; Paris, 1767, in-12. En 1680 parurent les *Réflexions sur la Miséricorde de Dieu, par une dame pénitente*, qui lui ont été attribuées. Ces *Réflexions* n'avaient pas été écrites pour être publiées: elles portaient en tête un avertissement qui expliquait ainsi la publication du livre et l'anonyme gardé par la pénitente. « Sa modestie et son humilité ne veulent pas qu'on la nomme, et elle n'auroit jamais permis qu'on publiât ces saintes réflexions si elle en avoit été avertie, et si elles ne lui avoient été enlevées par une dame d'une grande vertu qui auroit cru commettre une injustice en privant les fidèles d'un ouvrage qui peut être utile aux pécheurs qui veulent se convertir. » L'auteur manifestait ainsi le caractère tout intime de cet écrit, « tracé de sa propre main comme un registre des miséricordes de Dieu, afin que si sa foi venoit à chanceler, son espérance à se refroidir et sa charité à s'éteindre, elle pût rappeler à son âme, par la lecture de ce papier, le souvenir et le sentiment des bontés et de la grâce de Dieu. » En 1700 ce livre en était à sa huitième édition. Rien ne prouvait pourtant qu'il fût de Mlle de La Vallière, et quelques critiques prétendirent qu'il pouvait aussi bien être de Mme de Longueville, de Mme de Montespan ou de quelque autre illustre pénitente. M. Romain Cornut a cherché à lever tous les doutes, et a réussi une foule d'arguments pour prouver que cet ouvrage appartenait bien à Mlle de La Vallière. En 1804 Mme de Genlis publia une édition des *Réflexions sur la Miséricorde de Dieu*, suivies de quelques lettres de Mlle de La Vallière au maréchal de Bellefonds. Cette édition, qui fut réimprimée en 1816 et 1824, in-12, contenait des changements nombreux d'après des corrections marginales tracées à la main dans un exemplaire que M. Damas-Hinard retrouva à la Bibliothèque du Louvre en 1852. A l'inspection de l'écriture de ces corrections, M. Damas-Hinard les attribua à Bossuet. Des critiques, trouvant ces corrections peu dignes en général du grand évêque, prétendirent au contraire que ces corrections devaient être tout simplement de Mme de Genlis. M. Romain-Cornut, après avoir comparé les volumes du Louvre avec des manuscrits authentiques de Bossuet, resta convaincu que les corrections des *Réflexions sur la Miséricorde de Dieu* étaient bien de la main de cet éloquent prélat, et il publia: *Les Confessions de Mme de La Vallière repentante, écrites par elle-même, et corrigées par Bossuet, avec un commentaire historique et littéraire*; Paris, 1854, in-12. Il reste à examiner quelle est la valeur de ces changements. « En examinant sans prévention d'aucune sorte les retouches aux *Réflexions sur la Miséricorde de Dieu*, il est impossible, dit M. L. Ratisbonne, de les préférer au texte original. Elles sont judicieuses, faites même avec une sagacité assez remarquable au point de vue de la grammaire, quoique quelques-unes accusent des règles de langage qui nous paraissent postérieures au temps de Bossuet; mais elles affaiblissent, elles altèrent d'une manière manifeste l'originalité, la grâce, le sentiment, tout ce qui donne au livre son caractère. Le livre des *Réflexions* n'est pas un chef-d'œuvre littéraire tant s'en faut. Il manque de précision, de goût, de clarté; la syntaxe y est violentée, sinon violée; on y trouve une foule de négligences, des répétitions, et souvent, avec une afféterie toute féminine, de mauvaises gentillesses de style conservées sans doute des précieuses du temps ou contractées dans la lecture des romans de Mlle de Scudéry. Mais au milieu de tous ces défauts, parmi ces aspérités et ces broussailles traînantes, on sent, outre une certaine grâce, un souffle naturel et puissant, et souvent la phrase d'une beauté instinctive, mais incorrectement ajustée, est plus près de la libre et grande allure, rappelle mieux cette pourpre en lambeaux du style de l'Homère chrétien que les vulgaires corrections dont on

veut lui faire honneur. L'auteur, quel qu'il soit, de ces retouches, parfois arbitraires, même au point de vue de la grammaire, élague quelques branches parasites, émousse quelques pointes; mais il coupe en même temps mille fleurs charmantes de sentiment; il corrige non-seulement la langue, mais le cœur. » Avant le travail de M. Romain Cornut, on avait encore imprimé les *Réflexions sur la Miséricorde de Dieu suivies de prières tirées de l'Écriture Sainte et d'une prière de l'abbé Gérard, précédées de Lettres adressées au maréchal de Bellefonds, des sermons pour la vêture et la profession de la vie pénitente de Mlle de La Vallière et d'une notice historique par M. Henrion*; Paris, 1828, in-18. Mme de Genlis a pris Mlle de La Vallière pour sujet d'un roman. La peinture a souvent reproduit les traits de Mlle de La Vallière; mais c'est sans doute à tort que l'on a prétendu que Lebrun avait mis son image sur le visage de sa *Sainte Madeleine*. L. LOUVET.

Abbé Lequeux, *Vie de Mme de La Vallière*. — Quatremère de Roissy, *Hist. de Mme de La Vallière, duchesse et carmelite*. — Romain Cornut, *Les Confessions de Mme de La Vallière*. — Choisy, *Mémoires*. — Mme de Sévigné, *Lettres*. — Mme de Caylus, *Souvenirs*. — Voltaire, *Siècle de Louis XIV*. — Sœur Madeleine du Saint-Esprit, *Lettre aux sœurs supérieures des couvents de carmelites pour leur annoncer la fin de très-honorée sœur Louise de la Miséricorde*, citée par M. de Fontaine de Resbecq dans ses *Voyages littéraires sur les Quais de Paris*; 1857. — Walckenaer, *Mémoires touchant la vie et les écrits de Mme de Sévigné*. — Fr. Barrière, dans le *Journal des Débats* du 28 août 1852. — L. Ratisbonne, dans le *Journal des Débats* du 13 octobre 1854. — Quérard, *La France Littéraire*.

LA VALLIÈRE (*Louis-César* DE LA BAUME LE BLANC, duc DE), célèbre bibliophile français, né en 1708, mort en 1780. Il était petit-neveu de la charmante duchesse que son amour pour Louis XIV et les rigueurs de sa pénitence ont rendue si fameuse; l'ancienne maison de Touraine, dont il fut le dernier rejeton, s'éteignit avec lui. Il était fort riche et les *Mémoires secrets* de l'époque ont parlé de ses maîtresses et de ses profusions; mais c'est comme ami des livres et des lettres qu'il mérite qu'on se souvienne de lui. Il laissa une immense bibliothèque, la plus belle peut-être qu'un particulier ait jamais formée; sa valeur aujourd'hui se compterait par millions, les livres rares ayant augmenté de prix, au point que des volumes qui avaient fait partie des collections La Vallière se sont adjugés, dans le cours de ces dernières années, vingt fois plus cher qu'ils n'avaient été payés lors de la vente faite il y a soixante-dix années environ d'une portion des trésors littéraires qu'avait réunis le duc. Le catalogue rédigé par G. de Bure l'aîné et par M. van Praet, alors fort jeune, forme trois gros volumes in-8°, mis au jour en 1783; la vente produisit 464,677 livres 8 sous, somme qui fut regardée comme énorme, mais qui est peu de chose à côté de ce qu'ont produit des bibliothèques appartenant à des amateurs anglais. Un second catalogue, comprenant des livres moins précieux (parmi lesquels il en est toutefois de fort rares) fut mis en ordre par le libraire Nyon, et imprimé en six volumes. Les ouvrages qu'il énumère ne furent point livrés aux chances des enchères; achetés en bloc par M. de Paulmy, ils furent ensuite acquis par le comte d'Artois, et ils forment une des portions les plus importantes de la bibliothèque de l'Arsenal. De superbes manuscrits se trouvaient dans la bibliothèque La Vallière; parmi ceux qui sont tout à fait hors ligne, on peut signaler la *Guirlande de Julie*, recueil de peintures admirables et de vers fort médiocres, chef-d'œuvre du célèbre calligraphe Jarry; le duc de Montausier avait offert ce volume à Mademoiselle de Rambouillet, qui depuis devint sa femme; il fut adjugé au prix de 14,510 livres; un *Missel* commandé pour le duc de Bedford et qui ne contient pas moins de cinq mille miniatures ou lettres ornées, fut *donné* pour 5,000 livres, et il ne reparaîtra plus en vente, car c'est le Musée britannique qui le conserve aujourd'hui. Le duc de La Vallière avait fait d'importantes conquêtes aux ventes les plus célèbres qui eurent lieu de son temps (Gaignat à Paris, Askew à Londres, etc.); il achetait plusieurs fois en bloc des bibliothèques entières d'amateurs distingués, se défaisant ensuite des doubles qui lui arrivaient ainsi, et en 1767 il prit le parti de recourir à une vente publique dont le catalogue est d'une grande richesse. Il avait pour bibliothécaire l'abbé Rive, bibliographe instruit, mais atrabilaire et querelleur; il comptait parmi ses commensaux Mercier de Saint-Léger et Marin, et d'accord avec eux ils rédigèrent la *Bibliothèque du Théâtre-Français*; Dresde (Paris), 1768, 3 vol. in-12, recueil d'analyses intéressantes et des extraits de pièces antérieures à la moitié du dix-septième siècle; le théâtre plus moderne n'est l'objet que d'une sèche nomenclature.

G. BRUNET.

Mémoires secrets de Bachaumont. — Ch. Blanc, *Trésor de la Curiosité*, t. II (1858), p. 40.

LAVANHA ou LABANA (*Jean-Baptiste*), mathématicien et historien espagnol, né dans la seconde moitié du seizième siècle, mort en 1625. Il étudia à Rome. Historiographe de Philippe III, il fut envoyé dans les Pays-Bas pour recueillir les matériaux d'une histoire généalogique de la monarchie espagnole. Il écrivait avec une facilité égale en castillan et en portugais, ou, pour mieux dire, il gâtait son style dans les deux langues, par l'abus du gongorisme. Nommé maître de cosmographie de Philippe IV, il reçut de ce monarque de nombreuses faveurs qui le fixèrent à Madrid. Il a écrit en portugais les ouvrages suivants : *Regimento Nautico*; Lisbonne, 1595, in-4°, et 1606, in-4°; — *Taboas de lugar do sol e largura de leste e oeste com hum instrumento de duas laminas representando nellas duas agulhas de graos, com hum amostrador e agrilha.* Cet ouvrage, resté

manuscrit, fut exécuté en 1600, et *Tratado da Esfera do Mundo*, ouvrage également manuscrit et exécuté probablement pour Philippe IV. Comme historien, on doit à Lavanha un livre officiel, qui ne manque pas d'intérêt et qui est aujourd'hui dans toutes les bibliothèques ; il est intitulé : *Viagem da Catholica Real Magestade d'el rey D. Filippe II ao Reino de Portugal e relação do solemne recebimento que n'elle se lhe fez;* Madrid, par Thomas Junti, 1622 (fin de 1621), in-fol. avec fig. On doit aussi à Lavanha un opuscule fort intéressant de quinze pages, intitulé : *Naufragio da nao Santo-Alberto e itinerario da Gente que d'elle se Salvou;* Lisbonne, 1597, in-8°, réimprimé dans l'*Historia tragico-maritima*. Comme éditeur il a donné le complément des Décades de Barros; le titre même du livre indique assez quel droit il s'était arrogé : *Quarta Decada da Asia de Joam de Barros, dedicada a el rei D. Filipe II, reformada, acrescentada e illustrada, com notas e taboas geograficas;* Madrid, Imp. roy., 1615, in-fol. On doit regretter du même auteur une histoire descriptive de la Guinée, qui n'a jamais vu le jour, et qui se trouvait encore au commencement du dix-huitième siècle dans la bibliothèque du comte de Vimieiro. Ce travail paraît être perdu.

F. D.

Fernandez de Navarrete. *Historia de la Nautica.* — Barbosa-Machado, *Bibliotheca Lusitana.*

LAVARDIN (*Jacques* DE), frère de Jean, abbé de l'Étoile, littérateur français, mort après l'année 1587. Il était seigneur du Plessis Auroner et du Plessis Bourrot en Touraine. On ne sait rien de sa vie. Ses œuvres ont eu quelque renommée. Nous indiquerons d'abord une traduction de *La Célestine*, comédie espagnole. C'est, comme on le sait, une comédie fort libre. Mais Jacques de Lavardin ne l'a pas fidèlement traduite ; il l'a, suivant le titre même de sa traduction, *fidèlement repurgée*, ce qui est bien différent. Le premier ouvrage de Jacques de Lavardin parut en 1578, in-8° ; il y en a d'autres éditions. On lui doit encore : *Histoire de Georges Castriot, surnommé Scanderberg, roi d'Albanie*, Paris, 1576, in-4°, traduction d'un livre latin de Marino Barlezio, de Scutari, et *Traité de l'Amour humain, traduit de l'italien du seigneur Flaminio de Nobili*; Paris, 1588, in-8°.

B. H.

Journal des Savants, avril 1848, art. de M. Magnin sur la traduction de *La Célestine* par M. Germond Delavigne, — B. Hauréau, *Hist. Litt, du Maine*, t. IV, p. 194.

LAVARDIN (*Jean* DE), ou plutôt *Jean de Ranay*, sieur de LAVARDIN, près Montoire, théologien français, mort probablement vers la fin du seizième siècle. Après avoir achevé ses études à Paris, il fut nommé abbé de l'Étoile, monastère de l'ordre de Prémontré aux confins du Vendômois, et se démit de cette dignité en 1585 : démission conditionnelle, avec la réserve d'une honnête pension à percevoir sur les revenus de la mense abbatiale. Les ouvrages de Jean de Lavardin sont nombreux, et les exemplaires en sont rares. En voici la liste : *La Confession catholique de la foi chrétienne*, traduction du latin d'Hosius, avec le traité du même Hosius *De l'Origine des Sectes et hérésies de ce temps* ainsi que l'opuscule *De l'expresse Parole de Dieu;* Paris, 1566, et 1579, in-fol. ; — *Discours chrétiens et orthodoxes, tirés des sermons de monseigneur l'évêque de Mersbourg;* Paris, 1567, in-8° ; — *Remontrance adressée aux prélats de l'Église Gallicane, contenant un beau discours touchant la pacification du schisme*, traduction du latin de Guill. Lindanus ; Paris, 1572, in-8° ; — *Exhortation à l'amour et charité que nous devons avoir envers les pauvres*, traduction du grec de Grégoire de Nazianze ; Paris, 1574, in-12 ; — *Abrégé de la Guerre des Juifs ;* Paris, 1575, in-16 ; — *Apologie de Grégoire Nazianzène*, traduction du grec de saint Grégoire ; Paris, 1579, in-8° ; — *Le Retour d'un Gentilhomme à l'Église catholique*, le premier, comme il semble, des ouvrages originaux de Jean de Lavardin ; Paris, 1582 ; — *Épîtres de saint Jérôme ;* Paris, 1584, in-4°, et 1596, in-12 ; — *Les Conférences monastiques*, traduction du latin de Jean Cassien ; Paris, 1589, in-8°, et 1636, in-8° ; — *Recueil de la Vie et Conversation de la Vierge Marie;* Paris, 1585, in-8° ; réimprimé en 1605, in-8°, sous le titre de *Le Sacré Miroir de Virginité*. Enfin, La Croix du Maine lui attribue l'ouvrage intitulé : *Dialogues touchant le saint sacrifice de la Messe.* Ce sont là les œuvres imprimées de Jean de Lavardin ; mais La Croix du Maine en connaissait d'autres, qui n'avaient pas encore été de son temps confiées à la presse et ne l'ont pas été depuis. Les divers manuscrits de Jean de Lavardin paraissent tous perdus, si ce n'est une traduction de Marc-Antoine Natta intitulée : *Dialogues de la Majesté de Dieu ;* Bibl. impér., num. 7857[3].

B. H.

Desportes, *Bibliogr. du Maine.* — *Gallia Christ.*, t. VIII, col. 1403. — La Croix du Maine, *Biblioth. françoise.* — B. Hauréau, *Hist. Littér. du Maine*, t. II, p. 261.

LAVATER (*Louis*), théologien protestant suisse, né le 1[er] mars 1527, en Kybourg, mort le 15 juillet 1586. Il se lia en 1545 à Strasbourg avec Bucer et Sturm, et vint suivre à Paris les leçons de Turnèbe, de Ramus et de Lambin. De retour à Zurich après une excursion en Italie, il devint archidiacre et chanoine en 1550, premier pasteur de Zurich en 1585. Ses principaux ouvrages sont : *De Ritibus et Institutis ecclesiæ Tigurinæ ;* Zurich, 1559, in-8° ; — *Historia de origine et progressu Controversiæ sacramentariæ de Cœna Domini ;* Zurich, 1563 et 1572, in-8° ; — *De Spectris, Lemuribus et magnis atque insolitis fragoribus et præsagitionibus quæ obitum hominum, clades, mutationesque imperiorum præcedunt ;* Zurich, 1570,

in-12; ouvrage curieux, réimprimé plusieurs fois et traduit dans la plupart des langues de l'Europe; — *Vom Leben und Tode Heinrich Bullingers* (De la Vie et de la Mort de Henri Bullinger); Zurich, 1576; Lavater était le gendre de Bullinger; — *Catalogus omnium fere Cometarum ab Augusti temporibus usque ad annum* 1586; Zurich, 1587, in-8°; traduit en allemand par Wagner, Zurich, 1681, in-8°; — Lavater a encore publié un grand nombre d'ouvrages d'exégèse et de piété. E. G.

Adam, *Vitæ Theolog. German.* — Verheyden, *Elogia.* — Hottinger, *Bibl. Tigurina.*

LAVATER (*Jean-Gaspard*), célèbre écrivain suisse, né le 15 novembre 1741, à Zurich, où il est mort, le 2 janvier 1801. Son enfance n'offrit aucun trait bien remarquable; il reconnaît lui-même qu'il était un assez mauvais écolier, et que la crainte de l'humiliation était le premier mobile de ses travaux. Bien qu'il fût naturellement doux et timide, il se montrait d'une audace extrême lorsque le ressentiment d'un acte injuste excitait sa colère. De bonne heure il laissa voir quelle serait la direction principale de son caractère en recherchant avec avidité les faits bizarres, les histoires singulières, tout ce qui pouvait en un mot flatter son goût inné pour le merveilleux. Destiné à l'état ecclésiastique, il suivit avec une assiduité exemplaire les cours de théologie de l'école de Zurich; mais cet enseignement étroit et sévère, qui, se renfermant dans une aride controverse, tendait à faire des jeunes ministres plutôt des champions de l'idée protestante que des éducateurs ou des amis du peuple, était loin de satisfaire l'âme ardente de Lavater. Peu lui importaient les arguments d'école et les disputes de la chaire à lui, qui avait choisi pour modèles Klopstock et J.-J. Rousseau! Laissant de côté comme des armes impuissantes les formules théologiques, il s'efforçait, de concert avec les membres de la Société Ascétique, de donner à la religion les fondements plus humbles, mais plus durables, de la morale usuelle. Pendant toute sa vie il eut le rare mérite de rester fidèle aux grands préceptes qu'il s'était tracés et dont il avait fait pour son usage la loi suivante :

« Sois et parais ce que tu es. Que rien ne soit grand ou petit à tes yeux. Simplifie toujours les objets dans les actions indifférentes, et surtout au milieu des agitations et des tourments de la crainte et de la douleur. Dans le moment présent, borne-toi, si tu peux, à ce qui est le plus près de ton être. Reconnais Dieu en toutes choses, dans le vaste système des astres comme dans les grains de sable. Rends à chacun ce qui lui est dû. Donne ton cœur à celui qui gouverne les cœurs. Espère, étends ton existence dans l'avenir. Sache attendre. Apprends à jouir de tout et à te passer de tout. »

Le premier acte public de Lavater fut celui d'un citoyen courageux. Dans un pamphlet religieux, il osa dénoncer à l'opinion le grand-bailli Grebel, qui s'était rendu coupable de vexations plus ou moins graves (1762). Toute l'aristocratie se souleva contre lui; il fut signalé comme un homme dangereux ou, ce qui était pis encore, comme un philosophe et un réformateur. Malgré son désir de faire triompher une cause juste, il dut céder aux sollicitations de sa famille et s'éloigner pour quelque temps; en compagnie de son ami le peintre Fuessli, il visita l'Allemagne et résida tantôt à Barth, en Poméranie, tantôt à Berlin. Ce voyage d'une année eut les plus heureux résultats : non-seulement il y gagna de perfectionner son talent littéraire sous le rapport du goût et de l'élégance; mais il puisa dans les conseils de Hess, de Sulzer et de Spalding, plus de largeur et de modération dans les idées, et l'on peut même ajouter que le contact, quelque éloigné qu'il fût, de la société éclairée alors réunie à la cour de Frédéric II, contribua à tempérer l'exagération de son zèle religieux. Ce fut à Berlin qu'il composa les *Chants helvétiques*, celui de ses ouvrages poétiques qui obtint l'accueil le plus favorable; le style, rempli de boursouflures et d'inégalités, le place il est vrai au-dessous des élégantes compositions de son compatriote Haller; mais il y a dans les vers beaucoup de chaleur et d'énergie, les sentiments du patriotisme suisse y sont exprimés d'une façon naïve et touchante, qui les rendit promptement populaires. Revenu en 1764 dans sa ville natale, il se maria, reçut l'ordination sacerdotale, et fut pourvu d'un diaconat dans la maison des Orphelins; en 1778, il fut attaché, avec les mêmes fonctions, à l'église de Saint-Pierre, dont il devint pasteur en 1786, après avoir refusé d'aller, en cette qualité, prêcher l'Évangile à Brême. Dans les derniers temps de sa vie, il siégea au consistoire suprême de Zurich.

Homme du travail et du devoir avant tout, Lavater régla avec une précision exacte, superstitieuse même, l'emploi de ses journées; il sut accorder si merveilleusement les exigences de son ministère avec les distractions incessantes que lui attiraient et sa bienfaisance et sa célébrité, qu'en pénétrant dans les détails de sa vie, on ne s'étonne plus de la quantité d'ouvrages imprimés ou manuscrits qui en l'espace de trente ans sont sortis de sa plume. On le voit tour à tour poëte, théologien, sermonnaire, philosophe, publiciste; s'il n'a point sous chacun de ces aspects un égal degré de mérite, il se montre toujours honnête, courageux, sincère, ardent au bien. Quoiqu'il ne soit guère connu que comme l'inventeur ingénieux et souvent paradoxal d'un système physiognomonique, Lavater mérite d'être compté au nombre des esprits d'élite du dix-huitième siècle. Lichtenberg, qui l'avait attaqué avec tant d'acharnement et de malice, disait pourtant : « Je ne le considérais que comme un charlatan ridicule; mais quand je l'ai vu, il m'a désarmé malgré moi, et je lui ai trouvé un charme irrésistible. » Ce charme qui attirait à lui jusqu'à l'estime de ses détracteurs, c'était l'ascendant de la vertu. Comme poëte, Lavater eut les d

qui ne s'acquièrent point : la naïveté et l'enthousiasme. Ses *Chants sacrés* sont des œuvres dignes de lui survivre. Il aborda plusieurs fois l'épopée, et s'élança, avec trop de précipitation, sur les traces de Klopstock ; son but dans les nombreuses compositions qu'il ébaucha à grands traits, *La Nouvelle Messiade*, *Joseph d'Arimathie*, *Le Cœur humain*, *Les Actes des Apôtres*, *Ponce Pilate*, son but était de réagir contre l'invasion des idées philosophiques et de retremper la poésie aux sources sacrées de la tradition chrétienne. Malheureusement s'il avait le souffle et l'ampleur poétiques, il s'inquiétait assez peu de la mélodie naturelle des sons ; il tombait dans la monotonie et la sécheresse, et la plupart de ces pièces, écloses d'une inspiration hâtive, n'ont plus guère d'intérêt que pour la critique. Comme orateur chrétien, Lavater peut aussi être étudié avec fruit ; son habitude d'improviser ne permet point de le rapprocher sous aucun rapport des maîtres de la chaire catholique ; mais ce fut un [illegible] missionnaire, qui puisait dans la plus pure charité les ressources habituelles de son éloquence. Quel beau mouvement que celui où il s'écrie : « J'ai vu les hommes les plus pervers, je les ai vus dans le moment du crime, et toute leur méchanceté, tous leurs blasphèmes, tous leurs efforts pour opprimer l'innocence ne pouvaient éteindre sur leur visage les rayons d'une lumière divine, l'esprit de l'humanité, les traits ineffaçables d'une perfectibilité éternelle. On aurait voulu écraser le coupable, et l'on aurait [illegible] embrassé l'homme » (1). A Brême, sa [illegible] causa une impression si profonde qu'on lui offrit la principale cure de la ville. La ferveur orthodoxe du théologien l'emporta quelquefois à des actes d'intolérance regrettables, mais dont il était le premier à se repentir. Quelque zélé qu'il fût, il ne s'en vit pas moins accusé par le parti [illegible] de tenir en secret au papisme : on lui reprocha ses liaisons avec les jésuites, surtout avec le P. Sailer, de Munich, ses vers en l'honneur de quelques cérémonies catholiques, et jusqu'à la calotte qu'il portait habituellement, et qui, disait-on, avait l'air de cacher une tonsure. Ces reproches, vaguement formulés d'abord, servirent de texte à Nicolaï et à Biester, de Berlin, pour lancer contre Lavater une dénonciation formelle d'infidélité à la communion protestante. Ce dernier n'eut point de peine à confondre ses adversaires. D'esprit et de raison il était dévoué aux principes de la réforme ; mais ne pourrait-on pas avec quelque apparence de vérité le soupçonner d'avoir penché au fond du cœur vers une religion dont les mystères flattaient son goût pour le merveilleux ? En effet il faut rapporter à cette disposition du caractère de Lavater sa doctrine sur la perpétuité des miracles (1), sur le pouvoir de la prière (2), sur l'homme-Dieu, son adoption des opinions les plus singulières, son faible si connu pour les thaumaturges de toutes espèces, les Gassner, les Mesmer, les Cagliostro (3). C'était au reste un vrai bonheur pour lui que le bienfait d'une révélation divine, se manifestant sans cesse à l'homme vertueux. Il n'avait pas assez des ressources naturelles pour faire tout le bien qu'il désirait, et l'aide mystérieuse des puissances invisibles semblait seule satisfaire tous les vœux de cette âme dévouée. « Accoutumé, dit le docteur Moreau, à descendre au fond de lui-même, à s'y perdre dans les extases et l'illumination, le vague, l'obscurité mystérieuse d'une croyance extraordinaire avaient pour lui cet attrait que la mélancolie parait trouver dans la nuit et dans la solitude. Les causes les plus occultes, les plus

(1) « On n'a pas craint d'appeler Lavater *le Fénelon de* [illegible]. En effet il y a entre ces deux écrivains plusieurs traits frappants de ressemblance : ils eurent en commun les qualités du cœur et l'amabilité du caractère, l'éloquence naturelle, une physionomie aussi séduisante que leurs discours, un charme secret répandu dans toutes leurs actions. Enfin, ce qui les rapproche surtout, c'est cette âme active que des vérités sévères et abstraites ne pouvaient satisfaire, qui voulait une croyance passionnée et l'union de la pensée et du sentiment, disposition de l'esprit qui causa la même erreur, qui fit de l'auteur du *Télémaque* un élève de Mme Guyon, un *mystique* [illegible], et de l'auteur des *Essais physiognomoniques* un illuminé enthousiaste croyant aux thaumaturges de toutes espèces, aux révélations et au commerce avec les puissances. » (Moreau, *Notice* en tête de l'édit. de [illegible]) Cette ressemblance, physique et morale à la fois, frappa Mercier : « Si je ne savais pas que Fénelon a été un saint évêque, je vous croirais descendu de lui en ligne directe. » La même remarque vint à l'esprit de Mme de Staël. Se promenant un jour avec le pasteur de Zurich et une dame allemande très-célèbre, elle s'arrêta tout à coup, et s'écria avec une surprise mêlée d'enthousiasme : « Comme notre cher Lavater ressemble à Fénelon ! Ce sont ses traits, son air, sa physionomie : c'est véritablement Fénelon ; mais, ajouta-t-elle, *Fénelon un peu* Suisse. » Sneedorf a aussi souvent parlé de cette ressemblance.

(1) Il s'affligea maintes fois de la dangereuse folie de l'athéisme, qui gagnait toute la société éclairée ; mais il était persuadé que l'empire de ce fléau serait passager, que Dieu aurait recours à de nouvelles manifestations pour se faire connaître, qu'enfin la révélation et les miracles étaient sur le point de recommencer pour éclairer et sauver les hommes.

(2) Les écarts de son imagination étaient presque toujours liés avec la bonté de son cœur. Un malheureux se présente un jour à lui et réclame ses secours. N'ayant absolument rien à donner en ce moment, il se met en prière, et « sa piété fervente demande au ciel un miracle en faveur de la charité ». Après avoir longtemps prié, il trouva dans son secrétaire une somme d'argent dont il attribua l'envoi à la Providence, et dont il fit l'emploi pour lequel il l'avait si vivement désirée.

(3) Il crut découvrir en Cagliostro un magicien, un être surnaturel et chargé d'une *mission diabolique* (car il croyait fermement au diable, sur l'existence, le pouvoir et les attributs duquel il a composé tout un livre). Il alla en toute hâte le trouver à Bâle. « Si vous êtes le plus instruit de nous deux, lui dit celui-ci d'un ton brusque, vous n'avez pas besoin de moi ; si c'est moi qui suis le plus savant, je n'ai pas besoin de vous. » Lavater, que ce début ne découragea point, lui écrivit le lendemain : « D'où viennent vos connaissances ? Comment les avez-vous acquises ? en quoi consistent-elles ? » Cagliostro donna pour toute réponse ces paroles ambiguës : *In verbis, in herbis, in lapidibus.* Convaincu plus que jamais qu'il avait affaire à un envoyé de Satan, le pasteur de Zurich eut avec lui des débats très-vifs, et volontiers il eût sacrifié sa vie au bonheur de triompher de cet ennemi des hommes.

enveloppées, tout ce qui était caché, inconnu, placé hors de la portée des sens, tout ce qu'il ne pouvait comprendre ne lui parut jamais difficile à croire. Il y avait pour lui une sorte de volupté intellectuelle dans l'incertitude de la pensée et dans les croyances pleines de secrets, dans la perspective illimitée de tous les possibles, dans cette vue de l'infini qui, semblable à l'espérance, donne des émotions si vives aux imaginations mobiles et passionnées. »

Si les ouvrages de Lavater ajoutent un chapitre un peu long aux erreurs de l'esprit humain, on peut dire, sans rien exagérer, qu'ils fournissent aussi quelques pages aux archives de la philosophie. Le système, la science nouvelle (comme il la nomme) dont il a jeté les bases dans les *Essais sur la Physiognomonie*, lui a acquis des droits à une renommée durable. Jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans, il ne s'en était nullement occupé; sa mobilité extrême, sa sensibilité, qui empruntait toujours quelque chose de la vivacité de l'instinct et de la promptitude du pressentiment, lui avaient fait éprouver quelquefois à la vue de certains visages des répulsions et des sympathies très-fortes. « Ces impressions soudaines, raconte-t-il lui-même, m'entraînaient à juger; mais on se moqua de mes décisions, j'en rougis et je devins plus circonspect. Des années s'écoulèrent avant que je hasardasse de nouveau d'articuler un seul de ces jugements subits, dictés par l'impression du moment; mais je m'amusais à crayonner les traits d'un ami, après l'avoir fixé et contemplé pendant quelques minutes. Peu à peu les sensations confuses se débrouillèrent en dessinant; les proportions, les traits, les ressemblances et les dissemblances me devinrent plus sensibles. » Un jour, étant à Brugg, il porta un jugement décisif, et sans que la réflexion y eût aucune part, sur le caractère d'un homme qu'il démêla dans la foule, malgré sa vue basse et la distance où il se trouvait de la rue. Zimmermann, qui connaissait cet homme, demanda avec surprise sur quoi une telle appréciation était fondée. « Sur la tournure du cou », répondit Lavater; « et voilà, ajoute-t-il, l'époque proprement dite de mes recherches physiognomoniques. » Ces études l'occupèrent le reste de sa vie, et il leur consacra tout le temps que lui laissaient les devoirs de sa profession. Les premiers résultats en furent publiés dans une dissertation composée pour la Société Physique de Zurich, et « Dieu sait, s'écrie l'auteur, avec combien de légèreté et de précipitation! » Zimmermann, qui en eut connaissance, la livra de lui-même à l'impression. L'ouvrage principal ne parut qu'en 1772, quelques années plus tard.

On n'avait jusqu'à Lavater rien écrit de plus approfondi sur la physionomie. Sans doute le rapport des penchants impérieux et des habitudes avec les traits du visage avait frappé dans tous les temps les observateurs sagaces. Chez les anciens, Aristote a traité ce sujet d'une manière spéciale, et s'est appliqué à en déduire les règles; il y procède en partant, comme d'un principe fécond, de la liaison intime et réciproque du moral et du physique de l'homme; puis, passant en revue les caractères tirés de la couleur de la peau, les mouvements ou la configuration des parties, l'aspect des chairs, les qualités des cheveux, il en formule différentes applications, sans sortir pourtant des considérations générales. Depuis Aristote, cette étude fut reprise avec plus ou moins de détails par Montaigne, Bacon, qui la place au rang des sciences parce qu'elle s'appuie sur l'observation, Porta, Cureau de la Chambre, le peintre Lebrun, Claramontius, Pœrsens, Pernetti, etc. Mais ces observateurs n'eurent particulièrement en vue que la physionomie en mouvement, c'est-à-dire l'expression et le caractère des passions. Si Lavater n'a donc pas ouvert la carrière où il s'est engagé, il l'a seul parcourue et éclairée dans tous les sens. Il a fondé la physiognomonie sur ses propres découvertes et l'a dégagée des liens où jusque alors la retenaient la métoscopie, la chiromancie et toutes les pratiques superstitieuses du moyen âge (1). « Ce qui distingue Lavater de tous ses prédécesseurs, a écrit un de ses critiques, c'est d'avoir séparé les symptômes des passions, des signes et de l'empreinte des penchants et des habitudes; c'est d'avoir substitué à des maximes trop générales des observations particulières, et d'avoir perfectionné et étendu ces observations par d'heureuses applications aux beaux-arts; c'est surtout de faire porter ses recherches sur la différence et la combinaison des contours et des lignes, des portraits et des silhouettes, et d'assigner à chaque partie, à chaque division de la physionomie, des valeurs que l'expérience peut seule faire reconnaître. Cette manière de procéder, qui lui est propre, l'a conduit à traiter toujours la physiognomonie comme une science dont la fin est d'individualiser autant qu'il est possible (2). »

(1) D'abord il se trompa souvent, comme il l'a avoué avec beaucoup de franchise; et même, lorsqu'il eut acquis plus d'expérience, il tomba quelquefois dans des erreurs très-graves, quand le témoignage de ses sens était trop vivement influencé par son imagination. On cite le trait suivant comme un exemple de ses mécomptes physiognomoniques. Un homme aussi stupide que féroce fut condamné, pour cause d'assassinat, à être rompu vif à Hanovre. Zimmermann envoya le profil de ce criminel à Lavater avec une lettre dont la tournure était très-propre à exciter la curiosité. Depuis quelque temps Lavater attendait un portrait du célèbre Herder. Quelques mots à double sens lui donnent à penser qu'il a enfin reçu ce qu'il désirait si vivement, et, ne voyant plus alors qu'avec le regard d'un esprit préoccupé, il découvre les indications des qualités les plus sublimes, des penchants les plus nobles dans le profil, qu'il commente avec une sorte d'exaltation.

(2) Consultant son portrait et différentes silhouettes, Lavater a fait, avec l'impartialité la plus philosophique, un commentaire très-étendu sur sa propre physionomie. En voici quelques extraits: « Mobile et irritable à l'excès, doué de l'organisation la plus délicate, il compose un ensemble singulier, et qui contraste dans un grand nombre de ses parties. Il doit passer tantôt pour un esprit faible, tantôt pour un esprit opiniâtre. Pour la cause la

La publication d'une doctrine qui prétendait arracher tous les masques et ouvrir l'âme humaine comme un livre en portant la lumière dans ce que Bacon nomme si énergiquement *la caverne* causa une sensation profonde. Promptement répandue, grâce à la traduction française, elle trouva des admirateurs fanatiques et des antagonistes acharnés. Nicolaï, Muscus, Lichtenberg se distinguèrent parmi ces derniers. Lichtenberg se montra le plus intraitable et le plus amer. D'abord il fit à Lavater des objections très-sérieuses, présentées dans un mélange de plaisanterie et de bon sens, et qui sont plutôt un aperçu des principales difficultés de l'étude de la physionomie. Il s'élevait surtout contre toute prétention de pénétrer dans le sanctuaire du cœur humain, qu'il déclarait inviolable et sacré. Plus tard, irrité par une réplique de Zimmermann, il se laissa aller jusqu'à publier une sorte de parodie grossière, *la Physiognomonie des queues*, qui tomba bientôt dans l'oubli. Devenu célèbre, Lavater vit affluer à Zurich une foule de personnages (1) qui accouraient lui demander le secret de leur caractère ou même de leur destinée; car s'il donnait de son tact délié et de son coup d'œil plein de sagacité des preuves nombreuses, qui parfois revêtaient quelque chose de miraculeux, il s'aventurait aussi à prophétiser l'avenir, et ne s'égarait pas toujours dans ses prédictions (2).

Les dernières années de la vie de Lavater se lient avec la révolution helvétique; elles furent fécondes en traits remarquables où se développèrent la beauté et l'énergie de son caractère. En 1796 il défendit les insurgés des bords du lac de Zurich contre les mesures violentes auxquelles le gouvernement n'était que trop disposé, et empêcha que les chefs fussent condamnés à mort. En 1798 et en 1799, il s'éleva avec force contre les mesures oppressives du Directoire français, contre l'abus de la démocratie et les persécutions auxquelles les anciens patriciens étaient en butte. Il s'adressa à Rewbell, et protesta, dans une lettre, contre l'impolitique oppression de la Suisse. Aussi fut-il déporté à Bâle pendant plusieurs mois. A peine avait-il obtenu l'autorisation de rentrer à Zurich, qu'il tomba victime de son dévouement lors de la prise de cette ville par Masséna (26 septembre 1799). Au moment où il portait secours à des malheureux blessés, il fut frappé au côté d'un coup de fusil, tiré, non par un soldat français, mais par un de ses compatriotes, qui assouvit à la fois une vengeance personnelle et la fureur de l'esprit de parti. Il languit ainsi, au milieu des souffrances les plus aiguës, jusqu'au 2 janvier 1801, et pendant cette agonie douloureuse et lente il ne cessa de travailler, d'écrire et de recommander aux hommes la pratique de cette charité pour laquelle il s'était sacrifié.

Depuis 1765, Lavater a publié un nombre considérable d'ouvrages de toutes sortes, et il faudrait, dit Meister, composer un volume entier pour esquisser seulement l'analyse de tous les écrits de théologie polémique, ascétique et morale qui suivirent ses premiers travaux, sans compter une foule de sermons détachés ou formant des suites plus ou moins volumineuses. Il attachait du reste fort peu de prix à sa réputation comme écrivain, ne considérant les productions de sa plume que comme des moyens de porter l'attention de ses contemporains sur des matières qu'il leur croyait profitables ou même salutaires. Voici, dans l'ordre chronologique, la liste de ses principaux ouvrages : *Zween Briefe an Barth, betreffend seinen verbesserten Christen in der Einsamkeit* (Deux lettres relatives à l'ouvrage intitulé *Le Christ dans la solitude*); Breslau, 1763, in-8°; — *Auserlesene Psalmen Davids* (Psaumes choisis de David, mis en vers); Zurich, 1765, 1768, 2 vol. in-8°; — *Schweizerlieder* (Chants helvétiques); Berne, 1767, in-8°; 4e édit., corrigée et aug-

plus légère, il se livre à des emportements, et presque aussitôt, après une simple réflexion, il se calme et s'adoucit. Cette flexibilité en fait un homme presque toujours content. Il se plaît dans des spéculations métaphysiques très-élevées, et son intelligence ne va pas jusqu'à comprendre la plus simple mécanique. Son imagination est, dit-on, extravagante, déréglée, prodigieusement *excentrique*; mais elle est retenue par deux gardiens sévères, le bon sens et un cœur honnête. Ses impressions sont ineffaçables. Il sait beaucoup de choses, et il est le moins savant de tous les savants de profession. Rien dans ses connaissances n'est acquis; tout lui est en quelque sorte donné. Il aime, et n'a jamais été amoureux. »

(1) Plusieurs princes et princesses vinrent le visiter, entre autres la mère du tzar Alexandre Ier, avec laquelle il entretint une active correspondance. Joseph Ier le manda auprès de lui lors de son passage à Waldshut, et l'interrogea sur son étude favorite. « Comment l'avez-vous traitée? lui demanda-t-il. — Je me suis plus occupé de la physionomie en repos que de la physionomie en mouvement; je n'ai pas seulement observé les formes, j'ai remarqué en outre tous les degrés de courbure, d'inclinaison; j'ai assigné des valeurs à chaque partie prise séparément. — Je vous accorde beaucoup de choses, reprit l'empereur: les passions fortes, les affections vives doivent avoir des traces; mais l'honnêteté, comment la reconnaîtrez-vous? — J'avoue que les chiffres de l'honnêteté sont peut-être plus difficiles à reconnaître que les traces les plus légères de l'intelligence; cependant, l'honnêteté tient elle-même à la force, à la sagesse et à la bonté, qui se voient, qui donnent un accord que l'expérience et l'habitude font apercevoir. »

(2) Un simple coup d'œil lui suffit pour deviner Necker, Mirabeau et Mercier. Voici, dans la multitude d'expériences qui plaçait sous ses yeux tant de sujets d'observation, un trait peu connu de la pénétration de Lavater. Un jeune abbé, nommé Frickt, vint de Strasbourg à Zurich visiter une famille que les liens d'une étroite amitié unissaient à ses parents. La beauté de ce jeune homme, l'expression gracieuse et touchante de sa physionomie frappa tout le monde. Cependant Lavater, qui souvent découvrait entre deux beaux yeux, comme a dit Montaigne, *des menaces d'une nature maligne et dangereuse*, déclara qu'il apercevait en lui les signes d'une passion secrète, dont le dénoûment serait tragique. A peu de temps de là, l'abbé Frickt assassina un voiturier pour lui voler quelques louis, et avoua, dans son interrogatoire, que ce n'était pas la première fois qu'il s'abandonnait au penchant impérieux qui le poussait à verser le sang humain.

mentée; Zurich, 1775, in-8°; — *Aussichten in die Ewigkeit* (Vues sur l'Éternité); Zurich, 1768-1773, 3 vol. in-8°; 4e édit., ibid., 1782 : un *Extrait* en a été donné par l'auteur en 1781, in-8°; — la traduction allemande de deux ouvrages de Charles Bonnet : les *Recherches philosophiques sur les Preuves du Christianisme*, Zurich, 1769, in-8°, et la *Palingénésie philosophique*, ibid., 1770, in-8° (1); — *Nachdenken ueber mich selbst* (Réflexions sur moi-même); 2e édit., 1771, in-8°; — *Christliches Handbüchlein für Kinder* (Manuel chrétien à l'usage de l'Enfance); Zurich, 1771, in-12; Francfort, 1789, in-8°; — *Geheimes Tagebuch von einem Beobachter seiner selbst* (Journal secret d'un observateur de lui-même); Leipzig, 1771, in-8°; la seconde partie, intitulée : *Unverænderte Fragmente*, fut imprimée dans la même ville, en 1773; — *Christliche Lieder* (Chants chrétiens); Zurich, 1771-1776, 2 vol. in-8°; 1776, 3 vol. in-8°; ce recueil, qui s'augmenta progressivement, n'a pas été jugé de beaucoup inférieur à celui des *Lieder* helvétiques; — *Biblische Erzæhlungen* (Histoires tirées de la Bible); Breslau, 1772, in-8°; — *Von der Physiognomonik* (De la Physiognomonique); Leipzig, 1772, 2 vol. in-8° : c'est la première édition du grand travail de Lavater, qui en donna une autre beaucoup plus étendue sous ce titre modeste : *Physiognomische Fragmente, zur Befœrderung der Menschenkenntniss und Menschenliebe* (Fragments physiognomoniques, pour propager la connaissance des hommes et les exciter à la philanthropie); Leipzig et Winterthur, 1775-1778, 4 vol. pet. in-fol. Lavater ne se borna pas à publier son ouvrage en allemand, il en fit faire sous ses yeux une édition en français, d'après un nouveau manuscrit, avec des dessins plus soignés et plus nombreux. Cette édition a pour titre : *Essais sur la Physiognomie, destinés à faire connaître l'homme et à le faire aimer* (trad. de l'allemand par Mme de La Fite, Caillard et H. Renfer), La Haye, 1781-1787, 3 vol. in-4°, et fut augmentée en 1803 d'un quatrième volume contenant des *Observations sur quelques traits caractéristiques*. Les mêmes *Essais*, présentés dans un ordre différent et augmentés de recherches nouvelles, ont reparu en France sous de nouveaux titres : *L'Art de connaître les hommes par la physionomie*; Paris, 1806-1809, 1820, 1835, 10 vol. in-8°, excellente édition, très-complète, accompagnée de nombreuses études sur les caractères des passions, des tempéraments et des maladies par le docteur Moreau (de la Sarthe), et de plus de 600 gravures retouchées ou dessinées par le peintre Vincent; *La Physiognomonie ou l'art de connaître les hommes d'après les traits de leur physionomie, leurs rapports avec les divers animaux, leurs penchants, etc.*; Paris, 1845, gr. in-8°, pl., trad. par M. Bacharach. Il existe deux versions anglaises des *Essais* ainsi qu'un abrégé assez étendu de cet ouvrage par Michel Armbruster; Zurich, 1783-1784, 2 vol. in-8°; — *Predigten ueber das Buch Jonas* (Sermons sur le livre de Jonas); Winterthur, 1773, in-8°; 2e édit., ibid., 1782, 2 vol.; — *Vermischte Schriften* (Mélanges); Winterthur, 1774, 2 vol. in-8°; — *Die Geisselung Jesu* (La Flagellation de Jésus), poëme; Francfort et Leipzig, 1775, in-8°; — *Die wesentliche Lehre des Evangeliums* (Doctrine fondamentale de l'Évangile), six sermons; Offenbach, 1775, in-8°; — *Abraham und Isaak* (Abraham et Isaac), drame religieux; Winterthur, 1776, in-8°; — *Predigten ueber die Existenz des Teufels und seine Wirkungen* (Sermons sur l'existence du diable et sur son influence, avec l'explication de l'histoire de la Tentation de Jésus); Francfort, 1778-1781, 2 vol. in-8°; — *Jesus Messias* (la Nouvelle Messiade); Zurich, 1783-1786, 4 vol. in-8° : sorte d'épopée historique et didactique publiée avec un grand luxe de gravures; — *Poesien* (Poésies); Leipzig, 1781, 2 vol. in-8°, grav.; — *Pontius Pilatus oder der Mensch in allen Gestalten* (Ponce Pilate, ou l'homme dans toutes ses manifestations), poëme; Zurich, 1782-1785, 4 vol. in-8°; — *Reimen zu den biblischen Geschichten des alten und neuen Testaments* (Récits poétiques de l'Ancien et du Nouveau Testament); Zurich, 1782, in-8°; — *Predigten ueber den Selbstmord* (Sermons sur le Suicide); ibid., 1783, in-8°; — *Die Evangelien und Apostelgeschichte* (Les Évangiles et les Actes des Apôtres), en plusieurs chants; Zurich, 1783-1786, 4 vol. gr. in-8° fig.; — *Christlicher Dichter* (le Poëte chrétien); ibid., 1783-1784, journal hebdomadaire qui eut 52 numéros; — *Kleine poetische Gedichte* (Petits Poëmes); Winterthur, 1784, in-8°; — *Sæmmtliche kleinere prosaische Schriften* (Recueil de petits écrits en prose composés de 1763 à 1783); ibid., 1784-1785, 3 vol. gr. in-8°; — *Nathanael* (Nathaniel, ou la divinité du christianisme); Zurich, 1786, in-8°; — *Gehaltene Predigten zu Bremen* (Sermons prononcés à Brême); Brême, 1787, in-8°; — *Protokoll ueber den Spiritus familiaris Gablidone* (D'un esprit familier appelé Gablidone); Francfort, 1787, in-8°, fig.; — *Das menschliche Herz* (Le Cœur humain); Zurich, 1789 et 1798, in-12, poëme en six chants; la première édition ne fut tirée qu'à un petit nombre; — *Betrachtungen ueber die wichtigsten Stellen der Evangelisten* (Réflexions sur les passages les plus importants des Évangiles); Winterthur, 1789-1790, 2 vol. gr. in-8°; — *Handbibliothek für Freund*

(1) Dans l'épître dédicatoire du premier de ces ouvrages, adressée au célèbre Mendelssohn, il essaya de convertir le philosophe juif au christianisme; celui ci, surpris de ce zèle indiscret, lui fit une réponse pleine de sens et de force. Lavater répliqua (1770), mais d'une manière faible, et l'opinion publique jugea que, dans cette discussion intempestive, il avait été trop loin.

(Bibliothèque de poche); Zurich, 1790-1792, 24 vol. in-16; — *Reise nach Copenhagen im Sommer* 1793 (Voyage à Copenhague dans l'été de 1793); — *Joseph von Arimathia* (Joseph d'Arimathie); Hambourg, 1794, gr. in-8°, poëme en sept chants; — *XXIV Vorlesungen ueber die Geschichte Josephs* (Vingt-quatre Leçons sur l'histoire de Joseph); Zurich, 1794, in-8°; — *Ein Wort*, etc. (Un mot d'un Suisse indépendant à la grande nation); Leipzig, 1798, in-8°; — *Freymuethige Briefe ueber das Deportationswesen* (Lettres franches sur la déportation en général et sur la sienne en particulier à Bâle); Winterthur, 1800, 2 vol. in-8°; etc. Après la mort de Lavater, Gessner a publié ses *Écrits posthumes*; Zurich, 1801-1802, 5 vol. in-8°, et dans ces derniers temps on a publié une *Correspondance* (inédite) entre le pasteur suisse et l'impératrice de Russie, mère d'Alexandre I[er]; Saint-Pétersbourg, 1858, 2 vol. in-8°. M. Orelli a donné un recueil des *Œuvres choisies de Lavater* (Ausgewæhlte Schriften); Zurich, 1841-1844, 8 vol. in-8°.

Paul Louisy.

J.-L. Ewald, *Briefe ueber den neuen Sectennamen Lavaterianismus*; Hanovre, 1798, in-8°. — F. Nuscheler, *Lavater als Freund der Vernunft*; Zurich, 1801, in-8°. — G. Schulthess, *Lavater der Dichter*; ibid., 1801, in 8°. — C.-L. Haller, *Denkmal auf Lavater*; Weimar, 1801, in-8°. — Nebe, *Ueber Lavater und seine Schriften*; 1801, in-8°. — Meister, *J.-C. Lavater*; Zurich, 1802, in 8°. — G. Gessner, *Lavaters Lebensbeschreibung*; Winterthur, 1802, 3 vol. in-8°. — Moreau, *Notice* en tête des *Essais*. — F.-W. Jung, *Erinnerungen an Lavater*; Francf., 1812, in-8°. — F. Herbst, *Lavater nach seinem Leben und Wirken*; 1830, in-8°. — *Gœthes Briefe an Lavater*, éditées par Hirzel, 1833. — U. Hegner, *Beitræge*; Leipz., 1836, in-12. — Dessalle-Régis, dans la *Revue de Paris*, 4e série, XVII. — Rotermund, *Supplément à Jöcher*.

LA VAUGUYON (*Antoine-Paul-Jacques* de Quélen de Stuer de Caussade, duc de), prince de Carency, général français, né à Tonneins, le 17 janvier 1706, mort à Versailles, le 4 février 1772. Issu par les femmes de la branche des princes de Bourbon-Carency, il était honoré du titre de cousin du roi, et épousa en 1735 la fille aînée du duc de Béthune-Charost, dont le père avait été gouverneur de Louis XV. Le duc de La Vauguyon fit, comme colonel du régiment de Beauvoisis infanterie, les campagnes de 1733 à 1735, et se distingua aux siéges de Kehl et de Philippsbourg, à l'attaque des lignes d'Esling et au combat de Clauzen. Chargé en 1742 de soutenir la retraite en Bohême, il résista pendant huit heures à l'ennemi. La même année il parvint à s'emparer de Landau, où il se maintint pendant huit jours, ce qui donna le temps de jeter des ponts sur l'Iser pour le passage des troupes françaises. Nommé brigadier en 1743, il servit sous les yeux du roi aux siéges de Menin, Ypres, Tournay, Oudenarde, Anvers et Maëstricht. Il eut une grande part à la victoire de Fontenoy, en 1745 : les boulets étant venus à manquer au poste dont La Vauguyon avait le commandement, il ordonna de tirer à poudre, afin de ne pas laisser voir aux Anglais sa faiblesse. Cette ruse eut tout son effet; les Anglais, accablés dans toutes les directions par l'artillerie française, ne s'aperçurent pas qu'une batterie tirait à blanc, et lâchèrent pied. En récompense le roi éleva La Vauguyon au grade de maréchal de camp. A Rocoux, La Vauguyon commandait une des divisions qui enlevèrent ce village. Il se distingua également à Laufeld. Lieutenant général des armées du roi depuis le 1[er] janvier 1748, il fut chargé du commandement du duché de Grubenhagen après la campagne de 1757, et y maintint la discipline dans son armée. Le 14 février 1745, il avait été nommé l'un des menins du dauphin, fils du roi. Il devint l'ami de ce prince, et au mois de mai 1758 il obtint l'emploi de gouverneur du fils aîné du dauphin, le duc de Bourgogne, et dans la même année il fut créé duc et pair. Il était déjà chevalier des ordres depuis 1753. Le duc de Bourgogne, qui donnait de grandes espérances, mourut en 1761. Le succès de cette éducation engagea le roi à confier au duc de La Vauguyon celle des autres fils du dauphin. Il avait pour auxiliaires Coetlosquet, évêque de Limoges, le marquis de Sinetti et l'abbé de Radonvilliers. Le dauphin mourut le 20 décembre 1765, dans les bras du duc de La Vauguyon, en lui recommandant l'éducation de ses trois fils, qui devaient être Louis XVI, Louis XVIII et Charles X. Le duc de La Vauguyon, avait composé des ouvrages considérables pour la direction de ses élèves, et Louis XVI avait consigné dans un manuscrit de sa main des *Réflexions sur ses entretiens avec le duc de La Vauguyon*, manuscrit qui contient un cours complet d'éducation pour un prince.

L. L—t.

Proyart, *Louis XVI aux prises avec la perversité de son siècle* et *Vie du Dauphin*. — Lefranc de Pompignan, *Éloge du duc de Bourgogne*. — Du Rozoir, *Vie privée des Bourbons*. — De Courcelles, *Dict. de la Noblesse*, et *Dict. hist. des Généraux français*.

LA VAUGUYON (*Paul-François* de Quélen de Stuer de Caussade, duc de), homme politique français, fils unique du précédent, né le 30 juillet 1746, mort à Paris, le 14 mars 1828. Du vivant de son père, il porta les titres de marquis et de duc de Saint-Mégrin. Entré au service en 1758, il fit les dernières campagnes de la guerre de Sept Ans. Pourvu ensuite du gouvernement de Cognac, il publia en 1765 un éloge du père de Louis XVI. Il était menin de ce dernier prince. Le 4 février 1772, La Vauguyon succéda à son père dans la dignité de pair de France. En 1776, sur la recommandation du comte de Vergennes, La Vauguyon fut nommé ministre du roi près des États généraux des Provinces-Unies de Hollande. Il y travailla avec succès à détruire la prépondérance de l'Angleterre dans ce pays. Le 1[er] janvier 1784 La Vauguyon fut nommé ambassadeur à Madrid. Créé brigadier d'infanterie le 5 décembre 1781, il fut promu maréchal de camp le 9 mars

1788. En 1789 Louis XVI le rappela d'Espagne, et lui confia le ministère des affaires étrangères, le 11 juillet. Il ne put parvenir à faire écouter du roi ses conseils énergiques, et se trouva en butte aux attaques des révolutionnaires; après la prise de la Bastille, il donna sa démission le 16 juillet. Craignant de payer de sa tête le court et funeste honneur de son ministère, il se déguisa en négociant, prit un passeport sous un faux nom, et s'enfuit au Havre avec son fils, dans l'espoir de passer en Angleterre. Tous deux furent arrêtés au Havre, et l'affaire déférée à l'Assemblée nationale le 1er août. Il y eut une vive discussion, après laquelle la municipalité du Havre reçut ordre de mettre La Vauguyon en liberté. Le roi le rappela à Paris et le renvoya à Madrid comme ministre plénipotentiaire. Le 16 mai 1790, Charles de Lameth se plaignit que des négociations aussi importantes fussent dans les mains du duc de La Vauguyon, et le 1er juin celui-ci fut rappelé et remplacé par Bourgoing. Il resta néanmoins à Madrid. Vers la fin de 1795, Louis XVIII l'appela à Vérone pour être un des quatre ministres qui composaient son conseil d'État. On lui attribue le plan de contre-révolution qui consistait à recourir aux moyens conciliants et en vertu duquel les royalistes acceptèrent des emplois publics. Ce moyen parut trop lent, et le duc de La Vauguyon dut donner sa démission. Il séjourna quelque temps à Hambourg, retourna en Espagne, et n'en sortit qu'en 1805 pour rentrer en France, où il vécut dans la retraite jusqu'à la restauration. Il avait été promu au grade de lieutenant général pendant l'émigration. Appelé à la chambre des pairs en 1814, il y professait les principes conciliants de la modération. Exempt d'ambition, il vivait dans la plus grande simplicité, se fit recevoir membre de la société d'instruction élémentaire, dont il fut plusieurs fois élu président, et mit beaucoup de zèle à propager l'enseignement mutuel. Une méprise de pharmacien rendit mortelle une maladie d'entrailles dont il était atteint. Il avait eu deux fils et deux filles de sa femme, Marie-Antoinette Rosalie de Pons de Roquefort, morte en 1824, qui avait été dame d'atours, puis dame d'honneur de la comtesse de Provence. Une de ses filles épousa le prince de Bauffremont, l'autre le prince de Savoie-Carignan, lieutenant général au service de France.

On a du duc de La Vauguyon : *Portrait de feu monseigneur le Dauphin*, par M. L. D. D. (avec Cerutti); Paris, 1765, 1816, in-8°; — *Les Doutes éclaircis, ou réponses aux objections de l'abbé de Mably sur l'ordre naturel des sociétés politiques*; Paris, 1768, in-12. « Cet ouvrage, en forme de lettre, qui parut d'abord dans *les Éphémérides du Citoyen* pour 1768, est très-rare, dit Barbier, l'édition ayant été imprimée à un petit nombre d'exemplaires; » — *Tableau de la Constitution française*; Paris, 1816, in-8°; — *De la simplification des principes constitutifs et administratifs, ou commentaire nouveau sur la Charte constitutionnelle*; Paris, 1820, in-8°; — *Du Système général des Finances*; Paris, in-8°; les trois derniers ouvrages ont paru sous les initiales de M. L. D. D. L. V. L. L—T.

Duc de Choiseul, *Éloge de M. le duc de La Vauguyon*, prononcé à la chambre des pairs le 10 avril 1828. — Lardier, *Hist. biog. de la Chambre des Pairs*. — Barbier, *Dict. des Anonymes*. — Quérard, *La France littéraire*.

LA VAUGUYON (*Paul-Maximilien-Casimir* DE QUELEN DE STUER DE CAUSSADE, DE), prince DE CARENCY, homme politique français, fils aîné du précédent, né le 28 juin 1768, mort à Paris en 1824. Ayant suivi son père en juillet 1789, il fut arrêté au Havre avec lui et mis en liberté en même temps. Il accompagna ensuite son père en Espagne, et s'y mêla à toutes sortes d'intrigues royalistes. Il le suivit encore en Italie, puis en Allemagne à la suite de Louis XVIII. Le prince de Carency, abusant des communications qui lui avaient été faites, quitta furtivement son père, et vint en France, où il livra aux agents du gouvernement républicain des secrets qui compromirent un grand nombre de royalistes. Le Directoire employa, dit-on, alors le prince de Carency, qui fut pourtant enfermé au Temple, dans le but, à ce qu'on assure, d'arracher encore quelque secret à ses anciens amis. Admis ensuite au Luxembourg, il vécut dans une certaine intimité avec Barras. Envoyé à Madrid avec une mission secrète, La Vauguyon s'y brouilla bien vite avec l'ambassadeur Truguet. De retour à Paris, il vécut dans la misère et l'abjection tout le temps du régime impérial. Il avait dissipé dans des orgies sa fortune et le produit de ses bassesses. Beau-frère du duc de Richelieu par son mariage avec Mlle de Rochechouart-Faudoas, il cherchait à se faire employer lorsque le duc fut devenu ministre sous la Restauration; mais il n'y réussit point. Son père refusa même de le voir, et consentit avec peine à lui faire une petite pension sous la condition qu'il s'en irait en Hollande. Pour se créer des ressources, le prince de Carency se mit à faire la contrebande; ayant été arrêté, il devint fou; ramené à Paris, dans une maison d'aliénés, il y mourut, sans laisser de postérité. M. Quérard pense que c'est sur les notes de La Vauguyon fils aîné qu'a été publié *La Vérité sur l'Angleterre, par un Français, publié et dédié à la nation anglaise par J. A. Vievard*; Londres, 1816, 2 vol. in-8°. L. L—T.

Biogr. des Hommes Vivants. — Quérard, *La France littéraire*.

LA VAUGUYON (*Paul* DE QUELEN DE STUER DE CAUSSADE, comte DE), homme politique français, second fils du duc Paul-François de La Vauguyon, né le 24 février 1777, mort à Paris, [illegible] janvier 1837. Il suivit son père en Espagne et

1786, et lorsqu'il eut terminé son éducation, il entra au service de cette puissance. Il prit part à la guerre contre la république française, en 1794 et 1795, dans un corps d'émigrés sous les ordres du marquis de Saint-Simon, dont il était aide de camp. Élevé au grade de capitaine dans l'armée espagnole, il quitta ce pays en 1805, pour revenir en France avec son père. Il entra dans l'armée impériale comme volontaire, et combattit à Austerlitz. Aide de camp de Murat, il fit les campagnes de 1806, 1807 et 1808, et devint chef d'escadron. Il suivit son général à Naples, et remplit des postes importants à la cour et dans l'armée de ce maréchal français devenu roi. Murat le fit général de brigade et colonel général de l'infanterie de sa garde. Au mois de janvier 1814, La Vauguyon occupa la ville de Rome à la tête de l'armée napolitaine. A la seconde restauration, il revint en France, et son grade lui fut conservé dans l'armée française; il fut même créé lieutenant général, le 24 juillet 1816. Habitué à une vie fastueuse et n'ayant plus d'emploi, il se couvrit de dettes, si bien qu'à la mort de son père il éprouva des difficultés pour se faire recevoir à la chambre des pairs. Il se dévoua à la politique du ministère Polignac; mais la révolution de Juillet vint lui enlever ses dernières espérances, et il mourut obscurément, de chagrin. En lui s'éteignit sa famille. L. L—T.

Biogr. univ. et portat. des Contemp.

LAVAUR (*Guillaume* DE), littérateur français, né le 11 juin 1653, à Saint-Céré (Quercy), mort vers 1730. On a de lui: *Histoire secrète de Néron, ou le Festin de Trimalcion*, traduit de Pétrone avec des remarques historiques; Paris, 1726, in-12; — *Conférence de la Fable avec l'Histoire Sainte, où l'on voit que les grandes fables, le culte et les mystères du paganisme ne sont que des corps altérés des histoires, des usages et des traditions des Hébreux*; Paris, 1730, 2 vol. in-12; il y a de l'érudition dans cet ouvrage, mais plusieurs écrivains avaient dit presque la même chose que l'auteur, entre autres le savant Huet, dans sa *Démonstration évangélique*. P. L—Y.

Mercure de France, novembre, 1731.

LAVEAUX (*Jean-Charles-Thibault*), humaniste français, né à Troyes, le 17 novembre 1749, mort à Paris, en février 1827. Il fut successivement professeur de langue française à Bâle, à Stuttgard et à Berlin. A l'époque de la révolution, il revint en France, et se fixa d'abord à Strasbourg, où le libraire Treuttel lui confia la rédaction du *Courrier de Strasbourg* (1791, 1792). Il s'établit ensuite à Paris, et pendant la Terreur il rédigea le *Journal de la Montagne*, entra dans les bureaux de la préfecture de la Seine, et devint inspecteur général des prisons et des hospices du département. Ce fut alors qu'il réunit les matériaux de son *Dictionnaire de la Langue Française*, qu'il publia après vingt années de travail. Voici ses principaux ouvrages: *Le Maître de Langues, ou remarques sur quelques ouvrages français écrits en Allemagne*; Berlin, 1783, ou Leipzig, 1786, petit in-8°; — *Tableaux philosophiques, historiques et moraux*, 1re partie; Berlin, 1783, in-12; — *Les vrais Principes de la Langue Française, oder neue franz. Grammatik*; Berlin, 1785, in-8°; — *Leçons méthodiques de Langue Française pour les Allemands*; Stuttgart, 1787, 1789, in-8°; Tubingue, 1790, in-8°; — *Vie de Frédéric II, roi de Prusse*; Strasbourg, 1788, 7 vol. in-12 ou 7 vol. in-8°; — *Histoire de Pierre III, empereur de Russie, trouvée dans les papiers de Montmorin*, etc.; — *Nouveau Dictionnaire Français-Allemand et Allemand-Français*; 1803, 2 vol. in-4°; — *Dictionnaire synonymique de la Langue Française*; Paris, 1826, 2 tomes, ou un vol. in-8°. Laveaux a traduit du latin: l'*Éloge de la Folie*, d'Érasme, 1782, in-8°; de l'allemand: *Muserion, ou le Philosophe des Grâces*, de Wieland, 1782, et l'édition de 1802 du *Dictionnaire de l'Académie Française, augmenté de plus de vingt mille mots*; Paris, 1842, in-16. G. DE F.

Revue Encyclopédique, année 1827, t. XXXVII. — Le-Uliois, *Les Champenois célèbres*.

LAVER (*Georges*), imprimeur du quinzième siècle; il était né en Allemagne, et, comme bien d'autres de ses compatriotes à cette époque, il quitta sa patrie pour aller au loin exercer l'art qui venait de naître sur les bords du Rhin. Laver se rendit à Rome, et il établit ses presses dans le monastère de Saint-Eusèbe, sous les auspices du cardinal Caraffa; on cite entre autres volumes dignes d'éloge sortis de son atelier les *Homélies* de saint Jean-Chrysostôme sur saint Jean, 1470. Plusieurs des éditions de Laver sont recherchées des bibliophiles; ce typographe n'a cependant pas acquis un renom égal à celui d'Ulrich Han, de Vindelin de Spire et des autres Allemands qui travaillaient alors en Italie; le dernier ouvrage qui porte son nom est le *Repertorium Juris* de Bertacchinus, 480, in-fol. G. B—T.

La Serna Santander, *Dictionnaire Typographique du quinzième siècle*, t. I, p. 147.

LAVERDY. Voy. AVERDY.

LAVERGNE-FONTBONNE (*Jacques-Barthélemy, Dieudonné* DE), poëte français, né à Saint-Flour, le 25 mai 1769, mort le 29 juillet 1831. Il embrassa la profession des armes, obtint le grade d'officier, et servit dans les chevau-légers du roi. Quand Louis XVI fut renfermé au Temple, il fut du petit nombre des serviteurs fidèles qui offrirent de se constituer prisonniers à la place du roi. Peu de temps après, il se rendit en Suisse, et parvint à occuper un emploi à Trieste, dans une célèbre maison de commerce, fondée par un compatriote exilé comme lui, le comte de Pontgibaud. Lorsque la France se rouvrit aux émigrés, de Lavergne y rentra, après avoir visité l'Italie, où il s'était lié avec Scarpa et Volta. On a de lui un *Pèlerinage aux petits*

cantons et *Adieux à la Suisse*, poëme ; 1830, in-8°. Il a inséré des poésies dans l'*Almanach des Muses* des années 1811, 1812, 1813, 1815, 1819, et en a laissé plusieurs qui sont restées inédites. G. DE F.

Rainguet, *Biographie d'Auvergne.*

* LAVERGNE (*Alexandre-Marie-Anne* DE LAVAISSIÈRE DE), romancier français, né le 17 mars 1808, à Paris. Originaire d'une ancienne famille d'Auvergne, il fut reçu avocat, et entra au ministère de la guerre; depuis 1846 il y remplit les fonctions de chef de bureau des affaires de l'Algérie. On a de lui : *Le Comte de Mansfeld;* Paris, 1840, in-8° : roman dont il fit un drame en quatre actes, représenté l'année suivante, et sous le même titre, au Théâtre-Français; — *La Pension bourgeoise;* ibid., 1841, 1843; — *La Duchesse de Mazarin ;* ibid., 1842, 1846, 2 vol. in-8°; — *La Recherche de l'Inconnue;* ibid., 1843, 2 vol. in-8°; trad. en 1844 en allemand; — *Châteaux et Ruines historiques de la France;* ibid., 1845, gr. in-8°, illustré; — *Il faut que jeunesse se passe;* ibid., 1851, 3 vol. in-8°; — *Mlle Aïssé*, drame en cinq actes; 1856 : avec M. Paul Foucher. K.

Littérature française contemp.

* LAVERGNE (*Louis-Gabriel-Léonce* GUILHAUD DE), littérateur et économiste français, né le 24 janvier 1809, à Bergerac. Il fit son éducation à Toulouse. Devenu un des principaux rédacteurs de la *Revue du Midi*, membre de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse, maître et mainteneur des Jeux Floraux, il se fit remarquer par des travaux importants. Dévoué à la politique conservatrice, il vint à Paris vers 1840, fit paraître des articles dans la *Revue des Deux Mondes*, et fut nommé rédacteur à la direction politique des affaires étrangères, puis maître des requêtes, chef de la sous-direction des affaires d'Amérique et des Indes en 1844, et enfin sous-directeur du ministère des affaires étrangères la même année. En 1846 il fut élu député à Lombez (Gers), et visita l'Algérie. La révolution de 1848 le fit rentrer dans la vie privée. Resté fidèle aux principes qu'il avait adoptés, il a été élu membre de l'Académie des Sciences morales et politiques, section d'économie politique, le 30 juin 1855, à la place de Léon Faucher. En 1850, il siégea au conseil central d'agriculture pour le département de la Creuse; et à la création de l'Institut agronomique de Versailles, il en avait été nommé professeur. On a de lui : *Essai sur l'Économie rurale de l'Angleterre, de l'Écosse et de l'Irlande;* Paris, 1854, in-8°; 1855, 1857, in-18; — *Mémoire sur l'économie rurale de la France;* Paris, 1857, in-8°; — *L'Agriculture et la Population en* 1855 *et* 1856; Paris, 1858, in-18. On trouve de lui dans les Mémoires de l'Académie de Toulouse : *Vanini* (1835, tome IV); — *De l'Opinion des philosophes romains sur la vie future* (1838, tome V); — *Aperçu de l'histoire de l'esclavage dans l'antiquité* (ibid.). Il a fait paraître dans la *Revue du Midi*, sous le pseudonyme de *Henri Saint-M.*, trois nouvelles intitulées : *Paquita; Une leçon;* et *La Caverne des Protestants*, ainsi qu'une ballade ayant pour titre *La Fille de l'Orfèvre*. Il a donné un grand nombre d'articles importants à la *Revue des Deux Mondes*, parmi lesquels on cite : *Les Chefs de Parti pendant la guerre civile en Espagne : Le comte d'Espagne, Cabrera, Espartero, Gomez* (15 juin, 15 juillet, 15 août et 15 novembre 1840); — *Sur les affaires d'Espagne* (1er et 15 septembre 1840, 15 janvier et 1er avril 1842, 1er février et 15 octobre 1843); — *Études sur le cardinal Ximenez* (15 mai 1841); — *La Diète de Suisse et la question d'Argovie* (15 juillet 1841); — *Compte rendu du Congrès scientifique de Florence* (1er octobre 1841); — *Sur le poëme de Françonnelo de Jasmin* (15 janvier 1842); — *Voyage à Naples* (15 février 1842); — *Budgets comparés de la France et de l'Angleterre* (15 mai 1842); — *Mounier et Malouet* (15 juin 1842); — *Convention commerciale entre la France et la Belgique* (15 août 1842); — *Les historiens espagnols Mendoza, Moncada et Melo* (15 octobre 1842); — *Le Mois de Mai à Londres* (15 juin 1843); — *Le Budget de la République* (1er avril 1848); — *L'Algérie sous le gouvernement républicain* (1er mai 1848); — *Les écrits de M. Proudhon* (15 juin 1848); — *Élise*, nouvelle (1er août 1848); — *Mazaniello* (1er février 1849); — *Pitt et les Finances anglaises* (1er juillet 1849); — *Session du Conseil général d'Agriculture* (15 mai 1850); — *Compte rendu du Discours sur l'histoire de la révolution d'Angleterre de M. Guizot : Guillaume III et Louis-Philippe* (15 juillet 1850); — *Biographie de Léon Faucher* (1er janvier 1855); — *Sur la population de la France* (1er mai 1857). M. Léonce de Lavergne a en outre travaillé au *Journal des Économistes*. L. L—T.

Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.* — Bourquelot et Maury, *La Littérature franç. contemp.*

LA VERNE (*Léger-Marie-Philippe*, TRANCHANT, comte DE), tacticien français, né en 1769, au château de Borrey, près Vesoul, mort le 26 avril 1815, à Paris. Appartenant à une famille ancienne qui avait longtemps porté les armes, il fut envoyé à Gœttingue pour y étudier le droit public; à quatorze ans on avait obtenu pour lui une sous-lieutenance de dragons. En 1792 il renonça à son grade de capitaine, se rendit à Coblentz, et fit une campagne avec l'armée des princes; puis il rejoignit sa famille à Fribourg, s'y maria, et passa en 1796 à Saint-Pétersbourg, où le prince Alexandre Kourakin, vice-chancelier de l'empire, lui accorda une place dans ses bureaux. Il venait d'arriver en France lorsque la mesure prise contre les émigrés, à la suite du

coup d'État du 18 fructidor, le força de chercher un asile en Suisse, et de là en Allemagne. Il ne lui fut permis de quitter Vienne, où il s'était établi, qu'en 1800; employé dès lors dans l'administration de la guerre il y fut attaché, en 1808, comme traducteur pour la langue allemande. Ces modestes fonctions, qu'il remplissait avec beaucoup d'indépendance, lui furent conservées jusqu'à sa mort. Ses connaissances étaient variées, et il a laissé sur l'art et l'histoire militaires des ouvrages dans lesquels, dit-on, il a omis à dessein le nom de Bonaparte. On a de La Verne : *Théorie de la pure Religion morale, considérée dans ses rapports avec le pur christianisme*, trad. de l'allemand de Kant et insérée dans *Le Conservateur*, t. II, sous le pseudonyme de Phil. Huldiger; — *Le Calomniateur*, drame; Paris, 1802 : imité de Kotzebue et joué sur le Théâtre du Marais; — *Le Dissipateur*, drame; ibid., 1802, imité du même auteur; — *Esprit du Système de guerre moderne*; ibid., 1803, in-8°, pl., trad. de l'allemand de Bulow; — *Voyage d'un Observateur de la Nature et de l'Homme dans les montagnes du canton de Fribourg et dans les diverses parties du pays de Vaud en* 1793; ibid., 1804, in-8° : la description des lieux tient fort peu de place dans ce voyage; il s'agit moins du pays que de digressions agréables sur la vaccine, le déluge, Voltaire, la musique, la politique anglaise, l'amour, etc.; — *Lettre à Ch. Villers relativement à son Essai sur l'esprit et l'influence de la réformation de Luther* : qui fut couronnée par l'Institut; ibid., 1804, in-8°; — *L'Art militaire chez les nations les plus célèbres de l'antiquité et des temps modernes, analysé et comparé, ou recherches de la vraie théorie de la guerre*; ibid., 1805, in-8°; c'est en quelque sorte le résultat des réflexions de l'auteur sur l'ouvrage de Bulow cité plus haut; la plupart des questions importantes y sont à peine indiquées; — *Traité de la grande Tactique prussienne, ses défauts et son insuffisance*, etc.; ibid., 2e édit., 1806, in-8°, trad. de l'allemand de C.-F. de Lindemann; — *Annibal fugitif*, roman historique; ibid., 1808, 2 vol. in-12; — *Histoire du feld-maréchal Souwarow, liée à celle de son temps*; ibid., 1809, in-8°, panégyrique excessif du général russe avec des détails intéressants sur sa vie; — *La Grotte de Westbury, ou Mathilde et Valcour*; ibid., 1809, 2 vol. in-12, roman anonyme, donné comme une traduction de l'anglais; — *Vie du prince Potemkin*; ibid., 1808, in-8° : écrite par Mme de Cérenville et revue par La Verne; — *Esquisse d'une nouvelle Encyclopédie*; ibid., 1813, 1re partie (n'a pas été continuée); — *Histoire générale de l'Art Militaire en Europe depuis l'introduction des armes à feu*; l'impression de cet ouvrage, annoncé en trois volumes, fut arrêtée par la mort de l'auteur. Ce dernier avait aussi préparé une *Introduction à l'histoire de Gustave-Adolphe* et une *Vie du maréchal Romansow*. P. L—Y.

Arnault, Jouy et de Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — Barbier, *Dict. des Anonymes*. — Quérard, *La France Littér.*, IX.

LA VICOMTERIE DE SAINT-SAMSON (*Louis* DE), homme politique français, né en 1732, mort à Paris, le 25 janvier 1809. Il fit de bonnes études, et embrassa la carrière littéraire. En 1779 il concourut à l'Académie Française pour un éloge de Voltaire en vers : il n'obtint pas même une mention, et n'en fit pas moins paraître sa pièce, précédée d'une épître que lui avait adressée le grand Frédéric. La révolution lui inspira l'idée d'ouvrages très-vifs, qui le signalèrent à l'attention publique, et en 1792 il fut élu à la Convention nationale par la commune de Paris. Dans le procès de Louis XVI, il vota pour la mort sans appel ni sursis. Peu de temps après, il fit partie du comité de sûreté générale. Le 9 thermidor le fit exclure de ce comité : on l'accusait de s'être absenté de la Convention et du comité pendant cette journée afin de ne pas se compromettre. Il se justifia à la tribune en prononçant un discours contre Robespierre. Quelques jours plus tard, il lut à la Convention un rapport sur la *morale calculée*, dans lequel il attaquait les systèmes théologiques et philosophiques touchant les récompenses et les châtiments d'une autre vie, soutenant que « la race humaine est éternelle comme le monde, que les prêtres ont corrompu de tous temps les nations par des impostures, que l'homme doit être déterminé à la vertu par des intérêts matériels et présents, conformes à son intelligence et à son organisation, et non par des terreurs ou des espérances chimériques, etc. »; il terminait en proposant à l'assemblée de décréter que « les savants fussent invités à donner une échelle des crimes qui se commettent dans la société, et des tourments qu'ils entraînent après eux sur la terre ». Accusé, le 28 mai 1795, par le représentant Gouly d'avoir participé à l'insurrection du 1er prairial (20 mai), il fut décrété d'arrestation, et resta chez lui gardé à vue. La loi du 4 brumaire an IV lui rendit la liberté. Il ne fit point partie des deux tiers de la Convention réélus pour les Conseils qui lui succédèrent, et rentra dans la vie privée. Quoique ses ouvrages annoncent de l'audace, il était à ce qu'il paraît d'un caractère très-timide; du moins il avoua que Robespierre avait un tel empire sur ses collègues et sur lui qu'il hésitait à aller aux assemblées qui réunissaient le comité de salut public au comité de sûreté générale, tant il sentait qu'il se laisserait nécessairement entraîner. On a de lui : *Le Code de la Nature, poëme de Confucius, traduit et commenté par le P. Parenin*; Londres (Paris), 1788, in-8° : traduction supposée; — *La Liberté*, ode avec des notes; Paris, 1789, in-8°; — *Du Peuple et des Rois*; Paris, 1790, 1833, in-8°; — *Droits du*

peuple sur l'Assemblée nationale; Paris, 1791, in-8°; — *Crimes des Rois de France, depuis Clovis jusqu'à Louis XVI*; Paris, 1791, 1792, 1833, in-8°; — *Réflexions sur le procès criminel du ci-devant Roi*; 1792, in-8°; — *Crimes des Papes depuis saint Pierre jusqu'à Pie VI*; Paris, 1792, in-8°; 1830, 2 vol. in-18; — *La République sans Impôts*; Paris, 1792, in-8°; — *Crimes des Empereurs d'Allemagne, depuis Lothaire Ier jusqu'à Léopold II*; Paris, 1793, in-8°; — *Acte d'accusation des Rois*, rédigé sur la demande du club des Jacobins; Paris, 1794. L. L—T.

Nicaise Goujon, *Notice historique sur l'auteur et ses ouvrages*, en tête de l'édition de 1833 des *Crimes des Rois de France*. — *Notice historique sur la vie et les ouvrages de l'auteur*, en tête de l'édition de 1833 *Du Peuple et des Rois*. — Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et port. des Contemp.* — Quérard, *La France Littéraire*. — *Moniteur*, 1792-1797.

LA VIGNE (*Michel* DE), médecin français, né le 5 juillet 1588, à Vernon (Normandie), mort le 15 juillet 1648. Fils d'un échevin de Vernon, qui au temps de la Ligue avait su conserver cette ville à Henri IV, il fut élevé au collége du cardinal Lemoine, sous les yeux de son grand-oncle, qui en était principal; il y professa même la rhétorique et dut attendre, pour prendre en 1614 le diplôme de docteur en médecine, l'âge prescrit par les statuts. La connaissance qu'il acquit bientôt des fièvres et de leur traitement lui procura beaucoup de réputation; il obtint le titre de médecin de Louis XIII, qui n'en voulut point avoir d'autre à son chevet pendant sa dernière maladie. Vers le même temps, il fut élu doyen de la Faculté de Paris, et plaida pour elle avec tant de force contre les médecins étrangers qu'il fit rendre en sa faveur un arrêt du parlement (1er mars 1644). On a de lui: *Orationes duo adversus Th. Renaudot et medicos extraneos*; Paris, 1644, in-4°.

Son fils, *Michel*, suivit la même carrière, et fut reçu docteur en 1650. Outre la *Vie* du précédent, il a laissé un petit traité sur les fièvres: *Diæta Sanorum, sive ars sanitatis*; Paris, 1671, in-12: quelquefois attribué à son père. K.

Éloy, *Dictionnaire historique de la Médecine*, IV. — Moréri, *Dictionnaire Historique*. — Vigneul-Marville, *Mélanges*.

LAVIGNE (*Anne* DE), femme poëte française, née à Vernon, en Normandie, morte à Paris, en 1684. Elle était fille d'un médecin renommé, et cultiva les sciences et surtout la poésie. Son ode intitulée: *Monseigneur le Dauphin au Roi* eut un très-grand succès, et lui valut les félicitations d'autres poëtes, auxquels elle répondit par de belles stances. Ses poésies ont été rassemblées dans le recueil des *Vers choisis* du P. Bouhours; 1613, in-8°. Une ode à Mlle de Scudéry, pour la féliciter du prix d'éloquence qu'elle remporta à l'Académie Française, fut imprimée par les soins de Pelisson, avec la réponse de Mlle de Scudéry, à la suite de son *Histoire de l'Académie Française*, édition de 1672. Des stances fort estimées, qu'elle adressa au dauphin, se trouvent aussi dans les *Vers choisis* du P. Bouhours, avec une *Relation de l'Autre Monde*, que Pavillon lui avait envoyée. Elle mourut très-jeune. Peu de temps avant sa mort, elle fit des vers fort touchants, précédés d'un sonnet intitulé: *La Paysanne vaincue*; ils sont imprimés dans le même recueil, sans nom d'auteur, mais Lefort de La Morinière les donne sous le nom de Mlle de Lavigne, dans le t. II de sa *Bibliothèque Poétique*. G. DE F.

Moréri, *Dict. Hist.* — Goujet, *Bibliothèque Française*, t. XVIII.

LA VIGNE DE FRÉCHEVILLE (*Claude* DE), médecin français, né le 21 février 1695, à Paris, où il est mort, le 7 octobre 1758. Petit-neveu d'Anne de La Vigne, il ajouta aux études du collége celles de la théologie, de l'histoire et des langues, et y fit de tels progrès que l'abbé Fleury, son oncle maternel, l'admit aux conférences qui se tenaient chez lui à Argenteuil, et l'associa même à ses travaux. Reçu docteur en médecine en 1719, il devint en 1726 médecin du roi. La cour, dit Moréri, « ne changea rien dans ses mœurs : il n'y fut que médecin, et trouva, comme à la ville, des malades et des cadavres ». Trois ans plus tard, il fut attaché à la maison de la reine, où il obtint la survivance d'Helvétius. Il reste de lui quelques manuscrits, notamment un *Traité particulier des Fièvres*, une *Physique du Corps humain*, un *Traité des Maladies*, et il avait projeté le plan d'un *Dictionnaire de Médecine*, destiné à rappeler ce que les auteurs spéciaux avaient écrit de mieux sur chaque matière. Il avait fait aussi un *journal* des maladies qu'il avait traitées ainsi qu'un recueil de ses *consultations* en deux vol. in-fol.; mais dans les derniers jours de sa vie il brûla ces deux ouvrages. K.

Eloge hist. de Cl. de La Vigne, en tête du *Catalogue de sa biblioth.*

LA VILLE (*Léonard* DE), littérateur français, né à Charolles, dans le seizième siècle. Il fut maître d'école et écrivain à Lyon, et publia les ouvrages suivants: *Complainte et Querimonie de l'Église à son époux J.-C. contre les hérétiques et Turcs*; Lyon, 1567, in-8°; — *Traité de la Prédestination, contre Calvin*; ibid.; — *Lettres envoyées des Indes orientales, contenant la conversion de cinquante mille protestants à la religion chrétienne ès isles de Sodor et de Bude* (sic); ibid., 1571, in-8°, trad. du latin de Fernand de Sainte-Marie, jacobin; — *Dacrigélasie spirituelle du roi Charles IX sur les combats et victoires obtenues contre les séditieux et rebelles hérétiques*; ibid., 1572, in-8°, etc. K.

Papillon, *Auteurs de Bourgogne*, II. — *Revue du Lyonnais*, IV, 87.

LAVILLE (*Pierre* DE, sieur DE DOMMARIE),

archéologue français au service de la Suède, alla à Moscou en 1610, quand cette puissance porta secours au tzar Basile Chouiski, attaqué par les Polonais, qui prirent parti pour tous les *faux Dmitri*. De retour en France, Laville donna un *Discours sommaire de ce qui est arrivé en Moscovie depuis le règne de Ivan Wassiliwich, empereur, jusques à Vassili Ivanovitz Sousky*, qui se trouve à la Bibliothèque impériale; il a été publié pour la première fois par M. L. Paris (*Chronique de Nestor*; Paris, 1834, I, 404), et traduit en russe dans le *Messager Russe de* 1841. Quoique cette pièce ne soit pas exempte d'erreurs, elle a une grande valeur, et relève le caractère de Chouiski, qui est le premier prince russe qui jura en montant sur le trône qu'il ne condamnerait personne au supplice sans jugement légal et ne ferait point retomber sur les enfants les fautes de leurs pères.

Pce A. G.—N.

Adelung, Übersicht der Reisenden in Russland bis 1700.

LA VILLE DE MIRMONT (*Alexandre-Jean-Joseph* DE), auteur dramatique français, né à Versailles, en 1782, mort à Paris, le 1er octobre 1845. Son père périt sur l'échafaud révolutionnaire. Orphelin à douze ans, il fit lui-même son éducation, et entra de bonne heure dans la carrière diplomatique, où plusieurs de ses parents s'étaient distingués. Pendant deux ans il fut attaché à une légation dans une cour d'Allemagne. A partir de 1816 il occupa successivement les places de chef de division au ministère de l'intérieur et d'inspecteur général des dépôts de mendicité et des maisons centrales de détention. En 1821 il devint secrétaire de la présidence du conseil des ministres, sous le ministère du duc de Richelieu, à la chute duquel il reprit ses fonctions d'inspecteur général des maisons de détention. En même temps il fut créé maître des requêtes en service extraordinaire au conseil d'État. Dans ses loisirs il se livrait à la composition dramatique, et fit représenter avec succès au Théâtre-Français une tragédie de *Charles VI*, dont le principal personnage fut le dernier rôle créé par Talma. On accusa La Ville de Mirmont d'avoir copié *La Démence de Charles VI* de Népomucène Lemercier; mais La Ville déclara n'avoir pas même lu cette pièce, et ses explications satisfirent Lemercier. On a de La Ville de Mirmont : *Artaxerce*, tragédie en cinq actes et en vers, imitée de Métastase, jouée sur le grand théâtre de Bordeaux en 1813, et à l'Odéon en 1820; Bordeaux, 1810, in-8°; — *La Saint-Georges, ou l'intérieur d'une famille bordelaise*, vaudeville en un acte et en prose (avec Martignac); Bordeaux, 1814, in-8°; — *Childéric Ier*, tragédie en trois actes et en vers, représentée à Bordeaux; Bordeaux, 1815, in-8°; — *Alexandre et Apelle*, comédie héroïque, en un acte et en vers libres; Paris, 1820, in-8°; — *Le Folliculaire*, comédie en cinq actes et en vers; Paris, 1820, in-8°; — *Le Roman*, comédie en cinq actes et en vers; Paris, 1825, 1837, in-8°; — *Charles VI*, tragédie en cinq actes; Paris, 1826, in-8°; — *L'Intrigue et l'Amour*, drame en cinq actes et en vers, imité de l'allemand de Schiller; Paris, 1826, in-8°; — *Une Journée d'Élection*, comédie en trois actes et en vers; Paris, 1827, 1829, 1830, in-8°; — *Le Vieux Mari*, comédie en trois actes et en vers; Paris, 1830, in-8°; — *Les Intrigants, ou la congrégation*, comédie en cinq actes et en vers; Paris, 1831, in-8°; — *Observations sur les Maisons centrales de Détention, à l'occasion de l'ouvrage de MM. de Beaumont et de Tocqueville sur les pénitenciers des Etats-Unis d'Amérique*; Paris, 1833, in-8°; — *Le Libéré*, tableau dramatique en cinq parties et en vers; Paris, 1835, in-8° : ouvrage qui a obtenu de l'Académie Française un prix Montyon de 3,000 fr.; — *L'an Dix-neuf cent vingt-huit*, scènes en vers; Paris, 1841, in-8°; — *Œuvres dramatiques*; Paris, 1846, 4 vol. in-8°. On y trouve : *Artaxerce; Scipion Émilien; Alexandre et Apelle; Le Folliculaire; Charles VI; Une Journée d'Élection; L'Intrigue et l'Amour; Le Roman; Les Intrigants; La Favorite; Le Vieux Mari; L'Émeute de Village; Le Libéré; Le Cabinet d'un Ministre; L'an Mil neuf cent vingt-huit; Le Moyen de parvenir.* La Ville de Mirmont a donné dans le *Livre des Cent et un* (tome IV) : *Les Semainiers du Théâtre-Français chez le ministre de l'intérieur*, pièce en vers.

L. L—T.

Jules Janin, *Notice nécrologique*, dans le *Journal des Débats* du 6 octobre 1845. — Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — Quérard, *La France Littéraire*. — Bourquelot et Maury, *La Littérature Française contemp.*

*LA VILLEGILLE (*Paul-Arthur* NOUAIL DE), archéologue français, né le 13 mars 1803, à Paris. Sous la restauration il entra au service et donna, quelques années après, sa démission d'officier d'état-major. Il fait partie de la Société des Antiquaires de France, qu'il a présidée plusieurs fois. On a de lui : *Anciennes fourches patibulaires de Montfaucon*; Paris, 1836, in-8°, avec six plans; — *Esquisse pittoresque du département de l'Indre*; ibid., 1853. De 1847 à 1854, il a été chargé par la Société de l'Histoire de France de faire paraître le *Journal historique et anecdotique du Règne de Louis XV* (3 vol. in-8°), publié pour la première fois d'après les manuscrits de l'avocat Barbier, et il a rédigé, en société avec M. Taranne, les *Procès-verbaux des Séances du Comité historique*; 1850, in-8°.

K.

Dict. universel des Contemporains, 1858.

*LA VILLEMARQUÉ (*Théodore-Claude-Henri* HERSART, vicomte DE), philologue et écrivain français, né à Quimperlé, le 6 juillet 1815 (1). Il s'est fait connaître très-jeune, par la

(1) Il descend d'une ancienne famille de Bretagne, dont un membre, Guillaume Hersart, suivit saint Louis à la

publication de divers ouvrages sur la langue et la littérature celtique; nommé en 1851, sur la présentation de Jacob Grimm, correspondant de l'Académie de Berlin, il entra en 1858 à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. On a de lui : *Barzas-Breiz* (Chants populaires de la Bretagne); Paris, 1839, 2 vol. in-8°: ce recueil, qui à sa quatrième édition fut couronné par l'Académie Française, donne l'histoire poétique de la Bretagne chantée par les paysans bretons; on y trouve, outre le texte breton, la traduction française, avec des notes, et les mélodies originales; — *Contes populaires des anciens Bretons*; Paris, 1842, 2 vol. in-8°; ibid., 1859, in-12; précédés d'un *Essai sur l'origine des épopées chevaleresques de la Table ronde*; cette étude préliminaire, résultat de deux missions en Angleterre, dont l'auteur avait été chargé en 1838 et 1855, comme ancien élève de l'École des Chartes, a d'abord paru dans la *Revue de Paris* (année 1841); — *Poëmes des Bardes bretons du sixième siècle*; Paris, 1850, in-8°; en regard du texte breton, qui a été revu sur les plus anciens manuscrits, se trouve la traduction française, la première qui en ait été donnée; — *Essai sur l'histoire de la Langue Bretonne, précédé d'une étude comparée des idiomes bretons et gaels*; Paris, 1837, in-8°: ce travail a été reproduit en tête du *Dictionnaire Français-Breton* de Legonidec, publié (Saint-Brieuc, 1847, in-4°) après la mort de l'auteur avec des additions par M. de La Villemarqué, qui a aussi donné une nouvelle édition complétée du *Dictionnaire Breton-Français* et de la *Grammaire Bretonne* de Legonidec; Paris, 1850, in-4°; — *Notices sur les principaux Manuscrits des anciens Bretons avec fac-simile*; ce travail, publié d'abord dans le tome V des *Archives des Missions littéraires et scientifiques*, a été imprimé à part à un petit nombre d'exemplaires; Paris, 1856, in-8°; — *Mémoire sur l'Inscription celtique de Lomarec près Auray en Bretagne*; Paris, 1858, in-4°; extrait du tome V des *Mémoires présentés à l'Académie des Inscriptions*; — *La Légende celtique en Irlande, en Cambrie et en Bretagne, suivie des textes originaux irlandais, gallois et bretons, rares ou inédits*; Paris, 1859, in-18. E. G.

Documents particuliers.

LAVINI (*Giuseppe*, comte), poëte et théologien italien, né le 21 avril 1721, à Filotrano (Marche d'Ancône), mort le 4 novembre 1793, à San-Severino. Issu d'une maison alliée aux plus nobles familles de Rome, il étudia la philosophie et la théologie à Pérouse, reçut à Bologne le diplôme de docteur *in utroque jure*, et embrassa la carrière ecclésiastique. Nommé chanoine à Osimo, puis à Fano, il remplit pendant longtemps à Rome l'emploi de recteur du collége de Hongrie. On a de lui : *Discorsi sagri*; Rome, 1750, in-8°, choix de panégyriques en l'honneur de plusieurs saints; — *Il Paradiso riacquistato, poema in versi sciolti*; Rome, 1750, t. Ier, in-8°; poëme interrompu après le quatrième chant; — *Rime filosofiche e varie*; Rome, 1750, in-8°: — *Vita di suor Eleonora Giubile, terziaria francescana*; — *Orazione panegirica per la beatificazione del beato Giuseppe da Copertino*; Rome, 1754, in-4°; — *All' altezza reale di Pietro Leopoldo, arciduca d'Austria, gran-duca di Toscana, Canti XVIII*; Pesaro, 1766, gr. in-4°, qui contiennent les fastes rimés de la maison d'Autriche; — *Lezioni sacre e morali sull' Epistola I di san Paolo ai Corintii*; Ancône et Rome, 1769-1778, 5 vol. in-4°; — *Lezione sacre e morali sul santo libro degli Atti apostolici*; Camerino et Rome, 4 vol. in-4°; — *Prediche*; Verceil, 1788, etc. P. L—Y.

Giornale de' Letterati. — *Effemeride Letterarie di Roma.* — Tipaldo, *Biogr. degli Italiani*, VI.

LA VIOLETTE (*Joseph* DUCHESNE DE). Voy. DUCHESNE.

LA VIROTTE (*Louis-Anne*), médecin français, né en 1725, à Nolay (diocèse d'Autun), mort le 3 mars 1759, à Paris. Après avoir étudié la médecine à Montpellier, il vint l'exercer à Paris, et fut introduit au *Journal des Savants* par la protection du chancelier d'Aguesseau. Il était depuis plusieurs années censeur royal, lorsqu'en 1757 il fut attaché à l'armée de Westphalie; l'année suivante il passa à l'hôpital de La Charité. On a de lui : *Observations sur une Hydrophobie spontanée, suivie de la rage*; 1757, in-12; — et plusieurs écrits traduits de l'anglais, entre autres *Découvertes philosophiques de Newton* de Maclaurin (1749), et *Nouvelles Observations Microscopiques* de Needham (1750). K.

Journal des Savants, juillet [illegible].

LA VISCLÈDE (*Antoine-Louis* DE CHALAMOND DE), littérateur français, né le 2 août 1692, à Tarascon, mort le 22 août 1760, à Marseille. D'une famille noble qui était originaire de la principauté de Dombes, il se fit connaître de bonne heure par des discours couronnés par différentes académies, et s'établit à Marseille afin de pouvoir augmenter le cercle de ses connaissances. Durant la peste qui désola cette ville en 1720, il commandait une compagnie de milice destinée à maintenir l'ordre. Nommé secrétaire de l'Académie, à la restauration de laquelle il avait puissamment contribué, il consacra sa vie entière au culte des lettres; et s'il ne sut se faire un nom durable par ses propres œuvres, il eut au moins le mérite d'encourager le talent partout où il le rencontra. Dans la société, il se montrait doux, poli, affable; sa conversation ne

•

croisade de 1247, et dont un autre membre, Rolland Hersart, fut compagnon d'armes de Bertrand Du Guesclin. Son père, Pierre Hersart, comte de La Villemarqué, fut longtemps membre de la chambre des députés.

brillait point par les saillies; son goût n'était guère sûr, puisqu'il préférait les fables de La Motte à celles de La Fontaine, et ce fut à l'aménité de son caractère plutôt qu'à son génie qu'il dut le surnom de *Fontenelle de la Provence*. Il est peu d'hommes de lettres qui aient remporté plus de palmes académiques que La Visclède; suivant le mot d'un de ses contemporains, il aurait pu se former un médaillier des prix nombreux qui lui furent adjugés. On a de lui : *Œuvres diverses*; Paris, 1727, 2 vol. in-12. Ce recueil, qui essuya beaucoup de critiques, renferme des discours, des poëmes, des odes, des cantates et quelques poésies fugitives; tout cela est depuis longtemps oublié. Cet écrivain dut à la malignité de Voltaire une sorte de renommée posthume : on sait que ce fut sous ce nom que le patriarche de Ferney publia *Les Filles de Minée*, un de ses plus jolis contes. P. L—Y.

Achard, *Dict. de la Provence*. — Desessarts, *Siècles littér.*, VI.

LAVISKI (Le père *André*), jésuite polonais, est connu pour avoir accompagné à Moscou en 1605 le *faux Dmitri* et avoir laissé des documents singulièrement intéressants sur ce mystérieux personnage. Ces documents consistent en deux *Mémoires* adressés au provincial des jésuites à Varsovie, dans lesquels Laviski raconte minutieusement l'entrée de Dmitri à Moscou, son couronnement, et s'étend particulièrement sur les moyens qui lui paraissent propres à faire rentrer l'Église russe dans le sein de l'Église universelle. Le premier seulement de ces *Mémoires* a été publié en italien, dans le recueil suivant : *Avvisi e Lettere ultimamente giunte di cose memorabile succedute tanto in Affrica quanto in Moscovia, raccolte da Barezzo Barrozzi*, *Venezia*, 1606, et réédité dans les *Notizie de' secoli XV e XVI sull' Italia, Russia e Polonia di Seb. Ciampi* et la *Bibliografia critica*, I, 227. Ce *Mémoire* se trouve en manuscrit à la bibliothèque Valicelli de Rome et à celle de Pavlovsk; le second, inédit, ne se trouve qu'à celle de Pavlovsk, qui possède en outre une pièce également précieuse de Laviski intitulée : *Instructio memoriæ causa ad S. D. D. Paulum V P. M. Reverendo patri Andreæ Lavitio S. J. die XVIII mensis decembris a. D. MDCV*; l'auteur y assure le pape que Dmitri se joindra à l'empereur des Romains et au roi de Pologne pour anéantir les Turcs. P^ce A. G.

Relazione della segnalata e come miracolosa Conquista del paterno imperio conseguita dal serenissimo Giovane Demetrio, gran-duca di Moscovia, l'anno 1605, etc.; Raccolta da sincerissimi avvisi per Barezzo Barozzi; Venezia, 1606. — *Esame critico con documenti inediti della storia di Demetrio per Seb. Ciampi*; Firenze, 1827. — Adelung, *Reisende in Russland*. — *Dictionnaire des Écrivains de la Société de Jésus*. — *Les faux Démétrius*, par P. Mérimée.

LAVOCAT (*Antoine*), mécanicien et agronome français, naquit à Champigneules, près de Nancy, le 7 février 1707, et y mourut, en 1788. Issu de parents pauvres, il fut condamné au travail dès sa plus tendre jeunesse, et cultiva la terre et la vigne. Mais, doué d'un esprit d'observation qu'il eut l'occasion d'appliquer au jeu des machines dans les papeteries, les moulins et les pressoirs du pays, il crut apercevoir les défauts ou l'insuffisance de ces machines, et chercha les moyens d'y remédier. Ce premier pas fait, il se crut appelé, par une espèce de vocation, à inventer et à construire lui-même d'autres moyens mécaniques, plus simples et moins dispendieux, afin de suppléer à la main-d'œuvre de l'homme. Quelques-unes de ses inventions furent soumises à la Société royale des Sciences de Nancy, qui encouragea et récompensa ses efforts, en lui décernant deux prix, l'un pour une nouvelle hie, destinée à enfoncer les pilotis en terre avec plus de facilité, et l'autre pour un pressoir sans vis, sans clou, sans pierre, sans corde et sans levier. Le génie inventif dont Lavocat avait fait preuve attira sur lui l'attention du duc Charles-Alexandre de Lorraine, gouverneur général des Pays-Bas, qui le fit venir à Bruxelles, où il exécuta sous les yeux de ce prince un assez grand nombre de machines, qui lui valurent le titre de mécanicien de la cour de Bruxelles et les bienfaits, plus réels, de son illustre Mécène. Retiré ensuite dans son lieu natal, il ne cessa jusque dans un âge avancé d'inventer et de construire de nouvelles machines, dont la simplicité et l'utilité furent généralement reconnues, même par les maîtres de l'art. Le succès qu'elles obtinrent dans toute l'Europe, ainsi qu'au delà des mers, engagea l'auteur, sur la fin de sa carrière, à publier lui-même l'énumération de ses découvertes, sous le titre de *Recueil de plusieurs pièces mécaniques inventées et exécutées par Antoine Lavocat, mécanicien de la cour de Bruxelles, dédié à S. A. R. le duc Charles-Alexandre de Lorraine*; Nancy, 1878, in-8° de 48 pages. Ces pièces sont au nombre de cent onze, et leur nomenclature sommaire paraît suffisante pour en faire apprécier le plus ou le moins d'importance. Retiré dans son village, où il avait obtenu l'emploi de receveur-buraliste, Lavocat s'occupait encore, du moins en théorie, des travaux agricoles qui avaient rempli ses premières années. Il déposa le fruit de son expérience dans un ouvrage qui fut alors remarqué sur la viticulture : c'est *Le Vigneron expert, ou la meilleure manière de cultiver la vigne*; Paris, Sorand, 1782, in-12. Cet ouvrage a échappé aux recherches de M. de Musset, qui ne l'a pas cité dans sa *Bibliographie agronomique*.

Lavocat doit être compté au nombre des hommes du peuple dont le génie inventif s'est révélé sans l'auxiliaire de l'éducation ou de l'instruction, et qui, comme il l'a dit lui-même, « n'ont jamais eu d'autre maître que la nature et l'expérience ». J. L.

Durival, *Description de la Lorraine et du Barrois*, tome IV. — *Documents particuliers*.

LAVOCAT. *Voy*. LADVOCAT.

*LAVOCAT (*Gaspard*), député français, né en 1794. Après avoir fait les dernières campagnes de l'empire en qualité de sous-lieutenant, il entra dans le régiment des cuirassiers de Berry; impliqué en 1820 et en 1824 dans deux conspirations militaires, il fut deux fois l'objet, par contumace, d'une condamnation à mort. Gracié toutefois en 1826, sur l'intervention de M. de Peyronnet, il fonda à Paris une tannerie, qu'il exploita avec succès jusqu'en 1833. Après la révolution de Juillet, il devint colonel de la 12ᵉ légion de la garde nationale, et conduisit à la citadelle de Ham les anciens ministres de Charles X, que la cour des pairs venait de condamner. Il venait d'être nommé directeur de la manufacture des Gobelins (1833) lorsqu'aux élections de 1834 il obtint, dans l'arrondissement de Vouziers, le mandat de député, qui lui fut renouvelé jusqu'en 1848. Depuis cette époque, il s'est retiré des affaires. P. L.

G. Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des Hommes du Jour.*

LAVOISIEN (*Jean-François*), médecin français, vivait dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. Il fut attaché aux armées du roi en qualité de chirurgien, et exerça ensuite la médecine à Lu. On a de lui : *Dictionnaire portatif de Médecine, d'Anatomie, de Chirurgie, de Pharmacie, de Chimie, d'Histoire naturelle, de Botanique et de Physique, qui contient les termes de chaque art, leur étymologie et leur explication tirée des meilleurs auteurs*; Paris, Didot, 1764, in-8°; il en a été fait une nouvelle édition, avec un vocabulaire grec et latin; 1771 et 1793, in-8°. K.

Desessarts, *Les Siècles littéraires.*

FIN DU VINGT-NEUVIÈME VOLUME.

NOUVELLE

BIOGRAPHIE GÉNÉRALE

DEPUIS

LES TEMPS LES PLUS RECULÉS

JUSQU'A NOS JOURS.

TOME TRENTIÈME.

—

Lavoisier. — Lettsom.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET Cie, RUE JACOB, 56

NOUVELLE
BIOGRAPHIE GÉNÉRALE

DEPUIS

LES TEMPS LES PLUS RECULÉS
JUSQU'A NOS JOURS,

AVEC LES RENSEIGNEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES
ET L'INDICATION DES SOURCES A CONSULTER;

PUBLIÉE PAR

MM. FIRMIN DIDOT FRÈRES,

SOUS LA DIRECTION

DE M. LE Dr HOEFER.

Tome Trentième.

PARIS,

FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET Cie, ÉDITEURS,
IMPRIMEURS-LIBRAIRES DE L'INSTITUT DE FRANCE,
RUE JACOB, 56

M DCCC LIX.

NOUVELLE
BIOGRAPHIE
GÉNÉRALE,

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'A NOS JOURS.

L

LAVOISIER (*Antoine-Laurent*), le principal ndateur de la chimie moderne, né à Paris, le 26 août 1743 (1), guillotiné le 8 mai 1794. Il reçut de son père, riche commerçant, une éducation ignée, et comptait parmi les meilleurs élèves du llége Mazarin. Les sciences surtout avaient ur lui le plus vif attrait : il suivait les cours stronomie de La Caille à l'Observatoire, mapulait dans le laboratoire de Rouelle au Jardin s Plantes, et accompagnait Bernard de Jussieu s ses herborisations. Il ne vivait, pour ainsi e, qu'avec ses maîtres et ses condisciples. si dès l'âge de vingt-et-un ans put-il conurir pour le prix extraordinaire de l'Acamie des Sciences, qui avait, en 1764, proposé ur prix de trouver *la meilleure manière éclairer les rues d'une grande ville, en mbinant ensemble la clarté, la facilité service et l'économie*. On raconte qu'il fit ndre sa chambre en noir et qu'il s'y enma pendant six semaines sans voir le jour, de rendre ses yeux plus sensibles aux diffées intensités de la lumière des lampes. Le x de 2,000 fr. fut partagé entre trois artistes, la question avait entraînés à des dépenses euses. Lavoisier, qui l'avait traitée en savant, t une médaille d'or, qui lui fut remise s l'assemblée publique, le 9 avril 1766, et mémoire fut imprimé par ordre de l'Amie. L'année précédente il avait recueilli, un voyage minéralogique entrepris avec ttard, les matériaux d'un mémoire, égalet imprimé par ordre de l'Académie, *Sur les ches des Montagnes*; ce mémoire fut biensuivi d'un autre *Sur l'Analyse des Gypses environs de Paris*, ainsi que de divers ars insérés dans les recueils scientifiques d'alors, *Sur le tonnerre*, *Sur l'aurore boréale*, *Sur le passage de l'eau à l'état de glace*, etc. Ces travaux lui ouvrirent, en 1768, les portes de l'Académie. Il y succédait à Baron, et avait eu pour concurrent le minéralogiste Jars, qui était vivement appuyé par Buffon, Trudaine, et recommandé même par le premier ministre. C'est Lalande qui nous apprend ces détails : « Je contribuai, ajoute le célèbre académicien, à l'élection de Lavoisier, quoique plus jeune (il n'avait que vingt-cinq ans) et moins connu, par cette considération qu'un jeune homme qui avait du savoir, de l'esprit, de l'activité et que sa fortune dispensait d'avoir une autre profession, serait naturellement très-utile aux sciences (1). »

Le titre d'académicien ne le fit que redoubler d'efforts pour le progrès de sa science favorite : son temps et sa fortune étaient employés à des expériences de chimie; c'est principalement pour subvenir à ces expériences coûteuses, qu'il sollicita et obtint, en 1769, une place de fermier général. Régulièrement un jour par semaine, Lavoisier réunissait chez lui des savants français et étrangers pour leur soumettre les résultats de ses recherches et provoquer des objections ou l'émission d'idées nouvelles; ces conférences étaient une académie dans l'Académie, mais une académie militante, qui battait en brèche l'édifice vermoulu de la chimie ancienne, officielle. Un ministre qui savait découvrir le vrai mérite, Turgot, appela en 1776 le grand chimiste à la direction générale des poudres et salpêtres. Les expériences que Lavoisier fit à Essonne, et qui coûtèrent malheureusement la vie à plusieurs assistants, l'amenèrent à perfectionner la poudre à canon au point de donner cent toises de portée dans les circonstances où avant lui la meilleure poudre ne portait qu'à quatre-vingt-dix toises.

(1) C'est la date donnée par J. Lalande dans le *Magas. encyclopédique* de Millin, t. V, année 1795.

(1) *Magas. Encyclop.*, t. V, p. 175.

Il fit en même temps supprimer les recherches que l'on faisait jusque alors dans les maisons pour se procurer du salpêtre, et parvint à quintupler la production de ce sel, en délivrant la France du tribut qu'elle payait à l'Angleterre pour le nitre des Indes. La chimie appliquée à l'agriculture occupait aussi ses loisirs. De 1778 à 1785 il faisait valoir par lui-même deux cent quarante arpents de terre dans le Vendômois, afin, comme il disait, de donner des exemples utiles aux habitants de la campagne : « Il récoltait, rapporte Lalande, trois setiers là où les procédés ordinaires n'en donnaient que deux ; au bout de neuf ans il avait doublé la production. » Pour encourager encore l'agriculture, il proposa de diminuer l'intérêt de l'argent et d'autoriser des baux de vingt-sept ans.

Député suppléant à l'Assemblée nationale, Lavoisier présenta, dans la séance du 21 novembre 1789, le compte rendu de la Caisse d'Escompte. « Nous venons, dit-il, au nom de la compagnie de la Caisse d'Escompte, remercier l'assemblée de ce qu'elle avait bien voulu seconder ses désirs, en nommant des commissaires qui, après un examen réfléchi, fussent en état de présenter un tableau exact de sa situation, de ses moyens, de ses ressources et de son crédit. La plupart des personnes qui s'élèveraient contre cet établissement n'en parleraient que d'après des préventions d'autant plus injustes, qu'elles dissimuleraient même le bien qu'il avait pu produire (1) ». Nommé, en 1791, commissaire de la trésorerie, il proposa, pour simplifier la perception des impôts, un nouveau plan qu'il devait développer dans un ouvrage spécial intitulé : *De la richesse territoriale du royaume de France*. De cet ouvrage, qui classe Lavoisier au premier rang des économistes de son temps, il ne parut qu'un résumé sous forme d'une brochure (excessivement rare) ; Paris, Imprim. nat.., 1791, in-8° (réimprimé en 1819). Voici en quels termes le *Moniteur* du 26 mai 1791 en a rendu compte : « Ce travail n'est pas de nature à être extrait. Nous nous bornons à citer un calcul *très-patriotique,* et dont l'exactitude arithmétique paraît démontrée : « Les ci-devant nobles, en y comprenant les anoblis, formaient un trois-centième de la population du royaume, et leur nombre, hommes, femmes et enfants compris, n'étaient que de 83,000, dont 18,323 seulement étaient en état de porter les armes. Les autres classes de la société, celles qu'on avait coutume de confondre sous la dénomination de *tiers état*, peuvent fournir un rassemblement de 5,500,000 hommes en état de porter les armes. »

Lavoisier prit une part très-active aux travaux de la commission pour le nouveau système des poids et mesures. Il avait fait construire dans le jardin de l'Arsenal un appareil où des règles métalliques, plongées dans l'eau et soumises à différents degrés de température, faisaient mouvoir une lunette qui marquait, sur un objet éloigné, les plus faibles dilatations ; et lorsqu'en 1793 il s'agissait de mesurer une base pour la nouvelle méridienne, c'est Lavoisier qui fournit les thermomètres de métal qu'on employa pour la triangulation opérée entre Lieusaint et Melun. Comme trésorier de l'Académie, il mit de l'ordre dans les comptes et les inventaires : « Il fit, ajoute un de ses savants collègues (1), tourner au profit des sciences des fonds morts que l'Académie avait, sans le savoir. Enfin, l'on trouvait Lavoisier partout ; il suffisait à tout par sa facilité et son zèle, qui étaient également admirables. Un homme aussi rare, aussi extraordinaire, devait, ce semble, être respecté par les hommes les moins instruits et les plus méchants. Il fallait que le pouvoir fût tombé dans les mains d'une bête féroce qui ne respectait rien et dont l'ambition aveugle et cruelle sacrifiait tout à l'espoir de plaire au peuple : on crut que le sacrifice des fermiers généraux pourrait lui plaire. » Supposant les hommes meilleurs qu'ils ne sont et avec la conviction des services rendus à la science et à l'humanité, Lavoisier avait, jusqu'au dernier moment, conservé l'espoir d'être sauvé. Peu de temps avant sa mort, qui est une des plus grandes taches de la révolution française, il disait à Lalande qu'il « prévoyait qu'on le dépouillerait de tous ses biens, mais qu'il travaillerait, qu'il se ferait pharmacien pour vivre ». Le bureau des consultations tenta, par l'organe de Hallé, un suprême effort pour sauver l'illustre victime ; il présenta au tribunal de sang un rapport détaillé sur les travaux de Lavoisier : tout fut inutile ; la tête du grand citoyen roula sur l'échafaud ; c'était le quatrième des vingt-huit fermiers généraux qui périrent le même jour. Son beau-père, M. Paulze, dont il avait épousé la fille en 1771, fut guillotiné le troisième (2).

Lavoisier ne laissa pas de postérité. Il était d'une physionomie gracieuse et spirituelle, grand de taille, d'un caractère doux, sociable et obli-

(1) *Moniteur*, 1789, n° 94.

(1) Lalande, dans la notice citée.

(2) Le massacre judiciaire des fermiers généraux avait été provoqué par le rapport d'un nommé Dupin, membre de la Convention (*Moniteur*, 1794, n° [illegible]) ; les considérants portent : « Convaincus d'être auteurs ou complices d'un complot tendant à favoriser le succès des ennemis de la France (c'était là le considérant banal, appliqué indistinctement à toutes les victimes du tribunal révolutionnaire), notamment en exerçant toutes espèces d'exactions et de concussions sur le peuple français, en mêlant au tabac de l'eau et des ingrédients nuisibles à la santé des citoyens qui en faisaient usage, en prenant six et dix pour cent tant pour l'intérêt de leur cautionnement que pour la mise des fonds nécessaires à leur exploitation, tandis que la loi ne leur accordait que quatre, en tenant dans leurs mains des fonds provenant des bénéfices qui devaient être versés dans le trésor public, en pillant le peuple et le trésor national pour enlever à la nation des sommes immenses et nécessaires à la guerre contre les despotes coalisés et les fournir à ces derniers, etc., ont été condamnés à la peine de mort.... » (*Moniteur*, 19 floréal, an II).

gant. A ce portrait, Lalande ajoute : « Son crédit, sa réputation, sa fortune, sa place à la trésorerie, lui donnaient une prépondérance dont il ne se servait que pour faire le bien, mais qui n'a pas laissé de lui faire des jaloux. *J'aime à croire qu'ils n'ont pas contribué à sa perte.* » Cette remarque, pleine de réticences, est fort triste. Parmi ses collègues les plus capables d'apprécier la valeur de Lavoisier, il y en avait de très-influents : pourquoi les membres de l'ancienne Académie des Sciences ne tentèrent-ils pas une démarche en commun pour soustraire à la mort une de leurs plus grandes illustrations ?

Analyse des travaux de Lavoisier. La découverte de l'*oxygène* est une des preuves les plus éclatantes à l'appui de la thèse que nous avons toujours soutenue, savoir que toutes les grandes découvertes, comme toutes les idées vraiment fécondes, sont le patrimoine du genre humain, qu'elles existent d'abord comme à l'état latent, qu'elles sont ensuite pendant leur période d'incubation plus ou moins nettement signalées par quelques esprits d'élite, jusqu'à ce qu'enfin elles viennent à éclore sous le souffle du génie. C'est là ce que nous avons montré entre autres pour la découverte de l'Amérique et du système du monde (*voy.* CHRISTOPHE COLOMB et KOPERNIC); la découverte de l'oxygène le fera encore mieux ressortir.

Dans l'antiquité, quelques philosophes grecs avaient avancé que l'air contient l'aliment du feu et de la vie. Mais c'était là une de ces assertions vagues qui, faute de preuves, passèrent inaperçues. A la fin du moyen âge, un alchimiste allemand, Eck de Sulzbach, observa, l'un des premiers, que *les métaux augmentent de poids quand on les calcine.* Ce fait, il le démontra par une expérience précise (la calcination du mercure), qui fut répétée au mois de novembre 1489. Ce n'est pas tout. D'où vient cette augmentation de poids ? « Cette augmentation vient, ajoute notre alchimiste, de ce qu'un *esprit s'unit au corps du métal ;* et ce qui le prouve, ajoute-t-il, c'est que le cinabre artificiel (oxyde rouge de mercure) soumis à la distillation dégage un esprit. » A cet esprit il ne manquait donc, comme on voit, que le nom de *gaz oxygène* (1). Mais, à son tour, cet esprit d'où vient-il ? Ce fut un médecin périgourdin, Jean Rey, qui répondit le premier à cette importante question dans un petit livre in-8° (de 142 pages) publié à Bazas en 1630, sous le titre : *Essays sur la recherche de la cause pour laquelle l'estain et le plomb augmentent de poids quand on les calcine.* « A cette demande doncques, je responds, dit-il, et soustiens glorieusement que ce surcroît de poids *vient de l'air,* qui dans le vase a esté espessi, appesanti et rendu aucunement adhésif par la véhémente et longuement continuée chaleur du fourneau, lequel air se mesle avec la chaux (oxyde de plomb ou d'étain) et s'attache à ses menues parties. » Ce qui nous paraît aujourd'hui si simple était alors une affirmation bien hardie, contraire à l'opinion de tous les physiciens, qui n'admettaient pas la matérialité de l'air. Le novateur lui-même ne se faisait à cet égard aucune illusion : « Je prévois très bien, ajoute Rey, que j'encourray d'abord le reproche de téméraire, puisque je choque quelques maximes approuvées depuis longs siècles par la plupart des philosophes. » — Mais, est-ce tout l'air ou une partie seulement de ce fluide, ainsi démontré pondérable, qui se fixait sur les métaux ? Pour répondre enfin à cette dernière question, qui ne fut complétement résolue que par Lavoisier, il fallait d'abord trouver le moyen de recueillir l'air de manière à l'étudier commodément. Ce moyen, qui peut aujourd'hui paraître d'une simplicité puérile, ne fut inventé qu'au commencement du dix-huitième siècle, par un physicien français, qui habitait à Paris dans une misérable mansarde de la rue Saint-Hyacinthe. Pour gagner sa vie, il avait résolu de faire un cours de manipulations : il l'annonçait ainsi par voie d'affiches : *La manière de rendre l'air visible et assez sensible pour le mesurer par pintes ou par telle autre mesure que l'on voudra ; pour faire des jets d'air, qui sont aussi visibles que des jets d'eau.* La première expérience qu'il devait faire consistait à montrer, à l'aide de cloches renversées dans des cuves d'eau, que « tout est plein d'air et que nous en sommes environnés de toutes parts, comme les poissons sont environnés d'eau au fond des mers. » Moitrel (c'est le nom du pauvre physicien) avait demandé sur la valeur de ses travaux un rapport à l'Académie ; mais les princes de la science le traitèrent de visionnaire, d'esprit malade et le tuèrent moralement : personne ne vint à son secours. Pour ne pas mourir de faim, Moitrel entreprit alors de résumer ses idées dans une brochure « dédiée aux dames », et imprimée en 1719 ; elle se vendait trois sous, chez Thiboust, imprimeur libraire au Palais de Justice (1).

Sans la méthode de Moitrel, toute la chimie des gaz et partant toute la chimie moderne serait peut-être encore à créer. Cependant le nom de Moitrel est aussi obscur que celui d'Eck de Sulzbach. C'est le cas de rappeler que la gloire même est une chance : combien d'hommes méritants sont ensevelis dans un éternel oubli, parce qu'aucune voix ne les a célébrés : *carent quia vate sacro !*

Quoique si bien préparée et de si longue date, la découverte de cette « partie de l'air qui entretient la vie et la combustion », fut encore retardée de près d'un siècle par la fameuse

(1) *Voy. Theatrum Chemicum.*, t. I.

(1) *Voy.* l'analyse détaillée de cette curieuse et rarissime brochure dans notre *Hist. de la Chimie*, tome II, p. 342-345.

théorie du phlogistique, dont les partisans étaient aussi nombreux qu'opiniâtres. Cependant les recherches « sur la fixation de l'air » se multiplièrent dans presque tous les pays de l'Europe. C'est l'histoire de ces recherches qui devint, en 1773, pour Lavoisier l'objet d'un travail spécial, consigné dans la première partie de ses *Opuscules physiques et chimiques*, dont la 1re édition parut en 1777 (1). Cette histoire commence au *gaz sylvestre* de Van Helmont et se termine par une notice de Beaumé sur l'*air fixe* (2), après avoir passé en revue l'*air artificiel* de Boyle, les expériences de Hales *sur la quantité de fluide élastique qui se dégage des corps, dans les combinaisons et dans les décompositions*; les expériences de Venel *sur les eaux appelées acidules et sur le fluide élastique qu'elles contiennent*, la théorie de Black *sur l'air fixé dans les terres calcaires, et sur les phénomènes que produit en elles la privation de ce même air*, les recherches du comte de Saluces *sur le fluide élastique qui se dégage de la poudre à canon*, les expériences de Cavendish *sur la combinaison de l'air fixe avec différentes substances*, la théorie de Meyer *sur la calcination des terres calcaires*, le *développement de la théorie de Black sur l'air fixe* par Jacquin, la *Réfutation de la théorie de Back, Mactride et Jacquin* par Crans, les recherches de Smeth *sur les émanations élastiques qui se dégagent des corps*, les recherches de Priestley *sur les différentes espèces d'air*, les expériences de Duhamel *sur la chaux*, les observations de Rouelle *sur l'air fixe et sur ses effets dans certaines eaux minérales*, enfin les expériences de Bacquet *Sur l'air qui se dégage des corps dans le temps de leur décomposition*. — Les chimistes ne s'étaient guère occupés autrefois que de la manipulation des corps solides et liquides ; mais dès le milieu du dix-septième siècle leur attention se portait sérieusement sur un ordre de corps nouveaux, sur les gaz ou fluides élastiques ; telle est la signification de la partie du livre que Lavoisier a lui-même intitulée : *Précis historique sur les Émanations élastiques qui se dégagent des corps pendant la combustion, pendant la fermentation et pendant les effervescences* (3). Dans la seconde partie, qui a pour titre : *Nouvelles Recherches sur l'existence d'un fluide élastique fixé dans quelques substances, et sur les phénomènes qui résultent de son dégagement ou de sa fixation*, l'auteur répète d'abord lui-même les principales expériences de Black, de Meyer, de Jacquin, de Crans et de Smeth, et il en conclut « que le même fluide élastique qui a été reconnu dans la craie existe également dans les alcalis fixes et volatils ; qu'il en peut être chassé par la dissolution dans les acides, et que l'effervescence qu'on observe dans le moment de la combinaison est un effet du dégagement de ce fluide (1). »

Si l'on voit dans l'histoire des sciences non plus un champ clos de misérables débats de priorité, mais une immense arène où l'esprit humain se trouve aux prises avec des croyances invétérées, avec les formes ondoyantes de la vérité qui échappe au moment où l'on croit la saisir, si enfin on vient à éclairer cette lutte prodigieuse au flambeau du progrès péniblement acquis à travers la marche du temps, on trouvera dans l'histoire des sciences ainsi comprise à la fois les effets du drame le plus saisissant et les leçons du plus haut enseignement.

Voyons plutôt. Après le préambule historique, Lavoisier aborde hardiment la solution du problème proposé. Sachant que la calcination des métaux ne peut avoir lieu dans des vaisseaux exactement fermés et privés d'air, et qu'elle est d'autant plus prompte que le métal offre à l'air des surfaces plus multipliées, il *commençait à soupçonner* (selon ses propres expressions) « qu'un fluide élastique quelconque contenu dans l'air était susceptible, dans un grand nombre de circonstances, de se fixer, de se combiner avec les métaux, et que c'était à l'addition de cette substance qu'étaient dus les phénomènes de la calcination, l'augmentation de poids des métaux convertis en chaux ». Malheureusement ce *soupçon*, qui était la vérité même, Lavoisier l'appuya sur des expériences qui l'induisirent d'abord en erreur. Ces expériences consistaient à brûler avec soin, à l'aide d'un miroir ardent, un mélange pesé de minium (chaux de plomb) et de charbon dans une quantité d'air mesurée d'avance. Nous savons le résultat qu'elles devaient donner : le fluide (oxygène) qui par sa combinaison avec le plomb formait la chaux (oxyde de plomb), se portait, en abandonnant le plomb (qui redevenait métallique), sur le charbon pour produire un nouveau fluide (gaz acide carbonique), et cela sans changer sensiblement le volume de l'air. Or, le fluide élastique ainsi obtenu, l'habile et sagace expérimentateur le prit d'abord pour le même que celui qui se fixe sur le métal pendant sa calcination. Évidemment il se trompait ; les plus habiles chimistes, à la place de Lavoisier, se seraient trompés comme lui : n'oublions jamais, dans nos jugements, que ce qui nous paraît aujourd'hui si simple et bon pour les écoliers est le fruit des plus pénibles efforts de nos ancêtres, et que notre intelligence grandit par la sueur et le sang des générations éteintes. Il n'y a pas, dans toute l'histoire, de spectacle plus grandiose que

(1) La seconde et dernière édition (que nous avons sous les yeux) parut en 1801 ; Paris (Déterville).

(2) Page 1 à 188 de la 2e édit. des *Opuscules Physiques et Chimiques*.

(3) C'est le titre de la première partie des *Opuscules Physiques et Chimiques*.

(1) *Opuscules chim.*, p. 288.

celui du génie aux prises avec les innombrables erreurs qui, comme autant de feux-follets, semblent prendre plaisir à l'égarer, et arrivant enfin, à force de sagacité et de patience, à la découverte des vérités, glorieux héritage de la postérité.

Nous venons de voir que Lavoisier s'était trompé. Guidé en quelque sorte par l'instinct du vrai, il recommence ses expériences, et cette fois il parvient à conclure « que ce n'est point le charbon seul, ni le minium seul, qui produit le dégagement de fluide élastique ainsi obtenu, mais que celui-ci résulte de l'union du charbon avec le minium ». Cette fois il tenait la vérité, mais il la lâcha presque aussitôt, pour sacrifier à la théorie alors régnante, dont il subissait malgré lui l'empire, en même temps qu'il était entraîné par cette tendance à la généralisation, naturelle à l'esprit humain. D'après la fameuse théorie du phlogistique, imaginée par [illegible], le charbon avait la propriété de rendre à la chaux métallique le phlogistique (matière du [illegible]) que le métal avait perdu par la calcination. Pour mettre les faits d'accord avec cette théorie, [illegible] se hasarde à croire « que tout fluide [illegible] résulte de la combinaison d'un corps [illegible], solide ou fluide avec un principe [illegible], ou peut-être même avec la matière [illegible] pur, et que c'est de cette combinaison [illegible] dépend l'état d'élasticité : j'ajouterais (c'est [illegible] qui parle) que la substance fixée [illegible] les chaux métalliques et qui en aug[illegible] le poids ne serait pas, à proprement par[illegible] dans cette hypothèse un fluide élastique, [illegible] la partie fixe d'un fluide élastique, qui a [illegible] dépouillée de son principe inflammable. Le [illegible] alors, ainsi que toutes les substances [illegible] employées dans les réductions, [illegible] pour objet principal de rendre au fluide [illegible] fixe le *phlogistique*, la matière du [illegible] et de lui restituer en même temps l'élasti[illegible] qui en dépend (1). »

[illegible] vivre nos savants à l'époque de Lavoi[illegible] et ils n'auraient pas mieux raisonné; peut[illegible] pour juger d'après ce que nous voyons, [illegible] auraient-ils pas mis la même réserve que ce [illegible] immortel, lorsque, comme correctif de ce [illegible] venait de dire, il s'empresse d'ajouter : « Au [illegible], ce n'est qu'avec la plus grande circons[illegible] qu'on peut hasarder un sentiment sur [illegible] matière si délicate et si difficile, et qui [illegible] très près à une plus obscure encore, je [illegible] dire la nature des éléments même ou au [illegible] de ce que nous regardons comme élé[illegible]. » D'autres expériences le portèrent à éta[illegible] « que l'air dans lequel on a calciné des [illegible] n'est point dans le même état que [illegible] dégagé des effervescences et des réduc[illegible] », il reconnut en même temps que si tous [illegible] des corps allumés, ils se dis-

(1) *Opuscules*, p. 288.

tinguent l'un de l'autre, en ce que le dernier (acide carbonique) trouble l'eau de chaux, tandis que le premier (azote) est à peu près sans effet sur cette liqueur. Toutes ces données sont émises avec une extrême réserve; il y en a qui reposent sur des expériences évidemment inexactes, comme celle qui prétend qu'un oiseau pourrait vivre sans souffrir dans le résidu (azote) de l'air dans lequel on a brûlé du phosphore. Ce qu'il y a de curieux, c'est que cette dernière erreur se trouve solennellement confirmée dans le rapport fait au nom de l'Académie des Sciences par Macquer, Le Roy, Cadet et de Trudaine, chargés d'examiner l'ouvrage de leur illustre collègue (1). Voici les termes du passage par lequel l'Académie sanctionne cette erreur : « Enfin, l'air dans lequel le phosphore avait cessé de brûler sous cloche, faute de renouvellement de l'air, éprouvé sur les animaux, ne les a pas fait périr, comme celui des effervescences et des réductions métalliques, quoiqu'il éteignît la bougie dans le moment même où il en touchait la flamme. »

Un point surtout avait, dans presque toutes ces expériences, vivement frappé l'attention de Lavoisier, c'est que « la calcination des métaux dans des vaisseaux exactement fermés cesse dès que la partie fixable de l'air qui y est contenu a disparu; que l'air se trouve diminué d'environ un vingtième par l'effet de la calcination et que le poids du métal se trouve augmenté d'autant ». C'est de ce point que vont désormais rayonner la plupart de ses travaux. Dès 1774, revenant sur le même sujet, le grand chimiste lut à l'Académie, dans la séance publique de la Saint-Martin, son beau mémoire qui a pour titre : *Sur la calcination de l'étain dans les vaisseaux fermés et sur les causes de l'augmentation de poids qu'acquiert ce métal pendant cette opération.* Un célèbre physicien anglais, Robert Boyle, avait calciné du plomb et de l'étain dans des vases de verre hermétiquement fermés; mais l'augmentation de poids qu'il avait trouvée au métal, il l'attribuait à la fixation de la *matière du feu* qui devait avoir passé à travers les pores du verre. Lavoisier entreprit de contrôler les expériences de Boyle, en partant de ce raisonnement :

« Si l'augmentation de poids des métaux calcinés dans les vaisseaux fermés est due, comme le pensait Boyle, à l'addition de la matière du feu qui pénètre à travers les pores du verre et se combine avec le métal, il s'ensuit que si, après avoir introduit une quantité connue de métal dans un vaisseau de verre et l'avoir scellé hermétiquement, on en détermine exactement le poids, qu'on procède ensuite à la calcination par le feu des charbons, comme l'a fait Boyle, enfin qu'on repèse le même vaisseau après la calcination, avant de l'ouvrir

(1) Ce rapport, publié le 7 décembre 1773, se trouve imprimé à la fin des *Opuscules Physiques et Chimiques*, p. 264-287.

son poids doit se trouver augmenté de toute la quantité de matière du feu qui s'est introduite pendant la calcination. Si, au contraire, l'augmentation de poids de la chaux métallique n'est point due à la combinaison de la matière du feu ni d'aucune *matière extérieure*, mais à la fixation d'une portion de l'air contenu dans la capacité du vaisseau, le vaisseau ne devra point être plus pesant après la calcination qu'auparavant : il devra seulement se trouver en partie vide d'air, et ce n'est que du moment où la portion d'air manquante sera rentrée que l'augmentation de poids du vaisseau devra avoir lieu. »

Fort de ce raisonnement parfaitement fondé, Lavoisier répéta les expériences de Boyle, en les variant d'une manière ingénieuse (1) : il en conclut « qu'on ne peut calciner qu'une quantité déterminée d'étain dans une quantité d'air donnée, et que les cornues scellées hermétiquement, pesées avant et après la portion d'étain qu'elles contiennent, ne présentent aucune différence de pesanteur, ce qui prouve évidemment que l'augmentation de poids qu'acquiert le métal ne provient ni de la matière du feu ni d'aucune matière extérieure à la cornue ». — Il remarque aussi en passant, mais sans y insister, « que la portion de l'air qui se combine avec les métaux est un peu plus lourde que l'air de l'atmosphère, et que celle qui reste après la calcination est au contraire un peu plus légère; de sorte que dans cette supposition l'air atmosphérique formerait, quant à sa pesanteur spécifique, un résultat moyen entre ces deux airs ». — « Mais, ajoute-t-il, il faut des preuves plus directes pour prononcer sur ce sujet...... C'est le sort de tous ceux qui s'occupent de recherches physiques et chimiques d'apercevoir un nouveau pas à faire sitôt qu'ils en ont fait un premier, et ils ne donneraient jamais rien au public s'ils attendaient qu'ils eussent atteint le bout de la carrière qui se présente successivement à eux, et qui paraît s'étendre à mesure qu'ils avancent. »

C'est là le langage du génie allié à la modestie, alliance si rare, hélas, de nos jours. Et cependant, rien de plus exact que ce qu'il donnait ici sous forme d'hypothèse; c'est ainsi que sans même s'en douter l'on marche de découverte en découverte quand une fois on se trouve engagé dans la voie de la vérité. Enfin, l'auteur termine son mémoire par cette conclusion capitale, savoir « qu'une portion de l'air est susceptible de se combiner avec les substances métalliques pour former des chaux, tandis qu'une autre portion de ce même air se refuse constamment à cette combinaison; cette circonstance fait soupçonner que l'air de l'atmosphère n'est point un être simple, qu'il est composé de deux substances très-différentes,.. que la totalité de l'air de l'atmosphère n'est pas dans un état respirable. que c'est la portion salubre qui se combine avec les métaux pendant leur calcination, et que ce qui reste après la calcination est une espèce de mofette, incapable d'entretenir la respiration des animaux ni la combustion des corps » (1).

L'air n'est point un corps simple : c'est de cette déclaration que date le 89 de la chimie : rompant avec toutes les traditions du passé, elle devint le signal d'une explosion universelle d'attaques et d'injures de la part des chimistes attachés aux croyances anciennes. L'auteur de la grande révolution de la science moderne fut brûlé à Berlin en *effigie* par les partisans du phlogistique, en attendant qu'il tombât lui-même, dans sa ville natale, victime de la grande révolution politique. La fable de Prométhée n'est-ce pas une allégorie de l'expiation du génie?

De ce que l'*air* n'était point un élément il n'y avait plus qu'un pas à faire pour appliquer la même conclusion à l'eau. Mais il fallait auparavant montrer aux plus incrédules cette *portion salubre* qui mêlée à une *espèce de mofette* compose l'air de l'atmosphère. Le plomb et l'étain, qui avaient particulièrement servi à ce genre d'expériences, absorbent bien par la calcination l'*élément salubre*, mais ils ne le rendent plus par la même opération; et comme on ne peut guère l'enlever qu'avec du charbon, on obtient, comme nous l'avons dit, un air aussi irrespirable (quoique tout autre) que celui qui reste après la calcination du plomb ou de l'étain dans l'air. Heureusement (la bonne fortune a aussi sa part aux grandes découvertes) il existe un métal, bien connu des alchimistes, un métal étrange, liquide, qui remplit merveilleusement toutes les conditions nécessaires à l'analyse en question. Le mercure, en effet, comme le savait déjà Eck de Sulzbach, a la propriété d'abandonner, sans autre intermédiaire que la continuation de la chaleur, la portion d'air qu'il avait absorbée par la calcination; il est facile ensuite de recueillir cet air dans des vases appropriés. Mais laissons parler ici Lavoisier lui-même :

« L'air qui restait après la calcination du mercure et qui avait été réduit aux cinq sixièmes de son volume, n'était plus propre à la respiration ni à la combustion; car les animaux qu'on y introduisait y périssaient en peu d'instants, et les lumières s'y éteignaient sur-le-champ, comme si on les eût plongées dans l'eau. D'un autre côté, j'ai pris quarante-cinq grains de matière rouge (chaux de mercure) qui s'était formée pendant l'opération; je les ai introduits et chauffés dans une très-petite cornue de verre, à laquelle était adapté un appareil propre à recevoir les produits liquides et aériformes qui pourraient se séparer. Lorsque la cornue a approché de l'incandescence, la matière rouge a commencé à perdre peu à peu de son volume, et en quelques minutes elle a entièrement disparu : en même temps il s'est condensé dans le petit récipient 41 grains $\frac{1}{2}$ de mercure coulant, et il a passé sous la cloche 7 à 8 pouces cubes d'un fluide élastique, beaucoup plus propre que l'air de l'atmosphère à

(1) Détails extraits de son *Journal d'Expériences*, à la date du 14 février 1774.

(1) *Mém. de l'Acad. des Sciences*, année 1774, p. 366.

entretenir la combustion et la respiration des animaux. Ayant fait passer une portion de cet air dans un tube de verre d'un pouce de diamètre, et y ayant plongé une bougie, elle y répandait un éclat éblouissant; le charbon, au lieu de s'y consummer paisiblement comme dans l'air ordinaire, y brûlait avec flamme et une sorte de décrépitation, à la manière du phosphore, et avec une vivacité de lumière que les yeux avaient peine à supporter. »

C'est à cet air, seul propre à entretenir la combustion et la respiration, que Lavoisier donna le nom d'*oxygène* « en le dérivant, dit-il, de deux mots grecs ὀξύς, *acide* et γείνομαι, *j'engendre* » (1). Il le découvrit, comme il l'avoue lui-même, presque en même temps que Priestley en Angleterre et Scheele en Suède. Quant à la partie non respirable de l'air, Lavoisier l'appela *azote*, de l'α privatif des Grecs et de ζωή, *vie*. *Oxygène* et *azote* ont depuis remplacé les noms, un instant usités, d'air *vital* ou *respirable* (air déphlogistiqué de Priestley, et air empiréal de Scheele) et d'air *non respirable*.

Depuis lors l'oxygène devint le point de départ de travaux aussi nombreux qu'importants; il servit de base à la nomenclature chimique, et fut rangé en tête de tous les corps réputés simples. L'étude de ce gaz fut pour ainsi dire un objet de mode. Entraîné par son puissant esprit de généralisation, Lavoisier fit entrer l'*oxygène* dans la composition de tous les acides et de toutes les bases. Pour réduire en même temps le langage de la science à quelques règles fort simples, il donnait aux acides la désinence *ique* lorsqu'ils contiennent le plus d'oxygène, et en *eux* quand ils en contiennent moins (acide *sulfurique*, ac. *sulfureux*, etc.); il désignait les bases par le nom d'*oxydes*, et faisait terminer en *ates* ou en *ites*, suivant le degré d'oxygénation de l'acide, tous les sels, c'est-à dire les composés des acides avec les bases (*sulfate* de fer, *sulfite* de fer, etc.), innovation des plus heureuses, en ce qu'elle prévient de longues périphrases et aide à mieux graver les faits dans la mémoire. Cette importante réforme du langage chimique Lavoisier l'opéra en commun avec Guyton de Morveau (*voy.* ce nom).

Rien de plus curieux et d'instructif à la fois que le développement d'une erreur enfantée par l'exagération d'une théorie. L'oxygène étant le *générateur des acides* par excellence, l'esprit de sel ou *acide muriatique*, obtenu par la réaction de l'acide sulfurique sur le sel marin, devait aussi avoir l'oxygène pour élément : c'était là une erreur. Voici le raisonnement du grand chimiste; nous le donnons comme une leçon à méditer aux savants d'aujourd'hui, qui, eux aussi, semblent exagérer bien des idées : « Quoiqu'on ne soit pas encore parvenu, dit Lavoisier, ni à composer, ni à décomposer l'acide qu'on retire du sel marin, on ne peut douter cependant qu'il ne soit formé, *comme tous les autres*, de la réunion d'une base acidifiable avec l'oxygène. Nous avons nommé cette base inconnue *base muriatique*, *radical muriatique*, en empruntant ce nom du mot latin *murias*, donné anciennement au sel marin. Ainsi, sans pouvoir déterminer quelle est exactement la composition de l'acide muriatique, nous désignerons sous cette dénomination un acide volatil,... dans lequel le radical acidifiable *tient si fortement à l'oxygène, qu'on ne connaît jusqu'à présent aucun moyen de les séparer* ». (1) Dans cette dernière phrase le grand réformateur faisait un appel aux efforts de tous les chimistes de son temps. Hélas! on cherchait dans l'acide muriatique ce qui ne s'y trouve pas, l'oxygène. Ce n'est pas tout : une erreur devait être suivie d'une autre. Laissons encore parler Lavoisier : « L'acide muriatique présente au surplus une circonstance très-remarquable; il est, comme l'acide du soufre, susceptible de plusieurs degrés d'oxygénation; mais, contrairement à ce qui a lieu pour l'acide sulfureux et l'acide sulfurique, l'addition d'oxygène rend l'acide muriatique plus volatil, d'une odeur plus pénétrante, moins miscible à l'eau, et *diminue ses qualités d'acide* (ceci aurait dû lui être un trait de lumière). Nous avions d'abord été tentés d'exprimer ces deux degrés de saturation, comme nous avions fait pour l'acide du soufre, en faisant varier les terminaisons. Nous aurions nommé l'acide le moins saturé d'oxygène acide *muriateux* et le plus saturé acide *muriatique*; mais nous avons cru que cet acide, qui présente des résultats particuliers et dont on ne connaît aucun autre exemple en chimie, demandait une exception; et nous nous sommes contentés de le nommer acide *muriatique oxygéné* (2). » Or, ce prétendu *acide muriatique oxygéné* était précisément le radical que l'on cherchait : c'était le *chlore*, qui ne fut découvert que plus de quarante ans après (*voy.* DAVY) : il se combine, nous le savons aujourd'hui, non pas avec l'oxygène, mais avec l'hydrogène, l'un des éléments de l'eau, pour former l'acide *chlorhydrique*, qui est le même que l'acide muriatique.

Cependant le mystérieux radical de l'acide muriatique était devenu pour Lavoisier l'objet de toutes ses préoccupations; il y revenait très-souvent, et chaque fois avec certaine hésitation : « Nous n'avons, dit-il ailleurs, nulle idée de la nature du radical de l'acide muriatique; ce n'est que par analogie que nous concluions qu'il contient le principe acidifiant ou oxygène. M. Berthollet avait soupçonné que ce radical pouvait être de nature métallique; mais comme il paraît

(1) Lavoisier se trompe ici : γείνομαι ou plutôt γίνομαι, signifie *je deviens*; c'est γεννάω qui veut dire *j'engendre*; le terme ainsi formé devrait donc être *oxygénète* et non *oxygène*. Mais on peut pardonner à un grand chimiste d'avoir ignoré le grec.

(1) Lavoisier, *Traité élémentaire de Chimie*, t. I, p. 78 (3e édit.).

(2) *Ibid.*, p. 77.

que l'acide muriatique se forme journellement dans les lieux habités, il faudrait supposer qu'il existe un gaz métallique dans l'atmosphère, ce qui n'est pas sans doute impossible, mais ce qu'on ne peut admettre au moins que d'après des preuves (1). »

L'*acide muriatique oxygéné* (chlore) s'obtient en distillant l'acide muriatique sur des oxydes métalliques (oxydes de maganèse, de plomb, etc.), et se combine avec les bases : c'est à ces deux circonstances, jointe à l'exagération du rôle de l'oxygène, qu'il faut attribuer la double erreur dont nous venons d'esquisser l'historique.

Dès que la composition de l'air fut clairement démontrée, beaucoup de chimistes entreprirent de soumettre à l'analyse tous les autres corps réputés simples. La découverte de l'air inflammable, auquel Lavoisier donna le nom d'*hydrogène* (générateur de l'eau) amena bientôt celle de la décomposition de l'eau en ses deux éléments constitutifs (oxygène et hydrogène). En brûlant une livre d'esprit-de-vin dans un appareil propre à recueillir toute l'eau qui se dégage pendant la combustion, il en obtint 17 à 18 onces : d'où il conclut avec justesse que l'esprit-de-vin contient un des principes de l'eau, l'hydrogène, et que c'est l'air de l'atmosphère qui fournit l'autre, l'oxygène : « nouvelle preuve, ajoute-t-il, que l'eau est une substance composée ». La décomposition de l'alcali volatil (ammoniaque) par Berthollet fit penser à Lavoisier que les alcalis fixes (potasse et soude) n'étaient pas non plus des corps simples : cette conclusion générale fut plus tard parfaitement confirmée par Davy; mais il se trompait dans les détails; car il cherchait dans la potasse et la soude l'un des éléments, l'azote, qui combiné avec l'hydrogène forme l'ammoniaque. Quant à la chaux, la magnésie, la baryte et l'alumine, « la composition de ces quatre terres, dit-il, est absolument inconnue; et comme on *n'est point encore parvenu* à déterminer quelles sont leurs parties constituantes et élémentaires, nous sommes autorisés, en *attendant de nouvelles découvertes, à les regarder comme des êtres simples* ». Revenant ailleurs sur le même sujet, qui devait le préoccuper vivement, puisqu'il définit lui-même la chimie « la science qui a pour objet de décomposer les différents corps de la nature, » il complète ainsi sa pensée : « Nous ne pouvons donc pas assurer que ce que nous regardons comme simple aujourd'hui le soit en effet; tout ce que nous pouvons dire, c'est que telle substance est le terme actuel auquel arrive l'analyse chimique, et qu'elle ne peut plus se subdiviser au delà dans l'état actuel de nos connaissances. Il est à présumer que les terres cesseront bientôt d'être comptées au nombre des substances simples; elles sont les seules de cette classe qui n'aient point de tendance à s'unir à

(1) Lavoisier, *Traité élémentaire de Chimie*, t. I, p. 255.

l'oxygène, et je suis bien porté à croire que cette indifférence pour l'oxygène tient à ce qu'elles en sont déjà saturées. Les terres, dans cette manière de voir, seraient peut-être des *oxydes métalliques*...... Ce n'est, au surplus qu'une simple conjecture que je présente ici (1). » L'avenir, qui est maintenant pour nous le passé, montra bientôt que le grand chimiste ne s'é[...] pas trompé dans ses conjectures.

Lavoisier, partageant le sort de tous les esprit[s] créateurs, se plaignait de n'être pas toujour[s] bien compris, bien qu'il soit difficile de s'expri[-] mer plus clairement que lui. « Presque tous l[es] corps de la nature, dit-il dans un de ses pl[us] beaux mémoires (2), peuvent exister dans tro[is] états différents : dans l'état de solide, dans cel[ui] de liquide et dans celui de vapeurs, c'est-à-di[re] sous forme de fluides *aériformes*.... Ces mo[ts] *airs, vapeurs, fluides aériformes* n'exprime[nt] donc qu'un mode de la matière; ils désignent u[ne] classe de corps infiniment étendue, et ce pri[n-] cipe, que je n'ai cessé de répéter depuis plusie[urs] années, *sans jamais avoir eu la satisfacti[on] d'être entendu*, va nous donner la clef de presq[ue] tous les phénomènes relatifs aux différentes e[s-] pèces d'air et à la vaporisation. » L'auteur part [de] là pour établir que si la chaleur change [les] corps en vapeur, la pression de l'atmosphère [et] en général toute pression apporte à ce chang[e-] ment une résistance déterminable, enfin que « [la] tendance des corps volatils à se vaporiser est [en] raison directe du degré de chaleur auquel ils s[ont] exposés et de la raison inverse du poids ou de [la] pression qui s'oppose à la vaporisation ». Jusqu'à Lavoisier, les chimistes ne s'étaient gu[ère] occupés que des corps liquides et solides; c'[est] ce qui lui valut le titre de fondateur de la *Chi[mie] pneumatique*.

La physique aussi doit à Lavoisier d'impo[r-] tants progrès. Son mémoire sur le calori[que] témoigne d'un esprit également apte à sa[isir] l'ensemble et sonder la profondeur des déta[ils.] « Je supposerai, dit-il, dans ce mémoire et [...] dans ceux qui suivront, que la planète [que] nous habitons est environnée de toutes pa[rts] d'un fluide très-subtil, qui pénètre, à ce q[u'il] paraît sans exception, tous les corps qui la co[m-] posent; que ce fluide, qui a été appelé *flu[ide] igné, matière de feu*, etc., et que les chimis[tes] modernes désignent sous le nom de *caloriq[ue]* tend à se mettre en équilibre dans tous les cor[ps] mais qu'il ne les pénètre pas tous avec une ég[...]

(1) Lavoisier, *Traité élémentaire de Chimie*, t. [...] p. 194-195 (2e édit.)

(2) *Sur quelques substances qui sont constamment d[ans] l'état de fluides aériformes, au degré de chaleur [et] de pression habituel de l'atmosphère*, mémoire dépos[é à] l'Académie des Sciences, le 5 septembre 1777, publié [dans] le t. I, p. 340-355 des *Mémoires de Physique et [de] Chimie* de. L.

(3) *Du principe constitutif de la chaleur, auquel [les] chimistes modernes ont donné le nom de calorique*. Acad. des Scienc., an 1777. *Mémoires de Physique et de Chimie*, t. I, p. 1.

tielle; enfin, que ce fluide existe tantôt dans un état de liberté, tantôt dans un état de combinaison...... Lorsque j'aurai fait voir que cette hypothèse est partout d'accord avec les phénomènes, que partout elle explique d'une manière naturelle et simple le résultat des expériences, elle cessera d'être une hypothèse, et on pourra la regarder comme une vérité. » Voici comment il rattache l'attraction moléculaire à la gravitation universelle : « Cette loi générale, que les corps se dilatent par l'effet de la chaleur et se condensent par l'effet du refroidissement, ne peut s'expliquer qu'en supposant que les molécules des corps ne se touchent pas, qu'elles sont au contraire placées à une certaine distance les unes des autres..... Mais si le calorique tend continuellement, par une cause quelconque, à s'introduire entre les molécules des corps et à les écarter, comment ne cèdent-elles pas à cet effort? Comment ne se désunissent-elles pas? Et comment concevoir alors qu'il existe des corps solides? Il faut donc admettre une force dont les effets soient en opposition avec la précédente, qui retienne et lie entre elles les molécules des corps, et cette force, quelle qu'en soit la cause, est la *gravitation universelle*. » C'est ainsi qu'il considère les molécules élémentaires des corps comme obéissant à deux forces, le calorique, qui tend à les écarter, et l'attraction, qui les rapproche; lorsque ces deux forces sont à l'état d'équilibre, le corps est liquide; il passe à l'état aériforme lorsque la force répulsive, le calorique, l'emporte. L'intervalle qui existe pour chaque corps entre le degré de chaleur qui opère la liquéfaction et celui qui opère la vaporisation, l'auteur l'attribue à la pression de l'atmosphère. Quant à l'espace que les molécules laissent entre elles, il n'est pas non plus le même pour toutes les substances; ce qui doit, selon lui, faire varier encore les dimensions de cet espace, c'est la figure des molécules primitives des corps, puisqu'il est impossible que des sphères, des tétraèdres, des hexaèdres, des octaèdres, laissent entre eux des vides d'une même capacité. C'est pourquoi il faut une quantité de calorique différente pour élever la température de différents corps d'un même nombre de degrés du thermomètre, ou, ce qui revient au même, différents corps qui se refroidissent d'un même nombre de degrés abandonnent une quantité différente du calorique. Pour vérifier ce fait essentiel, Lavoisier entreprit avec Laplace une série d'expériences (1), fondées sur ce que « la quantité de glace que les corps fondent en se refroidissant, mesure exactement la quantité de calorique qu'ils abandonnent. »

La chaleur est-elle un fluide ou une force? Cette grave question, remise depuis quelque temps à l'ordre du jour par les physiciens, Lavoisier l'aborda avec sa supériorité habituelle. En partant de l'hypothèse d'un fluide, « on arrive, dit-il, à cette singulière conséquence, démontrée à l'égard de l'atmosphère, et qui le serait aussi à l'égard du calorique, savoir que si l'on prend un nombre de distances de la surface de la terre, qui soient en proportion arithmétique, les densités des caloriques, à ces distances, seront en proportion géométrique ». D'après cette hypothèse, le calorique fluide est répandu dans toute la nature; il peut se combiner avec les corps qu'il pénètre, et ainsi combiné (*chaleur latente*), il cesse de se communiquer d'un corps à l'autre et d'agir sur le thermomètre; dégagé de ses combinaisons et susceptible de se mettre en équilibre dans les corps, il forme la *chaleur libre*. Dans la seconde hypothèse, la chaleur s'explique par l'oscillation continuelle, quoiqu'insensible, des molécules de la matière; considérée comme force vive, elle est la source des produits de la masse de chaque molécule par le carré de sa vitesse. Si l'on met en contact deux corps de température différente, les quantités de mouvement qu'ils se communiqueront réciproquement seront d'abord inégales; la force vive du plus froid augmentera de la même quantité dont la force vive de l'autre diminuera, et cette augmentation aura lieu jusqu'à ce que les quantités de mouvement communiquées de part et d'autre soient égales (1). Cette seconde hypothèse explique mieux certains phénomènes, tels que celui de la chaleur produite par le frottement de deux corps. Pourquoi l'impulsion directe des rayons solaires est-elle inappréciable, tandis que réfléchis ils produisent beaucoup de chaleur? c'est que leur impulsion directe est le produit de leur masse par la vitesse simple; quoique cette vitesse soit excessive, leur masse est si petite, que ce produit est presque nul, au lieu que leur force vive, étant le produit de leur masse par le carré de leur vitesse, la chaleur qu'elle représente est d'un ordre très-supérieur à celui de leur impulsion directe (2). L'hypothèse de la chaleur-mouvement paraît décidément prévaloir aujourd'hui dans la science.

Les derniers travaux de Lavoisier portaient principalement sur l'application de la chimie à la physiologie. Priestley avait conclu d'une série d'expériences très-ingénieuses que la respiration des animaux avait, comme la calcination des métaux, la propriété de phlogistiquer l'air et que celui-ci ne cessait d'être respirable qu'au moment où il était surchargé de phlogistique. Lavoisier était arrivé, comme nous l'avons vu, à des conclusions toutes opposées à celles du célèbre physicien anglais. Le premier il avait constaté que l'air qui a servi quelque temps à la respiration a, par sa qualité délétère,

(1) Consignées dans un mémoire intitulé : *Sur le principe de la chaleur et les moyens d'en mesurer les effets* (*Mém. de Physique et de Chim.*, t. I).

(1) *Sur le principe de la chaleur et sur les moyens d'en mesurer les effets*, p. 34, dans le t. I des *Mém. de Physique et de Chimie.*

(2) Ibid.

beaucoup d'analogie avec celui dans lequel un métal a été calciné, mais que ces deux airs diffèrent chimiquement l'un de l'autre en ce que le premier précipite l'eau de chaux, tandis que le dernier la trouble à peine; que l'un est de l'acide carbonique et l'autre de l'azote; enfin que, pour ramener à l'état d'air commun ou respirable l'air qui a été vicié par la respiration, il faut 1° enlever à cet air, par un alcali caustique, la portion d'acide carbonique qui s'y trouve, 2° lui rendre une quantité d'oxygène égale à celle qu'il a perdue. Or, voici les conséquences qu'il en tire : « De deux choses l'une : ou la portion d'oxygène contenue dans l'air est convertie en acide carbonique en passant par le poumon, ou bien il se fait un échange dans ce viscère : d'une part, l'oxygène est absorbé, et de l'autre le poumon restitue à la place une portion d'acide carbonique presque égale en volume (1). » De ces deux théories, qui, ne l'oublions pas, ont également pour auteur Lavoisier, c'est la dernière qui est aujourd'hui adoptée par la plupart des physiologistes. Il faut cependant ajouter que Lavoisier inclinait vers la première théorie, et que dès 1777 il avait soutenu que la respiration est une combustion lente d'une portion de carbone contenue dans le sang et que la chaleur animale est entretenue par la portion de calorique qui se dégage au moment de la conversion de l'oxygène en gaz acide carbonique, comme il arrive dans toute combustion de carbone; enfin, en 1785, il annonça, dans un mémoire publié dans le recueil de la Société de Médecine, que très-probablement la respiration ne se borne pas à une combustion de carbone, mais qu'elle occasionne encore la combustion d'une partie de l'hydrogène contenue dans le sang; de là une formation à la fois d'eau et d'acide carbonique pendant l'acte de la respiration.

Dans ses deux mémoires *Sur la transpiration des animaux*, Lavoisier distingue fort bien la *transpiration cutanée* de la *transpiration pulmonaire* (2). Pour séparer les produits de cette double fonction, si nécessaire à l'entretien de la vie, il employait, dans ses expériences, « un habillement de taffetas enduit de gomme élastique, qui ne laissait pénétrer ni l'air ni l'humidité ». On voit, pour le dire en passant, que l'invention des étoffes imperméables date au moins de Lavoisier. La différence de la pesée avant d'entrer dans l'appareil et après en être sorti donnait la perte de poids due aux effets réunis de la respiration et de la transpiration. En se pesant quelques instants après être entré dans l'appareil, et quelques instants avant d'en être sorti, on avait la perte de poids due seulement à l'acte de la respiration (3). En prenant la moyenne des effets réunis de la respiration, de la transpiration cutanée et de la transpiration pulmonaire Lavoisier constata qu'un homme dans les conditions ordinaires d'âge, de travail et de santé, éprouve une perte de poids total de 18 grains par minute, ou de 2 livres 13 onces en vingt-quatre heures; que les deux extrêmes autour desquelles oscille cette moyenne sont de 11 et de 32 grains par minute, ou de 1 livre 11 onces 4 gros, et de 5 livres par vingt-quatre heures; enfin, que le même individu après avoir augmenté de poids de toute la nourriture qu'il a prise, revient tous les jours, après la révolution de vingt-quatre heures au même poids que la veille, et que si cet effet n'a pas lieu, l'individu est dans un état de souffrance ou de maladie. C'est par les travaux de ce genre que Lavoisier mérita le titre de philosophe dans le sens qu'y attachait Descartes : on se rappelle que pour ce grand chef d'école le principal but de la philosophie était de travailler aux progrès de la médecine et des sciences qui s'y rattachent.

(1) Lavoisier, *Traité élém. de Chimie*, t. II, p. 183.
(2) *Mém. de Phys et de Chim.*, t. II).
(3) Lavoisier, *Traité élément. de Chimie*, t. II, p. 222.

Outre les ouvrages déjà mentionnés, voici les titres des principaux mémoires de Lavoisier insérés dans le recueil de l'Académie des Sciences ou dans d'autres recueils : *Sur la nature de l'Eau*; Mém. de l'Acad., année 1770; — *Expériences avec le Diamant*; ibid., 1772; — *Sur la Calcination de l'Étain*; ibid., 1774; — *Sur la Nature du Principe qui se combine avec l'Étain*, etc.; ibid., année 1775; — *Sur l'existence de l'Air dans l'Acide nitreux*; ibid., 1776 et 1783; — *Sur la Combustion du Phosphore et du Soufre*; ibid., 1777, p. 65 et 592; — *Sur la Dissolution du Mercure dans l'Acide nitrique*; ibid., 1777; — *Sur l'Acide Oxalique et sur l'Oxygène*; ibid., 1778; — *Changement du Phosphore en Acide Phosphorique*; ibid., 1780; — *Sur l'Acide Carbonique*; ibid., 1781, et 1784; — *Sur le Phlogistique*; ibid., année 1783; — *Expériences sur le Platine*; dans les *Annales de Chimie*, t. V, p. 137; *Expériences sur l'Éther*, dans l'*Hist. de la Société de Médecine*, 1780 et 1784; — *Recherches sur l'Efflorescence*, dans le *Journal de Physique*, t. I, p. 10. Une édition complète des *Œuvres de Lavoisier*, depuis longtemps promise, reste encore à faire.

F. Hoefer.

Magasin Encyclopédique de Millin, t. V (Notice de J. de Lalande). — Fourcroy, *Notice sur Lavoisier*. — *Moniteur* de 1789-1794. — Cuvier, *Notice sur Lavoisier*. — Dumas, *Philos. chimique*.

LAVRADIO (*D. Antonio* DE ALMEIDA SOARES E PORTUGAL, marquis DE), administrateur portugais, né le 27 juin 1729, mort le 2 mai 1790. Il fut depuis 1760 gouverneur général du Brésil; il y développa la culture de l'indigo et du riz; dota le pays de quelques pieds de café, s'occupa de la civilisation de quelques tribus indiennes, et trouva pour cela un puissant auxiliaire dans le commerce de l'ipécacuanha qu'elles recueillaient, de même que le cacao, la vanille et le guarana avaient naguère contribué à la civilisation des tribus du Para. Il s'appliqua aussi à améliorer le régime intérieur de la cité de Rio, qui

de nos jours a voulu perpétuer le souvenir de ce service en donnant le nom de Lavradio à l'une des rues de cette cité. F. D.

Adolfo de Varnhagen, Historia geral do Brazil.

LAW DE LAURISTON (*Jean*), fameux financier écossais, que l'on désigne aussi, mais inexactement sous le nom de *Lass*, naquit à Édimbourg, en 1671, et mourut à Venise, en 1729. Il descendait de la célèbre maison d'Argyle, par sa mère, Jeanne Campbell. Son père, William Law, exerçait la profession d'orfèvre, à laquelle il joignait les opérations de change et d'escompte. Il amassa une fortune considérable, et acheta en Écosse les importants domaines de Randleston et de Lauriston : la terre de Lauriston passa, après lui, à l'aîné de ses fils, Jean Law, qui en conserva le nom. William Law mourut jeune, et laissa à sa veuve le soin de diriger l'éducation de ses deux enfants. Doué d'une intelligence vive et précoce, Jean Law montra de bonne heure une aptitude remarquable pour les études de tous genres, mais il s'appliqua particulièrement aux sciences dont le calcul forme la base. Il resta près de sa mère jusqu'à l'âge de vingt ans, époque à laquelle il quitta Édimbourg pour se fixer à Londres. Sa figure noble et régulière, ses manières distinguées, son habileté à tous les exercices du corps et sa grande fortune faisaient de lui un gentleman accompli; et il ne tarda pas à se lier avec les plus grands seigneurs de la capitale. Partageant son temps entre le plaisir et le travail, il menait de front les aventures galantes et l'étude de toutes les questions qui se rattachaient au commerce et au crédit. La banque de Londres, créée vers cette époque (1694), paraît avoir fixé particulièrement son attention. Mais il fut brusquement enlevé à cette vie spéculative et facile par un duel qu'il eut avec un sieur Wilson. Law ayant eu le malheur de tuer son adversaire fut condamné à mort : grâce aux instantes sollicitations de ses amis, il obtint la commutation de sa peine; après être resté quelque temps en prison, il parvint à s'évader, et gagna le continent : il avait alors vingt-quatre ans. Il visita en peu d'années Amsterdam, Paris, Venise, Gênes, Naples et Rome. Recherchant toujours les moyens d'accroître ses connaissances en matière de finances, Law pendant son séjour en Hollande entra en qualité de commis chez le résident anglais d'Amsterdam, afin d'être mieux à portée d'approfondir le mécanisme de la banque de cette ville. En 1700 Law revint en Écosse, et, voulant faire profiter son pays des découvertes qu'il croyait avoir faites en économie sociale, il exposa dans une brochure le plan d'un nouveau système de banque qu'il avait conçu. Ce système reposait sur cette idée fondamentale, que l'abondance du numéraire est la principale source de la prospérité des États. Considérant en outre les monnaies comme ayant une valeur purement conventionnelle, Law faisait remarquer qu'il était facile de suppléer au numéraire par le crédit, attendu que les banques pouvaient procurer au papier la valeur et l'efficacité de l'argent. Il admettait enfin que du moment où un vaste établissement de banque concentrerait entre ses mains les principales sources de revenus d'un État, il pourrait racheter tout le numéraire, émettre, pour une valeur triple ou quadruple, des billets de crédit, et augmenter ainsi, dans une égale proportion, la richesse publique du pays. Quant à l'application, voici en quoi consistait le plan de Law. Sa banque devait être un établissement public, auquel les hôtels des monnaies serviraient de bureaux correspondants : elle devait être chargée de la perception des impôts et de la négociation des emprunts publics ; de plus, les monopoles des différentes compagnies spéciales lui seraient attribués, et elle aurait le droit de joindre le négoce à ses autres opérations. « Réunissant les profits de l'escompte, comme banque, ceux de l'administration comme fermière des revenus publics, ceux du commerce, comme compagnie privilégiée, elle pourrait diviser son capital en actions, et en répartir les bénéfices : elle offrirait ainsi son papier comme monnaie circulante, et ses actions comme moyen de placement (1). » Ce système, dont il devait être fait plus tard en France une si funeste application, était hardi et habilement conçu; malheureusement, il péchait par la base : c'était en effet une erreur de croire que l'augmentation du numéraire est une source de prospérité pour un État : le numéraire n'est qu'un équivalent servant à procurer toutes choses par échange; si les objets ne se multiplient pas en même temps que lui, les prix s'élèvent, sans que la richesse réelle s'accroisse. Le parlement d'Écosse repoussa le projet. Law ne se découragea pas; et en 1705 il publia un nouveau mémoire intitulé : *Considérations sur le Numéraire et le Commerce*, dans lequel il développa le plan d'une banque territoriale, qui aurait livré aux propriétaires écossais du papier ayant cours obligatoire, jusqu'à concurrence d'une certaine portion de la valeur de leurs terres. Cette institution ne fut pas mieux accueillie en Écosse que ne l'avait été le premier système : elle n'eut pas un meilleur succès en Angleterre, où Law l'avait également présentée. Law reprit alors sa vie vagabonde. Après avoir passé quelque temps à Bruxelles, il vint à Paris, « où, nous apprend un contemporain, il fit une assez belle figure qu'il soutint par le jeu. Il taillait ordinairement le pharaon chez la Duclos, la tragédienne en vogue, quoiqu'il fût extrêmement souhaité par les princes et les seigneurs de premier ordre ainsi que dans les plus célèbres académies, où ses manières

(1) Voir l'article de M. Thiers sur Law, *Revue Progressive*, 1re livraison, [illegible].

nobles le distinguaient des autres joueurs. Lorsqu'il allait chez Soisson, rue Dauphine, il n'y apportait pas moins de deux sacs pleins d'or, qui faisaient environ la somme de 100,000 livres. La main ne pouvant contenir la quantité d'or qu'il voulait masser, il fit frapper des jetons qui faisaient bon de dix-huit louis chacun. Malgré toutes ses bonnes manières, il trouva cependant des ennemis, qui le rendirent suspect au gouvernement et surtout à M. d'Argenson, lieutenant de police. Ce magistrat lui ordonna de sortir de Paris, sous prétexte qu'il en savait trop aux jeux qu'il avait introduits dans la capitale (1) ». Pendant son séjour à Paris, Law avait fait la connaissance du jeune duc d'Orléans, qui le mit en relation avec le contrôleur général des finances Desmarets. Il ne paraît pas toutefois que les plans de Law aient été à cette époque fort goûtés en France, et même très-bien compris. Louis XIV, qui voyait en lui un huguenot, ne voulut jamais, dit-on, entendre parler de ses projets.

Au sortir de France, Law se rendit à Gênes, à Rome, à Venise, à Turin, et dans plusieurs cours d'Allemagne, espérant que quelque gouvernement dans l'embarras consentirait à faire l'expérience de ses théories financières ; mais il se vit partout éconduit. Le duc de Savoie, Victor-Amédée, lui répondit qu'il n'était pas assez puissant pour se ruiner. L'empereur d'Autriche ne lui fit pas un accueil plus favorable. Cependant Law se consolait de ses mésaventures politiques par le jeu et les spéculations ; le pharaon et l'agiotage lui réussirent tellement bien, qu'en 1715, malgré le grand train qu'il avait mené dans tous les pays qu'il avait parcourus, il se trouvait à la tête d'une fortune de 1,600,000 livres, représentant plus de deux millions et demi de francs actuels.

Le 1er septembre 1715 Louis XIV mourut, laissant à son successeur une dette de 2 milliards 412 millions. Pour faire face aux embarras causés par cet énorme arriéré, on proposa la banqueroute, qui fut repoussée par le régent ; mais on eut recours à d'autres mesures, qui, pour être moins radicales, n'en étaient pas moins rigoureuses : réduction des créances au moyen du *visa*, diminution de la valeur des monnaies, création d'une chambre de justice, taxations arbitraires, tels furent les violents expédients que l'on mit en œuvre pour amoindrir les charges léguées par le grand roi. Au milieu de ce désordre des finances, Law crut le moment propice pour rentrer en France. Un mois à peine après la mort de Louis XIV, il arriva à Paris apportant avec lui son immense fortune, et se présenta au régent comme un sauveur, se faisant fort, si l'on adoptait ses plans, de libérer l'État, et de relever le commerce, sans léser personne. Il proposait alors de créer une banque royale gérée par le gouvernement et distribuant le crédit au nom et au profit de l'État. Le conseil des finances repoussa le projet. Law, transformant son idée, demanda alors l'autorisation de fonder à ses risques et périls une banque particulière. Des lettres patentes du 2 mai 1716, enregistrées au parlement le 23 du même mois, autorisèrent la création de cet établissement. La *Banque générale* se constitua au capital de 6 millions de livres, divisé en 1,200 actions de 5,000 livres, payables en quatre versements, un quart en espèces et trois quarts en billets d'État. D'après ses statuts, la banque devait escompter les lettres de change, se charger des comptes des négociants, au moyen de virements de parties, et émettre des billets payables au porteur en écus *du poids et titre de ce jour*. Deux clauses surtout méritent d'être remarquées dans la constitution de cette banque. D'une part la banque tendait à relever le crédit public, en acceptant au pair, pour le paiement de ses actions, des billets d'État qui perdaient alors environ 75 ou 80 pour cent de leur valeur nominale ; de l'autre, elle contribuait à rétablir la sécurité qui manquait aux transactions commerciales, en déclarant que ses billets seraient toujours remboursés au poids et titre du jour, c'est-à-dire que l'argent étant, par exemple, à 40 livres le marc, à l'époque de l'émission du billet, le payement devait avoir lieu à 40 livres le marc, quelle que fût postérieurement la valeur de l'argent. De cette manière, les porteurs de billets, au lieu d'être exposés aux risques résultant des remaniements alors très-fréquents de la monnaie, étaient assurés de recevoir intégralement la somme sur laquelle ils avaient compté. Grâce à cette combinaison et à la réduction que Law fit subir au taux de l'escompte, abaissé successivement à 6 et à 4 pour cent, la Banque générale, dont le régent s'était déclaré le protecteur, devint l'objet d'une faveur extraordinaire, et Law put, avec des 6 millions de capital, émettre jusqu'à 15 ou 20 millions de billets sans ébranler la confiance. Mais la circulation du papier restait encore concentrée dans Paris et dans quelques grandes villes ; Law, voulant la faire pénétrer dans les provinces, obtint un édit (10 avril 1717) qui déclarait que les billets de la Banque générale pourraient être donnés en paiement des impôts, et que les fermiers, sous-fermiers, etc., seraient tenus d'en acquitter la valeur en espèces lorsqu'ils leur seraient présentés. — La banque rendit à son origine d'incontestables services, et elle contribua puissamment à ranimer le crédit : si Law s'en était tenu à cet établissement, il aurait été considéré comme un bienfaiteur ; mais, suivant la remarque de M. Thiers, son impatience et celle de la nation le perdirent.

Le financier Crozat avait obtenu le privilége du commerce de la Louisiane, récemment découverte par de La Salle. Law demanda et fut

(1) *Histoire du Système de L.*, par Dubautchamp, t. Ier.

admis à lui succéder. Des lettres patentes en date de la fin d'août 1717 autorisèrent en sa faveur la création d'une compagnie dite *Compagnie d'Occident*, ou *Indes occidentales*, à laquelle fut attribué un droit de souveraineté sur la Louisiane, à la seule condition de rendre foi et hommage au roi de France. La Compagnie reçut en outre le monopole du commerce des castors avec le Canada. Elle se constitua au capital de 100 millions de livres distribué en 200,000 actions de 500 livres payables comme les actions de la banque, le quart en argent et les trois quarts en billets d'État. D'après cette dernière combinaison, l'opération revenait à ceci : l'État abandonnait à une partie de ses créanciers la propriété et le commerce de la Louisiane et du Canada moyennant qu'ils ajoutassent à leurs créances une avance en argent, pour faciliter l'exploitation de ces colonies.

A mesure que son œuvre s'accroissait, Law grandissait dans la faveur du régent; mais il voyait en même temps s'augmenter le nombre de ses adversaires. Le parlement, qui ne lui avait jamais été favorable, rendit, le 12 août 1718, un arrêt par lequel il défendait aux dépositaires des deniers publics de recevoir les billets de la Banque générale. Cet arrêt fut cassé dans un lit de justice tenu le 21 du même mois. Mais une cabale nouvelle ne tarda pas à se former contre Law. D'Argenson, qui avait remplacé le duc de Noailles comme président du conseil des finances, prêta son appui aux frères Pâris (du Dauphiné) pour susciter une rivale à la compagnie d'Occident : cette nouvelle compagnie, créée sous le nom de l'Anti-Système, obtint la concession des fermes générales, dont le produit paraissait beaucoup plus solide que les revenus hypothétiques de la Louisiane et du Canada. L'appui que le régent prêtait à Law devait rendre cette concurrence stérile.

Le 4 décembre 1718, une déclaration du roi transforma la Banque générale en *Banque royale*, à partir du 1er janvier 1719. Le roi devint garant des billets ; Law fut nommé directeur de la banque. Les 1,200 actions qui constituaient le capital primitif furent intégralement remboursées en espèces aux porteurs ; et comme sur ces actions de 5,000 livres, il n'avait été versé que le premier quart, c'est-à-dire 312 l. 10 s. en espèces et 937 l. 10 s. en papier décrié, le remboursement devint pour les actionnaires la source d'un très-brillant bénéfice. La transformation de la Banque générale en Banque royale devait avoir pour le crédit public de funestes effets ; on commença par multiplier dans une énorme proportion le nombre des billets, qui bientôt atteignit le chiffre de 100 millions de livres. De plus on décida que le numéraire de la banque consisterait à l'avenir en livres tournois, d'une valeur fixe et invariable quelles que dussent être les variations futures de la monnaie métallique : c'était un premier expédient destiné à soutenir le papier aux dépens de l'argent. Un arrêt du conseil institua ensuite dans plusieurs grandes villes des succursales de la banque, avec deux caisses, l'une pour convertir à vue ses billets en argent, l'autre pour recevoir l'argent offert en échange des billets. Sur les places où ces succursales furent créées (Lyon, La Rochelle, Tours, Orléans et Amiens) les payements au-dessus de 600 livres devaient se faire en billets ; au-dessous de cette somme, il était facultatif de payer en argent ou en billets ; mais le papier, s'il était offert, ne pouvait être refusé. Le transport des espèces d'or et argent fut interdit dans les villes à succursales. Ces mesures coercitives produisirent sur l'opinion publique une fâcheuse impression et ébranlèrent la confiance que la banque inspirait.

Cependant Law travaillait à développer l'institution qu'il avait créée. Un édit du mois de mai 1719 attribua à la Compagnie d'Occident le privilége exclusif du commerce depuis le cap de Bonne-Espérance jusque dans les mers du Sud : elle avait seule le droit de fréquenter Madagascar, Bourbon, l'île de France, Sofola (Afrique), la mer Rouge, la Perse, le Mogol, Siam, la Chine et le Japon : le commerce du Sénégal fut également ajouté à ses autres attributions. Ainsi enrichie par la réunion de tous les monopoles qui lui étaient accordés pour le commerce extérieur, la Compagnie d'Occident prit le nom de Compagnie des Indes, et augmenta son capital par l'émission de 50,000 actions d'une valeur nominale de 500 livres, mais qu'on fit payer 550 livres aux actionnaires : elles n'étaient d'ailleurs délivrées que sur la présentation de quatre actions anciennes. On nomma les anciennes actions de la Compagnie d'Occident les *mères* ; les nouvelles actions furent appelées *les filles* : elles furent bientôt suivies des *petites-filles*. Cette troisième série d'actions était destinée à payer à l'État 50 millions de livres, en échange de l'abandon qui était fait à la Compagnie des Indes de l'administration et de la fabrication des monnaies ; les actions furent vendues 1,000 livres. Law, pour stimuler l'empressement des actionnaires, déclara que le registre de souscription pour ces nouvelles actions ne resterait ouvert que vingt jours et qu'on ne pourrait obtenir une nouvelle action (petites-filles), qu'en en présentant cinq anciennes (mères ou filles). Il annonça en même temps qu'il donnerait par an deux dividendes de 6 p. 100 chacun. Nous dirons plus loin ce qu'il y avait de fondé dans cette promesse. Law songeait à compléter son système en réunissant ses fermes à la Compagnie des Indes et en remboursant la dette publique. La dette était alors de 15 à 18,00 millions, dont l'intérêt annuel s'élevait à 80 millions. Law imagina de substituer la Compagnie des Indes à l'État, et de convertir la dette publique en actions de la Compagnie. Il offrit de prêter 15,000 millions, à la condition que la Compagnie serait autorisée à émettre de nouvelles actions jusqu'à concurrence de cette somme, que l'État lui payerait un intérêt annuel de 48 mil-

lions et lui accorderait les fermes générales. Les propositions de Law furent acceptées officiellement le 2 septembre 1719. De nouvelles émissions d'actions eurent lieu ; mais cette fois elles furent délivrées à bureau ouvert, sans aucune condition, et on fit payer 5,000 livres aux actionnaires un titre nominal de 500 livres. Au mois de novembre, la Compagnie avait émis en tout 624,000 actions de 500 livres représentant 312 millions de livres ; mais, profitant de la plus-value elle les avait vendues 1,797,500,000 livres. L'ensemble des recettes probables s'élevait à 82 millions de livres, ce qui représentait environ 130 livres par action. Si les titres fussent restés au pair, ce résultat eût été très-satisfaisant ; mais comme, la plupart des souscripteurs les avaient achetés à 5,000 livres, le dividende se trouvait réduit pour eux à moins de 3 pour 100 ; c'était loin, comme on voit, des 12 pour 100 promis par Law.

Cependant, sur la foi des brillantes destinées que l'on croyait réservées à la Compagnie des Indes, le cours des actions ne tarda pas à dépasser la valeur d'émission ; le mouvement rapide de hausse qui se produisait excita dans le public une véritable fièvre d'agiotage. Chacun voulut avoir sa part des bénéfices qui résultaient des violentes oscillations des titres, et pendant deux mois on se disputait les actions avec un tel acharnement qu'à la fin du mois de novembre elles atteignirent trente-six à quarante fois leur capital nominal, et se vendirent 18 à 20,000 livres. La rue Vivienne, où était situé l'hôtel de la Compagnie, et surtout la rue Quincampoix, alors habitée par les banquiers et les gens d'affaires, devinrent le rendez-vous des spéculateurs. La rue Quincampoix, alors désignée sous le nom de Mississipi, fut transformée en une bourse, et l'affluence devint si considérable qu'on fut obligé de fermer la rue par des chaînes à ses deux extrémités.

Tandis que l'agiotage donnait lieu dans Paris aux scandales les plus effrenés, la Banque royale augmentait son papier dans une proportion telle que ses billets, qui n'atteignaient que 110 millions à la fin de 1718, s'élevaient à un milliard au mois de décembre 1719.

Law était alors à l'apogée de sa gloire : le peuple et la cour l'idolâtraient ; la presse ne tarissait pas sur la grandeur de son génie, et les lettres et les arts célébraient à l'envi ses louanges. Dans l'intérêt de sa popularité, il s'était fait de protestant catholique, et l'abbé de Tencin s'était chargé de sa conversion. Pour que rien ne manquât à son triomphe, le régent le nomma contrôleur général des finances (5 janvier 1720), et exila à Pontoise le parlement, qui s'était toujours montré hostile au financier ; le chancelier d'Aguesseau, par un motif analogue, fut également disgracié.

L'engouement pour *le système* dura environ trois mois, de la fin d'octobre 1719 au commencement de février 1720. Mais le désenchantement devait être aussi cruel que rapide : les nouveaux enrichis, qui étaient pressés de jouir, les personnes dont la confiance commençait à faiblir, furent les premiers à semer l'alarme : ils vendirent leurs titres ; leur exemple eut de nombreux imitateurs. Une panique commença à se déclarer, et les actions fléchirent brusquement de 20,000 à 15,000 livres. Law, prévoyant le désastre qui menaçait son entreprise, cherchait à le conjurer par des mesures de rigueur, qui ne servirent qu'à accélérer sa ruine. Dès la fin de décembre 1719 il avait été fait défense d'employer les espèces d'argent dans les payements supérieurs à 10 livres et celles d'or dans les payements qui dépassaient 300 livres. Le 28 janvier 1720 le cours forcé des billets fut proclamé dans tout le royaume. Le 4 février il fut interdit de porter des diamants, des perles ou des pierres précieuses ; le 18 parut un édit qui restreignait dans les plus étroites limites la fabrication des objets d'or et d'argent. Le 27 l'emploi des billets fut rendu obligatoire pour les payements supérieurs à cent livres ; cette injonction fut accompagnée de la défense de conserver chez soi plus de 500 livres d'espèces, sous peine de confiscation et de 10,000 livres d'amende. Le 11 mars les espèces d'or furent démonétisées, et les monnaies d'argent réduites aux *livres, sixièmes et douzièmes d'écus.* Enfin, pour couronner l'œuvre qu'il avait poursuivie, Law fit réunir (mars 1720) la Banque royale à la Compagnie des Indes. La valeur des actions fut fixée *invariablement* à 9,000 livres, et il fut déclaré qu'elles pourraient être échangées à bureau ouvert contre des billets, et réciproquement. Dès que cette mesure fut connue, [illegible] les porteurs d'actions se présentèrent à la [illegible] afin d'échanger leurs titres ; pour satisfaire à [illegible] demandes, on commença par émettre des [illegible] jusqu'à concurrence de 2 milliards 700 [illegible] Cette somme étant encore insuffisante, on [illegible] parti de diminuer la valeur des billets et des [illegible] tions ; l'édit du 21 mai 1720 prononça la [illegible] tion graduelle de l'action à 5,000 livres et [illegible] du billet à moitié. A cette époque la valeur [illegible] papier était déjà descendue à un taux qui [illegible] pas supérieur à celle qui était fixée par l'[illegible] mais la déclaration officielle de la dépréc[illegible] des titres, en constatant une banqueroute [illegible] tielle, excita l'indignation générale. Le [illegible] dut céder à la pression exercée par l'opinion [illegible] blique et retirer à Law le contrôle général [illegible] finances. L'édit du 21 mai fut, à vrai dire, l'[illegible] de mort du système, qui ne disparut cep[illegible] d'une manière définitive qu'à la fin du mois [illegible] novembre suivant. A cette époque, la [illegible] fut abolie, la Compagnie, privée des fer[illegible] des recettes générales, des revenus de l'[illegible] du monopole du tabac, devint exclusive[illegible] commerciale, et continua d'exister sous le [illegible] de Compagnie des Indes. Quant à Law, [illegible] quitta la France au mois de décembre 1[illegible] chargé de l'exécration publique et n'empor[illegible] avec lui que 2,000 louis, seuls débris de [illegible]

opulence passée. Il se retira d'abord à Guermande, près de Bruxelles, puis il vécut quelque temps à Londres, des libéralités du marquis de Lassay; enfin, il mourut à Venise, en 1729, dans un état voisin de la misère : « De telles révolutions, dit Voltaire, en racontant cette triste fin, ne sont pas les objets les moins utiles de l'histoire. » — Les œuvres complètes de Law ont été traduites pour la première fois en France en 1790. Depuis cette époque elles ont été réimprimées, en 1843, et insérées dans la collection des principaux économistes et financiers du dix-huitième siècle, publiée par M. Guillaumin.

Robert DE MASSY.

Hermont du Hautchamp (Barthélemy). — *Histoire du Système des Finances sous la minorité de Louis XV pendant les années 1719 et 1720*; La Haye, 1739, 3 volumes. — De Tol, *Réflexions politiques sur le Commerce et les Finances*; La Haye, 1738. — Duverney, *Histoire du Système des Finances sous la minorité de Louis XV*. — *Law*, par M. Thiers (article inséré dans la *Revue progressive*, 1re livraison : 1826). — Vial (Théodore), *J. Law et le Système du Papier-Monnaie de 1716 présentés en 80 jours*; Paris, 1848. — A Cochut, *Law, son système et son époque, 1716-1729*; Paris, 1853. — *Recherches historiques sur le Système de Law*, par Levasseur; Paris, 1854. — *Law of Lauriston* (John). — *Sketch on the Life and Project of J. Law, comptroller general of the finances in France*; Londres et Édimbourg, 1791. — Kosegarten (Johann Gottfried Ludwig), *Commentatio exhibens historiam criticam principiorum quæ J. Law Scotus et Philippus dux Aurelianensis, regni Franco-Gallici vicarius, in tractandis debitis publicis secuti sunt*; Gotting., 1836. — Wood (John-Philip), *Memoirs of the Life of J. Law*; Edimb., 1824; London, 1826. — *J. Law und sein System, Beitrag zur Finanzgeschichte*; Munich, 1853.

LAW (Lord *Edward*), baron ELLENBOROUGH, jurisconsulte anglais, né à Great Salked (Cumberland), en 1750, mort le 13 décembre 1818. Il fut le quatrième enfant d'Edmond Law, évêque de Carlisle, en qui avait commencé l'illustration de cette famille jusque là obscure. Le jeune Law montra une vocation décidée pour l'étude des lois; mais sa naissance et son éducation première furent pour beaucoup dans les opinions exclusives qu'il professa au sein du parlement sur les priviléges de l'Église anglicane et sur l'émancipation des catholiques. Il débuta au barreau avec succès; mais ce qui le mit surtout en évidence, c'est la défense du gouverneur Hastings, que son illustre confrère Erskine avait refusée, et qu'il soutint avec succès, pendant cinq ans que dura ce procès mémorable, contre des accusateurs tels que Burke, Fox et Sheridan. Avocat énergique et consciencieux, mais brusque et violent, Law paraissait plutôt voué aux luttes orageuses de la plaidoirie qu'aux fonctions calmes de la magistrature. Cependant, après avoir exercé un an l'emploi d'attorney general, il succéda, en 1802, dans la présidence du *King's Bench*, à lord Kenyon, contre lequel il avait soutenu plus d'une vive controverse. La même année il fut créé pair, sous le titre de baron Ellenborough. Il ne fit que passer au ministère de l'éphémère administration dite *des talents*, qui eut pour chefs Fox, puis Grenville (1806, 1807), et fut un des commissaires nommés pour examiner la conduite de la princesse de Galles. La fatigue et la contrariété qu'il éprouva lors du procès de William Hone, accusé de libelles impies et acquitté par le jury, altérèrent sa santé, déjà chancelante. Il mourut, laissant de son mariage avec miss Dowry, descendante de Thomas Morus, de nombreux enfants, qui occupent des places éminentes dans l'Église et au barreau. [RATHERY, dans l'*Enc. des G. du M.*]

Burke, *Peerage*. — Campbell, *Lives of Lords chiefs justice*. — Townshend, *Lives of eminent judges of the last and of the present century*. — Brougham, *Historical Sketches of Statesmen*.

* LAW (*Édouard*), comte d'ELLENBOROUGH, homme politique anglais, fils du précédent, né le 8 septembre 1790. Après avoir siégé quelque temps à la chambre des communes, il hérita, en 1818, des titres de son père ainsi que de sa place à la chambre haute. Attaché comme lui au parti des tories, il présida deux fois, en 1834 et en 1841, le bureau des affaires des Indes, et se fit remarquer à la tribune par de brillantes qualités. Désigné, au mois d'octobre 1841, par Robert Peel pour remplacer lord Auckland comme gouverneur général de l'Inde, il signala son gouvernement par des entreprises hardies, telles que les expéditions de l'Afghanistan, du Scind et du Beloutchistan, si vaillamment conduites par les généraux Nott et Charles Napier. Mais ces conquêtes nouvelles imposaient de lourdes charges à la Compagnie, qui en rejetait la responsabilité sur l'humeur belliqueuse de lord Ellenborough. Celui-ci, malgré l'intervention chaleureuse du duc de Wellington, fut brusquement rappelé (avril 1844); on le créa comte, et il remplit encore durant les derniers mois du ministère Peel les fonctions de premier lord de l'amirauté. Sorti des affaires en juillet 1846, il y rentra à la fin de février 1858, en qualité de président du bureau du contrôle de l'Inde, dans le cabinet dirigé par lord Derby, et se retira au bout de quelques mois, par suite de difficultés relatives aux mesures à employer pour la pacification de l'Hindostan.

P. L—Y.

Men of the Time. — Burke, *Peerage*.

LAWES (*Henry*), compositeur anglais, né en 1600, à Salisbury, mort en 1662, à Londres. Il étudia la musique sous la direction de John Cooper, qui avait italianisé son nom en *Coparario*; fut admis en 1625 parmi les chanteurs de la chapelle de Charles Ier, et composa beaucoup d'intermèdes et des mascarades ainsi que des chansons sur les paroles des poëtes à la mode. Waller et Milton parlent de lui avec de grands éloges. Il adopta le style italien, mais en gardant assez d'originalité pour être mis au rang des maîtres anciens de son pays. On a de lui : *Comus*, poëme de Milton, joué en 1634, à Ludlow-Castle; — trois recueils d'*Ayres and Dialogues for one, two and three voices*; Londres, 1653, 1655 et 1669, comprenant cent cinquante chants, duos et trios. Cet artiste fut enterré à l'abbaye de Westminster.

Son frère, *William* LAWES, entra aussi à la chapelle de Charles Ier, prit les armes dans les troupes royales lors des guerres civiles, obtint une commission de capitaine, et fut tué en 1645, au siége de Chester. Ce fut aussi un compositeur distingué; son œuvre principal est une collection de *Psaumes* pour trois voix, arrangés depuis par Sandys. K.

Hawkins, *Diction. of Music*.

*LAWŒSTINE (*Charles-Anatole-Alexis*, marquis DE), général et sénateur français, né à Paris, le 25 octobre 1786. Issu d'une ancienne famille flamande et petit-fils de Mme de Genlis, il entra à l'école militaire de Fontainebleau le 23 décembre 1804, passa le 19 avril 1806 sous-lieutenant au neuvième régiment de dragons, et devint aide de camp des généraux Defrance et Valence les 4 mars et 27 octobre 1806. Il fit les campagnes de 1806 et 1807 à la grande armée d'Allemagne, et prit part aux batailles d'Iéna et de Friedland. Parti pour l'armée d'Espagne à la fin de 1808, il fut grièvement blessé à la bataille d'Almonacid, le 9 août 1809, et mis à l'ordre de l'armée par le général Sebastiani, qui se l'attacha le mois suivant en qualité d'aide de camp. Capitaine le 22 juin 1810, il assista au passage de la Siera-Morena, et continua à servir en Espagne jusqu'à la fin de 1811. Les campagnes de 1812 et 1813, en Russie et en Saxe, lui offrirent de nouvelles occasions de se distinguer, notamment aux batailles de Lutzen, de Bautzen et de Leipzig. Chef d'escadron le 8 juillet 1813, il se fit remarquer au combat de Saint-Dizier du 27 janvier 1814. Colonel du 3e régiment de chasseurs à cheval le 3 avril suivant, il fit à la tête de ce corps la campagne de France de 1815, et se signala à Waterloo dans une charge contre la cavalerie anglaise, qui fut forcée de se reployer en désordre. Le colonel Lawœstine avait suivi l'armée sur les bords de la Loire; après son licenciement, il envoya sa démission au ministre de la guerre. Cette démission, datée du 26 février 1816, et motivée sur son attachement à l'empereur, le fit exiler de France. Rentré en 1829, il fut témoin de la révolution de Juillet, reprit du service, le 12 août 1830, à la sollicitation du maréchal Gérard, et alla prendre le commandement du 6e régiment de hussards. Le 2 avril 1831 il reçut le brevet de maréchal de camp, et le 21 avril 1841 celui de lieutenant général attaché au comité de la cavalerie, position qu'il conserva jusqu'à la révolution de février 1848, époque où il fut rayé des cadres de l'armée par le gouvernement provisoire. Réintégré en vertu de la loi du 11 août 1849, il fut désigné en même temps pour présider le comité de cavalerie. La veille du 2 décembre 1851, il reçut le commandement supérieur de la garde nationale de Paris, et fut élevé le 26 janvier 1852 à la dignité de sénateur. M. de Lawœstine est grand'croix de la Légion d'Honneur. SICARD.

Victoires et Conquêtes (première édition). — *Biogr. des Membres du Sénat*; Paris, 1852.

LAWRENCE (Sir THOMAS), célèbre peintre anglais, né à Bristol, le 13 avril 1769, mort à Londres, le 7 janvier 1830. Il était fils d'un aubergiste, et suivit les leçons de Reynolds (1787); il se fit bientôt une grande réputation par ses portraits, et en 1792 fut nommé peintre de la cour. A la mort de West le roi Gerges IV le créa baronet, et l'Académie de Peinture le choisit pour président. Il ne peignait jamais de portrait à moins de 500 guinées (12,500) et il exigeait d'avance la moitié de cette somme. Il eût pu faire une immense fortune si le jeu n'eût absorbé tous les instants qu'il ne donnait pas au travail. On cite parmi les nombreux portraits qu'il exécuta ceux de *lord Turlow*; d'*Eskine*; de *Mackintosh*; *de Caroline, princesse de Galles*; *de Metternich*; *de Castlereagh*; *de Hardenberg*; *du duc de Richelieu*; *du comte de Nesselrode*; des principaux diplomates et des princes de l'époque (1814). En 1819 il représenta *Pie VII*, en 1825 *Charles X* et son fils *le duc d'Angoulême*. Son dernier ouvrage fut le portrait de l'actrice *Fanny Kemble*. A. de L.

D. E. Williams, *Life and Correspondence of sir Thomas Lawrence*; Londres, 1831, 2 vol. in-8°. — Charles Blanc, *Histoire des Peintres*, nos 1-2 de l'école anglaise, liv. 15-16.

LAWRENCE (*Abbolt*), manufacturier et homme d'État américain, né à Groton (Massachusetts), le 16 décembre 1792, mort à Boston, le 18 août 1855. Il était fils d'un fermier chargé d'une nombreuse famille, et entra à quinze ans chez son frère aîné, négociant à Boston. La maison Lawrence devint peu à peu une des premières de Boston, et fonda, en 1830, une filature à Lowel. Lawrence était whig, partisan du système de protection pour les manufactures du pays; il fut élu membre du congrès en 1834, et réélu en 1839. En 1842 il fut nommé membre de la commission chargée de régler avec le gouvernement anglais les frontières entre le Canada et les États-Unis. Divers incidents en avaient fait une question irritante: les Américains ne parlaient de rien de moins que de la trancher par la guerre. L'Angleterre avait envoyé avec pleins pouvoirs lord Ashburton, chef de la famille Baring. Lawrence prit la part principale aux discussions avec un esprit plein de conciliation. Lord Ashburton lui fit connaître franchement les dernières limites que lui accordaient ses instructions. Tous deux finirent par s'entendre sur des termes acceptables pour les deux pays. En 1848 son nom fut au premier rang pour la vice-présidence, dans l'élection où le général Taylor était porté candidat comme président; quelques voix seulement lui manquèrent pour être nommé.

En 1849 il accepta le poste de ministre des États-Unis en Angleterre. Son prédécesseur, M. G. Bancroft, avait commencé des négociations au sujet d'un canal destiné à unir le golfe du Mexique et l'océan Pacifique. En raison du protectorat de la Grande-Bretagne sur le territoire de Mosquitos

la question était très-compliquée et n'avançait point. Lawrence se livra à des travaux considérables pour la faire avancer : il paraît qu'il avait découvert aux archives (*State paper office*) des documents manuscrits très-importants qui infirmaient les droits que le gouvernement anglais mettait en avant, et qu'il avait préparé un mémoire pour lord Palmerston. Il était sur le point de le faire paraître lorsqu'il fut informé par le ministre des affaires étrangères des États-Unis (Clayton) que les négociations avaient été transférées à Washington, et qu'il n'avait plus à s'en occuper à Londres. Ce fut un vif désappointement pour A. Lawrence. Il adressa au secrétaire d'État américain une lettre de quatre-vingt-cinq pages, où il discutait la question à fond, et d'où, suivant lui, ressortait la souveraineté en plein de l'Espagne sur le territoire contesté. On sait que le traité dit *Bulwer-Clayton*, qui devait régler définitivement la question, est devenu une source d'interprétations et de contestations nouvelles, et n'a plus qu'une existence précaire. Après trois années de fonctions, il revint aux États-Unis (1852), et reprit en simple citoyen le cours de ses affaires. En 1847 il donna au collége d'Harvard (université de Cambridge) 50,000 dollars (250,000 fr.) pour y établir une école scientifique, avec des cours réguliers de sciences appliquées aux arts et à l'industrie : elle porte aujourd'hui son nom. Par son testament, une autre somme de 50,000 dollars lui fut léguée, afin d'en étendre le plan et les bienfaits. Il avait consacré des capitaux considérables pour fonder dans le comté d'Écosse des manufactures, pour en faire un centre de population. Aujourd'hui ce lieu est devenu une petite ville, qui porte son nom et qui est en pleine voie de prospérité. J. CHANUT.

Lives of American Merchants, by Freeman Hunt. — *American Biography*

LAWRENCE (*William*), chirurgien anglais, né vers 1785. Il suivit les cours de l'hôpital Saint-Barthélemy à Londres, fut admis en 1813 à la Société royale, et occupa, de 1815 à 1819, la chaire de médecine opératoire au Collége des Chirurgiens; à cette dernière date, il eut la direction d'un service à Saint-Barthélemy, et fut chargé ensuite de la clinique à l'Hôpital ophthalmique. Depuis plusieurs années il a renoncé aux fonctions publiques. Le nom de ce praticien ne se rattache spécialement au progrès d'aucune branche de l'art chirurgical; mais ses nombreux écrits, sa lutte incessante contre les préjugés de ses confrères, ses efforts pour propager les idées nouvelles lui ont fait en Angleterre une certaine célébrité. Nous citerons parmi ses ouvrages : *Treatise on Hernia*; Londres, 1807, in-8° : essai qui gagna le prix du Collége des Chirurgiens; une deuxième édition, sous le titre de *Treatise on Ruptures*, en fut faite en 1810, et donna lieu à plusieurs réimpressions; il a été traduit en français par MM. Béclard et Jules Cloquet (*Traité des Hernies*); Paris, 1818, in-8°); — *An Introduction to comparative Anatomy and Physiology*; Londres, 1816, in-8°; — *Lectures on Physiology, Zoology and the Natural History of Man*; ibid., 1819, in-8°; 6e édit., 1834; ces leçons furent très-goûtées du public à cause de la nouveauté du sujet et de la manière claire et brillante avec laquelle il était traité; — *Treatise on the Venereal Diseases of the Eye*; ibid., 1830, in-8°; — *Lectures on the Anatomy, Physiology and Diseases of the Eye*, insérées dans *La Lancette* en 1826, et trad. en français en 1830. M. Lawrence a aussi donné une version du *Manuel d'Anatomie comparée* de J.-F. Blumenbach (1808), et il a fourni un grand nombre d'articles dans divers recueils ainsi que dans les *Mémoires* de la Société Médicale et Chirurgicale. P. L—Y.

Callisen, *Medicinisches Schrift.-Lex.*, XXI. — *English Cyclop.* (*Biography*).

LAWRIE (*Robert*), graveur anglais, né vers 1740, mort en 1804. Il travailla à Londres, et ses planches sont exécutées à la manière noire. On cite de lui : *La Nativité*, de Rubens; — *Jésus crucifié*, de van Dyck; — *La Tempête* et *Le Naufrage*, de Joseph Vernet; — *Le Chanteur ambulant*, d'Adrien van Ostade; — *Diane et les Nymphes au bain*, d'Angelica Kauffmann, etc. K.

Basan, *Dict. des Graveurs*. — Bryan, *Dict. of Painters*. — Nagler, *Künstler-Lexicon*.

LAX (*William*), mathématicien anglais, né en 1751, mort le 29 octobre 1836, à Saint-Ibbs, près d'Hitchin (Hertfordshire). Élève du collége de La Trinité, il prit les degrés de maître ès arts en 1785, et obtint à la même époque le premier prix de Smith. Il devint fellow de son collége, et après quelques années passées dans cette position, il accepta les cures de Saint-Hippolyte et de Marsworth en 1801. En 1795 il avait été élu à la chaire d'astronomie et de géométrie fondée par Lowndes à l'université de Cambridge. Reçu membre de la Société royale, Lax obtint encore la place de vicaire de Saint-Ibbs. Il est auteur de divers travaux relatifs à la science; les plus importants sont des *Tables* destinées à être employées avec le *Nautical Almanach* et que publia l'ancien Bureau des Longitudes anglais en 1821; une nouvelle édition de ces tables occupa la dernière partie de la vie de Lax. J. V.

Annual Register, 1836, p. 218.

LAYA (*Jean-Louis*), auteur dramatique français, né à Paris, le 4 décembre 1761, mort au mois d'août 1833, était d'une famille originaire d'Espagne. Il fit ses études au collége de Lisieux, à Paris. Ce fut en collaboration avec Legouvé qu'il débuta, en 1785, par une comédie, *Le Nouveau Narcisse*, qui, bien que reçue au Théâtre-Français, ne fut jamais représentée; l'année suivante il donna un recueil d'héroïdes : *Essai de deux Amis*, qui ne fut pas sans quelque succès. Uni par la parenté et par des rapports d'esprit et de caractère avec madame Dufresnoy, il lui inspira dès seize ans le goût des vers, et garda

depuis une grande influence sur son talent. En 1789, au moment de la révolution, il publia seul quelques écrits politiques de circonstance, et donna au Théâtre-Français sa première bonne pièce, *Jean Calas*, tragédie en cinq actes et en vers, déclamation dramatique contre l'intolérance religieuse, que l'intérêt du fond soutint sur tous les théâtres malgré les imperfections du style. Elle fut imprimée en 1791, avec une préface historique. A la fin de l'année suivante il fit jouer au Théâtre-Français *Les Dangers de l'Opinion*, drame en cinq actes et en vers, où il lutte contre le préjugé qui flétrit de la honte d'un coupable toute une famille innocente. Cette pièce fut reçue alors, et a été revue plusieurs fois depuis avec plaisir.

Mais de tous les ouvrages de Laya celui qui fait le plus d'honneur à son talent comme à son caractère est *L'Ami des Lois*, comédie en cinq actes, en vers, représentée pour la première fois le 2 janvier 1793, sur le Théâtre-Français, devenu théâtre de la Nation. Dix-neuf jours avant la mort de Louis XVI, au plus fort de son procès, c'était sans contredit un grand acte de courage que de réclamer en vers énergiques et fortement frappés le maintien de la légalité et d'attaquer par des allusions où personne ne pouvait se méprendre le despotisme tout puissant de Marat et de Robespierre. La pièce a un peu perdu aujourd'hui, privée du prestige de l'actualité. C'est une satire bien plutôt qu'une comédie, à laquelle on peut reprocher avec Chénier les imperfections d'une composition trop hâtée, et aussi l'enflure ordinaire des ouvrages dramatiques de cette époque. Mais elle eut en 93 un des plus prodigieux succès qu'aient jamais enregistrés les archives théâtrales. Toute la France voulut voir *L'Ami des Lois ;* à Marseille on le représenta deux fois en un jour sur le même théâtre. Dès dix heures du matin, le public commençait à envahir les bureaux de la Comédie-Française; les rues avoisinantes étaient encombrées: on mettait les billets à l'enchère. A chaque représentation, on demandait l'auteur, et Laya, « qui comptait, dit l'acteur Fleury, sur l'entraînement du bon exemple, ne mettait ni orgueil ni fausse modestie en se rendant aux vœux du public ». La commune, exaspérée, dénonça le parterre comme un rassemblement factieux d'émigrés et de contre-révolutionnaires. Anaxagoras Chaumette lança contre *L'Ami des Lois* un fougueux réquisitoire, et le conseil général de la commune en défendit la représentation. Mais la Convention renvoya l'examen de l'ouvrage à une commission d'instruction. La commune, ne trouvant pas son compte à cette mesure légale, et sachant bien que pour qu'une pièce fût défendue il fallait qu'elle excitât un trouble patent, s'arrangea pour le faire naître. Le 12 janvier, au moment même de la représentation, elle fit placarder dans tout Paris l'arrêt qui défendait la pièce. Ce que la commune avait prévu arriva. La foule ne voulut rien entendre. En vain le commandant de la garde nationale, Santerre, paraît-il sur le théâtre en grand uniforme : il est hué. La commune fait cerner la salle : deux pièces de canon sont braquées au coin de la rue de Bussy (le Théâtre-Français était alors où est situé aujourd'hui l'Odéon) ; on crie: La pièce ou la mort! Le maire de Paris, Chambon, se présente alors; séance tenante, on le force d'écrire à la Convention; Laya lui-même joint à la lettre du maire une réclamation vigoureuse où il dénonce la commune pour fait de tyrannie et traite ses principaux agents de « modernes gentilshomme de la chambre ». La double dépêche excita grand tumulte à la Convention; les jacobins accusaient le ministre Roland d'avoir demandé et payé *L'Ami des Lois*. Pourtant, sur la proposition du marin Kersaint, on passa à l'ordre du jour. La pièce fut jouée d'enthousiasme à neuf heures du soir devant deux mille spectateurs, plus de trente mille citoyens gardant la salle. Le lendemain, Louis XVI fit prier Laya de lui faire connaître son ouvrage, et Laya, au rapport de Cléry, le lui fit passer dans sa prison. Cependant Marseille avait envoyé une députation à l'auteur de *L'Ami des Lois*. Cet hommage, voté par les sections et consigné dans le régistre des séances que Fréron rapporta, à son retour de cette ville, au comité du salut public, servit de prétexte à un décret de mise hors la loi, sous lequel Laya gémit pendant quinze mois. Marat, si durement caricaturé dans le personnage de *Duricrane*, réclama plusieurs fois la tête de l'auteur, que celui-ci eut bien de la peine à cacher. On ne se borna pas à poursuivre Laya lui-même, plusieurs personnes furent guillottinées parce qu'on avait trouvé chez elles un exemplaire de *L'Ami des Lois ;* l'acteur Larive fut emprisonné pour l'avoir joué.

Sauvé par le neuf thermidor, Laya joua dès lors un certain rôle politique. Il rédigea en même temps, de 1799 à 1802, avec Arnault, Legouvé, Vigée, etc., *L'Almanach des Muses*, *Les Veillées des Muses*, puis, avec Salgues, *L'Observateur des Spectacles ;* il fut chargé de la critique littéraire dans *Le Moniteur*, et y écrivit pendant quinze ans avec un remarquable talent; il coopéra aussi à la *Nouvelle Bibliothèque des Romans*. En 1797, il revint au théâtre, et composa pour la salle Louvois, dont Mlle Raucourt était nommée directrice, une pièce d'inauguration : *Les Deux Stuarts*. En 1799, il peignit, dans le drame de Falkland, le coupable aux prises avec le remords. Falkland était un des beaux rôles de Talma. La même année, il donna encore : *Une Journée du jeune Néron*, en deux actes et en vers, et quelque temps après l'*Épître à un jeune Cultivateur nouvellement élu député ;* « où l'on retrouve, a dit Charles Nodier, cette philanthropie sans faste qui était la règle de ses ouvrages comme

celle de ses mœurs ». Sous le gouvernement consulaire, Laya faillit entrer dans la carrière administrative, et sollicita la sous-préfecture de Fontainebleau; mais il ne put l'obtenir. Plus tard, il accompagna son ami et protecteur Alexandre de La Rochefoucault dans son ambassade à Dresde; puis il se tourna vers l'enseignement, et, lors de la réorganisation de l'instruction publique, il fut nommé suppléant de Saint-Ange à la chaire de belles-lettres du Lycée Charlemagne, puis, en 1809, à celle du Lycée Napoléon, et en 1813 à la chaire d'histoire littéraire et de poésie française, vacante à la faculté des lettres par la mort de Delille. Il fut admis, le 6 août 1817, à l'Académie Française, en remplacement du comte de Choiseul-Gouffier, et prononça son discours de réception le 27 novembre suivant. Les œuvres de Laya n'ont jamais été réunies. On a de lui : *Essai de deux Amis;* 1786, in-8°, avec Legouvé; — *Voltaire aux Français sur leur constitution;* 1789, in-8°; — *La Régénération des Comédiens en France, ou leurs droits à l'état civil;* même année, in-8°; — *Les Dangers de l'Opinion*, drame en cinq actes et en vers; 1790, in-8°; — *Jean Calas*, tragédie en cinq actes et en vers, précédée d'une préface historique; 1791, in-8°; — *L'Ami des Lois*, comédie en cinq actes et en vers; 1793, in-8°; 5e édition, 1822, in-8°; — *Épître à un jeune Cultivateur nouvellement élu député;* 1799, in-8°; nouvelle édition, 1818, in-8°; — *Les derniers Moments de la présidente de Tourvel*, héroïde; 1799, in-8°; — *Essai sur la Satire;* 1801, in-8°; — *Eusèbe*, héroïde, 1807; 3e édition, 1815; — *Un mot à M. le Directeur de l'imprimerie et de la librairie, ou abus de la censure théâtrale;* 1819, in-8°; — *Falkland, ou la conscience*, drame en cinq actes et en prose; 1821, in-8°. Charles Defodon.

[illegible], *Histoire du Théâtre-Français depuis la révolution.* — *Mémoires de Fleury.* — Ch. Nodier, *Discours de réception à l'Académie Française* (il fut le successeur de Laya). — Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — [illegible], continué par Charles Weiss, *Biographie Universelle.*

*LAYA (*Alexandre*), juriste et publiciste français, fils aîné du précédent, né à Paris, en [illegible]. Après avoir fait son droit, il entra sous M. de Montalivet au ministère de l'intérieur, et devint chef de bureau. Ayant donné sa démission, il passa quelque temps en Angleterre, et à son retour il se fit inscrire au tableau des avocats. En 1849 il dirigea la partie littéraire du journal *L'Ordre*. On a de lui : *Le Guide Municipal, almanach quotidien des maires*, etc.; Paris, 1842, deux tableaux in-plano; — *Droit anglais, ou résumé de la législation anglaise sous la forme de codes : 1° politique et administratif; 2° civil; 3° de procédure civile et d'instruction criminelle; 4° pénal; suivis d'un Dictionnaire de termes légaux, techniques et historiques, et d'une table analytique;* Paris, 1845, 2 vol. in-8°; — *Études historiques sur la vie privée, politique et littéraire de M. A. Thiers, histoire de quinze ans* (1830-1846); Paris, 1846, 2 vol. in-8°; — *De la Présidence de la république;* Paris, 1848, in-12; — *Les Romains sous la république;* Paris, 1850, in-8°; — *Théâtre de M. Alexandre Laya*, contenant : *César Borgia, Jane Shore, Corinne, Paul Didier;* Paris, 1854, in-8° : aucune de ces pièces n'a été jouée. M. Laya a donné avec son frère une édition des *Œuvres* de leur père, avec notice; Paris, 1836, 5 vol. in-8°. Il a fourni des articles au *Bien-Être universel*, et il a travaillé au Journal *L'Époque* en 1846. Enfin il a donné dans *Le Siècle* une nouvelle intitulée : *On ne juge pas un mort*, et dans le tome XII du *Livre des Cent et Un : Paris fashionable en miniature;* il a rédigé le *Bulletin communal;* fondé *Le Journal des conseillers municipaux*, *Le Journal des conseils de fabrique;* dirigé *La Revue parlementaire et administrative*, et, avec M. Belin, *La Revue municipale, contenant toutes les matières du droit communal, ou manuel à l'usage des administrateurs et des administrés des communes de France;* Paris, 1841, in-8°. L. L—T.

Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.* — Bourquelot et Maury, *La Littér. franç. contemp.*

*LAYA (*Léon*), auteur dramatique français, frère du précédent, né à Paris, en 1809. Il a été pendant quelque temps sous-bibliothécaire du palais de Fontainebleau. On a de lui : *La Liste de mes Maîtresses*, comédie en un acte mêlée de couplets (avec M. Regnault); Paris, 1838, in-8°; — *La Lionne*, comédie en deux actes mêlée de chant (avec M. Ancelot); Paris, 1840, in-8°; — *Le Hochet d'une Coquette*, comédie en un acte; Paris, 1840, in-8°; — *L'Œil de Verre*, comédie en un acte mêlée de chant; Paris, 1840, in-8°; — *Je connais les Femmes*, comédie en un acte, mêlée de chants; Paris, 1840, in-8°; — *Un Mari du bon temps*, comédie en un acte mêlée de chants (avec M. Regnault); Paris, 1841, in-8°; toutes les pièces qui précèdent parurent sous le nom de *Léon;* — *Le Premier Chapitre*, comédie en un acte mêlée de chant; Paris, 1842, in-8° : — *Une Maîtresse anonyme*, comédie en deux actes, mêlée de chant; Paris, 1842, in-8°; — *La Peau du Lion*, comédie en deux actes, mêlée de chant; Paris, 1844, in-8°; — *L'Étourneau*, comédie en trois actes mêlée de couplets (avec Bayard); Paris, 1844, in-8°; — *Emma, ou un ange gardien*, comédie en trois actes, mêlée de chant; Paris, 1844, in-8°; — *Un Poisson d'Avril*, comédie en un acte mêlée de couplets; Paris, 1845, in 8°; — *Georges et Maurice*, comédie-vaudeville en deux actes (avec Bayard); Paris, 1846, in-8°; — *Les Demoiselles de noce*, comédie-vaudeville en deux

actes (avec Bayard), au Gymnase, en 1846; — *La Recherche de l'Inconnu*, comédie-vaudeville en deux actes, jouée au théâtre du Palais-Royal, en 1847; — *Un Coup de Lansquenet*, comédie en deux actes en prose; Paris, 1847, in-18; — *Léonie*, drame en un acte mêlé de chants; Paris, 1848, in-18; — *Rage d'Amour, ou la femme d'un ami*, vaudeville en un acte (avec Bayard); Paris, 1849, in-18; — *Le Groom*, comedie mêlée de couplets (avec le même); Paris, 1849, in-18; — *Les Cœurs d'Or*, vaudeville en trois actes (avec M. Jules de Prémaray), au Gymnase, en 1854; Paris, 1854, in-18; — *Les Jeunes Gens*, comédie en trois actes en prose, au Théâtre-Français, en 1855; Paris, 1856, in-18; — *Les Pauvres d'esprit*, comédie en trois actes et en prose, jouée sans succès au Théâtre-Français, en 1856; Paris, 1857, in-18. M. Laya a en outre fait en collaboration avec M. Carmouche *L'Esclave à Paris*, et avec M. Duveyrier *Le Portrait vivant*. De 1844 à 1848, il a publié des articles littéraires dans *Le Moniteur universel*.

L. L—T.

Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.* — Bourquelot et Maury, *La Littér. franç. contemp.*

LAYARD (*Daniel-Pierre*), médecin anglais, né à Greenwich, mort le 5 février 1802. Il prit le grade de docteur à Oxford, et fut nommé médecin de la princesse douairière de Galles, mère de Georges III. Il fut ensuite successivement vice-président de la maison d'accouchement de Greenwich, dont il avait été l'un des fondateurs, directeur de l'hôpital français (1775) et membre de la Société royale de Gœttingue (1780) et de la Société des Antiquaires de Londres. On a de lui : *An Essay on the nature, causes and cure of the contagious distemper among the horned cattle of these Kingdoms*; Londres, 1757, 1770, in-8°; réimprimé en 1780 dans les *Transactions philosophiques*; — *On the Usefulness of Inoculation of horned Cattle*; ibid., 1760; — *Essay on the Bite of a mad dog*; ibid., 1762, 1772, in-12; — *Directions to prevent the contagion of the jail Distemper*; ibid., 1772, in-8°; — *Pharmacopæa in usum Gravidarum, Puerperarum et Infantum recens-natorum*; ibid., 1772, 1776, in-8°. On trouve encore plusieurs dissertations de Layard dans les *Transactions philosophiques*.

P. L—Y.

Rose, *Biograph. Dictionary*. — Callisen, *Lexikon*.

LAYARD (*Charles-Pierre*), théologien anglais, fils du précédent, né en 1748, mort le 11 avril 1803. Reçu docteur en théologie, il fut membre de la Société royale, prébendaire de Worcester, doyen de la cathédrale de Bristol et chapelain ordinaire du roi. On a de lui : *Charity, a poetical essay*; Londres, 1774, in-4°; — *A poetical Essay on Duelling*; ibid., 1776, in-4°; — et quelques *Sermons*. P. L—Y.

Haag frères, *La France Protestante*.

LAYARD (*Austen Henry*), archéologue et voyageur français, né à Paris, le 5 mars 1817, appartient à l'une de ces familles de protestants français auxquelles la révocation de l'édit de Nantes fit quitter la France. Il se destina d'abord au droit, auquel il renonça bientôt pour voyager en Orient. Il se rendit à Constantinople, et visita les différentes parties de l'Asie Mineure. C'est lui qui fit entreprendre, avec le concours de son ambassadeur, lord Stratford de Radcliffe, des fouilles aux environs de Mossoul, qui amenèrent la découverte de ces magnifiques monuments de l'antique Perse, faussement attribués, selon M. Hoefer, aux anciens Assyriens. Le gouvernement français avait déjà chargé M. Botta (voy. ce nom) du soin de diriger des fouilles sur ce même territoire. M. Layard en 1852 fut attaché à l'ambassade de la Porte; et à l'époque des changements opérés à la suite de la retraite de lord Palmerston du ministère des affaires étrangères, il devint sous-secrétaire d'État au même département. Peu après il fut élu membre du parlement pour Aylesbury. En 1853 il accompagna lord Stratford de Radcliffe, qui retournait à Constantinople; mais comme il ne partageait pas les vues de ce diplomate, il le quitta, revint en Angleterre, et reparut au parlement comme l'un des plus ardents orateurs sur la question d'Orient. M. Layard repartit en 18[illegible] pour l'Orient, où il fut spectateur des événements qui se passaient en Crimée. A son retour, il demanda avec instance une enquête sur l'état de l'armée anglaise, et prit une part active à l'investigation qui mit au jour l'incurie de l'administration. Après la formation du ministère de lord Palmerston, il devint l'un des [illegible] de l'*Administrative Reform* Association. C'est en cette qualité qu'en juin 1855 il p[illegible] devant la chambre des communes une [illegible] sur la nouvelle confédération; mais elle fut repoussée à une grande majorité. Ses atta[illegible] personnelles lui firent beaucoup d'ennemis; et en 1857 les électeurs d'Aylesbury ne le ré[illegible]rent pas au parlement. On a de M. Lay[ard] : *Nineveh and its remains*; Londres, [illegible] in-8°; — *Inscriptions in the cuneiform* [cha]*racter from Assirian Monuments, disco*[vered] *by A. H. L.*; 1851, in-fol.; — *A popular* [ac]*count of Discoveries at Nineveh... abri*[dged]; Londres, 1851, in-8°; — *Inaugural A*[ddress] *of A. H. L. on his installation as lord R*[ector] *of the Marischal College and Universi*[ty of] *Aberdeen*; — *Discoveries in the Ruins o*[f Ni]*neveh and Babylon, with travels in Ar*[menia,] *Kurdistan and the Desert, being the* [result] *of a second expedition undertaken for* [the] *trustees of the British Museum*; Lo[ndres,] 1853, in-8°; — *A second Series of the M*[onu]*ments of Nineveh... from drawings* [made on] *the spot, during a second expedition* [to As]*syria*; Londres, 1853, in-fol.; — *The Ni*[neveh] *Court in the Crystal Palace*; Londres, [illegible] in-8°; — *The Prospects and Conduct o*[f]

War. Speech delivered in the House of Commons etc., in-12, 1854; Londres, 1854, in-8°; — *The Turkish Question. Speeches delivered in the House of Commons in aug. 16, 1853, feb. march. 31, 1854*, in-8°. J. L. DE R.-F.

Dod's port. — *Parliamentary Debates*, 27 avril et 18 mai ... — *Men of the Time*.

LAYENS (*Mathieu* DE), architecte belge, mort à Louvain, vers le commencement de 1484. Son nom, qui ne se trouve dans aucune biographie, a été révélé au public, il y a peu d'années, par les recherches de M. Edward van Even. De Layens fut l'architecte de l'hôtel de ville de Louvain, l'un des chefs-d'œuvre de l'architecture ogivale secondaire. En 1445 il devint, selon le langage de cette époque, maître ouvrier des maçonneries de la ville. Les magistrats ayant formé, en 1447, le projet de construire un hôtel de ville digne de leur riche cité, chargèrent de Layens d'en dresser le plan. La première pierre de l'édifice fut posée le 29 mars 1448 (nouveau style), par Walther van Nethene, lieutenant mayeur, et Henri van Linthere, bourgmestre. Les travaux de construction dirigés par l'habile auteur du plan furent achevés en 1459, et les travaux de l'intérieur en 1463. Quinze années furent donc nécessaires pour l'édification « du plus élégant, du plus gracieux, du plus régulier des monuments civils construits en Belgique sous l'opulente maison de Bourgogne (1) ». On doit aussi, dans la même ville, sur les plans de Layens, en 1480, l'ancien local des serments et des chambres de rhétorique, connu sous le nom de *Table ronde*, et qui fut démoli en 1818. L'administration municipale de Louvain a fait placer dans l'une des niches de l'hôtel de ville la statue de cet artiste éminent. E. REGNARD.

Archives municipales de Louvain. — M. Edward van Even, *Notice sur Mathieu de Layens*, dans *L'Echo de Louvain, journal de la ville et de l'arrondissement*, du 7 mai 1848; — *Compte rendu des séances de la Commission royale d'histoire*, tom. XIV, pag. 887.

LAYNES (D. *Francisco*), missionnaire portugais, né à Lisbonne, en 1656, mort le 11 ... 1715. Il s'appelait dans le siècle Francisco ...aujo, se fit jésuite en 1672, et passa à la côte de Malabar en 1681. Après avoir débarqué à ..., il alla se fixer à Catour dans le Maduré ... rapporte qu'il y baptisa 13,600 individus, en dépit des efforts que firent les brahmes pour l'en empêcher. Après vingt-deux ans d'apostolat, il fut appelé à Rome, et nommé évêque de Meliapour. Il se rembarqua en 1708 pour les Indes, après dix-sept mois de voyage il arriva, le 25 décembre 1709, à Goa, où les autorités hindoues lui suscitèrent mille tracasseries. Il s'était retiré dans la maison des Jésuites à Chandernagor où il mourut. On a de lui : *Defensio Indicarum Missionum Madurensis et Carnotensis, edita occasione decreti ab ilustrissimo domino Patri ... Antiocheno, D. Carolo Maynard de Tournon, visitatore apostolico in Indiis orientalibus*; Rome, 1707, in-4°; — *Carta escrita de Madure aos padres da companhia missionarios acerca do V. P. João de Brito*; elle est traduite en français dans les Lettres édifiantes et curieuses, t. II, p. 1 à 56, et elle a paru également dans le *Mercure* sous le titre de : *Lettre du P. François de Laynes jésuite, supérieur de la mission de Madure dans les Indes, dans laquelle il rend compte de la mort du P. Jean de Brito*; mars, 1695. F. D.

Barbosa Machado, *Bibliotheca Lusitana*. — Le P. Prat, *Vie de Jean de Brito*, 2 vol. in 8°. — Franco, *Imagem da virtude vro noviciado de Coimbra*, in-fol. port. 2 vol.

LAYNEZ, deuxième fondateur de l'ordre des Jésuites. *Voy.* LEYNEZ.

LAŸS (*François* LAY, dit), chanteur français, né le 14 février 1758, à La Barthe-Nestès, bourg de l'ancienne province de Gascogne, mort à Ingrande, le 10 mars 1831. Il fut d'abord destiné à l'état ecclésiastique, et entra comme enfant de chœur au monastère de Notre-Dame de la Guaraison (Hautes-Pyrénées), où, sous la direction du maître de chapelle, il reçut une bonne éducation musicale. A dix-sept ans, il se rendit à Auch pour y faire son cours de philosophie; il revint ensuite dans sa solitude de Guaraison afin de se livrer exclusivement à ses études théologiques. C'est au fond de cette retraite qu'un ordre du roi vint le chercher et le força de se rendre à Paris pour être entendu à l'Opéra. Bientôt l'abbé Lay jeta le froc aux orties, et, au mois d'octobre 1779, il débutait, sous le nom de Laÿs, dans L'*Union de l'Amour et des Arts* (1). Le public l'accueillit favorablement, et le compositeur Floquet n'hésita pas à lui confier le rôle du bailli, dans *Le Seigneur bienfaisant* (18 décembre 1780), dont le chanteur qui en avait d'abord été chargé s'était fort mal acquitté à la première représentation. Il fut dès lors tout à fait adopté, et son succès s'est constamment soutenu; il est vrai qu'il conserva jusque dans un âge avancé sa voix, qui était forte et puissante. Gros, court, sa structure le rendait peu propre à l'emploi tragique; mais ces défauts devenaient des qualités dans le genre comique. *Panurge, La Dandinière, Husca* dans *La Caravane*, mirent le sceau à sa réputation. Après quarante-trois ans d'exercice, Laÿs prit sa retraite, au mois d'octobre 1822; sa représentation à bénéfice eut lieu le 1e mai 1823. Laÿs avait embrassé avec ardeur les principes de la révolution. Missionnaire d'anarchie, il parcourut, en 1795, les provinces du midi, cherchant à y propager le système de la terreur; ce qui lui suscita quelques tracasseries contre lesquelles il essaya de se défendre par la publication d'un mémoire apologétique, intitulé : *Laÿs, artiste du Théâtre des Arts, à ses concitoyens*; 1795, in-8° de 12 pages. Cet écrit est devenu très-rare. Plus heu-

(1) Expressions de M. Van Even.

(1) Ballet héroïque, en trois actes, de Lemonnier et Floquet; représenté pour la première fois le 7 septembre 1773.

reux que quelques-uns de ses camarades, il échappa toutefois aux vengeances des réactions, et la seule expiation qu'on lui fit subir consista à chanter le *Réveil du Peuple*, après le 9 thermidor. Encore ne l'acheva-t-il pas; car, pâle et tremblant, à peine avait-il commencé le chant exigé, au milieu des huées et des menaces, qu'au troisième vers le public l'interrompit, en le déclarant indigne de faire entendre cet hymne de régénération, que Lainez fit alors retentir au milieu de l'enthousiasme général (1). C'est encore Laÿs, qui, le 1er avril 1814, fut obligé de chanter, à la fin du spectacle, l'air populaire *Vive Henri IV!* en présence des souverains alliés. Laÿs, qui avait conservé, même après sa retraite, les fonctions de professeur de chant au Conservatoire de Musique, auxquelles il avait été nommé en 1819, s'en démit volontairement au mois de décembre 1826, et quitta tout à fait Paris pour se retirer dans une petite propriété qu'il avait acquise sur les bords de la Loire. Il n'avait pas été étranger, dit-on, à l'arrangement de Bocchoris, dans les *Mystères d'Isis* (23 août 1801), et passait pour avoir écrit le rôle de *Saül*, dans l'oratorio-pastiche de ce nom (6 avril 1803). Ed. DE MANNE.

Histoire de l'Opéra, par Castil-Blaze. — *Almanach Musical*. — Fetis, *Biographie des Musiciens*.

LAZARE, archevêque d'Aix, mort dans la première moitié du cinquième siècle. On suppose qu'il fut élevé sur le siége d'Aix en 408, qu'il abdiqua le gouvernement de cette église en 411, après la mort de Constantin. Mais ce sont des conjectures auxquelles on peut en opposer d'autres. Quoi qu'il en soit, il se fait compter avant l'année 415 au nombre des adversaires les plus ardents de Pélage et de son disciple Cœlestius. Le concile de Diospolis, assemblé le 20 décembre 415, condamna la doctrine attribuée à Pélage, sur la dénonciation écrite de Lazare, archevêque d'Aix et de Héros, évêque d'Arles. Cependant Pélage avait été assez habile pour persuader aux évêques d'Orient qu'il n'avait jamais lui-même professé les erreurs qui lui étaient imputées. C'est pourquoi Héros et Lazare, après la clôture du concile de Diospolis, adressèrent-ils aux évêques d'Afrique, qui devaient bientôt se réunir à Carthage et à Milère, de nouveaux actes d'accusation contre les deux hérétiques. Pélage et Nestorius furent alors définitivement condamnés. Les lettres du pape Zosime sont pleines d'invectives contre Lazare. On y voit que ce pape, considérant les dénonciateurs de Pelage comme des agitateurs mal inspirés, les priva de la communion ecclésiastique, et plaida vivement la cause de leurs contradicteurs. Il ne faut pas s'en étonner. Les opinions les plus contraires avaient alors un nombre à peu près égal de fanatiques adhérents. Tel docteur condamné comme hérétique à Antioche, à Carthage, passait pour un martyr de l'orthodoxie à Rome ou à Lyon. Il ne faut donc pas accepter à la lettre tout ce qu'écrivent les uns contre les autres les évêques de ce temps-là. B. H.

S. Augustin, *Epistolæ*, passim, et *Gesta Pelagii*. — Marius Mercator, *Commonitorium*. — Zosimi, *Epistola*, *a J. Sirmondo editæ*. — *Gallia Christ.*, t. I, col. 299. — *Hist. Litt. de la France*, t. II, p. 187.

LAZARE, krale ou despote de Servie, mis à mort en 1389. L'empire servien, fondé par Doukhan fut démembré après sa mort, et lorsque les Ottomans sous Amurat attaquèrent les Slaves du Danube, ils trouvèrent les Serves divisés entre plusieurs despotes dont les deux principaux étaient Woukaschin et Lazare, lequel passait pour être un fils naturel de Doukhan, et régnait au nord-ouest de la Servie dans le pays nommé Syrmie. Woukaschin perdit la couronne et la vie dans sa lutte contre Amurat, et Lazare n'obtint la paix qu'en s'engageant à fournir au sultan mille cavaliers et mille livres d'or (1376). Il agrandit ses États d'abord de l'héritage de Woukaschin, puis par la réunion des domaines de plusieurs autres petits princes. Le peuple crut que la grandeur du règne de Doukhan allait renaître, et le clergé engagea Lazare à prendre le titre de tzar. La Servie jouit pendant dix ans d'un repos troublé seulement par des escarmouches à la frontière; mais en 1387 Lazare voyant Amurat occupé en Asie contre les Karamaniens, résolut de profiter de cette circonstance pour s'affranchir du tribut qu'il payait au sultan. Il s'allia à Sisman, krale de Bulgarie, et défit un corps d'Ottomans qui ravageait la Bosnie. A cette nouvelle Amurat envoya en Europe son grand vizir Ali, et ne tarda pas à venir diriger en personne la guerre contre les deux princes chrétiens. Sisman, vaincu, se soumit. Lazare soutint la lutte avec les auxiliaires qui lui vinrent de Bosnie, d'Herzégowine, d'Albanie, de Valachie. L'armée chrétienne, redoutable par le nombre et le courage, mais indisciplinée, rencontra les musulmans dans la plaine de Kossovo (champ des merles, *Amselfeld* en allemand, *Rigomező* en hongrois). La bataille se termina à l'avantage des Ottomans (1) (*Voy.* AMURAT.) Z.

Ducas, *Historia Byzantina*. — Engel *Histoire de la Servie*. — Wuk Stephanowitch, *Chants populaires de la Servie*, trad. en français par Mme Elisa Voïart. — Hammer, *Histoire des Ottomans*, t. V.

LAZERI (Le P. *Pierre*), écrivain ecclésiastique

(1) *Le Réveil du Peuple* avait pour auteur des paroles : Souriguères de Saint-Marc, Gaveaux, acteur de l'Opéra-Comique et compositeur, en avait fait la musique. Ses frères, éditeurs de musique, en vendirent 31,000 exemplaires en deux jours.

(1) Amurat tomba dans l'action mortellement blessé par le Serve Milosch Kobilowitch, et Lazare, fait prisonnier, fut égorgé par l'ordre du sultan mourant. Les chroniques turques, les chants populaires de la Servie et l'histoire byzantine varient beaucoup sur les détails de cette mémorable bataille; mais elles s'accordent à la représenter comme le dernier jour de l'indépendance servienne. Étienne Lazarewitch, fils de Lazare, lui succéda dans le titre de despote, et régna sous la suzeraineté des Ottomans. Il mourut sans postérité, et légua la couronne à Georges Brankowitch.

tique italien, né à Sienne, en 1710, mort à Rome, au mois de mars 1789. Il entra dans l'ordre des Jésuites, et passa la plus grande partie de sa vie à Rome en qualité de professeur d'histoire ecclésiastique et de bibliothécaire du collége romain. A la suppression de la Compagnie de Jésus, il se démit de ses emplois, qui lui avaient été conservés par une honorable exception, et accepta la place de bibliothécaire du cardinal Zelada. Ses travaux sur l'histoire ecclésiastique sont considérables et ne manquent pas de critique. Voici les titres des principaux : *Theses selectæ ex historia ecclesiastica : de persecutionibus in Ecclesiam excitatis ævo apostolico*; Rome, 1649, in-4°; — *De factis sæculi quinti*; ibid., 1751; — *De Arte Critica et generalibus ejus regulis ad historiam ecclesiasticam relatis*; ibid., 1754, — *De Conciliis romanis prioribus quatuor Ecclesiæ sæculis*; ibid., 1755; — *De vera et falsa Traditione Historica*; ibid., 1755; — *De Hæresi Marcionitarum*; ibid., 1775; — *De falsa veterum christianorum rituum a ritibus ethnicorum Origine*; ibid., 1777; — une *Notice* sur Perpinien publiée en tête de ses *Œuvres*. Lazeri est l'éditeur des *Miscellanea ex mss. libris bibliothecæ collegii romani Soc. Jesu*; Rome, 1754-1757, 2 vol. in-8°. Z.

Caballero, *Supplementum bibliothecæ Societatis Jesu*. — Zaccaria, *Istoria letteraria d'Italia*, t. X, p. 512.

LAZIUS (*Wolfgang*), philologue et historien allemand, né à Vienne, le 31 octobre 1514, mort le 20 juin 1565. Il accompagna en 1532 dans les Pays-Bas et en France le jeune Staremberg, dont il était le précepteur. Reçu docteur en médecine à Ingolstadt, il exerça sa profession à Neustadt, petite ville dans les environs de Vienne, et devint médecin de régiment à l'armée de Hongrie. Vers 1540 il fut nommé professeur de belles-lettres, et peu de temps après professeur de médecine à l'université de Vienne. C'est vers cette époque qu'il se mit à faire dans les archives et dans les bibliothèques des recherches sur l'histoire de son pays natal. Les ouvrages qu'il publia sur ce sujet attirèrent sur lui l'attention de l'empereur Ferdinand I[er], qui le nomma son médecin et son historiographe. Lazius avait beaucoup d'érudition; mais on peut lui reprocher de manquer de critique et de s'être appuyé sur des documents contestables. On a de lui : *Vienna Austriæ, seu rerum Viennensium commentarii*; Bâle, 1546, in-fol.; beaucoup d'erreurs ont été relevées dans ce livre par Lambecius; — *Reipublicæ Romanæ in exteris provinciis bello acquisitis constitutæ, commentariorum libri XII, in quibus munia, tam militaria quam civilia, ritus denique cuncti explicantur et partim repræsentantur*; Bâle, 1551, in-fol.; Francfort, 1598, in-fol.; avec des additions de Ét. Zamoski, compilation assez savante, mais faite sans ordre et sans jugement; — *De Gentium aliquot Migrationibus, reliquiis, linguarumque initiis et immutationibus*; Bâle, 1557 et 1572, in-fol.; Francfort, 1600, in-fol., ouvrage défectueux; — *Commentationum Rerum Græcarum Libri II*; Vienne, 1558, in-fol.; Hanau, 1605, in-fol.; inséré dans le t. VI du *Thesaurus Antiquitatum Græcarum* de Gronovius, sous le titre de : *Græcia numismatibus illustrata*; — *Commentarius in antiquas urbis Viennensis inscriptiones opera H. Schallanczeri erutas*; Vienne, 1560, in-fol.; — *Commentariorum in genealogiam Austriacam libri II*; Bâle, 1564, in-fol.; — *Conjurationis Smalkaldensis Libri III*; — *Rei contra Turcas gestæ anno 1556 Descriptio*, dans le tome II des *Scriptores Rerum Germanicarum* de Echard et dans les *Scriptores Rerum Hungaricarum* de Bongars; — dans le *Theatrum* d'Ortelius, les cartes de l'Autriche, de la Hongrie, du Tyrol, de la Carynthie, de la Styrie et de la Carniole ont été faites sur les mémoires géographiques de Lazius qui se trouvent à la bibliothèque de Vienne.
E. G.

Diom. Cornarius, *Oratio in funere W. Lazii* (Vienne, 1565, in-4°). — Pantaleo, *Prosopographia*. — Adami, *Vitæ German. Medicorum*. — Niceron, *Mémoires*, t. XXXI. — Lambecius, *Comment. bibl. vindob.*, tom. I, p. 31. — Pope-Blount, *Censura*. — Crenius, *Animadversiones*. — J. Fabricius, *Hist. Bibl.*, pars III, p. 34. — Sax, *Onomasticon*, t. III, p. 201 et 628.

LAZZARELLI (*Louis*), philosophe et poëte italien, né en 1450, à San-Severino, dans la marche d'Ancône, mort le 23 juin 1500. Le seul fait notable de sa vie, c'est qu'il fut honoré de la couronne de laurier par l'empereur Fréderic III. Les ouvrages qui lui valurent cette distinction sont depuis longtemps oubliés. En voici les titres : *Crater Hermetis*, dialogue philosophique publié à la suite de la traduction latine du *Pimander* de Mercure Trismégiste, sans date, in-4°, et dans l'édition de Lefebvre d'Étaples; Paris, 1505, in-4°. Gabriel du Préau l'a traduit en français sous ce titre : *Le Bassin d'Hermès*, Paris, 1577, in-8°, et Du Verdier a donné dans sa *Bibliothèque Française* un long fragment de cette traduction; — *Asclepii seu Œsculapii Definitiones ad Ammonem regem e græc. in lat. traductæ*, publiées par S. Champier, dans le *Liber de quadruplici Vita*, Lyon, 1507, in-4°, et le *Duellum epistolare Galliæ et Italiæ antiquitates complectens*; Lyon, 1519, in-8°; — *Bombyx*; 1518, in-4°: curieux poëme latin sur le ver à soie qui précéda celui de Vida sur le même sujet; l'abbé Lancellotti en donna une seconde édition; 1765, in-4°; — *Fasti Sacri*, restés inédits et dont il existe un manuscrit dans la bibliothèque Brera à Milan. Z.

Lancellotti, *Notice sur Lazzarelli*, en tête de son édition du *Bombyx*. — Du Verdier, *Bibliothèque française*, t. IV, 601, édition de Rigoley de Juvigny. — Tiraboschi, *Storia della Letteratura italiana*, t. VI, part. II, p. 282.

LAZZARELLI (*Jean-François*), poëte italien, né à Gubbio, en 1621, mort à La Mirandole, en 1694. Après avoir exercé différentes charges dans le gouvernement pontifical, il passa en 1661 au service du duc Alexandre Pic de La Miran-

dole, qui le fit son conseiller et le nomma, en 1682, prévôt de l'église de La Mirandole. Lazzarelli faisait partie de l'Académie des Arcades, sous le nom d'*Altemione Sepale*. « Il fut, dit Tiraboschi, du petit nombre des poëtes qui ne suivirent pas le mauvais goût du siècle, et aimèrent mieux prendre la voie frayée par des écrivains plus élégants. Il serait à désirer qu'il eût exercé son style sur un plus digne sujet, et qu'il n'eût pas employé son talent à mordre et à déchirer l'infortuné Don Ciccio, c'est-à-dire Bonaventura Arrighini, son collègue dans le tribunal de *la Rote* de Macerata. » L'ouvrage dont parle Tiraboschi est intitulé *Cicceide legitima*. C'est une série de sonnets dans lesquels il tourne en ridicule avec beaucoup de verve et trop de cynisme un de ses collègues de *la Rote*. Cette amusante et licencieuse production, que Lazzarelli ne destinait pas au public, parut sans son aveu dans une édition incorrecte; — *Cosmopoli* (sans date), 1691, in-8°; une seconde édition, corrigée et augmentée, fut publiée à Paris, 1692, in-12. Il en existe plusieurs autres éditions; la meilleure est celle de Pérouse, 1774, in-8°. Z.

Sébastien Rangiasci, *Vita di J.-Fr. Lazzarelli*. — Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, t. VIII, p. 378. — Gamba, *Serie dei Testi di Lingua*. — Bayle, *Dictionnaire Historique*.

LAZZARI (*Michele*), antiquaire italien, né le 13 décembre 1694, à Venise, où il est mort, en 1770. Il suivit les cours de l'université de Padoue, y fut reçu docteur en droit, et, de retour dans sa ville natale, fut attaché à l'administration de l'artillerie. Il est auteur de plusieurs mémoires sur les antiquités et la numismatique, notamment: *Confutazioni di alcuni Errori di Bernardino Zannetti nella Storia del regno de' Longobardi*; Roveredo, 1746, in-4°; — *Appendice a' Discorsi apologetici sopra la città di Asolo è il suo Vescovado*; Ferrare, 1752, in-4°. K.

Novelle Letterarie; 1752, p. 642 667. — Tipaldo, *Biogr. degli Italiani illustri*, X.

LAZZARI (*Donato*). *Voy.* BRAMANTE.

LAZZARINI (*Gregorio*), peintre de l'école vénitienne, né à Venise, en 1655, mort en 1730. Élève du Génois Francesco Rosa, il s'éloigna du style sombre et ténébreux de son maître, et devint un des meilleurs peintres que Venise ait possédés à la fin du dix-septième siècle. Quoiqu'il ne se soit jamais éloigné de sa patrie, il montre dans ses ouvrages une pureté de dessin vraiment raphaélesque, jointe à un coloris digne de l'école vénitienne, et à un grandiose qui rappelle celle des Carrache. Carlo Maratta, qui ne prodiguait pas les éloges à ses contemporains, savait lui rendre justice, car il refusa de faire un tableau pour la salle du scrutin du palais des doges, disant à l'ambassadeur vénitien que quand on avait à Venise le Lazzarini, il était inutile de venir chercher un peintre a Rome. Lazzarini justifia cette généreuse recommandation en peignant pour l'arc de triomphe érigé dans cette salle six sujets allégoriques en l'honneur de Morosini le Péloponésien. Ces compositions ne sont guère inférieures en mérite au beau tableau de l'église Saint-Pierre, qui passe pour le chef-d'œuvre de Lazzarini, *Saint Laurent Giustiniani distribuant des aumônes*. Venise possède encore de ce maître *La Chute de la Manne* à Saint-Jean-et-Paul, *Le Ravissement de saint Paul* à Saint-Eustache, *Saint Gervais et saint Protais* dans leur église, *L'Adoration des Mages* à Saint-Clément, et *L'Adoration du Veau d'or* à Saint-Michel de Murano.

Lazzarini excella aussi dans les figures de petite proportion, comme il l'a prouvé pour les sujets de l'histoire sainte qu'il a peints sur le garde fou de l'orgue de Sainte-Catherine à Vicence. La même église possède de lui une *Sainte Cécile*. Il eut pour élèves sa sœur Elisabetta, née en 1662, Giuseppe Camerata et Silvestro Manaigo. E. B—N.

Orlandi, *Abbecedario*. — Lanzi, *Storia Pittorica*. — Zanetti, *Della Pittura Veneziana*. — Longhi, *Compendio delle Vite de' Pittori Veneziani*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Viardot, *Musées de l'Europe*. — A. Quadri, *Otto Giorni in Venezia*. — Bertese, *Guida per Vicenza*.

LAZZARINI (*Dominique*), poëte italien, né à Morrovalle, près de Macerata, le 20 août 1668, mort à Padoue, le 2[illegible] juillet 1734. Il fit ses études chez les jésuites de Macerata, et obtint à dix-neuf ans le grade de docteur en théologie et en jurisprudence. S'apercevant qu'il n'avait jusque là appris que des mots, il s'enferma dans sa campagne de Morrovalle, et sans autres maîtres que des livres, il refit son éducation; puis, muni d'une solide instruction classique et d'une connaissance de l'italien littéraire rare à cette époque, il revint à Macerata, et attaqua sans ménagement l'enseignement des jésuites. Il fut nommé en 1690 professeur de jurisprudence à l'université de Macerata, et promu l'année suivante à la chaire de droit canonique. L'étude approfondie qu'il avait faite des œuvres de saint Augustin lui valut cette place. Mais il était bien plus littérateur que théologien, et son principal mérite fut de ramener la poésie italienne dégénérée vers l'imitation des modèles toscans depuis Dante jusqu'à Ange Politien. En 1711 il fut nommé professeur de littérature grecque et latine à Padoue. Son interminable polémique contre l'enseignement des jésuites et ses censures toujours sévères, souvent injustes des poëtes contemporains, l'exposèrent à des haines qui survécurent même à sa mort. On a de lui, outre des opuscules peu importants: *Oratio pro optimis studiis, habita in gymnasio patavino*; Padoue, 1711; — *Ulisse il Giovane*, tragédie; 1720, in-8°. Cette tragédie, imitée du théâtre grec, parut barbare à plusieurs critiques, et Zaccaria Valaresso en publia, sous le titre de *Rutzvanchad il Giovane*, une parodie qui eut beaucoup de succès, et qui a été réimprimée avec l'*Ulisse* dans le *Nuovo Teatro Italiano*; Venise, 1743; — *La Sanese*, comédie; Venise, 1734; — *Poesie*; 1736, in-8°;

recueil de diverses compositions de Lazzarini qui avaient déjà paru séparément. On y trouve un grand nombre de sonnets, neuf *Canzoni*, l'*Ulisse*, *Tobia*, drame sacré, une traduction de l'*Électre* de Sophocle, quelques vers grecs et latins; — *Osservazioni sopra la Merope del sig. March. Scipione Maffei, ed altre varie operette, parte finora quà e là disperse, parte non pubblicate*; Rome, 1743, in-4°; — *Tre Lettere nelle quali si prova che Verona apparteni ai Cenomani*; Brescia, 1745, in-4°; — *Note ed osservazioni al Lucrezio Caro di Alessandro Marchetti*; Londres, Venise, 1764, 2 vol. in-4°. Z.

Fabroni, *Vitæ Italorum*, t. XIV. — Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*, vol. I.

LAZZARINI (Le chanoine *Giovanni-Andrea*), littérateur et peintre de l'école bolonaise, né à Pesaro, en 1710, mort en 1801. Élève de Francesco Mancini, il mania le pinceau avec une telle habileté, il écrivit sur les arts avec tant de goût, d'érudition et de talent, qu'il serait difficile de décider à quel titre il a le mieux mérité de la postérité. Un glorieux et double témoignage a été rendu à sa valeur artistique et littéraire par le célèbre Algarotti, qui d'un côté déclare avoir beaucoup profité de ses écrits pour composer son fameux traité, *Saggio sulla Pittura*, et de l'autre lui commanda pour sa galerie deux tableaux, *La mort d'Archimède* et *Cincinnatus appelé à la dictature*. Le savoir de l'érudit se retrouve tout entier dans les œuvres du peintre; chaque détail y est conforme à l'histoire, et on n'y rencontre aucun de ces anachronismes si fréquents dans les ouvrages même des plus grands maîtres; l'architecture est pure et de bon goût, la perspective irréprochable, le faire facile et sans négligences; le coloris seul est parfois un peu faible, surtout dans la seconde moitié de sa vie. Absorbé par ses études et les devoirs de son état, Lazzarini, malgré la durée de sa longue carrière, n'a malheureusement pas laissé un grand nombre de tableaux; on en trouve cependant plusieurs dans les églises de Pesaro, dans les cathédrales d'Osimo et de Foligno, à Saint-Augustin d'Ancône, à Saint-Dominique de Fano et à Saint-Jacques de Forli. Son chef-d'œuvre est *La Vierge avec sainte Catherine et le bienheureux Marco Fantuzzi*, qu'il peignit pour la chapelle des comtes Fantuzzi à Gualdo, dans le diocèse de Rimini. La sainte et l'un des anges sont, dit Lanzi, dignes de Raphael.

L'Italie compte peu d'écrivains qui puissent être comparés à Lazzarini lorsqu'il traita des sujets relatifs à la peinture; la *Description des Tableaux de la cathédrale d'Osimo*, le *Catalogue des Peintures des églises de Pesaro*, les *Dissertations sur les diverses branches de l'art* qu'il écrivit pour l'académie de Pesaro, où il professa gratuitement depuis 1753, sont des ouvrages qui accusent dans leur auteur une science profonde et le sens le plus exquis du beau et du vrai dans les arts. Il compta parmi ses élèves son neveu Placido Lazzarini. Les *Œuvres* de Lazzarini ont été publiées à Pesare; 1806, 2 vol. E. B—n.

Fantuzzi, *Notizie del canonico Lazzarini*. — Lanzi, *Storia della Pittura*. — Ticozzi, *Dizionario*. — M. Maggiore, *Le Pitture, Sculture e Architetture della città d'Ancona*. — *Guida per la città di Forli*. — Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*, t. IV.

LEADE (*Jeanne*), femme mystique anglaise, née en 1623, morte le 19 août 1704. Devenue veuve d'un négociant qui lui laissa une fortune considérable, elle se laissa aller aux rêveries du mysticisme, dont les ouvrages de Bœhm avaient chez elle développé le goût. Après s'être associée aux conciliabules d'une secte d'illuminés organisée par le médecin John Pordage, elle institua une sorte de culte secret en l'honneur de la sagesse féminine, dont elle emprunta le type à une des figures allégoriques du philosophe allemand; s'en déclarant exclusivement l'organe, elle fonda la société des *Philadelphes*, et publia une suite de révélations, d'après lesquelles le règne millénaire devait rétablir toutes choses suivant le plan divin. Jeanne Leade occupait parmi les théosophes un rang distingué, s'il faut en croire la correspondance de Saint-Martin. D'après Kirchberger, c'était une somnambule de l'ordre extatique, qui se magnétisait elle même et jouissait ainsi des manifestations astrales. Poiret, de son côté, dans une *Épître* sur les caractères des auteurs mystiques, pense que ses révélations sur la restauration de l'Église chrétienne viennent de la source la plus pure, contredisant en cela l'opinion émise par un disciple enthousiaste de Bœhm, Gichtel, qui prétendait placer la prophétesse anglaise bien au-dessous de son maître. Les nombreux ouvrages de Jeanne Leade, écrits en anglais et devenus assez rares, ont été l'objet de plusieurs versions à l'étranger; nous citerons entre autres: *Les Nuages célestes, ou l'échelle de la résurrection*; 1682, in-8°; — *La Révélation des Révélations*; 1686, in-4°; — *La Vie Énochienne, ou le cheminement avec Dieu*; 1694, in-4°; — *Les Lois du Paradis*; — *La Fontaine du Jardin, ou journal des communications et des manifestations de l'auteur*; — *Les Guerres de David et le pacifique Empire de Salomon*; 1695, in-8°; — *Les Merveilles de la Création en huit mondes différents, tels qu'ils ont été montrés à l'auteur*; 1695, in-8°; — *Le céleste Messager de la Paix universelle, signes du règne du Christ*; 1695, in-8°; — *L'Arbre de vie qui croît dans le Paradis de Dieu*; 1696, in-12; — *L'Arbre de la Foi*; 1696, in-12; — *Motifs et Établissement de la Société des Philadelphes*; 1696, in-12. P. L—y.

Lee, *Life of Jane Leade*. — Arnold, *Kirchen und Ketzerhistorie*, II, 1157. — J. W. Jæger, *Diss. de vita et doctrina Janæ Leadæ*. — A. Fenstking, *Gynæceum*.

LEAKE (*Richard*), officier de la marine anglaise, né à Harwich, en 1626, mort à Woolwich,

en 1696. Il entra dans la marine royale, arriva rapidement au grade d'officier, et se distingua dans plusieurs sanglantes affaires contre les Hollandais et les Danois. En 1673, le 14 juin, dans une grande bataille où van Tromp commandait les Hollandais et l'amiral anglais Georges Rooke les Anglais, Leake portait son pavillon sur le *Royal-Prince;* démâté complétement, ayant ses ponts et ses batteries encombrés par quatre cents tués ou blessés et le tiers de ses canons démontés, il reçut l'ordre de son amiral d'abandonner son vaisseau et de le faire sauter. Leake répondit qu'il ne quitterait pas vivant le *Royal-Prince*. Secondé de ses deux fils, il ranima son équipage découragé; un de ses fils fut tué, mais Leake réussit à dégager son vaisseau des lignes ennemies, et le ramena à Chatam. Cet acte de courage fut récompensé par la charge de *maître-artilleur de la Grande-Bretagne*, que l'amirauté créa en sa faveur; il fut aussi préposé à la garde des projectiles de l'arsenal de Woolwich. A. DE L.

Rose, *General Biographical Dictionary*. — *Annual Register*.

LEAKE (Sir *John*), amiral anglais, fils du précédent, né à Rotherhithe (comté de Surrey), en 1656, mort à Greenwich, en 1720. Il fit ses études maritimes sous les ordres de son père, auprès duquel il combattait, le 14 juin 1673, contre les Hollandais (*voy.* l'art. précédent). Il passa dans la marine marchande, et fit deux ou trois voyages dans la Méditerranée. En 1675 il reprit le service militaire en qualité de maître canonnier à bord du *Neptune*. En 1688 il reçut le commandement du brûlot *Drake*, se distingua en diverses occasions durant les troubles d'Irlande, et devint capitaine du vaisseau *Eagle* (de soixante-dix canons). Il embrassa le parti du prince d'Orange Guillaume, et la manière brillante dont il se conduisit au combat de La Hogue (19 mai 1692) lui concilia l'affection de lord Churchill, frère du duc de Marlborough et depuis amiral. Jusqu'à la paix de Ryswick (1697), il tint constamment la mer. En 1701 il fut promu au commandement du *Britannia*, et en 1702 chargé d'expulser les Français de Terre-Neuve. Cette expédition fut pour Leake aussi glorieuse que lucrative. A son retour, il fut nommé contre-amiral du pavillon bleu, et peu après chevalier. Il assista utilement sir Georges Rooke au combat de Malaga, le 13 août 1704, et dans l'expédition de Catalogne. Les 29 octobre et 3 novembre suivants, avec la coopération du prince de Hesse-Darmstadt, il ravitailla Gibraltar, que les Français et les Espagnols assiégeaient par terre et par mer. Le 14 janvier 1705 il attaqua et défit complétement la flotte française commandée par le baron Louis de Pointis, qui perdit sept bâtiments pris ou brûlés et mourut des blessures qu'il reçut dans le combat. Sir Leake, rallié par la flotte hollandaise de van Almonde, se porta ensuite sur les côtes de la Catalogne; il y débarqua lord Peterborough et le prince de Hesse; Barcelone, attaquée le 11 août, dut capituler le 6 septembre. L'archiduc Charles, rival de Philippe V, en fit aussitôt sa résidence, et avec l'aide des Anglais soumit rapidement le reste de la Catalogne. Leake tenta d'enlever les riches galions espagnols mouillés dans le port de Cadix; mais cette fois il fut vigoureusement repoussé; il se dédommagea amplement de cet échec par la prise d'Alicante, de Carthagène et des îles Majorque et Yviça. Cependant le comte de Toulouse était venu bloquer Barcelone avec vingt-cinq vaisseaux, et le maréchal de Tessé en faisait le siége par terre avec trente et un escadrons et trente-sept bataillons. Peterborough en était réduit aux dernières extrémités lorsque la flotte de l'infatigable Leake apparut, força le comte de Toulouse à se retirer et de Tessé à fuir laissant son artillerie, ses bagages et quinze cents blessés au pouvoir des vainqueurs (1). Il retourna ensuite en Angleterre, où il fut promu vice-amiral, et reçut les félicitations publiques de la reine et du parlement. Ensuite il fut nommé amiral de l'escadre blanche. Il fut en cette qualité chargé d'escorter la princesse qui allait épouser l'archiduc Charles à Barcelone. Laissant sa flotte à Vado, il se rendit à Milan; la future impératrice se décida à le suivre à Vado, où elle s'embarqua, le 2 juillet 1708, sur l'*Albermarle*, et le 15 descendit à Mataro (2). Le mariage se fit à Barcelone le 21 Cette affaire terminée, Leake disposa toutes choses pour la soumission de la Sardaigne. Il prit sur sa flotte quelques troupes commandées par le comte de Cifuentes, arriva le 1er août devant Cagliari, et en peu de temps fit proclamer Charles III (3) dans l'île entière. Soutenu par le lieutenant général Stanhope, Leake n'eut pas un moindre succès dans son attaque contre Minorque. En son absence, Harwick et Rochester l'avaient élu pour leur député à la chambre des communes; il opta pour Rochester, qu'il continua de représenter jusqu'à sa mort. Il fut nommé en mars 1709 membre de l'amirauté, et en 1710 la reine lui offrit de remplacer lord Oxford comme premier lord de l'amirauté; mais il déclina cet honneur, préférant le service actif. En 1711 et 1712 on le vit à la tête de flottes considérables; mais ses opérations se bornèrent à l'occupation de Dunkerque. Sa grande faveur cessa à l'avénement de Georges Ier. Il fut mis en non activité, et se borna dès lors à siéger au parlement. Alfred DE LACAZE.

Lord Mahon, *War of the Succession*, ch. III, p. 120. — Rose, *New Biographical Dictionary*. — Van Tenac, *Histoire générale de la Marine*, t. III, p. 193 202 — Zschokke, *Leben und Thaten Kaiser Caroli VI*; Francfort, 1723. — Eugène Sue, *Histoire de la Marine française*

(1) Le même jour il y eut une éclipse totale de Soleil. La reine Anne fit frapper une médaille où, par allusion à l'emblème choisi par Louis XIV, l'éclipse était représentée au-dessous de la ville de Barcelone.

(2) Port de la Catalogne à 27 kil. nord-est de Barcelone.

(3) L'archiduc était ainsi nommé comme successeur de Charles II sur le trône d'Espagne. Il devint empereur en 1711, sous le nom de *Charles VI*.

sous Louis XIV. — Sismondi, *Hist. des Français*, t. XXVI, p. 449-467.

LEAKE (*Stephen* MARTIN), numismate anglais, neveu du précédent, né le 5 avril 1702, mort le 24 mars 1773. Sa fortune lui permit de se livrer paisiblement à l'étude du blason et d'entrer dans le collége héraldique, où il s'éleva jusqu'au grade supérieur de *garter* (jarretière). Il montra un zèle souvent intolérant en faveur des priviléges de son collége Il employa mieux son temps en publiant un des plus anciens ouvrages de numismatique qui aient paru en Angleterre Ce livre a pour titre : *Nummi Britannici Historia, or historical account of english money*; 1726; deuxième édition très-augmentée, 1745. On a encore de lui : *Reasons for granting commissions to the provincial kings at arms for visiting their provinces*; 1744; — *Life of the admiral John Leake*; 1755; — *Statutes of the order of Saint-George*; 1766 : ces deux ouvrages ont été tirés à petit nombre. Leake a aussi laissé plusieurs manuscrits relatifs à l'art héraldique. Z.

Noble, *History of the College of Arms*. — Chalmers, *General Biographical Dictionary*.

LEAKE (*John*), médecin anglais, né à Ainstable, près de Kirkoswald, dans le Cumberland, vers 1720, mort à Londres, le 8 août 1792. Après avoir achevé à Londres son cours de médecine, il alla perfectionner sur le continent ses études médicales, et visita le Portugal et l'Italie. Il revint ensuite s'établir à Londres. On a de lui : *A Dissertation on the Properties and efficacy of Lisbon diet-drink*; Londres, 1757, in-8°; — *Lecture introductory to the theory and practice of Midwifery*; Londres, 1773, in-4°; — *Practical Observations on the child-bed Fever*; Londres, 1773, in-8°; — *A practical Essay on the diseases of the Viscera, particulary those of the Stomach and Bowels; the liver, spleen and urinary passages, in which their nature, treatment and cure clearly laid down and explained*; Londres, 1792, in-8°. Z.

Gentleman's Magazine, t. LXII. — Hutchinson, *Biographia Medica*. — Chalmers, *General Biographical Dictionary*.

LEAKE (Le lieutenant-colonel *William Martin*), archéologue et voyageur anglais, né vers 1780. Il entra dans l'artillerie royale, et reçut de son gouvernement plusieurs missions en Orient. Il commença ses excursions dans l'Asie Mineure, en janvier 1800. En 1805 et dans les années suivantes il voyagea dans la Morée, qu'il visita deux fois, et dans la Grèce septentrionale, qu'il parcourut à quatre reprises. Il séjourna aussi pendant plusieurs années en Albanie. De retour en Angleterre vers 1810, il s'occupa de mettre en ordre les nombreux renseignements qu'il rapportait de ses courses à travers la Turquie d'Europe et l'Asie Mineure, et dès 1814 il commença cette série d'excellentes publications qui l'ont placé au premier rang des voyageurs archéologues de notre époque. Ses ouvrages forment une description de la Grèce également précieuse pour le géographe, l'antiquaire et le philologue. Ce grand travail n'est pas exempt de lacunes et d'erreurs, et pour plusieurs parties de la Grèce septentrionale il laisse beaucoup à désirer; sur d'autres points, il a été heureusement complété par les voyages récents des élèves de l'école d'Athènes; mais, en somme, les trois ouvrages que le colonel Leake a consacrés à la topographie d'Athènes, à la Morée et à la Grèce septentrionale, sont fort supérieurs à ceux que l'on possédait sur le même sujet, et les deux derniers ne semblent pas devoir être surpassés de longtemps. M. Martin Leake quitta le service en 1823 avec le grade de lieutenant colonel. Depuis cette époque il a poursuivi ses études favorites, revoyant ses premiers ouvrages et en publiant de nouveaux, qui, à l'exception d'un mémoire sur les hiéroglyphes, ont tous pour objet l'antiquité hellénique ou la Grèce moderne. Il est vice-président de la Société royale Littéraire. On a de lui : *Researches in Greece, Part. I containing Remarks on the modern languages of Greece*; Londres, 1814, in-4°; — *The Topography of Athens, with some remarks on its antiquities*; Londres, 1821, in-8° avec des planches in-4°; deuxième édition (*Topography of Athens and the Demi*); 1841, 2 vol. in-8°; — *Journal of a tour in Asia Minor, with comparative remarks on the ancient and modern geography of that country*; Londres, 1824, in-8° avec une carte; — *An historical Autline of the Greek Revolution, with a few remarks on the present state of affairs in that country*; 1826, in-12; — *Mémoire sur les principaux Monuments égyptiens du Musée Britannique, et quelques autres qui se trouvent en Angleterre, expliqués d'après le système phonétique* (avec le très-hon. Charles Yorke); Londres, 1827, in-4°, avec des gravures au trait; — *Travels in the Morea*; Londres, 1830, 3 vol. in-8°, avec cartes et plans; une seconde édition a paru en 1839, et l'auteur a donné un supplément sous le titre de *Peloponnesiaca*; Londres, 1846, in-8°; — *Travels in Northern Greece*; Londres, 1835, 4 vol. in-8°; — *Greece at the end of twenty three years protection*; Londres, 1851, in-8°; — *Numismata Hellenica, Catalogue of greek Coins*; Londres, 1854, in-4°. L. J.

English Cyclopædia (Biography).

LEAL (*Jozé Joaquim*), géographe portugais, mort au commencement du dix-huitième siècle. Il a fait imprimer un dictionnaire qui est demeuré incomplet; il est intitulé : *Diccionario estatistico-geographico do Reino de Portugal Algarves, ou descripção circumstanciada de todas as provincias, governos militares, dioceses, comarcas, concelhos, villas freguezias, logares ou aldeas e mais poavaçoes do Reino*; Lisbonne, 1822, in fol. F. D.

César de Figanière, *Bibliografia Historica*.

LEANDER A SANCTO MARTINO. *Voy.* JONES (*John*).

LEANDER. *Voy.* MEANDER.

LEANDRE (Saint), évêque espagnol, mort le 13 mars 601 suivant la plupart des hagiographes, ou le 27 février 596 selon quelques autres. Il était fils de Severianus, gouverneur de Carthagène, et frère de Fulgence, évêque de la même ville, et de saint Isidore, qui lui succéda sur le siége apostolique de Séville. Léandre se fit remarquer par le zèle qu'il déploya contre l'arianisme. Il convertit entre autres Hermenigilde, fils aîné de Leuvigilde, roi des Goths, qui envoya le prélat en exil avec plusieurs de ses collègues. Rappelé la même année, Léandre ramena à la foi catholique Reccarède, le second des fils du roi, et aussitôt la mort de Leuvigilde convoqua le troisième concile de Tolède, dans lequel il fit condamner l'arianisme d'une manière absolue. Ses reliques sont conservées dans la cathédrale de Séville, et sa fête est célébrée le 13 mars. Il nous reste de lui: *De Institutione Virginum et contemptu mundi*, c'est une lettre adressée à sa sœur sainte Florentine : elle se trouve dans la troisième partie du *Codex Regularum* de saint Benoît d'Amiane publié par Holstenius. Elle a été réimprimée dans la *Bibliotheca Patrum*, t. XII. Suivant Richard et Giraud « le style en est concis et sentencieux, et cette pièce est très-instructive pour les vierges consacrées à Jésus-Christ » ; — *Homilia in laudem Ecclesiæ*, etc., harangue sur la conversion des Goths, qu'il prononça pendant le troisième concile de Tolède; elle se trouve dans la collection du P. Labbe, t. V. (à la fin des *Actes* du concile de Tolède). On attribue à saint Léandre l'origine du rite mozarabique, que son frère saint Isidore compléta. Saint Grégoire le Grand a dédié à saint Léandre ses *Morales sur Job*, qu'il avait entreprises à sa prière. A. L.

Saint Isidore, *De Viris illustribus*, etc. — Saint Grégoire le Grand, *Epist.*; le même, *Dialog.* — Saint Grégoire de Tours, *Hist.*, lib. V. — Baronius, *Annales*. — Dom Mabillon, *Annales Ordinis Benedicti*, etc., 1re sec. — Baillet, *Vies des Saints*, t. I, 13 mars. — Dom Ceillier, *Histoire des Auteurs sacrés et ecclésiastiques*, t. XVII, p. 115, etc. — Dom Rivet, *Histoire Litt. de la France*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque Sacrée*.

LEANDRO DO SACRAMENTO (Le Père), naturaliste brésilien, né vers 1762, à Rio-de-Janeiro, mort dans les premières années du dix-huitième siècle. Il étudia à l'université de Coïmbre, entra dans l'ordre des Carmes, et devint professeur de botanique au jardin des plantes de Rio-de-Janeiro. Lié d'une étroite amitié avec Aug. de Saint-Hilaire, il enrichit le Muséum d'Histoire Naturelle de Paris. On a de lui une Analyse des eaux minérales d'Araxa (*Eschwege*, *Neue Welt*, t. I, p. 74), des *Observations botaniques*, insérées parmi les mémoires de l'académie de Munich, et un mémoire sur *les Archimédées* ou *Balanophorées*, travail dont Auguste de Saint-Hilaire a signalé le mérite. Leandro a coopéré à la vaste flore du Brésil; commencée par Veloso en 1799 et terminée à Paris en 1830. F. D.

Balbi, *Essai de Statistique sur le royaume de Portugal et d'Algarve.* — Auguste de Saint-Hilaire, *Voyage dans le district des Diamants et sur le littoral du Brésil*, t. II.

LEAO ou **LIAO** (*Duarte Nunez* DO), historien portugais, né à Evora, dans la seconde moitié du seizième siècle, mort en 1608. Il étudia le droit, et entra dans la magistrature à Lisbonne. En 1599 il quitta la capitale pour se soustraire aux ravages de la peste, et se retira à Alverca. Ses ouvrages ont pour titres : *Ortografia portugueza*, imp. en 1576, pet. in-4° (très-rare); — *Genealogia verdadeira dos Reis de Portugal con sus elogios e summario de sus vidas*; Lisbonne, 1598 et 1608, in-8°. C'est la traduction espagnole d'un ouvrage que l'auteur avait écrit en latin contre le F. Teixeira, qui avait voulu prouver que la couronne de Portugal était élective, et pour donner de la force à son opinion, n'avait pas craint d'altérer les faits; — *Primeira parte das Chronicas dos Reis de Portugal reformadas pelo licenciado Duarte Nunes de Lião, Desembargador da casa da supplicação, per mandado del Rei Dom Philippe, o primeiro de Portugal, da gloriosa memoria, com licença da Sancta Inquisição e privilegio Real.*; *Lisboa*, *impresso por Pedro Crasbeeck anno* 1600, in fol.; réimprimé à Lisbonne en 1677, in-fol. et réédité de nouveau dans la même ville en 1774 (2 vol. in-4°). On publia quatre ans après sa mort un livre qui est aujourd'hui d'un grand secours pour connaître les divisions topographiques du Portugal au seizième siècle et même certains usages propres aux localités dont le souvenir s'est effacé peu à peu; il porte ce titre : *Descripção do Reino de Portugal, dirigida ao illustrissimo e muito excellente Senhor D. Diogo da Sylva duque de Francavilla, presidente da Corôa de Portugal*; Lisbonne, 1610, in-4°, et même ville chez Thaddeo Ferreira, 1785, in-8°. Sans être un historien ni un géographe du premier ordre, c'est Nunez de Leão qui a commencé à introduire la critique dans l'histoire du Portugal. F. D.

Catalogo dos Autores, dans le grand Dictionnaire portugais de l'Académie. — Sylvestre Ribeiro, *Primeiros Traços d'uma Resenha da Litteratura Portugueza*, Lisb., 1853, t. I. — César de Figanière, *Bibliotheca historica*. — Barbosa Machado, *Bibliotheca Lusitana*. — Ferd. Denis, *Résumé de l'Histoire Littéraire du Portugal et du Brésil*.

LEAPOR (*Marie*), femme poëte anglaise, née le 26 février 1722, morte le 12 novembre 1746. Elle était fille d'un jardinier. Son éducation se bornait à savoir lire et écrire. Elle commença de bonne heure à composer des vers malgré l'opposition de ses parents, qui redoutaient pour elle la profession littéraire. Ils finirent cependant par la laisser libre de suivre son inclination, et elle donnait l'espérance d'un beau talent lorsqu'elle fut enlevée par une mort pré-

maturée. Deux volumes de ses poëmes furent publiés par souscription; 1748, 1751, in-8°. Le second contient une tragédie intitulée : *The unhappy Father*, et plusieurs actes d'une seconde pièce. L'excellent poëte Cowper avait une haute idée du talent de Marie Leapor. Z.

Biographia Dramatica. — Hayley, *Life of Cowper*, t. III, p. 286. — *Gentleman's Magazine*, vol. LIV. — Chalmers, *General Biographical Dictionary*.

LÉARQUE (Λέαρχος) *de Rhegium*, statuaire grec, vivait dans le sixième siècle avant J.-C. Il est un de ces artistes dédaliens placés aux confins de la période mythique et de la période historique, et sur lesquels on ne possède pas de renseignements certains. Nous le plaçons au sixième siècle d'après l'opinion la plus accréditée, qui le met au nombre des disciples de Dipène et de Scyllis, statuaires, qui vivaient vers 580 avant J. C. Mais cette opinion est sujette à de graves difficultés. Pausanias rapporte qu'il vit dans la *Maison de Bronze* de Sparte une statue de Jupiter par Léarque, faite de pièces de bronze forgées séparément et adaptées les unes aux autres avec des clous. Il ajoute que c'est la plus ancienne statue de bronze qui existât de son temps. Léarque aurait donc vécu à une époque où l'on ignorait l'art de couler les statues de bronze : mais cet art, dont on attribue l'invention à Phœcus et à Théodore, paraît remonter à 700 environ avant J.-C. Il faudrait donc reculer jusqu'au huitième siècle l'existence de Léarque, ce qui est absolument inconciliable avec la tradition, qui le place parmi les élèves de Dipène et de Scyllis. La difficulté augmente encore si, avec plusieurs éditeurs, on substitue dans le texte Cléarque (Κλέαρχον) à Léarque (Λέαρχον). Dans les deux cas on ne peut sortir d'embarras qu'en admettant que deux artistes du nom de Léarque ou du nom de Cléarque ont vécu, l'un au commencement, l'autre à la fin de la période dédalienne (800-500), ou en supposant qu'une de ces vagues traditions si communes dans l'antiquité avait attaché le nom d'un ancien statuaire célèbre à un ouvrage encore plus ancien et dont l'auteur était inconnu.

On trouve dans la collection du prince de Canino à Rome des vases peints qui portent le nom de Léarque de Rhegium, et semblent appartenir à deux artistes différents. L. J.

Pausanias, III, 17. — Quatremère de Quincy, *Jupiter olympien*. — O. Müller, *Handbuch d. Archäologie der Kunst*. — Nagler, *Neues Allgemeines Künstler-Lexicon*.

L'EAU (*Corneille*), missionnaire français, né à Lyon, en 1659, mort à Vienne (Dauphiné), le 29 décembre 1734. Il entra chez les jésuites, et passa la plus grande partie de sa vie dans les missions étrangères. Sa mauvaise santé le força de revenir en France, où il se consacra à la culture des lettres. On a de lui : *Axiomes de Philosophie chrétienne*, trad. du latin de Mannis; — *Œuvres du P. Segneri*, trad. de l'italien, 7 vol. in-12. A. L.

Pernetty, *Les Lyonnais dignes de mémoire*, tom. II, p. 260.

LEBAILLIF (*Alexandre-Claude-Martin*), physicien français, né à Saint-Fargeau, le 11 novembre 1764, mort à Paris, le 27 décembre 1831. Il fit ses études chez les Oratoriens de Lyon, devint en 1790 greffier du tribunal de Saint-Fargeau, et de 1798 à 1799 fut employé au ministère de la police, division des émigrés. Il perdit cet emploi, et fit un voyage à Saint-Domingue. A son retour, il entra au ministère de la guerre, où il resta jusqu'en 1809; à cette époque, il passa au ministère de l'intérieur dans une des divisions de la police générale. Anglès ayant été nommé préfet de police appela Lebaillif près de lui, et lui confia en 1819 la caisse de la préfecture unie plus tard à celle des prisons. Ses fonctions ne l'empêchaient pas de s'occuper de physique. Il construisit d'excellents micromètres sur verre destinés à mesurer les grandeurs microscopiques, et en forma son mensurateur des microscopiques. Il aida le physicien Charles à perfectionner son microscope, et grava pour lui des micromètres et des objectifs. Lebaillif fit des recherches pour l'achromatisme des lentilles et fit appliquer aux microscopes les diaphragmes mobiles. Il se servait avec une grande précision du chalumeau, et inventa des petites coupelles d'argile réfractaire. Par un sidéroscope de son invention, il démontra la répulsion de l'aiguille aimantée pour le bismuth et l'antimoine et l'existence du fer dans un grand nombre de corps. Il exécuta un galvanomètre d'une extrême sensibilité, des électromètres parfaits, des piles sèches, etc. Il fit aussi des recherches sur la coloration du sang, sur les dissolutions du fer au maximum d'acide par le sulfocyanure de potasse, etc. On lui doit encore l'invention d'aiguilles d'argile pour reconnaître l'infusibilité des terres destinées à la fabrication de la porcelaine, des méthodes d'analyse pour reconnaître les substances métalliques employées dans la coloration des papiers, des notes sur l'aventurine artificielle et la déflagration des fils de fer et de la fonte blanche. En 1826, il signala le danger de certains bonbons coloriés. On a de lui : *Mémoire sur l'emploi des petites coupelles au chalumeau, ou nouveaux moyens d'essais minéralogiques* (extrait des *Annales de l'Industrie*); Paris, 1823, in-8°. J. V.

Henrion, *Annuaire Biographique*. — Quérard, *La France Littéraire*.

LEBAILLY (*Antoine-François*), poëte français, né à Caen, le 1er avril 1756, mort le 13 janvier 1832. Il étudia le droit dans sa ville natale, et y exerça la profession d'avocat. Venu ensuite à Paris, il s'y lia avec Court de Gébelin. Il débuta par quelques fables et par la traduction de quelques satires d'Horace, qui furent insérées dans des recueils périodiques. Bientôt il publia un recueil de fables, qu'il dédia au duc de Valois, petit-fils du duc d'Orléans et qui fut depuis le roi Louis-Philippe; il devint ensuite un des principaux collaborateurs de la *Petite Bi-*

bliothèque des Théâtres, et en 1786 il fit représenter sur le théâtre de Nicolet, à la foire Saint-Laurent, une petite comédie en vers. Tous ces travaux rapportaient peu, et Lebailly dut pendant la révolution demander un emploi dans les administrations publiques. Nommé vérificateur à la liquidation de la dette des émigrés, il fut réformé en 1800 lors de la suppression de cette caisse. Il obtint une place de redacteur à l'administration centrale des droits réunis en 1811, et perdit cet emploi en 1814, lorsque la Restauration changea les droits réunis en contributions indirectes. Lebailly passa alors à la liquidation des dettes de la maison d'Orléans, et y resta, soit comme titulaire, soit comme pensionnaire, jusqu'à sa mort. C'est à ses fables que Lebailly doit sa réputation. « Elles se distinguent, dit un biographe, par la justesse des moralités, par un style élégant et correct, par une grande variété de tons, et surtout par la bonhomie, qualité fort rare chez la plupart de nos fabulistes, et qui chez quelques autres dégénère en niaiserie et en trivialité. » Ses écrits ont pour titres : *Fables nouvelles, suivies de poésies fugitives;* Paris, 1784, in-12 ; 2e édition, diminuée et sans les poésies fugitives ; Paris, 1811, in-12, avec figures ; — *Fables nouvelles ;* Paris, 1814, in-12 : suite du recueil précédent, avec une table raisonnée des matières ; une nouvelle édition complète, imprimée en 1823, in-8°, est dédiée au duc d'Orléans ; — *Corisandre, ou les fous par enchantement*, opéra en trois actes, du baron d'Hogger et du comte de Liniers, refait et arrangé par Lebailly, et joué à Bordeaux en 1795 ; — *Le Choix d'Alcide*, apologue grec, mis en opéra-ballet, musique de Langlé ; Paris, 1811, in-8°, et à la fin du recueil des *Fables* de la même année, in-12 ; — *Œnone*, opéra en deux actes, musique de Kalkbrenner ; Paris, 1812, in-8° ; — *Diane et Endymion*, fable arrangée en deux actes, séparés par un intermède où l'on voyait en action le fameux tableau de Girodet ; Paris, 1814, in-12, à la suite des *Fables ;* — *Notice sur la vie et les ouvrages de feu Grainville ;* Paris, 1808, in-8° ; — *Le Procès d'Ésope avec les Animaux*, comédie en un acte, en vers et en prose ; Paris, 1812, in-12 ; — *Le Gouvernement des Animaux, ou l'ours réformateur*, poëme ésopéen ; Paris, 1816, in-8°, et à la suite du recueil de *Fables* de 1823 ; — *Arion, ou le pouvoir de la musique*, cantate à deux parties, arrangée sur la musique de Mozart ; Paris, 1817, in-8° ; — *Hommages poétiques à La Fontaine, ou choix de pièces en vers composées en son honneur par J.-B. Rousseau, Louis Racine, Voltaire, Marmontel, Delille, Boufflers, Imbert, Lemonnier, Ducis, Collin, Laya, et accompagné de notes biographiques et d'anecdotes littéraires ;* Paris, 1821, in 18 ; — *La Chute des Titans, ou le retour d'Astrée*, cantate à l'occasion du sacre de Charles X ; Paris, 1825, in-8°. Lebailly a laissé inédits plusieurs opéras intitulés : *Soliman et Éronyme, ou Mahomet II ;* — *Gustave Vasa ;* — *Hercule au mont Œta ;* — *Le Mariage secret de Vénus ;* — *Calisto ;* — *Les Amants napolitains, ou la gageure indiscrète*, opéra bouffon en trois actes, arrangé sur la musique de *Cosi fan tutte* de Mozart ; — *L'Amour vengé*. Il avait préparé avec Noël une *Histoire de l'Apologue*, qui n'a pas été publiée. Lebailly a donné dans la *Petite Bibliothèque des Théâtres* des notices sur Campistron, Lefranc de Pompignan et autres auteurs dramatiques. Il composa pour la naissance du roi de Rome une allégorie intitulée *L'Oracle du Destin, ou les Héraclides*, qui parut dans l'*Almanach des Muses*. *Le Nid d'Alcyon* a été composé pour la naissance du duc de Nemours. Dans la troisième édition de ses *Fables*, Lebailly remplaça les vingt-cinq vers à la louange de Napoléon qui terminaient l'épilogue de son premier recueil par vingt-sept vers en l'honneur des Bourbons.

Lebailly avait eu un fils, officier d'artillerie distingué, qui périt en 1812, dans la retraite de Moscou, et une fille, qui hérita en partie de son talent pour l'apologue. L. L—T.

Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — Quérard, *La France Littéraire.*

LEBARBIER (*Gervais*), sieur de Francourt, calviniste français, né à Torcé, près de Montfort, au Maine, vers le commencement du seizième siècle, mort à Paris, dans la nuit sanglante du 24 août 1572. Il exerçait au Mans la profession d'avocat, quand le ministre Henri de Salvert vint chercher des prosélytes parmi les habitants de cette ville. Au 1er janvier de l'année 1560, Gervais Lebarbier nous est signalé dans l'assemblée secrète des protestants manceaux : il est un des cinq surveillants désignés par cette assemblée pour administrer un des cinq cantons de la province, et sous sa conduite sont venus d'eux-mêmes se ranger les sieurs de Peschèvre, de Nue, de Noyen, de Lavardin, de La Suze, de La Vallière, du Tronchet, etc., etc. Presque toute la noblesse du Maine ayant embrassé la cause de la réforme, avec un empressement qui fut bientôt de mauvais augure pour l'avenir de cette cause, Gervais Lebarbier devait en effet avoir dans son canton un nombre considérable des seigneurs du pays.

Au mois d'août 1561, il fut envoyé en mission auprès d'Antoine de Bourbon. C'est alors que pour la première fois il vit Théodore de Bèze. Après le massacre de Vassy, de Bèze et Francourt, ayant conçu l'un pour l'autre une égale estime, se rendirent ensemble près du roi de Navarre et du prince de Condé, et conseillèrent la résistance ouverte, une prise d'armes générale du parti. Nous le voyons ensuite, en 1562, un des seigneurs les plus accrédités auprès de Jeanne d'Albret, avec le titre de chancelier du royaume de Navarre. En 1563, cette

princesse ayant été citée par le pape devant le tribunal des inquisiteurs, Lebarbier fut envoyé par elle à Paris, et plaida sa cause devant la reine mère. Le pape étant intervenu dans cette affaire avec une grande passion, il s'agissait de démontrer que la cour de Rome avait dépassé la limite de ses droits, et que le roi de France ne pouvait permettre sans péril, que pour telle ou telle cause, la reine de Navarre fût inquiétée dans la possession même de sa couronne. Lebarbier se montra dans cette occasion habile diplomate, orateur éloquent, et il gagna sa cause. Charles IX protesta contre l'assignation signifiée à Jeanne d'Albret, et la cour de Rome, calmée par cette protestation, ne commença pas les poursuites. Il y eut ensuite entre les deux partis une trêve, une apparence de paix.

Lebarbier profita de ce moment de repos pour faire un voyage au Mans. Après s'être rendus maîtres de cette ville et l'avoir occupée quelques mois, les protestants en avaient été chassés par des forces supérieures, et les vainqueurs n'avaient pas épargné les vaincus. Les amis, les complices du puissant chancelier avaient presque tous été proscrits ou massacrés par une réaction féroce. Il entendit les plaintes de leurs fils, de leurs veuves, et se chargea de les transmettre au roi. C'est alors que le roi nomma Gabriel Myron, conseiller au parlement de Paris, commissaire général dans le gouvernement de Touraine, et que celui-ci se rendit au Mans. Mais son arrivée fut en quelque sorte le signal de violences nouvelles. S'il ne les encouragea pas ouvertement, il les permit. Lebarbier osa faire encore de vaines remontrances.

Les autres provinces du royaume n'étant pas plus tranquilles, il y eut un congrès des chefs protestants. Pouvait-on plus longtemps supporter ces injures? Ne valait-il pas mieux tenter la fortune, et, au pis, mourir en combattant? C'est à ce dernier parti qu'on s'arrêta. Lebarbier fut donc envoyé vers les princes protestants d'Allemagne solliciter le concours de leurs armes en faveur des protestants français. Il ne faut pas supposer qu'à cette époque on ne distinguait pas avec autant de rigueur que de nos jours le concitoyen de l'étranger, et que l'amour de la patrie, étant sans vivacité, était aussi sans scrupules. Voyez de même, en d'autres temps, les libéraux bataves, italiens, invoquer le bras de l'étranger contre leurs tyrans domestiques : c'est que la religion et l'esprit d'indépendance, qui est une autre religion, parlent quelquefois aux consciences généreuses un langage plus impérieux que la patrie elle-même. Si d'ailleurs Lebarbier et les chefs de l'armée protestante ont suivi les mauvais conseils de la passion, lorsqu'ils ont appelé sur le territoire français des légions allemandes, ils n'ont fait en cela que suivre un exemple donné par la reine mère, qui venait de confier à des bataillons suisses l'exécution de ses atroces desseins contre une partie de la noblesse française. Voilà ce qui les justifiera, ou du moins les excusera toujours.

De retour en France, Lebarbier prit part au colloque de Châtillon. A ce colloque, suivant La Noue, furent convoqués dix ou douze des plus signalés gentilshommes. Ainsi, bien que le sieur de Francourt fût d'une médiocre noblesse, son mérite et l'éclat de ses services le faisaient marcher de pair avec les plus hauts personnages de son parti. Et il ne jouissait pas seulement d'un grand crédit auprès des chefs : qui avait conquis plus d'autorité sur les soldats? Quand l'armée de Jean Casimir et celle du prince de Condé se joignirent près de Pont-à-Mousson, le 11 janvier 1568, les Allemands, suivant leur coutume, déclarèrent qu'ils n'avanceraient pas au delà s'ils n'étaient payés. Mais comment sur ce point les satisfaire? Le prince de Condé n'avait dans sa bourse que deux mille écus. C'est alors que Lebarbier se rendit au camp français, harangua les officiers, les soldats, et obtint d'eux la somme exigée. « Cette libéralité fut si générale, dit La Noue, que, jusques aux goujats des soldats, chacun bailla, de manière qu'à la fin on réputait à déshonneur d'avoir peu contribué. » C'est un des plus grands succès de l'éloquence. Quatre-vingt-mille livres furent ainsi recueillies par le sieur de Francourt, et versées dans la caisse du prince Casimir. Cette affaire réglée, les protestants entrèrent en campagne, et eurent d'abord quelques avantages. Pour les désarmer, on leur offrit la paix. On recommença la guerre dès qu'ils eurent déposé leurs armes. Après la bataille de Jarnac, si funeste à la cause protestante, nous retrouvons Lebarbier, avec la reine de Navarre, au camp de Cognac. Il fait ensuite, par les ordres de cette princesse, un nouveau voyage en Allemagne, et en revient annonçant l'arrivée prochaine d'une nouvelle armée, commandée par le duc de Deux-Ponts. Enfin la cour de France ne parle plus que de terminer définitivement de si longs malentendus, que de signer de bonne foi les conditions, les garanties, d'une paix inaltérable : les seigneurs protestants sont appelés à Paris, présentés au roi, conviés à de grandes fêtes, et dès l'abord admis sans égard à la diversité de leur religion au partage de toutes les charges auliques. Dans cette distribution des faveurs royales, le sieur de Francourt reçoit le titre de maître des requêtes. Mais ce n'était, on le sait trop, qu'une abominable tromperie. Lebarbier habitait le Louvre quand fut donné le signal du massacre, et il fut une des premières victimes de la fureur catholique conjurée avec la raison d'État. Ses assassins eux-mêmes ont à leur manière fait son éloge funèbre, en prenant soin de le distinguer dans la foule des morts. Il est nommé dans le *Déluge des Huguenots* de Coppier de Velay :

> Car de Beauvais avec Francourt
> Sont allés regenter la court
> Du harenc frais et de l'alauze.....

Ne citons rien de plus. Les politiques pourront diversement apprécier les conséquences de la Saint Barthélemy : tout le monde sera éternellement d'accord pour flétrir l'écrivain qui a pu trouver dans cette affreuse tuerie la matière d'un poëme burlesque.

Il est vraisemblable que Lebarbier de Francourt a rédigé, durant le cours d'une vie si laborieuse, beaucoup de mémoires, de notes et de lettres; mais il n'a fait imprimer que deux de ces pièces, et comme elles sont l'une et l'autre pleines de curieux détails, nous allons en donner exactement les titres. La première, publiée en 1565, au Mans, à Orléans, et, dit-on, à Strasbourg, est intitulée : *Remontrance envoyée au roi par la noblesse de la religion réformée du pays et comté du Maine*. Elle a été plus tard insérée dans les *Mémoires de Condé*. Nous trouvons encore dans les mêmes Mémoires le deuxième libelle de Lebarbier, sous ce titre : *Avertissement des crimes horribles commis par les séditieux catholiques romains au pays et comté du Maine*. Ces écrits, inspirés par une vive passion, sont encore intéressants au point de vue littéraire. B. Hauréau.

Registre du Consistoire du Mans, parmi les manuscrits de la biblioth. du Mans, sous le num. 347. — Blondeau, *des Portraits des Hommes illustres du Maine*. — *Le Tocsin contre les Massacreurs*, dans les *Archives curieuses de l'histoire de France*, 1re série, t. VII, p. 57. — Jac. Aug. Thuanus, *Hist. sui temporis*, lib. 44. — B. Hauréau, *Hist. Littér. du Maine*, t. II, p. 299.

LEBARBIER (*Jean-Jacques-François*), peintre français, né à Rouen, en 1738, mort à Paris, le 7 mai 1826. Après avoir remporté, en 1756 et 1758, les premiers prix de dessin à l'académie de sa ville natale, il vint à Paris, où il reçut des leçons de Pierre, premier peintre du roi. En 1776 il fut chargé par le ministre d'aller lever des vues en Suisse. Il partit ensuite pour Rome, et à son retour il dessina des études à la manière noire, qui répandirent le goût des bons modèles dans les écoles. Membre de l'ancienne Académie de Peinture, il fut admis à l'Académie des Beaux-Arts, lors de la réorganisation en 1816. Ses compositions manquent de verve et d'originalité, et il échouait dans les sujets qui comportent un certain nombre de personnages; mais dans les tableaux plus simples il a souvent des têtes d'un beau style. Parmi les tableaux de Lebarbier on cite : *Le Premier Homme et la Première Femme* (1801); — *Hélène et Pâris* (1801); — *Une Lacédémonienne donnant un bouclier à son fils* (1806); — *Une Vierge* (1806); — *L'Amour perché sur un arbre lançant ses traits* (1806); — *Antigone, ou la piété fraternelle* (1808); — *Agrippine quittant le camp de Germanicus* (1808); — *La Chasse aux papillons* (1810); — *Saint Louis recevant l'oriflamme des mains d'Eudes avant de partir pour la première croisade* (1812), tableau conservé à Saint-Denis; — *Henri IV et la marquise de Verneuil* (1814); — *Sujet tiré de la VIe églogue de Virgile* (1814); — *Médias assassinant sa belle-mère Mania, satrape de l'Éolide*; — *Le Thébain Phyllidas tuant Léontiade qui avait livré la Cadmée à Phébidas* (1817); — *Exercices des Lacédémoniens sur les bords de l'Eurotas* (1817); — *Les Adieux d'Abradate et de Panthée* (1817); — *Panthée expirant sur le sein de son mari* (1817); — *Jupiter sur le mont Ida*, à Versailles; — *Jeanne Hachette*, à l'hôtel de ville de Beauvais; — *Le Siége de Nancy*, à l'hôtel de ville de Nancy. Lebarbier avait obtenu une médaille d'or au salon de 1808. Il a fait des dessins pour des éditions d'Ovide, de Racine, de Rousseau et de Delille. On a de lui : *Des causes physiques et morales qui ont influé sur les progrès de la peinture et de la sculpture chez les Grecs*; Paris, 1801, in-4°; — *Principes de Dessin, dessinés d'après nature*; Paris, 1801, six cahiers in-fol.; — *Principes élémentaires du Dessin, à l'usage de la jeunesse*; études de la tête, premier cahier; Paris, 1801, in-fol. Lebarbier a donné dans les *Mémoires de l'Académie Celtique* : *Notice sur M. Legrand, architecte* (tome II, 1808); — *Notice sur la manière dont les monuments doivent être dessinés* (tome III, 1808). Après sa mort, on a fait paraître le *Catalogue des tableaux, dessins, livres et estampes provenant du cabinet et de la bibliothèque de M. Lebarbier*; Paris, 1826, in-8°. L. L—T.

Ch. Gabet, *Dict. des Artistes de l'école franç. au dix-neuvième siècle*. — *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — Quérard, *La France Littéraire*.

* **LE BARBIER DE TINAN** (*Marie-Charles-Adalbert*), amiral français, né le 30 août 1[illegible]. Admis à l'âge de quinze ans à l'école navale, il fit comme enseigne l'expédition maritime sur les côtes d'Espagne en 1823. Lieutenant de vaisseau en 1829, capitaine de corvette en 1837, capitaine de vaisseau en 1843, il siégeait au conseil d'amirauté lorsqu'il fut promu contre-amiral le 3 février 1851. Au début de la guerre d'Orient, il reçut le commandement de la station navale du Levant, et prit part au débarquement des troupes françaises à Gallipoli, bloqua les ports de la Grèce et reçut le commandement du corps expéditionnaire qui débarqua au Pirée. Nommé vice-amiral le 7 juin 1855, il laissa son commandement à M. Jacquinot. En 1856 M. Le Barbier de Tinan fut nommé membre du comité consultatif de l'Algérie, et en 1858 membre titulaire du conseil d'amirauté. L. L—T.

Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.*

LEBAS (*J.*), poëte et cuisinier français, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. Nous n'avons pu nous procurer des renseignements exacts sur sa vie, mais nous savons du moins qu'il est l'auteur d'un recueil de [illegible] imprimé à Paris en 1738 : *Le Festin joyeux, ou la Cuisine en musique*, 2 tomes in-12, musique gravée. Amateur passionné de la cuisine et de l[illegible]

musique, il voulut, il le dit lui-même, faciliter aux dames les moyens d'enseigner en chantant à leurs subalternes la manière de faire des ragoûts et sauces. Il mit donc en chansons les recettes d'un grand nombre de mets, l'ordonnance des plats sur la table aux différents services, et bien d'autres choses relatives à l'art culinaire. Ce livre est donc utile pour faire connaître qu'elle était vers le commencement du règne de Louis XV la situation des connaissances gastronomiques. G. B.

Viollet-Le duc, *Bibliothèque Poétique*, t. II, p. 16.

LEBAS (*Jacques-Philippe*), graveur français, né à Paris, en 1707, y mourut en 1783. Il fut graveur du Cabinet du Roi, et produisit avec succès un grand nombre de planches d'après différents maîtres; on compte de lui plus de cinq cents morceaux. Les plus remarquables sont: *Les Œuvres de Miséricorde*, grande planche en taille-douce d'après Teniers; — *L'Enfant Prodigue*, pendant de la précédente, d'après le même; — une suite de *Fêtes de Village*, en taille-douce; — *Le Sanglier féroce*, gr. planche en taille-douce, d'après Philippe Wouvermans; — *La Chasse à l'italienne* et *Le Pot au Lait*, deux grandes planches en taille-douce, d'après le même et faisant pendants; — *Le Départ de la Chasse*; — *La Prise du Héron*, deux planches en taille-douce, faisant pendants, d'après van Falens; — *Le Rendez-vous de Chasse*, *l'Heureux Chasseur*, deux planches d'après le même; — *L'Alliance de Bacchus et de Vénus*, moyenne planche, d'après Noël Nicolas Coypel; — divers grands portraits, d'après Verner, et nombre d'autres pièces, d'après Berghem, Adrien van de Velde, Ruysdaël, Watteau, Oudry, Ch. Parrocel, Lancret, etc. G. DE F.

Basan, *Dictionn. des Graveurs*.

LE BAS (*Philippe-François-Joseph*), homme politique français, né à Frévent (Artois), en 1765; se donna la mort à Paris, le 10 thermidor an II (28 juillet 1794). Son père était notaire; lui-même fit ses études à Paris, au collége de Montaigu, fut reçu, en 1789, avocat au parlement, et exerçait sa profession à Saint-Pol lorsque éclata la révolution, dont il adopta les principes avec enthousiasme. D'abord délégué pour représenter ses concitoyens à la fédération du 14 juillet 1790, il fut nommé en 1791 administrateur du district de Saint-Pol, et dès le mois de décembre de la même année il fit partie de l'administration du Pas-de-Calais. Il fut élu, en septembre 1792, membre de la Convention nationale, et y vota la mort de Louis XVI sans appel ni sursis. Il ne se prononça contre les girondins (31 mai) qu'avec une certaine répugnance; ami et compatriote de Robespierre, et convaincu de la pureté de ses intentions, il fit taire en cette occasion, comme dans plusieurs autres qui suivirent, sa bonté naturelle et la droiture de son esprit. Quoique Le Bas eût donné des preuves d'éloquence, il prit peu de part aux luttes oratoires, et consacra son activité aux travaux des comités. Il fut avec son parent Duquesnoy envoyé en mission à l'armée de Sambre et Meuse. A son retour (fin août 1793), il épousa Élisabeth Duplay, l'une des filles de l'hôte de Robespierre, et cette union resserra encore leur intimité (1). Le 14 septembre suivant, il fut nommé membre du comité de sûreté générale, et partit presque aussitôt pour l'armée du Rhin. Il accompagnait Saint-Just, dont il tempéra plus d'une fois la sévérité. Cette mission, dans laquelle Le Bas et son collègue donnèrent de nombreuses preuves de valeur, eut pour résultat la reprise des lignes de Wissembourg et le déblocus de Landau. En janvier 1794 il revint à Paris; mais dès le mois d'avril suivant il alla de nouveau avec Saint-Just rejoindre l'armée de Sambre et Meuse, qui reprit l'offensive sur les Autrichiens, enleva Charleroi et gagna la bataille de Fleurus. Au retour de cette campagne, Le Bas fut chargé de la surveillance de l'École de Mars, établie dans la plaine des Sablons. « Le Bas, écrit Lamartine, ami de Robespierre, jadis son condisciple, se dévoua, par un double culte, à ses principes comme révolutionnaire et comme ami. Il suivait sa pensée comme l'étoile fixe de ses opinions. Probe, modeste, silencieux, sans autre ambition que celle de servir les idées de son maître, il croyait à sa vertu comme à son infaillibilité. Aussi le 9 thermidor an II, lorsque Robespierre fut décrété d'accusation avec Couthon et Saint-Just, Le Bas s'écria « qu'il ne voulait pas partager l'opprobre d'un tel décret, et qu'il demandait pour lui la même mesure ». Cette demande lui fut accordée, et, arrêté aussitôt, il fut incarcéré avec eux à La Force. Henriot vint les délivrer, et les conduisit à l'hôtel de ville. Là Le Bas et Saint-Just pressèrent Robespierre d'appeler aux armes les sections et de marcher contre la Convention. Robespierre hésita, puis refusa formellement. Les Conventionnels, sous la conduite de Léonard Bourdon, envahissaient déjà la place de Grève. « Il ne reste donc plus qu'à mourir, s'écria Le Bas, et jetant un pistolet à Robespierre aîné, il s'en déchargea un autre sur le cœur. Il tomba mort. (*Voy.* ROBESPIERRE.) H. LESUEUR.

Moniteur général. — Arrêtés publiés par Saint-Just et Le Bas pendant leur mission à Strasbourg, publiés par Buchez et Roux, *Histoire parlementaire de la Révolution*, t. XXXI, p. 30-40. — Recueil des lettres écrites par Le Bas à sa famille et à ses amis, *ibid.*, t. XXXV, p. 317-395. — *Biographie moderne* (Paris, 1815). — Thiers, *Histoire de la Révolution française*, t. V. — Lamartine, *Histoire des Girondins*, t. VII et VIII.

* LE BAS (*Philippe*), historien et archéologue français, fils du précédent, naquit à Paris, le 18 juin 1794. Après avoir, dès l'âge de seize ans, servi dans la marine impériale sur le lougre *Le Vigilant* et le vaisseau *Le Diadème*, puis dans la garde impériale (au troisième régiment des gardes d'honneur), après avoir rempli ensuite les fonctions de sous-chef de bureau à la préfecture

(1) Robespierre devait épouser l'autre demoiselle Duplay (Éléonore).

de la Seine, il fut, en 1820, chargé par la reine Hortense de faire, en qualité de gouverneur, l'éducation du jeune prince Charles-Louis-Napoléon Bonaparte (aujourd'hui empereur), près de qui il resta jusqu'au 1er octobre 1827. De retour en France, il prit près de la faculté des lettres de Paris les grades de licencié et de docteur, fut reçu en 1829 agrégé des classes supérieures et devint l'année suivante professeur au lycée Saint-Louis (1829), puis maître de conférences d'histoire à l'École normale supérieure (1830), titre qu'il échangea quatre ans plus tard contre celui de maître de conférences de langue et littérature grecques à la même école. Chargé, le 17 novembre 1842, par le ministre de l'instruction publique d'une mission scientifique en Grèce et en Asie Mineure, il recueillit un grand nombre de documents précieux sur cette contrée, si peu connue jusque alors. La publication en fut ordonnée par le gouvernement, et les parties que M. Le Bas a déjà publiées prouvent l'étendue de ses connaissances archéologiques. M. Le Bas fut nommé en 1846 conservateur administrateur de la Bibliothèque de l'Université. Depuis 1838 il est membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

M. Le Bas est auteur de nombreux écrits, dont voici les principaux : *Explication des Inscriptions grecques et latines recueillies en Grèce par la commission de Morée*; in-8°; Paris, 1er cahier, 1835; 2e cahier, 1837; — *Explication de quelques inscriptions latines trouvées par l'armée d'Afrique à Tlemcen*; Paris, 1836, in-8° (extrait du *Journal général de l'Instruction publique*); — *Commentaire sur Tite Live*; Paris, grand in-8° à 2 col.; 1840; — *Restitution et explication des inscriptions grecques et latines de la grotte de la Vipère de Cagliari*, avec quelques observations sur les inscriptions latines du même monument; Paris, 1840, in-8°; — *Historiens occidentaux des Croisades*, t. Ier : *Guillaume de Tyr* (le texte latin a été revu et annoté par M. Le Bas, depuis le cahier 105 jusqu'à la fin du volume; Paris, 1844); — *Voyage archéologique en Grèce et en Asie Mineure*; Paris, 1847 et ann. suiv.; — *Mémoire sur une Inscription métrique trouvée à Athènes vers la fin du siècle dernier, près le temple d'Érechthée*, dans les *Mémoires de l'Acad. des Inscript. et Belles-Lettres*, t. XXIII, 2e partie; — *Explication d'une Inscription grecque de l'île d'Égine*, et *Sur deux Bas-Reliefs provenant, l'un de Gortyne dans l'île de Crète, et l'autre d'Athènes*, dans les *Nouvelles Annales de l'Institut de Correspondance Archéologique de Rome*, t. II et t. XVIII; — des *Fragments inédits de deux Romans grecs*, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes* (1841); des articles archéologiques et historiques dans la *Revue de l'Instruction publique*, dans le *Dictionnaire de la Conversation*; — dans la *Collection des Romans grecs : Aventures de Hysminé et Hysménias*, par Eumathe le Macrembolite, trad. du grec avec remarques; 1828, in-8°; — *Aventures de Drosilla et Chariclès*, par Nicétas Eugenianus; trad. du grec, avec des remarques et variantes 1841, in-8°; en 1856 M. Le Bas en a donné dans la *Bibliothèque des Auteurs grecs* publiée par M. Amb.-Firmin Didot, une édition collationnée sur dix-sept manuscrits qui se trouvent à Munich, à Milan et à Paris; — dans l'*Univers pittoresque : Suède et Norvège*; 1838, 1 vol. in-8°; — *Allemagne*; 1838; 2 vol. in-8°; — *États de la Confédération Germanique*; 1842; in-8°; — *L'Asie Mineure*; 1 vol. in-8°. M. Le Bas est l'un des auteurs du *Dictionnaire encyclopédique de l'Histoire de France*; 12 vol. in-8°. Il a publié pour l'usage des classes plusieurs ouvrages historiques, qui ont eu un grand succès : *Précis de l'Histoire Ancienne*; 2 vol. in-12; — *Précis d'Histoire Romaine*; 2 vol. in-12; — *Histoire du Moyen Age*; 2 vol. in-12; — plusieurs éditions (texte grec et trad. franç.) d'historiens, orateurs et poëtes tragiques grecs. Enfin, en collaboration de M. Ad. Regnier, il a composé, pour l'enseignement de la langue allemande, plusieurs ouvrages, qui sont devenus classiques.

C. MALLET.

Journal de la Librairie. — Renseignements particuliers.

* LEBAS (*Louis-Hippolyte*), architecte français, né à Paris, en 1782. Il étudia son art sous Vaudoyer, Percier et Fontaine à l'École des Beaux-Arts. En 1806 il remporta un second grand prix d'architecture. En 1810 il exposa l'intérieur d'une salle ornée de peintures du quinzième siècle et servant de musée de sculpture. On lui doit le monument élevé à Malesherbes au Palais de Justice. Il fut en outre chargé de l'inspection des travaux de la Bourse et de ceux de la chapelle expiatoire de la rue d'Anjou-Saint-Honoré, et de la direction des travaux de l'église Notre-Dame-de-Lorette, dont le modèle, exposé par lui en 1824, obtint l'avantage au concours ouvert par le préfet de la Seine. M. Lebas a également dirigé les travaux de la prison de La Roquette, ainsi que de plusieurs édifices publics en province. En 1825 il fut appelé à remplacer Delespine à l'Académie des Beaux-Arts. Membre de la commission des beaux-arts à la préfecture de la Seine, il devint ensuite architecte en chef d'une des conservations des monuments de Paris. Membre du conseil des bâtiments civils jusqu'en 1864, il a construit les nouveaux bâtiments de l'Institut, la salle des séances particulières, et restauré la salle des séances de l'Académie de Médecine. Professeur de l'histoire de l'architecture à l'École des Beaux-Arts, puis membre du jury et enfin président de cette école, en même temps qu'il dirigeait un atelier, il a déjà vu couronner un grand nombre de ses élèves à l'Académie,

En 1827 M. Lebas commença avec M. Debret un ouvrage intitulé : *Œuvres complètes de Jacques Barrozzi et Vignole*, qui n'a pas été continué.

Son fils, M. *Gabriel-Hippolyte* LEBAS, peintre de paysages et d'aquarelles, a obtenu une médaille au salon de 1845. L. L—T.

Ch. Gabet, *Dict. des Artistes de l'École franç. au dix-neuvième siècle.* — Vapereau, *Dict. univ. des Cont.*

*LEBAS (*Jean-Baptiste-Apollinaire*), ingénieur français, né dans un village du département du Var, le 13 août 1797. Comme il était d'une constitution délicate, on négligea beaucoup son instruction élémentaire; des exercices violents le fortifièrent; et, arrivé à l'adolescence, il travailla avec tant d'ardeur qu'à vingt ans il était admis le second à l'École Polytechnique. Deux ans après, M. Lebas entra dans le génie maritime, et il servit tour à tour dans les différents ports militaires de la France. Après avoir organisé la flottille qui devait bloquer Barcelone en 1823, il fut choisi par l'amiral Duperré, lors de l'expédition d'Alger, pour veiller spécialement aux réparations des bateaux à vapeur de l'escadre. Dès que les troupes furent débarquées, M. Lebas organisa un chantier de radoub au camp de Sidi-Feruch. Le gouvernement lui confia ensuite la mission d'aller chercher à Thèbes les obélisques du palais de Luxor que le pacha d'Égypte avait donnés à la France. M. Lebas n'en rapporta qu'un; mais tout le monde a pu apprécier les difficultés que présentait l'enlèvement d'un morceau de pierre du poids de 230,000 kilogrammes dans un pays dénué de ressources et sans autres appareils que ceux que l'ingénieur avait pu apporter de France. Aidé de huit hommes seulement, il fit détacher et descendre de sa base cette masse énorme en moins de vingt-cinq minutes. La difficulté ne consistait pas uniquement dans le poids du monolithe : on avait remarqué que l'une de ses faces était sillonnée par une fissure assez prolongée qui pouvait en faire craindre la rupture, soit en l'enlevant du socle sur lequel il était assis en Égypte, soit en le replaçant à Paris sur un nouveau piédestal; il était donc essentiel de ne lui faire supporter aucune secousse ni dans chacune de ces deux opérations, ni pendant le transport. M. Lebas ayant conçu l'idée de faire pivoter l'obélisque sur une des arêtes de sa base, il ne s'agissait que d'établir un appareil suffisant pour soutenir le monolithe pendant le temps de sa rotation. Il imagina d'appliquer à cette opération un procédé fréquemment en usage dans les travaux de la marine lorsqu'il faut mouvoir de lourds fardeaux; mais cette fois on devait le disposer sur une échelle extraordinaire. « La solution de M. Lebas, dit le rapporteur du jury de l'exposition de 1834, est un modèle d'invention et de simplicité. Pour faire passer un obélisque pesant 230,000 kilogrammes de la position verticale à la position inclinée, sur le plan qui devait conduire cette masse jusqu'au navire; il a décomposé les mouvements en plusieurs rotations successivement opérées sur des axes différents : de telle sorte que le centre de gravité du monolithe restât toujours peu distant du plan vertical mené par l'axe de rotation, et qu'une force modérée pût retenir cette énorme masse dans toutes ses positions. Deux groupes de forces furent appliqués à des systèmes funiculaires, savoir : un système d'impulsion pour abattre; un système de retenue pour maîtriser et régulariser les mouvements. On multipliait les forces d'impulsion par des cabestans, et les forces de retenue par des moufles. M. Lebas avait conçu l'idée ingénieuse 1° de retenir l'obélisque comme un mât de vaisseau par un ensemble de cordages déployés en éventail et symétriquement de chaque côté du plan dans lequel devait graduellement s'incliner l'axe de l'obélisque; 2° de rendre mobile une base horizontale ou chevalet sur lequel seraient solidement attachés les haubans ou cordes de retenue. A l'arête horizontale et saillante de ce chevalet il avait fixé huit de ces cordes, dont la force était multipliée par des moufles; enfin huit hommes, un par corde, en tenaient à la main l'extrémité libre. Tel est l'art et le calcul de cette combinaison que ces huit hommes ont suffi pendant toute l'opération pour retenir l'obélisque et modérer au gré de l'ingénieur la descente graduelle de 230,000 kilogrammes, poids qui représente celui de trois mille quatre cents hommes. Les dispositions primitives pour descendre l'obélisque du plan incliné jusqu'au navire et pour l'introduire de ce plan dans le navire, les dispositions inverses pour l'extraire de cette carène et le remonter suivant un nouveau plan incliné jusque sur la place de la Concorde, sont par leur simplicité ingénieuse dignes d'une si belle opération. » Le succès de M. Lebas fut tel en Égypte que les indigènes, qui d'abord avaient témoigné avec ironie leur incrédulité sur le résultat, furent stupéfaits lorsqu'ils virent le colosse couché s'avançant paisiblement vers le navire qui l'attendait. L'obélisque fut transporté d'Égypte au Havre sur un navire aménagé exprès, nommé *Le Luxor*, et commandé par M. Verninac-Saint-Maur. Le monolithe fut ensuite transporté à Paris par la Seine, et le navire qui le portait vint s'échouer au pied du quai qui borde la place de la Concorde. L'obélisque, couvert d'une chemise de madriers, franchit avec bonheur la rampe qui le séparait de la place ainsi que le plan incliné en pierres qui avait été préparé pour l'amener à pied d'œuvre, c'est-à-dire à la hauteur d'un piédestal en granit édifié par M. Hittorff au centre de la place. Le 25 octobre 1836, par une manœuvre inverse de celle qui avait été exécutée en Égypte, l'obélisque pivota encore sur son arête et une fois debout prit possession de sa nouvelle base, aux applaudissements de 200,000 spectateurs; une inscription et des dessins gravés sur le socle indiquent

les différentes opérations. Rien n'avait été laissé au hasard ; toutes les parties de l'appareil avaient été exactement calculées. L'ingénieur connaissait d'avance sous quel effort chacune d'elles devait agir ; il avait pu prévoir ce que chaque cordage devait opérer ; il était certain qu'aucun d'eux ne manquerait à sa fonction. Son succès était donc assuré. « Il aurait pu voir, selon l'expression de Biet, comme dans le rapport de Pline, le fils d'un Pharaon suspendu au sommet de l'obélisque sans avoir rien à redouter pour sa responsabilité ; » et cependant il n'avait pas, comme l'architecte de Rhamsès, 20,000 hommes à sa disposition, car la manœuvre fut opérée en deux heures par deux cents ouvriers au plus choisis parmi les artilleurs de la marine et les charpentiers les plus expérimentés virant aux cabestans. Le roi Louis-Philippe assistait à cette manœuvre des fenêtres du ministère de la marine ; quelques jours après, M. Lebas fut nommé conservateur du musée naval, place qu'il conserva après la révolution de février. A l'exposition de 1834, M. Lebas avait obtenu une médaille d'or pour l'abattage de l'obélisque de Luxor. Il a publié : *L'Obélisque de Luxor, histoire de sa translation à Paris, description des travaux auxquels il a donné lieu, avec un appendice sur les calculs des appareils d'abattage, d'embarquement, de halage et d'érection ; détails pris sur les lieux et relatifs au sol, aux sciences, aux mœurs et aux usages de l'Égypte ancienne et moderne ; suivi d'un extrait de l'ouvrage de Fontana sur la translation de l'obélisque du Vatican ;* Paris, 1839, in-4°. L. Louvet.

A. Lebas, *L'Obélisque de Luxor.* — *Rapport du Jury central de l'Expos. des produits de l'industrie en 1834*, t. III, p. 192. — Charles Dupin, *Mémoire sur le transport en France des obélisques de Thèbes*, lu le 15 mai 1832 à l'Académie des Sciences. — Verninac-Saint-Maur, *Voyage du Luxor.* — Biet, dans l'*Encycl. des Gens du Monde*, article *Érection.* — *Moniteur*, 1836.

LE BATTEUX. *Voy.* Batteux.

LEBAUD (*Pierre*), historien français, né, suivant Moréri, en Bretagne, mais plutôt, suivant l'abbé Raynouard, à Saint-Ouen-des-Toits, sur les frontières de la Bretagne et du Maine, dans le doyenné de Laval, mort à Laval, le 19 septembre 1505. Si nous avons peu de renseignements sur les diverses actions de sa vie, nous savons toutefois qu'il remplit un assez grand nombre de charges, puisqu'il nous est tour à tour désigné comme chanoine de l'église de Laval, trésorier de La Madeleine de Vitré, chantre de Saint-Tugal, aumônier de Guy de Laval et d'Anne de Bretagne. Lebaud a successivement rédigé plusieurs Histoires de Bretagne. La première, intitulée : *Compilation des Chroniques et Histoires des Bretons*, n'a pas été imprimée ; on la trouve à la Bibliothèque d'Angers, qui l'a reçue de l'abbaye de Saint-Aubin. La Bibliothèque impériale à Paris et la bibliothèque du Mans en possèdent une traduction latine, qui est l'ouvrage du célèbre Bertrand d'Argentré, petit-neveu de Lebaud ; — l'*Histoire de Bretagne, avec les Chroniques des maisons de Vitré et de Laval*, deuxième et meilleure mise en œuvre des laborieuses recherches de Lebaud, a été publiée en 1638, par d'Hozier, en un volume in-fol. Dans ce volume on lit encore un poëme historique de Lebaud intitulé : *Le Bréviaire des Bretons*, et la *Généalogie d'Anne de Bretagne*, par Disarouez Penguern. La Croix du Maine distingue expressément les *Chroniques des Maisons de Vitré et de Laval* d'un *Discours de l'Origine et Antiquité de Laval*, dont il avait, dit-il, une copie manuscrite dans sa bibliothèque. B. H.

N. Desportes, *Bibliogr. du Maine.* — D. Lobineau, Préface de son *Histoire de Bretagne.* — Gaillard, *Notices et Extraits des Manuscrits de la Biblioth. Nationale*, t. VII, p. 415. — B. Hauréau, *Hist. Litt. du Maine*, t. II, p. 165, et tome IV, p. 399.

LE BÉ, nom commun à une famille d'imprimeurs et de graveurs, dont les principaux sont :

LE BÉ (*Guillaume*), imprimeur et fondeur en caractères, né à Troyes, en 1525, mort à Paris, en 1598. Il était fils d'un papetier champenois. François Ier lui commanda la gravure et la fonte de ces beaux caractères orientaux dont s'est servi Robert Estienne ; Philippe II lui demanda des types semblables pour l'impression de la fameuse *Bible polyglotte* d'Anvers. Il grava vers 1555 deux sortes de caractères de musique et une suite de caractères pour la tablature de luth. La première sorte, qui était en grosse musique, était faite pour imprimer en une seule fois les notes et la portée. La seconde était disposée de manière à imprimer la musique en deux tirages, l'un pour les notes, l'autre pour la portée. Cette portée n'était pas d'une seule pièce, mais se composait au moyen de filets et de cadrats. Adrien Le Roy et Robert Ballard ont employé ces sortes de caractères ; les poinçons et les matrices ont passé dans l'imprimerie des Ballard, où ils existaient encore en 1766. Marc-Antoine Justiniani, imprimeur vénitien renommé, fit mander Guillaume Le Bé à Venise pour graver des assortiments de caractères hébraïques.

Gando père et fils, *Observations sur le Traité historique des Caractères de fonte par Fournier.* — Casaubon, *Préface des Opuscules* de Scaliger.

LE BÉ (*Henri-Guillaume*), fils du précédent, né vers 1570, fut reçu imprimeur-libraire, graveur et fondeur en 1625. Longtemps avant, dès 1581, il présidait à l'édition in-4° des *Institutiones Clenardi in Linguam Græcam*, qui est un véritable chef-d'œuvre d'impression. Les autres ouvrages qu'il a édités sont également remarquables. Par un inventaire de sa fonderie, qu'il a fait lui-même et qui a été cité par Fournier dans son ouvrage, on voit que les poinçons et les matrices de la fonderie de Nicolas Duchemin pour la musique, gravés par Duchemin, Nicolas de Villiers et Philippe Danfrie, étaient passés dans la sienne ; ils existaient encore en 1765 dans l'imprimerie de Fournier l'aîné. On a

de Le Bé une *Petite Grammaire Arabe*, qui se trouve en manuscrit à la Bibliothèque impériale.

Schnurrer, *Bibl. Arab.*, p. 808. — Fournier, *Traité historique et critique sur l'Origine et les Progrès des Caractères de fonte pour l'Impression de la Musique*.— Fétis, *Biogr. univ. des Musiciens*.

LE BÉ (*Guillaume*), fils et successeur du précédent, fut reçu libraire, graveur et fondeur en 1636, et mourut en 1685. Il compta, comme associé dans la compagnie des libraires dite du *Grand-Navire*, ainsi que l'indique le fleuron du navire surmonté d'un B, par allusion à son nom, imprimé en tête de toutes ses éditions. Guillaume laissa une veuve, qui soutint la réputation de sa maison pendant plus de trente ans, et quatre filles, qui se distinguèrent dans l'art de la fonderie.

Jean Le Bé, son parent, peut-être son frère, gravait pour lui. Il a travaillé surtout à la belle édition des *Figures de la sainte Bible, accompagnées de briefs discours composés par le libraire Jean Le Clerc*, beau-père de Guillaume Le Bé; 1643, in-folio.

Mémoires de l'abbé de Marolles. — Heinecken, *Dict. des Artistes*.

LE BÉ (*André*), maître d'écriture, mort vers 1690, a publié un livre sur la calligraphie.

Mémoires de l'abbé de Marolles.

LEBEAU (*Jean-Baptiste*), en latin *Bellus*, historien français, né dans un village du comtat Venaissin, mort à Montpellier, le 26 juillet 1670. Il entra dans l'ordre des Jésuites, et se consacra à l'archéologie et à l'histoire. On a de lui : *De Partibus Templi Auguralis*; Toulouse, 1637, in-8°; — *De Mense et Die Victoriæ Pharsalicæ*; Toulouse, 1637, in-8°; — *Breviculum expeditionis Hispaniensis Ludovici XIII*; Toulouse, 1642, in-4°; — *Polyænus gallicus, sive strategemata Gallorum*; Toulouse, 1643, in-12, dont parut une nouvelle édition, sous ce titre : *Strategia regia Ludovici XIV*; Paris, 1658, in-8°; — *Idée excellente de la haute perfection ecclésiastique en l'histoire de la vie de François d'Estaing, évêque de Rhodez*; Paris, 1656, in-4° : cet ouvrage, abrégé en 1660, a été attribué à Lacarry par le P. Lelong. L—z—e.

Dupuy, *Éloge de Lebeau*, dans les *Mémoires de l'Académie*, t. XXXIV.

LE BEAU (*Charles*), historien français, né à Paris, le 15 octobre 1701, mort dans la même ville, le 13 mars 1778. Il fit de très-bonnes études au collége de Sainte-Barbe et au collége du Plessis. Il quitta Sainte-Barbe à la suite d'une réprimande sévère, que lui attira, dit-on, la lecture d'un volume de Racine, et après avoir terminé son éducation au Plessis, il y resta comme professeur. Il occupait la chaire de seconde lorsqu'il se maria, ce qui l'obligea de quitter son collége, qui n'admettait que des célibataires; mais il obtint presque aussitôt après la chaire de rhétorique au collége des Grassins. En 1752 il fut nommé professeur d'éloquence au Collége de France. Sa réputation de latiniste et sa piété le signalèrent à l'abbé de Rothelin, qui préparait une édition du poëme de l'*Anti-Lucrèce*, laissé inédit par le cardinal de Polignac. Le manuscrit de ce poëme, auquel le cardinal avait travaillé fort irrégulièrement pendant quarante ans, était dans un grand désordre; c'était un assemblage de pièces rapportées, dont la liaison ne se montrait pas au premier coup d'œil. Des additions écrites sur des feuilles volantes formaient plus de trois mille vers séparés du texte. Le Beau débrouilla ce chaos, et l'*Anti-Lucrèce* allait paraître lorsque l'abbé de Rothelin mourut. Le Beau, resté seul chargé du travail de l'édition, la donna en 1747, avec une élégante préface, qu'il ne signa pas. Rien n'indique dans cette édition la part qu'il y a prise. Maniant avec facilité la prose et la versification latine, Le Beau était dans les circonstances solennelles l'organe applaudi de l'université; mais son mérite d'érudit était moins connu. L'Académie des Inscriptions l'admit cependant parmi ses membres en 1748. Il justifia ce choix par la sûreté et la variété de ses connaissances. Non-seulement il lut à l'Académie de savants mémoires sur la numismatique et l'organisation militaire des Romains; mais il entreprit de réunir en un corps d'ouvrage les récits des historiens byzantins et d'en former une narration aussi complète que possible de la période qui commence à Constantin et finit à la prise de Constantinople par les Turcs. Ce grand travail était encore loin du terme lorsque l'auteur mourut. Malgré sa maladie et l'affaiblissement de l'âge, il n'avait pas voulu renoncer à ses habitudes studieuses. Son médecin Bouvard lui interdisait la lecture. Il parut docile; mais ayant caché des livres dans son lit, il s'empressait de les saisir aussitôt qu'on le laissait seul. On s'aperçut de la ruse, et on lui en fit des reproches. « Je mourrai, répondit-il, encore plus vite par l'ennui que par le travail. » On a de lui : *Ad Card. A. H. de Fleury*, ode; Paris, 1729 in-4°; — *De legitima Laudatione, oratio*; Paris, 1733, in-4°; — *In restitutam Regi Valetudinem, oratio*; Paris, 1744, in-4°; — *De Pace, oratio*; Paris, 1749, in-4°. Les œuvres latines de Le Beau, odes, fables, discours, ont été réunies sous ce titre : *Carmina, adjectis quibusdam aliis*; Paris, 1782-1783, 3 vol. in-8°; il en a paru une édition augmentée, Paris, 1816, 2 vol. in-8°; — *Histoire du Bas-Empire, en commençant à Constantin le Grand*; Paris, 1756-1779, 22 vol. in-12. Cet ouvrage, destiné à faire suite à l'*Histoire Romaine* de Rollin continuée par Crevier et à l'*Histoire des Empereurs* par Crevier, est un résumé judicieux et exact des historiens byzantins; mais l'auteur, quoique fort instruit, et bien qu'il remonte soigneusement aux sources, manque tout à fait de cette puissance de combinaison qui avec des détails épars ou incohérents reconstruit une période historique; il n'est pas moins dépourvu du talent d'écrire. Son style, terne, diffus, incorrect même, vise parfois à l'élégance et au mouvement, et devient alors recherché et déclamatoire. Cependant, comme

cette histoire est un abrégé méthodique, commode et sûr d'écrivains que l'on ne lit plus, elle eut du succès; et l'auteur l'ayant laissée inachevée, Ameilhon la continua à partir du vingt-deuxième volume, et la conduisit jusqu'à la prise de Constantinople. L'ouvrage forme ainsi vingt-sept vol. (1756-1811), auxquels il a ajouté deux volumes de *Tables* et de *Réflexions politiques, morales*, etc.; Paris, 1817, in-12. Une nouvelle édition, revue entièrement, corrigée et considérablement augmentée d'après les historiens orientaux, avait été entreprise par Saint-Martin; Paris, 1836 (Didot), 21 vol. in-8°. Saint-Martin mourut après l'impression du douzième volume. Un autre orientaliste distingué, M. Brosset, a continué sur le même plan que M. de Saint-Martin son savant travail. Le Beau, nommé en 1755 secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions, rédigea l'histoire de cette société depuis le 25e volume jusqu'au 39e, et publia dans le recueil de l'Académie : six mémoires *Sur les Médailles de restitution* (1) (t. XXI, XXIV); — *De la Légion romaine*, en vingt-six mémoires (t. XXV-XLII). Dans ce savant travail, qui est son chef-d'œuvre, Le Beau a suivi le légionnaire depuis l'enrôlement jusqu'au moment où, après de longs et pénibles services, il allait se reposer dans les colonies : « Détail immense qui l'engageait à traiter de la levée des soldats, du serment militaire, du nombre des soldats, de la légion, des diverses sortes d'enseignes, d'armes et d'habillements, des exercices, de l'ordre de la marche, du campement et de la bataille; de la police des légions, de leur paye, de leur nourriture, de leurs punitions, de leurs récompenses, de leurs privilèges, des divers noms donnés aux légions, du congé et de la vétérance; et enfin des villes où elles furent envoyées et qu'elles formèrent, soit par des colonies, soit par des campements. » (2) Le même recueil contient encore, du XXV au XLII vol., les éloges des académiciens morts depuis 1755, savoir : ceux du cardinal Quirini, de Maffei, de Boyer, ancien évêque de Mirepoix, de Blanchard, de l'abbé de Pomponne, de Fontenelle, du marquis d'Argenson, de Peyssonnel, de Lamoignon, de l'abbé de Fontenu, de Mellot, de l'abbé Lebeuf, de l'abbé Sallier, de Bon, de du Resnel, du card. Passioneï, de Lévêque de La Ravallière, de Falconet, du comte d'Argenson, de Caylus, de Hardion, de Tercier, de Ménard, de Noinville, de l'abbé Vatry, de Bonamy, du prés. Hénault, de l'abbé Mignot, de Schœpflin, de Gibert et des abbés Belley et Mazocchi. On a encore de Le Beau une édition annotée des *Orationes* de Cicéron, 3 vol. in-12. N.

Dupuy, *Éloge de Le Beau*, dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. XLII, et en tête de l'*Histoire du Bas-Empire*, édit. de Saint-Martin.

LE BEAU (*Jean-Louis*), philologue français, frère du précédent, né à Paris, le 8 mars 1721, mort le 12 mars 1766. Il succéda à son frère dans la place de professeur de rhétorique au collége des Grassins, et fut admis à l'Académie des Inscriptions. Il a publié dans le recueil de cette société des mémoires : *Sur le* Margetès *d'Homère, modèle de la comédie* (t. XXIX); — *Sur le vrai dessein d'Aristophane dans la comédie intitulée* Concionatrices; *sur le* Plutus *d'Aristophane et sur les caractères assignés par les Grecs à la comédie moyenne* (t. XXX); — *Remarques sur la Description que fait Athénée d'une fête d'Alexandrie, donnée par Ptolémée Philadelphe* (t. XXXI); — *Sur le Lucius ou* L'Ane *de Lucien; sur* L'Ane d'Or *d'Apulée; sur un roman grec de Jamblique intitulé* Les Babyloniques; *sur les Auteurs dont Parthénius de Nicée a tiré ses Narrations* (t. XXXIV); — *Sur les Tragiques grecs* (t. XXXV).

Un abbé Le Beau, frère des deux précédents, a donné un *Tableau précis du Globe terrestre pour l'intelligence de la Géographie*; Paris, 1767, in-12. N.

Garnier, *Éloge de Le Beau*, dans le *Recueil de l'Acad. des Inscriptions*, t. XXXIV. — Quérard, *La France littéraire*.

LEBEAU (*Isidore-Gabriel-Joseph*), antiquaire français, né à Avesnes (Nord), en 1764, mort vers 1830. Président du tribunal de première instance d'Avesnes et membre de la Société des Antiquaires de France, il a publié sur sa ville natale : *Mémoire sur les Antiquités de l'arrondissement d'Avesnes*; 1826, in-8°, et dans les *Mémoires de la Société centrale du Nord*, année 1826; — *Notice sur le Pèlerinage de saint Ethon à Dampierre, village près d'Avesnes*; dans les *Archives du nord de la France*, de 1829 à 1833; — *Traduction de la parabole de l'Enfant Prodigue en patois des alentours d'Auvergne, avec des remarques sur ce patois et la langue wallonne*, etc.; dans le t. X des *Mém. de la Société royale des Antiquaires*; — *Précis de l'histoire d'Avesnes*; 1836, in-8°. G. DE F.

Statistique des Gens de Lettres.

* **LEBEAU** (*Jean-Louis-Joseph*), homme d'État belge, né le 2 janvier 1794, à Huy (province de Liége). Il étudia le droit à Liége, où il prit le grade de docteur en 1819; après avoir exercé la profession d'avocat à Huy, il se fit inscrire au tableau de l'ordre près la cour d'appel de Liége. M. Lebeau commença sa réputation en 1824, lorsqu'il se chargeait, avec MM. Devaux et Rogier, de la direction du *Mathieu Laensberg*, journal politique jusque alors sans influence, et

(1) Il s'agit de ces médailles frappées sous les règnes de Titus, de Domitien, de Nerva et de Trajan qu'on appelle *médailles restituées*. Elles portent le nom de deux personnages, d'abord celui d'un magistrat de l'ancienne république ou d'un empereur, ensuite le nom du prince qui fait frapper la médaille et qui s'annonce comme *restaurateur* par le mot *restituit* entier ou abrégé. Le Beau a démontré que ces médailles ont été frappées en commémoration du rétablissement de quelques anciens monuments.

(2) Dupuy, *Éloge de Le Beau*.

qui ne tarda pas à en acquérir sous le nom de *Journal politique de Liége*. Cette feuille contribua puissamment à amener la coalition des libéraux et des catholiques connue sous le nom d'union, coalition qui devint funeste au gouvernement néerlandais. M. Lebeau s'abstint néanmoins de toute démonstration d'opposition, et jusqu'en 1830 il se livra presque exclusivement à des études politiques et administratives, et publia deux ouvrages remarquables. A l'époque des premiers troubles de Bruxelles au mois d'août 1830, on établit dans toutes les grandes villes de Belgique des commissions de sûreté, et le gouverneur de la province de Liége nomma M. Lebeau membre de celle de Liége. C'est en cette qualité qu'il fut envoyé à Bruxelles avec une députation pour solliciter du prince d'Orange une séparation administrative des provinces du nord et du sud sous le sceptre de la maison de Nassau. Le prince saisit avec empressement cette idée; mais la révolution qui éclata au mois de septembre ne permit pas d'y donner suite. Le gouvernement provisoire établi à Bruxelles nomma M. Lebeau avocat général à la cour d'appel de Liége, et l'invita à prendre part aux délibérations de la commission chargée de préparer un projet de constitution. Liége le choisit en même temps pour député au congrès national. Dans la chambre des représentants, M. Lebeau s'opposa constamment à toute espèce de réunion médiate ou immédiate avec la France, et pour empêcher l'élection du duc de Nemours, il proposa la candidature du duc Auguste de Leuchtenberg. Le duc de Nemours fut élu à la majorité d'une voix; mais le roi Louis-Philippe refusa cette couronne pour son fils. M. Lebeau songea, dit-on, alors, ainsi que plusieurs de ses amis, à élever le prince de Ligne au trône de Belgique; mais cette idée n'eut pas de suite. Lorsque le régent Surlet de Chokier forma son premier ministère, il confia à M. Lebeau le portefeuille des affaires étrangères. Les événements les plus importants pour le nouvel État s'accomplirent pendant son ministère. Il appuya l'élection du prince Léopold de tous ses efforts, et lors de la discussion du traité dit des dix-huit articles, qui contenait les conditions de l'acceptation de ce prince, son discours entraîna le plus de suffrages; le projet fut adopté. Pour prouver son désintéressement, il donna aussitôt sa démission du ministère; mais il fut choisi à la presque unanimité pour faire partie de la députation chargée d'aller porter au nouveau roi, à Londres, le vœu de la Belgique. Le congrès ayant été dissous à l'arrivée de Léopold, M. Lebeau rentra dans la vie privée; mais il en fut bientôt tiré par l'élection de sa ville natale, et le 20 octobre 1832 il rentra dans le ministère au département de la justice. Ce cabinet avait à combattre une opposition systématique et opiniâtre. Les scènes de pillage du mois d'avril 1834 amenèrent quelques mois plus tard la retraite de M. Lebeau; mais en récompense de ses services il obtint le gouvernement de la province de Namur. Député de Bruxelles en 1834 il employa son influence à la chambre à soutenir le gouvernement. Il parla et vota en faveur du traité du 19 avril 1839, et bientôt après il partit pour Francfort-sur-le-Mein avec le titre d'envoyé extraordinaire du roi des Belges près de la diète germanique, poste dans lequel il s'efforça d'entraîner son pays vers la sphère des intérêts allemands. Au retour de sa mission en décembre 1839, il prit part, en mars 1840, à la lutte que suscita contre le ministère de Theux la réadmission du général Vandermissen sur les cadres de l'armée. M. Lebeau vota contre le ministère, auquel il envoya sa démission de gouverneur de Namur : elle fut acceptée; mais le ministère s'étant retiré, M. Lebeau fut chargé de la composition d'un nouveau cabinet. Au mois d'avril 1840 M. Lebeau reprit le ministère des affaires étrangères. Il se trouva bientôt l'objet des plus vives attaques de la part de l'opposition cléricale, et dut donner sa démission en avril 1841, à la suite d'une proposition du sénat, sur le refus du roi de dissoudre le parlement. En quittant le pouvoir, M. Lebeau refusa, pour conserver toute son indépendance, les fonctions publiques qui lui furent offertes. Siégeant toujours dans la seconde chambre, il continua d'y représenter l'opinion libérale. En 1856 il attaqua la loi présentée par les ministres pour renforcer la loi d'extradition des personnes accusées d'attentats contre les souverains étrangers, et en 1857 il parla contre la loi sur les établissements de bienfaisance. On a de lui : *Recueil politique et administratif pour la province de Liége*; Liége, 1829, in-12; — *Observations sur le pouvoir royal dans les États constitutionnels*; Liége, 1830, in-8°. L. L—T.

Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des Hommes du Jour*, tome VI, 1re partie, p. 230. — *Conversations-Lexikon*. — — *Encyclop. des Gens du Monde*. — *Dict. de la Convers.* — Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.*

LEBEDEF (*Guérasim*), né en 1749, mort après 1815. Il fit partie en 1775 d'une ambassade russe à Naples, la quitta pour visiter Paris et Londres, et partit de là pour les grandes Indes. Il vécut deux ans à Madras, et vint, en 1787, s'établir à Calcutta, où il se familiarisa si bien avec les langues bengale, hindoustani et sanscrite, qu'il traduisit un grand nombre de pièces dans ces idiomes; il fut autorisé par l'administration anglaise à créer un théâtre indien, qui l'occupa durant douze ans. De retour à Londres en 1801, il y publia *A Grammar of the pure and mixted East-Indian Dialects*, et il obtint une forte somme de l'empereur Alexandre Ier, pour fonder à Saint-Pétersbourg, une *Imprimerie Indienne*, d'où sortit, en 1805, *Étude impartiale sur les Systèmes des Brahmanistes des Indes orientales*; in-4°. A. G.

Messager Russe, mai 1856.

LE BÈGUE. *Voy*. BÈGUE.

LE BÈGUE DE PRESLE (*Achille-Guillaume*). *Voy*. BÈGUE DE PRESLE.

LE BEL (*Jean-Marie*), latiniste français, mort à Paris, le 22 janvier 1784. Il était avocat au parlement, et avait une grande réputation comme orateur et comme légiste. Il consacra les dernières années de sa vie à la littérature latine. On a de lui : *L'Art poétique* d'Horace, trad. en français ; 1760 ; — *Abrégé de* l'Histoire Romaine *de Florus* ; 1776 ; — *Anatomie de la Langue Latine* ; — *L'Art d'apprendre seul sans maître et d'enseigner en même temps le latin d'après nature, et le français d'après le latin* ; 1780, in-8° ; 2e partie, Paris et Berlin, 1788, in-8°. L—z—e.

Dict. hist. édit. de 1822.

LE BEL (*Jehan*), chroniqueur belge du quatorzième siècle. Il était chanoine de la cathédrale de Liége et conseiller de Jean II d'Avesnes, comte de Hainaut. Il a laissé des chroniques manuscrites, dont Froissart a fait un grand profit, ainsi qu'il le reconnaît lui-même dans le *Prologue* du 1er vol. de sa *Chronique* : « Je me vueil fonder et ordonner, écrit-il, sur les vrayes *Chroniques*, jadis faittes par révérend homme, discret et sage monseigneur maistre Jehan Le Bel, chanoine de Saint-Lambert de Liége, qui grand cure et toute bonne diligence meit en cette manière et la continua tout son vivant, et plus justement qu'il pût : et moult luy cousta à querre et à l'avoir : et volontiers voyoit le sien despendre. Aussy il fut en son vivant moult aimé et secret à monseigneur messire Jehan de Hainaut, qui bien est ramenstee, et de raison, en ce livre ; car de moult belles et nobles advenues fut-il chef et cause, et des roys moult prochain. Pourquoy le dessusdit messire Jehan Le Bel peut de les lui voir plusieurs nobles besongnes lesquelles sont contenues cy-après. » Il ne paraît pas que la chronique de Le Bel ait été imprimée. L—z—e.

Valère André, *Bibliotheca Belgica*, p. 487.

LE BEL (Le Père), historien français, vivait dans le dix-septième siècle. Il appartenait à l'ordre des Trinitaires, et n'est guère connu que par le rôle qu'il joua à Fontainebleau lorsque Christine, ex-reine de Suède, fit assassiner son grand-écuyer Monaldeschi. Trois fois le P. Le Bel vint demander la grâce du condamné ; trois fois il fut refusé. Il dut se borner à confesser Monaldeschi, déjà blessé grièvement, et, le meurtre consommé, il fit enterrer l'ancien amant de Christine. Le P. Le Bel publia plus tard une *Relation du Meurtre de Monaldeschi, grand-écuyer de la reine Christine de Suède*, etc. ; Cologne, 1664, in-12. L—z—e.

Sismondi, *Histoire des Français*, t. XXIII, p. 345-347.

* **LEBER** (*Jean-Michel-Constant*), littérateur français, né à Orléans, le 8 mai 1780. Entré en 1807, dans les bureaux du ministère de l'intérieur il devint chef du bureau du contentieux des communes, puis, admis à la retraite en 1839, il s'est retiré dans sa ville natale. Consacrant ses loisirs à des travaux d'érudition, il fait partie de la Société des Antiquaires de France. On a de lui : *Des Cérémonies du Sacre, ou recherches historiques et critiques sur les mœurs, les coutumes, les institutions et le droit public des villes et des Français dans l'ancienne monarchie* ; Paris, 1825, in-8° ; — *Histoire critique du Pouvoir municipal ; de la condition des cités, des bourgs et de l'administration comparée des communes en France depuis l'origine de la monarchie jusqu'à nos jours* ; Paris, 1829, in-8° ; — *De l'état de la Presse et des Pamphlets, depuis François Ier jusqu'à Louis XIV* ; Paris, 1834, in-8° ; — *Plaisantes Recherches d'un Homme grave sur un Farceur. Prologue tabarinique pour servir à l'histoire littéraire et bouffonne de Tabarin, par C. L.* ; Paris, 1835, gr. in-16, réimprimé à Paris, 1856, in-16 ; — (en société avec M. de Puibusque) *Code municipal annoté*, etc. ; Paris, 1838, in-8° ; — *Essai sur l'appréciation de la fortune privée au moyen âge, relativement aux variations des valeurs monétaires et du pouvoir commercial de l'argent* ; suivi *d'un examen critique des tables de prix du marc d'argent, depuis l'époque de saint Louis*, 2e édit. ; Paris, 1847, in-8° : savant mémoire, imprimé pour la première fois dans le tome Ier du *Recueil des Savants Étrangers de l'Académie des Sciences morales et politiques*. M. Leber a fourni divers articles aux *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*. Il a mis au jour, avec MM. J.-B. Salgues et J. Cohen, une *Collection des meilleures dissertations, notices et traités particuliers relatifs à l'histoire de France, composée en grande partie de pièces rares et qui n'ont jamais été publiées séparément* ; Paris, 1826-1838, 20 vol. in-8°. Cette collection contient beaucoup de notices et de dissertations de M. Leber sur des sujets curieux qui n'avaient pas encore été traités ou épuisés. Bibliophile très-distingué, il avait formé une précieuse collection de livres, depuis acquise par la ville de Rouen, et inventoriée sous ce titre : *Catalogue des livres imprimés, manuscrits, estampes, dessins et cartes à jouer, composant la bibliothèque de M. C. Leber, avec des notes par le collecteur* ; Paris, 1839-1852, 4 vol. in-8°, fig. E. Regnard.

Quérard, *La France Littéraire*. — Louandre et Bourquelot, *La Littér. Franç. contemp.* — *Bibliographie de la France*. — Doc. partic.

LEBERECHT (*Charles* de), célèbre graveur en médailles allemand, né à Meiningen, en 1749, mort en 1827. En 1775 il se rendit à Saint-Pétersbourg, et y obtint un emploi à la monnaie. Catherine II ayant remarqué le talent de Leberecht pour l'exécution des médailles, l'envoya à Rome pour qu'il s'y perfectionnât dans son art. De retour en Russie deux ans après, il devint en 1800 directeur de la cour des monnaies, et fut nommé

en 1806 conseiller d'État. Il était membre des Académies des Beaux-Arts de Saint-Pétersbourg et de Berlin. Il a gravé plus de quarante médailles commémoratives à propos d'événements importants arrivés en Russie de son temps. Leberecht a aussi gravé un certain nombre de pierres fines, conservées à l'Ermitage; elles représentent pour la plupart des sujets allégoriques de l'histoire de Russie. E. G.

Kunstblatt (année 1830). — Nagler, *Allgem. Künstler-Lexicon.*

LE BERRIAYS (*René*), agronome français, né le 31 mai 1722, au bourg de Brecey, près d'Avranches, mort le 7 janvier 1807, à sa terre de Bois-Guérin, dans la même contrée. Né de cultivateurs propriétaires, il commença ses études au collége d'Avranches, d'où il sortit pour faire sa philosophie au collége de Vire. Quelques années après, il fut appelé à Paris par un grand-oncle, oratorien, qui lui enseigna la théologie et l'engagea à suivre la carrière ecclésiastique. Le Berryais s'en tint aux ordres mineurs. Il n'avait de goût que pour la littérature; mais, faute de fortune, il accepta la place de précepteur du fils de Gilbert de Voisins, greffier en chef du parlement de Paris. Étudiant avec son élève ce qu'il ne savait pas, Le Berriays apprit ainsi l'italien, l'anglais, le dessin, l'architecture et la musique. L'élève obtint une place de président à mortier. Lorsque le parlement fut exilé, Le Berriays suivit son ancien disciple dans la retraite. C'est là qu'il prit du goût pour l'agriculture. Duhamel-Dumonceau lui demanda son aide pour la publication du *Traité des Arbres fruitiers*. Le Berriays accepta avec empressement, et se mit à décrire, dessiner et colorier un grand nombre d'arbres. L'ouvrage parut en 1768, sous le nom de Duhamel; mais il est dû en grande partie à son collaborateur. Le Berriays composa ensuite un ouvrage de jardinage, qui fut publié sous son nom et répandit au loin sa réputation. La perspective d'une place à l'Académie des sciences ne put le retenir à Paris; il préféra retourner dans son pays, où il choisit pour retraite la terre du Bois-Guérin près d'Avranches. De cette terre la vue s'étend sur la baie au milieu de laquelle s'élève le mont Saint-Michel. Il s'y occupa de jardinage, et termina son livre. Adonné à la pratique, il taillait lui-même ses arbres, et après de nombreuses expériences il parvint à obtenir plusieurs variétés de fruits, notamment des cerises remarquables par leur grosseur et leur goût délicieux. Il se plaisait à offrir des greffes et des graines aux amateurs. Il répandit dans les environs d'Avranches la culture de la pomme de terre, et forma une école gratuite de jardinage où tout le monde était admis. En peu de temps il amena les plus heureux changements dans la culture de ses voisins. Dans un de ses voyages à Paris, il offrit à Louis XV des greffes de cerises que le roi voulut placer lui-même. On attribue à Le Berriays les plans des plus belles maisons d'Avranches et du collége de cette ville. A la révolution, Le Berriays fut obligé de se réfugier à Rouen, où il resta caché jusqu'en 1794. En 1800, la Société d'Agriculture de Paris lui envoya une médaille d'or et le titre de correspondant. Il s'occupait d'une nouvelle édition de son grand ouvrage lorsqu'il mourut. Son livre porte le titre de : *Traité des Jardins, ou le Nouveau La Quintinie*; Paris, 1775, 2 vol. in-8° : le premier volume traite du jardin fruitier, le second du jardin potager. Plus tard il fit paraître le *Traité des Jardins d'ornement*, et acheva son travail par le traité de l'orangerie, dans lequel, après avoir exposé les règles de la construction des châssis et des serres, il enseigne la culture des plantes exotiques. Les gravures de cet ouvrage ont été exécutées d'après les dessins de Le Berriays. *Le Nouveau La Quintinie* eut un grand succès, et il le méritait. Au jugement de Le Bègue de Presles, censeur du livre : « C'est un exposé exact des connaissances théoriques et pratiques les plus intéressantes sur les jardins. Il n'existe sur cet objet aucun livre, qui réunisse des descriptions aussi bien faites, des principes aussi solides et d'aussi bons procédés. Ils sont simples, sans aucun mélange de puérilités et de faux préjugés, si communs dans les anciens livres d'agriculture. » *Le Nouveau La Quintinie* a été réimprimé plusieurs fois. Pour le mettre à la portée de tout le monde, Le Berriays en rédigea un abrégé, clair et précis, sous le titre de *Le Petit La Quintinie*; Avranches, 1791, in-18; réimprimé depuis un grand nombre de fois. Dans les dernières années de sa vie, Le Berriays avait composé sur les haricots un traité orné de 49 planches dessinées et enluminées par lui, dont il fit présent à Barenton, et qui est resté manuscrit. Il avait commencé un travail sur le cidre et le poiré; mais, n'espérant pas pouvoir terminer ce travail, il pria la Société d'Agriculture de Caen de s'en charger. Le Berryais avait ajouté les figures d'un grand nombre d'espèces nouvelles obtenues dans ses essais à son *Traité des Arbres fruitiers*. Il avait fait quelques corrections et beaucoup d'additions au même ouvrage, qui devait ainsi former 3 volumes in-4°. Il en avait également réduit les dessins, et le texte en deux volumes in-8°, qu'il avait intitulés, *Petite Pomone française*. Tous ces manuscrits restèrent dans les mains de Le Court.

L. Louvet.

P. A. Lair, *Notice sur M. Le Berriays*; Caen, 1808.

LEBERT (*Hermann*), médecin allemand, né vers 1810. Après avoir étudié la médecine en Allemagne, il fut reçu docteur en 1834 par l'université de Zurich, vint s'établir en 1847 à Paris, et y obtint l'autorisation d'exercer sa profession. Vers 1855, il retourna à Zurich, où il est professeur de clinique médicale à l'université. On a de lui : *Physiologie pathologique*; Zurich, 1845, 2 vol. in-8° avec atlas : ce sont des recherches expérimentales faites avec le micros-

cope sur les tumeurs, les tubercules, etc.; — *Traité pratique des Maladies Scrofuleuses et Tuberculeuses*; Paris, 1849, in-8° : travail couronné par l'Académie de Médecine de Paris, dans les *Mémoires* de laquelle il avait été publié sous un autre titre (tome XIV); — *Traité pratique des Maladies Cancéreuses*; Paris, 1851, in-8°; — *Traité d'Anatomie pathologique générale et spéciale, ou description et iconographie pathologique des altérations morbides, tant liquides que solides, observées dans le corps humain*; Paris, 1855-1868, in-fol.

L. L—T.

Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.* — Daremberg, dans le *Journal des Débats* du 18 nov. 1868.

LE BESNIER ou BESNIER (*N*.....), inventeur français du dix-septième siècle, était serrurier à Sablé, dans le pays du Maine. Il fabriqua une machine à quatre ailes pour voler en l'air. Cette machine consistait en deux bâtons ayant à chaque bout un châssis oblong de taffetas, châssis se pliant de haut en bas comme des bâtons de volets brisés. Pour voler on ajustait ces bâtons sur les épaules, de manière à avoir deux châssis devant et deux derrière. Les châssis de devant étaient remués par les mains et ceux de derrière par les pieds en tirant une ficelle qui leur était attachée. L'ordre de mouvoir ces sortes d'ailes était tel que, quand la main droite faisait baisser l'aile droite de devant, le pied gauche faisait baisser l'aile gauche de derrière; ensuite la main gauche faisant baisser l'aile gauche de devant, le pied droit faisait baisser l'aile droite de derrière, et ainsi alternativement en diagonale. Ce mouvement en diagonale semblait très-bien imaginé parce que c'est celui qui est naturel aux quadrupèdes et aux hommes quand ils marchent ou quand ils nagent. La première paire d'ailes sortie des mains de Le Besnier fut portée à Guibray, et achetée par un baladin qui s'en servit heureusement. Le Besnier ne prétendait pas cependant pouvoir s'élever de terre par sa machine ni se soutenir longtemps en l'air, à cause du défaut de la force et de la vitesse pour agiter fréquemment et efficacement ces sortes d'ailes; mais il assurait qu'en partant d'un lieu médiocrement élevé, il passerait aisément une rivière d'une largeur considérable, l'ayant déjà fait de plusieurs distances et à différentes hauteurs. Il avait commencé d'abord par s'élancer de dessus un escabeau, ensuite de dessus une table, puis d'une fenêtre peu élevée, puis de la fenêtre d'un second étage, et enfin d'un grenier, d'où il avait passé par-dessus les maisons du voisinage. Ces essais n'allèrent pas pourtant plus loin, et des physiciens du temps regrettaient que l'inventeur de cette machine n'y eût pas adapté quelque chose de très-léger et de grand volume qui pût contrebalancer dans l'air le poids du corps de l'homme, ainsi qu'une queue qui pût servir à soutenir et conduire celui qui volerait; malheureusement on trouvait bien de la difficulté à donner le mouvement et la direction à cette queue. On ignore comment finit Le Besnier.

L. LOUVET.

Journal des Savants du 12 sept. 1678, n° XXXVI, p. 400 et suiv.

LEBEUF (L'abbé *Jean*), historien français, né à Auxerre, le 6 mars 1687, mort le 10 avril 1760. Il était d'une des plus anciennes familles d'Auxerre. Il prit la carrière ecclésiastique, et devint chanoine et sous-chantre de l'église cathédrale de sa ville natale. Il entreprit plusieurs voyages pour examiner dans diverses parties de la France les restes précieux et les monuments de l'antiquité, et devint en 1741 membre de l'Académie des Inscriptions. Ses principaux ouvrages sont : *De l'État des Sciences dans l'étendue de la Monarchie française sous Charlemagne*; Paris, 1734, in-12; — *Dissertation sur l'État des Anciens Habitants du Soissonnais avant la conquête des Gaules par les Francs*; Paris, 1735, in-12; — *Dissertation sur plusieurs Circonstances du règne de Clovis*; Paris, 1738, in-12; — *Recueil de divers Écrits pour servir d'éclaircissement à l'Histoire de France, et Supplément à la* Notice des Gaules; Paris, 1738, in-12; — *Mémoires contenant l'Histoire ecclésiastique et civile d'Auxerre*; Paris, 1754, 2 vol.; 1757, 15 volumes in-12. — *Histoire de la Ville et du Diocèse de Paris*, 1754, 15 volumes in-12. Cet ouvrage contient plûtôt des mémoires qu'une histoire; — *Essai historique, critique, philologique sur les Lanternes*; 1755; — *Mémoire touchant l'usage d'écrire sur des tablettes de cire*, dans lequel on examine s'il est vrai que cet usage a cessé avec le cinquième siècle depuis J.-C., et où l'on prouve qu'il a été pratiqué dans tous les siècles suivants et même dans celui-ci; pour confirmation du fait, on donne le détail de plusieurs voyages de nos rois des treizième et quatorzième siècles, écrits sur de la cire; — Sur quelques Antiquités de Perigueux, avec 2 [illegible] — *Conjectures sur la reine Pédauque*, où l'on recherche quelle pouvait être cette reine, et, à cette occasion, ce qu'on doit penser de plusieurs figures anciennes prises jusqu'à présent pour des statues de princes ou de princesses de France (tom. XXIII, part. hist.); — *Notice raisonnée des Annales Védastines*, manuscrit du dixième siècle. La *Bibliothèque des Auteurs de Bourgogne*, imprimée dix-huit ans avant la mort de Lebeuf, indique cent soixante ouvrages ou opuscules publiés par cet écrivain et contenus la plupart, soit dans le *Mercure*, soit dans les *Mémoires* de Desmolets. Papillon reconnaît lui devoir la plus grande partie des documents historiques utiles à son œuvre. Il avait, en outre, eu part à la nouvelle édition du *Glossaire* de Du Cange, à la nouvelle édition du *Dictionnaire Géographique* de La Martinière, entreprise à Dijon en 1740, etc. Il a fourni au *Journal de Verdun* vingt-cinq *Dissertations* ou *Lettres* remplies d'érudition, indépendamment de plu-

sieurs autres, qu'il n'a pas signées. On trouvera dans Le Long, t. V, le détail de tout ce que l'abbé Lebeuf a écrit sur l'histoire de France, formant cent soixante-treize pièces. Il est aussi auteur, en société avec l'abbé Mignot, de la *Tradition de l'Église d'Auxerre*, insérée dans *Le Cri de la Foi*. Enfin, il a édité l'*Histoire de la Ville de Verdun* de Roussel, à laquelle il a ajouté des *Notes*; 1745, in-4°. L—z—e.

Papillon, *Bibliothèque des Auteurs de Bourgogne*. — Le Beau, *Éloge de l'abbé Lebeuf* dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*. — Quérard, *La France littéraire*. — Abbé Lelong, *Histoire Littéraire de la France*.

LEBEUF (*Louis*), financier et sénateur français, né à L'Aigle (Orne), le 26 mai 1792, mort le 16 novembre 1864. Fils d'un notaire, il fut destiné au commerce, et débuta à dix-neuf ans comme simple commis dans une maison dont il devint le chef. Il se vit bientôt à la tête d'une riche maison de banque, devint membre du conseil d'escompte de la Banque de France et juge au tribunal de commerce. Nommé régent de la banque de France en 1835, il acquit la manufacture de porcelaine de Fontainebleau, et fut, le 7 novembre 1837, élu député par le département de Seine-et-Marne. Réélu pendant toute la durée du règne de Louis-Philippe, il prit part à toutes les discussions d'intérêt général, particulièrement à celles relatives aux finances, prononça à la tribune plusieurs discours sur l'organisation et la compétence des tribunaux de commerce, sur les douanes, sur le travail des enfants dans les manufactures, sur le système de concession des grandes lignes de chemin de fer, etc. Il s'est fait remarquer dans toutes les commissions chargées d'examiner ces diverses matières, et s'est constamment montré dévoué aux intérêts matériels du pays. En 1849 de nombreux suffrages l'appelèrent à l'Assemblée législative; il fit partie de la commission consultative du 13 décembre 1851, et fut élevé à la dignité de sénateur par décret du 26 janvier 1852. S—D.

Biographie des Membres du Sénat; Paris, 1852. — *Almanach de la Semaine*; Paris, 1859.

LEBEY DE BATILLY (*Denis*), en latin LEBEUS BATILLIUS, jurisconsulte et poëte français, né à Troyes, le 27 novembre 1551, mort à Metz, le septembre 1607. Après avoir étudié à Genève et à Lausanne les belles-lettres et la philosophie sous la direction d'Antoine de La Faye et de Pierre Ramus, il vint vers 1571 étudier le droit à Paris. En 1572 il alla entendre les leçons de Cujas à Valence, et se fit en 1575 inscrire au barreau du parlement de Paris. Patronné par Pithou et Pithou, il fut, quoique calviniste, choisi par le cardinal de Bourbon pour avocat du marquisat d'Isle, et le duc d'Anjou le nomma son maître de requêtes. En 1585 il quitta la France, se retira d'abord à Montbéliard; mais les Ligueurs, devenus tout-puissants dans cette ville, le forcèrent bientôt à l'abandonner. Après avoir passé quelque temps à Bâle, et ensuite à Sainte-Marie-aux-Mines, il alla en 1587 rejoindre à Metz son beau-père Georges Bertin, médecin distingué. Envoyé en 1591 par la magistrat de Metz auprès du duc d'Épernon et ensuite auprès de Henri IV, il fut, quelque temps après, nommé par ce prince maître des requêtes de l'hôtel et président de la justice dans la ville de Metz. Il garda cet office jusqu'en 1605, année où il se retira des fonctions publiques. On a de lui : *Emblemata*; Francfort, 1596, in-4° : dans ce livre les emblèmes, dessinés par Boissard, et gravés par Th. de Bey, sont chacun accompagnés d'une page d'explication en prose et d'une pièce en vers latins; — *Traité de l'Origine des anciens Assassins porte-couteaux*; Lyon, 1603, in-8°; une première édition parut à Metz, avant 1598. Lebey a aussi publié, sans y mettre son nom, des notes à Pétronne dans l'édition du *Satyricon* parue à Lyon en 1574; il a laissé en manuscrit : *Thesaurus Linguæ Gallicæ*; *De Reliquiis Gigantium*; *Poemata varia*; *Farrago Proverbiorum*; *Commentarii de Rebus Mediomatricorum*, etc.

Son fils, *Antoine* DE BATILLY, né en 1601, prit du service dans l'armée française, participa à presque toutes les campagnes des dernières années de Louis XIII, devint en 1644 maréchal de camp, et fut tué en 1646 par le marquis de Repaire. E. G.

Boissard, *Icones* (pars secunda). — Haag, *La France Protestante*.

LE BIGOT (*Jean*), écrivain français, né à Teilleul (Normandie), en 1549, n'est connu que par les ouvrages suivants : *Larmes sur le trépas de Bastien de Luxembourg, pair de France, gouverneur de Bretagne*, etc.; Paris, 1569, in-4°; — *Vœu et Actions de grâces au cardinal Charles de Bourbon*; Paris, 1570, in-4°; — *La Prise de Fontenay-le-Comte, le 21 septembre, par le duc de Montpensier*; 1574, in-4°. L—z—e.

Dictionnaire Historique (édit. de 1822).

LEBLANC (*Richard*), traducteur français, né à Paris, vers 1510, mort vers 1580, se rendit très-habile dans la connaissence du grec et du latin, fut instituteur des enfants d'Étienne de Mérainville, maître d'hôtel du duc de Guise, et mérita la bienveillance de la princesse Marguerite, fille de François Ier, à laquelle il dédia la plupart de ses traductions. On cite de Leblanc les traductions suivantes : *Les Œuvres et les Jours d'Hésiode*, qu'il traduisit pour les enfants d'Étienne de Mérainville; Lyon ou Paris, Royard, 1547, in-8°. Cette traduction est en vers de dix pieds, seul mètre que Leblanc ait employé dans ses traductions en vers; — *L'Histoire de Tancredus*, prise des vers de Philippe Beroaldo; Paris, 1553, in-16; — *Dialogue* de saint Chrysostome, *de la Dignité Sacerdotale*; Paris, 1553, in-16; — les *Centons* de Proba Falconia; Paris, 1553, in-16; — *L'Élégie de la Com-*

plainte du Noyer, qu'on attribue à Ovide, traduction en vers; Paris, 1554, in-8°; — les *Géorgiques* de Virgile; ibid., 1554, 1574, 1578, in-8°; — les *Bucoliques* de Virgile, moins la première, dont Marot avait donné plutôt une imitation qu'une traduction; ibid., 1555, in-8°, fig.; ibid., 1574; — *Les Livres de la Subtilité* de Jérôme Cardan; ibid., 1554, in-4°; 1578, 1584, in-8°. F.-X. T.

Lelong, *Bibliothèque Historique de la France.*

LEBLANC ou **DUBLANC** (*Guillaume*), théologien et traducteur français, né à Alby, vers 1520, mort à Avignon, en 1588. Il entra dans les ordres, et accompagna à Rome le cardinal d'Armagnac. Il y découvrit deux manuscrits de Xiphilin, et en fit une traduction latine. De retour en France, il devint conseiller clerc du parlement de Toulouse, chancelier de l'université de cette ville, évêque de Toulon en 1571, et vice-légat à Avignon en 1575. Leblanc fut un zélé protecteur des lettres; lui-même était instruit, et composa plusieurs ouvrages, savoir une traduction latine de Xiphilin, 1550; des vers latins insérés dans les *Musæ pontificiæ* de son neveu; — *Recherches et Discours sur les points principaux de la Religion catholique qui sont aujourd'hui en controverse entre les chrétiens*; Paris, 1579, in-8°; — *Discours des Sacrements de l'Église en général, contenant la doctrine d'iceux, enseignés par Jésus-Christ, annoncée par ses ambassadeurs et reçue de toute l'Église catholique, où les plus grossiers et aveugles pourront comprendre et voir à l'œil, selon la vérité évangélique, tous arguments et erreurs des hérétiques repoussés et découverts, avec deux discours, l'un du célibat et l'autre des vœux*; Paris, 1583, in-8°. N.

Gall. Christ., t. I, c. 754. — Du Verdier, *Biblioth. franç.*, édit. de Rig. de Juvigny.

LEBLANC (*Guillaume*), prélat français, neveu du précédent, né à Alby, en 1561, mort à Aix, le 21 novembre 1601. La position de son oncle facilita à Leblanc l'accès des dignités ecclésiastiques. Camérier du pape Sixte V, il fut nommé, en 1588, à l'évêché de Vence, qu'une bulle de Clément VIII réunit en 1591 au siége épiscopal de Grasse. Cette réunion, que le chapitre de Vence repoussa énergiquement, devint pour Leblanc une source inépuisable d'embarras et de procès. Il fut même l'objet d'une tentative d'assassinat, et vit annuler l'acte d'union par le parlement d'Aix. On a de lui quelques ouvrages, dont le principal mérite est la rareté. En voici les titres : *Poemata*; Paris, 1588, in-8°, réimprimé avec des additions sous le titre de *Musæ pontificiæ*; Paris, 1618, in-4°; — *Discours sur le déloyal Assassinat entrepris sur la personne de Guillaume Le Blanc, et inopinément découvert le 27 septembre* 1596, in-8°; — *Discours à ses diocésains touchant l'Affliction qu'ils endurent des loups en leurs personnes et des vermisseaux en leurs figuiers*; Lyon, 1598, in-8°; Paris, 1599, in-12; — *Discours des Parricides*; Lyon, 1606, in-8° : ouvrage posthume publié par son neveu le P. Leblanc. N.

Ch. de Saint-Sixt, *Consolations sur le trépas de Guillaume Leblanc*; Aix, 1601, in-4°. — Reusner, *Aenigmatographia*. — *Mémoires de Trévoux*, novembre 1726, 1256-76.

LE BLANC (*Jean*), poëte français, né à Paris, dans la seconde moitié du seizième siècle; on manque de détails sur sa vie; il publia en 1610 un volume intitulé : *La Néotémachie poëtique*; in-4° : sous ce titre bizarre on trouve des *Odes pindariques* adressées au roi, à la reine, à des princes, à des personnages éminents, des *baisers* (nom donné à des épîtres familières), des poëmes, des satires, qui sont ce qu'il y a de moins faible dans ces productions diverses. Le Blanc avait de la facilité, quelque verve, quelque originalité, mais la correction, le sentiment poétique lui sont demeurés complétement inconnus; aussi son nom n'a-t-il pu échapper a l'oubli. G. B.

Viollet-Leduc, *Bibliothèque Poétique*, t. I, p. [illegible]

LE BLANC (*Vincent*), voyageur français, né à Marseille, en 1554, mort vers 1640. A peine âgé de quatorze ans, il s'embarqua pour l'Égypte, qu'il parcourut durant huit mois. A son retour il fit naufrage sur les côtes de Candie, fut recueilli par le consul français de La Canée, qui lui procura les moyens de passer en Syrie. Le Blanc, s'étant associé à un marchand levantin, débarqua à Tripoli, et visita successivement la Palestine, l'Arabie, la Perse et une grande partie de l'Asie Mineure; il descendit vers [illegible] fit du trafic à Diu, à Cambaye, à Goa, sur la côte de Malabar, sur celle de Coromandel, au Bengale, au Pégu; puis, dans l'archipel malais, à Sumatra, à Java. Au retour, il toucha à Madagascar, et de là en Abyssinie. Il revint à Alexandrie, et en 1578, après avoir relâché à Malte, il débarqua à Marseille. Il eut beaucoup de peine à se faire reconnaître par sa famille, qui depuis six années avait fait publier son décès. Quelques mois plus tard, Le Blanc s'embarquait de nouveau à la suite d'un ambassadeur français envoyé au sultan du Maroc par Henri III. Il essuya encore un naufrage, et fut emprisonné par les Espagnols. Relâché après amples explications, il gagna la terre africaine, descendit à Larache, et, entraîné par ses idées aventureuses, pénétra jusqu'à Mequinez, puis jusqu'à Fez. Dans cette ville, une imprudence lui valut la bastonnade; il eût même été condamné à [illegible] si des mahométans, à raison de son jeune âge, n'eussent pas imploré sa grâce. Le Blanc put se réfugier dans les colonies portugaises, et combattit à la bataille de Mucazam, où fut tué Sébastien, roi de Portugal. En 1579 il fit un voyage à Constantinople, revint en France, visita l'Italie. En 1580 on le retrouve au siége de La Fère, où il fut blessé; puis il [illegible]

compagna le duc d'Alençon dans sa folle équipée dans les Pays-Bas. En 1583 il se maria au Havre, « avec une des plus terribles femmes du monde, et telle que, pensant me reposer, je fus, dit-il, contraint, pour la fuir, de voyager de rechef : et de fait je m'en allai en Portugal, sous tromperie d'acheter des perles, dès l'an 1584. » Si Le Blanc resta peu en ménage, il prit du moins au sérieux son commerce supposé, et après avoir encore parcouru l'Espagne, l'Italie, revu Malte et Marseille en 1592, il était établi joaillier à Séville, lorsque quelques Provençaux lui suggérèrent l'idée de trafiquer en Afrique. Le Blanc ne put résister à pareille tentation, et le 22 octobre il reprit la mer. Le 15 novembre il atterrissait en Sénégambie. Son voyage fut fructueux; cependant à peine revenu à Cadix il repartit pour l'Amérique espagnole. Il semblerait même, d'après quelques passages de son récit, qu'il alla jusqu'au Brésil. Le Blanc revit Marseille en 1619; Peiresc l'engageait à publier ses voyages, mais il y trouva tant d'absurdités et de choses incroyables qu'il ne voulut pas se charger de les éditer. Il en confia l'épuration et la rédaction définitive à Bergeron, qui mourut avant de terminer ce travail. Coulon le mit au jour sous le titre de : *Les Voyages fameux du sieur Vincent Le Blanc, Marseillais, qu'il a faits depuis l'âge de douze ans jusques à soixante aux quatre parties du monde*; Paris, 1649, et Troyes, 1658, in-4°. Pour beaucoup de géographes et de voyageurs cet ouvrage est plus ingénieux qu'utile.

A. de Lacaze.

Beckmann, *Beiträge zur geschichte der Erfindungen*; Leipzig, 1786-1805, 5 vol. in-8°. — Étienne de Flacourt, *Histoire de la grande île Madagascar*; Paris, 1658, in-4°; — Tournefort, *Voyage du Levant*. — A. A. Bruzen de La Martinière, *Dictionnaire Géographique, historique et critique*; La Haye, 1726-1730, 10 vol. in-fol.

LE BLANC (*Thomas*), moraliste français, né à Vitry (Champagne), en 1599, fut admis chez les Jésuites le 27 septembre 1617, prononça ses vœux le 6 août 1634, et mourut à Reims, le 25 août 1669. Il enseigna pendant vingt ans les humanités, la rhétorique, la langue hébraïque et la théologie. Il fut, en outre, recteur des collèges de Châlons, de Verdun, de Pont-à-Mousson, d'Auxerre, de Dijon et de Reims. Nommé provincial de Champagne, il fit deux voyages à Rome pour assister aux congrégations générales de son ordre. La plupart des livres qu'il publia sont des *Guides* spirituels et moraux, pour servir aux hommes dans les diverses conditions de la vie. Voici les titres de ses ouvrages principaux : *La Pauvreté contente*; Pont-à-Mousson, 1650, in-8°; — *La Vie du R. P. Vincent Caraffe, huitième général de la Compagnie de Jésus*, etc.; Lyon, 1653, in-8°; — *Le Guide des Beaux-Esprits*; Pont-à-Mousson, 1654, in-8°. Ces trois ouvrages sont traduits de l'italien de Daniel Bartoli; — *Le Soldat généreux, pour l'utilité de tous les soldats*, etc.; Pont-à-Mousson, 1655, in-8°; — *L'Homme de bonne compagnie*; ibid., 1658, in-8°; — *Le Chrétien dans l'église*; Dijon, 1658, et Reims, 1669, in-12; traduit en italien par Joseph Anturini, jés.; Rome, 1662; — *Dieu vengeur et ennemi des Jurements*; Pont-à-Mousson, 1660, in-12; — *Le saint Travail des Mains, ou la manière de gagner le ciel par la pratique des actions manuelles*, etc...; Lyon, 1661, in-4°; — *Le bon Vigneron, le bon Laboureur, le bon Artisan*; Dijon, 1661, in-12; — *Le Miroir des Vierges, dédié aux Ursulines de toute la France*; Dijon, 1661, in-12; — *Le bon Riche, le bon Pauvre*; Dijon, 1662, in-12; — *Analysis Psalmorum Davidicorum, cum amplissimo commentario*; Lyon, 1665-1676, 6 vol. in-fol.; et Cologne, 1681 : les trois derniers volumes de cet ouvrage important et assez estimé ont été publiés après la mort de l'auteur. Il a laissé des *Commentaires sur les Oraisons et les Epitres de Cicéron*, et un *Traité sur les Anges Gardiens*, qui n'ont point été imprimés.

Ap. Briquet.

Sotwel, *Bibliot. Scrip. S. J.* — Moréri, *Dictionnaire Historique*.

LEBLANC (*Marcel*), missionnaire jésuite français, né à Dijon, en 1653, mort à Mozambique, en 1693, fut un des quatorze mathématiciens envoyés par Louis XIV au roi de Siam Phra-Narai. Il travailla avec zèle à la conversion des bonzes, et s'embarqua pour la Chine; mais le vaisseau sur lequel il était ayant été battu par la tempête, le P. Leblanc reçut à la tête un coup dont il mourut. Nous avons de lui : *L'Histoire de la Révolution de Siam en 1688*; Lyon, 1692, 2 vol. in-12, avec un détail de l'état des Indes à cette époque. Cette relation, d'une exactitude irréprochable, offre aux navigateurs plusieurs remarques utiles.

F.-X. T.

De Montozon et Estève, *Mission du Tonkin et de la Cochinchine*; Paris, 1858. — Tachard, *Voyage à Siam*, in-4°; Paris, 1697.

LEBLANC (*Horace*), peintre français du dix-septième siècle. Il était de Lyon, et mourut dans cette ville, à un âge avancé. Il étudia la peinture en Italie sous Lanfranc; mais il préféra la manière du Josépin. Il s'était exercé dans la peinture à l'huile et à fresque. Rappelé à Lyon, où il reçut le titre de peintre de la ville, il fit avec François Perrier les peintures du cloître des Chartreux. Il exécuta ensuite le *Martyre de saint Irénée et des premiers chrétiens de Lyon*, pour la chapelle de Saint-Irénée du couvent des Feuillants de cette ville, et le tableau du grand autel de la même église. Il représenta *La Mère de Dieu accompagnée d'une partie de la cour céleste* dans un tableau cintré à l'autel de la Vierge dans l'église des Cordeliers; et cette production fut si goûtée qu'on lui en demanda une répétition pour le maître autel de l'église de la Charité. Son meilleur ouvrage fut un *Christ au tombeau*, qu'il peignit pour l'é-

glise des Carmelites. Les portraits d'Horace Leblanc jouissent d'une grande réputation, surtout sous le rapport de la ressemblance. J. V.

Pernetti, *Les Lyonnois dignes de mémoire*; tome II, p. 108.

LEBLANC (*François*), numismate français, né en Dauphiné, mort à Versailles, en 1698. Possédant une fortune considérable, et ayant besoin d'une occupation suivie pour se distraire de sa mélancolie habituelle, il se livra par goût à l'étude des médailles, et en forma une belle collection. Vers 1688 il accompagna en Italie le comte de Crussol, et parcourut une grande partie de ce pays. De retour en France, il publia le résultat de ses recherches sur les monnaies françaises. L'érudition solide dont il fit preuve dans ses ouvrages le fit choisir pour enseigner l'histoire aux enfants de France; mais il mourut avant d'être entré dans l'exercice de ses fonctions. On a de lui : *Traité historique des Monnaies de France depuis le commencement de la monarchie jusqu'à présent;* Paris, 1690, in-4°; ce volume ne contient que les monnaies des rois de France; la deuxième partie, qui traitait des monnaies des seigneurs, est restée en manuscrit. L'ouvrage de Leblanc, appuyé sur les documents les plus authentiques, notamment à partir du règne de Philippe le Bel sur les registres de la cour des monnaies, contient entre autres des tables où se trouvent le prix du marc d'or et d'argent année par année, le nom, le titre, le poids et la valeur des espèces; — *Dissertation sur quelques monnaies de Charlemagne, Louis le Débonnaire, Lothaire et ses successeurs, frappées dans Rome;* Paris, 1689, in-4°; cet opuscule fut joint à l'édition de l'ouvrage précédent, donnée à Amsterdam, 1692, in-4°. E. G.

Chaudon et Delandine, *Dict. Histor.*

LEBLANC (*Claude*), homme d'État français, né le 1er décembre 1669, mort à Versailles, le 19 mai 1728. Son père, Louis Leblanc, était maître des requêtes, intendant en Normandie; sa mère était sœur du maréchal de Bezons. Claude Leblanc, reçu conseiller au parlement de Metz en 1696, devint maître des requêtes en 1697, intendant d'Auvergne en 1704, de Dunkerque et d'Ypres en 1706, et membre du conseil de la guerre en 1716. Saint-Simon dit qu'il était « plein d'esprit, de capacité et d'expédients. » Le 24 septembre 1718, Leblanc fut nommé secrétaire d'État du département de la guerre. On lui doit d'utiles ordonnances, entre autres celles de mars 1720 portant réorganisation de la maréchaussée dans tout le royaume, des 6 mai et 24 août 1720 sur la discipline et l'habillement des troupes, et du 22 mai 1722 sur le service de l'artillerie. Il fit augmenter le nombre des dignitaires et le taux des pensions de l'ordre de Saint-Louis, et fixa à 150 livres le prix de remplacement de chaque homme de milice. En 1719, il devint grand'croix, grand-prévot et maître des cérémonies de l'ordre de Saint-Louis. Au rapport de Saint-Simon, il eut une grande part au choix que fit le régent de Claude Leblanc lorsque ce prince rétablit les fonctions de secrétaire d'État de la guerre qui avaient été supprimées à la mort de Louis XIV. Lors de la conspiration de Cellamare, Leblanc fut initié par Dubois au secret de cette affaire; mais il ne sut que ce que Dubois voulut bien lui laisser savoir. Il assista, d'après Saint-Simon, à la visite des papiers de cet ambassadeur, qui le traita poliment; mais le voyant prêt à fouiller une petite cassette particulière, lui dit : « Monsieur Leblanc, laissez cela; cela n'est pas pour vous; cela est bon pour l'abbé Dubois,.... ce ne sont que lettres de femmes. » Leblanc se garda toujours, avant comme après sa disgrâce, de dire ce qu'il pouvait connaître d'une affaire dont « les principaux et les plus grands coupables, selon Saint-Simon, étaient non-seulement sortis de prison dès avant sa plus profonde chute, mais rétablis en leur premier état, grandeur et splendeur, ainsi que tous les autres accusés et soupçonnés. » Dans l'affaire de la bulle *Unigenitus*, Dubois, ne trouvant pas les membres du parlement assez faciles, imagina de suppléer à l'enregistrement au moyen d'une déclaration du grand conseil; Leblanc [illegible] entendre combien il importait à la cour de Rome que le parlement fût le garant de la concilia[illegible] des évêques. Le duc de Bourbon, poussé par [illegible] maîtresse, la marquise de Prie, se déclara l'ennemi de Leblanc. Mme de Prie était jalouse de l'af[illegible]fection que ce ministre portait à sa mère, [illegible] quelle avait épousé le financier Berthelot [illegible] Pleinœuf. Leduc saisit pour le perdre l'occa[illegible] de la banqueroute de La Jonchère, trésorier [illegible] l'extraordinaire des guerres, qui était un pro[illegible] de Leblanc. Ce ministre fut accusé d'avoir [illegible] dans la caisse du trésorier, et d'avoir contri[illegible] à sa faillite. Le régent eût voulu sauver un hom[illegible] qui l'avait bien servi; mais depuis longtemps [illegible] volonté était soumise à celle du cardinal Du[illegible] qui n'osait déplaire au duc de Bourbon. Le[illegible] dut donc donner sa démission; il fut rem[illegible] par Breteuil. Le 1er juillet 1723, on mit Le[illegible] à la Bastille, et la chambre de l'Arsenal [illegible] chargée d'instruire son procès; l'affaire ayant [illegible] renvoyée au parlement, Leblanc fut acquitté. [illegible] remarqua que le duc de Chartres couvrit l'[illegible]cusé d'une protection toute spéciale. Le 19 [illegible] 1726, Leblanc, qui était en exil, se vit rap[illegible] au poste de secrétaire d'État de la guerre à [illegible] place du marquis de Breteuil. Il occupait enc[illegible] ces fonctions à sa mort. Duclos peint Le[illegible] comme « un ministre consommé, actif, [illegible] d'expédients, aimé des troupes, estimé du [illegible] ferme sans hauteur ». Il avait épousé, en 1[illegible] Madeleine Petit de Passy, fille du doyen du [illegible]lement de Metz, dont il eut une fille, mariée [illegible] marquis de Tresnel, morte sans postérité. [illegible] héritage fut recueilli par Bertin, grand-au[illegible]cier de France, neveu de Leblanc.

Leblanc avait deux frères engagés dans les ordres; le premier, *César* Leblanc, né en 1672, religieux et curé de Dammartin, devint évêque d'Avranches en 1719, et mourut le 13 mars 1746; le second, *Denis-Alexandre* Leblanc, né en 1678, fut évêque de Sarlat en 1722, et mourut le 8 mai 1747. E. L—t.

Saint-Simon, *Mémoires*. — Duclos, *Mém. secrets sur les règnes de Louis XIV et de Louis XV*. — Lemontey, *Hist. de la Régence*. — Villars, *Journal*. — Richelieu, *Mém.*

LEBLANC (*Louis*), chirurgien français, né à Pontoise, mort à Orléans, à la fin du dix-huitième siècle. Il était chirurgien de l'hôtel-Dieu d'Orléans, professeur royal de l'école de chirurgie de la même ville, et membre de l'Académie de Chirurgie de Paris. Il s'est surtout fait connaître par ses services pour l'opération des hernies. On a de lui : *Discours sur l'utilité de l'Anatomie*; Paris, 1764, in-8°; — *Nouvelle Méthode d'opérer les Hernies*, suivie d'un mémoire très-étendu sur le même sujet par Hoin de Dijon; Orléans, 1766, in-8°; — *Réfutation de quelques réflexions sur l'opération de la Hernie*, dans le 4e volume des *Mémoires de l'Académie de Chirurgie*; Londres et Paris, 1768, in-8°; — *Précis d'Opérations de Chirurgie*; Paris, 1775, 2 vol. in-8°; — *Œuvres chirurgicales, contenant un précis d'opérations et une méthode de traiter les hernies*; Paris, 1779, 2 vol. in-8°. On trouve en outre un certain nombre d'observations de Leblanc dans les *Mémoires de l'Académie de Chirurgie* et dans l'ancien *Journal de Médecine*. J. V.

Quérard, *La France Littéraire*.

LE BLANC (*Jean-Bernard*), littérateur et historien français, né à Dijon, le 3 décembre 1707, vivait encore en 1774. Il laissa : *Poëme par M. L. C. sur l'histoire des Gens de Lettres de Bourgogne*; Dijon, 1726; — *Élégies de M. L. B. C. avec un discours sur ce genre de poésie*; Paris, 1731; — *Aben-Saïd, empereur des Mogols*, tragédie; Paris, 1736 et 1743, in-8°; — *Lettres d'un François concernant le gouvernement, la politique et les mœurs des Anglois et des François*; La Haye, 1745, et Lyon, 1758; — *Le Patriote anglais, ou réflexions sur les hostilités que la France reproche à l'Angleterre*; 1756, sans nom d'auteur. V. R.

Papillon, *Bibliothèque des Auteurs de Bourgogne*.

LEBLANC DE GUILLET (*Antoine* Blanc, dit), littérateur français, né à Marseille, le 2 mars 1730, mort à Paris, le 29 juillet 1799. Il fit ses études au collége d'Avignon. Son père le destinait au commerce, mais il préférait la médecine; contrarié dans son goût, il entra dans la congrégation de l'Oratoire en 1746, et professa pendant dix ans les humanités et la rhétorique. En même temps il composa quelques discours latins et quelques drames de collége. Ayant quitté l'Oratoire, Leblanc vint à Paris, où il travailla d'abord au *Conservateur*. En 1751 il publia les *Mémoires du comte de Guine* (Amsterdam, in-12), roman d'amour qui eut du succès. Il composa ensuite des tragédies, dans lesquelles il s'élevait avec chaleur contre le despotisme, mais qui sont écrites d'un style emphatique et quelquefois bizarre. On cite particulièrement ce vers de *Manco Capac* :

Crois-tu de ce forfait Manco Capac capable?

Dénué de ressources, malgré le succès de ses ouvrages, Leblanc de Guillet refusa en 1788 une pension du gouvernement; mais en 1795 il accepta un secours de 2,000 fr. de la Convention. Il était membre du jury des écoles primaires quand il fut nommé professeur de langues anciennes à l'école centrale de la rue Saint-Antoine à Paris. En 1798, Leblanc fut nommé membre de l'Institut. On a de lui : *Manco-Capac*, tragédie en cinq actes, représentée en 1763 et reprise en 1782; Paris, 1782, in-8°; — *Les Druides*, tragédie en cinq actes, jouée en 1772; Paris, 1783, in-8° : le clergé fit défendre les représentations de cette pièce remplie de maximes philosophiques; — *L'heureux Événement*, comédie en trois actes et en vers, 1763, in-8°; — *Le Lit de Justice*; Paris, 1774, in-8°; — *Albert Ier, ou Adeline*, comédie héroïque en trois actes et en vers; Paris, 1775, in-8°; — *Discours sur la nécessité du dramatique et du pathétique en tout genre de poésie*; Paris, 1783, in-8°; — *Virginie*, tragédie non représentée; 1786, in-8°; — *De la Nature des Choses*, poëme de Lucrèce, traduit en vers; 1788-1791, 2 vol. in-8°; — *Le Clergé dévoilé, ou les états généraux de* 1303, tragédie non représentée; Paris, 1791, in-8°; — *Tarquin, ou la royauté abolie*, tragédie, 1794, in-8°; — Une traduction du commencement de *L'Anti-Lucrèce*, insérée dans *le Mercure*. Leblanc a laissé en manuscrit des pièces de théâtre et des traductions d'auteurs anciens. J. V.

Mahérault, *Notice sur Ant. Leblanc*, 1799. — *Biogr. univ. et port. des Contemp.* — Quérard, *La France Littér.*

LE BLANC (*Nicolas*), chimiste et industriel français, né à Issoudun (Indre), en 1753, mort en 1806. Son père, qui était directeur des forges d'Yvoy, lui fit étudier la médecine. Vers 1780, le jeune Le Blanc fut attaché à la maison du duc d'Orléans en qualité de chirurgien. Il s'occupa de recherches chimiques, principalement des phénomènes de la cristallisation; en 1786, il communiqua à l'Académie des Sciences des travaux à ce sujet. Sur un rapport de l'Institut, du 30 thermidor an x, le ministre François de Neufchâteau ordonna l'impression aux frais du gouvernement de son ouvrage intitulé : *Cristallotechnie, ou essai sur les phénomènes de la cristallisation et sur les moyens de conduire cette opération pour en obtenir des cristaux complets, et les modifications dont chacune des formes est susceptible*; Paris, 1802, in-8°. Il s'était livré aussi à un autre travail dont les résultats furent immenses. En 1786, l'Académie

des Sciences avait mis au concours un prix de 2,400 livres, qui devait être décerné à l'auteur d'un procédé de fabrication de la soude au moyen du sel marin. Il s'agissait de soustraire plusieurs industries importantes aux effets fâcheux résultant du renchérissement croissant des potasses, de la hausse des soudes naturelles de l'Espagne et de la rareté des gîtes de natron naturel. L'objet de ce concours attira l'attention de Le Blanc, qui en 1789, répétant des expériences indiquées dans le *Journal de Physique* de La Métherie, parvint à extraire, par des moyens nouveaux, la soude du sel marin. Il exposa au duc d'Orléans tous les avantages qu'offrirait une exploitation en grand de ses procédés. Ce prince demanda un examen préalable à D'Arcet, professeur au Collége de France, où Dizé, préparateur, fut chargé de suivre les épreuves du procédé. Sur le rapport favorable, un traité d'association intervint, le 12 février 1790, entre le duc d'Orléans, Le Blanc, Dizé et Henri Shée, traité par suite duquel une usine fut créée à la Maison-de-Seine, près Saint-Denis, pour l'exploitation de la soude artificielle. En 1791, par un nouvel acte, l'association reçut une forme définitive, et tout présageait le plus brillant avenir à cette nouvelle industrie. La méthode de Le Blanc était un immense service rendu aux arts industriels; elle mettait à leur disposition un alcali puissant, à bas prix, dont la fabrication n'avait pas de limites, puisqu'elle a pour base le sel marin. Son exploitation a donné l'essor à la fabrication de l'acide sulfurique, et elle a été de la sorte l'occasion de beaucoup de progrès industriels. En donnant comme produit secondaire une grande quantité d'acide chlorhydrique, la fabrication de la soude artificielle a donné une matière première à bas prix, propre à la préparation du chlorure de chaux, que les blanchisseries de fils et de toiles de lin, de coton et de chanvre, ainsi que les papeteries consomment en masses prodigieuses; les verreries, les savonneries ont fait par ces soudes des progrès immenses pour la qualité et le bon marché de leurs produits. Aussi l'Europe fabrique-t-elle aujourd'hui pour trois cent millions de soude factice. La découverte de Le Blanc, comme l'a déclaré l'Académie des Sciences, est donc un des plus grands bienfaits, sinon le plus grand, dont les arts chimiques aient été dotés depuis soixante ans. Malheureusement pour l'inventeur, la mort du duc d'Orléans et les désastres de la révolution vinrent le priver des fruits de ses travaux. Le comité de salut public l'obligea de livrer son secret au gouvernement, qui le publia comme étant d'utilité publique. L'association se trouva naturellement dissoute. L'inventeur, dépouillé du fruit de ses laborieuses recherches, réclama une indemnité : on ne lui en donna que d'illusoires, et le reste de sa vie se passa en vaines démarches. Toutes ses ressources se consumèrent dans cette longue lutte à laquelle une mort prématurée vint mettre fin.

En 1855 sa famille adressa à l'empereur une supplique à l'effet d'obtenir l'indemnité que Nicolas Le Blanc avait vainement sollicitée. Renvoyée à l'Académie de Sciences, cette demande fut l'objet d'un rapport en date du 31 mars 1856, fait par les membres de la section de chimie. On y constate la haute importance et les résultats féconds du procédé de Le Blanc; on y examine aussi la prétention qu'avait élevée Dizé, son associé, en 1810, d'avoir pris une part réelle aux expériences préalables, et, sur les pièces présentées, entre autres, d'après l'acte fait entre les associés, le 12 février 1790, dans lequel Le Blanc est désigné comme *posesseur du secret*, comme *auteur du procédé*, l'Académie n'hésita pas à le regarder comme le véritable auteur de la méthode; Dizé n'aurait fait que modifier les proportions des matières à employer dans la fabrication de la soude, et que le seconder dans l'exploitation (1). GUYOT DE FÈRE.

Compte rendu des séances de *l'Acad. des Sciences*, 31 mars 1856. — *Documents particuliers*.

LEBLANC DE BEAULIEU (*Jean-Claude*), prélat français, né à Paris, le 26 mai 1753, mort le 13 juillet 1825. Chanoine régulier de Sainte-Geneviève avant la révolution, il devint en 17[illegible] curé constitutionnel de la paroisse Saint-Séverin. Après la terreur il fut nommé curé [illegible] Saint-Étienne-du-Mont. Choisi pour archevêque de Rouen, à la mort de Gratien, il fut sacré, [illegible] 18 janvier 1800, à Paris, et tint dans son église métropolitaine un concile des évêques de [illegible] diocèse, le 5 octobre suivant. En 1801 Leblanc de Beaulieu assista au concile national qui se tint à Paris. Après la signature du concordat, il donna sa démission, et en 1802 il [illegible] nommé à l'évêché de Soissons. Il refusa d'abord, dit-on, de rétracter les principes de l'Église constitutionnelle, qu'il abandonna pourtant bien après. Il écrivit alors au pape, et renonça non seulement au schisme mais au jansénisme. [illegible] établit un séminaire dans sa ville épiscopale. Invité en 1815 à se rendre au champ de [illegible] convoqué par l'empereur après son retour [illegible] l'île d'Elbe, Leblanc de Beaulieu écrivit au ministre pour protester de sa fidélité à Louis XVIII. Cette déclaration fut imprimée, et l'évêque [illegible] Soissons se retira en Angleterre. Le retour [illegible] roi lui rendit son diocèse, et en 1817 Leblanc de Beaulieu fut nommé à l'archevêché d'Ar[illegible] rétabli par le nouveau concordat. Ayant donné sa démission en 1822, il se retira au séminaire des missions étrangères à Paris, se chargea [illegible] la direction des petits Savoyards, et fut nommé membre du chapitre de Saint-Denis. J. V.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. [illegible] Contemp.*

(1) Seul, l'un des membres de la section de [illegible] M. Chevreul a pensé que Dizé avait eu une plus grande part à l'invention, et qu'il aurait coopéré aux expériences qui ont servi de base à la fabrication de la soude, avant les actes qui ont été désignés.

LEBLANC DE BEAULIEU (*Louis*). *Voy.* BEAULIEU.

LEBLANC (*Urbain*), vétérinaire français, né à La Commanderie, près de Bressuire (Deux-Sèvres), le 26 novembre 1796. Il étudia à l'École d'Alfort, y devint professeur, et fut élu en 1852 membre de l'Académie de Médecine. Ses principaux travaux sont : *Recherches relatives à la détermination de l'âge des lésions des plèvres et des poumons du cheval*, au point de vue médico-légal; Paris, 1811, in-8°; — *Traité des Maladies des Yeux observées chez les principaux animaux domestiques*, etc.; Paris, 1823, in-8°, avec 7 pl.; — *Atlas du Dictionnaire de Médecine et de Chirurgie vétérinaires* (avec M. Trousseau); Paris, gr. in-fo. de 27 pl.; — *Recherches expérimentales sur les caractères physiques du Sang dans l'état sain et dans l'état de maladie* (avec M. Trousseau); 1832, in-8°; — *Des diverses espèces de Morve et de Farcin considérées comme des formes variées d'une même affection générale contagieuse*; Paris, 1839, in-8°; — *Recherches expérimentales et comparatives sur les effets de l'Inoculation au cheval et à l'âne du pus et du mucus morveux et d'humeurs morbides d'autre nature*; Paris, 1839, in-8°; — *Traité de Pathologie comparée, ou éléments de médecine et de chirurgie comparée dans l'homme et les animaux*, avec M. Follin; Paris, 1855, 2 vol. in-8°. M. Leblanc a donné aussi un grand nombre de dissertations dans les Journaux de médecine vétérinaire. G. DE F.

Documents particuliers. — *Journal de la Librairie.*

LEBLANC DE CASTILLON. *Voy.* CASTILLON.

LEBLOND (*Gaspard* MICHEL, surnommé), archéologue français, né à Caen, le 24 novembre ..., mort à Laigle, le 17 juin 1809. Il embrassa l'état ecclésiastique, et depuis 1772 fut adjoint de l'abbé de Vermont, bibliothécaire du collége Mazarin. Quelques notices d'archéologie et de numismatique le firent admettre en 1772 à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Au commencement de la révolution, il fut nommé membre de la commission créée par l'Assemblée constituante, et chargé du dépouillement des bibliothèques supprimées et des archives nationales. Les soins qu'il donna à cette mission enrichirent de près de 50,000 volumes la Bibliothèque Mazarine, dont il devint conservateur en .... Compris dans la première organisation de l'Institut, il fut appelé après le 18 brumaire au corps législatif; il en sortit en 1802. Quelques années avant sa mort, il se retira à Laigle. ... composa l'inscription du tombeau qui ... fut élevé dans cette ville. Quelques jours avant sa mort Leblond anéantit ses manuscrits, ... plusieurs ont été regrettés. Il a publié les ... suivants : *Observations sur les Médailles du cabinet de M. Pellerin*, 1771, in-4°; 2e édition, revue, corrigée et augmentée par l'auteur, suivie de nouvelles remarques de M. Pellerin sur l'ouvrage de M. Erkel; 1823, in-4°; — *Mémoires pour servir à l'histoire de la révolution opérée dans la musique par Gluck*; 1781, in-8° : en collaboration avec plusieurs autres savants; — *Lettre d'un amateur des beaux-arts sur le Saint-Alype de Caffieri*; 1790, in-8°; — *Observations présentées au Comité des Monnaies de l'Assemblée nationale* (publié sous le nom de Dupré, graveur); 1790, in-8°. Il a ajouté au *Mémoire sur Vénus* par Larcher un index in-8°, intitulé : *Drôleries éparses de côté et d'autres dans ce volume*; cet index a été imprimé deux fois : la deuxième édition, plus ample que la première, commence à la p. 337, et finit à la p. 376. Les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* contiennent de l'abbé Leblond les mémoires suivants : *Recherches sur deux Médailles impériales de la ville d'Hippone*, t. XXXIX; — *Mémoire sur la Vie et les Médailles d'Agrippa, gendre d'Auguste, et Recherches sur la ville de Lamia, sur les Maliens et sur quelques-unes de leurs médailles*, t. XL, partie histor.; — *Observations sur le prétendu dieu Lunus*, t. XLII; — *Dissertations sur les Vases Murrhins*, t. XLIII. — Les deux mémoires suivants, rédigés par lui avec Laporte-Dutheil et Mongez, sont dans le *Recueil de l'Institut*, classe de Littérature et Beaux-Arts : *Rapport sur le fragment d'un monument antique envoyé à l'Institut national par Achard, conservateur du Musée de Marseille*, avec une pl., t. 1er, année 1797; — *Observations sur la Magie*, dans le même recueil : avec Vien; — *Rapport sur des Vases trouvés dans un tombeau près de Genève, dont le dessin a été adressé à l'Institut par la Société pour l'Avancement des Sciences et Arts de Genève*, avec une pl., t. II, 1798. Leblond a inséré dans le *Journal de Paris*, en mars 1782, sous le nom d'*Un Savant en Us*, plusieurs lettres en faveur des inscriptions en langue latine, contre les lettres de Boucher, qui plaidait pour la langue française. Comme éditeur, il a publié, de concert avec l'abbé de Lachau, la *Description des Pierres gravées du cabinet du duc d'Orléans*; 1780, 2 vol. in-fol., ouvrage de l'abbé Arnaud et H. Coquille, mais qui est souvent attribué aux éditeurs, parce qu'ils ont signé la dédicace. L'abbé Leblond passe pour avoir pris part à l'*Origine de tous les Cultes* de Dupuis. GUYOT DE FÈRE.

Boisard, *Les Hommes remarquables du Calvados.* — Quérard, *La France Littéraire.*

LEBLOND ou LEBLON (*Michel*), orfèvre et graveur au burin allemand, né à Francfort-sur-le-Mein, à la fin du seizième siècle, mort à Amsterdam, en 1656. Sandrart, qui avait reçu ses conseils à Francfort, dit que Leblond ne se bornait pas à la culture des arts, mais qu'il jouissait d'une certaine réputation d'éloquence, et, qu'il fut envoyé en Angleterre et près de plusieurs cours du Nord. Cet artiste avait une finesse

et une délicatesse extrêmes dans le burin. Toutes ses pièces sont d'un travail précieux. Il signait *MichaelBlondus* ou d'un M et d'un B entrelacés. On cite surtout : *Saint Jérôme; — Figures dansantes; — Une Noce;* 1615; — *Armoiries; — Suite de Manches de couteau*. En 1616, Leblond publia un recueil de gravures estimé, contenant divers *Ornements et Feuillages pour les armoiries ainsi que des Fruits et des Fleurs*. J. V.

F. Basan, *Dict. des Grav. anciens et modernes*. — Sandrart, *Teutsche Academie*.

LEBLOND (*Jean-Baptiste*), voyageur et naturaliste français, né à Toulongeon, le 2 décembre 1747, mort à Guzy, le 15 août 1815. Il avait à peine vingt-et-un ans lorsqu'il passa aux colonies. En 1756 il se fixa sur les côtes occidentales de la Martinique. Après un examen attentif des îles, il alla visiter les bouches de l'Orénoque. Le premier, il fut à même de décrire une tribu nombreuse, que la civilisation n'avait pu encore réduire, et qui, aux temps des voyages aventureux de Ralegh, avait donné lieu aux contes les plus merveilleux et les plus fantastiques. Sur des images devenues populaires, on représentait ces sauvages comme perchant au sommet des arbres. Les *Guaraonos* ou *Waraons*, que visita Leblond, logent en réalité dans des cabanes semi-aériennes, qu'ils établissent dans les terres noyées des îles, situées à l'embouchure du fleuve, sur les tiges du manglier. Ils accueillirent le médecin français, lui firent visiter en détail leurs habitations et lui prouvèrent que, protégés par leurs forêts maritimes, ils pouvaient vivre des produits d'un seul arbre : le palmier murichi subvient en effet à tous leurs besoins. Leblond partit pour la Guyane française, et en fit en quelque sorte sa seconde patrie. En 1789 il avait déjà exécuté plusieurs courses le long du littoral de Cayenne et dans l'intérieur, lorsqu'il entreprit un voyage plus pénible à travers des forêts inexplorées. Suivi de quelques nègres, et n'ayant souvent d'autre guide que la boussole, il parvint au delà des sources du Camopi, à plus de quatre-vingts lieues des côtes, et fit sur ces régions désertes des observations géologiques d'un grand intérêt; il visita en même temps dans la haute Guyane des tribus indiennes, dont la population ne dépassait pas alors quatre mille individus (1).

De retour en France en 1802, Leblond rédigea ses divers voyages; mais il ne put les faire imprimer d'abord, et plusieurs de ses observations scientifiques ne parurent même qu'après sa mort. En l'année même de son retour, il publia dans le *Moniteur* un article *Sur le moyen de civiliser les Indiens de la Guyane française*. Leblond avait été nommé commissaire du roi, avec mission d'explorer les forêts qui renferment l'arbre à quinquina. Ses recherches furent dès lors utiles, et se prolongèrent jusqu'en 1772. Il visita ainsi les principales villes de la Guyane espagnole, la capitainerie de Caracas, aujourd'hui république de Venezuela, la nouvelle Grenade et la plus grande partie du Pérou. Il forma une collection d'objets d'histoire naturelle, que contenaient à peine vingt-huit caisses, dont une partie enrichit aujourd'hui le Muséum de Paris.

De retour en France vers 1785, Leblond fit connaître ses observations sur la région, pour ainsi dire inconnue, qu'avait décrite Piedrahita, et publia un mémoire sur *Santafé de Bogota* (1) et ses *Observations sur le Platine*, dont les divers gisements étaient alors tout à fait ignorés. Deux ans plus tard parut un travail beaucoup plus considérable, intitulé : *Observations sur la Fièvre jaune et sur les maladies des tropiques faites dans un voyage aux Antilles, à l'intérieur de l'Amérique méridionale, au Pérou*; Paris, 1805, in-8°. De tous ses ouvrages, c'est celui dont le voyageur semble avoir fait le plus de cas. Huit ans plus tard, il donna sa grande relation, qu'il voulait publier en quatre volumes in-8°, mais dont il ne fit jamais imprimer que le premier tome. Ce livre, répandu à très-petit nombre d'exemplaires, est intitulé : *Voyages aux Antilles et à l'Amérique méridionale commencé en 1767 et fini en 1802, contenant un précis historique des révoltes, des guerres et des faits mémorables dont l'auteur a été témoin*, etc., *suivi de recherches géologiques sur l'état primitif du globe, sur les changements qu'il a subis et qu'il continue à éprouver, avec des observations sur les effets du courant général de l'Océan* etc.; Paris, 1813, in-8° (2).

(1) Plusieurs de ces petites tribus ont disparu depuis l'époque où notre médecin naturaliste les visitait. Et nous n'hésitons pas à dire que jamais les indiens de la Guyane n'eurent un meilleur observateur, puisque durant un séjour de dix-huit ans dans cette contrée Leblond ne cessa point, pour ainsi dire, de s'occuper d'eux.

(1) Ce mémoire fut imprimé en 1786 et est devenu d'une telle rareté, que jusqu'à ce jour nous n'avons pu parvenir à en prendre connaissance. Il en est de même de plusieurs mémoires de ce naturaliste : durant cette [illegible] année 1785, on imprima son *Mémoire sur la Pla[illegible] et la manière de l'extraire de la mine*. Plus tard, [illegible] son depart pour Cayenne, il offrit au gouver[illegible] 900 livres de ce métal. En 1786 Leblond lut à la So[illegible] de Médecine de Paris ses divers *Mémoires sur l'[illegible]phantiasis*, le *Pian*, les *Maladies de la Peau [illegible] tropiques*. En 1790 après avoir reçu 6,000 fr. de Louis [illegible] pour aller chercher de nouveau sur le continent l'[illegible] à quinquina, il envoya à l'Académie des Sciences [illegible] *carte géographico-minéralogique de ses deux [illegible] dans l'intérieur de la Guyane*. En 1791 il expédi[illegible] Journal de Physique son *Essai sur l'Indigotier*. Ses [illegible] moires *Sur le Poivrier et sur le Boucouyer* par[illegible] dans les *Annales du Muséum d'Histoire Naturelle*.

(2) Nous avons la certitude que le t. II de cet [illegible] tant ouvrage avait été complétement rédigé, et il [illegible] vers 1828, entre les mains de l'éditeur Nepveu, [illegible] avait fait l'acquisition; il nous fut communiqué et [illegible] a fourni pour un travail sur la Guyane, publié vers [illegible] époque, de curieux renseignements sur ces Guar[illegible] ou *Waraons*, dont plusieurs tribus habitaient enco[illegible] bouches de l'Orénoque en 1841, époque à laquelle [illegible] vant Codazzi écrivait sa geographie de l'état [illegible] nezuela. Il serait vivement à désirer que le t. [illegible]

A la fin de cet ouvrage remarquable, Leblond se plaint du déclin de ses forces et de l'impossibilité de trouver un collaborateur qui consente à l'aider dans la rédaction de ses derniers travaux; il n'en donna pas moins l'année suivante un opuscule fort substantiel sur la Guyane, dans lequel il consigna les résultats de dix-huit ans d'observations faites sur le continent américain. Cette brochure, qui n'a pas cent pages, est intitulée: *Description de la Guyane française, ou tableau des productions naturelles et commerciales de cette colonie, expliquées au moyen d'une carte géologico-topographique dressée par M. Poirson, ingénieur géographe*; Paris, 1814, in-8°. Quelques mois après cette publication, Leblond se retira dans son pays, et y mourut. Ferd. DENIS.

Leblond (neveu), *Biographie* placée en tête d'un deuxième tirage du *Voyage à la Guyane*. — L. A. M. Bourgelat, *Mercure de France* d'octobre 1813. — *Rapport de l'Académie des Sciences*.

LEBLOND DE SAINT-MARTIN (*Nicolas-François*), jurisconsulte et humaniste français, né à Château-Thierry, le 19 juin 1748, mort à la fin du dix-huitième siècle. Après avoir suivi les cours de droit, il s'était fait recevoir avocat au parlement. On a de lui: *Mémoire sur le Partage et les Défrichements des Communes de l'Artois*; — *Horace*, édition latine avec des notes; Orléans, 1767, in-12; — *Traduction nouvelle des Œuvres de Virgile*, avec des notes et un discours préliminaire; 1783, 3 vol. in-8°; — *Idées d'un citoyen sur la municipalité, ou la commune gouvernée par elle-même*; Paris, 1790, in-8°. J. V.

Quérard, *La France Littér.*

LEBLOND (*Auguste-Savinien*), mathématicien et naturaliste français, né à Paris, le 19 octobre 1760, mort dans la même ville, le 22 février 1811. Il était employé au cabinet des estampes à la Bibliothèque impériale. On a de lui: *Le Portefeuille des Enfants*, mélange d'animaux, de fleurs, de fruits, etc., dessinés et accompagnés de courtes explications; Paris, 1784 et ann. suiv., 24 cahiers in-4°: le texte de cet ouvrage a été réimprimé séparément sous le titre de *Livret du Portefeuille des Enfants*; Paris, 1798, 2 vol. in-18; — *Sur la Fixation d'une Mesure et d'un Poids*; 1791, in-8°; — *Sur le Système Monétaire*; Paris, 1798, in-8°; — *Cadrans logarithmiques adaptés aux poids et mesures*; 1799, in-8°: cet instrument est composé de trois cercles concentriques; — *Notice historique sur la Vie et les Ouvrages de Montucla*, lue à la Société d'Agriculture de Versailles, le 15 janvier 1800; — *Barême Métrique* (avec A. N. Duchesne); Versailles, 1802, 2 vol. in-12; — *Dictionnaire abrégé des Hommes célèbres de l'Antiquité et des Temps modernes*; Paris, 1802, 2 vol. in-12; — *Sur la Ponctuation décimale*, dans les *Mémoires de la Société libre d'Instruction* (n° 2, p. 25); — *De l'Instruction par les Yeux*, dans le même recueil, p. 35. L. L—T.

Biogr. univ. et portat. des Contemp. — Quérard, *La France littér.*

LEBOBE (*Auguste-Stanislas*), magistrat et homme politique français, né à Couilly (Seine-et-Marne), le 19 décembre 1790, mort à Pont-aux-Dames, le 8 avril 1858. Fils d'un meunier de la vallée du Morin, il vint à Paris, où il entra comme commis chez un entrepreneur de couvertures de bâtiments. Grâce à ses efforts, il devint bientôt un des notables commerçants de la capitale, et fut en 1832 élu juge et en 1841 président du tribunal de commerce. Il appela à diverses reprises, dans ses discours officiels, l'attention du chef de l'État sur l'utilité d'obtenir l'extradition des banqueroutiers frauduleux, afin d'établir, suivant son heureuse expression « la solidarité de l'honneur commercial entre toutes les nations ». Son vœu fut exaucé. Avant de quitter la présidence du tribunal de commerce, il fit adopter par les syndics un règlement qui, en apportant plus de promptitude et d'équité dans l'administration des faillites, augmentait en même temps la dignité de l'institution des syndics. Élu député de l'arrondissement de Meaux le 10 juillet 1842, il prit place dans l'assemblée sur les bancs du parti conservateur; et à la révolution de 1848 il rentra dans la vie privée. Sa fille avait épousé le célèbre chirurgien Blandin, qui précéda son beau-père au tombeau. A. Is.

Documents particuliers. — *Le Publicateur de l'arrondissement de Meaux*, n° du 17 avril 1858.

LEBŒUF. *Voy.* LEBEUF.

LEBON (*Jean*), médecin français, né à Autreville, en Champagne, dans la première moitié du seizième siècle, fut un de ceux qui opérèrent une réaction contre la médecine galénique et signalèrent le retour vers la médecine hippocratique. Lebon fut médecin du cardinal de Guise, puis du roi Charles IX. On a de lui: *Therapeia Puerperarum*, in-16, réimprimé à Paris, en 1577, avec le *Thesaurus Sanitatis* de Liébault. C'est un des bons ouvrages sur les maladies des femmes. Il a été réimprimé à Francfort, 1586, in-16; à Paris, 1589, dans la collection de Pachias; à Gênes, 1635; Paris, 1664, in-4°, à la suite des œuvres de Jacques Houllier; — *Abrégé des Eaux de Plombières, en Lorraine*; Paris, 1576, in-8°; 1616, in-16; — *La Physionomie du grand philosophe Aristote, c'est-à-dire sa science de juger de quelle vie et complexion est un chacun*; Paris, 1553, in-8°; — *Oraison en invectives contre les poëtes confrères de Cupidon et rithmailleurs de notre temps* (sous le nom de *Nobel*, anagramme de Lebon); Rouen, 1554, in-16; — *Traité de Galien Que les mœurs de l'âme suivent la complexion du corps*; Paris, 1566, in-16; — *Opuscule de Galien d'aillaigrir le corps*, traduit en français; Paris, 1556, in-16; — *La Physionomie*

Voyages de Leblond ne fût pas perdu pour la science; car l'auteur montre en général une grande sagacité dans ses observations.

d'Adonnant, sophiste, traduit en français, *avec un livre des nèves et verrues naturelles;* Paris, 1556, in-8°; — *Lucien, de la Beauté,* traduit en français; Paris, 1557; — *Dialogue du Coural;* Paris, 1557; — *L'Art de connaître les affections de l'esprit et d'y remédier;* — *Dialogue de l'antre de Mercure;* — *Épître à ses amis touchant la liberté parisienne;* Paris, 1557, in-16; — *Avertissement à Ronsard touchant sa* Franciade; Paris, 1568, in-8°; — *Le Rhin au roi, où, à l'imitation du Danube qui a parlé plusieurs fois, par prosopopée, aux empereurs romains, l'auteur introduit le fleuve du Rhin, parlant au roi, l'exhortant de le venir voir et jouir de ce qui lui appartient, et en ce faisant être terreur à reistres qui viennent fourrager la Lorraine et ravager la Champagne;* Paris, 1569, in-8°; — *Étymologicon françois;* Paris, 1571, in-8°; — *Le tumulte de Bassigny apaisé par le cardinal de Lorraine;* Paris, 1573, in-8°; — *Adages ou Proverbes françois* (sous le pseudonyme de *Solon des Vosges*); Paris, 1576, in-8°; — *De l'Origine et Invention de la rime;* Lyon, 1582; — *Les Bâtiments, Érections et Fondations des Villes et Cités assises ès trois Gaules;* Lyon, 1590, in-16. La Croix du Maine attribue en outre à Lebon une *Grammaire Françoise* et une traduction des *Antiquités de Bérose.* F.-X. T.

La Croix du Maine, *Bibliothèque franç.*

LE BON (*Joseph*), homme politique français, né à Arras, le 25 septembre 1765, mort sur l'échafaud révolutionnaire à Amiens, le 24 vendémiaire an IV (16 octobre 1795). Il fit ses études chez les oratoriens, et entra dans cette congrégation. Dès l'âge de dix-huit ans il enseignait la rhétorique au collége de Beaune, et se fit remarquer par sa régularité à remplir ses devoirs. Ses sympathies non dissimulées pour la révolution le brouillèrent bientôt avec ses confrères : à la fin de mai 1790 il s'en sépara avec éclat, et accepta la cure constitutionnelle du Vernois près Beaune. En juillet 1791 il obtint celle de Neuville-Vitasse, près Arras, qui le rapprochait de sa famille, dont il était le principal soutien. Ses liaisons avec Robespierre, Saint-Just et Le Bas, ses compatriotes, l'entraînèrent hors de la route qu'il avait suivie jusque alors. Il se maria, et se mit à fréquenter les sociétés politiques. Maire d'Arras (16 septembre 1791), puis procureur syndic du département du Pas-de-Calais, il se fit remarquer par une grande modération, et fut nommé, en septembre 1792, député suppléant à la Convention nationale; mais il n'y siégea qu'après le 31 mai 1793. Envoyé une première fois, en octobre 1793, en mission dans le Pas-de-Calais, il s'y montra encore si indulgent que Guffroy, son compatriote et son ennemi, l'accusa de fédéralisme, et le dénonça comme le protecteur des contre-révolutionnaires et le persécuteur des patriotes. Il accusait en outre Le Bon d'avoir refusé de faire partie de la société des Jacobins. Le comité de salut public se hâta de le rappeler; mais, sur la garantie de Robespierre et sur sa promesse de travailler à faire oublier son passé, il fut presque aussitôt renvoyé dans son département avec des pouvoirs illimités et la mission « d'étouffer, par les moyens les plus efficaces et les plus actives, les mouvements contre-révolutionnaires qui s'élevaient dans la ville d'Aire et dans d'autres endroits du Pas-de-Calais. » Le 9 nivôse an II, il reçut l'ordre d'établir le gouvernement révolutionnaire dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais. Il accomplit sa mission avec trop de rigueur; effrayé de sa responsabilité en présence des Autrichiens sur les frontières de France et des intrigues de la coalition, il vit partout des ennemis de la république et fit couler le sang sur son passage. Il fut terrible et inflexible à la fois.

Dénoncé à la convention par Guffroy, son ennemi acharné, Le Bon fut renvoyé de l'accusation portée contre lui, ce qu'il devait plus peut-être à la mauvaise renommée du dénonciateur qu'à sa propre défense, qui fut présentée par Barère au nom du comité de salut public, qui « tout en improuvant les formes un peu acerbes de Lebon », déclara que par son énergie il avait sauvé Cambray en se jetant courageusement dans cette ville attaquée par les Autrichiens. On éleva contre lui d'autres accusations, mais elles ont manqué de preuves (1). Dénoncé de nouveau le 15 thermidor (2 août), Joseph Le Bon fut décrété d'accusation; ce ne fut pourtant que le 18 floréal (7 mai 1795) que l'Assemblée chargea une commission de vingt-et-un membres d'examiner sa conduite. Quirot, rapporteur de cette commission, fit son rapport le 1er messidor (19 juin). Il avait divisé en quatre classes les délits imputés à Le Bon : 1° assassinats juridiques; 2° oppression des citoyens en masse; 3° exercice de vengeances personnelles; 4° vols et dilapidations. Cette dernière accusation, l'assemblée refusa de l'écouter, « déclarant que Le Bon en était complétement absous ». Sur les autres points, qui se réduisaient réellement à un seul, à l'emploi illimité de la guillotine, il répondit : « Vous vouliez donc que je fusse de glace quand vous étiez tout de feu! Quand mes actes étaient rigoureux, les vôtres étaient terribles! Vous vouliez donc que je vous désobéisse quand vous aviez mis la terreur à l'ordre du jour? Si j'étais coupable en exécutant vos décrets, étiez-vous innocents en les faisant? » Ce moyen de défense ne pouvait pas lui concilier l'indulgence de l'assemblée, appelée à se condamner elle-même; aussi le traduit devant le tribunal criminel d'Amiens, qui le condamna à mort. Ce tribunal jugeait sans appel, en vertu de la loi du 12 prairial. Le [illegible]

(1) Sa correspondance intime montre le contraste d'un homme aussi bienveillant dans son intimité qu'il était impitoyable dans ses fonctions publiques. Le Bon eut du reste cela de commun avec plusieurs autres des plus exaltés terroristes.

demandait à profiter du bénéfice de la constitution qui venait d'être achevée, et à se pourvoir en cassation; la convention passa à l'ordre du jour, et donna l'ordre de l'exécution. En endossant la chemise rouge, Le Bon s'écria : « Ce n'est pas moi qui devrais l'endosser : il faudrait l'envoyer à la Convention, dont je n'ai fait qu'exécuter les ordres! »

Lamartine dit de Le Bon : « Il décima à Arras et à Cambray les départements du Nord et du Pas-de-Calais. Cet homme est un exemple du vertige qui saisit les têtes faibles dans les grandes oscillations d'opinion. Les temps ont leurs crimes comme les hommes. Le sang est contagieux comme l'air. La fièvre des révolutions a ses délires. Le Bon en éprouva et en manifesta tous les accès pendant les courtes phases d'une vie de trente ans. Dans un temps calme il eût laissé la réputation d'un homme de bien; dans des jours sinistres il laissa le renom d'un proscripteur sans pitié. » H. Lesueur.

Le Moniteur universel, an Ier, nos 259; an II, n° 277, [illegible], 78, 253, 310, 327; an III, nos 6, 108, 199, 274, 294, 308, 319; an IV, nos 23. — Thiers, *Histoire de la Révolution française*, tom. IV, passim; t. V, liv. XXIII, p. 374. — Lamartine, *Histoire des Girondins*, t. VII, liv. LIII, p. [illegible]. — *Lettres de Joseph Le Bon à sa femme pendant les quatorze mois de prison qui ont précédé sa mort, avec une préface par son fils, Émile Le Bon*; Chalons-sur-Saône, 1845. — *Quelques Lettres de Joseph Le Bon, antérieures à sa carrière politique* (1788-1791); Chalons, [illegible]. — *Réfutation du rapport à la Convention nationale sur la mise en accusation de Joseph Le Bon*; Chalons, 1858, in-8°. — *Doc. part.*

LEBON (*Philippe*), ingénieur et chimiste français, inventeur de l'éclairage au gaz, naquit à Bruchay, près de Joinville, aujourd'hui département de la Haute-Marne, le 29 mai 1769, et mourut à Paris, le 2 décembre 1804. L'instituteur de son village fut son premier maître. Envoyé ensuite à Paris pour compléter son éducation, il y obtint les plus grands succès, et il n'avait pas encore vingt-cinq ans quand il fut nommé ingénieur des ponts et chaussées d'abord à Angoulême, puis à Paris, où il professa la mécanique à l'École des Ponts et Chaussées. Vers 1797, il commença ses essais sur le gaz provenant de la combustion du bois. Peut-être avait-il connaissance de quelques observations déjà faites avant lui sur l'éclairage par ce gaz; telles que celles de Delsemius, qui eurent lieu à Paris, en 1686; celles du docteur anglais Clayton, en 1739, sur le même objet, et celles consignées dans un mémoire que Driller avait lu en 1787 à l'Académie des Sciences de Paris, où il indiquait les moyens d'employer à l'éclairage ce même gaz. Quoi qu'il en soit, Lebon fit à sa campagne de Bruchay ses premières expériences, et il ne se borna point à préparer un gaz inflammable, il s'occupa aussi à purifier ce gaz, à le débarrasser des matières étrangères et de l'odeur due à la présence de l'acide pyroligneux. Pour obtenir ce résultat, il imagina de faire passer le tuyau de dégagement dans un vase rempli d'eau froide : l'eau condensait les vapeurs acides et les matières bitumineuses, tandis que l'hydrogène carboné se dégageait pur. Dès ses premiers essais, Lebon aperçut dans une même opération la carbonisation complète de tous les corps combustibles, la production de l'acide pyroligneux, du goudron et de la flamme qui pouvait servir aux usages domestiques en procurant la lumière et le chauffage. Il avait bâti un appareil en briques, qu'il remplissait de bois, et après l'avoir fermé hermétiquement, en laissant un tuyau pour la fumée, il dirigeait ce tuyau dans une cuve où il s'élargissait de manière à former un large récipient condensateur. On allumait le feu sous l'appareil; le bois placé dans l'intérieur se carbonisait parfaitement; la fumée parvenue dans la cuve d'eau se purifiait en abandonnant le goudron et l'acide pyroligneux; le gaz dégagé à la sortie du condensateur donnait une lumière assez vive et assez pure pour faire espérer un succès complet après de nouveaux lavages et de nouveaux essais. Lebon vint continuer ses expériences à Paris, dans sa demeure rue et île Saint-Louis, en face l'hôtel Bretonvilliers. Fourcroy, Prony et d'autres savants l'encouragèrent de leurs conseils, et il fit de grandes dépenses pour perfectionner sa découverte. En l'an VII, il lut à l'Institut un *Mémoire* sur les résultats qu'il avait obtenus, et le 6 vendémiaire de l'an VIII (21 septembre 1799) il reçut un brevet d'invention pour de nouveaux « moyens d'employer les combustibles plus utilement, soit pour le chauffage, soit pour la lumière, et d'en recueillir différents produits ». Quelques mois après il proposait au gouvernement des appareils de chauffage et d'éclairage plus économiques. Il transporta alors ses appareils dans l'hôtel de Seignelay, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, et leur donna le nom de *thermolampes*. Il établit dans ce local des ateliers pour leur confection, distribua la lumière et la chaleur dans de grands appartements, dans les cours et dans les vastes jardins, qu'il illuminait de milliers de jets de lumière, sous la forme de gerbes, de rosaces, de fleurs, etc. Dans un mémoire qu'il publia sur ses thermolampes, il invita tout Paris à en venir voir les brillants effets. La *Gazette de France* du 19 vendémiaire an X contient l'annonce des expériences de Lebon, qui excitèrent alors une vive curiosité. Un rapport officiel fait au ministre de la Marine par le général Saint-Haouen déclare « que les résultats avantageux qu'ont donnés les expériences du thermolampe du citoyen Lebon ont comblé et même surpassé les espérances des amis des sciences et des arts ». L'invention était loin, cependant, d'avoir obtenu la perfection à laquelle on est arrivé depuis. Il n'avait pas encore été possible de dégager complétement la flamme d'une odeur empyreumatique, et la lumière n'avait pas acquis la pureté, le brillant qu'on obtient aujourd'hui. Mais les perfectionnements arrivaient, et les autres produits de la carbonisation offraient des avantages immenses.

Pour utiliser ceux-ci, Lebon sollicita l'adjudication d'une portion des pins de la forêt de Rouvray près du Havre. La concession lui fut donnée le 9 fructidor an XI (27 août 1803), à la condition de fabriquer cinq quintaux par jour. Il se mit à l'œuvre, associé à un Anglais, et le succès qu'il obtint fut tel que les princes russes Galitzin et Dolgorouki lui proposèrent, au nom de leur gouvernement, de transporter en Russie ses procédés en le laissant maître de fixer les conditions. C'était une fortune assurée; mais il répondit que son invention appartenait à son pays, qui seul devait en profiter.

Il n'était pas donné à cet homme laborieux de recueillir le fruit de ses travaux. Il était installé au Havre avec sa famille; il fut appelé à Paris comme ingénieur pour les travaux du sacre de l'empereur. Le jour même de la cérémonie, il mourut subitement, à peine âgé de trente-six ans. On le rapporta chez lui mourant et ensanglanté. Le bruit courut qu'il avait été victime d'un assassinat; mais on ne put en acquérir la preuve. D'autres malheurs atteignirent sa veuve: un associé infidèle fit disparaître les bénéfices obtenus dans l'exploitation de Rouvray, qu'elle fut forcée d'abandonner; elle se vit sans ressources, exposée aux poursuites du domaine pour une somme de 8,000 fr. restant due sur le prix de la concession. Elle essaya en 1811 de rouvrir une fabrique de thermolampes, mais ce fut sans succès. La Société d'Encouragement pour l'Industrie lui décerna, le 11 septembre 1811, un prix de 1,200 fr. proposé *pour les expériences faites en grand sur les divers produits de la distillation du bois*; un rapport de Darcet avait constaté les services rendus par Lebon à l'industrie et à la science, son application du gaz hydrogène carboné à l'éclairage, invention dont les Anglais ont profité avant les Français, en la perfectionnant. En même temps la Société d'Encouragement demandait au ministre de l'intérieur qu'une pension fût accordée à la veuve de Lebon, et par un décret de la même année une pension viagère de 1,200 fr. lui fut en effet donnée. Mme Lebon n'en jouit pas longtemps : elle mourut en 1813. Un fils de Philippe Lebon, officier d'artillerie, a été aussi frappé d'une mort prématurée. G. DE FÈRE.

Notice sur l'Invention de l'Éclairage par le Gaz hydrogène carboné, par M. Gaudry, avocat à la cour de Paris, 1856. — *Recueil des Brevets d'invention*, t. VIII, p. 121. — *Moniteur* du 11 sept. 1811. — *Mémoire de la Société d'Encouragement*, année 1811. — *L'Invention*, année 1856.

LEBORGNE DE BOIGNE (*Claude-Pierre-Joseph*), homme politique français, d'origine Sarde, né à Chambéry, le 8 mars 1764, mort à Paris, en janvier 1832. Frère du général comte de Boigne (*voy.* ce nom), il vint de bonne heure à Paris, où il entra dans l'administration des colonies. En 1791, il fut nommé secrétaire de la commission et envoyé à Saint-Domingue pour pacifier cette île; mais les pouvoirs des commissaires ayant été contestés par l'assemblée coloniale, les commissaires revinrent en France en laissant Leborgne chargé des affaires de la métropole. Il y favorisa de tout son pouvoir la cause des noirs et de la révolution. En 1792 il promulgua à Saint-Domingue la loi qui reconnaissait les droits politiques des noirs et des hommes de couleur; mais les colons s'opposèrent à l'exécution de cette loi, et de nouveaux commissaires furent envoyés avec des troupes. Leborgne partit en janvier 1793, comme commissaire médiateur avec le général Rochambeau, gouverneur de La Martinique, qui s'était réfugié à Saint-Domingue. Ils attendirent vainement à La Désirade l'escadre qui devait les porter à La Martinique, et s'embarquèrent pour La Guadeloupe, d'où ils purent enfin passer à La Martinique. La guerre venait d'éclater avec l'Angleterre. Le 11 mai 1793, une escadre anglaise parut devant La Martinique; Leborgne contribua à défendre cette île. Arrivé à Paris à la fin de 1793, il fut arrêté par ordre du comité de sûreté générale, et envoyé à la Conciergerie comme girondin, malgré les réclamations du ministre de la marine. Leborgne obtint enfin sa liberté. En 1796 il fut renvoyé à Saint-Domingue en qualité de commissaire ordonnateur du corps d'armée que Truguet fit passer dans cette colonie avec Sonthonax et Rigaud, pour y organiser le régime républicain et prendre possession de la partie espagnole, qui venait d'être cédée à la France par le traité de Bâle. Leborgne concourut aux opérations des deux commissaires, et fut nommé, en avril 1797, député de Saint-Domingue au Conseil des Cinq Cents. Le 16 novembre, il proposa à cette assemblée d'établir un comité chargé d'aviser aux moyens de réorganiser la marine française et de préparer une descente en Angleterre. En 1798 il fit une motion pour que les nouvelles élections de Saint-Domingue fussent annulées, parce qu'elles avaient été influencées par Toussaint Louverture. Le 7 septembre 1799, il présenta un rapport sur l'armement en course, qu'il appelait *la marine auxiliaire*, et proposa d'encourager les corsaires par des primes. Cette proposition, adoptée par le Conseil des Cinq Cents, fut rejetée par le Conseil des Anciens. Lorsqu'on proposa d'aggraver le sort des déportés de fructidor, Leborgne combattit Rouchon, qui avait parlé en faveur de l'humanité. Au 18 brumaire, Leborgne s'opposa de toutes ses forces au succès de Bonaparte. Il reprit alors son grade de commissaire ordonnateur; mais il resta longtemps sans emploi. En 1813 il fut envoyé à l'armée d'Allemagne et fait prisonnier de guerre. Le retour de Louis XVIII lui permit de revenir en France. En 1817 Leborgne publia un ouvrage sur les moyens de rattacher Saint-Domingue à son ancienne métropole. Il avait eu peu de rapports avec son frère, et n'eut aucune part à son immense fortune. On a de lui : *L'Ombre de la Gironde à la Convention nationale, ou notes sur ses assassins, par un détenu à la*

Conciergerie; Paris, 1794, in-8°; — *Essai de Conciliation de l'Amérique et de la nécessité de l'union de cette partie du monde avec l'Europe*; Paris, 1817, in-8°; — *Nouveau Système de Colonisation pour Saint-Domingue, combiné avec la création d'une compagnie de commerce pour rétablir les relations de la France avec cette île, précédée de considérations générales sur le régime colonial des Européens dans les deux Indes*; Paris, 1817, in-8°. J. V.

Biog. univ. et portat. des Contemporains.

LEBORGNE DE BOIGNE (*Benoît*). *Voy.* BOIGNE.

LE BOSSU (*René*), religieux génovéfain, né à Paris, en 1631, d'un avocat général à la cour des aides, mort sous-prieur de l'abbaye de Saint-Jean de Chartres, en 1680. Il contribua beaucoup à former la bibliothèque de Sainte-Geneviève de Paris. On a de lui : un *Parallèle de la Philosophie de Descartes et d'Aristote*, Paris, 1674, in-12, qu'il voulait concilier. « Il ne savait pas, dit un bel esprit, qu'il fallait les abandonner l'un et l'autre ». Nous ajouterons que Le Bossu était plus capable de raisonner sur les chimères anciennes que de les détruire; — un *Traité du poëme épique*, dont la 6e édition a été imprimée à La Haye, 1714, in-8°. Dans cet ouvrage il n'omet aucune des règles ni aucune des ressources du genre. Le P. Bossu veut que le poëme épique ait toujours un but moral; et il prétend tirer ces principes d'Homère. Voltaire assure que ces règles ne sont ni dans l'*Iliade* ni dans l'*Odyssée*, et que ces deux poëmes étant d'une nature totalement différente, les critiques seraient fort en peine de mettre Homère d'accord avec lui-même. L'embarras n'aurait pas été moindre à l'égard de Virgile, qui réunit dans son *Énéide* le plan de l'*Iliade* et celui de l'*Odyssée*. B. H.

Lelong, *Biblioth. Hist. de la France*. — Chaudon et Delandine, *Dictionnaire Historique*.

LEBOUCHER (*Odet-Julien*), historien français, né à Bourey, près de Coutances, le 13 juin 1744, mort le 28 septembre 1826. Il était maire de sa ville natale. On a de lui : *Histoire de la dernière Guerre entre la Grande-Bretagne et les États-Unis de l'Amérique, la France, l'Espagne*, etc.; Paris, 1787, in-4°.

Son fils, M. *Émile* LEBOUCHER, a donné une nouvelle édition de ce livre sous ce titre : *Histoire de la Guerre de l'Indépendance des États-Unis*; Paris, 1830, 2 vol. in-8°. J. V.

Notices dans *Le Moniteur*, la *Gazette de France*, et le *Journal de Paris*, du 8 octobre 1826. — *Annales Biographiques*, 1826, p. 487.

LE BOUCQ (*Jacques*), écrivain héraldique français, mort le 2 mai 1573. Il était fils de Noël Le Boucq, mort au siége de Valenciennes, le 15 mars 1567. Il fut hérault d'armes et lieutenant de la Toison d'Or sous Charles Quint et Philippe II, et a laissé plusieurs manuscrits relatifs à la science héraldique, qui périrent pour la plupart dans l'incendie arrivé au palais de Bruxelles en 1731. Les seuls ouvrages qui restent de cet auteur sont : *Le Triumphe d'Anvers, faict pour les nobles Festes de la Thoyson d'Or, tenues par le très-hault et très-puissant prince Philippe, roi d'Espagne, de France et d'Angleterre*, 1555, manuscrit petit in-folio, qui faisait partie de la collection de M. Lammens, bibliothécaire de l'université de Gand; — *Recoel de tous les Festes et Chapitres de la noble ordre du Thoison d'Or depuis la première institution jusques à notre temps*, manuscrit in-folio, faisant partie de la bibliothèque de Mans; — *Le noble Blason des armes*, 1564 et 1572, manuscrit autographe, petit in-folio, appartenant en 1842 à un propriétaire de Gand. La bibliothèque de Vienne en Autriche possède aussi un manuscrit de Jacques Le Boucq.

Documents inédits.

LE BOUCQ (*Henri*), petit neveu du précédent, seigneur de Camcourgean et de Lamfret, né le 19 juillet 1584, mort le 19 décembre 1660. Créé chevalier par Philippe IV, roi d'Espagne, en 1659, il fut échevin de Valenciennes et bailli du vicomté de Sebourg. Il ajouta, en 1648, à l'histoire de Sebourg, publiée par son fils Pierre, une troisième partie, formant les chapitres 19 à 23, supplément beaucoup plus rare que le livre même. Il a laissé en outre un manuscrit petit in-4°, ayant pour titre : *Traité des Choses les plus remarquables concernant la singularité des authorités et priviléges de Vallenciennes*. Ce manuscrit fait aujourd'hui partie de la bibliothèque de M. le chevalier Amédée Le Boucq de Ternas, demeurant à Douai.

Documents inédits.

LE BOUCQ (*Simon*), historien français, né à Valenciennes, le 15 juin 1591, mort dans la même ville, le 1er décembre 1657. Dans sa jeunesse, il passa plusieurs années à Anvers chez François Sweerts, écrivain belge, qui faisait le commerce, et puisa chez lui le goût de l'étude. De retour à Valenciennes, il fut nommé lieutenant, puis surintendant de l'artillerie et des munitions de cette ville. Il en devint en 1618 échevin, en 1644 prévôt, et plus tard conseiller pensionnaire. L'histoire, les antiquités et la numismatique occupaient ses loisirs. Il avait une riche bibliothèque et une précieuse collection de médailles romaines. En 1655 il fit don à l'archiduc d'Autriche Léopold-Guillaume, gouverneur des Pays-Bas, qui se trouvait alors à l'abbaye de Vicoigne, de six cent trente-six médailles romaines, dont dix-neuf étaient d'or. On a de lui : *Bref Recueil des Antiquités de Valentienne. Où est représenté ce qui s'est passé de remarquable en la dicte ville et seigneurie, depuis sa fondation jusques à l'an* 1619, *par S. L. B.*; Valenciennes, 1619, in-8°, réimprimé dans les *Archives historiques et littéraires du nord de la France et du midi de la Belgique*, 2e série, tom. IV; — *Histoire ec-*

clésiastique de la ville et comté de Valentienne; Valenciennes, 1844, gr. in-8°, publié par M. Arthur Dinaux : le manuscrit de cet ouvrage se trouve à la bibliothèque publique de Valenciennes; — *Guerre de Jean d'Avesnes contre la ville de Valenciennes*; 1290-1297; et *Mémoires sur l'histoire, la juridiction civile et le droit public, particulièrement des villes de Mons et de Valenciennes, du onzième au dix-septième siècle, recueillis et publiés par A. Lacroix*; Bruxelles, 1846, gr. in-8°, mis au jour par la société des Bibliophiles belges. M. Arthur Dinaux indique de Le Boucq vingt ouvrages manuscrits dont voici les principaux : *Antiquitez et Mémoires de la très-renommée et très-fameuse ville et comté de Valentienne, avecq les généalogies, ordre et suite de ses comtes et seigneurs; ensemble la fondation des églises, lieux pieux de la dite ville*; 2 vol. in-fol., conservés à la bibliothèque publique de Cambrai; — *Libvre contenant plusieurs copies de chartres, priviléges, lettres et advenues de la ville de Valentiennes, escripts et recueillis la plus part des originelles*, 4 vol. in-fol., qui appartiennent à la bibliothèque publique de Valenciennes. L'*Annuaire de la Bibliothèque royale de Belgique*, sixième année, 1845, pag. 135, contient un extrait d'un manuscrit de cette bibliothèque, intitulé : *Description de Notre-Dame-la-Grande et Saint-Jean en Valentienne, avecq les épitaphes qui se retrouvent en icelles, recueilli par Simon Le Boucq, escuier*, 1616. Les ouvrages de Le Boucq sont mal écrits, mais ils se recommandent par leur grande exactitude.

E. Regnard.

A. Dinaux, *Notice historique et bibliographique sur Simon Le Boucq*, en tête de l'*Histoire ecclésiastique de la ville et comté de Valencienne*. — Le Glay, *Catalogue des Manuscrits de la bibliothèque de Cambrai*, p. 381.

LE BOUCQ (*Pierre*), historien français, de la famille du précédent, né le 14 février 1612, mort le 22 février 1676. Il fit son droit à Douai, où il devint licencié en 1632, puis il se livra à l'étude des coutumes du Hainaut et du droit municipal de Valenciennes. En 1633, Isabelle, infante d'Espagne, le nomma échevin de cette ville. Il y commandait la garde de la porte Cardon lorsque, le 8 juin 1639, il empêcha les Français, sous les ordres du sieur de Vallcourt, de piller et de brûler les faubourgs. Sa femme étant morte en 1650, sans laisser d'enfant, il embrassa l'état ecclésiastique. Il est auteur des ouvrages suivants : *Histoire de la terre et vicomté de Sebourcq, jadis possédés par les comtes de Flandre et de Hainnault, ensemble de leurs faits héroïques et mémorables, depuis descendue aux très-illustres maisons de Wilhem et Berghe, avec plusieurs belles et remarquables singularitez*; Bruxelles, 1645, in-4°; — *Histoire de la vie et des miracles du glorieux saint Druon* (patron de Sebourcq); Douai, 1646, in-16; — *Histoire des Choses les plus remarquables advenues en Flandre, Hainaut, Artois et pays circonvoisins, depuis 1596 jusqu'à 1674, etc.*, publiée avec une notice sur l'auteur et sa famille, par le chevalier Le Boucq de Ternas; Douai, 1857, in-8°.

E. Regnard.

Foppens, *Bibliotheca Belgica*. — Lelong, *Bibliothèque Historique de la France*, tom. III, n° 39,064. — *Biographie Valenciennoise*, pag. 86. — M. Le Boucq de Ternas, *Famille Le Boucq, de Valenciennes; Notes biographiques*, p. 208, à la suite de l'*Histoire des choses les plus remarquables*, etc.

LEBOULANGER (*Jean*), magistrat français, mort le 24 février 1481. Sa famille portait originairement le nom de Montigny; mais un de ses aïeux, Jean de Montigny, ayant fait distribuer du pain aux habitants de Paris pendant trois jours dans un moment de disette, le peuple, par reconnaissance, le surnomma *Le Boulanger*, et cette qualification devint le nom de sa famille. Fils de Raoul Leboulanger, grand-panetier du roi et capitaine des gardes du duc de Bourgogne, Jean Leboulanger était président au parlement de Paris lorsque la plupart des princes du sang et des grands vassaux de la couronne formèrent la ligue du bien public contre Louis XI. Quand l'armée rebelle assiégea Paris, Jean Leboulanger fut choisi pour aller négocier avec les chefs de l'insurrection, et il fit si bien que le traité de Conflans fut signé peu de temps après. En récompense Leboulanger fut élevé, en 1471, à la dignité de premier président au parlement de Paris. Tout dévoué à la politique de Louis XI, Leboulanger avait instruit en 1469 le procès du cardinal La Balue; en 1475, il présida au procès du connétable de Saint-Pol, et deux ans plus tard à celui de Jacques d'Armagnac, duc de Nemours.

J. V.

Blanchard, *Hist. des Premiers Présidents*. — Moréri, *Grand Dict. Histor.*

LEBOURDAYS (*Hardouin*), sieur de La Genevraie, littérateur français, né au Mans, vers la fin du seizième siècle, mort vers l'année 1640. Sa profession était modeste : il était clerc au greffe de la sénéchaussée du Mans. En l'exerçant, il apprit à connaître les procureurs, les avocats, et ne conçut pas trop bonne opinion de leur délicatesse. C'est du moins ce que tend à prouver son *Libre Discours sur l'Origine des Procès*, publié au Mans, en 1610, in-8°. Libre discours en effet, et très-libre, plein d'invectives acerbes et de scandaleuses anecdotes. La même année Lebourdays fit imprimer *Regrets sur la mort de Henri IV*, morceau composé dans un genre plus grave. Mais puisque nous avons à dire quelque bien de Lebourdays, reconnaissons sincèrement que ces *Regrets* sont peu touchants, et qu'avec lui le genre grave est le genre ennuyeux. Plus tard il publia : *Discours et ordre tenu à l'entrée de leurs MM. Louis XIII et Marie de Médicis en la ville du Mans*, 1614. Cette pièce est une relation assez plaisante, que précèdent des vers supportables. Ansart raconte

que, plus avancé en âge, Lebourdays devint avocat au présidial du Mans. Quelle figure dut-il faire dans une compagnie qu'il avait si peu respectée? Avec ou sans le titre d'avocat, il publia, dans l'intérêt des échevins du Mans, le factum suivant : *Réponse faite en forme de correction fraternelle à quelques écrits ci-devant mis en lumière sous le nom de Fr.-J. B.* L'anonyme auquel s'adresse cette réponse est Jean Boucher, gardien des cordeliers du Mans. Lebourdays a aussi composé divers opuscules en prose et en vers contre les protestants, sous le titre de : *La Concorde en l'état ecclésiastique;* 1624, in-4°. Ce volume est incontestablement le meilleur de ceux qui portent son nom. Il n'est pas d'un théologien, mais d'un lettré versé dans la théologie, qui aborde résolument les questions les plus délicates et les tranche avec une vivacité quelquefois éloquente. Ses vers ont le tour et l'accent de ceux d'Agrippa d'Aubigné. On lui attribue encore *La Défense de la Vérité contre les Errants de ce temps;* Paris, 1628, in-8°. Mais cet ouvrage nous est inconnu. B. H.

Lauret, *Biblioth. du Maine.* — Narc. Desportes, *Bibliogr. du Maine.* — B. Hauréau, *Hist. Littér. du Maine*, t. I, p. 333.

LEBOURGEOIS. *Voy.* HEAUVILLE.

LE BOUTILLIER DE RANCÉ. *Voy.* RANCÉ.

LE BOUVIER (*Gilles* (1)), dit Berry, roi d'armes, chroniqueur et voyageur français, né à Bourges, en 1386, mort vers 1460. A l'âge de seize ans, comme il nous l'apprend lui-même, il quitta son pays natal, pour voir et parcourir le monde. Il vint à Paris; introduit à la cour, probablement sous le patronage de Jean, duc de Berry, il obtint de Charles VII, alors régent, l'office de hérault d'armes, en 1420. Le 25 décembre (de la même année), jour de Noël, il fut créé roi d'armes du pays et marche de Berry. Cette cérémonie eut lieu au château de Mehun-sur-Yèvre, résidence habituelle du dauphin (2). En 1426, G. Le Bouvier fit partie de l'ambassade que Charles VII envoya auprès du duc de Bretagne pour rallier à la cause royale ce grand vassal mécontent. Gilles en rapporta au roi la réponse en qualité de hérault chevaucheur. C'est encore lui qui, comme roi d'armes, fut chargé de peindre les armoiries de la Pucelle sur le modèle annexé aux lettres patentes du 2 juin 1429. Le 8 novembre 1437, Charles VII fit son entrée solennelle dans Paris. En avant du groupe dont le roi occupait le centre, et à la tête de sa maison, marchait Gilles Le Bouvier, vêtu de la cote d'armes de France, de velours azuré, chargée de trois fleurs de lis d'or, brodées et bordées de grosses perles. En 1449, il prit part aux négociations et aux opérations militaires qui eurent pour résultat le recouvrement de la Normandie (1). En 1454 Gilles Le Bouvier se trouve mentionné pour une gratification de cent vingt livres qui lui fut allouée par le roi sur les aides du bas pays d'Auvergne. Ces renseignements divers fournissent comme une esquisse authentique de la vie de ce personnage, demeurée jusqu'ici à peu près inconnue des biographes.

Voici la liste de ses ouvrages : *Chronique ou histoire de Charles VII, roi de France.* Cette chronique commence à l'an 1402 (1403 nouveau style), année où naquit Charles VII. Ce prince, à partir de 1417, devient comme le point central du récit, qui se termine à la mort du connétable de Richemont, le 26 décembre 1458. Les principaux manuscrits de cette chronique, œuvre principale de Gilles Le Bouvier, sont, par ordre de mérite : 1° ms. 9676, 1, A, Colbert, Bibliothèque impériale. Ce ms., sur papier, a pour filigrane un écu royal de France avec le chiffre C (qui pourrait être le chiffre royal) au-dessous de l'écu. Les annotations dont il est recouvert paraissaient indiquer la main de l'auteur (2); 2° ms. 8415, B Colbert, parchemin; 3° ms. 9676, 3,3, Colbert, papier; 4° ms. 8415, C; 5° ms. Sorbonne 435; 6° ms. 9671,5, 5, Colbert; 7° ms. 9627 Béthune; 8° ms. 137, Notre-Dame (3); 9° ms. 10045 du British Museum (4).

La chronique est anonyme dans beaucoup de manuscrits. Aussi a-t-elle été d'abord attribuée,

(1) Denis Godefroy (*Charles VI*, p. 411) l'appelle « Jacques Le Bouvier ». Mais cette variante est fautive : des actes authentiques ne donnent à Bouvier dit *Berry* que le prénom de Gilles.

(2) *Ms.* 9683, 5,5, fol. 13. Les Lettres d'institution de Gilles Le Bouvier ne nous sont point connues. Mais on en trouve la formule, avec le nom de *Berry*, dans un recueil de protocoles qui fut à l'usage des secrétaires de Charles VII. (Ms. français du roi, n° 9676, 2, 2, fol. 64). Monstrelet raconte qu'en 1422, lorsque Charles VI fut inhumé à Saint-Denis, le roi d'armes de Berry, accompagné de plusieurs héraults et poursuivants, assistait à la cérémonie. Le corps ayant été déposé dans la fosse, le roi d'armes dit : « Dieu veuille avoir pitié et merci de l'âme de très-haut et très-excellent prince Charles, roi de France, sixième de ce nom, notre naturel et souverain seigneur! » Et derechef, poursuit Monstrelet, après ce, ledit roi d'armes cria : « Dieu doint bonne vie à Henry, *par la grâce de Dieu, roi de France et d'Angleterre, notre souverain seigneur!* » Ce passage montre quelles étaient les attributions du roi d'armes de Berry. Mais le roi d'armes dont parle Monstrelet n'était pas notre *Le Bouvier*. Il y avait alors deux gouvernements, deux maisons royales, deux personnels d'officiers royaux; l'un à Paris, sous la domination des Anglais; l'autre à Bourges, autour de Charles VII.

(1) Jacques Cœur fut, comme on sait, le banquier qui pourvut, par ses avances financières, à toutes les dépenses de l'expédition. Sous la date du 11 novembre 1449 (lendemain de l'entrée de Charles VII à Rouen) Gilles Le Bouvier donna quittance au célèbre argentier d'une somme de neuf écus. C'est ainsi que le hérault Berry figure parmi les débiteurs de Jacques Cœur. On remarque que, dans sa chronique, Gilles Le Bouvier garde un silence complet sur la disgrâce et la chute imméritées de ce grand financier. Nous croyons que ce silence est un acte de dignité, qui doit être imputé honorablement au caractère du chroniqueur.

(2) Ce manuscrit, qui en 1617 appartenait à de Thou, a servi à l'édition de Duchesne.

(3) Le carton 55 n° 34 des Archives au palais Soubise, contient un cahier du seizième siècle, où se trouve un fragment anonyme et mutilé de la chronique du hérault Berry.

(4) Le ms. n° 790 de la bibliothèque de Troyes contient également la chronique du hérault Berry.

par erreur, au poëte Alain Chartier, secrétaire du roi Charles VII.

La première édition qui ait été imprimée de ce mémorial parut sous le titre suivant : *Les Chroniques du feu roi Charles septiesme, par feu maistre Alain Chartier ;* 1528, Paris, François Regnault, petit in-folio gothique. Elle a été réimprimée sous ce titre : *Histoire mémorable des grands troubles de France sous Charles VII, par Alain Chartier;* Nevers, Pierre Roussin, 1594, in-4°. Sur la foi de cette tradition erronée, André Duchesne, à son tour, comprit l'*Histoire de Charles VII, roi de France,* dans l'édition des *Œuvres de maistre Alain Chartier* qu'il publia en 1617, à Paris, chez Pierre Le Mur, in-4°, d'après les éditions antérieures et le ms. anonyme de J.-A. de Thou (1). En tête de ce recueil, A. Duchesne a placé une notice, dans laquelle il a malheureusement confondu et mêlé ensemble des faits biographiques relatifs les uns au hérault Berry, et les autres au poëte Alain Chartier (2), que Duchesne croyait être l'auteur de la chronique. De ces deux individus distincts, Duchesne, égaré par une tradition reçue, a fait un seul et même personnage. Mais le savant éditeur, en poursuivant le cours de ses recherches, rencontra le ms. Bigot (aujourd'hui 8415 B), dans lequel « Gilles le Bouvier, dit *Berry* roi d'armes de France », se nomme en toutes lettres au préambule de son œuvre, comme étant l'auteur de cette chronique.

Duchesne, après cette découverte, rectifia publiquement l'erreur qui sur ce point avait régné jusque alors (3). Enfin, la chronique du hérault Berry a été publiée pour la dernière fois en deux parties, sous le véritable nom de l'auteur, par Denis Godefroy, historiographe de France. La première partie, depuis 1403 jusqu'à 1422, se trouve dans l'*Histoire de Charles VI,* roi de France, imprimée au Louvre, in-folio, en 1653, page 411 à 444. La suite, qui embrasse tout le règne de Charles VII, reprend à 1423 et se poursuit (avec une continuation depuis 1455) jusqu'à la mort du roi, arrivée en 1461. Cette suite a été insérée par Godefroy dans l'*Histoire de Charles VII,* également imprimée au Louvre, en 1661, in-folio, p. 369 à 480.

Recouvrement de la Normandie. — Cette relation de la guerre de Normandie en 1449 se trouve à part dans les mss. suivants : 1° 9669, 2,2, fonds du roi, autrefois Colbert 1416 ; 2° 9675, 2, ibidem ; 3° 9675, 3,3, ibidem ; 4° Duchesne, n° 79, aux folios 277 et suiv., 5° ms. de la bibliothèque Sainte-Geneviève à Paris : L, f, n° 2 ; du folio 105 au folio 129. Le *Recouvrement de la Normandie* a été fondu ensuite par l'auteur, et se trouve reproduit dans le texte de sa chronique de France.

Chronique de Normandie. — Charles VII, que l'un de ses contemporains qualifiait *historien grand,* était en effet grand amateur d'histoire. Pour appuyer moralement les expéditions de son règne, il fit faire et publier des compilations historiques propres à manifester le bon droit de ses guerres et à rendre plus assurés dans l'avenir les titres de sa possession royale. Le *Recouvrement de la Normandie* fut un ouvrage de ce genre, ou plutôt la suite d'un ouvrage, plus étendu, que le roi fit exécuter par son hérault Berry. Dans les manuscrits les plus complets, cette relation est précédée d'une chronique de Normandie qui remonte aux origines du *Rou,* et qui se continue, d'une manière à peu près suivie, jusqu'au recouvrement de cette province. Tels sont notamment les manuscrits du roi 9669, 2,2 ; Duchesne 79 du folio 277 au fol. 318, et D. D, 7 de la bibliothèque de Lille (1).

Mémoire du fait et destruction d'Angleterre en partie ; Histoire du roi Richard. — En 1440, au moment où s'élevait la Praguerie, le connétable de Richemont vint trouver Charles VII, et l'engagea à sévir avec énergie. *Souvenez-vous,* lui dit-il, *du roi Richard* (2). Le connétable faisait allusion à Richard II, roi d'Angleterre, qui laissa ses parents s'emparer de son autorité, et qui fut à la fin sacrifié et supplanté par son successeur, Henri de Lancastre. Le *Mémoire* dont il s'agit est un travail historique entrepris par ordre du roi et par le hérault Berry, sur cet épisode de l'histoire d'Angleterre. Il subsiste, manuscrit (3), dans le volume déjà cité 9669, 2, 2, du folio 106 verso au fol. 132.

Armorial, ou registre de noblesse. — Cet ouvrage, extrêmement curieux, a été mis en ordre et présenté au roi Charles VII, par le hérault Berry, de 1454 à 1458 environ (4). Il se compose d'une suite de blasons, recueillis par le hérault lui-même, de pays en pays et de province en province, pendant le cours de sa longue et laborieuse carrière. Ce recueil est distribué méthodiquement par ordre géographique. L'auteur

(1) Aujourd'hui ms. 9676, 1, A.

(2) *Voy.* ce nom dans la *Biographie générale.*

(3) *Voy.* Labbe, *Alliance chronologique,* etc., 1651, in-4°, p. I, p. 695.

(1) A la suite du *Recouvrement de la Normandie,* on trouve dans le ms. 9669, 2, 2, fol. 193 et suiv., une pièce intitulée *Lettre d'Aristote à son fils Alexandre.* On lit au commencement de ce morceau : « Je, qui suis serviteur du roy, ay mis à exécution son commandement et ay donné œuvre de acquérir le livre de bonnes mœurs au gouvernement de lay. » Berry est peut-être *le serviteur* désigné ici comme étant l'auteur de cette compilation.

(2) Chronique de Gruel dans Godefroy, p. 776.

(3) On peut voir le cas que Duchesne faisait de ce travail alors inédit : *Œuvres d'Alain Chartier,* p. 864; Godefroy, *Charles VI,* p. 746. *Voir* la *Chronique de Richard II,* dans le *Panthéon littéraire,* volume intitulé *Supplément à Froissart,* etc.

(4) La *Chronique de France* s'arrête à 1458. Gilles le Bouvier était alors âgé de soixante-douze ans. Il y a lieu de présumer d'après cela que Berry survécut peu à la dernière date que porte sa chronique.

placé en tête un court mais très-instructif préambule. Il nous y apprend qu'il a dressé ce registre pour restituer le tableau officiel des armoiries de la noblesse de France, et nous fait connaître les circonscriptions héraldiques entre lesquelles se partageait le royaume. Vingt-huit miniatures ou grandes vignettes peintes représentent le roi, les princes et les grands barons, armés de toutes pièces et décorés de tous leurs insignes héraldiques et militaires, avec les devises et cris d'armes propres à chacun d'eux. Indépendamment des blasons de France, l'auteur y a réuni les armoiries de villes et de personnages appartenant à des régions lointaines et diverses qu'il avait personnellement visitées. Tels sont les royaumes d'Angleterre; Écosse et Irlande; Hongrie, Sicile, Bohême, Aragon; Chypre; Espagne, Portugal, Navarre; Pologne, l'Italie, l'Allemagne, l'empire d'Allemagne. Telles sont les armoiries qu'il donne à l'empereur de Constantinople, au *prêtre Jehan*, au grand-khan de Tartarie, et autres empires qu'il avait parcourus dans ses nombreux voyages. Ce manuscrit se termine par une série de trois planches incunables, du plus haut prix pour l'histoire de l'imprimerie en France. Ces trois planches, datées (de 1454 environ) par le manuscrit même auquel elles sont annexées, sont gravées sur bois, tirées en noir avec une encre pâle, composée d'eau et de noir de fumée. Elles représentent les *neuf preux*, revêtus de leurs armes ou vêtements de guerre et de leurs blasons. Les figures sont enluminées à la main et accompagnées de notices ou épitaphes en vers français. L'armorial du hérault Berry, plus d'une fois cité par les érudits, est demeuré inédit jusqu'à ce jour. Il porte dans les manuscrits de la Bibliothèque impériale la cote 9653, 5,5 (ancien fonds de Colbert).

Géographie en forme de voyages. — Enfin, sous ce titre, Gilles Le Bouvier nous a laissé un dernier ouvrage, qui mérite également tout l'intérêt des historiens ou des archéologues. Il contient la description, succincte mais très-sensée et fort piquante, de tous les pays que nous avons énumérés en traitant de l'armorial et de plusieurs autres encore. Toutes les notions que renferme cette suite curieuse de relations, l'auteur affirme qu'elles sont le résultat de sa propre expérience et qu'il les offre au lecteur *de visu*. La géographie de Le Bouvier, dans son ensemble, est demeurée également inédite jusqu'à ce jour. On en trouve le texte dans un manuscrit très-élégant, décoré en tête des armoiries de Charles VIII, roi de France. Tout porte à croire en effet qu'il a été transcrit, par ordre de ce prince, d'après le texte original, qui n'est point parvenu jusqu'à nous. Ce manuscrit n'a jamais cessé d'appartenir à la bibliothèque des souverains de la France, et porte aujourd'hui la cote 10368 de l'ancien fonds français. Le père Labbe, dans son *Alliance chronologique*, 1651, in-4°, t. 1, p. 696 et suiv., M. P. Clément, dans son *Charles VII et Jacques Cœur*, t. I, p. 154 et suiv., ont successivement donné des extraits de cette curieuse géographie.

VALLET DE VIRIVILLE.

Registres des comptes des rois de France, KK 58, folios 93 verso et 95 verso, Ms. Legrand, tome 6, folio 30' Ms. Béthune, 8442, fol. 28. — La Thaumassière, dans *Histoire de Berry*, 1689, in-folio, page 79. — Godefroy, *Charles VI et Charles VII*. — *Journal des Annonces berruyères*, n° du 29 décembre 1836. — Raynal, *Histoire de Berry*, in-8°, t. II, p. 466; — *Bibliothèque de l'École des Chartes*, tome VIII, pages 118 et 135. — Pierre Clément, *Charles VII et Jacques Cœur*, 1853, in-8°, au mot *Gilles* (à la table). — *Nouvelles Recherches sur la Famille de Jeanne Darc*, 1854, in-8°, pages 18 et 29. — *Bulletin de la Société de l'Histoire de France*; 1850, in-8°.

LEBOUVIER-DESMORTIERS (*Urbain-René-Thomas*), littérateur français, né à Nantes, le 1er mars 1739, mort dans la même ville, le 11 mars 1827. Maître des requêtes à la chambre des comptes de sa ville natale avant 1789, il adopta d'abord les principes de la révolution; mais il revint bien vite aux opinions monarchiques, ce qui lui attira des persécutions. Ayant publié en 1809 une apologie du général Charette, qui, suivant ce qu'il déclare, lui avait conservé la vie, il fut emprisonné et poursuivi par la police impériale qui fit saisir l'édition de l'ouvrage. Il a laissé son cabinet de physique à la ville de Nantes. On a de lui : *Épître à une dame qui allaite son enfant*; Paris, 1766, in-8°; — *Coup d'œil sur l'Auvergne, ou lettres à M. Perron*; Paris, 1789, in-8°; — *Mémoire et Considérations sur les Sourds-Muets*; Paris, 1800, in-8°; — *Recherches sur la décoloration spontanée du bleu de Prusse*; Paris, 1801, in-8°; — *Madame Antigall, ou réponse au Journal de l'Empire*; Paris, 1808, in-8°; — *Réfutation des calomnies publiées contre le général Charette, commandant en chef des armées catholiques et royales dans la Vendée*; Paris, 1809, 2 vol. in-8°; nouv. édition, sous ce titre : *Vie de Charette*; Nantes, 1823; — *Examen des principaux Systèmes sur la Nature du Fluide électrique*; Paris, 1813, in-8°; — *Examen de la Charte constitutionnelle*; Paris, 1815, in-8°; — *Babioles d'un Vieillard*; Rennes, 1818, in-4°; — *Lettre aux auteurs anonymes de l'ouvrage intitulé*: *Victoires, conquêtes, désastres, etc., des Français*; Paris, 1818, in-8°; — *Correspondance de M. le comte Arthus de Bouillé et de M. Lebouvier-Desmortiers, concernant la gloire militaire de M. de Bonchamp, général vendéen*; Paris, 1819, in-8°.

J. V.

Beuchot, *Journal de la Librairie*; 1827. — Quérard, *La France Littér.*

LEBOYER (*Jean-François*), mathématicien français, né à Yvetot (Normandie), le 4 janvier 1768, mort le 5 mars 1835. Après avoir achevé ses études, il devint professeur de philosophie au collége de Valognes et à celui de Saint-Brieuc, professeur de mathématiques à l'école centrale des Côtes-du-Nord, professeur des sciences physiques au lycée impérial de Nantes

en 1806, professeur de mathématiques au collége royal de la même ville en 1827, enfin officier de l'université, inspecteur de l'académie de Rennes en 1831. On a de lui : *Instruction sur les nouveaux Poids et mesures*; Saint-Brieuc, 1805, in-8°; — *Traité complet du Calendrier*: Nantes, 1822, in-8°; — *Notices sur la ville de Nantes et le Département de la Loire-Inférieure*; Nantes, 1823, in-12; 1825, in-12; 1832, 2 vol. in-12. Il a donné dans le *Lycée armoricain* : *Biographie nantaise*, contenant environ cent-trente notices très-concises; — *Observations sur la Gaule celtique et l'Armorique*; — *Nécrologie bretonne : notices sur Pommereul et Freteau*; — *Dissertation sur le Torreben des Bretons*; — *Sur une Monnaie trouvée à Nantes*, etc. Leboyer a fait imprimer en outre un grand nombre de discours prononcés à des distributions de prix et dans les séances de l'Académie de Nantes, dont il a été secrétaire et président. J. V.

Quérard, *La France Littér.*

LEBRAS (*Auguste*), littérateur français, né à Lorient, en 1816, mort par suicide avec Escousse (*voy.* ce nom), au mois de février 1832. Fils d'un huissier, Lebras avait montré de bonne heure des dispositions pour la poésie. Fixé à Paris, il rencontra Escousse, et travailla avec lui au drame de *Farruck le Maure*, qui eut du succès au théâtre de la Porte-Saint-Martin, et à *Raymond*, dont la chute au théâtre de La Gaîté entraîna les deux jeunes auteurs à se donner la mort par le charbon. Lebras avait adressé quelques pièces de vers à Béranger. Il alla voir le chansonnier à La Force, et malgré le bon accueil que celui-ci lui fit il cessa de le visiter après sa sortie de prison. « Sa constitution était faible et maladive, dit Béranger, mais tout annonçait en lui un cœur honnête et bon... Il y eut fatalité pour Lebras et pour Escousse à s'être rencontrés avec des dispositions semblables. Loin l'un de l'autre, peut-être se fussent-ils soumis à leur destinée, qu'ils s'encouragèrent à terminer violemment. » Lebras avait en outre publié : *Les trois Règnes*, poëme suivi d'*Un mot à Béranger*; Paris, 1828, in-8°; — *Trois Jours du Peuple*, stances; Paris, 1830, in-8°; — *Les Armoricaines*, en vers; Paris, 1830, in-18. En 1833, M. F. Gaillardet a fait paraître *Georges, ou le criminel par amour*, d'après les notes de Lebras. L. L—T.

Béranger, *Chansons nouvelles et dernières* : Le Suicide et note 38. — H. L. G. (du Morbihan), *Une Visite au tombeau d'Aug. Lebras.* — Quérard, *La France Littéraire.* — Bourquelot et Maury, *La Littér. franç. contemp.*

LEBRASSEUR (1) (*Pierre*), historien français, né à Évreux, vers 1680, mort dans la première moitié du dix-huitième siècle. Entré dans les ordres, il se rendit à Paris, où il devint précepteur du fils aîné du chancelier d'Aguesseau. En 1722, il était aumônier du Conseil et bibliothécaire du chancelier. On a de lui : *Histoire civile et ecclésiastique du comté d'Évreux*; Paris, 1722, in-4°. Cet ouvrage, basé sur des documents authentiques tirés de diverses archives, a été l'objet d'une critique violente et injuste de la part de Du Sauzet, dans la *Bibliothèque Française*, III, 34. E. G.

Frère, *Manuel du bibliographe normand.*

LEBRASSEUR (*J.-A.*), voyageur et administrateur français, né à Rambouillet, en 174[illegible], guillotiné à Paris, le 27 prairial an II (15 juin 1794). Il entra en 1762 dans l'administration de la marine, et fut successivement commissaire des colonies, ordonnateur à Gorée, administrateur général (1774), intendant de Saint-Domingue (1779), premier président des deux conseils supérieurs du Cap (1784), intendant général des fonds de la Marine et des Colonies (1er avril 1788). Il était en même temps chargé du détail des approvisionnements et de celui des officiers civils, des hôpitaux et des invalides de la marine. Cette place fut supprimée par décret de l'Assemblée constituante. Lebrasseur se fit constamment remarquer par son opposition à toute innovation, et c'est ce qui empêcha Louis XVI de lui confier le ministère de la Marine; cependant, il était aussi actif qu'intelligent, et a publié plusieurs ouvrages savants et étendus, qui furent longtemps les guides des agents du gouvernement dans les colonies. Il fut condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris, « comme convaincu de conspiration contre les [illegible] peuple, tendant à anéantir la liberté en secondant les projets hostiles de Capet, en entretenant des intelligences avec les ennemis de la [illegible] publique, en calomniant le patriotisme, [illegible] persécutant les patriotes, en compromettant la fortune publique et le salut de la république [illegible] des obstacles apportés à la fabrication des assignats, en faisant soulever les ouvriers [illegible] meurs employés à cette fabrication, en faisant de faux rôles d'impositions, etc. » (1). Son exécution fut immédiate. On a de lui : *De l'État de la Marine et des Colonies*; Paris, 1792, in-[illegible] — *De l'Inde, ou réflexions sur les* [illegible] *que doit employer la France relativement à ses possessions en Asie*; Paris, Didot, 17[illegible], 1793, in-8°. A. DE L.

Le Moniteur universel, an II (1794), n° 2[illegible]. — [illegible]don et Delandine, *Dictionnaire Universel*, etc. (édit. 1810). — Quérard, *La France Littéraire.*

LEBRECHT (*Michel*), historien allemand, mort en 1807. Après avoir été pendant plusieurs années professeur au gymnase de Hermannstadt, il devint pasteur à Kleinschenern. On a de lui : *Versuch einer Geographie von Siebenbürgen* [illegible]

(1) Il a été plusieurs fois confondu avec Philippe Brasseur.

(1) Avec Le Brasseur furent condamnés comme ses complices, G.-H. de Gamache; G. de Leviel[illegible], [illegible] homme du roi; le comte de Gamache, porte-[illegible] gendarmerie royale; le prince C. A. [illegible] de [illegible] mouille; un coiffeur et sa femme, les sieur et dame [illegible] tienne, et un domestique, F. L'Homme.

bürgen (Essai d'une géographie de la Transylvanie); Hermannstadt, 1789, in-8°; — *Die Fürsten von Siebenbürgen und die Schicksale des Landes unter ihrer Regierung* (Les Souverains de la Transylvanie et l'histoire de ce pays leur gouvernement); ibid., 1790-1792, 2 vol. in-8°; — *Geschichte der Dacischen Völker* (Histoire des peuples de la Dacie); ibid., 1791, in-8°. E. G.

Österreichische National-Encyclopädie.

LEBRET (*Cardin*), seigneur DE FLACOURT, jurisconsulte français, né à Paris en 1558, et mort doyen des conseillers d'État, le 24 janvier 1655, s'est fait un nom dans les lettres et dans la jurisprudence par ses ouvrages intitulés : *Traité de la Souveraineté du Roi, de son Domaine et de sa Couronne*; Paris, 1632, in-4°; — *Harangues et Plaidoyers* à la cour des aides au parlement; — *Ordo perantiquus Judiciorum civilium*. Ces ouvrages ont été imprimés à Paris, 1635, 1642, 1689, in-folio. F.-X. T.

Lambert (Claude-François), *Histoire littéraire du siècle de Louis XIV*; Paris, 1751.

LEBRET (*Henri*), historien français, né à Paris, vers 1630, mort vers 1708. Il appartenait à une famille originaire du Vexin, et fut d'abord tourmenté par l'ambition, selon qu'il le raconte lui-même; mais de grandes afflictions et des ennuis divers altérèrent sa santé. Il embrassa l'état ecclésiastique, et devint chanoine et official de la cathédrale de Montauban. En [...] il en fut créé prévôt, et en 1705 il devint archidiacre. On a de lui : *Histoire de la Ville de Montauban*; Paris, 1668, in-4° ; nouv. édition revue et annotée d'après les documents originaux par MM. l'abbé Marcellin et G. Ruck; Montauban, 1841, 2 vol. in-8°; — *Abrégé de l'histoire universelle*; Paris, 1675, 3 vol. in-12; ouvrage inachevé ne contient que l'histoire de l'Église; — *Histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament*; Paris, 1684, in-8°; — *Traduction d'un manuscrit latin contenant plusieurs choses curieuses touchant la province de Languedoc*; 1698, in-4°; — *Récit de ce qui a été et de ce qu'est Montauban*; 1701, [...] J. V.

[Lelong], *Bibl. Histor. de la France.*

LEBRET (*Alexis* ou *Alexandre-Jean*), littérateur français, né à Beaune, en 1693, mort à Paris, le 7 janvier 1779. Il était avocat au parlement de Paris et censeur royal. On a de lui : *Instructions nouvelles sur les Procédures civiles et criminelles du Parlement*; Paris, [...], in-12; — *L'Avare*, comédie de Molière, avec des remarques; 1751, in-12; — *Nouvelle [...] du Monde*; Lille, 1764, 2 vol. in-12; — [...], *ou l'idée d'une honnête femme*; Amsterdam et Paris, 1766, in-12 : « ce volume n'est autre chose, dit Barbier, que la 2e partie de [l'Honnête] *Femme* du père Dubosc, cordelier, dont le style a été légèrement retouché; » — *Entretiens d'une Ame pénitente avec son Créateur*; Lille, 1767, in-12; 1771, 3 vol. in-12; — *Mémoires secrets de Bussy-Rabutin, contenant sa vie publique et privée*; Amsterdam (Lille), 1768, 1774, 2 vol. in-12; Lille, 1786, 3 vol. in-12; — *La Nouvelle Lune, ou Histoire de Poequillon*; Amsterdam et Lille, 1768, 2 vol. in-12; — *Les Amants illustres, ou la nouvelle Cléopâtre*; Londres et Paris, 1769, 3 vol. in-12; — *L'Emploi du Temps dans la solitude*; Paris, 1773, in-12. Lebret a fourni à Aublet de Maubuy des matériaux pour le troisième volume des *Femmes illustres*. J. V.

Barbier, *Dict. des Anonymes*. — Quérard, *La France Littéraire*.

LEBRET (*Jean-Frédéric*), érudit et historien allemand, né à Untertürkenheim, le 19 novembre 1732, mort le 6 avril 1807. Il étudia à Tubingue, et devint en 1757 précepteur chez un négociant à Venise. De retour en Allemagne en 1762, il fut nommé en 1763 professeur au gymnase de Stuttgard, ensuite bibliothécaire du duc de Wurtemberg, enfin chancelier de ce prince. Il accompagna son souverain dans les voyages que celui-ci fit vers 1775 en Italie, en France, en Angleterre et dans les Pays-Bas. Ses principaux écrits sont : *Origines Thusciæ diplomaticæ*; ibid., 1763, in-4°; — *Geschichte der Deutschen* (Histoire d'Allemagne); cet ouvrage, en deux volumes in-8°, imprimés en 1771 et 1772, fait partie de la *Collection d'histoires* publiées à Heilbronn; — *Geschichte von Italien* (Histoire d'Italie); Halle, 1778-1787, 10 vol. in-4°, ouvrage qui forme les tomes 40-46 de la *Allgemeine Welthistorie*; — *Vorlesungen über die Statistik der italienschen Staaten* (Cours de Statistique des États italiens); Stutgard, 1783-1789, 2 vol. in-8°; — *De fragmentis Theodori Mopsvesteni*; ibid., 1790, in-4°; — *Magazin zum Gebrauch der Staaten-and kirchengeschichte* (Magasin à l'usage de l'histoire civile et ecclésiastique); Ulm et Francfort, 1771-1787, 10 vol. in-8°. Lebret a encore publié un grand nombre d'opuscules sur diverses matières de théologie, d'histoire et d'archéologie. E. G.

Baier, *Magazin für Prediger*, tom. XII (autobiographie). — Gradmann, *Das gelehrte Schwaben*, p. 82.

LE BRETON, sieur de LA FON (*Guillaume*), auteur dramatique français, né à Nevers, mort en 1578. Il fit ses études à Paris, et se fit recevoir avocat au parlement; mais il quitta bientôt le barreau pour se consacrer à la littérature. Il fut l'un des poëtes préférés par Charles IX, auquel il dédia plusieurs de ses pièces. On ne connaît plus de lui que *Adonis*, tragédie représentée en 1574. Les vers suivants débités par Vénus, qui se plaint que Vulcain ait découvert ses amours avec Mars, donneront une idée de la pièce et du goût de l'auteur et de ses admirateurs :

Cruel souffle-charbon, et ta fameuse trongne,
Quand tu me procuras une telle vergogne,
Je n'avais seulement le moyen de cacher.
. . . .

Et puisqu'il m'a laissé tels terribles escornes,
Je lui ferai porter dessus le front des cornes;
Et ne s'en faudra rien, advienne qui pourra, etc.

Cette pièce fut imprimée à Paris, 1579, par les soins de François d'Amboise, qui la dédia à la duchesse Saint-Paul de Beaupréau ainsi que les suivantes également de Le Breton, et représentées à des dates incertaines : *Tullie*, *La Charité*, *Didon*, *Dorothée*. Le Breton a aussi laissé des poésies; mais elles ne sont pas parvenues jusqu'à nous. A. Jadin.

La Croix du Maine, *Bibliothèque Françoise*, p. 188. — Du Verdier, *Bibliothèque Françoise*. — Parfaict frères, *Histoire du Théâtre Français*, p. 388-389.

LE BRETON (*François*), écrivain ascétique français du seizième siècle, né à Coutances (Normandie). On a de lui : *La Fontaine d'Honneur et de Vertu, où est montré comme un chacun doit vivre en tout âge, en tout temps et en tout lieu, envers Dieu et envers les hommes*, traduit du latin; Lyon, 1555, in-16. Dans une note de la *Bibliothèque Françoise* de Du Verdier, article de François Le Breton, La Monnoye présente cet ouvrage comme une version de l'*Imitation de Jésus-Christ;* l'abbé de Saint-Léger, dans son précieux exemplaire des deux anciens bibliographes de la France, semble adopter la note de La Monnoye. Mais Barbier ayant trouvé à acheter un exemplaire de *La Fontaine d'Honneur et de Vertu*, édition de 1544, déclare que c'est un ouvrage traduit du latin de Baptiste Mantuan, ainsi que l'avait annoncé La Croix du Maine. J. V.

La Croix du Maine et Du Verdier, *Biblioth. Françoises.* — A. Barbier, *Dissert. sur soixante traductions franç. de l'Imitation de Jésus-Chirts*, p. 114.

LEBRETON (*François*), pamphlétaire français du seizième siècle, pendu le 22 novembre 1586, dans la cour du palais à Paris. Il était avocat à Poitiers. Ému des malheurs de la France sous le règne de Henri III, il osa exprimer ses sentiments dans trois pamphlets qu'il vint faire imprimer à Paris. Il eut le courage d'envoyer ses écrits au roi lui-même. Henri III ordonna de poursuivre le téméraire. Le parlement condamna bien vite l'audacieux écrivain, qui fut pendu après avoir vu brûler devant lui tout ce qu'on avait saisi de son livre. L'imprimeur Ducarroy et le compositeur Martin furent condamnés à être battus de verges au pied de la potence et bannis du royaume pour neuf ans. Lebreton mourut sans faiblesse, et lorsqu'on ôta son corps pour le porter à Montfaucon, « le peuple y étoit à grande foule qui lui baisoit les pieds et les mains », suivant un écrivain du temps. Les pamphlets de Lebreton se composent de trois opuscules; le premier a pour titre : *Remonstrances aux Estats de France et à tous les peuples chrestiens pour la délivrance du pauvre et des orphelins;* Paris, imprimerie de Gilles Ducarroy, 1586; la seconde partie est intitulée : *Accusation contre le chancelier Brisson;* la troisième s'intitule : *Remonstrance au roy sur l'accusation qui lui a été presentée, laquelle il n'a onc voulu ouïr.* Ces opuscules sont aujourd'hui d'une rareté extrême; on n'en connait que deux ou trois exemplaires. J. V.

G. Brunet, dans le *Dict. de la Conversation.*

LEBRETON DE LA LOUTIÈRE (*Amable-Louis-François*), poëte français, né à Cogners près Saint-Calais, mort assassiné en 1796, dans le bourg de Vassé. Il appartenait à la congrégation de l'Oratoire, et avait reçu les ordres. On a de lui : *Les Juvénales;* 1776, in-12. Ce sont quatre satires en vers faciles. B. H.

N. Desportes, *Bibliographie du Maine.* — B. Hauréau, *Hist. litt. du Maine*, t. IV, p. 381.

LEBRETON (*André-François*), imprimeur français, né à Paris, au mois d'août 1708, mort dans la même ville, le 5 octobre 1779. Il était fils d'un conseiller en l'élection de Paris et petit-fils par sa mère de Laurent d'Houry, fondateur de l'*Almanach royal*. Lebreton devint juge consul, syndic de sa corporation et premier imprimeur du roi. Le succès de l'Encyclopédie anglaise de Chambers avait donné l'idée aux libraires associés de Paris de la faire traduire [illegible] français; l'abbé de Gua s'était chargé d'y [illegible] les corrections et additions nécessaires; [illegible] cet abbé ne s'occupant pas de ce travail avec assez de suite, les libraires proposèrent à Diderot et à D'Alembert, qui étaient unis de la [illegible] étroite amitié depuis plusieurs années, de [illegible] sembler les matériaux de cet ouvrage, de [illegible] ranger dans l'ordre qui leur conviendrait, de [illegible] trancher ce qui leur paraîtrait erroné, et [illegible] jouter ce qui leur semblerait utile pour compléter l'histoire des sciences et des arts. [illegible] deux amis y consentirent, et tracèrent le [illegible] d'un ouvrage qui, tout en conservant ce qu'il avait de bon dans celui de Chambers, devait [illegible] en même temps un dictionnaire raisonné [illegible] sciences, des arts et métiers, un vocabulaire universel de la langue, objet qui n'a pu [illegible] rempli qu'en partie. D'Alembert fit le discours préliminaire, Diderot le prospectus, le table des connaissances humaines et l'explication [illegible] cette table. Sans doute, il était peu satisfait [illegible] matériaux qu'on lui avait remis; car il [illegible] dans l'article *Encyclopédie :* « Nous sommes en droit d'exiger un peu d'indulgence. [illegible] vrage auquel nous travaillons n'est point [illegible] notre choix : nous n'avons point ordonné [illegible] premiers matériaux qu'on nous a remis, [illegible] nous les a pour ainsi dire jetés dans une confusion bien capable de rebuter quiconque [illegible] eu moins d'honnêteté ou moins de courage [illegible] L'*Encyclopédie* fut commencée en 1751; [illegible] lumes avaient paru lorsque l'impression fut [illegible] rêtée, par un arrêt du conseil en 1759. D'Alembert se retira, et tout le poids de l'ouvrage [illegible] tomba sur Diderot. Tout ce que celui-ci put [illegible] tenir de son collègue après une année de [illegible] ce fut que D'Alembert achèverait la partie [illegible]

thématique. Voltaire engageait les deux philosophes à aller terminer leur œuvre à l'étranger; Diderot répondit que les manuscrits appartenaient aux libraires. Enfin, Lebreton obtint de pouvoir continuer l'impression d'une manière clandestine en mettant la rubrique de Neuchâtel sur les volumes. On fit de nouvelles conditions à Diderot, qui compare son nouveau traité avec les libraires à celui du diable et du paysan de La Fontaine : « Les feuilles sont pour moi, écrit-il à Voltaire, les grains pour eux; mais au moins ces feuilles me seront assurées : voilà ce que j'ai gagné à la désertion de mon collègue. » Lebreton, effrayé, revoyait les épreuves de l'*Encyclopédie* avant de les mettre sous presse, supprimait et adoucissait tout ce qui lui paraissait trop fort. Diderot fut quelque temps sans s'en apercevoir ; mais lorsqu'il le sut il écrivit à Lebreton une lettre sévère où il disait : « Vous avez oublié que ce n'est pas aux choses courantes et communes que vous devez vos premiers succès ; qu'il n'y a peut-être pas un homme dans la société qui se soit donné la peine de lire dans l'*Encyclopédie* un mot de géographie, de mathématiques ou d'arts, et que ce que l'on y recherche c'est la philosophie ferme et hardie de quelques-uns de vos travailleurs. »

L. Louvet.

Naigeon, *Mémoire historique et philosophique sur la vie et les ouvrages de Diderot*. — Grimm, *Correspondance*, t. VII, p. 368.

Le Breton (*R.-P.-François*), homme politique français, né en 1758, aux environs de Rennes, mort vers 1826. Il fut nommé en 1790 procureur syndic du district de Fougères, en 1791 député d'Ille-et-Vilaine à l'Assemblée législative, et réélu l'année suivante à la Convention nationale. Lors du jugement de Louis XVI, il s'exprima en ces termes : « Sans doute Louis XVI mérite la mort : ses crimes sont ceux sur lesquels s'appliquent les dispositions les plus sévères du Code Pénal. Si donc je prononçais comme juge, je voterais pour la mort; mais alors, je voudrais qu'il y eût les deux tiers des voix. Mais comme législateur je pense que Louis peut être un otage précieux et un moyen d'arrêter tous les ambitieux. Je vote pour la réclusion à perpétuité. » Le Breton vota contre l'appel au peuple. Le 3 octobre 1793 il fut décrété d'accusation comme partisan des Girondins et emprisonné. Il ne rentra à la Convention qu'après la révolution du 9 thermidor an II (27 juillet 1794). Il insista fortement pour que chaque député rendît un compte fidèle de sa fortune et que les biens non déclarés fussent confisqués. Élu au Conseil des Anciens, Le Breton fit un rapport favorable à l'augmentation du tarif des lettres et journaux ; il fit rejeter la mesure proposée sur les postes et messageries, etc. Il parla contre la résolution relative aux domaines congéables, et fit approuver celle qui supprimait les listes de candidats pour les élections, et vota contre le projet de maintenir la poste aux chevaux au compte de la république. Il était secrétaire du Conseil lors du coup d'État du 18 fructidor an V (4 septembre 1797). Il cessa ses fonctions l'année suivante, et abandonna la scène politique. Le Breton est auteur de plusieurs écrits politiques ou administratifs, aujourd'hui sans intérêt.

H. L.

Le Moniteur universel, an II, nos 277, 278; an III, nos 80, 236; an IV, nos 8, 281; an V, nos 81, 352; an VI, nos 43, 180. — *Biographie moderne* (1806). — Arnault, Jay, etc., *Biogr. nouv. des Contemporains* (1823).

Lebreton (*Jean-Pierre*), homme politique et bibliographe français, né en 1752, dans la province de Bretagne, mort à Paris, le 21 avril 1829. Il était entré dans l'ordre des Bénédictins, et était prieur à Redon avant la révolution. Il fut député du clergé de Vannes à l'Assemblée constituante, où il vota pour les réformes, et où il fit partie du comité ecclésiastique. Il demanda l'ajournement de la fixation du sort des moines jusqu'à ce que l'on connût les ressources que leurs biens pouvaient offrir. Il fit décréter que les reliquats des caisses des impositions du clergé seraient versés au trésor public. Après la session il resta dans la capitale, et traversa tranquillement l'époque de la terreur. Plus tard il fut nommé bibliothécaire de la cour de cassation. On a de lui : *Catalogue des livres composant la Bibliothèque de la Cour de Cassation, 2e partie : jurisprudence*; Paris, 1819, in-8°.

J. V.

A. Taillandier, *Notice sur M. Lebreton*, dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, tome IX. — *Moniteur univ.*, 1790, nos 48 et 296.

Lebreton (*Joachim*), littérateur français, né à Saint-Méen (Bretagne), le 7 avril 1760, mort à Rio-Janeiro (Brésil), le 9 juin 1819. Son père était maréchal ferrant et chargé d'une nombreuse famille. Lebreton montra de bonne heure d'heureuses dispositions, et obtint une bourse dans un collége des théatins, où il acquit une bonne éducation. Il entra ensuite dans l'ordre de ses maîtres, et fut envoyé à Tulle, où il professa la rhétorique. Il était sur le point de recevoir les ordres lorsque éclata la révolution, dont il embrassa chaudement les principes. Venu à Paris, il épousa la fille aînée de Darcet, inspecteur général de la monnaie. Sous le Directoire il obtint la place de chef du bureau des beaux-arts au ministère de l'intérieur. Après le 18 brumaire il entra au Tribunat, où il ne se fit pas remarquer. Admis dès 1796 à l'Institut, il devint, en 1803, membre de la troisième classe (histoire et littérature ancienne), et fut nommé secrétaire perpétuel de la quatrième classe (beaux-arts); il apporta beaucoup de zèle et d'activité dans l'exercice de cette fonction, concourut à la formation du Musée impérial, et le 18 octobre 1815 il osa rappeler tout le soin que la France avait eu des objets d'art enlevés à l'étranger et revendiquer pour sa patrie le culte des arts. Répondant à un manifeste du duc de Wellington, il reprochait à l'Angleterre d'avoir enlevé les marbres du Par-

thénon. Ce courageux discours le fit exclure de l'Institut. En 1816 il se rendit au Brésil pour y fonder une colonie d'artistes et d'hommes industrieux choisis en France. Le voyage fut heureux ; Lebreton fut présenté au roi ainsi que le peintre de paysage Taunay, qui était avec lui. Ils reçurent du souverain du Brésil l'accueil le plus flatteur ; mais les résultats ne répondirent pas à leurs espérances. Lebreton mourut, et Taunay revint en France. Lebreton a donné une *Notice sur Raynal* dans la *Décade Philosophique*, une autre *Notice sur Deleyre*, et des articles dans différents journaux. Comme secrétaire de la quatrième classe de l'Institut, il a rédigé en 1810 le *Rapport* de cette classe *sur l'état des beaux-arts* pour le concours des prix décennaux. Dans la même qualité, il à rédigé les notices des travaux de cette classe et celles des membres ou associés dont elle était privée par la mort, entre autres celles de Grétry, Haydn, etc. Il est auteur de la *Logique adaptée à la Rhétorique ;* Tulle, 1789, in-8° ; Barbier lui attribue la rédaction de l'*Accord des vrais Principes de l'Église, de la Morale et de la Raison sur la constitution civile du clergé, par les évêques constitutionnels ;* Paris, 1791, in-8° : la famille de Lebreton a désavoué cet ouvrage.

J. V.

Barbier, *Dictionnaire des Anonymes*. — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — Quérard, *La France littéraire.*

* LEBRETON (*Eugène-Casimir*), général français, né en 1791. D'une famille de laboureurs de la Beauce, il entra au service en 1813 comme engagé volontaire, et fit les campagnes de 1813 et 1814. En 1828 et 1829, il fut attaché comme rapporteur au conseil de guerre de Paris. Chef de bataillon au 53ᵉ de ligne, il fut employé dans la Bretagne, lors des troubles qui agitèrent ce pays après la révolution de juillet 1830. Envoyé en Afrique en 1835, il devint le premier commandant de Mascara, après la prise de cette capitale de l'émir. En 1836 il fut nommé commandant en second et directeur des études à l'école militaire de La Flèche. Promu colonel du 22ᵉ de ligne en 1840, il alla rejoindre son régiment en Algérie, et le dirigea dans les expéditions des années 1841, 1842, 1843, 1844, 1845 et 1846. Aux élections générales de 1846, M. Lebreton se présenta au collége de Nogent-le-Rotrou ; il échoua. L'année suivante il fut nommé général de brigade. Après la révolution de février 1848, il fut élu représentant à l'Assemblée constituante par le département d'Eure-et-Loir. Dans la journée du 15 mai, le général Lebreton s'élança à la tribune ; mais n'ayant pas pu obtenir la parole, il pénétra dans les groupes qui avaient envahi la salle, leur parla, et lutta même avec des hommes qui maltraitaient un huissier. Quand le président eut quitté son siége, le général Lebreton se rendit à la caserne du quai d'Orsay, et engagea le colonel des dragons qui s'y trouvait à faire prendre les armes à son régiment. Le général revint avec ce corps, ralliant plusieurs détachements de la garde nationale, et reprit possession du palais de la représentation nationale avec ses collègues. Dans la journée du 24 juin 1848, il demanda que l'Assemblée, pour être plus sûre des événements qui se passaient, envoyât quelques-uns de ses membres auprès des troupes. Cette proposition, combattue par le général Laidet, ne fut pas prise en considération ; mais l'avis du général Lebreton fut suivi volontairement par plusieurs de ses collègues. Chargé du commandement d'une des colonnes d'attaque, il enleva le clos Saint-Lazare après un combat des plus vifs. A la sui[te] de ces événements, le général Lebreton fut cho[isi] pour questeur par l'Assemblée constituante, à l[a] place du général Négrier, mort dans le combat. Votant avec le parti modéré, il releva av[ec] énergie le nom de *hochet* donné à la décorati[on] de la Légion d'Honneur par M. Clément Thoma[s,] alors général en chef de la garde nationale ; [il] demanda que les militaires en possession d'u[ne] retraite pussent la cumuler avec un traitem[ent] civil ; il défendit le commandant Tombeur, q[ui] avait été forcé de déposer les armes devant l'i[n]surrection à la place des Vosges dans les journ[ées] de juin, et demanda pour ce chef de bataillon la j[us]tice d'un conseil de guerre. Réélu à l'Assembl[ée] législative, le général Lebreton se mit à la disp[osi]tion du président de la république le 2 décem[bre] 1851, et fit partie de la commission consultativ[e.] Le 15 janvier 1852, il fut chargé du command[e]ment du département d'Eure-et-Loir. Élu memb[re] du conseil général d'Eure-et-Loir, il fut nommé [la] même année général de division. Au mois de s[ep]tembre 1853, il fut élu député au Corps législat[if] comme candidat du gouvernement, par la troisi[ème] circonscription électorale du département de [la] Vendée, et réélu en 1857. En 1855, il propos[a des] amendements à la loi de dotation de l'armée ; [ses] amendements furent repoussés, et il vota néa[n]moins cette loi, qu'il déclarait imparfaite, a[ccu]sant la chambre de précipitation.

J. V.

Archives des Hommes du Jour. — Lesaulnier, *Biog[ra]phie des 900 Représentants à l'Assemblée nationa[le].* — *Biographie des 900 Représentants à l'Assemblée co[ns]tituante.* — Raincelin de Sergy, *Véritable Physiolo[gie] de l'Assemblée nationale constituante de 1848*, p. 1[..] — C. Mullié, *Biographie des Célébrités militaires.* — [Va]pereau, *Dict. univ. des Contemp.* — *Moniteur*, 1[8..-] 1859.

* LEBRETON (*Théodore*), poëte français, [né à] Rouen, le 1ᵉʳ décembre 1803. Son père était jo[ur]nalier et sa mère blanchisseuse. A l'âge de sept [ans] il entra dans une fabrique d'indiennes de sa v[ille] natale, où on lui enseigna le métier d'imp[ri]meur sur étoffes. Il savait à peine épeler ; à for[ce] de persévérance, il apprit à lire et à écrire, et [au] bout de quelques années, il éprouva le désir [de] tracer ce qu'il ressentait. A quatorze ans, il é[tait] parvenu dans son atelier à être un ouvrier exc[el]lent et instruit. Il économisait sur son salai[re] pour aller au spectacle compléter son éducation. Le goût de la poésie se révélant en lui, il se l[aissa] entraîner par l'inspiration, et exhala en vers

impressions de son âme, ses douleurs, ses joies, ses espérances et ses amours. Mme Desbordes-Valmore fit connaître les essais du poëte ouvrier dans un journal de Rouen, et enfin, en 1836, un homme de lettres rouennais, M. Ch. Richard, attira l'attention sur M. Lebreton en traçant une esquisse de sa vie d'ouvrier et de penseur, et en concourant à la publication d'un recueil de ses poésies. Jusque alors M. Lebreton était resté dans son atelier; mais vers cette époque la ville de Rouen ayant acheté la collection des livres de Leber, on créa une nouvelle place d'employé à la Bibliothèque publique, et M. Lebreton obtint cette position modeste et honorable. Dans son second recueil, M. Lebreton s'était comparé à l'oiseau en cage :

Esclave comme lui, comme lui dans mon être
Je sens que la nature et soupire et fait naître
Des chants qui voudraient s'envoler.
Mais calme et résigné je subis la sentence
Du juge souverain arbitre de mon sort.

« La poésie, disait alors un critique, est venue le trouver d'elle-même; elle a voulu des chants avant qu'il pût les écrire. Aujourd'hui qu'il les trace en lignes informes, il étonne par les inspirations réelles qui sortent de cette plume grossièrement taillée, par les idées heureuses qui se font jour à travers les déguisements d'une orthographe bizarre. » En 1848 M. Lebreton fut choisi pour représentant à l'Assemblée constituante par le département de la Seine-Inférieure; il ne fut pas réélu à l'Assemblée législative. Poëte religieux, M. Lebreton, dans ses premiers vers, peignait la misère du travailleur sans y voir d'autre remède que la résignation sur la terre et le repos dans le ciel; plus tard son indignation a pris un accent plus vif sans aller plus loin. On a de lui : *Hommage au grand Corneille*, vers; 1834, in-8°; — *Ode sur la mort de Boïeldieu*; 1835, in-8°; — *Heures de repos d'un Ouvrier*, poésies; Rouen, 1837, in-8°; 1840, in-18; — *Hommage à l'Académie de Caen*, vers; 1840, in-8°; — *Aux Poëtes*, dithyrambe; 1840, in-8°; — *Baptême du comte de Paris*, cantate, 1841, in-8°; — *Nouvelles Heures de repos d'un ouvrier*, poésies, avec un portrait de l'auteur; Rouen, 1842, in-8°; — *La Mort du duc d'Orléans*, vers; 1842, in-8°; — *Espoir*, poésies nouvelles; Rouen, 1845, in-12; — *Biographie Normande. Recueil de notices biographiques et bibliographiques sur les personnages célèbres nés en Normandie et sur ceux qui se sont seulement distingués par leurs actions et par leurs écrits*; Rouen, 1857-1858, in-8° : deux volumes ont jusqu'ici paru. L. L—T.

Fr. Olivet, *Les Muses prolétaires*, p. 202. — Lesaulnier, *Biogr. des 900 Députés à l'Ass. nationale*. — Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.* — Bourquelot et Maury, *La Littér. Franç. contemp.*

LE BREFON (*Guillaume*). *Voy.* GUILLAUME.

LE BRIGANT. *Voy.* BRIGANT.

LEBRIXA (*Antonio* DE). *Voy.* ANTOINE.

LE BRUN (*Charles*), célèbre peintre français, né à Paris, le 22 mars 1619, mort dans la même ville, le 12 février 1690. Sa famille était originaire de Crouy dans le Beauvoisis, et son père, qui était assez bon sculpteur (1), l'initia au dessin dès l'enfance. A peine âgé de dix ans, Charles Le Brun suivit les leçons de Perrier, surnommé le Bourguignon, qu'il quitta pour entrer dans l'atelier de Vouet. Ses progrès répondirent si bien aux soins de ces excellents maîtres qu'à treize ans il peignit les portraits de son père et de son oncle. Il exécuta à la même époque, mais à la plume et sur velin, *Louis XIII à cheval* au milieu d'un champ de bataille. Ce dessin fut présenté à Pierre Seguier, chancelier de France, qui se déclara le protecteur du jeune artiste et le logea dans son hôtel. Le Brun composa alors un tableau allégorique à la gloire du cardinal de Richelieu, et, jouant adroitement sur ce nom, il représentait le roi dans un palais magnifique (un *riche lieu*), entouré de tous les symboles qui pouvaient rappeler les services du premier ministre. On le voit, Le Brun était aussi bon courtisan qu'excellent peintre, et rien dans sa vie ne vint démentir ses premières années. Le cardinal reconnaissant lui commanda aussitôt trois tableaux : *Le Ravissement de Proserpine*; *Hercule faisant dévorer Diomède par ses propres chevaux* et *La Mort d'Hercule*; ces toiles, qui reçurent les applaudissements du Poussin, décorèrent longtemps le Palais-Royal. Lorsque Le Poussin retourna à Rome, en 1642, il emmena Le Brun, dont le chancelier paya la pension quatre années. Tout concourait à développer le grand talent de Le Brun; aussi à son retour à Paris, en 1648, le *Crucifiement de saint André*, le *Martyre de saint Étienne*, *Moïse frappant le rocher* et quelques tableaux du même mérite le placèrent justement au premier rang des peintres français. Le surintendant des finances, Fouquet, le chargea de la décoration de son château de Vaux (près Melun), et lui accorda une pension de douze mille livres. Le cardinal de Mazarin le présenta à Louis XIV, qui l'accueillit avec faveur. En 1662, Colbert le fit nommer premier peintre du roi, et obtint pour lui des lettres de noblesse. Il fut placé à la tête de la manufacture des Gobelins et nommé successivement recteur, chancelier et directeur de l'Académie de Peinture; quoique absent et étranger, il avait été élu peintre de l'Académie de Saint-Luc à Rome; enfin, la direction de tous les ouvrages de peinture, de sculpture et d'ornement qui se faisaient dans les bâtiments de la couronne lui fut attribuée. On a reproché souvent à Le Brun l'espèce de dictature qu'il exerça alors sur l'art en France. « Il était, dit Watelet, despote et orgueilleux avec les artistes, et entravait continuellement leur génie. Il les enfermait dans le cercle de ses idées, et ne leur laissait rien exécuter que sur ses dessins et d'après ses avis. Plusieurs préférèrent

(1) Il était en même temps juré dans le corps de la maîtrise des peintres, des sculpteurs et des doreurs de la ville de Paris.

une entière inaction à une telle dépendance.... Le tapissier, le peintre décorateur, le statuaire, l'orfèvre tenaient de lui leurs modèles ; l'ébéniste, le menuisier, le serrurier, etc., travaillaient également sur ses données. Bronzes, vases de toute substance, mosaïques, marqueteries, candélabres, girandoles, horlogerie, etc., tout venait de lui, tout émanait de sa pensée, tout subissait son empreinte. » Ces accusations peuvent avoir quelque fondement, mais il faut convenir que sans une direction ferme et éclairée comme celle de Le Brun on n'aurait pu obtenir l'ensemble intime et parfait qui règne dans toutes les décorations des demeures royales de cette époque. D'ailleurs ce fut lui qui fit créer l'école française à Rome (1666) et donna l'idée d'y faire entretenir aux frais du gouvernement les jeunes gens qui auraient remporté les premiers prix aux concours de Paris. Ce service rendu aux arts et surtout aux artistes peut bien racheter, ce nous semble, l'espèce de despotisme qu'on l'accuse d'avoir exercé. Il consacra quatorze années à la décoration du château de Versailles, et durant ce temps sa faveur auprès du roi ne s'affaiblit pas. Mais à la mort de Colbert (1683), Louvois, qui semblait se faire une loi d'écarter tous ceux qu'avait soutenus son prédécesseur, n'épargna pas Le Brun, et se déclara le protecteur de Mignard (*voy.* ce nom), qu'il produisit à la cour, et auquel Louis XIV accorda bientôt la décoration de la petite galerie de Versailles (1). Le Brun en conçut un si vif chagrin qu'il abandonna ses travaux et se retira à Montmorency. Sentant sa fin approcher, il se fit ramener aux Gobelins, où il mourut. Il fut enterré dans l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet, où sa veuve lui fit ériger un superbe mausolée sur les dessins de Coysevox.

Le Brun a été l'objet de louanges et de critiques également exagérées ; on lui reproche généralement un coloris faible, un dessin lourd. La lumière dans ses tableaux est mal disposée ; frappant presque toujours sur le premier plan, elle nuit à l'effet général, et l'intelligence du clair-obscur semble ne lui être arrivée que tardivement. Mais l'application sur une grande échelle de la peinture décorative et allégorique, si générale à cette époque, explique certaines erreurs. Le Brun, il est vrai, abusa de l'allégorie. Devenu creuse et flasque sous son pinceau, plus fécond que consciencieux, elle le conduisit quelquefois au lieu commun par la vulgarité des emblèmes ou à l'énigme par leur obscurité ; mais le plus souvent il sut réunir l'histoire à la fable, et par cette heureuse combinaison former une sorte de poëme épique des grandes choses qui marquèrent le règne de Louis XIV. On en a la preuve dans la superbe galerie de Versailles, où il a retracé l'histoire de son temps depuis la paix des Pyrénées jusqu'à celle de Nimègue. Il peignit ensuite à Paris, dans la galerie d'Apollon au Louvre, les *Victoires d'Alexandre*, compositions admirables par leur étendue, le nombre et la disposition des personnages et rendues populaires par les magnifiques gravures de Gérard Audran. La *Clémence d'Alexandre envers la famille de Darius* est une œuvre de premier ordre. Nous ne pouvons donner ici le catalogue de ses productions ; car aucun peintre d'histoire n'a plus occupé la gravure que Le Brun : la Bibliothèque impériale possède sept cent quatre-vingt-six pièces exécutées d'après lui, par Edelinck, Gérard Audran, Nicolas Tardieu, Sébastien Leclerc, Simonneau, Poilly, van Schuppen, Masson, Nanteuil, Bernard-Picart, Saint-André, Massé, etc. Comme œuvres hors ligne nous mentionnerons (aux Gobelins) : *La Défaite de Maxence*, *Le Triomphe de Constantin*, *La Chasse du sanglier de Calydon*, *La Mort de Méléagre*, *Les Quatre Saisons*, *Les Quatre Éléments*, *Les Résidences royales*, etc., qui se déroulèrent en tissus ; — à Notre-Dame : *Le Martyre de saint Étienne*, et *Le Christ aux Anges* ; — *La Madeleine pénitente*, peinte pour Mlle de La Vallière dans l'église des Carmelites de la rue d'Enfer ; — *La Madeleine aux pieds du Christ*, tableau échangé en 1815 contre *Les Noces de Cana* de Paul Véronèse, appartenant à l'empereur de Russie Alexandre ; — *Le Massacre des Innocents* ; — *La Mort de Sénèque* ; — *La Pentecôte* et *La Résurrection*, dans l'église de Saint-Sulpice ; — *Saint Louis, roi de France*, autrefois au château de Villeneuve-le-Roi ; — *Saint Charles Borromée*, à Saint-Nicolas-du-Chardonnet ; — *Moïse défendant les Filles de Jéthro* ; — *Le Mariage de Moïse avec Sephora* ; — *La Chute des mauvais Anges*, scène grandiose sur une petite toile ; — *La Vierge apprêtant le repas de l'enfant Jésus, ou le Bénédicité*, à l'église Saint-Paul ; — *Le Sommeil de Jésus, ou le Silence* ; — *La Charité* ; — *La Constance de Mutius Scévola* ; — *La Mort de Caton* ; — une *Descente de Croix*, dans la chapelle du château de Versailles ; — *Le Christ au jardin des Oliviers* ; — *Les travaux d'Hercule* ; son *Mariage avec Hébé* et son *Apothéose*, huit morceaux qui ornaient l'hôtel Lambert dans l'île Saint-Louis, etc. Parmi ses portraits on remarque *Louis XIV*, *Colbert*, *Seguier*, *Lamoignon*, *Fouquet*, *Bellièvre-Pomponne*, *Charles Perrault*, *Félibien*, *Israel Sylvestre*, *Alphonse Dufresnoy*, etc. Le

(1) Malgré l'estime que Louis XIV faisait de Mignard, il ne cessa pas d'être bienveillant pour Le Brun ; nous en trouvons une preuve dans l'anecdote suivante, rapportée par le chevalier Alexandre Lenoir. « Un jour que Le Brun était dans la grande galerie de Versailles, où se trouvait le roi, jetant un coup d'œil sur les plafonds qu'il avait peints, il dit assez haut pour être entendu que « les beaux tableaux semblaient devenir plus admirables après la mort de leur auteur ». — « Quoi qu'on en dise, lui dit Louis XIV en allant à lui, ne vous pressez pas de mourir ; nous estimons vos ouvrages dès aujourd'hui autant que la postérité pourra le faire. » Durant la maladie de Le Brun, le roi ne cessa de s'informer de sa position, et le prince de Condé lui fit plusieurs visites. Le Brun ne mourut donc pas disgrâcié ; il mourut de jalousie, maladie commune chez les artistes.

Brun s'est aussi exercé dans la gravure à l'eau-forte ; on a de lui : le buste de *Saint Charles Borromée*; — *L'Enfant Jésus à genoux sur la croix*; — *Les Quatre Heures du Jour*, etc. Il a laissé trois ouvrages sur son art : *Conférences sur l'expression des différents caractères des passions*; Paris, 1667, in-4°, avec fig.; — *Traité de la Physionomie, ou sur les rapports de la physionomie de l'homme avec celle des animaux*; Paris, in-fol. avec fig.; — *Livre de Portraiture pour ceux qui commencent*, méthode nouvelle de dessin, mais dans laquelle les exigences didactiques ne sont pas formulées avec assez de rigueur ; — et plusieurs *discours* prononcés à l'Académie de Peinture, dont il était un des membres les plus actifs.

A. DE LACAZE.

De Piles, *Abrégé de la Vie des Peintres*, p. 510-531. — D'Argenville, *La Vie des Peintres français*. — Voltaire, *Siècles de Louis XIV*, chap 33. — Watelet, *Réflexions sur la Peinture*. — Miel, dans l'*Encyclopédie des Gens du Monde*. — Charles Blanc, *Hist. des Peintres*, n°s 179-180 ; *École française*, n°s 57-58 — Guillet de Saint-Georges, dans les *Mémoires inédits sur les membres de l'Académie royale de Peinture et de Sculpture*, t. I, p. 1-72. — Félibien, *Vies des Peintres*. — Perrault, *Hommes illustres de la France*. — Bayle, *Dict Hist.* — Florent Lecomte, *Cabinet des Singularités*, t. III, p. 219-248. — Desportes, *Vies des premiers Peintres du Roi*, t. I, p. 1-108. — *Archives de l'Art français*, publiées par M. Ph. de Chennevières et A. de Montaiglon, t. I, p. 52-69, t. III, p. 171, 188. — *Mémoires inédits des Académiciens*, t. I, p. 1-78.

LEBRUN (*Laurent*), poëte latin français, né à Nantes, en 1607, mort à Paris, le 1er septembre 1663. Il appartenait à la Compagnie de Jésus, et a composé un grand nombre de poëmes latins, dont voici les principaux : *Virgile chrétien*; Paris, 1661, in-8°. C'est un recueil d'églogues et de géorgiques spirituelles terminé par un poëme héroïque : *L'Ignatiade*. L'auteur raconte en douze livres le pèlerinage de saint Ignace à Jérusalem et la fondation de la Société de Jésus à Paris, qu'il prétend avoir pu se faire dans la même année. Le P. Lebrun, qui avait voulu suivre les traces du P. Pierre Mambrun, autre imitateur de Virgile, est resté fort loin de son prédécesseur; — *Les sept Psaumes pénitentiaux*, *ou David pénitent*, suivi d'autres pièces d'une moindre importance; — *L'Ovide Chrétien*, qui comprend 1° le livre des *Fastes*, ou l'*Hexaéméron*, *contenant l'ouvrage de six jours* : l'auteur a voulu y décrire l'œuvre des six journées de la création génésique; 2° *De Tristibus*, *ou les lamentations de Jérémie*, suivies de celles de l'auteur sur la mort de Bertrand Deschaux, archevêque de Tours; 3° *De Ponto* (*occidentali* scilicet), *ou de la Barbarie des peuples du Canada*; 4° *Épîtres d'Héroïdes* (et non d'*Héroïnes* comme l'ont écrit plusieurs bibliographes). Ces *Epîtres* sont des élégies destinées à faire le second livre de *La Franciade*. — *De l'Eloquence poétique* : ce traité est suivi des *Métamorphoses*, qui n'ont rien de commun que le titre avec celle d'Ovide.

Baillet, *Jugements des Sçavans sur les Poëtes modernes*, t. V, n° 1500. — Titon du Tillet, *Le Parnasse françois*, édit. in-fol. de 1730, p. 284-285.

LEBRUN (*Pierre*), théologien français, né à Brignolles, le 11 juin 1661, mort à Paris, le 6 janvier 1729. Entré dans la congrégation de l'Oratoire, il étudia la théologie à Marseille et à Toulon, professa la philosophie à Toulouse, la théologie à Grenoble en 1687, et fut enfin appelé, en 1688, au séminaire de Saint-Magloire à Paris. On lui doit : *Lettres qui découvrent l'illusion des philosophes sur la baguette et qui détruisent leurs systèmes*; Paris, 1693, in-12; — *Discours sur la Comédie, où l'on voit la réponse au théologien qui la défend, avec l'histoire du théâtre et les sentiments des docteurs de l'Église depuis le premier siècle jusqu'à présent*; Paris, 1694, in-12 : c'est une réponse au père Caffaro, théatin, qui avait écrit en faveur du théâtre la *Lettre d'un Théologien*, insérée au commencement du *Théâtre* de Boursault; Lebrun revit son travail, dont une seconde édition, publiée par l'abbé Granet, parut après sa mort sous ce titre : *Discours sur la Comédie, ou traité historique et dogmatique des jeux de théâtre*, etc.; Paris, 1731, in-12; — *Essai de la Concordance des Temps, avec des tables pour la concordance des ères et des époques*; 1700, in-4°; — *Histoire critique des pratiques superstitieuses qui ont séduit les peuples et embarrassé les savants*; Paris, 1702, in-12; 1732, 3 vol. in-12 : on y trouve à la fin les *Lettres sur la Baguette*; un libraire de Hollande ayant réimprimé ces trois volumes, augmentés d'un quatrième, composé de différentes pièces, en 1736, l'éditeur parisien fit paraître un *Recueil de pièces pour servir de supplément à l'Histoire des Pratiques superstitieuses du père Lebrun*; trois de ces pièces seulement sont du père Lebrun, savoir : *Dissertation sur l'apparition du prophète Samuel à Saül*; *dissertation sur les moyens par lesquels on consultait Dieu dans l'ancienne loi*; et *Dissertation sur le purgatoire de saint Patrice*; ces quatre volumes ont été réimprimés en 1750-1751, in-12; — *Explication littérale, historique et dogmatique des prières et cérémonies de la sainte messe*; Paris, 1716-1726, 4 vol. in-8°. J. V.

Quérard, *La France litt.*

LEBRUN (*Antoine-Louis*), poëte français, né à Paris, le 7 septembre 1680, mort dans la même ville, le 28 mars 1743. Il voyagea en Angleterre, en Hollande et en Italie. Voltaire lui attribuait les fameux *J'ai vu* qui l'avaient fait mettre à la Bastille. On a de Lebrun : *Bilinguis Musarum alumnus, auspice Phœbo*; 1707, in-8° : recueil de pièces latines de l'auteur traduites par lui en vers français; — *Epigrammes* d'Owen, traduites en vers français, 1709, in-12; réimprimées sous ce titre : *Pensées diverses*, *ou épigrammes*; 1710 : le traducteur a supprimé les pièces d'Owen contre les moines et la cour de

Rome; — *Les Aventures d'Apollonius de Tyr*; Paris, 1710, in-12; Rotterdam, 1710, in-12; Paris, 1712, in-12; 1796, in-18; il existe une autre édition sous ce titre : *L'Inconstance de la Fortune dépeinte dans les aventures d'Apollonius*; Rotterdam, 1726, in-12 : « Cet ouvrage, dit Barbier, n'est pas traduit du grec, comme le titre le porte, mais du latin, de l'ouvrage intitulé : *Gesta Romanorum*; Hagenau, 1508, in-fol., dont l'auteur paraît être le célèbre Berchœur; » — *Théâtre lyrique*; Paris, 1712, in-12 : ce recueil renferme sept opéras, qui n'ont jamais rencontré de musiciens : *Arion, Europe, Frédéric, Hippocrate amoureux, Mélusine, Sémélé* et *Zoroastre*; dans la préface l'auteur traite du poëme de l'opéra; — *Epigrammes, madrigaux et chansons*; Paris, 1714, in-8°; — *Aventures de Calliope*; Paris, 1720, in-12; — *Fables*; Paris, 1722, in-12; — *Œuvres diverses en vers et en prose*; Amsterdam (Paris), 1736, in-12. J. V.

Barbier, *Dict. des Anonymes*. — Quérard, *La France littéraire*.

LEBRUN (*Denis*), jurisconsulte français, mort à Paris, le 15 ou le 16 avril 1706. Il était avocat au parlement de cette ville depuis le 2 décembre 1669. On manque d'ailleurs de détails sur sa vie. Il a laissé : *Traité des Successions*; Paris, 1692, 1709, in-fol. François Bernard Espiard de Saux en a donné une nouvelle édition; Paris, 1743, 2 tom. en 1 vol. in-fol. Une autre édition, augmentée par M*** (J. Adr. Sérieux), ancien avocat au parlement, est de Paris, 1775, in-fol.; la dernière est de Paris, 1777, 2 tom. en 1 vol. in-fol. Dans cet important ouvrage, qui fait encore autorité devant les tribunaux, l'auteur examine les questions qui naissent de cette matière, l'une des plus vastes du droit civil, et pour les résoudre s'appuie principalement sur les dispositions des lois romaines; — *Traité de la Parole*; Paris, 1705, in-12, de 47 pag., anonyme, omis par Barbier, et très-rare : l'exemplaire de la Bibliothèque impériale de Paris a fait partie de la bibliothèque de Maillard, avocat au parlement, puis de celle du séminaire de Saint-Sulpice, et enfin de celle du Tribunat. Par une note manuscrite placée sur le frontispice, le premier possesseur de cet opuscule fait connaître qu'il lui a été donné par Lebrun, qui en était l'auteur; — *Traité de la Communauté entre mari et femme, avec un Traité des Communautés ou Sociétés tacites*, ouvrage posthume, mais indiqué à tort comme anonyme par Barbier, et mis au jour par les soins de Louis Hideux; Paris, 1709, 1734, in-fol.; autre édit., augmentée des décisions nouvelles et de notes critiques (par Augeard et Brunet); Paris, 1754, 1776, in-fol.; — *Essai sur la prestation des fautes, où l'on examine combien les lois romaines en distinguent d'espèces; avec une dissertation du célèbre Pothier sur cet Essai, et des notes indicatives des lois nouvelles concernant les fautes* (par J. S. Loiseau); Paris, 1813, in-12, travail savant, mais peu connu, sur une matière qui, dans la pratique, présente souvent des difficultés. E. Regnard.

G. Blanchard, *Liste des avocats au parlement de Paris depuis son institution*, manuscrit de la Biblioth. de la Cour de Cassation. — Note ms. sur l'exemplaire du *Traité de la Parole* de la Biblioth. imp. — Camus, *Bibliothèque choisie de livres de Droit*. — Barbier, *Dic- tion. des ouvrages anonymes*. — Quérard, *La France Littér.*

LEBRUN (*Louis-Joseph*), physicien français, né à Reims, le 3 novembre 1722, mort à Épernay, le 3 janvier 1787. Il fit ses études dans sa ville natale, et fut reçu prêtre oratorien. Il professa l'anatomie, la botanique, la médecine, et devint régent du collége de son ordre à Angers. Plus tard la reine de France le nomma précepteur de ses pages. On a de lui : *Explication physico-théologique du Déluge et de ses effets*; 1762. Le P. Lebrun fit exécuter une machine pour cette explication. L—z—e.

Revue historique et litt. de Champagne, n° 11, p. [illegible]

LEBRUN (*Charles-François*, DUC DE PLAISANCE), célèbre homme d'État français, né le 19 mars 1739, à Saint-Sauveur, près de Coutances (Manche), mort le 16 juin 1824, à son château de Saint-Mesme, près Dourdan (Seine-et-Oise). Il commença ses études au collége de Coutances, et vint les achever au collége des Grassins, à Paris. Bientôt il acquit à fond la connaissance des langues latine et grecque. Il apprit avec une égale [illegible] l'italien, l'anglais et l'espagnol, et composait [illegible] facilité dans ces cinq idiomes. Il n'embrassa d'abord aucune profession; il lisait et méditait les ouvrages de droit public, alors fort peu cultivés en France. Un penchant particulier l'attachait à l'*Esprit des Lois* de Montesquieu, qui devint son livre favori. La lecture lui avait beaucoup appris, et les connaissances déjà acquises [illegible] résolut de les perfectionner et de les ag[illegible] encore par les voyages à l'étranger. Dans [illegible] but il visita la Hollande, où il admira la [illegible] sance de l'ordre, de l'économie, de l'in[illegible] et du commerce, et étudia avec soin [illegible] florissant des principales villes, les m[illegible] ments, surtout les institutions et les m[illegible] En Angleterre, il s'instruisait par la convers[illegible] la lecture des journaux qui reproduisaient [illegible] séances du parlement, l'étude des ouvrages [illegible] traitaient du gouvernement et de la juris[illegible] dence. En parcourant les campagnes, il le[illegible] sous la tutelle des grands et des lords ; « [illegible] se dit-il, ce peuple qui se croit libre est [illegible] chargé des liens de la féodalité ! » Son [illegible] ment cessa dès qu'il eut pénétré plus [illegible] dément dans le caractère de la nation, [illegible] lère ce qui est défectueux pour conserv[illegible] tact ce qui est grand et beau. C'est ce [illegible] explique le célèbre historien Robertson, [illegible] qui il eut un entretien sur ce sujet. « Notre [illegible] tème social, dit-il en résumé, est loin d'[illegible] parfait; il se perfectionnera par le seul effet [illegible]

progrès de la raison humaine. Chez nous, l'aristocratie ne se montre pas oppressive. C'est elle qui dès l'origine comprima la tyrannie et fonda la liberté commune. Jamais on ne la vit animée d'un esprit d'hostilité contre le peuple. Elle est à la tête de tous les grands intérêts de la nation. Quant aux abus, il y a prudence et sûreté à en confier la correction à la seule puissance combinée de la raison et du temps. » Le jeune voyageur fut frappé de ces vues, et l'impression qu'il en reçut ne s'effaça jamais de son souvenir (1762).

De retour à Paris, et pressé par sa famille de choisir un état, il se détermina pour la carrière du barreau. Il suivit le cours de droit de Lorry, professeur distingué, et ne tarda pas à gagner son amitié. A sa recommandation, il fut chargé par Maupeou, premier président du parlement, de diriger dans l'étude du droit son fils aîné. Les rapports les plus intimes s'établirent bientôt entre cette famille et lui. Le premier président avait déjà conçu le projet d'opérer des réformes dans l'administration de la justice; il communiqua ses pensées au jeune avocat. Il fut satisfait à tel point des connaissances et du talent de Lebrun, qu'il lui confia la rédaction de ses discours et de ses écrits. On a dit qu'il était le secrétaire de Maupeou; l'assertion n'est pas exacte : il était traité comme un ami intime, un conseiller qui méritait toute confiance. Vers 1766, Lebrun fut nommé censeur royal. Ces fonctions étaient contraires à ses idées et à ses goûts. Mais le premier président, qui avait sollicité la place à son insu, lui en remit le brevet avec de tels signes de satisfaction, qu'un refus n'eût pas manqué de le blesser. Lebrun porta dans l'examen des ouvrages cet esprit de justice et de modération qui depuis lui concilièrent dans les plus hautes positions l'estime de tous les gens de bien. Parvenu, en 1768, au poste de chancelier, Maupeou fit nommer successivement payeur des rentes et inspecteur général des domaines de la couronne; mais sous ces divers titres Lebrun était tout directeur de la chancellerie; on se rappelle ce mot de Louis XV : « *Que ferait Maupeou sans Lebrun?* » Il composa les célèbres discours que prononça le chancelier lors de la réforme des parlements (1771) et ceux qui accompagnèrent les édits instituant des conseils supérieurs et organisant un nouveau parlement. On sait comment l'opinion publique se souleva contre ce parlement. Attaqué à la fois par l'ancienne magistrature et par le parti de l'ancien ministre Choiseul, il fut renversé quelques mois après l'avénement de Louis XVI. Le 24 août 1774, Maupeou reçut avec une lettre de cachet l'ordre de remettre les sceaux, et Lebrun fut renvoyé le même jour. Mais la conduite de ce dernier avait été si droite que Malesherbes lui dit en entrant au ministère : « Monsieur Lebrun, on n'a rien à vous reprocher; vous n'avez fait que votre devoir. »

Lebrun avait épousé, en 1773, M[lle] de Lagoutte, fille et nièce d'hommes estimés dans le barreau. Par ce mariage, il se trouva, à la disgrâce du chancelier, dans une position de fortune tout à fait indépendante. Il n'avait point d'ennemis personnels, était connu et estimé de personnages puissants, et s'il avait eu un peu de souplesse de caractère, il aurait pu obtenir quelque grâce de la cour. Il se détermina à une retraite absolue. Ayant acquis près de Dourdan la terre de Grillon, il s'y retira pour s'y livrer à la culture des lettres. Les quinze années qui s'écoulèrent de 1774 à 1789 furent pour lui des années d'un repos qui ne fut pas stérile. Il publia bientôt sa traduction de la *Jérusalem délivrée*, sans nom d'auteur, et avec une préface remarquable par l'originalité et la concision. L'élégance et la force de cette belle prose firent attribuer l'ouvrage à J.-J. Rousseau. Deux ans après parut l'*Iliade*, dont le style, moins riche peut-être, était aussi harmonieux que poétique. Il plaça en tête un dialogue en langue grecque, qu'il attribua à l'un de ces rapsodes qui jadis parcouraient la Grèce, et le style en était si pur, que les savants le prirent pour un fragment de l'antiquité. « J'aurais donné, disait Lebrun plus tard, en même temps l'*Odyssée;* mais je crus que la *Jérusalem* et l'*Iliade* suffisaient pour me mettre dans la classe innocente des littérateurs, et faire oublier que j'avais joué un autre rôle. » Cependant il suivait d'un œil attentif le cours des événements.

Versé dans l'économie sociale, initié aux secrets du gouvernement, il aurait pu donner des conseils utiles, au milieu de toutes les fautes des ministres. Mais, ayant appartenu à une autre administration, il craignait que ses avis ne fussent mal interprétés, et garda le silence. La révolution arriva. Il rompit alors le silence, et publia un écrit intitulé *La Voix du Citoyen*, qu'il avait médité depuis deux ans. Cet écrit présente au plus haut degré le savoir, la solidité des principes et l'éclat du style. Il s'y trouve plus d'une page prophétique, notamment sur l'époque impériale, et l'on est saisi d'étonnement en voyant l'avenir prédit avec tant de précision. Il mérite d'être relu en entier même aujourd'hui. Envoyé aux états généraux par le bailliage de Dourdan, Lebrun voulait sincèrement la réforme des abus et un régime qui pût satisfaire les besoins réels du pays; mais il voulait aussi l'établissement d'un gouvernement fort et régulier, appuyé sur les lois. A l'assemblée constituante, on ne le vit pas ambitionner les triomphes de la parole. Cependant il parut souvent à la tribune, parla sur les biens du clergé, et s'opposa à la création du papier monnaie et au maintien des loteries. Il brillait surtout dans les discussions intérieures des comités, qui le choisirent habituellement pour leur organe. Il fut, tâche immense, le rapporteur et le rédacteur de presque toutes les lois de finances. Ses discours, écrits dans

un beau style, sont des modèles de clarté et de discussion. Les principes qu'il y développe feront toujours autorité pour les hommes d'État qui traiteront les mêmes matières. Lebrun avait demandé dès le début l'établissement de deux chambres, au lieu d'une assemblée unique, qui ne pouvait produire que le despotisme ou l'anarchie. La majorité fut entraînée par les attaques de Sieyès et l'éloquence de Mirabeau, et le système anglais fut rejeté. Son opinion n'en resta pas moins invariable. La Constituante s'étant dissoute, Lebrun fut nommé président du directoire du département de Seine-et-Oise. En 1792 des troubles graves y éclatèrent. Il comprima les fauteurs de désordre par des mesures à la fois sages et vigoureuses. Après le 10 août il renonça à toute fonction publique, et se retira dans ses foyers. Les délateurs vinrent l'y chercher. En septembre 1793 il fut arrêté et enfermé à Versailles. Un des proconsuls de la Convention ayant passé par Dourdan, d'honnêtes citoyens eurent le courage de lui parler de Lebrun et de réclamer sa liberté. Le représentant parut touché, et, arrivé à Versailles, il envoya l'ordre de mise en liberté. Lebrun rentra dans sa famille, mais sous surveillance. Après quelques mois d'une demi-captivité, il fut reconduit dans sa première prison (28 messidor an II). Il eût infailliblement péri sur l'échafaud si Robespierre n'eût enfin succombé le 9 thermidor. Les partis rivaux, qui tour à tour avaient dominé la Convention et décimé la France, s'étant dévorés entre eux, le petit nombre d'hommes sages échappés aux proscriptions reparurent sur la scène politique. Au commencement de 1795, Lebrun, cédant aux instances du représentant en mission dans le département de Seine-et-Oise, reprit la présidence du département. En l'an IV (octobre 1795), il fut élu député au Conseil des Anciens avec Tronchet, Dumas et Tronçon-Ducoudray, hommes sages et éclairés; il fut réélu en l'an VII (1799), et obtint promptement l'estime et la confiance de l'assemblée. Il parla avec énergie en faveur des parents d'émigrés, combattit les emprunts forcés, et fit presque tous les rapports sur les lois d'économie publique.

Cependant les événements de l'intérieur s'étaient aggravés d'année en année. En 1797 le Directoire avait soulevé contre lui l'indignation publique par la banqueroute. En 1799 des élections faites dans le sens démagogique avaient amené, au 30 prairial, un mouvement réactionnaire qui semblait présager un retour aux excès révolutionnaires. L'ouest était en pleine insurrection. Dans le midi, les massacres recommençaient. Partout les factions redressaient la tête et semblaient près d'en venir aux mains. C'est dans ces circonstances que le général Bonaparte arriva à Paris. Toutes les espérances de salut se portèrent sur lui. C'était aussi l'opinion de Lebrun; cependant il ne prit aucune part aux mouvements qui amenèrent la révolution du 18 brumaire et le consulat provisoire de Sieyès, Bonaparte et Roger-Ducos. Quelque temps après, la nouvelle constitution fut achevée. Elle confiait l'action du gouvernement à trois consuls; mais le premier, qui devait prendre l'avis de ses collègues, restait libre de se déterminer selon sa volonté. Lebrun y était désigné comme troisième consul. Par modestie autant que par amour de l'indépendance, il voulait refuser cette haute magistrature. Il hésita beaucoup. Dans une entrevue, le premier consul insista pour son acceptation, et lui serrant la main ajouta avec un accent expressif : *Acceptez! vous serez content.* Lebrun accepta, déterminé par la pensée qu'il pourrait être encore utile à son pays, justifier encore l'estime de la partie éclairée de la nation. Selon le vœu de la constitution, ce fut le consul Lebrun qui, de concert avec Cambacérès, Sieyès et Roger-Ducos, nomma la majorité du sénat, qui se compléta ensuite lui-même. Cette première promotion est remarquable par le mérite de presque tous les hommes qui furent élus. Lebrun disait en parlant de cet acte de puissance souveraine : « Cambacérès et moi nous fîmes taire dans nos choix toute affection personnelle, ne nous attachant qu'au mérite, aux services et à la réputation des candidats. » Le premier consul laissa à Cambacérès la suprême direction de la justice, et confia à Lebrun la réorganisation des finances et de l'administration intérieure. Il les consultait en outre sur toutes les autres affaires, profitant ainsi dans l'intérêt de l'État de leur vieille expérience des hommes et des choses. Un jour, après un conseil, le premier consul retint Lebrun : « J'ai passé ma vie dans les camps, dit-il; la guerre est mon élément. Je me trouve ici dans un monde nouveau; je n'y suis point sans quelque embarras. J'ai besoin d'un guide sûr, éclairé et, comme moi, animé du désir de reconstituer la société sur des bases solides. Ce guide, je l'ai trouvé en vous, monsieur Lebrun. Je vous ai promis que vous seriez content : en m'aidant de votre expérience et de vos conseils, vous me fournirez le moyen d'accomplir mes promesses. En tout, je compte sur vous ». Touché de ce témoignage de confiance, Lebrun s'en montra digne en parlant toujours au premier consul le langage de la conscience et de la vérité. La France, sous son administration vigoureuse et éclairée, se releva promptement de ses ruines, et parut dans une attitude imposante devant l'Europe. L'intérieur jouissait d'un calme, d'un bien-être inconnus depuis longtemps. On en désirait la continuation, et l'on s'attachait chaque jour davantage à celui auquel on le devait. On avait vu dans le sénatus-consulte qui proclamait Bonaparte consul à vie (août 1802) un gage de tranquillité, dans celui qui lui déférait le droit de nommer son successeur un gage de sécurité contre les entreprises qui menaçaient sa vie; de là à l'empire il n'y avait qu'un pas. Les transitions avaient été si habilement ménagées, que la masse de la

nation applaudit à l'élévation du premier consul à la dignité impériale. L'empereur écrivit au consul Lebrun pour lui annoncer les hautes fonctions d'archi-trésorier dont il était revêtu. Les attributions en furent fixées par un sénatus-consulte, et Lebrun conserva la direction suprême des finances (mai 1804). La France lui doit l'institution de la cour des comptes, à la tête de laquelle fut placé son ami Barbé-Marbois. Napoléon, voulant environner son trône récent des prestiges de grands titres, institua une nouvelle noblesse. Lebrun fut le seul dans le conseil qui s'y opposa avec fermeté ; l'empereur dans son exil lui a rendu ce témoignage. Ces principes, Lebrun les manifesta encore plus tard, quand furent institués les titres héréditaires de prince, duc, comte, baron, etc., en accordant aux titulaires la faculté de fonder des majorats en faveur de leurs descendants. Cependant lui-même, indépendamment du titre de prince attaché à la dignité d'archi-trésorier, se vit revêtu de celui de duc de Plaisance, qu'il ne crut pas pouvoir refuser. La modération était son caractère distinctif. Au conseil, il exprimait ses opinions avec loyauté et noblesse; mais quand une mesure était arrêtée, il croyait de son devoir d'en subir les conséquences. Son opposition n'avait pas la violence de l'esprit de système. Il s'abstint d'instituer le majorat nécessaire à l'hérédité de son titre, et il n'y consentit que très-peu de temps avant de mourir. En 1805, pendant que Napoléon était à Milan pour se faire couronner roi d'Italie, une députation du sénat et du peuple de Gênes vint demander la réunion de cette république à l'empire français. Il fallait pour l'accomplir et y établir une nouvelle organisation un fonctionnaire qui réunît les qualités propres à concilier les esprits, à ménager les amours-propres et à procéder avec expérience dans les affaires. L'empereur choisit l'archi-trésorier; il trouvait en lui la dignité de l'âge, le caractère, une position élevée, des manières simples et bienveillantes; tout devait rendre ce choix agréable à cette ville de Gênes qui se souvenait du passé. Les espérances de l'empereur furent complétement justifiées. Lebrun passa une année à Gênes, comme gouverneur général, et par l'équité de ses décisions, par la sagesse de ses actes, parvint à pacifier les dissensions et à gagner les cœurs à la France. A son départ, il fut entouré de regrets et d'hommages. Peu après son retour à Paris, Napoléon résolut d'abolir le Tribunat, ombre et reste de liberté. Lebrun le défendit, comme tenant son existence de la constitution elle-même et la sauve-garde des libertés publiques. « Monsieur l'archi-trésorier, lui dit assez brusquement l'empereur, ce sont là des idées de constituant. — Sire, repartit Lebrun avec ce calme et cette dignité qui ne l'abandonnaient jamais, la Constituante avait des idées saines ; si elle se trompa, ce fut par l'excès de l'amour du bien public : je regrette que ces idées déplaisent aujourd'hui à Votre Majesté. » De pareilles répliques n'étaient pas propres à lui concilier une grande participation dans les affaires : il espérait et désirait terminer paisiblement sa carrière. Il ne fut pas peu surpris, et même éprouva une sorte d'effroi, quand une lettre de Napoléon lui annonça une mission extraordinaire en Hollande (1810), par suite de l'abdication du roi Louis. L'archi-trésorier avait soixante-onze ans : il fallait s'arracher à ses habitudes de famille et d'intimité ; il fallait s'exposer au déclin de la vie aux atteintes d'un climat insalubre. L'espoir de faire encore quelque bien et le désir d'être utile à un peuple qu'il estimait le décidèrent : il partit avec le titre et les pouvoirs de *lieutenant général de l'empereur*. Son administration fut des plus actives et des plus laborieuses. A six heures du matin, il était dans son cabinet, entouré de secrétaires. En quinze mois toutes les branches du service public se trouvèrent organisées Il désirait alors rentrer dans sa famille; mais l'empereur jugea nécessaire sa présence dans ces contrées éloignées du centre. Lebrun resta comme gouverneur général. Il s'appliqua avec constance à tempérer la rigueur des ordres impériaux par son empressement à recevoir toutes les réclamations, par la facilité de son abord, l'accueil plein de bonté qu'il faisait à tous, les consolations qu'il adressait à ceux qu'il ne pouvait satisfaire. Il prenait un intérêt profond à la situation pénible de ce peuple navigateur, alors sans activité ni commerce. Les Hollandais lui rendaient justice, et ne l'appelaient que le *bon stathouder*. La désastreuse expédition de Russie le frappa douloureusement dans ses affections de famille. Son second fils, colonel d'un régiment de lanciers, fut tué dans la retraite de Moscou, au moment où il chargeait pour protéger les restes de l'armée. La jeune femme de ce fils avait succombé peu auparavant. Ces pertes précipitées altérèrent gravement la santé de l'archi-trésorier. L'année suivante, après le désastre de Leipsig, les Cosaques pénétrèrent en Hollande. Les Hollandais, déjà exaltés par les revers de Napoléon, ne gardèrent plus de mesure. Une grave insurrection éclata dans Amsterdam. Les principaux citoyens craignaient des violences et des excès, même contre le gouverneur général, et lui envoyèrent une députation pour lui offrir de l'emmener avec sa suite dans leurs voitures et de lui servir d'escorte. Le prince leur dit : « Je suis sensible à votre démarche; mais j'estime trop vos compatriotes pour accepter vos offres. » Il rejeta bien loin l'idée de partir la nuit, clandestinement, comme un fugitif. Peu de jours après, une administration provisoire ayant été établie par les notables, le prince quitta son palais en plein jour, le 16 novembre, et traversa la Hollande en recueillant partout des signes de respect. On connaît les événements de 1814. L'âge et la position du duc de Plaisance ne lui permettaient pas d'y prendre une part active. Il fut

jusqu'au dernier moment fidèle au gouvernement impérial. Il le prouva en se prononçant, lors de l'approche des armées étrangères, contre le départ de l'impératrice de Paris. Il déplora, comme tous les bons citoyens, les maux qui accablaient la France. Il ne prit pas part à l'acte du sénat qui prononçait la déchéance de Napoléon; mais après l'abdication il signa celui du rétablissement des Bourbons, et fut appelé à la chambre des pairs, avec la plus grande partie des membres du sénat. Pendant les Cent Jours il accepta la place de grand-maître de l'université. C'était un acte de dévouement. Là il y avait du bien à faire, du mal à empêcher. L'exaltation était très-vive dans les esprits de la jeunesse; des professeurs avaient été insultés à cause de leurs opinions. Il rétablit le calme nécessaire aux études, empêcha toute réaction dans le corps enseignant, et son administration fut un modèle d'équité et de sagesse. A la seconde restauration, son nom fut rayé de la liste des pairs; il y fut rétabli en 1819. Ce fut lui qui, dans l'installation du *conseil des prisons*, institué alors, répondit par un discours à quelques paroles prononcées par le duc d'Angoulême. Ce discours *d'un vieillard de quatre-vingts ans* montre comment on peut parler aux princes avec respect, noblesse et dignité, et comment, en leur rendant de justes hommages, on peut leur donner d'utiles conseils. L'étude, cette passion de sa jeunesse, embellit ses derniers jours. Ses lectures étaient en général sérieuses; mais son esprit et ses manières étaient remplis de bienveillance et de bonne grâce. Il passait tous ses étés au château de Saint-Mesmes, et c'est là qu'il mourut, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Lebrun était remarquable par la distinction de son extérieur. Sa belle tête avait cette dignité qui inspire le respect. Ses manières étaient simples, nobles et prévenantes. Son langage et ses idées révélaient de suite l'homme supérieur. Il conserva jusqu'au dernier moment les qualités intellectuelles qui avaient distingué sa virilité, sans qu'on pût remarquer le moindre affaiblissement dans sa mémoire ou la faculté de combiner et développer ses idées. Il pratiqua dans un haut degré la probité et le désintéressement, et après avoir vingt ans occupé les plus hautes fonctions, accompagnées de traitements immenses, il ne laissa que cent mille livres de rente.

Lebrun fut non-seulement un véritable homme d'État et un grand administrateur, mais encore un savant du premier ordre en économie sociale, versé dans les langues anciennes et modernes, et l'un des écrivains qui ont manié la prose française avec le plus d'énergie et de perfection. Ses ouvrages sont : *La Jérusalem délivrée*, poëme du Tasse, traduit de l'italien; Paris, 1774, et souvent réimprimé; — *L'Iliade d'Homère*, traduction nouvelle; 1776, presqu'entièrement refaite, 1809; — *La Voix du Citoyen*; 1789, nouvelle édition, 1804; — *Lettres sur les finances* (voir *Le Moniteur*, n° 46, de 1791); — *L'Odyssée d'Homère*, traduite du grec; 1809. J. CHANUT.

Biographie nouvelle des Contemporains. — *Mémoire sur le prince Lebrun, duc de Plaisance*, par Marie du Mesnil; Paris, 1828. — *Opinions, Rapports et Choix d'écrits politiques de Lebrun*, recueillis et mis en ordre par son fils aîné, et précédés d'une *Notice biographique*; Paris, 1829.

LEBRUN (*Anne-Charles*, duc DE PLAISANCE), général et sénateur français, fils du précédent, né à Paris, le 28 octobre 1775, mort en 1859. Il passa sous-lieutenant au 6ᵉ régiment de dragons, fit d'abord partie de l'armée de réserve de l'intérieur en 1799 et 1800, et devint aide de camp du premier consul. Ce fut lui qui à la bataille de Marengo reçut dans ses bras le général Desaix, mortellement frappé d'une balle à la poitrine. Capitaine le 17 mars 1801, et chef d'escadron le 31 octobre suivant, il servit en 1801 et 1802 dans le corps d'observation de la Gironde, et en 1803 et 1804 au camp de Montreuil. Colonel du 3ᵉ régiment de hussards le 1ᵉʳ février de cette dernière année, il se signala pendant la campagne de 1805, et fut chargé d'apporter à Paris la nouvelle de la victoire d'Austerlitz. De retour à la grande armée, il se fit remarquer à Iéna à la tête de son régiment, qui attaqua le premier les carrés de l'infanterie saxonne et lui prit plusieurs drapeaux, qu'il présenta à l'empereur sur le champ de bataille. Nommé général de brigade le 1ᵉʳ mars 1807, inspecteur général de cavalerie le 6 octobre, et aide de camp de Napoléon, il donna de nouvelles preuves de valeur à Eylau et à Wagram. A la fin de 1809, il organisa la défense de la place, des forts et des batteries extérieures d'Anvers et parvint à approvisionner les places de Breda, de Berg-op-Zoom, les îles de Cadzan et de Walcheren. Général de division le 23 février 1812, il reçut en avril 1813 la grand'croix de l'ordre de la Réunion. Comme fils d'un grand dignitaire de l'empire, il portait le titre de duc Charles de Plaisance. Appelé en 1813 au commandement des 1ʳᵉ et 3ᵉ divisions de réserve de la grande armée, il fut nommé le 7 octobre de cette année gouverneur d'Anvers. Le 25 janvier 1814 il reprit ses fonctions d'aide de camp auprès de l'empereur. Le 22 avril, après la première abdication de Napoléon, Louis XVIII le nomma commissaire du roi dans la 14ᵉ division militaire, et le 14 juillet premier inspecteur général des hussards. Au retour de l'île d'Elbe, l'empereur lui confia (4 avril 1815) le commandement provisoire du 3ᵉ corps d'observation, et le rappela près de lui en qualité d'aide de camp. Dans les Cent Jours il fut nommé député à la chambre des représentants par le département de Seine-et-Marne. Mis en non-activité sous la seconde restauration, il fut replacé dans le cadre de disponibilité le 30 octobre 1818. Le 16 juillet 1824 il fut admis à prendre rang à la chambre des pairs, à titre hé-

militaire. Placé dans la section de réserve, le 29 octobre 1840, il fut mis à la retraite en 1848 par le gouvernement provisoire. Lors de la création du sénat (26 janvier 1852), il en fut nommé membre, devint grand-chancelier de la Légion d'Honneur et fut rétabli dans le cadre de réserve (décret du 1er octobre 1852). Son nom est inscrit sur le côté ouest de l'arc de triomphe de l'Étoile. SICARD.

Biographie universelle et portative des Contemporains; Paris, 1833-1834. — *Archives de la guerre*. — *Les grands Corps politiques de l'État*, etc.; Paris, 1852. — *Biographie des Membres du Sénat*; Paris, 1852.

LEBRUN (*Sophie* DE BARBÉ-MARBOIS, Mme), duchesse DE PLAISANCE, femme du précédent, née le 2 avril 1785, morte le 14 mai 1854, dans une campagne près d'Athènes, où elle vivait retirée depuis plusieurs années. Fille du marquis de Barbé-Marbois, elle épousa le fils de l'archi-trésorier, et en eut une fille, qu'elle perdit en Orient. Établie en Grèce, la duchesse de Plaisance se distinguait par une bienfaisance inépuisable, qui ne faisait point acception de religion. Elle s'était mise à étudier la Bible avec ardeur, et à la mort de sa fille elle fonda un prix d'hébreu pour encourager l'étude de cette langue. J. V.

Journal des Débats, du 3 juillet 1854. — *Archives israélites*, 1853 et 1854.

LEBRUN (*Ponce-Denis* ÉCOUCHARD), surnommé LEBRUN-PINDARE, poëte français, né à Paris, le 11 août 1729, mort dans la même ville, le 2 septembre 1807. Il appartenait à une famille de petits marchands, et son père était valet de chambre du prince de Conti. Le futur poëte naquit dans l'hôtel du prince (situé sur l'emplacement où s'éleva depuis l'hôtel de la Monnaie). Il fit de brillantes études au collége Mazarin, et annonça dès l'enfance du talent pour la poésie. Plusieurs pièces de vers qu'il composa au collége ont trouvé place dans le recueil de ses œuvres. Camarade du jeune Racine, fils de l'auteur du *Poëme de la Religion* et petit-fils de l'auteur d'*Athalie*, il reçut les conseils de Louis Racine, et se trouva ainsi rattaché à la tradition des grands écrivains du dix-septième siècle. La poésie lyrique, rarement cultivée avec succès en France, l'attira particulièrement. Ses premières odes furent consacrées à son jeune ami Racine, qui avait quitté les lettres pour le commerce et qui périt bientôt à Cadix dans le tremblement de terre qui agita toutes les côtes occidentales de la péninsule et renversa Lisbonne. Lebrun avait chanté le départ de Racine, et la douloureuse émotion que lui causa la mort de ce jeune ami anime son ode sur la ruine de Lisbonne, publiée en 1755. L'année suivante, il donna une ode sur les causes physiques des tremblements de terre, et la fit précéder d'un discours sur le génie de l'ode. Ces productions, qui annonçaient un émule hardi de Pindare et de Lucrèce, furent remarquées. L'auteur, attaché au prince de Conti comme secrétaire des commandements, put attendre avec tranquillité que les événements lui fournissent des sujets d'inspiration. En 1760 il rencontra une petite nièce de Corneille réduite à la misère, et la recommanda à Voltaire dans une ode qui, parmi beaucoup de vers lourds et emphatiques, contient des accents émus et élevés. Voltaire fut touché; il appela immédiatement Mlle Corneille auprès de lui, et veilla sur son éducation et son avenir. Cette adoption fit du bruit, et Lebrun, ne voulant pas qu'on ignorât la part qu'il y avait prise, publia son ode avec la correspondance échangée à ce sujet entre Voltaire et lui. Fréron ne manqua pas cette occasion de railler Voltaire et le jeune poëte qui se déclarait son admirateur. Il prétendit n'avoir jamais lu d'ode aussi mauvaise que celle de Lebrun (1), et insinua que l'hospitalité de Ferney ne convenait pas à une jeune fille honnête. Voltaire, diffamé, se plaignit à la justice; Lebrun, critiqué, composa ou fit composer par son frère contre Fréron deux pamphlets plus violents que spirituels, *La Wasprie* et *L'Ane littéraire*. Cette polémique eut pour effet de développer les penchants satiriques de Lebrun, qui dès lors se détourna trop souvent de la poésie lyrique pour composer des épigrammes. Ces petites pièces âcres, amères, rarement gaies, mais pleines d'esprit et de verve, font honneur à son talent et donnent une idée triste, mais véritable, de son caractère. Ce poëte, qui affecte dans ses odes les sentiments les plus généreux et qui dans ses élégies s'efforce de montrer de la tendresse, eut une vie privée des plus fâcheuses. En 1759 il se maria avec Mlle Marie-Anne de Surcourt, personne spirituelle, qu'il a célébrée dans ses élégies. Cette union, contractée sous des auspices poétiques, devint bientôt orageuse, et se prolongea pendant quatorze ans à travers toutes sortes de scènes violentes et honteuses. On accusa Lebrun d'avoir vendu sa femme au prince de Conti, ce qui est au moins douteux; mais il est certain qu'il la traitait avec une révoltante brutalité. En 1774 Mme Lebrun alla se réfugier chez sa belle-mère, et forma une demande en séparation. Le procès fut long et offrit cette circonstance singulière que la mère et la sœur du poëte déposèrent contre lui. Lebrun a consacré cette douloureuse particularité de sa vie dans une élégie intitulée *Némésis*. Il y rappelle la destinée de Méléagre victime de son effroyable mère, le frère de Médée massacré et mis en pièces par sa sœur, les époux des Danaïdes égorgés par leurs femmes, et il ajoute :

> Mais aucun d'eux n'a vu, dans ses derniers abois,
> Épouse et mère et sœur le frapper à la fois.

(1) Fréron se moquait assez agréablement du pindarisme factice de Lebrun : « Comme apparemment, dit-il, on n'émeut bien les poëtes que par des vers, M. Lebrun s'est frotté la tête, a dressé ses cheveux, froncé le sourcil, rongé ses doigts, ébranlé par ses cris les solives de son plancher, et, dans un enthousiasme qu'il a pris pour divin, a fait sortir avec effort de son cerveau rebelle une ode de trente-trois strophes seulement, qu'il a envoyée aux *Délices*. »

La séparation fut prononcée d'abord au Châtelet, puis définitivement, en 1781, par un arrêt du parlement de Paris. Les avantages que l'arrêt adjugeait à Mme Lebrun détruisirent presque entièrement la fortune du poëte. Il en rassembla les débris, qui formaient un capital de 18,500 fr. et plaça cette somme chez le prince de Guéméné; elle fut engloutie dans la banqueroute de ce grand seigneur, en 1782. Depuis 1776 Lebrun n'était plus secrétaire des commandements à l'hôtel Conti, et une pension de 1,000 francs qui lui avait été promise par l'héritier du prince lui était mal payée. Dans cette triste position, il fut protégé par M. de Vaudreuil, qui le recommanda au ministre Calonne, au comte d'Artois, à la reine. Le poëte reçut une pension annuelle de 2,000 livres, et espéra des faveurs plus éclatantes. Il témoigna sa reconnaissance par des adulations qu'on ne lui reprocherait pas si dans un autre temps il n'avait insulté les princes qu'il flattait en 1786. Le souvenir des faveurs récentes de la cour ne l'empêcha pas de se jeter dans la révolution et de dépasser en violence les poëtes les plus passionnés de l'époque. Lui qui dans son *Exegi monumentum* (1787) avait dit en parlant de la Seine :

> Mais tant que son onde charmée
> Baignera l'empire des lys,
> . . . .
> Elle entendra ma lyre encore
> D'un roi généreux qui l'honore
> Chanter les augustes bienfaits!

il vouait maintenant à la mort ce roi prisonnier, et s'écriait en parlant de Marie-Antoinette :

> Reine que nous donna la colère céleste,
> Que la foudre n'a-t-elle embrasé ton berceau!
> Combien ce coup heureux eût épargné de crimes!
> Ivre de notre sang, désastreuse beauté,
> Femme horrible.......

Il provoqua la violation des tombes royales de Saint-Denis (1). Un peu plus tard, au plus fort de la terreur, il trouva des éloges pour Robespierre (2). Sous le Directoire il publia plusieurs odes, les unes composées depuis longtemps, les autres plus récentes. Ce fut à cette époque que circulèrent un grand nombre d'épigrammes qu'il décocha contre des écrivains contemporains. Il eut des démêlés très-vifs avec le grammairien Domergue et le poëte Baour-Lormian, et ne sortit pas toujours vainqueur de ces guerres de plume (3). On a souvent répété qu'il avait adulé Bonaparte. Chénier et Ginguené eux-mêmes, cédant aux exigences imposées alors, ont écrit que le consulat avait ranimé sa verve. C'est ce que Napoléon aurait désiré. Mais la vérité est que Lebrun ne l'a loué que dans de petites pièces de vers, la plupart antérieures au consulat, et dans une ode de six couplets (*Les Routes de l'Olympe*), composée lors de la paix de Lunéville. Deux ans après, il présentait au premier consul une ode contre l'Angleterre, composée évidemment vers 1760, et à laquelle il avait ajouté une strophe qui la menaçait d'un *nouvel Alexandre*. Cette ode valut à Lebrun un remerciement et une gratification de 3,000 francs. Une pension de 6,000 f. qui lui fut accordée en 1806 et diverses gratifications le mirent fort au-dessus du besoin dans ses dernières années. Il mourut à l'âge de soixante-dix-huit ans, laissant une grande réputation, qui jusqu'à présent s'est assez bien maintenue. On ne lit plus ses odes, mais on continue de joindre à son nom celui de Pindare, et ce nom composé éveille l'idée d'un talent lyrique plein de force et d'éclat. Chénier, le jugeant quelque temps après sa mort, a dit : « Lebrun avait plus d'un ton sans doute; mais presque toujours c'est Pindare qu'il aime à suivre, et dont il atteint souvent la hauteur..... S'il est permis de lui reprocher le luxe et l'abus des figures, l'audace outrée des expressions et trop de penchant à marier des mots qui ne voulaient pas s'allier ensemble, l'envie seule oserait lui contester une étude approfondie de la langue poétique, une harmonie savante, et ce beau désordre essentiel au genre qu'il a spécialement cultivé. Aussi quoiqu'il ait excellé dans l'épigramme, quoiqu'il ait répandu des beautés remarquables en des poëmes que par malheur il n'a point achevés, il devra surtout à ses odes l'immortalité qu'il s'est promise; et dût cette justice rendue à sa mémoire étonner quelques préventions contemporaines, il sera dans la postérité l'un des trois grands lyriques français. » Ce jugement est trop favorable. Lebrun est peut-être l'égal de Rousseau, mais il ne l'est pas de Malherbe, et surtout il faut bien se garder de le comparer à Pindare. Le souffle immense, l'inspiration profonde et inépuisable du poëte thébain dont Horace a dit :

> Fervet immensusque ruit profundo
> Pindarus ore,

fait un contraste accablant avec la stérilité laborieuse de Lebrun, qui a de l'élan, mais qui ne se soutient pas. Il a très-peu d'odes belles d'un bout à l'autre, mais il a rencontré des strophes magnifiques. C'est en parlant de Buffon qu'il a eu ses plus beaux accents, des accents dignes du sujet. Célébrant les *Époques de la Nature*, il s'écrie :

> Au sein de l'infini ton âme s'est lancée;
> Tu peuplas ses déserts de ta vaste pensée.
> La Nature, avec toi, fit sept pas éclatants;
> Et de son règne immense embrassant tout l'espace,
> Ton immortelle audace
> A posé sept flambeaux sur la route des temps.

(1) Il disait dans une ode écrite en 179[illegible] :

> Purgeons le sol des patriotes,
> Par des rois encore infecté :
> La terre de la liberté
> Rejette les os des despotes.
> De ces monstres divinisés
> Que tous les cercueils soient brisés!

(2) L'éloge que Lebrun a fait de Robespierre se trouve dans un avant-propos, en prose, qu'il mit à son ode sur l'Être Suprême lorsqu'il la publia pour la première fois. *Voy*. Sainte Beuve, *Causeries du lundi*, t. V, p. 130.

(3) Consultez sur ces querelles l'*Acanthologie, ou recueil d'épigrammes*, publiée par M. Fayolle, en 1817.

Dans une autre ode, qui est son chef-d'œuvre, il oppose les succès faciles de l'esprit aux œuvres durables du génie :

Flatté de plâtre aux goûts volages,
L'esprit est le dieu des instants;
Le génie est le dieu des âges,
Lui seul embrasse tous les temps.
. . . .
. . . .
Ceux dont le présent est l'idole
Ne laissent point de souvenir;
Dans un succès vain et frivole
Ils ont usé leur avenir;
Amants des roses passagères,
Ils ont les grâces mensongères
Et le sort des rapides fleurs :
Leur plus long règne est d'une aurore
Mais le temps rajeunit encore
L'antique laurier des neuf sœurs.

De pareilles strophes, même lorsqu'elles sont peu nombreuses, suffisent pour assurer la mémoire d'un poëte. Si Lebrun n'a jamais complétement réussi, il a eu le mérite à une époque peu poétique de conserver le culte de la grande poésie, du style élevé, de la gloire éclatante obtenue par de nobles labeurs. On est tenté aujourd'hui de sourire de son *Exegi monumentum* et de ce « jour éternel » qu'il se promet; et cependant la postérité n'a pas tout à fait trompé son espoir : elle a conservé le souvenir de son généreux effort, et même dans ses œuvres elle a distingué certains passages qui seront toujours lus avec admiration.

Lebrun semble avoir eu lui-même le sentiment qu'il n'avait pas réalisé son idéal. Il médita pendant toute sa vie une édition de ses *œuvres*, et ne l'exécuta pas. Ses *Odes*, ses *Élégies*, ses *Épigrammes* ne parurent que par feuilles détachées. Ses *œuvres* furent mises en ordre et publiées par Ginguené; Paris, 1811, 4 vol. in-8°. Elles contiennent : t. Ier, six livres d'odes, précédées d'un avertissement et d'une notice de l'éditeur. Dans ce recueil on remarque, outre les odes à Buffon que nous avons déjà citées, *Le Triomphe de nos Paysages*, qui offre des peintures gracieuses, quoique surchargées de couleurs mythologiques (1), *Mes Souvenirs, ou les deux rives de la Seine*, et l'*Ode sur le Vaisseau* Le Vengeur; t. II : quatre livres d'*Élégies :* ces *Élégies* sont une imitation laborieuse de Tibulle et de Properce; on y trouve plus d'ardeur sensuelle que de tendresse, rarement de la grâce et jamais de la fraîcheur; deux livres d'*Épîtres*, parmi lesquelles on distingue une *Épître sur la bonne et la mauvaise plaisanterie; les Veillées du Parnasse*, poëme en quatre chants, mais dont le premier chant seul est fini; *La Nature, ou le bonheur philosophique et champêtre*, poëme qui devait avoir quatre chants et dont il n'existe que des fragments, à l'exception du troisième chant, qui est presque entier; des traductions, entre autres celle du début de *L'Iliade* et d'une *Idylle* de Théocrite; *Vers de la première jeunesse de l'auteur ;* t. III : six livres d'*Épigrammes; Poésies diverses*, t. IV, *Correspondance et Mélanges en prose*. Ginguené « crut devoir aux circonstances et à quelques considérations de ne pas admettre dans son édition certaines pièces dont on pourrait former un volume assez piquant ». Parmi ces pièces figuraient, dit-on, une dizaine d'épigrammes contre Ginguené lui-même. L'éditeur s'abstint aussi de réimprimer les odes révolutionnaires. Les *Œuvres choisies* de Lebrun ont paru à Paris, 1821, 1828, 2 vol. in-18; Paris, 1828, in-8°. Ce poëte a fourni des notes pour l'édition des *Œuvres poétiques* de Boileau, 1808, in-8°, et des *Œuvres choisies* de J.-B. Rousseau, 1808, in-8°.

L. J.

Ginguené, *Notice sur la vie et les ouvrages de Lebrun*, en tête de ses œuvres. — M. J. Chénier, *Tableau de la Littérature*. — Bouchariat, *Cours de Littérature*, t. II, p. 398-437. — B. Jullien, *Hist. de la Poésie française à l'époque impériale*. — Dussaulx, *Annales littéraires*, t. III, p. 287. — Sainte-Beuve, *Portraits littéraires*, t. I; *Causeries du lundi*, t. V.

(1) Quelques vers pris au hasard dans cette ode donneront une idée de cet abus de la mythologie. Après avoir visité « Vincennes, espoir des dryades; Passy, fameux par ses malades, » le poëte arrive à Montmartre et à ses moulins à vent :

La colline qui vers le pôle
Borne nos fertiles marais,
Occupe les enfants d'Éole
A broyer les dons de Cérès.
Vanvres, qu'habite Galatée,
Sait du lait d'Io, d'Amalthée,
Épaissir les flots écumeux ;
. . . .
. . . .
Sans doute l'amant d'Érigone
De Surêne a fui les côteaux;
Mais là Montreuil fixe Pomone
Dans ses labyrinthes nouveaux.

Toute l'ode est de ce ton. Les autres odes ne sont pas exemptes de ce défaut, qui dépare singulièrement l'*Ode sur le vaisseau* Le Vengeur, admirable d'énergie, mais trop artificielle.

LEBRUN DE GRANVILLE (*Jean-Étienne* Écouchard), littérateur français, frère du précédent, né à Paris, le 22 août 1738, mort dans la même ville, le 19 septembre 1765. « Ses ouvrages, soit en prose, soit en vers, étaient morts avant lui, dit Sabatier. Si l'on en croit plusieurs littérateurs qui l'ont connu, Lebrun de Granville avait beaucoup d'esprit, une érudition vaste et de la facilité pour écrire. » On a de lui : *L'Ane littéraire, ou les âneries de maître Aliboron, dit Fr....*; Paris, 1761, in-12; — *La Wasprie, ou l'âne Wasp, revu et corrigé;* Paris, 1761, 2 vol. in-12 : ces deux ouvrages sont dirigés contre Fréron; Sabatier et Barbier les attribuent à Lebrun-Pindare; M. Quérard pense que du moins celui-ci a contribué à ces deux compositions, que *La France Littéraire de* 1769 et Chaudon donnent à son frère; — *La Renommée littéraire*, nouvel ouvrage périodique; Paris, 1762-1763, 2 vol. in-12 : « Cette espèce de journal offre quelques analyses faites avec beaucoup de goût et de précision, dit encore Sabatier; telle est celle où il rend compte de la poétique de Marmontel, dont il relève assez

ingénieusement les défauts » ; — *Épître sur les progrès et la décadence de la Poésie ;* 1762, in-12. J. V.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel Hist., Crit. et Bibliogr.* — Sabatier, *Les trois Siècles Littér. de la France.* — Barbier, *Dict. des Anonymes.* — *La France Litt. de* 1769. — Quérard, *La France Littér.*

LEBRUN (*Jean-Baptiste-Pierre*), amateur de peinture et critique français, né à Paris, en 1748, mort le 6 août 1813. Grand connaisseur en peinture, il s'occupait du commerce des tableaux, et y acquit une belle fortune. Possesseur d'une galerie considérable, il contribua aux progrès de Mlle Vigée, qui demeurait avec sa mère dans la même maison. Il lui prêtait obligeamment des tableaux d'un grand prix, et après six mois de connaissance, il la demanda en mariage. Mme Lebrun raconte qu'elle ne voulait pas l'épouser, quoiqu'il fût bien fait et qu'il eût une figure agréable; mais sa mère, qui voyait Lebrun très-riche, engagea sa fille à ne pas refuser un parti aussi avantageux et à contracter cette union. « Ce n'est pas que M. Lebrun fût un méchant homme, ajoute Mme Lebrun. Son caractère offrait un mélange de douceur et de vivacité : il était d'une grande obligeance pour tout le monde, en un mot assez aimable; mais sa passion effrénée pour les femmes de mauvaises mœurs, jointe à la passion du jeu, a causé la ruine de sa fortune et de la mienne, dont il disposait entièrement, au point qu'en 1789, lorsque je quittai la France, je ne possédais pas vingt francs de revenu, après avoir gagné pour ma part plus d'un million : il avait tout mangé. » Comme Lebrun avait dû épouser la fille d'un habitant de la Hollande, pays avec lequel il faisait d'immenses affaires en tableaux, il pria sa femme de tenir leur mariage secret; elle y consentit, et pendant quelque temps elle reçut de ses amis les avis les plus surprenants pour la détourner d'un engagement qui était ignoré, mais qu'elle avait conclu. Pour se faire des ressources, Lebrun força sa femme de prendre des élèves; mais Mme Lebrun s'en lassa bien vite. Dès les premiers temps de leur union, les deux époux avaient un appartement séparé; celui du mari était vaste et richement meublé; celui de la femme était simple et exigu. Elle y recevait pourtant la plus brillante société. Lebrun, tout entier à ses bonnes fortunes de bas étage, paraissait peu chez sa femme, s'inquiétant peu du reste des bruits qui couraient sur l'origine de leur opulence. Lorsqu'il faisait bâtir rue du Gros-Chenet un hôtel qui a gardé son nom, Mme Lebrun sut que l'on disait dans le monde que c'était le contrôleur général de Calonne qui en faisait les frais. Elle s'en plaignit à son mari : « Laissez-les dire, répondit Lebrun, quand vous serez morte, je ferai élever dans mon jardin une pyramide sur laquelle je ferai graver la liste de vos portraits; on saura bien alors à quoi s'en tenir sur votre fortune. » Il ne lui laissait cependant pas d'argent, et pour pouvoir aller en Italie elle fut obligée d'en cacher. Pendant son voyage, elle reçut de son mari des lettres si lamentables qu'elle lui envoya une fois mille écus et une fois cent louis. Lebrun passa tranquillement le temps de la terreur à Paris. Mme Lebrun fut portée sur la liste des émigrés; Son mari adressa à la Convention une pétition pour qu'elle en fût rayée, invoquant en sa faveur les décrets qui exceptaient de la proscription les savants, les littérateurs, les artistes et même les artisans qui allaient recueillir de nouvelles connaissances sous un ciel étranger. Il fit imprimer sa réclamation sous ce titre : *Précis historique de la vie de la citoyenne Lebrun, peintre, par le citoyen J.-B.-P. Lebrun*, an II, in-8°. Lorsque Mme Lebrun revint à Paris en 1802, elle trouva sa maison arrangée d'une manière convenable; mais l'intimité ne se rétablit pas entre les deux époux, qui continuèrent à vivre séparément.

On a de Lebrun : *Almanach historique et raisonné des Architectes, Peintres, Sculpteurs, Graveurs, Ciseleurs ;* Paris, 1776, in-12 ; — *Galerie des Peintres flamands, hollandais, et allemands*, avec 201 planches gravées d'après leurs meilleurs tableaux; Paris, 1792-1796, 3 vol. grand in-fol. : le texte, qui est de Lebrun, montre toute l'étendue de ses connaissances en peinture ; les planches ont été réimprimées plus tard par M. Arsène Houssaye (*voy.* ce nom) ; — *Réflexions sur le Muséum national ;* Paris, 1793, in-8° ; — *Observations sur le Muséum national ;* Paris, 1793, in-8° ; — *Quelques idées sur l'arrangement et la décoration du Musée national ;* Paris, 1794, in-8° ; — *Essai sur les moyens d'encourager la Peinture, la Sculpture, l'Architecture et la Gravure ;* Paris, 1794, in-8° ; — *Examen historique et critique des Tableaux exposés provisoirement venant de Milan ;* Paris, 1798, in-8°. L. L—T.

Mme Lebrun, *Souvenirs.* — Quérard, *La France Littéraire.*

LEBRUN (*Marie-Louise-Élisabeth* Vigée, Mme), célèbre femme peintre, épouse du précédent, née à Paris, le 16 avril 1755, morte dans la même ville, le 30 mars 1842. Fille du peintre Vigée, elle apprit pour ainsi dire toute seule la peinture dans la maison paternelle. Elle perdit son père en 1768. A l'âge de quinze ans, elle fit un portrait de sa mère aussi ressemblant que gracieux. Elle reçut des leçons de Davesne et de Briard, et Joseph Vernet lui donna d'excellents conseils. Sa mère la conduisait à toutes les galeries où elle pouvait rencontrer de grands modèles. La jeune artiste copia alors des tableaux de Rubens, des portraits de Rembrandt et de Van Dyck ainsi que des têtes de Greuze. Vigée n'avait laissé aucune fortune; mais sa fille, ayant beaucoup de portraits à faire, gagnait assez pour vivre. Sa mère épousa en secondes noces un riche joaillier, très-avare, qui refusait le nécessaire à la mère et à la fille, bien que celle-ci lui donnât tout ce qu'elle gagnait. Sa jeune réputation attirait des

étrangers dans son atelier. Elle fit le portrait du comte Orloff et du comte Schouwaloff. Mme Geoffrin vint la voir; enfin les portraits de la duchesse de Chartres et de la comtesse de Brionne la mirent à la mode. On la voyait aux spectacles et dans les promenades avec sa mère, et sa beauté lui valut de nouveaux succès. Plusieurs amateurs de sa figure; comme elle le raconte elle-même, lui faisaient peindre la leur, dans l'espoir de parvenir à lui plaire; mais elle était si occupée de son art qu'il n'y avait pas moyen de l'en distraire. Ayant peint les portraits de La Bruyère et de l'abbé Fleury d'après des gravures du temps, elle en fit hommage, en 1775, à l'Académie française, qui chargea son secrétaire D'Alembert de remercier la donatrice, et qui, par une délibération spéciale, lui accorda ses entrées à toutes les séances publiques. L'année suivante, elle épousa Lebrun. La Harpe la cita avec éloge dans son discours sur le talent des femmes. Elle assistait à la séance de l'Académie où cette pièce de vers fut lue par son auteur. Lorsqu'il en vint à ce passage :

> Lebrun, de la beauté le peintre et le modèle,
> Moderne Rosalba, mais plus brillante qu'elle,
> Joint la voix de Favart au souris de Vénus,

tout le monde se leva et applaudit avec transport, sans en excepter la duchesse de Chartres et le roi de Suède. Mme Lebrun avait alors à faire un nombre prodigieux de portraits. En 1779 elle exécuta son premier portrait de la reine Marie-Antoinette; depuis cette époque jusqu'en 1789 elle peignit au moins vingt-cinq fois cette princesse, dont elle était devenue l'amie. Comme Mme Lebrun avait une jolie voix, Marie-Antoinette se plaisait à chanter des duos avec elle chaque fois qu'elle lui donnait séance. En 1786 Mme Lebrun exposa un portrait de la reine en chapeau de paille et en robe de mousseline blanche, ce qui fit dire à la malignité que la reine s'était fait peindre en chemise; ce tableau n'en eut pas moins un immense succès. L'année suivante, Mme Lebrun représenta la reine entourée de ses trois enfants. Louis XVI, à qui l'artiste fut présentée, lui dit alors : « Je ne me connais pas en peinture, mais vous me la faites aimer. » Tous les membres de la famille royale, à l'exception du comte d'Artois, posèrent devant Mme Lebrun. Elle raconte qu'un jour, pendant qu'elle peignait le comte de Provence, le comte d'Artois se mit à chanter de la voix la plus fausse des chansons, sinon indécentes du moins fort connues : « Comment trouvez-vous que je chante? lui dit-il à la fin. — Comme un prince, monseigneur, » répondit-elle, et le prince se tut. En 1782 Mme Lebrun accompagna son mari à Bruxelles, où l'on vendait la galerie du prince Charles de Lorraine. Elle profita de ce voyage pour admirer les chefs-d'œuvre de Vanloo, de van Dyck et de Rubens, à Bruxelles, à Amsterdam et à Anvers. Dans cette dernière ville elle rencontra chez un particulier un tableau connu sous le nom du *Chapeau de paille*, lequel représente une femme de Rubens, et qui est curieux par l'effet des deux différentes lumières que donne le jour et la lueur du soleil, celle-ci étant interceptée en partie par les bords du chapeau; Mme Lebrun voulut reproduire cet effet, et se peignit elle-même avec un chapeau de paille orné d'une plume et d'une guirlande de fleurs des champs, sa palette à la main. Ce tableau ajouta encore à la popularité de l'artiste. Lorsqu'elle fut de retour, Joseph Vernet présenta Mme Lebrun à l'Académie royale de Peinture. Pierre, premier peintre du roi, ne voulait pas que l'on reçût de femmes à l'Académie, et fit de l'opposition; mais Mme Lebrun fut néanmoins admise, et elle donna pour son tableau de réception : *La Paix ramenant l'Abondance.*

Mme Lebrun ne pouvait plus suffire aux demandes de portraits qu'on lui faisait; elle peignait pourtant avec « fureur », suivant sa propre expression, donnant trois séances dans la même journée; sa santé s'altéra : elle dut renoncer à un travail exagéré et au plaisir de dîner en ville; mais elle passait ses soirées au milieu d'une société brillante, dans une petite chambre fort modeste. La foule était telle que faute de siéges on s'asseyait par terre. Grétry, Sacchini et Martini y faisaient entendre des morceaux de leurs opéras avant la représentation; Garat, Azevedo et Richer y chantaient avec elle. Sans avoir appris la musique, elle chantait d'une manière si agréable que Grétry disait que sa voix avait des sons argentés. Viotti, Jarnovick, Cramer s'y faisaient entendre sur leurs instruments. Aux soupers qui terminaient les soirées se trouvaient Delille, Lebrun Écouchard, Boufflers, le vicomte de Ségur, etc. On rapporte qu'à l'époque où parut le *Voyage du jeune Anacharsis*, Mme Lebrun ayant entendu la lecture de la description d'un repas grec dans cet ouvrage, s'imagina d'en donner une représentation; la salle fut arrangée en conséquence, la cuisine préparée à la spartiate; à mesure que les convives arrivaient on les habillait à la grecque; Lebrun devint Pindare ou Anacréon; Chaudet, Ginguené, Cubières, Vigée, frère de Mme Lebrun, se couvrirent de draperies; Mme de Bonneuil, Mme Vigée, Mme Chalgrin se drapèrent en Athéniennes; on chanta *le Dieu de Paphos et de Gnide* de Gluck; Cubières accompagnait sur la lyre; Lebrun-Pindare récita des odes d'Anacréon. Des raisins de Corinthe, des figues, des olives, une volaille et deux anguilles avec des sauces primitives, des gâteaux de miel, quelques entremets légers couvraient la table. Deux jeunes filles en esclaves vêtues de longues tuniques versaient aux convives du vin de Chypre dans des coupes d'Herculanum. Deux personnes en retard, le comte de Vaudreuil et le financier Boutin, furent bien surpris en arrivant au milieu de cette fête, dont le bruit se répandit le lendemain dans tout Paris. On pria Mme Lebrun de la renouveler, elle s'y refusa. On avait dit au roi que cette fête avait

coûté 20,000 fr.; à Rome, Mme Lebrun entendit dire 10,000 fr.; à Vienne, la baronne de Strogonof lui apprit qu'elle avait dépensé 60,000 fr. pour son souper grec; à Saint-Pétersbourg on lui parla de 80,000 fr. « La vérité, dit-elle, est que ce souper m'a coûté *quinze francs.* » La calomnie ne ménageait pas alors Mme Lebrun. On disait que Ménageot n'était pas étranger à ses peintures. On lui supposait des liaisons avec le comte de Vaudreuil et beaucoup d'autres. On prétendait que le contrôleur général de Calonne avait payé son portrait avec des bonbons enveloppés dans des billets de caisse. « Le fait est, dit Mme Lebrun, que M. de Calonne m'avait envoyé 4,000 fr. dans une boîte estimée vingt louis. On fut même étonné de la modicité de cette somme; car, peu de temps auparavant, M. Beaujon, que je venais de peindre de la même grandeur, m'avait envoyé 8,000 fr. sans qu'on s'avisât de trouver ce prix trop énorme. » Mme Lebrun allait souvent à Genevilliers, chez le comte de Vaudreuil, où on jouait la comédie, et surtout l'opéra comique, genre dans lequel elle excellait. En 1786, Gaudran, négociant de Marseille, ayant acheté au financier Watelet une maison de campagne nommé *Moulin Joli*, pria Mme Lebrun d'y venir passer un mois avec sa famille. Le bruit courut que de Calonne lui avait donné cette propriété; elle démentit ce bruit dans le *Journal de Paris*.

A la révolution, Mme Lebrun crut devoir quitter la France. Au mois d'octobre 1789, elle partit pour l'Italie. Trois jours après son arrivée à Bologne, elle fut reçue membre de l'Institut et de l'académie de cette ville. A Rome, le peintre Ménageot, qui était directeur de l'école de France, lui fit préparer un logement dans l'Académie. L'Académie de Saint-Luc l'accueillit dans son sein, et lui demanda son portrait pour morceau de réception. Elle fit dans la capitale du monde chrétien les portraits de mesdames Adélaïde et Victoire de France, du peintre Robert et de miss Pitt en Hébé. A Naples, elle fut bien reçue de la reine, et peignit toute la famille royale, les artistes éminents, les beautés célèbres et les étrangers de distinction qui se trouvaient à cette cour. On cite surtout les portraits de lady Hamilton, qu'elle représenta en bacchante couchée sur les bords de la mer et sous les traits d'une sibylle, ainsi que le portrait de Paisiello. Mme Lebrun alla ensuite à Florence et à Parme, où elle fut admise à l'Académie sur une petite tête faite d'après sa fille. Elle visita encore Venise, Vérone et Milan, d'où elle partit pour Vienne. Le comte de Kaunitz la fit recevoir à la cour. Le prince de Ligne lui prêta un couvent pour habitation, et lui adressa des vers. Elle fit à Vienne un grand nombre de portraits. De Vienne Mme Lebrun se rendit en Prusse, où le prince Henri la reçut comme une ancienne amie : il l'avait connue à Paris; enfin, elle arriva à Saint-Pétersbourg en juillet 1795. L'impératrice Catherine lui fit faire tous les portraits de la famille impériale. Le souvenir de la reine Marie-Antoinette et du roi Louis XVI poursuivait partout Mme Lebrun. Voulant les peindre dans un des moments solennels et touchants qui durent précéder leur mort, elle écrivit à Cléry; les détails qu'elle obtint firent sur elle une telle impression qu'elle n'eut pas le courage d'entreprendre un pareil ouvrage; elle se contenta de tracer de souvenir un portrait de Marie-Antoinette qu'elle envoya à la duchesse d'Angoulême à Mittau en 1800. Mme Lebrun conserva la faveur dont elle jouissait à la cour de Russie après l'avénement de l'empereur Paul Ier, qui lui fit peindre l'impératrice Marie. Le 16 juin 1800, Mme Lebrun fut reçue membre de l'Académie de Saint-Pétersbourg, et on lui demanda encore son portrait pour morceau de réception. A cette époque, sa fille unique épousa, contre sa volonté, un Français nommé Nigris, secrétaire du comte Czernitchef, lequel n'avait aucune fortune. Mme Lebrun la dota avec le produit des portraits qu'elle avait faits en Russie. Après la mort de Paul Ier, le nouvel empereur Alexandre Ier se fit peindre par Mme Lebrun, d'abord en buste, puis à cheval. Le mauvais état de sa santé força bientôt Mme Lebrun de quitter la Russie. Elle revint en juillet 1801 à Berlin, où elle fit le portrait de la reine de Prusse. Avant de partir de Berlin, Mme Lebrun reçut des mains du directeur de l'Académie de Peinture un diplôme de membre de cette académie. L'ambassadeur de France lui apprit qu'elle avait été rayée de la liste des émigrés; elle passa à Dresde, et arriva à Paris pendant l'hiver de 1801. Le 15 avril 1802, Mme Lebrun partit pour l'Angleterre, où elle resta trois ans, et où elle fit le portrait du prince de Galles, de lord Byron, de Mme de Polastron, et d'autres.

Revenue à Paris, Mme Lebrun fut chargée par Bonaparte de faire le portrait de Mme Murat. Bientôt elle s'en alla en Suisse, où elle passa les années 1808 et 1809. A Coppet Mme Lebrun s'imagina de représenter Mme de Staël en Corinne, tableau qu'elle acheva à Paris et qui eut un immense succès. Elle rapporta de Suisse des vues pittoresques comme elle en avait pris en Écosse. A son retour, elle acheta à Lucienne, près de Marly, une maison de campagne, qui devint le rendez-vous d'une aimable société. En 1814 ses appartements furent pillés par les Prussiens, et elle ne fut pas mieux traitée en 1815. Louis XVIII lui fit un accueil favorable. En 1817 elle exposa *Amphion jouant de la lyre*, puis le portrait de Marie-Antoinette qui avait déjà paru en 17[illegible]. Ces productions ramenèrent l'attention sur Mme Lebrun, et, suivant l'expression d'Alexandre Lenoir, « elle fut admirée pour la première fois des jeunes peintres qui ne la connaissaient pas. »

En 1818, Mme Lebrun avait perdu sa fille, qui lui « avait causé, dit-elle, bien des chagrins, et à qui jamais elle n'avait pu inspirer le goût de la bonne

société. » En 1820 elle perdit Vigée, son frère. Pour se distraire elle fit un petit voyage dans le midi de la France. De retour à Paris, elle reprit ses habitudes de travail. Au salon de 1824, elle exposa les portraits de la duchesse de Berry et de la duchesse de Guiche. A quatre-vingts ans elle fit encore le portrait de Mme de Rivière, sa nièce, œuvre qui ne se sent pas de la vieillesse, et présente de la vigueur dans le coloris et de la fermeté dans la touche. Rien ne consolait pourtant Mme Lebrun de n'avoir pu retrouver sa place dans la nouvelle Académie des Beaux-Arts de l'Institut, qui avait succédé à l'ancienne Académie de Peinture, mais qui, moins galante, n'admet pas les femmes. Son salon continuait d'être le rendez-vous du meilleur monde. Elle consacrait ses soirées à la société; mais dans le jour, palette en main, seule ou avec son modèle, elle se livrait complétement à son travail et n'admettait aucune distraction : sa porte était close autant pour les souverains et les princes que pour ses amis. Une fois hors de l'atelier, elle redevenait une femme aimable, désireuse de plaire. Une parfaite intelligence du clair-obscur, l'art de jeter les draperies avec grâce, des carnations vraies et variées, quelque chose de tendre et de délicat qui laisse deviner la force, l'expression franche des caractères, la vivacité de l'âme, tels sont les traits distinctifs de son talent. Elle avait rassemblé chez elle un certain nombre de ses tableaux; elle en a légué quelques-uns au musée du Louvre.

Mme Lebrun a publié : *Souvenirs de Mme L.-E. Vigée-Lebrun*; Paris, 1835-1837, 3 vol. in-8° : le premier volume contient le récit de la première partie de la vie de l'auteur jusqu'à son départ pour l'Italie en 1789, racontée sous forme de lettres adressées à la princesse Kourakin, son amie; à la suite, sous le titre de notes et portraits, on trouve des appréciations et des anecdotes sur divers personnages : Delille, David, Champfort, Mme de Genlis, la duchesse de Polignac, etc. La mort de la princesse Kourakin, enlevée par le choléra en 1831, avait fait renoncer Mme Lebrun à ce travail; mais, sur les instances de ses amis, elle se décida à l'achever sous la forme ordinaire des mémoires, et elle remplit ainsi deux autres volumes. Son voyage en Suisse est raconté dans une dizaine de lettres adressées à la princesse Vincent Potowska; chaque volume se termine par la liste des portraits et des tableaux exécutés par Mme Lebrun. L'ouvrage est illustré des portraits de Catherine II, de Mme Lebrun et de la reine Louise de Prusse. Son œuvre se compose de 662 portraits, 15 tableaux, et près de 200 paysages pris en Suisse ou en Angleterre. Avant son mariage, Mlle Vigée avait fait paraître un opuscule ayant pour titre : *Amour des Français pour leur Roi*; Paris, 1774, in-8°.

L. LOUVET.

Mme Lebrun, *Souvenirs*. — Alex. Lenoir, dans le *Dict. de la Convers.* — Aimé Martin, *Notice sur Mme Lebrun*. — *Biogr. univ. et portat. des Contemp* — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — *Journal des Débats*, 6 avril 1842. — *L'Artiste*, 28 avril 1842.

LEBRUN-TOSSA (*Jean-Antoine*), littérateur français, né à Pierrelatte (Dauphiné), le 24 septembre 1760, mort à Paris, le 29 mars 1837. Venu dans la capitale à l'époque de la révolution, dont il avait embrassé les principes, il travailla aux journaux républicains et fit jouer sur les théâtres des pièces empreintes de l'esprit du temps. Sous l'Assemblée législative il s'était lié avec les girondins. En 1793 il dut soumettre une de ses pièces au comité de l'instruction publique pour être autorisée à la faire jouer; Lebrun fut adressé par Domergue au député Romme, qui faisait partie de ce comité; et l'on raconte que Lebrun dut subir la censure de la servante du représentant, qui la consultait. Il s'agissait de la folie d'un roi d'Angleterre; Romme trouva que le dénoûment de la pièce n'était pas assez républicain, parce que l'auteur se contentait d'envoyer son héros à Bedlam au lieu de le faire monter sur un échafaud. Payan fut moins rigoureux, et la pièce fut jouée. Plus tard Lebrun-Tossa fit des vers en l'honneur de Charlotte Corday, et essaya de traduire les sans-culottes sur la scène. Il figura parmi les défenseurs de la Convention dans la journée du 13 vendémiaire, et sous le Directoire il fut employé comme rédacteur dans les bureaux de la police. Il passa ensuite au ministère de l'intérieur, d'où il sortit en 1804 pour entrer dans l'administration des droits réunis dont Français de Nantes était le directeur. A la restauration, Lebrun-Tossa était chef de bureau dans cette administration. Une brochure républicaine qu'il fit pendant les Cent Jours le fit mettre à la retraite le 1er décembre 1815. Comme il assistait un jour à un triage de papiers dans les archives de la police, alors qu'il était employé dans cette administration, il s'empara d'un poëme dramatique intitulé *Conaxa*, qui provenait de la bibliothèque d'un monastère de Bretagne. Lebrun-Tossa prétendit avoir remis ce manuscrit à Étienne (*voy.* ce nom), qui venait de débuter avec succès au théâtre, pour qu'il en tirât le plan d'une pièce qu'ils devaient faire ensemble. Pendant deux ans, toujours à ce qu'il raconte, Lebrun attendit vainement la communication du travail de son spirituel dépositaire, et après quelques lettres demeurées sans résultat, il vit paraître les *Deux Gendres*, qui furent bientôt signalés au public comme empruntés à *Conaxa*. Les amis d'Étienne reprochèrent à Lebrun-Tossa d'avoir violé les droits d'une ancienne amitié et les lois de la délicatesse. Lebrun-Tossa déclara que malgré les torts dont il croyait Étienne coupable envers lui, il n'aurait jamais songé à l'accuser devant le tribunal de l'opinion publique si des admirateurs imprudents d'Étienne ne l'avaient forcé de rompre le silence après la découverte d'une copie de *Conaxa* à la Bibliothèque impé-

riale. Quoi qu'il en soit, le public s'amusait à la pièce des *Deux Gendres*; la critique ne trouva pas qu'Étienne eût fait un plagiat coupable, et une grêle de brochures tomba sur le pauvre Lebrun-Tossa, qui eut aussi une lutte d'épigrammes à soutenir contre Fabien Pillet. On a de Lebrun-Tossa : *Les Noirs et les Blancs*, drame en trois actes et en prose; — *L'Honnête Aventurier*, comédie en un acte et en vers, au théâtre Louvois; Paris, 1798, in-8°; — *La Folie du roi Georges, ou l'ouverture du parlement*, comédie en trois actes au théâtre de la Cité; Paris, 1794, in-8°; — *Apothéose de Charlotte Corday*; — *Arabelle et Vascos, ou les jacobins de Goa*, drame lyrique en trois actes, musique de Marc, au théâtre Favart; Paris, 1794, in-8°; — *Le Cabaleur*, comédie en un acte au même théâtre; 1794, in-8°; — *Alexandrine de Bauni, ou l'innocence et la scélératesse*; Paris, 1797, in-12; — *Le Terne à la loterie, ou les aventures d'une jeune dame écrites par elle-même*, traduit de l'italien, 1800, in-12; — *Le Mont Alphéa*, opéra comique en trois actes; Paris, 1796, in-8°; — *Le Savoir-faire*, opéra en deux actes; Paris, 1795, in-8°; — *Les faux Mendiants*, opéra comique en un acte et en vers, au théâtre Montansier; Paris, 1798, in-8°; — *Washington*, drame lyrique en trois actes, au théâtre Louvois; — *La Jolie Parfumeuse, ou la robe de conseiller*, vaudeville en un acte (avec Bonel); Paris, 1802, in-8° : jouée avec succès sur différents théâtres; — *Mes Révélations sur M. Étienne, les Deux Gendres et Conaxa*; Paris, 1812, in-8°; — *Supplément à mes Révélations, en réponse à MM. Étienne et Hoffmann*; Paris, 1812, in-8°; — *La Patrie avant tout! Eh! que m'importe Napoléon!* 1815, in-8°; — *L'Evangile et le Budget*; Paris, 1817, in-8°; — *Les Consciences littéraires d'à-présent, avec un tableau de leurs valeurs comparées, indiquant de plus les degrés de talent et d'esprit, par un jury de vrais libéraux*; Paris, 1818, in-8° : Lebrun-Tossa se traita lui-même assez mal dans cet ouvrage, ne se donnant ni conscience ni esprit et ne s'accordant qu'une faible dose de talent; — *Voltaire jugé par les faits*; Paris, 1817, in-8°; — *Plus de charte octroyée; plus de noblesse héréditaire! par l'aveugle du Marais (qui n'y voit que trop clair)*; Paris, août 1830, in-8°. J. V.

Fabien Pillet, *Revue des Auteurs vivants grands et petits*, an VI, in-12. — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biographie nouvelle des Contemporains*. — *Biogr. des Hommes vivants*. — *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — Quérard, *La France Littéraire*.

LEBRUN (*Pierre*), magistrat français, né à Montpellier, en 1761, mort à Paris le 17 novembre 1810. Il se destina de bonne heure à la magistrature, et obtint une charge de conseiller à la cour des aides de Montpellier. Cette place ayant été supprimée en 1791, il vint se fixer à Paris, où il était juge à la cour d'appel à l'époque de sa mort. Dès sa jeunesse, il avait cultivé la poésie avec succès et donné des pièces de vers à divers recueils. La traduction de l'*Art poétique* en vers français, qui se trouve dans la traduction des poésies d'Horace publiée par le comte Daru, appartient à Pierre Lebrun, qui était le beau-frère du comte. On a en outre de Lebrun une traduction de Salluste; Paris, 1809, 2 vol. in-12. Il a publié aussi le *Journal des Causes célèbres*, et il a travaillé au *Journal du Barreau*. J. V.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — *Biogr. univ. et portat. des Contemp.*

LEBRUN (*Pierre-Henri-Hélène-Marie* TONDU), homme d'État et publiciste français, né à Noyon, en 1763, guillotiné à Paris, le 7 nivôse an II (27 décembre 1793). Il fit ses études au collége Louis-le-Grand, à Paris, suivit la carrière ecclésiastique, et fut d'abord connu sous le nom de *l'abbé Tondu*. Il avait obtenu une place à l'Observatoire, et s'adonnait aux mathématiques lorsqu'il lui prit fantaisie de se faire soldat. Bientôt dégoûté de l'état militaire, il eut recours à la bienveillance de Louis XVI pour obtenir sa libération. Il se rendit alors dans les Pays-Bas, se fit compositeur et journaliste, et en 1787 joua un rôle dans la révolution de Liége. En 1790, il s'établit imprimeur à Herve (Limbourg), et critiqua vivement van der Noot, van Eupen et « la tournure monacale » que prenait la révolution belge. En 1791, il vint à Paris, et parut à l'Assemblée nationale à la tête d'une députation de patriotes liégeois; il rédigeait alors le *Journal général de l'Europe* et soutenait avec quelque talent les idées nouvelles. Dumouriez et Brissot s'intéressèrent à lui, et le firent entrer dans les bureaux des Affaires étrangères. Le zèle et le patriotisme qu'il déploya décidèrent les girondins à le porter au ministère de ce département après le 10 août 1792. « Et, dit M. Thiers, l'on récompensa dans sa personne l'un de ces hommes laborieux qui faisaient auparavant tout le travail dont les ministres avaient l'honneur. C'était au surplus un homme faible, mais attaché aux girondins par ses lumières. » Le 25 septembre Lebrun rendit à la Convention un compte détaillé de son administration, de la situation de la France vis-à-vis des puissances étrangères, et esquissa le tableau de l'Europe politique. En octobre il fut provisoirement chargé du portefeuille de la Guerre, abandonné par Servan. Les 19 et 31 décembre il fit des rapports sur les intentions hostiles de l'Angleterre; il déposa en même temps les protestations de l'Espagne en faveur de Louis XVI. Comme président de quinzaine du Conseil exécutif il signa, le 20 janvier 1793, l'ordre du supplice de ce monarque. Le 7 mars suivant, il apprit à l'assemblée la rupture des relations diplomatiques avec l'Espagne et l'imminence d'une guerre avec cette puissance. Dans le même temps il cherchait à se rapprocher du cabinet anglais; néanmoins Robespierre l'accusa formel-

lement d'avoir provoqué la guerre sans être en mesure de la soutenir. Une lettre de Talon trouvée dans la fameuse armoire de fer ayant fait suspecter Sémonville d'avoir été en intelligence avec Louis XVI, Lebrun se hâta de destituer ce fonctionnaire. Cependant cette mesure parut tardive au comité de sûreté générale, et le 2 juin la Convention fit arrêter Lebrun ainsi que son collègue Clavière. Il fut mis en jugement le 5 septembre. Billaud réclama son prompt supplice ; mais Lebrun parvint à s'évader le 9. L'agent Héron découvrit sa retraite, et l'arrêta de nouveau le 4 nivôse an II (24 décembre 1793), et trois jours après Lebrun était condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris « comme contre-révolutionnaire, ayant été appelé au ministère par Brissot, Roland, Dumouriez, et ayant à cette époque été l'âme du parti d'Orléans et appuyé de tous ses efforts, avec Clavière et Roland, la proposition de Kersaint de fuir au delà de la Loire avec l'Assemblée législative, le conseil exécutif et Capet ». La sentence fut exécutée le jour même. Mme Roland dit de Lebrun-Tondu « qu'il passoit pour un esprit sage parce qu'il n'avoit d'élans d'aucune espèce, et pour un habile homme parce qu'il étoit assez bon commis, mais qu'il n'avoit ni activité, ni esprit, ni caractère. » H. LESUEUR.

Le Moniteur universel, an 1792, nos [illegible], 261, 277, 291, 314, [illegible], 345, [illegible] ; an 1er, nos 3, 64, [illegible], 104, [illegible], 253 ; an II, nos 85, 100. — Mme Roland, *Mémoires*. — *Biographie moderne* (1806). — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — Thiers, *Histoire de la République française*, t. II, p. 314 ; t. III, p. 42, 126-127, 226 ; t. IV, p. 75. — Dulaure, *Esquisses historiques de la Révolution française*, t. II, p. 287. — Lamartine, *Histoire des Girondins*, t. III, p. 304, 306.

LEBRUN (*Louis-Sébastien*), compositeur français, né à Paris, le 10 décembre 1764, mort dans la même ville, le 28 juin 1829. Entré comme enfant de chœur à la maîtrise de Notre-Dame en 1771, il y apprit la musique et la composition. Il en sortit en 1783, pour remplir les fonctions de maître de chapelle à l'église Saint-Germain-l'Auxerrois. Trois ans après, il débuta comme ténor à l'Académie royale de Musique, en mars 1787, par le rôle de Polynice dans *Œdipe à Colone* ; mais il fit peu d'effet. Il se fit entendre ensuite au concert spirituel, où il eut un double succès comme chanteur et comme compositeur. En 1791 il passa au théâtre Feydeau, où il resta jusqu'en 1799. Il retourna alors à l'Opéra, comme double, et se retira de la scène en 1803 ; à cette époque il obtint une place de maître de chant à l'Académie impériale de Musique. En 1807 il fut admis à la chapelle de Napoléon comme ténor, et en 1810 il devint chef du chant de la même chapelle. On a de Lebrun : *L'Art d'Aimer, ou l'amour au village*, opéra comique en un acte, au théâtre Montansier ; 1790 ; — *Ils ne savent pas lire*, en un acte, au même théâtre ; 1791 ; — *Le Bon fils*, un acte, au théâtre Feydeau ; 1795 ; — *Émilie et Melcour*, au théâtre Louvois ; 1797 ; — *Un Moment d'erreur*, en un acte, au même théâtre ; — *L'Astronome*, un acte, même théâtre ; 1798 ; — *Le Menteur maladroit*, en un acte, au théâtre Molière ; 1798 ; — *La Veuve américaine*, en deux actes, au théâtre Louvois ; 1799 ; — *Le Maçon*, en un acte, au théâtre Feydeau ; 1800 ; — *Marcellin*, en un acte, au même théâtre ; 1800 ; — *Éléonore et Dorval, ou la suite de la Cinquantaine*, en un acte, au théâtre Montansier ; 1800 ; — *Les petits Aveugles de Franconville*, en un acte, au même théâtre ; 1802 ; — *Le Rossignol*, opéra en un acte, à l'Opéra ; 1816 ; ouvrage qui a eu du succès, grâce au talent de Mme Albert Hymm, qui jouait le rôle principal, et au talent de Tulou sur la flûte ; — *Zéloïde, ou les fleurs enchantées*, en deux actes, au même théâtre ; 1818. Un opéra de Lebrun, en cinq actes, intitulé : *L'An II*, reçu et répété, fut ajourné en l'an IV par suite de considérations politiques. Plusieurs de ses partitions ont été gravées. Il a aussi publié un recueil de romances. On connaît enfin de lui quelques morceaux d'église, entre autres un *Te Deum* avec orchestre exécuté à Notre-Dame en 1809, en actions de grâces de la victoire de Wagram ; — une *Messe solennelle*, chantée à Saint-Eustache à la fête de Sainte-Cécile en 1815 ; — et une autre *Messe* en trio avec instruments à cordes exécutée à Saint-Maur en 1826, à la fête de Sainte-Thérèse. J. V.

Fétis, *Biogr. univ. des Musiciens*. — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biographie nouv. des Contemp.* — *Biogr. univ. et portat. des Contemp.*

LEBRUN (*Louis*), architecte français, né à Dousi, en 1770, mort vers 1840. Dès son enfance il montra beaucoup de goût pour le dessin. Reçu à l'École Polytechnique, il fit, après sa sortie de cette école, un voyage aux terres australes avec le capitaine Baudin. De retour, il appliqua à l'architecture l'étude des mathématiques, et prétendit que l'architecture n'était point une simple connaissance des lignes, un art arbitraire, mais bien une science positive ayant pour base les lois de la stabilité, constituée sur le principe de l'égalité entre les supports et le fardeau. Sans ménagement pour ses confrères, il prétendit que l'architecture de son temps n'était qu'une routine, sans principes arrêtés ; que les constructions publiques et particulières ne dépendaient plus, pour la conception et l'exécution, que des idées et de la modération ou de l'exigence de l'architecte qui en fixait la dépense à sa volonté ou plutôt à son caprice. Si les monuments restent debout sans que les constructeurs connaissent la statique, c'est selon lui parce que les architectes sont guidés à leur insu par les règles des anciens conservées dans quelques débris. Combattant les écoles et les professeurs en renom ainsi que les académies, il alla jusqu'à adresser ses réclamations à la chambre des députés ; mais sans pouvoir se faire entendre. On a de lui : *Formation géométrique des quatre ordres de l'architecture grecque, et leurs proportions déduites des*

proportions arithmétiques et fondées sur la stabilité, par laquelle on démontre que les principes de l'équilibre ne sont pas applicables à la construction; Paris, 1816, in-8°, oblong; — *Mémoire contre l'enseignement professé jusqu'à présent dans l'École royale d'Architecture, appuyé de la correction des plans de la coupe et de l'élévation de l'église de Sainte-Geneviève (ci-devant Panthéon français)*; Paris, 1817, in-4°; — *Appel aux savants, aux ingénieurs et aux géomètres dans l'examen des principes retrouvés de l'architecture, et au gouvernement pour l'admission de ces mêmes principes dans l'enseignement, tant public que particulier, de cette science*; Paris, 1820, in-4°; — *Mémoire au roi, en son conseil, sur les routines qui existent dans l'enseignement des écoles royales d'architecture, sur la tolérance ou l'aveuglement à cet égard du ministère de l'intérieur; sur les fausses doctrines professées par les membres de l'Académie d'Architecture, et sur la nécessité de réformer toutes les parties de cet enseignement, réorganiser les cours publics, changer les professeurs, réinstruire les élèves, enfin rendre à la science de l'architecture l'éclat et la grandeur dont elle a joui sous les Grecs au temps des beaux siècles de cet empire*; — *Précis général contre le manque des principes de proportion et de stabilité des deux Écoles d'Architecture et des Ponts et Chaussées et Application de ces principes au transport et à la pose de l'obélisque de Louqsor mis en place avec six hommes*; Paris, 1834, in-4°. J. V.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — Quérard, *La France Littéraire.*

* **LE BRUN DE CHARMETTES** (*Philippe Alexandre*), historien et poëte français, né à Bordeaux, le 7 avril 1785. Après avoir été canonnier de la compagnie d'artillerie de la garde nationale de l'Ile-de-France (île Maurice) en 1801 et 1802, il fut attaché au conseil d'État (secrétariat de la section de l'intérieur) du 1er novembre 1810 au 30 juin 1811. Il fut sous-préfet depuis 1815, et était préfet de la Haute-Saône en 1830. Outre plusieurs traductions de l'anglais et de l'italien, on a de lui : *Histoire de Jeanne d'Arc, surnommée la Pucelle d'Orléans, tirée de ses propres déclarations, de 144 dépositions de témoins oculaires, et des manuscrits de la Bibliothèque du Roi et de la Tour de Londres*; Paris, 1817, 4 vol. in-8°; — *L'Orléanide*, poëme national en 28 chants; Paris, 1819, 2 vol. in-8°; et 1821, 2 vol. in-8°, avec des changements; — *Muséum Littéraire, ou études de littérature et de morale*, extraits des ouvrages en vers et en prose des grands écrivains des dix-sept, dix-huit et dix-neuvième siècles; Paris, 1822, 2 vol. in-8°; — *Monuments historiques*; dans le *Journal des Villes et Campagnes* d'octobre 1834; — *L'Abeille*, journal des intérêts des campagnes d'Eure-et-Loir et de l'Orne, dont M. de Charmettes fut le rédacteur en chef du 21 mars 1848 au 2 septembre 1849. L'un des numéros de décembre 1848 contient : *Ode au souverain pontife Pie IX.*

Lebrun de Charmettes a publié un certain nombre d'articles politiques dans le *Journal politique et littéraire du département de la Sarthe*, du 12 novembre 1817 au 16 décembre 1818; diverses proclamations dans les *Petites Affiches de l'arrondissement de Coulommiers*, de 1821 à 1823; dans le *Journal du département de la Haute-Saône* et dans le *Recueil des actes administratifs* de ce département en 1829 et 1830, et un grand nombre d'articles politiques dans la *Gazette de France*, dans la *Gazette de la Franche-Comté* etc. Son portefeuille contient inédits des poëmes épiques, tragédies, satires, odes, romances, chansons, fables, etc., qui mériteraient de voir le jour.

ROUILLIER.

Documents inédits.

* **LEBRUN** (*Pierre-Antoine*), poëte et sénateur français, né à Paris, le 29 décembre 1785. Dès l'âge de douze ans une vocation poétique remarquable se révéla en lui. Quelques essais communiqués à François de Neufchâteau, ministre de l'intérieur, méritèrent au jeune Lebrun d'être admis au Prytanée français; le ministre voulut l'y mener lui-même, et le présenta aux professeurs et aux élèves. M. Lebrun réussit dans ses classes sans négliger la poésie. Parmi les pièces de vers qu'il fit au collége, on cite un petit poëme pour la *plantation d'un arbre de la liberté à Vanvres*, maison de campagne du Prytanée. Ses camarades prétendirent que ces vers lui avaient été dictés par le poëte Lebrun, qu'ils appelaient *son oncle*. « Je puis bien avoir fait une chanson, leur disait le jeune écolier puisque j'ai fait une tragédie (1). M. Lebrun fut au nombre des élèves qu'on envoya en colonie à Saint-Cyr, où le premier consul avait ordonné la formation d'un nouveau prytanée. Un jour que Bonaparte visitait cet établissement, il fut bien étonné de voir en chaire un professeur revêtu de l'uniforme des écoliers. C'était M. Lebrun qui suppléait le professeur de rhétorique, de Guerle, malade. Bonaparte prit part à la leçon, interrogea les élèves sur les tropes, les leur expliqua, dit-on, à sa manière, et satisfait de la façon dont le professeur imberbe s'acquittait de sa tâche, il lui demanda en sortant à quoi il se destinait? « A chanter votre gloire », répondit M. Lebrun. Quelques jours après la bataille d'Austerlitz, Napoléon, étant au château de Schœnbrun, ouvrit *Le Moniteur* après dîner. Il y vit une *Ode à la grande armée* signée Lebrun. « Lisez-la, » dit-il à Daru, et pendant la

(1) Il y avait en effet dans les essais mis sous les yeux de François de Neufchâteau une tragédie de *Coriolan*, dont M. Sainte-Beuve dit qu'il existe encore une scène

lecture, il loua, critiqua, et conclut en ordonnant d'écrire à Lebrun Écouchard que l'empereur lui accordait une pension de 6,000 fr. Des journaux de Paris tombèrent dans la même méprise, et déclarèrent que jamais le chantre du *Vengeur* n'avait été mieux inspiré. François de Neufchâteau écrivit au Pindare français que cette ode était son meilleur ouvrage, et Chénier le loua encore sur sa tombe de cette ode qu'il n'avait point faite, comme aussi Renouard dans son discours de réception, lorsqu'il vint prendre la place de Lebrun à l'Académie. Cependant l'erreur avait été reconnue, et lorsque l'empereur sut que l'ode était de l'élève de Saint-Cyr, les 6,000 fr. se convertirent pour le jeune homme en une pension de 1,200 fr. Le vieux Lebrun en eut beaucoup de mauvaise humeur. Ginguené, qui n'avait pas été dupe, donna des encouragements sérieux au véritable auteur. Fontanes, président du corps législatif, dans le discours qu'il prononça à l'occasion des drapeaux envoyés à cette assemblée par Napoléon du champ de bataille d'Auterlitz, fit lui-même allusion au jeune poëte qui avait chanté la victoire, et à la pension qui venait de lui être donnée. « Un jeune talent s'élève, dit-il, l'empereur le récompense. » En 1806, M. Lebrun composa une tragédie ou pastorale dramatique, intitulée *Pallas, fils d'Evandre*, inspirée des derniers chants de l'*Énéide*, où l'on trouve plus de naturel et de pathétique que semblait n'en comporter la littérature impériale. Lorsque le vieux Lebrun mourut, en 1807, son jeune émule publia une ode dans laquelle il paraissait ne se souvenir que du talent de son jaloux et peu généreux homonyme. Il fit encore deux *Odes sur les campagnes de* 1806 et *de* 1807, une ode adressée *Au vaisseau de l'Angleterre*, etc. Un jour, à Fontainebleau, en 1808, l'empereur dit à une dame du palais qui s'intéressait à M. Lebrun : « Que fait-il? J'ai lu dans le temps son ode à l'armée : ce jeune homme a de la verve, mais on dit qu'il s'endort. » Ce mot fut rapporté au poëte, qui fit une réponse dans laquelle perçaient des allusions à une ancienne passion qu'avait ressentie Napoléon pour la dame du palais qui lui servait d'intermédiaire; ces vers ne furent pas imprimés alors non plus que d'autres que M. Lebrun avait composés sur la mort du fils aîné de la reine Hortense. Napoléon fit dire à l'auteur qu'il désirait que ces vers ne fussent pas publiés. Français de Nantes attirait comme on sait les littérateurs dans l'administration des droits réunis, où il leur donnait des fonctions qui leur laissaient tout le temps de chanter la gloire de l'empire. M. Lebrun fut nommé à la place de receveur principal des droits réunis au Havre, position qui lui permettait de résider une grande partie de l'année à Rouen et même à Paris. *Ulysse*, tragédie en cinq actes, fut représentée à la Comédie-Française, le 28 avril 1814, cinq jours avant la rentrée de Louis XVIII dans la capitale. Un succès d'estime accueillit cet ouvrage, que jouaient Talma, Mlle Georges et Mlle Duchesnois. On voulut y voir des allusions au retour du roi légitime. La pièce n'eut que quelques représentations, et fut reprise l'année suivante. La chute de l'empire remplit d'amertume l'âme de M. Lebrun. Il fit alors deux odes ou messéniennes; l'une est intitulée : *Jeanne d'Arc*; l'autre est une paraphrase du psaume *Super flumina*. La perte de sa place rendit complétement M. Lebrun à la littérature, et en 1817 il remporta l'un des prix de l'Académie Française pour son poëme du *Bonheur que procure l'étude dans toutes les situations de la vie*. *Marie Stuart*, représentée en 1820, eut un grand succès au Théâtre-Français. C'est l'ouvrage capital de M. Lebrun. Reprise en 1840 par Mlle Rachel, cette pièce fut reçue avec la même faveur. On y trouve des situations pathétiques, et le poëte, s'inspirant à la fois de Racine et de Schiller, sut combiner avec la simplicité régulière et savante de l'ancienne tragédie classique une certaine mesure de liberté, de couleur et de mouvement nécessaire au drame moderne. M. Lebrun satisfaisait les novateurs par certaines qualités de langage qu'à cette époque on ne trouvait pas au même degré chez les autres tragiques. « En redescendant du cothurne de l'empire, dit M. Sainte-Beuve, on goûtait fort chez lui quelque chose de senti, de naturel, et de vrai dans la diction, d'assez voisin de la prose, avec du feu poétique pourtant et des veines de chaleur. » Hégésippe Moreau, dans une épître adressée à M. Lebrun, caractérise le succès de *Marie Stuart* par ces deux vers :

> On voudrait applaudir; mais le bruit des bravos
> Est sans cesse étouffé par celui des sanglots.

Le surlendemain de la première représentation de *Marie Stuart*, M. Lebrun, s'arrachant au triomphe, selon l'expression de M. Sainte Beuve, partit pour la Grèce. Il s'embarqua à Marseille sur *Le Thémistocle*, commandé par Tombasi, depuis navarque de la flotte grecque. Il visita l'archipel; Ithaque attira surtout ses regards, et une ode consacra ses impressions. De retour à Paris en 1821, il publia un poëme lyrique sur la mort de Napoléon; « morceau étendu, plein d'harmonie, de souffle et d'émotion, » au jugement de M. Sainte-Beuve. La pension de 1,200 fr. qu'il devait à l'empereur et qui lui avait été conservée, lui fut ôtée alors par le ministère Villèle.

Le Cid d'Andalousie fut représenté le 1er mars 1825, après mille tracasseries de la censure. C'était à Châteaubriand, alors ministre, que M. Lebrun avait dû l'autorisation de faire jouer sa pièce, non sans mutilation. Il s'était adressé à ce ministre littérateur comme au patron naturel des gens de lettres. Châteaubriand l'avait reçu par ces paroles : « On dit qu'un roi joue un vilain rôle dans votre pièce; cependant, monsieur, il serait bien temps, ce me semble, de laisser les rois tranquilles. » M. Lebrun protesta contre toute allusion, et se retrancha dans

la vérité de l'histoire. A la représentation, la pièce ne passa pas sans opposition, quoiqu'elle fût jouée par Talma et Mlle Mars. Quelques scènes déplurent, notamment ce qu'on a nommé la *scène du banc*, dans laquelle le héros de la pièce, assis aux pieds de sa bien aimée, lui rappelle les progrès de leur amour. La seconde représentation réussit, mais à la quatrième une indisposition de Desmousseaux arrêta la pièce. Desmousseaux remis, Talma partit en congé; au retour de Talma, Michelot refusa de reprendre son rôle, qui lui paraissait odieux. Talma mourut, et la pièce ne put être reprise. Pendant que ses confrères chantaient le sacre de Charles X, le 29 mai 1825, M. Lebrun chantait sa retraite de Champrosay. La même année M. Lebrun allait en Écosse, et y passait trois jours à Abbotsford, visitant avec Walter Scott tous les environs. En 1828 parut le poëme de *La Grèce*. « La Grèce était devenue à la mode, remarque M. Sainte-Beuve, et le troupeau des rimeurs y avait passé. Tout l'Eurotas, chaque semaine, était bu; on ne voyait qu'abattis de lauriers roses. M. Lebrun, dans ses vers, rendit aux rivages célèbres quelque chose de leur naturelle et sauvage verdeur; on sentit l'homme qui avait visité ce pays de renaissante mémoire, avant de le chanter... A travers des portions quelque peu incultes et rudes comme le pays même, on sentait partout un fond de récitatif qui n'était pas écrit d'après les impressions d'autrui. La façon du vers, libre dans sa forme et souvent hardi sans système, ne rompait pas absolument avec l'ancien genre, mais jurait encore moins avec le goût nouveau, avec le rhythme émancipé de 1828. » Le 22 février 1828, M. Lebrun fut élu membre de l'Académie Française, à la place de François de Neufchâteau, le protecteur de son enfance. Ce jour-là on jouait au Théâtre-Français *La Princesse Aurélie*. Lorsqu'on arriva au point où la princesse dit à un homme de lettres de sa cour :

Ah! votre Académie a fait un fort bon choix,
Le public avec vous a nommé cette fois,

des applaudissements partirent de tous les points de la salle. Mlle Mars, qui jouait la princesse, dit à ce sujet au nouvel académicien après la représentation : « Je vous en ai fait mon compliment en plein théâtre, le public y a joint le sien. » Le 22 mai suivant M. Lebrun fut solennellement reçu à l'Académie Française. Depuis lors le poëte s'est moins fait sentir en lui. Appelé plusieurs fois à la présidence de l'Académie Française, il a fait des rapports sur les prix Montyon, reçu M. de Salvandy et M. Émile Augier, et rempli les fonctions de secrétaire perpétuel pendant les deux ministères de M. Villemain. M. Lebrun contribua de tout son pouvoir à faire entrer M. V. Hugo à l'Académie; il désirait beaucoup y voir siéger aussi Béranger, dont il fut constamment l'ami, et dont il a été chargé de revoir et de publier les chansons posthumes.

Au mois de mars 1831, M. Lebrun fut appelé à la direction de l'Imprimerie royale, place qu'il conserva jusqu'à la révolution de février 1848. Nommé maître des requêtes le 11 mai 1832, conseiller d'état le 27 septembre 1838, une ordonnance royale du 7 novembre 1839 l'appela à la chambre des pairs. En 1840 il fit un rapport sur un projet de loi relatif à l'achèvement des monuments publics. L'année suivante il prit part à la discussion du projet de loi sur les fortifications de Paris, et fut chargé du rapport sur le projet de loi relatif aux dépenses de la translation des restes mortels de l'empereur et de la pose de la statue impériale sur la colonne de Boulogne. La révolution de Février le rendit à la vie privée. Remplacé au moment de cette révolution dans la direction de l'Imprimerie royale, il fut alors l'objet d'une remarquable manifestation. Les ouvriers de ce grand établissement allèrent en masse à l'hôtel de ville redemander au gouvernement provisoire leur directeur, qui leur fut immédiatement rendu. « Lebrun, écrivait Béranger, doit être bien fier de se voir rendre ainsi justice. » Mais M. Lebrun crut devoir toutefois peu de temps après résigner ses fonctions. Il n'exerça pas de fonctions sous la république; mais après la reconstitution de l'empire, il fut nommé sénateur par décret du 8 mars 1853. Depuis il a fait partie de la commission chargée de donner des primes à l'art dramatique; M. Lebrun est membre honoraire de l'Académie royale de Bavière, et depuis 1838 directeur du *Journal des Savants*.

On a de M. Lebrun : couplets signés de l'élève Lebrun, âgé de treize ans, dans un recueil de pièces intitulé : *Plantation de l'arbre de la liberté par les élèves du prytanée dans le château de Vanvres, le 16 ventôse an* VII (6 mars 1799); — *L'Ane et le Singe*, fable, dans les *Petites Affiches*; 1799; — *Les Souvenirs*, poëme, dans la *Distribution des prix faite aux élèves du Prytanée de Saint-Cyr, le 28 thermidor an X* (16 août 1802); — *Ode à la Grande Armée*; Paris, 1805, in-8° : elle a paru également dans *Le Moniteur* en 1806 et dans la *Couronne poétique de Napoléon le Grand*; Paris, 1807; — *Ode sur la guerre de Prusse*, dans *Le Moniteur* de 1806 et dans la *Couronne poétique de Napoléon*; — *La Colère d'Apollon*, ode; Paris, 1807, in-8°; — *Ode sur la mort de Lebrun, de l'Académie Française*; Paris, 1807, in-8°; — *Ode sur la campagne de 1807*; Paris, 1808, in-8°; — *Ulysse*, tragédie en cinq actes; Paris, 1815, in-8°; — *Le Bonheur que procure l'étude dans toutes les situations de la vie*, couronné par l'Académie Française le 25 août 1817; Paris, 1818, in-4°; 1828, in-8°; dans le *Moniteur* en 1818; — *Marie Stuart*, tragédie en cinq actes; Paris, 1820, in-8°; 1835, 1839, 1844, in-8°; — Odes : *Au Vaisseau de l'Angleterre*; *Sur un Cygne*; *Super flumina*; *Jeanne d'Arc*; *Olympie*; *Ithaque*; Paris, 1822, in-8°; — *Poëme lyrique sur*

la mort de l'empereur Napoléon; Paris, 1822, 1839, in-8°; — *Pallas, fils d'Évandre*, tragédie en trois actes et en vers; Paris, 1822, in-8°: tiré à un petit nombre d'exemplaires; — *Le Voyage de Grèce*, poëme; Paris, 1828, in-8°; — *Discours de réception à l'Académie Française*, prononcé dans la séance publique du 22 mai 1828; Paris, 1828, in-4°; — *Œuvres*; Paris, 1844, 2 vol. in-8°: on y trouve *Ulysse*, *Marie Stuart*, *Le Cid d'Andalousie*, *Poëme sur la Mort de Napoléon*, avec trois strophes qui avaient été supprimées en 1822; *Poëme de la Grèce*, avec un chant qui manquait à l'édition de 1828; *Poésies sur la Grèce*, *La Méditerranée*, *La Vallée d'Olympie*, *Le Parnasse*, *Ithaque*, *Le Ciel d'Athènes*, etc. On a en outre de M. Lebrun des discours prononcés à l'Académie Française, sur les prix de vertu en 1831 et 1837, en réponse au discours de réception de M. de Salvandy en 1836, à l'inauguration de la statue de Corneille à Rouen en 1834, au roi au nom de l'Institut en 1847, comme président des cinq académies en 1852, en réponse au discours de réception de M. Émile Augier en 1838, sur la tombe de Parseval-Grandmaison en 1834, de Michaud en 1839, d'Alex. Guiraud en 1845, du général Haxo en 1838. Ses discours à la chambre des pairs sur les fortifications de Paris (1841), sur les entreprises théâtrales (1843), sur la liberté de l'enseignement (1844), sur la translation des restes de Bertrand et de Duroc (1845), ont été imprimés à part. Il a donné dans le journal *La Renommée*, en 1819, des articles sur lord Byron, André Chénier, Baour-Lormian, Dupaty, etc., et des stances récitées par Mlle Mars à Arnault à son retour d'exil.

L. Louvet.

Sainte-Beuve, *Portraits contemporains*, 15 janvier 1844, tome II, p. 115. — V. Lacaine et Ch. Laurent, *Biogr. et nécrol. des Hommes Marquants du dix-neuvième siècle*, tome II, p. 275. — P.-A. Vieillard, dans l'*Encycl. des Gens du Monde*.

* LEBRUN (*Isidore-Frédéric-Thomas*), littérateur français, né à Caen, le 16 août 1786. Fils d'un manufacturier, il descend par sa mère du poëte Sarrazin. A l'âge de quatorze ans, il composa deux tragédies, en prose. En 1808 il entra dans la carrière de l'enseignement, comme professeur de l'université, et s'éleva successivement jusqu'à la chaire de belles-lettres, qu'il occupait en 1816. Il donna alors sa démission, en voyant que l'on voulait remettre l'enseignement aux corporations religieuses. On a de lui : *Épithalame* (en vers grecs) *et Poésies diverses*; 1810, in-8°; — *Conciones ex græcis epicis poetis excerptæ*; Bayeux, 1812, in 12; — *De l'Université*; 1814, in-8°; — *Haro sur Bonaparte!* 1815, in-8°; — *Vues sur l'Instruction publique et sur l'Éducation des Filles*; Paris, 1816, in-8°; — *L'Émigration indemnisée par l'ancien régime et depuis la Restauration*; Paris, 1825, in-8°; — *Du Sacrilége et des Jésuites*; 1825, in-8°; — *La bonne Ville, ou le maire et le jésuite*; 1826, 2 vol. in-12; — *Tableau statistique et politique des deux Canadas*; Paris, 1833, in-8°. Il a fourni des articles au *Dictionnaire des Anonymes* de Barbier, à l'*Encyclopédie des Gens du Monde*, au *Dictionnaire de la Conversation*, ainsi qu'à différents journaux ou recueils périodiques et au journal *Le Réveil*, publié en Amérique. Le *Mercure de France* a publié de lui en 1815 une *Analyse d'un Cours d'Éloquence militaire chez les anciens et les modernes*, ouvrage qui n'a pas été publié, mais qui a été imité par un autre auteur.

J. V.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — *Biogr. univ. et port. des Contemp.* — Quérard, *La France Littér.*

* LEBRUN (Mme *Camille*), pseudonyme de Mlle *Pauline* Guyot, femme de lettres française, née à Paris, en 1805. On a de Mme Camille Lebrun : *Une Amitié de Femme*, roman de mœurs; Paris, 1843, in-8°; — *Histoire d'un mobilier*, scènes de mœurs; Paris, 1844, grand in-8° avec vignettes; — *Le Dauphiné*, ouvrage historique, biographique et descriptif; Paris, 1848, in-8°; — *Le Miroir de la France*, ouvrage historique, biographique, artistique, littéraire et descriptif, 2 vol. grand in-8° avec 24 portraits. Le premier volume a été édité par livraisons mensuelles avec le sous-titre de *Revue pour tous*, et imprimé à Paris, de 1849 à 1850; le deuxième volume a été publié en 1854, et imprimé à Beauvais. Lors de l'impression du premier volume, Mme Camille Lebrun a été désignée seulement comme directrice de cette publication; mais tous les articles de cet ouvrage ont été entièrement rédigés par elle.

Mme Camille Lebrun a écrit plusieurs ouvrages d'éducation : *Julien Morel, ou l'aîné de la famille*, in-12; — *Le Bracelet, ou l'étourdie corrigée*, grand in-18; — *Amitié et Dévouement, ou trois mois à la Louisiane*, in-12; — *La Famille Raimond*, in-12; — *Les Vacances à Fontainebleau*, in-12; — *Madeleine, ou la jeune montagnarde*, in-12; — *Contes moraux*, in-12; — *La Famille Aubry*, in-12; — *Récréations*, in-12, etc.

Le même auteur a traduit de l'italien et de l'anglais divers ouvrages, entre autres *L'Autriche en Italie*, par Bianchi-Giovini, 2 vol. in-8°; — *L'Improvisatore, ou la vie en Italie*, par Andersen, 2 vol. grand in-12; — *Les Mémoires de sir Hudson Lowe*, tomes I et II, grand in-8°. Mme Camille Lebrun a traduit plusieurs articles pour la *Revue Britannique* : *Jacques Clair-de-Lune* (scène maritime; — *Un Ouragan à Antigoa*; — *La Sardaigne en 1849* (1er et 2e article); — *Une Conspiration italienne* (Burlamacchi); — *La Civilisation en Russie*, etc. Elle a publié un grand nombre d'articles dans divers journaux et recueils périodiques, entre autres dans le *Musée des Familles* et dans la *Biographie gé-*

nérale. Enfin, elle a signé quelquefois des articles de divers genres, et des traductions de poésies anglaises et italiennes, d'un autre pseudonyme, *Fabien de Saint-Léger*, et des lettres *P. G.*, initiales de ses véritables noms.

LÉBYD (*Abou-Okil-Lebid ben Rabiat*), un des plus célèbres (1) poëtes arabes qui ont vécu depuis l'origine du mahométisme, naquit vers l'an 575, et mourut sous le khalyfat de Moaviah Ier, l'an 42 de l'hégire (662 de J.-C.). Il était fils de Rabiat, de la tribu d'Emir-Ibn-Sassaa, que sa libéralité avait fait surnommer *Rabiat Almoterin* (le Rabiat des indigents). Sa mère, Temira, était de la tribu d'Aba. Lébyd se distingua par ses vertus plus encore que par ses talents. Voici d'après les auteurs arabes la première circonstance où se manifesta son génie poétique. Vers l'an 592 de J.-C., il avait accompagné à la cour de Noman, roi de Hira, les députés de la tribu de Djafar. Prévenu par son ministre Rabi, fils de Gyad, Noman reçut mal les députés. Le soir ils rentrèrent tristes. Le jeune Lébyd, qui gardait leurs chameaux, apprenant la cause de leur tristesse, se fit conduire chez Noman. Il récita devant le prince une pièce de vers dans laquelle, après avoir exalté le mérite de la famille de Djafar, il attaquait Rabi, et lui attribuait des habitudes si dégoûtantes que Noman, sans vouloir entendre sa justification, le bannit pour jamais de sa présence. Lébyd, encore idolâtre lorsque Mahomet commença à publier sa loi, se montra d'abord hostile au mahométisme. Vers l'an 9 de l'hégire (630 de J.-C.,) son oncle paternel Abou-Béra, surnommé *Molaïb-Alasima* (*celui qui joûte contre les lances*), étant attaqué d'une maladie d'entrailles, le chargea d'aller de sa part offrir à Mahomet un présent de chameaux et lui demander un remède à son mal. Le prophète refusa les présents, en témoignant toutefois de l'estime pour Abou-Béra : « Si j'acceptais quelque chose d'un idolâtre, dit-il, ce serait de Molaïb el Asima. » Puis il ramassa une motte de terre, cracha dessus, et la remit à Lébyd en lui recommandant de la délayer dans l'eau et de la faire prendre à son oncle. La prescription fut exécutée, et opéra, dit on, la guérison demandée. Pendant son séjour à Médine, Lébyd fut charmé des discours du prophète et des beautés du Coran, dont il copia un chapitre, intitulé *Errahman le Miséricordieux*. L'année suivante (631) la mort funeste d'Amir et d'Ardab, frère utérin de Lébyd, qui étaient venus à Médine dans le dessein d'assassiner le prophète, détermina la conversion des Benou-Amir ibn-Sassaa à l'islamisme. Lébyd fut un des députés qui apportèrent au prophète cette bonne nouvelle. Il composa une élégie sur la mort d'Ardab, et embrassa l'islamisme. Devenu sincère musulman, Lébyd s'établit à Médine. Son fils Gyad fut lieutenant de Mahomet dans le Hadramant. Mahomet eut une grande joie de la conversion de Lébyd, qui passait pour le plus bel esprit des Arabes de son temps. Il lui ordonna de faire des vers pour répondre aux invectives et aux satires que le poëte infidèle Amrilcaïs composait souvent contre la nouvelle religion et ses sectateurs. On prétend que depuis sa conversion à l'islamisme il ne fit d'autres vers que ceux par lequel il remercia Dieu de son retour à la vérité. On lui attribue cependant ce distique qu'il aurait fait en mourant : « L'on dit que toute nouveauté a quelque agrément ; je n'en trouve cependant aucun dans la mort, qui me paraît nouvelle. » Lébyd fixa son séjour à Coufah sous le règne d'Omar. Ce khalyfe lui fit demander un jour les vers qu'il avait composés après avoir embrassé l'islamisme. Lébyd copia le second chapitre du Coran, et dit : « Voilà ce que Dieu m'a donné pour me tenir lieu de la poésie. » Omar et Moaviah lui accordèrent une pension de 2,500 pièces d'argent. Lébyd mourut après avoir, à son ordinaire, fait distribuer des aliments à la mosquée et recommandé à ses deux filles, poëtes comme lui, de ne porter son deuil qu'une année. Outre ses *Satyres* contre Rabi, une *élégie* sur la mort d'Ardab, Lébyd est auteur d'une *Moallacat*, dont le texte se trouve à la Bibliothèque impériale (Manusc. arabes, n° 1416), et dont la traduction française a été publiée par Silvestre de Sacy. Mahomet professait la plus haute estime pour les ouvrages et la personne de Lébyd. « La plus belle sentence qui soit sortie de la bouche des Arabes, disait-il, est celle que Lébyd prononça, lorsqu'il dit : *Illa colschei ma khal a Allah bathel* : (Tout ce qui n'est pas Dieu n'est rien). »

F.-X. T[illegible].

Caussin de Perceval, *Essai sur l'histoire des Arabes avant Mahomet*, I, 3[illegible], 403, 406 ; II, 487-490, 5[illegible] ; III, [illegible], 2[illegible]. — De Sacy, *Notice sur le poëte Lébyd*. — D'Herbelot, *Bibliothèque Orientale*.

LE CAMUS (*Étienne*), cardinal et théologien français, né à Paris, en 1632, mort à Grenoble, le 12 septembre 1707. Il appartenait à une famille ancienne dans la magistrature et le barreau. Il fut reçu docteur en Sorbonne en 1650, et devint aumônier du roi Louis XIV encore mineur. Entraîné par un caractère gai et léger, il se montra fort ami du plaisir, et sa conduite fut loin d'être édifiante. Néanmoins, en 1671, il fut nommé évêque de Grenoble. A partir de cette époque, un changement merveilleux s'opéra dans sa vie ; il continua d'être indulgent pour les péchés d'autrui; il donna l'exemple de la charité, de la modestie et de la piété. Il disait, en faisant allusion au temps de sa jeunesse : « On a dit plus

(1) Lébyd passait un jour dans la ville de Coufah près d'un lieu où étaient assemblés les Benou-Nahal ; il portait un bâton sur lequel il s'appuyait. On lui demanda quel était le meilleur des poëtes arabes. Lébyd répondit que c'était le *roi errant couvert d'ulcères* (Amrilkaïs). On lui demanda quel était le second. C'est, dit-il, *le jeune homme de dix-huit ans* (Taraf). A cette question : Quel est le troisième des poëtes arabes? il répondit. C'est *l'homme qui porte le bâton* ; c'est ainsi qu'il se désignait lui-même.

de mal que je n'en faisais alors, et depuis plus de bien que je n'en mérite. C'est une sorte de compensation. » En 1686, Louis XIV demanda le chapeau de cardinal pour M. de Harlay, archevêque de Paris; Innocent XI, qui n'aimait pas ce prélat, prenant d'ailleurs en considération la conversion sincère et les vertus de Le Camus, envoya la pourpre romaine à ce dernier. Louis XIV fut irrité de ce choix; il manda le nouveau cardinal à Versailles, et voulut lui faire des reproches; mais l'évêque de Grenoble le désarma par une plaisanterie : en le saluant, il lui dit, désignant M. de Harlay, « Sire, voilà le cardinal *camus*, et voici le cardinal Le Camus ». Le roi rit de cette saillie, et l'affaire en resta-là. Le Camus laissa tous ses biens aux pauvres de son diocèse. Il avait fondé deux séminaires, l'un à Grenoble, l'autre à Saint-Martin-de-Miseré, et plusieurs établissements de charité. Un mot de Le Camus, mot digne du curé de Meudon, fera connaître complétement l'esprit de tolérance qui animait ce prélat. Un de ses curés se plaignait à lui de ne pouvoir empêcher ses paroissiens de danser les dimanches et fêtes : « Eh, monsieur, répondit-il, laissez-leur au moins la liberté de secouer leur misère ! » Cependant il avait fait traduire et publier dans son diocèse l'ordonnance du cardinal Carpegna, vicaire du pape, contre le luxe des femmes. Ce fut sous sa direction que François Genêt (depuis évêque de Vaison) écrivit sa *Théologie morale, ou solution des cas de conscience selon l'Écriture Sainte, les canons et les saints Pères, composée par l'ordre de monseigneur l'évêque et prince de Grenoble* (la 3e édit., revue et augmentée, parut à Paris, 1682-1683, 7 vol. in-12). On a de Le Camus : un recueil d'*Ordonnances synodales*, pleines de sagesse; — *Défense de la Virginité perpétuelle de la mère de Dieu, selon l'Écriture et les Pères*; Lyon, 1680, in-12; — *Traité de l'Eucharistie*; c'est une réfutation des écrits, sur le même sujet, publiés par le célèbre controversiste protestant Jean Claude; — huit *lettres* imprimées parmi celles du docteur Antoine Arnauld; Paris, 1783. A. L.

Ambroise Lallouette, *Abrégé de la Vie du cardinal Étienne Le Camus*, etc.; Paris, 1760, in-12. — Gras-Duvillard, chanoine de Saint-André de Grenoble, *Discours sur la Vie et la mort de M. le cardinal Le Camus*, etc.; Lausanne, 1748, in-12. — Le P. Boyer, *Hist. de l'Église de Vaison*.

LE CAMUS (*Jean*), magistrat et jurisconsulte français, frère du précédent, né à Paris, en 1636, mort dans la même ville, le 28 juillet 1710. Il fut successivement conseiller à la cour des aides, maître des requêtes et lieutenant civil au Châtelet de Paris. Il exerça durant quarante années cette dernière charge, et laissa une réputation d'austère probité et de grand savoir. On a de lui : *Observations sur la coutume de Paris*, insérées à la suite du *Nouveau Commentaire sur la coutume de la prévôté et vicomté de Paris* (par Claude de Ferrière); Paris, 1679, 2 vol. in-12; Paris, 1714, 4 vol. in-fol.; souvent réimprimé; — *Les Actes de notoriété du Châtelet sur la jurisprudence et les usages qui s'y observent*; Paris, 1682; réimprimé par Jean-Baptiste Denisart, avec *Annotations*; Paris, 1759, in-4°; et par de Varicourt, lieutenant civil; Paris, 1769, in-4°. L—z—e.

La France Littéraire de 1769. — Camus, *Bibliothèque choisie des Livres de Droit*. — Taisand, *Vies des plus célèbres Jurisconsultes*.

LE CAMUS DE MELSONS (Mme), femme de lettres française, morte vers 1705. Elle était femme d'un conseiller d'État. Son esprit et sa beauté la mirent fort bien en cour. Elle fit en vers un *Portrait de Louis XIV*, assez flatteur pour que le monarque crût devoir lui envoyer en échange une belle peinture représentant sa royale image. Mme Le Camus était membre de l'Académie des *Ricovrati* de Padoue. On trouve plusieurs pièces de vers de cette dame dans le *Recueil* de Vertron, t. II. E. D—s.

Titon du Tillet, *Le Parnasse françois*, édit. de 1732, p. 489.

LE CAMUS DE MEZIÈRES (*Nicolas*), architecte français, né à Paris, en 1721, mort en 1789. Il est surtout célèbre par la construction de la halle au blé de Paris, commencée en 1762, et achevée dans l'espace de trois années. Lorsque l'édifice fut terminé, on reconnut que la place était insuffisante, et on chercha à utiliser la cour au moyen d'échoppes aussi laides qu'incommodes. On revint alors à la pensée de couvrir cette cour, pensée qui avait été conçue par Le Camus de Mezières lui-même à l'époque de la construction. La coupole, fort élégante, qu'il avait proposée se trouve gravée dans son ouvrage; malheureusement son projet ne fut pas suivi, et la coupole de bois que MM. Legrand et Molinos élevèrent en 1782 fut incendiée en 1802. En 1811, elle a été remplacée par la coupole de fer et de cuivre qui existe aujourd'hui. Le Camus de Mezières a publié lui-même les détails de ce vaste édifice sous ce titre : *Recueil des différents Plans et Dessins concernant la nouvelle Halle aux Grains située aux lieu et place de l'ancien hôtel de Soissons*; Paris, 1769, in-fol., pl. Il est également auteur de plusieurs autres ouvrages, dans lesquels les architectes peuvent puiser d'utiles renseignements : *Dissertation sur les Bois de charpente*; Paris, 1763, in-12; — *Le Génie de l'Architecture, ou l'analogie des arts avec nos sensations*; Paris, 1780, in-8°; — *Le Guide de ceux qui veulent bâtir*; Paris, 1781, 2 vol. in-8°; — *Traité de la Force des Bois*; Paris, 1782, in-8°. E. B—n.

Quatremère de Quincy, *Dict. d'Architecture*. — Rondelet, *Art de bâtir*.

LE CAMUS (*Antoine*), médecin et poëte français, né à Paris, le 12 avril 1722, mort dans la même ville, le 2 janvier 1772. Reçu docteur en médecine en 1742, il fut nommé en 1762

professeur de thérapie à Paris en 1766. Il se déclara contre l'emploi excessif des drogues, et conseillait souvent d'abandonner à la nature la guérison des maladies. Ce pyrrhonisme, qu'il poussa lui-même trop loin dans une indisposition légère, lui coûta la vie à l'âge de cinquante ans. On a de lui : *Amphitheatrum Medicum, poema ;* Paris, 1745, in-4° (à l'occasion du nouvel amphithéâtre, que la faculté avait fait construire); — *La Médecine de l'Esprit, où l'on traite des dispositions et des causes physiques qui influent sur les opérations de l'esprit ;* Paris, 1753, 2 vol. in-12; 1769, in-4° et 2 vol. in-12; — *Abdekers, ou l'Art de conserver la Beauté ;* Paris, 1754-1756, 4 vol. in-12 (Traité de charlatanerie sur tous les cosmétiques, etc., dont usent les dames, et qui indique une bonne hygiène comme le meilleur moyen de conserver la beauté); — *Essai historique, critique, philologique, moral, littéraire et galant sur les Lanternes* (avec Dreux du Radier, Lebœuf et Jamet); Dôle, 1755, in-12; — *Les Amours pastorales de Daphnis et Chloé, traduites du grec de Longus, avec une double traduction ;* Paris, 1757, in-4°; — *Mémoires sur différents sujets de la Médecine ;* Paris, 1760, in-12; — *L'Amour et l'Amitié,* comédie; Paris, 1763, in-4°; — *Mémoire sur l'état actuel de la Pharmacie ;* Paris, 1765, in-12; — *Journal économique, partie médicale ;* Paris, 1753-1765; — *Médecine pratique, rendue plus simple, plus sûre et plus méthodique ;* Paris, 1769, in-4° et in-12, le vol. II, posthume, d'après ses manuscrits, par Bourrel, avec son éloge, Paris, 1772, traite les maladies de la tête. R.

Éloy, *Dictionnaire de la Médecine.* — *Dictionnaire des Sciences medicales,* ed. Panckoucke. — Adelung, *Supplément* à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexikon.*

LE CAMUS (*Louis-Florent*), publiciste français, frère du précédent, né à Paris, le 4 juillet 1723. Il était marchand de fer, et comprit le premier l'utilité d'une feuille périodique destinée spécialement à représenter les intérêts commerciaux et à procurer aux négociants les renseignements nécessaires à chaque profession. Il s'adjoignit pour cette entreprise l'abbé Roubaud, et fit paraître, de 1759 à 1762, le *Journal du Commerce.* Il changea ce titre le 15 mars 1762 pour prendre celui de *Le Négociant,* qu'il continua jusqu'au 15 mars 1763; Paris, 1763, in-8°. On a aussi de Le Camus : *La Bergère,* pastorale, 1769, in-12. A. de L.

Quérard, *La France Littéraire.*

LECAMUS DE BEAULIEU. *Voy.* Beaulieu.

LECANU (*Robert*), hébraïsant et chronologiste hollandais, vivait à Amsterdam en 1590. Il descendait d'une famille française protestante, émigrée à la suite des persécutions religieuses, et tenait une école préparatoire de marine. On a de lui : *Korte Inleidinge der Feesten Israëls, zynde regte tydkaarten,* waar in men zien mag *hoe veel groote jaren de wereld gestaen heeft on nog staan zal,* etc. (Courte introduction à l'intelligence des faits d'Israel, ou tables chronologiques dans lesquelles on peut voir combien de grandes années le monde a duré et durera encore); Amsterdam, 1590, et Franeker, 1693, in-12. Suivant Paquot, l'auteur prend dans l'Écriture les jours pour des années, et, partageant à son gré celles qui se sont écoulées depuis Adam jusqu'à Abraham et d'Abraham jusqu'à Jésus-Christ, suppose celles qui s'écouleront entre la mort de Jésus-Christ et la fin du monde en multipliant les premières par 8, 6, et 7. A ce calcul, tout arbitraire, il joint des explications des types de l'Ancien *Testament,* qui ont beaucoup d'analogie avec les explications par les coccéiens. Son traité est précédé et suivi de quelques pièces de vers qui prouvent que l'auteur était aussi *fantaisiste* en poésie qu'en mathématiques. L—z—e.

P. Rabus, *Boekzaal von Europe,* novembre et décembre 1693, p. 533-541. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire litt. des Pays-Bas,* t. IV, p. 63-64.

* **LECANU** (*Louis-René*), chimiste français, né le 18 novembre 1800. Reçu docteur en 1837, ancien chef des travaux chimiques du Collége de France, préparateur de Thénard, professeur à l'École de Pharmacie de Paris, membre de l'Académie de Médecine, il est membre du conseil de salubrité de la Seine. On a de lui : *De l'Hématosine, ou matière colorante du sang,* mémoire lu à l'Académie des Sciences en 1830; Paris, 1830, in-8°; — *Nouvelles Recherches sur le Sang,* mémoire auquel l'Académie de Médecine a décerné une médaille d'or de 500 francs; Paris, 1831, in-8°; — *Observations sur la composition chimique des Corps gras ;* Paris, 1834, in-8° : mémoire lu à l'Académie des Sciences; — *Études chimiques sur le Sang humain ;* Paris, 1837, in-4°, thèse; — *Cours complet de Pharmacie ;* Paris, 1842, 2 vol. in-8°; — *Documents scientifiques et administratifs concernant l'emploi des Chlorures d'oxydes et spécialement du Chlorure d'oxyde de sodium ou liqueur de Labarraque ;* Paris, 1843, in-8°; — *Des Falsifications des Farines ;* Paris, 1849, in-8°; — *Éléments de Géologie ;* Paris, 1856, in-8°; — *Souvenirs de M. Thénard ;* Paris, 1857, in-8°. M. Lecanu a publié avec M. Bussy des *Essais chimiques ;* il a été un des collaborateurs du *Dictionnaire de Médecine usuelle,* et il a donné dans les recueils scientifiques, notamment dans le *Journal de Pharmacie,* un grand nombre de mémoires, de notices, d'observations et de rapports. L. L—t.

Quérard, *La France Littéraire.* — Bourquelot et Maury, *La Littérat. Franç. contemp.* — Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.*

LECARLIER (1) (*Marie-Jean-François-Philibert*), homme d'État français, né en Picardie, mort en mai 1799. Il était secrétaire du roi et maire de la ville de Laon avant la révolution. L'un des plus riches et des plus influents propriétaires de sa province, il fut élu, en 1789, député du tiers état aux états généraux par le bailliage de Vermandois. Il y défendit vivement les intérêts de son ordre, et devint en juin 1791 secrétaire de cette assemblée. Le département de l'Aisne l'envoya, en 1792, à la Convention nationale ; il y siégea sur les bancs de la gauche, et vota la mort de Louis XVI sans appel ni sursis. En 1797 le Directoire exécutif le nomma commissaire plénipotentiaire auprès de l'armée d'Helvétie. Il imposa seize millions d'impôts sur les patriciens de Berne, Fribourg, Soleure et Zurich. En floréal an VI (mai 1798), Le Carlier succéda à Dondeau dans le ministère de la police générale et fut lui-même remplacé par Duval, le 11 brumaire an VII (1er novembre 1798). Il alla remplir en Belgique les fonctions de commissaire général. Élu en 1799 membre du Conseil des Anciens par le département de l'Aisne, il mourut peu après. Son éloge fut prononcé par Jean De Bry. « C'était, dit l'auteur des *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'État*, un homme probe et intègre, d'un patriotisme éprouvé, mais d'un caractère dur et brusque. »

Le Carlier a laissé un fils qui, sous la restauration, était membre de la chambre des députés pour le département de l'Aisne, et votait avec l'opposition. H. LESUEUR.

Le Moniteur general, an 1789, n° 111 ; an V, nos 287, 289 ; an VI, nos 189-239 ; an VII, nos 48, 341. — *Biographie moderne* (1806). — *Galerie historique des Contemporains* (1819). — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* (1822).— Le Bas, *Dict. encyclopédique de la France*.

LE CARON, dit **CHARONDAS** (2) (*Louis*), jurisconsulte français, né à Paris, en 1536, mort en 1617. Après avoir pendant quelque temps cultivé la poésie, il étudia la jurisprudence, exerça pendant plusieurs années la profession d'avocat, et fut enfin appelé aux fonctions de lieutenant du bailliage de Clermont en Beauvoisis, qu'il garda jusqu'à sa mort. On a de lui : *Sonnets ; le Démon d'Amour ; Odes*, etc.; Paris, 1554, in-8° ; — *La Claire, ou de la prudence de droit* ; Paris, 1554, in-8° : dans ce livre se trouvent aussi en appendice soixante-dix-neuf sonnets de Le Caron ; — *La Philosophie* ; Paris, 1555, in-4° ; — *Dialogues* ; Paris, 1556, in-8° : ces dialogues, au nombre de quatre, roulent sur des sujets de philosophie et de poésie ; — *Réponse du Droit français* ; Paris, 1576-1582 ; Paris, 3 vol. in-8° ; — *Questions diverses et Discours* ; Paris, 1579, in-4°. On doit aussi à Le Caron des éditions annotées des ouvrages suivants : *Catalogus Legum antiquarum per Joh.-Ulricum Zasium* ; Paris, 1554, 1555 et 1578, in-18 ; — *Coutume de Paris, avec commentaires* ; Paris, 1598, 2 vol. in-4° ; ibid., 1602, 1605, 1613, in-fol. ; — *Le grand Coutumier de Charles VI* ; Paris, 1598, in-4° ; — *La Somme rurale de Jean Bouteillier, avec annotations* ; Paris, 1603, 1611, 1612 et 1621, in-4° ; — *Code du roi Henri III, rédigé par Barn. Brisson, avec annotations* ; Paris, 1603, in-fol. ; — *Pratique judiciaire de Lizet, avec annotations notables* ; Paris, 1603, in-8°. Le Caron a aussi donné une édition estimée du *Corpus Juris* ; elle a été publiée à Anvers, 1575, 2 vol. in-fol., et contient un choix judicieux des notes de Russard et de Contius. Les *Œuvres* de Le Caron ont paru à Paris ; 1637, 2 vol. in-fol. E. G.

La Croix du Maine et du Verdier, *Bibliothèques Françaises*, t. II et IV.— Simon, *Bibliothèque des Auteurs de Droit*.

LECARPENTIER (*Charles-Louis-François*), écrivain artistique français, né à Rouen, en 1750, mort dans la même ville, au mois de septembre 1822. Il était professeur à l'école des beaux-arts de sa ville natale. On a de lui : *Galerie des Peintres célèbres, avec des remarques sur le genre de chaque maître* ; Rouen et Paris, 1810-1821, 2 vol. in-8° : quelques-unes des notices de cette galerie ont été imprimées séparément après avoir été lues dans les séances publiques de la Société d'Émulation de Rouen, dont Lecarpentier était membre, et insérées dans le recueil de cette société ; on cite entre autres : *Bouteillier, Houel, Jean Letellier, l'Albane, Paul Potter*, etc. ; — *Essai sur le Paysage, dans lequel on traite des diverses méthodes pour se conduire dans l'étude du paysage, suivi de courtes notices sur les plus habiles peintres en ce genre* ; Rouen et Paris, 1817, in-8° ; — *Itinéraire de Rouen, ou guide des voyageurs pour visiter avec intérêt les lieux les plus remarquables de cette ville ou des environs* ; Rouen, 1816, in-8° ; 1817, in-18 ; 1826, in-12. J. V.

Mahul, *Annuaire Nécrol.* 1822. — *Biogr. univ. et port. des Contemp.* — Quérard, *La France Littér.*

LECARPENTIER, dit *De La Manche* (*Jean-Baptiste*), homme politique français, né en 1760, à Hesleville, près de Cherbourg, mort en 1828, dans la prison du Mont-Saint-Michel. Il était huissier à Valognes au commencement de la révolution, dont il se déclara partisan. Nommé en septembre 1792 député à la Convention nationale par le département de la Manche, il prit place parmi les montagnards, et fit décréter que la Convention jugerait Louis XVI. Il voulut que l'on prononçât sur le sort du roi avant l'appel au peuple, et fit ajouter de

(1) Plusieurs biographes ont confondu Le Carlier avec Carlier, né à Coucy et aussi député à l'Assemblée législative par le département de l'Aisne, où il vota constamment avec le côté droit. Ces deux hommes publics, quoique collègues et compatriotes, se sont presque toujours trouvés divisés d'opinions dans les luttes politiques.

(2) C'est lui-même qui imagina de prendre le nom du célèbre législateur de Thurium.

nouveaux griefs à ceux présentés contre ce prince. Plus tard (les 31 mai, 1er et 2 juin), il se prononça pour la proscription des girondins et de leurs adhérents. Envoyé en mission extraordinaire (fin juin 1793) dans les départements de la Manche, d'Ille-et-Vilaine et des Côtes-du-Nord, il y fit régner la terreur, et ordonna de nombreuses exécutions. Il s'en vantait même dans sa correspondance avec le comité de salut public. Il était brave, et dirigea lui-même la vigoureuse défense de Granville, attaqué par l'armée vendéenne; ses mesures énergiques, ainsi que son exemple, contribuèrent à la défaite des assaillants. Rentré à la Convention après le 9 thermidor, il resta fidèle au parti révolutionnaire, et fut accusé d'avoir pris part au mouvement insurrectionnel du 1er prairial an III (20 mai 1795). Décrété d'arrestation le même jour et d'accusation deux jours plus tard, il fut conduit au château du Taureau et ensuite compris dans la loi d'amnistie du 4 brumaire an IV (25 octobre). Il se retira à Valognes, où il reprit la profession de jurisconsulte. Il fut exilé en 1816 par les Bourbons, et se retira à Jersey. Étant rentré en France, il fut arrêté et traduit en 1819 devant la cour d'assises du département de la Manche, qui le condamna à la déportation. Transporté au Mont-Saint-Michel, il y mourut après neuf années de détention. H. LESUEUR.

Le Moniteur général, an 1792, nos 341-388; an 1er, nos 17-138 195, 282; an II, nos 41, 66, 69, 120, 160, 290, 307; an III, no 78. — *Biographie Moderne* (1806). — *Galerie historique des Contemporains* (1819). — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — M. Thiers, *Histoire de la Revolution française*, t. VI, liv. XXVIII, p. 266.

LE CARPENTIER (*Antoine-Michel*). *Voy.* CARPENTIER.

LE CAT (*Claude-Nicolas*), célèbre chirurgien français, né à Blérancourt (Picardie), le 6 septembre 1700, mort le 20 août 1768. Il était destiné à l'état ecclésiastique; mais, se sentant peu de vocation pour l'Église, il étudia le génie militaire; sa famille le força à renoncer à cet art. Il se décida alors pour la chirurgie. Son père lui en apprit les premiers éléments, et lui fit rédiger des observations et des mémoires sur plusieurs points d'anatomie. Le Cat vint terminer ses études médicales à Paris, et en 1728 l'archevêque de Rouen le choisit pour chirurgien. En 1731 Le Cat obtint au concours la survivance de la place de chirurgien en chef de l'hôtel-Dieu de Rouen, quoiqu'il ne fût pas encore maître en chirurgie; car il n'obtint ce titre qu'en 1733. La même année il remporta le premier accessit du prix proposé par l'Académie royale de Chirurgie. L'année suivante il obtint le premier prix décerné par cette compagnie, et encore les années suivantes jusqu'à 1738. « Jusques à quand, demanda le secrétaire de l'Académie, dans son rapport, M. Le Cat gagnera-t-il tous les prix que l'Académie propose? Les règles de l'équité nous font pressentir la décision, et nous engagent à le prier de ne plus entrer en lice : c'est un nouveau triomphe que l'Académie est obligée de lui décerner pour ne point décourager ceux qui travaillent. Il est temps qu'un concurrent si formidable se repose sur ses lauriers. » Éloigné ainsi des concours de l'Académie de Chirurgie, il se mit à travailler pour les Académies étrangères, et fut bientôt associé à la plupart d'entre elles. En 1755 il présenta un mémoire à l'Académie de Chirurgie sous un nom supposé, et son mémoire fut encore couronné. L'Académie des Curieux de la Nature le désigna par le nom de *Pleistonicus*. Après bien des démarches, il obtint en 1736 l'autorisation d'établir un amphithéâtre de dissection à Rouen, et il y commença des cours d'anatomie. En 1739 l'Académie de Chirurgie le choisit pour associé. Le Cat refusa en 1740 l'offre que lui faisait La Peyronie de venir se fixer à Paris, et fonda en 1744 à Rouen une académie, dont il rédigea les statuts et dont il fut nommé le secrétaire pour les sciences en 1752. Il pratiquait l'opération de la taille suivant la méthode de Cheselden, et avait établi en principe que l'incision des parties extérieures devait avoir plus d'étendue que celle des parties intérieures. Lorsque le frère Cosme (*voy.* ce nom) fit connaître son lithotome, Le Cat s'éleva contre la méthode de ce religieux; mais voyant que l'Académie hésitait entre les deux systèmes, il vint à Paris, et opéra avec tant d'habileté qu'il emporta tous les suffrages. En 1764 il reçut des lettres de noblesse, et il adopta pour devise cette phrase de Tacite : *Catti fortunam inter dubia, virtutem inter certa numerant*. Une grande partie de sa bibliothèque avait péri dans un incendie en 1762, ainsi qu'un *mémorial* auquel il travaillait depuis longtemps. Il en eut un grand chagrin, et le travail forcé auquel il se condamna, pour réparer ses pertes acheva de ruiner sa santé, qui avait toujours été délicate. Praticien distingué, il tombait dans des idées bizarres lorsqu'il voulait expliquer les faits de la physiologie. Il avait peu de foi dans les lithotriptiques; il croyait la dilatation du corps de la vessie préférable aux grandes incisions, et il avait imaginé des instruments pour opérer ce résultat. Il regardait le corps muqueux comme l'organe de la couleur de la peau; et l'esprit séminal préparé par les houppes nerveuses de l'utérus et de ses dépendances comme la cause des menstrues. Il attaqua Haller sur l'irritabilité et particulièrement sur la sensibilité des méninges.

« Le Cat, dit Monfalcon, avait dans le caractère une gaîté naturelle : il était avide de gloire, très-prévenu en faveur de son mérite et souvent injuste envers celui de ses contemporains. » Grimm dit de Le Cat : « C'était un homme médiocre en tout, remplissant toujours les journaux de ses faits et gestes, faisant toujours du bruit et ne jouissant d'aucune réputation en France. » Partisan du fluide nerveux, il a donné de l'action musculaire une théorie inintelligible, établie sur

des hypothèses. Il prétendait que le fluide nerveux était composé de lymphe et d'esprit vital. Selon lui les ganglions remplaçaient les nerfs, et les glandes étaient les substituts des ganglions. « On trouve çà et là dans les ouvrages de Le Cat, dit M. Monfalcon, des observations de détail ingénieuses et quelques aperçus originaux, mais ils sont pauvres en faits, en expériences, en bonnes vues physiologiques, et ne sont guère que des romans sans vraisemblance. Il a inventé des instruments et des procédés opératoires : il proposa en 1733 l'emploi de deux instruments pour extraire les calculs de la vessie, l'*uréthrotome*, petit couteau destiné à inciser l'urètre sur le cathéter, crénelé sur sa lame, afin de guider un instrument destiné à l'incision de la vessie, très-épais, à tranchant convexe, légèrement concave sur le dos, et nommé *cystitome*. Bientôt après, Le Cat, pour exécuter la même opération, proposa un nouvel instrument, le *gorgeret-cystitome*, et un procédé qui appartient à l'appareil latéralisé. Le Cat a disputé à Pouteau l'invention du procédé opératoire de la fistule lacrymale, qui consiste dans l'incision du sac en dedans de la paupière inférieure. » On a de Le Cat *Dissertation physique sur le balancement d'un arc-boutant de l'église de Saint-Nicaise de Reims*; Reims, 1724, in-12; — *Éloge du Père J.-B. Mercastel, de l'Oratoire*, professeur de mathématiques, dans le *Mercure de France* de novembre 1734; — *Dissertation sur le dissolvant de la pierre, et en particulier sur celui de Mlle Stephens*; Rouen, 1739, in-12; — *Traité des Sens*; Rouen, 1740, in-8° : on a dit de ce traité que la partie anatomique était digne de Winslow, et que la partie morale eût été avouée par Platon; — *Remarques sur les Mémoires de l'Académie de Chirurgie*; Amsterdam, 1745, in-12; — *Lettres concernant l'opération de la Taille pratiquée sur les deux sexes*; Rouen, 1749, in-12; — *Recueil des pièces sur l'operation de la Taille*; Rouen, 1749-1753, in-8°; — *Lettre sur la prétendue cité de Limmes*; dans les *Mémoires de Trévoux*, avril 1752; — *Éloge de Fontenelle*; Rouen, 1759, in-8°; — *Traité de l'existence de la nature du fluide des nerfs, et son action dans le mouvement musculaire*; Berlin, 1765, in-8° : couronné par l'Académie de Berlin; — *Traité de la Couleur de la Peau humaine en général et de celle des nègres en particulier*; Amsterdam (Rouen), 1765, in-8°; — *Lettre sur l'ambi d'Hippocrate, perfectionné*; dans le *Journal des Savants*, décembre 1765 et mars 1767 : l'ambi est un instrument destiné à réduire les luxations de l'humérus; Le Cat en avait donné une première description dans les *Transactions Philosophiques* de 1742; — *Nouveau Système sur la cause de l'Evacuation périodique du Sexe*; Amsterdam (Rouen), 1766, in-8°; — *Lettre sur les avantages de la réunion des titres de docteur en médecine avec celui de maître en chirurgie*; Amsterdam, 1766, in-8°; — *Traité des Sensations et des Passions en général, et des sens en particulier*; Paris, 1766, in-8° : cet ouvrage est rempli d'hypothèses hasardées et d'explications singulières; l'auteur y a joint une *Théorie de l'Ouïe* qui avait remporté le triple prix de l'Académie de Toulouse en 1757; — *Parallèle de la Taille latérale*; Amsterdam, 1766, in-8°; — *Cours abrégé d'Ostéologie*; Rouen, 1768, in 8° : ce traité se recommande par l'ordre et l'exactitude des descriptions. On trouve encore de Le Cat, dans l'*Histoire de l'Académie des Sciences* de 1738 à 1766 : *Cinq observations*; — dans le *Journal de Verdun*, des articles sur *La larme batavique*; sur son *Hygromètre comparable* et son *nouveau Thermomètre*, décembre 1747; sur la *Cause du Flux et du Reflux de la mer*; sur la *Grandeur apparente de la Lune*, sur *Les Influences de la Lune*, etc. Depuis la mort de Le Cat on a imprimé de lui : un *Mémoire sur les Incendies spontanés de l'économie animale*; Paris, 1813, in-8°, et *Dissertation sur la Suppuration de la Vessie et des autres organes munis d'un velouté*; dans le *Recueil périodique de la Société de Médecine*, tome XIV. Il avait laissé en manuscrit un *Mémoire pour servir à l'histoire naturelle des environs de Rouen*; des *Observations météorologiques et nosologiques* (de 1747 à 1748); un *Éloge de Dubocage de Bléville* et un *Mémoire sur la Sèche*. Le *Traité des Sensations* et le *Traité des Sens* ont été réunis sous le titre d'*Œuvres Physiologiques*; Paris, 1767, 3 vol. in-8°. J. V.

Louis, *Éloge de Le Cat*; dans les *Mémoires de l'Académie de Chirurgie*. — Valentin, *Éloge de M. Le Cat*; Londres (Paris), 1769, in-12. — Ballière de Lesement, *Éloge de Le Cat*, prononcé à l'Académie de Rouen, le 2 août 1769; Rouen, 1769, in-8°. — Monfalcon, dans la *Biographie Médicale*. — Grimm, *Correspondance*, septembre 1768. — Haller, *Bibliot. Chirurg.* tome II, p. 171. — Éloy, *Dict. hist. de la Médecine*.

LE CAUCHIE (*Antoine* DE), en français DE LA CHAUSSÉE, poète belge, né à Mons, en 1584, mort à Douai, le 27 septembre 1625. Il entra dans la Compagnie de Jésus en 1605, et était coadjuteur formé lorsqu'il mourut de la peste. On a de lui : *La pieuse Aloüette avec son tirelire* (1); *le petit cors et plumes de nôtre Aloüette sont chansons spirituelles qui toutes luy font prendre le vol, et aspirer aux choses celestes et eternelles. Elles sont partie recueillies de divers autheurs, partie aussi composées de nouveau; la plus part sur les airs mondains et plus communs, qui servent aussi de vois à notre Aloüette pour*

(1) Mot formé par onomatopée pour imiter le chant de l'alouette : c'est ce que le P. Le Cauchie essaye d'exprimer dans les vers suivants :

Ipsa suum tirelir, tirelir, tire, tir, tire tractim
Ingeminans, secat astra levis; dein tramite recto
Ima petens : di, di, di, di, inquit Alauda, valete.

chanter les loüanges de notre Créateur commun, 1re partie; Valenciennes, 1619, in-12; 2e partie, ibid., 1621, in-12. L'extrême rareté de cet ouvrage fait aujourd'hui son seul mérite. Pour faire apprécier la poésie du P. Le Cauchie, nous citerons le premier couplet de sa première chanson :

Ce jour, qui jour d'été vaut,
Par les champs me pourmenant,
J'ay veu l'Aloëte haut
Le Printans nous ramenant,
Chantant un tel chant,
Que m'allechant,
Elle a ravy de moy,
Et a de ce bas lieu
Tiré mon cœur à soy,
Et fait voler chez Dieu.
O chant doux! chantre beau!
Chante ainsi toujour, petit oiseau.

Une grande partie des airs du recueil du P. de Le Cauchie a été composée par Jean Bettigny, maître des *primiers* de la cathédrale de Tournai.
L—e—e.

Brasseur, *Ill. Hannoniæ Sydera*, p. 61, 62. — Alegambe, *Scriptores Societatis Jesu*, p. 37 et suiv. — Sotwell, *Bibliotheca Societatis Jesu*, p. 68. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'hist. litt. des Pays-Bas*, t. VI, p. 125-126.

LECCE (*Matteo da*), peintre de l'école napolitaine, né à Lecce, dans la terre d'Otrante, travaillait à Rome à la fin du seizième siècle, sous le pontificat de Grégoire XIII. On croit qu'il fut élève de Salviati. Mais il prit pour modèle Michel-Ange, ayant recherché comme lui les charpentes robustes et les muscles prononcés et saillants. Il travailla le plus ordinairement à fresque, et obtint un grand succès en peignant *un prophète* pour la confrérie del Gonfalone; mais lorsqu'il entreprit dans la chapelle Sixtine, en face du *Jugement dernier* de Michel-Ange, de retracer la *Chute des Anges rebelles*, et *Saint Michel disputant à Satan le corps de Moïse*, on ne vit que trop l'immense distance qui séparait l'artiste original de son imitateur. Découragé par le peu de succès d'une œuvre dans laquelle il s'était efforcé de se surpasser lui-même, il quitta Rome, et, après avoir travaillé quelque temps à Malte et en Espagne, il s'embarqua pour l'Inde. Il revint dans sa patrie avec une brillante fortune amassée dans le commerce; mais cherchant à l'augmenter encore, il l'eut bientôt perdue, et mourut pauvre. E. B—n.

Orlandi, *Abbecedario*. — Lanzi, *Storia della Pittura*. — Baglione, *Vite de' Pittori dal 1572 al 1642*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Siret, *Dictionnaire historique des Peintres*.

LECCHI (*Jean-Antoine*), mathématicien italien, né à Milan, le 17 novembre 1702, et mort le 24 août 1776. Il se fit jésuite à seize ans, enseigna d'abord les belles-lettres à Verceil et à Pavie, et devint professeur d'éloquence à Milan, dans le fameux collége de Brera. En 1739 il fut appelé à Pavie pour y enseigner les mathématiques; ses travaux le firent remarquer de l'impératrice Marie-Thérèse, qui le fit venir à Vienne et le nomma mathématicien de la cour. Plus tard le pape Clément XIII le rappela en Italie pour lui faire diriger les travaux relatifs à l'endiguement du lit du Reno et des autres fleuves qui traversent les provinces de Bologne, de Ferrare et de Ravenne. Pendant six ans il s'occupa de cette immense entreprise. Après la mort du pontife, Lecchi se retira à Milan, où il finit ses jours. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, dont les principaux sont : *Theoria Lucis, opticam, perspectivam, dioptricam complectens*; Milan, 1759; — *Descriptio apparatus quem in funere Caroli VI, imper., instituendum curavit regium canonicum a Scala collegium*; 1741, in-fol.; — *Arithmetica, universalis Isaaci Newtonis, sive de compositione et resolutione arithmetica perpetuis commentariis illustrata et aucta, auctore Pantonio Lecchi*; Milan, 1752, in-8°, 3 vol.; — *Elementa* Geometriæ *theoreticæ et practicæ*; Milan, 1753, 2 vol. in-8°; — *Elementa trigonometriæ theorico-practicæ, planæ, et sphæricæ*; Milan, 1758; — *De Sectionibus conicis*; ibid., 1758; — *Idrostatica esaminata ne' suoi principii et abilita nelle sue regole della misura dell' acque correnti*; Milan, 1765, in-4° avec figures; — *Memorie Idrostatiche, istoriche*; Modène, 1770, 2 vol. in-4°; — *Trattato de' Canali navigabili*; Milan, 1776, in-4°. Jacob.

Alois de Backer, *Bibliothèque des Écrivains de la Compagnie de Jésus*. — Tipaldo, *Biog. degli Italiani illustri*, t. V.

LECÈNE (*Charles*), théologien protestant, né à Caen, vers 1647, et mort à Londres, en mai 1703. Après avoir étudié la théologie à Sedan, Genève et Saumur, il fut nommé en 1672 ministre à Honfleur. Appelé en 1682 à desservir momentanément l'église réformée de Charenton, il y prêcha pendant une année. Dénoncé comme pélagien par Sartre, ministre de Montpellier, et ne pouvant obtenir du consistoire de Charenton qu'un certificat d'orthodoxie qui lui paraissait insuffisant, il en appela au prochain synode national, et, soutenu par Allix, qui prit chaudement sa défense, il travailla à obtenir satisfaction du consistoire. La révocation de l'Édit de Nantes mit fin à cette affaire. Lecène se retira en Hollande, et se rangea du côté des arminiens. Quelque temps après, il passa en Angleterre, où le crédit d'Allix lui aurait été utile, s'il avait voulu se soumettre à une réordination. Son refus et le soupçon de socinianisme qui planait sur lui lui attirèrent des désagréments. Il retourna en Hollande. Il y resta jusqu'en 1697. A cette époque il passa de nouveau en Angleterre, et s'établit à Londres, où il essaya en vain d'établir une église arminienne.

Lecène était, de l'aveu même de ses adversaires théologiques, un savant théologien. A des connaissances étendues il joignait un esprit plein de finesse et de sagacité; mais il était entier dans ses opinions, et cette roideur de caractère lui attira plusieurs affaires désagréables.

On a de lui : *De l'État de l'homme après le péché et de sa prédestination au salut, où l'on examine les sentiments communs et où l'on explique ce que l'Écriture nous en dit ;* Amsterdam, 1684, in-12. Dans cet ouvrage Lecène soutient les opinions arminiennes ; — *Entretien sur diverses matières de théologie, où l'on examine particulièrement la question de la grâce immédiate, du franc-arbitre, du péché originel, de l'incertitude de la métaphysique et de la prédestination ;* Amsterdam, 1685, in-12. Cet ouvrage est divisé en deux parties : la première seule est de Lecène ; la seconde est de J. Leclerc. Le système arminien sur la grâce et la prédestination est encore plus prononcé dans cet ouvrage que dans le précédent ; — *Conversations sur diverses matières de religion, avec un traité de la liberté de conscience ;* Philadelphie (Amsterdam), 1687, in-12. Le traité de la liberté de conscience est dédié au roi de France et à son conseil, et est une traduction du livre de Crell : *Junii Bruti Poloni Vindiciæ pro religionis libertate.* Naigeon a retouché cette traduction de Lecène et l'a mise à la suite de l'*Intolérance convaincue de crime et de folie* du baron d'Olbach; Londres (Amsterdam), 1769, in-12; — *Projet d'une nouvelle Version françoise de la Bible ;* Rotterdam, 1698, in-8° ; La Haye, 1705, et sous cet autre titre : *Nouvelle Critique de toutes les Versions de la Bible en françois ;* Amsterdam, 1722, in-8° ; traduction anglaise, Londres, 1727, in-8°. Gousset attaqua vivement le système de traduction proposé par Lecène ; — *La sainte Bible contenant les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, nouvelle version françoise par Lecène ;* Amsterdam, 1742, 2 vol. in-fol. : cet ouvrage fut publié par le fils de l'auteur, Michel-Charles Lecène, libraire à Amsterdam, qui a inséré dans l'avertissement un *Abrégé de la vie de Charles Lecène.* En tête du premier volume se trouve *Projet d'une nouvelle Version*, etc., mais augmenté d'une seconde partie, destinée à répondre aux attaques dont le projet avait été l'objet. Chaque livre de la Bible est précédé d'un avertissement qui en indique l'auteur. Cette traduction, qui a le mérite d'un style clair et coulant, offre d'un autre côté des défauts considérables. Lecène a enlevé à la Bible sa couleur antique, et lui a donné un air moderne, fort ridicule, en remplaçant des termes usités et caractéristiques par d'autres qui appartiennent à notre temps. Les scribes y sont appelés des *avocats*, les satrapes des *bachas*, les conseillers du roi des *cadis*, etc. En outre de plusieurs interprétations arbitraires, il s'est permis d'expliquer et de lier le texte à sa manière, en y introduisant des développements qui ne sont pas toujours heureux, et qui dans tous les cas font souvent de sa traduction une espèce de paraphrase. Il a aussi parfois corrigé le texte reçu sur l'autorité de manuscrits d'ailleurs estimés ; mais il a eu soin d'indiquer les changements. Le synode de l'Église wallonne condamna cette traduction en 1742. Il en demanda même la suppression aux magistrats ; mais ceux-ci, dans un esprit de tolérance qui les honore, ne voulurent pas l'accorder. Michel NICOLAS.

Abrégé de la Vie de Charles Lecène ; dans l'*Avertissement* de sa traduction de la *Bible.* — Chaufepié, *Dict. histor.* — MM. Haag, *La France Protestante.* — *Revue de Théologie*, par M. Colani, 1857, vol. VII, pag. 348.

LE CERF DE LA VIÉVILLE (*Philippe*), historien et biographe français, né à Rouen, en 1677, mort à Fécamp, en 1748. Il entra dans la congrégation des Bénédictins de Saint-Maur-les-Fossés près Paris. Jeune encore, vers 1718, il fut attaqué d'une maladie qui le força à garder le lit durant trente années, c'est-à-dire jusqu'à sa mort. Malgré cet état de souffrance continuelle, il put composer des ouvrages et dicter un grand nombre de sermons remarquables par l'éloquence et le savoir. On a de lui : *Bibliothèque historique et critique des Écrivains de la Congrégation des Bénédictins de Saint-Maur ;* La Haye, 1726, in-12 : ce livre ayant été attaqué par plusieurs érudits, le P. Le Cerf en fit paraître la *Défense ;* Paris, 1727, in-12; — *Eloge des Normands, ou histoire abrégée des grands hommes de cette province ;* Paris, 1731, in-12. L—z—e.

Lelong, *Bibliothèque Historique de la France*, t. I, n° 11618 ; t. III, n° 33176 ; t. IV, n° 45727. — *Dictionnaire Historique* (1822).

LECERF DE LA VIÉVILLE (*Jean-Louis*), seigneur DE FRESNEUSE, critique musicien, de la même famille que le précédent, né à Rouen, en 1674, mort le 10 novembre 1707. Il était garde des sceaux du parlement de Normandie. On a de lui : *Comparaison de la Musique italienne et de la Musique françoise, où en examinant en détail les avantages des spectacles et le mérite des compositeurs des deux nations, on montre quelles sont les vraies beautés de la musique ;* Bruxelles, 1704, 1705, in-12 : l'auteur a pour but de venger la France de la préférence que l'abbé Raguenet avait accordée à la musique italienne sur la musique française ; — *L'Art de décrier ce qu'on n'entend pas, ou le médecin musicien : exposition de la mauvaise foi d'un extrait du* Journal de Paris ; Bruxelles (Rouen), 1706, in-12 ; — *Dissertation sur l'empoisonnement d'Alexandre le Grand :* Lecerf soutient qu'Alexandre ne fut pas empoisonné. J. V.

Mém. biogr. et littér. de la Seine-Inférieure. — Quérard, *La France Littéraire.*

LE CHANTEUR (*Jean-Louis*), magistrat français, né à Paris, en 1719, et mort dans la même ville, le 3 avril 1766, fut reçu conseiller auditeur à la chambre des comptes, en 1747. On lui doit un ouvrage important sur l'histoire et les accroissements de la compagnie à laquelle il appartenait ; c'est une *Dissertation historique et critique sur la Chambre des Comptes en*

général, sur l'origine, l'état et les fonctions de ses différents officiers; Paris, 1765, in-4°. J. L.

France Littéraire de 1769. — *Gazette des Tribunaux*, 4 novembre 1846.

LE CHAPELAIN (*Charles-Jean-Baptiste*), prédicateur et théologien français, né à Rouen, le 15 août 1710, mort à Malines, le 26 décembre 1779. Il était fils d'un procureur général au parlement de Rouen, fit ses études chez les jésuites, et entra dans leur société. Il eut beaucoup de succès comme prédicateur, et prêcha souvent devant la cour. Lors de la dissolution de sa compagnie, il se retira auprès de l'impératrice d'Autriche Marie-Thérèse; plus tard il devint le secrétaire et l'ami du cardinal archevêque de Malines. Il mourut d'apoplexie en célébrant la messe. On a de lui : *Discours sur quelques sujets de piété et de religion*; Malines, 1760, in-12; — *Oraison funèbre de l'empereur François Ier*; 1766, in-4°; — Recueil de *Sermons*; 1767, 6 vol. in-12, commenté par l'abbé de Londres; — *Panégyrique de sainte Thérèse*, 1770 et 1772, in-12; trad. en allemand, Augsbourg, 6 vol. in-8°. A. L.

Desessarts, *Les trois Siècles Littéraires*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque Sacrée*.

LE CHAPELIER (*Isaac-René-Guy*), homme politique français, né à Rennes, le 12 juin 1754, guillotiné à Paris, le 22 avril 1794. Fils d'un avocat du barreau breton, il embrassa la même carrière. Après de bonnes études, le jeune Le Chapelier se plaça bientôt, et par son éloquence et par la loyauté de son caractère, au-dessus de collègues qui montraient le plus de talent, le plus d'activité. On le citait surtout pour la sagesse de ses conseils et sa droiture dans les affaires. La plus légère apparence de fraude lui faisait repousser ceux qui voulaient lui confier leurs intérêts dans une contestation. Le Chapelier prit une part active dans les dissensions qui éclatèrent, en 1787, entre le gouvernement et les parlements. Il était à la tête du barreau de Rennes pour défendre les droits des citoyens et s'opposer aux prétentions des ordres privilégiés. Le tiers état envoya Le Chapelier comme son représentant à l'Assemblée constituante. Dès les premières séances, il prit rang parmi les meilleurs orateurs, et prit part aux discussions les plus graves. En qualité de membre du conseil de constitution, il présenta plusieurs rapports importants. Le premier, il demanda la garantie de la dette publique; il s'opposa à la violation du secret des lettres qu'on sollicitait comme mesure de sûreté générale, et provoqua l'armement de tous les citoyens sous le titre de garde nationale. Il présidait l'Assemblée nationale dans la nuit du 4 août 1789, qui renversa la féodalité et frappa à mort les corporations fameuses par leur tyrannie. Plus tard, il fit abolir le partage inégal dans les successions, comme attentatoire au repos, à l'honneur des familles et aux droits de tous les enfants d'un même père, d'une même mère. Lors de la discussion sur l'établissement des tribunaux, il demanda que la nomination des juges émanât du peuple, et que le pouvoir exécutif n'eût qu'à faire exécuter les sentences. Il ne voulait point, non plus, que l'on cumulât deux emplois à la charge du trésor public, ni qu'aucun fonctionnaire pût être appelé à siéger au corps législatif. Ce fut lui qui le premier éleva la voix pour garantir aux écrivains la propriété de leurs œuvres, et Le Chapelier est l'auteur de la loi du 28 juillet 1791, qui assura cette propriété pendant toute la vie de l'écrivain et quelques années après sa mort. Toutes ces grandes pensées, expression d'une âme droite et sans ambition, furent en même temps développées dans les articles fournis par Le Chapelier à la *Bibliothèque de l'homme public*, publiée par Condorcet. Le Chapelier fut l'un des chefs de la majorité royaliste constitutionnelle qui, vers la fin de la session, lutta contre la tendance démocratique d'une portion de l'assemblée. En 1793 il fut dénoncé au tribunal révolutionnaire par les agents d'un chef de parti dont il avait eu le courage d'attaquer les projets ambitieux, dans la séance de la constituante du 25 août 1791. Le Chapelier quitta de suite l'Angleterre, où des affaires l'avaient conduit; il crut par sa présence empêcher le séquestre des biens de sa famille et répondre victorieusement aux attaques dirigées contre lui. Sa voix fut étouffée, on le condamna sans l'entendre; il se vit avec calme conduire à l'échafaud, et reçut la mort comme un dernier sacrifice fait à la cause de la liberté. Il périt avec ses deux collègues Thouret et Duval d'Éprémesnil en même temps que Malesherbes et sa fille. La veuve de Le Chapelier épousa plus tard Corbière. [A. Thiébaut de Berneaud, dans l'*Encycl. des Gens du Monde*, avec additions.]

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — *Moniteur*, 1789-1793.

LE CHARRON (*André-Louis-Lambert*, baron), officier et historien vendéen, né en mars 1759, dans le Gâtinais, mort à Montfort-l'Amaury, en novembre 1837. Elevé à l'École Militaire, il entra en 1776 comme sous-lieutenant dans le régiment de Limosin-infanterie, et y devint capitaine. Chassé de son régiment par l'insubordination de ses soldats en 1792, il entra dans la garde constitutionnelle de Louis XVI. Après le 10 août, il rejoignit l'armée de Condé, et dans les régiments de Royal-Émigrant et d'Hervilly il fit contre les Français les campagnes de Flandre et de Hollande. En 1795, après un séjour en Angleterre, il prit part à l'expédition de Quiberon, et fut fait prisonnier. Incarcéré à Vannes, il réussit à s'échapper, et rentra en France dans les premières années de l'empire. Sous la restauration, il reprit du service comme colonel et obtint la croix de Saint-Louis. On a de lui : *Expédi-*

tion de Quiberon, suivie de l'*Évasion des prisons de Vannes*, avec une carte de la presqu'île; Paris, 1826, in-8°. H. L.

Th. Muret, *Histoire des Guerres de la Vendée*.

LE CHAT (*Julien-Pierre-Louis*), littérateur français, né à Fougères (Ille-et-Vilaine), le 25 juin 1796, mort à Nantes, le 9 octobre 1849. Ses études terminées à Rennes, il entra au grand séminaire de cette ville, où il fit sa théologie de 1811 à 1814. Il professa ensuite la seconde à Vitré, puis à Saint-Malo. En 1823 il vint occuper la chaire de philosophie au collége de Nantes, où il resta jusqu'à sa mort. Outre plusieurs discours et fragments littéraires et philosophiques que l'abbé Lechat a fait imprimer, mais qui n'ont pas été réunis, on a de lui: *Du Beau*, thèse; Paris, 1833, in-4°; — *De humanarum Cognitionum Origine et Principiis*, thèse; Paris, 1833, in-4°; — *Philosophie de l'Histoire, professée en dix-huit leçons publiques à Vienne par F. Schlegel*, traduit de l'allemand; Paris, 1836, 2 vol. in-8°; — *Sur le Criterium de la Vérité, ou principe fondamental de la certitude*; Nantes, 1843, in-8°; — *Recueil de Sermons et d'Instructions religieuses à l'usage des maisons d'éducation et des familles*; Nantes, 1847, in-8°. Il a laissé un traité de philosophie en manuscrit. J. V.

Armand Guerand, *Biogr. Bretonne*. — Bourquelot et Maury, *La Littér. Franç. contemp.*

* **LECHATELIER** (*Louis*), ingénieur français, né à Paris, en février 1815. Entré à l'École Polytechnique en 1834, il en sortit deux ans après pour faire partie du service des mines. On a de lui entre autres: *Mémoires sur les Eaux corrosives employées dans les chaudières à vapeur* (extr. des *Annales des Mines*); 1842, in-8°; — *Recherches expérimentales sur les Machines locomotives* (avec M. Gouin); 1844, in-8°; — *Chemins de fer de l'Allemagne, description statistique, système d'exécution, tracé, voie de fer, stations, matériel, frais d'établissement, exploitations*; 1845, in-8°, avec une carte; — *Études sur la Stabilité des machines locomotives en mouvement*; 1849, in-8°, avec 2 pl.; — *Guide du Mécanicien constructeur et conducteur de machines locomotives* (avec MM. E. Flachat, Poiseuille, etc.); 1851, in-8° et atlas. G. DE F.

Renseignements particuliers. — *Journal de la Librairie*. — Bourquelot et Maury, *La Littérat. Franç. contemporaine*.

LÉCHELLE (***), général français, né en Saintonge, mort à Nantes, en 1793. Il exerçait à Saintes la profession de maître d'armes lorsque éclata la révolution. Il s'engagea dans la garde nationale de la Charente-Inférieure, et parvint rapidement aux premiers grades militaires. Il dut à la faveur du ministre de la guerre Bouchotte d'être nommé, le 30 septembre 1793, général en chef de l'armée de l'ouest, malgré l'incapacité dont il avait donné des preuves dans diverses circonstances. Il remporta d'abord quelques avantages sur l'armée royale à Mortagne, puis à Chollet; mais le 26 octobre, méprisant les avis de Kleber et des autres généraux mayençais, il se fit battre complétement devant Laval par le comte Henri de la Roche-Jacquelein. Il fut arrêté par les ordres du représentant Merlin (de Thionville) qui le fit incarcérer à Nantes. Léchelle mourut quelques jours après, et, suivant *Le Moniteur*, il s'empoisonna pour éviter l'échafaud. H. L.

Le Moniteur universel, an II (1793), nos 278, 30, 57, 61 (1794), no 155. — Le Bas, *Dict. encyclopédique de la France*. — Thiers, *Histoire de la Révolution française*, t. IV.

* **LECHESNE** (*Auguste-Jean-Baptiste*), sculpteur français, né à Caen, en 1818. Venu à Paris, il se fit connaître, en 1840, par l'exécution d'une frise à la maison dorée dans laquelle on remarqua un heureux mélange de branchages et d'animaux. Il orna ensuite divers hôtels et maisons particulières. En 1848 il exposa: *Amour et Jalousie*, combat d'oiseaux, groupe en terre crue; — *Nid d'oiseaux*, terre crue; — en 1849: *Pendant le sommeil*, groupe en plâtre; — *Une Orfraie défendant sa proie contre une belette*, groupe en bois de chêne; — *Douleur et Combat*, groupe d'oiseaux et animaux, en terre; — en 1850: *Animaux et Enfants*, groupe en plâtre; — *Victoire et Reconnaissance*, groupe en plâtre; — en 1852: *Vases* en plâtre; — en 1853: *Chasse au sanglier*, groupe en plâtre; — *Combat et Frayeur*, groupe en marbre; — en 1855, *Dénicheurs d'oiseaux*, en deux groupes en plâtre; — en 1857: *Dénicheurs*, groupes en bronze. En 1858, M. Lechesne a ouvert une exposition particulière de ses œuvres. Il avait obtenu une médaille de deuxième classe en 1848 et la croix d'Honneur après l'exposition universelle de 1855. L. L—T.

Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.* — *Livrets des Salons*, 1848-1857.

LECHEVALIER (*Jean-Baptiste*), voyageur et archéologue français, né à Trelly, près de Coutances, le 1er juillet 1752, mort le 2 juillet 1836. Destiné à l'état ecclésiastique, il fit ses études au séminaire Saint-Louis à Paris; mais quoiqu'il portât le titre d'abbé, il n'entra pas dans les ordres. Il professa dans plusieurs colléges de Paris. En 1784, le comte de Choiseul-Gouffier, nommé ambassadeur à Constantinople, lui proposa de l'emmener en qualité de secrétaire particulier. L'abbé Lechevalier accepta, et, après un court voyage à Londres pour les intérêts de l'ambassadeur, il se rendit en Orient. Il s'associa (1785-1786) avec ardeur aux explorations que M. de Choiseul avait entreprises dans la Troade, et fit, ou crut faire, des découvertes qui, selon lui, excitèrent la jalousie de son patron. Pour cette raison, ou une autre, il quitta Constantinople et fut envoyé à Jassi auprès du hospodar de Moldavie avec mission d'observer les mouvements de l'armée russe qui opérait sur le bas Danube. Il revint à Paris en 1788; mais les événements de la révolution

le décidèrent à quitter la France, et il séjourna quelque temps en Allemagne, où il fut reçu membre de l'Académie de Gœttingue. Il visita le Danemark, la Suède, la Russie, la Hollande, et passa ensuite en Angleterre. Il y trouva une généreuse hospitalité dans la maison de sir Francis Burdett, et ne rentra en France qu'en 1797. Il en repartit bientôt après, et jusqu'en 1805 il voyagea presque constamment en Espagne et en Italie. A son retour en France, il obtint la place de conservateur de la bibliothèque Sainte-Geneviève, et passa le reste de sa vie dans une studieuse retraite. On a de lui : *Voyage dans la Troade, contenant la description de la Plaine de Troie;* Paris, 1800, in-8°. Cet ouvrage n'était primitivement qu'un mémoire que l'auteur lut à la Société royale d'Édimbourg, et qui fut traduit en anglais par A. Dalzel, sous ce titre: *Description of the Plain of Troy, with notes and illustrations;* Londres, 1791, in-4°. Bryant y répondit par des *Observations*, où il s'efforça de démontrer que les découvertes de Lechevalier étaient illusoires, et révoqua en doute la guerre de Troie et jusqu'à l'existence de cette ville. Le voyageur français ne se rendit pas aux observations de Bryant; en publiant son mémoire sous une forme plus développée, il persista à croire qu'il avait découvert le véritable emplacement de l'Ilion homérique et qu'il avait reconnu dans les plaines de la Troade les lieux chantés par l'auteur de *L'Iliade*. Ses conjectures, appuyées sur une érudition abondante sinon solide, eurent du succès. Choiseul-Gouffier les admit, tout en contestant à Lechevalier le droit de publier des recherches qui avaient été faites aux frais d'un autre et pour un autre ouvrage. Plusieurs voyageurs anglais, Morrit, Hawkins, Gell, Hamilton, Foster, Leake, les ont adoptées; mais dès 1813 M. Hobhouse fit remarquer que la topographie réelle de la Troade ne correspond pas aux descriptions de *L'Iliade*, et aujourd'hui on admet généralement que la géographie d'Homère est en grande partie imaginaire, et que toute tentative pour faire concorder les indications du poëte avec les sites de la Troade serait vaine (1). Une troisième édition du *Voyage de la Troade, revue, corrigée et considérablement augmentée*, parut à Paris, 1802, 3 vol. in-8°; — *Voyage de la Propontide et du Pont-Euxin, avec la carte générale de ces deux mers, la description topographique de leurs rivages, le tableau des mœurs, des usages et du commerce des peuples qui les habitent; la carte particulière de la plaine de Brousse en Bithynie, celle du Bosphore de Thrace, et celle de Constantinople accompagnée de la description des monuments anciens et modernes de cette capitale;* Paris, 1801, 2 vol. in-8° : ouvrage moins conjectural et plus instructif que le précédent; — *Ulysse-Homère, ou du véritable auteur de* L'Iliade *et de* L'Odyssée; Paris, 1829, in-8°. Dans cet ouvrage, qui fut publié sous le pseudonyme de *Constantin Koliades*, professeur dans l'université ionienne, Lechevalier prétend prouver que Ulysse est le véritable auteur de *L'Iliade* et de *L'Odyssée*. Ce pédantesque enfantillage ne mérite pas même une réfutation. L. J.

Noël, *Notice sur la Vie et les Ouvrages de feu M. J.-B. Lechevalier;* Paris, 1840, in-8°. — Letronne, dans le *Journal des Savants*, 1829, 1830.

(1) Malgré tant d'efforts et malgré le vif désir que l'on aurait de se laisser convaincre par les séduisantes assertions de Lechevalier et de Choiseul-Gouffier, on est obligé de reconnaître qu'aucun système ne peut ni ne pourra faire concorder les descriptions d'Homère avec l'état des lieux, quand même on se permettrait de diriger au gré des conjectures le cours du Scamandre et du Simoïs, et de changer la configuration du rivage à l'aide des alluvions de ces deux ruisseaux. A.-F. D.

* LECHEVALIER (*Jules*), publiciste français, né vers 1800. Adepte de la religion saint-simonienne, puis de l'école fouriériste ou sociétaire, il a été secrétaire de la commission coloniale en 1843. Le 8 août 1849, il fut mis en accusation pour complot dans l'affaire du 13 juin, et condamné par contumace à la déportation. On a de lui : *Leçons sur l'art d'associer les individus et les masses : Exposition du système social de Charles Fourier;* Paris, 1832, 5 leçons, in-8°; — *Question sociale : de la réforme industrielle considérée comme problème fondamental de la politique positive;* Paris, 1833, in-8°; — *Études sur la science sociale;* Paris, 1832-1834, in-8°; — *Vues politiques sur les intérêts moraux et matériels de la France, et sur les principaux actes de son gouvernement depuis le 9 août* 1830; Paris, 1837, in-8°; — *Rapport sur les questions coloniales, adressé à M. le duc de Broglie, président de la commission coloniale, à la suite d'un voyage fait aux Antilles et aux Guyanes, pendant les années* 1838 et 1839, publié par ordre du ministre de la marine; Paris, 1844, 3 vol. in-fol.; — *De l'Avenir de la Monarchie représentative en France;* Paris, 1845, in-8°; — *Qui donc organisera le travail? Les travailleurs eux-mêmes. Organisons-nous! discours prononcé le* 18 *juin* 1848; Paris, 1848, in-fol.; — *Au Peuple;* Paris, 1849, in-4°. M. J. Lechevalier a été rédacteur en chef du journal *La Paix*, et après 1848 de *La Tribune des peuples*. L. L—t.

Bourquelot et Maury, *La Littér. franç. contemp.* — *Moniteur*, 1849, p. 2687.

LE CLERC (*Perrinet*), jeune Parisien qu'un acte de trahison a rendu célèbre, vivait dans la première moitié du quinzième siècle. Il était fils d'un marchand de fer ou *fertier* dont la boutique était située sur le Petit-Pont, et avait succédé en cette qualité à son père, chargé, comme quartenier, de garder les clefs de la porte Saint-Germain-des-Prés. Tandis qu'il faisait le guet à cette porte, il fut injurié et battu par les serviteurs d'un des seigneurs du conseil du roi; il s'en plaignit vivement au prévôt, et ne put obtenir aucune justice. « Pour lors, dit M. de Barante,

il jura de s'en venger. Comme on était au plus fort de l'indignation contre le connétable et qu'on avait ce Perrinet Le Clerc plein de courage et de résolution, des parents du sire de L'Isle-Adam, partisans secrets du duc de Bourgogne, lui vinrent proposer d'introduire ce seigneur dans la ville avec la garnison de Pontoise, dont il était capitaine. Perrinet Le Clerc y consentit, et assembla quelques-uns de ses compagnons, de conduite assez déréglée, de beaucoup de témérité et de peu de réflexion. La plupart étaient fils de bouchers. » De leur côté les Bourguignons se préparèrent : ils réunissaient à peine sept ou huit cents chevaux et comptaient dans leurs rangs Guy de Bar, Chastellux, Chevreuse, Ferry de Mailly et Lyonnet de Bournonville. Dans la nuit du 28 au 29 mai 1418, Perrinet déroba à son père les clefs que celui-ci gardait sous son chevet, monta la garde à la porte Saint-Germain avec ses complices, et l'ouvrit à L'Isle-Adam dès qu'il se présenta. Les Bourguignons avancèrent en silence jusqu'au Châtelet, où ils rencontrèrent quatre cents bourgeois armés que Perrinet avait fait entrer dans la conspiration. Alors éclatèrent les cris de « Vive Bourgogne! Vive le roi! Que ceux qui veulent la paix s'arment et nous suivent! » La population seconda la troupe de L'Isle-Adam, et le triomphe fut assuré ; mais il fut acheté par des massacres et des pillages dont les historiens contemporains tracent le plus lugubre tableau. Quant à Perrinet, il ne jouit pas longtemps des fruits de sa trahison : il fut trouvé mort à quelques jours de là, frappé, à ce qu'on prétend, de la propre main de son père. P. L—Y.

Monstrelet, IV. — Juvénal des Ursins. — Le Fèvre Saint-Remi, c. 88. — *Chronique* du religieux de Saint-Denis. — Barante, *Hist. des Ducs de Bourgogne*, IV. — Sismondi, *Hist. des Français*, XII.

LE CLERC (*Jean*), premier martyr de la religion réformée en France, né à Meaux, vers la fin du quinzième siècle, brûlé en 1525, à Metz. Il était cardeur de laine, et fut gagné, ainsi que beaucoup d'artisans, à la cause de la réforme par la lecture du Nouveau Testament, traduit en français par Lefèvre d'Étaples et répandu dans le diocèse par l'évêque Briçonnet. Ayant eu la hardiesse d'afficher aux portes de la cathédrale un placard où le pape était traité d'antechrist, il fut condamné, par arrêt du parlement, à être fouetté à Paris et à Meaux, marqué au front et banni. Il se retira à Rosoy, en Brie, puis à Metz (1525), où il travailla de son métier. Emporté par l'ardeur de son zèle, il brisa un jour les images qui devaient servir à une procession catholique. Loin de nier le sacrilége dont on l'accusa, il s'en fit gloire; aussi son procès fut-il bientôt jugé. Il fut condamné à un épouvantable supplice. On lui coupa le poing droit, on lui arracha le nez, on lui tenailla les bras, on lui déchira les mamelles, on lui ceignit la tête de deux ou trois cercles de fer rouge, et pendant que le bourreau s'acharnait ainsi sur son corps, l'intrépide confesseur de la foi protestante chantait à haute voix ce verset du psaume CXV : *Leurs idoles sont d'or et d'argent*, etc. Son chant ne cessa qu'au milieu des flammes du bûcher dans lequel on finit par le jeter, sanglant et mutilé ».

Son frère *Pierre*, cardeur comme lui, et qui avait été choisi comme ministre par les protestants de Meaux, paya aussi de sa vie en 1546 son attachement à la réforme. K.

Haag frères, *La France Protestante*, VI.

LE CLERC (*Jean*), graveur français, né à Paris, dans la seconde moitié du seizième siècle. Il a gravé sur cuivre et sur bois dès l'an 1596. Le plus fameux de ses ouvrages est une grande *Carte de France* en neuf feuilles, contenant plus de 30,000 indications géographiques, composée par François de La Guillotière et présentée vers 1612 au jeune roi Louis XIII. On en a fait plusieurs tirages, notamment en 1624 et en 1640; mais ce spécimen curieux de gravure en bois n'en est pas moins fort rare. K.

Papillon, *Traité de la Gravure en bois*.

LE CLERC DE LA FOREST (*Antoine*), érudit français, né le 23 septembre 1563, à Auxerre, mort le 23 janvier 1628, à Paris. Issu d'une famille qui descendait de Jean Le Clerc, chancelier de France en 1420, il se destina d'abord à l'état ecclésiastique; mais, après avoir reçu la tonsure, il prit le parti des armes, et combattit, de 1585 à 1592, dans les rangs des calvinistes, dont il était devenu le coreligionnaire. En 1595 il prononça son abjuration à Paris, et s'y maria. Nommé maître des requêtes de l'hôtel de Marguerite de Valois, il se distingua par sa profonde connaissance des auteurs sacrés et profanes dans les conférences qui se tenaient chez cette princesse; il aimait et protégeait les lettres; beaucoup de savants se faisaient honneur d'être en relation avec lui; c'est à lui que presque tous étaient redevables des gratifications qu'ils recevaient de Marguerite, du cardinal du Perron, des maisons de Puisieux, d'Étampes, etc. Sa charité était inépuisable; aussi entra-t-il dans tout le bien qui se fit de son temps et fut-il lié avec les personnages les plus vertueux, tels que saint François de Sales, la mère Alix Le Clerc et Saint-Vincent de Paul, ainsi qu'avec les réformateurs des ordres religieux, qu'il appuya de son crédit et de ses conseils. Il mourut en odeur de sainteté, et fut enterré dans l'église des Pénitents de Picpus. On a de lui : *Explications de quelques endroits de l'Écriture Sainte :* relatives, d'après l'abbé Lebeuf, au livre intitulé : *De Mundi Opere*; 1618; — *Commentaire latin sur les lois anciennes de Rome;* Paris, 1603, in-4°, signé *Antonius Clarus Sylvius;* — *Défense des puissances de la terre, contre Mariana;* Paris, 1610, in-8°; — *Lettres de piété, accompagnées de Méditations et de Maximes*, réimpr. en 1644 avec sa vie. On lui attribue l'édition *De Romanorum Gentibus et Familiis*, d'A. Augustinus et F. Ursinus; Lyon, 1592, in-4°. La

vie d'Antoine Le Clerc a été imprimée sous le titre : *Le Séculier parfait*; par Louis Provansal de La Forest; Paris, 1644, in-8°; dans l'*Histoire du Tiers Ordre de Saint-François* (1667); et les *Annales* latines du même ordre (1686, t. III).
P. L—Y.

Lebeuf (abbé), *Mém. concernant l'hist. ecclés. et civile d'Auxerre*, II, 506 et suiv.

LECLERC, en latin **CLERICUS**, famille originaire du Beauvaisis et réfugiée à Genève, connue par deux ou trois générations d'érudits; les principaux sont les suivants :

LECLERC (*David*), théologien protestant, né à Genève, le 19 février 1591, et mort dans la même ville, le 21 avril 1654. Après de bonnes études faites dans sa patrie, il alla les perfectionner à Strasbourg, et puis à Heidelberg, où il travailla avec Gruter à une édition des Lettres de Cicéron à Atticus. En 1615, il passa en Angleterre avec l'intention de se perfectionner dans l'étude de la langue hébraïque. La mort de son père et de sa mère, enlevés presqu'au même moment par la peste, le rappela bientôt à Genève. Il y obtint, en 1618, la chaire d'hébreu, qu'il remplit sans rétribution. Dix ans après, il se fit recevoir ministre. On a de lui : *Quæstiones sacræ, in quibus multa Scripturæ loca variaque linguæ sacræ idiomata explicantur; accesserunt similium argumentorum diatribæ Steph. Clerici*; Amsterdam, 1685, in-8°, publiées par les soins de J. Leclerc, qui y ajouta des notes et une notice biographique des deux auteurs; — *Orationes* (XIII), *conspectus ecclesiasticus et poemata; accedunt Steph. Clerici Dissertationes philologicæ*; Amsterdam, 1687, in-8°, avec une préface de J. Leclerc; — une traduction latine de la synagogue de Buxtorf; Bâle, 1641, in-8° et in-4°; — des traductions de quelques ouvrages anglais; — plusieurs pièces de vers latins, grecs, hébreux, imprimées en tête de divers ouvrages.
M. N.

La vie de D. Leclerc, dans ses *Quæstiones sacræ*. — MM. Haag, *La France Protestante*. — Sénebier, *Hist. Littér. de Genève*.

LECLERC (*Étienne*), frère du précédent, né à Genève, le 13 août 1599, et mort dans cette ville, le 3 octobre 1676. Il suivit d'abord la carrière militaire; il se fit ensuite recevoir docteur en médecine. En 1643 il obtint une chaire de langue grecque; il l'occupa jusqu'en 1662. Nommé en 1654 membre du Conseil des Deux Cents, il entra en 1662 dans le Petit-Conseil. On a de lui : une édition d'Hippocrate; Genève, 1657, in-fol.; — sept dissertations dans les *Quæstiones sacræ* de son frère; — et les *Dissertationes philologicæ* à la suite des *Orationes* du même.
M. N.

La vie d'Étien. Leclerc dans les *Quæstiones sacræ*. — Sénebier, *Hist. Littéraire de Genève*. — MM. Haag, *La France protestante*.

LECLERC (*Daniel*), médecin et érudit, fils du précédent, né à Genève, le 4 février 1652, mort dans cette ville, le 8 juin 1728. Après avoir suivi les cours des écoles de médecine de Montpellier et de Paris, il se fit recevoir docteur à Valence en 1672. Il exerça ensuite la médecine dans sa patrie avec succès, se délassant des travaux de sa profession par l'étude de la littérature ancienne et par celle des médailles, pour laquelle il avait un goût décidé. En 1686, il entra au Conseil des Deux Cents et en 1704 au Petit Conseil. En 1713, il proposa aux docteurs en médecine de Genève la fondation d'une société, dont il fut nommé président. En outre de la *Bibliotheca Anatomica*; Genève, 1685, 2 vol. in-fol., qu'il publia en collaboration avec J.-J. Manget, on a de lui : *Chirurgie complète*; Paris, 1695, in-12; et 1706, in-8°; — *Historia naturalis et medica latorum lumbricorum*; Genève, 1715, in-4o; trad. en angl., Londres, 1721, in-8°; — *Histoire de la Médecine, où l'on voit l'origine et les progrès de cet art*; Genève, 1696, in-8°; 2e édit. augmentée; Amsterdam, 1723, in-4°; 3e édit., La Haye, 1729, in-4°; trad. en angl., Londres, 1699, in-8°. La partie la plus estimée de ce travail est celle qui traite de l'histoire de la médecine ancienne, jusqu'à la fin du second siècle. La partie qui est consacrée à l'histoire de cet art, depuis le troisième siècle jusqu'au milieu du dix-septième, n'est donnée par l'auteur lui-même que comme un Essai; elle est fort abrégée et manque d'exactitude.
M. N.

MM. Haag, *La France Protestante*. — Sénebier, *Hist. Littér. de Genève*.

LECLERC (*Jean*), littérateur, philosophe, théologien et surtout célèbre critique, frère du précédent, né à Genève, le 19 mars 1657, mort à Amsterdam, le 8 janvier 1736. Il acquit de bonne heure des connaissances étendues et variées, grâce à la facilité qu'il trouva de satisfaire sa passion pour l'étude, dans les riches bibliothèques de son père et de son oncle, et en même temps il puisa dans la lecture des ouvrages de Courcelles, son grand-oncle, un goût prononcé pour l'arminianisme. Ainsi, dès sa jeunesse, il montra ce qu'il serait plus tard, un grand érudit et un esprit indépendant, tolérant et ennemi des préjugés et de la routine. En 1678, il se rendit à Grenoble pour faire l'éducation du fils aîné du conseiller Sarrasin de La Pierre. L'année suivante il profita d'un séjour à Genève pour se faire admettre au ministère évangélique. Il retourna aussitôt après à Grenoble, d'où, en 1680, il alla à Saumur poursuivre ses études de théologie. En 1682, il se rendit à Londres, où pendant six mois il prêcha avec succès dans l'église wallonne et dans celle de la Savoie. Le climat de l'Angleterre ne convenant pas à sa santé, il passa en Hollande avec Gregorio Leti, dont il épousa (1691) la fille. Il se lia alors intimement avec Limborch, le plus célèbre Remontrant de cette époque, et avec Locke, qui, fuyant sa patrie, arriva en Hollande peu de temps après lui. Les ministres de l'église wallonne l'ayant fait interdire du ministère évan-

gélique, à cause de ses opinions théologiques, il fut nommé en 1684 professeur de belles-lettres, de philosophie et d'hébreu, et, après la mort de Limborch, professeur d'histoire ecclésiastique au Collége des Remontrants à Amsterdam. Il remplit ces fonctions jusqu'en 1728, époque à laquelle une première attaque de paralysie lui enleva en partie la mémoire. Une nouvelle attaque le priva en 1732 de l'usage de la parole et le réduisit à un état d'enfance qui dura jusqu'à sa mort.

« Leclerc, dit M. Haag, ne fut point un homme de génie, il n'a rien créé; il ne fut pas même un homme d'esprit; ses productions ne se distinguent ni par la délicatesse des pensées ni par la grâce du style. C'était un savant doué d'un bon sens droit et sûr, d'un jugement ferme et clairvoyant, d'une conception nette, d'une raison éclairée, chez qui une érudition vraiment extraordinaire était encore rehaussée par un caractère noble, bien que trop irritable, et par des mœurs pures. Champion courageux de la liberté de penser, ennemi intraitable du dogmatisme et de l'intolérance, il a passé sa vie à combattre pour les droits de la raison, et l'on ne saurait douter que ses nombreux ouvrages n'aient contribué à accélérer le mouvement du dix-huitième siècle. C'est à ce titre surtout qu'il mérite notre estime et notre reconnaissance. » Dans le champ de la théologie exégétique, Leclerc marcha sur les traces de Grotius, et il se fit le défenseur de la méthode d'interprétation à laquelle Scruler et Augusti donnèrent ensuite de nouveaux développements, et qui est acceptée aujourd'hui comme la seule valable.

On a de lui : *Liberii a Sancto Amore epistolæ theologicæ, in quibus varii scholasticorum errores castigantur*; Irenopoli (Saumur), 1679, in-8°. Ce livre, dans lequel il prend parti pour les droits de la conscience et de la raison, le rendit suspect à Genève; — *Entretiens sur diverses matières de théologie*; Amsterdam, 1685, in-8°. La seconde partie seule est de Leclerc; la première est de Lecène; — *Sentiments de quelques Théologiens de Hollande sur l'Histoire critique du Vieux Testament composée par le P. Rich. Simon*; Amsterdam, 1685, in-8°; 2° édit., ibid. 1711, avec une nouvelle préface; trad. en allem. et augmenté de notes par H. Corrodi, Zurich, 1779, in-8°. Leclerc, qui avait eu à se plaindre de R. Simon, se proposa, dans ce livre, de faire ressortir les erreurs et les lacunes de l'*Hist. critiq. du Vieux Testament*. Rich. Simon repoussa ces inculpations sous le pseudonyme du *Prieur de Belleville*, dans *Réponse au livre intitulé* Sentiments de quelques théologiens, etc.; Rotterdam, 1686, in-4°; — *Défense des* Sentiments de quelques théologiens de Hollande *contre la Réponse du Prieur de Belleville*; Amsterdam, 1686, in-8°. Rich. Simon répondit l'année suivante : *De l'Inspiration des livres sacrés*; Rotterdam, 1687, in-4°. On trouve dans ces deux écrits de Leclerc des opinions fort hardies pour l'époque à laquelle ils furent composés, sur l'inspiration des Écritures, sur l'auteur du *Pentateuque*, sur le *livre de Job*, etc.; — *Commentarii philologici et Paraphrases in Vet. Testam.*; Amsterdam, 1690-1731, 4 vol. in-fol. Ces commentaires parurent dans l'ordre suivant : *Abdias* en 1690, la *Genèse* en 1693, les quatre autres livres du *Pentateuque* en 1696, les livres historiques en 1708, les *Psaumes*, les livres de *Salomon* et *les Prophètes* en 1731; mais ces derniers, dans un état assez imparfait à cause de la maladie de Leclerc; 2° édit., revue et corrigée sur les manuscrits de l'auteur, Amsterdam, 1735, 4 vol. in-fol.; — *Lettre à M. Jurieu sur la manière dont il a traité Episcopius dans son* Tableau du Socinianisme; 1690, in-8°; — *Opera Philosophica*; Amsterdam, 1698, 4 vol. in-8°; plusieurs édit. Les divers ouvrages qui composent ce recueil avaient été imprimés d'abord séparément; — *Compendium historiæ universalis, ab initio mundi usque ad tempora Caroli Magni*; Amsterdam, 1696, in-8°; plus. édit.; trad. en franç. par P. Morrier, Amsterdam, 1730, in-8°; — *Novum Testamentum ex editione vulgata, cum paraphrasi et adnotationibus H. Hammondi, ex angl ling. in latin. translatum et animadversionibus illustr.*; Amsterdam, 1698, 2 vol. in-fol.; 2° édit., augmentée, Francfort, 1714, 2 vol. in-fol. Les notes de Leclerc rendent cette traduction préférable à l'original; — *Le Nouveau Testament traduit sur l'original avec des remarques où l'on explique le texte et où l'on rend raison de la version*; Amsterdam, 1703, 2 vol. in-4°; — *Harmonia Evangelica, cui subjecta est historia Christi ex quat. Evangel. concinnata, accesserunt tres Dissertat.*; Amsterdam, 1699, in-fol.; réimprimé sans le texte grec, mais avec une préface de Langius, Leyde (Altorf), 1700, in-4°, et Londres, 1701, in-4°. Cet ouvrage donna lieu à une longue polémique entre Leclerc et les journalistes de Trévoux, qui accusèrent les notes et les dissertations d'être imprégnées de socinianisme; — *Historia Ecclesiastica duorum primorum seculorum*; Amsterdam, 1716, in-4°; — *Traité de l'Incrédulité*; Amsterdam, 1696, in-8°; plus. édit., dont la meilleure est celle de 1714, in-8°. Ce traité est suivi de deux lettres : la première sur la vérité des faits évangéliques, et la seconde sur celle des miracles du Nouv. Testam.; — *Quæstiones Hieronymianæ, in quibus expenditur Hieronymi nupera editio Parisiana multaque ad criticam sacram et profanam pertinentia agitantur*; Amsterdam, 1700, in-12. Il s'agit ici de l'édition des œuvres de saint Jérôme publiée à Paris par dom Martianay, que Leclerc accuse d'être peu versé dans la connaissance des matières théologiques, surtout dans celle de l'antiquité hébraïque. Saint Jérôme n'y est pas toujours épargné;

— *Ars critica;* Amsterdam, 1696, 2 vol. in-8°; plus. éditions, dont les meilleures sont celles de 1712 et de 1731, en 3 vol. pet. in-8°. Le troisième volume est formé des *Epistolæ criticæ et ecclesiasticæ* qui avaient été publiées séparément; Amsterdam, 1700, in-8°. *L'Ars critica* est le premier traité systématique qui ait été publié sur la meilleure méthode d'interpréter les écrivains de l'antiquité, et en particulier les écrivains sacrés. Cet ouvrage remarquable a été fort utile aux progrès de l'exégèse biblique; — *Parrhasiana, ou Pensées diverses sur des matières de critique, d'histoire, de morale et de politique, avec la défense de divers ouvrages de M. L. C.* (Leclerc) par *Theod. Parrhase;* Amsterdam, 1699, in-12; 2e édit., augm., 1701, 2 vol. in-8°; trad. angl., Londres, 1700, in-8°. Recueil de pièces diverses qui attirèrent à leur auteur des attaques assez vives et lui firent une affaire avec Bayle; — *Réflexions sur ce qu'on appelle bonheur et malheur en matière de loterie et sur le bon usage qu'on en peut faire;* Amsterdam, 1694, in-12; et 1696, trad. holland., 1696, in-8°. Dans cet opuscule, qui, selon Bayle, est de Leclerc, l'auteur déploie une grande érudition pour justifier les loteries; — *Vie du cardinal de Richelieu;* Cologne (Amsterdam), 1694, 2 vol. in-12; plusieurs édit., dont la dernière, avec des pièces justificatives, est de 1753, 5 vol. in-12; — *Histoire des Provinces unies des Pays-Bas;* Amsterdam, 1723-1738, 4 tom. en 2 vol. in-fol. Cette histoire s'étend de 1560 à 1716. C'est une compilation peu exacte; — *Lettre à M. Bernard sur l'apologie de F.-A. Gabillon;* Amsterdam, 1708, in-8°, opuscule curieux, dans lequel Leclerc se défend contre un certain Gabillon, qui avait pris son nom et qui en Angleterre se donnait pour lui; — *Johannis Clerici Vita et Opera;* Amsterdam, 1711, in-8°; trad. angl., Londres, 1712, in-8°: c'est une autobiographie; — *De Præstantia et Utilitate Historiæ Ecclesiasticæ;* Amsterdam, 1712, in-4°; — *Oratio funebris in obitum Phil. a Limborch;* Amsterdam, 1712, in-4°; trad. angl., Londres, 1713, in-8°; — trois publications périodiques célèbres: 1° *Bibliothèque universelle et historique;* Amsterdam, 1686-1693, 26 vol. pet. in-12: en société d'abord avec Cornand de La Croze, dont il fut bientôt obligé de se séparer; 2° *Bibliothèque choisie pour servir de suite à la* Biblioth. universelle et historique; Amsterdam, 1703-1713, 28 vol. pet. in-12, y compris la table, qui ne fut publiée qu'en 1718; 3° *Biblioth. ancienne et moderne;* Amsterdam, 1714-1727, 28 vol. in-18; la table, formant le 29e vol., parut en 1730; les derniers cahiers sont de Bernard. Ces trois publications contiennent des dissertations sur divers sujets curieux et intéressants; des extraits étendus et des comptes-rendus bien faits de la plupart des bons ouvrages de cette époque. Quelques-unes des dissertations et des biographies écrites pour ces recueils ont été imprimées séparément; il faut citer entre autres: *Essai de Critique sur la Poésie des Hébreux;* Amsterdam, 1688, in-12; *La Vie de saint Cyprien;* Amsterdam, 1689, in-8°; *La Vie de sainte Prudence;* Amsterdam, 1689, in-8°. — On doit encore à Leclerc la traduction d'ouvrages de Burnet, de Locke, de Stanley, ainsi que des éditions annotées d'un grand nombre d'anciens auteurs grecs et latins, et des préfaces, des notes et des augmentations pour des éditions de plusieurs écrivains modernes. M. N.

J. Clerici Vita et Opera ad annum 1711, *amici ejus Opusculum;* Amsterd., 1711, in-8°. — *Bibliothèq. Germaniq.*, t. XLVI, art. 12. — G. W. Meyer, *Geschichte der Schrifterklærung*, tom. IV, p. 198, 307-309, 333-334. — MM. Haag, *La France Protestante*. — Sénebier, *Histoire Littér. de Genève*. — A. Sayous, *Hist. de la Littérature franç. à l'étranger*, t. II, p. 33-57.

LECLERC (*Jacques-Théodore*), orientaliste et théologien, fils du médecin Daniel Leclerc et neveu du précédent, né à Genève, le 25 novembre 1692, et mort dans la même ville, en 1758. Il était pasteur et professeur de langues orientales dans sa ville natale depuis 1725 jusqu'à l'époque de sa mort. On a de lui: *Préservatif contre le fanatisme, ou réfutation des prétendus inspirés de ce siècle, trad. du latin de Sam. Turretin;* Genève, 1723, in-8°, à l'occasion des prophètes des Cévennes; — *Supplément au Préservatif contre le fanatisme;* Genève, 1723, in-8°; — *Les Psaumes trad. en franç. sur l'original hébreu;* Genève, 1740 et 1761, in-8°. M. N.

Sénebier, *Hist. Littér. de Genève*. — MM. Haag, *La France Protest.*

LECLERC (*Sébastien*), graveur français, né à Metz, le 26 septembre 1637, mort à Paris, le 29 octobre 1714. Son père, Laurent Leclerc, orfèvre, mort centenaire à Metz, en 1695, lui enseigna les éléments du dessin. A sept ans, Sébastien Leclerc commençait déjà à graver; à douze ans il enseignait le dessin. Il s'appliqua à la géométrie et à la physique, et devint habile dans la perspective. Nommé ingénieur géographe du maréchal de La Ferté en 1660, il leva les plans des principales places du pays Messin et du Verdunois; mais lorsqu'il apprit qu'on avait mis sous le nom d'un autre le plan de Marsal, qu'il avait exécuté avec soin, il quitta son emploi, et revint à Paris, en 1665, pour solliciter une position dans le génie. Lebrun lui conseilla de se livrer entièrement à la gravure, et bientôt Leclerc y acquit une grande réputation. Colbert lui fit avoir un logement aux Gobelins, avec 1,800 livres de pension. En 1672 Leclerc fut admis à l'Académie de Peinture et nommé professeur de perspective, fonctions qu'il exerça jusqu'en 1702; il renonça alors à cette place, et ne conserva qu'une pension de 400 livres. Louis XIV le nomma graveur de son cabinet et professeur à l'école des Gobelins. Les compositions de Leclerc ont de l'étendue, de la profondeur, du grandiose; son faire est large, sa pointe moelleuse et son burin agréable. L'œuvre de Leclerc monte

à quatre mille pièces, presque toutes de sa composition. On cite : *Batailles d'Alexandre ;* — *Conquêtes de Louis XIV*, en treize pièces ; — *Le Mai des Gobelins ;* — *Le Concile de Nicée ;* — *L'Arc de triomphe de la porte Saint-Antoine ;* — *L'Apothéose d'Isis ;* — *Les Figures à la mode*, en vingt feuilles ; — *La Passion*, en trente-six planches ; — *Les Caractères des passions*, d'après Le Brun, en vingt feuilles ; — *Principes à dessiner*, cinquante-deux planches ; — *Costumes des Grecs et des Romains*, vingt-cinq sujets ; — *Médailles, Jetons et Monnoies de France*, en trente feuilles. On a en outre de Sébastien Leclerc : *Pratique de la Géométrie sur le papier et sur le terrain, avec un nouvel ordre et une méthode particulière ;* 1669, in-12, avec fig. ; 1683, 1719, 1735, 1745, in-8° ; nouvelle édition sous ce titre : *Traité de Géométrie théorique et pratique à l'usage des artistes*, avec trente-sept planches de Cochin et augmentées de planches originales de Sébastien Leclerc ; Paris, 1774, in-8° ; — *Système de la Vision fondée sur de nouveaux principes ;* 1679, in-12 ; Paris, 1712, in-8° ; nouv. édit. sous ce titre : *Discours touchant le point de vue ;* — *Nouveau Système du Monde conforme à l'Écriture Sainte, où les faits sont expliqués sans excentricité de mouvements, avec figures ;* Paris, 1706, in-8° ; 1708, in-8° ; — *Traité d'Architecture, avec des remarques et des observations très-utiles pour les jeunes gens qui veulent s'appliquer à ce bel art ;* Paris, 1714, 2 vol. in-4° ; Nuremberg, 1782, in-4° ; — *Figures de la passion de Jésus-Christ*, présentées à Mme de Maintenon, in-4° ; réimprimées sous ce titre : *La Passion de Jésus-Christ, et les actions du prêtre à la sainte messe, avec des prières correspondantes aux tableaux ;* Paris, 1729, in-12 ; — *Calendrier des Saints, ou figures des vies des saints pour tous les jours de l'année ;* Amsterdam, 1730, 2 vol. in-4° ; — *Les vrais Principes du dessin, suivis du Caractère des Passions ;* 1784, in-12, — *Œuvre choisi* de Séb. Leclerc, contenant 229 estampes ; Paris, 1784, in-4°. J. V.

Bégin, *Biogr. de la Moselle*. — Ch.-Ant. Jombert, *Catalogue des pièces gravées par Séb. Leclerc, avec un abrégé de sa vie ;* Paris, 1774, 2 vol. in-8°. — Quérard, *La France Littéraire*.

LECLERC (*Laurent-Josse*), érudit français, le troisième des dix enfants du précédent, né le 22 août 1677, à Paris, mort le 6 mai 1736, à Lyon. Admis dans la communauté des prêtres de Saint-Sulpice, il devint en 1704 licencié de Sorbonne, et enseigna la théologie à Tulle et à Orléans. En 1722 il se rendit à Lyon pour y prendre la direction du séminaire. On a de lui : *Remarques sur différents articles des trois premiers volumes du* Dictionnaire de Moréri, *de l'édition de* 1718 (Orléans), 1719-1721, 3 vol. in-8° ; ce livre, publié en trois parties séparées et à petit nombre, contient les corrections de l'auteur jusqu'à la lettre L inclusivement ; il en fit usage dans l'édition du Moréri de 1725, à laquelle il eut beaucoup de part avec La Barre. Quant à la suite des *Remarques*, qui s'étendaient, à ce qu'il paraît, jusqu'à la fin de la lettre P, elle n'a pas été imprimée ; — *Bibliothèque des Auteurs cités dans le* Dictionnaire de Richelet, placée en tête de l'édition de cet ouvrage faite à Lyon, 1728, 3 vol. in-fol., et supprimée dans l'édit. d'Amsterdam, in-4° ; — *Lettre critique sur le* Dictionnaire de Bayle, *avec une préface qui contient un jugement de ce* Dictionnaire ; La Haye (Lyon), 1732, in-12 ; — *Dissertation sur l'auteur du symbole « Quicumque »*, etc. ; in-12 ; — *Lettre pour servir d'éclaircissement aux articles* 82 *et* 88 *des* Mémoires de Trévoux (*août et sept.* 1735), insérée dans le même recueil (mai 1736), et dans laquelle il justifie son père de l'accusation de plagiat élevée contre lui par M. d'Aleman au sujet de *l'ordre françois ;* — *Lettre* (apologétique) *sur saint Fauste de Riez*, dans les *Mémoires de Trévoux* (juill. 1736). L'abbé Leclerc, dont la critique, en général exacte, se perdait souvent dans les détails les plus minutieux, avait encore écrit une *Histoire des Papes ;* une *Chronologie des Rois de France de la première race ;* un abrégé de la *Vie* de son père avec le catalogue de ses ouvrages ; un *Traité du Plagiat*, qui se conservait au séminaire de Lyon ; une *Apologie* du P. Labbe, etc. ; mais aucun de ces manuscrits n'a vu le jour. P. L—Y.

Mercure de France, février 1737. — *Mémoires de l'abbé d'Artigny*, V. — Moréri, *Grand Dict. Histor.*, III, éd. 1759.

LE CLERC (*Paul*), théologien français, né le 19 juin 1657, à Orléans, mort le 29 décembre 1740, à Paris. Il entra en 1677 dans la Société des Jésuites, enseigna d'abord les humanités et la rhétorique, et fut ensuite appelé à Paris, où il occupa divers emplois, entre autres celui de procureur de la maison à laquelle il était attaché. On a de lui : *La Vie d'Antoine-Marie Ubaldin ;* La Flèche, 1686, in-16 ; plusieurs fois réimprimée ; l'édition de Paris, 1726, intitulée : *La Jeunesse sanctifiée dans ses études, ou l'écolier chrétien*, contient en outre, du même auteur, la *Vie d'Alexandre Bercius* (1686), et la *Vie de Guillaume Ruffin* (1690) ; — *Abrégé de la vie du bienheureux Jean-François Régis ;* Lyon, 1711, in-12 (anonyme), attribué aussi au P. de Colonia ; — *Réflexions sur les quatre fins dernières ;* — *Réflexions sur les obstacles et les moyens du salut ;* in-16 ; — *Considérations chrétiennes pour tous les jours du mois ;* — *Les véritables Motifs de confiance que doivent avoir les fidèles dans la protection de la sainte Vierge ;* Paris, 9e édit., 1786, etc. K.

Moréri, *Grand Dict. Hist.*

LE CLERC (*Michel*), avocat et auteur dramatique français, né à Alby, en 1622, mort à Paris, le 8 décembre 1691. Il vint à Paris en 1645, pour y faire représenter sa première tragédie, *La Virginie romaine*, qui obtint un

succès mérité. Cependant cette réussite n'encouragea pas le jeune auteur à suivre la carrière littéraire : il se fit recevoir avocat au parlement, et pendant plus de trente ans ne donna rien au théâtre. Il avait été reçu à l'Académie Française le 26 juin 1662. On a de lui : *La Virginie romaine*, tragédie, 1645. On trouve dans cette pièce des vers dignes de Corneille. Ceux-ci, par exemple, adressés par Virginie au décemvir Appius Claudius, qui lui peint sa passion :

Veux-tu dans mon esprit passer pour véritable?
Veux-tu même à mes yeux devenir agréable,
Mériter mon estime et vaincre mes mépris?
Fais sans plus différer ce que je te prescris :
Dépouille sans tarder ce pouvoir tyrannique,
Sous qui tombe et gémit la liberté publique ;
Car tu peux t'assurer que j'aimerai bien mieux
Un simple citoyen, qu'un tyran glorieux.
Quitte ces vains faisceaux et tant d'indignes marques
De l'injuste pouvoir de nos derniers monarques,
Qui ne témoignent rien qu'un courage abattu,
Et marche accompagné de ta seule vertu.
De tes soldats mutins réprime l'insolence,
Fais fleurir la vertu, protége l'innocence,
Honore le sénat et respecte nos lois,
Rends au peuple romain sa franchise et ses droits,
Si tu m'oses aimer, si tu veux que je t'aime :
Autrement.....

Iphigénie, tragédie (avec l'abbé Boyer) : 1675 ; — *Oreste*, tragédie, 1681, non imprimée. Racine fit cette épigramme sur l'*Iphigénie* de Le Clerc :

Entre Le Clerc et son ami Coras,
Deux grands auteurs, rimant de compagnie,
N'a pas longtemps s'ourdirent grands débats
Sur le propos de leur *Iphigénie*.
Coras lui dit : La pièce est de mon crû ;
Le Clerc répond : Elle est mienne, et non vôtre.
Mais aussitôt que la pièce eut paru,
Plus n'ont voulu l'avoir fait l'un ni l'autre.

A. JADIN.

Parfaict frères, *Histoire du Théâtre Français*, t. VI, p. 316. — Pellisson, *Histoire de l'Académie Française*.

LECLERC (*David*), peintre suisse, né à Berne, en 1680, mort à Francfort, en 1738. Après des voyages faits à Paris et à Londres, Leclerc s'établit à Francfort, où il passa le reste de ses jours. Il a peint à l'huile et en miniature les portraits d'un grand nombre de princes et de princesses de l'Allemagne. Son dessin est correct ; quant au coloris, il avait pris pour modèles Rubens et Rigaud. Il a aussi exécuté quelques paysages et des tableaux de fleurs.

Jean-Frédéric LECLERC, son fils, né à Londres, en 1717, s'adonna à la peinture, et travailla longtemps à la cour de Deux-Ponts.

Isaac LECLERC, frère de David, mort en 1746, apprit l'art de la gravure sur acier et en pierres fines auprès de son père, qui était médailleur de la cour de Cassel, fonctions dans lesquelles Isaac lui succéda. E. G.

Füssli *Allgem. Künstler-Lexikon*, et *Geschichte der besten Künstler aus der Schweitz*.

LECLERC (*Gabriel*), médecin français, du dix-septième siècle. Il était médecin ordinaire de Louis XIV, et il exerçait avec succès la médecine et la chirurgie. On a de lui : *L'Appareil commode en faveur des jeunes chirurgiens* ; Paris, 1700, in-12 ; — *La Médecine aisée, où l'on donne à connaître les causes des maladies internes et externes et les remèdes propres à les guérir* ; Paris, 1719, in-12. On lui attribue encore : *L'École du Chirurgien, ou les principes de la chirurgie*, par un docteur en médecine de la faculté de Montpellier ; Paris, 1684, in-12, ainsi que le *Catalogue particulier des Drogues* ; Paris, 1701, in-12. On a publié sous le nom de Gabriel Leclerc : *La Chirurgie complète, par demandes et par réponses* ; Paris, 1694, in-12 ; un second volume a pour titre *Ostéologie exacte et complète* ; Paris, 1706, in-12 ; ces deux ouvrages ont été réimprimés à Paris, en 1719, et à Bruxelles, en 1724, en 2 vol. in-12. Quelques bibliographes attribuent la *Chirurgie complète* au médecin génevois Daniel Leclerc. Fontenelle attribue l'*Ostéologie* à François Poupart. J. V.

Éloy, *Dict. histor. de la Médecine anc. et mod.* — Quérard, *La France Littéraire*.

LECLERC (*Pierre*), théologien janséniste français, né en 1706, dans le diocèse de Rouen, mort vers 1781, en Hollande. Reçu maître ès arts par l'université de Paris, il embrassa l'état ecclésiastique, et devint sous-diacre en 1729 ; mais après avoir signé le formulaire il désavoua cet acte de soumission, partagea les illusions d'un parti qui reconnaissait comme prophète un prêtre nommé Vaillant, et n'avança pas davantage dans les ordres. Son zèle exagéré l'exposa à quelques persécutions, et il fut obligé de se retirer en Hollande, où il dépassa en fanatisme les appelants, réappelants et autres sectaires jansénistes. Ainsi, non-seulement il blâmait la paix de Clément IX, mais il rejetait la profession de foi de Pie IV, soutenait que l'épiscopat n'était pas d'institution divine et ne reconnaissait pour œcuméniques que les sept premiers conciles généraux. Les prêtres d'Utrecht, réunis en concile le 13 septembre 1763, l'invitèrent à présenter sa défense ; Leclerc refusa avec hauteur et publia de nouvelles lettres, dans lesquelles il attaquait la procession du Saint-Esprit, la primauté du pape et le concile de Trente, qu'il traitait d'*assemblée de novateurs*. Condamné par les prêtres d'Utrecht, excommunié par l'évêque van Stiphout, qu'il avait pendant longtemps assisté en qualité de sous-diacre, il perdit toute mesure, récusa l'évêque et les prêtres, en appela à un concile général, et finalement se plaignit d'avoir été jugé sans être entendu. Ses principaux écrits sont : *Acte de révocation de la signature du formulaire* ; 1733, in-12 ; — *Homélies de S. Grégoire, pape, sur Ezéchiel* ; 1747 ; — *Vies intéressantes de plusieurs Religieuses de Port-Royal* ; Utrecht, 1750-1752, 4 vol. in-12 ; — *Renversement de la religion et des lois divines et humaines par toutes les bulles et brefs contre Baïus, Jansenius*, etc. ; Rouen, 1756, 2 vol. in-12 ; ce recueil ayant donné lieu à une vive critique, insérée dans les *Nouvelles Ecclésiastiques* (mai 1757),

l'auteur en fit l'apologie sous le titre de *Réponse*, 1757, in-12; — *Idée de la vie et des écrits de G. de Witte;* Amsterd., 1756, in-12; — *Précis d'un acte de dénonciation d'une multitude de bulles, brefs*, etc.; ibid., 1758, in-12; — *Lettre et Dénonciation sur les matières les plus importantes;* ibid., 1763, in-12; — *Lettre encyclique à MM. les pasteurs de l'Église de Hollande;* ibid., 1765, in-12; — *Préface historique qui contient l'histoire abrégée du mystère d'iniquité, ou le concile célébré à Utrecht convaincu de brigandage;* ibid., 1766, in-12, un des écrits les plus curieux de Leclerc; — *Rome redevenue païenne et pire que païenne;* 1764; — *Description d'un Planisphère céleste;* Amsterdam, 1775, in-8°; — *L'Astronomie mise à la portée de tout le monde, dédiée aux princes de Nassau-Dietz et Orange;* ibid., 1780, 2 vol. in-8°; ces deux ouvrages sont attribués par M. Quérard à cet auteur, qui aurait été confondu par quelques biographes avec un de ses homonymes, né aussi en Normandie. L'abbé Leclerc édita en outre : *Histoire des Persécutions des Religieuses de Port-Royal*, in-4°; — *Mémoires de Walon de Beaupuis;* 1751, in-12; — *Journal de l'abbé Dorsanne;* 1753, 2 vol. in-4°, et 6 vol. in-12; — *Vie de la Mère des Anges, abbesse de Port-Royal;* 1754, in-12; — *Recueil de pièces qui n'ont point encore paru sur le formulaire;* 1754, in-12, etc. K.

Picot, *Mémoires ecclésiastiques*. — *Nouvelles ecclésiast.*, 1754-1765. — Guilbert, *Mém. biogr. et littér. de la Seine-Inf.* — Quérard, *La France Litt.*

LECLERC DE LA BRUÈRE (*Charles-Antoine*), auteur dramatique français, né à Crépy en Valois, en 1714, selon les uns, ou à Paris, en 1715, 1716 ou 1717 selon d'autres, mort à Rome, le 18 septembre 1754. Il était allé à Rome, en 1749, comme secrétaire d'ambassade à la suite du duc de Nivernois. On a de lui : *Les Mécontents*, comédie en un acte, précédée d'un prologue et suivie d'un divertissement, le tout en vers libres; Paris, Utrecht, 1735, in-12; 1740, in-8°; — *Les Voyages de l'Amour*, ballet en quatre actes et un prologue en vers libres; Paris, 1736, in-4°; — *Dardanus*, tragédie lyrique en cinq actes et un prologue; Paris, 1739, 1744, 1760, 1763, 1768, 1769, in-4°; la même en quatre actes, avec des changements, par Guillard; Paris, 1784, in-4°; la même, en trois actes, Paris, 1785, 1803, in-8°; 1786, in-4°; — *Histoire de Charlemagne;* Paris, 1745, 2 vol. in-12; — *Érigone*, ballet en un acte, 1748, 1750, in-8°: ce ballet a été ajouté sous le titre de *Bacchus et Érigone*, comme deuxième acte aux *Fêtes de Paphos*, ballet héroïque, 1758, in-4°; — *Le prince de Noisy*, ballet héroïque en trois actes; 1749, 1750, 1752, in-8°; Paris, 1760, in-4°. En 1744, Leclerc de la Bruère avait obtenu avec Fuselier le brevet et privilége du roi pour la composition du *Mercure;* en 1749 il abandonna ce travail par suite de son départ pour Rome. Il composa avec le duc de Nivernois à Rome, en 1751, un opéra, paroles et musique, qui fut brûlé en 1793. J. V.

Quérard, *La France Littéraire*.

LECLERC DE MONTMERCY (*Claude-Germain*), poëte français, né à Auxerre, en 1716, mort à une époque incertaine. Il étudia le droit, et se fit recevoir avocat au parlement de Paris. Il cultivait surtout la poésie et a laissé des épîtres dont quelques-unes ont plus de deux mille vers. « On peut présumer, dit Sabatier, que ceux même à qui elles ont été adressées n'ont pas eu le courage de les lire en entier. » On a de lui : *Épître au Père de Latour;* Paris, 1749, in-4°; — *Vers sur la mort de M. le duc d'Orléans*, fils du régent; Paris, 1752; — *Les Écarts de l'Imagination*, épître à D'Alembert; Paris, 1753, in-8°; — *Voltaire*, poëme en vers libres; Paris, 1764, in-8°; — *Épître en vers à Ant. Petit;* Paris, 1770, in-8° : il y fait l'éloge des plus célèbres médecins. J. V.

Sabatier, *Les trois Siècles Littéraires de la France*.

LECLERC DE BEAU-BÉRON (*Nicolas-François*), théologien français, né en 1714, à Méray, près Condé-sur-Noireau, mort à Caen, le 4 décembre 1790. Il était presque imbécile dans son enfance; mais, dit un de ses biographes, ayant reçu sur la tête un violent coup de marteau dont il faillit mourir, son intelligence se développa tout à coup. Il fit ses études à Caen, et y obtint une chaire de théologie après avoir pris la carrière ecclésiastique; il professa quarante-neuf années, fut doyen de sa faculté, deux fois recteur de l'université de Caen, et mourut chanoine de l'église de Rouen et official de l'abbaye de Saint-Étienne. On a de lui : *Tractatus theologico-dogmaticus de homine lapso et reparato;* Luxembourg, 1777, 2 vol. in-8°; Paris, 1779, 2 vol. in-8°; — *Mémoire pour les curés à portion congrue;* 1765, in-4° : Lapoix de Fréminville réfuta ce mémoire (Paris, 1766, in-4°); — divers ouvrages restés manuscrits et concernant les principaux points théologiques. A. L.

Lair, *Notice sur Leclerc de Beau-Béron;* Caen, 1813.

LECLERC (*Charles-Guillaume*), libraire français, né à Paris, le 28 octobre 1723, mort le 26 septembre 1795. Reçu libraire à l'âge de dix-huit ans, il devint adjoint, puis syndic de sa corporation, juge consul en 1773, et chef de la juridiction consulaire en 1784. Le roi le désigna pour présider l'assemblée des électeurs du district de la Sorbonne en 1789, mais il ne remplit pas cette fonction. Les électeurs le choisirent pour député aux états généraux, qui devinrent l'Assemblée constituante. Élu inspecteur de l'imprimerie de cette assemblée, il devint membre et président du comité des assignats. Il présenta le projet d'organisation du tribunal de commerce, et y fut nommé juge aux premières élections en 1792. On a de lui : *Lettre à M. de* *** (Neville); Paris, 19 décembre 1778, in-8°; (Londres), 1778, in-12; — *Instruction sur*

les affaires contentieuses des négociants, la manière de les prévenir ou de les suivre dans les tribunaux; 1784, 1789, in-12. On lui doit une nouvelle édition du *Dictionnaire Historique et biographique portatif* de Ladvocat, revue et considérablement augmentée, 1777, 3 vol. in-8°; plus un supplément du même ouvrage, 1789, in-8°; ainsi qu'une nouvelle édition du *Dictionnaire Géographique* du même auteur, connu sous le nom de Vosgien, 1779; une autre édition, de 1794, in-8°, contient une table des noms nouveaux donnés à quelques villes de la France pendant la révolution. J. V.

Quérard, *La France Littér.*

LECLERC DE MONTLINOT (*Charles-Antoine-Joseph*), érudit français, né à Crépy en Valois, en 1732, mort à Paris, en 1801. Engagé dans les ordres et chanoine de l'église Saint-Pierre de Lille, il quitta cette ville à la suite d'une querelle littéraire que lui suscita son *Histoire de la Ville de Lille*, et vint à Paris s'établir libraire. Relégué à Soissons par une lettre de cachet, il fut placé à la tête du dépôt de mendicité de cette ville; à la révolution, il revint à Paris. On a de Leclerc : *Préjugés légitimes contre ceux du sieur Chaumeix*; 1759, in-12 : « L'année suivante, dit Barbier, cet écrit fut intitulé : *Justification de plusieurs articles de l'Encyclopédie, ou préjugés légitimes*, etc.; les auteurs de *La France Littéraire de* 1769, trompés par la diversité de ces titres, ont cru qu'il s'agissait de deux ouvrages différents; » — *Étrennes aux Bibliographes, ou notice abrégée des livres les plus rares, avec leurs prix*; Paris, 1760, in-24; — *L'Esprit de Lamothe-Levayer*, par M. de M. C. D. S. P. D. L. (M. de Montlinot, chanoine de Saint-Pierre de Lille); (Paris), 1763, in-12; — *Dictionnaire portatif d'Histoire Naturelle*, précédé d'un discours sur l'histoire naturelle; Paris, 1763, 2 vol. in-8°; — *Histoire de la Ville de Lille, depuis sa fondation jusqu'en* 1434; Paris, 1764, in-12; — *État actuel du dépôt de Soissons, précédé d'un Essai sur la mendicité*; Soissons, 1789, in-4°. Leclerc de Montlinot a travaillé au *Journal Encyclopédique*. J. V.

La France Littéraire de 1769. — Barbier, *Dict. des Anonymes*. — Quérard, *La France Littéraire*.

LECLERC (*Jean-Baptiste*) (1), connu dans la révolution sous le nom de LECLERC (*de Maine-et-Loire*), homme politique et littérateur français, né à Angers, le 29 février 1756, mort à Chalonnes-sur-Loire (Maine-et-Loire), le 16 novembre 1826. Conseiller à l'élection d'Angers, il consacrait ses loisirs à l'étude de la musique, de la littérature et de la philosophie, et il avait été admis, dès 1786, à l'Académie des Sciences et Belles-Lettres de cette ville. Disciple fervent de J.-J. Rousseau, il adopta avec ardeur les principes et les espérances de la révolution française, et fut nommé par le tiers état de la sénéchaussée d'Anjou député suppléant aux états généraux; il entra dans la vie politique sans en avoir véritablement le goût, et sans aucune ambition personnelle. Au mois d'août 1790, il fut admis à l'Assemblée constituante en remplacement de Milscent, démissionnaire, et vota constamment avec la majorité, mais sans jamais prendre la parole. Envoyé par son département à la Convention nationale, il y vota la mort du roi, sans appel et sans sursis; mais la montagne ayant, malgré ses efforts, triomphé des girondins, il donna sa démission, après avoir adhéré à la protestation qui fut faite en leur faveur dans Maine-et-Loire. Arrêté par ordre du comité de sûreté générale, il fut enfermé à la prison de la Bourbe, d'où plus tard un arrêté de la Convention le fit sortir. Il occupait au bureau des Musées et Dépôts des Sciences et Arts un emploi pour lequel la commission d'instruction publique l'avait désigné, lorsqu'en 1795 il entra au Conseil des Cinq Cents comme représentant de Maine-et-Loire. Ami intime de Larévellière-Lépeaux, il développa, le 31 août 1797, une motion d'ordre en faveur d'un culte fondamental et politique, basé sur les principes de la religion naturelle, mais dont il ne put faire adopter le projet. Il présenta aussi, au nom de la commission des institutions républicaines, un rapport sur les institutions civiles destinées à constater l'état des citoyens; il vota contre la déportation des prêtres insermentés, et il fit, au nom de la commission d'instruction publique, le rapport sur la création du Conservatoire de Musique. Appelé à la présidence au commencement de 1799, il prononça sur l'anniversaire du 21 janvier le discours d'usage, dans lequel se trouve une énergique apostrophe à l'odieux Ferdinand, roi de Naples. N'ayant point été réelu, il sortie du Conseil le 20 mai suivant. Après le 18 brumaire, Leclerc fut élu au corps législatif, dont il devint président en ventose an IX (février 1801). Sorti du corps législatif en mars 1802, il se condamna à une retraite absolue, et vint habiter, à Chalonnes, la demeure qu'il avait relevée après les incendies de la guerre civile. Il refusa toute fonction publique, et ne voulut pas même de la bourse au lycée d'Angers qui lui fut offerte pour son fils. Dans les Cent Jours, après avoir refusé de signer l'acte additionnel, il céda aux sollicitations de quelques habitants de sa petite ville, et donna sa signature. Retiré à Liége, même avant la loi du 12 janvier 1816, qui le condamnait à l'exil, il remporta le prix de poésie proposé par la Société d'Émulation de cette ville, et dont le sujet était *Le Dévouement des Franchimontois*; quelques années après, il reçut, sous le ministère Decazes, l'autorisation de rentrer dans ses foyers.

D'abord associé de la classe de littérature et beaux-arts de l'Institut, Leclerc était devenu cor-

(1) Leclerc a constamment porté les prénoms de *Jean-Baptiste*, quoique son acte de naissance lui donne le seul prénom de *Jean*.

respondant de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. On a de lui : *Mes Promenades champêtres, ou poésies pastorales*; Paris, 1786, in-8° ; traduites en allemand par L.-H. Heydenreich, Leipzig, 1788, in-8°; nouv. édit., sous ce titre : *Idylles et Contes champêtres*, Paris, 1798, 2 vol. in-8°. Chaussard a inséré dans sa *Bibliothèque pastorale* plusieurs de ces idylles ; — *De la Poésie considérée dans ses rapports avec l'éducation nationale*; Paris, an VI, in-8°; — *Essai sur la Propagation de la Musique en France, sa conservation, et ses rapports avec le gouvernement*; Paris, an VI, in-8°; — *Éponine et Sabinus*; Liége, 1817, in-8° : poëme en prose, peut-être un peu froid, mais très-bien écrit; — *Abrégé de l'histoire de Spa, ou mémoire historique et critique sur les eaux minérales et thermales de la province de Liége*; Liége, 1818, in-18 : opuscule publié sous les initiales J.-B. L., et fort estimé. Leclerc a inséré dans la *Revue Philosophique, littéraire et politique* (1807, 3[e] trim., p. 278) une *Lettre* sur Guillaume Penn et le navigateur J. Diel Duparquet, et dans le *Mercure belge* plusieurs morceaux de poésie. Il avait adressé diverses lettres manuscrites, relatives à des points intéressants de l'histoire de l'Anjou, à Bodin, qui en a fait un ample usage dans ses *Recherches historiques sur Angers et le bas Anjou*. Divers opuscules de Leclerc, réunis à quelques écrits de Larevellière-Lépeaux, ont reçu des frontispices sur lesquels se trouve le titre suivant : *Opuscules moraux de L.-M. Revellière-Lépeaux et de J.-B. Leclerc.*

Il a laissé manuscrits : *René d'Anjou, roi, duc, comte, peintre, poëte, musicien et fleuriste*; — *Recueil de Mémoires et de fragments divers, avec ou sans annotations du copiste pour servir à l'histoire de l'Anjou*; — *Chronique d'un petit village et de ses environs*, sorte de roman anecdotique dans lequel l'auteur introduit plusieurs personnages de la fin du siècle dernier ; — *Dialogues en vers*; — *Filouzac, poëme badin et satirique*; — *Coup d'œil philosophique sur l'origine, les progrès et les vicissitudes de la Musique ancienne et moderne ; les causes morales et politiques de ses principales révolutions ; ce que l'art a gagné, ce qu'il a perdu dans ses divers changements ; enfin, la possibilité ou l'impossibilité de réparer ses pertes*. Leclerc a souvent exprimé le regret de ne pouvoir terminer avant de mourir cet ouvrage, auquel il attachait de l'importance et qui comprend deux parties à peu près achevées, relatives la première aux origines, la seconde à la musique des anciens peuples; il en avait lu plusieurs fragments à la Société d'Émulation de Liége. Il a laissé en outre un grand nombre de compositions musicales inédites. E. R.

Correspondance de MM. les députés des communes de la province d'Anjou, avec leurs commettans, relativement aux états généraux tenans à Versailles en 1789; Angers, 1789-1790, 6 vol. in-8°. — Lettre (inédite) *de Bodin à J.-B. Leclerc, datée du 18 juin 1823*. — *Documents particuliers.*

LECLERC (*Oscar*), connu sous le nom de *Leclerc Thoüin*, agronome français, fils du précédent, né à Paris, le 18 mars 1798, mort à Angers, le 5 janvier 1845. Il passa une partie de son enfance au Jardin des Plantes, dans la famille du professeur André Thoüin, frère de sa mère. C'était cette famille dont le nom est resté si cher aux sciences, si respecté de tous ceux qui ont connu les hautes vertus, la simplicité antique, le désintéressement qui la caractérisaient. Il fut initié dès ses premières années au goût de l'agriculture et des sciences qui s'y rattachent, par ses deux oncles André et Jean Thoüin. Nommé en 1818 aide du premier, il fut aussi celui de Bosc, son successeur. Il fit même le cours de culture pendant la maladie et après la mort de celui-ci, en 1828; mais il renonça à ses fonctions lorsque la même année Mirbel remplaça Bosc. De nouvelles chaires ayant été créées en 1836 au Conservatoire des Arts et Métiers, Leclerc fut appelé à celle de culture générale. Membre de la Société centrale d'Agriculture depuis 1828, il en devint secrétaire perpétuel en 1843, et il fit aussi partie du conseil général d'agriculture, du comité consultatif d'agriculture au ministère de l'intérieur et du conseil général de Maine-et-Loire. Nous avons été témoin des succès qu'obtint son cours au Jardin des Plantes et plus tard au Conservatoire des Arts et Métiers. A son extérieur mâle, grave et bienveillant à la fois, au beau son de sa voix, à son élocution simple et correcte, se joignait chez lui le talent, très-heureux pour quiconque enseigne les sciences physiques, de compléter sur le tableau, par un dessin clair et rapide, une description commencée avec des notes; tout cela faisait de lui un professeur accompli.

Leclerc a rédigé presque en entier la partie de théorie générale de la *Monographie des Greffes* d'André Thoüin; Paris, 1821, in-4°. Il a rédigé et annoté le *Cours de Culture* du même agronome; Paris, 1829, 3 vol. in-8° et atlas in-4°, précédé d'une notice qu'il consacrait à son oncle. Il avait fait paraître une *Lettre à M. le ministre de l'Agriculture et du Commerce, à propos des droits d'entrée sur les bestiaux étrangers, par un habitant du département de Maine-et-Loire*; Paris, 1840, in-8°, lorsqu'à la suite d'une mission donnée par le ministre, il publia : *L'Agriculture de l'ouest de la France, étudiée spécialement dans le département de Maine-et-Loire*; Paris, 1843, gr. in-8° : modèle de statistique sans aridité, sans sécheresse, et aussi agréable qu'instructive; c'est celui de ses ouvrages qui lui fait peut-être le plus d'honneur comme écrivain. Il a été l'un des principaux collaborateurs de l'*Encyclopédie d'Agriculture, ou Maison rustique du dix-neuvième siècle*, et il a donné d'importants articles aux *Mémoires de la Société centrale d'Agriculture*, aux *An-*

nales de l'Agriculture française, à l'*Encyclopédie des Gens du Monde*, aux *Annales de la Société d'Horticulture*, au *Journal d'Agriculture pratique et de Jardinage*, à la *Revue agricole*, et au *Bulletin de la Société industrielle d'Angers*. Deux *Lettres* de Leclerc au naturaliste Paul Gaimard sont imprimées parmi les *Instructions* dans le tom. I, p. 107 à 120, du *Voyage en Islande et au Groënland exécuté pendant les années* 1835 *et* 1836 *sur la corvette* La Recherche. E. Regnard.

M. Adolphe Brongniart, *Notice sur Oscar Leclerc-Thoüin*, dans les *Mémoires publiés par la Société royale et centrale d'Agriculture*, année 1847, p. 143. — *Revue Agricole*, année 1845, p. 46. — *Documents particuliers*.

LECLERC (*Antoine-François*), littérateur français, fils du médecin Clerc (*voy.* ce nom), qui avait changé son nom en Leclerc, né à Baume-les-Dames, le 31 août 1757, mort à Versailles, le 21 octobre 1816. Ayant embrassé l'état militaire, il devint officier dans le régiment des dragons de Durfort. Zélé royaliste, il fit une déposition énergique sur les événements des 5 et 6 octobre 1789 devant le Châtelet de Paris. Chabroud n'ayant pas reproduit avec exactitude les faits indiqués par Leclerc, celui-ci crut devoir les rétablir dans une brochure. Il donna de nouvelles preuves de son dévouement à la royauté dans les journées des 24, 28 février et 18 avril 1791. A la fin de l'année, il émigra, mais il ne tarda pas à rentrer en France. En juillet 1792 il retourna à l'étranger, fit la campagne dans l'armée des princes, et après sa dissolution il suivit le duc d'York en Angleterre. En 1795 il rejoignit en Suisse l'agent anglais Wickam. Revenu en France sous le consulat, Leclerc vécut dans la retraite à Versailles. La restauration lui fit une modeste pension. Il a eu part à la rédaction de l'*Atlas du Commerce* ainsi qu'aux derniers volumes de l'*Histoire moderne de Russie*. Il a revu la traduction de l'*Histoire de Russie* par Tooke, 1802, et fourni des notes à plusieurs ouvrages sur les États du Nord. J. V.

Quérard, *La France Littéraire*.

LECLERC (*Claude-Barthélemy-Jean*), chirurgien français, né à Paris, en 1762, mort dans la même ville, le 23 janvier 1808. Fils d'un docteur régent de la faculté de médecine de Paris, il suivit d'abord les cours de droit, et abandonna bientôt la jurisprudence pour la médecine. Après avoir pris ses grades, il devint docteur régent en 1787, obtint la chaire d'anatomie, et succéda à son père comme médecin du Châtelet. Pendant la révolution, il fut employé à l'armée du nord, puis à l'hôpital militaire de Saint-Cyr, et enfin attaché à l'École de Médecine de Paris en 1795. Nommé plus tard médecin de la maison de l'empereur et des infirmeries impériales, il fut souvent appelé à donner des soins à l'impératrice Joséphine, qu'il accompagna plusieurs fois aux eaux. Médecin en chef de l'hospice Saint-Antoine, il y contracta le germe de la maladie qui l'emporta : en palpant un malade atteint d'une fièvre maligne il s'était inoculé le virus, par une écorchure qu'il avait au doigt. Tout entier à la pratique de son art, Leclerc n'a pas laissé d'ouvrages ; on n'a de lui que des *Rapports* et des *Discours* prononcés à la Société de l'École de Médecine, dont il était secrétaire général. J. V.

Tartra, *Notice nécrol. sur C.-B.-J. Leclerc*, lue à la Soc. médic. d'Émulation, et insérée dans le *Bulletin des Sciences médicales*.

LECLERC (*Julien-René*), conspirateur français, né à Bazoche (Normandie), en 1762, mort en 1839. Engagé dans les ordres lorsque éclata la révolution, il n'adopta point les principes de la constitution civile du clergé, fut poursuivi, et n'échappa aux massacres de septembre qu'en se cachant dans le bois de Vincennes. Revenu à Paris, il entra chez un procureur, et se fit passer pour jurisconsulte. Il se lia avec des agents royalistes ; mais lorsqu'il apprit que Lavilleheurnois venait d'être arrêté, il se rendit à l'agence, enleva les papiers compromettants, et s'aboucha avec les conspirateurs qui n'avaient pas été saisis pour aviser aux moyens d'influer sur les élections ; il les poussa même, dit-on, à essayer d'enlever les directeurs. Le 18 fructidor déjoua ce complot. Leclerc ne se rebuta point. Pensant que Barras ne serait point inaccessible à la corruption, il eut de fréquents rapports avec un ami intime de ce directeur qu'il espérait gagner à la cause royaliste. En 1800 Leclerc se rendit à Londres, et chercha à réconcilier Moreau avec Pichegru. La saisie des papiers de Hyde de Neuville avait interrompu la correspondance des agents royalistes de la capitale de la France avec l'étranger : Leclerc fut renvoyé à Paris pour la renouer ; il y réussit, mais la police fut bientôt sur la voie. Leclerc chercha un refuge sur les côtes ; un individu qu'il avait employé à porter ses dépêches révéla sa retraite ; et dans la nuit du 15 au 16 février 1804, Savary se présenta chez Leclerc : il ne put saisir que ses effets et ses papiers ; *Le Moniteur* publia le contenu de ces derniers. Leclerc s'échappa comme par miracle, traversant pendant la nuit le nord de la France, la Belgique, la Hollande, le nord de l'Allemagne et le Holstein. De là il regagna l'Angleterre, d'où il revint en Allemagne. Le 1er novembre 1804 il avait été condamné à mort par une commission militaire siégeant à Rouen : la crainte d'une extradition le détermina à regagner l'Angleterre, où il vécut dans la retraite. La restauration lui rouvrit les portes de la France, et lui fit une pension. J. V.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — *Moniteur*, 1799-1804.

LECLERC (*Louis-Claude*), littérateur français, mort à la fin du dix-huitième siècle. Il embrassa d'abord la carrière des armes, fit la guerre de Sept Ans, et devint officier d'artillerie. Ayant pris sa retraite, il alla se fixer à Bordeaux, où il fit paraître un journal intitulé *L'Iris*

de Guienne; 1763, 2 vol. in-12. On a en outre de Leclerc : *L'Envieux*, comédie en trois actes et en vers; Bordeaux, 1763, in-8°; Paris, 1778, in-8°; — *Le Retour de Mars*, divertissement en l'honneur du maréchal de Richelieu, gouverneur de Guyenne; Bordeaux, 1762, in-12.

J. V.

Quérard, *La France Littér.*

LECLERC DES ESSARTS (*Louis-Nicolas-Marin*, comte), général français, né à Pontoise, le 25 avril 1770, mort à Paris, le 18 mai 1820. Parti comme volontaire en 1792, il devint aide de camp du général Saboureux, fut nommé capitaine au siége de Toulon, le 27 nivôse an II, puis adjoint à son frère le 26 germinal suivant, et combattit à Fleurus. Destitué en l'an IV (1796), rappelé en l'an VII (1799) comme capitaine de hussards, il servit à l'armée du Rhin, et se distingua à Mœskirch et à Biberach. Il accompagna son frère à Saint-Domingue avec le grade de chef de bataillon, et fit trois campagnes dans cette contrée. De retour en France, il fut nommé adjudant commandant en l'an XI, et employé au camp de Bruges en qualité de chef d'état-major d'une division sous les ordres de Davout. Il prit part à la campagne d'Austerlitz, fut nommé général de brigade, fit encore les campagnes de Prusse en 1806 et de Pologne en 1807, d'Autriche en 1809, et se trouva à Eckmühl et à Wagram, où il fut grièvement blessé. Il reçut en récompense le titre de comte et une dotation. En 1812 il fit partie de l'expédition de Russie, se distingua à la bataille de Smolensk et au combat de Valoutina, et reçut un instant le commandement d'une division. Leclerc fut blessé à la Moskowa. Après la retraite il continua de servir sous Davout, et en 1813 il s'enferma avec son chef dans Hambourg, où il fut attaqué, le 7 février 1814, par l'armée russe. Il conserva cette position jusqu'à la restauration. Mis en non-activité le 1er septembre 1814, il fut promu lieutenant général le 14 mai 1815, et commanda la première division des gardes nationales à Sainte-Menehould. Remis en non activité le 1er août suivant, il fut compris dans le cadre d'état-major général en 1818. Il mourut d'une hydropisie de poitrine. Le général Leclerc avait épousé la veuve du général d'Hautpoul, et ne laissa pas d'enfants.

Un de ses frères, *Louis* LECLERC, mort en 1821, embrassa d'abord la carrière ecclésiastique, à laquelle il renonça à la révolution. Agent consulaire, puis membre du corps législatif, il devint préfet de la Meuse sous l'empire; il perdit cet emploi à la restauration. Le général Leclerc avait aussi deux sœurs; l'une épousa le général Friant, l'autre le maréchal Davout. L. L—T.

C. Mullié, *Biog. des Célébrités militaires.*

LECLERC (*Victor-Emmanuel*), général français, frère des précédents, né à Pontoise, le 17 mars 1772, mort le 2 décembre 1802, dans l'île de La Tortue, près de Saint-Domingue. Ayant chaudement adopté les principes de la révolution française, il s'enrôla comme volontaire dans le 2e bataillon de Seine-et-Oise. Ses camarades le nommèrent lieutenant d'une compagnie de ce bataillon. Peu de temps après, il entra dans un régiment de cavalerie. Aide de camp d'un général à l'armée qui faisait le siége de Toulon, il y gagna le grade de capitaine, et quoiqu'il n'eût que vingt-et-un ans, on lui confia les fonctions de chef d'état-major de l'aile gauche. Placé à la tête de la colonne qui s'empara du fort Farni, il fut nommé, par suite de cette action brillante, adjudant général. Remarqué par Bonaparte, il reçut la mission de porter à Paris la nouvelle de la prise de Toulon. Leclerc servit ensuite à l'armée des Ardennes, et prit part à la victoire de Fleurus. Chargé de l'attaque du mont Cenis, il y passa l'hiver de 1794 à 1795 avec des soldats qui manquaient de tout. La discipline qu'il sut maintenir parmi eux lui valut le commandement de Marseille, où il sut rétablir l'ordre. En 1796 il suivit Bonaparte en Italie en qualité de sous-chef d'état-major. Il se distingua sur le Mincio, à Salo, aux combats de Borghetto et de Saint-Georges; à la suite de cette dernière affaire, Bonaparte demanda le grade de général de brigade pour Leclerc, qui se fit encore remarquer à la bataille de Roveredo et à celle de Rivoli, où il commandait la cavalerie. A l'époque de l'armistice de Leoben, il fut envoyé à travers le Tyrol pour en donner connaissance à l'armée du Rhin; de là il se rendit auprès du Directoire, qui le renvoya à l'armée d'Italie, le 21 mars 1797, avec le grade que Bonaparte avait demandé pour lui. Arrivé à Milan, Leclerc épousa Pauline Bonaparte, sœur du général, dont il avait fait la connaissance à Marseille. Après le traité de Campo-Formio, Leclerc devint chef d'état-major de Berthier à l'armée d'Italie, et fit la campagne de Rome. Lorsque Berthier partit pour l'Égypte, Brune le remplaça, et Leclerc continua de servir sous ce dernier. Il fut appelé avec les mêmes fonctions auprès du général Kilmaine à l'armée de l'ouest. Leclerc contribua à la pacification de cette contrée, et le Directoire lui donna le commandement supérieur de Lyon, où s'entassaient les débris mécontents de l'armée d'Italie. Il parvint à réorganiser cette multitude. Bonaparte, revenu d'Égypte, appela Leclerc près de lui, et celui-ci contribua au succès de la journée du 18 brumaire, en dirigeant contre la représentation nationale un peloton de grenadiers. Après avoir pénétré dans la salle du conseil, Leclerc montra les fenêtres de l'orangerie aux députés de l'opposition en s'écriant : « Au nom du général Bonaparte, le corps législatif est dissous : que les bons citoyens se retirent. Grenadiers, en avant! » Bonaparte le récompensa de son dévouement en lui donnant le grade de général de division, le 3 décembre 1799, et il l'envoya prendre le commandement de la deuxième division du centre de l'armée du Rhin, alors sous les ordres de Moreau. Leclerc se distingua à Landshut. Il reçut ensuite le commandement supérieur de plusieurs divisions militaires; et en 1801 il

fut chargé du commandement du corps d'armée chargé d'aller soumettre le Portugal en passant par l'Espagne. Cette entreprise fut couronnée de succès. Le prince du Brésil signa avec la France le traité de Badajoz. Après la paix d'Amiens, Bonaparte résolut d'envoyer une expédition à Saint-Domingue; il en donna le commandement à Leclerc, avec le titre de capitaine général. Sa femme le suivit dans cette expédition. Leclerc parut en vue du cap Samana, le 1er février 1802, avec un immense armement, composé de quarante-cinq vaisseaux ou frégates, et de trente-quatre mille combattants. Il eut des démêlés avec l'amiral Villaret de Joyeuse sur le mode et l'à-propos du débarquement, et fut obligé de consentir à des temporisations qui permirent aux noirs de se réunir et d'incendier la ville du Cap une seconde fois; bientôt des vents contraires disloquèrent la flotte. Débarqué enfin, Leclerc battit et soumit l'armée noire en moins de trois mois; mais cette pacification fut de courte durée : l'enlèvement de Toussaint Louverture, l'exécution de plusieurs chefs, l'incorporation des troupes vaincues dans les troupes victorieuses amenèrent une nouvelle révolte, qui éclata à la suite de la fièvre jaune. Les troupes du général Leclerc avaient été décimées par les maladies. La désertion affaiblit ses forces, et aucun renfort ne lui arrivait. Miné par les chagrins et le climat, il se retira dans l'île de La Tortue, où il établit son quartier général. Voyant sa fin approcher, il remit le commandement au général Rochambeau. Ses dépouilles mortelles furent rapportées en France par sa femme, et déposées dans la terre de Montgabert près de Soissons. Sa femme épousa plus tard le prince Borghèse. Napoléon regardait le général Leclerc comme un officier du premier mérite, propre à la fois aux travaux du cabinet et aux manœuvres du champ de bataille. L. L—T.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — *Biogr. univ. et port. des Contemp* — Thiers, *Hist. de la Révol. et du Consulat.*

LECLERC (*Louis*), économiste français, né à Paris, en 1799. Il fut d'abord employé dans les forges, et entra comme comptable à l'École de Commerce de Paris, où en 1830 il professait la littérature et la géographie. Il fut membre du jury de l'exposition de 1849 et membre suppléant de l'exposition universelle de Londres, et fut chargé en 1852, par le gouvernement, d'une mission dans le midi de la France, relative à la maladie de la vigne et à l'industrie viticole. On a de lui : *Études sur les Vins français et étrangers* (avec M. Joubert); Paris, 1842, in-8°; — *Les Vignes malades;* 1853, in-8°; — *La Caisse d'Épargne et de prévoyance;* Paris, 1848, in-8°. Il a publié des articles dans l'*Encyclopédie des Gens du Monde*, dans la *Revue d'Économie politique*, dans le *Journal des Économistes*, dans le *Journal d'Agriculture*, dans le *Constitutionnel*. G. de F.

Dictionnaire d'Économie politique.

* **LE CLERC** (*Joseph-Victor*), littérateur français, savant philologue, né à Paris, le 2 décembre 1789, fit ses études au Lycée Napoléon, obtint deux fois le prix d'honneur de rhétorique au concours général (1806 et 1807), et y joignit ce qu'on appelait alors le grand prix de l'Institut pour les lettres, accordé à l'élève qui avait obtenu le plus de succès au concours général en rhétorique. Nommé en 1815 professeur de rhétorique, il devint en 1821 maître de conférences à l'École Normale, et succéda le 20 avril 1824 à M. de La Place dans la chaire d'éloquence latine à la faculté des lettres de Paris, où il exposa l'histoire de la prose latine, animant ses savantes leçons par les souvenirs que lui avaient laissés ses voyages en Italie. En 1832 il fut nommé doyen de cette même faculté, place qu'il occupe encore aujourd'hui. M. Le Clerc est depuis 1834 membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, et a été promu, le 25 juin 1847, au grade de commandeur de la Légion d'Honneur. Ses principaux écrits sont : *Éloge de Montaigne;* Paris, 1812, in-8°; — *Lysis*, poëme trouvé par un jeune Grec sous les ruines du Parthénon, et traduit par l'éditeur; Paris, 1814, in-8° (le poëme grec est l'œuvre de l'éditeur); — *Pensées de Platon*, grec-français, avec un commentaire; Paris, 1818, in-8°; — *Œuvres complètes de Cicéron*, en latin et en français, 1821-1825, 30 vol. in-8°; 2e édit., 1823-1827, 35 vol. in-18. Les introductions et les notes françaises ont été traduites en italien dans l'édition commencée à Milan en 1826 par le libraire Stella. Le texte latin a été reproduit dans le *Cicéron* de la collection de M. Lemaire; — *Des Journaux chez les Romains*, recherches précédées d'un *Mémoire sur les Annales des Pontifes*, et suivies de *Fragments de Journaux de l'ancienne Rome;* Paris, 1838, in-8°. Cet ouvrage avait été dès 1835 lu à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, et par extraits dans les séances publiques de l'Institut; — *Édition des* Essais *de Montaigne*, précédée d'un discours sur sa vie et ses écrits, et accompagnée de notes; Paris, 1826, 5 vol. in-8°, réimprimée en 1834, 1 vol. in-8°; en 1836, 2 vol. in-8°; — *Nouvelle Rhétorique;* in-12; huit éditions de 1823 à 1845. Élu en 1838 par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, membre de la commission chargée de continuer, au nom de l'Institut, la grande *Histoire Littéraire de la France*, commencée par les Bénédictins, M. Le Clerc, après avoir donné une nouvelle édition du t. XI, avec ses observations (Paris, 1841, in-4°), a composé en partie les tomes suivants des annales littéraires du treizième siècle : tome XX (1842), où on lui doit la *Notice sur Daunou*, son prédécesseur dans la direction de l'ouvrage, et, entre autres articles, ceux de *Nicolas de Hanapes; Baudouin de Ninove; Raymond de Meüllion; Marguerite de Duyn; Guillaume Duranti, surnommé le Spéculateur;* t. XXI (1847), la *Notice sur Fauriel*, son ancien col-

laborateur; et les articles *Geoffroi de Courlon; Jean de Thielrode; Siger de Brabant, professeur aux écoles de la rue du Fouarre; Brocard, voyageur en Terre Sainte; Gilles de Corbeil, médecin et poëte*; Notices collectives sur les *Vies de Saints et de Saintes*, les *Statuts synodaux*, les *Chroniques*, les *Lettres*; tome XXII (1852), Poésies latines de *Vital de Blois, Guillaume de Blois, Matthieu de Vendôme, Jean de Garlande, hymnes, chansons, satires latines*; tome XXIII (1856), Notice très-étendue sur les *Fabliaux*, examen d'un grand nombre de *poésies françaises*, ou *morales*, ou *historiques*. Pour le tome XXIV, qui sera prochainement publié, M. Victor Le Clerc a été chargé par ses confrères du *Discours préliminaire sur l'état des lettres en France au quatorzième siècle*. M. Le Clerc a fourni, en outre, de nombreuses rectifications ou additions pour les deux premiers tomes du *Catalogue général des Manuscrits des Bibliothèques publiques des départements*, publié sous les auspices du ministre de l'instruction publique, in-4°; Paris, 1849, 1855. Enfin, il a pris part à la rédacion du *Journal des Débats* et de la *Revue Encyclopédique*, et publié des articles dans plusieurs autres recueils.

C. Mallet.

Journal de la Librairie. — *France Littéraire*.

LECLERC (*Nicolas-Gabriel*). *Voy.* Clerc.

LECLERC (*Jean-Louis*). *Voy.* Buffon.

LECLERC (*Antoine-Éléonore-Léon*). *Voy.* Juigné.

LECLERC DES SEPT-CHÊNES. *Voy.* Sept-Chênes.

LECLERC DU TREMBLAY. *Voy.* Joseph.

LECLERCQ (*Chrétien*), missionnaire et voyageur français, né en Artois, vers 1630, mort à Lens, vers 1695. Il entra chez les Récollets, et en 1655 fut envoyé comme missionnaire au Canada. Le 27 octobre de la même année, il débarqua dans la baie de Gaspé, et durant six années répandit parmi les nations indiennes la parole évangélique. Il fit en 1661 un voyage en France pour obtenir la permission de fonder un couvent de Récollets à Montréal. Il retourna au Canada en 1682, et ne revint dans sa patrie qu'en 1690; c'est alors qu'il devint gardien du couvent de Lens, et qu'il publia : *Nouvelle Relation de la Gaspésie, qui contient les mœurs et la religion des sauvages gaspésiens, porte-croix, adorateurs du Soleil et d'autres peuples de l'Amérique septentrionale, dite le Canada*; Paris, 1691, in-12; — *Établissement de la foi dans la Nouvelle-France, contenant l'histoire des colonies françoises et des découvertes qui s'y sont faites jusqu'à présent*; ibid. A. de L.

Dict. univ. (édit. de 1833).

LE CLERCQ (*Pierre*), littérateur hollandais, né en 1692, à Naarden, mort le 20 décembre 1759, à La Haye. Il résida successivement à Goor, à Zwolle, à Hasselt, et fut appelé à La Haye pour y occuper un emploi subalterne dans l'administration des États. On a de lui : une traduction des *Satires* de Boileau; Utrecht, 1712, in-4°; — *Huwelijks Min-tafereel, leerdigt, begrepen in drie Boeken*; Amsterdam, 1722, in-8°, paraphrase de la *Callipædia* de Claude Quillet; — *De Engelsche Spectator*; ibid., 1725, 9 vol. in-8°, traduit de l'anglais; — *Natuurkundige aanmerkingen uyt de Philosophical Transactions*; ibid., 1735, 2 vol. in-8°, extraits du *Recueil de la Société royale de Londres*; — *Schouwtooneel der Natuur* (Le Spectacle de la Nature); ibid., 1739, 14 vol. in-8°, pl., trad. du français de l'abbé Pluche; — *Hemelgeschiedenissen* (Histoire du Ciel); Delft, 2 vol. in-8°, pl., d'après le même auteur; — *Geschiedenissen der Nederlanden* (Histoire des Pays-Bas depuis 1714); Amsterdam, 1753, in-fol. et in-4°, pl., etc. K.

Chalmot, *Biogr. Woordenb.*, VII. — J. de Vries, *Proeve eener Geschied. der Nederd. Dichters*, III. — A.-G. van der Aa, *Biogr. Woordenb.*, I, 436.

LECLERCQ (*Michel-Théodore*), auteur dramatique français, né à Paris, le 1[er] avril 1777, mort dans la même ville, le 15 février 1851. Sa famille appartenait à la bourgeoisie. Son père, Charles-Théodore Leclercq, administrateur municipal du 2[e] arrondissement en 1796, célébra le mariage du général Bonaparte avec Joséphine de Beauharnais. Entré fort jeune dans l'administration des droits réunis, sous Français de Nantes, Th. Leclercq devint receveur principal de cette administration à Paris, en 1810, place qu'il occupa jusqu'en 1819, époque à laquelle il donna sa démission. Il avait déjà écrit un roman médiocre ayant pour titre *Le Château de Duncan*; il employa les loisirs que lui faisait la perte de sa place à composer, à l'imitation de Carmontelle, des petites pièces de salon, appelées proverbes dramatiques; elles eurent un grand succès. Ainsi encouragé, il en fit imprimer deux volumes, qui réussirent aussi bien à la lecture. Le fondateur de la *Revue de Paris* demanda des proverbes dramatiques à Leclercq, qui plus tard en donna aussi à la *Revue des Deux Mondes*. Les proverbes de Théodore Leclercq se font remarquer par une certaine finesse et de l'originalité. Possesseur d'une fortune indépendante, il observait à loisir les mœurs et les travers de la société moderne. Chacune de ses petites comédies est un tableau d'autant plus fidèle que l'auteur s'était affranchi de toutes les censures et de toutes les cabales qui embarrassent la carrière du théâtre. Il avait été longtemps l'ami intime de Fiévée, qui signait ses articles du *Journal des Débats* des initiales de Théodore Leclercq, T. L. On a de Théodore Leclercq : *Proverbes dramatiques*; Paris, 1823-1826, 4 vol. in-8°; 1826-1827, 5 vol. in-8°; 1827-1828, 7 vol. in-18; 1828, 6 vol. in-8°; nouvelle édition illustrée par les frères Johannot; Paris, 1834-1838, 8 vol. in-8°; — *Nouveaux Proverbes dramatiques*; Paris, 1830 in-8°; 2 vol. in-18; t. VIII et IX, Paris,

1833, 2 vol. in-8°. MM. Lemoine-Montigny et Édouard Lemoine ont arrangé pour la scène *Norbert, ou le campagnard*, comédie-vaudeville en un acte, tirée des Proverbes de Th. Leclercq; Paris, 1832, in-8°; 1837, in-32. Leclercq a donné dans l'*Artiste* un article intitulé : *Premier Amour*, *Premier Remords*, *Première Leçon*, 1831; et dans le *Salmigondis* une nouvelle intitulée *Félix*. L. L—T.

V. Lacaine et Ch. Laurent, *Biogr. et Nécrol. des Hommes marquants du dix-neuvième siècle*, tome II, p. 217. — *Dict. de la Convers.* — Quérard, *La France Littér.* — Bourquelot et Maury, *La Littér. Franç. contemp.*

LE CLOU (*Étienne*), hagiographe français, né à Arras, mort dans la même ville, le 6 mars 1616. Il fit profession chez les dominicains de sa ville natale, y devint quatre fois prieur, licencié en théologie et vicaire du provincial de la basse Allemagne. On a de lui : *Le sacré Rosaire de la Vierge Marie* en trois livres; Arras, 1608, in-16; Valenciennes, 1615, in-16; —*Histoire de la Vie, Miracles et Canonization* (17 avril 1594) *de S. Hiacinthe, Polonois, de l'ordre des Frères Prescheurs*, en 4 livres, traduite du latin du P. Séverin Lubomlius; Arras, 1602, in-12; le traducteur y donne une notice sur les premiers PP. provinciaux de son ordre en Pologne. A. L.

Échard, *Script. ord. Prædicat.*, t. II, p. 408, 411, 412. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas*, t. V, p. 378-377.

LÉCLUSE ou LESCLUSE (*Charles* DE), en latin CLUSIUS, célèbre botaniste français, né à Arras, le 18 février 1524 ou 1525, mort à Leyde, le 4 avril 1609. Son père, Michel de Lescluse, était seigneur de Watènes et conseiller d'Artois. Charles fit ses études à Gand et à Louvain, où il suivit des cours de droit. En 1547 il se rendit en Allemagne, s'arrêta à Marbourg, et y reçut les leçons d'Oldendorp; puis il se dégoûta de la jurisprudence, et partit en 1549 pour Wittenberg, où il vit Melanchthon. L'année suivante il visita Francfort, Strasbourg, la Suisse et la Savoie, d'où il passa à Lyon et ensuite à Montpellier. Il resta trois ans dans cette ville, chez Guillaume Rondelet, qui lui enseigna la médecine et la botanique. Après avoir reçu le titre de docteur en 1559, Lécluse retourna dans les Pays-Bas par Genève, Bâle, Cologne et Anvers. En 1560 il revint en France, et demeura deux ans à Paris, d'où les guerres civiles l'éloignèrent. Il resta un an à Louvain, repassa en Allemagne et se trouvait à Augsbourg en 1563. Il retourna dans cette ville l'année suivante, reprit la route des Pays-Bas avec les frères Fugger, qu'il accompagnait, puis il voyagea le long des côtes occidentales de la France jusqu'en Espagne. Il parcourut ce royaume ainsi que le Portugal en herborisant, et se cassa la jambe dans une chute de cheval en se rendant à Gibraltar. De retour en 1565, il demeura près de cinq ans dans les Pays-Bas. En 1570 il se rendit encore à Paris, et passa en Angleterre par Dieppe ou quelque port du pays de Caux. Il resta ensuite dans les Pays-Bas jusqu'en 1573. L'empereur Maximilien II l'appela bientôt après à Vienne pour lui confier la direction de son jardin des plantes. Lécluse en profita pour étudier la flore de l'Autriche et de la Hongrie, pays qu'il parcourut. Il fit encore un voyage en Angleterre, et après quatorze ans de séjour à Vienne, il se retira, en 1587, à Francfort sur-le-Mein, où il vécut six ans dans la solitude, allant voir seulement le landgrave de Hesse, qui se plaisait à sa conversation et lui faisait une pension. Les curateurs de l'université de Leyde tirèrent Lécluse de sa solitude de Francfort, où il s'était démis une hanche, et le nommèrent en 1593 professeur de botanique. Il remplit cette chaire avec beaucoup de réputation pendant seize ans, et mourut d'une hernie étranglée. Lécluse n'avait pas été marié. A cinquante-cinq ans, il s'était cassé la jambe, ce qui l'obligea à se servir de béquilles jusqu'à sa mort. Il avait plusieurs fois tenté le voyage d'Italie, et il regrettait d'avoir toujours été empêché. Il possédait le latin, le grec, l'italien, l'espagnol, l'allemand, le flamand et le français. Heinsius le met avec Scaliger au rang des plus savants hommes de son temps. Il excellait dans la botanique, et s'était fait une loi de ne se fier au témoignage de personne sur le fait des plantes et de n'en croire que ses yeux; aussi l'exactitude la plus scrupuleuse règne dans ses descriptions et dans ses figures. Le premier il a eu soin de mettre à côté de la synonymie latine le nom des plantes dans les langues modernes, et donne des renseignements sur leur emploi dans la médecine, les arts et l'agriculture. Il caractérisait les plantes par la structure de leurs fruits. C'est Lécluse qui a introduit dans les Pays-Bas les *patates* ou *cartoufles*, qui sont devenues si communes sous le nom de *pommes de terre*. Elles avaient été apportées du Pérou en 1586 par Drake, qui en donna à Gérard, habile botaniste de Londres; ce dernier les cultiva dans ses jardins, et en partagea les produits avec Lécluse. Celui-ci les cultiva en Hollande, et en envoya en Italie. Il les décrivit sous les noms de *arachidna Theophrasti* et *papas Peruvianorum*. On a de Lécluse : *Histoire des Plantes*, traduite du bas allemand de Dodonée en français; Anvers, 1557, in-fol.; — *Antidotarium, sive de exacta componendorum miscendorumque medicamentorum ratione libri tres, omnibus pharmacopoeis longe utilissimi; ex Græcorum, Arabum et recentiorum medicorum scriptis maxima cura et diligentia collecti; nunc vero primum ex italico sermone latini facti*; Anvers, 1561, in-8°; — *Vies de Hannibal et de Scipion l'Africain*, traduites du latin de Donat Acciajoli en français, avec les *Vies des hommes illustres* de Plutarque traduites par Amyot; Paris, 1565, in-fol.; plusieurs fois réimprimées; — *Aromatum et simplicium aliquot medicamentorum apud Indos nascentium*

historia, traduit de Garcias de Orto; Anvers, 1567, in-12; 1574, 1579, 1593, in-8°; — *Simplicium medicamentorum ex novo Orbe delatorum quorum in medicina usus est Historia*, traduit de l'espagnol de Nicolas Monardes; Anvers, 1574, 1579, in-8°; 1582, in-8°; — *Christophori a Costa, medici et chirurgi, Aromatum et Medicamentorum in Orientali India nascentium Liber;* Anvers, 1574, 1582, in-8°; — *Rariorum aliquot stirpium per Hispanias observatarum Historia;* Anvers, 1576, in-8°; — *Rariorum aliquot Stirpium per Pannoniam, Austriam, et vicinas provincias observatarum Historia;* Anvers, 1583, in-8°; — *Caroli Clusii aliquot Notæ in Garciæ Aromatum Historiam;* Anvers, 1582, in-8°; — *Nicolai Monardi Libri tres, magna medicinæ secreta et varia experimenta continentes;* Lyon, 1601, in-8°; — *Petri Bellonii, Cenomani, plurimarum singularium et memorabilium rerum in Græcia, Asia, Ægypto, Judæa, Arabia, aliisque exteris provinciis ab ipso conspectarum Observationes, tribus libris expressæ;* Anvers, 1589, in-8°; — *Rariorum plantarum Historia;* Anvers, 1601, in-fol.; — *Exoticorum Libri decem : quibus animalium, plantarum, aromatum aliorumque peregrinorum fructuum historiæ describuntur;* Anvers, 1601, in-fol.; Leyde, 1605, in fol.; — *Curæ posteriores*, etc.; Anvers, 1611, in-fol.; Leyde, 1611, in-4°; — *Galliæ Belgicæ chorographica Descriptio;* Leyde, 1619, in-8°; — *Tabula chorographica Galliæ Narbonensis*, insérée par Ortelius dans son *Theatrum Orbis terrarum*. Lécluse avait trouvé à Salamanque et à Grenade des lettres de Nicolas Clénard; il les donna à Plantin d'Anvers, qui les publia en 1566.

L. L—T.

Ælius Éverhard Vorstius, *Oratio funebris in obitum Caroli Clusii;* Leyde, 1609, in-8°. — Jean Meursius, *Athenæ Batavæ*. — Valère André, *Bibliotheca Belgica*. — F. Swertius, *Athenæ Belgicæ*. — L. Crasso, *Elogii d' huomini letterati*. — Nicéron, *Mémoires des hommes illustres*, tome XXX, p. 88. — Paquot, *Mémoires pour servir a l'histoire littér. des Pays-Bas*, tome XVII, p. 413. — Éloi, *Dict. histor. de la Medecine anc. et moderne*. — *Biographie Médicale*. Wildenow, *Grundriss der Kræuter-kunde*. — Haller, *Biblioth. botan.* — Bœhmer, *Biblioth. Scriptor. Hist. Nat.* — Eberts, *Bibliogr. Lexicon*.

LÉCLUSE (*N*.... FLEURY, dit), acteur et dentiste français, né vers 1711, mort en 1792. Il débuta en 1737, à l'Opéra-Comique, dans une pièce de Panard et de Carolet intitulée : *L'Assemblée des Acteurs*. Quoique favorablement accueilli, il quitta la scène, et se mit à exercer la profession de dentiste. Le roi de Pologne le nomma son chirurgien dentiste, et Lécluse disait en plaisantant qu'il « avait été nommé à cette place le jour où Sa Majesté perdit sa dernière dent ». Lécluse ayant fait à Ferney une visite à Voltaire, qui l'appelle un gentilhomme honorable, donna sans doute quelques leçons de déclamation à Mlle Corneille, qui s'y trouvait; ce qui fit dire à Fréron, qu'on avait confié l'éducation de cette demoiselle à un comédien (1). De retour à Paris, Lécluse vécut dans une société assez équivoque, dont il était le bouffon. Il se ruina dans la construction d'un théâtre qu'il fit élever en 1777 au coin des rues de Bondy et de Lancry. Ne pouvant payer les ouvriers, il vendit ce théâtre, et y parut comme acteur. Cette salle, connue sous le nom de théâtre des Variétés, fut démolie en 1784. Lécluse mourut dans l'indigence. On lui reconnaissait de l'habileté comme dentiste, et il approchait de Vadé comme auteur. *La Lettre de M. de Lécluse, seigneur de Tilloy, à monsieur son curé*, est une facétie de Voltaire. On a de Lécluse : *Lécluade, ou les déjeûners de la Râpée;* Paris, 1748, in-8°; réimprimée sous ces titres : *Poissarderies, ou discours des halles et des ports;* Paris, 1749, in-8°; et *Déjeûner de la Râpée, ou discours des halles et des ports;* Paris, 1755, in-12; — *Traité utile au public, où l'on enseigne la méthode de remédier aux douleurs et accidents qui précèdent et accompagnent la sortie des premières dents des enfants;* Paris, 1750, in-12; — *Anatomie de la Bouche, à l'usage des chirurgiens dentistes;* Paris, 1752, in-12; — *Nouveaux Éléments d'Odontalgie;* Paris, 1754, in-12; — *Éclaircissements essentiels pour parvenir à préserver les dents de la carie;* Paris, 1755, in-12; — *Dessert du petit souper dérobé au chevalier du Pélican;* Paris, 1755, in-12. On a réuni les *Œuvres poissardes* de J.-J. Vadé et de Lécluse; Paris, 1796, in-4°; 1799, in-18; an IX, in-18.

L. L—T.

Biog. univ. et portat. des Contemp. — Quérard, *La France Littéraire*.

LÉCLUSE (FLEURY DE), helléniste français, né à Paris, le 7 décembre 1774, mort à Auteuil, le 16 mars 1845. Nommé, au commencement de l'empire, professeur de belles-lettres aux écoles militaires de La Flèche et de Saint-Cyr, il fut plus tard appelé à occuper la chaire de littérature grecque et de langue hébraïque à la faculté des lettres de Toulouse, et devint en 1831 doyen de cette faculté. Il possédait la connaissance d'une vingtaine de langues, y compris le sanskrit et le chinois; il avait de plus cultivé avec succès la poésie française et la musique On a de lui : *Panhellénisme;* Paris, 1800, in-plano; — *Manuel de la Langue Grecque;* Paris, 1801 et 1820, in-8°; — *Télémaque polyglotte*, ou *Essai* d'une traduction de ce poëme en douze langues; La Flèche; 1812, in-8°; — *Chrestomathie Hébraïque;* Paris, 1814, grand in-8°; — *Lexique Grec-Latin de*

(1) D'après la correspondance de Voltaire avec Le Brun, au sujet de Mlle Corneille, Voltaire traitait le dentiste Lécluse de seigneur du Tilloy, à cause de la terre du Tilloy, en Gâtinois que ce dernier possédait. Voltaire, ne le confondait pas avec l'acteur, qu'il croyait seulement cousin du dentiste. Tous les biographes ne font qu'un seul personnage de l'acteur et du dentiste. Peut-être Voltaire avait-il inventé cette distinction pour repousser l'épigramme de Fréron.

Schrevelius, revu, etc.; Paris, 1819, in-8°; — *Lexique Français, Grec et Latin*; Paris, 1822, in-8°, réimprimé plusieurs fois; — *Dissertation sur la Langue Basque*; Toulouse, 1826, in-8°; — *Manuel de la Langue Basque*; Toulouse, 1826, in-8°; — *Plaute polyglotte*, ou parlant hébreu, cantabre, celtique, irlançais, hongrois, etc., etc. (en espagnol); Toulouse, 1828, in-12; — *Sermon de la Montagne*, texte grec et traduction basque en regard; Toulouse, 1831, in-8°; — *Résumé de l'histoire de la Littérature Grecque et de la Littérature Latine*; Paris, 1837, 2 vol. in-18; — *Lexique Grec Français de Mourcin, revu*, etc.; Paris, 1840, in-8°. On lui doit encore plusieurs éditions d'auteurs grecs enrichies d'annotations et de scolies. Léclusе avait composé un dictionnaire basque, espagnol et français, en 2 vol. in-4°, sous le titre de : *Escuaron Gorpiitza* (*Lexicon Cantabricum*), contenant plus de 40,000 mots. Cet ouvrage, resté manuscrit, fut vendu avec la bibliothèque de l'auteur, au mois de juin 1845. F. BOURGOIN D'ORLI.

Moniteur du 29 mars 1845. — Doc. particuliers.

LECOAT (*Yves-Marie-Gabriel-Pierre*), baron de SAINT-HAOUEN, amiral français, inventeur de signaux télégraphiques, né en Bretagne, en 1756, mort à Calais, le 5 septembre 1826. Il appartenait à une famille distinguée, fit ses études au collége de Quimper, et entra fort jeune dans la marine. Il débuta, comme enseigne de vaisseau, par plusieurs campagnes dans les deux Amériques et dans les mers de l'Inde. De grade en grade, il parvint à celui de capitaine de frégate, qu'il avait lorsque éclata la révolution. Arrêté à l'époque de la terreur, le 9 thermidor le fit sortir de la prison de l'Abbaye. En 1798 il fut nommé chef de division des armées navales. Ce fut en l'an VIII (1800) qu'étant chef d'état-major de l'amiral Latouche-Tréville, il fit les premiers essais d'un nouveau système de signaux dont il s'occupait depuis longtemps, et qui obtint l'approbation d'une commission de l'Institut. Lors de la grande expédition projetée contre l'Angleterre, Lecoat fut nommé chef militaire du port de Boulogne, et un ordre du jour du 7 vendémiaire an XII fit mention de la manœuvre hardie par laquelle il sut réunir les deux divisions de Dunkerque et de Calais à l'armée navale combinée dans le port de Boulogne. L'année suivante, il se distingua encore par son intrépidité lorsque les Anglais poussèrent des brûlots incendiaires contre la flottille. En 1812 il devint par intérim préfet du premier arrondissement maritime. Confirmé dans ce poste, comme titulaire, il fut chargé, en 1814, par le ministre de la marine, de se rendre auprès de Louis XVIII à Hartwell. Il revint en France avec le roi, qui descendit chez Lecoat à Boulogne. Durant les Cent Jours Lecoat se retira à la campagne, et à la seconde restauration il fut promu contre-amiral et nommé major général du port de Brest. Mis à la retraite en 1817, il perfectionna son système de signaux, et à la suite de plusieurs expériences faites à Paris il proposa au gouvernement, pour la correspondance entre les bâtiments et les côtes ou de navire à navire, une télégraphie de jour et de nuit qui pouvait servir aussi à la communication entre les divers points de l'intérieur, et dont les avantages devaient être communs à tous les peuples, malgré la différence du langage. Des expériences répétées au Havre devant une commission spéciale furent couronnées de succès. Une ligne télégraphique suivant le système de Lecoat fut ordonnée, en 1821, entre Paris et Bordeaux. On l'installa jusqu'à Orléans; mais les résultats parurent moins certains. La guerre d'Espagne vint interrompre cet essai. Toutefois une brigade télégraphique opérant d'après le système indiqué suivit le quartier général du duc d'Angoulême dans la péninsule, et rendit quelques services pendant la campagne.

L'amiral Lecoat eut alors l'idée de livrer son invention au commerce, et esquissa un projet de société commerciale pour l'exploitation de sa télégraphie. Il s'engagea personnellement dans des dépenses qui le jetèrent dans l'embarras et compromirent sa liberté. Il se rendait en Angleterre pour proposer son plan à des capitalistes, lorsque la mort l'enleva. Lecoat croyait son système seul praticable pendant la nuit. Chacun de ses fanaux égalait en lumière de 15 à 120 bougies, et ne consumait que pour cinq centimes d'huile par heure, et son langage était des plus simples. Chaque poste télégraphique sur les côtes devait avoir un numéro particulier, visible de jour et de nuit, qui devait indiquer aux navigateurs le point où ils se trouvaient. Ce système « exigeait en 1809, dit M. Jules Guyot, vingt lanternes pour fonctionner pendant la nuit; quinze pour représenter trois lignes horizontales fixes, trois mobiles à six pieds de distance, devant monter et descendre sur une hauteur de vingt-huit pieds, deux réunies ensemble devant également monter et descendre. Pour éclairer un tel télégraphe, il eût fallu plus de deux heures; chaque signal ne pouvait demander pour être transmis et recueilli moins de deux minutes. Il est évident que ce système était frappé de nullité. M. de Saint-Haouen le sentit bien, et en 1822 il modifia son système pour la nuit. Il réduisit ses lanternes au nombre de cinq : trois fixes formant une ligne horizontale répondant au régulateur du télégraphe Chappe, et deux mobiles se hissant successivement le long de quatre mâts verticaux de façon à former des angles avec la ligne horizontale. Ce procédé, fort ingénieux et emprunté au télégraphe Chappe, ne réussit cependant pas. Douze machines télégraphiques avaient été établies entre Paris et Orléans; elles ne purent correspondre devant la commission nommée pour en faire l'appréciation. Cet essai coûta près de 80,000 fr. au gouvernement [illegible]

nement, et s'il eût eu succès et qu'on eût établi le système télégraphique de nuit de M. Saint-Haouen, il eût coûté plus de 5 millions de premier établissement et plus de 1,200,000 fr. d'entretien annuel. »

Lecoat avait consigné son système dans une brochure intitulée : *Télégraphie universelle de nuit et de jour sur terre et sur mer : acte constitutif;* Paris, 1823, in-4° ; — *Observation préliminaire,* ibid. L. LOUVET.

Annales Biographiques, 1826, p. 455. — Jules Guyot, *De la Télégraphie de jour et de nuit*, p. 85.

LE COINTE (*Charles*), historien français, prêtre de la congrégation de l'Oratoire, né à Troyes, le 4 novembre 1611, mort à Paris, le 18 janvier 1681. Il professa d'abord pendant plusieurs années dans différents colléges de la congrégation. Il accompagna ensuite l'ambassadeur Servien en Allemagne, en qualité de chapelain et de confesseur de Mme Servien. L'ambassadeur eut occasion pendant les conversations du voyage d'apprécier ses vastes connaissances en histoire, et profita de ses lumières dans les affaires les plus difficiles et les plus importantes. Ce fut même le P. Le Cointe qui travailla aux préliminaires de la paix de Munster, et qui fournit les mémoires nécessaires pour ce fameux traité. A son retour d'Allemagne, il remplit encore les fonctions de professeur pendant quelque temps, et fut appelé, en 1661, comme bibliothécaire, à la maison de l'Oratoire de Paris, où il vécut entouré de la considération des personnes de la plus haute distinction. Outre quelques ouvrages laissés en manuscrit, on a de lui : *Orationes pro lectionum auspicatione in collegio Andino habitæ, ann. Christi* 1640 *et* 1641, in-4°; — *Annales ecclesiastici Francorum;* Paris, 1665-1683, 8 vol. in-fol.; le huitième volume a été publié par le P. Dubois... Cet ouvrage, résultat d'un travail immense, va de 417 à 845; il est très-savant, et sera toujours utilement consulté pour l'histoire des premiers temps de la monarchie. Il engagea l'auteur dans des disputes avec quelques savants. L'abbé B—N.

L. P. Dubois, *Vie de C. Le Cointe en tête du 8e vol. des Annales*, etc.— Nicéron, *Mémoires*, t. IV, p. 200. — Moréri, *Dict. Hist.* — Lelong, *Biblioth. Hist. de la France*, édit. Fontette.

LE COINTE (*Gédéon*), littérateur suisse, né à Genève, en 1714, mort en 1782. Il fut professeur d'hébreu dans sa ville natale. On a de lui : *Harangue de Démosthène sur les immunités*, traduite en français; 1750, in-8°; — *Lettre sur le prix de la vie*, dans le *Journal britannique*, mai 1750 ; — *Sermon sur la Révocation de l'Édit de Nantes ; — Sermons choisis*, ouvrage posthume; 1784, in-8°. L'abbé B—N.

Sénebier, *Hist. litt. de Genève*, t. III, p. 22.

LE COINTE (*Jean-Louis*), tacticien français, né à Nîmes, le 29 juillet 1729. On a de lui : *La Science des Postes militaires, ou traité des fortifications de campagne, à l'usage des officiers particuliers d'infanterie qui sont détachés à la guerre;* 1759, in-12; — *Commentaire sur la retraite des Dix Mille, ou traité de la guerre;* 1766, 2 vol. in-12; — deux dissertations insérées dans les *Observations sur la Physique;* l'une est *Sur la Pêche des Paillettes d'Or qui se fait dans la rivière de Cèze, dans les Cévennes,* et l'autre *Sur les Cartes militaires.* L'abbé B—N.

Quérard, *La France Littéraire.*

LECOINTE-PUIRAVEAU (*Michel-Matthieu*), administrateur français, né à Saint-Maixent, vers 1750, mort à Bruxelles, en 1825. Reçu avocat au parlement de Paris, il exerçait sa profession dans sa ville natale lorsque éclata la révolution, dont il se montra un des zélés partisans. Élu administrateur du département des Deux-Sèvres en 1790, l'année suivante il fut par ses concitoyens député à l'Assemblée législative. Il y signala la conduite imprudente des prêtres insermentés, qui déjà avaient soulevé les campagnes de Bressuire et de Châtillon et fait couler le sang dans plusieurs communes. Le 10 décembre 1791, il appuya vivement une pétition des habitants de Paris contre les ministres du Portail, de Narbonne, de Grave et Lajard, qui plus tard furent décrétés d'accusation, en août 1792. Le 15 mai, il renouvela ses attaques contre les prêtres insermentés, et contribua beaucoup, le 25, à faire prononcer contre eux la déportation. Élu à la Convention nationale en septembre 1792, il y fit rendre le décret qui défendait de prendre les ministres parmi les représentants, et le 24 septembre demanda la présence d'une force départementale à Paris pour garantir la sûreté de la Convention. Le 4 octobre il accusa Marat d'avoir organisé les massacres de septembre; celui-ci riposta dans son *Ami du peuple* en traitant Lecointe-Puiraveau de girondin et de fédéraliste. En novembre Lecointe fut envoyé avec Biroteau pour pacifier le département d'Eure-et-Loir; leur mission fut accomplie avec courage, mais non sans danger. Rentré à l'assemblée au commencement de janvier 1793, il prit part au procès de Louis XVI, et vota pour l'appel au peuple. Le 10 mai 1793, il fut envoyé à l'armée de La Rochelle avec son collègue Jard-Panvilliers, et se trouva le 24 à Fontenay, lorsque l'armée républicaine y fut défaite par les royalistes, commandés par de Lescure. Rappelé après l'anéantissement du parti girondin, il ne craignit pas de protester contre les vainqueurs, osa justifier la destitution de Rossignol, protégé par les jacobins, parla en faveur du général Biron et le défendit, mais inutilement, par son témoignage devant tribunal révolutionnaire. Il combattit comme arbitraire la proposition de ranger parmi les ennemis de la république les marchands qui vendraient à un prix élevé les objets de première nécessité. Le 16 novembre 1793, Amar demanda la mise en accusation de Lecointe-Puiraveau, en vertu d'une lettre anonyme datée de Rouen, et qu'il prétendait avoir vue tomber de la poche

de Lecointe. Cette lettre signalait Lecointe comme un des instigateurs des troubles de la Normandie et de la Vendée. Déjà on allait voter le décret d'accusation, lorsque Lecointe, s'étant fait communiquer la pièce accusatrice, fit observer qu'elle serait arrivée à Paris avant l'heure de la distribution des dépêches de Rouen. Cette circonstance le sauva. Le 1er avril 1795, il accusa les jacobins de répandre des écrits contre-révolutionnaires, et soutint que les chefs de cette faction n'étaient que des royalistes masqués qui poussaient au désordre et à l'anarchie pour dégoûter le peuple de la liberté. A la fin de cette même année, il s'opposa vigoureusement aux exceptions sollicitées en faveur des émigrés postérieurement au 31 mai, et demanda, à la suite du 13 vendémiaire, « que les biens des rebelles servissent à indemniser les citoyens morts en défendant la Convention ». Devenu membre du Conseil des Cinq Cents, il défendit la Constitution de l'an III, parla le 1er mars 1796 contre les magistrats qui avaient refusé de prêter le serment de haine à la royauté, appuya le 7 avril la proposition de mettre le séquestre sur les biens des pères et mères des émigrés, et proposa des mesures rigoureuses pour empêcher l'importation des marchandises anglaises. Il se montra aussi l'un des soutiens de la loi du 3 brumaire an IV qui excluait des fonctions publiques les parents d'émigrés. Il attaqua spécialement Polissard, Ferrand-Vaillant et autres députés sujets à l'application de cette loi, et voulut faire attribuer au Directoire exécutif la radiation facultative des émigrés. Il soutint la déportation des prêtres insoumis, demanda des lois contre la licence de la presse, et cita à l'appui de cette mesure le journal de Barruel-Beauvert, qui médisait sans relâche du général Bonaparte. En mars 1797 Lecointe présida le Conseil des Cinq Cents, d'où il sortit le 20 mai suivant, et fut nommé commissaire central de l'administration du département des Deux-Sèvres. Réélu en mars 1798 au Conseil des Cinq Cents, il s'y opposa, le 3 juillet, à ce qu'on sursît à l'exécution de d'Ambert, condamné comme émigré, alléguant « que la France se remplissait de ces sortes de gens, et qu'il avait vu lui-même à Paris un chef de chouans ». Il se plaignit du mépris des institutions républicaines et de l'ouverture des boutiques le dimanche. Élu de nouveau à la présidence le 20 juillet, il célébra les fêtes des 9 thermidor et du 10 août dans des discours qui furent traduits dans les diverses langues européennes. Le 23 septembre, après une sortie sur la perfidie des rois, il proposa la levée de deux cent mille conscrits et vota la confiscation des biens des déportés de fructidor. En 1799 il fit plusieurs rapports sur les impôts, le payement des biens nationaux, les colonies, les banques, le système électoral, la liberté de la presse, dont il réclama derechef la compression, attribuant aux journalistes les excès de la révolution. En août 1799, il s'opposa à la mise en accusation des directeurs Merlin, Larevellière-Lépaux, Treilhard et Rewbell. A la fin de brumaire an VIII (novembre 1799), il fut délégué par le premier consul Bonaparte dans les départements de l'ouest pour, de concert avec le général Hédouville, faire exécuter la pacification convenue à Angers. Il entra ensuite au Tribunat, d'où il sortit en mars 1800 pour aller remplir les fonctions de commissaire général de police à Marseille. Il resta dans cette ville jusqu'en 1803, et y rétablit le bon ordre et la sûreté. Quelque temps après, il fut désigné pour une mission en Louisiane, mais il refusa cet emploi, et rentra dans la vie privée jusqu'en 1815. Napoléon, à son retour de l'île d'Elbe, lui confia la police supérieure de Lyon, Grenoble, Marseille et des contrées qui avoisinent ces importantes cités. A la rentrée des Bourbons, il faillit partager le sort du maréchal Brune, et fut enfermé au château d'If, d'où il s'échappa le 11 septembre 1815. Il put gagner les Pays-Bas, où il termina sa longue carrière. On a de lui : *Opinion dans l'affaire du roi*; Paris, 179[illegible], in-8°.

H. Lesueur.

Le Moniteur universel, an. 1791, n° 346 ; an. 17[illegible], nos 8, 90, 115, 173, 207, 228, 283, 350 ; an Ier, II, III, IV, [illegible], VI et VII, passim. — *Biographie moderne* (1806). — *Galerie historique des Contemporains*. — Le Bas, *Dict. encyclopédique de la France*. — Thiers, *Histoire de la Révolution française*, t. IV, V, VI, passim.

LECOINTE (*Jean-François-Joseph*), architecte français, né à Abbeville, le 21 juillet 17[illegible], mort à Versailles, le 8 avril 1858. Élève de [illegible]langer et de l'École spéciale d'Architecture de Paris, il remporta en 1810 le prix département[illegible] et voyagea ensuite en Italie et dans les Pays-B[illegible] Il a fait élever quelques hôtels à Paris, [illegible] sieurs monuments au cimetière du Père-L[illegible] Chaise, et continué, de 1818 à 1825, les écuries [illegible] Monsieur dans le faubourg du Roule, auxque[illegible] fut réuni l'établissement des pages. Il a é[illegible] cuté avec M. Hittorff la construction de la [illegible] velle salle de l'Ambigu-Comique, et la res[illegible] ration de la salle Favart en 1825. Comme [illegible] tectes du roi, ces deux artistes ont dirigé [illegible] semble les travaux des fêtes et cérémonies r[illegible] les, la pompe funèbre du prince de Condé, [illegible] du duc de Berry, les funérailles de Louis XV[illegible] les décorations des fêtes du baptême du duc [illegible] Bordeaux, du sacre de Charles X, etc. Leur [illegible] vrage sur le baptême du duc de Bordeaux, [illegible] de dessins à l'aquarelle, obtint une médaille [illegible] à l'exposition de 1827. On leur doit en [illegible] plusieurs vues de la cathédrale de Reim[illegible] des costumes pour l'ouvrage sur le sac[illegible] Charles X, le projet de restauration de l'é[illegible] Saint-Remy à Reims, le projet d'un mon[illegible] à élever au duc de Berry, d'une chape[illegible] sépulcrale pour la princesse de Courlande, [illegible] embellissements de la place Louis XVI (pl[illegible] la Concorde), d'une salle de spectacle et [illegible] pour le baron de Brawn à Vienne, etc. Le[illegible] exposa, en 1830, un cadre contenant plus[illegible]

dessins à la sépia, représentant des vues d'Italie. En 1841 il éleva avec M. Gilbert la prison cellulaire dite la Nouvelle-Force ou Mazas. « Sa carrière d'artiste fut des mieux remplies, a dit M. Hittorff sur sa tombe, et il aurait pu prétendre aux plus hautes distinctions sans une fidélité peut-être trop exclusive à la branche aînée des Bourbons. » L. L—T.

Ch. Gabet, *Dict. des Artistes de l'école franç. au dix-neuvième siècle*. — *La Presse* du 12 avril 1858.

LECOINTE (*Suzanne-Alexandre*), littérateur français, né à Laon (Aisne), le 11 novembre 1797. Sous-chef de bureau à la préfecture du département de l'Aisne du 15 avril 1815 au 1er janvier 1832, chef du bureau du secrétariat général après cette époque, il fut longtemps libraire dans sa ville natale, et rédigea le *Journal de l'Aisne*. On a de lui : *Éloge de la Clémence*; Laon, 1819, in-8°; — *Essais poétiques*; Laon, 1823, in-8°; — *Le Vieillard religieux, ou la nuit*, poëme; Laon, 1823, in-8°; — *Annuaire du département de l'Aisne*; Laon, 1827 et années suivantes, in-8° : cet annuaire avait déjà seize années d'existence lorsque M. Lecointe en prit la direction; — *Collection annotée des actes administratifs de la préfecture de l'Aisne*, édition nouvelle; Laon, 1836-1837, 4 vol. in-8°. Il a en outre publié avec M. J.-J. Bagé un *Dictionnaire des Communes du département de l'Aisne*. J. V.

Quérard, *La France littér.* — Bourquelot et Maury, *La Littér. franç. contemp.* — Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.*

LECOINTRE (*Laurent*), homme politique français, né à Versailles, en 1750, mort à Guines, en 1805. Il était établi marchand de toile dans sa ville natale lorsque éclata la révolution. Nommé commandant en second de la garde nationale du département, il se fit remarquer par ses opinions très-avancées, et devint successivement président du département, député à l'Assemblée législative, puis à la Convention. Il vota la mort de Louis XVI, sans appel ni sursis. Il fut un de ceux qui poursuivirent avec le plus d'ardeur les girondins au 31 mai; il attaqua avec la même passion, après le 9 thermidor, les partisans de la montagne. Décrété d'arrestation après le 12 germinal, puis amnistié, il ne fut plus réélu à aucune législature à partir de cette époque. Lorsque après l'organisation du gouvernement consulaire des registres furent ouverts pour l'acceptation de la nouvelle constitution, Lecointre fut le seul habitant de Versailles qui y écrivit : « Non » ; son vote était longuement motivé. Frappé d'exil, il mourut dans une extrême gêne à la fin de sa vie, après avoir joui d'une grande aisance. On a de lui : *Conjuration formée, dès le 6 prairial, par neuf représentants du peuple, contre Maximilien Robespierre, pour l'immoler en plein sénat*; an II (1794), in-8°; les conjurés étaient Lecointre, Barras, Fréron, Courtois, Garnier de l'Aube, Rovère, Thirion, Tallien et Guffroy; — *Lecointre (Laurent) au peuple souverain*; an II (1794), in-8° : c'est une réfutation des attaques de Billaud-Varennes et Bourdon; — *Les Crimes de sept Membres des anciens Comités de Salut public et de Sûreté générale, ou dénonciation formelle contre Billaud-Varennes, Barrère, Collot d'Herbois, Vadier, Vouland, Amar et David*, seconde édit.; Paris, nivôse an III, in-8°. M. Dulaure a publié un supplément à cet ouvrage.

H. Lesueur.

Le Moniteur universel, an 1792, nos 19, 71; an 1793, nos 302, 304; an 1792, nos 50, 77, 107, 124, 159, 228, 234, 350, 362; an 1er, nos 43, 130, 259, 261; an II, nos 39, 85, 89, 109, 239, 318, 345, 351; an III, nos 71, 90, 99, 131, 146, 182, 186, 198, 200; an IV, no 44. — Thiers, *Histoire de la Révolution française*, t. IV, V et VI passim. — Lamartine, *Histoire des Girondins*, t. VII et VIII.

COINTOS, Voyez Quintus Calaber.

LE COMTE (*Jean*), ministre protestant français, né en 1500, à Étaples (Picardie), mort le 25 juillet 1572, à Grandson (Suisse). Disciple du savant Lefèvre d'Étaples, il répandit les doctrines de la réforme dans le diocèse de Meaux; les poursuites du parlement l'obligèrent à chercher un asile à la cour de Marguerite de Navarre. Après avoir été précepteur des fils de l'amiral Bonnivet, il passa en Suisse (1532), et acquit beaucoup de réputation par ses prédications et ses controverses. Telle était l'ardeur de son zèle religieux qu'un jour, en prêchant à Grandson, il interrompit son sermon pour aller renverser l'autel. De 1558 à 1567, il occupa une chaire d'hébreu à l'académie de Lausanne. On a de lui : *Démégories du comte d'Etaples sur les Dimanches, les Sacrements, le Mariage et les Trépassés*; 1549. K.

Haag frères, *La France protestante*.

LECOMTE ou **LECONTE DE BIÈVRE** (*Jean-Joseph-François*), littérateur français, né à Bièvre, vers la fin du dix-septième siècle, fut admis, comme associé, à l'Académie des Sciences de Paris. On a de lui : *Histoire des deux Aspasies, femmes illustres de la Grèce*; Paris et Amsterdam, 1736, in-12, ouvrage devenu rare et écrit avec élégance et plein d'une critique judicieuse; — une *Épître* en vers, adressée, en 1736, à Maupertuis, Clairault et Camus, sur leur voyage dans le Nord. Les remarques cosmographiques qui précèdent cette pièce ont fait attribuer à Lecomte deux opuscules de Maupertuis, intitulés : *Examen des trois Dissertations que M. Desaguilliers a publiées sur la figure de la Terre*; 1738, in-12; — *Examen désintéressé des différents ouvrages qui ont été faits pour déterminer la figure de la Terre*; Oldembourg (Paris), 1738, in-12.

Lecomte de Bièvre, fils ou neveu du précédent, avec lequel il a été souvent confondu, mort le 27 août 1755, à Romorantin, où il était procureur du roi, est auteur d'un *Eloge de Pothier*; Orléans et Paris, 1772, in-12. F.-X. T.

Dreux du Radier et Pesselier, dans le *Glaneur français*.

tom. II. — Barbier, *Dictionnaire des Anonymes*. — Quérard, *La France Littéraire*.

LECOMTE (*Florent*), archéologue français, né vers le milieu du dix-septième siècle, mort à Paris, en 1712. Il prenait le titre de sculpteur et de peintre, et s'occupait du commerce des tableaux. On a de lui : *Cabinet des Singularités d'Architecture, Peinture, Sculpture et Gravure, ou introduction à la connaissance des plus beaux arts figurés sous les tableaux, les statues et les estampes*; Paris, 1699-1700, 3 vol. in-12; Bruxelles, 1702, 3 vol. in-12. J. V.

Quérard, *La France Littéraire*.

LECOMTE (*Marguerite*), graveur française, née à Paris, vers 1719, morte à la fin du dix-huitième siècle. Mariée à un procureur du Châtelet, elle se distingua par son goût pour les arts. Elle a gravé à l'eau-forte des têtes et des paysages qui ne sont pas sans mérite. On cite d'elle un *Portrait du cardinal Alexandre Albani*, in-4°, une *Suite de Papillons* exécutés d'après nature, et des vignettes pour une traduction de Gessner par Huber; 1764. On possède le portrait de Marguerite Lecomte, dessiné par Watelet et gravé par Lempereur. J. V.

Basan, *Dict. des Graveurs*.

LECOMTE (*Félix*), sculpteur français, né à Paris, en 1737, mort en 1817. Élève de Vassé et de Falconet, il remporta le premier prix au concours de l'Académie par un bas-relief du *Jugement de Salomon*, et alla visiter l'Italie comme pensionnaire de l'Académie; malheureusement, entraîné par le goût de son temps, il semble y avoir plutôt étudié les œuvres du Bernin que les chefs-d'œuvre de l'antiquité. Revenu à Paris en 1769, il fut, en 1771, admis à l'Académie royale de Peinture et de Sculpture; son morceau de réception fut une *Statue en marbre de Phorbas*. Ses autres ouvrages principaux sont sept bas-reliefs en terre cuite représentant les *Sacrements*, une *Piété*, groupe qu'il fit pour la cathédrale de Rouen et la *Statue de Fénelon*, qui décore la salle des séances de l'Institut. Lecomte employa les loisirs forcés que lui fit la révolution à se livrer à ses goûts littéraires, et composa surtout des fables qui eussent mérité les honneurs de l'impression. En 1810, il fut nommé membre de la classe des Beaux-Arts de l'Institut. Il avait conservé toutes ses facultés, et il professait encore à l'Académie quand il fut enlevé par une attaque d'apoplexie, à l'âge de quatre-vingts ans. E. B—n.

Quatremère de Quincy, *Éloge de Lecomte*.

LECOMTE (*Louis*), missionnaire français, né à Bordeaux, vers le milieu du dix-septième siècle, mort dans cette même ville, en 1729, fut un des six mathématiciens jésuites qui s'embarquèrent avec le chevalier de Chaumont, nommé ambassadeur extraordinaire à Siam, pour se rendre dans ce royaume, d'où ils devaient passer en Chine. Parti de Brest, le 3 mars 1685, Lecomte, après avoir visité le cap de Bonne-Espérance et Pondichéry, arriva à Siam, le 24 septembre de la même année. Phra-Naraï, qui se piquait de cultiver les mathématiques, le retint près de deux ans à sa cour. Mais la révolution qui suivit la mort de ce prince permit aux missionnaires de continuer leur route vers la Chine. Lecomte arriva à Ning-Po le 27 juillet 1687, et le 8 février suivant à Pékin. Les fonctions du ministère apostolique qu'il eut à remplir dans le Chen-si et dans d'autres provinces de la Chine le mirent à portée de bien connaître ce pays, et lui fournirent l'occasion de nombreuses observations astronomiques. Il en avait fait au cap de Bonne-Espérance, à Pondichéry, à Siam et à Louvo; il en fit à Canton, à Pékin et dans d'autres endroits. Il observa deux comètes en 1686 et 1689, et le passage de Mercure sur le disque du Soleil, en 1690. Vers 1692, Lecomte fut envoyé à Rome pour les besoins des missions, et revint ensuite en France, où il fut quelque temps confesseur de la duchesse de Bourgogne. Des contestations venaient de s'élever en Chine entre les jésuites et les missionnaires de la congrégation des Missions Étrangères, au sujet de quelques cérémonies pratiquées dans ce pays. Les jésuites les toléraient, les missionnaires des Missions Étrangères les rejetaient comme idolâtres. Lecomte défendit le sentiment de ses confrères dans ses *Nouveaux Mémoires sur l'État présent de la Chine*, imprimés à Paris en 1696, 1697 et 1701, 3 vol. in-12, fig. Cet ouvrage, écrit d'ailleurs d'une manière intéressante, est répréhensible pour les paradoxes qu'il renferme: c'est un panégyrique outré de la civilisation chinoise. Les Chinois, si l'on en croit l'auteur, ont de tout temps connu et adoré le vrai Dieu. Lecomte développe les mêmes idées dans une lettre au duc du Maine *Sur les Cérémonies de la Chine*; Liége, 1700, in-12. Les directeurs des séminaires des Missions Étrangères à Paris déférèrent ces *Nouveaux Mémoires* et la lettre sur les *Cérémonies de la Chine* à la cour de Rome et à la faculté de théologie de Paris. Malgré les éclaircissements et les protestations du P. Legobien, la faculté, sur le rapport des huit députés chargés d'examiner les ouvrages incriminés, censura, le 18 octobre 1700, dix-neuf extraits, tant des *Nouveaux Mémoires* et de la lettre au duc du Maine que d'un autre écrit, et condamna la plupart des propositions comme fausses, téméraires et erronées. Les jésuites firent en vain paraître plusieurs lettres et réponses pour justifier les livres censurés. Lecomte ne fut pas plus heureux auprès d'Innocent XII et de la congrégation nommée par ce pape pour examiner l'affaire. Lecomte était encore à Rome en 1702; on le voit par une lettre du 17 mars de cette année, qu'il adressa au supérieur du séminaire des Missions Étrangères à Paris. Dupin attribue encore au père Lecomte, sur des matières, une *Lettre d'un Missionnaire de la Compagnie de Jésus*; 1697. Les *Nouveaux Mémoires* furent compris dans la liste

des ouvrages que, par son arrêt du 6 août 1761, le parlement de Paris condamna au feu. Cette liste fut dressée par l'esprit de parti plus que par le zèle de l'orthodoxie. F.-X. T.

Documents inédits. — Le P. Tachard, *Relation d'un Voyage à Siam.* — Le chevalier de Chaumont, *Relation de l'Ambassade à Siam.* — Legobien, *Éclaircissements sur les honneurs que les Chinois rendent à Confucius et aux morts.* — Dupin, *Histoire ecclésiastique du dix-septième siècle*, tom. IV.

* **LECOMTE** (*Hippolyte*), peintre français, né à Puiseaux, département du Loiret, en 1781. Il eut pour maître Regnault. Son premier tableau parut au salon de 1804, et il exposa successivement à presque tous les salons jusqu'à ceux de 1847. Les sujets qu'il a traités sont des tableaux de genre historique, des paysages, des batailles sur toiles de moyenne dimension, celles-ci pour le musée de Versailles. Voici la liste de ses ouvrages principaux : *Jeanne d'Arc*, sal. de 1808 ; — *Humanité de Napoléon envers les prisonniers*, sal. de 1810 ; — *Louis XIII forçant les retranchements du Pas-de-Suze*, sal. de 1819, est dans la galerie de Fontainebleau ; — *Marie Stuart s'évadant du château de Loch-Leven*, sal. de 1831 ; — *Combat à la porte Saint-Denis en juillet 1830*, sal. de 1831 ; — *Combat de Mautern, en Styrie, en 1809*, même salon ; — *Prise et Capitulation de Villefranche en Piémont*, sal. de 1841 ; — *Bataille de Raab (campagne d'Autriche)*, id. ; — *Prise de Patras en 1828*, id.

G. de F.

Annuaire statistique des Artistes. — *Livrets des Salons.*

LECOMTE (*Hyacinthe-Louis-Victor-Jean-Baptiste* Aubry), dessinateur lithographe français, né à Nice, en 1797, de parents d'origine française, mort à Paris, en mai 1858. Venu à Paris à la fin de l'empire, il entra en 1816 au ministère des finances, où il resta pendant neuf ans, suivant en même temps l'atelier de Girodet et se présentant aux concours de l'École des Beaux-Arts. Il exposa pour la première fois en 1819, obtint des médailles en 1824 et 1831, et la croix d'Honneur en 1849. Parmi ses lithographies on cite : *La Vierge de saint Sixte, L'Enfant Jésus, Ève* et *La Danse des Amours*, d'après Raphael ; — *La Joconde*, d'après Léonard de Vinci ; — une *Sainte Famille* d'après Poussin ; — *Danaé, Ariane, Érigone, Endymion, Zéphyre, Atala, Chactas*, une *Scène du Déluge*, d'après Girodet ; — *Corinne au cap de Misène, L'Amour et Psyché, La Peste de Marseille*, d'après Gérard ; — *L'Enlèvement de Psyché, Une Famille malheureuse*, d'après Prudhon ; — *La Paix du ménage*, d'après Greuze ; — *La Druidesse*, d'après M. Horace Vernet ; — *La Francesca*, d'après M. Ingres. On lui doit en outre bon nombre de portraits et des *Vues d'Auvergne* pour le voyage du baron Taylor. L. L—t.

Ch. Gabet, *Dict. des Artistes de l'École franç. au dix-neuvième siècle.* — Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.* — *Livrets des Salons*, 1819-1855.

* **LECOMTE** (*Jules*), littérateur français, né à Boulogne-sur-Mer, le 20 juin 1812. Fils d'un officier de marine, il fit plusieurs voyages de long cours, devint lieutenant, puis, vers 1832, renonçant à la carrière maritime, il vint à Paris, et se livra à la littérature. Après quelques essais, il fonda en 1834 *Le Navigateur*, puis la *Revue Maritime*, enfin *La France Maritime*, ouvrages périodiques. Il écrivit des romans, des ouvrages historiques, des pièces de théâtre, devint rédacteur de divers journaux dans lesquels il sème avec esprit un grand nombre d'anecdotes. Voici la liste de ses principaux travaux : *Pratique de la Pêche de la Baleine dans les mers du Sud* ; 1833, in-8° ; c'est la relation d'un voyage qu'il fit lui-même ; — *Dictionnaire pittoresque de Marine* ; 1833, in-4° ; 2e édit., en 1836 ; — *L'Ile de La Tortue* ; 1837, 2 vol. in-8° ; — *Lettres sur les Écrivains français* ; Bruxelles, 1837, in-18 ; ces lettres, qui eurent un grand succès, parurent sous le pseudonyme de *van Engeloom*, d'abord dans *L'Indépendance belge* et furent aussi réimprimées dans le *Cabinet de Lecture* ; — *Les Smoglers* ; 1838, 2 vol. in-8° ; — *Le capitaine Sabord* ; 1839, 2 vol. in-8°, et 1844, 4 vol. in-12 ; — *Les Folies parisiennes, roman de mœurs* ; 1840, 2 vol. in-8° ; — *Une Jeunesse orageuse* ; 1841, 2 vol. in-8° ; — *Le Frélon des Cyclades* ; 1844, 3 vol. in-8° ; — *L'Italie des Gens du Monde* : t. Ier, *Venise, description littéraire, historique et artistique*, etc. ; 1844, in-8° ; — *Parme sous Marie-Louise* ; 1845, 2 vol. in-8° ; — *Les Pontons anglais, roman maritime* ; 1850-52, 5 vol. in-8°, publié aussi dans les journaux *La République* et *L'Estafette*, sous le nom de J. Du Camp ; — *Histoire de la Révolution de Février, jusques et y compris le siége de Rome* ; 1850, in-8°, sous le même nom ; — *Histoire de l'Année* 1850, in-8° ; — *Souvenirs de l'année* 1856 ; 1857, in-8°. M. Lecomte a collaboré à un grand nombre de journaux et recueils périodiques.

G. de F.

Documents particuliers. — *Journal de la Librairie.*

LECONTE (*Gabriel*), plus connu sous le nom de frère *Gabriel de La Croix*, ecclésiastique français, né à Alençon, le 17 mai 1617, mort à Rouen, le 9 mars 1697. Il fit ses études à Reims, et devint recteur de l'université de cette ville. Dégoûté du monde, il revêtit l'habit monastique chez les carmes déchaussés en 1636, et prit alors le nom de frère *Gabriel de La Croix*. Devenu prieur à Rouen, il fonda, en 1660, une nouvelle maison de son ordre à La Garde-Châtel, près Avranches. Il mourut provincial définiteur des carmes déchaussés. On a de lui : une traduction française de la *Tabula evangelica* du P. Maurice de La Croix ; — et l'*Histoire générale des Carmes déchaussés de la congrégation d'Espagne*, trad. de l'espagnol du P. François

de Sainte-Marie; Paris, 1635-1660, in-fol. et quelques autres ouvrages théologiques. A. L.

Richard et Giraud, *Bibliothèque Sacrée*.

LECONTE (*Noël*). *Voy.* CONTI.

* **LECONTE** (*F.*), voyageur français, né vers 1800. Il était capitaine de corvette lorsqu'il fut chargé en 1843 de visiter le pays des Birmans, et son passe-port, adressé au ministre de la marine, se trouve inséré, à partir de l'année 1846, dans la *Revue d'Orient*, fondée par MM. Alphonse Denis et Abel Hugo. On y trouve des détails curieux sur le pays des Birmans et particulièrement sur le Pégu. F. D.

Documents particuliers.

LECONTE (*Antoine*), en latin *Contius*, jurisconsulte français, né vers 1526, à Noyon, où son père était prévôt, mort à Bourges, en 1586. Il professa le droit à Bourges et à Orléans; il comptait parmi ses élèves l'historien de Thou, qui l'appelle *certi judicii et exactæ diligentiæ jurisconsultus*. Bien que cousin germain de Calvin, il se montra constamment opposé aux doctrines du novateur. Leconte a donné diverses corrections aux textes du droit civil et du droit canonique; ses opinions diffèrent ordinairement de celles de Duaren et d'Hotman. Il a donné une édition annotée du *Corpus Juris civilis*; Paris, 1562, 9 vol. in-8°; Lyon, 1571, 15 vol. in-8°. Un choix de ses notes se retrouve dans l'édition du même ouvrage due à Charondas; Anvers, 1575, 2 vol. in fol. Ses travaux, d'abord imprimés séparément, ont été réunis sous ce titre : *Antonii Contii Opera omnia quæ exstant, nunc primum, ex manuscriptis auctoris, in unum redacta, digestaque studio et diligentia Edmundi Merillii*; Paris, 1616, in-4°; Naples, 1725, in-fol. E. R.

J. Aug. de Thou, *Histoire*, liv. LXIII, an 1577. — Scévole de Sainte Marthe, *Éloges*, liv. I. — Struvius, *Bibliotheca Juris selecta*. — D. Simon, *Nouvelle Bibliothèque hist. et chron. des principaux Auteurs*, etc. — Camus, *Bibliothèque choisie de Livres de Droit*.

* **LE CONTE DE LISLE** (*Charles-Marie*), poëte français, né à l'île Bourbon, en 1820. A la suite de plusieurs voyages en France, il vint se fixer à Paris, en 1847. En 1848 il s'occupa de politique; mais il se voua bientôt tout entier à la poésie. Son premier ouvrage était une imitation de l'antique. « M. Le Conte de Lisle, disait M. Sainte-Beuve, a un caractère des plus prononcés et des plus dignes entre les poëtes de ce temps. Jeune, mais déjà mûr, d'un esprit ferme et haut, nourri des études antiques et de la lecture familière des poëtes grecs, il a su en combiner l'imitation avec une pensée philosophique plus avancée et avec un sentiment très-présent de la nature. Sa Grèce à lui, c'est celle d'Alexandrie, et il l'élargit encore et la reporte plus haut vers l'Orient. On ne saurait rendre l'ampleur et le procédé habituel de cette poésie si on ne l'a entendue dans son récitatif lent et majestueux; c'est un flot large et continu, une poésie amante de l'idéal, et dont l'expression est toute faite aussi pour des lèvres harmonieuses et amies du nombre. » L'Académie Française couronna ce début en 1854 en accordant à l'auteur le prix Maillé Latour-Landry, « dans le but d'encourager, disait M. Villemain, le talent naissant, grave et noble d'un jeune écrivain tout préoccupé de la langue et de l'harmonie des Grecs, et leur empruntant quelques beaux essais d'une forme souvent austère ou gracieuse ». Deux ans plus tard, la même Académie offrait le prix Lambert à M. Le Conte de Lisle, pour son second recueil. « C'est un poëte mûri dans la retraite et l'étude dont nous saluons le nouvel avénement, ajoutait M. Villemain. M. Le Conte de Lisle est un talent à part, qui, loin des routes ordinaires de la fortune ou même du succès, aspire à la haute poésie. Son art est à la fois savant et hardi, plus digne de la gloire que sûr de la popularité. » En 1857, l'Académie Française décerna au troisième recueil de poésies de M. Le Conte de Lisle un des prix réservés aux ouvrages les plus utiles aux mœurs. M. Le Conte de Lisle appartient à la nouvelle école poétique, qui s'attache avant tout à la forme extérieure, qui moule admirablement le vers, le façonne, le découpe savamment, le sculpte, le cisèle en quelque sorte avec amour. Il est surtout passionné pour la beauté physique, qu'il invoque dans *Hypatie* :

Les Dieux sont en poussière et la terre est muette;
Rien ne parlera plus dans ton ciel déserté,
Dors, mais vivante en lui, chante au cœur du poëte
L'hymne mélodieux de la sainte beauté.

Elle seule survit, immuable, éternelle.
La mort peut disperser les univers tremblants;
Mais la beauté flamboie, et tout renaît en elle,
Et les mondes encor roulent sous ses pieds blancs.

On a comparé l'œuvre de M. Le Conte de Lisle à une belle statue taillée dans l'antique, mais froide comme le marbre; plus d'une pièce proteste contre cette assimilation; il suffit de citer *Hélène* et *Niobé*, où l'on sent la vie et la passion sous la forme antique. Il est vrai que l'auteur célèbre en plus d'un endroit l'immobilité du néant : depuis, ses idées paraissent s'être modifiées, et s'il n'admet pas le spiritualisme du moyen âge; s'il regarde le cycle chrétien comme barbare, il s'est du moins inspiré des scènes de l'Évangile. On a de M. Le Conte de Lisle : *Poèmes antiques*; Paris, 1852, in-18; — *Poésies nouvelles*; Paris, 1854, in-18; — *Poèmes et poésies*; Paris, 1855, in-18; — *Poésies complètes*; Paris, 1858, in-18 : c'est la réunion des trois recueils précédents. L. L—T.

Rapports de M. Villemain à l'Académie Française sur les prix décernés en 1853, 1854, 1856 *et* 1857. — Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, tome V, p. 312. — Cuvillier-Fleury, *De quelques Poésies nouvelles*, dans le *Journal des Débats* du 6 mars 1853. — Ph. Chasles, *Les Poèmes de M. Le Conte de Lisle*; dans l'*Athenæum français*, février 1856. — A. de Pontmartin, *Nouvelles Causeries du samedi*, p. 276.

LE COQ (*Pascal*), médecin français, né en 1567, à Villefagnan (Poitou), mort en 1632. Il passa neuf ans à parcourir diverses contrées de l'Europe

afin d'en étudier les plantes, et se fit recevoir docteur en médecine à Poitiers, en 1597. Sur la fin de sa vie il obtint le titre de médecin ordinaire du roi. On a de lui : *Bibliotheca Medica sive catalogus illorum qui ex professo artem medicam scriptis illustrarunt*; Bâle, 1590, in-8°; — Ἀλέκτωρ προλεγόμενος, *sive oratio de galli gallinacei natura et proprietatibus*; Poitiers, 1613, in-8° : opuscule qui présente un résumé de tout ce que les anciens ont dit du coq et de ses vertus médicales. K.

Eloy, *Dict. de Méd.*

LE COQ (*Thomas*), auteur dramatique français, né en Normandie, vivait dans le seizième siècle. Il était prieur curé de La Sainte-Trinité de Falaise et de Notre-Dame de Guibray en Normandie. Il a écrit en vers français une tragédie morale intitulée : *L'Odieux et sanglant meurtre commis par le maudit Caïn à l'encontre de son frère Abel*, extraite du quatrième chapitre de la *Genèse*; Paris, 1580. E. D—S.

Rigoley de Juvigny, *Bibliothèque Française*, etc., t. II, p. 132.

LECOQ-MADELAINE, littérateur français, né dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Appartenant à une famille noble, il suivit la carrière militaire, et parvint au grade de lieutenant-colonel. On a de lui : *La Fidélité couronnée, ou histoire de Parménide, prince de Macédoine*; Bruxelles, 1706; Lyon, 1711, in-12; — *Abrégé historique de la maison d'Egmont*; 1707, in-4°; — *Service de la Cavalerie*; Paris, 1720, in-12; — *Histoire et Explication des Calendriers hébreu, romain et français*; Paris, 1727, in-12, dédié au cardinal Fleury. J. V.

Quérard, *La France Littér.*

LECOQ (*Luc*), prédicateur et écrivain français, né en 1669, mort le 20 février 1742. Il était chanoine de la cathédrale d'Orléans. On a de lui *Oraison funèbre du cardinal de Coislin, évêque d'Orléans*; Orléans, 1706, in-4°; — *Abrégé des raisons qui condamnent la comédie*, et *Réfutation des prétextes dont on se sert pour la justifier*; Orléans, 1717, in-12; — *Recueil de cantiques spirituels sur les mystères de la religion*; Orléans, in-16. A. L.

Lenoard et Girard, *Bibliothèque sacrée*.

LECOQ (*Pierre*), canoniste français, né à Ifs, près Caen, le 29 mars 1728, mort le 1[er] septembre 1777. Il entra en 1753 dans la congrégation des Eudistes, dont il devint supérieur général en 1775. On a de lui : *Dissertation théologique sur l'usure du prêt de commerce et sur les trois contrats*; Rouen, 1767, in-12; — *Lettres sur quelques points de la discipline ecclésiastique*; Caen, 1769, in-12; — *Traité de l'état des personnes selon les principes du droit français et du droit coutumier de la province de Normandie pour le for de la conscience*; Rouen, 1777, 2 vol. in-12; — *Traité des différentes espèces de biens*; 1778; — *Traité des Actions*; 1778. E. G.

Desessarts, *Siècles Littéraires*.

LECOQ (*Charles-Chrétien-Erdmann-Edler*), général allemand, né à Torgau, le 28 octobre 1767; mort le 30 juin 1830, à Brieg, canton de Vaud. Il descendait d'une famille de calvinistes réfugiés de France. Son père était major général au service de Saxe. Sa mère, née Bitaubé, était la sœur de l'écrivain français de ce nom. Envoyé à l'école de Meissen à l'âge de neuf ans, il en sortit deux ans après pour entrer au service comme cadet, et au bout de quelques mois il était sous-officier; en 1780, il obtint le grade d'enseigne dans le régiment de son père. Il fit avec distinction les premières campagnes de l'époque de la révolution contre la France. Nommé major en 1800, il propagea dans l'armée saxonne ce qu'on appelait les *heures d'entretien*, lesquelles contribuèrent beaucoup à l'instruction du soldat. En 1806, il commandait un bataillon de grenadiers, avec lequel il rejoignit le corps de Blücher après la bataille d'Iéna, et se dirigea sur l'Oder. Tout à coup, il quitta le camp des coalisés sans en donner aucun avis, mouvement qui lui a été reproché, mais qui fut suivi de la conclusion de la paix entre la France et la Saxe. Wittenberg ayant été fortifié dans l'intérêt de l'armée française, Lecoq en fut nommé commandant. Bientôt après il devint colonel, puis adjudant général. En 1809 il prit le commandement d'un régiment d'infanterie, et au commencement de la guerre contre l'Autriche il fut placé comme général major à la tête d'une brigade d'infanterie. Il se fit remarquer à la bataille de Wagram, où il fut blessé. L'armée saxonne ayant été réorganisée, au retour de cette campagne, Lecoq fut promu lieutenant général et commanda une division. Bientôt il fut chargé de la formation d'un nouveau corps d'infanterie légère; il en rédigea les règlements, et s'occupa de son instruction. En 1812, un corps de vingt mille Saxons fut mobilisé pour agir, comme septième corps, dans la grande armée qui envahit la Russie sous la conduite de Napoléon. Lecoq organisa ce corps, et y conserva le commandement d'une division. Il déploya beaucoup de bravoure dans cette campagne, et sut maintenir la discipline parmi ses troupes. Revenu près de Dresde, après la retraite, il se sépara des Français, et ramena les débris de son corps à Torgau, où il les remit au général Thielman. En 1813, il ne prit aucune part au combat de Bautzen; mais pendant l'armistice il réunit des troupes, et, arrivé au camp de Gorlitz au commencement du mois d'août, il reprit le commandement général des Saxons, avec lesquels il combattit à Grosbeeren et Dennewitz. A la suite de cette affaire il fondit ses deux divisions en une seule, en remit le commandement au général Zeschau, et se rendit à Dresde. Après la bataille de Leipzig, la Saxe se joignit aux confédérés; Lecoq n'obtint aucun emploi, sans doute parce qu'on le considérait comme un partisan de Napoléon. Il suivit cependant l'armée, et prit spontanément le commandement d'une brigade avec laquelle il

combattit près de Condé. Ensuite il investit Maubeuge, et résista à plusieurs sorties de la garnison. Quand la paix de Paris fut signée, Lecoq conduisit les troupes saxonnes dans leurs cantonnements sur la rive gauche du Rhin, et il établit son quartier général à Coblentz. Envoyé au congrès de Vienne, porteur d'une adresse des soldats saxons inquiets sur le sort de leur pays, Lecoq fut mal reçu par le général en chef, éloigné de son corps et renvoyé en Saxe; en même temps l'ordre de le traduire devant un conseil de guerre était expédié. Cette menace ne fut pas exécutée; mais Lecoq resta sans emploi jusqu'en 1815. Le roi de Saxe l'appela alors près de lui à Presbourg. Lorsque ce prince eut été dépouillé de la moitié de ses États, il envoya Lecoq auprès des troupes cantonnées dans la principauté de Waldeck pour opérer la séparation des soldats. Il remplit cette mission difficile avec prudence, et conduisit à Osnabruck la partie de l'armée qui restait à la Saxe. La campagne de 1815 ne lui offrit aucune occasion de se distinguer; son corps fut seulement chargé d'investir quelques forteresses en Alsace. Après la nouvelle paix de Paris, Lecoq retourna en Saxe, où le roi lui donna le commandement général de l'armée saxonne. Il s'y occupa avec zèle de l'instruction des troupes et de nouveaux règlements pour le service et les exercices. Relevé d'une maladie grave, il entreprit un voyage en Suisse, où il mourut. J. V.

Cerrini, *Les Campagnes des Saxons de* 1812 *et* 1813. — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — *Biogr. univ. et port. des Contemp.* — Thiers, *Hist. du Consulat et de l'Empire.*

* **LECOQ** (*Henri*), naturaliste français, né à Avesnes (Nord), le 14 avril 1802. Il étudia la pharmacie à Paris, et fut reçu docteur en 1827. Il alla s'établir à Clermont-Ferrand, où il devint professeur d'histoire naturelle, directeur du jardin botanique et du cabinet minéralogique, correspondant de l'Académie des Sciences et, depuis 1850, membre de la Légion d'Honneur. Ses principaux travaux sont : *Éléments de Minéralogie appliquée aux sciences chimiques* (avec M. de Girardin); 1826, 2 vol. in-8°; — *Principes élémentaires de Botanique et de Physiologie végétale*; Paris, 1828, in-8°; — *De la Préparation des Herbiers pour l'étude de la Botanique*; Strasbourg, 1828, in-8°; — *Vues et coupes des principales formations géologiques du département du Puy-de-Dôme, accompagnées de la Description et des Échantillons des Rochers qui les composent* (avec M. J.-B. Bouillet); Clermont-Ferrand, 1828, in-8° et atlas in-4°; — *Dictionnaire raisonné des Termes de Botanique et des Familles naturelles, contenant*, etc. (avec M. Jullier); Clermont-Ferrand, 1830, in-8°; — *Coup-d'Œil sur la formation géologique du groupe des monts Dore, accompagné de la Description et des échantillons des substances minérales* (avec M. J.-B. Bouillet); Clermont-Ferrand, 1831, in-8°; — *Itinéraire du département du Puy-de-Dôme, contenant l'indication des principales formations géologiques*, etc. (avec M. J.-B. Bouillet); Clermont-Ferrand, 1831, in-8°; — *Rercherches sur l'emploi des Engrais salins en agriculture*; Clermont-Ferrand, 1832, in-8°; — *Description pittoresque de l'Auvergne*; Paris, 1835-1837; — *Éléments de Géographie physique et de Météorologie*; Clermont-Ferrand, 1836 1837, in 8° avec quatre pl.; — *Traité des Plantes fourragères, ou Flore des prairies naturelles et artificielles de la France*; Clermont-Ferrand, 1844, in-8°; — *De la Fécondation naturelle et artificielle des végétaux et de l'hybridation*; Clermont-Ferrand, 1845, in-8°; — *Des Glaciers et des Climats*; Paris, 1847, in-8°; — *Recherches sur les forces diluviennes indépendantes de la chaleur de la terre, sur les phénomènes glaciaire et erratique*; Strasbourg, 1847, in-8°; — *Catalogue raisonné des Plantes vasculaires du plateau central de la France composant l'Auvergne, le Vélay, la Lozère, les Cévennes, une partie du Bourbonnais et du Vivarais* (avec M. Martial-Lamotte); Paris, 1847, in-8°; — *De la Toilette et de la Coquetterie des Végétaux*; 1847, in-8°; — *Observations météorologiques faites pendant les années* 1850 *et* 1851 *à Clermont-Ferrand*; Clermond-Ferrand, 1855, in-8°; — *Études sur la Géographie botanique de l'Europe et particulièrement sur la végétation du plateau central de la France*; Clermond-Ferrand, 1854-1857, 7 vol. gr. in-8° (non terminé). C'est l'ouvrage le plus important de l'auteur. M. H. Lecoq a été collaborateur du *Dictionnaire de Chimie* de Brismontier, et il a fourni des notes au célèbre géologue allemand Léopold de Buch pour ses *Observations sur les volcans de l'Auvergne*. Il est rédacteur en chef des *Annales scientifiques, littéraires et industrielles de l'Auvergne*, publiées par l'Académie de Clermont-Ferrand, depuis l'année 1828 jusqu'à ce jour. Enfin, en 1857, il a communiqué à l'Académie des Sciences un Mémoire sur la *Circulation de l'air dans les tubes aérifères des plantes aquatiques*. G. de F.

Documents particuliers. — *Journal de la Librairie.* — *Compte-rendu des Séances de l'Acad. des Sciences*, 1857, n° 21.

LECOR (*Carlos-Frederico*), général portugais, né à Faro (dans le royaume des Algarves), le 11 septembre 1764, mort le 2 août 1836. Il prit part à la guerre de la Péninsule, et à la bataille de Vittoria, il commandait la 6e brigade d'infanterie. Nommé lieutenant général en 1815, il passa au Brésil à la tête des volontaires royaux, et fit, en 1817, la conquête de Montevideo, s'empara de la Banda-Oriental, et resta gouverneur de ce vaste territoire jusqu'en 1828, époque à laquelle il revint à Rio-de-Janeiro. Ferd. D.

Baptista da Sylva Lopez, *Corografia do Reino do Algarve*; Lisbonne, 1841. — Brossard, *Les Provinces de la Plata*.

LECORVAISIER (*René*), théologien français,

né à Angers, en 1580, mort dans la même ville, vers 1630. Il fit ses études en Sorbonne, devint aumônier du roi, quitta bientôt la cour, et revint à Angers, où il professa pendant trois ans la théologie. En 1612 il fut appelé à prêcher le Carême dans la paroisse de la Chateigneraye, envahie par l'hérésie. Il s'y attaqua directement au propagateur des doctrines nouvelles, Georges Thompson, qui venait de publier : *La Chasse de la Bête Romaine, où ... il est recherché et évidemment prouvé que le pape est l'Antichrist* (La Rochelle, 1611, ou Genève, 1612, in-8°), et non content de la réfuter en chaire à sa manière, il lui répondit par *La Chasse au Loup cervier, où est traité des jeûnes de l'Église catholique contre les impies et hérétiques calomnies de Georges Thompson, soi-disant ministre de La Chateigneraye* (Paris, Martin-Virac, 1612). Un anonyme en donna une réfutation, à laquelle Lecorvaisier riposta par *La Réplique Apologétique pour la défense des prêtres pasteurs et prédicateurs de l'Église catholique, tant séculière que régulière, contre les calomnieuses hérésies publiées par Georges Tonson, ministre prédicant de la nouvelle opinion, ou La prétendue Déroute de la Chasse du Loup cervier* (Le Mans, 1625, in-8°). On a encore de Lecorvaisier : *Renati Corvaserii Andini, doctoris, christianissimi regis a consiliis et eleemosinis ad sacræ Theologiæ studiosos, Orationes duæ parænelicæ* (Angers, 1619 et 1626) ; — *Ejusdem Oratio tertia parænetica* (Angers, 1621). Ce sont les leçons d'ouverture de ses cours de théologie. Cette dernière est dédiée à Fouquet de La Varenne, comme la première à Pierre Dadie, chantre et chanoine de Troyes, neveu de René Benoist; — six anagrammes sur le nom d'*Antonius Regius* dans le *Floretum* d'Ant. Leroy. Célestin PORT.

Dupin, *Biblioth. des Aut. ecclésiast.* — Pocq. de Livonnières, *Les Illustres*, manusc.

LECOURBE (*Claude-Joseph*, comte), général français, né à Lons-le-Saulnier, en 1760, mort à Béfort, le 23 octobre 1815. Son père, ancien officier d'infanterie, dirigea son éducation vers l'état militaire. Le jeune Lecourbe quitta ses études pour s'engager dans le régiment d'Aquitaine; il en sortit au bout de huit ans, sans avoir obtenu d'avancement. A la révolution il vivait retiré dans sa famille. A l'époque de l'organisation des gardes nationales, il fut fait commandant de celle de Lons-le-Saulnier, et ne tarda pas à rejoindre l'armée du Haut-Rhin à la tête d'un bataillon du Jura. Son habileté et son courage lui valurent un avancement rapide. A Hondschootte il renversa avec son bataillon deux escadrons hanovriens, et à Maubeuge il entra le premier dans les lignes de Wattignies. Il était déjà chef de brigade à Fleurus, où il soutint pendant sept heures, à la tête de trois bataillons seulement, le choc de 10,000 Autrichiens. Il fut ensuite successivement employé aux armées de Sambre et Meuse, de Rhin et Moselle, du Danube et de l'Helvétie; à la fin de 1795, pendant la retraite du camp retranché de Mayence, il contint l'ennemi pendant vingt-quatre heures; mais n'ayant pas reçu à temps l'ordre de se retirer, son corps fut enveloppé. Il prit alors une attitude si imposante et tua tant de monde à l'ennemi, qu'il put passer et rejoindre le gros de l'armée. Général de division en 1798, il assista aux sanglantes batailles de Rastadt, les 6 et 9 juillet, et il contribua beaucoup aux succès de ces deux journées. Il se fit encore remarquer à la sortie de Kehl effectuée par Desaix. En 1799 il commandait l'aile droite de l'armée d'Helvétie; à Frunsteremender, il mit les Autrichiens en déroute, et enleva le corps entier du général Laudon. Il s'était avancé vers le Tyrol lorsque l'arrivée des Russes en Italie, le força de rentrer en Suisse. Après une suite de combats contre l'archiduc Charles, Lecourbe arrêta Souvarof, qui paraissait en Suisse, pendant que Masséna s'emparait de Zurich. Dans cette ville Lecourbe eut à apaiser un soulèvement militaire, et il le fit avec une grande énergie. Le général Moreau confia l'aile droite de son armée à Lecourbe, qui passa le Rhin près de Schaffhouse, le 1er mai 1800, s'empara de Memmingen, franchit le Leck, se signala à Hochstædt, et soumit le pays des Grisons. La paix de Lunéville, en 1801, permit à Lecourbe de revenir en France, où il vécut dans une campagne aux environs de Paris. Lors du procès de Moreau, il prit un vif intérêt à la situation de son ancien général. Il fit en sa faveur toutes les démarches que sa position lui permettait, accompagna Mme Moreau aux audiences, assista à tous les débats, et exprima souvent son mécontentement par des gestes violents. Le premier consul raya Lecourbe du cadre de l'armée, et l'exila d'abord à Lons-le-Saulnier, puis à Bourges, où il séjourna pendant toute la durée de l'empire. En 1814 les souverains alliés lui firent un accueil favorable à Paris; le roi Louis XVIII lui rendit ses grades, et lui donna le titre de comte. Lors du débarquement de Napoléon, Lecourbe, qui venait d'être nommé inspecteur général d'armes dans la 6e division militaire, était dans sa terre de Ruffey (Jura). Mandé par le maréchal Ney, ainsi que le comte de Bourmont, il refusa de reconnaître l'empereur : « Bonaparte, répondit-il, ne m'a fait que du mal; le roi ne m'a fait que du bien; je suis venu pour servir le roi. » Les troupes s'étant prononcées pour Napoléon, Lecourbe partit furtivement pour Paris, dans le but de prendre les ordres de Louis XVIII. La France lui paraissait ressembler alors à l'empire romain dans sa décadence : « Si l'usurpateur est tué, disait-il pendant la route, il se présentera quatre ou cinq ambitieux qui se disputeront les débris de son empire. » Les généraux républicains se rallièrent pourtant au gouvernement des Cent Jours, et vers la fin du mois de mai Lecourbe accepta

le commandement du corps d'observation du Jura, dont le quartier général était à Béfort. Opposé au corps d'armée de l'archiduc Ferdinand, il perdit au mois de juin sa première ligne de défense à la suite de plusieurs combats très-vifs; mais il se maintint dans un camp retranché près de Béfort. Il envoya un des premiers sa soumission au gouvernement royal à la seconde restauration, et mourut peu de temps après, à Béfort. « Le général Lecourbe, qui fut soldat intrépide et officier très-éclairé, né montagnard, ardent chasseur, avait particulièrement étudié la guerre des montagnes, dit le général Dumas. Il y portait avec une rare sagacité des connaissances locales, une audace peu commune, et un tact admirable. » On a de lui : *Rapport au général en chef Moreau, contenant le précis des opérations de l'aile droite de l'armée du Rhin pendant le mois de frimaire de l'an IX;* Strasbourg, 1801, in-8°. Une statue a été inaugurée au général Lecourbe sur la place publique de Lons-le-Saulnier, le 30 août 1857. L. L—T.

Notice biographique sur le général Lecourbe, ses états de services, ses blessures; Lons-le-Saulnier, 1857. — *Notice historique sur le général Lecourbe, et vue de sa statue;* Lons-le-Saulnier, 1857. — Général Matth. Dumas, *Précis des événements militaires.* — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.*

LECOURBE (*Henri*), magistrat français, frère du précédent, mort vers 1840. Il exerçait les fonctions de juge au tribunal criminel de Paris lorsque le général Moreau y fut traduit comme complice de Pichegru, accusé de conspiration. Il opina pour l'absolution du général. L'année suivante il se présenta aux Tuileries pour demander au premier consul le rappel d'exil du général Lecourbe. Bonaparte le renvoya rudement. « Comment osez-vous, lui dit-il, juge prévaricateur, venir souiller mon palais par votre présence... Sortez. » Peu de temps après, le juge Lecourbe fut suspendu de ses fonctions. En 1814 le roi le nomma conseiller honoraire à la cour royale de Paris. On a de lui : *Opinion sur la conspiration de Moreau, Pichegru et autres, sur la non-culpabilité de Moreau; et procès-verbal de ce qui s'est passé à la chambre du conseil, entre les juges, relativement à ce général;* Paris, 1814, in-8°. J. V.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contem p.* — *Biogr. univ. et portat. des Contemp.*

LE COURRAYER (*Pierre-François*), théologien français, né le 17 novembre 1681, à Rouen, mort le 16 ou 17 octobre 1776, à Londres. Admis à l'âge de seize ans dans la congrégation de Sainte-Geneviève, il fut chargé des cours de philosophie et de théologie, et devint chanoine en 1706 et bibliothécaire en 1711. Quoiqu'il fût très-instruit, il ne s'avisa d'écrire qu'assez tard, et son premier écrit l'exposa à des tribulations nombreuses en même temps qu'il donna lieu à beaucoup de retentissement; il parut sous le voile de l'anonyme, et avait pour titre : *Dissertation sur la validité des ordinations des Anglais et sur la succession des évêques de l'Église anglicane, avec les preuves justificatives des faits avancés;* Bruxelles (Nancy), 1723, 2 part. in-12. Familier avec la théologie anglicane, il lui empruntait, comme base de son livre, cet argument favori, à savoir que les ordinations étaient valides parce que les évêques d'Angleterre peuvent prouver une succession non interrompue depuis l'avénement du christianisme. Plusieurs théologiens, l'abbé Gervaise, les PP. Hardouin et Lequien l'attaquèrent avec vivacité; loin de se laisser intimider, il se déclara l'auteur du livre, et prépara une défense où il soutint plus vivement encore et avec plus de détails ses premières opinions : *Défense de la dissertation sur la validité des ordinations des Anglais;* Bruxelles (Paris), 1726, 4 vol. in-12; trad. en anglais, Londres, 1728, in-8°. La dispute se ralluma. Mais l'autorité ecclésiastique et séculière intervint, et trancha ces ardents débats par une double condamnation. Le Courrayer fut d'un côté censuré par une assemblée de vingt-deux évêques qui se tint à Saint-Germain-des-Prés, et vit de l'autre ses deux écrits supprimés par arrêt du conseil d'État; enfin l'abbé de Sainte-Geneviève lança contre lui l'excommunication, et le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, déclara, dans une instruction pastorale, que de la doctrine de Courrayer était fausse, scandaleuse, injurieuse à l'Église et favorisant le schisme. Le chanoine répondit à ce dernier par sa *Lettre à M. de Noailles au sujet de son instruction pastorale du* 31 *octobre* 1727; Londres, 1728, in-12, où il proteste de sa fidélité à la religion catholique. On assure que quelques mois auparavant il avait fait sa soumission. Cependant, ne se croyant plus en sûreté à Paris, il passa en Angleterre, et fut accueilli avec beaucoup de bienveillance par Wake, primat de Cantorbéry, avec lequel il entretenait un commerce de lettres, et qui lui fit obtenir une pension du gouvernement. Il accepta en outre à Oxford une place de chanoine et le diplôme de docteur en théologie. Bien qu'il assistât aux offices de l'Église anglicane, il ne voulut point abjurer la foi catholique et romaine, dans laquelle il mourut. Ses écrits, où il s'explique librement sur les sacrements et les cérémonies, prouvent, au contraire, combien peu il y était attaché. « Dans les notes qu'il a jointes à ses traductions de Sleidan et de Sarpi, disent MM. Haag, il nie que le pape soit le vicaire de Jésus-Christ et le chef de l'Église; il lui refuse l'infaillibilité; il rejette le caractère indélébile du sacerdoce, condamne le célibat, le service en langue latine, se prononce contre la transsubstantiation, l'extrême-onction, le purgatoire, l'adoration des saints. » Outre les ouvrages cités, on a de lui: *Lettre à mylord Percival;* Londres, 1722, in-8°; — *Relation historique et apologétique des Sentiments et de la conduite du P. Le Courrayer, avec les preuves;* Amsterdam,

1729, 2 vol. in-12; — *Supplément aux deux ouvrages faits pour la défense de la validité des ordinations anglicanes*; ibid., 1732, in-12; — *Epistola de Vita et Scriptis Molineti*, dans la *Bibliotheca Theolog.*; Wittemberg, 1732; — *Histoire du Concile de Trente écrite en latin par Paolo Sarpi et traduite de nouveau en françois*, avec des notes critiques, historiques et théologiques; Londres, 1736, 2 vol. in-fol.; trois fois réimprimée et traduite en allemand; Halle, 1761-1765, 6 vol. in-8°, ainsi qu'en italien et en anglais. Cette version est fort estimée, et préférée souvent à l'original, qu'elle corrige habilement en plusieurs endroits; le style en est vif, clair et précis; — *Défense de la traduction de l'Histoire du Concile de Trente*; Amsterdam, 1742, in-8°, en réponse aux lettres pastorales des évêques d'Embrun et de Montpellier; — *Histoire de la Réformation, traduite du latin de Sleidan, avec des notes*; La Haye, 1767-1769, 3 vol. in-4°; trad. en allemand, Halle, 1771-1773, 4 vol. in-8°; — *Déclaration de ses derniers sentiments sur différents points de doctrine*; 1787, in-12 : ouvrage posthume publié en anglais par G. Bell. Le P. Le Courrayer a aussi donné une édition des *Lettres spirituelles du P. Quesnel*; Paris, 1721, 3 vol. in-12, et des dissertations à l'*Europe savante*. Paul Louisy.

MM. Haag, *La France protest.*

LECOURT (*Henri*), naturaliste français, mort à Pontoise, en 1828. Il occupait avant la révolution un emploi à Versailles. Son attention s'était portée sur l'instinct des animaux. Vers 1800 ses conseils préservèrent une riche et vaste campagne d'une submersion totale. Une digue de rivière faisait eau de plusieurs côtés, les réparations étaient toujours insuffisantes. Lecourt s'aperçut que cette immersion était due à des taupes qui s'étaient logées et multipliées dans la levée, et il s'occupa de les détruire. Le préfet de Seine-et-Oise reconnut les services que Lecourt rendait alors par la création d'une école de l'art du taupier, qu'il mit sous la surveillance de cet homme observateur. La sagacité de Lecourt lui fit découvrir le *passage de la Taupe*, nom qu'il donne à une route fréquentée par la taupe quatre fois par jour et qu'elle parcourt avec tant de constance qu'elle est infailliblement prise au moyen du piége le plus grossier au bout de quatre ou cinq heures. Cadet de Vaux a publié les observations de ce praticien consommé dans un ouvrage ayant pour titre : *De la Taupe, de ses mœurs et des moyens de la détruire*; Paris, 1803, in-12. J. V.

Geoffroy Saint-Hilaire, Nécrologie dans la *Revue Encyclopédique*, octobre 1828, p. 261.

LECOUTEULX DE CANTELEU (*Jean-Barthélemy*), homme politique français, né en 1749, mort à Paris, le 18 septembre 1818. Fils d'un premier président de la chambre des comptes de Normandie, il était premier échevin de Rouen lorsque éclata la révolution, dont il adopta les principes. Nommé député aux états généraux de 1789 par le tiers état du bailliage de Rouen, il s'occupa surtout des matières de finances et d'administration publique. Il appuya la plupart des projets de Necker, et fut chargé de faire le rapport relatif à la vente de 400 millions de biens du clergé. En 1790, Lecouteulx fut désigné pour remplir l'emploi de caissier de l'extraordinaire; mais il refusa pour ne rien perdre de son indépendance comme député. Plus tard il proposa même d'ériger en loi ce principe qu'aucun député ne devait accepter une fonction à la nomination du gouvernement. Au mois de mars 1790, Lecouteulx proposa un projet de banque territoriale. Quand on discuta la suppression du privilége de la Compagnie des Indes, il demanda qu'on prît auparavant des renseignements sur la situation de cette Compagnie et sur les droits des actionnaires. Le 17 avril il appuya la demande d'un emprunt de 40 millions présentée par Necker. Ayant fait connaître à l'assemblée le résultat de la contribution patriotique, il démontra qu'elle était loin de suffire aux besoins du trésor. Il fit suspendre l'échange des billets de la caisse d'escompte contre les assignats et décréter l'admission des assignats dans les caisses publiques. A la suite de ces mesures, il fut accusé d'avoir fait un voyage à Rouen dans le but d'y corrompre l'opinion publique, et il publia une justification dans *Le Moniteur* du 18 septembre 1790. Peu de temps après il fit voter la suppression des receveurs généraux et la création des receveurs de district, etc. En 1791 il présenta un rapport sur l'émission d'une monnaie de cuivre, et s'opposa à l'application d'un droit sur les lettres de change venant de l'étranger. Enfin il proposa la division des assignats en petites fractions. Comme il s'était fait des amis dans tous les partis en évitant de heurter personne, il passa sans danger l'époque de la terreur. Au mois de septembre 1795, il fut élu membre du Conseil des Anciens par le département de la Seine. Il s'y occupa encore des questions de finances, rédigea un grand nombre de rapports et fut nommé secrétaire du Conseil le 21 janvier 1796. Il parla en faveur de l'emprunt forcé, défendit la loi du 9 floréal an IV sur les parents des émigrés, et s'éleva contre une résolution du Conseil des Cinq-Cents, qui dans une vente de biens nationaux faisait une exception pour les maisons religieuses de Paris. Élu président du Conseil des Anciens, le 20 avril 1796, il contribua à l'adoption des résolutions relatives au mode de payement des biens nationaux soumissionnés, vota pour l'adoption du droit de patente, s'opposa à la résolution qui autorisait le payement des biens nationaux en mandats territoriaux, et fit adopter celle qui prohibait l'introduction des marchandises anglaises en France. Il fit ensuite un rapport sur la résolution qui ordonnait le payement en numéraire du traitement des fonctionnaires publics, et appuya la resti-

tit on aux actionnaires de la banque de Saint-Charles et de la Compagnie des Philippines de leurs actions déposées au trésor. Le 31 mars 1797, il s'opposa au rétablissement de la loterie nationale, et le 4 décembre il fit un long rapport sur la liquidation de la dette publique et sur le mode de remboursement des deux tiers. Lors du coup d'État du 18 fructidor, il s'opposa à la proscription de ses collègues, et déclara qu'il ne voyait rien dans les pièces déposées qui pût motiver leur déportation. Lorsque le commerce de Paris envoya une députation au Directoire afin d'être autorisé à ouvrir un emprunt, Lecouteulx fut chargé de porter la parole. Il fit approuver au Conseil des Anciens l'émission de 25 millions en mandats territoriaux pour l'extinction de la dette publique. Il vota ensuite pour une proposition en faveur des créanciers et co-partageants des biens d'émigrés, et combattit celle qui accordait des pensions aux veuves des défenseurs de la patrie, laquelle fut néanmoins adoptée. Le 9 novembre 1797, il plaida la cause des déportés, représenta l'état déplorable de ceux qui étaient à La Guyane, et demanda qu'il fût créé une commission chargée d'aviser aux moyens d'améliorer leur sort. En revanche, il attaqua vigoureusement les journaux royalistes, qui l'avaient surnommé par plaisanterie *Lecouteulx le cauteleux*, en faisant allusion à sa prudence mêlée de finesse. Ses relations avec la banque de Saint-Charles de Madrid donnèrent lieu à un grand procès relativement aux fonds que lui avait versés l'Espagne lors du procès de Louis XVI. Lecouteulx demanda l'impôt du sel dans une brochure, et en vota le rétablissement au Conseil des Anciens. Il parla encore dans cette assemblée sur les prises maritimes et sur les douanes. Il cessa d'en faire partie le 20 mai 1799; et quelques mois avant le 18 brumaire (novembre même année) il devint président de l'administration départementale de la Seine. Admirateur dévoué de Bonaparte, Lecouteulx de Canteleu fut nommé membre du sénat lors de la formation de ce corps. Bientôt il devint régent de la Banque de France; plus tard il reçut le titre de comte et la sénatorerie de Lyon. Nommé pair de France en 1814, il ne siégea pas dans les Cent Jours, et reprit sa place à la chambre haute à la seconde restauration. Il y vota avec l'opposition libérale. Outre un grand nombre de rapports et de discours, on a de Lecouteulx de Canteleu : *Réfutation de la lettre de Dupont de Nemours adressée à la Chambre de Commerce de Normandie*; 1788, in-8°; — *Essai sur les Contributions proposées en France pour l'an VII*; 1796, 1818, in-8°; — *Le citoyen L. C. C., sén., à un de ses collègues, sur une lettre d'un Anglais* (relative au prix des terres); 1802; — *A M., le rédacteur de la* Revue Philosophique, littéraire et politique, *sur l'article de M. Vigée sur les richesses*; 1807, in-8°. Lecouteulx de Canteleu a été l'éditeur de l'*Essai sur la Littérature espagnole*, par Marmontel; 1810, in-8°. L. L—T.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — *Biogr. univ. et portat. des Contemp.*

LE COUTURIER (*Nicolas-Jérôme*), panégyriste français, né près de Rouen, le 2 juin 1712, mort à Paris, en 1778. Il fut chanoine de Saint-Quentin, et mourut aumônier de La Charité à Paris. On a de lui : *Panégyrique de saint Louis*; Paris, 1746, 1769, in-4°; ce panégyrique, dans lequel l'auteur blâmait les croisades et leur but, lui fit interdire la chaire par l'archevêque Christophe de Beaumont; — *Panégyrique de sainte Élisabeth*; 1754, in-12; — *La Calomnie*, ode; 1764, in-12; — *Recueil de Discours prononcés en différentes solennités*; 1766, 1774 et 1779, in-12; — *Éloge du Dauphin*; 1766 et 1779, in-8°; — *Éloge de madame de Ligny, abbesse de Fervaques*; 176[illegible], in-4°; — *Vie d'Élisabeth de France, sœur de saint Louis*; 1772, in-8°; — *Éloge de Marie-Thérèse*; 1781, in-8°. A. L.

Richard et Giraud, *Bibl. Sacrée*. — Chaudon et Delandine, *Dict. univ.* (édit. de 1813).

LECOUTURIER (*François-Gervais*), écrivain militaire français, né à Falaise, le 13 juin 1768, mort à Paris, le 10 mars 1830. Il fit toutes les campagnes de la révolution et de l'empire, et parvint au grade de colonel. On a de lui : *Réfutation (en ce qui concerne le siége d'Ancône en 1799) du XI*e *tome des* Victoires et Conquêtes, *de* 1792 *à* 1815; Paris, 1819, in-8°; — *Réflexions sur le corps royal d'état-major général réorganisé par les ordonnances des 6 mai et 22 juillet* 1818; Paris, 1819, in-8°; — *Considérations sur les retraites des militaires, les pensions de leurs veuves et les secours à accorder à leurs enfants*; Paris, 18[illegible], in-8°. J. V.

Quérard, *La France Littéraire*.

*LECOUTURIER (*Charles-Henri*), savant français, né le 6 mai 1819, à Condé-sur-Noireau. Fils d'un officier de l'empire, il étudia le droit à Caen, et vint en 1845 à Paris se perfectionner dans les lettres et les sciences. Il rédigea la partie scientifique du *Pays*, fonda *La Science pour tous*, *Le Musée des Sciences*, *La Coloration industrielle*, journal de chimie pratique pour les teinturiers, et commença en 1858 la publication d'un ouvrage important, sous le titre *Panorama des Mondes*; 1re Partie: *Astronomie planétaire*. M. Lecouturier est attaché à la rédaction de la partie scientifique du *Moniteur*.

Doc. part.

LECOUVREUR (*Adrienne* COUVREUR, dite), actrice française du premier ordre, née à Damery, près d'Épernay, le 5 avril 1692, et non à Fismes (1), en 1690, morte à Paris, le [illegible]

(1) Ce qui a pu accréditer l'erreur des biographes sur le lieu de sa naissance, c'est que son père exerça dans cette dernière ville son métier de chapelier. N'y trouvant pas fortune, il vint s'établir en 1702 à Paris, dans le voisinage de la Comédie-Française.

20 mars 1730. « Dès son enfance Adrienne, raconte l'abbé d'Allainval, se plaisait à réciter des vers. Plusieurs des bourgeois de Fismes m'ont dit qu'ils l'attiraient souvent dans leurs maisons pour l'entendre. » Bientôt elle prit part à des représentations particulières qui avaient lieu dans l'enclos du Temple, et après quelques mois d'études sous le comédien Legrand, elle s'engagea au théâtre de Strasbourg, où elle ne resta qu'une année. De retour à Paris, le 14 mai 1717, elle débuta à la Comédie-Française, dans le rôle de Monime, avec un succès prodigieux. Elle joua successivement les rôles d'Électre, de Bérénice, et un mois après elle était reçue. Elle appliqua tous ses soins à prendre le ton naturel, sans pour cela dédaigner le degré d'animation « nécessaire pour exprimer les grandes passions et les faire sentir dans toute leur force ». Elle n'avait pas une grande variété de tons dans la voix, qui était même quelque peu voilée ; mais, sachant leur donner les plus touchantes inflexions, elle ne tarda pas à faire justice de cette déclamation exagérée et chantante en usage chez tous les comédiens qui l'avaient précédée, à l'exception de Baron, et que la fameuse Duclos, en possession de la faveur publique depuis vingt ans, avait mise à la mode. Jamais tragédienne ne poussa aussi loin l'art d'écouter son interlocuteur ; sa pantomime dans les scènes muettes était d'une expression si grande que sa physionomie reflétait les sentiments de l'acteur qui lui parlait. Cette actrice n'était pas d'une taille élevée ; mais elle avait beaucoup de dignité dans le maintien et savait donner à sa démarche l'expression la plus imposante. Elle n'eût pas rendu son nom célèbre dans son art, que sa liaison si connue avec le maréchal de Saxe, qui exerça une si grande influence sur sa vie, aurait suffi pour la tirer de l'oubli. On sait que lorsqu'il fut nommé duc de Courlande, elle mit en gage son argenterie et ses diamants pour une somme de 40,000 francs qu'elle lui fit accepter ; mais tout en se montrant ainsi amante dévouée, elle ne prit pas l'engagement de lui rester fidèle. Accoutumée depuis sa jeunesse à recevoir les hommages de bien des adorateurs, elle compta Voltaire parmi les plus illustres. Deux filles naquirent de ses liaisons : l'une, née à Strasbourg, eut pour père M. de Klinglin, premier magistrat de cette cité. L'autre, née à Paris, était enfant d'un officier du duc de Lorraine. Cette dernière fut mariée à Francœur, surintendant de la musique du roi (1).

La fin d'Adrienne Lecouvreur fut triste. On a prétendu que les infidélités de Maurice la firent mourir de chagrin. Suivant une version plus vraisemblable, elle serait morte empoisonnée, victime d'une vengeance féminine. On n'a pas craint d'accuser de ce crime une princesse, sa rivale. L'abbé Languet, curé de Saint-Sulpice, refusa de lui donner la sépulture ecclésiastique. Son corps fut donc enlevé la nuit dans un fiacre, et deux portefaix, accompagnés de M. de Laubinière, ami d'Adrienne, l'inhumèrent au coin de la rue de Bourgogne, à l'endroit où est aujourd'hui la maison qui porte le n° 109. Voltaire fit à propos de cet enterrement clandestin un petit poëme intulé : *La Mort de mademoiselle Lecouvreur*, qui devint pour lui le sujet d'une persécution sérieuse et l'obligea même à quitter la capitale. Beaucoup d'autres pièces de vers furent inspirées par les regrets que causait cette perte ; et Grandval, son camarade, fit intervenir son éloge dans le discours qu'il prononça, le 24 mars, jour de la clôture de cette année. Il existe un beau portrait d'Adrienne Lecouvreur par Coypel. E. DE MANNE.

Mercure de France. — *Lettres de Mlle Aïssé.* — *Lettres à Mylord* ***, par d'Allainval. — *Galerie historique des Acteurs du Théâtre-Français*, par Lemazurier. — *Journal de Barbier.* — *Études biographiques*, par Édouard Barthélemy. — *Causeries du Lundi*, par Sainte-Beuve. — Voltaire, édition Beuchot.

(1) Directeur de l'Opéra en 1757. Le mathématicien FRANCŒUR, membre de l'Institut, et mort en 1849, était issu de ce mariage.

LE COZ (*Claude*), prélat français, né à Plounevez-Porzay (Bretagne), le 2 septembre 1740, mort à Villevieux, près de Lons-le-Saulnier, le 3 mai 1815. Il fit ses études au collége de Quimper. Lorsqu'il les eut terminées, l'évêque de cette ville lui fit obtenir une chaire au même collége, dont Le Coz devint principal. Il occupait cette place à la révolution, dont il adopta les principes. En 1791 il fut élu évêque constitutionnel du département d'Ille-et-Vilaine, et sacré le 10 avril. Il écrivit alors pour prouver la légitimité de sa mission et réfuter les brefs pontificaux qui fulminaient contre la nouvelle Église. La même année il fut élu député d'Ille-et-Vilaine à l'Assemblée législative, où il exprima des opinions modérées en parlant en faveur des prêtres non assermentés et défendant les ministres du roi. En 1792 il s'éleva contre le mariage des prêtres et blâma un de ses suffragants qui avait donné la bénédiction nuptiale à un ecclésiastique. Pendant la terreur il fut emprisonné, et les commissaires de la Convention l'envoyèrent au Mont-Saint-Michel, où il resta enfermé pendant quatorze mois. Mis en liberté en 1795, il reprit ses fonctions épiscopales, et adhéra aux encycliques publiées par le synode des évêques constitutionnels réunis à Paris. Le Coz présida le concile national des mêmes évêques tenu dans la capitale, du 15 août 1797 au 12 novembre suivant. En 1799 il assembla un synode à Rennes ; mais tous les prêtres de son diocèse étaient loin de reconnaître son autorité. Il publia les *Statuts et règlements* de ce synode et fit paraître vers la même époque un *Avertissement pastoral sur l'état actuel de la religion catholique.* Appelé encore à la présidence du concile de 1801, il s'opposa au projet d'un sacramentaire français. Au moment du concordat du premier consul avec le pape, Le Coz donna sa démission, et fut nommé

archevêque de Besançon. Il parvint à éviter de donner la rétractation demandée aux évêques de l'Église constitutionnelle, et s'entoura des anciens partisans de cette église. En 1804 il vint faire visite au pape à Paris, et signa, après quelques difficultés, une formule d'adhésion et de soumission aux brefs du saint-père. La même année il adressa aux protestants une lettre pour les engager à se réunir au culte catholique. Son admiration pour Napoléon se manifesta de plus en plus vive, et le 20 décembre 1813 il lança une *Instruction pastorale sur l'amour de la patrie* qui était tout empreinte de son dévouement au chef de l'État. Il parla au contraire avec froideur du retour des Bourbons en 1814, et lorsque le comte d'Artois passa à Besançon, ce prince fit défendre à l'archevêque de se présenter devant lui; mais il fallut user de violence pour empêcher Le Coz d'arriver jusqu'au frère du roi. Le Coz ressentit vivement cet affront, et ses plaintes retentirent jusqu'à la chambre des députés. Lorsque l'empereur revint de l'île d'Elbe, Le Coz se déclara pour lui; il vint à Paris lui présenter ses hommages, et retourna dans son diocèse, où il mourut, d'une fluxion de poitrine, dans une tournée pastorale. Il était membre de l'Académie Celtique et de l'Académie de Besançon. Il laissa sa bibliothèque, qui était considérable, à son chapitre métropolitain. On a de lui : *Accord des vrais Principes de l'Église, de la Morale et de la Raison sur la Constitution civile du clergé*; 1792 : c'est un écrit signé en 1791 par dix-huit évêques constitutionnels et destiné par eux à servir de réponse à l'*Exposition des Principes*, publiée par trente autres évêques en 1790. Barbier croit que l'écrit des évêques constitutionnels est de Lebreton; — *Statuts et Règlements*; 1799, in-8°; — *Observations sur les Zodiaques d'Égypte*; 1802, in-8°; — *Défense de la Révélation chrétienne*; 1802, in-8°; — *Lettre à M. de Beaufort sur le projet de réunion de toutes les communions chrétiennes*; 1808, in-8°; — *Quelques détails sur Latour d'Auvergne, Corret, premier grenadier de France*; Paris, 1815, in-8°; publiés par l'abbé Grappin, Besançon, 1815, in-8°. On cite encore de l'abbé Le Coz, dans les *Annales Catholiques* de mars 1797, une *Lettre Pastorale* dans laquelle il accusait Pie VI d'avoir provoqué une guerre de religion, etc. On a en outre de lui des mandements, avertissements et lettres pastorales et une foule d'opuscules dont Beuchot a donné la liste complète. On lui attribue : *Catéchisme sur le Célibat ecclésiastique, ou préservatif contre un écrit qui a pour titre : « Correspondance de deux ecclésiastiques catholiques sur cette question : Est-il temps d'abroger la loi du célibat des prêtres? rédigée par M. Henry, prêtre français, curé à Iéna, » par un Français catholique*; Paris, 1808, in-8°.

J. V.

Beuchot, *Journal de la Librairie*; [illegible], p. [illegible]. — Grappin, *Éloge de M. Lecoz*, archevêque de Besançon, dans le *Recueil de l'Académie de Besançon*. — Quérard, *la France Littéraire*.

LECREULX (*François-Michel*), ingénieur français, né à Orléans, en 1734, mort à Paris, en 1812. Élève de Perronet, il fut d'abord employé comme ingénieur ordinaire dans les généralités d'Orléans et de Tours, et contribua à l'érection des plus grands ponts qui furent construits à cette époque en France. Nommé ingénieur en chef des provinces de Lorraine et du Barrois en 1775, il porta son attention sur la navigation des fleuves et rivières, et fit élever le pont de Frouard, sur la Moselle, entre Metz et Nancy. En 1786, il construisit le manége de Lunéville, et s'occupa des chemins publics. L'Académie de Nancy l'admit parmi ses membres, et il lut devant cette académie des mémoires sur les canaux, les salines, les mines et les embellissements à exécuter à Nancy. Il garda sa position pendant la révolution. Nommé inspecteur général des ponts et chaussées en 1801 et président du conseil de ce corps en 1809, il prit une part importante à la discussion des projets de travaux publics entrepris sous l'empire. On a de lui : *Mémoire sur la construction des chemins publics et les moyens de les exécuter*, couronné par la Société littéraire de Châlons; 1782, in-8°; — *Mémoire sur les avantages de la navigation des canaux et rivières qui traversent les départements de la Meurthe, des Vosges, de la Meuse et de la Moselle, etc.*; Nancy, 1793; Paris, 1795 et 1800, in-4°; — *Recherches sur la formation et l'existence des ruisseaux, rivières et torrents qui circulent sur le globe terrestre*; Paris, 1804, in-4°; — *Examen critique de l'ouvrage de M. Dubuat sur les principes de l'hydraulique*; Paris, 1809, in-8°.

J. V.

Quérard, *La France Littér.*

LECT ou **LECTIUS** (*Jacques*), homme d'État, jurisconsulte, théologien et érudit suisse, né à Genève, en 1560, mort le 25 août 1611. Élève de Cujas, il fut nommé en 1583 professeur de droit à l'Académie de sa ville natale. Élu membre du petit conseil l'année suivante, il fut en 1589, lors de la guerre de la république contre le duc de Savoie, envoyé auprès d'Élisabeth, reine d'Angleterre, pour obtenir d'elle quelques subsides; elle l'autorisa à faire une quête en faveur de ses compatriotes. Peu de temps après il alla solliciter l'aide des États généraux, qui lui remirent quatorze mille livres, sous condition que cet argent servît au rétablissement de l'académie de Genève, dont les professeurs avaient été renvoyés pendant la guerre. A son retour à Genève, Lect fut nommé dans les années suivantes quatre fois syndic; il occupa aussi pendant un an la charge de lieutenant de police; mais sa sévérité inexorable l'empêcha d'être réélu à cet office. En revanche, la république lui confia encore plusieurs négociations diplomatiques. Au milieu de ses occupations, Lect

trouva le temps d'écrire un grand nombre d'ouvrages, devenus rares aujourd'hui, la plupart remarquables par une érudition étendue et une sagacité critique exercée. En voici les principaux : *Symmachi Epistolæ, cum notis;* Genève, 1587 et 1590, in-8° : à propos de cette édition, qui contient des remarques de Juret, Lect fut accusé de plagiat par Scioppius (voy. Jac. Thomasen, *Accessiones ad dissertationem de plagio litterario*, § 671, p. 14-18); — *Ad Modestinum : De Pœnis, liber unus;* Genève, 1592, in-8°; — *De Vita et Scriptis Ant. Sadeelis;* Genève, 1593, in-8°; — *De Vita Æmilii Papiniani et Scriptis;* Genève, 1594, in-8°; — *Ad Æmilium Macrum, de publicis Judiciis Liber;* Lyon, 1597, in-8°; — *De Vita Dom. Ulpiani et Scriptis;* Genève, 1601, in-8°; — *Poetæ græci veteres carminis heroici scriptores, qui exstant omnes, græce et latine;* Genève, 1606, in-fol.; — *Adversus codicis Fabriani* τά Πρῶτα κακόδοξα *præscriptionum theologicarum Libri II;* Genève, 1607, in-8° : ouvrage rempli d'injures contre le célèbre Antoine Fabre; — *Claudiomastix, seu adversus scriptorem nuperum de vita et miraculis Claudianis;* Genève, 1610, in-4°; — *Poemata varia;* Genève, 1609, in-8° : ce recueil contient diverses pièces, dont plusieurs avaient déjà paru précédemment; telles sont : *Silvæ, Elegiæ, Epigrammata;* Lyon, 1595, in-8°; — *Ecclesiastes Salomonis heroico carmine expositus;* Genève, 1588, in-4°; — *Jonah, seu poetica paraphrasis ad eum vatem;* Genève, 1597 et 1614, in-12; — *Lacrymæ Lectianæ, seu de Friderici Mauricii, Anhaltini principis, Vita;* Genève, 1610, in-4°; — *Certaminis Pygmæorum cum Gruibus Descriptio;* Genève, 1613, in-4° : poëme héroico-comique; — *Orationes quatuordecim;* Genève, 1615, in-12; — dans la *Philologicarum Epistolarum Centuria* de Goldast se trouvent quatre lettres de Lectius contenant des observations critiques sur des passages de Tacite, de Pline le jeune et du Digeste. On doit à Lect l'édition des *Opera* de Fr. Hotman, qui parut à Genève, en 1599, 3 vol. in-fol. Ce qui dans les ouvrages de Lect a rapport à la jurisprudence a été recueilli dans le *Thesaurus Juris Romani* d'Éverard Otto. E. G.

Niceron, *Mémoires*, t. XXX. — Jugler, *Beytræge zur juristischen Biographie*, t. III, p. 61. — Sénebier, *Hist. litt. de Genève*, t. II, p. 64.

* **LECURIEUX** (*Jacques-Joseph*), peintre français, né à Dijon, en 1801. Élève de Lethière et de Devosge, il a peint un grand nombre de tableaux pour les églises sur la demande du ministère de l'intérieur. Ses principaux tableaux sont : *François Ier au tombeau de Jean sans Peur à Dijon*; — *Saint Louis à Damiette*; — *Jeune fille donnant ses cheveux aux pauvres*; — *La jeune Fille de Jaïre ressuscitée*; — *Derniers moments de Louis XI* (1835); — *Marie de Bourgogne* (1837); — *Luther dans sa jeunesse* (1840); — *L'Amour des Fleurs* (1841); — *Le Petit Chaperon rouge* (1843); — *Saint Bernard allant fonder l'abbaye de Clairvaux* (1844); — *Les Fiançailles de Rebecca*; — *Salomon de Caus à Bicêtre*, sujet emprunté à la fausse lettre de Marion Delorme à Cinq Mars (1845); — *Saint Firmin* (1846); — *Saint Guillaume* (1847); — *Glorification de sainte Geneviève* (1849), pour l'église des Blancs-Manteaux; — *Saint Vincent de Paul prenant les fers d'un forçat* (1850); — *Guillaume d'Aquitaine aux pieds de saint Bernard* (1852); — *Saint Bernard à Vezelay* (1853). M. Lecurieux a obtenu une médaille de troisième classe en 1844 et une médaille de deuxième classe en 1846. L. L—T.

Ch. Gabet, *Dict. des Artistes de l'école franç. au dix-neuvième siècle.* — *Livrets des Salons*, 1827-1853.

L'ÉCUY (*Jean-Baptiste*), écrivain religieux français, né à Yvoi-Carignan, le 3 juillet 1740, mort à Paris, le 22 avril 1834. Destiné à l'état ecclésiastique, il entra en 1758 au séminaire du Saint-Esprit, à Paris, prit l'habit de chanoine régulier à l'abbaye de Prémontré, où il professa successivement la philosophie et la théologie. Il revint ensuite au collége de Paris, y professa la théologie, devint prieur secrétaire du général de l'ordre et maître des études en 1780. L'Écuy fut élu abbé général de Prémontré. Il introduisit quelques réformes, tint quelques chapitres, améliora les études, augmenta la bibliothèque conventuelle, à laquelle il ajouta un cabinet de physique, un herbier, etc. En 1787 L'Écuy fut nommé membre de l'assemblée provinciale du Soissonnais et président de l'assemblée du district de Laon. En 1790, les couvents ayant été supprimés, les religieux prémontrés durent quitter leur retraite. Tous refusèrent le serment à la constitution civile du clergé. L'Écuy se retira à Penancourt, où l'on vint l'arrêter, en 1793, pour le conduire à Chauny. Après quelques jours de détention, il fut mis en liberté, et alla retrouver son frère, qui était aussi religieux prémontré, dans une maison des Grandes-Vallées, près de Melun. L'année suivante, L'Écuy obtint la restitution de ses livres. Privé de tout revenu, il se chargea de l'éducation de quelques jeunes gens. Une maison lui avait été préparée en Allemagne, mais il ne voulut pas quitter la France. En 1801 il se fixa à Paris, et donna des articles de critique littéraire au *Journal de l'Empire*. Après le rétablissement du culte, L'Écuy fut nommé, en 1803, chanoine honoraire de Notre-Dame. Pie VII, à son voyage à Paris, l'accueillit avec distinction, et en 1806 L'Écuy devint aumônier de la femme de Joseph Bonaparte, qui le chargea en même temps de la conduite religieuse de ses deux jeunes filles. En 1812, L'Écuy prononça à Notre-Dame un discours pour l'anniversaire du couronnement de l'empereur, et le 15 août 1813 il prêcha sur le rétablissement du culte. En 1818 Louis XVIII lui accorda une pension, et en 1824 l'archevêque de Quélen le nomma chanoine titulaire de

Paris, l'admit dans son conseil, et le créa vicaire général honoraire. Il était spécialement chargé de l'examen des ouvrages soumis à l'approbation archiépiscopale. En 1828 L'Écuy fit une chute dans la sacristie de l'église métropolitaine, et depuis lors il ne sortit plus de chez lui. On a de lui, entre autres : *Œuvres de Franklin*, traduites de l'anglais, Paris, 1773, 2 vol. in-4°; — *Nouveau Dictionnaire Historique, biographique et bibliographique*, traduit de l'anglais de Watkins; Paris, 1803, in-8°; — *Bible de la Jeunesse;* 1810, 2 vol. in-8°; — *Manuel d'une Mère chrétienne, ou courtes homélies sur les Épîtres et Évangiles des dimanches et fêtes;* Paris, 1822, 2 vol. in-12;— *Recueil de pièces sur la prise de Constantinople, pour faire suite à l'histoire byzantine;* Paris, 1823, in-fol., ouvrage tiré à soixante exemplaires, aux frais du baron de Vincent et de sir Charles Stuart, ambassadeurs d'Autriche et d'Angleterre; — *Essai sur la vie de Gerson;* Paris, 1832, 2 vol. in-8°; — *Opuscula Norbertina;* 1834, in-8°. L'Écuy a rédigé la partie ecclésiastique du supplément au *Dictionnaire Historique* de Feller en 1818 et 1819, et le tome VIII de l'*Histoire sacrée de l'Ancien et du Nouveau Testament* de Bassinet. On lui doit en outre une édition du *Bréviaire des Prémontrés*, Nancy, 1786, et du *Manuel pour l'Administration des Sacrements;* Charleville, 1788, in-8°. Il a laissé de nombreux manuscrits, parmi lesquels on cite des mélanges de théologie, de littérature et d'histoire, des traductions de l'anglais, une analyse des ouvrages de Walter Scott, etc. L. L—T.

Martin, *Notice sur M. L'Écuy, rédigée sur ses notes.*— Notice en tête du *Catalogue de sa bibliothèque*, rédigé par M. Blanc.

LECZINSKI. *Voy.* STANISLAS.

LE DAIN (*Olivier*), favori de Louis XI, né à Thielt, village de Flandre, près de Courtrai, pendu le 21 mai 1484. On n'a aucun détail sur les faits qui précédèrent l'arrivée d'Olivier à la cour de France; on sait seulement qu'il était fils d'un paysan, et qu'il vint de bonne heure chercher fortune à Paris. Louis XI se l'attacha en qualité de barbier et de valet de chambre; il sut gagner bientôt les faveurs du roi, qui, en octobre 1474, l'autorisa à changer le sobriquet d'Olivier *le Mauvais* ou *le Diable* qu'il portait alors, en celui d'Olivier *le Dain* (Langlet, I, 301). Plus tard, il l'anoblit ainsi que sa postérité, par lettres patentes du 19 novembre 1477; il lui donna, « pour lui et ses hoirs, les estangs de Meulant, et les masures, terres, prez et bois qui furent au feu comte de Meulant » (Godefroy, 479). Olivier se fit dès lors appeler *comte de Meulant*. En 1477 il fut envoyé à Gand, en qualité d'ambassadeur, auprès de la duchesse de Bourgogne. Le but avoué de cette mission était de persuader à la duchesse « qu'elle se voulsist mettre entre les mains du roy », son parrain; mais comme il était peu probable que cette entreprise réussît ainsi, Olivier devait organiser un soulèvement dans la ville de Gand. Il était d'autant mieux choisi pour cela, qu'il parlait la langue du pays, qu'il y avait conservé des relations, et que l'exemple de sa fortune montrait assez que le roi savait récompenser ceux qui se dévouaient à lui. Olivier échoua; il ne put résister au désir d'étaler dans son pays natal une magnificence qui contrastait avec son obscure origine. Au lieu de l'admirer, on se moqua de lui; la duchesse refusa de le recevoir en audience particulière, le peuple ne le prit pas davantage au sérieux; « luy furent faits aucuns tours de moquerie, et puis soudainement s'enfuit de la dite ville, car il fut adverty que s'il ne l'eust fait, il estoit en péril d'estre jeté en la rivière » (Comines, XIV). Mais Olivier n'était pas homme à accepter ainsi une défaite : chassé de Gand, il se rendit à Tournay, ville neutre. Moitié par ruse, moitié par force, il parvint à y faire entrer les gens du roi; tous les environs furent livrés au pillage « et reçurent les ennemis du roy un grand dommage ». Cette preuve de zèle accrut encore pour Olivier la faveur et la générosité de Louis XI; il fut nommé capitaine du château de Loches, gouverneur de Saint-Quentin, et gentilhomme de la chambre du roi. Son influence alla toujours croissant; en 1480 un légat du pape était venu en France : nous lisons dans la chronique de Jean de Troyes que ce misérable fils de paysan « festoya ledit légat et moult d'autres gens d'église tant plantureusement que possible estoit. Et après disner, les mena au bois de Vincennes esbatre et chasser aux dains dedans le parc du dit bois ». Jusqu'à la mort du roi, Olivier vécut avec lui dans la plus grande intimité.

Louis XI, dit-on, souffrait tout de son barbier, même les duretés et les offenses. Lors de la dernière maladie du roi, et quand tout espoir de le sauver fut perdu, c'est Olivier qui, assisté du médecin, accepta la tâche délicate de lui annoncer cette triste nouvelle; Louis XI la reçut mieux qu'on ne l'avait espéré, et n'en conçut aucune colère contre son favori, qu'il recommanda en mourant à son fils Charles VIII. Mais cette recommandation lui servit peu; les seigneurs qui s'étaient révoltés contre Louis XI s'empressèrent de satisfaire leur vengeance contre ceux qui avaient été les instruments de la justice ou des cruautés du roi. S'il faut s'arrêter au récit de quelques historiens, cette vengeance à l'égard d'Olivier trouva facilement un prétexte pour s'exercer; ils prétendent qu'une femme lui aurait sacrifié son honneur pour obtenir la vie de son mari arrêté par ordre du roi, et qu'Olivier, après l'accomplissement du marché, n'en aurait pas moins fait périr le mari. Le 20 mai 1484, Olivier Le Dain fut condamné à être pendu, et le parlement refusa de communiquer l'arrêt au jeune roi, qui, en souvenir des recommandations de Louis XI, eût peut-être sauvé le coupable. C'est le 21 mai qu'eut lieu l'exécution. Charles VIII respecta au-

tant qu'il le put la promesse qu'il avait faite à son père ; car le jour même il ordonna que le corps du supplicié serait détaché du gibet et enterré dans le cimetière de Saint-Laurent. Du temps de Lenglet-Dufresnoy on voyait encore sur la porte d'un corps de garde de Meulan les armes d'Olivier Le Dain : elles étaient d'un chevron accompagné en pointe d'un daim passant, l'écusson au côté droit, et d'un rameau d'olive, et au côté gauche une corne de daim ; l'écusson couronné d'une couronne comtale. Alfred FRANKLIN.

Jean de Troyes, Comines, P. Matthieu, Varillas, Duclos, Al. Dumesnil, Ch. Liskenne, P. Ségur, *Histoires de Louis XI*. — Mezeray, Daniel, Garnier, Dreux du Radier, Anquetil, Millot, E. de Bonnechose, Sismondi, H. Martin, Michelet, *Histoires de France*. — *Louis XI et Le Plessis-lès-Tours*; Tours, 1841, in-8°. — G. Naudé, *Additions à l'histoire de Louis XI*; Paris, 1630, in-8°. — De Reiffenberg, *Notice sur Olivier le Diable ou le Daim, barbier et confident de Louis XI*; Bruxelles, 1829, in-4°. — T. L'Hermite de Soliers, *Le Cabinet du roy Louis XI, contenant plusieurs fragments, lettres missives, secrètes intrigues du règne de ce monarque, et autres pièces curieuses recueillies de diverses archives*; Paris, 1661, in-12. — *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres*, t. XLIII.

LE DANOIS DE LA BOISIÈRE (*André-Basile*), homme politique et jurisconsulte français, né le 8 mars 1750, mort vers 1825. Il était lieutenant général du bailliage d'Orbec et Bernay (Normandie) à l'époque de la révolution. Il en accepta les principes, et fut nommé successivement maire et commandant de la garde nationale de sa commune. En 1791 il devint président de l'administration du district de Bernay, et fut élu, en octobre 1795, député par les électeurs de l'Eure. Il siégea au Conseil des Anciens jusqu'en mai 1799. Le 18 août 1797 il fut nommé secrétaire de cette assemblée, et fit adopter plusieurs résolutions concernant les rentes et les contributions. En 1802 il fut appelé au Corps législatif, qu'il ne quitta qu'en janvier 1812. Après la première restauration (1814), anobli par Louis XVIII, il fut porté à la chambre des représentants (1815); mais il n'y joua aucun rôle. On a de lui : *Examen du livre intitulé : Tableau des désordres de l'administration de la justice* (par Selves), et *Réflexions sur les moyens de faire cesser les abus dénoncés*, etc.; Paris, 1813, in-8° ; — *Des Vices de la Législation sur la Contrainte par corps pour délits*; Paris, 1819, in-8°. H. L.

Le Moniteur universel, an IV, n° 355; an V, nos 10, 276, 334; an VI, nos 137, 330; an VII, 13, 67. — Arnault, Jay, Jouy, etc., *Biographie nouvelle des Contemporains*. — *Biographie moderne* (1806).

LEDÉAN (*Jean-Aimé-Louis-Nicolas-René*), ingénieur français, né à Quimper, le 27 juin 1776, mort à Vichy, le 9 juin 1841. Son père était commissaire des états de Bretagne et ancien employé de la Compagnie des Indes. Lui-même entra en 1794 à l'École Polytechnique. Le 1er frimaire an V (21 novembre 1797) il fut nommé ingénieur de la marine, d'abord à Brest, puis à Lorient. On a de lui : *Lettres sur la rareté toujours croissante des bois de construction*; — *Nécessité de s'abstenir de toute consommation mal entendue des bois de grandes dimensions*; — *Description des nouvelles étuves propres à plier les bois, construites au port de Lorient*; — *Notes sur les feuilles de cuivre employées au doublage des vaisseaux*. AL. DE L.

Quérard, *La France Littér.* — *Biogr. moderne* (1806).

LEDEBOUR (*Charles-Frédéric* DE), botaniste allemand, né à Stralsund, le 8 juillet 1785, mort à Munich, le 4 juillet 1851. A l'âge de vingt ans il fut nommé directeur du Jardin des Plantes et professeur de botanique à Greifswald. En 1811 il fut appelé à l'université de Dorpat, où il resta jusqu'en 1836. Il retourna alors en Allemagne, et se fixa d'abord à Heidelberg et plus tard (1843) à Munich. Son ouvrage : *Flora Rossica*, Stuttgard, 1842-1851, 3 vol., est le meilleur travail que l'on possède actuellement sur la Flore de la Russie. Une œuvre non moins importante est sa *Flora Altaica* (Berlin, 1829-1834, 4 vol.). On lui doit en outre ; *Reise durch das Altaigebirge und die Dsongarische kirgisensteppe* (Voyage à travers l'Altaï et les steppes des Kirghiz de la Dsongarie); Berlin, 1829-1830, 2 vol. ; — *Icones Plantarum novarum Floram Rossicam, imprimis Altaicam, illustrantes*; Riga, 1829-1834, 5 vol. in-fol. avec 500 planches coloriées. R. L.

Conv. Lex.

LEDEBUHR (*Gaspard*), orientaliste allemand, né à Cöslin, en Poméranie, vers la fin du seizième siècle, mort vers le milieu du dix-septième. Après avoir étudié à Kœnigsberg et à Rostock, il visita la plupart des universités d'Allemagne et d'Italie. De retour dans sa patrie, il se fixa à Kœnigsberg, où il fut chargé d'enseigner la langue hébraïque. En 1647 il fit imprimer à Leyde sa *Catena Scripturæ*; pendant son séjour dans cette ville, il apprit que sa mère venait de mourir à Cöslin. Il s'y rendit pour recueillir son héritage; mais plusieurs membres influents du sénat de Cöslin s'étaient déjà partagé ses biens. Cette iniquité troubla sa raison, et il mourut de chagrin peu de temps après. Ses spoliateurs firent brûler ses manuscrits, pour que son nom fût effacé de la mémoire des hommes et que leur crime tombât dans l'oubli. Ledebuhr a fait imprimer à Kœnigsberg : *Grammatica Hebraica*; — *Disputationes VIII in Esaiam*; — *Disputationes in Job*, 11, 12 et 13; — *De Oraculo Jobi*; — *De septuaginta septimanis Danielis*; — *Clara Delineatio Belli Assyriaco-Judaici a Jesaia prædicti*; exégèse biblique. Outre quelques opuscules, on a encore de Ledebuhr : *De Accentuatione Ebraica metrica*; Leyde, 1647, in-8°; — *Catena S. Scripturæ, in qua ratio accentuum Hebraicorum exponitur*; Leyde, 1647, in-8°; cet ouvrage, un des premiers essais sur cette matière, fut d'une grande utilité à Wachsmuth (*voy.* ce nom) pour sa théorie des accents de la langue hébraïque. E. G.

Jänicke, *Gelehrtes Pommernland*. — Jöcher, *Allgem. Gel.-Lexikon*.

LEDEBUR (*Léopold-Charles-Guillaume-Auguste*), historien allemand, né à Berlin, le 2 juillet 1799. Entré en 1816 dans un régiment de la garde, il quitta le service en 1828 avec le grade de capitaine. Il devint plus tard directeur de trois divisions du musée de Berlin, des collections ethnographiques, du musée des antiquités nationales, et de la *Kunstkammer* du roi. On a de lui : *Das Land und Volk der Brukterer* (Les Bructères et leur pays); Berlin, 1827; — *Kritische Beleuchtung einiger Punkte in den Feldzügen Karls des Grossen gegen die Sachsen und Slawen* (Examen critique de quelques questions concernant les campagnes de Charlemagne contre les Saxons et les Slaves); Berlin, 1829; — *Die fünf münsterschen Gaue und die sieben Seelande Frieslands* (Les cinq Cantons du pays de Münster et les sept cantons maritimes de la Frise); Berlin, 1836; — *Blicke auf die Literatur des letzten Jahrzehnds zur Kenntniss Germaniens zwischen dem Rhein und der Weser* (Coup d'œil sur les ouvrages publiés dans les dix dernières années pour la connaissance des pays de l'ancienne Germanie compris entre le Rhin et le Weser); Berlin, 1837 ; — *Ueber die in den baltischen Ländern gefundene Zeugnisse eines Handelsverkehrs mit dem Orient* (Sur les Témoignages de relations commerciales entre les pays Baltiques et l'Orient); Berlin, 1840; — *Nord-thüringen und die Hermunduren* (La Thuringe septentrionale et les Hermundures); Berlin, 1842 et 1852; — *Die heidnischen Alterthümer des Regierungsbezirks Potsdam* (Les Antiquités païennes de la régence de Potsdam); Berlin, 1852; — *Dynastische Forschungene* (Recherches sur divers seigneurs du moyen âge); Berlin, 1853; — *Preussens Adelslexikon* (Dictionnaire de la Noblesse prussienne); Berlin, 1854 et suiv. Ledebur a publié plusieurs monographies historiques sur diverses localités de l'Allemagne; il a aussi fait paraître un très-grand nombre d'articles dans le *Allgemeines Archiv für die Geschichtskunde des preussischen Staats*; Berlin, 1830-1836, 2 vol. E. G.

Conversations-Lexikon.

LEDEIST. *Voy.* KÉRIVALANT.

LEDEIST DE BOTIDOUX, homme politique et littérateur français, né vers 1750, à Uzel (Bretagne), mort à Paris, en 1823. Il fut membre des états généraux en 1789, où il entra comme suppléant et prit plusieurs fois la parole contre les plans financiers du ministre Necker. Il entra ensuite dans l'armée comme capitaine au 34e régiment d'infanterie, et servit quelque temps sous La Fayette. Il quitta le service actif pour l'administration, et devint commissaire aux revues, puis commissaire ordonnateur à l'armée des Alpes. Il partagea la proscription du parti girondin, et se chargea d'aider au soulèvement de la Bretagne. Puisaye le reconnut pour secrétaire du comité insurrecteur général, séant à Locminé. Après les divers échecs du parti royaliste, Ledeist fit sa soumission à La Mabilais. Il vécut jusqu'à la restauration éloigné des affaires publiques, et ne s'occupant que de littérature. Au retour des Bourbons, il obtint l'emploi de messager d'État près la chambre des pairs. On a lui : *Satires d'Horace*, trad. en vers français; Paris, 1804; — une traduction des *Commentaires de César*; Paris, 1809, 5 vol.; — une traduction des *Lettres de Cicéron à son frère Quintus*, avec *Notes*; Paris, 1813, in-12; — *Esquisse de la carrière militaire de F.-Chr. de Kellermann, duc de Valmy, pair et maréchal de France*; Paris, 1817, in-8°; — *Des Celtes, antérieurement aux temps historiques*; Paris, 1818, in-8°; — quelques brochures de circonstance, aujourd'hui sans intérêt. H. LESUEUR.

Mahul, *Annuaire Nécrologique*, ann. 1823. — Quérard, *La France Littéraire.*

LEDERLIN (*Jean-Henri*), philologue français, né à Strasbourg, le 18 juillet 1672, mort le 7 septembre 1737. Fils d'un tailleur, il dut à la bienfaisance du bourgmestre Fröreisen les moyens de faire ses études. Il enseigna plus tard les langues grecque et hébraïque dans sa ville natale, et devint chanoine à Saint-Thomas. On a de lui une édition estimée de l'*Onomasticon* de J. Pollux, grec et trad. latine avec des commentaires; Amsterdam, 1706, in-fol.; — des éditions de Viger, *De præcipuis græcæ Dictionis idiotismis*; Strasbourg, 1708, in-8°; de Brisson, *De regio Persarum Principatu*; et Strasbourg, 1710, in-8°; d'Élien, *Variæ historiæ*; Strasbourg, 1713. — Lederlin a aussi publié une douzaine de dissertations philosophiques et archéologiques. A la bibliothèque de Strasbourg on conserve trois volumes in-[illegible], écrits de sa main, qui contiennent ses *Collectanea Philologica*, ses *Adversaria*, et ses *Hypomneumata*. E. G.

Acta historico-ecclesiastica; Leipzig et Weimar, [illegible] 1738, t. III, p. 90. — Harles, *Vitæ Philologorum*, t. [illegible] p. 1-31. — Leclerc, *Bibliothèque choisie*, t. X, p. [illegible] t. XI, p. 346. — *Nova Acta Eruditorum*, ann. 17[illegible], p. [illegible]

LEDERMULLER (*Martin-Frobenius* [illegible] physicien allemand, né à Nuremberg, le [illegible] août 1719, mort dans cette ville, le 16 [illegible] 1769. Après avoir mené une vie assez av[illegible]reuse, il commença en 1749 à s'occuper d'[illegible] manière suivie des sciences naturelles. Ses [illegible]vaux microscopiques eurent beaucoup de [illegible] et engagèrent un grand nombre de savants [illegible] livrer à des recherches semblables. On a de [illegible] *Physikalische Beobachtungen der Saa[illegible] Thierchen durch die allerbesten Vergr[illegible]rungsglaeser* (Observations physiques des [illegible]malcules spermatiques au moyen des meil[illegible] microscopes); Nuremberg, 1756, in-4°, [illegible] 8 planches; — *Versuch zu einer gruendli[illegible] Vertheidigung der Saamen-Thierchen* (Dé[illegible] des Animalcules spermatiques, etc.); ibid., 1[illegible] in-8°, avec 6 planches; — *Mikroskopische Be[illegible]*

træge (Études microscopiques); ibid., 1759, in-8°; — *Mikroskopische Gemuths und Augenergoetzungen* (Amusements microscopiques, tant pour l'esprit que pour les yeux); ibid., 1760-1764, 3 vol. in-4°. Cet ouvrage, dont on a publié en Allemagne plusieurs éditions, a été traduit aussi en français; Nuremberg, 1768. Dr L.

Rotermund, *Supplément* à Jöcher. — Meusel, *Lexikon*, VIII, p. 104. — Nopitsch, *Wills Nurenbergisches Gelehrten Lexikon*, IIe Supplément, p. 289-290.

LEDESMA (*Blas* DE), peintre espagnol, de la fin du seizième siècle, et né en Andalousie. Il adopta la manière italienne, et peignit de préférence des sujets grotesques; on a cependant de lui quelques bonnes fresques, représentant des saints ou des faits historiques. A. DE L.

Quilliet, *Dictionnaire des Peintres espagnols*.

LEDESMA (*Jose* DE), peintre espagnol, né à Burgos, en 1630, mort en 1670. Il fit ses premières études artistiques dans sa patrie, et se perfectionna à Madrid sous les leçons de Juan Carreño, dont il acquit la belle couleur. Malgré sa courte existence, Ledesma a laissé beaucoup de tableaux, presque tous à Madrid. On cite parmi ces tableaux, chez les récollets : *Saint Jean-Baptiste*; — *La Sainte Trinité*; — *L'Incarnation*; — *Saint François*; — chez les trinitaires : *Saint Dominique*; — au musée royal : *Le Christ au tombeau*. A. DE L.

Don Mariano-Lopez Aguado, *El real Museo*; Madrid, 1835.

LEDESMA (*Alonso* DE), poëte espagnol, né à Ségovie, en 1552, mort en 1623. On n'a pas de détails sur sa vie, et ses ouvrages sont peu lus aujourd'hui; mais ils obtinrent beaucoup de succès à leur apparition, et restent des témoignages curieux du goût littéraire en Espagne, au commencement du dix-septième siècle. La poésie lyrique en décadence tentait de se rajeunir en imitant la naïveté des vieilles ballades, et cherchait un nouvel éclat dans les plus étranges combinaisons d'idées et de mots. De là deux manières, l'une estimable quoique un peu rude, l'autre fausse, obscure et affectée jusqu'à l'extravagance. Ledesma s'essaya dans toutes deux, et ne réussit que dans la seconde. Ses *Conceptos espirituales*, dont les trois parties parurent successivement à Madrid, 1600, 1606, 1616, in-8°, n'eurent pas moins de neuf éditions de son vivant. Ce sont de petites pièces sur des sujets religieux. On y trouve des indices d'un beau talent malheureusement gâté par la recherche et l'enflure. Le succès des *Conceptos espirituales* favorisa le développement de cette école des *conceptistas*, composée de mystiques et de beaux esprits, qui portèrent si loin dans la poésie et dans l'éloquence sacrée l'abus des métaphores et des pointes. L'influence des *conceptistas* s'étendit sur les premiers écrivains de cette époque. Lope de Vega, qui n'en fut pas exempt, a prodigué à Ledesma des louanges fort exagérées, et ses contemporains lui ont donné le surnom de *divin*. Cependant, à part quelques sonnets et quelques ballades lyriques, insérés dans les *Conceptos espirituales*, ses poésies sont aujourd'hui justement oubliées. On a encore de lui : *Juegos de la Noche Buena*; Barcelone, 1611, in 8° : recueil de pièces joyeuses et satiriques qui est sévèrement interdit dans l'*Index expurgatorius* de l'inquisition; — *El Monstruo imaginado*; Barcelone, 1615, in-8°. Cet ouvrage commence par des ballades, et finit par une courte fiction en prose, qui a donné son nom au volume. C'est une série d'allégories exprimées dans un langage bizarrement métaphorique qui les rend inintelligibles. Quelques-uns des poëmes contenus dans le *Monstruo imaginado* ont pour sujet la mort de Philippe II, et sont singulièrement irrévérencieux, soit au point de vue politique, soit au point de vue religieux; — *Epigramas y Geroglificos a la vida de Christo, festividades de Nuestra Señora, Excelencias de sanctos, y grandezas de Segobia*; Madrid, 1625; — *Epitome de la vida de Christo en discursos metaforicos*; Ségovie, 1629. On trouve six pièces de Ledesma dans le *Parnaso Español*, t. V, p. XXXI. L. J.

Nicolas Antonio, *Bibliotheca Hispana nova*. — Ticknor, *History of Spanish Literature*, t. II, p. 482.

LEDIEU (*François*), écrivain français, né à Péronne, mort à Paris, le 7 octobre 1713. Engagé dans les ordres, il fut attaché depuis 1684 à Bossuet, en qualité de secrétaire particulier, resta près de lui pendant les vingt dernières années de la vie du grand évêque, et devint chanoine et chancelier de l'église de Meaux. Quatre ans avant la mort de Bossuet, l'abbé Ledieu imagina de tenir un journal de ce qui se passait près de lui, et il continua ce registre de 1699 à 1713, année de sa propre fin. Suivant M. Sainte-Beuve, « l'abbé Ledieu n'a pas le dessein de diminuer Bossuet, mais il soumet son illustre maître à une épreuve à laquelle pas une grande figure ne résisterait; il note jour par jour à l'époque de la maladie dernière et du déclin tous les actes et toutes les paroles de faiblesse qui lui échappent, jusqu'aux plaintes et doléances auxquelles on se laisse aller la nuit quand on se croit seul, et dans cette observation il porte un esprit de petitesse qui se prononce de plus en plus en avançant, un esprit bas qui n'est pas moins dangereux que ne le serait une malignité subtile ». Sur les premiers dehors et sur les commencements du journal de l'abbé Ledieu, M. Sainte-Beuve le traitait d'ecclésiastique « estimable, laborieux; ce n'était point un ami, ajoutait-il, mais un domestique dévoué et fidèle ». En voyant la fin de ce journal, le sagace critique se rétracte, et dit de Ledieu : « Son caractère est dénué de toute élévation, et le cœur n'y supplée pas. En paraissant attaché à Bossuet, il ne poursuivait que son propre intérêt et celui des siens. » Le fait est que Ledieu avoue qu'il cherchait surtout à obtenir les faveurs de l'évêque de Meaux; mais l'abbé Bossuet, neveu du prélat, trouvait toujours le moyen de l'empêcher d'arriver à

son but. Ledieu nous apprend que M. de Meaux a « gobé tous les éloges qu'il a voulu lui donner ». Il n'en fut pourtant pas plus avancé pour cela. « L'abbé Ledieu, malgré les longues années qu'il resta auprès de Bossuet, n'entra donc jamais, ainsi que le remarque M. Sainte-Beuve, dans son intime confiance, et ne reçut jamais de lui aucune confidence proprement dite; il ne sut les choses importantes qu'au fur et à mesure, à force d'attention et après coup. Il y *avait l'œil*, comme il dit, il y mettait de la suite et arrivait avec un peu de temps à tout savoir et à bonne fin. » Exclu de la chambre de son maître aux approches de la mort, il ne fut pas inscrit sur le testament du prélat, non plus que les autres domestiques, que Bossuet recommande seulement à la libéralité de son légataire. Ledieu trouve que cet acte déshonore son auteur. Cependant, sur la demande de l'abbé Bossuet, il se met à composer des *Mémoires* sur la vie et les ouvrages du grand évêque, mémoires destinés à servir de matériaux pour une oraison funèbre. « Ces mémoires, composés peu après la mort de Bossuet, et tout d'une haleine, sont un récit large et animé, dit M. Sainte-Beuve, un tableau de la vie, des talents et des vertus du grand évêque. L'abbé Ledieu, dans cet ouvrage, se soigne, et il écrit comme en vue du public; son style a de la facilité, du développement, des parties heureuses; on sent l'homme qui a vécu avec Bossuet, et qui en parle dignement, avec admiration, avec émotion... Ces mémoires, d'une lecture pleine et aisée, nous montrent Bossuet dans sa généalogie et dans sa race, dans son enfance et son éducation première, dans sa croissance naturelle et continue. Toute la partie où Ledieu parle de l'éloquence première de Bossuet et des études par lesquelles il la nourrissait est d'un grand charme. Il n'avait pas été témoin, mais il avait vu et interrogé des témoins, il avait fait parler le prélat lui-même; il écrit comme quelqu'un qui porte un sentiment d'enthousiasme et de vie dans ces choses d'autrefois qu'il veut rendre. On a par lui le mouvement et comme le coloris de cette jeunesse de Bossuet. Dans cet ouvrage, Ledieu justifie bien les expressions par lesquelles il se définit lui-même à côté de Bossuet, « un homme tout à lui, passionné pour sa gloire, et très-curieux de recueillir les moindres circonstances qui peuvent orner une si belle vie. Il rachète par là ce qu'il y a d'un peu petit et d'un peu bas dans son journal. »

Ledieu lut le commencement de ces mémoires aux amis de Bossuet, qui y applaudirent et lui donnèrent des encouragements. Quelques-uns lui dirent que c'était un trésor, et que ce serait rendre un bon office à l'église que de les publier. « Son mobile, suivant M. Sainte-Beuve, n'est d'ailleurs pas plus élevé en cette occasion que dans toutes les autres; il ne songe qu'à se rendre nécessaire, à se faire un *sort*, comme on dit, du côté de l'abbé Bossuet, en lui prouvant qu'il est l'homme indispensable pour une édition des œuvres, et surtout pour la publication des écrits posthumes. » Quoi d'étonnant à cela? il n'y avait que Ledieu qui pût bien lire les manuscrits de Bossuet et s'y reconnaître. Quelques-uns des amis de Bossuet, comme l'abbé Fleury et le docteur Pirot, désignaient positivement l'abbé Ledieu pour cette tâche. Celui-ci ne demandait qu'une pension et un logement à Paris. L'abbé Bossuet, plus occupé de son avancement que de la gloire de son oncle, n'alla pas jusque là avec l'ancien secrétaire de Bossuet, que le grand homme a indignement oublié. Il le reçoit, le défraye pendant ses voyages à Paris; mais il s'étonne que Ledieu ne travaille pas davantage. Celui-ci avait revu et mis au net les manuscrits de *la Politique*, des *Élévations*, des *Méditations sur les Évangiles*; l'abbé Bossuet trouva les cahiers bien petits. « Je suis bien résolu à ne m'en pas hâter davantage, écrit Ledieu, et pour le profit que j'en reçois, ce n'est pas la peine de me tant fatiguer. » Ledieu fait toujours valoir son importance; l'abbé Bossuet ne se décide à aucun sacrifice, et quelques ouvrages du prélat paraissent sans Ledieu; celui-ci manifeste son mécontentement en faisant entendre qu'il avait de meilleures copies : rien n'ébranle l'abbé Bossuet, et Ledieu, dégoûté, ne s'occupe plus de la gloire de son maître. Heureusement le nouvel évêque de Meaux l'avait parfaitement accueilli; Ledieu a joint un prieuré à son canonicat, et, comme il le dit, il est « sur ses pieds et n'a que faire des Bossuet ». Il faut que Ledieu demande à plusieurs reprises un petit calice de vermeil avec lequel il disait la messe à Paris pour Bossuet et un missel, avant de les obtenir; il faut même qu'il rende de nouveaux services à l'abbé Bossuet pour que celui-ci s'exécute. Doit-on s'étonner après cela si devant de pareilles vilenies Ledieu oublie son ancien évêque? « Ce n'est qu'un valet de chambre mécontent, » s'écrie M. Sainte-Beuve. Soit, mais cela excuse-t-il la conduite du neveu de Bossuet à son égard? Ledieu raconte avec complaisance toutes ses affaires; il donne des détails sur des querelles de chœur qui rappellent celles du *Lutrin*. Il achète une maison à Meaux, sous un faux nom; la meuble gentiment, arrange le jardin, et se trouve heureux. « Dieu soit loué, écrit-il, me voici assez bien meublé et nippé! Il faut à présent faire bien aller la cuisine et tout assaisonner de bon vin. » Mais sa santé s'affaiblit, et son bonheur est de courte durée; des tumeurs lui vinrent au pied, et au bout de quelques années il mourut. Il avait laissé en manuscrit des *Mémoires sur l'Histoire et les Antiquités du diocèse de Meaux*, que le père Lelong appelle des brouillons sans ordre, sans méthode, sans suite, sans liaison, conservés dans la bibliothèque de Saint-Faron. Ses mémoires sur Bossuet étaient aussi restés manuscrits; ils avaient été compulsés et cités par tous ceux qui ont écrit avec autorité sur l'évêque de

Meaux, comme le cardinal de Bausset et M. Floquet. L'abbé Guettée les a fait paraître avec le journal de l'abbé Ledieu sous ce titre : *Mémoires et journal de l'abbé Ledieu sur la vie et les ouvrages de Bossuet, publiés pour la première fois d'après les manuscrits autographes, et accompagnés d'une introduction et de notes*; Paris, 1856-1857, 4 vol. in-8°.

L. Louvet.

P. Lelong, *Biblioth. Hist. de la France.* — Ledieu, *Journal.* — Sainte-Beuve, dans *Le Moniteur* des 31 mars 1856, 14 avril 1856, et 30 mars 1857.

LE DIGNE (*Nicolas*), sieur de L'Espine-Fontenay, poëte français, né en Champagne, vers le milieu du seizième siècle, mort vers 1611. Il fut d'abord militaire, et porta les armes en Italie; il changea ensuite complétement de profession, et, devenu ecclésiastique, il obtint les prieurés de L'Enfourchure et de Condes. C'est en ce dernier endroit qu'il acheva sa vie, cherchant des distractions dans la culture des lettres. Ami de Béroald de Verville, il lui adressa une jolie pièce de vers insérée dans les *Appréhensions spirituelles* de cet écrivain souvent bizarre (Paris, 1583) : elle a pour titre : *Contre ceux qui écrivent d'amours*; il y a de la facilité, et le ridicule de ces amoureux alors si nombreux sur le Parnasse et chantant ennuyeusement des beautés imaginaires est raillé avec une malice naïve. Un volume de vers de Le Digne, *Les Fleurettes du premier Mélange*, Paris, 1601, contient quelques morceaux où il y a du naturel et de l'aisance. La plupart des compositions de cet auteur se rapportent à des sujets pieux : ses *Premières Œuvres chrétiennes*, Paris, 1600; sa *Couronne de la Vierge Marie*, 1616; sa *Madeleine et autres petites œuvres*, Paris, 1610, sont devenues la proie de l'oubli. Il laissa un grand nombre d'écrits demeurés inédits : des traductions en vers des *Psaumes*, du *Jephté* de Buchanan, de l'*Hercule mourant* de Sénèque, des *Pastorales*, des sonnets intitulés *Chastes Soupirs*.

G. B.

Viollet-Leduc, *Bibliothèque Poétique*, t. I, p. 362, et *Histoire de la Satire en France*, en tête de son édition de Régnier.

LEDOYEN (*Guillaume*), poëte français, né à Laval, mort dans la même ville, en 1537. Ce qu'il nous apprend de sa vie est tout ce que nous en savons. Il était notaire, et dépensait en homme de goût les profits de son étude : ainsi, grand amateur des représentations scéniques, il faisait jouer à ses frais des mystères sur la grande place de Laval. Il y a plus : un certain jour, abandonné par les *compagnons entrepreneurs*, avec lesquels il avait fait marché pour une représentation du *Bon et du Mauvais Pèlerin*, il monta lui-même sur les tréteaux, et récita la pièce. On a de Guillaume Ledoyen un poëme historique, dont quelques fragments ont seuls vu le jour; ce poëme, intitulé : *Annales et Chroniques du pays et comté de Laval et parties circonvoisines*, commence à l'année 1480 et finit à l'année 1537. Le Supplément français de la Bibliothèque impériale en possède un exemplaire.

B. H.

Desportes, *Bibliogr. du Maine.* — B. Hauréau, *Hist. Litt. du Maine*, t. III, p. 307.

LEDRAN (*Henri-François*), chirurgien français, né à Paris, en 1685, mort dans la même ville, le 17 octobre 1770. Son père, Henri Ledran, mort en 1720, était un des premiers opérateurs de son temps, et s'était acquis une grande réputation dans les armées. Il dirigea l'éducation de son fils, qui devint chirurgien major et démonstrateur d'anatomie à La Charité, membre de l'Académie royale de Chirurgie, chirurgien consultant des camps et armées du roi et associé de la Société royale de Londres. Il était surtout renommé pour la lithotomie. Partisan du grand appareil, il voulait qu'on donnât assez d'étendue à l'incision pour que l'extraction de la pierre ne causât pas de dilacération à la vessie. Il n'admettait le haut appareil que dans le cas où la vessie est saine et le calcul très-volumineux. Il inventa une nouvelle sonde pour remplacer la sonde d'Albinus. Dans le traitement des plaies d'armes à feu, il propagea la méthode des grandes incisions, restreignit l'usage du séton et proscrivit l'application de plumasseaux de charpie imbibés d'eau-de-vie. Il attribuait une grande influence aux esprits animaux, et admettait une foule d'hypothèses erronées. Du reste il ne dissimule pas ses fautes dans ses écrits, parle de ses succès sans vanité, et n'indique jamais un nouveau procédé sans en citer l'auteur. On a de lui : *Parallèle des différentes manières de tirer la pierre hors de la vessie*; Paris, 1730, 1740, in-8°; avec une *suite*, Paris, 1756, in-8°; — *Observations de Chirurgie, auxquelles on a joint plusieurs réflexions en faveur des étudiants*; Paris, 1731, 1751, 2 vol. in-12; — *Traité des Opérations de Chirurgie*; Paris, 1731, 1742, in-8°; Bruxelles, 1745, in-8°; Londres, 1749, in-8° : cette dernière édition contient des additions de Cheselden; — *Réflexions pratiques sur les plaies d'armes à feu*; Paris, 1737, 1740, 1759, in-12; Amsterdam, 1745, in-12; — *Consultations sur la plupart des maladies qui sont du ressort de la chirurgie*; Paris, 1765, in-8°; — *Traité économique de l'Anatomie du corps humain*; Paris, 1768, in-12; — *Récit d'une guérison singulière de plomb fondu dans la vessie, et Lettre sur la dissolution du plomb dans cet organe*; Paris, 1749. Ledran a en outre consigné un grand nombre d'observations dans les *Mémoires de l'Académie de Chirurgie*.

J. V.

Chaudon et Delandine, *Dict. univ. Histor., crit. et Bibliographique.*

LEDROU (*Pierre-Laurent*), prélat et controversiste belge, né à Huy, en 1640, mort à Liége, le 6 mai 1721. Il fit ses études à Louvain, où il fut reçu docteur. Il prit l'habit religieux chez les augustins de cette ville, où il professa la théologie avec réputation. Le pape Innocent XI l'ap-

pela à Rome, et le nomma préfet de la Propagande. Innocent XII le créa évêque *in partibus* de Porphyre. Nommé consulteur dans l'affaire des jansénistes, il prit parti pour le père Quesnel ; ce qui lui valut sa disgrâce auprès de la cour papale. Il termina ses jours, plus qu'octogénaire, comme vicaire général du diocèse de Liége. On a de lui quatre *Dissertations sur la Contrition et l'Attrition*; Rome, 1707, et Munich, 1708.

A. L.

Moréri, *Le Grand Dict. Hist.* — Becdelièvre-Hamal, *Biogr. Liegeoise.*

LEDRU (*André-Pierre*), naturaliste et historien français, né à Chantenay (Maine), le 22 janvier 1761, mort au Mans, le 11 juillet 1825. Il embrassa fort jeune la carrière ecclésiastique, et se trouvait vicaire à la révolution, dont il adopta les principes. Il prêta serment à la constitution civile du clergé en 1791, et fut nommé curé de la paroisse du Pré au Mans. En 1793 il se retira d'abord dans sa famille, et vint ensuite chercher un refuge à Paris. Il obtint du Directoire l'autorisation d'accompagner comme botaniste le capitaine Baudin dans son expédition aux Canaries et aux Antilles. Ledru recueillit un grand nombre de plantes, la plupart inconnues, dont les échantillons, déposés au Muséum d'Histoire Naturelle à Paris, ont été presque tous décrits par Poiret dans l'*Encyclopédie Méthodique*. Des collections de graines, de minéraux, de coquilles furent encore le résultat de ses recherches. A son retour en France, en 1798, il fut nommé professeur de législation à l'école centrale de la Sarthe. Éloigné de l'enseignement public lors de l'établissement de l'université, il ouvrit dans sa maison, au Mans, un cours gratuit de physique et d'histoire naturelle. Possesseur d'une immense bibliothèque, d'un riche herbier, d'un jardin botanique dont la création et l'entretien occupèrent une partie de sa vie, il attirait chez lui des jeunes gens avides d'instruction. A l'époque de la restauration il vint à Paris, en 1816; mais il resta sans emploi, et retourna au Mans. Il a légué à cette ville un herbier de près de 6,000 espèces, composé en grande partie d'échantillons rapportés de son voyage; cet herbier a été déposé au muséum de la ville. De Candole lui a dédié un nouveau genre de la famille des ombellifères, sous le nom de *drusa*. On a de l'abbé Ledru : *Discours contre le Célibat ecclésiastique;* Le Mans, 1793, in8°;—*Histoire de la Prise du Mans par les calvinistes en* 1562, dans l'*Annuaire de la Sarthe*, an x; — *Observations sur l'histoire du Maine*, *et Catalogue des meilleurs ouvrages imprimés ou manuscrits à consulter pour écrire l'histoire de cette province*, dans le même *Annuaire*, an xi et an xii; — *Mémoire sur les Cérémonies religieuses et le vocabulaire des Guanches, premiers habitants des îles Canaries;* dans les *Mémoires de l'Académie Celtique*, t. IV, 1809; — *Voyage aux îles de Ténériffe, La Trinité, Saint-Thomas, Sainte-Croix et Porto-Rico, exécuté par ordre du gouvernement français de septembre 1796 à juin 1798*; Paris, 1810, 2 vol. in-8°, avec une carte; — *Recherches sur les statues mérovingiennes et sur quelques autres monuments de l'église cathédrale du Mans;* Paris, 1813, in-8°; — *Notices historiques sur la vie et les ouvrages de quelques hommes célèbres de la province du Maine;* Le Mans, 1817, 1819, in-8°; — *Analyse des travaux de la Société royale des Arts du Mans, depuis sa fondation, en* 1794, *jusqu'à la fin de* 1819, 1re *partie* : *Sciences physiques et mathématiques*; Le Mans, 1820, in-8°.

J. V.

N. Desportes, *Bibliogr. du Maine.* — Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des Hommes du Jour*, t. V, 1re partie, p. 262. — *Annales du Muséum d'Hist. Nat.*, t. X.

LEDRU DES ESSARTS (*François-Rock*, comte), général français, frère du précédent, né à Chantenay (Maine), le 17 août 1765, mort à Champrosay, le 23 avril 1844. Il fit ses études chez les oratoriens du Mans, et s'engagea comme volontaire, en 1792, dans le 2e bataillon de la Sarthe. Capitaine au bombardement de Lille, chef de bataillon après la bataille de Wattignies (16 octobre 1793), chef de brigade à la bataille de La Trebia, général de brigade après la bataille d'Austerlitz, et général de division le 31 juillet 1811, il prit part à toutes les campagnes de la révolution et de l'empire, de 1792 à 1815, et se distingua particulièrement au passage du Tagliamento, à Austerlitz, à Iéna, à Eylau, à Heilsberg, à Ebersberg, à Wagram, à Krassnoï, dont il s'empara, à la Moskowa, à Smolensk, à la Berezina, qu'il passa le dernier, à Bautzen, à Leipzig et à Hanau. Enfin, il combattait encore sous les murs de Paris. Ses services lui avaient valu le titre de baron et de comte. Sous la première restauration il fut chargé de la réorganisation de quatre régiments d'infanterie. Pendant les Cent Jours en 1815 il commanda une division à l'armée des Alpes sous les ordres du maréchal Suchet. En 1817 il organisa les régiments suisses que la France venait de prendre à sa solde. L'année suivante, il fut nommé inspecteur général, puis il reçut le commandement de la septième division militaire, dont le quartier général était à Grenoble. Il parvint à calmer les esprits dans cette ville, et en 1819 il fut remplacé par le général Pamphile Lacroix (*voy.* ce nom). Depuis il fut constamment employé dans les inspections. En 1830 il accepta la mission difficile de licencier les régiments dits *de la Charte*, qui s'étaient créés spontanément en quelque sorte après la révolution. Il en forma neuf bataillons d'infanterie légère, qu'il dirigea successivement sur les régiments auxquels ils étaient destinés. Avec les militaires licenciés de l'ex-garde royale, il forma les 65e et 66e régiments de ligne, qui se distinguèrent à Anvers, à Ancône et à Oran. Enfin, il organisa le quatrième bataillon

de chacun des régiments qui vinrent successivement en garnison à Paris et dans la première division militaire. L'âge le fit passer dans la deuxième section de l'état-major général, et le 11 septembre 1835 le roi l'éleva à la dignité de pair de France. L. L—T.

Sarrut et Saint-Edme, Biogr. des Hommes du Jour, t. V, Ire partie, p. 247. — Moniteur du 8 mai 1844.

LEDRU (*Nicolas-Philippe*), connu sous le nom de *Comus*, physicien français, né à Paris, en 1731, mort dans la même ville, le 6 octobre 1807. Ses parents ayant perdu leur fortune, il s'imagina de tirer parti de ses connaissances et de son adresse en associant quelques tours de dextérité à des expériences de physique qu'il faisait et répétait avec Delori, professeur de physique. En 1751 Ledru partit pour la province, où il prit le nom de *Comus*. Ce voyage fut une sorte d'apprentissage pour lui; lorsqu'il se crut assez fort, il revint à Paris, où il donna des séances publiques : il obtint les plus grands succès. Louis XV, qui jusqu'à sa mort s'amusa des expériences de Ledru, le fit appeler près du jeune duc de Bourgogne, et lui donna le brevet de professeur de physique des enfants de France. Lorsque Ledru passa en Angleterre, en 1766, le gouvernement français le chargea de remettre au comte de Guerchy, ambassadeur à Londres, des papiers importants que l'on craignait de lui adresser par un simple agent. Les expériences de Ledru sur l'aimant nécessitaient la construction d'instruments particuliers; mécontent de ceux qu'il avait fait faire à Paris, il fit construire, pendant son séjour en Angleterre, d'après ses procédés, par Ramsden et Nairn, plusieurs appareils, notamment des boussoles horizontales et verticales. C'est sur un modèle de lui que fut faite l'aiguille d'inclinaison dont le capitaine Philips se servit dans son voyage au pôle boréal en 1773. Au retour de son voyage d'Angleterre, Ledru obtint du roi un brevet pour aciérer le fer à la manière de Knight et des Anglais, et pour l'établissement d'une manufacture d'instruments de physique en tous genres. Peu de temps après, il reçut l'ordre de compulser au dépôt des cartes de la marine les pièces qui y étaient déposées et les différents cartons qui contenaient des observations magnétiques, pour en rendre compte au roi. Il recueillit près de deux millions de pièces qui lui servirent à composer des cartes magnétiques, dont il remit des exemplaires manuscrits à Lapérouse, à qui il donna aussi différents instruments en 1785.

Ses études avaient mis Ledru en état de faire une infinité de tours et d'expériences plus amusantes les unes que les autres. Dès 1772 il montra, dans ses séances publiques, des effets de fantasmagorie; mais au lieu de faire apparaître des spectres, il ne faisait voir que des choses agréables. Lorsque l'empereur Joseph II vint à Paris, en 1777, Ledru exécuta devant lui quelques expériences nouvelles sur la propagation du son, la lumière, l'ombre et les couleurs, ainsi que la décomposition de la lumière sans prisme ni verre. Ledru appliqua avec succès l'électricité à différentes affections nerveuses et à d'autres maladies; sept médecins de la faculté de Paris furent nommés sur sa demande pour examiner ses traitements. Cette commission choisit, le 3 août 1782, à Bicêtre et à la Salpêtrière, treize épileptiques dont les accès étaient fréquents et journaliers; ces malades furent mis dans une maison particulière et confiés aux soins de Philippe Ledru. Les médecins suivirent le traitement de ces épileptiques, et le 29 août 1783 ils firent un rapport favorable, qui fut imprimé par ordre et aux frais du gouvernement. Il porte pour titre : *Rapport de MM. Cosnier, Maloet, Darcet, Philip, Lepreux, Desessartz et Paulet, docteurs régents de la faculté de médecine de Paris, sur les avantages reconnus de la nouvelle méthode d'administrer l'électricité dans les maladies nerveuses, particulièrement dans l'épilepsie et dans la catalepsie, par M. Ledru, connu sous le nom de Comus; précédé de l'aperçu du système de l'auteur sur l'agent qu'il emploie et des avantages qu'il en a retirés;* Paris, 1783, in-8°. Ce rapport valut à Philippe Ledru, ainsi qu'à ses fils, le titre de physicien du roi et de la faculté de médecine de Paris. Un établissement considérable fut formé dans l'ancien couvent des Célestins à Paris, où Ledru exerçait publiquement son traitement. Cet établissement, dirigé plus tard par son fils et transporté rue Neuve-Saint-Paul, existait encore en 1810; mais, depuis, ce système tomba dans l'oubli. L'attachement que Ledru portait au roi lui valut une réclusion sous le régime révolutionnaire; en sortant de prison, il alla se fixer à Fontenay-aux-Roses, où il se livrait à la botanique, et s'appliquait à concilier la chimie moderne avec l'alchimie et à donner une suite à son système magnétique. « Né excessivement laborieux, dit un biographe, il employait tous les jours douze heures au travail; doué d'une grande sobriété, et vivant économiquement, sa fortune étoit partagée entre les pauvres et l'étude. Ennemi de l'intrigue et de l'ambition, Ledru ne sollicita jamais, ni pour lui ni pour ses enfants, aucune faveur du gouvernement... Ses expériences et ses observations magnétiques sont innombrables; la majeure partie de son système se trouve confirmée par le voyage de La Pérouse, auquel il avoit donné des mémoires très-détaillés à ce sujet. La plus grande découverte qu'il ait faite en ce genre, et dont il avoit donné, sous le secret, communication à Buffon et Lemonnier, et à ses amis intimes Rouelle et Darcet, c'est d'avoir à toute heure, par un procédé simple et peu dispendieux, sans boussole et sans aimant, la direction magnétique et son inclinaison avec plus de justesse et de certitude que si l'on employoit les meilleurs instruments. » Son talent d'observation était tel qu'il parais-

sait, dit-on, deviner la pensée des individus en les fixant. Il avait beaucoup d'adresse et de dextérité comme prestidigitateur, et son élocution facile était pleine de charme. L. L—T.

Chaudon et Delandine, *Dict. univ. Hist., Crit. et bibliogr.* — Orfila, dans la *Biogr. Médicale.* — *Biogr. univ. et portat. des Contemp.*

* **LEDRU-ROLLIN** (*Alexandre-Auguste*), homme politique français, petit-fils du précédent, né à Paris, le 2 février 1808. Son père, Jacques-Philippe Ledru, membre de l'Académie de Médecine et de la Société des Antiquaires, le destina à la carrière du barreau. Alexandre Ledru fit de bonnes études, suivit les cours de l'école de droit, fut reçu licencié et docteur en droit, et prêta le serment d'avocat en 1830. C'est alors que pour se distinguer de son confrère, M. Charles Ledru, il ajouta à son nom celui de *Rollin*, qui était le nom de sa bisaïeule maternelle. Après l'insurrection de juin 1832, M. Ledru-Rollin rédigea une consultation contre l'état de siége, qui, au mépris de la charte constitutionnelle, enlevait les citoyens à leurs juges naturels et les soumettait à la juridiction des tribunaux militaires. La cour de cassation, sur la plaidoirie de M. O. Barrot, admit les principes de M. Ledru-Rollin, et cassa les jugements de la justice exceptionnelle, pour renvoyer les accusés devant le jury. A la suite des journées d'avril 1834, M. Ledru-Rollin publia une brochure sur ces événements. Elle eut un grand succès, et depuis lors M. Ledru-Rollin mit son talent à la disposition de tous les républicains poursuivis par le gouvernement de Louis-Philippe. Défenseur de M. Caussidière devant la cour des pairs pour les affaires de 1834, il parla encore devant la même cour en faveur de Lavaud, compromis dans l'affaire du régicide Meunier, et plaida pour M. Dupoty, rédacteur du *Journal du Peuple*, impliqué comme complice dans l'affaire de Quénisset, à cause des articles de son journal. M. Ledru Rollin défendit aussi devant la cour d'assises les journaux de son opinion; ainsi, en 1835, il plaida pour *La Nouvelle Minerve;* en 1836, il défendit *Le Charivari*, qui avait mal parlé du projet de loi de dotation du duc de Nemours; le *Journal du Peuple*, accusé de provoquer continuellement à l'insurrection et au renversement de la propriété; en 1847, il défendit *La Réforme*, pour un article où ce journal, à propos de l'assassinat de la duchesse de Praslin, disait « qu'en tournant les yeux vers les hautes régions, il n'était pas un crime, une bassesse, un opprobre qui depuis six mois n'y eût laissé son empreinte, » et ajoutait qu'on devait « y reconnaître la vengeance tardive, mais inévitable, de tous les sentiments d'honneur, de droit, de justice et de morale qu'on s'était plu à fouler aux pieds ». Ses plaidoiries politiques, dans lesquelles il était trop vif pour obtenir beaucoup de succès, ne l'empêchaient pas de s'occuper d'affaires ordinaires. En 1837 il avait pris la direction du *Journal du Palais*, dont il donna une nouvelle édition, et fit faire la table générale, en tête de laquelle il mit une introduction remarquable. En 1838 il acheta une charge d'avocat à la cour de cassation, qu'il revendit en 1841, et eut la rédaction en chef du journal *Le Droit.* Plus tard il fit paraître un ouvrage important sur le droit administratif.

En 1839 M. Ledru-Rollin se présenta comme candidat à la députation devant le collége de Saint-Valery (Seine-Inférieure). A cette époque tous les partis de l'opposition, coalisés contre le ministère Molé, se prêtaient appui dans les élections. M. O. Barrot patrona donc M. Ledru-Rollin auprès des électeurs de Saint-Valery; mais la profession de foi de M. Ledru-Rollin fut trouvée trop avancée par des électeurs influents, et il échoua de onze voix. Deux ans après il fut désigné aux électeurs du second collége du Mans comme digne de succéder à Garnier-Pagès, qui venait de mourir. Sa profession de foi était hardiment républicaine, et il fut élu à l'unanimité moins trois voix. Un discours qu'il avait prononcé dans une réunion au Mans, et qui fut imprimé dans *Le Courrier de la Sarthe*, fut poursuivi. L'affaire fut renvoyée pour cause de suspicion légitime devant la cour d'assises de Maine-et-Loire. En plaidant devant la cour de cassation contre l'arrêt de renvoi, M. Ledru-Rollin adressa cette apostrophe virulente au procureur général : « Procureur général, qui vous donne l'investiture? Le ministère. Moi, électeur, je chasse les ministres. Au nom de qui parlez-vous? Au nom du roi. Moi, électeur, l'histoire est là pour le dire, je fais et défais les rois. Procureur général, à genoux! à genoux donc devant ma souveraineté! Discuter mon impartialité, c'est porter la main sur ma couronne électorale. » M. Ledru-Rollin comparut devant le jury à Angers le 23 novembre; quoique défendu par MM. O. Barrot, Berryer, Marie et Arago, il fut condamné à quatre mois de prison et 3,000 f. d'amende. La cour de cassation cassa cet arrêt, pour vice de forme, et renvoya M. Ledru-Rollin devant la cour d'assises de la Mayenne, où il fut acquitté.

M. Ledru-Rollin était entré à la chambre « la lance au poing et la visière baissée, » suivant son expression : il avait prêté serment à la royauté constitutionnelle et à la charte; mais ce n'était pas sans doute sans restriction. Il fut réélu au Mans en 1842 et en 1846. Isolé avec l'opposition républicaine, il eut à lutter contre tous les partis, et il n'avait pas assez de souplesse pour se maintenir entre eux et « faire compter son appoint »; aussi son influence fut-elle à peu près nulle à la chambre; doué du moins d'une force herculéenne, il parvenait à prendre et à garder la parole de haute lutte, et ses discours avaient un grand retentissement dans le pays, notamment lorsqu'il parla sur le budget et sur les fonds secrets, sur les mauvais traitements infligés aux

prisonniers politiques, sur les chemins de fer, contre les fortifications de Paris, contre la loi de régence, contre le projet de refonte des monnaies de cuivre et de billon, contre l'indemnité Pritchard, contre la flétrissure infligée aux légitimistes qui étaient allés saluer M. le comte de Chambord à Belgrave-Square : « leurs regrets s'excusent, disait-il, par le dégoût du présent ». Il traita encore la question de l'esclavage, la question suisse et du Sonderbund, le droit de réunion, et les questions sociales, dans lesquelles il se constituait le défenseur des travailleurs. M. Ledru-Rollin ne rencontrait guère de sympathie non plus dans la presse cautionnée. *Le National* lui-même ne se gênait pas pour l'attaquer, et combattait surtout ses manifestations en faveur des classes laborieuses. M. Ledru-Rollin sentit la nécessité de s'appuyer sur un nouvel organe quotidien : il fonda *La Réforme*, dont M. Flocon prit la direction. Ce journal, que M. Ledru-Rollin soutint à la fois de sa bourse, de sa plume et de sa parole devant le jury, ne demandait pas seulement des réformes politiques, il voulait surtout des réformes sociales. Dans un manifeste publié à la fin de la session de 1845, M. Ledru-Rollin posa la question sociale de la manière suivante : « Les travailleurs ont été *esclaves*, ils ont été *serfs*, ils sont aujourd'hui *salariés ;* il faut tendre à les faire passer à l'état d'*associés*... L'État, jusqu'à ce que les prolétaires soient émancipés, doit se faire le banquier des pauvres... Au citoyen vigoureux et bien portant l'État doit le travail; au vieillard, à l'indigent, il doit aide et protection. » C'est ainsi qu'en dehors de la politique, et pendant qu'on le peignait dédaigneusement comme un général sans soldats, M. Ledru-Rollin devenait le chef d'un parti puissant dans les masses. Son père lui avait laissé une certaine fortune, et il avait fait en 1843 un riche mariage avec la fille d'un Français et d'une Anglaise élevée en Angleterre, qui s'était enthousiasmée de son talent. Arago et M. de Lamartine avaient été ses témoins. Mais il avait vendu à perte sa charge d'avocat aux conseils du roi, et il compromettait sa fortune par ses préoccupations politiques. Il ne négligeait aucune occasion de prendre part aux manifestations républicaines : il suffira de citer son discours au banquet organisé par *Le National* en l'honneur d'O'Connell, l'allocution prononcée par lui sur la tombe de Godefroy Cavaignac, et ses comptes-rendus aux électeurs du Mans. En 1846, après sa réélection, il leur adressa un manifeste que *La Réforme* intitulait *Appel aux Travailleurs*, dans lequel il faisait une vive peinture de la misère des classes ouvrières, et leur offrait pour remède le suffrage universel.

Promoteur ardent de toutes les réunions réformistes, M. Ledru-Rollin avait été invité en 1847 par le comité du banquet de Lille à se rendre dans cette ville, où toutes les nuances de l'opposition parlementaire avaient été convoquées. MM. O. Barrot, Lestiboudois et autres membres de l'opposition dynastique voulaient qu'on se bornât à boire « à la vérité, à la sincérité des institutions conquises en juillet ! » Le comité refusa de restreindre ainsi le champ de la discussion, et les députés du centre gauche se retirèrent en protestant. M. Ledru-Rollin, resté maître du terrain, porta ce toast : « A l'amélioration des classes laborieuses ! » Et il développa son idée dans une chaleureuse improvisation, qui se résumait par ces mots : « Liberté pour tous, liberté de conscience, liberté de pensée, liberté d'association ! » Quelques jours après, il obtint un succès analogue à Dijon, en proclamant l'indépendance pour tous par ces mots : *Liberté, Égalité, Fraternité*, et signalait dans son discours, « avec l'urgence des réformes, la nécessité du vote direct et universel, comme pouvant seul être l'expression véritable et sincère des droits, des vœux, des intérêts de tous ». Au banquet de Châlons, il fit un pompeux éloge des actes de la Convention.

Le 24 février 1848 devait naturellement lui donner le pouvoir. Il arriva à la chambre des députés au moment où l'on discutait la régence de la duchesse d'Orléans : s'emparant aussitôt de la tribune, il y reprit lentement la proposition d'un gouvernement provisoire déjà émise avant lui, la laissa développer par M. de Lamartine, jusqu'à ce qu'enfin l'invasion de la salle des séances de la chambre par les masses populaires assurât le succès de cette proposition. M. Ledru-Rollin fut porté un des premiers sur la liste des membres du gouvernement provisoire par les acclamations de la foule. Il ne tarda pas à sentir le poids de cette tâche, si, comme on l'assure, il dit à M. de Lamartine en montant les marches de l'hôtel de ville : « Nous allons au calvaire. » S'il avait pressenti le caractère social de la révolution nouvelle, il n'en avait sans doute pas prévu toutes les conséquences : la proclamation de la république et l'admission du suffrage universel lui avaient semblé devoir donner le remède à tous les maux de la société. Mais d'un côté il avait à lutter contre ceux qui, satisfaits de la forme républicaine, ne voyaient aucune nécessité de changer les formes de la société, et de l'autre contre ceux qui, attachant peu de valeur aux formes politiques, demandaient le bouleversement des relations du travail avec le capital. Chef de ceux-ci par ses tendances, M. Ledru-Rollin dut rester l'allié des premiers par sa position; il voulut garder des ménagements avec les uns comme avec les autres; il perdit sa popularité, sans cesser d'être l'effroi des classes bourgeoises. Dès l'origine les membres du gouvernement provisoire, qui représentaient des opinions fort diverses, s'étaient promis, pour éviter tout bouleversement, de se faire toutes les concessions nécessaires. M. Ledru-Rollin resta fidèle à cet engagement, et prit sa part de responsabilité des décrets signés par ses collègues. Il con-

tribua donc à l'abolition de la peine de mort en matière politique, à la reconnaissance du droit au travail, à l'abolition de l'esclavage, à la création de la commission des travailleurs, à la réduction des heures de la journée de travail, à l'abolition de l'exercice sur les boissons et d'une partie des droits d'octroi, à l'abolition de la contrainte par corps, et à l'établissement d'un impôt général de 45 centimes sur les contributions directes, à laplace duquel il avait demandé un impôt particulier de 1 franc 20 centimes sur les riches, etc.

M. Ledru-Rollin s'était chargé tout d'abord du ministère de l'intérieur, et s'y était installé. Il nomma les commissaires chargés d'aller inaugurer le nouveau gouvernement dans les départements, et ses choix ne furent pas toujours heureux. Il prit une part active à l'organisation du suffrage universel. Le 16 avril il fit battre le rappel, et sauva le gouvernement provisoire Il alla lui-même protéger les presses de M. E. de Girardin, qui avait fortement attaqué dans *La Presse* les actes du gouvernement provisoire. M. Ledru-Rollin assista à la plantation d'un grand nombre d'arbres de la liberté; il y fit des discours, et y plaida le retour des soldats dans la capitale. Dans des circulaires adressées aux commissaires de la république, et signées de son nom, quoiqu'elles paraissent rédigées par M. Jules Favre, son secrétaire général, il donnait des pouvoirs étendus à ces agents; établissant des distinctions entre les vainqueurs et les vaincus de Février, entre les hommes de la veille et ceux du lendemain, il semblait vouloir exclure les derniers des élections et des emplois. Ces circulaires causèrent une vive émotion dans le pays. M. de Lamartine parvint à la calmer par quelques paroles modératrices; les effets ne répondirent pas d'ailleurs aux menaces.

Les élections furent retardées; les partis opposés à la république eurent le temps de se reconnaître et de se coaliser, les influences eurent le temps d'agir, et peu de républicains ardents arrivèrent à la Constituante. Le ministère de l'intérieur publiait aussi, à l'usage du peuple des campagnes, un petit journal placard, intitulé *Bulletin de la République*. M[me] George Sand s'était chargée de sa rédaction. Quelques-uns de ces bulletins exagérèrent les doctrines proconsulaires des circulaires de M. J. Favre, et l'effet en fut désastreux pour M. Ledru-Rollin, qui ne trouva qu'un appui précaire même dans le parti dont il avait caressé les tendances. Poursuivi par les attaques de la presse, chargé d'accusations contradictoires, M. Ledru-Rollin fut élu à Paris par 132,000 voix, et de plus en Algérie et dans le département de Saône-et-Loire, sous la protection de M. de Lamartine, dont la popularité était alors à son apogée.

Après la réunion de l'Assemblée constituante, M. Ledru-Rollin, comme tous ses collègues, vint rendre compte des travaux de son ministère et de la situation politique. Il reçut un accueil des plus froids. Néanmoins, il fut maintenu dans la commission du pouvoir exécutif par l'intervention de M. Lamartine; sur la liste de cinq noms, le sien fut le dernier. La journée du 15 mai acheva de ruiner sa popularité. Elle avait pour but, comme la manifestation du 16 avril, de fortifier le parti de la violence, avec les chefs duquel il avait certainement des relations. M. Ledru-Rollin fit pourtant de grands efforts pour calmer le peuple et prévenir l'invasion de l'Assemblée; n'ayant pas réussi, il se rendit aussi vite que M. de Lamartine à l'hôtel de ville pour y représenter le gouvernement légal, dont il faisait partie, malgré le conseil qui lui était, dit-on, donné par quelques représentants de prendre la présidence pour sauver la France de l'anarchie. L'émeute ayant été repoussée, les uns en voulaient à M. Ledru-Rollin de l'avoir laissée échouer, les autres de l'avoir laissée s'organiser. M. Ledru-Rollin resta au pouvoir sous le coup d'une grande suspicion. Il se fit remarquer à la tribune par un discours véhément contre l'admission du prince Louis-Napoléon Bonaparte dans l'Assemblée et par une défense de MM. Louis Blanc et Caussidière, que le ministère public demandait l'autorisation de poursuivre à l'occasion de l'attentat du 15 mai. L'insurrection de juin renversa la commission du pouvoir exécutif, et le 24 juin, le pouvoir tout entier ayant été remis par l'Assemblée au général Cavaignac, M. Ledru-Rollin ne garda plus que son titre de simple représentant. Il put se défendre alors plus librement, ainsi que ses amis, et reconquérir quelque influence. Il prononça son apologie à propos du rapport de la commission d'enquête, défendit encore MM. Caussidière et Louis Blanc contre une nouvelle demande en autorisation de poursuites, qui cette fois fut accordée; il parla contre le rétablissement du cautionnement des journaux, contre l'état de siége, pour le droit au travail; il interpella le pouvoir sur l'entrée de MM. Dufaure et Vivien au ministère, donna des explications sur les journées de juin dans une discussion élevée contre le général Cavaignac, et enfin il protesta contre l'intervention de la France dans les affaires de Rome. M. Ledru-Rollin devait être un des candidats à la présidence de la république. Il essaya de se rapprocher des chefs socialistes dans un banquet des écoles; mais le parti avancé lui gardait rancune, et après une vive querelle entre *La Voix du Peuple* de M. Proudhon et *La Révolution démocratique et sociale*, la candidature de M. Raspail fut posée comme celle du parti socialiste. M. Ledru-Rollin obtint seulement 370,119 suffrages.

Après l'élection présidentielle du 10 décembre 1848, M. Ledru-Rollin combattit avec une vivacité nouvelle la politique de la majorité de l'Assemblée constituante. Il s'éleva à plusieurs reprises contre les pouvoirs donnés au général Changarnier, attaqua la politique extérieure du nouveau

gouvernement, et repoussa l'application rétroactive de la juridiction de la haute cour de justice aux faits du 15 mai, soutint la liberté d'association, et défendit la légalité de la société dite *la Solidarité républicaine*, dont plusieurs membres faisaient partie de l'assemblée; il reproduisit à la tribune le discours qu'il avait prononcé au banquet du Châlet contre la politique du ministère Odilon Barrot, et, amené à justifier sa conduite comme membre du gouvernement provisoire, contre M. Denjoy, il eut à terminer ces débats par un duel avec son adversaire. La question de Rome le fit plusieurs fois encore monter à la tribune. En même temps il portait l'agitation électorale sur différents points de la France. Aux banquets du Mans, de Châteauroux et de Moulins, sa parole parvint encore à émouvoir les masses ouvrières. Comme il sortait de recevoir des ovations populaires à Moulins, sa voiture fut attaquée par des gardes nationaux en armes, percée de coups de baïonnette, de sabre ou d'épée, et atteinte de projectiles de toutes sortes, auxquels il n'échappa que par miracle, lui et ses amis. Le récit de cet attentat, fait avec modération par M. Ledru-Rollin lui-même, émut l'assemblée; des poursuites furent ordonnées : elles aboutirent à un acquittement. Les élections à l'Assemblée législative attestèrent un retour de l'opinion publique vers Ledru-Rollin. Il fut élu dans cinq départements, le premier dans le département de Saône-et-Loire, le deuxième dans le département de la Seine, le quatrième dans le Var, le cinquième dans l'Allier, et le huitième dans l'Hérault; mais, chose remarquable, la Sarthe, qu'il représentait sous la monarchie, lui demeura infidèle, comme en 1848. Le 28 mai 1849, le bureau de l'Assemblée constituante, resté en permanence, céda le pouvoir législatif à l'Assemblée législative. M. de Keratry présida provisoirement, comme doyen d'âge. M. Dupin aîné fut élu président par 336 voix, M. Ledru-Rollin en obtint 182. A peine la nouvelle assemblée était-elle réunie que de violents orages furent soulevés. Après une vive sortie contre le général Changarnier, M. Ledru-Rollin interpella le gouvernement sur les événements de Rome, le 7 juin 1849. Ensuite il déposa une protestation au nom de l'article 5 de la constitution, qui défendait toute guerre contre les nationalités étrangères, et terminait par ces mots : « La constitution est violée : nous la défendrons par tous les moyens, même par les armes. » En même temps il demandait la mise en accusation du président et des ministres. Le 11 juin, un ordre du jour pur et simple, voté par 361 voix contre 203, termina la discussion sur les affaires de Rome. Le 12 la mise en accusation du gouvernement fut repoussée par 377 voix contre 8 : la montagne s'était retirée. Le 13 une proclamation de la montagne au peuple français fut rédigée : elle déclarait « hors de la constitution le président de la république, les ministres et la partie de l'Assemblée qui s'était rendue leur complice ; » elle invitait la garde nationale à se lever, les ateliers à se fermer, le peuple à rester debout. Le même jour, M. Ledru-Rollin descendait dans la rue avec d'autres représentants, et se rendait au Palais-Royal, d'où il se dirigea vers le Conservatoire des Arts et Métiers, accompagné de M. Guinard (*voy.* ce nom) et de quelques centaines d'artilleurs de la garde nationale de Paris. Au Conservatoire, les insurgés, qui manquaient de munitions, perdirent du temps à se faire ouvrir les grilles, gardées par un simple poste de ligne. Ils avaient espéré trouver de l'appui dans la garde nationale du quartier; cet appui leur manqua. Enfin les troupes arrivèrent du boulevard, repoussèrent les premiers défenseurs de l'insurrection, et les représentants s'échappèrent à travers les jardins en passant par un vasistas de la salle où ils étaient réunis. Leur appel à l'insurrection avait à peine eu le temps d'être affiché. Tous les représentants dont les noms figuraient au bas furent renvoyés devant la haute cour, qui se réunit à Versailles, à l'exception seulement de ceux qui prouvèrent que leur nom avait été mis sans leur autorisation. M. Ledru-Rollin resta caché dans Paris, au vieux Louvre, dit-on, puis dans la banlieue, à La Châtre, ajoute-t-on; enfin, il gagna la frontière, et passa en Angleterre, d'où il adressa une protestation contre l'arrêt qui le traduisait devant la haute cour. Celle-ci le condamna par contumace à la déportation.

Depuis lors M. Ledru-Rollin vécut à Londres, des restes de sa fortune et du produit de sa plume : il est un des principaux rédacteurs de *La Voix du Proscrit*. Uni à MM. Kossuth, Mazzini et Ruge, il forma un comité révolutionnaire destiné à centraliser les efforts de la démocratie européenne. Des dissensions ne tardèrent pas cependant à se faire sentir entre les exilés, et des discussions très-vives éclatèrent entre les partisans de M. Ledru-Rollin et ceux de M. Louis Blanc. Dans une brochure publiée en 1851, à propos des bruits de révision de la constitution, M. Ledru-Rollin fit connaître ses nouvelles idées politiques. Il proposait le gouvernement direct du peuple, en ces termes : « Le peuple exerce sa souveraineté sans entraves, dans les assemblées électorales, telles que la police en a été réglée par la constitution de 1793; il a, dans les termes de cette même constitution, l'initiative des lois qu'il juge utiles; il vote expressément les lois, adoptant ou rejetant par *oui* ou par *non* les lois discutées et préparées par son assemblée de délégués; une assemblée de délégués ou commissaires, nommés annuellement, prépare les lois, et pourvoit par des décrets aux choses secondaires et de grande administration; un président du pouvoir exécutif, chargé de pourvoir à l'application de la loi et des décrets, de choisir les agents ministériels, est élu et révoqué par l'assemblée des délégués. » M. Ledru-Rollin maintenait ainsi la séparation du pouvoir exécutif et du pouvoir lé-

gislatif, mais il soumettait incessamment le premier au second, et le second au peuple entier. Il distinguait aussi les lois des décrets, et ne voulait pas d'un peuple administrant, légiférant ou jugeant, mais seulement d'un peuple sanctionnant et surveillant. « Il y aurait oppression et chaos, ajoute-t-il, dans tout État où le peuple garderait l'administration des affaires particulières et l'exécution de ses propres lois. » En 1857 M. Ledru-Rollin fut impliqué avec M. Mazzini dans un complot contre la vie de l'empereur Napoléon III, et, malgré ses protestations dans la presse anglaise, poursuivi devant la cour d'assises de la Seine, il fut condamné de nouveau, par contumace, à la déportation à perpétuité. Un des accusés avait déclaré que Mazzini lui avait dit, en l'envoyant à Paris pour frapper l'empereur, que Ledru-Rollin assurait que l'empereur ne sortait pas le soir. Cet accusé disait en outre qu'un étranger assistait à cette conférence; mais il déclarait ne pas connaître M. Ledru-Rollin. Un autre individu avait déposé que M. Ledru-Rollin lui avait fourni l'argent pour revenir en France, sur la déclaration qu'il voulait tuer l'empereur. Les motifs de l'arrêt admirent ces deux déclarations. Cette accusation de complicité de meurtre pouvait entraîner l'extradition. L'Angleterre la refusa, et sir G. Grey, dans les explications qu'il dut donner au parlement sur cette affaire, déclara que « après avoir examiné les procédures, le gouvernement anglais était arrivé à cette conclusion qu'il n'existait point en Angleterre de preuves suffisantes pour justifier l'arrestation des personnes accusées de conspiration de meurtre. »

Les travaux de jurisprudence de M. Ledru-Rollin ont pour titres : *Journal du Palais, recueil le plus ancien et le plus complet de la Jurisprudence française*, nouvelle et 3e édition, revue par M. Ledru-Rollin, 1791 à 1837, 27 vol. grand in-8°; la suite, publiée sous la direction de M. Ledru-Rollin, de 1837 à 1847, forme 17 vol. in-8°; — *Jurisprudence administrative en matière contentieuse, de 1789 à 1831*, 7 vol. grand-in-8°; t. VIII, Paris, 1844; tome IX, 1846, allant jusqu'en juin 1845; — *Jurisprudence française, répertoire général du Journal du Palais. Introduction : De l'influence de l'école française sur le droit au dix-neuvième siècle*; Paris, 1844, in-4° : cet ouvrage est la préface de la table générale du *Journal du Palais*, publiée sous ce titre : *Répertoire général contenant la Jurisprudence de 1791 à 1845, l'histoire du droit, la législation et la doctrine des auteurs*, par M. Ledru-Rollin, publié par E.-F. Patris; Paris, 1843-1848, 8 vol. in-4°. On a en outre de M. Ledru-Rollin : *Consultation contre l'état de siège*; Paris, 1832, in-4°; — *Mémoire sur les événements de la rue Transnonain, dans les journées des 13 et 14 avril 1834*; Paris, 1834, in-8°; — *Profession de foi de M. Ledru-Rollin, député, élu à l'unanimité moins trois voix successeur de Garnier-Pagès*; 1841, in-8°; — *Discours prononcé devant les électeurs du deuxième collége du Mans, le 24 juillet 1841*; 1841, in-8°; — *Cour des Pairs: plaidoirie pour M. Dupoty, rédacteur en chef du* Journal du Peuple ; Paris, 1841, in-8°; — *Lettre de M. Ledru-Rollin à M. de Lamartine sur l'État, l'Église et l'Enseignement; réflexions du journal* La Réforme *et réponse de M. Ledru-Rollin*; 1844, in-8°; — *Aux Travailleurs; adhésion à l'appel de* La Réforme; 1844, in-32 et in-18; — *Allocution aux Électeurs du deuxième Collége de la Sarthe*; 1845, in-8°; — *Du Paupérisme dans les campagnes, et des Réformes que nécessite l'extinction de la mendicité*; 1847, in-8°; — *Le peuple souverain au journal* Le Constitutionnel; 1848, in-8°; — *Discours prononcé au banquet du Châlet, le 22 septembre 1848, suivi des remerciements de F.-V. Raspail*; 1848, in-32; — *Réponse à mes calomniateurs*; 1848, in-fol.; — *À la Révolution! toast prononcé au banquet des écoles*; 1848, in-fol.; — *Le 13 juin 1849*; 1849, in-18; — *De la Décadence de l'Angleterre*; Paris, 1850, 2 vol. in-8°; — *La Loi anglaise*, 2 vol. in-8°; — *Du Gouvernement direct du Peuple*; Paris, 1851, in-8°; — *La nouvelle Alliance*, écrit clandestin. M. Ledru-Rollin a aussi donné des articles à l'*Almanach démocratique*, 1844, 1845 et 1846, et à l'*Almanach républicain*, 1850.

L. Louvet.

Ledru Rollin, sa vie politique devoilée; 1848. — *Biographie statistique de la Chambre des Députés*. — Lesaulnier, *Biogr. des 900 Députés à l'Assemblée nationale*. — *Biogr. des 900 Représ. à la Constituante*. — *Biogr. des 750 Représ. à l'Assemblée legislative*. — Pouillet, *Note sur ce qui s'est passé au Conservatoire des Arts et Métiers le 13 juin 1849*. — Guinard, *Lettre au Rédacteur du National sur les événements de juin 1849*, dans le National, 28 juin 1849. — Eug. de Mirecourt, *Les Contemp.*, t. II. — *Dict. de la Conversation*. — Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.* — *Moniteur*, 1841-1858.

LEDUC (*Jean*), peintre et graveur hollandais, né à La Haye, en 1639. Il appartenait à une famille française, que la persécution contre les partisans de la religion protestante avait forcée d'émigrer. Il apprit la peinture sous Paul Potter, dont il imita la manière d'une telle façon que l'on confond encore les rares tableaux de l'élève avec ceux du maître. C'est assez dire que ses œuvres se distinguent par la facilité du pinceau et la finesse du dessin. En 1671 l'Académie de La Haye le choisit pour président. Cependant Leduc, malgré ses succès, abandonna la carrière artistique pour celle des armes. Il parvint au grade de capitaine, et sut acquérir le nom de *Brave*. Les principaux tableaux de Leduc sont à Dresde: c'est un *portrait d'homme à barbe* (on ignore le nom de l'original); une *Scène de Pillage*: un soldat tient par les cheveux un paysan; une femme est agenouillée près d'eux; — au Louvre, à Paris, on voit une *Scène d'avant-garde* et un *Corps-de-garde hollandais*.

Descamps, *La Vie des Peintres hollandais*, etc., t. II, p. 213. — Pilkington, *Dictionary of Painters*.

LEDUC (*Jean*), poëte français, vivait à Paris au milieu du dix-septième siècle; il n'est connu que par un ouvrage qu'il publia en 1665 chez Gabriel Quinet : *Proverbes en Rimes, ou rimes en proverbes*, 2 vol. in-12; 6,000 proverbes sont mis en mauvais distiques dans ce recueil et rangés par ordre alphabétique selon le premier mot qui commence chaque adage. Comme poésie, c'est au-dessous du médiocre, et fort souvent l'auteur a modifié les proverbes, afin de les plier aux exigences de son cadre. En cherchant bien, on trouverait cependant dans cette compilation quelques dictons vulgaires qui ne se rencontrent pas ailleurs. G. B.

G. Duplessis, *Bibliographie Parémiologique*, p. 181.

LEDUC (*Gabriel*), architecte français, mort à Paris, en 1704. Il a conduit sous Le Muet les travaux intérieurs du Val de Grâce, pendant qu'Anguier exécutait l'extérieur sur les dessins de François Mansart, à qui on avait retiré ce travail lorsqu'il était arrivé à la hauteur du premier entablement. Gabriel Leduc donna les dessins du baldaquin du maître autel de l'église; ensuite il fut chargé des travaux de l'église des Petits-Pères, dont Pierre Le Muet avait fait les dessins. Leduc n'en garda que le plan général, et toute la décoration intérieure et extérieure lui appartient. Leduc continua aussi l'église de Saint-Louis-en-l'Ile, commencée par Louis Levau; le portail principal est son ouvrage. Il a en outre fait construire bon nombre de beaux hôtels dont les plans ont été gravés par Marot. J. V.

Germain Brice, *Description de Paris*.

LEDUC (*Nicolas*), écrivain religieux, mort en 1744. D'abord curé à Trouville, il fut appelé à Paris comme vicaire à l'église Saint-Paul. Son opposition à la bulle *Unigenitus*, et notamment une lettre qu'il adressa au clergé en 1728, et dans laquelle il prenait la défense de l'évêque de Senez, condamné par le concile d'Embrun, le fit interdire par l'archevêque de Paris Vintimille. On a de l'abbé Leduc : *Année ecclésiastique, ou instructions sur le propre du temps, et sur le propre et le commun des saints, avec une explication des Épîtres et des Évangiles*; Paris, 1734 et années suiv., 15 vol. in-12; — *L'Imitation de Jésus-Christ, traduction nouvelle, avec des réflexions, des pratiques et des prières à la fin de chaque chapitre, et une récapitulation ou analyse à la fin de chaque livre, pour en rendre la lecture plus utile*; Paris, 1737, in-12; traduction, souvent réimprimée; — *Le Chemin du Ciel, suivi du plus court chemin pour aller à Dieu*, traduits du latin du cardinal Bona; Paris, 1738, in-8°. Leduc a coopéré à la traduction française de l'*Histoire* du président de Thou, publiée en 1734. J. V.

Ladvocat, *Dict. Hist.*, édit. de 1789, suppl. — Barbier, *Traductions franç. de l'Imit. de Jésus-Christ*, p. 74.

LE DUCHAT. *Voy.* DUCHAT.

LEDYARD (*John*), voyageur américain, né à Groton (Connecticut, États-Unis), en 1751, mort en Égypte, novembre 1788. Fils d'un capitaine de navire, il étudia d'abord le droit, s'en dégoûta promptement, et à dix-neuf ans se fit admettre au collége de Darmouth, pour se préparer aux fonctions de missionnaire parmi les Indiens. Au bout de quelques mois, il disparut sans prévenir personne. On apprit plus tard qu'il était allé vivre parmi les Indiens sur les frontières du Canada. Après une assez longue absence, il revint au collége, et reprit ses études. Mais il ne put s'assujettir longtemps à la règle et aux observations des professeurs. Il s'échappa de nouveau, et cette fois pour toujours. Ayant emprunté quelques outils à des pionniers qu'il rencontra sur les bords de la rivière de Connecticut, alors une solitude, il creusa un arbre en canot, et se mit à descendre la rivière, voyage qui n'était pas sans danger, car elle présentait çà et là des rapides. On fut bien étonné de le voir apparaître à Hartford, qui était à 140 milles de Darmouth. Il avait là un oncle, qui l'accueillit bien, mais lui conseilla de retourner au collége. Le jeune homme montrait une répugnance extrême. Ayant tenté en vain d'obtenir l'autorisation de prêcher, il tourna ses regards vers l'Océan, et s'engagea comme matelot à bord d'un navire qui allait à Gibraltar. A son arrivée, il fut témoin d'une revue militaire, et frappé de l'éclat des armes, il s'enrôla dans une compagnie. Au bout d'un an, le capitaine anglais lui donna son congé, et le jeune aventurier revient en Amérique. Peu après il s'embarque comme matelot pour l'Angleterre dans l'espoir d'y obtenir l'appui d'un riche parent. Malgré son titre de cousin d'Amérique, l'accueil fut très-froid, et le jeune homme, qui avait de la fierté, ne renouvela pas sa visite. C'était l'époque où le capitaine Cook faisait les préparatifs de son troisième voyage autour du monde. L'idée de l'accompagner exalta l'imagination de Ledyard. Son extérieur et son langage firent une bonne impression sur le célèbre navigateur : il fut aussitôt admis avec le grade de caporal. Ledyard accomplit tout le voyage autour du monde, dont il publia plus tard un abrégé intéressant. A son retour, il resta encore deux ans dans la marine d'Angleterre, et revint en Amérique en 1782. Il en était absent depuis huit ans, et comme à sa rentrée dans la maison maternelle il n'avait pas dit son nom, sa mère ne le reconnut pas d'abord. Après avoir publié son récit du troisième voyage de Cook, il se rendit à Philadelphie pour exécuter un projet qu'il avait conçu : c'était d'organiser une expédition commerciale à la côte nord-ouest d'Amérique sur l'océan Pacifique. Il fut accueilli avec intérêt par le sénateur Robert Morris, qui fit beaucoup de démarches. Mais on sortait à peine de la guerre de l'indépendance; l'argent était rare, les obstacles se multiplièrent; l'entreprise resta en projet. Ledyard chercha à la réaliser d'une

autre manière. Il savait qu'il se trouvait à Lorient en France de riches armateurs qui s'occupaient d'expéditions dans l'océan Pacifique. Il s'embarque pour Cadix, et de là se rend à Lorient pour exposer son projet. Il fut bien accueilli par des armateurs; un navire de cinq cents tonneaux fut préparé, et il était sur le point de partir quand, par suite d'une difficulté avec le gouvernement, le voyage fut tout à fait abandonné par ses patrons. Plein de regrets, Ledyard se rendit à Paris, et exposa ses vues au ministre américain Jefferson. Celui-ci y prit un vif intérêt, et le mit en rapport avec le fameux Paul Jones. Tous deux concertèrent divers plans pour obtenir l'appui du gouvernement ou des particuliers; mais leurs efforts restèrent sans succès. Désespérant de pouvoir atteindre la côte nord-ouest de l'Amérique par mer, Ledyard songea à le faire par terre, et à cet effet il s'adressa, par l'intermédiaire de Jefferson, à l'impératrice Catherine II, afin d'obtenir la permission de traverser son territoire en Europe et en Asie. Il comptait arriver ainsi au détroit de Behring, passer sur la côte d'Amérique et en explorer l'intérieur. Après de longs délais, il traversa l'Allemagne, le Danemark, la Suède, la Finlande, et arriva à Saint-Pétersbourg, où ses lettres lui procurèrent l'appui du professeur Pallas et du comte de Ségur, ministre de France. Il obtint enfin un passeport pour poursuivre son voyage en Sibérie, en explora la partie nord, et revint à Iakoutsk. Là il rencontra un capitaine, Billings, qu'il avait connu sur le navire de Cook, et qui était chargé d'une expédition dans la mer au nord de l'Asie. Cet officier l'emmena avec lui jusqu'à Irkoutsk. Là, le commandant russe fit défense à Ledyard d'aller plus loin, et le renvoya à Moscou comme espion français. La liberté ne lui fut rendue qu'à la frontière de Pologne, avec l'injonction que s'il rentrait dans les domaines de l'impératrice il serait pendu. Après quinze mois d'absence, il reparut à Londres, comme il le dit lui-même, cruellement déçu, en haillons, et sans un sou, mais avec toute son énergie. A peine eut-il renoué ses relations, que sir Joseph Banks lui proposa, au nom de la Société Africaine, une expédition dans l'intérieur de l'Afrique. Il s'empressa de voir le secrétaire de la Société pour en conférer avec lui, et celui-ci lui ayant demandé quand il serait disposé à partir; « demain matin », répondit Ledyard. Le plan tracé par la Société consistait à se rendre à Alexandrie, de là à remonter le Nil jusqu'au Caire, du Caire au Sennaar, et une fois en ce pays à se diriger à l'ouest, en suivant la latitude du cours supposé du Niger. L'année précédente, il avait parcouru les déserts glacés de la Sibérie; maintenant il allait braver la chaleur brûlante de l'Afrique. Il arriva heureusement au Caire, où il fut obligé d'attendre trois mois pour les finances et ses autres préparatifs. Il se disposait à repartir, quand il fut pris d'une fièvre bilieuse, à laquelle il succomba, vers la fin de novembre 1788. Jefferson en parle, dans son autobiographie, comme d'un homme d'un esprit très-intelligent, de quelque instruction, et plein d'ardeur, de courage et de persévérance.

J. Chanut.

Life of Ledyard, par Jared Sparks; Cambridge, New-England. — *Cyclopaedia Americana*. — *Cyclopaedia of American Literature*.

Ledwich (*Edward*), antiquaire anglais, né en 1739, en Irlande, où il est mort, le 8 août 1823. Membre du collége de La Trinité à Dublin et docteur ès lettres, il embrassa l'état ecclésiastique, et fut pourvu du bénéfice d'Aghadoe. L'étude des antiquités irlandaises l'occupa toute sa vie, et il déploya dans ses travaux autant d'érudition que de goût et de méthode; il s'attacha principalement à déblayer l'histoire des fables, des légendes et des miracles maintenus par certains écrivains catholiques. Ainsi ce fut lui qui le premier mit en problème la fameuse légende de saint Patrick. Cet auteur fut secrétaire de la commission des antiquaires de la Société royale de Dublin, et fit aussi partie de plusieurs compagnies savantes du continent. On a de lui *Antiquities of Ireland*; 1794-1796, 2 vol. in-4°; — *Statistique de la paroisse d'Agadhoe*; 1796, in-8°; — et des mémoires insérés dans l'édition de la *Britannia* de Camden (1789) et dans l'*Archæologia*.

P. L—y.

Rose, *New Biogr. Dict.*

Lee (*Édouard*), prélat anglais, né à Lee-Magna, dans le comté de Kent, en 1482, mort en 1544. Il fit ses études à Oxford, au collége de La Madeleine, et passa ensuite à l'université de Cambridge. Son savoir et ses talents le recommandèrent au roi Henri VIII, qui l'employa dans plusieurs ambassades, le nomma chancelier de Salisbury, et l'éleva à la dignité d'archevêque d'York. Lee fut un zélé catholique, écrivit contre Luther et même contre Érasme; mais il ne resta pas fidèle à la cause du pape, et reconnut la suprématie religieuse d'Henri VIII. On a de lui: *Apologia adversus quorumdam calumnias*; Louvain, 1520; — *Epistola nuncupatoria ad Des. Erasmum*; Louvain, 1520; — *Annotationum Libri duo in annotationes Novi Testamenti Erasmi*; Bâle, 1520; — *Epistola apologetica, qua respondet D. Erasmi epistolis*; — des *Commentaires sur le Pentateuque*, restés manuscrits.

Z.

Wood, *Athenæ Oxonienses*, vol. I. — Dodd, *Church History*.

Lee (*Nathaniel*), poëte dramatique anglais, né vers 1655, mort en 1691 ou 1692. Il était fils du docteur Lee, ministre à Hatfield, dans le comté d'Hertford. Il reçut sa première éducation à l'école de Westminster, et entra ensuite au collége de La Trinité à Cambridge. Ses parents le destinaient à l'enseignement ou à l'état ecclésiastique, mais ses goûts de dissipation l'entraînèrent vers une autre carrière. Il débuta au théâtre en 1672, et ayant échoué comme acteur,

il tenta la fortune comme auteur, ce qui lui réussit mieux. En 1684 il eut un dérangement de cerveau, qui le fit enfermer à Bedlam pendant quatre ans. Il paraît qu'il n'avait pas complétement perdu la raison. Un jour un visiteur eut la cruauté de faire allusion à son état, et lui dit qu'il est facile d'écrire comme un insensé. « Non, répondit Lee, il n'est pas facile d'écrire comme un insensé, mais il est très-facile de parler comme un imbécile. » Il sortit de Bedlam à demi guéri, mais non corrigé de son intempérance. Une nuit d'hiver qu'il s'était enivré, il se laissa tomber dans la rue en regagnant son logis, et fut trouvé mort le lendemain matin. Voici les titres de ses pièces : *Nero, emperor of Rome*, tragédie ; 1675, in-4° ; — *Sophonisba, or Hannibal's Overthrow*, trag. ; 1676, in-4° ; — *Gloriana, or the court of Augustus Cæsar*, tragédie ; 1676, in-4° ; — *The Rival Queens, or the death of Alexander the Great*, tragédie ; 1677, in-4° ; — *Mithridates, king of Pontus*, trag. ; 1680, in-4° ; *Theodosius, or the force of love*, trag. ; 1680, in-4° ; — *Cæsar Borgia*, trag. ; 1680, in-4° ; — *Lucius Junius Brutus*, trag. ; 1681, in-4° ; — *Constantine the Great*, trag. ; 1684, in-4° ; — *The Princess of Cleve*, tragi-comédie ; 1689, in-4° ; — *The Massacre of Paris*, trag. ; 1690, in-4°. Lee a été le collaborateur de Dryden pour *Le duc de Guise* et *Œdipe*. Les tragédies de Théodore et d'Alexandre le Grand sont restées longtemps au théâtre. « Parmi les poëtes anglais modernes, dit Addison, aucun n'aurait été plus propre à la tragédie que Lee si, au lieu de s'abandonner à l'impétuosité de son génie, il l'avait modéré et renfermé dans de justes bornes. Ses pensées sont dignes de la tragédie ; mais elles sont si souvent noyées dans une multitude de paroles qu'il est difficile d'en apercevoir la beauté. Il y a infiniment de feu dans ses ouvrages, mais si enveloppé de fumée, qu'il en perd la moitié de son éclat. Lee réussit souvent dans les endroits passionnés de la tragédie, surtout lorsqu'il ne s'abandonne point à la violence de son imagination, et qu'il débarrasse son style des épithètes et des métaphores, dont il abonde ordinairement. » Ce jugement est trop indulgent. Lee montre dans tous ses ouvrages plus d'enflure que d'imagination, et il manque tout à fait d'invention.

L. J.

Cibber, *Lives*. — Addison, *Spectator*, n° 39. — *Biographia Dramatica*.

LEE (*Charles*), général anglo-américain, né dans le pays de Galles, vers 1730, mort à Philadelphie, le 2 octobre 1782. Il entra jeune dans l'armée. La première partie de sa vie est peu connue, et paraît avoir été aventureuse. En 1756 on le trouve en Amérique au combat de Ticonderoga, où Abercrombie fut défait. En 1762 il servait en Portugal, avec le titre de colonel sous le général Burgoyne. Peu après, dans des lettres datées de la Pologne, il défendit les droits des colonies anglaises, qui se prétendaient lésées par l'acte du timbre. Dans les années 1771 et 1772 il parcourut l'Europe. Jusque là il avait fait partie de l'armée anglaise ; mais en 1773 il rompit avec son pays, et alla en Amérique prêcher la révolte contre l'Angleterre. Il reçut du congrès le titre de major général, et servit avec distinction sous Washington dans les campagnes de 1776 et 1777. Le 28 juin 1778 il commanda l'avant-garde américaine à la bataille de Montmouth, et après un combat assez court contre le général Clinton il battit en retraite. Washington, irrité de ce mouvement précipité, lui adressa de vifs reproches. Lee ne put supporter cette injure, et en demanda raison à Washington par une lettre. Il fut arrêté, traduit devant une cour martiale, présidée par lord Stirling, et suspendu de ses fonctions pour une année. Le congrès ayant confirmé en 1780 la sentence de la cour martiale, Lee se retira dans une ferme en Virginie, où il vécut en simple particulier. Il s'ennuya bientôt de la vie solitaire, et se rendit à Philadelphie. Il y mourut au bout de quelques jours. Il demanda par son testament à n'être enterré ni dans une église, ni dans un cimetière, ni à moins d'un mille d'aucune maison de presbytérien ou d'anabaptiste. Des mémoires sur sa vie avec des essais et des lettres de lui ont été publiés en 1792, in-12. Z.

Langworthy, *Anecdotes of Ch. Lee, with his political and military essays* ; Londres, 1792, in-8°.

LEE (*Richard-Henri*), homme politique américain, né à Stratford (Virginie), le 20 janvier 1732, mort le 19 juin 1794. Envoyé de bonne heure en Angleterre, il y fit d'excellentes études classiques. A son retour, jouissant d'une grande fortune, il consacra la plus grande partie de son temps à la littérature, à l'histoire, aux ouvrages de politique et de législation. A vingt-cinq ans, il fut nommé juge de paix de son comté, place qui n'était alors donnée qu'aux hommes distingués par leur caractère et leur expérience. Peu après, il fut choisi comme délégué à la législature de la colonie, et brilla dans les débats par son éloquence et sa fermeté à défendre les principes de liberté. Lorsqu'on connut en 1764 l'acte du parlement qui déclarait le droit d'imposer des taxes aux colonies, un comité spécial fut nommé pour rédiger une adresse au roi, un mémoire à la chambre des lords et une remontrance à celle des communes. Lee fut chargé des deux premiers, et, suivant l'expression de son petit-fils et de son biographe, ces documents renferment les vrais principes de la révolution, et sont remarquables par une éloquence à la fois respectueuse et ferme. L'année suivante, Patrick Henry (*voir* ce nom) ayant présenté ses fameuses résolutions contre la loi du timbre, Lee les soutint avec beaucoup de force, et contribua à les faire triompher. L'opposition à cette loi devint si générale que le ministère jugea prudent de la rapporter, en 1766, mais avec la réserve du droit de la métropole à prononcer souverainement sur les intérêts des colonies. Les actes suivirent bientôt. En 1767, le

parlement imposa des droits sur le thé, et demanda à la législature de subvenir aux dépenses d'une partie de l'armée régulière. Lee fit tous ses efforts pour soulever les esprits contre ces deux mesures, qui à ses yeux étaient le commencement du despotisme. Au milieu des vicissitudes de la lutte, tout s'acheminait vers une crise. En 1773, l'assemblée de Virginie adopta, sur la motion de Lee, le plan de comités à établir dans les colonies pour concerter leurs efforts et organiser partout la résistance. L'année suivante, le premier congrès général s'assembla à Philadelphie. Lee en faisait partie comme délégué de la Virginie. Il s'y montra l'émule de P. Henri par l'énergie de son éloquence et eut beaucoup d'influence dans les comités. Par suite, il fut chargé de rédiger l'adresse du congrès au peuple de la Grande-Bretagne. Ce genre de rédaction exige un talent tout spécial. Son projet parut manquer de vigueur et de raisons irréfutables. Un membre du congrès, homme d'affaires distingué, Jay, fut chargé secrètement d'en rédiger un autre, qui fut présenté par un de ses collègues, dans le but de ménager l'amour-propre de Lee, et adopté presque sans changement. Peu après les hostilités éclatèrent, et le sang coula. Cependant, malgré l'exaltation des esprits, le mot décisif de la situation n'avait pas encore été prononcé dans le congrès. Ce fut Lee qui prit l'initiative. Le 7 juin 1776 il fit la motion de déclarer que les colonies sont et doivent être des États libres et indépendants ; qu'elles sont dégagées de tout serment de fidélité à la couronne de la Grande-Bretagne ; et que tout lien politique entre elles et la métropole est et doit être entièrement rompu. Il soutint cette proposition hardie par un discours des plus éloquents, qui produisit une vive impression. Un débat animé suivit, et l'examen définitif de la résolution fut ajourné au premier lundi de juillet. Cependant un comité fut nommé de suite pour préparer une déclaration d'indépendance. Lee en aurait été président, suivant l'usage, et à ce titre chargé de la rédaction, s'il n'eût pas été appelé en Virginie par une maladie grave d'un membre de sa famille. Jefferson lui fut substitué, et eut ainsi l'honneur de rédiger la déclaration. Lee continua de siéger au congrès jusqu'en juin 1777, et demanda alors un congé pour se rendre en Virginie. Ses travaux continuels avaient altéré sa santé ; mais son principal motif était de répondre à de sourdes accusations que la jalousie avait propagées contre lui. Il demanda une enquête à l'assemblée de son État. Non-seulement les allégations furent détruites, mais la législature saisit cette occasion de lui voter des remerciments publics pour *la fidélité et le zèle qu'il avait montrés dans ses fonctions politiques*. En 1780 il se retira du congrès, par suite de l'altération de sa santé, et n'y revint que quatre ans plus tard. Il en fut nommé président par un vote unanime, et rentra dans ses foyers au bout d'une année. Dans la convention qui adopta la constitution, il appuya fortement le vote du congrès qui soumettait le projet à des conventions semblables dans les divers États. Comme P. Henri, il voyait dans les pouvoirs accordés au président un danger pour l'indépendance des États et la liberté du peuple. L'expérience n'a pas justifié ces craintes, mais elles montrent quelle était alors la disposition d'esprit chez les hommes qui avaient joué le principal rôle dans la révolution. Lorsque la constitution eut été adoptée, Lee fut choisi comme premier sénateur de la Virginie au nouveau congrès (1789). Trois ans plus tard, il se retira de la vie publique, et fut honoré de nouveau d'un vote de remercîments par la législature de son État. J. C.

Encyclopædia Americana. — Hildreth, *History of the United States.*

LEE (*Arthur*), homme politique américain, né en Virginie, le 20 décembre 1740, mort en décembre 1792. Il fut envoyé au collége d'Eton en Angleterre, et, après y avoir terminé ses études, il entra à l'université d'Édimbourg, où il étudia la médecine, et obtint son diplôme avec distinction. Il voyagea ensuite en Allemagne, en Italie et en France, et revint en Virginie, où il commença l'exercice de sa profession. Mais ses penchants l'entraînaient vers la politique. Il résolut donc de retourner en Angleterre, pour s'y familiariser avec la science du gouvernement. Avant son départ, il apprit la discussion célèbre du parlement sur la loi du timbre, et le bill ayant été adopté, il écrivit plusieurs brochures pour le combattre. L'opposition populaire était fortement prononcée à Londres. Lee se fit recevoir dans la société des défenseurs du bill des droits, et membre de la cité, ce qui lui donna un vote pour les affaires municipales. Il prit une part très-active à toutes les mesures, et publia beaucoup de brochures pour la défense des droits des colonies sous le titre de *Junius américain*. Ses écrits lui procurèrent la connaissance de Burke, du docteur Price et autres chefs influents de l'opposition. En 1770 il entra au barreau, et y exerça avec beaucoup de succès. Le Massachusetts le nomma son agent pour aider Franklin et le remplacer en cas d'absence. Quelque temps après, le comité secret du congrès le choisit comme son correspondant à Londres. Le principal objet de cette mission était de pénétrer ce qu'on pouvait espérer des puissances européennes dans l'intérêt des colonies. Lee fit des démarches auprès de l'ambassadeur de France à la cour de Londres, et par lui obtint l'assurance du comte de Vergennes que le gouvernement fournirait secrètement aux colonies des armes et des munitions d'une valeur de cinq millions, qui seraient transportées de la Hollande aux Antilles. Après la déclaration d'indépendance, il fut nommé par le congrès un des commissaires de l'Amérique à la cour de France : les deux autres étaient Silas Deane et Franklin. Lee se distingua par une grande activité dans ses démarches auprès des person-

nages puissants, et dans ses négociations à l'effet d'obtenir de l'argent, des armes et des munitions de guerre, les écrits qu'il publia pour défendre la cause des colonies. Il était chargé des missions secrètes qui exigeaient le plus de dextérité. Franklin ayant été nommé ministre plénipotentiaire en France, Lee revint en Amérique en 1780. Par suite de mésintelligence avec Silas Dean et des prévarications d'employés subalternes pendant qu'il faisait partie de la commission, des insinuations injurieuses avaient été propagées contre lui au sein du congrès. A son arrivée, il prépara un mémoire justificatif de sa mission, et quand il demanda à s'expliquer dans le congrès même, les membres déclarèrent qu'ils n'avaient point d'accusations à faire, qu'ils avaient pleine confiance dans son patriotisme et sa probité, et l'invitèrent à leur communiquer les vues et renseignements qu'il avait recueillis pendant sa résidence à l'étranger. En 1781 il fut élu à l'assemblée de Virginie, et envoyé par elle au congrès, où il continua à représenter l'État jusqu'en 1785. Il remplit avec deux autres membres les fonctions de commissaire du trésor de 1785 à 1789, et se retira ensuite dans sa plantation, où il mourut. J. C.

Encyclopædia Americana. — *Life of A. Lee*, par R. H. Lee, 1829. — *Diplomatic Correspondence*, publiée par Sparks.

LEE (*Henri*), général et homme politique américain, né en Virginie, le 29 janvier 1756, mort le 25 mars 1818. Sa famille occupait le premier rang en Virginie. En 1776 il fut nommé capitaine d'une des six compagnies de cavalerie que leva l'État, lorsque l'indépendance eut été prononcée. La Grande-Bretagne ayant envoyé des renforts considérables en Amérique, les six compagnies furent réunies en régiment et présentées au congrès par la Virginie. Le jeune Lee se distingua promptement, et attira l'attention de Washington, qui choisit son escadron comme corps d'élite. Peu après, en raison de sa brillante conduite, Lee fut promu au rang de major, chargé du commandement d'un corps de cavalerie séparé, auquel fut adjoint plus tard de l'infanterie. En 1780 il fut envoyé avec ses troupes dans le sud à l'armée du général Greene, et il y resta jusqu'à la fin de la guerre. Il s'y distingua dans plusieurs actions, et obtint de l'avancement. En 1786 il fut envoyé au congrès, et y resta jusqu'à l'établissement de la constitution. Dans la convention de Virginie en 1788 il se montra le défenseur chaleureux et éloquent de la constitution. En 1792 il fut nommé gouverneur de son État, et remplit ces fonctions trois ans de suite. Dans la dernière année il fut chargé par le président Washington du commandement des troupes envoyées en Pensylvanie pour réprimer une insurrection qui avait éclaté au sujet des droits sur le whisky. Il remplit cette mission avec habileté et succès. Envoyé de nouveau au congrès en 1799, il fut choisi par le suffrage de l'assemblée pour prononcer l'éloge funèbre de Washington. C'est là que se trouve la phrase remarquable, si souvent citée depuis : « Le premier dans la guerre, le premier dans la paix, et le premier dans le cœur de ses concitoyens. » Lee resta au congrès jusqu'à l'avénement à la présidence de Jefferson (1801), rentra alors dans la vie privée, et n'occupa plus aucune fonction publique. Le reste de sa vie fut affligé par le dérangement de sa fortune qu'avaient en partie amené ses habitudes d'hospitalité fastueuse. Ce fut pendant qu'il vivait comme prisonnier, à cause de ses dettes, dans les limites du comté de Spottsylvania, qu'il écrivit en 1809 ses célèbres mémoires sur ses campagnes dans le sud (*Memoirs of the War in the southern department of the United-States*), publiés en deux volumes. Le style manque d'élégance; mais on y trouve un ton ferme et sincère, le talent de peindre, et des renseignements pleins d'intérêt. C'est un des meilleurs ouvrages qui ont rapport à la guerre de l'indépendance. Il a été réimprimé avec quelques améliorations en 1827. Le général Lee se trouvait à Baltimore en 1812, lorsque la guerre fut déclarée à l'Angleterre. L'opinion était divisée. Les uns avaient applaudi avec enthousiasme à cette déclaration, et les autres lui étaient très-hostiles. Un de ses amis, propriétaire d'un journal, y avait publié des articles énergiques contre la guerre. La populace s'échauffa, et vint saccager l'imprimerie. Le courageux journaliste ne tarda pas à reprendre la publication de sa feuille, et prépara des armes pour repousser l'émeute. Plusieurs de ses amis vinrent se ranger auprès de lui. La maison fut de nouveau attaquée par le peuple. Quelques personnes furent tuées, un plus grand nombre blessées. Ceux qui occupaient la maison étaient menacés par des furieux. Ce fut avec peine qu'on les conduisit à la prison de la ville pour les mettre à l'abri des violences. Mais la nuit suivante, les portes en furent brisées. La populace pénétra dans la prison. Un général qui avait servi avec honneur dans la révolution fut tué; dix ou douze autres personnes blessées et traitées avec une extrême violence. Dans le nombre était le général Lee. Sa santé en fut gravement altérée, et depuis il ne fit que languir. Dans l'espoir de trouver un soulagement à ses souffrances, il se rendit dans les Antilles, et y séjourna quelque temps. Au printemps de 1818, il revint aux États-Unis, et fut forcé de s'arrêter en Géorgie, où il mourut. J. Chanut.

Encyclopædia Americana. — *Cyclopædia of American Literature.* — *History of the United-States*, par Hildreth.

LEE (*Sophie*), romancière anglaise, née vers 1751, morte le 13 mars 1824. Elle était fille de John Lee, acteur et auteur dramatique, connu seulement pour avoir remanié plusieurs pièces célèbres du théâtre anglais. John Lee mourut à Bath, en 1781, et Sophie Lee, avec sa sœur Hen-

riette; ouvrit une école dans cette ville. Les deux sœurs amassèrent en quelques années une honnête fortune, qui leur permit de se retirer à Clifton, où elles passèrent le reste de leur vie. Le premier ouvrage de Sophie Lee est une comédie, *The Chapter of Accidents*, qui fut jouée à Haymarket, en 1780, avec beaucoup de succès. Elle publia ensuite *The Recess* (1785, 3 vol.), un de ces romans mal à propos qualifiés d'historiques, et qui ne sont que des falsifications de l'histoire. Cet ouvrage a pour sujet les aventures et les malheurs d'une prétendue fille de Marie Stuart, née de son mariage avec le comte de Leicester; il dut un succès populaire à certaines situations pathétiques qui firent oublier l'invraisemblance des incidents. Lemare le traduisit en français sous ce titre: *Le Souterrain*, ou *Mathilde;* Paris, 1787, 3 vol. in-12. On a encore de Sophie Lee: *The hermite's Tale*, poëme, 1787; — *Almeyda, queen of Granada*, tragédie qui réussit en 1796, grâce au jeu de mistress Siddons; — *The Life of a Lover;* 1804, 6 vol.: ce roman, qu'elle avait, dit-on, composé dans sa jeunesse, et qui est une de ses plus faibles productions, a été traduit par Mme de Salaberry sous le titre de *Savinia Rivers, ou le danger d'aimer;* Paris, 1808, 5 vol. in-12; — *The Assignation*, comédie, qui tomba à la première représentation à Drury-Lane en 1804, et n'a jamais été imprimée. La réputation de Sophie Lee repose principalement sur deux nouvelles: *The young Lady's Tale* et *The Clergyman's Tale*, qui ont été insérés dans les *Canterbury Tales*. Elle a aussi écrit l'introduction de ce recueil, auquel sa sœur eut la plus grande part.

Henriette LEE, sœur de la précédente, née en 1756, morte le 1er août 1851. Son premier ouvrage, *The Errors of Innocence*, roman en 3 vol. (1786), fut suivi d'une comédie, *The new Peerage, or our eyes may deceive us* (1787), de *Clara Lennox* (1797), roman traduit en français par le général Lasalle; 1798, 2 vol. in-12; et du *Mysterious Marriage, or the heirship of Rosalva*, pièce publiée en 1798. Toutes ces productions sont oubliées. Mais les *Canterbury Tales*, 1797-1805, 5 vol., contiennent d'elle plusieurs nouvelles intéressantes, dont l'une, *The German's Tale-kruitzner*, a fourni à lord Byron le sujet de sa tragédie de *Werner*. Z.

Biographia Dramatica. — English Cyclopedia (Biography).

LEE (*Georges-Auguste*), célèbre industriel et mécanicien anglais, frère des précédentes, né en 1761, mort le 5 août 1826. Initié de bonne heure à l'art de filer le coton, qui venait de recevoir une forte impulsion des inventions de sir Richard Arkwright, il appliqua tous les avantages de ces inventions aux machines construites sous sa direction dans une manufacture qu'il conduisait à Manchester. Quelque prédilection qu'il eût pour l'emploi de l'eau comme principe moteur, il ne tarda pas à comprendre l'utilité qu'on pouvait tirer des perfectionnements que Watt avait apportés à la machine à vapeur. Les machines à vapeur construites par Philips et Lee purent être regardées comme les plus parfaits modèles de cette heureuse invention, réunissant les meilleures conditions de régularité et de constance dans le mouvement combinées avec une rigoureuse économie. Lee fut un des premiers à perfectionner la machine de W. Struth par l'adjonction de volant en fonte. Il fut encore le premier à chauffer en hiver les manufactures de coton par la vapeur circulant dans des tubes, ce qui augmenta la sécurité des usines, et à rendre les filatures plus salubres par une forte ventilation. A sa recommandation, les ouvriers créèrent un fonds de secours mutuels pour le cas de maladie, et ce bienfait fut si grand que sur un millier d'ouvriers que l'usine renfermait, il n'y eut pas plus de cinq livres sterling distribuées dès lors sous la forme de taxe des pauvres, ainsi que cela fut constaté devant la chambre des communes. Lorsque les essais de Murdoch sur le pouvoir éclairant du gaz de charbon de terre fut connu de Lee, en 1803, il comprit de suite l'importance de cette belle invention, et il fit aussitôt construire un gazomètre. Les résultats de ses expériences furent réunis dans un mémoire inséré dans les *Transactions philosophiques* de la Société royale de Londres en 1808. Ses travaux eurent une grande influence sur l'adoption de l'éclairage au gaz dans les grandes manufactures. Lee se distinguait par la netteté, la sagacité de ses idées et par la bonne direction des établissements auxquels il présidait. Il se retira des affaires à un âge qui pouvait lui permettre d'espérer jouir encore longtemps de sa tranquillité d'esprit; mais il fut bientôt attaqué d'une maladie de langueur, qui finit par l'emporter. J. V.

Annual Register, 1826, p. 272.

LEE (Le révérend *Samuel*), orientaliste anglais, né le 14 mai 1783, à Longnor, village du Shropshire, à dix-huit milles de Shrewsbury, mort le 16 décembre 1852. Il reçut les éléments de son éducation dans une école de charité du village, où à l'âge de douze ans il était apprenti chez un charpentier. A dix-sept ans, il forma le projet d'apprendre le latin, et sur les six ou sept schillings qu'il recevait chaque semaine pour sa subsistance, il s'acheta les livres élémentaires et les écrivains classiques. A la fin de son apprentissage, il savait le latin. Il se mit alors au grec, qu'il apprit aussi vite. Enhardi par le succès, il aborda l'hébreu, le chaldaïque et le syriaque, dont il se rendit maître. Il était encore employé chez un entrepreneur de bâtiments. A l'âge de vingt-cinq ans il perdit ses épargnes par l'incendie d'une maison dont il surveillait les réparations, et fut réduit à une extrême pauvreté. Heureusement l'archidiacre Corbett, qui avait entendu parler de ses habitudes studieuses, vint à son secours, et lui donna des leçons. L'arabe et le persan complétèrent son savoir dans les

langues orientales, et il y joignit une connaissance suffisante du français, de l'allemand et de l'italien. Vers 1810 il devint professeur à l'école de Shrewsbury, et en 1813 il entra au collége de la Reine à Cambridge, où il prit les premiers grades universitaires. Il reçut ensuite l'ordination. Le 11 mars 1819 il fut nommé professeur d'arabe à l'université de Cambridge, par exception expresse, quoiqu'il n'eût pas le grade de maître ès arts. En 1831 il obtint la chaire de professeur royal d'hébreu à Cambridge. Il était chanoine de la cathédrale de Bristol et recteur de Barley. Outre plusieurs pamphlets sur des sujets de controverse religieuse, des sermons et des articles dans les journaux périodiques, on a du docteur Lee : *A Grammar of the Persian Language by William Jones, with additions*; Londres, 1823, 1828, in-4°; — *Travels of Ibn Batuta, translated from the abridged arabic Mss. copies, preserved in the public library of Cambridge, with notes*; Londres, 1829, in-4°. Cette traduction est faite sur un extrait persan; — *Hebrew Grammar*; 1830; — *The Book of Job, translated from the original hebrew*; 1837; — *Hebrew, Chaldaic and English Lexicon*; 1840; — *An Inquiry into the nature, progress, and end of prophecy*; Cambridge, 1849, in-8°; — *The Events and Times of the Visions of Daniel and St John, investigated, identified, and determined*; Londres, 1851, in-8°. Z.

English Cyclopædia (*Biography*). — Zenker, *Bibliotheca Orientalis*.

LEE (*Frédéric-Richard*), peintre anglais, né à la fin du dernier siècle, à Barnstaple (comté de Devon). Il avait d'abord embrassé la carrière militaire, et il fit comme officier d'infanterie la campagne de Waterloo. A la paix il donna sa démission pour se livrer tout à fait à son goût pour la peinture. Ses paysages, surtout ceux où il reproduit des vues de lacs ou de rivières, rendus dans une touche ferme et pleine de poétiques effets, attirèrent bientôt l'attention du public; une société d'amateurs le jugea digne d'un prix de cinquante livres. Peu de temps après, il fut admis aux expositions annuelles de l'Académie royale (1824); il fit partie de cette compagnie depuis 1838 comme membre titulaire. On place au premier rang de ses productions : *Le Moulin*, *L'Avenue du parc de Sherbrooke*, *L'Orage sur un Lac*, *la Moisson*, *Brise de Mer*, *La Cabane du Pêcheur*, *Le Braconnier*, etc. K.

Men of the Time. — Th. Gautier, *Les Beaux-Arts à l'Exposit. univ.*, 1855.

LEE (*Hannah*), femme de lettres américaine, née vers 1805, à Newburyport (État de Massachusetts). Elle est fille d'un médecin, et s'est depuis longtemps fixée à Boston. On a d'elle un grand nombre d'ouvrages de recherches ou d'imagination, parmi lesquels nous citerons : *Grace Seymour*; New-York, 1835, roman; — *The three Experiments of living*; ibid., 1838, roman anonyme; — *Historical Sketches of the Old Painters*, esquisses biographiques sur Léonard de Vinci, Michel-Ange, le Corrége et autres peintres; — *Luther and his times*; — *The Huguenots in France and America*; — *The Contrast, or different model of education*; — *Stories from life*; 1849; — *History of Sculpture and Sculptors*; 1852. P. L—Y.

Mme Hale, *Woman's Record*.

LEEB (*Jean*), sculpteur allemand, né à Memmingen, en 1790, mort vers 1856. Ayant appris le métier de tailleur de pierre, il se rendit en 1809 en Suisse; deux ans après, il eut à Genève occasion d'exécuter quelques travaux d'ornementation, qui éveillèrent en lui le désir de s'élever à des sphères plus élevées de l'art. Il étudia la statuaire à Paris et à Rome, fréquenta l'atelier de Thowaldsen à Naples, et vint se fixer à Munich en 1826. Parmi ses œuvres nombreuses on remarque : *L'Évangéliste saint Matthieu*, placé dans la chapelle sépulcrale de Rothenberg, près de Stuttgard; — *L'Amour endormi*, fait pour le comte de Schönborn; — les *Monuments funéraires du comte de Reising, de la comtesse de Rechberg*, et *de Laurent Westenrieder*, placés dans l'église de Niederaschau, dans celle de Douzdorf et au cimetière de Munich; — un *bas-rélief*, long de trente-cinq pieds, représentant des sujets de l'*Odyssée*: il se trouve à Irlbach; les bustes *de Boerhaave* (à la Walhalla), des dix plus célèbres compositeurs (à l'Odéon), de *Miaulis*, de *Botzaris*, de *Paganini*; enfin la statue équestre de Sipyle, fils de Niobé, au moment où il est atteint par la flèche d'Apollon. E. G.

Nagler, *Allgem. Künstler-Lexicon*.

LEECH (*John*), caricaturiste anglais, né vers 1816, à Londres. Il suivit les cours de l'Académie royale des Beaux-Arts, et exposa quelques toiles de genre; mais il renonça bientôt à la peinture pour s'adonner à l'*illustration* des ouvrages périodiques. Émule de Cruikshank, il s'est fait connaître par les nombreuses séries de caricatures qu'il a fournies au *Punch*, le *Charivari* anglais, et qui décèlent autant de finesse d'observation que de savoir-faire et de joyeuse humeur. Nous citerons de cet artiste : les dessins de la *Comic History of England*; — *The Rising Generation*; 1848, in-folio, album de douze planches; — *Pictures of Life and Character*; 1854, in-folio oblong, contenant 500 planches extraites de la collection du *Punch*.
P. L—Y.

English Cyclop. (*Biography*).

LEECHMAN (*William*), théologien écossais, né en 1706, à Dolphinston (comté de Lanark), mort le 3 décembre 1785, à Glasgow. Après avoir étudié la théologie dans cette ville, il reçut l'ordination en 1736, et administra pendant plusieurs années la cure de Beith. Sa réputation comme orateur sacré et la solidité de ses arguments dans les controverses religieuses lui firent donner la chaire de théologie à Glasgow, qu'il ne cessa d'occuper avec beaucoup de distinction

jusqu'à l'époque de sa mort. En 1761 il fut élu principal de cette université. Ses *Sermons* furent recueillis par Wodrow et publiés en 1789, 2 vol. in-8° ; les principaux sont ceux qui traitent *des Mœurs et des Devoirs d'un ministre de l'Évangile* (1741) et *de l'Efficacité de la Prière* (1743). P. L—Y.

Life of W. Leechman, en tête des *Sermons*.

LEEM (*Knud* ou *Canut*), littérateur norvégien, né le 13 janvier 1697, mort à Drontheim, en 1774. Après un long séjour dans la Laponie norvégienne, où il prêcha l'Évangile, il devint en 1752 professeur au séminaire de Drontheim. On a de lui : *Beskrivelse over Finnmarkens Lapper, deres Tungemaal, Levemaade, og forrige Afgudsdyrkelse*, etc. (Description des Lapons du Finmark, de leur langue, de leurs mœurs et de leur ancienne idolâtrie); Copenhague, 1767. Cet ouvrage, qui parut en langues latine et danoise, et qui fut traduit bientôt après en allemand (Leipzig, 1771, in-8°), contient 101 estampes ; — une *Grammaire Laponne ;* ibid., 1748 ; — un *Dictionnaire Lapon-Danois-Latin ;* ibid., 1768-1781, 2 vol. in-4° ; — plusieurs ouvrages de théologie en langue laponne. R. L.

Rotermund, *Supplément* à Jœcher.

LEEMANS (*Conrad*), archéologue hollandais, né le 28 avril 1809, à Zalt-Bœmel dans la Gueldre. Il étudia à Leyde d'abord la théologie; mais, sur le conseil de Reuvens, il l'abandonna quelque temps après, pour se consacrer à l'archéologie. Après avoir, en 1830 et en 1831, pris part comme volontaire à la guerre contre les Belges, il fut nommé en 1835 premier conservateur et en 1839 directeur du musée de Leyde. Il a fait plusieurs voyages en France et en Angleterre pour augmenter ses connaissances sur les antiquités égyptiennes. On a de lui : *Ægyptische Monumenten van het Museum te Leyden ;* Leyde, 1835-1852, 13 cahiers; — *Monuments égyptiens portant des légendes royales ;* Leyde, 1838 ; — *Description raisonnée des Monuments égyptiens du musée de Leyde ;* Leyde, 1840, in-8° ; — *Animadversiones ad musei Lugduni Batavensis inscriptiones græcas et latinas ;* Leyde, 1842 ; — *Romeinsche-Oudheden de Rosseon* (Antiquités romaines de Rosseon) ; Leyde, 1842 ; — *Romeinsche Oudhededen Maastricht* (Antiquités romaines de Maastrecht) ; Leyde, 1843 ; — *Papyri græci musei Lugduni-Batavensis ;* Leyde, 1843 ; — *Mededeeling over de Schilderkunst der Ouden* (Mémoires sur la Peinture des anciens) ; Leyde, 1850. E. G.

Conversations-Lexikon.

LÉÉNA (Λέαινα), courtisane athénienne, mise à mort en 494 avant J.-C. Elle fut aimée par Aristogiton, ou, selon Athénée, par Harmodius. Après la mort d'Hipparque, Hippias croyant qu'elle avait pris part à la conspiration, la fit mettre à la torture. Elle mourut dans les tourments sans rien révéler. On prétend même qu'elle se coupa la langue avec les dents de peur que quelque secret lui échappât. Les Athéniens rendirent de grands honneurs à sa mémoire, et lui consacrèrent une statue de lionne sans langue dans le vestibule de l'Acropole. Ni Hérodote ni Thucydide ne parlent de la mort de Lééna, dont la mémoire, suivant Pausanias, fut conservée par la tradition. Y.

Pausanias, I, 23. — Athénée, XIII, p. 596. — Plutarque, *De Garr.*, 8. — Polyen, VIII, 45.

LEENE (*Joseph* VAN DEN), seigneur de LE-DELINSART et DE CASTILLION, héraldiste belge, né à Bruxelles, le 12 août 1654, mort le 16 février 1742. Il succéda à son père comme coûtre de Namur et trésorier de l'église de Walcourt, et devint, comme lui, conseiller et premier roi d'armes des Pays-Bas et de Bourgogne en vertu de lettres patentes du roi Charles II (20 juin 1680). On a de lui : *Le Théâtre de la Noblesse du Brabant*, etc.; Liége, 1705, in-4°. Cet ouvrage est d'une grande utilité et fait sur de bonnes sources, mais il manque d'ordre et de tables. L—Z—E.

De Vegiano, *Nobiliaire des Pays-Bas*, p. [illegible]. — Paquot, *Mém. pour servir à l'hist. litt. des Pays-Bas*, t. III, p. 99-101.

LÉEPE (*Jean-Antoine* VAN DER), peintre belge, né à Bruxelles, en 1664, mort à Bruges, en 1719 ou 1720. Son père était conseiller à la cour des comptes de Bruxelles, et le jeune van der Léepe fit ses études dans cette capitale. Il manifesta de bonne heure beaucoup de goût pour le dessin, et sans aucun maître arriva à peindre en miniature avec une telle perfection que sa famille ne crut pas devoir contrarier son penchant ; cependant elle ne voulut pas que l'amour de l'art lui fît négliger des intérêts plus positifs. Van Léepe fut donc marié dès l'âge de dix-neuf ans ; le roi d'Espagne le nomma contrôleur général de ses fermes, et peu après capitaine général des chasses de Flandre. Il occupa successivement d'autres charges dans la magistrature. Son atelier était devenu le rendez-vous des hommes les plus distingués en tous genres de Belgique; artistes, poëtes, savants, hommes d'État s'y rencontraient chaque jour. [illegible] l'exactitude qu'il apportait dans l'accomplissement de ses devoirs administratifs, il a pu [illegible] un grand nombre de tableaux. Mais l'excès de travail ruina sa santé, et il mourut d'une hydropisie. Déjà la faiblesse de sa poitrine l'avait forcé de renoncer à la miniature pour le passage à l'huile. Il prit alors ses sujets dans les campagnes, sur le bord de la mer, enfin d'après la nature. Sa manière se rapproche quelque peu de celle du Poussin. Son exécution est facile, sa touche libre, ses arbres bien feuillés, sa couleur bonne, quoiqu'un peu grise et plutôt propre aux ciels orageux qu'à des effets de lumière [illegible] fait préférer ses marines à ses autres œuvres. [illegible] cite surtout de lui, à Bruges, dans l'église Sainte-Anne : *La Fuite en Égypte*, toile de 7 pieds [illegible] 8 1/2 de haut ; les personnages sont de [illegible]

autre magistrat de Bruges et ami de van der Leepe; — dans la galerie du Hummel, une suite de quatorze tableaux de diverses dimensions qui représentent des sujets de la *Vie de Jésus-Christ* : les personnages sont de Marc van Duvenede et de Joseph van den Kerkove; — chez divers particuliers, des *marines*, des *panneaux* de salles, etc. Le Louvre de Paris possède quatre grands paysages de ce peintre. A. DE LACAZE.

Descamps, *La Vie des Peintres flamands, etc.*, t. III, p. 83-85.

LEESER (*Isaac*), hébraïsant américain, né en 1806, à Neukirch (Westphalie). Élevé au gymnase de Munster, il passa, en 1825, aux États-Unis; depuis 1829 il exerce le ministère de rabbin à la synagogue de Philadelphie. On a de lui : *The Jews and the Mosaic Law*; 1833; — *Discourses argumentative and devotional*; 1836-1840, 2 vol.; — *Portuguese form of prayers*; 1837, 2 vol.; — *Pentateuch*; 1846; — *A descriptive Geography of Palestine*; 1852, trad. de l'allemand. Cet auteur dirige depuis 1843 un journal intitulé *The Jewish Advocate* et destiné à défendre les intérêts de ses coreligionnaires. K.

Pierer, *Univ. Lexikon* (supplém.).

LEEU ou **LEEUW** (*Gérard*), savant imprimeur hollandais du quinzième siècle, mort à la fin de 1492. Vers 1477 il établit à Goude une imprimerie, qu'il transporta à Anvers vers la fin de 1484. Parmi les trente ouvrages qu'on sait être sortis de ses presses, nous citerons : *Die Cronike van Hollant*; Goude, 1478, in-8°; *Den Passionale ofte gulde Legend*; Goude, 1480; — *Ex Gestis Romanorum Historiæ notabiles moralizatæ*; Goude, 1480, in-8°; — *Dialogus creaturarum moralizatus*; Goude, 1481, in-fol., avec figures; — *Fabulen van Esopus*; Anvers, 1486; — *Historia de calumnia novercali*; Anvers, 1490; — *Dialogus de sene et juvene de amore disputantibus*; Anvers, 1491; — *Cronicles of the reame of England*; Anvers, 1493, in-fol. E. G.

Paquot, *Mém. pour servir à l'histoire littér. des dix-sept provinces des Pays-Bas*, t. VIII, p. 212.

LEEUW (*Guillaume* VAN DER), graveur belge, né en 1600, à Anvers, mort vers 1665. Il apprit l'art de graver dans l'atelier de Soutman. Mais au lieu d'adopter la manière pointée de son maître, il se servit de hachures courtes et larges, ce qui donne à ses œuvres de l'énergie et beaucoup de couleur. On a de lui : *Loth avec ses Filles*, d'après Rubens; — *Daniel dans la fosse aux lions*, d'après le même; — *Le Martyre de sainte Catherine*, d'après le même; — *La Vierge*, d'après le même; — *La Chasse au Lion*, *La Chasse au Loup*, *La Chasse au Sanglier* et *La Chasse au Crocodile*, toutes les quatre d'après Rubens; — *Le Vieux Tobie et sa femme*, d'après Rembrandt; — *David jouant de la harpe*, d'après le même; — deux *Portraits de femme*, d'après le même; — *Saint François* et *Saint Antoine* d'après Lievens; — six *Paysages* d'après Nieulant. E. G.

Gori Gandinelli, *Notizie degli Intagliatori* (seconde édition). — Nagler, *Allgem. Künstler-Lexicon*.

LEEUW (*Gabriel* VAN DER), peintre hollandais, né à Dort, le 11 novembre 1643, mort dans la même ville, le 3 juin 1688. Il était fils et élève de Sébastien van der Leeuw, qui peignait assez bien les animaux, mais qui abandonna la peinture pour entrer dans l'octroi. Gabriel, déjà habile, se rendit à Amsterdam, où il épousa la sœur du peintre van der Plaats. Les contrariétés qu'il éprouva dès son mariage le déterminèrent à voyager, et, laissant sa jeune épouse, il ne revint près d'elle qu'après quatorze années d'absence, passées quatre à Paris et à Lyon, deux à Turin, sept à Naples et une à Rome. Partout il fut employé, et ses ouvrages payés cher, excepté dans sa patrie, où sa touche large et décidée, sa manière italienne, digne de Castiglione, n'était pas appréciée. Ses tableaux, pleins de chaleur et de naturel, réprésentent généralement des troupeaux de moutons, de bœufs ou d'autres animaux. A. DE L.

LEEUW (*Pierre* VAN DER), peintre hollandais, frère du précédent et comme lui élève de leur père; il ne quitta jamais sa patrie, où ses ouvrages sont fort estimés à cause de leur fini. Il peignait le paysage animé par des personnages et des animaux. Sa manière se rapproche beaucoup de celle de van de Velde; c'est la même couleur naturelle et dorée, la même facilité dans le pinceau, sans pourtant que les détails soient négligés. Pierre van der Leeuw eût fait une brillante fortune si la bizarrerie de son humeur n'eût écarté de lui toute société. On ignore l'époque exacte de sa mort. A. DE L.

Jakob Campo Weyerman, *Der Schilderkonst des Nederlanders*, tom. III, p. 20. — Nagler, *Allgemeine Künstler-Lexicon*. — Descamps, *La Vie des Peintres hollandais*, t. II, p. 279-280, 293. — Pilkington, *Dictionary of Painters*.

LEEUWEN (*Simon* VAN), jurisconsulte hollandais, né à Leyde, le 17 octobre 1625, mort à La Haye, le 13 janvier 1682. Après s'être fait recevoir docteur en droit à l'université de Leyde, il exerça pendant plusieurs années dans cette ville la profession d'avocat. Plus tard il devint membre de la régence de Leyde, et il fut enfin nommé en 1681 greffier substitut au conseil souverain de Hollande, de Zélande et de Westfrise. Ses principaux ouvrages sont : *Van het recht der edelen in Holland* (Sur le Droit des nobles en Hollande); La Haye, 1659 et 1740, in-12; — *Censura forensis theoretico-practica, id est totius juris civilis romani, usuque recepti et practici, methodica Collatio, interjectis constitutionibus et statutis particularibus cujusque fere christianorum gentis*; Leyde, 1662, in-4°; Amsterdam, 1678 et 1685, 2 vol. in-fol.; Leyde, 1741, 2 vol. in-fol.; cet ouvrage fut longtemps d'un usage fréquent dans les universités et dans les tribunaux des Pays-Bas et de l'Allemagne;

— *Het roomsch Holland Regt* (Le Droit romain reçu en Hollande); Leyde et Rotterdam, 1664, in-4°; Amsterdam, 1732, in-4°; — *Manier van procedeeren in civile en criminéele saken binnen de steden en ten platten lande van Holland* (Manière de procéder dans les causes, tant civiles que criminelles, dans les villes et villages de Hollande); Amsterdam et Leyde, 1666 et 1721, in-12; — *Handvesten en Privilegien van de Rhynland; Costumen, Keuren ende Ordonnantien van het bailjuschap* (Chartes et priviléges du pays de Rhynland; coutumes et ordonnances concernant ce bailliage); Leyde et Rotterdam, 1667, 2 vol. in-4°; — *Beschryving der Stadt ende Universiteydt van Leyden* (Description de la ville et de l'université de Leyde); Leyde, 1672, in-12; — *Groot Placaat-boek van de heeren Staaten generaal der vereenigde Nederlanden, van de heeren Staaten van Holland, Westfriesland, van Zeeland* etc. (Recueil de placards et ordonnances des états généraux des Provinces-Unies, ainsi que des États de Hollande, de West-Frise, de Zélande, etc.); La Haye, 1683, in-fol.; ce recueil, qui va jusqu'en 1682, a été continué plus tard jusqu'en 1740 par Scheltus; — *Batavia illustrata*; La Haye, 1685, in-fol.: cet ouvrage, écrit en hollandais, traite de l'histoire des anciens Bataves, de leurs coutumes civiles et religieuses; il contient aussi des recherches sur la noblesse de la Hollande et sur les divers gouvernements auxquels elle a été soumise. Leeuwen a encore publié divers traités de jurisprudence hollandaise; il a aussi donné une édition annotée, très-estimée du *Corpus Juris civilis*; Amsterdam et Leyde, 1663, in-fol.; elle est basée sur l'édition de Godefroy; enfin Leeuwen a fait paraître un recueil qui, très-utile à l'époque où il parut, n'a plus aujourd'hui une très-grande valeur; il a pour titre: *De Origine et progressu Juris civilis Romani authores et fragmenta veterum Jurisconsultorum cum notis Vinnii, Cujacii et variorum*; Leyde, 1672, in-8°.

E. G.

Paquot, *Mémoires*, t. IV. — Sax, *Onomasticon*, t. IV, p. 224.

LEEUWENHOECK. *Voy.* LEUWENHOECK.

LEEVES (*William*), compositeur anglais, mort en 1828. Il avait embrassé l'état ecclésiastique, et fut ministre de Wrington, dans le comté de Somerset. Il est l'auteur d'une des ballades les plus populaires de l'Écosse, *Robin Grey*, composée par lui en 1770, mais restée anonyme jusqu'en 1812; Boieldieu lui fit l'honneur de l'intercaler en partie dans l'opéra comique de *La Dame blanche*. Leeves a écrit aussi beaucoup de musique sacrée, dans laquelle il a fait preuve de goût et de sentiment.

P. L—Y.

Maunders, *Biogr. treasury*.

LEEWIS (*Denis*), théologien mystique belge, surnommé le *Doctor exstaticus*, né à Rickel, dans le diocèse de Liége, en 1394, mort le 12 mars 1471. Après s'être fait recevoir maître ès arts à Cologne, il fit profession chez les Chartreux de Ruremonde. Il consacra sa vie à la prière et à la rédaction de plus de cent ouvrages et opuscules dont une partie traitent de philosophie, de théologie morale exégétique, mais dont le plus grand nombre sont inspirés par un mysticisme fervent. Parmi ces traités nous citerons: *De quatuor Hominis novissimis et de particulari judicio et obitu singulorum*; Delft, 1487; Cologne, 1568 et 1591, in-12; — *Specula omnis status humanæ vitæ*; Nuremberg, 1495, in-4°; — *Enarrationes in Psalmos*; Cologne, 1531; — *Contra Alcoranum et sectam mahometicam*; Cologne, 1533, in-8°; traduit en allemand, Strasbourg, 1540, in-fol.; — *De Fide catholica contra gentiles*; Cologne, 1534, in-8°; — *In libros IV Sententiarum*; Cologne, 1535; Venise, 1584; — *In quatuor Evangelia*; Cologne, 1538 et 1543, et Venise, 1569; — *In quatuor Prophetas majores*; Cologne, 1543; — *In omnes Pauli Epistolas*; Cologne, 1545; — *In Dionysii Areopagitæ Opera*; Cologne, 1546; — *In Pentateuchum*; Cologne, 1547, in-fol.; — *In XII Prophetas minores*; 1549; — *Summa fidei orthodoxæ*; Anvers, 1569, in-8°; Venise, 2 vol. in-16; — *Opuscula minora*; Cologne, 1559, in-fol., recueil de trente-et-un traités, contenant des instructions morales pour tous les états de la vie; — *Tractus mystici VII*; Louvain, 1576, in-4°. Parmi les opuscules de Leewis restés en manuscrit, on remarque: *Contra Artes magicas et Errores Waldensium*; *Contra Superstitiones*; *Contra vitium proprietatis monachorum*; *Epistolæ ad diversos*.

E. G.

Loerius, *Vita Dion. Leewis*; Cologne, 1532, in-8°. — *Acta Sanctorum*, mars, t. II, p. 245. — Petrejus, *Bibl. Carthusiana*. — Fabricius, *Bibl. mediæ et infimæ Latinitatis*, t. II, p. 25. — Foppens, *Bibl. belgica*.

LE FAUCHEUR (*Michel*), en latin *Falcerius*, prédicateur et théologien réformé, né à Genève, vers la fin du seizième siècle, et mort à Paris, le 1er avril 1657. Il fut, très-jeune encore, ministre à Annonay. En 1612 il fut appelé à Montpellier, où il exerça le ministère évangélique pendant vingt ans. Atteint en 1632 par un arrêt du parlement de Toulouse, qui interdisait aux étrangers l'exercice du ministère, il se rendit à Paris pour solliciter son rétablissement. A peu près à cette époque, l'académie de Lausanne lui offrit une chaire de théologie, qu'il refusa pour poursuivre sa réintégration à Montpellier. Cependant l'Église réformée de Paris désirait s'attacher ce ministre, qui passait pour un prédicateur distingué; mais on craignait une opposition de la part du gouvernement. On raconte qu'en 1636 un cordelier, familier de Richelieu, ayant par hasard rencontré Le Faucheur chez un pharmacien de la rue Saint-Jacques, l'assura qu'il pouvait prêcher sans crainte à Charenton. C'est ce qu'il fit le dimanche suivant, et il fut aussitôt nommé ministre de l'église de Paris,

sans que le gouvernement fit aucune observation sur cette nomination. On a de Le Faucheur : *Traité de la Cène du Seigneur*; Genève, 1635, in-fol. contre le cardinal du Perron; — *Sermons sur divers textes de l'Écriture Sainte*; Genève, 1660, 2 vol. in-8°; — *Sermons sur les onze premiers chapitres des* Actes des apôtres; Genève, 1663, in-8°; — *Sermons sur le premier chap. de l'Épître* aux Thessaliens; Genève, 1666, in-8°; — *Vingt Sermons sur divers psaumes*; Genève, 1669, in-8°; — *Traité de l'Action de l'Orateur, ou de la prononciation et du geste*; Paris, 1657, in-8°. Cet ouvrage, publié après la mort de Le Faucheur, par Conrart qui était son ami, passa d'abord pour une production de cet académicien. Il a eu de nombreuses éditions, et il a été traduit en latin par Melchior Schmidt; Helmstadt, 1690, in-8°.

Michel NICOLAS.

Bayle, *Dict. Hist.*

LEFÈBURE (*Jean*), écrivain français, de la fin du quatorzième siècle; né à Thérouanne. On manque de détails sur sa vie : il traduisit en vers français le *Matheolus*, satire contre les femmes, écrite en latin par maître Mathieu; le titre de cette composition en fait connaître le sujet :

Le Livre de Matheolus
Qui nous monstre sans varier
Les biens et aussy les vertus
Qui vieignent pour soy marier
Et à tous faictz considerer
Il dist que lomme n'est pas saige
S'y se tourne remarier
Quant prins a este au passaige.

Les premiers vers donnent aussi une idée du ton qui règne dans l'œuvre :

Comment Matheolus bigame
Fist un livre disant sa game
De mariage tout a plain
Et en commensant se complaint :
Tristis'est anima mea,
Mencriet qui tant aymé a.

On connaît deux éditions imprimées à Paris chez Antoine Vérard, 1492, in-folio; une autre in-4°, ayant la même date, est, à ce qu'on croit, sortie des mêmes presses : une quatrième édition, a sa date énoncée de la façon suivante :

Retenez mil et cinq cens,
Je vous pry, ostez en huyet.

Une cinquième édition fut exécutée à Lyon vers 1530. Toutes sont rares; et l'un des volumes in-folio imprimés chez Vérard s'est élevé à 460 fr. à la vente des livres du prince d'Essling. La naïveté de certains passages, la singularité des idées, font rechercher les vers de l'ennemi des femmes, que les *Cent nouvelles* désignent sous le nom de *Matheolet*. Il trouva un adversaire, qui lui opposa le *Rebours de Matheolus*; il eut un abréviateur qui en fit un extrait en latin, en y joignant des traits nouveaux.

G. B.

Goujet, *Bibliothèque Française*, t. X, p. 149. — J.-C. Brunet, *Manuel du Libraire*, t. III, p. 319. — *Bulletin du Bibliophile*, 1834, n° 12.

LEFÈBURE (*Simon*), ingénieur allemand, né en Prusse, vers 1720, mort en 1770. Il appartenait à une famille de réfugiés français, entra au service de Frédéric II, et parvint au grade de major dans le corps du génie. Il était membre de l'Académie royale des Sciences et Belles-Lettres de Berlin. On a de lui : *Nouveau Traité du Nivellement*, dédié au roi de Prusse; Potsdam (Paris), 1753, in-4° avec fig.; — *L'Art d'attaquer et de défendre les places*; Berlin, 1757, in-4°, avec 13 pl.; Breslau, 1774, in-4°, avec fig.; — *Essai sur les Mines*; Neisse, 1764, in-4°, avec fig.; — *Essai sur la manière de faire les cartes*; Breslau, 1772, in-8°, avec pl.; Maëstricht, 1777, in-4°, avec fig.; —*Journal du Siége de la ville de Schweidnitz, en l'an* 1762; Maestricht, 1778, in-4°, avec pl.; — *Recueil de quelques pièces et lettres relatives aux épreuves du globe de compression*, avec 2 pl. Tous les écrits de Lefébure ont été réunis sous le titre d'*Œuvres complètes*; Maestricht, 1778, 2 vol. in-4°, avec pl.; nouvelle édition sous ce titre : *L'Art d'attaquer et de défendre les places, suivi d'un Essai sur les Mines et d'un nouveau Traité sur le Nivellement*; Paris, 1808, 2 vol. in-4°, avec pl.

J. V.

Quérard, *La France Littéraire.*

LEFÉBURE (*Guillaume-René*), baron DE SAINT-ILDEFONT, médecin et littérateur français, né le 25 septembre 1744, à Sainte-Croix-sur-Orne, mort à Augsbourg, le 27 juillet 1809. Fils d'un gentilhomme, il entra en 1769 dans la compagnie des chevau-légers de la maison du roi; mais son goût l'entraînant à l'étude des sciences naturelles, il quitta le service militaire, se fit recevoir docteur en médecine, et entreprit des recherches sur la maladie vénérienne et sur l'organe de la vue. A son retour de plusieurs voyages en Hollande et en Allemagne, il fut nommé médecin du comte de Provence, en 1785. Il émigra à la révolution, parcourut la Hollande, l'Allemagne et l'Italie, en pratiquant la médecine. Il rentra en France en 1801, mais ses opinions le mirent en opposition avec le gouvernement, et il s'expatria de nouveau. Il se rendit à Munich, puis à Augsbourg et à Francfort-sur-le-Mein, où il exerça sa profession. Le 8 mai 1809, il fut nommé médecin en chef des hôpitaux d'Augsbourg. Une foule de blessés de l'armée française furent apportés dans cette ville après les batailles de Ratisbonne et d'Essling; plein de zèle pour ses malheureux compatriotes, Lefébure fut atteint du typhus qui l'emporta. On raconte qu'un prêtre s'étant présenté pour l'assister dans ses derniers moments, Lefébure lui répondit : « Mon cher abbé, dites à qui vous voudrez que vous m'avez confessé, je vous y autorise; mais, au nom de Dieu, laissez-moi mourir en paix. » On a de lui : *Les Orphelins*, comédie en trois actes et en prose; Genève, 1771, in-8°; — *Sophie, ou le triomphe de la vertu*, comédie en cinq actes et en prose; Stockholm, 1771, Avignon, 1791, in-8°; — *Le Connaisseur*, comédie en trois actes et en vers, imitée d'un conte de Marmontel; Genève et Paris,

1773, réimprimée sous ce titre : *M. de Fintac, ou le faux Connaisseur, comédie par l'aveugle de Ferney*; Genève, 1774, in-8°; — *L'Art de régner*, poëme présenté au concours des Jeux floraux; Lausanne, 1773, in-8°; — *Médecin de soi-même, ou méthode simple pour guérir les maladies vénériennes avec un chocolat aussi utile qu'agréable*; Paris, 1776, 2 vol. in-8°; — *Méthode familière pour guérir les maladies vénériennes*; Paris, 1776, 2 vol. in-8°; — *Remède éprouvé pour guérir radicalement le cancer occulte, manifeste ou ulcéré*; Paris, 1775, in-8°; — *État de la Médecine, Chirurgie et Pharmacie en Europe, et principalement en France* (avec L.-A. Cezan); Paris, 1777, in-12; — *Manuel des Femmes enceintes et de celles qui sont en couches, et des mères qui veulent nourrir*; Paris, 1777, in-12, 1782, 1790, in-8°; — *Éloge historique de Pierre le Grand*; 1780, in-4°; — *Mémoires cliniques sur les maladies vénériennes*; Utrecht, 1781, in-12; — *Observations pratiques, rares et curieuses sur divers accidents vénériens*; Utrecht, 1783, in-8°; — *Polixène*, tragédie en cinq actes et en vers; Utrecht, 1785, in-8°; — *Description et Itinéraire historique, politique et géographique des sept Provinces-Unies des Pays-Bas et de leurs colonies*; La Haye, 1782, 1790, in-8°; — *Macbeth*, tragédie en cinq actes; Utrecht, 1783, in-8°; — *République fondée sur la nature physique et morale de l'homme*; Francfort, 1790, 1798, in-8°; — *Le Roi voyageant incognito, ou l'école des voyageurs*, comédie en trois actes et en prose; 1795, in-8°; — *Le Guide des personnes de l'un et de l'autre sexe qui sont affligées de hernies ou descentes*; Francfort, 1798, in-8°; — *Traité sur la paralysie du nerf optique, vulgairement nommée goutte sereine*; Paris, 1801, in-8°; — *Recherches et Découvertes sur la nature du fluide nerveux, ou de l'esprit vital, principe de vie, etc.*; Francfort, 1801, in-8°; — *Histoire anatomique, physiologique et optique de l'Œil*; Francfort et Paris, 1803, in-8°. Lefébure a en outre écrit quelques mémoires de médecine en allemand, et des ouvrages politiques et polémiques sur les troubles de la Hollande.

Son fils, ancien officier d'infanterie, a publié : *Rapport sur la formation d'un corps de nageurs, arme nouvelle*; Paris, 1818, in-8°; — *Réflexions critiques sur quelques parties du règlement sur les manœuvres d'infanterie*; Perpignan, 1824, in-8°; — *Deux Lettres aux Femmes sur la doctrine phrénologique, d'après Gall*, en prose mêlée de vers; Paris, 1836, 2 livr.; — *Napoléon au dernier Bonaparte*, en vers; Paris, 1848, in-8°. J. V.

Biogr. univ. et port. des Contemp. — Quérard, *La France Littéraire.* — Bourquelot et Maury, *La Littér. franç. contemp.*

LEFÉBURE (*Louis-Henri*), littérateur et botaniste français, né à Paris, le 18 février 1754, mort le 22 mai 1839. Il étudia d'abord la musique et les arts du dessin, et se mêla de critique artistique et musicale. Partisan des idées nouvelles, il devint membre du conseil de la commune de Paris en 1789, et servit autant qu'il put la cause de l'humanité. Le 5 octobre il arrêta un individu qui voulait mettre le feu à l'hôtel de ville; vers le même temps, il arracha des mains de la multitude un oratorien menacé de perdre la vie. Le 3 février 1791 il présenta à l'Assemblée constituante, présidée par Mirabeau, une pétition qu'il avait rédigée, au nom des principaux musiciens de cette époque, pour demander une école de musique. En 1793, Lefébure fut envoyé en qualité de commissaire pour les beaux-arts dans le midi de la France; il y resta six mois; mais s'étant trouvé en opposition avec le commissaire de la Convention, il fut arrêté à Avignon, et après une détention de cinq mois, envoyé à Paris. Il n'arriva dans la capitale que cinq jours après le 9 thermidor, et fut mis en liberté. Il obtint successivement l'emploi d'administrateur du département de Vaucluse, de secrétaire général de la préfecture du Var, et celui de sous-préfet de Verdun. La restauration lui ôta ce poste. Rentré dans la vie privée, il s'occupa avec ardeur de botanique, et imagina une nouvelle méthode de classification, basée sur les différentes parties de la fleur : il développa son *système floral* dans divers ouvrages et dans un cours qu'il professa à l'Athénée. En 1820 il présida la Société linnéenne. La Société de la morale chrétienne ayant mis au concours, en 1825, la question de la suppression de la loterie, partagea le prix entre deux mémoires qui avaient tous deux été rédigés par Lefébure. Son système de classification des plantes n'ayant pas été adopté, il s'occupa de l'élaboration d'un système musical fondé sur ce principe que la voix humaine étant le type de tous les sons, c'est à elle qu'on doit rapporter toutes les modulations ou intonations de l'harmonie. Il n'eut pas plus de succès. Arnault de Vitry montre Lefébure « toujours occupé à trouver dans des méthodes plus simples, dans des classifications plus conformes à l'état naturel des choses, les moyens de rendre l'enseignement de la botanique et de la musique plus facile : content de peu, ne cherchant de plaisir que dans l'étude et l'affection de ses amis. » On a de Lefébure : *Coup de Patte sur le Salon de 1779, dialogue précédé et suivi de Réflexions sur la Peinture*; Paris, 1779, in-8°; — *Nouveau Sollicitur*; Paris, 1780, in-8°; — *La Patte de Velours, pour faire suite au* Coup de Patte; Paris, 1781, in-8°; — *Le Triumvirat des Arts, ou dialogue entre un peintre, un musicien et un poëte, sur les tableaux exposés au Louvre en 1783*; Paris, 1783, in-8°; — *Rameau, ballet allégorique, suivi de Réflexions sur la poésie allégorique, la Mort d'Abel, récitatif, etc.*; Lausanne, 1778, in-8°; — *Bévues, Erreurs et Méprises de différents Auteurs célèbres en matières musi-

culés; Paris, 1789, in-8°; — *Vérités agréables, ou le salon vu en beau*; Paris, 1789, in-8°; — *Plan de Constitution par Louis Lefébure, dit* Pot de Fer, *de l'imprimerie des Aveugles travailleurs, rue Denis*, 34; Paris, in-8°; — *Observations sur le dernier massacre d'Avignon (le 26 pluviôse an V)*; — *Justice contre Maignet, député à la Convention, destructeur de Bedoin*; in-8°; — *Étude analytique de l'éloquence, ou manuel des orateurs*; Paris, 1808, in-12; — *Essai sur l'Organisation du Monde physique et moral*; Commercy, 1806, in-8°; — *Discours sur le principe essentiel de l'Ordre en Histoire naturelle, et particulièrement en Botanique*; Paris, 1812, in-8°; — *Méthode signalementaire pour servir à l'étude des noms des plantes*; Paris, 1814-1815, trois cahiers in-8°; — *Concordance des trois Systèmes de Tournefort, Linnæus et Jussieu par le Système foliaire*; Paris, 1816, in-8°; — *Le vrai Système des Fleurs*, poëme; Paris, 1817, in-8°; — *Atlas Botanique, ou clef du jardin de l'univers, d'après les principes de Tournefort et de Linné réunis*; Paris, 1817, in-8°, suivi d'une *Lettre à M. de Jussieu*; — *Système floral*; Paris, 1820-1821, in-8°; — *Réflexions importantes sur le Vice radical de l'Enseignement mutuel adopté pour la botanique au Jardin du Roi*; Paris, 1821, in-8°; — *Les Chances de la Loterie*; *La Famille Bréval, ou la loterie dévoilée*; *Le Curé de Fresnes, ou la loterie en délibération*; Paris, 1824, in-18 : ouvrages couronnés par la Société de la Morale chrétienne; — *Résumé de l'Histoire de la Franche-Comté*; Paris, 1825, in-18; — *Cours de promenades champêtres aux environs de Paris*; Paris, 1826-1827, 2 cahiers in-8°; — *Précis des Découvertes les plus importantes nouvellement faites en Histoire naturelle*, formant un volume supplémentaire d'une édition des *Œuvres complètes de Buffon* d'Eymery; Paris, 1828, in-8°; — *Album floral des Plantes indigènes de France, ou botanique élémentaire à l'usage des jeunes personnes* (avec M. Ch. Leforestier); Paris, 1829, in-8°. Lefébure a donné quelques morceaux au recueil de la *Société des Dix-neuf*, dont il était membre; Paris, 1829, in-16; on signale, entre autres : *A propos du romantisme*, et *De la Plante appelée* Raflesa. J. V.

Aubert de Vitry, *Discours prononcé sur la tombe de M. Louis Lefébure*, dans le *Moniteur* du 29 mai 1830. — Quérard, *La France Littéraire*.

LE FEBURE ou **LE FEBVRE** (*Jean* ou *Jacques*), théologien belge, né à Gluson (Hainaut), mort à Valenciennes, en 1755. Il entra chez les jésuites, enseigna la philosophie à Douai, et devint directeur-président du séminaire de Beuvrai, près Valenciennes. On a de lui : *Bayle en petit, ou anatomie de ses ouvrages*; Douai, 1737, in-12; réimprimé sous le titre d'*Examen critique des ouvrages de Bayle*; Paris, 1747; — *La seule Religion véritable démontrée contre les athées, les déistes, etc.*; Paris, 1744, in-8°. A. L.

Chaudon et Delandine, *Dict. Historique* (édit. 1810).

* **LEFÉBURE DE FOURCY** (*Louis*), mathématicien français, né à Saint-Domingue, le 25 août 1785. Il passa les premières années de sa vie à Nantes, où sa famille vint s'établir. De là il fut envoyé à Paris au Collége national des Colonies, qui dépendait du ministère de la marine. Admis à l'École Polytechnique à seize ans, il en sortit pour entrer dans le corps d'artillerie. Peu après il renonça à la carrière militaire, se fit recevoir docteur ès sciences, et se livra à l'enseignement privé. Plus tard il fut attaché au collége Saint-Louis lors de sa fondation, en qualité de professeur de mathématiques. Suppléant de Lacroix en 1839, il lui succéda dans la chaire de calcul différentiel et intégral à la Faculté des Sciences de Paris. On a de M. Lefébure de Fourcy : *Traité de Géométrie descriptive, précédé d'une introduction qui renferme la théorie des plans et de la ligne droite considérée dans l'espace*, 4° édit.; Paris, 1843, in-8° et atlas; — *Leçons d'Algèbre*, 5° édition; Paris, 1844, in-8°; — *Leçons de Géométrie analytique, comprenant la trigonométrie rectiligne et sphérique, les lignes et les surfaces des deux premiers ordres*; Paris, 1827, 1831, 1833, 1840 et 1847, in-8° avec 11 pl.; — *Éléments de Trigonométrie*, 6° édit.; 1847, in-8°, avec une planche; — *Théorie du plus grand commun diviseur algébrique et de l'élimination entre deux équations à deux inconnues*; Paris, 1857, in-8°. Les ouvrages de M. Lefébure de Fourcy se recommandent par l'ordre et la méthode. On estime beaucoup son *Traité de Géométrie descriptive* et sa *Géométrie analytique*, dans lesquels il procède par l'analyse plutôt que par la synthèse. On y trouve effectivement peu de théories générales; l'auteur a pensé que l'esprit généralise bien plus facilement lorsqu'il a étudié la plupart des cas particuliers sur lesquels reposent les méthodes générales. JACOB.

Documents partic.

* **LEFÉBURE-WÉLY** (*Louis-Alfred*), compositeur français, né à Paris, le 13 novembre 1817. Fils d'un organiste de Saint-Roch, qui lui donna de bonne heure des leçons, il joua sa première messe à l'orgue de cette église dès l'âge de huit ans. Quelque temps après, il suppléa tout à fait son père, paralysé, et après la mort de celui-ci, en 1831, il le remplaça. En même temps, il commença des études sérieuses sous MM. Séjan, Merault et Rigel. Reçu en 1832 au Conservatoire, il suivit la classe d'orgue de M. Benoist, les classes de piano de MM. Laurent et Zimmermann, et les classes de composition de Berton. Il remporta les deux seconds prix d'orgue et de piano en 1833, et les deux premiers en 1835. M. Halévy lui donna aussi des leçons, et dès lors M. Lefébure-Wély s'essaya dans la com-

position. En 1847 il quitta l'orgue de Saint-Roch pour celui de la Madeleine, où il s'est fait remarquer en exécutant de brillantes improvisations, des morceaux classiques et ses propres compositions. On a de lui plusieurs *messes*, dont une à grand orchestre; — deux *symphonies*, un *quatuor* et un *quintette* pour instruments à cordes; — des *Études* pour orgue et piano; — des *Cantiques* et douze *Offertoires*. C'est à son jeu doux et expressif qu'on doit pour ainsi dire la révélation de l'*orgue expressif*, connu aussi sous les noms de *poïkilogue*, *melodium*, *harmonium* et *harmonicorde*, dont la vogue dure encore. M. Lefébure-Wély s'est aussi occupé de photographie. J. V.

Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.*

LEFEBVRE (*Jean*), historien et poëte français, né à Dreux, dans le seizième siècle. Il n'est connu que par un ouvrage en vers, aussi rare que curieux : *Les Fleurs et Antiquités des Gaules, où il est traité des anciens philosophes gaulois appelés Druides; avec la description des bois, forêts, vergers et autres lieux de plaisir situés près de la ville de Dreux*; Paris, 1532, in-8°. L—z—e.

La Croix du Maine, *Bibliothèque Française*, t. II. — Dom Lirom, *Bibliothèque Chartraine*. — Bratome, *Les Hommes illustres de l'Orléanais*.

LEFEBVRE (1) (*Tanneguy*), en latin *Tanaquil Faber*, célèbre philologue français, né à Caen, en 1615, mort à Saumur, le 12 septembre 1672. Né d'une bonne famille et non d'un fossoyeur, comme le prétend le *Segraisiana*, il fut élevé jusqu'à l'âge de douze ans par son oncle, ecclésiastique savant, qui, lui trouvant « la voix juste et l'oreille merveilleuse, » le fit s'appliquer à la musique. A douze ans Lefebvre commença l'étude du latin, et s'en serait rebuté bien vite, grâce aux rudesses de son précepteur, si son père ne se fût hâté de placer l'enfant à plus douce école. Le jeune élève entreprit de lui-même le grec, que ne savait pas son second maître, et tout d'abord, après la lecture de quelques chapitres de saint Luc, il s'attaqua de haute lutte à Sophocle et à Homère. Un an et demi après, il était en état d'entrer en seconde au collége de La Flèche, où il acheva sa rhétorique et sa philosophie. Ses études terminées, résistant à toutes les instances des jésuites du collége et même, suivant Nicéron, aux prières de son père, il retourna à Caen pour se livrer à l'amour des lettres, ou, suivant Huet, qui l'a mieux connu, pour se préparer à prendre les ordres. Pourtant, après quelques années passées en Normandie, il vint à Paris, où Des Noyers obtint pour lui du cardinal de Richelieu la surveillance des ouvrages qui s'imprimaient au Louvre, et 2,000 livres de pension. A l'avénement de Mazarin, Lefebvre, oublié, délaissé, quitta de lui-même son emploi, et se prépara par des travaux silencieux à meilleure fortune. En attendant, il était forcé de vendre sa bibliothèque, comme il le dit lui-même, « pour avoir du pain ». De Francières, gouverneur de Langres, l'emmena dans son gouvernement. Il y était à peine, qu'il prit congé de son protecteur pour aller embrasser le protestantisme à Is-sur-Thil près Dijon. Après un court séjour à Paris, il se retira à Preuilly en Touraine, et de là vint s'établir à Saumur, et acquit à un quart de lieue de la ville une jolie campagne nommée Terrefort, sur un coteau baigné par le Thouet. Quoiqu'il n'eût encore rien publié, sa réputation de science et de travail était grande déjà, et l'éclat de sa conversion n'avait fait qu'attirer davantage encore les yeux sur lui (1).

Dans la séance du conseil de l'Académie de Saumur du 19 avril 1651, Parisod, docteur en médecine et régent de la classe de troisième, attendu son grand âge et ses quarante-cinq ans de service, offrit de se démettre entre les mains de Lefebvre, « qui, estant en pleine liberté de sa personne et recherché d'ailleurs, pourroit bien estre induit à prendre cette charge, ce qui serait un grand ornement et en grande utilité à l'eschole ». Lefebvre, appelé dans le conseil, ayant accepté et promis de servir fidèlement et avec affection la troisième, la compagnie « l'a loué et remercié de ce que, par le désir qu'il a de servir au bien public, il se contente d'une charge qui est bien au-dessous de sa capacité et encores avec si peu de récompense et d'autant que la connaissance qu'il a des bonnes lettres est assez cognue et que sans parler des témoignages qui lui ont été rendus d'ailleurs, sa conversation en cette ville depuis un temps considérable a été chrestienne et d'édification, le conseil a résolu que, parce qu'en cette occasion un examen serait absolument inutile, et qu'il n'est pas nécessaire de lui faire produire d'autres certificats, M. le principal l'installera dans la troisième classe dès lundi prochain par les formes accoustumées, après que selon la coutume et les réglements des synodes nationaux, il aura signé la confession de foi et la discipline de nos églises ». Il n'en alla pourtant pas sans difficulté. Les membres du consistoire de Loudun formèrent opposition, prétendant que Lefebvre s'était engagé envers eux de promesse avant de traiter avec Parisod. L'académie consentit à suspendre l'installation; mais, malgré toutes protestations contraires, elle autorisa le nouveau professeur à faire son cours jusqu'au prochain synode, et le consistoire de Loudun s'étant enfin désisté, l'installa le 13 juillet 1651. D'après le traité fait volontairement avec son prédécesseur, Lefebvre ne devait toucher que les *minervaux* des écoliers classiques, abandonnant à Parisod tout le traitement

(1) C'est ainsi qu'il signe et non *Lefevre*.

(1) Tous les biographes s'interrompent à ce point de la vie de Lefebvre, faute de renseignements. Nous prenons les nôtres dans les registres manuscrits authentiques de l'Académie Protestante de Saumur, où nous avons déjà puisé. Voir sur ces registres une note à l'article *Josué* de Laplace. C. P.

ment fixe. Le conseil académique, « pour lui donner meilleur courage », lui alloua, le 18 novembre 1651, cette part de gages sur la masse commune. En 1652 Lefebvre fut député au synode de Poitou, qui, la classe de seconde étant venue à vaquer en 1655, demanda qu'elle fût confiée à Lefebvre. Il s'en était défendu déjà, déclarant expressément « qu'en sa conscience il jugeait qu'il était plus à propos qu'il demeurât dans la troisième et que, qui l'en ôterait, les études des humanités en recevraient un notable détriment ». L'académie, cette fois encore, admit ses raisons en référant au prochain synode qui se devait tenir à Loudun ; mais le synode persista dans sa demande, et par un arrêté spécial déclara que Lefebvre passerait en seconde sans concurrence et sans examen. L'académie s'y rendit le 28 octobre 1655. Quand, dix ans plus tard, il s'agit de rétablir l'enseignement du grec, c'est sur lui encore qu'on jeta les yeux. Depuis son installation définitive à Saumur, ses nombreux travaux, fruit de longues études, se succédaient rapidement et le désignaient au choix des universités et des étudiants. Il accepta volontiers les propositions qui lui furent faites « déclarant qu'il était prêt de servir le public en cette charge sans en demander aucune récompense ». Il céda même une partie d'une rente qui lui avait été constituée par la libéralité de M. de Villarnoul, pour aider à rétablir le traitement d'une troisième chaire de théologie. En réalité, son vrai revenu, c'était la pension que lui payaient les nombreux élèves qu'il enseignait à l'école et qu'il répétait et logeait chez lui moyennant finance, à la manière de tous les professeurs de l'académie. Cependant sa santé s'étant altérée, il dut se faire suppléer pour la fin des cours de l'année 1670. Au bout d'un mois à peine, on le pria de reprendre sa classe en lui laissant libres les dimanches, les mercredis et les samedis. A la vérité, d'autres dégoûts que la maladie étaient venus relâcher son zèle. Ses mœurs assez légères, ses manières mondaines, certain libertinage d'opinion trop hautement professé, notamment quelques phrases risquées sur les penchants plus ou moins poétiques de Sapho, avaient depuis quelque temps surtout signalé au rigorisme de la vieille Église, d'autant plus austère que la persécution semblait plus proche. Le 6 octobre 1670, Lefebvre se présenta au conseil académique, et demanda son congé définitif. Puisqu'on lui donnait des observateurs, il voyait bien, dit-il, qu'on lui voulait faire des affaires ; au reste il était capable de se conduire de lui même, sans avoir besoin d'inspecteur ou de la part du consistoire ou de la part du synode, et ne saurait désormais se disposer à rendre service à des personnes qui le traitaient de la sorte. » Il renouvela sa déclaration le 25 du même mois, et l'académie fit droit à sa demande, tout en improuvant les raisons sur lesquelles elle se fondait et en exprimant son vif déplaisir « de voir que le synode, pour qui nous sommes obligés d'avoir grand respect, est traité par M. Lefebvre avec un tel mépris et outrage que celui qui paroît dans sa déclaration ». Dès lors Lefebvre n'avait plus aucun intérêt qui le pût retenir à Saumur, n'était l'éducation de sa jeune famille. Appelé par diverses universités qui se disputaient l'honneur de le posséder, il se décidait à partir pour Heidelberg, où des offres avantageuses lui promettaient une position brillante, quand une fièvre maligne l'emporta, à l'âge de cinquante-sept ans.

Lefebvre n'avait rien dans la mine qui trahît le pédagogue ou le savant à études austères. Toujours recherché, affecté même dans sa toilette, toujours en frais d'essences, de parfums, de gants, d'épingles, qu'il faisait venir de Rome, de Londres ou de Paris, Son abord était brusque, mais sa conversation bienveillante, ses habitudes douces et charitables. Vif et sensible, tout de feu pour l'amitié comme pour la querelle, il avait trouvé au moins une fois l'occasion de faire acte de courage, et ne l'avait pas perdue. Une pension de cent écus que lui faisait parvenir Ménage, au nom d'un inconnu, dut un jour brusquement s'interrompre : le bienfaiteur anonyme venait d'être mis à la Bastille : c'était Pellisson. A cette révélation, Lefebvre n'hésita pas à témoigner de sa reconnaissance en dédiant un de ses livres à cette victime politique. D'ailleurs, toujours au travail, dormant peu, il ne se distrayait de ses études que par l'éducation de ses fils et de ses deux filles, dont une devait être madame Dacier.

On a de Tanneguy Lefebvre : *Luciani de Morte Peregrini*, græc. et lat., cum notis ; Paris, 1653-1655, in-4° ; — *Luciani Timon, seu Misanthropos*, græc. et lat., cum notis ; Paris, 1655, in-4° : dédié à Philippe Jaucourt, baron de Villarnoul. Les notes de ces éditions ont été réimprimées dans l'édition d'Amsterdam, 1661-1687, in-8°, et dans la collection *Variorum*, 1743, in-4° ; — *Diatribe : Fl. Josephi de Jesu-Christo testimonium suppositum esse, ad Joannem Chabrolium* ; Saumur, 1655, in-8°, réimprimé quatre fois, notamment dans l'ouvrage qui suit. C'est la quarante-quatrième épître. Huet et Charles d'Aubus répondirent à la dissertation de Lefebvre, qui, ainsi que Blondel dans son *livre des Sibylles* (Paris, 1649), voit dans ce passage une interpolation d'Eusèbe ; — *Epistolarum*, pars I ; Saumur, 1659 ; pars II, cui accedunt *Aristophanis concionatrices*, græc. et lat., cum notis ; Saumur, 1665, in-4°. Les deux parties réunies parurent en 1674, 2 vol. in-4°. La première partie est dédiée à Fouquet, la seconde à Lamoignon ; — *Phædri Fabulæ*, cum notis et gallica versione ; Saumur, 1664, in-12 : c'est la réimpression d'une édition précédente donnée par Lefebvre (Saumur, 1657, in-4°), à laquelle il ajouta cette fois une traduction française par de Sacy sous le pseudonyme de *V. Aubin* ; elle a été souvent reproduite ; — *Abrégé des Vies*

des Poëtes grecs; — *Le Mariage de Belphégor,* nouvelle italienne, traduite en français; *La Vie de Thésée,* traduite du grec de Plutarque; Saumur, 1665, in-12, et Paris, 1665, in-16; — *Premier Alcibiade de Platon, mis en français;* Saumur et Paris, 1666, in-12; — *Le Festin de Xénophon,* traduit en français; Saumur et Paris, 1666, in-12; — *Traité de la Superstition composé par Plutarque et traduit en françois avec un entretien sur la vie de Romulus;* Saumur, 1666, in-12; — *Eutropii Historia Romana, cum Viris illustribus Aurelii Victoris;* Saumur, 1667, in-8°; Londres, 1705; Leyde, 1726, in-12; — *La Vie d'Aristippe,* traduite du grec de Diogène Laerce; Paris, 1667, in-12; et t. II des *Mémoires de Littérature* de Salengre; — *Cl. Æliani Variæ Historiæ,* græc. et lat.; Saumur, 1667, in-8°; — *Notæ in Hesychii Lexicon;* Leyde et Roterdam, 1668, in-4°; — *Prima Scaligerana nusquam antehac edita;* Saumur, 1669, in-12. La plupart de ces opuscules avaient été publiés séparément. L'abbé Gallois rendit compte de cet ouvrage dans le *Journal des Savants* de 1666. Lefebvre répondit à ses critiques sévères par le *Journal du Journal, ou censure de la censure;* Saumur, 1666, in-4°; et à nouvelle reprise, par la *Seconde Journaline,* adressée à Baudry, professeur à Utrecht, qui devait plus tard devenir son gendre; Saumur, 1666, in-4°. On recherche encore l'édition qu'a donnée de ces deux pièces Pierre Elzevier; Utrecht, 1670, in-12; — *Apollodori Atheniensis Bibliotheces Libri III,* græc. et lat., cum notis; Saumur, 1661, in-8° : dédié à M le comte de Rochechouart, son élève. Ce n'est que le résumé d'un très-volumineux travail qu'avait préparé Lefebvre; — *Lucretius, cum conjecturis, emendationibus et notulis perpetuis;* Saumur, 1662, in-4°; et Cantorbery, 1686, in-12 : c'est l'ouvrage, qu'il dédia à Pellisson; — *Dyonisii Longini* De Sublimi *libellus,* græc. et lat.; Saumur, 1663, in-12. Dédié au roi, cet opuscule valut à l'éditeur une pension de 500 écus, que supprima Colbert. La Bibliothèque impériale en possède un exemplaire chargé des notes de Dacier (Utrecht, 1670, in-8°); il est appelé *prima,* parce qu'il se rapporte à la première partie de la vie de Scaliger. Il a été réimprimé avec le second, publié en 1666 par les frères Vassan; Cologne [Amsterdam], 1695, in-12, sous ce titre : *Scaligerana, ou bons mots, rencontres agréables, etc., de J. Scaliger, avec des notes de T. Lefebvre et de P. Colomiès;* — *Justini Epitome Historiarum univers. Trogi Pompeii cum emendationibus et notis;* Saumur, 1671, in-12, dédié au duc de Montauzier; et le même ouvrage traduit par Colomby, revu par Lefebvre, Saumur, 1672, in-12; — *Terentii Comœdiæ;* Saumur, 1671, in-12, dédié au cardinal de Bouillon. A la suite des notes se trouve une traduction en vers latins de l'*Epitaphe d'Adonis,* par Bion de Smyrne; — *Q. Horatii Flacci Opera;* Saumur, 1671, in-12 : dédié au Dauphin; — *Plinii Panegyricus;* Saumur, 1671, in-12; — *Aurelius Victor, cum notulis;* Saumur, 1671, in-12; — *Notæ in T. Livii Historiam,* dans l'édition de Paris, 1672, in-12; et dans celle d'Amsterdam, 1768, in-4°; — *Méthode pour commencer les humanités grecques et latines;* Saumur, 1672, in-12; et t. II des *Mémoires de Littérature* de Salengre, plusieurs fois réimprimée; — *Florus cum recensione;* Saumur, 1672, in-12; — *Fabulæ ex Locmanno arabico, latinis versibus redditæ, et alia poemata;* Saumur, 1673, in-12; réimprimé dans le livre premier de ses *Lettres;* — *Anacreontis et Saphonis Carmina,* græc. et lat., cum notis; Saumur, 1660, in-12. Madame Dacier réimprima les notes avec sa traduction; Amsterdam, 1716, in-8°; — *Dionisii Alexandrini* de Situ orbis *Liber,* græc. et lat.; Saumur, 1676, in-8°. Outre ces publications, Lefebvre en avait préparé nombre d'autres, et les notes de lui que possède encore la Bibliothèque impériale sur les tragiques grecs, Lucien, Pindare, Hésiode, Eustathe, Callimaque, Cicéron, Ovide, Salluste, Lucilius, Plaute, Catulle, Properce et Tibulle, attestent l'universalité de ses travaux sur l'antiquité grecque et latine. Cél. Port.

Niceron, t. III, p. 166. — *Mémoires de Littérature* de Sallengre, t. II, part. 2. — Huet, *Histoire de la ville de Caen.* — *Bulletin du Bibliophile,* 8[e] série, t. I, p. [illegible] — *Registres de l'Académie de Saumur,* mss. à l'Hôtel-Dieu de Saumur. — Haag, *France Protestante.*

LEFEBVRE (*Tanneguy*), mathématicien français, fils du précédent, né à Saumur, le 23 janvier 1658, mort dans la même ville, en 1717. Il fut trente ans ministre en Suisse et en Angleterre, et finit par abjurer, ainsi que madame Dacier, sa sœur, à son retour à Paris, en 16[illegible]. On a de lui un paradoxe contre la poésie, intitulé : *De Futilitate Poetices,* Amsterdam, 16[illegible], pet. in-8°, et un traité : *Des Communes Mesures et Racines communes des quantités littérales, du partage d'autant de quarrés donnés que l'on voudra, en d'autres qui soient des limites prescrites, et de la Résolution des puissances ou équations composées depuis le premier degré à l'infini; ouvrage nécessaire pour perfectionner l'algèbre en général et en particulier celle de Diophante;* Paris, 1714, in-[illegible]. L'auteur annonce avoir composé son petit traité dans un voyage qu'il fit aux Indes occidentales, et promet, en cas de succès, d'en donner la continuation. Une attestation de Halley et l'approbation de Saurin le recommandent au public.

C. Port.

Haag, *La France Protestante.* — Bodin, *Recherches sur la ville de Saumur.*

LEFEBVRE (1) (*Claude*), peintre et graveur [illegible]

(1) C'est ainsi que nous trouvons son nom dans une note provenant de sa famille et portant leur [illegible] des manuscrits conservés à l'École des Beaux-Arts. La plupart des [illegible]

français, né à Fontainebleau, en 1633, mort à Londres, le 25 avril 1675. Il eut pour maître Le Sueur et Le Brun. Ce fut ce dernier qui, peut-être par jalousie, lui conseilla de quitter l'histoire pour le portrait; en effet, Lefebvre, comme portraitiste, a donné des preuves d'un talent supérieur. Il reproduisait parfaitement l'expression et le caractère des personnages qu'il peignait. Sa touche était agréable, son coloris frais et brillant sans affectation. En 1663, il fut reçu membre de l'Académie de Peinture, et devint un des artistes préférés par la cour, où il peignit successivement le roi *Louis XIV*, la reine *Marie-Thérèse*, et leurs enfants; *Philippe d'Orléans*, frère du roi et la duchesse sa femme; *Mlle de Montpensier*; le *duc d'Aumont* et sa femme (Mlle de La Motthe-Houdancourt); *Le Camus*, fameux musicien du temps; *Couperin*, l'habile organiste. Lefebvre représenta aussi sa fille aînée, *Mme de La Valette*. Suivant la notice que nous analysons, « elle est peinte peignant d'un peigne à peigner un de ses frères (sic); tout le sujet reparaît dans un miroir qui se trouve derrière. » Malgré la vogue dont jouissait Claude Lefebvre en France, il crut gagner davantage en Angleterre, et passa à Londres, où il mourut, jeune encore. Parmi ses compositions historiques, on citait : *La Nativité*, dans l'ermitage de Franchard, près Fontainebleau; — *Les quatre Évangélistes*, à Passy près Moret; — *L'Éducation des novices*, aux Jacobins (rue des Grez), à Paris. Lefebvre gravait fort bien à l'eau-forte, et a laissé plusieurs portraits en ce genre. Son meilleur élève fut François de Troyes. A. de L.

Mémoires inédits sur les Membres de l'Académie de Peinture, etc., t. I, p. 402.

Lefebvre (*Nicolas*), auteur dramatique du dix-septième siècle. Né en Picardie, il était curé à Amiens, et n'est connu que par une tragédie intitulée : *Eugénie, ou le triomphe de la chasteté*; Amiens, 1678, in-12. E. D—s.

Chaudon et Delandine, *Dict. hist.* (1812).

Lefebvre (*Valentin*), connu sous le nom de *Valentino Le Febvre de Venise*, peintre et graveur belge, né à Bruxelles, en 1643. Sa vie est peu connue. Il habita longtemps Venise, et, marchant sur les traces du Véronèse, il réussit dans ses œuvres à approcher de ce grand maître. Lefebvre peignit peu, aussi ses tableaux sont-ils recherchés. Ses têtes n'ont rien d'ultramontain et son coloris est exempt des défauts de son siècle. Sa touche a de la force, sans exagération. Ses petites toiles sont bien finies, mais il a moins de mérite dans ses grandes toiles, où il pèche quelquefois par la composition. Lefebvre gravait fort bien ses nombreuses gravures des plus beaux tableaux du Titien, de Paolo Veronèse et des plus habiles maîtres vénitiens, ont été par erreur attribués par Orlandi à un autre Lefebvre. A. de L.

Lanzi, *Storia della Pittura*, t. III, p. 275-276. — Antonmaria Zanetti, *Della Pittura veneziana*, etc.; Venise, 1771, in-8°. — Orlandi, *Abecedario Pittorico*; Bologne, 1719, in-4°.

Lefebvre de la Bellande (*Jean-Louis*), administrateur français, mort le 25 juillet 1762. Il était employé aux fermes générales. On a de lui : *Traité général des Droits d'Aides*; Paris, 1760, in-4°. J. V.

Quérard, *La France Littéraire*.

Lefebvre (*Philippe*), littérateur français, né à Rouen, le 15 janvier 1705, mort dans la même ville, en 1784. Il était président du bureau des finances de la généralité de Rouen, et s'était fait connaître à l'âge de dix-neuf ans par un travail critique remarquable. Il donna depuis d'autres ouvrages, sous le voile de l'anonyme. On a de lui : *Examen de la tragédie d'Inès de Castro* (de Lamotte Houdar); Paris, 1723, in-8°; — *Lettre d'un gentilhomme de province au sujet de la tragédie d'Inès de Castro*; Paris, 1723, in-8°; — *Lettres de deux Amis*; 1724, in-12; — *Le songe de Philalètes, traduit du grec de Parthénius*; 1725, 1750, in-12; c'est une traduction supposée; — *Le Pot-pourri*; 1727, 2 parties in-12; — *Nanin et Nanine, fragment d'un conte traduit de l'arabe*; 1749, in-8°; — *Histoire de Mlle de Cerni*; Berlin, 1750, in-12; — *L'Oracle de Nostradamus*, divertissement en un acte et en vers; Paris, 1751, in-8°; — *L'enlèvement d'Euripe*; 1751, in-8°; — *Histoire de Ménocrate et Zenothémis*; 1753, in-8°; — *Le Loisir littéraire de Philalètes*; 1756, in-8°; — *La Vérité*, ode, suivie de poésies; 1759; — *Abrégé de la vie d'Auguste, empereur romain*; 1760, in-12; — *Questions et réponses, ou définitions nouvelles*, en prose et en vers; 1761, in-8°; — *Récréations académiques*, contenant *la mort de Caton, ou le suicide*, etc., 1762, in-8°; — *Histoire d'Henri Félix, archevêque de Mayence*; Paris, 1762, in-8°. J. V.

Sabatier, *Les trois Siècles Littéraires de la France*. — Quérard, *La France Littér.*

Lefebvre de Villebrune (*Jean-Baptiste*), philologue français, né à Senlis, en 1732, mort à Angoulême, le 7 octobre 1809. Il était docteur en médecine, et possédait quelque savoir en histoire naturelle et dans les sciences exactes. Il quitta la pratique de la médecine pour l'étude des langues. On prétend qu'il en apprit treize, tant anciennes que modernes, et se servit de cette connaissance pour traduire toutes sortes de livres de l'espagnol, de l'italien, du suédois, de l'anglais, de l'allemand, du grec, du latin. Il devint en 1792 professeur d'hébreu et de syriaque au Collége de France, puis bibliothécaire en chef de la Bibliothèque nationale à la fin de 1793. Cette place fut supprimée lors de l'organisation d'un corps de conservateurs en 1795. Une lettre

biographes l'ont donc écrit à tort *Le Fèvre*. Dans cette note Lefebvre est déclaré né de « parens illustres ». Rien dans sa généalogie directe ne nous a semblé justifier une semblable qualification.

où Villebrune attaquait la constitution républicaine l'obligea, en 1797, à quitter Paris après le 18 fructidor. Il séjourna dans plusieurs départements, et finit par se fixer à Angoulême, où il obtint la chaire d'histoire naturelle à l'école centrale. Il l'échangea ensuite contre celle d'humanités, et ne chercha point à revenir à Paris, où il trouvait que son mérite n'était pas apprécié. Les philologues contemporains estimaient peu Lefebvre de Villebrune, qui avait beaucoup plus de prétention que de mérite. Son œuvre la plus importante est une traduction d'Athénée : *Le Banquet des Savants*, traduit du grec, tant sur les textes imprimés, que sur plusieurs manuscrits ; Paris, 1789-1791, 5 vol. in-4°. Cette traduction n'est ni élégante ni fidèle ; mais l'ouvrage d'Athénée offre tant de difficultés à un traducteur, qu'il faut savoir gré à Lefebvre de les avoir surmontées en partie. Son commentaire n'est pas non plus à dédaigner, bien qu'il contienne beaucoup de légèretés et d'erreurs. Schæfer a jugé la traduction et les notes dignes d'être reproduites dans son édition des *Deipnosophistæ ;* Leipzig, 1796. — On a encore de Lefebvre une édition de Silius Italicus : *Cai Silii Italici* de Bello punico secundo *ad fidem vet. monumentorum castigatum, fragm. auctum. Operis integri editio princeps ;* Paris, 1781, in-8°. D'après ce titre pompeux, on croirait que Lefebvre a donné la première édition complète de Silius Italicus ; cependant il n'a fait qu'insérer dans le seizième chant, après le vingt-septième vers, trente-trois autres vers, qu'il prétend avoir trouvés dans un manuscrit de Paris, et qui se trouvent, avec quelques changements dans le sixième chant de l'*Africa* de Pétrarque. Les meilleurs critiques ont rejeté ce fragment, comme apocryphe. L'édition est du reste médiocre. La traduction du même auteur par Lefebvre de Villebrune ne vaut guère mieux ; elle parut en 1781, 3 vol. in-12. — Parmi les autres éditions de Lefebvre, on remarque : *Hippocratis Aphorismi, ad fidem veterum monumentorum castigati, latine versi ;* Paris, 1779, in-12 ; le docteur Bosquillon attaqua vivement cette édition, que Lefebvre défendit dans une *Lettre très-honnête à M. Bosquillon en réponse à la critique maladroite répandue en son nom, concernant la nouvelle édition des* Aphorismes *d'Hippocrate ;* Paris, 1779, in-8°. — On a de Lefebvre de nombreuses traductions ; les principales sont, outre celles qui ont été citées plus haut : *Les Nouvelles de Cervantes*, traduites de l'espagnol, avec des notes ; Paris, 1775, 2 vol. grand in-8° ; — *Les Mémoires de D. Ulloa*, traduits de l'espagnol ; Paris, 2 vol. in-8° ; — *Les Lettres américaines de Carli*, traduits de l'italien en français ; Boston (Paris), 1788, 2 vol. in-8°. — Lefebvre a publié aussi un *Dictionnaire des particules anglaises, précédé d'une Grammaire raisonnée ;* Paris, 1774, in-8°. N.

Chaudon et Delandine, *Dict. Histor.* — Quérard, *La France littéraire*.

LEFEBVRE D'HELLANCOURT (*N....*), ingénieur français, né à Amiens (Picardie), en 1759, mort à Paris, le 9 janvier 1813. Il était inspecteur général des mines et membre du conseil des mines. On a de lui : *Considérations relatives à la législation et à l'administration des Mines*, Paris, 1802, in-8° ; — *Aperçu général des Mines de Houille exploitées en France ; de leurs produits et des moyens de circulation de ces produits ;* Paris, 1802, in-8°, avec une carte des mines de houille et des canaux et rivières navigables : ces deux ouvrages ont été aussi imprimés dans le *Journal des Mines*, où l'on trouve encore de Lefebvre d'Hellancourt : *Description des Calvariberg, en Hongrie* (1796, tome II) ; — *Observations minéralogiques faites à Sainte-Magnance en Bourgogne* (ibid.) ; — *Note sur les richesses Minérales de la France* (1801, tome X). J. V.

Gillet-Laumont, *Notice histor. sur la vie et les ouvrages de Lefebvre d'Hellancourt*, dans le *Journal des Mines*, tome XXXVIII. — Quérard, *La France litt.*

LEFEBVRE DE NANTES (1) (*Julien*), homme politique français, né à Nantes, mort vers 1816. Il était jurisconsulte dans sa ville natale lorsqu'en 1792 il fut député à la Convention nationale par le département de la Loire-Inférieure. Il signala les troubles que les prêtres et les familles des émigrés entretenaient dans la province. Lors du procès de Louis XVI, il vota contre l'appel au peuple, et pour la déportation. A la suite du coup d'État du 31 mai 1793, il fut un des soixante-treize députés mis en arrestation comme partisans des fédéralistes. Après le 9 thermidor, il rentra à la Convention. En 1795, il fut, avec son collègue Ramel, envoyé en mission dans la Belgique ; il proclama la liberté de la navigation de l'Escaut, et pressa beaucoup la réunion des Pays-Bas avec la France. Devenu membre du Conseil des Cinq Cents, il en sortit en 1798, et termina ses jours dans le repos. On a de lui quelques opuscules ou discours politiques. H. L.

Le Moniteur universel, an Ier (1793) ; n° 77 ; an [illegible], nos 85-348-354 ; an VI, n° 14 ; an VI, n° 202. — *Biographie Moderne* (1806).

LEFEBVRE (*François-Joseph*), duc DE DANTZIG, maréchal de France, né à Ruffach (Alsace), le 25 octobre 1755, mort à Paris, le 14 septembre 1820. Fils d'un ancien hussard, il perdit son père à l'âge de dix-huit ans, et s'enrôla, le 10 septembre 1773, dans les gardes françaises. Il y obtint le 9 avril 1788 le grade de premier sergent. Le 12 juillet 1789, il sauva la vie à plusieurs officiers de sa compagnie, menacés par une foule

(1) C'est par erreur que dans les tables du *Moniteur* ce nom est écrit *Lefèvre*. Lefebvre (de Nantes) a été confondu par plusieurs biographes avec LEFEBVRE DE CORBINIÈRE, procureur au Châtelet de Paris en 1789 et vice-président du tribunal d'appel de Paris de l'an IX (1800-1801) à l'an XIII (1804-1805).

irritée. Après le licenciement de son corps, Lefebvre fut incorporé avec la moitié de sa compagnie dans le bataillon des Filles-Saint-Thomas, dont l'instruction lui fut confiée. Deux fois il fut blessé à la tête d'un détachement de ce bataillon, d'abord en protégeant la rentrée de la famille royale aux Tuileries le jour où elle tenta vainement de se rendre à Saint-Cloud, et plus tard en assurant le départ pour Rome des tantes de Louis XVI. En 1792, il préserva la caisse d'escompte du pillage. Devenu capitaine au 13e régiment d'infanterie légère, Lefebvre fut nommé adjudant général le 3 septembre 1793, et général de brigade le 2 décembre suivant. Employé au commencement de la campagne à l'armée de la Moselle, il s'y trouva sous les ordres de Hoche, dont il avait été l'instructeur aux gardes françaises. Sur la proposition de Hoche, Lefebvre fut promu général de division, le 10 janvier 1794, à la suite des affaires de Lambach et de Glesberg. Depuis lors Lefebvre commanda presque continuellement les avant-gardes des armées des Vosges, de la Sarre, de la Moselle, de Rhin et Moselle, de Sambre et Meuse et du Danube. Chargé du siége du fort Vauban, dont les Autrchiens s'étaient emparés, Lefebvre poussa les travaux avec tant d'activité que l'ennemi se vit forcé d'abandonner cette conquête. Ensuite il entra dans le Palatinat, et bloqua la tête de pont de Manheim. Il battit l'ennemi à Apach, à Sainte-Croix, à Nadelânge; après avoir passé la Meuse, il se trouva sous les murs de Charleroi, où sa division forma la droite de l'armée de réserve. Il contribua puissamment au succès de la journée de Fleurus, où il eut un cheval tué sous lui. La campagne se termina par les combats de Marmont, de Nivelles, de Florival et de Frimont, auxquels Lefebvre prit une part glorieuse. L'année suivante, sa division combattit seule à Epte et à Ochtrup. Elle concourut aux affaires de la Roer et du Welp. Le 6 septembre 1795, Lefebvre franchit le Rhin à Eichelkamp, força Spick, Angersbach, et se porta sur Angermonde. Ces succès furent suivis du combat d'Henef, où la division de Lefebvre fut seule engagée. Il repoussa les Autrichiens jusque sur les hauteurs d'Anfschorn, d'où il les débusqua encore, En novembre, il marcha sur la Sieg, combattit à Nidda, à Oberdiefenbach, et se replia ensuite pour tenir en échec le général Boroz. Un armistice vint suspendre les hostilités. Elles recommencèrent au printemps de 1796 par l'attaque de Siegsberg, qui fut exécutée avec un plein succès par le général Lefebvre. Il poursuivit l'ennemi jusqu'à Altenkirchen, où il soutint le combat le plus glorieux de la campagne. Il prit part ensuite aux journées de Kaldeich, de Friedberg, de Bamberg et de Salzbach ; enfin sa division s'empara de Kœnigshofen. Pendant la campagne de 1798, Lefebvre prit, après la mort du général Hoche, le commandement provisoire de l'armée de Sambre et Meuse, et fut désigné pour commander l'expédition projetée contre l'électorat de Hanovre. Cette expédition n'eut pas lieu, et Lefebvre fut employé en 1799 à l'armée du Danube sous les ordres de Jourdan. Le 20 mars, à la tête de huit mille hommes, il opposa une vigoureuse résistance à trente-six mille Autrichiens qui l'avaient attaqué à Stockach. Grièvement blessé d'un coup de feu au bras dans cette affaire, il quitta l'armée, et revint à Paris, où il reçut du Directoire une armure d'honneur complète. Le 11 mai le Conseil des Cinq Cents le désigna comme un des candidats au Directoire, à la place de Treilhard, membre sortant; mais le choix du Conseil des Anciens ne s'arrêta pas sur lui. Le 13 août, il fut nommé commandant de la dix-septième division militaire, dont Paris était le quartier général. Le 18 brumaire (9 novembre) Lefebvre accompagna le général Bonaparte à la barre du Conseil des Anciens. Mandé auprès du Directoire pour rendre compte de sa conduite, Lefebvre répondit qu'il avait donné sa démission. Lefebvre aida de tout son pouvoir au succès du coup d'État en entrant avec des grenadiers dans la salle du Conseil des Cinq Cents, d'où il entraîna le général Bonaparte. Celui-ci lui laissa le commandement de la division de Paris. Il concourut ensuite à la pacification des départements de l'Eure, de la Manche, du Calvados et de l'Orne. Le 1er avril 1800 il entra au sénat sur la proposition du premier consul, et en fit l'un des préteurs jusqu'à la dissolution de ce corps en 1814. Compris, le 19 mai 1804, dans la première promotion des maréchaux de l'empire, il fut nommé successivement chef de la cinquième cohorte, grand-officier et grand-aigle de la Légion d'Honneur. Lors de la reprise des hostilités contre l'Autriche en 1805, Lefebvre fut chargé du commandement général des cohortes des gardes nationales de la Roer, de Rhin-et-Moselle et du Mont-Tonnerre. Il parut en 1806 à la grande armée, à la tête d'une division dirigée contre les Prussiens. Il commandait la garde à pied à la bataille de Iéna, le 14 octobre, et protégea les derrières de l'armée à Thorn, sur la gauche de la Vistule jusqu'après la bataille d'Eylau (8 février 1807). A cette époque, il reçut l'ordre d'aller faire le siége de Dantzig avec l'armée polonaise, l'armée saxonne et le contingent de Bade. La place fut investie le 10 mars; le bombardement commença le 28 avril. La garnison prussienne, sous les ordres du général Kalckreuth, se rendit le 24 mai après des sorties vigoureuses et multipliées, et après cinquante-et-un jours de tranchée ouverte. Elle obtint tous les honneurs de la guerre. Pendant ce long siége, Lefebvre ne cessait de dire aux artilleurs : « Je n'entends rien à votre affaire; mais fichez-moi un trou, et j'y passerai. » Dès qu'une brèche fut faite Lefebvre, à la tête d'un bataillon, se jeta en effet dans une redoute, sur les hauteurs du Holzenberg, au milieu de la mitraille et des balles. Le 28 mai il fut récompensé

de cette action d'éclat par le titre de *duc de Dantzig* (1). En 1808, le maréchal Lefebvre accompagna Napoléon en Espagne. Le 31 octobre il gagna la bataille de Durango, sur les généraux Blacke et La Romana. Au moins de novembre il entra dans Bilbao et dans Santander, et concourut au gain de la bataille d'Espinosa. Rappelé en Allemagne pour faire la campagne de 1809 contre l'Autriche, il y fut chargé du commandement de l'armée bavaroise. Il combattit à Thann, à Abersberg, à Eckmühl et à Wagram. Lancé à la poursuite des corps de Jellachich et de Chasteller, qui opéraient dans le Tyrol, il les battit et entra à Inspruck. Cette campagne se termina par le traité de Vienne, en octobre 1809. En 1812 le maréchal Lefebvre commanda en chef la garde impériale, et pendant la retraite il marcha à pied à sa tête, sans la quitter. Dans la campagne de France en 1814, Lefebvre dirigea l'aile gauche de l'armée, combattit à Montmirail, à Arcis-sur-Aube, à Champ-Aubert, où il eut un cheval tué sous lui. Il se trouvait à Paris depuis quelques jours lors de l'occupation de la capitale, et participa aux divers actes du sénat qui signalèrent la fin de l'existence de ce corps. Après la restauration, Lefebvre fut créé pair de France le 4 juin 1814. Appelé pendant les Cent Jours à la chambre des pairs impériale, il y siégea, et fut compris, après la seconde rentrée du roi, dans l'ordonnance d'élimination. Rappelé à la pairie par une ordonnance du 5 mars 1819, il vota en 1820 pour le maintien de la loi du 5 février 1817 sur les élections. Il mourut d'une hydropisie de poitrine, et fut enterré, selon son désir, au cimetière du Père-Lachaise auprès du maréchal Masséna.

Lefebvre passait pour un des meilleurs généraux de l'armée française. Un coup d'œil juste, un courage réfléchi, une expérience consommée lui avaient mérité cette réputation. « Dès le commencement de la guerre, a dit le maréchal Suchet, il s'était fait une tactique particulière. Son génie militaire trouvait sur le terrain même, et sans aucune combinaison préalable, des ressources extraordinaires pour fixer la victoire. Dans les principales affaires où il s'est trouvé, il en a décidé le plus grand nombre d'une manière éclatante par sa rare intrépidité, par la justesse de son coup d'œil, et par sa grande habileté à électriser les soldats, à se les attacher par la confiance, à les porter aux plus grandes actions, enfin à les maintenir dans une sévère discipline aux époques les plus difficiles… Il sut profiter des leçons de Turenne et du maréchal de Saxe. Comme le premier, il fut sage et modeste ; comme le second, il fut actif, audacieux et prudent. » Quoique Lefebvre ne brillât pas par les qualités de l'esprit, on cite de lui un mot piquant. Un jeune fat l'impatientait en citant ses ancêtres : « Eh ! ne soyez pas si fier de vos ancêtres, lui dit le maréchal ; moi, je suis un ancêtre ! »

Lefebvre s'était marié à l'époque où il n'était encore que sergent, et il avait épousé une femme de basse condition, qui garda dans les grandeurs ses allures simples et sans façon. A diverses reprises, des amis officieux s'entremirent, dit-on, pour conseiller le divorce au duc de Dantzig; mais Lefebvre refusa de prêter l'oreille à ces avis insidieux (1). Sa femme lui avait donné quatorze enfants, dont douze fils; aucun ne survécut au maréchal. Les deux derniers de ses fils étaient morts dans les combats.

L. L—T.

Maréchal Mortier, *Discours prononcé aux funérailles du maréchal duc de Dantzig*. — Maréchal Suchet, *Éloge funèbre du duc de Dantzig*, prononcé à la chambre des pairs, le 12 juin 1821. — Mahul, *Annuaire Nécrologique*, 1820. — Thiers, *Hist. de la Révolution*, et *Hist. du Consulat et de l'Empire*. — De Courcelles, *Dict. biogr. des Généraux français*. — C. Mullié, *Célébrités des armées de terre et de mer*. — *Dict. de la Convers.* — Chateaubriand, *Mém. d'outre-tombe*. — Marmont, *Mém.* — Lardier, *Hist. biogr. de la Chambre des Pairs*. — *Moniteur*, 1792-1820.

LEFEBVRE - DESNOUETTES (*Charles*, comte), général français, né à Paris, le 14 septembre 1773, mort dans un naufrage sur les côtes d'Irlande, près de Kindsale, le 22 avril 1822. Son père était marchand de drap. Le jeune Lefebvre s'échappa du collége des Grassins pour s'enrôler dans un régiment de ligne. Trois fois son congé fut racheté par ses parents; mais à la révolution il put enfin suivre librement son goût, en s'engageant dans la légion allobroge. Sous-lieutenant de dragons en 1793, il assista à la bataille de Marengo comme capitaine aide de camp du premier consul. Colonel d'un régiment de dragons en 1804, il se fit remarquer à la bataille d'Austerlitz. Promu au grade de général de brigade, le 19 septembre 1806, il passa quelque temps au service du prince Jérôme, roi de Westphalie, et rentra ensuite dans les cadres de l'armée française. Général de division le 28 août 1808, il fut employé dans la guerre d'Espagne. Blessé au mois de janvier 1809, en poursuivant l'armée anglaise près de Benavente, où sa témérité l'entraina avec les chasseurs de la garde au delà d'une rivière qu'ils ne purent repasser lorsqu'ils furent attaqués par des forces supérieures, il fut fait prisonnier et conduit en Angleterre. Il y obtint sur parole une ville pour

(1) Les lettres patentes qui le lui conféraient renferment ce passage : « Que le titre de duc, porté par ses descendants, leur retrace les vertus de leur père, et qu'eux-mêmes ils s'en reconnaissent indignes si pendant la guerre ils préféraient jamais un lâche repos et l'oisiveté de la grande ville aux périls et à la noble poussière des camps, si jamais leurs premiers sentiments cessaient d'être pour la patrie. »

(1) On rapporte que la maréchale avait conservé dans une armoire de son château de Combault les différents costumes qu'elle et son mari avaient portés depuis leur union, rangés suivant leur ordre chronologique. « Voilà, dit-elle un jour à Mme La Garde, en lui montrant ces défroques; voilà une galerie de costumes de conditions bien diverses. Nous avons été curieux de conserver tout cela. Il n'y a pas de mal à revoir ces sortes de choses de temps en temps, comme nous le faisons : c'est le moyen de ne pas les oublier. »

prison, s'échappa quelque temps après, revint en France, et reçut de Napoléon, au commencement de la campagne de 1809 contre l'Autriche, le commandement des chasseurs de la garde. En 1812 Lefebvre-Desnouettes accompagna l'empereur en Russie, resta constamment auprès de lui pendant la retraite, et partagea un des traîneaux qui formaient son escorte. L'année suivante, il fut employé dans la campagne de Saxe; le 19 mai, il contribua au succès de la bataille de Bautzen, et s'empara, le 19 août, des montagnes de Georgenthal. Battu à Altenbourg, le 2 septembre, par Platof et le général saxon Thielman, il remporta, le 30 octobre, un brillant avantage sur un corps de cavalerie russe. Rentré avec l'armée sur le territoire français, il déploya un grand courage, le 6 février 1814, au combat de Brienne, où il exécuta de belles charges de cavalerie, et fut blessé de plusieurs coups de lance et d'un coup de baïonnette. Après l'abdication de Napoléon à Fontainebleau, le général Lefebvre-Desnouettes commanda l'escorte qui le conduisit jusqu'à Beaune. A son retour, il resta à la tête des chasseurs de la garde, devenus chasseurs royaux. Dès qu'il eut connaissance du débarquement de Napoléon au golfe Juan, Lefebvre-Desnouettes souleva son régiment, et, secondé par les deux frères Lallemand (*voy.* ce nom), il se porta sur La Fère, dans le but de se rendre maître de l'arsenal de cette ville et d'en enlever la garnison. Il entra à La Fère le 10 mars. Leur projet était de marcher de là sur Paris, en entraînant les troupes qui se trouvaient sur la route. La résistance du général d'Aboville à La Fère fit échouer ce plan. Lefebvre-Desnouettes se dirigea sur Compiègne, où il tenta vainement de soulever les chasseurs de Berry. Les chasseurs royaux ayant eux-mêmes montré de l'hésitation, Lefebvre crut prudent de les abandonner, et se sauva sur la route de Lyon avec les frères Lallemand. Il échappa aux gendarmes et à la police, trouva un refuge chez le général Rigaud, qui commandait le département de la Marne, et y attendit l'arrivée de l'empereur. Napoléon le nomma membre de la chambre des pairs. Le 1 juin 1815, Lefebvre-Desnouettes partit avec Napoléon pour l'armée du nord; il combattit à Fleurus et à Waterloo avec son intrépidité ordinaire. Compris, après le retour du roi, dans l'article 1er de l'ordonnance du 24 juillet, il réussit à se soustraire aux poursuites dirigées contre lui, et fut condamné à mort par contumace, au mois de mai 1816, par le 2e conseil de guerre permanent de la 1re division militaire. Réfugié aux États-Unis d'Amérique, le général Lefebvre-Desnouettes y vivait tranquillement lorsque l'espoir de pouvoir rentrer en France le poussa à revenir en Europe. Il s'embarqua à bord de l'*Albion*, qui faisait voile pour la Belgique; mais le bâtiment échoua en route, et Lefebvre-Desnouettes périt dans ce naufrage. Porté pour 100,000 fr. sur le testament de Napoléon, ses héritiers reçurent 62,143 francs sur les fonds déposés chez Laffitte; 74,771 francs leur ont été alloués sur les 4,000,000 décrétés par Napoléon III. L. L—T.

Mahul, *Annuaire Nécrologique*; 1822. — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — *Biographie univ. et portat. des Contemporains.* — C. Mullié, *Biographie des Célébrités militaires.*

LEFEBVRE (*Jacques*), homme politique français, né en 1773, mort à Paris, le 10 mai 1856. Banquier, régent de la Banque de France, membre du conseil général du commerce, il fut élu député en 1827 par le grand collége de la Seine. En 1830 il compta parmi les deux cent-vingt-et-un. Après la révolution de Juillet, il se rallia à l'opinion conservatrice, et, constamment réélu par le deuxième arrondissement de Paris, il parla à la chambre sur des questions politiques et financières. En 1835 il prononça un discours remarquable sur une loi de douanes. En 1836, il fit le rapport sur les budgets des recettes et des dépenses pour 1838. En 1837 il combattit la proposition du remboursement des rentes. En 1839, il prit la parole dans les discussions sur l'organisation des tribunaux de commerce, sur les sucres, la prorogation du privilége de la Banque de France et sur plusieurs projets de chemins de fer. A la session de 1842, il proposa, dans la discussion de l'adresse, un amendement relatif au droit de visite, demandant qu'il fût ouvert des négociations pour replacer la marine française sous la surveillance exclusive du pavillon national. Cet amendement fut adopté, et le ministère ne se retira pas; mais il négocia pour annuler un traité qu'avait signé M. de Broglie. J. Lefebvre traita encore dans les sessions suivantes les questions relatives aux patentes, aux chemins de fer, aux crédits supplémentaires et extraordinaires, au rachat des actions de jouissance des canaux, aux caisses d'épargne, aux douanes, à la conversion des rentes. Rapporteur de la proposition Saint-Priest sur cette opération financière en 1846, il se prononça contre ce projet. Aux élections de 1846, Lefebvre échoua contre M. Berger. Il avait à plusieurs reprises refusé la pairie. Membre de la commission de surveillance de la caisse d'amortissement, il était vice-président du conseil de la caisse d'épargne de Paris. Rentré dans la vie privée et les affaires commerciales, il n'en sortit pas après la révolution de Février. L. L—T.

Biogr. statistique de la Chambre des Députés; 1846. — *Moniteur univ.*, 1827-1856.

* **LEFEBVRE-DURUFLÉ** (*Noël-Jacques*), sénateur français, ancien ministre, né à Rouen, le 19 février 1792. Après avoir fait de bonnes études au lycée de sa ville natale, il vint en 1812 à Paris pour y suivre les cours de droit; une brochure, qu'il écrivit sous le titre de *Lettre de Nicolas Boileau à M. Étienne*, le mit en rapport avec ce dernier, qui, par la protection du duc de Bassano, le fit entrer au ministère d'État. Sa carrière ayant été brisée par la

chute de l'empire, il s'unit au parti libéral pour combattre les tendances de la restauration, concourut à la fondation du *Nain jaune*, et travailla activement au *Mercure de France*, devenu plus célèbre sous le nom de la *Minerve*. En 1822, il devint le gendre et l'associé de M. Duruflé, riche manufacturier d'Elbeuf; livré dès lors entièrement à l'industrie, il introduisit dans ses usines divers procédés de fabrication éprouvés avec succès en Angleterre et en Amérique. En 1847 il quitta les affaires. Après avoir échoué aux élections de l'Assemblée constituante, il vint siéger pour le département de l'Eure à la législative (1849); partageant les opinions de la majorité, il présenta des rapports sur des projets de loi relatifs aux associations ouvrières et sur l'enquête agricole industrielle, et contribua en 1850 à faire voter l'augmentation du traitement présidentiel. Appelé le 23 novembre 1851, au ministère de l'agriculture et du commerce, il passa, le 23 janvier suivant, au département des travaux publics. Six mois plus tard il résigna son portefeuille pour entrer au sénat (28 juillet 1852). Parmi les travaux littéraires de M. Lefebvre-Duruflé, on remarque : *Tableau historique de la Russie* (1812), dont il a écrit le second volume; — *Almanach des modes* (1814 à 1817), qui renferme, entre autres articles de lui, des esquisses de mœurs intitulées *Cravatiana*; — *L'Hermite en province* (1824-1827, t. VII et VIII); — *Ports et Côtes de France de Dunkerque au Havre*; 1831, in-4°, avec 40 vues; — *Considérations sur la nécessité de donner en France un nouvel essor au commerce d'exportation*; 1843; — *Le Colon de Van-Diemen*, roman anglais, traduit de Rowcroft; 1848, 3 vol. in-12; — *La Bourse de Londres*, trad. de J.-Francis; 1854, in-18. Il a aussi donné au théâtre : *Zirphile et Fleur-de-Myrte*, 1817, opéra comique en deux actes. S.

Documents particuliers.

* **LEFEBVRE** (*Armand-Édouard*), diplomate français, né en Hollande, en 1807. Fils d'un ministre plénipotentiaire de France, il entra de bonne heure au ministère des affaires étrangères, où il devint employé supérieur sous la restauration. La révolution de Juillet lui fit perdre son emploi. Au commencement de 1850, il fut envoyé comme ministre plénipotentiaire de la république française, à Munich, et le 18 novembre de la même année il remplaça M. de Persigny à Berlin. Au mois de janvier 1852, il fut compris dans la première liste des membres du nouveau conseil d'État. Lors de la création de la section dite de politique, administration et finances, à l'Académie des Sciences morales et politiques, le 14 avril 1855, M. Armand Lefebvre fut un des membres nommés par décret impérial pour la constituer. Le 9 mai suivant, il devint directeur des affaires politiques et du contentieux au ministère des affaires étrangères et conseiller d'État hors section; le 7 novembre de la même année il remplaça M. Brenier comme directeur des fonds et de la comptabilité au même ministère. On a de M. Armand Lefebvre : *Histoire des Cabinets de l'Europe pendant le Consulat et l'Empire, écrite avec les documents réunis aux archives des affaires étrangères*, 1800-1815; Paris, 1845-1847, 3 vol. in-8°; le tome III s'arrête aux affaires de Bayonne (mai 1808). — La *Revue des Deux Mondes* a publié de M. Armand Lefebvre : *Histoire politique des Cours de l'Europe depuis la paix de Vienne jusqu'à la guerre de Russie* (numéro du 15 avril 1838); — *De la Politique de la France dans la crise d'Orient* (numéro du 1er août 1838); — *Mahmoud et Méhémet-Ali* (15 mai 1839); — *Frédéric-Guillaume III* (1er août 1840); — *Les Bourbons d'Espagne* (15 avril, 1er et 15 mai 1847). L. L—T.

Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.* — *Moniteur*, 1855.

* **LEFEBVRE** (*Charlemagne-Théophile*), voyageur français, né à Nantes, le 5 mars 1811. Il fit ses études au collége d'Angoulême, se destina à la marine, s'embarqua comme élève en 1827, à bord de *La Bayadère*, et parcourut sur *L'Atalante* l'archipel grec, et sur *La Vénus* les mers du Sud. De retour à Brest au mois de mai 1831, il fut nommé, l'année suivante, lieutenant de frégate, il visita l'Algérie, le Brésil (1), les côtes d'Afrique. En 1836 il fut chargé par le gouvernement d'explorer l'intérieur de l'Abyssinie, que l'on ne connaissait guère que par les voyages de Bruce et de Salt. Il s'embarqua à Marseille le 11 décembre 1838, accompagné de M. Petit, médecin naturaliste : M. Dillon, également naturaliste, devait les rejoindre au Caire. Le 5 janvier les voyageurs atteignirent l'Égypte, ils se rendirent à Djeddah, et pénétrèrent dans l'Abyssinie par Messoah. A Adoua, capitale du Tigré, Lefebvre sut gagner les bonnes grâces du djeddaz Oubié, et réussit à conclure avec ce souverain un traité de commerce : il emmena avec lui deux envoyés pour faire ratifier ce traité à Paris. M. Lefebvre partit en décembre 1839 avec ses nouveaux compagnons; pendant qu'il se dirigeait vers la France, MM. Petit et Dillon s'acheminaient vers Gondar en suivant un itinéraire à peu près inconnu avant eux. Les richesses scientifiques qu'ils recueillirent furent considérables; mais dans l'expédition du [illegible] l'infortuné Dillon devait succomber. Quelque temps après son arrivée à Paris, Lefebvre fut nommé (le 30 septembre 1840) lieutenant de vaisseau, et autorisé par le ministère de la marine à poursuivre ses explorations en Abyssinie; il repartit avec un dessinateur habile, M. Vignaud, auquel on doit le bel atlas joint au

(1) Lorsqu'il visita cette portion de l'Amérique du Sud, M. Lefebvre faisait partie d'une entreprise particulière. Il explora surtout la province de [illegible] dans la compagnie de M. d'Abadie.

voyage. Dès le mois d'avril 1841 Petit eut la joie de revoir son compagnon; mais il était dans un état déplorable de santé, et il fallut le transporter au couvent de Maye-Berasio pour l'y faire soigner. Pendant ce temps, M. Lefebvre obtenait une nouvelle entrevue d'Oubié, et demeurait cinq jours auprès de ce chef, puis il se dirigeait vers l'Ouodjerate; au mois d'octobre il avait rejoint ses compagnons. A partir de ce moment, et tout en expédiant de nouvelles collections en Europe par Messoah, commença une série d'explorations plus ou moins dangereuses, que l'état agité du pays eût rendue presque impossible à des gens moins courageux. En 1843 périt à Mota l'infortuné Petit en traversant un fleuve (1). Après ce douloureux événement, M. Lefebvre se rendit à Gondar, qu'il avait visité plusieurs fois; puis, il arriva à Adoua, d'où il s'embarqua le 20 juillet pour la France. Sur le rapport de l'Académie des Sciences, la publication de ce voyage fut faite aux frais du ministère de la Marine, sous le titre : *Voyage en Abyssinie exécuté pendant les années* 1839, 1840, 1841, 1842, 1843, *par une commission scientifique composée de MM. Théophile Lefebvre, lieutenant de vaisseau, etc., A. Petit et Quartin Dillon, docteurs médecins, naturalistes du Muséum, et Vignaud dessinateur, publié*, etc., Paris, s. d., 6 vol. in-8° et atlas in-fol. Dans ce grand ouvrage, M. Lefebvre s'est réservé la partie historique formant 2 volumes in-8° et dans la partie scientifique, le t. III, qui renferme l'*Itinéraire*; la *Description géographique*; la *Physique* et la *Météorologie*; la *Statistique*; l'*Ethnologie*; — la *Linguistique* et l'*Archéologie*. Nul ouvrage écrit sur l'Abyssinie n'a répandu autant de lumières et surtout de notions positives qu'on en rencontre dans ces six volumes; l'ouvrage est resté néanmoins inachevé dans sa partie scientifique. L'Album pittoresque, ethnologique et archéologique, se compose de 50 pl. in-fol. exécutées en lithographie, dont plusieurs sont colorées avec beaucoup de soin.

La publication de ce grand travail absorba tous les instants de M. Lefebvre durant plusieurs années; elle ne fut pas plus tôt terminée, qu'une nouvelle mission pour l'Abyssinie lui fut confiée en 1847; elle le tint éloigné de la France jusqu'en janvier 1854. De retour à Paris, il fut attaché au dépôt des cartes et plans de la marine pour la rédaction de son voyage; mais il méditait déjà une nouvelle excursion dans l'intéressant pays qu'il avait fait connaître; il quitta définitivement le service, et se rendit de nouveau dans le Tigré. C'est de ce pays qu'il a été ramené attaqué d'une maladie cruelle, qui ne laisse guère d'espoir que ses travaux scientifiques puissent être continués. F. D.

Documents particuliers.

(1) On suppose qu'il fut saisi et dévoré par un crocodile.

* **LEFEBVRE DE BÉCOURT** (*Charles*), diplomate français, né à Abbeville (Somme), le 25 septembre 1811. Après avoir fait ses études classiques et son droit à Paris, il entra en 1834 dans les bureaux du ministère des affaires étrangères, et fut envoyé en 1840 à Buenos-Ayres, où il resta comme chargé d'affaires jusqu'en 1842. Il fut ensuite et successivement consul à Manille, à Macao et à Calcutta. Rentré en 1851 dans les bureaux du ministère comme sous-directeur à la direction politique, il a échangé cet emploi, en 1856, contre celui de ministre plénipotentiaire près la Confédération Argentine. M. Lefebvre de Bécourt est très-versé dans la connaissance des langues, et il écrit avec facilité. On a de lui : *La Belgique et la Révolution de Juillet*; Paris, 1835, in-8°. — En société avec M. L. Bellaguet, il a traduit de l'italien du général Coletta l'*Histoire du royaume de Naples depuis Charles VII jusqu'à Ferdinand IV*, 1734 *à* 1825; Paris, 1835, 4 vol. in-8°. Il a été collaborateur de la *Revue des Deux Mondes*, du *Constitutionnel*, de *L'Impartial* et du *Journal des Débats*. Enfin, il a travaillé depuis longtemps et très-sérieusement à réunir les documents relatifs à l'histoire des divers États de l'Amérique espagnole et portugaise depuis le commencement de la guerre de l'indépendance. E. Regnard.

Renseignements particuliers.

* **LEFEBVRE** (*Charles*), littérateur français, né à Cambrai, le 18 octobre 1811. D'abord rédacteur de la *Feuille de Cambrai*, il quitta le journalisme pour l'instruction publique. En 1836 il fonda près de Bruxelles le collége de Saint-Josse-ten-Noode, et fut nommé, en 1842, professeur au collége de Cambrai. Outre un grand nombre d'articles, publiés le plus souvent sous le pseudonyme de *Jean-Paul Faber* dans différents journaux ou recueils, on a de lui : *Méthode mutuelle simultanée* (Minéralogie); Bruxelles, 1837, in-8°; — *Stylopraxie*, suivie d'un abrégé de l'*Histoire des Pays-Bas*; Bruxelles, 1841, in-12; — *Scènes de la Vie privée des Belges*; 1833-1834; — *Notes d'un Voyageur sur la Hollande*; 1842; — *Le Capitaine Hérauguière*, gouverneur de Breda, in-8° et in-12; Cambrai, 1850; — *Vanderburck*, archevêque de Cambrai; 1851, in 8°; — *Biographie du cardinal Giraud*; Paris, 1851, in-8°; — *Heures de Loisir*, Notes sur les corporations industrielles du Cambrésis, et extraits divers des *Mémoires de la Société d'Émulation de Cambrai*); Cambrai, 1857, 1 vol. in-8°; — *Comptes-rendus des Séances* de la Société d'Émulation de Cambrai, dont M. Lefebvre est secrétaire général.

Docum. partic. — *Revue des Sociétés savantes*, août 1858.

* **LEFEBVRE** (*Constance-Caroline*), cantatrice française, née à Paris, en 1830. Elle se destinait à l'enseignement, et donnait des leçons

de musique dans une famille, quand le hasard la fit connaître de M. Auber. Entrée au Conservatoire d'après les conseils de ce compositeur, elle y obtint le prix du chant, et débuta à l'Opéra-Comique. Elle doubla d'abord Mme Ugalde ou joua des rôles secondaires. *La Chanteuse voilée* révéla son talent. Depuis ce premier succès elle a repris ou créé les premiers rôles du *Val d'Andore*, de *La Fée aux Roses*, du *Songe d'une Nuit d'Été*, du *Toreador*, celui de Catherine de *L'Étoile du Nord*, de *La Dame de Pique*, de *Psyché*, de *Valentine d'Aubigny*, de *Joconde*, d'*Haydée* (1857), de *Fra Diavolo*, du *Muletier* (1858). Mlle Lefebvre joint une savante méthode à une voix très-agréable. L. L—T.

Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.*

LEFEBVRE DE CHEVERUS. *Voy.* CHEVERUS.

LE FEBVRE. *Voy.* FEBVRE, LE FÈVRE et LE FÉBURE.

LE FÉRON (*Pierre*), magistrat français, mort vers 1320. Il était en 1308 prévôt de Paris; en entrant en charge, il ne se présenta pas devant l'université pour prêter le serment accoutumé « de respecter tous les priviléges des écoliers ». Cité une seconde fois, il se rendit à l'assemblée, qui se tenait aux Bernardins, et là, après une virulente admonition du recteur, qui l'accusait de contumace, fraude, fuite malicieuse, il fut forcé, dit Sauval, d'en venir « aux juréments » pour faire recevoir ses excuses, après quoi il prêta serment. Ch. L. LIVET.

Sauval, *Histoire et Antiquités de la Ville de Paris*, liv. XIV, p. 30. — Du Boulay, *Historia Universitatis Pariensis*.

LE FÉRON (*Jean*), héraldiste et écrivain français, né à Compiègne, en 1504, mort vers 1570. Il était avocat au parlement de Paris, et pouvait dans sa propre famille et dans celle de ses nombreux alliés (1), recueillir une multitude de faits piquants, de particularités intimes, vivant commentaire de l'histoire. Étienne Pasquier, qui l'avait connu, l'appelle M^{e} Le Féron, « grand rechercheur d'armoiries ». — « Il s'adonnoit plus, dit Loysel, à escrire des généalogies et armoiries, qu'à son estat d'avocat. » Le Féron avait réuni une collection très-nombreuse de chroniques et mémoires, et sa passion était de compiler.

OUVRAGES IMPRIMÉS DE LE FÉRON : *De la primitive institution des roys, héraults et poursuivans d'armes*; Paris, Maur Meisnier, 1555, in-4°. Personne, peut-être, mieux que Le Féron ne pouvait traiter ce sujet intéressant, d'une manière aussi curieuse qu'instructive. Ce traité n'est malheureusement qu'un exorde, qui se termine avant que l'auteur entre en matière; — *Le Symbole armorial des armoiries de France, d'Écosse et de Lorraine* (Ibidem, in-4°). Le meilleur livre imprimé de Le Féron est son *Catalogue des Connestables de France, Chanceliers, et Prévôts de Paris*; Paris, Vascosan, 1555, in-folio. Souvent réimprimé et amélioré depuis Le Féron, il est devenu la base de l'*Histoire généalogique de la maison de France et des grands officiers de la couronne*.

OUVRAGES MANUSCRITS DE LE FÉRON : à la Bibliothèque impériale de Paris, rue de Richelieu : *Chroniques de France*, etc., Manusc. du roi, fonds français, 9631; — *Catalogue des Ducs, Connestables*, etc., 9811 — *Généalogie de la Maison d'Harcourt*, 9811, 3; — *Armorial de Picardie*, 10395, C, Baluze; — *Armorial des Rois de France*; Saint-Germain-des-Prés, 2036 et 1392; — *Armorial universel* en 3 volumes in-folio; Gaignières, 853, 1 à 3. A la liste de ces ouvrages, qui paraissent tous provenir de Le Féron, il faut ajouter encore « l'*Histoire armoriale* (1) contenant douze volumes, » dont il se déclare l'auteur (dans le *Symbole armorial de France et d'Écosse*, déjà cité, fol. 23).

OUVRAGES POSSÉDÉS ET ANNOTÉS PAR JEAN LE FÉRON : *Annales d'Aquitaine*, par Jean Bouchet; Paris, 1524, in-folio gothique, au département des imprimés de la Bibliothèque impériale, L, 359 réserve; — *La Chronique normande de Pierre Cochon* de Rouen, ms. du roi, 9859, 3, Colbert; — *La Geste des nobles François* de Cousinot le chancelier, ms. du roi 9656; — Étienne Pasquier déclare (2) avoir vu parmi les livres de Jean Le Féron un *Traité manuscrit de Robert Ciboule, sur la Pucelle*. — *La Chronique de France* par le hérault Berry, ms. 8415, B, paraît avoir appartenu à Le Féron et porter de ses annotations marginales. Enfin, Jean Le Féron a certainement possédé, sous le titre de *Chronique de Cousinot*, un corps d'annales d'un très-grand intérêt. Cette chronique remontait au berceau de la monarchie, et s'étendait jusqu'au règne de Louis XII. On ignore aujourd'hui ce qu'elle est devenue. VALLET DE VIRIVILLE.

(1) Au quinzième siècle, la famille Le Féron, de même que la famille Boucher ou Le Boucher, restait divisée en plusieurs branches. Il y avait les Boucher de Compiègne, ceux de Paris et ceux d'Orléans. En 1429, lors du fameux siége d'Orléans, la Pucelle logeait chez *Jacques Boucher*, parent de Marie Leboucher de Compiègne, et trésorier du duc d'Orléans. L'historien nous apprend qu'elle couchait à Orléans (selon son usage, de prendre pour compagnes de ses nuits *les bonnes et prudes femmes* des lieux où elle se trouvait), avec la fille de son hôte, Jacques Boucher (*voy. Chronique de Cousinot*, 1859, in-18, p. 285). Au seizième siècle, la généalogie des Le Féron était « peinte au logis desdits Féron à Compiègne ». Cette famille existe encore dans le pays, où elle a pour représentant M. Le Féron de Guise, qui possède de riches documents généalogiques.

(1) Une note marginale manuscrite, placée par un bibliophile du dix-septième siècle, mentionne comme ouvrages de Le Féron l'*Histoire armoriale* et un *Traité des Armoiries*. Cette note se lit sur les feuilles de garde du livre ci-après indiqué : Philibert Monet, (*Origine et Pratique des Armoiries à la Gauloise*; Paris, 1631, in-4°; exemplaire de la bibliothèque impériale *Z ancien*, n° 960, (Note communiquée par M. Guigard).

(2) *Recherches*, livre VI, chapitre 5.

La Croix du Maine, *Bibliothèque Françoise*, 1584, in-folio, pages 221, 222. — *Notes historiques manuscrites tirées d'un ancien livre imprimé* dans le *Moniteur universel* des 1er avril et 28 novembre 1858. — *Chronique de la Pucelle, ou Chronique de Cousinot*, etc.; Paris, 1859, in-18, à la table.

LE FERRON (*Arnoul*), magistrat et historien français, né à Bordeaux, en 1515, mort dans la même ville, en 1563. Il devint à vingt-et-un ans conseiller au parlement de Bordeaux, où il eut pour collègue Estienne de La Boëtie, qui mourut la même année que lui. Aux qualités de l'homme de bien Le Ferron joignait un profond savoir en jurisprudence et en histoire. Il publia à l'âge de vingt-cinq ans : *In consuetudines Burdigalensium commentariorum Libri duo*; Lyon, 1540 et 1546, in-4°; ibid., 1565 et 1585, in-fol. Sa suite de l'histoire de Paul Émile, écrite avec élégance, obtint un grand succès, et parut sous ce titre : *De Rebus gestis Gallorum libri IX ad historiam Pauli Æmilii additi, perducta historia usque ad adventum Henrici II, Francorum regis*; Paris, 1554, in-fol., et 1555, in-8°. Elle fut traduite en français, avec l'ouvrage de Paul Émile, par Jean Regnart, seigneur de La Mistière; Paris, 1581, in-fol. Le Ferron fut aussi l'un des continuateurs de l'*Histoire générale des Roys de France*, par du Haillan; Paris, 1615 et 1627, 2 vol. in fol. E. R.

De Lurbe, *Chronique Bourdeloise*. — De Thou, *Hist. univ.*, liv. 35. — Moréri, *Le grand Dict. Hist.* — Taisand, *Les Vies des plus célèb. Jurisc.* — Lelong, *Bibl. Hist.*, édit. de Fontette.

LEFEUVE (*Charles*), littérateur français, né à Paris, à la fin de 1818. Fils d'un directeur du théâtre de la Porte-Saint-Martin, il fit ses études au collége Bourbon, et fournit d'abord des articles littéraires à divers journaux de Paris et des départements sous le nom de *Jean*. On a de lui : *Histoire de sainte Geneviève, patronne de Paris*; Paris, 1842, in-32; — *Histoire de saint Germain l'Auxerrois, patron de la paroisse du Louvre et de la ville d'Auxerre*; Paris, 1843, in-32; — *Histoire du lycée Bonaparte* (collége Bourbon); Paris, 1852, in-32; — *Histoire du collége Rollin*; Paris, 1853, in-32; — *Les anciennes Maisons de Paris*; Paris, 1857-1859, par cahiers in-12. L. L—T.

Lefeuve, *Hist. du Lycée Bonaparte*, p. 200. — Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.*

LEFÈVRE, en latin FABER (*Jean*), chroniqueur français du quatorzième siècle, mort à Avignon, le 11 janvier 1390. Il était originaire, non de Douai, comme on l'a dit souvent, mais de Paris, ainsi que l'attestent son épitaphe dans l'église de Saint-Martial d'Avignon (1) et la préface de son livre *De Planctu bonorum*. Après avoir terminé ses cours à l'université de Paris, il fut successivement abbé de Tournus, puis de Saint-Vaast d'Arras, dont il avait d'abord été prévôt. Charles V l'employa dans plusieurs négociations auprès du pape Grégoire XI. En 1380 Clément VII, en faveur duquel Lefèvre s'était fortement prononcé contre Urbain VI, l'éleva sur le siége épiscopal de Chartres. L'année suivante, il fut chargé par Charles VI de négocier la paix avec Jean IV, duc de Bretagne. Devenu chancelier de Louis Ier d'Anjou, roi de Naples, et plus tard de Marie de Blois, veuve de ce prince, il fit conclure, en 1385, au nom de cette princesse, d'abord une trêve puis un traité entre la ville d'Arles et Raymond IV, prince d'Orange. Les habitants d'Arles payèrent trois cents florins à Raymond, qui rendit les prisonniers. En 1388 il signa les pouvoirs donnés par la reine Marie aux cardinaux d'Amiens et d'Embrun et à Raymond Bernard, pour négocier et conclure devant le pape, à Avignon, avec les députés de Pierre IV, roi d'Aragon, le mariage de Iolande, fille de ce prince, avec Louis II, qui fut couronné roi de Naples par Clément VII, le 1er novembre 1389. On a de Lefèvre : *Tractatus de Schismate seu de Planctu bonorum* sous forme de dialogue entre un docteur de Paris et un docteur de Bologne. Il composa cet ouvrage à Paris, vers 1379, pour répondre au traité *De Planeta Ecclesiæ* de Jean de Lignac en faveur d'Urbain VI (Baluze, in *notis ad Vitas Papar. Avenionens.*, pag. 1239, ex codic. 812, 814, 815, Colbertinæ bibliothecæ); — *Diarum Historicum, quo res gestas omnes quibus auctor interfuit singulis diebus, prout gestæ sunt, ab anno 1381 ad 1388, ordine describit.* Ce journal, dont Lefèvre a donné lui-même une traduction française et dont la Bibliothèque impériale possède des copies en français et en latin, est souvent cité par Baluze dans ses *notes* sur les *Vies des Papes d'Avignon*, et par Casimir Oudin, dans ses *Scriptores Ecclesiastici*; — les *Grandes Chroniques de Hainaut, depuis Philippe le Conquérant jusqu'à Charles VI*, 3 vol. in-fol. On les trouve à la Bibliothèque impériale sous les nos 9658-9660; — *Oratio habita ad Gregorium XI, nomine Caroli V*, dans son journal, au 21 août 1375. F.-X. TESSIER.

Gallia Christiana, tom. VIII, 1178, 1179. — Casimir Oudin, *Scriptores ecclesiastici*, tom III, 1197, 1198, 1199.

LE FÈVRE DE SAINT-REMY (*Jean*), chroniqueur et hérault d'armes français, né près d'Abbeville (1), vers 1394, mort à Bruges, le 16 juin 1468. Il embrassa de bonne heure la carrière héraldique (2), et fut d'abord poursuivant au

(1) *Parisiis genitum niger excipit ordo tenellum:*
Ex tunc doctor canonis inde sacri,
Trinochii primo, Vedasti denique cœtus
Moribus et vita splendidus abba rexit.
Intrusum Romæ detestans rite deinceps
Clementem Petri sceptra tenere docuit;
Undena tandem jam subitum quievit
Carnutum præsul. Sis sibi, Christe, pius.

(1) Olivier de la Marche, son contemporain, dit : *à Abbeville*. Mais, d'après des renseignements émanés d'une autorité respectable, celle de M. le marquis de Ver, bibliophile et possesseur d'un manuscrit précieux de la chronique écrite par Lefèvre de Saint-Remy, ce dernier serait né près d'Abbeville, au village d'Avesnes en Ponthieu (Louandre, *Histoire d'Abbeville*, t. I, p. 338).

(2) De son temps, nul ne pouvait être poursuivant d'armes s'il n'était âgé de vingt ans et pourvu de cer-

service de Jean sans Peur, duc de Bourgogne. Le 25 octobre 1415, il assista à la célèbre bataille d'Azincourt, et fut, en 1422, créé hérault sous le nom de *Charolais*. Lors de l'institution de la Toison d'Or, en 1429, il fut nommé, par Philippe le Bon, roi d'armes de cet ordre avec le nom de *Toison d'Or*. En 1433, il porta le collier de la Toison d'Or au sire d'Antoing. En 1435 il fut élu par le collége entier des officiers d'armes de Bourgogne pour juger un débat, survenu entre Florimont de Brimeu et Daniel de Brimeu, son oncle, qui revendiquaient l'un et l'autre les armes de la bannière et seigneurie de Brimeu. La même année, après la paix d'Arras, le roi d'armes *Toison d'Or* se rendit par ordre du duc Philippe de Bourgogne auprès de Henri VI, roi d'Angleterre, pour transmettre et appuyer les offres et conditions de paix que proposait Charles VII, roi de France. En 1437 nous le retrouvons parmi les officiers intimes et familiers de Philippe le Bon (1). De 1449 à 1453 il accompagna Jacques de Lalain, comme juge d'armes et historiographe. Lui-même rédigea le récit authentique des actions de ce personnage. Nous devons à cette circonstance la *Chronique de Lalain*, dans laquelle il se désigne en plusieurs passages, comme l'auteur (2) de ce mémorial, l'un des documents les plus instructifs de la littérature et de l'histoire de cette époque. En 1453, Lefèvre vint reprendre son service auprès du duc de Bourgogne. Il assista notamment au fameux banquet suivi des voeux relatifs à la Terre Sainte, qui se tint à Lille, le 17 février 1454. En 1456, il fut chargé de réconcilier le comte de Charolais avec le duc de Bourgogne, qui avait à se plaindre de son fils. Peu après, il s'entremit par voie de négociations, au nom de Philippe le Bon, auprès du roi Charles VII, en faveur du dauphin Louis, également révolté contre son père. En 1460 il intervint dans la malheureuse affaire des Vaudois, persécutés pour leurs croyances religieuses. Lefèvre continua ses services sous Charles le Téméraire. Atteint par l'âge et les infirmités, il résigna son office, en faveur d'un hérault, Gilles Gobet, nommé *Fusil* (1).

Le principal ouvrage de Lefèvre de Saint-Remy consiste dans ses *Mémoires*. D'après son propre témoignage, il commença de les écrire vers 1463. Ils s'étendaient, à ce qu'il dit, de 1407 à 1460, et furent transmis par lui à l'historiographe ducal Georges Chastelain. La *Chronique* de Monstrelet, mort longtemps avant Lefèvre de Saint-Remy, servit de modèle à presque tous les historiens bourguignons de cette époque. Cependant l'imitation ne va pas chez lui jusqu'à la simple copie. Beaucoup de particularités que nous offrent ses *Mémoires* lui appartiennent en propre, et ne se rencontrent pas ailleurs. Nous ne connaissons aujourd'hui que deux manuscrits de ces *Mémoires*. Le premier porte à la Bibliothèque impériale le nº 9869 de l'ancien fonds français. Le second est signalé comme ayant appartenu à M. le marquis de Ver... Les événements qu'ils racontent vont de 1407 à 1436. Le reste ne nous est point parvenu. En 1668, J. Le Laboureur mit le premier au jour la chronique de Lefèvre de Saint-Remy. Il en inséra un fragment (de 1407 à 1422) dans le tome II de son *Histoire de Charles VI*, après la *Chronique* dite *du religieux de Saint-Denis*. Une seconde édition, d'après le manuscrit 9869, fut donnée par M. Buchon de 1826 à 1828, dans sa collection in-8º des *Chroniques nationales* (vol. 32 et 33 de ce recueil). Enfin M. Buchon a publié une dernière édition de ce chroniqueur, plus étendue que la première, en 1838, dans l'un des volumes du *Panthéon littéraire*.

On a aussi de Lefèvre de Saint-Remy un petit traité, sans titre, qui roule sur des matières héraldiques. Les curieux trouveront cet opuscule dans le manuscrit du roi 9905, 2, ayant appartenu à Baluze (du fol. 159 vº au feuillet 162) (2).

VALLET DE VIRIVILLE.

taines connaissances en blason et en art militaire. De plus, il fallait au moins sept ans d'exercice dans ce premier degré pour passer au grade supérieur de hérault ou roi d'armes.

(1) Le 9 novembre 1437 le roi d'armes Toison d'Or remet pour le duc, à titre d'offrande, la somme de 23 sous à la messe en l'église de Saint-Esprit, au village de Rue, près Amiens (Archives du Nord, citées dans *La Picardie*, 1857, p. 81).

(2) Le général Renard, aide de camp du roi des Belges, avait découvert, en 1848, dans le volume 16881 de la bibliothèque royale de Bruxelles, un manuscrit, œuvre de Georges Chastellain (*voy.* ce nom), qui contient la *Chronique de Lalain*, ou un récit analogue. Or, comme la narration manuscrite est plus étendue que la chronique imprimée, le général Renard en conclut : 1º que Chastelain est le véritable auteur de la *Chronique de Lalain*, et 2º que le document imprimé sous ce titre n'offre qu'une rédaction ou une imitation abrégée de l'œuvre de Chastelain. (*Trésor national*, p. 92 et s.). Mais cette double conclusion est évidemment erronée. En effet, Lefèvre de Saint-Remy nous montre très-clairement que lui, Saint-Remy dit *Toison d'Or*, assisté de son successeur le hérault *Charolais*, suivit Jacques de Lalain, et rédigea, sur des procès-verbaux en quelque sorte quotidiens, les faits et gestes de Lalain. Ce mémorial, dit-il, fut envoyé au duc de Bourgogne, afin que ce document fût mis « ès croniques qui en seront faites ». (Édition Buchon (*Panthéon*), notice, p. xi), colonne 2.) Dans le préambule de ses propres *Mémoires* (même édition, p. 319), Lefèvre tient un langage semblable. Il en parle comme d'un simple abrégé, qu'il qualifie en termes très-modestes. Puis il ajoute que cet abrégé est envoyé à Georges Chastelain pour qu'il en fasse usage dans sa chronique développée. Georges Chastelain, *indiciaire* du duc, était en quelque sorte le rédacteur ou coordonnateur général de toutes les chroniques partielles qui devaient composer la chronique officielle de Bourgogne. Son rôle, comme l'y portait d'ailleurs la pente de son talent, était non pas de résumer mais d'*amplifier* l'œuvre de ses subalternes.

(1) Le collier de la Toison d'Or se compose de pierres et de *fusils* ou briquets, qui, en frappant sur la pierre, en tirent des étincelles. De là le nom de ce hérault.

(2) Ce manuscrit paraît avoir été fait par les soins de notre roi d'armes et peut-être de sa propre main. Indépendamment de l'opuscule indiqué, ce volume contient un abrégé de sa chronique et quelques autres petites pièces, dont Jean Lefèvre, seigneur de Saint-Remy, paraît être l'auteur.

Manuscrits de la Bibliothèque impériale n° 10619, 3 Baluze; fol. 172 à 186, n° 148; du fonds de Saint-Germain-des-Prés, fol. 80. — Pinedo y Salazar, *Historia de la Toison d'Or* (en espagnol); Madrid, 1788, 3 vol. in-fol. — *Notice sur J. Lefèvre de Saint Remy*, par Mlle Dupont, dans le *Bulletin de la Société de l'Histoire de France*, 1836, t. II, p. 8 et s. — *Notice sur le même* par M. Buchon dans le *Panthéon*, 1838. — Dom Plancher, *Histoire de Bourgogne*, in-fol., tom. IV, p. 229, des *Preuves*. — Louandre, *Histoire d'Abbeville*, 1844, in-8°, t. I, p. 267 et 270. — *La Picardie*, revue périodique, publiée à Amiens, in-8°, 1857, p. 51. — *Le Vœu national*, recueil périodique belge, publié à Bruxelles, 1862, in-8°, t. 1, p. 92 et suiv.

LEFÈVRE D'ÉTAPLES (*Jacques*), appelé aussi *Fabri*, en latin *Faber Stapulensis* ou *a Stapulis*, célèbre polygraphe français, né à Étaples, vers 1455, mort à Nérac, en 1537. Il vint de bonne heure à Paris étudier les lettres. Reçu maître ès arts, il partit avant 1486 pour l'Italie, où il se trouvait encore en 1492. Se préoccupant peu de l'étude des auteurs classiques de l'antiquité, il dirigeait alors ses recherches principalement vers les mathématiques et la philosophie. Il suivit les leçons de Jean Argyropule et d'Hermolaus Barbarus, qui lui firent connaître les véritables doctrines d'Aristote; de retour à Paris, il propagea cet enseignement dans des cours publics et par une série de traductions et de paraphrases des écrits d'Aristote, entreprises dans lesquelles il fut aidé par son ami Josse Clichtoue, docteur de Sorbonne (1). De temps à autre il faisait des voyages pour rechercher dans les bibliothèques des manuscrits, qu'il remettait à Josse Bade ou à Henri Étienne Ier, avec lesquels il était lié. C'est ainsi qu'on le trouve à Rome en 1500 à l'occasion du jubilé; en 1509 à Mayence, d'où il alla visiter les frères de la Vie commune à Cologne. Quoiqu'on ait peu de détails sur ses voyages, il est certain que, contrairement à ce qu'on a prétendu, il n'a jamais été en Orient. Son savoir lui valut la protection de Louis XII et de plusieurs personnages de la cour, à la suite de laquelle il se trouvait à Bourges en 1507. Il s'attacha particulièrement à Guillaume Briçonnet, évêque de Lodève, son ancien élève, qui, ayant reçu en 1507 l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés à Paris, y fit venir Lefèvre quelque temps après, et lui procura les moyens de continuer ses travaux. C'est vers cette époque que Lefèvre, qui s'était toujours montré animé des sentiments religieux les plus fervents, s'adonna à la lecture des ouvrages mystiques, dont il édita plusieurs; cela le conduisit à faire une étude approfondie de la Bible, occupation à laquelle il consacra le reste de sa vie. Le premier, il entreprit une révision critique du texte de la Vulgate; malheureusement, ses connaissances philologiques étaient insuffisantes pour cette œuvre difficile. Peu versé dans la langue hébraïque, il n'avait appris le grec que d'une manière incomplète, et n'avait jamais cherché à donner à son style latin une grande pureté. Aussi ses corrections de la Vulgate sont-elles loin d'être toujours heureuses; en revanche, ses commentaires sur les diverses parties du Nouveau Testament ont beaucoup plus de valeur; ils forment la partie vraiment originale de ses œuvres. Il essayait surtout de découvrir le « sens spirituel de l'Écriture, c'est-à-dire celui que le Saint-Esprit a caché sous le sens littéral, et qui n'est revélé qu'à ceux qui savent entendre les choses divines d'une manière non charnelle ». Pour déterminer ce sens spirituel, Lefèvre n'a de confiance que dans le secours de l'inspiration divine (1). Interprétant ainsi l'Écriture, sans parti pris, suivant un sentiment intérieur, qu'il croyait être dirigé par le Saint-Esprit, il arriva bientôt à différer sur certains points avec la théologie officielle de la Sorbonne. La dissertation qu'il publia en 1517 pour prouver, contrairement à l'opinion des docteurs de l'époque, que Marie-Madeleine, Marie, sœur de Lazare, et la femme pécheresse étaient trois personnes distinctes, souleva contre lui une violente polémique : en 1521 la dissertation fut condamnée par la Sorbonne et son auteur déféré au parlement. Lefèvre se trouvait alors depuis un an à Meaux, où Briçonnet, devenu évêque de cette ville, l'avait appelé et venait de le nommer administrateur de la Léproserie. François Ier, après avoir fait examiner le livre de Lefèvre par son confesseur G. Petit, qui déclara n'y avoir rien trouvé de contraire à l'orthodoxie, défendit au parlement d'inquiéter Lefèvre. Depuis son arrivée à Meaux, ce dernier faisait tous ses efforts pour seconder Briçonnet dans l'œuvre de réforme que cet évêque avait entreprise dans son diocèse, avec l'aide de Gérard Roussel, Martial Mazurier, Michel d'Arande, Guillaume Farel et autres adversaires des abus qui s'étaient introduits dans l'Église. Quelques-uns de ces hommes, visant à se séparer complétement de l'Église romaine, entreprise que Lefèvre ainsi que Briçonnet désapprouvèrent constamment, avaient propagé parmi la classe ouvrière de Meaux les principes de Luther. Cet état de choses attira l'attention du fougueux défenseur de l'Église catholique, Béda, qui, croyant faussement que Lefèvre avait aussi travaillé à l'extension de l'hérésie, obtint de la Sorbonne en 1523 la condamnation d'un grand nombre de propositions extraites du *Commentaire sur les Évangiles* publié par Lefèvre deux ans auparavant. Mais François Ier, intercédant de nouveau, institua une commission,

(1) « Non negabo nostros per multum Jacobo Fabro debere, quem ut instauratorem veræ dialecticæ veræque philosophiæ, præsertim Aristotelicæ, feliciori passim apud nos ingenia saniorаque judicia consectantur. » Thomæ Mori *Epistola ad M. Dorpium*, dans les *Epistolæ Erasmi*.

(1) « Neque aliorum laboribus incumbimus, ut inopes magis a Deo penderemus. Etenim me non latebat, diligentiam, quæ studio et evolvendis libris præstatur, horum sacrorum afferre non posse intelligentiam, sed eam dono et gratia esse exspectandam. » (Lefèvre, *Commentaria in IV Evangelia*, préface.)

composée de prélats et de docteurs de théologie, chargés de réviser le jugement de la Sorbonne. Le rapport de la commission fut favorable à l'accusé; le roi fit remettre à la Sorbonne une lettre remplie des plus grands éloges pour Lefèvre, et défendit de supprimer son livre ou de le molester désormais. Mais, en octobre 1525, lors de la captivité du roi, le parlement fit procéder contre Gérard Roussel, Mazurier et Lefevre, tous accusés d'hérésie. Un mois après, la Sorbonne prononçait la condamnation d'une cinquantaine de propositions tirées des *Épîtres et Évangiles pour les dimanches*, publiées deux ans auparavant par Lefèvre. Celui-ci prit la fuite en compagnie de Roussel, et se retira à Strasbourg, où il passa quelques mois dans la maison de Capiton.

En mars 1526 François Ier, de retour dans son royaume, fit réprimander sévèrement le parlement de n'avoir tenu aucun compte de la lettre qu'il lui avait adressée de Madrid et dans laquelle il ordonnait de suspendre le procès commencé contre Lefèvre. Ce dernier fut immédiatement rappelé et nommé précepteur de Charles, troisième fils du roi. Quelque temps après, il accompagna Marguerite de Valois à Blois, où il fut chargé du soin de la bibliothèque du château. Il y acheva sa traduction de la Bible, à laquelle il travaillait depuis plusieurs années, traduction encore aujourd'hui en usage dans les églises protestantes françaises. Après avoir été remaniée par Calvin, Martin, Ostervald et autres, elle ne peut en aucune façon être comparée à celle de Luther; mais il faut considérer que celui-ci avait eu de nombreux devanciers, ce qui rendait sa tâche bien plus facile que celle de Lefèvre, avant lequel il n'existait pas en français une seule version complète des Écritures. En 1531, Marguerite, craignant de nouvelles persécutions pour Lefèvre, le fit partir à Nérac, où il mourut, de vieillesse, six ans plus tard, après avoir consacré avec le plus noble désintéressement sa vie entière à propager ce qu'il croyait sincèrement être la vérité (1). De longs débats ont eu lieu sur la question de savoir s'il était resté catholique ou s'il s'était rallié aux protestants. Jamais il ne s'est séparé ostensiblement de l'Église romaine, dont il suivait les pratiques même pendant son séjour à Strasbourg; ce point est d'un grand poids, puisque, étant d'un caractère franc et loyal, il soutenait toujours avec persistance ses opinions, dussent-elles entraîner pour lui les plus grands dangers. Dans ses ouvrages il n'attaque nulle part la légitimité de la papauté ni la constitution de l'Église catholique; seulement il réclame avec instance la réforme des abus. Quant au dogme, la prédestination, principe invoqué par toutes les sectes protestantes du seizième siècle, lui est odieuse; partisan déclaré du libre arbitre, il ne fonde la justification exclusivement ni sur la foi, comme les protestants, ni sur les œuvres. « Toi, qui as la sagesse de l'esprit, dit-il, n'aie confiance ni dans la foi ni dans les œuvres, mais en Dieu; cherche d'abord à obtenir le salut de Dieu par la foi d'après Paul, et ajoute les œuvres à la foi d'après Jacques; car elles sont le signe d'une foi vivante et féconde ». Acceptant les couvents et le célibat, il ne repousse pas non plus les abstinences et les macérations; mais il n'y voit que les signes de la pénitence, et il demande qu'elles soient accompagnées d'un changement intérieur du cœur. Il y a cependant un point important, entre plusieurs qui le sont beaucoup moins, par lequel Lefèvre se rapproche des réformateurs : il veut que la Bible avant tout soit consultée en matière de dogme, et il ne semble pas attacher grande importance à la tradition. On a de lui : *In Aristotelis VIII physicos libros Paraphrasis*; Paris, 1492, in-fol.; — *Artificialis Introductio moralis in X libros Ethicorum Aristotelis*; Paris, 1496, in-fol.; réimprimé plusieurs fois; — *Elementa Musicæ*; 1496; partisan exclusif de la musique des anciens, Lefèvre improuvait formellement dans ce livre l'invention récente des notes brèves, noires, croches et double-croches; — *Dionysii Areopagitæ Opera, latine ex interpretatione Ambrosii Camaldulensis; Ignatii epistolæ undecim; Polycarpi epistola una*; Paris, 1498 et 1515, in-fol.; loin de nier l'authenticité des œuvres apocryphes de l'Aréopagite, Lefèvre y voit au contraire une des sources les plus pures de la religion chrétienne, et les cite souvent dans ses ouvrages; — *Ars moralis ex Aristotele*; Paris, 1499, in-4°; Vienne, 1515; — *Remundi Lullii Libri IV : De laudibus B. Mariæ; De natali pueri parvuli; Clericus; phantasticus*; Paris, 1499 et 1505, in-fol.; — *Aristotelis totius philosophiæ naturalis Paraphrases et Introductio in sex primos libros metaphysicos, cum Clictovei Commentario*; Paris, 1501, in-fol.; ibid., 1540, in-4°; ibid., 1510 et 1521, in-fol.; ibid., 1528, in-4°; — *Epitome compendiosaque introductio in libros arithmeticos Boetii, adjecto familiari commentario dilucidata. Astronomicon, aliaque opuscula*; Paris, 1503 et 1510, in-fol.; l'*Astronomicon* fut publié à part; Paris, 1515 et 1517, in-fol.; — *Aristotelis Libri Logicorum recogniti, Boetio interprete, et paraphrases in eosdem cum annotationibus*; Paris, 1503, 1510, 1520 et 1531, in-fol.; — *Heraclidis eremitæ Paradisus ad Lausum; Epistola Clementis; Recognitiones Petri apostoli; Epistola Anacleti, latine*; Paris, 1504, in-fol.; — *Primum Volumen Contemplationum Remundi Lullii, et libellus Blaquernæ De amico et amato*; Paris, 1505, in-fol.; — *In sex primos*

(1) « Fabri ardentissimum in restituendis bonis literis studium magnopere comprobo, eruditionem tam variam minimeque vulgarem admiror, rarum quamdam morum comitatem ac facilitatem adamo, porro singularem vitæ sanctimoniam veneror, etiam et exosculor. » Érasme, *Annotationes*

metaphysicorum libros Aristotelis introductio; Paris, 1505, in-fol.; une seconde édition parut à Paris, 1515, in-fol., sous le titre de : *Aristotelis Opus Metaphysicum, Bessarione interprete, cum Argyropyli in XII primos interpretamento; item Theophrasti Metaphysicorum Liber I; item metaphysica introductio IV Dialogorum libris elucidata*; — *Aristotelis Politicorum Libri VIII; Economicorum Libri II; Hecatonomiarum publicarum unus, L. Aretino interprete, cum commentariis J. Fabri et L. Aretini in Economica explanationibus*; Paris, 1506, 1511, 1517, etc., in-fol.; — *Joannis Damasceni Theologia, sive Tractatus IV de orthodoxa Fide, interprete J. Fabro*; Paris, 1507, in-4°; une nouvelle édition, augmentée d'un commentaire par J. Clictou, parut à Paris, 1512 et 1519, in-fol.; Bâle, 1539 et 1548, in-fol., avec d'autres ouvrages de J. Damascène; — *Textus de sphæra Joannis de Sacrobosco, novo commentario illustratus, cum compositione Annuli astronomici Boni Latensis et Geometria Euclidis*; Paris, 1507, 1511, 1526 et 1531, in-fol.; — *Introductiuncula in Politica Aristotelis et Œconomica Xenophontis a Raph. Volaterrano translatum*; Paris, 1508, in-fol.; ibid., 1516, in-fol., avec un commentaire de J. Clictou; — *G. Trapezuntii Dialectica*; Paris, 1508, 1511 et 1532, in-8°; — *Richardi sive Ricoldi, ordinis Prædicatorum, Confutatio legis mahometanæ, et cujusdam diu captivi Turcarum de vita et moribus eorumdem libellus*; Paris, 1509 et 1511, in-4°; — *Quincuplex Psalterium, gallicum, romanum, hebraicum, vetus, et conciliatum*; Paris, 1509 et 1513, in-fol.; Caen, 1515, in-fol.: ce livre contient, outre les trois versions des Psaumes données successivement par saint Jérôme, le Psautier tel qu'il existait avant la révision de saint Jérôme, et le *Psautier gallican*, soigneusement collationné (*conciliatum*). On y trouve aussi une paraphrase, des notes et une indication du but et du sens de chaque psaume; — *Richardi cœnobitæ S. Victoris De Trinitate opus, cum commentario*; Paris, 1510, in-4°; — *S. Pauli Epistolæ XIV, ex vulgata editione, adjecta intelligentia ex græco, cum commentariis; præmittitur Apologia, quod vetus interpretatio Epistolarum S. Pauli, quæ passim legitur, non sit translatio Hieronymi; canones Epistolarum S. Pauli; accedit Linus de passione Petri et Pauli, in latinum conversa*; Paris, 1512, 1515, 1517 et 1531, in-fol.; Bâle, 1527, in-fol.; Cologne, 1531, in-4°; Anvers, 1540 : ce livre et les *Commentarii in Evangelica*, mentionnés plus loin, font le mieux connaître les idées théologiques et morales de Lefèvre; — *Agones Martyrum mensis januarii*; Paris, 1512 et 1524, in-fol.; Rome, 1559, in-fol.; — *Liber trium virorum et trium spiritualium virginum : Hermæ Pastor; Uguetini visio; F. Roberti Sermonum et visionum Libri III; Hildegardis Scivias visionum Libri II; Elisabethæ Sconaugiensis Sermonum et Visionum libri VI; Mectildis Libri V Studiorum piorum*; Paris, 1513, in-fol.; — *Arithmetica Jordani Nemorarii, X libris demonstrata; Musica, IV libris demonstrata; Epitome in libros Arithmeticos Boetii; Rythmimachiæ ludus, qui et pugna numerorum appellatur*; Paris, 1514, in-fol.; — *Euclidis geometricorum Elementorum Libri XV; Campani Galli transalpini in eosdem Commentarii; Theonis Alexandrini in XIII priores et Hypsiclis Alexandrini in duos posteriores Commentarii*; Paris, 1517, in-fol.; — *De Maria Magdalena et triduo Christi Disceptatio*; Paris, 1517, in-4°; ibid., 1518 et 1519, in-4°, avec des additions; Hagenau, 1518, in-4° : cet opuscule, contre lequel écrivirent entre autres Fisher, évêque de Rochester, et Marc Grandval, fut défendu par J. Clictou et H. Cornelius Agrippa; — *Bernonis abbatis libellus de officio Missæ*; Paris, 1518, in-4°; — *Accurata Recognitio trium voluminum Operum N. Cusæ cardinalis*; Paris, 1514, 3 vol. in-fol.; — *De tribus et unica Magdalena Disceptatio secunda*; Paris, 1519, in-8°; — *Contemplationes idiotæ de amore divino, de Virgine Maria, de vera animi patientia, de continuo conflictu carnis et animæ, de innocentia perdita, de morte*; Paris, 1519, in-4°; 1535, in-16; — *Commentarii initiatorii in IV Evangelia*; Paris, 1521, in-fol.; Cologne, 1521; Meaux, 1522, in-fol.; Bâle, 1523, in-fol.; sans nom de lieu, 1526, in-fol.; Cologne, 1541, in-fol.; — *Le Nouveau Testament nouvellement traduit en françois*; Paris, 1524 et 1525, in-8°; sous l'anonyme (1); Anvers, 1525, in-8°; Bâle, 1525, 2 vol. in-8°; Anvers, 1532, in-12, souvent réimprimé depuis; — *Les Épistres et Évangiles pour les LII dimanches de l'an, à l'usage du diocèse de Meaux*; 1523, introuvable; Lyon, 1542, in-16; — *Les Psaumes de David translatez en françois*; Paris, 1523 et 1525, in-8°; ibid., 1530, in-12; sous le voile de l'anonyme; — *Commentarii in Epistolas canonicas*; Meaux, 1525, in-fol.; Anvers, 1540 et 1563, in-8°; — *La sainte Bible en françoys, translatée selon la pure et entière traduction de S. Hierome, conférée et entièrement revisitée selon les plus anciens et plus corrects exemplaires*; Anvers, 1530, in-fol. (2); ibid., 1534 et 1541, in-fol.; réimprimée très-souvent depuis, avec des changements; c'était, avons-nous dit, la première version française de la Bible, qui fût

(1) Les diverses parties du *Nouveau Testament* avaient été successivement publiées à part dans le courant de l'année 1523.

(2) La traduction de l'*Ancien Testament*, moins les psaumes, avait déjà paru à Anvers, 1528, 4 vol. in-8°; cette édition est des plus rares.

complète; tandis qu'il avait déjà paru avant 1500 six traductions allemandes de la Bible, trois italiennes, une flamande et une en langue bohémienne; nous ne possédions en France que la traduction abrégée, écrite à la fin du treizième siècle par Guyard des Moulins, qui n'était qu'un extrait paraphrasé, souvent inexact.

Le travail de Lefèvre, quoique loin d'être exempt d'erreurs, quoique défectueux au point de vue du style, mérite pourtant beaucoup d'éloges. A la Bibliothèque impériale de Paris se trouvent (*Ancien fonds latin*, n° 5289 et 7814) divers opuscules de Lefèvre en manuscrit; ce sont : *Apologia pro sua sententia de creatione et statu Adami; De nomine Dei; Orationes; Carmina; Dialogus de fortuna mundi.* Ernest GRÉGOIRE.

Sainte-Marthe, *Elogia.* — Bayle, *Diction.* — Lelong, *Bibliotheca Sacra*, t. II, p. 332. — Beischlag, *Sciagraphia commentarii de vita J. Fabri Stapulensis* (dans la *Sylloge opusculorum* de Beischlag, p. 261). — Graf, *Essai sur la Vie et les Écrits de J. Lefèvre d'Étaples*; Strasbourg, 1842, in-8° : ce travail, assez impartial, quoique écrit au point de vue protestant, est la meilleure biographie de Lefèvre. — Haag, *La France Protestante.*

LEFÈVRE (*François*), médecin français, né à Bourges, mort en 1569. Il devint en 1545 docteur régent à l'université de sa ville natale. On a de lui quelques traductions du grec, telles que *Les trois premiers livres de la Chirurgie d'Hippocrate, traitant des ulcères, des fistules et des blessures à la tête*, accompagnés des commentaires de Gui Vidio, médecin de Florence; Paris, 1555, in-8°; — *Le Médecin-Chirurgien d'Hippocrate, le Grand, avec le Commentaire de Galien, où il est traité de l'institution du chirurgien, autrement des choses qui se font en la boutique du médecin-chirurgien*; Paris, 1560, in-16. Ce second titre paraît être celui d'une autre édition du premier ouvrage, seulement plus complet et mené à terme. Les *Annales Typographiques* de Catherinot mentionnent pour cette année 1560 : *L'Institution de Médecine par Francois Lefèvre, médecin de Bourges*. Il est possible que ce soit encore le même ouvrage. En 1557, Lefèvre avait donné sous le titre de *Secret et Mystère des Juifs*, un extrait des deux premiers livres de Suidas. Il arriva pour cette publication ce qui était arrivé pour la précédente, c'est qu'elle fut probablement revue par l'auteur, et parut de nouveau avec ce titre : *Histoire de Théodose, pontife de la loi judaïque, et de Philippe, chrétien, par laquelle est révélé le secret mystère des Juifs, jusqu'à présent à la confirmation de notre foy catholique*; Paris, 1561; deux autres éditions en parurent encore à Paris et à Lyon. H. BOYER.

La Croix du Maine et du Verdier, *Biblioth. française.* — La Thaumassière, *Hist. du Berry.* — Catherinot, *Opuscules.*

LEFÈVRE ou FABRICIUS (*François*), philologue allemand, né à Duren, vers 1525, mort le 28 février 1574. Il commença ses études dans sa ville natale, et vint les achever à Paris, au Collége royal, où professaient alors Turnèbe et Pierre Ramus. De retour dans sa patrie, Fabricius fut nommé recteur du collége de Dusseldorf, où pendant plus de vingt ans il professa avec une réputation brillante. On a de lui beaucoup d'éditions annotées des auteurs anciens; les plus importantes sont : *Lysiæ Orationes duæ, una pro Eratosthenis cæde, altera funebris; jam primum integræ græce et latine editæ*; Cologne, 1554, in-12; — *Pauli Orosii, presbyteri hispani, adversus Hispanos, historiarum Libri septem*; Cologne, 1561, in-12; — *Ciceronis Historia per consules descripta, et in annos LXIV distincta*; Cologne, 1564, in-12. Z.

Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays Bas*, t. XIV.

LEFÈVRE ou FABRICIUS (*André*), philologue belge, né vers 1520, à Hodeige, dans la Hesbaie, province de Liége, mort à Al-Œting, en 1581. Après avoir fait ses études à l'université d'Ingolstadt, il professa la théologie à Louvain, et séjourna ensuite à Rome, de 1560 à 1565, en qualité d'orateur du cardinal Othon, évêque d'Augsbourg, auprès du pape Paul IV. Sur la fin de sa vie, il obtint la riche prévôté d'Alt-Œting. On a de lui : *Religio patiens*, tragédie; Cologne, 1566, in-12; — *Samson*, tragédie; Cologne, 1569, in-12; — *Harmoniæ, quæ nulla est, confessionis Augustanæ, cum doctrina evangelica consensum declarans, liber*; Cologne, 1573, in-fol.; — *Catechismus Romanus*; Anvers, 1570, in-8°; — *Jeroboam rebellans*, tragédie; Ingolstadt, 1585, in-12. Z.

Foppens, *Bibliotheca Belgica.* — Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas*, t. VIII.

LE FÈVRE DE LA BODERIE (*Guy*), orientaliste et poëte français, né le 9 août 1541, près Falaise, au manoir de La Boderie, où il est mort, en 1598. Il était l'aîné d'une famille nombreuse, qui depuis longtemps était connue dans la Normandie, et s'adonna de bonne heure à l'étude des langues orientales avec la pensée d'y puiser des armes pour la défense de la religion catholique. Après avoir parcouru la Bourgogne, le Lyonnais et la Bretagne, il travailla quelque temps avec son compatriote Guillaume Postel et donna en latin la version syriaque du Nouveau Testament. Sa réputation était si bien acquise, que bientôt après, sur les instances du pape Pie IV et avec l'agrément du roi Charles IX, qui le laissa s'éloigner à regret, il se rendit à Anvers, où l'appelait Arias Montanus pour préparer l'édition de la Bible polyglotte, que venait de lui confier Philippe II. Il ne se contenta pas de collationner sur un manuscrit rapporté d'Orient le texte syriaque du Nouveau Testament, il s'efforça d'en expliquer les locutions les plus obscures, et publia, entre autres travaux, un petit traité du patriarche Sévère, traité qui l'avait frappé par une remarquable concordance

entre les rites usités dans l'administration des sacrements dès les premiers temps du christianisme par les églises d'Orient et d'Occident. Il n'eut, au reste, à se louer ni de Philippe II ni des Espagnols, et dut supporter les frais de ce coûteux voyage; revenu à Paris, il devint, à la demande de Marguerite de Valois, secrétaire du duc d'Alençon et son interprète pour les langues étrangères. Malgré les relations suivies qu'il entretint avec Baïf, Dorat, Ronsard et surtout Vauquelin de La Fresnaye, il ne subit l'influence d'aucun de ces écrivains, et resta le *poëte chrétien* par excellence, ne s'occupant que des intérêts de la religion catholique, traduisant les hymnes de saint Ambroise, de saint Grégoire et de saint Thomas pour les opposer aux *Psaumes* de Marot, et indiquant comme de véritables sources d'inspiration les légendes et les épopées du moyen âge. Dans ses écrits en prose, aujourd'hui perdus, et qu'il accusait Duplessis-Mornay d'avoir brûlés à dessein lors du sac de l'abbaye de Saint-Jean-de-Falaise, Guy de La Boderie avait entrepris de réfuter les hérésies de Calvin. On a de lui : *L'Encyclie des secrets de l'Eternité*; Anvers, 1571, in-4° : espèce de poëme divisé en huit cercles ou chants qui forment le premier livre de l'ouvrage; mais l'auteur n'en fit pas paraître davantage; — *Novum Testamentum syriacè, cum versione latina* (dans la *Bible polyglotte* d'Anvers, 1572, in-fol., t. V, et dans celle de Le Jay; Paris, 1645, in-fol.) : ce travail ne lui demanda pas moins de trois années à mener à fin; — *Grammatica Chaldaica et Dictionarium Syro-Chaldaicum* (ibid., t. VI); — *D. Severi, Alexandrini quondam patriarchæ, de Ritibus baptismi et sacræ synaxis apud Syros christianos receptis Liber, nunc primum in lucem editus*; Anvers, 1572, in-4°; — *Syriacæ Linguæ prima Elementa*; ibid., 1572, in-4°; — *Confusion de la secte de Muhamed, livre premièrement composé en langue espagnole par Jehan André, jadis More et Alfaqui, depuis faict chrestien et prestre, et tourné d'italien en françois*; Paris, 1574, in-8°; — *Traité du nouveau Comete et du lieu où ils se font, trad. de l'espagnol de J. Mugnos; plus un Cantique sur ladite estoile en apparence lumineuse*; ibid., 1574, in-8°; — *Harangue de la Dignité de l'homme, trad. de Jean Pic de La Mirandole*; ibid., 1578, in-12; — *Traité de la Religion chrestienne*, trad. de Marsile Ficin; ibid., 1578; — *Discours de l'honnête Amour sur le Banquet de Platon*, trad. du même; ibid., 1578 et 1588; — *La Galliade, ou de la révolution des arts et sciences*; Paris, 1578, in-4°; poëme en cinq cercles ou chants, ainsi nommé *Galliade* parce que les arts et les sciences, après avoir été bannis des Gaules, où ils avaient leur séjour, y sont enfin revenus; — *Hymnes ecclésiastiques, Cantiques spirituels et autres mélanges poétiques*; ibid., 1578 et 1582, in-16 : la plupart de ces pièces sont traduites du latin; — *L'Harmonie du Monde*, divisée en trois cantiques, trad. de François Georges, Vénitien; ibid., 1578, in-fol.; — *Les trois Livres de la Vie, avec une Apologie pour la Médecine et l'Astrologie*, trad. de Marsile Ficin; ibid., 1581, in-8°; — *De la Nature des Dieux*, trad. de Cicéron; ibid., 1581, in-4°; — *Divers Mélanges poétiques*; ibid., 1582, in-16; — *Novum J.-C. Testamentum, syriace litteris hebraicis, cum versione latina interlineari*; ibid., 1584, in-4° : cette traduction, dédiée à Henri III, contient au bas des pages la Vulgate et la version grecque. On attribue encore à Guy de La Boderie la traduction du poëme de Sannazar, *L'Enfantement de la Vierge*; — de plusieurs écrits de saint Grégoire de Nazianze; — ainsi qu'une pièce en vers burlesques intitulée : *L'Anti-Chopin*.

H. DE LA F.

Nicéron, *Mémoires*, XXXVIII. — Goujet, *Biblioth. Française*, VI et XIII. — Huet, *De claris Interpretibus*. — Colomiès, *Gallia Orientalis*. — Baillet, *Jugem. des Savants*, II. — A. Thevet, *Cosmographie*, liv. XV, c. 22. — Colletet, *Vies des Poëtes françois* (ms.). — Brunet, *Manuel du Libraire*.

LE FÈVRE DE LA BODERIE (*Nicolas*), frère du précédent, s'appliqua également aux langues orientales, travailla à l'édition de la *Bible polyglotte*, et fut employé utilement en Italie par Henri III sous le maréchal de Bellegarde. Catherine de Médicis lui fit épouser la fille de son premier maître d'hôtel. On a de lui : *L'Heptaple, ou histoire des sept jours de la création*, trad. de Pic de La Mirandole; Paris, 1578, in-fol.; impr. avec l'*Harmonie du Monde* de son frère; — *Ad nobiliores linguas communi methodo componendas Isagoge*; ibid., 1588, in-4°; — *Fantaisie sur le tombeau de Pierre Le Fèvre de La Boderie*, pièce de vers insérée dans les *Mélanges poétiques* de son frère.

H. DE LA F.

Nicéron, *Mémoires*, XXXVIII. — Arias Montanus, *Præface de la Bible polyglotte*.

LEFÈVRE (*Nicolas*), chimiste français, mort en 1674. Il fit ses études à l'université de Sedan, et fut choisi par Vallot, premier médecin de Louis XIV, pour remplir la place de démonstrateur de chimie au Jardin du Roi à Paris. Sa réputation lui valut d'être appelé, en 1664, en Angleterre par Charles II, qui lui confia la direction d'un laboratoire établi dans le palais Saint-James. Fixé à Londres, Lefèvre devint membre de la Société royale. Lefèvre définissait la chimie « la science de la nature même ». L'expérience seule avait pour lui de l'autorité. Dumoustier considérait Lefèvre comme un philosophe naturaliste, qui « pénètre jusques dans la nature des estres, dont il sçait développer toutes les propriétés par un raisonnement juste et solide. On peut dire qu'on lui a l'obligation d'avoir, un des premiers, réformé, rectifié et mis dans un meilleur ordre toute la pharmacie ». Selon M. Dumas, le traité de chimie de Lefèvre « n'est pas, comme la plu-

part de ceux qu'on a publiés vers la même époque, un ramassis confus de recettes; l'auteur chercha soigneusement, au contraire, à se rendre compte des phénomènes qu'il décrit avec ordre, méthode et clarté ». Lefèvre était un chimiste habile, et dans son ouvrage il décrit les opérations avec exactitude, explique leurs résultats, indique les moyens de reconnaître la fraude dans les opérations pharmaceutiques. Ce livre, intitulé : *Chymie théorique et pratique*, Paris, 1660, 1669, 1674, 2 vol. in-12; Leyde, 1699, 2 vol. in-12, a été traduit en anglais, en allemand et en latin. Lenglet-Dufresnoy en a donné une édition considérablement augmentée par Dumoustier, sous ce titre : *Cours de Chymie pour servir d'introduction à cette science*; Paris, 1751, 5 vol. in-12, avec fig. Nicolas Lefèvre a en outre publié *La Religion du Médecin*; La Haye, 1688, in-12 : traduction d'un ouvrage anglais de T. Browne. L. L—t.

Orfila, dans la *Biographie Médicale*. — Dumas, *Leçons sur la Philosophie chimique*. — Haag, *La France Protestante*. — F. Hoefer, *Hist. de la Chimie*, t. II.

LEFÈVRE (*Roland*), peintre français, né en Anjou, vers 1605, mort en Angleterre, en 1677. Il était bon portraitiste, et excellait à faire les *charges*. Il séjourna longtemps à Venise et à Paris, et mourut en Angleterre. A. de L.

Pilkington, *Dictionary of Painters*. — Chaudon et Delandine, *Dictionnaire Historique*.

LEFÈVRE DE LÉZEAU (*Nicolas*), historien français, né vers 1580, mort en 1680. Il était conseiller d'État. Il a laissé en manuscrit quelques ouvrages historiques importants, dont plusieurs se trouvent à la Bibliothèque impériale ou à la bibliothèque Sainte-Geneviève; savoir : *Histoire de la naissance et du progrès de l'Hérésie en France*; — *De la Religion catholique en France pendant la Ligue*; — *Vie de Jean de Morvilliers*; — *Histoire de Jean de Marillac, garde des sceaux*; — *Recueil de diverses pièces concernant les conseils du roi*. J. V.

Lelong, *Biblioth. Hist. de la France*.

LEFÈVRE (*Jacques*), historien français, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Il était prévôt et théologal d'Arras. On a de lui : *Les plus curieux endroits de l'histoire, ou les sages et généreuses reparties*; 1690, in-12; — *Éloge de Louis le Grand*, prononcé le 5 septembre, *jour* (anniversaire) *de sa naissance, dans la paroisse royale de Saint-Germain-en-Laye*; Paris, 1692; — *Anciens Mémoires du quatorzième siècle, depuis peu découverts, où l'on apprend les aventures les plus surprenantes et les plus curieuses de la vie de Bertrand Duguesclin, traduits nouvellement*; Douai, 1692, in-4° : ces mémoires sont en grande partie les manuscrits dont Claude Ménard et du Chastelet s'étaient servis pour rédiger leur histoire de Duguesclin. Lefèvre ne les a pas traduits, mais il en a rajeuni le style, il y a ajouté des réflexions oiseuses et des anecdotes peu authentiques. Le travail de Lefèvre est devenu rare et recherché des curieux; il a été reproduit, avec des retranchements et des additions dans les tomes III, IV et V de la *Collection des Mémoires particuliers relatifs à l'Histoire de France*, publiée par Boucher et Dussieux. L. V.

Lelong, *Biblioth. Hist. de la France*.

LEFÈVRE (*Jean*), astronome français, né à Lisieux, vers le milieu du dix-septième siècle, mort en 1706, était fils d'un tisserand. Il exerça d'abord la profession paternelle; mais la lecture de quelques livres d'astronomie lui fit bientôt abandonner la navette pour le calcul des éclipses. Lefèvre fut recommandé à Picard, qui le fit venir à Paris, pour l'aider dans le travail de la *Connaissance des Temps*. En 1682, il accompagna La Hire dans son voyage de Provence, et, l'année suivante, il l'aida dans la construction de sa méridienne. Ses protecteurs le firent entrer à l'Académie des Sciences. Lefèvre n'a publié que des *Éphémérides* pour les années 1684 à 1685, et la *Connaissance des Temps*, de 1685 à 1701. Le privilége de ce dernier ouvrage lui fut retiré parce que, dans la préface du volume de 1701, il avait injurié les deux La Hire, ses confrères à l'Académie. La même cause faillit le faire exclure de ce corps : ayant ... Lefèvre déclara qu'il se soumettrait à tout plutôt que de renoncer à l'Académie. Cependant on ... dans les registres que Lefèvre, ayant manqué plusieurs séances, fut rayé sous prétexte du règlement, qui exige l'assiduité. « Ce fut, dit Lalande, une perte pour l'astronomie. Il calculait mieux les éclipses que La Hire, parce qu'il employait la période de dix-neuf ans, après lui peut-être de Römer. Cela donna de l'humeur à La Hire, qui causa du désagrément à Lefèvre. Celui-ci s'en vengea maladroitement, et il fut victime du crédit de La Hire. » E. Merlieux.

Delambre, *Hist. de l'Astronomie moderne*, t. II.

LEFÈVRE (*Jacques*), controversiste français, né à Lisieux, au milieu du dix-septième siècle, mort à Paris, le 1er juillet 1716. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il devint archidiacre de sa ville natale, et grand-vicaire de l'archevêque de Bourges. Reçu docteur en Sorbonne en 1674, une vive polémique, qu'il soutint la même année contre le père Maimbourg, lui valut une détention à la Bastille, ce qui l'a fait appeler *Lefèvre de la Bastille*. Ses principaux ouvrages sont : *Entretiens d'Eudoxe et d'Euchariste sur les histoires de l'arianisme et des iconoclastes du père Maimbourg*; Paris, 1674, in-4°; Cologne, 1674, in-12 : le premier de ces entretiens, condamné par sentence du Châtelet, fut lacéré et brûlé, l'auteur fut emprisonné; une autre édition, sans date, in-12, est augmentée d'un *Avertissement* et d'une *Lettre apologétique*; — *Motifs invincibles pour convaincre ceux de la religion prétendue réformée*; Paris, 1682, in-12 : cet ouvrage occasionna une polémique entre l'auteur

et Arnauld; — *Nouvelle conférence avec un ministre touchant les causes de la séparation des protestants*; Paris, 1685, in-12; — *Instructions pour confirmer les nouveaux convertis dans la foi de l'Église*; Paris, 1686, in-12; — *Recueil de tout ce qui s'est fait pour et contre les protestants en France*; Paris, 1686; — *Lettres d'un docteur sur ce qui se passe dans les assemblées de la faculté de théologie de Paris*; Cologne, 1700, in-12 : ces lettres parurent anonymes lorsque les *Mémoires sur la Chine* du jésuite Lecomte furent déférés à la faculté de théologie. La dernière, intitulée *Anti-Journal historique des assemblées tenues en Sorbonne*, est une réplique à un écrit anonyme publié par le jésuite Lallemant pour la défense de son confrère et intitulé *Journal historique des assemblées tenues en Sorbonne*. Lefèvre composa encore des *Animadversions sur l'histoire ecclésiastique du père Noel Alexandre, dominicain*; un premier volume était imprimé à Rouen, anonyme et sans date (vers 1680), in-8°, lorsqu'il fut saisi et détruit; il n'en échappa que deux exemplaires. Lefèvre a publié une édition augmentée de l'ouvrage de Magri ayant pour titre : *Antilogiæ, seu contradictiones apparentes Sacræ Scripturæ*; Paris, 1685, in-12, qu'il dédia à l'archevêque de Paris, François de Harlay. On croit que Lefèvre coopéra à la rédaction des *Hexaples, ou les six colonnes sur la constitution Unigenitus*, en faveur du père Quesnel; Amsterdam, 1714, in-4°. J. V.

Archimbaud, *Pièces fugitives*, t. Ier, p. 104, des *Nouvelles Littér.* — Moréri, *Grand Dict. Hist.*

LEFÈVRE, ou LEFEBVRE (Le P. *François-Antoine*), poëte latin moderne, connu sous le nom latinisé de *Faber*, né vers 1670, mort en 1737. Il entra dans la Compagnie de Jésus, et professa au collége Louis-le-Grand. On a de lui trois petits poëmes didactiques, où il exprime avec assez d'élégance et d'exactitude des particularités de physique et d'histoire naturelle. Voici les titres de ses ouvrages : *Commercium in Parnasso receptum*; Paris, 1703, in-12; — *Astrum*; Paris, 1703, in-12; — *Terræ Motus*; Paris, 1704, in-12; — *Musica*; Paris, 1704, in-12. Les trois poëmes didactiques du P. Lefèvre ont été insérés dans le recueil des *Poemata didascalica* de d'Olivet, t. I. Z.

Quérard, *La France Littéraire*.

LEFÈVRE DE LA PLANCHE (*N.*), jurisconsulte français, né dans la seconde moitié du dix-septième siècle, mort en 1738. En 1700 il devint avocat du roi à la chambre du domaine et conseiller au bureau des finances et à la chambre des domaines. On a de lui : *Mémoires sur les Matières domaniales, ou traité du domaine*; Paris, 1764-1765, 3 vol. in-4°, avec des notes de l'éditeur Lorri. E. G.

Chaudon, *Dict. Hist.*

LEFÈVRE (***), architecte et ingénieur français, né à Orléans, vers 1695. Il a bâti dans sa ville natale l'église des Petits-Carmes, et à Paris l'hôtel de Senneterre. Il avait trouvé le moyen de fabriquer des ancres avec plusieurs verges de fer battues ensemble. Une ancre ainsi confectionnée ne se casse, dit-on, jamais. A. DE L.

Ch. Brainne, *Les Hommes illustres de l'Orléanais*, t. I, p. 172.

LEFÈVRE (*Armand-François*), prélat français de Noélène, cinquième vicaire apostolique de la Cochinchine, succéda en 1743 à Alexandre de Alexandris, évêque de Nabuce, et mourut au Camboge, le 27 mars 1760. Né à Calais, il partit de France en 1737, et travailla d'abord dans la mission de Siam. Sacré évêque en 1743, il se rendit, l'année suivante en Cochinchine. En 1750, sous le règne de Vo-Vuong, une violente persécution contre la religion chrétienne éclata dans ce royaume. Lefèvre et tous les missionnaires furent chassés. Le prélat se retira à Macao, attendant que la Providence lui ouvrît les portes de sa mission. En 1752, Édme Bennetat, évêque d'Eucarpie, son coadjuteur, rentra en Cochinchine avec des présents que Dupleix, gouverneur de Pondichéry et des colonies françaises de l'Inde, envoyait au roi Vo-Vuong. Bien accueilli par ce prince, Bennetat eut la liberté de rester avec un missionnaire. Une nouvelle persécution les contraignit de partir l'année suivante. Lefèvre, désespérant de rentrer jamais dans son vicariat, choisit un nouveau théâtre pour exercer son zèle apostolique. Vers 1755 il passa dans le Camboge, où il mourut. Il nous reste de ce prélat des lettres publiées dans le recueil des *Lettres édifiantes*. F.-X. TESSIER.

Documents inédits. — *Nouvelles Lettres édifiantes*, t. VI. — De Montezon et Estrée, *Mission de la Cochinchine et du Tonkin*; Paris, 1858, in-12.

LEFÈVRE (*Antoine-Martial*), écrivain religieux, archéologue et historien français, vivait au milieu du dix-huitième siècle. Il était bachelier en théologie et prêtre du diocèse de Paris. On a de lui : *Calendrier historique de l'Église de Paris*; 1747, in-12 : livre qui contient l'origine des paroisses, abbayes, monastères, etc.; les conciles tenus à Paris; la liste des évêques, archevêques, doyens et abbés du diocèse, etc.; — *Calendrier historique de l'Université de Paris*; 1755, in-24; — *Calendrier historique de la sainte Vierge*, in-12; — *Description des Curiosités des Églises de Paris et des environs*; Paris, 1759, in-12; — *Les Muses en France, ou histoire chronologique de l'origine, des progrès et de l'établissement des belles-lettres, des sciences et des beaux-arts dans la France, contenant la fondation des universités, colléges, académies, etc.; et des personnes qui s'y sont le plus distinguées*; Paris, 1750, in-16; réimprimé sous ce titre : *La nouvelle Athènes, Paris, le séjour des Muses*, avec une seconde partie contenant la *Bibliographie des auteurs ecclésiastiques et des livres les plus rares*; Paris, 1759, in-12. J. V.

Lelong, *Biblioth. Hist. de la France.* — Quérard, *La France Littér.*

LEFÈVRE (*André*), littérateur français, né à Troyes, en 1717, mort à Paris, le 25 février 1768. Il étudia d'abord la jurisprudence, et se fit recevoir avocat. Il cultiva aussi la poésie. Un de ses parents, Lefèvre, devenu aveugle, l'appela près de lui, et en fit son secrétaire. Enfin, il accepta l'emploi de précepteur auprès de quelques fils de famille. « Sérieux, froid, compassé dès l'enfance, selon Grosley, il était pénétré de tous les principes de droiture, de probité, d'intégrité, de vertu, que l'on admire chez les anciens philosophes ; principes héréditaires et fortifiés par la lecture et la méditation. En un mot, il étoit tel qu'il s'est peint lui-même, à son insçu dans l'article *Gouverneur* qu'il a fourni à l'*Encyclopédie.* » On a de lui : *Mémoires de l'Académie des Sciences nouvellement établie à Troyes en Champagne*; Liége, 1744, in-8°; Troyes, 1756, 2 parties in-12; Paris, 1768, in-12 : qu'on attribue aussi à Grosley, qui l'aida dans ce travail ingénieux mais trivial; — *Lettre sur les Mémoires de l'Académie de Troyes;* Amsterdam (Paris), 1755 (1765), in-12 : suivant l'abbé Goujet, on n'a tiré qu'une douzaine d'exémplaires de cette *lettre;* Grosley y répondit par sa *Lettre à M. Desm.*** I. D. M. D. L.* (Desmarest, inspecteur des manufactures de Lyon), datée de Troyes, le 2 mai 1768, in-12; — *Lettre à M**** (Trasse) *pour servir de réponse à ses observations;* in-4°. On attribue à André Lefèvre : *Le Pot-Pourri, ouvrage nouveau de ces dames et de ces messieurs;* Amsterdam, 1748, in-12, que quelques bibliographes donnent au comte de Caylus; — *Dialogue entre un curé et son filleul;* La Haye, 1767, in-12; satire dirigée contre Grosley, attribuée aussi à Montroger.

J. V.

Goujet, Suppl.. au *Grand Dict. Histor*, de Moréri. — Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel Historique, Critique et Bibliogr.*

LEFÈVRE DE BEAUVRAY (*Pierre*), littérateur français, né à Paris, le 14 novembre 1724, mort dans la même ville, à la fin du dix-huitième siècle. Devenu aveugle de bonne heure, il chercha des consolations dans la culture des lettres. On a de lui : *Épître à Fontenelle;* 1743; — *Ode sur la bataille de Laufeld et la prise de Berg-op-Zoom;* 1747; — *Singularités diverses en prose et en vers;* 1753, in-12; — *Paradoxes métaphysiques sur les principes des actions humaines*, traduit de l'anglais de Collins; 1754, in-12 : cette traduction a été insérée par Naigeon dans l'article *Collins* du *Dictionnaire de Philosophie* de l'*Encyclopédie méthodique;* — *Éloge funèbre de Montesquieu*, en vers; 1755; inséré par extrait dans le *Journal de Verdun* d'octobre 1755; — *Adresse à la nation anglaise sur la guerre présente, par un citoyen;* 1757; — *Vœux patriotiques à la France;* 1762; — *Le Monde pacifié*, poëme; 1763; — *Histoire de miss Honora, ou le vice dupe de lui-même*, imité de l'anglais, 1766, in-12 : Lefèvre avait dicté ce roman à l'abbé Iraillh, et lui avait donné le manuscrit; apprenant que l'abbé s'attribuait cet ouvrage, Lefèvre écrivit au rédacteur de l'*Année Littéraire*, en 1766, pour déclarer qu'après avoir abandonné le profit de ce travail à l'éditeur, il lui en cède la gloire; — *Dictionnaire Social et Patriotique, ou précis des connaissances relatives à l'économie morale, civile et politique;* 1769, in-8° : ouvrage reproduit sous ce titre : *Dictionnaire de recherches historiques et philosophiques;* 1774; — *Récréation philosophique d'un aveugle*, in-8°. Lefèvre de Beauvray est en outre l'auteur de l'*Éloge de Lefèvre de Saint-Marc*, inséré au sixième volume de l'*Abrégé chronologique de l'histoire d'Italie.*

J. V.

Quérard, *La France Littéraire.*

LEFÈVRE (*Pierre-François-Alexandre*), poëte et auteur dramatique français, né à Paris, le 29 septembre 1741, mort à La Flèche, le 9 mars 1813. Il se livra d'abord à la peinture, qu'il abandonna bientôt pour se consacrer aux lettres. Sa première production fut une tragédie de *Cosroès*, sujet déjà traité par Rotrou : cette pièce obtint douze représentations; — *Florinde*, qui la suivit, fut jouée le 10 novembre 1770, et n'eut qu'une seule représentation; — *Zuma*, tragédie en cinq actes, représentée devant la cour, à Fontainebleau, en octobre 1776, eut d'abord peu de succès. Jouée à Paris, le 22 janvier 1777, elle y réussit d'une manière éclatante, grâce à quelques beautés de détails et surtout à la jeunesse de l'auteur. Le duc d'Orléans, qui s'intéressait à Lefèvre, lui donna à cette occasion une pension de douze cents livres, et comme son protégé lui demandait si cette grâce l'engageait à remplir quelques fonctions, il lui répondit avec bonté : « Cela ne vous engage à rien qu'à travailler de « plus en plus pour votre gloire. » — *Élisabeth de France*, ou plutôt *Don Carlos*, tragédie reçue en 1771, devait être jouée en 1783; la représentation, sur la demande du comte d'Aranda, ambassadeur d'Espagne, fut défendue. Le duc d'Orléans, toujours bienveillant pour l'auteur, la fit représenter sur son théâtre de la Chaussée-d'Antin, par les acteurs de la Comédie-Française, en présence d'une assemblée brillante où avait été convoquée toute l'Académie Française.

Lefèvre avait succédé à Saurin et à Collé comme secrétaire ordinaire du duc d'Orléans. Après la mort de ce prince (1785), il ne voulut pas faire partie de la maison de son fils, et préféra vivre dans la retraite. Il y composa une nouvelle tragédie : *Hercule au mont Œta* (non imprimée), imitée des *Trachiniennes* de Sophocle, et qui n'eut aucun succès. Ruiné par les événements de la révolution, il traversa cette période agitée dans une profonde obscurité,

et se livrant exclusivement à l'éducation de son fils. En 1804 il accepta une place de professeur de belles-lettres au Prytanée militaire de La Flèche. Lefèvre, parvenu à la vieillesse, se fit un point d'honneur d'abjurer les erreurs qu'il avait puisées dans la philosophie du dix-huitième siècle, et manifesta les sentiments les plus religieux.

Outre les ouvrages cités, Lefèvre a laissé des poésies fugitives, la plupart inédites, parmi lesquelles une des plus remarquables, dit Petitot, à qui nous empruntons ce renseignement, est une *Épître à Mme de Maintenon*. Il avait aussi composé un poëme intitulé : *Stockholm délivrée*, qui n'a jamais vu le jour. Enfin, il a publié, sous le voile de l'anonyme : *Boutade sur l'Ode*; Paris, 1806, in-8°. Ed. DE MANNE.

La Harpe, *Correspondance Littéraire*. — Voltaire, *Corresp.* — Petitot, *Notice* placée en tête du *Répertoire du Théâtre-Français*.

LEFÈVRE-GINEAU (*Louis*), physicien français, né le 27 mars 1751, à Authe, village des Ardennes, mort à Paris, le 3 février 1829. Ses parents étant sans fortune, il fut élevé par un oncle, curé d'Étrepigny (Ardennes), et il alla terminer ses études à Reims. Il vint ensuite à Paris, où l'évêque de Pamiers le recommanda au baron de Breteuil, qui le plaça auprès de ses enfants comme professeur de mathématiques. Cette position lui laissait assez de liberté pour qu'il pût suivre les cours du Collége royal et de l'École des Ponts et Chaussées. Lefèvre-Gineau fut d'abord attaché à la Bibliothèque royale, et en 1788 son protecteur, le baron de Breteuil, lui fit obtenir la chaire de physique expérimentale, qui venait d'être créée au Collége de France. Le nouveau professeur ouvrit son cours, le 10 novembre 1788, par une savante exposition des principes de la physique et de la chimie modernes, et, afin qu'il n'y eût pas de réplique possible, il exécuta la synthèse de l'eau en opérant sur des volumes d'oxygène et d'hydrogène bien plus considérables que ceux qu'avait employés Lavoisier; il forma ainsi expérimentalement plus d'un kilogramme d'eau.

Lorsque la révolution éclata, Lefèvre-Gineau, chargé d'une mission administrative, se livra à des spéculations commerciales qui assurèrent sa fortune. Il fit ensuite partie de la commission internationale chargée de l'établissement du système décimal. Peu de temps après la formation de l'Institut, il fut appelé par l'élection à faire partie de la section de physique, et devint bientôt l'un des quatre inspecteurs généraux de l'université. En 1807 il sollicita et obtint le mandat de membre du corps législatif. Renommé en 1813, il adhéra, en 1814, à la déchéance de Napoléon; réélu en 1820, il siégea à la chambre des députés jusqu'en 1823, et il vota constamment avec l'opposition. Aussi, en 1824, fut-il rayé de la liste des professeurs du Collége de France, sans que cependant le ministère osât lui retirer son traitement. Lefèvre-Gineau n'a publié aucun ouvrage. Le tome XXXIII du *Journal de Physique* a reproduit la leçon d'ouverture dont nous avons parlé. On trouve quelques notes scientifiques dues à sa plume, à la suite du poëme de Delille, *Les trois Règnes de la Nature*. E. MERLIEUX.

Ch. Dupin, *Discours prononcé aux funérailles de Lefèvre-Gineau* (1829).

LEFÈVRE (*Robert*), peintre français, né à Bayeux (Normandie), en 1756, mort le 3 octobre 1830. Dès son enfance il montra du goût pour le dessin. Son père le plaça néanmoins chez un procureur, où il *illustrait* les rôles de plaideurs suppliants ou désespérés. Aussi sobre qu'économe, il parvint à amasser une petite somme, et à dix-huit ans il vint à pied à Paris, pour admirer les chefs-d'œuvre d'art dont il avait lu quelque description. Revenu à Caen, il reçut des leçons de dessin d'un peintre médiocre, et parvint à se suffire en faisant quelques portraits et des peintures de décoration. C'est ainsi qu'il décora deux appartements du château d'Airel, près de Saint-Lô. Ce travail lui donna le moyen de revenir à Paris en 1784. Regnault l'admit dans son atelier. « Je vous apprendrai à dessiner, lui dit-il en regardant ses études; mais non pas à peindre, car votre coloris est celui de la nature, dont vous paraissez être l'élève. » Lefèvre produisit alors quelques tableaux d'histoire, qui manquent d'énergie, mais dans lesquels on remarque un faire agréable. Il exposa les *Callypiges grecques*, *L'Amour aiguisant ses flèches*, et *Vénus désarmant l'Amour*. Ayant obtenu peu d'éloges, il se livra tout entier à la peinture du portrait, où il excella bien vite. Quelques études d'après van Dyck réussirent complétement, et Lefèvre eut un grand nombre de portraits à faire. On remarqua surtout ceux du peintre Guérin, en 1804, de Napoléon sur son trône, en 1806, de Madame Lætitia, en 1808, celui de la princesse Borghèse, en pied, pour la galerie de Saint-Cloud, ceux du général Le Brun, du sénateur Lecouteulx de Canteleu, et du baron Denon. Ses portraits de Napoléon et de Joséphine avaient eu une si grande vogue que vingt-sept copies lui en furent demandées par les corps constitués, les princes, les grands dignitaires, les cours impériales et les villes. Lorsque Pie VII vint à Paris, en 1805, pour sacrer l'empereur, Lefèvre fit son portrait bien ressemblant en six heures. En 1812, il peignit en pied Marie-Louise. Sous la restauration, la vogue de Robert Lefèvre ne diminua pas; il exposa les portraits du marquis de Lescure et de la comtesse d'Osmond. Un tableau d'*Héloïse et d'Abélard* fut très-goûté, et augmenta sa réputation. Il exposa encore le portrait en pied de Malherbe, exécuté pour la ville de Caen. Ensuite il fit le portrait de la duchesse d'Angoulême, celui de Louis XVIII en pied, et Louis XVIII assis sur son trône, pour la chambre des pairs, ce qui lui valut le titre de peintre du cabinet du

roi. Charles X se fit aussi peindre par Lefèvre. Chargé d'exécuter un tableau d'histoire pour la galerie de Compiègne, Lefèvre fit *Phocion prêt à boire la ciguë*; on trouva que ce tableau manquait d'élévation. Lefèvre peignait pour les missionnaires du Mont-Valérien un *Calvaire* qui fut exposé en 1827; cette toile se faisait remarquer par une couleur fraîche dans les carnations et forte dans les autres parties; mais la composition semblait empruntée à un tableau de Van Dyck. Au lieu du prix convenu, Lefèvre dut accepter en payement une place dans le cimetière de la mission, honneur alors très-recherché. Son dernier ouvrage fut l'*Apothéose de saint Louis*, pour la cathédrale de La Rochelle. La révolution de Juillet ayant enlevé à Lefèvre les avantages qu'il tenait du gouvernement de Charles X, il mit fin à ses jours, dans un accès d'aliénation mentale. L. L—T.

Alexandre Lenoir, dans le *Dict. de la Convers.*

LEFÈVRE-DEUMIER (*Jules*), littérateur français, né vers 1804, mort à Paris, le 13 décembre 1857. Il débuta dans la littérature par quelques volumes de poésies en 1823 : il s'appelait alors seulement *Jules Lefèvre*. « Il se croyait lui-même élève de Soumet, dit M. Édouard Thierry; et s'il l'était, c'était moins par affinité de talent que par sympathie personnelle, car leurs talents ne se rapprochaient guère qu'en un point, celui qui les fait tous les deux poëtes penseurs et poëtes philosophes. Même instinct des grandes compositions didactiques, même tour épique dans la pensée; mais à l'exécution le vers de Jules Lefèvre est plus fort et moins brillant que celui de Soumet, moins retentissant et plus robuste. Soumet a l'éloquence de la terre natale; il est improvisateur, il s'amuse, il s'éblouit de l'éclat de ses mots; il a l'apparence de l'idée plutôt que l'idée même. Jules Lefèvre est patient; il n'improvise pas, il écrit. Il fait son vers avec sa plume comme avec un outil qui lime et qui grave. Il ne le trouve jamais assez travaillé. Il le reprend, il le remet sur le tour; il ne se permet pas d'être poëte pour ne dire que des choses simples et naturelles, il veut en dire d'ingénieuses, de cherchées, de savantes. » Il avait commencé de bonne heure un poëme de *L'Univers*, dont il a publié des extraits. Son poëme du *Clocher de Saint-Marc* fit quelque bruit, souleva des rumeurs; puis l'auteur tomba dans l'oubli. En revenant d'un voyage après la révolution de Juillet, Jules Lefèvre voulut aller au secours de la Pologne; ses études avaient été rapides : en trois mois il fut reçu officier de santé, et partit pour Varsovie. En Pologne il se fit soldat, reçut deux blessures, gagna la croix du mérite, et revint après avoir été prisonnier en Autriche, où il avait contracté le typhus. De retour il publia de nouveaux ouvrages, qui ne fixèrent pas encore l'attention sur lui. Un oncle lui avait laissé de la fortune; il joignit le nom de son oncle au sien. Plusieurs de ses livres sont écrits en prose. Selon M. Édouard Thierry, sa prose « est charmante et amenée à perfection, fine et piquante, avec un tour de bonhomie et de malice ». Après la révolution de Février, il se rangea parmi les partisans les plus dévoués du prince Louis-Napoléon. En 1849 il obtint la place de bibliothécaire particulier du président de la république et en 1852 le titre de bibliothécaire de l'Élysée et des Tuileries. Membre du comité de la langue, de l'histoire et des arts de la France à sa réorganisation, il obtint la croix d'Honneur en 1855. On a de lui : *Le Parricide*, *poëme*, *suivi d'autres poésies*; Paris, 1823, in-8°; — *Le Clocher de Saint-Marc*, *poëme*, *suivi d'une ode sur la mort de Bonaparte et de divers fragments*; Paris, 1825, in-8°; — *Sur la Mort du général Foy*, *député français*; Paris, 1825, in-8°; — *Confidences*, poésies; Paris, 1833, in-8°; — *Sir Lionel d'Arquenay*; Paris, 1834, 2 vol. in-8°; — *Les quatre-vingt-six Départements de la France et ses colonies*; Reims, 1835, in-18; — *La Résurrection de Versailles*, poëme lyrique; Paris, 1837, in-8°; — *Les Martyrs d'Arezzo*; Paris, 1839, 2 vol. in-8°; — *Œuvres d'un désœuvré. Les Vespres de l'abbaye du Val*; Paris, 1842, 2 vol. in-8°; 1844-1845, 2 vol. grand in-8°; — *Lettre à Louis-Napoléon Bonaparte*, 12 décembre 1848; Paris, 1848, in-8°; — *Oui ou Non? Projet d'organisation morale et pratique du droit à l'assistance par l'association fraternelle entre tous les Français* (avec M. Mansion); Paris, 1849, in-8°; — *Célébrités d'autrefois*; Paris, 1851, in-18; — *Œhlenschlæger, le poëte national du Danemark*; Paris, 1854, in-8°; — *Études biographiques et littéraires sur quelques célébrités étrangères*; Paris, 1855, in-18; — *Le Livre du Promeneur*; Paris, 1855, in-18; — *Victoria Colonna*; Paris, 1856, in-18; — *A la reine Victoria !* Paris, 1856, in-8°; — *Le Couvre-feu, dernières poésies*; Paris, 1857, in-8°. Jules Lefèvre a travaillé au texte de la *Galerie d'Orléans*.

Sa femme, *Marie-Louise* Roulleaux-Dugage, est née à Argentan (Orne), vers 1820. Portée par goût vers la sculpture, elle exposa, en 1850, *Jeune Pâtre de l'île de Procida*; — en 1852, *Le Prince président*, buste; — en 1853, *M. Sibour*; — en 1855, *Portrait du fils de l'auteur*; — en 1857, *Matrone romaine*; — *Virgile enfant*; — *Le général Paixhans*, bustes. Elle a obtenu une médaille de troisième classe en 1853, et une mention honorable en 1855. Son ouvrage le plus remarquable est sa statue de *L'Impératrice agenouillée*. Mme Lefèvre-Deumier a coopéré à la fin de 1855 au journal intitulé *Le Travail universel*. L. L—T.

Sainte-Beuve, *Critiques et portraits littéraires*, t. II, p. 299. — Quérard, *La France Littéraire*. — Bourquelot et Maury, *La Littér. Franç. contemp.* — Anatole de Laforge, *Notice* dans *Le Siècle* du 16 décembre 1857. — Ed. Thierry, dans *Le Moniteur* du 2 février 1858. — *Journal de la Librairie*, 1858, chronique, p. 51. — Vape-

reau, *Dict. univ. des Contemp.* — *Livrets des Salons*, 1800-1831.

LEFÈVRE (*Jean-Jacques*), libraire français, né à Neufchâteau, en 1779, mort d'apoplexie, le 5 janvier 1858. Il entra en 1786 comme apprenti dans l'imprimerie de Didot le jeune; en 1791 il quitta l'imprimerie pour entrer dans une librairie. En 1795 il s'engagea dans l'artillerie de marine, où il parvint au grade de sergent major. Il employait les loisirs que lui laissait son service à compléter son éducation, et plaçait les économies qu'il pouvait faire sur sa solde en achats de livres. Revenu à Paris après plusieurs campagnes, en 1803, il se fit éditeur. « Il aimait trop les bons et beaux livres, dit un de ses biographes, pour en publier d'autres que ceux dont le temps a consacré le mérite, et qui, sous le nom de *classiques*, sont la base et la gloire de toute littérature. Dans le cours de sa carrière commerciale, il a mis en circulation plusieurs millions de volumes grecs, latins, italiens, espagnols, anglais et français, et il est aujourd'hui peu de ces volumes qui n'aient tout au moins conservé leur valeur primitive, lorsqu'elle n'a pas doublé. » En collationnant et en étudiant les textes d'une édition nouvelle qu'il se proposait de donner du *Discours sur l'histoire universelle* de Bossuet, Lefèvre reconnut qu'il devait s'y trouver une lacune : toutes les éditions depuis un siècle se ressemblaient pourtant; enfin il découvrit que l'éditeur de 1721 avait supprimé un chapitre, le vingt-neuvième. Depuis un demi-siècle, on réimprimait servilement une édition du *Gil Blas*, de Lesage, donnée en 1740 : on la croyait la dernière revue par l'auteur, que Ladvocat faisait faussement mourir en 1741. Lefèvre reconnut que Lesage avait encore revu avant sa mort l'édition de 1747; qu'il l'avait modifiée et augmentée de chapitres importants. Les grandes éditions de Lefèvre se distinguent par la pureté et la correction du texte, le soin de l'impression, toujours de bon goût et d'une belle simplicité. On cite surtout ses éditions de *Racine*, de *Corneille*, de *Molière*, de *Massillon*, de *Cicéron*. La collection des classiques français en soixante-treize volumes, publiée par Lefèvre sous la restauration et imprimée par Jules Didot, restera comme un monument de la librairie française. « Lefèvre n'était pas seulement libraire, dit M. Daremberg, il ne publiait pas seulement des livres pour les vendre, il les publiait par amour pour les livres eux-mêmes; il savait par cœur tous nos auteurs classiques; plus d'une note anonyme de ses éditions témoigne d'une intelligence délicate des beautés et des difficultés de nos grands écrivains du dix-septième et du dix-huitième siècle. » L'état d'éditeur ne conduisit pas Lefèvre à la fortune d'une manière permanente. Le flot toujours croissant des livres à bon marché fit oublier ses splendides volumes; lui-même fit quelques petites éditions moins pures, mais encore de bon goût. La révolution de 1830 dérangea sa position, celle de février 1848 acheva de le ruiner. Il n'abandonna pas cependant le travail : il préparait en dernier lieu la copie d'une première édition complète et exacte des *Œuvres de P. Corneille*, et aussi une édition des *Œuvres de Boileau*. « Il ne me manque pour faire ces publications, disait-il philosophiquement, que de l'argent et des acheteurs. » Le jour même de sa mort, il voulut revoir les notes de son Boileau. Comme il se sentait malade, il se fit porter à son bureau; c'est là qu'il expira, au milieu de ses livres. Le Cercle de la librairie, de l'imprimerie et de la papeterie fit les frais de ses funérailles. L. L—T.

Quérard, dans le *Dict. des Contemp.* — Bouchard-Huzard, *Discours prononcé sur la tombe de M. J.-J. Lefèvre, libraire*, dans le *Journal de la Librairie*, du 23 janvier 1858, chronique, p. 15. — Daremberg, dans le *Journal des Débats*, du 7 janvier 1858.

*LEFÈVRE (*Charles* SHAW), vicomte EVERSLEY, homme politique anglais, né en 1794. Fils d'un membre du parlement, il fut élevé au collége de La Trinité à Cambridge, et se maria en 1817, à la fille d'un des propriétaires de la brasserie Whitbread, de Londres. En 1819 il fut reçu avocat, et se fit avantageusement connaître dans la discussion d'affaires civiles. Envoyé à la chambre des communes par Downton, en 1830, et par le comté d'Hampshire (nord) à partir de 1831, il fut nommé *speaker* (orateur président) en 1839, à la retraite de M. Abercromby, et en opposition à M. Goulburn. Il continua à présider la chambre des communes dans les sessions de 1841, 1847 et 1852. Membre du parti libéral, il vota pour une enquête sur la liste des pensions; il parla de la loi des céréales dans une adresse à ses commettants, mais en évitant d'émettre une opinion décidée. En quittant la présidence de la chambre des communes, en 1857, M. Shaw-Lefèvre fut élevé à la pairie sous le titre de vicomte d'Eversley d'Heckfield dans le comté de Southampton, et siége à la chambre des lords. L. LOUVET.

The Parliamentary Companion. — Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.*

*LEFÈVRE (*Désiré-Achille*), graveur français, né à Paris, en 1798. Fils de Sébastien Lefèvre, il étudia sous lui la gravure d'histoire. Il a fourni de nombreuses vignettes à des publications illustrées, et s'est livré à la lithographie. On cite de lui : *Portrait du général Foy* (1827); — *L'Empereur Napoléon*, d'après Steuben (1829); — *L'Enfant endormi*, d'après Prudhon (1831); — *J.-J. Rousseau dans sa jeunesse*; — *La bataille d'Aboukir*, d'après Gros; — *La duchesse d'Orléans et le comte de Paris*, d'après M. Winterhalter (1843); — *L'Annonciation*, d'après Murillo (1844); — *La reine Marie-Amélie* (1845). Il a obtenu une première médaille en 1831, une deuxième en 1843, et la croix d'Honneur en mai 1851.

Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.* — *Livrets des salons*, 1827-1850.

LEFÈVRE (*Louis*). *Voy.* CAUMARTIN.

LEFÈVRE. *Voy.* CHANTEREAU-LEFEVRE.

LEFÈVRE (*Anne*). *Voy.* DACIER.

LEFEVRE DE SAINT-MARC. *Voy.* SAINT-MARC.

LEFÈVRE. *Voy.* LEFÉBURE, LEFEBVRE, FABRE, FEBVRE et FÈVRE.

LEFÈVRE. *Voy.* ORMESSON.

LEFIOT (*Jean-Alban*), conventionnel français, né le 27 février 1755, à Lormes (Nivernais), mort le 15 février 1839, à Paris. Après avoir été successivement avocat au présidial et bailliage royal de Saint-Pierre-le-Moutier, bailli du prieuré, puis procureur syndic du district de la même ville, il fut, en septembre 1792, député à la Convention comme représentant de la Nièvre. Il siégea à la montagne, et vota la mort de Louis XVI. Envoyé en mission à l'armée des Pyrénées occidentales, il y connut La Tour d'Auvergne, et se lia avec lui d'une étroite amitié; pendant les loisirs du camp, ils lisaient et expliquaient ensemble les *Commentaires* de César, dont ce dernier portait toujours un exemplaire avec lui. En l'an II, Lefiot fut chargé d'organiser le gouvernement révolutionnaire dans les départements du Cher, de la Nièvre et du Loiret, et en même temps d'apaiser les troubles qui avaient éclaté sur plusieurs points par suite du défaut de subsistances. Muni de pouvoirs illimités, il les employa avec discernement et dans le sens des intérêts généraux. Au lieu de frapper les esprits de terreur, il cherchait à les ramener par la persuasion et la justice; plusieurs personnes suspectes ou compromises durent la vie à ses sentiments d'humanité (1). Plein de courage et de sang-froid, il apaisa plusieurs émeutes sans recourir à l'emploi des armes et par la seule force de sa parole. Au mois de germinal (an II), il préserva Nevers de la famine en y faisant arriver des départements limitrophes vingt mille quintaux de grains (2). A la Convention, il prit une part active aux discussions relatives à l'instruction publique. Signalé par son opposition à la marche que suivit la Convention après le 9 thermidor an II, et surtout après le 1er prairial an III, il fut mis en arrestation le 21 thermidor an III (6 août 1795), et resta près de trois mois en prison. En l'an IV, Merlin (de Douai), alors ministre de la justice, lui offrit une place de chef de division dans ses bureaux; Lefiot la résigna bientôt, et vint habiter Nevers, où il reprit sa profession d'avocat. Le 25 germinal an VI (1798) il fut élu juge au tribunal de cassation par une des fractions dans lesquelles se divisa l'assemblée électorale de la Nièvre; mais les opérations de cette fraction furent annulées. Pendant les Cent Jours, Lefiot accepta les fonctions gratuites de conseiller de préfecture. Frappé en 1816 par la loi de proscription contre les conventionnels régicides, il se rendit d'abord dans la Prusse rhénane, puis en Belgique (1818); il se fit inscrire au tableau des avocats de la cour de Liége, et rédigea pendant trois ans l'un des journaux politiques de cette ville (1). La révolution de Juillet lui permit de rentrer en France: il s'établit à Paris, reçut une pension viagère du gouvernement, et mourut peu de jours avant d'accomplir sa quatre-vingt-quatrième année. Il conserva jusqu'à sa dernière heure la mémoire sûre, l'intelligence vigoureuse, l'urbanité de manières et la sérénité d'âme qui l'avaient distingué pendant sa longue carrière. E.

Documents communiqués.

(1) Ainsi fut sauvée Mme de Berny, mère d'un conseiller à la cour royale de Paris, et qui était accusée d'avoir correspondu secrètement avec sa famille, émigrée. Lefiot pouvait l'envoyer à l'échafaud: il préféra détruire devant elle les preuves de sa culpabilité.

(2) La conduite et les sentiments de Lefiot se trouvent résumés avec énergie dans ce passage du rapport qu'il fit à la Convention sur sa mission: « Après avoir comparé mes opérations avec les décrets existants, les moyens que j'ai employés pour former l'esprit public avec la direction que la Convention y donnait elle-même, s'il se trouve quelqu'un qui dise: *J'ai mieux fait que cet homme-là*, je le croirai sous le rapport des talents; mais s'il entend parler des intentions louables, du saint amour de la patrie, de l'enthousiasme pour la justice, des principes sévères de la probité, du désir de voir les Français heureux, je juré que mon détracteur ment à sa conscience! »

(1) Il aurait pu, comme plusieurs de ses anciens collègues, obtenir son rappel en France; mais il se refusa à signer l'abjuration du passé. « Il avait toujours agi, disait-il, selon sa conscience, et il ne pouvait rien rétracter de ce que sa conscience ne retractait pas. »

LE FLAMENC ou **LE FLAMAND** (*Aubert*), sire de CANY, VARENNES, etc., Français, mort vers 1420. Il fut conseiller et chambellan du roi Charles VI et du duc Louis d'Orléans. Compagnon des débauches du duc d'Orléans, il en devint aussi la victime. Le poëte Eustache Deschamps nous a laissé sur ces orgies des détails curieux. Parmi les acteurs de ces scènes, on voit figurer Le Flamenc (2). En 1389, Aubert le Flamenc épousa Marie d'Enghien, fille de Jacques, sire de Figneulles. Cette dame, d'une beauté remarquable, excita la convoitise de Louis, duc d'Orléans, qui la séduisit et l'enleva à son mari. « On racontait que par une impudique raillerie, il la lui avait montrée toute nue, ne lui cachant que le visage et le faisant juge de la beauté de sa maîtresse. Le récit en devint public; le mari quitta sa femme, dont le duc resta l'amant (3). » Dix-sept ans après son mariage (c'est-à-dire en 1406), selon le père Anselme (4), Louis d'Or-

(2) Dans un compte de dépenses arrêté par Louis d'Orléans, le 16 mars 1393 (1394 nouveau style), on trouve sous la date du 18 janvier précédent: « A Monseigneur, comptant la somme de 300 escus pour faire son plaisir et voulonté *en l'hostel du Flamenc*, et dont autre déclaration ne veult cy estre faite. » (Aimé Champollion, *Louis et Charles d'Orléans*; 1844, in-8°, p. 30, note 2.)

(3) Barante, *Ducs de Bourgogne*, ann. 1407.

(4) Tome VI, p. 687; ceci placerait vers 1407 la date controversée de la naissance de Dunois (voy. ce nom), car Louis d'Orléans mourut en 1407. Mais cette donnée ne paraît ni exacte ni admissible. En effet Valentine de Milan mourut en 1408, confiant, pour ainsi dire, entre tous ses enfants, au fils bâtard de son mari, le soin de venger la mort de leur père. Les circonstances de cette espèce de legs ne peuvent s'appliquer qu'à un adolescent, et non à un enfant du premier âge.

dans la prit auprès de lui, et en eut un fils qui fut le fameux Dunois. Lorsque Louis, duc d'Orléans, périt assassiné, les premiers soupçons se portèrent spontanément sur Le Flamenc : l'on attribua ce meurtre au ressentiment de l'époux outragé. Mais Le Flamenc était absent et les circonstances du crime ne tardèrent pas à se révéler sous leur vrai jour. En 1417, Le Flamenc fut envoyé par la cour au-devant du duc de Bourgogne pour s'opposer à ses entreprises. Le chevalier picard rencontra Jean Sans-Peur à Amiens, et lui signifia, au nom du roi, d'avoir à congédier ses troupes et à ne point passer outre. « Sire de Chauny (1), lui dit le duc, au rapport de Monstrelet, vous estes de notre lignage du costé de Flandres. Mais néantmoins, pour ceste légation que vous faites, en vérité à peu tient que je ne vous fasse trancher la teste ! » Aubert Le Flamenc, toutefois, remplit son ambassade. Il obtint de la part du duc une réponse officielle et diplomatique à ses instructions. Mais le négociateur se donna le tort de ne pas garder secrète la matière de cette négociation. La réponse du duc divulguée par un secrétaire de Le Flamenc arriva en copies à la cour, avant le retour de l'ambassadeur lui-même. S'étant mal justifié, celui-ci fut mis à la Bastille. L'année suivante (1418), le duc de Bourgogne délivra Le Flamenc de sa captivité; et, de prisonnier, il le fit immédiatement gouverneur de la Bastille.

VALLET DE VIRIVILLE.

Anselme, *Histoire généalogique de la maison de France*, t. VI, p. 637. — Monstrelet, *Chroniques*, aux années 1407, 1417, 1418. — *Histoire de Charles VI*, de Godefroy.

LEFLO (*Adolphe-Charles-Emmanuel*), général et homme politique français, né à Lesneven (Finistère), en 1804. Entré à l'école militaire de Saint-Cyr, il en sortit sous-lieutenant en 1825. Il n'était encore que lieutenant à la fin de 1830, lorsqu'il passa en Afrique. Capitaine à la prise de Constantine, il fut remarqué par sa belle conduite et proposé pour le grade de chef de bataillon; mais il préféra la croix d'Honneur : il avait été blessé sur la brèche par l'explosion d'une mine. Après l'enlèvement du téniah de Mouzaïa, le 12 mai 1840, M. Leflo fut cité par le maréchal Vallée comme s'étant distingué parmi les plus braves, et le 21 juin il fut promu chef de bataillon. Il reçut le grade de lieutenant-colonel après une campagne incessante de dix-huit mois avec les zouaves, et celui de colonel en octobre 1844. M. Leflo se trouvait en Algérie à la tête de son régiment lorsque éclata la révolution de février 1848. Le mois suivant, il fut promu général de brigade. Nommé bientôt après envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire en Russie, il y reçut un accueil distingué. Élu représentant du Finistère à l'Assemblée constituante, dans les élections supplémentaires du 17 septembre 1848, il ne prit part aux travaux de l'assemblée qu'à son retour de Russie, au mois de mars 1849. Il y vota contre les clubs, et défendit l'expédition de Rome. Réélu par le même département à l'Assemblée législative, il y fit partie de la majorité, et fut élu questeur. Lorsque la majorité devint hostile à la politique du président de la république, M. Leflo resta fidèle à la majorité; le 17 novembre 1851, il défendit énergiquement la proposition qui avait été faite par lui et ses collègues, MM. Panat et Baze, pour donner au président de l'Assemblée le droit de requérir directement la force armée, proposition qui fut repoussée. Arrêté, le 2 décembre 1851, à l'hôtel de la présidence de l'assemblée, M. Leflo fut éloigné temporairement de France par le décret du 9 janvier 1852. Une pension de retraite de 4,000 fr. lui fut accordée en 1853. Si l'on en croit un journal de Lyon, au mois de septembre 1857, M. Leflo, « pauvre et père d'une nombreuse famille, trouvant la vie trop coûteuse en Angleterre, demanda au gouvernement belge l'autorisation de venir habiter la Belgique. Ce gouvernement en référa au ministre français à Bruxelles, et quelques jours après le général Leflo reçut un passe-port pour rentrer en France. » L. L—T.

Biogr. des Sept cent cinquante Représ. à l'Ass. législative. — De Quincy, dans les *Archives des Hommes du Jour.* — Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.* — Granier de Cassagnac, *Récit des Événements de Décembre* 1851. — *Moniteur*, 1851-1852. — *Gazette de Lyon*, 8 octobre 1857.

LE FORESTIER (*Jourdain*), mathématicien du moyen âge, au sujet duquel on possède fort peu de renseignements. On ne sait au juste ni dans quel pays il avait vu le jour (Tiraboschi le croit Italien), ni à quelle époque il vivait; mais on pense que c'était dans la première moitié du treizième siècle. Quoi qu'il en soit, *Jordanus Nemorarius* (ainsi que l'appellent les auteurs) cultiva, autant qu'il était possible à cette époque, toutes les branches des sciences mathématiques, et laissa de nombreux ouvrages sur l'arithmétique, la géométrie, l'astrolabe, etc. Il n'en a été imprimé que *Elementa Arithmeticæ*, Paris, 1496, in-fol., et *De Ponderibus*, Nuremberg, 1533, in-4°. Tout cela n'a plus aujourd'hui qu'une historique valeur. G. B.

Vossius, *De Artium et Scientiarum Natura*, l. III. — Montucla, *Histoire des Mathématiques*, t. I, p. 506. — Bossut, *Histoire des Mathématiques*, t. I, p. 242. — *Histoire Littéraire de la France*, t. XVIII, p. 140.

LE FORESTIER (*Mathurin-Germain*), religieux français, né à Paris, en 1697, mort en 1778. Il entra dans la Société des Jésuites en 1717, parvint aux premiers ordres de sa compagnie et devint théologien du supérieur général. En 1766 on le chargea de traiter avec les créanciers anglais du P. Lavalette; il réussit dans cette difficile mission. Il fit ensuite de vains efforts auprès de divers souverains pour empêcher la dissolution de son ordre. On a de lui quelques écrits théologiques sans intérêt. A. L

Richard et Giraud, *Biographie Sacrée.*

(1) Forme picarde pour Cany.

LE FORT (*François*), général russe, né à Genève, en 1656, mort à Moscou, le 1er mars 1699. Il appartenait à une famille d'origine écossaise, réfugiée d'abord en Piémont et depuis 1565 en Suisse; son père, Jacques Le Fort, était membre du grand Conseil de Genève. Le jeune François s'enrôla comme cadet dans le régiment des gardes suisses au service de France. A la suite d'un duel (1674), il passa dans l'armée du stathouder, et se distingua aux siéges de Grave et d'Oudenarde. Mais bientôt son esprit aventureux le poussa à accepter les offres du colonel Verstin, qui recrutait à l'étranger pour le tzar Alexis : Le Fort s'embarqua pour Arkhangel, gagna Moscou, et parvint, grâce au résident de Danemark, à obtenir un brevet de capitaine. Après avoir combattu les Turcs et les Tatars sous les ordres de Romadanofski, il épousa en 1678 la fille du colonel Souhay, Français également au service de Russie, alla en 1681 passer six mois de congé à Genève, et trouva à son retour le trône occupé par deux adolescents. Il se mêla aux intrigues du parti Narischkin, et prit une part active au coup d'État qui investit le dernier des fils d'Alexis de l'autorité souveraine. Pierre ne l'oublia jamais, et en fit le premier personnage de son gouvernement. Il lui confia le soin de former des troupes à l'européenne; il suivit ses avis touchant la formation d'une marine nationale, et le nomma grand-amiral de l'empire avant même que l'empire possédât un bâtiment en état de tenir la mer. Cette armée et cette flotte, l'une et l'autre improvisées, firent toutefois leurs preuves dès 1696, en s'emparant d'Azof. Ce premier succès remplit le tzar d'une telle joie qu'il fit graver une médaille pour en perpétuer le souvenir, et prépara à ses troupes une magnifique entrée triomphale. Dans cette cérémonie on vit, occupant la place d'honneur, Le Fort debout sur un char en forme de conque marine; quant au tzar, il marchait à pied derrière le triomphateur.

Le Fort améliora la situation des étrangers, qui une fois entrés en Russie n'avaient plus la liberté d'en sortir et n'obtenaient que difficilement le libre exercice de leur religion. Le Fort porta le tzar à abolir des usages si pernicieux au commerce et au bien de l'État (1). Cette tolérance, limitée seulement pour les catholiques, accrut considérablement les colonies étrangères. Jusqu'à cette époque il était défendu aux Russes *sous peine de mort* de voyager; à l'instigation de Le Fort, Pierre Ier les encouragea, les contraignit même à sortir du pays, dans l'intérêt de leur éducation (1). Enfin, il résolut d'envoyer une ambassade extraordinaire aux principales cours européennes, d'en remettre la conduite à son favori, et d'en faire lui-même partie sous le plus strict incognito. Ce projet, mis à exécution au mois de mars 1697, faillit être fatal à celui qui l'avait inspiré. Un jour, près de Kœnigsberg, Pierre donnant un festin à l'occasion de la fête de l'électeur de Brandebourg, exigea que chacun de ses convives vidât un gros flacon de vin; l'honnête Allemand qui y représentait l'électeur s'y étant refusé, le tzar, furieux, le jeta à la porte, et se tourna, l'épée nue, contre Le Fort, qui avait gardé le silence. Celui-ci se découvrit la poitrine en lui disant de frapper, et que la mort le débarrasserait des chagrins qu'il éprouvait à son service. Cet acte de sang-froid, qui se renouvela en des circonstances analogues, imposa au souverain, et lui sauva la vie.

L'ambassade fut arrêtée à Vienne par la nouvelle de la révolte des strélitz. Accompagné seulement de Le Fort, Pierre mit quatre semaines, sans se reposer un moment, pour aller comprimer cette révolte; il y réussit à force de tortures et de sanglantes exécutions, auxquelles il contraignit tous les seigneurs de sa cour de participer avec lui; Le Fort seul se refusa à remplir les fonctions de bourreau, et arrêta, assure son panégyriste Basseville, l'effusion du sang; mais ce ne fut qu'après l'exécution de quinze cents malheureux, pendus aux gibets dressés autour des murs de Moscou (2). Cette sédition obligea Pierre de renoncer à ses voyages et de se contenter d'aller surveiller les travaux maritimes entrepris à Voronèje. Souffrant de blessures qui s'étaient rouvertes, Le Fort resta cette fois à Moscou, et ne tarda pas à y succomber, au bout de quelques jours de maladie. A cette nouvelle, Pierre s'écria : « Je perds le meilleur de mes amis, et cela dans un temps que j'en avais plus besoin que jamais. Il est mort ce serviteur fidèle. A qui me confierai-je présentement? »

Le tzar témoigna par des obsèques magnifiques les sentiments d'amitié et de gratitude qu'il avait toujours portés à son favori.

Pce Augustin Galitzin.

Voltaire, *Histoire de Pierre le Grand*. — Basseville, *Précis historique sur la vie et les exploits de François Le Fort*; Genève, 1786. — [illegible], *[illegible]*; Moscou, 1800. — Bantich Kamenski, *Le Siècle de Pierre le Grand*; Moscou, 1822. — Halem, *Leben Peter d. Grossen*; Munster, 1807. — Gagarin, *Un Document sur l'expulsion des Jésuites de Moscou*; [illegible]. — [illegible]balsky, *La Régence de la tsarevna Sophie*, traduit par le Pce S. Galitzin. — *Peter de Groot's reize naar Rusland in Holland*, door Scheltema; Amsterdam, [illegible].

(1) « Eundi redeundique libertas olim advenis cruda lege negata, a moderno autem tzaro ipso suggerente constituta, commerciorum commoda mire promovet, in boni publici non contemnendum incrementum; nec minoris laudis est externos, quos annis præteritis ad Ruthenum religionem amplectendam sæpe fame, carcere, minis et tormentis adigebant, liberos nunc in sua religione relinqui; fides enim donum Dei est, quod Deus largitur, non arma incutiunt. » (Korb, *Diarium itineris in Moscoviam*, p. 215).

(1) Tel est l'empire de l'éducation et du préjugé que les Russes n'obéirent qu'avec la plus extrême répugnance à l'ordre que le tzar leur intima de voyager. On en cite un exemple singulier : un grand seigneur, forcé d'aller à Venise, il y séjourna quatre ans et n'y vit personne. De retour dans sa patrie, il se fit gloire de n'avoir rien vu ni rien appris pendant son absence.

(2) Korb, *Compendiosa Descriptio periculosæ Rebellionis Strelitziorum in Moscovia*.

Meerman, *Discours sur le premier voyage de Pierre le Grand*; Paris, 1812.

LEFORTIER (*Jean-François*), littérateur français, né à Paris, vers 1771, mort dans la même ville, le 21 octobre 1823. Il fut d'abord officier de santé dans la marine militaire, et se livra ensuite à l'enseignement. Nommé, en l'an VI (1798), professeur de belles-lettres à l'école centrale du Morbihan, il obtint, l'année suivante, la chaire de littérature à l'école centrale de Seine-et-Marne. Il collaborait dès 1795 à une revue intitulée : *Correspondance politique et littéraire*. A la création de l'École spéciale militaire à Fontainebleau, en 1803, il fut désigné pour y professer la littérature, et lorsque cet établissement fut transféré à Saint-Cyr, il y resta jusqu'en 1814. Admis à la retraite en 1815, il fit partie de la rédaction du *Journal général*, et en dernier lieu du *Journal des Maires*. Ses articles sont signés L. F. R. On a de lui : *Discours prononcé à l'ouverture du cours de belles-lettres de l'École centrale de Vannes*; an VI (1798), in-8° ; — *Aperçu sur les causes des progrès et de la décadence de l'art dramatique en France*; an VII (1799), in-8° ; — *Manière d'apprendre et d'enseigner*, ouvrage traduit du latin du P. Joseph de Jouvency; Paris, 1803, in-12 ; cette traduction est estimée ; elle est précédée d'un *Discours préliminaire* assez remarquable ; l'original est intitulé : *De Ratione discendi et docendi*; — *Géographie du premier âge*; Paris, 1802, in-18.

L—z—e.

Mahul, *Annuaire nécrologique*, année 1823. — Quérard, *La France Littéraire*.

LEFOURNIER (*André*), médecin et chimiste français du seizième siècle, né à Paris. Il fut reçu docteur en médecine dans sa ville natale. Il devint doyen de sa faculté en 1518. On a de lui : *La Décoration d'humaine nature, et Ornement des Dames, où est montré la manière et receptes pour faire savons, pommades, poudres et eaux délicieuses*; Paris, 1530, 1551, in-8°; Lyon, 1582, in-12. « Cet ouvrage, dit Eloi, est divisé en trois livres, dont le premier traite de plusieurs choses qui ont rapport à la chirurgie. Le second s'étend sur tout ce qui peut contribuer à l'embellissement des femmes et le troisième décrit divers onguents contre les maladies cutanées, etc. » L—z—e.

Eloi, *Dict. Hist. de la Médecine*.

LEFRANC ou FRANC (*Martin*), poëte français, né à Aumale, ou plus vraisemblablement à Arras, vers le commencement du quinzième siècle, mort à Rome, vers 1460. Il embrassa l'état ecclésiastique; pourvu de plusieurs bénéfices, il se mit à voyager, et devint chanoine à Lausanne; introduit à la cour d'Amé VIII, duc de Savoie, il plut à ce prince, qui le choisit pour son secrétaire, et cette circonstance devint l'origine de la haute fortune de Martin Le Franc, car en 1439 le concile de Bâle ayant conféré la papauté à Amé VIII, le nouveau pontife emmena son serviteur à Rome, et le fit protonotaire apostolique, place importante que Le Franc conserva sous le successeur de son patron. Pensant avec raison que les auteurs du fameux *Roman de la Rose* avaient diffamé le beau sexe, il voulut combattre l'ennemi des femmes, et il écrivit le *Champion des Dames, livre plaisant, copieux et abondant en sentences, contenant la Défense des Dames, contre Malbouche et ses consorts et Victoires d'icelles*. L'édition originale, sans lieu ni date, forme un in-folio, qu'on croit avoir été imprimé vers 1485; Galliot du Pré le remit au jour en 1530, en un joli volume in-8°, dont les bibliophiles font le plus grand cas, et qui, dans des enchères faites à Paris, s'est vendu jusqu'au prix de 340 et même 455 francs. Suivant l'usage de l'époque, l'auteur raconta ses fictions comme s'étant offertes à lui durant un songe : les dames sont renfermées dans le *château d'Amours*, que *Malebouche* attaque et que *Franc-Vouloir* défend. Après échange de discours et d'injures, les combattants se mettent d'accord pour s'en remettre à la décision de *Vérité*; on la trouve dans un coin obscur, *sans chandelle allumée*. Franc-Vouloir, cherchant à montrer le mérite de l'amour, fait le portrait de la haine, à laquelle il attribue tous les malheurs de la France; *Vilain-penser* narre prolixement tous les méfaits des femmes, en commençant par Ève; Franc-Vouloir célèbre leurs vertus et leurs services; après de longs et vifs débats, Vérité décerne une couronne à Franc-Vouloir. Tout cela forme plus de vingt-quatre mille vers de huit syllabes divisés en octaves. Il y a des passages assez heureux; mais la gravité et le goût manquent dans cette production, dont l'auteur s'abandonne à une facilité verbeuse. On doit aussi à Martin Le Franc : *L'Estrif de fortune*, ouvrage mêlé de prose et de vers, très-moral, mais fort ennuyeux; c'est un dialogue entre la Fortune et la Vertu devant le tribunal de la Raison : l'édition originale, sans lieu ni date (Lyon, vers 1478), in-folio, est tellement rare qu'on n'en connaît que deux ou trois exemplaires; un d'eux fut payé 1,600 francs en 1844 à la vente des livres du prince d'Essling. Une réimpression, faite à Paris, chez Michel Lenoir, en 1519, in-4°, est bien loin d'avoir la même valeur. Gustave Brunet.

Goujet, *Bibliothèque française*, t. IX, p. 187-220. — *Annales poétiques*, t. I, p. 174. — Paulin Paris, *Les Manuscrits français de la Bibliothèque royale*, t. V, p. 123. — Viollet-Leduc, *Bibliothèque Poétique*, t. I, p. 88.

LEFRANC (***), publiciste français, né vers 1720, en Normandie, massacré à Paris, le 2 septembre 1792. Il fit ses études dans son pays, entra dans l'ordre des Eudistes, et fut nommé supérieur de leur maison de Caen. Il combattit vivement les idées révolutionnaires par plusieurs écrits, et vint à Paris en 1791 se concerter avec l'abbé Barruel et quelques autres partisans de la religion et de la monarchie. Incarcéré en août 1792 dans le couvent des Carmes, il fut l'une

des premières victimes des massacres de septembre. On a de lui : *Conjuration contre la Religion catholique et les Souverains, dont le projet, conçu en France, doit s'exécuter dans l'univers entier*; Paris, 1792, in-8°; — *Le Voile levé pour les curieux, ou Secret de la Révolution révélé à l'aide de la Fr.-Maç.*; Paris, 1791, 1792, in-8°; réimprimé sous ce titre : *Histoire de la Franc-Maçonnerie depuis son origine jusqu'à nos jours*; Liége, 1827, in-8°. Lefranc dénonce les francs-maçons comme la cause de toutes les agitations populaires et les propagateurs des idées d'affranchissement. H. L.

Louis Prudhomme, *Histoire générale des Crimes de la Révolution*. — Quérard, *La France Littéraire*.

LEFRANC (*Jacques*), général français, né le 4 novembre 1750, à Mont-de-Marsan, mort le 5 novembre 1809, à Malaga. Après avoir servi depuis 1769 dans les régiments de Béarn et de Dauphiné, il venait de passer dans la gendarmerie lorsque le choix de ses concitoyens l'appela au grade de chef du 3e bataillon des Landes (15 janvier 1793). Devenu, à quelques mois de là, chef de la 40e demi-brigade, il se signala dans la plupart des combats qui eurent lieu à l'armée des Pyrénées orientales, fit partie de la malheureuse expédition d'Irlande, et passa en l'an VIII sous les ordres du général Moreau; les services qu'il rendit aux combats d'Erbach et de Hohenlinden lui valurent un sabre d'honneur. Élu député au Corps législatif (1802), il obtint le grade de général de brigade lors de la promotion du 24 mars 1803. Après avoir été blessé dans la campagne de 1806, il fut envoyé en Espagne; le 2 mai 1808, ce fut lui qui, à la tête des grenadiers, emporta de vive force l'arsenal de Madrid, trait de courage qui sauva la vie à des milliers de Français que l'on mitraillait dans les rues. Il passa ensuite sous les ordres du général Dupont, fut compris dans la capitulation de Baylen, et mourut dans les prisons de Malaga, par suite de la fièvre pestilentielle qui s'y était déclarée. K.

Fastes de la Légion d'Honneur.

LEFRANC (*Denis-François*), mathématicien français, né en 1760, mort le 30 mai 1793. Prêtre de la doctrine chrétienne à Soissons, il devint professeur de physique et de mathématiques à Chaumont, puis à Avallon et à Saint-Omer. On a de lui : *Essais sur la Théorie des Atmosphères et sur l'accord qu'elle tend à établir entre les sytèmes de Descartes et de Newton et les phénomènes décrits par Laplace et Berthollet, ouvrage commencé en 1788 par le Père Lefranc, continué et publié par son frère et son élève, l'abbé Lefranc, aumônier de l'hospice de mendicité de Villers-Cotterets*, précédé d'une notice sur le père Lefranc; Paris, 1819, in-8°. J. V.

Notice en tête des *Essais sur la Théorie des Atmosphères*.

LEFRANC (*Jean-Baptiste-Antoine*), conspirateur français, mort en 1816. Il s'occupait de l'étude et de la pratique de l'architecture lorsque la révolution éclata. Il se laissa entraîner par les idées nouvelles, et les professa avec enthousiasme jusqu'au 10 août 1792. A partir de cette époque, il ne se mit plus en évidence, mais il resta lié avec les démocrates avancés, particulièrement avec Babeuf. Compromis en 1796 dans la conspiration de ce révolutionnaire, il fut envoyé devant la haute cour de Vendôme, qui l'acquitta. Si on l'en croit, « rendu alors à ses foyers, il s'éloigna des hommes et des choses, et se renferma dans sa propre nullité ». Compris pourtant dans la proscription qui suivit l'explosion de la machine infernale de la rue Saint-Nicaise, le 24 décembre 1800 (3 nivôse an IX), il protesta qu'il « n'avait appris cet événement que par la voix publique lorsqu'on vint lui signifier son arrêt de déportation ».

Lefranc parvint à s'échapper des îles Séchelles, et vit périr presque tous ses compagnons d'infortune. Après trois ans d'exil, il revint en France, et fut aussitôt enfermé dans les prisons de Brest. Il obtint la permission de rester quelque temps en surveillance dans une petite ville du Languedoc; mais, persécuté de nouveau, il fut enfermé au fort de Hâ à Bordeaux. Conduit mourant à Pierre-Châtel sur les bords du Rhône, il fut enfin délivré par les troupes alliées en 1814. En 1816, il fit paraître un livre intitulé : *Les Infortunes de plusieurs victimes de la tyrannie de Bonaparte*, où il disait : « O mes concitoyens, vous ne pouvez être heureux qu'en entourant votre roi de votre respect et de votre amour ! Vous n'irez plus rougir de votre sang les plaines glacées du Nord, ni les eaux du Pô, du Tage et du Guadalquivir... Pour moi, tranquille maintenant au sein de l'amitié, j'y coulerai le reste de mes jours, à l'abri des écueils de l'océan Indien, des plages brûlantes de la zone torride et des bordes barbares de l'Afrique. Je suis enfin rentré au port après de longs orages; je n'ai plus à craindre l'obscure humidité des cachots. La mort ne m'appellera plus avant le terme fixé par la nature. Il existe un gouvernement protecteur, un roi qui est le père de tous ses sujets. » Deux mois à peine après la publication de cet ouvrage, Lefranc se trouva compromis dans le procès dit des patriotes de 1816, dont Pleignier était le principal accusé. Condamné à la déportation, Lefranc mourut en prison. J. V.

Lefranc, *Les Infortunes de plusieurs victimes de la tyrannie de Bonaparte*. — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biog. nouv. des Contemp.*

*LEFRANC (*Victor*), homme politique français, né le 2 mars 1809, à Garsin (Basses-Pyrénées). Il est neveu du conventionnel Jean-Baptiste Lefranc, qui devint plus tard procureur impérial à Mont-de-Marsan. Élevé à Aire, il vint faire son droit à Paris, et alla s'établir comme avocat à Mont-de-Marsan, où il se fit remarquer par son opposition au gouvernement de Juillet. Il défendit les Verger devant la cour d'assises des Landes, les accusés de Toulouse dans l'affaire du

recensement, Achille Marrast contre les juges d'Orthez devant la cour royale de Pau, etc. Nommé commissaire de la république dans le département des Landes, après la révolution de Février, il fut élu par ce département à l'Assemblée constituante, où il fit partie du comité des travaux publics et de la réunion qui s'assemblait à l'Institut. Il vota contre les deux chambres, contre le vote électoral à la commune, contre le droit au travail, pour la dissolution de l'assemblée, contre la diminution de l'impôt du sel, pour la suppression des clubs et contre la mise en accusation du ministère à propos de l'expédition de Rome. Il prit, du reste, une part active aux travaux de l'assemblée, notamment dans les discussions relatives aux questions de chemins de fer et dans la discussion de la loi électorale. Réélu à la législative, il vota pour l'état de siége, et fit partie du cercle constitutionnel. Le coup d'État du 2 décembre 1851 l'a rendu à la vie privée. M. V. Lefranc s'est fait connaître aussi par des mémoires spéciaux et des rapports lumineux sur diverses questions d'intérêt public. On cite de lui un traité sur l'éducation agricole présenté à la Société d'Agriculture des Landes, dont il est membre, plusieurs productions envoyées à la Société littéraire de Pau, et deux rapports fort étendus, l'un sur le recensement, l'autre sur les chemins de fer, présentés au conseil municipal de Mont-de-Marsan. L. L—T.

Lesaulnier, *Biog. des neuf cent Représentants à l'Assemblée nationale.* — *Biog. des Sept cent cinquante Représ. à l'Ass. législative.* — *Moniteur*, 1848-1851.

* **LEFRANC** (*Pierre-Joseph*), homme politique français, né en 1815, à Montmirey-la-Ville (Jura). Fils d'un cultivateur qui était parti comme volontaire à la révolution, il conduisit d'abord la charrue, et commença lui-même son instruction. A seize ans il entra dans une étude de notaire. Dans les loisirs que lui laissaient ses occupations, il étudiait les langues anciennes. Bientôt il se sentit capable de venir suivre les cours de droit à Paris. Il débuta alors dans la carrière littéraire par des lettres critiques signées *J. Bonhomme* dans la *Revue indépendante* de 1844. Les Pyrénées-Orientales n'avaient pas de journal de l'opposition; la famille Arago engagea M. Pierre Lefranc à en établir un à Perpignan, et l'aida dans cette tâche. Ce journal, qui prit le titre de *L'Indépendant*, eut une part importante aux élections de 1846, et sa polémique devint si vive que M. Lefranc eut à subir quatorze procès politiques qui lui valurent 25,000 fr. d'amendes. Après la révolution de février, M. Lefranc fut nommé membre de la commission départementale des Pyrénées-Orientales. Envoyé comme représentant de ce département à l'Assemblée constituante, il y fit partie du comité des finances, et vota avec l'extrême gauche le droit au travail et la réduction de l'impôt du sel. Après l'élection du 10 décembre 1848, il fit une opposition très-vive au gouvernement du président de la république, et appuya la demande de mise en accusation des ministres à propos de l'expédition de Rome. Réélu à la législative, M. Lefranc continua de voter avec le parti démocratique, protesta contre la loi restrictive du suffrage universel, et s'opposa à la révision de la constitution. A la suite du coup d'État du 2 décembre 1851, il fut exilé de France par le décret du 9 janvier 1852; mais il rentra peu de temps après, et s'est mis à la tête d'une maison de commerce de comestibles. L. L—T.

Lesaulnier, *Biog. des Neuf cents Représ. à l'Assemblée nationale.* — *Biog. des Sept cent cinquante Représ. à l'Ass. législative.* — Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.* — *Moniteur*, 1848-1852.

LE FRANC. *Voy.* POMPIGNAN.

LE FRANÇAIS. *Voy.* LALANDE.

LE FRANCQ (*Jean-Baptiste*), religieux de l'ordre des Augustins et poëte dramatique, vivait en Flandre dans la première moitié du dix-septième siècle; on ne sait rien sur son compte que ce qu'il nous apprend lui-même; à l'âge de cinq ans, il quitta la France, où il était né, et il se nourrissait, *à la desrobée, des muses françoises*. Il a écrit une pièce qui ressemble aux anciens mystères, et qui a pour titre : *Antioche, tragédie traitant le martyre des sept enfants Macchabéens;* Anvers, J. Verdussen, 1625, in-8°. On trouve dans cette œuvre singulière, et devenue très-rare, des chœurs, de la musique, des ballets; des êtres métaphysiques y sont personnifiés. Quant au style, de très-courtes citations en donneront une idée. Antioche, irrité de ce que Ptolémée lui résiste, interroge les ambassadeurs qu'il a envoyés auprès de ce prince :

L'outrecuidé paillard! Que pense ce faquin?
Que punir je ne puis un rebelle mastin?
Racontez-nous son port, les changements du tein,
Les roullemens du chef et bransles de la main.

Au dénoûment, le monarque impie tombe sous les roues de son char, Justice apparaît dans le ciel et lui crie :

C'est assez enduré; meure, meure, mastin! G. B.

Bibliothèque du Théâtre-Français, 1768, t. I, p. 545-546. — *Catalogue de la Bibl. dramatique de M. de Soleinne*, t. I, p. 216.

LE FRANQ VAN BERKHEY. *Voy.* BERKHEY.

LEFRREN (*Lars-Ulof*), orientaliste suédois, né le 19 décembre 1722, dans un village de la Vestrogothie, mort à Abo, le 15 janvier 1803. Conservateur de la bibliothèque et professeur de langues orientales à l'université d'Abo, il collabora à la nouvelle traduction suédoise de la Bible, entreprise sous les auspices du roi Gustave III. On lui doit, en outre, un assez grand nombre de *dissertations* sur divers sujets de philologie, de philosophie et de théologie, et dont la liste complète se trouve dans Rotermund, *Supplément* au *Lexikon* de Jöcher. R. L.

Intelligenz-Blatt der Allgemeinen Literatur Zeitung, 1803, p. 1159.

LEFRÈRE (*Jean*), polygraphe français, né à Laval, dans les premières années du seizième siècle, mort de la peste à Bayeux, le 12 ou le 13 juillet 1583. Parmi les ouvrages qui lui sont at-

tribués par La Croix du Maine et par Du Verdier, il y en a que nous avons vainement recherchés : s'ils ont été réellement publiés, les exemplaires en sont assurément très-rares. Lefrère paraît avoir d'abord mis au jour : *Recueil des Noms propres modernes de la géographie, confrontés aux anciens*, imprimé à la suite du *Dictionnaire Français Latin* de Henri Estienne, 1572, in-fol. Il a traduit ensuite en français, du latin de Marc-Antoine de Muret : *Oraison faite à Rome aux obsèques du très-chrétien roi de France*; Paris, 1574, in-4°. On lui doit encore la traduction d'une partie des légendes qui se trouvent dans le troisième volume de l'*Histoire de la Vie, Mort, Passion et Miracles des Saints*, 1579, in-fol. Ses autres ouvrages sont : *Charidème, ou le mépris de la mort, avec plusieurs vers chrétiens*; Paris, 1579, in-8°; — *Noels et Cantiques sur l'avénement de Jésus-Christ*; *Adagia*, insérés parmi ceux d'Érasme dans l'édition de 1579; — *La vraie et entière Histoire des Troubles et Guerres civiles advenues de notre temps pour le fait de la Religion*; 1573, in-8°; — *L'Histoire de France, contenant les plus notables occurrences et choses mémorables advenues en ce royaume de France et Pays-Bas de Flandres*, etc., etc.; 1581, in-fol. Ces deux derniers ouvrages sont des compilations : l'historien auquel Jean Lefrère a fait des emprunts si considérables, qu'ils peuvent passer pour des larcins, est Lancelot Voisin de La Popelinière. Ce dernier était protestant, et s'était efforcé d'être impartial. Lefrère, catholique zélé, retrancha tout ce qui le choquait dans le texte qu'il avait sous les yeux, et y ajouta quelques détails nouveaux. B. H.

La Croix du Maine, Du Verdier, *Bibliothèques françaises*. — N. Desportes, *Bibliog. du Maine*. — B. Hauréau, *Hist. Littér. du Maine*, t. IV, p. 182.

*LEFUEL (*Martin-Hector*), architecte français, né à Versailles, le 14 novembre 1810. Il étudia l'architecture sous son père et sous la direction de Huyot; entré à l'École des beaux-arts en 1829, il y remporta le second grand prix d'architecture en 1833, et le premier grand prix en 1839, sur le projet d'un *Hôtel de ville pour une grande capitale*. Parti pour Rome, il envoya, en 1841, des études de chapiteaux curieux, et en 1842 des restaurations intéressantes des temples de la Piété, de l'Espérance et de Junon Matuta. A son retour, M. Lefuel ouvrit un atelier d'élèves, dirigea plusieurs travaux particuliers, et dessina pour le palais de Florence une cheminée monumentale qui fut exécutée par M. Ottin en 1848. Nommé à cette époque architecte du château de Meudon, M. Lefuel remplaça Abel Blouet comme architecte du palais de Fontainebleau. A la mort de Visconti, survenue le 29 décembre 1853, M. Lefuel fut appelé à lui succéder dans la direction des travaux du Louvre pour rejoindre ce palais aux Tuileries. Visconti avait tracé toute la superficie et la direction des bâtiments; les largeurs, les contours, les formes des cours et des édifices lui appartiennent; c'est lui qui eut l'idée des arcades du rez-de-chaussée; il voulait d'abord répéter autant que possible le caractère de l'architecture des parties existantes de l'enceinte de la place du Carrousel; mais un autre avis avait prévalu, et il avait cherché à allier les styles différents des deux palais, qu'il laissait en face l'un de l'autre, ne masquant que les galeries latérales et ne cherchant à dissimuler que la différence de niveau entre la place et le quai. Dans le dernier projet de Visconti, on voyait encore les toits apparents, les dômes, les gaines ornées de bustes des Tuileries; mais les ordres de colonnes superposés, les fenêtres et plusieurs autres motifs étaient empruntés à la cour du Louvre. Dans le vide des arcades, il mettait des statues; et les colonnes de ces arcades étaient couronnées au premier étage par des gaines supportant chacune un buste. M. Lefuel mit les statues à la place des gaines, et laissa les arcades vides. Les colonnes du premier étage des pavillons d'angle devaient porter un fronton de la hauteur de l'attique; ce fronton a été remplacé par des consoles, et M. Lefuel ajouta au comble une lucarne colossale richement sculptée. Il a dissimulé le raccordement du deuxième étage avec le comble de la galerie du bord de l'eau en répétant sur la façade du quai la décoration du pavillon qui renferme le grand salon carré. La riche décoration qui règne du côté de la rue de Rivoli a été ajoutée par M. Lefuel au plan de Visconti, qui s'était contenté d'une superposition d'ordres. Enfin, il a distribué les intérieurs, dessiné les façades, dirigé et mis d'accord le travail de cent cinquante-quatre statuaires, et de tout un peuple d'ornemanistes. M. Lefuel a employé de préférence pour matériaux la pierre et le fer : les armatures des combles, les poutres des planchers et généralement toute la grosse charpente est en fer; le bois n'a servi qu'aux chevronages. Le plomb a fourni à M. Lefuel des ornements pour le couronnement des dômes. Le 14 août 1857 l'empereur fit solennellement l'inauguration des nouvelles constructions du Louvre, et M. Lefuel, chevalier de la Légion d'Honneur depuis 1854, fut élevé au grade d'officier de cet ordre. Pendant qu'il s'occupait de la direction du travail du Louvre, il se chargea de lever un palais provisoire, en bois, pour l'exposition universelle des produits des beaux-arts en 1855. C'était une vaste salle de treize mille mètres située entre l'avenue Montaigne et la rue Marbeuf, divisée en un certain nombre de salons en forme de parallélogrammes au milieu, et de galeries latérales avec un étage au pourtour, le tout recevant le jour d'en haut. Cette salle improvisée était presque sans ornements, mais d'une grande commodité. Au mois de mai 1855, M. Lefuel quitta la direction des travaux du palais de Fontainebleau; le 19 mai il fut nommé architecte de l'empereur, et, le 28 juillet, il remplaça Gauthier à l'Académie des Beaux-Arts. En 1856, il

commença pour M. Achille Fould, ministre d'État, un grand hôtel dans le faubourg Saint-Honoré. M. Lefuel est aujourd'hui architecte en chef du Louvre et des palais impériaux et membre du jury d'architecture à l'École des Beaux-Arts.

L. Louvet.

Vapereau. *Dict. univ. des Contemp.* — Delécluze, dans le *Journal des Débats* du 7 avril 1855. — A Léo, dans le *Journal des Débats* du 6 août 1857. — *Moniteur*, du 15 août 1857.

LE GALLOIS (*Pierre*), littérateur et bibliographe français, naquit à Paris, dans la première moitié du dix-septième siècle, et mourut vraisemblablement avant la fin du même siècle. On a très-peu de renseignements sur sa personne, et il ne nous est pour ainsi dire connu que par deux ouvrages qui portent son nom. L'un a pour titre : *Conversations tirées de l'Académie de monsieur l'abbé Bourdelot, contenant diverses recherches et observations physiques;* Paris, 1672, in-12. Ce recueil, en forme d'entretiens, est divisé en deux parties; la première, et la plus intéressante, traite de l'origine des académies, de leurs fonctions, de leur utilité, avec un *Discours particulier des académies de Paris*. Sous le nom général d'*académies*, l'auteur comprend toutes les assemblées particulières de savants qui se tenaient, à certains jours désignés, chez des personnes éminentes par leurs dignités ou leur mérite. C'est ainsi qu'il nous apprend que M. le premier président (Lamoignon) recevait chez lui le lundi; M. Ménage le mercredi, ainsi que M. Rohault; M. de Thou, M. Gustel et M. l'abbé Bourdelot, plusieurs jours de la semaine, etc. Il entre à cet égard dans quelques détails curieux pour l'histoire littéraire du temps. La seconde partie, divisée en deux livres, est destinée à faire connaître le résultat des conférences sur différentes questions d'histoire naturelle et de physique qui étaient agitées dans les assemblées de l'abbé Bourdelot. Il en est un certain nombre d'oiseuses, et qui arracheraient plus d'un sourire aux savants de nos jours. Au surplus le livre est rare et mérite d'être recherché. On fait encore quelque cas de son *Traité des plus belles Bibliothèques de l'Europe;* Paris, 1680, in-12, qui a eu plusieurs éditions : on a cependant reproché à Le Gallois d'avoir traduit en partie l'ouvrage de Lomeier *De Bibliothecis*, pour composer le sien. Il convient lui-même, dans un avertissement, qu'il a mis à profit plusieurs mémoires qui lui avaient été communiqués; mais, ajoute-t-il, « il doit peu vous importer, mon cher lecteur, d'où j'ai pris tout ce que j'ai dit dans mon livre, pourvu qu'il soit véritable et qu'il vous instruise. » Au nombre des renseignements qu'il contient, on lit, avec quelque intérêt, la récapitulation de toutes les bibliothèques et cabinets particuliers, renommés par leurs richesses et le nom de leurs possesseurs, qui existaient alors dans la capitale. Il y a lieu de croire que Le Gallois avait composé d'autres ouvrages; car figurant dans les *Entretiens*, sous le nom d'Oronte, il se fait adresser ce compliment par l'un des interlocuteurs : « Nous savons ce que vous savez faire, et les excellentes pièces que nous avons déjà vues de vous sont une suffisante caution de la bonté de celle-ci » (pag. 74). Les bibliographes ne nous ont pas transmis le titre de ces *excellentes pièces*.

J. L.

Niceron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, tom. VIII. — Bayle, *Lettres publiées sur les Originaux*, tom. XIII. — Peignot, *Répertoire Bibliographique universel*.

LE GALLOIS (*Julien-Jean-César*), physiologiste français, né à Cherrueix, près de Dol (Bretagne), le 1er février 1770, mort à Paris, en février 1814. Il était fils d'un fermier, qui lui fit donner une bonne éducation. Après avoir remporté tous les prix de rhétorique au collége de Dol, il alla suivre les cours de médecine à la faculté de Caen. Il était encore dans cette ville en 1793, lorsque, à la suite de la proscription des Girondins, il prit les armes en faveur du soulèvement des provinces contre la Convention. Obligé ensuite de se cacher, il fut dénoncé, et vint chercher un refuge à Paris parmi les élèves qui suivaient les leçons des médecins des hôpitaux. Dénoncé une seconde fois, il se présenta au comité des poudres et salpêtres, subit des examens, et fut envoyé dans son département pour y diriger la fabrication de la poudre. Un an après, l'école de santé ayant été fondée, Le Gallois y fut envoyé comme élève par son district. Il se distingua parmi ses condisciples, joignit l'étude des langues anciennes et modernes à celle de la médecine, et en 1801 il fut reçu docteur. Dès lors ses recherches se dirigèrent surtout vers la physiologie. Nommé médecin de Bicêtre en 1813, il se rendait chaque jour à pied de Paris à cet hospice. Suivant M. Boisseau, il gagna dans une de ces courses une péripneumonie, qui l'emporta, parce que, comme tant d'autres, il refusa de se laisser saigner, croyant sa maladie adynamique. Suivant M. Isidore Bourdon, il « ne trouva rien de mieux à faire, dans d'affreux mécomptes, que de terminer brusquement sa vie en s'ouvrant l'artère crurale d'un coup de bistouri, détermination qui lui fut inspirée par des chagrins domestiques de l'espèce la plus irrémédiable; un de ses doigts fut trouvé roidi et courbé dans la plaie qu'il s'était faite, comme s'il eût appréhendé qu'un caillot de sang ne vînt arrêter la funeste hémorrhagie dont il s'était promis la fin de ses souffrances morales. ». Suivant M. Boisseau « Le Gallois était un physiologiste expérimentateur dans l'acception la plus noble de ce mot, et ce qui le caractérise surtout, c'est la réserve avec laquelle il tirait des conclusions de ses expériences, toutes remarquables par leur variété, l'esprit inventif et l'espèce de prescience qui présidait à leur accomplissement. Le Gallois était très-myope; ses doigts étaient gros et courts, et pourtant il déploya une adresse singulière dans les expériences sur les animaux vivants. » Ses recherches portèrent

principalement sur les fonctions de la moelle épinière. « Il n'a pas ignoré, dit M. Isidore Bourdon, la participation de cet organe avec ce qui regarde non seulement les mouvements arbitraires, mais la respiration, la circulation du sang, la chaleur vitale, etc. Il a prouvé que chaque partie du corps a le principe de sa motricité dans la portion de la moelle épinière d'où proviennent ses nerfs. Il prouva surtout très-bien, pourtant moins précisément que M. Flourens, mais beaucoup mieux que Galien et que Lorry, à quel point de la moelle allongée voisin du trou occipital correspond le pouvoir de retirer, comme il le dit, le *principe de la vie.* Il montra que la mort est instantanée aussitôt qu'on attaque et qu'on détruit cette moelle vers l'origine des nerfs pneumo-gastriques. D'autres expériences de lui ne sont pas moins célèbres, en particulier celles qui ont pour objet de déterminer le degré d'influence de la moelle épinière sur les mouvements du cœur et sur la circulation du sang. Suivant lui, c'est de toute la moelle épinière, par l'entremise du nerf grand sympathique, que le cœur tient le principe de ses battements, de son action... Le Gallois prouva par d'autres expériences que la section des nerfs récurrents produit la mort par asphyxie en occasionnant l'occlusion de la glotte, etc. » On a de Le Gallois : *Le sang est-il identique dans tous les vaisseaux qu'il parcourt?* Paris, an XIII ; in-8° ; — *Expériences sur le Principe de la Vie, notamment sur celui des mouvements du cœur et sur le siége de ce principe*; Paris, 1812, in-8°; réimprimées dans l'*Encyclopédie des Sciences Médicales :* M. Boisseau appelle l'ouvrage de Le Gallois « un des plus beaux monuments physiologiques élevés par les Français depuis que la science de la vie a reçu une direction vraiment philosophique ». Le Gallois a lu à l'Institut des mémoires qui ont été imprimés dans différents recueils, et parmi lesquels on cite : *Sur les Dents des Lapins et des Cabiais; — Sur la Durée de la Gestation dans ces animaux; — Sur la Section de la Huitième Paire de Nerfs; — Sur le Relâchement des Symphyses et du Bassin dans les Cabiais à l'époque du part.* Il a fait la partie anatomique et physiologique de l'article *Cœur* du *Dictionnaire des Sciences Médicales.* Ses *Œuvres complètes* ont été publiées par E. Pariset; Paris, 1824 et 1830, 2 vol. in-8°, avec des notes. L'Académie des Sciences a fait paraître de Le Gallois : *Fragments d'un mémoire sur le temps durant lequel les jeunes animaux peuvent être sans danger privés de la respiration, soit à l'époque de l'accouchement, lorsqu'ils n'ont point encore respiré, soit à différents âges après leur naissance;* Paris, 1834, in-4°, ouvrage qui a été réimprimé sous le titre de *Expériences Physiologiques sur les animaux, tendant à faire connaître*, etc. D'après M. Flourens, « Le Gallois, que n'entouraient ni le prestige de l'éloquence familière ni les facilités de succès que vaut la camaraderie, précurseur modeste des études modernes sur le système nerveux, mourut à la tâche, n'obtenant de la renommée qu'une bien stricte justice. »

Son fils, le docteur *Eugène* LE GALLOIS, mort en Pologne, en 1831, victime du choléra qu'il était allé étudier, a publié quelques ouvrages, dont la plupart ont pour objet de défendre les travaux, les découvertes et la réputation de son père. L. L—T.

F.-G. Boisseau, dans la *Biogr. Médicale.* — Dr Isid. Bourdon, dans le *Dict. de la Convers.* — Flourens, *Éloge de Magendie.*

LEGANGNEUR (*Guillaume*), célèbre calligraphe français, né en Anjou, en 1553, mort à Paris, vers 1624. Il s'intitulait secrétaire ordinaire de la chambre du roi, en vertu de l'édit de 1570 qui avait accordé ce droit au corps des experts-jurés-écrivains-vérificateurs. Il fut fêté par tous les poètes, et son nom, même avant qu'il eût rien publié, faisait autorité. Les exemples et alphabets de Legangneur ont pour titres : *La Technographie, ou briève méthode pour parvenir à la parfaite connaissance de l'écriture françoise; — La Rizographie, ou les sources, éléments et Perfections de l'écriture italienne; — La Calligraphie, ou belle écriture de la lettre grecque.* Ces trois parties (in-4° oblong) se trouvent rarement réunies. Le privilége est du 1er octobre 1599. La première contient 45 planches gravées, la seconde 31, et la troisième 11. Chacune est précédée d'épîtres dédicatoires, d'avertissements et de vers à la louange du livre. En tête de l'ouvrage est le portrait de l'auteur, âgé de quarante-six ans, d'après A.-P. Dumoustier, avec un quatrain français par Jacques Dorat, Limousin, qui a composé aussi un sonnet français sur l'anagramme de *Guillaume Legangneur Angevin :* « Ung ange venu luy règle la main ». Le P. Lelong indique parmi les portraits des *illustres* d'autres portraits de Legangneur (t. IV). La bibliothèque Mazarine possède un joli manuscrit oblong in-4°, écrit tout entier de la main de ce calligraphe : *Ex versibus Fabri Pibracii gallicis latina et græca Tetrasticha, authore Florente christiano, a Guill. Legangneur, Andegavensi, descripta, ordinario cameræ regis secretario ;* suit une dédicace à Gobelin, conseiller du roi en ses conseils d'État et privé, et trésorier de son épargne. La signature et le titre sont en encre d'or, ainsi que différents traits d'écriture dans le corps du volume, qui a appartenu aux carmes déchaussés de Paris. Une partie du manuscrit est en encre bleue. Le caractère grec surtout est admirable. C. PORT.

La Croix du Maine, exemplaire de la Bib. imp. (réserve) avec des annotations manuscrites de Mercier-de Saint-Léger — *Encyclopédie méthodique : Arts et Métiers :* Écriture, p. 359.

LÉGARÉ (*Hugh Swinton*), célèbre jurisconsulte et littérateur des États-Unis, né à Char-

leston (Caroline du Sud), le 2 janvier 1797, mort à Boston, le 20 juin 1843. Il descendait d'une famille française de protestants qui après la révocation de l'édit de Nantes était venue chercher un asile de liberté en Amérique. La plupart de ces familles de huguenots ont produit des hommes distingués par leurs talents et les services qu'ils ont rendus au pays. Du côté de sa mère, il appartenait aux Swinton d'Écosse, célèbres par leurs exploits dans les traditions du *Border*. Dans son caractère, on trouve réunies à un degré remarquable les qualités caractéristiques des deux races. Il perdit de bonne heure son père; mais sa mère était une femme aussi éclairée que tendre, et qui dirigea son éducation avec beaucoup de jugement. Son enfance fut maladive, par suite d'une inoculation mal faite, et sa constitution s'en ressentit toute sa vie. La partie supérieure du corps prit un développement vigoureux, tandis que les membres inférieurs restèrent grêles et sujets à des douleurs. Après avoir reçu des leçons particulières dans la maison maternelle, il entra à quatorze ans dans l'université de la Caroline du Sud, à Columbia, pour suivre les cours d'études classiques. Il y montra un goût très-vif pour les auteurs grecs et latins, et plus tard pour la philosophie, sans négliger pourtant les autres branches d'instruction. Il était au niveau des bons élèves pour les mathématiques, la chimie et la physique, et tout à fait supérieur dans les classiques, vers lesquels son penchant l'entraînait. Quoique bien jeune encore, il y puisa une vigueur de pensée et une étendue d'instruction qui donnèrent plus tard un relief remarquable à ses talents. Plein d'ardeur et de facilité pour le travail, il étudia les historiens, les orateurs, les poëtes anglais, apprit à bien parler et à bien écrire le français, et fit des progrès marqués dans l'italien. Il obtint son diplôme vers la fin de 1814, après un examen de grande distinction, et comme il se destinait au barreau, il fit ses études de droit sous la direction d'un des premiers avocats de Charleston. Trois ans entiers furent consacrés à cette étude que variait et tempérait la culture de branches littéraires. Il aurait pu obtenir immédiatement son admission au barreau. Mais, animé d'une noble ambition, il résolut d'aller en Europe pour perfectionner ses connaissances dans les écoles de Paris et les universités d'Allemagne et d'Angleterre. Il s'embarqua donc à Charleston pour Bordeaux, et de là se rendit à Paris (juin 1818). Il avait vingt-et-un ans. Il passa plusieurs mois à Paris, visitant les bibliothèques, la chambre des députés, le Théâtre-Français, et livré à des études sérieuses; il se perfectionna dans le français, de manière à le parler et à l'écrire avec facilité et élégance. Il se rendit ensuite à l'université d'Édimbourg, et y suivit régulièrement les cours de loi civile, de physique et de mathématiques. Mais la meilleure partie de son temps était consacrée à la loi civile, et il se délassait de ces travaux sérieux par un cours de littérature italienne. Les troubles qui en 1819 agitèrent plusieurs universités d'Allemagne l'empêchèrent de faire le voyage qu'il y avait projeté. Il parcourut la Belgique, la Hollande, les bords du Rhin et le nord de l'Italie, et au printemps de 1820 il retourna aux États-Unis, après une absence d'environ deux ans. Il résida d'abord sur la plantation de sa mère. L'estime dont jouissait sa famille et sa propre réputation le firent nommer membre de la législature de l'État. Pour acquérir la pratique des affaires, il s'attacha surtout aux travaux des comités; quelques discours, qu'il eut occasion de prononcer, le placèrent aussitôt parmi les meilleurs orateurs. Après avoir mis sa plantation en bon état, il se fixa à Charleston avec sa famille, et commença l'exercice de sa profession (1822). Son mérite même nuisit d'abord à son succès, sous le rapport de l'argent : les clients n'abondaient pas dans son cabinet; on le regardait comme un avocat que l'amour des hautes études rendait peu propre à la conduite des affaires ordinaires. La jalousie aussi avait exagéré son instruction même, afin de le déprécier comme avocat. Ces dispositions n'eurent qu'un temps. En 1824 il fut élu de nouveau à la législature, et ne la quitta que lorsqu'il fut nommé *attorney général* de son État. Il y avait alors une grande agitation dans les esprits au sujet du tarif. D'orageuses discussions éclatèrent souvent. Légaré se montra le défenseur de la doctrine des *States rights* (droits indépendants des États), mais fort opposé à celle de la *nullification* qui attaquait directement le gouvernement fédéral. Vers la fin de 1827, une revue trimestrielle fut créée à Charleston pour défendre les intérêts et les opinions des États du sud en matière de politique et de finances. Légaré en devint le principal collaborateur, et contribua puissamment à son succès. On y remarqua ses articles sur l'*Histoire de la Littérature romaine*, sur une traduction de *la République* de Cicéron, et sur l'*Économie publique d'Athènes*. Il fut obligé de les interrompre, lorsqu'en 1830 il eut été nommé *attorney général* de l'État par la législature. Cette distinction était d'autant plus remarquable qu'il était encore jeune avocat et qu'il avait combattu les opinions politiques de la majorité de l'assemblée. Son instruction profonde et ses qualités d'esprit le rendaient éminemment propre à ces fonctions. Il fit sensation à Washington par la manière dont il plaida une affaire importante devant la cour suprême, et ce succès lui procura la connaissance et bientôt l'amitié d'Edward Livingston, alors secrétaire d'État, dont la réputation comme légiste était la première des États-Unis. Le ministre mettait une haute importance à l'étude et au perfectionnement de la loi civile, et comme l'Europe en était la source principale, il offrit à Légaré le poste de chargé d'affaires en Belgique, afin

de lui donner les moyens de s'y consacrer à des études spéciales. Les devoirs de ce poste étaient faciles, et devaient lui laisser beaucoup de temps. Légaré accepta, et se rendit à Bruxelles en 1833. Placé près de la France, de l'Angleterre et de l'Allemagne, il se trouvait en quelque sorte au centre de la science légale et des plus riches bibliothèques. Il apprit à fond l'allemand, pour lire dans l'original les traités profonds publiés sur l'ancienne jurisprudence, la loi romaine et civile, et particulièrement les ouvrages de Savigny. Malgré ces études sérieuses, il fréquentait le grand monde, où sa société était très-goûtée. On trouve dans ses œuvres l'extrait d'un journal privé qui a rapport à la première année de sa mission. Ces souvenirs, écrits sans prétention, sont d'une lecture piquante et agréable par les anecdotes ou la finesse des observations. Avant de quitter la Belgique, il fit un voyage dans le nord de l'Allemagne pour y connaître les universités et les hommes célèbres de l'époque, et retourna en Amérique dans l'automne de 1836. Ces quatre années passées en Europe lui avaient été extrêmement profitables. Il en rapportait une instruction profonde, un esprit mûri par l'expérience, une grande intelligence des États européens. A son arrivée à Charleston, il fut élu membre du congrès à une majorité considérable. Quelques mois après, une crise financière, causée à la fois par les mesures du général Jackson et des spéculations excessives, vint bouleverser l'Union toute entière. Des débats orageux eurent lieu au congrès au sujet des meilleurs remèdes à y apporter; Légaré s'y fit remarquer par un discours plein de sagesse, de vues élevées et d'éloquence, mais opposé aux vues de l'administration de Van Buren. Il continua à parler et à voter avec une forte minorité composée des whigs et d'une partie des démocrates qui avaient abandonné la politique financière du président Jackson. Aussi à l'élection suivante il échoua dans sa nomination, par suite des efforts combinés des partis de Calhoun et de van Buren. Il revint avec une nouvelle ardeur à sa profession d'avocat, et fut chargé de plusieurs affaires de grande importance, qui étendirent encore sa réputation. Il prit une part brillante et active à la lutte présidentielle de 1840, qui avait exalté au plus haut les passions des deux partis. Les démocrates avaient exercé le pouvoir depuis 1829, et leurs adversaires leur attribuaient les désastres financiers du pays. Légaré prononça à Richmond et à New-York des discours qui firent sensation et furent comparés à ceux de Webster et de Clay. Ce fut aussi dans ce temps qu'il publia successivement dans une revue de New-York trois articles remarquables : *Démosthène : l'homme, l'orateur et le politique; — La Démocratie athénienne; — Origine, Histoire et Influence de la Loi romaine.* En 1841 il fut appelé par le président Tyler au poste d'attorney général des États-Unis, et en cette qualité devint membre du cabinet. L'opinion générale applaudit à ce choix : il y montra l'application la plus laborieuse en même temps que l'esprit le plus éclairé et le plus indépendant. Il avait à donner des opinions raisonnées sur des questions constitutionnelles qui sortaient de l'administration du gouvernement, ou sur des affaires litigieuses portées devant la cour suprême et dans lesquelles étaient engagés des intérêts très-considérables. Il [illegible] une profonde connaissance des lois et une grande justesse de jugement. Il fut au niveau de ces délicates fonctions, et bien que l'administration du président Tyler ne fût pas populaire, Légaré obtint par la droiture de son caractère et sa haute impartialité l'estime des partis qui attaquaient alors le président. A la retraite de Webster, il fut chargé par un long *interim* des fonctions de secrétaire d'État (affaires étrangères), tout en conservant celles d'attorney général. C'était un lourd fardeau, car aux États-Unis ces deux départements sont les plus importants et les plus encombrés d'affaires. L'excès d'application fut probablement une des causes de sa mort prématurée. Dans l'automne de 1842, il avait été dangereusement malade, mais il avait échappé, grâce à l'habileté des soins et au repos. Il semblait avoir recouvré la santé et les forces, lorsque le président et le cabinet se rendirent à Boston, en juin 1843, pour assister aux cérémonies d'inauguration du monument de *Bunker Hill*. A peine arrivé, Légaré fut attaqué par la même maladie dont il avait si cruellement souffert, une gastrite aiguë. Malgré tous les soins qui lui furent prodigués, il expira quelques jours après, avec calme et courage, bien qu'en proie à de vives souffrances. Trois ans après sa mort, ses principaux écrits ont été publiés en deux volumes qui contiennent son journal privé pendant sa mission diplomatique, une partie de sa correspondance privée et publique, ses principaux discours et les articles les plus importants fournis à la *Revue du Sud* et à la *Revue de New-York*.

J. CHANUT.

Cyclopædia of American Literature. — *Biographical Notice*, en tête du premier vol. de ses écrits.

LE GASCON (*N....*), célèbre relieur [illegible] du dix-septième siècle. Il relia presque tous les livres des enfants de De Thou, et s'illustra par la reliure de la fameuse *Guirlande de* [illegible] « Cet artiste véritable, dit M. Feydeau, [illegible] la perfection absolue de la dorure, et jamais [illegible] secret ne fut retrouvé. C'est une netteté, une [illegible] nesse qui décourage les mains les plus délicates et les plus habiles. M. Pichon possède un exemplaire du *Traité de la Physionomie* d'[illegible] tius habillé par cet homme unique; c'est à [illegible] pas oser y toucher. » C'est pourtant [illegible] à la dorure que Le Gascon sut donner tout [illegible] éclat.

E. [illegible]

Feydeau, dans *La Presse*, du [illegible] novembre [illegible].

LEGATI (*Laurent*), médecin et [illegible]

italien, né à Crémone, dans la première moitié du dix-septième siècle, mort vers 1675. Il se fit recevoir docteur en philosophie et en médecine, fut nommé professeur de grec à l'université de Bologne, et devint quelque temps après médecin d'un prince de la maison de Gonzague. On a de lui : *Museo Cospiano annesso a quello del famoso Ulisse Aldovrandi*; Bologne, 1677, in-fol.; — *Agriomeleis, aut in silvestre pomorum genus metamorphoses*; Bologne, 1677, in-4°; — *Chrysomeleis, sive aureorum malorum Historia, mythice descripta*; Bologne, 1667, in-4°. Legati a encore publié plusieurs poëmes latins et grecs; il a laissé en manuscrit : *Athenæum Poetarum*, et *Lyceum Herculis*, ouvrage sur les littérateurs et les artistes de sa ville natale. E. G.

Arisius, *Cremona Literata*, t. III.

LEGAUFFRE (*Ambroise*), canoniste français, né au Grand-Lucé (Maine), en 1568, mort à Bayeux, le 23 novembre 1635. Il fut professeur de droit canonique à l'université de Caen, vice-chancelier de cette université, et trésorier de l'église de Bayeux. Son mérite, partout reconnu, le fit envoyer par la province de Normandie aux états généraux de 1614. Il n'a laissé qu'un livre intitulé : *Synopsis Decretalium, seu ad singulos Decretalium titulos methodica juris utriusque mutationum distinctio*; Paris, 1656, in-fol. C'est le neveu d'Ambroise, Hubert-François Legauffre, maître des comptes à Paris, qui surveilla l'impression de cet ouvrage. Huet nous apprend qu'il était, de son temps, très-estimé. B. H.

Huet, *Origines de Caen*, ch. 24. — Hermant, *Hist. du Diocèse de Bayeux*. — B. Hauréau, *Hist. Litt. du Maine*, t. III, p. 345.

LE GAY (*Louis-Pierre-Prudent*), littérateur français, né à Paris, le 13 avril 1744, mort dans la même ville, le 4 janvier 1826. Après avoir rempli divers emplois en province, il entra, à l'époque de la révolution, dans l'administration des subsistances militaires, dont il devint directeur. Il perdit sa place à la création de l'empire, et s'occupa de littérature; sous la restauration il obtint un modeste emploi dans les bureaux de l'université. Parmi ses ouvrages, on cite : *Pauline, ou les moyens de rendre les femmes heureuses*; Paris, 1802, in-8°; — *Sainville et Ledoux, ou sagesse et folie*; Paris, 1802, 3 vol. in-12; — *L'Infidèle par circonstance*; Paris, 1803, 2 vol. in-12; — *Eglay, ou l'amour et le plaisir*; Paris, 1807, 2 vol. in-12; — *La Maison isolée*; Paris, 1807, 4 vol. in-12; — *Élisabeth Lange, ou le jouet des événements*; Paris, 1808, 3 vol. in-12; — *L'Enfant de l'Amour*; Paris, 1808, 3 vol. in-12; — *Le Marchand forain et ses fils*; Paris, 1808, 1819, 4 vol. in-12; — *La Roche du Diable*; Paris, 1809, 5 vol. in-12; 1822, 4 vol. in-12; — *Le Petit Savant de société*, recueil extrait des manuscrits d'Enfantin; Paris, 1812, 4 vol. in-32; — *Récréations de l'Enfance*; Paris, 1816, 3 vol. in-18; — *Le Connétable de Bourbon et la duchesse d'Angoulême*; Paris, 1818, 2 vol. in-12; — *Le nouveau Magasin des Enfants*; Paris, 1820, 3 vol. in-18, etc., etc. Presque tous ces ouvrages ont paru sous le voile de l'anonyme ou sous le nom de *Langlois*, qui était celui de sa femme. J. V.

Annales biographiques, 1826, p. 484. — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — Quérard, *La France Littéraire*.

LEGAY (*Louis-Joseph*), poëte français, né à Arras, le 27 février 1759, mort vers 1830. Reçu avocat au conseil d'Artois en 1783, il fut nommé en 1790 commissaire du roi près du tribunal de Saint-Pol, et exerça depuis les fonctions de juge au même tribunal, et successivement au tribunal d'Arras et au tribunal civil du Pas-de-Calais séant à Saint-Omer. Il devint ensuite commissaire du Directoire exécutif près les tribunaux civil et criminel du même département. A la suppression des tribunaux de département, il fut nommé commissaire du gouvernement près le tribunal de première instance de Béthune. Lors de la réorganisation de ce tribunal, en 1816, il n'y fut pas compris; mais il y fut rappelé en 1818. Passionné pour la poésie, il avait fondé à l'âge de vingt ans avec quelques amis de collége et du barreau la Société anacréontique des Rosati d'Arras. On a de lui : *Mes Souvenirs*; Paris, 1786, in-8°; — *Du Célibat et du Divorce*, discours prononcé à l'Académie d'Arras en 1787; Douai, 1816, in-8°. J. V.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — Quérard, *La France Littéraire*.

LEGAZPI (D. *Miguel Lopez* DE), conquérant des Philippines, né dans le bourg de Zubarraja, vers le commencement du seizième siècle, mort, au mois de mai 1572. Il appartenait à une famille noble du Guipuscoa, et il commença à naviguer de bonne heure. Il se rendit au Mexique en 1545, et devint principal secrétaire (*escrivano mayor*) du cabildo de Mexico. En 1563, et sous l'administration de D. Luiz de Velasco, vice-roi de la Nouvelle-Espagne, on se préoccupait singulièrement d'utiliser les grandes découvertes de Magellan, et on décida de nouveau qu'on ferait la conquête des Philippines. Legazpi fut nommé chef de l'expédition, composée de quatre navires et d'une frégate armés dans le port de la Natividad. Après avoir obtenu de ses supérieurs les licences indispensables, Urdaneta, qui devait l'accompagner, embarqua avec lui cinq religieux de l'ordre auquel il appartenait, et dont il devint le supérieur. Parmi ces missionnaires il y en avait un d'un savoir peu commun en mathématiques et en géographie; c'était frère Martin de Rada, qui ne le cédait sous ce rapport qu'à Urdaneta (1).

(1) Nous rappellerons que dix-neuf ans auparavant le vice-roi du Mexique D. Antonio de Mendoza, voulant faire explorer plusieurs archipels très-vaguement connus

Le 21 novembre 1563, la flottille commandée par Legazpi mit à la voile, et fit sa première relâche dans l'île des Larrons. On nommait ainsi alors l'archipel des Mariannes, qui le 9 janvier de l'année suivante devait être connue des navigateurs sous une autre dénomination. Legazpi en prit possession au nom de la couronne; puis il navigua à l'ouest, et le 13 février il aperçut l'archipel, but de l'expédition. On jeta l'ancre dans une grande baie abritée par de hauts rochers, et le général ayant expédié à terre son mestre de camp, Martin de Coyti, que le père Urdaneta voulut accompagner, il se trouva, selon leur rapport, que tout était désert. On ne resta pas longtemps dans cette croyance : le lendemain, un canot, monté par plusieurs naturels, parut et se dirigea vers la capitane. Le principal parmi ces insulaires apprit aux Espagnols que l'île s'appelait *Ybabao*. Il n'hésita pas, ainsi que ses compagnons, à monter à bord, et il reçut un si bon accueil qu'il décida ses compatriotes à visiter les étrangers; les chefs de l'île vinrent à leur tour; des rapports affables s'établirent entre les naturels et les Européens. Des présents même furent offerts à Legazpi et à ses équipages; mais l'on ne peut s'empêcher de remarquer que s'ils apportèrent des fruits en abondance, ils se contentèrent d'offrir au chef des étrangers un seul coq et un seul œuf.

Legazpi fit alors des tentatives pour trouver un port qui offrît plus de commodités et surtout des provisions d'une autre nature. Dans ce but, il expédia, sur une barque armée, Juan de la Isla accompagné de quelques soldats et de deux religieux. Malheureusement, ce fut à la suite de cette recherche que les hostilités commencèrent; elles eurent lieu d'abord de la part des Indiens, mais elles furent provoquées par l'ardeur imprudente d'un seul. Un gentilhomme, nommé Francisco Gomez, qui faisait partie de la maison du général, apercevant quelques insulaires sur le rivage, prétendit qu'il allait « se saigner avec les Indiens » : c'était le mot dont les braves de l'époque se servaient; le capitaine et les religieux s'opposèrent vainement à cet acte de témérité inutile. Notre homme ne se trouva pas plus tôt à terre qu'un trait lancé d'une main vigoureuse lui traversa la poitrine; le malheureux Gomez eut à peine la force de gagner le canot qui l'avait amené; il alla mourir quelques instants après entre les bras des religieux. Chose étrange, les actes de ce genre ne se renouvelèrent guère, et le caractère distinctif de la conquête des Philippines, c'est cette absence de combats lors du contact des Espagnols avec l'une des races les plus bellliqueuses de cet archipel; tout l'honneur en revient certainement à Legazpi. Nous ne suivrons pas ce général à travers plusieurs autres incidents; partout il sut trouver un accueil favorable auprès des naturels. Après de patientes recherches, il rencontra, pour abriter sa flotte, une petite baie, qu'on appela l'anse de San-Pedro. Sur la rive s'élevait une bourgade, que les naturels nommaient Cancongo : c'était la résidence d'un petit radjah. Nonobstant ce qu'on lui avait dit du péril qu'il y avait à faire alliance avec les blancs, Tandaya accueillit les Espagnols; le général prit solennellement possession du pays; pour la première fois la messe y fut célébrée, et un fort y fut bâti. A partir de ce moment, les explorations armées, ne discontinuèrent plus, et rien ne surprit autant les Espagnols que la variété des races et la bizarrerie des usages qu'ils rencontrèrent. L'immense archipel que l'on allait annexer à l'Espagne était bien vaguement connu en 1565; on savait quelque chose des richesses de son territoire, on ne savait rien de ses révolutions. Ces îles magnifiques étaient peuplées originairement par deux variétés de noirs Océaniens, dont on connaît encore aujourd'hui fort clairement la [illegible]cendance; ces îles, convoitées par l'Espagne [illegible] par le Portugal, avaient déjà reçu des [illegible] conquérants, d'une autre race : c'était l'imme[illegible] Kalementan, que nous avons nommé Bor[illegible] qui avait peuplé ces plages d'une variété d'[illegible]mes à la fois belliqueuse et rusée. Les Tag[illegible] qui par plus d'un trait se rapprochaient des [illegible]lais purs, les Tagales, qui avaient une écri[illegible] différente de celle des autres peuples orient[illegible] et qui par ce seul fait l'emportaient peut-[illegible] en civilisation réelle sur les Aztèques, reç[illegible] comme ceux-ci le nom d'*Indios*; c'était [illegible] eux surtout que la cour d'Espagne song[illegible] se précautionner, c'était contre leur per[illegible]rance dans la défense et leur astucieuse [illegible]cité dans l'attaque, que Legazpi avait reçu l'o[illegible] de se prémunir. A force d'habileté, de [illegible]dence, de fermeté et d'esprit de justice, i[illegible] les dompter.

La première opération vraiment impor[illegible] Legazpi fut la soumission de l'île où M[illegible] avait trouvé la mort. Il entra dans la ra[illegible] Cebu le 25 avril 1565, et cette fois les Bi[illegible] se montrant infiniment plus pacifiques qu'[illegible] l'avaient été trente-cinq ans auparavant, [illegible]ceptèrent la domination espagnole, reçurent [illegible] missionnaires, et commencèrent à se laisser [illegible]vertir. Ce fut de cette île que le savant Ur[illegible]neta fut envoyé en Europe, pour y faire con[illegible]naître la véritable situation des choses; Le[illegible] continua ses explorations, et découvrit l'île [illegible]portante de *Panay*; des missionnaires furent laissés sur cette terre d'idolâtres, et tandis que

de la mer du Sud, avait confié une escadre d'exploration à Ruy Lopez de Villalobos. Cette expédition était partie à la Toussaint de l'année 1542. Elle se composait de deux bâtiments de haut bord, de deux pataches et d'une galère; elle accomplit de notables découvertes, sur lesquelles il nous reste fort peu de détails. Ruy Lopez fit même explorer alors pour la première fois la grande île de Mindanao, où il envoya Bernardo de la Torre. La Torre fut repoussé par les insulaires, et l'un des bâtiments de l'escadre ayant été expédié vers la Nouvelle-Espagne, ce navire alla relâcher au groupe d'îles vu naguère par Magellan et nommé cette fois les Philippines.

l'on soumettait à force de patience toutes les îles Bisayas, le général, persistant dans son dessein d'atteindre la grande île considérée comme la métropole de l'archipel, arrivait à travers mille dangers dans *Lousong* (1), la terre dominée par ces fiers Tagales dont nous avons fait connaître l'origine. Cette région magnifique, traversée par le fleuve Pasig, était dominée par plusieurs chefs; les deux principaux étaient le radjah Matanda (le vieux radjah), et radjah Soliman, son neveu, dont le nom annonce une origine musulmane. Selon toute apparence, ce chef avait fait alliance avec les Portugais et possédait quelques pièces d'artillerie, servies par un chrétien. Il attaqua Juan de Salcedo, mestre de camp du général; mais il eut bientôt à s'en repentir, et fut contraint de demander la paix. Son oncle n'avait pas participé aux hostilités. Presque sans coup férir, les Espagnols se trouvaient maîtres du fort, qui commandait l'entrée du Pasig. Par suite de la direction des vents, l'expédition fut obligée de se réfugier dans la baie de Cavite.

La mission donnée à Urdaneta n'avait pas été inutile : le 25 juin 1569, Legazpi vit entrer dans le port trois navires arrivant de Cadix; un ordre de la cour lui enjoignait de prendre possession des Philippines : il fonda immédiatement à Cebu la ville du saint nom de Dieu (*Ciudad del santo nombre de Dios*), et se mit en mesure d'effectuer la conquête de Lousong. L'expédition, qui devait ranger sous l'obéissance de Philippe II cette région opulente, mit à la voile de Panay, le 15 avril 1570. Quand le général passa en revue, dans l'île de Lestaga, les forces dont il pouvait disposer, il se trouva qu'elles ne dépassaient pas deux cent quatre-vingts hommes. Ce fut avec cette petite armée qu'il mit à la raison le radjah Soliman, oublieux de ses engagements, et qu'il fonda la ville de Manille. Un acte d'humanité lui avait valu l'affection des Chinois, et le sauvetage d'une jonque prête à périr était devenu l'origine d'un commerce florissant. En quelques mois non seulement les Tagales étaient soumis, mais les peuples reculés de l'île, qui ne parlaient point leur langage, reconnaissaient la domination espagnole. Le 15 mai 1571, Legazpi avait pris possession solennellement de Manille. Quelques mois plus tard un chef, nommé Locandola, osait se révolter; quatre-vingts hommes suffirent pour l'abattre, et une amnistie générale ramena la paix. La ville naissante de Manille, détruite accidentellement par un incendie, commençait à être reconstruite sur les plans de l'architecte qui avait bâti l'Escurial; de nouveaux missionnaires arrivaient en même temps d'Espagne; les augustins, les franciscains et les dominicains allaient, loin de la capitale naissante, soumettre au christianisme les villages indiens.

(1) L'île de Luçon, fertile en riz, tirait son nom des pilons qu'on employait pour décortiquer ce grain dans des espèces de mortiers en bois dont l'usage s'est conservé. Chaque habitation avait son *lousong*, son pilon, propre à la préparation du riz, et cet instrument bien simple imposa son nom à l'île. Les Tagales s'appelaient dans leur langue *Tagalog*.

Au mois de mai 1572, les transactions avec la Chine présentaient un nouvel accroissement, et des bâtiments chargés de riches marchandises entraient dans le port de Manille; le P. Diego de Herrera établissait par ordre du gouverneur des bases solides pour continuer ce commerce, lorsque Legazpi fut frappé d'apoplexie. Cet homme de bien, dit l'historiographe de la colonie, avait éprouvé une vive contrariété, et fut enlevé à la colonie en quelques heures. Les ordres religieux s'assemblèrent, et on lui fit des obsèques solennelles dans l'église Saint-Augustin. « Tout le monde pleurait à son enterrement, » dit le père Juan de la Concepcion. Son unique ambition avait été « de mériter les titres de prudent et de pacifique et non celui de *conquistador* ». Ce peu de mots du vieil historien dit d'une façon exacte la différence qui existait entre Cortez et Legazpi. Ce fut le trésorier général des finances, Guido de Labazarri, qui lui succéda.

Ferdinand Denis.

Fr. Juan de La Concepcion, *Historia general de Philippinas, conquistas espirituales y temporales de estos españoles dominios, establicimientos, progressos, y decadencias*, etc.; en Manilla, 1788 et ann. suiv., 14 vol. in-4°. — Torquemada, *Monarquia Indiana*. — J. Mallat, *Les Philippines, histoire, géographie, mœurs*; Paris, 1846, 2 vol. in-8°.

Legendre (*Louis*), historien français, né à Rouen, en 1655, mort à Paris, le 1[er] février 1733. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il s'attacha à François de Harlay, d'abord archevêque de Rouen, puis de Paris, et qui lui donna un des canonicats de Notre-Dame en 1690. En 1724, Legendre obtint l'abbaye de Claire-Fontaine, au diocèse de Chartres. Son testament était rempli de fondations singulières qui excitèrent des contestations, et l'autorité les appliqua à l'université de Paris pour une distribution solennelle de prix entre les classes supérieures des différents colléges. La première distribution eut lieu en 1747. Il avait aussi laissé des fonds pour contribuer à la fondation d'une académie à Rouen, qui fut érigée en 1744. On doit à l'abbé Legendre : *Eloge de François de Harlay*; Paris, 1695, in-8°; — *Essai du règne de Louis le Grand jusqu'à la paix générale de 1697*; Paris, 1697, in-4°; — *Claudii Joly, præcentoris ac Canonici, nec non officialis Parisiensis, Laudatio*; Paris, 1700, in-8°; — *Histoire de France, contenant le règne des rois des deux premières races*; Paris, 1700, 3 vol. in-12; — *Les Mœurs et Coutumes des Français dans les premiers temps de la monarchie*; Paris, 1712, in-12; 1740, in-12; le même ouvrage précédé des *Mœurs des anciens Germains*, etc., traduit de Tacite par Fr. Bruys; Paris, 1753, in-12; — *Nouvelle Histoire de France, depuis le commencement de*

la monarchie jusqu'à la mort de Louis XIII; Paris, 1718, 3 vol. in-fol. ou 8 vol. in-12; — *Vita Francisci de Harlay*; Paris, 1720, in-4°; — *Vie du cardinal d'Amboise, ministre de Louis XII, avec un parallèle des cardinaux célèbres qui ont gouverné des États*; 1724, 2 vol. in-12; 1726, in-4°. On attribue aussi à l'abbé Legendre : *Réponse de M. le chevalier de Vendôme, grand-prieur de France, à quelques articles du mémoire des princes du sang*, 1717, in-8°, que d'autres attribuent à l'abbé de Chaulieu. L. L—T.

Lenglet, *Méthode pour étudier l'hist.* — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*. — Guilbert, *Mém. Littér. et Biogr.* — Quérard, *La France Littéraire*.

LEGENDRE (Mme DOUBLET DE PERSAN), femme de lettres, née à Paris, en 1687, morte en 1771. Elle manifesta de bonne heure beaucoup de goût pour les belles-lettres, et, devenue la femme de Doublet de Persan, intendant du Commerce, ses salons furent toujours ouverts aux savants et aux hommes d'esprit. Chacun y avait sa place marquée et son fauteuil au-dessous de son portrait. Deux registres étaient posés sur deux pupitres : sur l'un on inscrivait les nouvelles *douteuses*, sur l'autre les nouvelles *vraies*. Ce double journal fut longtemps la source des *Nouvelles à la main*, qui eurent tant d'importance jusqu'à la révolution. La société de Mme Doublet de Persan était fort mélangée. On y trouvait, après son frère l'abbé Legendre, vénérable abbé

Qui siégeait à table
Mieux qu'au jubé »;

Piron, Lacurne de Sainte-Palaye, l'abbé Chauvelin, l'abbé Xaupy, Mairan, Mirabaud, d'Argental, Falconet, Voisenon, etc., etc. Bachaumont, ami intime de la maîtresse de la maison, présidait aux discussions académiques qui occupaient une partie de la soirée, puis aux soupers attiques qui y succédaient. Après la mort de son mari, elle se retira au couvent des Filles-Saint-Thomas, d'où elle ne sortit plus. Elle ne cessa pas d'ouvrir sa retraite à tout ce que Paris possédait d'hommes distingués. Pidansat de Mairobert se prétendait son fils, et celui de Bachaumont; mais rien ne justifiait une pareille prétention. Mme Doublet mourut sourde et nonagénaire, privée d'une partie de ses facultés intellectuelles. Jusque là Mme Legendre avait vécu éloignée de l'Église : on introduisit près d'elle un prêtre jésuite très-éloquent; il parvint à convertir la vieille philosophe, qui demanda même à embrasser son confesseur. On a mis sous son nom des *Mémoires secrets* où les contemporains ont largement puisé.
E. DESNUES.

Bachaumont, *Mémoires*, passim.

LEGENDRE (*Gilbert-Charles*), marquis de Saint-Aubin-sur-Loire, historien français, né à Paris, en 1688, mort dans la même ville, le 8 mai 1746. Il reçut une éducation solide, et fut pourvu de bonne heure d'une charge de conseiller au parlement. En 1714 il fut nommé maître des requêtes ordinaires de l'hôtel du roi; quelques années après, il donna sa démission pour se livrer entièrement à ses études. On a de lui : *Traité de l'Opinion, ou mémoires pour servir à l'histoire de l'esprit humain*; Paris, 1735, 6 vol. in-12; 1741, 7 vol. in-12; 1758, 9 vol. in-12; — *Des Antiquités de la Maison de France et des Maisons Mérovingienne et Carlienne*; Paris, 1739, in-4°; — *Antiquités de la Nation et de la Monarchie françoises*; Paris, 1741, in-4°; — *Dissertation sur le Temps et l'Authenticité de Roricon*, dans le *Mercure* d'octobre 1741. J. V.

Lenglet, *Suppl. à la Méthode pour étudier l'histoire*. — Moréri, *Grand Dict. hist.* — Chaudon et Delandine, *Dict. univ. Hist., Crit. et Bibliog.* — Quérard, *La France Littéraire*.

LEGENDRE *de la Nièvre*, homme politique français, né près de Nevers, mort vers 18[illegible]. Il était maître de forges à l'époque de la révolution, et se montra grand partisan des idées libérales. Ses concitoyens le nommèrent, en septembre 1792, député à la Convention nationale. Dans le procès du roi, il vota pour la mort. Il fut un des commissaires chargés de faire exécuter le décret du 23 août 1793, ordonnant la levée en masse des Français capables de porter les armes. Il ne prit point part aux sanglantes luttes de la Convention, mais s'en fit l'historien dans un écrit qu'il publia en 1795. Réélu par son département membre du Conseil des Cinq-Cents, il y siégea jusqu'en mai 1799. Il fit la motion pour la création de six cents millions de billets de banque, et combattit le projet relatif à concéder la propriété des halles publiques. Il était rentré dans la vie privée lorsque la loi d'amnistie (12 janvier 1816) le força d'émigrer en Suisse. H. F.

Le Moniteur universel, an [illegible] ([illegible]), [illegible] n°s 8 et 338; an VI, n°s 182 et [illegible]; an VII, n^os^ [illegible] — *Biographie moderne* (1806). — *Petite Biog. Convent.* (1815). — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biog. nouvelle des Contemp.* (1823).

LEGENDRE (*Nicolas*), sculpteur français, né à Étampes, en 1619, mort à Paris, en 1671. Élève d'un artiste assez médiocre, il dut ses progrès à ses dispositions naturelles, et devint rapidement maître juré de son corps. Il fut reçu membre de l'Académie royale de Peinture et de Sculpture, le 6 décembre 1665, et admis à professer dans cette assemblée, le 4 juillet [illegible]. Il excellait surtout à travailler le bois, modelait fort bien le stuc, et fut souvent employé dans les domaines royaux. On cite de lui : dans la chartreuse de Gaillon, plusieurs figures en pierre représentant *Saint Bruno* dans diverses attitudes; — à Senlis, dans l'abbaye de la [illegible], plusieurs statues de saints fort estimées; — à Paris : la sculpture de la porte du collége de La Marche (autrefois rue Sainte-Geneviève-du-Mont-la-Montagne); on y remarquait des têtes du *Christ* et de la *Vierge* d'un fort bon caractère.

— à l'église Saint-Paul toute la sculpture de l'œuvre comprenant une *Notre-Dame de Douleur qui soutient sur ses genoux un Christ mort*; les statues de *Saint Pierre* et de *Saint Paul*; la *Conversion* de ce dernier saint, ainsi que son martyre; *Saint Pierre sur le lac de Tibériade*; le même saint *recevant les clefs du Paradis*; *huit anges* dans diverses positions adoratives, etc.; *La décoration de l'hôtel de Beauvais*, rue Saint-Antoine (1657, avec Hutinot); — des sculptures considérables dans l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet, entre autres les statues de *Saint Denis* et de *Sainte Geneviève*; celle de *La Vierge tenant l'enfant Jésus*; *Dieu le Père*, en stuc, etc.; — une *Madeleine repentante*, en terre cuite (1664), aujourd'hui à l'École des Beaux-Arts; — au collége des Quatre-Nations, le grand fronton dans la première cour à gauche en entrant, et représentant *La Tempérance* et *La Prudence*; — aux Carmélites, *Saint Élie* et *Sainte Thérèse*; — chez les Bénédictins d'Issy, *Saint Benoît* et *Sainte Scolastique*; — de nombreuses décorations au château de Meudon; — une partie des figures et des ornements du magnifique château de Vaux (1659); — à Poitiers, dans la cathédrale, *Sainte Radegonde*; — dans l'église d'Étampes, *Saint Leu* et *Saint Gilles*, et de nombreuses autres œuvres, aujourd'hui perdues ou exécutées pour des édifices démolis. Parmi les meilleurs élèves de Legendre on remarque son fils aîné et *Flamand*. A. DE LACAZE.

Guillet de Saint-Georges, manuscrit conservé à l'École des Beaux-Arts. — *Mémoires inédits sur la vie et les ouvrages de l'Académie royale de Peinture et de Sculpt.*, t. I, p. 400-414.

LEGENDRE (*Adrien-Marie*), mathématicien français, né à Toulouse, en 1752, et mort à Paris, le 10 janvier 1833. Il termina ses études au collége Mazarin, et eut de bonne heure un goût prononcé pour l'étude des mathématiques. On ne connaît rien de particulier sur sa vie privée. Legendre d'ailleurs a toujours gardé le plus profond silence sur sa première jeunesse; il avait même exprimé le désir que si on venait à écrire sa vie, on ne parlât que de ses travaux. A peine sorti du collége, il prit part à la rédaction du *Traité de Mécanique* que son professeur, l'abbé Marie, publia; on y trouve de Legendre quelques théorèmes sur les forces accélératrices, qui éveillèrent l'attention des savants. Peu de temps après, grâce à D'Alembert, qui l'avait pu apprécier, il obtint une chaire de mathématiques à l'École Militaire de Paris. Dès ce moment les mathématiques devinrent son unique occupation. *Euler* surtout fut médité d'une manière assidue, et l'on peut dire que Legendre savait par cœur les ouvrages de cet analyste. Il entra à l'Académie en 1783, fut membre du Bureau des longitudes, et conseiller à vie de l'université. On a de lui: *Éléments de Géométrie*; Paris, 1794, in-8°; 12e édit., 1823; et depuis un très-grand nombre de tirages. Les premières éditions ne comprennent pas la trigonométrie; les dernières au contraire contiennent une série de notes dans lesquelles il démontre les principaux théorèmes sur les parallèles et les figures proportionnelles. C'est dans cet ouvrage, que tout le monde connaît, qu'on a remarqué pour la première fois un genre d'égalité dont la considération, négligée jusque là, était cependant nécessaire pour rendre complètes les démonstrations qu'on suivait depuis Euclide. On lui a toujours reproché d'avoir gardé l'ancienne et vicieuse définition de l'angle et de ne pas avoir adopté la théorie des parallèles de Bertrand; — *Exposé des opérations faites en France en 1787 pour la jonction des observations de Paris et de Greenwich par Cassini, Méchain et Legendre, avec la description et l'usage d'un nouvel instrument propre à donner la mesure des angles à la précision d'une seconde*; Paris, in-4°: c'est un recueil complet des renseignements pour sa célèbre opération de 1787. Il y a réuni deux mémoires qui en donnent la théorie à côté de l'exposé historique; — *Exercices de Calcul intégral sur divers ordres de transcendantes et sur les quadratures*; Paris, 1807, 3 vol. in-4° (y compris plusieurs suppléments). Ces exercices lui ont demandé vingt ans d'un travail consciencieux et opiniâtre. On peut les diviser en deux parties, l'une consacrée aux fonctions elliptiques, l'autre aux intégrales eulériennes, aux quadratures, etc. Son but était de réunir en un corps d'ouvrage tout ce que la théorie des transcendantes et surtout celle des intégrales définies offrent de plus remarquable; — *Traité des fonctions elliptiques et des intégrales eulériennes, avec des tables pour en faciliter le calcul numérique*; Paris, 1827, 2 vol. in-4° (plus un 3e vol., composé de trois suppléments, qui parurent successivement de 1827 à 1832. Dans ses *Exercices de calcul intégral*, Legendre avait traité avec développement, en même temps qu'il y attachait beaucoup d'importance, les fonctions elliptiques avec leurs applications à différents problèmes de géométrie et de mécanique, et la construction des tables nécessaires pour l'usage de ces fonctions. Le temps lui ayant permis de perfectionner la théorie de ces transcendantes, et d'en étendre les applications, il crut devoir les reproduire dans ce nouveau *Traité des fonctions elliptiques*: Il avait toujours pensé qu'on pouvait ranger dans un ordre méthodique les diverses transcendantes qu'on connaissait et qu'on employait sous le nom de *quadratures*. Il prétendait avec raison que si, en étudiant leurs propriétés, on trouvait le moyen de les réduire aux expressions les plus simples dont elles sont susceptibles dans l'état de généralité, et d'en calculer avec facilité les valeurs approchées lorsqu'elles deviennent entièrement déterminées, alors ces transcendantes, désignées chacune par un caractère particulier et soumises à un algorithme convenable, pourraient être employées dans l'analyse à peu près comme

le sont les arcs de cercle et les logarithmes, et les applications du calcul intégral ne seraient plus arrêtées par cette espèce de barrière qu'on ne tente guère de franchir lorsque le problème est ramené aux quadratures. Mais comme il savait qu'il serait presque impossible d'exécuter un si vaste plan, il était du moins persuadé qu'on pouvait le réaliser à l'égard des transcendantes qui se rapprochent le plus des fonctions circulaires et logarithmiques, telles que les arcs d'ellipse et d'hyperbole et en général les transcendantes auxquelles on donne le nom de *fonctions elliptiques*. Après avoir examiné, dans le premier volume, la théorie proprement dite des fonctions elliptiques, il en fait l'application à la géométrie et à la mécanique, considérant d'un côté la surface du cône oblique, l'aire de l'ellipsoïde, etc., de l'autre le mouvement de rotation d'un corps solide autour d'un point fixe, et celui d'un corps attiré vers deux centres fixes. Le second volume contient la construction des tables elliptiques et un traité des intégrales eulériennes. Le troisième n'est en quelque sorte qu'un supplément aux fonctions elliptiques, dans lequel sont exposés les travaux de même nature d'Abel et de Jacobi.

La *Théorie des Nombres*; Paris, 1830, 2 vol. in-4°, parut d'abord sous le titre d'*Essai sur les Nombres*, 1798. Des savants tels qu'Euler et Fermat s'étaient déjà occupés de la théorie des nombres, que Legendre essaya de perfectionner. On a en outre de lui dix-neuf mémoires insérés dans les divers recueils consacrés aux travaux de l'Académie des Sciences : *Recherches sur la figure des planètes*; 1784 et 1789 : l'auteur y donne la première et la seule solution directe connue jusque alors du problème de la figure d'une planète homogène et supposée fluide, et étend ensuite ses recherches au cas général d'une planète composée de couches hétérogènes; — *Recherches sur l'attraction des sphéroïdes homogènes*, 1785. Lagrange avait soumis au calcul la question importante de l'attraction des sphéroïdes, déjà traitée synthétiquement par Newton et Maclaurin. Persuadé que ce grand analyste n'avait pas épuisé la matière, Legendre choisit cette même question pour le sujet de ses premières recherches ; elles furent heureuses, et la réduction en séries dont il fit usage donna naissance à des théorèmes qu'on a étendus ensuite, et qui sont encore à présent la base de la théorie générale à laquelle on s'est élevé ; — *Sur les Intégrales doubles*; 1788; — *L'Attraction des ellipses homogènes*; 1810; — *Nouvelle Formule pour réduire en distances vraies les distances apparentes de la Lune au Soleil ou à une étoile ; — Sur les Opérations trigonométriques dont le résultat dépend de la figure de la Terre*, et *Suite du Calcul des Triangles qui servent à déterminer la différence des longitudes entre l'observatoire de Paris et celui de Greenwich*, 1787 ; — *Analyse des triangles tracés sur la surface d'un sphéroïde*; 1806 ; — *Sur les Intégrations par arcs d'ellipse* ; 1786 ; — *Recherches d'analyse indéterminée* ; 1784 ; — *Sur l'intégration de quelques équations aux différences partielles*; 1787 ; — *Sur les intégrales partielles des équations différentielles*; 1790 ; — *Méthode des moindres carrés, pour trouver le milieu le plus probable entre les résultats de diverses observations* ; 1805 ; — *Recherches sur le théorème de Fermat*; 1785 ; — *Nouvelle Théorie des Parallèles, avec un appendice contenant la manière de perfectionner la théorie des parallèles* ; Paris, 1803, in-8°, etc. C'est ce qu'on appelle aujourd'hui la *méthode du moindre carré des erreurs*. Laplace a montré tout l'avantage probable de cette méthode sous le rapport de la précision des résultats. Jacob.

Rabbe, etc., *Biographie des Contemporains*. — *Moniteur* de 1833.

LEGENDRE (*Louis*), homme politique français, né à Paris, en 1755, mort dans la même ville, le 13 décembre 1797. Il exerçait à Paris la profession de boucher lorsque la révolution éclata. Recherché par les Lameth en 1789, on le vit le 13 juillet à la tête du rassemblement qui promenait dans les rues les bustes de Necker et du duc d'Orléans ; et ce fut lui qui le 14, décidant le peuple à se rendre aux Invalides pour y prendre des armes, le conduisit ensuite à la Bastille. Il fut un des principaux acteurs de la journée du 5 octobre, et s'agita beaucoup pour empêcher le départ des tantes de Louis XVI pour Rome et celui de ce monarque pour Saint-Cloud ; enfin, après la fuite et le retour de Varennes, il fut, avec Danton, Camille Desmoulins, Fabre d'Églantine et Marat, l'un des principaux instigateurs du mouvement dont le résultat devait être la signature par le peuple, et la présentation à l'Assemblée nationale d'une pétition demandant la déchéance du roi. Les pétitionnaires furent sommés de se disperser ; [illegible] la *loi martiale*, proclamée par Bailly, fut exécutée par La Fayette. Ce fut vers cette époque que Legendre devint un des fondateurs du [illegible] des Cordeliers ; il devint aussi l'un des principaux acteurs des journées du 20 juin et du 10 août ; ce fut lui qui, dans la première de ces deux journées, présenta le bonnet rouge à Louis XVI. Élu membre de la Convention par les électeurs de Paris, il pressa, avec de vives instances, le procès de Louis XVI ; vota la mort du roi sans appel ni sursis, en rappelant qu'il était un de ceux qui avaient été l'attaquer dans son château des Tuileries. Il paraît constant que pendant le cours du procès, soit à la tribune de la Convention, soit à celle des Jacobins, il demanda que le corps de l'ex-roi fût divisé en quatre-vingt-quatre morceaux, afin qu'on pût en envoyer un à chacun des quatre-vingt-quatre départements de la république. Devenu membre du comité de sûreté générale, il contribua puissamment à

la chute des girondins, dans les journées du 31 mai et du 2 juin, et on l'entendit, dans la première de ces journées, menacer Lanjuinais de le jeter en bas de la tribune s'il persistait à vouloir défendre la commission des Douze. Accusé d'hébertisme, et menacé d'exclusion lors d'une épuration du club des Jacobins, en janvier 1794, il se disculpa en s'appuyant de l'amitié de Marat, et parvint ainsi à se faire maintenir sur la liste des membres de la société. Lors de l'arrestation de Danton, il essaya d'abord de le défendre; puis, voyant que la majorité de la Convention lui était contraire, il se hâta de se rétracter, et déclara qu'à l'avenir il ne répondrait du patriotisme de personne et ne défendrait plus aucun accusé. Lié avec Tallien et Fréron, il joua, comme eux, un rôle important dans la révolution du 9 thermidor. Aussitôt que le décret d'arrestation eut été porté contre Robespierre et ses amis, il s'élança à la tribune, déclama contre les vaincus avec une extrême violence; puis, courant à la salle des Jacobins, il en fit expulser tous les membres, en ferma les portes, et en emporta les clefs, qu'il remit à la Convention. A partir de cette époque, Legendre ne cessa de poursuivre les membres du parti dont il avait fait partie, en les traitant de *terroristes*, de *buveurs de sang*; il demanda surtout la proscription des anciens membres du gouvernement, « de ces grands coupables, disait-il, qui obscurcissaient l'horizon des vapeurs du crime ». Nommé président de la Convention, il prononça le décret d'accusation contre Carrier, et attaqua ensuite Maignet; mais en même temps, effrayé de la marche de la réaction qui pouvait à la fin l'atteindre aussi, il se prononça avec une grande énergie contre les prêtres, les émigrés, et surtout contre les députés proscrits, à la réintégration desquels il s'opposa de toutes ses forces. Il eut une grande part aux journées du 12 germinal, du 1er prairial et du 13 vendémiaire; on le vit plus d'une fois marcher à la tête des troupes contre les insurgés; et la Convention lui fut en grande partie redevable de son triomphe. Entré au Conseil des Anciens lors de la mise en vigueur de la constitution de l'an III, il y joua un rôle moins important qu'à la Convention; cependant on l'y vit encore, le 17 février 1796, monter à la tribune pour se plaindre de l'indulgence du gouvernement à l'égard des émigrés et menacer Portalis de détruire ses sophismes avec *la hache de la raison*. Il demanda, lors de la conspiration de Babeuf, que tous les ex-conventionnels fussent expulsés de Paris : « Que les conspirateurs, dit-il, ne vantent pas les services qu'ils ont rendus en d'autres temps : ce n'est point pour les services passés, mais pour les crimes présents que Manlius fut précipité de la roche tarpéienne. » Ce fut sa dernière motion. Malgré son élocution incorrecte, Legendre avait parfois une sorte d'éloquence sauvage et énergique qui lui avait fait valoir le surnom de *Paysan du Danube*. Il ne laissa pas de fortune, et légua son corps à la Faculté de Médecine, « afin d'être encore utile aux hommes après sa mort ». H. Lesueur.

Thiers, *Histoire de la Révolution française*, t. IV, V, VI et VII, passim. — De Lamartine, *Hist. des Girondins*, t. VII et VIII.

LEGENTIL DE LA GALAISIÈRE (*Guillaume-Joseph-Hyacinthe-Jean-Baptiste*), astronome et voyageur français, né à Coutances, le 12 septembre 1725, mort le 22 octobre 1792. Il fut d'abord destiné à l'état ecclésiastique, mais, sous les leçons de J.-N. Delisle, il prit goût à l'astronomie, et ce goût absorba ses autres études. Il devint l'élève assidu de Cassini, et fit de tels progrès qu'en 1753 il entra à l'Académie des Sciences. Il s'y fit remarquer par de nombreux et utiles mémoires. L'Académie ayant décidé que le passage de Vénus sur le Soleil devait être observé dans diverses parties du globe, Legentil fut désigné, avec cette mission, pour Pondichéry. Il s'embarqua le 26 mars 1760, et atterrit à l'Ile-de-France le 10 juillet. Mais à raison de la guerre entre la France et l'Angleterre, Legentil dut attendre cinq mois qu'une frégate française osât se risquer dans les mers indiennes, et en arrivant devant Pondichéry (24 mai), il trouva cette ville au pouvoir des Anglais. Il lui fallut retourner aussitôt vers l'Ile-de-France, et il dut se borner à observer, le 6 juin 1761, en pleine mer et sur le pont vacillant de sa frégate, le phénomène céleste but de son voyage. Un nouveau passage de Vénus sur le Soleil devait avoir lieu le 3 juin 1769; Legentil se résigna à passer huit années dans les parages où il se trouvait. Il employa ce temps à faire de curieuses observations dans les îles Mascareignes, à Madagascar, aux îles Mariannes, aux Philippines et sur les côtes de l'Inde. Il avait choisi Manille pour son point d'observation, et s'y était rendu dès août 1766 lorsqu'il reçut l'ordre de retourner à Pondichéry. Par une nouvelle fatalité, le ciel, qui avait été d'azur jusqu'au jour même du passage, changea tout à coup; des nuages l'assombrirent, et toute observation devint impossible. Cependant Legentil avait prié deux de ses amis, restés à Manille, de contrôler les travaux qu'il espérait accomplir à Pondichéry, et, plus heureux que lui, leurs remarques eurent un plein succès, dont Legentil a donné le résultat. Il revint en 1771 en France, et eut à soutenir quelques procès avec sa famille, qui refusait de le reconnaître et de lui rendre les biens qui lui étaient dévolus durant sa longue absence; il triompha de cette mauvaise foi, et un riche mariage lui permit de se consacrer tout à la science. On a de lui : *Mémoire sur le passage de Vénus sur le disque du Soleil*, inséré dans le *Journal des Sçavans*, de mars 1760; — *Voyage dans les mers de l'Inde à l'occasion du passage de Vénus sur le disque du Soleil*; Paris, 1779-1781, 2 vol. in-4°, fig., cartes et plans; Paris

et Heidelberg, 1782, 3 vol. in-8°, fig.; traduit en allemand, mais abrégé; Hambourg, 1780-1782, 3 vol. in-8°. L'ouvrage de Legentil contient de précieuses observations sur les courants, les marées, les moussons, etc. Il a donné la connaissance du zodiaque des Indous et de l'astronomie des brahmes, et a constaté la conformité de leur science avec celle des Chaldéens. Le premier il a avancé que le nombre prodigieux d'années dont certains peuples orientaux composent leur chronologie est fondé sur les révolutions de l'équinoxe, et que les quatre *Iougams* des brahmes se rattachent à des périodes du mouvement des étoiles qui s'accomplissent en longitude et que l'on peut faire remonter à l'infini. A. DE L.

Cassini, *Éloge de Legentil de La Galaisière* (Paris, 1810, in-8°). — *Mémoires de l'Académie des Sciences* de 1735 à 1762.

LEGENTIL (*Charles*), industriel français, né à Rouen, le 5 mars 1788, mort à Saint-Ouen, le 1er octobre 1855. Dès 1826 il commença de faire partie de ces nombreuses commissions dans lesquelles il mit pendant plus d'un quart de siècle son expérience au service des intérêts commerciaux. Délégué au conseil général du commerce en 1833, Legentil fit partie de la commission d'enquête chargée de la révision du tarif des douanes, et rédigea sur la question des laines un rapport qui fut imprimé aux frais du gouvernement. Il fut membre du jury central en 1827, 1834, 1839, 1844, 1849; il présida en 1855 la 22e classe du jury de l'Exposition universelle. Il fut en outre délégué par le gouvernement français à plusieurs expositions étrangères, notamment à l'exposition allemande de Berlin en 1844, à la suite de laquelle il publia un rapport sur le développement de l'industrie en Allemagne, qui se trouve imprimé dans les *Annales du Commerce extérieur*. Député depuis 1839, il fut en 1846 élevé à la dignité de pair de France.

Legentil avait coopéré à tous les travaux de la chambre du commerce depuis 1832; c'est principalement à son initiative que l'on doit l'établissement de la condition des soies et des laines de Paris, le développement de la bibliothèque commerciale, la publication de la *Statistique de l'industrie parisienne* et la création d'un cours de teinture et d'impression au Conservatoire des Arts et Métiers. E. COTTENET.

Journal des Débats, octobre 1855. — *Discours* prononcé aux obsèques de M. Legentil, par M. Germain-Thibaut, vice-président de la chambre de commerce. — *Documents particuliers.*

LEGENTIL. *Voy.* LA BARBINAIS.

LÉGER (Saint), en latin *Leodegarius*, évêque d'Autun, né vers l'année 616, mort le 2 octobre 678. Il appartenait à une des plus illustres familles de la Gaule. Si l'on ignore le nom de son père, on lui donne pour mère Sigrada, sœur de Berswinde, femme d'Athicus, lequel Athicus est désigné comme fils de Leutharius, duc des Allemands. Léger passa les premières années de sa vie à la cour du roi Clotaire II. Son éducation fut ensuite confiée aux soins de Didon, évêque de Poitiers, qui le préposa, jeune encore, au gouvernement de l'abbaye de Saint-Maixent. Dix ans après, en 659, il fut élevé au siége d'Autun. On le voit en 661 présider un concile dans sa ville épiscopale, et en 666 souscrire au diplôme de Drausius, évêque de Soissons, en faveur du monastère de Sainte-Marie. Il ne paraît pas avoir été dans les meilleurs termes avec Ébroïn, maire du palais. Aussi, après la mort de Clotaire III, fut-il au nombre des prélats qui se déclarèrent contre Thierry, protégé d'Ébroïn, et appelèrent Childéric du fond de l'Austrasie pour le saluer roi des Bourguignons. Saint Léger devient alors un des personnages les plus considérables de ce royaume. Il réside à la cour, et la gouverne sous le nom du roi. On ajoute même qu'Ébroïn ayant été exilé dans le monastère de Luxeuil, saint Léger prit son titre et remplit sa charge. Mais Adrien de Valois, le P. Lecointe et les auteurs du *Gallia Christiana* ne consentent pas à voir la mairie du palais entre les mains d'un évêque : cette dignité, disent-ils, fut toujours confiée à des laïques. Si d'anciens annalistes ont nommé saint Léger *major domus* de Childéric II, ils ont à cette occasion fait emploi d'un terme impropre, voulant dire simplement qu'il fut le principal conseiller du roi. On peut consulter à cet égard le *Glossaire* de Du Cange, au mot *Major*. Cependant la faveur de l'évêque d'Autun auprès de Childéric ne dura pas longtemps. Ayant blâmé les mœurs de ce prince, il fut contraint de quitter la cour, et retourna dans son diocèse. Quelque temps après, Childéric se rend à Autun pour y célébrer la fête de Pâques. Auprès de Léger se trouvait alors Hector, patrice de Marseille, qui venait à la rencontre du roi, auquel il avait, dit-on, à demander la réparation de quelque injustice. On persuade à Childéric que ces deux mécontents ne se sont pas réunis sans avoir de criminels desseins, et celui-ci, dans un transport de colère, fait entendre contre Léger de redoutables menaces. Léger, averti par des clercs amis, prend la fuite, sans attendre l'arrivée du roi. Mais des soldats envoyés à sa poursuite l'atteignent, et le conduisent captif au monastère de Luxeuil, auprès d'Ébroïn, son ancien rival. Childéric II meurt en 673 ou 674. Aussitôt Ébroïn et Léger sortent à la fois de leur prison, et se dirigent vers Autun. Ce voyage ne fut pas sans péril pour notre prélat. Ébroïn, qui abhorrait en lui l'auteur de sa disgrâce, voulut, chemin faisant, l'égorger de ses mains; mais il fut retenu par Genesius, archevêque de Lyon. D'Autun Léger se rendit à la cour du nouveau roi, Thierry III, l'aida quelque temps de ses conseils, et retourna dans son diocèse. Il y vivait tranquille, quand les clients d'Ébroïn, Waymer, duc de Champagne,

Bidon, évêque de Châlons, et Bobon, évêque de Valence, arrivent aux portes d'Autun à la tête de forces considérables. Léger vit sa perte certaine, et sans tenter une défense inutile, il se rendit. On le saisit, on lui crève les yeux, et on l'emmène prisonnier. La ville d'Autun fut elle-même obligée de compter une somme considérable aux farouches complices d'Ébroïn : elle échappa de cette manière à la dévastation. Retenu quelque temps sous le toit de Waymer, Léger eut enfin la liberté d'aller cacher dans un monastère sa honte et sa douleur. Il y séjournait depuis deux ans, quand Ébroïn, encore avide de vengeance, le fait mander avec son frère Gairinus, et, après les avoir chargés l'un et l'autre d'invectives, ordonne de massacrer Gairinus, et de faire subir à Léger de nouvelles et plus atroces mutilations. Enfin, en 678, Léger est appelé par le roi, et s'entend accuser devant toute la cour de la mort prématurée de Childéric II. On énonça l'accusation, mais sans autoriser la défense, et Léger fut conduit dans une vaste forêt, où des sicaires, aux gages d'Ébroïn, lui portèrent enfin le coup mortel. Nous ne voulons pas garantir tous les détails de cette tragique légende. Ce sont les hagiographes qui nous les ont racontés, et ces pieux narrateurs ont pour habitude de trop viser aux grands effets. Cependant les dissensions intestines de la cour de Bourgogne sont d'ailleurs connues, et d'autres témoins nous apprennent quelle était la férocité des mœurs au septième siècle.

On a coutume d'attribuer à saint Léger les articles publiés dans le concile d'Autun, en 670. Nous possédons aussi son testament, inséré par Étienne Pérard dans les preuves de son *Histoire de Bourgogne*, mais avec des fausses dates, qui ont fait quelquefois douter de l'authenticité de cette pièce. Un autre monument de la piété de saint Léger est une lettre à Sigrada, sa mère, publiée par le P. Labbe dans le tome I de sa *Bibliothèque des Manuscrits*.

Histoire Littéraire de la France, t. III, p. 615. — *Gallia Christ.*, t. IV, col. 346.

LÉGER (*Antoine Ier*), théologien réformé savoyard, né en 1594, à Villesèche, dans la vallée de Saint-Martin (Savoie), et mort en 1661, à Genève. Après avoir fait ses études à Genève, il fut chargé, fort jeune encore, de desservir une église de la vallée où il était né. Il avait, pendant ses études, montré du goût pour les langues orientales; il y avait même fait des progrès remarquables pour l'époque. Cette circonstance le fit nommer chapelain de Corneille de Haga, envoyé en ambassade à Constantinople par les Provinces-Unies. En Orient, Léger entra en relation avec Cyrille Lucar; il l'engagea à publier une confession de foi, qui devait, selon lui, mettre en évidence les analogies des croyances protestantes avec celles de l'Église grecque, et prouver par là leur antiquité, chose à laquelle les protestants attachaient un grand prix à une époque où leur nouveauté était une des plus graves accusations qu'on leur adressait. En 1637 il était de retour dans la vallée de Saint-Martin. Mis à la tête de l'église protestante de Saint-Jean-Val-Lucerne, il eut de fréquentes altercations avec des missionnaires catholiques, envoyés dans sa paroisse pour en convertir les membres. Il résulta de là que, dénoncé au duc de Savoie comme un séditieux, et mal soutenu par ses confrères, jaloux de ses talents, il fut obligé de se retirer à Genève. En 1645 il y fut nommé professeur de théologie et de langues orientales. Il remplit ces fonctions jusqu'à la fin de ses jours. On lui doit : une édition du Nouveau Testament en grec ancien et en grec vulgaire, sous ce titre : *Novum Testamentum idiomate græco litterali et græco vulgari ex versione Maximi*; Genève, 1638, 2 part. in-8°; — *Theses theologicæ de sanctificatione hominis peccatoris*; Genève, 1656, in-4°. La bibliothèque de Genève possède sa correspondance avec Cyrille Lucar. J. Aymon en a publié une partie, mais inexactement traduite, dans *Monuments authentiques de la religion des Grecs*; La Haye, 1708, in-4°; ouvrage assez mal fait et qui ne put s'écouler qu'au moyen frauduleux de cet autre titre : *Lettres anecdotes de Cyrille Lucar*; Amsterdam, 1718, in-4°.

Michel Nicolas.

Bibliothèque ancienne et moderne, de J. Leclerc, t. XVI, pag. 187. — Sénebier, *Histoire Littéraire de Genève*, t. II, p. 130. — Bayle, *Œuvres diverses*, édit. in-fol., tom. IV, pag. 559 564, 569, 571, 575, 629.

LÉGER (*Antoine II*), pasteur protestant, fils du précédent, né à Genève, en 1652, et mort dans la même ville, en 1719. Il fut d'abord pasteur d'une paroisse de la campagne aux environs de Genève, et en 1684 pasteur de la ville. En 1686 il fut nommé professeur de philosophie, et remplit ces fonctions avec succès pendant vingt-quatre ans. En 1710 il passa à la chaire de théologie, qu'il conserva jusqu'à la fin de sa vie. On a de lui les huit dissertations suivantes, imprimées à Genève, de 1705 à 1715 : *De Saporibus*; — *De Origine Fontium*; — *De Meteoris ignitis*; — *De Calore et Frigore*; — *De Igne*; — *De Felicitate*; — *De Deo*; — *De Anathemate Maranata*; — un discours intitulé : *Oratio academica de Valdensium situ et progressu*, et des *Sermons sur divers textes de l'Écriture Sainte*; Genève, 1720, 3 vol. in-8°; traduit en allemand, Bâle, 1722, in-8°. Ces sermons, imprimés après la mort de l'auteur, n'avaient pas été destinés à l'impression; il y en a peu d'achevés, quelques-uns ne sont même que des esquisses qu'il développait en chaire. Il laissa plusieurs traités manuscrits, mais tous plus ou moins imparfaits. Son fils avait voulu d'abord les publier; mieux conseillé, il renonça à ce projet.

M. N.

Sénebier, *Hist. Littér. de Genève*, t. II, p. 248; t. III, p. 301.

LÉGER (*Michel*), pasteur protestant, fils du précédent, né à Genève et mort dans cette ville,

en 1745. On a de lui un *Sermon sur le Jubilé de la réformation de l'illustre ville de Neuchâtel;* Bâle, 1731, in-4°.

Sénebier, *Hist. Littéraire de Genève*, t. III, p. 299.

LÉGER (*Jean*), écrivain protestant savoyard, né à Villesèche, dans la vallée de Saint-Martin, le 2 février 1615, et mort à Leyde, vers 1670. Son père, Jacques Léger, frère de Léger (Antoine Ier), chapelain de l'ambassadeur hollandais à Constantinople et plus tard professeur à Genève, fut, de 1631 à 1640, époque de sa mort, syndic de la commune de Faet et consul général de la vallée de Saint-Martin. Jean Léger fit ses études à Genève. Pendant qu'il était étudiant, il eut le bonheur de sauver la vie (1638) au prince de Deux-Ponts, depuis roi de Suède, qui se baignait dans le lac. En 1643, son oncle, Antoine Léger, ayant été obligé d'abandonner son église de Saint-Jean-Val-Lucerne, il fut désigné pour son successeur. Dès ce moment commença pour lui une vie pleine d'épreuves et de périls. Les protestants des vallées, comptant sur l'appui de Lesdiguières et entraînés par les idées d'indépendance qui étaient communes à presque tous les protestants français de cette époque, conçurent le malheureux projet de profiter des embarras dans lesquels se trouvait le Piémont, épuisé par de longues guerres étrangères et des divisions intestines, pour s'ériger en république indépendante. Ils prirent les armes, détruisirent le fort de La Tour, et se répandirent dans les vallées de Suze et de Saluces. Le marquis de Pianezze, chargé de les réduire, déploya une excessive rigueur. Des régiments hongrois et bavarois, accoutumés, pendant les guerres précédentes, à la plus grande licence, commirent des atrocités inouïes. Les Vaudois se défendirent avec un courage héroïque. Des tonneaux vides, matelassés à l'intérieur, leur servaient de remparts mobiles, qu'ils poussaient devant eux, en marchant à l'attaque, et qu'ils traînaient à leur suite, quand ils étaient forcés à la retraite. Vaincus et poursuivis, ils se retirèrent au sommet de la vallée d'Angrogne. Cette position, leur dernier retranchement, fut enfin emportée d'assaut. Léger, échappé au massacre, se sauva en France. Là, il rédigea un manifeste qui, traduit et imprimé en diverses langues, fut envoyé à tous les princes protestants. Il écrivit directement à Cromwell, qui s'intéressa au malheureux sort des Vaudois, et parla en leur faveur à Louis XIV et au duc de Savoie. Ce ne fut que vers le milieu de juillet 1655 que l'on mit fin aux massacres ordonnés par le marquis de Pianezze. Léger fut alors autorisé à faire une collecte en France pour le soulagement de ses coreligionnaires, et cette même année il assista en qualité de représentant des communes protestantes de la vallée de Saint-Martin, aux conférences de Pignerol, où l'on régla les affaires protestantes. On accorda aux Vaudois une amnistie générale et, sous certaines conditions, le libre exercice de leur culte. Quelque temps après, Léger se plaignit de diverses infractions commises à ce traité. Ses réclamations ne furent pas écoutées. Il réclama alors l'intervention de la France. Cette démarche fut regardée comme un acte de rebellion. Cité, en février 1658, devant un tribunal de Turin, il demanda en vain de comparaître devant les juges ordinaires; sa requête fut rejetée. L'affaire traîna jusqu'en 1661. Enfin, le 17 septembre de cette année il fut condamné à mort; ses biens furent confisqués et sa maison rasée. Il se sauva en Suisse. Il parcourut ensuite une partie de l'Allemagne et la Hollande, pour intéresser le gouvernement de ces pays à la cause des protestants des vallées. De retour de ce voyage, il fit imprimer en français et en italien une apologie de sa conduite, en réponse à la condamnation dont il avait été frappé. En 1663 il fut nommé pasteur de l'église wallonne de Leyde, et continua jusqu'à sa dernière heure de solliciter la protection des princes et des États protestants pour ses frères des vallées. Outre les divers écrits dont nous avons fait mention, on a de J. Léger une *Histoire générale des Églises évangéliques des vallées du Piémont ou vaudoises, divisée en deux livres, jusqu'à l'an 1664*; Leyde, 1669, in-fol., avec fig.; trad. en allemand par F. Schweinitz, avec une préface de S.-J. Baumgarten; Breslau, 1750, 2 vol. in-4°, fig. Cet ouvrage est divisé en deux parties. Dans la première, l'auteur recherche l'origine des Vaudois qui ne se rattachent pas, selon lui, à Pierre Valde, mais qui remontent plus haut et sont déjà connus au huitième siècle; il expose ensuite leurs croyances et leur organisation ecclésiastique. Dans la seconde partie, il fait le récit des persécutions souffertes par eux à diverses époques, et principalement de celles dont il avait été le témoin. Ce curieux ouvrage est devenu fort rare, parce qu'on prit soin en France et en Piémont de détruire tous les exemplaires qu'on avait pu saisir. Michel NICOLAS.

Bayle, *Œuvres diverses*, tom. III de l'édition [illegible], pag. 720 et suiv. — Sénebier, *Histoire Littéraire de Genève*, tom. II, pag. 220-222. — *Abrégé de la vie de Leger*, écrite par lui-même à la fin de son *Histoire générale des églises vaudoises*, IIe partie, p. [illegible].

LÉGER (*François-Pierre-Auguste*), [illegible] et littérateur français, né à Bernay (et [illegible] Paris), le 16 mars 1766 (et non en 1765), [illegible] à Paris, le 28 (et non le 27) mars 1823, [illegible] le fils d'un chirurgien estimé. A l'issue de ses études, il prit le petit collet, et se plaça comme précepteur de fils de famille. Au début de la révolution, il abandonna l'enseignement, [illegible] s'enrôla dans la troupe d'acteurs qui inaugura, en 1792, le théâtre du *Vaudeville* (1). Un mariage qu'il contracta à cette époque, contre le gré [illegible]

(1) Ouvert dans la salle du Petit-Panthéon, [illegible] de Chartres, le 18 janvier 1792, ce théâtre a été [illegible] le 18 juillet 1838. L'emplacement qu'il occupait est [illegible] couvert aujourd'hui par les nouvelles constructions du Louvre.

de sa famille, avec une femme beaucoup plus âgée que lui, et sans fortune, ne fut pas étranger à cette bizarre détermination. Il resta sept ans à ce théâtre. Piis, l'un des fondateurs, s'étant séparé de Barré, son associé, pour établir une scène rivale, il s'adjoignit Léger, et, le 15 floréal an VII, l'ouverture du théâtre des *Troubadours* eut lieu par un prologue intitulé : *Nous verrons*, et par *Le Billet de Logement*, pièces dont Léger était l'auteur. Cette entreprise n'ayant pas prospéré, Léger voulut reprendre la carrière de l'enseignement; mais, mieux avisé, et grâce à la protection d'un ami d'enfance, M. Dubos, sous-préfet de Saint-Denis, il obtint l'emploi de greffier de la justice de paix de cette ville. Il ne sut pas s'y maintenir, puisqu'on le retrouve dans les dernières années de sa vie directeur du théâtre de Nantes. Là encore il ne fit qu'un séjour passager, à cause des tracasseries que lui suscitèrent des adversaires de son administration, intéressés à la décrier pour lui substituer un des leurs. Léger réclama vainement contre la nomination de son successeur, et l'inutilité de ses démarches pour faire révoquer cette mesure lui causa un chagrin qui abrégea ses jours. On a de lui : *Le Danger des Conseils, ou la folle inconstance*, comédie en un acte et en vers; Paris, 1793, in-8°; — *Henri IV à Billiens*, comédie en deux actes et en vers; Caen, 1816, in-8°; — *L'Homme sans façon, ou le vieux cousin*, comédie en trois actes et en vers; Paris, 1798, in-8°. Il existe des exemplaires où le titre est interverti; — *Maria, ou la demoiselle de compagnie*, comédie en un acte et en vers; Paris, 1818, in-8°; — *L'Orphelin et le Curé*, fait historique en un acte; Paris, 1790, in-8°. C'est la première pièce où l'on vit le costume ecclésiastique sur un théâtre; — *Un Tour de Jeune Homme*, anecdote en un acte; Paris, 1802, in-8°; — *Alphonse, ou les suites d'un second mariage*, drame en trois actes; 1818; — *Apothéose du jeune Barra*, tableau patriotique, en un acte, mêlé d'ariettes; 1794, in-8°; — *Charles Coypel, ou la vengeance d'un peintre*, un acte mêlé d'ariettes; 1805; — *Don Carlos*, op. com., trois actes; 1800; — *La folle Gageure*, com. à ariettes, un acte, 1790, in-8°; — *Henri de Bavière*, op., trois actes; Paris, 1814, in-8°; — *L'heureuse Ivresse*, op.-c., un acte; 1791; — *Jean Bart*, id.; 1795, — *Lisez Plutarque*, id.; 1801; — *Mon Cousin de Paris*, id.; 1804; — *Le Corsaire comme il n'y en a point*, com., trois actes; 1790; — *Le Berceau d'Henri IV*, op.-c., deux actes; 1816; — *Les Épreuves de l'Amour*, pastorale lyrique; 1791; — *Caroline de Lichtfield*, com., trois actes en vers; 1792. On peut ajouter à cette nomenclature une soixantaine de vaudevilles, composés seuls ou en société, parmi lesquels nous citerons : *Christophe Morin*; *La Revue de l'an VI, ou il faut un état*; *Le 18 Brumaire, ou la journée de Saint-Cloud*; *La papesse Jeanne*; *M. Partout*, réimprimé en 1822, sous le titre d'*Un Dimanche à Passy*; et *L'Auteur d'un moment*, comédie en un acte, en vers et en vaudevilles, jouée en 1792, pièce où Chénier était désigné de manière à ce qu'on ne pût s'y méprendre, ce qui excita la colère des fanatiques révolutionnaires. Léger y chantait un couplet qui finissait par ces mots :

Il faut renvoyer à l'école
Celui qui régente les rois.

Un certain nombre de spectateurs demandèrent *bis*, d'autres s'y opposèrent; on voulut forcer l'auteur, acteur à faire amende honorable; mais il s'enfuit du théâtre. Le tumulte fut porté à son comble; des pages de Louis XVI furent blessés dans la bagarre, et peu s'en fallut que le théâtre, ouvert sous le nom de Vaudeville, ne fût livré aux flammes. Le lendemain un exemplaire de la pièce fut brûlé sur la scène. Outre ses productions dramatiques, Léger a publié : *Notice nécrologique sur M. Pierre-Antoine-Romain Dubos*; Paris, 1812, in-8°. Sur cette brochure il accole, pour la première fois, à son nom celui de Darance (1); — *Petite Réponse à la grande épître de M.-J. Chénier*; Paris, 1797, in-8°. Cette réponse a été insérée dans le *Recueil de poésies satiriques* publié par Colnet, et réimprimée dans l'édition des poésies de l'auteur; — *Macédoine, ou Poésies, Chansons, etc.*; Paris, 1818, in-18; — *Chansons et autres poésies*; 1822, in-18; — *Rhétorique épistolaire*; Paris, 1804, 1 vol. in-12.

Ed. de Manne.

Brazier, *Hist. des Petits Théâtres*. — Arnault, *Souvenirs d'un Sexagénaire*. — Quérard, *La France Litt.*

LÉGIER (*Pierre*), littérateur français, né à Jussey (Franche-Comté), en 1734, mort dans la même ville, le 7 janvier 1791. Ses études achevées, il embrassa l'état militaire et fit une campagne en Bohême. La faiblesse de sa santé l'ayant forcé de renoncer à cette carrière, il vint étudier le droit à Paris, où il se lia avec des gens de lettres. Quelques vers agréables lui valurent l'entrée de cercles recherchés. Il s'essaya dans l'art dramatique, mais avec peu de succès. Revenu dans son pays, il y remplit les fonctions de maire et de lieutenant général de police. On a de lui : *Le Rendez-vous*, comédie en un acte mêlée d'ariettes, musique de Duni, représentée en 1763; 1763, in-8°; — *Les Protégés*, comédie en trois actes et en vers; Paris, 1769, in-12; — *Amusements poétiques*; Londres (Paris), 1769, in-8°; — *Traité des différentes Procédures observées dans les différentes Juridictions de l'enclos du Palais*; Paris, 1780, in-8°; — *Susky*, conte moral, dans les *Affiches de Franche-Comté*; 1783; — *L'Orateur*, poëme; 1784, in-8°.

J. V.

Weiss, *Notice sur Légier*, dans les *Mémoires de la Société d'Agriculture de la Haute-Saône*, t. III. — Ar-

(1) Et non Davance, ainsi que l'a dit M. Quérard. Ce nom était celui de sa femme.

moil; Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — Quérard, *La France littéraire.*

LEGILLON (*Jean-François*), peintre belge, né le 1er septembre 1739, à Bruges, mort le 23 novembre 1797, à Paris. Il étudia le dessin à l'Académie de Rouen sous J.-B. Descamps, passa quatre années en Italie, parcourut ensuite la Suisse, et se fixa en 1782 à Paris. Admis en 1789 à l'Académie de Peinture, il reçut bientôt le titre de peintre du roi. La même année il exposa au salon du Louvre six tableaux, remarquables par un fini précieux et une composition savante; il brillait surtout dans la représentation de la nature agreste et prit Bergham pour modèle. P. L—y.

Hommes remarq. de la Flandre occid., I, 281-85.

LEGIPONT (Dom *Olivier*), bénédictin allemand de la congrégation de Bursfeld, un des plus érudits de son temps, naquit à Soiron, dans le duché de Limbourg, le 1er décembre 1698, et mourut dans l'abbaye de Saint-Maximin de Trèves, le 16 juin 1758. Ayant acquis par de solides études une instruction aussi étendue que variée dans toutes les branches des connaissances qui se rattachent à ce qu'on appelait autrefois les *humanités*, il embrassa une profession qui lui permit de se livrer au penchant qu'il manifestait surtout pour les recherches historiques et philologiques. Dès l'année 1720, il fit profession dans l'abbaye des Bénédictins de Saint-Martin de Cologne. Après avoir professé la philosophie et le droit canonique, il devint prieur de cette maison, et publia plusieurs ouvrages élémentaires. Mais ses goûts de prédilection, fortifiés par la liaison qu'il avait contractée avec le P. Bernard Pez, le déterminèrent surtout à visiter les bibliothèques les plus renommées de l'Allemagne et les archives des monastères, afin de fournir à son ami des matériaux qui pussent l'aider dans la composition de l'histoire littéraire de l'ordre de Saint-Benoît, à laquelle le savant bénédictin travaillait. Il donna une si haute idée de son mérite dans ce genre que plusieurs communautés religieuses le prièrent d'écrire leur histoire ou d'arranger leurs archives. Mais un projet plus vaste occupait sa pensée: il avait conçu le dessein de créer pour l'Allemagne une société littéraire bénédictine à laquelle on aurait associé des membres du même ordre répandus dans les autres États de l'Europe. Il avait communiqué ce projet au cardinal Quirini, qui, en sa qualité d'ancien bénédictin, s'intéressant à la gloire de l'ordre, avait accepté le titre de protecteur que dom Legipont lui avait offert. Mais le défaut de fonds nécessaires à une pareille entreprise, et l'éloignement des maisons de l'ordre de l'abbaye de Kempten, qui avait été choisie pour être le centre de l'académie, rompirent toutes les mesures de dom Legipont, quoiqu'un grand nombre de diplômes d'affiliation à la société eussent été délivrés et que les avantages d'une semblable association eussent été exposés méthodiquement par lui dans un écrit imprimé à l'abbaye de Kempten, sous le titre de *Systema erigendæ Societatis litterariæ Germano-Benedictinæ*; Campidonæ, 1752, in-8° (1). De si utiles travaux ne préservèrent pas dom Legipont des atteintes de l'envie et de l'espèce de sourde persécution qu'elle fait éprouver aux hommes de mérite qui en sont l'objet. Peut-être contribuèrent-elles, avec l'ardeur et l'excès du travail, à avancer le terme de ses jours, car il n'avait pas encore atteint l'âge de soixante ans lorsqu'il mourut. On peut citer parmi les principaux ouvrages qu'il fit imprimer: *Historia Monasterii Visibodibergensis in Palatinatu*; Cologne, 1735, in-fol.; — *Dissertationes philologico-bibliographicæ, de adornanda et ornanda bibliotheca*; Nuremberg, 1746, in-4°; — *Monasticum Moguntiacum, sive succincta monasteriorum in archiepiscopatu Moguntino notitia*; Prague, 1746, in-8°; — *Sacræ metropolis Coloniensis antiquitas et prærogativa adversus gloriam aliis asserta*; Cologne, 1748, in-8°; — *Introductio ad studium Numismatum compendiosa*; Wurtzbourg, 1757, in-4°. Après avoir coopéré avec le père Ziegelbauer à l'histoire littéraire de l'ordre de Saint-Benoît, que ce savant confrère avait entreprise, il la publia à Augsbourg, après la mort de celui-ci, en 1754, 4 vol. in-fol. (*Historia rei litterariæ ordinis Sancti Benedicti in quatuor partes distributa*...). On éprouve une espèce de stupéfaction en voyant la liste des ouvrages inédits de dom Legipont, au nombre de cinquante-et-un, dont les titres ont été donnés par dom Jean-François. On ne conçoit pas que la vie d'un seul homme ait pu suffire aux recherches infatigables du bénédictin de Bursfeld et aux immenses travaux qui en furent la suite. On remarque parmi ces ouvrages, restés manuscrits, la *Chronique de l'abbaye de Saint-Martin de Cologne*, en onze volumes in-fol.; l'*Histoire de la Congrégation de Bursfeld*, en [illegible] volumes in-4°; le *Spicilège des Antiquités romaines découvertes à Mayence et dans les environs*, in-fol., etc. Aussi presque tous les savants contemporains ont porté sur ses écrits le même jugement que le nonce apostolique Oddi, archevêque de Trajanopole, qui, dans une lettre écrite à l'abbé de Saint-Maximin de Trèves, s'exprime ainsi à son sujet: *Supervacaneum sane foret de hujus hominis ingenio, doctrina, probitate et humanitate plura scr*[illegible]

(1) Cet ouvrage a été réimprimé à Metz par les soins de dom Jean-François, bénédictin de la congrégation de Saint-Vanne. Sorti des presses de Joseph Antoine, c'est un petit chef-d'œuvre d'impression, qui a pour titre: *Corpus academicum, sive Societatis litterariæ germano-benedictinæ in suas classes à R. P. Oliverio Legipont distributum*; Metz, 1768, in-8°, de [illegible] [illegible] il en est parlé [illegible] ouvrage sur la typographie messine. Le même dom Jean-François l'a reproduit à la suite de sa *Bibliothèque générale des écrivains de l'ordre de Saint-Benoît*, 1777, in-4°, 4e volume.

bre, ... plurimus libris editissimus erudi-tione prælucentibus. J. Lamoureux.

Acta Eruditorum Lipsiæ (passim). — Dom Jean-François, Bibliothèque générale des Écrivains de l'Ordre de Saint-Benoît, tome II. — Abbé de La Porte, L'Observateur Littéraire, 1760, tome II.

LEGIVRE DE RICHEBOURG (Mme), romancière française du dix-huitième siècle, connue seulement par des ouvrages qui ont paru anonymes, et dont plusieurs eurent un grand succès. Les principaux sont : *La Veuve en puissance de mari*, nouvelle tragi-comique; Paris, 1732, in-12; — *Aventures de Clamade et de Clarmonde*; Paris, 1733, in-12; — *Aventures de Flore et de Blanchefleur*; Paris, 1735, 2 vol. in-12. Ces deux derniers romans font partie de la *Bibliothèque des Dames*. E. D.

Quérard, *La France Littéraire*.

* **LE GLAY** (*André-Joseph-Ghislain*), historien et bibliographe français, né à Arleux (Nord), le 29 octobre 1785. Il commença à Douai des études médicales, qu'il vint achever à Paris, où il obtint en 1812 le grade de docteur; puis il alla exercer l'art de guérir à Cambrai, devint en 1826 bibliothécaire de cette ville, et consacra les moments dont il pouvait disposer à des recherches sur l'histoire et les antiquités de sa province. En 1835, M. Guizot, alors ministre de l'instruction publique, le détermina à prendre la direction des archives du département du Nord, dépôt très-riche, mais depuis longtemps délaissé. M. Le Glay est correspondant de l'Institut, de l'Académie royale de Belgique, et de celle de Turin. Ses principaux ouvrages sont : *Catalogue descriptif et raisonné des manuscrits de la bibliothèque de Cambrai*; Cambrai, 1831, in-8°; — *Mélanges historiques et littéraires*; Cambrai, 1834, in-4°; — *Notice sur les archives de la Chambre des Comptes à Lille*; Lille, 1838, in-8°; — *Nouveau Programme d'études historiques et archéologiques sur le département du Nord*; Lille, 1838, in-12; — *Analectes historiques, ou documents inédits pour l'histoire des faits, des mœurs et de la littérature*; Lille, 1839, in-8°; — *Mémoire sur les bibliothèques publiques et les principales bibliothèques particulières du département du Nord*; Lille, 1841, in-8°; — *Catalogue descriptif des manuscrits de la bibliothèque de Lille*; Lille, 1848, in-8°; — *Cameracum Christianum, ou histoire ecclésiastique du diocèse de Cambrai, extraite du* Gallia Christiana, *et autres ouvrages, avec des additions considérables et une continuation jusqu'à nos jours*; Lille, 1849, in-4°; — *Nouveaux Analectes, ou documents inédits pour l'histoire des faits, des mœurs et de la littérature*; Lille, 1852, in-8°; — *Revue critique des* Opera diplomatica *de Miræus sur les titres reposant aux archives départementales à Lille*; Bruxelles, 1856, in-8°. L'Académie royale de Belgique a fait imprimer ce travail dans la collection de ses *Bulletins*, en un volume à part, qui leur sert d'appendice; — *Spicilége d'Histoire Littéraire, ou documents pour servir à l'histoire des sciences, des lettres et des arts dans le nord de la France*; Lille, 1858, fascicules 1-11, in-8°. M. Le Glay a publié comme éditeur : *Chronique d'Arras et de Cambrai, par Balderic, chantre de Térouane, au onzième siècle*, etc.; Paris, 1834, in-8°; — *Correspondance de l'empereur Maximilien Ier et de Marguerite d'Autriche*; Paris, 1839, 2 vol. in-8°; — *Négociations diplomatiques entre la France et l'Autriche durant les trente premières années du seizième siècle*; Paris, Impr. royale, 1845, 2 vol. in-4°, qui font partie de la *Collection des documents inédits relatifs à l'histoire de France*. Il a fourni divers travaux aux *Archives historiques et littéraires du nord de la France et du midi de la Belgique*, aux *Mémoires de la Société d'Émulation de Cambrai*, à la *Revue numismatique* et aux *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*. E. Regnard.

Quérard, *La France Littéraire*. — *Bibliographie de la France*. — *Documents particuliers*.

* **LE GLAY** (*Edward-André-Joseph*), archiviste paléographe français, fils du précédent, né à Cambrai, le 6 mars 1814. Il fit ses études de droit à Paris, et il fut nommé bibliothécaire de la ville de Cambrai en 1836, puis conservateur adjoint des archives du département du Nord en 1837. Devenu conseiller de préfecture de la Côte-d'Or en 1846, il est maintenant sous-préfet à Libourne, après avoir rempli les mêmes fonctions dans plusieurs villes. Suivant l'exemple de son père, M. Le Glay s'est occupé de l'histoire et de la littérature du moyen âge. Nous citerons de lui : *Histoire de Jeanne de Constantinople, comtesse de Flandre et de Hainaut*; Lille, 1841, in-8°; — *Histoire des Comtes de Flandre jusqu'à l'avénement de la maison de Bourgogne*; Paris, 1843-1844, 2 vol. in-8°; — *Illustrations de l'histoire de Belgique*; Tournai, 1852, in-18. Il a mis au jour comme éditeur (en société avec M. Brunel) *Fragments d'Épopées romanes du douzième siècle, traduits et annotés*; Paris, 1838, in-8°; — *Li romans de Raoul de Cambrai et de Bernier, publiés pour la première fois d'après le manuscrit unique de la bibliothèque du Roi*; Paris, 1840, in-12, qui forme le tome VII de la *Collection des romans des douze Pairs de France*; — *Chronique rimée des Troubles de Flandre à la fin du quatorzième siècle, suivie de documents historiques relatifs à ces troubles*, etc.; Lille, 1842, in-8°. M. Le Glay a donné des articles à l'*Encyclopédie du Droit*, au *Dictionnaire de la Conversation*, à l'*Encyclopédie du dix-neuvième Siècle*, à l'*Histoire des villes de France*, aux *Mémoires de la Société d'Émulation de Cambrai*, aux *Archives historiques et littéraires du nord de la*

France et du midi de la Belgique, et à plusieurs recueils français et étrangers. E. R.

Livret de l'École des Chartes; Paris, 1852, in-18. — *Bibliographie de la France*. — *Bibliographie de la Belgique*. — *Documents particuliers*.

LEGNANI (*Étienne*), dit le LEGNANINO, peintre de l'école milanaise, né à Milan, en 1660, mort en 1715. Il fut à Bologne élève de Cignani, et à Rome disciple de Carlo Maratta; mais malheureusement il se laissa entraîner par le goût de son siècle, et tomba parfois dans le *maniérisme*. Ce défaut est surtout sensible dans ses derniers ouvrages, tandis que les premiers se ressentent encore de l'influence salutaire de ses maîtres. Dans ceux-ci, on trouve une sobriété de détails, une sagesse de composition et un éclat de coloris dignes d'un grand artiste. Legnani a beaucoup peint à fresque à Milan; ses *Quatre Vertus*, pendentifs d'une coupole de chapelle à Santa-Maria-del-Carmine, et son *Couronnement de la Vierge* à San-Angelo sont surtout célèbres. On voit de lui à Saint-Ambroise un tableau représentant *La Vierge entre saint Laurent, saint Benoît et saint Ambroise*. Il a travaillé aussi dans les autres villes d'Italie, principalement à Turin et à Gênes. Son portrait, peint par lui-même, fait partie de la collection iconographique du musée de Florence, et la coupole de Santo-Gaudenzio de Novare, passe pour son chef-d'œuvre.

On attribue quelquefois au Legnanino des portraits assez faibles qui sont plutôt dus au pinceau de son père, peintre médiocre nommé *Ambrogio* par quelques auteurs, et par d'autres *Cristoforo*. E. B—N.

Orlandi, *Abbecedario*. — Lanzi, *Storia Pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Pirovano, *Guida di Milano*.

LEGNAGO. *Voy*. BARBIERI (*Francesco*).

LEGOBIEN (*Charles*), historien français, né en 1653, à Saint-Malo, mort le 5 mars 1708, à Paris. Son père, Jean Legobien, fut un des hommes les plus distingués de sa province; il avait été deux fois député aux états généraux du royaume, et son portrait avait été placé par ordre du conseil de la ville dans la cathédrale de Saint-Malo. Le jeune Charles, destiné à l'Église, entra en 1671 dans la Société de Jésus, et professa d'abord à Tours; appelé ensuite à Paris, il y devint secrétaire et en 1706 procureur des missions de la Chine. On a de lui : *Lettre sur les progrès de la religion à la Chine*; Paris, 1697, in-8°; — *Histoire de l'édit de l'empereur de la Chine en faveur de la religion chrétienne*; ibid., 1693, in-12; trad. en italien par Ch. Ferreri, Turin, 1699; et réimpr. dans le tome III des *Nouveaux Mémoires sur l'état présent de la Chine* (1701), du P. Lecomte; — *Éclaircissements sur les honneurs que les Chinois rendent à Confucius et aux morts*; ibid., 1698, in-12; — *Histoire des îles Mariannes, nouvellement converties à la religion chrétienne*; ibid., 1700, 1701, in-12 avec cartes; — *Lettre à un docteur de la Faculté de Paris sur les propositions déférées en Sorbonne par M. Prioux*; ibid., 1700; — *Lettres de quelques missionnaires de la Compagnie de Jésus, écrites de la Chine et des Indes orientales*; ibid., 1702, in-12 : ce premier recueil, ayant été bien accueilli du public, fut suivi d'un second, intitulé : *Lettres édifiantes et curieuses écrites des missions étrangères, par quelques missionnaires de la Compagnie de Jésus*. Tel est le commencement de cette collection, dont Legobien donna encore six volumes (1702-1708), et qui fut continuée après sa mort par Du Halde. P. L—Y.

Miorcec de Kerdanet, *Écrivains de la Bretagne*. — Manet, *Biogr. des Malouins célèbres*. — Moréri, *Dict. Historique*.

LE GONIDEC (*Jean-François-Marie*), philologue français, né au Conquet, en Bretagne, le 4 septembre 1775, mort à Paris, le 12 octobre 1838. Fils d'un employé dans les Fermes, il reçut, par les soins de son parrain, M. de Ker-Sauzon, une éducation distinguée. Arrêté comme suspect en 1793, il fut condamné à mort après plusieurs mois de détention. Au moment où, sur la place de Brest, il allait monter à l'échafaud, des personnes armées, dont on n'a jamais su le nom, se précipitent sur les soldats, les dispersent et délivrent Le Gonidec. Caché pendant la journée par la femme d'un terroriste, il partit la nuit, gagna un petit port de Léon, et passa le détroit. A peine débarquait-il à à Penn-Zaez en Cornouailles, qu'un domestique s'approche de lui et lui demande s'il ne s'appelle pas Le Gonidec; sur sa réponse affirmative, il fut conduit dans un château, où l'on attendait un de ses parents, nommé comme lui Le Gonidec, ce qui avait amené la méprise du domestique. Reçu comme s'il était un ami de la maison, le fugitif resta une année dans le château. Rentré en France à la fin de 1794, il prit du service dans l'armée vendéenne, et il y obtint le grade de lieutenant-colonel. Forcé, après l'expédition de Quiberon, d'errer de village en village dans le pays de Léon, il apprit à fond l'idiome des paysans de cette contrée, qui parlent le plus pur dialecte de l'Armorique. Encouragé dans ses études sur la langue bretonne par un vieil antiquaire, il arriva bientôt à en connaître la structure et le vocabulaire d'une manière bien plus complète que ceux qui s'étaient avant lui occupés de cette langue. Ayant fait en 1800 sa soumission au gouvernement de l'empereur, il reçut quatre ans plus tard un emploi dans l'administration forestière, et fut en 1812 nommé chef de l'administration forestière au delà du Rhin. Il habitait alors Hambourg; au moment de l'évacuation de cette ville par les Français, il perdit ses meubles, ses livres et ses manuscrits. Après la rentrée des Bourbons, il continua d'être employé dans l'administration forestière, et fut envoyé successivement à Nantes, à Moulins et à Angoulême. Mis à la retraite en 1834, son peu de fortune ne lui

permit pas de se livrer au repos, et il fut heureux de trouver une place dans l'administration des Assurances générales. Il n'avait pas cessé ces patientes recherches qui ont fait de lui « le régulateur du langage breton », comme le porte avec raison l'épitaphe du monument qui lui fut élevé en 1845 dans sa ville natale. Complétant l'œuvre de dom Le Pelletier, il a le premier signalé les fautes et les omissions commises dans les grammaires de Maunoir et de Grégoire; sa *Grammaire Celto-Bretonne*, « cette charte littéraire des Bretons », comme l'appelle M. de La Villemarqué, a fait régner dans le langage écrit et parlé de l'Armorique la règle et la méthode, au lieu du caprice et de l'anarchie qui s'y étaient introduits. Par ses deux *Dictionnaires*, par ses excellentes traductions, il s'est opposé avec succès à la décadence qui semblait avoir envahi pour toujours l'idiome de son pays. C'est lui qui a arrêté la tendance, de plus en plus marquée depuis le dix-septième siècle, d'écourter les mots sonores et harmonieux de la langue primitive et d'en faire disparaître les désinences. Enfin, il a corrigé de la manière la plus heureuse l'orthographe bretonne, et est parvenu à ramener à une extrême pureté l'idiome de ses pères, mélangé depuis des siècles de termes empruntés au français et à d'autres langues (1). « Grâce à lui, dit M. de La Villemarqué, les Bretons peuvent désormais écrire et parler correctement et uniformément leur langue, plus pure et mieux cultivée qu'elle ne le fut jamais. » Voici la liste des travaux de Le Gonidec : *Grammaire Celto-Bretonne*; Paris, 1807 et 1838, in-8°; une troisième édition en a été donnée par M. de La Villemarqué, en 1850 : « les règles données par Le Gonidec ne laissent rien à désirer sous le rapport de l'exactitude, de la méthode, de l'ordre et de la clarté, dit un des plus experts connaisseurs des idiomes celtiques »; — *Dictionnaire Breton-Français*; Angoulême, 1821, in-8°; une nouvelle édition en a été publiée par M. de La Villemarqué; dans ce glossaire, appelé avec raison par Brizeux un chef-d'œuvre de méthode, exécuté avec la critique la plus prudente et la plus sûre, Le Gonidec a pris pour base le dialecte de Léon, sans négliger d'indiquer les différences qui se trouvent dans les autres dialectes; — *Buhez santez Nonn* (Vie de sainte Nonne), mystère antérieur au douzième siècle, avec traduction; — *Katekiz historik ar Fleury* (Catéchisme historique de Fleury); 1826, format in-18; — *Testamant Nevez* (Nouveau-Testament); Angoulême, 1827, in-8°; — *Gweladennou d'ar Sakramant ar Ligori* (Visites au Saint-Sacrement de Liguori); Saint-Brieuc, 1869; — *Heñl pe Imitation Jesus-Christ* (L'Imitation de Jésus-Christ), inédit. Enfin, outre une traduction de l'*Ancien Testament*, qui va paraître à Saint-Brieuc avec la traduction du *Nouveau Testament*, Le Gonidec avait rédigé un *Dictionnaire Français-Breton*, qui a été publié avec des additions par M. de La Villemarqué; Paris, 1847, in-4°; plusieurs articles de lui se trouvent dans les *Mémoires de l'Académie Celtique* et dans le *Recueil de la Société des Antiquaires de France*.

E. G.

Brizeux, *Notice sur Le Gonidec* (à la suite des *Furnez Breiz* (Proverbes bretons); Lorient, 1866). — Montglave, *Vie de Le Gonidec* (*Institut historique*, an. 1838).

LE GONIDEC (*Joseph-Julien*), magistrat français, parent du précédent, né à Lannion, le 18 octobre 1763, mort à Paris, le 11 février 1844. Il fit ses études au collége Louis-le-Grand, et prêta le serment d'avocat au parlement de Paris. Au commencement de 1789, il passa à Saint-Domingue, se fit recevoir avocat au conseil supérieur du Port-au-Prince, en 1791, et fut chargé des fonctions de procureur général. En 1793 il quitta cette île. Proscrit par les commissaires civils du gouvernement, il dut chercher un refuge aux États-Unis, où il arriva dans le plus grand dénûment. Il apprit vite l'anglais, professa dans les colléges, fit imprimer un journal, et parvint à être nommé chancelier du consulat français à Boston, où il resta jusqu'en 1797. A cette époque, il revint en France, où il dut pendant quelque temps se cacher pour se soustraire aux recherches de la police. Lambrechts l'appela aux fonctions du ministère public près le tribunal civil et criminel du département des Landes. Membre du Tribunat, à la création de ce corps, Le Gonidec y parla en faveur de la loi sur les finances, vota pour le rejet du projet de loi relatif au droit de tester, et parla en faveur du projet de loi relatif au traité avec les États-Unis. Compris dans la première série sortante, il fut nommé commissaire de justice aux Iles de France et de La Réunion. Il était sans emploi en 1810, lorsqu'il fut envoyé à Rome comme procureur général, fonctions qu'il exerça jusqu'à l'occupation de cette ville par l'armée napolitaine en 1814. Pie VII, en retournant dans ses États, rencontra Le Gonidec à Savone, et le remercia de la manière dont il avait rempli ses fonctions. Le chancelier Dambray accueillit d'abord froidement Le Gonidec; il fallut une recommandation formelle du cardinal Consalvi pour lever les scrupules du chancelier. Le 28 août 1815 il fut nommé conseiller à la cour de cassation, où il siégeait comme doyen de la chambre civile à l'époque de sa mort.

L. L—T.

Biogr. univ. et portat. des Contemp. — *Journal des Débats* des 14 et 16 février 1844.

LEGOTE (*Paulo*), peintre espagnol, né vers 1600, mort à Cadix, vers 1670. La première partie de sa vie s'écoula à Séville. En 1629, il décora

(1) « Défendre les avenues du langage, retenir les mots fugitifs, repousser les étrangers, ne jamais les recevoir au mépris des indigènes ou ne les admettre qu'avec discernement, après une longue épreuve lorsqu'ils suppléent à une disette réelle, ou que le breton les a incorporés, tel a été le but de Le Gonidec, en faisant l'inventaire des mots de la langue bretonne. » La Villemarqué. *Essai sur l'histoire de la Langue Bretonne*.

la grande chapelle de l'église Sainte-Marie à Lebrixa, et y représenta *La Nativité du Christ*; — *L'Épiphanie*; — *Saint Jean-Baptiste*; — *Saint Jean l'Évangéliste* et *l'Annonciation* (1) : ces divers travaux lui furent payés 35,373 réaux (environ 8,843 francs). En 1647 le cardinal Spinola, archevêque de Séville, le chargea de peindre pour le salon de son archevêché *Les douze Apôtres* en pied et de grandeur naturelle. Legote exécuta un autre *Apostolat* complet, mais à mi-corps, pour l'église de la Miséricorde à Séville. Ce tableau fut longtemps attribué à Francisco Herrera *el Viejo*. Legote s'établit ensuite à Cadix, où l'on voit, dans les archives générales des Indes, des crédits en sa faveur et datés de 1662, pour solde de quelques *étendards peints par lui à l'aquarelle pour la marine royale*. Le talent de Legote eût pu être mieux employé et d'une manière plus durable. Dans les œuvres qui nous restent de cet habile artiste, on remarque beaucoup de naturel dans le dessin et un beau coloris. A. DE L.

Francisco Pacheco, *El Arte de la Pintura* (Séville, 1649). — Antonio Pons, *Viage artistico a varios pueblos de España*, etc. (Madrid, 1894). — Quilliet, *Dictionnaire des peintres espagnols*.

LE GOUAZ (*Yves-Marie*), graveur français, né le 15 février 1742, à Brest, mort le 12 janvier 1816, à Paris. Après avoir reçu d'Ozanne les premiers éléments du dessin, il fut envoyé à Paris en 1763, et perfectionna son éducation artistique dans l'atelier de Jacques Aliamet. En 1770, il remplaça Ingram en qualité de graveur de l'Académie des Sciences, et fut chargé jusqu'en 1790 des travaux de cette compagnie. On cite parmi ses reproductions : *Fin d'Orage*, marine de Peters, 1765; — et, d'après Joseph Vernet, *L'Embarquement de la jeune Grecque*, *La Pêche de Jour*, *La Pêche de Nuit* et *Le Choix du Poisson*. Il grava aussi, sur les dessins de Nicolas Ozanne, dont il avait épousé la sœur, une suite de planches, au nombre de soixante, ayant pour sujets les différents ports de France. P. L—T.

Le Blanc, *Man. de l'Amateur d'Estampes*. — Miorcec de Kerdanet, *Écriv. de la Bretagne*.

LE GOULON (*Louis*), ingénieur français, né vers 1640. Appartenant à une bonne famille de Lorraine, il fut élève de Vauban, et parvint au grade de capitaine général des mineurs; forcé de quitter la France à la suite de la révocation de l'édit de Nantes, il offrit ses services aux états de Hollande, qui lui donnèrent le rang de général d'artillerie et le commandement du régiment de Horn. En 1688, il refusa de diriger les fortifications de Genève, accompagna le prince Guillaume en Angleterre, et concourut puissamment à la soumission de l'Irlande. Plus tard, il passa en Allemagne, et fit la campagne de 1696 en Italie avec le grade de général. On a de lui : *Mémoires pour l'attaque et pour la défense d'une place*; La Haye, 1706, in-8°, ouvrage estimé, dont il a paru de nombreuses éditions. P. L—Y.

Adelung, *Supplém. à Jöcher*.

(1) C'est à tort que Antonio Pons a attribué ces peintures à Alonzo Cano; mais l'erreur de Pons prouve hautement le mérite de Legote.

LEGOUVÉ (*Jean-Baptiste*), avocat et poëte français, né à Montbrison (Forez), vers 1730, mort à Paris, le 3 janvier 1782. Après avoir achevé ses études, il embrassa la carrière du barreau, et se fit recevoir avocat au parlement de Paris. Il plaida pour les frères Lioncy contre la Société des Jésuites, attaquée comme solidaire de la faillite du père Lavalette (*voy.* ce nom), l'un d'eux. Le succès de Legouvé dans cette affaire le fit appeler dès lors à plaider les questions les plus importantes. A cette époque les avocats étaient surtout préoccupés de faire parade de leur érudition. Legouvé chercha, avec quelques-uns de ses confrères, à s'opposer à l'irruption du mauvais goût. « Son éloquence, dit Desessarts, avait acquis la force et la clarté qui ne peuvent naître que de la vraie science. Pour arriver à ce degré de perfection, il avait fait en tout temps le sacrifice du plaisir et même celui de la santé. Ses vacances étaient employées à tracer les plans et les différentes parties de plusieurs ouvrages de jurisprudence, que la mort ne lui a pas permis d'achever, et dans lesquels il ne se contentait pas de mettre en ordre tout ce qui avait été publié de règlements ou rendu de décisions sur l'objet qu'il traitait; ces opérations de mémoire et de réflexion faisaient place à des vues de législation où il indiquait la réforme des vices de la législation française. Il se distingua surtout dans les questions abstraites. C'est là qu'il déploya deux qualités importantes dans un écrivain et surtout dans un avocat : la sagacité et la méthode. La plupart de ses mémoires et de ses consultations sont des modèles de discussions bien faites et bien écrites, sans autres ornements que ceux qui naissent de son sujet même. » Legouvé acquit une grande aisance sans recourir à des moyens qui répugnaient à sa délicatesse. « Ce qui conviendrait à un autre homme, disait-il, ne conviendrait pas à un avocat. » Sur le point de mourir, il adressa ces paroles à son fils : « Je vous souhaite une vie aussi pure et une mort aussi douce que la mienne. » On a de lui des mémoires imprimés et une tragédie intitulée *Attilie*, qu'il avait composée dans sa jeunesse et qui n'a pas été représentée, mais qui fut réimprimée par Lacroix en 1775. L. L—R.

Desessarts, *Les Siècles Littéraires de la France*. — Chaudon et Delandine, *Dict. univ., Hist., Crit. et Bibliogr.*

LEGOUVÉ (*Gabriel-Marie-Jean-Baptiste*), poëte français, fils du précédent, né à Paris, le 23 juin 1764, mort à Montmartre, le 30 août 1812. Son père lui transmit avec le goût de la poésie dramatique une fortune assez considérable pour que le jeune Legouvé pût se livrer à ce penchant sans risquer de compromettre son avenir. A dix-

huit ans, maître, par la mort de son père, de 30,000 livres de rente, Legouvé préluda à ses succès futurs par des travaux pénibles et longtemps infructueux, car il était dépourvu de toute facilité; mais, en même temps doué d'une persévérance à toute épreuve et du plus sincère amour de l'art, il parvint à surmonter les obstacles dont, à l'entrée de la carrière, tout autre eût peut-être été rebuté. Une héroïde sur *La Mort des fils de Brutus*, publiée en 1786, in-8°, avec deux pièces du même genre, de Laya, sous le titre collectif de *Essais de Deux Amis*, révéla au public le talent naissant de Legouvé. Dès l'âge de vingt ans, il avait composé une tragédie en cinq actes, *Polyxène*, qui a paru imprimée pour la première fois dans le recueil complet de ses œuvres, publié treize ans après sa mort. Plusieurs fragments traduits de *La Pharsale* de Lucain attestèrent les progrès que Legouvé avait faits depuis sa première héroïde, et le 6 mars 1792 la représentation, au Théâtre-Français, de *La Mort d'Abel*, tragédie en trois actes (Paris, 1793, in-8°), éleva fort haut tout à coup la réputation du jeune et heureux imitateur de Gessner et de Klopstock. Le talent dont Mlle Raucourt et Saint-Prix firent preuve dans les rôles d'Ève et de Caïn ne contribua pas peu au succès de cette touchante pastorale tragique, qui n'a disparu de la scène que vers 1820, époque où Talma, ayant voulu essayer le rôle de Caïn, y échoua complétement. La critique amère de La Harpe troubla seule, en 1792, le triomphe de *La Mort d'Abel*, qui, en février 1793, fut suivie d'*Épicharis et Néron* (Paris, 1794, in-8°). Cette pièce fut, de la part de Legouvé, un trait remarquable de courage patriotique, puisque la physionomie du tyran de Rome reproduisait d'une manière frappante celle de Robespierre, alors à l'apogée de son pouvoir. Cette heureuse hardiesse, des situations fortes, des traits énergiques, un cinquième acte d'un caractère neuf et d'un effet saisissant, procurèrent un succès d'enthousiasme à cette tragédie, le meilleur ouvrage de Legouvé. Talma fit une de ses plus belles créations du personnage de Néron, où, par un calcul bien entendu, le dictateur français ne jugea pas à propos de se reconnaître, ce qui mit l'auteur à l'abri du danger. *Quintus Fabius, ou la discipline romaine*, tragédie en trois actes, jouée au mois d'août 1795 (Paris, 1796, in-8°), n'offrit qu'une faible reproduction de la donnée principale de *Brutus*, moins le jeu des passions et les mâles beautés du style : aussi la pièce n'eut-elle que peu de représentations. Quatre ans plus tard, Legouvé ne craignit pas d'engager une lutte avec la muse tragique de Racine; mais s'il fit ainsi acte de présomption, il fit en même temps acte de prudence en s'attachant au premier essai de la jeunesse du grand poète, *La Thébaïde, ou les frères ennemis*, dont il traita le sujet, sous le titre d'*Étéocle* (Paris, 1800, in-8°). Dans cette concurrence à demi posthume, le poète vivant eut de son côté l'avantage de la régularité du plan et d'un style moins inégal; mais il ne surpassa point son modèle dans la couleur tragique de l'ensemble et la sombre énergie de certains détails. *Étéocle*, joué à la fin de 1799, avait été précédé, en 1798, de *Laurence*, tragédie dont l'action transportée à Venise était fondée sur l'anecdote apocryphe de la passion de l'abbé de Châteauneuf pour sa mère, Ninon de Lenclos. Quelques scènes empreintes de passion ne purent sauver ce qu'une pareille donnée avait d'invraisemblable et de révoltant. La parodie en fit bonne justice sous le titre de *Décence*, et cette pièce, qui disparut bientôt de l'affiche, n'obtint les honneurs de l'impression que dans l'édition posthume des œuvres complètes de Legouvé.

Ce fut de 1798 à 1800 que le poëte, mariant aux accents de sa muse tragique les accents les plus suaves de la muse de l'élégie, fit paraître successivement trois essais dans ce genre, *La Sépulture, Les Souvenirs, La Mélancolie*. Une douce sensibilité anime ces fragments élégiaques, où l'expression poétique part du cœur : aussi obtinrent-ils beaucoup de succès. Un succès encore plus prononcé accueillit à son apparition *Le Mérite des Femmes*, poëme publié à Paris en 1800, in-12. L'heureux choix du sujet, l'intérêt des scènes qu'offrait un pareil cadre, intérêt qui s'accroissait par les impressions récentes du grand drame révolutionnaire où tant de femmes avaient fait preuve d'un si héroïque dévouement, toutes ces causes donnèrent au poëme de Legouvé une vogue dont plus de quarante éditions attestent assez la réalité et la durée; et cette œuvre de quelques cents vers a plus fait pour la renommée de l'auteur que tout son théâtre. Admis dès le mois d'octobre 1798 dans la seconde classe de l'Institut (langue et littérature, plus tard Académie Française), successivement associé à la publication des *Veillées des Muses* et de la *Bibliothèque des Romans*, Legouvé ne reparut qu'en 1806 au Théâtre-Français, où, le 25 juin, il fit représenter *La Mort de Henri IV*, sa dernière tragédie (Paris, 1806, in-8°). Le nom du héros ayant fait craindre que la pièce ne fût pas autorisée, l'auteur obtint de Napoléon la permission de la lui lire. Cette démarche eut un plein succès : l'empereur offrit au poëte une pension que celui-ci refusa avec autant de dignité que de convenance, en motivant son refus sur l'état de sa fortune. De toutes les pièces de l'auteur, *La Mort de Henri IV* est celle qui laisse le moins à désirer quant au plan, au style et à la gradation de l'intérêt. Elle réussit; mais de nombreuses critiques s'élevèrent contre le choix d'un sujet où, sans preuves historiques, le meurtre de Henri IV était imputé à Marie de Médicis; où la physionomie populaire et traditionnelle du Béarnais était dénaturée et rendue méconnaissable par l'enluminure de la tragédie classique. Legouvé ne répondit que très-imparfaite-

la grande chapelle de l'église Sainte-Marie à Lebrixa, et y représenta *La Nativité du Christ*; — *L'Épiphanie*; — *Saint Jean-Baptiste*; — *Saint Jean l'Évangéliste* et *l'Annonciation* (1) : ces divers travaux lui furent payés 35,373 réaux (environ 8,843 francs). En 1647 le cardinal Spinola, archevêque de Séville, le chargea de peindre pour le salon de son archevêché *Les douze Apôtres* en pied et de grandeur naturelle. Legote exécuta un autre *Apostolat* complet, mais à mi-corps, pour l'église de la Miséricorde à Séville. Ce tableau fut longtemps attribué à Francisco Herrera *el Viejo*. Legote s'établit ensuite à Cadix, où l'on voit, dans les archives générales des Indes, des crédits en sa faveur et datés de 1662, pour solde de quelques *étendards peints par lui à l'aquarelle pour la marine royale*. Le talent de Legote eût pu être mieux employé et d'une manière plus durable. Dans les œuvres qui nous restent de cet habile artiste, on remarque beaucoup de naturel dans le dessin et un beau coloris. A. DE L.

Francisco Pacheco, *El Arte de la Pintura* (Séville, 1649). — Antonio Pons, *Viage artistico a varios pueblos de España*, etc. (Madrid, 1798). — Quilliet, *Dictionnaire des peintres espagnols*.

LE GOUAZ (*Yves-Marie*), graveur français, né le 15 février 1742, à Brest, mort le 12 janvier 1816, à Paris. Après avoir reçu d'Ozanne les premiers éléments du dessin, il fut envoyé à Paris en 1763, et perfectionna son éducation artistique dans l'atelier de Jacques Aliamet. En 1770, il remplaça Ingram en qualité de graveur de l'Académie des Sciences, et fut chargé jusqu'en 1790 des travaux de cette compagnie. On cite parmi ses reproductions : *Fin d'Orage*, marine de Peters, 1765; — et, d'après Joseph Vernet, *L'Embarquement de la jeune Grecque*, *La Pêche de Jour*, *La Pêche de Nuit* et *Le Choix du Poisson*. Il grava aussi, sur les dessins de Nicolas Ozanne, dont il avait épousé la sœur, une suite de planches, au nombre de soixante, ayant pour sujets les différents ports de France. P. L—T.

Le Blanc, *Man. de l'amateur d'Estampes*. — Miorcec de Kerdanet, *Écriv. de la Bretagne*.

LE GOULON (*Louis*), ingénieur français, né vers 1640. Appartenant à une bonne famille de Lorraine, il fut élève de Vauban, et parvint au grade de capitaine général des mineurs; forcé de quitter la France à la suite de la révocation de l'édit de Nantes, il offrit ses services aux états de Hollande, qui lui donnèrent le rang de général d'artillerie et le commandement du régiment de Horn. En 1688, il refusa de diriger les fortifications de Genève, accompagna le prince Guillaume en Angleterre, et concourut puissamment à la soumission de l'Irlande. Plus tard, il passa en Allemagne, et fit la campagne de 1696 en Italie avec le grade de général. On a de lui : *Mémoires pour l'attaque et pour la défense d'une place*; La Haye, 1706, in-8°, ouvrage estimé, dont il a paru de nombreuses éditions. P. L—Y.

Adelung, *Supplém. à Jöcher*.

LEGOUVÉ (*Jean-Baptiste*), avocat et poëte français, né à Montbrison (Forez), vers 1730, mort à Paris, le 3 janvier 1782. Après avoir achevé ses études, il embrassa la carrière du barreau, et se fit recevoir avocat au parlement de Paris. Il plaida pour les frères Lioncy contre la Société des Jésuites, attaquée comme solidaire de la faillite du père Lavalette (*voy.* ce nom), l'un d'eux. Le succès de Légouvé dans cette affaire le fit appeler dès lors à plaider les questions les plus importantes. A cette époque les avocats étaient surtout préoccupés de faire parade de leur érudition. Legouvé chercha, avec quelques-uns de ses confrères, à s'opposer à l'irruption du mauvais goût. « Son éloquence, dit Desessarts, avait acquis la force et la clarté qui ne peuvent naître que de la vraie science. Pour arriver à ce degré de perfection, il avait fait en tout temps le sacrifice du plaisir et même celui de la santé. Ses vacances étaient employées à tracer les plans et les différentes parties de plusieurs ouvrages de jurisprudence, que la mort ne lui a pas permis d'achever, et dans lesquels il ne se contentait pas de mettre en ordre tout ce qui avait été publié de règlements ou rendu de décisions sur l'objet qu'il traitait; ces opérations de mémoire et de rédaction faisaient place à des vues de législation où il indiquait la réforme des vices de la législation française. Il se distingua surtout dans les questions abstraites. C'est là qu'il déploya deux qualités importantes dans un écrivain et surtout dans un avocat : la sagacité et la méthode. La plupart de ses mémoires et de ses consultations sont des modèles de discussions bien faites et bien écrites, sans autres ornements que ceux qui naissent de son sujet même. » Legouvé acquit une grande aisance sans recourir à des moyens qui répugnaient à sa délicatesse. « Ce qui conviendrait à un autre homme, disait-il, ne conviendrait pas à un avocat. » Sur le point de mourir, il adressa ces paroles à son fils : « Je vous souhaite une vie aussi pure et une mort aussi douce que la mienne. » On a de lui des mémoires imprimés et une tragédie intitulée *Attilie*, qu'il avait composée dans sa jeunesse et qui n'a pas été représentée, mais qui fut réimprimée par Lacroix en 1775. L. L—T.

Desessarts, *Les Siècles Littéraires de la France*. — Chaudon et Delandine, *Dict. univ. Hist., Crit. et Bibliogr.*

LEGOUVÉ (*Gabriel-Marie-Jean-Baptiste*), poëte français, fils du précédent, né à Paris, le 23 juin 1764, mort à Montmartre, le 30 août 1812. Son père lui transmit avec le goût de la poésie dramatique une fortune assez considérable pour que le jeune Legouvé pût se livrer à ce penchant sans risquer de compromettre son avenir. A dix-

(1) C'est à tort que Antonio Pons a attribué ces peintures à Alonzo Cano; mais l'erreur de Pons prouve hautement le mérite de Legote.

huit ans, maître, par la mort de son père, de 30,000 livres de rente, Legouvé préluda à ses succès futurs par des travaux pénibles et longtemps infructueux, car il était dépourvu de toute facilité; mais, en même temps doué d'une persévérance à toute épreuve et du plus sincère amour de l'art, il parvint à surmonter les obstacles dont, à l'entrée de la carrière, tout autre eût peut-être été rebuté. Une héroïde sur *La Mort des fils de Brutus*, publiée en 1786, in-8°, avec deux pièces du même genre, de Laya, sous le titre collectif de *Essais de Deux Amis*, révéla au public le talent naissant de Legouvé. Dès l'âge de vingt ans, il avait composé une tragédie en cinq actes, *Polyxène*, qui a paru imprimée pour la première fois dans le recueil complet de ses œuvres, publié treize ans après sa mort. Plusieurs fragments traduits de *La Pharsale* de Lucain attestèrent les progrès que Legouvé avait faits depuis sa première héroïde, et le 6 mars 1792 la représentation, au Théâtre-Français, de *La Mort d'Abel*, tragédie en trois actes (Paris, 1793, in-8°), éleva fort haut tout à coup la réputation du jeune et heureux imitateur de Gessner et de Klopstock. Le talent dont Mlle Raucourt et Saint-Prix firent preuve dans les rôles d'Ève et de Caïn ne contribua pas peu au succès de cette touchante pastorale tragique, qui n'a disparu de la scène que vers 1820, époque où Talma, ayant voulu essayer le rôle de Caïn, y échoua complétement. La critique amère de La Harpe troubla seule, en 1792, le triomphe de *La Mort d'Abel*, qui, en février 1793, fut suivie d'*Épicharis et Néron* (Paris, 1794, in-8°). Cette pièce fut, de la part de Legouvé, un trait remarquable de courage patriotique, puisque la physionomie du tyran de Rome reproduisait d'une manière frappante celle de Robespierre, alors à l'apogée de son pouvoir. Cette heureuse hardiesse, des situations fortes, des traits énergiques, un cinquième acte d'un caractère neuf et d'un effet saisissant, procurèrent un succès d'enthousiasme à cette tragédie, le meilleur ouvrage de Legouvé. Talma fit une de ses plus belles créations du personnage de Néron, où, par un calcul bien entendu, le dictateur français ne jugea pas à propos de se reconnaître, ce qui mit l'auteur à l'abri du danger. *Quintus Fabius, ou la discipline romaine*, tragédie en trois actes, jouée au mois d'août 1795 (Paris, 1796, in-8°), n'offrit qu'une faible reproduction de la donnée principale de *Brutus*, moins le jeu des passions et les mâles beautés du style : aussi la pièce n'eut-elle que peu de représentations. Quatre ans plus tard, Legouvé ne craignit pas d'engager une lutte avec la muse tragique de Racine; mais s'il fit ainsi acte de présomption, il fit en même temps acte de prudence en s'attachant au premier essai de la jeunesse du grand poète, *La Thébaïde, ou les frères ennemis*, dont il traita le sujet, sous le titre d'*Étéocle* (Paris, 1800, in-8°). Dans cette concurrence à demi posthume, le poète vivant eut de son côté l'avantage de la régularité du plan et d'un style moins inégal; mais il ne surpassa point son modèle dans la couleur tragique de l'ensemble et la sombre énergie de certains détails. *Étéocle*, joué à la fin de 1799, avait été précédé, en 1798, de *Laurence*, tragédie dont l'action transportée à Venise était fondée sur l'anecdote apocryphe de la passion de l'abbé de Châteauneuf pour sa mère, Ninon de Lenclos. Quelques scènes empreintes de passion ne purent sauver ce qu'une pareille donnée avait d'invraisemblable et de révoltant. La parodie en fit bonne justice sous le titre de *Décence*, et cette pièce, qui disparut bientôt de l'affiche, n'obtint les honneurs de l'impression que dans l'édition posthume des œuvres complètes de Legouvé.

Ce fut de 1798 à 1800 que le poète, mariant aux accents de sa muse tragique les accents les plus suaves de la muse de l'élégie, fit paraître successivement trois essais dans ce genre, *La Sépulture, Les Souvenirs, La Mélancolie*. Une douce sensibilité anime ces fragments élégiaques, où l'expression poétique part du cœur : aussi obtinrent-ils beaucoup de succès. Un succès encore plus prononcé accueillit à son apparition *Le Mérite des Femmes*, poëme publié à Paris en 1800, in-12. L'heureux choix du sujet, l'intérêt des scènes qu'offrait un pareil cadre, intérêt qui s'accroissait par les impressions récentes du grand drame révolutionnaire où tant de femmes avaient fait preuve d'un si héroïque dévouement, toutes ces causes donnèrent au poëme de Legouvé une vogue dont plus de quarante éditions attestent assez la réalité et la durée; et cette œuvre de quelques cents vers a plus fait pour la renommée de l'auteur que tout son théâtre. Admis dès le mois d'octobre 1798 dans la seconde classe de l'Institut (langue et littérature, plus tard Académie Française), successivement associé à la publication des *Veillées des Muses* et de la *Bibliothèque des Romans*, Legouvé ne reparut qu'en 1806 au Théâtre-Français, où, le 25 juin, il fit représenter *La Mort de Henri IV*, sa dernière tragédie (Paris, 1806, in-8°). Le nom du héros ayant fait craindre que la pièce ne fût pas autorisée, l'auteur obtint de Napoléon la permission de la lui lire. Cette démarche eut un plein succès : l'empereur offrit au poète une pension que celui-ci refusa avec autant de dignité que de convenance, en motivant son refus sur l'état de sa fortune. De toutes les pièces de l'auteur, *La Mort de Henri IV* est celle qui laisse le moins à désirer quant au plan, au style et à la gradation de l'intérêt. Elle réussit; mais de nombreuses critiques s'élevèrent contre le choix d'un sujet où, sans preuves historiques, le meurtre de Henri IV était imputé à Marie de Médicis; où la physionomie populaire et traditionnelle du Béarnais était dénaturée et rendue méconnaissable par l'enluminure de la tragédie classique. Legouvé ne répondit que très-imparfaite-

ment au premier de ces reproches dans une brochure intitulée *Observations historiques sur La Mort de Henri IV*. Chargé, en 1807, de la direction du *Mercure de France*, Legouvé ne la conserva que jusqu'en 1810. Nommé antérieurement suppléant de Delille, pour le cours de poésie latine au Collége de France, il choisit pour sujet de ses leçons l'examen de la traduction de *L'Eneide* par le professeur titulaire. Des extraits étendus de ce travail très-distingué sont insérés dans les Œuvres complètes. On y trouve aussi des fragments de *L'Énéide sauvée*, poëme en cinq chants, non achevé et resté inédit du vivant de l'auteur. Legouvé s'était mépris en voulant élever à la hauteur des formes de l'épopée un sujet qui n'offrait que la matière d'un discours; et quelques détails très-brillants ne sauraient suffire pour couvrir la nudité du fond et la faiblesse de l'invention.

Vers la fin de 1810, des chagrins domestiques trop fondés altérèrent rapidement la santé de Legouvé, et même ses facultés intellectuelles. Cette disposition fut encore accrue par un accident fâcheux qu'il éprouva, le 25 août 1811, chez M[lle] Contat, à sa maison d'Ivry. Tombé dans un saut de loup, il en fut retiré, au bout de deux heures, dans un état de torpeur morale qui ne fit qu'empirer jusqu'au moment de sa mort, arrivée dans une maison de santé où on l'avait transporté. Doué des qualités du cœur au même degré que des dons de l'esprit, Legouvé sut faire de sa fortune un généreux usage, qui ne fut peut-être pas inutile à ses succès. Sa maison était le rendez-vous des hommes de lettres les plus distingués, et, outre ses amis, sa table réunissait ses émules et ses rivaux. En mentionnant les ouvrages qui ont fondé sa réputation, nous avons omis quelques opuscules composés en société et quelques morceaux sans importance demeurés inédits. Écrivain rempli de goût et de sensibilité, littérateur instruit et laborieux, Legouvé manqua de ce qui fait les grands poëtes, de l'inspiration; le dieu n'animait pas ses strophes. Ce fut donc un imitateur souvent heureux, mais qui ne doit point prendre place parmi les modèles. Au talent de faire des vers, Legouvé réunissait celui de les dire à merveille. M[lle] Duchesnois n'avait pas eu d'autre maître que lui, lorsqu'elle parut avec tant d'éclat sur la scène française, en 1803. Une édition complète des *Œuvres* de Legouvé a été publiée en 1826, par les soins de MM. Bouilly et Ch. Malo, 3 vol. in-8° avec fig. [P.-A. VIEILLARD, dans l'*Encycl. des G. du M.*]

Bouilly et M Ch. Malo, *Notice sur l'auteur*, en tête des *Œuvres* de Legouvé. — Alex. Duval, *Discours de réception à l'Acad. Française* à la place de Legouvé, le 15 avril 1813 —*Réponse de* Regnault de Saint-Jean-d'Angely au discours d'Alex. Duval — Geoffroy, *Cours de Littérature dramatique*, tome IV, p. 143.—B. Jullien, *Hist. de la Poésie franç. à l'époque impériale*. — Denne-Baron, dans le *Dict. de la Convers.* — Quérard, *La France littér.*

*, **LEGOUVÉ** (*Ernest-Wilfrid*), littérateur français, fils du précédent, né à Paris, le 14 février 1807. Bouilly, chargé de sa tutelle, put lui remettre à sa majorité une fortune considérable. M. Legouvé fit ses études au collége Bourbon. Tout jeune il s'était épris d'une jeune fille moins riche que lui, mais qu'il ne put épouser qu'au retour d'un voyage hors de France. Il débuta dans la carrière des lettres par un prix de poésie remporté à l'Académie Française en 1829 sur la *Découverte de l'imprimerie*. Plus tard, il fit paraître quelques poëmes dramatiques, s'essaya ensuite dans la nouvelle et le roman; puis il aborda le théâtre, souvent en collaboration. En 1848, il obtint l'autorisation d'ouvrir au Collége de France un cours public sur l'histoire morale des femmes. Il avait écrit pour M[lle] Rachel une tragédie de *Médée*, que la grande actrice finit par refuser de jouer, après avoir donné au poëte des encouragements que celui-ci avait bien pu prendre pour des promesses. Un procès s'ensuivit. M[lle] Rachel fut condamnée à jouer la *Médée* de M. Legouvé, et faute de le faire, elle dut payer 5,000 fr. de dommages-intérêts que M. Legouvé abandonna à la Société des Auteurs dramatiques et à la Société des Gens de Lettres. Cette pièce de *Médée* fut traduite en italien par M. Montanelli et représentée avec succès par M[me] Ristori à Paris, en 1856. Élu membre de l'Académie Française à la place de M. Ancelot, le 1[er] mars 1855, M. Legouvé fut reçu le 28 février 1856. On remarqua dans son discours une défense spirituelle de la collaboration et un éloge délicat de la femme, de la famille et du mariage de notre temps; aussi M. Flourens put-il lui répondre : « Le sanctuaire de la famille, empreint de suaves et poétiques inspirations, sut conserver pour vous le secret des accords qui avaient fait vibrer la lyre du chantre du *Mérite des femmes*. » On a de M. Ernest Legouvé : *La Découverte de l'imprimerie*, pièce qui a remporté le prix de poésie à l'Académie Française en 1829; Paris, 1829, in-8°; —*Mon père*, pièce de vers; Paris, 1832, 1846, in-8°; — *Les Morts bizarres*, poëmes dramatiques, suivis de poésies; Paris, 1832, in-18 : ce recueil contient : *Le dernier Jour de Charles Quint* (1558); *Le Coup de Dés*; *Phalère*; *La Mort du duc de Clarence* (1478); *La Mort de Pompee*; *De l'Invention de l'Imprimerie*; *Maria Lucretia*, *fragment*; — *Max*; Paris, 1833, in-8°; — *Les Vieillards*; Paris, 1834, in-8°; — *Louise de Lignerolles*, drame en cinq actes et en prose (avec M. Prosper Dinaux); Paris, 1838, in-8°; — *Edith de Falsen*; Paris, 1840, in-8°; 1841, in-18; — *Jean-Nicolas Bouilly*. *Aux jeunes Lecteurs du* Dimanche des enfants; Paris, 1842, in-8°; —*Guerrero, ou la trahison*, tragédie en cinq actes et en vers, jouée au Théâtre-Français en 1845; Paris, 1845, in-8°; — *Cours d'Histoire morale des Femmes*; Paris, 1848, in-8° : c'est le cours professé au Collége de France; —*Histoire morale des Femmes*; Pa-

ris, 1848, 1854, in-8°; — *Adrienne Lecouvreur*, comédie-drame en cinq actes, en prose, jouée avec un grand succès par Mlle Rachel au Théâtre-Français, et écrit en collaboration avec M. Scribe; Paris, 1849, in-8°; — *Les Contes de la reine de Navarre, ou la revanche de Pavie*, comédie en cinq actes en prose (avec M. Scribe), jouée au Théâtre-Français en 1850; Paris, 1851, in-8°; 1858, in-4°; — *Bataille de Dames, ou un duel en amour*, comédie en trois actes et en prose, jouée au Théâtre-Français en 1851 (en collaboration avec M. Scribe); Paris, 1851, in-8°; 1857, in-4°; 1858, in-18; — *Médée*, tragédie en cinq actes; Paris, 1855, in-18; — *Par droit de conquête!* comédie en trois actes en prose (avec M. Scribe), jouée au Théâtre-Français en 1855; Paris, 1855, in-8°; — *Les deux Hirondelles de cheminée*, vers; Paris, 1857, in-8°; — *Les deux Misères*, vers; Paris, 1857, in-8°; — *Le Pamphlet*, comédie en deux actes et en prose, jouée au Théâtre-Français en 1857; Paris, 1857, in-18; — *Les Doigts de Fée*, comédie en cinq actes en prose (avec M. Scribe), jouée au Théâtre-Français en 1858; Paris, 1858, in-18; — *Un Souvenir de Manin*, vers lus à la séance des cinq académies, 1858, in-8°; — *Mme la duchesse d'Orléans*, examen du livre portant ce titre; Paris, 1859, in-8°. M. Legouvé a traduit *Prométhée enchaîné*, tragédie d'Eschyle. Il a été un des collaborateurs de la *Galerie historique des Hommes célèbres d'Italie*, du *Royal Keepsake, livre des salons*, de *Paris-Londres, keepsake*, où on trouve de lui : *L'Armure des comtes Rottrich*. *La Presse* a imprimé de M. Legouvé *Le Pouvoir du Mari*, nouvelle. Il travaille maintenant au journal *Le Siècle*. L. L—T.

Flourens, *Réponse au discours de réception de M. Legouvé à l'Académie Française*. — Quérard, *La France littéraire*. — Bourquelot et Maury, *La Littér. française contemp.* — Lefeuve, *Histoire du Lycée Bonaparte*. — *Dict. de la Convers.*

LE GOUVELLO (*Regnauld*), littérateur français, né à Angers, le 1er septembre 1669, mort dans la même ville, en octobre 1748. Élevé au séminaire Saint-Sulpice à Paris, il fut reçu docteur en Sorbonne, étudia ensuite le droit, et occupa pendant deux ans une chaire de morale à Bourges, et un an à Angers. L'évêque de cette dernière ville, Michel Lepelletier, se l'attacha : Le Gouvello devint chanoine et trésorier de l'église d'Angers, grand-vicaire et bientôt official du diocèse. Élu membre de l'Académie d'Angers, le 22 décembre 1700, il y prononça l'éloge du roi le 14 mai 1705, et le 3 juillet 1726, communiqua à la compagnie celui de Claude Pocquet de Livonnière, son meilleur ami. Les registres de l'académie attestent qu'il « prenoit une part active à ses séances par d'agréables communications, délassement d'études plus sérieuses, lisant tantôt des observations sur l'histoire littéraire, tantôt quelque ingénieux paradoxe ou une étude critique sur les mœurs des gens de lettres ». Les seules de ses œuvres qui aient été publiées sont : *Vie de Guillaume Le Maire, évêque d'Angers*; Angers, 1730, in-4°; — *Précis historique sur Angers*; 1730, in-4°; — *Vie de René, roi de Naples, duc d'Anjou*; 1731, in-4°; — *Oraison funèbre de la comtesse d'Armagnac*; — *Oraison funèbre de très-haut et très-puissant prince monseigneur Louis, dauphin, prononcée dans l'église d'Angers, le 15 mars 1712*; 1712, in-4°; — *Éloge de M. Pocquet de Livonnière*; Paris, 1732, in-12. Il avait aussi résumé en un volume assez mince les dix à onze immenses volumes des mémoires du clergé. Cet abrégé, dont les copies s'étaient rapidement multipliées, eut un grand succès, mais n'a jamais été imprimé. Célestin PORT.

Manuscrits de la Biblioth. d'Angers.

LE GOUVERNEUR (*Guillaume*), prélat français, né à Saint-Malo et mort dans la même ville, le 25 juin 1630. Chanoine puis doyen de la cathédrale de sa ville natale, il en devint évêque, le 29 janvier 1610. En 1614, il assista comme député du clergé aux états de Bretagne, fonda, dans son diocèse, plusieurs établissements de charité et de religion, et s'occupa de réunir les règlements ecclésiastiques émanés de ses prédécesseurs. Il les publia sous le titre de : *Statuts synodaux pour le diocèse de Saint-Malo*; Saint-Malo, 1612 et 1619, in-8°. A. L.

Moréri, *Le Grand Dictionnaire Historique*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

LE GOUZ DE LA BOULLAYE (*François*), voyageur célèbre français, fils de Gabriel Le Gouz, écuyer, sieur de Borde, et de Jeanne Le Bault, né à Baugé en Anjou, vers 1610, mort à Ispahan, vers 1669. Sa famille, comme il nous l'apprend lui-même, était originaire d'Angleterre; il faillit même s'en mal trouver : dans son voyage en Irlande, il fut, malgré son passeport, arrêté par un magistrat qui, à sa physionomie, à sa taille, à son parler, dit-il, l'accusait d'être Anglais et de faire le métier d'espion, soutenant que son nom était anglais. Le Gouz eut peine à s'en tirer. Après le cours de ses études au collége de La Flèche, poussé du désir de voir le monde et de s'instruire, il quitta sa province pour aller « rechercher dans les pays étrangers les plus savants et les plus adroits hommes du monde ». Il part de Paris en 1643 avec le capitaine Giron, muni de lettres de recommandation de M. de La Porte, grand-prieur de France; son compagnon équipe un navire pour le service du roi d'Angleterre, et lui-même va s'engager comme volontaire dans les rangs des troupes françaises au service de Charles Ier. Il y resta jusqu'à ce qu'il eut appris la mort du capitaine Giron, assassiné sur son bord, et du grand-prieur de La Porte. Il passa en Irlande, visita Bristol, Dublin, sortit à grand peine de cette île, poursuivi par un vaisseau des parlementaires, et franchit le détroit après un combat de deux jours et de deux nuits; à peine à Brest, il s'embarque pour Amsterdam gagne Copenhague, de là Riga, et revient par

Kœnigsberg, Thorn, Dantzig, Lubeck et Hambourg, et touche le France au Havre. De retour à Paris, il n'a pas vu ses amis, qu'il fait projet pour visiter l'Italie et autres lieux qu'il désirait connaître. Mais de crainte qu'en passant par l'Anjou ses parents ne s'opposent à ses desseins, il les instruit par lettres de son retour, et en même temps en reçoit plusieurs de leur part qui le conjurent de faire retraite « et de suivre l'épée ou la plume ». « Ma curiosité, dit-il, n'étant pas satisfaite, je leur rendis grâce de leur avis et leur fis savoir que je prenais mon chemin pour le Levant. » Il s'embarque à Marseille pour Gênes, visite Livourne, Pise, Florence, sur le chemin de Viterbe à Rome fait rencontre de l'abbé Capponi, avec qui il se lie d'amitié, séjourne deux mois à Rome et repart pour Venise. Après avoir parcouru une partie de l'archipel grec et admiré les merveilles de Constantinople, il gagne Ispahan par la route d'Erzeroum, rencontre au sortir de la Perse le père Alexandre de Rhodes, et quelques lieues plus loin le sieur Nicolas de Forest, joaillier sur le pont Saint-Michel à Paris, dont il rapporta plus tard l'héritage à sa veuve, prend la mer à Bender-Abbassi, débarque à Souali près Surate, où un de ses compatriotes l'aborde, le père Zénon de Baugé, avec qui il continue son voyage. Le 17 septembre, muni de lettres de recommandation pour le vice-roi de Goa, il s'embarque pour Daman, arrive à Goa, d'où un vaisseau anglais le conduit à Rajapour. Là, à la descente du navire, il est arrêté avec ses compagnons par le gouverneur indien, à la requête des créanciers d'une compagnie anglaise, récemment ruinée, qui veulent rendre les voyageurs solidaires des dettes de leurs compatriotes. Ils sont enfin relâchés, grâce à leur fermeté, au bout de six jours. De retour à Souali, le 1er mars 1649, Legouz monte sur un vaisseau anglais, touche à Bassora, gagne, à travers le désert, Alep, Tripoli de Syrie, Damiette, le Caire, visite les Pyramides, reprend la mer à Rosette, s'arrête à Alexandrie, à Rhodes et débarque enfin, le 15 février 1650, à Livourne. Il apprend là la mort du P. Zénon, son ancien compagnon de route, et en arrivant à Rome celle de l'abbé Capponi. Son frère, le cardinal, l'accueille avec honneur, lui donne logement dans son palais, bouche à cour, et deux officiers pour le servir. Mais Le Gouz, à la nouvelle de la mort de son père et sur les bruits qui couraient de la sienne, se décide à prendre congé de son bienfaiteur et accourt en toute hâte en Anjou pour revendiquer son héritage; arrivé à Saumur, il loue des chevaux pour gagner plus vite la maison de sa mère, distante de six lieues. Le valet de chambre lui refuse l'entrée; il décline son nom et parvient enfin à se faire ouvrir, mais n'ayant point trouvé là celle qu'il cherchait, il se dirige vers la maison qui lui revenait dans la fortune paternelle; chemin faisant, il apprend qu'un de ses beaux-frères s'en était emparé et [illegible] avait [illegible] sa mère, [illegible] que le voyageur était mort depuis [illegible]. Le Gouz [illegible] en personne rendre témoignage du contraire. Il lui envoya dire par un gentilhomme qu'il sortît de la maison, ou [illegible] à bonne guerre. Le lendemain le duc de Rohan, gouverneur de la province, fit son entrée dans la ville de [illegible]. L'arrivée en Anjou d'un personnage persan (car Le Gouz ne quittait plus le costume, dont il avait pris l'habitude dans ses voyages) fut un événement. Le duc demanda à voir le nouveau venu, et tout d'abord lui fit rendre sa maison, confiant à Le Marié, conseiller au présidial d'Angers, le soin d'arranger ses différends avec la famille. Mais la partie adverse, [illegible] par la décision de l'arbitre, puis par les tribunaux du pays, en appelle au parlement de Paris. Le Gouz s'y rend pour soutenir sa cause. Madame de [illegible], [illegible] lui procure la connaissance du comte de Nogent-Beautru. « Ce comte, dit-il, trouva à propos que je saluasse leurs majestés et que je les informasse des forces et façons des pays où j'avais été, il en parla au roi. Sa majesté désira me voir dans l'habit et équipage persan, et donna la peine de lire quelques mémoires de mes voyages, et me commanda d'en faire part au public. » La relation de Le Gouz a pour titre : *Les Voyages et Observations du sieur de La Boullaye-Le Gouz, gentilhomme angevin, où sont décrites les religions, gouvernements et situations des Estats et royaumes d'Italie, Grèce, Natolie, Syrie, Perse, Palestine, Karamanie, Kaldée, Assyrie, Grand Mogol, Bijapour, Indes Orientales des Portugais, Arabie, Égypte, Hollande, Grande-Bretagne, Irlande, Dannemark, Pologne, isles et autres lieux d'Europe, Asie et Affrique, où il a séjourné, le tout enrichy de belles figures*, Paris, 1653, in-4°; la seconde édition fut imprimée à Troyes, 1657. Quoique inférieure à la première pour la qualité et la dimension du papier, on la préfère, comme plus complète. Elle est dite « *augmentée de quantité de bons advis pour ceux qui veulent voyager, avec un ordre pour suivre les karavanes qui vont en diverses parties du monde*. » L'ouvrage est dédié au cardinal Capponi, « cardinal et prince de la sainte Église romaine, premier prêtre, grand bibliothécaire du Vatican et protecteur de la nation maronite ». Après un avis, assez fièrement tourné, au lecteur, suit une liste des voyageurs que l'auteur a pu consulter, sous ce titre : *Sentiment du sieur de La Boullaye Le Gouz sur les diverses relations qu'il a leues des pays étrangers*. Chaque ouvrage cité est accompagné de quelques mots d'éloge ou de critique qui témoignent d'ordinaire d'une appréciation judicieuse. A la fin du livre, et comme preuve sans doute que l'auteur a atteint le but de [illegible] courses aventureuses, se trouvent [illegible] au long les noms et qualités des [illegible]

naissances que l'auteur s'est acquis dans ses voyages; le tout terminé par cet axiome : « Les voyages font les hommes, et les hommes les amis. » D'après la lecture de l'ouvrage, on peut juger qu'on a affaire à un gentilhomme d'esprit libre et curieux, assez instruit d'ailleurs pour disserter au besoin de théologie avec des théologiens « pour l'honneur de son pays », voyant peu d'ordinaire, mais voyant bien, et ne rapportant que ce qu'il a vu, avec un air de sincérité qui au moins intéresse. Il y a peu de remarques profondes, mais souvent de l'esprit et un fonds d'originalité dans le récit qui en fait pardonner la brièveté. Les figures imprimées dans le texte sont grossièrement dessinées et sans art; on y trouve le plan du sérail, les ruines de la tour de Babel, le dessin d'une page d'hiéroglyphes tracés sur un papyrus découvert pendant le séjour de l'auteur en Égypte. En tête du livre, Le Gouz est représenté avec cette inscription : « Portrait du sieur La Boullaye Le Gouz en habit levantin, connu en Asie et en Afrique sous le nom d'*Ibrahim-Bey*, et en Europe sous celui de *voyageur catholique*. » Mais l'oisiveté devait peser à un esprit d'humeur si peu sédentaire. Le Gouz revit à Paris le P. de Rhodes, qu'il avait rencontré dans ses voyages. Ils projetèrent de repartir ensemble pour une course nouvelle, projet qui ne fut pas mis à exécution. La Compagnie des Indes, alors en quête d'agents habiles pour représenter ses affaires à la cour des princes du pays, fit appel à l'expérience de notre voyageur, et le roi l'accrédita. Avant de partir néanmoins, le 20 août 1662, devant Cresson, notaire de Saint-Laurent-des-Mortiers, contrat de mariage fut passé « entre messire François Le Gouz, sieur de La Boullaye et du Geutre, chevalier de l'ordre du roi, ambassadeur pour sa majesté vers les rois de Perse et des Indes, avec damoiselle Élisabeth Gaultier, fille de messire Jean Gaultier, écuyer, sieur du Brulon, maître des requêtes de la reine et ancien procureur du roi au siége présidial de Châteaugontier ». Au mois d'octobre 1664, Le Gouz partit pour la Perse, où il mourut, et, par ordre du schah, fut enterré magnifiquement. On accusa des gens de sa suite de l'avoir assassiné pour s'approprier les présents qu'il avait reçus du prince persan; mais son chirurgien rendit témoignage, au retour, que Le Gouz était mort d'une fièvre chaude.

Célestin Port.

Pocquet de Livonnière, *Les Illustres d'Anjou*, mss. de la Bibl. d'Angers. — *Archives de Maine-et-Loire*.

LEGOYT (*Alfred*), économiste et statisticien français, né le 18 novembre 1815, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), se destina d'abord à la carrière du barreau. Secrétaire de M. Tissot, de l'Institut, il prit part à plusieurs de ses travaux, entre autres à son *Histoire de la Révolution française*, et entra en 1839 dans l'administration. Il provoqua successivement, en 1850, le décret qui met au concours les fonctions d'archiviste dans les départements, en 1851 l'organisation nouvelle du dénombrement de la population en France, et en 1852, celle dans chaque canton d'une commission permanente chargée de dresser tous les ans les statistiques des faits agricoles les plus usuels. M. Legoyt est chef du bureau de la statistique générale et secrétaire de la commission permanente des archives au ministère de l'intérieur. On a de lui : *Territoire et Population*, tableaux du mouvement de la population en France, de 1837 à 1851, d'après les dénombrements généraux et les relevés de l'état civil (1854, in-4°); — *Mouvement de la Population* en 1853, précédé d'une introduction, où sont expliquées pour la première fois les lois mathématiques des progrès de la population en France; 1856, in-4°; — *Mouvement de la Population française en 1854*, avec introduction; 1857, in-8°; — *Statistique agricole* en 1852, recueillie par les soins des commissions de statistique cantonale; 1re partie, 1858; — *Statistique de l'Assistance publique en France*, de 1842 à 1854, avec introduction (hôpitaux, hospices, bureaux de charité, monts-de-piété, salles d'ouvroirs, crèches, sociétés maternelles, etc.); 1858, 4 vol. in-4°; — *Statistique des Asiles d'Aliénés en France* de 1842 à 1854, avec introduction; 1858, in-4°; — *Mouvement comparé de la Population en France et dans les autres États de l'Europe*; 1859, in-4°. C'est le premier document officiel, et l'un des travaux les plus importants qui aient paru, jusqu'à ce jour, sur cette matière; — *Résultats généraux du dénombrement de la population en France* en 1856, avec une introduction où sont comparés les résultats des divers recensements de 1790 à 1856; 1859. Outre ces travaux officiels, M. Legoyt a publié : *La France statistique*; 1843, in-8°, ouvrage couronné par l'Académie des Sciences en 1845; — *Le Livre des Chemins de Fer*, ou essai historique sur les chemins de fer français et étrangers (in-12, 1845); — *Recherches sur la charité officielle et privée à Londres*; 1847, in-8°; c'est une étude sur le paupérisme; — *Essai sur la Centralisation administrative*; 1849, in-8°; — *Des Effets économiques de la loi de Succession en France* (dans le *Journal des Économistes*, 1856); — *Étude sur les Charités anciennes et modernes*; — *Des Maladies de l'Intelligence chez les nations modernes* (dans la *Revue Contemporaine*, 1856-1858), etc. Il a collaboré à grand nombre de revues et publications administratives ou scientifiques. M. Legoyt s'occupe depuis longtemps d'une *Histoire de la Statistique*.

J. P.

Docum. partic.

LEGRAIN ou **LEGRIN** (*Jean-Baptiste*), seigneur de Guyencourt et de la Laye, historien français, né à Paris, le 25 juillet 1565, mort à Montgeron, le 2 juillet 1642. Il appartenait à une famille noble des Pays-Bas, et n'avait que deux

ans lorsqu'il perdit son père, qui était conseiller au Châtelet. Ses études terminées, il fréquenta la cour, fut attaché à la personne de Henri IV, qui le choisit pour conseiller et maître des requêtes ordinaire de l'hôtel de la reine Marie de Médicis. Il se démit de ses emplois pour écrire l'histoire de son temps; mais sa franchise lui attira des tribulations. Il avait tant d'éloignement pour les jésuites qu'il défendit, par son testament, à ses descendants de leur confier l'éducation de leurs enfants. On a de lui : *Décade contenant l'histoire de Henri le Grand, roi de France et de Navarre, IVe du nom, en laquelle est représenté l'état de la France depuis le traité de Cambrai, en 1559, jusques à la mort dudit seigneur, en 1610*; Paris, 1614, in-fol.; Rouen, 1633, in-4°; — *Décade commençant l'histoire de Louis XIIIe du nom, roi de France et de Navarre, depuis l'an* 1610 *jusqu'en* 1617; Paris, 1618, in-fol. Legrain a laissé en manuscrit : *Troisième Décade, contenant l'histoire de France jusqu'à l'année* 1640; in-fol.; — *Recueil des plus signalées Batailles, journées et rencontres qui se sont données en France et ailleurs par les armes des rois, depuis Mérouée jusqu'au roi Louis XIII*, 3 vol. in-fol.; — *Discours sur les Syrènes*; — *Discours sur le nombre Trois*; — *Discours pour montrer que l'établissement d'un lieutenant général en un royaume est la totale ruine du roi et de l'État*; — un recueil contenant la chronologie des rois de France, des remarques sur ces princes et sur les enfants de France, les droits de ce royaume, les usages, etc., sur les empereurs et les consuls romains; — un journal contenant la généalogie de sa famille, avec un récit des principaux événements arrivés en France et dans les États voisins depuis 1597 jusqu'à la majorité de Louis XIII inclusivement. « L'auteur, dit l'abbé Goujet, entre dans ce journal dans un grand détail de la mort de Henri IV, du supplice de Ravaillac, des vertus du prince défunt, et de ce qui suivit cette mort; il y rapporte aussi assez au long la conspiration du maréchal de Biron, et les suites qu'elle eut, quelques pièces de poésie qu'il composa en 1592, à la louange de ce maréchal, qui n'avoit point encore conspiré contre ce prince, et une épitaphe qu'il fit pour le même après qu'il eut été décapité. » Legrain laissa en manuscrit un *Brief Discours des Guerres civiles des Pays-Bas, dits la Flandre, depuis* 1559 *jusqu'en* 1582, *distingués par les gouvernements*; et une *Consolation à M. le prince de Condé lors qu'il fut arrêté après la mort du maréchal d'Ancre*. Tous ces manuscrits, acquis par l'abbé Goujet, avaient passé dans la bibliothèque du duc de Charost. J. V.

Abbé Goujet, dans le *Grand Dict. Historique* de Moréri, édition de 1759.

LEGRAND ou **LEGRANT** (*Jacques*), *Jacobus* Magnus, moraliste et prédicateur français, vivait au commencement du quinzième siècle. Il était né à Toulouse et non à Poitiers, comme l'ont prétendu certains biographes. Il entra dans l'ordre des Augustins, et professa, dit-on, quelque temps la philosophie et la théologie à Padoue. Il était en 1405 à Paris, où il se signala par la hardiesse de ses prédications. Parlant devant la cour, le jour de l'Ascension, il osa s'élever contre la reine Isabeau de Bavière et le duc d'Orléans, auxquels le peuple attribuait les malheurs publics. Son audace resta impunie, et fut même récompensée par le roi Charles VI, qui était alors dans un intervalle de bon sens (1). Malgré ses attaques contre le duc d'Orléans, Legrand n'appartenait pas au parti du duc de Bourgogne, et après l'assassinat du duc d'Orléans, il s'attacha au jeune fils de ce prince. Il fut chargé de porter au roi d'Angleterre Henri IV les propositions des chefs du parti d'Orléans et d'Armagnac. Il s'embarqua à Boulogne avec tant de précipitation qu'il oublia ses papiers, qui furent saisis et portés à Charles VI. A partir de cette époque, Legrand disparaît de l'histoire. On a prétendu, mais sans aucun fondement, qu'il devint le confesseur de Charles VII. On a de Jacques Legrand : *Le Livre des bonnes Mœurs, dédié à très-noble prince et redoubté seigneur Jean, fils de roi de France, duc de Berry et d'Auvergne*; Chablis, 1478, in-fol., gothique; traduit en anglais par William Caxton, Westminster, 1487, in-fol., gothique. Ces deux éditions sont très-rares; — *Sophologium ex antiquorum Poetarum, Oratorum atque Phi-*

(1) Voici comment Juvénal des Ursins raconte cet incident : « En ce temps on parloit fort de la reyne et de monseigneur d'Orléans, et disoit-on que c'estoit par eux que les tailles se faisoient, et que les aides couroient et levoient, sans ce que aucune chose en fust mise et employée au faict de la chose publique, et assez [illegible] par les rues on les maudissoit, et en disoit-on [illegible] paroles. La reyne en un jour de feste voulut ouïr sermon, et y eut un bien notable homme, lequel à le faire fut commis. Lequel commença à [illegible] en sa presence, en parlant des exactions qu'on [illegible] sur le peuple, et des excessifs estats qu'elle et ses [illegible] avoient et tenoient; et comme le peuple en [illegible] diverses manières, et que c'estoit mal fait, dont la [illegible] fut très-mal contente. Et le dit prescheur, en [illegible] tournant de la predication, fut rencontré [illegible] hommes et femmes de la court, et luy dirent qu'ils [illegible] bien esbahis comme il avoit osé ainsi [illegible] il respondit, qu'encores estoit-il plus esbahi comme [illegible] ozoit faire les fautes et pechez qu'il avoit [illegible]. Et en s'en allant outre, il rencontra encores un [illegible] homme, qui luy dit en jurant le sang de Nostre-Seigneur que qui le croiroit qu'on l'envoyeroit noyer. Et le [illegible] homme dit : il n'en faudroit qu'un autre de [illegible] que tu es, avec toy, pour faire un grand mal [illegible] predication vint à la congnoissance du roy, et luy [illegible] porta-on plus pour mettre à indignation le [illegible] que autrement. Et dit le roy qu'il le vouloit ouïr [illegible] cher, et fut ordonné que le jour de la Penthecoste [illegible] prescheroit. Lequel prescha, et print son thème : [illegible] *sanctus docebit vos omnem veritatem*. Et le [illegible] bien grandement et notablement. Et s'il avoit parlé en la presence de la reyne des grands pechez qui [illegible] encores en parla-il plus amplement et [illegible] presence du roy, et fit tant que le roy fut content, [illegible] luy fit donner aucune legere somme d'argent. » (*Histoire de Charles VI*, p. 188, édit. Michaud.)

losophorum gravibus sententiis collectum; Paris (Crantz, Gering et Friburger), 1475, in-fol.; 1477, in-4°. Legrand traduisit en français une partie de son ouvrage, à la demande du duc d'Orléans. Cette traduction, intitulée *Archiloge Sophie*, est restée manuscrite. N.

Elssius, *Encomiasticon Augustinianum*. — L'abbé Sallier, *Mémoire sur quelques écrits d'auteurs français qui ont fleuri au quatorzième siècle*, dans le recueil de l'*Académie des Inscriptions*, t. X. — *Mémoires de Trévoux*, août 1714. — Moréri, *Grand Dict. Histor.*

LEGRAND (*Mathieu*), jurisconsulte français, né à Gaillardon, vers 1558, mort à Orléans, vers 1622. Il suivit à Bourges les cours de Cujas, fut reçu docteur à l'université d'Angers, et devint professeur à Orléans. On a de lui : un *Traité sur le Droit civil*, un autre *Sur l'Intérêt*; Paris, 1605, in-12. La Bibliothèque d'Orléans possède de lui un commentaire latin manuscrit in-folio de 200 pages ayant pour titre : *Annotationes ad librum tertium Decretalium*. C. P.

Pocquet de Livonnière, *Les Illustres d'Anjou*, mss. à la Bib. d'Angers. — Ménage, *Hist. in vit. Ofrodii*. — Pelcus, *Actiones forenses*, t. III, art. I.

LEGRAND (*Louis*), jurisconsulte français, né à Troyes, en 1588, mort le 10 janvier 1664. Il exerça pendant quelques années à Troyes la profession d'avocat; en 1625 il succéda à un de ses oncles dans la charge de conseiller au bailliage et au présidial. On a de lui : *Traité des Restitutions*; Troyes, 1655, in-8°; — *Coutume du Bailliage de Troyes, avec commentaires*; Paris, 1661, 1681, et 1737, in-fol. E. G.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire Historique*.

LEGRAND (*Pierre*), fameux flibustier (1) français, né à Dieppe, vers 1632, mort dans la même ville, en 1670. Il était déjà un des plus habiles marins normands, et avait fait plusieurs voyages au long cours, lorsque, pour faire rapidement fortune et entraîné aussi par la haine que les gens de mer français portaient alors aux Espagnols, il se rendit à l'île de la Tortue (2), et s'engagea parmi les *frères de la Côte*, dont il devint bientôt l'un des chefs. C'était au début de cette redoutable association : les moyens d'action ne répondaient pas encore à la volonté des flibustiers, et Pierre Legrand ne commandait qu'un mauvais lougre portant quatre petits canons et vingt-huit hommes d'équipage. Ce fut avec cette frêle embarcation qu'en 1660, croisant à la hauteur du cap Tiburon, pointe occidentale de Haïti, il rencontra un galion espagnol richement chargé, mais défendu par cinquante-quatre canons et deux cent cinquante hommes. Le pavillon d'un vice-amiral se déployait sur le gaillard d'arrière : il appartenait à une flotte marchande qui faisait voile vers l'Europe et en avait été séparé. Legrand, après quelques semaines d'une croisière stérile, proposa à ses hommes d'attaquer ce redoutable ennemi. Cette proposition fut acceptée, et pour donner le courage du désespoir on perça le lougre corsaire en divers endroits, afin qu'il coulât au moment où on aborderait le bâtiment espagnol. On se porta alors sur l'ennemi : le soleil se couchait et les Espagnols étaient à table ou à jouer. Les flibustiers montent de toutes parts, tuent tout ce qui fait résistance, et en peu d'instants sont maîtres du navire. Assaillis si inopinément et n'apercevant aucun bâtiment autour d'eux, les Castillans se rendirent, regardant les flibustiers comme « des diables tombés du ciel », et depuis les surnommèrent *los demonios de las mares*. Le capitaine Legrand fit en cette occasion une capture qui enrichit lui et son équipage. Plus sage que beaucoup de ses confrères, il ne voulut pas s'exposer au danger de perdre des richesses si dangereusement acquises; il mit à terre tous ses prisonniers, et fit voile aussitôt pour la France, où il finit ses jours, honoré de ses concitoyens. A. DE L.

Raynal, *Histoire Philosophique des deux Indes*, liv. X. — Van Tenac, *Histoire de la Marine*, t. III, p. 24.

LEGRAND (*Antoine*), philosophe français, né à Douai, au commencement du dix-septième siècle, mort en Angleterre, à la fin du même siècle. Ayant fait profession dans l'ordre de Saint-François, il s'associa avec les membres du collége anglais de sa ville natale, fut envoyé en Angleterre en qualité de missionnaire, et se fixa dans le comté d'Oxford. Il avait professé la philosophie et la théologie à l'université de Douai, et avait essayé de réduire la philosophie de Descartes à la méthode scolastique. On l'avait surnommé l'*abréviateur de Descartes*. Il eut avec Jean Sergeant de vives querelles sur la nature des idées et sur d'autres questions de métaphysique. On a de Legrand : *Le Sage des Stoïques, ou l'homme sans passions, selon les sentiments de Sénèque*, dédié à Charles II, roi d'Angleterre; La Haye, 1662, in-12 : cet ouvrage a reparu sous ce titre : *Les Caractères de l'homme sans passions*; Paris, 1663, 1682, in-12; Lyon, 1665, in-12; — *Physica*; Amsterdam, 1664, in-4°; — *L'Épicure spirituel, ou l'empire de la volupté sur les vertus*; Douai, 1669, in-8°; — *Philosophia Veterum, e mente Renati Descartes more scholastico breviter digesta*; Londres, 1671, in-12 : cet ouvrage, considérablement augmenté, reparut sous ce titre : *Institutio Philosophiæ secundum principia Renati Descartes, nova methodo adornata et explicata ad usum juventutis academicæ*; Londres, 1672, in-8°; 1678, 1683, in-4°, Nuremberg, 1695, in-4°; —

(1) Ce mot vient de *Fly-boat* (flibot) qui signifie en anglais un bâtiment léger. On a donné ce nom de *flibustiers* à des aventuriers de toutes les nations, mais pour la plupart anglais et français; ils ont mérité une place dans l'histoire par les entreprises hardies qu'ils ont exécutées. Les Dieppois surtout se signalèrent dans la *pêche aux Espagnols*; c'est ainsi qu'ils appelaient leurs croisières.

(2) Petite île située à deux lieues de Saint-Domingue, et qui devint l'asile des boucaniers lorsque ceux-ci, persécutés par les Espagnols, furent réduits à se faire flibustiers.

Historia Naturæ, variis experimentis et ratiociniis elucidata; Londres, 1673, in-8°; 1680, in-4°; Nuremberg, 1678, in-8°; 1702, in-4°; — *De Carentia Sensus et Cognitionis in brutis*; Londres, 1675, in-8°; Nuremberg, 1679, in-8° : ouvrage attribué à tort quelquefois à Henri Jenkins; — *De Ratione cognoscendi et appendix de mutatione formali, contra J. S.* (J. Sergeant) *methodum sciendi*; Londres, in-8°; — *Apologia pro Renato Descartes, contra Samuelem Parkerum*; Londres, 1679, in-8°; 1682, in-12; Nuremberg, 1681, in-12; — *Scydromedia, seu sermo quem Alphonsus de La Vida habuit coram comite de Falmouth, de monarchia libri II*; Nuremberg, 1680, in-8°; — *Curiosus rerum abditarum naturæque arcanorum Perscrutator*; Francfort et Nuremberg, 1681, in-12; — *Animadversiones ad Jacobi Rohaultii Tractatum physicum*; Londres, 1682, in-8°; — *Historia Sacra, a mundi exordio ad Constantini Magni imperium deducta*; Londres, 1685, in-8°; — *Missam Sacrificium neomystis succincte expositum*; Londres, 1695, in-12.

J. V.

Chaudon et Delandine, *Dict. univ. Hist., Crit. et Bibliogr.*

LEGRAND (*Jean-Baptiste*), philosophe français, mort vers 1704, à Paris. Il était ardent cartésien. A la fin de sa vie, il s'était retiré au séminaire de Saint-Magloire. En mourant, Clerselier lui avait laissé, en 1684, plusieurs manuscrits de Descartes qu'il possédait et une somme de 500 livres, à la charge de mettre ces papiers en état d'être imprimés. L'abbé Legrand s'occupa avec zèle de cette tâche; mais il mourut sans avoir achevé son travail, qu'il confia par son testament à Marmion, professeur de philosophie au collége des Grassins. Ce dernier mourut un an après, ordonnant de rendre à la mère de Legrand l'argent et les manuscrits qu'il avait reçus. Depuis ces manuscrits disparurent. L'abbé Legrand les avait communiqués à Baillet. J. V.

Nouvelles de la République des Lettres, juin 1705. — Baillet, *Préface de la Vie de Descartes*.

LEGRAND (*Joachim*), historien français, né à Saint-Lô (Normandie), le 6 février 1653, mort à Paris, le 1er mai 1733. Après ses premières études, il alla à Caen faire sa philosophie. En 1671 il entra chez les Oratoriens, et y étudia les belles-lettres et la théologie. Il en sortit en 1676, et se rendit à Paris, où il se lia avec le père Lecointe, qui travaillait aux *Annales ecclésiastiques de France*. Ce savant conseilla à l'abbé Legrand de s'appliquer à l'étude de l'histoire, et lui enseigna la paléographie. En 1781 l'abbé Legrand perdit le père Lecointe; il en fit l'éloge, ainsi que celui de Michel de Marolles, abbé de Villeloin. Ces deux éloges parurent dans le *Journal des Savants*, l'un au mois de février 1781, l'autre au mois d'avril de la même année. L'abbé Legrand se chargea successivement de l'éducation du marquis de Vins et de celle du duc d'Estrées. S'étant rencontré avec le docteur Burnet à Paris, il lui présenta quelques objections sur son *Histoire de la Réformation*; Burnet s'en prévalut pour appuyer ses opinions sur les avis de l'abbé Legrand; celui-ci crut devoir protester, et il s'établit une polémique assez vive. L'abbé d'Estrées ayant été nommé ambassadeur en Portugal en février 1692, emmena l'abbé Legrand comme secrétaire d'ambassade. Legrand demeura en Portugal jusqu'en 1697, ramassant des matériaux sur l'histoire des colonies portugaises. De retour en France, il fit un voyage en Bourgogne et en Dauphiné pour recueillir des mémoires relatifs à l'histoire de Louis XI. En 1702 il suivit l'abbé d'Estrées en Espagne, où il remplit les fonctions de secrétaire d'ambassade sous le cardinal d'Estrées jusqu'en 1703. L'abbé d'Estrées ayant pris la place de son oncle, l'abbé Legrand continua sous celui-ci les mêmes fonctions. Ils accompagnèrent en 1704 le roi d'Espagne aux frontières de Portugal, et revinrent en France. A peine l'abbé Legrand y fut-il arrivé que les ducs et pairs du royaume le choisirent pour secrétaire général. L'année suivante le marquis de Torcy l'attacha aux affaires étrangères, et le chargea de rédiger certains mémoires qui parurent sur les relations extérieures. Le chancelier D'Aguesseau le chargea en 1717 de dresser le plan d'une collection générale des historiens de France; les événements empêchèrent de donner suite à ce projet. Il le nomma aussi censeur royal; mais l'abbé Legrand n'en remplit pas longtemps les fonctions. En 1720 il fut choisi pour travailler à l'inventaire du trésor des chartes; il y mit beaucoup de zèle, ce qui ne l'empêcha pas de s'occuper de son *Histoire de Louis XI*, lisant tous les ouvrages qui avaient été écrits sur ce prince et sur ses contemporains, fouillant dans toutes les bibliothèques, dans les archives de la chambre des comptes, du parlement, des hôtels de ville, de châteaux, etc. Il intitula son livre *Histoire et vie de Louis XI, roi de France, avec les preuves*. S'étant déterminé en 1728 à la faire imprimer, il l'avait soumise à l'examen du chancelier; mais il changea d'avis deux ans après, et l'ouvrage est resté inédit. L'abbé Legrand passait une partie de l'année à Savigny, chez le marquis de Vins, dont il avait élevé le fils unique. Le marquis de Vins, étant mort en février 1732, l'abbé Legrand rédigea son éloge, qui parut dans le *Mercure* du mois de mars. Il ne lui survécut pas longtemps, et mourut d'une attaque d'apoplexie. Il était prieur de Neuville-les-Dames et de Prévessin. « C'étoit un homme [illegible], de probité et de religion, dit le père [illegible], et des plus habiles du royaume sur le droit public; d'une vaste érudition, d'une [illegible] admirable. Quelque embrouillée que [illegible] faire, il en saisissoit les [illegible]; son esprit pénétrant et fécond lui [illegible]

dentaient pour les franchir. » On a de lui : *Histoire du Divorce de Henry VIII, roi d'Angleterre, et de Catherine d'Aragon ; la défense de Sanderus, et la Réfutation des deux premiers livres de l'Histoire de la Réformation de M. Burnet, et les preuves* ; Paris, 1688, 3 vol. in-12 ; — *Lettre du docteur Burnet, où il fait une courte critique de l'Histoire du Divorce de Henry VIII, avec un avertissement et des remarques* de l'abbé Legrand ; Paris, 1688, in-12 ; — *Lettres au docteur Burnet sur l'Histoire des Variations* (de Bossuet), *sur l'Histoire de la Réformation* (de Burnet), *et sur l'Histoire du Divorce de Henry VIII, avec une préface contenant des observations sur l'Histoire des Églises réformées de Basnage* ; Paris, 1691, in-12 ; — *Histoire de l'isle de Ceylan*, du capitaine Jean de Ribeyro, traduite du portugais, augmentée de nombreuses additions ; Trévoux, 1701, in-12 : l'auteur pense que l'île de Ceylan est la Taprobane des Grecs et des Romains ; — *Mémoire touchant la succession à la couronne d'Espagne*, prétendue traduction de l'espagnol, anonyme ; 1711, in-8° ; — *Réflexions sur la lettre à un Milord sur la nécessité et la justice de l'entière restitution de la monarchie d'Espagne* ; 1711, in-8° ; — *Discours sur ce qui s'est passé dans l'Empire au sujet de la succession d'Espagne* ; 1711, in-4° ; — *L'Allemagne menacée d'être bientôt réduite en monarchie absolue* ; 1711, in-4° ; — *Lettre de M. D... à M. le docteur M... touchant le royaume de Bohême* ; in-4° ; — *Relation historique d'Abyssinie du R. P. Jérôme Lobo, de la Compagnie de Jésus, traduite du portugais, continuée et augmentée de plusieurs Dissertations, Lettres et Mémoires* ; Paris, 1728, in-4° ; — *De la Succession à la couronne de France pour les agnats* ; Paris, 1728, in-12.

J. V.

P. Lelong, *Biblioth. histor. de la France*. — Bougerel, dans les *Mémoires pour servir à l'hist. des Hommes illustres*, de Niceron, tome XXVI, page 188. — Moréri, *Grand Dictionnaire Historique*. — Chaudon et Delandine, *Dict. univ. hist., crit. et bibliogr.* — Quérard, *La France Littéraire*.

LEGRAND (*Marc-Antoine*), auteur et artiste dramatique, né à Paris, le 17 février 1673, mort le 7 janvier 1728. Il était fils d'un chirurgien major des Invalides. Petit de taille et d'une figure repoussante, il excellait, dit-on, dans les rôles de roi, de héros ou de paysan. On raconte qu'une fois en annonçant au parterre le spectacle du lendemain, et voyant l'effet désagréable que produisait son visage, il finit sa harangue par ces mots : « Messieurs, il vous est plus aisé de vous accoutumer à ma figure qu'à moi d'en changer. » Il réussit mieux d'ailleurs comme auteur. Son théâtre a de la gaîté, des saillies, on y trouve l'entente de la scène ; mais Legrand se permet trop de licence, et son comique est souvent aussi bas que l'action est invraisemblable. Il était habile à exploiter la circonstance et mettait promptement sur la scène toutes les aventures qui se présentaient. C'est ainsi que lorsque Cartouche répandit à Paris, et dévalisa jusqu'aux chevaliers du guet, Legrand composa une pièce en trois actes intitulée *Cartouche, ou l'homme imprenable* ; mais la police n'en permit pas la représentation. Il fallut attendre que Cartouche fût arrêté et enfermé au Châtelet. Ce jour-là Legrand put songer à mettre sa pièce sur la scène ; il remania naturellement son dernier acte, alla voir Cartouche en prison pour l'étudier et s'entretenir avec lui. Enfin, la pièce fut représentée le 21 octobre 1721, avec *l'Ésope à la cour* de Boursault ; « le public était si impatient qu'il ne laissa pas achever la pièce de Boursault qu'on jouait la première. — La pièce de Legrand avait presque le droit d'être mauvaise, dit M. Eb. Thierry ; elle ne l'était pas, et réussit d'autant mieux ; elle fit recette. L'auteur porta cent écus au prisonnier qui lui avait effectivement fourni le sujet et à qui le dénouement coûta plus cher ; Cartouche prit l'argent. L'idée d'être le héros d'une comédie n'avait pas déplu d'abord à sa vanité ; puis il se ravisa en vue de son procès, et se plaignit de la mauvaise impression que l'on donnait de lui à ses juges. » La pièce fut arrêtée le 11 novembre, à la treizième représentation. Legrand avait encore trouvé le moyen de glisser dans cette pièce des gravelures, reflet de ses mœurs, qui étaient bien loin d'ailleurs d'être pures. On prétend qu'il allait assidûment au catéchisme de la paroisse Saint-Sulpice, pour y recruter des comédiennes et des maîtresses. On a de Legrand : *La Femme fille et veuve*, comédie en un acte et en vers ; Paris, 1707, in-12 ; — *L'Amour diable*, comédie en un acte en vers ; Paris, 1708, in-12 ; La Haye, 1710, in-12 ; — *La Famille extravagante*, comédie en un acte en vers ; Paris, 1709, in-12 ; — *La Foire Saint-Laurent*, comédie en un acte en vers ; Paris, 1709 ; La Haye, 1710, in-12 ; — *L'Épreuve réciproque*, comédie en un acte et en prose (publiée sous le nom d'Alain, mais attribuée à Legrand) ; Paris, 1711, in-12 ; — *La Métamorphose amoureuse*, comédie en un acte et en prose ; Paris, 1712, in-12 ; — *L'Usurier gentilhomme*, comédie en un acte et en prose ; Paris, 1713, in-12 ; — *L'Aveugle clairvoyant*, comédie en un acte, en vers ; Paris, 1716, 1718, in-12 ; Troyes, 1789, in-8° ; — *Critique de l'Œdipe de M. de Voltaire*, en prose ; Paris, 1719, in-8° ; — *Le Roi de Cocagne*, comédie en trois actes et en vers ; Paris, 1719, 1780, in-12 ; Reims, 1800, in-8° ; — *Plutus*, comédie en trois actes et en vers ; Paris, 1720, in-12 ; — *Cartouche, ou les voleurs*, comédie en trois actes et en prose ; Paris, 1721, in-12 ; La Haye, 1721, in-12 ; nouv. édition, en 1774, sous le titre : *Les Fourberies de Cartouche, capitaine de voleurs*, in-12 ; — *Le galant Coureur, ou l'ouvrage d'un moment*, comédie en un acte,

en prose; Paris, 1722, in-12; — *Le Ballet de vingt-quatre heures*, ambigu comique en quatre parties et en prose, avec un prologue en vers libres par M. D. L. F.***; Paris, 1722, in-4°; 1723. 1728, in-12; — *Belphégor*, comédie-ballet en trois actes et en prose; Paris, 1723, 1732, in-12; — *Le Fleuve d'oubli*, comédie en un acte en prose; Paris, 1723, in-12; — *Le Philanthrope, ou l'ami de tout le monde*, comédie en un acte en prose; Paris, 1724, in-12; — *Les Aventures du Voyageur aérien*, *histoire espagnole*, avec *Les Paniers, ou la vieille précieuse*, comédie; Paris, 1724, in-12: ces deux ouvrages sont anonymes; Barbier attribue le second à Legrand, et le censeur du livre les déclare du même auteur; — *Le Triomphe du Temps*, divertissement en trois parties avec un prologue, le tout en prose; Paris, 1725, in-12; 1761, in-8°; — *L'Impromptu de la Folie*, ambigu comique, composé d'un prologue en prose mêlé d'ariettes, des *Nouveaux Débarqués*, comédie en un acte, en prose, et de *La Française italienne*, comédie en un acte en prose; Paris, 1726, in-12; — *La Nouveauté*, comédie en un acte et en prose; Paris, 1727, in-12; — *Le Luxurieux*, comédie en un acte en vers; vers 1732, in-12; réimprimé sous ce titre : *Le Libertin puni*; réimprimé encore avec les *Pièces libres* de M. Ferrand; Londres, 1738, 1744, 1747, in-8°; et dans un volume intitulé : *L'Abatteur de noisettes, ou recueil de pièces nouvelles des plus gaillardes*; La Haye, 1741, in-12; — *Théâtre de Legrand*; Paris, 1731, 1742, 4 vol. in-12; autre édition, revue, corrigée et augmentée par de Laporte, secrétaire de la Comédie-Française; Paris, 1770, 4 vol. in-12 : cette édition comprend, outre les pièces déjà citées : *La Rue Mercière, ou les maris dupés*, en un acte et en vers; *Le mauvais Ménage; Agnès de Chaillot*, en un acte en vers, parodie d'*Inès de Castro; La Chasse du Cerf*, comédie-ballet en trois actes; *Les Amazones modernes*, comédie en trois actes et en prose, avec un divertissement par Fuzelier et Legrand. En 1824 on a réimprimé à Paris les *Chefs-d'œuvre dramatiques de Legrand*, in-18, dans une édition du *Répertoire du Théâtre-Français*. L. L—T.

Chaudon et Delandine, *Dict. univ. Hist., Crit. et Bibliogr.* — Quérard, *La France littéraire*. — Barbier, *Dict. des Anonymes*. — Ed. Thierry, dans *Le Moniteur*, du 12 janvier 1868.

LEGRAND (*Louis*), théologien français, né à Lusigny (Bourgogne), le 12 juin 1711, mort à Issy, le 20 juillet 1780. Il commença ses études à Autun, les acheva à Paris, et fut envoyé, tout jeune encore, pour professer la philosophie à Clermont. Revenu à Paris pour suivre sa licence, qu'il passa en 1740, il entra ensuite dans la congrégation des prêtres de Saint-Sulpice, et professa successivement la théologie à Cambrai et à Orléans. Rappelé à Paris, il y fut reçu docteur en théologie et nommé maître des études au séminaire de Saint-Sulpice. Il jouissait d'une grande réputation comme théologien, et était consulté de tous côtés, ce qui faisait rechercher sa correspondance. Chargé, comme censeur royal, en 1768, de l'examen d'une collection de thèses soutenues en différents endroits et favorables au jansénisme, il joignit à son avis des notes pour rectifier quelques principes exagérés de ces thèses. Ces notes furent attaquées, et Legrand les défendit par trois lettres écrites en 1769 et 1770, dans lesquelles il montra la différence qui se trouvait entre la doctrine des augustiniens d'Italie et les appelants de France. Il rédigea plusieurs censures portées par la faculté de théologie de Paris contre différents livres, notamment la censure lancée, en 1762 et 1763, contre la deuxième et la troisième partie de l'*Histoire du Peuple de Dieu*, du père Berruyer; la censure de l'*Émile* de J.-J. Rousseau en 1762, censure qu'il soutint par six lettres en 1763 et par des observations en réponse aux *Nouvelles ecclésiastiques*, qui l'avaient combattu. Il écrivit encore la censure du *Bélisaire* de Marmontel, en même temps qu'il rendait de bons offices à l'auteur. En 1779, il eut à examiner les *Époques de la Nature* de Buffon, et pensa qu'on devait se contenter d'une déclaration de l'auteur, qui fut publiée dans des actes adressés aux évêques. Étant tombé malade vers cette époque, l'abbé Legrand se fit transporter au séminaire d'Issy, où il mourut. On a de lui : *Tractatus de incarnatione Verbi divini*; Paris, 1751, 2 vol. in-12; 1774, 3 vol. in-12; — *Prælectiones theologicæ de Deo ac divinis attributis* de Lafosse, nouvelle édition, corrigée et augmentée par l'abbé Legrand; Paris, 1751, 2 vol. in-12; — *De Ecclesia Christi*; Paris, 1779, in-8° : le premier volume seulement; — *De Existentia Dei*; Paris, 1812, in-8° : traité qui comprend deux dissertations, l'une sur l'athéisme, l'autre sur les preuves de l'existence de Dieu. L'abbé Legrand se proposait de faire un grand ouvrage sur la religion; mais il n'a pu le terminer, et a laissé seulement quelques dissertations, ainsi qu'une défense de l'*Abrégé de la Théologie morale* de Collet contre une dénonciation faite par des curés à l'évêque de Troyes. J. V.

J. Montaigne, *Notice* sur l'auteur en tête du traité *De Existentia Dei*. — Chandon et Delandine, *Dict. univ. Hist., Crit. et Bibliogr.*

LEGRAND (*Étienne-Antoine-Mathieu*), orientaliste français, né à Versailles, en 17[illegible], mort à Paris, au mois d'août 1784. Après avoir séjourné longtemps en qualité d'interprète à Constantinople, à La Canée, à Alexandrie, à Tripoli de Syrie, au Caire, à Alep, il revint en France, et fut nommé secrétaire interprète du roi. En 1768 la France fit un traité de paix avec le Maroc. Legrand donna de ce traité une rédaction arabe si pure et si élégante qu'elle excita l'admiration du roi de Maroc. Ses vertus autant que son savoir le faisaient rechercher des savants français et étrangers. Legrand était d'une

santé délicate et avait le travail difficile. Des différents ouvrages qu'il a traduits, un seul a vu le jour sous ce titre : *Controverse sur la Religion chrétienne et sur celle des mahométans*; Paris, 1767, in-12; c'est la traduction d'un dialogue arabe entre un maronite et trois musulmans, composé, l'an 612 de l'hégire (1215 de J.-C.), par un maronite du monastère de Mar-Simean-el-Bahri (Saint-Siméon-le-Marin). Legrand a laissé cinq manuscrits orientaux très-rares, conservés à la Bibliothèque impériale.

F.-X. T.

Journal des Savants, mars 1767. — Quérard, *La France littéraire*.

LEGRAND D'AUSSY (*Pierre-Jean-Baptiste*), littérateur français, né à Amiens, le 3 juin 1737, mort à Paris, le 6 décembre 1800. Fils d'un employé des fermes générales, il fit ses études chez les jésuites, sollicita son admission dans leur compagnie, et fut chargé de professer la rhétorique à Caen. Après la suppression de la Société de Jésus, il revint à Paris, où Lacurne de Sainte-Palaye l'associa à ses recherches pour le *Glossaire Français*, et le marquis de Paulmy à la rédaction des *Mélanges* tirés de sa bibliothèque. En 1770, Legrand fut nommé secrétaire de la direction des études à l'École Militaire. Quelque temps après, il fut chargé de l'éducation du fils d'un fermier général. Un de ses frères ayant été nommé abbé de Saint-André de Clermont, Legrand alla lui faire une visite, et parcourut l'Auvergne comme naturaliste, en 1787 et 1788. En 1795, Legrand fut nommé conservateur des manuscrits français à la Bibliothèque nationale. Il reprit alors le projet qu'il avait eu d'écrire l'histoire complète de la poésie française. Il agrandit son cadre; mais il n'avait terminé que quelques parties de son ouvrage lorsqu'il mourut presque subitement. Il était membre de l'Institut. On a de Legrand d'Aussy : *Fabliaux ou Contes des douzième et treizième siècles, traduits ou extraits d'après les manuscrits*; Paris, 1779, 3 vol. in-8°, auxquels on ajoute un 4e vol. sous ce titre : *Contes dévots, Fables et Romans anciens*; 1781, in-8°; nouv. édit. du tout, Paris, 1781, 5 vol. in-12. En comparant les traductions ou extraits de Legrand d'Aussy avec les originaux, on voit qu'il s'est donné beaucoup de liberté: il indique les imitations qui ont été faites de ces contes, et dans une dissertation qui précède l'ouvrage, il soutient que les trouvères remportent sur les troubadours par l'esprit, l'imagination et le talent, ce qui l'entraîna dans des discussions avec Béranger, l'abbé Papon et d'autres méridionaux qui cherchaient à venger leurs compatriotes; — *Histoire de la vie privée des Français depuis l'origine de la nation jusqu'à nos jours*; Paris, 1783, 3 vol. in-8° : le plan de cet ouvrage lui avait été donné par le marquis de Paulmy; il devait embrasser le logement, la nourriture, les vêtements et les divertissements. L'auteur n'a publié que ce qui concerne la nourriture; Roquefort en a donné une édition augmentée, Paris, 1815, 3 vol. in-8°; — *Voyage dans la haute et basse Auvergne*; Paris, 1788, in-8°; 1795, 3 vol. in-8°; — *Vie d'Appollonius de Thyane*; Paris, 1807, 2 vol. in-8°. Legrand d'Aussy a inséré dans les *Mémoires de l'Institut* plusieurs morceaux intitulés : *Notice sur l'état de la Marine en France au commencement du quatorzième siècle*; — *Mémoire sur les anciennes Sépultures nationales*; — *Mémoire sur l'ancienne Législation de la France, comprenant la loi salique, la loi des Visigoths, la loi des Bourguignons*. Enfin, il a publié un grand nombre d'analyses de vieux poëtes français dans les *Notices des Manuscrits de la Bibliothèque du Roi*.

J. V.

Lévêque, *Notice historique sur M. Legrand d'Aussy*, dans le tome IV des *Mémoires de l'Institut*, classe des sciences morales et politiques, et en tête de la *Vie d'Apollonius de Thyane*. — Chaudon et Delandine, *Dict. univ. Hist., Crit., et Bibliogr.*. — *Biogr. univ. et port. des Contemp.*

LEGRAND (*Jacques-Guillaume*), architecte français, né à Paris, en 1743, mort à Saint-Denis, en 1807. Son nom est inséparable de celui de Molinos, élève comme lui de Clérisseau : ils ne se quittèrent jamais, et tous les importants travaux qu'on leur confia furent exécutés par eux en commun. Depuis longtemps on avait reconnu la nécessité d'agrandir la halle au blé de Paris, construite en 1765 par Lecamus de Mezières et devenue insuffisante, en couvrant la grande cour circulaire. Lecamus lui-même avait proposé une coupole qui n'avait pas été adoptée. Legrand et Molinos offrirent d'exécuter cette coupole en bois et de la composer de courbes en planches de sapin de $0^{m},038$ d'épaisseur, posées de champ, d'après le système employé par Philibert Delorme à l'ancien château de La Muette à Saint-Germain-en-Laye; les courbes appareillées deux à deux formaient les fermes espacées entre elles de $0^{m},244$. Ce procédé n'avait pas été appliqué depuis le milieu du seizième siècle. Les travaux, commencés le 10 septembre 1782, furent terminés le 31 janvier 1783. Cette coupole, percée de vingt-cinq grandes fenêtres, ayant $122^{m},46$ de circonférence et $32^{m},483$ de hauteur à partir du pavé, causa alors une admiration générale; malheureusement ce chef-d'œuvre de charpente n'était pas destiné à subsister longtemps. Lecamus de Mezières avait eu soin d'éviter dans son monument l'emploi de toute matière combustible; il n'en était pas de même de la coupole ajoutée après coup; elle prit feu en 1802 par l'imprudence d'un plombier, et en deux heures, tout fut détruit. On sait que cette coupole a été refaite en fer en 1811 par Bellanger. En 1786 Legrand et Molinos furent chargés de la construction de la halle aux draps et toiles, bâtiment de 130^{m} de longueur, fort simple, mais bien approprié à sa destination; la partie la plus remarquable est l'escalier à double rampe qui se voit à la principale entrée.

La fameuse fontaine des Innocents était primitivement située au coin de la rue Saint-Denis et de la rue aux Fers (voy. GOUJON); elle n'avait nullement la forme que nous lui voyons aujourd'hui : engagée dans des constructions, elle présentait sur la rue Saint-Denis deux de ses faces, sur une même ligne, et une seulement en retour sur la rue aux Fers. On conçut le projet d'isoler le monument, de le compléter par l'adjonction d'une quatrième face, de bassins, etc., et de le transporter au centre du marché des Innocents. Cette belle restauration fut confiée en 1788 à Legrand et Molinos, qui s'en acquittèrent avec le plus grand talent et produisirent cette fontaine regardée à juste titre comme une des merveilles de Paris, et qui, commencée au seizième siècle, était destinée, par un jeu bizarre du sort à survivre à tous les autres monuments érigés trois siècles plus tard par Legrand et Molinos.

Le théâtre Feydeau fut construit de 1789 à 1790 par les deux collaborateurs; cette salle, que nous avons vu démolir, faisait le plus grand honneur à ses auteurs, qui, gênés par un espace restreint et irrégulier, avaient trouvé le moyen, par une heureuse distribution, de la rendre la plus commode de tout Paris; toutes les places y étaient presque également bonnes. La façade, quoique peu avantageusement située, avait un caractère remarquable d'originalité. C'est encore à l'association de ces deux habiles artistes que l'on devait l'hôtel Marbeuf.

Legrand avait dessiné une restauration du charmant monument choragique de Lysicrates, dit la *lanterne de Démosthène* à Athènes, et c'est d'après ce travail qu'il a été reproduit en terre cuite par un Italien nommé Trabucchi et placé sur une tour carrée dans le parc de Saint-Cloud. Legrand a écrit plusieurs ouvrages utiles et estimés. En 1799, il publia le *Parallèle de l'Architecture ancienne et moderne*; in-4°; — l'année suivante il fit paraître la traduction des œuvres de Piranesi sur l'architecture en 26 vol. in-fol. En 1804 il joignit un texte historique et descriptif aux *Antiquités de la France* de Clérisseau, 2 vol. in-fol. Après sa mort parut, en 1809, son *Essai sur l'Histoire générale de l'Architecture*; in-fol. E. BRETON.

Gabet, *Dictionnaire des Artistes de l'école française au dix-neuvième siècle*. — Ernest Breton, *Description de la Halle au Blé de Paris*, dans les *Monuments anciens et modernes*, publiés par S. Gailhabaud, Didot, in-4°. — Dulaure, *Histoire de Paris*.

LEGRAND DE LALEU (*Louis-Augustin*), jurisconsulte français, né à Nouvion, en Picardie, le 18 mai 1755, mort à Laon, le 16 juin 1819. Il fut professeur de législation à l'École centrale du département de l'Aisne, et correspondant de l'Institut. On a de lui : *Philotas*; 1786, in-8°, roman anonyme; — *Dissertation historique et politique sur l'Ostracisme et le Pétalisme*; Paris, 1800, in-8°; — *Recherches sur l'Administration de la Justice criminelle chez les Français avant l'institution des parlements et sur l'usage de juger les accusés par leurs pairs ou jurés tant en France qu'en Angleterre*; cet ouvrage, couronné en 1789 par l'Académie des Inscriptions, en concours avec celui de Bernardi, ne fut imprimé qu'en 1822, à Paris, in-8°. E. G.

Lesur, *Notice sur Legrand de Laleu* (en tête des *Recherches sur l'Administration de la Justice criminelle* de Legrand).

LE GRAND (*Baptiste-Alexis-Victor*), ingénieur des ponts et chaussées, député, conseiller d'État, directeur général, sous-secrétaire d'État du ministère des travaux publics, était né à Paris, le 20 janvier 1791. Privé de son père dès la première enfance, il fut tendrement et habilement élevé par sa mère, femme d'un esprit distingué, qui, remariée et chargée d'autres enfants, ne cessa de lui prodiguer les soins les plus affectueux et les plus éclairés. Son heureuse nature y répondait. Rarement on vit allier à tant de douceur et de modestie tant de facilité d'esprit et d'ardente application. Après les premières études de grammaire, faites selon l'ancienne méthode, alors heureusement rétablie, le jeune Le Grand, nommé, sur examen et au concours, boursier du *Lycée impérial*, y suivit avec distinction les classes d'humanités et de rhétorique. Il avait dans ce dernier cours deux professeurs éminents par des qualités diverses, Castel et Luce de Lancival; et, parmi de nombreux camarades, il trouvait quelques émules, connus depuis dans le monde et dans les lettres, mais nul de supérieur à lui pour l'intelligence, la passion du travail et la pureté du caractère. Le jeune Le Grand fut dès lors un incontestable exemple du meilleur système d'enseignement et de la force que donnent à l'esprit l'unité et la judicieuse succession des études. Souvent couronné dans les Concours généraux de cette époque, et uniquement occupé de l'objet classique de ces Concours ramenés aux formes de l'ancienne université, il fit ensuite, en deux années, tout le cours préparatoire d'admission à l'École Polytechnique, où il fut reçu, dans un bon rang, le [illegible] septembre 1809. Ce n'était pas cependant qu'il parût avoir de vocation prédominante et absolue pour les sciences; mais l'excellente trempe de son esprit, fortifiée et polie sur un point, s'était perfectionnée sur tous; et il portait avec avantage dans les mathématiques cette justesse et cette puissance de travail, qu'avaient développées, pendant quelques années, des études [illegible] bien faites de langues anciennes, de logique et de goût.

Deux ans après, âgé de vingt ans, le jeune Le Grand sortait avec distinction de l'École Polytechnique, pour passer élève à l'École des Ponts et Chaussées. Puis, envoyé [illegible] dans le département des [illegible] pour faire partie du service public, il était, deux ans plus tard, appelé à remplacer un ingénieur ordinaire dans le département

de l'*Ombrone*, une des annexes transalpines de la France d'alors. Il y prit rapidement l'intelligence et le goût de la littérature italienne, à laquelle le préparaient ses premières et brillantes études. Mais les travaux de sa profession occupaient, avant tout, cet esprit pénétrant et laborieux; il en étudiait à la fois la théorie et les moindres détails, les questions d'art et les procédés administratifs.

Cette variété d'aptitude et cette sûreté de travail le firent distinguer de bonne heure par ses chefs, et devaient être fort appréciées, dans l'activité croissante que le retour de la paix allait donner à toutes les applications de la science dirigeant l'industrie. Dès 1815 une faveur méritée retint à Paris Le Grand comme auxiliaire des savantes recherches qu'un ingénieur en chef, M. de Bérigny, préparait, dans l'intérêt de l'administration et du public. Bientôt le jeune et habile collaborateur était appelé au secrétariat du conseil des ponts et chaussées, sous M. le comte Molé, qui dans les premiers temps de la seconde restauration (juillet même année) conservait la Direction, qu'il avait cru pouvoir accepter, durant la courte reprise de l'empire. Nommé, en 1818, ingénieur de seconde classe, Le Grand trouva dans un nouveau directeur général, M. Becquey, le plus constant et le plus bienveillant appui, en retour d'une capacité toujours prête et d'un zèle infatigable. Parmi tous les soins dont le jeune ingénieur était chargé par la confiance, chaque jour mieux justifiée, de M. Becquey, il fut attaché comme secrétaire à une institution nouvelle, la *commission spéciale des canaux*, utile encouragement donné alors à cette voie de communication tant recommandée dans le siècle dernier, et que l'invention des chemins de fer devait seule dépasser.

Le Grand avait, dans sa disposition d'esprit et son ardeur du bien, ce caractère particulier d'être à la fois sage et novateur, scrupuleux et entreprenant. Personne ne contribua plus que le jeune secrétaire à l'adoption et à la mise en pratique du vaste plan, alors conçu pour accroître et multiplier, par la facilité du transport, les richesses de notre France agricole et commerciale. Sa part indirecte fut considérable sous ce rapport, dans les lois de 1821 et de 1822, et dans les résultats qui suivirent. En peu d'années le budget des ponts et chaussées fut quadruplé, et continua de s'accroître annuellement. Mais cette dépense était féconde; l'État donnait l'exemple et le premier mouvement; les libres associations venaient ensuite, avec timidité d'abord, comme dans un pays instable et impatient, où les lents travaux de l'industrie attirent moins que les fortuites spéculations de la Bourse. Le Grand était, en cette matière, fort partisan de l'initiative du gouvernement éclairé par de libres débats; il la recommandait à plusieurs titres; et sans méconnaître, ou surtout vouloir gêner la puissance de l'esprit d'entreprise et de l'esprit d'association, il croyait à la nécessité d'une grande impulsion donnée par l'État et le trésor public.

Vrai modèle de l'administrateur habile et zélé, supérieur à tout calcul intéressé, comme à toute passion de parti, estimé de tous et ne blessant personne, Le Grand, à travers les variations politiques du gouvernement disputé de la *Restauration*, suivit toujours, avec le même succès, la carrière qu'il s'était ouverte, devint maître des requêtes au conseil d'État, ingénieur en chef de première classe, secrétaire général du Ministère des travaux publics. La révolution de 1830 le surprit dans ce poste, et ne pouvait le déplacer; il fut dès ce moment même désigné pour diriger provisoirement l'administration des ponts et chaussées. Bientôt l'intérêt du nouveau Pouvoir, l'impulsion plus vive qu'il voulait donner à tous les travaux d'utilité publique, firent désigner Le Grand pour le titre de Conseiller d'État; en même temps qu'il était adjoint à plusieurs commissions, dont il devenait toujours le membre le plus assidu et le plus habile interprète.

Bientôt une autre occasion de travail et de renommée s'offrit à Le Grand; il fut attaché, avec le titre de commissaire devant les chambres, à la défense du budget des ponts et chaussées, compris dans celui du *Ministère des travaux publics*. Sa modestie et, jusqu'à certain point, sa timidité politique résistaient à cet emploi nouveau; mais, dès qu'il en fit l'épreuve, il dut s'y plaire, le remplissant avec la supériorité la plus rare. La netteté facile, l'élégance de sa parole s'appuyaient sur la plus complète étude des principes généraux, des faits et de tous les détails. Ses *exposés*, ses réponses étaient, pour les contradicteurs et pour la chambre, des leçons pleines de science et d'urbanité; et nous avons vu souvent la passion politique elle-même désarmée par un savoir si précis et une raison si fine et de si bon goût. Le même talent le suivit dans la discussion de plusieurs projets de loi destinés à seconder le développement des travaux publics et des libres entreprises. Il fut à cet égard un habile promoteur du principe de l'expropriation sagement appliqué et de l'introduction d'un Jury spécial dans cette grave matière, où l'abus peut facilement trouver place à côté de l'intérêt public.

Jusqu'ici, la considération de Le Grand s'était élevée graduellement par de modestes travaux et de sérieux succès. Le coup d'œil d'un ministre non moins exercé dans les affaires qu'éminent à la tribune lui donna enfin la place qui lui était due. M. Thiers, en passant du Ministère des travaux publics à celui de l'intérieur (avril 1834), fit nommer Le Grand commandeur de la Légion-d'Honneur, et quelques semaines après Directeur général des ponts et chaussées et des mines. A partir de cette époque, et sous les différents ministres appelés au titulariat des travaux publics, la part de Le Grand se retrouve partout dans les importantes

améliorations et le mouvement de communication intérieure et d'industrie, dont s'enrichit et s'anima la France. La situation d'un si expert *Directeur* de service, devenu lui-même Député, pouvait parfois devenir difficile et délicate, dans ses rapports avec un Conseil spécial qu'il présidait et avec un Ministre, dont il dépendait immédiatement. La parfaite loyauté de Le Grand, la douceur et la dignité de son caractère, sa modération d'esprit, égale à son amour du bien et à ses lumières, triomphait de tous ces obstacles. Plus le ministre était éclairé, plus Le Grand avait de crédit; et il jouit en particulier de la plus flatteuse confiance sous le ministère de l'éminent jurisconsulte et orateur (1) qu'on entendit, dans les premiers mois de 1840, discuter les questions de travaux publics, avec autant de force persuasive et de lumineuse clarté qu'il mettait de scrupule et de sagacité persévérante à les étudier.

Le zèle actif et habile, dont Le Grand avait secondé les travaux de canalisation intérieure, il le porta non moins vivement, on peut le croire, vers un autre ordre d'idées plus efficace encore. Les premières applications de la vapeur sur les voies ferrées l'avaient singulièrement frappé; et, après l'avoir entendu s'exprimer, on ne peut oublier la vive préoccupation qu'il marquait un jour, au sortir d'une séance publique de l'Institut où Cuvier, dans un de ses *Comptes-rendus* de l'état des sciences, avait raconté les merveilles du principe de traction par la vapeur appliqué dans quelques comtés d'Angleterre aux travaux de l'agriculture, et décrit ces charrettes pesantes qui revenaient toutes seules à la ferme, ces charrues qui laboureraient d'elles-mêmes, toute cette magie de la science, dont l'illustre secrétaire éblouissait son auditoire : « C'est charmant, disait Le Grand; mais le côté admirable du problème, la communication rapide à longue distance, la concentration illimitée de notre beau pays, si riche et si divers dans ses produits! voilà la vraie merveille! Quel rôle pour l'État s'éclairant de libres discussions et agissant dans les limites de la loi, s'il sait se mettre à la tête de tout, par la création et l'habile disposition des grandes lignes! » Et dès lors, l'habile administrateur n'eut plus d'autre idée que de hâter les études, de multiplier et de choisir les plans et d'amener la présentation réfléchie de quelque vaste projet de loi, qui fit ressortir l'action de la puissance publique sur un point si capital pour tous.

Les difficultés qui naissent parfois de la liberté, les luttes de talent et d'influence retardèrent quelque temps ce précieux résultat. Un premier projet, largement conçu sur le principe du concours prédominant de l'État, trouva de graves objections et beaucoup d'obstacles. Il fallut faire de nouvelles études, autoriser d'abord de petits essais et ajourner les grandes entreprises. C'est ainsi qu'on vit, en août 1837, l'inauguration du chemin de fer de Paris à Saint-Germain, ce premier essai parmi nous d'une innovation qui devait, vingt ans plus tard, traverser la France et ouvrir tant de voies pour la paix et pour la guerre. Tout entier à l'espérance de cet avenir, dont il hâta l'essor sur plusieurs points, Le Grand ne surveillait pas avec un zèle moins habile les autres parties de la vaste administration qui lui était confiée. D'utiles voyages d'inspection, au nord et au midi de la France, de nombreuses créations locales soutenues et dirigées, une égale sollicitude pour les besoins les plus divers, le perfectionnement des phares, comme l'amélioration de quelques ports, marquaient son active influence, au profit du pouvoir qu'il servait.

Quant à lui-même, l'estime publique, la *députation*, cinq fois déférée dans l'arrondissement de Mortain, étaient sa suprême récompense. Jamais homme en effet ne porta plus loin et ne maintint pour soi avec plus de scrupule ce désintéressement, qui sans doute est un devoir, mais qu'on peut, à cause des exemples contraires, nommer souvent une vertu. Contribuant à la répartition de tant de secours et parfois de faveurs, consulté, à l'origine, pour la direction de tant d'entreprises, Le Grand, sous aucun prétexte, sous aucune forme, ne voulut jamais accepter, ni même acquérir, à titre direct ou indirect, la moindre part dans les avantages, que ces entreprises pouvaient offrir. Aussi, durant une influence administrative de plus de vingt ans, son modique patrimoine ne s'augmenta pas, dans la plus légère proportion. Un mariage honorable lui apporta, pour l'avenir surtout, une fortune assez considérable; mais, après d'importants emplois si bien remplis, il ne laissa, en son nom, que ce qu'il avait reçu lui-même en héritage, une somme de 60,000 francs. Quant à la fortune de sa femme et de ses enfants, bien plus attentif à la conserver irréprochable qu'à l'accroître, il évita soigneusement d'en rien placer sur aucune des entreprises formées en France, et dont il aurait pu seconder, ou seulement pressentir le succès.

En résumé, durant sa laborieuse carrière, sous la Monarchie constitutionnelle, il eut une part d'influence très-active dans une des plus vastes gestions de travaux publics qu'ait dirigées aucun gouvernement, dans aucun grand pays. De 1831, en effet, à 1846, on ne peut évaluer à moins de deux milliards cinquante-trois millions la somme totale affectée par l'État à toute espèce de travaux de communication intérieure, de défense sur quelques points, et d'assainissement ou d'embellissements, sur d'autres. Cette puissance de ressources comprenait les routes royales, pour cinq cent quatre-vingt-seize millions, les voies de navigation intérieure pour cinq cents millions, les chemins de fer, dans une partie seulement de cette période, pour six cent trente millions. C'est indiquer assez quelle

(1) M. Dufaure, ministre des travaux publics.

vigilante attention se portait à la fois sur tous les grands ressorts de ce service public, et quelle ferme prévoyance s'attachait au plus puissant de tous, et malgré les difficultés incidentes et les doutes, en assurait déjà l'immense développement. Bien des causes, et d'abord la forme générale du gouvernement, le bienfait du contrôle public, l'économie dans des dépenses très-surveillées, et enfin le bonheur d'une paix prolongée, l'absence de ces charges de guerre, toujours énormes, quand même la guerre est heureuse et courte, contribuèrent à ce résultat, qui n'est plus qu'un exemple historique. Mais, après ces grandes causes, et, en leur laissant toute la portée qui leur appartient, il est juste de noter les chances de bonne administration dues au mérite individuel des hommes, à la promotion du talent par des services constatés sans cesse, sous l'épreuve du libre débat, dans la lutte des intérêts opposés, et malgré l'effort des ambitions rivales. Ce sont les conditions, où se trouva Le Grand.

Formé par notre savante institution des ponts et chaussées, laborieux représentant de ce corps, et sachant lui demander tout ce qu'il peut faire au profit du bien public, s'appliquant à tous les détails, avec une attention qui ne se lassait pas, accessible lui-même à toutes les grandes vues, et capable d'en suggérer, Le Grand fut, pendant cette longue période de vingt années, un des hommes les plus utiles à la prospérité croissante du pays; il le fut, avec quelques variantes de position, quelques changements de titres, quelques restrictions d'influence, directeur général, sous-secrétaire d'État, ou même simplement président de la section consultative des travaux publics au conseil d'État; mais toute question grave, toute difficulté nouvelle ramenait toujours son expérience, et faisait sentir le prix de son avis et de sa main. Cela fut très-marqué dans une occasion, où le ministre des travaux publics proposa Le Grand, alors son subordonné, pour la croix de grand-officier, que ce ministre lui-même n'avait pas. On y faisait quelques objections : « Que voulez-vous ? dit un membre du Conseil? Le Grand est un homme qu'il faut absolument récompenser, et qu'on ne peut récompenser qu'avec de l'honneur. »

Quelques années plus tard (1847), parmi les incidents d'un procès malheureux, qui mit en lumière les tentations et les faiblesses, auxquelles donne lieu un grand mouvement d'entreprises industrielles, avec le concours et les concessions de l'État; sous l'impression des pénibles débats prolongés devant la chambre des pairs d'alors, Le Grand fut entendu comme témoin : et ce témoin avait l'air d'un juge, dont la modération discrète égalait la dignité, et près duquel il avait fallu se cacher, pour qu'aucune prévarication fût possible. Le sentiment universel, que rencontrait alors Le Grand, comme un hommage involontaire à toute sa vie, précéda de peu l'époque, où il allait prendre moins de part à ces débats des chambres, qu'il avait souvent éclairés, dans les questions dont il s'occupait. Un nouveau ministre des travaux publics, M. Dumon, portait à la tribune le plus rare talent d'exposition, même en matière technique; et d'autre part, à cette époque, un ordre de préoccupations tout différent agitait les chambres, était un but pour les uns, pour les autres une arme de guerre.

Le Grand, que sa loyauté scrupuleuse, que son esprit pénétrant mais réservé, tenaient à distance des passions politiques, s'inquiétait de ces dispositions nouvelles, sans s'y mêler, par goût ni par calcul. Estimé de tous, mais ayant plus de considération que d'ascendant, il adhérait avec un fidèle scrupule au Pouvoir, qu'il avait servi avec tant de capacité; il l'aurait suivi de même, dans une voie un peu différente; mais il ne lui demandait ni changement, ni réforme. Lorsqu'après un temps trop prolongé de tiraillements et d'indécisions, une secousse illimitée surprit tout le monde, et précipita toutes choses, Le Grand subit, comme tant d'autres, ce qu'on appelait une nécessité et ce qu'on rendait tel, en y cédant si vite. Ce n'était pas ménagement intéressé de sa part. Nul pouvoir nouveau, je dirai presque nulle anarchie, si elle n'était tout à fait aveugle et furieuse, ne pouvait repousser un homme si éclairé, si digne dans sa conduite, si prêt à servir l'intérêt public, ou à se retirer. Le Grand, conservé dans la vice-présidence d'un comité du conseil d'État d'alors, porta péniblement le poids des événements du jour et de ses propres inquiétudes. Sa santé, toujours délicate, qui depuis bien des années se soutenait et se ranimait dans l'excitation du travail, s'altéra sensiblement; une mélancolie profonde domina ce caractère bienveillant et cet esprit affable. Le Grand, qui avait eu le bonheur de conserver sa mère jusqu'à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, était heureux père de famille; mais le coup de la douleur l'avait atteint, dans son zèle du bien public, dans son amour de l'ordre et de la paix, dans ses justes espérances d'une vie paisible et honorée. Il ne pouvait vaincre cette maladie morale. Parti de Paris, en juin 1848, pour se guérir ou se distraire et arrivé près de Grenoble aux eaux d'Urriage, dont l'emploi lui était prescrit médicalement, il fut saisi d'une fièvre cérébrale, et enlevé, après quelques jours d'accès, à l'âge de cinquante-sept ans. Jusque-là cet esprit si actif et si juste n'avait rien perdu de sa force; et il aurait pu longtemps encore servir l'État de son expérience et de ses lumières, autant que des exemples de son irréprochable délicatesse. La retraite, s'il l'eût préférée, n'eût pas été moins honorable et moins féconde pour lui. Ses connaissances variées et approfondies, son goût si juste dans les lettres, son talent d'écrire lui auraient permis d'élever un monument durable à la profession savante, dont il avait si bien rempli tous les devoirs.

Legrand a laissé, avec une veuve instruite et distinguée, une fille mariée depuis plusieurs années à M. Bailleux de Marisy, ancien préfet (1848), et deux fils qui sentent les obligations de travail et d'honneur que leur impose un tel père.

Documents particuliers.

LEGRAND (*François-René-Frédéric*), poëte et littérateur français, né à Orléans, vers 1794, mort à Paris, en 1832. On a de lui : *L'Homme tel qu'il doit être, ou pensées philosophiques et morales d'un élève de la nature*; Paris, 1820, in-12; — *Le Portrait de ma Femme, ou le moyen d'être heureux*, en vers libres; Paris, 1823, in-18; — *Stances à l'Éternel sur les principaux devoirs de l'homme, suivies de quelques pensées, maximes et sentences philosophiques et morales*; Paris, 1829, in-12; — *Le Troubadour volage, ou l'art de plaire aux femmes et de se venger des ingrates et des infidèles*; Paris, 1829, in-32; — *Les Journalistes intrigants et calomniateurs démasqués, suivis du Journaliste tel qu'il devrait être*; Paris, 1829, in-12; — *La Philippide, fragments en vers sur la vie de Louis-Philippe Ier, roi des Français*; Paris, 1830, in-8°; — *Les Opinions politiques de la France dévoilées, ou quel est le désir des républicains, napoléonistes, carlistes et orléanistes? Pourquoi le commerce va mal et le moyen de le faire refleurir*, dialogue en prose; Paris, 1831, in-8°. J. V.

Quérard, *La France Littéraire*. — *Journal de la Librairie*, 1822-1832.

LEGRAND (*Pierre*), législateur et littérateur français, né à Lille, le 2 juin 1804, mort à Lille, le 13 avril 1859. Après avoir étudié le droit à Paris, il vint exercer la profession d'avocat dans sa ville natale, où il fut aussi conseiller municipal et conseiller de préfecture. Candidat de l'opposition, après le coup d'État du 2 décembre 1851, il fut nommé par son département député au corps législatif. Il prit une part active aux travaux de la législature, et fut réélu en 1857. On a de lui : *Le Bourgeois de Lille, tableaux de mœurs flamandes*, 1831, in-8°; — *Voyages en Hollande, en Suisse et dans le midi de la France*, 1833, in-8°; — *Essai sur la Législation militaire et sur la Jurisprudence des conseils de guerre et de révision*, etc., 1835, in-8°; — *Législation des portions ménagères, où se traite la question des biens communaux dans le nord de la France*, etc., 1850, in-8°; — *Essai d'un Code criminel de l'Armée*, 1857, in-8°. Il était un des collaborateurs des *Annales de Législation et de Jurisprudence*. Membre de la Société des Sciences de Lille, il a communiqué à cette société, depuis 1847, divers rapports qui ont été insérés dans ses mémoires. G. de F.

Journal de la Librairie. — *Documents particuliers*.

LEGRAND DE L'OISE (*Victor*), administrateur français, né à Saint-Just-en-Chaussée, le 20 janvier 1791. Il appartient à une famille de cultivateurs, à laquelle se rattachent l'abbé Haüy, le général Legrand et le comte Dauchy. Après avoir terminé ses études au lycée Impérial, M. Legrand entra dans l'administration des finances en 1809. Nommé inspecteur en 1811, il quitta cette carrière en 1824, et se livra à la pratique de l'agriculture. En 1831 l'arrondissement de Clermont-sur-Oise le choisit pour député. A l'avénement du cabinet du 22 février 1836, il fut nommé secrétaire général du ministère du commerce, dont M. Passy était titulaire, et directeur de l'agriculture et des haras. D'Argout le plaça à la tête de l'administration des forêts, le 8 juillet 1836. Il y resta jusqu'au 15 octobre 1838, où il donna sa démission. A l'avénement du cabinet du 12 mai 1839, M. Legrand fut rappelé à l'administration des forêts, qu'il quitta à la chute de ce ministère, le 1er mars 1840. Le ministère du 29 octobre 1840 nomma M. Legrand directeur général des contributions directes, et le rappela en 1843 à la direction générale des forêts. Il s'y est occupé de la question du reboisement des terrains vagues et des terrains en pente, et contribua puissamment à la présentation de la loi sur la police de la chasse. Membre de l'opposition constitutionnelle, il a voté à la chambre contre la loi de disjonction, contre les lois de septembre, contre les fortifications de Paris, etc. Réélu en 1846, il conserva sa place après la révolution de Février. Au mois de mars 1852, il a été nommé conseiller d'État. L. L—T.

V. Lacaine et Ch. Laurent, *Biogr. et Nécrol. des Hommes marquants du dix-neuvième Siècle*, tome III. — *Biogr. statistique de la Chambre des Députés*. — *Moniteur*, 1831-1852.

LEGRAND (*Henri*). Voy. TURLUPIN.

LEGRENZI (*Giovanni*), compositeur italien, né vers 1625, à Clusone, près Bergame, mort vers 1690. Il fit à Bergame ses études musicales, et y tint l'orgue de Sainte-Marie-Majeure; il alla ensuite remplir à Ferrare les fonctions de maître de chapelle du Saint-Esprit. Vers 1668, il fut appelé à Venise, où il devint directeur du conservatoire dei Mendicanti (Filles de Saint-Lazare). On croit qu'il avait embrassé l'état ecclésiastique. Parmi ses élèves on remarque Lotti et Gasparini. Il fut un des plus habiles compositeurs de son temps, et fit représenter à Venise plusieurs opéras, qui obtinrent un succès de vogue. On a de lui : *Concerto di messe e salmi*; Venise, 1654; — *Suonate da chiesa e da camera*; 1655 à 1693, plusieurs vol. in-4°; — *Sacri e festivi Concerti*; 1667, in-4°; — *Motetti sacri*; 1692; — et parmi ses opéras : *Achille in Sciro* (1664); — *Zenobia e Radamisto* (1665); — *Adone in Cipro* (1676); — *Antioco il Grande* (1681); — *I due Cesari* (1683); — *Pertinace* (1684). P. L—Y.

Fétis, *Biogr. univ. des Musiciens*. — *Le Mercure Galant*, mars 1685.

LEGRAS (*Richard*), médecin français, né à Rouen, en 1520, mort le [illegible] novembre 1580. Il

exerça sa profession dans sa ville natale, et tous les poëtes du temps célébrèrent son éloge en français, en latin ou en grec. Son fils rassembla ces différentes pièces sous ce titre : *Le Tombeau de feu noble homme maître Richard Legras*; Paris, 1588, in-12. J. V.

Abbé Goujet, *Suppl.* à Moréri, *Grand Dict. Histor.*

LEGRAS (*Jacques*), poëte français, fils du précédent, mort à la fin du seizième siècle. Il était né à Rouen, et fut reçu avocat au parlement de cette ville. La Croix du Maine l'appelle « homme fort docte ès langues et poëte françois très-excellent ». Legras avait fait l'éloge de la *Bibliothèque françoise* de son ami dans deux sonnets qui sont imprimés à la suite de la préface. On a en outre de lui une traduction d'Hésiode en vers, sous le titre : *Les Besongnes et les Jours*, Paris, 1586, in-12, que l'abbé Goujet trouve préférable pour l'exactitude et le mérite du style aux trois autres traductions de ce poëte qui avaient paru jusque alors. J. V.

La Croix du Maine, *Biblioth. françoise*. — Abbé Goujet, *Suppl.* à Moréri, *Grand Dict. Hist.* — Chaudon et Delandine, *Dict. univ. Hist., Crit. et Bibliogr.*

LEGRAS (*Louise* DE MARILLAC, Mme), fondatrice d'ordre religieux, née à Paris, le 12 août 1591, morte dans la même ville, en 1662. Elle était fille de Louis de Marillac, frère du célèbre garde des Sceaux et du maréchal de ce nom. En 1613, elle épousa Antoine Legras, secrétaire des commandements de la reine Marie de Médicis. Restée veuve de bonne heure, elle se consacra entièrement à la piété. Liée avec Vincent de Paul, elle eut une part importante à la création des nombreux établissements de charité qui signalèrent la vie de ce philanthrope. Ils fondèrent ensemble l'institution des sœurs de charité appelées *Sœurs grises* à cause de la couleur de leur modeste costume. Mise à la tête d'une communauté de cet ordre établie à Paris, madame Legras se dévoua, avec la plus grande abnégation, au soin des malades. L'œuvre de Vincent de Paul s'étendant, elle eut à répandre ses bienfaits sur les enfants trouvés, les aliénés, les pestiférés et même les galériens : son héroïque charité pourvut à tout; partout où il y avait des misères à secourir, on remarquait sa main bienfaisante, distribuant avec bonheur des revenus considérables. L'institution des sœurs grises est aujourd'hui répandue dans toutes les parties du monde. E. D.

Gobillon et Collet, *Vie et Pensées de Mme Legras* (Paris, 1676, in-12). — Moréri, *Le Grand Dictionnaire Historique*.

LEGRAS (*Antoine*), humaniste français, né à Paris, vers 1680, mort le 11 mars 1751. Il était entré dans la congrégation de l'Oratoire, qu'il quitta pour vivre dans le monde. Presque tous ses ouvrages ont paru anonymes. On cite : *Ouvrages des Saints Pères qui ont vécu du temps des apôtres, contenant la Lettre de saint Barnabé, le Pasteur de saint Hermas, les Lettres de saint Clément, de saint Ignace et de saint Polycarpe, avec des notes*; Paris, 1717, in-12; — *Livres apocryphes de l'Ancien et du Nouveau Testament en latin et en français, avec des notes, pour servir de suite à la Bible de M. de Sacy*; Paris, 1717, in-fol., et 1742, 2 vol. in-12 : on y trouve le troisième et le quatrième livre d'Esdras, le troisième et le quatrième livre des Machabées, l'*Épître aux Laodicéens* de saint Paul, l'*Épître catholique* de saint Barnabé, le *Pasteur* d'Hermas, les *Épîtres* de saint Clément, de saint Ignace, de saint Polycarpe, et l'*Épître à Diognète*; — *Épître à Diognète, dans laquelle l'auteur sur les ruines de l'idolâtrie et du judaïsme établit les plus solides fondements de la religion chrétienne, ouvrage du premier siècle, traduit du grec*; Paris, 1725, in-12; — *Les Vies des grands Capitaines grecs et romains de Cornelius Nepos, avec les portraits des grands hommes et des caractères des siècles dans lesquels ils ont vécu, tirés de Velleius Paterculus*; Paris, 1729, in-12; — *Apologie de M. Nicole, écrite par lui-même, sur le refus qu'il fit en 1679 de s'unir avec M. Arnauld*, publiée par les soins de M. Legras, ci-devant confrère de l'Oratoire; Amsterdam (Paris), 1734, in-12. J. V.

Chaudon et Delandine, *Dict. univ. Hist., Crit. et Bibliogr.* — Quérard, *La France Littéraire*.

LEGRAS DU VILLARD (*Pierre*), littérateur français, né vers 1700, mort en 1785. Il était chanoine de l'église Saint-André de Grenoble et supérieur de la maison de Parménie. On a de lui : *Sanctoral, ou légendes des saints du diocèse de Grenoble*; 1730, in-8°; 1740, in-4°; — *Éloges de quinze illustres Chanoines de Saint-André de Grenoble*; 1733; — *Discours sur la vie et la mort de M. le cardinal Le Camus, évêque et prince de Grenoble*; Lausanne (Grenoble), 1748, in-12; — *Lettre sur la Procession des Fous et autres extravagances en diverses églises*; 1737; — *Dissertation sur l'Origine des Noms de famille*; 1738, in-12; — *Les Agréments de la Solitude*; 1738, in-12; — *Cantiques spirituels*; 1769, in-12; — *Le Voyage spirituel des Sœurs de Parménie*; 1760, in-12; — *Inscriptions latines, en style lapidaire, avec des notes curieuses et intéressantes*; in-4°; — *Lettres d'un Chanoine de Grenoble à un de ses amis, sur la Comédie*; in-8°; — *Abrégé historique de la Maison de Parménie*; — *Grostona, ou Œuvres mêlées*, in-4°. J. V.

Quérard, *La France Littéraire*.

LEGRAS (*Philippe*), jurisconsulte français, né à Dijon, en 1742, mort dans la même ville, le 14 avril 1826. Il était procureur au parlement de sa ville natale, et défendit par plusieurs écrits la cause des émigrés pendant la république. En 1803 il fut appelé à faire partie de la commission chargée de rédiger le projet de code de commerce, qui depuis a été converti en loi. Le 8 juillet 1806, il fut admis comme avocat au con-

seil d'État, et reçut bientôt la croix de la Légion d'Honneur. Après la chute de l'empire, il s'éloigna des affaires. On a de lui : *Pressante Réclamation pour les pères et mères des émigrés ;* Paris (anonyme) an III (1795), in-8° ; — *Le Citoyen français, ou mémoires historiques, politiques, physiques,* etc. ; Londres, 1785, in-8° ; — *Note sur la formule de procéder devant les tribunaux de commerce ;* in-8°. « Legras, dit M. Quérard, est en outre auteur d'un ouvrage *Sur les Faillites,* qui pouvait être intéressant, mais qui est entaché des vices dont sont empreintes la plupart des lois de cette époque, où l'on a sacrifié l'intérêt des particuliers à celui du fisc. L—z—e.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biographie nouvelle des Contemporains ;* 1822. — Quérard, *La France littéraire.* — Mahul, *Annuaire Nécrologique,* année 1824.

LE GRAVEREND (1) (*Jean-Marie-Emmanuel*), jurisconsulte français, l'un des plus savants criminalistes de nos jours, naquit à Rennes, le 27 mai 1776, et mourut à Paris, le 23 décembre 1827. Il était bien jeune encore lorsqu'il fut nommé secrétaire en chef de l'administration départementale d'Ille-et-Vilaine. Trois années après, il était appelé au ministère de la justice, pour y remplir les fonctions de chef de bureau de la justice criminelle. En 1813 il devint chef de division, et sous la première restauration il reçut le titre de directeur des affaires criminelles et des grâces. Le chancelier Dambray, qui avait conçu pour lui beaucoup d'estime, y fit joindre la croix de la Légion d'Honneur. Le Graverend fut pourvu en 1819 du titre de maître des requêtes en service extraordinaire. En 1822, il résigna ses fonctions de directeur des affaires criminelles, et se fit inscrire au nombre des avocats à la cour royale de Paris. Quoique ayant quitté le ministère de la justice où il remplissait aussi les fonctions de directeur du Bulletin de la Cour de Cassation, il prétendit continuer à diriger la rédaction de ce bulletin ; mais une ordonnance du roi repoussa cette prétention en établissant en principe que la direction de ce bulletin devait appartenir au titulaire de l'emploi qu'il venait de quitter, et dont M. Rives avait été pourvu. Depuis son entrée au ministère, Legraverend avait amassé les matériaux et médité le plan d'un grand ouvrage sur la législation criminelle en France, et avait déjà préludé à la publication de cet important travail, en faisant paraître un *Traité de la Procédure criminelle devant les tribunaux militaires et maritimes ;* Paris, 1808, 2 vol. in-8°, lequel a été refondu en partie dans le *Traité de la Législation criminelle en France ;* Paris, 1816, 1823, 1830, 2 vol. in-4°. « Cet ouvrage, fruit de longues recherches, embrasse sous un plan méthodique et raisonné toutes les notions éparses dans une foule de lois et dans la jurisprudence des cours souveraines (1). » L'auteur suit, autant que son sujet le comporte, l'ordre des matières tel que le Code d'Instruction criminelle l'a établi ; mais il y a fait entrer, en forme de dispositions préliminaires ou applicables aux chapitres les plus essentiels, des considérations générales sur l'esprit des lois criminelles, sur le système de l'accusation en France, sur la compétence des tribunaux, etc. Legraverend préparait une nouvelle édition de son ouvrage lorsque la mort le surprit. Un savant jurisconsulte, bien digne d'être son continuateur après avoir été son ami, M. J.-B. Duvergier, accepta la mission qui lui fut confiée de mettre en œuvre les matériaux laissés par l'auteur. L'éditeur révisa et corrigea le texte sur les notes manuscrites de celui-ci, et y ajouta toutes les observations que les changements opérés dans la législation criminelle, de 1828 à 1830, devaient lui suggérer.

On doit encore à Legraverend des *Observations sur le jury en France ;* Paris, 1819 ; 2e édition, 1827, in-8° ; — *Des Lacunes et des Besoins de la Législation française en matière politique et en matière criminelle, ou du défaut de sanction dans les lois d'ordre public ;* Paris, 1824, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage, qui peut être considéré comme un corollaire du grand traité, est rempli d'observations judicieuses qui achèvent de prouver que le savant criminaliste avait mûrement approfondi son sujet ; il respire l'amour de l'humanité, sans que l'auteur sacrifie à ce sentiment respectable les garanties qu'exige le maintien de l'ordre public ; — *Un Mot sur le projet de loi relatif au Sacrilége ;* Paris, 1825, in-8° ; — *Lettre écrite à M. le comte de Montlosier ;* Paris, 1826, in-8°. On attribue à Legraverend un livre où, sous le voile de l'allégorie, on passe une revue critique des événements de la révolution depuis 1789 jusqu'en 1825 ; il est intitulé : *Les Coups de Bec et les Coups de Patte, histoire abrégée, rapide et légère du peuple ornithien, traduit d'un manuscrit tombé de la Lune ;* Paris, 1826, 2 vol. in-12. Notre jurisconsulte n'était pas né plaisant, et donne ici un exemple de plus des hommes, de mérite d'ailleurs, qui se mé-

(1) Nous croyons utile de signaler ici des erreurs sur la personne de cet éminent jurisconsulte, que l'on remarque dans des ouvrages accrédités, et qui pourraient être répétées ailleurs. Les auteurs de la *Biographie des Contemporains,* MM. Arnault, Jay, Jouy, etc., et M. Quérard lui-même, ont confondu M. Legraverend avec un de ses parents homonyme qui fut conseiller à la cour royale de Rennes et membre de la chambre des députés de 1817 à 1821. La table du *Moniteur universel* pour l'année 1817 commet la même méprise, en classant au nombre des députés du département d'Ille-et-Vilaine M. Legraverend, directeur des affaires criminelles et des grâces au ministère de la justice. La table pour l'année 1818 a ratifié cette erreur en portant M. Legraverend, conseiller à la cour royale de Rennes, au nombre des députés de ce département. La même observation s'applique à la qualité de membre de la chambre des représentants que les biographes mentionnés ci-dessus attribuent à M. Legraverend. (J. L.)

(1) *Epître dédicatoire à monseigneur Dambray, chancelier de France.*

prement sur la nature de leur talent. Cette allégorie est froide, trop longue, et par conséquent ennuyeuse. Aussi n'obtint-elle aucun succès. En vain l'éditeur chercha, par un changement de titre, à lui assurer un autre sort : *Le Manuscrit tombé du ciel, histoire abrégée, rapide et légère du peuple ornithien*, 1829, 2 vol. in-12, ne fit pas meilleure fortune. M. Legraverend fournit aussi pour *Le Moniteur* un certain nombre d'articles où il rendit compte de quelques ouvrages de jurisprudence. Ces articles, qui furent toujours remarqués, portent le cachet d'un savoir à la fois profond et lumineux.

J. LAMOUREUX.

Moniteur universel de 1814 à 1827. — Quérard, *La France littéraire*.

LEGRIS (*Jacques*), *voy.* CARROUGES (*Jean de*).

LEGRIS-DUVAL (*René-Michel*), philanthrope français, né à Landerneau (Bretagne), le 16 août 1765, mort à Paris, le 18 janvier 1819. Neveu du père Querbeuf, jésuite, il obtint une bourse au collége Louis-le-Grand, passa ensuite au séminaire Saint-Sulpice, et fut ordonné prêtre le 20 mars 1790. Il se retira alors à Versailles, où il exerçait son ministère lorsqu'il apprit la condamnation de Louis XVI. Il vint aussitôt se présenter à la commune de Paris, et demanda à assister le roi à ses derniers moments. On lui apprit que Louis XVI avait choisi un confesseur; et comme Legris-Duval n'avait aucun papier, on allait l'arrêter, quand le député Matthieu le reconnut pour un de ses anciens condisciples et répondit de lui. En 1796 Legris-Duval fut chargé de diriger l'éducation de M. Sosthène de La Rochefoucauld, pour l'instruction duquel il composa un petit livre. Lorsqu'en 1810 les cardinaux qui avaient été appelés à Paris furent exilés pour avoir refusé de se trouver à la cérémonie du second mariage de Napoléon, l'abbé Legris-Duval sollicita en leur faveur des secours de personnes riches et pieuses. Après la restauration, il obtint le titre de prédicateur ordinaire du roi, et prêcha plusieurs fois devant la cour et dans des assemblées de charité. Il provoqua et encouragea tous les établissements pieux et utiles qui s'élevèrent à cette époque, comme l'association en faveur des pauvres savoyards, l'association pour la visite des malades dans les hôpitaux, l'association pour l'instruction des jeunes prisonniers, qui lui durent en partie leur succès. Il fonda aussi quelques établissements religieux, comme une institution de religieuses vouées à l'instruction des filles de la campagne. Legris-Duval refusa, en 1817, un évêché, ainsi que la place d'aumônier ordinaire de la chapelle de Monsieur et le titre de grand-vicaire de Paris. Peu de temps avant de mourir, il obtint du roi une pension de 1,500 fr. On a de lui : *Le Mentor chrétien, ou catéchisme de Fénelon;* Paris, 1797, in-12; — *Discours en faveur des départements ravagés par la guerre;* Paris, 1815, in-8°; — *Sermons;* Paris, 1820, 1834, 2 vol. in-12.

J. V.

Notice sur la vie de l'abbé Legris-Duval; 1819, in-8°. — Cardinal de Bausset, *Notice sur l'auteur*, en tête des *Sermons de l'abbé Legris-Duval*. — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.*

LEGROING DE LA MAISONNEUVE (*Françoise-Thérèse-Antoinette*, comtesse), femme de lettres française, née à Bruyères (Lorraine), le 11 juin 1764, morte le 12 mars 1837. Issue d'une ancienne famille qui prétendait se rattacher aux anciens souverains de Logrono en Espagne, elle fut élevée dans l'Auvergne, et à l'âge de seize ans elle fut admise au chapitre noble et séculier de La Velne. Deux ans après elle fut chargée de rédiger de nouvelles constitutions pour sa communauté, et s'en acquitta parfaitement. Dans sa retraite, elle se livrait à l'étude de l'antiquité. Elle avait retracé dans une composition romanesque les malheurs de Zénobie, reine de Palmyre. Un indiscret fit paraître cet ouvrage sans le consentement de l'auteur : *Zénobie*, que quelques-uns comparèrent au *Télémaque* de Fénelon, eut un grand succès. Exilée par la révolution à Bâle, Mme Legroing dessinait, peignait des fleurs et brodait même pour vivre et pour soutenir sa mère, son frère et ses deux sœurs. Rentrée en France sous le consulat, elle trouva ses biens vendus; forcée de se créer une position, elle se voua à l'éducation, et publia un ouvrage sur l'éducation des femmes. Napoléon lui proposa le titre de surintendante des maisons qu'il se proposait de fonder pour les jeunes filles de la Légion d'Honneur; mais lorsqu'elle sut qu'un haut emploi serait confié à Mme Campan, qu'elle accusait d'avoir livré le secret du voyage de Varennes, elle refusa. Elle établit un pensionnat à Paris, et son établissement réussit. Mme Legroing fit imprimer pour ses élèves un recueil de contes moraux, et donna des articles de philosophie, de littérature, des pièces de vers, des odes, des épîtres dans différents journaux, comme *Le Mercure*, *L'Étoile*, etc. Après la restauration, Louis XVIII lui accorda une pension sur la liste civile. Mme Legroing essaya de rétablir son chapitre, mais elle ne put réussir. L'indemnité aux émigrés ayant été votée, elle put vivre dès lors dans une modeste aisance, qui lui permit de se livrer à une grande composition historique dont la révolution de Juillet empêcha l'achèvement. On a de Mme Legroing : *Zénobie;* Paris, 1800, in-8°; — *Essai sur le genre d'instruction le plus analogue à la destination des femmes;* Paris, 1801, in-18; Tours, 1843, in-18; — *Contes*, in-18; — *Clémence;* Paris, 1802, 3 vol. in-12; — *Retraite pour la première communion;* Paris, 1804, in-12; — *Histoire des Gaules et de la France, depuis les temps les plus reculés jusqu'à la fin du règne de Hugues Capet*, les neuf premiers chapitres seulement; Paris, 1830, in-8°.

J. V.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.*

LEGROS (*Martial*), historien français, né à Limoges, le 26 avril 1744, mort le 26 juillet 1811. Il étudia au collége des jésuites, entra dans les ordres, et consacra tous ses moments de loisir à des recherches historiques particulièrement sur le Limousin. A l'époque de la révolution, il fut déporté pour refus de serment à la constitution civile du clergé. En 1808 il devint chanoine de la cathédrale de Limoges et secrétaire de l'évêque. On a de l'abbé Legros : *Recherches historiques sur l'église paroissiale de Saint-Michel-des-Lions de la ville de Limoges*; Limoges, 1811. Les archives de la *Société d'Agriculture, des Sciences et des Arts de la Haute-Vienne*, dont il était membre, conservent de lui, sans nom d'auteur, deux mémoires, dont l'un intitulé : *Recherches sur l'antiquité et le gisement des mines du Limousin*; l'autre : *Dissertation sur l'origine, les progrès et la décadence de la langue limousine*. L'*Annuaire* pour l'année 1837 ne donne qu'une liste incomplète des manuscrits de l'abbé Legros conservés dans la bibliothèque du grand séminaire de Limoges. Parmi ces manuscrits on remarque : *Abrégé des Annales du Limousin, ou suite chronologique des faits qui intéressent cette province*; 1776, in-4°. C'est un bon abrégé des trois volumes indigestes du père Bonaventure de Saint-Amable; — *Continuation des Annales du Limousin depuis* 1683 *jusqu'au* 3 *novembre* 1790; in-4°. L'auteur a consigné dans ce travail le résultat de ses recherches personnelles et les *Mémoires* de l'abbé Nadaud; il s'arrêta le 3 novembre, pour *ne blesser aucun des partis* qui divisaient le royaume; — *Martyrologe du diocèse de Limoges*; in-8°, 1790; — *Essai historique sur Limoges et ses environs*; in-4°; — *Le Limousin Ecclésiastique*; in-fol.; — *Table chronologique Ecclésiastique*, in-fol. Ce sont des listes de dignitaires ecclésiastiques; — *Table chronologique civile*; in-folio. Ce volume, semblable au précédent, renferme deux listes importantes : l'une des sénéchaux et des gouverneurs du Limousin, l'autre des sénéchaux et des gouverneurs de la Marche; — *Mélanges, ou recueil de pièces justificatives pour servir à l'histoire du diocèse de Limoges*, 3 volumes in-fol. Le deuxième renferme un fragment précieux des *Anciennes Chroniques de Limoges* — *Dictionnaire historique des Grands Hommes du Limousin*; in-fol., 1774; — *Vies des Saints du Limousin*; 6 vol., in-8°; — *Mémoires pour servir à l'histoire des évêques de Limoges*; in-8°. R. P. (de Limoges).

Bulletins de la Société d'Agriculture de la Haute-Vienne, année 1812. — *Calendriers du Limousin, feuille hebdomadaire*. — *Annuaire historique pour l'année* 1837, publié par la Société de l'Histoire de France. — *Annuaire de la Haute-Vienne*, 1854. — Manuscrits de la bibliothèque du grand séminaire de Limoges.

LE GROS (*Pierre*), sculpteur français, né à Paris, en 1666, mort à Rome, en 1719. Il fut élève de son père, artiste de talent, qui fut sculpteur du roi et professa à l'Académie pendant trente années. Louvois ayant reconnu dans le jeune Le Gros des dispositions remarquables, l'envoya à ses frais compléter ses études à Rome, où en peu de temps il acquit une grande réputation. Les jésuites lui demandèrent pour l'autel de la chapelle Saint-Ignace à leur église du Giesù le *Triomphe de la religion sur l'hérésie*; ce groupe, malgré l'exagération des mouvements, valut à son auteur les plus vifs applaudissements, même de la part des Italiens, si avares de louanges pour les étrangers. Le Gros fit encore pour la même Compagnie une *Gloire de saint Stanislas Kostka*, placée dans l'église du Collége Romain, et dans le noviciat des jésuites, dans la chambre qu'il avait occupée, et qui a été convertie en chapelle, *Le jeune Saint expirant sur son lit*, figure exécutée en marbre de couleur, dont l'effet saisissant ne peut racheter complétement le mauvais goût. Pour l'église Saint-Ignace, Le Gros fit le *Tombeau de Grégoire V*, orné des statues de *La Religion* et de *L'Abondance*, et un bas-relief de *Saint Louis de Gonzague*, dont la figure principale se recommande par une expression à la fois noble et modeste. Parmi les autres ouvrages de Le Gros qui existent à Rome, on remarque encore le *Saint Dominique*, figure colossale à Saint-Pierre; *Saint Thomas* et *Saint Barthélemy*, exécutés par ordre de Clément XI pour Saint-Jean-de-Latran; le *Tobie* de Santa-Trinità; le *Saint Philippe Neri* de Santo-Girolamo-della-Carita; le *Saint François-Xavier* de Saint-Apollinaire; enfin, la *Statue du cardinal Casanata*, placée dans la bibliothèque du couvent de La Minerva.

Obligé par sa santé de rentrer dans sa patrie, Le Gros y fit une *Vestale* pour le jardin des Tuileries et quelques autres travaux de moindre importance, et bientôt il retourna à Rome, qu'il ne devait plus quitter. C'est sans doute pendant cette dernière période de sa vie qu'il sculpta les statues de *Sainte Thérèse* et *Sainte Christine* qui furent placées dans la cathédrale de Turin.

Le Gros sacrifia malheureusement trop au goût dépravé de son siècle, et presque toujours il tomba dans le maniérisme et l'exagération en recherchant le mouvement, qualité incompatible avec la véritable sculpture, et dont les anciens ne se sont jamais préoccupés; pourtant on ne peut nier qu'il n'ait souvent fait preuve d'un véritable talent, qu'il n'ait fouillé les draperies avec un rare bonheur, qu'il n'ait donné à ses figures une expression vivante, et qu'il n'ait surtout taillé le marbre avec une habileté et une hardiesse dignes des plus grands maîtres du siècle précédent. E. B—n.

Cicognara, *Storia della Scultura*. — Fontenay, *Dictionnaire des Artistes*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Pistolesi, *Descrizione di Roma*. — Valery, *Voyages historiques et littéraires en Italie*. — G. Stefani et D. Mondo, *Torino e suoi dintorni*.

LEGROS (*Nicolas*), théologien français, né

à Reims, en décembre 1675, mort à Rhynwick, le 4 décembre 1751. Il refusa de signer l'acte d'acceptation de la bulle *Unigenitus*, fut poursuivi, et se réfugia en Hollande. Après la mort de Louis XIV, il revint à Reims, dont il avait dirigé le séminaire. A la suite de quelques controverses, il reprit le chemin de la Hollande, où l'archevêque d'Utrecht lui confia la chaire de théologie d'Amersfort. Legros, s'étant élevé contre les usuriers et les convulsionnaires, fut en 1736 obligé d'abandonner ses fonctions. Depuis lors il habita Schœnau et Rhynwick, où il consacra le reste de sa vie à des travaux théologiques. On a de lui : *Méditations sur l'Épître aux Romains*; 1735; — *Dogma Ecclesiæ circa Usuram*; 1730, in-4°; — *La Sainte Bible*, traduite sur les textes originaux avec les différences de la *Vulgate*; 1739, in-8° : cette Bible est très-estimée pour sa fidélité; — *Lettres théologiques contre le Traité des Prêts de commerce*; 1740; — *Manuel du Chrétien*; 1740, in-18 : souvent réimprimé; — *Méditations sur les six premières Épîtres canoniques de saint Jacques, saint Pierre et saint Jean*; 1754, 6 vol. in-12; — *Lettres sur les Convulsionnaires*; 1735, in-12. A. L.

Revue historique et litt. de la Champagne, IIe ann., p. 60.

LEGROS (*N.....*), écrivain, coiffeur français, né en 1710, mort étouffé aux fêtes données à l'occasion du mariage du dauphin, depuis Louis XVI, le 30 mai 1770. D'abord cuisinier, Legros avait composé sur son art un livre resté manuscrit. Devenu coiffeur, il eut à se plaindre de l'envie de ses confrères. En 1763, il exposa une trentaine de poupées parfaitement coiffées à la foire de Saint-Germain. Deux ans après, il publia : *Livre d'Estampes de l'art de la Coiffure des dames françoises, gravé sur les dessins originaux, avec un traité pour entretenir et conserver les cheveux naturels*; Paris, 1765-1770, in-4°, avec fig. coloriées donnant les coiffures du temps. J. V.

Quérard, *La France Littéraire*.

LE GROS (*Sauveur*), littérateur et graveur français, né à Versailles, le 27 avril 1754, mort à Enghien (Belgique), le 15 mars 1834. Après avoir fait de bonnes études, il débuta, par suite de circonstances demeurées inconnues, au théâtre de Bruxelles, où il obtint des succès qui ne l'empêchèrent pas de renoncer bientôt à la scène. Le maréchal prince de Ligne le prit pour secrétaire, l'emmena dans ses voyages en Italie, en Allemagne, en Suisse, en France, et l'introduisit dans la société des gens de lettres de Paris, où Le Gros se lia avec Chamfort, Morellet, l'abbé Raynal et Palissot. En 1787 il accompagna le prince dans sa mission en Russie, et fit partie du cortége impérial dans le mémorable voyage de Crimée. En 1793 il suivit le prince à Vienne, où Cléry lui confia la rédaction de son *Journal de la Captivité de Louis XVI*. Il passa plusieurs années dans cette ville; puis revint dans les Pays-Bas, et à son retour à Bruxelles il contribua sans doute à défendre les intérêts du maréchal, dont de la levée du séquestre mis sur ses biens, car l'album de Le Gros contenait ce témoignage de sa reconnaissance :

> Le Gros, toi vraiment mon sauveur,
> Puisqu'à tes soins je dois le peu que j'ai pour vivre,
> Ces mots par l'amitié sont gravés dans ton livre;
> Lis ton nom dans le mien : mon album c'est mon cœur.

Le Gros en mourant laissa ses manuscrits au prince de Ligne, petit-fils du maréchal. Une copie préparée pour l'impression, composée de neuf cahiers, et contenant plusieurs livres de fables, des poésies fugitives, des pensées et des œuvres diverses, est conservée dans la bibliothèque de l'Académie royale de Belgique. M. Laumyer a publié les *Poésies choisies de Sauveur Le Gros*, Bruxelles, 1857, in-18, qu'il a fait précéder d'une notice sur l'auteur et du *Catalogue* de son œuvre comme graveur (comprenant cent trente-deux pièces), rédigé par M. F. Hillemacher. La collection des gravures qui le composent se trouve à la Bibliothèque impériale de Vienne. E. R.

Notice en tête des *Poésies choisies de Sauveur Le Gros*. — *Bulletins de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique*, tome XIV, 1re partie, p. 327.

LEGROS (*Charles-François*), théologien et critique français, né à Paris, mort dans la même ville, le 21 janvier 1790. Une thèse qu'il soutint le 4 septembre 1737 fut supprimée par arrêt du parlement de Paris, parce qu'elle mettait l'autorité de l'Église au-dessus de la juridiction des magistrats. Professeur au collége de Navarre, principal de collége, chanoine de la Sainte-Chapelle, enfin abbé de Saint-Acheul, il fit partie de l'assemblée du clergé en 1760. Successivement grand-vicaire de Reims, membre du bureau d'administration du collége Louis-le-Grand, et théologien de la commission formée pour les ordres réguliers, l'abbé Legros permuta en 1776 son canonicat de la Sainte-Chapelle contre la prévôté de Saint-Louis du Louvre. En 1789, il fut élu député du clergé de Paris aux états généraux. L'abbé Legros a publié, sous le nom d'*un solitaire* : *Analyse des ouvrages de J.-J. Rousseau et de Court de Gébelin*; Paris, 1785, in-8°; — *Examen des systèmes de J.-J. Rousseau et de Court de Gébelin, pour servir de suite à l'Analyse*; Paris, 1786, in-8°; — *Analyse et Examen de l'Antiquité dévoilée, du Despotisme oriental et du Christianisme dévoilé*, ouvrages attribués à Boulanger; Paris, 1788, in-8°; — *Analyse et Examen du Système des Philosophes économistes*; Paris, 1787, in-8°; — *Examen du système politique de M. Necker*, mémoire joint à la lettre écrite au roi par de Calonne, le 9 février 1789; avril 1789, in-8°. J. V.

Desessarts, *Les Siècles Littéraires de la France*.

LE GROUX (*Jacques*), historien français, né en 1675, à Mons-en-Puelle, village près de Lille, mort le 31 juillet 1734. Curé de Rumes, dans le diocèse de Tournay, puis de Marcq-en-Barœul,

paroisse voisine de Lille, il a publié : *Summa Statutorum Synodalium, cum prævia synopsi vita episcoporum Tornacensium*; Lille, 1726, in-8°. On trouve des détails curieux puisés à des sources souvent inédites; — *La Flandre gallicane sacrée et prophane, ou description historique, chronologique et naturelle des villes et chatellenie de Lille, Douay et Orchies.* Cet ouvrage est resté manuscrit, et se trouve à la bibliothèque de Lille. G. de F.

Paquot, *Mém. pour l'hist. littér. des Pays-Bas*, t. XVII. — *Archives hist. et litt. du nord de la France*, nouv. série, t. IV.

LE GUAT (*François*), voyageur français, né en Bresse, en 1637, mort en Angleterre, en 1735. Il appartenait à la religion réformée : après la révocation de l'édit de Nantes, il se réfugia en Hollande (1689). Ayant appris que Duquesne, avec le consentement des États-Généraux, armait une expédition pour les îles Mascareignes, et que cette expédition devait être composée surtout de religionnaires français, il s'engagea un des premiers, et partit d'Amsterdam, le 10 juillet 1690, à bord de *L'Hirondelle* (cap. Antoine Valleau). Neuf autres Français partageaient le sort de Le Guat, lorsque Duquesne leur fit savoir que Louis XIV, qui avait fait prendre possession de l'île Bourbon dès 1672, s'opposait formellement à toute tentative de colonisation protestante. Le Guat et ses compagnons n'en continuèrent pas moins leur voyage. Ils passèrent la ligne le 23 novembre, et le 26 janvier 1691 mouillèrent au cap de Bonne-Espérance. Trois semaines plus tard, ils reprirent la mer, faillirent périr le 15 mars, et le 3 avril arrivèrent en vue de l'île Mascareigne (depuis *Bourbon*, aujourd'hui *La Réunion*); mais le capitaine A. Valleau, que Le Guat dans sa relation traite de « fourbe et de scélérat », refusa d'y descendre, et atterrit sur l'île de Diego-Ruys ou Rodrigue, où il laissa les émigrants assez bien pourvus d'armes, d'outils et d'ustensiles de ménage. Ils défrichèrent un petit terrain proche d'un gros ruisseau, trouvèrent de quoi faire d'excellentes boissons avec le suc des palmiers et des lataniers : le poisson et le gibier leur fournirent une nourriture aussi saine que variée. Tout allait pour le mieux; mais ils s'aperçurent bientôt qu'ils manquaient de femmes, et le célibat n'étant point de leur goût ils construisirent une barque sur laquelle ils s'aventurèrent le 9 avril 1693. A peine avaient-ils quitté le rivage que l'esquif donna sur un écueil et s'entr'ouvrit; les navigateurs durent regagner la rive à la nage. Ce fâcheux contretemps les découragea d'abord; « mais, rapporte Le Guat, à force de se redire les uns aux autres, *Foisonnez et multipliez*, ils reprirent leur premier dessein, radoubèrent leur petit bâtiment, et abordèrent vers la fin de mai à Maurice, après avoir échappé à une affreuse tourmente. » Le Génevois Rodolphe Diodati, qui commandait cette île pour les Hollandais, les reçut fort inhospitalièrement : il leur enleva un gros morceau d'ambre gris qu'ils avaient apporté de l'île Rodrigue, et pour qu'ils n'en portassent pas plainte, il les fit jeter sur un rocher aride et brûlant situé à deux lieues en mer. La nécessité suggéra aux Français des expédients pour vivre. Diodati les décida enfin à les expédier à Batavia, où ils arrivèrent le 15 décembre 1696. Le Guat repartit de cette ville le 28 novembre 1697, pour venir demander justice en Hollande. Il débarqua à Flessingue, le 18 juin 1698, et en 1707 alla s'établir en Angleterre, où il mourut. On a de lui : *Voyages et Aventures de François Le Guat et de ses compagnons en deux isles désertes des Indes orientales, avec la relation des choses les plus remarquables qu'ils ont observées dans l'isle Maurice, à Batavia, au cap de Bonne-Espérance, dans l'isle de Sainte-Hélène, et en d'autres endroits de leur route*, avec cartes et fig.; Londres et Amsterdam, 1708, 2 vol. in-12. Cette relation contient des détails curieux. A. de Lacaze.

Préface de la relation de Le Guat.

LEGUAY. *Voy.* Prémontval.

LE GUENOIS (*Pierre*). *Voy.* Guénois.

LE GUERCHOIS (*Madeleine* d'Aguesseau, dame), moraliste française, née à Paris, en 1679, morte dans la même ville, le 9 décembre 1740. Elle était sœur de l'illustre chancelier d'Aguesseau, et publia : *Avis d'une Mère à son Fils*, suivis d'une *Instruction pour les sacrements de pénitence et d'eucharistie*, et d'une *Pratique pour se disposer à la mort*; Paris, 1743, 2 vol. in-12; — *Réflexions chrétiennes sur les livres historiques de l'Ancien Testament*; Paris, 1767, in-12 : seconde édition, augmentée de *Réflexions sur le Nouveau Testament* et de la *Vie de l'Auteur*; Paris, 1773, in-12. E. D—s.

L. Prudhomme père, *Biographie universelle des femmes célèbres.* — Quérard, *La France Littéraire.*

LE HAGUAIS (*Augustin*), jurisconsulte et poëte français, né à Caen, en 1601, mort à Paris, en 1666. Il entra dans le barreau, et dès l'âge de dix-huit ans plaida sa première cause avec éclat. Il s'acquit une grande réputation, devint avocat à la cour des aides de Caen; cette cour ayant été supprimée, Le Haguais obtint un brevet de conseiller d'État. Il cultivait avec succès la littérature, et a laissé des vers latins et français pleins d'esprit et de bon goût, suivant Moréri.
L—z—e.

Huet, *Origines de Caen*, p. [illegible]. — Moréri, *Le grand Dictionnaire historique.*

LE HARDY DE CANAPVILLE (*Philibert*), appartenait à une ancienne famille de Normandie qui subsiste encore dans la province. Jusques en 1667 il occupa la place d'avocat du roi à Vire. En 1639 il rendit de grands services à cette ville, en la sauvant, par ses courageuses représentations, du pillage et de la ruine dont elle était menacée par l'armée du roi sous les ordres de Gassion, envoyé par Richelieu pour étouffer

la sédition des *nus-pieds* en basse Normandie. On conserve dans les archives de la maison de ville de Vire l'acte qui fut dressé pour garder *le souvenir* de ce service (*Voy.* LACHESNAYE-DESBOIS).

G. LE H—Y.

Documents inédits.

LE HARDY (*Pierre*), homme politique français, né à Dinan (Bretagne), en 1758, guillotiné à Paris, le 31 octobre 1793. Il était médecin lorsqu'il fut nommé député du Morbihan à la Convention nationale. Il combattit Manuel, qui attaquait la constitution du clergé, et déclara que « sans les évêques la république serait perdue ». Plus tard il dénonça le ministre de la guerre Pache, et lors du procès de Louis XVI, il présenta une série de questions qui toutes furent écartées. Il vota pour l'appel au peuple; lors du vote sur la peine encourue par le monarque, il motiva ainsi son opinion : « Je regarderais la liberté de mon pays comme entièrement anéantie si nous étions à la fois accusateurs, jurés, juges et législateurs. Non, nous ne sommes pas juges. Si je considérais la Convention comme juge, je demanderais qu'elle exclût au moins soixante de ses membres. La malheureuse histoire de tous les peuples nous apprend que la mort des rois n'a jamais été utile à la liberté. Je demande que Louis soit mis en état de détention tant que la république courra quelques risques, ou jusqu'au moment où le peuple aura accepté la constitution; alors, et seulement alors, vous décréterez le bannissement. » Le 26 février 1793, il demanda vivement l'accusation de Marat, comme ayant prêché le pillage; le 16 mars, il s'opposa à la suppression de la maison de Saint-Cyr, et reprocha à la Convention de toujours détruire au lieu de réformer et de ne jamais édifier. Il fut bientôt en butte aux attaques dirigées contre les Girondins et son expulsion fut nominativement demandée, le 15 avril, par trente-cinq sections de Paris, ce qui n'empêcha pas l'assemblée de le choisir pour secrétaire trois jours après. Le 19 mai il appuya avec chaleur une pétition présentée par des dames d'Orléans qui sollicitaient la mise en liberté de leurs maris et de leurs fils, emprisonnés par ordre de Léonard Bourdon, et s'écria « que l'on avait tellement prostitué les noms de royalistes et de contre-révolutionnaires, qu'ils étaient devenus synonymes de ceux d'amis de l'ordre et des lois ». Le 31 mai, à l'occasion de la suppression de la commission des Douze, il demanda un appel aux bons citoyens de Paris. Il fut décrété d'arrestation et incarcéré le 2 juin. Décrété d'accusation le 3 octobre, il fut le 30 traduit devant le tribunal révolutionnaire, et condamné; il subit la mort avec courage. Le Hardy a laissé quelques opuscules sur la médecine et la politique.

H. LESUEUR.

Le Moniteur général, an. 1792, nos 270, 294 ; an 1er, nos 45, 141, 156 ; an II, nos 277, 43 ; an III, n° 259. — *Biographie moderne* (1806). — *Petite Biographie conventionnelle* (1815).

LE HAYER-DUPERRON (*Pierre*), poëte français, né à Alençon, en 1603, mort après 1678. Fils d'un procureur du roi au présidial d'Alençon, il fut pourvu de cette charge après la mort de son père. Ses poésies acquirent quelque réputation, et son poëme sur Louis XIII, qu'il présenta au roi lorsque ce prince passa à Alençon pour aller en Bretagne, lui valut la protection du cardinal de Richelieu, dont il n'avait pas oublié de faire l'éloge. Le roi donna des lettres de noblesse à son père, et il obtint pour lui le cordon de Saint-Michel et un brevet de conseiller d'État. Le Hayer fut un des premiers membres de l'Académie de Caen. On a de lui : *Les Palmes de Louis le Juste, poëme historique, divisé en neuf livres, où, par l'ordre des années, sont contenues les immortelles actions du roi très-chrétien et très-victorieux monarque Louis XIII*; Paris, 1635, in-4°; réimprimé sous le titre de *Muses royales*; Paris, 1637, in-4°. On a en outre de Le Hayer : *Les heureuses Adventures*, tragi-comédie en cinq actes et en vers; Paris, 1633, in-8°; — *Poésies morales et chrétiennes*; Paris, 1660, in-4°. Il a traduit de l'espagnol : l'*Histoire de l'empereur Charles Quint*, de J.-Ant. de Verra; Paris, 1662, in-4°; Bruxelles, 1663, 1667, in-12; — *La Connoissance de la Bonté et de la Miséricorde de Dieu*, de Jean de Palafox de Mendoza; Paris, 1688, in-12.

J. V.

Desessarts, *Les Siècles Littéraires de la France*. — Chaudon et Delandine, *Dict. univ. Hist., Crit. et Bibl.*

LE HENNUYER (*Jean*), prélat français, né en 1497, à Saint-Quentin, et mort en 1578, fut successivement premier aumônier de Henri II, François II, Charles IX et Henri III. Nommé à l'évêché de Lodève en 1557 et ensuite à celui de Lisieux, il fut le directeur des consciences de Catherine de Médicis et de Diane de Poitiers. Dans cette position, il se montra toujours le persécuteur des protestants; aussi est-ce bien à tort qu'Hémeré, historien de la ville de Saint-Quentin, lui attribue l'initiative de la résolution généreuse par suite de laquelle furent sauvés lors des massacres de la Saint-Barthélemy les protestants de Lisieux, dévoués à la mort par Charles IX. Son épitaphe, placée sur le tombeau qui lui a été élevé dans la cathédrale de Lisieux, enregistre, ainsi qu'on eût pu le faire d'un titre glorieux acquis à sa mémoire, l'opposition violente que fit ce prélat à l'édit de tolérance rendu en leur faveur à la date de janvier 1562. La seule version vraie sur cet événement fait remonter à Du Longchamp de Furnichon, gouverneur de Lisieux en 1572, l'acte d'humanité faussement attribué à Jean Le Hennuyer : d'accord avec les autorités de la ville, il fit enfermer tous les protestants qu'on put découvrir, dans les prisons qui leur servirent de refuge jusqu'à ce que la rage des égorgeurs fût calmée.

La fausse version qui se trouve dans Hémeré a guidé la plume de L.-Sébastien Mercier, membre

de l'Institut, lorsqu'il a fait de Jean Le Hennuyer le héros d'un drame en trois actes et en prose publié en 1772 et 1775, in-8°. Th. M.

De Thou; *Hist. sui temp.* — D'Aubigné, *Hist.*

LEBEURT (*Matthieu*), théologien français, né au Mans, en 1561, mort le 31 janvier 1620. Il était d'une famille plébéienne : ce qu'expriment ces mots de son apologie « *supplevit doctrina genus* ». Ayant embrassé l'institut de Saint-François, il habita tour à tour divers couvents de son ordre. Il était en 1594-1595 gardien des Cordeliers de Paris, et remplissait la même charge au Mans en 1602, à Poitiers en 1613. L'opinion commune est qu'il mourut à Angers. Quelques notes manuscrites de dom Liron, que possède la Bibliothèque impériale, le font mourir au Mans. Pierre Levenier a fait un poëme latin en l'honneur de Leheurt. Ses œuvres sont : *Directorium fratrum Minorum;* Paris, 1618; — *Officium S. Juliani, Cenomanorum episcopi, ac cœterorum sanctorum qui in conventu Cenomanensi celebrari consueverunt;* Le Mans, 1620, in-8°. Il édita *La Philosophie des Esprits* de René du Pont. B. H.

Luc. Wadding, *Script. Fratr. Minorum.* — B. Hauréau, *Hist. Litt. du Maine*, t. I, p. 14, 451; et t. IV, p. 398.

* **LE HIR** (*Jean-Louis*), économiste français, né à Saint-Pol-de-Léon (Finistère), le 9 décembre 1806. Docteur en droit, il a fait pendant douze ans partie du barreau et rédigé le *Recueil des Arrêts de la Cour de Rennes*. Inscrit depuis 1837 sur le tableau des avocats de Paris, il a publié : *Annales de la Science et du Droit commercial, ou mémorial du commerce et de l'industrie*, recueil mensuel de législation, de doctrine, d'économie, de statistique et de jurisprudence industrielles et commerciales, 2 volumes in-8° par an; — *Harmonies Sociales;* 1847, in-8°; — *Crédit foncier*, guide manuel des fondateurs, directeurs, administrateurs des sociétés de crédit foncier; commentaire du décret du 28 février 1852, grand in-8°, 1852; — *Traité de la Prisée et de la Vente aux enchères des meubles et des marchandises;* 1855, 2 vol. in-8°; — *Manuel d'Assurance*, in-32, 1857; — *De l'Assurance par l'État*, fondation des Baisses d'assurance mutuelle contre la grêle et les gelées, contre les inondations, contre la mortalité des bestiaux; 1857, in-8°.

Archives des Hommes du Jour.

LEHMANN (*Christophe*), historien allemand, né en 1568, à Finsterwald, dans la Lusace, mort en janvier 1638. Secrétaire de la ville de Spire, il remplit plusieurs missions auprès de l'empereur et de la diète. Il passa en 1629 au service de l'électeur de Trèves, et fut nommé huit ans après syndic de Heilbronn. On a de lui : *Chronika der freien Reichsstadt Speier* (Chronique de Spire, ville libre impériale); Francfort, 1612, et 1662, in-4°; ibid., 1698 et 1711, in-fol.; — *Collegium Politicum;* Francfort, 1630, in-8°; ibid., 1643; in-12; — *Florilegium Politicum;* Francfort, 1630-1642, trois parties in-8°; ibid., 1662, quatre parties in-12; — *De pace religionis Acta publica et originalia;* Francfort, 1631, et 1640, in-4°; une nouvelle édition, très-augmentée, parut à Francfort, 1707, 2 vol. in-fol., et fut suivie de deux autres volumes in-fol., publiés en 1709 et en 1710, qui, sous le titre de *Lehmannus suppletus*, relatent les documents du dix-septième siècle relatifs à l'exercice des cultes catholique et protestant dans l'Empire. E. G.

Baur, *Leben Lehmanns;* Francfort, 1756, in 8°. — Rotermund, *Supplément* à Jöcher.

LEHMANN (*Pierre-Ambroise*), érudit allemand, né à Döbeln en Misnie, dans la seconde moitié du dix-septième siècle, mort en 1729. Reçu maître en philosophie en 1690, il se fixa à Hambourg, et devint agent diplomatique du roi de Pologne. On a de lui : *De Archidiaconis veteris Ecclesiæ;* Leipzig, 1687, in-4°; — *Hamburgum Literatum;* Hambourg, 1698, 1701, 1704, 1705, in-8°; — *Nova Literataria Germaniæ;* Hambourg, 1703, 1709, in-4°; — *Thaler-Collection* (Collection de médailles); Hambourg, 1709, in-4°. E. G.

Moller, *Cimbria Literata*, t. II, p. 468. — Jöcher, *Allgemeines Gelehrten-Lexikon*. — Rotermund, *Supplément* à Jöcher.

LEHMANN (*Jean-Gottlob*), minéralogiste allemand, né au commencement du dix-huitième siècle, mort le 20 février 1767, à Saint-Pétersbourg. D'abord membre de l'Académie de Berlin, il vint en 1761 s'établir à Saint-Pétersbourg, où il fut nommé professeur de chimie et directeur du cabinet d'histoire naturelle. Il mourut par accident, à la suite d'une expérience de chimie. Il renouvela l'idée des anciens du soulèvement des montagnes à des époques différentes. On a de lui : *Einleitung in einige Theile der Bergwerkwissenschaft* (Introduction dans quelques parties de la science des mines); Berlin, 1751, in-8°; — *Von den Metall-müttern und der Erzeugung der Metalle* (Des Matrices des métaux et de la production de ces derniers); Berlin, 1753, in-8°; — *De Aere sub terra latente, causa movente vulcanorum;* Berlin, 1753; — *Verzeichniss und Beschreibung der Münzen, welche der Bürgermeister Liebeherr zu Altstettin gesammelt hat* (Catalogue et Description des monnaies recueillies par le bourgmestre d'Altstettin, Liebeherr); Berlin, 1752, in-8°; une nouvelle édition a été donnée par Osten; — *Versuch einer Geschichte von Floetzgebirgen, deren Entstehung, Lage, darin befindlichen Metallen, Mineralien und Fossilien* (Essai d'une histoire des Roches stratiformes, traitant de leur origine, de leur gisement et des métaux, minéraux et fossiles qu'elles contiennent); Berlin, 1756, in-8°, avec planches; — *Physikalische Gedanken von Erdbeben* (Idées sur les tremblements de terre au point de vue de la physique); Berlin, 1757, in-8°; — *Entwurf einer Mineralogie* (Essai d'une Mi-

néralogie); Berlin, 1759 et 1760, in-8°; Francfort et Leipzig, 1769; traduit en russe, Saint-Pétersbourg, 1771; — *Cadmiologie oder Geschichte des Farben-Kobolds* (Cadmiologie, ou Histoire du Cobalt); Kœnigsberg, 1761-1766, 2 vol., in-8°; — *Specimen Orographiæ generalis, tractatus montium primarios globum nostrum terraqueum pervagantes;* Pétersbourg, 1762, in-4°; — *Probierkunst* (L'Art de l'essayeur); Berlin, 1775, in-8°; — une grande partie des ouvrages précités ont été traduits en français par le baron d'Holbach, sous le titre de: *Traités de Physique, de Chimie, d'Histoire Naturelle, de Minéralogie et de Métallurgie;* Paris, 1759, 3 vol. in-12. — Parmi les *Mémoires* publiés par Lehmann dans les *Mémoires* de l'Académie de Berlin (1), de l'Académie de Saint-Pétersbourg, de la Société économique de cette ville et dans ceux de l'Académie des Sciences de Harlem, nous citerons sa *Dissertation sur un passage difficile de Pline l'Ancien* (*XXXVII*, 47) *relatif à la pierre précieuse connue des anciens sous le nom d'Asteria* (*Mém. de Berlin*, année 1754). E. G.

Denkwürdigkeiten aus dem Leben ausgezeichneter Teutschen aus dem 18 Jahrhundert, p. 163. — Rotermund, *Supplément* à Jöcher.

*LEHMANN (*Charles-Ernest-Rodolphe-Henri*), peintre français d'origine allemande, né à Kiel (duché de Holstein), le 14 avril 1814. Fils d'un peintre distingué, il reçut les premières leçons de peinture de son père, et vint à Paris se perfectionner dans l'atelier de M. Ingres. Il débuta au salon de 1835, par un tableau emprunté à la Bible. Plus tard ses portraits furent remarqués, et depuis il a été chargé de décorer les murs de grands édifices publics. Il a obtenu une médaille de deuxième classe en 1835, une médaille de première classe en 1840 et en 1848; chevalier de la Légion d'Honneur en 1846, il a été promu officier du même ordre en 1853, et a reçu une médaille de première classe à la suite de l'exposition universelle de 1855. A une connaissance habile de la pratique de son art, M. Lehmann joint une sentimentalité toute germanique. Sa couleur est un peu froide, mais il pose bien ses personnages, et leur donne une grande expression. Le dessin de ses portraits est pur, son modelé parfait et les mains sont traitées avec une grande délicatesse. M. Lehmann a exposé à Paris en 1835 : *Départ du jeune Tobie emmené par l'ange Raphael;* — en 1836 : *La fille de Jephté*, toile achetée par le duc d'Orléans; — *Don Diego, père du Cid*, maintenant au musée de Lyon ; — en 1837 : *Le jeune Tobie obtenant de Raguel la main de sa fille Sarah;* — *Le Pêcheur*, d'après la ballade de Gœthe ; — en 1840 : *Sainte Catherine d'Alexandrie portée au tombeau par les anges;* — *La Vierge et l'enfant Jésus;* — *Portrait de M. Liszt;* — en 1842 : *La Flagellation de Jésus-Christ*, qui appartient à l'église Saint-Nicolas de Boulogne-sur-mer; — *Portrait de Hugues de Payens, grand-maître des Templiers;* — *Femmes près de l'eau;* — *Mariuccia;* — en 1843 : *Jérémie, prophète*, à présent au musée d'Angers; — *Faustine;* — en 1844 : *Portrait de Mme la princesse de Belgiojoso;* — en 1846 : *Hamlet;* — *Ophélia;* — *Océanides;* — *Portrait de M. le comte de Nieuwerkerke;* — en 1847 : *Portraits de M. Frantz Liszt et de Mme Léon Lehmann*, mère de l'auteur; — en 1848 : *Au pied de la Croix;* — *Syrènes;* — *Léonide*, à présent au musée de Nantes; — — *Portrait de Mme Arsène Houssaye;* en 1851 : *Désolation des Océanides au pied du roc, où Prométhée est enchaîné*, pour le musée du Luxembourg; — *Consolatrice des affligés;* — *Assomption*, qui fait partie de la décoration de la chapelle de la Vierge à l'église Saint-Louis en l'île; — *Portrait de M. F. Ponsard;* — en 1852 : *Rêve;* — en 1855 : *L'Enfant Jésus et les Mages;* — *Adoration;* — *Vénus anadyomène;* — *Ondine;* — *Rêve d'Érigone, vision bachique*, projet de plafond; — *Le Lai d'Aristote;* — en 1859 : *Sainte Agnès;* — *Le Pêcheur;* — *L'Éducation de Tobie;* — *Portrait de M. l'abbé Deguerry;* — *Esquisses en grisaille*, des grandes compositions exécutées par l'auteur au palais du Luxembourg. En outre, M. Lehmann a peint sur les murs de chapelles de l'église Saint-Merry : *L'Annonciation; Le Baptême de Jésus-Christ; La Pentecôte* et *la Confession*; il a décoré aussi la chapelle de l'Institution des Jeunes Aveugles. Chargé en 1852 de la décoration de la galerie des fêtes à l'hôtel de ville de Paris, il y a représenté l'histoire de l'humanité dans une suite de grandes compositions; il a exécuté dans les hémicycles de la salle du Trône au palais du Luxembourg : *la France sous le règne des Mérovingiens et des Carlovingiens*, et *la France sous les Capétiens, les Valois et les Bourbons;* enfin son pinceau couvre de ses produits les transepts de l'église Sainte-Clotilde. L. L—T.

V. Lacaine et Ch. Laurent, *Biogr. et Nécrol. des Hommes marquants du dix-neuvième siècle*, tome III, p. 283. — *Dict. de la Conversation.* — Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.* — *Livrets des Salons*, 1835-1859.

*LEHMANN (*Rodolphe*), peintre français d'origine allemande, frère du précédent, né à Hambourg, le 19 août 1819. Élève de son père et de M. Henri Lehmann, il a fait quelques voyages en Allemagne et en Angleterre et réside à Rome. Il a exposé à Paris, en 1842 : *Chiaruccia*, fileuse; — en 1843 : *Grazia, vendangeuse de Capri;* — en 1845 : *Mater amabilis;* — *Vanneuse des marais Pontins;* — *Pèlerine dans la campagne de Rome;* — en 1847 : *La Vierge et l'enfant Jésus;* — *Sixte-Quint bénissant les marais Pontins;* — *Rebina, chevrière des Abruzzes;* — *Portrait du chevalier*

(1) Les cinq mémoires insérés par Lehmann dans ce recueil ont été traduits en français dans le tome X de la *Collection académique*.

Landsberg; — en 1848 : *Zuleyka*; — *Portrait de M. Léon Lehmann*, père de l'artiste; — en 1853 : *Giacinta*; — *Mendiants romains*; — en 1855 : *Graziella*, et plusieurs des toiles déjà citées; — en 1859 : *Les Marais Pontins*. A la suite de l'exposition universelle de 1855, M. Rodophe Lehmann a obtenu une mention honorable. Il avait reçu une médaille de troisième classe en 1843, et une médaille de deuxième classe en 1845 et en 1848. L. L—T.

Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.* — *Livrets des Salons* de 1842 à 1859.

LEHMS (*Georges-Chrétien*), littérateur allemand, né à Liegnitz, en 1684, mort en 1715. Il était bibliothécaire du prince de Hesse-Darmstadt, et publia : *Beschreibung der Universität Leipzig* (Description de l'Université de Leipzig); Leipzig, 1710, in-8°; — *Teutschland galante Poetinnen* (Les Femmes poëtes de l'Allemagne); Francfort, 1715, in-8°; — *Historie des heutigen Säkuli* (Histoire du présent siècle); 1716-1717, in-8°. Lehms a aussi écrit sous le pseudonyme de *Pallidor* plusieurs romans, dont les sujets sont pour la plupart tirés de la Bible. E. G.

Rotermund, *Supplément* à Jöcher.

LEHOC (*Louis-Grégoire*), administrateur et littérateur français, né à Paris, le 28 octobre 1743, mort dans la même ville, le 15 octobre 1810. Il fit ses études à Paris, et débuta dans la littérature par le *Testament de ma Raison*. Le *Mercure* publia de lui, en 1773, des *sonnets* imités de Pétrarque. Enfin Lehoc s'essaya dans un genre plus sérieux en composant un *Éloge du chancelier de l'Hospital*. Entré dans la carrière administrative, il fut nommé en 1778 commissaire général de la marine pour procéder à l'échange des prisonniers faits réciproquement par la France et l'Angleterre pendant la guerre d'Amérique : le mode qu'il proposa fut reconnu si satisfaisant que toutes les nations l'adoptèrent depuis. Le gouvernement lui accorda alors une pension qu'il perdit à la révolution. Lehoc accompagna le comte de Choiseul-Gouffier dans son ambassade à Constantinople, en qualité de premier secrétaire d'ambassade. Il profita de cette position pour parcourir la Grèce et il visita les ruines d'Athènes avec Delille. Revenu en France en 1787, Lehoc concourut aux travaux préparatoires de l'assemblée des notables. Necker le cite avec éloge dans son *Compte rendu*. Lehoc fut ensuite intendant des finances du duc d'Orléans, de 1788 à 1789. Après la prise de la Bastille, il fut nommé chef de bataillon de la garde nationale de sa section, grade qu'il remplissait encore à l'époque de la fuite du roi : il fut à ce moment chargé par l'Assemblée constituante de la garde du dauphin. Lehoc commandait au château des Tuileries le 21 février 1791, dans la journée dite des poignards, et sa prudence empêcha bien des malheurs. Nommé ministre plénipotentiaire à Hambourg, il fut rappelé peu de temps après la mort du roi. Incarcéré à cause d'un mémoire qu'il avait adressé à Louis XVI, et qui avait été trouvé dans l'armoire de fer, il resta en prison jusque après le 9 thermidor. Plus tard, il fut envoyé à Stockholm comme ambassadeur par le Directoire, et il revint en France après le 18 brumaire. Dès lors il se livra entièrement à la culture des lettres. Retiré dans une propriété qu'il possédait aux environs de Paris, il devint membre du conseil général de l'Oise, et président de ce conseil. On a de lui : *Mémoire au roi sur le ministère et l'administration*; 1791, in-8°; — *Aux Anglais, fragment d'un ouvrage sur la situation politique de l'Europe*; Paris, 1798, in-8°; — *Pyrrhus, ou les Æacides*, tragédie en cinq actes, représentée sur le Théâtre-Français en 1807; Paris, 1807, in-8° : cette pièce obtint du succès; mais la police en interdit la représentation à cause des allusions qui sortaient du sujet; il obtint une mention honorable du jury des prix décennaux. On fit encore paraître de Lehoc : *Hippomène et Atalante*, opéra en un acte et en vers libres; Paris, 1810, in-4°. J. V.

Biogr. univ. et portat. des Contemp. — Quérard, *La France Littéraire*.

LEHODEY DE SAULTCHEVREUIL (*N.....*), littérateur et journaliste français, mort à Paris, le 4 avril 1830. A l'ouverture des états généraux en 1789, il fit paraître le *Journal des États généraux*, qui devint ensuite le *Journal de l'Assemblée nationale*, et dont Rabaut Saint-Étienne était le principal rédacteur. L'exactitude des comptes-rendus de l'assemblée valut un grand succès à cette feuille, à laquelle le *Moniteur* fit plus tard beaucoup de tort. En 1791 Lehodey entreprit un autre journal, qu'il intitula *Le Logographe*. Il avait obtenu par la protection du roi une loge à l'Assemblée législative dans laquelle quatorze personnes recueillaient les discours. Louis XVI faisait les frais de ce journal, qu'il lisait à ce qu'on assure très-attentivement. *Le Logographe* fut supprimé le 10 août 1792, et, sur la dénonciation de Thuriot, Lehodey fut traduit devant le comité de surveillance. Lehodey parvint à se justifier; il échappa aux persécutions de 1793; mais en 1795 Louvet l'accusa à la tribune de la Convention d'avoir tenu des propos contre-révolutionnaires au sujet des députés proscrits le 31 mai. Cette accusation n'eut pas de suite. En 1799 Lehodey fut nommé chef du bureau des journaux et de l'esprit public au ministère de la Police sous Fouché. Après le 18 brumaire, Lehodey passa en Belgique comme secrétaire général d'une préfecture, place qu'il ne garda pas longtemps. Il revint ensuite dans la capitale, où il ne s'occupa plus guère que de travaux littéraires. On a de lui : *De la Conduite du Sénat sous Bonaparte, ou les causes de la journée du 31 mars 1814, avec des détails circonstanciés sur cette journée mémorable*; Paris, 1814, in-8°; — *Histoire de la Régence de l'impératrice Marie-Louise et des deux gouvernements provisoires*; Paris, 1814, in-8°;

— *Parallèle et Critique impartiale des traductions des* Bucoliques *en vers français de MM. Tissot et H. de Villodon;* Paris, 1820, in-8°. J. V.

Biogr. univ. et portat. des Contemp. — Querard, *La France Littér.*

* LEHON (*Charles-Aimé-Joseph*, comte), diplomate et homme politique belge, né à Tournay, en 1792. Il étudia le droit, et se fit recevoir avocat au barreau de Liége. En 1825 il fut élu député de cette ville à la seconde chambre des états généraux du royaume des Pays-Bas. Adversaire de l'administration hollandaise, il figura parmi les membres de l'opposition; il ne prit cependant aucune part directe à la révolution belge en 1830. Nommé aussitôt membre du congrès national, il concourut à l'élection du duc de Nemours comme roi des Belges, et fit partie de la députation chargée de venir à Paris lui offrir la couronne. Le roi Louis-Philippe la refusa, mais M. Lehon lui plut, et au mois de mars 1831 le régent Surlet de Chokier nomma M. Lehon ministre plénipotentiaire de Belgique auprès de la cour des Tuileries. M. Lehon eut ainsi une grande part aux négociations qui amenèrent le mariage de la princesse Louise d'Orléans avec le roi Léopold et à toutes les questions débattues entre la Belgique et la France, pour laquelle l'opposition belge l'accusait d'avoir trop de déférence. Le roi des Belges, qui l'avait maintenu à son poste, lui accorda le titre de comte. En 1842 M. Lehon donna sa démission à la suite du désagréable retentissement qu'avait eu la déconfiture de son frère, notaire à Paris, qui s'était trouvé entraîné dans un déficit énorme à la suite d'opérations malheureuses où il avait engagé les dépôts de ses clients, ce qui lui avait valu une condamnation en police correctionnelle. M. le comte Lehon se retira alors dans son pays, et en 1847 il revint siéger à la chambre des représentants de Belgique, où il resta jusqu'en 1857 et où il vota avec le parti modéré. M. le comte Lehon a épousé une demoiselle Mosselmann, fille d'un des plus riches propriétaires de mines en Belgique. Cette dame, qui a brillé, par ses grâces et son esprit, dans les salons de Paris, s'est fait construire une riche habitation aux Champs-Élysées.

Son fils aîné, *Louis-Xavier-Léopold* LEHON, né en 1828, maître des requêtes au conseil d'État français, était lors du coup d'État du 2 décembre 1851 chef du cabinet de M. de Morny; démissionnaire en 1856, il a été élu député au Corps législatif dans la première circonscription du département de l'Ain, en mars 1857, à la place de M. Benoît Champy, et réélu aux élections générales du mois de juin de la même année. L. L—T.

Dict. de la Convers. — Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.*

LE HONGRE (*Étienne*), sculpteur français, né à Paris, en 1628, mort en 1690. Cet artiste tient un rang distingué parmi les sculpteurs employés aux grands travaux exécutés sous le règne de Louis XIV. Ses ouvrages sont nombreux dans le parc de Versailles, où l'on remarque surtout des *tritons*, des *syrènes*, une statue de *l'Air*, et deux termes représentant *Vertumne* et *Pomone*. On lui doit l'un des bas-reliefs de la porte Saint-Martin de Paris et la statue équestre de *Louis XIV* à Dijon. En 1668, Le Hongre avait été reçu membre de l'Académie royale de Peinture et Sculpture. E. B—N.

Fontenay, *Dictionnaire des Artistes.* — Orlandi, *Abbecedario.*

LE HOUX (*Jean*), dit *le Romain*, poëte français, naquit à Vire, vers le milieu du quinzième siècle, et mourut en 1616, dans la même ville; il embrassa la carrière du barreau, et se fit un nom comme avocat; mais c'est à ses chansons bacchiques qu'il dut surtout sa réputation. Il fit imprimer les *Vaux-de-Vire* de son compatriote Olivier Basselin, dont il rajeunit le style, et il y joignit un bon nombre de pièces du même genre. Quoiqu'il n'y ait rien dans ces joyeuses compositions qui blessent la morale, elles scandalisèrent le clergé; Le Houx, poussé sans doute un peu par l'envie de voir du pays, résolut d'aller en pèlerinage à Rome, demander le pardon de la faute qu'on lui reprochait; ce voyage lui fit donner le surnom de *Romain*. Les poésies de cet ami de la *purée septembrale* parurent dans une édition donnée à Vire des chansons de Basselin, vers le commencement du dix-septième siècle, et devenue tellement rare qu'on n'en connaît plus que deux ou trois exemplaires. Une édition antérieure, qui paraît avoir été mise au jour vers 1576, est devenu rarissime. Des éditions plus récentes parurent à Vire en 1811, à Paris en 1821, à Avranches en 1833; de nos jours M. Paul Lacroix (bibliophile Jacob) a fait paraître (Paris, A. Delahays, 1858) un recueil de *Vaux-de-Vire;* cinquante-trois portent le nom de Jean Le Houx. Ils se recommandent par la facilité de la versification et possèdent les qualités que réclame le genre bacchique. G. B.

Notice sur J. Le Houx par M. A. Asselin, imprimée en tête de l'édition de 1811 et reproduite dans celle de 1858. — *Mémoire sur les Vaux-de-Vire, normands* par M. Vautier, dans les *Mémoires de l'Académie de Caen*, 1833-1835.

LEHRBACH (Le comte DE), diplomate autrichien, né vers 1750, mort en 1805. Entré de bonne heure dans la carrière diplomatique, il fut envoyé en 1789 dans les Pays-Bas avec M. de Metternich; nommé ministre d'Autriche à Munich, il déploya beaucoup de zèle pour armer contre la république française les petits États de l'Empire. Après la paix de Bâle, il représenta l'empereur successivement à Berlin, à Ratisbonne et à Bâle. Étant parvenu à empêcher la conclusion d'un traité d'alliance entre la Prusse et la France, il revint à Vienne, pour y prendre une ample part à la direction des affaires. Partisan acharné de la guerre contre la France, il

fut envoyé en 1796 dans le Tyrol pour y activer la résistance contre les armées françaises. Député deux ans après au congrès de Rastadt, il devint un des principaux instigateurs du complot, qui ayant pour but d'enlever de force les papiers de la chancellerie française, finit par l'assassinat des envoyés du Directoire, Bonnier et Roberjot. De retour à Vienne, il continua d'être le bras droit du ministre des affaires étrangères Thugut; lors de la chute de ce dernier, après la paix de Lunéville, il fut, sur la demande de Napoléon, relégué en Suisse, où il mourut. E. G.

Arnault et Jouy, *Biographie nouvelle des Contemporains*. — Thiers, *Histoire de la Révolution française*.

LEHRBERG (*Aaron-Christian*), historien russe, né à Dorpat, le 7 août 1770, mort à Saint-Pétersbourg, le 24 juillet 1813. Il étudia aux universités d'Iéna et de Gœttingue, visita l'Angleterre, et obtint à son retour en 1807 la place de professeur-adjoint à l'Académie des Sciences à Saint-Pétersbourg. Outre un grand nombre de mémoires et notices insérées dans les *Dorpatsche Beytræge*, Lehrberg est auteur de savantes *Recherches pour éclaircir l'ancienne histoire de Russie*; Saint-Pétersbourg, 1814, in-4° (en allemand); les *Annales encyclopédiques* (1817, v. 127) en ont donné un extrait et le comte Nicolas Roumiantzof en a publié une traduction en russe en 1818. Les livres rares que Lehrberg s'était procurés dans ses voyages ont été achetés à sa mort par le comte Roumiantzof, et se conservent à Saint-Pétersbourg, dans le musée qui porte le nom de ce Mécène. Pce A. G—n.

Gretsch, *Essai sur l'histoire de la littérature russe*.

LE HUEN (*Nicole*), voyageur et missionnaire français, né à Lisieux, vivait dans le quinzième siècle. Il fit ses vœux chez les carmes déchaussés de Pont-Audemer, et professa la théologie dans quelques couvents de son ordre. En 1487, il fit le voyage de la Terre Sainte, et entra le 6 août à Jérusalem, qu'il quitta le 20. A son retour, il aborda à Chypre, à Rhodes, débarqua à Bari; et il regagna la France, où Charlotte de Savoie, épouse du roi Louis XI, le prit pour chapelain. Il fit alors paraître : *Le grand Voyage de Hiérusalem*, en deux parties; Lyon, 1488, in-fol. (très-rare); Paris, 1517, 1522, in-4°. Il a donné quelques détails vrais sur les habitants de Jérusalem; mais la plus grande partie de l'œuvre de Le Huen ne contient que des extraits de Breydenbach, de Faber et d'autres écrivains monastiques qui avaient fait de longs voyages en Palestine. Sa seconde partie commence par les guerres de Charles Martel; elle comprend aussi le commencement des conquêtes des Portugais dans les Indes. A. de L.

Biblioth. carmelit.

LE HUÉROU (*Julien-Marie*), historien français, né à Prat (Côtes-du-Nord), le 23 février 1807, mort par suicide à Nantes, le 9 octobre 1843. Après avoir fait ses premières études à Rennes, il fut admis à l'École Normale, qu'il quitta à la fin de 1828 pour être attaché aux colléges de Bourbon et Saint-Louis à Paris, puis à ceux de Nantes et de Rennes. Il devint agrégé pour l'histoire, et ensuite suppléant de la chaire de littérature étrangère de la faculté des lettres de cette dernière ville. Il devait être nommé professeur titulaire, lorsqu'on le trouva suspendu à un saule, sur le bord de la Loire. Les motifs de sa funeste résolution sont demeurés inconnus. On a de lui : *De l'Établissement des Francs dans la Gaule, et du Gouvernement des premiers Mérovingiens jusqu'à Brunehaut*; Caen, 1838, in-8°, thèse qui lui obtint le grade de docteur ès-lettres; — *Histoire des Institutions mérovingiennes et du gouvernement des Mérovingiens jusqu'à l'édit de* 615; Paris, 1841, in-8°, travail placé au premier rang parmi ceux qui traitent de nos origines et de la fondation de la monarchie; — *Histoire des institutions carlovingiennes et du gouvernement des Carlovingiens*; Paris, 1843, in-8°; — *Recherches sur les origines celtiques et sur la première colonisation de la Gaule, de la Bretagne, de l'Irlande et de l'Ecosse*; sans nom de lieu ni date, in-4° de 37 pag., très-rare; imprimé aussi en tête de la nouvelle édition du *Dictionnaire historique et géographique de la Bretagne*, par Ogée; Rennes, 1843-1853, 2 vol in-4°, dont il forme une sorte d'introduction historique. Le Huérou a joint de savantes notes à l'ouvrage d'Ogée, et il a fourni divers articles au *Journal de l'Instruction publique*. E. Regnard.

Laferrière, *Notice sur J.-M. Le Huérou*; Paris, 1844, in-8°.

LEIB (*Kilian*), théologien et philologue allemand, né le 23 février 1471, à Ochsenfurt (Franconie), mort le 16 juillet 1553. Il fut prieur du monastère de Rebdorf en 1503, se posa en adversaire décidé de Luther, et publia : *De sacræ Scripturæ dissonis Translationibus*; 1542, in-4°; cet opuscule, devenu très-rare, a été reproduit dans le *Liber historicus de codicibus Veteris et Novi Testamenti, quibus Lutherus in conficienda interpretatione germanica usus est* de Palm; — *Resolutio quæstionis an S. Paulus Apostolus conjugatus fuerit*; Ingolstadt, 1545, in-4°; — *De Cœlibatu atque castimonia*; 1547, in-8°; — *Gründliche Anzaygung, aus was Ursachen so mancherlay Ketzereyen erwachsen sind* (Exposé approfondi des causes qui ont fait naître des hérésies si diverses); Ingolstadt, 1557, in-4°; — *Epistolæ Leibii ad Bilib. Pirkheimerum datæ annis*; 1519, 1520 *et* 1530, dans les *Documenta literaria* de J. Heumann, p. 264. Leib a encore laissé onze ouvrages, restés en manuscrit. E. G.

Literarisches Wochenblatt Nurnberg, 1770, t. II, p. 81. — Rotermund, *Supplément à Jöcher*.

LEIBNIZ (1) (*Jean-Jacques*), théologien

(1) On l'a plusieurs fois confondu avec son père. Juste

allemand, né à Nuremberg, le 29 mai 1653, mort à Stockholm, le 28 octobre 1705. Il étudia à Altorf, Leipzig et Wittemberg, et fut nommé, en 1679, diacre à l'église de Saint-Gilles à Nuremberg. Plus tard il devint pasteur à Eslingue, et fut enfin appelé, en 1694, à diriger l'église allemande de Stockholm. On a de lui : *De bibliothecæ Norimbergensis memorabilibus naturæ admirandis, ingenii humani artificiis et antiquitatis monumentis*; Nuremberg, 1674, in-4°; Altorf, 1705, in-4°; —*De Republica Platonis*; Altorf, 1676, in-4°. Leibnitz a encore publié en allemand des sermons et quelques ouvrages de piété. E. G.

Will, *Nurnbergisches Lexikon*, t. II. — Zeltner, *Vitæ theologorum Altdorfianorum*, p. 293. — Rotermund, *Supplément* à Jöcher.

LEIBNIZ (1) (*Godefroi-Guillaume*), l'un des plus grands génies des temps modernes, naquit à Leipzig, le 3 juillet 1646, et mourut à Hanovre, le 14 novembre 1716. Son père, Frédéric Leibniz, mort le 5 septembre 1652, occupait la chaire de morale à l'université de Leipzig, et sa mère, Catherine, était fille de Guillaume Schmuck, professeur en droit à la même université. A six ans il apprit le latin et le grec au gymnase de Saint-Nicolas, où il eut pour maîtres Herschuch et Tileman Bachusius. S'affranchissant bientôt de l'étroite méthode des scolastiques, le jeune Leibniz se mit, malgré les remontrances de ses maîtres, à lire en particulier les auteurs classiques; Tite Live et Virgile surtout avaient pour lui un puissant attrait (2). Ces lectures se gravèrent si profondément dans sa mémoire, que dans sa vieillesse il pouvait encore réciter des livres entiers de l'*Énéide*. On raconte qu'il était le premier de sa classe pour la poësie latine, et qu'un jour il avait fait un poëme en trois cents vers, où il ne s'était pas permis une seule élision (3). A quinze ans il quitta les bancs du collége pour suivre, à l'université de sa ville natale, les cours de Jacques Thomasius (*voy.* ce nom), professeur de philosophie, et de Jean Kuhnius, professeur de mathématiques. Leibniz conçut pour le premier une grande estime, et on l'entendait depuis souvent répéter que si Thomasius (mort en 1682) eût vécu encore trente ans, il aurait sans doute profité des découvertes faites dans cet intervalle, et porté la philosophie plus loin qu'aucun de ses contemporains. C'est du reste ce célèbre professeur qui donna à Leibniz le conseil, conforme au précepte de Platon, de s'initier d'abord aux mathématiques. Malheureusement Kuhnius les enseignait mal : ses leçons étaient si obscures que Leibniz ne les entendait guère, et que les autres étudiants ne les entendaient point du tout. Quand le jeune homme demandait des explications, il recevait pour toute réponse : « C'est la règle. » Ainsi réduit à raisonner et à méditer ce qu'il venait d'entendre, il essaya lui-même de débrouiller, pour lui et ses condisciples, les logogriphes d'un vieux pédant. Ce fut là une bonne initiation.

En 1663, Leibniz continua ses études à l'université de Iéna, où il eut pour professeur le mathématicien Weigel, l'historien et archéologue Bosius, et le jurisconsulte Falkner. Au bout d'un an, il revint à Leipzig, qu'il quitta bientôt pour voir à Brunswick un oncle maternel, Jean Strauchius, greffier de la ville et jurisconsulte renommé. De retour à Leipzig, dans les premiers mois de 1664, il reprit avec ardeur l'étude du droit et de la philosophie, où il s'était proposé de concilier Aristote et Platon, et soutint successivement trois thèses (1) pour obtenir les grades de bachelier et de licencié en droit. Vers la même époque, il s'occupait beaucoup d'histoire littéraire, et s'était proposé d'écrire contre les partisans de la latinité de Lipsius; cet ouvrage, qui devait avoir pour titre : *De Scriptoribus Lipsianizantibus, seu laconicum scribendi genus imitantibus*, est resté manuscrit, si toutefois il fut jamais rédigé. Pour couronner ses études de jurisprudence, Leibniz voulut prendre le grade de docteur; mais, comme il était trop jeune, il lui fallait une dispense d'âge. Cette faveur lui fut durement refusée par le doyen de la faculté (2). Leibniz en fut vivement affecté : c'est à ce refus qu'il faut, dit-on, attribuer l'espèce d'éloignement qu'il paraissait éprouver depuis pour sa ville natale. Quoi qu'il en soit, il alla soutenir sa thèse de doctorat (*De Casibus perplexis in Jure*) à l'université d'Altorf; l'épreuve fut si brillante, que le recteur proposa au jeune docteur une chaire de suppléant. Leibniz déclina cette offre, et vint séjourner quelque temps à Nuremberg. Là il se mit en rapport avec une

Jacques Leibnitz, qui, né en 1610, et mort en 1683, fut pasteur de Saint-Sébald à Nuremberg et bibliothécaire de cette ville. Il a publié : *Figuræ pœnitentiæ biblicæ*; Nuremberg, 1683, et 1719, in-12.

(1) Les lettres autographes qui nous restent de ce génie incomparable sont toutes signées LEIBNIZ; c'est donc la véritable orthographe de son nom, et non *Leibnitz*, comme l'ont écrit à tort beaucoup d'auteurs.

(2) Leibniz a donné lui-même sur ses premières études les détails suivants : « Avant de faire mes classes, j'étais déjà versé dans l'histoire et les poëtes; mais dès que je me mis à étudier la logique, je fus frappé de la distribution et coordination des pensées, et, autant qu'un enfant de treize ans en peut juger, je soupçonnai bientôt qu'il devait y avoir là dessous quelque chose de grand (*dass ein Grosses darin stecken müste*). » Dans la lettre (allemande) à Wagner *Sur l'utilité de la logique*, écrite en 1696 et imprimée dans Guhrauer, *Leibniz's Deutsche Schriften*, t. I, p. 374 (Berlin, 1838). — Dans cette même lettre, Leibniz définit la logique l'*art de se servir de l'intelligence*.

(3) *Acta Erudit.*, année 1717, p. 323.

(1) Les trois thèses forment un recueil in-12, Leipzig, intitulé : *Specimina Juris*; elles ont chacune pour titre : I. *Specimen Difficultatis in Jure, seu dissertatio in casibus perplexis*; II. *Specimen Encyclopædiæ in Jure, seu quæstiones philosophicæ amœniores ex jure, collectæ*; III. *Specimen Certitudinis, seu demonstrationum in jure, exhibitum in doctrina conditionum*.

(2) Ce refus venait, selon quelques-uns, de ce que Leibniz s'était fait beaucoup d'ennemis en attaquant les partisans exclusifs d'Aristote et des scolastiques; selon d'autres, il aurait eu pour cause la mauvaise humeur de la femme du doyen contre le jeune étudiant.

société d'alchimistes, qui le choisit bientôt pour secrétaire, en le chargeant de tenir un registre exact de toutes leurs expériences et d'extraire des écrivains hermétiques ce qui lui paraîtrait le plus propre à découvrir la pierre philosophale. Ce fut à Nuremberg qu'il fit, à une table d'hôte, connaissance avec le chancelier de l'électeur de Mayence, le baron de Boinebourg; ce diplomate l'attira à Francfort, en lui promettant un emploi lucratif à la cour de l'électeur. Au milieu du tumulte de l'auberge où il était descendu à Francfort, Leibniz composa un livre aussi rare que curieux sur l'enseignement de la jurisprudence : *Nova Methodus discendæ docendæque Jurisprudentiæ;* Francfort, 1667, in-12. L'auteur y propose de marquer par ordre chronologique les lois du peuple, les décrets du sénat, les édits des préteurs et les constitutions des empereurs, afin de saisir d'un coup d'œil l'origine des lois romaines, les changements qu'elles ont subis et le degré d'autorité dont elles jouissent encore aujourd'hui. A ce code il ajoutait une *Antinomique mineure*, c'est-à-dire une simple énumération des lois qui paraissent se contredire, et dont les contradictions auraient pu être résolues par les sentences ou les suffrages des plus habiles légistes; quant aux solutions moins importantes, les preuves devaient en être examinées dans un ouvrage moins étendu, qui aurait eu pour titre : *Antinomique majeure*. Il voulait enfin ramener à des principes plus généraux les règles de droit contenues dans le Digeste. Cet ouvrage fut bien accueilli de tous les jurisconsultes d'Allemagne, à l'exception de Lyncker, professeur à Giessen, qui entreprit de le réfuter dans une diatribe intitulée *Protribunalia*. Une année après, Leibniz proposa le plan d'un nouveau corps de droit : *Corporis Juris reconcinnandi Ratio* (Mayence, 1668, in-12). D'après ce plan, d'une simplicité extrême, tout le droit devait se réduire à neuf chefs : 1° principes généraux du droit et des actions; 2° droit des personnes; 3° jugements; 4° droit réel; 5° contrats; 6° successions; 7° crimes; 8° droit public; 9° droit sacré. Toutes ces matières devaient être discutées suivant la méthode des Pandectes, et non d'après celle des Institutes. Un auteur pseudonyme (*Veridicus a Justiniano*) signala les défauts du plan de Leibniz, en montrant qu'il serait impossible que tous les peuples fussent régis par les mêmes lois, à moins qu'on ne parle de celles qui passent pour les premiers principes du droit naturel; et que les lois qui règlent les transactions particulières doivent autant différer entre elles chez les différentes nations que les climats de leurs pays (1).

Dans la même année, tandis que tout le monde aurait pu le croire absorbé par ses plans de réformes judiciaires, Leibniz fit paraître un opuscule de mathématiques (*Ars combinatoria*; Leipzig, 1668, in-12), où il exposait des idées neuves sur les combinaisons des nombres (1). Il y développait ce qu'il avait indiqué sommairement dans une thèse (*Disputatio arithmetica de complexionibus*), soutenue à l'université de Leipzig le 7 mars 1666 (2). Les groupements de nombres dans un ordre déterminé y sont représentés sous forme de tableaux, semblables à ceux qu'on voit dans certains livres d'arithmétique, traitant des nombres polygones.

Du droit et des mathématiques le jeune auteur (il n'avait que vingt-deux ans) passa sans transition à la politique. Le hasard en fut la cause. Jean Casimir, roi de Pologne, avait abdiqué en 1668 : les prétendants à cette couronne étaient nombreux. Le baron de Boinebourg, qui jouait dans ces intrigues d'ambition un rôle très-actif, chargea Leibniz d'écrire un mémoire en faveur du prince Guillaume de Neubourg, l'un des prétendants. Leibniz se mit à l'œuvre; bien que son *Specimen Demonstrationum politicarum pro eligendo rege Polonorum, novo scribendi genere ad certitudinem exactum*; (Francf., 1669, in-12), publié sous le pseudonyme de *Georges Ulicovius, lithuanien*, n'eût pas le succès qu'on s'en était promis, l'auteur obtint, par l'entremise de son protecteur, la place de conseiller de la chambre de révision à la cour de l'électeur de Mayence. Cette place, qu'il occupa en 1672, lui laissa le loisir de composer plusieurs mémoires sur des matières très-diverses. Dans la préface et les notes dont il accompagna son édition de l'*Antibarbarus philosophus* de Nizolius (Francf., 1670, in-4°), il revenait à ses tentatives de concilier Platon avec Aristote, qu'il mettait, comme philosophe, fort au-dessus de Descartes. Il se révélait comme théologien dans sa *Sacrosancta Trinitas, per nova argumenta logica defensa* (1671, in-12), opuscule qu'il avait dirigé contre les luthériens, et particulièrement contre le Polonais Wissowatius, pour défendre le baron de Boinebourg, nouvellement converti au catholicisme. Dans la même année (1671), il adressa deux mémoires, l'un à l'Académie des Sciences de Paris, *Sur la théorie du mouvement abstrait*, l'autre à la Société royale de Londres, sur une *Théorie du mouvement concret*. Dans ces deux mémoires, il admettait le vide et regardait la matière comme une simple étendue, indifférente au repos et au mouvement. Dans la suite, il rejeta lui-même ces théories, comme des « essais d'un jeune homme, encore inexpérimenté en mathématiques ». Vers la même époque, Leibniz se mit en rapport avec Spinoza, en lui envoyant une notice sur les progrès de l'optique (*Notitia Op*

(1) *Ratio corporis Juris reconcinnandi*, etc. *Autore Veridico a Justiniano;* 1669, in-12.

(1) Ce petit traité fut réimprimé, à l'insu de l'auteur, en 1690; Francf., in-4°. *Voy.* Morhof, *Polyhist.*, t. I, p. 352, et *Acta Erudit. Lips.*, année 1691, p. 63.

(2) Cette thèse se trouve reproduite dans Leibniz, *Opera*, édit. Dutens, t. III, p. 3.

ticæ promotæ; Francf., 1671, in-12) (1). Il y parle de lentilles de son invention, qu'il appelle *pandoques*, et qui devaient remédier en partie à l'affaiblissement de la lumière, dû à de trop forts grossissements.

En 1672, Leibniz vint à Paris pour des affaires privées dont l'avait chargé son protecteur Boinebourg. La capitale de la France était alors le rendez-vous des plus grands savants de l'époque, presque tous pensionnaires de Louis XIV. C'est là qu'il se lia, entre autres, avec Huygens, dont le livre *De Horologio oscillatorio*, jointe à la lecture des lettres de Pascal et des œuvres de Grégoire de Saint-Vincent, lui ouvrit, comme il le raconte lui-même, un horizon nouveau par l'étude approfondie des mathématiques. C'est vers cette époque que paraissent aussi remonter ses premières idées du calcul différentiel. Leibniz profita de son séjour à Paris pour présenter à Colbert une nouvelle machine arithmétique, invention qui reçut les suffrages de l'Académie des Sciences. Quelques membres de cette Académie, assurés des intentions du ministre de Louis XIV, donnèrent à entendre au savant allemand qu'il ne tiendrait qu'à lui d'être admis dans leur corps à titre de pensionnaire, s'il voulait embrasser la religion catholique. Leibniz rejeta cette condition, et se mit à travailler à une édition de Martianus Capella, dont l'avait chargé Huet pour la collection des classiques du Dauphin; malheureusement ce travail paraît avoir été perdu.

Le baron de Boinebourg mourut en 1673. N'étant plus dès lors retenu à Paris, Leibniz alla visiter l'Angleterre, où il fit connaissance avec Newton, Wallis, Boyle, Gregory, Burnet, Collins, Oldenburg, etc. A Londres, il apprit (1674) la mort de l'électeur de Mayence en même temps que la perte des appointements que lui faisait ce prince. Cette nouvelle le détermina à retourner en Allemagne, en passant par Paris. Avant son départ, il avait été reçu membre de la Société royale de Londres. Son nouveau séjour à Paris, d'une quinzaine de mois, fut consacré à l'étude de la géométrie et au perfectionnement de sa machine arithmétique. De Paris, Leibniz écrivit au duc de Brunswick-Lunebourg, Jean-Frédéric, pour lui faire part de la position précaire où il se trouvait. Le duc lui répondit en lui offrant à sa cour une place de conseiller, avec la faculté de résider à l'étranger autant que cela lui plairait. Cette offre généreuse, que Leibniz accepta avec reconnaissance, fut pour lui un bonne fortune. Libre des soucis du *primum vivere*, soucis qui étouffent souvent le génie, il put désormais se livrer entièrement à ses goûts pour les lettres et les sciences.

En quittant la France, il repassa, en 1676, par l'Angleterre et la Hollande. A Amsterdam, il noua des relations avec le bourgmestre Hudde, fort versé dans les mathématiques, et à qui cette opulente cité doit l'assainissement de ses canaux. Dès son arrivée à Hanovre, où résidait le duc de Brunswick-Lunebourg, Leibniz mit d'abord tous ses soins à organiser la bibliothèque du prince, grand amateur d'expériences de physique et de chimie : il l'enrichit de manuscrits rares et de nombreux livres d'histoire et de sciences. En 1677 s'ouvrit le congrès de Nimègue. Les princes électeurs avaient la prérogative d'y envoyer chacun deux ministres, mais dont un seulement devait avoir le caractère d'ambassadeur avec le titre d'Excellence. Les autres princes de l'Empire, non électeurs (le duc de Brunswick-Lunebourg était de ce nombre), prétendaient user de la même prérogative. De là un grave conflit d'étiquette. Ce fut à l'appui de leurs prétentions que Leibniz écrivit son opuscule *De Jure suprematus et legationis principum Germaniæ;* 1677, in-12; l'auteur avait pris le pseudonyme de *Cæsarinus Furstnerius* pour montrer qu'il était à la fois favorable à l'empereur et aux princes (1). Il essaya d'établir que tous les États de la chrétienté, du moins ceux de l'Occident, ne devraient former qu'un seul corps ayant le pape pour chef spirituel et l'empereur pour chef temporel. A cette maxime ultramontaine qui reconnaîtrait un protestant? Partant de là, il voulait que pour ce qui concernait le droit des ambassadeurs il n'y eût aucune distinction entre les princes électeurs et les autres princes souverains, non électeurs.

Le duc Jean-Frédéric mourut en 1692; son successeur, Ernest-Auguste, eut pour Leibniz la même bienveillance. En 1679, Leibniz fonda avec Menckenius et quelques autres savants les *Acta Eruditorum* de Leipzig, recueil important, auquel il fournit un grand nombre d'articles, la plupart anonymes ou signés des initiales G. G. L. Mais le travail qui l'occupa une grande partie de sa vie, travail cependant peu digne d'un tel génie, c'était l'*Histoire de la Maison de Brunswick*, dont l'avait chargé le duc Ernest-Auguste. Pour s'acquitter de sa tâche, il explora pendant près de quatre ans les principales bibliothèques et archives de l'Allemagne et de l'Italie : il ne fût de retour à Hanovre qu'en 1690. Outre les matériaux pour son Histoire, il avait rapporté de ses voyages beaucoup de pièces diplomatiques, qu'il publia, en 1693, sous le titre de *Codex Juris Gentium Diplomaticus;* Hanovre, 1693, in-fol. C'est une collection de manifestes, de déclarations de guerre, de traités de paix, de bulles, de contrats, etc. Elle devait, comme l'indique son nom, servir à l'éclaircissement du droit des gens. Il n'y a de remarquable que la préface, l'un des chefs-d'œuvre de Leibniz : il y montre que dans le labyrinthe des actes qu'enregistre l'histoire, le vrai fil souvent échappe; que ce qui met les hommes en mouvement, c'est une infinité de petits ressorts cachés, mais très-

(1) Reproduit dans Leibniz, *Oper.*, édit. Dutens, t. III, p. 16.

(1) *Furstnerius* vient de *fürst*, prince.

puissants, quelquefois inconnus à ceux-là même qu'ils font agir, et presque toujours disproportionnés à leurs effets. Il reconnait que tant de traités de paix, si souvent renouvelés entre les mêmes souverains, font leur honte, et il rappelle avec douleur cette enseigne d'un marchand hollandais où l'on voyait peint un cimetière avec ces mots au-dessous : *A la paix perpétuelle*. En 1700 il joignit au Code Diplomatique un supplément sous le titre de *Mantissa Codicis Gentium Diplomatici;* il donne dans la préface les noms de tous ceux qui lui ont fourni des pièces rares ou intéressantes. Dans la même année, Leibniz fut élu membre associé de l'Académie des Sciences de Paris. Cette distinction lui était surtout agréable, parce que (comme il le dit lui-même dans sa lettre de remercîment), il voyait « dans une association de savants plus de facilité pour un échange d'idées et d'observations, profitable à l'avancement des sciences ». Fort de cette pensée, il soumit à l'électeur de Brandebourg le plan et les statuts d'une académie semblable. C'est ainsi que fut créée, en 1701, l'Académie des Sciences de Berlin, sur la proposition de Leibniz, qui en fut nommé président perpétuel.

Le premier travail qu'il communiqua comme membre à l'Académie des Sciences de Paris a pour objet un nouveau système de numération, une *Arithmétique binaire.* Au lieu de la progression ordinaire de dix en dix, l'auteur proposait comme base du système de numération la progression de deux en deux, en n'employant que deux caractères 0 + 1 (1). Ainsi, 1 = 1; 10 = 2; 11 = 3; 100 = 4; 101 = 5; 110 = 6; 111 = 7; 1000 = 8; 1001 = 9; 1010 = 10 etc. (2). Mais ce système fut bientôt abandonné par l'auteur lui-même, comme trop incommode, à cause de l'énorme quantité de chiffres qu'il faudrait pour désigner des nombres un peu élevés.

Une lettre du P. Bouvet sur les caractères chinois parait avoir suggéré à Leibniz le projet d'une caractéristique universelle. Ce projet, conçu vers 1703, consistait dans l'emploi d'un alphabet universel, composé de signes très-simples, comme ceux de l'algèbre, et qui, au lieu de syllabes et de mots, devaient exprimer des idées. A la même époque il sollicitait de Frédéric-Auguste, roi de Pologne et électeur de Saxe, la création d'une académie à Dresde, semblable à celle de Berlin; il proposait aussi à ce prince de faire planter des mûriers dans tous les endroits de la Saxe qu'il jugerait propres à cette culture pour l'entretien des vers à soie, et donnait des *Préceptes pour l'avancement des Sciences.* Ces préceptes, publiés récemment et pour la première fois d'après un manuscrit autographe de Leibniz, appartenant à la bibliothèque de Hanovre (1), sont précédés du préambule suivant, extrêmement remarquable :

« .... Quand je vois, dit-il, le peu de concert des desseins, les routes opposées qu'on tient, l'animosité que les uns font paroitre contre les autres, et qu'on songe plutôt à détruire qu'à bâtir, à arrêter son compagnon qu'à avancer de compagnie; enfin, quand je considère que la pratique ne profite pas des lumières de la théorie, qu'on ne travaille point à diminuer le nombre des disputes, mais à les augmenter, qu'on se contente de discours spécieux au lieu d'une méthode sérieuse et décisive, j'appréhende que nous ne soyons pour demeurer longtemps dans la confusion et dans l'indigence où nous sommes par notre faute. Je crains même qu'après avoir inutilement épuisé la curiosité sans tirer de nos recherches aucun profit considérable pour notre félicité, on ne se dégoûte des sciences et que, par un désespoir fatal, les hommes ne retombent dans la barbarie, à quoi cette horrible masse de livres, qui va toujours en augmentant, pourroit contribuer beaucoup. Car enfin le désordre se rendra presque insurmontable; la multitude des auteurs, qui deviendra infinie en peu de temps, les exposera tous ensemble au danger d'un oubli général; l'espérance de la gloire qui anime bien des gens dans le travail cessera tout d'un coup, et il sera peut-être aussi honteux d'être auteur qu'il étoit honorable autrefois; ou tout au plus on s'amusera à de petits livres éphémères, qui auront peut-être quelques années de cours et serviront à divertir quelques moments un lecteur qui veut se désennuyer, mais qu'on aura fait sans aucun dessein d'avancer nos connoissances ou de servir la postérité.... Je ne désapprouve pas, je l'avoue, entièrement ces petits livres à la mode, qui sont comme les fleurs d'un printemps ou comme les fruits d'un automne, qui ont de la peine à passer l'année. S'ils sont bien faits, ils font l'effet d'une conversation utile; ils n'empêchent pas seulement les oisifs de mal faire, mais encore ils servent à former l'esprit et le langage... Cependant il me semble qu'il vaut mieux pour le public de bâtir une maison, de défricher un champ et au moins planter quelque arbre fruitier, que de cueillir quelques fleurs ou quelques fruits. Ces divertissements sont louables, bien loin d'être défendus; mais il ne faut pas négliger ce qui est plus important. On est responsable de son talent à Dieu et à la république : il y a tant d'habiles gens, dont on pourroit attendre beaucoup s'ils vouloient joindre le sérieux à l'agréable. Il ne s'agit pas toujours de faire de grands ouvrages : si chacun ne donnoit qu'une petite découverte, nous y gagnerions beaucoup en peu de temps.... Si chaque médecin nous laissoit quelques aphorismes nouveaux, bien solides, tirés de ses observations comme les fruits de sa pratique; si les chimistes, les botanistes, les droguistes et bien d'autres qui manient les corps naturels, en faisoient autant, soit d'eux-mêmes, soit par le soin de ceux qui sauroient les interroger, que de conquêtes ne ferions-nous pas sur la nature? On voit par là que si les hommes s'a-

(1) *Voy.* Dutens, *Œuvres de Leibniz*, t. II, et M. Foucher de Careil, *Nouvelles Lettres et Opuscules inédits de Leibnitz*, p. 167 (Paris, 1857).

(2) La table qui accompagne la solution du problème des complexions (*dato numero et exponente complexiones invenire*) se rapproche singulièrement de ce qu'on a depuis appelé le binôme de Newton; car cette table se réduit à $\frac{n^{o}}{1} + \frac{n.n-1}{1.2} + \frac{n.n-1.\,n-2}{1.2.3}$, dont les sommes égalent les termes de la progression géométrique 1 2 4, etc...

(1) J.-E. Erdmann, *G.-G. Leibnitii Opera philosophica*, t. I, p. 165.

vancent pas considérablement, c'est le plus souvent faute de volonté et de bonne intelligence entre eux.

« Or, quoique je craigne un retour de barbarie par bien des raisons, je ne laisse pas d'espérer le contraire pour d'autres raisons, très-fortes; car à moins d'une inondation générale de toute l'Europe par des barbares, dont, grâce à Dieu, on ne voit pas grande apparence, la facilité admirable qu'il y a dans l'imprimerie de multiplier les livres servira à conserver la plupart des connoissances qui s'y trouvent, et pour faire négliger les études il faudroit que toute l'autorité tombât un jour entre les mains des militaires, qui fussent barbares, ennemis de toute science, semblables à l'empereur Décius, qui haïssoit les études, et à cet empereur de Chine qui avoit pris à tâche de détruire les gens de lettres, comme des perturbateurs du repos public. Mais ce changement n'est guère vraisemblable....; il faudroit quelque chose de semblable à un tremblement ou inondation qui abîmât tout d'un coup l'Europe, comme la grande île Atlantide dont parle Platon, pour interrompre le cours des sciences et des lettres parmi le genre humain. Cela étant, il y a de l'apparence que les livres allant toujours croître, on s'ennuyera de leur confusion, et qu'un jour un grand prince, dégagé d'embarras et curieux ou amateur de gloire, ou plutôt éclairé lui-même (et on peut être éclairé sans avoir été aux pays de l'école), ... fera tirer la quintessence des meilleurs livres et y fera joindre les meilleures observations, encore inédites, des plus experts de chaque profession, pour faire bâtir des systèmes d'une connoissance solide et propre à avancer le bonheur de l'homme, fondés sur des expériences et démonstrations, et accommodés à l'usage par des répertoires, ce qui seroit un monument des plus durables de sa gloire..... Peut-être encore que ce grand prince, dont je me fais l'idée, fera proposer des prix à ceux qui feront des découvertes ou qui déterreront des connoissances importantes, cachées dans la confusion des hommes ou des auteurs. »

Passant ensuite aux règles propres à faire avancer les sciences, Leibniz recommande d'abord de ne pas croire témérairement ce que l'on rapporte, mais de se demander toujours à soi-même les preuves de ce qu'on soutient. Ainsi, à l'exemple du célèbre mathématicien Roberval, il voulait qu'en géométrie même on démontrât les axiomes. « Ce soin de démontrer les axiomes est chez moi, ajoute-t-il, l'un des points les plus importants de l'art d'inventer. C'est surtout dans la philosophie qu'il faut raisonner avec rigueur; car c'est là que l'on se donne le plus de liberté en raisonnement. » Il recommande ensuite de considérer que chaque science repose sur un petit nombre de principes, qui suffiraient à la retrouver si elle était perdue, ou à l'apprendre sans maître si on voulait s'y appliquer assez.

Aux préceptes pour l'avancement des sciences se rattache un mémoire, extrêmement curieux, que M. Foucher de Careil, le savant éditeur des *Œuvres* de Leibniz, a le premier mis au jour. Ce mémoire est adressé *aux personnes éclairées et de bonne intention*. Nous en extrayons les passages suivants (1) :

« Je soutiens que les hommes pourroient être incomparablement plus heureux qu'ils ne sont et qu'ils pourroient faire en peu de temps de grands progrès pour augmenter leur bonheur, s'ils vouloient s'y prendre comme il faut. Nous avons en mains des moyens excellents pour faire en dix ans plus qu'on ne feroit sans cela en plusieurs siècles, si nous nous appliquions à les faire valoir et ne faisions pas toute autre chose que ce qu'il faut faire.... On parle assez souvent de nos maux ou manquements de moyens qu'il faudroit pour y remédier, mais ce n'est ordinairement que par manière de discours et comme par divertissement ou par coutume, et sans la moindre intention de prendre des mesures pour y remédier, et c'est pourtant ce qui devroit être l'objet de tous nos soins, pour ne point perdre le temps précieux de nostre vie en souhaits impuissants et en plaintes inutiles. Je trouve que la principale cause de cette négligence, outre la légèreté naturelle et inconstante de l'esprit humain, est le désespoir de réussir... A force de penser aux difficultés et à la vanité des choses humaines, la plupart des hommes commencent à désespérer de la découverte de la vérité et de l'acquisition d'un bonheur solide. Se contentant alors de mener un train de vie aisée, ils se moquent de tout, et laissent aller les choses... Pour rendre la volonté des hommes meilleure, on peut donner de bons préceptes; mais il n'y a que sous l'autorité publique qu'on les peut mettre en pratique. Le grand point est le redressement de l'éducation, qui doit consister à rendre la vertu agréable et à la faire tourner comme en nature;... il faut avoir recours à des réflexions fréquentes, en se disant souvent à soi-même : *dic cur hic, hoc age, respice finem*... Les obstacles de nostre bonheur qui sont hors de nostre esprit viennent du corps ou de la fortune, et pour rendre les hommes les plus heureux qu'il est possible, il faut chercher encore les moyens de conserver leur santé et de leur donner les commodités de la vie... Enfin, il ne faut point s'étonner que les hommes font si peu de besogne; ils sont comme les différents ingénieurs d'une même fortification : ils s'entre-empêchent et se décréditent, et l'un renverse les travaux de l'autre, seulement parce que ce ne sont pas les siens; et lorsque les ouvrages de l'un et de l'autre subsistent, ils ne nous satisfont pas assez. Mais si tous ces habiles hommes avoient travaillé sur un même plan, bien arrêté, *dispertitis operibus*, on auroit gagné bien du temps et bien des dépenses, et on auroit quelque chose de bien plus parfait. »

De 1704 à 1707, Leibniz s'était presque exclusivement occupé de son recueil des historiens de Brunswick. Il eut cependant encore assez de loisir pour publier une brochure politique à l'appui des prétentions du roi de Prusse sur la principauté de Neufchâtel. Le recueil des historiens de Brunswick, intitulé : *Scriptores Rerum Brunsvicensium illustrationi inservientes*, parut à Hanovre en trois volumes in-fol., 1707, 1710 et 1711 (1). Ce travail devait être suivi de

(1) Ce mémoire, écrit en entier de la main de Leibniz, a été tiré par M. Foucher de Careil de la bibliothèque royale du Hanovre et publié pour la première fois dans ses *Lettres et Opuscules inédits de Leibniz*, précédés d'une Introduction (Paris, 1854, in-8°, p. 274-298).

(1) Voici quelques détails fournis à ce sujet par Leib-

l'histoire même de la maison de Brunswick; mais il n'eut le temps que d'en écrire le préambule sous le titre de *Protogæa,* où l'auteur remontait jusqu'au delà du déluge. Un extrait de ce préambule parut d'abord dans les *Acta Eruditorum* de Leipzig, année 1693; ce n'est qu'en 1749 qu'il fut publié en entier à Gœttingue par les soins de L. Scheidt. Enfin, cette introduction remarquable, où Leibniz se révèle en quelque sorte comme le créateur de la géologie moderne, vient d'être traduite en français par M. Bertrand de Saint-Germain, sous le titre de *Protogée, ou de la formation et des révolutions du globe*, avec un introd. et des notes; Paris, 1859, in-8°. C'est là surtout que l'on admire la multiplicité extraordinaire du génie de Leibniz, qui, sans prédilection pour aucune spécialité, s'applique à tout avec une égale profondeur. L'auteur commence par attribuer au feu le rôle qui lui appartient dans la création. « Si, dit-il, les grands ossements de la terre, ces roches nues, ces impérissables silex, sont presque entièrement vitrifiés, cela ne prouve-t-il pas qu'ils proviennent de la fusion des corps, opérée par la puissante action du feu de la nature sur la matière encore tendre? » Rien de plus exact que l'explication suivante de la *salure des mers :* « A l'orgine des choses, avant la séparation de la matière opaque et de la lumière, alors que notre globe étoit incandescent, le feu chassa dans l'air l'humidité, qui se comporta comme dans une distillation, c'est-à-dire qu'elle se convertit d'abord, par suite de l'abaissement de la température, en vapeurs aqueuses; ces vapeurs, se trouvant en contact avec la surface refroidie de la terre, s'écoulèrent en eau, et l'eau, délayant les débris de ce récent incendie, retint en elle les sels fixes, d'où est résultée une sorte de lessive, qui bientôt a formé la mer.... » La théorie de Leibniz sur l'origine des montagnes fera comprendre aux géologues de nos jours, combien il importe, avant de formuler des systèmes, de s'enquérir de ce que d'autres ont pu dire avant eux. Cette théorie, la voici textuellement : « Par suite du refroidissement du globe, les masses se sont inégalement raffermies, et ont éclaté çà et là, de sorte que certaines portions en s'affaissant ont formé le creux des vallons, tandis que d'autres, plus solides, sont restées debout, comme des colonnes, et ont par cela même constitué les montagnes. » Dans l'opinion de Leibniz, les roches ne proviennent pas toutes de la fusion ignée. C'est seulement pour « les premières masses de la terre » qu'il admettait ce mode de formation. Les traces des bouleversements par l'eau, et du séjour des mers sur le continent, il les cherchait surtout dans les coquillages que l'on trouve répandus dans la plupart des terrains. Ces *glossopètres* (langues pétrifiées), ces empreintes de poisson, de plantes, etc., que l'on avait traitées jusque alors de « jeux de la nature », il les considère comme des traces d'êtres vivants très-réels, mais dont les espèces ont été détruites. C'est ainsi que Leibniz jette en peu de mots les bases d'une science nouvelle, qui a depuis reçu le nom de géologie, et qu'il proposait de nommer *géographie naturelle*. L'histoire, dont la *Protogée* n'est que l'introduction, devait former plusieurs volumes in-fol. L'auteur s'était proposé d'y établir les origines de la maison guelfe ou de Brunswick, de rectifier la chronologie du moyen âge et de réduire à néant l'histoire de la papesse Jeanne.

En 1710 l'Académie de Berlin publia le premier volume de ses transactions sous le titre de *Miscellanea Berolinensia*. Son fondateur y apparaît tout à la fois comme chimiste, mathématicien, physicien, poëte et archéologue. Il y exposa l'histoire du phosphore, dont la propriété merveilleuse de luire dans l'obscurité excita sa verve poétique: les vers latins qu'il fit sur ce sujet sont la plupart très-bien tournés; il donna dans ce même volume la solution de deux énigmes alchimiques, des remarques sur le rapport du calcul algébrique avec le calcul différentiel, des observations sur le frottement des machines, enfin une notice fort curieuse sur l'origine des peuples éclaircie par le secours des langues. Leibniz y cherche à démontrer l'existence d'une langue primitive dominante dans le continent ancien, en rapprochant par exemple le mot *könig*, *king*, etc., qui signifie *roi* dans les langues germaniques, des mots *khan*, *chagan*, etc., qui ont la même signification chez les Sarmates, les Huns, les Persans, les Turcs, les Tartares et même les Chinois (1). A ce travail se rattachait une dissertation sur l'*Origine des François*, ou plutôt des Francs, que l'auteur fait venir des bords de la mer Baltique. Il avait d'abord envoyé cette dissertation (2) au

niz lui-même : « Je fais imprimer in-folio une collection des écrivains servant à l'histoire de Brunswick, tirés des manuscrits ou rétablis par les manuscrits. J'y joins quelques pièces qui ont déjà été imprimées. Il y aura entre autres *Ditmar*, évêque de Mersebourg, où j'ai suppléé quelques feuilles qui y manquoient par le moyen d'un exemplaire que les RR. PP. Papebrock et Jannin m'ont communiqué. J'ai conféré aussi *Domnison*, auteur de la célèbre comtesse *Mathilde*, et son contemporain, avec le manuscrit du Vatican, qui est de ce temps-là, et je l'ai rendu intelligible, ce qu'il n'est point dans l'édition de Gretser. Il y aura la vie de *Théodoric*, évêque de Metz, contemporain d'Othon le Grand, qui n'a point encore été publiée, quoiqu'on le traite de saint; je l'y mets parce que cet évêque étoit Saxon, de la race de Witikind. On y trouvera la vie de *saint Conrad*, évêque de Constance, de la race des guelphes, qui n'a point paru jusque ici, les anciennes *Chroniques* de Halberstadt, de Hildesheim, de Minden et autres qui n'ont jamais vu le jour. » (*Considérations sur le Principe de Vie*, dans *Œuvres de Leibniz*, édition Dutens, t. II, p. 39.)

(1) Leibniz s'était proposé de publier sur ce sujet un ouvrage détaillé; la mort l'empêcha de l'achever: ce qu'il en avait rédigé fut publié, en 1717, par Eccard, sous le titre de *Collectanea Etymologica illustrationi linguarum veteris Celticæ, Germanicæ, Gallicæ, aliarumque inservientia;* 1717, in-12.

(2) Elle se trouve pour la première fois imprimée in-

manuscrit à Rémond, en le priant de la faire remettre au marquis de Torcy, qui devait, si ce ministre le jugeait convenable, la présenter à Louis XIV. C'est à cette occasion que Leibniz fit ces quatre vers, placés au frontispice de la copie :

> Exiguis egressa locis, gens Francica tandem
> Complexa est sceptris solis utramque domum.
> Magne, tibi, Lodoix, debet fastigia tanta,
> Et capit ex uno natio fata viro.

Vers la fin de 1710 parut, rédigée en français, la *Théodicée*, c'est-à-dire la *Justification de Dieu dans ses œuvres*. Cet ouvrage, de théologie plutôt que de philosophie, dont on a tant parlé, souvent sans l'avoir lu, ne mérite pas aujourd'hui la réputation qu'on lui a faite ; mais elle s'explique : l'apparition de la *Théodicée* était un événement dans un siècle d'incrédulité. Voici ce qui y donna lieu : Bayle, dans son Dictionnaire, avait proposé sur la bonté de Dieu, sur la liberté de l'homme, sur l'origine du bien et du mal, une série de difficultés et d'objections fort embarrassantes pour les théologiens et les croyants. C'est pour y répondre que Leibniz entreprit la *Justification de Dieu*, τὴν τοῦ θεοῦ δίκην (d'où le titre de *Théodicée*). Bayle était déjà mort. Leibniz commence par placer son adversaire au ciel, en lui appliquant ces vers de Virgile :

> Candidus insueti miratur limen Olympi,
> Sub pedibusque videt nubes et sidera Daphnis.

Puis il ajoute que celui dont il veut réfuter les dangereux raisonnements voit maintenant le vrai à sa source, « charité rare, observe ici spirituellement Fontenelle, parmi les théologiens, à qui il est fort familier de damner leurs adversaires ».

L'idée mère de l'auteur est celle-ci. Dieu embrasse une infinité de mondes qui tous pourraient exister. Mais de cette infinité de mondes possibles le meilleur seul, *optimus* (de là l'*optimisme* dont Voltaire s'est moqué dans *Candide*) a été préféré ; c'est celui où le bien physique et moral se trouve le mieux combiné avec ses contraires. Ce monde, où le mal est *permis*, non pas *voulu*, contient à la fois les misères et les mauvaises actions des hommes, mais dans la moindre proportion toutefois et avec le moins d'inconvénients.

La préface de la Théodicée est un des morceaux les plus remarquables : il s'écarte un peu de la théologie pure. Rien de plus vrai que ce beau début :

« On a vu de tout temps que le commun des hommes a mis la dévotion dans les formalités : la solide piété, c'est-à-dire la lumière et la vertu, n'a jamais été le partage du grand nombre. Il ne faut point s'en étonner : rien n'est plus conforme à la foiblesse humaine ; nous sommes frappés par l'extérieur, et l'interne demande une discussion dont peu de gens se rendent capables.... Les cérémonies ressemblent seulement aux actions vertueuses, et les formulaires sont comme des ombres de la vérité. Toutes ces formalités seroient louables si ceux qui les ont inventées les avaient rendues propres à maintenir et à exprimer ce qu'elles imitent.... Mais il n'arrive que trop souvent que la dévotion est étouffée par des façons, et que la lumière divine est obscurcie par les opinions des hommes. »

tégralement dans le t. II, p. 217 et suiv. du *Recueil de diverses pièces sur la philosophie, la religion*, etc. ; Amsterd., 1740. Le journal de Trévoux en avait, en 1716, donné un extrait, suivi d'observations critiques du P. Tournemine. Leibnitz répliqua à ces observations ; mais sa réplique ne parut point dans le Journal de Trévoux : elle ne fut donnée qu'après la mort de Leibniz, dans G. Eccard, *Leges Francorum ac Ripuariorum* ; Francf., 1720, in-fol.

La même pensée revient souvent ; l'auteur semble y attacher, avec raison, une extrême importance. Dans le chapitre *Sur la conformité de la foi avec la raison*, il pense « qu'il seroit aisé de terminer ces disputes sur les droits de la foi et de la raison si les hommes vouloient raisonner avec tant soit peu d'attention. Au lieu de cela, ils s'embrouillent par des expressions obliques et ambiguës, qui leur donnent un beau champ de déclamer, pour faire valoir leur esprit et leur doctrine ; de sorte qu'il semble qu'ils n'ont point envie de voir la vérité toute nue, peut-être parce qu'ils craignent qu'elle ne soit plus désagréable que l'erreur (1). »

Suivant J. Leclerc et Pfaff (2), professeur de théologie à Tubingue, la *Théodicée* n'était, aux yeux mêmes de son auteur, « qu'un jeu d'esprit ». Cette opinion est sans doute exagérée, sinon inexacte. Car, dans une lettre à Rémond (10 janvier 1715), Leibniz avoue lui-même « qu'il a eu soin d'y tout diriger à l'édification ». Puis il ajoute, en résumant sa carrière de philosophe et de mathématicien :

« J'ai tâché de déterrer et de réunir la vérité ensevelie sous les opinions des différentes sectes des philosophes, et je crois y avoir ajouté quelque chose du mien pour faire quelques pas en avant. Les occasions de mes études dès ma première jeunesse m'y ont donné de la facilité. Étant enfant, j'appris Aristote, et même les scholastiques ne me rebutèrent point, et je n'en suis point fâché présentement. Mais Platon aussi avec Plotin me donnèrent quelque contentement, sans parler d'autres anciens que je consultai. Peu après, étant émancipé des écoles triviales, je tombai sur les modernes, et je me souviens que je me promenois seul dans un bocage près de Leipsik, appelé le Rosendal, à l'âge de quinze ans, pour délibérer si je garderois les formes substantielles. Enfin, le mécanisme (la mécanique) prévalut, et me porta à m'appliquer aux mathématiques. Il est vrai que je n'entrai dans les plus profondes qu'après avoir conversé avec M. Huygens à Paris. Mais quand je cherchai les dernières raisons du mécanisme et des lois même du mouvement, je fus tout surpris de voir qu'il étoit impossible de les trouver dans les mathématiques et qu'il falloit retourner à la métaphysique. C'est ce qui me ramena aux entéléchies, et du matériel au formel, et me fit enfin comprendre, après plusieurs corrections et avancements de mes notions, que les *monades*, ou substances simples, sont les

(1) *Essai de Théodicée* ; Lausanne, 1760, t. I, p. 400.

(2) Pfaff, *Dissertat. Anti-Bælianæ* ; Tub., 1720, in-4°, et Le clerc, *Biblioth. ancienne et mod.*, t. XV, part. I, p. 179.

seules véritables substances, et que les choses matérielles ne sont que des *phénomènes*, mais bien fondés et bien liés. C'est de quoi Platon et même les académiciens postérieurs et encore les sceptiques ont entrevu quelque chose; mais ces messieurs, après Platon, n'en ont pas si bien usé que lui. J'ai trouvé que la plupart des sectes ont raison dans une bonne partie de ce qu'elles avancent, mais non pas en tout ce qu'elles nient. Les formalistes comme les platoniciens et les aristotéliciens ont raison de chercher la source des choses dans les causes finales et formelles. Mais ils ont tort de négliger les efficientes et les matérielles, et d'en inférer, comme faisoit M. Henri Morus en Angleterre et quelques autres platoniciens, qu'il y a des phénomènes qui ne peuvent être expliqués mécaniquement. Mais, de l'autre côté, les matérialistes, ou ceux qui s'attachent uniquement à la philosophie mécanique, ont tort de rejeter les considérations métaphysiques et de vouloir tout expliquer par ce qui dépend de l'imagination. Je me flatte d'avoir pénétré l'harmonie des différents règnes et d'avoir vu que les deux partis ont raison, pourvu qu'ils ne se choquent point, que tout se fait mécaniquement et métaphysiquement en même temps dans les phénomènes de la nature. Il n'était pas aisé de découvrir ce mystère, parce qu'il y a peu de gens qui se donnent la peine de joindre ces deux sortes d'études. M. Descartes l'avoit fait, mais pas assez. Il étoit allé trop vite dans la plupart de ses dogmes; et l'on peut dire que sa philosophie n'est que l'*antichambre de la vérité*. Et ce qui l'a arrêté le plus, c'est qu'il a ignoré les véritables lois de la mécanique ou du mouvement, qui auroient pu le ramener. M. Huygens s'en est aperçu le premier, quoiqu'imparfaitement; mais il n'avoit point de goût pour la métaphysique. J'ai marqué dans mon livre que si M. Descartes s'étoit aperçu que la nature ne conserve pas seulement la même force, mais encore la même direction totale dans les lois du mouvement, il n'auroit pas cru que l'âme peut changer plus aisément la direction que la force des corps, et il seroit allé tout droit au système de l'*harmonie préétablie*, qui est une suite nécessaire de la conservation de la force et de la direction tout ensemble (1). »

Leibniz avait peu de sympathie pour Descartes, tout en lui rendant justice; cela tenait surtout à la différence des caractères : l'un, ami de la discussion, était avide de connaître tout ce que ses contemporains et les anciens avaient produit; l'autre, impatient de contradiction, faisait table rase du passé, pour reconstruire l'édifice des connaissances humaines. — Dans une lettre à l'abbé Nicaise, Leibniz avait ainsi apprécié les cartésiens et leur maître : « Les cartésiens n'ont presque rien fait de nouveau, et presque toutes les découvertes ont été faites par des gens qui ne le sont point.... Je suis sûr que si M. Descartes avoit vécu plus longtemps, il nous auroit donné une infinité de choses importantes, ce qui fait voir que c'étoit plutôt son génie que sa méthode, ou bien qu'il n'a pas publié sa méthode. En effet, je me souviens d'avoir lu dans une de ses lettres qu'il avoit voulu seulement écrire un Discours de sa méthode et en donner des échantillons, mais que son intention n'a pas été de la publier. Ainsi les cartésiens qui croient avoir la méthode de leur maître se trompent bien fort. Cependant je m'imagine que cette méthode n'étoit pas aussi parfaite qu'on tâche de le faire croire. Je le juge par sa géométrie : c'étoit son fort sans doute; cependant nous savons aujourd'hui qu'il s'en faut infiniment qu'elle n'aille aussi loin qu'elle devroit aller et qu'il disoit qu'elle alloit. Les plus importants problèmes ont besoin d'une nouvelle façon d'analyse, toute différente de la sienne, dont j'ai donné moi-même des échantillons. Il me semble que M. Descartes n'avoit pas assez pénétré les importantes vérités de Kepler sur l'astronomie, que la suite des temps a vérifiées. Son homme est extrêmement différent de l'homme véritable, comme M. Stenon et d'autres l'ont montré. La connoissance qu'il avoit de la chimie est bien maigre.... En un mot, j'estime infiniment M. Descartes; mais bien souvent il ne m'est pas permis de le suivre (1). » Cette lettre provoqua la réponse violente d'un cartésien zélé : sous le voile de l'anonyme, il reprochait à Leibniz de vouloir établir sa réputation sur celle de Descartes. Leibnitz fut très-affecté de ce reproche, et s'en plaignit dans le *Journal des Savants* (19 et 26 août 1697). « Bien loin, dit-il, de vouloir ruiner la réputation de ce grand homme, je trouve que son véritable mérite n'est pas assez connu, parce qu'on ne considère et qu'on n'imite pas assez ce qu'il a eu d'excellent. On s'attache ordinairement aux plus foibles endroits, parce qu'ils sont le plus à la portée de ceux qui ne veulent point se donner la peine de méditer profondément. C'est ce qui fait qu'à mon grand regret ses sectateurs n'ajoutent presque rien à ses découvertes, et c'est l'effet ordinaire de l'esprit de secte en philosophie. Comme toutes mes vues ne tendent qu'au bien du public, j'en ai dit quelque chose de temps en temps pour les réveiller..... J'ai toujours déclaré que j'estime infiniment M. Descartes : il y a peu de génies qui approchent du sien; je ne connois qu'Archimède, Kopernik, Galilée, Kepler, Jungius, MM. Huygens et Newton, et quelque peu d'autres de cette force, auxquels on pourroit ajouter Pythagore, Démocrite, Platon, Aristote, Cardan, Gilbert, Verulamius, Campanella, Harvaeus, M. Pascal et quelques autres. Il est vrai cependant que M. Descartes a usé d'artifices pour profiter des découvertes des autres, sans leur en vouloir paroître redevable. Il traitoit d'excellents hommes d'une manière injuste et indigne, lorsqu'ils lui faisoient ombrage, et il avoit une ambition démesurée pour s'ériger en chef de parti; mais cela ne diminue point la beauté de ses pensées. » — Le même cartésien avait ajouté « que les amis de Leibniz publioient hautement qu'il feroit bien mieux de s'occuper de mathématiques, où il excelle, que de se mêler de philosophie, où il n'a pas le même avantage ».

(1) *Recueil de diverses Pièces*, t. II, p. 133 et suiv.

(1) *Journal des Savants*, 18 avril 1698.

— « Le peu de réputation, répliqua Leibniz, qu'on me fait l'honneur de m'accorder, je ne l'ai point acquis en réfutant M. Descartes, et je n'ai point besoin de ce moyen : le droit, l'histoire, les lettres y ont contribué avant que j'aie songé aux mathématiques. Et si notre nouvelle analyse, dont j'ai proposé le calcul, passe celle de M. Descartes, autant et plus que la sienne passoit les méthodes précédentes, la sienne ne laisse pas de demeurer très-estimable, quoiqu'il ait été nécessaire, pour le progrès des sciences, de désabuser ceux qui la croyoient suffire à tout.... Quant à l'avis que mes amis m'auroient donné, j'en aurois, je l'avoue, profité, si je l'avois sçu. Et si l'auteur anonyme, qui paroit très-capable de me donner de bons conseils, en vouloit prendre la peine, soit en public, ou plutôt en particulier (afin qu'il ne pense point que je cherche tant à faire du bruit), il seroit en cela comme le meilleur de mes amis, et il éprouveroit toute ma docilité. » Ces lignes peignent toute la noblesse du caractère de Leibniz.

C'est dans la *Théodicée* et dans les *Nouveaux Essais sur l'Entendement humain* (1), ainsi que dans certaines parties de sa correspondance qu'il faut chercher les éléments de la philosophie de ce grand homme. Une de ses principales maximes, bien souvent vérifiée depuis, c'est que la nature ne fait jamais de sauts (*in natura non datur saltus*). C'est ce qu'il appelait la *loi de la continuité*, déjà connue des philosophes grecs. « Cette loi porte, dit-il, qu'on passe toujours du petit au grand et à rebours, dans les degrés comme dans les parties, et que jamais un mouvement ne naît immédiatement du repos ni ne s'y réduit que par un mouvement plus petit, comme on n'achève jamais de parcourir aucune ligne ou longueur avant d'avoir achevé une ligne plus petite, quoique jusque ici ceux qui ont donné les lois du mouvement n'aient point observé cette loi, croyant qu'un corps peut recevoir en un moment un mouvement contraire au précédent. Tout cela fait bien juger que les perceptions remarquables viennent par degrés de celles qui sont trop petites pour être remarquées. En juger autrement, c'est peu connoître l'immense subtilité des choses, qui enveloppe toujours et partout un infini actuel (2). » Appliquée aux mathématiques, la loi de la continuité conduisit Leibniz à l'invention du calcul différentiel. Appliquée à la philosophie, elle lui donnait toute une méthode psychologique... « Ce sont, dit-il, les petites perceptions qui forment ce je ne sais quoi, ces goûts, ces images des sens, claires dans l'assemblage mais confuses dans les parties, ces impressions que les corps qui nous environnent font sur nous et qui enveloppent l'infini, cette liaison que chaque être a avec l'univers. On peut même dire qu'en conséquence de ces petites perceptions, le présent est plein de l'avenir et chargé du passé, que tout est *conspirant* (σύμπνοια πάντα, comme disait Hippocrate), et que dans la moindre des substances des yeux aussi perçants que ceux de Dieu pourroient lire toute la suite des choses de l'univers : *quæ sint, quæ fuerint, quæ mors futura trahantur*. C'est aussi par les petites perceptions que j'explique cette admirable *harmonie préétablie* de l'âme et du corps et même de toutes les monades, ce qui détruit les tablettes vides de l'âme, une âme sans pensée, une substance sans action... Pour moi, je suis du sentiment des cartésiens, en ce qu'ils disent que l'âme pense toujours. Je tiens même qu'il se passe quelque chose dans l'âme qui répond à la circulation du sang et à tous les mouvements internes des viscères, dont on ne s'aperçoit pourtant point (1) ».

Appliquée à l'espace, la loi de la continuité lui fit rejeter toute idée de vide. Il essaya même de l'introduire dans la série des êtres vivants, quand il disait : « Il est malaisé de voir où le sensible et le raisonnable commencent... Il y a une différence excessive entre certains hommes et certains animaux brutes ; mais si nous voulons comparer l'entendement et la capacité de certains hommes et de certaines bêtes, nous y trouverons si peu de différence, qu'il sera bien malaisé d'assurer que l'entendement de ces hommes soit plus net et plus étendu que celui des bêtes (2). » Cependant Leibniz s'empresse d'ajouter lui-même que « le plus stupide des hommes est incomparablement plus raisonnable et plus docile que la plus spirituelle de toutes les bêtes ». Et pour expliquer cette espèce d'hiatus, il suppose « dans quelque autre monde des espèces moyennes entre l'homme et la bête » ; de même qu'il suppose quelque part des « animaux raisonnables qui nous passent (3) ».

C'est pour expliquer l'union de l'âme avec le corps que Leibniz imagina l'*harmonie préétablie*. Voici son raisonnement : « Figurez-vous deux horloges qui s'accordent parfaitement. Cet accord peut s'obtenir de trois façons différentes : 1° par l'influence réciproque d'une horloge sur l'autre, 2° par les soins d'un homme chargé de la besogne, 3° par une harmonie préexistante ». Après avoir discuté la valeur des deux premiers moyens, il s'arrête au dernier, comme seul raisonnable : « Il ne reste que la voie de l'harmonie préétablie par un artifice divin, lequel dès le commencement a formé chacune de ces substances d'une manière si parfaite et réglée, avec tant d'exactitude qu'en ne suivant que

(1) Ce traité, composé en 1704, devait être mis en tête d'une nouvelle édition de Locke, *Essai sur l'Entendement humain*. Il ne parut qu'après la mort de l'auteur, dans les *Œuvres Philosophiques* de Leibniz, édité par Raspe, et a été réimprimé dans *Opera Philosoph.* de Leibniz, édit. d'Erdmann (Berlin, 1840).

(2) *Nouveaux Essais*, p. 198 (édit. Erdmann).

(1) *Nouveaux Essais*, édit. Erdmam, p. 196 et suiv. Comp. *Sur la Loi de la Continuité* une excellente note de M. Foucher de Careil, dans *Nouvelles Lettres et Opuscules inédits de Leibniz* (Paris, 1857), p. 412 et suiv.

(2) Ibid.

(3) Comparez M. Flourens, *De l'Instruction et l'Intelligence des Animaux*, p. 58 (édit. 1851).

ses propres lois, qu'elle a reçues avec son être, elle s'accorde partout avec l'autre, tout comme s'il y avoit une influence mutuelle, ou comme si Dieu y mettoit toujours la main au delà de son concours général (1). »

Ce système rencontra de nombreux adversaires, parmi lesquels il suffit de citer Bayle et Clarke. Le premier, à l'article *Rorarius* de son excellent Dictionnaire, compare l'*harmonie préétablie* à un vaisseau qui, sans être dirigé de personne, va se rendre de soi-même au port désiré. Dans sa réplique à Bayle, Leibniz ne veut pas que l'on compare son hypothèse « avec un vaisseau qui se mène soi-même au port, mais avec ces bateaux de trajet, attachés à une corde, qui traversent la rivière ». — « C'est, ajoute-il, comme dans les machines de théâtre et dans les feux d'artifice, dont on ne trouve plus la justesse étrange quand on sait comment tout est conduit (2). » Quant à l'objection de Bayle, concernant l'âme qui serait comme un atome d'Épicure, environné de vide, Leibniz répond qu'il « considère en effet les âmes ou plutôt les *monades* comme des *atomes de substance*, et qu'il nie l'existence des atomes matériels dans la nature, la moindre parcelle de matière ayant encore des parties... Les âmes ou *monades* imitent autant que possible Dieu, leur créateur : il les a faites sources de leurs phénomènes, qui contiennent des rapports à tout, mais plus ou moins distincts, selon les degrés de perfection de chacune d'elles (3). »

Mais que devient dans tout cela le libre arbitre? C'est là l'écueil contre lequel ont échoué tous les philosophes, y compris Leibniz. Cette difficulté, il essaye le plus souvent de la tourner par des subtilités scolastiques, et quand il veut l'aborder franchement, il est plein de contradictions. En voici la preuve : « Pour ce qui est, dit-il, du franc arbitre, je suis du sentiment des thomistes et autres philosophes, qui croient que tout est prédéterminé, et je ne vois pas lieu d'en douter. » Puis, il ajoute aussitôt, en se reprenant : « Cela n'empêche pourtant pas que nous n'ayons une liberté exempte non-seulement de sa contrainte, mais encore de la nécessité. » — Or, comment concilier la négation du franc arbitre, la prédestination, avec la liberté « sans contrainte et sans nécessité » ? Pour sortir d'embarras, Leibniz imagina, comme le firent plus tard Schelling et Hegel, d'identifier l'homme avec Dieu lui-même, quand il dit : « Il en est de nous comme de Dieu lui-même, qui est aussi toujours déterminé dans ses actions, car il ne peut manquer de choisir le meilleur; mais s'il n'avoit pas de quoi choisir, et si ce qu'il fait étoit seul possible, il seroit soumis à la nécessité (1). » Et ailleurs : « L'âme, à l'égard de la variété de ses modifications, doit être comparée avec l'univers qu'elle représente, selon son point de vue, et même en quelque façon avec Dieu, dont elle représente *finiment l'infini* (2). On voit que Leibniz était le précurseur du système de l'*identité* de l'homme avec Dieu, le comble de l'orgueil humain.

Dans ses répliques à Clarke, partisan des idées de Newton, Leibniz s'attaquait directement à la loi de l'attraction : Newton, ignorant encore la généralité de cette loi, avait avancé que le système du monde avait besoin d'être de temps en temps retouché par le Créateur pour en rétablir l'harmonie. C'est pourquoi Leibniz rejetait l'hypothèse de l'attraction parce que pour en obtenir l'exécution il faudrait « un miracle perpétuel ». — « En bonne philosophie et en saine théologie, il faut, ajoute-t-il, distinguer entre ce qui est explicable par les natures et les forces des créatures, et ce qui n'est explicable que par les forces de la substance infinie... C'est par là que tombent les attractions proprement dites et autres opérations inexplicables par les natures des créatures, qu'il faut faire effectuer par miracle ou recourir aux absurdités, c'est-à-dire aux qualités occultes scolastiques, qu'on commence à nous débiter sous le nom spécieux de *forces*, mais qui nous ramènent dans le royaume des ténèbres : c'est *inventa fruge, glandibus vesci*. » Ce trait était à l'adresse de Newton. Pour ne laisser subsister aucun doute, Leibniz disait plus loin : « J'avois objecté qu'une attraction proprement dite ou à la scholastique seroit une opération à distance, sans moyen. On répond ici qu'une attraction sans moyen seroit une contradiction. Fort bien; mais comment l'entend-on donc, quand on veut que le Soleil à travers d'un espace vide attire le globe de la Terre; est-ce Dieu qui sert de moyen ?... Si ce moyen, qui fait une véritable attraction, est constant et en même temps inexplicable par les forces des créatures, et s'il est véritable avec cela, c'est un miracle perpétuel, et s'il n'est pas miraculeux, il est faux : c'est une chose chimérique, une qualité occulte scholastique : il seroit comme le cas d'un corps allant en rond, sans s'écarter par la tangente, quoique rien d'explicable ne l'empêchât de le faire (3). » Newton, que les hommages de ses contemporains et surtout de ses compatriotes avaient enflé d'orgueil, ne put jamais pardonner à Leibniz d'avoir dit tant de mal de l'*attraction*.

La *raison suffisante* est un des principes favoris de Leibniz. Il y insiste dans tous ses écrits.

(1) *Journal des Savants*, 19 nov. 1696.
(2) *Recueil de pièces diverses sur la philosophie, la religion, etc., par MM. Leibniz, Clarke, etc.*, t. II, p. 482.
(3) *Ibid.*, p. 435 et 441. Les *monades* de Leibniz étaient les *substances simples* τὰ ὄντως ὄντα de Platon. Voy. M. Foucher de Careil, *Introd.* à *Lettres et opusc. inéd.* de Leibniz, p. XII et suiv.

(1) *Lettre à M. Bayle*, dans *Commercium Epist. Leibnitianum*, éd. Feder, 1805, p. 152.
(2) *Recueil de diverses Pièces*, etc., p. 487.
(3) Réplique à Clarke, dans *Recueil des Pièces*, etc., t. I, p. 147.

Pour qu'une chose existe, il faut qu'elle ait une raison d'être. « J'ose dire, ajoute l'auteur, que sans ce grand principe on ne sauroit venir à la preuve de l'existence de Dieu ni rendre raison de plusieurs autres vérités importantes. Tout le monde ne s'en est-il point servi en mille occasions ? Il est vrai qu'on l'a oublié par négligence en beaucoup d'autres ; mais c'est là justement l'origine des chimères, comme, par exemple, d'un temps ou d'un espace absolu réel, du vide, des atomes, d'une attraction à la scholastique, etc. (1). »

Les observateurs n'aiment guère les théories, et reciproquement. Leibniz le savait fort bien : « Ceux qui aiment, dit-il, à entrer dans le détail des sciences méprisent les recherches abstraites, et ceux qui approfondissent les principes entrent rarement dans les particularités. Pour moi, j'estime également l'un et l'autre (2) ».

C'est par la *Théodicée* que Leibniz termina en quelque sorte sa carrière de polygraphe. Des voyages fréquents, une correspondance étendue, la dispute sur la priorité de la découverte du calcul différentiel l'empêchaient, depuis 1710 jusqu'à sa mort, d'entreprendre de nouveaux ouvrages et d'achever ceux qu'il avait commencés. En 1711 Leibniz eut à Torgau une entrevue avec Pierre le Grand, qui était venu conclure le mariage du prince Alexis, son fils, avec Christine Sophie de Wolfenbüttel ; le tzar profita de l'occasion pour consulter le célèbre philosophe sur la législation dont il voulait doter son empire ; il en fut si satisfait qu'il lui donna une pension annuelle de mille roubles avec le titre de conseiller privé de justice. A son retour à Hanovre, en passant par le duché de Holstein, Leibniz acquit pour la bibliothèque de Wolfenbüttel un grand nombre de manuscrits et de pièces rares. En 1713 on le trouve à Vienne, sollicitant de l'empereur la création d'une Académie des Sciences, sur le modèle de celle de Berlin. S'il échoua dans sa démarche, il reçut, en revanche, une pension de deux mille florins, avec des offres avantageuses s'il voulait rester attaché à la cour impériale, qui lui avait déjà accordé le titre de conseiller aulique, bien qu'on n'en trouve pas la trace officielle. Il était encore à Vienne quand mourut (en 1714) la reine Anne : la couronne d'Angleterre passa à l'électeur de Hanovre, Georges Ier, qui, selon l'expression de Fontenelle, « réunissoit sous sa domination un électorat, les trois royaumes de la Grande-Bretagne, M. Leibniz et M. Newton ». Leibniz se hâta de retourner à Hanovre. Les accès de goutte, auxquels il était sujet, étaient devenus depuis un an de plus en plus fréquents : comme Descartes et d'autres philosophes, il ne voulait se traiter qu'à sa manière ou d'après les conseils de quelques amis étrangers à la médecine. On raconte qu'il avança sa fin en avalant un remède que lui avait conseillé un jésuite d'Ingolstadt, et qui lui causa d'intolérables douleurs néphrétiques ; le mal remonta rapidement aux parties supérieures du corps, et le fit succomber, en une heure, au milieu de violentes convulsions, à l'âge de soixante-et-dix ans quatre mois et onze jours. Un ami, le savant Eckard, bibliothécaire à Hanovre, lui fit faire des funérailles convenables : toute la cour y avait été invitée ; mais, à l'extrême surprise d'Eckard, qui le rapporte lui-même, personne ne vint accompagner le grand homme à sa dernière demeure.

Voici le portrait qu'a tracé de Leibniz un de ses illustres collègues, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences de Paris. « M. Leibniz étoit d'une forte complexion : il n'avoit guère eu de maladies, excepté quelques vertiges dont il étoit quelquefois incommodé et la goutte. Il mangeoit beaucoup et buvoit peu, quand on ne le forçoit pas, et jamais de vin sans eau. Chez lui il étoit absolument le maître, car il y mangeoit toujours seul. Il ne régloit pas ses repas à de certaines heures, mais selon ses études. Il n'avoit point de ménage, et envoyoit querir chez un traiteur la première chose trouvée. Depuis qu'il avoit la goutte, il ne dînoit que d'un peu de lait ; mais il faisoit un grand souper, sur lequel il se couchoit à une heure ou deux heures après minuit. Souvent il ne dormoit qu'assis sur une chaise, et ne s'en réveilloit pas moins frais à sept ou huit heures du matin. Il étudioit de suite, et il a été des mois entiers sans quitter le siége, pratique fort propre à avancer beaucoup un travail, mais fort mal saine. Aussi croit-on qu'elle lui attira une fluxion sur la jambe droite, avec un ulcère ouvert. Il y voulut remédier à sa manière, car il consultoit peu les médecins ; il vint à ne pouvoir plus marcher, ni quitter le lit. Il faisoit des extraits de tout ce qu'il lisoit et y ajoutoit ses réflexions ; puis il mettoit tout cela à part, et ne le regardoit plus. Sa mémoire, qui étoit admirable, ne se déchargeoit point, comme à l'ordinaire, des choses écrites ; mais seulement l'écriture avoit été nécessaire pour les y graver à jamais. Il étoit toujours prêt à répondre sur toutes sortes de matières, et le roi d'Angleterre l'appeloit son *dictionnaire vivant*. Il s'entretenoit volontiers avec toutes sortes de personnes, gens de cour, artisans, laboureurs, soldats. Il s'entretenoit même souvent avec les dames, et ne comptoit point pour perdu le temps qu'il donnoit à leur conversation. M. Leibniz avoit un commerce de lettres prodigieux. Il se plaisoit à entrer dans les travaux ou dans les projets de tous les savants de l'Europe ; il leur fournissoit des vues ; il les animoit, et certainement il prêchoit d'exemple. On étoit sûr d'une réponse dès qu'on lui écrivoit, ne se fût-on proposé que l'honneur de lui écrire. Il étoit toujours d'une humeur gaie... Il se mettoit aisément en colère, mais il en revenoit aussitôt.

(1) Ibid., p. 153.
(2) Lettre à l'abbé Foucher, *Journ. des Savants*, 2 juin 1692.

Ses premiers mouvements n'étoient pas d'aimer la contradiction sur quoi que ce fût, mais il ne falloit qu'attendre les seconds ; et en effet ses seconds mouvements, qui sont les seuls dont il reste des marques, lui feront éternellement honneur. On l'accuse de n'avoir été qu'un grand et rigide observateur du droit naturel : ses pasteurs lui en ont fait des réprimandes publiques et inutiles. On l'accuse aussi d'avoir aimé l'argent. Il avoit un revenu très-considérable en pensions du duc de Wolfenbüttel, du roi d'Angleterre, de l'empereur, du czar, et vivoit toujours assez grossièrement... Mais il laissoit aller le détail de sa maison comme il plaisoit à ses domestiques. Cependant la recette étoit toujours la plus forte, et on lui trouva après sa mort une grosse somme d'argent comptant qu'il avoit cachée : c'étoit deux années de son revenu. Ce trésor lui avoit causé pendant sa vie de grandes inquiétudes qu'il avoit confiées à un ami ; mais il fut encore plus funeste à la femme de son seul héritier, fils de sa sœur, qui étoit curé d'une paroisse près de Leipzig : cette femme, à la vue du riche héritage fut si saisie de joie qu'elle en mourut subitement. (1) »

Ajoutons à ce portrait qu'à l'exemple de Descartes, de Newton et de la plupart des grands hommes, Leibniz ne s'était jamais marié. Il y avait, rapporte Fontenelle, pensé à l'âge de cinquante ans. Mais la personne qu'il avait en vue voulut avoir le temps de faire ses réflexions; cela donna à Leibniz le loisir de faire aussi les siennes, et il ne se maria point (2).

Les dernières années de Leibniz avaient été empoisonnées par une querelle fameuse dans l'histoire de la science : il s'agissait de la priorité de la découverte du *calcul différentiel*, fondement de l'analyse supérieure (*analysis promota*). Voici l'historique de cette découverte. Avec la règle et le compas les anciens géomètres étaient arrivés à des théorèmes que l'on admire encore aujourd'hui. Le rapport qui existe entre les figures limitées par des lignes brisées et celles qui ont pour limites des lignes courbes avaient de bonne heure fixé leur attention. La figure qu'ils estimaient la plus parfaite, et qui joue un si grand rôle dans les spéculations philosophiques et astronomiques de l'antiquité, c'était la figure plane terminée par une courbe dont tous les points sont également distants d'un point intérieur; en un mot, c'était le cercle. La quadrature du cercle, de la parabole, et en général de toutes les figures produites par les différentes sections du cône, stimulèrent à l'envi la sagacité des géomètres grecs. La proposition d'Archimède, « que le contour d'un polygone inscrit et le contour d'un polygone circonscrit à un cercle est le premier plus petit et le second plus grand que ce cercle, » fut reprise et développée par ses successeurs, qui tous purent se convaincre qu'en multipliant le nombre des côtés du polygone on approche de plus en plus de cette égalité, mais sans jamais l'atteindre.

Dans un petit traité, trop peu connu, sur la capacité des tonneaux, que Kepler composa à l'occasion d'une querelle avec un marchand de vin fraudeur, le grand astronome suppose (*Nova Stereometria Doliorum vinariorum*, etc.; Linz, 1605), pour trouver le rapport de la périphérie au diamètre, que la circonférence du cercle se compose d'une infinité de points, « bases d'autant de triangles, dont les sommets se réunissent au centre ». Dans un *supplément* à la Stéréométrie d'Archimède, il examina les rapports de quatre-vingt-sept figures solides, la plupart désignées sous les noms des fruits auxquelles elles ressemblent, et qu'il faisait naître par le mouvement de surfaces sphériques et coniques autour des diamètres, axes, ordonnées, etc.; enfin, par des propositions comme celles-ci : *Decrementa perpendicularium sunt maxima apud A, minora igitur erunt apud B; — Ubi decrementa altitudinum præcipitantur per omnes proportiones in infinitum crescentibus proportionum augmentis, ibi incrementa quadratorum magis magisque decrementa et incrementa proportionum decrescunt*. Il semait ainsi des idées fécondes qui paraissent avoir servi à Descartes pour sa nouvelle géométrie des courbes.

L'auteur de la méthode des indivisibles, Cavalieri, avait aussi fait intervenir l'idée de continuité et de mouvement dans la génération des plans et des solides ; il se servait même du mot *fluens*, repris plus tard par Newton. Pascal employa la méthode du géomètre italien dans la solution des problèmes sur la roulette. « Je ne ferai, disait-il, aucune difficulté d'user de ce langage des indivisibles, la *somme des lignes*, la *somme des plans*, la *somme des ordonnées*, qui semble être inintelligible à ceux qui n'entendent pas la doctrine des indivisibles et qui s'imaginent que c'est pécher contre la géométrie que d'exprimer un plan par un nombre indéfini de lignes, ce qui ne vient que de leur manque d'intelligence, puisqu'on n'entend autre chose par là sinon la somme d'un nombre indéfini de rectangles faits de chaque ordonnée avec chacune des petites portions égales du diamètre, dont la somme est certainement un plan, qui ne diffère de l'espace du dernier cercle que d'une quantité moindre qu'aucune donnée (1). » Fermat, contemporain de Pascal, dans sa méthode *De Maximis et Minimis*, égale l'expression de la quantité dont on cherche *le maximum* et *le minimum* à l'expression de la même quantité dans laquelle l'inconnue est augmentée d'une quantité indéterminée. Il fait disparaître dans cette équation les

(1) Fontenelle, *Éloge de Leibniz*.
(2) Ibid.

(1) *Lettre à Carcavi*, dans les *Œuvres de Pascal*, t. V, p. 546 (édit. La Haye, 1779).

radicaux et les fractions, s'il y en a, et après avoir effacé les termes communs dans les membres, il divise tous les autres par la quantité indéterminée par laquelle ils se trouvent multipliés; ensuite il fait cette quantité nulle, et il a une équation qui sert à déterminer l'inconnue de la question. Dans l'équation entre l'abscisse et l'ordonnée, que Fermat appelle la propriété spécifique de la courbe, il augmente ou diminue l'abscisse d'une quantité indéterminée, et il regarde la nouvelle ordonnée comme appartenant à la fois à la courbe et à la tangente, ce qui fournit une équation qu'il traite comme celle de la méthode *De Maximis et Minimis* (1). Pour résoudre les problèmes que Fermat avait proposés sur la quadrature de la parabole et de l'hyperbole, Roberval (né en 1602, mort en 1675) eut aussi recours à la méthode des *indivisibles*. « Pour tirer des conclusions par le moyen des indivisibles, il faut, dit-il, supposer que toute ligne, soit droite ou courbe, se peut diviser en une infinité de parties ou petites lignes toutes égales entre elles, ou qui suivent entre elles telle progression que l'on voudra, comme de carré à carré, de cube à cube, de carré carré à carré carré ou selon quelque autre puissance. Or, d'autant que toute ligne se termine par des points, au lieu de lignes on se servira de points; et puis au lieu de dire que toutes les petites lignes sont à telle chose en certaine raison, on dira que tous ces points sont à telle chose en la dite raison... Par tout ce discours, on peut comprendre que la multitude infinie de points se prend pour une infinité de petites lignes et compose la ligne entière; l'infinité de lignes représente l'infinité de petites superficies qui composent la superficie totale; l'infinité de superficies représente l'infinité de petits solides qui composent ensemble le solide total (2). » — Ce que les mathématiciens avaient tenté relativement aux quadratures et aux cubatures, par voie géométrique, Wallis l'entreprit dans son *Arithmetica Infinitorum* (Oxford, 1655), par voie arithmétique : il chercha le rapport qui existe entre la somme d'une série de nombres donnée et le plus grand de ces nombres, et appliqua le résultat à des grandeurs géométriques. C'est lui qui trouva les expressions de $\frac{1}{a^m}$, $\sqrt{a} = a^{-m}$, $a^{\frac{1}{2}}$. — A ces travaux il faut ajouter ceux de Grégoire de Saint-Vincent, de Hudde, de Mercator, de Sluse et surtout d'Isaac Barrow. Enfin, l'analyse infinitésimale était pour ainsi dire dans l'air quand apparurent Newton et Leibniz.

Deux voies bien différentes peuvent conduire à l'idée de l'infini : l'arithmétique et la géométrie. C'est la première que choisit Leibniz. Ainsi, la moitié successivement ajoutée au quart, au huitième, au seizième, c'est-à dire aux termes de la progression décroissante de $\frac{1}{2}$, continuée à l'infini, donne une somme qui n'est pas l'unité absolue, mais qui en approche tellement qu'on peut l'identifier avec elle sans erreur sensible : $1 = \frac{1}{2} + \frac{1}{4} + \frac{1}{8} + \frac{1}{16}$..... Laissons Leibniz raconter lui-même comment ce genre de calcul, la sommation des séries, le conduisit à la découverte du calcul différentiel : « J'avois pris, écrivit-il au marquis de L'Hospital, depuis longtemps plaisir de chercher les sommes des séries des nombres, et je m'étois servi pour cela des différences sur un théorème assez connu, qu'une série décroissant à l'infini, son premier terme est égal à la somme de toutes ses différences. Cela m'avoit donné ce que j'appelois le *triangle harmonique*, opposé au *triangle arithmétique* de Pascal. Car Pascal avoit montré comment on peut donner les sommes des nombres figurés, qui proviennent en cherchant les sommes et les sommes des sommes de la progression arithmétique naturelle; et moi je trouvai que les fractions des nombres figurés sont les différences et les différences des différences de la progression harmonique naturelle (c'est-à-dire des fractions $\frac{1}{1}$, $\frac{1}{2}$, $\frac{1}{3}$, $\frac{1}{4}$) et qu'ainsi on peut donner les sommes des séries des fractions figurées, comme $\frac{1}{1} + \frac{1}{3} + \frac{1}{6} + \frac{1}{10}$, etc., et $\frac{1}{1} + \frac{1}{4} + \frac{1}{10} + \frac{1}{20}$, etc. Reconnoissant donc cette grande différence et voyant que par le calcul de M. Descartes l'ordonnée de la courbe peut être exprimée, je vis que trouver les quadratures ou les sommes des ordonnées n'est autre chose que trouver une ordonnée (de la quadratice) dont la différence est proportionnelle à l'ordonnée donnée. Je reconnus aussi bientôt que trouver les tangentes n'est autre chose que différentier, et trouver les quadratures n'est autre chose que sommer, pourvu qu'on suppose les différences incomparablement petites. Je vis aussi que nécessairement les grandeurs différentielles se trouvent hors de la fraction et hors du *vinculum*, et qu'ainsi on peut donner les tangentes sans se mettre en peine des irrationnelles et des fractions. Et voilà l'histoire de l'origine de ma méthode (1). »

Pour bien comprendre les derniers passages de cette lettre, il faut se rappeler qu'une ligne courbe peut être considérée comme l'assemblage

(1) Ainsi x étant l'abscisse et y l'ordonnée, si t est la soustangente au point de la courbe qui répond à x et y, il est facile de voir que les triangles semblables donnent : $\frac{y(t+e)}{t}$ pour l'ordonnée à la tangente, relativement à l'abscisse $x + e$. On aura donc l'équation dont il s'agit en mettant dans l'équation de la courbe $x + e$ à la place de x, et $y + \frac{ye}{t}$ à la place de y. Cette équation, après les réductions, sera divisée par e, et on supprimera ensuite comme nuls tous ceux où l'indéterminée e se trouvera, parce qu'on doit supposer cette indéterminée nulle. L'équation restante donnera la valeur de t en x et y.

(2) Roberval, *Traité des Indivisibles*.

(1) Extrait d'une lettre de Leibniz au marquis de l'Hospital, en date du 27 décembre 1694. (Gerhardt. *Correspondance de Leibniz*, t. II, p. 259)

d'une infinité de lignes droites, chacune infiniment petite, et le point de contact d'une tangente comme une de ces lignes, dont l'étendue (infiniment petite) est mesurée par la droite (ordonnée), infiniment proche de l'axe ou du diamètre qui aboutit à la tangente, et par l'intervalle infiniment petit (abscisse) compris entre ces deux droites. Si d désigne une quantité infiniment petite, dont une quantité variable x augmente, l'accroissement infiniment petit de celle-ci ou sa *différentielle* sera dx. D'après l'idée de Leibniz, on peut prendre l'une pour l'autre des quantités qui ne diffèrent entre elles que d'une quantité infiniment petite. Cela n'est pas, il est vrai, rigoureusement exact; mais lorsqu'un géomètre mesure la hauteur d'une montagne, tient-il compte d'un grain de sable que le vent enlève du sommet; ou lorsque l'astronome cherche à évaluer la distance des étoiles, le diamètre de la Terre ne se réduit-il pas à rien? Leibniz ne s'arrêtait pas là dans son hypothèse; il admettait des infiniment petits d'infiniment petits ou de second ordre; puis des infiniment petits de troisième ordre, etc. qui sont également négligeables par rapport aux infiniment petits du premier ordre. Ainsi, en prenant dans une courbe trois ordonnées infiniment proches, la différence de chacune avec sa voisine est un infiniment petit de son ordre, ce qui forme deux différences infiniment petites et successives; or, ces deux infiniment petits diffèrent entre eux d'une quantité infiniment petite à leur égard; voilà, selon Leibniz, un infiniment petit du second ordre; de là le nom d'*infinitésimal* qu'on a donné aussi au calcul différentiel (1). Enfin, pour caractériser à la fois l'importance et la nature de ce calcul, on peut dire qu'il est pour le mathématicien ce que le microscope est pour le naturaliste. Il valait donc la peine de se disputer la gloire de son invention.

Voici les titres qui plaident en faveur de Leibniz. Dans un manuscrit, qui porte la date du mois d'août 1673, et a pour titre : *Methodus nova investigandi tangentes linearum curvarum ex datis applicatis, vel contra applicatas ex datis productis, reductis, tangentibus, perpendicularibus, secantibus*, Leibniz fait usage d'une méthode générale pour la détermination des tangentes applicable à toutes les courbes. A cet effet, il considère la courbe comme un polygone d'une infinité de côtés, et il y construit ce qu'il appelle le *triangle caractéristique* entre un arc infiniment petit de la courbe et la différence des ordonnées et des abscisses (1). Dans un autre manuscrit (octobre et novembre 1675) l'auteur désigne les lignes infiniment petites du triangle caractéristique par des expressions telles que *omn.* (pour *omne*) x et *omn.* y; puis, au lieu de *omn.* (somme), il propose le signe d'intégration, depuis lors généralement adopté; enfin, la différentielle $\frac{x}{d}$, il la représente par dx : *idem est*, dit-il, dx et $\frac{x}{d}$, *id est differentia inter duas x proximas* (2). Dans un manuscrit du 21 novembre 1675, il indique l'expression $d(xy)$ comme applicable à toutes les courbes; il parvient à éliminer la différentielle dx, et dy qui reste donne la solution du problème proposé. *Ecce*, s'écrie-t-il, *elegantissimum specimen, quo problemata methodi tangentium inversæ solvuntur aut saltem reducuntur ad quadraturas!* C'est sans doute à la méthode inverse des tangentes que Leibniz faisait allusion lorsqu'il écrivit à Oldenburg, secrétaire de la Société royale de Londres : « Je suis arrivé à la solution d'un autre problème géométrique, d'une difficulté jusque ici désespérante (3) ». Dans un manuscrit du 26 juin 1676, il mentionne la méthode directe des tangentes, et donne la solution du problème de Florimond de Beaune.

Voilà ce que Leibniz fit pour l'analyse supérieure pendant son séjour à Paris (depuis mars 1672 jusqu'en octobre 1676). Cependant ce n'est qu'au mois d'octobre 1684, qu'il publia le sommaire des principes du calcul différentiel dans les *Acta Erudit. Lips.*; la notice, qui est fort courte, a pour titre : *Nova Methodus pro Maximis et Minimis, itemque tangentibus, quæ nec fractas nec irrationales quantitates moratur et singulare pro illis calculi genus*. En 1687, Newton fit paraître ses *Principes mathématiques de la Nature*, où il dit pag. 253-254 : « Dans le commerce de lettres que j'ai eu il y a dix ans (par l'entremise de M. Oldenburg) avec M. Leibniz, très-habile géomètre, lorsque je lui fis savoir que j'avois une méthode de déterminer les quantités les plus grandes et les plus petites, de mener des tangentes, et d'effectuer d'autres choses semblables en termes sourds aussi bien qu'en termes rationnels, et je la cachai sous des lettres transposées, qui renfermaient ce sens : *une équation donnée, qui contient des quantités fluentes, trouver les fluxions et réciproquement* : ce célèbre personnage me répondit qu'il étoit tombé sur une méthode qui faisoit aussi cet effet, et la communiqua : elle ne différoit guère de la mienne que dans les termes et dans les caractères ».

Si l'on admet que les documents imprimés

(1) Leibniz avait transporté aussi dans la mécanique l'idée des quantités infinitésimales. Ainsi dans sa lettre à Bayle il dit : « Le repos peut être considéré comme une vitesse infiniment petite ou comme une *tardité* infinie, tellement que « la règle du repos doit être considérée comme un cas particulier de la règle du mouvement;.... de même l'égalité peut être considérée comme une inégalité infiniment petite, et on peut faire approcher l'inégalité de l'égalité autant que l'on veut. » (Bayle, *Nouvelles de la République des Lettres*; Amster., juillet 1687.)

(1) J. Gerhardt, *Die Entdeckung der höheren Analyses*, Halle, 1855, p. 58.

(2) Ibid., p. 60 et suiv.

(3) Lettre en date du 28 déc. 1675.

doivent seuls décider une question de priorité, c'est incontestablement à Leibniz que revient l'honneur de l'invention du calcul différentiel; ce qui n'empêche pas que Newton ne puisse être de son côté l'inventeur du *calcul des fluxions*, qui, malgré d'étroites analogies avec la méthode de Leibniz, ne part pas du même principe que le calcul différentiel. D'ailleurs, Newton nous apprend lui-même qu'il avait caché sa *méthode sous des lettres transposées*. Quant à la lettre d'Oldenburg, dont la Bibliothèque royale de Hanovre possède l'autographe, « il aurait fallu, disent MM. Biot et Lefort, qui la citent, l'habileté fabuleuse d'Œdipe pour découvrir la méthode des fluxions sous une pareille enveloppe (1) ».

Pendant plus de vingt ans personne n'avait contesté à Leibniz son invention, que le marquis L'Hopital et les Bernoulli s'attachaient à répandre et à développer. « Mais il y eut (c'est Leibniz lui-même qui parle) des gens en Angleterre qui, poussés, ce me semble, par des mouvements d'envie, s'avisèrent de me la contester. On prit pour prétexte certaines paroles du journal de Leipzig de l'an 1705, qu'on expliquoit malignement, comme si elles disoient que M. Newton l'avoit prise de moi quoiqu'il n'y ait pas un mot qui le dise. On porta la Société royale de Londres à donner commission à certaines personnes d'examiner les vieux papiers sans m'en donner aucune part, et sans savoir si je ne récuserois point quelques commissaires comme partiaux. Et sous prétexte du rapport de cette commission (2), on publia un livre contre moi en 1711, sous le titre de *Commerce Épistolique*, où l'on inséra des vieux papiers, et des anciennes lettres, mais en partie tronquées, et on supprima celles qui pouvoient faire contre M. Newton. Et ce qui est le pis, on y ajouta des remarques pleines de faussetez malignes, pour donner un mauvais sens à ce qui n'en avoit point. Mais la Société royale n'a point voulu prononcer là-dessus, comme j'ai appris par un extrait de ses registres: et plusieurs personnes de mérite en Angleterre (même des membres de la Société royale) n'ont point voulu prendre aucune part à ce qui s'est fait contre moi. » Ce *factum* parut sous le titre de *Commercium Epistolicum de varia Re Mathematica* inter celeberrimos præsentis seculi mathematicos, vir. Isac. Newtonium, Is. Barra, Jac. Gregorium, Is. Wallisium, J. Keillium, J. Collinsium, G. Leibnitium, etc., Londres, 1712, et fut réimprimé avec des changements et additions, en 1722. La dispute avait été tellement envenimée de part et d'autre par le zèle inconsidéré des disciples de Newton et de Leibniz, qu'il fut durant plus de cent cinquante ans impossible de saisir la vérité. Ce n'est que de nos jours, après l'exhumation de nombreuses pièces inédites, impartialement confrontées avec les deux éditions du *Commercium Epistolicum*, que la lumière, longtemps obscurcie par les passions de l'amour-propre et de l'orgueil, a pu se faire jour. Il est hors de doute que Newton a inspiré et dirigé la publication du *Commercium Epistolicum*, si même il n'y a pris une part plus immédiate. Quant aux *variantes*, la *Recensio* et l'avis *Ad lectorem*, introduits dans l'édition de 1722, c'est Newton seul qui en est l'auteur. Leibniz s'était proposé de publier aussi un *Commercium Epistolicum;* car il écrivait le 25 août 1714 à Chamberlayne : « Puis il semble qu'on a encore des lettres qui me regardent parmi celles de M. Oldenburg et de M. Collins, qui n'ont pas été publiées, je souhaiterois que la Société royale voulût donner ordre de me les communiquer. Lorsque je serai de retour à Hanovre (il était alors à Vienne), je pourrai publier aussi un *Commercium Epistolicum* qui pourra servir à l'histoire littéraire. Je serai disposé à ne pas moins publier les lettres qu'on peut alléguer contre moi, que celles qui me favorisent, et j'en laisserai le jugement au public. »

Une vie agitée et une mort prématurée ne permirent pas à Leibniz d'accomplir son projet. MM. Biot et Lefort ont donné récemment (en 1856) une nouvelle édition du *Commercium Epistolicum*, en y joignant toutes les pièces nécessaires à une appréciation impartiale de la question. Or, voici les conclusions auxquelles sont arrivés ces deux juges, parfaitement compétents : « Pour les commissaires (chargés du choix et de la transcription des pièces insérées dans le *Com. Epist.*), il ne s'agissait pas seulement de faire triompher les droits de Newton comme inventeur de la méthode des fluxions, il fallait encore effacer les titres de Leibniz à l'invention analogue et indépendante du calcul différentiel. On ne peut dire que pour assurer le résultat les transcriptions soient infidèles; mais les citations sont souvent incomplètes, tronquées, faites uniquement pour le besoin de la cause, et les textes sont quelquefois détournés de leur sens propre par les notes anonymes qui les accompagnent. D'ailleurs tous les matériaux sont mis en œuvre avec tant d'art, avec tant d'habileté, qu'on devine sans beaucoup de peine le génie supérieur qui conduisait l'action sans vouloir paraître personnellement sur la scène. Si la publication du *Commercium Epistolicum* en 1712 fut une œuvre de parti, que dire de sa réimpression en 1722, six ans après la mort de Leibniz? Dans cette prétendue

(1) *Commercium Epistolicum J. Collins et aliorum*, etc., édit. par Biot et Lefort; Paris, 1856, p. 242.

(2) On remarque avec surprise l'absence de toute signature à la suite de ce rapport. Les commissaires nommés furent, le 6 mars 1712, Arbuthnot, Hill, Halley, Jones, Machin et Burnet, tous Anglais; le 20 mars, Roberts, Anglais; le 27, Bonet, ministre de Prusse; le 17 avril, de Moivre, réfugié français; Aston et Brook Taylor, Anglais. Le rapport a été écrit de la main de Halley. Ainsi, sur les onze commissaires, il n'y avait que deux étrangers, Bonet et Moivre : ce dernier seul était géomètre. La plupart des commissaires n'avaient d'autres titres scientifiques que d'être les amis de Newton.

réimpression, le nouvel éditeur corrige, ajoute, retranche, interpole, commente; et la passion l'aveugle au point qu'il écrit, sans l'y voir, sa propre condamnation dans l'étonnante pièce de polémique qui résume le livre auquel elle sert de préface. Rien n'établit que les membres survivants de 1712 aient pris part à cette publication déloyale : les documents nouvellement mis au jour ne dénoncent que la main de Newton, et la main de Keill conduite par Newton. C'est assez pour la mémoire des commissaires d'avoir à porter le poids d'un rapport qu'ils n'ont pas osé signer publiquement..... Si ces commissaires avaient apprécié à leur juste valeur la puissance de l'abstraction, le secours de l'algorithme, la force des équations différentielles, ils auraient vu qu'il ne pouvait y avoir là ni premier ni second inventeur. Ils auraient déclaré que Newton était maître de la méthode des fluxions avant que Leibniz fût en possession du calcul différentiel; ils auraient reconnu hautement que l'invention de Leibniz était indépendante de celle de Newton, et l'avait précédée comme publication. Telle était la conséquence logique des documents mis sous leurs yeux : il eût été loyal de la proclamer. » — Un fait qui frappe dans l'histoire de la science, c'est la stérilité des analistes anglais au dix-huitième siècle. « Newton, ajoute M. Lefort, n'a pas fait de disciples : l'instrument qui avait été si puissant entre ses mains n'eut plus de vertu dans les mains de ses flatteurs les plus ardents. Fatio et Keill, comme Cotes, Moivre, Taylor et même Maclaurin, ne peuvent balancer les Bernoulli et Euler, en Allemagne, les D'Alembert, Clairaut, Lagrange et Laplace, en France. Au contact de Leibniz, on voit naître une génération puissante de mathématiciens habiles en Allemagne et en France, comme étaient nés en Italie Torricelli, Viviani, Cavalieri et Ricci, sous l'inspiration de Galilée; et en Hollande, Schooten, Huygens, Hudde et Sluse, sous le souffle de Descartes. Bien plus, les grandes découvertes de Newton lui-même ne se propagent et ne se développent sur le continent que grâce aux efforts des géomètres pour les traduire dans la langue de Leibniz. N'est-ce pas là un grand titre de gloire pour l'inventeur du calcul différentiel, et une preuve irrécusable de la force et de la fécondité toute spéciale de l'invention? » — Enfin M. Lefort termine ainsi sa conclusion : « Inférieur à Newton quant au sentiment des réalités physiques et à l'esprit d'intuition des lois qui régissent les phénomènes naturels, peut-être au moins son égal dans les spéculations abstraites de l'analyse mathématique, Leibniz lui était certainement supérieur par le caractère. Newton inspire l'admiration; Leibniz attire davantage. Pour moi, il y a tout un monde de passions et de préjugés entre l'esprit généreux qui correspondait avec Bossuet et rêvait la réunion de toutes les communions chrétiennes, et le sectaire ardent qui commentait l'*Apocalypse* et signalait l'Église de Rome dans la onzième corne du quatrième animal de Daniel (1). » Ce jugement sera ratifié par la postérité.

Peu d'hommes ont été aussi richement dotés par la nature que Leibniz : son activité tenait du prodige. Les pensions dont il jouissait lui rendaient sans doute l'existence facile, et il n'avait pas besoin de travailler pour vivre; mais combien y en a-t-il qui placés dans les mêmes conditions en feraient autant? Tout l'intéressait également, et à tout ce qu'il touchait il laissa l'empreinte de son génie. Persuadé qu'il y a peu de livres où l'on ne trouve quelque chose à apprendre, il ne laissait rien échapper à son insatiable curiosité; jamais publiciste ne s'est aussi bien tenu au courant des productions de ses contemporains. « J'y cherche, écrivait-il à soixante-neuf ans, non pas ce que j'y pourrois reprendre, mais ce qui y mérite d'être approuvé et dont je pourrois profiter. » Puis, il ajoute, comme un *avis aux critiques* : « Cette méthode n'est point le plus à la mode; mais elle est la plus équitable et la plus utile (1). » Quand un auteur lui envoyait son ouvrage, le grand homme avait toujours soin d'accompagner sa réponse d'une infinité de réflexions précieuses. Ainsi, peu de temps avant sa mort, il écrivait à M. de Montmort, qui lui avait fait hommage de son *Essai sur les jeux de hasard* : «.... Les hommes ne sont jamais plus ingénieux que dans l'invention des jeux; l'esprit s'y trouve à son aise... Un évêque de Tournai, nommé Balderic, qui vivoit au onzième siècle, a laissé une chronique de Cambrai où il parle d'un jeu d'évêque, inventé par l'évêque Wiebaldus; les vertus et les passions y entrent, mais on a de la peine à le déchiffrer. On trouve aussi certaines rhythmomachies dans les vieux manuscrits... Vous avez extrêmement bien traité les sommes des séries des nombres. On pourroit venir à bout des $\frac{1}{x^2}$, $\frac{1}{x^3}$, etc., parce qu'on peut les faire dépendre des quadratures, et les quadratures peuvent se donner assez près de la vérité; mais sur $\frac{1}{x}$, série la plus simple de toutes, je ne me satisfais pas encore... Après les jeux qui dépendent uniquement des nombres, viennent les jeux où entre la situation, comme dans le trictrac, dans les dames, et surtout dans les échecs. Le jeu nommé *le solitaire* m'a plu assez.... Mais à quoi bon cela? dira-t-on. Je réponds : A perfectionner l'art d'inventer; car il faudroit avoir des méthodes pour venir à bout de tout ce qui se peut trouver par raison. Après les jeux où n'entrent que le nombre et la situation, viendroient les jeux où entre le mouvement, comme dans le jeu de billard, dans le jeu

(1) *Commercium Epistol.*, etc., publié par J.-B. Biot et F. Lefort; Paris, 1856, in-4°, p. 285 et suiv.

(2) Lettre à M. Rémond, Hanovre, 29 juillet 1714.

de paume, etc. Enfin, il seroit à souhaiter qu'on eût un cours entier des jeux traités mathématiquement.... Je crois, Monsieur, que vous aurez été en Angleterre au beau spectacle de l'éclipse; mais je m'imagine que vous aurez encore profité du voyage en bien d'autres manières. Les Anglois sont profonds, mais ils sont un peu gâtez depuis quelque temps en s'appliquant trop aux controverses politiques et théologiques (1)... » Quelle éblouissante union du génie avec le savoir, de l'érudition avec le bon sens! Toute sa correspondance, aussi vaste que variée, est dans le même genre. Il écrivait également bien en latin, en allemand et en français. Mais c'est la dernière langue qu'il préférait; l'allemand paraissait avoir pour lui le moins d'attrait. Leibniz n'eut jamais aucune vanité d'auteur : il avait l'esprit trop large pour cela. Au reste, il a déclaré lui-même « qu'écrire pour écrire n'est qu'une mauvaise coutume, et écrire seulement pour faire parler de nous est une vanité qui fait même du tort aux autres en leur faisant perdre leur temps (2) ».

Leibniz n'écrivait donc que pour être utile à ses semblables; c'est ce qui explique les innombrables projets qu'il avait mis en avant pour le progrès et le bonheur du genre humain. Le plus connu de ces projets, parce qu'il s'est réalisé près de cent ans après la mort de Leibniz, c'est celui de l'expédition d'Égypte.

Leibniz était encore un tout jeune homme, quand, en 1672, pendant son séjour à Paris, il soumit à Louis XIV son projet dont M. de Pomponne lui accusa réception le 12 février. C'est ce qui l'engageait à rédiger un mémoire plus détaillé (3), à l'effet « de diriger vers l'Orient cette activité que les puissances de l'Europe n'employaient qu'à s'entre-déchirer ». Il propose au roi la conquête de l'Égypte, « cette Hollande de l'Orient, infiniment plus aisée que celle des Provinces-Unies. Il faut à la France, ajoute-t-il, la paix en Occident, la guerre au loin.... La France perd toute son influence si elle n'obtient pas contre les Bataves une victoire complète, et compromet cette influence même par une victoire. En Égypte, au contraire, un échec, d'ailleurs presque impossible, n'aura pas grande conséquence, et la victoire donnera la domination des mers, le commerce de l'Orient et de l'Inde, la prépondérance dans la chrétienté, et même l'empire d'Orient sur les ruines de la puissance ottomane. La possession de l'Égypte ouvre le chemin à des conquêtes dignes d'Alexandre : l'*extrême faiblesse des Orientaux n'est plus un secret*.... Il n'y aura donc point à hésiter, si le roi veut devenir et l'admiration et l'arbitre de l'univers : il faut feindre de menacer la Turquie ou Constantinople, et tomber comme la foudre sur l'Égypte. » Le projet de Leibniz ne fut, comme on sait, réalisé que par l'oncle de Napoléon III.

Convaincu que les hommes ne réussissent à employer utilement leurs forces que par la volonté d'un seul, Leibniz continuait d'adresser ses projets au plus grand prince de son siècle, à Louis XIV. C'est ainsi qu'il l'engageait, dans l'intérêt de la civilisation, à chasser de l'Europe les Ottomans. « Peut-être, ajoute-t-il, qu'on pourra retirer une partie de leurs peuples des ténèbres et de la barbarie, pour les faire jouir avec nous des douceurs d'une vie honnête et de la connoissance du souverain bien, en rendant à la Grèce, mère des sciences, et à l'Asie, mère de la religion, ces biens dont nous leur sommes redevables (1). » Il suggérait au même souverain l'idée de publier, sous forme d'un grand Dictionnaire, l'inventaire général de toutes les connaissances humaines, et de faire avancer les sciences par la réunion des efforts partiels en un seul faisceau : « la seule volonté d'un tel monarque feroit ainsi plus d'effet que toutes nos méthodes et tout notre savoir (2) ». Il voulait aussi, ce qui a été exécuté de nos jours, que les connaissances d'histoire naturelle, d'archéologie, etc., fussent exposées dans des Dictionnaires *illustrés* : « Il serait bon, dit-il, d'accompagner les mots de *petites tailles-douces* à l'égard des choses qu'on connait par leur figure extérieure;... de petites figures comme de l'ache, d'un bouquetin, etc., vaudroient mieux que de longues descriptions de cette plante ou de cet animal. Et pour connoître ce que les Latins appellent *strigiles*, *sistrum*, *tunica*, *pallium*, des figures à la marge vaudroient incomparablement mieux que les prétendus synonymes, *Étrille*, *cymbale*, *robe*, *manteau* (3). » Il avoua aussi, en passant, que, s'il avait eu le choix, il aurait préféré l'étude de l'histoire naturelle, c'est-à-dire des lois que Dieu a établies dans la nature à l'étude des lois et des coutumes que les hommes se sont faites eux-mêmes (4). Enfin,

(1) Lettre datée de Hanovre le 17 janvier 1716, dans *Recueil de diverses Pièces*, etc., t. II, p. 194 et suiv.

(2) *Mémoire pour les personnes éclairées et de bonne intention*; dans M. Foucher de Careil, *Lettres et Opuscules inédits de Leibniz*, p. 285.

(3) *Sur le projet d'expédition en Égypte, présenté en 1672 à Louis XIV par Leibniz*. Voy. G. E. Guhrauer (dans les Mém. de l'Acad. des Sciences morales et politiques, Recueil des savants étrangers, 1841, p. 679-767, et Rapport de M. Mignet, *Mém.* de la même Acad., 2e série, t. II. Ce mémoire a été publié en 1840 à Paris par M. de Hoffmanns. Les notes latines trouvées à la Bibliothèque de Hanovre, déposées en 1815 par Monge à la Bibliothèque de l'Institut de France, et publiées par M. Guhrauer en 1839 à Hambourg, et en 1841 à Paris, paraissent avoir été les matériaux de ce mémoire. Ces notes latines ont été traduites par M. Vallet de Viriville et insérées dans la *Revue Indépendante*, 1er mars 1842. On y trouve, entre autres, que Leibniz regardait la politique de la maison de Habsbourg comme « une conspiration perpétuelle contre les droits et les libertés des peuples ». Comp. H. Martin, *Hist. de France*, t. XV, p. 280 et suiv.

(1) *Discours touchant la méthode de la certitude*, dans les *OEuvres phil.* de Leib., édit. par Raspe, p. 531.

(2) Ibid., et dans Erdmann, *Opera Phil.*, L., t. I, p. 173.

(3) *Nouveaux Essais sur l'Entendement humain*, dans *Commer. Epist.* L., *Opera phil.*, édit. Erdmann, p. 335.

(4) Lettre à Bayle, dans Feder, p. 152. Leibniz était loin d'avoir été aussi étranger à l'histoire naturelle que sa modestie l'insinue ici. Car ses réflexions sur la botanique

le rétablissement de l'Église par la réconciliation des protestants avec les catholiques était au nombre des projets favoris de Leibniz, ainsi que l'atteste sa correspondance avec Pellisson, Bossuet et Spinola (1). Cette grave question est traitée avec cette élévation et cette indépendance d'esprit qui le caractérisaient à un si haut degré (2).

En résumé, Leibniz est peut-être de tous les penseurs celui qui a remué le plus d'idées, et médité le plus profondément (3) sur le travail, la mission et la destinée du genre humain.

Les écrits de Leibniz, aussi variés que nombreux, se trouvent dispersés dans les principales bibliothèques publiques et privées de l'Europe. La bibliothèque de Vienne et celle de Hanovre surtout en contiennent beaucoup qui n'ont été mis au jour qu'assez récemment. Les réunir en une édition complète est une tâche digne de tous les encouragements. Elle fut d'abord tentée par L. Dutens : *G. G. Leibnitii Opera omnia, nunc primum collecta, in classes distributa*, etc., 6 vol. in-4°, 1768 et suiv.; Genève (frères de Tournai). Malgré son titre, ce recueil est encore bien incomplet. Depuis lors plusieurs savants se sont partagé la tâche : J.-E. Erdmann publia les œuvres philosophiques (*G.-G. Leibnitii Opera Philosophica quæ exstant, latina, gallica, germanica*; Berlin, 1840, in-4°); Perz, les *Œuvres Historiques* (Hanovre, 1843, in-fol.); Gerhardt, les *Œuvres Mathématiques* (Berlin, 1849-1850, in-8°). Parmi les éditeurs d'autres recueils partiels ou de pièces inédites de Leibniz, il faut citer Raspe, Desmaizeaux, Kortholt (*Lettres*), Feller (*Otium Hannoverianum*), Feller (*Commercium Epistolicum*), Gruber (*Anecdota Boineburgica*), Guhrauer (*Leib. deutsche Schriften*), V. Cousin, Firmin Didot (*Commerce Épistolaire* de Leibniz avec Malebranche et le P. Lelong), Archimbaud (*Recueil de Pièces fugitives*); Grotefend, etc. Espérons que, grâce aux efforts aussi persévérants que judicieux de M. le comte Foucher de Careil, qui a consacré plusieurs années à l'exploration des principales bibliothèques de l'Allemagne, la France aura la gloire de donner une édition des *Œuvres complètes* de Leibniz. Le 1er volume, sorti des presses de MM. Firmin Didot, doit paraître prochainement (1).

F. HOEFER.

Les *OEuvres* de Leibniz. — Fontenelle, *Éloge de Leibniz*. — De Jaucourt, *Vie de Leibniz*, en tête de la *Théodicée*, édit. de Lausanne, 1760, suivi d'un catalogue des écrits de Leibniz. — *Recueil de diverses Pièces sur la philosophie*, etc.; Amsterd., 1740. — Guhrauer, *Biographie de Leibniz*, 1846. — Pour plus de sources, voy. M. Foucher de Careil, préface aux *Lettres et Opuscules inédits de Leibniz*, et Œttinger, *Bio-Bibliographie*.

LEICESTER. *Voy.* COXE, DUDLEY et MONTFORT.

LEICESTER (*Pierre*), historien anglais, né dans le Cheshire, le 3 mars 1638, mort le 11 octobre 1678. Il passa sa vie dans ses terres, s'occupant de recherches historiques. On a de lui : *Historical Antiquities in two books: the first treating in general of Great Britain and Ireland; the second containing particular remarks concerning Cheshire*; Londres, 1666, in-fol. Th. Maynwaring ayant attaqué quelques-unes des opinions émises dans cet ouvrage, Leicester lui répondit par deux brochures publiées à Londres, l'une en 1666, l'autre en 1674.

E. G.

Wood, *Athenæ Oxonienses*.

pourraient le faire considérer comme le précurseur de L. de Jussieu; le passage suivant en est la preuve : « Les botanistes modernes croyent que les distinctions prises des formes des fleurs (système de Tournefort) approchent le plus de l'ordre naturel; mais ils y trouvent encore bien de la difficulté, et il seroit à propos de faire des comparaisons et arrangements non-seulement d'après le fondement des fleurs, mais encore suivant les autres fondements pris des autres parties et circonstances des plantes. » (*Nouveaux Essais*, p. 313, *Œuvres Phil.*, édit. Erdmann.)

(1) Cette correspondance a été publiée pour la première fois, d'après les manuscrits originaux de la Bibliothèque de Hanovre, par M. le comte Foucher de Careil, dans son édition des *Œuvres de Leibniz* (t. I).

(2) On a souvent répété que Leibniz tenait surtout à passer pour un grand théologien. La manière spirituelle dont il se moque quelquefois des théologiens semble prouver le contraire. A cet appui nous citerons de lui le passage suivant : « Si quelqu'un venoit de la lune par le moyen de quelque machine extraordinaire comme Gonzalès, et nous racontoit des choses croyables de son pays natal, il passeroit pour lunaire, et cependant on pourroit lui accorder l'indigénat avec le titre d'homme, tout étranger qu'il seroit à notre globe. Mais s'il demandoit le baptême et vouloit être reçu prosélyte de notre loi, je crois qu'on verroit de grandes disputes s'élever parmi les théologiens. Et si le commerce avec ces hommes planétaires, assez approchants des nôtres, selon M. Huygens, étoit ouvert, la question mériteroit un concile universel, pour savoir si nous devrions étendre le soin de la propagation de la foi jusqu'au dehors de notre globe. Plusieurs y soutiendroient sans doute que les animaux raisonnables de ce pays n'étant pas de la race d'Adam, n'ont point de part à la rédemption de Jésus-Christ; mais d'autres diront peut-être que nous ne savons pas assez ni où Adam a toujours été, ni ce qui a été fait de toute sa postérité, puisqu'il y a eu même des théologiens qui ont cru que la Lune a été le lieu du paradis, et peut-être que par la pluralité on concluroit pour le plus sûr, qui seroit de baptiser ces hommes douteux sous condition, s'ils en sont susceptibles. Mais je doute qu'on voulût jamais les faire prêtres dans l'Église romaine, parce que leurs consécrations seroient toujours douteuses, et on exposeroit les gens au danger d'une idolâtrie matérielle dans l'hypothèse de cette Église. » (*Nouveaux Essais*, p. 315, édit. Erdmann.)

(3) Dans une très-belle note intitulée : *De l'usage de la méditation*, et publiée pour la première fois par M. le comte Foucher de Careil (*Lettres et Opuscules inédits de Leibniz*, p. 236) Leibniz donna lui-même de ce mot la définition suivante : « *Méditer* c'est faire des réflexions générales sur ce qui est et sur ce qu'on deviendra;.. calculer souvent la recette et la dépense de nos talents et imiter un marchand sage, qui rapporte toute la substance de tous ses journaux dans un livre secret, afin d'y voir d'un coup d'œil tout l'estat de son négoce... Je vois que peu de gens méditent, soit parce qu'ils sont plongés dans les plaisirs des sens, ou parce qu'ils se trouvent embarrassés dans les affaires. »

(1) M. le comte Foucher de Careil a déjà publié comme essais préparatoires à sa grande entreprise : *Lettres et Opuscules*, etc., 1854, précédés d'une préface bibliographique et d'une excellente introduction, qui fait parfaitement connaître les doctrines philosophiques de Leibniz; *Réfutation inédite de Spinoza par Leibniz*. 1854; et *Nouvelles Lettres et Opuscules inédits*, etc. 1857.

LEICH (*Jean-Henri*), érudit allemand, né à Leipzig, le 6 mars 1720, mort le 10 mai 1750. Il étudia à l'université de sa ville natale les belles-lettres, les langues orientales, l'histoire, la théologie et la philosophie, science qu'il fut appelé, en 1748, à enseigner dans cette même université. Il était membre de l'Académie de Bologne, et entretenait une correspondance suivie avec les cardinaux Passionei et Quirini, ainsi qu'avec Gori, Brucker et divers autres savants distingués. On a de lui : *De Origine et Incrementis Typographiæ Lipsiensis;* Leipzig, 1740; — *Specimen notarum et emendationum ad græcas inscriptiones a Muratorio editas*, dans les *Nova Miscellanea Lipsiensia*, année 1742. Hagenbuch ayant attaqué quelques-unes des opinions exprimées dans cette dissertation par Leich, celui-ci répondit par un mémoire inséré à la suite de ses *Sepulcralia;* — *De diptychis veterum et de diptycho, card. Quirini diatribe;* Leipzig, 1743, in-4°; — *Sepulcralia Carmina ex Anthologia græca, cum versione latina et notis;* Leipzig, 1745, in-4°; — *De Vita et Rebus gestis Constantini Porphyrogeniti;* Leipzig, 1746, in-4°; réimprimé à la suite de l'édition des *Constantini Porphyrogeniti libri duo de Cærimoniis Aulæ Byzantinæ*, qui, commencée par Leich, fut achevée par Reiske, Lepzig, 1751, in-fol.; — *Diatribe in Photii Bibliothecam;* Leipzig, 1748, in-4°. Leich a donnée une édition estimée du *Thesaurus Eruditionis scholasticæ* de B. Faber; Francfort, 1749, 2 vol. in-fol., et publié de nombreux articles sur diverses matières d'érudition dans les *Acta Eruditorum*. E. G.

Memoria Leichii (Leipzig, 1751, in-fol.; réimprimé dans les *Beyträge zu den actis historico-ecclesiasticis;* Weimar, 1750). — *Elogium Leichii* (dans les *Nova Acta Eruditorum*, année 1752. — Jöcher, *Allgem.* — Sax, *Onomasticon*, t. VII, p. 20.

LEICHNER (*Eccard*), naturaliste et pédagogue allemand, né le 15 janvier 1612, à Saltzungen en Thuringe, mort à Erfurt, le 29 août 1690. Destiné par ses parents à l'état ecclésiastique, il commença en 1631 l'étude de la théologie à Strasbourg; mais deux ans après il se mit à suivre des cours de médecine, science à laquelle il résolut de se consacrer. Après avoir suivi de 1636 à 1638 à Iéna les leçons du célèbre Rollfincken, il se mit à pratiquer la médecine successivement à Weimar, Nordhausen et à Ordruff. En 1643 il se fit recevoir docteur à Iéna; trois ans après, il fut appelé à enseigner la médecine à l'université d'Erfurt, fonctions auxquelles il joignit en 1659 celles de médecin pensionné de cette ville. Leichner possédait des connaissances étendues; mais, obstiné dans ses opinions, il se donna le tort de combattre avec aigreur les idées de Descartes et nier les découvertes scientifiques de Van Helmont et de Harvey. En revanche il s'appliquait avec zèle à faire réformer les méthodes d'enseignement usitées dans les colléges et dans les universités. Parmi ses nombreux ouvrages nous citerons : *De Motu Sanguinis, exercitatio anti-harveiana;* Arnstadt, 1645 et 1665, in-12; Iéna, 1653, in-12; — *De Generatione Animalium, Plantarum et Mineralium multiplicatione, exercitationes antiperipateticæ;* Erfurt, 1649, in-4°; — *De indivisibili et totali cujusque animæ in toto suo corpore et singulis ejus partibus existentia;* Erfurt, 1650, in-12; — *Isagogicum de philosophica seu apodictica scholarum emendatione;* Erfurt, 1652, in-4°; — *Hypomnemata VII de cordis et sanguinis motu;* Iéna, 1653, in-12; — *De tempore magorum qui Christum adorarunt Commentatio;* Arnstadt, 1655, in-12; — *De apodictica philosophica scholarum Emendatione, liber primus;* Erfurt, 1662, et Francfort, 1688, in-4° : cet ouvrage fut suivi de huit opuscules sur le même sujet, parmi lesquels nous mentionnerons : *Gymnasium gemens sub tralatitiæ logices perindigno pariter ac sontico seu antanalytico onere;* Erfurt, 1688, in-12, et *Prosphonesis analytica ad cordatiores gymnasii antistites de probatione signorum hujus temporis;* Erfurt, 1689, in-12; — *Tyronicium analyticum, seu veræ logices prima quæque elementa;* Erfurt, 1666, in-8°; Francfort, 1688, in-8°; — *Anticorollarium Kippingianum, seu animadversiones in Corrolario de Sanguinis Motu H. Kippingii;* Erfurt, 1672, in-4°; — *Epicrisis super undecim disputationibus medicis Fr. de Le Boë Sylvii;* Erfurt, 1676, in-12; — *Anticartesius, seu de natura rediviva per vindicationem ab internecinis Cartesii;* Erfurt, 1686, in-4°. Leichner a encore publié une vingtaine de dissertations sur divers sujets de médecine. E. G.

Harteufels, *Programma funebre in Leichneri obitum*. — *Biantes Vitæ Eruditorum Erfurtensium* (continuatio I, p. 157). — Motschmann, *Erfordia Litterata*, t. I. — Zedler, *Universal Lexikon*.

LEICHNER (*Jean-Georges-Henri-Théodore*), peintre allemand, fils du précédent, né le 26 janvier 1684, à Erfurth, mort le 26 octobre 1769, à Leipzig. Destiné à la peinture, pour laquelle il montrait de l'inclination, il eut pour maître Hildebrand, et se rendit à seize ans à Leipzig pour se perfectionner sous la direction du portraitiste Leschner, dont il épousa la fille. Le premier ouvrage qui le fit connaître avantageusement fut un portrait de Charles XII. Pahlmann, qui jouissait alors d'une grande réputation à Leipzig, s'attacha Leichner et le fit travailler plusieurs années dans son atelier, où il copia beaucoup de tableaux de van der Werf, de Mieris, de van Huysum, de Ruysch; il y en eut plusieurs dans le nombre qui furent vendus pour des originaux. On n'a guère vu de copistes saisir aussi bien que lui la manière et le coloris. Ce talent le rendit cher aux amateurs, qui l'employèrent à enrichir ou à restaurer leurs galeries. N'ayant jamais eu le temps d'étudier la nature, il réussissait beaucoup moins quand il

la prenait pour modèle. Vers la fin de sa vie il devint aveugle, et serait tombé dans le dénûment si quelques personnes aisées n'étaient venues à son secours.

Il eut un fils, *Henri*, mort en 1768, qui manifesta de belles dispositions; mais des excès abrégèrent sa carrière. K.

Neue Bibliothek der Sch. Wissensch., II, 314. — *Gazette univ. de Littér. de Deux-Ponts*, 1772.

LEIDRADE, prélat français, mort à Saint-Médard de Soissons, vers le milieu du neuvième siècle. On ne sait pas s'il était d'une famille humble ou illustre, bien qu'il paraisse avoir occupé quelque emploi considérable à la cour de Charlemagne avant d'être envoyé gouverner l'église de Lyon. Adon de Vienne, son contemporain, l'appelle, en effet, *vir sæculari dignitati intentissimus* et *honori reipublicæ utilis*. Mais il était dans les habitudes de Charlemagne d'accorder les plus hautes marques de sa confiance à des gens de la plus basse condition : ce prince honorait avant tout le mérite personnel. On suppose, d'ailleurs, que la charge aulique de Leidrade était celle de bibliothécaire. Il fut nommé archevêque de Lyon en l'année 798 par Charlemagne lui-même, suivant la coutume de ce temps-là : les évêchés étaient devenus des préfectures ecclésiastiques. Aussitôt après sa nomination, Leidrade fut envoyé dans la Gaule Narbonnaise, avec le titre de *missus dominicus*. Le roi l'avait associé dans cette mission à Théodulfe, évêque d'Orléans, un des plus beaux esprits de la cour, qui nous a laissé une relation poétique de leur voyage. De retour à Lyon, Leidrade fut consacré en 799. Il se rendit ensuite à Urgel, en Espagne, dans la compagnie de Nebridius, archevêque de Narbonne et de Benoît, abbé d'Aniane. Ils allaient combattre l'évêque Félix en présence de son clergé, au sein même de son église. On ne sait trop comment ils procédèrent contre cet hérétique célèbre; ils réussirent toutefois à le convaincre que sa cause était fort compromise, et, par leurs conseils, il traversa la Gaule, se rendit à la cour d'Aix-la-Chapelle, et abjura ses sentiments hétérodoxes. Le succès de cette négociation fit beaucoup d'honneur à Leidrade : aussi fut-il chargé l'année suivante d'une nouvelle mission en Espagne. Il importait cependant qu'il revînt au plus tôt se consacrer au gouvernement de son diocèse, où n'avaient pas encore été introduites les réformes ordonnées par Charlemagne. Le premier soin de Leidrade, dès qu'il fut définitivement établi sur son siége, fut d'instituer des écoles de lecteurs et de chantres. Les lecteurs devaient enseigner à la jeunesse les lettres sacrées, et lui faire aussi connaître quelque chose des lettres profanes, en exposant les principes de la grammaire, de la poésie, de l'art oratoire, et de la philosophie : nous avons lieu de croire en effet que Leidrade, après avoir vécu dans le palais, eut à cœur d'observer à Lyon la méthode de l'école palatine, et de faire apprendre à ses clercs tout ce que pouvaient leur transmettre les meilleurs maîtres. Quant aux écoles de chantres, ils devaient, suivant les prescriptions impériales, former leurs élèves au chant grégorien. Les historiens de l'église de Lyon ajoutent que Leidrade enrichit de précieux manuscrits la bibliothèque métropolitaine, et qu'il releva les ruines des édifices religieux. En outre, il contribua très-efficacement à la restauration du monastère de l'île Barbe, qu'avaient détruit les Sarrasins, et fonda deux nouveaux monastères de filles, celui de Saint-Georges et celui de Saint-Pierre. Leidrade était devenu un des personnages les plus considérables de l'empire, lorsqu'il fut appelé, vers l'année 811, à Aix-la-Chapelle, et eut l'honneur de souscrire le testament de Charlemagne. On peut supposer qu'il avait été consulté sur les dispositions principales de cet acte. Nous savons en effet que Charlemagne, si jaloux qu'il fût de son autorité, ne s'arrêtait jamais à une grande résolution sans avoir auparavant pris l'avis de son conseil. À la mort de Charlemagne, Leidrade résolut d'abdiquer le gouvernement de son église. Ayant donc recommandé pour son successeur le docte Agobard, qu'il avait eu pour chorévêque, il se retira dans l'abbaye de Saint-Médard de Soissons, où il mourut. L'année de sa mort est incertaine. Le nécrologe de l'église de Lyon la mentionne au 24 décembre.

Il nous reste de Leidrade quatre lettres : deux publiées par Baluze dans le recueil des Œuvres d'Agobard, et deux autres insérées par Mabillon dans ses *Analecta*. *L'Histoire Littéraire de la France* en a fait connaître le contenu. B. H.

Hist. Littér., t. IV, p. 483. — *Gallia Christiana*, t. IV, col. 52.

LEIGH (*Édouard*), théologien anglais, né le 23 mars 1602, à Shawell, comté de Leicester, et mort le 2 juin 1671, dans son domaine de Rashall, comté de Stafford. Il commença par prendre part aux agitations politiques de son temps. Nommé, en 1640, par le bourg de Stafford, membre du parlement, il fit d'abord partie de l'opposition; plus tard la crainte des malheurs de la guerre civile lui fit adopter des idées de conciliation. Il fut un des membres du long parlement qui allèrent trouver le roi à Oxford (1643). Enfin, il fut compris dans l'épuration que les indépendants firent subir à cette assemblée en 1648, et fut retenu en prison jusqu'en 1660. Quoiqu'il ne fît pas partie du clergé, il s'occupa constamment de l'étude de la théologie, vers laquelle un goût naturel l'entraînait. De ses nombreux écrits, on cite principalement les suivants : *Select and choice Observations concerning the first twelve Cæsars;* Oxford, 1635, in-8°; 2ᵉ édit., avec des additions de l'auteur et quelques-unes de son fils Henri, sous le titre : *Analecta Cæsarum romanorum;* 1657, in-8°; deux autres édit., avec de nouvelles additions;

— *Treatise of divine Promises*; Londres, 1633, in-8°; — *Critica sacra, or the hebrew words of the old and of the greek of the New Testament*; Londres, 1639, in-4°; 2e édit. augmentée, 1650, in-fol. à laquelle il faut joindre un supplément imprimé en 1662. Henri Middoch traduisit cet ouvrage en latin, et lui donna une nouvelle disposition; Gotha, 1735, in-4°; plusieurs autres éditions. Louis de Wolzogue, professeur à Groningue, en traduisit en français une partie publiée sous ce titre : *Dictionnaire de la langue sainte, contenant ses origines, avec des observations*; Amsterdam, 1703, in-4°; et réimprimée à la suite du *Diction. universel de philologie sacrée* de Ch. Huré. Malgré son grand succès, la *Critica sacra* de Leigh n'a pas une grande valeur; son principal mérite est d'indiquer un assez grand nombre d'*usus loquendi* de la langue hébraïque et de rapprocher des expressions et des tournures de phrases employées dans le Nouveau Testament de tours et d'expressions semblables de la version des Septante; — *A Treatise of Divinity in 3 books*; Londr., 1646, in-4°; — *A System or body of divinity in 10 books*; Londres, 1654, in-fol.; — *Annotations on all the New Testament*; Londres, 1650, in-fol.; trad. en latin par Théod. Arnold, Leipz, 1732, in-8°; — *Annotations on the five poetical books of the Old Testament*; Londres, 1687, in-fol. M. NICOLAS.

Chalmers, *General Biography*.

LEIGH (*Michel*), poëte et théologien norvégien, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Il fut recteur à Stavangern en Norvège, et devint en 1701 professeur de théologie à Christiansand. On a de lui : *De Donariis*; Copenhague, 1677; — *De Astrologia*; ibid., 1678; — *De Anima separata*; ibid., 1679; — *Epigrammatum Libri III*; ibid., 1680; — *Menneskens Dag og Nat, Liv og Dœd* (Jour et Nuit : Vie et Mort de l'homme); ibid., 1682; — *Ethica Christiana*; ibid., 1684; — *Analysis Bibliorum*; Amsterdam, 1696; — *Epigrammata sacra*; ibid., 1696; — *Commentarium in prophetam Obadiam*; Copenhague, 1696, in-4°; — *Conspectus eruditorum qui publica in ecclesiis Norvegicis officia a reformatione ornarunt*; 1701. K.

Danske Magazin.

LEIGH (*Charles*), naturaliste anglais, né dans le Lancashire, vers 1660. Il passa de l'université d'Oxford à celle de Cambridge, y prit ses grades en médecine, et alla exercer à Londres, où il acquit une réputation considérable. On ignore l'époque de sa mort. Il avait été admis en 1685 à la Société royale. On a de lui : *The Natural history of the counties of Lancashire, Cheshire and the peak in Derbyshire*; Londres, 1700, in-fol., fig.; — *Phthisiologia Lancastriensis*; Londres, 1682, in-4°; — *Tentamen philosophicum de Mineralibus Aquis*; Oxford, 1682, et Leipzig, 1684 : ces deux opuscules ont été réimprimés dans les *Œuvres* de Richard Morton; Venise, 1733, in-4°; — *Exercitationes quinque de Aquis Mineralibus, thermis calidis, morbis acutis, morbis intermittentibus, hydrope*, etc.; Londres, 1697; — *History of Virginia*; ibid., 1705, in-12, faite d'après les observations recueillies par l'auteur durant un voyage en ce pays; — *Observations about the natron of Egypt and the nitrian water*, dans les *Philosophical Transactions*. P. L—Y.

Athenæ Oxonienses, II. — Gough, *Topography*. — Pultney, *Sketches of Botany*.

LEIGHTON (*Alexandre*), controversiste écossais, né à Édimbourg, en 1568, mort vers 1649. Il fut élevé à l'université d'Édimbourg, et devint, en 1603, professeur de philosophie morale. Il quitta cette place en 1613, et se rendit à Londres, où il fut pendant une quinzaine d'années prédicateur d'une assemblée de calvinistes. Il pratiqua en même temps la médecine; mais le collége des médecins lui interdit l'exercice de cette profession, bien qu'il se prétendit docteur de l'université de Leyde. En 1629 il publia deux libelles, *Zion's Plea* et *The looking-glass of the holy war*, dans lesquels il s'élevait avec violence contre les persécutions dont les nonconformistes étaient l'objet. Il appelait les évêques des hommes de sang, et déclarait qu'en aucun temps, chez aucun peuple, les hommes de Dieu n'avaient souffert de plus cruelles persécutions qu'en Angleterre depuis la mort d'Élisabeth. Leighton, traduit pour ces deux libelles devant la chambre étoilée, fut l'objet d'une des plus barbares sentences prononcées par cette commission. Il s'échappa, mais il fut bientôt repris, et la sentence reçut son exécution. En voici le récit d'après les historiens contemporains. Leighton fut rigoureusement fouetté avant d'être mis au pilori. Attaché au pilori, il eut une oreille coupée et une aile du nez fendue; on lui marqua sur la joue avec un fer rouge les deux lettres S. S. (semeur de sédition). Huit jours plus tard il fut fouetté de nouveau, et remis au pilori où le bourreau lui coupa l'autre oreille, lui fendit l'autre aile du nez, et lui marqua l'autre joue. Leighton resta onze ans en prison. Le parlement l'en fit sortir, lui accorda une indemnité de 6,000 l. s. et le nomma gouverneur du palais Lambeth, qui était alors une prison d'État. Certains récits le font mourir fou en 1644; d'autres le font vivre jusqu'en 1649. Z.

Brook, *Lives of the Puritans*. — Chalmers, *General Biographical Dictionary*.

LEIGHTON (*Robert*), prélat écossais, fils du précédent, né en 1613, mort en février 1684. Il n'eut rien du violent esprit de secte qui avait conduit son père devant la chambre étoilée et au pilori. Il s'efforça au contraire de se dérober aux passions religieuses du temps, et tandis que ses confrères prêchaient sur les événements du jour, il ne voulut, suivant son expression, parler que de l'éternité. Cette modération ne pouvait

plaire aux covenantaires, qui dominaient alors en Écosse, et Leighton, quittant sa petite paroisse de Newbottle près d'Édimbourg, alla vivre dans la retraite. Les magistrats d'Édimbourg l'en tirèrent en le nommant principal de l'université. Leighton remplit ces fonctions pendant dix ans avec beaucoup d'honneur. Lorsque Charles II songea à rétablir l'épiscopat en Écosse, il s'adressa à Leighton, qui ne voulut accepter que le plus obscur des évêchés écossais, celui de Dunblane. Il espérait qu'à force de patience et de concessions il parviendrait à réconcilier les presbytériens et les épiscopaux, ou du moins qu'il les amènerait à se tolérer mutuellement. Déçu dans cet espoir, il porta sa démission à Charles II, qui, au lieu de l'accepter, le nomma archevêque de Glasgow, en 1670. Leighton céda aux instances de Charles II; mais en 1673, trouvant que le fardeau devenait chaque jour plus pesant, il alla encore à Londres solliciter la permission de se démettre de son archevêché. Le roi, sans y consentir, lui promit que si après une nouvelle année d'épreuves, il persistait dans sa résolution, il pourrait l'exécuter. L'année se passa, et Leighton, libre enfin, quitta son archevêché pour aller vivre près de sa sœur à Breadhurst, dans le comté de Sussex. Il passa les dernières années dans une stricte retraite, partageant son temps entre l'étude, les exercices de piété et les actes de bienfaisance. Il mourut pendant un voyage à Londres. Leighton fut un des premiers prédicateurs de son temps. Son beau *Commentaire sur la première Épître de saint Paul* a été souvent réimprimé; ses autres ouvrages théologiques sont encore lus et estimés. La meilleure édition de ses *Œuvres complètes* a été publiée à Londres, 1808, 8 vol. in-8°; avec la vie de l'auteur par G. Jerment. Z.

Burnet, *History of his own times*. — Laing, *History of Scotland*. — Chalmers, *General Biographical Dictionary*.

LEININGEN. *Voy.* LINANGE.

LEINSTER (*William-Robert* FITZ-GERALD, duc DE), homme politique anglais, né en 1749, mort le 20 octobre 1805. Il appartenait à l'une des familles les plus illustres d'Irlande et était allié, du chef de sa mère, fille du duc de Richmond, aux races royales des Brunswick et des Stuart. Après avoir terminé ses études à Eton et à Cambridge, il visita plusieurs cours de l'Europe, et se trouvait en Italie lorsqu'il fut, en 1768, nommé député par les francs-tenanciers de Dublin, malgré la concurrence du riche banquier John Latouche. On prétend que chacun des deux candidats dépensa dans cette élection plus de cinq cent mille francs. Il siégea pendant huit ans à la chambre des communes, et passa, à la mort de son père (1776), à la chambre haute en même temps qu'il échangeait le nom de Kildare contre celui de duc de Leinster. Dévoué au parti tory, il devint en 1779 inspecteur général des milices de Dublin, et plus tard maître des rôles et clerc de la couronne en Irlande. Ce fut lui qui, en 1795, fit bâtir dans le comté de Kildare la petite ville de Maynooth, à laquelle, quoique protestant, il concéda un vaste terrain pour l'établissement d'un collége destiné à l'éducation des jeunes catholiques. K.

Burke, *Peerage*. — *Gentleman's Magazine*, 1805.

LEISEWITZ (*Jean-Antoine*), poëte tragique allemand, né à Hanovre, le 1er mai 1752, mort à Brunswick, le 10 septembre 1806. Il étudia la jurisprudence à Gœttingue, où il se lia avec Hölty, Bürger et plusieurs autres poëtes, qui unissaient à cette époque leurs efforts pour l'épuration du goût littéraire en Allemagne. Entré en 1777, à Brunswick, dans les bureaux de l'administration, il fut placé en 1790 à la chancellerie secrète avec le titre de conseiller aulique. En 1801 il devint conseiller de justice, et enfin en 1805 président du comité de salubrité. Leisewitz s'est fait connaître par sa tragédie *Jules de Tarente*, qu'il présenta en 1774 au concours institué par Schrœder pour la meilleure pièce ayant pour sujet un fratricide. Il n'obtint pas le prix, qui fut décerné à Klinger; mais en revanche son drame fut hautement apprécié par Schiller et par Lessing, qui d'abord l'avait attribué à Gœthe. Leisewitz n'en resta pas moins découragé par l'échec qu'il venait de subir, et il cessa presque entièrement de s'occuper de travaux littéraires. Dans son testament il ordonna la destruction de tous ces papiers. On a de lui: *Julius von Tarent*; Leipzig, 1776, et 1828, in-8°; traduit en français dans le *Nouveau Théâtre allemand*. — Leisewitz a aussi publié quelques pièces de poésie et deux nouvelles dans le *Göttinger Musen-Almanach*. — Ses *Œuvres* ont paru à Vienne en 1817, in-12, et à Brunswick, 1838, in-12, avec une biographie de l'auteur écrite par Schweigger. E. G.

Jördens, *Lexikon deutscher Dichter*, t. III et VI. — Wieland, *Neuer deutscher Mercur* (année 1806, t. III). — Schiller, *Braunschweigische schöne Literatur*, p. [illegible]

LEISMANN (1) (*Jean-Antoine*), peintre allemand, né en 1604, à Salzbourg, mort en 1698, à Venise. Après avoir pendant quelques années étudié les mathématiques et s'être appliqué au dessin, il s'adonna à la peinture de paysage. Ayant échangé le séjour de Salzbourg pour celui de Munich, il y peignit divers tableaux pour la cour de l'électeur, notamment deux paysages conservés aujourd'hui dans la galerie de Schleissheim. Il s'établit ensuite à Venise, où il se lia avec un certain Mathia Brisighella, dont il adopta le fils, nommé Charles (2). Avec ce dernier il

(1) Son véritable nom était *Eismann*; on le fit précéder d'un *L* pour l'italianiser.

(2) Ce Charles Brisighella prit le nom de son père adoptif, auprès duquel il apprit l'art de la peinture. Il habita quelque temps Vérone, publia à Ferrare, en [illegible], une *Description des tableaux conservés dans les édifices de cette ville*. Il a laissé des paysages, des batailles et des marines; comme il a suivi la manière de son père adoptif, il est quelquefois très-difficile, quand on rencontre des toiles signées *Leismann*, sans désignation de

alla passer plusieurs années à Vérone, où il exécuta des tableaux remarquables, dont quelques-uns ont été décrits dans les *Vite dei Pittori Veronesi* de Pozzo (p. 298). Les œuvres de Leismann, parmi lesquelles on compte plusieurs batailles, se trouvent en partie en Italie, en partie à Salzbourg et dans les châteaux des environs; elles se distinguent par une touche spirituelle, une grande hardiesse de pinceau et beaucoup de mouvement, qualités qui permettent de leur assigner un rang honorable immédiatement après les toiles de Salvator Rosa, dont elles rappellent la manière. E. G.

Nagler, *Allgem. Künstler-Lexikon*.

LEISSÈGUES (*Corentin-Urbain-Jacques-Bertrand* DE), amiral français, né à Hanvec (Bretagne), le 29 août 1758, mort à Paris, le 26 mars 1832. Il entra dans la marine militaire en 1778, et sur la frégate *La Nymphe* fit une campagne sur les côtes de l'Afrique occidentale. En 1780 il était lieutenant à bord de la frégate *La Magicienne*, en croisière dans la Manche, où elle fit beaucoup de mal aux Anglais. De 1781 à 1784, passé sur *Le Sphinx*, de Leissègues combattit sous les ordres du bailli de Suffren, assista à six actions importantes, et reçut une blessure à la tête. En 1792, au lieu d'émigrer comme la plupart des officiers de la marine française, il accepta le commandement du brick *Le Furet* et rendit sur les côtes de Terre-Neuve de grands services à sa patrie. En 1793 il fut nommé capitaine de vaisseau, convoya les commissaires de la Convention envoyés aux Antilles, et reprit la Guadeloupe sur les Anglais. Ce fait d'armes lui valut le grade de contre-amiral (16 novembre) et le commandement supérieur des îles du Vent, commandement qu'il occupa jusqu'en 1798, époque de son retour en France. En 1802, il fut chargé d'une mission moitié pacifique, moitié belliqueuse sur les côtes des États barbaresques; il sut obtenir satisfaction partout où il se présenta; il transporta ensuite à Constantinople le maréchal Brune, envoyé en ambassade auprès du sultan Sélim III. Il revint ensuite dans la Manche, où il rallia les vaisseaux destinés à grossir la flotte de l'amiral Gantheaume. Il s'agissait alors d'une descente en Angleterre. Ce projet abandonné, Leissègues sortit du port de Rochefort (décembre 1805) avec cinq vaisseaux, deux frégates et une corvette pour porter des renforts à l'île Saint-Domingue. Une violente tempête dont il fut assailli à la hauteur des Açores endommagea la plupart de ses navires, et avant d'avoir pu les réparer, il fut attaqué le 6 février 1806 dans la baie de Santo-Domingo par l'amiral Duckworth, qui commandait sept vaisseaux, deux frégates et deux sloops; il soutint le combat pendant deux heures et perdit trois vaisseaux; il fit échouer les deux autres, qu'il incendia; les frégates et la corvette s'échappèrent. De retour à Bordeaux (septembre 1806), Leissègues fut chargé, de 1809 à 1811, de la défense de Venise; il y réussit et passa aux îles Ioniennes, qu'il ne quitta qu'en 1814. Mis à la retraite en 1816, il se tint éloigné de toute fonction publique. A. DE L.

Girard, *Vie des Marins français les plus célèbres*. — *Histoire generale de la Marine*.

LEITAO DE ANDRADE (*Miguel*), écrivain portugais, né en 1555, à Pedrogão, bourgade du diocèse de Coïmbre, mort après 1629. Il était encore à l'université de Coïmbre lorsqu'il eut connaissance de l'expédition de D. Sébastien; il s'engagea comme volontaire, se battit bravement à la journée de Alcaçar-Kebir, fut fait prisonnier et conduit à Fez. Il parvint à s'enfuir, et gagna Melilla, où il put s'embarquer pour le Portugal. Attaché au service du prétendant, D. Antonio, en qualité de gentilhomme, il suivit la fortune de ce prince, qui fut roi tout juste assez de temps pour faire frapper quelques monnaies de cuivre à son effigie et succomber dans sa lutte contre Philippe II. Saisi par ordre de Manoel da Sylva, garde de la frontière de Santarem, Leitão fut mis en prison, d'où il réussit à s'évader. La dernière partie de sa vie fut moins agitée que la première : il épousa à un âge déjà avancé une de ses parentes, dont il n'eut pas d'enfants, et mourut commandeur de l'ordre du Christ sous le gouvernement de Philippe.

Sous le titre de *Miscellanée*, il nous a laissé des espèces de mémoires contemporains, qui touchent à beaucoup de traditions locales. Ils ont pour titres : *Miscellanea do Sitio de Nossa, senhora da Luz do Pedrogão grande, aparecimento da sua santa imagem, fundação do seu convento e da Se Lisboa, expugnação della. Perda del Rey D. Sebastião. E que foi noboeza, Senhor, Senhora vassallo del Rey, Rico homem, Infançon, corte, cortezia, Misura, Reverencia, e tirar o chapeo, e prodigios, com muitas curiosidades e poesias diversas;* Lisbonne, 1629, in-4°. L'auteur a laissé entrevoir dans ce titre, étrangement détaillé, ce qu'on doit chercher dans son livre, une série de curiosités historiques. F. D.

Barbosa Machado, *Bibliotheca lusitana*. — *Catalogo dos autores*, dans le *Grand Dictionnaire de la langue portugaise*. — *Mapa de Portugal*.

LEITAO FERREIRA (Le P. *Francisco*), écrivain portugais, né à Lisbonne, en 1667, mort en 1735. Il embrassa la vie ecclésiastique, et se fit remarquer par son amour pour l'étude. Nommé curé de l'une des paroisses de Lisbonne, il s'occupa surtout de l'histoire ecclésiastique et de l'histoire universitaire. On a de lui : *Nova Arte de Conceitos;* Lisbonne, 1718 et 1721, 2 vol. in-8°; — *Catalogo dos Bispos de Coimbra;* Lisbonne, 1724, in-fol.; — *Noticias chronologicas da universidade de Coimbra; Parte primeira, que comprehende os annos que*

---

trémois, de déterminer si elles sont dues à Charles ou à Jean-Antoine.

discorrem desde 1288 *até principios de* 1537 ; Lisbonne, 1729, in-fol.

Barbosa Machado, *Bibl. Lusit.*

LÉITH-ES-SOFFAR ou **ES-SAFFAR**, fondateur de la dynastie persane des Soffarides, mort vers 860, dans la province de Sistan ou Ségestan. *Soffar*, en langue arabe, signifie *chaudronnier* ou fondeur de laiton). C'était la profession de Léith, qui, d'après quelques auteurs, serait resté paisiblement dans sa boutique, et aurait exercé son métier jusqu'à sa mort. Selon ces mêmes auteurs, les faits que nous allons raconter de Léith, ainsi que la fondation de la dynastie des Soffarides, ne doivent être attribués qu'à l'aîné de ses fils, Yakoub-ben Léith. Ceux qui les attribuent au contraire au père racontent que, dégoûté d'un métier sédentaire et grossier, peu conforme à son génie actif et élevé, Léith préféra à l'honneur d'exercer une profession utile l'espèce de gloire qu'il espérait retirer des exploits hardis de chef de brigands. La bande de Léith devint bientôt la plus redoutée de tout le pays; mais son chef sut acquérir en même temps une grande réputation de générosité par la manière humaine dont il traitait les personnes qui tombaient entre ses mains. Mais la principale cause de sa fortune fut l'exploit suivant. Léith était entré de nuit dans le palais de Dargam, prince ou gouverneur de la province de Sistan. Il en emportait un butin assez considérable lorsqu'en se retirant il mit le pied sur une petite pierre : soupçonnant que c'était quelque bijou qu'il avait laissé tomber, il le ramassa. Mais il fut bien surpris de voir que cette pierre était du sel gemme. Comme le sel est chez les Orientaux l'emblème le plus saint de l'hospitalité, il jeta aussitôt tout son fardeau, et, regardant cette maison comme sacrée, il s'en éloigna au plus vite. Le lendemain la surprise fut extrême dans le palais. On voyait clairement tout le danger qu'on avait couru, et l'on ne pouvait deviner comment des voleurs, assez hardis pour entrer dans les appartements, assez adroits pour s'emparer sans aucun bruit de tout ce qu'il y avait de plus précieux, avaient manqué de temps ou de courage pour emporter tant de bien, qui était déjà à leur disposition. Léith raconta son aventure; le bruit en parvint aux oreilles du prince, qui conçut de ce chef de voleurs une idée assez favorable. Attaché dès lors au service de Dargam, il fut chargé de plusieurs entreprises militaires, qui toutes lui réussirent également bien. Il repoussa les attaques du gouverneur de Khorasan, et aida son maître, Dargam, et après lui Salih, à se rendre indépendants du khalife. Devenu commandant en chef de toutes les troupes du Sistan, il conçut bientôt le projet de supplanter ses maîtres dans le gouvernement de cette vaste province. Après la mort de Salih, son ambition prenant un libre essor, il dépouilla les fils de ce prince de l'héritage de leur père, et s'empara de la souveraine puissance. Pour gagner les faveurs du khalife, il lui envoya le prince destitué, demandant en récompense le gouvernement de Sistan. Le calife alors régnant agréa cette demande en même temps que l'hommage que lui fit Léith. Ce dernier cependant ne jouit pas longtemps de son bonheur; car il mourut peu après, vers 860, laissant à son fils un royaume assez étendu, qui quelques années plus tard embrassait toutes les provinces jusque alors conquises dans l'Iram, l'Afghanistan et le Beloutchistan.

Cet empire n'eut qu'une durée de cinquante à quatre-vingts ans. Ch. ROMELIN.

D'Herbelot, *Bibliothèque Orientale.* — Deguignes, *Histoire généalogique des Huns.* — *Falaristanensi Annales*, trad. par Dubeus.

LEITZ. *Voy.* YACOUB.

LEJARS (*Louis*), poëte dramatique français, vivait au seizième siècle. D'après La Croix du Maine, ce poëte était secrétaire de la chambre du roi Henri III; c'est tout ce que l'on sait de lui. Quelques vers placés en tête de sa pièce nous apprennent qu'il était ami de Ronsard et de Daurat. Il a composé une tragi-comédie en prose, intitulée *Lucelle*; Paris, 1576, in-8°. Cette pièce, qui ne brille ni par le style ni par l'imagination, a cependant de l'intérêt. Elle fut mise en vers par Jacques Du Hamel. Z.

La Croix du Maine, *Bibliothèque française.* — Les Fr. Parfaict, *Histoire du Théâtre français.*

LEJAY (*Claude*), en latin *Laius*, l'un des propagateurs de l'ordre des Jésuites, né à Aise, en Faucigny (diocèse de Genève), vers 1505, mort le 6 août 1552, à Vienne (Autriche). Il commença ses études au collége de La Roche, et les termina à Paris. Il se lia d'une étroite amitié avec son compatriote Pierre Favre, qui le détermina en 1535 à entrer dans l'ordre que venait de fonder Ignace de Loyola (*voy.* ce nom). Lejay en fut le dixième membre et l'un de ceux qui, par leur caractère et leurs lumières, contribuèrent le plus à propager la congrégation naissante. En 1545 il assista au concile de Trente. Il gouverna ensuite le collége de Bologne, où il se fit recevoir docteur en théologie. Il se rendit alors en Allemagne, professa à Ingolstadt, puis à Vienne (juin 1551), où il mourut, dans un âge peu avancé. Il avait composé de nombreux écrits dont on n'a publié que le *Speculum præsulis, ex sacræ Scripturæ, canonum et doctorum verbis*; Ingolstadt, 1625, in-4°, et dans le t. XVII des *Œuvres* du P. Gretser; Ratisbonne, 1741. A. L.

Le P. Canisius, *Orat. fun. de Cl. Jaius*, à la suite de ses *Vitæ Sanctorum* (trad. de l'espagnol du P. Ribadeneira); 1630, in-fol. — Sotwell, *Biblioth. Societ. Jes.* — Alegambe, *Bibliotheca Scriptorum Societatis Jesu*, etc.

LE JAY (*Gui-Michel*), connu par la Bible *polyglotte* qui porte son nom, naquit à Paris, d'une famille noble, en 1588, et mourut le 10 juillet 1674. Il étudia les langues anciennes et étrangères, et commença en 1628 l'édition de la Polyglotte projetée dès l'année 1615, comme on le

voit par une lettre de Jacques de Thou à Sébastien Tengnagel (3 mai 1615) : « Nos libraires préparent une nouvelle édition de la Bible, où les paraphrases chaldaïques seront plus exactes que dans celle d'Alcala et celle d'Anvers. Ils y ajouteront les versions syriaque et arabe de l'Ancien et du Nouveau Testament, avec des traductions latines. Le cardinal Duperron pressa l'ouvrage. Il m'a même engagé dans cette entreprise. » En effet le cardinal Duperron, qui avait eu à Rome des relations avec J.-B. Raimondi, auteur de la Polyglotte en dix langues, François de Breves, qui avait en outre séjourné longtemps à Constantinople et voyagé en Syrie, avaient résolu, de concert avec Jacques de Thou, de donner une Polyglotte. De Breves recueillit des manuscrits originaux, et fit venir à Paris deux savants maronites, Gabriel Sionite et Jean Hesronite. Tous ces efforts demeurèrent alors sans résultats. Le projet paraissait même sinon abandonné, au moins ajourné indéfiniment, lorsque Michel Le Jay, alors avocat au parlement de Paris, entreprit à lui seul ce que plusieurs n'avaient pu faire. Il avait ce qu'il fallait pour réussir, de la fortune, de l'activité, une volonté énergique. On se mit à l'œuvre. Vitré, imprimeur du roi, fut chargé de l'impression. Le Bé, fils du célèbre fondeur, qui avait travaillé pour la Bible du roi d'Espagne, grava les caractères hébreux, chaldéens, grecs, latins et les lettres italiques; Jacques Sanlecque grava les caractères samaritains et syriaques, poinçons, matrices et lettres, et frappa les matrices arabes, partie sur les poinçons de François de Brèves, partie sur les poinçons de Gabriel Sionite. On inventa une fabrique particulière de papier, qui à cause de sa supériorité a retenu le nom de *Carta imperialis*. D'un autre côté Le Jay s'adjoignit des hommes capables, Valérien de Flavigny, le père Morin de l'Oratoire, Philippe d'Aquin, Godefroi Hermant, chanoine de Beauvais, Jean Aubert, Jean Tarin et trois Maronites du Liban, Gabriel Sionite, Jean Hesronite et Abraham Ecchellensis. Le Jay poursuivait le plan conçu en 1615. Il ne voulait pas seulement publier une nouvelle édition de la Bible d'Amiens, mais il y ajoutait la version arabe de tous les livres sacrés et la version syriaque de l'Ancien Testament, avec celle des quatre Épîtres canoniques et de l'Apocalypse qui manquait dans la précédente. A l'instigation du cardinal de Bérulle, chargé par le pape Urbain VIII d'examiner la disposition de cette grande entreprise, Lejay y fit entrer le Pentateuque hébreu samaritain. Le père Morin, qui venait d'achever l'édition grecque de la Bible, y joignit la version samaritaine. L'impression commença au mois de mars 1628. Les difficultés que Rome, cédant aux sollicitations jalouses des savants étrangers, opposa parfois à cette entreprise, les tracasseries et les lenteurs affectées de Gabriel Sionite arrêtèrent souvent la marche des travaux. Il fallut tout l'ascendant du cardinal de Bérulle sur l'esprit d'Urbain VIII et sur les cardinaux pour lever les obstacles venus de la cour romaine, et toute l'autorité du cardinal Richelieu pour triompher du mauvais vouloir du Sionite. La Bible polyglotte ne fut terminée qu'en 1645. Elle est intitulée : *Biblia hebraica, samaritana, chaldaica, græca, syriaca, latina, arabica, quibus textus originales totius Scripturæ sacræ quarum pars in editione Complutensi, deinde in Antuerpiensi regiis sumptibus exstat, nunc integri ex manuscriptis toto fere orbe quæsitis exemplaribus exhibentur*. Le nom de Le Jay et la part qu'il a prise à cette œuvre se voient dans l'inscription en style lapidaire qui suit le titre : *Regnante Ludovico XIV, felici, triumphatore, etc...., augustos regis sæculorum immortalis codices, sacras paginas septeno idiomate resonantes.....* Viennent ensuite deux préfaces; dans la première, datée du 1er octobre 1645, Le Jay rend compte de l'ouvrage, mais il garde le silence sur plusieurs points importants; dans la seconde, Jean Morin soutient la supériorité du texte samaritain sur le texte des Juifs, opinion contre laquelle Hottinger avait déjà publié en 1642 ses *Exercitationes anti-Morinianes*. Comme le porte son titre, la Bible de Le Jay est *heptaglotte*. Elle a de plus que celle de Ximénès le syriaque et l'arabe. Elle se divise en neuf tomes, distribués en dix volumes grand in-fol., et forme deux corps. Le premier, qui comprend cinq tomes (six volumes), n'est qu'une copie ou une seconde édition de la Bible d'Arias Montanus, avec quelques additions dans le cinquième tome; c'est-à-dire que les quatre premiers tomes contiennent l'Ancien Testament, en hébreu, en chaldéen, en grec et en latin, de la même manière et dans la même disposition que les quatre premiers volumes de la Polyglotte de Philippe II. Le cinquième tome est partagé en deux volumes; il contient le Nouveau Testament grec, latin et syriaque, qui compose le cinquième tome de la Bible d'Anvers, et de plus le Nouveau Testament en arabe, les quatre Épîtres canoniques et l'Apocalypse en syriaque. Seulement, à la place du texte syriaque, qui est au bas des pages, en caractères hébreux, dans l'édition précédente, on a mis dans celle-ci la version arabe avec son interprétation latine. Le second corps renferme dans les quatre derniers tomes l'Ancien Testament en syriaque et en arabe avec les traductions latines. Les quatre Évangiles en arabe ont été imprimés sur l'exemplaire de Rome de l'an 1591, avec la version latine de Jean-Baptiste Raimondi. Pour la seconde partie du Nouveau Testament, on a suivi la Bible de Plantin pour le grec, le latin et le syriaque; on a seulement ajouté en cette dernière langue les épîtres canoniques publiées en 1630 par Pocock. On a suivi également le Pentateuque arabe édité à Constantinople en 1546,

le Psautier publié en arabe à Gênes (1506), en syriaque au mont Liban (1610) et à Paris (1625). Nous ne comprenons donc pas comment les éditeurs ont pu dire, dans le titre de cette Polyglotte, qu'elle est faite *ex manuscriptis toto fere orbe quæsitis exemplaribus*, lorsqu'en examinant on ne voit qu'une douzaine de manuscrits, dont la plupart se trouvaient à Paris à l'époque où cette édition fut entreprise. La Bible de Le Jay est un chef-d'œuvre typographique; elle l'emporte incontestablement sous ce rapport sur la Polyglotte anglaise de 1657; mais elle est remplie de fautes, et la grosseur des volumes, la mauvaise disposition des textes et des versions en rendent l'usage incommode. A l'exemple de Ximenès, Richelieu voulut avoir la gloire d'une Polyglotte; il fit offrir à Le Jay le remboursement de sa dépense et 20,000 écus de profit s'il voulait ôter son nom et mettre en tête de l'ouvrage celui du cardinal. Le Jay refusa de souscrire à ce marché. Les libraires d'Angleterre lui offrirent la même indemnité s'il voulait seulement leur en céder toute l'impression. L'auteur préféra la gloire à ses propres intérêts. Pour immortaliser son nom, pour doter la France d'un monument national, il sacrifia sa fortune et dix-sept années de travaux. L'impression lui avait coûté 300,000 francs. Les cadeaux et les reliures achevèrent de le ruiner. Il eut encore l'imprudence de mettre sa Polyglotte à un prix trop élevé, et refusa d'en laisser six cents exemplaires aux Anglais, qui n'en voulaient donner que la moitié de la somme exigée. Ceux-ci chargèrent Walton de l'édition d'une Polyglotte beaucoup plus commode, et firent tomber celle de Le Jay, au point, dit Ménage, que la reliure coûtait plus que l'ouvrage. En récompense des services qu'il avait rendus au public « ayant courageusement entrepris et fait l'édition de la grande Bible, ouvrage majestueux consacré à la gloire du règne du roi et de la régence de la reine sa mère, et à l'honneur et à la réputation particulière de la France », Le Jay obtint la confirmation de ses titres de noblesse et le brevet de conseiller d'État. Il prêta serment de fidélité au mois de janvier 1646, et jouit de toutes les prérogatives et appointements attachés à sa dignité. Il embrassa l'état ecclésiastique, et fut l'année suivante pourvu du doyenné de Sainte-Marie-Madeleine de Vezelay en Bourgogne. Le Jay ne put cependant jamais s'acquitter entièrement des dettes qu'il avait contractées. Lorsqu'en 1657 le conseil d'État fut réduit à vingt-quatre membres, il se trouva du nombre des conseillers réformés. C'est alors, dit-on, que Mazarin lui fit accorder une somme de 19,000 livres. Le Jay mourut avec la qualité de doyen de Vezelay, à l'âge de quatre-vingts ans. Lelong, Lacaille, Ménage et d'autres l'ont accusé d'avoir détruit les caractères orientaux qui avaient servi à l'impression de la *Polyglotte*, afin qu'on ne pût rien imprimer d'aussi beau en ce genre. Ce fait ne nous semble pas suffisamment prouvé. Des libraires hollandais présentèrent au pape Alexandre VII une *Polyglotte* sous ce titre : *Biblia alexandrina Polyglotta, auspiciis S. D. Alexandri VII, anno ejus sessionis XII, feliciter inchoata, Lutetiæ Parisiorum prostant apud Janssonium a Vaesberge, Joannem Jacobi Chipper, Elizæum Weirstraet* (1666). C'est la *Polyglotte* même de Le Jay, dont on a retranché tout ce qui précède les titres. F. TESSIER.

Lelong, *Discours historiques sur les principales Éditions des Bibles polyglottes*; Paris, 1713, in-12, p. 104-204, 370, 399, 400, 545, 546, 547. — Colomiès, *Gallia orientalis*, p. 268. — Ménage, *Menagiana*, tom. II, 71. — Chevillier, *De l'Origine de la Typographie*, part. I, p. 18, 298. — Baillet, *Jugements des Savants*, tom. II, 3. — Lambecius, *Biblioth. Vindobon.*, tom. I, p. 160. — Lacaille, *Histoire de l'Imprimerie*, liv. II, pag. 288. — Wolfius, *Bibliotheca hebraica*, tom. I.

LEJAY (*Gabriel-François*), érudit français, né à Paris, en 1657, mort dans la même ville, le 21 février 1734. Il était neveu de Nicolas Lejay, baron de Tilly, garde des Sceaux et premier président du parlement de Paris. Gabriel-François Lejay fit ses études chez les jésuites, y prononça ses vœux, et devint l'un de leurs plus éloquents professeurs. Durant plus de trente années il occupa les chaires de rhétorique et d'éloquence dans divers colléges de Paris, surtout au collége Louis-le-Grand, où il eut Voltaire pour élève. Lejay semblait avoir deviné la destinée de son jeune disciple, avec lequel il avait souvent de vives discussions et auquel il disait : « Va, malheureux, tu lèveras un jour l'étendard du déisme en France. » Lejay mourut préfet du collége Louis-le-Grand. On a de lui : *Le Triomphe de la Religion sous Louis le Grand, représenté par des inscriptions et des devises*; Paris, 1687, in-12; — *Gallos tam falli ab hoste nescios quam vinci, Oratio*; 1694; — *Regi ob delectum regiæ urbi novum præsulem, solemnis gratiarum Actio*; 1696; — *Josephus fratres agnoscens*; *Josephus venditus*; *Josephus Ægypto præfectus*; tragédies, 1696, 1699, in-12; — *Gloria sæculi Gallis vindicata*; 1699, in-12; — *Daniel*; *Damocles*; *Abdolonymus*; drames, 1703; — *Timandre*, pastorale en l'honneur de Philippe V, 1703; — *Ludovico Magno pacifico victori Gratulatio*; 1703; — *Jacobi secundi, Magnæ-Britanniæ regis, Laudatio funebris*; 1703; — *La véritable Sagesse et Considérations pour tous les jours de la semaine*, trad. de l'italien du P. Segneri; 1703; — *Les Devoirs du chrétien sur ce qui regarde la foi et les mœurs*, tirés *de l'Écriture et des Pères*; 1703; — *In natalibus serenissimi ducis Britanniæ Oratio extemporalis*; 1704, in-12; — *Les Antiquités romaines* de Denys d'Halicarnasse, trad. du grec et annotées; 1723, 2 vol. in-4°; — *Bibliotheca Rhetorum, præcepta et exempla complectens quæ tam ad oratoriam facultatem quam ad poeticam pertinent*; Paris, 1725,

2 vol. in-4°; Venise, 1747, 2 vol. in-4°; Ingolstadt, 1765, 5 vol. in-8°; nouv. édit., plus complète, Paris, 1809-1813, 3 vol. in-8°. On y trouve, outre les ouvrages précités, l'indication de beaucoup d'écrits inédits ou dont l'impression était restée ignorée. A. L.

Dreux du Radier, *Journal de Verdun*, t. V, p. 182 (tables). — Duvernet, *Vie de Voltaire*, p. 16. — *Mémoires de Trévoux*, juin 1716 et mars 1722. — L'abbé Bellenger, cinq *Lettres* dans le *Mercure de France*, mars-mai 1722.

LEJEUNE (*Claude*), célèbre musicien du seizième siècle, plus connu sous le nom de *Claude Lejeune*, ou simplement sous celui de *Claudin* (1), naquit à Valenciennes, vers 1540; on ignore la date précise de sa mort, mais elle paraît devoir être fixée entre les années 1598 et 1603. Claude Lejeune, qui était en grande faveur à la cour de Henri III, fut chargé, avec Salmon et Beaulieu, de composer la musique des fêtes splendides qui furent données au Louvre, en 1581, à l'occasion du mariage du duc de Joyeuse avec mademoiselle de Vaudemont, belle-sœur du roi. Un auteur contemporain, Thomas d'Embry ou d'Ambry, ami de Claude Lejeune, parle des merveilleux effets que produisit sa musique; ses éloges, malgré son exagération, n'en attestent pas moins la réputation dont l'artiste jouissait alors en France. Après la mort de Henri III, Claude Lejeune passa au service de Henri IV, ainsi que le prouvent les titres de ses ouvrages imprimés à La Rochelle, en 1598, et à Paris pendant les années suivantes; il remplissait alors à la cour les fonctions de compositeur de la chambre du roi, tandis que Du Caurroy y occupait la place de maître de chapelle. Une ode de Thomas d'Embry ou d'Ambry, placée en tête d'un recueil de morceaux de Claude Lejeune, intitulé : *Le Printemps*, et imprimé à Paris en 1603, témoigne qu'à cette époque ce compositeur n'existait déjà plus; cette ode a pour titre : *Ode sur la Musique de défunct sieur Claudin Lejeune*. On doit en conclure que cet artiste mourut, comme nous l'avons dit plus haut, entre les années 1598 et 1603. Il avait embrassé la religion réformée; néanmoins on trouva dans ses papiers, après sa mort, une messe à cinq et à six voix, qui fut publiée, en 1607, par Pierre Ballard.

Bien que Claude Lejeune ait conservé dans la plupart de ses compositions les formes du style fugué des maîtres du seizième siècle, son mérite comme musicien savant a été exagéré par ses contemporains. Ses ouvrages, souvent incorrects, ne peuvent soutenir la comparaison avec ceux des bons maîtres de l'école romaine; mais ils se font remarquer, principalement ses chansons françaises, par un tour élégant et facile. Cependant ils sont inférieurs sous le rapport de l'invention aux compositions de Roland de Lassus, d'Arcadet et surtout de Clément Jannequin.

On connaît de ce musicien : *Livre de meslanges de C. Lejeune, à quatre, cinq, six et huit voix*; Anvers, Christophe Plantin, 1585, 6 vol. On y trouve des motets latins, des madrigaux italiens, des chansons françaises, et un *Écho à dix parties*; — *Dodécacorde contenant douze psaumes de David mis en musique selon les douze modes approuvez par les meilleurs autheurs anciens et modernes, à deux, trois, quatre, cinq, six et sept voix*; La Rochelle, 1598, 6 vol. in-4°. Les paroles sont celles de la traduction française de Clément Marot. — *Le Printemps, à deux, trois, quatre, cinq, six, sept et huit parties*; Paris, 1603, 6 vol. in-4°; — *Missa ad placitum, cum quinque et septem vocibus*; Paris, 1607, in-fol.; — *Premier livre contenant cinquante psaumes de David mis en musique à trois parties*; Paris, P. Ballard, 1607, 3 vol. L'année suivante le même imprimeur publia le second et le troisième livre de ces psaumes; — *Les Psaumes de Marot et de Théodore de Bèze, mis en musique à quatre et cinq parties*; La Rochelle, in-4°; ces psaumes ont eu beaucoup de succès; — *Octonaires de la Vanité et Inconstance du Monde, mis en musique à trois et quatre parties*; Paris, 1610, 4 vol.; cet ouvrage contient trente-six chansons françaises; — *Second livre de Meslanges*; Paris, 1612, 4 vol. Ce recueil, composé de morceaux à quatre, cinq, six, sept, huit et dix voix, renferme des chansons françaises, des madrigaux italiens, des psaumes, des motets, un *Magnificat*, etc. D. Denne-Baron.

Le P. Mersenne, *Harmonie universelle*. — Bourdelot, *Histoire de la Musique*, etc. — Burney, *A general History of Music*. — Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*. — Le même, *Mémoire sur les Musiciens néerlandais*. — Patria, *Hist. de l'Art Musical en France*.

LEJEUNE (*Paul*), missionnaire français, né en 1592, mort le 7 août 1664. Il entra dans la Société de Jésus, et fut envoyé propager la foi catholique au Canada. Durant dix-sept années qu'il demeura dans cette contrée, il déploya beaucoup de zèle; mais le succès ne répondit pas à ses espérances, et il compta peu de prosélytes parmi les Indiens. Il revint en France vers 1632, et publia aussitôt sa *Brieve Relation du Voyage de la Nouvelle-France*; Paris, 1632, in-8°. Le P. Lejeune retourna au Canada en 1634, et n'en revint que cinq ans plus tard; il fit paraître alors *Relation de ce qui s'est passé en la Nouvelle-France depuis l'an 1634 jusqu'en l'an 1639*; Paris, 1640, 7 vol. in-12. Les ouvrages du P. Lejeune sont les premiers et les

(1) Le véritable nom de famille de ce musicien était *Lejeune*; on en trouve la preuve évidente dans la première édition de ses psaumes, publiée en 1608, après sa mort, et dédiée par la sœur de l'artiste au duc de Bouillon, prince de Sedan : l'épître dédicatoire de l'ouvrage est signée *Cécile Lejeune*.

Le pronom de Claude ou Claudin a fait confondre ce musicien, par quelques auteurs, avec Claude de Sermisy, maître de chapelle de François Ier, qu'on appelait aussi Claudin, et dont les compositions sont indiquées sous ce nom dans les recueils de chansons et de motets publiés, en 1529 et 1534, par Pierre Attaignant.

plus complets qui apprirent aux Européens les mœurs des sauvages de l'Amérique du Nord. Ils sont encore fort intéressants; une grande partie des peuplades dont il parle ayant disparu et le reste diminuant chaque jour. A. de L.

De Backer, *Bibliothèque de la Société de Jésus.* — *Lettres édifiantes.*

LEJEUNE (*Jean-Nicolas*), antiquaire français, né en 1750, mort à Metz, le 1er février 1826. Après avoir été attaché pendant de longues années à la famille Tschudy en qualité d'homme d'affaires, il fut employé comme ingénieur expert au cadastre depuis 1806. Il a publié dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, société dont il était correspondant: *Notice sur les Voies romaines du département de la Moselle*, avec une carte, 1826: Lejeune y décrit le trajet de six voies, dont deux n'avaient pas encore été signalées. Il en avait omis une septième, que M. Bégin a indiquée dans son *Histoire littéraire du Pays Messin*; — *Notice sur les Antiquités du département de la Meurthe*; 1826. Il avait aussi envoyé à l'Académie royale de Metz une *Notice sur un camp romain découvert près de Boulay*. J. V.

Bégin, *Biogr. de la Moselle.* — Quérard, *La France Littér.*

LEJEUNE (*Louis-François* baron), général et peintre français, né à Strasbourg, en 1775, mort en 1850. Enrôlé volontaire en 1792, dans la compagnie des Arts de Paris, il fut fait peu de temps après sergent au 1er bataillon de l'Arsenal, et passa en 1793 dans l'artillerie à La Fère. Il se trouva aux siéges de Landrecies, du Quesnoy et de Valenciennes, où le général Jacob le choisit pour aide de camp. A la fin de la même année, il fut nommé lieutenant adjoint du génie; il fit en cette qualité la campagne de 1794 en Hollande et une partie de celle de 1795. Appelé en 1798 au dépôt de la guerre, il passa de brillants examens, à la suite desquels il obtint le grade de capitaine adjoint au corps du génie, et fut attaché au général Berthier, ministre de la guerre, comme aide de camp. Après la bataille de Marengo, il fut nommé capitaine en titre. La journée d'Austerlitz lui valut le grade de chef de bataillon. Il prit encore part à une foule de siéges et de combats, fut fait colonel au siége de Saragosse et général de brigade à la bataille de la Moskowa, le 23 septembre 1812. Pendant la retraite de Russie et dans la campagne de Saxe, il fut chef d'état-major général du 1er corps d'armée, puis des trois corps réunis sous les ordres du maréchal Oudinot. Il assista à la bataille de Lutzen, au passage de la Sprée, à Bautzen et à d'autres affaires. Au combat de Hoyerswerda, il sauva l'armée du maréchal Oudinot en détruisant l'artillerie prussienne. Dans sa longue carrière militaire, Lejeune s'était particulièrement fait remarquer au passage de l'Ourthe, à la prise de Lintz et au siége de Kolberg. Après la bataille d'Essling, ce fut Lejeune, alors aide de camp du maréchal Berthier, qui se chargea de procurer à Napoléon la barque sur laquelle il s'échappa de l'île Lobau. Il porta ensuite aux maréchaux Bessières et Masséna l'ordre de la retraite. Sous la restauration, il entra dans le corps d'état-major. Sous Louis-Philippe, il passa dans la section de réserve de l'état-major général, et se retira à Toulouse. Le général Lejeune, qui avait été blessé plusieurs fois sur les champs de bataille, reçut dans ses foyers un coup de feu dans le bras tiré à bout portant par un braconnier. En assistant aux grandes batailles de la révolution et de l'empire, l'idée lui était venue de les représenter. Il reçut des leçons du peintre Valenciennes, et exposa successivement, d'après ses souvenirs personnels, en 1800: *Incendie de Charleroi*; — en 1801: *La Bataille de Marengo*, toile qui fut achetée par le premier consul; — en 1802: *Bataille terrestre d'Aboukir*; — *Bataille du mont Thabor*; — en 1804: *Bataille de Lodi*; — en 1806: *Bataille des Pyramides*; — en 1808: *Bivouac en Moravie*; — en 1810: *Bataille de Somo-Sierra*: — en 1819: *Attaque d'un convoi près de Salinas en Biscaye*; — en 1824: *Passage du Rhin par Jourdan*; — *Bataille de la Moskowa*; — *Bataille de la Chiclana*; — en 1827: *Une Scène du siége de Saragosse*; — en 1835: *Edgard Lejeune faisant la guerre à Polichinelle*; — *Promenade aux châteaux de Crac*; — *La Cascade du lac d'Oo, près Bagnères de Luchon*; — *Le Jardin du Musée de Toulouse par le vent d'autan*; — en 1842: *Vues de Tarascon*; — en 1843: *Merida en Estramadure*; — en 1845: *Vue de Carrare et de sa carrière de marbre blanc*. En 1803, Lejeune obtint la grande médaille d'or. L. L—T.

Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des Hommes du Jour*, tome IV, 2e partie, p. 286. — *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — Ch. Gabet, *Dict. des Artistes de l'école franç. au dix-neuvième siècle.* — *Livrets des Salons*, 1800-18[illegible].

LEJEUNE-DIRICHLET (*Gustave*), mathématicien allemand, né à Düren (Prusse rhénane), le 11 février 1805, mort à Gœttingue, le 8 mai 1859. Après avoir fini ses études, il se rendit, en 1822, à Paris, et devint précepteur des enfants du général Foy, où il eut l'occasion de se lier avec plusieurs mathématiciens célèbres, entre autres Fourier. En 1825 il composa un mémoire remarquable sur l'impossibilité de quelques équations indéterminées du cinquième degré. En 1827 il se fixa à Breslau, en qualité de répétiteur à l'université; l'année suivante il fut appelé à Berlin pour y occuper une chaire de mathématiques. Après la mort de Gauss (voy. ce nom), il fut jugé digne de remplacer, à l'Université de Gœttingue, ce savant illustre. Depuis 1832 il fit partie de l'Académie des Sciences de Berlin, et en 1854 il fut nommé associé étranger de l'Institut de France. M. Lejeune-Dirichlet, à l'enseignement duquel se sont formés la plupart des jeunes géomètres de l'Allemagne, s'est occupé spécialement de deux branches de mathématiques: 1° de la théorie des équations aux diffé-

rences partielles, des séries périodiques et des intégrales définies, théorie qui est d'une si grande importance pour les questions de physique mathématique; 2° de la théorie des nombres, partie la plus élevée et la plus abstraite des sciences exactes. Il a enrichi la science d'un grand nombre de découvertes précieuses, contenues dans une série de mémoires qui ont été publiés, dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences de Berlin*, et dans le *Journal de Mathématiques* de Crelle, et qui sont presque tous écrits en français. Nous en indiquerons les suivants : *Recherches sur les diviseurs premiers d'une classe de formules du quatrième degré* (Crelle, *Journal de Mathématiques*, t. III); — *Mémoire sur l'impossibilité de quelques équations indéterminées du cinquième degré* (t. III); — *Démonstration nouvelle de quelques théorèmes relatifs aux nombres* (t. III); — *Question d'analyse indéterminée* (t. III); — *Notes sur les intégrales définies* (t. IV); — *Sur la convergence des séries trigonométriques qui servent à représenter une fonction arbitraire entre des limites données* (t. IV); — *Solution d'une question relative à la théorie mathématique de la chaleur* (t. V); — *Démonstration d'une propriété analogue à la loi de réciprocité qui existe entre deux nombres premiers quelconques* (t. IX); — *Demonstration du théorème de Fermat* (1) *jusqu'à la quatorzième puissance* (t. IX); — *Sur les intégrales eulériennes* (t. XV); — *Sur les séries dont le terme général dépend de deux angles et qui servent à exprimer des fonctions arbitraires entre des limites données* (t. XVII); — *Sur l'usage des intégrales définies dans la sommation des séries finies ou ou infinies* (t. XVII); — *Sur la manière de résoudre l'équation* $t^2 - pu^2 = 1$, *au moyen des fonctions circulaires* (t. XVII); — *Sur l'usage des séries infinies dans la théorie des nombres* (t. XVIII); — *Recherches sur diverses applications de l'analyse infinitésimale à la théorie des nombres* (t. XIX et XXI); — *Recherches sur la théorie des nombres complexes* (t. XXII); — *Recherches sur les formes quadratiques à coefficients et à indéterminées complexes* (t. XXIV); — *Sur un moyen général de vérifier l'expression du potentiel relatif à une masse quelconque, homogène ou hétérogène* (t. XXXII); — *Sur la stabilité de l'équilibre* (t. XXXII); — *Sur la réduction des formes quadratiques positives à trois nombres entiers indéterminés* (t. XL); — *Sur un problème relatif à la division* (t. XLVII); — *De formarum binariarum secundi gradus compositione* (t. XLVII); — *Éloge du mathématicien Charles-Gustave-Jacob Jacobi*, lu à l'Académie des Sciences de Berlin, le 1er juillet 1852 (t. LII). R. Meyer.

Conversations-Lekicon. — *Journal* de Crelle.

(1) M. Kummer, membre de l'Académie des Sciences de Berlin, qui a succédé à M. Lejeune-Dirichet dans la chaire de mathématiques à l'université de cette ville, a depuis donné une démonstration de l'impossibilité de l'équation $x^n + y^n =$ pour tous les nombres premiers impairs qui ne se trouvent pas dans les numérateurs des $\frac{1}{2}$ (n—3) nombres premiers bernoulliens; par exemple pour n = 5, 7, 11, 13, 17, 19, 23, 29. 31. 41. 43, etc. Le mémoire de M. Kummer a été couronné par l'Académie des Sciences de Paris, et se trouve dans le XLe tome du Journal de Crelle; la démonstration, quoiqu'elle s'applique à un très-grand nombre de cas, n'a cependant pas toute la généralité requise, et il faut encore attendre la solution complète de ce célèbre problème.

LE JOLLE (*Pierre* de), écrivain du dix-septième siècle, dont la vie, nous le croyons du moins, est restée inconnue. C'était un de ces rimeurs français qui, brouillés pour motifs quelconques avec le gouvernement de Louis XIV, se retiraient en Hollande. Celui-ci séjourna sans doute longtemps à Amsterdam, et connaissait fort bien cette ville ainsi que le prouve la description qu'il en a donnée en vers burlesques, et qui, imprimée en 1666 chez *Jacques Le Curieux*, forme un petit volume que les amateurs placent dans la collection elzevirienne, et qui s'est quelquefois payé jusqu'à cinquante francs. Les vers de Le Jolle révèlent un imitateur de Scarron; il y a une grande facilité, mais la série d'images triviales qu'il se plaît à tracer finit par devenir singulièrement rebutante. Il jugea à propos de mettre en tête de son livre une dédicace *à très-vilains, très-sales, très-lourds et très-ignorants Messieurs les boueurs et cureurs de canaux d'Amsterdam*. Observons aussi que des bibliographes avaient supposé que le nom de Le Jolle pouvait être un pseudonyme; et comme la *Description d'Amsterdam* offre quelques passages presque identiques avec la *Relation burlesque d'un Voyage de Copenhague à Brême* (Leyde, 1676), on avait supposé que Clément, auteur très-peu connu de ce second ouvrage, pouvait aussi avoir composé le premier; cette opinion est d'ailleurs abandonnée par les elzeviriographes les plus experts, et Le Jolle est regardé comme un personnage nullement imaginaire. G. Brunet.

Pieters, *Annales de l'Imprimerie des Elzevier*.

LE JUGE (G.), peintre-graveur français, vivait à Paris au milieu du dix-septième siècle. On n'a point de renseignements sur la vie et les études de cet artiste; à en juger par son style, il appartenait à l'école de Simon Vouet ou de quelqu'un de ses élèves. Il a gravé à l'eau-forte plusieurs de ses compositions, telles que : *La Sainte Famille*, *Apparition de Jésus à Madeleine*, *Hécube reconnaissant le corps de Polydore*, *Les Images des Dieux païens*, suite de treize pièces, in-4°. D'après Augustin Carrache, il a donné *La Dernière communion de saint Jérôme*; mais ce dernier morceau est d'une touche maigre et froide. P. L—y.

R. Dumesnil, *Le Peintre-Graveur*, IV, 26-31.

LE JUSTE ou **JUST** (*Jean* et *Juste*), sculpteurs, nés à Tours, vers la fin du quinzième

siècle, vivaient dans la première moitié du seizième. Ces deux frères travaillèrent toujours en commun, et ont laissé en France plusieurs monuments, qui sont au nombre des plus précieuses sculptures de la renaissance. Celui qui sans doute commença leur réputation fut *le tombeau des enfants de Charles VIII et d'Anne de Bretagne*, qu'on admire dans une chapelle de la cathédrale de Tours. Les deux jeunes enfants sont couchés, la tête reposant sur des coussins; deux anges prient auprès, tandis que deux autres à leurs pieds tiennent leurs écussons. Le couvercle du sarcophage est orné d'arabesques et de bas-reliefs représentant les travaux de Samson. En 1527, les frères Le Juste furent chargés par François Ier du *mausolée de Louis XII et d'Anne de Bretagne*, destiné à l'abbaye de Saint-Denis; mais comme on sait que l'Italien Paul Ponce Trebati y travailla également, on est réduit aux conjectures pour attribuer à chacun de ces artistes ce qui lui appartient; toutefois, l'opinion la plus générale est que les figures sont de Paul Ponce et que tout le reste est l'œuvre des deux frères. On leur attribue encore, mais sans preuve, le *monument de Louis de Poncher et de sa femme* qui était à Saint-Germain-l'Auxerrois, et un *Christ au tombeau* entouré des saintes femmes, de saint Jean, de saint Nicodème et de Joseph d'Arimathie. Ces figures colossales en terre cuite, placées dans l'église Saint-Florentin à Amboise, représentent toute une génération de cette famille Babou de La Bourdaisière, qui semble avoir eu le triste privilége de fournir des maîtresses aux rois de France. Les quatre femmes offrent les portraits fort ressemblants, dit-on, de Marie Gaudin, femme de Philibert Babou, et de ses trois filles, qui successivement devinrent les maîtresses de François Ier; ce prince se reconnaît dans le saint Jean, et Babou père dans la figure du Christ.

E. B—N.

Alex. Lenoir, *Hist. des Arts en France prouvée par les monuments*. — Cicognara, *Storia della Scultura*. — Fontenay, *Dict. des Artistes*.

LEKAIN (*Henri-Louis* CAIN, dit), célèbre tragédien français, né à Paris, le 14 avril 1728, mort dans la même ville, le 8 février 1778. Son père, fabricant d'orfévrerie, le destinait à lui succéder dans sa profession; et tenant à en faire un ouvrier instruit, il le fit étudier au collége Mazarin. C'est là qu'il prit le goût de la déclamation. Il était alors d'usage de faire précéder la distribution des prix par la représentation d'une pièce de théâtre. Le jeune Lekain, dont le père n'était pas assez riche pour faire les frais de ses costumes, ne prenait part à cette solennité dramatique que comme souffleur; mais déjà l'instinct tragique, qui se révélait à son insu, lui inspirait des réflexions et des conseils sur la manière de sentir et d'interpréter les divers rôles que ses condisciples recherchaient et s'appropriaient avec avidité. Revenu à l'atelier de son père, qu'il secondait dans la mesure de ses forces, avec autant d'intelligence que de zèle, l'apprenti orfèvre n'ambitionnait pas de plus douce récompense, au bout de la semaine, que d'aller au parterre de la Comédie-Française, applaudir aux chefs-d'œuvre de la scène. Bientôt cette distraction lui devint insuffisante, et jaloux de donner l'essor à ce penchant impérieux qui l'entraînait vers la déclamation, il s'associa pour jouer la comédie « *en bourgeoisie* », selon sa propre expression, à plusieurs jeunes gens de son âge. Cette société s'établit à l'hôtel Jabach, cloître Saint-Merry. Le succès de cette petite troupe d'amateurs prit de telles proportions, que la Comédie-Française en fut troublée et qu'elle sollicita et obtint la suppression de ces représentations. Voltaire ayant eu occasion d'y entendre Lekain devina son talent futur. Il se le fit présenter, et à partir de ce jour se déclara son protecteur. Il voulut d'abord le détourner du dessein de se faire comédien; mais Lekain, devenu, par la mort de son père, maître de ses actions, s'y montrant bien résolu, Voltaire se chargea de le défrayer de tout, et l'aida de ses conseils pendant plus de six mois: en sorte qu'on peut dire que c'est de ce grand homme lui-même que Lekain reçut les premières leçons de l'art qu'il devait illustrer. En attendant que son protégé fût en état de paraître sur la scène française, il le fit jouer sur un petit théâtre qu'il avait fait construire dans sa maison et sur celui de la duchesse du Maine à Sceaux. Enfin, le 14 septembre 1750, Lekain fut admis à débuter dans la tragédie de *Brutus* par le rôle de *Titus*. On sait que ses commencements furent aussi pénibles que brillants. Ses débuts se prolongèrent pendant dix-sept mois, le laissant ainsi dans l'incertitude la plus cruelle; car jamais acteur n'excita plus de dissentiments. Ses adversaires, presque toute la Comédie en tête, qui, mettant tout en œuvre pour le décourager, avaient fait venir exprès de Bordeaux l'acteur Bellecourt, afin de le lui opposer, lui refusaient la chaleur, la verve et jusqu'à l'intelligence. Ses partisans, faisant la part de l'inexpérience, excusaient ses défauts et proclamaient en lui l'homme de génie qui ferait oublier les Baron, les Dufresne, ses prédécesseurs. Fatigué de tant de persécutions, Lekain renonça à l'espérance d'être reçu, et il était au moment de céder à l'invitation du roi de Prusse et de se rendre à Berlin, quand la princesse de Robecq, qui l'aimait et le protégeait ainsi que Voltaire s'opposèrent à son dessein. C'est seulement après avoir obtenu, non sans peine, de Grandval, son chef d'emploi, de jouer le rôle d'*Orosmane* à la cour, qu'il emporta enfin son ordre de réception. Il en fut redevable au suffrage de Louis XV. On s'était efforcé de prévenir contre lui ce prince, qui avait un goût juste et naturel. Après la représentation, le roi parut étonné qu'on parlât si mal de l'acteur qu'il venait d'entendre.. « Il m'a fait pleurer,

dit-il, moi, qui ne pleure guère; je le reçois. » Lekain fut admis le 24 février 1752, à quart et demi de part; il n'avait reçu jusque là que douze cents livres par an. Tous les ennuis, tous les obstacles qu'il avait rencontrés sur sa route n'avaient fait qu'irriter son ardeur, et il appliqua désormais tous ses soins, toute sa vigilance à se corriger de ses défauts. On lui reprochait dès le principe les imperfections de son visage et de sa voix ; il voulut que le travail et l'art vinssent à son secours pour les réformer. Il s'accoutuma à donner à sa physionomie une expression vive et marquée qui en fit disparaître les désagréments ; il sut dompter son organe et l'assouplir si heureusement, que les critiques les plus éclairés de son temps déclarent n'avoir jamais entendu aucune voix humaine dont les inflexions fussent plus sûres et plus variées, d'un pathétique plus touchant et plus terrible. Enfin, il atteignit au point de produire une illusion telle, que dans les moments de passion il n'était pas rare d'entendre les femmes s'écrier aussitôt qu'il avait parlé : *Qu'il est beau!*

Idolâtre de son art, soucieux de ses progrès, Lekain y consacrait tout son temps, tous ses instants, toutes ses dépenses. Non moins familiarisé avec le dessin qu'avec l'étude de l'histoire, il entreprit, de concert avec M[lle] Clairon, de réformer le costume, qui jusqu'à eux offrait l'image d'une friperie burlesque. S'il n'y réussit pas complétement, il ne faut pas moins lui tenir compte de ses efforts et des améliorations qu'il introduisit. C'est lui encore qui provoqua avec beaucoup d'insistance la suppression des banquettes qui encombraient la scène; il est vrai que la libéralité du comte de Lauraguais contribua à trancher favorablement la question (1759). D'un autre côté, on peut reprocher à Lekain d'avoir été le premier qui ait offert l'exemple de cette déplorable manie, si fort usitée depuis parmi les comédiens, de donner des représentations en province. Sa fortune y gagna, sans doute; mais les jouissances du public se ressentirent de ses absences, trop fréquentes dans les dernières années de sa vie, que ne justifiait pas d'ailleurs suffisamment l'état de sa santé.

Citer les rôles dans lesquels Lekain a brillé, ce serait vouloir citer tous ceux qu'il a joués. Ceux de *Tancrède*, de *Mahomet*, de *Gengis* fondèrent sa réputation. *Zamore*, *Rhadamiste*, *Nicomède*, *Oreste* et surtout *Orosmane* ne lui firent pas moins d'honneur. N'oublions pas *Néron*, qui jusqu'à lui n'avait été qu'un rôle secondaire, et dans lequel, grâce à sa pantomime, aussi puissante que sa déclamation, il sut présenter « la vive et frappante image de la jeunesse d'un tyran échappant pour la première fois aux liens de la contrainte et de l'habitude ». L'anecdote qui suit en fournit la preuve : dans la grande scène de son fauteuil M[me] Dumesnil jouait Agrippine; elle arriva au vers fameux.

Vous êtes un ingrat, vous le fûtes toujours!

En prononçant ces paroles, la célèbre tragédienne s'oublia au point de frapper sur l'épaule de Néron; mais Lekain, toujours maître de lui-même, se leva et lança sur Agrippine un regard indigné et hautain qui la pétrifia. Le public saisit avec intelligence l'intention du tragédien, et manifesta son enthousiasme par les plus vifs transports. C'est dans le rôle de *Vendôme*, qu'il affectionnait, que Lekain se montra pour la dernière fois. Il y fut généralement trouvé supérieur à lui-même. Une violente inflammation d'entrailles se déclara à la suite de cette représentation; bientôt elle se compliqua de la gangrène, et dès lors toute la science de Tronchin fut impuissante à combattre le mal. Depuis le 24 janvier, début de sa maladie jusqu'au jour de sa mort, le parterre ne cessa de demander de ses nouvelles, au commencement du spectacle; et lorsque, le 8 février, il lui fut répondu par Monvel ces seuls mots : « Il est mort », une stupeur générale succéda, et tous les spectateurs sortirent de la salle à l'instant même, en répétant : « Il est mort! »

Lekain ne manquait pas d'instruction; il avait beaucoup étudié sur son art, et n'avait rien négligé pour acquérir toutes les connaissances utiles au but qu'il poursuivait. Son jugement était droit et sain; mais il avait besoin de méditer longuement et profondément. Sa conversation, qui n'offrait rien de saillant, annonçait un esprit sage et réfléchi; cependant il avait l'esprit d'à-propos, et sans reproduire ici sa réponse, si connue, à certain chevalier de Saint-Louis, nous citerons une repartie qui l'est moins. Un auteur qui avait éprouvé des revers quelque temps avant les représentations du *Siége de Calais*, critiquait vivement cette pièce au foyer des comédiens, et soutenait qu'il n'y avait pas un vers à citer. Lekain lui représenta modestement son injustice, en lui disant que cette tragédie renfermait de très-beaux vers. « Citez-m'en un seul, reprit l'auteur tombé, et je passe condamnation. » Alors, indigné, Lekain s'avance, et lui recite ce vers :

Vous fûtes malheureux, et vous êtes cruel!
[Acte V, sc. X.]

Ce vers, qui rappelait à cet auteur envieux sa tragédie tombée, le força de se retirer, et la présence d'esprit de Lekain lui valut les applaudissements des personnes présentes. On connaît le bon tour qu'il joua à Marmontel, qui, fort de la protection de la marquise de Pompadour, avait mutilé le *Venceslas* original de Rotrou, lorsque cette tragédie fut reprise pour la cour.

Lekain eut dans le cours de sa carrière quelques contrariétés à subir, dont son incontestable supériorité ne le préserva pas. Une de ses mortifications la plus sensible fut son emprisonnement pendant vingt-cinq jours au For-l'Évêque, à la suite de l'incident orageux qui signala (16 avril 1765) une des représentations de la pièce de de Belloy. Lekain avait été marié. Il avait

épousé, par inclination, une jeune actrice du même théâtre. Reçue à l'essai, en 1757, elle devint sociétaire en 1761, grâce à l'influence de son mari, se retira en 1767, et mourut en 1775. Deux fils naquirent de cette union. Par une fatalité bien étrange, Voltaire, qui fut, pour ainsi dire, son maître, ne le vit jamais jouer depuis ses premiers essais. Ce fut le jour même qu'on inhuma Lekain, que son illustre Mécène revint à Paris, après tant d'années d'absence.

Les *Mémoires* de Lekain ont été publiés par son fils aîné; ils sont suivis d'une *Correspondance* (inédite) de *Voltaire*, *Garrick*, *Colardeau*, etc.; Paris, an IX, 1 vol. in-8°; une autre édition, *précédée de réflexions sur cet acteur et sur l'art théâtral*, par F. Talma, a paru chez Ponthieu; Paris, 1825, in-8°. Elle fait partie de la *Collection des Mémoires sur l'Art dramatique*. Ces mêmes *Mémoires* ont été reproduits, mais tronqués, dans la Bibliothèque des *Mémoires relatifs à l'histoire de France*, t. VI, par E. Barrière; Paris, Didot, 1846-1849, in-12. On a publié, en 1816, une brochure intitulée : *Lekain dans sa jeunesse*, ou *Détails historiques sur ses premières années*, *écrits par lui-même*, in-8°. Les mémoires de l'acteur Molé contiennent sur ceux de Lekain une notice assez bien faite.

La Bibliothèque impériale possède le *Journal manuscrit des représentations de Lekain*, et une copie certifiée authentique par son fils aîné d'une *Description de toutes les villes* qu'il avait parcourues dans ses voyages, soit en France, soit à l'étranger, in-4° de 355 pages. Lekain fut l'éditeur de la première édition de la tragédie d'*Adélaïde du Guesclin*; Paris, 1766, in-8°. Elle était précédée d'une préface de l'éditeur.

E. DE MANNE.

Correspondance de Voltaire — *Idem de Grimm*. — *Idem de La Harpe*. — *Mercure de France*, mars 1778. — *Mémoires de Molé*. — *Mémoires de Lekain*. — *Galerie du Théâtre-Français*, par Lemazurier.

LE KEUX (*John*), graveur anglais, né en 1784, à Londres, où il est mort, le 2 avril 1846. Élève de James Basire, il s'attacha surtout à reproduire les dessins d'architecture, et fut un des artistes qui, par leurs efforts persévérants, contribuèrent à ramener le goût au culte de l'art gothique. Il grava la plupart des planches des ouvrages suivants : *Architectural Antiquities* de Britton; — *Antiquities of Normandy*, *Gothic Examples* et *Gothic Specimens*, de Pugin; — *Westminster Abbey* et *Churches*, de Neale; — *Memorials of Oxford and Cambridge*, etc. Son fils, *J.-H. Le Keux*, suit la même profession.. P. L—Y.

English Cyclop. (*Biography*).

LE LABOUREUR (*Claude*), généalogiste français, vivait au dix-septième siècle Il était prévôt de l'abbaye de l'Isle-Sainte-Barbe-lès-Lyon; mais ayant parlé d'une manière indiscrète du chapitre de son église à l'archevêque de Lyon en lui présentant son premier ouvrage, il se trouva en butte aux persécutions de ses collègues, et fut forcé de résigner sa prévôté. On a de lui : *Notes et Corrections faites sur le Bréviaire de l'abbaye de Lyon*; Lyon, 1643, in-8°; — *Les Mazures de l'abbaye de l'Isle-Barbe-lès-Lyon, avec le catalogue de ses abbez*; Lyon, 1665-1682, in-4°; — *Discours de l'origine des armes, et des termes usitez pour l'explication de la science héraldique*; Lyon, 1658, in-4°; — *Épître apologétique* contre le père Menestrier, in-4°; — *Histoire généalogique de la Maison de Sainte-Colombe et autres maisons alliées*; Lyon, 1673, in-8°. J. V.

Nicéron, *Mém.*, t. XIV, p. 127. — Lelong, *Bibl. hist. de la France*.

LE LABOUREUR (*Louis*), poëte français, neveu du précédent, mort le 21 juin 1679, à Montmorency. Il était bailli de cette ville, poste qu'avaient occupé son père, son grand-père et son trisaïeul. On a de lui : *Les Victoires du duc d'Anguien, en trois divers poëmes*; Paris, 1647, in-4°; — *Charlemagne, poëme héroïque*, Paris, 1664, 1666, 1687, in-12; — *La Promenade de Saint-Germain*; Paris, 1669, in-12; — *Avantages de la langue françoise sur la latine*; Paris, 1669, in-12. J. V.

Nicéron, *Mém.*, t. XIV, p. 126. — Lelong, *Bibl. Hist. de la France*.

LE LABOUREUR (*Jean*), historien français, frère du précédent, né à Montmorency, en 1623, mort au mois de juin 1675. Il commença de bonne heure à écrire, et il avait à peine dix-huit ans lorsqu'il fit paraître son premier ouvrage. Il était à la cour en 1644, en qualité de gentilhomme servant du roi, lorsqu'il fut choisi pour accompagner la maréchale de Guébriant (*voy.* ce nom) en Pologne, où elle allait conduire Marie de Gonzague, mariée au roi Ladislas IV. Le Laboureur fit le voyage avec cette princesse, et revint un an après avec la maréchale. Dès qu'il fut de retour en France, il entra dans l'état ecclésiastique, et fut fait aumônier du roi. Ayant obtenu le prieuré de Juvigné, il en prit le titre, sous lequel il est aussi connu. Ses ouvrages lui valurent en 1664 la dignité de commandeur de l'ordre de Saint-Michel. Il laissa ses papiers à Clairembaud, généalogiste de l'ordre du Saint-Esprit. On a de Jean Le Laboureur : *Recueil des Tombeaux des personnes illustres dont les sépultures sont dans l'église des Célestins de Paris, avec leurs éloges, généalogies, armes, blasons et devises*; Paris, 1641, in-4°; 1642, in-fol.; — *Relation du Voyage de la royne de Pologne et du retour de madame la maréchale de Guébriant, ambassadrice extraordinaire et surintendante, de sa conduite par la Hongrie, l'Autriche, la Styrie, la Carinthie, le Frioul et l'Italie*; Paris, 1647, in-4° : cet ouvrage contient un discours historique sur toutes les villes et États par où a passé l'ambassadrice et un traité particulier du royaume de Pologne, de son gouvernement an-

cien et moderne, de ses provinces et de ses princes, avec plusieurs tables généalogiques de souverains; — *Histoire du Comte de Guébriant, maréchal de France;* Paris, 1656, in-fol. : cette histoire est composée sur les mémoires du maréchal, sur les instructions de la cour, des lettres du roi et des ministres, et d'autres papiers d'État; l'auteur y a joint l'histoire généalogique de la maison de Budes et d'autres familles de Bretagne qui en sont issues; — *Les Mémoires de Michel de Castelnau, seigneur de Mauvissière;* Paris, 1659, 2 vol. in-fol. : ces mémoires avaient déjà été imprimés en 1621; Le Laboureur les augmenta de plusieurs commentaires manuscrits, de lettres, négociations et autres pièces secrètes et originales; il y joignit les éloges des rois, princes et personnes illustres du temps et l'histoire généalogique de la maison de Castelnau; il entreprit ce travail à la prière de Jacques de Castelnau, maréchal de France; — *Histoire de Charles VI, roy de France, écrite par les ordres et sur les mémoires et les avis de Guy de Monceaux et de Philippe de Villette, abbés de Saint-Denys, par un auteur contemporain, religieux de leur abbaye*, traduite sur le manuscrit latin tiré de la bibliothèque de M. le président de Thou; Paris, 1663, 2 vol. in-fol. Le Laboureur devait joindre à sa traduction des commentaires qu'il n'a pas publiés; il a seulement placé en tête du premier volume des *Mémoires pour servir d'introduction à l'Histoire du règne de Charles VI* et une *Histoire particulière des quatre princes gouverneurs du royaume pendant la minorité de Charles VI*, avec des tables généalogiques de tous les descendants de ce roi; comme l'histoire du religieux anonyme de Saint-Denys, que Le Laboureur croit être Benoît Gentien, finit à 1416, il y a joint l'histoire du même prince par Jean Lefèvre, sieur de Saint-Remy, lequel passe légèrement sur les premières années de ce règne et ne commence à s'étendre qu'à partir de 1411; — *Tableaux généalogiques des seize quartiers de nos rois depuis saint Louis jusqu'à présent, des princes et princesses qui vivent et de plusieurs seigneurs du royaume;* Paris, 1683, in-fol. Cet ouvrage, qui contient le nom et les armes de près de huit cents familles, a été publié par le père Menestrier; — *Discours de l'origine des Armoiries;* Paris, 1684, in-4°. Le père Lelong pense que les deux derniers tomes des *Mémoires* de Sully, qui furent imprimés en 1662 à Paris, in-fol., l'ont été par les soins de Le Laboureur. Brunet lui attribue l'édition des *Économies royales;* Paris, 1664, avec une suite qui renferme les événements depuis 1610 jusques en 1628. On lui attribue *Réponse au libelle intitulé : Bons avis sur plusieurs mauvais;* 1650, in-4°. Le Laboureur avait laissé en manuscrit une *Histoire de la Pairie de France*, qui se conserve à la Bibliothèque impériale. J. V.

Lelong, *Bibliothèque Historique de la France*. — Niceron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, tome XIV, p. 114. — Barbier, *Dictionnaire des Anonymes*. — Brunet, *Manuel du Libraire*, p. 332.

LELAÉ (*Claude-Marie*), poëte breton, né le 8 avril 1745, à Gorrequear-coum, près Lannilis, mort le 11 juin 1791, à Landerneau. Il était avocat, et fut à la révolution nommé juge au tribunal du district de Landerneau. On a de lui, en patois bas-breton, divers morceaux de poésie, deux poëmes, des chansons, des satires et des épigrammes, qui ont joui longtemps d'une certaine popularité. « Ses vers ont encore la faculté, disait Cambry en 1799, de faire rire aux éclats, d'un rire inextinguible, les hommes de la campagne les moins instruits, les gens de la ville les plus éclairés, les femmes, les enfants, tous ceux qui les entendent. Il serait impossible d'en donner une idée; leur esprit tient presque toujours à l'originalité, à la poésie, au mordant du langage. » Le poëme intitulé *Michel Morin* (imprimé à Morlaix, vers 1775) est cité comme un chef-d'œuvre de style et de gaîté; c'est au reste une paraphrase ingénieuse de la pièce macaronique qui porte le même titre. K.

Miorcec de Kerdanet, *Les Écrivains de la Bretagne*, 387. — Cambry, *Voyage dans le Finistère*, II, 177.

LELAND ou **LAYLONDE**, archéologue anglais, né à Londres, au commencement du seizième siècle, mort le 18 avril 1552. Il commença ses études à l'école de Saint-Paul sous William Lely, et les acheva au collége du Christ à Cambridge. On prétend qu'il fut agrégé à cet établissement. Cependant il ne tarda pas à le quitter, et passa plusieurs années dans le collége de All-Souls à Oxford. A la connaissance, alors rare, de l'ancien allemand et du welche (gallois), il joignait celle du grec et du latin. Il se fortifia dans les langues classiques par un voyage à Paris, où il connut Guillaume Budée, Lefèvre d'Étaples, Paul Émile, Jean Ruel, François Silvius, et apprit en même temps le français, l'italien et l'espagnol. A son retour en Angleterre, il entra dans les ordres sacrés, et devint chapelain de Henri VIII, qui le nomma recteur de Popeling dans le territoire de Calais, le choisit pour bibliothécaire, et le nomma, en 1533, son antiquaire. La commission qui lui conférait ce titre le chargeait de rechercher les antiquités d'Angleterre, de visiter les bibliothèques de toutes les cathédrales, des abbayes, des prieurés, des colléges et en général tous les lieux où se conservaient des manuscrits, des archives et autres documents antiques. Leland consacra six ans à parcourir l'Angleterre et le pays de Galles, et à recueillir les matériaux d'une histoire de sa patrie. Il apporta tant de zèle dans l'exécution de ce dessein que, non content des renseignements que lui fournissaient les bibliothèques, les vitraux et les sculptures des cathédrales et des monastères, il examina les débris des constructions romaines, saxonnes ou danoises, et nota

les tumulus, les médailles et les inscriptions. Le roi le récompensa de son infatigable activité en le nommant en 1542 recteur d'Hasely dans le comté d'Oxford et en 1543 chanoine du collége du Roi (maintenant Christ-Church) à Oxford. Leland obtint un peu plus tard une prébende dans la cathédrale de Salisbury. En 1545, ayant arrangé en quatre livres la partie de ses recherches qui se rapporte aux illustres écrivains de la Grande-Bretagne, il la présenta au roi sous le titre de *A newe year's Gifte*, avec le plan du grand ouvrage qu'il projetait. Pour le composer, il se retira dans une maison qui lui appartenait, et pendant six ans il travailla sans relâche. L'excès du travail troubla sa raison, et ses grands travaux sur les antiquités de l'Angleterre ne furent jamais achevés. Les papiers de Leland passèrent entre les mains du précepteur d'Édouard VI, sir John Cheke, qui n'en put tirer parti, à cause des persécutions religieuses qui suivirent la mort de ce prince. Forcé de quitter l'Angleterre, il laissa quatre volumes in-folio des collections de Leland à Humphrey Purefoy. Ces volumes passèrent à Burton, auteur d'une *Histoire du comté de Leicester*, lequel se procura huit autres volumes des manuscrits de Leland appelés son *Itinéraire*, et déposa le tout en 1632 dans la bibliothèque Bodléienne. Quelques manuscrits de Leland font partie de la collection Cottonienne dans le British Museum. Holinshed, Drayton, Camden, Dugdale, Stowe, Lambard, Battely, Wood ont fait un fréquent usage des matériaux laissés par Leland. Ce savant composa avec Nicolas Udall les vers anglais et latins qui furent prononcés au couronnement d'Anne Boleyn. On a de Leland : *Næniæ in mortem Thomæ Viati*; Londres, 1542, in-4°; — *Genethliacon illust. Edwardi, principis Cambriæ*; Londres, 1543, in-4°. Comme l'auteur avait employé dans ce poëme de vieux mots, il y joignit un *Syllabus et Interpretatio antiquarum Dictionum*; — *Assertio inclytissimi Arturii, regis Britanniæ*; Londres, 1544, in-4°, avec un *Elenchus antiquorum Nominum*; cet ouvrage a été traduit en anglais par Robinson, sous ce titre : *Ancient Order, Society and Unitie laudable of prince Arthur and his Knightly armory of the round Table*; 1583; — *Cygnea Cantio*, avec des *Commentarii in cygneam cantionem, indices Britanniæ antiquitatis locupletissimi*; Londres, 1545, in-4°; — *Laudatio Pacis*; Londres, 1546, in-4°; — *A newe year's Gifte*; Londres, 1549, in-8°; — *Principum ac illustrium aliquot et eruditorum in Anglia virorum Encomia, Trophæa, Genethliaca et Epithalamia*; Londres, 1549, in-4°; — *Commentarii de Scriptoribus britannicis*, publiés par Anthony Hall; Oxford, 1709, 2 vol. in-8°; — *Itinerary*, publié par Thomas Hearne; Oxford, 1710-1712, 9 vol. in-8°, a eu plusieurs éditions; — *De rebus britannicis Collectanea*, publié par Thomas Hearne; Oxford, 1715, 6 vol. in-8°, réimprimé à Londres, 1770. Z.

Wood, *Athenæ Oxonienses*. — Huddesford, *Lives of Leland, Hearne and Wood*; 1772, 2 vol. in-8°. — Bayle, *Dictionnaire Historique et critique*. — Chaufepié, *Dictionnaire historique*. — Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des Hommes illustres*, t. XXVIII. — Chalmers, *General Biographical Dictionary*.

LELAND (*Jean*), célèbre controversiste anglais, né à Wigau, dans le Lancashire, le 18 octobre 1691, mort le 16 janvier 1766. A l'âge de six ans il eut la petite vérole, et perdit à la suite de cette maladie toutes ses facultés intellectuelles; il les recouvra un an après, mais il ne put jamais se souvenir de ce qu'il avait vu et observé avant d'être tombé malade, et il dut de nouveau apprendre à parler et à lire. Son père, commerçant à Dublin, le destina à l'état ecclésiastique. En 1716 Leland devint pasteur adjoint de la congrégation des dissidents qui s'était formée dans le New-Row à Dublin. Dans la suite il se fit remarquer par une série d'ouvrages où il défendit avec éloquence la religion chrétienne contre les attaques des athées et des déistes. En reconnaissance de son savoir étendu, qui lui valut le surnom de *Bibliothèque ambulante*, l'université d'Aberdeen lui envoya en 1739 le titre de docteur. On a de lui : *An answer to a late book entitled* : Christianity as old as the Creation; Dublin, 1733, 2 vol. in-8°, ouvrage dirigé contre Tindal; — *The divine Authority of the Old and New Testament asserted, with a particular vindication of the characters of Moses and Prophets, Jesus-Christ and his Apostles, against the unjust aspersions and false reasoning of a book intitled* : « The moral Philosopher »; Londres, 1739, in-8° : cet ouvrage, écrit en réfutation d'un livre de Morgan, provoqua une réponse de celui-ci. Leland répliqua par un second volume, qui parut en 1740. Son ouvrage fut traduit en allemand par Marsch; Rostock, 1756, in-8°; — *An Answer to a pamphlet entitled*: Christianity not founded on argument, 1742, opuscule dirigé contre un pamphlet de Henri Dodwell; — *Reflections on the late lord Bolingbroke's Letters on the study and use of history*; Dublin, 1752, in-8°; — *A View of the principal deistical writers that have appeared in England in the last and present century, with observations upon them*; 1754, 2 vol. in-8° : cet ouvrage, dont une traduction allemande parut à Hanovre, 1755, en 2 vol. in-8°, eut plusieurs éditions; celle de 1798, donnée par le docteur Brown, est une des plus estimées; l'ouvrage de Leland a servi de base à l'*Histoire critique du Philosophisme anglais* de Tabaraud; — *The Advantage and Necessity of the christian Revelation, shown from the state of religion in the ancient heathen world*; 1762, 2 vol. in-4°; une nouvelle édition fut donnée en 2 vol. in-8°; une traduction française de cet ouvrage parut à Liége, 1768, 4 vol.

in-12, sous le titre de *Nouvelle démonstration évangélique*; — *Sermons*; 4 vol. in-8°, publiés après la mort de Leland et précédés de sa biographie par le docteur Isaac Weld. E. G.

Chalmers, *Biographical Diction.* — Rose, *New Biogr. Diction.*

LELAND (*Thomas*), théologien, érudit et historien anglais, né à Dublin, en 1722, mort en 1785. Il fit ses études à l'université de Dublin, où il fut reçu *fellow* en 1746, et entra dans les ordres en 1748. Devenu bientôt après un des prédicateurs les plus renommés de Dublin, il fut chargé en 1763 d'enseigner les préceptes de l'éloquence à l'université de cette ville, et fut nommé, cinq ans après, chapelain du lord lieutenant d'Irlande. On a de lui : *History of the Life and Reign of Philip, king of Macedon, the father of Alexander*; Londres, 1758, 1761 et 1769, in-4°; ibid., 1775, 2 vol. in-8°; Dublin, 1806, 2 vol. in-8°; — *A Dissertation on the Principles of human Eloquence, with particular regard to the style and composition of the New Testament*; Londres, 1764, in-4°; cet opuscule, où l'auteur contestait les conclusions que Warburton avait tirées des défauts de style qui se trouvent dans le Nouveau Testament, fut violemment attaqué par Hurd; Leland publia une réplique écrite avec mesure et politesse; — *History of Ireland, from the invasion of Henry II with a preliminary discourse of the ancient state of that Kingdom*; Londres, 1773, 3 vol. in-4°, ouvrage superficiel, mais d'une lecture agréable; une traduction française en fut donnée par Eidous, Maestricht, 1779, 7 vol. in-12. On attribue à Leland le roman historique : *Longsword, earl of Salisbury*; Londres, 1762. Enfin Leland, qui avait donné en 1754 en commun avec Stokes, une édition de Démosthène (2 vol. in-12), a publié une traduction anglaise de cet orateur, avec notes historiques et critiques; ce travail, estimé parut à Londres, 1756-1770, 3 vol. in-4°. E. C.

Chalmers, *Biographical Dictionary*. — Rose, *New Biog. Dict.*

* **LELEUX** (*Adolphe*), peintre français, né à Paris, le 15 novembre 1812. Il s'occupa pendant longtemps de gravure, et débuta au salon de 1835 par une aquarelle. Bientôt il se fit remarquer par des toiles d'une énergie originale, avec de la simplicité, de la hardiesse, une couleur brillante, des attitudes pleines de caractère; on remarque surtout les tableaux où il retrace des scènes d'émeute. En 1842 il obtint une médaille de troisième classe, en 1843 et 1848 une médaille de deuxième classe, et la croix d'Honneur en 1855. On cite parmi les tableaux qu'il a exposés en 1836 : *Chasseur de Picardie*; — en 1837 : *Un Porcher*; — en 1838 : *Bas-Bretons*; — *Mendiant*; — en 1840 : *Jeunes filles bas-bretonnes*; — *Bûcherons bas-bretons*; — en 1841 : *Rendez-vous des chasseurs*; — en 1842 : *Le Paralytique*; — *La Korolle, danse bretonne*; — en 1843 : *Chansons à la porte d'une Posada*; — en 1844 : *Cantonniers de la Navarre*; — *Pêcheurs de la Picardie*; — en 1845 : *Pâtres bas-bretons*; — *Départ pour le Marché*; — en 1846 : *Contrebandiers espagnols*; — *Faneuses*; — en 1847 : *Jeunes Pâtres espagnols*; — *Bergers des Landes*; — *Le retour du Marché*; — *Portrait de l'auteur*; — en 1848 : *Improvisateur arabe*; — *Femmes arabes du Désert*; — en 1849 : *Danse des Djinns*; — *Le mot d'ordre*; — *Portraits d'enfants*; — en 1851 : *Famille de Bédouins attaqués par des chiens*; — *Patrouille de nuit en février 1848 à Paris*; — *La sortie, Paris 1848*; — *Promenade publique*; — *Chemin creux*; — *La Forge*; — *L'établi*; — En 1852 : *le 24 juin 1848 à Paris*; — *Une place du Marché à Dieppe*; — en 1853 : *Dépicage des blés en Algérie*; — *Terrassiers après le repas*; — *Arrivée au champ de foire*; — en 1855 : *Champ de foire de Saint-Fargeau*; — *Enfants conduisant des oies*; — *Poules et coqs : basse-cour*; — *Jeunes Pâtres conduisant leurs bêtes aux champs*; — en 1857 : *La petite Provence aux Tuileries*; — *Une Cour de cabaret en Basse-Bretagne*; — *Enfants effrayés par un chien*; — *Une jeune femme et une jeune fille tricotant* (Basse-Bretagne); — *Pêcheurs à l'étang et machine à battre* (Bourgogne). L. L—T.

P. Mantz, dans le *Dictionnaire de la Conversation*. — Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.* — *Livrets des Salons*, 1835-1857.

* **LELEUX** (*Armand*), peintre français, frère du précédent, né à Paris en 1818. En 1832 il entra dans l'atelier de M. Ingres; il suivit ce maître à Rome en 1834. Son séjour en Italie ne changea pas son goût pour le genre, et de retour en France il imita la manière de son frère et de M. Eugène Delacroix. Il retourna depuis en Italie, fit un voyage en Allemagne, et, en 1846, le gouvernement français lui confia une mission artistique en Espagne. Il a obtenu une médaille de troisième classe en 1844, et une médaille de deuxième classe en 1847 et 1848. Parmi ses tableaux exposés on cite, en 1839 : *Intérieur bas-breton*; — en 1840 : *Paysans bas-bretons*; — en 1841 : *Intérieur d'Étable du Jura*; — en 1842 : — *Intérieur d'Atelier*; — *Intérieur d'Étable*; — en 1843 : *Repos sous les arbres dans la forêt Noire*; — en 1844 : *Laveuses à la fontaine*; — en 1845, *Zingari*; — *Baigneuses*; — *Forgeron*; — en 1846 : *Danse suisse*; — *Intérieur d'Atelier*; — *Le Matin*; — *Le Bouquet*; — en 1847 : *Mendiants espagnols*; — *Guitarero*; — *Arrero andaloux*; — en 1848 : *La Fenaison*; — *Cazador andaluz*; — *Hiladora Pasiega*; — *Mozo de mulas*; — en 1851 : *Lavandières de Suisse*; — *Fripière d'Espagne*; — *Le Matin, intérieur de cuisine*; — en 1852 : *Guide du Saint-Gothard*; — en 1853 : *Manola*; — *Arrieros*; — en 1855 : *Dans*

les bois; — *Récréation maternelle*; — *L'Entretien*; — en 1837 : *Le Bouquet de la Moisson*. L. L—T.

Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.* — *Livrets des Salons*, 1839-1857.

LELIEN. *Voy.* LÆLIANUS.

LE LIÈVRE (*Jean*), historien français de la première partie du dix-septième siècle. Il avait embrassé l'état ecclésiastique, et était devenu chanoine de Vienne (Dauphiné) et abbé de Saint-Ferréol. On a de lui : *Histoire de l'Antiquité et sainctete de la cité de Vienne en la Gaule celtique*; Vienne, 1625, in-8°. L—Z—E.

Lelong, *Bibliothèque historique de la France*, n° I, t. I, n° 5074, 10684; t. IV, n° 37996. — Rochas, *Biographie du Dauphiné*.

LELIÈVRE (*Claude-Hugues*), chimiste français, né à Paris, le 28 juin 1752, mort dans la même ville, le 9 octobre 1835. Il apprit la chimie chez un apothicaire; en 1793, il fut employé à la fabrication de la poudre et du salpêtre dans les ateliers de la république. Membre du conseil des mines à sa création, il fut appelé à la classe des sciences mathématiques et physiques de l'Institut lors de son organisation en 1795. Plus tard il devint inspecteur général des mines. L'inconduite de sa famille le mit dans la gêne; simple dans ses goûts, il s'imposa toutes sortes de privations pour payer des dettes qui ne lui appartenaient pas. Il a publié avec Pelletier, Darcet et Alex. Giroud : *Description de divers Procédés pour extraire la Soude du sel marin*; Paris, an III, in-4°. Il a donné au *Journal des Mines* : *Note sur l'emploi du schorl rouge pour colorer la porcelaine de Sèvres* (tome III, 1795); — *Note sur le Feldspath vert de Sibérie et l'existence de la Potasse dans cette pierre* (tome IX, 1799); — *Mémoire sur la Lépidolite* (ibid.); — *Description et analyse du cuivre arséniaté en lames* (tome X, 1801); — *Découverte de l'Émeraude en France* (ibid.); — *Sur un minerai de plomb suroxygéné contenant du fer et de l'arsenic oxydés* (tome XI, 1802); — *Note sur le Pechstein de Planitz en Saxe* (tome XVI, 1803); — *Gisement de l'Herzolite trouvé par M. Lelièvre* (tome XXXVI, 1814); — Dans les *Mémoires de l'Institut* : *Notice sur l'Uranite et sur sa découverte en France* (1804); — *Mémoire sur un Manganèse carbonaté perrifère*; — *De la Yénite, nouvelle substance minérale*; — *Rapport sur un ouvrage manuscrit de M. André, ci-devant connu sous le nom de P. Chrysologue de Gy, lequel ouvrage est intitulé Théorie de la surface actuelle de la Terre* (avec Haüy et Cuvier, 1807); — *Notice sur le gisement du Corindon* (1810). J. V.

Quérard, *La France Littér.* — Bourquelot et Maury, *La Littér. Franç. contemp.*

LELIÈVRE (*Pierre-Étienne-Gabriel*), dit CHEVALLIER, fameux empoisonneur espagnol, né en 1785, à Madrid, guillotiné à Lyon, le 29 janvier 1821. Venu à Paris en 1803, il entra à la Banque. Son éducation, des protections, la fortune de son père, tout semblait lui promettre un avancement rapide, lorsqu'on découvrit de faux billets de banque sur lesquels la signature du directeur était parfaitement imitée. Les soupçons se portèrent sur Lelièvre, qui fut arrêté porteur de papiers attestant son crime. Sa famille offrit de payer les 60,000 fr. de billets émis par Lelièvre pour le sauver d'une mort ignominieuse. Foucher consentit à laisser étouffer l'affaire, à la condition que le coupable s'engagerait dans un bataillon colonial. Dans cette position, Lelièvre fit à Anvers la connaissance de la veuve d'un officier hollandais, nommé Debira. Après quelques mois passés avec elle dans la plus étroite intimité, Lelièvre déserta les drapeaux français, et se rendit à Lyon, muni des papiers d'un nommé Pierre-Claude Chevallier, que le hasard avait mis dans ses mains et dont il s'appropria l'état civil. Il régularisa sa position par un faux congé et une feuille de route falsifiée. Le préfet du Rhône, de Bondy, l'accueillit, avec bonté et l'admit dans les bureaux de la préfecture, à la division des finances. La veuve Debira vint le rejoindre; bientôt sa santé déclina, et elle expira au milieu d'atroces douleurs d'intestins. Huit mois après, le 5 mai 1813, le prétendu Chevallier épousa une demoiselle Desgranges : au bout de quelque temps, il en eut une fille, qui périt presque aussitôt dans des convulsions; la mère ne survécut que vingt-trois jours. Le lendemain, le veuf lisait en pleurant auprès de la morte l'*Imitation de Jésus-Christ*. Au bout d'un an, Lelièvre épousa Marguerite Pizard. Treize mois après cette jeune femme périt dans des convulsions en laissant un fils. Lelièvre contracta un nouveau mariage avec une demoiselle Marie Riquet, qui ne tarda pas à devenir mère : son accouchement fut pénible; mais elle semblait se remettre lorsqu'elle expira dans une crise violente. Cette fois des charges graves s'élevèrent contre Lelièvre. Peu de temps avant que sa femme mourût, il s'était présenté chez un pharmacien pour obtenir du sulfure de potasse. Il avait amené à la moribonde un ecclésiastique à qui il avait suggéré de la disposer à lui faire donation de tous ses biens. Il affecta un grand désespoir lorsque cette femme eut rendu le dernier soupir, et pâlit quand on le menaça de faire ouvrir le corps de la défunte. Bientôt il convola à un quatrième mariage avec une demoiselle Rose Besson. Le fils qui lui était resté de Marguerite Pizard avait été placé en nourrice; Lelièvre alla le chercher le 2 août 1819, et l'enfant disparut. Il écrivit pourtant encore que cet enfant se portait bien. Mais la famille voulait le voir, et le 17 juin 1820 Lelièvre se rendit à Saint-Rambert, près l'île Barbe, passa la journée à jouer avec des enfants, à qui il donna des bonbons. Il emporta un de ces enfants; mais atteint par le père il fut arrêté : Lelièvre s'excusa en disant qu'on lui avait volé un enfant, et qu'il en avait pris un autre. Tous ses crimes se révé-

lèrent alors, et le faux Chevallier comparut devant la cour d'assises du Rhône les 11, 12 et 13 décembre 1820. Ses réponses, remplies de contradictions choquantes et de protestations hypocrites, ne laissèrent aucun doute sur sa culpabilité. Il entendit avec sang-froid sa condamnation à la peine capitale, et ne cessa jusqu'au dernier moment de protester de son innocence, disant que « à l'exemple de notre Seigneur, il souffrait sans être coupable ». En apprenant le rejet de son pourvoi par la cour de cassation, il s'abandonna à un violent emportement, qui ne céda qu'aux consolations de la religion. Il parut fléchir à la vue de l'échafaud, et on fut obligé de le soutenir. On ne s'expliquait guère pourtant l'intérêt qu'avait eu Lelièvre à commettre tous ces crimes. Comme bien d'autres criminels, il couvrait sa perversité sous les dehors de la religion. Il était même obligeant et poli. L. L—T.

Boullée, *Relation complète du procès de Lelièvre, dit Chevallier*; Lyon, 1820, in-8°, et article *Lelièvre* dans l'*Annuaire Nécrologique* de Mahul, 1821.— *Biogr. univ. et portat. des Contemp.*

LELIÈVRE (*Hilaire*), officier français, célèbre par la défense de Mazagran, né vers 1800, mort en 1851. Il était sous-officier au 15e de ligne avant la révolution de Juillet, et fit la campagne d'Alger avec son corps. Nommé sous-lieutenant en décembre 1830, il revint en France avec son régiment au mois de janvier 1832. Une ordonnance du 3 juin 1832 ayant ordonné la création de bataillons d'infanterie légère d'Afrique, Lelièvre y obtint un emploi; en 1835 il y fut nommé lieutenant. Il prit part à tous les combats qui eurent lieu contre les Kabyles aux environs de Bougie, et se distingua surtout le 10 novembre 1835 à l'attaque de Darnassar, où, à la tête d'un détachement, il enleva ce village aux nombreux Kabyles qui l'occupaient. En mai 1839, il fut nommé capitaine au 1er bataillon d'infanterie légère d'Afrique, et chargé du commandement de la 10e compagnie de ce bataillon. Au mois de novembre il fut envoyé avec cent vingt-trois hommes au secours de Mazagran, petit village à trois kilomètres de Mostaganem, qui craignait les razzias de l'émir Abd-el-Kader. Ce petit détachement s'était retranché dans un chétif réduit fortifié. Le 15 décembre les crêtes des mamelons situés entre Mostaganem et Mazagran se couronnèrent de plus de trois mille Arabes, qui commencèrent le feu contre Mazagran. La garnison les reçut avec vigueur, et leur fit éprouver de grandes pertes. Ils se retirèrent alors; mais le 2 février 1840, un lieutenant d'Abd-el-Kader, Mustapha-ben-Tami, parut devant Mazagran à la tête des contingents de quatre-vingt-deux tribus, formant ensemble de douze à quinze mille combattants. Un bataillon d'infanterie régulière arabe et deux pièces de canon accompagnaient cette masse confuse. Le capitaine Lelièvre avait pour tout matériel de guerre une pièce de quatre, quarante mille cartouches et un baril de poudre. Dans la matinée du 1er février, un poste avancé avait signalé les éclaireurs ennemis. Le 2 les Arabes commencèrent l'attaque. Trois cents de leurs fantassins se logèrent dans le bas de la ville, en crénelèrent les maisons, et dirigèrent une fusillade très-vive contre le fortin, tandis que des cavaliers l'attaquaient du côté de la plaine et que leur artillerie, placée sur un plateau à cinq ou six cents mètres, en battait les murailles. Encouragés par le nombre, les plus braves vinrent planter des étendards jusque sous les murs de la casbah, et tous se précipitèrent à l'assaut avec fureur. Pendant quatre jours et quatre nuits, l'attaque demeura acharnée, et la défense se soutint héroïquement. La moitié des munitions de guerre ayant été épuisée dès le premier jour, le capitaine Lelièvre commanda à ses soldats de ne plus repousser l'ennemi qu'à la baïonnette. Plusieurs fois le drapeau tricolore arboré sur la redoute fut renversé par les projectiles arabes; chaque fois il était relevé avec enthousiasme. Dans la soirée du 4, le capitaine Lelièvre dit aux soldats qui l'entouraient : « Nous avons encore un tonneau de poudre presque entier et douze mille cartouches; nous nous défendrons juqu'à ce qu'il ne nous en reste que douze ou quinze; puis nous entrerons dans les poudrières pour y mettre le feu, heureux de mourir pour notre pays. » Aussitôt que les Arabes avaient paru, le lieutenant-colonel Dubarail, qui commandait à Mostaganem, avait ordonné plusieurs sorties contre eux; malheureusement sa garnison était trop faible pour qu'il pût tenter de dégager Mazagran. Un dernier assaut ayant été donné sans plus de succès contre cette place, le 6 au matin, par plus de deux mille Arabes, l'ennemi se retira dans la nuit, emportant cinq à six cents morts ou blessés. Le 7 au matin la plaine était redevenue déserte, la garnison de Mostaganem put délivrer la compagnie enfermée dans Mazagran; elle la ramena en triomphe. Les défenseurs de Mazagran avaient eu trois hommes tués et seize blessés. La petite colonne de Mostaganem avait perdu vingt-trois hommes. Ce beau fait d'armes valut au capitaine Lelièvre le grade de chef de bataillon au 1er régiment de ligne en garnison à Oran. Une médaille fut frappée en mémoire de cette glorieuse défense et un monument fut élevé par souscription en l'honneur des cent vingt-trois héros de Mazagran. Cependant le commandant Lelièvre quitta bientôt l'armée, et son nom rentra dans l'oubli. L. L—T.

Moniteur, 1840.

LELIÈVRE. *Voy.* LAGRANGE.

LELLI (Saint *Camille* DE), fondateur d'ordre religieux, né à Bucchianico (Abruzze citérieure), le 25 mai 1550, mort à Rome, le 14 juillet 1614. Fils d'un officier, son éducation fut peu religieuse. Il était libertin et joueur. Un ulcère, qui lui vint à la jambe, lui fit désirer d'entrer dans un couvent; les Franciscains le rejetèrent; il se rendit à Rome, où il fut reçu à l'hôpital Saint-Jacques-des-Incurables : il y fut guéri momentanément, mais

ensuite chassé pour inconduite. En 1569, il s'enrôla dans les troupes de Venise, y servit quelque temps, et ayant été congédié après la guerre, il alla servir comme manœuvre chez les Capucins de Manfredonio. Ce fut alors qu'il reprit la volonté de se faire moine, mais son infirmité le faisait repousser de toutes parts. Il retourna à l'hôpital Saint-Jacques, où cette fois sa bonne conduite lui procura l'emploi d'économe; il s'y fit quelques amis, et jugeant que jusque alors le service des malades avait été trop négligé dans les maisons hospitalières, il fit ses études chez les jésuites, reçut la prêtrise, et fonda, en 1584, la congrégation des Clercs réguliers spécialement destinés au service des malades. Ces religieux sont vêtus de noir comme les jésuites, mais ils portent une grande croix tannée sur le côté gauche de leur soutane et de leur manteau. La congrégation des Clercs réguliers, approuvée par Sixte V le 8 mars 1586, fut érigée en ordre religieux par Grégoire XIV, le 15 octobre 1591. Saint Camille de Lelli se démit de sa supériorité en 1607, et fut béatifié par Benoît XVI en 1742. A. L.

Cicatello, *Vita Camilli de Lellis*. — J.-B. Rossi, *Vita Camilli de Lellis*. — Paquot, *Mémoires pour l'histoire des Pays-Bas*, t. XI, p. 24.

LELLI (*Jean-Aloysius*), savant italien, né à Palerme, au seizième siècle, mort en 1594. Il fut secrétaire du cardinal Louis Torres, archevêque de Montréal, et publia : *Descrittione del real tempio e monasterio di S.-Maria-Nuova di Monreale;* Rome, 1588, in-4°; la seconde édition parut sous le titre de : *Vite degli arcivescovi, abbati e signori di Monreale; historia della chiesa di Monreale;* Rome, 1596, in-4°; et Palerme, 1702, in-fol. E. G.

Mongitore, *Bibl. sicula*, t. I, p. 315.

LELLI (*Giovanni-Antonio*), peintre de l'école romaine, né à Rome, en 1591, mort en 1640. Élève du Cigoli, il a laissé à Rome quelques peintures à l'huile et à fresque qui ne manquent pas de mérite, telles que la *voûte* de l'église de Santa-Lucia-in-Selce et surtout la *Visitation*, fresque du cloître de la Minerva. Il peignit aussi le paysage. Il consacrait ses loisirs à l'étude de la botanique dans un jardin qu'il cultivait de ses propres mains.

On trouve dans les ouvrages de Lelli une pureté de dessin qu'il devait à l'étude de l'antique, une bonne entente de la perspective et une exécution soignée. Malheureusement un amour-propre excessif lui devint doublement funeste, en l'aveuglant sur ses défauts et en lui faisant de nombreux ennemis. E. B—N.

Orlandi, *Abbecedario*. — Lanzi, *Storia Pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Pistolesi, *Descrizione di Roma*. — Siret, *Dictionnaire historique des Peintres*.

LELLI (*Ercole*), peintre et sculpteur de l'école bolonaise, né en 1702, mort en 1766. Fils d'un habile armurier, il travailla d'abord dans l'atelier de son père; puis, après avoir appris le dessin sous Giov.-Pietro Zanotti, il fit à Bologne et à Plaisance quelques tableaux qui ne s'élèvent pas au-dessus du médiocre. Désespérant de réussir en ce genre, il quitta le pinceau pour s'adonner à l'art des préparations anatomiques encore en compagnie de Manzolini. Bientôt il y excella, et ses travaux en ce genre sont encore justement célèbres; ceux qu'il exécuta par ordre de Benoît XIV pour l'université de Bologne ne le cèdent pas même à ceux dont le fameux Sicilien Michele Zummo a enrichi le cabinet de Florence. On voit encore de Lelli, à la bibliothèque de Bologne, l'ancien archigymnase, *Deux statues écorchées soutenant une chaire*; elles ont été sculptées en 1734. Lelli ne mérita pas moins bien des arts et des sciences par les savantes leçons de dessin et d'anatomie qu'il donna à la jeunesse de Bologne. E. B—N.

Malvasia, *Pitture di Bologna*. — Lanzi, *Storia Pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Gualandi, *Memorie originali di Belle Arti*. — Gualandi, *Tre Giorni in Bologna*.

LELLIS (*Charles*), historien italien, né à Chieti, mort vers 1660. Après avoir étudié le droit, il s'établit à Naples, et il se consacra à des recherches historiques. On a de lui : *Discorsi delle familie nobili del regno di Napoli;* Naples, 1654-1671, 3 vol. in-fol. : ouvrage estimé, qui contient beaucoup de documents inédits tirés des archives publiques et privées. Lellis a aussi publié à Naples, en 1654, in-4°, un volume de supplément à la *Napoli sacra* de Caracciolo, et a donné en 1645 une nouvelle édition des ouvrages historiques de Michel Ricci, avec une *Vie* de l'auteur. E. G.

Toppi, *Bibl. napolitana*. — Hubner, *Bibl. genealogica*, t. IV, p. 298.

LELONG (*Jean*), moine flamand, né à Ypres, entra dans l'abbaye de Saint-Bertin, et vivait au milieu du quatorzième siècle; on ne sait rien sur son compte, si ce n'est qu'il traduisit en français, non sans y faire quelques changements, un écrit composé par l'Arménien Haitlon, qui s'était fait prémontré et que le pape Clément V avait envoyé en Tartarie. Écrit d'abord en français par Nicolas de Salcon, puis traduit en latin sous le titre de *Flos ystoriarum terre Orientis*, cette description d'une partie de l'Asie repassa en français sous la plume de Lelong avec un titre fort développé : l'*Histoire merveilleuse, plaisante et récréative du grand empereur de Tartarie;* il y est question « du pays de Surie, des sainctz lieux, du sophy, roi de Perse, du prince Tamburlan, etc. ». Le tout est entremêlé d'un grand nombre de récits merveilleux très-propres à charmer des lecteurs crédules; aussi le succès de l'ouvrage fut-il complet; il en parut deux éditions à Paris, 1529, in-folio, et sans date, in-4°; le texte latin fut imprimé plusieurs fois et une traduction anglaise vit le jour vers 1525. G. B.

Bergeron, *Recueil de Voyages en Asie;* 1735, t. II. — J. Ch. Brunet, *Manuel du Libraire*, t. II, p. 227.

LELONG (*Jacques*), historien français, né à Paris, le 19 avril 1665, mort dans la même ville,

le 13 août 1721. Son père se nommait René Lelong, sa mère Jeanne Binet. Très-jeune encore, il perdit sa mère; et son père, ayant contracté d'autres liens, l'envoya chez un de ses parents, qui était directeur des religieuses de Sainte-Marie, à Étampes. A l'âge de dix ans environ, il fut admis au nombre des chapelains de l'ordre de Malte, et transporté dans cette île. Mais il y eut de tristes aventures. Comme il avait un jour suivi le convoi d'un homme mort de la peste, il fut tenu pour atteint du fléau, retranché du monde, et emprisonné dans une chambre dont la porte fut murée. C'était une précaution inutile. Rendu bientôt à la lumière, le jeune Lelong conserva néanmoins une forte rancune contre le lieu malsain où on lui avait fait subir cet affreux traitement, et, ayant obtenu la permission de rentrer en France, il se rendit en toute hâte à Paris. Il y acheva d'abord ses études. Puis, ayant formé le dessein d'entrer dans une congrégation religieuse, il choisit la congrégation de l'Oratoire, où il fut reçu novice en 1686, à l'âge de vingt-et-un ans. Quelque temps après, il était chargé du cours de mathématiques au collége de Juilly. Il revint ensuite à Paris, entra au séminaire de Notre-Dame des Vertus, dans le village d'Aubervilliers, près Paris, et devint bibliothécaire de cette maison. C'est là qu'il put enfin suivre librement sa vocation, étudier à loisir les lettres, les mathématiques, la théologie, l'histoire, et acquérir l'érudition la plus profonde et la plus variée. Préposé au gouvernement de la bibliothèque de l'Oratoire à Paris, après la mort du P. Rainssant, il l'administra pendant vingt-deux ans, lui consacrant avec une assiduité remarquable la meilleure part de toutes ses journées. Mais c'était un homme si passionné pour le travail, qu'après avoir rempli ses fonctions de bibliothécaire avec une rare conscience, il trouvait encore du loisir pour entreprendre et pour achever les ouvrages les plus considérables, et dont l'exécution offrait les plus grandes difficultés. Cependant il n'y a pas d'organisation assez vigoureuse pour résister aux fatigues que prétend lui imposer une volonté toujours tendue vers le même objet. Le P. Lelong avait pu parvenir, en domptant les besoins de la nature, à travailler sans interruption pendant les plus longues journées, et même à continuer cet assidu labeur durant une suite de nuits sans sommeil : mais par cette lutte violente contre les exigences du corps, il abrégea le cours de sa vie, et, affecté d'une maladie de poitrine, qui l'épuisa lentement, il atteignit à cinquante-six ans la limite fatale.

Le premier écrit du P. Lelong est son *Supplément à l'Histoire des Dictionnaires hébreux de Wolfius*, inséré dans le *Journal des Savants* du 17 janvier 1707. Il publia ensuite : *Bibliotheca Sacra, seu syllabus omnium ferme Sacræ Scripturæ editionum et versionum, cum notis criticis*; Paris, 1709, 2 vol. in-8°. Une seconde édition de cet ouvrage a vu le jour en 1723, en 2 vol. in-fol. C'est de beaucoup la meilleure. Il en existe encore une édition de Leipzig, avec des notes de Chrétien-Frédéric Bœrner. Les érudits ne recherchent pas l'admiration de la foule; il leur suffit d'être estimés par d'autres érudits. Il y en a qui, plus désintéressés ou plus modestes encore, ne prétendent qu'être utiles à leurs confrères. De ce nombre était le P. Lelong. Quels ouvrages ont été plus souvent consultés que les siens? En quel arsenal d'érudition manque sa *Bibliothèque Sacrée*, et qui peut s'aventurer dans le vaste domaine de la science théologique sans ce guide éclairé? En 1713 le P. Lelong publiait un livre plus original, son *Discours historique sur les principales éditions des Bibles polyglottes*; in-12. En 1717 il faisait imprimer l'*Histoire des Demêlés de Boniface VIII et de Philippe le Bel*, par Ad. Baillet, et joignait lui-même à cette histoire un grand nombre de preuves que Dupuy n'avait pas recueillies. Quelque temps après parut sa *Bibliothèque Historique de la France, contenant le catalogue de tous les ouvrages qui traitent de l'histoire de ce royaume, ou qui y ont rapport, avec des notes critiques et historiques*; 1719, in-fol. C'est l'ouvrage qui a contribué le plus à la réputation du P. Lelong, et c'est en effet celui qui s'adresse au plus grand nombre de savants. Fevret de Fontette, conseiller au parlement de Dijon, en a donné une édition considérablement augmentée, en 5 vol. in-folio. C'est l'édition usuelle.

Croirait-on que ce catalogue annoté ait pu passer pour un livre dangereux, et que dans l'intérêt des lois, des mœurs, de la société menacée, la publication en ait été un instant suspendue? Nous allons raconter, d'après les pièces officielles, les principaux détails de cette étrange persécution. Les deux premiers volumes de l'édition de Fontette étaient livrés au public, et le troisième allait l'être, quand, le 12 mars 1772, un censeur royal résidant à Dijon, le sieur Joly, écrivit à M. de Sartine, directeur général de l'imprimerie et de la librairie, lui dénonçant la *Bibliothèque Historique* comme infectée du venin des plus perverses doctrines. Quoi? Le roi n'a-t-il pas contribué de son épargne à l'impression des volumes déjà publiés? Eh bien! on a trahi le roi, on s'est servi de son argent pour attaquer le principe même de la monarchie française. En effet, le censeur Joly joint à sa lettre un exposé des circonstances du crime, et il signale particulièrement à l'attention de M. de Sartine la page 544 du tome II, où il trouve une apologie factieuse de l'autorité des parlements. « Si cet éloge est juste, ajoute-t-il avec l'emphase d'un dénonciateur, il faut que le roi descende de son trône, ou du moins qu'il y fasse asseoir avec lui le parlement! » Voilà le mal. Voici maintenant le remède. Le sieur Joly propose de placer en tête du tome III un avertissement au public, qui contiendra le désaveu

des doctrines précédemment émises. Et il ajoute : « Peut-être ne seroit-ce pas à moi une trop grande présomption d'oser me flatter que je n'en serois pas tout à fait incapable, en gardant toute la modération possible. Il y a plus de trente-cinq ans que j'étudie notre droit public et notre histoire, sans laquelle on ne peut y faire des progrès considérables. Si vous jugiez à propos, Monseigneur, de faire l'essai de mes faibles talents, il me paroîtroit aussi juste que nécessaire de m'envoyer les deux premiers volumes, que je ne pourrois emprunter ici pour un temps considérable sans me rendre suspect; car je désire de rester inconnu, et je n'ai point d'autre ambition que de servir l'État. » Les gens qui font le métier du sieur Joly se disent toujours les plus zélés serviteurs de l'État. Voici, toutefois, le *post-scriptum* de son épître. « P. S. Il y a longtemps que je travaille à un ouvrage qui aura pour titre *La Vie, l'Esprit et les Maximes du cardinal de Retz*. Il y en a d'excellentes, et je réfute de mon mieux celles qui m'ont paru dangereuses. Cet ouvrage seroit terminé si j'avois trouvé ici les secours qu'on ne rencontre que dans la capitale. Oserai-je, Monseigneur, rappeler à votre grandeur qu'il y a vingt-quatre ans que je suis honoré du titre infructueux qui est après ma signature. Joly, *censeur royal*. » Ce qui signifie, qu'après avoir sauvé l'État, sans avoir eu d'autre ambition que d'en être le sauveur, le sieur Joly profite simplement de l'occasion pour demander à Paris un emploi bien rétribué. Dès le 21 mars, M. de Sartine transmet au chancelier l'avis qu'il a reçu de Dijon. Le chancelier fait suspendre l'impression du troisième volume, et ordonne que ce volume et les suivants seront soumis à l'inspection du censeur Joly. Le libraire Hérissant ayant reçu la visite des gens du roi, est frappé de consternation. Dans un mémoire qu'il adresse au chancelier, il invoque les meilleurs arguments contre une suspension qui va lui causer un notable préjudice, rappelant d'ailleurs que les deux volumes déjà publiés ont été censurés par Capperonnier. Le chancelier est intraitable. Alors Barbeau de La Bruyère, collaborateur de Fevret de Fontette, et chargé depuis sa mort de continuer seul le travail entrepris en commun, envoie un avertissement qui doit, pense-t-il, satisfaire le ministre. Mais non, le ministre n'est pas encore satisfait, tant le crime est énorme, et au désaveu proposé il fait substituer celui qui a été publié en tête du tome III. Les différents papiers qui sont relatifs à cette affaire ont été réunis autrefois par nos soins, et placés dans le Supplément Français de la Bibliothèque impériale.

Il nous reste à mentionner le dernier écrit du P. Lelong. Le 12 avril 1720, il publiait, dans le *Journal des Savants*, une *Lettre à M. Martin, ministre d'Utrecht*, concernant un passage de l'Évangile de Saint-Jean. Lorsque la maladie vint interrompre le cours d'une vie si laborieuse, il travaillait à réunir, à coordonner les matériaux d'une immense collection des *Historiens de France* : ce sont les Bénédictins qui ont eu la gloire de construire ce monument. Enfin, Fevret de Fontette lui attribue une *Vie de Malebranche*, qui n'a pas été imprimée. B. Hauréau.

Vie du P. Lelong, par le P. Desmolets, en tête de la seconde édit. de la *Bibliothèque Sacrée*. — *Abrégé* de la même vie, en tête de la *Biblioth. Histor.* de Fevret de Fontette. — *Documents inédits*.

LELONG (*Paul*), architecte français, né en 1801, mort des suites d'une chute de cheval dans une partie de chasse au château de Saint-Martin d'Ablois, appartenant au comte Roy, en septembre 1846. Chargé du percement de la rue de la Banque à Paris, il y avait commencé les constructions de l'hôtel du timbre, de la mairie du troisième arrondissement et de la caserne dite des Petits-Pères, qui ont été terminés sur ses plans. On a donné son nom à une rue percée à la même époque que la rue de la Banque, et qui va de celle-ci à la rue Notre-Dame des Victoires. J. V.

Moniteur, du 18 sept. 1846.

LELORGNE DE SAVIGNY. *Voy.* Savigny.

LE LORRAIN (*Robert*), sculpteur français, né à Paris, en 1666, mort en 1743. Dès son enfance, il s'était livré à l'étude du dessin, et il y avait fait de tels progrès qu'à dix-huit ans Girardon s'en reposait sur lui du soin d'enseigner cet art à ses fils et à ses élèves. Sous la direction de cet habile artiste, il ne réussit pas moins bien lorsqu'il s'adonna à la sculpture, et à l'âge de vingt ans son maître confiait à lui et à Nourisson l'exécution du *tombeau du cardinal de Richelieu* destiné à l'église de la Sorbonne. Plus tard il fit pour Saint-Landry le *tombeau de Girardon* lui-même et de sa femme. Il alla ensuite à Rome, où malheureusement il paraît avoir étudié les œuvres du dix-septième siècle plutôt que les beaux modèles de l'antiquité. A son retour en France, il termina à Marseille plusieurs morceaux restés inachevés à la mort du Puget. En 1701, une *Galatée* de grandeur naturelle lui ouvrit les portes de l'Académie royale de Peinture et Sculpture. Il fit encore un *Bacchus* pour les jardins de Versailles, un *Faune* pour ceux de Marly, une *Andromède*, et divers autres ouvrages de marbre et de bronze. En 1717, il fut nommé professeur par l'académie. On remarque dans ses ouvrages un dessin pur et d'assez bon goût une expression gracieuse et élégante et surtout des têtes pleines de charme. E. B—n.

Fontenay, *Dictionnaire des Artistes*. Orlandi, *Abecedario*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Dulaure, *Histoire de Paris*.

LE LORRAIN (*Louis-Joseph*), peintre et graveur français, né à Paris, en 1715, mort à Saint-Pétersbourg en 1760. Élève de Jean Dumont dit *le Romain*, il alla se perfectionner en Italie et, à son retour, fut reçu membre de l'Académie de Peinture et de Sculpture. Cependant il quitta la France pour la Russie, où il se fixa. C'était un peintre d'histoire assez médiocre

quoiqu'il comprît fort bien l'architecture et la perspective. Sa touche était d'ailleurs vigoureuse et ses compositions ordonnées avec goût. La presque totalité de ses toiles est restée en Russie. Le principal mérite de Le Lorrain se révéla dans la gravure à l'eau-forte. Parmi ses meilleures estampes on cite : *Le Jugement de Salomon*; — *Salomon sacrifiant aux idoles*; — *Esther devant Assuérus*; — *La Mort de Cléopâtre*; ces quatre sujets sont gravés d'après de Troy. Le Lorrain lui-même a vu graver sur ses dessins *L'Anneau d'Hans Carvel*, par Aveline, et *La Chose impossible*, par Sornique, sujets tirés des *Contes* de La Fontaine; — *Vue d'un Feu d'artifice tiré à Rome par ordre du prince Colonna*, gravé par Cannu; — *Projet d'une place royale*, par le même; — des estampes pour le poëme de *Roland furieux*, par Bacquoy, etc. A. DE L.

Le Bas, *Dictionnaire encyclopédique de la France*.

LELOYER (*Pierre*), fameux démonographe français, né à Huillé, près Durtal, en Anjou, le 24 novembre 1550 (1), mort à Angers, le 29 janvier 1634. Le peu qu'on sait de sa vie se trouve dans ses ouvrages. Ses études classiques achevées à Paris, où il resta cinq ans, il se rendit à Toulouse pour faire son droit. Il s'y accoutuma dès lors à négliger quelque peu « les loix, comme il dit, de la saincte Thémis, » au profit « des loix de la Muse gentille », et eut la bonne fortune de remporter en 1572 l'églantine aux Jeux Floraux du Capitole. De retour dans sa province, il se fit pourvoir d'une charge de conseiller au présidial d'Angers, qu'il occupa tout le reste de sa vie. Il se prit alors à « donner de la tête un peu dans toutes les sciences », et petit à petit l'y perdit, ou ne s'en faut guère. Du droit, il en fit le moins possible; ses contemporains disent qu'il n'y entendait pas grand chose; pour lui, il assure qu'il menait de front, comme autrefois, *le beau sçavoir des lois et des neuf sœurs* :

L'un me retient de ses gayes douceurs;
L'autre j'exerce à celle fin d'en vivre;

ainsi parlant, il faut le croire. Le grec au moins et le latin n'avaient point trop dérouté sa verve angevine; l'hébreu, le chaldéen, l'arabe, s'ajoutant à ses visions, vinrent nuancer d'une ombre de folie son imaginative étrange. Ses premiers vers, d'inspiration facile et gracieuse, étaient d'un jeune homme bien né qui fêtait la vie; plus tard sa muse devint quelque peu gaillarde et semblait moins que jamais d'humeur à se délasser de la pratique du droit dans l'étude du grimoire des nécromanciens ou les rêveries anticipées des ethnologues. Il était parvenu pourtant à d'étranges résultats dans l'histoire des migrations des peuples. L'hébreu lui révélait toute une face ignorée des chroniques de l'Anjou. Comme d'autres dans le bas-breton, il trouvait dans l'hébreu tout à sa guise, et un beau jour s'y trouva lui-même avec sa mission précieuse. Son nom traduit lui donnait *Issachar*, et par conséquent c'est à lui que s'adressait la bénédiction de Moïse et le mandat spécial d'expliquer au monde l'origine des nations. Homère venait bien mieux encore à son aide : un vers de l'*Odyssée* (l. V, v. 185), gardait depuis trois mille ans le nom, le prénom, le pays, la province, le village de Leloyer :

Πέτρος Λωέριος Ανδέχαος Γάλλος ὑλείη,

c'est-à-dire « Pierre Leloyer, Angevin, Gaulois d'Huillé. Il n'y a ni plus ni moins.... il y a trois lettres qui restent de tout ce vers qu'on pourroit à l'aventure dire superflues et ne le seroient pourtant. Ce sont les lettres numérales α, χ, κ, qui dénotent le temps que seroit révélé le nom, qui est l'an de Christ 1620.... Je ne me vante pas pour cela savoir plus que les autres. Mais qui voudra impugner la grâce de Dieu coopérante en moy ?... » Avec ces divagations, Leloyer se fit un nom à l'étranger plus encore qu'en France. Le roi Jacques d'Angleterre lui écrivit pour le remercier de la dédicace de son livre le plus bizarre, et les chroniqueurs d'Anjou le mentionnent parmi les merveilles du pays. Il faillit avoir une fin dont le populaire se serait ému et qui eût bien couronné son œuvre. Il était « gisant malade de sa maladie dernière en son logis de la rue de la Parcheminerie à Angers quand le feu prit à l'hôtellerie voisine de Saint-Julien ». On eut toute les peines du monde à l'en tirer vivant : une partie de sa fortune y périt. Deux mois plus tard, messieurs du présidial en corps assistaient à l'enterrement de leur confrère « tenu par les hommes doctes et savants pour estre l'un des plus savants hommes du royaume de France et grandement aymé, honoré et respecté par les estrangers pour sa grande doctrine et des livres qu'il a faicts et mis en lumière et des manuscripts qui ont été trouvés en son estude ». Son portrait fait partie du *Peplus* de Claude Ménard, dont les cuivres sont conservés au musée d'Angers.

Pierre Leloyer a publié : *Idylle sur le Loir*; Toulouse, 1572. C'est la pièce qui lui valut l'églantine; — deux odes françaises adressées à Henri III, dans un recueil de poésies latines : *De Obitu Caroli Noni, Francorum regis, academiæ Tolosanæ mæstissimæ Carmina cœnotaphio appensa* (1574, in-4°); — *Erotopegnie* (1),

(1) Le manuscrit de Thouraille à la bibl. d'Angers dit 1551. Bayle, et Ménage avant lui, 1540 par erreur, le faisant mourir à quatre-vingt-quatre ans, en 1634.

(1) Ce titre bizarre a servi plus d'une fois avant et depuis Leloyer. On peut citer *Hieron. Angeriani Neapolitani* Ερωτοπαίγνιον (Paris, Th. Charron, in-8°, sans date); la 1re édit. est de Naples, 1520, in-8°. Cet ouvrage a été réimprimé avec les poésies de Marcelle et de Jean Second (Paris, Denis Duval, 1582, in-12). Gaspar Barthius a fait aussi un *Erotopaignion* inséré dans ses poésies latines (in-8°, 1623, Francfort). L'édition du poëme de Musæus sur Hero et Léandre (Francfort, 1627, in-4°) l'intitule *Erotopægnion*. Enfin Marie-Ange Accurse, dans son dialogue contre les mots latins surannés, parle d'un poëme qu'il nomme *Erotopaignion*.

ou Passetemps d'amour, ensemble une comédie du Muet insensé; Paris, 1576, in-12. La dédicace, datée d'Angers (5 mars 1576), s'adresse à M. Minut, sieur de Pradères en Languedoc, et le volume débute par une ode à Ronsard; — *Œuvres et Mélanges poétiques;* Paris, 1579. C'est une nouvelle édition que l'auteur, par une singulière inadvertance, donne comme la première de ses poésies. L'épître dédicatoire (Paris, 9 septembre 1578) est suivie de vers latins, grecs ou français, signés des noms de Marguerite Leloyer, sœur du poëte, de Ronsard, de Belleforest, de Marin Boylesve, de Pascal Robin du Faux, et de nombre d'autres amis plus ou moins oubliés aujourd'hui. Le livre contient les *Amours de Flore* en 102 sonnets, 9 chansons, une élégie, 5 odes, 6 idylles, dont l'idylle imprimée déjà à part *sur le Loir;* Les *Boccages, premier et second de l'Art d'aimer*, et les *Mélanges poétiques, Folâtries et ébats de jeunesse, sonnets, épigrammes*, le tout suivi du *Muet insensé* avec un long prologue et une épître en vers adressée à M. Chalvet, président aux enquêtes du parlement de Toulouse, et de la *Néphélococugie*, que précède une épître à l'auteur par Jacques Legras et un avis du poëte. Il ne faut parler ni d'actes ni de scènes. C'est un dialogue quelquefois très-plaisant, mêlé d'odes, épodes, strophes, antistrophes à la manière antique; d'ailleurs une grossière bouffonnerie, qu'on a attribuée longtemps à P. Larivey. Quant au reste du volume, il y a certainement des pièces bien faites, des pages bien venues qui se font lire encore avec plaisir, et quelque chose partout qui n'est pas vulgaire; — *Quatre Livres des Spectres ou Apparitions et Visions d'esprits, anges et démons se montrant sensibles aux hommes;* Angers, 1586, et Paris, 1605 et encore 1608, in-4°. Cette dernière édition a pour titre : *Discours et Histoire des Spectres.* Les docteurs de Paris approuvèrent l'ouvrage « pour l'instruction des bons catholiques contre les pernicieuses et erronées opinions des anciens et modernes athéistes, naturalistes, libertins, sorciers et hérétiques, et pour se préserver de leurs prestiges et illusions diaboliques et convaincre leur imposture ». On a remarqué que Leloyer n'y fait qu'une seule fois, et par voie indirecte, allusion à la *Démonomanie* de J. Bodin; — *Méditations théologiques et Recréations spirituelles sur le cantique de la Vierge Marie;* Paris, 1614, in-12; — *Edom ou les Colonies iduméanes en l'Asie et en l'Europe, suivies des colonies d'Hercules Phénicien et de Tyr;* Paris, 1620, in-8°. C'était son livre favori, celui qu'il dédia au roi Jacques d'Angleterre, un simple extrait pourtant de dix gros volumes qu'il avait à peu près terminés, et qu'il allait mettre au jour, lorsque la mort le surprit. Il avait encore dans son cabinet divers travaux de tous genres, des versions de psaumes, et une traduction française de la *Cité de Dieu* de saint Augustin. La Croix du Maine parle aussi d'un grand poëme sur Thierry d'Anjou dans le genre de *La Franciade* de Ronsard ou de *L'Angiade* de Robin du Faux. Ces pièces sont perdues. Célestin Port.

Niceron, t. XXVI, p. [illegible]. — Bayle. *Journal de Louvet* dans la *Revue de l'Anjou*, 1854, t. 2, p. [illegible]. — Thouraille, *Hist. d'Anjou*, mss. fol. 68 et 129. — Goujet, *Bibl. française*, t. 13 p. 337. — Ménage, *Not. sur la vie de Pierre Ayrault*, p. 163. — *Mémoires de la Soc. d'Agric., Sciences et Arts d'Angers*, I, 4, p. [illegible].

* LÉLUT (*Louis-François*), médecin et philosophe français, né à Gy (Haute-Saône), le 15 avril 1804. Appartenant à une famille où la profession de médecin est en quelque sorte héréditaire, il fut reçu docteur à Paris en 1827. Bien qu'il soit depuis 1840 médecin en chef de la troisième section des aliénés à l'hospice de la Salpêtrière, et depuis 1847 membre du conseil de salubrité, M. Lélut se livre peu à l'exercice de la médecine; pour lui cette science n'a été que le point de départ et la base d'études anthropologiques générales applicables à la psychologie et surtout à l'économie politique. Il est membre de l'Académie des Sciences morales et politiques depuis 1844. Le premier il fit une application bien hardie de la physiologie à l'histoire, application qui lui fit dire, entre autres de deux génies des plus respectés, Socrate et Pascal : « On ne peut en vérité rien voir, rien entendre de plus extravagant, de plus caractéristique de la folie.... (1) »

Ce ne fut pas seulement par l'étrangeté de ses conclusions que M. Lélut attira vivement l'attention; ses écrits témoignaient d'une remarquable clarté d'exposition dans ces études délicates et abstraites. Aujourd'hui encore il poursuit avec ardeur la solution des problèmes ardus que présentent les rapports de l'intelligence avec le cerveau, et ses dernières publications laissent voir qu'il a entrepris de systématiser le fruit de ses méditations en écrivant la *Physiologie de la pensée*. En 1848, M. Lélut fut envoyé à l'Assemblée constituante, où il vota constamment avec le parti modéré. Lorsqu'il était question de nommer un président de la république, M. Lélut soutint le général Cavaignac; mais aussitôt que le résultat de l'élection fut connu, il se rangea au vœu de la majorité, et fit dès lors adhésion complète à la politique du prince président; tous ses votes à l'Assemblée législative, de 1849 à 1851, furent dans le sens du pouvoir nouveau, et lorsque cette assemblée eut été dispersée par le coup d'État du 2 décembre, M. Lélut persista à soutenir Napoléon, qui le nomma membre de la commission consultative. Peu après, son département l'élut membre du corps législatif comme candidat du gouvernement, et il fut réélu en 1857. C'est pendant cette période politique que M. Lélut a été nommé membre du conseil impérial de l'Instruction publique (1852) et of-

(1) *Démon de Socrate*, p. [illegible].

cier de la Légion d'Honneur (1854). A ces différentes phases de ces événements correspondent des publications et des travaux de M. Lélut. Ce fut d'abord un *Traité de l'Égalité;* puis d'importants mémoires *sur la Déportation* et *sur le Régime cellulaire;* pour éclairer cette question et plusieurs autres relatives aux systèmes pénitentiaires, M. Lélut n'hésita pas à aller visiter les établissements pénitentiaires de presque toute l'Europe. Plus tard il présenta le rapport sur le projet de loi concernant la taxe des chiens, loi actuellement en vigueur; le rapport sur le projet de loi concernant la conservation et l'aménagement des sources d'eaux minérales; enfin, trois rapports d'une extrême importance ont été tout récemment élaborés et lus par lui au corps législatif; ces rapports ont pour objet la *Réforme du Code Forestier*. Après deux jours de discussion, la loi qui consacre les réformes étudiées par M. Lélut a été adoptée. Voici les titres de ses principaux écrits : *Manie chez un auteur de mélodrame et Note sur les hallucinations au début de la manie* (*Journ. hebd. de Méd.*, 1830); — *Recherche des analogies de la Folie et de la Raison* (ibid., 1834); — *Inductions sur la valeur des altérations de l'encéphale dans le délire aigu et dans la folie;* Paris, 1836, in-8°; — *Qu'est-ce que la Phrénologie?* ibid., in-8°; — *Du Démon de Socrate : spécimen d'une application de la science psychologique à celle de l'histoire;* ibid., 1836, in-8°; — *Sur un des points de vue de la psychologie de l'histoire* (*Gaz. méd. de Paris*, 1838); — *Un Mot sur la valeur intellectuelle de la Femme* (ibid., 1840); — *De la Spécialité organique considérée dans les fonctions intellectuelles* (ibid., 1834); — *Du Poids du cerveau dans ses rapports avec le développement de l'intelligence* (ibid., 1837); — *Facultés instinctives communes aux animaux et à l'homme et nécessaires à la conservation de l'espèce* (ibid., 1834); — *Examen comparatif de la longueur et de la largeur du crâne chez les voleurs homicides* (*Journ. univ. et hebd. de Méd.*, 1831); — *De l'Organe phrénologique de la destruction chez les animaux;* Paris, 1838, in-8°; — *Recherches pour servir à la détermination de la taille moyenne de l'homme en France* (*Gaz. méd. de Paris*, 1841); — *L'Amulette de Pascal, pour servir à l'histoire des hallucinations;* Paris, 1846, in-8°; — *Rejet de l'Organologie phrénologique de Gall et de son successeur;* Paris, 1843, in-8°; 2° édition, 1858, sous ce titre : *De la Phrénologie : son histoire, ses systèmes et sa condamnation;* — *Formule des rapports du cerveau à la pensée;* 1842; — *Mémoire sur le siége de l'âme suivant les anciens;* 1842 : — deux *Mémoires sur la physiologie de la pensée;* 1855 et 1857; — *Traité de l'Égalité;* 2° édit., 1858; — *Traité de la Santé du peuple* (dans les traités publiés par l'Académie des Sciences morales et politiques); — *Mémoires sur la déportation et l'emprisonnement cellulaire*. Pour le détail des nombreux écrits que M. Lélut a publiés sur ces deux sujets, voyez sa *Lettre sur l'emprisonnement cellulaire;* Paris, 1855, in-8°. Dr Duchaussoy.

Dictionnaire des Contemporains. — *Journal de la Librairie*. — *Moniteur*, de 1848-1859.

LELY, peintre westphalien. *Voy.* Faes (*Pierre van der*).

LE MÂCHON (*Jean*), fondeur français, natif de Chartres, mort le 28 août 1501. Georges d'Amboise, qui fit les frais des belles grilles du chœur de la cathédrale de Rouen, donna 4,000 liv. pour la cloche qu'il destinait à la même église : il voulait qu'elle fût la plus belle du royaume. Jean Le Mâchon fut chargé de ce travail. La cloche fut fondue le 2 août 1501; elle pesait 36,000 livres selon les uns, 35,000 selon d'autres; elle avait par le bas 9 m. 745 m. de tour; sa hauteur, compris les anses, était de 3 m. 248 m. Sur la cloche on lisait :

Je fus nommé Georges d'Amboise.
Qui bien 36,000 livres poise
Et cil qui bien me poisera,
Quarante mille y trouvera.

Jean Le Mâchon, demeurant à Chartres, m'a faite. »

On prétend que la joie de la réussite de l'entreprise causa la mort de Le Mâchon. Il fut inhumé au bas de la nef de la cathédrale de Rouen. On plaça sur sa tombe cette inscription :

Cy dessoubz gist Jehan Le Mâchon,
De Chartres homme de fachon,
Lequel fondit Georges d'Amboise,
Qui trente-six mil livres poise,
Mil V^{cc} ung un jour d'août deuxiesme,
Puis mourut le vingt-et-huitiesme. »

D. de B—t.

Langlois, *Tombeaux de la cathédrale de Rouen*, p. 186.

LE MAÇON ou **LE MASSON**, en latin *Lathomus* (*Robert*), chancelier de France, naquit vers 1365, à Château-du-Loir, petite ville d'Anjou, et mourut le 28 janvier 1443 (1). Il devint bailli de sa ville natale, et fut anobli par lettres données en mars 1401. Depuis 1407, conseiller de Louis II, duc d'Anjou et roi de Sicile, son nom figure au bas d'une ordonnance importante, rendue, le 6 avril 1408, sous l'inspiration de Louis duc d'Anjou, pour assurer le maintien de la tranquillité publique.

Dans la lutte entre la maison d'Orléans et celle de Bourgogne, il assista le roi Louis, qui était pour la maison d'Orléans, et prit part, le 21 octobre 1413, à l'acte royal qui rétablit Jean, duc de Berry, comme gouverneur en Languedoc et en Guyenne. Devenu, le 29 janvier 1414, chancelier d'Isabeau de Bavière, il souscrivit au traité d'alliance de cette reine avec Charles, duc d'Orléans, traité demeuré inconnu aux histo-

(1) Son père s'appelait probablement Hervé Lemaçon; il était secrétaire et conseiller de Louis I, duc d'Anjou et roi de Sicile, en 1388. (Ms. 9660 Colbert, dernier feuillet).

riens. Par lettres du 20 juillet même année, il fut nommé commissaire des monnaies. Le 8 avril 1415, il fut envoyé à Angers, où le comte de Vendôme avait convoqué les états de la province, pour faire jurer la paix aux Anglais. En juin de l'année suivante, il devint chancelier du comte de Ponthieu (depuis Charles VII), acheta, le 16 août, la terre et baronnie de Trèves en Anjou, et porta désormais le nom de seigneur de Trèves. Il se trouvait auprès du dauphin lorsque, dans la nuit du 29 au 30 mai 1418, Paris fut surpris par les Bourguignons. Ils auraient saisi ce jeune prince endormi (à l'hôtel de Saint-Paul) si Tanguy Duchâtel ne l'eût enlevé dans ses bras à peine vêtu : Robert Le Masson lui prêta son cheval (1). Charles VII n'oublia jamais cette scène de terreur. En récompense du service que lui avait rendu son chancelier, il lui concéda en 1420 les produits du péage royal de Trèves en Anjou.

Le duc de Bourgogne voyait avec un extrême déplaisir le crédit du chancelier qui avait fait porter défense, le 30 octobre 1418, au nom du dauphin, d'obtempérer aux ordres du roi Charles VI. Aussi, par un acte spécial, en date du 13 novembre suivant, le chancelier fut-il nommément exclu, avec Louvet et Raimond Raguier, de l'amnistie politique conclue le même jour et connue sous le nom de *paix de Saint-Maur-des-Fossés*. Jean sans Peur, qui en ce moment était maître du roi et de la situation, exigea du même coup que les sceaux fussent retirés au seigneur de Trèves. Mais cette restitution ne fut qu'apparente. Pendant l'année 1419, Le Maçon prenait part à la convention de Pouilly et assistait, près du dauphin, au meurtre de Jean sans Peur sur le pont de Montereau.

Le 22 février 1422, Robert Le Maçon résigna la garde des sceaux de France entre les mains de Gouge de Charpaignes. Toutefois il continua de recevoir, à titre de pension, les gages de cette charge (4 000 livres tournois), et de participer activement aux délibérations du grand conseil. Un de ses actes politiques à cette époque fut la réconciliation qu'il opéra entre le duc de Bretagne et le roi en 1426. Au mois d'août de la même année 1426, comme il se rendait à cheval de Trèves à Thouarcé, escorté de quelques serviteurs, il fut assailli par une troupe de gens apostés qui avaient à leur tête les chevaliers Jean de Langeac et Robert André, et emmené en Auvergne, au château d'Usson (arrond. d'Issoire). Quoique d'un âge avancé, dit le texte original (et inédit) (2), Robert fut obligé de franchir pendant la nuit, tout d'une traite, une distance de dix-sept lieues.

(1) Les Bourguignons avaient pénétré dans la demeure du chancelier, et s'étaient emparés des sceaux du dauphin. Le 31 mai 1418, Robert écrivit aux autorités du Dauphiné, pour leur notifier cette soustraction et pour leur dicter les instructions qu'elles avaient à suivre en conséquence. Cette lettre nous a été conservée (Fenin, édition Dupont, p. 268).

(2) Je dois la connaissance de ce curieux document à une obligeante communication de M. Crouzet.

Dès qu'il fut arrivé, il tomba malade, et rendit le sang *per omnes sui corporis meatus*. Jean de Langeac, châtelain d'Usson pour le roi, son sénéchal d'Auvergne, chambellan de Charles VII, était un des familiers de la cour. Au sein de l'anarchie et des divisions qui régnaient dans le palais même du roi, il avait reçu, pour en agir ainsi, non-seulement l'autorisation, mais des ordres réitérés, contenus en des lettres authentiques : ces lettres avaient été surprises à l'insouciance du roi, qui se gouvernait aveuglément par ses favoris. Robert était la victime de quelque influence plus puissante que la sienne (1). Il recourut au roi pour être délivré. Le roi s'empressa de contremander les ordres antérieurs, et écrivit par un écuyer chevaucheur, à Langeac, que celui-ci eût à relâcher son ministre et conseiller. Sur le refus du sénéchal, le roi lui envoya un ordre plus formel par le ministère de Pierre Botherel, *prévôt des maréchaux* (plus tard *grand-prévôt de l'armée*). Même refus. Le roi et la reine écrivirent de nouveau, sans être davantage obéis. Enfin, après trois mois d'une scandaleuse captivité, Robert Le Maçon souscrivit à la condition que lui avait, dès le principe, imposée Jean de Langeac : il paya une forte rançon, et retourna siéger parmi les conseillers de la couronne. Treize ans plus tard, en 1439, il poursuivit, de concert avec le procureur général, Jean de Langeac, et Robert André, par devant le parlement de Paris, qui les condamna l'un et l'autre à des réparations civiles. Les condamnés se pourvurent, arguant des ordres qu'ils avaient reçus au nom du roi. Les conditions de l'arrêt furent au reste modérées par un accord survenu en 1441 entre les parties.

Robert Le Maçon, veuf en premières noces de Jeanne Cochon, prit alliance une seconde fois, avec une Mortemart, Jeanne de Mortemer, fille du seigneur de Couhé. Ces deux époux se firent donation mutuelle en 1424. A cette époque Robert Le Maçon ne pouvait pas compter moins d'une cinquantaine d'années. Sa nouvelle épouse, en se mariant, était âgée de quinze ans : la politique et l'intérêt présidèrent évidemment à cette union. Quoi qu'il en soit, la jeune baronne de Trèves suivit le ministre à la cour. Elle y était lorsque Jeanne Darc vint trouver le roi à Chinon, au mois de mars 1429. On sait que cette héroïne fut soumise alors à des épreuves physiques plus que bizarres. Madame de Gaucourt, femme du gouverneur d'Orléans, et Madame de Trèves, femme de Robert Le Maçon, furent chargées deux fois de la visiter et de constater : 1° si elle était homme ou femme, et 2° en ce dernier cas, si elle était vierge; car, dans les opinions du temps, le diable ou malin esprit ne pouvait avoir d'action sur une vierge. Jeanne sortit, comme on sait, avec avantage de

(1) Probablement celle du sire de Giac.

ces épreuves, que nous estimons aujourd'hui fort odieuses et très-ridicules.

A cette même époque Jeanne la Pucelle, en présence de Robert Le Maçon et d'un très-petit nombre de témoins choisis, révéla au roi le secret de l'oratoire de Loches (1). Elle triompha ainsi, du moins momentanément, de la méfiance et du scepticisme de Charles VII. Au mois de mai suivant, après la délivrance d'Orléans, Jeanne alla trouver le roi à Loches, et le supplia de marcher sur Reims, pour y être sacré. Le roi, peu convaincu encore, l'interrogea sur son inspiration, sur ses visions, sur ses voix. L'héroïne réussit encore une fois à satisfaire son incrédulité. Robert Le Maçon fut un des témoins de cette nouvelle épreuve. Le roi partit pour Reims. Le 5 juillet, accompagné de la Pucelle, il vint mettre le siége devant Troyes. Le 8 l'armée assiégeait vainement la place depuis trois jours; le conseil mit en délibération s'il fallait décamper. Comme on allait aux voix pour voter sur ce dernier parti, Robert Le Maçon émit l'avis que l'on mandât Jeanne la Pucelle pour la consulter. Celle-ci arriva, et rassura les timides; elle fit décider que le siége serait maintenu, et sortit de l'assemblée pour le pousser avec vigueur. Trois jours après (le 11 juillet), la Pucelle introduisait Charles VII victorieux dans les murs de Troyes, capitale de la Champagne. Au mois de décembre 1429, Robert Le Maçon signa, comme ministre, les lettres patentes qui anoblissaient la famille de la Pucelle.

On voit par ces détails que Robert Le Maçon était particulièrement éclairé sur le compte de l'héroïne et que ses sentiments personnels n'étaient que favorables envers elle. Cependant, le gouvernement dont il faisait partie se montra vis-à-vis de cette femme immortelle d'une ingratitude et d'une lâcheté impolitique, pour lesquelles l'histoire ne saurait employer de paroles trop sévères. Robert Le Maçon, en effet, tout à la dévotion de La Trimouille (*voy.* ce nom), était de ces hommes faibles et bons qu'on rencontre parfois dans le camp des pervers; incapables de faire le mal par eux-mêmes, mais très-capables de le tolérer, et incapables de l'empêcher avec une active énergie.

Le 6 décembre 1430, le seigneur de Trèves fut chargé d'une nouvelle ambassade en Bretagne. Il assista, comme témoin, le 16 août 1436, au traité de mariage qui fut passé à Tours, par ordre du roi, entre sa fille, Yolande de France, et le prince Amédée de Savoie. Le 8 février 1437, il paya une somme de deniers, réduite par composition, pour l'acquit des droits seigneuriaux dus à la duchesse d'Anjou à Yolande, reine de Sicile, d'Aragon, à raison de la terre de Trèves.

(1) *Voy.* l'article DARC (*Jeanne*), t. XIII, col. 84 et 85.

Robert Le Maçon ne reparaît plus sur la scène politique après 1436. Ce fut probablement l'époque où le vieux serviteur de Charles VII prit volontairement sa retraite. Les actes authentiques, étudiés de près, montrent le seigneur de Trèves exerçant ses fonctions au sein du conseil, année par année et presque jour par jour, depuis 1416 jusqu'en 1436. Cette assiduité à travers une époque aussi troublée, cette continuité de services, qui le faisait survivre à tant de favoris, à tant d'élévations et de disgrâces de cour, méritent toute l'attention de l'historien. Nous croyons pouvoir signaler dans ce fait remarquable la main d'Yolande d'Aragon, belle-mère de Charles VII. Robert mourut à peu de temps de là. Il fut inhumé dans l'église paroissiale de Trèves, à côté de l'autel d'une chapelle qu'il y avait fondée. Ce tombeau subsiste encore avec son épitaphe, et il est surmonté d'une statue couchée qui reproduit son effigie.

VALLET DE VIRIVILLE.

Archives du Palais Soubise : K cartons 57, pièce n° 34, et 59, n° 20. M 384. KK registre, n° 47, folio 12 verso et 15, KK 53, folios 9 v° et 119. KK 244, folio 17. Manuscrits de la Bibliothèque impériale, rue de Richelieu : Decamps, volume 48, pièce 139. Ms. Brienne 248. — Du Tillet, *Traités de la France*, etc., 1602, in-4°, p. 193, 218. — Godefroy, *Charles VI et Charles VII*, éditions du Louvre, 1653, 1661, in-fol. — Besse, *Recueil de Pièces sur Charles VI*, 1660, in-4°, p. 80, 291, 306. — Labbe, *Alliance chronologique*, etc., 1661, in-4°, tome II, p. 279, etc — Anselme, *Histoire généalogique*, aux *Chanceliers*. — Bouche, *Histoire de Provence*, 1664, in-folio, t. II, p. 435-6. — *Ordonnances des Rois de France*, tomes IX et suivants, aux tables. — Dom Morice, *Histoire de Bretagne*, 1744, tome II des *preuves*. — Dom Vaissète, *Histoire de Languedoc*, t. IV. — D. Plancher, *Histoire de Bourgogne*, tomes III et IV. — *Chronique du Religieux de Saint-Denis*, in-folio et in-4° : aux tables. — Bodin, *Recherches historiques sur Saumur*, 1812, in-8°, t. I. p. 379 et suiv. — *Chronique de Pénin*, édition de Mlle Dupont, 1837, in-8°. — Quicherat, *Procès de la Pucelle*, 1841-1849, in-8°, aux tables. — *Aperçus nouveaux*, etc., 1850, page 29. — *Chroniques de Jean Chartier*; 1858. — De Cousinot, 1859, in-16. — *Charles VII et ses conseillers*, 1859, in-8°, aux tables — *Isabelle de Bavière*; Paris, 1859, in-8°, p. 23 et suivantes.

LE MAÇON (*Antoine-Jean*), littérateur français, né en Dauphiné, vivait dans le seizième siècle. Il était conseiller du roi et trésorier des guerres. Il quitta ses charges pour suivre Marguerite de Valois, reine de France et de Navarre, lorsqu'elle se retira en Béarn. Pour plaire à cette princesse, il traduisit de l'italien le *Décaméron* de Boccace, Paris et Lyon, 1569. D'autres éditions suivirent avec des retranchements portant sur les passages irréligieux ou licencieux. Suivant Pasquier « la langue françoise n'est pas peu redevable à Le Maçon ». Suivant d'autres critiques, « son style est plus suranné que celui d'Amyot ». — On a aussi de Le Maçon : *Les Amours de Phydie et Gelasine*; Lyon, 1550, in-8°. Il a édité les *Œuvres* de Jean Le Maire, in-fol., et celles de Clément Marot. E. D—s.

Pasquier, *Recherches*, etc., liv. VII, chap. VI. — La Croix du Maine et Du Verdier, *Biblioth. françaises*, edit. de Rigoley de Juvigny, t. I, p. 48.

LEMAIRE (*Jacques* célèbre navigateur

hollandais, né à Egmont, mort sur l'océan Atlantique, le 31 décembre 1616. Il était fils d'Isaac Lemaire, riche marchand d'Amsterdam, dont la famille, d'origine française, avait été obligée de quitter sa patrie à la suite des guerres de religion. Isaac Lemaire habitait Egmont lorsqu'il fit la rencontre de Willem-Corneliss Schouten, marin expérimenté, qui avait visité presque toutes les contrées alors connues. Les lettres patentes accordées par les états généraux de Hollande à la Compagnie des Indes orientales défendaient à tous les sujets des Provinces-Unies de doubler le cap de Bonne-Espérance et de passer par le détroit de Magellan pour aller aux Indes. Schouten proposa à Isaac Lemaire d'éluder cette interdiction en cherchant un autre chemin dans la partie australe de l'Amérique et au sud de la Patagonie. Isaac Lemaire consentit à faire la moitié des frais de l'expédition à la condition que Schouten fournirait l'autre (1). Ils équipèrent à Hoorn un vaisseau de trois cent soixante tonneaux et un yacht. Schouten fut acclamé maître (capitaine) et Jaques Lemaire commis; son frère l'accompagnait comme second commis (2); soixante-cinq hommes composaient l'équipage, et quarante-et-un canons ou pierriers l'armement. C'était peu pour une aussi dangereuse entreprise; mais tous les marins étaient gens expérimentés et de cœur et les bâtiments bien fournis de vivres et de manœuvres. Ils partirent du Texel le 14 juin 1615, et arrivèrent le 18 janvier 1616 aux îles méridionales de Davis ou de Sebald de Weert. De là ils se rendirent à la pointe la plus méridionale de la Terre de Feu, entre laquelle est une autre île, par 55° 36' de latitude; ils découvrirent un canal qu'ils mirent moins de vingt-quatre heures à parcourir (du 24 au 25 janvier) et se trouvèrent dans la mer du Sud. Ce passage, plus facile que celui de Magellan et du cap de Horn, reçut le nom de *détroit de Lemaire*. On appella la terre située à l'est *Staten-Island* en l'honneur des États de Hollande, et celle de l'ouest, qui formait la pointe orientale de la terre de Feu (*Terra de Fuoco*), *terre de Maurice de Nassau*. Le 29 janvier 1616, les navigateurs dépassèrent plusieurs petites îles rocailleuses qui furent appelées *Barnevelt*. Au nord-nord-ouest et à l'ouest la Terre de Feu paraissait haute, montueuse et couverte de neige; elle se terminait au sud en une pointe qui fut nommée *cap Horn*. La latitude de ce cap est par 55° 58' sud. Il forme l'extrémité méridionale de l'Amérique.

Lemaire et Schouten, continuant leur route par la mer du Sud, arrivèrent en novembre 1556, à Batavia, où leurs navires furent saisis par le gouverneur de la compagnie des Indes hollandaise. Arrêtés eux-mêmes, ils furent embarqués pour la Hollande afin d'y être jugés. Lemaire mourut de chagrin à la hauteur de l'île Maurice. A. DE L.

Vies des Gouverneurs hollandais aux Indes orientales, p. 30. — Raynal, *Histoire philosophique des deux Indes* (Londres, 1792), t. II, p. 121. — Dumont d'Urville *Voyages autour du Monde*. — Ferdinand Denis, *Le Génie de la Navigation*, p. 49-80. — Frédéric Lacroix, *Patagonie : Terre de Feu*, dans l'*Univers pittoresque*, p. 10 et 37. — Ternaux-Compans, *Archives des Voyages*, passim. — William Smith, *Collection choisie des Voyages autour du Monde : Introduction* par Duponchel, t. I, p. 69; *Voyage de Cook*, t. II, p. 290.

LE MAIRE (*Guillaume*), prélat français, mort le 13 mai 1314. A la mort de Nicolas Gellent, évêque d'Angers, il y eut de grands débats entre les candidats qui prétendaient à sa succession. Enfin, dès qu'il fut trop prouvé qu'on ne pouvait s'entendre, on eut recours, suivant l'usage, à un compromis. Les mandataires des électeurs choisirent alors pour évêque Guillaume Le Maire, premier chapelain et pénitencier de la cathédrale. Le 16 mai 1291 le nouvel élu était rendu à Vincennes, et prêtait serment au roi Philippe. Quelques années après, nous le voyons excommunier David de Sesmaisons, bailli d'Angers, et son sous-bailli Darien Bidoyn. La cause de leur différend doit être rapportée : il s'agit des immunités ecclésiastiques. Dans l'état fâcheux de son trésor, le roi réclamait partout des subsides, et ses officiers imposaient les biens de l'Église comme les autres. C'est ce que ne supportaient pas un grand nombre d'évêques, parmi lesquels Guillaume Le Maire se montra constamment un des plus intraitables défenseurs du vieux privilége; il plaida même sur cette question contre le comte d'Anjou. Enfin, vers la fin de sa vie, il eut une contestation semblable avec les collecteurs du pape, leur refusant le droit de gîte dans les monastères de son diocèse. L'administration de Guillaume Le Maire fut tout à la fois très-laborieuse et très-agitée. On en trouve l'histoire dans un écrit publié dans le tome X du *Spicilegium* de dom Luc d'Achery, sous le titre de : *Gesta Guillelmi Majoris*. B. H.

Gallia Christiana, t. XIV, col. 576.

LEMAIRE (*Jean*) *de Bavai*, prosateur, poëte, historien belge, né à Bavai, en Hainaut, en 1473, mort vers 1548. Il était neveu du célèbre Molinet, chroniqueur qui lui servit à la fois de précepteur et de premier protecteur. Son éducation fut aussi distinguée qu'elle pouvait l'être de son temps. On voit dans la première épître d'un de ses ouvrages, *L'Amant vert*, qu'il savait le latin, le français, le flamand et le castillan; il apprit plus tard l'italien. En 1498 il entra au service du duc Pierre de Bourbon; il accepta ensuite la place de précepteur des enfants d'un gentilhomme bourguignon, M. de Bolleur, et fut, vers 1503, attaché en qualité de secré-

(1) Pierre-Clemensz Brouwer, bourgmestre; Jean Jansz Molenswerf, échevin; Jean Clemensz Kies, secrétaire; Cornelisz Serger, tous de la ville de Heern, furent, avec Schouten et Isaac et Jacques Lemaire, les fondateurs-directeurs de cette Société.

(2) Ou subrecargue : c'était l'officier chargé de représenter les intérêts des armateurs. Son rôle, à la fois militaire et commercial, effaçait souvent celui du chef de l'expédition

taire à la personne de Louis de Luxembourg, comte de Lugny. Un an après, Jean Lemaire passa au service de Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas. Ce fut alors qu'il publia, à la louange de Marguerite, ses livres des *Regrets* et de *L'Amant vert*, l'un pour déplorer les pertes douloureuses que cette princesse avait faites de ses divers époux et de son frère Philippe le Beau; l'autre pour conter les peines causées par le départ de la princesse pour l'Allemagne à un cher perroquet qu'elle avait laissé aux Pays-Bas, et qui, ne pouvant supporter l'absence d'une aussi bonne maîtresse, en mourut de douleur.

Quelque temps après Jean Lemaire succéda, dans la charge de bibliothécaire de la princesse, à son oncle. A ce titre il joignit bientôt celui d'*indiciaire* et d'*historiographe*, c'est-à-dire d'écrivain d'histoire et de faiseur de remarques, et c'est comme tel qu'il signa, en 1509, le tome Ier de ses *Illustrations de Gaule Belgique*; Nantes, 1509-1512. Il commença la publication de ce livre après un séjour de quelques années en Italie, séjour qui lui avait permis d'écrire un ouvrage de linguistique intitulé : *La Concorde des deux Languages français et toscan*; — *La Légende des Vénitiens*, histoire et pamphlet politique, publié au temps de la ligue de Cambrai; — *Le Promptuaire des Conciles de l'Église catholique avec les schismes et la différence d'iceux*, ouvrage dirigé contre la politique du pape Jules II, avec qui Louis XII se trouvait alors en guerre. Ces derniers ouvrages le firent nommer historiographe de la cour de France. Il perdit cette charge lors de la mort du roi Louis XII (1515); n'ayant plus de protecteur et en proie à la misère, il voulut noyer ses soucis dans le vin; il en perdit la tête, et alla mourir à l'hôpital, d'une manière si obscure qu'on n'est pas certain de l'année de sa mort. Quelques auteurs cependant placent la date de son décès à l'année 1548.

Outre les ouvrages indiqués ci-dessus, on connaît de Jean Lemaire : *Les trois Contes singuliers de Cupido et d'Atropos*, publiés en 1520; — *Le Temple d'Honneur et de Vertus*, composé en l'honneur du duc de Bourbon. Cet ouvrage est mêlé de prose et de vers. « On y reconnaît, a dit un de ses biographes, que l'auteur ne manquait ni de facilité pour se faire un plan, ni de justesse pour arranger les parties d'un sujet »; — *La Plainte du désiré*, dialogue entre les deux nymphes Rhétorique et Peinture, pour déplorer la perte de Louis de Luxembourg, dont Lemaire fut le secrétaire; — *Epître du roi Hector de Troie*, pièce de vers écrite au nom de Louis XII, en réponse à celle que Jean d'Auton, abbé de l'Angle en Poitou, avait envoyée au roi de France. Dans cette épître, l'auteur met dans la bouche de Louis XII le récit de la bataille d'Agnadel; le monarque parle de la violence et de la perfidie du pape Jules II, et fait part à Hector de la croyance, alors répandue, que les rois de France descendent du sang troyen; — *La Couronne margaritique*, pièce d'une assez grande étendue, que la mort de Jean Lemaire l'empêcha de mettre lui-même au jour, et où se trouvent l'éloge de Marguerite de Savoie, des détails curieux sur tout ce que l'auteur avait recueilli de l'esprit et des réponses de la princesse.

De tous les ouvrages de Jean Lemaire, le plus important est les *Illustrations de Gaule Belgique*: il y considère Bavai comme la principale ville des Gaules, et, accueillant les assertions fabuleuses de Jacques de Guyse, des *Grandes Chroniques de Saint-Denis*, tirées pour la plupart du faux Berose et d'Annius de Viterbe, il attribue la fondation de la Belgique à une émigration dirigée par Bavo, roi de Bithynie, contemporain de la guerre de Troie, et les rois de France comme descendant de Francus, fils d'Hector, opinions, du reste, généralement admises au moyen âge, et qui ne doivent point enlever à l'ouvrage de Jean Lemaire le mérite de certains faits curieux pour l'histoire du nord de la France.

Jean Lemaire « fut, dit Pasquier dans ses *Recherches de la France* (liv. VIII), le premier qui à bonnes enseignes donna vogue à notre poésie, et nous lui sommes infiniment redevables pour avoir grandement enrichi notre langue d'une infinité de beaux traits, tant en prose qu'en vers, dont les meilleurs écrivains de notre temps se sont sceu quelquefois bien aider. » M. Moke, dans son *Histoire de la Littérature française*, caractérise ainsi notre auteur : « Des allégories parfois ingénieuses et surtout une bonne facture du vers assignent à Jean Lemaire la première place parmi ses contemporains. Ce fut lui qui signala le mauvais effet des césures qui tombaient sur des syllabes muettes, et Marot, qui tenait de lui l'habitude de s'interdire les chutes, en fit une loi que l'usage vint consacrer. » Ces éloges ont été répétés par MM. Nizard et Sainte-Beuve. Z. PIERART.

Saint-Julien, *Origines Bourguignonnes*. — Paquot, *Mém. littéraires*. — Laserna Santander, *Mémoire historique sur la Bibliothèque de Bourgogne de Bruxelles*. — De Reiffenberg, *Mémoires de la Société d'Émulation de Cambrai*, année 1833. — L'abbé Massieu, *Histoire de la Poésie française*. — Z. Pierart, *Guide du Touriste et de l'Archéologue dans l'arrondissement d'Avesnes*, etc. (Maubeuge, 1859, in-8°).

LEMAIRE (*François*), historien français, né à Orléans, en 1575, mort dans la même ville, le 17 août 1658. Il fit ses études à Orléans, et devint conseiller au présidial de cette ville, puis échevin en 1622. Il fut, après Charles de la Saussaye, le second historien d'Orléans. Son ouvrage est connu sous le titre de : *Antiquités de la Ville et du Duché d'Orléans*; 1645, in-4°; 1648, in-folio. Dom Gerou et Lenglet-Dufresnoy critiquent sévèrement le style, la prolixité et la crédulité de l'auteur. Cependant, Lemaire a laissé une quantité de renseignements

qu'on ignorerait aujourd'hui sans ses recherches. On a en outre de lui : *Recueil de Poëmes et Panégyriques de la ville d'Orléans*, d'après Léon Trippault, Pyrrhus d'Anglebermes, Raymond de Massac, Raoul Bouthrais, etc., ensemble l'*Hercule Guépin, ou louange du vin d'Orléans*; 1646, in-4° ; — *Origine de la Ville d'Orléans*, etc. Ces deux derniers ouvrages, dédiés à M. de Beauharnais, sont fort rares.

L—z—e.

Dom Gerou, dans *Les Hommes illustres de l'Orléanais*, t. I, p. 208.

LE MAIRE (*Pierre*), peintre et graveur français, né en 1597, à Dammartin (Brie), mort en 1659, à Gaillon. Issu de parents pauvres, il entra, par la protection du marquis de Chanvallon, dans l'atelier de Claude Vignon, et se rendit ensuite à Rome, où il résida près de vingt années. A son retour en France, il peignit, entre autres compositions, les célèbres perspectives de Bagnolet et de Rueil, détruites il y a longtemps. S'étant lié étroitement avec Poussin, dont le nom fut même quelquefois accolé au sien, il retourna avec lui à Rome en 1642, y fit un séjour de peu de durée, et obtint un logement au palais des Tuileries. On lui doit encore, d'après Claude Vigneron, quatorze estampes gravées à l'eau-forte représentant l'*Histoire de Paris*, et d'après le Dominiquin, *David dansant devant l'arche*.

Il ne faut pas confondre Pierre Le Maire, comme l'ont fait quelques auteurs, avec un artiste du même nom, *François* Le Maire, né en 1620, à Maison-Rouge, près Fontainebleau, et mort en 1688 ; ce dernier peignait le portrait et fut reçu en 1688 à l'Académie royale. Poussin, qui l'employa à Rome à faire des copies, l'appelait *le petit Le Maire* pour le distinguer de son ami.

P. L—y.

Robert Dumesnil, *Le Peintre graveur*, VI, 204-211. — Félibien, *Entretiens sur les plus excellents Peintres*, IV, 415. — *Lettres de N. Poussin*; 1824, in-8°.

LE MAIRE, inventeur français, né vers la fin du seizième siècle. On n'a point de renseignements sur ce personnage, qui avait le titre, probablement honoraire, de gentilhomme de la chambre du roi Louis XIII. On sait seulement que des lettres patentes du 27 août 1644, confirmatives d'un brevet délivré l'année précédente, lui accordaient le droit de publier et d'imprimer ses secrets et inventions en même temps que de construire plusieurs machines et instruments avec privilége. Le sieur Le Maire y est dit « avoir acquis une longue et curieuse connaissance, » non-seulement des sciences qui servent de secours et d'ornement à la vie civile, mais aussi des langues qui entretiennent le commerce public des princes et des États, et qu'il en a fait connaître les résultats par de *grands et judicieux mémoires*. Il prétendait avoir des recettes infaillibles pour accélérer l'éducation de l'esprit humain; mais soit qu'il n'ait point trouvé d'encouragement chez ses contemporains, soit qu'il ait renoncé à les mettre en pratique, le secret a été perdu avec lui. Ses découvertes sont du genre le plus opposé ; en voici quelques-unes : *Méthode universelle pour traduire les langues*; — *L'Art de Mémoire pour se souvenir de plusieurs choses*; — *Méthode nouvelle pour apprendre en fort peu de temps la musique, tant pour la spéculative que pour la pratique*; le P. Mersenne, dans son traité d'*Harmonie universelle*, cite Le Maire comme l'inventeur de la syllabe *za*, qu'il voulait introduire dans la solmisation pour la septième note, et il ajoute même qu'il avait imaginé de nouveaux signes pour la notation; ce qui pourrait faire supposer avec quelque apparence de vérité que notre inventeur était le même personnage qu'un musicien de la grande bande des violons du roi, nommé Guillaume Le Maire; — une *Nouvelle Méthode d'imprimer*; — une *Machine pour élever les eaux*; — *Manière de faire le fer blanc et le fer noir en feuilles et de le vernir de toutes couleurs*; — une *Machine à bâtir en moëllons et en bois toutes sortes d'édifices à deux étages, avec toutes sorte d'architecture ou enrichissement d'une même matière, comme si le tout était de pierre de taille, laquelle matière résiste à l'eau et au feu et diminue la dépense de moitié*.

K.

Extrait communiqué des *Archives du château de La Grange*. — Mersenne, *Harmonie universelle : Traité des Consonnances*, liv. VI, p. 342. — Brossard, *Diction. de Musique*.

LEMAIRE, voyageur français, vivait au dix-septième siècle. Il était chirurgien à l'hôtel-Dieu de Paris, lorsqu'il résolut de s'embarquer à Brest, le 9 avril 1682, avec Dancourt, directeur général de la Compagnie d'Afrique. Il aborda à Ténérife, fit un court séjour au cap Vert, et débarqua au Sénégal, où il fit une suite d'observations qui furent envoyées à Saviard; elles ont été publiées sous ce titre : *Les Voyages du sieur Lemaire aux isles Canaries, cap Verd, Sénégal et Gambie, sous M. Dancourt, directeur général de la Compagnie roïale d'Affrique*; Paris, (Jacques Collombat), 1695, in-12, avec fig.; c'est un livre intéressant et fort peu connu.

F. D.

Documents particuliers.

LEMAIRE (*Henry*), romancier et journaliste français, né à Nancy, en 1756, et mort à Francfort, le 3 mai 1808. Son véritable nom de famille était *Jeanmaire*. Né sans fortune, il dut aux dispositions généreuses d'un de ses parents, négociant, les bienfaits d'une éducation distinguée. Destiné à la carrière du commerce, il fut envoyé à Wurtzbourg, où il resta quelques années. Il les mit à profit pour se perfectionner dans l'étude de la langue allemande. Revenu à Nantes, il montrait peu de goût pour le commerce, et cultivait en secret la littérature. Pour suivre son penchant avec plus de liberté, il se rendit à Paris, et ensuite à Cologne, où il prit part à la rédaction du journal français qui s'imprimait dans

cette ville. Il obtint par la suite le privilége de la *Gazette de Francfort*, à laquelle il sut imprimer une direction qui exerça sur l'esprit public en Allemagne une influence favorable à la politique française. Le succès de ce journal réconcilia le rédacteur avec la fortune. Il put dès lors satisfaire son penchant à la bienfaisance. Plus d'un de ses compatriotes émigrés trouva près de lui un asile et des secours. Il avait épousé la fille d'un conseiller aulique, qu'une mort prématurée vint enlever peu d'années après son mariage. Il ne se consola jamais de cette perte, qui jeta l'amertume sur ses derniers jours, et qui en avança peut-être le terme. On connait de lui un certain nombre de romans, parmi lesquels on distingue : *Le Gil-Blas français, ou aventures de Henry Lançon, écrites par lui-même;* Paris, 1792, 3 vol. in-12; réimprimé plusieurs fois en France et à l'étranger, et traduit en allemand, en anglais et en suédois. La vogue qu'obtint ce roman tient sans doute à la complication d'aventures extraordinaires dont il est rempli. Son héros, à l'imitation du Gil Blas espagnol, fait le premier apprentissage du monde dans une caverne de voleurs, et parcourt ensuite les deux hémisphères. Jeté par la tempête dans une île déserte, il finit, comme Robinson Crusoé, par trouver son salut et sa fortune dans les ressources de sa propre industrie. L'auteur a su rajeunir par l'intérêt de la narration ces réminiscences de situations déjà connues. Les autres romans de Lemaire n'ont pas eu le même succès : *Virginie Belmont;* Paris, an VII, in-12; —*Rosine, ou le pas dangereux*; Paris, an VII, in-12; — *Mélanie et Félicité, ou la différence des caractères;* Paris, an VII, in-12; — *Hortense de Sélicourt;* Paris, an VII, in-12; — *La pauvre Rentière;* Paris, an VII, in-12; — *Le Conscrit, ou le billet de logement;* Paris, an VIII, in-12. Tous les bibliographes modernes, et M. Quérard lui-même, confondent avec Henry Lemaire un homonyme, auteur d'un grand nombre d'ouvrages destinés à l'éducation de la jeunesse; mais la date seule de ces publications suffit pour faire reconnaitre le peu de fondement de cette indication. Un certain nombre de productions dramatiques et quelques écrits politiques qu'on lui attribue aussi sont l'ouvrage d'autres personnes portant le même nom. J. LAMOUREUX.

Ersch, *France Littéraire.* — Quérard, *La France Littéraire.* — Pigoreau, *Petite Bibliographie biographico-romancière.* — *Documents particuliers.*

LEMAIRE (*Nicolas-Éloi*), philologue français, né à Triaucourt (Meuse), le 1[er] décembre 1767, mort le 3 octobre 1832. Il fit ses études à Sainte-Barbe, et après de brillants succès scolaires, il devint professeur de rhétorique au collége du Cardinal Lemoine, en 1790. Bientôt la révolution bouleversa l'université, et Lemaire, qui se jeta avec ardeur dans les opinions les plus avancées, fut nommé en 1793 juge suppléant au tribunal du sixième arrondissement. Du reste, dans son exaltation, il n'alla pas au delà des paroles, et il procura des certificats de civisme à plusieurs anciens professeurs, Lhomond, l'abbé Haüy, Daubenton. Après le 9 thermidor, il perdit sa place de juge; mais en 1798 il obtint, par la protection de Baudin des Ardennes, la place de commissaire du gouvernement près le bureau central de police à Paris, et fut chargé en cette qualité de fermer la Société du Manége. Révoqué de ses fonctions après le 18 brumaire, et n'ayant pu vaincre les préventions du premier consul, il crut prudent de faire un voyage en Italie, et donna à Milan, à Parme, à Turin le spectacle de brillantes improvisations latines. De retour d'Italie, il continua de cultiver la poésie latine, et se fit de son talent en ce genre un titre à la faveur impériale. Une pièce de vers sur la grossesse de l'impératrice contribua à sa nomination à la chaire de poésie latine de la Faculté des Lettres en 1811. Il paya sa dette de reconnaissance par un centon virgilien rempli de flatteries. Sous la restauration, il entreprit une collection des classiques latins : *Bibliotheca classica latina*, qu'il dédia à Louis XVIII, et pour laquelle il obtint de fortes souscriptions ministérielles. En 1825 il fut nommé doyen de la Faculté des Lettres, et mourut avant d'avoir terminé son utile collection, que le public avait accueillie avec faveur. Lemaire possédait bien le latin classique, et maniait avec une extrême facilité la versification latine. Mais il n'avait ni le savoir précis d'un philologue ni la sagacité d'un critique. Son véritable titre est d'avoir conçu le projet et surveillé l'exécution de la *Bibliotheca classica latina*, qui comprend dix-huit poëtes : Virgile, Ovide, Lucain, Valerius Flaccus, Stace, Silius Italicus, Claudien, Catulle, Horace, Properce, Tibulle, Perse, Juvénal, Martial, Phèdre, Plaute, Térence, Lucrèce, les petits poëtes latins (Poetæ latini minores) et seize prosateurs : César, Salluste, Tite-Live, Suétone, Cornelius Nepos, Justin, Florus, Velleius Paterculus, Valère Maxime (avec Julius Obsequens), Quinte-Curce, Cicéron, Sénèque, Quintilien, Pline le Naturaliste, Pline le jeune. On reproche à ces éditions d'être en général compilées sans discrétion et sans choix sur les commentaires des philologues allemands; celles dont Lemaire s'est particulièrement occupé : César, Cicéron (Discours et Lettres), Horace, Juvénal, Quinte Curce, Stace, Tite Live et Virgile, ont surtout ce caractère de compilation. Le reste de la collection contient des commentaires plus originaux ou exécutés avec plus de goût. On remarque les éditions de Pline, de Salluste, de Valère Maxime, de Properce, d'Ovide, de Martial, de Valerius Flaccus. En somme cette collection des classiques latins, malgré tous ses défauts, est la meilleure qui existe; mais on regrette qu'elle soit très-incomplète et en même temps trop volumineuse; elle forme cent cinquante-quatre volumes grand in-8°. On a encore de Lemaire : *Carmen in proximum et*

auspicatissimum augustæ et prægnantis partum; Paris, 1811, in-4°; — *Premier Anniversaire de la naissance de S. M. le roi de Rome, ou Virgile expliqué par le siècle de Napoléon*; Paris, 1812, in-4°; — *Ludovico XVIII, optato Galliarum regi, augusto litterarum patrono, perito veterum judici, Latini Scriptores classici*; Paris, 1819, in-4°. C'est un tirage à part de la dédicace de la *Bibliotheca classica latina*.

N.

Notice sur Nic.-Éloi Lemaire; Paris, 1840, in-8°. — Arnault, Jay, Jouy, *Biographie nouvelle des Contemp.*

* **LEMAIRE** (*Pierre-Auguste*), humaniste français, neveu de Nicolas-Éloi Lemaire, né à Triaucourt (Meuse), le 11 janvier 1802. Agrégé de l'université, il a été professeur au collége Saint-Louis; il professe actuellement la rhétorique au lycée Bonaparte. On a de lui : *Athenæum Panorama, seu Græciæ veteris Encomium*; Paris, 1822, in-8°; — *Carmen de Bello Hispanico*; Paris, 1823, in-8°; — *De l'Histoire, et de Tite Live en particulier*; Paris, 1823, in-4°, thèse pour le doctorat; — *De Certitudine Historica*; Paris, 1823, in-4°, thèse pour le doctorat; — *L'Affranchissement des Grecs*, pièce qui a remporté le prix de poésie décerné par l'Académie française en 1827; Paris, 1827, in-4°. Quelques poésies latines de M. P.-A. Lemaire ont été publiées dans la *Bibliotheca classica latina*, appendix; Paris, F. Didot, 1833, in-8°. M. P.-A. Lemaire succéda à son oncle dans la direction de la *Bibliotheca classica latina*; il a donné les éditions avec commentaires de *La Pharsale* de Lucain (1830); des *Comédies* de Terence, 3 vol.; de *C. Vell. Paterculus*, de *Silius Italicus*, 2 vol.; de Pline le jeune (*Epistolarum Lib. X et Panegyricus*), 2 vol.; *De Rerum Natura* de Lucrèce (1838), 2 vol.; quant à l'édition de Properce, dont il a fait la préface, elle avait été préparée par un savant qui n'a pas voulu être nommé. M. P.-A. Lemaire a revu, corrigé et augmenté, d'après les principes du nouveau Dictionnaire de l'Académie la *Grammaire des Grammaires, ou analyse raisonnée des meilleurs traités sur la langue française*, par Girault-Duvivier.

J. V.

Quérard, *La France Littér.* — Bourquelot et Maury, *La Littér. Franç. contemp.* — Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.*

* **LEMAIRE** (*Philippe-Henri*), sculpteur français, né à Valenciennes, en 1798. Élève de Cartellier, il remporta le deuxième grand prix de sculpture à l'École des Beaux-Arts en 1819, et le premier grand prix en 1821 sur ce sujet : *Alexandre chez les Oxydraques*. A son retour de Rome, une *Jeune fille tenant un papillon*, charmante statue en marbre exposée en 1827 et achetée par la duchesse de Berry, attira l'attention sur lui. La même année, il exposa un *Laboureur trouvant des armes et des ossements humains*, statue en marbre dont le sujet est tiré de Virgile et qui vint orner le jardin des Tuileries. A la même exposition, on voyait encore de M. Lemaire un groupe en plâtre représentant *La Vierge, l'Enfant Jésus et saint Jean*, qui se trouve maintenant à l'église Sainte-Élisabeth, rue du Temple, à Paris. Tous ces ouvrages valurent à leur auteur une médaille d'or de première classe. Plus tard, M. Lemaire fit une statue en marbre du duc de Bordeaux, le *Tombeau de Mlle Duchesnois* au cimetière du Père-Lachaise, une statue de *Thémistocle* pour le jardin des Tuileries, et la statue de *L'Espérance*, une de celles qui couronnent le fronton de l'église Notre-Dame de Lorette. Au salon de 1831, on voyait de M. Lemaire une *Jeune fille effrayée par une vipère*, statue en marbre qui fut achetée pour le musée du Luxembourg. En 1835, il exposa le buste en plâtre de M. Bœhm. L'année suivante, le fronton de l'église de la Madeleine ayant été mis au concours, M. Lemaire présenta un dessin, qui fut préféré. Dans cette vaste composition de trente-huit mètres de développement, l'artiste a représenté le *Christ accordant à la Madeleine agenouillée devant lui le pardon de ses fautes*. A la droite du Christ, l'ange des miséricordes contemple avec bonheur la pécheresse convertie, et laisse approcher l'Innocence, l'Espérance et la Foi. A gauche l'ange des vengeances célestes repousse les Vices : l'Envie, l'Hypocrisie, l'Impudicité s'enfuient devant sa flamboyante épée. M. Lemaire a en outre exécuté pour le pourtour de la même église une statue de saint Marc. M. Lemaire a aussi exécuté le bas-relief représentant les *Funérailles du général Marceau* sur l'arc de triomphe de l'Étoile; — *Henri IV à cheval*, bas-relief en bronze pour la façade de l'hôtel de ville de Paris; — le fronton du palais de justice à Lille, représentant *La Religion consolant les prisonniers*; — deux statues en marbre, *Louis XIV* et *Kleber*, pour le musée de Versailles, — le buste de *Racine*, pour le même musée; — la statue colossale de *Hoche*, en bronze, pour la place Hoche à Versailles; — la statue de *Chevert*, pour Verdun; — et les deux frontons de l'église Saint-Isaac, à Saint-Pétersbourg, représentant *La Résurrection du Christ* et *L'Empereur Valens allant combattre les Goths*, bas-reliefs immenses fondus en bronze. En 1843 M. Lemaire exposa un bas-relief en bronze, représentant la *Distribution des Croix au camp de Boulogne*, pour la colonne de la grande armée à Boulogne. Le 12 septembre 1845, il fut élu à l'Académie des Beaux-Arts, section de sculpture, à la place de Bosio. L'année suivante il exposa une tête de Vierge, et en 1847 le buste d'Apollodore Callet, et la statue d'*Archidamas se préparant à lancer le disque*, qui décore le jardin du Luxembourg. En 1854 il exécuta pour la ville de Lille une statue de *Napoléon* placée à la Bourse, et en 1856 il fit pour sa ville natale la statue de *Froissart*. En 1852 M. Lemaire fut élu député au corps législatif par la circonscription de Valenciennes,

dans le département du Nord, comme candidat du gouvernement. Il a été réélu en 1857.

L. L—T.

Ch. Gabet, *Dict. des Artistes de l'École franç. au dix-neuvième siècle.* — V. Lacaine et Ch. Laurent, *Biogr. et Nécrol. des Hommes marquants du dix-neuvième siècle*, tome I, p. 368. — *Les grands Corps politiques de l'État.* — F. Mantz, dans le *Dict. de la Convers.*

LEMAISTRE (*Martin*), philosophe et moraliste français, né à Tours, en 1432, mort en juillet 1482. S'étant fait recevoir docteur en théologie en 1473, il devint principal du collége de Sainte-Barbe, et fut ensuite chargé par Louis XI de défendre les intérêts de la couronne de France contre le pape; en 1480 il devint aumônier et confesseur du roi. On a de lui : *Quæstiones morales de Certitudine;* Paris, 1489, in-fol.; — *De Temperantia in generali;* Paris, 1490, in-fol.; — *De Rhetorica;* Paris, 1491, in-fol.; — *Quæstio de Fato*, sans date; — *Consequentiæ ex Nominalium Doctrina;* Paris, 1501, in-fol.; — *Porphyrii universalium Explicatio;* Paris, 1499.

E. G.

Dupin, *Bibliothèque des Auteurs ecclésiastiques.*

LEMAISTRE (*Gilles*), jurisconsulte et magistrat français, né à Montlhéry, vers 1499, mort le 5 décembre 1562. Il était petit-fils de Jean Lemaistre, avocat général au parlement de Paris, et fils de Geoffroi Lemaistre, prévôt de Monthléry. Ayant embrassé la carrière du barreau, il se distingua par sa connaissance approfondie des lois et coutumes, si nombreuses, qui régissaient alors la France. Nommé avocat général au parlement de Paris en 1540, il y devint en 1550 président à Mortier et en 1551 premier président; il se fit remarquer par sa sévérité contre les protestants. On a de lui : *Décisions notables;* Paris, 1566, in-4°; ibid., 1583, in-8°; et 1601, in-12; Lyon, 1595, in-16; — *Œuvres;* Paris, 1653, 1675 et 1680, in-4°; dans ce recueil, publié par les soins de Claude Bernard, se trouvent les cinq traités suivants : *Des Criées et Saisies réelles;* — *Des Amortissements et des francs fiefs;* — *Des Régales, des Fiefs, Hommages et Vassaux;* — *Des Appellations comme d'abus.*

E. G.

Taisand, *Vies des Jurisconsultes.* — Moréri, *Diction.* — Blanchard, *Éloges des Premiers Présidents du Parlement de Paris.*

LE MAISTRE (*Jean*), jurisconsulte et homme d'État français, neveu du précédent, mort à Paris, le 22 février 1601. Il entra au barreau du parlement de Paris, et il s'y distingua par sa profonde connaissance des lois (1). Nommé pendant la Ligue d'abord avocat général et ensuite président du parlement après la mort de Brisson, il fit partie des états tenus en cette année à Paris; il y fut chargé avec Du Vair de faire le rapport sur l'opportunité de la publication sans réserve des décrets du concile de Trente; ses conclusions, tendant à repousser cette mesure, furent sanctionnées par l'assemblée. Le 28 juin il parvint avec l'aide de Du Vair, de Molé et quelques autres membres du parti politique, à réunir, sans éveiller les soupçons de Mayenne, toutes les chambres du parlement, et à leur faire rendre le fameux arrêt qui porte son nom et qui empêcha la France de tomber entre les mains de Philippe II ou des Guise. Cet arrêt, formulé sous forme de remontrances, défendait de transférer la couronne à un prince étranger, maintenait dans toute sa rigueur la loi salique, et enfin déclarait nul et de nul effet tous les actes faits pour l'établissement d'un souverain étranger. Par cela le parlement infirmait directement la décision prise huit jours auparavant par les états, qui avaient ordonné l'élection d'un roi, écartait d'autorité du trône l'infante, l'archiduc Ernest, ainsi que les Guise, et sauvegardait entièrement les droits de la maison de Bourbon. Or, comme tout récemment les états, aussi bien que Mayenne, avaient reconnu au parlement le droit d'accorder ou de refuser aux actes législatifs sa sanction définitive, l'arrêt était donc, comme l'a établi M. Poirson, un empêchement politique et légal à ce que l'ordre de la succession au trône fût troublé. Le lendemain vingt conseillers allèrent signifier l'arrêt à Mayenne; Le Maistre, qui portait la parole, prononça un discours hardi et vigoureux contre l'Espagne, et pressa Mayenne de conclure une trêve avec Henri IV. Le duc ayant répondu avec beaucoup de mécontentement, Le Maistre fit le rapport de ce qui s'était passé dans cette entrevue; les magistrats jurèrent de mourir pour le maintien de leur arrêt, auquel Mayenne, voyant la bourgeoisie de Paris prête à les soutenir, n'osa pas s'opposer. L'arrêt devint le point de départ de la reconnaissance de Henri IV par le parti appelé la *ligue française*, et arrêta les efforts de l'usurpation, qu'elle démasqua et déconcerta. Après la réduction de Paris, Le Maistre dut abandonner la place de premier président, qui fut restituée à Achille de Harlay; mais Henri IV créa pour lui l'office de septième président à mortier. Le Maistre se démit de cet emploi sur la fin de 1596, et se retira dans la vie privée. Il a publié : *Extrait des registres de l'Assemblée tenue à Paris sous le nom d'États, en 1593, sur la réception du concile de Trente;* Paris, 1593, in-8°; — dans le *Recueil* de Lannel on trouve la *Proposition de M. le président Le Maistre à la cour du Parlement du mardi 29 juin 1593.*

E. G.

L'Estoile, *Journal.* — De Thou, *Histoire*, liv. XXXIII. — Blanchard, *Éloges des Premiers Présidents du Parlement de Paris.* — Miraimont, *De l'Origine et de l'Établissement du Parlement.* — Poirson, *Histoire du règne d'Henri IV*, t. I.

LE MAISTRE (*Guillaume*) ou *Guill.* MAGISTER, médecin flamand, mort à Lille, en 1585. On a de lui : *Isagoge therapeutica de sævitia, curatione, et præventione Pestis;* Venise, et Francfort, 1572, in-12.

L—Z—E.

Valère André, *Bibliotheca Belgica*, p. 327. — Mangel,

(1) « C'estoit de vérité, dit de lui Loysel, un fort et puissant advocat, résolu en points de droict, de coutumes et de pratique, fort prudent et avisé en ses causes. »

Bibliotheca Scriptorum Medicorum, t. III, p. 127. — Éloi, *Dictionnaire Historique de la Médecine*.

LEMAISTRE (*Antoine*), célèbre avocat et écrivain français, né à Paris, le 2 mai 1608, mort le 4 novembre 1658, à Port-Royal. Il était fils d'Isaac Lemaistre, maître des comptes, et de Catherine Arnauld, fille d'Antoine Arnauld, avocat au parlement de Paris, et sœur d'Arnauld d'Andilly. Des dissentiments s'étant élevés entre ses père et mère, à raison du changement de religion de Lemaistre, qui embrassa le culte réformé, Antoine Lemaistre fut élevé par son grand-père Antoine Arnauld, qui s'appliqua à préparer en lui son successeur au barreau. Nourri de fortes études, et imbu surtout de l'éloquence des Pères de l'Église, il débuta à vingt ans, et se plaça dès l'abord au premier rang, à côté de Patru (1). Son mérite, si incontestablement reconnu par ses contemporains, a été beaucoup trop déprécié par Voltaire (*Siècle de Louis XIV*), par Marmontel (*Principes d'Éloquence*) et par M. Sainte-Beuve. La Harpe lui rend plus de justice, et reconnaît qu'eu égard à la jeunesse de Lemaistre et à l'état de la langue française, qui commençait à peine à se former, il était véritablement orateur. S'il a péché souvent contre le bon goût, s'il a singulièrement abusé des citations profanes et sacrées, c'est qu'il cédait à l'engouement de ses contemporains. Marmontel cite d'ailleurs les échantillons de ses métaphores de mauvais goût qui ne sont pas exacts; parce que, après la retraite de Lemaistre du palais, deux éditions furent successivement faites de ses plaidoyers à son insu, et comprenant non-seulement des passages défigurés, mais même des plaidoyers, qui n'avaient jamais été prononcés : un domestique infidèle avait livré aux contrefacteurs des notes tronquées, qui servirent de base à ces deux éditions de 1651 et 1653. La seule édition authentique est celle faite avec l'autorisation de Lemaistre un an seulement avant sa mort, en 1657 par M. Issali, avocat au parlement de Paris (Paris, in-4°) et dédié à M. de Bellièvre, premier président. Le chancelier Seguier, frappé du mérite du jeune avocat, l'avait fait nommer conseiller d'État et lui avait offert les fonctions d'avocat général au parlement de Metz, honneur que Lemaistre ne voulut pas accepter. C'était lui qui avait été chargé par Seguier de prononcer le discours de présentation de ses lettres de chancelier au parlement (1636). Tout récemment, deux magistrats distingués, MM. La Vallée et Sapey, ont publié des études sur la vie et les ouvrages de Lemaistre. Le premier, qui pousse peut-être un peu trop loin l'admiration pour ses plaidoyers, nous paraît cependant plus près de la vérité que le second, qui les déprécie outre mesure pour n'admirer en Lemaistre que sa retraite à Port-Royal et sa vie mystique.

Ce qu'il y a d'incontestable, c'est qu'au milieu de défauts réels, la lecture de ses plaidoyers, si on se reporte à l'époque où ils ont été prononcés, c'est-à-dire antérieurement à l'apparition des chefs-d'œuvre de Corneille et des *Provinciales*, présente un langage noble, élevé, et souvent éloquent, qui faisait contraste avec les déclamations des avocats antérieurs, tels que Gaulthier. Un bon juge en pareille matière, d'Aguesseau, recommande à son fils de lire les discours de Lemaistre. En 1637 il songeait à se marier, lorsqu'il en fut détourné et déterminé à se retirer du monde par Saint-Cyran et les sœurs Arnauld, ses tantes. Il quitta donc le palais, pour se consacrer entièrement aux pratiques d'une piété sévère dans la retraite de Port-Royal, et son histoire se confond dès lors avec celle des membres de cette illustre congrégation. Il y composa des ouvrages religieux et des traductions, que nous énumérons ci-après, et eut la gloire de fournir des matériaux à Pascal pour la composition des *Provinciales*, et de collaborer à la traduction du *Nouveau Testament* de son frère Lemaistre de Sacy. Il y mourut, à cinquante ans. Après la destruction du monastère, ses restes furent transportés à Saint-Étienne-du-Mont et ensevelis à côté de ceux de Pascal et de Racine.

On a de Lemaistre, outre les plaidoyers déjà cités : la traduction du *Traité du Sacerdoce de saint Jean Chrysostome*, avec une belle préface, in-12, 1699; — une *Vie de saint Bernard*, in-4° et in-8°, sous le nom de Lamy; Paris, 1648, in-4°; la traduction de trois traités de ce père : 1° *De la Conversion des mœurs*; 2° *De la Vie solitaire*; 3° *Des Commandements et Dispenses*; Paris, 1656, in-12; — la *Vie de don Barthélemy des Martyrs* (cet ouvrage est attribué par quelques auteurs à Lemaistre de Sacy); — *L'Aumône chrétienne, ou la tradition de l'Église touchant la charité envers les pauvres, recueillie de l'Écriture Sainte et des saints Pères*; Paris, 1658, in-12, 2 vol.; — traduction du *Traité de la Mortalité* de saint Cyprien; — *Psautier*, avec notes tirées de saint Augustin; Paris, 1674, in-12; — *Relations de Port-Royal par la mère Marie-Angélique Arnauld*; in-12. M. Sapey lui attribue en outre l'opuscule suivant, publié à la fin du tome Ier d'une édition des *Provinciales* (Paris, Lefèvre, 1819, in-8°) : *Lettre d'un avocat au Parlement de Paris à ses amis, touchant l'inquisition, qu'on veut rétablir en France, à l'occasion de la nouvelle bulle d'Alexandre VII*, 1er juin 1657.

Ant. Isambert.

Voltaire, *Siècle de Louis XIV*. — Fournel, *Histoire des Avocats*. — Laharpe, *Cours de Littérature*. — Marmontel, *Principes d'Éloquence*. — *Les plaidoyers et harangues de M. Lemaistre*, etc., par M. Issali avocat au parlement de Paris. — M. Sapey, *Études pour servir à l'Histoire de l'ancienne Magistrature française*; 1858. — M. de Vallée, *De l'Éloquence judiciaire au dix-septième siècle*; 1856.

(1) C'est à tort que M. Fournel, dans son *Histoire des Avocats* (tome II, p. 407), fixe l'inscription de Lemaistre au tableau de l'ordre à l'année 1643; car il ne plaida que pendant dix ans, de 1628 à 1638.

LEMAISTRE (*Isaac-Louis*) DE SACI (1), théo-

(1) *Saci* est l'anagramme d'*Isaac*.

logien français, frère du précédent, né à Paris, le 29 mars 1613, mort le 4 janvier 1684. Il fit ses études au collége de Beauvais avec Antoine Arnauld, son oncle, qui n'avait qu'un an de plus que lui. Il réussit mieux dans les lettres que dans la philosophie, et dès le collége il composa des vers qui promettaient, sinon un poëte, du moins un bon écrivain. Placé jeune sous la direction de Saint-Cyran, il se trouvait à Port-Royal-des-Champs lors de la première dispersion des solitaires, en 1638. Pendant la captivité de Saint-Cyran, il resta en liaison étroite avec de Barcos, neveu de cet illustre abbé, et avec les autres membres du jansénisme naissant. Bien qu'il ne fût pas étranger à leurs passions, il tempérait leur ardeur imprudente; car à beaucoup de force morale il joignait une réserve scrupuleuse et de la timidité. Longtemps il hésista à entrer dans les ordres, ne se jugeant pas digne des fonctions sacrées. Il fallut que Singlin, une des plus grandes autorités du jansénisme, lui imposât la prêtrise. Il avait trente-sept ans lorsqu'il franchit les derniers degrés de l'autel, le 25 janvier 1650, et depuis cette époque il fut le principal directeur de ces personnes si distinguées que le dégoût du monde avait conduites dans la solitude, et qui malheureusement y contractèrent des habitudes de secte. Une polémique violente avait éclaté entre les jésuites et les disciples de Jansenius. Les jésuites firent paraître en décembre 1653 un almanach intitulé *La Déroute et la Confession des Jansénistes*. On voyait en tête une estampe grotesque où figurait entre autres personnages un Jansenius en habit d'évêque et avec des ailes de diable. Lemaistre répondit à cette grossière facétie par un pamphlet en vers intitulé : *Les Enluminures de l'Almanach des Jésuites*. Cet écrit, d'un goût détestable, eut du succès dans le parti. Les autres ouvrages poétiques de Lemaistre de Saci ne valent guère mieux. A peine parmi des milliers de vers en trouve-t-on quelques-uns de supportables. La persécution suspendue depuis plusieurs années sur Port-Royal éclata en 1661 avec une telle violence que Lemaistre de Saci dut s'y soustraire par la fuite. Il quitta Port-Royal-des-Champs en 1661, et se cacha avec trois ou quatre amis dans quelque faubourg de Paris. Malgré le danger d'être découvert, il continua ses visites aux personnes placées sous sa direction, entre autres à la duchesse de Longueville. Il fut arrêté le 13 mai 1666, et enfermé à la Bastille, où il resta plus de deux ans. Libre, il avait eu la principale part à la traduction du *Nouveau Testament* entreprise par les docteurs de Port-Royal; prisonnier, il se mit à traduire l'*Ancien Testament*, et cette pieuse occupation lui rendit moins lourd le poids de la captivité : « Les barrières qu'on a posées aux avenues de ma chambre, disait-il, sont pour empêcher de venir à moi le monde qui me dissiperait, plutôt que pour m'empêcher de l'aller voir, moi qui ne le cherche point. » Il fut mis en liberté le 31 octobre 1668. Il avait achevé la veille sa traduction de l'*Ancien Testament*. Rendu à ses pénitents, qui, grâce à la conciliation religieuse appelée *la paix de l'Église*, pouvaient se grouper autour des deux maisons de Port-Royal, il se donna tout à la direction des consciences et à l'impression de sa *Bible*. La persécution recommença en 1679. Sur l'ordre de l'archevêque de Paris, de Harlay, il dut quitter Port-Royal-des-Champs. Il se retira dans la maison de campagne de M. de Pomponne, et consacra les dernières années de sa vie à publier des éclaircissements sur la *Bible*. Il mourut à l'âge de soixante-et-onze ans, et fut enterré à Port-Royal-des-Champs. On a de Lemaistre de Saci : *Le poëme de saint Prosper contre les Ingrats, traduit en vers françois*, Paris, 1646, et en prose, ibid., 1650, sous le nom de Saint-Aubin : *Les Fables de Phèdre traduites en françois*; Paris, 1647, in-12; — *Les Comédies de Térence, traduites en françois, et rendues très-honnêtes en y changeant fort peu de chose;* Paris, 1647, in-12. Lemaistre n'a traduit que *L'Andrienne*, *Les Adelphes* et le *Phormion;* — sous le nom de Jean Dumont : *L'Office de l'Église, trad. en françois;* Paris, 1650, in-12; — *Les Enluminures du fameux Almanach des Jésuites intitulé* La Déroute et la Confusion des Jansénistes; Paris, 1654, in-8°; — *L'Imitation de Jésus-Christ, trad. en françois*, sous le nom de Beuil, prieur de Saint-Val; 1662, in-8°. D'après Barbier, cette traduction a eu cent cinquante éditions; — *Trad. des quatrième et sixième livres de* L'Énéide *de Virgile* (sous le nom de Beuil); 1666, in-4°; — *Le Nouveau Testament, traduit en françois*, 1667, 2 vol. in-8°. Cette traduction, si connue sous le nom de *Nouveau Testament de Mons*, parce que les premières éditions, imprimées à Amsterdam par les Elzevier, portent la rubrique de Mons, fut l'ouvrage de cinq personnes, Saci, Arnauld, Antoine Lemaistre, Nicole et le duc de Luynes : Saci tint la plume, et les autres se chargèrent de la révision. On raconte que, dans les conférences tenues à ce sujet, les premiers essais de de Saci parurent d'un style trop élevé. Il ne se corrigea de ce défaut que pour tomber dans le contraire. Son second essai sembla trop familier, et il dut dans sa troisième et définitive tentative prendre une moyenne. Cette traduction, suspecte de jansénisme, ne put être imprimée à Paris. Aussitôt qu'elle eut paru, elle fut attaquée en chaire par les jésuites. Des évêques lancèrent contre elle des mandements; elle fut même l'objet d'un bref du pape Clément IX. Lors de la paix de l'Église, les docteurs de Port-Royal soumirent leur traduction à Bossuet, qui y blâma un tour trop recherché, trop d'industrie de paroles, une affectation de politesse et d'agrément que le Saint-Esprit avait dédaignée dans l'original; mais au point de vue dogmatique, il ne la condamna pas. Des conférences pour la

révision de cet ouvrage eurent lieu à l'hôtel de Longueville entre Bossuet, Arnauld, Nicole, Lalane, Saci; mais elles restèrent sans résultat. Les réimpressions de cette traduction soit avec celle de l'*Ancien Testament*, soit séparément, sont innombrables; — *La Sainte Bible*, en latin et en français, avec des explications du sens littéral et du sens spirituel; Paris, 1672 et années suivantes, 32 vol. in-8°. Lemaistre de Saci n'obtint la permission de publier cet ouvrage qu'à la condition de joindre des explications à la suite de chaque partie traduite. Ses explications comprennent *La Genèse*, *L'Exode*, *Le Lévitique*, etc., jusqu'aux douze petits prophètes inclusivement. Du Fossé continua jusqu'aux *Actes des Apôtres* ce commentaire, que Huré et Beaubrun terminèrent. Cette traduction n'est pas strictement conforme à la lettre et au génie de l'original. Saci n'avait ni érudition ni critique, et savait très-peu l'hébreu et le grec. Il s'est contenté en général de traduire la Vulgate en s'aidant des notes de Vatable. Il s'est efforcé de rendre avec clarté et avec suite le sens traditionnel en effaçant ce que le texte offre de rude et d'étrange. Lui-même se rendait bien compte de cette espèce d'infidélité, et il en sentait l'inconvénient, non au point de vue littéraire, dont il se préoccupait peu, mais au point de vue religieux. « Une des principales raisons, disait-il, qui portent les gens à rechercher ces livres, est qu'ils n'y voient plus les difficultés qu'ils trouvaient auparavant dans l'Écriture. Ils supportent bien de n'en pas comprendre les vérités et les mystères; mais ils ne peuvent souffrir le langage obscur et embarrassé dont le Saint-Esprit se sert pour les leur proposer... Que sais-je si je ne fais rien en cela contre les desseins de Dieu? J'ai tâché d'ôter de l'Écriture Sainte l'obscurité et la rudesse; et Dieu jusqu'ici a voulu que sa parole fût enveloppée d'obscurités. N'ai-je donc pas sujet de craindre que ce ne soit résister aux desseins du Saint-Esprit que de donner, comme j'ai tâché de faire, une version claire, et peut-être assez exacte par rapport à la pureté du langage? Je sais bien que je n'ai affecté ni les agréments ni les curiosités qu'on aime dans le monde, et qu'on pourrait rechercher dans l'Académie Française. Dieu m'est témoin combien ces ajustements m'ont toujours été en horreur; mais je ne puis me dissimuler à moi-même que j'ai tâché de rendre le langage de l'Écriture clair, pur et conforme aux règles de la grammaire; et qui peut m'assurer que ce ne soit pas là une méthode différente de celle qu'il a plu au Saint-Esprit de choisir... Je vois dans l'Écriture que le feu qui ne venait point du sanctuaire était profane et étranger, quoiqu'il pût être plus clair et plus beau que celui du sanctuaire. » La plus belle édition est celle de Paris; 1789-1804, 12 vol. gr. in-8°; — *Lettres chrétiennes et spirituelles*; Paris, 1690, 2 vol. in-8°; — *Les Psaumes de David traduits en français, suivant l'hébreu et la Vulgate avec une explication tirée des saints Pères*; Paris, 1696, 3 vol. in-12. L. J.

Fontaine, *Mémoires sur Port-Royal*. — Du Fossé, *Mémoires pour servir à l'histoire de Port-Royal-des-Champs*. — Le P. Lelong, *Bibliothèque sacrée*. — Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t. II, l. 2.

LEMAISTRE (*Pierre*), jurisconsulte français, né à Paris, en 1638, mort le 17 octobre 1728. A l'âge de trente ans, il se fit recevoir avocat au parlement de Paris. On a de lui: *La Coutume de Paris rédigée dans l'ordre naturel de la disposition de ses articles*; Paris, 1700, in-4°; une nouvelle édition a été donnée par Guyot; Paris, 1741, in-fol.; l'ouvrage de Lemaistre est un de ceux dont le chancelier d'Aguesseau recommande la lecture à son fils. E. G.

Desessarts, *Les Siècles littéraires*.

LEMAITRE DE CLAVILLE (*Charles-François-Nicolas*), moraliste français, né à Rouen, vers 1670, mort dans la même ville, en 1740. Il fut président au bureau des finances de Rouen, occupa ses loisirs à la composition de l'ouvrage intitulé: *Traité du vrai Mérite de l'homme considéré dans tous les âges et dans toutes les conditions, avec des principes d'éducation propres à former les jeunes gens à la vertu*. Ce livre fut imprimé en 1734, 1735, 1742; 2 vol. in-12; 1783 en 2 vol. petit in-12. Cet ouvrage, aujourd'hui oublié, eut beaucoup de succès à son apparition. A. J.

Quérard, *La France Littéraire*.

LEMAITRE (*Pierre-Jacques*), conspirateur français, né à Magny, en 1750, fusillé à Paris, en 1795. Il appartenait à une famille honorable, et occupait à la révolution le poste de secrétaire du conseil des finances. Il perdit cette place en 1790, passa auprès des princes émigrés en Allemagne, et se chargea de leur correspondance avec l'intérieur. Il s'établit pour cela vers 1794 à Bâle en Suisse, d'où il se mit en relation avec les agents Brottier, Rattel et Lavillehernois. En 1795 il vint à Paris, et prit part à la tentative d'insurrection du 13 vendémiaire. Arrêté avec d'autres agents, Lemaitre fut traduit devant un conseil de guerre et condamné à mort, le 17 brumaire an IV (7 novembre 1795), comme agent de l'étranger, et pour avoir entretenu avec les émigrés et les ennemis de la république des correspondances tendant à rétablir la royauté. Ses coaccusés furent condamnés à la déportation ou à la détention. Lemaitre mourut avec courage, et ne fit aucune révélation. Ses papiers soulevèrent une vive discussion à la Convention, parce que plusieurs députés y étaient désignés comme prêts à servir son parti. On ne prit cependant aucune mesure contre eux; mais cela empêcha Cambacérès d'être élu directeur. J. V.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — *Moniteur universel*, an IV, nos [illegible], 38, 44, 45, 49 et 58.

*LEMAÎTRE (*Augustin-François*), graveur français, né à Paris, en 1797. Élève de Michallon

lon et de Fortier, il se fit connaître en 1824 par des paysages gravés d'après Claude Lorrain; une vue des *Ruines de Taormine*, gravée d'après M. le comte Turpin de Crissé, lui valut une médaille de 2e classe au salon de 1824, et la *Mort de Roland*, d'après Michallon, lui fit obtenir la médaille de première classe au salon de 1831. Ses principales gravures sont : *L'Enlèvement de Proserpine*, d'après Rémond; *La Chapelle des Feuillants*, d'après Daguerre; une *Revue de Napoléon* et un *Bivouac*, d'après H. Bellangé; *Le port d'Alger*, d'après Ravoisié, etc. Il a gravé des planches pour plusieurs ouvrages importants, tels que les *Souvenirs du golfe de Naples*, de M. le comte Turpin de Crissé; l'*Expédition scientifique en Morée*, et l'*Univers pittoresque*, etc. G. DE F.

Annuaire statistique des Artistes, 1836. — *Documents particuliers.*

*LEMAÎTRE (*Frédérick*), artiste dramatique français, né au Havre, en juillet 1798. Son grand-père était musicien, son père architecte. Tout jeune il déclamait des vers; on l'habillait en tragédien, et ses parents s'amusaient à lui faire réciter *La Veuve du Malabar*. Venu à Paris, Frédérick se présenta, en 1820, au Conservatoire, et sur une audition où Michelot, président du jury, l'arrêta au quatrième vers, il fut admis à l'école de déclamation, où il eut Lafont pour maître. Deux ans plus tard, un concours fut ouvert à l'Odéon pour les élèves du Conservatoire; Frédérick y échoua : Il n'avait eu qu'une voix; il est vrai que c'était celle de Talma; mais Frédérick l'ignorait, et il se retira découragé. Grand, beau, bien fait, intelligent, il débuta pourtant au théâtre des Variétés-Amusantes dans le rôle du lion, de *Pyrame et Thisbé*, il passa ensuite aux Funambules, puis au Cirque de Franconi, enfin en qualité de confident tragique à l'Odéon, où il ne resta que quelques mois. Le 2 juillet 1823, il débuta à l'Ambigu-Comique dans *L'Auberge des Adrets*. La pièce, prise au sérieux, fut sifflée le premier jour; Frédérick Lemaître la releva à la seconde représentation par la façon originale et effrontée dont il composa le rôle de Robert Macaire. Engagé ensuite au théâtre de la Porte-Saint-Martin, il y trouva des rôles plus dignes de lui dans les productions du drame moderne. On le vit, suivant l'expression de Ourry, prêter une sombre et effrayante énergie au joueur de *Trente ans, ou la vie d'un joueur*, de Victor Ducange; une caustique et infernale malignité au Méphistophélès de *Faust*; une noblesse sans emphase et une sensibilité vraie à Leicester et à l'Edgar de *La Fiancée de Lammermoor*. Il reparut ensuite au théâtre de l'Odéon dans *La Maréchale d'Ancre*, *Les Vêpres siciliennes*, *Othello*, *La mère et la fille*, etc. Quelque temps après, il revint à la Porte-Saint-Martin, où il créa le rôle de *Richard d'Arlington*, dans la pièce de ce nom, de M. Alex. Dumas. Ayant eu des différends avec son directeur, Frédérick Lemaître s'en alla donner des représentations en province. A son retour, il porta au petit théâtre des Folies-Dramatiques le rôle de *Robert Macaire*, dans la pièce de ce nom, dont il était un des auteurs. La première représentation eut lieu le 14 juin 1834 avec un succès incroyable. Frédérick animait cette extravagante conception d'une verve frondeuse et désordonnée, pleine de génie; il en fit un type de son temps. Il alla ensuite jouer cette pièce en province; puis il revint à Paris, et entra au théâtre des Variétés, qui se jetait alors dans le drame. *Le marquis de Brunoy* ne lui fournit pas un de ces rôles auxquels il savait mettre son cachet; mais il fut plus heureux dans *Kean, ou désordre et génie*, de M. Alexandre Dumas, « personnage qu'il devait saisir et comprendre mieux », selon Ourry. Frédérick Lemaître ne tarda pas toutefois à se sentir à l'étroit dans ce théâtre. Le théâtre de la Renaissance allait s'ouvrir. M. Victor Hugo le fit engager pour jouer son *Ruy Blas*, en 1836. Frédérick jeta un vif éclat dans ce rôle aventureux. La manière large et hardie dont il joua *L'Avare de Florence* ne put sauver ce drame. L'artiste avait d'ailleurs indisposé le public par des discussions d'intérêt avec l'administration du théâtre, refusant de jouer au moment même de la représentation. Forcé par les tribunaux de paraître sur la scène, il brava cavalièrement la colère du parterre, et ne parvint pas à se faire pardonner. Un autre malheur l'attendait en 1840, à la Porte-Saint-Martin, dans la pièce de *Vautrin*, composée par Balzac. Frédérick y fut splendide, éclatant; suivant M. Édouard Thierry, il lança des notes qui étincelaient comme des flammes vives, des éclairs d'un sublime bouffon. La pièce choqua; les travestissements de Frédérick Lemaître, qui était allé jusqu'à singer la silhouette de Louis-Philippe et à déguiser Napoléon en bourgeois, devaient déplaire. La pièce fut défendue le lendemain. En 1842 Frédérick Lemaître parut au Théâtre-Français dans *Brunehaut et Frédégonde* et dans *Othello*, mais il ne fut pas goûté. Revenu à la Porte-Saint-Martin, il y parut dans *Don César de Bazan*, *La Dame de Saint-Tropez*, *Les Mystères de Paris*, *Le Chiffonnier* de M. Félix Pyat, *Michel Brémond*, *Le Docteur noir*, *Mlle de La Vallière*, *Tragaldabas*, etc. En 1845, il alla en Angleterre, où il fit réussir *Robert Macaire*. En 1848 il refusa un engagement que lui offrait M. Bocage à l'Odéon. Depuis il a encore joué *Paillasse*, à la Gaîté, en 1850; *Toussaint Louverture*, à la Porte-Saint-Martin, en 1851; *le Roi des Drôles*, aux Variétés, en 1852; *Le vieux Caporal*, à la Porte-Saint-Martin, en 1853; *La bonne Aventure*, à la Gaîté, en 1854; *Henri III*, à la Gaîté, en 1856; *André Gérard*, à l'Odéon, en 1856; *Le Maître d'École*, à l'Ambigu, en 1859. Artiste éminent, Frédérick Lemaître a été le plus grand interprète du drame moderne, aussi puissant dans les pleurs que dans le rire, dans le bouffon que dans le tragique, aussi naturel que profond dans la douleur ou dans la

joie, et ce n'est pas sans raison qu'on l'a surnommé le *Talma des boulevards*.

On lui attribue une part dans la composition des pièces suivantes : *Le Prisonnier amateur*, comédie en un acte et en prose, mêlée de couplets, avec Dartois, Alex. Comberousse et Ferdinand Laloue ; Paris, 1826, in-8° ; — *Le Vieil Artiste ou la Séduction*, mélodrame en trois actes, avec de Chavanges, Alex. de Comberousse et Maillard ; Paris, 1826, in-8° ; — *Le Chasseur noir*, mélodrame, avec M. Antier ; Paris, 1828, in-8° ; — *Robert Macaire*, pièce en quatre actes et six tableaux, avec MM. Amand Lacoste et Antier ; Paris, 1836, in-8°.

Le fils de M. Frédérick Lemaître, *Charles-Frédérick* LEMAITRE, suit la carrière de son père. Il a joué le vaudeville et le drame, et a obtenu du succès dans *La Tour de Londres*, à l'Ambigu. On lui doit quelques productions dramatiques, telles que : *Fais la cour à ma femme*, joué à la Gaîté en 1851 ; — *La Marnière des Saules*, drame en cinq actes et six tableaux joué à la Gaîté en 1858 (avec M. Alphonse Brot) ; — *Le Marin de Cherbourg*, vaudeville en un acte, joué à la Gaîté en 1858 (avec M. Dutertre). Il a aussi écrit des biographies d'artistes dramatiques. L. L—T.

Adolphe Dumas, *Frédérick-Lemaître*, dans la *Galerie des Artistes dramatiques de Paris*. — Ourry, dans l'*Encyclopédie des Gens du Monde*. — W.-A. Duckett, dans le *Dictionnaire de la Conversation*. — Eug. de Mirecourt, *Les Contemporains*. — Quérard, *La France Littéraire*. — Bourquelot et Maury, *La Littérature Française contemp.* — Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.* — Ed. Thierry, *Moniteur* du 3 juin 1856.

LE MAN (*Maur*), surnommé en religion *Maur de l'Enfant-Jésus*, carme de l'étroite observance, né au Mans, suivant le P. Cosme de Villiers, mort à Bordeaux, le 19 avril 1690. Nous le voyons maître des novices au couvent de Bordeaux, ensuite prieur de ce couvent, et enfin provincial de Gascogne. Trois fois les suffrages de ses confrères l'appelèrent à cette dernière dignité. C'était un homme d'une austérité rare, même chez les carmes, que la pratique régulière des macérations jeta plus d'une fois dans cet état violent que l'on peut appeler le délire de l'extase : il recevait alors, nous dit un de ses biographes, le don de prophétie : *prophetiæ gratia donatus, plurimos eventus longe ante prædixit* ; ainsi s'exprime le P. Cosme de Villiers. On a de lui : *La Crèche de l'Enfant-Jésus* ; Bordeaux, in-12 ; — *Entrée à la divine Sagesse, comprise en plusieurs traités spirituels, qui contiennent les secrets de la théologie mystique* ; 1652, in-12 ; — *Le Royaume de Jésus-Christ dans les âmes* ; Paris, 1664, in-12. Nous trouvons, en outre, parmi les manuscrits français de Saint-Germain-des-Prés, num. 1744, un ouvrage du même auteur qui paraît inédit. Il a pour titre : *Traité de la Vie intérieure*. Nous signalons ces ouvrages comme burlesques. Quand la piété fait usage d'un style aussi étrangement emphatique, elle ne touche plus, elle fait sourire. Les mystiques du moyen âge, que l'on accuse à bon droit d'avoir péché contre le goût, employaient avec modération l'antithèse et la méthaphore en comparaison de certains mystiques du dix-septième siècle. B. H.

Cosme de Villiers, *Bibliotheca Carmelitana*. — *Speculum Carmelitanum*. — B. Hauréau, *Hist. Litt. du Maine*, t. III, p. 238, et t. IV, p. 401.

* **LEMAOUT** (*Emmanuel*), naturaliste français, né à Guingamp, vers 1806, exerça d'abord la pharmacie, et fut reçu docteur en 1842. Nommé démonstrateur à la faculté de médecine de Paris, il y devint professeur agrégé. Il s'est fait connaître par des ouvrages fort estimés : *Le Règne végétal* dans *le Jardin des Plantes* de M. Curmer ; 1840, in-8° ; — *Cahiers de Physique, de Chimie et d'Histoire naturelle* ; 1841, in-4° ; — *Leçons analytiques de Lecture à haute voix* ; 1848, in-8° ; 2e édit. en 1856 ; — *Leçons élémentaires de Botanique* ; 1845, 2 parties in-8°, avec 500 gravures ; — *Atlas élémentaire de Botanique* ; 1848 ; — *Les Trois règnes de la nature : Règne végétal* ; 1852 ; — *La Flore des jardins et des champs*, avec M. Decaisne ; 1854. G. DE F.

Documents particuliers.

LE MARCHAND (*Françoise* DUCHÉ DE VANCY, Mme), femme de lettres française, fille de Duché, membre de l'Académie des Inscriptions, née à Paris, morte vers 1754. Elle aidait, dit-on, souvent son père dans la composition de ses ouvrages. Elle avait épousé un receveur général des domaines et bois de la généralité de Soissons, et recevait chez elle les personnages célèbres de son temps ; Coypel venait y réciter ses comédies. Elle publia, sous le voile de l'anonyme : *Nouveaux Contes des Fées allégoriques* ; Paris, 1736, in-12 ; cet ouvrage contenait quatre contes : *Le Phénix*, de la présidente Dreuillet, *Lisandre*, *Carline* et *Boca*. En 1756, Mme Husson fit paraître sous son propre nom le roman de *Boca, ou la vertu récompensée* ; Paris, in-12. Ce larcin fut révélé par la lettre d'un anonyme insérée dans l'*Année littéraire* pour 1757. Mme Husson, qui au dire de l'abbé de Laporte, était une jeune et très-jolie femme, convint de bonne foi du larcin qu'elle avait fait, et par une lettre très-spirituelle, insérée dans le journal où avait paru la dénonciation, elle fit une sorte d'excuse à ses lecteurs. *Boca* a été reproduit en 1778, dans la *Bibliothèque universelle des Romans*, ainsi que l'analyse de deux comédies de Mme Le Marchand, intitulées : *Le Mystérieux* et *Le Défiant*. J. V.

Abbé de Laporte, *Hist. littér. des Femmes françoises*, tome IV, page 182. — Chaudon et Delandine, *Dict. univ. Histor. crit. et bibliogr.* — Quérard, *La France Littéraire*.

LE MARCHANT (*Jacques*), en latin *Marchantius*, historien flamand, né à Furnes, en 1537, mort à Bruxelles, en 1609. Il appartenait à une famille noble originaire de Nieuport. Envoyé à Louvain pour y étudier les lettres et la

droit, il écrivit de bonne heure le latin avec la plus grande facilité, et fut chargé, comme précepteur, de diriger l'éducation des enfants de Jean de Melun. Ayant par la suite embrassé le parti des états contre la domination espagnole, il remplit divers emplois politiques, et siégea au conseil d'amirauté institué en 1580. Après la soumission de toute la Flandre au roi d'Espagne, il se retira à la campagne et reprit, jusqu'à l'époque de sa mort, la culture des lettres, qu'il avait trop longtemps sacrifiée aux charges de la vie publique. Le Marchant s'adonna surtout à l'étude de l'histoire nationale, et marcha dignement dans la voie que venait de tracer Jacques de Mégère, le père des historiens flamands. Nous citerons de lui : *De Rebus gestis a Flandriæ comitibus Elegiarum Liber*; Louvain, 1557, in-8°; — *De Rebus Flandriæ memorabilibus Liber singularis*; Anvers, 1567, in-8°, dont la dédicace, datée de Bruges, porte le nom de l'infortuné comte d'Egmont; — *Principes Flandriæ carmine descripti*; Anvers, 1567, in-8° : dédiés au même personnage; l'un et l'autre de ces ouvrages ont été réimprimés à Francfort, 1580, dans la collection des *Scriptores Belgici* de Feirabent; — *Flandria commentariorum lib. IV descripta, in quibus de Flandriæ origine, commoditatibus, oppidis, ordinibus, magistratibus indigenisque tractatur*; Anvers, 1596, in-8° : par un singulier revirement d'opinion chez un homme qui avait lutté contre l'Espagne, ce livre est dédié à l'archiduc Albert; mais les passages qui avaient trait aux troubles civils sous le règne de Philippe II en ont été retranchés par ordre de la censure. P. L—y.

Foppens, *Biblioth. Belgica*, 526. — *Biogr. des Hommes remarq. de la Flandre occid.*, I, 305-308.

LE MARCHANT (*Pierre*), en latin *Marchantius*, casuiste flamand, né en 1585, mort le 11 novembre 1661, à Gand. Admis à seize ans dans l'ordre de Saint-François, il remplit diverses missions, et s'occupa de la réformation des couvents du Limbourg. On a de lui : *Expositio litteralis in regulam S. Francisci*; Anvers, 1631, in-8°; — *Sanctificatio S. Josephi, sponsi Virginis, nutritii Jesu, in utero*; Gand, 1631, in-8°, livre qui fut interdit en 1633 par la congrégation de l'index; — *Baculus pastoralis, sive potestas episcopalis in regulares non exemptos*; Bruges, 1638, in-8°; — *Tribunal sacramentale et visibile animarum in hac vita mortali*; Gand, 1643-1650, 3 vol. in-fol.; — *Fundamenta XII ordinis FF. Minorum S. Francisci*; Bruxelles, 1657, in-fol.; — *Resolutiones notabiles variorum casuum et quæstionum practicarum*; Anvers, 1656, et Cologne, 1672, in-fol., etc. Cet auteur était frère de *Jacques* LE MARCHANT, qui, entre autres écrits sur la théologie, a publié celui qui a été connu sous le titre de *Hortus pastorum et concionatorum*. K.

Foppens, *Biblioth. Belgica*, 989-991.

LEMARCIS (*Pierre-Marie*), homme politique et littérateur français, né à Rouen, en 1762, mort à Paris, le 3 mars 1826. Son père, négociant à Bolbec, dépensa sa fortune pour venir au secours des victimes d'un incendie qui avait dévoré cette ville en 1765. A vingt-deux ans Lemarcis fut nommé secrétaire général de l'intendance d'Orléans. En 1789, Cypierre, son supérieur, l'envoya vers Necker pour offrir à ce ministre un plan d'approvisionnement de Paris; Necker reçut favorablement Lemarcis, et le présenta au roi. Quelque temps après, Lemarcis fut appelé aux fonctions de procureur syndic du district d'Orléans. Il rédigea une pétition qui lui valut d'être traduit devant le tribunal révolutionnaire. Un bon mot le sauva. Menacé une seconde fois, il se réfugia à Bolbec, et obtint d'avoir sa maison pour prison. De l'an IV à l'an VII (1795 à 1799) Lemarcis siégea au Conseil des Cinq Cents; il y vota avec le parti modéré et même avec la fraction qui fut atteinte par le coup d'État du 18 fructidor. En 1804 Lemarcis obtint la place de directeur des contributions directes du département de la Seine, qu'il a remplie jusqu'à sa mort. On a de lui, sous le voile de l'anonyme : *Conseils à une jeune femme, ou lettres d'Augustine L. M.* (Le Marcis) *à Pauline D. N.* (de Noailles); Paris, an V (1797), in-8°; 1826, in-8° : tirés à petit nombre; — *Les Amours d'Ovide, traduction libre en vers français, suivie du Remède d'Amour, poëme en deux chants, imité d'Ovide*; Paris, an VII (1799), in-12. J. V.

Annales biographiques, 1826, p. 482. — Beuchot, *Journal de la Librairie*, 1826.

LEMARE (*Pierre-Alexandre*), grammairien français, né en 1766, dans le canton de Saint-Laurent, en Franche-Comté, mort à Paris, en 1835, était le fils d'un pauvre laboureur. Dès son enfance, il montra une volonté énergique et une persévérance opiniâtre. Il fit presque seul son éducation, et se mit en mesure à dix-neuf ans de professer la rhétorique au collége de Saint-Claude. Il était principal de ce collége, lorsque éclata la révolution de 89. Il se montra dès lors, et continua d'être toute sa vie sincère ami d'une liberté réglée et légale. Devenu après le 31 mai membre de l'administration du département du Jura, il s'opposa, autant qu'il put, aux excès de zèle du comité de surveillance. La Convention le proscrivit deux fois, et deux fois le réintégra : on le savait honnête homme. Au moment du 18 brumaire, Lemare présidait le département du Jura. Il proclama Bonaparte traître à la patrie, et reçut de l'administration centrale le commandement de la force armée destinée à marcher contre lui. Un jugement par lequel il était condamné par contumace à dix années de fers fut la récompense de cette hardiesse. Lemare n'hésita pas à se constituer prisonnier à Châlons-sur-Saône, fit casser son arrêt, et vint afficher lui-même son jugement à Lons-

le-Saulnier; mais il renonça, ostensiblement du moins, à la politique, professa le latin pendant plusieurs années à Paris, au collége des colonies, et fonda l'*Athénée de la Jeunesse*, qui obtint une grande vogue. En 1808, dès qu'il vit arrêter le général Mallet et plusieurs autres personnes avec lesquelles il avait eu quelques relations compromettantes, il quitta Paris, et parcourut l'Europe sous différents noms. Arrêté en Autriche, et reconduit à la frontière, il alla incognito suivre les cours de médecine de la faculté de Montpellier, et, sous le nom de Jacquet, se fit donner une commission de chirurgien aide-major des armées. Il fit même en qualité de chirurgien major la campagne de Russie, et, à son retour, en 1814, il se fit recevoir docteur en médecine de la faculté de Paris. A la première entrée des alliés, il fit afficher dans Paris une proclamation violente contre Napoléon, accepta, en mars 1815, une mission dans les départements de l'est, et se montra quelque temps zélé partisan du gouvernement des Bourbons, dans lesquels il voyait les représentants des idées libérales. Mais il paraît qu'il ne trouva pas ses espérances suffisamment réalisées; car, dès la seconde restauration, il quitta pour jamais la vie politique.

On a de Lemare : *Panorama des Verbes français*; 1801, in-8° ou grand in-folio; — *Panorama latin*; 1802, in-8°, ou grand in-fol.; — *Abréviateur latin, ou manuel latin*; 1802, in-8°; cet ouvrage et le précédent ont été refondus sous le titre de *Cours théorique et pratique de la langue latine, ou abréviateur et ampliateur latin, suivi du Novitius, ou dictionnaire*, etc.; Paris, 1804, deux v. in-8° oblong; 3° édition, entièrement refondue, 1817, in-8°. Le Lycée des Arts, présidé par Fourcroy, proclama pour les premières éditions l'auteur digne du maximum d'encouragement décerné aux découvertes utiles; — *Le Rudiment ou Grammaire latine de Lhomond, augmentée de cent quatre-vingt-dix-sept Notes et d'une Table*; 1805, in-8°; — *Le* De Viris *de Lhomond prototypé, c'est-à-dire indiquant à côté du texte la forme sous laquelle chaque mot se trouve dans les dictionnaires*; 1805, in-24, procédé ingénieux, mais un peu superflu, et abandonné d'ailleurs aujourd'hui, à cause de la difficulté de son exécution typographique; — *Cours théorique et pratique de la Langue Française*; 1807, in-4° oblong; 2° édition, entièrement refondue sous ce titre. *Cours de Langue Française*, etc.; 1817, in-8°; 1819, deux v. in-8°; dans cet ouvrage comme dans son cours de langue latine, l'auteur, sur les pas de Condillac, soumet à un examen philosophique les règles de la grammaire, et cherche dans la nature même des idées les éléments du langage, leurs dénominations, leur classification méthodique, leurs diverses combinaisons; ces cours, aujourd'hui encore justement estimés, n'ont pu cependant devenir classiques, à cause de la complexité des matières et aussi d'un excès de formules d'érudition : moins savants, ils auraient pu être plus utiles; — *Racines latines, mises en phrases et mnémonisées d'après la méthode de M. Fe-naigle*, etc.; 1810, in-18; — *Le Chevalier de la Vérité*, traduit de l'allemand de Langbein; 1814, 3 in-12; — *Système naturel de Lecture*, etc. : ouvrage refondu sous le titre suivant : *Cours de Lecture, où, procédant du composé au simple, on apprend à lire des phrases, puis des mots, sans connaître ni syllabes ni lettres, composé de quarante et une figures*; 4° édition, 1818, in-8° et in-folio; — *Manière d'apprendre les Langues, suivie de l'Analyse et de l'Examen des Méthodes ou Projets de Méthode de Despautère, Comenius, Port-Royal, etc. : et d'un mot sur le procédé de Lancastre*; 1817, in-8° : c'est surtout à cet ouvrage qu'on peut adresser le reproche général fait à Lemare par Chénier sur l'impolitesse de ses attaques et la lourdeur de ses plaisanteries, « lorsqu'il croit devoir combattre ou des grammairiens accrédités ou des corps littéraires, qui ne sont pas infaillibles, mais qui sont au moins respectables » ; — *Supplément au Cours théorique et pratique de la Langue Française*; 1818, in-4°; — *Dictionnaire français, par ordre d'analogie*, etc.; 1820; in-8°; et quelques brochures moins importantes.

Lemare s'est aussi occupé des applications de la chaleur à l'industrie. On lui doit l'invention des *Marmites autoclaves*, que des contrefaçons mal-faites et dangereuses firent abandonner, et une sorte de fourneau économique, le *Caléfacteur Lemare*, approuvé par l'Académie des Sciences. Il a écrit sur ce sujet une *Notice sur le Caléfacteur Lemare*; 8° édition, 1825, in-8°.

Charles Defodon.

Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biographie universelle et portative des Contemporains*. — Bouillet, *Dictionnaire Historique et Géographique*. — Chénier, *Tableau de la Littérature*.

* LE MAROIS (*Napoléon-Jules-Polydore*, comte), sénateur français, né à Paris, le 15 décembre 1802. Il débuta, fort jeune encore, dans la carrière diplomatique comme secrétaire d'ambassade. Membre de la chambre des députés (centre gauche) sous le règne de Louis-Philippe, il fit des essais agricoles sur des terres incultes, et siégea à l'assemblée législative. Le 26 janvier 1852, il fut élevé à la dignité de sénateur.

S—D.

Biographie des sept cent cinquante Représentants à l'Assemblée législative; Paris, 1849. — *Les grands Corps politiques de l'État*, etc.; Paris, 1852. — *Biographie des Membres du sénat*; Paris, 1852.

LEMARQUANT (*Louis-François-Auguste*), fils de Jean Lemarquant, lieutenant des chasses du duc et de la duchesse du Maine, en la principauté d'Anet, né à Anet (Eure-et-Loir), le 2 octobre 1734, mort le 30 juin 1807. Il fut reçu avocat au parlement de Paris, et occupa plu-

sieurs charges importantes dans le comté de Dreux et la principauté d'Anet. Il sut se concilier l'estime et la bienveillance du comte d'Eu, qui lui légua son grand télescope, instrument des plus puissants de l'époque. Le duc de Penthièvre le nomma membre de son conseil. Après la mort du duc (le 4 mars 1793), Lemarquant rentra dans la vie privée, s'occupant des sciences et des lettres. Il a laissé quatre volumes manuscrits de notes et observations, et il publia en 1777 la *Description du château d'Anet*, réimprimée en 1789. A. V—T.

Documents particuliers.

LE MASSON (*Innocent*), écrivain religieux, né à Noyon, le 10 mars 1628, mort le 8 mai 1703. A l'âge de dix-neuf ans, il entra dans l'ordre des Chartreux, devint vicaire, prieur et visiteur de la province de Picardie. Élu général des Chartreux en 1675, il fit rebâtir la grande Chartreuse, qui avait été presque entièrement réduite en cendres. N'étant encore que prieur de la chartreuse de Noyon, il fit imprimer une *Théologie morale*. Plus tard il s'appliqua à une traduction française de l'office de la Vierge, de l'office des morts, des psaumes de la pénitence, avec une paraphrase très-instructive et des méditations. Il fit ensuite imprimer une traduction du *Cantique des Cantiques* avec des notes fort recherchées. Ennemi des jansénistes, il avait écrit une lettre au père de La Chaise pour le supplier de lui procurer le pouvoir de punir ceux de son ordre qui seraient soupçonnés d'être de ce parti : cette lettre ne parut qu'après sa mort, et fit beaucoup de bruit. Le Masson avait fait imprimer à Lyon, en 1700, le livre du père Le Porq, de l'Oratoire, contre Jansenius, et il le donnait en présent. Il avait écrit contre le système de la grâce de Nicole. Son meilleur ouvrage est sa nouvelle collection des *Statuts des Chartreux*, avec des notes savantes; Paris, 1703, in-fol. Il avait donné, en 1683, l'*Explication de quelques endroits des anciens statuts de l'ordre des Chartreux*; in-4°. On a en outre de Le Masson : *Vie de Jean d'Aranthon d'Alex, évêque et prince de Genève, général des Chartreux*; Lyon, 1697, in-8°; — *Annales ordinis Carthusiensis*; Coire, 1687, in-fol. Il a fait aussi paraître anonyme : *Introduction à la vie religieuse et parfaite, distribuée en cinquante - trois leçons, tirées de l'Écriture Sainte, de l'Introduction à la vie dévote de saint François de Sales et de l'Imitation de Jésus-Christ*; Lyon, 1677, in-8° : Suivant Barbier, « L'*Imitation* se trouve presque en entier dans ce volume, avec des notes marginales et des explications. » En 1692, Le Masson donna un appendice à cet ouvrage; il y réunit tous les passages de l'*Imitation* relatifs à la grâce, pour prouver la conformité des principes de ce livre avec ceux de l'Église. J. V.

Goujet, suppl. au *Grand Dict. Histor. de Moréri.* — Chaudon et Delandine, *Dict. univ. Histor., Crit. et Bibliogr.* — Barbier, *Dissertation sur soixante trad. de l'Imit. de J.-C.*, p. 108.

LEMAZURIER (*Pierre-David*), littérateur français, né à Gisors, le 30 mars 1775, mort à Versailles, le 7 août 1836. Il obtint dans l'administration des contributions directes une place qu'il perdit peu de temps après pour avoir élevé sa voix en faveur des victimes de la révolution. Il se livra alors aux lettres sous les auspices de La Harpe, et débuta par des poésies fugitives insérées dans les recueils du temps, et dont un certain nombre ne sont pas signées. Lemazurier fut nommé, en 1808, secrétaire du comité d'administration de la Comédie-Française, et c'est alors qu'il entreprit de mettre en œuvre les nombreux et curieux matériaux contenus dans les archives de ce théâtre et de publier des notices historiques sur les anciens acteurs, qui parurent en 1810, précédées d'un excellent discours préliminaire, sous le titre de *Galerie historique*. Lemazurier conserva ses fonctions, où son urbanité et son obligeance extrêmes furent appréciées de tous les gens de lettres qui recouraient à son érudition, jusqu'en 1830, époque où il perdit tout à fait la vue, affaiblie depuis longtemps par des travaux multipliés et fatigants. On a de lui : *Galerie historique des Acteurs du Théâtre-Français, depuis 1600 jusqu'à nos jours*; Paris, 1810, 2 vol. in-8°. Une seconde édition devait être publiée en 1826; elle n'a pas paru; — *L'Opinion du Parterre, ou revue des Théâtres français, de l'Académie impériale de Musique*, etc ; Paris, 1803-1813, 10 vol. in-8°. Le premier volume a été publié sous le nom de *Courtois*; le deuxième et le troisième sous celui de *Valleran*. Les autres sont anonymes; — *La Récolte de l'Hermite, ou choix de morceaux d'histoire peu connus, d'anecdotes*, etc., anonyme; Paris, 1813, in-8°. Lemazurier a été le collaborateur d'Auger dans le commentaire des œuvres de Molière par cet académicien. Il a laissé en portefeuille des *contes*, des *épîtres*, des *stances*, etc., et autres poésies qu'il a lues soit à l'Athénée, où il professait un cours en 1817, soit à la société Philotechnique, dont il était membre. Il a aussi laissé inédite une *Histoire de la troupe de Molière*, dont on doit regretter la perte. E. DE M.

Annuaire Nécrologique. — Quérard, *La France Littéraire.*

LE MEINGRE. *Voy.* BOUCICAUT.

LEMENE (*François*, comte DE), poëte italien, né à Lodi, en 1634, mort à Milan, le 24 juillet 1704. Sa vie ne contient pas d'événements remarquables; mais le P. Ceva, son biographe, assure que pour l'amabilité des manières, la probité des mœurs et le bonheur du talent il eut peu d'égaux dans son temps. Lemene cultiva la poésie en amateur, et se refusa longtemps à publier ses vers; enfin, dans sa vieillesse, il se décida à donner un recueil de poésies diverses qui, sans être exemptes du mauvais goût du

temps, offrent des beautés nombreuses. « Le comte de Lemene, dit Tiraboschi, osa le premier exposer en sonnets et en canzones les plus augustes, les plus profonds mystères de la religion révélée; mais quoique le style ne soit pas toujours très-cultivé, et qu'on y puisse désirer une inspiration plus vive, cependant les mérites de ses vers ne sont pas peu nombreux, surtout si l'on tient compte de la difficulté du sujet. Mais quelques-uns de ses madrigaux et d'autres pièces légères, où il décrit les jeux des enfants, des pasteurs, des nymphes sont d'une telle grâce et d'une élégance si véritablement grecque, que je ne sais si la poésie latine a rien en ce genre qui puisse leur être comparé. » On a de Lemene : *Della discendensa e nobiltà de' maccaroni, poema eroica*; 1675, in-8°; — *Poesie diverse*; 1698, 2 vol. in-12; — *La Sposa francesca*, comédie, 1709, in-8° Z.

Ceva, *Memorie d'alcune virtù del sig. conte Franc. de Lemene con alcune riflessioni sulle sue poesie*. — Tiraboschi, *Storia della Letteratura italiana*, t. VIII, p. 376.

LEMERCIER (*Timothée*), sieur de LA HÉRODIÈRE, poëte français, né vers 1570. Conseiller et secrétaire d'Henri IV, il publia en 1616 un poëme de plus de deux mille vers sous le titre : *Deuil sur la mort de Henri le Grand*, qui n'est, de l'aveu de l'auteur, que la traduction en vers de *La Navarre en deuil*, de Pierre de l'Hostal. Au jugement de Goujet, c'est un ouvrage fastidieux qui dégoûte par son mauvais style et rebute par sa longueur. K.

Goujet, *Biblioth. française*.

LEMERCIER (*Jacques*), architecte et graveur, français, né à Pontoise, vers la fin du seizième siècle, mort à Paris, en 1660. Il fit dans sa jeunesse un long séjour à Rome; car on possède de lui deux eaux-fortes gravées dans cette ville, en 1607 et 1620; la première reproduit le projet de Michel-Ange pour l'église Saint-Jean des Florentins; la seconde le tombeau de Henri III, dont Lemercier avait envoyé en France le dessin. C'est pendant cette période de sa vie qu'il puisa dans l'étude des chefs-d'œuvre de l'antiquité un sentiment du beau qui l'abandonna rarement. Lorsqu'il revint en France, le cardinal de Richelieu, qui sut l'apprécier, lui confia un travail bien important, auquel son séjour dans la patrie des arts avait dû le préparer merveilleusement. Il s'agissait de l'achèvement du Louvre, dont il n'existait encore que les deux ailes en équerre élevées par Pierre Lescot au coté sud-ouest de la cour actuelle. Sincère admirateur de ces merveilles de la renaissance, Lemercier eût aimé à ne pas s'écarter des proportions primitives adoptées par le grand architecte de Henri II; mais les temps avaient marché, et ce projet modeste ne pouvait plus être agréé. Lemercier proposa, sans toucher aux deux ravissantes façades, de bâtir un palais quatre fois plus grand, en continuant les deux corps de logis déjà bâtis, en les conduisant jusqu'au double de leur longueur, en reproduisant exactement sur la partie prolongée l'architecture de la partie existante, puis de faire du coté de l'est et du coté du nord, pour compléter le quadrangle, deux autres corps de logis égaux aux premiers. Par ce moyen on doublait l'étendue des bâtiments et on quadruplait la superficie de la cour. La seule innovation que se permit Lemercier fut d'ajouter aux quatre grands pavillons du plan primitif, dont un seul s'élevait déjà à l'angle sud-ouest, quatre autres pavillons, placés au centre de chaque façade et destinés à rompre l'uniformité de ces longues lignes. Ces pavillons avaient en outre l'avantage de fournir le motif naturel de quatre grands vestibules donnant des accès faciles et commodes à la cour du palais. Un seul de ces pavillons, un seul de ces vestibules furent élevés par Lemercier; ce sont ceux de l'ouest, regardant les Tuileries. Le vestibule qui a servi de modèle aux autres est une heureuse réminiscence de celui dont Antonio da San-Gallo avait orné le palais Farnèse. Le pavillon central fut surmonté d'un dôme et enrichi des belles cariatides dues au ciseau de Pierre Sarrazin. La première pierre de cet achèvement du Louvre fut posée par Louis XIII, le 28 juin 1624; mais les travaux furent poussés avec lenteur, et interrompus à la mort du roi en 1643, et Lemercier n'acheva que les deux demi-cicles en équerre de l'ouest et du nord faisant pendant à celles de Pierre Lescot; ce ne fut que sous le règne de Louis XIV que l'enceinte de la cour fut complétée par Levau.

Cinq ans après le commencement des travaux du Louvre, Richelieu demandait à la fois à Lemercier deux édifices importants, son propre palais et la Sorbonne. Du palais Cardinal, plus tard palais Royal, commencé par Lemercier en 1629, il reste bien peu de chose, grâce aux additions et aux changements faits dans les siècles suivants; il n'y a plus en vue que la galerie des proues située au coté occidental de la cour; on sait que ces proues faisaient allusion à la charge de surintendant de la marine et du commerce dont le ministre était revêtu.

La première pierre de la Sorbonne fut également posée en 1629. L'ensemble se compose de deux édifices distincts, les bâtiments destinés aux écoles, et l'église, qui a deux façades, la principale sur la place, l'autre au nord sur la cour de la Sorbonne. L'extérieur de cette église n'a rien de bien remarquable; mais l'intérieur est d'une rare élégance, d'une pureté de style et d'une sobriété d'ornementation plus rares encore à cette époque.

Lemercier succéda à Mansard dans la direction des travaux du Val-de-Grâce; l'église ne s'élevait encore qu'à trois mètres du sol; il la continua tant au dedans qu'au dehors jusqu'à la hauteur de la corniche. Il succéda également à Metézeau dans la construction de l'église des prêtres de l'Oratoire, de la rue Saint-Honoré.

Obligé de terminer une composition dont il n'avait pas donné la première idée, et qui semble n'avoir pas été très-heureusement conçue, il s'efforça d'en corriger les défauts, et il allongea l'église de toute la partie circulaire qui lui sert de chœur. Il reste cependant dans cet édifice un grand nombre d'irrégularités et d'imperfections; mais les autres œuvres de Lemercier prouvent qu'il ne doit point en être accusé. Sa dernière grande entreprise fut l'église Saint-Roch, commencée en 1653; il ne put l'achever, et à sa mort il n'avait encore élevé que le chœur et une partie de la nef.

On doit encore à Lemercier quelques constructions de moindre importance, telles que les portails des églises de Ruel et de Bagnolet, l'église de l'Annonciade à Tours, l'église paroissiale et le château de Richelieu. Une mention toute spéciale doit être faite du fameux escalier en fer à cheval que Louis XIII fit élever par Lemercier au fond de la cour du Cheval-Blanc, au palais de Fontainebleau. Cet escalier célèbre ne coûta pas moins de 100,000 écus, somme énorme pour le temps. C'est un des morceaux d'architecture les plus majestueux du palais, et il s'harmonise parfaitement avec la vaste cour qui le renferme et dont il est le plus bel ornement.

Malgré tant et de si glorieux travaux, malgré son titre d'architecte du roi, Lemercier mourut sans fortune; mais il a laissé une renommée qui le place au premier rang parmi les architectes français du dix-septième siècle. E. B—N.

Quatremère de Quincy, *Histoire de la Vie et des Ouvrages des plus célèbres Architectes.* — Fontenay, *Dictionnaire des Artistes.* — Vitet, *Le Louvre.* — E. Jamin, *Fontainebleau ou notice historique et descriptive sur cette résidence royale.*

LEMERCIER (*Louis-Nicolas*, comte), homme politique français, né à Saintes, le 23 décembre 1755, mort en janvier 1849, à Paris. A l'âge de vingt ans, il succéda à son père dans la charge de lieutenant général criminel au présidial de Saintes. Élu député du tiers état de sa province aux états généraux, il s'y fit peu remarquer, et vota l'abolition de l'hérédité des fonctions judiciaires. Après la clôture de l'Assemblée constituante, il fut élu par ses compatriotes juge au tribunal du district de Montlieu, puis président du tribunal criminel du département. En 1798, il fut élu membre du Conseil des Anciens. Membre de plusieurs commissions, il rédigea des rapports importants sur les droits de bacs et sur l'établissement des conseils de guerre. Il demanda qu'une retenue fût faite sur les appointements des fonctionnaires publics pour subvenir aux frais de la guerre et combattit le projet d'un impôt sur le sel. Au 18 brumaire, Lemercier, qui était président du Conseil des Anciens, se prononça en faveur de Bonaparte. La part qu'il prit au succès de cette journée, tant au fauteuil qu'à la tribune, le fit comprendre dans les commissions législatives qui remplacèrent les deux Conseils. Le 24 décembre il fut admis parmi les premiers membres du sénat conservateur. Il devint président de ce corps politique après Sieyès et Roger Ducos. En 1804 l'empereur lui conféra la sénatorerie d'Angers, et en 1808 il le créa comte. En 1814 Lemercier adhéra à la déchéance de Napoléon et au rappel des Bourbons, ce qui lui valut d'être porté dès l'origine dans la chambre des pairs. Napoléon ne l'ayant pas compris dans la chambre des pairs des Cent Jours, Lemercier reprit son siége au retour du roi. Il parla sur la liberté de la presse, sur la contrainte par corps, sur les attributions judiciaires de la cour des pairs, sur la liberté individuelle, sur le serment des fonctionnaires publics, etc. Lors du procès du maréchal Ney, il vota contre la peine de mort; après la révolution de Juillet, il se prononça avec la même fermeté dans le procès des ex-ministres de Charles X, déclarant qu'il ne voterait jamais la mort en matières politiques. Il ne siégea pas non plus dans le procès des accusés d'avril 1834; mais il reparut sur son fauteuil lors de l'attentat de Fieschi. La révolution de Février 1848 le rendit au repos de la vie privée.

Sarrut et Saint-Edme, *Biog. des Hommes du Jour*, tome II, 2e partie, p. 294. — V. Lacaine et Charles Laurent, *Biog. et Nécrol. des Hommes Marquants du dix-neuvième siècle*, t. I, p. 428.

LEMERCIER (*Jules-César-Suzanne*), baron D'ÉQUEVILLEY, général français, né à Faverney, près Vesoul, en 1765, mort à Montpellier, le 1er novembre 1828. Il entra au service en qualité de cadet-gentilhomme dans l'infanterie de marine. Il était lieutenant lors de la révolution, et émigra dès 1791. Il joignit l'armée des princes, et figura dans les rangs des chasseurs nobles, puis des chevaliers de la Couronne. En 1805 il rentra en France, et sollicita du service. Napoléon le nomma capitaine dans le régiment de La Tour-d'Auvergne, alors en Calabre. Le baron Lemercier se distingua en Portugal sous les ordres de Massena : il fut grièvement blessé au combat du pont de Callegar, et était chef d'escadron et aide de camp du général Sainte-Croix en 1814. Il se rallia aux Bourbons, qui le créèrent colonel de la légion de Vendée. En 1822, il fut nommé maréchal de camp et commandant de Perpignan. En 1823 il commandait la première subdivision de la neuvième division militaire à Perpignan. H. L.

Le Moniteur universel, 13 novembre 1828.

LEMERCIER (*Louis-Jean-Népomucène*), de l'Académie Française, littérateur, né à Paris, le 21 avril 1771, mort le 7 juin 1840. Son aïeul était avocat au parlement de Bourgogne; son père devint successivement secrétaire du duc de Penthièvre, du comte de Toulouse et de madame de Lamballe. Cette infortunée princesse fut la marraine de Lemercier. La violence d'une chute qu'il fit dans son enfance lui ôta l'usage d'une partie de ses membres; il ne marcha plus qu'avec peine, et ne put écrire que de la

main gauche. Une jeunesse maladive ne retarda point le développement de sa rare intelligence, et l'ardeur de l'étude l'entraîna de bonne heure dans la carrière où la gloire l'attendait. A peine âgé de quinze ans, il composa, sous le titre de *Méléagre*, une tragédie, dont le style, disait-on alors, paraissait aussi juvénile que l'auteur. Cependant sa puissante marraine, soutenue par Marie-Antoinette, obtint un ordre de faire jouer la pièce. Le public l'entendit avec indulgence; mais Lemercier la retira à la seconde représentation : sacrifice d'amour-propre qui dans un si jeune poëte ressemblait à la pudeur d'un talent près d'éclore. De nouveau il s'essaya dans un drame en vers, imité de l'anglais, *Clarisse Harlowe*. Ce second effort attira l'attention sur l'auteur adolescent. Déjà il avait acquis une espèce de célébrité, qui chagrina son homonyme, le dramaturge Mercier. Cet homme bizarre, craignant une méprise de noms, publia une lettre dans laquelle il recommandait de ne pas le confondre avec *Lemercier Méléagre*, ou tout autre Le Mercier. « Qu'on se souvienne, ajoutait-il, que je suis MERCIER sans article. » Ainsi se répandit le nom du poëte naissant, qui entrait alors dans le grand monde. Son mérite, la grâce de son esprit et de ses manières lui valurent de nombreux amis, parmi lesquels on remarque Florian; il se lia avec une foule de grands seigneurs et de lettrés célèbres; il leur communiquait ses vers, facilement faits, et toujours applaudis. Habitué aux délices de cette noble sphère, il semblait plus flatté d'y figurer en homme du monde qu'en littérateur. Hélas! ce monde brillant se livrait à une joyeuse insouciance sur le gouffre où déjà la révolution fermentait. L'orage éclate avec violence, les lois sont foulées aux pieds, le trône est ensanglanté, l'édifice social s'écroule : tout se couvre de ruines; les plus illustres protecteurs de Lemercier tombent immolés; il voit jeter en proie aux cannibales révolutionnaires les membres palpitants de son auguste marraine. Frappé dans ses entours, menacé lui-même, il se réfugie à la campagne, où bientôt les illusions de son âge, le calme des champs et l'amour de l'étude adoucissent ses regrets.

Trois ans de malheurs écoulés, il sort de sa retraite et apporte au théâtre une spirituelle parodie : *Le Tartufe révolutionnaire*, dont les traits mordants frappaient les démagogues, encore puissants. Le succès fut complet; on applaudissait surtout avec chaleur une scène où le nouvel Orgon dit à son trompeur :

> Faut-il fuir et sauver ma tête?

Tartufe répond :

> Il faut, en homme libre, attendre qu'on l'arrête.

L'année suivante, Lemercier donna *Le Lévite d'Éphraïm*, ingénieux essai d'un nouveau genre dramatique, qui accrut la réputation de l'auteur, mais ne présageait pas encore l'un des triomphes les plus rares du théâtre français.

Studieux admirateur de l'antiquité, Lemercier s'empara des beautés éparses dans Eschyle, dans Sophocle et dans Sénèque; et s'aidant, même des inspirations d'Alfieri, il composa *Agamemnon*, ingénieuse imitation, où le poëte brille de sa propre originalité et devient créateur à force d'art. Il prépare et développe les événements avec un tact exquis, en accroît progressivement l'intérêt, prête à chaque caractère le langage qui lui convient, et s'enflamme de cette éloquence touchante dont tous les cœurs sont émus. Les principaux personnages de ce magnifique drame apparaissent comme ces grandes figures que le génie antique anime d'une vie réelle et impérissable.

L'attention publique se porta avidement vers le poëte qui à vingt-six ans promettait un continuateur de nos maîtres. L'enthousiasme fut universel; l'autorité d'alors décerna au jeune poëte une palme dans une solennité nationale du Champ de Mars.

Fatigué de cet essor, le jeune poëte ne soutint pas son vol d'aigle, et ne tenta plus que rarement de s'élever dans cette haute région. D'ailleurs, enclin à se frayer des routes nouvelles, il abandonna ses guides. Et puis, dans le champ dramatique où il avait fait une si belle récolte, chacun avait sa part, la moisson paraissait terminée. Le public, lassé des formes antiques, demandait qu'on le délivrât *des Grecs et des Romains*. Lemercier se livra au courant de l'opinion, qui, exerçant une influence souveraine sur les esprits les plus fermes, devient une espèce de fatalité : elle dirige celui qui cède, et contraint celui qui résiste.

La littérature avait subi ses révolutions; on avait délaissé les formes mythologiques; les aspirations religieuses se perdaient avec les croyances; le sentiment moral demeurait sans direction. Toute fiction se dépouillait de sa puissance; le public d'élite se complaisait dans le scepticisme; le matériel remplaçait l'idéal. On examinait, on raisonnait sèchement; et les arts mêmes avaient perdu leur prestige; l'imagination ne déployait plus ses ailes magiques. Ainsi, les philosophes, les écrivains, les poëtes qui entourèrent le déclin de Voltaire furent, à différents degrés, frondeurs, sentencieux, didactiques ou descriptifs. Lemercier, entraîné par son époque, se détourna de la route de son premier succès. Il délaissa pour un moment la tragédie, et reparut à la scène avec une comédie, *La Prude*, fille inattendue du père d'*Agamemnon*. On y trouva bien l'empreinte de sa verve et son allure originale; mais l'absence d'intérêt, la négligence du style ne permirent à cette pièce qu'un succès de circonstance. Le Directoire demanda des suppressions; et l'auteur, qui ne transigeait pas même avec la nécessité, retira l'œuvre en pleine réussite; elle ne fut pas imprimée.

A la stupeur du régime terroriste, que le plus

brave des peuples venait de subir si docilement, succéda dans toute la population parisienne un enivrement joyeux ; à peine délivrée des échafauds, elle s'abandonnait à l'imprévoyante étourderie, aux plaisirs effrénés de la régence. Cette société, bouleversée par la tempête, subissait encore le système de l'égalité. Ainsi les personnages marquants, hommes et femmes, opposés par les opinions, les goûts, la naissance, se rapprochaient dans un pêle-mêle étrange ; les dames les plus distinguées, les plus opulentes, étaient les plus abandonnées. Ces femmes libres, émancipées par la révolution, regardaient la modestie comme un préjugé détruit : maîtresses des modes, elles en inventaient chaque jour, aux dépens de la pudeur ; leurs vêtements devinrent d'une élégance si diaphane, qu'ils ne laissaient rien à deviner aux regards les moins indiscrets (1). La gaieté folle avait banni la bienséance de ces réunions, véritables bals masqués, où sans se connaître on s'aborde familièrement, où chacun provoque avec malice l'esprit de ses voisins afin d'en montrer soi-même à des gens qu'on oublie en sortant.

Lemercier était l'ornement de ces cercles joyeux. Son agréable et fine causerie attirait l'attention de tout le monde, et surtout des femmes. Il avait une petite taille et les formes grêles ; mais son corps fluet, quoique gêné par la paralysie, conservait de la grâce et de la distinction. Son regard pénétrant et vif décelait sa pensée, et semblait lire dans celle des autres ; la malignité de son sourire n'avait rien de blessant. Affable avec dignité, simple sans être familier, il ne s'éloignait de personne, et se prêtait volontiers aux goûts du moment ; il devint absolument à la mode, et vivait dans un monde de plaisirs. Le goût des lettres le tenait aussi rapproché de plusieurs hommes célèbres, noble reste de l'ancien régime. Il était lié avec l'abbé Delille, Marie-Joseph Chénier, Bernardin de Saint-Pierre. Il fréquentait indistinctement les hommes les plus opposés d'opinions, le peintre David, l'incorruptible royaliste duc de Fitz-James, le respectable Daunou, l'évêque d'Autun, cet apostat de toutes les causes, Asmodée révolutionnaire, qui n'apparut que dans les jours sinistres et ne servit que les heureux.

Ces personnages remarquables à des titres si divers, lancés hors de leur place par le cataclysme politique, se rencontraient sur les ruines de l'État, confondus comme les débris d'un édifice renversé.

(1) Un rimeur afficha ces vers à la porte de Mme Tallien, surnommée Thermidorine :

La gaze est encore un outrage
Aux doux contours de votre sein,
Vénus se voilait d'un nuage :
C'en est trop pour un corps divin.
De plus près suivez la nature ;
Pourquoi s'arrêter en chemin ?
Belles, reprenez la parure
De la mère du genre humain.

Un certain ordre commençait à renaître. La fleur de la population revenait à la littérature et aux arts. Le vainqueur de l'Italie en avait ranimé le goût par la conquête des chefs-d'œuvre dont il ornait la capitale. Des poëtes, des romanciers, des compositeurs, des peintres, se distinguaient avec éclat ; et l'Institut, cette grande création préparée par des hommes éminents dans les lettres et les sciences, acquérait de la considération en représentant nos anciennes académies ; le plus illustre de nos généraux se glorifiait d'en devenir membre. En ce temps Lemercier composa une nouvelle tragédie, *Ophis*, sujet égyptien et purement d'invention : elle eut un singulier rapport avec les événements qui se préparaient. Bonaparte, revenu triomphant, méditait une expédition, qu'il voulait rendre à la fois militaire, politique et scientifique. Un soir, chez le jeune conquérant, Lemercier fut invité à lire sa tragédie. Parmi les auditeurs se trouvaient Desaix, Kleber, Monge, Berthollet, Laplace, Fourrier. Après la lecture, Bonaparte dit à l'auteur, en lui serrant la main : « Vous avez créé un magnifique sujet, qui peut-être est plus de circonstance que vous ne le pensez. » Le général lui confia ses projets sur l'Orient, et l'invita à l'accompagner. Mais le père de Lemercier s'opposa au départ de son fils. Bonaparte suivit bientôt sa route victorieuse, et la pièce fut jouée le jour même où l'on apprenait à Paris la conquête prodigieuse de l'empire des Pharaons. Le public crut voir une allusion à l'immortel guerrier, dans ces vers :

Il court pour son pays de victoire en victoire ;
Son génie accomplit tous ses rêves de gloire.

Cet heureux à-propos du hasard fut saisi avec transport. Le général apprit cette circonstance aux bords du Nil, et sut gré au poëte d'avoir donné aux Français l'occasion de manifester un enthousiasme approbateur de son héroïque entreprise.

La littérature se ranimait. Lemercier, que les plus mauvais jours n'avaient pu contraindre au silence, sentit sa verve s'échauffer d'une sève nouvelle ; toujours avide de tentatives hardies, il affirma, en présence de gens de lettres, que dans le langage poétique les sujets les plus voluptueux pouvaient être peints avec décence. Lucrèce, disait-il, en offre d'admirables exemples. Lemercier n'était pas un Lucrèce ; mais, pour soutenir sa thèse, il composa les *Quatre Métamorphoses*, assemblable de tableaux que la bienséance n'a point assez voilés. Cette œuvre, presque oubliée aujourd'hui, se ressent de l'époque où elle fut conçue. L'auteur regretta toujours de l'avoir publié (1).

Lemercier ne voulut reparaître au théâtre que riche de quelque nouveauté. Le célèbre auteur du *Barbier de Séville*, dans sa verte et

(1) Ce poëme eut deux éditions. Il est difficile aujourd'hui d'en trouver un exemplaire.

spirituelle vieillesse, lui avait voué une juste affection; c'est sous les regards, et peut-être avec les conseils de Beaumarchais, que *Pinto* fut composé; entre ce personnage et *Figaro* perce en effet un air de parenté. L'adroit mélange du noble et du vulgaire, le ton du dialogue, hardi et vif, surtout l'apologie de certains principes, sympathiques à la foule, donnèrent une grande vogue à ce drame, dont le gouvernement directorial interdit la représentation. Après le Dix-huit Brumaire, *Pinto* reparut accueilli par des applaudissements renouvelés pendant vingt représentations. Cependant, il se forma contre la pièce une ligue que le jeu de Talma et de Mlle Devienne avait peine à maîtriser. Les représentations cessèrent tout à coup, et l'interdiction fut attribuée au chef de l'État. Le fait est contestable; cependant il prit de la vraisemblance, par la rupture qui se manifesta entre l'auteur et le premier consul. On ne se doutait pas, et peu de gens savent aujourd'hui que leur inimitié subite avait une cause plus futile encore que la suspension d'un drame. Si les hommes de talent, de savoir, de génie, sont doués d'une force d'âme qui résiste aux grandes secousses, l'exquise finesse de leur perception, leur ardente vivacité, leur fébrile amour-propre, en font des espèces de sensitives. Difficiles pour l'éloge, ils s'offensent d'un mot, d'un geste, et même d'un oubli; ils passent donc rapidement de la vigueur de l'esprit à la faiblesse du cœur.

Voici le fait, tel qu'on le tient de la bouche même de Lemercier. Vers l'automne de 1803, il lut à la Malmaison un de ses ouvrages inédits. Après la lecture, le premier consul le félicita, et s'entretint longtemps avec lui. L'heure de la retraite sonna, aucun appartement n'était préparé pour Lemercier. Soit encombrement du château (très-petit), soit oubli de l'officier chargé des logements, le célèbre écrivain fut obligé de cheminer péniblement la nuit jusqu'au village voisin; il s'offensa de ce manque d'égards, et ne reparut plus chez le consul. L'excellente Joséphine et son aimable fille parvinrent à l'y ramener; mais le commerce entre le consul et le poëte n'avait plus ce libre épanchement d'une amitié qui n'a pas encore subi d'altération. Leur causerie avait souvent de l'aigreur. Les desseins du chef de l'État ne se cachaient plus, et Lemercier les combattait. Quoique victime de la révolution, l'écrivain avait caressé une vague image de liberté politique; l'expérience ne faisait pas évanouir son rêve.

Bonaparte permettait la controverse à un esprit si distingué et si opiniâtre. Les malheurs de la révolution, le sang, les sacrifices qu'elle avait exigés, étaient pour le poëte des motifs de s'attacher à ses résultats. « Conservons, disait-il, ce qui nous a coûté si cher. » Ce raisonnement spécieux blessait le consul. Leur discussion s'envenima au point que Lemercier osa dire : « Vous vous amusez à refaire le lit des Bourbons; je vous le prédis, vous n'y coucherez pas dix ans. » Le consul fut justement offensé de ce mot; mais il semblait, par un caprice de vanité, vouloir triompher d'un caractère si inflexible et d'un esprit si éminent. Dans ses badinages aigre-doux, il appelait Lemercier mon petit Romain, mon crédule fanatique; les fanatiques ne ménagent guère leurs expressions. « Vous rougissez, lui dit un jour le consul, de votre propre raisonnement. » — « Vous, répliqua le petit Romain, vous en pâlissez. » Discussion inouïe entre deux hommes dont l'un osait tout, quand l'autre pouvait tout.

L'éclat des triomphes couvrait les désastres de la révolution. La France, désabusée aspirait au rétablissement d'un ordre de choses respecté par quatorze siècles. Mais l'amour-propre des novateurs se plaisait dans les illusions. L'audacieux Lemercier dit au consul, prêt à ceindre la couronne : « Moderne César, ne suivez pas la route du premier, vous avez son génie et sa gloire; faites plus que lui, respectez la liberté. » Napoléon ne dédaignait pas de répondre : « Prise d'une manière absolue, la liberté n'est qu'un mot vide de sens. Jusque ici ce mot a été le cri de ralliement des factions, le signal du meurtre et de l'incendie; c'est à ce cri qu'une populace, esclave des intrigants, envahit les palais souverains, en 89 et au 10 août; c'est à ce cri qu'on égorgea tant de nobles martyrs. La liberté réelle n'est que le droit de faire tout ce qui ne nuit à personne. » L'évidence ne ramenait pas Lemercier. L'opposition d'ailleurs lui était tellement naturelle que si, par impossible, l'état républicain se fût maintenu, Lemercier serait devenu monarchiste.

Il avait depuis quelque temps composé une tragédie de *Charlemagne*. Napoléon affectait d'y trouver un rare mérite; le style en était, disait-il, cornélien. Cet éloge peut paraître intéressé; le consul désirait que le poëte ajoutât, vers le dénoûment, une scène où les envoyés d'un grand nombre de peuples offrissent à Charlemagne l'empire d'Orient. Si l'effet scénique avait répondu à l'espoir de Napoléon, une haute récompense attendait Lemercier. Il se refusa obstinément à la demande du maître, et ne fit jouer cette tragédie qu'au commencement de la Restauration; elle obtint du succès.

Les rapports continuaient entre Napoléon et le poëte; mais des tracasseries mutuelles troublaient sans cesse leur reste d'amitié. Dès que l'empire fut proclamé, Lemercier ne garda plus de mesure; il renvoya le brevet et l'insigne de la Légion d'Honneur. Il y joignit une lettre où il déclarait ne pouvoir se soumettre au nouveau serment exigé des membres de l'ordre. Quand la guerre se déclare entre des esprits altiers, tous les moyens servent à la colère, et l'égarement de la rancune rapetisse souvent les hommes les plus éminents; on va le voir.

On disposait alors le terrain de la place des

Pyramides. Il fallait exproprier Lemercier de l'hôtel de son père. L'indemnité se faisait attendre; et ce retard insolite le contraignait à des emprunts onéreux. L'empereur, à qui l'on parlait souvent de la gêne du poëte, semblait se plaire à la prolonger. Un jour qu'on lui présentait une pressante requête du propriétaire dépouillé, l'empereur éluda la question, et dit avec impatience au haut fonctionnaire qui insistait : « Ne voyez-vous pas que Talma est ici; il attend, il va me lire une pièce qu'on jouera après-demain. » Talma connaissait la détresse de Lemercier; il s'approche, et dit avec le ton libre que le prince permettait à l'artiste : « Sire, quand on a faim, on n'attend pas. Lemercier a été dépouillé de son unique bien, il souffre : il faut lui rendre ce qui lui appartient. Voilà le plus pressé. » Napoléon lui lance un regard sévère; et, souriant tout à coup, dit au comte Daru : « Vous entendez la sentence arbitrale de Talma? Présentez-moi donc ce rapport. » L'homme d'État, dont le caractère généreux se manifestait dans tous ses actes, se hâta de faire régler l'indemnité de Lemercier, qui reçut 450,000. fr.

Dans l'espace de quelques années, il publia, sans intervalle, un grand nombre d'ouvrages de genres divers, qu'on ne mentionne ici que comme des faits, parce qu'ils n'ajoutent presque rien à sa réputation : *Homère et Alexandre*, poëme; *Les Trois Fanatiques; Un de mes Songes; Les Ages français*, autre poëme en quinze chants, espèce de fastes nationaux, très-louables par l'intention, et manquant leur effet par la négligence du style; *Isule et Orovèse*, tragédie, qui à la représentation souleva une violente rumeur par sa nouveauté bizarre et que le talent ne soutenait pas. L'auteur, impatienté, s'élance vers le souffleur, et lui arrache des mains le manuscrit. Ce mouvement du poëte en courroux fut pour le public une comédie qui le dédommagea de la privation de la pièce. Il composa aussi à cette époque des épîtres, des traductions, des poésies diverses et des opuscules, dont la bibliographie rappellera les titres.

Lemercier semblait distraire ses contrariétés politiques par des travaux incessants; il composa la tragédie de *Beaudoin*. *Le Corrupteur*, comédie de caractère, lui fut inspiré par un excellent sentiment de morale; mais la précipitation de Lemercier ne lui laissait pas donner à ses œuvres une forme durable; il savait pourtant que le plus beau sentiment n'a de puissance qu'avec la justesse et le charme de l'expression, et que ce n'est qu'à force de travail que l'art s'élève jusqu'au naturel.

Lemercier, de nouveau, invoqua l'antiquité. Il composa sa *Comédie romaine*, et mit en scène *Plaute* lui-même, faisant agir des personnages réels, afin de les peindre à mesure qu'ils agissaient. Boursault eut la même invention quand il fit composer des fables à Ésope dans le même but. Goldoni essaya un *Térence* de cette manière. Dans la pièce de Lemercier, le dialogue est vif et spirituel, et les mœurs romaines sont peintes avec une vérité comique et instructive. La pièce est écrite en vers libres, rhithme difficile, avec lequel de bons écrivains n'ont pas toujours réussi. Après cette comédie, qui obtint un grand succès, l'auteur tenta une autre hardiesse, *Christophe Colomb*. La nouveauté de la mise en scène souleva des orages au parterre; cependant ce drame, dont le style est facile et le dénoûment trop prévu, n'offrait d'extraordinaire qu'une intrigue commencée en Espagne, continuée sur l'Océan dans l'intérieur d'un vaisseau, et dénouée au rivage de l'Amérique.

A l'occasion du mariage de l'empereur, Lemercier composa un hymne à l'*Hymen*. Au lieu d'envisager le côté moral dans la critique du divorce, il ne songea qu'à rimer des banalités rancunières. Vers 1810, Lemercier épousa une femme de son choix, remarquable par la distinction de l'esprit et du caractère; elle ne lui donna qu'une fille, seule héritière du beau nom qu'elle porte dignement. A cette époque, un fauteuil devint vacant à l'Académie Française; la voix publique y appelait Lemercier. Chénier s'honora en contribuant puissamment à l'élection de l'auteur d'*Agamemnon*. L'empereur s'empressa de confirmer cet acte de justice littéraire. Le nouvel académicien publia bientôt *L'Atlantiade, ou la théogonie newtonienne*. Le poëte étale ses connaissances scientifiques dans ce singulier ouvrage; il y développe aussi les effets de la poésie, de la législation et de la guerre. Son imagination capricieuse s'élève souvent à un idéal source de nobles images et de sentiments généreux. Les descriptions, quoique amenées par le sujet et colorées avec talent, sont multipliées à l'excès, et le poëme manque d'intérêt.

Lemercier vit tomber le grand empire, dont il ne comprit jamais l'influence sur les destinées de la France; au milieu du deuil public, il se donna le tort de jeter des insultes au héros dont il avait admiré le génie. A son retour miraculeux, en 1815, l'empereur, recevant aux Tuileries une foule d'hommes considérables, remarqua l'absence de Lemercier. Un indiscret prétendit que sa dernière diatribe l'empêchait sans doute, de paraître : « Que fait cela? répondit Napoléon, il a bien pu écrire ce qu'il osa me dire en face. ».

Sous la seconde restauration, notre inépuisable écrivain produisit en peu de temps plusieurs ouvrages : *Le Frère et la Sœur jumeaux; Le Faux Bonhomme; Hérologues, ou les chants du poëte roi; l'Homme renouvelé;* puis une *Mérovéïde*, poëme en quatorze chants. Un si vaste sujet, traité par un tel homme, renferme nécessairement des beautés; mais elles s'ensevelissent dans un entassement de vers que le temps n'a pas mûris; il le fit suivre du petit poëme d'*Agar et Ismael*. Puis, en 1818, il donna *Saint Louis*, tragédie remarquable par de beaux sen-

timents et des scènes où le courage pieux du héros est exprimé avec une touchante éloquence. Cette œuvre, qui parut être un hommage rendu au nouveau gouvernement, manque du souffle poétique qui anime *Agamemnon*.

Le théâtre ne répondant qu'imparfaitement à son attente, Lemercier résolut de terminer un grand poëme commencé vers la fin du consulat et publié en 1819. Cet ouvrage, qu'il appela *Panhypocrisiade, ou la comédie infernale du seizième siècle*, offre un amas de scènes sans liaisons, que l'on joue aux enfers devant un parterre de démons; les hôtes infernaux des deux sexes remplissent la salle. Une discussion scientifique entre la Terre et Copernic forme le prologue. Puis se succèdent des diables, des diablesses, des princes, des princesses, des prélats, des femmes de mauvaise vie, des écrivains, des bandits, des guerriers, des fous et des saints. Enfin des personnifications abstraites, ou plutôt absurdes, se mêlent à la foule des interlocuteurs. Les rois dialoguent avec les maladies honteuses, le bonheur avec la peine, les moines avec la luxure. De vifs débats s'élèvent entre l'hypocrisie et Michel Ange, puis entrent en lutte la ville de Paris et le parlement, la veille et le lendemain, les brigands et la justice, la belle Féronnière et son triste mari; François 1er et le chagrin, Charles-Quint et saint Jérôme, la création et la destruction, la Vie et la Mort. Les personnages abstraits et réels sont innombrables dans ce chaos où s'entassent tant de faits incohérents, tant de parleurs et tant de vers étonnés d'être ensemble; on y cherche vainement un poëme; aucun fil ne vous guide à travers un vaste mélange de récits curieux, d'images grandioses, de peintures grotesques, de détails trop libres, et de traits d'une haute morale. Seize chants ainsi composés, écrits d'un style inégal, ont armé la critique, qui souvent a frappé juste; mais ce qu'elle n'a point assez hautement proclamé, c'est qu'on trouve dans cette surprenante composition des scènes touchantes, des pensées profondes, des études du cœur humain, des sentiments généreux, exprimés avec la force et l'éclat d'un talent hors ligne. On reconnaît même dans les caprices du poëte un mérite d'observation, une haine des vices, qui révèlent en lui l'homme de bien. En le suivant à travers ses longues digressions, on sent ce qu'il vaut, et l'on reconnaît le pas du maître. Le sage artifice de la composition, l'ordre des idées, enfin le goût sévère, cette fleur délicate de la raison, l'ont souvent abandonné; il s'égare et tombe, mais de haut. Ses débris même attestent sa supériorité.

Comme les écrivains qui ont tenté de l'imiter, dominé par la passion de la nouveauté, il prit la fantaisie pour un type original. Mais la fantaisie naît d'une imagination incomplète et capricieuse; l'originalité, au contraire, n'est due qu'à la vigueur d'une haute intelligence qui découvre et féconde ce que la foule n'a point encore aperçu. Le vrai talent ne cherche pas l'originalité, il la porte en lui-même.

Après avoir éparpillé ses richesses, et n'aspirant plus à remonter vers la sphère de son premier succès, Lemercier ne garda plus la crainte salutaire des reproches publics; il se présentait au combat avec toutes espèces d'armes et comme préparé à la défaite; il publia en peu de temps des épîtres, des discours, des odes, lut à l'Académie des scènes de drames inachevés, et fit paraître un poëme en quatre chants, *Moïse*, sujet qui en France ne porta jamais bonheur qu'aux compositeurs de musique. *Clovis*, tragédie en cinq actes, vint échouer au Théâtre-Français, et fut suivie de *La Démence de Charles VI*, tragédie, où le rôle du roi était habilement tracé. La censure interdit la représentation de cette pièce dont le sujet peu de temps après fut traité avec succès par un auteur de mérite, M. Delaville.

Notre poëte, qui avait introduit à la scène les plus singulières bizarreries, se vit bientôt primé par des imitateurs inférieurs à lui. Dans le fracas des nouveautés grotesques, Lemercier n'était plus même remarqué, lorsque sa tragédie *de Frédégonde et Brunehaut* lui ramena un moment l'attention publique; un vers de situation avait fait à l'Odéon le succès de cette pièce, qui ne se soutint pas à la reprise qu'on essaya en 1843. Le prodigieux talent de Rachel ne put faire goûter au public la dureté d'un style vraiment mérovingien.

Le désir de tout tenter avait porté Lemercier à se faire professeur de littérature. Pendant quatre ans il donna à l'Athénée des leçons de l'art qu'il avait cultivé avec une si haute distinction. Une grande justesse de vues, des principes excellents, une profonde connaissance de l'antiquité, et même une finesse de goût dont il avait peu profité lui-même, une manière neuve et persuasive d'exciter au respect et à la culture des lettres, une élocution gracieuse, facile et piquante, donnèrent la vogue à ses leçons, qui, malgré quelques jugements trop absolus, resteront comme un ensemble d'enseignements utiles. Ces cours ont été publiés en quatre volumes.

A aucune époque de son existence, Lemercier ne resta oisif: le travail était sa vie. Les sujets étrangers étaient alors en vogue; il composa *Jeanne Shore*, imitation de l'anglais: elle obtint un assez grand nombre de représentations; puis il voulut mettre au théâtre *Les Martyrs de Souly*: la représentation ne fut point autorisée; dans ce drame brillent de véritables beautés. Il publia Le *Chant héroïque des matelots grecs* au moment où la France soutenait ardemment les Hellènes, qu'elle ne connaissait pas. *Camille, ou Rome sauvée*, succomba sous les sifflets. Une autre pièce, *Richelieu, ou la Journée des Dupes*, passa à peu près inaperçue; *Caïn, ou le premier meurtre*, production burlesque,

morte en naissant. Lemercier, qui essaya tous les genres, avait aussi publié à peu près dans le même temps un roman, *Almanty, ou le mariage sacrilége;* enfin *L'Héroïne de Montpellier*, drame où l'on remarqua une admirable scène, termina la carrière littéraire du laborieux écrivain.

Son triomphe si précoce et si complet, ses tentatives hardies, ses travaux multipliés dans des genres différents, le firent considérer comme un de ces rares esprits que l'abondance des pensées, la hardiesse inventive, l'originalité et la magie de l'expression élèvent dans cette sphère où la sublimité de la raison se nomme génie. Le temps révoque ou confirme les arrêts de la foule. Lemercier sentit lui-même qu'en débutant par un chef-d'œuvre, ou du moins par une composition de premier ordre, l'écrivain contracte une dette qui trop souvent le rend insolvable.

On reconnaîtra que Lemercier possédait une partie des éminentes qualités du grand écrivain, mais qu'il lui manquait le sentiment exquis, le goût qui en dirige l'emploi; il méconnut trop souvent la précision harmonieuse du langage, la beauté des formes qui donnent la vie et la durée aux créations idéales. Sa verve facile, sa capricieuse fécondité n'ont produit que peu de fruits durables; dispersant ses ressources, il a perdu en valeur ce qu'il gagnait en étendue. Quoi qu'il en soit, il a conquis sa place parmi les hommes considérables d'une époque de désordre et de transition littéraire.

La noblesse de son caractère ajoutait à l'éclat de sa renommée. Quand les partis et les écoles, avec non moins de turbulence, tendaient ensemble à l'anarchie, Lemercier, opposé à leurs excès, ne craignit pas de se rendre l'ennemi de tous les ennemis de l'ordre et de la raison publique. Recherché dans la haute société, il en était l'ornement. Causeur aimable et piquant, il conservait dans la discussion un calme malicieux, controversait avec aménité, mais ne cédait pas un pouce de terrain. Adversaire adroit et poli, tout en triomphant de ses interlocuteurs, il savait leur plaire; la foule, avide de l'entendre, se pressait autour de lui; loin d'affecter la supériorité, noblement simple, il prêtait son attention au moindre causeur comme au plus considérable; il unissait la grâce de l'homme du monde à l'ascendant d'une juste célébrité. Toujours disposé à encourager les jeunes écrivains, il tentait de les détourner des routes incertaines où lui-même les avait devancés. Comme tous les novateurs, il se voyait dépassé; il en gémissait, mais il n'était plus temps de fermer la barrière.

La force de son esprit compensait la faiblesse de sa complexion. Ni la souffrance ni l'âge n'amoindrirent son ardeur laborieuse. Assidu aux séances de l'Académie, il y apportait le tribut de ses connaissances profondes et variées; il arriva au terme de sa vie sans avoir subi la vieillesse; aussi disait-on de cet homme célèbre :

Jam senior, sed cruda deo viridisque senectus.

DE PONGERVILLE. (de l'Acad. Franç.)

* LEMERCIER (*Augustin-Louis*, comte), sénateur français, fils du comte Louis-Nicolas Lemercier, né le 22 février 1787, à Saintes (Charente-Inférieure). Admis très-jeune à l'École militaire de Fontainebleau en 1803, il en sortit pour entrer dans les pages de l'empereur, et passa peu de temps après au 9e régiment de chasseurs à cheval. Il était capitaine dans le 8e de hussards lorsqu'il fut admis, en 1813, avec le même grade, dans les chasseurs à cheval de la garde impériale. Chef d'escadron en 1814, il combattit à Waterloo, fut nommé lieutenant-colonel, et donna sa démission après la seconde abdication de Napoléon. Député du centre gauche, depuis 1827, il devint en 1831 colonel de la 10e légion de la garde nationale, et fut appelé à la chambre des pairs le 9 juillet 1845. Il fit partie de la commission consultative créée après le coup d'État du 2 décembre 1851, et fut nommé sénateur par décret présidentiel du 26 janvier 1852. S.

Biographie des Députés; Paris, 1828 et 1829. — *Les Grands corps politiques de l'État*; Paris, 1852. — *Biographie des Sénateurs*; Paris, 1852. — *L'Album de la Semaine*; Paris, 1853.

LEMERRE (*Pierre*), jurisconsulte français, né à Coutances, en 1644, mort à Paris, le 7 octobre 1728. Il étudia les Pères de l'Église, l'histoire ecclésiastique et le droit canon. Reçu avocat au parlement de Paris, et chargé des affaires du clergé, il fut nommé en 1691 lecteur royal en droit canon au Collége de France. Il se démit plus tard en faveur de son fils, Pierre Lemerre, aussi avocat, mort en 1763, qui lui fut adjoint dans les affaires du clergé en 1715 et qui lui succéda en 1730. Les deux Pierre Lemerre ont souvent travaillé ensemble. Leurs principaux ouvrages sont : *Recueil des actes, titres et mémoires concernant les Affaires du Clergé de France, augmenté et mis en nouvel ordre*; Paris, 1716-1750, 13 vol. in-fol.; Avignon, 1771, 14 vol. in-4°; l'abbé Marc du Saulzet en a donné une table sous ce titre : *Abrégé du Recueil*, etc., *ou table raisonnée en forme de précis des matières contenues dans ce Recueil*; Paris, 1752 et 1764, in-fol.; — *De l'étendue de la puissance ecclésiastique et de la temporelle, et de leur subordination, suivant l'ordre que Dieu a établi dans le monde pour le gouvernement des hommes*; Paris, 1754, in-12. Les Lemerre avaient laissé des manuscrits qui ont été imprimés en partie dans la *Collection des procès-verbaux des assemblées générales du clergé*; Paris, 1767 et années suivantes. J. V.

Moréri, *Grand Dict. Historique*. — Desessarts, *Siècles Littér. de la France*.

LÉMERY (*Nicolas*), célèbre chimiste français, né à Rouen, le 17 novembre 1645, mort à Paris, le 19 juin 1715. Son père, Julien Lémery, procureur au parlement de Normandie, professait la religion réformée, et le fit élever dans les

mêmes croyances. Nicolas Lémery fit ses études dans sa ville natale; il entra ensuite chez un de ses parents, apothicaire de Rouen, pour apprendre la pharmacie. Comme les explications qu'il entendait donner des phénomènes chimiques ne satisfaisaient pas son esprit, il partit pour Paris en 1666. Il s'adressa à Glazer, démonstrateur de la chimie au Jardin du Roi, et se mit en pension chez lui; mais Glazer était alchimiste, ses idées étaient obscures, et il ne les communiquait pas facilement : il était en outre peu sociable. Lémery le quitta au bout de deux mois, et résolut de voyager pour se composer une science à lui. Il séjourna trois ans à Montpellier, pensionnaire chez un apothicaire du nom de Verchant, qui le laissait disposer de son laboratoire. Il y donna des leçons de chimie à de jeunes étudiants, et ses leçons acquirent une telle réputation, que tous les professeurs de la faculté de Montpellier et les curieux de la ville voulurent y assister. Quoiqu'il ne fût point docteur, Lémery exerçait la médecine à Montpellier même sans qu'il s'élevât aucune réclamation. Après avoir fait le tour entier de la France, Lémery revint à Paris en 1672. Il y avait alors dans cette ville des réunions de savants auxquelles Lémery se fit admettre et où il brilla. Il se lia avec l'apothicaire du prince de Condé, et, profitant du laboratoire qu'avait son ami à l'hôtel de Condé, il y fit un cours de chimie; le prince apprit à le connaître, et l'appela souvent à Chantilly. Lémery voulut enfin avoir un laboratoire à lui. Il se fit recevoir maître apothicaire, et aussitôt il ouvrit des cours publics dans la rue Galande, où il se logea. L'affluence fut grande dans son officine; Rohaut, Bernier, Auzout, Régis, Tournefort vinrent suivre ses leçons. Des dames même se laissèrent entraîner à ces réunions savantes; quarante Écossais vinrent à Paris pour l'entendre. Lémery recevait des pensionnaires; sa maison fut bientôt trop petite, et le quartier se remplit de ses auditeurs. Sa réputation d'apothicaire s'accroissait encore de ses succès de professeur. « Les préparations qui sortoient de ses mains étoient en vogue, nous apprend Fontenelle; il s'en faisoit un débit prodigieux dans Paris et dans les provinces, et le seul magistère de bismuth suffisait pour toute la dépense de la maison. Ce magistère n'est pourtant pas un remède; c'est ce qu'on appelle du *blanc d'Espagne*. Il étoit le seul alors dans Paris qui possédât ce trésor. »

La chimie avait été jusque là une science où, pour parler comme Lémery, un peu de vrai était tellement dissous dans une grande quantité de faux, qu'il en était devenu invisible et tous deux presque inséparables. « Au peu de propriétés naturelles que l'on connaissoit dans ses mixtes, dit Fontenelle, on en avoit ajouté tant qu'on avoit voulu d'imaginaires, qui brilloient beaucoup davantage; les métaux sympathisoient avec les planètes et avec les principales parties du corps humain; un alcahest que l'on n'avoit jamais vu dissolvoit tout; les plus grandes absurdités étoient révérées à la faveur d'une obscurité mystérieuse dont elles s'enveloppoient et où elles se retranchoient contre la raison. On se faisoit honneur de ne parler qu'une langue barbare semblable à la langue sacrée de l'ancienne théologie d'Égypte, entendue des seuls prêtres et apparemment assez vide de sens. Les opérations chimiques étoient décrites dans les livres, d'une manière si énigmatique, et souvent chargées à dessein de tant de circonstances impossibles ou inutiles qu'on voyoit que les auteurs n'avoient voulu que s'assurer la gloire de les savoir et jeter les autres dans le désespoir d'y réussir... Lémery fut le premier qui dissipa les ténèbres naturelles ou affectées de la chimie, qui la réduisit à des idées plus nettes et plus simples, qui abolit la barbarie inutile de son langage, qui ne promit de sa part que ce qu'elle pouvoit et ce qu'il la connoissoit capable d'exécuter, et de là vint le grand succès. » On avait lieu d'être surpris, dans les leçons de Lémery, de contempler des merveilles dont on comprenait la cause, et « le public, selon l'expression de Voltaire, fut étonné de voir une chimie dans laquelle on ne cherchait ni le grand œuvre ni l'art de prolonger la vie au delà des bornes de la nature ». Pour rendre sa science plus populaire, Lémery publia son *Cours de Chimie* en 1675. Le succès en fut immense; les éditions, les contrefaçons et les traductions se succédèrent avec une rapidité surprenante. « Malgré les imperfections qu'il renferme, dit M. Cap, et qui tiennent à l'époque où il vit le jour, ce livre a fait autorité en chimie pendant une période de plus de cent ans. Réimprimé vingt fois en France, traduit dans la plupart des langues modernes, il a été le guide, le code, le manuel obligé des chimistes du dix-huitième siècle, et même après le renouvellement de la science, après l'admirable réforme qui marqua la fin de cette période, on chercha longtemps encore dans le livre de Lémery des procédés, des détails pratiques que l'on ne trouvait point ailleurs, et qui sont aussi précieux par leur clarté que par leur précision et leur certitude. » Ce n'est pourtant qu'un cours de chimie médicale et non un traité complet des sciences chimiques. Dans ce livre, qu'il destinait surtout aux étudiants en médecine et en pharmacie, Lemery décrit spécialement les préparations d'un usage médicinal et un petit nombre seulement de celles qui pouvaient s'appliquer aux arts. Il ne cherche à créer aucun système général ni à établir aucune théorie. Il ne s'occupe que de la pratique. Ses principes sont ceux de van Helmont modifiés par Lefebvre et par lui-même, sans qu'il y attache d'ailleurs beaucoup d'importance. Il trouve le principe universel de Paracelse bien métaphysique, et lui reproche de ne pas tomber sous les sens. Il plaisante des cinq autres principes admis par la même école : il trouve qu'on pour-

rait se passer de l'*esprit*, qu'il regarde comme une « chimère propre seulement à embrouiller les esprits et à rendre la chimie difficile à comprendre ». Il convient que l'*huile* existe; mais il y en a de tant d'espèces que ce principe pourrait bien être complexe. Quant au *phlegme*, que les uns plaçaient au nombre des principes actifs, les autres parmi les principes passifs, Lémery trouve cette question problématique et sans importance. Enfin pour la *terre* ou *caput mortuum*, qu'on appelait aussi *terre damnée*, il est loin de la regarder comme morte et inutile, et il ajoute : « On pouvoit être plus charitable envers cette pauvre terre et ne la damner pas si facilement; mais sans doute l'origine de cette dénomination vient de quelque alchimiste de mauvaise humeur qui, n'ayant pas trouvé ce qu'il cherchoit dans la terre des mixtes, lui donna sa malédiction. » La physique de Lémery était celle de son époque. Il n'y croyait guère sans doute, et trouvait ses principes « capables d'élever l'esprit par de grandes idées, mais ne prouvant rien démonstrativement ». Il donne parfois des explications hypothétiques et étranges; ainsi, pour faire comprendre l'action réciproque des alcalis et des acides, il imaginait ceux-ci formés de pointes plus ou moins aiguës, et ceux-là de pores plus ou moins ouverts, dans lesquels les premiers s'engagent, s'émoussent ou se brisent. « Ce qu'il faut admirer sans restriction dans le *Cours de Chimie*, dit M. Cap, c'est la route que l'auteur a su choisir pour l'enseignement d'une science jusque là tout empreinte d'inexactitudes et d'idées erronées; c'est son langage simple, précis, jamais diffus, toujours intelligible; le soin qu'il met à décrire les opérations de la manière la plus claire, la plus exacte, à donner les véritables procédés pratiques, sans obscurité, sans réticences, à les entourer de tous les détails qui peuvent en éclairer l'exécution; c'est la critique adroite et spirituelle dont il frappe les erreurs ou les supercheries des alchimistes; ce sont les réflexions judicieuses à l'aide desquelles il fait justice de certains médicaments alors fort en usage et dont l'emploi lui semblait inutile, sinon funeste. » Quoiqu'il eût divulgué par son livre les secrets de la chimie, Lémery s'en était réservé quelques-uns, suivant Fontenelle; par exemple un émétique fort doux et plus sûr que l'émétique ordinaire, ainsi qu'un opiat mésentérique avec lequel il faisait des cures extraordinaires.

En 1681, sa vie commença à être troublée pour cause de religion. Il reçut l'ordre de se défaire de sa charge dans un temps donné. L'électeur de Brandebourg s'empressa de lui faire offrir par son envoyé à Paris, une charge de chimiste à Berlin. Lémery refusa. Le temps marqué étant expiré, il donna encore quelques leçons de chimie à un grand nombre d'écoliers qui se pressaient d'en profiter; enfin les rigueurs se firent sentir, et Lémery passa en Angleterre en 1683. Il présenta la cinquième édition de son *Cours de Chimie* au roi Charles II. Ce prince accueillit Lémery avec distinction; mais, celui-ci prévoyant des troubles en Angleterre, se décida à revenir en France. A la fin de 1683, il prit le grade de docteur en médecine à la faculté de Caen. De retour à Paris, il se livra à la pratique, et se fit bientôt une immense clientèle; la révocation de l'édit de Nantes, en 1685, interdit l'exercice de la médecine aux réformés; Lémery resta sans profession et sans ressources. Il fit encore deux cours de chimie, l'un pour les deux plus jeunes frères du marquis de Seignelay, secrétaire d'État, l'autre pour lord Salisbury, qui était venu exprès d'Angleterre. Fatigué de toutes ces persécutions, Lémery abjura le protestantisme au commencement de 1686. Il reprit de plein droit l'exercice de la médecine; mais pour les cours de chimie et la vente de ses préparations, il eut besoin de lettres patentes du roi, parce qu'il n'était plus apothicaire. Il les obtint facilement, mais le lieutenant général de police, la faculté de médecine et les maîtres et gardes apothicaires s'opposèrent à leur enregistrement en parlement; les apothicaires se désistèrent en faveur du mérite personnel de Lémery, qui vit enfin revenir les jours tranquilles avec les écoliers, les malades et le grand débit des préparations. Dans sa *Pharmacopée* et et son *Traité des Drogues simples*, il avait fait connaître les remèdes employés chez toutes les nations et toutes les substances qui entrent dans les remèdes reçus.

Quand l'Académie des Sciences se renouvela en 1699, Lémery y fut admis comme associé chimiste; à la fin de l'année, il en devint pensionnaire à la place de Bourdelin. Il s'occupa alors d'un traité de l'antimoine, qu'il mit longtemps à faire paraître. Après l'impression de cet ouvrage, il fut plusieurs fois frappé d'apoplexie; il dut enfin rester chez lui, et succomba à une attaque de cette maladie. Il s'était démis de sa place de pensionnaire, qui avait été donnée à son fils aîné. « Presque toute l'Europe a appris de lui la chimie, disait Fontenelle. C'étoit un homme d'un travail continu; il ne connoissoit que la chambre de ses malades, son cabinet, son laboratoire, l'Académie, et il a bien fait voir que qui ne perd pas de temps en a beaucoup. » Selon M. Dumas, Lémery, « comparé à Lefèvre, est l'homme positif succédant à l'homme d'imagination. Ce qui caractérise le cours de Lefèvre, c'est l'étendue des idées; ce que l'on remarque dans celui de Lémery, c'est la clarté de ses descriptions. »

Les ouvrages de Lémery ont pour titres : *Cours de Chimie, contenant la manière de faire les opérations qui sont en usage dans la médecine, par une méthode facile, avec des raisonnements sur chaque opération, pour l'instruction de ceux qui veulent s'appliquer à cette science*; Paris, 1675, in-8° : cet ouvrage a eu trente-et-une éditions; la meilleure est celle donnée par Baron

en 1756, in-4° ; — *Pharmacopée universelle, comprenant toutes les compositions de pharmacie qui sont en usage dans la médecine, tant en France que par toute l'Europe ; leurs vertus, leurs doses, les manières d'opérer les plus simples et les meilleures* ; Paris, 1697, in-4° : on en compte huit éditions ; la dernière parut à Paris en 1763 ; — *Traité universel des Drogues simples, mis en ordre alphabétique* ; Paris, 1698, in-4°, réimprimé plusieurs fois ; — *Traité de l'Antimoine, contenant l'analyse chimique de ce minéral, etc.* ; Paris, 1707, in-12 ; — *Nouveau Recueil des Secrets et Curiosités les plus rares* ; Amsterdam, 1709, 2 vol. in-8°. Lemery a donné dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences : Observations sur une extinction de voix guérie par les herbes vulnéraires* (1700) ; — *Note sur une fontaine pétrifiante des environs de Clermont en Auvergne* (1700) ; — *Explication physique et chimique des feux souterrains, des tremblements de terre, des ouragans, des éclairs et du tonnerre* (1700) ; — *Examen chimique des Eaux de Passy* (1701) ; — *Observations sur le Camphre et sa purification* (1701) ; — *Sur un Sel ammoniac naturel trouvé près du Vésuve* (1701) ; — *Examen de l'Eau minérale de Vezelay en Bourgogne* (1701) ; — *Examen de l'Eau de Carensac dans le bas Rouergue* (1701) ; — *Observation sur le miel et son analyse* (1706) ; — *Examen d'une eau minérale découverte dans le faubourg Saint-Antoine à Paris* (1706) ; — *De l'Urine de vache, de son analyse et de ses effets en médecine* (1707) ; — *Mémoire sur l'Hydromel vineux* (1707) ; — *Observations sur la Cire* (1708) ; — *Observations sur la Manne* (1708) ; — *Observations et Expériences sur le Sublimé corrosif* (1709) ; — *Notice sur les Cloportes* (1709) ; — *Observations sur l'Odeur développée pendant la précipitation de l'or dissous dans l'eau régale, par l'esprit de sel ammoniac et par l'huile de tartre* (1712).

L. Louvet.

Fontenelle, *Éloge de M. Nicolas Lémery* ; 1715. — P.-A. Cap, *Éloge de N. Lémery*, qui a remporté le prix de l'Académie des Sciences, arts et belles-lettres de Rouen, le 9 août 1838, imprimé dans les *Études Biographiques pour servir à l'histoire des sciences*. — F. Hœfer, *Hist. de la Chimie*. — MM. Haag, *La France Protestante*.

Lémery (*Louis*), chimiste français, fils du précédent, né à Paris, le 25 janvier 1677, mort dans la même ville, le 9 juin 1743. Élève de son père, il fut reçu docteur en médecine à la faculté de Paris en 1698. En 1708 il fit au Jardin du Roi un cours de chimie, qu'il avait à peine eu le temps de préparer et qui eut néanmoins un immense succès. En 1731 il fut nommé démonstrateur royal. Médecin de l'hôtel-Dieu pendant trente-trois ans, il acheta une charge de médecin du roi. L'Académie des Sciences le reçut comme élève chimiste en 1702, comme associé en 1712, et il succéda à son père comme pensionnaire en 1715. Comme médecin, il jugeait toutes les maladies d'après l'état du pouls, et il passait pour émettre un pronostic sûr dans les maladies. On a de lui : *Traité des Aliments, où l'on trouve par ordre et séparément la différence et le choix qu'on doit faire de chacun d'eux en particulier, les bons et les mauvais effets qu'ils peuvent produire, les principes en quoi ils abondent, etc.* ; Paris, 1702, 1705, in-12 ; 3e édition, augmentée par Bruhier d'Ablaincourt ; Paris, 1755, in-12 ; — *Dissertation sur la nature des Os, où l'on explique la nature et l'usage de la moelle, avec trois Lettres sur le livre De la Génération des Vers dans le corps de l'homme* (d'Andry) ; Paris, 1704, in-12. Louis Lémery a fourni un grand nombre de mémoires à la collection de l'Académie des Sciences ; nous citerons seulement : *Analyse de Plantes fermentées* (1709) ; — *Diverses Expériences et Observations chimiques et physiques sur le Fer et sur l'Aimant* (1706) ; — *Que les plantes contiennent réellement du fer* (1706) ; — *Expériences nouvelles sur les Huiles* (1707) ; — *Réflexions et Observations diverses sur une végétation chimique du fer* (1707) ; — *Conjectures et Réflexions sur la matière du Feu ou de la Lumière* (1709) ; — *Sur les Précipitations chimiques* (1711) ; — *Conjectures sur les couleurs différentes des Précipités de Mercure* (1712) ; — *Examen de la manière dont le Fer opère sur les liqueurs de notre corps, et dont il doit être préparé pour servir utilement dans la pratique de la médecine* (1713) ; — *Explication mécanique de quelques différences assez curieuses qui résultent de la dissolution de différents sels dans l'eau commune* (1716) ; — *Sur le Nitre et sur la Volatilisation vraie ou apparente des Sels fixes* (1717) ; — *Réflexions physiques sur le défaut et le peu d'utilité des Analyses ordinaires des Plantes et des Animaux* (1719) ; — *Sur un Fœtus monstrueux* (1725) ; — *Sur le Borax* (1728, 1729) ; — *Sur le Sublimé corrosif* (1734) ; — *Nouveaux Éclaircissements sur l'Alun, sur les vitriols, etc.* (1735) ; — *Mémoires sur les Monstres* (1738-1740) ; — *Mémoires sur le Trou ovale* (1739) ; — *Mémoire sur un nouveau Monstre dont M. Winslow a donné la description* (1740).

L. L—r.

Mairan, *Éloge de M. Louis Lémery fils*, dans l'Histoire de l'Académie des Sciences, 1743. — Quérard, *La France Littér.*

Lémery *jeune* (*Jacques*), chimiste français, frère cadet du précédent, baptisé le 6 janvier 1678, mort en 1721. Il suivit la même carrière que son père, et fut nommé associé de l'Académie des Sciences en 1715. Il a donné aux *Mémoires* de ce corps savant : *De l'Action des Sels sur différentes matières inflammables*

(1713); — *Expériences sur la diversité des matières qui sont propres à faire un Phosphore avec l'Alun* (1714); — *Réflexions physiques sur un nouveau phosphore et sur un grand nombre d'expériences qui ont été faites à son occasion* (1715). L. L—T.

Quérard, *La France Littéraire.*

LEMESSIER. *Voy.* BELLEROSE.

LE MÉTEL, sieur **D'OUVILLE** (*Antoine*), littérateur français, vivait en 1650. Il était frère de François Le Métel, si connu sous le nom de *l'abbé de Bois-Robert;* ses contemporains ont prétendu que la moitié de son esprit appartenait à son frère. Il est au moins très-supposable que Bois-Robert a largement aidé d'Ouville, surtout dans ses contes, dont les sujets, un peu légers, n'auraient pu être avoués par un prêtre. Selon Parfaict, « d'Ouville versifiait encore plus mal que son frère l'abbé; mais il entendait mieux la marche du théâtre, et répandait plus de comique dans son dialogue ». On a de Le Métel: *Les Trahisons d'Arbiran*, tragi-comédie, 1637. Cette pièce, dédiée à M. Bouthilier, surintendant des finances, eut beaucoup de succès; l'intrigue, assez bien imaginée, faisait excuser la faiblesse des vers; — *L'Esprit-follet;* — *Les Fausses Vérités, ou croire ce qu'on ne voit pas et ne pas croire ce qu'on voit*, comédie; 1642; — *L'Absent de chez soy*, comédie; 1643; — *La Dame suivante*, comédie; 1645; — *Aimer sans savoir qui*, comédie; 1646; — *Les Morts vivants*, tragi-comédie; 1645; — *La Coiffeuse à la mode*, comédie; 1646; — *Jodelet astrologue*, comédie; 1646; — *Les Soupçons sur les apparences*, héroï-comédie; 1650. A. J.

Parfaict frères, *Histoire du Théâtre-Français*, tom. V, p. 233. — Titon du Tillet, *Le Parnasse Français*, p. 280. — L'abbé de Marolles, *Dénombrement des Auteurs*, p. 406.

LEMETTAY (*Pierre-Charles*), peintre français, né à Fécamp, en 1726, mort à Paris, en 1760. Il était élève de Boucher, gagna le premier prix de peinture, et fut envoyé à Rome; mais il y resta peu de temps. Son goût l'entraînant vers la peinture des scènes maritimes, il se dirigea successivement vers les principaux ports de l'Adriatique, et y peignit des vues fort exactes, animées par des groupes de matelots de différentes nations et des débarquequements de barbaresques. Lemettay vint ensuite à Turin, où il eut beaucoup de commandes. De retour en France, il fut admis à l'Académie de Peinture, et le roi Louis XV l'attacha à sa personne. Parmi les principales toiles que Lemettay a produit, on cite des *Bergers romains* (gravé par Leveau); — *Vue du Golfe de Naples* (gravé par Zingg), etc. A. DE L.

Mémoires de l'Académie de Peinture, ann. 1760.

LEMIERRE (*Antoine-Marin*), poëte français, né à Paris, le 12 janvier 1723, mort le 4 juillet 1793, à Saint-Germain-en-Laye. Son père, simple artisan, s'imposa les plus grands sacrifices pour lui procurer le bienfait de l'éducation, et ses progrès récompensèrent les soins de la tendresse paternelle. Couronné plusieurs fois dans les concours universitaires, après avoir fini ses études, Lemierre entra en qualité de secrétaire chez Dupin, riche fermier général, qui à l'intelligence des affaires unissait l'amour des lettres. De 1753 à 1757 son jeune protégé remporta quatre fois le prix de poésie décerné par l'Académie Française. Les pièces auxquelles il dut des succès si remarquables étaient intitulées: *La Tendresse de Louis XIV pour sa famille*, *L'Empire de la Mode*, *Le Commerce* (1), *Les Hommes unis par les talents*. Nous devons mentionner encore le poëme sur *L'Utilité des découvertes faites dans les arts et dans les sciences sous le règne de Louis XV*. Cet ouvrage, couronné par l'Académie de Pau, commence par ces deux vers, où une haute pensée philosophique revêt l'expression de la plus magnifique poésie:

> Croire tout découvert est une erreur profonde;
> C'est prendre l'horizon pour les bornes du monde.

Ces succès académiques ne furent pour Lemierre que le prélude de ceux qui l'attendaient au théâtre. Il y débuta dès 1758, par *Hypermnestre*, et, malgré la bizarrerie et l'invraisemblance de la donnée fabuleuse, la pièce réussit complétement, grâce au pathétique entraînant des situations, à l'art qui présidait aux développements de l'action, et enfin au mérite du style, où quelques incorrections et une recherche ambitieuse de vers à effet étaient bien rachetées par la vivacité, la couleur tragique et la coupe heureuse du dialogue. Jouée en 1761, la tragédie de *Térée* ne réussit point. L'aspect d'une princesse à qui son séducteur a arraché la langue devait révolter la délicatesse des spectateurs, et l'atroce vengeance de Progné, qui punit sur son fils innocent le crime de son époux incestueux, excita autant d'horreur que la muette Philomèle inspirait de dégoût. En 1764, *Idoménée* fut beaucoup mieux accueilli; cette pièce, conçue d'une tout autre manière que celle de Crébillon sur le même sujet, beaucoup plus touchante et beaucoup mieux écrite, se serait sans doute maintenue avec avantage sur la scène sans l'inévitable et écrasante rivalité d'*Iphigénie*, ce chef-d'œuvre de Racine. Lemierre avait plus beau jeu à lutter contre Crébillon, surtout en l'attaquant par ses côtés faibles, et sa tragédie d'*Artaxerce*, donnée 1766, parut fort supérieure au *Xerxès* de l'auteur de *Rhadamiste*. Ce sujet, déjà mis au théâtre par Th. Corneille, sous le titre de *Stilicon*, venait d'être traité avec le plus grand bonheur par Métastase, quand Lemierre s'en empara; — *Guillaume Tell*, en 1766, *La Veuve du Malabar*, en 1770, présentèrent un trait d'assez

(1) C'est dans cette pièce que se trouve le fameux vers tant de fois cité:

> Le trident de Neptune est le sceptre du monde.

fâcheuse analogie, dans le froid accueil que le public fit à ces deux tragédies, dont le genre s'écartait de celui des autres compositions dramatiques de Lemierre. Une âpreté affectée dans le style de la première fit dire à Voltaire « que la pièce était écrite en langue du pays, » et l'on ne tint compte que de ce qu'il y avait de défectueux à cet égard dans *Guillaume Tell*. On blâma aussi les disparates choquantes que la donnée principale de *La Veuve du Malabar* offrait avec nos mœurs. L'auteur, cependant, ne se tint pas pour battu. Il obtint, en 1780, une reprise de cette pièce, et il suffit d'un simple changement dans la mise en scène du cinquième acte pour procurer un succès d'enthousiasme, constaté par trente représentations avec affluence du public, à l'ouvrage délaissé dix ans auparavant. A la reprise, en 1786, le succès de *Guillaume Tell* surpassa encore celui de *La Veuve du Malabar*. A la veille de la révolution, le libérateur de la Suisse fut accueilli comme le précurseur de la liberté en France. Nous ne mentionnons que pour mémoire *Céramis*, tragédie jouée en 1785, qui n'eut que trois représentations et n'a point été imprimée. Ce fut par *Barnevelt*, représenté en 1790, qu'eut lieu la clôture de la carrière dramatique de Lemierre. Cette tragédie politique, ouvrage froidement régulier, passa presque inaperçue à côté du succès frénétique de *Charles IX*. On n'a retenu de *Barnevelt* qu'un seul trait; mais il est sublime : à la fin du quatrième acte, le fils de ce grand citoyen l'engage à se dérober au supplice par un trépas volontaire :

Libre au moins dans la mort. — Mon fils, qu'avez-vous dit?
— Caton se la donna. — Socrate l'attendit.

Lemierre avait encore composé une tragédie de *Virginie*, qu'il ne voulut jamais mettre au théâtre, dans la crainte de donner une nouvelle excitation aux passions révolutionnaires; le même sentiment lui dictait cette réponse aux reproches fréquents dont son silence était l'objet : « Que voulez-vous? maintenant, la tragédie court les rues. »

Aux lauriers de la scène tragique Lemierre unit les palmes de la poésie didactique. *La Peinture*, poëme en trois chants, parut en 1769. Il y a beaucoup de mérite dans cet ouvrage, imité en partie d'un poëme latin de l'abbé de Marsy sur le même sujet. Le poëte y traite successivement du *dessin*, du *coloris* et de l'*invention*. Plusieurs fragments, et entre autres l'*Invocation au Soleil* et l'*Origine de la Chimie*, peuvent être placés parmi les morceaux d'élite dans le genre didactique et descriptif. *Les Fastes, ou les usages de l'année*, autre poëme en seize chants, publié en 1779, n'obtint pas autant de succès et ne jouit pas de la même estime que *La Peinture* : un sujet vague, un plan bizarre et une exécution peu soignée attirèrent de nombreuses critiques à ce dernier ouvrage, que recommandent cependant de très-heureux détails, tels que *Le Clair de Lune*, *Le Printemps*, *Les Jardins anglais*; mais un trop grand nombre de vers négligés ou de mauvais goût firent méconnaître ces beautés clairsemées, et aujourd'hui encore on accole constamment au nom de Lemierre l'épithète de *poëte rocailleux*. Avec le talent de la composition, il eut cependant à un haut degré le don de la pensée, et il y joignit souvent le mérite de l'exécution. Quand Voltaire eut disparu de la double scène du théâtre et du monde, aucun auteur dramatique de l'époque, si ce n'est Ducis, ne se montra supérieur à Lemierre, très-supérieur lui-même à La Harpe et à Dubelloy. Admis, en 1781, à l'Académie Française, comme successeur de l'abbé Le Batteux, son discours de réception fit reconnaître en lui un prosateur distingué. Essentiellement homme de bien, la dignité réelle de son caractère voilait les petits ridicules d'un amour-propre tout en dehors, dont les saillies burlesques sont dans la mémoire de tout le monde, et qu'il expliquait en disant : « Je n'ai point de prôneurs; il faut bien que je fasse mes affaires tout seul. »

Les catastrophes sanglantes de la révolution jetèrent Lemierre dans un état de stupeur et d'atonie physique auquel il succomba. Ses œuvres ont été publiées en 1810, 3 vol. in-8°. [P.-A. VIEILLARD, dans l'*Encyclop. des G. du M.*].

R. Perrin, *Notice en tête de l'édition de Paris*; 1810, 3 vol. in-8°. — Geoffroy, *Cours de Littérature dramatique*, t. III, p. 348. — La Harpe, *Cours de Littérature*.

LEMIERRE-D'ARGY (*Auguste-Jacques*), littérateur français, neveu du précédent (1), né à Paris, le 1er mars 1762, mort dans la même ville, le 12 décembre 1815. Il était interprète assermenté près du tribunal des prises maritimes, et devint plus tard co-directeur du bureau de la législation étrangère. Son penchant à l'ivrognerie le força de résigner ses fonctions. Il fut alors réduit pour vivre à faire un petit commerce de librairie; mais, n'ayant en rien changé ses habitudes crapuleuses, il tomba bientôt dans une profonde misère, et, atteint d'infirmités, il alla mourir à l'hospice de La Charité. C'est seulement après son décès que son identité fut constatée; car il s'était fait inscrire sous un nom supposé. On a de cet écrivain : *Calas, ou le fanatisme*, drame en quatre actes et en prose, représenté sur le théâtre du Palais-Royal (aujourd'hui Théâtre-Français), le 17 décembre 1790, et qu'il ne faut pas confondre avec le *Calas* de Laya, ni avec celui de Chénier, représenté sur la même scène, le 7 janvier 1791; — *Les Cent Pensées d'une jeune Anglaise*, etc.; Paris, 1798, in-18; plusieurs fois réimprimées; — *Les Heureux Modèles, ou l'école du bonheur*; Paris, 2 vol. in-18, anonyme. Il avait commencé une traduction de *Martial*, et il a laissé en portefeuille une tragédie intitulée : *Mazaniello*. On

(1) C'est pour se distinguer sans doute de son parent qu'il ajouta à son nom patronymique celui d'Argy, dont il n'existe aucune mention dans ses actes civils.

lui a faussement attribué un roman qui est de Révéroney-Saint-Cyr, et qui a pour titre : *Nos Folies, ou mémoires d'un musulman*; 1799, 2 vol. in-12; — *Ladouski et Floriska*; 1801 : roman qui est l'œuvre de Lacroix, père de l'homme de lettres qui s'est popularisé sous le pseudonyme du *Bibliophile Jacob*; — *Dusseldorf*, roman traduit de Anne Mackenzie, par Marquand, 1799, 3 vol. in-12. C'est également à tort qu'on lui a attribué une part au roman de Dorvo intitulé : *Mon histoire ou la tienne*. Ce dernier eut pour collaborateur Lemierre de Corvey, et c'est cette analogie dans le nom qui explique la confusion des bibliographes. E. DE MANNE.

Quérard, *La France Littéraire*. — *Journal de la Librairie*.

LEMIÈRE DE CORVEY (*Jean-Frédéric-Auguste*), musicien compositeur français, né à Rennes (Bretagne), en 1770, et mort à Paris, le 19 avril 1832. Admis dès l'enfance à la maîtrise de la cathédrale de Rennes, il y apprit la musique. Fort jeune encore et sans avoir étudié l'harmonie, il fit quelques essais en composition, et fit représenter dans sa ville natale un petit opéra en un acte intitulé *Constance*. A l'époque de la révolution, il s'engagea comme volontaire dans un bataillon républicain de la Vendée, et fut nommé sous-lieutenant. Après le 10 août 1792, il vint à Paris, s'y lia avec Berton, qui lui donna des leçons de composition, et écrivit pour le théâtre Montansier *Les Chevaliers errants*, opéra en un acte; mais ce qui fixa plus particulièrement sur lui l'attention publique ce fut la singularité d'une de ses productions : il avait mis en musique un article du journal du soir sur la sommation faite à Custines de rendre Mayence et sur la réponse de ce général; ce morceau eut un succès de vogue. Bientôt après Lemière partit pour la Belgique, où il servit en qualité d'aide-de-camp du général Thiébaud. Son retour à Paris, en 1794, fut marqué par plusieurs opéras qu'il fit représenter, notamment par celui d'*Andros et Almona*, en trois actes, qui passe pour être son meilleur ouvrage en ce genre. En 1796 il suivit son général en Allemagne, revint à Paris après le traité de Campo-Formio, et y travailla de nouveau pour le théâtre. Mais en 1806 il reprit du service actif, fit successivement les campagnes de Prusse, de Pologne et d'Espagne, et se retira après la bataille de Waterloo, avec le grade et la pension de lieutenant-colonel. Il voulut alors reprendre ses travaux de composition dramatique; mais il n'obtint pas de succès, et mourut du choléra à l'âge de soixante-deux ans. Malgré l'activité qu'il déploya dans sa carrière militaire, Lemière a beaucoup écrit pour le théâtre et pour la chambre. Voici l'indication des opéras qu'il a fait représenter : *Constance*, en un acte, à Rennes (1790); — *Les Chevaliers errants*, un acte, au théâtre Montansier (1792); — *Crispin rival de son maître*, un acte, idem (1793); — *Le Poëme volé*, un acte, en province (1793); — *Scène patriotique, jouée au théâtre Favart* (1793); — *La Prise de Toulon*, un acte, au même théâtre (1794); — *Andros et Almona*, trois actes, idem (1794); — *Le Congrès des Rois*, en collaboration avec plusieurs autres compositeurs; — *Babouc*, quatre actes, au théâtre Feydeau (1795); — *L'Écolier en vacances*, un acte, au théâtre Favart (1795); — *Les Suspects*, un acte, au théâtre Louvois (1795); — *La Blonde et la Brune*, un acte, idem (1795); — *La Moitié du Chemin*, trois actes, idem (1796); — *Les deux Orphelines*, un acte, au théâtre Molière (1798); — *Les deux Crispins* (paroles et musique), un acte, idem (1798); — *La Maison changée*, un acte, idem (1798); — *La Paix et l'Amour*, un acte, en province (1798); — *Le Porteur d'eau*, un acte, idem (1801); — *Henri et Félicie*, trois actes (1808); — *La Cruche cassée, ou les rivaux de village*, deux actes, au théâtre Feydeau (1819); — *La Fausse Croisade*, deux actes, idem (1825); — *La Dame du Lac*, en quatre actes, arrangée sur la musique de Rossini, pour le théâtre de l'Odéon (1825); — *Le Testament*, deux actes, au même théâtre (1827); — *Tancrède*, trois actes, arrangé sur la musique de Rossini, idem (1827); — *Les Rencontres*, trois actes, au théâtre Feydeau (1828); — une cantate exécutée à l'Opéra, en 1792. On a publié aussi du même compositeur : *La Bataille d'Iéna*, symphonie militaire à grand orchestre; — Pot-pourri militaire, pour harmonie; — Des œuvres de sonates pour piano et violon, et pour piano seul; — Un trio pour harpe, cor et basson; un duo pour harpe et piano; plusieurs cahiers de contredanses, des recueils de romances, etc., etc. Lemière de Corvey a laissé en manuscrit un ouvrage sur la défense des places fortes.

Dieudonné DENNE-BARON.

Gabet, *Dictionnaire des Artistes de l'École française au dix-neuvième siècle*. — Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*.

LEMIRE (*Jean*), en latin *Miræus*, prélat et érudit belge, né à Bruxelles, le 6 janvier 1560, mort dans la même ville, le 12 janvier 1611. Il appartenait à une ancienne et noble famille de Cambrai (1). Il était évêque d'Anvers et publia : *Decreta synodi diœcesanæ Antverpiensis, mense maio anno 1610 celebratæ*, etc.; Anvers, 1610, in-8°; réimprimé dans les *Concilia* du P. Labbe. A. L.

Jean del Rio, *Oraison funèbre de J. Le Mire* (Anvers).

LEMIRE (*Aubert*), plus connu sous le nom de *Miræus*, historien belge, neveu du précédent, né à Bruxelles, le 30 novembre 1573, mort à Anvers, le 19 octobre 1640. Il fit ses humanités et sa philosophie à Douai, et vint étudier la théo-

(1) Leur écusson était d'azur chevronné d'argent, portant sur champ trois miroirs du même métal, avec la devise *Futura prospice*.

logie à Louvain, où il enseigna ensuite pendant quelque temps les belles-lettres et fut aidé des conseils de Juste Lipse. Devenu prêtre, il fut nommé chapelain des archiducs Albert et Isabelle, et Jean Lemire, son oncle, ayant été appelé à l'évêché d'Anvers, Aubert Lemire fut pourvu d'un canonicat du chapitre de cette ville, puis chargé par son oncle d'une mission secrète relative à la trêve conclue, le 9 avril 1609, entre l'Espagne et les Provinces-Unies. Cette mission le mit en relation avec les personnages les plus distingués de la cour de Henri IV et les principaux savants de France, et il profita de son séjour à Paris pour suivre à la Sorbonne un cours de droit canonique. Jean Le Mire étant mort en 1611, Aubert Lemire se rendit à Douai pour y établir six bourses, trois pour la philosophie et trois pour la théologie, que ce prélat avait fondées par son testament; il s'y fit en même temps recevoir docteur en théologie. Il fut nommé en 1617 bibliothécaire de l'archiduc Albert. En 1624 il devint doyen de la cathédrale d'Anvers et vicaire général de l'évêché de cette ville. Doué d'une extrême activité, il consacrait tous les moments que lui laissaient ses devoirs à des recherches sur l'histoire politique et littéraire des Pays-Bas, et il a laissé des travaux nombreux et importants, mais dans lesquels on lui reproche de s'être en général montré inexact et peu judicieux.

Voici les principaux de ses écrits : *Elogia illustrium Belgii Scriptorum, qui vel ecclesiam Dei propugnarunt, vel disciplinam illustrarunt, centuria decadibus distincta;* Anvers, 1602, in-8°; ibid., 1609, in-4°; — *Elenchus Historicorum Belgii nondum typis editorum;* Anvers, 1606, in-12; Bruxelles, 1622, in-8° : cet opuscule, où l'auteur traite principalement des histoires manuscrites conservées dans les bibliothèques des Pays-Bas, est réimprimé dans la *Bibliotheca Belgica manuscripta* de Sanderus; — *Vita Justi Lipsii, sapientiæ et litterarum antistitis*, etc.; Anvers, 1606, et 1609, in-8°; — *Originum monasticarum libri IV, in quibus ordinum omnium religiosorum initia ac progressus breviter describuntur*, etc.; Cologne, 1620, in-12; — *Fasti Belgici ac Burgundici, seu historia rerum belgicarum juxta dies in quibus evenerunt;* Bruxelles, 1622, in-8°; cet ouvrage contient les vies des saints des Pays-Bas et de quelques pays voisins, selon l'ordre du calendrier; — *Rerum Belgicarum Annales, in quibus christianæ religionis, et variorum apud Belgas principatuum, origines ex vetustis tabulis principumque diplomatibus haustæ, explicantur;* Bruxelles, 1624, in-8°; nouv. édit., augmentée de plus de moitié par l'auteur, sous le titre de *Rerum Belgicarum Chronicon, ab Julii Cæsaris in Galliam adventu usque ad vulgarem Christi annum* 1636, etc.; Anvers, 1636, in-fol. J.-F. Foppens a réuni et publié sous ce titre : *A. Miræi Opera, diplomatica et historica*, etc.; Bruxelles, 1723-1748, 4 vol. in-fol.; les divers ouvrages de Lemire relatifs à l'histoire civile et ecclésiastique des Pays-Bas. L'Académie royale de Belgique a inséré dans la collection de ses *Bulletins*, mais en un volume à part, qui leur sert d'appendice, une *Revue critique des* Opera diplomatica *de Miræus sur les titres reposant aux archives départementales à Lille*, par M. A. Le Glay; Bruxelles, 1856, in-8°.

Lemire a fait paraître comme éditeur : *Rerum toto orbe gestarum a Christo nato ad nostra usque tempora, auctoribus Eusebio Cæsariensi, episcopo, B. Hieronymo, presbytero, Sigeberto Gemblacensi, monacho, Anselmo Gemblacense, abbate, Auberto Miræo, aliisque, omnia ad antiquos codices manuscriptos partim comparata, partim nunc primum in lucem edita, opera et studio ejusdem Auberti Miræi;* Anvers, 1608, gr. in-4°; — *Rerum Brabanticarum Libri XIX, auctore Petro Divæo, Lovaniensi;* Anvers, 1610, in-4° : les quatre dernières pages sont de l'éditeur; — *Bibliotheca Ecclesiastica, sive nomenclatores septem veteres F. Hieronymus, presbyter et doctor Ecclesiæ, Gennadius Massiliensis, S. Ildefonsus Toletanus, Sigebertus Gemblacensis, S. Isidorus Hispalensis, Honorius Augustodunensis, Henricus Gandavensis, Aubertus Miræus auctariis ac scholiis illustrabat;* Anvers, 1639, in-fol. Une suite de cet ouvrage, par Lemire, a paru après sa mort sous ce titre : *Bibliotheca ecclesiastica, sive de scriptoribus ecclesiasticis qui ab anno Christi 1494, quo Johannes Trithemius desinit, ad usque tempora nostra floruerunt, pars altera;* Anvers, 1649, in-fol. Ces deux volumes sont réimprimés dans la *Bibliotheca ecclesiastica*, etc.; Hambourg, 1718, in-fol.

Lemire avait laissé divers ouvrages manuscrits qui, devenus la propriété de l'imprimeur E. Friex, de Bruxelles, allaient être mis sous presse quand ils furent détruits dans l'incendie de sa maison, lors du bombardement de cette ville par les Français en 1695. M. Léon de Burbure a inséré des *Lettres inédites d'Aubert Lemire*, dans le *Messager des Sciences historiques de Belgique*, année 1859, pag. 318 et 433. On trouve une *Lettre d'Aubert Lemire aux Bollandistes* dans le *Bibliophile Belge*, tom. II, pag. 155. Enfin, le baron de Reiffenberg a donné dans le même recueil, tom. I, pag. 134, et tom. III, pag. 253, le *Catalogue des ouvrages d'Aubert Lemire*; ils sont au nombre de cinquante-sept. Le portrait de Lemire, peint par Antoine van Dyck, a été gravé par P. Pontius. E. Regnard.

Foppens, *Bibliotheca Belgica*. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des dix-sept provinces des Pays-Bas*. — Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres de la république des lettres*. — De Reiffenberg, *Chronique rimée de Philippe*

Moulus, introduction, p. XVI. — *Messager des Sciences historiques de Belgique*, année 1849, pag. 318.

LEMIRE (*Noël*), graveur français, né à Rouen, en 1724, mort à Paris, en 1801. Élève de Le Bas, il a excellé dans la vignette. Ses paysages et ses marines sont également estimés. Il a aussi reproduit avec succès les tableaux de Téniers. On cite de lui : le portrait de *Piron*, d'après Lépicié, 1773; — le portrait de *Mlle Clairon*, d'après Gravelot; — le portrait en pied de *Washington*, d'après Lepaon; — le portrait de *La Fayette*, d'après le même; — *Le Partage de la Pologne, ou le gâteau des rois*, signé de l'anagramme *Erimel*, pièce rare, dessinée et gravée par Lemire; la planche fut brisée par ordre de l'autorité, mais l'auteur en put imprimer quelques exemplaires; — *Jupiter et Danaé* d'après Carrache; — *La Mort de Lucrèce*, d'après André del Sarte; — *Latone vengée*; — *Les Nouvellistes flamands*; et *L'Étang du château*, d'après Téniers; — *La Curiosité, ou la lanterne magique*, d'après Reynier Brakelenbourg; — *Vue du mont Vésuve en* 1757; — *Restes d'un Temple de Vénus dans l'île de Nisida*; — les portraits du grand *Frédéric*, de *Henri IV*, de *Louis XV* et de *Joseph II*; — Vignettes pour les *Contes* de La Fontaine, pour les *Métamorphoses* d'Ovide et pour des éditions de Voltaire, de Rousseau, de Bocace et de T. Corneille. J. V.

Basan, *Dict. des Graveurs anc. et modernes*. — Chaudon et Delandine, *Dict. univ., Histor. Crit. et Bibliogr.* — Ch. Gabet, *Dict. des Artistes de l'École française au dix-neuvième siècle*.

LEMMEGE (JEAN VAN) ou *Joannes a Lemmeo*, chroniqueur hollandais, vivait en 1500. Il n'est connu que par une *Chronique de Groningue*, qui commence à l'an 1100 et s'arrête à l'année 1438. Elle a été publiée par Antoine Matthæus dans ses *Veteris Ævi Analecta*; Leyde, 1698, in-8°, t. I, p. 102-129. Cet ouvrage, quoique d'un style inculte, donne de curieux renseignements sur les troubles qui désolèrent la Frise dans le quinzième siècle. L—z—e.

Suff. Petri, *De Scriptoribus Fris.*, p. 121. — Paquot, *Mém. pour servir à l'hist. litt. des Pays-Bas*, tom. III, p. 402-403.

LEMMENS (1) ou LEMNIUS (*Livin*), philosophe hollandais, né à Ziriczée (Zélande), le 20 mai 1505, mort dans la même ville, le 1er juillet 1568. Il commença ses études à Ziriczée, les continua à Gand, et les acheva à Louvain, où il prit ses degrés en médecine sous l'enseignement d'André Vesale, de Rembert Dodonée, de Jason Pratensis, de Conrad Gesner, etc. De retour à Ziriczée, en 1527, il y pratiqua son art durant quarante années avec autant de succès que de réputation. Il avait fait sculpter sur la porte de sa maison : « Rerum irrecuperabilium summa felicitas oblivio. » Après la mort de sa femme, il entra dans l'état ecclésiastique, et devint chanoine de Saint-Livin de Ziriczée, où il fut enterré. Pâquier Oens a fait son éloge funèbre en vers latins; cet éloge se trouve en tête des réimpressions de plusieurs des ouvrages de Lemnius. On a de lui : *De Astrologia Liber unus, in quo obiter indicatur quid illa veri, quid ficti falsique habeat, etc., quatenus arti sit habenda fides*, précédé d'une *Épître* dédicatoire en vers, adressée à Corneille à Weldam, conseiller de l'empereur Charles V; Anvers, 1554, in-8°; Iéna, 1587, in-8°; Francfort, 1608 et 1626, in-16; Leyde, 1638, in-16; — *De Termino Vitæ*, ou *De præfixo cuique Vitæ Termino*; cet ouvrage, dans lequel l'auteur soutient « que le moment de la mort de chaque homme est fixe et invariable », a été imprimé avec le précédent; dans les éditions de Anvers, 1554, in-8°; Iéna, 1587, in-8°; et Leyde, 1638, in-16. Cette dernière a été augmentée d'une préface de Marc Zuerius Boxhorn; — *De honesto animi et corporis Oblectamento, et quæ exercitatio homini libero potissimum conveniat*, etc.; Leyde, 1638, in-16; — *De occultis naturæ Miraculis, Libri II*; Anvers, 1559, in-12; — quatre autres livres dédiés à Éric XIV, roi de Suède, parurent ensuite; Anvers, Plantin, 1564, in-12; Gand, 1571, in-12; Cologne, 1573, in-12; Heidelberg, *Bibliopolium Commelianum*, sans date, in-12; trad. en allemand, avec des *notes* de Jacques Horstius, ibid.; le même ouvrage suivi de : *De Vita cum animi et corporis incolumitate recte instituenda*; Anvers, 1581, in-8°; et Cologne, 1581, in-12; ce second ouvrage fut imprimé suivi de *Parænesis, sive Exhortatio ad vitam optime instituendam*; Francfort, 1591 et 1655, in-16; 1593, in-8°; — *De Habitu et Constitutione corporis, quam Græci Κρᾶσιν triviales complexionem vocant*, lib. II; Anvers, 1561, in-12; Erfurt, 1581, in 8°, avec corrections et table; Francfort, 1596, 1604; — *Similitudinum ac Parabolarum quæ in Biblis ex herbis atque arboribus desumuntur dilucida. Explicatio*; Anvers, 1569, in-8°; Erfurt, 1581, in-8°; Lyon, 1588 et 1595, in-12, Francfort, 1591 et 1596, in-12; avec le *De Astrologia*, Francfort, 1608 et 1626, in-16; avec le *De Gemmis* de François Rueus, Francfort, 1596, in-12. Lemnius est le premier qui ait traité des plantes sacrées; mais, comme il n'entendait pas les langues originales de l'Écriture et qu'il lui manquait en outre les connaissances nécessaires sur la Terre-Sainte et les contrées voisines, il était impossible qu'il réussît dans son œuvre. Ses descriptions sont d'ailleurs trop courtes et manquent d'exactitude; — *De Zelandis*, etc.; Leyde, Plantin, 1611, in 4°; et dans la *Batavia illustrata* de Pierre Scriverius, Harlem, 1609 et 1650. Lemmens avait commencé *Descriptio Algæ*, etc., et *Compendium de Piscium trivialium nomenclaturis*; mais la mort l'empêcha d'achever ces ouvrages. Le latin de Lemnius se fait remarquer par sa pureté et son élégance. L—z—e.

(1) Ce nom signifie en flamand : *fils de Guillaume*.

Le Mire, *Elog. Belg. Scriptor.*, p. 113, 114. — Melchior Adam, *De Vitâ Medicorum Germanorum*, p. 44. — Valère André, *Bibliotheca Belgica*, p. 51, 322, 608, 609. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas*, t. 1er, p. 361-369.

LEMNIUS (*Simon*), poëte latin suisse, né vers 1510 à Margadant (canton des Grisons), mort à Coire, le 24 novembre 1550. Il fut reçu maître en philosophie à l'université de Wittemberg, où, grâce à la protection de Mélanchthon, il espérait obtenir une chaire; mais, compromis déjà par son genre de vie assez dissipé, il acheva de se perdre en publiant en 1538 un volume d'épigrammes, où il mit quelques vers à l'éloge d'Albert, archevêque de Mayence. Luther, qui détestait l'archevêque, fut très-irrité contre Lemnius; sur ses instances, tous les exemplaires du livre furent saisis, l'imprimeur jeté en prison, et l'auteur décrété d'arrestation. Pour justifier ces mesures violentes, on prétendait que, dans plusieurs de ses épigrammes, Lemnius avait voulu désigner l'électeur de Saxe, le chancelier Pontanus et d'autres personnes de distinction. Cette accusation, comme Lessing l'a établi, était entièrement fausse : Lemnius s'était borné à persifler en termes généraux les vices et les sottises communes à tous les temps. Mais, effrayé de la colère de Luther, abandonné par Melanchthon, Lemnius s'enfuit à Worms. Après une procédure sommaire, où toutes les formes judiciaires étaient violées (1), il fut condamné, en juillet 1538, au bannissement perpétuel; quelques jours auparavant, Luther avait prononcé contre lui en chaire un décret infamant, inséré dans le t. XXV, p. 1334 de ses *Œuvres* (éd. Walch). Exaspéré par tant d'injustices, Lemnius attaqua ses persécuteurs dans des écrits satyriques, où il employait tour à tour l'ironie fine et mordante et la plus grossière plaisanterie. Il séjourna quelque temps à Francfort, puis à Halle, et se rendit ensuite à Bâle, où il devint correcteur dans l'imprimerie d'Oporinus. En 1540 enfin, il se retira à Coire, et fut nommé professeur au gymnase de cette ville. On a de lui : *Epigrammaton Libri duo*; Wittemberg, 1538, in-8°; des extraits en ont été donnés dans le tome IV de la *Nachlese der Reformations-Urkunden* de Kapp. Luther lança contre ces épigrammes un écrit virulent, qui se trouve dans le t. VI de ses *Œuvres* (éd. d'Altembourg). Vers la fin de 1538, Lemnius publia une nouvelle édition de ses *Epigrammata* (sans lieu, in-8°), augmentée d'un troisième livre, où il stygmatise l'esprit d'intolérance de Luther, de Jonas et des autres réformateurs par des traits acérés, auxquels Camerarius essaya en vain d'opposer ses *Elegiæ* ὁδοιπορικαί; — *Apologia Simonis Lemnii contra decretum quod tyranni de Lutheri et Justi Jonæ Witembergensis universitas coacta iniquissime et mendacissime evulgavit*; Cologne, in-8°. (*Voy.* Schelhorn, *Amœnitates historiæ ecclesiasticæ*, t. I, p. 850, et Seckendorf, *Historia Lutheranismi*, tom. II, lib. III, p. 197); — *Lucii Pisæi Monachopornomachia, datum ex Achaja olympiade nona*, comédie obscène, où Luther, Jonas, Spalatin, leurs femmes et les amants que Lemnius prête à celles-ci, jouent les principaux rôles : l'ouvrage est devenu extrêmement rare; *Voy.* Freytag, *Adparatus Litterarius*, t. III, p. 366 et 382, et *Analecta litteraria*, p. 523; — *Amorum Libri IV*; 1542, in-8°; — *Æglogæ quinque*; Bâle, 1551; une de ses églogues, intitulée *Iter Helveticum*, se trouve dans les *Hodœporica* de Reusner. On doit encore à Lemnius une traduction latine en vers de l'*Odyssée*; elle parut à Bâle, 1549, in-8°, et à Paris, 1581, in-8°. E. G.

Der Biograph; Halle, 1803, t. II. — Lessing, *Briefe aus dem zweiten Theile der Schriften* (n° 28). — Strobel, *Neue Beytræge zur Litteratur*, t. III. — Riederer, *Nachrichten zur Kirchengeschichte*, t. IV, p. 246. — Rotermund, *Supplément* à Jöcher.

LEMOINE (*Jean*), prélat français, né à Cressy (Ponthieu), dans le treizième siècle, mort à Avignon, le 22 août 1313. Après avoir terminé ses études, il prit le degré de docteur en théologie à l'université de Paris, et fit un voyage à Rome, où il fut honorablement accueilli et nommé auditeur de rote. Son commentaire sur le 6e livre des *Décrétales*, qu'il écrivit à Rome, lui valut le titre de cardinal. Boniface VIII le nomma son légat en France en 1302, et dans cette position il fit tous ses efforts pour rétablir la paix entre Philippe le Bel et le saint-siége. Il agit avec tant de prudence qu'il se concilia l'estime du roi sans perdre son crédit auprès du pape. Il assista en 1303 au conclave qui se tint à Pérouse pour l'élection de Clément V, et il suivit ce pontife à Avignon. Après sa mort, son corps fut transporté à Paris et inhumé dans l'église du collége qu'il avait fondé, en 1303, dans cette ville, rue Saint-Victor, sur l'emplacement de maisons, chapelle et cimetière qui avaient appartenu aux religieux augustins (1).

Son frère, *André* LEMOINE, mort en 1315, évêque de Noyon, l'aida de ses deniers dans la fondation du collége qui portait le nom du cardinal Lemoine. Les deux frères furent réunis dans le même tombeau. J. V.

Moréri, *Grand Dict. Hist.* — Chaudon et Delandine, *Dict. univ., hist., crit. et bibliogr.*

LEMOINE (*Pasquier*), littérateur français, vivait dans la première moitié du seizième siècle. Il se qualifie lui-même de portier ordinaire du roi François Ier, emploi analogue à celui d'huissier de la chambre, et c'est sous le pseudonyme bizarre de *Moine sans froc* qu'il obtint le privilége de faire imprimer ses ouvrages. On a de lui : une *Description*, faite en 1545, du sacre et du couronnement de François Ier, et insérée dans *Le*

(1) Les diverses pièces de cette procédure se trouvent dans la *Nachlese der Reformations-Urkunden* de Kapp, t. III, p. 376-381.

(1) Une rue du nom du *Cardinal Lemoine* a été percée dans ces derniers temps sur l'emplacement de ce collége.

Cérémonial françois; — *Voyage et Conquête du duché de Milan en* 1515 *par François I*er, *rédigé en vers et en prose*, Paris, 1520, in-4°. Le P. de Colonia, qui rapporte quelques vers de cet ouvrage, accuse le style d'être d'un burlesque souvent plat et rampant; mais cette relation est curieuse à cause de certaines particularités omises par les écrivains du temps. P. L—y.

De Colonia, *Histoire littér. de Lyon*, II, 498 et suiv.

LEMOINE (Le P. *Pierre*), jésuite et poëte français; né en 1602, à Chaumont en Bassigny, mort à Paris, le 22 avril 1672. A dix-sept ans il entra dans l'ordre des Jésuites, à Nancy, et y occupa différents postes. Il cultiva la poésie, et obtint une grande renommée avec son poëme en huit chants de *Saint Louis, ou la couronne reconquise* (sur les infidèles), qui parut en 1658. Une imagination vive et des vers pompeux firent d'abord mettre ce poëme au rang des chefs-d'œuvre. Lamotte lui-même le déclara préférable à l'*Iliade*. Mais bientôt on reconnut, à côté des qualités réelles de certains passages, le mauvais goût, l'extravagance et l'enflure de beaucoup d'autres. Boileau a dit du P. Lemoine : « Il est trop poëte pour que j'en dise du mal; il est trop fou pour que j'en dise du bien. » L'abbé Goujet (*Biblioth. françoise*), avoue que la lecture du poëme de *Saint Louis* l'a ennuyé jusqu'à la fatigue ».

Le P. Lemoine est aussi l'auteur d'*Epîtres*, qui ont paru d'abord séparément et qui furent réunies en 1665, sous le titre d'*Entretiens et Lettres poétiques*; une deuxième édition en fut donnée en 1672. Enfin, il a publié un *Mémoire apologétique sur la Doctrine des Jésuites*, 1644, in-8°, et *La Dévotion aisée*, 1652, in-8°. Mme d'Aiguillon, nièce du cardinal de Richelieu, qui faisait au P. Lemoine une pension de 1,400 livres, l'avait chargé d'écrire une histoire de cet homme d'État, d'après les manuscrits laissés par lui. L'impression allait en commencer, lorsque, en 1667, Mme d'Aiguillon changea d'avis. L'ouvrage est resté manuscrit.

G—t de F—e.

Le P. Lelong, *Bibliothèque Histor. de la France*. — Goujet, *Bibliothèque des Écrivains françois*, t. XVII.

LEMOINE (*François*), peintre français, né à Paris, en 1688, mort par suicide le 4 juin 1737. Élève de Galloche, il obtint, en 1711, le grand prix de peinture à l'Académie; mais la guerre ne lui permit pas de se rendre en Italie aux frais du roi. En 1718 il fut reçu membre de l'Académie de Peinture sur son tableau d'*Hercule et Cacus*. Quelque temps après, il peignit *Persée délivrant Andromède*. En 1723 il accompagna Bergier, riche amateur, en Italie; il n'y resta que six mois, et en rapporta un excellent tableau représentant une *Femme entrant au bain*. A son retour, Lemoine termina la peinture du chœur de l'église des Jacobins de la rue Saint-Dominique, qu'il avait ébauché avant de partir pour l'Italie. Il fut ensuite nommé professeur de l'Académie. Chargé de peindre le plafond de la chapelle de la Vierge à Saint-Sulpice, il y représenta une *Assomption*, qui fut restaurée par Callet en 1780, et disparut à peu près sous le travail du réparateur. On avait trouvé de grandes qualités dans la peinture de Lemoine, une certaine vigueur, de la fermeté, de la fraîcheur dans le coloris; mais les groupes étaient mal disposés et les figures n'étaient pas en perspective. Pour décorer le plafond du salon d'Hercule au palais de Versailles, il y représenta une espèce d'allégorie semi-païenne et semi-chrétienne en l'honneur du cardinal de Fleury, son protecteur. Cette composition, de 64 pieds de long, sur 54 de large, et contenant 142 figures peintes à l'huile sur toile, entièrement de la main de Lemoine, lui coûta quatre années de travail. Sur le point de la terminer, il s'aperçut que le groupe principal était mal placé; il n'hésita pas à l'effacer et à le repeindre, ce qui l'obligea de retoucher aux groupes voisins et lui donna un an de travail de plus. Ce plafond valut à Lemoine le titre de premier peintre du roi et une pension de 4,000 livres. Ces honneurs ne le satisfirent pas. La perte de sa femme augmenta sa mélancolie; il avait excité la jalousie de quelques-uns de ses émules par la haine qu'il leur portait; sa tête s'affaiblit. Un jour, en entendant frapper à sa porte, il s'imagina qu'on venait l'arrêter, et se frappa de neuf coups d'épée; il ouvrit pourtant et tomba aux pieds de son ami Bergier, qui venait le chercher pour l'emmener à la campagne. On citait encore six tableaux que Lemoine avait peints pour le réfectoire des Cordeliers d'Amiens. Il disposait bien ses groupes, variait les mouvements de ses figures, savait parfaitement dégrader les lumières; son coloris séduisait par sa fraîcheur; il mettait de l'âme dans ses compositions; son pinceau était doux et gracieux, sa touche fine, mais son dessin était mou, incorrect; ses formes étaient maniérées; ses têtes avaient de l'affectation ou manquaient de caractère. Il avait un amour-propre excessif, qui le rendait jaloux et satirique. Comme il déchirait surtout ses confrères, l'un d'eux lui dit un jour : « Vous qui peignez si bien, comment ignorez-vous que ce sont les ombres qui font valoir les clairs ? » Il se plaignait au duc d'Ayen qu'on n'avait pas assez payé son plafond de l'*Apothéose d'Hercule* à Versailles : « Voudriez-vous, lui répondit le duc, qu'on payât vos ouvrages comme si vous étiez mort ? »

L. L—t.

Chaudon et Delandine, *Dict. univ. Hist., Crit. et Bibliogr.* — L.-C. Soyer, dans l'*Encycl. des Gens du Monde*.

LEMOINE (*Pierre-Camille*), littérateur français, né le 21 décembre 1723, à Paris. Il fut archiviste de l'église de Saint-Martin de Tours, de Toul et des chanoines-comtes de Lyon, et fit partie des académies de Rouen et de Metz. On a de lui : *Dissertation sur la Fierte ou Châsse de Saint-Romain de Rouen*; — *Essai sur l'ancien état du royaume d'Austrasie*; 1760; —

Dissertation sur les anciennes lois de Metz; 1763; — *Mémoire sur l'Échiquier de Rouen*; 1766; ces quatre pièces ont remporté chacune un prix dans les académies de Rouen, de Nancy et de Metz; — *Diplomatie pratique, ou Traité de l'arrangement des archives et trésor des chartes*; Metz, 1765, in-4°, avec planches; réimpr. par les soins de Battheney de Bonvouloir, Paris, 1772, 2 vol. in-4°, et augmentée d'un supplément considérable pour les planches; — *Nouvelle Méthode raisonnée des Blasons, ou de l'art héraldique, du P. Menestrier, mise dans un meilleur ordre et augmentée, etc., par L****; Lyon, 1770, in-8°; l'auteur a complétement refondu l'ouvrage du P. Menestrier; — *Observations sur le nouvel Abrégé chronologique de l'Histoire de Lyon* (de Poullin de Lumina); s. l. n. d., in-4°; — *Idées préliminaires ou Prospectus d'un ouvrage sur les pêches maritimes de France*; 1777, in-8°. K.

La France Littér. de 1769. — Desessarts, *Les Siècles Littéraires*. — Breghot du Lut et Pericaud aîné, *Catal. des Lyonnais dignes de mémoire*, p. 168.

LEMOINE D'ESSOIES (*Edme-Marie-Joseph*), mathématicien et géographe français, né à Essoies (Champagne), en 1751, mort à Paris, le 17 août 1816. Il fit de bonnes études, prit ses degrés en droit, et suivit le barreau; puis il renonça à cette carrière pour se livrer à l'éducation de jeunes nobles. Il publia quelques ouvrages élémentaires, fut nommé professeur de mathématiques et de physique, et devint membre du jury d'instruction publique de Paris. Il fonda une école connue sous le nom d'institution polytechnique. On a de lui : *Traité élémentaire de Mathématiques, ou principes d'Arithmétique, de géométrie, de trigonométrie avec les sections coniques*; Paris, 1778, 1790, 1793, in-8°; 1797, 2 vol. in-8°; à la suite se trouve une histoire abrégée des mathématiques; — *Principes de Géographie*; Paris, 1780, 1784, in-12; — *Traité du Globe, rédigé d'une manière nouvelle*; Paris, 1780, in-12; — *Principes d'Arithmétique décimale*; Paris, 1801, 1804, in-12. J. V.

Notice dans le *Moniteur* du 1er sept. 1816. — *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — Quérard, *La France Littér.*

* **LEMOINE** (*Jacques-Joseph*), littérateur français, né à Paris, le 12 janvier 1770. Il a été chef de division au ministère du commerce et secrétaire du conseil supérieur d'agriculture au ministère de l'intérieur. On a de lui : *Quelle a été l'influence des croisades sur la liberté civile des peuples de l'Europe, sur leur civilisation et sur les progrès des lumières, du commerce et de l'industrie*, discours qui obtint la première mention honorable de l'Institut; Paris, 1808, in-8°; — *Les Français justifiés du reproche de légèreté*, ouvrage couronné par l'Académie de Dijon; Paris, 1809, 1815, in-8°; — *Les trois Voyageurs, essai philosophique*; Paris, 1819, 2 vol. in-8°; — *Loisirs de M. de Villeneuve, ou voyage d'un habitant de Paris à l'est de la France en Savoie, et en Suisse*; Paris, 1827, in-8°. J. V.

Biogr. univ. et portat. des Contemp. — Quérard, *La France Littéraire.*

* **LEMOINE** (*Gustave*), compositeur de musique français, né à Paris, le 29 octobre 1786. Il obtint plusieurs prix au Conservatoire, entre autres, en 1809, celui de piano. En 1817, il succéda à son père dans le fonds d'éditeur de musique qu'il possédait. On a de lui : *Méthode pratique pour le Piano*, très-estimée, qui a eu depuis 1827 un grand nombre d'éditions; — *Solfége élémentaire* (avec Carulli), 1829, souvent rééditée; — *Traité d'Harmonie pratique*; 1836, in-8°; — *Tablettes du Pianiste*; 1844, in-8°. G. DE F.

Documents particuliers.

LEMOINE-MONTIGNY. *Voy.* MONTIGNY.

LE MONNIER (*Pierre* DE L'ÉNAUDERIE), moraliste français, né à Saint-Germain-d'Auvillers (pays d'Auge), vers 1450, mort en 1515. Il fit ses études à Caen, et y devint successivement maître ès arts, greffier de la cour des priviléges apostoliques, et recteur de l'université, à laquelle il fit de riches legs. On a de lui : *Des Droits et Priviléges des Docteurs*; — *Louange du Mariage et des Femmes vertueuses*; — *Sur la Vie contemplative*; — *Exhortation à la Vie active*; — *Historique de l'Université de Caen*. Ces ouvrages, qui ont eu plusieurs éditions, ont paru en latin et en français presque simultanément. L—z—E.

Huet, *Traité des Origines de Caen*, 2e édit. p. 413. — Moréri, *Le Grand Dictionnaire Historique*.

LE MONNIER (*Pierre*), voyageur flamand, né dans la Pévèle, près Lille, en 1552, mort après 1615. Il posséda longtemps la charge de notaire à Lille. Le 10 mars 1609, il partit pour l'Italie, traversa la France, s'arrêta à Rome, à Naples, et revint par l'Allemagne. De retour en juin 1610, il quitta le notariat pour se faire maître d'école. On a de lui une relation de son voyage intitulée : *Mémoires et Observations remarquables d'épitaphes, tombeaux, colosses, obélisques, arcs triomphaux, dictiers, et inscriptions, etc., tant du royaume de France, duché et comté de Bourgogne, Savoye, Piedmont, que d'Italie et d'Allemagne*; Lille, 1614, in-12. Le Monnier a donné dans son livre des particularités assez curieuses et un grand nombre d'inscriptions aujourd'hui perdues. A. DE L.

Paquot, *Mem. pour servir à l'hist. des Pays-Bas*, t. III, p. 300-308.

LE MONNIER (*Pierre*), astronome français, né à Saint-Sever, près de Vire (Normandie), en 1676, et mort le 27 novembre 1757. Professeur de philosophie au collége d'Harcourt, il devint en 1725 membre de l'Académie des Sciences, et observa à Paris, le 1er août 1736, l'immersion d'Aldebaran à 8h 41′ 42″. C'est cette observation qui servit à déterminer la longitude de Tornéo. On a de lui : *Cursus Philosophiæ*; Paris,

1750, 6 vol in-12. On y trouve plus de géométrie que n'en comprenait alors l'enseignement pratiqué dans les écoles; — *Premières observations faites par ordre du roi pour reconnaître la distance terrestre entre Paris et Amiens*; Paris, 1757, in-8°; — *Traités élémentaires de Mathématiques*, dictés en l'université de Paris, 1758, in-8°, ouvrage posthume et anonyme. J—n.

Lalande, *Bibliographie Astronomique*.

LE MONNIER (*Pierre-Charles*), célèbre astronome français, fils du précédent, né à Paris, le 23 novembre 1715, et mort à Hérie près Bayeux, le 31 mai 1799. A seize ans il observait déjà l'opposition de Saturne, et fut reçu à vingt-et-un ans à peine à l'Académie des Sciences, à laquelle il avait présenté, en 1735, une nouvelle figure de la lune avec la description de ses taches. Il accompagna Maupertuis dans son expédition scientifique vers le cercle polaire. Dans les *Mémoires* de 1738, il remit en honneur la méthode de Flamsteed, méthode ingénieuse, à laquelle on doit toute la précision qu'il y a dans les tables du Soleil et dans les positions des étoiles. Les premières observations, en 1740, furent faites dans la tour de Pascal au nord du collége d'Harcourt. Deux ans après, le roi lui donna un logement aux Capucins de la rue Saint-Honoré, qu'il a occupé jusqu'à la révolution. En 1741 il lut à la séance publique de rentrée le projet d'un nouveau catalogue d'étoiles zodiacales, et il présenta une nouvelle carte du zodiaque. Il n'a publié que 565 étoiles; mais on en a trouvé beaucoup dans ses manuscrits. Ce fut encore lui qui détermina le premier les changements des réfractions en hiver et en été; il entreprit aussi de corriger les catalogues des étoiles et de bien déterminer la hauteur du pôle de Paris. En 1741 il introduisit en France l'instrument des passages, dont on n'avait point encore fait usage à l'Observatoire, et que Graham, célèbre horloger de Londres, avait exécuté. Quelque temps après, il essaya de dissiper le préjugé qui régnait encore en France sur les comètes; il annonça, dans une séance publique de l'Académie, que la comète qui paraissait alors avait un mouvement rétrograde. En 1743 il fit à Saint-Sulpice une grande et belle méridienne où il plaça un objectif de 80 pieds de foyer. On savait que Saturne devait avoir des inégalités considérables causées par l'attraction de Jupiter; Le Monnier les détermina par un grand travail fait sur les observations de Saturne, calculées avec un soin et une habileté rares. L'Académie proposa ces inégalités pour le sujet du prix de 1748. La pièce d'Euler, qui remporta le prix, justifia le travail de Le Monnier. En 1748 Le Monnier visita l'Angleterre : il alla jusqu'en Écosse avec Short et lord Maclesfield pour observer l'éclipse du 25 juillet, qui devait y être presque annulaire; il eut la satisfaction de mesurer le diamètre de la Lune sur le disque même du Soleil. Professeur au Collége de France, Le Monnier expliqua le premier la théorie analytique de l'attraction. La Lune était le principal objet des travaux de Le Monnier. Il fallait tout le zèle dont il était animé pour s'assujettir à se lever toutes les nuits à quelque heure qu'arrivât le passage de la Lune au méridien. Il est le premier qui ait fait des boussoles propres à bien déterminer la déclinaison de l'aiguille au moyen d'une lunette. Les observations météorologiques l'occupèrent aussi; il reconnut le premier l'influence de la Lune sur l'atmosphère. Louis XV l'aimait beaucoup, et lui faisait un accueil distingué. Plus d'une fois on vit le roi sortir de son cabinet pour appeler Le Monnier. Il fut nommé membre de l'Institut lors de la formation de ce corps savant. On a de lui : *Histoire céleste*; 1741, in-4°; — *La Théorie des Comètes, où l'on traite du progrès de cette partie de l'astronomie*; 1743, in-8°; — *Institutions astronomiques*; 1746, in-4°. C'est un des meilleurs ouvrages, a dit Lalande, qu'on ait faits en français sur l'astronomie élémentaire; en réalité c'est une traduction de Keill, mais améliorée; — *Observations de la Lune, du Soleil et des Étoiles fixes*; 1751, in-fol. : liv. II, 1754, liv. III, 1759, liv. IV, 1775; — *Lettre sur la Théorie des Vents, spécialement sur le vent de l'équinoxe*; 1754, in-8°; — *Nouveau Zodiaque réduit à l'année* 1755; Paris, in-8°; — *Premières Observations faites par ordre du roi pour la mesure du Degré entre Paris et Amiens*; 1757, in-8°; — *Astronomie nautique lunaire, où l'on traite de la latitude et de la longitude en mer*; 1771, in-8°; — *Exposition des moyens les plus faciles de résoudre plusieurs questions dans l'art de la navigation*; 1772, in-8°; — *Essai sur les Marées et leurs effets aux grèves du Mont Saint-Michel*; 1774, in-8°; — *Description et Usage des principaux Instruments d'astronomie*; 1774, in-fol.; — *Lois du Magnétisme*, 1776, in-8°; 2e partie, 1778, in-8°; — *Traité de la construction des vaisseaux* par Chapman; trad. du suédois, 1779, in-fol.; — *Mémoires concernant diverses questions d'Astronomie*; 1781, 1784, in-4°, etc. Jacob.

Lalande, *Bibliographie*.

LE MONNIER (*Louis-Guillaume*), médecin et naturaliste français, frère du précédent, né à Paris, le 27 juin 1717, et mort à Montreuil (faubourg de Versailles), le 7 septembre 1799. A vingt-deux ans, il accompagna Cassini de Thury et Lacaille, qui allèrent en 1739 dans le midi de la France pour y prolonger la méridienne de l'Observatoire; il recueillit les observations de physique qui se présentèrent sur leur route. Il décrivit les mines d'ocre, de houille, de fer, d'antimoine et d'améthyste de l'Auvergne et les eaux minérales du mont Dore. Reçu médecin, il fut attaché en 1738 à l'infirmerie de Saint-Germain-en-Laye. Un jardinier fleuriste, nommé Richard, avait rassemblé, par goût et par spéculation, un grand

nombre de plantes étrangères; Le Monnier se plut à disposer ces plantes suivant le système de Linné. Le duc d'Ayen, qui visitait quelquefois le jardin de Richard, y rencontra Le Monnier. Les entretiens du jeune savant inspirèrent bientôt le goût de la botanique au grand seigneur et par suite à Louis XV, dont le duc était le favori. Le roi voulut lui-même voir et entendre Le Monnier. Dès ce moment, ce dernier obtint du monarque des marques d'une affection qui se changea en véritable faveur. Appelé à la cour, il fut nommé à la chaire de botanique du Jardin du Roi, que la mort de Jussieu l'aîné laissait vacante; il obtint aussi la survivance de la charge de premier médecin ordinaire du roi, dont il devint titulaire après Quesnay, et qu'il conserva sous Louis XVI. Ce fut lui qui présenta à Louis XV Bernard de Jussieu pour avoir soin du jardin de Trianon. Plus tard il choisit le neveu de Bernard, le célèbre Laurent de Jussieu, pour suppléant au Jardin des Plantes, et finit par lui céder sa place. Le Monnier sut profiter du goût de Louis XV pour la botanique et de son crédit à la cour et à l'Académie pour faire envoyer dans toutes les parties du monde des voyageurs éclairés chargés d'en rapporter des plantes. Lui-même parcourut l'intérieur de la France. En 1775 il fit quelques herborisations avec J.-J. Rousseau. Le Monnier aurait pu se placer au rang des plus célèbres botanistes; mais, comme son ami Bernard de Jussieu, il n'écrivit point sur cet objet de ses études. On lui doit l'introduction de la belle-de-nuit à longues fleurs (*Mirabilis longiflora*), et du faux acacia à fleurs couleur de rose (*Robinia hispida*).

Premier médecin de Louis XVI depuis 1782, Le Monnier n'accepta aucun honoraire pour les soins qu'il donnait aux particuliers. Ce fut à son extérieur imposant et aux services qu'il avait rendus à des hommes du peuple qu'il dut la vie dans la journée du 10 août 1792. Il se trouvait au château, dans sa chambre, lorsque la foule se précipita dans les appartements en proférant des cris de mort. Déjà il se préparait à une triste fin, lorsqu'un inconnu sans arme l'apostrophe d'une voix dure et lui ordonne de le suivre. « Mais le combat dure encore, dit Le Monnier. — Ce n'est pas le moment de craindre les balles », répond l'inconnu, et il l'entraîne au milieu des morts. Son conducteur, sans dire mot, le conduit jusqu'à son logement au Luxembourg. Chemin faisant, il lui apprit qu'il était un ancien militaire engagé par ses opinions politiques à diriger une partie de l'attaque, et que, frappé de son air vénérable, il s'était intéressé à lui. C'est à la suite de ces événements qu'on vit ce vieillard presque sans fortune établir une boutique d'herboriste à Montreuil et y recevoir gaîment un modique salaire des hommes auxquels il avait si souvent prodigué ses soins et son or; cependant ses amis, il faut le dire, ne l'abandonnèrent pas. Deux de ses nièces faisaient tour à tour le charme de cette société. Aussi répétait-il souvent : « Mes dernières années ont été les plus heureuses. » La plus jeune voulut l'épouser : dès lors elle ne le quitta plus pendant dix mois d'une maladie douloureuse. Lors de la formation de l'Institut, il fut nommé seulement associé parce que son séjour hors de Paris ne permettait pas de le déclarer membre résidant. On a de Le Monnier : *Ergo cancer ulceratus cicutam eludit?* 1763, in-4°; — *Leçons de Physique expérimentale sur l'équilibre des liquides, etc.*, traduit de l'anglais, 1742; — *Lettre sur la Culture du Café*; Amsterdam et Paris, 1773, in-12; et plusieurs *Mémoires*, dans le Recueil de l'Académie des Sciences de 1744 à 1752. Jacob.

Éloge de Le Monnier, dans les *Mémoires de l'Institut*, an IX, tome III.

LEMONNIER (*Guillaume-Antoine*), fabuliste et traducteur français, né à Saint-Sauveur-le-Vicomte, en 1721, mort à Paris, le 4 avril 1797. Il fit ses études au collége de Coutances et au collége d'Harcourt à Paris. Chapelain de la Sainte-Chapelle en 1743, il obtint plus tard une cure en Normandie. Pendant la révolution, il fut arrêté, conduit à la prison de Sainte-Marie-du-Mont, et amené à la prison de Sainte-Pélagie à Paris. Rendu à la liberté après le 9 thermidor, il était sans ressource lorsque la Convention le mit sur la liste des gens de lettres à qui elle accorda des secours. Letourneur de la Manche le fit nommer bibliothécaire du Panthéon. On a de lui : *Le bon Fils, ou Antoine Masson*, pièce dont Philidor fit la musique et qui fut représentée au Théâtre-Italien en 1773, sous le nom de Devaux; Paris, 1773; — *Comédies de Térence*, traduites en français, avec le texte en regard; Paris, 1770, 3 vol. in-8° avec fig.; — *Satires de Perse*, traduites en français, Paris, 1771, in-8°; — *Fables*, Contes *et Épîtres*; Paris, 1773, in-8°. Ses *Fables* ont joui d'un succès mérité. J. V.

Mulot, *Notice sur la vie de Lemonnier*; 1797, in-8°. — Desessarts, *Les Siècles Littér. de la France*. — Quérard, *La France Littér.*

LEMONNIER (*Pierre-René*), auteur dramatique français, né à Paris, en 1731, mort à Metz, le 8 janvier 1796. Il fut secrétaire du maréchal de Maillebois, puis commissaire des guerres. On a de lui : *Les Pèlerins de la Courtille*, parodie jouée à l'ancien Opéra-Comique; 1760; — *Le Maître en Droit*, opéra comique en deux actes, joué à l'Opéra-Comique; 1760, in-8°; — *Le Cadi dupé*, opéra comique en un acte, joué à l'Opéra-Comique; 1761, in-8°; — *La Matrone chinoise*, comédie en deux actes mêlée d'ariettes, jouée au Théâtre-Italien; 1764, in-8°; — *Renaud d'Ast*, comédie en deux actes, mêlée d'ariettes, tirée d'un conte de La Fontaine; jouée au Théâtre-Italien; 1765, in-8°; — *La Meunière de Gentilly*, opéra comique en un acte, joué au Théâtre-Italien; 1768, in-8°; — *Le Mariage clandestin*, comédie en trois actes et en vers libres, imitée de Garrick, représentée au Théâtre-Français; Amsterdam et Paris, 1768, in-8°; — *L'Union de l'A-*

ment et des Arts, ballet héroïque à trois entrées, joué à l'Académie royale de Musique; 1773, in-4°; — *Azolan, ou le serment indiscret*, ballet héroïque en trois actes, tiré d'un conte en vers de Voltaire et joué à l'Opéra; 1774, in-4°. J. V.

Biogr. univ. et port. des Contemp. — Quérard, *La France Littér.*

LEMONNIER (*Anicet-Charles-Gabriel*), peintre français, né à Rouen, le 6 juin 1743, mort à Paris, le 17 août 1824. Il fit ses études au collége des jésuites de sa ville natale. Ses parents le destinaient au commerce; mais, cédant à une vocation marquée, il vint à Paris étudier la peinture à l'école de Vien. Il s'y trouva condisciple de David et de Vincent, à côté desquels il fit de rapides progrès. Dans sa jeunesse, il fut admis chez Mme Geoffrin, qui l'avait pris en affection jusqu'à le tutoyer. En 1770, Lemonnier remporta le grand prix de peinture sur le sujet de *Molière et sa famille*. Il composa ensuite, d'après les ordres du gouvernement, la *Résurrection de Tabithe*, tableau qui orne l'ancienne cathédrale de Lisieux. Il se rendit à Rome, en 1774, en qualité de pensionnaire de l'Académie de France. Il parcourut l'Italie, et se trouvait à Naples en 1779, époque d'une fameuse éruption du Vésuve, dont il reproduisit plusieurs épisodes. Plus tard il fit un second voyage à Rome, et fut bien accueilli par le cardinal de Bernis, ambassadeur de France. De retour à Paris, Lemonnier exposa au salon de 1785 son tableau de *Saint Charles Borromée, portant les secours de la religion aux pestiférés de Milan.* « Toutes les expressions de ce tableau, dit Landon, sont pleines de sentiment, et les différentes parties de l'art répondent à l'intérêt du sujet. » Le tableau de *Cléombrote* fut exposé au salon de 1787. « Cet ouvrage, ajoute Landon, l'un des plus capitaux de Lemonnier, est recommandable par le goût de la composition, l'expression des personnages et la fermeté du pinceau. » Deux fois exécuté en tapisserie, il est maintenant placé dans le château de Versailles. David dit, en voyant le *Cléombrote* : « Voilà un tableau d'excellent professeur. » En 1786, Louis XVI passa par Rouen, à son retour de Cherbourg, où il était allé visiter les constructions de ce port. Les notables commerçants de la ville de Rouen furent présentés au roi, qui leur fit un gracieux accueil. La chambre du commerce, voulant perpétuer la mémoire de cet événement, invita Lemonnier à le retracer sur la toile. Ce grand tableau, composé de vingt-deux figures, la plupart vêtues de noir, fut exposé au salon du Louvre, en 1789; il fut ensuite placé dans la salle des séances de la chambre du commerce de Rouen, où on le voit aujourd'hui. Les traits de Louis XVI ont été fidèlement rendus par l'artiste, qui avait obtenu une séance du roi. Autour de ce prince sont placés, le duc d'Harcourt, gouverneur de la Normandie, le maréchal de Castries, ministre de la Marine, M. de Villedeuil, intendant de la province, et plusieurs autres personnes de la cour. Seize membres de la chambre du commerce, habilement groupés, sont peints avec vérité. Sous le rapport de l'art, pour l'entente du clair-obscur, l'harmonie des lignes, et des plans, ce sujet présentait de grandes difficultés, qui ont été heureusement surmontées. Le Génie du Commerce, allégorie, figure en face de la présentation de la chambre du commerce à Louis XVI, et dans la même salle. Cette grande toile, de vingt-six pieds de longueur, sur quatorze pieds de hauteur, ne fut terminée qu'en 1791. Lemonnier était membre de l'Académie royale de Peinture depuis 1789. *La Mort d'Antoine* lui fournit le sujet de son morceau de réception. Logé au Louvre durant la révolution, il fit partie de la commission des monuments, ce qui le mit à même de conserver une foule d'objets précieux. En 1794 le comité d'instruction publique ayant organisé l'École de Médecine de Paris, Lemonnier fut choisi pour remplir l'emploi de peintre-dessinateur de cette école : elle lui doit quatre beaux portraits et beaucoup de dessins où des bizarreries de la nature sont fidèlement retracées. *Les Ambassadeurs romains venant demander à l'Aréopage communication des lois de Solon* : tel est le sujet d'un des bons tableaux de Lemonnier, qui fut exposé au salon de 1808. L'année suivante, la place de directeur de l'académie française de Rome se trouvant vacante, Lemonnier se mit sur les rangs. Il obtint la majorité des voix, dans la classe des Beaux-Arts de l'Institut; mais un autre fut choisi par le chef de l'État. Pour dédommager Lemonnier, on le nomma, en 1810, administrateur de la Manufacture des Tapisseries de la couronne. Pendant les six années qu'il dirigea cet établissement, il fit faire des progrès à l'art de la tapisserie, et c'est durant son administration que les Gobelins ont fourni quelques-uns de leurs plus beaux ouvrages, notamment, *La Peste de Jaffa*, d'après Gros. Lemonnier avait reçu en 1814 la croix de la Légion d'Honneur. Il fut destitué au mois de mai 1816, sans motif connu, sans égard pour son âge avancé et ses longs travaux. Peu d'années après, la ville de Rouen protesta contre cette injustice en lui votant une somme de 3,000 fr. de rente. L'artiste ne voulut pas se laisser vaincre en générosité, et fit hommage au muséum de cette cité d'un de ses tableaux de grande dimension, représentant *Les Adieux d'Ulysse et de Pénélope à Icarius*, qui avait figuré avec distinction à l'exposition de 1811. Le muséum de Rouen, qui a été organisé par Lemonnier, contient douze de ses ouvrages, dont les plus remarquables sont : *La Peste de Milan*, une *Mission des Apôtres*, *Jésus-Christ dans la Synagogue*, un *Sinite parvulos venire ad me*, etc. Tous ces tableaux se distinguent par de beaux caractères de tête, par la noblesse des expressions et par une grande manière de draper. Quelque temps avant la chute de l'empire, Lemonnier avait exécuté pour l'impératrice Joséphine son tableau

d'*Une Soirée chez madame Geoffrin* (gravé par Jazet). Il entreprit de lui donner deux pendants : D'une main octogénaire, mais guidée encore par un génie plein de verdeur, il peignit *François Ier recevant à Fontainebleau, dans la galerie de Diane*, *La Sainte Famille de Raphael* (gravé par Debucourt), et *Louis XIV assistant, dans le parc de Versailles, à l'inauguration de la statue de* Milon de Crotone, *du Puget*. Ces trois sujets avaient pour principale donnée de rassembler les personnages qui ont illustré le siècle où les arts et les lettres ont jeté le plus grand éclat en France. Le prince Eugène acquit ces tableaux pour sa galerie de Munich, et une médaille d'or, à son effigie, exprima sa satisfaction à l'auteur. La *Lecture chez Mme Geoffrin* offre un intérêt tout particulier. Le peintre avait connu la plupart des personnages célèbres qu'on y voit figurés, et les avait encore si bien présents à la mémoire qu'on peut dire qu'il les peignit d'après nature. Non-seulement il a copié les traits de leur physionomie, mais encore il a pu exprimer les habitudes de leur corps et ces riens qui sont tout pour la ressemblance. Près de soixante figures, groupées autour de Le Kain et de Mlle Clairon, qui lisent une tragédie de Voltaire, remplissent sans confusion un cadre assez étroit.

A. DE LACAZE.

Landon, *Annales du Musée*, t. X, p. 41 et 133. — *Mercure de France*, 25 juin 1791. — Lemonnier fils, *Notice historique sur la vie et les ouvrages de A.-C. G. Lemonnier*; Paris, 1824. in-8°.

LEMONTEY (*Pierre-Édouard*), historien et publiciste français, né à Lyon, le 14 janvier 1762, mort à Paris, le 26 juin 1826. Ses parents, qui étaient des commerçants, lui firent faire de bonnes études, et le destinèrent au barreau. Il fut reçu avocat à Lyon, en 1782, et exerça cette profession jusqu'au moment de la révolution. Il se livra en même temps à son goût naturel pour les lettres, et obtint deux prix à l'Académie de Marseille, l'un pour l'*Éloge de Peiresc*, l'autre pour l'*Éloge de Cook*, en 1789. Vers la même époque, il mit sa plume au service des protestants, qui réclamaient contre les restrictions de l'édit de 1787. Cet acte royal leur accordait l'état civil, mais les excluait des fonctions publiques. Lemontey combattit cette exclusion, et demanda que les protestants pussent être électeurs et éligibles aux états généraux. La question fut en effet résolue en ce sens par l'administration qu'inspirait Necker. Le jeune avocat était grand admirateur du ministre, et il eut la plus grande part à la rédaction de l'adresse que la ville de Lyon envoya à Louis XVI pour demander le rappel de Necker. « Nous avons un Henri IV, y était-il dit, il nous faut un Sully. » Ce langage était sincère dans la bouche de Lemontey, qui avait toutes les idées de son temps, qui détestait les abus de l'ancien régime, mais qui ne s'abandonnait pas aux passions révolutionnaires. Son talent et ses opinions modérées le désignaient aux suffrages de ses concitoyens. D'abord nommé membre du comité qui remplaça en 1789 les anciennes autorités de Lyon, il fut appelé quelques mois après à la place de procureur de la commune, qu'il conserva jusqu'à son élection à l'Assemblée législative comme député de Rhône-et-Loire. Il fit partie de la minorité modérée de cette assemblée, dont il fut élu président en décembre 1791; mais ses efforts et ceux de ses collègues pour défendre la monarchie constitutionnelle de 1790 furent inutiles, et après l'insurrection du 10 Août, il crut prudent de se soustraire par l'exil à la colère des vainqueurs. Il passa en Suisse tout le temps de la terreur, et ne revint à Lyon qu'en 1795. Nommé administrateur du district, il usa de son influence en faveur des Lyonnais qui s'étaient dérobés par la fuite aux vengeances révolutionnaires de 1793, et obtint pour beaucoup d'entre eux leur radiation de la liste des émigrés et la restitution de leurs biens. En 1797 il vint s'établir à Paris, et se consacra aux lettres. Un petit opéra, intitulé *Palma, ou le voyage en Grèce*, qu'il fit jouer sur le théâtre Feydeau, au mois d'août 1798, eut beaucoup de succès, grâce à la musique de Plantade et à des allusions contre le vandalisme de la terreur. Son second opéra, *Romagnesi*, réussit moins, et l'auteur abandonna un genre qui ne lui convenait pas. En 1801 il publia *Raison et Folie*, piquant recueil de mélanges qui contient des morceaux remarquables, entre autres *Les Courtisans*; *Quelle Journée ! ou les sept Femmes*; *Les Poulets sacrés*; *Influence morale de la division du travail*. On trouve dans ces divers essais des idées, de l'observation, de l'esprit, de la verve satirique; il ne leur manque, pour rappeler les mélanges de Voltaire, qu'un style plus léger, une gaîté plus facile, plus d'imprévu et de grâce dans la plaisanterie. Lemontey était un écrivain de beaucoup de sens et de savoir, un moraliste caustique; il n'était pas dénué d'imagination, mais il eut toujours, surtout dans les sujets légers, quelque chose de lourd et de vulgaire. Ces défauts sont sensibles dans une suite de *Raison et Folie*, qu'il publia sous le titre des *Observateurs de la Femme*, opuscule qui abonde d'ailleurs en traits piquants et en réflexions fines. On trouve les mêmes défauts, mais sans aucune qualité, dans trois ouvrages de circonstances qu'il écrivit pour reconnaître les faveurs de l'empereur Napoléon. Malgré sa fortune, qui lui permettait de vivre indépendant, malgré des habitudes d'économie qui lui rendaient superflue une augmentation de fortune, il plia son humeur chagrine à solliciter les bienfaits du pouvoir. Nommé, lors de la création des droits réunis, membre du conseil de cette administration, il joignit à cette sinécure la place de chef d'un bureau de police littéraire. Enfin il fut chargé, moyennant une pension de 6,000 f., d'écrire une histoire de la France au dix-huitième siècle. Les archives de l'État lui furent ouvertes, et il en

tira les matériaux d'un ouvrage qui ne répond pas aux intentions du prince qui l'avait demandé, et que l'auteur s'abstint prudemment de publier. Lemontey, sans aucune indépendance dans le caractère, avait un certain courage d'esprit, et s'il se montra très-attaché à ses places, il ne fut pas ouvertement infidèle à ses opinions politiques. La première restauration lui donna la croix de la Légion d'Honneur et lui laissa ses places et sa pension, moins le traitement aux Droits-Réunis. Pendant les Cent-Jours Fouché le rappela au bureau de la librairie. Il perdit cette place à la seconde restauration, et fut nommé un des examinateurs des ouvrages dramatiques. Cet emploi ne l'empêcha pas d'écrire dans les journaux de l'opposition, *Le Constitutionnel*, *La Minerve*, mais toujours avec assez de réserve pour ne pas se brouiller avec le pouvoir. Le régime libéral de la restauration lui permit de publier divers ouvrages préparés sous l'empire, entre autres son *Essai sur l'établissement monarchique de Louis XIV*. Ce livre, fondé sur des documents alors peu connus ou même inédits, contient beaucoup de vues neuves et des aperçus d'une grande portée. Lemontey a signalé le premier que la véritable originalité du règne de Louis XIV consiste dans l'administration intérieure; il a montré aussi que la centralisation excessive inaugurée par Louis XIV, ce roi « novateur et révolutionnaire », prépara la ruine d'un pouvoir qu'elle avait rendu d'abord plus éclatant et plus facile. Son portrait du grand roi a paru sévère; ses réflexions sur le caractère français ne sont pas moins amères; mais si l'on fait la part d'une certaine rudesse d'expression qui conviendrait mieux à un moraliste satirique qu'à un historien, on reconnaît que Lemontey a presque toujours rencontré juste dans ses jugements. Cet *Essai* formait l'introduction d'une *Histoire de la Régence* qui parut après la mort de l'auteur. On retrouve dans cet ouvrage le même esprit pénétrant et sarcastique, les mêmes recherches solides et neuves. Lemontey fut élu membre de l'Académie Française au mois de mars 1819. Il y succéda à son compatriote Morellet. Il lut dans les séances particulières de cette compagnie plusieurs notices sur des personnages célèbres du dix-septième siècle et une curieuse *Étude sur les origines historiques de Paul et Virginie*. Dans la séance du 25 août 1825, il prononça l'*Éloge de Vicq-d'Azyr*. Ce fut son dernier ouvrage. Sa santé s'altéra gravement dès le commencement de 1826, et au mois de mai, à la suite d'une longue marche faite par un temps chaud, il tomba malade, et s'alita pour ne plus se relever. On attribua sa mort à son avarice, qui l'avait empêché de prendre une voiture (1). Malgré des habitudes parcimonieuses qui se trahissaient jusque dans ses habits, il aimait le monde et il en était recherché; on a même prétendu qu'il s'était assuré trois cent soixante invitations par an. Du reste, cet homme si avare pour lui-même était obligeant pour les autres, et on trouva dans ses papiers la preuve qu'il avait rendu à des amis de nombreux services pécuniaires. Sa fortune considérable passa à des collatéraux. On a de lui : *Du Droit des non-catholiques aux états généraux, ou examen impartial d'un écrit intitulé :* Réflexions sur la question de savoir si les protestants peuvent être électeurs et éligibles pour les états généraux ; (Lyon), 1789, in-8° ; — *Éloge de Jacques Cook, avec des notes, discours qui a remporté le prix au jugement de l'Académie de Marseille, le 25 août 1789*; Paris, 1792, in-8° ; — *Palma, ou le voyage en Grèce*, opéra en deux actes (prose et vers); Paris, 1799, in-8° ; — *Raison, Folie, chacun son mot, ou petit cours de morale mis à la portée des vieux enfants*; Paris, 1801, in-8° ; — *Récit exact de ce qui s'est passé à la Société des Observateurs de la Femme, le mardi 2 novembre 1802*; Paris, 1803, in-18. Cet opuscule, dirigé contre une société qui s'intitulait les *Observateurs de l'Homme*, a été joint à *Raison et Folie* dans la troisième édition, augmentée de quelques dissertations à peu près philosophiques et de quatre contes inédits : *La Nourriture d'un Prince, ou le danger des coutumes étrangères ; Le Pêcheur du Danube; Le Jardinier de Samos, ou le père du sénat; L'Enfant de l'Europe, ou le dîner des libéraux à Paris, en 1814*; Paris, 1816, 2 vol. in-8° ; — *Irons-nous à Paris? ou la famille du Jura, roman plein de vérité*; Paris, 1805, in-12; — *La Vie du Soldat français, en trois dialogues, composée par un conscrit du département de l'Ardèche, et dédiée à son colonel*; Paris, 1805, in-8° ; — *Thibaut, ou la naissance d'un comte de Champagne; poëme en quatre chants, sans préface et sans notes, trad. de la langue romane sur l'original composé en 1200 par Robert de Sorbonne, clerc du diocèse de Reims*; Paris,

(1) C'est ce que prétend la *Biographie* des frères Michaud. La notice imprimée en tête des *Œuvres* de Lemontey donne sur sa dernière maladie des détails différents et exacts. « Dès le commencement de 1826, dit-elle, il éprouva divers symptômes fâcheux. Une légère blessure au pied eut des suites plus graves qu'on ne devait le supposer, et le força de garder longtemps la chambre. Accoutumé à une vie active, il se plaignait souvent du repos auquel il était condamné. Peu de temps après il eut une ophthalmie accompagnée de phénomènes singuliers. Un soir, en rentrant chez lui, il crut voir la neige tomber à gros flocons, quoique nous fussions au mois de mars; l'illusion était si complète, qu'il ne cessait de secouer la prétendue neige de ses habits. Arrivé dans son appartement, sitôt que ses yeux furent frappés par la lumière, les flocons de neige se changèrent en une multitude de papillons noirs dont sa chambre lui parut remplie.... Depuis ce moment il fut obligé à de grands ménagements et à un régime suivi.... Vers la fin de mai, il se rendit à Sceaux, chez l'amiral russe Tchitchakoff; il y était depuis quelque temps, lorsqu'il tomba dangereusement malade. Il fut ramené à Paris dans un état déplorable, et mourut après une courte maladie. »

1811, in-8° : ouvrage composé à l'occasion de la naissance du fils de Napoléon ; — *Essai sur l'établissement monarchique de Louis XIV, et sur les altérations qu'il éprouva pendant la vie de ce prince, morceau servant d'introduction à une histoire critique de la France depuis la mort de Louis XIV, précédé de nouveaux Mémoires de Dangeau, contenant environ mille articles inédits sur les événements, les personnes, les usages, les mœurs de son temps, avec des notes autographes, curieuses, anecdotiques ajoutées à ces mémoires par un courtisan de la même époque*; Paris, 1818, in-8° ; — *Des bons Effets de la Caisse d'Épargne et de Prévoyance, ou trois visites de M. Brune*; Paris, 1819, in-12 ; Lille, 1821, in-12 ; — *Étude littéraire sur la partie historique de* Paul et Virginie, *accompagnée de pièces officielles relatives au naufrage du vaisseau* Le Saint-Géran ; Paris, 1823, in-8° ; — *De la Précision considérée dans le style, les langues et la pantomime*; Paris, 1824, in-8° ; — *De la Peste de Marseille et de la Provence pendant les années* 1720-21. *Chapitre extrait d'un ouvrage inédit intitulé :* Histoire critique de la France depuis la mort de Louis XIV; Paris, 1821, in-8° ; — *Notices sur Mme de La Fayette, Mme et Mlle Deshoulières, lues à l'Académie française*; Paris, 1822, in-8° ; — *Notice sur Claude-Adrien Helvétius*; Paris, 1823, in-8° ; — *Notice sur Mlle Clairon*; Paris, 1823, in-8° ; — *Histoire de la Régence et de la Minorité de Louis XV jusqu'au ministère du cardinal de Fleury*; Paris, 1832, 2 vol. in-8°. Lemontey avait préparé une édition de ses *Œuvres*, d'où il avait exclu son petit écrit en faveur des protestants, et ses trois ouvrages de circonstance sous l'empire ; elle parut après sa mort ; Paris, 1829, 5 vol. in-8° : elle contient, outre la plupart des ouvrages cités plus haut, un certain nombre de notices que Lemontey destinait à la galerie française savoir : *Marguerite de Valois, reine de Navarre ; François de Guise, le Balafré ; Jeanne d'Albret ; Gaspard de Coligny ; J.-A. de Thou. J.-Fr.-Paul de Gondi, cardinal de Retz ; Anne-Geneviève du Bourbon, princesse de Condé, duchesse de Longueville ; Chaulieu ; Adrienne Lecouvreur.* L. J.

Villemain, *Discours prononcé aux funérailles de Lemontey.* — Rignan, *Notice sur Lemontey* ; dans la *Revue encyclopédique*, vol. XXXI, p. 282. — Dugas-Montbel, dans l'*Annuaire nécrologique* de Mahul, année 1826. — *Notice* en tête des *Œuvres* de Lemontey. — *Revue Française*, n° XIV, mars 1830.

LEMORT (*Jacques*), chimiste hollandais, né à Harlem, le 13 octobre 1650, mort à Utrecht, le 1er mars 1718. Destiné par son père à l'état ecclésiastique, il étudia d'abord la théologie ; plus tard il s'adonna aux sciences naturelles, et ouvrit à Leyde un cours public de pharmacie et de chimie. La jalousie des professeurs de la faculté, qui le firent interdire et condamner à une amende, le décida à aller s'établir à Utrecht, où il obtint, en 1702, la chaire de chimie, qu'il occupa jusqu'à sa mort. On a de lui : *Chymia medico-physica, rationibus et experimentis superstructa*; Leyde, 1676, in-4° ; ibid., 1684, in-8° ; — *Compendium Chymicum*; Leyde, 1682, in-12 ; — *Pharmacia medico-Physica, rationibus et experimentis instructa, variis observationibus medicis illustrata*; Leyde, 1684, in-8° ; ibid., 1685 et 1688, in-8° ; — *Chymia rationibus et experimentis auctoribus, iisque demonstrativis superstructa, in qua malevolorum columniæ modeste simul diluuntur*; Leyde, 1688, in-8° ; — *Idea actionis corporum, motum intestinum, præsertim fermentationem, delineans*; Leyde, 1693, in-12 ; — *Chymiæ veræ Nobilitas et Utilitas in physica corpusculari, theoria medica, ejusque materie et signis*; Leyde, 1696, in-4° ; — *De Concordantia Operationum Naturæ, chymiæ et medicinæ*; Leyde, 1702, in-12 ; — *Theoria medicinæ fundamenta novantiqua*; Leyde, 1700 et 1718, in-8° ; — *Facies et Pulchritudo Chymiæ ab adfictis maculis purificata et ad veras naturæ et sui artis leges exornata*; Londres, 1700, in-8° ; Leyde, 1712, in-8°. D^r L.

Biographie médicale. — Hoefer, *Histoire de la Chimie.*

LEMOS (*Thomas* de), théologien espagnol, né à Rivadavia, en Galice, vers 1560, mort le 23 août 1629. Il entra jeune dans l'ordre de Saint-Dominique, devint professeur de théologie à Valladolid en 1594, et se signala par son zèle contre le molinisme naissant. Son ordre le chargea d'aller soutenir à Rome les doctrines de saint Augustin et de saint Thomas. La controverse entamée devant Clément VIII continua sous Paul V, et n'eut pas de résultat décisif. Les papes s'abstinrent de donner une décision sur cet obscur sujet de la grâce. Lemos, qui dans plus de quarante disputes publiques avait défendu, avec du savoir et de l'éloquence, les doctrines dominicaines, fut nommé en 1607 consulteur de la sainte et universelle inquisition romaine. Il passa les dernières années de sa vie au couvent de la Minerva. Ses principaux ouvrages sont : *Panoplia Gratiæ, seu de rationalis creaturæ in finem supernaturalem gratuita, divina, suavipotente ordinatione, ductu, mediis, liberoque progressu, dissertationes theologicæ*; Beziers (avec la fausse indication de Liége), 1676, 4 t. in-fol ; — *Acta omnium Congregationum ac disputationum quæ coram SS. Clemente VIII et Paulo V summis pontificibus sunt celebratæ in causa et controversia illa magna de auxiliis divinæ gratiæ, quas disputationes ego F. Thomas de Lemos eadem gratia adjutus sustinui contra plures ex Societate*; Louvain, 1702, in-fol. L.

J. H. Serry, *Vie de Th. de Lemos*, en tête des *Opera omnia.* — Nic. Antonio, *Bibliotheca Hispana nova.* — Quétif et Échard, *Scriptores Ordinis Prædicatorum.*

LEMOS (Don *Pedro-Fernandez* de Castro, marquis de Sarria, comte de), homme d'État

né à Madrid, vers 1576, mort dans la même ville, en 1622. Destiné par sa naissance aux grandes charges militaires, il entra de bonne heure au service, et se distingua dans les campagnes de Flandre. Il se fit aussi remarquer par la protection qu'il accordait aux littérateurs. Il n'était encore que marquis de Sarria lorsqu'il eut Lope de Vega pour secrétaire. Ce poëte lui écrivait dans la suite : « Vous savez combien je vous aime et vous vénère, et que bien des nuits j'ai dormi à vos pieds comme un chien. » Plus tard le marquis de Sarria, devenu comte de Lemos, fut le patron de Cervantes et des Argensolas. Il épousa une fille du comte de Lerme, et grâce à la faveur du tout-puissant ministre, il s'éleva aux plus hautes dignités. Président du conseil des Indes en 1603, capitaine général en 1604, il devint vice-roi de Naples en 1610. Ce fut la plus brillante période de sa vie. Il tenait à Naples un cours littéraire dont les frères Argensolas étaient les principaux ornements, et déployait une magnificence royale. La chute du comte de Lerme en 1618 amena celle du comte de Lemos, qui passa dans la disgrâce les dernières années de sa vie. Z.

J. Yañez, *Memorias para la historia de don Felippe III, rey de España*. — Watson, *History of the Riegn of Philippe III*. — Ticknor, *History of Spanish Literature*, t. II, p. 123.

LEMOS MESA (*Manoel* DE), jurisconsulte portugais, né à Estremoz, en 1670, mort en 1744. Il a laissé sur les premiers temps de la colonisation du Brésil un opuscule fort curieux, et qui a pour titre : *Doaçao da Capitania de Porto seguro em favor de Pedro Tourinho*, etc. Cette pièce précieuse, imprimée à Madrid, sans date, est devenue introuvable ; elle renferme les conditions auxquelles fut vendue la province la plus anciennement connue d'un vaste empire, lorsque Leonor de Campo Tourinho la céda après la mort de son père. F. D.

Documents particuliers.

LEMOS DE FARIA E CASTRO (*Damião-Antonio* DE), géographe et historien portugais, né en 1715, à Villanova de Portimão, dans le royaume des Algarves, mort en 1789. On lui doit *Historia geral de Portugal et suas conquistas*; Lisbonne, 1786-1804, 20 vol. in-8°. Cette histoire, dépourvue de critique, commence au mariage du comte don Henrique avec Dona Theresa, et va jusqu'au règne de Philippe II ; on l'a réimprimée partiellement en 1830 et 1831 ; — *Politica moral e civil*, in-4°. Ce grand traité fait partie de l'histoire générale. F. D.

J. B. da Sylva Lopes, *Chorographia ou memoria economica estatistica e topographica do Reino do Algarve*; Lisb., 1841, in-8°. — Cesar de Figaniere, *Bibliographia historica Portugueza*.

LEMOT (*François-Frédéric*), sculpteur, né à Lyon, en 1773, mort à Paris, en 1827. Fils d'un simple menuisier, il apprit à Besançon les premiers principes du dessin ; puis étant venu à Paris compléter ses études, il y devint le meilleur élève de Dejoux. Il remporta à dix-sept ans le premier grand prix ; le sujet du bas-relief de concours était le jugement de Salomon. Il était à Rome comme pensionnaire de l'académie, quand la révolution vint l'arracher à ses études pour le jeter dans les rangs de l'armée du Rhin, avec laquelle il fit plusieurs campagnes. Rappelé à Paris en 1795 pour coopérer à l'érection d'une statue colossale du peuple français imaginée par David et décrétée par la Convention, il fut chargé dès lors de nombreux travaux ; on lui demanda un Numa Pompilius pour le conseil des Cinq Cents, un Cicéron pour le tribunat, un Léonidas aux Thermopyles pour le sénat, un Brutus, un Lycurgue et un bas-relief allégorique pour le Corps législatif. En 1801 il exposa une bacchante en marbre, qui fut acquise par le premier consul, et en 1804 un buste de Jean Bart, qui fut envoyé par Napoléon à la ville de Dunkerque. En 1808 il fit le char et les deux figures de plomb doré destinés à accompagner sur l'arc du Carrousel les fameux chevaux de Venise, et qui furent enlevés ainsi qu'eux en 1815. En 1808 Lemot sculpta le grand bas-relief du fronton du Louvre, dont la figure principale, changée par la restauration, représentait Napoléon sur un char de triomphe. Ce vaste travail fut jugé digne du prix décennal ; il le méritait, ne fût-ce que par la difficulté vaincue. Lemot mit au salon en 1810 la statue de Murat et un dessin du fronton du Louvre ; en 1812, La Rêverie, figure couchée, et Hébé versant le nectar à l'aigle de Jupiter. Lorsque les Bourbons rentrèrent en France en 1814, un de leurs premiers soins fut de charger Lemot de refaire la statue équestre d'Henri IV, placée autrefois sur le terre plein du Pont-Neuf et renversée à la révolution. Cette nouvelle statue ne fut érigée qu'en 1817. On lui demanda aussi la belle statue équestre de Louis XIV, également en bronze, qui fut inaugurée à Lyon sur la place Bellecour, le 4 novembre 1826.

On doit encore à Lemot une Renommée, bas-relief placé sous le vestibule du palais du Luxembourg, un modèle en plâtre de la statue du général Corbineau, enfin un Apollon, figure colossale, que la mort ne lui permit pas d'achever.

Depuis 1805, Lemot était membre de l'Institut, et professeur à l'Académie des Beaux-Arts ; à ce titre il a formé plusieurs de nos plus habiles sculpteurs, et entre autres Denis Foyatier. La restauration lui décerna le titre de baron. Dans les dernières années de sa vie, il était devenu propriétaire des précieuses et pittoresques ruines du château de Clisson, et il a bien mérité des archéologues et des artistes en les conservant avec le plus grand soin et en publiant en 1817 un vol. in-4° intitulé : *Notice historique sur la ville et le château de Clisson*. E. B—N.

Gabet, *Dictionnaire des Artistes de l'école française au dix-neuvième siècle*. — Dulaure, *Histoire de Paris*. — C. J. Ch..... T. *Panorama de la ville de Lyon*.

LEMOYNE D'IBERVILLE, navigateur canadien, né à Montréal, en 1642, mort à la Ha-

vane, le 9 juillet 1706, était le second des huit fils de Charles Lemoyne de Longueil, gentilhomme normand établi depuis 1640 au Canada, où il semble avoir joui d'une certaine influence, puisque trois cantons de la colonie le choisirent en 1684 pour ménager la paix entre eux et les Français. Les sept frères d'Iberville, qui tous prirent part, ou avec lui ou séparément, aux événements dont le Canada fut le théâtre pendant les dernières années du dix-septième siècle et les premières du dix-huitième, se nommaient : Lemoyne de Longueil, Lemoyne de Sainte-Hélène, Lemoyne de Maricourt, Lemoyne de Sérigny et Lemoyne de Châteauguay; les deux derniers paraissent avoir porté l'un et l'autre le nom de Lemoyne de Bienville. D'Iberville, qui se livrait à la navigation dès son plus jeune âge, s'était fait une grande réputation de bravoure et de capacité lorsqu'en 1686 le gouverneur d'Énouville jeta les yeux sur lui et ses deux frères Sainte-Hélène et Maricourt pour expulser les Anglais des forts Monsipi, Ripert et Kichichouanne, qu'ils avaient construits dans la baie d'Hudson, où ils s'étaient en outre emparés du fort Bourbon, dont ils avaient changé le nom en celui de Nelson. Partie de Montréal, au mois de mars, sous le commandement supérieur du chevalier de Troyes, capitaine d'infanterie à Québec, l'expédition eut à surmonter tant de fatigues et de privations dans sa route à travers des marais et des chemins non frayés qu'à son arrivée, le 20 juin, devant Monsipi, elle était réduite à quatre-vingt-deux hommes. Quoi qu'il en soit, le fort fut immédiatement attaqué, d'un côté par d'Iberville et Sainte-Hélène, de l'autre par de Troyes et Maricourt; et bien que sa position sur une éminence concourût, avec les ouvrages dont il se composait, à en rendre la conquête difficile et périlleuse, il lui fallut céder devant l'impétuosité des Français, devant celle surtout d'Iberville et de Maricourt qui payèrent bravement de leur personne. Tous deux, accompagnés de neuf hommes seulement, surprirent et enlevèrent, le 1er juillet suivant, un bâtiment de guerre anglais mouillé devant le fort Ripert, que Sainte-Hélène venait de reconnaître, et ils firent plusieurs prisonniers, au nombre desquels était le gouverneur général de la baie d'Hudson, pendant que de Troyes prenait et détruisait le fort. Peu après, le fort Kichichouanne se rendit à Sainte-Hélène et à d'Iberville, auquel Frontenac en confia la garde, quand la rupture de la paix de Nimègue étendit à l'Amérique la guerre recommencée en Europe. Les Anglais vinrent bientôt l'attaquer, mais sans succès. Au commencement de l'année 1690, accompagné de Maricourt, il les contraignit à incendier eux-mêmes le fort de Newsavanne dont il se serait infailliblement rendu maître, et après avoir hiverné à Sainte-Anne (c'était le nom qu'il avait donné au fort de Kichichouanne), il résolut de passer en France pour y vendre les pelleteries fruit de sa conquête, mais plus encore pour se concerter sur les moyens de reprendre le fort Nelson ou Bourbon avec le gouvernement français et la compagnie de la baie d'Hudson qui avaient également à cœur de le recouvrer.

Pendant son absence, ses frères continuèrent de se montrer les intrépides défenseurs du Canada, alors en butte aux attaques non-seulement des Anglais, mais encore des Iroquois et de quelques autres tribus indiennes dont ils avaient su nous faire des ennemis. Le gouverneur français, de Frontenac, s'étant décidé à attaquer les Anglais dans leurs propres possessions, avait arrêté une expédition contre Corlav, grosse bourgade de la Nouvelle-York. Sainte-Hélène partagea avec M. d'Aillebout le commandement des troupes, qui s'emparèrent des fortifications établies sur ce point. Quand peu après l'amiral Phips fut venu prendre position, avec trente-quatre bâtiments de guerre, du côté de Beauport, dans le grand bassin que forme le Saint-Laurent au-dessous de Québec, et eut adressé au comte de Frontenac une sommation insolente de se rendre sous une heure, Sainte-Hélène prouva combien le gouverneur avait été fondé à compter sur le courage de ses officiers en motivant son énergique refus sur le concours qu'il attendait d'eux. Pointant lui-même les pièces dirigées contre le vaisseau amiral, il lui tua un si grand nombre d'hommes et lui fit éprouver de telles avaries que, pour ne pas couler, il dut aller se cacher et se radouber derrière le Cap aux Diamants, où les autres vaisseaux le suivirent. A quelques jours de là l'intrépide Sainte-Hélène mourait blessé par une arme qu'on soupçonna empoisonnée, dans une affaire sur le bord de la rivière Saint-Charles, affaire où, avec son frère de Longueil, il avait empêché les Anglais de franchir cette rivière. Les Canadiens, qui l'adoraient, furent tellement exaspérés de sa mort qu'ils redoublèrent d'énergie pour la venger, et y parvinrent promptement. Ceux des ennemis qui avaient débarqué abandonnèrent leurs canons et regagnèrent leurs vaisseaux, qui eux-mêmes s'éloignèrent au plus vite, à l'exception de neuf, désemparés au point de ne pouvoir mettre à la voile. Revenons à d'Iberville. A son arrivée en France, il avait été nommé capitaine de frégate. Reparti de La Rochelle, sur *L'Envieux*, commandé par M. Bonaventure, il avait l'ordre de prendre à Québec le commandement de la frégate *Le Poli*, qui attaquerait le fort Nelson avec deux autres bâtiments fournis par la compagnie. Mais, n'ayant pu appareiller aussi promptement qu'il le désirait, contrarié d'ailleurs par les vents, pendant sa traversée, il n'arriva à Québec que le 18 octobre 1692, trop tard pour que l'expédition pût être entreprise avec succès. En attendant, il obtint que *Le Poli* et *L'Envieux* iraient attaquer par mer le fort de Pemkuit, en Acadie, que le chevalier de Villebon investirait

simultanément par terre. Ce projet n'eut pas les suites qu'on s'en était promises, d'Iberville, à son arrivée devant le fort, ayant reconnu qu'il était trop bien défendu pour qu'on pût, sans une folle témérité, hasarder une attaque. Enfin, au mois de septembre de l'année suivante, il put satisfaire son impatient désir de restituer à la France le fort Nelson, contre lequel avaient été envoyées les deux frégates *Le Poli* et *La Salamandre*, cette dernière commandée par Sérigny, comme lui l'un des chefs de l'expédition. Le succès couronna l'entreprise après quinze jours de siége, mais non sans douleur pour les deux chefs, qui y perdirent leur frère de Châteauguay.

Repassé en France, où il arriva le 9 octobre 1695, d'Iberville en ramena les navires *L'Envieux* et *Le Profond*, avec lesquels lui et le capitaine Bonaventure prirent et détruisirent cette fois (juillet 1696) le fort de Pemkuit, après avoir, chemin faisant, capturé un vaisseau anglais. D'Iberville se rendit ensuite dans la baie de Plaisance, où il s'attendait à trouver M. de Brouillan, qui devait l'attendre avec le vaisseau de guerre *Le Pélican* et huit bâtiments malouins pour qu'ils s'emparassent ensemble de Saint-Jean, le principal des établissements anglais à Terre-Neuve. Mais, à son arrivée, le 12 septembre, il ne vit point M. de Brouillan; depuis trois jours il s'était éloigné avec ses neuf bâtiments pour attaquer seul Saint-Jean, contrairement à leurs conventions. Ce dernier, homme violent, cupide et jaloux, n'ayant pas réussi, revint au mouillage de Plaisance, mais se refusa longtemps à seconder d'Iberville dans une opération contre la partie nord de l'île, mal gardée par les Anglais. Il finit bien par adhérer au projet d'Iberville, à la condition que le commandement supérieur lui serait personnellement dévolu; mais il lui suscita une foule d'obstacles et de mauvais procédés auxquels ce dernier opposa une constante modération. Toutefois, la crainte de pousser trop loin le mécontentement des Canadiens, irrités de sa conduite peu loyale, le décida à marcher sur Saint-Jean, dont la conquête fournit à d'Iberville plus d'une occasion de signaler sa capacité et sa bravoure réfléchie. Pendant les deux mois qui suivirent, d'Iberville, agissant sans le concours de Brouillan, remporta sur les Anglais de si nombreux succès qu'il ne leur resta plus dans toute l'île que deux quartiers, qu'il aurait soumis s'il avait reçu de France les secours qu'il y avait demandés. Quand Sérigny arriva de France avec une division, le 18 mai 1697, il lui fallut, d'après les ordres du gouvernement, renoncer à achever la conquête de Terre-Neuve pour entreprendre celle du fort Nelson, que les Anglais avaient repris au mois de septembre 1696. D'Iberville mit à la voile le 8 juillet 1697 avec cinq navires, dont un fut brisé par les glaces le 3 août. Trois autres s'étant séparés de lui par suite de l'épaisseur des brumes et des rudes secousses que leur avaient fait essuyer les glaces charriées par de violents courants, *Le Pélican*, de cinquante canons qu'il montait, se présenta seul devant le fort Nelson, le 4 septembre. Le lendemain, de grand matin, il reconnut, à trois lieues sous le vent, trois vaisseaux anglais qui manœuvraient pour entrer dans la baie. Certain d'être attaqué au mouillage, où il aurait alors été placé entre deux feux également redoutables, d'Iberville préféra aller au-devant de l'ennemi. Cette détermination eut un succès qu'on ne devait pas espérer. Par une série de manœuvres habilement calculées, il réussit à prendre un des navires ennemis, à en couler un autre et à faire s'éloigner le troisième. Chassé le lendemain par une violente tempête de son mouillage, qu'il avait regagné, *Le Pélican* sombra à l'entrée de la rivière Sainte-Thérèse; mais fort heureusement pour d'Iberville, qui avait pu se sauver avec son équipage, il y retrouva les trois navires qui s'étaient séparés de lui et qui l'aidèrent à prendre le fort après quatre jours de bombardement.

Le but de l'expédition ainsi atteint, d'Iberville revint en France, où son premier soin fut de suggérer à M. de Pontchartrain l'idée de profiter de la paix, récemment signée à Riswick, pour tenter de nouveau la reconnaissance de l'embouchure du Mississipi, reconnaissance que l'intrépide La Sale avait été si fatalement empêché d'accomplir onze ans auparavant. A ce projet se joignait celui d'élever un fort à l'embouchure du fleuve. L'un et l'autre obtinrent l'assentiment du gouvernement français. Avec *La Renommée*, qu'il commandait, et *Le Français*, sous les ordres du marquis Châteaumorand, il appareilla de Rochefort, et relâcha à Saint-Domingue, où il eut avec Ducasse un entretien dans lequel il lui développa ses plans, dont ce grand homme fut si impressionné qu'il en témoigna son admiration à M. de Pontchartrain. Arrivé, le 27 janvier 1699, dans la baie de Pensacola, et quatre jours après, se hâtant de prendre les devants sur les Espagnols qui venaient de s'établir en cet endroit, dans le même but que lui, il jeta l'ancre au sud-sud-est de la pointe orientale de la Mobile, rivière parallèle au Mississipi, et débarqua, le 2 février, dans une île voisine, de quatre lieues de circuit, à laquelle il donna le nom d'île du *Massacre*, parce que, vers la pointe sud-ouest, il trouva les têtes et les ossements d'environ soixante personnes, qu'il présuma y avoir été tuées. Ayant ensuite gagné la terre ferme, il découvrit la rivière du Pascagoulas, et, accompagné de son frère Bienville, le jeune, d'un religieux et de quarante-huit hommes, tous montés sur des barques longues, et emportant pour quinze jours de vivres, il se mit à la recherche du Mississipi, que les Indiens appelaient *Malbouchia*, et les Espagnols *la Palissade*. Entré enfin dans ce fleuve, le 2 mars, il trouva que ce dernier nom convenait assez à l'embouchure

cherchée, hérissée qu'elle était d'arbres incessamment charriés par les courants. Sa reconnaissance terminée, il revint sur ses pas, pour faire part de sa découverte à M. de Châteaumorand, qui reprit aussitôt la route de France afin d'y apporter sans retard cette importante nouvelle. Quant à d'Iberville, poursuivant ses explorations, il rentra dans le fleuve, constata plusieurs erreurs dans la relation attribuée à Tonti (1) et dans la description de la Louisiane du P. Hennepin, qu'il avait déjà trouvé en défaut sur plusieurs points du Canada et de la baie d'Hudson, arriva au village du Bayagoulas, composé de sept cents cabanes, et monta ensuite jusqu'aux Oumas, où il trouva une lettre écrite au mois d'avril 1685 à La Sale par Tonti, et déposée par ce dernier dans le creux d'un arbre, lorsqu'il s'était décidé à descendre le Mississipi pour venir au-devant de son infortuné compagnon, après l'avoir longtemps attendu au point de rencontre convenu entre eux. Rassuré par cette lettre sur l'appréhension qu'il avait conçue de ne plus être dans le fleuve, il revint dans la baie du Biloxi, entre la Mobile et le Mississipi; et, après y avoir construit, à trois lieues de la rivière du Pascagoulas, un fort dont il nomma M. de Sauvole commandant, et Bienville lieutenant, il repassa en France. Il n'y séjourna pas longtemps, car le 8 janvier 1700 il était de retour au Biloxi. Il se hâta, à son arrivée, de renouveler la prise de possession faite plus de vingt ans auparavant par La Sale, et de construire sur le bord du fleuve un petit fort armé de quatre canons, dont il confia le commandement à Bienville, résolu, comme lui, à repousser les Anglais, qui pendant son absence avaient hautement annoncé leur projet de venir en forces le chasser de sa position. On devait d'autant plus craindre de les voir exécuter leurs menaces que le cabinet britannique s'apprêtait à jeter dans la nouvelle colonie les protestants expulsés de France et forcément conduits à faire cause commune avec les Anglais, repoussés qu'ils étaient par Louis XIV, à qui ils avaient fait la proposition d'assurer à leur mère-patrie la possession de ce beau pays, proposition rejetée par ce monarque, qui ne voulait à aucun prix tolérer soit en France, soit dans ses possessions d'outre-mer, d'autre religion que la religion catholique. Sentant la nécessité d'étendre au plus tôt ses moyens d'action et de défense, afin de pouvoir repousser plus sûrement les attaques qu'il pressentait, d'Iberville, le fort du Biloxi terminé, remonta le Mississipi jusqu'au pays des Natchez, y traça le plan d'une ville qui devait s'appeler *Rosalie*, du nom de Mme de Pontchartrain, fit reconnaître une mine de cuivre sur les bords de la rivière Verte, qui se décharge dans la rivière Saint-Pierre, éleva un fort sur la Mobile, et construisit des magasins, des casernes, des fortifications sur l'île du *Massacre*, dont il changea alors le nom en celui de *Dauphine*. La population se porta sur ce dernier point, qui devint promptement le centre de la colonie. Ces résultats, quelque satisfaisants qu'ils fussent, lui semblaient néanmoins bien incomplets. Rien ne se faisait pour assurer le développement agricole du pays, dont le sol conviait pourtant, par sa fécondité, à des exploitations qui eussent assuré une prospérité rapide et durable. La colonie produisait des bœufs fournissant de la laine et des cuirs susceptibles de faire l'objet d'un commerce avantageux avec la France, où ces quadrupèdes auraient pu d'ailleurs être naturalisés; mais, comme il n'est que trop souvent arrivé dans nos tentatives de colonisation, l'incurie locale et l'insouciance de la métropole contrarièrent ses projets. Le grade de capitaine de vaisseau, qu'il obtint en 1702, fut la seule récompense de ses longs services. Quatre ans plus tard, à la tête de trois vaisseaux qu'il avait armés à la Martinique, il fit une descente dans l'île anglaise de Névis, dont il s'empara, et mourut à la Havane, sur le vaisseau *Le Juste*, qu'il commandait, à la veille de faire une expédition contre la Jamaïque. Sa mort causa de longs regrets au Canada, où il était si aimé et si considéré qu'avec lui, disaient les colons, ils seraient allés au bout du monde. Il justifiait cette affection par sa bravoure, sa mansuétude, sa droiture et son équité. Son nom avait été précédemment donné à une passe qu'il avait heureusement franchie au sud de l'île aux *Coudres*, située à quinze lieues de Québec et de Tadoussac.

Deux de ses frères, Sainte-Hélène et de Châteauguay, nous l'avons vu, étaient morts avant lui; il en avait été de même de Bienville, l'aîné, tué à l'attaque d'un fort, et de Maricourt, que les Iroquois avaient brûlé avec quarante Français dans une maison en 1704. Sérigny et Bienville le jeune, qui lui survécurent, parvinrent au grade de capitaine de vaisseau. Lemoyne de Longueil, l'aîné des frères, était gouverneur de Montréal, à sa mort en 1716. Lemoyne de Châteauguay, fils de celui qui avait succombé à l'attaque du fort Nelson, en 1693, fut nommé commandant en second de la Louisiane en 172., et plus tard gouverneur de la Guyane, après avoir, dans l'intervalle, été employé à la Martinique. De 1745 à 1747, année de sa mort, il fut chargé de la défense de Louisbourg, et s'en acquitta avec succès.

P. Levot.

Archives de la marine. — *Histoire de la Nouvelle-France*, par le P. Charlevoix. — *Histoire de Saint-Domingue*, par le même. — *Les Découvertes de La Sale dans l'Amérique septentrionale*, par le cheva-

(1) Tonti, que d'Iberville eut occasion de voir en 1700, pendant qu'il construisait le fort du Biloxi, désavoua énergiquement cette relation, composée, lui dit-il, sur de mauvais mémoires, par un aventurier parisien qui avait spéculé sur son nom. Ce désaveu de Tonti est confirmé par sa déclaration au P. Marest (*Lettres édifiantes*, t. VI, p. 328, édit. Querbeuf), de n'avoir eu aucune part à cet ouvrage, tissu d'inexactitudes et d'assertions exagérées.

ner Tonti; Paris, 1697, in-12. — *Lettres édifiantes.* — *Histoire générale des Voyages.* — Léon Guérin, *Les Navigateurs français.*

LEMOYNE (*Jean-Louis*), sculpteur, né en 1665, mort en 1755. Il fut reçu membre de l'Académie royale de Peinture et Sculpture le 30 juin 1703. Le musée du Louvre possède de lui un buste de Mansart avec cette inscription : *Ardouin Mansart com. sac. reg. æd. pr.* 1705. Lemoyne fut le maître de son fils *Jean-Baptiste* (*voy.* ci-après). E. B—N.

H. Barbet de Jouy, *Description des Sculptures modernes du Musée du Louvre.* — Lenoir, *Musée des monuments français.*

LEMOYNE (*Jean-Baptiste*), sculpteur, né à Paris, en 1704, mort en 1778. Il fut élève de son père Jean-Louis Lemoyne et de Robert Le Lorrain. Il fut reçu à l'Académie royale de Peinture et Sculpture en 1738, sur la présentation d'un joli groupe, aujourd'hui au Musée du Louvre, représentant la mort d'Hippolyte. Les principaux ouvrages de cet artiste furent la statue équestre de Louis XV érigée à Bordeaux, une statue du même prince pour Rennes, le mausolée du cardinal de Fleury, enfin, le tombeau de Mignard, que nous voyons encore à Paris dans l'église Saint-Roch. E. B—N.

Mémoires inédits de l'Académie de Peinture et Sculpture. — H. Barbet de Jouy, *Description des Sculptures modernes du Louvre.*

LE MOYNE (*Jean-Baptiste* MOYNE, dit), compositeur français, né à Eymet (Périgord), le 3 avril 1751, mort à Paris, le 30 décembre 1796. Il était fils de Louis Moyne, ancien consul. Son oncle, maître de chapelle de la cathédrale de Périgueux, lui apprit la musique. A quatorze ans il parcourut la France, et visita l'Allemagne, où il reçut des leçons de composition de Graun et de Kirnberger. A Berlin, il composa un *Chant d'orage*, qui, intercalé dans l'opéra de *Toinon et Toinette*, eut un grand succès et lui valut la place de second maître de musique au théâtre du prince royal. Il donna à Varsovie *Le Bouquet de Colette*, opéra en un acte, pour les débuts de Mme Saint-Huberti. De retour en France, en 1782, Le Moyne fit jouer à l'Académie royale de Musique *Électre*, dont les paroles étaient de Guillard. On y trouvait des morceaux remarquables, mais trop de bruit, et Gluck désavoua Le Moyne, qui se disait son élève. Le Moyne étudia alors Paccini et Sacchini, et fit représenter, en 1786, *Phèdre*, dont le poëme était de Hoffmann. Cet opéra eut du succès. Le Moyne fit ensuite un voyage en Italie ; à son retour, en 1789, il donna *Les Prétendus*, opéra bouffe, paroles de Rochon de Chabannes, et *Nephté*, tragédie lyrique, de Hoffmann. Ces deux ouvrages réussirent. En 1790 Le Moyne fit avec Forgeot *Les Pommiers et le Moulin*, et avec Guillard et Andrieux *Louis IX en Égypte*. En 1792 il donna au théâtre Favart *Elfrida*, paroles de Guillard. L'année suivante, l'Opéra joua de lui *Miltiade à Marathon*, et en 1794 *Toute la Grèce*, pièces de circonstances. Enfin il donna au théâtre Feydeau *Le Petit Batelier, ou les vrais Sans-Culottes* ; 1794 ; — *Le compère Luc*, 1794, et *Le Mensonge officieux*, 1795. Le Moyne a laissé trois opéras inédits : *Nadir, ou le dormeur éveillé*, paroles de Patrat ; *Sylvius Nerva, ou la malédiction paternelle*, paroles de Befroy de Regny ; et *L'Ile des Femmes*, paroles de Rochon de Chabannes. J. V.

Grimm, *Correspondance.* — Fétis, *Biogr. univ. des Musiciens.* — Choron, *Dict. histor. des Musiciens.* — *Biogr. univ. et portative des Contemp.*

LE MOYNE (*Gabriel*), compositeur français, fils aîné du précédent, né à Berlin, le 14 octobre 1772, mort à Paris, le 2 juillet 1815. A l'âge de neuf ans, il suivit son père à Paris, et reçut de Clémenti des leçons de clavecin et d'harmonie. Il devint ensuite élève d'Edelmann. Et fit avec le violoniste Lafont un voyage en France et dans les Pays-Bas, vers 1800. De retour à Paris, Lemoyne se livra à l'enseignement, et publia des œuvres pour le piano. Bon pianiste, il a laissé des sonates, des romances et l'opéra comique de *L'Entresol*, composé avec Piccini fils, paroles de Desaugiers, et joué au théâtre Montansier en 1802. J. V.

Biog. univ. et portat. des Contemp. — Fétis, *Biogr. univ. des Music.*

L'EMPEREUR (*Constantin*), célèbre orientaliste hollandais, né à Oppyck, vers 1570, et mort à Leyde, en 1648. A la connaissance du droit et de la théologie il joignit celle des langues orientales, qu'il étudia sous Erpenius. Il professa d'abord pendant huit ans la théologie à Harderwick ; en 1627 il fut appelé à la chaire d'hébreu à Leyde, et une vingtaine d'années après à celle de théologie, qu'il n'occupa que quelques mois. L'empereur ne fut pas au-dessous de sa tâche dans cette célèbre université dans laquelle enseignèrent et où se formèrent les plus habiles orientalistes du dix-septième siècle. On compte parmi ses élèves plusieurs hommes distingués qui consacrèrent, à leur tour, leurs travaux aux langues orientales. La plupart de ses ouvrages sont des traductions, avec des notes, de divers écrits talmudiques et rabbiniques et des livres destinés à faciliter l'étude de la langue et de la littérature du peuple juif. On peut regarder les suivants comme les plus remarquables : *De Dignitate et Utilitate Linguæ Hebraicæ*; 1627, in-8°. C'est le discours d'ouverture de son cours d'hébreu à Leyde ; — *Talmudis babylonici Codex Middoth, sive de mensuris templi, hebr. cum versione et comment.*; Lugd.-Bat., 1630, in-4° ; — *Mosis Kimchi Introductio ad scientiam*; Lugd.-Bat., 1631, in-8° ; — *Itinerarium Benjamini Tudelensis, hebr. lat. cum notis*; Lugd.-Bat., 1633, in-12 ; — *Clavis talmudica, hebr. lat.*; Lugd.-Bat., 1634, in-4° ; — *Liber halicoth olam, R. Josuæ Levitæ et lib. Mare Haggemaza R. Samuelis hannagide hebr. lat.*;

Lugd.-Bat., 1634, in-4°; — *Disputationes theologicæ*; Lugd.-Bat., 1648, in-8°.

Michel Nicolas.

Paquot, *Mémoires*. — Rotermund, *Supplément à Adelung*.

LEMPRIERE (*John*), biographe anglais, né dans l'île de Jersey, mort le 1er février 1824, à Londres. Après avoir fait ses études à Oxford, où il prit tous ses degrés en théologie, il fut chargé de la direction du collége d'Abingdon, passa ensuite à celui d'Exeter, et renonça, vers 1810, à la carrière de l'enseignement à la suite de quelques démêlés avec ses collègues. L'année suivante il obtint deux bénéfices dans le Devonshire, sinécures d'un revenu médiocre, mais qui lui procurèrent l'indépendance nécessaire à ses travaux. Lempriere avait une instruction étendue; il connaissait fort bien l'antiquité, et sa *Bibliotheca classica*, 1788, in-8°, revue et augmentée par lui, est encore d'un usage général dans les universités. On a encore de lui : une traduction d'*Hérodote* avec notes, 1792, dont il n'a paru que le tome Ier; — *Universal Biography*; 1808, in-4° et in-8° : cette compilation, faite avec soin, a été aussi l'objet de fréquentes réimpressions.

P. L—y.

Annual Biography, 1824.

LE MUET (*Pierre*), architecte français, né à Dijon, en 1591, mort à Paris, en 1669. Non moins bon ingénieur qu'habile architecte, il fut chargé par Mazarin de créer ou de réparer les fortifications de plusieurs villes de Picardie. Il construisit à Paris un grand nombre de maisons et d'hôtels, et plusieurs châteaux en province; mais il est surtout connu pour avoir achevé l'église du Val de Grâce, commencée en 1645 sur les dessins de Mansard et continuée sur ceux de Lemercier jusqu'à la hauteur de l'entablement. On doit donc à Le Muet la coupole et les voûtes, et il est également auteur de la façade, composée de deux ordres corinthiens superposés et couronnés d'un fronton. Le Muet avait donné en 1656 les dessins de l'église Notre-Dame des-Victoires pour les Augustins déchaussés, dits les Petits-Pères; mais les travaux à peine commencés furent suspendus faute de fonds, et ne furent repris qu'en 1737, par Libéral Bruant, et achevés plus tard par Gabriel Leduc. Le Muet a laissé trois ouvrages didactiques : *Traité des Cinq Ordres, traduit de Palladio*; Paris, 1626; — *Les Règles des Cinq Ordres d'Architecture de Vignole augmentées, et réduites de grand en petit*; Paris, 1632, in-4°; — *La manière de bien bâtir pour toutes sortes de personnes*; 1665, in-fol.

E. B—n.

Quatremère de Quincy, *Histoire de la Vie et des Ouvrages des plus célèbres Architectes*. — Dulaure, *Histoire de Paris*.

LENAIN (Dom *Pierre*), écrivain ecclésiastique, né à Paris, en 1640, mort à La Trappe, près Soligny (Perche), en 1713. Il était frère du savant Sébastien Lenain de Tillemont, et fit profession chez les Victorins de Paris. Plus tard, en 1662, lorsque Armand Le Bouthillier de Rancé eut réformé les cisterciens du monastère de La Trappe, dom Lenain s'y retira, et en devint sous-prieur. On a de lui entre autres : *Essai de l'histoire de l'Ordre de Cîteaux*; Paris, 1696, 9 vol. in-12. Le style de cet ouvrage est négligé, la critique y manque; l'auteur a déployé plus de piété que de savoir; — *Homélies sur Jérémie*; 1705, 2 vol. in-8°; — une *Traduction de saint Dorothée, Père de l'Église grecque*; in-8°; — *Vie de J. Le Bouthillier de Rancé, abbé et réformateur de La Trappe*; Rouen, 1715, 3 vol. in-12. Revu par Bossuet, cet ouvrage a eu de nombreuses éditions; — *Relation de la Vie et de la mort de plusieurs Religieux de La Trappe*, 6 vol. in-12.

A. L.

Richard et Giraud, *Bibliothèque Sacrée*. — Moréri, *le grand Dictionnaire Historique*.

LENAIN DE TILLEMONT. *Voy.* Tillemont.

LENAU (*Nicolas*), poëte allemand, né à Csatad, en Hongrie, le 13 août 1802, mort à Oberdoebling, près Vienne, le 22 août 1850. Son véritable nom était *Niembsch de Strehlenau*; mais il est beaucoup plus connu sous celui de *Lenau*. Quoique, par sa naissance, il appartînt à la Hongrie, l'allemand lui était devenu familier dès son enfance. Après avoir achevé son cours de philosophie à l'université de Vienne, il s'appliqua d'abord, pendant trois ans, à l'étude de la jurisprudence, qu'il abandonna ensuite pour se livrer à celle de la médecine et des sciences naturelles. Son génie poétique se montra pour la première fois dans une excursion qu'il fit aux Alpes autrichiennes. Non content d'errer dans les steppes de la Hongrie, et de courir la poste sur la grande route de l'Europe, en 1832 il franchit même l'Océan, et fit son tour du Nouveau Monde. Après son retour d'Amérique, il habita alternativement Vienne, Ischl et Stuttgard. Ce fut dans cette dernière ville, au mois d'octobre 1844, il fut atteint d'une maladie mentale, au moment où il allait se rendre à Francfort-sur-le-Mein pour s'y marier. On le conduisit dans la maison de santé de Winnenthal, et de là, en 1847, à Oberdoebling, près Vienne, où se termina sa carrière. Ce fut en 1832, l'année même où Lenau partit pour l'Amérique, que Gustave Schwab publia le premier recueil de poésies de notre poëte, qui eut tout d'abord un grand succès, et qui déjà, en 1838, année où parurent également ses *Neuere Gedichte* (Poésies nouvelles), eut une 2e édition. Ces deux recueils furent plus tard réunis sous le titre *Gedichte* (Poésies), tome I, 14e édit., Stuttgard, 1852; t. II, 12e édit., ibid., 1852. C'est dans ses pièces que se manifestent avec le plus de bonheur les énergies natives et les délicatesses de son âme. Toutes ses poésies justifient amplement la sympathie dont il est l'objet de la part de ses compatriotes, et l'on peut, sans hésiter, le placer au rang des premiers poëtes lyriques de l'Allemagne. Ses meilleures pièces de vers

réunissent toutes les qualités auxquelles les poésies fugitives de Gœthe doivent leur excellence. Le premier recueil de poésies de Lenau fut suivi de *Faust*, qui parut d'abord par fragments, en 1836, dans l'*Almanach du Printemps* (Fruehlings Almanach), que publiait alors le poëte à Stuttgard. On en a donné une quatrième édition dans la même ville, en 1852. — *Faust* est un poëme épico-dramatique, entremêlé de dialogues, de scènes dramatiques, de dissertations, de ballades et de morceaux descriptifs. On y retrouve quelques-unes des figures de Gœthe, mais tellement dénaturées, qu'elles font supposer le poëte frappé de cécité par son orgueil. Après *Faust* parut *Savonarole;* Stuttgard, 1837; 2e édit.; ibid., 1844. On n'y trouve rien de ce qui doit caractériser un poëme épique. Lenau nous montre dans le fameux dominicain de Florence le visionnaire extatique, le prophète obstiné, le croyant réformateur et le prédicateur austère; mais il ne nous montre pas l'homme avec ses oscillations et ses contradictions, ses aspirations désintéressées et ses passions. Le troisième grand poëme de Lenau est intitulé : *Die Albigenser* (Les Albigeois), et a paru pour la première fois à Stuttgard, en 1841; 3e édit., ib., 1852. Dans ce poëme, Lenau nous propose les efforts tentés par les hérétiques du douzième siècle comme une grande et glorieuse consolation pour les contemporains qui travaillent à préparer un avenir plus digne, selon lui, de l'humanité. Après la mort de Lenau, son ami Anastasius Gruen publia de lui, sous le titre : *Dichterischer Nachlass* (Succession poétique) une série de petites poésies, dont la principale est *Don Juan* (Stuttgard, 1851), que l'auteur lui-même regardait comme ce qu'il avait fait de mieux. Le nom de Lenau eut de l'écho jusqu'en Angleterre même, où il était estimé et honoré. Le *Foreign Monthly Review and continental literary journal* du mois de septembre 1839 a publié une critique remarquable tout en faveur de son *Faust* et de ses *Poésies*, et John Brydges a traduit un assez grand nombre de ses poésies sous le titre de *Poem of N. Lenau;* London, 1838. Les écrits suivants prouvent combien devait être vif l'intérêt qu'on prenait généralement aux grands poëmes de Lenau, et combien en même temps on devait avoir de difficultés pour les comprendre : *Ueber Lenau's Faust* (Sur le Faust de Lenau), par J. M—r; Stuttgard, 1836; — *Nikolaus Lenau, seine Ansichsten und Tendenzen*, etc. (Nicolas Lenau, ses vues et ses tendances), par Uffo Horn; Hambourg, 1838; — *Nikolaus Lenau. Eine Ausfuehrliche Characteristik des Dichters* (Nicolas Lenau, Charactéristique complète de ce poëte), par Opitz; Leipzig, 1850; — *Lenau in Schwaben* (Lenau en Souabe), par Niendorf; Leipzig, 1853; — *N. Lenau's Briefe an einen Freund* (Lettres de N. Lenau à un ami), publiées par Mayer; Stuttgard, 1853. Henri WILLMÈS.

Conversations-Lexikon. — *Revue de Paris*, 1er février 1854, article de M. Henri Seuffert. — *Documents divers.*

LE NAUTONNIER (*Guillaume*), sieur DE CASTELFRANC, astronome français, né le 15 juillet 1560, près de Vénès (Languedoc), mort le 10 août 1620, à Castres. Destiné à la carrière ecclésiastique, il fit violence à ses goûts, qui le portaient vers l'étude des mathématiques, et entreprit un voyage pour vérifier l'exactitude de ses calculs sur la déviation de l'aiguille aimantée avant d'accepter la direction, en qualité de pasteur, de la paroisse protestante de Montredon (1594). Plus tard, il fut député par les églises du haut Languedoc à l'assemblée politique de Châtellerault et au synode national de Saint-Maixent. Ses devoirs religieux ne le détournèrent pas cependant des sciences exactes, et il publia les ouvrages suivants, dont le premier sortit d'une presse qu'il avait établie dans son château de l'Ourmarié : *Mécométrie de l'aymant, c'est-à-dire de la manière de mesurer les longitudes par le moyen de l'aymant, par laquelle est enseigné un très-certain moyen, auparavant inconnu, de trouver les longitudes géographiques de tous lieux, aussy facilement que la latitude. Davantage y est montré la déclinaison de la guide aymant pour tous les lieux;* 1604, in-folio avec cartes et gravures. Ce livre, fruit de plusieurs années de recherches, rendit d'utiles services à la navigation et valut à l'auteur une pension de 1,200 livres de la part de Henri IV; il est suivi de la *Mécométrie arithmétique de l'aymant*, dédié à Jacques Ier; — *De Artificiosa Memoria;* Castres, 1607, in-4°; résumé des moyens mnémotechniques recommandés par les anciens et les modernes. Il laissa en manuscrit un *Diaire astrologique* et une *Cosmographie.* P. L—Y.

Delambre, *Bibl. Astronom.* — *La France Prot.*

LENCLOS (*Anne* dite *Ninon* DE), femme célèbre du dix-septième siècle. Elle naquit à Paris, en 1615, et mourut en cette même ville, le 17 octobre 1705. M. de Lenclos, son père, n'était pas un joueur de luth, comme l'ont supposé, d'après Voltaire, quelques biographes, mais un gentilhomme tourangeau, qui avait beaucoup de goût pour la musique. Madame de Lenclos appartenait à une bonne famille; elle s'efforça en vain d'inculquer à sa fille ses propres principes de morale et de religion. M. de Lenclos, de son côté, s'appliquait à lui inspirer le goût de la philosophie, non de celle qui incite l'esprit humain à rechercher en tout la souveraine vérité et à élargir les voies du perfectionnement moral, mais de cette philosophie qui conduit seulement au sensualisme et que l'on qualifie d'épicurienne. Dans cette lutte de principes entre les deux instituteurs naturels de Ninon, le père demeura victorieux; ses enseignements s'accordaient avec les instincts de son élève. Tout enfant, Ninon était belle, « et elle le fut toujours », dit Guyon de Sardière, qui décrit minutieusement sa beauté, suivant lui,

parfaite. Selon d'autres écrivains, le charme irrésistible de Mlle de Lenclos consistait principalement dans la mobilité de sa physionomie et dans la grâce de sa personne. L'éducation de Ninon fut très-soignée; son père lui fit apprendre plusieurs langues étrangères; elle excellait dans l'art de la musique et dans celui de la danse; de plus, elle avait, comme on disait alors, beaucoup de *lecture*, ce qui ne la rendait pourtant pas pédante. Son caractère était égal et facile, son esprit vif et mordant. Mlle de Lenclos avait seize ou dix-sept ans lorsqu'elle entra dans la carrière de la galanterie, et elle n'en sortit pas d'un demi-siècle tout entier, assure-t-on. Sa première liaison d'amour fut cependant enveloppée de quelque mystère; à l'époque où elle eut lieu, Ninon vivait sous le toit maternel, qu'elle abandonna dans la suite pour se livrer, sans aucune retenue, au plaisir. Les apologistes de Mlle de Lenclos veulent que son excentricité ait été le résultat de la profondeur de sa raison. « Le penchant qu'elle avait à réfléchir, dit Sardière, lui fit porter bientôt ses regards sur le partage inégal des qualités qu'on est convenu d'exiger dans les deux sexes. Elle en vit l'injustice, et ne put la soutenir. — « Je vois, dit-elle à ses amis, qu'on nous a chargées de ce qu'il y a de plus frivole, et que les hommes se sont réservé le droit aux qualités essentielles; de ce moment je me fais homme. » Le mépris de l'hypocrisie et l'indifférence pour les richesses furent les deux seules règles de conduite que se posa Ninon; elles lui assuraient l'indépendance dans l'amour. Il y a divergence d'opinions, parmi les biographes de mademoiselle de Lenclos, quant à l'objet de sa première inclination de cœur. Voltaire prétend que Ninon fut passagèrement la maîtresse du cardinal de Richelieu; il ajoute que cette intrigue amoureuse dut être la première de l'une et la dernière de l'autre. Il semble qu'en écrivant ceci, Voltaire ait confondu Ninon de Lenclos avec Marion Délorme. Richelieu aurait donné à Ninon (toujours d'après le même auteur) une rente viagère de deux mille francs. Ce choix d'un amant qui, selon toutes probabilités, ne pouvait pas personnellement plaire à une belle fille de dix-sept ans, et le don qui s'en serait suivi, se trouvent démentis par le désintéressement de Ninon dans toutes ses relations intimes. Voltaire se contredit lui-même lorsque ensuite il dit « qu'il fallait beaucoup d'art et être fort aimé d'elle, pour lui faire accepter des présents ». Au reste, la notice sur mademoiselle de Lenclos, publiée dans les *Œuvres* de Voltaire sous le titre de *Lettre*, fourmille d'erreurs. On lit dans la *Segraisiana* que Ninon eut pour premier amant un M. de Saint-Étienne. Le fait est que celui qui assujettit le cœur encore tout neuf de Ninon fut un beau et valeureux jeune homme (1), Gaspard de Coligny, comte, puis duc de Châtillon. Ces liens, tout charmants qu'ils étaient, se rompirent vite. De cette époque datent les réflexions de Ninon sur l'instabilité de l'amour. Elle regarda ce sentiment « comme un mouvement aveugle et machinal, qui ne suppose aucun mérite dans l'objet qui le fait naître ». Parmi les successeurs presque innombrables que Ninon donna au comte de Châtillon, il y en eut un, — un seul, — dont elle récompensa l'attachement par une fidélité qui ne dura pas moins de trois ans. Ce privilégié fut le marquis de Villarceaux; Ninon l'avait enlevé à son amie, Mme Scarron, sans se brouiller pour cela avec elle. Ils passèrent tout le temps de leurs amours dans la retraite à la campagne. Une telle infraction aux coutumes de Mlle de Lenclos ne pouvait manquer d'envoyer ceux de ses adorateurs qui avaient subi les conséquences de son humeur volage. Saint-Évremond lui adressa l'*Élégie* dont nous venons de citer un fragment, et qui commence ainsi:

> Chère Philis, qu'êtes-vous devenue?
> Cet enchanteur qui vous a retenue
> Depuis trois ans par un charme nouveau
> Vous retient-il en quelque vieux château?

Un peu plus loin le poëte mentionne outre Châtillon, « un maréchal (d'Albret), l'ornement de la France, » et « ce jeune duc (d'Enghien) qui gagnait des batailles, » comme ayant obtenu les faveurs de Philis.

On a donné à Ninon la qualification d'*honnête homme*, parce qu'elle n'avait jamais plusieurs amants à la fois. A la vérité, celui qu'elle congédiait était si promptement remplacé par un autre, que le marquis d'Estrées et l'abbé d'Effiat (quelques auteurs ont substitué à ce dernier Villarceaux) s'en rapportèrent au hasard d'une partie de dés pour trancher une question de paternité au sujet de laquelle Ninon elle-même restait indécise. D'Estrées ayant gagné la partie se chargea du sort de l'enfant, qu'il regarda dès lors comme son fils.... Ce fils, le chevalier de la Boissière, se distingua dans la marine. On a loué Mlle de Lenclos outre-mesure, selon nous, pour un simple trait de probité, auquel donna du relief le contraste de la conduite d'un individu que Voltaire désigne par l'épithète de dévot, et l'auteur de la *Vie de Ninon* par le titre de grand-pénitencier. Lors de l'arrestation de Fouquet en 1661, Gourville s'étant enfui de France, laissa deux cassettes renfermant chacune dix mille écus d'or, en dépôt, l'une chez le personnage ci-dessus, l'autre à Mlle de Lenclos, dont il

(1) Cette assertion de Guyon de Sardière est corroborée par les vers suivants de Saint-Évremond:

> Ce beau garçon dont vous fûtes éprise
> Mit en vos mains son aimable franchise;
> Il était jeune, il n'avait point senti
> Ce que ressent un cœur assujetti;
> Et, jeune encor, vous ignoriez l'usage
> Des mouvements qu'excite un beau visage;
> Vous ignoriez la peine et le plaisir
> Qu'ont su donner l'amour et le désir.
> Dans les transports d'une première flamme
> Vous vous donniez et votre cœur et votre âme.

avait été l'amant. A son retour, le dévot prétendit avoir employé le dépôt en œuvres pies; d'autres ont écrit qu'il le nia. Ninon, à qui Gourville ne redemandait pas l'autre cassette, la lui remit, en disant : « J'ai perdu le goût que j'avais pour vous; mais je n'ai pas perdu la mémoire. » Malgré son libertinage, qu'elle prolongea fort au delà des limites de l'âge mûr, mademoiselle de Lenclos jouit dans sa vieillesse d'une considération qui toutefois était un peu factice. Son esprit fin, vif, original, soutint la célébrité que lui avait faite la licence de ses mœurs; et sa maison, après avoir été une école de matérialisme, devint un petit hôtel Rambouillet. Le cercle de ses admirateurs s'augmenta d'une société de femmes du monde et de la cour, au nombre desquelles se trouvaient mesdames de La Sablière, de Bouillon, de Coulanges, de Castelnau, Cornuel, d'Olonne... Ce dernier nom, honni par tous les chroniqueurs du temps, prouve que la société des femmes y était un peu mêlée. Quelques auteurs ont mis sur cette liste Mme de Grignan; la fière et sage gouvernante de Provence n'alla jamais chez Ninon. Le jeune marquis de Grignan avait seize ans lorsqu'il fut présenté à « cette vieille célèbre », comme l'appelle Voltaire. A propos de la présentation du marquis de Grignan à Mlle de Lenclos, nous allons citer ce passage de la notice sur monsieur de Sévigné, par Grouville. « A cinquante-six ans, dit cet écrivain, elle (Ninon), séduisit celui (Charles de Sévigné) dont elle avait enflammé le père (Henri de Sévigné) à trente-quatre, et c'est le moment de remarquer qu'on vit encore vingt ans après, son amitié recherchée par le jeune marquis de Grignan; elle captiva ainsi les trois générations dans la même famille. »

On regardait Ninon comme un modèle de politesse. En 1679, Mme de Maintenon écrivait à mademoiselle de Lenclos : « Continuez à donner de bons conseils à mon frère, il a bien besoin des leçons de *Léontium*. » Les leçons de Léontium n'empêchèrent pas d'Aubigné d'être jusqu'à sa mort un homme de mauvaise compagnie. Ce parallèle entre Ninon et Léontium, parallèle si souvent reproduit et établi par Saint-Évremond, n'était pas très-flatteur pour Mlle de Lenclos : même chez les anciens la maîtresse d'Épicure n'a pas joui de l'estime publique. Au reste, les adulateurs de Mlle de Lenclos ont souvent commis à son sujet des inconséquences analogues : Voltaire, après s'être attaché à marquer la différence qui existe entre la femme qui cède aux caprices de son cœur ou de son imagination et la femme dont on achète les faveurs, s'écrie à propos de l'anecdote si connue du *bon billet qu'a la Châtre*, que les Thaïs et les Laïs n'ont jamais rien fait de plus plaisant. D'autres, comme Châteauneuf et Saint-Évremond, sont tombés dans une exagération ridicule en déclarant, le premier, que Ninon s'était mise au rang des hommes illustres; le second, que son âme était formée « de la volupté d'Épicure et de la vertu de Caton ». La position que Ninon s'est faite dans le grand monde au déclin de sa vie caractérise d'ailleurs son époque; et l'on peut dire avec quelque fondement que l'irréligion et la bigoterie, le libertinage et la pruderie, qui se partageaient, pour ainsi dire, la société, étaient représentées par ces deux anciennes amies, Mlle de Lenclos et Mme de Maintenon.

Quelques soins qu'aient pris en général les panégyristes de Ninon de Lenclos pour dissimuler ses peines morales, elles sont rendues évidentes par les efforts même de ses amis pour fortifier sa vieillesse contre l'envahissement de regrets inutiles. La détresse de son esprit perce dans l'intimité de sa correspondance avec Saint-Évremond. On ne trouve même pas dans aucune de ces pages un léger reflet de l'esprit railleur qui s'était souvent manifesté dans sa conversation par des plaisanteries fort libres, que Mme de Sévigné appelait par antithèse des *gentillesses*, et aussi par des reparties pleines de sel. Ainsi le grand-prieur de Vendôme, dont Ninon avait repoussé les hommages, ayant voulu se venger de ses dédains par l'épigramme suivante :

Indigne de mes feux, indigne de mes larmes,
Je renonce sans peine à tes faibles appas.
Mon amour te prêtait des charmes,
Ingrate, que tu n'avais pas.

Elle lui répondit :

Insensible à tes feux, insensible à tes larmes,
Je te vois renoncer à mes faibles appas.
Mais si l'amour prête des charmes,
Pourquoi n'en empruntais-tu pas? »

Vainement, pour l'étourdir sur la perte de sa jeunesse, Saint-Évremond lui répète, sur tous les tons, qu'il n'y aura point de vieillesse pour elle. « Votre vie, ma très-chère, a été trop illustre pour n'être pas continuée de la même manière jusqu'à la fin. Que l'enfer de M. de La Rochefoucault ne vous épouvante pas... » (On sait que La Rochefoucault dit un jour à Ninon avec une arrière-pensée malicieuse : « L'enfer des femmes, c'est la vieillesse. ») « ...Vous êtes née pour aimer toute votre vie... Vous pouvez toujours prononcer hardiment le mot d'amour... Quelle ingratitude d'avoir honte de nommer l'amour, à qui vous devez votre mérite et vos plaisirs! » Puis, voyant sans doute l'impuissance de ces consolations, Saint-Évremond recourt à un autre genre d'éloges. « Vous êtes, écrit-il à sa vieille amie, plus spirituelle que n'était la jeune Ninon. » Et dans une autre occasion : « J'ai reçu la seconde lettre que vous m'avez écrite, obligeante, agréable, spirituelle, où je reconnais les enjouements de Ninon et le bon sens de mademoiselle de Lenclos. » (Il est à remarquer que ce fut seulement vers le déclin de sa vie que les amis de Mlle de Lenclos s'accoutumèrent à la désigner par son nom de famille; pendant cette longue période de son existence qu'elle consacra à la galanterie, on ne l'appelait que « Ninon »).

Enfin, Saint-Évremond, se trouvant à bout d'arguments, lui conseille « d'avouer toutes ses passions pour faire valoir toutes ses vertus », ajoutant : « Il n'y a rien de mieux que la part qui regarde vos amis, rien de plus sec que ce qui regarde vos amants. » Vains efforts d'une amitié compatissante ! « Vous disiez autrefois que je ne mourrais que de réflexion, — écrit Ninon à Saint-Évremond ; — je tâche à n'en plus faire et à oublier le lendemain le jour que je vis aujourd'hui. Tout le monde me dit que j'ai moins à me plaindre du temps qu'une autre. De quelque sorte que cela soit, qui m'aurait proposé une telle vie, je me saurais pendue. » Les lettres imprimées de Ninon de Lenclos à M. de Sévigné, publiées au dix-huitième siècle par un avocat nommé Damours, sont écrites moins incorrectement et moins sèchement que celles qui sont adressées à Saint-Évremond. Il y règne un ton enjoué qui s'accorderait bien avec le caractère qu'avait Ninon au temps où elle partageait, avec une célèbre comédienne, le cœur du marquis. Mais ces lettres sont apocryphes; il en est de même de la *Correspondance secrète entre Ninon de Lenclos, M. de Villarceaux et Mme de Maintenon* (1). Par des motifs divers, indulgence naturelle des hommes pour la courtisane qui se voue à leurs plaisirs, timidité des femmes à critiquer celles d'entre elles qui se sont assuré les suffrages des hommes, propension du public à adopter sans examen un jugement tout fait, il est arrivé que, sauf de rares exceptions, les contemporains de Ninon de Lenclos ont uni leurs voix dans un concert de louanges à son adresse. Néanmoins quelques-unes de ces voix protestaient en secret contre un enthousiasme qu'elles approuvaient tout haut. Ainsi, Mme de Coulanges, qui, suivant Grouvelle, fut liée jusqu'à sa mort d'une très-étroite amitié avec Ninon, écrivait en 1695, à Mme de Sévigné : « Les femmes courent après Mlle de Lenclos comme d'autres gens y couraient autrefois; le moyen de ne pas haïr la vieillesse après un tel exemple. » On s'émerveilla fort d'une visite de la reine Christine à Ninon, en 1656. Voici comment cette visite eut lieu. « Passant à un certain bourg proche de Senlis, raconte Mme de Motteville, elle (Christine) voulut voir une demoiselle qu'on appelait Ninon, célèbre par son vice, par son libertinage et par la beauté de son esprit. Ce fut à elle seule, de toutes les femmes qu'elle vit en France, à qui elle donna quelques marques d'estime. Le maréchal d'Albret et quelques autres en furent cause, par les louanges qu'ils donnèrent à cette courtisane de notre siècle. »

De tous les points de vue sous lesquels on peut considérer Ninon, le plus désavantageux à son caractère, c'est celui du sentiment maternel; ce sentiment resta inconnu à son cœur. Mlle de Lenclos avait eu deux fils; nous avons déjà parlé de celui qui s'appelait La Boissière; si sa mère ne lui fut pas toujours absolument étrangère, du moins ne s'occupa-t-elle jamais de lui. Quant au second des enfants de Ninon, il reçut de son père, le marquis de Gersay, fameux par la témérité de sa passion pour la reine Anne d'Autriche, le nom de Villiers. Il fut élevé loin des yeux de sa mère, et on lui fit un secret de sa naissance. Ce secret, qui ne pouvait être motivé par la crainte de nuire à la réputation de Ninon, devenait une injure pour la mère. Mlle de Lenclos ne la ressentit pas, à ce qu'il semble; car on ne voit pas qu'elle ait fait aucune tentative pour avoir une entrevue, un entretien avec ce fils, jusqu'au jour où on le lui présenta, sans laisser soupçonner au jeune homme le lien sacré qui les unissait. Villiers avait alors dix-neuf ans. Déjà, à cette époque, il était du bel air de mener chez Mlle de Lenclos les jeunes gens qu'on voulait façonner aux manières du grand monde; et ces manières-là, nous l'avons dit, Mlle de Lenclos les avait au suprême degré. Villiers, sur l'imagination duquel devait puissamment agir la renommée extraordinaire des charmes de Ninon, éprouva pour elle, dès qu'il la vit, une admiration sur les mouvements de laquelle il se méprit; il crut être à son tour amoureux de cette femme si séduisante. Un jour, comme il se promenait avec Mlle de Lenclos dans le jardin d'une petite maison qu'elle avait à Picpus, où elle passait ordinairement l'automne, il lui déclara ses sentiments avec une impétuosité qui épouvanta Ninon et lui ôta sa présence d'esprit. D'ailleurs, elle n'était pas à la hauteur de sa position de mère; les inspirations de cette sainte tendresse lui firent défaut en ce moment critique. Au lieu de préparer graduellement son fils à la connaissance de l'affinité qui existait entre elle et lui, Ninon déchira brusquement le voile qui couvrait ce mystère; elle livra ainsi le malheureux jeune homme à toute l'horreur que de-

(1) Puisque nous venons de mentionner la Champmêlé, c'est ici le lieu de rapporter un trait de Ninon qui nous semble d'autant plus injustifiable que la *moderne Léontium* ne se montrait pas jalouse de ses amants en général, et au peu de cas qu'elle faisait en particulier du *second* marquis de Sévigné, il est évident qu'elle ne se souciait nullement de sa fidélité. Même elle l'avait quitté, lorsqu'elle usa de l'ascendant qu'elle exerçait encore sur lui pour l'entraîner à commettre « une trahison basse et indigne d'un homme de qualité ». Laissons Mme de Sévigné raconter cette aventure de son fils à Mme de Grignan. « Elle (*Ninon*) voulut l'autre jour lui faire donner des lettres de la comédienne; il les lui donna; elle en a été jalouse; elle voulait les donner à un amant de la *princesse*, afin de lui faire donner quelques coups de baudrier. Il me le vint dire : je lui fis voir que c'était une infamie de couper ainsi la gorge à une petite créature pour l'avoir aimée; je représentai qu'elle n'avait point sacrifié ses lettres (*de M. de Sévigné*), comme on voulait le lui faire croire pour l'animer. Il entra dans mes raisons; il courut chez Ninon, et moitié par adresse, et moitié par force, il retira les lettres de cette pauvre diablesse. » Les biographes de Ninon passent volontiers sous silence cette petite noirceur. Cependant, pour donner une juste idée du caractère d'un individu, il faut présenter son portrait moral sous toutes ses faces.

fait lui causer un entraînement dont le trouble de ses sens ne lui permit pas de définir d'abord la véritable nature. Bouleversé par cette révélation, il alla prendre un de ses pistolets d'arçon, et se brûla instantanément la cervelle. Cette catastrophe, le coup le plus terrible qui puisse être porté au cœur d'une mère, ne modifia aucunement le caractère de Ninon ; elle en fut passagèrement affligée ; elle n'en devint pas plus sérieuse. Au reste, les voluptés de l'épicurisme, dont Mlle de Lenclos s'était fait une doctrine, furent pour elle mélangées d'amertumes. Une querelle qui eut lieu entre deux de ses amants et qui fit du bruit dans le monde, ayant porté le scandale de sa conduite jusqu'aux oreilles d'Anne d'Autriche, alors régente, quelques rigides conseillers engagèrent cette princesse à la faire renfermer dans un couvent. Ninon, ayant appris cela, dit qu'elle le voulait bien, pourvu que ce fût dans le couvent des Cordeliers. On lui répliqua qu'elle pourrait être mise aux *Filles repenties*. Elle répondit qu'elle n'était ni fille, ni repentie. Elle aurait pu ajouter que ses amis étaient trop nombreux, trop haut placés pour que l'on osât la traiter avec tant de sévérité. Effectivement, la reine ne donna point de suite à cette menace, déjà fort blessante pour Mlle de Lenclos, qui était plus sensible aux affronts qu'elle ne voulait le paraître. Elle fut très-affectée de l'indiscrétion du jeune seigneur pour l'amour duquel elle manqua à la parole que La Châtre, au moment de s'absenter pour peu de temps, lui avait fait donner par écrit de lui rester fidèle jusqu'à son retour. Le nouvel amant, favorisé par Ninon, avait répété à ses amis la plaisante exclamation de la belle infidèle : « Ah ! le bon billet qu'a La Châtre ! » Et il eut quelque peine à obtenir son pardon. Mlle de Lenclos avait exclu Chapelle de sa société, parce qu'il était enclin à l'ivrognerie. La rancune de cet auteur le poussa à faire contre elle de grossières chansons, dont elle eut beaucoup de chagrin.

Ninon ne se montra pas non plus aussi invariable qu'on le croit généralement sur le chapitre du matérialisme. A la date du 15 février 1690, et à propos de la conversion de la maréchale de La Ferté, Mme de Sévigné dit : « Ninon en est étonnée, ébranlée. » Ces mots choquent le commentateur et biographe de notre célèbre épistolaire. « Il n'était pas juste, s'écrie Grouvelle, de mettre à côté d'une telle femme (la maréchale) Ninon, qui n'avait jamais trompé un mari, qui même resta toujours fidèle à l'amant qu'elle aimait, qui surtout était trop savante en volupté pour la faire dégénérer en débauche. » Avant cette époque, et alors que Ninon était encore dans la splendeur de sa beauté, elle alla se jeter dans un couvent de Feuillantines à Paris. Cette fantaisie de retraite lui était venue dans les premiers moments qui avaient suivi la mort de sa mère. Pendant la [illegible] maladie qui termina l'existence de Mme de Lenclos, Ninon l'avait soignée et veillée avec beaucoup de sollicitude. La mère avait profité de ce retour de tendresse pour tenter encore une fois d'arracher sa fille à « la vie libertine » qu'elle menait. Ninon s'était laissé émouvoir par les remontrances et les prières de la mourante ; mais cette impression de tristesse ne dura pas longtemps ; Marion Delorme et Saint-Évremond allèrent voir leur amie aux Feuillantines, et ils la décidèrent, probablement sans beaucoup de difficulté, à rentrer dans le monde. Nous avons dit que dans sa vieillesse Mlle de Lenclos vit sa société recherchée par les beaux esprits aussi bien que par les dames de haut rang et par les jeunes gens que, suivant l'expression usitée alors, on voulait mettre dans le monde ; et n'étaient pas admis chez elle tous ceux qui le désiraient. Quelques mois avant sa mort, Ninon se fit amener le jeune Arouet, alors âgé de moins de treize ans, et dont on lui avait vanté le talent poétique ; l'esprit pétillant de l'enfant lui plut ; elle lui légua dans son testament une somme de deux mille francs pour acheter des livres. Voltaire avait conservé un agréable souvenir de cette femme singulière ; mais comme elle était très-vieille et lui fort jeune lorsqu'ils se connurent, l'illustre écrivain n'a composé sa notice sur Mlle de Lenclos que d'après des renseignements dont la plupart sont controuvés. Il aurait dû pourtant se tenir en garde contre l'inexactitude, lui qui, en 1752, écrivait de Postdam : « La plupart des anecdotes sur Mlle de Lenclos sont vraies ; mais plusieurs sont fausses..... Les lettres qui courent ou plutôt qui ne courent plus sous son nom sont au rang des mensonges imprimés. » Il faut mettre au rang de ces mensonges l'extravagante et honteuse assertion que Ninon avait quatre-vingts ans lorsqu'elle eut sa dernière aventure amoureuse avec l'abbé Gedoyn. D'autres biographes ont prétendu qu'elle était âgée de soixante-dix ans quand elle renonça à la galanterie, et que ce fut Châteauneuf qui ferma la liste de ses amants. Quelques auteurs ont attribué à Ninon de Lenclos un opuscule qui fut publié, de son vivant, sous le titre de *La Coquette vengée*, en réponse à un petit livre intitulé : *Le Portrait de la Coquette*. Camille LEBRUN.

Guyon de Sardière, *Vie de Ninon de Lenclos*. — Saint-Évremond, *Œuvres*. — Tallemant des Réaux, *Historiettes*. — Saint-Simon, *Mém.* — Bret, *Memoire sur Ninon de Lenclos*. — Dauxmenil, *idem*. — *Lettres de Mlle de Lenclos*. — Motteville, *Mémoires*. — Sévigné, *Lettres*. — Grouvelle, *Notice sur la marquise de Sévigné*. — Voltaire, *Lettre sur Mlle de Lenclos*.

LENDINARA (*Cristoforo* GENESINI DE' CANOZZI *da*), peintre de l'école de Modène, né dans cette ville, vivait dans la seconde moitié du quinzième siècle. Les auteurs contemporains parlent de lui avec les plus grands éloges. Il eut pour frère *Lorenzo*, qu'il aida dans ses travaux de marqueterie.

LENDINARA (*Lorenzo* GENESINI *de'* CANOZZI

da), peintre et sculpteur de l'école de Modène, né dans cette ville, mort vers 1477. Nous ne possédons aucune peinture qui puisse lui être attribuée avec certitude; mais nous tenons par les historiens de l'art qu'il égala souvent les plus illustres de ses contemporains. Il excella dans l'art de la marqueterie, et orna de travaux en ce genre, en 1465, le chœur de la cathédrale de Modène, et plus tard le chœur, quelques confessionnaux et la sacristie de Saint-Antoine de Padoue. Il fut aidé par *Cristoforo*, son frère, et *Pierantonio*, son gendre. Vasari parle aussi de quelques figures en terre que Lorenzo aurait exécutées également pour la basilique de Padoue. On connaît encore les noms de plusieurs autres artistes, de la même famille, *Daniello*, *Giovanni Maria*, *Bernardino*, etc., qui se distinguèrent également dans l'art de la marqueterie. E. B—n.

Vasari, *Vite*. — Tiraboschi, *Notizie degli Artefici Modenesi*. — Vidriani, *Vite de' Pittori, Scultori ed Architetti Modenesi*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Lanzi, *Storia Pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Campori, *Gli artisti negli Stati Estensi*.

LENET (*Pierre*), diplomate et historien français, né à Dijon, mort en 1671. Conseiller au parlement de Dijon, procureur général (1641), et conseiller d'État, il se jeta dans le parti de la Fronde, et remplit les fonctions d'intendant de justice, de police et des finances pendant le siége de Paris. Il suivit le prince de Condé à Bordeaux; mais il ne put empêcher la soumission de cette ville à l'armée royale (1653). Lenet représenta le prince de Condé à la conférence des Pyrénées, et défendit fort bien les intérêts de son patron. Après la paix, il revint à Paris, fut accueilli par la cour et envoyé en mission en Suisse. « Lenet, dit madame de Sévigné, avait de l'esprit comme douze. » On a de lui : *Mémoires contenant l'histoire des guerres civiles des années 1649 et suivantes, principalement celles de Guienne en 1650*; Paris, 1729, 2 vol. in-12. Quoique mal écrits et diffus, ces *Mémoires* offrent de bons documents pour l'histoire de France; car l'auteur n'y relate que des faits dont il a été témoin. Une nouvelle édition beaucoup plus complète, publiée sur des manuscrits inédits, a été donnée en 1838 dans la collection des mémoires de Michaud et Poujoulat. Elle se compose de trois parties : la première contient, beaucoup d'additions et corrections, comprend l'histoire du prince de Condé pendant la fin de 1649 et toute l'année 1650. La deuxième, publiée pour la première fois, donne tous les faits qui se rapportent à la jeunesse du prince depuis 1627 jusqu'à la fin de 1643. La troisième partie, dont tous les matériaux avaient été rassemblés par Lenet, a été rédigée sur les notes et le plan manuscrits de Lenet, notes indiquant les faits dont il voulut parler, et les documents déposés à la bibliothèque royale. Cette troisième partie comprend l'histoire du prince de Condé depuis 1644 jusqu'au milieu de 1649; les événements de la fin de cette année et de la suivante sont racontés dans la première partie. Cette sorte de nouveaux mémoires, dont l'ensemble forme une *Histoire complète du grand Condé* depuis sa naissance (1627) jusqu'en 1659, c'est-à-dire pendant tout le temps des troubles politiques de la France, ajoute un grand intérêt à ce qui avait paru jusque alors. Ces événements nous sont racontés par un témoin oculaire, l'un des conseillers les plus influents, les plus intimes du prince et le seul qui connût bien toutes ses affaires, les dirigeant presque toujours à lui tout seul. Personne ne pouvait donc mieux nous initier aux secrètes pensées et aux actions en partie ignorées du prince de Condé. On y voit, entre autres, que c'est la haine et la jalousie de Mazarin qui déterminèrent en grande partie le prince à faire la guerre à la couronne, du moment où il n'avait plus auprès de la reine ni la sécurité, ni les garanties nécessaires à son rang et à sa dignité. L'ordre chronologique est tellement interverti dans ces mémoires qu'il est à désirer qu'un nouvel éditeur ait le courage de refondre le tout, ce qui en faciliterait la lecture. M. Aimé Champollion-Figeac a publié : *Mémoires inédits de Pierre Lenet sur le grand Condé d'après le manuscrit autographe*; Paris, 1840, in-8°.

Un des frères de Lenet, connu sous le nom d'*Abbé de la Victoire*, est souvent cité par madame de Sévigné pour son esprit et ses mots heureux. A. d'E—p—c.

Moréri, *Le Grand Dictionnaire Historique*. — Papillon, *Histoire des Écrivains de la Bourgogne*. — Petitot, *Mémoires*. — *Mémoires sur l'hist. de France*, par Michaud et Poujoulat. — V. Cousin, *La Jeunesse de Mme de Longueville et la Fronde à Bordeaux*.

LENEUS (*Pompeius*), grammairien latin, vivait dans le premier siècle avant J.-C. Natif d'Athènes, il possédait une grande connaissance de l'histoire naturelle, et savait plusieurs langues. Il devint, on ne sait dans quelle circonstance, esclave de Pompée, qui lui donna la liberté. L'affranchi, reconnaissant, l'accompagna dans toutes ses expéditions (1), et traduisit par son ordre en latin l'ouvrage de Mithridate sur les poisons. Après la mort de Pompée et de ses fils, Leneus, qui ne s'était pas enrichi à leur service et qui gardait un grand attachement pour la mémoire de son ancien maître, ouvrit une école près du temple de Tellus dans le quartier des Carines où était située la maison de Pompée. Salluste ayant attaqué dans son histoire cet illustre général, Leneus lui répondit avec une extrême violence, et le traita de débauché, de glouton, de lurco, d'ivrogne, de corrompu dans sa vie et dans ses écrits, de voleur très-ignorant des vieux mots de Caton (lastaurum, lurconem, nebulonem

(1) Suétone, dit Suétone, que dans son enfance, ayant été enlevé d'Athènes, il s'enfuit dans sa patrie, et qu'après avoir acquis dans les lettres une grande instruction, il rapporta à son maître le prix de sa liberté, mais que celui-ci, épris de son esprit et de son savoir, l'affranchit sans vouloir rien accepter.

popinonem, vita scriptisque monstrosum, priscorum Catonisque verborum ineruditissimum furem). W.

Suétone, De Illustr. Grammat., 15. — Pline, XV, 30, 30; XXIV, p. 41; XXV, 6, 7. — Müller, *Histor. Krit. Darstellung der Nachricht. vom Leben des Sallust.*, p. 10. — Drumann, *Gesch. Roms.*, Vol. IV, p. 686.

LENFANT (*Jacques*), célèbre théologien protestant, né à Bazoche, dans la Beauce, le 13 avril 1661, et mort à Berlin, le 7 août 1728, d'une attaque d'apoplexie. Il commença ses études à Saumur et les acheva à Genève. En 1683 il se rendit à Heidelberg, où il reçut l'imposition des mains en août 1684, et où il resta, en qualité de chapelain de l'électrice palatine douairière et de pasteur de l'Église française, jusqu'en 1688. Il se retira alors devant l'armée française, dans la crainte des suites fâcheuses que pouvait avoir pour lui la publication récente d'un livre de controverse, dans lequel il avait vivement attaqué les jésuites. A Berlin, où il chercha un refuge, il fut nommé pasteur de l'Église française. Il remplit ces fonctions pendant près de quarante ans. En 1707, dans un voyage qu'il fit en Angleterre, il prêcha devant la reine Anne, qui lui fit proposer de rester auprès d'elle en qualité de chapelain. Il refusa, ne voulant pas quitter Berlin, où il avait été accueilli avec la plus grande bienveillance et où il jouissait d'une grande considération. Il réussissait dans la prédication, autant par ses qualités physiques que par les qualités, plus solides, de penseur et d'écrivain. Son érudition était étendue, et s'alliait chez lui à un esprit fin et délicat, et à un caractère doux et conciliant.

Lenfant a beaucoup écrit dans la *Bibliothèque choisie* de Leclerc, dans les *Nouvelles de la République des Lettres*, journal fondé par Bayle, et continué par La Roque, puis par Bernard, et enfin par Leclerc, dans l'*Histoire critique de la République des Lettres* de J. Masson, et surtout dans la *Bibliothèque Germanique*, dont il fut un des fondateurs et à la rédaction de laquelle il prit une part très-active, principalement à partir du 4e vol. Outre quelques ouvrages de controverse, on a encore de lui : *Histoire du Concile de Constance, tirée principalement d'auteurs qui ont assisté au concile; enrichie de portraits*; Amsterd., 1714, 2 vol. in-4°; nouv. édit., corrigée et augmentée, Amsterd., 1727, 2 vol. in-4°; trad. angl., Lond., 1730, 2 vol., in-4°. C'est un ouvrage exact, impartial et intéressant; — *Poggiana, ou la vie, le caractère, les sentences et les bons mots de Pogge Florentin, avec son Histoire de la République de Florence, et un supplément de diverses pièces importantes*; Amsterdam, 1720, 2 vol. in-12. Recanati a relevé plusieurs erreurs commises par Lenfant dans la vie qu'il a publiée de Poggio, en tête de l'édit. de 1715 de l'Histoire de Florence de cet auteur, imprimée alors en latin pour la première fois; — *Histoire du Concile de Pise et de ce qui s'est passé de plus mémorable depuis ce concile jusqu'à celui de Constance, enrichie de portraits*; Amsterd., 1724, 2 vol. in-4°; — *Histoire de la Guerre des Hussites et du Concile de Bâle*; Amsterd., 1731, 2 vol. in-4°; contref. la même année à Utrecht (Paris); trad. allem., Vienne, 1783-1784, 4 vol. in-8°. La mort ne permit pas à l'auteur de mettre la dernière main à cet ouvrage; — *Le Nouveau Testament, trad. en franç. sur l'original grec*; Amsterd., 1718, 2 vol. in-4°, en collaboration avec Beausobre. Les notes sont des deux écrivains; la préface générale, qui forme une véritable introduction à la lecture du Nouveau Testament, est tout entière de Lenfant; — Seize *Sermons sur divers textes de l'Écriture Sainte*; Amsterd., 1728, in-8°; trad. en allem. par Rambach, Halle, 1742, in-8°. Lenfant a traduit en latin la *Recherche de la Vérité* de Malebranche, sous le titre *De inquirenda Veritate*; Genève, 1691, in-4°.

Michel Nicolas.

Son éloge dans la *Biblioth. Germaniq.*, t. XVI, p. 115 et suiv. — Nicéron, *Mémoires*. — Chaufepié, *Diction. Hist.* — MM. Haag, *La France Protest.*

LENFANT (*Alexandre-Charles-Anne*), prédicateur français, né à Lyon, le 6 septembre 1726, massacré à Paris, le 3 septembre 1793. Sa famille était originaire du Maine. Il étudia chez les jésuites de Lyon, et demanda son admission dans leur ordre. Reçu en 1741 au noviciat d'Avignon, il fut envoyé deux ans après à Marseille comme professeur de rhétorique. Il avait du talent pour la prédication, et y obtint du succès. Il prêcha dans les principales villes de France, et à Malines il convertit un ministre anglican. Après la suppression de sa société, en 1773, il vécut dans le monde, et prêcha plusieurs stations à Lunéville, à Vienne et à Versailles. Il se plaisait à combattre les schismatiques et les philosophes. Diderot et D'Alembert suivirent un carême qu'il prêcha à l'église Saint-Sulpice, et on raconte que le premier dit un jour à son ami après avoir entendu un sermon du Père Lenfant sur la foi : « Quand on a entendu un pareil discours, il est difficile de rester incrédule. » Sans doute le débit de l'orateur était pour beaucoup dans ses succès, car à la lecture les sermons du père Lenfant ne paraissent pas à la hauteur de sa réputation. Il électrisait surtout son auditoire par l'harmonie de sa voix et par son air de conviction. Il prêchait le Carême à la cour en 1791 lorsque son refus de prêter serment à la constitution civile du clergé le força de s'interrompre. Le 30 août 1792 il fut arrêté et conduit à la prison de l'abbaye. « Le 3 septembre, à dix heures du matin, raconte Jourgniac de Saint-Méard, l'abbé Lenfant et l'abbé Rastignac parurent à la tribune de la chapelle qui nous servait de prison; ils annoncèrent que notre dernière heure arrivait, et nous invitèrent à nous recueillir pour recevoir leur bénédiction. Un mouvement électrique, qu'on ne peut définir

nous précipita tous à genoux, et les mains jointes, nous la reçûmes. » Après le massacre de quelques victimes, Lenfant fut appelé devant l'espèce de tribunal que les meurtriers avaient institué. On assure que les administrateurs de police et de surveillance consultés par Maillard sur ce qu'il fallait faire de l'abbé Lenfant avaient répondu : « Nous déclarons au peuple qu'il importe beaucoup à l'intérêt public que l'abbé Lenfant soit conservé; mais qu'il ne soit pas mis en liberté, au contraire très-étroitement gardé. » Le peuple demanda sa grâce! Elle lui fut accordée. De tous côtés on lui criait : *Sauvez-vous!* Il était hors de la foule lorsqu'une femme s'écria : « C'est le confesseur du roi. » Et en effet Louis XVI l'avait choisi pour confesseur lorsque le curé de Saint-Eustache eut prêté le serment constitutionnel. Saisi de nouveau, le père Lenfant fut ramené à l'abbaye. Il se mit à genoux, et périt en disant tout haut cette prière : « Mon Dieu, je vous remercie de pouvoir vous offrir ma vie comme vous avez offert la vôtre pour moi! » On a de lui : *Oraison funèbre de M. de Belzunce, évêque de Marseille*, prononcée en latin, et imprimée avec une traduction française; 1756, in-8°; — *Oraison funèbre du Dauphin père de Louis XVI*; Nancy, 1766; — *Sermons pour l'Avent et pour le Carême*; Paris, 1818, 8 vol. in-12. J. V.

Jourgniac de Saint-Méard, *Mon Agonie de trente-huit heures*. — *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.*

LENG (*John*), érudit anglais, né en 1665, à Norwich, mort le 26 octobre 1727. Après avoir pris ses degrés à Cambridge, il devint chapelain du roi Georges Ier, qui l'éleva en 1723 au siége épiscopal de Norwich. Au jugement de Richardson, c'était un savant du premier mérite. On a de lui : une édition de *Térence*, Cambridge, 1701 et 1723, in-4°, qui passe pour une des plus correctes que l'Angleterre ait produites et qu'il enrichit de remarques critiques et d'une dissertation *De Ratione et licentia metri Terentiani*; — *Plutus* et *Les Nuées*, d'Aristophane; 1695, in-8°, en grec et en latin; — la 6e édition de la version anglaise du traité *De Officiis*, assez mauvais ouvrage de Roger L'Estrange; — et quelques écrits religieux. P. L—Y.

Nichols et Bowyer, *Literary Anecdotes*.

LENGARD (*Samson*), littérateur anglais, mort en 1633. Dans sa jeunesse il suivit la carrière des armes, et se trouva, sous les ordres de Philippe Sydney, à la bataille de Zutphen. Il s'occupa ensuite de faire passer dans sa langue plusieurs ouvrages latins et français, entre autres l'*Histoire des Vaudois* de Perrin, l'*Histoire de la Papauté* de du Plessis-Mornay, et *La Sagesse* de Charron. Il était aussi très-versé dans la connaissance du blason et des armes, et l'on a conservé de lui au British Museum plusieurs compilations héraldiques justement estimées. P. L—Y.

Granger, *Biog. Dict.* — Noble, *College of Arms*.

LENGELE (*Martin*), peintre hollandais, vivait à La Haye en 1656, et était l'un des trois recteurs de l'Académie de Peinture de cette ville. On cite surtout de lui un fort beau tableau représentant une revue de la milice bourgeoise. Les officiers de grandeur naturelle sont des portraits; cette toile figure dans les salles de la maison de ville de La Haye. A. DE L.

Descamps, *La Vie des Peintres hollandais*, t. II, p. [illegible]

LENGERKE (*Alexandre* DE), agronome allemand, né à Hambourg, le 30 mars 1802, mort le 23 décembre 1853. Après avoir fait un voyage dans l'Amérique du Nord, et aux Indes, il s'adonna à l'agriculture, et fit valoir successivement plusieurs domaines dans le nord de l'Allemagne. Il fut nommé en 1842 professeur d'agronomie à Berlin et secrétaire général de la commission pour l'économie rurale de la Prusse. Parmi ses ouvrages, qui sont très-estimés, on remarque : *Darstellung der Schleswig-Holsteinischen Landwirthschaft* (Exposé des modes de culture en usage dans le Sleswig-Holstein); Berlin, 1826, 2 vol.; — *Reise durch Deutschland in besonderer Beziehung auf Ackerbau und Industrie* (Voyage à travers l'Allemagne, faisant surtout connaître l'agriculture et l'industrie de ce pays); Prague, 1839; — *Landwirthschaftliches Conversations-Lexikon* (Dictionnaire d'Agronomie); Prague, 1835-1838, 4 vol.; un volume de supplément parut à Brunswick en 1842; — *Anleitung zum praktischen Wiesenbau* (Méthode pour la Culture des Prairies); Prague, 1836 et 1844; — *Landwirthschaftliche Statistik der deutschen Bundesstaaten* (Statistique rurale de la Confédération Germanique); Brunswick, 1840, 2 vol.; — *Beiträge zur Kenntniss der Landwirthschaft in den Preussischen Staaten* (Documents pour servir à la connaissance de l'état de l'Agriculture en Prusse); Berlin, 1846-1853, 4 vol.; — *Die ländliche Arbeiterfrage* (La question des Travailleurs); Berlin, 1849; — *Der Ackerbau im Landgebiet der Städte* (L'Agriculture aux environs des villes); Berlin, [illegible]; — *Der Gartenbau im Preussischen Staate* (l'Horticulture en Prusse); Berlin, 1852; — *Landwirthschaftliche Jahresschrift* (Revue Agronomique); Berlin, 1852. Pendant les [illegible] dernières années de sa vie, Lengerke a été le rédacteur en chef des *Annalen der Landwirthschaft in den Preussischen Staaten* (Annales agronomiques de la Prusse), publiées à Berlin par le gouvernement prussien. E. G.

Conv.-Lex.

LENGLET (*Étienne-Géry*), homme politique français, né à Arras, en 1757, mort à Douai, en octobre 1834. Il exerçait la profession d'avocat dans sa ville natale à la révolution. Partisan des idées nouvelles, il fut appelé par ses concitoyens à diverses fonctions publiques. Ami des Girondins, il refusa de signer une [illegible]

Société populaire d'Arras à la Convention dans laquelle on se félicitait de la chute des députés fédéralistes. Après la dissolution de la Convention, Lenglet fut envoyé au Conseil des Anciens par le département du Pas-de-Calais. Il parut plusieurs fois à la tribune, et parla pour la liberté de la presse et la liberté individuelle. Au 18 brumaire, il osa demander à la tribune, en face de Bonaparte, le maintien de la constitution. Il refusa ensuite son adhésion à la constitution de l'an VIII. Bonaparte le nomma néanmoins président du tribunal d'appel de Douai, qui devint successivement cour impériale et cour royale. On a de Lenglet : *Essai ou Observations sur Montesquieu*; Paris, 1792, in-8°; — *Rêveries diplomatiques après la prise de la Hollande*; in-8°; — *Essai sur la Législation du Mariage, suivi d'observations sur les dernières discussions du Conseil des Cinq Cents concernant le divorce*; 1797, in-8°; — *De la Propriété, et de ses rapports avec les droits et avec la dette du citoyen*; Paris, 1798, in-8°; — *Introduction de l'histoire, ou recherches sur les dernières révolutions du globe et sur les plus anciens peuples connus*; 1812. J. V.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biographie nouv. des Contemporains*. — *Biogr. univ. et portat. des Contemp.*

LENGLET-DUFRESNOY (*Nicolas*, abbé), célèbre érudit français, né à Beauvais (Oise), le 5 octobre 1674, mort le 16 janvier 1755. Il fit ses études à Paris, et se livra d'abord à la théologie, qu'il quitta bientôt pour la diplomatie, et dès lors la politique, l'histoire et la littérature se disputèrent l'emploi de son temps. En 1705 il fut envoyé par M. de Torcy auprès de l'électeur de Cologne, qui résidait alors à Lille; il eut l'occasion de rendre un service important à ce prince par la découverte d'un complot tramé contre lui. Lors de la prise de Lille par le prince Eugène, il obtint un sauf-conduit pour tout ce qui appartenait à l'électeur. En 1718, il servit d'instrument au régent pour découvrir ceux qui avaient pris part à la conspiration du prince de Cellamare. Les moyens dont il usa en cette occasion ne témoignent pas d'une excessive délicatesse : il se fit mettre à la Bastille (où il devait retourner si souvent), comme auteur d'un prétendu mémoire du parlement en faveur du duc du Maine. Il n'eut pas de peine à s'attirer ainsi la confiance de ceux que la même cause avait fait arrêter. Toutefois Lenglet ne se chargea de cette commission déshonorante que sur la promesse qu'il exigea qu'aucun des coupables qu'il découvrirait ne subirait la peine capitale. Lenglet essaya d'effacer cette tache par de nombreux travaux d'érudition. Son amour de l'indépendance, un des traits les plus distinctifs de son caractère, lui valut des emprisonnements plus sérieux que le premier. On a porté jusqu'à dix et douze le nombre de ses séjours à la Bastille. C'est une exagération, qu'explique la franchise si connue de Lenglet. La vérité est qu'il y fut enfermé pour la deuxième fois en 1725; pour la troisième en 1743; pour la quatrième en 1750, à cause de son calendrier historique, et pour la cinquième et dernière fois en 1751, pour une lettre qu'il écrivit au contrôleur général et qu'on prétendit insolente. Aussi aurait-on pu dire de lui en l'allant voir à la Bastille ce que disait à Boufflers un plaisant qui le rencontra sur une grande route : « Je suis bien aise de vous trouver chez vous. »

Un séjour qu'il fit en Autriche, où il vit J.-B. Rousseau, et le prince Eugène, ayant offusqué la cour de France, il fut arrêté à son retour, en 1723, et détenu six mois dans la citadelle de Strasbourg. L'année suivante il fut enfermé pendant quelque temps à Vincennes. Toutes ces contrariétés ne ralentirent ni son ardeur pour la liberté ni son zèle pour le travail. Elles ne portèrent même pas la moindre atteinte à sa gaieté. Il eût pu, grâce à un heureux concours de circonstances et aux nombreuses et importantes relations que lui valurent les services qu'il rendit et le talent qu'on lui connaissait, se laisser entraîner par l'ambition et parvenir à une position très-élevée dans la diplomatie. Il refusa toujours les offres brillantes que lui faisaient pour se l'attacher, le prince Eugène, le cardinal Passionei et le secrétaire d'État, ministre de la guerre, M. le Blanc. Il préférait penser, écrire et vivre librement. Ainsi, même dans ses vieux jours, à cet âge où l'on aime ordinairement les jouissances du confortable et les douceurs du *far niente*, il refusa d'aller demeurer à Paris, avec une sœur opulente qui l'aimait et qui lui faisait les offres les plus séduisantes. Ce refus nous valut près de quarante ouvrages, qui tous témoignent de vastes connaissances scientifiques et littéraires. L'histoire des temps passés semble avoir été son étude de prédilection : « Je veux, disait-il, être franc Gaulois dans mon style comme dans mes actions. »

L'abbé Lenglet est le véritable modèle de l'homme de lettres indépendant : sa vaste érudition lui fit quelquefois défaut. Il est tombé dans des erreurs grossières, que certains critiques attribuent plutôt à une mauvaise foi intéressée qu'à l'ignorance. Ses notes et ses écrits respirent la malignité et la mordante causticité de Guy Patin. Il appartient par ses sarcasmes à la famille de Rabelais. Sur ses derniers jours, il se livra à la chimie; on prétend même qu'il cherchait la pierre philosophale. Un instant il eut l'idée d'écrire ses mémoires.

Lenglet-Dufresnoy mourut d'une manière tragique, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Un soir, qu'il s'était endormi au coin de son feu, en lisant un livre nouveau qu'on venait de lui envoyer : *Considérations sur les révolutions des Arts*, par le chevalier de Mehegen, il se laissa tomber au milieu des flammes. Ses voisins arrivèrent trop tard pour le secourir; l'infortuné vieillard avait déjà la tête presque toute brûlée.

On a de lui : *Lettre à MM. les doyen, syndics et docteurs en théologie de la faculté de Paris, adressée à MM. E. T. S. M. M. D. L. et P. c'est-à-dire étudiant en théologie sous MM. de Lesbocq et Pirot*, et relative à la dénonciation faite à la faculté de théologie de Paris, du premier volume de la Vie de la sainte Vierge, traduit de l'espagnol, attribué à la mère Marie de Jésus ; la Sorbonne ayant censuré cette lettre, à laquelle le P. Chesseli avait répondu, Lenglet répliqua par un nouveau mémoire sur le même sujet, et écrivit, le 30 juin 1697, une lettre latine au P. Matthieu, prieur des Carmes déchaussés de Madrid ; — *Traité historique et dogmatique du secret inviolable de la confession*, 1708, in-12 ; augmenté en 1713 ; réimprimé en 1733 ; — *Mémoires sur la collation des canonicats de l'église de Tournay* ; 1711, 1712, 1713, in-8° ; — *Méthode pour étudier l'histoire, avec un catalogue des principaux historiens* ; 1713, 2 vol. in-12 ; 5e édition, 1729, 4 vol. in-4° ; 1735, 1737 ; supplément en 1740, 2 vol. in-4°. La meilleure édition est celle en 15 vol. in-12 ; Paris, 1772, dont le catalogue des historiens, augmenté par Drouet, est encore le plus complet que nous ayons eu en français ; — *Méthode pour étudier la géographie, avec un catalogue des cartes géographiques, des relations de voyages, et des descriptions les plus nécessaires pour la géographie* ; 1716, 4 vol. in-12, 1718, etc. L'édition la plus estimée est celle de 1768, 10 vol. in-12, dont le catalogue a été augmenté par Drouet et Barbeau-La-bruyère ; — *Tables chronologiques de l'histoire universelle* ; 1729 ; réimprimées en 1733 ; — *De l'Usage des Romans, avec une bibliothèque des romans* ; 1734, 2 vol. in-12 : publié sous le nom de Gordon de Percel, contenant une violente satire contre J.-B. Rousseau, et dont les états généraux ordonnèrent la suppression ; — *L'Histoire justifiée, contre les Romans* ; 1735, in-12 : réfutation de l'ouvrage précédent, qui avait été censuré par la police ; ces deux ouvrages ont été réimprimés en Hollande ; — *Histoire de la Philosophie Hermétique*, accompagnée d'un catalogue raisonné des écrivains de cette science, avec le véritable Philalète, revu sur les originaux ; 1742, 3 vol. : ouvrage très-critiqué ; — *Tablettes chronologiques de l'histoire universelle, sacrée et profane* ; 1744, 2 vol. in-8° ; réimprimées plusieurs fois et revues par M. Picot ; — *Calendrier historique pour l'année 1750, avec l'origine de toutes les maisons souveraines* ; 1750, in-12 : ouvrage qui fit emprisonner l'auteur, parce qu'il traitait le roi Georges d'usurpateur du royaume d'Angleterre aux dépens du prince Édouard ; — *Traité historique et dogmatique sur les Apparitions, les visions, et les révélations particulières, avec des observations du R. P. dom Calmet sur les apparitions et les revenants* ; 1751, 2 vol. in-12 : la préface de cet ouvrage est une de ses meilleures ; — *Recueil de Dissertations anciennes et nouvelles, sur les apparitions, les visions et les songes, avec une préface historique et un catalogue des auteurs qui ont écrit sur les esprits, les visions, les apparitions, les songes et les sortilèges* ; 1752, 4 vol. ; — *Histoire de Jeanne d'Arc, vierge, héroïne et martyre d'État, suscitée par la Providence pour rétablir la monarchie française, tirée des procès et autres pièces originales du temps* ; 1753, in-12, divisée en deux parties ; — *Plan de l'Histoire générale et particulière de la Monarchie françoise* ; 1754, 3 vol. in-12 : ouvrage non terminé ; — *Lettres d'un chanoine de Lille à un docteur de Sorbonne, au sujet d'une prière hérétique* ; 1707, in-12.

L'abbé Lenglet-Dufresnoy a en outre édité un très-grand nombre d'ouvrages, qu'il a enrichis de notes et de préfaces. On lui a attribué plusieurs livres dont il n'est pas l'auteur. P.

Michault, *Mém. pour servir à l'hist. de la vie et des ouvrages de l'abbé Lenglet-Dufresnoy* ; Paris, 1761. — Quérard, *La France Littér.*

LENKER (*Jean*), opticien allemand, mort le 28 novembre 1585. Il séjourna presque constamment à Nuremberg, sa ville natale, y exerça l'art de l'orfévrerie, et se fit aussi remarquer par son habileté dans la construction d'instruments d'optique. On a de lui : *Perspectiva literaria* ; Nuremberg, 1567 et 1595, in-fol. ; — *Perspectiva mit exemplen* ; Nuremberg, 1571, in-fol. ; Ulm, 1617, in-fol.

Son fils, Jean Lenker, bourgmestre de Ratisbonne, exécuta de nombreux ouvrages ciselés, très-estimés ; quelques-uns sont encore conservés dans les collections de Vienne et de Munich. Lenker était aussi habile graveur.

Nagler, *Allgem. Künstler-Lexikon*. — Doppelmayr, *Von Nurnbergischen Mathematikern*, p. 59.

LENNEP (*Jean-Daniel*), philologue hollandais, né à Leeuwarden, en 1724, mort en juillet 1771. Élève de Valkenaër, il devint, en 1752, professeur de grec et de latin à Groningue ; quinze ans après il fut appelé à Franeker pour y enseigner le grec. On a de lui : *Coluthi Lycopolitae Raptus Helenae*, cum animadversionibus ; Leeuwarden, 1747, in-8° ; — *De Linguarum analogia ex analogia mentis actionibus probata* ; Groningue, 1752, in-4° ; — *De Altitudine dictionis sacrae Novi Testamenti ad excelsum Longini disciplinam exacta* ; Groningue, 1753, in-4°. — Lennep avait aussi traduit en latin et annoté les *Lettres* de Phalaris ; son travail fut publié après sa mort par Valckenaër (Groningue, 1777, in-4°). Le principal ouvrage de Lennep est son *Etymologicum Linguae Graecae* ; Utrecht, 1790-1808, 2 vol. in-8°, publié par les soins de Scheidt. L'auteur a pris pour point de départ les idées judicieuses exprimées par Hemsterhuis au sujet des étymologies grecques ; il a donc évité les comparaisons arbitraires, si

fréquentes autrefois, entre la langue grecque et les idiomes orientaux.

Stroedtmann, *Neues gelehrtes Europa*, t. IX, p. 312. — Sax, *Onomasticon*, t. VII, p. 317.

LENNEP (*David-Jacob*), philologue hollandais, de la même famille que le précédent, né à Amsterdam, le 15 juillet 1774, mort le 10 février 1853. Appelé, en 1799, à enseigner les langues anciennes à l'Athénée d'Amsterdam, en remplacement de Wyttenbach, il devint plus tard professeur d'éloquence à l'université de Leyde. Regardé comme un des premiers latinistes de notre époque, il se fit en outre remarquer par les discours qu'il prononça aux états généraux, dont il faisait partie depuis 1838; les pièces de poésie qu'il composa dans sa langue maternelle sont des modèles de pureté et d'élégance. On a de lui : *Carmina juvenilia*; Amsterdam, 1791; — *Exercitationes Juris*; Leyde, 1796, in-4°; — *De præclaris vitæ præsidiis contra adversam fortunam, quibus veterum auctorum scripta abundant*; Amsterdam, 1800, in-4°; — *Ovidii Heroides et Sabini epistolæ cum animadversionibus*; Amsterdam, 1809 et 1812, in-12; — *Hesiodi Theogonia et Scutum Herculis, cum commentario*; Amsterdam, 1843, in-8°. Lennep, qui a aussi publié le cinquième volume de l'édition de l'*Anthologia Græca*, commencée par Bosch, a encore fait paraître de nombreuses dissertations sur divers sujets de philologie et de littérature; on lui doit enfin une traduction en vers hollandais des *Opera et Dies* d'Hésiode; Amsterdam, 1823. E. G.

Conversations-Lexikon.

LENNOX (*Charlotte*), romancière et auteur dramatique anglaise, née en 1720, morte en 1804. Son père, le colonel Ramsay, lieutenant-gouverneur de New-York, la renvoya en Angleterre à l'âge de quinze ans, et mourut peu après. Laissée sans fortune, elle se soutint par ses travaux littéraires. On ne sait presque rien de son histoire personnelle, et on ignore même l'époque de sa mort. Elle publia en 1747, lorsqu'elle n'était encore que miss Ramsay, des *Poems on several occasions*; en 1751, les *Memoirs of Harriet Stuart*, et en 1752, *The female Quixote*, roman dont Johnson écrivit la dédicace au comte de Middlesex. Son *Shakspeare illustrated* parut en 1753, 2 vol. in-12, et fut augmenté bientôt après d'un troisième volume. C'est un recueil des nouvelles et des histoires sur lesquelles les pièces de Shakspeare sont fondées. Miss Lennox les a recueillies et traduites d'après les auteurs originaux, et y a joint des notes destinées à prouver que Shakspeare a gâté les sujets de ses pièces en les surchargeant de basses inventions, d'absurdes intrigues et d'incidents improbables. On a encore de Charlotte Lennox : *The Memoirs of the countess of Berry*, traduite du français; 1756, 2 vol. in-12; — *Sully's Memoirs*, traduits du français; 1756, 3 vol. in-4°; — *Henrietta*, roman; 1758, 2 vol. in-12; — une traduction du *Théâtre grec* du père Brumoy; 1760, 3 vol. in-4°, avec le comte Orrery et le docteur Johnson; — *Sophia*, roman; 1762, 2 vol. in-12; — *The Sister*, comédie; 1769, in-8°; — *Old city Manners*, comédie; 1775, in-8°; — *Euphemia*, roman; 1790, 4 vol. in-12. Johnson avait une haute opinion de miss Lennox, et il la plaçait comme romancière au-dessus de miss Hannah More et de miss Burney; mais le talent et les travaux de cette dame ne purent mettre ses dernières années à l'abri de la pauvreté. Z.

Chalmers, *General Biographical Dictionary*. — *Biographia Dramatica*.

LENNOX (*N*.... comte), aéronaute français, né à Philadelphie, en 1795, mort à Paris, en 1836. Sa famille était originaire d'Écosse. Il vint très-jeune en France, où il fit ses études. En 1813, le comte de Montlosier l'emmena avec lui dans un voyage en Italie, et lui servit de guide. Le comte Lennox entra dans les gardes d'honneur de Napoléon. Après les désastres de 1815, il devint aide-de-camp du général Damas, puis entra comme instructeur à l'École militaire de Saint-Cyr; de là il passa comme capitaine instructeur à l'école de cavalerie de Saumur. Il se trouvait à Paris en juillet 1830, et se mêla aux insurgés. Peu de jours après il accompagnait le lieutenant général du royaume à l'hôtel de ville. Le général Gérard le chargea de la formation d'un régiment de lanciers, et lui donna le grade de chef d'escadron. S'étant mis à la tête d'une association nationale de l'armée, Lennox encourut la disgrâce du gouvernement, et dut donner sa démission. Actionnaire du journal *La Révolution de 1830*, il s'en rendit bientôt propriétaire, et lui donna une couleur bonapartiste prononcée; ce journal succomba bientôt sous le poids des saisies et des amendes. A chaque crise Lennox était arrêté et emprisonné. Lors de l'insurrection de Pologne il voulut former un régiment à ses frais; mais le gouvernement l'en empêcha. Il acheva de se ruiner en venant en aide aux proscrits et aux prisonniers politiques. Ses idées se tournèrent alors vers la navigation aérienne. Il fit construire un énorme ballon, à qui il donna le nom de *L'Aigle*, et qui avait dix mètres de long sur onze de large; la nacelle avait vingt-deux mètres de long; l'enveloppe de ce ballon était d'une toile imperméable capable de contenir, disait-on, le gaz pendant plus de quinze jours. Il y avait un gouvernail en avant et un en arrière de la nacelle, et de chaque côté des roues en toile construites à l'imitation des roues des bateaux à vapeur. Chaque gouvernail et chaque roue devait frapper l'air tantôt d'une manière permanente aux dépens de la vitesse, tantôt dans le but de l'accélérer; les roues étaient disposées de manière à aller successivement ou simultanément en sens contraire. Pour faire monter ou descendre l'aérostat, Lennox avait eu l'idée d'introduire dans son ballon un sac imité de la vessie

natatoire des poissons qu'on pouvait remplir d'air plus ou moins comprimé, et qui devait ajouter jusqu'à quinze kilogrammes au poids du navire aérien. Lennox et ses associés pensaient se servir en l'air des courants atmosphériques; louvoyer, monter, descendre dans les différentes couches, et réussir ainsi à aller où ils voudraient. La première ascension de *L'Aigle* devait emporter Lennox, Orsi, Guibert, Ajasson de Grandsagne, Laurent, Edan, Mmes Lennox et Edan; l'aérostat ne put s'enlever, et il fut mis en pièce par la foule. L. L—T.

Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des Hommes du Jour*, tome III, 1re partie, p. 183. — Duckett, dans le *Dict. de la Convers.* — Turgan, *Les Ballons*.

LENOBLE (*Eustache*), baron DE ST-GEORGES et DE TENELIÈRE, littérateur français, né à Troyes, en 1643, mort à Paris, le 31 janvier 1711. Il appartenait à une famille de robe, et jeune encore il obtint la charge de procureur général au parlement de Metz. Adonné aux plaisirs, il dut vendre sa charge pour payer ses dettes; cette ressource ne lui suffit pas : accusé d'avoir fabriqué des actes faux, il fut enfermé au Châtelet et condamné à un bannissement de neuf années. Sur son appel, il fut enfermé à la Conciergerie, où il rencontra Gabrielle Perreau, connue sous le nom de la *Belle Épicière*, que son mari avait fait enfermer. Lenoble devint l'amant de cette femme. Tous deux parvinrent à s'évader, et se cachèrent. Repris enfin, il composa en prison un grand nombre d'ouvrages. Bayle lui trouvait « infiniment d'esprit et beaucoup de lecture; il sait traiter, ajoutait-il, une matière galamment, cavalièrement; il connaît l'ancienne et la nouvelle philosophie; cependant il se vante d'avoir fait beaucoup d'horoscopes qui ont réussi, et il s'attache avec soin à maintenir le crédit de l'astrologie judiciaire. » Les *Œuvres complètes* de Lenoble ont été réunies en 20 vol. in-12; Paris, 1718. Vignacourt a réuni plusieurs des nouvelles de Lenoble dans ses *Amusements de la Campagne*; Paris, 1743, 8 vol. in-12; un autre recueil, dont les pièces lui sont également empruntées, est intitulé : *Le Gage touché, histoires galantes et comiques*; Liége, 1771, 2 vol. in-12. L. L—T.

Bayle, *Pensées diverses sur la Comète*. — Barbier, *Dict. des Anonymes*.

LENOBLE (*Pierre-Madelaine*), économiste et physicien français, né à Autun, en 1772, mort à Paris, le 28 mai 1824. En 1792, il fut nommé commissaire des guerres à l'armée de Belgique, et depuis lors ne cessa d'être employé en cette qualité dans les contrées qu'envahirent les armées françaises. Parmi ses écrits on remarque : *Essais sur l'administration militaire*; 1797 et 1811; — *Mémoires sur la panification*; 1798; — *Découverte sur le galvanisme, comme cause des sensations de l'organe de l'ouïe et des effets de la voix*; suivi de *Quelques Idées philosophiques sur nos sens*; Milan et Paris, 1803, in-4°; — *Considérations générales sur l'état actuel de l'administration militaire en France au 1er janvier 1816*; Paris, 1816, in-4°; — *Mémoires sur les opérations militaires des Français en Galice, en Portugal et dans la vallée du Tage, en 1809, sous le commandement du maréchal Soult*; avec un Atlas militaire; Paris, 1821, in-8°, et Atlas; — *Examen général et détaillé des récoltes et des consommations de blé en France*, etc.; Paris, 1822, in-8°. H. L.

Moniteur universel, nos 158 et 159, ann. 1824. — Mahul, *Annuaire Nécrologique*, année 1824.

LE NOBLETZ (*Michel*), missionnaire français, né le 29 septembre 1577, au château de Kerodren près Plouguerneau, mort au Conquet, le 5 mai 1652. Il commença ses études à Bordeaux, et les acheva à Agen, chez les jésuites. Le 30 septembre 1598, il fit profession à Quimper dans la Compagnie de Jésus, et dès lors se livra à la prédication; il apprit les langues grecque et hébraïque, afin de pouvoir expliquer les écritures dans leurs textes primitifs. Le Nobletz possédait surtout un grand penchant vers le mysticisme. Il se fit bâtir une petite cellule sur le bord de la mer à Tremenach, et là il s'imposa toutes les privations et les austérités qu'un corps humain peut endurer. Toujours revêtu d'un cilice, chaque nuit, dit son biographe, il ne cessait de se frapper qu'inondé de sang. Ces excentricités religieuses le firent facilement passer pour un prédestiné parmi les populations ignorantes et dévotes de la Bretagne; mais les dominicains de Morlaix crurent devoir le chasser de leur monastère, à la suite d'un scandale qui attira à Le Nobletz « une peine bien cruelle et bien honteuse, puisque son biographe (M. Levot) ajoute que plusieurs criminels lui préféreraient la mort ». Le Nobletz n'en continua pas moins à prêcher la foi catholique dans la basse Bretagne et dans les îles d'Ouessant, de Molène, de Batz, etc. Il fut souvent expulsé par le clergé régulier, qui ne demeurait pas convaincu des conversions éclatantes, des miracles, des prophéties que la crédulité publique attribuait à ce pauvre apôtre, resté au surplus en très-grande vénération dans son pays. On a de Le Nobletz : un *Journal de ses Missions*; Paris, 1666, 1668, in-8°, et Lyon, 1836, 2 vol. in-12; — *De l'Union de la volonté humaine avec la volonté divine*, etc., publié par Dan.-Louis Miorcec de Kerdanet; Brest, 1841, in-18. A. L.

Le P. Antoine de Verjus, *La Vie de Michel Le Nobletz, prêtre et missionnaire en Bretagne*.

LENOIR (*Nicolas*), dit *le Romain*, architecte français, né à Paris, en 1726, mort en 1810. Élève de Blondel, il obtint le grand prix de l'académie, séjourna quelque temps à Rome, et devint l'architecte de Voltaire, qui l'employa à Ferney. En 1779, il bâtit le marché Beauvau, entre les rues du faubourg Saint-Antoine et de Charenton. Bientôt il dut sa réputation à un véritable tour de force. Le théâtre de l'Opéra, contigu au Palais-Royal, ayant été détruit par un

incendie, le 8 avril 1781, Lenoir s'engagea par un dédit de 24,000 livres à reconstruire une salle qui pût être ouverte au public le 5 octobre suivant. Il fit travailler les ouvriers nuit et jour, et dans l'espace de soixante-quinze jours, le théâtre fut construit et entièrement décoré. Cette salle, l'une des plus vastes et des plus commodes de Paris, quoique pour ainsi dire improvisée, n'a jamais eu besoin de réparation; l'opéra l'a occupée jusqu'en 1793; c'est aujourd'hui le *théâtre de la Porte Saint-Martin*. En 1790, Lenoir éleva sur la place du Palais-de-Justice, et sur l'emplacement de l'ancienne église Saint-Barthélemy une autre salle de spectacle, qui prit le nom de Théâtre de la Cité, et qui, abandonnée en 1807, est devenue le bal du Prado. E. B—N.

Dulaure, *Histoire de Paris.*

LENOIR (*Étienne*), mathématicien et ingénieur français, né à Mer, en 1744, mort à Paris, en 1832. On n'a guère de détails sur sa première jeunesse : il est même vraisemblable qu'il n'arriva qu'assez tard à la renommée dans un art où l'inspiration n'est que secondaire et dont le mérite principal consiste dans une longue pratique, mûrie par de continuelles études. Chez Lenoir la main devint aussi habile que la tête était savante. En 1772, il fut chargé d'exécuter *le cercle de réflexion* inventé par Borda pour la détermination des longitudes en mer. La perfection qu'il apporta dans ce travail lui mérita le brevet d'ingénieur du roi Louis XVI. La construction du *cercle astronomique répétiteur* attira de nouveau sur Lenoir l'attention du gouvernement, qui le chargea d'établir tous les instruments nécessaires à La Pérouse, d'Entrecasteaux et Baudin pour leurs voyages autour du monde. C'est dans les ateliers de Lenoir que fut construit, en 1788, le premier *fanal à miroir parabolique*, placé sur la tour de Cordouan près de Bordeaux. Depuis cette époque il s'appliqua à perfectionner les fanaux, et découvrit que plus on diminue la mèche placée au foyer d'une parabole et plus la lumière devient intense; résultat précieux, puisqu'il augmente les produits en diminuant les dépenses. En 1792, il confectionna les instruments que Méchain et Delambre employèrent pour mesurer un arc du méridien terrestre. On sait que la longueur de cet arc a servi de base à la détermination du mètre : Lenoir exécuta le *mètre-étalon* en platine, qui est déposé aux Archives, dans l'armoire dite *à trois clefs*, et tous les autres étalons commandés par le gouvernement lors de l'établissement du nouveau système de poids et mesures. Ce fut à Lenoir que M. Pictet confia l'exécution de son *comparateur*, qui a servi à déterminer avec précision le rapport exact entre les mesures anglaises et françaises. C'est à lui aussi que s'adressèrent les savants qui prirent part à l'expédition d'Égypte. Lenoir s'est fait remarquer à presque toutes les expositions de l'industrie, et a obtenu quatre médailles d'or. Il reçut la croix d'Honneur sous la restauration, et fut appelé à faire partie du bureau des longitudes.

Son fils, *Paul-Étienne-Marie* LENOIR, mort en 1827, avait suivi la même carrière que son père, qu'il aidait dans ses travaux. Il avait été membre de l'Institut d'Égypte. A. DE L.

Le Bas, *Dictionnaire encyclopédique de la France.* — C. Brainne, dans *Les Hommes illustres de l'Orléanais*, t. II, p. 311-312.

LENOIR (*Jean-Charles-Pierre*), administrateur français, né en 1732, mort le 17 novembre 1807. Conseiller au Châtelet en 1752, il fut appelé le 10 juin 1776 à l'administration de la police. Parmi les progrès dont il fut plus spécialement le promoteur, il faut citer l'organisation d'une école de boulangerie où deux professeurs devaient donner des cours théoriques et pratiques; l'institution du mont-de-piété et la suppression des vaisseaux de cuivre dont se servaient les laitières. Il provoqua aussi la destruction du cimetière des Innocents. On se plaignait beaucoup alors de la malpropreté des rues de Paris; au mois de janvier 1780, il proposa un prix de 600 livres pour l'auteur d'un mémoire qui renfermerait les meilleures vues sur cette partie importante de la salubrité publique; il en résulta un ordre de choses qui diminua un peu l'excès du mal. Enfin, on lui doit l'éclairage non interrompu des rues de Paris. Avant lui, on faisait à l'entrepreneur de l'éclairage des retenues pour les moments d'interruption où la lune devait éclairer suffisamment, ce qui n'arrivait pas toujours; de ces retenues, on formait un fonds de gratification qu'on nommait les *pensions sur le clair de lune*; ce fonds fut supprimé, et la ville éclairée en tout temps. Pour bien apprécier l'ensemble des perfectionnements apportés par Lenoir dans toutes les branches de son administration, il faut consulter un volume de 64 pages in-fol., rédigé sous ses yeux, et qui a pour titre : *Détail de quelques établissements de la ville de Paris, demandé par sa majesté impériale la reine de Hongrie à M. Lenoir, conseiller d'État, lieutenant général de police*; Paris, 1780. Le 11 août 1785 Lenoir quitta la Police, et fut nommé simultanément président de la commission des finances et bibliothécaire du Roi. Il fut un moment compromis dans le scandaleux procès de Beaumarchais contre Kornmann; mais sa justification fut rapide et complète. Sa place de bibliothécaire lui suscita aussi de nombreux ennemis; il était traité de la manière la plus outrageante dans un misérable pamphlet intitulé : *L'An 1787; précis de l'administration de la Bibliothèque du Roi sous M. Lenoir*, in-12 de 18 pages, sans lieu ni date. La révolution ne lui fut pas plus favorable : il existe un autre pamphlet virulent, publié en 1789 et accompagné de gravures très-singulières, sous le titre : *Apologie de M. Lenoir*. En 1790, il donna sa démission de bibliothécaire, et quitta la France; il gagna la Suisse, puis l'Autriche, où il épousa une veuve

française; il refusa toutes les offres qui lui furent faites alors par les souverains de l'Angleterre et de la Russie, qui l'appelaient dans leurs conseils. Il revit la France en 1802; sa fortune était complétement anéantie. Le gouvernement autorisa le mont-de-piété à lui faire une pension de 4,000 fr., qu'il toucha jusqu'à sa mort. Lenoir a laissé une réputation incontestée d'honnêteté et de talent; ses conseils eurent une grande part dans l'abolition de la torture en France. Alfred FRANKLIN.

Frégier, *Histoire de l'Administration de la Police de Paris depuis Philippe-Auguste jusqu'aux états généraux de 1789*; Paris, 1850, 2 vol. in-8°. — P. Manuel, *La Police de Paris dévoilée*; Paris, an II, 2 vol. in-8°. — H. Raisson, *Histoire de la Police de Paris*; Paris, 1844, in-8°; — B. Saint-Edme, *Biographies des Lieutenants généraux, ministres, directeurs généraux et préfets de police en France*; Paris, 1829, in-8°. — L. Lurine, *Histoire secrète et publique de la Police ancienne et moderne*; Paris, 1847, 2 vol. in-8°. — *Moniteur universel*, 1789, p. 34; an III, p. 188.

LENOIR (*Marie-Alexandre*), archéologue français, né à Paris, le 26 décembre 1761, mort dans la même ville, le 11 juin 1839. Il fit ses premières études sous la direction de l'abbé Lenoir, et les termina au collége des Quatre-Nations. Il fut placé ensuite chez Doyen, peintre du roi et professeur de l'Académie de Peinture; il s'y lia avec une foule d'artistes qui devinrent célèbres. Lenoir fréquenta aussi les cours de l'École dramatique, où il connut Talma, avec qui il joua la tragédie au château de Saint-Germain. Admis à copier les tableaux de la galerie d'Orléans, il composa une petite comédie en un acte intitulée : *Les Amis du temps passé, ou les ressources de l'amitié*, qu'il lut devant la duchesse d'Orléans; cette pièce fut jouée en société et imprimée en 1786. Lenoir fit aussi paraître des *Critiques* raisonnées sur les tableaux successivement exposés au Louvre. En 1790 il conçut le projet d'enlever à la vente des domaines nationaux tous les objets d'art qui pouvaient s'y trouver; Bailly approuva ce projet; Lenoir vint avec Doyen, son maître, exposer ses vues à l'Assemblée nationale. Cette assemblée rendit un décret qui chargeait Lenoir de réunir les objets d'art dignes d'être conservés par la nation; une commission des monuments fut créée et des commissaires furent institués pour faire des inventaires. Sur la proposition du duc de La Rochefoucauld, le couvent des Petits-Augustins fut désigné pour servir de dépôt aux objets d'art. Leur enlèvement se fit d'abord avec ordre; au nom de la nation, Lenoir forçait les moines récalcitrants à lui livrer leurs richesses artistiques, en même temps qu'il arrêtait la vente des objets précieux et se les faisait délivrer. En 1793, il eut à lutter contre les dévastateurs qui voulaient tout briser; il se décida alors à faire apporter précipitamment et pêle-mêle à son musée la totalité des tableaux, statues et autres monuments qu'il rencontrait dans les couvents et les églises. Les bronzes et les cuivres peu importants, portés aux Barnabites et mêlés au métal des cloches, servaient à la fabrication de la monnaie, sous la direction de l'abbé Rochon; d'autres monuments de bronze étaient portés à l'Arsenal pour être convertis en canons. Cependant, à la suite d'observations faites au procureur de la commune Chaumette, Lenoir parvint à sauver des pièces très-importantes, comme les statues en bronze de Germain Pilon, qui ornaient le tombeau de Henri II, les quatre esclaves qui accompagnaient le piédestal de la statue de Henri IV, les bas-reliefs de la statue de Louis XIV, les bas-reliefs du tombeau de De Thou, etc. Il sauva ainsi plus de cinq cents monuments précieux, et fut blessé à la main droite d'un coup de baïonnette en voulant préserver de la destruction le mausolée du cardinal de Richelieu à la Sorbonne. Un décret du comité de salut public, du 17 septembre 1793, ordonna le transport à l'Arsenal et à la Monnaie des cuivres dorés, bronzes et autres matières métalliques qui se trouvaient au dépôt et ailleurs. Lenoir en sauva quelques-uns en les couvrant d'un badigeon. Le 25 juillet 1792, Lenoir avait sollicité l'autorisation de livrer au public le dépôt des Petits-Augustins; il ouvrit ce musée le 12 vendémiaire an III. Lenoir avait fait imprimer un catalogue des monuments qu'il renfermait, et les artistes furent admis à copier ces monuments. Roland, directeur général des beaux-arts, ayant établi au Louvre un *Musée central*, nomma une commission chargée de rassembler les objets nécessaires à la formation de ce muséum, auquel l'ancienne collection de tableaux de la galerie du Luxembourg servit de noyau. Lenoir dut faire la part de ce nouvel établissement; il proposa, dans un mémoire détaillé, d'enrichir le musée du Louvre de tous les tableaux, de toutes les statues antiques, ainsi que des colonnes en marbre précieux qu'il avait recueillies, et de former aux Petits-Augustins un *Musée des Monuments français*. Le Comité d'instruction publique de la Convention approuva ce projet, et le 29 germinal an IV un arrêté de la Convention le rendit exécutoire. Lenoir disposa les monuments qui lui restaient dans un ordre chronologique et par siècles dans des salles particulières, construites avec des fragments mêmes de l'architecture appartenant à chaque époque; il voulait en faire une sorte « d'histoire monumentale de la monarchie française ».

Lucien Bonaparte, ministre de l'intérieur, nomma Lenoir administrateur du Musée des Monuments français, le 28 vendémiaire an IX. Le même ministre, voulant établir un musée pittoresque de monuments dans le jardin de Monceaux, nomma quelques jours après Lenoir administrateur de ce domaine national. Le premier consul vint visiter le Musée des Monuments français avec Joséphine. Il félicita Lenoir, et empêcha le démembrement de son musée. Joséphine connaissait depuis longtemps Lenoir, dont elle appréciait le zèle et le talent; elle le chargea des embellissements artistiques de la

Malmaison, résidence sur laquelle il a publié un travail très-curieux dans le *Dictionnaire de la Conversation*. Lenoir fit transporter à la Malmaison des copies de l'antique provenant de Marly, et aida l'impératrice Joséphine dans le choix de ses tableaux et autres objets d'art. Elle le nomma conservateur de son musée privé; mais il ne voulut jamais accepter de traitement. Lenoir fut aussi chargé d'orner le parc de ce château, que Joséphine fit dessiner suivant les préceptes de l'art anglais et orner des morceaux les plus rares de la sculpture et de l'architecture. Lenoir acquit la façade du château d'Anet, due à Philibert Delorme et à Jean Goujon (*voy*. ces noms), que les propriétaires mettaient en démolition, et la fit transporter à Paris, où elle fut placée et restaurée par les soins de Percier. Le succès de cette restauration fit entreprendre à Lenoir celle de l'arc de Gaillon et des façades gothiques. Il orna ainsi trois cours du musée, représentant à la suite l'architecture des seizième, quinzième et treizième siècles. Au bout de ces cours, on arrivait à un jardin, planté avec goût, où se trouvaient réunies dans des sarcophages de sa composition les dépouilles de Turenne, de Descartes, de Molière, de La Fontaine, de Mabillon, de Montfaucon, d'Héloïse et d'Abélard; pour ces deux derniers il fit construire une chapelle avec les débris du Paraclet. Fourcroy demanda une augmentation pour le Musée des monuments français; Napoléon répondit que cela était inutile: « M. Lenoir est le meilleur administrateur de l'empire, ajouta-t-il: avec rien il fait de grandes et belles choses. » Lenoir termina plusieurs salles, fit restaurer les mausolées de Louis XII, de François I[er] et de Henri II, enlevés à Saint-Denis. En 1806, il se transporta au château de Richelieu, en Poitou, pour y faire le relevé des objets d'art qui étaient à vendre. Il y fit des acquisitions pour l'impératrice Joséphine, et dirigea la restauration et le placement des objets achetés. En 1807, les ministres de l'intérieur et de la guerre l'autorisèrent à enlever de Metz le fond du maître autel de l'église des Grands Carmes, monument gothique d'une légèreté extraordinaire, qui, donné à l'impératrice, fut transporté à la Malmaison. Il devait être relevé par Lenoir, mais il resta dans des caisses jusqu'à la mort de Joséphine; et on ne sait ce qu'il est devenu. La Restauration ne respecta pas les collections du Musée des Monuments français. Sans doute beaucoup de monuments, comme les tombeaux de Saint-Denis et quelques autres, semblaient devoir être rendus aux églises d'où ils avaient été enlevés, mais bien des morceaux pouvaient rester à leurs places, et le Musée eût pu recueillir bien des pièces rares que les démolitions allaient détruire. Sa fermeture fut ordonnée. Louis XVIII, en voyant les dessins des salles du Musée, dit plus tard à Lenoir: « Ce n'est certainement pas moi qui ai donné l'ordre de détruire cela. » Le duc d'Angoulême était venu admirer le Musée des Monuments français; mais il ne voulut rien faire pour sa conservation, ne s'occupant, disait-il, que des affaires de la guerre. Il paraît qu'on avait d'abord pensé pouvoir rendre au clergé le domaine des Petits-Augustins, qui n'avait pas été aliéné, et que c'était pour cela qu'on lui avait ôté sa destination d'établissement public. Le ministre Lainé s'opposa à cette mesure, et donna le local à l'École des Beaux-Arts. En 1816, Lenoir fut chargé avec d'autres commissaires de la réintégration dans l'église de Saint-Denis des ossements des rois, des reines et des princes jetés hors de leurs sépulcres en 1793, et de la restauration de leurs monuments. En 1820 il fut nommé un des commissaires chargés de la restauration du Palais des Thermes. Sous la Restauration, il fit quelques cours à l'Athénée royal; puis il se renferma dans l'étude, et travailla à différents recueils. Ses principaux ouvrages sont: *Notice historique des Monuments des Arts réunis au Dépôt national, rue des Petits-Augustins*; Paris, 1793, in-8°; — *Collection des Monuments de Sculpture réunis au Musée*; Paris, 1798, in-fol.; — *Rapport historique sur le Château d'Anet*; Paris, 1800, in-fol.; — *Musée des Monuments français*; Paris, 1804, 8 vol. in-8°; — *Histoire de la Peinture sur Verre, et description des vitraux anciens et modernes pour servir à l'histoire de l'art relativement à la France*; Paris, 1804, in-8°: c'est un volume séparé de l'ouvrage précédent; — *Nouveaux Essais sur les Hiéroglyphes*; Paris, 1809-1822, 4 vol. in-8°: l'auteur alla en Égypte pour étudier l'écriture hiéroglyphique; — *Nouvelle Collection d'Arabesques*; Paris, 1810, in-4°; — *Histoire des Arts en France, prouvée par les monuments*; Paris, 1810, in-4°; — *La Franc-maçonnerie rendue à sa véritable origine*; Paris, 1814, 5 vol. in-8°; — *Mémoire sur la Sépulture d'Héloïse et d'Abélard*; Paris, 1815, in-8°; — *Considérations générales sur les Sciences et les Arts*; Paris, 1816, in-8°; — *Description historique des statues, bas-reliefs, etc., du Musée Royal*; Paris, 1820, in-8°; — *Atlas des Monuments des Arts libéraux, mécaniques et industriels de la France, depuis les Gaulois*, etc.; Paris, 1820-1821, 1840, 1848, in-fol.; — *Observations scientifiques et critiques sur le génie et les principales productions des peintres et autres artistes les plus célèbres de l'antiquité, du moyen âge et des temps modernes*; Paris, 1821, in-8°; — *Dissertations, Recherches et Observations critiques sur les statues dites* Vénus de Médecis, *du* Capitole, Callipyge *et autres*, l'Apollon *du* Belvédère, *et la statue découverte à Milo*, etc.; Paris, 1822, in-8°; — *Essai sur le zodiaque circulaire de Denderah*; Paris, 1822, in-8°; — *La vraie Science des artistes*; Paris, 1823, 2 vol. in-8°; — *Observations sur les Comédiens et sur les Masques à l'usage du théâ-*

tre des anciens; Paris, 1825, in-8°; — *Examen des nouvelles salles du Louvre contenant les antiquités égyptiennes de Palenque et de Mitla*; Paris, 1833, in-8°; — *Description des Tableaux de la galerie de Freinays*; Paris, 1835, in-8°. Lenoir a donné des articles à l'*Encyclopédie moderne*, au *Dictionnaire Historique* de Prudhomme et au *Dictionnaire de la Conversation*. L. L—T.

Allou, *Notice biographique sur M. Alex. Lenoir*, dans les *Mém. de la Société des Antiquaires de France*, t. VI. — Sarrut et Saint Edme, *Biogr. des Hommes du Jour*, tome I, 2e partie, p. 386. — Aubenas, *Hist. de l'imper. Joséphine*.

LENOIR (*Alexandre-Albert*), architecte et archéologue français, fils du précédent, né à Paris, le 21 octobre 1801. Élève de Debret, il parcourut en 1830 et 1831 l'Italie, où il fit surtout des recherches sur l'architecture étrusque. Il voyagea ensuite dans diverses contrées, entre autres en Orient, où il étudia les monuments grecs et byzantins. A son retour en France, un travail historique sur le Palais des Thermes et un projet de Musée municipal à y établir lui fit donner une première médaille, en 1833, par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Il fut chargé, en outre, de diriger l'établissement de ce Musée dans le Palais des Thermes réuni à l'hôtel de Cluny, dont la restauration et l'agrandissement furent confiés à ses soins. Ses principaux écrits sont : *Statistique monumentale de Paris depuis les Romains*; 1839, in-fol.; — *Architecture et Archéologie : instruction pour le peuple*; 1839, in-8°; — *Architecture monastique : documents inédits*; 1852, in-4°; — des notices dans *Monuments anciens et modernes*, de M. Gailhabaut et dans beaucoup d'autres recueils. G. DE F.

Documents particuliers.

LENOIR. *Voy.* LA THORILLIÈRE.

LENONCOURT. *Voy.* COURCELLES.

LENORMAND (*Marie-Anne Adélaïde*), fameuse devineresse française, née à Alençon, le 27 mai 1772 (et non en septembre 1768), d'une honnête famille de commerçants, morte à Paris, le 25 juin 1843. Elle perdit son père de bonne heure, et sa mère s'étant remariée, elle ne reçut qu'une éducation fort incomplète. Ne recevant qu'un médiocre appui de sa famille, elle fut réduite, pour vivre, à travailler chez une couturière. Lasse de cette existence, elle quitta sa ville natale, à vingt-et-un ans, et partit pour Paris, sans avoir de projet arrêté. Elle se plaça d'abord dans un magasin de lingerie comme demoiselle de comptoir. En l'an II de la république, Mlle Lenormand s'étant rencontrée avec une femme Gilbert, tireuse de cartes réputée de l'époque, sentit se développer en elle le goût de la nécromancie, qui allait devenir l'occupation de toute sa vie. Ces deux personnes résolurent alors, en s'adjoignant un garçon boulanger, nommé Flammermont, de former une association dont le but, il faut bien le dire, était d'exploiter la crédulité publique. Ayant été dénoncée à la police, Mlle Lenormand fut condamnée, comme *diseuse de bonne aventure* (ce sont les termes propres du jugement). Lorsqu'elle fut redevenue libre, elle ouvrit, rue Honoré-Chevalier, un cabinet de divination qu'elle transporta, plus tard, rue de Tournon, dans un logement qu'elle a habité jusqu'à sa mort. C'est là que, depuis l'humble bourgeoise jusqu'à la plus grande dame, depuis l'artisan le plus obscur jusqu'aux hommes le plus haut placés, la moderne sibylle vit passer devant elle, pendant l'espace de quarante années, le cortége de tous ceux que dévore la [illegible] de l'inconnu. On n'ignore pas que l'impératrice Joséphine contribua beaucoup à cette vogue. Après la chute de l'empire, qu'elle n'avait pourtant pas prédite, Mlle Lenormand entreprit le voyage d'Aix-la-Chapelle, où se tenait le congrès des souverains alliés, et elle y reçut un accueil bienveillant, surtout de la part de l'empereur Alexandre. Son crédit se soutint dans le public pendant la restauration. Les événements de 1830 la firent rentrer dans l'obscurité, quelques efforts qu'elle fit pour rappeler l'attention sur elle, et elle s'éteignit comme une simple mortelle, à l'âge de soixante-onze ans, bien qu'elle eût prédit dans un de ses livres qu'elle vivrait un siècle et quart. L'opinion la plus favorable que l'on puisse se former sur Mlle Lenormand, c'est qu'elle a fini par être elle-même de bonne foi dans le métier qu'elle a exercé et qui, du reste, lui fut très-lucratif. On a d'elle : *Anniversaire de la mort de l'impératrice Joséphine*; Paris, 1815, in-8°; — *Souvenirs prophétiques d'une sibylle*; Paris, 1814, in-8°; — *La Sibylle au tombeau de Louis XVI*; 1816, in-8°; — *Les Oracles sibyllins*; 1817, in-8°; — *La Sibylle au congrès d'Aix-la-Chapelle*; 1819, in-8°; — *Souvenirs de la Belgique*; 1822, in-8°; — *L'Ombre immortelle de Catherine II au tombeau d'Alexandre Ier*; Paris, 1826, in-8°; — *L'Ange protecteur de la France au tombeau de Louis XVI*; — *Mémoires historiques et secrets sur l'impératrice Joséphine*; 1820, 3 vol. in-8°; — *L'Ombre d'Henri IV au palais d'Orléans*; 1830, in-8°; — *Manifeste des dieux sur les affaires de France*; 1832, in-8°; — *Le Petit Homme rouge au palais des Tuileries*; 1830, in-8°; — *Arrêt suprême des dieux en faveur de madame la duchesse de Berry*; — *Révélations*; etc., 1833, in-8°. Mlle Lenormand avait publié, en 1825, le prospectus d'un ouvrage intitulé *Album de Mlle Lenormand*, mis en ordre et enrichi de manuscrits autographes, de commentaires, de notes biographiques sur la révolution française et sur les auteurs de ce drame politique. Cet album devait former 5 vol. in-4°. Il n'a jamais paru. Après sa mort, ses papiers se sont trouvés en la possession d'[illegible] Pujal, qui était allié à Mlle Lenormand par son mariage avec une de ses nièces. Cet homme [illegible]

lettres avait l'intention d'en extraire les faits les plus remarquables et de les publier sous le titre de : *Mémorial de Mlle Lenormand*. La mort a empêché l'exécution de ce projet.

Ed. DE MANNE.

Documents particuliers. — Quérard, *La France littéraire.*

LENORMANT (*Charles*), savant archéologue et historien français, né à Paris, le 1er juin 1802. Après avoir étudié la jurisprudence, il se préparait à l'enseignement du droit romain, lorsqu'un voyage en Italie lui inspira le goût des études archéologiques. A son retour en France, à la fin de 1825, il fut attaché à la maison du roi, comme inspecteur des beaux-arts. En 1828 il partit pour l'Égypte avec son ami Champollion le jeune, parcourut ce pays dans toute son étendue, et alla ensuite prendre une part active aux travaux de la commission de Morée. Après la révolution de Juillet, il devint chef de la section des beaux-arts au ministère de l'intérieur, fut nommé en octobre 1830 conservateur à la bibliothèque de l'Arsenal, et en 1832 conservateur adjoint du cabinet des antiques à la Bibliothèque royale. En 1837 il succéda à M. van Praet, comme conservateur des imprimés, et fut appelé quatre ans après aux fonctions de conservateur du cabinet des antiques. Dès 1835 il avait été chargé de suppléer M. Guizot à la Sorbonne : son enseignement fut troublé, en 1846, par quelques auditeurs, qui trouvaient les opinions du professeur trop favorables à l'Église catholique ; M. Lenormant se vit forcé de donner sa démission. En 1848 il fut nommé professeur d'archéologie égyptienne au Collége de France. Il est membre de l'Académie des Inscriptions depuis 1839. On a de lui : *Des Artistes contemporains*; Paris, 1833, 2 vol. in-8° ; — *Trésor de Numismatique et de Glyptique*; Paris, 1836-1850, 5 vol. in-fol., publié avec le concours de Paul Delaroche et d'Henriquel Dupont ; — *Introduction à l'histoire orientale*; Paris, 1838, in-8° ; — *Musée des Antiquités égyptiennes*; Paris, 1842, in-fol., en collaboration avec Lhôte ; — *Élite des monuments céramographiques*; Paris, 1844-1857, 3 vol. in-4°, en collaboration avec M. de Witte ; — *Questions historiques*; Paris, 1845, 2 vol. in-8°. M. Lenormant a aussi publié beaucoup de mémoires, dont plusieurs très-importants, dans les *Annales de l'Institut Archéologique de Rome*, dans la *Revue de Numismatique* et dans le *Recueil de l'Académie des Inscriptions*, ainsi qu'un grand nombre d'articles sur des sujets de religion, d'histoire et d'art dans divers recueils, notamment dans *Le Correspondant*, revue qu'il a dirigée depuis sa fondation jusqu'en 1855.

Son fils, FRANÇOIS LENORMANT, né en 1835, a publié : un *Essai sur la classification des Monnaies des Lagides*; plusieurs articles dans la *Revue de Numismatique*, dans le *Rheinisches Museum für Philologie*, et dans *Le Correspondant*.

Le Bas, *Dict. Encyc.* — *Diction. des Contemporains.*

LE NÔTRE (*André*), célèbre dessinateur de jardins, né à Paris, en 1613, mort dans la même ville, en 1700. Son père était intendant des jardins des Tuileries. Placé chez Simon Vouet, le jeune Le Nôtre y étudia la peinture, et s'y lia d'amitié avec Le Brun. Le Nôtre succéda à son père dans son emploi, et devint contrôleur des bâtiments du roi, dessinateur de ses jardins, chevalier de son ordre, etc. Il dut à Fouquet l'occasion de faire connaître ses talents. Ce ministre voulant orner de jardins son château de Vaux le-Vicomte, chargea Le Nôtre de les exécuter. Le Nôtre y déploya une grande habileté. Il fit des portiques, des treillages, des berceaux, des grottes, des cabinets, des labyrinthes et d'autres embellissements d'une grande nouveauté. Louis XIV ayant vu ces magnificences confia à Le Nôtre la direction de tous les jardins de ses résidences, et le chargea de la distribution du parc de Versailles. Malgré les obstacles que présentait le terrain, Le Nôtre se surpassa dans les plans des jardins de cette résidence. Un jour il en soumettait au roi les principales parties ; Louis XIV, à chaque pièce qu'il lui expliquait, l'interrompait en lui disant : « Le Nôtre, je vous donne vingt mille livres. » A la quatrième interruption, Le Nôtre arrêta le monarque par cette boutade : « Sire, Votre Majesté n'en saura pas davantage : je la ruinerais. » Ce fut Le Nôtre qui eut l'heureuse idée de rassembler dans le canal qui termine le parc les eaux d'un marais que l'on proposait de dessécher. Le Nôtre créa encore le jardin de Trianon ; on lui doit aussi la superbe terrasse de Saint-Germain. Le Nôtre fit ensuite les délicieux jardins de Clagny, et le beau parterre du Tibre à Fontainebleau. Il fut choisi par le duc d'Orléans, frère du roi, pour arranger le parc de Saint-Cloud, et il fit pour le prince de Condé les jardins de Chantilly. Il travailla encore à Villers-Cotterets, à Meudon, à Chaillot, à Livry, à Sceaux et aux Tuileries. Ce dernier jardin a été bien changé depuis : on a fait disparaître les treillages de verdure qui servaient de fond aux statues du côté du fer à cheval ; les parterres, dont les dessins figuraient des croix de Malte autour des pièces d'eau, ont été peu à peu supprimés et remplacés dans ces derniers temps par des pelouses de verdure masquées d'un jardinet à l'anglaise qui contraste avec les masses du jardin ; la grande allée a été élargie ; les statues ont été multipliées sans être en accord avec l'ensemble général ; enfin, les terrasses ont été chargées de constructions ; néanmoins rien n'est plus majestueux et plus grandiose encore que les deux groupes de marronniers qui composent le jardin des Tuileries alignés par Le Nôtre. Amiens lui doit sa promenade de l'Autoi, si chère à Gresset. En Angleterre même, Le Nôtre des-

sina les parcs de Greenwich et de Saint-James. Curieux de connaître les jardins de l'Italie, il obtint la permission de visiter ce pays en 1678. Arrivé à Rome, il se lia d'une étroite amitié avec Bernin. Reçu d'une manière distinguée par le pape Innocent XI, à qui il montra les plans de Versailles, il lui dit à la fin d'une audience particulière : « Non, je n'ai plus rien à désirer ; j'ai vu les deux plus grands hommes du monde, Votre Sainteté et le roi mon maître. — Il y a une grande différence, reprit le pape ; le roi est un grand prince victorieux, et moi je suis un pauvre prêtre, serviteur des serviteurs de Dieu ! » Le Nôtre, enchanté de cette réponse, frappa familièrement sur l'épaule du souverain pontife, et lui répondit : « Mon révérend père, vous vous portez bien, et vous enterrerez tout le sacré collége. » Innocent XI ne put s'empêcher de rire. Le Nôtre, de plus en plus ravi, se jeta au cou du pape, et l'embrassa. Rentré chez lui, il écrivit l'aventure à Bontemps, premier valet de chambre de Louis XIV. La lettre fut lue au petit lever du roi. Le duc de Créqui ne voulait pas croire aux détails qu'elle contenait, et offrait de parier que l'enthousiasme de Le Nôtre n'était pas allé jusqu'aux embrassements : « Ne gagez pas, interrompit Louis XIV ; quand je reviens d'une campagne, Le Nôtre m'embrasse ; il a bien pu embrasser le pape. » A son retour en France, Le Nôtre embellit encore les jardins royaux de superbes ouvrages. Il fit entre autres le magnifique bosquet dit la *salle de bal*, à Versailles, et augmenta considérablement les jardins de Trianon. Agé de près de quatre-vingts ans, Le Nôtre demanda au roi la permission de se retirer de son service. Louis XIV y consentit à la condition qu'il viendrait de temps en temps le voir. Dans une des dernières visites qu'il fit au roi, il le trouva dans les jardins de Marly. Louis XIV monta dans sa chaise couverte traînée par des Suisses, et voulut que Le Nôtre prît place dans une autre chaise à peu près semblable, pendant que Mansart, surintendant des bâtiments, marchait à côté d'eux. Le Nôtre, pénétré de reconnaissance, s'écria, les larmes aux yeux : « Sire, en vérité, mon bonhomme de père ouvrirait de grands yeux s'il me voyait dans un char auprès du plus grand roi de la terre. Il faut avouer que Votre Majesté traite bien son maçon et son jardinier. » En 1675, Louis XIV lui ayant accordé des lettres de noblesse et l'ordre de Saint-Michel, voulait lui donner des armoiries. Le Nôtre répondit qu'il avait les siennes, qui étaient trois limaçons couronnés d'une pomme de chou : « Sire, ajouta-t-il, pourrais-je oublier ma bêche : combien doit-elle m'être chère ! n'est-ce pas à elle que je dois les bontés dont Votre Majesté m'honore ? »

Le Nôtre fut enterré à Saint-Roch, dans une chapelle qu'il y avait fondée. Il avait un talent particulier pour la peinture, et il a laissé de bonnes toiles. Il n'était pas étranger aux sciences, et dans un rapport à Colbert, dont on possède encore le manuscrit, il recommandait l'usage de la brouette, qui venait d'être inventée par Pascal. On possède le buste de Le Nôtre exécuté par Coysevox. [illegible]

Abbé Lambert, *Histoire littéraire du règne de Louis XIV*, tome III, livre X, page [illegible]. — Moréri, *Grand Dict. Hist.* — Chaudon et Delandine, *Dictionnaire univ. Hist., Crit. et Bibliogr.*

LE NOURRY (*Denis-Nicolas*), latiniste français, né à Dieppe, en 1647, mort à Paris, le 24 mars 1724. Il fit ses premières études dans le collége de l'Oratoire de sa ville natale, et entra dans la congrégation des Bénédictins de Jumiéges, le 8 juillet 1665. Sa vie, tout entière consacrée au travail, se passa dans les abbayes de Bonne-Nouvelle et de Saint-Ouen de Rouen. On a de lui : une édition des *Œuvres de Cassiodore*, dont il fit la *Préface* (avec dom Jean Garet); 1679 ; — une édition des *Œuvres de saint Ambroise* (avec doms Jean du Chesne, Julien Bellœisé, et Jacques du Frische), Paris, 1686-1690, 2 vol. in-fol. Le P. Le Nourry a publié seul : *Apparatus ad Bibliothecam maximam Patrum veterum et scriptorum ecclesiasticorum* ; c'est un supplément à l'édition de Lyon. Il en fit successivement paraître deux volumes in-fol., 1694, 1697, 1703 et 1715. On a joint ce travail à la *Bibliothèque des Pères* de Marguerin de La Bigne ; Lyon, 1677, 27 vol. in-fol. ; et avec l'*Index* de Siméon de Sainte-Croix ; Gênes, 1707, 30 vol. in-fol. ; — *Lucii Cæcilii Liber ad Donatum confessorem de mortibus persecutorum, hactenus Lactantio adscriptus ad Colbertinum codicem, denuo emendatus*, etc. ; Paris, 1710, in-8°. Le P. Le Nourry prétend que cet ouvrage n'est pas de Lactance. [illegible]

Journal Littéraire, t. VII, p. [illegible] — *Journal des Savans*, juin 1718 et août 1725. — *Bibliotheca Maurina*. — *Bibliothèque des Auteurs de la Congrégation de Saint-Maur*. — Niceron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, t. I, p. 215-218.

LENS (*Jean de*), théologien français, né à Bailleul, en 1541, mort à Louvain, en 1593. Il était chanoine de l'église de Tournai et professeur de théologie à Louvain, où il mourut. Il a composé un grand nombre d'ouvrages, dont voici les principaux : *De una Christi in terris Ecclesia* ; Louvain, 1577 et 1588, in-8° ; — *De vera Religione conservanda* ; Cologne, 1579, in-8° ; — *De admirabili Ecclesiæ Concordia* ; Louvain, 1582, in-8° ; — *De Libertate Christiana* ; Anvers, 1590, in-8° ; — *De Officio hominis christiani constituti in persecutione* ; Louvain, 1578 ; — *De Doctrina Facultatis theologicæ Lovaniensis*, etc. ; Louvain, 1581, in-12 ; et des controverses contre les principaux théologiens dissidents de son époque. A. L.

Valère André et Foppens, *Bibliotheca Belgica*, pars secunda, p. [illegible]

LENS (*Arnoul de*), en latin *Lensæus*, mathématicien belge, né à Bailleul, près d'Ath (Hainaut), brûlé dans Moscou, en 1571. Après un voyage dans les Pays-Bas, il passa en Moscovie,

où il devint médecin du czar, Lens périt à Moscou lorsque cette ville fut incendiée par les Tartares. On a de lui : *Isagoge in Geometrica elementa Euclidis*; Anvers (Plantin), 1565, in-8° (très-rare). L—z—e.

Valère André, *Bibliotheca Belgica*, *Prosp.* p. 86.

LENS (*André-Corneille*), peintre belge, né à Anvers, en 1739, mort à Bruxelles, en 1822. Il ouvrit une école à Anvers, où il fit de nombreux élèves, et vint en 1781 se fixer à Bruxelles, où l'empereur Joseph II vint le visiter. Ses principales toiles sont : à Gand, une *Annonciation*; — diverses peintures pour l'église des Alexiens, à Liège; — à Lille, divers sujets empruntés à l'*Histoire de la Madeleine*; — *Hélène et Pâris*; — *L'Ange conduisant Tobie*; — *Coriolan*; — *Présentation de Jésus au Temple*; — *Curius refusant l'or des Samnites*, etc. On a aussi de Lens deux ouvrages estimés : *Du bon Goût et de la Beauté de la Peinture considérée dans toutes ses parties*, 1811, in-8°; — *Le Costume, ou essai sur les habillements et les usages de plusieurs peuples de l'antiquité, prouvés par les monuments*; Liége, 1776, in-4°. Talma se servait beaucoup de cet ouvrage pour réformer les costumes usités jusque alors sur la scène française. A. de L.

Biographie générale des Belges.

LENS (*Bernard*), peintre et graveur belge, mort en 1741. Il fut attaché à la cour d'Angleterre sous le titre de peintre en émail. Il excellait surtout dans la miniature, et a laissé de nombreux ouvrages en ce genre, *portraits*, *paysages*, *marines*, *fleurs*, etc. Il gravait aussi fort correctement, et a publié des *Recueils de vues* et des *Livres de dessins* pour faciliter l'étude de son art. Le style de ses ouvrages est simple et clair. A. de L.

Biographie générale des Belges.

LENSTRÖM (*Charles-Jules*), littérateur suédois, né à Gefle, en 1811. Après avoir étudié la théologie à Upsal, il enseigna l'histoire littéraire et plus tard l'esthétique. Il parcourut ensuite le Danemark et l'Allemagne, devint en 1843 professeur de philosophie au gymnase de sa ville natale, et fut nommé trois ans après pasteur dans la province de Westmanland. On a de lui : *Sigurd och Brynhilda*; Upsal, 1836, poëme en vingt-quatre chants; — *Lyriska Förstlingar* (premiers lyriques); Gefle, 1837; — *Konsttheoriernas historia* (Histoire des Théories de l'Art); Upsal, 1839, 2 vol.; — *Svenska Poesiens Historia* (Histoire de la Poésie suédoise); Œrebro, 1839-1840, 2 vol.; — *Bidrag till den Svenska Aesthetikens historia* (Document pour servir à l'histoire de l'esthétique en Suède); Upsal, 1840; — *Svensk Anthologi*; Œrebro, 1840-1841, 3 parties; — *Sveriges Litteratur och Konsthistoria* (Histoire de la Littérature et de l'Art en Suède); Upsal, 1841; — *Allmän Konst-Historia* (Histoire générale de l'Art); Stockholm, 1848. E. G.

Conversations-Lexikon.

LENTULUS, nom d'une des plus célèbres familles de la *gens Cornelia* (maison des Cornelius). L'histoire romaine et les *Fastes consulaires* font mention de quarante-trois personnages du nom de Lentulus. (*Voy.* Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography*). Les principaux sont :

LENTULUS (*Publius-Cornelius*), surnommé *Sura*, le principal complice de Catilina, mis à mort en 63 avant J.-C. Il fut questeur de Sylla en 81. Devant lui et devant L. Triarius, Verrès eut à rendre compte de l'argent qu'il avait reçu des Gaulois Cisalpins. Appelé à son tour à rendre des comptes pour un fait analogue, Lentulus fut acquitté. En 75 il devint préteur, et, se montrant aussi indulgent pour les autres qu'on l'avait été pour lui, il acquitta Terentius Varron, accusé d'extorsion. En 71 il obtint le consulat. Ce fut le terme de sa fortune politique. L'année suivante, lui et soixante-trois autres furent exclus du sénat, à cause de l'infamie de leurs mœurs. Cette mesure jeta Lentulus dans le parti qui méditait le bouleversement de la république et se groupait autour de Catilina. Fier de sa haute naissance et de son titre de consulaire, il espérait devenir le chef de la conspiration, et s'appliquait un oracle sibyllin qui promettait à trois Cornelius l'autorité souveraine. Deux Cornelius, Sylla et Cinna, avaient déjà occupé le rang suprême, et il se croyait le troisième que désignaient les destins. Quoique consulaire, il sollicita de nouveau la préture, afin de rentrer au sénat, et l'obtint en 63, l'année même où éclata le complot. Resté chef de l'entreprise par le départ de Catilina, il se montra indiscret et irrésolu, incapable de cacher ses projets et de les mettre à exécution. Il eut l'imprudence de divulguer la conspiration et les noms des conjurés aux députés allobroges, qui allèrent tout révéler à Cicéron. Celui-ci les décida à lui servir d'instruments. Il fut convenu qu'ils exigeraient de Lentulus des lettres pour leur nation. Lentulus, donnant dans le piége, remit la lettre demandée, et chargea les Allobroges d'une lettre pour Catilina. Les deux missives passèrent bientôt des mains des Allobroges dans celles de Cicéron, qui ordonna l'arrestation des chefs du complot. Lentulus, après avoir été déposé de la préture, fut étranglé avec ses complices dans la prison du Capitole, le 5 décembre. (*Voy.* CATILINA et CICÉRON). Lentulus était lent d'esprit et de parole; mais il déguisait ce défaut par la dignité de sa personne, la grâce expressive de son action, et la puissance de sa voix. Les désordres de sa vie le jetèrent dans la conspiration de Catilina, et son manque de résolution fut une des causes de la ruine de ce parti. Y.

Cicéron, *In Verr.* V, 14; *Catilin.*, III, 4, 5, 7; IV, 1, 6; *Pro Sulla*, 25. — Plutarque, *Cicer.*, 17. — Salluste, *Catil.*, 17, 32, 43, 46, 47, 50, 55. — Mérimée, *Conjuration de Catilina*.

LENTULUS (*Publius-Cornelius*), surnommé *Spinther*, vivait dans le premier siècle avant J.-C. Il dut son surnom à sa ressemblance avec l'ac-

teur Spinther Édile curule en 63 dans l'armée du consulat de Cicéron, il garda prisonnier P. Lentulus Sura, un des complices de Catilina. Il donna des jeux qui restèrent longtemps célèbres pour leur splendeur; mais il offensa les spectateurs en portant une toge bordée de pourpre tyrienne. Préteur en 60, il obtint l'Espagne pour province par la protection de César. Ce fut encore à la protection de César qu'il dut son élection au consulat en 58. Dès le premier jour de son entrée en charge, 1er janvier 57, il proposa le rappel immédiat de Cicéron. Il ne tarda pas à se séparer de César pour prendre parti avec l'aristocratie, et il demanda, en compétition avec Pompée, la mission d'aller rétablir, sur la terre d'Égypte, Ptolémée Aulitès. Il échoua dans ses prétentions, et se contenta de la province proconsulaire de Cilicie. Il y resta trois ans (56-53), et sollicita, au retour, les honneurs du triomphe, qu'il n'obtint qu'en 31. Quand la guerre civile éclata en 49, Lentulus se déclara contre César, et eut le commandement de dix cohortes dans le Picenum. A l'approche de l'ennemi, il s'enfuit, et s'enferma dans Corfinum. Après la capitulation, il alla rejoindre Pompée, qu'il accompagna jusqu'en Égypte, et se retira ensuite à Rhodes. On ne connaît pas les derniers moments de sa vie. Lentulus fut un homme médiocre, et dut son importance politique à sa haute naissance, et à sa liaison avec Cicéron. Y.

César, *Bellum Civile*, I, 15-23; II, 83, 102. — Cicéron, *Ad Atticum; ad Fam.*, etc. — Orelli, *Onomasticon Tullianum*.

LENTULUS (*P. Cornelius*), fils du précédent, né en 74 avant J.-C., mort vers 70 avant J.-C. Il prit la toge virile en 57, et fut admis la même année dans le collége des augures. Il suivit son père dans le parti de Pompée, fut amnistié par le vainqueur, et retourna en Italie, où on le voit étroitement lié avec Cicéron et Marcus Brutus. Après le meurtre de César, il se joignit aux conspirateurs, et alla en Asie comme proquesteur du proconsul C. Trebonius. Il rendit en cette qualité des services à la cause de Brutus et de Cassius, assista l'un dans l'expédition de Rhodes, l'autre dans l'expédition de Lycie. Il survécut à la bataille de Philippes, et rentra sans doute en grâce auprès d'Auguste, puisque son nom figure avec les insignes d'augure sur des deniers de ce prince. Y.

Cicéron, *Ad Famil.*, XII, 14, 15. *Ad Att.*, XI, 13, 15, 3; XII, 52; XIII, 7. — Appien, *Bel. Civ.* IV, 72, 82.

LENTULUS (*Cossus-Cornelius*), surnommé *Getulicus*, né vers 50 avant J.-C., mort en 25 après J.-C. Consul avec L. Calpurnius Pison en 6 après J.-C., il fut envoyé en Afrique, où il défit les Gétules, qui avaient envahi le royaume de Juba. Ce succès lui valut le surnom de *Getulicus* et les ornements du triomphe. A l'avénement de Tibère en 14 après J.-C., il accompagna Drusus, qui était envoyé pour apaiser la révolte des légions de Pannonie. Les rebelles, qui redoutaient sa sévérité, tournèrent leur colère contre lui, et furent sur le point de le massacrer. Plus tard Lentulus courut un égal danger dans le sénat, par suite d'une accusation de [illegible] fut intentée; mais Tibère ne permit pas qu'elle fût soutenue. Lentulus mourut à un âge avancé, laissant une honorable réputation. « Il avait supporté la pauvreté avec patience, dit Tacite, acquis une grande fortune par d'honnêtes moyens, et il en avait joui avec modération. » Y.

Dion Cassius, LV, 28; LVII, 24. — Velleius Paterculus, II, 116. — Florus, IV, 12. — Orose, VI, 21. — Tacite, *Ann.*, I, 27; II, 30; III, 68; IV, 44. [illegible]

LENTULUS (*Cneius Cornelius Getulicus*), historien latin, fils du précédent, né vers 20 avant J.-C., mort en 39 après J.-C. Il fut consul en 26 après J.-C., et eut ensuite le commandement des légions de la haute Germanie pour dix ans. Il se fit aimer de ses soldats par sa douceur, et exerça en même temps une grande influence sur l'armée de basse Germanie, commandée par son beau-père, L. Apronius. Son crédit sur les soldats lui sauva la vie à l'époque de la chute de Séjan. Il avait promis sa fille au fils du ministre, et seul de tous ceux qui étaient liés avec lui, il échappa à la mort. On prétend que Lentulus écrivit à l'empereur qu'il serait fidèle tant qu'on le laisserait à la tête de son armée; mais que si sa province lui était retirée, il lèverait l'étendard de la révolte. Tibère, vieilli, crut prudent de ménager un sujet si redoutable; mais Caligula, plus hardi, le fit tuer, sans que cette exécution excitât aucun trouble parmi les soldats de Germanie.

Lentulus Getulicus était historien et poëte. Il ne reste rien de ses écrits historiques, qui sont mentionnés par Suétone, et on n'a de ses poëmes que trois vers, qui semblent appartenir à un poëme astronomique, et qui ont été conservés par Probus dans ses *Scholies* sur les *Géorgiques* de Virgile. Meyer les a insérés dans son *Anthologia latina* (*Ep.* 113). Les poésies de Lentulus consistaient principalement en épigrammes, remarquables par leur caractère licencieux. L'*Anthologie grecque* contient neuf épigrammes d'un Gétulicus (Γαιτουλίκου, Γαιτουλίχου, Γαιτουλίχου, Γαιτούλλου, [illegible], Γετουλίου), que plusieurs critiques ont identifié avec Lentulus Getulicus. Cette hypothèse est probable. Cependant les neuf épigrammes grecques n'ont pas le caractère licencieux qui distinguait, suivant Martial, les poésies de Getulicus (1). Y.

Velleius Paterculus, II, 116. — Tacite, *Annales*, IV, 42, 46; VI, 30. — Dion Cassius, LIX, 22. — Suétone, *Galba*, 6; *Claud.*, 9. — G. Vossius, *De Historicis latinis*, c. XXV. — Martial, *Præf.*, I. — Pline, *Epist.*, V, 3. — Sidoine Apollinaire, *Epist.*, II, 10, p. 116; *Carm.*, IX, p. 258. — Brunck, *Anal.*, vol. II, p. 166. — Jacobs, *Anthol. Græca*, vol. II, p. 161, vol. XIII, p. 89.

(1) Un autre poëte, du nom de Lentulus, [illegible] réputation comme [illegible] de mimes, [illegible] premier siècle avant l'ère chrétienne. Il était, dit-on, de haute naissance, mais on n'a pas de détails sur sa vie. Scoliaste de Juvénal, *Sat.*, VIII, 187. — Tertullien, *Apolog.*, 15; [illegible] vol. II, p. 279, 280.

LENTULUS (*Scipion*), grammairien napolitain, vivait dans le seizième siècle. Forcé de quitter Naples pour avoir embrassé les doctrines protestantes, il prêcha à Ferrare devant la duchesse Renée de France, fut ensuite ministre de l'église de Saint-Jean dans la vallée de Luzerne, et finit par se retirer à Chiavenne dans le pays des Grisons. Il était zélé pour sa secte, mais il ne pratiquait pas à l'égard des autres la tolérance qu'il réclamait des catholiques. On a de lui : une *Grammaire Italienne*; Genève, 1568; — *Responsio orthodoxa pro edicto ill. D. D. trium fœderum Rhetiæ adversus hæreticos, et alios ecclesiarum rheticarum perturbatores promulgato; in qua de magistratus autoritate et officio in coercendis hæreticis, ex verbo disputatur*; Genève, 1592, in-8°. Z.

Gesner, *Bibliotheca*. — Bayle, *Diction. Historique et Critique*.

LENTULUS (*Cyriaque*), publiciste et philosophe allemand, né à Elbingen, vers 1620, mort le 18 mai 1678. En 1650 il devint professeur de politique et d'archéologie à Herborn; six ans après, il fut appelé à enseigner à Marbourg la langue grecque et l'histoire ecclésiastique; il se fit surtout remarquer par ses attaques violentes contre Grotius et Descartes. Ses principaux écrits sont : *Cartesius triumphatus et nova sapientia ineptiarum et blasphemiæ convicta*; Francfort, 1653, in-4°; — *Arcana regnorum et rerum publicarum e Taciti penu eruta et spatioso veteris et nostri ævi scriptorum hausta, longo peregrinationum et aularum usu corroborata*; Herborn, 1655 et 1666, in-8°; — *Politicorum, seu de republica nova meditatio*; Cassel, 1661, in-12; — *Princeps absolutus; Politicus in sex posteriores Annalium Taciti libros*; Herborn, 1663, in-8°; — *Imperator, seu de jure circa bella*; ibid., 1664, in-8°; — *Prudentia militaris prisci et recentioris ævi*; Marbourg, 1664, in-8°; — *Janus politicus, in Taciti Historias commentarius*; ibid., 1665, in-4°; — *Germania cum vita Agricolæ; Politicorum in Tacitum commentariorum complementum*; ibid., 1668, in-8°; — *Quid consilii seu perplexorum, in rebus publicis casuum et circum eos hæsitationes expeditio, CCCCX dubia ex omni temporum memoria collecta et decisa*; Marbourg, 1671, in-8°. Schurtzfleisch ayant attaqué, sous le pseudonyme de Sarckmasius, les opinions politiques de Lentulus, celui-ci répondit par son Υπεραπισμός *pro scriptis C. Lentuli*; Marbourg, 1669, in-4°. E. G.

Witte, *Diarium Biographicum*. — Strieder, *Hess. Gel. Geschichte*. — Rotermund, *Supplément à Jöcher*.

LENZ (*Jean-Michel-Reinhold*), poëte allemand, né le 14 janvier 1750, à Sesswegen en Livonie, mort à Moscou, le 24 mai 1792. Après avoir étudié à Kœnigsberg, il parcourut une grande partie de l'Allemagne, et séjourna quelque temps à Strasbourg. Il y fit connaissance avec Gœthe, qu'il alla plus tard rejoindre à Weimar. S'étant livré de bonne heure à la littérature, il se fit remarquer parmi ceux qui voulaient secouer le joug du goût classique et français. Doué d'un grand talent pour le théâtre, il y réussissait surtout dans les pièces comiques, mais il ne sut pas éviter la licence et la bizarrerie, défauts de l'école littéraire à laquelle il appartenait, et il les rechercha même souvent avec intention. Atteint d'une affection hypocondriaque, à laquelle se joignit une passion malheureuse pour Frédérique Brion, célèbre par ses relations avec Gœthe, il tomba en 1777 dans un état de frénésie dont il ne se remit jamais complétement. On a de lui : — *Der Hofmeister* (Le Précepteur); Leipzig, 1774, in-8°, comédie; — *Anmerkungen über das Theater* (Remarques sur le Théâtre); Leipzig, 1774, in-8°; — *Eloge de Wieland* (en français); Hanau, 1775, in-8°; — *Die Höllenrichter* (Les Juges des Enfers); Zurich, 1776, in-8°; — *Die Soldaten* (Les Soldats), comédie. Ses *Œuvres complètes* ont été recueillies par L. Tieck; Berlin, 1828, 3 vol. in-8°. On lui doit aussi une traduction allemande de cinq pièces de Plaute, arrangées pour le théâtre moderne; il fut secondé dans ce travail par Gœthe. E. G.

A. Stöber, *Lenz und Friederike Sesenheim*; Bâle, 1842. — Schlichtegroll, *Nekrolog* (année 1792, t. I). — Jördens, *Lexikon deutscher Dichter*, t. VI, p. 481. — Dorer-Egloff, *Lenz, und seine Schriften*; Bade, 1857.

LENZ (*Charles-Gotthold*), archéologue allemand, né à Gera, le 6 juillet 1763, mort à Gotha, le 27 mars 1809. Il eut quelque temps une place de professeur au collége de Zelle, et vint en 1798 à Gotha, où il rédigea pendant trois ans la Gazette nationale (*Nationalzeitung*). On a de lui : une édition de Catulle, avec traduct. allemande; Altenbourg, 1787; — *Geschichte der Weiber im heroischen Zeitalter* (Histoire des Femmes aux temps héroïques); Hanovre, 1790, gr. in-8°; — *Erklaerende Anmerkungen zu der Encyklopædie der lateinischen Klassiker* (Notes explicatives pour l'Encyclopédie des classiques latins); Brunswick, 1792, in-8°. Le catalogue complet de ses ouvrages se trouve dans Rotermund; supplément au *Gel. Lexicon* de Jöcher. R. L.

Meusel, *Gelehrtes Teutschland*, t. IV, p. 411 et suiv.; t. X, p. 198 et suiv.

LENZ (*Samuel*), historien allemand, né à Stendal, en 1686, mort vers 1760. Il exerça depuis 1723 la profession d'avocat à Zerbst, hérita en 1739 d'une fortune considerable, se retira des affaires, et alla vivre à Halle en simple particulier. Ses principaux écrits sont : *Chronik der Stadt Stendal* (Chronique de la ville de Stendal); Halle, 1747-1748, 2 vol. in 8°; — *Diplomatische Stifts-und Landeshistorie von Halberstadt* (Histoire diplomatique de l'évêché et du pays d'Halberstadt; Halle, 1749, in-4°; — *Diplomatische Stifts Historie von Brandenburg* (Histoire diplomatique de l'évêché de Brandebourg); Halle, 1750, in-4°; —

Diplomatische Stifts-Historie von Havelsberg (Histoire diplomatique de l'évêché de Havelberg), Halle, 1750, in-4°; — *Diplomatische Stifts- und Landeshistorie von Magdeburg* (Histoire diplomatique de l'évêché et du pays de Magdebourg), Kœthen et Dessau, 1756, in-4°. — Lenz a aussi publié des éditions augmentées du *Grafensaal* de Fr. Lucae, et de la *Historisch-genealogische Fürstellung des Hauses Anhalt* de Beckmann. E. G.

Gunnling, *Historie der Gelahrtheit*, p. 168 (nomenclature, allant jusqu'à l'an 1745). — Hamb., *S. Lenzens Leben*, Kœthen et Dessau, 1758, in 4°.

LEO (*Léonard*), célèbre compositeur italien, né à Naples, en 1694. Les biographes ne s'accordent point sur l'époque de sa mort; selon les uns, il aurait cessé de vivre en 1742, selon d'autres en 1743 ou 1745, et même en 1756, ainsi que tendrait à le prouver l'inscription mise au bas d'un portrait de cet artiste, qui était autrefois au conservatoire de la Pietà, et que l'on voit maintenant au Collége royal de Musique, à Naples. On trouva Leo la tête appuyée sur son clavecin, dans l'attitude d'un homme qui dort, mais il avait été frappé d'apoplexie. L'abbé Bertini assure cependant que cet événement arriva en 1745. Quoi qu'il en soit, Leo, après avoir appris dès son enfance les éléments de la musique, se rendit à Rome, où il termina ses études sous la direction de Pitoni; il retourna ensuite à Naples, et y fut nommé, en 1717, maître de chapelle de l'église Santa-Maria-della-Solitaria. Jusque là il n'avait travaillé que pour l'Église; mais en 1718 il écrivit pour le théâtre son opéra de *Sofonisbe*, dans lequel on apercevait déjà le sentiment et l'expression qui caractérisent particulièrement le talent de ce compositeur, et à ce début succédèrent rapidement d'autres ouvrages. Nommé professeur au conservatoire de la Pietà, Leo alla ensuite remplir les mêmes fonctions à celui de Santo Onofrio, où il eut pour élèves Jomelli et Piccini, et partagea avec son prédécesseur Scarlatti, et ses contemporains Durante et Fio, la gloire d'avoir fondé la belle école napolitaine du dix-huitième siècle, qui a produit tant de célèbres compositeurs dramatiques.

Leo occupe, comme professeur et comme compositeur, une des premières places parmi les artistes de son temps. Sa musique religieuse est empreinte d'un sentiment d'élévation et d'une pureté de style qu'il avait puisés dans les traditions de l'école romaine; son *Miserere* à deux chœurs est un chef-d'œuvre en ce genre. Son style n'a pas moins de majesté que celui de Durante; mais Leo touche davantage le cœur par le charme qu'il a répandu dans ses œuvres, notamment dans son *Ave, maris stella*, pour voix de soprano, et dans son *Credo* à quatre voix. On cite encore, comme un de ses meilleurs ouvrages, son oratorio de *Santa Elena al Calvario*. Dans la musique de théâtre, Leo est également remarquable par la noblesse de la pensée; son chant pathétique et passionné, c'est par les moyens les plus simples qu'il produit les plus grands effets. L'air *Misero Pargoletto*, de son *Demofoonte*; le duo *Nei giorni tuoi felici*, de son *Olimpiade*, et l'air *Non so donde viene*, du même opéra, sont des modèles d'expression dramatique.

Voici la liste des principales productions de Leo: MUSIQUE D'ÉGLISE : *Miserere* à deux chœurs sans orchestre; — motet pour voix de soprano avec accompagnement d'orgue; — motet (*Heu! nos miseros*, etc.) à cinq voix et orgue; — trois Messes, dont une à quatre voix et les deux autres à cinq, avec accompagnement d'orchestre; — deux *Dixit*, le premier à quatre voix et orgue, l'autre à deux chœurs et deux orchestres; — *Credo*, à quatre voix et orchestre; — *Te Deum*, à quatre voix et orchestre; — deux *Magnificat*, l'un à quatre voix, avec accompagnement de deux violons et orgue, l'autre à cinq voix et orchestre; — *Cantata per il miracolo del glorioso S. Gennaro*, à cinq voix et orchestre; — *Cantate per il glorioso S. Vincenzo Ferrari, a sia motetto à cinque voci constromenti*; — motet : *Jam surrexit dies gloriosa*, à cinq voix et orchestre; — *Miserere mei*, à quatre voix et orgue; — *Ave maris stella*, pour voix de soprano, deux violons, viole et orgue; — *Santa Elena al calvario*, oratorio; — *Cain et Abel*, idem; — MUSIQUE DE THÉATRE : *Sofonisbe*, opéra, à Naples (1718); — *Lucio Papirio*, id., à Naples (1720); — *Caio Gracco*, idem (1720); — *Artaserse*; — *Tamerlano*, Rome (1722); — *Arianna e Teseo*, cantate à deux voix; — *Timocrate*, à Venise (1723); — *L'Olimpiade*; — *Demofoonte*; — *Andromacca*; — *Catone in Utica* (1726); — *Ciro riconosciuto* (1727); — *Argène* (1728); — *Achille in Sciro*; — *Le Nozze de Psiche con Amore*; — *La Zingarella*, intermède (1731); — *La Clemenza di Tito* (1735); — *Bajazette*; — *Cioè*, opéra bouffe; — *Siface* (1737); — *Componimento pastorale*, en deux parties; — *Serenata per la Spagna*, idem; — *Festa theatrale* (1739); — *La Contesa dell' amore e della virtù* (1740); — *Vologeso* (1744). Leo a écrit aussi, comme ouvrages d'étude : *Partimenti*, basses chiffrées pour servir à l'étude de l'accompagnement; un solfége pour voix de basse; et un ouvrage intitulé *Principi di Musica*, qui est resté en manuscrit.

Dieudonné DENNE-BARON.

Gerbert, *Historisch Biographisches Lexikon der Tonkunstler*. — Arteaga, *Le Rivoluzioni del Teatro italiano*, etc. — Bertini, *Dizion. stor.-crit. degli scrittori di musica*. — Choron et Fayolle, *Dictionnaire historique des Musiciens*. — Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*.

* **LEO** (*Henri*), célèbre historien allemand, né à Rudolstadt, le 19 mai 1799. Après avoir étudié à Breslau et à Iéna, où il devint, en 1820, docteur en philosophie, il se rendit, en 1822, à Berlin, et y suivit assidûment les leçons de Hegel.

L'année suivante il fit un voyage en Italie, avec les moyens que lui procura sa protectrice, la princesse douairière de Schwartzbourg-Rudolstadt, et fut en 1828 appelé à l'université de Halle comme professeur d'histoire, place qu'il occupe encore aujourd'hui. Ayant rompu avec les démagogues et avec les sectateurs de Hegel, il se distingua bientôt parmi les adversaires les plus résolus du radicalisme moderne. Après 1848 il se prononça de plus en plus dans le sens réactionnaire; on peut improuver ses opinions, mais on ne saurait contester son talent de polémiste, d'historien et surtout de narrateur. Ses principaux travaux sont : *De Johanne grammatico*; Iéna, 1819, in-4°; — *Ueber die Verfassung der lombardischen Staedte* (Sur la Constitution des cités lombardes); Rudolstadt, 1820; — *Ueber Odins Verehrung in Deutschland* (Sur l'adoration d'Odin chez les Germains); Erlangen, 1822; — *Entwickelung der Verfassung der lombardischen Staedte* (Développement de la constitution des cités lombardes); Hambourg, 1824, ouvrage remarquable, où l'auteur établit l'idée, alors nouvelle, que les cités lombardes ne sont pas filles des municipalités de l'empire romain, mais qu'elles sont le résultat des institutions germaniques; — *Vorlesungen über die Geschichte des jüdischen Staats* (Cours d'histoire du peuple juif); Berlin, 1828, in-8°; — *Handbuch der Geschichte des Mittelalters* (Manuel de l'histoire du moyen âge); Halle, 1830, in-8°; — *Geschichte der italienischen Staaten* (Histoire des États italiens); Hambourg, 1829-1830, 5 vol. in-8° : cet ouvrage, traduit en français (Paris, 1844, 3 vol. grand in-8°), fait partie de la collection d'histoires de Heeren et Ukert; — *Zwölf Bücher niederländischer Geschichte* (Douze livres d'histoire des Pays-Bas); Halle, 1832-1835, 2 vol. in-8°; — *Studien und Skizzen zur Naturgeschichte des Staats* (Études et Esquisses pour une histoire naturelle de l'État); Halle, 1833; — *Lehrbuch der Universal-Geschichte* (Manuel d'histoire universelle); Halle, 1835-1844; ibid., 1839-1845, 6 vol. in-8°; ouvrage très-remarquable, mais où l'auteur juge souvent les personnes et les événements du passé avec les préoccupations politiques d'aujourd'hui; — *Leitfaden der Universal-Geschichte* (Guide d'histoire universelle); Halle, 1838-1840, 4 vol. in-8°; — *Sendschreiben an Görres* (Lettre à Görres); Halle, 1838, écrit à l'occasion de l'arrestation de l'archevêque de Cologne; — *Die Hegelinge* (Les Hégéliens); Halle, 1838 et 1839; — *Altsächsische und angelsächsische Sprachproben* (Documents de l'ancienne langue saxonne et de l'idiome anglo-saxon); Halle, 1838; — *Beowulf, das älteste deutsche, in angelsächsischer Mundart erhaltene Heldengedicht, nach seinen historischen und mythologischen Beziehungen betrachtet* (Beowulfe, poëme anglo-saxon, la plus ancienne épopée germanique considérée au point de vue de l'histoire et de la mythologie); Halle, 1839; — *Rectitudines singularum personarum*; Halle, 1842, in-8°; cette édition des coutumes des Anglo-Saxons contient aussi des détails sur l'agriculture et sur la condition des paysans chez ce peuple; — *Die Malbergische Glosse* (La Glose Malbergique); Halle, 1842-1845, 2 livraisons in-8° : dans ce livre l'auteur Léo cherche à prouver que la glose malbergique, ainsi qu'on désigne les notes ajoutées à la loi salique dans quelques manuscrits, n'est pas écrite dans un idiome germanique, mais en celtique; cette opinion, assez hasardée, a été combattue entre autres par Jacob Grimm dans sa *Geschichte der deutschen Sprache*; — *Ferien-Schriften* (Mélanges de vacance); Halle, 1847-1852, 2 vol. in-8°; cet ouvrage se compose principalement d'études sur la langue et les antiquités celtiques; — *Signatura temporis*; Halle, 1849 : ouvrage sur la politique de l'époque. Leo a aussi publié un grand nombre d'articles dans le *Berliner Wochenblatt* dans la *Evangelische Kirchenzeitung* et dans le *Halle'sches Volksblatt*, dont il est un des principaux rédacteurs. E. G.

Conv.-Lex.

LÉOCHARÈS (Λεωχάρης), sculpteur athénien, vivait dans le quatrième siècle avant J.-C. Il fut un des principaux artistes de la seconde école athénienne, dont les chefs étaient Scopas et Praxitèle. Pline le place avec Polyclès, Céphisodote et Hypatadore dans la 102[e] olymp. (372 avant J.-C.). Dans la 106[e] olymp. et les années suivantes, il travailla au tombeau de Mausole. Il fut un des artistes que Philippe employa pour consacrer le souvenir de la bataille de Chéronée (338 av. J.-C.). Pline, à qui nous devons presque tous ces renseignements, rapporte aussi que Léocharès fit une statue d'*Autolycus*, vainqueur au pancrace des enfants dans les Panathénées de l'olympiade 89 ou 90, et dont la victoire donna lieu au *Symposium* de Xénophon. Ce témoignage ne semble pas concorder avec les précédents, puisque la victoire d'Autolycus et la bataille de Chéronée sont séparées par un intervalle de quatre-vingts ans : la carrière active d'un artiste ne peut pas avoir rempli un aussi long espace de temps. Mais il n'est pas nécessaire que la statue d'Autolycus ait suivi immédiatement la victoire du jeune athlète; elle a pu être exécutée beaucoup plus tard comme un monument commémoratif.

Le chef-d'œuvre de Léocharès était un groupe représentant l'*enlèvement de Ganymède*. Suivant la vive description de Pline, l'aigle semblait comprendre le trésor qu'il portait, et se gardait de déchirer de ses serres une proie destinée au maître des dieux. L'ouvrage original était certainement en bronze; mais il fut souvent reproduit en marbre et sur des pierres précieuses. Des copies en marbre qui existent la meilleure est un groupe de demi-grandeur dans le musée Pio-Clementino. Un autre groupe de la bibliothèque

Saint-Marc à Venise est plus grand et peut-être mieux exécuté, mais beaucoup moins bien conservé. Ces copies, quoique très-imparfaites, donnent une idée de ce mélange de dignité, de grâce et d'élégance sensuelle qui caractérise la seconde école athénienne. Parmi les autres ouvrages mythologiques de Léocharès, Pausanias mentionne un *Jupiter* et une personnification du *Peuple* (Ζεὺς καὶ Δῆμος) dans le long portique du Pirée et un autre *Jupiter* dans l'Acropole d'Athènes, ainsi qu'un *Apollon* dans le Céramique. Pline parle de son *Jupiter tonnant* du Capitole, « œuvre louable entre toutes », et de son *Apollon avec un diadème*, et Vitruve mentionne sa statue de *Mars* dans l'Acropole d'Halicarnasse. Léocharès fit aussi des statues d'hommes vivants, entre autres celles de *Philippe*, d'*Alexandre*, d'*Amyntas*, d'*Olympias* et d'*Eurydice*, qui étaient en ivoire et en or et placées dans le Philippeion, bâtiment circulaire, que Philippe avait fait construire dans l'Altis d'Olympie, en mémoire de la bataille de Chéronée. On cite encore de Léocharès une statue d'*Isocrate*, que Timothée, fils de Conon, consacra à Eleusis.

Un autre sculpteur athénien du même nom et probablement de la même famille vivait à l'époque romaine. On a découvert à Athènes un bloc de marbre qui, d'après l'inscription, avait servi de piédestal à une statue de Marcus Antonius (sans doute le triumvir) par Léocharès. Y.

Pline, *Hist. nat.*, XXXIV, 8; XXXVI, 5. — Pausanias, V, 20. — Vitruve, VII, *Præf.*, 12. — Visconti, *Museo Clement.*, vol. III, pl. 49. — Muller, *Denkmäler der alten Kunst*, vol. I, pl. 36. — Zanetti, *Statue*, vol. II, t. 7. — Meyer, *Kunstgeschichte*, vol. II, 9°, 98. — Scholl, *Archäologische Mittheilungen aus Griechenland*, nach C.-O. Müller's *hinterlassenen Papieren* p. 1, p. 127, etc. — R. Rochette, *Lettre à M. Schorn*, 341, etc.

LÉODAMAS (Λεωδάμας), orateur athénien, vivait dans la première moitié du quatrième siècle avant J.-C. Il étudia l'éloquence à l'école d'Isocrate, et fut, dit-on, le maître d'Eschine. Celui-ci, qui, il est vrai, n'était pas impartial, parle de Léodamas avec beaucoup d'éloges, et le place au-dessus de Démosthène pour les grâces de la diction. On ne possède aucun des discours de Léodamas; mais on sait qu'il en prononça un contre Callistrate, un autre contre Chabrias, et qu'il se défendit lui-même contre une accusation qui lui avait été intentée par Thrasybule. Y.

Plutarque, *Vitæ decem. Orat.* — Eschine, *Cont. Ctesiphontem*, 138. — Démosthène, *In Lept.*, p. 501. — Aristote, *Rhetor.*, I, 7, 13, II, 23, 25. — Photius, *Bibliotheca*, cod. 264. — Ruhnkhen, *Historia crit. Orat. Græcorum*.

LÉODIUS (*Hubert-Thomas*), historien belge, né à Liége, vers la fin du quinzième siècle, mort vers le milieu du seizième. Après avoir étudié le droit, il fut nommé assesseur auprès de la chambre impériale. En 1622 il devint secrétaire de l'électeur-palatin Frédéric II, et reçut plus tard de ce prince le titre de conseiller. Il fut chargé par son maître de diverses négociations diplomatiques. On a de lui : *Annalium de vita et rebus gestis Friderici II, comitis palatini, libri XIV*; Francfort, 1624 et 1665, in-4°; traduit en allemand, Schenfingen, 1628, in-4°. — *Historia Belli Rusticani in Germania*, dans le tome III des *Scriptores* de Freher; — *Historiola de Francisci a Sickingen rebus gestis*; ibid; — *De Palatinorum origine et Heidelbergæ antiquitatibus*, à la suite des *Origines Palatinæ* de Freher; — *De Tungris et Eburonibus*; Strasbourg, 1641, in-8°; réimprimé dans le tome I des *Scriptores* de Schard; — *Epistola de monte Tauno*, dans les *Monuments* de Miegius. E. G.

André, *Bibl. Belgica*. — Rotermund, *Supplément* à Jöcher.

EMPEREURS D'ORIENT.

LÉON Ier, FLAVIUS, surnommé *le Thrace* et *le Grand*, né vers 400, dans la contrée des [illegible] en Thrace, mort en janvier 474. A la mort de Marcien, il n'était qu'un obscur tribun militaire et commandait Selymbrie. Aspar, qui avait été tout-puissant sous le dernier prince, pouvait prétendre à l'empire; mais, Alain de [illegible] arien de religion, il craignit que son [illegible] ne fût le signal d'une guerre civile et religieuse; il espéra qu'en abandonnant l'apparence du pouvoir suprême, il en conserverait mieux la réalité. Il jeta les yeux sur Léon, qui avait été son intendant et qui s'était élevé par sa protection. Ce choix entraîna le sénat et l'armée. Léon Ier fut proclamé empereur, le 7 février 457, et reçut la couronne des mains du patriarche Anatolius. C'est le premier exemple d'un prince chrétien couronné par un prêtre. Cette cérémonie fut dans la suite adoptée par tous les autres princes chrétiens, et, selon la remarque de Gibbon, elle devint pour le clergé un formidable moyen d'influence. Le nouveau prince n'entendait pas être un instrument complaisant de son ministre. D'ailleurs, à défaut de son caractère, sa ferveur catholique l'eût porté à secouer l'influence d'un arien. Les événements lui fournirent bientôt une occasion de montrer sa fermeté. Des troubles religieux éclatèrent en Égypte. Les eutychiens d'Alexandrie tuèrent l'évêque orthodoxe Protérius, et le remplacèrent par un évêque de leur secte, Timothée Elurus, que protégeait Aspar. Malgré l'intervention du ministre, Elurus fut déposé et exilé dans la Chersonèse Taurique par l'ordre de Léon. Voyant que dans cette circonstance et dans plusieurs autres l'empereur tenait peu compte de ses avis, Aspar lui reprocha d'oublier ses promesses. Le prenant un jour par le pan de son manteau, il lui dit : « Convient-il à celui qui porte cette pourpre de manquer à sa parole? — Il lui convient encore moins, répondit Léon, de souffrir qu'on lui fasse la loi comme à un esclave. » Les chroniqueurs byzantins rapportent que la première année du règne de Léon fut signalée par un éclatant succès des armes romaines; mais on ignore jusqu'au nom de la peuplade barbare qui fut vaincue. Pendant ce temps l'empire d'Occident, ravagé par les Vandales de Genséric,

menacé par ses propres défenseurs, les Suèves de Ricimer, approchait de sa ruine. Léon s'inquiétait peu de ce démembrement de l'empire. Les exercices de piété l'occupaient plus que les affaires de l'État. Il faisait de fréquentes visites au solitaire Daniel Stylite, qui passait sa vie sur une colonne, et écoutait ses conseils. « Si Daniel, dit Le Beau, s'était permis de se mêler des affaires de l'État, il lui eût sans doute conseillé de ne pas le visiter si souvent, et de s'occuper davantage de l'honneur et de l'intérêt de l'empire, qui périssait en Occident. » Un péril pressant tira Léon de son apathie. En 466 une bande de Huns, commandée par Hormidas, traversa le Danube sur la glace, et pénétra dans la Mésie. Léon envoya contre ces barbares Anthémius, qui les battit à Sardique. Une seconde horde de Huns, sous les ordres de Dengisic, fils d'Attila, trouva le même sort. Dengisic périt deux ou trois ans plus tard dans une rencontre avec le général romain Anagaste, et sa tête, apportée à Constantinople pendant qu'on y célébrait les jeux du cirque, et plantée au bout d'une lance, servit de spectacle pendant plusieurs jours. Délivré des Huns, Léon s'occupa sérieusement de rendre la paix à l'empire d'Occident. Il négocia avec Ricimer et l'amena à reconnaître pour empereur d'Occident le général byzantin Anthémius, en 467. Les deux princes concertèrent aussitôt une grande expédition contre Genséric. Un armement formidable, sous les ordres de Basilique, frère de l'impératrice, fit voile pour Carthage; mais le général romain, soit trahison, soit lâcheté, n'osa pas attaquer cette ville. Tandis qu'il perdait le temps en pourparlers, les Vandales lancèrent des brûlots sur la flotte romaine, qui fut la proie des flammes, en 468. Basilique revint en Sicile avec quelques vaisseaux et un petit nombre de soldats. L'indignation excitée par cet ignominieux désastre retomba moins sur Basilique que sur Aspar. On prétendit que le ministre arien avait fait échouer une expédition dirigée contre les Vandales ses coreligionnaires. Léon augmenta encore le déchaînement de l'opinion en faisant courir le bruit que Aspar exigeait pour son fils la main d'Ariadne, fille de l'empereur. A la nouvelle du mariage projeté, les habitants de Constantinople coururent aux armes, assaillirent la maison d'Aspar, qui fut forcé de se réfugier avec ses trois fils Ardaburius, Patricius et Ermenaric, dans l'église de Sainte-Euphémie à Chalcédoine. Le patriarche vint les rassurer, de la part de l'empereur, qu'ils n'avaient rien à craindre. Léon lui-même se rendit à Chalcédoine sous prétexte de veiller à leur sûreté. Aspar et ses fils eurent l'imprudence de quitter leur asile; mais à peine avaient-ils pénétré dans l'enceinte du palais, que Trascalisseus (depuis l'empereur Zénon) se précipita sur eux avec une bande de gardes, et massacra Aspar et Ardaburius (471). Léon avait ordonné le meurtre. Cette violation de la foi promise fut pour l'empire une source de malheurs. Les ariens et les barbares, que l'influence d'Aspar avait contenus, se soulevèrent. Ricimer recommença ses intrigues en Occident, et les Goths envahirent la Thrace, et ravagèrent pendant deux ans les environs de Constantinople. Les fléaux naturels s'ajoutèrent aux malheurs de la guerre pour attrister les dernières années de Léon. En 465 un incendie éclata à Constantinople, et détruisit les édifices publics et privés dans un espace de 1,750 pieds de long de l'est à l'ouest, sur 600 de large du nord au sud. En 469 des inondations dévastèrent diverses parties de l'empire. En 472 eut lieu une des plus terribles éruptions du Vésuve. On rapporte que les cendres furent poussées par le vent jusqu'à Constantinople. Le 11 novembre, tandis qu'on célébrait les jeux du cirque, à l'heure de midi, le ciel s'obscurcit tout à coup, et les ténèbres couvrirent la ville. Le peuple crut voir une pluie de feu, et même lorsque la cause du phénomène eut été reconnue, il continua de croire que c'était un véritable feu que la miséricorde divine avait changé en cendres. En mémoire de cet événement, on institua des processions et des actions de grâce annuelles. Tous les chroniqueurs byzantins s'accordent sur ce phénomène extraordinaire; mais comme ils vivaient longtemps après cet événement, leurs témoignages ne sont pas indubitables. Les actions de grâces commémoratives seraient plus dignes de foi si l'origine en était bien avérée.

Léon Ier reçut des orthodoxes le surnom de *Grand*, qu'il ne justifia point par ses actions. Les ariens lui donnèrent le surnom de *Macela* ou *Macellarius* (le Boucher ou le Meurtrier), sans doute à cause de la mort violente d'Aspar, car aucun autre acte de Léon ne mérite une pareille épithète. On lui reprocherait plutôt d'avoir manqué de fermeté. Sa piété était vive. Quoique sans instruction, il aimait les lettres et les sciences. Un jour qu'un de ses ministres lui reprochait d'avoir donné une pension au philosophe Eulogius, « Plut à Dieu, répondit-il, que je n'eusse à payer que les gens de lettres! »

Léon eut de sa femme Verina un fils, qui mourut jeune, et deux filles : Ariadne, qui épousa Trascalisseus (Zénon), et Léontia, qui épousa Marcien, fils d'Anthémius. Sentant sa fin approcher, il choisit pour successeur et proclama auguste son petit-fils, Léon, fils de Zénon et d'Ariadne. Il mourut moins d'un an après, et fut enseveli dans le mausolée de Constantin.

LÉON II succéda à son grand-père à l'âge de quatre ans (janvier 474), et mourut au mois de novembre suivant (*voy.* ZÉNON). L. J.

Cedrenus, p. 346. — Zonaras, vol. II, p. 40, etc. — Théophanes, p. 88, etc. — Suidas, aux mots Λέων et Ζήνων. — Le Beau, *Histoire du Bas-Empire*, l. XXXIV, XXXV, t. VI et VII, édit. de Saint-Martin.

LÉON III FLAVIUS, surnommé *l'Isaurien* (Isaurus), né vers 680, mort le 18 juin 741. Il naquit en Isaurie, de parents pauvres qui aban-

donnèrent ce pays pour s'établir en Thrace. Le futur empereur, qui se nommait alors *Conon*, entra comme spathaire dans l'armée de Justinien II Rhinotmète, arriva en peu de temps aux premiers grades militaires, et changea son nom en celui de *Léon*. L'empereur Anastase lui confia en 713 le commandement général des troupes d'Orient. Lorsque ce prince fut détrôné et exilé, en 716, Léon refusa de reconnaître l'usurpateur Théodose III, et prit les armes, sous prétexte de rétablir Anastase, mais en réalité pour s'élever lui-même à l'empire, dont il était digne par ses grandes qualités. Artabaze, commandant des troupes d'Arménie, le seconda dans ce dessein, et les soldats le proclamèrent sous les murs d'Amorium en Galatie. Il était alors occupé à défendre contre les Sarrasins les provinces grecques d'Orient. Entouré par des forces supérieures, il parvint à échapper au général arabe Moslemah en lui faisant des propositions de paix, et gagna la Cappadoce. Moslemah l'y suivit de près; mais la mauvaise saison l'obligea de s'arrêter. Léon profita de ce moment de répit, et se porta rapidement sur les troupes impériales, qu'il battit et dispersa à Nicomédie. Il marcha ensuite sur Constantinople. A son approche, le faible usurpateur déposa la couronne, et se retira dans un cloître. Léon fut couronné, le 27 mars 718, au milieu des acclamations du peuple, qui attendait beaucoup de son courage. Bientôt les Sarrasins, qu'il avait devancés par la rapidité de sa marche, arrivèrent en face de Constantinople, et leur flotte couvrit le Bosphore. Le khalife Soliman, regardant la feinte négociation de Léon avec Moslemah comme une injure personnelle, avait juré d'en tirer vengeance, et il voulut commander lui-même l'expédition. Ce siége, le troisième que Constantinople eût eu à soutenir contre les Arabes, dura deux ans, du 15 août 718 au 15 août 720. Il n'en vit que le commencement; mais son successeur Omar renouvela son serment, et poursuivit le siége avec une ténacité que les plus rudes échecs ne rebutèrent pas. L'empereur Léon, sortant de la Corne d'Or avec une escadre précédée de nombreux brûlots remplis de feu grégeois, porta le désordre et l'incendie dans la flotte ennemie. Dans deux autres rencontres navales, les Arabes éprouvèrent des pertes encore plus sensibles, et au commencement du mois d'août 720 leurs forces de terre furent mises en déroute avec une perte de vingt-huit mille hommes. Cette défaite força les Arabes à lever le siége. De trois flottes qui avaient été successivement équipées pour la conquête de Constantinople, quelques vaisseaux seulement rentrèrent dans les ports de Syrie. Jusque là la capitale, malgré les sorties victorieuses des assiégés, avait été si étroitement bloquée que les rapports entre le gouvernement et les provinces avaient cessé. Le bruit courut même en occident que le khalife était monté sur le trône de Constantinople. Cette rumeur enhardit Sergius à se rendre indépendant; mais, n'osant pas encore prendre la couronne pour lui, il fit proclamer son lieutenant Basile roi de Sicile et de Calabre. Léon, après la levée du siége, envoya en Sicile quelques vétérans sous un général énergique nommé Paulus. La révolte fut promptement réprimée. Basile, fait prisonnier, paya ses prétentions de sa tête. Sergius se réfugia en Italie auprès des Lombards, et finit par rentrer en grâce auprès de l'empereur, qui lui rendit son gouvernement d'Italie. Anastase fut moins heureux. Dans cette crise, il laissa mettre en avant ses droits à l'empire, et recruta de nombreux partisans. Léon réprima avec célérité cette nouvelle conspiration, et en punit sévèrement les auteurs. Il n'épargna pas son ancien bienfaiteur Anastase, qui eut la tête tranchée.

Le khalife Omar, malgré sa défaite, continua la guerre contre les Grecs; et en 721 il s'empara de Césarée en Cappadoce et de Néo-Césarée dans le Pont. Léon ne s'inquiéta guère de ces succès, et dirigea toute son attention sur l'administration intérieure. Comme beaucoup de princes byzantins, il eut le tort de trop s'immiscer dans les affaires religieuses. En 722, il ordonna sous peine de mort aux juifs répandus dans l'empire de se faire baptiser, et obtint une soumission apparente. Des sectaires, que Théophane appelle des *montanistes*, reçurent le même ordre, et résolurent de mourir plutôt que de s'y conformer. D'un accord général, ils se brûlèrent tous à jour nommé dans leurs églises. Cet affreux événement n'eut pas d'effet sur la volonté inflexible de Léon. Il promulgua en 726 un édit qui est un des actes législatifs les plus importants de l'histoire byzantine. Cet édit abolissait le culte des images. Des motifs religieux et politiques le poussèrent à cette résolution. Chrétien sincère, il voyait dans le culte des images une profanation païenne. De plus il était touché du reproche d'idolâtrie que les musulmans et les juifs adressaient aux chrétiens, et espérait peut-être que les diverses croyances des populations de l'empire se rallieraient à une religion réformée. Ces motifs étaient sérieux sans doute; mais, avec plus de prévoyance, Léon aurait vu que le douteux espoir de rattacher les mahométans à l'empire ne compensait pas l'inconvénient de mécontenter les catholiques et peut-être de les pousser à la révolte. Il méconnut ou brava ce danger, et les suites de son imprudence furent la perte de Ravenne, de Rome, de toutes les possessions grecques en Italie, et enfin la séparation de l'Église grecque et de l'Église latine. Les plus hauts dignitaires ecclésiastiques donnèrent le signal de la résistance. Le patriarche Germanus, Jean Damascène, Jean Chrysorrhoas en Orient et le pape Grégoire II en Occident furent les chefs de l'opposition. Grégoire II condamna l'édit dans un synode et en demanda énergiquement la révocation. Léon répondit à ses représentations en ordonnant à Paulus, évêque de Ravenne, de se saisir

du pape. Paulus fit marcher des troupes sur Rome. Les Lombards de Spolète et de la Toscane accoururent au secours du pape, et les troupes grecques rentrèrent dans Ravenne, où Paulus eut bien de la peine à se maintenir contre le mécontentement de la population. En Orient la révolte éclata dans le Péloponnèse et dans les Cyclades, et Constantinople fut encore assiégée, mais cette fois par des Grecs. Dans Constantinople même plusieurs émeutes firent couler des flots de sang. Léon triompha de tous ces soulèvements. Il déposa et bannit le patriarche Germanus, et le remplaça par l'iconoclaste Anastase, en 730. La majorité des professeurs des nombreuses écoles et académies de Constantinople se déclara contre l'édit. Léon en fut sans doute fort irrité; mais il est absurde de supposer que l'incendie qui dévora la bibliothèque de Sainte-Sophie et coûta la vie à plusieurs professeurs fut allumé par son ordre. Cette étrange imputation, inventée par quelque moine, fut perpétuée par les ennemis religieux de Léon. Ce prince envoya en 734 une puissante expédition contre l'Italie, avec mission de réduire Ravenne. La flotte grecque fut dispersée par la tempête et les troupes qui débarquèrent essuyèrent une défaite. L'exarchat fut perdu pour l'empire. Désespérant de ramener l'Italie sous son obéissance, Léon détacha la Grèce, l'Illyrie, la Macédoine de l'autorité spirituelle des papes, et les soumit à celle des patriarches de Constantinople; ce fut la cause réelle du schisme des deux églises. Pendant que l'imprudente politique de Léon hâtait le démembrement de l'empire en Occident, les Sarrasins le dévastaient en Orient. Le khalife Hesham soutint en 734 les prétentions d'un aventurier qui se faisait passer pour Tibère, fils de Justinien II. L'imposteur fit son entrée à Jérusalem avec les ornements impériaux, et parcourut ensuite la Syrie. Cet appareil ne produisit aucun effet sur la multitude. Les événements de 739 furent plus graves. Le général Soliman envahit le territoire romain avec une armée de quatre-vingt dix mille hommes divisée en trois corps. Le premier entra dans la Cappadoce, qu'il dévasta; le second, commandé par Melick et Batal, envahit la Phrygie. Soliman resta avec le troisième près de Tyane. Léon rassembla à la hâte des troupes qui, sous les ordres du général Acronius, défirent complétement les troupes de Melick et Batal. Ces deux chefs furent tués dans l'action, et Soliman, découragé, se retira en Syrie. L'année 740 fut marquée par un des plus affreux tremblements de terre dont il soit fait mention dans les chroniques byzantines. « Le 26 octobre, sur les trois heures après midi, la terre se souleva par des secousses redoublées, détruisit quantité de maisons, de portiques, d'églises, de monastères, et fit tomber les statues de Constantin, de Théodose le Grand et d'Arcadius. Les murs de Constantinople s'écroulèrent du côté du continent; la plus grande partie du peuple s'enfuit de la ville, et se logea dans des baraques au milieu de la campagne. La Thrace fut couverte de ruines; Nicomédie et Prénète en Bithynie furent renversées; de toute la ville de Nicée, il ne resta d'entier qu'une église. Ce tremblement se fit sentir à diverses reprises pendant le cours d'une année, et s'étendit jusqu'aux extrémités de l'Orient. En Égypte, des villes entières furent abîmées avec leurs habitants, et la mer, perpétuellement agitée, engloutit un grand nombre de vaisseaux. Ce terrible fléau fit périr des multitudes d'hommes et d'animaux (1). » Léon ne survécut que de quelques mois à ces désastres. Il fut enseveli dans l'église des Apôtres. Son fils Constantin V fut surnommé Copronyme.

LÉON III fut le fondateur de la dynastie isaurienne. C'est un des princes les plus remarquables de l'histoire byzantine. Sa grande erreur fut de croire qu'il pouvait régler les choses religieuses et imposer une réforme par un édit. Ce tort l'entraîna à des actes violents et odieux, que les écrivains orthodoxes ont relevés en les exagérant, mais qui ne peuvent faire oublier que Léon fut un administrateur actif, énergique, équitable, un prince enfin tel qu'il convenait aux Grecs dégénérés.

Théophane, p. 337, etc. — Cedrenus, p. 450, etc. — Nicéphore, p. 34, etc. — Glycas, p. 189, etc. — Zonaras, vol. II, p. 101, etc. — Paul Diacre, *De Gestis Longobard.* VI, 47. — Gibbon, *History of Decline and Fall of Roman Empire.*

LÉON IV FLAVIUS, surnommé *Chazarus*, petit-fils du précédent, et fils aîné de Constantin V Copronyme, né le 25 janvier 750, mort le 8 septembre 780. Il fut surnommé *Chazare* à cause de sa mère, qui était une princesse de cette nation. Il succéda à son père, le 14 septembre 775. Il était d'une si faible santé que, prévoyant sa fin prochaine, il fit dans l'année qui suivit son avénement, couronner son fils Constantin, âgé de cinq ans. Il obtint de ses cinq frères, Nicéphore, Christophe, Nicétas, Anthemeus et Eudoxas le serment qu'ils reconnaîtraient le jeune auguste comme leur maître futur. Les princes ne l'observèrent pas, et furent bientôt convaincus de conspiration. Léon les fit raser et battre de verges, et les relégua dans la Chersonèse. Après quelques vaines tentatives pour recouvrer la liberté, ils allèrent finir leurs jours à Athènes. En 777 Téléric, roi des Bulgares, qui s'était traîtreusement conduit à l'égard de Constantin, se voyant en danger à la tête de sa horde barbare, se réfugia auprès de Léon, reçut le baptême et fut créé patrice. En 778 les Arabes envahirent l'empire. Léon leur opposa une armée nombreuse, commandée par Lachano Draco. Le général romain remporta sur les Arabes une victoire complète dans laquelle Othman, fils du khalife Mahadi ou Modi, fut tué. Quand les nouvelles de cet éclatant succès arrivèrent à Constantinople l'empereur n'était plus. Léon n'eut ni les vices

(1) Le Beau, *Histoire du Bas-Empire*, l. LXIII.

de son père, ni l'énergie de son aïeul; il fut comme eux iconoclaste zélé, mais il n'imita pas leur intolérance. L. J.

Théophane, p. 378, etc. — Cédrène, p. 468, etc. — Constantin Manassès, p. 89. — Zonaras, vol. II, p. 118. — Glycas, p. 284 (de la *Collection byzantine* du Louvre).

Léon V; Flavius Armenius, régna de 813 à 820. Il était Arménien d'origine et fils du célèbre Bardas. Il s'acquit dès sa jeunesse une grande réputation d'habileté et de courage; et obtint la confiance de Nicéphore Ier (802-811). Il la justifia fort mal, et, soit imprévoyance, soit trahison, il se laissa surprendre par les Arabes dans son gouvernement d'Hélénopont, perdit presque tous ses soldats et la caisse de son armée. L'empereur, indigné, le fit battre de verges, et l'envoya en exil. Cet événement eut lieu au mois de mars 811, et en juillet Nicéphore périt dans un combat contre les Bulgares. Son fils Staurace ne lui survécut que peu de mois, et eut pour successeur Michel Ier Rhangabe. Le premier acte du nouvel empereur fut de rappeler Léon. Il lui donna ensuite le titre de patrice et le nomma commandant en chef des troupes d'Asie. Léon ne fut pas plus fidèle à Michel qu'à Nicéphore. Il suborna les troupes tandis que ses partisans agissaient sur la superstition populaire. Il y avait à Constantinople une vieille femme qui passait pour pythonisse. Toutes les fois qu'elle voyait passer l'empereur, elle lui criait : « Descends, prince, descends; cède la place à un autre. » Michel se contenta de faire enfermer cette folle. Mais sa prédiction, commentée, exagérée eut de l'influence sur le public et sur Léon lui-même, qui se regarda comme prédestiné au trône. Ce général remporta de grands avantages sur les Arabes en 812, et accourut au secours de Constantinople menacé par les Bulgares. Au mois de mai 813, Michel et Léon quittèrent la capitale à la tête d'une nombreuse armée. L'empereur n'aurait voulu que harceler les Bulgares. Léon représenta cette prudence comme de la timidité, et demanda la bataille. Elle se livra près d'Andrinople, le 22 juin 813, et tournait en faveur des Grecs, lorsque Léon prit la fuite avec ses Orientaux et entraîna le reste de l'armée. Les fugitifs se retirèrent à Andrinople, et Michel, les laissant sous les ordres du général dont il ignorait la trahison, rentra à Constantinople. Aussitôt après son départ, Léon se fit proclamer, et marcha sur la capitale. A cette nouvelle Michel quitta les insignes du pouvoir suprême, et entra dans un cloître. Léon fut couronné le 11 juillet. A peine avait-il pris possession du trône que Crum, roi des Bulgares, arriva devant Constantinople et dévasta les environs de la ville. Léon n'avait pas d'armée à leur opposer; mais la mort le délivra de Crum, en avril 814, et les Bulgares, privés de leur chef, essuyèrent une défaite complète. Léon ne fut pas moins heureux l'année suivante, et imposa aux Bulgares une trêve de trente ans. Délivré de ces redoutables ennemis, l'empereur renouvela les projets de réforme religieuse qui sous la dynastie isaurienne avaient excité tant de troubles. Il fit une guerre acharnée au culte des images, exila le patriarche Nicéphore, lui substitua Théodote Cassitéras, commandant d'une des compagnies de la garde, et fit confirmer par un concile d'iconoclastes les actes du concile tenu sous Constantin Copronyme. Son activité se déploya d'une manière plus méritoire dans la réforme du système administratif. Avant lui toutes les charges civiles et militaires étaient vendues au plus offrant: il abolit ce honteux trafic, donna l'exemple du désintéressement, et n'avança que le mérite. Il ne connaissait ni le repos ni les plaisirs. Il consacrait l'hiver à exercer ses troupes, l'été à parcourir les provinces, punissant les vexations et les injustices; rétablissait les villes et les forteresses ruinées par la guerre; souvent il présidait les tribunaux, et réprimait avec une égale inflexibilité les crimes et les abus de pouvoir. Sa justice n'observait pas les formes légales, et déployait trop souvent une rigueur barbare. L'exil, la mutilation, la décapitation étaient infligés pour des fautes légères. Un prince si violent ne pouvait manquer d'avoir beaucoup d'ennemis: Léon V en trouva même parmi ses anciens partisans. Michel le Bègue, qui avait beaucoup contribué à le mettre sur le trône, ne lui épargnait pas les reproches. Léon, pour se débarrasser de ce censeur importun, lui ordonna d'aller inspecter les troupes d'Asie. Michel refusa, et se mêla à une conspiration contre l'empereur. Elle fut découverte, et Michel fut condamné à être brûlé vif dans la fournaise des bains du palais. C'était la veille de Noël. On conduisait Michel au supplice, et l'empereur avait voulu lui-même assister à cette horrible punition; mais l'impératrice, invoquant la solennité du jour, obtint une remise. Léon l'accorda, bien que de sombres pressentiments lui fissent croire qu'elle serait funeste. En effet, il suffit aux conjurés de quelques heures pour renouer leurs trames et s'entendre sur les moyens de tuer l'empereur. Le lendemain Léon se rendit à l'église avec ses courtisans, parmi lesquels se trouvaient les conspirateurs, et, suivant sa coutume il entonna le premier les chants sacrés. Ce fut le signal de sa mort. Il se défendit quelque temps avec une croix qu'il avait saisie sur l'autel. Voyant un des meurtriers, d'une taille gigantesque, lever sur lui son cimeterre, il demanda grâce. « Ce n'est pas le moment de la pitié, répondit l'assassin, c'est le moment de la vengeance »; et il l'abattit sur le sol, et lui coupa la tête. Les conspirateurs coururent ensuite à la prison, et en tirèrent Michel, qui fut couronné le jour même.

Léon laissa quatre fils, qui furent mutilés par l'ordre de Michel et enfermés dans un couvent. L'aîné, *Sarbatius* ou *Symbatius*, mourut des suites de cette mutilation. Léon eut les qualités d'un

grand souverain ; mais il les ternit par ses perfidies, ses violences et son intolérance. Nicéphore, apprenant dans son exil la mort de l'empereur, s'écria : « La religion est délivrée d'un grand ennemi, mais l'État perd un prince utile. » L. J.

Théophane, p. 412, etc. — Continuation de Théophane, p. 438, etc. — Cedrenus, t. II, p. 481, etc. — Zonaras, t. II, p. 121. — Léon le Grammairien, p. 448, etc. — Constantin Manassès, p. 94. — Joël, p. 287. — Glycas, p. 287, etc. — Genesius, p. 2, etc. — *Historia Miscellanea*, dans Muratori, t. I. — Gibbon, *History of Decline and Fall of Roman Empire*.

LÉON VI FLAVIUS, surnommé *le Sage* et *le Philosophe*, fils de Basile Ier, le Macédonien, et de sa seconde femme, Eudoxie, né en 865, mort en 911. Dans sa jeunesse il faillit périr victime des intrigues de Santabaren, favori de son père. Santabaren l'accusa d'avoir projeté un parricide, et l'empereur, trop crédule, le fit enfermer en prison. Il l'en tira sur les instances de toute sa cour, lui rendit tous ses honneurs, et le créa auguste. Les chroniqueurs byzantins rapportent cette histoire avec d'étranges détails, qui rappellent les contes des *Mille et une Nuits*, mais qui, malgré leur invraisemblance, sont peut-être vrais. Le palais de Constantinople offrait les intrigues tortueuses, les révolutions soudaines, les caprices sanguinaires d'une cour orientale. Le 1er mars 886 Léon VI succéda à son père. Sa première idée fut de se venger de Santabaren. Il commença par écarter le fameux patriarche Photius, qui était le principal soutien de l'ancien favori. Photius fut déclaré déchu de sa dignité et enfermé dans un monastère de Constantinople. Santabaren eut un sort encore plus triste : Léon lui fit crever les yeux, et le relégua dans un coin de l'Asie Mineure. Ces rigueurs préludèrent à un règne qui fut une suite continuelle de guerres et de conspirations. En 887 et 888 les Arabes envahirent l'Asie Mineure, débarquèrent en Italie et en Sicile, et pillèrent Samos et d'autres îles de l'Archipel. En 889, Stylianus, beau-père de Léon et son premier ministre, fut cause d'une guerre terrible avec les Bulgares. Ce peuple commençait à se civiliser, et entretenait un commerce considérable avec l'empire byzantin. Ils avaient leurs principaux comptoirs à Thessalonique, où ils jouissaient de grands priviléges. Stylianus méconnut ces priviléges, et gêna le commerce des Bulgares. Ceux-ci, désespérant d'obtenir justice du premier ministre, recoururent aux armes. Leur roi Siméon ravagea la Macédoine, et mit en déroute l'armée grecque commandée par Léon Catacalon et Théodose. Ce dernier périt dans l'action, au grand regret de la nation et de l'empereur. Léon détourna l'invasion qui menaçait Constantinople en poussant les Hongrois à attaquer les Bulgares. Vers le même temps Stylianus perdit son crédit par la mort de l'impératrice Zoé, et ne tarda pas à mourir lui-même du chagrin de sa disgrâce en 894. La fin de ce ministre ouvrait une carrière aux ambitieux. Basile, neveu de Stylianus, osa même aspirer au trône. Il fit part de son projet à un Sarrasin nommé Samonas, qui s'était converti au christianisme, et jouissait de quelque crédit à la cour. Samonas révéla tout à l'empereur. Basile fut fouetté en place publique, et relégué en Grèce, où il mourut misérablement ; Samonas devint premier ministre, et fit regretter Stylianus. Le mécontentement se traduisait par des conspirations. En 902, comme l'empereur entrait dans l'église de Saint-Maure à la suite d'une procession, un homme, sautant en bas du jubé, lui déchargea sur la tête un coup de bâton qui le renversa. Le sang qui sortait abondamment de sa blessure effraya tellement ceux qui l'accompagnaient qu'ils s'enfuirent en s'écrasant les uns les autres. Cependant la blessure n'était pas mortelle, et l'assassin fut arrêté. Il périt dans les tortures sans révéler les noms de ses complices. L'inaction de Léon favorisait les invasions des barbares voisins de l'empire. Pendant qu'il s'occupait de ses plaisirs et employait ses soldats à construire des églises, les Arabes firent une descente en Sicile, et s'emparèrent de Taormine. D'autres Arabes, conduits par un rénégat nommé Damien, prirent Séleucie, l'île de Lemnos et Démétriade en Thessalie (902). En 904, ils firent une entreprise plus considérable sur Thessalonique, la première ville de l'empire après Constantinople. Leur flotte, conduite par Léon le Tripolitain, rénégat et pirate fameux, arriva le 29 juillet devant Thessalonique, qui n'avait ni bonnes fortifications ni garnison. Malgré la vaillante résistance des habitants, les Arabes pénétrèrent dans la ville, la saccagèrent pendant dix jours, et s'en retournèrent avec leurs vaisseaux chargés de butin et de captifs. Jean Cameniata, témoin du pillage et un des prisonniers que les Arabes emmenèrent à Tarse, a laissé un intéressant et pathétique récit de la prise de Thessalonique (1). En 910 Samonas fut condamné à une prison perpétuelle pour avoir abusé de la confiance de l'empereur. En 911 les Arabes défirent la flotte grecque de Samos, commandée par Romain Lecapène, depuis empereur. Ce malheur fut le dernier événement du règne de Léon, qui mourut dans la même année, le 11 mai ou le 11 juillet. Il s'était marié quatre fois, ce qui l'avait fait exclure de la communion des fidèles par le patriarche Nicolas ; car l'Église grecque ne tolère qu'un second mariage. La première femme de Léon était Théophano, fille de Constantius Martinacius ; il épousa ensuite Zoé, veuve de Théodore Guniatzita et fille du ministre Stylianus, qui, après le mariage de Zoé avec l'empereur, reçut le titre de basi-

(1) Cet ouvrage est intitulé : Ἰωάννου κληρικοῦ καὶ κουβουκλεισίου τοῦ Καμενιάτου Ἡ ἅλωσις τῆς Θεσσαλονίκης ; il est plus connu sous le titre de *De Excidio Thessalonicensi* ; il a été inséré dans les *Historiæ Byzantinæ Scriptores post Theophanem* ; Paris, 1685, in-fol., qui forme une partie de la collection byzantine du Louvre ; il se trouve aussi dans la collection de Bonn.

leopator (père d'empereur); la troisième était Eudoxie, une Phrygienne d'une rare beauté; la quatrième s'appelait Zoé Carbonopsina, et survécut à son mari. Léon eut pour successeur son fils encore enfant, *Constantin Porphyrogénète*, qu'il avait eu de sa quatrième femme.

Les historiens byzantins donnent à Léon les épithètes peu méritées de *sage* et de *philosophe*. Cette flatterie a été relevée par Gibbon en quelques lignes spirituelles. « Léon VI, dit-il, a été honoré du titre de philosophe; l'union du prince et du sage, des vertus actives et des vertus spéculatives constitueraient la perfection de la nature humaine. Mais il s'en faut que Léon ait des droits à cette excellence idéale. A-t-il soumis ses passions et ses appétits au joug de la raison? Sa vie se passa dans la pompe du palais, dans la société de ses femmes et de ses concubines; même la clémence qu'il montra et son amour de la paix doivent être attribués à la mollesse et à l'indolence de son caractère. Triompha-t-il de ses préjugés et de ceux du peuple? Son esprit était teint des plus puériles superstitions; ses lois consacrèrent l'influence du clergé et les erreurs populaires; les oracles où il révèle en style prophétique les destins de l'empire sont fondés sur l'astrologie et la divination. Si l'on s'informe encore du motif de cette épithète de *Sage*, on peut seulement répondre que le fils de Basile était moins ignorant que la plupart de ses contemporains ecclésiastiques et laïques; que son éducation avait été dirigée par le savant Photius, et que plusieurs ouvrages de science profane et ecclésiastique ont été composés par la plume ou au nom du philosophe impérial. » Les ouvrages écrits par Léon ou qui lui ont été attribués sont : Τῶν ἐν πολέμοις τακτικῶν σύντομος παράδοσις (Exposition sommaire de l'art militaire). Cet important ouvrage est en grande partie compilé sur d'anciens écrivains; mais l'auteur y a joint des observations et des réflexions qui ne manquent pas de prix. Joannes Checus (John Cheke), de Cambridge, en fit une traduction latine, qui est dédiée au roi Henri VIII et fut publiée à Bâle, 1554, in-8°. Le texte grec avec la traduction de Cheke, revue par Jo. Meursius, parut à Leyde, 1612, in-4°; il fut réimprimé avec les *Tactica* d'Élien, Leyde, 1613, in-4°, et inséré dans les *Opera* de Meursius publiés par Lami, Florence, 1745, in-fol.; il a été traduit dans plusieurs langues modernes. La meilleure traduction est en français; elle est intitulée : *Institutions militaires de l'empereur Léon le Philosophe, traduites du grec par M. Joly de Mezeray*; Paris, 1771, 2 vol. in-8°, avec des gravures; la traduction allemande, publiée à Vienne, 1771-1781, 5 vol. in-8°, avec des notes et des gravures, paraît faite sur le français plutôt que sur le grec, mais les notes sont excellentes; — *Leonis Naumachia, sive potius supplementum capitis XIX Tacticorum, e cod. Gudiano*, dans la *Bibliotheca Græca* de Fabricius, t. V, p. 372 (t. VII, p. 707, éd. de Har.); — *XVII Oracula*, écrits en vers iambiques, sur la destinée des futurs empereurs et patriarches de Constantinople. Le dix-septième oracle fut publié en grec et en latin par Jean Leunclavius à la fin de son Constantin Manasses; Bâle, 1573, in-8°. Janus Rutgersius publia les seize autres oracles avec une traduction latine par Georges Dousa; Leyde, 1618, in-4°. La meilleure édition est celle de Pierre Lambecius, à la suite de Codinus; Paris, 1655, in-fol., dans la collection byzantine du Louvre; — *Orationes XXXIII*, principalement sur des sujets théologiques. Ces discours sont dispersés dans les *Annales* de Baronius, dans les *Opera* de Gretser, Ingolstadt, 1600, in-4°; dans l'*Auctarium novum* et dans la *Bibliotheca concionatoria* de Combéfis; dans la *Bibliotheca Patrum* de Lyon. Scipion Maffei a publié l'homélie consacrée à la réfutation de Photius; Padoue, 1751, in-8°; — *Epistola ad Omarum Saracenum de fidei christianæ veritate et Saracenorum erroribus*; Lyon, 1509 traduction latine de Champier faite sur une version chaldaïque. L'original grec paraît perdu. On trouve cette *Épître* dans les différentes *Bibliothèques des Pères*; — *Canticum compunctionis et meditationes extremi judicii*, publié en grec et en latin, par Jac. Pontanus; Ingolstadt, 1603, in-4°; — *Carmen iambicum de misero Græciæ statu*, publié par Leo Allatius, dans son traité *De Consensu utriusque Ecclesiæ*, — *Versus retrogradi* (Καρκῖνοι), publiés par Leo Allatius dans les *Excerpta Græc. Rhetor.*; 1641, in-8°; — *Dispositio facta per imperatorem Leonem*, par J. Goar, à la suite de Codinus; Paris, 1648, in-fol.; — des *Épigrammes*, dans l'*Anthologia* de Jacobs, t. IV, p. 57. Léon a réuni en un seul code, appelé Βασιλικὰ νομιμά), les prescriptions de la législation de Justinien encore en vigueur et les ordonnances des empereurs postérieurs. Les meilleures éditions de recueil, si important pour le droit romain, sont celles de Fabrot et Heimbach (voy. MONTREUIL ET ZACHARIÆ). L. J.

Zonaras, vol. II, p. 174, etc. — [illegible] Joel, p. 179. — Manassès, p. 108, etc. — Glycas, [illegible] — Genesius, p. 61. — Codinus, p. 65, etc. — [illegible] toire du Bas-Empire, [illegible] Martin. — Gibbon, *History of Decline and Fall of Roman Empire*. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, vol. [illegible] p. 693, etc. — Hamberger, *Nachrichten* [illegible] — [illegible] *Comment. de SS. Eccles.*, vol. II. — Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography*.

II. LÉON, papes.

LÉON Ier (Saint), dit *le Grand*, quarante-septième pape, né à Rome, vers 390, successeur de Sixte III, élu le 29 septembre 440, mort le 11 avril 461. La jeunesse de Léon Ier est à peu près inconnue; on sait seulement que son père se nommait Quintien et était originaire de la Toscane. Léon fut choisi pour porter aux évêques d'Afrique

les lettres de Zozime qui condamnaient Pélage et Célestius; il fit pendant ce voyage connaissance avec saint Augustin, et revint à Rome vers 419. Célestin Ier le fit diacre, et, ayant eu occasion d'apprécier son mérite et son habileté, l'employa dans toutes les affaires importantes; c'est à lui, comme premier ministre, que s'adressa saint Cyrille, patriarche d'Alexandrie, pour prévenir le pape des desseins ambitieux de Juvénal de Jérusalem.

Une femme et un enfant, Placidie et Valentinien III, gouvernaient alors l'empire d'Occident, qui n'avait pour soutien réel qu'Aëtius; ce grand capitaine était dans les Gaules, occupé avec Albin à conserver le territoire que les Goths, les Huns et les Bourguignons avaient laissé aux Romains. La division se mit entre les deux chefs; en un pareil moment le péril était immense, car les frontières étaient couvertes de barbares qui n'attendaient qu'une occasion pour fondre sur l'empire. Léon fut dépêché dans les Gaules, avec mission de réconcilier les deux généraux; il montra dans cette négociation délicate autant de prudence que de courage, et elle venait d'être couronnée de succès quand Sixte III mourut. Léon, quoique simple diacre, fut élu à sa place, et une députation alla lui porter cette nouvelle au camp d'Aëtius. Quarante jours après, le nouveau pontife entrait à Rome; il connaissait bien la situation de l'Église et ses besoins; nul n'était alors plus capable de la diriger. On avait rarement vu jusque là un pape monter en chaire: Léon sut se faire admirer et aimer par ses prédications; enfin, voulant être aussi utile aux fidèles éloignés, il prit la plume, et écrivit pour eux. Une première lettre (édit. du P. Quesnel) alla rétablir la discipline en Afrique, où le désordre était à son comble; une seconde (sans date, mais rapportée à l'année 442), adressée à Rusticus, évêque de Narbonne, vint annuler des élections frauduleuses et poser des règles pour l'avenir. Léon défend aux prêtres les pénitences publiques, étend le célibat jusqu'aux sous-diacres, et ordonne de châtier les moines qui se marient. Ce fut contre les hérésies qu'il tourna ensuite son zèle et son énergie. Les manichéens étaient devenus très-nombreux à Rome; Léon exhorta les fidèles à dénoncer ceux qu'ils connaîtraient; il put ainsi découvrir leurs assemblées secrètes et faire brûler les livres qui contenaient leur doctrine; il obtint même de Valentinien III un édit qui confirmait toutes les ordonnances rendues contre eux par ses prédécesseurs, les déclarait infâmes, incapables de toutes charges civiles, de porter les armes, de contracter et de tester. Le manichéisme renversé, Léon attaqua le pélagianisme, et enfin le priscillianisme, qui avait acquis une grande influence en Espagne depuis le supplice de Priscillien. La longue querelle de saint Léon contre Eutychès s'ouvrit alors. Eutychès était prêtre et abbé d'un monastère près de Constantinople; il reconnaissait bien les deux natures du Christ; mais il soutenait que la *divinité* et l'*humanité* s'étaient confondues en lui depuis l'incarnation, ce qui laissait supposer que la *divinité* avait pu souffrir. Eusèbe, évêque de Dorilée, se présenta comme accusateur d'Eutychès dans un concile de trente évêques, tenu à Constantinople et présidé par saint Flavien (8 novembre 448). Eutychès y avoua sa doctrine, fut condamné, déposé et excommunié. Il en appela au pape; l'empereur Théodose II prit le parti de l'hérésiarque, et écrivit en sa faveur à Léon Ier; en même temps il ordonna (8 avril 449) la révision des actes du concile de Constantinople et la convocation d'un concile universel. Ce concile s'ouvrit à Éphèse le 8 août; Léon refusa d'y assister, et s'y fit représenter par Jules, évêque de Pouzzoles; René, prêtre, qui mourut en route; et Hilaire, diacre (voyez t. XXIV, p. 659). Dioscore, évêque d'Alexandrie, présida, et la sentence de déposition prononcée contre Eutychès par le concile de Constantinople fut annulée. Vainement Hilaire protesta au nom de Léon, vainement Flavien en appela à lui, le pape fut excommunié et Flavien envoyé en exil. Théodose, par un édit, approuva le concile, qui fut formellement condamné par un autre concile tenu à Rome, au mois d'octobre; et Léon écrivit à Théodose pour obtenir la convocation d'un concile universel en Italie.

Théodose mourut sur ces entrefaites (29 juillet 450), et Marcien lui succéda. Sous ce catholique zélé, les affaires de l'Église changèrent de face; un premier concile, assemblé par Anatolius, évêque de Constantinople, prononça l'anathème contre Eutychès, et le 8 octobre (451) un concile œcuménique, composé de trois cent soixante évêques, s'ouvrit à Chalcédoine par l'ordre de Marcien. Les quatre légats de Léon Ier présidèrent; on lut une lettre du pape contenant l'exposition de la doctrine catholique sur l'incarnation; la déposition de Flavien fut déclarée irrégulière. Anatolius rédigea une définition de la foi, qui fut approuvée par le concile et que l'empereur vint en personne faire souscrire aux évêques. Avant de se dissoudre, le concile décida, sous l'influence d'Anatolius, que l'évêque de Constantinople aurait le second rang après celui de Rome et le droit d'ordonner les métropolitains des provinces de Pont, de Thrace et d'Asie. Léon protesta énergiquement contre cette décision; il écrivit (22 mai 452) à Marcien et à Pulchérie, et menaça, mais en vain, d'excommunier Anatolius. En 457, après la mort de Marcien, le parti d'Eutychès fit un dernier effort, et supplia le nouvel empereur d'assembler un concile pour faire condamner les doctrines émises à Chalcédoine; grâce aux lettres du pape, l'empereur refusa de céder.

Dans l'intervalle, de graves événements s'étaient passés à Rome. En 452, Attila, le terrible roi des Huns, envahit l'Italie; déjà il avait pris et pillé Aquilée, Pavie et Milan; il allait

fondre sur Rome. Valentinien restait lâchement enfermé dans Ravenne. Aétius lui-même ne voyait de salut que dans la fuite. Le sénat romain s'assembla pour délibérer sur les moyens de défendre Rome contre ce déluge de barbares, qui semblaient avoir inondé l'empire. Employer la force était impossible; le pape fut choisi comme médiateur. Léon, accompagné des sénateurs et des consuls, alla se prosterner aux pieds d'Attila; le roi des Huns fut ébranlé par l'éloquence du pontife; il céda, et s'engagea, moyennant un tribut, à se retirer au delà du Danube. Cette concession parut si étrange de la part d'Attila, qu'on n'a cru pouvoir l'expliquer que par un miracle. Suivant la légende, le roi des Huns aurait avoué à ses officiers que pendant le discours de Léon il avait vu paraître un vieillard vénérable, qui, tenant une épée nue, menaçait de l'en frapper s'il ne cédait à la voix de Dieu. L'éloquence de Léon eut moins de succès auprès de Genséric, qui, profitant des troubles occasionnés par la mort de Valentinien, débarqua en Italie à la tête des Vandales. Rome, incapable de résister, ouvrit ses portes. Léon alla au-devant de Genséric, et tenta de l'adoucir par ses prières; tout ce qu'il obtint, ce fut que la ville ne serait pas livrée aux flammes et qu'il n'y aurait pas de sang répandu; en revanche, les Vandales se jetèrent sur Rome, et la pillèrent pendant quatorze jours, après lesquels ils se rembarquèrent. Le reste du pontificat de Léon I[er] s'écoula sans troubles et n'est marqué que par des réformes dans la discipline ecclésiastique; ce fut, dit-on, à la sollicitation du pape que l'empereur Majorien rendit une loi (458) contre les parents qui forçaient leurs filles à vivre dans le célibat. C'est encore au pontificat de Léon I[er] qu'on a fait remonter l'origine des jeûnes du carême et de la Pentecôte. On ne peut passer sous silence une vieille légende qui est rapportée par tous les anciens auteurs, et qui raconte que vers la fin de sa vie Léon se serait coupé la main; les uns, comme Th. Raynaud, disent qu'une femme d'une très-grande beauté ayant été admise, le jour de Pâques, à lui baiser la main, le pontife sentit la rébellion de la chair, et voulut s'en punir; c'est de cette époque, ajoutent-ils, que date la coutume de baiser les pieds du pape; les autres, comme Sabellicus, prétendent que Léon se reprochait seulement d'avoir conféré les ordres à un homme indigne. Tous d'ailleurs s'accordent à dire qu'un miracle rendit la main au pontife. Léon, après le ravage des Vandales, renouvela l'argenterie dans toutes les églises de Rome; il répara la basilique de Saint-Pierre, et rebâtit celle de Saint-Paul, qui avait été détruite par la foudre. Léon a beaucoup écrit, et ses ouvrages ont été souvent réimprimés. On trouve cent onze lettres écrites par lui, dans la collection des *Conciles* de Labbe, t. III, p. 1293 à 1445; elles ont été publiées sous différents titres : *Epistolæ ad familiares omnes*; Cologne, 1546, in-8°; — *Epistolæ contra Eutychem*; Bâle, 1578, in-8°; — *Epist. ad Flavianum*; Hambourg, 1614, in-8°. Ses sermons ont eu également plusieurs éditions : *Sermones et Opuscula quædam, ex recensione J. Andreæ, episcopi Aleriensis*; 1742, in-fol.; réimprimé en 1474 et 1485; ils ont été traduits en italien par [illegible] Corsini, Florence, 1485, in-fol., et en français par l'abbé de Bellegarde, Paris, 1701, in-8°; — *Sancti Leonis Magni, papæ primi, Opera omnia, notis et observationibus adornata, studio Petri Thomæ Cacciari, carmelitæ*; Rome, 1753-1755, 3 vol. in-fol.; on cite encore l'édition de ses œuvres complètes donnée à Venise, 1753-1757, 3 vol. in-fol. par les frères Ballerini, et celle du P. Quesnel, Lyon, 1700, 3 vol. in-fol.; — des extraits assez étendus des ouvrages de Léon I[er] ont été reproduits dans la *Bibliothèque des Pères* de M. de La Bigne, tomes V, VII et XV; on a enfin publié d'après lui *Passio D. N. Jesu-Christi, ex variis D. Leonis Magni sermonibus collecta*; Anvers, 1614, in-8°; et *Jo. Bapt. Lauri Leonidos, sive de victoria adversus Athilam libri III*; Pérouse, 1606, in-8°.

Alfred FRANKLIN.

Ph. de Mornay, *Histoire Pontificale*, 1612, in-12, p. 81. — Bruys, *Histoire des Papes*; La Haye, 1732, 5 vol. in-4°; t. I[er], p. 218. — Baronius, *Annales ecclesiastici*; Lucques, 1738, 19 vol. in-fol.; t. VII, p. [illegible]; t. VIII, p. 1 à 240. — G. Bertazzolo, *Breve [illegible] della Vita di san Leone primo et di Attila Flagello di Dio*; Mantoue, 1614, in-4°.

LÉON II, quatre-vingt-deuxième pape, successeur d'Agathon, né à Cedelle, dans l'Abruzze, élu en 682, mort le 23 mai 684. Le père de Léon II se nommait Paul, et exerçait la médecine; il destina son fils à l'état ecclésiastique. Léon dès son enfance se livra à l'étude des auteurs sacrés; la nature l'avait doué d'une grande facilité de parole, et sa vive intelligence lui permit de devenir réellement instruit pour son temps; tous les historiens s'accordent de [illegible] à louer sa grande piété. Dès qu'il fut installé sur le saint-siége, il assembla un synode pour approuver les actes du concile qui venait d'être tenu à Constantinople. Il envoya l'année suivante à l'empereur Constantin Pogonat un légat chargé d'une lettre qui anathématisait les partisans de l'hérésie, entre autres le pape Honorius (pape de 625 à 638. *Voy.* t. XXV, p. 88), « qui, au lieu de purifier l'Église apostolique par la doctrine des apôtres, a pensé renverser la foi par une trahison profane ». (*Conciles* de Labbe, t. [illegible], p. 1246.) Léon s'efforça de faire accepter par toutes les églises les décisions de ce concile; c'est ce but qu'il se propose dans les lettres de lui qui nous ont été conservées; dans celle qu'il adressa aux évêques d'Espagne, il condamne encore Honorius en ces termes : « *Honorius*, qui a laissé fausser la règle inviolable de la tradition apostolique, qu'il avait reçue de ses prédécesseurs. » Enfin, il traduisit lui-même en

grec les actes du concile de Constantinople, afin de les répandre dans tout l'occident. Léon mourut après un court pontificat, et fut très-regretté. Il avait bâti une église consacrée à saint Paul, il y fit déposer les corps de Simplicius, de Faustin, de Béatrix et de quelques autres martyrs; on croit, enfin, qu'il institua la coutume de jeter de l'eau bénite sur le peuple. Benoît II lui succéda. On trouve cinq lettres de Léon II dans la *Collection des Conciles de* Labbe et Cossart, t. VI, p. 1245 à 1254; le cardinal Baronius, qui voulait réhabiliter la mémoire d'Honorius, a contesté leur authenticité : on peut consulter à cet égard la *Bibliothèque des Auteurs ecclésiastiques* de Dupin, t. V, p. 105. A. F.

Platina, *Historia delle Vite dei Sommi Pontefici.* — Ciaconius, *Vitæ et Res gestæ Pontificum Romanorum*; Rome, 1677, 4 vol. in-fol., t. I, p. 478.

LÉON III, centième pape, successeur d'Adrien Ier, né à Rome, élu le 26 décembre 795, mort le 11 juin 816. Léon III fut élu le jour des funérailles d'Adrien Ier; il avait été élevé dans le palais de Latran, était prêtre du titre de Sainte-Suzanne, et s'était concilié l'affection générale par sa douceur et son instruction. Aussitôt après son élection, il envoya à Charlemagne des légats chargés de lui offrir les clefs de la basilique de Saint-Pierre et de riches présents; ils devaient en outre le prier de désigner un seigneur de sa cour qui viendrait recevoir le serment de fidélité des Romains. Charlemagne envoya Angilbert, abbé de Saint-Riquier, qui emporta une lettre pour le pape : Alcuin nous a conservé ce document. Dans une autre lettre, qui renfermait des instructions pour Angilbert, l'empereur s'exprimait ainsi : « Représentez souvent à Léon que la dignité de pontife se conserve peu d'années; mais que la gloire de celui qui la conserve dignement est éternelle », Angilbert apportait encore au pape une partie des trésors que Henri, duc de Frioul, avait pris en Pannonie après avoir pillé la capitale des Huns. Les deux années qui suivirent cette ambassade n'offrent aucun événement important; mais au commencement de 799 une conspiration, dont on ignore les véritables motifs, se forma contre le pape; le 25 avril, Léon, étant sorti à cheval pour assister à une procession solennelle, fut tout à coup assailli par les conjurés, qui le renversèrent, et s'efforcèrent de lui arracher la langue et les yeux; ils le traînèrent ensuite devant l'autel de l'église Saint-Étienne, où ils voulurent l'achever; de là il fut transporté et enfermé dans le monastère de Saint-Érasme. Albin, camérier du pape, et quelques serviteurs fidèles parvinrent à l'en arracher; et, ne se croyant plus en sûreté à Rome, il s'enfuit, et gagna la France, où Charlemagne, alors à Paderborn en Saxe, lui fit le plus brillant accueil, et lui donna une escorte pour retourner à Rome. Il y rentra le 29 novembre au milieu des acclamations du peuple. Charles avait promis au pape qu'il irait bientôt lui faire justice; il tint parole, et, le 25 décembre 800, il vint recevoir la couronne impériale à Saint-Pierre (*voy.* CHARLEMAGNE). On instruisit alors le procès des conjurés, qui s'accusèrent réciproquement, sans pouvoir alléguer contre le pape aucun fait réel. Léon intercéda pour eux, et fit commuer en exil la sentence de mort qui avait été prononcée. Trois ans après, le pape se rendit de nouveau en France, et vint passer les fêtes de Noël à Quiercy, auprès de Charlemagne; on ignore les véritables motifs de ce voyage, qui eut pour prétexte des miracles que l'on disait avoir été opérés à Mantoue par quelques gouttes du sang de Jésus-Christ. En 809, Charlemagne assembla à Aix-la-Chapelle un concile qui devait prononcer sur la question de savoir si le Saint-Esprit procède du Fils comme du Père, et s'il fallait retrancher du symbole le *Filioque*. Ces deux mots, que les Français tenaient à conserver, étaient une source de divisions entre les Grecs et les Latins. Deux évêques furent envoyés à Rome pour avoir l'avis du pape. Après de longs pourparlers, Léon, qui tenait à ménager l'empereur, déclara qu'il reconnaissait la vérité exprimée par le *Filioque*, mais qu'il engageait vivement le concile à retrancher ces deux mots, puisqu'ils fournissaient aux Grecs de continuels sujets de discussions avec les Latins et pourraient devenir l'occasion d'un schisme complet. Quelque sages que fussent ces conclusions, l'empereur ne crut pas devoir les adopter, et le *Filioque* fut maintenu en France comme en Espagne. La mort de Charlemagne réveilla à Rome les idées de révolte: une nouvelle conspiration se forma contre le pape en 815; mais elle fut découverte avant d'avoir éclaté, et Léon fit exécuter tous les conjurés. Louis le Débonnaire se plaignit qu'on eût sans le consulter infligé un châtiment si sévère; il envoya auprès du pape Bernard, roi d'Italie, pour examiner l'affaire; le pape, de son côté, dépêcha vers l'empereur deux légats qui terminèrent ce différend. Léon mourut l'année suivante; on s'accorde à louer son éloquence, sa sagesse et la pureté de ses mœurs; grâce aux libéralités de Charlemagne, il put faire d'importantes réparations aux églises de Rome. Son successeur fut Étienne IV. La collection des *Conciles* de Labbe contient treize lettres de Léon III, tome VII, p. 1111 à 1127. On a publié du même pape : *Epistolæ ad Carolum Magnum imp., ex editione et cum notis Hermanni Conringii*; Helmstædt, 1647, in-4°. On a faussement attribué à Léon III l'*Enchiridion Leonis papæ*, qui contient les sept psaumes de la pénitence, quelques oraisons énigmatiques, et qui a été très-recherché autrefois. La première édition est de 1525, et a pour titre : *Hoc in enchiridio manualive, pie lector, proxime sequenti habentur septem psalmi penitentiales, oratio devota Leonis papæ, oratio beati Augustini; aliquot item orationes adversus omnia mundi pericula.* L'*Enchiridion* a été réimprimé à Lyon, en 1601, 1607, 1633, et à

Mayence en 1687. Il a été traduit en français sous le titre : *Manuel ou Enchiridion* (sic) *de prières, contenant les sept psaumes pénitentiaux, diverses oraisons de Léon pape*, etc. ; cette traduction, attribuée par du Verdier à François de Taboet, a été publiée à Lyon, 1584, in-12.

Alfred Franklin.

Ph. Jaffé, *Regesta Pontificum*; Berlin, 1851; in-4°, p. 218. — F. Pagi, *Breviarium historico-chronologico-criticum illustriora pontif.*, in-4°, t. II, p. 1. — J. G. Faber, *Dissertatio de Leone III, papa romano*; Tubingue, 1748, in-4°.

LÉON IV, cent septième pape, successeur de Sergius II, né à Rome, élu en février 847, mort le 17 juillet 855. Léon IV, dont le père se nommait Rodoalde, avait été fait sous-diacre par Grégoire IV et prêtre du titre des quatre couronnes par Sergius II ; il fut élu pape avant même que l'on eût procédé aux obsèques de Sergius, car on craignait les Sarrasins, qui menaçaient Rome. Son ordination fut pourtant retardée jusqu'au 12 avril ; on n'osait procéder à cette cérémonie sans le consentement de l'empereur ; on s'y décida enfin, mais en protestant que l'on ne prétendait point par là déroger à la soumission qui lui était due. Le premier soin du nouveau pape fut de mettre Rome à l'abri d'une invasion ; il leva des troupes, et engagea les habitants de Naples et de Gaëte à venir défendre les côtes et le port d'Ostie ; en même temps, il fit entourer de murailles l'église Saint-Pierre, et entreprit auprès de cette église la construction d'un nouveau quartier. Lothaire approuva ce projet, et y concourut par de nombreux envois d'argent ; le pape fit appel à tous les ouvriers d'Italie ; on en tira même des monastères. Léon IV employait à la surveillance de ces travaux tout le temps que lui laissaient ses exercices religieux. Au bout de quatre ans, le nouveau quartier était achevé ; le 27 juin 852 le pape le baptisa solennellement et de son nom, en l'appelant *la Cité Léonine*. Vers la même époque, il fit réparer les murs et les portes de Rome, qui tombaient en ruines, et rebâtir quinze tours, de fond en comble. Il tint l'année suivante (8 décembre 853) un concile où assistèrent soixante-sept évêques ; Anastase, prêtre cardinal de Saint-Marcel, fut déposé, comme coupable d'avoir quitté Rome depuis cinq ans, et d'avoir refusé d'y rentrer malgré les quatre citations qui lui avaient été faites. Léon IV mourut, vivement regretté des Romains, pour lesquels il avait un peu oublié le reste de la chrétienté. C'est entre son pontificat et celui de Benoît III qu'on place l'élection de la papesse Jeanne. On trouve deux lettres de Léon IV dans les *Conciles* de Labbe, t. VIII, p. 30. A. F.

Baronius, *Annal.*, t. XIV, p. 340. — Platina. — Ciaconius, t. Ier, p. 644.

LÉON V, cent dix-septième pape selon les auteurs de l'*Art de vérifier les dates*, cent vingtième selon Artaud de Montor, était né à Priapi près d'Ardea, et mourut à Rome, le 6 décembre 903. Il fit profession chez les Bénédictins de Brandallo. Devenu cardinal, il fut élu pontife, le 28 octobre 903, à la place de Benoît IV. Peu de jours après, Christophe, prêtre-cardinal de Saint Laurent-in-Damaso, suscita une émeute, s'empara du pontife, l'obligea de renoncer au pontificat, et se fit proclamer à sa place. Léon V mourut en prison un mois et neuf jours après sa déposition, « de chagrin » suivant Sigonius. Christophe avait été constamment le protégé de Léon V ; aussi Platina s'écrie-t-il, à cause de son ingratitude :

Enutrito lupos qui te comedant.

A. de L.

Platina, *Hystoria de Vitis Pontificum*, etc., in-fol. — Artaud de Montor, *Histoire des souverains Pontifes romains*, t. II, p. 62. — Du Chêne, *Histoire des Papes*. — Genébrard, *Chron.*

LÉON VI, cent vingt-sixième pape suivant Artaud de Montor, cent vingt-troisième selon l'*Art de vérifier les dates*, né à Rome, mort dans cette même ville, le 3 février 929. Il était de la famille Gemina, succéda le 6 juillet 928 au pape Jean X, et gouverna l'église sept mois et cinq jours. Suivant Platina, « il régna avec autant de sagesse qu'en permettaient ces temps où les mœurs étaient si corrompues, et n'exerça aucune tyrannie ». Albret Krang « s'étonne du peu de durée de la vie des papes à cette époque, et il suppose qu'alors on faisait fréquemment usage du poison ». Léon VI n'a laissé aucune trace historique de son court pontificat. Quelques auteurs prétendent que c'était un pape placé sur le saint-siége par les ennemis de Jean X, à la tête desquels étaient Gui et la fameuse Marozie, sa femme. Il eut pour successeur Étienne VII.

A. de L.

Novaes, *Hist.*, notes du t. II, p. 187. — Albert Krang, *Metropolis*, liv. V, cap. I, p. 117. — Platina, *Vitae Pontificum romanorum*, p. [illegible]. — Artaud de Montor, *Histoire des souverains Pontifes romains*, t. II, p. [illegible]. — Baronius, *Annales*, dixième siècle. — [illegible] *Chron. Rom.* — Liutprand, l. III. — Le P. Papebroch, *Conatus chronologico-historicus ad catalogum Romanorum Pontificum*. — Le P. Pagi, *Breviarium chronologicum in Annales ecclesiasticos* [illegible]; Anvers, 1705, 4 vol. in-fol.

LÉON VII, appelé aussi **LÉON VI** dans plusieurs catalogues, cent vingt-sixième pape suivant l'*Art de vérifier les dates*, cent vingt-neuvième selon Artaud de Montor, né à Rome, mort dans la même ville, le 18 juillet 939. Il succéda, le 8 janvier 936, à Jean XI, réforma la discipline des Bénédictins, et fit paraître, disent tous ses biographes, autant de charité que de [illegible] dans sa conduite. Dès le commencement de son pontificat il réussit par l'entremise de saint Odon, abbé de Cluny, à rétablir la paix entre Ugo, roi de Lombardie, et Albéric, duc de Spolète et gendre de ce monarque. On a de Léon VII, auquel Étienne VIII succéda, une épître à Hugues, duc des Français et abbé de Saint-Martin de Tours ; cette lettre, par laquelle le pontife défend l'entrée des femmes dans les monastères d'hommes, se trouve dans le Fetrum

aliquot Scriptorum qui in Galliæ bibliothecis, maxime Benedictorum, latuerant Spicilegium de dom Jean-Luc d'Achery (Paris, 1655-1677, 13 vol. in-4°); — une seconde *Lettre* de Léon VII est adressée à Gérard, archevêque de Lorch, auquel il accorde le pallium; — une troisième, aux évêques de France et d'Allemagne, est une réponse à plusieurs réponses que lui avait faites Gérard de Lorch touchant les devins, les enchanteurs, les malfaiteurs, les mariages, les co-évêques, etc. Frodoard termine sa *Chronica roman. Pont.* par l'éloge de Léon VII : ce sont des vers d'un latin barbare. A. de L.

Mabillon, *Annales Ordinis Sancti Benedicti*, t. II et IV. — Muratori, *Rerum Italicarum Scriptores*, t. III. — Fleury, *Histoire Ecclésiastique*. — Artaud de Montor, *Histoire des Souverains Pontifes romains*, t. II, p. 76. — Platina, *Vitæ Pontificum romanorum*, fol. 155 166. — Baronius, *Annales*, dixième siècle.

LÉON VIII, cent trente-cinquième pape, successeur de Jean XII, né à Rome, élu le 4 décembre 963, chassé en février 964, rétabli le 23 juin 964, mort en avril 965. Albéric, fils incestueux de Marozie, conserva après la mort de Jean XI toute l'autorité dans Rome; l'élection des papes se faisait conformément à ses ordres : aussi Léon VII, Étienne VIII, Martin III et Agapet II, qui se succédèrent sur le trône pontifical, n'eurent-ils jamais aucun pouvoir réel. Albéric mourut en 954; mais son fils Octavien hérita de ses dignités et de son influence; et réussit à se faire élire lui-même en remplacement d'Agapet II, et prit le nom de Jean XII. Ses débauches exaspérèrent bientôt les Romains, qui portèrent plainte à l'empereur : « Le palais de Latran, disaient-ils, jadis l'habitation des saints, est devenu un lieu infâme, où le pape loge sa concubine, sœur de celle de son père. Il n'y a plus de femmes qui osent venir visiter l'église des Apôtres, sachant que depuis quelques jours il a abusé de plusieurs d'entre elles. Mariées, veuves ou vierges, belles ou non, riches ou pauvres, tout lui est bon. » (Bruys, II, 242.). Othon crut devoir se rendre à Rome; Jean XII s'enfuit à son approche, emportant la plus grande partie des trésors de l'Église. L'empereur fut reçu comme un libérateur, et trois jours après son arrivée il assembla un concile dans l'église Saint-Pierre. Jean XII, convaincu d'homicide, d'adultère, de viol, d'inceste et de sacrilége, n'osa venir se défendre; il fut déposé, et le protoscriniaire Léon élu à sa place. Débarrassés de Jean XII, les Romains comprirent la faute qu'ils avaient commise en intronisant l'influence allemande en Italie; une conspiration se forma pour renverser le nouveau pape et chasser l'empereur. Othon battit les Romains, et Léon VIII intercéda pour les coupables. Mais à peine l'empereur avait-il quitté l'Italie qu'un second soulèvement eut lieu. Jean XII parvint à rentrer dans Rome, et Léon se sauva au camp d'Othon (février 964), qui fit aussitôt de grands préparatifs pour retourner à Rome. Il y arriva au mois de juin. Dans l'intervalle, Jean XII avait été tué dans les bras d'une femme adultère, et Benoît V lui avait succédé. Rome ouvrit ses portes à l'empereur, le 23 juin 964. Benoît fut exilé, et Léon VIII remonta sur le trône pontifical. Il jouit peu de temps de la tranquillité qui suivit ces désordres, car il mourut à un âge peu avancé, quelques mois après son rétablissement. Son successeur, élu encore par l'influence d'Othon, fut Jean XIII. A. F.

Baronius, t. XVI, p. 129. — Platina, p. 14. — Ciaconius, t. I, p. 715. — F. Pagi, t. II, p. 217.

LÉON IX (*Brunon*), cent cinquante-cinquième pape, successeur de Damase II, né le 21 juin 1002, élu le 11 février 1049, mort le 19 avril 1054. A la mort de Damase II, Conrad le Salique convoqua une diète à Worms pour nommer un nouveau pontife; depuis Othon le Grand les empereurs d'Allemagne présidaient à l'élection des papes. L'assemblée désigna à l'unanimité Brunon, évêque de Toul; ce prélat, de l'illustre maison d'Alsace et de Lorraine, et parent de l'empereur, remplissait depuis vingt-deux ans les fonctions épiscopales. Son instruction et sa piété lui avaient conquis le respect des fidèles : il était dévoué aux intérêts des pauvres, plein de zèle pour la réforme des monastères, et avait une telle dévotion pour saint Pierre que tous les ans il faisait à Rome un pèlerinage auquel s'associaient parfois plus de cinq cents personnes. Brunon fut surpris de son élection, non qu'il crût illégale une nomination provoquée par l'empereur; mais les maux dont gémissait l'Église effrayaient sa responsabilité. Il déclina longtemps cet honneur; pressé plus vivement, il demanda trois jours pour réfléchir, les passa dans la prière et l'abstinence, et finit par se rendre aux instances de la diète. Il prit le nom de Léon IX, et partit pour Rome. En traversant la Bourgogne, il voulut visiter l'abbaye de Cluny; Hildebrand, si célèbre depuis sous le nom de Grégoire VII, en était prieur; il gémissait de l'autorité que l'Empire exerçait sur l'Église, et déjà méditait son affranchissement. Hildebrand s'empara de l'esprit de Léon IX, lui démontra que son élévation sur le saint-siége était contraire aux canons, qui exigeaient une élection librement consentie par le peuple et le clergé, et l'émut par le tableau de l'abaissement que préparaient à l'Église les prétentions de l'empereur. Le nouveau pape, convaincu, se dépouilla des ornements pontificaux, et se rendit à Rome en habit de pèlerin; puis, assemblant le clergé et le peuple, il leur déclara qu'il ne voulait, conformément aux règles canoniques, tenir son élection que de leurs suffrages. Nommé par acclamation, il fut intronisé le 22 février 1049. Son premier soin fut de réunir un concile à Rome pour remédier aux abus qui déshonoraient la chrétienté. On y déclara nulles un grand nombre d'ordinations simoniaques, et un second concile, tenu à Pavie deux mois après, réprima les mêmes abus. Léon IX passa ensuite

les Alpes, revint à Toul visiter son ancienne église, et se rendit à Reims, malgré les répugnances du roi de France Henri Ier, pour faire la dédicace d'une nouvelle basilique et tenir un concile. Il l'ouvrit solennellement au milieu d'un immense concours de fidèles, et provoqua l'annulation de plusieurs promotions simoniaques; l'assemblée promulgua aussi de nouveaux canons, et fulmina des excommunications contre quelques seigneurs incestueux ou adultères. En regagnant l'Italie, le pape passa par Mayence, et y tint, en présence de l'empereur, un concile où furent anathématisés la simonie ainsi que le mariage des prêtres. Une interprétation erronée de l'eucharistie réclama bientôt son intervention, et nécessita la convocation d'un concile à Rome. Bérenger, chanoine de Tours, reprenant l'opinion de Jean Scott Érigène, soutenait que dans la communion le pain et le vin, tout en subissant la présence réelle du corps et du sang de Jésus-Christ, ne changeaient cependant pas de nature, et conservaient leur substance physique. Cette proposition fut déclarée hérétique, et condamnée de nouveau au concile qui se tint à Verceil quelques mois après.

La situation de l'Italie méridionale, ravagée par les Normands, était devenue intolérable. Léon IX se rendit en Allemagne pour solliciter contre eux des secours. L'empereur lui en accorda, et le pape, par reconnaissance, tenta, mais sans succès, de le réconcilier avec André, roi de Hongrie, qui refusait de payer le tribut accoutumé. De retour en Italie, Léon marcha contre les Normands; ceux-ci demandèrent la paix, offrant de soumettre à la suzeraineté du saint-siége tout ce qu'ils avaient usurpé sur l'Église; le pape réclama une restitution sans réserves; les Normands refusèrent, et remportèrent une victoire complète. Léon attendait l'issue du combat dans une petite ville voisine; il y fut assiégé et pris, mais traité avec respect et conduit à Bénévent. Vers cette époque, Léon IX tenta de réprimer les déclamations de Michel Cérulaire, patriarche de Constantinople, qui s'était élevé contre certaines pratiques de l'Église romaine, et surtout contre l'usage de célébrer l'eucharistie avec des azymes, coutume empruntée aux juifs, disait-il, et abolie par Jésus-Christ. Le pape envoya auprès de l'empereur d'Orient des nonces chargés de faire triompher l'opinion du saint-siége. Constantin Monomaque les accueillit avec bienveillance, et facilita l'accomplissement de leur mission; mais ils ne purent vaincre la fermeté de Michel Cérulaire. Léon IX était toujours à Bénévent; il cherchait à tromper les ennuis de la captivité par les abstinences et les macérations de toutes sortes; couché sur une planche garnie d'un seul tapis, la tête appuyée sur une pierre, et couvert d'un cilice, il passait les nuits à réciter des psaumes. Ces austérités ne tardèrent pas à altérer sa santé; il obtint l'autorisation de quitter Bénévent, et se rendit à Rome. Sentant sa fin approcher, il se fit transporter à Saint-Pierre, où il reçut l'extrême-onction, et mourut âgé de cinquante-deux ans, après avoir occupé le saint-siége cinq ans, deux mois et neuf jours. Cette fin couronna dignement sa vie pieuse, modeste et dévouée; la légende s'en empara, fit de son tombeau le théâtre de plusieurs miracles, et l'Église le mit au nombre des saints.

On a de Léon IX dix-neuf lettres dans la *Collection des conciles* de Labbe et Cossart, t. IX, p. 949 à 1001. Alfred FRANKLIN.

Baronius, t. XVII, p. 19 à 107. — Ciaconius, tom. Ier, p. 780. — F. Pagi, t. II, p. 327. — A. du Chesne, *Hist. des Papes*, 1653, 2 vol. in-fol.; t. II, p. 1. — *Vita Leonis IX papæ, a Nicolas Aragoniæ cardinali*, dans Muratori, *Rerum Italicarum Scriptores*; Milan, 1723, 27 v. in-fol.; t. III, p. 277. — *Vita S. Leonis IX papæ, Leucorum antea episcopi, Wiberto archidiacono auctore*; Paris, 1615, in-12. Reproduite dans Muratori, tom. III, p. 278. — F.-X. Hunkler, *Léon IX et son temps*; 1851, in-fol.

LÉON X (*Jean* DE MÉDICIS), pape, né à Florence, le 11 décembre 1475; mort à Rome, le 1er décembre 1521. Il était fils de Laurent le Magnifique. Dans cette maison protectrice des arts et amie des lettres, le jeune Médicis ne pouvait manquer de recevoir une brillante éducation, et le soin de former son cœur et son esprit fut confié aux plus célèbres littérateurs de l'époque de la Renaissance, au nombre desquels on comptait Chalcondyle et Ange Politien. L'élève était digne des maîtres; quoique bercé dans l'orgueil des honneurs souverains et nourri parmi toutes les voluptés de la fortune, le jeune Médicis ne tarda pas à profiter des leçons qu'il recevait; il montra de bonne heure des inclinations studieuses, un esprit étendu et un caractère aimable. Il avait à peine douze ans, lorsqu'il fut créé cardinal; il ne reçut les ordres que quatre ans après. L'invasion de Charles VIII en Italie (1494) commença pour cette contrée une série de calamités qui n'épargnèrent pas la famille de Médicis. Alexandre VI occupait alors la chaire de Saint-Pierre. Le cardinal de Médicis se retira d'abord dans la retraite que les Vitelli lui ouvrirent à Castello; et puis il visita une partie de l'Europe, mettant à profit, pour son instruction et son plaisir, cette espèce d'exil auquel il était condamné. De retour à Rome, il trouva sur le trône pontifical une famille ennemie de la sienne, celle de la Rovère; il comprit que son avenir dépendait d'une réconciliation, et il ne tarda pas à devenir l'ami de Jules II, qui lui donna le gouvernement de Pérouse. Pris à la bataille de Ravenne, le cardinal ne recouvra sa liberté que lorsque le sort des armes eut enlevé le Milanez à la France. Jules II mourut bientôt, et le cardinal de Médicis lui succéda (11 mars 1513). Un des premiers actes de son pontificat fut un trait de clémence; il accorda leur grâce aux auteurs d'une conjuration tramée à Florence, quelque temps auparavant, et dont il avait failli être victime. C'est le complot dans lequel Machiavel fut im-

pliqué. A peine élu, le pape voulut gouverner par lui-même et traiter sans intermédiaire les affaires de l'Église, qui se mêlaient alors à celles du monde. Vettori, l'ambassadeur de Florence à Rome, écrivait à Machiavel ces paroles dignes de souvenir : « Autrefois il fallait voir et entretenir une foule de cardinaux ; aujourd'hui cela n'est plus nécessaire, c'est de la bouche du pape lui-même que l'on apprend ce qu'il veut dire. » Ce pape, dont le règne devait être celui des arts et des lettres, mais qui succédait à un pontife à moitié soldat, et dont l'humeur belliqueuse avait mis l'Italie en feu, fut d'abord tout occupé lui-même de soins guerriers. Les conjonctures étaient pleines d'embarras et de périls. Louis XII préparait une nouvelle invasion; Léon X suscita contre lui les Suisses, en Italie; en France, Henri VIII d'Angleterre. La conduite de Léon à l'égard de Louis fut conforme à la politique du temps, cauteleuse et perfide; il sollicitait son alliance ou lui cherchait des ennemis, selon l'intérêt variable de son ambition; et les affaires du roi de France furent bientôt ruinées dans la péninsule. Un nouveau traité se négocia entre la France, l'Autriche et l'Espagne; le pape eut l'adresse d'en empêcher la conclusion, menaçante pour l'Italie. Il portait sur cette contrée des regards avides; il songeait à placer la couronne de Naples sur la tête de Julien, son frère; à joindre, pour son neveu Laurent, les duchés de Ferrare et d'Urbin à la Toscane; tandis que lui-même était maître des États de l'Église, auxquels il avait secrètement résolu d'ajouter Parme et Plaisance, conquis par Jules II, mais qu'avait repris le duc de Milan. Dans cette combinaison, la famille des Médicis aurait réuni sous un triple sceptre une grande portion de l'Italie.

Les événements ne secondèrent point cette politique; Julien de Médicis devait bientôt mourir, et Léon fut obligé de concentrer ses vues ambitieuses sur son neveu Laurent, bien peu digne d'en être l'objet, et qui d'ailleurs mourut aussi avant Léon X. François Ier ayant succédé à Louis XII, au commencement de l'année 1515, ne tarda pas à rétablir la fortune de la France en Italie. Vainqueur à Marignan de la ligue formée sous les auspices du pape, entre les Suisses, la république de Florence, l'empereur Maximilien, Sforza, duc de Milan, et Ferdinand V, roi d'Espagne et de Naples, mais dans laquelle le pape resta inactif, François Ier redevint maître de Parme et de Plaisance, et se fit céder le Milanais par François Sforza. Machiavel considère comme une faute capitale, dans la politique de Léon X, la neutralité que le pontife garda dans cette circonstance, et il explique avec sa lucidité accoutumée les raisons sur lesquelles il fonde son opinion (*Discours sur Tite-Live*, livr. II, ch. 22). Après la victoire de François Ier, le pape se rapprocha de la France, et la célèbre entrevue de Léon X et de François Ier eut lieu à Bologne (9 novembre 1515). Dans cette conférence la paix fut signée, et on prépara le concordat qui fut conclu en 1516.

Le concordat fut un acte à peu près imposé à François Ier. Malgré ses victoires, ce prince se trouvait dans une position difficile; il était cité, avec toute l'Église gallicane, pour voir abolir la pragmatique devant le concile de Latran, dont le pape réglait les décisions; et de plus il avait besoin de Léon X pour l'accomplissement de ses desseins politiques. Le concordat lui sembla un moyen de diminuer ses embarras; mais il suffit de lire le préambule de cet acte pour se convaincre de la violence que subissait François Ier et du triomphe de Léon X. Ce concordat, qui en détruisant quelques abus changeait la condition de l'Église de France et donnait au pape une influence et des droits que ne lui reconnaissait pas la pragmatique, fut repoussé à la fois par l'Église, par la magistrature, par l'université. Le roi et le pape le maintinrent vigoureusement. Quant à la paix, elle ne fut qu'une trêve, et ne mit le frein à aucune ambition. François Ier médita la conquête de Naples; Léon X provoqua l'invasion de l'empereur Maximilien dans le Milanais, afin d'en expulser les Français; et en même temps, renouvelant auprès de François Ier la politique dont il avait usé envers Louis XII, il affectait les démonstrations de l'allié le plus fidèle. De son côté, le roi chevalier n'épargnait point au pape les faux semblants.

Deux points surtout sont saillants dans la politique de Léon X : l'ambition d'agrandir les domaines de l'Église ainsi que les possessions de la famille des Médicis, et le désir d'affranchir l'Italie de la domination étrangère; mais dans la pensée du pape ce second dessein était évidemment subordonné au premier. Il dépouilla violemment La Rovère du duché d'Urbin, pour en donner l'investiture à son neveu (1516). Les historiens les plus modérés n'ont trouvé aucune excuse pour cette inique entreprise, qui coûta à l'Église des sacrifices énormes et jeta le pape dans un embarras dont il résulta des mesures désastreuses. Après la mort de Laurent (1520), Léon X réunit le duché d'Urbin ainsi que ses dépendances, Pesaro et Sinigaglia, au domaine de l'Église. Il s'empara successivement de Pérouse, de Fermo, de la plupart des villes et des forteresses de la marche d'Ancône. Les souverains de ces petits États, quand Léon X les faisait prisonniers, ou quand il pouvait les attirer à Rome, étaient livrés au bourreau. L'Italie était alors accoutumée à ce code sanglant de la conquête, et en était d'autant moins émue, que tous ces petits tyrans étaient odieux, et que si le supplice était infligé sans droit par le vainqueur, il n'était que trop bien mérité par le vaincu. Léon convoitait aussi le duché de Ferrare, et la conquête de ce duché se liait, dans ses projets, à son autre grand dessein, l'expulsion des étrangers.

Depuis l'invasion de Charles VIII, l'esprit de

nationalité avait été cruellement froissée en Italie; les papes semblaient vouloir se constituer les représentants de cette nationalité, et se proclamaient les restaurateurs de l'indépendance italienne; mais pour arriver à ce but ils prenaient une voie funeste, où du reste les jetait fatalement la faiblesse de leur puissance matérielle. L'Italie était devenue le champ de bataille des étrangers, et les papes ne pouvaient espérer en déchasser un prince qu'en s'unissant à un autre. Léon X essaya d'abord de faire de François Ier l'instrument de la ruine des Espagnols; mais François Ier, qui ne se fiait point au pape, n'accepta pas l'alliance que celui-ci lui offrait. Alors ce furent les Français dont Léon X entreprit l'expulsion. Il conclut un traité avec l'empereur Charles-Quint (8 mai 1521), et la lutte s'engagea bientôt dans toute la haute Italie. Les succès et les revers se balancèrent d'abord; mais la prise de Milan commençait à donner l'avantage aux alliés du pape, quand la mort enleva Léon X, le 1er jour de décembre 1521, à quarante-six ans, et après huit ans et huit mois de règne. La maladie à laquelle succomba Léon X dura quatre jours à peine, et ne semblait qu'une indisposition sans gravité, lorsque la mort le frappa presque soudainement. Les médecins déclarèrent que la cause de cette mort était un rhume, dont le pape avait été saisi à Malliana, villa où il avait passé quelques jours; mais personne ne crut aux médecins, et le secret de cette fin si prompte n'a pas été dévoilé, quoiqu'il ait été l'objet de beaucoup de conjectures. Les uns ont fait mourir Léon X de la joie qu'il ressentit en apprenant le triomphe des coalisés dans le Milanais; d'autres soupçonnèrent une cause moins innocente, et supposèrent un empoisonnement, imputé au duc d'Urbin ou au duc de Ferrare. S'il faut en croire le journal du majordome du pape, Paris de Grassis, les médecins l'auraient ouvert et auraient déclaré qu'ils avaient trouvé des traces de poison. Cette opinion a prévalu chez les historiens les plus dignes de foi; cependant, le fait n'est pas suffisamment démontré. L'échanson du pape, arrêté dans le premier moment, fut rendu à la liberté, rien ne prouvant qu'il fût coupable; et le cardinal de Médicis, parent de Léon X, qui devait bientôt porter la tiare sous le nom de Clément VII, mit fin à toutes les poursuites.

Léon, dont le nom est resté illustre, ne doit cette célébrité ni à la politique ni à la religion. Pontife, il ne siégea point sans éclat dans la chaire apostolique; mais il commit des fautes assez graves dans le gouvernement de l'Église; prince, il ne manqua pas de cette habileté qui met à profit quelques chances heureuses; mais il ne déploya dans les grandes affaires où il fut mêlé aucun talent supérieur, et ne mit en œuvre aucune de ces ressources qui révèlent le génie. On le voit en toute occasion obéir assez servilement aux règles de la politique de ce temps-là, prenant son intérêt pour mesure de sa loyauté, et professant la morale du succès. Il passait au contraire pour habile parce que l'on est perfide; la guerre, une alliance d'un côté et de l'autre une trahison, c'est ce qu'on voyait presque partout à cette époque, et en Italie plus qu'ailleurs. À cet égard Léon X fut de son temps et de son pays.

Toutefois, quelque sévérité qu'on puisse porter dans le jugement de la politique de Léon X, il est juste de reconnaître que cette politique fut quelquefois généreuse et véritablement digne du chef de la chrétienté. La découverte récente de l'Amérique avait été l'occasion de bien des crimes, commis au nom de la religion. Léon X prit en main la cause des malheureux Indiens contre les conquérants catholiques. Il condamna les persécutions atroces dont on faisait usage contre les Indiens au moyen de conversion. Malheureusement la décision du pape eut peu d'influence sur le sort des Américains; il était trop tard, et son règne fut trop court. Comme les prédécesseurs de Léon X avaient fait concession aux princes européens des terres découvertes dans le Nouveau Monde par Christophe Colomb et Améric Vespuce, une ambassade solennelle d'Emmanuel le Grand vint demander à Léon X la donation des pays découverts depuis plusieurs années dans les Indes orientales par Vasco de Gama et les navigateurs portugais. Ce fut là un de ces événements qui flattaient l'orgueil du pontife, et qu'il ne manquait jamais de célébrer par quelqu'une de ces fêtes dont il aimait la magnificence.

Une des affaires les plus considérables du pontificat de Léon X, et qui eut sur les destinées du monde les plus graves conséquences, c'est l'affaire des indulgences. Lorsque Léon X publia sa bulle, en 1517, il y avait déjà longtemps que les abus de l'Église avaient rencontré des adversaires redoutables, soit par la grandeur de leur nom, soit par l'adresse de leurs attaques. La pointe effilée du sarcasme, les railleries aux allures légères avaient, plus que la gravité des censures, plus que les paroles ardentes de l'indignation, blessé profondément les prétentions injustes de l'Église romaine; Léon X ne vit point qu'il ne pouvait pas user impunément de ce qu'avaient osé ses prédécesseurs. Il ne vit point que s'il y avait encore possibilité de recueillir des indulgences en Europe, le seul moyen d'y réussir c'était de dissimuler l'exaction sous un prétexte qui frappât l'imagination des populations, et qui intéressât leur charité. On l'avait pu avec l'enthousiasme des croisades; on le pouvait encore peut-être avec la pensée de quelque grande fondation pieuse et utile à l'humanité. Léon X fit publier que le produit des indulgences servirait à achever de bâtir Saint-Pierre de Rome, et de fanatiques prédicateurs, entraînés par leur zèle, inventèrent une échelle des peines du purgatoire et un tarif proportionné pour le rachat des âmes. Léon X ne songea pas à [illegible]

malhabiles, à brider ce zèle fougueux. Et puis il eut le hasard de rencontrer en face de lui un de ces hommes comme on en rencontre rarement, et le malheur de ne pas soupçonner la puissance de ce redoutable adversaire. Léon X traita Luther en pédant bavard, en argumentateur de collége, comme dit Roscoë, et commença par le dédaigner, à une époque où peut-être il eût été possible de s'entendre avec lui. Ensuite il procéda contre Luther avec une lenteur remarquable. Par une lettre du 7 août 1518, il le fait citer à Rome, et consent ensuite qu'il n'y comparaisse pas. Le 9 décembre de la même année, une bulle est lancée contenant menace d'excommunication, mais sans même que le nom de Luther y fût prononcé. Enfin, le 15 juillet 1520, furent condamnés les 25 articles de la doctrine de Luther; lui-même fut excommunié, ainsi que ses adhérents. Tandis qu'on brûlait les écrits de Luther, celui-ci faisait brûler les bulles du pape, et les anathèmes du moine répondaient aux anathèmes du pontife. Cependant on conseillait à Léon X de ne point s'en tenir à ces innocentes escarmouches, et d'employer contre l'hérésie du réformateur des armes plus efficaces que les armes spirituelles; l'inquisiteur Hoogstraten sollicitait le pape de confondre Luther avec le feu, la flamme et le fer. Si Luther n'est pas monté sur un bûcher, faut-il en faire honneur à la modération de Léon X? Nous ne savons. Toujours est-il que le pape s'adressa tour à tour pour le faire arrêter à l'électeur de Saxe, qui éluda la sommation, et à Charles Quint, qui s'y refusa tout net, pour ménager l'électeur de Saxe, protecteur de Luther.

Mais si Léon X est couronné d'une auréole qui ne pâlira jamais, si son pontificat conserve, à quelque distance qu'on s'en éloigne, l'éclatante renommée qui le place au nombre des plus merveilleuses époques de l'histoire de l'esprit humain, c'est à la renaissance que ce pape doit cette gloire. La renaissance, qui succédait en Italie au moyen âge, était apparue avec Dante, deux siècles auparavant; mais la réunion, au temps de Léon X, des plus éminents génies, et la protection savante, affectueuse, passionnée que le pape leur accorda, ont fait de son règne le point culminant de cette éblouissante période des destinées du monde. Léon se montra digne d'une telle époque, et mérita d'en partager la gloire en lui donnant son nom. La renaissance se propageait peu à peu. Parmi les populations qui l'entretenaient le plus religieusement en France, en Espagne, aussi bien qu'en Italie, la population de Florence tenait le premier rang, et, parmi les familles florentines, la famille des Médicis. Amateur passionné des lettres, doué du plus vif sentiment des arts, Léon X mit son bonheur et son orgueil à leur accorder de magnifiques encouragements. Les plus grands artistes, d'admirables poëtes, de profonds publicistes, des savants du premier ordre, se pressaient en foule dans ce siècle privilégié; et partout les largesses de Léon X les allaient chercher. Il n'était pas moins sensible aux charmes de l'art musical qu'à celui des lettres et des arts du dessin; la musique aussi fit de rapides progrès à cette époque. Quand on a nommé Michel-Ange, Raphael, Arioste, Machiavel, Bembo, il faut placer après ces grands noms une foule de noms illustres, dont la simple liste atteindrait les bornes d'un article. Il faut également renoncer à indiquer, même sommairement, tout ce que ce pontife a fait pour protéger la science, pour enrichir et honorer les savants, pour glorifier les arts et les lettres, et pour doter de cet éclatant héritage non pas seulement Rome, mais Florence, sa patrie, la ville de ses affections, mais l'Italie elle-même, mais le monde entier. Un volume suffirait à peine à cette tâche immense. Léon X enrichit la bibliothèque du Vatican et fonda la Laurentienne à Florence, dont il confia l'exécution à Michel-Ange. Ces grands dépôts de livres, ainsi que les vastes collections d'objets d'arts, qui devaient être le témoignage de l'antique civilisation et l'enseignement de la civilisation nouvelle, furent remis par lui à la garde des hommes les plus dignes de conserver de telles richesses. Les bibliothèques fondées, rien n'était épargné pour les remplir des manuscrits les plus rares, des plus magnifiques imprimés. Léon X envoyait de savants explorateurs à la recherche de ces précieux restes de l'antiquité; il payait cinq cents sequins un manuscrit des cinq premiers livres de Tacite, qui passèrent de l'abbaye de Corvey au Vatican; il encourageait de ses largesses les Alde-Manuce, les Callergi, savants imprimeurs dont les belles éditions grecques et latines sont encore aujourd'hui des monuments remarquables de l'art typographique. Il créait d'illustres écoles, où l'on apprenait à lire ces ouvrages rendus si prodigieusement difficiles par l'ignorance ou l'incurie des copistes, ainsi que par l'absence de tout commentaire. L'université de la *Sapience*, richement dotée par Léon, recouvra les biens qui lui avaient été enlevés par d'autres papes, et prit dès ce moment l'importance qui convenait à une école fondée pour l'enseignement du monde. Léon X y réunit des savants choisis dans toute l'Europe et célèbres dans toutes les sciences; les maîtres étaient récompensés par de riches bénéfices et de hautes dignités ecclésiastiques; les étudiants étaient protégés par des priviléges. Tout ce qu'on savait alors était enseigné au collége de la Sapience: à l'étude de la théologie et du droit canon on joignait l'étude du droit civil, des mathématiques et de la médecine; le progrès de l'astronomie accompagnait celui des sciences naturelles, et déjà le système de Kopernik fut presque deviné. La philosophie, la logique, la rhétorique, toutes les lettres humaines y trouvaient un enseignement nouveau, et les immortels chefs-d'œuvre de la Grèce et de Rome, dont on recherchait, dont on décou-

vrait les manuscrits, étaient révélés à une jeunesse avide et charmée. La langue grecque, qui était pour cette jeunesse une révélation plus complète, était aussi l'objet d'un plus vif enthousiasme; Jean Lascaris, appelé par Léon X à Rome, y vint accompagné d'un grand nombre de jeunes gens, qui donnèrent à la littérature d'Athènes un nouveau droit de cité dans cette même ville de Rome où elle avait déjà reçu un si bel accueil tant de siècles auparavant, au temps de Térence et de Virgile. La langue maternelle du christianisme, l'hébreu, était aussi enseignée par un savant traducteur des livres saints, Sante Pagnini; et en même temps les autres idiomes de l'Orient se propageaient à Rome, où paraissait la traduction d'un manuscrit arabe, intitulé : *Philosophie mystique d'Aristote*. Platon était imprimé, commenté, et sa philosophie, déjà ressuscitée jadis dans l'école d'Alexandrie, ressuscitait pour la seconde fois à Rome et à Florence. Les élèves, qui se rendaient en foule à la grande école de la Sapience, puisaient à cet universel foyer de lumières des clartés qui se réfléchissaient ensuite sur l'univers catholique. Une foule de poëtes latins, à la tête desquels se présentent Bembo, Sannazar et Vida, rendaient une nouvelle voix aux muses de Catulle, de Virgile et d'Horace. Cette universelle prédilection pour les lettres antiques s'alliait avec l'amour et le culte des lettres modernes. Déjà brillait d'un vif éclat l'aurore du second âge de la poésie italienne; d'admirables génies faisaient entrer les faits et les sentiments modernes dans le domaine de l'imagination : Arioste donnait à la chevalerie une vie poétique, et bientôt le Tasse allait chanter les croisades; Machiavel créait la comédie nouvelle en dessinant, dans son chef-d'œuvre de *La Mandragore*, le premier tableau de mœurs, la première peinture de caractères qu'on ait mise au théâtre dans les temps modernes. Léon X protégeait l'*Orlando* en donnant au poëte un privilége portant excommunication, non, comme on l'a dit, contre ceux qui critiqueraient ce poëme, mais bien contre le pillage des contrefacteurs; il protégeait *La Mandragore*, cette comédie si remarquable par le mélange des mauvaises mœurs et des pratiques dévotes, en la faisant souvent représenter devant lui. A cette époque il n'y avait pas encore de théâtres permanents en Italie et parmi ce peuple, si sensible aux plaisirs de la scène, les productions dramatiques, qui commençaient à naître, étaient représentées par les lettrés et les académiciens. Léon X fit venir à Rome ceux qui avaient joué *La Mandragore* à Florence, ainsi que les décorations dont on s'était servi pour cette représentation; et lorsque le pape fit, en 1515, un voyage en Toscane, il voulut revoir encore cette comédie. Le plaisir que prenait Léon X à cette licencieuse satire des moines doit aussi être considéré comme un trait du caractère de ce pontife. Léon X avait l'humeur enjouée, l'esprit enclin à la bouffonnerie; il passait, avec une extrême facilité et un plaisir assez visible, des entretiens les plus sérieux aux plaisanteries les plus frivoles, et faisait contraster avec la dignité de ses hautes fonctions les légèretés d'un caractère tout mondain. Il se plaisait aux festins splendides, mais il savait être sobre parmi les délices des tables plantureuses. Il avait montré de bonne heure un goût si violent pour la chasse, que les vicissitudes de ce divertissement finirent par influer sur son humeur, et le pape était moins aimable les jours où le chasseur avait été moins adroit ou moins heureux. Aimant avec passion la société des hommes d'élite, dont il s'entourait, il encourageait les lettres et les arts autant par l'affectueuse familiarité avec laquelle il accueillait les savants et les artistes, que par les largesses dont il les comblait. Si Léon X était loin d'avoir les vertus nécessaires au chef de la chrétienté, il était doué à un degré éminent du goût et des penchants qui font d'un prince le protecteur accompli des lumières et le puissant propagateur de tout ce qui peut contribuer à civiliser et embellir les sociétés. Les magnificences de son luxe enrichissaient l'industrie; le commerce devint florissant par la liberté, et le bien-être des populations produisit une telle prospérité que sous le pontificat de ce pape le nombre des habitants de Rome fut presque doublé.

Parmi les beaux ouvrages de Raphaël, on compte un portrait de Léon X. Une tête un peu grosse, des yeux saillants, un teint fortement coloré, donnaient peu de distinction à cette physionomie; mais les proportions et les habitudes du corps ne manquaient pas d'élégance. Léon X a été décrié outre mesure par les uns, d'autres en ont parlé avec une indulgence qui semble plus impartiale; W. Roscoë, qui a résumé et balancé ces divers jugements, nous semble avoir exprimé une opinion à laquelle on peut croire, lorsqu'en blâmant dans Léon X des passe-temps peu conformes à la sainte dignité d'un pontife, il affirme qu'on n'en peut rien conclure contre la décence et la pureté des mœurs de Léon. La haine a d'ailleurs été si passionnée dans ses accusations, qu'il faudrait pour y croire être aussi aveugle qu'elle. La politique de Léon X fut perfide envers les autres souverains. Elle fut d'une sévérité quelquefois cruelle dans son gouvernement intérieur; mais les mœurs et les exemples de son temps ont sans doute fait violence à son naturel; car, dans les relations ordinaires de la vie, Léon X était rempli de douceur et d'aménité. Souverain politique assez médiocre, il fut un admirable souverain littéraire. Son esprit, son caractère et ses penchants se trouvèrent merveilleusement en harmonie avec les circonstances spéciales de cette grande époque; son règne, qui dura moins de neuf années, fut assez fécond en prodiges pour rester à jamais l'une des grandes périodes de l'histoire du monde, et ce

seuls mots : *le siècle de Léon X*, seront un éternel honneur pour sa mémoire. [AVENEL, dans *l'Enc. des G. du M.*]

Paul Jove, *De Vita Leonis X Lib. IV*; Florence, 1551, in-fol. — Pallavicini, *Istoria del Concilio di Trento*, liv. I. — Ughelli, *Italia Sacra* — Sponde, *Annales Ecclesiast.* — Varillas, *Anecdotes de Florence*, liv. VI. — *Tractatus Concordatorum inter Leonem et Franciscum I. Galliæ regem*; Lyon, 1620, in-fol. — Muratori, *Rerum Italicarum Scriptores*. — Guichardin, *Histoire d'Italie*. — L. Jacob. *Biblioth. Pontificale*. — Bayle, *Dictionn. Hist.* — Fabbroni, *Vita Leonis X*; Pise, 1797, in-4°. — W. Roscoe, *Life and Pontificate of Leo X*; 3e édit. Londres, 1846, 6 vol. in-8°; trad. en français par P.-F. Henry, 1808, 1813, 4 vol.; et en italien par le comte Bossi, 1816. — Artaud de Montor, *Hist. des Souverains Pontifes* t. IV. — Audin, *Hist. de Léon X*; 1844, 1846, 2 vol. in-8°. — Ranke, *Hist. de la Papauté au seizième siècle*.

LÉON XI (*Alexandre-Octavien* DE MÉDICIS), deux cent trente-sixième pape, né en 1535, à Florence, mort le 29 avril 1605, à Rome. Il était fils d'Octavien de Médicis et de Françoise Salviati, nièce de Léon X. Après avoir pendant plusieurs années représenté la cour de Toscane près de Pie V, il fut nommé en 1573 évêque de Pistoie et transféré en 1574 à l'archevêché de Florence. Créé cardinal en 1583, il fut envoyé en 1596 comme légat *a latere* en France, où il demeura deux ans, à la grande satisfaction de Henri IV. Le 1er avril 1605 le choix unanime du conclave donna pour successeur à Clément VIII le cardinal Alexandre, qui prit possession de la tiare sous le nom de Léon XI. Il mourut après vingt-six jours de règne. Ce fut Paul V qui lui succéda. K.

Artaud de Montor, *Hist. des Souverains Pontifes*.

LÉON XII (*Annibal* DELLA GENGA), pape, né le 2 août 1760, au château de la Genga, sur le territoire de Spolète, mort le 10 février 1829. Après avoir rempli les fonctions de nonce du saint-siége près de plusieurs cours de l'Allemagne, il fut chargé par Pie VII d'une mission particulière auprès de Louis XVIII. De retour à Rome, il fut nommé évêque de Sinigaglia et cardinal (8 mars 1816), puis vicaire général. Pie VII étant mort, le cardinal della Genga lui succéda, le 27 septembre 1823, sous le nom de Léon XII. Il s'occupa de la répression du brigandage et de la mendicité; il releva quelques monuments de sa capitale, protégea les lettres, et encouragea l'instruction publique. Il avait à cœur la conservation des droits et prérogatives du saint-siége, et la manière ferme dont il les soutint lui attira quelques démêlés avec la France et l'Autriche, en 1824. Dans la même année, il annonça solennellement le jubilé de 1825. Ennemi du fanatisme, Léon XII blâma certaines menées du jésuitisme, et approuva les ordonnances que rendit le gouvernement français, en 1828, contre les Pères de la Foi. Ses concordats avec les Pays-Bas et les États-Unis attestent son esprit conciliant. Il eut pour successeur Pie VIII.

P. Bodoni, *Leone XII e Pio VIII*; Milan, 1829, in-8°. — Chr. Schmid, *Trauerrede auf Leo XII*; Augsb., 1829, in-8°. — Artaud de Montor, *Hist. du pape Léon XII*; 1843, 2 vol. in-8°. — Wiseman, *Hist. des quatre derniers Papes*.

LÉON rois d'Arménie. *Voy.* LIVON.

Savants, écrivains, artistes, etc.

LÉON *l'Académique*, philosophe grec, vivait dans le quatrième siècle avant J.-C. On croit qu'il était né à Héraclée dans le Pont, et qu'il avait étudié la philosophie sous Platon. Il fut un des complices de Chion pour le meurtre de Cléarque, tyran d'Héraclée, en 353. On ne sait s'il périt avec les autres conjurés. Plusieurs écrivains anciens lui attribuent un dialogue sur la puissance de Dieu se déployant dans ses œuvres. Ce dialogue, intitulé *Alcyon*, a été aussi attribué à Platon, et on l'a inséré parmi les ouvrages de Lucien, quoiqu'il ne soit pas dans la manière de cet écrivain. Justin et Suidas donnent au meurtrier de Cléarque le nom de *Léonidès*. Y.

Memnon, dans la *Bibliothèque* de Photius, cod. 224. — Justin, XVI, 5. — Suidas, au mot Κλέαρχος. — Athénée, XI, 508. — Diogène Laerce, III, 87. — Fabricius, *Biblioth. Græca*, vol. III, p. 108, 173, 178.

LÉON *d'Égypte*, mythographe grec, vivait, suivant la tradition, dans le quatrième siècle avant J.-C. Saint Augustin fait mention d'une prétendue lettre d'Alexandre à Olympias, dans laquelle le conquérant macédonien prétend avoir appris d'un grand-prêtre égyptien que les dieux avaient d'abord été des hommes. Cette doctrine, qui flattait les prétentions d'Alexandre à la divinité, n'a rien d'invraisemblable chez un prêtre égyptien; mais il est singulier qu'un prêtre de cette nation ait porté le nom de *Léon*. Arnobe, Hygin, Clément d'Alexandrie, Tertullien parlent aussi de Léon, mais ne sont guère plus explicites sur sa personne et ses écrits. On n'en peut rien affirmer sinon que dans les premiers siècles de l'ère chrétienne des ouvrages qui exposaient des doctrines analogues à celle de Évémère (*voy.* ce nom) circulaient sous le nom de Léon l'Égyptien ou Léon de Pella. Il est peu douteux que ces écrits fussent apocryphes. Y.

Hygin, *Poeticon Astronomicon*. — Tertullien, *De Corona*, 7. — Augustin, *De Consensu Evangel.*, I, 33; *De Civit. Dei*, VIII, 5. — Clément d'Alexandrie, *Stromata*, vol. II, p. 75, éd. Klotz. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, vol. VII, p. 713, 719; vol. XI, p. 664. — Vossius, *De Historicis Græcis*, l. III. — C. Muller, *Historic. Græc. Fragmenta*, t. II, p. 331, *Pseudo-Calisthène*, p. XIX, n. — Lobeck, *Aglaophamus*, p. 1000. — Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography*.

LÉON *de Byzance*, rhéteur et historien grec, vivait dans le quatrième siècle avant J.-C. Selon Philostrate, il était disciple de Platon. Suidas et Eudocie le rangent avec plus de vraisemblance parmi les disciples d'Aristote et les philosophes péripatéticiens. Il occupait une place distinguée dans le gouvernement de Byzance lorsque cette ville fut attaquée par Philippe de Macédoine. Hésychius de Milet prétend même qu'il était *stratége* ou général en chef. Byzance fut sauvée par l'intervention des Athéniens. Soit pendant le siége, soit à toute autre époque, Léon eut une mission à Athènes. On raconte qu'il es-

saya de rétablir la concorde parmi les habitants. Mais lorsqu'il parut à la tribune, sa corpulence excita les éclats de rire de l'assemblée. « Pourquoi riez-vous, Athéniens ? s'écria-t-il. Est-ce parce que je suis gras et grand ? J'ai une femme encore plus grasse que moi. Quand nous sommes d'accord, nous tenons dans un seul lit ; quand nous sommes en querelle nous n'avons pas assez de toute la maison. » Cette anecdote est rapportée par Plutarque avec une variante qui fait douter qu'elle soit vraie (1). On a aussi plusieurs versions de la mort de Léon. D'après Hésychius, il mourut pendant le siége de Byzance. Selon Suidas, au contraire, Philippe, après son échec, accusa Léon d'avoir offert de lui livrer la ville pour une forte somme d'argent. Les Byzantins, trompés par cette calomnie, assaillirent la maison de Léon. Celui-ci, craignant d'être lapidé, se pendit. Suidas se contredit lui-même en affirmant que Léon écrivit une histoire d'Alexandre. Voici d'après Suidas et Eudocia les titres des ouvrages de Léon : Τὰ κατὰ Φίλιππον καὶ Βυζάντιον βιϐ. ζ. (De l'Expédition de Philippe contre Byzance, en sept livres) ; — Τευθρανικόν ou Τευθραντικόν, sans doute une histoire de Teuthrania ou de Teuthras, roi de Mysie ; — Περὶ Βησάλου ou Βησαίου (Sur Besalus ou Beséus), probablement sur l'oracle de Besa ; — Ὁ ἱερὸς Πόλεμος (La Guerre sacrée) ; — Περὶ στάσεων, sur les séditions, selon les uns ; sur les bases des questions ou propositions d'après les autres, qui voient dans cet ouvrage un traité de rhétorique ; — Τὰ κατ' Ἀλέξανδρον (Histoire d'Alexandre). Tous ces ouvrages sont perdus, et ne nous sont connus que par des indications contradictoires. *La Guerre sacrée* et le Περὶ στάσεων sont aussi attribués par Suidas à un Léon d'Alabanda, rhéteur et historien d'une époque incertaine. Y.

Suidas et Eudocia, aux mots Λέων et Λέων Ἀλαϐανδεύς. — Plutarque, *Moralia*, p. 804. — Hésychius de Milet, *Origines*. — Philostrate, *Vitæ Sophistarum*. — Vossius, *De Historicis Græcis*, édit. de Westermann. — C. Müller, *Fragmenta Historicorum Græcorum*, t. II, p. 328.

LÉON (Saint), archevêque de Sens, mort vers l'année 547. Son prédécesseur sur le siége de Sens, saint Paul, avait achevé sa carrière en 525 ; cependant on n'a pas conservé d'actes antérieurs à l'année 533, où se rencontre le nom de saint Léon ; il se fait alors représenter par le prêtre Orbatus au second concile d'Orléans. Il assiste lui-même au troisième concile tenu dans cette ville, en l'année 538. Ses débats avec le roi Childebert l'ont principalement rendu célèbre. La ville de Sens appartenait à Théodebert, et comprenait dans sa circonscription diocésaine la ville très-importante de Melun, qui obéissait à Childebert. Celui-ci, trouvant que saint Léon négligeait l'église de Melun, forma le dessein de l'ériger en évêché. Il reçut alors du métropolitain outragé une lettre pleine de sévères remontrances, qui a tour à tour été publiée par le P. Sirmond, dom Ruinart, Labbe, les Sainte-Marthe et les auteurs du nouveau *Gallia Christiana*. Childebert abandonna son projet. L'anniversaire de saint Léon était célébré le 22 avril dans le diocèse de Sens.

Gallia Christ., t. XII, col. 8. — *Hist. Litt. de la France*, t. III, p. 244.

LÉON *de Thessalonique*, philosophe et prélat byzantin, vivait dans le neuvième siècle. Les historiens byzantins mentionnent souvent Léon ; mais ils n'indiquent ni le lieu ni la date de sa naissance. Malgré l'étendue et la profondeur de ses connaissances, il resta longtemps dans une position obscure. Enfin l'empereur Théophile, informé que le khalife Al-Mamoun cherchait à attirer Léon près de lui, le retint à Constantinople, en le nommant professeur public en 839. Il lui donna ensuite l'archevêché de Thessalonique. Après la mort de Théophile, en 842, sous le gouvernement de sa veuve Théodora, le parti orthodoxe l'emporta, et Léon, qui était iconoclaste, fut déposé de son siége. Le césar Bardas le mit à la tête de l'école de mathématiques établie dans le palais de Magnaura à Constantinople : Léon vivait encore en 869. On ignore la date de sa mort. L'historien Syméon décrit un remarquable système de télégraphie inventé par Léon et pratiqué sous l'empereur Théophile et son fils Michel. Des feux allumés à certaines heures transmettaient à Constantinople les nouvelles des incursions hostiles, des batailles et des autres incidents de guerre qui se passaient sur la frontière de Syrie. L'heure où le feu était allumé indiquait la nature de l'événement suivant certaines conventions inscrites sur le cadran d'une horloge placée dans le château de Lulus, près de Tarse et sur une horloge correspondante dans le palais de Constantinople. Il n'existe pas d'ouvrage que l'on puisse rapporter avec certitude à Léon de Thessalonique. On lui attribue des vers *carcini*, ou rétrogades, publiés par Leo Allatius dans ses *Excerpta varia Græcorum Sophistarum*. Le nom de Léon de Thessalonique figure sur divers traités d'astrologie manuscrits. Y.

Théophane, Contin., IV, 26, 29. — Symeon Magister, *de Michaele et Theodora*, 1, 18-20, 40, 46. — Cedrenus, *Compendium*, p. 547, édit. de Paris. — Zonaras, XV, 21. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, vol. IV, p. 148, 158 ; VII, p. 697 ; XI, p. 668. — Allatius, *De Psellis*, 56. — Labbe, *De Byzant. Hist. Scriptoribus*, pars II, p. 85.

LÉON *Diacre* ou *le Diacre*, historien byzantin, vivait au dixième siècle. Le peu que l'on sait de lui se trouve dans son principal ouvrage. Il naquit à Caloé, ville d'Asie située au pied du Tmolus, près des sources du Caistre. Il était fils d'un certain Basile, dont on ignore la profession, et fut envoyé jeune à Constantinople

(1) Plutarque prétend que Léon était petit, et rapporte ainsi ses paroles aux Athéniens qui riaient de son humble stature : « Que serait-ce, Athéniens, si vous voyiez ma femme, qui me vient à peine au genou ? » Et comme on riait davantage, « Eh bien, ajouta-t-il, si petits que nous soyons, quand nous sommes en querelle, la ville de Byzance nous contient à peine. »

pour y achever ses études. Il assista en 966 à une émeute populaire, et admira le courage de l'empereur Nicéphore II Phocas. Il nous apprend qu'il était alors tout jeune (μειράκιον), ce qui place sa naissance vers 950. Plus tard, on le retrouve en Asie à l'époque de la déposition de Basile Ier, patriarche de Constantinople, et de l'élection de son successeur Antoine III, en 973 ou 974. Après avoir été ordonné diacre, il accompagna l'empereur Basile II dans la malheureuse expédition contre les Bulgares en 981, et échappa difficilement à la mort ou à la captivité dans la désastreuse retraite qui suivit la levée du siége de Tralitza ou Triaditza (l'ancienne Sardica). On ne sait rien de plus sur sa vie, et on ignore la date de sa mort. Mais comme il fait mention de la chute de la coupole de Sainte-Sophie, accident causé par le tremblement de terre de 987, et qu'il parle de la restauration de cet édifice, laquelle dura six ans, il vécut au moins jusqu'en 993. Outre un *Discours à l'empereur Basile*, et une *Homélie sur l'archange Michel* (deux opuscules inédits et dont le second est peut-être l'ouvrage d'un autre Léon Diacre), on a de lui, Ἱστορίας βιβλίοι ι'. Cette histoire s'étend depuis l'expédition de Nicéphore Phocas en Crète, sous le règne de Romain II, en 959, jusqu'à la mort de Jean Ier Tzimiscès, en 975. Elle comprend les victoires des empereurs Nicéphore et Tzimiscès sur les mahométans en Cilicie et en Syrie, et les guerres de ces deux empereurs contre les Bulgares et les Russes. M. Hase, qui a fait une étude approfondie de cet historien, regarde son style comme vicieux et surchargé de locutions impropres, d'expressions maladroitement empruntées à Homère, à l'historien Agathias, aux Septante. Ses connaissances en géographie et en histoire ancienne sont légères. Malgré ces défauts, ses écrits, venant d'un contemporain honnête et bien informé, sont fort importants. Scylitzès et, après lui, Cedrenus en ont fait un fréquent usage. Combéfis avait préparé une édition de Léon Diacre pour la collection byzantine, mais sa mort, en 1679, l'empêcha de la publier. La traduction latine qu'il en avait faite fut communiquée par Montfaucon à Pagi, qui en inséra quelques portions dans sa *Critice in Baronium*. Les papiers de Combéfis passèrent ensuite entre les mains de Michel Lequien, qui avait entrepris et qui commença même l'impression de l'*Histoire* de Léon. Les événements mirent encore une fois obstacle à cette publication, et pendant les troubles de la révolution les papiers de Combéfis disparurent. M. C.-B. Hase publia enfin l'*Histoire* de Léon, aux frais du comte Nicolas Romanzof, chancelier de Russie : *Leonis Diaconi Caloensis, Historia scriptoresque alii ad res byzantinas pertinentes. E bibliotheca regia nunc primum in lucem edidit, versione latina et notis illustravit;* Paris, 1819, in-fol. Cette édition est devenue rare, parce que la plus grande partie des exemplaires furent engloutis dans un naufrage. Mais le texte, la traduction, la préface et les notes ont été reproduits dans le *Corpus Historiæ Byzantinæ* de Bonn; 1828, in-8°. L. J.

Fabricius, *Bibliotheca Græca*, vol. VII, p. 684. — J.-C.-B. Hase, dans les *Notices et Extraits des manuscrits*, t. VIII, et dans la *Préface* de son édition.

LÉON *le Grammairien*, historien byzantin, vivait vers le commencement du onzième siècle. Il est un des continuateurs de Théophane. D'après une note relevée par Combéfis sur le manuscrit parisien de Georges Syncelle, Théophane et Léon le Grammairien, la *Chronographie* des récents empereurs, complétée par Léon le Grammairien, fut terminée le 8 du mois de juillet, à la fête du saint martyr Procope, en l'an 6521 de l'ère du monde byzantine (1013 de l'ère commune). Mais cette date paraît se rapporter à l'achèvement non de l'ouvrage original, mais de la transcription. Un post-scriptum du même manuscrit donne à Léon le surnom de Τζικάνδαλος, et rapporte qu'il était gouverneur civil et militaire des Cibyréens, et un des familiers de l'empereur (probablement Constantin VII Porphyrogénète). Sur cette indication Combéfis pense qu'on peut identifier le continuateur de Théophane avec Léon de Carie mentionné par Cedrenus, puisque le département des Cibyréens (θέμα Κιβυρραιωτῶν) comprenait la Carie. Léon le Grammairien est peut-être le même que Léon Asinus (ὁ Ἀσινός), mentionné par Jean Scylitza. L'ouvrage de Léon le Grammairien est intitulé : Χρονογραφία, τὰ τῶν νέων βασιλέων περιέχουσα (*Chronographie, comprenant les faits des récents empereurs*), et s'étend depuis l'avénement de Léon V l'Arménien, en 813, jusqu'à la mort de Romain Lécapène, en 948 ou 949. Il fut publié par Combéfis, Paris, 1655, in-fol., dans la collection byzantine du Louvre, et réimprimé dans la collection de Venise, 1729. Y.

Fabricius, *Bibliotheca Græca*, t. VII, p. 471; t. VIII, p. 318, éd. de Harles. — Cave, *Scriptorum ecclesiasticorum Historia*, t. II, p. 98. — Schœll, *Hist. de la Littérature Grecque*, t. VI, p. 380. — Hankius, *De Byzant. Rerum Scriptoribus*, p. II, c. VII. — Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography*.

LÉON, abbé de Laubes, né à Furnes, dans la Flandre occidentale, mort en 1163. Sa famille étant d'une haute noblesse, Léon fut élevé à la cour des comtes de Flandre. A l'âge de vingt-deux ans, il la quittait pour aller prendre l'habit de religieux au monastère d'Anchin. Nous le voyons ensuite abbé de Laubes en 1131, puis abbé de Saint-Bertin en 1137. L'abbaye de Saint-Bertin avait alors de grands débats avec l'abbaye de Cluny, que gouvernait Pierre le Vénérable. Léon pria le saint-siége de terminer cette querelle, qui s'envenimait chaque jour, et malgré l'autorité de l'abbé de Cluny, Saint-Bertin gagna sa cause devant le pape. Il s'agissait de savoir si les moines de cette abbaye étaient sous la juridiction de ceux de Cluny, ou s'ils avaient droit à une pleine indépendance. Ils furent proclamés indépendants. Léon est le premier auteur

de la coutume de Poperingue, bourg voisin de Furnes qui dépendait de Saint-Bertin. L'ancien texte de cette coutume ne subsiste plus; mais on croit qu'il a passé avec des modifications sans importance dans la charte de confirmation qui porte la date de l'année 1620. B. H.

Hist. litter. de la France, t. XIII, p. 317. — *Gall. Christ.*, t. III, col. 497. — *Chronicon Sancti-Bertini*, dans le 3e vol. des *Anecdota* de D. Martène.

LÉON, géomètre de l'école de Platon, élève de Néoclès. Il composa des éléments de géométrie. On prétend qu'il fut le premier qui donna la discussion des problèmes qu'il traitait.

Montucla, *Histoire des Mathématiques*, t. I.

LÉON, nécrologue hollandais du douzième siècle, était moine dans la fameuse abbaye des Bénédictins d'Egmond. On a de lui : *Forma majorum Breviculorum, cum Epitaphiis comitum et comitissarum in monasterio Hecmundensi quiescentium*. Ce sont les Éloges des comtes de Hollande en prose, avec leurs épitaphes en vers, depuis Thierri Ier, mort le 6 octobre 900, jusqu'à Thierri VII, mort le 4 novembre 1203. Ce travail, qui se trouve dans le *Chronicon Egmundanum* d'Antoine Matthæus, p. 146-156, est différent de celui sur le même sujet entrepris par un autre bénédictin, Thierri de Leyde, et qui se trouve à la suite du *Chronicon Egmundanum* du carme Jean Gerberants de Leyde, p. 145-146. L—z—e.

Paquot, *Mém. pour servir à l'hist. litt. des Pays-Bas*, t. VII, p. 374-375.

LÉON d'Orviète, en latin *Leo Urbevetanus*, chroniqueur italien du commencement du quatorzième siècle, et dont le surnom indique la patrie. Les Dominicains et les Franciscains le revendiquent également comme ayant appartenu à leur ordre. On a de lui une *Chronique des Empereurs*, qui s'arrête à 1308, et une *Chronique des Papes*, terminée à 1314. Ces deux ouvrages ont été publiés par Jean Lami, 1737, 2 vol. in-8°. Quoique sans critique et écrits dans un latin presque barbare, ces chroniques fournissent quelques faits ignorés et intéressants, surtout lorsque l'auteur parle de son temps. L—z—e.

Échard, *Scriptores Ordinis Prædicatorum*, t. II. — Richard et Giraud, *Bibliothèque Sacrée*. — Moréri, *le grand Dictionnaire Historique*.

LÉON *Magentenus* (Μαγεντῆνος), commentateur d'Aristote, vivait dans la première moitié du quatorzième siècle. Il fut moine puis archevêque de Mitylène. On a de lui un commentaire sur le traité d'Aristote *De l'Interprétation* (Περὶ ἑρμηνείας), publié par Alde; Venise, 1503, in-fol., avec le commentaire d'Ammonius; Rasarius en a donné une traduction latine plusieurs fois réimprimée; — un commentaire sur les *Premières analytiques* d'Aristote (τὰ πρότερα Ἀναλυτικά), imprimé avec le commentaire de Jean Philoponus sur le même ouvrage par Trincavellus; Venise, 1536, in-fol., traduit par Rasarius. On a encore de Léon Magentenus des commentaires, restés manuscrits, sur divers traités d'Aristote. Y.

Fabricius, *Bibl. Græca*, vol. III, p. 210, 213, 215, 218, 498; VII, 717; VIII, 143; XII, 208. — Buhle, *Opera Aristotelis*, vol. I, édit. de Deux-Ponts. — *Catalogus Manuscrit. Bibl. Regiæ*; Paris, 1740. — Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography*.

LÉON (*Jean*), surnommé *l'Africain*, géographe arabe, né à Grenade, vers 1483, mort à Tunis, en 1552. Suivant Casiri, il se nommait *Al-Hassan ben Mohammed Alvazas Alfasi*. Après la prise de Grenade, en 1491, Léon encore enfant fut emmené en Afrique, et fit ses études à Fez. En 1500, son oncle fut envoyé par le roi de Fez vers le roi de Tombut. Le jeune Léon l'accompagna, et ne revint que quatre ans après. Il fit ensuite plusieurs voyages dans la partie occidentale du nord de l'Afrique et en Barbarie; il traversa l'Atlas, le grand désert, visita Constantinople, l'Arabie, la Perse, la Tartarie, l'Arménie, la Syrie et l'Égypte. Il revenait de ce dernier pays pour la seconde fois, lorsqu'il fut pris aux environs de Zerbi, sur la côte de Tripoli, par des corsaires chrétiens (1517), et conduit à Rome. Il portait avec lui le manuscrit arabe de sa description de l'Afrique. Le pape Léon X le fit instruire dans la religion chrétienne. L'esclave arabe quitta son nom de Al-Hassan pour ceux de Jean Léon, qui étaient les deux noms du pontife. Léon se fixa à Rome, et fréquenta aussi Bologne. Il apprit l'italien et le latin, et ouvrit un cours d'arabe. Il compta parmi ses disciples Gille Antonini, cardinal, évêque de Viterbe et général des Augustins. On ignore ce qu'il devint après la mort de Léon X, son protecteur (1). Les ouvrages connus de Léon l'Africain sont : *Description de l'Afrique*, d'abord composée en arabe et traduite en italien par l'auteur lui-même, à la demande du pape Léon X. La traduction italienne est remplie de fautes de grammaire. Terminée en 1526, elle fut égarée, et resta inconnue jusqu'en 1550. Ramusio, qui la trouva par hasard, la publia en tête de son *Recueil de Voyages et de Navigations*. Marmol, Dapper, Hartmann, Bruns, et tous les auteurs qui ont écrit sur l'Afrique, ont profité du livre de Léon. « Léon, dit Bruns, connaît parfaitement la langue, les mœurs, l'histoire, la géographie, l'histoire naturelle des pays qu'il décrit... Il annonce plus d'instruction, et bien moins de penchant à la superstition et à la crédulité que la plupart des écrivains de son temps. » Son livre cependant manque d'enchaînement dans le récit des faits et de précision dans l'indication des lieux et

(1) On lit dans la quatrième édition de Ramusio (1588) que Jean Léon resta à Rome, et qu'il y mourut. Dans la seconde édition, qui avait paru en 1554, du vivant de l'éditeur, il est dit seulement qu'il resta longtemps à Rome. Widmanstadt, savant orientaliste allemand du seizième siècle, affirme, avec plusieurs autres, que Jean Léon, négligé sous les successeurs de Léon X, retourna en Afrique, et se fixa à Tunis, où il fit de nouveau profession d'islamisme. « J'ai eu deux fois l'intention, ajoute le même auteur, d'entreprendre le voyage d'Afrique pour profiter de l'entretien et des lumières d'un homme si docte... »

des distances. *L'Afrique* de Léon a été traduite en latin par Jean Flavius, recteur à Anvers, sous ce titre : *Joannis Leonis Africani De totius Africæ Descriptione Lib. IX;* Anvers, 1556, in-12; ibid., 1558, in-12; Zurich, 1559, in-12; Leyde, Elzevier, 1632. On trouve en tête d'un recueil de voyages traduits de l'italien par Jean Temporal, une traduction française de la *Description de l'Afrique*. Elle est intitulée : *Description de l'Afrique, tierce partie du monde, écrite de notre temps, par Jean Léon Africain, premièrement en langue arabe, puis en toscane et à présent mise en françois;* Anvers, 1556, in-12; *La Description de l'Afrique de Jean Léon* a été aussi traduite en anglais; Londres, 1600, in-4°; en hollandais, Rotterdam, 1665, in-4°; en allemand, par Lorsbach; Herborn, 1805, in-8°. On attribue à Jean Léon un petit livre en trente chapitres sur les *Savants célèbres* (*les médecins et les philosophes*) qui ont écrit en arabe; nous n'en possédons qu'une traduction en mauvais latin dans le *Bibliothecarium quadripartitum* de Hottinger et dans le tome XIII de la *Bibliothèque Grecque* de Fabricius; — un *Vocabulaire Arabe et Espagnol*, écrit à Bologne, pour un médecin juif, dans les manuscrits de l'Escurial, n° 59; — des poésies arabes, et un recueil d'épitaphes arabes.

F.-X. TESSIER.

Casiri, *Biblioth. Arab. Hispan.*, I, 85, 172 et seq.; II, 4. — Bruns, *Notice sur Jean Léon*, dans les *Éphémérides Géograph.* de Zach, t. I, 309 et seq. — Lorsbach, dans la *Preface* de sa traduction de l'Afrique de *Léon*.

LÉON *de Modène*, dont le vrai nom était *Juda Arièh*, fils d'Isaac, célèbre rabbin, né à Venise, en 1571 (1), et mort dans la même ville, en 1654 ou 1648, selon Wolf. Il composa fort jeune, en l'honneur de son maître, le rabbin Moïse, un poëme disposé de telle manière qu'au rapport de Plantavit, il pouvait être rendu avec les mêmes lettres en italien et en hébreu. A vingt-deux ans, il prononça son premier discours à la synagogue de Venise dont il eut longtemps la direction. Ses principaux ouvrages sont : *Biblia Hebræa Rabbinica;* Venise, 1610, 4 vol. in-fol. Cette édition renferme le *Targum*, la *Grande* et la *Petite Massore*, et les commentaires des rabbins. L'auteur avait entrepris de donner une traduction italienne de l'Ancien Testament à l'usage des juifs et des chrétiens; mais les inquisiteurs s'opposèrent à ce dessein. Il essaya alors d'y suppléer par un nouveau dictionnaire hébreu-italien imprimé à Venise sous ce titre : *Novo Dittionario Hebraico et Italiano, cioè dichiaratione di tutte le voci hebraiche piu difficili delle scritture hebree nella volgar lingua italiana;* Venise, 1612, in-4°, réimprimé à Padoue en 1640; — *Historia degli Riti Hebraici, dove si ha breve e totál relatione di tutta la vita, costumi, riti e osservanze hebrei di questi tempi*. Cette histoire a été écrite en italien; dom Calmet a dit par erreur qu'elle fut publiée en hébreu, à Mantoue, en 1612 : il la confond avec un ouvrage plus considérable d'Abraham, fils de David Arie. Elle fut éditée à Paris, 1637, par les soins de Gaffarelli. L'édition de Venise 1638 est plus correcte. Cet ouvrage a été traduit en anglais par Okley, et en français par B. Simon.

F.-X. T.

Wolf, *Bibliotheca Hebraica*, tome II, pag. 414; tom. III, pag. 298; tom. IV. pag. 828. — Bartolocci, *Bibliotheca Rabbinica*. — Plantavit, *Dictionnaire Hebreu*. — Basnage, *Histoire des Juifs*, tom. IX, pag. 892. — Hallevorld, *Bibliothèque curieuse*. — Selden, *Uxor Hebraica*, liv. I, chap. V. — Dom Calmet, *Dictionnaire de la Bible*, tom. IV, pag. 178.

(1) Dans la préface de son livre, intitulé *Désert de Juda*, Léon dit lui-même qu'il naquit à Venise, en 1571.

LÉON, nom commun à plusieurs peintres espagnols, dont les principaux sont par ordre chronologique :

LÉON (*André* DE), qui vivait à Séville, au commencement du seizième siècle. Il peignait l'histoire, et exécuta pour la cathédrale de Séville, entre autres, cinq grands tableaux qui ont disparu. On les attribue probablement aujourd'hui à quelque autre maître.

LÉON LÉAL (Don *Simon* DE), né à Madrid, en 1610, mort dans la même ville, en 1687. Il fut élève de Pedro de Las Cuevas, et devint peintre de la reine. Son chef-d'œuvre est le grand tableau du maître autel des Jésuites à Madrid. Ses autres ouvrages, jadis aux Prémontrés, aux Capucins del Prado, aux Enfants-Trouvés, à l'église du Sauveur, etc., ont été tous transportés au Rosaire. Les principales qualités de Léon Léal sont une grande perfection de dessin et un coloris naturel.

LÉON (*Felipe* DE), mort à Séville, en 1728, se rapprocha beaucoup du style de Murillo. Parmi ses meilleurs tableaux, la plupart à Séville, on cite *Élie montant au ciel sur un char de feu*. Félipe de Léon a laissé aussi quelques copies d'après Murillo, dont les amateurs doivent se défier, tant elles se rapprochent des originaux.

LÉON (*Christophe* DE), frère du précédent, mort à Séville, en 1729. Il était l'un des meilleurs élèves de Juan de Valdes Léal. Il a décoré à fresque Saint-Philippe-de-Neri à Séville, et a exécuté à l'huile pour la même congrégation une collection de dix-huit de ses plus vénérables membres. Ces tableaux sont remarquables par un dessin large et une grande hardiesse d'exécution.

A. DE L.

Francisco Pacheco, *El Arte de la Pintura*. — Antonio Ponz, *Viage artistico à varios pueblos de España*. — Quilliet, *Dictionnaire des Peintres Espagnols*.

LÉON (*Luis-Ponce* DE), poëte et théologien espagnol, né en 1528, mort en 1591. Il reçut une éducation qui à cette époque était presque uniquement réservée aux enfants des familles nobles et riches. Il fut envoyé de bonne heure à l'université de Salamanque, et à l'âge de seize ans il entra dans l'ordre de Saint-Augustin. Dès ce moment sa carrière fut décidée; il ne quitta plus la profession monastique ni l'université, où

il avait été élevé. Licencié en théologie en 1560 et reçu docteur immédiatement après, il obtint l'année suivante la chaire de Saint-Thomas-d'Aquin. A cette place il ajouta, dix ans plus tard, la chaire de littérature sacrée. Sa réputation et le succès de son enseignement excitèrent l'envie, et ses ennemis saisirent avidement la première occasion de le persécuter. Un ami, qui ne comprenait pas les langues anciennes, lui avait demandé une traduction du *Cantique des Cantiques* de Salomon. Le père Louis de Léon y consentit, et dans sa version il conserva fidèlement le caractère de l'original, c'est-à-dire qu'il traduisit tout le poëme comme une églogue dont les différents acteurs parlent le langage des pasteurs. Cette interprétation n'est pas celle que l'Église catholique a adoptée. Mais le professeur de Salamanque avait bien entendu que sa traduction ne sortirait pas des mains de l'ami à qui elle était destinée. Un domestique infidèle en fit circuler quelques copies dans le public, et un ennemi en remit une copie à l'inquisition de Valladolid. Louis de Léon comparut en 1572 devant ce redoutable tribunal sous l'inculpation d'être luthérien et d'avoir traduit des livres saints contrairement aux décrets du concile de Trente. Il répondit sans peine à la première accusation. Quant à la seconde, il ne put que faire valoir des circonstances qui, jointes aux recommandations de puissants amis, lui procurèrent sa liberté après cinq années d'emprisonnement. L'université lui resta fidèle : il fut réinstallé dans ses fonctions avec les plus grandes marques de respect, le 30 décembre 1576. La foule nombreuse pressée autour de sa chaire attendait sans doute quelques allusions à cette longue captivité; Louis de Léon surprit son auditoire en reprenant son cours, par ces simples paroles : « Comme nous l'avons remarqué dans notre dernière conférence... » Il semblait ne garder aucun souvenir de son emprisonnement. Il n'oubliait pas cependant la version qui en avait été la cause, et pour se laver du reproche d'hérésie il publia en latin (1580) un commentaire étendu sur le *Cantique des Cantiques*, qu'il interpréta directement, symboliquement et mystiquement; « le tout, dit M. Ticknor, d'une manière aussi théologique et aussi obscure que le plus orthodoxe pouvait le désirer, mais sans cacher son opinion que ce poëme dans l'intention première de l'auteur avait été une églogue pastorale. » Il composa encore un autre ouvrage du même genre, en espagnol, et par conséquent interdit par les décrets du concile de Trente. Aussi eut-il la prudence de ne pas le publier. Ce traité ne fut imprimé qu'en 1798, et sans qu'on osât y joindre la belle traduction en octaves espagnoles qui devait l'accompagner. Cette version fort remarquable ne parut qu'en 1806. Louis de Léon composa dans sa prison un ouvrage qu'il ne devait pas achever et dont trois livres parurent sous ce titre : *De los Nombres de Christo*; Salamanque, 1583-1585, in-4°, sous prétexte d'expliquer les divers noms ou épithètes données au Christ : fils, prince, berger, roi, etc., l'éloquent théologien donna une série de brillants et quelquefois admirables discours sur le caractère du Christ. Deux autres traités religieux de Louis de Léon : *La perfecta Casada*; Salamanque, 1583, in-4°, et la paraphrase de Job, publiée en 1631, offrent, comme le précédent, un style plein d'images, une éloquence abondante et de beaux élans d'enthousiasme.

Louis de Léon survécut quatorze ans à sa mise en liberté; mais il ne se remit jamais complétement des prisons de l'inquisition, et il n'eut pas la force de terminer plusieurs ouvrages qu'il avait commencés avant sa captivité. Il avait des habitudes austères et vivait par goût dans la retraite. Cependant il exerça une grande influence sur son ordre, et il venait d'en être nommé prieur lorsqu'il mourut. Il laissa, entre autres ouvrages, des poésies qui attestent un grand talent poétique. Elles consistent en traductions de toutes les *Églogues* et de deux livres des *Géorgiques* de Virgile, de trente *odes* d'Horace, de quarante *psaumes* et de quelques passages des poëtes grecs et latins. Ses poëmes originaux sont peu nombreux. « Ils ne remplissent pas plus de cent pages, dit Ticknor; mais ils ne contiennent presque pas un vers qui n'ait du prix, et leur ensemble occupe la première place dans la poésie lyrique espagnole. Ils sont généralement consacrés à des sujets religieux, et on ne peut se méprendre sur leur source d'inspiration. Louis de Léon a l'âme hébraïque et son enthousiasme s'enflamme presque toujours dans la lecture de l'Ancien Testament. Il conserve cependant sans altération le caractère national. Ses meilleures compositions sont des *odes* écrites dans la vieille versification castillane, avec une pureté classique et un fini vigoureux que la poésie espagnole n'avait jamais connu jusque là et qu'elle a difficilement atteint depuis. » Parmi ses odes, qui sont toutes remarquables par l'élévation des idées et la beauté sévère de la forme, on cite : *La Prophétie du Tage* (1), *La Vie dans la retraite*, *L'Immortalité*, *Les Cieux étoilés*, *L'Hymne sur l'Ascension*. Ces poésies, qui font aujourd'hui la gloire de Louis de Léon, lui auraient nui plutôt dans l'esprit de ses contemporains, qui regardaient le travail de la versification comme peu digne d'un illustre théologien. Louis de Léon partageait peut-être cette opinion; car il ne publia pas ses poëmes composés dès sa jeunesse, et s'il les rassembla, ce fut à la fin de sa vie, et pour plaire à un ami. Quevedo les publia (*Obras proprias, y traducciones latinas, griegas y italianas : con la paraphrasi de algunos salmos y capitulos de*

(1) La Prophétie du Tage sur la chute de la monarchie des Goths en Espagne, est imitée de la prophétie de Nérée sur la prise de Troie dans Horace; elle a été traduite en vers français par M. Firmin Didot.

Job); Madrid, 1631, in-16. Elles ont été souvent réimprimées depuis, et elles forment le dernier volume de ses œuvres : *Obras del M. Fr. Luis de Leon*; Madrid, 1804-1816, 6 vol. in-8°. N.

Nicolas Antonio, *Bibliotheca Hispana nova*. — Mayans y Siscar, *Cartas de varios autores*. — Sedano, *Parnaso Español*, t. V. — *Semanario Pintoresco*; 1844, p. 374. — Ticknor, *History of Spanish Literature*, t. II, c. IX. — Villemain, *Essais sur la Poésie lyrique*. — Laboulaye, *La Liberté religieuse*.

LEON (*Diego*), général espagnol, né en 1804, fusillé à Madrid, le 15 octobre 1841. Il appartenait à une bonne famille, fut élevé dans les écoles militaires, et entra comme officier dans la cavalerie. Il était colonel à la mort de Ferdinand VII, et ne tarda pas à recevoir le grade de brigadier général. Renommé par sa bravoure et brillant par sa riche tenue, il se distingua dans plusieurs rencontres, fut promu lieutenant général et revêtu du titre de comte de Belascoain sur le champ de bataille. Il comptait dix-huit chevaux tués sous lui. En 1840 il couvrit la Nouvelle-Castille contre les incursions des carlistes, et contribua à repousser le général Balsameda. Au mois de juillet il fit connaître son dévouement à la reine régente, sans se séparer toutefois d'Espartero. Marie-Christine le nomma au mois d'octobre capitaine général de Madrid. Leon ne put prendre possession de sa place; il arriva dans la capitale pour assister à la défection des troupes, et l'abdication de la régente annula sa nomination. Diego Leon fit un mouvement vers Aranjuez dans le but, dit-on, d'enlever la jeune reine Isabelle II. Ce projet échoua, et Espartero mit Leon en inactivité. Le 2 octobre 1841, O'Donnel paraissait à Pampelune pour insurger l'Espagne contre Espartero. Leon, aidé des généraux Pezuela et Concha, devait soulever Madrid. Espartero, averti le 3 du complot prémédité pour le lendemain, ordonna d'arrêter les généraux et officiers compromis; aucun ne fut découvert. Pezuela, déguisé, renoua tous les fils de la conspiration. L'insurrection devait éclater le 8. Le 7 le général Concha, trompé par un faux signal, marcha sur le palais après avoir enlevé un régiment : il éprouva de la résistance. Diego Leon et Pezuela réussirent à le rejoindre, et à la suite d'un combat acharné contre les hallebardiers de la reine, tous les trois se retirèrent. Diego Leon fut arrêté quelques jours après et mis en jugement. Le 13 il comparut devant un conseil de guerre. On avait trouvé sur lui une lettre dans laquelle il engageait Espartero, au nom de Marie-Christine, à renoncer à la régence pour éviter l'effusion du sang, et une proclamation aux Espagnols pour les engager à reconnaître l'autorité de la régente. Accusé de complicité dans le complot qui venait d'échouer à Madrid, Leon, défendu par le général Roncali, fut condamné à mort par quatre voix contre trois, le lendemain. Sa grâce était demandée avec insistance; la reine Isabelle voulait écrire elle-même pour la solliciter du régent. Son tuteur, Arguelles, s'y opposa, et promit de faire connaître son vœu au conseil. Leon fut exécuté le 15, à deux heures de l'après-midi, à la porte de Tolède, au milieu d'un grand déploiement de forces militaires. Il montra beaucoup de sang-froid à sa dernière heure, et s'était revêtu de son brillant costume de colonel de hussards; il embrassa le général Roncali, et commanda lui-même le feu. Il laissait trois enfants en bas âge. L. L—T.

Journal des Débats des 21 et 22 oct. 1841.

LÉON DE SAINT-JEAN, théologien et controversiste français, né à Rennes, le 9 juillet 1600, mort au couvent des Billettes de Paris, le 30 décembre 1671. Il occupa successivement presque toutes les charges de l'ordre des Carmes, et publia, entre autres, *Carmelus restitutus*; Paris, 1634, in-4°. C'est l'histoire de la destruction du monastère du Mont-Carmel par les Sarrasins, en 1291, et de son rétablissement en 1633 par le P. Prosper du Saint-Esprit; — *Encyclopediæ Præmissum, seu sapientiæ universalis Delineatio*, etc.; Paris, 1635, in-4°; — *Historia Carmelitarum provinciæ Turonensis*; Paris, 1640, in-4°. Les sermons du P. Léon ont été réunis dans un recueil intitulé : *La Somme des sermons parénétiques et panégyriques*; Paris, 1671-1675, 4 vol. in-fol. F.-X. T.

Côme de Saint-Étienne de Villiers, *Bibliotheca Carmelitana*. — Louis de Sainte-Thérèse, *Annales des Carmes déchaussés de France*, liv. I. — Bayle, *Jugements des Érudits*, tom. III, p. 2424.

LÉON Y GAMA (*Antonio* DE), archéologue mexicain, né à Mexico, en 1735, mort en 1802. Il étudia avec un soin minutieux les bas-reliefs extraits du sol de Mexico, à la suite du nouveau pavage qui avait été exécuté sur l'emplacement de l'ancien Teocali : il crut y retrouver le véritable calendrier des Aztèques. Il publia le résultat de ses recherches dans un mémoire intitulé : *Descripcion historica y chronologica de las dos piedras que con ocasion del nuevo empedrado que se esta formando se hallaron en ella el año* de 1790; Mexico, 1790, pet. in-4°; réimprimé à Mexico en 1832, in-8°, et traduit en italien : *Saggio dell Astronomia dell antichi Messicani*; Rome, 1804, in-8° avec planches. F. D.

Renseignements particuliers.

LEON (*Pierre* CIEÇA DE). *Voy.* CIEZA DE LEON.

LEON DE JUDA. *Voy.* JUDA.

LÉONARD DE PISE, ou LÉONARD BONACCI (1), mathématicien italien, né à Pise, vers 1170 ou 1180. On ignore l'année de sa mort, et nous ne connaissons guère de sa vie que ce qu'il nous en

(1) Léonard Bonacci est aussi connu sous le nom de *Fibonacci*, par contraction de *filius Bonacci*. « Les hommes supérieurs, dit M. Terquem, passent souvent pour des niais chez les hommes inférieurs. C'est ainsi que les négociants de Pise, compatriotes de Léonard, lui ont donné le sobriquet de *Bighelone*. » *Bighelone* est peut-être le synonyme de *Bonacci*, qui revient au *bonasse* français.

dit lui-même au commencement de son *Liber Abaci*, dont on possède heureusement plusieurs exemplaires manuscrits. Voici la traduction de ce passage, que M. Libri reproduit en entier dans son *Histoire des Sciences mathématiques en Italie* : « Ici commence le livre de l'*Abacus* composé par Léonard, fils de Bonacci de Pise, dans l'année 1202, et corrigé par le même en 1228.... Mon père ayant été constitué par les marchands de Pise, qui affluaient continuellement chez lui, comme *publicus scriba* (1) à la douane de Bougie, il me fit venir dès mon enfance, et voulut que je restasse pendant quelque temps pour m'appliquer à l'étude de l'abaque (2), en vue d'un avantage, d'une utilité à venir. Un admirable maître m'ayant initié dans l'art des figures indiennes, je pris tant de plaisir à l'esprit de cet art, que je voulus savoir tout ce qu'on enseignait là-dessus en Égypte, en Syrie, dans la Grèce, en Sicile et dans la Provence avec les diverses variétés. Ayant parcouru ces contrées, je m'y instruisis par beaucoup d'études et de discussions ; mais je considérai tout ceci et même l'*Algorisme* de Pythagore comme défectueux en comparaison de la méthode indienne. C'est pourquoi ayant serré de plus près cette méthode et étudié plus attentivement, y ajoutant quelque chose de mon propre fonds et y appliquant quelques artifices géométriques d'Euclide, j'ai travaillé à la composition de cet ouvrage, et pour être le plus intelligible qu'il m'est possible, je l'ai divisé en quinze chapitres distincts. J'ai tout donné avec des raisonnements démonstratifs, afin que ceux qui aspirent à cette science seulement parce qu'elle est plus parfaite que les autres, puissent s'instruire et qu'à l'avenir la gente latine ne s'en trouve pas dépourvue comme jusqu'à présent..... »

Léonard de Pise a donc propagé en Occident la numération et l'algèbre des Arabes. Plusieurs savants ont prétendu que le premier il avait enseigné l'arithmétique arabe en Europe ; cependant l'opinion la plus générale attribue cette importation à Gerbert, et elle s'appuie sur un ouvrage du pontife géomètre qui porte dans les manuscrits la suscription *Constantino suo Gerbertus scolasticus* (3), ouvrage dont fait mention Guillaume de Malmesbury, chroniqueur du douzième siècle, qui ajoute : *Abacum certe primus a Saracenis capiens, regulas dedit quæ a sudantibus Abacistis vix intelliguntur*. Pour tout concilier, Colebrooke suppose que les règles de Gerbert étaient tellement abstruses et inintelligibles, qu'elles sont restées stériles et qu'il a fallu que Léonard réimportât de nouveau l'arithmétique arabe, en 1202. Guillaume de Malmesbury, en signalant lui-même l'obscurité de ces règles, *quæ a sudantibus Abacistis vix intelliguntur*, a paru favoriser cette interprétation. M. Chasles a émis à ce sujet une opinion très-différente, et il a établi que le traité de Gerbert n'était pas d'origine arabe, mais se rapportait au système de numération de Boèce. Quoi qu'il en soit, il y a quelques années on ignorait que Léonard de Pise eût rendu à la science des services bien plus importants que ceux qu'on lui conteste. « On ne se doutait guère, dit M. Terquem, qu'un géomètre du treizième siècle eût dépassé beaucoup Diophante et les Arabes, et qu'il n'a été dépassé que par Fermat au dix-septième siècle; découverte historique que nous devons aux persévérantes investigations du célèbre prince Boncompagni, découverte infiniment supérieure à ces travaux sur des écrivains obscurs qu'on se plaît à tirer des ténèbres du moyen âge et qui, pour être publiés et illustrés, n'en restent pas moins obscurs. »

Il résulte des savantes recherches de M. B. Boncompagni que Léonard de Pise a composé les ouvrages suivants : un traité d'arithmétique et d'algèbre intitulé : *Liber Abaci*. M. Libri en a publié le quinzième chapitre, qui concerne l'algèbre, dans son *Histoire des Sciences mathématiques en Italie* (tome II, p. 307 et suiv.); — un traité de géométrie théorique et pratique, composé vers 1220, et intitulé : *Practica Geometricæ*; — *Liber Quadratorum*. C'est l'œuvre principale. Réunie aux deux traités suivants, elle a été publiée par le prince Boncompagni sous ce titre : *Tre Scritti inediti di Leonardo Pisano, pubblicati da Baldassare Boncompagni, secondo la lezione di un codice della Biblioteca Ambrosiana di Milano*; Florence, 1854, in-8° de 122 pages et 1 planche; 2° édition, 1856; — *Flos super solutionibus quarundam quæstionum ad numerum et ad geometriam, vel ad utrumque pertinentium*; — un opuscule intitulé : *De Modo solvendi questiones avium et similium*; — un commentaire sur le dixième livre des *Éléments* d'Euclide; — un ouvrage intitulé : *Libro di merchatanti detto di minor guisa*, qui traite des règles d'alliage, mais qui paraît être perdu.

En 1225, Léonard était à Pise lors du passage de l'empereur Frédéric II de Hohenstaufen dans cette ville. Ce souverain, qui cultivait les lettres et les sciences, engagea deux géomètres de sa suite, nommés Jean de Palerme et Théodore, à adresser en sa présence des questions à Léonard. C'est ce tournoi scientifique qui donna naissance aux trois traités publiés en 1854 par M. Balth. Boncompagni : Léonard ayant écrit ses réponses, les adressa à l'empereur. Le cardinal Raniero Capocci de Viterbe en demanda une copie, que Léonard lui dédia sous le titre de *Flos super solutionibus*, etc. « Il l'a intitulée *Flos*, dit-il, en l'honneur de Son Éminence, rayonnant d'une éloquence fleurie parmi les savants (*florida clericorum elegantia radiantibus*), et

(1) Doit-on traduire ces mots par *notaire*, *greffier*? Ne serait-ce pas plutôt une espèce de consul commercial?

(2) *Abacus* ne désigne pas ici la machine à calculer dont se servaient les Romains. Du temps de Léonard de Pise ce terme signifiait *arithmétique*.

(3) Cette pièce est ainsi intitulée parce qu'elle est adressée à Constantin, moine de l'abbaye de Fleury.

ainsi parce que plusieurs questions, quoique épineuses, sont exposées d'une manière fleurie ; et de même que les plantes ayant des racines en terre surgissent et montrent des fleurs, ainsi de ces questions on en déduit une foule d'autres. »

Jean de Palerme avait posé pour première question : *Trouver un nombre carré qui augmenté et diminué de 5 reste toujours un nombre carré.* Léonard donne pour solution $\frac{41}{12}$. En effet, $\left(\frac{41}{12}\right)^2 + 5 = \left(\frac{49}{12}\right)^2$ et $\left(\frac{41}{12}\right)^2 - 5 = \left(\frac{31}{12}\right)^2$. En réfléchissant sur la solution de cette question, Léonard fut amené à examiner certaines propriétés générales des nombres carrés, ce qui lui donna occasion de composer le *Liber Quadratorum*.

La seconde question que traite le *Flos* est celle-ci : *Trouver, au moyen d'une des quinze espèces de longueurs du dixième livre d'Euclide, une longueur x qui satisfasse à la condition* $x^3 + 2x^2 + 10x = 20$. Par des considérations géométriques très-rigoureuses, dont M. Wœpcke a donné la traduction analytique dans le *Journal de M. Liouville* (t. XX, 1855), Léonard démontre qu'aucune des quinze longueurs euclidiennes ne peut satisfaire. Il fait plus, il donne une valeur approchée de la racine positive de l'équation. On ne sait par quelle méthode il obtint cette valeur, d'une surprenante exactitude.

En employant le langage algébrique, la troisième question du *Flos* peut s'énoncer ainsi : *Trois hommes ont en commun une somme inconnue* t; *la part du premier est* $\frac{1}{2}$ t, *celle du second* $\frac{1}{3}$ t, *et par conséquent celle du troisième* $\frac{1}{6}$ t. *Voulant déposer cette somme en lieu plus sûr, ils prennent au hasard, le premier* x, *et n'en dépose que* $\frac{1}{2}$ x, *le second* y *et n'en dépose que* $\frac{1}{3}$ y, *le troisième* z, *et n'en dépose que* $\frac{1}{6}$ z; *de sorte que la somme déposée se monte à* $\frac{1}{2}x + \frac{1}{3}y + \frac{1}{6}z$, *et lorsqu'ils retirent ce dépôt, chacun en prend le tiers; il s'agit de trouver les valeurs de* x, y, z. Léonard montre que le problème est indéterminé. En prenant 7 pour ce que chacun retire du dépôt, il trouve $t = 47$, $x = 33$, $y = 13$, $z = 1$. Il dit qu'il y a trois modes de solutions, qu'il a donnés dans son *Liber Abaci*. Le *Flos* est terminé par d'autres questions d'analyse indéterminée du même genre que la précédente.

Le petit traité : *De Avibus* commence par une lettre adressée *ad magistrum Theodorum, philosophum Domini Imperatoris*. L'auteur dit avoir composé ce livre à la prière d'un ami qui voulait connaître le moyen de résoudre les questions sur les *oiseaux* et autres semblables, et il ajoute avoir trouvé ainsi les règles relatives aux alliages des métaux. Pour comprendre l'analogie que Léonard aperçoit entre ces questions, il suffit de lire l'énoncé du premier problème : *Quelqu'un achète des moineaux, des tourterelles et des colombes, en tout 30 oiseaux pour trente deniers; 3 moineaux coûtent 1 denier, de même 2 tourterelles, et 1 colombe coûte 2 deniers. On demande combien il y avait d'oiseaux de chacune de ses trois espèces?* Léonard traite ces sortes de questions par un procédé analogue à celui qu'emploie la règle dite *de fausse position*.

Le *Liber Quadratorum*, dont nous avons indiqué plus haut l'origine, est, de l'avis de M. Terquem, le monument arithmologique le plus précieux que nous ait transmis le moyen âge. Par des procédés graphiques, Léonard y démontre de belles propriétés des carrés des nombres. Il trouve l'expression de la somme des carrés de leur suite naturelle, et aussi de la suite des nombres impairs. Enfin il résout ce problème : *Trouver trois carrés et un nombre tel, qu'en ajoutant ce nombre au plus petit de ces carrés, on trouve le carré moyen, et qu'en ajoutant ce nombre au carré moyen, on trouve le plus grand carré*. C'est la généralisation de la question posée par Jean de Palerme.

M. Balthasar Boncompagni a entrepris, avec un zèle digne des plus grands éloges, une édition des *Œuvres complètes* de Léonard de Pise, dont le premier volume, contenant *Liber Abaci*, a paru à Rome, 1857, splendidement imprimé. Le savant éditeur a suivi pour le texte le manuscrit le plus correct (C. d. 2616 de la Bibliothèque Magliabechiana de Florence). Les chapitres I-XIV sont, sauf un petit nombre de passages, tous inédits. E. Merlieux.

Memorie istoriche di più uomini illustri Pisani; Pise, 4 vol. in-4°, 1790-1792. — Guglielmini, *Elogio di Lionardo Pisano*; Bologne, in-8°, 1813. — G. Libri, *Histoire des Sciences mathématiques en Italie*; Paris, 4 vol. in-8°, 1838-1841. — B. Boncompagni, *Atti dell' Accademia de' Lincei* 1851-1852. — Le même, *Intorno ad alcune opere di Leonardo Pisano, matematico del secolo decimoterzo*; Rome, in-8°, 1854. — Terquem, *Nouvelles Annales de mathématiques*; *Bulletin de Bibliographie, d'Histoire et de Biographie mathématiques* (Paris, in-8°; années 1855 et 1856). — *Doc. partic.*

LÉONARD DE PISTOYE, dominicain, qui écrivit, vers 1280, un traité de géométrie et d'arithmétique. Il s'occupa aussi d'astronomie ou plutôt d'astrologie. La bibliothèque de Florence possède de lui deux manuscrits, le *Tractatus de Arithmetica et de Practica Geometriæ* et *De Computo Lunæ*.

Tiraboschi, *Storia della Litteratura Italiana*. — J. Quétif et J. Échard, *Scriptores Ordinis Prædicatorum*, t. I.

LÉONARD *de Chio* (ainsi surnommé à cause de sa patrie), né vers la fin du quatorzième siècle, se rendit fort jeune en Italie, et étudia à Gênes et à Padoue; après être entré dans l'ordre des Dominicains, il devint en 1446 évêque catholique de Mitylène; en 1452, il se rendit à Constantinople pour travailler à la réunion des églises grecque et latine; sa mission ne réussit pas,

l'empire grec, au moment de succomber sous les coups des Turcs s'agitait dans les convulsions de l'agonie, et le prélat revint à Chio, où il mourut, en 1458, au dire de quelques auteurs; d'autres prétendent qu'il périt en 1462, lors de la conquête de Lesbos par les Turcs. Il a laissé une lettre latine adressée au pape Nicolas V, et contenant une relation de la prise de Constantinople par Mahomet II, en 1453. Publié à Nuremberg en 1553, cet écrit fut plusieurs fois réimprimé; M. Lécuy en a donné à Paris, en 1823, une édition accompagnée de notes et de diverses pièces sur le même sujet, et il se trouve dans divers recueils, tels que les *Annales ecclesiastici* de Bzovius (ad annum 1453) et le *Chronicon Turcicum* de Lonicer. On connaît aussi de Léonard un *Tractatus de vera Nobilitate*, qui a été imprimé en 1657, in-4°. G. B.

Quétif, *Scriptores Ordinis Prædicatorum*, t. I, p. 816. — Fabricius, *Bibliotheca Latina mediæ ætatis*, t. IV, p. 781. — Cave, *Script. eccles. Historia*, t. II, p. 110. — Oudin, *Comment. de Script. eccles.*, t. III, p. 2422.

LÉONARD dit Limousin, peintre français, natif de Limoges, appelé par Thevet *le plus excellent ouvrier du monde*, naquit vers 1505, et mourut vers 1580 (1). François Ier le mit à la tête de la manufacture d'émaux fondée à Limoges, et lui commanda divers ouvrages, d'après les dessins de Léonard de Vinci, de Jules Romain, de Primatice et de Jean Cousin. Alors sortirent de la manufacture de Limoges ces vases, ces aiguières, ces candélabres et ces cadres qui ont fait l'admiration de tous. La peinture sur émail fut portée à son apogée et mise au niveau des tableaux sur toile des grands maîtres de la Renaissance. Léonard Limousin peignit en pied le portrait de *François Ier*, de *la reine Claude*, d'*Henri II* et de *Diane de Poitiers*. M. Dussommerard a reproduit dans son album la plupart des principaux émaux de cet artiste, et Alexandre Lenoir a décrit ceux qui ornaient le tombeau de Diane de Poitiers. On y voyait François Ier vêtu en saint Paul, et l'amiral Chabot en saint Pierre, idée assez commune au seizième siècle, où le peuple vénérait dans le saint le roi ou le guerrier. De magnifiques scènes de la Passion étaient encore représentées au même tombeau. C'est en parlant de ces cadres que Lenoir a dit que Léonard se surpassa et qu'il réunit « deux choses extrêmement rares à allier dans les arts dépendant du dessin : l'art d'unir à une conception vraiment sentimentale un dessin gracieux et expressif, un travail correct et soigné ». Le musée du Louvre possède aujourd'hui ces émaux. Le musée de Limoges n'a de Léonard qu'un tableau sur bois : l'*Apparition de Jésus-Christ à saint Thomas*. Il est signé *Léonard Limosin Esmaliévr, peintre valet de chambre du roy*, 1551 (2). « Léonard conserva, ajoute M. de Laborde, le caractère français dans ses peintures, et tout en imitant, mêlant, assimilant et confondant avec goût les compositions italiennes et allemandes, il créa comme un style particulier à Limoges. La souplesse de son talent donna à l'émaillerie un caractère et un essor tout nouveaux. Ses mérites appréciés par le roi, père des lettres et des arts, ont été reconnus et sanctionnés par la postérité. »

Martial Audoin (de Limoges).

Thevet, *Cosmographie*. — *Archives du Limousin*. — Lenoir, *Musée des Monuments français*, t. IV. — De Laborde, *Notice des Émaux du Louvre*. — Texier, *Essai sur les Émailleurs*. — Maurice Ardant, *Émailleurs et Émaillerie de Limoges*. — *Bulletin de la Société royale d'Agriculture, des Sciences et des Arts de Limoges*, n° 2, t. XX.

(1) Et non en 1480, comme l'ont dit quelques biographes.

(2) Vingt tableaux d'une dimension extraordinaire, commandés par François Ier, pour décorer le château de Madrid, près Paris (aujourd'hui dans le bois de Boulogne), ne furent pas livrés au roi. Ils restèrent chez les héritiers de Léonard, et ont passé en 1803 en Angleterre. Ils représentent des sujets mythologiques.

LÉONARD (*Nicolas-Germain*), poëte et romancier français, né à La Guadeloupe, en 1744, mort à Nantes, le 6 janvier 1793. Il fut conduit très-jeune en France, où il fit ses études, entra dans la carrière diplomatique, et obtint en 1773, par la protection du marquis de Chauvelin, la place de chargé d'affaires à Liége. Quelques années avant, il avait publié (1766) des *Idylles morales*, où il mêlait avec agrément la sentimentalité de Gessner et des traits de passion empruntés aux élégiaques latins. Ce petit recueil, qui reparut avec des additions en 1775 et en 1787, était trop dans le goût du temps pour ne pas obtenir du succès; aujourd'hui encore on distingue au milieu de beaucoup de pièces faibles, fades et monotones, plusieurs passages et même une ou deux idylles qui se lisent avec plaisir. Léonard était poëte par le cœur plus que par le talent, et il ne se faisait pas un jeu des sentiments qu'il chantait avec trop peu de force et de nouveauté. On raconte que des chagrins d'amour ne furent pas étrangers au besoin de changement qui agita la seconde partie de sa vie, et à la maladie de langueur qui le conduisit au tombeau. Il quitta Liége et la diplomatie, revint à Paris, qu'il abandonna bientôt pour La Guadeloupe, où il resta peu de temps. De retour à Paris, il ne tarda pas à repartir pour La Guadeloupe avec le titre de lieutenant général de l'amirauté. Les troubles qui éclatèrent dans cette île en 1791 lui en rendirent le séjour insupportable. Il traversa encore une fois l'Océan; mais, à peine arrivé en France, il fut de nouveau atteint de nostalgie. La mort le surprit à Nantes, le jour même où il devait se rembarquer pour La Guadeloupe. Outre les *Idylles* déjà citées, et qui sont le véritable titre de Léonard, on a de lui : une imitation en vers du *Temple de Gnide* de Montesquieu, 1772, in-8°; — deux romans : *Lettres* [illegible] *Clémentine*, ou lettres d'*Henriette de Berville*, 1774, in-8°; — *Lettres de deux amants habitants de Lyon*, contenant l'histoire tra-

gique de *Thérèse et de Faldoni*, 1783, 3 vol. in-12, et quelques autres petits ouvrages sans importance. Campenon, neveu et exécuteur testamentaire de Léonard, publia ses œuvres complètes; Paris, 1798, 3 vol. in-8°. N.

Campenon, *Notice sur Léonard*. — Desessarts, *Siècles Littéraires*. — Sainte-Beuve, *Portraits Littéraires*.

LÉONARD ARÉTIN. *Voy.* BRUNI.

LÉONARD DE VINCI. *Voy.* VINCI.

LEONARDI (*Jean*), instituteur des Clercs de la Mère de Dieu, né à Decimo, près Lucques, en 1541, mort à Rome, le 8 octobre 1609. Après avoir fait ses études comme apothicaire, il embrassa l'état ecclésiastique, et reçut la prêtrise en décembre 1571. Il appartenait à l'ordre des Dominicains, et s'occupait beaucoup de la réformation de son ordre. Il voulut constituer une congrégation destinée à l'instruction de la jeunesse; mais il rencontra une grande opposition dans les Lucquois, qui ne voulaient pas confier l'éducation de leurs enfants à des ecclésiastiques. Cependant, protégé par la cour de Rome, il réussit à former une congrégation qui, sous le titre de *Clercs de la B. Vierge*, fut confirmée canoniquement le 8 mars 1583. Leonardi en fut nommé recteur; le sénat lucquois lui interdit alors l'entrée de Lucques, Clément VIII, comme dédommagement, lui accorda un établissement à Rome, et l'employa en 1596 à la réforme des moines du Mont-Vierge et en 1601 à celle du monastère de Vallombreuse. Le grand-duc de Toscane le commit aussi à la surveillance des Servites du Mont-Sénaire. Jean Leonardi mourut de la peste ou d'une autre maladie contagieuse. Il a laissé plusieurs écrits traitant de matières religieuses. A. L.

Lodovico Macacci, *Vita del vener. P. Giovanni Leonardi*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque Sacrée*.

LEONARDI ou **LEONARDONI** (*Francesco*), peintre de l'école vénitienne, né à Venise, en 1654, mort à Madrid, en 1711. Ayant quitté sa patrie par suite de quelques contrariétés, il parcourut une partie de l'Europe, semant sur son passage des portraits pleins de grâce, de finesse et de relief. Quoiqu'il ait moins bien réussi dans le genre historique, on reconnait un mérite réel dans les *Funérailles de saint Joseph* et l'*Incarnation* du musée de Madrid, ville dans laquelle il vint se fixer en 1680. Il travailla aussi pour le palais du Buen-Retiro. E. B—N.

Palomino, *Las Vidas de los Pintores y Statuarios eminentes españoles*. — Siret, *Dictionnaire Historique des Peintres*.

LEONARDO (*Fra Augustin*), peintre espagnol, né à Valence, vers 1590, mort dans la même ville (1), dans un âge peu avancé. Il fit profession dans le couvent de Saint-Philippe à Valence, et s'adonna à la peinture. Le P. Francisco Martinez cite les œuvres de Leonardo comme « sorties du plus brillant pinceau que virent les royaumes de Valence et d'Aragon ». Fra Augustin exécuta pour le couvent de Notre-Dame-del-Puig: la *Découverte de Notre-Dame del-Puig*; le *Blocus de Valence par le roi don Jayme*; la *Reddition* de cette ville et la *Bataille du Puig, gagnée sur les Maures*. En 1738 ces quatre grands morceaux furent transportés à Valence, dans le couvent de la Merced. En 1623, Leonardo peignit à Séville *La Samaritaine et le Christ*; la même année il fut appelé à Madrid pour y décorer le couvent de son ordre. Les tableaux qu'il exécuta dans le grand escalier portent les dates de 1624 et 1625. Il dessinait parfaitement, entendait très-bien la perspective et la composition, et ne s'est montré faible que dans le portrait. On voit à Paris ce qu'il fit de mieux dans ce genre le *Portrait du chroniqueur don Gabriel*. Ses principaux ouvrages sont à Notre-Dame-del-Puig, à Madrid, à Tolède et à Cordoue. A. DE L.

Palomino Velasco, *Museo de la Pintura*. — Quilliet, *Dictionnaire des Peintres espagnols*. — Francisco Pacheco, *El Arte de la Pintura*.

LEONARDO (*Jose*), peintre espagnol, né à Madrid (1), en 1616, mort à Saragosse, en 1656. Il fut l'un des élèves les plus distingués de Pedro de Las Cuevas, et devint fort jeune peintre du roi. Cette faveur et son mérite lui suscitèrent des jaloux, qui dans un guet apens le forcèrent à avaler un breuvage qui eut pour effet immédiat de le priver de la raison: il languit ainsi jusqu'à quarante ans. On voit au Retiro plusieurs tableaux de Leonardo, dignes des grands maîtres, tels sont les *Portraits des marquis de Spinola et de Leganes assiégeant Bréda*; celui *du duc de Frias conduisant une colonne de soldats*; le *portrait en pied du roi goth Alaric*; etc. A. DE L.

Jose Martinez, *Discursos practicables del nobilisimo arte de la Pintura*. — Palomino, *Museo de las Pinturas*.

LEONARDO DA PISTOJA. *Voy.* GRAZIA (*Leonardo*).

LEONARDONI. *Voy.* LEONARDI (*Francesco*).

LEONARDUCCI (*Gaspare*), poëte italien, né en 1685, à Venise, mort le 8 juin 1752, à Cividale (Frioul). Admis tout jeune dans la congrégation des pères Somasques, il enseigna, de 1706 à 1718, les belles lettres à Cividale, passa de là au collége Clementino à Rome, et fut recteur de l'Académie des Nobles à Venise. Deux ans avant de mourir, il avait repris sa chaire à Cividale. Il se mit fort tard à cultiver la poésie, et ce fut la lecture du Dante qui l'y décida; il unit ses efforts à ceux de Maffei et de Maufredi pour tirer ses œuvres de l'injuste oubli où elles étaient tombées. Admirateur enthousiaste de ce poëte, il se pénétra si bien de son style qu'il lui arriva à plusieurs reprises de lui emprunter jusqu'à ses locutions inusitées; aussi on peut dire qu'il est le parfait imitateur d'un modèle accompli. On a de Leonarducci: *la Provvidenza*; Venise, 1739, in-4°. Ce poëme, réduit d'abord à trois chants, prit une extension considérable, grâce au nouveau

(1) Suivant Palomino, Leonardo mourut à Madrid.

(1) Martinez le fait naître en Catalogne.

plan adopté par l'auteur; il est divisé en deux parties, dont l'une a quarante-cinq chants, et l'autre seize; celle-ci parut pour la première fois à Venise, 1827-1828, 2 vol. in-8°; — *La Maniera di ben communicarsi*, Venise, 1732; — et quelques opuscules religieux. P. L—y.

Moschini, *Letteratura Veneziana*, III.

LEONBRUNO (*Lorenzo*), peintre de l'école de Mantoue, né dans cette ville, en 1489, mort vers 1537. Il était encore inconnu quand, en 1825, l'abbé Prandi découvrit et fit graver trois peintures qui n'ont entre elles aucun rapport de manière ni de sujet, la *Métamorphose de Midas*, *Saint Jérôme* et le *Christ mort*, et que, malgré cette différence de style, il n'hésita pas à attribuer à un seul et même maître, par la raison qu'elles portaient toutes trois en lettres d'or le nom de Leonbruno; mais ces tableaux sortaient des mains d'un certain brocanteur de Mantoue nommé Bellati, connu par une foule de supercheries de ce genre, qui faisaient plus d'honneur à son adresse qu'à sa bonne foi, et il est probable que des trois peintures, deux au moins ne sont pas de Leonbruno. Un document plus authentique nous a fait depuis connaître d'autres ouvrages qui peuvent avec certitude lui être attribués. Il résulte d'un compte conservé dans les archives des Gonzague, et publié par Gualandi, qu'une somme de 1053 livres fut payée à cet artiste pour avoir, du 9 septembre 1521 au 10 novembre 1522, travaillé à la décoration de deux chambres du palais des ducs de Mantoue, et y avoir peint des arabesques, divers sujets dans des lunettes, un *Apollon* et une *Renommée* aux plafonds. E. B—n.

Prandi, *Notizie storiche spettanti la Vita e le Opere di Lorenzo Leonbruno*; Mantoue 1825. — M. A. Gualandi, *Memorie originali di Belle-Arti*.

LÉONCE (Saint), prélat français, né à Nîmes, mort vers 410. Élu évêque de Fréjus en 361, il se lia avec saint Hilaire, évêque d'Arles; avec saint Honorat, qui fonda, à sa prière, le célèbre monastère de Lérins; et avec Jean Cassien, fondateur de Saint-Victor de Marseille, qui lui dédia les dix premiers livres de ses *Collations*. L'Église honore saint Léonce le 13 janvier. A. L.

Gilles Du Pin, *Bibliothèque des Auteurs ecclésiastiques*. — Baillet, *Vies des Saints*. — Godescard, *Vie des principaux Saints*, etc.

LÉONCE, usurpateur byzantin, mis à mort en 488 de J.-C. Il était Syrien d'origine, et avait de la réputation comme général. Illus l'entraîna dans sa révolte et le fit proclamer empereur, en 484. Cette tentative échoua, et eut pour résultat le supplice de Léonce et d'Illus. Pour les détails de cette révolte, voy. Illus et Zénon. Y.

LÉONCE, empereur byzantin, régna de 695 à 698, et fut mis à mort en 705. Il paraît pour la première fois dans l'histoire comme général des troupes impériales contre les Maronites. Ses succès excitèrent la jalousie de l'empereur Justinien II, qui le fit arrêter, et le laissa languir en prison pendant plusieurs années, sans oser le faire mourir. Il finit par lui offrir la liberté, à condition qu'il quitterait sur-le-champ Constantinople pour aller prendre le gouvernement de la Grèce. Léonce y consentit; mais au moment de mettre à la voile, il se laissa entraîner à l'église de Sainte-Sophie par ses amis, qui le proclamèrent empereur. La révolution s'acheva rapidement. Léonce maître du sort de son prédécesseur ne lui ôta pas la vie, comme le demandait la foule furieuse; il lui fit couper le nez, et le relégua à Cherson. La première année de son règne ne fut troublée que par une émeute de Ravenne, où une querelle de quelques jeunes gens, pour un motif futile, causa une affreuse effusion de sang. En 697 s'accomplit un événement qui, d'abord presque inaperçu, eut de grandes conséquences. Venise avait jusque là appartenu à l'empire byzantin, et formé une partie du gouvernement de l'Istrie. Sa position avantageuse, l'esprit indépendant et entreprenant de ses habitants augmentèrent sa fortune et son importance à un tel point qu'une plus longue sujétion au pouvoir mobile des empereurs byzantins lui devint insupportable. De plus les fréquentes querelles des îles vénitiennes avec les Lombards, leurs voisins, décidèrent ces petites républiques à s'unir contre l'ennemi commun. Christophe, patriarche de Grado, le clergé, les tribuns, les nobles et le peuple s'étant assemblés dans la ville d'Héraclée, créèrent leur premier duc ou doge Paulus Lucius Anafestus, vulgairement nommé Paoluccio. Ce changement, qui donnait naissance à un nouvel État, fut accepté à Byzance, et des relations amicales continuèrent entre la métropole et la ville émancipée. Vers le même temps l'empire fit en Afrique une perte bien plus sensible. En 697 les Arabes, sous les ordres d'Hasan, envahirent pour la cinquième fois la province romaine, et s'emparèrent de Carthage. A la première nouvelle de l'invasion, Léonce envoya en Afrique une flotte chargée de soldats et commandée par le patrice Jean. Ce général n'eut pas de peine à reprendre Carthage; mais l'année suivante il perdit une bataille navale, et s'enfuit avec les débris de sa flotte. Hasan, redevenu maître de Carthage, en rasa les fortifications et les édifices. C'est ainsi que, quatorze ou quinze siècles après sa fondation, l'antique colonie de Tyr, la superbe rivale de Rome, disparut de la surface du monde.

Jean faisait voile vers Constantinople avec l'intention de demander à l'empereur des renforts, et de tenter une seconde fois la fortune; mais ses officiers, honteux et indignés de leur défaite dont ils rejetaient la responsabilité sur leur général, n'étaient pas disposés à lui obéir. Absimarus, un des principaux chefs, fomenta le mécontentement des soldats et des officiers, et les poussa à une révolte ouverte. Les insurgés massacrèrent Jean, et proclamèrent Absimarus empereur, sous le nom de Tibère II. Le nouveau prince fit voile pour Constantinople, et jeta l'ancre

dans le golfe de Céras. Léonce, soutenu par l'affection des habitants, résista quelques jours; mais les troupes étrangères, chargées de garder le faubourg des Blaquernes, en livrèrent l'entrée aux rebelles. Une plus longue défense était impossible. Léonce, devenu prisonnier de Tibère II, reçut le même traitement qu'il avait infligé à Justinien. Il eut le nez coupé, et fut enfermé dans un monastère. Justinien, rétabli sur le trône en 705, le tira de sa prison, et, après l'avoir exposé aux insultes de la foule, lui fit trancher la tête.

L. J.

Théophane, p. 308, etc. — Cedrénus, p. 443, etc. — Nicéphore, p. 26. — Constantin Manassès, p. 80. — Zonaras, II, 94, 95. — Glycas, p. 279. — Paul Diacre, VI, 10-16. — André Dandolo, *Chronique*, l. VII, c. 1. — Le Beau, *Histoire du Bas-Empire*, t. XII, édit. de Saint-Martin. — Gibbon, *History of Decline and Fall of Roman Empire*.

LÉONCE-PILATE, un des premiers philologues qui répandirent en occident la connaissance du grec, mort en 1364. Boccace et, d'après lui, l'abbé de Sade le font naître à Thessalonique; mais Pétrarque prétend qu'il était Calabrais, et que s'il se faisait passer pour Grec, c'était par vanité (1). Il avait longtemps vécu en Grèce. Pétrarque le rencontra à Padoue, et lui fit traduire en latin quelques vers d'Homère. Émerveillé des beautés du poëte, il souhaita en avoir une traduction complète, et fit part de son désir à Boccace, qu'il vit à Milan quelque temps après. Boccace, entrant avec ardeur dans ce projet, se rendit aussitôt à Florence, et obtint du sénat la création d'une chaire de grec, la première chaire de ce genre qui ait été ouverte en Italie et même en Occident. Léonce-Pilate était alors (1360) à Venise, d'où il comptait se rendre à Avignon. Boccace alla le chercher lui-même, l'emmena à Florence comme en triomphe, et le logea dans sa maison. Ce n'était pas un hôte commode que le philologue calabrais. Boccace nous le représente comme un homme d'un aspect effrayant, d'un visage hideux, portant une longue barbe, des cheveux noirs, mal peignés, toujours plongé dans une méditation profonde, avec des manières incultes, très-versé dans la littérature grecque, mais moins instruit en latin. Léonce resta pendant trois ans à Florence. Il expliqua en entier à Boccace les deux poëmes d'Homère et en rédigea une traduction latine. Il expliqua et traduisit de même seize dialogues de Platon. Quant aux leçons publiques, la rareté ou plutôt le manque presque total de livres grecs en retarda le succès. Léonce, mélancolique et sauvage de sa nature, se dégoûta de Florence, et ayant suivi à Venise Boccace, qui allait visiter Pétrarque, en 1363, il refusa de revenir occuper sa chaire. Pétrarque le garda quelque temps près de lui, et « en tira, dit Ginguené, les deux seules choses qu'il pût gagner dans un commerce de cette espèce, une connaissance un peu plus approfondie du grec, et quelques livres grecs entièrement inconnus jusqu'alors en Italie, entre autres un beau manuscrit de Sophocle ». Il ne put pas le retenir au delà de quelques mois; Léonce partit pour Constantinople, et il n'y fut pas plus tôt arrivé qu'il demanda à revenir. Pétrarque, qui le connaissait bien (1), fut sourd à ses prières. « Non, écrivait-il à Boccace, combien qu'il m'en prie, il n'aura pas de moi de lettre qui le rappelle. Qu'il reste où il a voulu être. Qu'il habite misérablement là où insolemment il est allé. » Le malheureux Léonce, ne recevant pas de réponse à ses lettres, se détermina cependant à retourner en Italie, bien sûr d'être accueilli par ses deux protecteurs. Il s'embarqua sur un vaisseau qui faisait voile pour Venise. Il était entré heureusement dans la mer Adriatique, lorsque s'éleva un terrible ouragan. Pendant que l'équipage du vaisseau s'occupait à la manœuvre, le Grec, épouvanté, se fit attacher à un mât, sur lequel tomba la foudre. Léonce périt instantanément et son cadavre, à demi consumé, fut jeté à la mer. Pétrarque donne ces détails dans une lettre à Boccace (janvier 1365). La traduction latine de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*, la première qui ait été faite, resta entre les mains de Boccace, qui en envoya une copie à Pétrarque. La copie ne contenait pas toute l'*Odyssée*, et on a supposé que Léonce n'avait pas traduit tout ce poëme. C'est une erreur. La traduction complète des deux poëmes existait dans la bibliothèque de l'abbaye Florentine du temps de l'abbé Méhus qui en parle dans sa *Vie d'Ambroise le Camaldule*. Baldelli, dans sa *Vie de Boccace*, cite un passage de la traduction de l'*Odyssée* d'après un manuscrit de la bibliothèque des Médicis. L. J.

Pétrarque, *Epistolæ*, l. V et VI. — Boccace, *Geneal. Deorum*, l. XV, c. VI. — Humphred Hodi, *De Græcis illustribus, linguæ græcæ, literarumque humaniorum ins-*

(1) « Notre Léon est réellement de Calabre; mais lui-même se donne pour Thessalien, comme s'il était plus noble d'être Grec qu'Italien. Cependant, de même qu'il est Grec chez nous, il est, je pense, Italien chez eux, afin de s'ennoblir de part et d'autre par une origine. » Pétrarque, *Epist.*, III, 6.

(1) Il écrivait à Boccace le 5 mars 1364 (*Epist.*, l. III, 6): « Ce Léon, qui vraiment à tous égards est une grande bête, bien que je ne le voulusse pas, et que je cherchasse à l'en dissuader, plus sourd néanmoins que les rochers auxquels il voulait s'exposer, est parti depuis ton départ. Tu nous connais bien lui et moi, et tu ne saurais décider s'il est plus mélancolique que je ne suis joyeux. Craignant donc, si je continuais de vivre avec lui, de contracter sa mauvaise humeur, je lui ai permis de s'en aller, et je lui ai donné pour compagnon de voyage le comique Térence; car j'avais remarqué qu'il se plaisait infiniment dans cette lecture, bien que je ne comprisse pas ce que ce Grec mélancolique avait affaire avec cet Africain si aimable, tant il est vrai qu'il n'y a pas d'êtres si dissemblables qui par quelque côté ne s'appareillent. Il s'est donc en allé sur la fin de l'été après avoir prononcé en ma présence mille invectives amères contre l'Italie et contre le nom latin. A peine pouvait-il être arrivé en Grèce que voilà qu'à l'improviste m'arrive une lettre de lui plus longue et plus hérissée que sa barbe et ses cheveux; dans cette missive, entre autres choses, il loue et exalte comme une terre céleste l'Italie, qu'il maudissait naguère, et il maudit Constantinople, naguère si loué de lui, et il me prie de lui commander de revenir près de moi en Italie; il m'en prie plus instamment que Pierre au moment du naufrage ne demandait à être sauvé de l'onde. »

tatori ... — Tiraboschi, *Storia della Letteratura italiana*, t. V, p. 401. — Ginguené, *Histoire Littéraire d'Italie*, t. II, p. 436; t. III, p. 15.

LÉONCE. *Voy.* LEONTIUS.

LEONCLAVIUS. *Voy.* LOEWENTEAU.

LEONE (*Guglielmo* DA), peintre, dessinateur et graveur italien, né à Parme, en 1664, mort vers 1740, a été confondu avec plusieurs de ses homonymes. On le suppose élève de Giulio Romano, dont il prit le genre. Mais il abandonna bientôt cette branche de l'art pour la gravure. Deux recueils d'animaux qu'il publia eurent un grand succès; — on cite encore de lui : *Un Paysage montagneux*, animé par divers animaux; — *Vénus mettant un bandeau sur les yeux de l'Amour*; — et divers paysages. A. DE L.

Giovanni Gori Gandellini, *Notizie degl' Intagliatori* (Siena, 1810), t. XII.

LEONE (*Evasio*), littérateur italien, né le 16 avril 1765, à Casal, mort vers 1821. Il prit de bonne heure l'habit religieux, enseigna quelque temps la théologie morale à Rome et occupa, de 1809 à 1814, une chaire au lycée de Fermo. Il s'établit ensuite à Corfou, d'où il s'embarqua en 1821 pour parcourir la Grèce et l'ancienne Asie Mineure. On ignore s'il a péri dans un naufrage ou s'il a été tué aux environs de Smyrne, la dernière ville qu'il ait visitée. On a de lui : *Il Cantico dei Cantici*; Turin, 1798, in-8°, traduction en vers plusieurs fois réimprimée; des *Variazioni* furent ajoutées par l'auteur en 1828; — *Le Lamentazioni di Geremia*; Bassano, 1807; 2e édit., augmentée; Plaisance, 1812, 3 vol. in-8°; — *Pianto di Maria*; Florence, 1823; — *Pigmalione* et *la Vittoria di Mosca*, petites poëmes. K.

Tipaldo, *Biogr. degli Italiani illustri*, V.

LEONELLI (*Zecchini*), savant architecte et mathématicien italien, né à Crémone, en 1776, mort à Corfou, le 12 octobre 1847. Il étudia l'architecture à Rome en 1792. En 1800, il se rendit à Bordeaux, où il donna pendant quelques années des leçons de mathématiques et d'architecture. Il publia un petit ouvrage qui révéla un analyste distingué, et dont voici le titre complet : *Supplément logarithmique contenant la décomposition des grandeurs numériques quelconques en facteurs finis, reconnue très-propre et incomparablement plus courte que toute autre méthode pour calculer directement les logarithmes et leurs valeurs naturelles à l'aide des logarithmes de ces facteurs, et munis de trois Tables de logarithmes facteurs : les deux premières pour les logarithmes vulgaires et hyperboliques à vingt décimales, et la troisième pour les logarithmes vulgaires à quinze décimales, dont l'application est encore plus simple et plus utile*; et *La Théorie des logarithmes additionnels et déductifs ou de certains logarithmes qui donnent directement les logarithmes des sommes et des différences des valeurs naturelles, dont on ne connaît que les logarithmes*; Bordeaux, an XI, in-8°. Présenté à l'Institut, le *Supplément logarithmique* fut l'objet d'un rapport favorable de Delambre. « Cet opuscule, aussi remarquable qu'ignoré, dit M. Terquem, contient deux parties. La première partie donne un moyen de calculer rapidement les logarithmes des nombres et les nombres correspondant aux logarithmes à l'aide d'une décomposition des nombres en facteurs, décomposition très-ingénieuse et d'une extrême simplicité. La seconde partie contient une table au moyen de laquelle, connaissant log *m* et log *n*, on trouve immédiatement log (*m* + *n*) sans connaître ni *m* ni *n*. C'est cette table que M. Gauss a perfectionnée et mise en vogue, et il dit, en effet, en devoir l'idée à Leonelli, dont elle devrait porter le nom (1). » Une traduction allemande de l'ouvrage de Leonelli avait paru à Dresde en 18..

Leonelli habita successivement Milan, Venise, Strasbourg, où il fit paraître sa *Démonstration des Phénomènes Électriques, ou théorie de l'électricité prouvée par l'expérience* (1812, in-8°). Il alla ensuite à Carlsruhe au service du grand-duc de Bade, puis à Vienne, à Trieste, et enfin à Corfou, où il fut nommé directeur du Cabinet de Physique. Leonelli a communiqué à l'Académie des Sciences de Paris plusieurs mémoires : *Sur la Chute des Graves*; — *Sur la trajectoire des projectiles terrestres*; — *Sur la cause de la cessation des oscillations du pendule*; — *Sur la Force vive*; — *Modifications à la méthode d'extraction des racines numériques* (voyez *Comptes rendus de l'Académie des Sciences*, t. IV, p. 961, et t. VII, p. 653); — *Invention et Tables de logarithmes additionnels et déductifs* (t. XIII, p. 807); — *Note sur la comète de mars 1843* (t. XVII, p. 179), etc. E. M.

Terquem, *Nouvelles Annales de Mathématiques* (... 1853 et novembre 1858).

LEONELLO (*Antonio*), peintre de l'école bolonaise, né près de Bologne, vivait à la fin du quinzième siècle. Il fut très-habile dans l'art de peindre les fleurs, les fruits et les animaux. Il fit aussi quelques portraits. E. B—n.

Ticozzi, *Dizionario*. — Winckelmann, *Neues Maler-lexikon*.

***LEONHARD** (*Charles-César* DE), géologue allemand, né le 12 septembre 1779, à Rumpelheim près Hanau, étudia aux universités de Marbourg et de Gottingue, où il fut l'élève de Blumembach. De 1800 à 1814 il remplit diverses charges dans l'administration du duché de Hanau et du grand-duché de Francfort, fit plusieurs voyages en Saxe, en Bavière et en Autriche, se retira en 1815 du service de l'État, et fut nommé en 1818 professeur de minéralogie

(1) Dans la *Correspondance de Zach*, Gauss s'exprime ainsi : *Die Idee dazu hat Leonelli ...* (Gotha, 1812, t. XXVI, p. 499).

l'université de Heidelberg. Parmi ses nombreux écrits on remarque : *Characteristik der Felsarten* (Caractères des espèces rocheuses); Heidelberg, 1824, 3 vol. in-8°; — *Die Basaltgebilde* (Les Formations basaltiques); Stuttgard, 1832; — *Agenda geognostica*; Heidelberg, 2° édit., 1837; — *Topographische Mineralogie* (Minéralogie topographique); Francfort, 1805-1809, 3 vol.; — *Grundzüge der Orycktognosie* (Éléments d'Oryctognosie); Heidelberg, 2° édit., 1833; — *Handbuch der Oryktognosie* (Manuel d'Oryctognosie); Heidelberg, 2° édit., 1826; — *Grundzüge der Geognosie und Geologie* (Éléments de Géognosie et de Géologie); Heidelberg, 3° édit., 1839; — *Lehrbuch der Geognosie und Geologie* (Traité de Géognosie et de Géologie); Stuttgard, 2° édit., 1849. Ses leçons publiques populaires ont été publiées sous le titre de : *Geologie oder Naturgeschichte der Erde* (Géologie ou Histoire naturelle de la Terre); Stuttgard, 1836-1845, 8 vol. in-8°, traduite en français, en anglais et en hollandais; — *Naturgeschichte des Steinreichs* (Histoire naturelle du Règne Minéral); Stuttgard, nouvelle édit., 1853. Depuis 1830 M. Léonhard rédige aussi l'*Annuaire de Minéralogie, de Géologie, de Géognosie et de la science des Pétrifications* (Jahrbücher für Mineralogie, Geologie, Geognosie und Petrefactenkunde).

Son fils, *Gustave* Leonhard, né à Munich, le 22 novembre 1816, a publié : *Handwörterbuch der topographischen Mineralogie* (Dictionnaire de Minéralogie topographique); Heidelberg, 1843; — *Geognostische Skizze des Grossherzogthums Baden* (Esquisse géognostique du grand-duché de Bade); Stuttgard, 1846; — *Die Mineralien Badens* (Les Minéraux de Bade); Stuttgard, 2° édition, 1854. R. Meyer.

Conv.-Lex.

LEONHARDI (*Jean-Godefroy*), chimiste allemand, né à Leipzig, le 18 juin 1746, mort à Dresde, le 11 janvier 1823. Il enseigna la médecine successivement à Leipzig et à Wittemberg, et devint, en 1791 médecin particulier de l'électeur de Saxe. Ses principaux travaux sont : *Observationes Chemicæ*; Leipzig, 1775; — *De Salibus Succineis*; ibid., 1775, in-4°; — *De Chemicorum Instrumentis mechanicis errorum et dissensus fontibus*; ibid., 1783, in-4°; — *De succorum humanorum Salibus dulcibus*; ibid., 1790, in-4°; — *Pharmacopoea Saxonica*; Dresde, 1820, grand in-8°. Dr L.

Biographie Médicale.

LEONI (*Luigi*), sculpteur, graveur et peintre de l'école vénitienne, né à Padoue, en 1531, mort à Rome, en 1606. Il passa dans cette dernière ville la plus grande partie de sa vie, et s'y fit connaître sous le nom du *Padovano*. Il exécutait en cire, et souvent de mémoire, des portraits de la plus parfaite ressemblance, et parfois après n'avoir vu qu'une seule fois l'original. Il ne se montra pas moins habile dans l'art de graver des estampes, des sceaux ou des médailles, et dans celui de modeler des figures; il peignit avec talent à l'huile et à fresque l'histoire et le paysage; en un mot, il peut être considéré comme un artiste universel. Honorable par son caractère, recommandable par son instruction, il fréquentait tous les hommes distingués de son temps, et en était justement apprécié. Plein de sentiments religieux, afin de s'entretenir dans la pensée continuelle de la mort et de l'autre vie, on dit qu'il avait toujours sous son lit deux caisses, l'une vide destinée à lui servir de cercueil, l'autre pleine de cierges réservée à ses funérailles, et qu'il ne passait pas un jour sans donner un coup d'œil à ce perpétuel *memento mori*. Il fut enterré en grande pompe dans l'église de Sancta-Maria-del-Popolo. E. B—n.

Orlandi, *Abbecedario*. — Ticozzi, *Dizionario*.

LEONI (Cav. *Ottavio*), graveur et peintre de l'école vénitienne, fils du précédent, né en 1578, mort en 1630. Élève de son père, il fut comme lui surnommé le *Padovano*, bien que, selon toute apparence, il fût né à Rome, où Luigi se fixa de bonne heure. Son coloris est satisfaisant, son dessin correct et facile, sa touche fine et délicate. Il a laissé à Rome quelques tableaux et quelques fresques, et on voit de lui une *Cornélie* au musée de Londres; mais il s'adonna surtout aux portraits, qu'il rendait avec une rare perfection. Il a gravé d'après ses propres dessins une précieuse collection de portraits de peintres. Cet artiste, dont malheureusement un travail excessif avait ruiné la santé, avait été nommé par Grégoire XV chevalier de l'ordre du Christ, et il fut membre de l'Académie de Saint-Luc. E. B—n.

Baglione, *Vite de' Pittori, Scultori ed Architetti dal 1572 al 1642*. — Lanzi, *Storia Pittorica*.

LEONI (*Leone*), architecte, orfèvre, graveur de médailles et sculpteur italien, mort en 1592. Le surnom de *Cav. Aretino*, qu'il prenait lui-même, ne permet pas de douter qu'Arezzo n'ait été sa patrie, bien que quelques auteurs le fassent naître à Menaggio, dans le diocèse de Côme. Le long séjour qu'il fit à Milan ne contribua pas peu à y naturaliser le bon goût de l'école florentine qui y avait été introduit par Léonard de Vinci. La protection de D. Ferrante Gonzaga, gouverneur de la Lombardie, fut l'origine et la principale cause de la renommée, des richesses et des honneurs dont il devait être comblé plus tard, et il la dut sans doute à une médaille qu'il grava d'après Ippolita Gonzaga, fille de D. Ferrante, alors âgée de seize ans; cette médaille est signée en caractères grecs du surnom d'*Aretino*. L'année suivante, Leoni fournit le dessin d'une autre médaille de la même princesse, que Jacopo da Trezzo exécuta vers 1552; enfin, en 1556, il fit la médaille de D. Ferrante lui-même.

Après la mort de celui-ci, César, son fils, vou-

lant honorer la mémoire de son père tout en contribuant à l'embellissement de sa ville de Guastalla, demanda à Leoni une statue en bronze de D. Ferrante, vainqueur de l'Envie, destinée à la place principale de cette ville. Ce travail, sans cesse interrompu par d'autres commandes et par les voyages de l'artiste, traîna tellement en longueur, que le groupe ne fut érigé qu'en 1594, après la mort de César Gonzaga et de Leoni lui-même, sur la place de Guastalla, qu'elle orne encore aujourd'hui.

Charles Quint, appréciant les rares talents de Leoni, voulut qu'il fît sa statue en bronze et qu'il gravât plusieurs médailles à son effigie. Pour s'assurer ses services, il lui assigna une pension de 150 ducats, l'anoblit, et lui donna à Milan un logement sur la place Belgiojoso, dans le palais Pozzi, aujourd'hui encore reconnaissable à des cariatides dont le décora Leoni. Philippe II continua à employer cet habile artiste, et l'Espagne admire les grandes figures de bronze que Leoni fit pour l'Escurial avec l'aide de son fils Pompeo. Le chef-d'œuvre de Leoni se trouve dans la cathédrale de Milan; c'est le tombeau de Jacques de Médicis, marquis de Marignan, monument exécuté d'après un dessin donné par Michel-Ange. La statue du guerrier n'est pas la plus heureuse comme ajustement; mais les figures de La Paix, La Vertu militaire, La Providence et La Renommée, placées dans les entrecolonnements, ont fourni à Leoni l'occasion de déployer tout son talent de fondeur. Quoique dans ces statues on trouve un peu de manière et une grâce un peu étudiée, on y reconnaît cependant une grande élégance de style et une certaine hardiesse sagement modérée sur la corniche. Leoni a signé son œuvre : *Leo Aretin. eques fecit.* E. B—n.

Goselini, *Vita di D. Ferrando Gonzaga.* — Affo, *Storia di Guastalla.* — Cicognara, *Storia della Scultura.* — Campori, *Gli artisti negli Stati Estensi.*

LEONICENO (*Nicolas*), médecin et philologue italien, né en 1428, à Lonigo (*Leonicum*), château du Vicentin, mort en 1524. Il fit ses études à Vicence sous le grammairien Ognibene de Lonigo, et acquit une connaissance approfondie des auteurs grecs et latins. Il se rendit ensuite à Padoue pour y suivre les cours de philosophie et de médecine. Brasavola, son disciple et son biographe, prétend qu'après avoir reçu le grade de docteur, il fit un voyage en Angleterre. A son retour il professa successivement à Padoue, à Ferrare, à Bologne les diverses sciences qui composaient alors la philosophie. On ne possède sur sa vie que des détails peu nombreux et douteux; mais il paraît certain qu'il renonça à l'enseignement, et qu'il passa le reste de ses jours à Ferrare. « Ce médecin, dit la *Biographie Médicale*, fut un des premiers qui s'éloignèrent de la barbarie des scolastiques, et qui remirent en honneur les principes et surtout la méthode des anciens Grecs. Hippocrate, Paul d'Égine et Rhazès étaient ses auteurs favoris, ce qui témoigne assez de la pureté de son goût. Son estime pour les anciens ne l'aveuglait cependant pas jusqu'à l'empêcher de reconnaître leurs erreurs, et il fut assez sage pour se préserver de cette admiration servile, de cet enthousiasme irréfléchi, qui plus tard exerça une si pernicieuse influence sur la médecine. C'est ainsi, par exemple, qu'il consacra un ouvrage tout entier à relever les erreurs de Pline et d'autres anciens écrivains, et qu'en plusieurs occasions il blâme assez vertement Celse de s'être écarté des auteurs originaux, dont son élégant traité n'est qu'une compilation... Celui qui se propose de lire les ouvrages des médecins du moyen âge doit s'y préparer en méditant ceux de Leoniceno, qui sont remplis d'excellentes vues et de remarques, dont plus d'un écrivain moderne se ferait honneur. » On a de Léoniceno : *De Plinii et aliorum medicorum in medicina erroribus*; Ferrare, 1492, in-4°; deux philologues, Ermolao Barbaro et Ange Politien, moins versés dans les sciences naturelles que Leoniceno, mais connaissant mieux l'antiquité, relevèrent les nombreuses fautes qu'il avait commises dans cette critique, d'ailleurs pleine de sens et de pénétration; — *Liber de Epidemia quam Itali morbum gallicum vocant, vulgo brossulas*; Venise, 1497, in-4°; — *De Dipsade et pluribus aliis serpentibus*; Bâle, 1529, in-4°; — *Opuscula Medica*; Bâle, 1532, in-fol. Léoniceno a traduit en latin plusieurs ouvrages de Galien; le traité *De Partibus Animalium* d'Aristote, l'*Histoire* de Dion Cassius et les *Dialogues* de Lucien. Z.

Angiolgabriello, *Biblioteca degli Scrittori Vicentini*, t. II, p. 188. — Paul Jove, *Elogia*, n. LXX, p. 162, 163. — Papadopoli, *Historia Gymnasii Patavini*, vol. I, p. [illegible]. — Fabricius, *Bibliotheca Lat. med. et inf. æt.* — Tiraboschi, *Storia della Letterat. Italiana*, t. VI, part. I, p. [illegible]. — *Biog. Méd.*

LEONICENUS (*Omnibonus*), nom latinisé de OGNIBUONO *de Lonigo*, grammairien italien du quinzième siècle. Leonicenus était né dans le Vicentin et de la même famille que Nicolas Leoniceno. Il fut l'élève de Victorin de Feltre et d'Emmanuel Chrysoloras, et devint professeur de belles-lettres à Venise. On croit qu'il dirigea l'imprimerie de Nicolas Jenson à Venise. Il a du moins présidé à quelques-unes des meilleures éditions données par cet imprimeur. On a de lui : *Liber de octo partibus orationis ad Federicum de Gonzaga*; Venise, 1473, in-4°; réimprimé à Ferrare en 1474, par Aug. Carnerio : c'est le premier livre imprimé à Ferrare; — *De Versu heroico Liber*; Milan, 1473, in-4°; — *Tractatus ad Scandendum* (sans date), in-4° : ces trois opuscules ont été réunis sous le titre de *Grammatices Rudimenta, cum libello de Arte Metrica*; Vicence, 1506; — *Commentarii in Lucani Pharsalia*; Venise, 1475, in-fol.; — *In Tullii dial. De Oratore*; Venise, 1485, in-fol.; — *In Valerium Maximum*; Venise,

1482, in-fol.; — *In Sallustii Catilinam*; Venise, 1500, in-fol.; — une édition des deux traités de Cicéron : *Rhetoricorum ad Herennium Libri IV*; *De Inventione Rhetorica, Libri II*; Venise (Nic. Jenson), 1470, in-4°; — une édit. des *Institutiones Oratoriæ* de Quintilien; Venise, 1471, in-fol. Léonicenus a traduit en latin quelques *Fables* d'Ésope, le traité de Xénophon *Sur la Chasse* et les deux traités de saint Athanase *Contre les Gentils et les Hérétiques*. Z.

Fabricius, *Bibliotheca Latina mediæ et infimæ ætatis* (édit. de Mansi). — Anzi Orlandi, *Origine e Progressi della Stampa*. — Le P. Laire, *Specimen Typ. romanæ*, p. 225. — *Index libr. ab invent. typogr.* — Quirini, *Briziana Literatura*, part. I, p. 114, 148.

LEONICO (*Angelo*), poëte italien, qui vivait au milieu du seizième siècle; il était Génois, et composa un ouvrage intitulé : *L'Amore di Troilo et Griseida, ove si tratta in buona parte la guerra di Troia*. Ce volume, imprimé à Venise en 1553, est devenu fort rare; les bibliographes italiens ne l'ont pas signalé ou à peine en ont-ils fait mention, et ils ne fournissent pas de renseignements sur la vie de l'auteur. Il parait avoir écrit d'autres productions en vers; mais une seule a été imprimée, c'est une tragédie en *versi sciolti*, intitulée *Il Soldato*; Venise, 1550. G. B.

Quadrio, *Storia d'ogni Poesia*, t. IV.

LÉONIDAS (Λεωνίδας), roi de Sparte, le dix-septième de la famille des Agides, tué aux Thermopyles, en 480 avant J.-C. Il était l'un des fils d'Anaxandride (*voy.* ce nom) par sa première femme, et selon certains récits le frère jumeau de Cléombrote. Il épousa Gorgo, fille de son demi-frère Cléomène, et succéda à ce prince vers 490 (son frère aîné Dorieus était mort du vivant de Cléomène). Lorsque Xerxès envahit la péninsule Hellénique et occupa la Macédoine, au printemps de 480, les Grecs songèrent d'abord à défendre le cours du Pénée; mais à l'approche des Perses, ne se croyant pas en force pour résister, ils évacuèrent la vallée de Tempé, et allèrent prendre position avec leur flotte à l'entrée de l'Euripe. Cependant, le conseil fédéral rassemblé sur l'isthme de Corinthe, ne voulant pas sacrifier sans combat des provinces aussi importantes que la Béotie et l'Attique, décida qu'on défendrait les Thermopyles, la seule route par où l'ennemi pût passer de la Thessalie dans la Béotie. Le défilé des Thermopyles compris entre les derniers escarpements du mont Œta et le rivage marécageux du golfe Maliaque (au nord de l'Euripe) était à ses deux extrémités, Anthéla et Alpéni, à peine assez large pour laisser passer un char. L'espace situé entre ces deux points était peu praticable, à cause de l'abondance des sources thermales, qui formaient des marais. Ce défilé étroit, protégé d'un côté par des montagnes inaccessibles, de l'autre par la mer, dont la flotte grecque était maîtresse, fermé de plus par un mur à demi ruiné, qu'on pouvait relever facilement, se prêtait très-bien à la défense. Le conseil fédéral résolut d'y envoyer des forces capables d'arrêter les Perses. Malheureusement il n'avait que très-peu de troupes à sa disposition. Les Athéniens étaient à bord de la flotte, et à la veille d'une bataille navale il n'eût pas été prudent de dégarnir les vaisseaux grecs. La plus grande partie des forces du Péloponnèse ne devaient être disponibles qu'après la célébration des jeux Olympiques et des Carnéennes, deux fêtes nationales qu'il eût semblé impie de négliger au moment où l'invasion étrangère mettait en péril la nationalité hellénique. Dans cet embarras, les Spartiates, qui avaient le commandement en chef de l'armée fédérale (hégémonie) résolurent d'envoyer un corps d'élite qui gardât les Thermopyles en attendant que des forces suffisantes se réunissent sur ce point. Léonidas fut chargé de cette mission dangereuse. Il rassembla à la hâte les contingents disponibles du Péloponnèse : trois cents Spartiates, tous hommes faits et laissant des enfants pour réparer leur perte, des hilotes et des troupes légères, et un certain nombre d'hoplites lacédémoniens, cinq cents hoplites de Tégée, cinq cents de Mantinée, cent vingt de l'Orchomène arcadienne, mille du reste de l'Arcadie, quatre cents de Corinthe, deux cents de Phliunte, et quatre-vingts de Mycènes, en tout quatre mille hommes au moins (1). Avec ces troupes il marcha vers les Thermopyles à la fin de juin, et recueillit sur la route sept cents hoplites de Thespie, d'un dévouement à toute épreuve, et quatre cents Thébains, beaucoup moins fidèles à la cause hellénique. Aussitôt arrivé aux Thermopyles, il invita les Phocidiens et les Locriens à se joindre à lui en leur annonçant qu'il formait seulement l'avant-garde d'une puissante armée. Les Locriens et les Phocidiens, enhardis par cette déclaration, envoyèrent un contingent de trois à quatre mille hommes. Jusque là tout se présentait d'une manière favorable; mais bientôt deux nouvelles fâcheuses vinrent révéler à Léonidas les dangers de sa situation. La flotte grecque, à la suite d'un engagement malheureux avec les Perses, avait abandonné le golfe Maliaque. Un passage peu connu, mais praticable, traversait la chaîne de l'Œta et aboutissait un peu au-dessous de l'extrémité sud-est des Thermopyles. Ainsi la position des Grecs pouvait être tournée des deux côtés. Les troupes du Péloponnèse demandèrent instamment à se retirer sur l'isthme de Corinthe. Léonidas refusa de livrer ses alliés à la merci des Perses. Il confia aux Phocidiens la défense du passage de l'Œta, et resta avec le gros de ses troupes aux Thermopyles. En même temps il pressa l'arrivée des renforts.

(1) L'inscription placée sur le tombeau des Grecs tués aux Thermopyles porte à quatre mille le nombre des Péloponnésiens qui défendirent le défilé; elle est ainsi conçue :

Ici contre trois millions d'hommes combattirent
Quatre mille Péloponnésiens.

Xerxès, parvenu à l'entrée du défilé, attendait pour commencer l'attaque que sa flotte, fort maltraitée par la tempête, fût en état d'agir. Le quatrième jour, quoique privé de l'appui de ses vaisseaux, il ordonna aux troupes mèdes d'enlever le passage. Les Mèdes étaient braves, mais mal armés et mal exercés. Leurs petites piques, leurs légers boucliers d'osier ne pouvaient rien contre les longues piques, les larges boucliers de métal des Grecs. Leurs attaques confuses se brisèrent contre la ligne serrée et mobile des hoplites helléniques, et ils furent forcés de se retirer après avoir fait des pertes énormes. L'attaque du lendemain, exécutée par les soldats de la garde (les immortels), ne réussit pas mieux, et Xerxès désespérait de forcer ce défilé, si vaillamment défendu, lorsqu'il apprit d'un Malien nommé Éphialtès, l'existence du passage de l'Œta. Il chargea aussitôt le général perse Hydarnès de s'en emparer pendant la nuit de manière à envelopper le lendemain les troupes grecques. Hydarnès exécuta sa mission avec peu de difficultés. Léonidas en fut averti au point du jour avant que le mouvement fût achevé, mais lorsqu'il était déjà trop tard pour s'y opposer. La retraite restait ouverte, et les officiers aussi bien que les soldats étaient d'avis de décamper immédiatement. Léonidas repoussa énergiquement leurs conseils. Ne supportant pas l'idée d'avoir perdu le poste qui lui était confié, pensant avec désespoir aux cris d'indignation qui allaient s'élever dans la Grèce contre lui et contre l'hégémonie spartiate, il résolut de réparer sa faute (c'en était une de n'avoir pas mieux surveillé le passage de l'Œta) par un acte éclatant d'héroïsme. Il fut encouragé dans sa résolution par l'oracle de Delphes, qui avait déclaré que Sparte elle-même ou un roi de Sparte devait tomber sous les coups des Perses. Il permit aux contingents de se retirer, ne gardant avec lui que les trois cents Spartiates avec leurs hilotes, les Thespiens, qui demandèrent à rester, et les Thébains, qui furent retenus malgré eux. Avec cette petite troupe il prit hardiment l'offensive, et avant qu'Hydarnès eût débouché vers Alpéni, il enfonça les premières lignes des Perses. Il tomba mort dans la mêlée, et ses soldats, arrachant son cadavre aux Perses et rétrogradant lentement vers Alpéni, s'arrêtèrent à la sortie du défilé, et exposés d'un côté à l'attaque du corps principal des Perses, de l'autre à celle du détachement d'Hydarnès, ils se firent tuer jusqu'au dernier (1). Les Thébains seuls désertèrent au milieu du combat, et se rendirent aux Perses. Dans les trois journées des Thermopyles les Grecs perdirent quatre mille hommes, les Perses eurent vingt mille morts suivant l'évaluation assez vraisemblable d'Hérodote. La légende et la poésie s'emparèrent très-vite de l'action héroïque de Léonidas, et la surchargèrent de détails fabuleux (1). Le récit d'Hérodote, quoique venant d'un contemporain, n'est pas exempt d'exagération et d'un certain arrangement poétique, mais dans son ensemble il est incontestablement vrai. Les détails qu'y ajoutèrent des historiens postérieurs sont indignes de confiance. Pausanias dit que les restes des héros des Thermopyles furent rapportés à Sparte par Pausanias quarante ans après la bataille. Si ce Pausanias est le même que le vainqueur de Platée, il faut lire quatre ans. L. J.

Hérodote, V, 39-41; VII, 175, 202-225. — Pausanias, III, 3, 4, 14; VII, 15. — Diodore, XI, 4-11. — Plutarque, De Herodoti Malignitate, 32; Apoph. Lac. — Strabon, I, p. 49; IX, p. 429. — Élien, Var. Hist., III, 25. — Justin, II, 11. — C. Nepos, Themis. 3. — Valerius Maximus, III, 2. — Cicéron, De Fin., II, 19, 30; Tuscul. Disput., I, 42, 49. — Simonide, Epigram. dans l'Anthologia Græca de Jacobs, vol. 1, p. 61. — Grote, History of Greece, t. V.

LÉONIDAS II, roi de Sparte, fils de Cléonyme et vingt-huitième prince de la famille des Agides, né vers 315 avant J.-C., mort en 236. Il succéda en 256 à son parent Areus II, à un âge déjà avancé. Il avait passé une grande partie de sa jeunesse à la cour de Séleucus Nicator, et épousé une femme asiatique, dont il avait eu deux enfants. Ses rapports avec la Syrie le décidèrent à abandonner la politique de ses prédécesseurs, qui avaient cultivé avec soin l'alliance de l'Égypte, et ses mœurs, fort opposées à la vieille austérité spartiate, le rendirent l'adversaire déclaré des réformes d'Agis II. Il les fit rejeter par le sénat. Agis et les autres réformateurs se trouvant alors dans la nécessité de se débarrasser de lui, l'éphore Lysandre renouvela l'ancienne loi qui défendait à un Héraclide d'épouser une étrangère, et lui interdisait, sous peine de mort, de séjourner en pays étranger. À cette accusation le parti d'Agis en ajouta d'autres, moins fondées, mais qui ne produisirent pas moins d'effet sur le peuple. On prétendit que l'inspection des astres attestait que les dieux étaient irrités contre Léonidas. On l'accusa d'avoir fait à son père, le traître Cléonyme, le serment solennel de travailler à la ruine de Sparte. Léonidas, n'osant pas attendre son jugement, se réfugia dans le temple d'Athéné Chalciœque, où sa fille Chilonis vint le rejoindre. Il fut déposé et remplacé par son gendre Cléombrote. Ses intrigues pour re-

(1) Hérodote raconte que deux Spartiates, Eurytus et Aristodème, atteints d'une ophthalmie très-grave, étaient restés à Alpéni. Eurytus, en apprenant la résolution de Léonidas, ne voulut pas séparer son sort de celui de ses camarades. Il se fit conduire par son hilote dans la mêlée, et périt en combattant. Aristodème au contraire revint à Sparte. Il y fut l'objet du mépris général, et ne recouvra l'honneur qu'en se faisant tuer à la bataille de Platée.

(1) On sait que d'après la légende de Léonidas et ses Spartiates, après s'être préparés à la mort par un banquet, pénétrèrent au milieu de la nuit dans le camp des Perses, et jusque dans la tente du grand roi, et firent un affreux massacre des barbares surpris; Xerxès lui-même n'échappa à la mort que par sa fuite précipitée. En réalité, le combat commença un peu avant midi, et si les Spartiates prirent l'offensive, ils trouvèrent les Perses sous les armes depuis le point du jour et n'attendant pour attaquer que le signal de l'arrivée de Hydarnès sur les derrières de la petite armée grecque.

prendre le trône échouèrent, et il dut se retirer à Tégée. Quelques années plus tard, en 240, les Spartiates, fatigués de la mauvaise administration d'Agésilas, oncle d'Agis, rappelèrent Léonidas, qui usa cruellement du pouvoir et fit périr Agis. Son règne, qui dura encore quatre ans, n'offre plus rien de remarquable; il laissa en mourant le trône à son fils, Cléomène III. L. J.

Plutarque, *Agis*, 3, 11, 11-13, 16, 21; *Cleomenes*, 1-3. — Pausanias, III, 6. — Clinton, *Fasti Hellenici*, vol. II, p. 217. — Droysen, *Hellenismus*, vol. II.

LÉONIDAS *de Tarente*, poète grec, vivait dans le troisième siècle avant l'ère chrétienne. On a sous son nom une centaine d'épigrammes; recueillies dans la *Guirlande* de Méléagre, elles passèrent de là dans les diverses anthologies anciennes. Brunck les a rassemblées dans ses *Analecta*, en y ajoutant des épigrammes qui appartiennent à Léonidas d'Alexandrie, tandis qu'il en a omis d'autres, qui sont réellement l'œuvre du poète de Tarente. Jacobs a signalé ces erreurs dans son *Anthologia Græca*, vol. XIII, p. 909, et Aug. Meineke les a réparées dans son *Delectus Poetarum Anthol. Græcæ*, p. 24-52. Dans cette dernière collection les épigrammes de Léonidas sont au nombre de cent huit; elles consistent principalement en inscriptions pour des offrandes pieuses et des objets d'art; le style en est un peu sec, mais ingénieux et de bon goût. On n'a sur Léonidas que des détails peu nombreux, dispersés dans ses épigrammes. Il semble qu'il vivait du temps de Pyrrhus. D'après son épitaphe, il naquit à Tarente, et à la suite de longs voyages, pendant lesquels les Muses furent sa principale consolation, il mourut et fut enseveli loin de sa terre natale.

LÉONIDAS *d'Alexandrie*, dont les épigrammes ont été quelquefois confondues avec celles du précédent, était né, comme il nous l'apprend, sur les bords du Nil. Il quitta l'Égypte pour Rome, où il enseigna longtemps la grammaire sans attirer l'attention, mais où il finit par obtenir le patronage de la famille impériale. Il vivait sous Néron. Ses épigrammes sont fort médiocres; quelques-unes se distinguent par un singulier artifice, qui consiste à renfermer dans chaque distique le même nombre de lettres. Ces poésies se nommaient *épigrammes d'une valeur numérique égale* (Ἰσόψηφα ἐπιγράμματα). Les poésies des deux Léonidas ont été publiées séparément par Ch. Meineke: *Utriusque Leonidæ Carmina, cum argumentis, varietate lectionis, scholiis et commentario*; Leipzig, 1791, in-8°. L. J.

Fabricius, *Bibliotheca Græca*, vol. IV, p. 479-480. — Ilgen, *Pæmeor Leonidæ Tarentini Specimen*, dans ses *Opuscula varia Philologica*, t. I. — Clinton, *Fasti Hellenici*, t. II, p. 502. — Bernhardy, *Grundriss. d. Griech. Litt.*, vol. II, p. 1055.

LÉONIDES, médecin grec, vivait pendant le second siècle de l'ère chrétienne. Ses ouvrages sont perdus; il est cité dans un des écrits qui portent le nom de Gallien, mais que la critique moderne regarde comme supposés; il avait adopté les principes de l'école dite méthodique, non sans les modifier. G. B.

Fabricius, *Bibliotheca Græca*, t. IV, p. 408. — Sprengel, *Hist. de la Médecine* (en allemand), t. II, p. 186.

LÉONIO (*Vincent*), poète italien, né à Spolète, en 1650, mort le 26 juin 1720. Il était avocat à Rome. Il fut un des fondateurs de l'Académie des Arcades, en 1690, et contribua par ses exemples et ses préceptes à réformer la poésie italienne. Ses poésies ont été insérées dans le recueil *Delle Rime e delle Prose degli Arcadi*, et dans les *Arcadum Carmina, pars prior*. On a encore de lui un éloge de Justin Ciampini, dans les *Vite degli Arcadi illustri*, t. II. Z.

Vite degli Arcadi illustri.

LEONIUS, poète latin moderne, vivait vers le milieu du douzième siècle. Les critiques l'ont diversement supposé chanoine de Saint-Victor, de Saint-Benoît, et de Notre-Dame de Paris. M. Ginguené s'efforce d'établir que Leonius ne fut jamais chanoine régulier de Saint-Victor, mais qu'il fut successivement chanoine séculier de Saint-Benoît et de Notre-Dame. Ses poëmes n'ont pas été imprimés. Le principal est une traduction de l'Ancien Testament en vers latins. Il faut y joindre quelques épîtres. Le volume 97 du fonds de Saint-Victor nous offre le recueil le plus complet de ses œuvres. Suivant la mode de son temps, Leonius a composé quelques vers rimés; mais rien ne prouve qu'il ait jamais fait usage de la rime *léonine*. On l'a donc mal à propos considéré comme l'inventeur de ce rhythme. On a des vers léonins du sixième, et même du cinquième siècle. B. H.

Lebeuf, *Hist. du Diocèse de Paris*, t. I. — *Hist. Littér. de la France*, t. XIII, p. 434.

LÉONNAT (Λεοννάτος), général macédonien de Pella, un des lieutenants les plus distingués d'Alexandre, mort en 322 avant J.-C. Suivant Quinte-Curce il descendait de la famille royale, ce qui explique pourquoi il occupait une des premières places à la cour de Philippe. Il accompagna Alexandre en Asie comme officier des gardes (ἑταῖροι), et pendant l'expédition d'Égypte, en 331, il devint un des sept gardes du corps (σωματοφύλακες) ou plutôt aides de camp du roi. Il partagea en cette qualité l'intime confiance d'Alexandre avec Héphestion, Perdiccas et Ptolémée. Ainsi il fit partie du conseil secret qui informa sur la culpabilité de Philotas, et assista au meurtre de Clitus, qu'il tenta vainement d'empêcher. En 327 il fut blessé à côté d'Alexandre dans la première attaque contre les tribus barbares de la vallée du Choès, et avec Peucestès, il sauva la vie à ce prince dans l'assaut de la ville des Malliens. Il commanda ensuite la cavalerie légère qui protégea la flottille en suivant la rive droite de l'Indus. Lorsque les Macédoniens revinrent en Perse, Léonnat resta avec un corps de troupes dans le pays des Orites, pour soumettre cette tribu et maintenir les com-

munications entre la flotte de Néarque et l'armée d'Alexandre. Il s'acquitta de cette double mission avec un succès qui lui mérita une des couronnes d'or décernées par Alexandre pendant son séjour à Suse, en 325. Il tenait une place si distinguée parmi les généraux macédoniens que dans les premières délibérations après la mort d'Alexandre, il fut question de l'associer à Perdiccas pour la tutelle du jeune roi. Cependant les derniers arrangements ne lui concédèrent que la satrapie de la Phrygie mineure. Fort mécontent de sa part, il attendit avec impatience l'occasion de s'agrandir aux dépens de ses collègues, et crut la trouver dans le double appel que lui adressèrent Antipater, attaqué par les Grecs insurgés, et Cléopâtre, sœur d'Alexandre, laquelle voulait se défaire d'Antipater lui-même. Il se hâta donc de passer en Europe, avec l'intention de repousser d'abord les Grecs qui bloquaient Antipater dans Lamia, de chasser ensuite Antipater et d'épouser Cléopâtre, qui lui apporterait en dot la couronne de Macédoine. Mais dès sa première rencontre avec les Grecs confédérés, en 322, il fut vaincu et tué. On ne cite d'autres traits particuliers de son caractère que son excessive passion pour la chasse, et son amour de la magnificence. Y.

Arrien, *Anabasis*, II, 12; III, 6; IV, 12, 21, 30, 25; VI, 10, 18, 20, 22, 28; VII, 5; *Indica*, 18, 23, 42. — Quinte-Curce, III, 12; VI, 8; VIII, 1; IX, 10; X, 7, 9. — Diodore de Sicile, XVI, 94; XVIII, 3, 37; XVIII, 12, 14, 15. — Plutarque, *Alexand.*, 21, 40; *Eumenes*, 3; *Phocion*, 25. — Élien, *Var. Hist.*, IX, 3. — Justin, XIII, 2, 4, 5.

LEONORI (*Pietro-Giovanni*), peintre de l'école bolonaise, avait vers 1400 peint dans le bureau de l'impôt du sel une Madone et quatre saints, et décoré d'autres fresques quelques édifices publics de Bologne. E. B—N.

Masini (*Antonio*), *Bologna perlustrata*, 1666.

LÉONTIEFF (*Alexis-Léontiévitch*), sinologue russe, mort à Saint-Pétersbourg, le 12 mai 1786, fit partie de l'ambassade que l'impératrice Élisabeth envoya en 1742 auprès de l'empereur de Chine à l'occasion de son avénement au trône, séjourna dix ans à Pékin, fut nommé à son retour à Saint-Pétersbourg traducteur au collége des affaires étrangères, fit partie une seconde fois d'une mission en Chine en 1767, et devint membre de l'Académie des Sciences et conseiller de chancellerie. Voici la liste de ses traductions du chinois en russe : les *Œuvres du philosophe chinois Depej*; Saint-Pétersbourg, 1771, in-8°; — *Instruction sur la Culture du Thé et de la Soie*, traduction en vers du *Wang-pou - Houang*; Saint-Pétersbourg, 1775, in-8°; — *Fables chinoises*; Saint-Pétersbourg, 1776; — *Relation de la guerre des Chinois contre les Songaris*; Saint-Pétersbourg, 1777, in-8°; — les *Préceptes du khan Yung-Ching*; Saint-Pétersbourg, 1778; — *Pensées chinoises*; Saint-Pétersbourg, 1778, in-8°; — le *Code chinois*; Saint-Pétersbourg, 1778, 2 vol. in-8°; — *Statistique de la Chine*; Saint-Pétersbourg, 1778, in-8°; — le *Ta-hio* et le *Tchong-yong* de Confucius; Saint-Pétersbourg, 1780, in-8°; — un *Alphabet chinois*; Saint-Pétersbourg, 1780, in-8°; — un recueil des *lois chinoises*; Saint-Pétersbourg, 1781, 3 vol.; — *Tin-chinko, ou Entretien angélique*; Saint-Pétersbourg, 1781; — *Voyage d'un ambassadeur chinois chez les Kalmouks*; Saint-Pétersbourg, 1782; — *Prophétie chinoise touchant J.-C.*; Saint-Pétersbourg, 1784; — *Description des huit bannières qui composent la nation mandchoue*; Saint-Pétersbourg, 1784, 16 vol. in-8°; — *Notice sur le Jeu des Échecs*. E. G.

Bantich-Kamenski, *Rapports diplomatiques de la Russie avec la Chine*. — *Dictionnaire historique* de Bantich-Kamenski et du métropolite Eugène.

LÉONTIUM (*Λεόντιον*), courtisane grecque, vivait dans le troisième siècle avant J.-C. Elle fut l'élève et la maîtresse d'Épicure. Si on ne tient pas compte d'une prétendue lettre de Léontium à Lamia insérée dans les *Lettres* d'Alciphron, tout ce que l'on sait de cette courtisane se réduit à quelques lignes de Diogène Laerce, et à de brèves mentions de Pline et de Cicéron. Diogène Laerce rapporte quelques mots d'une lettre qu'Épicure écrivit à cette courtisane : « Par Apollon, ma chère *Léontium*, de quel enthousiasme nous avons été remplis en lisant ta petite lettre. » Il semble que l'attachement du philosophe fut vif et durable et que Léontium n'en était pas indigne, du moins par son intelligence. Elle s'occupa elle-même de philosophie et, suivant Cicéron, elle écrivit, en style élégant et attique, un traité contre Théophraste. Pline ajoute que cette audace donna lieu au proverbe « choisir un arbre pour se pendre » (suspendio arborem eligere). Ce proverbe énigmatique signifie sans doute qu'après un tel excès d'audace il ne restait plus qu'à se pendre. Pline cite un portrait d'elle par Théodore, qui l'avait représentée dans une attitude méditative. Entre ses nombreux amants on trouve mentionnés Métrodore, disciple d'Épicure, et le poëte Hermésianax de Colophon. Léontium eut une fille nommée Danaé, qui fut aussi une hétaire célèbre. Y.

Diogène Laerce, X, 4. — Athénée, XIII, 38, [illegible]. — Cicéron, *De Nat. Deorum*, I, 33. — Pline, *Hist. Nat.*, XXXV, 11.

LÉONTIUS, philosophe et mathématicien du sixième siècle. Il nous a laissé un ouvrage de peu d'importance, intitulé *De Sphæræ Constructione*, ou *de la sphère d'Aratus*, dans *Autores varii Scripta*; Venise, 1499. Il y explique la construction et les usages d'une sphère céleste sur laquelle avait disposé les constellations, comme les décrit ce poëte, qu'il contredit plus d'une fois : c'est une sorte de commentaire de l'œuvre d'Aratus. E. H.

Fabricius, *Biblioth. Græca*, t. IV.

LÉONTIUS *de Byzance* (1), historien byzantin

(1) On connaît encore un *Léontius de Byzance* ou *de Constantinople*, écrivain ecclésiastique, qui vivait au com-

vivait dans la première moitié du dixième siècle. Le nom de Léontius a été donné peut-être à tort au continuateur anonyme de la *Chronographie* de Théophane. Cet écrivain, quel que fût son nom, vivait sous le règne et dans l'intimité de Constantin Porphyrogénète, qui lui demanda d'entreprendre cette continuation, et lui en fournit les matériaux. Cet ouvrage, dans sa forme actuelle, va jusqu'à la seconde année du règne de Romain, fils et successeur de Constantin Porphyrogénète, et finit si brusquement que l'on suppose qu'il n'a pas été achevé ou qu'il ne nous est pas parvenu tout entier. Dans la rédaction actuelle de la *Chronographie*, on distingue l'œuvre de trois auteurs : 1° L'histoire des empereurs Léon V l'Arménien, Michel II d'Amorium, Théophile, fils de Michel, et Michel III et Théodora, fils et veuve de Théophile, par Léonce, sur les matériaux fournis par Constantin Porphyrogénète; 2° la *Vie* de Basile le Macédonien, par Constantin Porphyrogénète lui-même, bien que Labbe et Cave l'assignent aussi à Léontius; 3° les *Vies* de Léon VI et d'Alexandre, fils de Basile, celle de Constantin Porphyrogénète et le commencement du règne de Romain II par un auteur inconnu. Cette troisième partie est plus succincte que les deux premières, et est en grande partie empruntée à des sources connues. La première édition de la *Chronographie* fait partie de la collection byzantine de Bonn; elle avait été préparée par Combefis, et parut après sa mort, en 1685, dans le volume intitulé Οἱ μετὰ Θεοφάνην; *Scriptores post Theophanem*. Cet ouvrage a été réimprimé dans la collection de Venise, 1729, et dans celle de Bonn, par les soins de Bekker, 1838, in-8°. La *Vie* de Basile par Constantin Porphyrogénète avait été imprimée séparément dès 1653, dans les Σύμμικτα d'Allatius. Y.

Labbe, *De Byzantinæ historiæ Scriptoribus Protrepticon*; *Catalogus Scriptorum*, c. 26; *Delineatio apparatus*, pars II. — Vossius, *De Historicis Græcis*, l. IV, c. 21. — Fabricius, *Bibl. Græca*, vol. VII, p. 681; vol. VIII, p. 318. — Cave, *Hist. Lit.*, vol. II, p. 90.

LEONTORIUS. *Voy.* CONRAD DE LEONBERG.

LÉOPARD (*Paul*), érudit flamand, né à Isamberg près Furnes, en 1510, mort à Bergues-Saint-Winoc, le 3 juin 1565. Il fit ses études à Louvain, et apprit la langue grecque sous Nicolas Clénard et Rutger Rescius. Il ouvrit ensuite à Hondscot une école d'humanités qu'il transporta plus tard à Bergues-Saint-Winoc, où il mourut. Son érudition a été hautement appréciée par Juste-Lipse, Scaliger, Casaubon, etc. On a de Léopard : *Vita et Chriæ, sive Apophtegmata, Aristippi, Diogenis, Demonactis, Stratonis, Demosthenis et Aspasiæ*; Anvers, 1556, in-12; — *Emendationum et Miscellaneorum Libri XX* (posthumes); Anvers, Plantin, 1568, in-4°. Suivant Colomiez « le savoir, le bon goût et le bon sens brillent de toutes parts dans cet ouvrage ». L—z—e.

De Thou, *Histor.*, lib. XXXIX (Paris, 1606), p. 882. — Valère André, *Bibliotheca Belgica*, p. 714-715. — Colomiez, *Bibliothèque choisie*, p. 65.

mencement du septième siècle et sur lequel on peut consulter Canisius, *Vita Leontii*, dans la *Bibliotheca Patrum* de Lyon, vol. IX, et *Lectiones antiquæ*, vol. I, p. 587. — Cave, *Hist. Lit.*, vol. I, p. 542. — Vossius, *De Historicis Græcis*, l. IV, c. XVIII. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, vol. VIII, p. 309, etc. vol. XII, p. 648. — Oudin, *De Scriptoribus et Scriptis eccles.*, vol. I, col. 1462. — Mansi, *Concilia*, vol. VII, col. 797. — Galland, *Bibliotheca Patrum*, vol. XII, *Prolegom.*, c. 20.

LEOPARDI (Le comte *Giacomo*), célèbre poëte italien, né à Recanati, entre Loreto et Macerata, dans la marche d'Ancône, le 29 juin 1798, mort à Naples, le 14 juin 1837. Il était fils aîné du comte Monaldo Leopardi et de la marquise Adélaïde Antici, et fut élevé dans la maison paternelle. Deux ecclésiastiques, Torres et Sanchini, lui enseignèrent le latin et les éléments de la philosophie. A partir de quatorze ans il n'eut plus pour ses études ni maîtres ni guides d'aucune sorte, et depuis plusieurs années déjà il savait s'en passer. Selon M. de Sinner « dès l'âge de huit ans, Leopardi essaya seul d'apprendre le grec, et trouvant la grammaire classique de Padoue au-dessous de ce qu'il désirait, il se mit à lire, dans un ordre chronologique, les auteurs que contenait la riche bibliothèque de son père ». Lui-même dit qu'à l'âge de dix ans il se lança dans cette entreprise folle et désespérée (matto e disperatissimo), sans maître, sans la moindre indication qui pût le guider, sans rencontrer autour de lui des encouragements et de la sympathie. A l'âge de seize ans il possédait toute la littérature ancienne classique; une grande partie des auteurs grecs et latins de la décadence, une partie des Pères de l'Église. Il avait acquis en même temps une connaissance exquise et profonde de sa propre langue; il savait aussi le français, l'anglais, l'espagnol, l'allemand et l'hébreu, et on trouve dans ses œuvres la preuve qu'il écrivait facilement au moins les deux premières de ces langues. Ce précoce amas de savoir n'encombrait pas sa jeune tête, et laissait à ses riches facultés intellectuelles, à sa raison, à son imagination leur libre et puissant essor.

La carrière de Leopardi se divise en trois périodes non pas nettement tranchées, mais cependant distinctes. La première partie appartient à la philologie, la deuxième à la poésie, la troisième à la philosophie. En lui, le génie critique, soutenu et excité par une immense lecture, se développa d'abord. En 1814 l'érudit adolescent prépara une édition de la *Vie de Plotin* par Porphyre avec la traduction de Marsile Ficin corrigée. Ce travail, resté inédit, fut communiqué plus tard à Creuzer, qui en tira les matériaux de plusieurs pages des *Addenda et Corrigenda* qui terminent son édition de Plotin (t. III, p. 409). A cette même année 1814 se rapportent une grande dissertation sur la vie et les écrits des principaux rhéteurs du deuxième siècle de l'ère chrétienne, et un recueil des fragments des premiers Pères de l'Église. La lecture des écrivains

grecs et latins de la décadence et des premiers historiens ecclésiastiques lui suggéra l'idée et lui fournit la matière d'un *Essai sur les Erreurs populaires des Anciens*, qu'il composa en 1815, dans l'espace de deux ou trois mois. Il y détermine par des textes précis les opinions répandues parmi les anciens au sujet des dieux, des oracles, de la magie, des songes, des géants, des pygmées. Ce n'est pas une simple compilation. Le jeune auteur manie en maître les innombrables renseignements que ses lectures lui ont fournis, et il les juge avec une critique ferme et fine, bien qu'un peu arriérée; ce qui n'a rien d'étonnant puisque Leopardi ne connaissait pas alors les travaux de la critique allemande moderne. Tout ce qu'il savait il le devait à lui-même, à son application au travail. La conscience de son génie, le pressentiment de la gloire le stimulaient dans ces années d'immenses labeurs et de grandes espérances. En septembre 1817 il écrivait à son ami Giordani : « Je suis bien certain que je n'ai pas de disposition à vivre dans la foule; la médiocrité m'ennuie à mourir, mon désir est de prendre l'essor, de devenir grand et immortel par le génie et par l'étude, entreprise ardue et peut-être chimérique; mais l'homme ne doit pas être pusillanime et désespérer de lui-même. » Pour apprécier tout le mérite des efforts de Leopardi, il faut tenir compte du triste état des études philologiques en Italie et du peu de ressources que le jeune auteur trouvait dans sa ville natale. Il sentait vivement les inconvénients d'un plus long séjour à Recanati, et il aspirait à quitter cette ville. Mais son père, catholique zélé, soupçonnant peut-être chez l'érudit de dix-neuf ans des tendances contraires, voulait le garder à la maison, afin de mieux le contenir dans l'orthodoxie. Forcé de rester à Recanati, Leopardi multipliait les œuvres qui pouvaient signaler son nom à ses compatriotes. Il fut en 1816 et 1817 un des collaborateurs du *Spettatore* de Milan, auquel il adressa des dissertations critiques et des traductions de poëtes grecs et latins. Il attachait une grande importance aux traductions, et comprenait parfaitement les conditions de ce genre littéraire, bien qu'il ne parvînt pas toujours à en surmonter les difficultés. Ses versions en vers de Moschus (1815), du premier livre de l'*Odyssée* (1816), du second livre de l'*Énéide* (1817), sont remarquables, quoique très-inférieures à ses excellentes traductions en prose d'opuscules de Xénophon, d'Épictète, d'Isocrate, composées beaucoup plus tard et publiées après sa mort. Sans s'asservir à la lettre des auteurs anciens, ces libres et exquises traductions en reproduisent fidèlement l'esprit, et sont aussi fraîches, aussi vives que des ouvrages originaux. En 1817 il fit paraître deux petites odes grecques anacréontiques, qu'il attribuait à quelque ancien et qui sont de bons exercices d'écolier, et un *Hymne à Neptune*, qu'il prétendait traduit sur un texte grec, récemment découvert. Cette dernière composition est tout à fait dans le goût de l'antiquité hellénique, et prouve combien Leopardi disait vrai en assurant qu'il concevait plus nettement et plus vivement la manière de penser des Grecs que celle des Latins et même des Italiens. Vraiment antique dans ses traductions, il ne le fut pas moins dans ses œuvres poétiques originales. En 1818, il adressa à l'illustre poëte V. Monti et fit imprimer à Rome ses deux premières canzones, l'une sur *l'Italie*, l'autre sur *le monument de Dante* que l'on préparait à Florence. En 1820 il publia à Bologne une troisième canzone adressée à Angelo Maï, au sujet de la *République* de Cicéron que ce savant venait de découvrir. Un sentiment amer et triste, tour à tour morne et impétueux, anime ces trois canzones, le sentiment de la déchéance de l'Italie. C'est surtout dans la canzone sur *le monument de Dante* que la douleur patriotique du poëte éclate avec majesté : « O père illustre du mètre toscan, s'écrie-t-il, si des choses de la terre, si de ce pays que tu as placé si haut, quelque nouvelle parvient à vos rivages, je sais bien que ce n'est pas pour toi que tu ressens de la joie. Car moins solides que la cire et moins que le sable, au prix du renom que tu as laissé, sont les bronzes et les marbres; et si jamais de nos esprits tu déchus, si jamais tu pouvais déchoir, que croisse, s'il peut croître, notre malheur, et que dans un deuil éternel se lamente ta nation oubliée du monde entier! » A ces fiers accents auxquels Dante aurait reconnu un poëte de sa race, les Italiens saluèrent l'espoir de leur poésie lyrique. Encouragé par sa réputation naissante, Leopardi se décida, malgré la pénurie de ses ressources, à quitter Recanati, dont le climat, un peu rude, ne convenait pas à sa santé ruinée par l'excès du travail. Il se rendit en septembre 1822 à Rome, où il fut chargé de dresser le catalogue des manuscrits grecs de la bibliothèque Barberine. Pendant ce premier séjour à Rome, il fit paraître dans les *Effemeridi letterarie Romane* deux savants articles sur le Philon arménien d'Aucher et sur l'édition de la *République* de Cicéron par A. Maï, et un travail critique très-remarquable sur la *Chronique* d'Eusèbe nouvellement donnée par Maï et Zohrab. Ce dernier article procura à Leopardi la connaissance de Niebuhr, alors ministre de Prusse à la cour pontificale. Le grand historien, apprenant que l'auteur des articles sur Eusèbe était à Rome, se mit à sa recherche, et eut beaucoup de peine à le trouver. « Imaginez mon étonnement, dit-il à Bunsen, quand je vis devant moi, dans une pauvre petite chambre, un tout jeune homme, pâle et gauche, et dont la figure amaigrie annonçait une mauvaise santé. Ce jeune homme est de beaucoup le premier, ou plutôt le seul véritable helléniste de l'Italie, et l'auteur d'observations critiques qui feraient honneur au premier philologue de l'Allemagne, et il n'a que vingt-deux

ans (1). Il atteint ce profond savoir, sans école, sans maître, sans secours, sans encouragement, séquestré dans la maison de son père ! J'apprends aussi qu'il est un des premiers poëtes italiens contemporains. Quel peuple noblement doué ! » Niebuhr ne se contenta pas de confier son admiration à un ami, il la consigna dans la préface de son édition de Mérobaude (2). Désolé de voir le jeune et grand écrivain dans une position si précaire, il aurait voulu l'attirer en Allemagne, et lui fit entrevoir une chaire de philosophie grecque à l'université de Berlin. La faible santé de Léopardi ne lui permit pas d'accepter cette proposition. Niebuhr essaya alors de lui faire donner un emploi par le cardinal Consalvi ; mais le prélat exigeait que le poëte entrât dans les ordres : c'était une condition que Léopardi ne pouvait accepter. Les convictions catholiques de son enfance avaient disparu, sans être remplacées par les doctrines d'une philosophie religieuse. Une fois sur la pente du doute, il dépassa les extrêmes limites du déisme, et arriva jusqu'à la négation radicale des idées théologiques et métaphysiques. Son séjour à Rome ne le ramena pas à des sentiments orthodoxes. Dans cette disposition d'esprit, ne pouvant pas prétendre à la prélature, la seule carrière qui lui offrît quelque perspective de fortune, et à bout de ressources, il dut retourner à Recanati (3) en mai 1823. Là, solitaire, en désaccord avec son père, forcé par la maladie de renoncer à l'étude, qui avait été jusque là sa principale consolation, il se réfugia dans une mélancolie hautaine, dans une sorte de stoïcisme sans repos et sans espérance. Il composa alors sa canzone de Marcus Brutus (*Bruto minore*). Dans les suprêmes paroles qu'il prête au dernier des Romains il est facile de reconnaître ses propres sentiments : « O hasards, s'écrie Brutus ! ô frêle humanité ! Nous sommes une abjecte partie des choses ; et ni les glèbes ensanglantées, ni les cavernes pleines de hurlements ne s'émeuvent de notre malheur, et l'humaine souffrance ne fait point pâlir les étoiles. Je n'invoque en mourant ni les rois sourds de l'Olympe et du Cocyte, ni l'indigne terre, ni la nuit, ni toi, suprême rayon de la mort noire, ô souvenir de l'âge futur ! Que peuvent pour l'apaisement et pour l'honneur d'un fier tombeau les sanglots, les paroles et les dons d'une vile multitude ? Les temps se précipitent vers le pire, et c'est à tort que l'on confierait à la postérité corrompue l'honneur des nobles âmes et la suprême vengeance des vaincus. Qu'autour de moi le fauve oiseau de proie agite ses ailes ; que la bête féroce serre mon corps dans ses griffes, que l'orage entraîne ma dépouille inconnue, et que le vent recueille mon nom et ma mémoire ! » Cette admirable élégie de *Brutus le jeune* parut dans l'édition des *Canzoni*, Bologne, 1824, avec une préface intitulée : *Comparaison des paroles de Brutus et de Théophraste à l'article de la mort*. On sait que Théophraste près de mourir déclara à ses disciples que rien n'est plus vain que la gloire, et Brutus, au moment de se jeter sur son épée, s'écria que la vertu n'est qu'un nom. Léopardi, approfondissant le sens de ces paroles, leur attribue une portée peut-être excessive. Il y voit comme le dernier mot de l'antiquité reconnaissant la vanité des deux puissants mobiles, la gloire et la vertu, qui jusque là l'avaient excitée aux grandes actions. A partir de ce moment, selon lui, l'humanité, dépouillée de ses illusions terrestres, se réfugia dans la suprême illusion d'une autre vie. Mais la gloire a de la douceur même pour ceux qui en proclament la vanité, et Léopardi trouva quelques consolations dans le succès de ses poésies. Il quitta une seconde fois le toit paternel, et partagea les années 1825 et 1826 entre Milan et Bologne. De 1827 à 1829 il vécut à Florence. Il passa à Recanati le rude hiver de 1829-1830, puis revint à Florence, où il demeura jusqu'en 1831. Obligé, par la sévérité de son père, de demander des ressources au travail littéraire, si faiblement rétribué en Italie, il publia une édition des *Poésies* de Pétrarque avec un excellent commentaire, puis deux *Chrestomathies* italiennes, l'une en prose et l'autre en vers. Il participa activement à la rédaction de l'*Anthologia* de Florence. Ces années de 1825 à 1830 furent la période la plus brillante de sa vie littéraire. En 1826 il traduisit dans le langage italien des *trecentistes* des actes des martyrs tirés du recueil de Combéfis, *Illustrium Martyrum lecti Triumphi*, et ce pastiche érudit trompa les juges les plus exercés. En 1826 il fit paraître, sous le simple titre de *Versi*, un second recueil de poésies composé d'idylles, d'élégies, de traductions en vers de la *Batrachomyomachie* et des ïambes de Simonide d'Amorgos contre les femmes. Ce petit volume complète heureusement les *Canzoni*, et par les teintes gracieuses et tendres des élégies, par la gaieté satirique des deux traductions, il cor-

(1) Léopardi en avait alors vingt-quatre ; mais il avait composé son article à l'âge de vingt ans.

(2) Voici les paroles de Niebuhr : « Comes Jacobus Leopardius, Recanatensis, Picens, quem Italiæ suæ jam nunc conspicuum ornamentum esse popularibus meis nuntio ; in dies que eum ad majorem claritatem perventurum esse spondeo : ego vero, qui candidissimum præclari adolescentis ingenium, non secus quam egregiam doctrinam, valde diligam, omne ejus honore et incremento lætabor. » (*Præf. ad Flavii Merobaudis Carmina*, ed. 2, p. 13.)

(3) Leopardi détestait le séjour de Recanati. Il appelle cette ville un désert, une cage, une caverne, une prison, un trou noir, un Tartare, une tombe. « La Marche, dit-il, est la plus sombre partie de l'Italie, et Recanati la plus noire partie de la Marche : sa littérature consiste dans l'alphabet, ni plus ni moins. » La mauvaise humeur du poëte allait sans doute trop loin ; Recanati offrait plus de ressources littéraires. Le père du poëte était lui-même un archéologue instruit, et on cite de lui un ouvrage intitulé : *La santa Casa di Loreto ; discussioni istoriche e critiche*. Ce traité, remarquable par la bonne foi et la piété de l'auteur, n'était pas un de ces ouvrages que Leopardi pût apprécier et qui pussent le consoler dans le désert de Recanati.

rige les couleurs dures et sombres du premier recueil. En 1827 Leopardi publia ses opuscules moraux (*Operette morali*) presque tous sous forme de dialogues, et dont quelques-uns avaient déjà paru dans *Nuovo Ricoglitore* de Milan. Pour le style, ce recueil est, suivant Manzoni, ce que la prose italienne a produit de plus parfait au dix-huitième siècle; pour le fond, c'est un chef-d'œuvre d'observation morale. Jamais les illusions et les sottises humaines n'avaient été pénétrées avec plus de finesse, ni raillées avec une ironie plus impitoyable (1).

Dans ces années si bien remplies, au milieu d'amis éprouvés, tels que Capponi, Niccolini, Pucci, Leopardi aurait trouvé quelque bonheur si ses infirmités n'avaient augmenté de jour en jour. Dès l'âge de vingt ans il avait dû interrompre en partie ses études philologiques, et plus tard le progrès du mal le contraignit d'y renoncer tout à fait. La maladie de Leopardi était des plus compliquées : par suite d'un ramollissement et d'une déformation des os, tous les viscères de la poitrine, comprimés d'une manière anormale, éprouvèrent des altérations profondes; la circulation et la digestion se faisaient mal, la respiration était haletante et difficile; des symptômes de phthisie pulmonaire et d'hydropisie se manifestèrent. Cet état maladif remontait à la jeunesse de Leopardi, et c'est à peine si dans les vingt dernières années il eut quelques mois de répit. Depuis Pascal on n'avait pas d'exemple d'une aussi grande intelligence si cruellement opprimée par les infirmités du corps. Désespérant de pouvoir jamais reprendre ses travaux, il remit en octobre 1830 tous ses manuscrits philologiques à M. de Sinner, qui devait les publier (2). Vers la même époque (décembre 1830), il publia à Florence une édition de ses poésies avec une belle et touchante dédicace à ses amis. Il se rendit ensuite à Rome, revint en 1832 à Florence, où il donna une édition nouvelle des *Operette morali*, avec des additions, et alla en octobre 1833 s'établir à Naples avec son ami dévoué Ranieri, qui entoura de soins ses dernières années. Là il commença une édition complète de ses œuvres dialoguées. Les deux premières parurent corrigées et augmentées de onze pièces nouvelles; mais la réimpression des *Operette morali* fut arrêtée par la censure napolitaine. Le climat de Naples produisit une amélioration sensible dans sa santé. Le poète commença à espérer de longues années, et lui qui jusque là avait si souvent appelé la mort comme une libératrice, s'attacha à la vie comme à un lien d'autant plus précieux qu'il était moins espéré. Mais le mieux n'était qu'apparent. La maladie poursuivait sourdement ses ravages, et le mercredi 14 juin 1837, à cinq heures de l'après-midi, au moment où il allait monter en voiture pour se rendre à sa petite habitation de campagne, il mourut subitement d'un épanchement dans la poitrine. Il venait d'achever une épopée satirique en huit chants, sous le titre de *Continuation* (*Paralipomeni*) *de la Batrachomyomachie d'Homère*. La versification de ce poème est excellente, mais la gaieté en est singulièrement amère et forcée. Les sentiments que Leopardi y exprime sont d'autant plus tristes qu'ils se présentent sous une forme sarcastique. Les mêmes sentiments se reproduisent, mais d'une manière sérieuse et plus propre à exciter la sympathie dans sa *Correspondance*. C'est là que ce grand esprit, si misérablement tourmenté par les circonstances extérieures, se révèle dans sa fierté simple, dans l'étonnante fertilité de son talent et aussi dans l'irrémédiable angoisse de sa pensée. Une de ses lettres les plus remarquables est celle que M. Sainte-Beuve a publiée, et qui est adressée à M. de Sinner. « Leopardi, au beau milieu d'une lettre écrite en italien, s'exprime tout d'un coup en français, comme pour rendre plus nettement sa pensée et pour adresser sa profession de foi à plus de monde (1). » Le poète venait de lire dans l'*Hesperus* de Stuttgard un article, d'ailleurs bienveillant, où l'on attribuait ses sentiments philosophiques à ses souffrances personnelles. « Quels que soient, écrit-il, mes malheurs, qu'on a jugé à propos d'étaler et que peut-être on a un peu exagérés dans ce journal, j'ai eu assez de courage pour ne pas chercher à en diminuer le poids, ni par de frivoles espérances d'une prétendue félicité future et inconnue, ni par une lâche résignation. Mes sentiments envers la destinée ont été et sont toujours ceux que j'ai exprimés dans *Bruto minore*. Ç'a été par suite de ce même courage, qu'étant amené par mes recherches à une philosophie désespérante, je n'ai pas hésité à l'embrasser tout entière; tandis que, de l'autre côté, ce n'a été que par effet de la lâcheté des hommes, qui ont besoin d'être persuadés du mérite de l'existence, que l'on a voulu considérer mes opinions philosophiques comme le résultat de mes souffrances particulières, et que l'on s'obstine à attribuer à mes circonstances

(1) Dans les *Operette morali* on distingue les *Dits mémorables de Philippe Ottonieri*, fiction piquante où l'auteur s'est peint lui-même et qui se termine par cette épitaphe ironique :

LES OS
DE PHILIPPE OTTONIERI,
NÉ POUR LES ŒUVRES DE VERTU
ET POUR LA GLOIRE.
IL A VÉCU OISIF ET INUTILE;
IL EST MORT SANS RENOMMÉE,
NON SANS AVOIR CONNU SA NATURE
ET SA FORTUNE.

On y remarque encore le Dialogue de l'anatomiste Ruysch et de ses momies, celui *de la Nature et d'un Islandais*, et *la Gageure de Prométhée*. Ces trois essais ont été traduits en français par M. Sinner, et insérés dans *Le Siècle*, recueil périodique en 1833.

(2) « Egli, se piacerà a Dio, li redigerà e completerà, et li farà pubblicare in Germania, e me ne promette danari e un gran nome. » (Leopardi, *Oper.*, VI, p. 182).

(1) Sainte-Beuve, *Portraits contemporains*, t. III.

matérielles et qu'on ne doit qu'à mon entendement. Avant de mourir, je vais protester contre cette invention de la faiblesse et de la vulgarité, et prier mes lecteurs de s'attacher à détruire mes observations et mes raisonnements plutôt que d'accuser mes maladies. » Noble protestation et digne de sympathie bien qu'elle ait pour objet des doctrines désolantes! Quelque chose de cette fierté et de cette résignation hautaine, mais avec plus d'attendrissement et une admirable suavité d'expression, se retrouve dans le plus beau de ses chants lyriques, dans sa canzone *Sur l'Amour et la Mort.* Nous en traduisons les derniers vers : « Et toi que depuis mes premiers ans j'invoque comme une déesse honorée, belle Mort, qui seule compatis aux souffrances du monde, si jamais je t'ai célébrée, si j'ai tenté de venger ton divin pouvoir des affronts d'un vulgaire ingrat, ne tarde plus, exauce des prières comme tu en entends rarement, ferme pour jamais à la lumière ces tristes yeux, ô souveraine du temps! Mais certes, quelle que soit l'heure où pour moi tu déploies tes ailes, tu me trouveras fier, armé contre le sort et ne lui cédant pas. La main qui en me flagellant se rougit de mon sang innocent, je ne la comblerai pas d'éloges et de bénédictions comme le fait l'antique bassesse de la race humaine. Toutes ces vaines espérances avec lesquelles se console le monde, pareil aux petits enfants, tous ces soutiens illusoires, je les repousserai loin de moi. Je n'espérerai jamais qu'en toi seule. Le seul jour serein que j'attends est celui où je reposerai mon visage endormi sur ton sein virginal. » Leopardi est tout entier dans ces paroles empreintes d'une fière et gracieuse tristesse. Chez lui l'agitation de la pensée ne trouble jamais la pureté du style. Si ses idées semblent d'un contemporain de Pline l'ancien et de Lucien, si son érudition grammaticale rappelle les poëtes d'Alexandrie, la sobriété, la finesse, l'énergie et l'éclat de son style sont dignes d'un poëte attique.

Depuis la mort de Leopardi, sa renommée a beaucoup grandi en Italie. En France elle s'est répandue lentement, bien que le génie du poëte ait été signalé dans des vers brillants d'Alfred de Musset (1), et sa vie racontée dans une très-belle notice de M. Sainte-Beuve; mais enfin elle a surmonté l'indifférence publique. Tout récemment un critique (1) français n'a pas craint d'appeler Leopardi le plus grand des poëtes italiens depuis Dante (2). Sans pousser l'admiration jusque là, sans mettre sa jeune gloire au-dessus des gloires séculaires de Pétrarque, de l'Arioste, du Tasse, sans même lui décerner prématurément une supériorité si marquée sur ces autres illustres Italiens modernes, Alfieri, Monti, Manzoni, nous croyons qu'il est impossible de méconnaître dans ses œuvres les qualités variées, fortes et exquises qui constituent un penseur original et un grand poëte.

La grande réputation de Giacomo Leopardi donne du prix à ses moindres ouvrages; nous indiquerons ici tous ceux qu'il a composés, bien que plusieurs aient déjà été mentionnés dans cet article ou soient restés inédits. Nous noterons en même temps la date de la composition de ces écrits : 1813-1814 : *Porfirio, Vita di Plotino volgarizzata*, inédit; — *Esichio Milesio. Degli uomini per dottrina chiari, volgar.*, in.; — *Porphyrii de vita Plotini et ordine librorum ejus Commentarius, græce et latine, ex versione Marsilii Ficini emendata. Græce emendavit*, in.; — *Commentarii de vita et scriptis rhetorum quorumdam (Ælii Aristidis, Hermogenis, Frontonis, Dionis Chrysostomi), qui secundo post Christum sæculo vel primo declinante vixerunt : ad calcem adjectis et observat. illustratis vet. aliquot opuscul.*, inéd.; — *Collectio fragmentorum SS. Patrum*, in.; — 1815 : *Saggio sopra gli errori popolari degli antichi*; publié plus de trente ans après avoir été composé, Florence, 1846, in-12; M. Berger de Xivrey en a inséré un chapitre dans ses *Traditions tératologiques*; — *Commen. in Julii Africani Cestos*, inachevé et inédit; — *Discorso sopra Mosco; Idilii di Mosco volgar.*; dans le *Spettatore italiano e straniero* de Milan, t. VI, et dans les *Studi filologici* de Leopardi; — *Discorso sopra la Batracomiomachia; La Guerra dei Topi e delle Rane, volgar.* dans le *Spett. ital.*, t. VII, et dans les *St. fil.*; — 1816 : *Saggio di traduzione dell' Odissea*; dans le *Spet. ital.*; et dans les *St. fil.*; — *Notizie istoriche e geografiche sulla città e chiesa arcivescovile di Damiata*; Loreto, 1816; et dans les *St. fil.*; — *Della fama avuta da Orazio presso gli Antichi*; dans le *Spet.*, t. VII, et dans les *Stud. fil.*; — *Discorso sopra la vita e le opere di M. Cornelio Frontone*, in.; — *Lettere di Frontone a M. Aurelio tradotte*, in.; — 1817 : *La Torta (Moretum), poemetto tradotto dal*

(1) Ô toi qu'appelle encor ta patrie abaissée,
Dans ta tombe précoce à peine refroidi,
Sombre amant de la mort, pauvre Leopardi,
Si pour faire une phrase un peu mieux cadencée,
Il t'eût jamais fallu toucher à ta pensée,
Qu'aurait-il répondu, ton cœur simple et hardi?
Telle fut la vigueur de ton sobre génie,
Tel fut ton chaste amour pour l'âpre vérité,
Qu'au milieu des langueurs du parler d'Ausonie,
Tu dédaignas la rime et sa molle harmonie,
Pour ne laisser vibrer sur ton luth irrité
Que l'accent du malheur et de la liberté.

(Alfred de Musset, dans la *Revue des Deux Mondes*, du 15 nov. 1842.)

(1) M. Brisset, dans la *Revue des Deux Mondes*, 1[er] mai [illegible].

(2) Le nom de Dante se présente naturellement aux admirateurs de Leopardi comme le terme de comparaison le plus éclatant. Giordani dit dans son *proemio* du troisième volume des œuvres du poëte : « Io contemplo e adoro Dante come astro del mattino alla gloria della sapiente poesia in Italia; e Leopardi come stella dell' occaso. »

latino, dans le *Spet. ital.*, t. VII, et dans les *Stud. filol.*; — *Inno a Nettuno*; — *Odæ adespotæ*, dans la *Spet.*, t. VII, et dans les *Stud. filol.*; — *Titanomachia di Esiodo volgar.*; dans le *Spett.*, t. VIII; — *Sonetti in persona di Ser. Pecora Fiorentino Beccaio*; dans les *versi del C. G. Leopardi* et dans les *Stud. filol.*; — *Libro secondo dell' Eneide, volg.*; Milan, 1817, in-8°, et dans les *Stud. filol.*; — *Lettera a Pietro Giordani sopra il Dionigi d'Alicarnasso publicato da Mai*, in.; — *Canzoni*: Ia *all' Italia*, IIa *sopra il monumento di Dante che si prepara a Firenze*; Roma, 1818; — 1819: *Annotazioni sopra la cronica d'Eusebio pubblicata l'anno MDCCCXVIII in Milano dai dottori Angelo Mai e Giovanni Zohrab, scritte l'anno appresso dal C. G. Leopardi a un amico suo*; dans les *Effemeridi letterarie di Roma*; 1823, vol. 10, 11, 12; — 1820: *Canzone ad Angelo Mai quand' ebbe trovato i libri di Cicerone della Repubblica*; Bologne, 1820, et dans toutes les éditions des *Canti* de Leopardi; — 1822: *Philonis Judæi Sermones tres hactenus inediti, etc., nunc primum in latinum fideliter translati per J.-B. Aucher*, article sur cette traduction dans les *Effemeredi letterarie*, 1822, t. IX, et dans les *Stud. fil.*; — article sur la *République* de Cicéron publiée par Maï dans les *Effem. lett.*, 1822, t. IX; — 1815-1822: *Intorno al participio reso ed al verbo sortire*, in.; — *Storia dell' Astronomia, dalla sua origine fino all' anno 1811*, in.; — *Sopra Celso, De Arte dicendi*, in.; — *Sopra il preteso Longino*, in.; — *Sopra l'Impresa e le Cose greche di Senofonte*, in.; — *Sopra le Arpie*, in.; — *Osservazioni filologiche*, in. M. Sinner en a donné dans le *Rheinisches Museum* de Bonn, 1834, un extrait de quatorze pages; — *Canzoni*; Bologne 1824: outre les trois canzones déjà citées, cette édition contient les suivantes: *Nelle nozze della sorella Paolina*; *A un vincitore nel pallone*; *Bruto minore*; *Alla primavera e delle Favole antiche*; *Ultimo canto di Saffo*; *Inno ai Patriarchi, o dei principii del genere umano*; *Alla sua donna*; on y trouve aussi une dissertation morale intitulée *Comparazione delle sentenze di Bruto minore e di Teofrasto vicini a morte*, et des *Annotazioni alle Canzoni*; — 1825: *Frammento di una traduzione in volgare della Impresa di Ciro*, dans le *Nuovo Ricoglitore*, an. 1, et dans les *Opere* de Leopardi, vol. II; — 1826: *Martirio de santi Padri*; Milan, 1826, et dans les *Op.*, t. II; — *Interpretazione delle Rime del Petrarca*, imprimées dans les éditions de Pétrarque; Milan, 1826; Florence, 1837-1840; — *Versi*; Bologne, 1826. Cette petite collection de vers se compose des pièces suivantes avec les dates de composition: *Idilii* (1819); — *Elegie* (1817); — *Sonetti* (1817); — *Epistola a Carlo Pepoli* (1826); — *La Guerra dei Topi e delle Rane* (1815); — *La Batracomiomachia rifatta* (1826); — *Volgarizzamento della satira di Simonide* (1823); — 1827: *Discorso in proposito di una orazione greca di Giorgio Gemisto Pletone, e volgarizzamento della medesima*; dans le *Nuovo Ricogl.*, an. 1827, et dans les *Op.*, vol. II; — *Crestomazia italiana raccol. degli scritti italiani in prosa*; Milan, 1827; — *Operette morali*, contenant vingt dialogues; Milan, 1827; Florence, [illegible]; — *Crestomazia italiana poetica*; Milan, [illegible]; — *Canti*; Florence, 1839: cette édition contient quelques pièces nouvelles et une très-belle dédicace *Agli amici di Toscana*; — seconde édition des *Operette* avec deux dialogues nouveaux; — *Canti*, édition revue et corrigée avec onze chants nouveaux; Florence, 1831; les corrections faites dans cette édition sont nombreuses, et on peut la regarder comme la dernière leçon adoptée par l'auteur. Depuis la mort de Leopardi, on a publié de lui: *Paralipomeni della Batracomiomachia, poemetto in ottava rima e in otto canti*; Paris, 1842; — *Opere de G. L. edizione accresciuta, ordinata e corretta, secondo l'ultimo intendimento del autore da Antonio Ranieri*; Florence, [illegible], 2 vol. in-12. Cette édition contient plusieurs morceaux inédits d'un grand mérite, savoir des pièces de vers: *Il Tramonto della Luna*; *La Ginestra, o il fiore del deserto*; des opuscules moraux: *Frammento apocrifo di Stratone di Lampsaco*; — *Il Copernico*; — *Dialogo di Plotino e di Porfirio*; — *Centundici pensieri morali*; des traductions: *Manuale d'Epitteto, con preambolo*; — *Ercole favola di Prodico*; — *Operette morali d'Isocrate*; — *Studi filologici raccolti e ordinati da Pietro Pellegrini e Pietro Giordani*; Florence, 1845, in-12. Le recueil composé d'opuscules, de préfaces, de notes, etc., déjà publiés, et en général d'une importance secondaire, ne contient pas les papiers confiés à M. de Sinner. Pellegrini et Giordani rapportent dans leur préface que « M. de Sinner [illegible] de favoriser leur pieuse entreprise, s'en est excusé (se n'è scusato), et que ce refus les a empêchés de donner les nombreux manuscrits de Leopardi qui sont sortis de l'Italie. » Un des principaux ouvrages remis à M. de Sinner, le *Saggio sugli Errori popolari degli Antichi*, a été publié par Prosper Viani; Florence, 1846, in-12. Le même éditeur a donné un recueil des lettres de Leopardi (*Epistolario*); Florence, 1849, 2 vol. in-12. Les œuvres de Leopardi forment actuellement six volumes in-12, et ne comprennent pas plusieurs de ses plus importants travaux philologiques. Ses poésies ont été traduites en allemand par M. Charles Kannegiesser. L. J.

Montanari, *Biografia del conte Leopardi*; [illegible] 1838, in-8°. — Louis de Sinner, dans l'*Encycl. des Gens du Monde*. — Sainte-Beuve, *Portraits contemporains*, t. III. — Schulz, *Notice sur Leopardi*, [illegible]; Rome, 1846, [illegible] *Gazette* [illegible], septembre, [illegible].

— Ranieri, *Notice sur G. Leopardi*, en tête des *Opere*. — Giordani, *Proemio des Studj filologici*. — Pellegrini, *Indice delle scritture di G. L. edite ed inedite*, à la fin des *Studi filologici*. — Gioberti, *Il Gesuita moderno*, préface. — *Quarterly Review*, mars 1850.

LEOPARDO (*Alessandro*), architecte, sculpteur et fondeur italien, né à Venise, vers 1450, mort en 1515. Toute sa vie fut consacrée au service de la république de Venise, pour laquelle en 1505 il exécuta les magnifiques piédestaux de bronze des trois mâts ou *pili* qui sur la place Saint-Marc portaient les étendards de Chypre, de Candie et de Morée, ouvrages qui ne le cèdent en rien à ce que l'antiquité a produit de plus élégant et de plus parfait en ce genre. En 1495, Leopardo avait élevé sur la place de Saint-Jean-et-Paul la *statue équestre du général Bartolommeo Calleoni de Bergame*, groupe dont le modèle avait été exécuté dix ans auparavant par Andrea da Verocchio, que la mort avait empêché de compléter son œuvre. Vasari a reproché injustement à Leopardo d'avoir voulu s'approprier la gloire du sculpteur florentin en gravant sur la sangle du cheval cette inscription: *Alexander Leopardus h. opus f.*; mais Cicognara fait remarquer avec raison qu'il faut lire l'abréviation *f. fudit* et non pas *fecit*. C'est en effet Leopardo qui fondit et *répara* ce beau groupe, opération qui eût suffi à l'immortaliser quand même le piédestal, dont il donna seul le dessin, ne serait pas le plus élégant et le plus magnifique que possède l'Italie. Du reste sur le tombeau de Leopardo au cloître de Santa-Maria dell' Orto, il n'était désigné que comme auteur de ce piédestal, *Bartholomæi Colei statuæ basis opifex*. On doit encore à Leopardo l'*autel* et la *statue de saint Jacques* de la chapelle Zeno à Saint-Marc, et trois beaux candélabres en bronze conservés à l'Académie des Beaux-arts. On croit aussi, qu'à l'exception des statues d'*Adam* et *Ève*, qui étaient dues au ciseau de Tullio Lombardo, le splendide mausolée du doge Andrea Vendramini à Saint-Jean-et-Paul est l'œuvre de Leopardo; si le fait n'est pas certain, tous les historiens sont d'accord pour reconnaître que ce monument, le plus considérable de Venise, appartient au moins à son école.

E. B—N.

Temenza, *Vite degli Architetti*. — Cicognara, *Storia della Scultura*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Quadri, *Otto giorni in Venezia*.

LÉOPHANÈS (Λεοφάνης), médecin et physiologiste grec, d'une époque incertaine. Il n'est pas plus récent que le quatrième siècle avant J.-C., puisqu'il est cité par Aristote et Théophraste. Aristote mentionne de lui une opinion particulière sur la génération, opinion qui se retrouve dans le traité *De Superfœtatione* attribué à Hippocrate. M. Littré pense que ce traité appartient à Léophanès.

Y.

Aristote, *De Generat. animal.*, IV, 1. — Theophraste, *De Causis Plant.*, II, 4. — Plutarque, *De Placitis Philosoph.*, V, 7. — Littré, *Œuvres d'Hippocrate*, vol. I, p. 370.

I. LÉOPOLD, *empereurs d'Allemagne*.

LÉOPOLD I (*Ignace*), empereur d'Allemagne, né le 9 juin 1640, à Vienne, mort dans cette ville, le 5 mai 1705. Second fils de l'empereur Ferdinand III, il fut d'abord destiné à l'état ecclésiastique, et reçut, sous la direction du jésuite Neidhart, une instruction littéraire et scientifique. Après la mort de son frère aîné, il fut appelé en 1655 à la couronne de Hongrie et l'année suivante à celle de Bohême. Son père étant décédé en avril 1657, l'archiduc Léopold-Guillaume prit la régence des États autrichiens au nom du jeune Léopold, il conclut en mai contre Charles-Gustave de Suède un traité avec la Pologne, que ce prince avait déjà conquise en partie. Peu de temps après s'ouvrit à Francfort la diète convoquée à l'effet de pourvoir à la vacance du trône impérial. Par suite du refus du duc de Bavière de se porter candidat, les envoyés français, Grammont et Lionne, ne purent empêcher l'élection de Léopold; mais ils parvinrent à faire insérer dans la capitulation, jurée par le jeune empereur en juillet 1658, qu'il ne pourrait donner aucun secours à l'Espagne dans la guerre qu'elle faisait actuellement à la France. Le vicariat de l'Empire en Italie fut rendu au duc de Savoie, et il fut défendu en même temps à Léopold de rien entreprendre contre le duc de Modène. Les ambassadeurs français conclurent aussi, malgré les efforts des ministres de l'empereur, avec plusieurs princes puissants, tant catholiques que protestants, un traité garantissant à tous, et particulièrement à la France, la possession paisible de ce que leur assurait la paix de Westphalie; cette ligue prit le nom de *Confédération du Rhin*. Sur ces entrefaites, les seize mille Impériaux envoyés au secours de la Pologne avaient forcé Rakoczy, prince de Transylvanie, l'allié de Charles-Gustave, à demander la paix.

En 1659, le général impérial Montecuculi s'empara du Holstein, et pénétra en Jutland; il aida l'année suivante l'électeur de Brandebourg à conquérir une grande partie de la Poméranie suédoise. La paix d'Oliva, conclue en 1660 entre la Pologne et la Suède, permit à Léopold de renforcer ses troupes en Hongrie, afin de pouvoir à temps intervenir en Transylvanie, pays que les Turcs dévastaient depuis deux ans sous le prétexte d'y établir Achaz Barcsay, désigné comme prince par le sultan, mais non reconnu par les états, qui avaient choisi comme souverain Jean Kemény. Jean, pressé par le beglerbey de Bude, invoqua l'aide de Léopold, qui ordonna à Montecuculi de se porter en Transylvanie (1). S'étant joint à

(1) Montecuculi aurait préféré marcher sur Bude, dénué de moyens de défense; « mais, dit il dans ses Mémoires, les ministres n'entendent rien à la guerre, et ne veulent accepter d'avis de personne; au contraire, ils mettent leur amour-propre à rejeter tous les conseils qu'on leur donne. » Ceci donne la clef des nombreuses maladresses commises par le gouvernement impérial sous le règne de Léopold.

Kemény sur la fin de 1661, le général autrichien prend possession de Klausenbourg, y met une garnison, et se retire à Kaschau, pour des raisons qui n'ont jamais été éclaircies. Les Turcs quittèrent aussi le pays, après y avoir laissé comme prince Michel Apafy, presque malgré lui. Kémény ayant été tué en janvier 1662, dans une bataille contre son compétiteur, celui-ci réclama secrètement le concours de Léopold, contre l'insolence croissante des Turcs. Sommé par eux pendant ces pourparlers d'assiéger Klausenbourg, il n'y mit que très-peu de diligence, et se retira à l'approche du général impérial Schneidau.

A la diète de Hongrie, tenue à Presbourg par Léopold depuis le mois de mai 1662, les protestants se plaignirent des vexations illégales dont ils étaient l'objet depuis plusieurs années. L'empereur leur fit répondre qu'ils devaient réclamer par les voies de droit ordinaires; mais comme ils y avaient déjà eu souvent recours sans obtenir justice, ils regardèrent ce conseil comme dérisoire, et quittèrent la diète après trois mois de vaines discussions. Les affaires les plus pressantes furent expédiées et des subsides extraordinaires votés; mais ils refusèrent de reconnaître force obligatoire aux décisions prises en leur absence, ce qui devint une des principales causes des troubles qui éclatèrent dans la suite.

Au printemps de 1663 le grand vizir Köprili-Ogli s'avança avec plus de cent mille hommes sur Neuhausel, dont il s'empara ainsi que de Neutra, Neograd, Leva et d'autres places, pendant que vingt mille Tartares ravageaient la Moravie. Montecuculi, ne disposant que de trente mille hommes de troupes médiocres, se replia sur Presbourg. En Croatie seulement les Turcs ne firent aucun progrès; ils y furent plusieurs fois battus par les frères Zrinyi. Malgré les demandes de secours adressées par Léopold à la diète, cette assemblée, plus lente que jamais à prendre une résolution, exigeait avant tout le règlement des points laissés indécis par la paix de Westphalie. Ce ne fut qu'en février 1664 que Léopold, étant venu en personne supplier les membres les plus influents, obtint une levée de soixante mille hommes aux frais de l'Empire. Louis XIV offrit d'envoyer autant de Français sur le Danube; mais Léopold, pour ne pas devoir son salut à l'ennemi de sa maison, n'en demanda que six mille, qui, placés sous les ordres de Coligny, arrivèrent en Hongrie en juillet 1664. A cette époque Léopold, qui avait reçu du pape sept cent mille florins d'or et quatre cent mille des Génois, avait rassemblé une armée presque aussi forte que celle des Turcs. Les quelques succès obtenus au commencement de la campagne par Niklas Zrinyi et Hohenlohe au sud et par Souches au nord avaient été suivis de revers, dont le plus grave était la prise de Neu-Zrin sur la Mur. Montecuculi, qui s'était avancé jusqu'à ce fleuve avec le gros de l'armée, ne fit rien pour sauver cette forteresse, par jalousie contre Zrinyi, auquel elle appartenait, [illegible] se retrancher derrière la Raab, près de Saint-Gothard. C'est là que le vizir vint l'attaquer, le 1er août, après avoir été empêché, huit jours auparavant, par les Français de passer la rivière à Kerment. Les troupes allemandes ne purent soutenir le choc des janissaires et des spahis; elles commençaient à se débander, lorsque les Français, que le vizir avait traités de *jeunes filles* à cause de leurs perruques et de leurs rubans, s'étant précipités au-devant des janissaires, les arrêtèrent par une charge impétueuse. Les Impériaux, ranimés par cet exemple, s'élancèrent sur les Turcs, les culbutèrent dans la rivière et en tuèrent un grand nombre. Trois jours auparavant le beglerbey de Bude avait été complétement battu à Leventz par le général Souches. Tout le monde s'attendait à voir sous peu les Turcs chassés de Hongrie, lorsque Léopold conclut, à l'étonnement général, le 10 août, une trêve de vingt ans; il fut convenu que les parties belligérantes garderaient leurs conquêtes, que la Transylvanie resterait à Apafy sous la suzeraineté de la Porte, et que Léopold ferait au sultan un présent de deux cent mille florins. Deux considérations portèrent Léopold à ne pas mieux profiter de ses succès: la crainte de voir les secours de l'Empire lui être retirés, après la disparition du danger, et le désir d'avoir la main libre, pour peser efficacement sur la politique des États de l'Europe. Pendant ce temps la diète, au lieu de se dissoudre comme d'ordinaire, avait continué de siéger pour élaborer la capitulation perpétuelle, dont la rédaction était prescrite par le traité de Westphalie. Les discussions traînèrent en longueur, et bientôt après une diète permanente, à laquelle les membres de l'Empire ne se présentaient plus que par délégués, fut établie à Ratisbonne (1).

Quoiqu'il eût recouvré en 1665, par la mort de l'archiduc Sigismond, le Tyrol et l'Autriche antérieure, Léopold ne se crut cependant pas assez fort, en 1667, pour soutenir, contre les attaques de Louis XIV son neveu le roi d'Espagne, dont il avait épousé la sœur l'année précédente; il n'osa même pas augmenter ses troupes (2), de crainte de mettre obstacle aux négociations secrètes qu'il avait entamées avec Louis XIV au

(1) Loin de donner plus de force et d'unité au gouvernement central, ce changement dans la constitution de l'Empire contribua à rendre les princes plus indifférents encore au bien général de l'Allemagne et à empêcher toute entente dans les grandes affaires [illegible] talent plus à la diète. Auparavant l'Empire, quelque mal organisé qu'il fût, formait un seul corps; maintenant il est devenu une agrégation d'États presque indépendants, unis par un lien de confédération assez [illegible]

(2) « Le roi, écrivait Lionne à l'ambassadeur Gremonville, le roi vous trouve le ministre de la terre le plus effronté (et en cela Sa Majesté vous donne la plus grande louange que vous puissiez désirer) de vous être mis en tête d'empêcher, par vos persuasions et par vos menaces, qu'un empereur, successeur de tous les césars, n'ose pas faire des recrues à ses troupes. »

sujet du partage de la succession d'Espagne. Le mécontentement croissant en Hongrie lui causait aussi de grandes appréhensions. La diète, qui selon la constitution devait être convoquée tous les trois ans, ne l'était plus que dans les cas extraordinaires; les troupes allemandes, qui auraient dû être congédiées, commettaient toutes sortes d'excès; les protestants, enfin, continuaient d'être persécutés. Irrités de cet état de choses, plusieurs magnats puissants conspirèrent en 1668 pour secouer le joug de l'Autriche. Pierre Zrinyi, ban de Croatie, le jeune prince Rakoczy, les comtes Frangipani, Nadasdy et Tattenbach envoyèrent un émissaire auprès du grand-vizir pour l'engager à leur prêter main-forte contre Léopold. Le vizir refusa son concours, sur les conseils d'un Grec Panajotti, un de ses confidents, qui dévoila toute l'affaire au cabinet de Vienne. Repoussés de ce côté, les conjurés s'adressèrent à Apafy; longtemps indécis, Apafy ne voulut pas non plus les seconder, lorsqu'il eut appris que, loin de lui destiner la souveraineté en Hongrie, Zrinyi prétendait l'acquérir pour lui-même. Les conjurés, se voyant découverts, s'apprêtèrent à lutter avec leurs propres forces; mais, surpris en 1670 au milieu de leurs armements, Zrinyi et Frangipani durent se retirer avec deux mille hommes seulement dans la forteresse de Csaktornya, qui fut assiégée immédiatement par le général Spankau; ils se rendirent après avoir reçu des ministres de Léopold l'assurance qu'on les traiterait avec douceur. Rakoczy marcha avec huit mille hommes sur Munkacs, fort appartenant à sa mère; mais elle lui en refusa l'entrée. Obligé de se soumettre, il obtint que sa peine fût réduite à une amende de quatre cent mille florins. Quant aux autres conjurés, ils furent jugés à Vienne par une commission, condamnés à mort et exécutés (1). Ce jugement était inique quant au fond, puisque la constitution hongroise permettait à tout noble d'attaquer même à main armée le souverain qui violait les lois du pays; il était illégal quant à la forme, car les accusés ne pouvaient être traduits que devant des magistrats hongrois. Aussi souleva-t-il une indignation générale, que Léopold s'efforça de comprimer par des exécutions et des confiscations sans nombre, par des taxes écrasantes et par de nouvelles persécutions de protestants. Plusieurs milliers de fugitifs se réfugièrent en Transylvanie; fournis d'armes en secret par Apafy, ils entrèrent en Hongrie en septembre 1672, et y obtinrent quelques succès sur les troupes impériales; mais, battus le 26 octobre à Gyorkö, ils repassèrent la frontière.

Le 22 juin de la même année, Léopold signa avec l'électeur de Brandebourg un traité, par lequel ils s'engageaient à secourir la Hollande menacée dans son existence par les armées de Louis XIV. Le 12 septembre, l'électeur et Montecuculi, général en chef des Impériaux, se réunirent à Halberstadt; leur armée était de quarante mille hommes, le double à peu près de celle que Turenne avait à leur opposer. Mais Léopold, de nouveau inquiété par les troubles en Hongrie et par les entreprises des Turcs en Pologne, ne leur permit pas de prendre l'offensive. Ils cherchèrent à joindre le prince d'Orange; Turenne les en empêcha, et les repoussa même en mars 1673 au delà du Weser. Mais en octobre Montecuculi, ayant reçu des renforts, parvint à atteindre l'armée du stathouder, campée près de Bonn, dont il s'empara. Poussé par le chancelier Hacker et le comte de Schwartzenberg, ennemis du ministre Lobkowitz, partisan de la paix, Léopold s'était enfin décidé à rompre avec Louis XIV, contre lequel il avait signé le 30 août un traité avec la Hollande, l'Espagne et le duc de Lorraine. Pour rendre impossible tout accommodement avec la France, il fit, contre le droit des gens, enlever en février 1674 Guillaume de Furstenberg, ministre plénipotentiaire de l'archevêque de Cologne au congrès ouvert depuis quelques mois dans cette ville. Étant ensuite parvenu à détacher de la France la plupart de ses alliés, tels que le roi de Danemark, les électeurs de Trèves, de Mayence et le Palatin, il amena la diète à déclarer, le 28 mai, la guerre à Louis XIV. Mais ce prince, beaucoup plus actif que les membres de la coalition, neutralisa leurs efforts, qui manquaient d'une direction forte et unique. D'un côté il s'empara de la Franche-Comté; de l'autre, Condé livra contre le prince d'Orange et Souches, qui avait remplacé Montecuculi, la sanglante bataille de Seneff, et les empêcha de pénétrer en France. Sur le Rhin, Turenne, après avoir battu à Sintzheim le duc de Lorraine et à Entzheim les troupes impériales et les contingents de plusieurs princes de l'Empire, chassa au commencement de l'année 1675, dans une campagne à jamais célèbre, tous les alliés de l'Alsace. En cette année Louis XIV reprit sur les Impériaux les places de la moyenne Meuse; Turenne arrêta en Souabe tous les mouvements de Montecuculi, jusqu'au 27 juillet, jour où il fut tué; son armée alors repassa le Rhin, et empêcha, dirigée par Condé, l'ennemi de s'établir en Alsace. En revanche les ducs de Lorraine et de Brunswick défirent à Consarbruck le maréchal de Créqui et s'emparèrent de Trèves. En 1676 les alliés, malheureux dans les Pays-Bas, prirent sur le Rhin l'importante place de Philippsbourg. L'année suivante les Français se rendirent maîtres de Valenciennes, de Cambrai et de Saint-Omer, et défirent le prince d'Orange à Cassel; l'armée impériale, forte de soixante mille hommes, commandée par le duc de Lorraine, essaya de pénétrer en Lorraine; mais elle fut partout repoussée grâce à l'habileté de Créqui, qui, après avoir empêché le duc d'aller rejoindre le prince d'Orange, s'empara de Fribourg.

(1) Toute la famille des Nadasdy fut contrainte de changer de nom; chacun de ses membres dut dorénavant porter un ruban rouge autour du cou.

Malgré ces échecs, Léopold regagna dans cette guerre l'influence que sa maison avait eue autrefois sur l'Allemagne, où la France n'avait plus pour alliés que l'électeur de Bavière et le duc de Hanovre. Se promettant des avantages encore plus grands de la continuation de la lutte, il contribua au rejet des propositions de paix faites par Louis XIV au congrès de Nimègue, ouvert depuis mars 1677. Quant aux États généraux, qui payaient d'énormes subsides aux alliés, ils n'étaient pas éloignés de traiter; cependant, lorsque l'Angleterre vint se joindre à la coalition, ils recoururent de nouveau aux armes. Mais après la prise de Gand et d'Ypres, voyant qu'ils ne pouvaient compter sur Charles II, ils signèrent, le 10 août 1678, à Nimègue, un traité de paix, auquel l'Espagne accéda, quatre mois après, en cédant à Louis XIV la Franche-Comté. Bien que le duc de Lorraine eût été en Souabe tenu en échec par le maréchal de Créqui, Léopold et les princes allemands voulaient la continuation de la guerre. Mais l'insurrection de Hongrie força l'empereur de conclure, le 5 février 1679, un traité qui ramenait les choses à peu près aux termes du traité de Westphalie. La Lorraine devait être rendue au duc Charles, à la condition que la France y garderait quatre grandes routes stratégiques; condition que le duc rejeta. La paix signée par Léopold sans le concours de la diète, contrairement au traité de Westphalie, fut ratifiée par l'Empire, trop épuisé pour se formaliser de cette violation de la constitution.

Il était temps que Léopold pût diriger ses forces vers la Hongrie, où depuis 1672 son autorité avait été fortement ébranlée. En 1673 et en 1674, les Hongrois réfugiés en Transylvanie, appelés *Kouroutzes*, avaient fait plusieurs incursions en Hongrie; et quoiqu'ils eussent été battus en plusieurs rencontres, leur nombre augmentait de jour en jour, à cause de l'exaspération produite par les traitements barbares infligés aux ministres protestants ainsi que par les brutalités de la soldatesque. Béthune, ambassadeur français à la cour de Pologne, leur fit remettre des secours d'argent, et engagea beaucoup de Polonais à se joindre à eux; ayant mis à leur tête le comte Emerik Tekely (*voy.* ce nom), ils battirent à leur tour les troupes impériales. Les Turcs profitèrent de ces troubles pour dévaster une partie de la Hongrie et de la Croatie autrichienne. En 1678 une diète fut convoquée à Presbourg pour aviser aux moyens de pacifier les esprits; mais le délégué impérial Hocker ayant traité avec insolence cette assemblée, qui conseillait le rétablissement de la constitution et la tolérance envers les protestants, on se sépara sans rien décider. Tékely, qui avait pris plusieurs places importantes telles que Eperiès, Neusohl et Leva, faisait d'un côté ravager l'Autriche et la Moravie par des corps francs, et s'avançait de l'autre, avec le gros de son armée sur Presbourg, lorsque les généraux de Léopold lui proposèrent, sur la fin de 1678, la conclusion d'une trêve, à laquelle il consentit. On entra en négociations; mais Léopold les fit échouer par ses intrigues et par son refus à faire franchement des concessions. Les hostilités furent reprises avec un acharnement redoublé. En novembre 1680 une nouvelle trêve fut conclue, et en mai 1681 l'empereur réunit à Œdenbourg une diète chargée d'examiner les griefs des révoltés. Presque toutes leurs réclamations furent reconnues fondées; la diète y fit droit, révoqua toutes les mesures par lesquelles Léopold avait pour ainsi dire entièrement détruit la constitution et l'indépendance du pays, et accorda aux protestants la tolérance; une amnistie complète fut promise aux insurgés. Pour engager Tékely à se soumettre à ces conditions, Léopold autorisa le mariage du comte avec la belle et riche Hélène, veuve du prince Rakoczy. Tékely était prêt à poser les armes; mais ses lieutenants, avides de pillage, l'en dissuadèrent en lui représentant la déloyauté proverbiale du cabinet de Vienne, et le poussèrent à conclure avec la Porte, en mai 1682, un traité offensif et défensif, par lequel il fut déclaré prince souverain de Hongrie. Le sultan s'engagea à garantir l'indépendance du pays, stipulant toutefois un tribut annuel de quarante mille écus; il déclara ensuite la guerre à l'Autriche, et fit avancer contre elle une armée de deux cent mille hommes, commandée par le grand-vizir Kara-Moustapha, qui, chassant devant lui les trente mille hommes du duc de Lorraine, vint, le 12 juillet 1683, mettre le siége devant Vienne, dont la garnison n'était que de dix mille hommes. Léopold se réfugia à Passau, d'où il adressa des demandes de secours à Jean Sobieski, roi de Pologne, avec lequel il était parvenu à conclure, le 31 mai, un traité d'alliance contre les Turcs, malgré les efforts de Louis XIV, qui désirait voir l'empereur implorer l'aide de la France. Dans les premiers jours de septembre Sobieski arriva près de Vienne avec vingt-sept mille hommes; il y trouva douze mille Saxons, autant de Bavarois, et les huit mille hommes que la diète, après des longueurs infinies, s'était enfin décidée à mettre sur pied. L'armée chrétienne, bientôt rejointe par le corps du duc de Lorraine, qui dans l'intervalle avait empêché Tékely de pénétrer au delà de la Taja, descendit le 12 septembre des hauteurs du Kahlenberg, et vint attaquer le vizir. Celui-ci, incapable de diriger les opérations militaires, n'avait pas pressé le siége, afin que la ville, forcée de capituler par la famine, ne fût pas livrée au pillage, et qu'il pût s'emparer seul des trésors qu'il croyait enfermés dans le palais impérial. Cependant, malgré tout le courage de la garnison, secondée par le dévouement des habitants, la place allait se rendre lorsque l'arrivée de Sobieski changea la face des affaires. Les Turcs, encore au nombre de cent cinquante mille, furent entièrement défaits et rejetés bientôt au delà de Strigonie. Loin de té-

témoigner au roi de Pologne la reconnaissance due à ce fait glorieux, qui sauvait la capitale et l'Empire, Léopold évita d'abord de se rencontrer avec lui, et dans une courte entrevue ne lui montra que de la froideur (voy. Sobieski).

Après avoir, en 1684, remporté plusieurs succès sur les troupes du sultan et celles de Tékely, les Impériaux prirent en 1685 Neuhausel et beaucoup de places de la haute Hongrie. Disposant d'une armée de cent mille hommes, dont trente mille fournis par l'Empire (1), ils battirent les armées turques à plusieurs reprises, notamment à Mohacs, où cent soixante-six ans auparavant l'indépendance hongroise avait succombé sous les coups de Soliman; ils repoussèrent aussi toutes les attaques de Tékely et s'emparèrent de Bude, Erlau, Essek et Peterwardein. A la fin de 1687 les Turcs étaient chassés de presque toute la Hongrie. En cette même année, le duc de Lorraine entra en Transylvanie, et força Apafy à remettre entre les mains de Léopold la direction militaire du pays. Sur ces entrefaites le général Caraffa institua à Eperies un tribunal, qui, en dehors de toutes les lois, fit exécuter, par trente bourreaux, toutes les personnes soupçonnées d'avoir favorisé les entreprises de Tékely; cette boucherie, qui dura plusieurs semaines, avait lieu sur une estrade célèbre sous le nom de *théâtre sanglant d'Eperies*. A la diète de Presbourg, tenue en octobre 1687, Léopold fit décréter la renonciation des Hongrois à leur droit de choisir leur souverain parmi tous les princes de la maison de Habsbourg; dorénavant la couronne devait appartenir à l'aîné de cette famille. Après avoir encore fait retrancher de la constitution l'article qui autorisait tout gentilhomme à prendre les armes contre le souverain qui ne respecterait pas les lois du pays, Léopold fit couronner roi de Hongrie son fils Joseph.

A dater de ce moment, Léopold donna toute son attention aux affaires de l'Europe, où son autorité avait été singulièrement amoindrie par suite des embarras que lui avait causés la guerre avec les Turcs. Ainsi, lorsque Louis XIV avait occupé les territoires de l'Empire que les fameuses chambres de réunion lui avaient adjugés comme ayant autrefois dépendu des trois évêchés lorrains et de l'Alsace, Léopold n'avait pu que protester, et il s'était même vu forcé de signer, le 15 août 1684 à Ratisbonne, une trêve de vingt ans, qui permettait à Louis de garder tout ce que les chambres de réunion lui avaient attribué avant le 1er août 1681. Mais lorsqu'en 1685 Louis XIV vint réclamer, après la mort de Charles, dernier rejeton de la branche aînée des électeurs palatins, tous les biens meubles et allodiaux de cette maison pour la duchesse d'Orléans, sœur de l'électeur, Léopold, enhardi par ses victoires sur les Turcs, conclut, le 9 juillet 1686, contre la France la fameuse ligue d'Augsbourg avec les rois d'Espagne et de Suède, l'électeur de Bavière et les cercles de Bavière, de Franconie et du Haut-Rhin. Le traité n'était que défensif; Louis XIV pensait qu'il engageait les coalisés à venir l'attaquer immédiatement. Cette pensée, jointe à l'irritation que lui causait l'insuccès de Guillaume de Furstenberg, son protégé, dans la candidature à l'électorat de Cologne, le décida à déclarer la guerre à Léopold et au nouvel électeur palatin. Il fit occuper par son armée les trois électorats ecclésiastiques presque en entier ainsi que le Palatinat, qu'il fit complétement dévaster, parce que le nombre croissant de ses ennemis l'empêchait de le garder. Léopold profita de l'exaspération que cette mesure barbare excita non-seulement en Allemagne, où la diète mit les Français au ban de l'Empire et interdit tout rapport avec eux, mais encore dans toute l'Europe, pour conclure, dans le courant des années 1689 et 1690, successivement avec la Hollande, avec l'Angleterre, qui venait de prendre pour roi le prince d'Orange, avec l'Espagne, la Savoie et les principaux membres de l'Empire, les traités connus sous le nom de *Grande Alliance*.

Sur le Rhin, les campagnes de la guerre ne furent pas heureuses pour les alliés : ils ne parvinrent pas à pénétrer en France. Dans les Pays-Bas, les Français sous Luxembourg remportèrent, de 1690 à 1693, les victoires de Fleurus, de Steinkerque et de Neerwinde, et s'emparèrent de Mons, de Namur et de Charleroi. Mais ces succès ne furent pas suivis de résultats décisifs, et Louis XIV, se voyant bientôt réduit à la défensive, traita en 1696 avec le duc de Savoie en lui abandonnant Casal et Pignerol; il obtint par là de Léopold et du roi d'Espagne la reconnaissance de la neutralité de l'Italie (1). Le mauvais état financier de l'Angleterre, les pertes énormes que les corsaires français faisaient éprouver au commerce anglais et hollandais, décidèrent peu de temps après le roi Guillaume à entrer en négociation avec Louis XIV, malgré les représentations de Léopold, désireux d'abattre la puissance de la France, pour ne plus avoir à la craindre dans le débat sur la succession d'Espagne, qui ne devait pas tarder à s'ouvrir. Le 20 septembre 1697 un traité de paix fut signé à Ryswick, entre la France, l'Angleterre, l'Espagne et la Hollande. Léopold et l'Empire se virent forcés d'accéder bientôt après à ce traité, par lequel la France gardait Strasbourg et la pleine souveraineté en Alsace, restituait la Lorraine, en y conservant toutefois le libre passage pour ses troupes, et rendait les parties de l'Empire qu'elle s'était appropriées d'après les décisions des chambres de réunion.

Si Léopold n'avait pas atteint son but dans sa

(1) Il faut encore ajouter à ce chiffre un nombre considérable de volontaires venus de toutes les parties de l'Europe pour prendre part à cette dernière croisade.

(1) Léopold venait de renouer en Italie la chaîne qui attachait autrefois ce pays à l'Allemagne, en exigeant des contributions de tout ce qui n'appartenait pas à l'Espagne.

lutte contre la France, il avait en revanche obtenu, dans l'intervalle, de nombreux succès sur les Turcs, avec lesquels la guerre n'avait pas discontinué depuis 1688. En cette année le général Caraffa, après avoir forcé la Transylvanie à reconnaître la suzeraineté de l'Autriche, s'était emparé de Lippa, tandis que l'armée principale, commandée par l'électeur de Bavière, prenait Stuhl-Weissenbourg et Belgrade, et que le margrave de Bade pénétrait en Bosnie. En 1689, malgré la retraite des troupes de l'Empire, employées contre les Français, le margrave, chargé du commandement en chef, envahit la Servie et la Bulgarie, et prit Szigeth, Nissa et Widdin, grâce à la triple diversion des Vénitiens en Grèce, des Polonais en Podolie, et des Russes dans la petite Tartarie. Le sultan demanda la paix; l'Angleterre, la Hollande et la diète germanique intercédèrent pour lui; mais Léopold, à qui on avait prédit que l'impératrice accoucherait de deux fils jumeaux, dont l'un deviendrait empereur d'Occident, l'autre empereur d'Orient, voulait conquérir toutes les provinces turques d'Europe, en même temps qu'il se préparait à recueillir seul toute la succession d'Espagne. Il proposa donc aux Ottomans des conditions humiliantes, et les hostilités recommencèrent. En 1690 les Turcs reprirent Nissa et Widdin, et Tékely, nommé par le sultan prince de Transylvanie, occupa une grande partie de ce pays; mais il fut forcé de se retirer à l'approche du margrave de Bade. De leur côté, les troupes impériales durent évacuer la Servie et ne purent empêcher le vizir Kuprili-Moustapha de reprendre Belgrade. En 1691 l'armée de Kuprili, forte de cent mille hommes, fut entièrement défaite par le margrave à Szalankemen; le vizir se jeta au plus fort de la mêlée, et se fit tuer par désespoir. Plusieurs places de l'Esclavonie tombèrent entre les mains des Impériaux à la suite de cette victoire. Dans la même année Léopold octroya une nouvelle constitution à la Transylvanie, dont il avait confié le gouvernement à Georges Banfy jusqu'à la majorité du jeune Apafy II, fils d'Apafy Ier, mort en 1690; contre son habitude, il consentit deux ans après à modifier, sur la demande des états, quelques points de cette constitution. Les succès des Impériaux furent arrêtés par le départ de leur habile général en chef, le margrave de Bade, remplacé par le duc de Croy, le général Caprara et enfin par l'électeur Auguste de Saxe. Pour compenser les quelques échecs qu'il éprouva de la part des Turcs, Léopold fit amener à Vienne, en 1696, le prince Apafy, qui, devenu majeur, avait pris en main le gouvernement de la Transylvanie, et il le contraignit à céder son pays à l'Autriche pour une pension minime. L'année suivante le jeune et courageux sultan Moustapha II conduisit en personne en Hongrie une armée de plus de cent mille hommes, et marcha sur Szegedin; trompé par un faux rapport, qui lui fit croire que la prise de cette place exigerait un long siége, il se rendit à Zenta pour y passer sur la rive gauche de la Theiss. Le 11 septembre il venait de traverser la rivière avec sa cavalerie et une partie de son infanterie, lorsque le prince Eugène de Savoie, qui, nommé généralissime impérial depuis deux mois, suivait en secret tous les mouvements du sultan, arriva sur la rive droite vers la fin de la journée. Il fit rompre les ponts par son artillerie, et jeta dans le fleuve la moitié de l'armée turque, séparée du sultan. Bien que cette brillante victoire, après laquelle Eugène pénétra en Bosnie, pût faire espérer à Léopold de chasser les Turcs de l'Europe, l'épuisement de ses finances lui fit écouter les propositions de paix du sultan, d'autant plus facilement qu'il désirait pouvoir disposer de toutes ses forces pour les différends prêts à s'élever sur la succession d'Espagne. Il conclut donc avec Moustapha en janvier 1699, à Carlowitz, une trêve de vingt-cinq ans; les Turcs abandonnèrent la Transylvanie, une grande partie de la Croatie et toute la Hongrie, sauf le Banat. L'ambition de Léopold avait au moins eu pour résultat de rendre impossible une invasion musulmane dans les autres pays de l'Europe.

Ébloui par le bonheur de ses armes, Léopold voulait absolument ne rien céder de ses droits à la succession d'Espagne; il refusa d'accepter le traité de partage concerté en mars 1700 entre la France, l'Angleterre et la Hollande, qui donnait à l'archiduc Charles, fils de Léopold, l'Espagne, les Indes et la Belgique, au dauphin les deux Siciles et les présides de Toscane, et au duc de Lorraine le Milanais, à la condition que ce prince abandonnerait son pays à la France. Ce traité excita la plus grande agitation chez les Espagnols, qui ne voulaient pas le démembrement de la monarchie; ils conservaient un grand éloignement pour l'Autriche, par suite de diverses causes, dont les principales étaient l'insolence de l'ambassadeur autrichien à Madrid, l'arrogance de la reine, belle-sœur de Léopold, enfin le peu d'avantages que l'Espagne avait retirés depuis longues années de son alliance avec l'Autriche. Enfin ils croyaient Louis XIV seul assez puissant pour maintenir en un faisceau toutes leurs vastes possessions. Dans cette disposition des esprits, Charles II, pressé par le cardinal Portocarrero, institua pour son héritier, sur les conseils du pape, Philippe d'Anjou, petit-fils de Louis. Dans les premiers mois de 1701 le jeune prince arriva à Madrid, et les troupes françaises occupèrent sans difficulté le Milanais et la Belgique, dont le gouverneur, Maximilien, électeur de Bavière, s'était entièrement rallié à la France ainsi que son frère, l'électeur de Cologne. Léopold protesta immédiatement contre le testament de Charles II, revendiqua toute la monarchie espagnole pour son fils, l'archiduc Charles, et s'apprêta à faire valoir ses prétentions par les armes. Pouvant compter sur l'aide du duc de Hanovre, pour lequel il avait créé en 1691 un nouvel électorat, il s'assura de l'appui

de l'électeur de Brandebourg en lui donnant le titre de roi de Prusse. En revanche, les cercles de Franconie, de Bavière, du Rhin et de Souabe se déclarèrent neutres; les ducs de Brunswick-Lunebourg et Wolfenbuttel avaient fait alliance avec Louis XIV, mais ils furent bientôt contraints par les troupes hanovriennes d'envoyer sept régiments à l'armée impériale. Tout dépendait de l'attitude que prendraient l'Angleterre et la Hollande. Dans le premier de ces pays, les torys, alors au pouvoir, ne voyaient pas une nouvelle guerre d'un meilleur œil que le peuple marchand; mais Louis XIV ayant blessé le sentiment national des Anglais en donnant au fils de Jacques II le titre de roi d'Angleterre, Guillaume III parvint à faire élire un nouveau parlement whig et tout à fait hostile à la France. La Hollande, effrayée de voir la Belgique entre les mains de Louis XIV, ne voulait pas non plus admettre que l'équilibre européen fût rompu par l'avénement au trône espagnol d'un prince français, soumis à la volonté de son aïeul. Enfin, les deux pays voyaient avec envie les immenses avantages commerciaux que les Français allaient retirer de leur alliance intime avec l'Espagne. En présence de l'opinion publique ainsi manifestée, Guillaume III et le grand-pensionnaire Heinsius conclurent, le 7 septembre 1701, avec Léopold, un traité par lequel ils partagèrent la monarchie espagnole à leur profit respectif. En mars 1702 les cercles de Franconie, du Rhin, de Souabe et d'Autriche se prononcèrent aussi contre la France, et quelques mois après la diète se déclara dans le même sens.

La guerre commença dans le Milanais, où le prince Eugène pénétra, en juin 1701, avec vingt-cinq mille hommes, par des chemins regardés comme impraticables pour une armée. Il s'avança rapidement jusqu'à l'Oglio, malgré les efforts de Catinat, qui, gêné par les ordres malentendus du ministre Chamillart et de Vaudemont, gouverneur du Milanais, ne put profiter du nombre supérieur de ses soldats. Tirant habilement parti des fautes commises par Villeroy, qui remplaça bientôt après Catinat, Eugène vint assiéger Mantoue; mais il fut rejeté au delà du Mincio par Vendôme, en 1702. En cette année la lutte devint générale. Dans les Pays-Bas, les alliés, commandés par Marlborough, emportèrent une grande partie des places de la Meuse, et ils prirent les autres, sauf Namur, en 1703, année où ils achevèrent la conquête de l'électorat de Cologne. En Allemagne l'électeur de Bavière, l'allié de la France, obtint plusieurs avantages, ainsi que Villars, qui, envoyé pour le soutenir, battit le margrave de Bade à Friedlingen. Lorsqu'ils se furent joints, en mai 1703, Villars conseilla à l'électeur de marcher sur Vienne, entreprise dont le succès était immanquable et qui, comme le dit plus tard le prince Eugène, aurait forcé Léopold à demander la paix, d'autant plus que le roi de Prusse et l'électeur de Saxe étaient alors exclusivement occupés à se défendre contre Charles XII de Suède; et que la Hongrie était de nouveau soulevée. L'électeur préféra envahir le Tyrol, où il pénétra fort en avant; mais au moment où il s'apprêtait à donner la main à Vendôme, qui, venu d'Italie, était déjà arrivé à Arco, il dut rétrograder devant l'insurrection spontanée du peuple tyrolien, irrité par le poids des contributions de guerre. Réuni de nouveau à Villars, l'électeur défit à Hochstedt le général impérial Styrum; mais léger, inconséquent, entouré de courtisans vendus à Léopold, il se refusa de nouveau, malgré les instances de Villars, à entrer en Autriche. Vers la fin de l'année, pressé par Louis XIV, il marcha enfin sur Vienne. Comme toutes les troupes préposées à la garde de cette capitale avaient eté envoyées contre les insurgés hongrois, les Bavarois et les Français s'avancèrent sans encombre jusqu'à l'Ens, après avoir pris Passau en deux jours. Léopold était dans la consternation; mais, prétextant la saison avancée, l'électeur refusa de pousser en avant, et laissa ainsi échapper pour la troisième fois l'occasion de frapper l'Autriche au cœur. Sur le Rhin l'armée française prit Brisach et Landau, dont les alliés s'étaient emparés en 1702, et battit près de Spire le corps du prince de Hesse-Cassel. En Italie Staremberg, qui commandait les Impériaux à la place du prince Eugène, appelé à Vienne pour diriger l'ensemble des opérations, résista aux attaques de Vendôme, qui montra une indécision et une lenteur inaccoutumées, et parvint, en janvier 1704, à joindre avec quinze mille hommes sur le Tanaro le duc de Savoie, gagné par Léopold, qui lui promit le Montferrat, la Lommelline, le Val de Sesia, Alexandrie et Valenza. En 1704 la guerre prit une tout autre tournure. Le prince Eugène s'entendit avec Marlborough pour frapper un grand coup en Bavière, et ils parvinrent à décider la Hollande à y envoyer des troupes au secours de l'Autriche, qui de ce côté pouvait être écrasée d'un moment à l'autre par une action combinée des Bavarois, des Français et des Hongrois. Marlborough et le margrave de Bade se réunirent le 22 juin près d'Ulm, culbutèrent avec soixante mille hommes les trente-cinq mille que leur opposèrent l'électeur et Marsin, retranchés derrière le Schellenberg, et devinrent bientôt maîtres de presque toute la ligne du Danube. Le margrave, qui ne pouvait s'entendre avec Marlborough, alla ensuite faire le siége d'Ingolstadt, tandis que le général anglais était rejoint à Donauwerth par Eugène, accouru du bas Neckar. L'électeur, qui avait reçu des renforts amenés par Tallard, résolut d'aller à la rencontre des alliés malgré les représentations du maréchal, qui préférait les affamer. Le 13 juillet eut lieu la fameuse bataille de Hochstedt, qui se termina par la déroute complète du corps de Tallard. Les suites de cette bataille furent plus funestes aux Français que leur défaite même:

l'électeur, qui était encore en force pour défendre son pays, l'évacua à l'instant. Toute la Bavière fut occupée par les Impériaux; Léopold la fit dévaster avec une barbarie au moins égale à celle qu'il avait tant reprochée à Louis XIV lors de l'incendie du Palatinat. En Italie les Impériaux furent repoussés jusqu'au Tyrol, et le duc de Savoie ne put empêcher que la plus grande partie de ses États ne fût occupée par Vendôme. Au moment où les alliés se disposaient à rouvrir la campagne avec deux cent vingt-cinq mille hommes, chiffre alors formidable, Léopold mourut dans l'espoir que la puissance de son glorieux rival serait bientôt renversée.

D'un autre côté, il était très-inquiet de la tournure des événements en Hongrie. Les habitants de ce malheureux pays n'avaient pas cessé un instant d'être soumis à des exactions révoltantes; aucune propriété n'y était assurée devant la rapacité des autorités, qui, choisies presque exclusivement parmi les Allemands, faisaient ratifier leurs extorsions par des commissaires nommés arbitrairement. Aussi fut-il facile à deux simples déserteurs, Kiss et Esza, de rassembler, au commencement de 1703, une troupe de mécontents et de courir impunément le pays. Ils mirent à leur tête le jeune François Rakoczy, fils de Georges Rakoczy, prince de Transylvanie et de l'héroïque Hélène Zrinyi, qui avait épousé en secondes noces Emerik Tékely. Il avait été jeté en prison en 1701, par ordre de Léopold, sous le prétexte qu'un de ses amis intimes avait eu des pourparlers avec plusieurs magnats hongrois; parvenu à se sauver, il s'était réfugié à Varsovie, où il fut accueilli par l'ambassadeur de France. Brûlant de se venger du despote qui le persécutait, il alla prendre le commandement des insurgés, et s'empara, dans le courant de l'année 1703, d'un grand nombre de forteresses, alors dégarnies de troupes à cause de la guerre avec la France. Secondé par les deux magnats Beresényi et Karolyi, il était en novembre maître du pays plat, en Transylvanie, de la haute Hongrie, et de plusieurs villes importantes sur la droite du Danube; ses bandes vinrent même brûler les villages des environs de Vienne, qu'il n'aurait pas hésité d'investir si, comme il s'y attendait, l'électeur de Bavière s'était approché pour le soutenir. Pendant l'année 1704, l'insurrection fit des progrès si alarmants, que Léopold, voyant le général Heister forcé de se replier sur la capitale, fit des propositions d'accommodement; elles n'aboutirent pas, parce que les Hongrois, habitués à voir l'empereur manquer à la foi jurée, exigèrent que l'arrangement fût garanti par l'Angleterre et la Hollande. Les hostilités furent reprises avec une nouvelle fureur; et bien que Rakoczy fût battu à Tyrnau par Heister au commencement de 1705, Léopold n'en éprouva pas moins, en mourant, les craintes les plus sérieuses sur le rétablissement de l'autorité impériale en Hongrie. Ce n'est qu'en abandonnant franchement le système de cruautés et de spoliations suivi par Léopold, que son fils Joseph I[er], qui lui succéda dans l'Empire et en Autriche, parvint à recouvrer la Hongrie pour la maison de Habsbourg.

Tout en flétrissant les excès du règne de Léopold, l'historien ne doit pas oublier qu'ils doivent être en grande partie attribués à ses conseillers. Ils lui firent cependant prendre plusieurs mesures utiles au commerce et des réformes nécessaires dans la législation. Doué de beaucoup de vertus privées, Léopold eut encore le mérite de protéger avec sollicitude les sciences et les arts; il fonda les universités de Breslau et d'Inspruck, et patronna l'Académie Léopoldine des naturalistes et autres institutions propres à hâter le progrès des lumières. Regardé comme le prince le plus savant de son époque, il était versé en théologie, en philosophie, en mathématiques et en jurisprudence; il parlait toutes les langues de l'Europe, et s'amusait souvent à écrire des épigrammes ou des fables latines, ou bien à composer des airs de musique, art qu'il aimait avec passion. Contrairement à Louis XIV, il détestait le faste et aimait à vivre au sein de sa famille, qu'il chérissait tendrement. Ernest Grégoire.

Comazzi, *Istoria di Leopoldo I*; Vienne, 1686, in-fol. — *Life of Leopold I*; Londres, 1706, in-8°. — Mencke, *Leben Leopolds I*; Leipzig, 1707, et 1710, in-8°. — Rinck, *Leben Leopolds des Grossen*; Cologne, 1708; ... 1713, 4 vol. in-8°. — Wagner, *Historia Leopoldi Magni*; Augsbourg, 1719-1731, 2 vol., in-fol. — Hauff, *Denkwürdigkeiten aus dem Leben Leopolds I*; Tubingue, 1812, in-8°.

LÉOPOLD II, empereur d'Allemagne, né le 5 mai 1747, mort le 1[er] mars 1792. Fils de l'empereur François I[er] et de l'impératrice Marie-Thérèse, il succéda à son père comme grand-duc de Toscane en 1765; il se signala par son zèle pour la réforme de toutes les parties de l'administration. « Il pensa, dit Cantu dans son *Histoire de Cent Ans*, que le luxe des soldats, de police, des corvées, d'entraves à la liberté, que l'on regardait comme le cortége obligé de tout gouvernement, n'était pas indispensable au bien des peuples et à la sûreté des princes. L'ancienne république, formée par l'agrégation successive de petits corps, chacun avec ses priviléges et sa juridiction particulière, avait laissé un ordre de justice civile très-vicieux et des lois qui variaient de la ville à la campagne, d'une province à l'autre. Léopold rendit les lois uniformes; les magistrats inutiles furent supprimés; il réduisit le nombre des juges, et fit un choix sévère parmi eux. Il promulgua un nouveau règlement de procédure, et chargea Vernaccini et ensuite Michel Ciani de rédiger un code, qui fut continué par Lampredi, mais interrompu par la révolution. Convaincu que l'extrême rigueur empêchait moins les crimes que les châtiments modérés, mais prompts et certains, accompagnés d'une surveillance exacte, il supprima la peine de mort, et y substitua les travaux

forcés. Il abolit toute immunité, tout privilége personnel ou droit d'asile, la torture, la confiscation, les procès de haute trahison, le serment des prévenus, les dénonciations secrètes, les accusations contre les parents, les *procès de chambre*, où les accusés n'étaient pas admis à se défendre, les dépositions de témoins officiels, la condamnation par contumace. Les amendes devaient former un fonds destiné à indemniser ceux qui auraient été emprisonnés injustement. » Abandonnant l'ancien système de douanes, qui isolait les unes des autres les villes du grand-duché, Léopold affranchit le commerce de toutes les denrées ; détruisant les priviléges des corporations, il accorda des encouragements à l'industrie, et construisit des routes et des canaux pour le transport des produits. Il abolit les corvées des paysans, donna l'administration des communes aux habitants, fonda des colléges et autres maisons d'éducation, et des hospices pour les indigents. Il fit avec succès dessécher et ensuite cultiver beaucoup de maremmes. « Léopold, ajoute M. Cantu, abolit aussi les fermes pour l'impôt qui pesaient lourdement sur le peuple et rapportaient peu au trésor ; il renonça à certains monopoles onéreux et à l'obligation imposée à chaque famille d'acheter une quantité déterminée de sel. Il laissa libre la culture du tabac, ainsi que le débit des eaux-de-vie et les fonderies de fer. Non-seulement il combla les vides causés par ces réformes au moyen d'une perception plus économique, mais il accrut les revenus de 1,238,000 livres par an ; et dans l'espace de trente-sept ans il réduisit la dette publique de quatre-vingt-sept millions et demi à vingt-quatre, en y employant sa fortune propre et la dot de sa femme. Il dépensa trente millions en améliorations, et en laissa cinq dans le trésor de son successeur, après avoir embelli la capitale et les villes impériales. Il fit publier l'exposé complet de l'état des finances et des mesures prises par lui pour les augmenter. « Mais son tort fut de tout faire par lui-même ; le peuple était étranger à ces réformes auxquelles il ne comprenait rien ; et les citoyens s'embarrassèrent peu d'étudier la chose publique, qui semblait réservée au gouvernement. Il put donc faire et défaire à son gré, heurter les opinions, léser les intérêts, et être tout à son aise un despote philosophe. Il fit tort à tant de belles qualités par un espionnage frivole et tracassier de même que par son défaut de modération dans les matières religieuses. » Il eut, comme son frère Joseph II, la malheureuse idée de vouloir réglementer de vive force depuis les questions les plus ardues du dogme jusqu'aux moindres cérémonies du culte. Appuyant de toute son autorité les réformes, les unes utiles, les autres ridicules, que lui proposa l'évêque de Pistoie, Scipion Ricci (*voy.* ce nom), il se mit à imposer les doctrines jansénistes sur la grâce, et à contrarier par toutes espèces de vexations les manifestations de la piété populaire, telles que processions, expositions d'images, pèlerinages, etc. Ricci, ayant fait sanctionner ses idées par le fameux synode de Pistoie, ne trouva pas tous les évêques disposés à les accepter ; ce qui, joint à la révolte des habitants de Prato, excités par l'enlèvement d'un autel ordonné par Ricci, et à plusieurs autres émeutes, donna à réfléchir à Léopold sur l'opportunité de faire intervenir l'État dans des questions purement religieuses. Cependant, par entêtement, il fit, avant de révoquer en définitive les changements arbitraires introduits dans la discipline de l'Église, envoyer aux galères plus de six cents personnes, qui ne voulaient pas accepter le joug des doctrines jansénistes. Tels furent avec ses bons comme avec ses mauvais côtés le règne de Léopold en Toscane.

Lorsqu'il succéda, en février 1790, à son frère Joseph II sur le trône d'Autriche, il se trouva au milieu des plus grands embarras. Partout les peuples s'étaient révoltés contre les innovations imprudentes de Joseph ; et ils avaient trouvé un soutien dans Frédéric-Guillaume de Prusse, qui encourageait la Porte à pousser vivement la guerre commencée depuis deux ans avec l'Autriche, contre laquelle il excitait encore les Polonais. Léopold, pour couper court à cette hostilité latente de la Prusse, l'appela au congrès de Reichenbach, qui s'ouvrit le 27 juin avec le concours de l'Angleterre et de la Hollande ; en séduisant la mobile imagination de Frédéric-Guillaume par le double tableau des délices de la paix et des dangers de la révolution française, il déjoua les entreprises du ministre prussien Hertzberg (*voy.* ce nom), et accepta ensuite comme base de ses négociations avec le sultan le *statu quo* avant la guerre, moyennant l'engagement pris par les autres puissances de l'aider à recouvrer la Belgique. Le 10 septembre, il signa à Giurgewo avec la Porte un armistice qui fut converti en paix à Sistova, le 4 août 1791. Ensuite il s'occupa de calmer les esprits de ses sujets par une grande condescendance, et par la révocation des mesures de Joseph II qui avaient excité le plus d'animosité. Il rétablit les anciens impôts, supprima les séminaires généraux, l'absolutisme de la police et de l'administration, les entraves apportées au commerce au nom de la liberté, et les améliorations du système judiciaire, qui avaient entraîné tant d'abus. Il ne laissa guère subsister des innovations de Joseph que l'édit de tolérance. En même temps il s'attachait à déployer dans l'occasion une grande fermeté, pour écarter de lui le soupçon que ce retour aux institutions du temps de Marie-Thérèse lui fût imposé par la peur ; ainsi, malgré les réclamations menaçantes des Hongrois, il ne céda pas à leurs demandes pour le rétablissement de leurs anciens priviléges, et, étant entré en Hongrie avec une armée considérable, il déclara à la diète

réunie à Bude, qu'il leur promettait, de son propre mouvement, que l'indépendance de leur pays serait sauvegardée et qu'il aurait égard aux vœux des populations. En Belgique, de même, il rétablit la *joyeuse entrée* et les priviléges provinciaux; mais lorsque les patriotes eurent refusé de se soumettre à ces conditions, il fit occuper le pays par trente mille hommes, conduits par Bender, et ressaisit ainsi la domination de ces provinces.

Mais bientôt après, Léopold, élu empereur en septembre 1790, se trouva en face de la conflagration produite par la révolution française. Il avait déjà eu à appuyer auprès de l'Assemblée constituante les réclamations des princes de l'Empire médiatisés en Alsace et lésés par les lois nouvelles de la France; il n'avait pu obtenir que des promesses d'indemnités en argent, et non pas des compensations en biens-fonds, comme le voulaient les princes. En mai 1791 Léopold fit avertir Marie-Antoinette, sa sœur, qu'il ferait bientôt marcher trente-cinq mille hommes en Flandre, quinze mille en Alsace, et qu'aidé de soixante mille Suisses, Piémontais et Espagnols, il s'efforcerait de rendre à Louis XVI tout son ancien pouvoir; il recommandait surtout, pour la réussite de ce plan, que le roi ne s'éloignât pas de Paris. Affligé mais non surpris du triste résultat du voyage de Varennes, Léopold envoya une circulaire aux diverses puissances de l'Europe, les engageant à intervenir en commun pour faire rendre à Louis XVI toute sa liberté. Frédéric-Guillaume répondit le premier à cette demande, conclut le 25 juillet avec l'empereur un traité d'alliance provisoire, et s'apprêta à faire avancer des troupes sur le Rhin. Mais lorsque les deux souverains se réunirent le 24 août à Pilnitz, Léopold se montra entièrement opposé à la guerre. Marie-Antoinette lui avait écrit qu'elle avait confiance dans les efforts des constitutionnels; ceux-ci avaient fait assurer à l'empereur que leur intention était non d'amoindrir mais de sauvegarder l'autorité du roi; enfin le maréchal Lascy avait persuadé à l'empereur qu'une guerre contre les Français était des plus périlleuses et entraînerait en tous cas la perte immédiate des Pays-Bas. Aussi, malgré les instances du comte d'Artois, accouru à Pilnitz dans l'espoir d'y voir décréter une croisade contre la révolution, Léopold ne voulut s'engager à aucune entreprise décisive; il se borna à signer la fameuse déclaration de Pilnitz, manifeste vague, où les deux souverains annonçaient que dans le cas où ils seraient approuvés par toutes les autres puissances, ils aviseraient à aider Louis XVI dans l'établissement « d'un gouvernement monarchique également convenable aux droits des souverains et au bien-être des Français ». Cette prudence et cette réserve exaspérèrent les émigrés, d'autant plus que Léopold donna quelque temps après l'ordre de faire disperser leurs rassemblements qu'ils fussent armés ou non. Mais plusieurs princes allemands voisins de la France, l'électeur de Trèves entre autres, se montraient tout disposés à la guerre, et encourageaient ouvertement les préparatifs militaires des émigrés. Certains des intentions pacifiques de Léopold, les constitutionnels, désirant former une armée, pour arrêter la révolution, sommèrent ces princes d'empêcher les armements de la noblesse française, et les menacèrent d'une invasion immédiate dans le cas contraire. Mais l'esprit belliqueux, une fois excité, prit bientôt des proportions plus étendues que ne le voulaient les constitutionnels. Les girondins adoptèrent l'opinion, d'abord isolée, de Robespierre, que la France avait pour mission de délivrer de leurs rois tous les peuples de la terre. Aussi lorsque Léopold envoya en le ratifiant le *conclusum* de la diète, où elle refusait de reconnaître les décrets du 4 août 1789 quant aux princes de l'Empire médiatisés en Alsace ou en Lorraine, lorsqu'il annonça le 21 décembre qu'il ferait marcher le maréchal Bender au secours de l'électeur de Trèves, si ce prince était attaqué sans motifs plausibles, l'Assemblée législative décréta, le 25 janvier 1792, que Léopold serait mis en demeure de déclarer s'il renonçait à tout traité dirigé contre la pleine souveraineté de la nation française, et que si l'empereur ne répondait pas avant le 1er mars ou le faisait d'une manière évasive, la guerre lui serait déclarée sans délai. Léopold, reconnaissant l'impossibilité du maintien de la paix, fit rassembler ses troupes, et envoya six mille hommes en Brisgau. Le 19 février il fit connaître sa réponse, où, tout en prétendant que ses pourparlers avec les autres puissances n'avaient qu'un caractère défensif, il rejetait tout le mal sur les jacobins, qu'il qualifiait de secte pernicieuse et d'ennemis du repos public. Ces expressions imprudentes, suggérées à Léopold peut-être par la cour de France, excitèrent une tempête générale. C'est au milieu de ces complications que Léopold mourut subitement, à la suite, dit-on, d'excès de femmes.

E. Grégoire.

[1] *Skizze der Lebensbeschreibung Leopolds II*; Prague, 1790, in-8°. — *Leben Leopolds II*; Prague, 1791, in-8°. — Foucault, *Histoire de Léopold II*; Bruxelles, 1791, in-8°. — Sartori, *Leopoldinische Annalen*; Augsbourg, 1792, 2 vol., in-8°. — Alxinger, *Ueber Leopold II*; Vienne, 1791, in-8°. — Mühlher, *Geschichte der Regierungen Joseph I und Leopold II*; Ulm, 1806. — *Beiträge zur Charakteristik Josephs II, Leopolds II und Franz I*; Paris, 1797, réimprimé sous le titre de : *Die Jakobiner in Wien*; Stuttgard, 1841, in-8°. — *Charakteristik Leopolds II*; Vienne, 1792, in-8°.

II. LÉOPOLD *margraves et ducs d'Autriche.*

LÉOPOLD, dit *l'Illustre*, margrave d'Autriche, mort le 10 juillet 994. C'est de lui que descendent les margraves et ducs d'Autriche de la maison de Babenberg ou Bamberg qui gouvernèrent ce pays jusqu'en 1246. Son grand-père, Henri duc de Thuringe et de Saxe, mourut en 886 au siége de Paris par les Normands. Après avoir été chargé de l'administration des comtés du Danube

gau et du Sundergau, Léopold fut nommé margrave d'Autriche en 983 par l'empereur Othon II. En 984 il défit en plusieurs rencontres les Hongrois, qui dévastaient le margraviat, et les refoula au delà de la March et de la Thaya. Il prit sur eux la ville de Moelk, en fit sa résidence, et y fonda en 985 une abbaye de bénédictins, devenue célèbre. Ayant fait venir de Bavière et de Franconie un grand nombre de colons, pour repeupler l'Autriche, il rebâtit plusieurs villes détruites par les Hongrois, et éleva pour arrêter leurs invasions beaucoup de châteaux forts. La prospérité qu'il fit régner dans son pays excita la jalousie de ses voisins, et trois d'entre eux, le duc de Bavière, celui de Carinthie, et l'évêque de Passau, s'unirent pour imposer à l'Autriche diverses obligations en leur faveur. En 994, dans un tournoi à Wurtzbourg, Léopold fut blessé mortellement par une flèche destinée à son neveu Henri, comte de Schweinfurt.

E. G.

Pez, *Scriptores Rerum Austriacarum*, t I. — Eccard, *Genealogia Principum Saxoniæ*, t. I, Préface. — Rauch, *Geschichte Oestreichs*.

LÉOPOLD, dit *le Beau*, margrave d'Autriche, mort le 12 octobre 1096. Ayant succédé en 1075 à son père Ernest le Vaillant, il soutint par les armes le parti de Rodolphe de Souabe contre l'empereur Henri IV; mais ce dernier dévasta en 1079 les pays de Léopold, et les réduisit à se soumettre. Deux ans après, le margrave se joignit de nouveau aux ennemis de Henri, qui le déclara déchu de ses possessions et en investit son allié Vratislas, duc de Bohême. Celui-ci pénétra en Autriche, et battit en 1082 les troupes de Léopold à Malberg; mais il fut lui-même défait en 1085 par Léopold, qui, s'étant allié à Ladislas, roi de Hongrie, chassa en cette année tous les Bohémiens de ses États, qu'il gouverna ensuite paisiblement jusqu'à sa mort.

E. G.

Pez, *Scriptores Rerum Austriacarum*, t. I, *passim*. — Rauch, *Geschichte Oestreichs*.

LÉOPOLD (Saint), dit *le Pieux*, margrave d'Autriche, mort le 15 novembre 1136. Quoique encore jeune à l'époque de son avénement, il gouverna dès le début avec une sagesse rare chez les princes de son époque. Améliorer le sort de ses sujets, les faire instruire et adoucir leurs mœurs, tel fut le but de son règne. Évitant les guerres, il ménagea les ressources de son pays, et put tout en diminuant les impôts fonder un grand nombre de monastères et propager ainsi la civilisation. Il soutint Henri IV, auquel il envoya en 1105 des troupes auxiliaires, et fut entraîné bientôt après par son beau-frère Borzywoy II, duc de Bohême, dans le parti de Henri V, dont il épousa en 1106 la sœur, Agnès, veuve de Frédéric de Souabe. Les chroniqueurs nous ont laissé peu de détails sur le reste de son règne, tranquille et heureux, mais dépourvu de hauts faits; ils nous apprennent cependant qu'à plusieurs reprises, notamment en 1118, Léopold repoussa les Hongrois. En 1125, après la mort de Henri V, beaucoup de princes désiraient porter le margrave au trône impérial; mais il les pria de réunir leurs voix sur Lothaire, duc de Saxe, qui fut élu. De sa femme Agnès, Léopold eut dix-huit enfants, parmi lesquels on remarque *Henri Jochsamirgott*, et *Otton de Freisingue*, le célèbre historien de Frédéric Barbe-Rousse. Il fut canonisé en 1485

E. G.

Pez, *Vita sancti Leopoldi*. — Pez, *Scriptores Rerum Austriacarum*, t. I, p. 575. — Poltzmann, *Compendium vitæ S. Leopoldi*.

LÉOPOLD, duc d'Autriche, né en 1157, mort le 21 décembre 1194. Il succéda en 1177 à son père, Henri Jochsamirgott, et fit la paix avec Bela, roi de Hongrie, en lui livrant le prince Geyssa, frère de Bela et prétendant à la couronne de Hongrie, qui avait été accueilli et soutenu par Henri Jochsamirgott. Il contribua ensuite à chasser de Bohême le roi Sobieslav II et à y faire monter sur le trône Frédéric Ier. En 1186 le duc de Styrie Ottocare Ier, n'ayant pas d'héritier, le choisit pour lui succéder, et le fit reconnaître comme souverain futur par les états. Bela, roi de Hongrie, qui réclamait depuis longtemps quelques parties de la Styrie, les fit alors occuper par ses troupes, ce qui le mit en lutte avec Léopold. Le différend ayant été arrangé en 1190 par l'empereur, Léopold partit pour la croisade, et alla rejoindre l'armée chrétienne, qui faisait le siége de Saint-Jean-d'Acre. Lors de la prise de cette ville, il montra la plus grande bravoure; il fut, dit-on, tellement couvert de sang, qu'il ne restait de blanc sur son vêtement que ce qui était couvert par son baudrier; c'est pour cela que les armes de l'Autriche furent remplacées par un écu de gueules à la fasce d'argent. Léopold s'établit dans une maison de la ville, et y fit arborer sa bannière; Richard Cœur de Lion la fit arracher et traîner dans la boue. Léopold, irrité de cet outrage, alla camper hors de la ville, et retourna bientôt en Autriche. Lorsqu'en 1192 Richard, ayant fait naufrage à Pola, cherchait sous un déguisement à gagner l'Angleterre, il arriva à Erdsberg, près de Vienne; reconnu par un croisé, il fut arrêté par ordre de Léopold, qui le livra à l'empereur Henri VI. Malgré les représentations du pape Célestin III, Richard ne put recouvrer sa liberté qu'en donnant à Henri cent cinquante mille marcs d'argent, et vingt mille à Léopold. Excommunié par le pape pour avoir arrêté un croisé, Léopold mourut bientôt, après d'une chute de cheval, après avoir ordonné à son fils Frédéric de remettre à Richard l'argent qu'il lui avait extorqué, ordre que Frédéric n'exécuta jamais.

E. G.

Othon de Saint-Blaise, *Chronicon*. — Guillelmus Neubrigensis, *De Rebus anglicis*. — Richardus Diviensis, *Gesta Richardi I*. — Hemingford, *Chronicon*. — Matthieu Paris. — Rauch, *Geschichte Oestreichs*, t. II.

LÉOPOLD, dit *le Glorieux*, duc d'Autriche, petit-fils de l'empereur Rodolphe de Habsbourg, né en 1292, mort à Strasbourg, le 28 février

1326. Se trouvant en Souabe en 1308, lors de l'assassinat de son père, l'empereur Albert, il arrêta par son énergie les entreprises des nombreux partisans des meurtriers. Au lieu de partager avec ses frères les possessions de sa maison, il consentit à ce qu'elles restassent indivises, et il en prit en main l'administration en commun avec son frère aîné Frédéric le Beau (*voy.* ce nom), ses autres frères étant encore mineurs. Cette union leur permit d'établir solidement leur autorité malgré le mauvais vouloir de l'empereur Henri VII, malgré l'inimitié des ducs de Bavière et l'insubordination de la noblesse d'Autriche. En 1310 Léopold alla rejoindre à Lausanne, avec deux cents chevaliers et autant d'archers, l'empereur Henri VII, et pénétra avec lui en Italie. Après avoir puissamment contribué à étouffer l'émeute suscitée à Milan contre Henri par les della Torre, il accompagna l'empereur au siége de Brescia; mais, tombé malade, il retourna bientôt en Souabe. Après la mort de l'empereur Henri, il fit beaucoup de démarches auprès des électeurs pour les décider à choisir son frère Frédéric, et acheta, entre autres, la voix de l'archevêque de Cologne pour quarante mille marcs d'argent. En octobre 1314 une double élection eut lieu à Francfort : les archevêques de Mayence et de Trèves, le roi Jean de Bohême et le margrave de Brandebourg se prononcèrent pour Louis de Bavière; Frédéric fut élu par l'archevêque de Cologne, par le comte palatin, par le duc de Saxe et le duc de Carinthie : ce dernier votait comme prétendant au royaume de Bohême. Louis fut sacré à Aix-la-Chapelle, Frédéric à Cologne; la guerre civile éclata. L'égoïsme des princes et l'indifférence des villes laissèrent les deux compétiteurs réduits à leurs propres forces. Plein d'activité et de courage, Léopold fut prêt le premier, et envahit la Bavière dès la fin de l'été de 1315. Louis ne voulut pas accepter la bataille, et s'enferma dans Augsbourg. Forcé à la retraite par des pluies torrentielles, Leopold se borna à dévaster le pays plat. De retour en Souabe, il apprit le rejet des offres d'accommodement faites par lui aux habitants de Schwitz, d'Uri et d'Unterwald, qui, appuyés par l'empereur Louis, avaient refusé de reconnatre son autorité. Pour les châtier, il se transporta à Zug avec plusieurs milliers de soldats. Les confédérés, avertis par Henri de Hunenberg de l'endroit où le duc devait passer, se portèrent à Hasslern. Le 15 novembre l'armée autrichienne, composée principalement de cavalerie pesamment armée, arriva près du lac d'Ægri; la route où elle s'engagea est bordée d'un côté par le lac, de l'autre par des rochers taillés à pic, appelés le Margasten. Lorsque les troupes de Léopold approchèrent du Mattligütsch, lieu où le chemin n'a plus que quelques pieds de largeur, elles se virent tout à coup assaillies par des blocs de pierre et des troncs d'arbres lancés du haut des rochers par une cinquantaine de Suisses exilés de leurs cantons et qui voulaient participer à la défense de leur patrie pour être admis à y rentrer. Ces blocs tombant sur les rangs serrés des Autrichiens en écrasèrent un grand nombre, et barrèrent entièrement la route; les confédérés, entendant le bruit de cette lutte, accoururent à la hâte et joignant leurs efforts à ceux des exilés, firent rouler de nouveaux quartiers de roche sur leurs ennemis, qui se retirèrent en désordre. C'est alors que les confédérés, légèrement équipés, fondirent sur les Autrichiens et massacrèrent tous les traînards. Léopold perdit quinze cents hommes, et parmi eux beaucoup de nobles de Souabe. Renonçant à combattre ces montagnards, qui, protégés par la nature de leur pays, l'emportaient sur les chevaliers bardés de fer, quelque valeureux qu'ils fussent, il conclut avec eux, trois ans après, une trêve. Il reprit avec plus d'ardeur que jamais sa lutte contre Louis; ayant, un des premiers, reconnu que la force des armées allait consister dorénavant dans une infanterie bien disciplinée, il en forma principalement les troupes avec lesquelles il défit complétement, en 1320, sur le Bruch les quatre mille cavaliers que Louis lui opposa. Mais, comme la science des mouvements stratégiques lui manquait ainsi qu'aux autres capitaines de son temps, qui ne faisaient la guerre qu'en chefs de partisans, il ne tira d'autre résultat de cette victoire que de dévaster l'année suivante toute la Bavière; après quoi il reprit ses positions de Souabe.

En 1322 il résolut d'exécuter un plan qui devait amener la ruine entière de Louis. Il passa le Lech en septembre, se proposant de tomber sur les derrières de l'armée bavaroise que Frédéric, venu d'Autriche, devait attaquer de front : pour initier son frère à ce plan, il lui expédia un message, l'engageant à refuser le combat jusqu'à l'approche de l'armée de Souabe. Mais les porteurs de cette dépêche, dépouillés en route de leurs chevaux, n'arrivèrent pas à temps pour empêcher Frédéric de livrer bataille. La rencontre eut lieu à Muhldorf sur l'Inn. Malgré l'avis de ses lieutenants, Frédéric, attaqua avec une dizaine de mille hommes trente-deux mille Bavarois et Bohémiens. Il était sur le point de remporter la victoire, lorsque le burgrave de Nuremberg s'avança avec la réserve de l'ennemi; les Autrichiens, prenant cette troupe pour l'armée de Léopold, allèrent au-devant d'elle en amis, et se débandèrent, ce qui causa leur défaite. Frédéric et son frère Henri furent au nombre des prisonniers. Cette nouvelle causa tant de chagrin à Léopold, que « oncques, dit-on, on ne le vit rire depuis. » Après quelques tentatives d'accommodement, que Louis fit échouer par ses prétentions, le duc alla s'aboucher en juillet 1324 à Bar-sur-Aube avec le roi de France Charles le Bel afin de concerter les moyens de faire élire ce roi à l'Empire. En cela il agit d'après les conseils du pape Jean XXII, qui venait d'excommunier Louis, et du roi de Bohême, devenu l'adversaire de Louis. Un traité fut conclu entre le duc et le

roi; mais leur projet ne réussit pas. Léopold continua néanmoins à miner par les armes et par des négociations l'autorité, déjà assez faible, de Louis, qui se décida enfin, en septembre 1325, à partager le pouvoir avec Frédéric (*voy.* Louis de Bavière, empereur). Léopold ne souscrivit pas sans réserve à cet arrangement, et continua de négocier secrètement avec le pape, avec le roi de France et avec le roi de Naples, pour renverser la puissance de Louis. Ce dernier remit enfin tout le pouvoir entre les mains de Frédéric, ne gardant pour lui que le titre de roi. Léopold triomphait de son ennemi, lorsque, quelques semaines après, il mourut, à la suite d'une courte maladie. On vit alors clairement qu'il avait été le principal appui de Frédéric; car, revenant sur sa renonciation à l'Empire, Louis s'empara sans résistance de la direction souveraine des affaires. De sa femme Catherine de Savoie, Léopold eut deux filles, dont l'une, Catherine, fut la mère du célèbre Enguerrand de Coucy. E. G.

Anonymus Leobiensis. — Volcmarus, *Chronicon.* — *Albertus Argentinensis.* — Vitoduranus, *Chronicon.* — *Chronicon Kœnigsfeldense.* — Kurz, *Geschichte Friedrichs des Schönen.* — Lichnowsky, *Geschichte des Hauses Habsburg*, t. III.

LÉOPOLD III, dit *le Preux*, duc d'Autriche, né en avril 1351, tué à Sempach, le 9 juillet 1386. En 1365, à la mort de son frère Rodolphe IV, il fut appelé par son autre frère Albert III à venir, selon la tradition de la maison de Habsbourg, diriger en commun le gouvernement de leurs possessions héréditaires. Les deux frères s'attachèrent d'abord à conjurer les dangers que la hauteur et l'étourderie de Rodolphe avaient attirés sur l'Autriche, et s'allièrent à cet effet avec l'empereur Charles IV. En 1369 ils obtinrent moyennant cent seize mille florins la renonciation des princes de Bavière au comté de Tyrol, pays qui, cédé en 1363 aux Habsbourg par la duchesse Marguerite de Bavière, était spécialement réservé, avec l'Autriche antérieure, à l'administration de Léopold. En novembre de cette même année, Léopold marcha avec dix mille hommes au secours de Trieste, qui, assiégée par les Vénitiens, s'était donnée à l'Autriche; mais il dut bientôt retourner chez lui, sans avoir pu faire lever le siége. Voyant que leurs finances souffraient beaucoup depuis que les marchandises de Venise n'étaient plus introduites en Allemagne par l'Autriche, les ducs se hâtèrent de conclure l'année suivante la paix avec Venise. Pour se procurer de l'argent, ils recoururent, en 1370, à la confiscation des biens de tous les juifs de leurs États. En novembre de la même année, Léopold se rendit en Lithuanie pour prendre part avec les chevaliers teutoniques à une de ces tristes expéditions contre les malheureux et inoffensifs païens du nord; après bien des massacres et des pillages, Léopold fut créé chevalier. En 1372 il commença la série de ses tentatives pour faire modifier le pacte de famille, qui statuait l'indivisibilité des États de Habsbourg; sans en venir encore à un partage définitif, il exigea l'administration séparée et indépendante de la Souabe, du Tyrol et de la Carinthie. En janvier 1373 il envoya une armée à Trévise pour combattre le vicaire impérial François de Carrare, contre lequel il venait de conclure un traité avec la république de Venise, qui lui avait payé ce service avec des sommes considérables; mais s'étant arrangé plus tard avec François de Carrare, qui lui abandonna Feltre, Bellune et le val de Sugana, il tourna ses armes contre la république; mais il cessa bientôt les hostilités, lorsque Venise eut triomphé des armées réunies de Carrare et du roi de Hongrie. En 1375 il attira de grands malheurs sur la Souabe et l'Alsace, par son refus opiniâtre de remettre à son cousin Enguerrand de Coucy les biens de Catherine, fille de Léopold II et mère d'Enguerrand. Ce dernier pénétra en Allemagne avec quarante mille routiers, et mit tout le pays plat à feu et à sang; mais, faute de machines de siége, il se retira en janvier 1376, et transigea avec Léopold, qui lui céda les seigneuries de Buren et de Nidau. En mai de la même année, Léopold prit de nouveau les armes contre Venise; après une guerre de quelques mois, où les Autrichiens se servirent pour la première fois de canons, on conclut une trêve, qui fut convertie deux ans après en une paix, qui donna à Léopold Bochetta et San-Vittore. En 1379 le duc reçut de l'empereur Venceslas, auprès duquel il était en faveur, l'administration des prévôtés impériales en Souabe; l'année précédente, il avait conclu un traité avec le roi de France pour engager ce prince à secourir Léopold, s'il était attaqué comme partisan de l'antipape Clément VII. En septembre 1379, il força enfin son frère à partager leurs États. Albert reçut l'Autriche, la Styrie et quelques seigneuries situées hors de ces pays; le reste fut adjugé à Léopold, qui s'attacha pendant les années suivantes à arrondir ses possessions en Souabe par l'acquisition des seigneuries de Hohenberg et de Lauffenberg, ainsi que des villes de Feldkirch et de Petit-Bâle. En 1382 la ville de Trieste se soumit de nouveau au duc, parce qu'il gouvernait, dit un historien contemporain, ses sujets avec justice. En avril 1381 il était descendu en Italie avec une armée considérable pour prendre possession de la marche Trévisane et du comté de Ceneda, que la république de Venise lui avait cédés pour être secourue par lui contre François de Carrare; mais craignant d'indisposer le roi Louis de Hongrie, l'allié de François, il n'osa pas attaquer ce dernier; quoique ayant ainsi manqué de parole pour la seconde fois aux Vénitiens, ceux-ci ne lui en abandonnèrent pas moins, à la paix conclue en août 1381, Trévise et Ceneda, avec leurs territoires, préférant les voir entre ses mains qu'entre celles de François. Celui-ci, qui convoitait depuis longtemps ces contrées, déclara en avril 1382 la guerre à Léopold, qui, faute d'argent, ne put envoyer

qu'à la fin d'octobre du secours à Trévise, dont François allait s'emparer. François abandonna pour le moment le siége de cette ville ; il le reprit l'année suivante, mais il dut se retirer de nouveau, lorsque Léopold vint au mois de mai l'attaquer avec des forces supérieures. Léopold ayant dû repasser les Alpes peu de temps après, François dévasta encore une fois tout le pays autour de Trévise. Enfin Léopold, impuissant à secourir cette ville efficacement, la vendit, en janvier 1383, à François pour cent dix-huit mille florins d'or, quoiqu'il eût juré de ne jamais la céder à François.

De graves complications survenues en Allemagne forcèrent Léopold à abandonner ainsi ses projets d'agrandissement en Italie. L'affaiblissement du pouvoir impérial avait eu pour résultat un manque général de sécurité ; il se forma plusieurs associations entre les princes, les nobles et les villes, dont les membres s'engageaient à se secourir réciproquement en cas d'attaque par des bandes de brigands organisées.

Ces associations se méfiaient les unes des autres ; et il régnait particulièrement en Souabe, malgré les efforts louables de l'empereur pour établir la concorde, une sourde fermentation, qui menaçait de se transformer en lutte ouverte. Les villes de Souabe liguées, mécontentes d'avoir été soumises par l'empereur à l'autorité de Léopold, et craignant d'être opprimées par lui, conclurent en février 1385 un traité d'alliance défensive avec Zurich, Berne, Soleure, Lucerne et Zug. Ces cantons, qui cherchaient depuis quelque temps à rompre avec Léopold, enhardis par cette alliance, attaquèrent sans déclaration de guerre, en décembre 1385, le fort de Rotembourg, appartenant à Léopold, s'en emparèrent et le rasèrent. Léopold, furieux de cet acte de violence, rassembla une armée considérable, et arriva, le 7 juillet 1386, à Zofingue. Les Suisses, qui venaient de saccager le pays de Thurgovie, se replièrent en toute hâte, au nombre de deux mille, sur Lucerne, ville qui avait le plus excité la colère de Léopold. Ce prince détacha une partie de ses troupes pour pénétrer dans les cantons par l'Albis, et marcha avec le reste vers Rotembourg. Le 9 juillet il arriva à Sempach, qu'il venait de dépasser lorsque tout à coup, vers l'heure de midi, il se trouva, au tournant d'une pente de montagne, en face des deux mille Suisses qui revenaient de Thurgovie. La surprise fut grande des deux côtés. Léopold avait laissé toute son infanterie en arrière et n'avait avec lui que sa cavalerie ; il n'en accepta pas moins immédiatement le combat. Comme le terrain opposait beaucoup d'obstacles aux mouvements des chevaux, les cavaliers mirent pied à terre, et quoique gênés par leurs pesantes armures, et accablés de chaleur, ils attaquèrent résolument les Suisses. Ceux-ci se formèrent en coin, et se ruèrent sur leurs adversaires. Ils rompirent facilement les rangs des chevaliers inaccoutumés à ce genre de combat, et en tuèrent environ trois cents, entre autres Léopold, qui mourut en défendant la bannière d'Autriche (1). E. G.

Konigshoven, *Chronicon*. — Gataro, *Chronicon Paduense*. — Justinger, *Chronik von Bern*. — Kurz, *Oestreich unter Albrecht III*. — Pfister, *Geschichte von Schwaben*. — Sucheuwirth, *Werke* (passim). — Lichnowsky, *Geschichte des Hauses Habsburg*, t. IV.

III. Belgique.

* LÉOPOLD Ier (*Georges-Christian-Frédéric*), roi des Belges, prince de Saxe-Cobourg-Saalfeld, né le 16 décembre 1790. Après avoir reçu une excellente éducation, il entra dans l'armée russe avec le grade de général, faveur qu'il dut au mariage de sa sœur Anne-Fœdorovna avec le grand-duc Constantin. Pendant le voyage que son frère fit en Russie en 1808, Léopold resta chargé des affaires du gouvernement, et il accompagna l'empereur Alexandre au congrès d'Erfurt. En 1810, il quitta le service de la Russie. En 1811, il conclut à Munich, avec le roi de Bavière, un traité relatif à la délimitation de la Bavière et du duché de Saxe-Cobourg. En 1813, Léopold alla en Pologne rendre compte à l'empereur Alexandre des dispositions hostiles de l'Allemagne à l'égard de la France. Il suivit l'armée russe jusqu'à Paris, et eut plus d'une occasion pendant la campagne de montrer sa valeur personnelle. Il passa en Angleterre avec les souverains alliés en 1814, et au commencement de l'année suivante il assista au congrès de Vienne. Rappelé à l'armée du Rhin par le retour de Napoléon, il rentra dans Paris avec elle ; il en repartit au bout de quelque temps pour se rendre à Berlin. Pendant son séjour dans cette ville, Léopold reçut l'invitation de revenir en Angleterre. Il avait su plaire à l'héritière présomptive de la couronne, Auguste-Charlotte, née le 7 janvier 1796, et le 16 mars 1816 le prince régent annonçait par un message au parlement le mariage de cette princesse, sa fille, avec le prince Léopold. Le 27 mars, Léopold fut naturalisé par acte du parlement, décoré du titre de duc *de Kendal*, ayant le pas sur tous les ducs et les grands fonctionnaires publics, et il reçut la dignité de feld-maréchal avec entrée au conseil privé. Le mariage se célébra le 2 mai ; la princesse mourut en couches, le 5 novembre 1817. Une pension annuelle de cinquante mille livres sterling fut assignée au prince Léopold, qui continua de résider en Angleterre, au château de Claremont. Le 3 février 1830, un protocole de la conférence de Londres lui offrit le trône de la

(1) La plupart des historiens modernes attribuent la victoire des Suisses au dévouement d'Arnold de Winkelried, qui, saisissant plusieurs lances des Autrichiens, aurait en tombant permis à ses compatriotes de pénétrer par dessus son cadavre dans les lignes de l'ennemi ; mais les auteurs les plus anciens qui parlent de la bataille, notamment Russ et Justinger, ne mentionnent aucunement ce fait, qu'on peut reléguer parmi les anecdotes inventées après coup, sans porter tort à la valeur des Suisses (*Voy. Schweizer Geschichts-Forscher*, t. IX).

Grèce. Léopold accepta, mais sous certaines conditions, telles que l'extension des frontières, la garantie de l'indépendance du nouvel État, et des secours financiers. Les trois cours protectrices ne répondirent pas complétement aux demandes du prince, et d'un autre côté le président Kapodistrias semblait multiplier les difficultés. Il regrettait que le choix du souverain n'eût pas été soumis à l'adhésion des représentants de la nation, et faisait des réserves en faveur des droits du peuple grec, dont la conférence n'avait pas parlé. Un manifeste du sénat hellénique, conforme aux observations du président, voté le 10 avril, appuya fortement sur le maintien des libertés publiques de la Grèce, et s'éleva contre la délimitation fixée par la conférence. Il exprimait en outre formellement le vœu que la religion grecque fût la religion dominante de l'État et que le prince appelé à régner en Grèce consentît à l'embrasser. Ces observations, les lettres du président, qui devaient lui donner une idée fâcheuse de l'état du pays, d'autres raisons encore peut-être, déterminèrent Léopold à refuser la couronne qu'on lui avait proposée; le 21 mai il écrivit à la conférence pour lui remettre son abdication.

Le 4 juin 1831, Léopold fut élu roi des Belges. Le prince n'accepta qu'à la condition que les dernières propositions émanées de la conférence de Londres fussent sanctionnées. Le congrès belge adopta ces propositions; Léopold quitta l'Angleterre et débarqua en Belgique. Le 21 juillet il jura solennellement, entre les mains du régent Surlet de Chokier, d'observer la constitution et la loi du peuple belge, de maintenir l'indépendance nationale et l'intégrité du territoire, et fut proclamé roi des Belges sous le nom de Léopold Ier. « Fier d'être Belge par votre adoption, dit-il dans son discours, je me ferai aussi une loi de l'être toujours par ma politique. » La guerre avec les Hollandais ne tarda pas à éclater. Les Belges furent défaits. Léopold, qui avait pris le commandement d'une partie de l'armée, eut sa position tournée à Louvain. Il se décida alors à appeler les troupes que le gouvernement français avait mises à sa disposition. Le maréchal Gérard franchit la frontière à la tête de cinquante mille hommes, le 9 août. Le roi des Pays-Bas rappela aussitôt ses troupes; les Français se replièrent, en laissant seulement un corps de douze mille hommes en Belgique pour donner au roi le temps de réorganiser l'armée. Le 8 septembre Léopold ouvrit pour la première fois les chambres belges, élues en vertu de la constitution du pays. Il leur demanda bientôt l'autorisation d'adhérer au traité dit des *vingt-quatre articles*, que la conférence de Londres imposait aux parties belligérantes. Il l'obtint, non sans difficulté, car les Belges, qui perdaient le Limbourg et le Luxembourg allemand, protestaient contre ce traité autant que le roi des Pays-Bas. Néanmoins le traité fut signé à Londres le 15 novembre. Longtemps encore la Hollande refusa de le ratifier, et se tint en état d'hostilité contre la Belgique. La France et l'Angleterre restèrent unies pour en assurer l'exécution. Le 3 août 1832 Léopold épousa la fille aînée du roi des Français, Louise-Marie-Thérèse-Caroline-Isabelle, princesse d'Orléans, née à Palerme, le 3 avril 1812. Ce mariage fut célébré au château de Compiègne avec une grande simplicité, sous la double consécration de l'évêque de Meaux et d'un pasteur protestant. Peu de temps après, à la suite de nouvelles négociations infructueuses, la France entreprit le siége d'Anvers, pendant que l'Angleterre bloquait les côtes de la Hollande. Le 24 juillet 1833, la reine des Belges accoucha d'un prince. Léopold annonça qu'il ferait élever son fils dans la religion catholique, qui est celle de l'immense majorité de la nation belge, et le baptême fut célébré le 8 août. Cet enfant mourut le 16 mai 1834. Les mesures énergiques de la France et de l'Angleterre avaient amené le roi des Pays-Bas à signer avec ces puissances, le 21 mai 1833, un traité en vertu duquel il s'engageait à ne point recommencer les hostilités contre la Belgique en attendant un traité définitif. Dès lors la Belgique s'occupa du développement de ses institutions et des intérêts matériels. Une loi du 1er mai 1834 établit les bases d'un vaste réseau de chemins de fer dont le gouvernement poursuivit l'exécution avec persévérance : « C'est la grande affaire nationale, disait M. Nothomb, ce sera le monument du règne du premier de nos rois. C'est le premier essai que la Belgique fait de ses forces comme nation indépendante. » Une banque nationale fut instituée en 1835. L'industrie prit une grande extension; des traités furent conclus avec les nations étrangères; le roi Léopold s'attacha à maintenir l'équilibre entre les partis par des mesures conciliatrices, et, sage interprète des principes constitutionnels, il laissa arriver au pouvoir tous ceux que l'opinion y portait, sans faire acception de personnes. Des troubles intérieurs, suscités par la faction orangiste ou par les partis avancés, furent facilement réprimés. Le 9 avril 1835, la reine était accouchée d'un second prince, qui reçut les noms de *Léopold-Louis-Philippe-Marie-Victor* et le titre de *duc de Brabant;* un second fils naquit le 24 mars 1837, et fut appelé *Philippe-Eugène-Ferdinand-Marie-Clément-Beaudouin-Léopold-Georges, comte de Flandres*. Le 7 juin 1840, la reine donna le jour à une princesse, *Marie-Charlotte-Amélie-Auguste-Victoire-Clémentine-Léopoldine*.

A la fin de 1838, le roi des Pays-Bas, renonçant à cette politique belliqueuse qui ruinait les deux pays, consentit à donner son adhésion au traité des vingt-quatre articles. Cette décision fut mal accueillie en Belgique, le *statu quo* ayant laissé ce royaume en possession des portions du Luxembourg et du Limbourg adjugées aux Pays-Bas par ce traité. De nouvelles démonstrations eurent

lieu; le gouvernement belge engagea le général polonais Skrzynecki: la cour de Russie, non encore représentée à Bruxelles, se plaignit hautement, et les cours d'Autriche et de Prusse rappelèrent leurs envoyés. Néanmoins, après une vive discussion au congrès belge, le traité qui consommait la séparation de la Hollande et de la Belgique fut conclu, entre ces deux États, le 19 avril 1839, et en second lieu avec les cinq puissances. Les questions de nationalité épuisées, la Belgique reprit avec activité le cours de ses travaux d'organisation intérieure et commerciale. L'industrie multiplia ses produits. Il fut un moment question d'une union douanière avec la France; mais les producteurs français s'émurent: on se contenta de certaines concessions, et la Belgique dut chercher d'autres marchés.

La révolution de février 1848 n'eut qu'un faible contre-coup en Belgique, quoique l'émotion fût grande à Bruxelles lorsqu'on y apprit les événements de Paris. Léopold, par sa décision et sa franchise, prévint tout conflit; il réunit autour de lui les chefs des différentes fractions parlementaires, leur rappela dans quelles circonstances il avait accepté la couronne, leur déclara qu'il était prêt à en faire le sacrifice si la nation pensait devoir être plus heureuse en adoptant le gouvernement républicain; il ajouta que s'il en était ainsi il était inutile de recourir à la violence, puisqu'il ne demandait pas mieux que d'aller vivre philosophiquement dans sa retraite de Claremont. Cette déclaration du roi, digne d'admiration, mit fin à toutes les hésitations. La Belgique comprit que la république compromettrait sa nationalité; tous les partis se groupèrent autour de Léopold Ier, et lorsque des bandes insurrectionnelles échappées de France apparurent à Risquons-Tout, il suffit de quelques troupes pour leur faire rebrousser chemin. Franchement lié à la constitution la plus libre qui existe, Léopold épousa loyalement les intérêts de la nation qui l'avait appelé au trône; encore en 1857 il sut se séparer à temps d'un ministère qui avait la majorité dans les chambres, à propos d'une loi sur les établissements de bienfaisance trop favorable à l'influence du clergé et qui pouvait compromettre la tranquillité du pays. Très-populaire en Belgique, Léopold a su maintenir de bonnes relations avec toutes les puissances de l'Europe. De nouveaux liens de parenté l'ont rattaché à l'Angleterre par le mariage du prince Albert avec la reine de la Grande-Bretagne. Les États du Nord ont fini par reconnaître la sagesse de son gouvernement et ont accrédité des agents près de lui; la Hollande a négocié un traité de commerce avec la Belgique, et depuis le rétablissement de l'empire en France Léopold a trouvé des alliances en Autriche pour ses enfants. La reine Louise d'Orléans est morte au mois d'octobre 1850. Le prince royal ayant été déclaré majeur, le 9 avril 1853, le roi son père entreprit un voyage avec lui en Allemagne, et à son retour le duc de Brabant épousa l'archiduchesse Maria-Henrica-Anna d'Autriche, fille de l'archiduc Joseph-Antoine, née le 23 août 1836. En 1857, le roi Léopold maria sa fille à l'archiduc Ferdinand-Maximilien, frère de l'empereur d'Autriche, et alors chargé de la vice-royauté de Lombardie.

Simple dans sa vie privée, le roi Léopold n'a qu'une liste civile de 2,751,322 fr., qu'il emploie en grande partie en actes de bienfaisance et en encouragement aux lettres, aux arts et aux sciences. Tous les actes de l'état civil de sa famille sont simplement transcrits avec ceux des autres citoyens à la mairie de Laeken, village voisin de Bruxelles, où il possède un charmant domaine et où il aime à passer sa vie. L. L—z.

Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des Hommes du Jour*, tome VI, 1re partie, p. 25. — La Guéronnière, *Études et Portraits politiques*. — Capefigue, *Diplomates et Hommes d'État européens*, tome IV. — *Dict. de la Convers.* — *Men of the Time*. — *Convers. Lexikon*.

IV. TOSCANE.

* **LÉOPOLD II** (*Jean-Joseph-François-Ferdinand-Charles*), grand-duc de Toscane, né à Florence, le 3 octobre 1797. Il est le second fils du grand-duc Ferdinand III, qui fut chassé de ses États par les Français en 1799 et obtint en dédommagement, par la paix de Lunéville, l'archevêché de Salzbourg, qu'on sécularisa à cet effet, et qu'il échangea plus tard, aux termes de la paix de Presbourg, contre l'évêché de Wurtzbourg, érigé en grand-duché. Le prince Léopold reçut une éducation distinguée. En 1814 il revint à Florence avec son père, épousa en 1817 la princesse Anne, fille du prince Maximilien de Saxe, et succéda le 17 juin 1824 à Ferdinand III. A la tête d'un État florissant, Léopold II continua la politique conciliante de son prédécesseur. Pendant longtemps son gouvernement fut le moins oppressif de toute l'Italie. Un jour même il conquit une grande popularité en refusant de livrer des réfugiés à un gouvernement voisin. En 1847, lorsqu'une grande agitation politique éclata en Italie, Léopold II fut un des premiers à concéder une constitution à son pays. La même année il acheta l'abdication du duc de Lucques, moyennant une rente de 1,200,000 fr., qu'il lui paya jusqu'à la mort de la duchesse de Parme, Marie-Louise, à qui le duc de Lucques succéda aux termes du traité de Vienne. La Toscane s'était agrandie de ces États, si agités jusque alors. Plus tard, le triomphe du parti démocratique le força d'aller plus loin: il dut laisser son armée prendre part aux opérations militaires contre l'Autriche, et subir un ministère républicain. Léopold prit la fuite, et fut ramené dans ses États par les troupes autrichiennes, qui avaient battu les soldats italiens et refoulé la Sardaigne. Rentré, le 28 juillet 1849, à Florence, Léopold abolit la constitution, oublia ses principes de tolérance, s'inféoda de plus en plus à la politique de l'Autriche, et persécuta les protestants. En 1852, il rétablit la peine de mort pour les

attentats contre le gouvernement et contre la religion. Le 27 avril 1859, en apprenant le passage du Tessin par les Autrichiens, les troupes toscanes se prononcèrent pour la cause de l'indépendance italienne, et demandèrent leur union avec les troupes sardes pour combattre l'étranger. Le grand-duc chargea, dit-on, le marquis de Lajatico de former un ministère qui aurait déclaré la guerre à l'Autriche. Mais le marquis ne put faire adopter cette combinaison, et l'abdication de Léopold II fut exigée. Le grand-duc abandonna de nouveau Florence, et se retira à Bologne. La Toscane se mit alors, après avoir protesté auprès du corps diplomatique, sous la direction de la Sardaigne, qui y nomma un commissaire royal extraordinaire, et bientôt le prince Napoléon s'y rendit avec un corps d'armée français. Arrivé à Ferrare, le grand-duc adressa au pape et à tous les souverains une nouvelle protestation contre tout ce qui s'était fait à Florence et contre l'occupation de la Toscane. L'empereur d'Autriche, adhéra à cette protestation, comme chef de la famille.

L'édition des *Opere di Lorenzo de Medici* (Florence, 1825, 4 vol. in-folio), préparée par Léopold II, lorsqu'il était encore prince héréditaire, témoigne de la variété de ses connaissances. Après la mort de sa première femme, arrivée le 24 mars 1832, Léopold se remaria, le 7 juin 1833, avec la princesse Antoinette de Naples, née le 19 décembre 1814. Le seul de ses enfants du premier lit qui ait survécu est la princesse Augusta, née en 1825, mariée en 1845 au prince Luitpold de Bavière. De sa seconde femme Léopold a eu le prince Ferdinand, né le 10 juin 1835; le prince Charles, né en 1839; la princesse Isabelle, née en 1834; et la princesse Marie, née en 1838. L. L—T.

Conversations-Lexikon.

LÉOPOLD. *Voy.* ANHALT.

LÉOPOLD Ier grand-duc de Bade. *Voy.* BADE.

LÉOPOLD. *Voy.* BRUNSWICK.

LÉOPOLD. *Voy.* LORRAINE.

LÉOPOLD (*Jean-Frédéric*), naturaliste allemand, né à Lubeck, le 2 février 1576, mort le 4 mai 1711. Il étudia à Altorf, Strasbourg, Zurich et Bâle, où il se fit recevoir docteur en médecine, parcourut l'Italie, l'Angleterre, la France, la Hollande, le Danemark, la Suède, et se fixa en 1706 dans sa ville natale pour y exercer la médecine. On a de lui : *Relatio de itinere suo Suecico*, publié à Londres, 1720, in-8°, par les soins du docteur Woodward. E. G.

Seelen, *Athenæ Lubecenses*, pars III, p. 290.

LÉOPOLD (*Achille-Daniel*), littérateur allemand, né à Lubeck, le 11 juin 1691, mort le 1 mars 1753. Aveugle de naissance, mais doué d'une mémoire extraordinaire, il apprit rapidement la philologie, la philosophie, la théologie, la jurisprudence, et publia plusieurs ouvrages, dont voici les principaux : *Commentatio de cæcis ita natis, varia theologico-juridico-moralia exhibens*; Lubeck, 1726; — *Verschiedene Gedichte* (Poésies diverses); Hambourg, 1732, in-8°.

Il ne faut pas confondre le précédent avec son père, qui s'appelait aussi *Achille-Daniel-Léopold* (1651-1722) et qui a publié, entre autres : *Nova literaria Septentrionis et maris Balthici Lubecencia, ab Leopoldo et collegis 1698 ad 1708 collecta*; Lubeck, 1698 1708. R. L.

J. H. v. Seelen, *Præclarissimum Cæci eruditi exemplum*, etc.; Lubeck, 1753, in-4°. — Strodtmann, *Jetztlebendes Gelehrtes Europa*, t. IX, p. 178. — Moller, *Cimbr. Litt.*, t. I, p. 344.

LÉOPOLD (*Jean-Dietrich*), naturaliste et biographe allemand, né à Ulm, en 1702, mort en 1736. Il étudia la médecine à Strasbourg et à Tubingue, et exerça depuis 1728 son art dans sa ville natale. On a de lui : *Deliciæ sylvestres floræ Ulmensis*; Ulm, 1728, in-8°; — *De quibusdam Medicis Ulmensibus de republica microcosmica bene meritis*; Ulm, 1731, in-4°. — Léopold a laissé en manuscrit : *Memoria Physicorum Ulmanorum, seu biographiæ medicorum Ulmensium, ab anno* 1377 *usque ad annum* 1733; l'original a été détruit en 1785, lors de l'incendie de la bibliothèque d'Ulm; mais on en a conservé des copies. E. G.

Wegermann, *Nachricht von Gelehrten aus Ulm*, p. 377.

LÉOPOLD (*Charles-Gustave*), poëte suédois, né en 1756, à Stockholm, mort en novembre 1829. Il vécut quelque temps en Allemagne, et devint en 1784 conservateur de la bibliothèque de l'université d'Upsala. En 1789 Gustave III l'appela auprès de lui, et le nomma son secrétaire particulier. Après l'assassinat de ce roi, Léopold se retira à Linkœping; mais Gustave IV le rappela dans sa capitale, et le créa conseiller de chancellerie. En 1822 Léopold perdit la vue. Ce malheur troubla son esprit : il devint mélancolique, et passa les dernières années de sa vie dans une apathie complète. Léopold était le principal représentant du goût français en Suède, et fut par cette raison souvent attaqué par la critique, qui demandait aux poëtes suédois un théâtre national. Ses tragédie *Odin* (1760) et *Virginia* (1799) ont été traduites en français (*Chefs-d'Œuvre des théâtres étrangers* publiés par Vincent Saint-Laurent). Un recueil de ses écrits a paru à Stockholm, 1814, 3 vol.; nouvelle édition, plus complète; ibid., 1731-1833. R. L.

Conv.-Lex.

LÉORIER-DELISLE (*Pierre-Alexandre*), célèbre manufacturier français, né à Valence (Dauphiné), en 1744, mort à Montargis, le 25 août 1826. Il suivit d'abord la carrière des armes, et il était officier de dragons lorsqu'une affaire d'honneur avec un de ses chefs le força de quitter le corps. Presque sans fortune, il accepta la direction de la papeterie de Langlée, près de Montargis, qu'il trouva dans un état déplorable.

Il ramena bien vite la prospérité dans cet établissement, et rechercha des procédés nouveaux. Il essaya de fabriquer du papier avec des plantes et des écorces de végétaux communs. Léorier annonça ses découvertes dans l'*Épître dédicatoire* des *Œuvres du marquis de Villette;* Londres, 1786, in-16, très-rare. Cette dédicace est adressée au marquis Ducrest, surintendant du duc d'Orléans. Les cent cinquante-six premières pages de ce livre sont imprimées sur papier d'écorce de tilleul, et les vingt et-un feuillets suivants sont faits de diverses substances, guimauve, orties, houblon, mousse, roseaux, conferve (mousse d'eau), écorces d'osier, de saule, de peuplier, d'orme, de chêne, de racine de chiendent, de bois de fusain, de coudrier, de feuilles de bardane, de pas-d'âne, et de chardons. Ayant eu des discussions avec les intéressés de la manufacture de Langlée, Léorier-Delisle quitta cet établissement, et fonda la papeterie de Buges, moins considérable, mais parfaitement agencée. Quelques années plus tard, il devint propriétaire de l'usine de Langlée, qui n'avait pu se soutenir après son départ. Ce fut dans ces deux papeteries, où huit cents ouvriers étaient occupés, que Léorier fit fabriquer les papiers du gouvernement destinés aux assignats. Ensuite Léorier obtint la fourniture des papiers nécessaires à l'administration du timbre. Il avait établi un moulin à vent d'un modèle particulier au moyen duquel il faisait subir aux vieilles étoffes de laine une préparation qui permettait de les filer et tisser de nouveau. Léorier tenait un grand état de maison, et finit par tomber dans la gêne; il fit des emprunts que la crise de 1806 l'empêcha de rembourser. Il s'ensuivit un long procès, qui se termina par une expropriation forcée; Léorier se retira ruiné à Montargis, où il mourut. J. V.

Biographie universelle et portative des Contemp.

LÉOSTHÈNE (Λεωσθένης), général athénien, tué vers la fin de l'année 323 avant J.-C. Sa carrière fut aussi courte qu'éclatante. On ne sait rien de sa vie avant l'époque où il prit le commandement des Grecs confédérés contre la puissance macédonienne en 323. Pour obtenir une dignité si importante, il devait avoir quelque réputation militaire, et il n'en était pas sans doute à ses premières armes. On a généralement supposé, d'après un passage de Strabon (IX, 443) qu'il avait servi en Asie, sous Alexandre, mais c'est probablement une erreur, et il faut lire sans doute Léonnat dans le texte de Strabon. Léosthène paraît pour la première fois dans l'histoire en 323. Alexandre, revenu triomphant de l'expédition de l'Inde, était au plus haut point de puissance, et ne gardait plus aucun ménagement pour les villes grecques. En 324 il leur ordonna de rappeler tous les exilés politiques. Cette sommation, sous l'apparence de l'équité, cachait une grave atteinte à l'indépendance des villes. Les Athéniens et les Étoliens protestèrent énergiquement, et se préparèrent à soutenir leur droit par les armes. Les mercenaires qui avaient suivi Harpalus en Grèce, d'autres mercenaires, licenciés par les satrapes d'Asie, étaient campés à Tænare. Léosthène alla en prendre le commandement au printemps de 323, et il s'efforça d'attirer de nouveaux mercenaires d'Asie en même temps qu'il pressait la formation des contingents athénien et étolien. Pendant ces préparatifs, Alexandre mourut (juin 323), et la nouvelle de sa mort précipita le mouvement insurrectionnel des Grecs. Léosthène, accourant à Athènes et soutenu par Hypéride, fit, malgré l'opposition de Phocion, déclarer la guerre à la Macédoine. Il se mit ensuite à la tête des mercenaires de Tænare, traversa le golfe de Corinthe, recueillit les contingents des Étoliens et des Acarnaniens, et, devançant les Macédoniens au défilé des Thermopyles, il pénétra dans la Thessalie, dont les tribus se soulevèrent à son approche et lui fournirent des renforts, tandis que les villes du Péloponnèse, excepté Sparte, se coalisaient contre l'ennemi commun à la voix de Démosthène et d'Hypéride. La confédération formée contre la Macédoine était plus nombreuse que celle qui avait repoussé l'invasion de Xerxès, et il sembla d'abord qu'elle n'aurait pas moins de succès. Le principal appui de la Macédoine en Grèce était la ligue béotienne, enrichie par la ruine de Thèbes, et qui avait tout à perdre d'une renaissance de cette ville. Les Béotiens, campés sur le mont Cithéron, empêchaient la jonction du contingent athénien et de l'armée principale. Léosthène fondit sur eux, les mit en pleine déroute, et avec ses forces réunies marcha à la rencontre d'Antipater, qui arrivait de Macédoine. Antipater fut complétement vaincu, coupé de la Macédoine, et se réfugia dans la ville forte de Lamia, au sud de la Thessalie. Léosthène commença aussitôt le siége, et tenta d'enlever la ville d'assaut; mais les fortifications étaient redoutables, la garnison nombreuse, et l'armée grecque n'avait pas les machines nécessaires pour un siége. Le général athénien fut forcé de convertir l'attaque en blocus. Malgré ce contre-temps, les affaires des confédérés étaient en bon état, lorsque Léosthène, en visitant les tranchées, fut blessé mortellement à la tête par une large pierre lancée des remparts. Il mourut deux jours après. Phocion en apprenant ses premiers succès s'était écrié: « Il a fait brillamment le stade (petite course), mais je crains qu'il n'ait pas assez de force pour fournir la longue course. » Léosthène aurait probablement démenti cette prédiction si la mort ne l'avait arrêté au début de sa carrière. Avec lui périt l'espoir de la Grèce. La ruine ne fut pas cependant immédiate, et dans l'intervalle qui s'écoula entre la mort de Léosthène et la défaite des confédérés à Cranon, Hypéride prononça l'oraison funèbre du général tué au moment où il allait affranchir la Grèce. Quoique mort très-jeune, Léosthène laissa des enfants,

dont les statues du temps de Pausanias se voyaient au Pirée à côté de la sienne. L. J.

Hypéride, *Oraison funèbre de Léosthène et de ses compagnons d'armes*, édit. de Babington; Londres, 1858, in-fol. — Strabon, IX, p. 433, avec la note de Groskurd. — Pausanias, I, 1, 25, 29. — Diodore, XVIII, 8-13. — Plutarque, *Phocion*, 23; *De Rep. gerend.*, 6. — Justin, XIII. — Thirlwall, *Greece*, vol. VII, p. 164. — Grote, *History of Greece*, p. XCV.

LÉOTAUD (*Vincent*), géomètre français, né en 1595, à La Val-Louise, dans le diocèse d'Embrun, mort en 1672. Il se fit jésuite aussitôt qu'il eut terminé ses études, et professa pendant quatorze ans les mathématiques au collége de Dôle. De là il fut envoyé au collége de Lyon, et vers la fin de sa vie il se retira dans la maison de son ordre à Embrun. On a de lui : *Geometriæ practicæ Elementa, ubi de sectionibus conicis habet quædam insignia;* Dole, 1631, in-16; cet ouvrage est dédié à Jean Boyvin, conseiller au parlement; — *Examen circuli quadraturæ hactenus editarum celeberrimæ quam Apollonius alter, magno illo Pergaeo non minor geometra R. P. Gregorius a Sancto-Vincentio Societatis Jesu, exposuit*, etc. C'est sans doute l'ouvrage que Sotwel cite sous ce titre : *Etymon quadraturæ circuli hactenus editorum celeberrimæ, quam Gregorius a S.-Vincentio, exposuit;* Lyon, 1653, in-4°; c'est une réfutation de l'ouvrage publié quelques années auparavant par le père Grégoire de Saint-Vincent, qui se flattait d'avoir trouvé la quadrature du cercle. Quelques-uns des disciples du P. de Saint-Vincent répondirent au P. Léotaud, qui leur répliqua par l'ouvrage suivant : *Cyclomathia, seu de multiplici contemplatione libri III;* Lyon, 1663, in-4°. Cet écrit est suivi d'un traité sur la quadratice de Dinostrate, où l'auteur développe quelques propriétés non encore aperçues de cette courbe. Ses autres ouvrages sont : *Institutionum Arithmeticarum Libri IV;* Lyon, 1660, in-4°; — *Magnetologia, sive nova de magneticis philosophia;* Lyon, 1668, in-4°.

J—B.

Lalande, *Bibliograph. Astronomique*. — Backer, *Bibliothèque des Écrivains de la Compagnie de Jésus*.

LÉOTROPHIDE (Λεωτροφίδης), poëte dithyrambique athénien, vivait dans le cinquième siècle avant J.-C. On n'a rien de lui, et il n'est connu que par une plaisanterie d'Aristophane. La maigreur de sa personne et la médiocrité de sa poésie l'exposaient également aux railleries des poëtes comiques. Y.

Aristophane, *Aves*, 1405, 1406, avec les *scholies*. — Suidas, au mot Λεωτροφίδης. — Athénée, XII, p. 551.

LÉOTYCHIDE (Λεωτυχίδης), roi spartiate, fils de Ménarès et le seizième de la famille des Eurypontides, mort en 469 avant J.-C. Devenu roi en 491, au détriment de Démarate et avec la connivence de Cléomène, il s'associa aux projets de celui-ci contre l'île d'Égine. Après la mort de Cléomène, les Éginètes réclamèrent la mise en liberté des otages que les deux rois leur avaient enlevés et qu'ils avaient confiés à la garde des Athéniens. Les détenteurs des otages refusèrent de les rendre même aux instances de Léotychide. En 479, après la fuite de Xerxès, le roi spartiate eut le commandement de la flotte grecque. Il était peu capable d'en faire un vigoureux usage, et il fallut une ambassade des Samiens pour le décider à faire voile vers la côte d'Asie. La flotte perse s'enfuit à son approche, et se réfugia à Mycale. Les équipages descendirent à terre et tirèrent leurs vaisseaux sur le rivage. Les Grecs débarquèrent à leur tour, et remportèrent une victoire complète sur les Perses. Plus tard Léotychide fut envoyé en Thessalie avec une armée pour châtier les tribus qui s'étaient rangées du côté des barbares. Il fut heureux dans les combats; mais il se laissa gagner par les présents des Alévades, et revint à Sparte sans avoir rempli sa mission. Mis en jugement et condamné à l'exil, il alla mourir à Tégée. Sa maison de Sparte fut rasée jusqu'au sol. Il eut pour successeur son petit-fils Archidamus.

Un autre LÉOTYCHIDE, descendant du précédent au quatrième degré, petit-fils d'Archidamus et fils d'Agis II, fut exclu du trône par l'influence de Lysandre et d'Agésilas, sous prétexte que sa naissance était illégitime et qu'il était le fruit d'un adultère entre Alcibiade et Timæa, femme d'Agis. Y.

Hérodote, VI, 65, 71, 72; VIII, 131, 132; IX, 90-92, 98-106. — Pausanias, II, 4; III, 7. — Aristote, *Pol.*, II, 9. — Diodore, XI, 34, 48. — Clinton, *Fasti Hellenici*, vol. II, p. 209, 210. — Pausanias, III, 8. — Plutarque, *Ages.*, 3; *Alcib.*, 23; *Lysand.*, 22. — Xénophon, *Ages.*, I; *Hell.*, III, 3. — Justin, V, 2.

LÉOVIGILDE. *Voy.* LEUWIGILD.

* **LÉOUZON-LEDUC** (*N.*), littérateur français, né vers 1820. Après avoir fait plusieurs voyages dans le nord de l'Europe, il fut en envoyé à la fin de 1848 en Finlande pour choisir le marbre destiné au tombeau de Napoléon Ier, et reçut la croix de la Légion d'Honneur. Ses principaux ouvrages sont : *Une Saison de bains au Caucase*, extrait de Lermontoff; 1845, in-8°; — *La Finlande, son histoire primitive, sa mythologie, sa poésie, etc.*; 1845, 2 vol. in-8°; 1848, in-8°; — *Histoire Littéraire du Nord;* 1850-1852, 2 vol. in-8°; — *Essai biographique et critique sur le comte Ouvaroff* (en tête des *Esquisses* de cet écrivain); — *La Russie contemporaine;* 1853, in-8° et in-16; — *L'Écho de la Guerre;* 1854, in-8°; — *L'empereur Alexandre;* 1855, in-8°. M. Léouzon-Leduc a créé en 1856 *L'Observateur*, journal financier. G. DE F.

Documents particuliers.

LEOWITZ (*Cyprien*), astrologue bohémien, né en 1524, à Leonicia, près de Hradisch, mort en 1574, à Lawingen en Souabe. Il devint mathématicien de l'électeur palatin, Otton-Henri, et reçut en 1569 la visite de Tycho-Brahé. De ses prédictions astrologiques, qui lui acquirent de la renommée, aucune ne se réalisa. Ainsi il avait assuré que l'empereur Maximilien II régnerait un jour sur le monde entier. Il avait prédit aussi l'arrivée

de la fin du monde pour l'année 1584, ce qui troubla la conscience de tous les gens crédules (1). On a de Leowitz : *Tabulæ Ascensionum omnium obliquarum ad plures altitudinis gradus productæ*; Augsbourg, 1551, in-4°; — *Eclipsium ab anno 1554 usque ad annum 1606 Descriptio*; Augsbourg, 1554 et 1556, in-fol.; — *Ephemeridum novum atque insigne Opus, ab anno 1556 ad annum 1606 supputatum; accesserunt* : 1° *Eclipsium Typi elegantissimi*; 2° *Expedita Ratio constituendi cœlestis thematis, cum tabulis e quibus motus planetarum tam in nativitate quam in revolutionibus, citra laborem haberi possunt*; 3° *Brevis Ratio genesis judicandi*; 4° *Loca stellarum fixarum ab anno 1549 usque in annum 2029 diligenter annotata*; 5° *Themata quatuor temporum*; Augsbourg, 1557, in-fol.; — *De conjunctionibus magnis insigniorum superiorum planetarum, Solis Defectionibus et Cometis. Prognosticon ab anno 1564 in 20 sequentes annos*; Lauingen, 1564, in-4°; Londres, 1573, in-4°; Wittemberg, 1586, in-8°; Marbourg, 1618, in-4°, avec l'*Aeroteleution* de Gorlenius; traduit en français, 1568, in-12 : c'est dans cet ouvrage que Leowitz prédit la fin du monde pour 1584. Une de ses principales raisons était que « la conjonction de Jupiter et de Saturne devait en 1583 avoir lieu dans la constellation des Poissons, et que le monde ayant commencé par la conjonction dans le trigone de feu, devait finir par cette conjonction dans le trigone d'eau. » E. G.

Bayle, *Diction.* — Weidler, *Historia Astronomiæ.* — Kästner, *Geschichte der Mathematik*, t. II, p. 344 et 538.

* LEPAGE (*Henry*), littérateur et paléographe français, naquit à Amiens, le 3 septembre 1814. Simple compositeur d'imprimerie, il consacra une partie de ses nuits à écrire pour le journal de la Meurthe une série d'articles, réimprimés sous le titre de *Fleurs Lorraines*; 1842, 2 vol. in-18. Le succès de cette publication décida de sa carrière. En 1843 il quitta l'imprimerie, pour s'occuper de la rédaction d'une *Statistique du département de la Meurthe*, qui parut en 1843, 2 vol. gr. in-8°, et qui lui valut la place d'archiviste du département. Parmi les travaux qu'il inséra dans les *Mémoires de l'Académie de Stanislas*, et dans les *Bulletins de la Société d'Archéologie lorraine*, dont il est le président, on remarque les notices sur *l'exploitation des mines en Lorraine*; *sur l'origine de diverses industries importantes, telles que les verreries, les papeteries, la fabrication des cartes à jouer*, etc., *Sur le droit d'asyle, le Roi des Ribauds*, etc. On a de lui encore : la *Statistique historique et administrative du département des Vosges*; 1843, gr. in-8° (en collaboration avec M. Charton); — *Recherche sur l'Origine et les premiers temps de Nancy*; 1856, in-8°; — *Le trésor des Chartes de Lorraine*; 1868, in-8°; — *Les Communes du département de la Meurthe, journal historique des villes, bourgs, villages, hameaux, etc., de ce département*; 1855, 2 vol. grand in-8°. C'est à lui qu'on doit en grande partie la création à Nancy d'un *Musée Lorrain*, établi dans l'ancien Palais des ducs de Lorraine. M. Lepage est depuis 1845 correspondant du ministère de l'instruction publique pour les travaux historiques. J. L.

Documents particuliers.

LEPAIGE (*Jean*), biographe et théologien français, né vers 1575, mort vers 1650. S'était fait recevoir docteur en Sorbonne en 1604, il devint bientôt prieur du collége de Prémontré, dans l'université de Paris et procureur général de l'ordre, et fut chargé de faire revenir à l'ancienne règle de l'ordre les maisons de France. En 1635 il fit tous ses efforts pour faire élire le cardinal de Richelieu abbé général des Prémontrés; mais, loin d'amener le chapitre à se rendre aux vœux du cardinal, Lepaige s'attira par ses démarches le ressentiment des membres influents de l'ordre, qui lui firent retirer son office de procureur général. Il s'établit alors à Nantouillet, en Brie, village dont il fut nommé curé. On a de lui : *Sanctorum Confessorum Præmonstratensis Ordinis Vitæ*; Paris, 1620, in-8°; — *Bibliotheca Præmonstratensis Ordinis*; Paris, 1633, in-fol. Cet ouvrage, publié sans l'autorisation des supérieurs de l'ordre, manque de critique; il est divisé en cinq livres : le premier est un commentaire de la *Vie* de saint Norbert, écrite par le cardinal Jacques de Vitry; le second renferme les vies des saints et saintes de l'ordre de Prémontré; dans le troisième se trouvent les priviléges qui lui furent accordés par les papes et les princes; le quatrième contient les anciens statuts de l'ordre, et le cinquième une suite chronologique des abbés de Prémontré, avec leurs biographies. E. G.

Moréri, *Diction.*

LE PAIGE (*Thomas*), auteur ascétique français, né le 25 novembre 1597, en Lorraine; mort le 14 mars 1658, à Châteauvillain (Champagne). Il entra dans l'ordre des Dominicains, et y fit profession en 1618. Il avait toutes les qualités d'un bon prédicateur, la composition facile, la voix sonore, l'action véhémente; il possédait fort bien les Écritures et les Pères, saint Augustin surtout, et savait en tirer parti dans ses discours. L'oraison funèbre de M. de Verdun, premier président du parlement de Paris, qu'il prononça en 1627, commença sa réputation; il fut dès lors recherché avec empressement pour

(1) « L'an 1584, raconte Guyon dans ses *Leçons diverses*, il courut un bruit par toute la chrétienté, que sans doute la fin du monde aviendroit ceste année, dont il prit telle frayeur à plusieurs qu'ils prindrent le saint sacrement ayant jeusné et s'estant confessez avant. Mesmes en aucuns bourgs de ce pays et de la Marche, que je ne veux nommer, ils firent leur testament; et m'estant trouvé là, je leur remonstroy que si toutes personnes périssoient qu'ils ne pourroyent trouver d'héritiers, mesmes aussi que tous les biens périroyent. »

prêcher dans les villes épiscopales. Le cardinal de Richelieu, qui l'avait entendu plusieurs fois avec plaisir, lui avait, dit-on, promis un évêché. On a de ce religieux : *Manuel des Confrères du saint Rosaire*; Nancy, 1625, in-12; — *L'Homme content, œuvre pleine de graves sentences, d'heureuses reparties et de bonnes pensées*; Paris, 1629-1633, 2 vol. in-8°, plusieurs fois réimprimé; — *Oraison funèbre du maréchal de Vitry*; Paris, 1649; — *Harangue funèbre du duc de Chaulnes*; Paris, 1651. K.

Échard, *Script. ord. Prædicat.*, II, 590. — Dom Calmet, *Biblioth. Lorraine.*

LE PAIGE (*Jean*), érudit français, né en 1651, en Lorraine, mort en 1713. Il exerça les fonctions de conseiller et d'auditeur en la chambre du conseil de Bar-le-Duc. On a de lui : *Nouveau Commentaire sur la Coutume de Bar-le-Duc, conférée avec celle de Saint-Michel*; la seconde édition a été revue, corrigée et augmentée de nouvelles notes; — *Chronologie historique des Comtes et Ducs de Bar, de leur origine et antiquité*, en manuscrit. K.

Dom Calmet, *Biblioth. Lorraine.*

LE PAIGE (*Guillaume*), physicien belge, né à Humbeke-Saint-Lambert, le 10 juillet 1688, mort à Louvain, le 17 juin 1765. Il professa successivement les mathématiques et la philosophie à Louvain. Il devint recteur de l'université de cette ville, et publia : *Méthode générale pour trouver le vuide, et le reste de toutes sortes de tonneaux entamés; très-utile pour ceux qui font profession de jauger les tonneaux à vin et autres liqueurs*; Louvain, 1749, in-8°.

L—z—e.

Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire des Pays-Bas*, t. VIII, p. 404-407.

LE PAIGE (*André-René*), géographe français, né vers 1699, à La Suze (Maine), mort le 2 juillet 1781, au Mans. Après avoir été pendant vingt-cinq ans curé de Chemiré-le-Gaudin, il fut nommé, en 1756, chanoine de l'église du Mans. On a de lui : *Dictionnaire Topographique, historique, généalogique et bibliographique de la province et du diocèse du Maine*; Le Mans, 1777, 2 vol. in-8°; cet excellent ouvrage renferme des notions sur l'histoire, l'industrie et les productions de chaque commune, ainsi qu'une description sommaire des provinces de Touraine et d'Anjou, tirée des mémoires manuscrits de M. de Miroménil. K.

Hauréau, *Hist. Litt. du Maine*, III.

LE PAIGE (*Louis-Adrien*), littérateur français, né en 1712, à Paris, où il est mort, en 1802. Il était avocat et bailli du Temple. Parmi ses nombreux écrits, qui ont presque tous paru sans nom d'auteur, nous citerons : *Annales pour servir d'étrennes aux amis de la vérité*; (1733), in-24 : contenant les faits qui ont précédé la bulle *Unigenitus*; — *Recueil des Lettres pacifiques*; Paris, 1752, in-12; 1753, in-4°; — *Lettres historiques sur les fonctions essentielles du Parlement, le droit des pairs, etc.*; Amsterdam, 1753-1754, 2 part. in-12; — *Mémoire au sujet d'un écrit* (de l'abbé Capmartin de Chaupy) *contre le Parlement*; 1754, in-12; attribué à dom La Taste par Goujet; — *Histoire de la Détention du cardinal de Retz et de ses suites*; 1755, in-12 : en société avec le président de Menières; — *Histoire abrégée du Parlement durant les troubles du commencement du règne de Louis XIV*; 1754, in-12; — *Lettre sur les lits de justice*; 1756 et 1765, in-12; — *La Théologie suppliante aux pieds du souverain pontife*; 1756 : trad. du latin de Serry, etc. Le Paige est encore auteur de la seconde partie de l'*Histoire générale de la naissance et des progrès de la Compagnie de Jésus*, de l'abbé Coudrette. K.

Quérard, *La France Littéraire.*

LEPAULMIER DE GRENTEMESNIL (*Julien*), en latin *Palmerius*, médecin français, né en 1520, dans le Cotentin, mort en décembre 1598, à Caen. D'une famille noble et ancienne, il fit ses études de médecine et de philosophie à Paris, où, selon le témoignage de Huet, « il demeura onze ans avec Fernel, et profita si bien sous son savant maître qu'il fut estimé un des plus savants médecins de son siècle ». Après avoir été reçu docteur à Caen, il obtint le même grade à la faculté de Paris, y devint professeur, et subit deux fois le sort de ses collègues protestants; mais sa réputation d'excellent praticien était telle qu'il fut deux fois rétabli dans sa place. Après la Saint-Barthélemy, il se retira à la campagne, et y continua ses observations médicales, afin, disait-il, de ne pas perdre son temps. Appelé auprès de Charles IX, il le guérit d'une insomnie cruelle, causée par des veilles immodérées. Il suivit le duc d'Anjou dans les Pays-Bas, puis le maréchal de Matignon, et déploya tant de prudence, de valeur même à plusieurs siéges que Henri III le combla de présents et le déclara par lettres patentes très-digne de la noblesse. Sur ses vieux jours il s'établit à Caen pour y vivre dans l'exercice de la religion réformée ainsi que sa femme, Marguerite de Chaumont, qu'il avait épousée en 1574. On a de lui : *Traité de la nature et curation des Plaies de pistolle, arquebuse et autres bastons à feu*; Paris, 1568, in-8°; Caen, 1569, in-4°; l'auteur, dans ce rare opuscule, ne partage pas l'erreur générale qui faisait alors regarder comme brûlé le trajet des plaies d'armes à feu; — *De Morbis contagiosis Lib. VII*; Paris, 1578, in-4°; réimp. à Francfort et à La Haye en 1601 et en 1664, in-8°; il y est question de la maladie vénérienne (partie qui a dû paraître séparément et que Jacques de Cahaignes a traduite en français), du mercure, de l'éléphantiasis, de l'hydrophobie et de la peste; — *De Vino Pomaceo Lib. II*; Paris, 1588, in-8° : trad. en français par Jacques de Cahaignes, 1589; in-8° : c'est une apologie du cidre, à l'usage duquel il croyait devoir la guérison des palpitations de

cœur qui lui étaient restées à la suite des massacres de la Saint-Barthélemy. P. L—Y.

Éloy, *Dict. de Médecine*, III, 501. — Moréri, *Dict. Historique*. — *Biblioth. Agronomique*, 420.

LE PAULMIER (*Jacques*), érudit français, fils du précédent, né le 5 décembre 1587, dans le pays d'Auge, mort le 1er octobre 1670, à Caen. Resté orphelin à l'âge de douze ans, il fut confié, par son frère aîné, aux soins du fameux ministre protestant Pierre du Moulin, étudia la philosophie et le droit, et s'appliqua particulièrement à la langue grecque, sans négliger les littératures modernes. Il termina son éducation en visitant les principales villes de France, et telle était la considération qu'il s'était acquise de bonne heure chez ses coreligionnaires qu'il fut député par eux à la cour afin de se plaindre de certaines infractions aux édits. En 1620 il passa en Hollande, et servit pendant huit ans sous les ordres des princes Maurice et Frédéric-Henri de Nassau. A peine revenu dans son pays, il eut le malheur de tuer un gentilhomme qui l'avait brutalement attaqué dans la rue; obligé de venir se justifier devant le conseil du roi, il fut absous après bien des procédures (1). Lorsque M. de Longueville entreprit son expédition de Lorraine (1635), Le Paulmier alla le rejoindre, et obtint une compagnie de cavalerie, à la tête de laquelle il rendit des services signalés. Vers 1650, il s'établit définitivement à Caen, contribua beaucoup, avec Moisant, à la fondation de l'Académie, et la soutint avec énergie contre les gens qui voulaient la ruiner. Il mourut à l'âge de quatre-vingt-trois ans, après avoir, dans sa vieillesse, subi deux fois la douloureuse opération de la taille. « C'était, dit son biographe Étienne Morin, un homme d'un esprit excellent et d'un jugement exquis, dont les mœurs étaient irrépréhensibles, et qui était l'ennemi déclaré du mensonge et de la dissimulation. » On a de lui : *Exercitationes in optimos autores græcos;* Leyde, 1668, in-4°; cet ouvrage, où un grand nombre d'endroits difficiles sont expliqués avec beaucoup de netteté et d'érudition, fut publié d'après le conseil de Huet; Maittaire et Gronovius en ont tiré les remarques les plus intéressantes; — *Græciæ antiquæ Descriptio;* Leyde, 1678, pet. in-4° : travail inachevé et publié par Étienne Morin, qui l'a fait précéder d'une vie très-détaillée de l'auteur; — Κριτικόν ἐπιχείρημα, *sive pro Lucano* [*contra Virgilium*] *apologia e scriniis Jani Berkelii edita;* inséré dans les *Dissertationes selectæ criticæ* de J. Berkel; Leyde, 1704, in-8°, et dans le *Lucain* d'Oudendorp, ibid., 1728, in-4°; dans cette étude, composée dès 1629, Le Paulmier s'efforce de venger Lucain des injustes attaques de Scaliger; — un *Éloge de Claude Sarrau*, en tête du recueil des lettres de ce dernier; Orange, 1654, in-8°; — *Notæ in Scylacis Periplum* (1700), *in Strabonem* (1707) et *in Polybium* (1716); — des *Poésies* grecques, latines, italiennes et françaises, en partie inédites.
P. L—Y.

Et Morin, *Vie de J. Le Paulmier*, dans la *Græciæ Descriptio*. — Huet, *Origines de Caen*. — Moysant, *Biblioth. des Écrivains français*. — Burmann, *Sylloge Epistolarum*, V. — *Journ. des Savants*, 1704. — Niceron, *Hommes illustres*, VIII. — Moréri, *Dict. Hist.* — Chaufepié, *Nouveau Dict. Hist. et crit.*, III. — Haag frères, *La France Protestante*.

LEPAUTE (*Jean-André*), horloger et mécanicien français, né à Montmedi, en 1709, mort à Saint-Cloud, le 11 avril 1789. Il vint fort jeune à Paris, et ne tarda pas à se faire connaître par la bonne composition et la belle exécution des grandes horloges publiques, qu'il porta à la dernière perfection; celles qu'il fit pour le palais du Luxembourg, les châteaux de Bellevue, des Ternes, etc. sont des modèles en ce genre. C'est dans le *Traité d'Horlogerie* qu'il publia en 1755 qu'il a exposé les descriptions des inventions et des perfectionnements dont il était l'auteur. Ce livre contient en outre l'histoire très-abrégée des machines propres à mesurer le temps, la description de toutes sortes de montres et de pendules, un traité des échappements, un autre sur les engrenages. L'ouvrage, dédié au marquis de Marigny, frère de la fameuse marquise de Pompadour, est divisé en deux parties : la première est spécialement consacrée aux montres et la seconde aux pendules. Comme inventeur, Lepaute se présente avec l'échappement à *chevilles*, qu'il a perfectionné; on peut voir une application de cet échappement à l'horloge du cabinet d'histoire naturelle (Jardin des Plantes). Une autre invention ou plutôt un autre perfectionnement, dont il a fait usage le premier, c'est de faire tourner les pivots des roues dans des entailles demi-circulaires pratiquées sur les côtés des cages des horloges et couvertes de chapeaux fixés par des vis; ce qui permet d'enlever une roue sans démonter toute la machine. Voici les inventions auxquelles il paraît ajouter de l'importance : *une pendule qui est entretenue en mouvement par un courant d'air*. On sait qu'un moulinet, placé dans le tuyau d'une cheminée ou dans une ouverture pratiquée dans un carreau de vitre, tourne sans cesse tantôt dans un sens, tantôt dans un sens contraire suivant que le courant d'air entre dans la pièce dans laquelle se trouve l'horloge ou en sort. Ce mouvement alternatif du courant d'air est incessant. Si donc un moulinet d'une force quelque peu considérable portait sur son axe un pignon qui engrènerait dans les dents d'une roue qui remonterait le poids, l'horloge marcherait sans interruption pendant un temps indéfini. Il est bon de savoir qu'il existe des moyens mécaniques pour faire que le moulinet fasse tourner,

(1) « Il paraît, dit Chaufepié, que M. Le Paulmier étoit au poil et à la plume, et qu'il n'était pas moins adroit à manier les armes qu'habile à traiter les sciences. » Il conserva jusque dans un âge avancé cette humeur bouillante. On raconte qu'à soixante-dix ans il se battit à l'épée et au poignard contre un jeune homme, et qu'il parvint à le désarmer. Tous les savants ne sont pas aussi courageux.

toujours dans le même sens, la roue du remontoir. — *Pendule à une seule roue* faite en 1751, présentée au roi en mai, même année. Cette machine n'est qu'un tour de force sans résultat utile. Il est fort singulier que l'auteur la présente comme un modèle de simplicité. — Les mêmes observations s'appliquent à la pendule *sans roues de mouvement* qu'il exécuta l'année suivante. Ici ce sont les queues des marteaux des *quarts* et des *heures* de la sonnerie qui impriment des impulsions au pendule et l'entretiennent en mouvement, c'est-à-dire que le pendule doit marcher seul et comme isolé pendant un quart d'heure; mais, comme dit l'auteur, ce chef-d'œuvre de *simplicité* a l'inconvénient de marcher irrégulièrement, par la raison que le pendule reçoit des degrés variables de force, suivant les heures : douze fois autant, par exemple, à midi qu'à une heure. A la suite de cette description, qui remplit plus de trois pages in-4°, en vient une autre d'une pendule à *une roue* avec une sonnerie sans rouage, inventée par son frère. C'est encore un tour de force, à la description duquel l'auteur a consacré une planche et sept pages in-4°. Ce serait perdre son temps et sa peine que d'entreprendre de débrouiller ce galimathias; les jeunes horlogers n'y trouveraient aucun profit, pas même le germe d'une idée neuve et raisonnable. — On fait à Lepaute l'honneur d'avoir construit la première horloge *horizontale* qu'on ait vue à Paris (1); il convient lui-même que les avantages de cette disposition avaient été connus et signalés avant lui. Lepaute enseigna aussi divers procédés pour s'assurer de la bonté d'une montre; le plus simple de tous, dont chacun peut facilement faire l'épreuve, consiste dans les diverses positions qu'il faut faire prendre successivement à la montre et la laisser dans chacune de ces positions pendant des espaces de temps égaux (2). — *Horloge de la ville de Paris* composée et exécutée par Lepaute, oncle et neveu (1780-1781). Cette magnifique machine, la plus parfaite et la plus intéressante peut-être de toutes celles du même genre qui existent en Europe, marche six mois sans s'écarter de l'heure vraie du soleil.

TESSEYDRE.

Lepaute, *Œuvres*.

LEPAUTE (*Nicole-Reine* ÉTABLE DE LA BRIÈRE, Mme), mathématicienne française, femme du précédent, née le 5 janvier 1723, à Paris, morte le 6 décembre 1788. Son père avait été attaché à la reine d'Espagne, Élisabeth d'Orléans. A vingt-cinq ans elle épousa le célèbre horloger dont elle porte le nom. Amie de Clairaut et de Lalande, qui se plaisaient à encourager ses observations et ses essais, elle les servit habilement par la justesse de ses calculs sur une comète dont le retour avait été annoncé pour 1757, mais qui ne parut que sur la fin de 1758, à cause du retard apporté à sa marche par l'action troublante des planètes Jupiter et Saturne. « Au mois de juin 1757, dit Lalande, j'engageai Clairaut à appliquer sa solution du problème des trois corps à la comète qu'on attendait, et à calculer l'attraction de Jupiter et de Saturne sur la comète, pour avoir exactement son retour. Mme Lepaute nous fut d'un si grand secours, que nous n'aurions point osé sans elle entreprendre cet énorme travail, où il fallait calculer pour tous les degrés et pour cent cinquante ans les distances et les forces de chacune des deux planètes par rapport à la comète. Je lui ai rendu justice à cet égard, dans ma *Théorie des Comètes*. » En 1759, Clairaut avait également cité Mme Lepaute dans son livre sur la comète, où il profitait de cet immense travail; mais il supprima cet article, par complaisance pour une femme jalouse du mérite de Mme Lepaute, et qui avait des prétentions sans aucune espèce de connaissance. Mme Lepaute publia une carte pour l'éclipse du 1er avril 1764 : on y voit la trace de l'ombre, qui formait sur la terre une courbe ovale. Le naturaliste Commerson dédia à Mme Lepaute, sous le nom de *Lepautia*, la rose du Japon, que de Jussieu appela depuis *Hortensia*. On a de cette femme savante : *Table des Longueurs des Pendules*, insérée dans le *Traité d'Horlogerie* de son mari; — *Observations* imprimées dans la *Connaissance des Temps* de 1759 à 1774 : les volumes de 1763 et de 1764 renferment la *Table des Angles parallactiques* nécessaire aux marins, et les *Calculs de l'Éclipse annulaire du Soleil annoncée pour le 1er avril 1764*, avec une carte où est tracée la marche de cette éclipse et ses différentes phases pour tous les pays de l'Europe; — *Tables du Soleil, de la Lune et des autres planètes*, publiées dans les *Éphé-*

(1) Une horloge est dite *horizontale* quand ses roues sont placées les unes à la suite des autres, au lieu que le plus souvent elles tournent les unes au-dessus des autres.

Au premier abord on croirait que la disposition des roues d'engrenage est indifférente, ce qui n'est pas, du moins à quelque chose près. Quand les roues sont les unes au-dessus des autres, si les trous des pivots s'agrandissent du haut en bas, il arrive nécessairement que les dents des roues se rapprochent ou s'éloignent plus ou moins de celles des pignons avec lesquels elles engrènent, d'où résultent des variations dans la marche de tout le système dont le rouage se compose.

Dans le cas, au contraire, de la disposition horizontale des roues, l'élargissement des trous des pivots se faisant parallèlement de haut en bas, les roues et les pignons conservent respectivement une position invariable et l'engrenage n'est plus sujet à des irrégularités, du moins par cette cause.

(2) Ainsi, on placera la montre horizontalement sur le fond, puis sur le verre, après quoi on la dressera verticalement le chiffre XII en haut et successivement les chiffres toujours en haut, I, II. La montre sera réputée bonne, excellente même, si la régularité de sa marche reste invariable pendant toute la durée de l'épreuve. Pour qu'une montre soit bonne, il n'est pas nécessaire qu'elle soit d'accord avec les astres, il suffit que ses aiguilles reviennent au même point en des temps égaux; c'est-à-dire que si la petite aiguille fait le tour du cadran en 11 heures, elle doit le faire six fois en soixante-six heures.

mérides des mouvements célestes, tomes VII et VIII ; — *Mémoires d'Astronomie*, lus à l'Académie de Béziers, dont l'auteur était membre, imprimés dans le *Mercure*. J. V.

Lalande, *Histoire de l'Astronomie*; 1788. — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biog. nouv. des Contemp.*

LEPAUTE (*Jean-Baptiste*), horloger français, frère de Jean-André Lepaute, né à Thonnelalong (Lorraine), en 1727, mort à Paris, le 18 mars 1802. Il allait embrasser l'état ecclésiastique lorsque son frère aîné l'appela en 1748 à Paris, où il exerçait avec succès l'horlogerie. Le jeune Lepaute avait de telles dispositions pour cet art qu'au bout de quelques mois de pratique il fut en état de construire une horloge horizontale pour le château royal de La Muette. Il aida son frère dans la fabrication de l'horloge du palais de Luxembourg, qui passa au Palais-Royal. En 1754, il conçut une pendule analogue à celle que son frère avait dotée d'un nouvel échappement à repos. En 1760 et 1763, les deux frères firent venir de leur pays leurs neveux, *Pierre Henri* et *Pierre-Basile*. En 1774, Jean-André abandonna à son frère sa part dans l'établissement commun, et Jean-Baptiste s'adjoignit ses deux neveux. Il construisit avec eux, en 1780, pour l'hôtel de ville de Paris la plus belle et la plus importante horloge qui existât alors dans cette capitale : cette machine, d'un grand volume, est à équation, et indique jour par jour le retour du soleil au méridien. En 1784 ils firent pour l'hôtel des Invalides une horloge qui égalait en perfection celle de l'hôtel de ville, mais d'un moindre volume. En 1789 Lepaute se retira des affaires, et laissa sa maison à ses neveux. Pierre-Henri, né en 1748, mourut au mois de juillet 1806, à la suite d'une longue et douloureuse maladie provenant d'une blessure qu'il avait reçue lors de l'explosion de la machine infernale du 3 nivôse. Pierre-Basile exposa en 1806 un remontoir d'égalité d'une disposition très-simple, se remontant douze fois par minute, et appliqué à une pendule. En 1812, il employa ce mécanisme pour la pendule astronomique qu'il construisit pour le Bureau des Longitudes, et qui fut placée à l'Observatoire de Paris. En août 1813, il fit encore entrer ce mécanisme dans la construction de l'horloge qu'il plaça, avec son fils aîné, au château de Compiègne, et qui figura à l'exposition de 1819. Pierre-Basile Lepaute, né à Thonnelalong, en 1749, mourut au mois d'août 1843. — Son fils, mort en 1849, a construit la belle horloge de la Bourse de Paris, qui est regardée comme le chef-d'œuvre de la haute horlogerie de précision. On lui doit aussi celles de la Poste et de beaucoup d'autres monuments. Il avait été membre du conseil des prudhommes. L. L—T.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — Rapport du Jury de l'exposition des produits de l'industrie, 1806, 1819, 1834.

LEPAUTE (*Joseph*). *Voy.* AGELET.

LEPAUTRE (*Antoine*), architecte français, né à Paris, en 1614, mort en 1691. Il avait le titre d'architecte du roi et de Monsieur, lorsqu'il construisit pour le duc d'Orléans les deux ailes du château de Saint-Cloud. Ce fut lui qui donna le dessin des cascades du château de Saint-Cloud. En 1625, il éleva aussi l'église de Port-Royal, au faubourg Saint-Jacques. Il publia en 1652 ses *Œuvres d'Architecture*, qui contiennent un grand nombre de dessins très-estimés, surtout pour la décoration. Mme de Montespan avait désigné Lepautre pour bâtir le château de Clagny ; mais Mansard, poussé par Le Nôtre, le supplanta. Il avait été nommé membre de l'Académie de Sculpture lors de son institution, en 1671. [LE BAS, *Dict. encycl. de la France*.]

Ladvocat, *Dict. Hist. portat.* — Moréri, *Grand Dict. hist.*

LEPAUTRE (*Pierre*), sculpteur français, fils du précédent, né à Paris, le 4 mars 1659, mort dans la même ville, le 22 janvier 1744. Son père l'avait d'abord destiné à l'architecture ; mais son goût l'entraîna vers la sculpture. Il remporta le grand prix, se rendit à Rome, et y demeura pendant quinze ans. Ce fut là qu'il exécuta en 1716 le groupe d'*Énée et Anchise* que l'on voit dans le jardin des Tuileries. Le groupe d'*Aria et Pétus*, qui fait pendant à celui-ci, est aussi de lui. Tout en regrettant de ne pas trouver dans ces deux sujets un peu plus de simplicité, on y reconnaît de grandes qualités et la connaissance de l'antique. Peut-être n'est-ce pas une preuve de bon goût que d'avoir placé dans le groupe d'*Aria et Pétus* la figure allégorique de l'Amour qui se couvre les yeux ; mais on comprend que cette idée ingénieuse ait pu séduire l'artiste, et on pardonne à l'imagination du poëte de s'être fait sentir dans l'œuvre sévère du sculpteur. On a encore au jardin des Tuileries deux statues de cet artiste, une *Atalante* et un *Faune à la biche*, toutes deux copiées de l'antique. Lepautre a aussi exécuté les sculptures en bois de l'*œuvre de Saint-Eustache*, sculptures bien composées et finement exécutées. La modestie de Lepautre l'empêcha, dit-on, de se présenter à l'Académie, et il mourut sans y avoir été admis. Lepautre a fait plusieurs gravures à l'eau-forte ; celle qu'on cite comme la plus remarquable représente la statue de Louis XIV exécutée par Coysevox, et que la ville de Paris fit ériger en 1689. [LE BAS, *Dict. encycl. de la France*.]

Ladvocat, *Dict. Histor. portat.* — Moréri, *Le Grand Dictionnaire Historique.*

LEPAUTRE (*Jean*), graveur français, oncle du précédent, né à Paris, en 1617, mort dans la même ville, le 2 février 1682. Placé chez un menuisier, qui lui donna les premiers éléments du dessin, il devint bientôt un excellent dessinateur et un habile graveur. Il publia presque exclusivement des dessins d'architecture et d'ornements, qu'il entendait parfaitement. Lepautre a aussi gravé plusieurs portraits, entre autres celui de Louis XIV, habillé à la romaine, et assis dans son cabinet ; quelques paysages, avec des vues de grottes, de jardins, de jets d'eau, etc., et des

vues perspectives de Fontainebleau, avec les fêtes du baptême du dauphin. Il avait été reçu à l'Académie en 1677. Son œuvre comprend plus de mille planches, dont le chevalier Bernin faisait grand cas. J. V.

Ladvocat, *Dict. Hist. portatif*. — Moréri, *Grand Dict. hist.*

LE PAYEN (*Charles-Bruno*), agronome français, né à Metz, en 1715, mort dans la même ville, le 11 novembre 1782. Il était procureur du roi au bureau des finances de la généralité de Metz et d'Alsace, et publia : *Essais sur les moulins à soie, et description d'un moulin propre à servir seul à l'organsinage et à toutes les opérations du tord de la soie*; Metz, 1767, in-4° et in-12; — *Description de la construction qui s'est faite à Metz de Vaisseaux en maçonnerie propres à loger et à conserver le vin*; Metz, 1780, in-4° et in-12; — *Observations nouvelles sur les vignes en treilles et sur les moyens de perfectionner cette nouvelle méthode de culture*, mémoire lu à l'Académie de Metz et inséré presque en entier dans les *Affiches de Metz*, pour 1781 et 1782. J. V.

Bégin, *Biogr. de la Moselle*.

LE PAYS (*René*), sieur du Plessis-Villeneuve, poëte français, né à Nantes, en 1636, mort à Paris, le 30 avril 1690. Allard le met dans le catalogue des écrivains du Dauphiné, parce que, dit-il, « la plus grande partie de ses ouvrages sont dauphinois, conçus dans Grenoble et dans Valence ». Le Pays fut nommé directeur général des gabelles du Dauphiné et de Provence, et publia en 1664 ses *Amitiés, Amours et Amourettes*, recueil de lettres et de poésies qui obtint du succès en province et même à Paris. « Il y eut des dames de la première qualité qui les lurent avec beaucoup de plaisir, dit Bayle, et qui s'informèrent du libraire comment l'auteur était fait. Dès qu'il eut su que la duchesse de Nemours avait eu cette obligeante curiosité, il lui envoya une description de sa personne. Cet écrit est intitulé, *Portrait de l'auteur des Amitiés, Amours et Amourettes*; il est mêlé de vers et de prose. » Le livre de Le Pays est curieux à consulter comme témoignage du goût du temps. C'est une imitation de Balzac et de Voiture, imitation lourde, sans esprit, sans tact, qui exagère tous les défauts des deux auteurs originaux et ne reproduit pas une seule de leurs qualités. Cependant, au milieu d'un fatras insupportable, on reconnaît quelque imagination dans les détails et un certain talent d'expression. Ces mérites assez minces ne justifient pas un succès qui fut surtout une vogue provinciale à une époque où les rapports moins fréquents entre la capitale et le reste de la France laissaient toujours la province fort en retard sur le goût parisien. Boileau a fait dire à son campagnard ridicule :

Le Pays sans mentir est un bouffon plaisant,
Mais je ne trouve rien de beau dans ce Voiture.

Le Pays ne se fâcha pas de cette mention peu flatteuse, et de Grenoble il écrivit sur ce sujet une lettre badine à un de ses amis de Paris. Son second ouvrage, un roman de *Zélotide*, n'ayant pas réussi, il revint à son premier genre, et donna encore un recueil de lettres et de pièces mêlées. « Il paraît, par quelques-unes de ses lettres, dit Bayle, qu'il avait été en Hollande et en Angleterre. Les relations qu'il a faites de ces pays-là sont trop folâtres et bien injustes; et il y a mêlé des réflexions sérieuses qui sont très-fausses. » Le Pays était membre de l'Académie d'Arles; le duc de Savoie le fit chevalier de Saint-Maurice. Ces distractions et ces succès littéraires l'empêchèrent de remplir ses devoirs d'administrateur. Appelé à rendre compte pour un de ses employés qui avait « dissipé les deniers de sa majesté », il allégua entre autres raisons en sa faveur : « 1° qu'il ne s'est point enrichi depuis trente ans qu'il est dans les fermes du roi; 2° qu'il est trop bel esprit (1) pour s'engager dans des comptes et dans des calculs de finances. » Ces raisons ne parurent sans doute pas suffisantes, et le directeur des gabelles fut l'objet d'un arrêt « qui l'écrasa » selon son expression, mais sur lequel on n'a pas de détails. Le Pays ne survécut que peu d'années à cette condamnation. On a de lui : *Amitiés, Amours et Amourettes*; Grenoble, 1664, in-12; — *Zélotide*, histoire galante; Paris, 1665, in-12; — *Nouvelles Œuvres* contenant des lettres et des pièces de poésie, églogues, sonnets, élégies, stances; Paris, 1672, 2 vol. in-12; Leipzig, 1738, 2 vol. in-8°; — *Pièces choisies des Œuvres de Le Pays*; La Haye, 1680, 2 vol. in-12; — *Le Démêlé de l'Esprit et du Cœur*; Paris, 1688, in-12. N.

Bayle, *Dictionnaire historique et critique*. — Brossette, *Commentaire sur Boileau*, sat., III. — Titon du Tillet, *Parnasse français*. — Moréri, *Grand Dictionnaire Historique*. — Allard, *Bibliothèque du Dauphiné*.

L'ÉPÉE (*Charles-Michel*, abbé de), célèbre philanthrope français, né à Versailles, le 25 novembre 1712, mort à Paris, le 23 décembre 1789. Son père était architecte du roi. De bonne heure de L'Épée tourna ses vues vers le sacerdoce, dans lequel il espérait trouver le moyen de satisfaire son ardente charité. Il avait achevé ses études théologiques, et allait recevoir la prêtrise lorsqu'une difficulté sembla devoir arrêter sa carrière. La querelle du jansénisme était alors fort animée; on demandait qu'il signât le *formulaire*, sorte de déclaration moliniste dressée dans le diocèse de

(1) Pour mieux prouver sans doute qu'il était un bel esprit, Le Pays présenta à Louis XIV un placet en vers qui finissait ainsi :

Mon petit bien n'est pas un fief impérial;
N'attaquez jamais de bicoque
Indigne d'un siége royal.
Subjuguez tout le Rhin, la gloire en sera grande.
La justice le veut ; votre droit le demande :
Ce sont des coups dignes d'un roi.
Prenez sur l'empereur, prenez sur la Hollande.
Mais, sire, au nom de Dieu, ne prenez rien sur moi.

Paris. De L'Épée, qui inclinait peut-être vers les opinions opposées, s'y refusa : il lui fallut renoncer aux ordres. Il voulut alors se consacrer au barreau, et se fit recevoir avocat au parlement de Paris. Cependant, l'état ecclésiastique lui semblait toujours sa vocation; l'évêque de Troyes, neveu du grand Bossuet, dont il portait le nom, lui offrit un canonicat dans son diocèse, et de L'Épée put enfin recevoir l'ordination. La mort lui ayant enlevé ce protecteur, il revint à Paris, où sa liaison avec Soanen fit prononcer l'interdiction contre lui par l'archevêque de Beaumont. Forcé de quitter les fonctions de son état, le jeune abbé se créa un autre ministère : il se dévoua tout entier à l'instruction des sourds-muets. Le hasard lui avait fait rencontrer deux jeunes sœurs sourdes-muettes, qu'un prêtre de la doctrine chrétienne, le P. Vanin, avait essayé de tirer de l'ignorance où les plongeait la nature, au moyen d'estampes combinées pour l'instruction : de L'Épée s'offrit à remplacer ce bon religieux, qui venait de mourir. Ce fut là le commencement de cette belle carrière qu'il parcourut si glorieusement. A cette époque, un nommé Pereira était en grand renom à Paris pour des succès obtenus par des procédés dont il faisait mystère, et parmi lesquels on place l'invention de l'*alphabet manuel*. L'abbé de L'Épée a déclaré dans la préface de son livre n'avoir rien su de la méthode de son compétiteur, non plus que de ses devanciers : ce serait donc uniquement par lui-même qu'il serait arrivé à ses résultats. « L'instruction des sourds-muets, dit-il, consiste à faire entrer, par les yeux, dans leur esprit, ce qui est entré dans le nôtre par les oreilles. » A l'aide du dessin et de l'alphabet manuel, il parvint à fixer dans l'esprit de l'élève la nomenclature grammaticale et à exprimer par des signes naturels les relations simples des objets; mais il restait à créer une grammaire par signes conventionnels qui pût servir à rendre la diversité des opérations de l'esprit et le nombre infini de relations dont la combinaison des idées rend les objets susceptibles; cette dernière partie de la tâche devait appartenir à l'abbé Sicard (*voy.* ce nom). « La méthode de l'abbé de L'Épée, dit M. Dufau, consiste à s'emparer des signes dont la nature a enseigné l'usage aux sourds-muets, et qui leur servent pour communiquer avec leurs proches; à les perfectionner, à en faire une langue véritable, langue expressive et féconde : et cette langue des *signes méthodiques*, depuis perfectionnée par l'abbé Sicard, est bien véritablement la création de l'abbé de L'Épée. L'Anglais Wallis l'avait pressentie; mais ici, comme en tout, à celui qui applique et systématise l'honneur de l'invention ! »

L'abbé de L'Épée élaborait doucement sa méthode, à mesure qu'il la mettait en pratique. Il parvint en peu de temps à instruire quelques sourds-muets. Ses succès l'enhardirent : il les prit chez lui à ses frais pour pouvoir suivre leur éducation. Il avait 7,000 livres de revenus, qui bientôt ne furent plus suffisants : il s'adressa à quelques personnes bienfaisantes, notamment au duc de Penthièvre, et il put continuer et agrandir son établissement, qu'il ne réussit pourtant pas à placer sous le patronage du gouvernement. Dévoué corps et âme à ses élèves, il se privait de tout pour leur entretien, et l'on ne peut raconter sans attendrissement cette scène touchante où les sourds-muets vinrent le supplier, au milieu d'un dur hiver, d'acheter du bois pour se chauffer. Il refusa les offres brillantes de l'étranger. Rejetant les présents de l'impératrice Catherine II, il lui demanda, comme preuve de bienveillance, un sourd-muet à instruire; et il répondit à l'empereur Joseph II, qui était venu lui-même le visiter pendant son séjour en France, que s'il voulait du bien aux sourds-muets c'était sur l'œuvre même qu'il fallait le placer. Pour satisfaire ce vœu, l'empereur lui envoya un ecclésiastique qui, après avoir reçu ses leçons, devint à Vienne le directeur du premier établissement national de cette ville en faveur de ces infortunés. L'excès de son zèle suscita à l'abbé de L'Épée quelques tracasseries : ayant cru reconnaître l'héritier dépouillé de la riche et puissante famille des comtes de Solar dans un malheureux muet, nommé Joseph, qu'on avait trouvé couvert de haillons sur la route de Péronne, en 1773, il mit toute son ardeur à faire triompher les droits de son protégé. Un long et dispendieux procès s'ensuivit : l'abbé de L'Épée n'en vit pas la fin. Une sentence du Châtelet avait admis les prétentions de Joseph en 1781; mais on fit traîner l'affaire en longueur, et en 1792, après la mort de l'abbé de L'Épée, et dans les derniers mois de la vie du duc de Penthièvre, les seuls protecteurs du sourd-muet, un jugement d'un des nouveaux tribunaux de Paris infirma la sentence du Châtelet, et défendit à Joseph de porter à l'avenir le nom de Solar. Le malheureux, se voyant abandonné de tout le monde, s'enrôla dans un régiment de cuirassiers, et mourut au bout de quelque temps dans un hôpital (1).

L'abbé de L'Épée, après avoir vu s'élever de tous côtés des institutions analogues à la sienne, d'après ses vues, et à la tête desquelles se trouvaient placés des hommes à qui il avait appris lui-même son art ingénieux, mourut au milieu de ses élèves, en recevant la consolante assurance que le gouvernement ne laisserait pas périr après lui l'établissement auquel il s'était voué. Le roi le prit en effet sous sa protection, et l'Assemblée constituante fonda en 1791 l'Institution nationale des Sourds-Muets à Paris. Des honneurs publics furent rendus à la mémoire de l'abbé de L'Épée : l'Assemblée nationale déclara

(1) M. Bouilly a mis en scène cet épisode de la vie de l'abbé de L'Épée, dans une comédie en prose et en cinq actes qui porte le nom du charitable abbé, et qui a eu du succès.

qu'il avait bien mérité de la patrie et de l'humanité. Son oraison funèbre fut prononcée à Saint-Étienne-du-Mont, le 23 février 1790, par l'abbé Fauchet. On a de l'abbé de L'Épée : *Institution des Sourds et Muets*; 1774, in-12 : c'est un recueil des exercices soutenus par ses élèves depuis 1771, avec quatre lettres où il traite les points principaux de sa méthode; — *Institution des Sourds et Muets par la voie des signes méthodiques*; 1776, in-12; c'est le même ouvrage que le précédent avec des développements nouveaux, tels que le projet d'une langue universelle par l'entremise des signes naturels assujettis à une méthode artificielle; — *La véritable manière d'instruire les Sourds et Muets, confirmée par une longue expérience*; 1784, in-12; c'est encore le même ouvrage que le précédent avec les pièces d'une polémique que l'auteur eut à soutenir avec Heinicke, qui avait attaqué la méthode des signes méthodiques. L'abbé de L'Épée s'occupa longtemps de la composition d'un *Dictionnaire général des Signes employés dans la langue des Sourds-Muets*; mais ce travail n'a pu être achevé que par son successeur, l'abbé Sicard. En 1820, on publia l'*Art d'enseigner à parler aux Sourds-Muets de naissance*, par l'abbé de L'Épée, augmenté de notes explicatives et d'un avant-propos par l'abbé Sicard, précédé de l'*Éloge historique de l'abbé de L'Épée*, par M. Bebian, couronné par l'Académie des Sciences, 1 vol. in-8°. En 1838, on retrouva dans une fouille, sous les dalles d'une chapelle de l'église Saint-Roch, les ossements de l'abbé de L'Épée. Une souscription s'ouvrit, et un monument lui fut élevé dans cette église; il se compose du buste en bronze de ce bienfaiteur de l'humanité par M. Préault. L. Louvet.

Cl. Fauchet, *Oraison funèbre de l'abbé de L'Épée*. — Bebian, *Éloge de Ch.-M. de L'Épée*. — Aléa, *Éloge de l'abbé de L'Épée*. — Et.-Morel, *Notice biogr. sur l'abbé de L'Épée*. — Dufau, dans le *Dict. de la Conversation*. — Le Bas, *Dict. Encyclopédique de la France*. — J. Valette, *Vie de l'abbé de L'Épée*; 1857, in-18.

LEPEINTRE (*Charles-Emmanuel*), acteur français, né à Paris, le 5 septembre 1782, mort le 5 avril 1854. Il fit d'abord partie de la troupe enfantine des *Jeunes Artistes* (1), et après la mort de son père, qui était peintre, il s'engagea pour le théâtre de Bordeaux, où il resta pendant plus de sept ans. Après avoir figuré quelque temps sur la scène de Lyon, il vint, le 11 novembre 1817, à Paris, où il entra dans la troupe des *Variétés*. En 1827 il quitta ce théâtre pour celui du *Vaudeville*, où l'avait appelé Desaugiers. On le vit plus tard sur la scène du *Palais-Royal* (1). Puis, il retourna au Vaudeville, et y resta jusqu'à l'incendie de ce théâtre. A partir de cette époque, Lepeintre ne fut plus qu'un comédien nomade. Dans les dernières années de sa vie, il avait adjoint à l'exercice de sa profession l'exploitation d'un des hôtels les mieux achalandés du quartier des Tuileries. Cette entreprise prospérait, lorsque la révolution de 1848 porta un coup fatal à son industrie. Il dut alors demander au théâtre des ressources qui lui faisaient souvent défaut, et depuis longtemps, en butte à des chagrins domestiques, il perdit la tête, et mit un terme à ses jours en se jetant dans le canal Saint-Martin. Lepeintre était un comédien habile, vif, entraînant, mais manquant de naturel. E. de M.

Annuaire dramatique de Bruxelles. — *Renseignements inédits*.

LEPEINTRE (*Emmanuel-Augustin*), frère du précédent, né à Paris, en 1788, mort dans la même ville, le 24 janvier 1847, fut de 1823 à 1845 attaché au théâtre du Vaudeville et entra plus tard aux Variétés, où il resta jusqu'à la fin de ses jours. Il mourut à la suite d'une chute, occasionnée par un embonpoint excessif. A l'inverse de son frère, le jeu de Lepeintre le jeune était l'expression même de la nature, et pour citer les rôles dans lesquels il a excellé, il faudrait les citer tous. Il était doué d'un esprit très-vif, de beaucoup de gaîté et tournait très-facilement le couplet. Il a composé un certain nombre de pièces pour les scènes secondaires, et qui toutes ont eu du succès. Il est aussi auteur de la *Physiologie du Parrain*; Paris, 1843, in-24. E. de Manne.

Courrier des Spectacles. — *Annuaire dramatique de Bruxelles*.

LEPEKHIN (*Ivan-Ivanovitch*), naturaliste russe, né vers 1739, mort le 6 avril 1802. Il étudia à l'université de Strasbourg, et devint membre de l'Académie des Sciences de Saint-Pétersbourg, dont il fut en 1783 nommé secrétaire perpétuel. Chargé par Catherine II d'explorer son vaste empire au point de vue des sciences naturelles, Lepekhin a renfermé le fruit de ses explorations dans un *Journal de Voyages en diverses provinces de l'empire russe*; Saint-Pétersbourg, 3 v. in-4°, 1771-1780; traduit en allemand par Hase, Altenburg, 1774, avec fig. On a encore de lui : *Discours sur la nécessité de se rendre compte de la valeur médicale des plantes indigènes*; Saint-Pétersbourg, 1785; — *Dissertation sur la culture des vers à soie*; Saint-Pétersbourg, 1798; — *Sur les Moyens de préserver et de guérir les bestiaux de l'épizootie*; Saint-Pétersbourg, 1790; — la traduction en russe

(1) Ce théâtre, fondé le 12 avril 1779, s'appelait dans l'origine le *Théâtre lyrique et comique de la rue de Bondy*. Il prit plus tard le titre de *Variétés amusantes*. Démoli en 1784, il fut remplacé par une manufacture de papiers peints. Plus tard on y construisit la salle dont nous parlons, et qui fut supprimée, en vertu du décret de 1807.

(1) Ancien théâtre de la Montansier, fermé également depuis 1807. C'est dans son local que fut établi depuis le fameux *Café de la Paix*. Un nouveau privilége, accordé en 1830 au comédien Dormeuil, autorisa sa réouverture, qui eut lieu, le 6 juin 1831, sous la dénomination de *Théâtre du Palais-Royal*.

de la moitié du 1[er] tome et les t. 5, 6, 7, 8, 9 et 10 de l'*Histoire naturelle* de Buffon. A. G.

Gretch, *Opit Kratkoi istorii rouskoi Literatouri* (Essai sur l'histoire de la littérature russe).

LE PELETIER (*Pierre*), poëte français, né à Paris, où il est mort, en 1680. Il était avocat; mais sa principale occupation était de composer des sonnets à la louange de toutes sortes de gens. « Dès qu'il savait qu'on imprimait un livre, dit Moréri, il ne manquait pas d'aller porter un sonnet à l'auteur pour avoir un exemplaire de l'ouvrage. Il gagnait sa vie à aller en ville enseigner la langue française aux étrangers. » Boileau parle plusieurs fois de lui dans ses satires de même que dans son discours au roi et dans l'*Art poétique;* il le dépeint comme un flatteur et un parasite (1) :

Cependant l'abbé de Marolles cite Le Peletier avec estime, et Richelet, dans son traité de la versification française, prétend que « jamais personne ne fut moins parasite que le bonhomme du Peletier; hors qu'il alloit montrer en ville, c'étoit un vrai reclus. » On prétend que ce mauvais rimeur appartenait à la même famille que les précédents. On a de lui plusieurs pièces insérées dans les recueils poétiques du temps, et une série de lettres qu'il a intitulées *Nouvelles.* P. L—Y.

Moréri, *Grand Dict. Hist.* — Boileau, *Notes de Brossette.* — Richelet, *Les plus belles Lettres françoises*, I. — Marolles, *Dénombrement des Auteurs.*

LE PELETIER (Dom *Laurent*), archéologue français, vivait à la fin du seizième et au commencement du dix-septième siècle. Il était moine et prieur de l'abbaye Saint-Nicolas d'Angers, et embrassa la réforme introduite à Angers par Guillaume Ayrault. Une de ses sœurs épousa le frère de l'historien Claude Ménard. On a de lui : *Légende de Robert d'Arbrissel avec le catalogue des abbesses de Fontevrauld;* Angers, 1586, in-4°, sans nom d'auteur; — *Breviculum fundationis et series abbatum Sancti-Nicolai Andegavensis;* Angers, 1616, in-4°; — *Histoire ou Briefve description des Ordres religieux et congrégations ecclésiastiques;* Angers, 1626, in-8°. Elle est dédiée à Henri Arnauld, et précédée de pièces de poésie à la louange de l'auteur; — *La Chasteté, et combien l'incontinence est dommageable, et de la dignité et excellence du mariage et de la sainteté de plusieurs femmes et filles illustres;* Angers, 1634, in-8°. L'ouvrage est dédié à Simonne de Maillé Brézé, abbesse du Ronceray. La bibliothèque d'Angers possède encore de Le Peletier un manuscrit très-important : *Le second Cartulaire de Saint-Nicolas*, où parmi les pièces authentiques se trouvent insérées de curieuses notes sur l'histoire provinciale. C. PORT.

Pocquet de Livonnière, *Les Illustres d'Anjou;* mss. à la Bib. d'Angers. — *Revue de l'Anjou*, 1[re] année, t. II, p. 8.

LE PELETIER (*Claude*), magistrat français, né à Paris, en 1630, mort dans la même ville, le 10 août 1711. Il remplit d'abord plusieurs charges dans la magistrature, et se distingua surtout comme prévôt des marchands en 1668. Il fit construire à cette époque le quai de Paris que l'on appelle encore *quai Le Peletier*. Il était conseiller d'État, lorsque le roi l'appela à la difficile mission de remplacer Colbert dans sa charge de contrôleur général des finances. Le Peletier était un homme circonspect, complaisant, et comme il était parent de Le Tellier et de Louvois et leur devait sa place, il ne s'appliqua qu'à leur plaire et à déprécier l'administration de son illustre et habile prédécesseur. Il ne possédait pas les talents qu'exigeait la situation malheureuse du royaume, et quand il désespéra d'arriver au port, il abandonna la conduite du vaisseau. Il se démit en effet de sa charge au bout de six ans; mais il resta membre du conseil, comme ministre d'état, devint surintendant des postes à la mort de Louvois, en 1691, et renonça à ces deux emplois en 1697, malgré le désir du roi, qui lui conserva toujours sa bienveillance. Il passa le reste de sa vie dans la retraite. On lui doit : *Le Corps de Droit canon*, *l'Ancien Code ecclésiastique*, et des *Observations* sur le Code et les Novelles (d'après les manuscrits de P. Pithou); — *Comes Rusticus;* Paris, 1692, in-12; 1708, petit in-8°; — *Comes Senectutis;* ibid., 1709, in-12. Il avait aussi donné des éditions nouvelles du *Comes Juridicus* et du *Comes Theologus* de P. Pithou. [LE BAS, *Dict. Encycl. de la France.*]

Boivin, *Vie de Claude Le Peletier.* — Moréri, *Grand Dict. Histor.* — Bresson, *Hist. fin. de la France.*

LE PELLETIER DE SAINT-FARGEAU (*Louis-Michel*), magistrat et homme politique français, arrière-petit-fils de Michel-Robert Le Pelletier-des-Forts, comte de Saint-Fargeau, contrôleur général des finances en 1726-1730, naquit à Paris, le 29 mai 1780, et fut assassiné dans la même ville, le 20 janvier 1793. Il était à l'époque de la révolution président à mortier au parlement de Paris, et jouissait d'une fortune de six cent mille livres de rente. En mai 1789, la noblesse de la capitale le choisit pour son représentant aux états généraux. Il parut d'abord hésiter sur le parti qu'il adopterait. Des dix députés de la noblesse de Paris, lui et le comte de Mirepoix furent les seuls qui ne se réunirent au tiers état que le 27 juin 1789, lorsque le roi eut invité les deux premiers ordres à cette réunion; il protesta même, les 3, 9 et 11 juillet, contre cette réunion et ses conséquences; mais il changea tout à coup de conduite

(1) Dans la satire II, il ajoute en se moquant :

J'envie, en écrivant, le sort de Peletier.

S'il faut en croire les commentateurs de Boileau, Peletier prit ce vers pour une louange; et, dans cette pensée, il fit imprimer cette satire dans un recueil de poésies, où il avait inséré quelques pièces. Boileau s'étant plaint au libraire de ce qu'il avait imprimé cette satire sans son aveu, le libraire lui répondit que c'était Peletier qui l'avait donnée, parce qu'elle était à sa louange.

politique, et redoutant l'avenir, il proposa, le 13 juillet, « qu'on invitât Louis XVI à rappeler M. Necker et ses collègues » ; et il ajoutait : « Représentons le peuple, de peur qu'il ne se représente lui-même. » Il se rangea dès lors parmi les députés les plus connus par leurs principes démocratiques. Ce ne fut pas sans réflexion ; car on l'entendit répondre à plusieurs de ses amis qui lui reprochaient son changement de parti : « Que voulez-vous, quand on a six cent mille livres de rente, il faut être à Coblentz ou au faîte de la Montagne ! » Nommé, en janvier 1790, membre du comité de jurisprudence criminelle, il en fut le rapporteur habituel en 1790 et 1791 ; d'un caractère naturellement doux, il vota constamment pour l'abolition de la peine de mort, de celle des galères et de toute flétrissure indélébile. Le 1er juin 1790 il fit décréter que la décapitation serait substituée au supplice de la corde, et soutint avec talent la discussion établie sur le nouveau code pénal. Le 19 du même mois, il demanda « qu'il fût défendu de prendre d'autre nom que les noms patronimiques et celui de famille ; cette motion fut adoptée. Le surlendemain, Le Peletier fut élu président de l'assemblée. Le conseil général de l'Yonne, dont il était membre, le choisit pendant la session de l'Assemblée législative pour son président, et en septembre 1792 le même département le députa à la Convention nationale. Le 30 octobre, dans un discours fort éloquent, il défendit la liberté de la presse, et fit rejeter une proposition de Buzot amendée par Bailleul. Dans le procès de Louis XVI, il soutint que ce monarque pouvait et devait être jugé par la Convention ; toutefois, fidèle à son aversion pour la peine de mort, il hésitait à l'appliquer en cette circonstance, et proposait la réclusion. On n'a jamais bien connu les causes qui le firent changer d'avis ; quelques historiens affirment que la question politique l'emporta dans son esprit sur la question de légalité et d'humanité ; selon d'autres il céda aux suggestions du duc d'Orléans, avec lequel il était très-lié ; toujours est-il que Le Peletier se prononça pour la mort. « S'il arrivait, s'écria-t-il, que nous vinssions à prononcer sur le sort de Louis d'une manière évidemment contraire à la conscience intime de tout le peuple français, serait-ce contre Louis au Temple que ce même peuple devrait exercer sa vengeance ? Non ; car là est la trahison désarmée. Ce serait contre les mandataires infidèles de la nation que l'insurrection deviendrait légitime, parce que là seraient réunies la trahison et la puissance. » Ces paroles menaçantes entraînèrent un certain nombre de membres et décidèrent de la majorité.

Nous empruntons à M. Thiers le récit du drame qui termina les jours de Le Peletier. « Un garde du corps, nommé Pâris, avait résolu de venger la mort de Louis XVI sur l'un de ses juges. Le Peletier-Saint-Fargeau avait, comme beaucoup d'hommes de son rang, voté la mort, pour faire oublier sa naissance et sa fortune. Il avait excité plus d'indignation chez les royalistes, à cause même de la classe à laquelle il appartenait. Le 20 au soir, chez Février, restaurateur au Palais-Royal, on le montra au garde du corps Pâris, tandis qu'il se mettait à table. Le jeune homme, revêtu d'une grande houppelande, sous laquelle il cachait un sabre se présente, et lui dit : « C'est toi, scélérat de Le Peletier, qui as voté la mort du roi ? — Oui, répond celui-ci, mais je ne suis pas un scélérat, j'ai voté selon ma conscience. — Tiens, reprend Pâris, voilà pour ta récompense ! » Et il lui enfonça son arme dans le flanc. Le Peletier tombe, et Pâris disparaît sans qu'on ait le temps de s'emparer de sa personne (1). Le Peletier, blessé à mort, ne proféra que ces seules paroles : « J'ai froid ! » Transporté aussitôt dans son hôtel, situé au Marais, il expira peu de temps après. Ses obsèques, qui eurent lieu le 24 janvier, devinrent l'objet d'une fête funèbre. La convention lui décerna les honneurs du Panthéon (2), et adopta sa fille, âgée de huit ans (3). La mort de Le Peletier avait fourni à David le sujet d'un de ses plus beaux tableaux ; il ornait la salle des séances de la Convention, d'où il fut retiré après le 9 thermidor (24 juillet 1794). On a de Le Peletier de Saint-Fargeau un *Plan d'Éducation publique ;* des *Discours* et des *Rapports*, qui ont été publiés par son frère ; Bruxelles, 1826, in-8°.

Son frère (le comte *Félix*), né en 1769, mort près Paris, en 1837, fut d'abord aide-de-camp du prince de Lambesc, devint un fougueux jacobin après l'assassinat de son frère, et adopta le fils de Babeuf après le supplice de ce démagogue. Le Peletier fut transféré à l'île de Ré, à la suite de l'affaire de la machine infernale (3 nivose an IX). Envoyé en surveillance en Suisse (1803), il fut autorisé à rentrer en France en 1805. En mai 1815 le collége électoral de Dieppe le nomma membre de la chambre des représentants. Félix Le Peletier fut exilé par les Bourbons en vertu de la loi du 12 janvier 1816 ; de retour dans sa patrie, il y mourut, dans la retraite. On a de lui plusieurs brochures politiques, aujourd'hui sans intérêt.

H. Lesueur.

Le Moniteur général, année 1789, nos 13, 46, 77 ; ann. 1791, nos 20, 151 ; ann. 1792, 306 ; an Ier (1793), n° 6 ; an II, (1794). — Thiers, *Histoire de la Révolution franç.*, t. III.

(1) Pâris, sur le point d'être arrêté, se brûla la cervelle, dix jours après, à Forges-les-Eaux (Seine-Inférieure). On a prétendu que son intention avait d'abord été de frapper le duc d'Orléans.

(2) Ce décret fut rapporté, sur la proposition d'André Dumont, le 8 février 1795 ; mais la famille de Le Peletier alla retirer le corps de son parent avant la notification du décret.

(3) Mlle Le Peletier épousa en 1798 M. de Witt, riche Hollandais, dont elle se sépara au bout de deux années. Elle se remaria avec son cousin, M. Le Peletier de Morte-Fontaine. « On sait, dit Le Bas, que cette dame fit acheter aux héritiers de David le tableau représentant la mort de son père, afin de le détruire. » La gravure a souvent reproduit le meurtre de Le Peletier.

p. 220. — A. de Lamartine, *Histoire des Girondins*, t. V, livre XXXVI, p. 130-136.

LEPELLETIER (*Jean*), archéologue et alchimiste français, né à Rouen, le 29 décembre 1633, mort dans la même ville, le 31 août 1711. Parmi ses principaux écrits, on remarque : *Dissertations sur l'Arche de Noé et sur l'Hermine et le Livre de saint Benoît*; Rouen, 1704, 1710, in-12; — *L'Alkaest, ou le dissolvant universel de van Helmont, révélé dans plusieurs traités qui en découvrent le secret*; Rouen, 1704, in-12; — *Suite du traité de L'Alkaest, où l'on rapporte plusieurs endroits des ouvrages de Georges Starkey qui découvrent la manière de volatiliser les alcalis, etc.*; Rouen, 1706, in-12; — *Tableau des Monnoies, des Poids et des Mesures des Hébreux réduites à celles de France*, imprimé en tête du *Commentaire sur la Genèse* de Dom Calmet. Lepelletier a publié *Fragmenta regalia, ou véritable caractère de la reine Élisabeth*, traduit de l'anglais de Robert Nuanton; Rouen, 1683, in-12; Lyon, 1695, in-12; Amsterdam, 1703; La Haye, 1741, 1753, 2 vol. in-12; — des notices dans les *Mém.* de Trévoux. J. V.

Moréri, *Grand Dict. Histor.* — Chaudon et Delandine, *Dict. univ. Hist., Crit. et Bibliogr.*

LE PÈRE (*Jean-Baptiste*), architecte français, né à Paris, en 1761, mort dans la même ville, le 16 juillet 1844. En 1787, le goût des voyages le fit partir pour Saint-Domingue, où il construisit plusieurs grandes habitations. De retour à Paris en 1790, il y continua ses études, et en 1796 il partit avec d'autres artistes et artisans pour établir une fonderie de canons à Constantinople. Après deux ans de séjour en Turquie, Le Père revint en France, et fut presque aussitôt appelé à faire partie de l'expédition d'Égypte. Membre de l'Institut d'Égypte, il prit part aux importants travaux dont le résultat est consigné dans l'ouvrage publié par ce corps savant. Ses collègues trouvèrent plus d'une fois dans son portefeuille les moyens de compléter ou rectifier leurs dessins, et lui-même y puisa des matériaux de planches importantes représentant les plans, élévations géométrales et vues perspectives des édifices de l'Égypte ancienne. Chargé par le général Bonaparte de relever sur le terrain l'ancien canal des Pharaons à travers l'isthme de Suez et de présenter un plan de restauration de ce canal remplissant la double condition d'unir directement Suez à Thineh (ancienne Peluse), et de déboucher dans le Nil auprès du Caire, Le Père s'acquitta de cette tâche avec zèle. Le mémoire, très-développé, qu'il rédigea à cette occasion a été inséré dans la publication de l'Institut d'Égypte, et Prony présenta au conseil général des ponts et chaussées un rapport sur ce mémoire. Le Père regardait l'établissement de ce canal comme très-facile, le sol étant à peu près de niveau, et le terrain sablonneux d'une extraction aisée. Il en évaluait la dépense à dix-sept millions. Après son retour en France, Le Père fut nommé, en 1802, architecte de la Malmaison, qu'il agrandit et orna. En 1805 il fut chargé par Napoléon d'ériger avec Gondouin une colonne en bronze à la grande armée sur la place Vendôme. Il venait de terminer cet immense travail lorsque l'empereur lui confia la construction d'un obélisque, destiné à décorer le terre-plein du Pont-Neuf. Le soubassement seul en fut commencé, et sous la restauration Le Père compléta ce soubassement en pierres de taille et y éleva le piédestal de la statue équestre de Henri IV. Nommé architecte de l'empereur à la résidence de Saint-Cloud, puis sous la restauration architecte du roi à Fontainebleau, il perdit cette dernière place en 1830. En 1824 Le Père avait donné les plans de l'église Saint-Vincent-de-Paul, qu'il acheva avec son gendre M. Hittorf. Indépendamment de ces travaux, Le Père a donné les dessins de la plupart des médailles exécutées sous la direction de Denon pour perpétuer le souvenir des grands événements de l'empire; il a trouvé un moyen ingénieux pour sculpter le granit. On lui doit aussi l'érection de la nouvelle statue de Napoléon au sommet de la colonne Vendôme, en 1833. Enfin, il avait imaginé un mécanisme pour accorder les pianos à l'aide de la vue seulement, invention qui suivant un rapport à l'Institut pouvait être considérée comme un des plus grands perfectionnements que cet instrument eût reçus de nos jours. L. L—T.

Le Bas, *Dict. Encyclop. de la France.* — *Moniteur* et *Journal des Débats*, 1844.

LE PESSIER (*Jean*), jésuite belge, né en 1596, à Tournay, où il est mort, en 1646. Il professa longtemps les belles-lettres et la philosophie à Douai, et dirigea le collége de Cambrai. On a de lui : trois dissertations en latin sur la Lune, dans lesquelles il examine si la Lune est habitable, s'il y a des montagnes et des vallées, et quelle est la nature du pays; — *Incitatio ad amplexum Crucis*, et quelques autres écrits religieux. K.

Alegambe, *Bibl. Scriptor. Soc. Jesu*, 208.

LE PETIT (*Jean-François*), historien belge, né à Béthune, en 1546, mort en Hollande, après 1615. Quoique de famille noble, il exerçait les modestes fonctions de greffier de sa ville natale; plus tard il abjura le catholicisme, et se réfugia à Aix-la-Chapelle. On a de lui : *La grande Chronique ancienne et moderne de Hollande, Zélande, West-Frise, Utrecht, Frise, Over-Yssel et Grœningen jusques à la fin de l'an* 1600; Dordrecht, 1601, 2 vol. in-fol. avec portrait (1). Cette chronique, écrite en mauvais français, est fort curieuse pour les nombreux faits qu'elle relate, et que l'auteur a puisés aux sources originales. Elle a été réimprimée deux fois en France et trad. en anglais; — *Nederlandts ghemeene beste, bestaende in staten*;

(1) Ce portrait est bien gravé, par Christ van Sichem. On lit au haut : Æt. LVI, Anno. « *J'aten ça la fin et repos, petit à petit.* »

soo Alghameene als bysondere van't Hertoghdom ghelre graffchap van Hollandt, West-Vrieslandt, etc. (La République de Hollande, contenant une ample description des états, tant généraux que particuliers, du duché de Gueldre, des comtés de Hollande, et de Zélande et des provinces d'Utrecht, de Frise, d'Over-Yssel, et de Groningue, avec toutes leurs villes et places remarquables), comparés avec ceux des cantons suisses. On y a joint les motifs qui ont porté ces deux républiques à secouer le joug de la maison d'Autriche, et les moyens par lesquels elles ont recouvré leur liberté; Arnheim, 1615, in-4° oblong. Le Petit dédia cet ouvrage aux états généraux : il dit dans son épître dédicatoire qu'il a décrit les choses après les avoir vues sur les lieux, et promet d'être beaucoup plus exact que Guichardin qu'il contredit souvent. L—z—e.

Préliminaires de la grande Chronique de Le Petit. — Ferry de Locre, *Chronicon belgicum* (Arras, 1616, in 8°), p. 114 et 689. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas*, t. II, p. 369-371.

LE PETIT (*Charles*), poëte français du dix-septième siècle. Il était avocat au parlement de Paris, et s'est fait une célébrité par ses poésies satiriques. Outre celles qui ont été imprimées dans le recueil ayant pour titre : *Tableau de la vie et du gouvernement de MM. les cardinaux Richelieu et Mazarin et de M. Colbert* (Cologne, 1694, in-12), telles que sa *Chronique scandaleuse, ou Paris ridicule* (Cologne, 1668, in-12), il avait publié un poëme ordurier et impie, qui lui attira le sort de ses livres : il fut brûlé vif, en place de Grève. Le *Paris ridicule*, ouvrage qui est devenu aujourd'hui une rareté bibliographique, peut être consulté, même par des lecteurs sérieux, pour les allusions historiques et les détails topographiques et descriptifs qui s'y trouvent.

Le Bas, *Dict. Encycl. de la France.*

LE PICARD ou **PICART** (*Jean*), trésorier de France, né vers 1380, mort en 1456. Nommé, le 19 octobre 1407, notaire et secrétaire du roi en la chancellerie de France, il recevait pour gages, suivant la taxe d'alors, six sous par jour, plus un manteau par an. En 1408, il devint secrétaire de la reine Isabeau de Bavière, avec cent livres de pension. Lors de la révolte des cabochiens (12 mai 1413), il fut pris par les insurgés, en présence d'Isabeau de Bavière et du duc de Guyenne, dans la demeure royale, et emmené captif au Louvre avec Louis de Bavière, frère de la reine, avec le confesseur et plusieurs dames et demoiselles de cette princesse. Sa captivité ne fut pas de longue durée; car dès le 6 août 1413 on le retrouve au service de la reine. Le Picard figure dans le secret traité d'alliance qu'Isabeau de Bavière conclut, le 29 janvier 1414, avec Charles duc d'Orléans, ainsi que dans plusieurs négociations de cette reine. Mais lorsque, après la mort du dauphin, le connétable d'Armagnac devint tout-puissant, Le Picard la trahit. Vers le mois de juin 1417, la reine fut arrêtée et conduite à Tours en captivité. On lui donna pour gardiens son propre chancelier, son premier secrétaire Jean Le Picard, et un troisième personnage, tous trois à la dévotion du connétable. Mais la reine ourdit bientôt un plan d'évasion, à l'insu de ses satellites. Le 2 novembre 1417, jour des Morts, elle se rendit à l'office, accompagnée de ses trois gardiens, en l'église de Marmoutiers, près de Tours. Tout à coup l'église est cernée par Hector de Saveuse, lieutenant de Jean sans Peur, et par soixante hommes d'armes. Bientôt le duc de Bourgogne apparait lui-même en libérateur de la reine. Isabelle se fait enlever et conduire à Chartres, où elle reprit les rênes du gouvernement. Au fort du tumulte, Le Picard avait embrassé un crucifix, en invoquant le droit d'asile. Mais il fut arrêté avec ses compagnons, et racheta sa liberté par une forte rançon. Cependant, dès 1421 il était premier secrétaire du dauphin, lieutenant général du royaume (plus tard Charles VII). En 1424 il devint général et gouverneur des finances du roi en Languedoc et en Guyenne, tout en gardant sa charge de secrétaire (1). En 1436 il y joignit les fonctions de maître des comptes, et en 1445 celles de trésorier de France, qu'il résigna sept ans après, en faveur d'Étienne Chevalier (*voy.* ce nom). Il figura en 1453, comme magistrat, dans le procès de Jacques Cœur : les enfants de cet infortuné financier réclamaient la moitié des biens de leur père, provenant de la succession de leur mère. Courtisan jusqu'au dernier jour, Jean Le Picard repoussa, d'accord avec tous ses collègues, moins un seul, les conclusions de cette requête.

La famille *Le Picard*, alliée aux Budé, aux Chevalier et autres familles parisiennes de robe, se perpétua, jusqu'à la fin du seizième siècle, dans les charges de la chancellerie de France. *Pierre* Le Picard, frère de Jean, selon toute apparence, ou son collatéral, était notaire au trésor des chartes en 1443 et 1445. *Jean* Le Picard, fils ou descendant du premier Jean, était à la date du 25 avril 1477 notaire secrétaire du roi et receveur du collége ou communauté de ces notaires et secrétaires. *Jacques* Le Picard, en 1489, était secrétaire du roi et clerc des comptes; il compila, sous cette date, une *Chronique de France*, qui subsiste, manuscrite et inédite, sous le n° 812, à la bibliothèque de Troyes. Cet ouvrage, qui a appartenu à l'un des frères Pithou, paraît avoir été en grande partie extrait de la *Chronique de Charles VII*, composée par Gilles Le Bouvier, dit Berry. Elle contient quelques particularités, que l'auteur avait recueillies de tradition de sa propre famille. Vallet de Viriville.

Archives de l'empire (JJ Registre, 177, folio 89, JJ. 180, folios 8 et 9; K, carton 60, pièce 30, K 62, n° 26;

(1) Les actes permettent de le suivre auprès du roi de lieu en lieu et d'année en année, de 1411 à 1451.

K. 64, n° 8; KK Registre 31 folios 11 et 15 et suivants). — *Manuscrits de la Bibliothèque impériale* (Cabinet des titres : Dossiers *Duchatel, Montlaur, Picard*; Manuscrits Doat, n° 214, p. 307, 347; Dupuy, n° 1, folios 219, 222, n° 657, folio 288; Ms. Legrand, tome 6, p. 10). — *Bibliothèque de l'École des Chartes*, p. 148. — Leroux de Lincy, *Femmes célèbres*, tome I, page 625. — P. Clément, *Charles VII et Jacques Cœur*, p. 220. — Quicherat, *Procès de la Pucelle*. — *Chroniques* de Jean Chartier, 1858, in-16; de Cousinot, 1859, in-16; — *Charles VII et ses conseillers*, 1859, in 8°.

LE PICARD (*Philippe*), conteur français, né en Normandie, au seizième siècle. On n'a sur lui d'autre renseignement que cette épigramme, assez inintelligible, dont il est l'auteur :

Bon Philip, ton paz et ton pic et ton art,
Tous sont picquiers, harquebusiers, gendarmes,
Fouetter, tirer, bransler de toutes parts,
Sans larme à l'œil avoir, n'au coste d'armes.

On y peut retrouver le nom de Le Picard ainsi que dans l'anagramme sous lequel il se cache au titre de son ouvrage que voici : « *La nouvelle Fabrique des excellens traits de vérité, livre pour inciter les resveurs tristes et mérancoliques à vivre de plaisir*, par Philippe d'Alcripe, sieur de Neri en Verbos, » ce qui veut dire *Seigneur de rien en paroles*. Philippe Le Picard était doué d'une heureuse imagination; son style est naturel et réussit assez bien à provoquer le rire. Il y a eu quatre éditions de la *Nouvelle Fabrique* : on ne connaît plus d'exemplaires de la première (Paris, J. de Lastre, 1579, in-16), la dernière (*Bibliothèque Elzevirienne* de P. Jannet, 1853, in-12) est la meilleure. Louis LACOUR.

Nodier, *Mélanges tirés d'une petite bibliothèque*. — Du Verdier, *Bibliothèque française*. — Brunet, *Man. du Libraire*, t. Ier, au mot *Alcripe*.

LE PICART (*François*), prédicateur français, né en 1504, à Paris, où il est mort, le 17 septembre 1556. Il appartenait à une famille noble, et se rendit savant dans les lettres et la théologie. Il se signala surtout par son zèle pour arrêter la propagation des doctrines de Luther; aussi fut-il fort maltraité par Calvin, de Bèze et leurs adhérents. Sa piété, sa douceur et son désintéressement le rendirent si cher au peuple de Paris que plus de vingt mille personnes assistèrent à son enterrement. En 1548 il avait été nommé doyen de Saint-Germain-l'Auxerrois. On a de lui : *Sermons de François Le Picart, excellent zélateur de l'honneur de Dieu*; Reims, 1557 ou 1559, in-16; et Paris, 1574. Le P. Hilarion de Coste a écrit sa vie sous ce titre : *Le parfait Ecclésiastique*; Paris, 1658, in-8°. K.

Dupin, *Auteurs ecclés. au seizième siècle*, col. 1073.

LÉPICIÉ (*Bernard*), peintre et graveur français, né à Paris, en 1698, mort dans la même ville, en 1755. Il cultivait à la fois la peinture, la gravure et les lettres. Il fit fort jeune un voyage en Angleterre, et grava les cartons de Raphael qui ornent le palais de Hamptoncourt. Admis à l'Académie de Peinture et de Sculpture en 1737, il en fut, en 1740, nommé secrétaire perpétuel et historiographe, et publia le *Catalogue raisonné des tableaux du roi, avec un Abrégé de la vie des Peintres*; Paris, 1744 et 1752, 2 vol., in-4°. Il composa à la même époque (1752) un *Recueil des vies des Peintres du Roi*. Lépicié était alors professeur des *élèves protégés par le roi pour l'histoire, la fable et la géographie*. Le burin de Lépicié est sage et correct, mais sans roideur. On cite parmi ses estampes : *Jupiter et Io*, d'après Jules Romain; — *La Circoncision*, d'après le même; — *Jupiter et Junon*, d'après le même; — *Vertumne et Pomone*, d'après Rembrandt; — *Le Philosophe flamand*, d'après Teniers; — *Le Jeu de Piquet*, d'après Netscher; — *L'Amour précepteur*, d'après Coypel; — *Charles Ier embrassant ses enfants pour la dernière fois*; d'après Vandyck; — *La Prédication de saint Jean*, d'après le Baciccio; — *Les Francs-Maçons*, d'après Teniers; — *Thalie chassée par la Peinture*, d'après Coypel.

LÉPICIÉ (*Nicolas-Bertrand*), peintre et graveur français, fils du précédent, né à Paris, en 1735, mort à Paris, en 1784. Élève de son père, il fut d'abord destiné à la gravure; mais la faiblesse de sa vue ne lui permit pas de suivre cette branche de l'art. Carle Van Loo l'aida de ses conseils dans la peinture, et il produisit beaucoup, peut-être trop. Son dessin est généralement incorrect, ses compositions maniérées, et sa couleur trop uniforme. Son meilleur ouvrage est le *Suicide de Porcia* (exposé au salon de 1773); — *Adonis changé en anémone* (1768); — *Narcisse changé en fleur* (1770); — *Le Martyre de saint André*; — *Le Martyre de saint Denis*; — *Saint Louis rendant la justice sous un chêne*; — une *Descente de croix* (dans la cathédrale de Châlons-sur-Saône). On a encore de lui quelques scènes familières et un assez grand nombre de dessins d'animaux. A. DE L.

F. Basan, *Dictionnaire des Graveurs*. — Le Bas, *Dict. Encyclopédique de la France*.

LEPIDUS, nom d'une famille illustre de la *gens Æmilia*, une des plus anciennes maisons patriciennes. Cette famille paraît pour la première fois dans l'histoire romaine au commencement du troisième siècle avant J.-C. Elle atteignit vite à une haute distinction, s'allia par le mariage à la famille impériale des César, et disparut vers la fin du premier siècle de l'ère chrétienne. Y.

Perizonius, *Animadversiones hist.*, p. 121. — Eckhel, *Doctrina Num.*, vol. V, p. 123. — Clément, *Memorie romane di Antichità*, vol. I, p. 123. — Orelli, *Onom. Tull.*, vol. II, p. 18. — Drumann, *Gesch. Roms*, vol. I, p. 1, etc. — Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography*.

LEPIDUS (*M. Æmilius*), homme d'État et orateur romain, vivait dans le deuxième siècle avant J.-C. Consul en 137, il alla remplacer en Espagne son collègue C. Hostilius Mancinus, qui avait été défait par les Numantins. En attendant des renforts qui lui permissent d'attaquer ce peuple, il employa ses soldats contre les Va-

céens, sous prétexte qu'ils avaient fourni des secours aux ennemis de Rome. Le sénat, qui ne voulait pas étendre en Espagne le cercle des hostilités, interdit au consul d'entreprendre cette expédition. Lorsque la défense arriva, Lepidus était trop avancé pour reculer. Accompagné de son parent D. Brutus, général habile et expérimenté, il mit le siége devant Pallantia, capitale des Vaccéens. Les deux généraux eurent tant à souffrir du manque de provisions qu'ils levèrent le siége. Pendant leur retraite ils perdirent une partie de leur armée. Lepidus fut immédiatement rappelé et condamné à une amende. Augure en 125, il eut à rendre compte devant les censeurs de la magnificence excessive qu'il avait déployée dans la construction de sa maison.

Lepidus était un homme de savoir et de goût et le plus grand orateur de son temps, si l'on en croit Cicéron, qui avait lu ses discours. Le premier il introduisit dans les harangues du Forum l'élégance et l'art des Grecs, et par ses exemples il contribua beaucoup à former l'éloquence de Tiberius Gracchus et de C. Carbon. Y.

Appien, *Hisp.*, 80-83. — Tite-Live, *Epit.*, 56. — Orose, V, 5. — Velleius Paterculus, II, 10. — Valère Maxime, VIII, 1. — Cicéron, *Brutus*, 25, 86, 97; *De Orat.*, I, 10; *Tuscul.*, I, 3; *Ad Herenn.*, IV, 5. — Meyer, *Orator. roman. fragmenta.*

LEPIDUS (*Marcus-Æmilius*), neveu du précédent et père du triumvir, mort en 77 avant J.-C. Préteur en Sicile en 81, il se signala par des actes d'oppression que Verrès devait à peine surpasser. Dans les guerres civiles de Marius et de Sylla, il embrassa d'abord le parti aristocratique, et s'enrichit en achetant à vil prix des propriétés de proscrits. L'ambition l'entraîna bientôt vers le parti populaire, dont il espérait devenir le chef, rôle auquel l'avait préparé son mariage avec Appuleia, fille du célèbre tribun Appuleius Saturninus. Il se porta candidat aux élections consulaires de 79, contrairement aux vues de Sylla. Le vieux général, qui cette année même avait abdiqué la dictature, se sentait trop solidement appuyé sur ses colonies militaires pour avoir quelque chose à craindre de l'opposition étourdie de Lepidus, personnage médiocre et peu estimé. Il n'usa donc pas de son influence contre une élection que Pompée soutenait avec ardeur. Lepidus fut élu consul, et obtint même plus de voix que son collègue Q. Lutatius, qui appartenait au parti dominant. Sylla, bien certain que son pouvoir durerait autant que sa vie, ne témoigna aucune colère de cette manœuvre, et se contenta d'avertir Pompée qu'il fortifiait un rival. La mort de Sylla, arrivée l'année suivante, peu après l'entrée en charge des deux consuls, enhardit Lepidus à s'attaquer ouvertement au parti aristocratique en provoquant l'abrogation des lois du dictateur. Bien que ces lois fussent odieuses au peuple et qu'il existât de nombreux éléments de révolte, le moment de renverser la constitution de Sylla n'était pas venu. Le souvenir du grand adversaire des plébéiens, vivant dans le cœur de ses anciens soldats, protégeait sa politique contre des attaques prématurées. Lepidus commença par s'opposer à ce que les funérailles de Sylla fussent célébrées au champ de Mars. L'intervention de Pompée, sur lequel il avait compté, et qui au contraire resta fidèle au parti aristocratique, le força de renoncer à cette première mesure. Il n'en persista pas moins dans ses projets, et proposa une série de lois dont le but général était l'abolition des réformes législatives de Sylla, mais dont les dispositions particulières sont inconnues. Entre autres choses il demanda le rappel de tous les proscrits et la restitution des biens confisqués. Ces mesures, quoique fort équitables, auraient tout bouleversé dans l'État. Catulus les repoussa obstinément, et décida un des tribuns à y opposer son *veto*. Les deux partis, exaspérés, étaient sur le point d'en venir aux mains lorsque le sénat obtint des deux consuls l'engagement de ne pas recourir aux armes. Le sénat, pour se débarrasser du turbulent consul, l'envoya dans la Gaule Narbonnaise sous prétexte que cette province était en danger. Lepidus quitta Rome, et n'alla pas au delà de l'Étrurie, où il rassembla une armée. Le sénat, alarmé, lui ordonna de revenir à Rome pour y tenir les comices. Lepidus s'y refusa, et fut déclaré ennemi public au commencement de 77. Sans attendre les forces de Brutus, qui commandait dans la Gaule Cisalpine et qui s'était déclaré pour la cause démocratique, il marcha droit sur Rome. Il comptait sur un mouvement populaire, qui n'eut pas lieu. Pompée s'unit à Catulus, et les deux généraux allèrent à la rencontre des rebelles. La bataille se livra sous les murs de Rome, en face du champ de Mars, à la vue d'une foule innombrable accourue pour voir un combat dont elle n'était séparée que par le Tibre. Les soldats de Lepidus ne purent soutenir le choc et s'enfuirent. Catulus les poursuivit, tandis que Pompée marchait contre Brutus, qui fut vaincu et mis à mort. Lepidus, désespérant de tenir plus longtemps en Étrurie, passa avec le reste de ses troupes en Sardaigne. Repoussé par le préteur de l'île, il mourut peu après, de chagrin. Les débris de son armée allèrent, sous les ordres de Perpenna, rejoindre Sertorius en Espagne. Le parti aristocratique usa de sa victoire avec modération. Y.

Salluste, *Hist.*, l. I, *Fragm.* — Appien, *Bel. Civ.*, I, 105, 107. — Plutarque, *Sulla*, 34, 38; *Pomp.*, 15, 16. — Tite Live, *Epit.*, 90. — Florus, III, 23. — Orose, V, 22. — Eutrope, VI. 5. — Tacite, *Annal.*, III, 27. — Suétone, *Cæs.*, 3, 5. — Cicéron, *In Cat.*, III, 10; *In Verr.*, III, 91. — Pline, *Hist. Nat.*, VII, 36, 54. — Drumann, *Röm. Gesch.*, vol. IV, p. 339-346.

LEPIDUS (*Paullus-Æmilius*), fils du précédent et frère du triumvir, mourut vers 40 avant J.-C. Il ne se laissa pas entraîner par son père dans le parti populaire, et débuta dans la carrière politique en soutenant chaudement la cause de l'aristocratie. Son premier acte public fut une accusation contre Catilina, en 63. Trois

ans plus tard, il fut questeur en Macédoine, et en 57 il travailla activement au rappel de Cicéron. Pendant son édilité en 55, il restaura une des anciennes basiliques placées au milieu du Forum, et en commença une d'une grandeur et d'une magnificence extraordinaires. Il obtint la préture en 53, et fut élu consul pour l'année 50, avec M. Claudius Marcellus. Le parti aristocratique en le portant à cette charge suprême croyait choisir un ennemi déterminé de César. Lepidus trompa l'espoir de son parti, et se laissa gagner par César. Il en reçut quinze cents talents (9,000,000 de francs), qu'il employa, dit-on, à l'achèvement de sa basilique. Sa vénalité lui fit perdre la confiance du sénat sans lui concilier celle du peuple, et il ne joua aucun rôle dans la lutte entre Pompée et César. Après le meurtre du dictateur, en 44, il se rattacha au parti aristocratique, et prit part au vote du 30 juin 43 qui déclara ennemi public son propre frère Marcus Lepidus, coupable de s'être joint à Antoine. Quelque temps après eut lieu la formation du triumvirat, et le nom de Paullus Lepidus figura le premier sur la liste de proscription dressée par son frère. Les soldats envoyés pour le tuer le laissèrent fuir, probablement avec l'assentiment du triumvir. Il alla rejoindre Brutus en Asie, et après la mort de ce général il se fixa à Milet. Il y resta, bien qu'il eût été amnistié par les triumvirs. A partir de cette époque, il ne paraît plus dans l'histoire, et l'on pense qu'il mourut peu après.

La basilique que Paullus Æmilius Lepidus construisit avec l'argent de Jules César semble avoir reçu dans la suite le nom de *Basilica Julia*. Quant à celle qu'il releva à ses frais, c'était sans doute la Basilica *Æmilia* dans le Forum. Y.

Salluste, *Catil.*, 31. — Scoliaste de Bobbio, *In Vatin.*, p. 320, éd. Orelli. — Cicéron, *In Vatin.*, 10; *Ad Att.*, II, 24; VI, 1, 3; *Ad Famil.*, VIII, 4, 8, 10, 11; XV, 12, 13; *Ad Quintum frat.*, II, 4; *Pro Mil.*, 9. — Appien, *Bel. Civ.*, II, 26; IV, 12, 37. — Dion Cassius, XL, 48, 63; XLVII, 6. — Suétone, *Cæsar*, 29. — Plutarque, *Cæsar*, 29; *Pompeius*, 58. — Tite Live, *Epit.*, 120. — Becker, *Handb. der Röm. Alterthümer*, vol. I, p. 301-306. — Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography*.

LEPIDUS (*Marcus-Æmilius*), le triumvir, frère du précédent, mort en 13 avant J.-C. Lepidus grandit au milieu des troubles qui amenèrent la ruine de la république, et il semble avoir hésité quelque temps entre les deux grands partis qui se disputèrent le pouvoir. Nommé *interrex* en 52, pour la tenue des comices consulaires, après le meurtre de Clodius, il refusa cette mission, et vit sa maison pillée par la foule, qui prétendait venger la mort de Clodius. Sa vie fut même en danger. Cependant il se rapprocha bientôt du parti populaire, et lorsque la guerre civile éclata en 49 il adhéra à la cause de César. Il était alors préteur; et comme les deux consuls avaient suivi Pompée, il se trouvait le plus haut magistrat resté en Italie. César, en partant pour l'expédition d'Espagne, lui laissa le gouvernement nominal de Rome. Mais la puissance réelle fut confiée à Antoine. Lepidus tint ensuite les comices qui décernèrent à César le titre de dictateur. C'était une pure formalité pour procéder régulièrement aux élections des consuls; et après les comices consulaires, César déposa sa nouvelle dignité. L'année suivante, en 48, Lepidus reçut le gouvernement de l'Espagne Citérieure avec le titre de proconsul. Ses exploits se bornèrent à rétablir l'ordre entre Quintus Cassius Longinus, proconsul de l'Espagne Ultérieure, et son questeur Marcellus. Il n'en prit pas moins le titre d'*imperator*, et César, flattant sa vanité, lui accorda en 47 les honneurs du triomphe. « Les seuls trophées qu'il pouvait déployer, dit Dion Cassius, étaient l'argent qu'il avait volé dans sa province. » Vaniteux, avide, sans aucune qualité supérieure, Lepidus devint cependant sous César le second personnage de l'État. Il fut, dans les années 46, 45, 44, maître des chevaliers du dictateur, et son collègue dans le consulat.

En 44 Lepidus reçut de César le gouvernement de la Gaule Narbonnaise et de l'Espagne Citérieure. Il se disposait à quitter Rome, il avait même rassemblé les troupes qui devaient l'accompagner en Gaule lorsque le dictateur fut assassiné. Il avait dîné avec lui la veille du jour fatal, et l'on pense qu'il assista à la séance du sénat où César fut tué. Il apprit du moins immédiatement la nouvelle du meurtre (15 mars 44), et alla se mettre à la tête de ses troupes. Il disposait de la seule force armée présente dans le voisinage de Rome, et avait entre les mains le sort de la république. Les meurtriers essayèrent d'entrer en négociation avec lui; il ne repoussa pas leurs ouvertures, et après s'être entendu au préalable avec le consul Marc Antoine, principal chef du parti césarien, il promit une réponse pour le lendemain. Dans la nuit il occupa le Forum avec ses troupes, et provoqua un mouvement populaire contre les meurtriers qui avaient la majorité dans le sénat. Antoine, qui ne voulait pas que ce mouvement s'accomplît sous les auspices de Lepidus, ménagea un arrangement entre le parti aristocratique et les amis de César; Lepidus s'y prêta, et reçut pour prix de son adhésion la dignité de souverain pontife. Il partit ensuite pour ses provinces de Gaule et d'Espagne avec mission de négocier un accommodement entre Sextus Pompée et le nouveau gouvernement romain. Il y parvint, et en fut publiquement remercié par le sénat sur la proposition d'Antoine (28 novembre). Cette fausse réconciliation générale cachait la guerre civile. L'accord d'Antoine et du sénat se rompit brusquement, et des deux côtés on rechercha l'appui de Lepidus. Le sénat flatta sa vanité en lui décernant une statue équestre et le titre d'imperator. Lepidus ne se rendit pas à ces avances, et dans l'incertitude des événements, il ne voulut pas prendre d'engagement irrévocable. Il ne remercia pas même le sénat du

décret rendu en son honneur, et quand on lui prescrivit de venir en Italie et de se joindre aux consuls Hirtius et Pansa contre Antoine, il se contenta d'envoyer un petit corps de troupes avec l'ordre que Silvanus, qui le commandait, se joignît à Antoine. Celui-ci, battu devant Modène, passa les Alpes avec les débris de ses troupes, et se réfugia auprès de Lepidus, qui, renonçant à garder plus longtemps la neutralité, réunit son armée aux débris de celle d'Antoine (28 mai 43). A cette nouvelle le sénat le proclama ennemi public (30 juin). Pour faire exécuter ce décret, il aurait fallu des forces, et les troupes du sénat étaient entre les mains d'Octave. Le jeune général agissait encore au nom du sénat; mais, prévoyant que le parti aristocratique ne pouvait pas résister à l'attaque de Lepidus et d'Antoine, auxquels venaient de se joindre les deux gouverneurs de la Gaule et de l'Espagne, Munatius Plancus et Asinius Pollion, il se détacha d'une cause perdue. Il força le sénat de lui accorder le consulat (août 43) et de révoquer les décrets rendus contre Antoine et Lepidus. Ces deux mesures jetèrent les bases du célèbre accord qui, vers la fin d'octobre, fut conclu entre le neveu de César et les deux chefs du parti césarien (*voy.* AUGUSTE). Dans la distribution des provinces entre les triumvirs, Lepidus obtint l'Espagne, la Gaule Narbonnaise avec la mission de gouverner l'Italie en qualité de consul, tandis que ses collègues allaient combattre en Orient Brutus et Cassius. De toute son armée on ne lui laissa que trois légions. Il se résigna facilement à ne jouer qu'un rôle secondaire et s'autorisa du décret rendu, l'année précédente, pour se décerner un triomphe (31 décembre).

Dans le nouveau partage qui eut lieu en 42, Octave et Antoine, vainqueurs à Philippes, retirèrent à Lépide ses deux provinces, sous prétexte qu'il avait eu des intelligences avec Sextus Pompée. On convint cependant que s'il pouvait se justifier de cette accusation il recevrait l'Afrique comme dédommagement. Il ne fut mis en possession de cette province qu'en l'année 40, par Octave, qui, en prévision d'une rupture avec Antoine, essaya de rendre Lepidus favorable à ses intérêts. Celui-ci resta en Afrique jusqu'en 36, et lorsque ses deux collègues renouvelèrent, en 37, leur triumvirat pour cinq ans, il n'en fut pas exclu. En 36 Octave lui demanda secours contre Sextus Pompée. Il obéit; mais, ennuyé d'un rôle subalterne, il résolut de faire la guerre pour son compte. Il s'empara de Lilybée, de Messine, dont la garnison, composée de huit légions, se joignit à lui. Se trouvant dès lors à la tête de vingt légions, il crut pouvoir faire ses conditions, et demanda à Octave la Sicile et une part égale dans le pouvoir triumviral. La guerre civile était imminente; mais Lepidus ne possédait pas la confiance de ses soldats. Octave, qui connaissait leurs dispositions, se présenta hardiment devant eux, et leur demanda, au nom de la patrie commune, de ne pas exciter une nouvelle guerre. Les soldats l'écoutèrent avec faveur, et Lepidus, se voyant abandonné, fut réduit à se jeter aux pieds de son rival. Octave lui laissa la vie, sa fortune particulière et la dignité de souverain pontife; mais il lui retira le titre de triumvir et la province d'Afrique. Lepidus vécut à Circei, dans une condition privée. Son fils, M. Æmilius Lepidus, forma en 30 le projet d'assassiner Auguste à son retour d'Actium. Mécène découvrit le complot, se saisit du jeune Lepidus et l'envoya à Auguste, qui le fit mourir. L'ancien triumvir n'avait eu aucune part à ce dessein; cependant l'empereur le manda à Rome, et le traita avec le dernier mépris. Ces insultes n'abrégèrent pas les jours de Lepidus, qui vécut encore dix-sept ans. Auguste lui succéda comme souverain pontife. Velleius Paterculus, toujours sévère pour les adversaires d'Octave, prétend que Lepidus n'avait mérité par aucune vertu la longue faveur de la fortune à son égard. Montesquieu n'est pas plus indulgent: « C'était, dit-il, le plus méchant citoyen qui fût dans la république, et l'on est bien aise de voir son humiliation. Il manquait de fermeté et de talent; et il dut uniquement aux circonstances la place importante où la fortune ne semble l'avoir élevé un instant que pour rendre sa chute plus éclatante. » La vie publique de Lepidus justifie ces jugements rigoureux. Élevé par César aux plus hauts emplois, malgré sa médiocrité, peut-être à cause de sa médiocrité, il se trouva à la mort du dictateur l'arbitre suprême de la situation. Il n'usa de son influence que dans un but d'intérêt personnel, qu'il n'atteignit même pas. Car, après avoir plus que personne contribué à la chute de la république, il n'eut dans les dépouilles du pouvoir tombé qu'une faible part, qui lui fut bientôt enlevée; après avoir trompé le sénat, il se laissa duper par ses complices, et ne s'étant pas contenté d'être un des premiers citoyens de la république, il mourut le sujet méprisable et méprisé d'Auguste. L. J.

Cicéron (pour les nombreux passages de Cicéron relatifs à Lepidus), *voy.* Orelli, *Onomasticon Tullianum*, vol. II, p 14-18. — Appien, *Bellum civ.*, l. II, V. — Dion Cassius, l. XLI-XLIX, LIV, 15. — Velleius Paterculus, II, 64, 80. — Florus, IV, 6, 7. — Tite Live, 119, 120, 129, 133. — Suétone, *Octav.*, 1619, 31. — Sénèque, *De Clem.*, 1, 9, 10. — Merivale, *The Romans under the Emperors.*

LEPILEUR (*Henri-Augustin*), linguiste français, né à Paris, le 3 août 1763, mort à Charenton, le 16 décembre 1828. Capitaine de frégate avant la révolution, il se fit recevoir plus tard docteur en droit, philosophie et belles-lettres, et résida quelque temps à Leyde. Atteint d'aliénation mentale, il fut conduit à l'hospice de Charenton, où il termina sa vie. On lui doit : *Éléments de la Langue Hollandaise*; Leyde, 1807, in-8°; — *Mélanges d'histoire, de littérature, de géographie, de morale*, etc.; Leyde et Paris, 1808-1809, 3 vol. in-8°; les deux derniers volumes traitent de l'histoire de France et du

droit public; — *Tableaux synoptiques des mots similaires qui se trouvent dans les langues persane, sanskrite, grecque, latine, mœso-gothique, islandaise*, etc., *précédés de l'abrégé d'une grammaire analytique du persan, et d'un Essai sur l'analogie des mots persans entre eux et avec ceux de plusieurs idiomes;* Paris, 1812, in-8°. J. V.

Querard, *La France Littér.*

LÉPINE (*Guillaume-Joseph* DE), médecin français, né à Paris, vivait au dix-huitième siècle. Reçu docteur à Paris, en 1724, il fut élu doyen de sa compagnie en 1744, et continué dans ces fonctions en 1745. Il n'était point partisan de l'inoculation de la petite vérole, et écrivit contre cette méthode : *Rapport sur le fait de l'inoculation;* Paris, 1765, in-4°; — *Supplément au rapport précédent;* Paris, 1767, in-4°. J. V.

Éloy, *Dict. histor. de la Médecine anc. et moderne.*

LEPITPRE (*Louis*). *Voy.* BASSÉE.

LEPITRE (*Jacques-François*), littérateur français, né le 6 janvier 1764, mort à Versailles, le 18 janvier 1821. Avant la révolution il appartenait à l'université, et tenait un pensionnat à Paris. Partisan des idées nouvelles, il fut nommé, après le 14 juillet 1789, un des trois cents représentants de la première commune de Paris. Il donna sa démission en 1790. Le 2 décembre 1792, il fut réélu dans la section de l'Observatoire comme membre de la municipalité provisoire. Désigné par le sort pour être un des commissaires chargés de la surveillance de la famille royale au Temple, il eut des égards pour ces infortunés, et tâcha d'adoucir les rigueurs des mesures dont ils étaient l'objet. Lepitre s'entendit avec son collègue Toulan pour procurer aux prisonniers des livres, des journaux, et s'acquitta de leurs commissions au dehors. Étant de garde un jour auprès de Louis XVI avec un collègue maussade qui ne répondait guère que par des signes de tête, Lepitre demanda au roi la permission de prendre les œuvres de Virgile qui étaient sur la cheminée: « Vous savez donc le latin, lui dit Louis XVI. — Oui, Sire, répondit Lepitre, et il ajouta :

Non ego, cum Danais, trojanam excidere gentem
Aulide juravi...

Un regard expressif du roi lui prouva qu'il avait été compris. Lorsque Lepitre reparut au Temple après la mort de Louis XVI, il offrit à la reine une romance qu'il avait composée sur ce triste sujet; quelques jours plus tard, il vit que Marie-Antoinette la faisait apprendre à ses deux enfants. Si l'on en croit Lepitre, il aurait conçu le projet de faire évader la famille royale, en s'associant Toulan et le chevalier de Jarjayes. Tout était prêt pour l'exécution de ce projet, qui fut fixée au 2 mars 1793. Les relais, les postillons étaient disposés; un mouvement populaire qui eut lieu dans Paris ce jour-là fit manquer l'occasion. Il paraît pourtant que ce plan avait été conçu par Toulan, soumis à Jarjayes, qui l'avait approuvé, et que Lepitre n'en avait été instruit que parce qu'il était utile à sa réussite. Président de la commission des passeports, il devait procurer ceux qui étaient nécessaires. Lepitre se montra pusillanime : il remit de jour en jour, malgré les instances de Toulan et les impatiences de Jarjayes. La reine, dit-on, lui donna une mèche de ses cheveux et de ceux de ses enfants avec cette devise : *Poco ama ch' il morir teme*. Rien ne put vaincre ses craintes. Toulan et Jarjayes combinèrent alors un autre plan pour sauver la reine; mais elle devait s'échapper seule : la veille du jour convenu elle refusa. Vers la fin de mars, Toulan et Lepitre furent dénoncés au conseil de la commune, à cause de leur conduite auprès des prisonniers du Temple; Hébert demanda le scrutin épuratoire contre eux, et ils cessèrent de faire partie des commissaires surveillants à la tour du Temple. Lepitre fut bientôt réélu par sa section à la municipalité définitive; sa nomination fut annulée. Arrêté avant le jugement de Marie-Antoinette, Lepitre fut conduit à Sainte-Pélagie avec d'autres commissaires accusés d'avoir été corrompus par les promesses de l'ex-reine et d'avoir conspiré avec elle contre la sûreté de l'État. Il comparut comme témoin devant le tribunal révolutionnaire dans le procès de la reine; interrogé sur les conférences secrètes qu'il avait eues avec cette princesse, il nia tout, et fut ramené en prison. Le 23 novembre Lepitre reparut avec d'autres comme inculpé devant le tribunal révolutionnaire; le concierge de la tour du Temple le signala comme un de ceux qui montaient vite auprès de la famille royale sans attendre ses collègues; il fut pourtant acquitté. Après le 9 thermidor, la fille de Louis XVI eut la permission de se promener dans le jardin du Temple; Mme Cléry loua dans une maison voisine deux chambres qui avaient vue sur le jardin. Lepitre composa quelques romances, dont cette dame fit la musique; elle les chantait avec une de ses amies, et la princesse venait les écouter. La police fit cesser ces concerts. A l'époque du 13 vendémiaire, Lepitre était président d'une des sections qui se soulevèrent contre la Convention. Les présidents et secrétaires de ces sections furent renvoyés devant une commission militaire. Lepitre parvint à se soustraire à cet ordre d'arrestation, que ses amis réussirent à faire révoquer. En 1797 il accepta les fonctions d'électeur; il fut encore nommé au conseil municipal, mais le Directoire annula son élection. Il reprit alors son institution. A la restauration, la duchesse d'Angoulême le reçut avec bienveillance. En 1816 il fut nommé professeur de rhétorique au collége de Rouen, et passa quelque temps après au collége de Versailles. On a de Lepitre : *La première réquisition*, pièce républicaine en un acte (en société avec Picard), représentée en 1793, sur le théâtre de la Cité; — *Armand, ou le bienfait des pr-*

ruques, pièce anecdotique en prose mêlée de vaudevilles (avec Mme Dufrénoy), donnée aux Troubadours; 1799, in-8°; — *L'Aveugle supposé*, comédie en un acte, en prose et en vaudevilles; 1809, in-8°; — *Histoire des dieux, des demi-dieux et des héros adorés à Rome et dans la Grèce*, nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée; Paris, 1814, 1819, in-12; — *Quelques Souvenirs, ou notes fidèles sur mon service au Temple, depuis le 8 décembre 1792 jusqu'au 26 mars* 1793; Paris, 1814, 1817, in-8°; — *Cinq Romances composées en* 1793 *et* 1795, *pour les illustres prisonniers du Temple*, musique de Mme Cléry; Paris, 1814, in-4°. L. L—T.

Lepitre, *Quelques Souvenirs*, etc. — Mahul, *Annuaire Nécrol.*, 1821. — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — *Biogr. univ. et portat. des Contemp.*

LE PLAISANT (*Jean*), ou *Joannes* Leo Placentius, poëte et chroniqueur liégeois, né à Saint-Trond, vers 1485, mort à Maestricht, en 1548. Il fit ses études à Liége, chez les Frères de la Vie commune (ou de Saint-Jérôme), prit l'habit des dominicains à Maestricht, vers 1502, et professa jusqu'en 1519 la théologie à Louvain. On lui reproche une certaine crédulité, mais son style ne manque pas d'élégance. On connaît de lui : *Catalogus omnium Antistitum Tungarorum, Trajectensium, ac Leodiorum, et rerum domi, bellique gestarum Compendium*; Anvers, in-12; et dans la *Respublica Leodiensis* de Boxhornices; Amsterdam, Elzevier, 1633, in-32 : cet ouvrage est suivi de plusieurs pièces de poésie latine; — *Pugna Porcorum, per Placentiam porcium poëtam*; Bâle, 1546, in-12 : avec l'ouvrage du moine Hucbaud, *De Laude Calvorum*; Louvain, 1546, in-12, etc. Ce poëme commence par ces vers :

Plaudite, Porcelli; porcorum pigra propago
Progreditur; porci plures, etc.

— *Chronicon a temporibus Apostolorum ad annum* 1408 : cette chronique est en vers; elle est restée manuscrite. L—Z—E.

Nicéron, *Mémoires*, t. XXIV, p. 67-68. — Échard, *Scriptores Ordinis Prædicatorum*, t. II, p. 124. — Paquot, *Mém. pour servir à l'hist. litt. des Pays-Bas*, t. III, p. 262-265.

LEPLAT (*Josse*), jurisconsulte belge, né à Malines, le 18 novembre 1732, mort à Coblentz, le 6 août 1810. Il étudia le droit à l'université de Louvain, où il obtint en 1768 une chaire de droit romain, qu'il quitta en 1776 pour une chaire de droit canonique. Ayant fait soutenir en 1771 une thèse (*Dissertation historico-canonique sur l'indissolubilité du mariage de l'infidèle converti*), le P. Maugis, professeur de théologie, essaya de réfuter Leplat, qui lui répondit d'une manière victorieuse. En 1782, ce dernier fit soutenir une nouvelle thèse (*Dissertatio canonica de sponsalibus et matrimoniorum impedimentis*). Deux ans après, Van de Velde, professeur de théologie, attaqua avec violence, dans une thèse *De impedimentis matrimonii*, Leplat, qu'il accusait d'imposture et d'hérésie. Non-seulement celui-ci repoussa avec succès les attaques de son adversaire, dans un écrit intitulé : *Vindiciæ Dissertationis canonicæ de sponsalibus et matrimoniorum impedimentis*, etc. (1); mais le gouvernement de l'empereur Joseph II, alors sur le point de publier l'édit du 23 septembre 1784, relatif au mariage, suspendit le cours de van de Velde. Lors de la création en 1786 d'un séminaire général à Louvain, Leplat, partisan des réformes libérales introduites par l'empereur, fut l'un des professeurs conservés pour le nouvel établissement; mais le clergé excita une révolte parmi les étudiants, qui refusèrent de suivre les cours de théologie du séminaire; il ameuta même la foule contre Leplat, qui, contraint de s'éloigner de Louvain, se réfugia à Maestricht, où il résida quelque temps. Il revint ensuite à Louvain pour reprendre son enseignement; mais les nouvelles manœuvres du clergé l'en empêchèrent. Dépourvu de moyens d'existence, il se retira en Allemagne, puis en Hollande, auprès de l'abbé Mouton, son ami, qu'il aida dans la rédaction des *Nouvelles ecclésiastiques*, recueil périodique imprimé à Utrecht. Nommé en 1806 professeur de droit romain et directeur de la faculté de droit de Coblentz, il occupa ces fonctions jusqu'à sa mort. Outre les écrits mentionnés, on a de Leplat : *Claudii Fleurii in Historiam Ecclesiasticam Dissertationes*, etc.; Louvain, 1780, 2 vol. in-8°; ouvrage anonyme. Leplat a publié comme éditeur divers recueils, parmi lesques nous citerons : *Monumentorum ad historiam concilii Tridentini potissimum illustrandam spectantium amplissima Collectio*; Louvain, 1781-1787, 7 vol. in-4°. L. Stockmans, *Opera omnia*; 1783, 4 vol. in-8°. Leplat fit paraître au commencement de 1792 le *Conspectus* d'un nouveau supplément aux œuvres de Van Espen, qui devait en former le sixième volume, et qui n'a pas été imprimé, à cause de l'invasion des armées françaises. Ce *Conspectus*, dont un exemplaire est joint à celui du *Jus ecclesiasticum universum* (Louvain, 1753-1768, 5 vol. in-fol.), que possède la bibliothèque royale de Bruxelles, mérite, dit le bibliophile van Hulthem, d'être conservé, parce qu'il fait connaître les intrigues du P. Amyot, jésuite français, confesseur de Marie-Élisabeth, sœur de Charles VI, et gouvernante des Pays-Bas. Ce jésuite voulait introduire en Belgique une espèce d'inquisition littéraire. E. Regnard.

Relation fidèle de la dispute élevée entre les docteurs

(1) Nous avons inutilement cherché dans les bibliothèques publiques de Paris les éditions originales de ces divers opuscules, tous devenus rares. La thèse de Leplat de 1782, celle de van de Velde de 1784, et la réponse de Leplat, sont reproduites dans un recueil que possède la Bibliothèque impériale, et dont voici le titre : *Collectio variarum elucubrationum, quibus potissimum discutitur quæstio an et quo jure Ecclesia fruatur in inducendis impedimentis contractum matrimonii dirimentibus*; sans nom de lieu, 1784, in-8°.

de théologie de Louvain, à l'occasion d'une thèse : De impedimentis matrimonii; Lille, 1786, 1 vol. in-8°. — B. Viguerie, *La Justice en Belgique avant 89.* — *Bibliotheca Hulthemiana*, t. I, n° 3553. — Barbier, *Dictionnaire des Ouvrages anonymes.* — *Documents particuliers.*

* **LE PLAY** (*Pierre-Guillaume-Frédéric*), ingénieur et statisticien français, né au Havre, en 1806. Élève de l'École Polytechnique de 1825 à 1827, il entra dans le corps des mines, où il est parvenu au grade d'ingénieur en chef de première classe. Professeur de métallurgie et inspecteur des études à l'école des mines de Paris, il fut commissaire général de l'exposition universelle de Paris en 1855 et nommé conseiller d'État à la fin de la même année. On a de lui : *Observations sur l'histoire naturelle et sur la richesse minérale de l'Espagne*; Paris, 1834, in-8°; — *Vues générales sur la statistique, suivies d'un aperçu d'une statistique générale de la France*; Paris, 1840, in-8°; — *Description des procédés métallurgiques employés dans le pays de Galles pour la fabrication du cuivre, et recherches sur l'état actuel et sur l'avenir probable de la production et du commerce de ce métal*; Paris, 1848, in-8°; — *Les Ouvriers européens, études sur les travaux, la vie domestique et la condition morale des populations ouvrières de l'Europe, précédées d'un exposé de la méthode d'observation*; Paris, Impr. impér., 1855, gr. in-fol., ouvrage couronné du grand prix de statistique par l'Académie des Sciences, en 1856; — des notices dans l'*Encyclopédie nouvelle* et dans les *Annales des Mines*. M. Le Play a été un des collaborateurs du *Voyage dans la Russie méridionale et la Crimée, par la Hongrie, la Valachie et la Moldavie*, exécuté en 1837 sous la direction du comte Anatole Demidoff. L. L—T.

Bourquelot et Maury, *La Littér. franç. contemp.* — Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.*

LE POIS (*Antoine*), numismate français, né en 1525, à Nancy, mort en 1578. Appartenant à une famille lorraine qui a produit plusieurs hommes de mérite, il était fils d'un apothicaire qui reçut de son souverain des lettres de noblesse, et vint à Paris faire ses études sous la direction du célèbre Jacques Dubois (*Sylvius*). Après avoir complété son éducation littéraire et médicale, il retourna dans sa ville natale, et ne tarda pas à obtenir la place de premier médecin du duc Charles III et de sa femme, la princesse Claude. Dès lors il se livra à son goût pour l'étude des médailles et des pierres gravées, en réunit une précieuse collection, et écrivit un livre estimé, qui fut publié par les soins de son frère puîné; ce livre a pour titre : *Discours sur les Medalles* (sic) *et Graveures antiques, principalement romaines : plus une exposition particulière de quelques planches ou tables*; Paris, 1579, in-4°, avec vingt figures gravées par Pierre Woeriot, fameux orfèvre et graveur de Bar-le-Duc. P. L—Y.

Renauldin, *Les Médecins numismates*, 71-78. — Calmet, *Biblioth. Lorraine.*

LEPOIS (*Charles*), *Carolus Piso*, célèbre médecin lorrain, né à Nancy, en 1563, mort en 1633. Il était fils de Nicolas Lepois, auteur d'un ouvrage resté classique jusque dans le siècle dernier (1). Après de brillantes études au collége de Navarre, il vint étudier la médecine à Paris, voyagea en Italie, devint médecin consultant de Charles III, duc de Lorraine, et doyen de la faculté que ce prince avait créée à Pont-à-Mousson. On a de Lepois : *Selectiorum Observationum et consiliorum de prætervisis hactenus morbis affectibusque præter naturam ab aqua seu serosa colluvie et diluvie ortis*, 1 vol. in-4°; Pont-à-Mousson, 1618. Boerhaave, qui professait une grande estime pour Lepois, a publié une édition enrichie d'une préface de sa main (Lugduni-Batavorum, 1733, in-4°); un abrégé parut sous le titre de *Piso enucleatus* (Elzevier), in-8°, 1639. Ce qui donnait à cet ouvrage une valeur réelle, c'étaient les excellentes descriptions, les faits intéressants dont il abondait. Un siècle avant Willis, Lepois professa l'opinion que l'hystérie devait être rangée parmi les affections convulsives, et que comme telle son siége est dans l'encéphale. La thérapeutique de Lepois n'eut de remarquable que sa simplicité, à une époque où une absurde polypharmacie avait fait de l'art de guérir un assemblage de recettes bizarres. Lepois mourut, noble victime de la science et de l'humanité, d'un typhus épidémique qui ravageait sa ville natale, au secours de laquelle il avait voulu, malgré son âge, apporter ses talents et son expérience.

Dr C. SAUCEROTTE.

Notice sur Le Pois, par C. S. dans les *Mém. de l'Acad. de Nancy*, ann. 1853. — Sprengel, *Histoire de la Médecine.*

LE POIVRE, géomètre de Mons, vivait à la fin du dix-septième siècle et au commencement du dix-huitième. M. Chasles, dans son *Aperçu historique*, donne une excellente analyse d'un ouvrage de Le Poivre, intitulé *Traité des Sections du Cylindre et du Cône, considérées dans le solide et dans le plan, avec des démonstrations simples et nouvelles* (Paris, 1704, in-8° de 60 pages). La méthode de Le Poivre offre une grande analogie avec celle de La Hire; mais ce qui donne à l'ouvrage du premier de ces géomètres un mérite particulier, c'est qu'il contient un second mode de description des figures, basé sur leurs relations métriques. E. M.

Journal des Savants, 1704. — *Acta Eruditorum*, 1705. — Chasles, *Aperçu historique sur l'origine et le développement des Méthodes en Géométrie*; Bruxelles, 1 vol. in-4°, 1837.

LEPORIUS, écrivain ecclésiastique latin, Gaulois de naissance, vivait au commencement

(1) Cet ouvrage a pour titre : *De cognoscendis et curandis præcipue internis humani corporis morbis Libri III*; Francf., 1680, in-fol.

du cinquième siècle. Il embrassa la vie monastique sous les auspices de Cassien à Marseille. Il jouissait d'une grande réputation de sainteté, lorsqu'il tomba dans l'hérésie de Pélage. Il en exagéra même les erreurs, et soutint à la fois que l'homme n'a pas besoin de la grâce divine, et que le Christ était né avec une nature humaine seulement. Ayant été excommunié par suite de ces doctrines, il se rendit en Afrique auprès de saint Augustin, dont il écouta les leçons avec tant de profit qu'il renonça bientôt à ses erreurs. Il adressa une rétractation solennelle à Proculus, évêque de Marseille et à Cyllinius, évêque d'Aix, tandis que quatre évêques africains garantissaient la sincérité de sa conversion et intercédaient en sa faveur. Bien que réintégré dans ses droits ecclésiastiques, Leporius ne semble pas être revenu dans sa contrée natale. Il quitta la profession monastique, et fut ordonné prêtre par saint Augustin, vers 425. On ne sait rien, du reste, de sa carrière, sinon qu'il vivait encore en 430.

La rétractation de Leporius forme un traité intitulé : *Libellus emendationis sive satisfactionis ad episcopos Galliæ*, quelquefois avec cette addition, *confessionem fidei catholicæ continens de mysterio incarnationis Christi, cum erroris pristini detestatione*. Cet ouvrage fut tenu en haute estime par les anciens théologiens, qui regardaient l'auteur comme un des plus fermes défenseurs de l'orthodoxie contre les attaques des nestoriens. Quelques critiques modernes, entre autres Quesnel, ont supposé que le *Libellus* de Leporius appartient moins à cet écrivain qu'à saint Augustin. Cette opinion, qui est peu fondée, a été réfutée par les bénédictins. Après avoir repoussé les objections de Quesnel, ils ajoutent : « La rétractation de Leporius est le langage d'un cœur pénitent et humilié, et il faut avoir senti ce qui y est dit pour l'exprimer de la sorte. Si elle était d'une autre plume que la sienne, ce serait l'esprit et non le cœur qui y parlerait. Elle serait peut-être mieux raisonnée; mais elle serait moins touchante. On y trouverait peut-être de plus grandes beautés, mais il y aurait moins d'onction, de simplicité et de candeur. »

Des fragments du *Libellus* furent recueillis pour la première fois par Sirmond, et insérés dans sa collection des conciles des Gaules; Paris, vol. I, p. 52. Le même éditeur découvrit bientôt après et publia l'ouvrage entier dans ses *Opuscula Dogmatica veterum quinque Scriptorum*; Paris, 1630, in-8°, avec la lettre des évêques africains en faveur de Leporius. Le *Libellus* se trouve aussi dans la collection des conciles de Labbe; Paris, 1671, in-fol., dans l'édition de Marius Mercator par Garnier; Paris, 1673, in-fol., t. I, p. 224; dans la *Bibliotheca Patrum maxima* de Lyon, t. VII, p. 14; dans la *Bibliotheca Patrum* de Galland, t. IX, p. 396. Y.

Gennadius, *De Viris illust.*, p. 59. — Cassien, *De Incarnat.*, I, 4. — Quesnel, *Dissert.*, dans son édition des œuvres de saint Léon le Grand, I. II, p. 906. — *Histoire Littéraire de la France*, vol. II, p. 167. — Garnier, *Dissert.*, dans son édition de Mar. Mercator, vol. I, p. 230. — Schœnemann, *Bibliotheca Patrum Latinorum*, t. II, p. 349. — Baehr, *Die christlich-römische Theologie*, p. 328.

LE POULCHRE (*François*), seigneur de La Motte Messemé, né à Mont-de-Marsan, en 1546, mort vers 1597. Son père était surintendant de Marguerite de Navarre. Il suivit de bonne heure la carrière des armes, assista à la bataille de Dreux, en 1562, et devint gentilhomme de la chambre de Charles IX. On a de lui : *Les Sept livres des honnestes loisirs de M. de la Motte-Messemé*; Paris, 1587, in-12; — *Passe-temps de messire Fr. Le Poulchre, seigneur de la Motte-Messemé, chevalier des ordres du roi*; Paris, 1597, in-12. On trouve dans ces deux ouvrages des détails curieux sur les changements introduits dans la manière de combattre depuis François I[er] jusqu'à Charles IX. Le Poulchre prétendait descendre en droite ligne du consul *Appius-Claudius Pulcher*.

Le Bas, *Dict. Encyclop. de la France*. — Chaudon et Delandine, *Dict. univ. Hist., Crit. et Bibliogr.*

LE PRÉDOUR (*Louis-Joseph-Marie*), administrateur français, né le 2 juillet 1758, à Pléyben (Bretagne), guillotiné à Brest, le 3 prairial an II (22 mai 1794). Il fit ses études à Quimper et son droit à Rennes, où il fut reçu avocat au parlement en 1779. Il se montra partisan des réformes libérales, et devint successivement procureur de la commune de Châteaulin, juge au tribunal de cette ville, membre de l'administration du département du Finistère, et organisa en 1792 la garde nationale de cette contrée. Il prit parti pour les girondins, et essaya de les soutenir par des moyens militaires; cette tentative échoua, et le 9 juillet 1793 Le Prédour fut décrété d'accusation. Il se constitua prisonnier à Brest. Ayant été mis en jugement avec vingt-cinq de ses collègues, une condamnation capitale s'en suivit. Le Prédour mourut avec courage. H. L.

Galerie des Contemporains (1819).

* **LE PRÉDOUR** (*Fortuné-Joseph-Hyacinthe*), amiral français, fils du précédent, né le 16 février 1793. Entré à l'âge de onze ans dans la marine, il prit part aux guerres maritimes de l'empire, et fut nommé successivement enseigne en 1812, lieutenant de vaisseau en 1822, capitaine de vaisseau en 1838. Promu contre-amiral le 27 mars 1847, il fut mis à la tête de la station navale du Brésil. Chargé des intérêts de la France dans la Plata, il eut à surveiller le blocus de cette rivière, et négocia en 1849 avec Rosas un traité stipulant la libre navigation du Parana, le rétablissement de l'état de choses existant avant la guerre et l'indépendance de la République Orientale. En 1851 il résigna son commandement, et revint en France. Nommé vice-amiral le 3 février 1852, et membre titulaire du conseil d'amirauté, il a été élevé à la dignité de sénateur le 8 février 1858, et admis

dans la section de réserve de l'armée navale à la même époque. On a de lui : *Instructions nautiques sur la mer de Chine*, traduites de l'anglais de James Horsburgh; Paris, 1824, in-4°; — *Résumé des Opérations hydrographiques faites sur la côte occidentale d'Afrique dans les années* 1826 *et* 1827, *à bord de la frégate* La Flore *et de la goëlette* La Dorade; Paris, 1828, in-8°; — *Instructions nautiques sur les mers de l'Inde*, tirées et traduites de l'anglais de J. Horsburgh; Paris, 1837-1839, 5 vol. in-8°; 1851, 3 vol. in-4°. L. L—T.

État de la Marine. — Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.*

* LEPRÉVOST (*Auguste*), historien et archéologue français, né à Bernay, en Normandie, le 3 juin 1787. Il fut nommé sous-préfet de Rouen en 1814, et remplacé vers la fin de 1815. Rentré dans la vie privée, il s'adonna à des travaux sur l'histoire et l'archéologie de la Normandie, et s'attacha surtout à l'étude attentive des sources. Il fit partie, de 1834 à 1848, pour le département de l'Eure, de la chambre des députés, où il votait ordinairement avec la majorité. Membre libre de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres depuis 1838, il est correspondant du ministère de l'instruction publique pour les travaux relatifs à l'histoire de France. Ses principaux travaux sont : *Notice historique et archéologique sur le département de l'Eure*; in-12, 1832; — *Dictionnaire des anciens noms de lieu du département de l'Eure*; Évreux, 1840, in-12 et in-8°; — une édition d'Orderic Vital, avec les notes; Paris, 1838-1855, 5 vol. gr. in-8°; — *Ancienne division territoriale de la Normandie*; Caen, in-4°, 1840; — *Monuments de l'arrondissement de Bernay et du département de l'Eure, instruction pour le Comité des Arts* (extérieur des églises); — *Histoire de Saint-Martin-de-Tilleul*; in-4°, 1840; — plusieurs notices dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, et dans l'*Annuaire historique*. M. Leprévost fut d'avis que le cœur trouvé dans la Sainte-Chapelle de Paris était celui de saint Louis, et il fit une *Réponse à l'écrit de M. Letronne intitulé : Examen du prétendu cœur de saint Louis*; Paris, 1844, in-8°. Cet opuscule, reproduit dans les *Preuves de la découverte du cœur de saint Louis*, Paris, 1846, in-8°, contient aussi les lettres adressées par M. Leprévost au *Moniteur universel*, au moment de la découverte du cœur de ce saint monarque. E. REGNARD.

Bibliographie de la France.—*Documents particuliers.*

LE PRÉVOST D'IRAY (*Chrétien-Siméon*, vicomte), poëte et archéologue français, né au château d'Iray, près de Mortagne (Normandie), le 13 juin 1768, mort au même endroit, le 15 septembre 1849. Il suivit la carrière de l'enseignement, professa l'histoire aux écoles centrales de Fontainebleau et de Paris, devint censeur des études au lycée Impérial, et inspecteur général de l'université. Nommé inspecteur général honoraire sous la restauration, il fut créé à la même époque gentilhomme ordinaire de la chambre du roi. En 1818, il remplaça Clavier à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. On a de lui : *Tableaux comparatifs de l'histoire ancienne et de l'histoire moderne*; 1803, 1804, 1805, in-fol.; — *Histoire de l'Égypte sous le gouvernement des Romains*, ouvrage couronné par la troisième classe de l'Institut, le 3 juillet 1807; Paris, 1816, in-8°; — *L'Hercule Thébain*; Paris, 1817, in-8° : il n'existe que trois ou quatre exemplaires de cet ouvrage en épreuves; — *Essai sur les Prophéties d'Isaïe*; Paris, 1835, in-8°; — *Influence de la Grèce en général, et de Corinthe en particulier, sur les arts de l'Étrurie et de Rome*; Paris, 1838, in-8°; — *La Pierre de Rosette, ou succès et revers de l'expédition d'Égypte, ode dédiée à la France, toujours glorieuse quand même!* Paris, 1838, in-8°; — *Épître à M. Flourens*, 1842; — *Vertu et Repentir*, poëme, 1843; — *Boileau mis à l'index, ou le nouvel Art poétique*; 1844, in-8°. Le prévost d'Iray a composé aussi en collaboration un certain nombre de Vaudevilles, et seul une tragédie de *Manlius Torquatus*, jouée à l'Odéon en 1798. L. L—T.

Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des Hommes du Jour*, t. V, 1re partie, p. 887. — V. Lacaine et Ch. Laurent, *Biogr. et nécrol. des Hommes Marquants du dix-neuvième siècle*, tome I, p. 290.

LEPRINCE (*Jean*), peintre français, né à Metz (Lorraine), en 1733, mort à Saint-Denis-du-Port, près de Lagny, le 30 septembre 1781. Protégé par le maréchal de Belle-Isle, il vint à à Paris, et entra dans l'atelier de Boucher, où il s'appliqua surtout au paysage, gravant en même temps à la pointe ses compositions. Par suite d'embarras domestiques, il alla chercher fortune en Russie. Parfaitement accueilli à Saint-Pétersbourg, il peignit quelques plafonds dans le palais impérial, ainsi qu'une vue de Saint-Pétersbourg qui a été gravée par Lebas. Il dessina d'après nature des costumes, des maisons, des voitures, des traîneaux en usage chez les différents peuples de l'empire russe. Le climat de la Russie lui étant contraire, il revint en France, et fut agréé à l'Académie de Peinture en 1764, et reçu académicien en 1765 sur son tableau représentant un *Baptême dans le rit grec*. Il se fit remarquer depuis à toutes les expositions de peinture par une quantité de tableaux d'une touche légère et d'un coloris transparent, mais d'une pratique trop facile. En 1772, il fut nommé conseiller de l'Académie. Il mourut en terminant un tableau des *Frères questeurs distribuant des agnus à la porte d'un cabaret*. Dans les derniers temps de sa vie, il se faisait apporter son chevalet sur son lit et travaillait couché. Leprince avait un certain talent pour les dessins lavés à l'encre de Chine et essaya de rendre cette manière de dessin sur le cuivre à l'aide du pinceau. En 1768

il montra ses essais de lavis gravé à l'Académie, qui les approuva. L. L—T.

Chaudon et Delandine, *Dict. univ. Histor., crit. et Bibliog.*

LE PRINCE (*Nicolas-Thomas*), bibliographe et littérateur français, né à Paris, en 1750, mort à Lagny (Seine-et-Marne), le 31 décembre 1818. D'abord employé à la Bibliothèque du Roi, il devint inspecteur de la librairie près de la chambre syndicale de Paris, chargé de veiller au recouvrement des exemplaires dus à cette bibliothèque, dont plus tard il fut nommé secrétaire adjoint; mais il fut privé de cet emploi lorsque Chamfort et Carra remplacèrent d'Ormesson de Noyseau, bibliothécaire du roi, destitué sous le ministère de Roland. On a de Le Prince (en société avec Nougaret) : *Anecdotes des Beaux-Arts, contenant tout ce que la peinture, la sculpture, la gravure, l'architecture, la littérature, la musique, etc., offrent de plus curieux et de plus piquant chez tous les peuples du monde, depuis l'origine de ces différents arts jusqu'à nos jours*, etc.; Paris, 1776-1781, 3 vol. in-8°; — *Catalogue raisonné des livres de la bibliothèque de M. Huc de Miroménil*; Paris, 1781, in-4°, tiré à douze exemplaires; — *Essai historique sur la Bibliothèque du Roi, et sur chacun des dépôts qui la composent, avec la description des bâtiments, et des objets les plus curieux à voir dans ces différents dépôts*; Paris, 1782, petit in-12; nouv. édit., Paris, 1856, in-8° : l'éditeur, M. Louis Pâris, s'est efforcé de continuer l'œuvre de Le Prince dans des notes réunies sous le titre d'*Annales de la Bibliothèque*; — (en société avec Baudrais) : *Petite Bibliothèque des Théâtres, contenant un recueil des meilleures pièces du Théâtre-Français, tragique, comique, lyrique et bouffon, depuis l'origine des spectacles en France jusqu'à nos jours*; Paris, 1784-1789, 80 vol. in-18, jolie collection, dont font partie les trois premiers volumes des *Essais historiques sur l'Origine et les Progrès de l'Art dramatique en France*, ouvrage des éditeurs, mais malheureusement inachevé; on y trouve aussi, outre de bonnes notices, seize pièces imprimées pour la première fois. Tous ces travaux sont anonymes; pourtant quelques exemplaires de l'*Essai historique sur la Bibliothèque du Roi* portent le nom de l'auteur (1).

Son frère puîné, *René*, né à Paris, en 1753, que les biographes confondent quelquefois avec lui, était aussi attaché à la bibliothèque du Roi; il a inséré dans le *Journal des Savants* (juillet et octobre 1782) : des *Remarques sur l'état des Arts dans le moyen âge*, tirées à part; Paris, 1782, in-12. Fr. Fayolle en a reproduit un extrait : *Sur l'Origine du Violon*, dans les préliminaires de ses *Notices sur Corelli, Tartini, Gaviniès et Viotti*; Paris, 1810, in-8°. Le Prince a édité : *Traité du choix et de la méthode des Études*, par l'abbé Fleury; Nîmes et Paris, 1784, in-12, édition corrigée, et augmentée de plus d'un tiers, d'après un manuscrit de l'auteur. E. REGNARD.

Arnault, Jay, Jouy et de Norvins, *Biographie nouvelle des Contemporains*. — *Almanach royal de* 1791. — Barbier, *Dictionnaire des ouvrages anonymes*. — *Biblioth. dramatique de M. de Soleinne*, t. III, p. 38.

LE PRINCE DE BEAUMONT (*Marie*). Voy. BEAUMONT.

* **LEPSIUS** (*Charles-Richard*), célèbre égyptologue allemand, fils de Charles-Pierre, l'historien de la ville de Naumbourg, est né à Naumbourg, le 20 décembre 1813. Il étudia la philologie à Leipzig, Gœttingue et Berlin, et vint en 1833 à Paris, où il se fit connaître par son travail : *Palæographie als Mittel der Sprachforschung* (La Paléographie considérée comme un moyen d'études linguistiques); Berlin, 1834; 2e édition, Leipzig, 1842 : ouvrage qui lui valut le prix Volney. Protégé par Alexandre de Humboldt, il fut chargé d'une expédition scientifique en Égypte, et partit de Londres en septembre 1842 : les résultats en sont consignés dans *Denkmæler aus Ægypten und Æthiopien* (Monuments d'Égypte et d'Éthiopie); Berlin, 1855, 62 livraisons avec 460 planches grand-in-folio, etc. De retour à Berlin, en 1846, M. Lepsius fut nommé professeur d'archéologie égyptienne. Outre les ouvrages déjà cités, on a de lui : *Ueber den Ursprung und die Verwandtschaft der Zahlwœrter in der indogermanischen, semitischen und koptischen Sprache* (De l'Origine et de la Parenté des mots qui servent à désigner les nombres dans les langues indo-germanique, sémitique et copte); Berlin, 1836; — *Lettre à M. Rosellini sur l'alphabet hiéroglyphique*; Rome, 1837; — *Auswahl der wichtigsten Urkunden des ægyptischen Alterthums* (Choix des principaux Documents de l'antiquité égyptienne); Leipzig, 1842, avec 23 planches; — *Todtenbuch der Ægypter nach dem hieroglyphischen Papyrus in Turin* (Livre des Morts des Égyptiens d'après le Papyrus hiéroglyphique de Turin); Leipzig, 1842, avec 79 planches; — *Inscriptiones Umbricæ et Oscæ*; ibid., 1841; — *Ueber die tyrrhenischen Pelasger in Etrurien* (Les Pelasges tyrrhéniens en Étrurie); ibid., 1842; — *Ueber die Verbreitung des italienischen Münzsystems von Etrurien* (De l'Origine étrusque du système monétaire de l'Italie); ibid., 1842; — *Chronologie des Ægypter* (Chronologie des Égyptiens); Berlin, 1849; — *Ueber den ersten ægyptischen Gœtterkreis* (Les premiers Dieux de l'Égypte); Berlin, 1851; — *Briefe aus*

(1) D'après les informations que nous avons prises au département des manuscrits de la Bibliothèque impériale, la *Biographie universelle* de Michaud dit par erreur que Le Prince y déposa, lors de sa retraite, une *Bibliothèque pittoresque, ou catalogue raisonné des livres qui traitent de la peinture, sculpture, architecture, gravure, perspective, etc.* On y conserve seulement de Le Prince de nombreuses notes bibliographiques qui peuvent être utilement consultées. (E. R.).

Ægypten, Æthiopien und der Halbinsel des Sinai (Lettres sur l'Égypte, l'Éthiopie et la presqu'île du Sinaï); ibid., 1852; — *Das allgemeine linguistische Alphabet* (L'Alphabet linguistique général); Berlin, 1855; — *Ueber eine hieroglyphische Inschrift am Tempel von Edfu* (D'une Inscription hiéroglyphique sur le temple d'Edfu); Berlin, 1855; — *Ueber die 12te ægyptische Kœnigsdynastie* (De la douzième Dynastie royale de l'Égypte); Berlin, 1853; — plusieurs *Mémoires*, insérés dans le recueil de l'Académie des Sciences de Berlin. R. L—D—U.

Conv.-Lex.

LEPTINE (Λεπτίνης), général syracusain, frère de Denys l'ancien, mort en 383 avant J.-C. Son frère, engagé dans une lutte contre les Carthaginois, lui donna le commandement d'une flotte en 397, et le chargea peu après de diriger le siége de Motya. Après la prise de cette ville, Leptine continua d'y séjourner avec cent vingt vaisseaux pour intercepter la flotte de Himilcon. Le général carthaginois se déroba à la surveillance de Leptine, et parvint à gagner Panorme. Cette manœuvre changea la face des affaires. Les Carthaginois, considérablement renforcés, prirent l'offensive sur terre et sur mer, et s'avancèrent contre Syracuse. Leptine livra bataille à leur flotte, et se conduisit avec beaucoup de courage; mais il se laissa entraîner par son ardeur au milieu des ennemis, y perdit l'élite de ses vaisseaux, et n'échappa à la captivité qu'en se jetant à la mer. Il essaya vainement de rétablir le combat, et se retira dans le port de Syracuse avec les débris de sa flotte. Pendant le siége qui suivit, il rendit de grands services, et il commanda, avec le Lacédémonien Pharacidas l'attaque finale, qui eut pour résultat la complète destruction de la flotte carthaginoise et la délivrance de la ville. En 390, Denys lui confia une flotte avec mission d'assister les Lucaniens contre les Grecs d'Italie. Il arriva au moment où les Lucaniens avaient remporté une grande victoire sur la ville de Thurium. Au lieu de les aider à accabler leurs ennemis, il offrit un refuge aux vaincus, et ménagea un accommodement entre les parties belligérantes. Cette conduite si contraire aux vues de Denys valut à Leptine une disgrâce immédiate, et quelque temps après il fut banni pour avoir donné une de ses filles en mariage à Philistus sans la permission de Denys. Il se retira à Thurium, dont les habitants l'accueillirent avec faveur, et bientôt il acquit une telle influence sur les Grecs d'Italie, que Denys, craignant de le voir former un État indépendant, le rappela à Syracuse. La guerre contre les Carthaginois recommença en 383. Leptine commanda l'aile droite de l'armée syracusaine à la bataille de Cronium. Il tomba dans l'action, et sa mort fut pour ses troupes le signal de la déroute (1). Y.

Diodore de Sicile, XIV, 48, 53-55, 59, 60, 64, 72, 102; XV, 7, 17. — Plutarque, *Dion.*, 11.

LEQUIEN (*Michel*), érudit français, né à Boulogne-sur-Mer, le 8 octobre 1661, mort à Paris, le 12 mars 1733. Il entra à vingt ans environ chez les dominicains, et passa la plus grande partie de sa vie dans la maison que son ordre possédait à Paris dans la rue Saint-Honoré. Ses principaux ouvrages sont : *Défense du texte hébreu et de la version vulgate*; Paris, 1690, in-12, ouvrage dirigé contre le livre du P. Pezron intitulé : *L'Antiquité des temps rétablie*, où cet érudit soutenait la chronologie des Septante contre celle du texte hébreu et de la Vulgate; — *Panoplia contra schisma Græcorum*; Paris, 1718, in-4°: publié sous le pseudonyme de Stephanus de Altimura; — *Oriens Christianus, in quatuor patriarchatus digestus*; Paris, 1740, 3 vol. in-fol., faisant partie de la *Collection byzantine* du Louvre; cet excellent ouvrage, rédigé sur le modèle de la *Gallia Christiana*, donne la description géographique de chaque diocèse, l'origine et l'établissement des églises, leurs droits, leurs prétentions, la succession et la suite de leurs évêques. Lequien donna une édition des *Œuvres* de Jean Damascène; Paris, 1712, 2 vol. in-fol., réimprimés à Venise en 1748; le troisième volume, qui devait contenir les écrits apocryphes de Jean Damascène, resta inachevé. E. G.

Échard, *Scriptores Ordinis Prædicatorum*, t. II. — *Journal des Savants*, années 1730, 1733 et 1748.

LEQUIEN DE LA NEUFVILLE. *Voy.* LA NEUFVILLE.

LE QUINIO (*Joseph-Marie*), homme politique et publiciste français, né à Sarzeau, près de Vannes, en 1740, mort vers 1813. Il accepta les idées révolutionnaires, et fut successivement nommé maire de Rennes (1790), juge au tribunal de Vannes (1791) et député du Morbihan à l'Assemblée législative, où il combattit d'abord les mesures proposées contre les émigrés (20 octobre 1791). Mais il changea bientôt d'opinion, et le 1er janvier suivant demanda que le séquestre fût apposé sur les biens « des déserteurs de la France ». Il vota le même jour pour la mise en accusation des princes, et appela la sévérité de l'assemblée sur les prêtres insermentés. En février suivant, il fit une motion en faveur du divorce. Réélu à la Convention, il y vota la mort de Louis XVI sans appel et sans sursis, « regrettant toutefois que la sûreté de l'État ne permît pas de le condamner aux galères perpétuelles ». Le Quinio fut envoyé en avril 1793 à l'armée du nord, puis dans les départe-

(1) On connaît plusieurs personnages anciens du nom de Leptine, savoir : trois syracusains qui vivaient l'un sous Denys le jeune, l'autre sous Agathocle, le troisième sous Hiéron, un Athénien connu pour avoir proposé une loi que Démosthène combattit et fit probablement rejeter (*Voy.* Wolf, *Prolegom. ad Demosth. orat. adver. Leptinem*); un grec de Syrie qui, sous le règne d'Antiochus Eupator, en 162 avant J.-C., assassina Cn. Octavius, chef d'une ambassade romaine (Polybe, XXXI, 19; XXXII, 4, 6, 7; Appien, *Syriac.* 46, 47.)

ments de l'Aisne et de l'Oise, et le 9 septembre à Rochefort. Ses concussions et sa cruauté soulevèrent dans ces diverses contrées l'indignation générale. A Rochefort il faisait manger le bourreau à sa table (1). Peu de temps après il demandait qu'on fusillât sans pitié et sur l'heure tous les prisonniers vendéens, et se vantait d'avoir brûlé la cervelle à deux de ces malheureux. Le Quinio, de l'aveu de tous les historiens, contribua beaucoup à faire de la guerre de l'ouest une guerre d'extermination. De retour à la Convention, il s'y montra tour à tour athée et flatteur de Robespierre, qui, dans la séance du 22 floréal an II (11 mai 1794), venait de proclamer l'existence de l'Être suprême et l'immortalité de l'âme. Robespierre repoussa avec mépris ses éloges, et le fit exclure du club des Jacobins « comme fourbe et hypocrite ».

Le Quinio, qui s'était associé après le 9 thermidor avec les dames de Saint-Chamand et de Vassy, qui tenaient alors un espèce de *bureau d'esprit public*, voulant s'effacer du monde politique et faire oublier ses excès, donna sa démission de représentant en mai 1795 ; sa démission ne fut pas acceptée ; il essaya alors de faire décréter « qu'aucun législateur ne pourrait être en même temps membre d'une assemblée primaire » ; cette motion fut rejetée, et il dut se résigner à reprendre sa place dans l'assemblée, où il attaqua avec véhémence le royalisme et l'anarchie. Il demanda, le 30 décembre, en désignant le fils de Louis XVI « que l'on purgeât le sol de la liberté du dernier rejeton de la race impure du tyran ». Dénoncé comme terroriste, il déclara « qu'il abhorait également les buveurs de sang, les ambitieux et les terroristes ». Ce double langage ne le sauva pas longtemps, et le 21 thermidor an III (8 août 1795) il fut décrété d'accusation (2) ; mais l'amnistie du 4 brumaire an IV (26 octobre 1795) le rendit à la liberté. Élu en 1798, par le département du Nord, député au Conseil des Cinq Cents, il en fut exclu par la loi du 22 floréal (12 mai 1798). Après le 18 brumaire (9 novembre 1799), il obtint un emploi d'inspecteur forestier, et fut ensuite envoyé à New-Port (États-Unis) comme sous-commissaire des relations commerciales. Il revint en France vers 1804, et ne s'occupa plus que d'agriculture, science dans laquelle il était très-versé. On a de lui : *L'École des Laboureurs*, journal d'abord imprimé à Rennes, puis à Paris ; — *Les Préjugés détruits* ; 1792, 1793, 1798, in-8°. : dans cet ouvrage, qui eut du succès, Le Quinio se qualifiait de *Citoyen du globe* ; — *De la Nécessité du Divorce* ; Paris, 1792 ; — *La Richesse de la République* ; 1792, in-8° ; — *La Guerre de la Vendée et des Chouans* ; 1795, in-8° ; — *Philosophie du peuple, ou éléments de philosophie politique et morale, à la portée des habitants des campagnes* ; 1796, in-12 ; — *Voyage pittoresque et physico-économique dans le Jura* ; 1801, 2 vol. in-8°. Le Quinio avait d'abord dédié cet ouvrage au premier consul Bonaparte, qui refusa cet hommage assez durement ; l'auteur le dédia alors *Au tonnerre* : cette flatterie adroite eut son effet.

H. LESUEUR.

Le Moniteur universel, an 1791, nos 67, 298, 312 ; an 1792, nos 3, 48, 90, 127 ; an 1er (1793), nos 97, 106, 257 ; an II, nos 45, 66. — Bertrand de Molleville, *Histoire de la Révolution*. — *Galerie historique des Contemporains*, 1817. — Thiers, *Histoire de la Révolution française*, t. IV et V. — A. de Lamartine, *Histoire des Girondins*, t. VII et VIII. — Theodore Muret, *Histoire des Guerres de l'Ouest*.

(1) Voici le passage de la lettre dans laquelle il se vante de ce fait : cette lettre est en date du 17 novembre 1793, et adressée à la Convention : « J'ai eu l'avantage de trouver à Rochefort plus de *guillotineurs* que je n'en voulais ; après en avoir choisi un, je l'ai fait manger avec moi et mes collègues Guezno et Topsent. »

(2) Le rapporteur de la commission chargée d'examiner sa conduite conclut en demandant qu'il fût traduit devant un tribunal criminel pour : 1° avoir mangé habituellement avec les bourreaux ; 2° avoir du fruit de ses rapines payé douze mille francs de dettes, acheté des propriétés et envoyé à son frère des sommes considérables ; 3° avoir fait servir la guillotine de tribune aux harangues ; 4° avoir forcé des enfants à tremper leurs pieds dans le sang de leur père ; enfin, d'avoir lui-même brûlé la cervelle à des détenus.

LERAMBERT (*Louis*), sculpteur français, né à Paris, en 1614, mort en 1670. Élève de Vouet, il forma lui-même de bons élèves, et fut, en 1663, nommé membre de l'Académie royale de Peinture et Sculpture. Sa manière ne manque pas de vérité, et généralement on trouve dans ses ouvrages un goût assez rare à son époque. Il a beaucoup travaillé pour le parc de Versailles, où il a laissé *une bacchante avec un enfant jouant des castagnettes*, *deux sphinx* de marbre portant des enfants de bronze, une *nymphe dansant*, plusieurs *satyres* en marbre et divers groupes d'enfants en bronze. Non moins recommandable par son esprit et son caractère que par son talent, Lerambert sut mériter la protection du cardinal Mazarin, et l'amitié constante de Vouet, de Le Brun et de Le Nostre.

E. B—N.

Fontenay, *Dictionnaire des Artistes*.

LERAY (*Théodore-Constant*), amiral français, né à Brest, le 13 novembre 1795, mort le 23 avril 1849. A l'âge de neuf ans, il entra au service en qualité de mousse, sur la prame *La Ville de Mayence*, faisant partie de la flottille de Boulogne, en 1804. Un an après, il entra au collége de Rennes pour faire ses études, et en sortit aspirant de marine de deuxième classe, le 28 janvier 1812. Embarqué sur la frégate *Le Rubis*, le 14 novembre 1812, il fit naufrage aux îles de Los, le 9 février 1813, étant en croisière contre les Anglais. Le 29 janvier 1814 il fut nommé aspirant de première classe, et enseigne de vaisseau le 8 janvier 1817. A cette époque il commanda pendant plusieurs mois la gabare *L'Infatigable*, dont l'état-major et l'équipage avaient été décimés par la fièvre jaune. Leray fut nommé lieutenant de vaisseau au choix, le 25 août 1823, et s'embarqua sur la frégate *La Syrène*, le 3 fé-

vrier 1825, comme chef d'état-major de l'escadre du Levant. Le 1er août 1827 il fut décoré de la Légion d'Honneur, pour s'être distingué lors de la reddition de la citadelle d'Athènes. Après la bataille de Navarin, à laquelle il assista, il fut, en récompense de sa belle conduite, promu au grade de capitaine de frégate. Nommé commandant du brick de 20 canons *Le Grenadier*, le 27 mai 1830, il fit partie de la station du Levant, et pendant les années 1829, 1830 et 1831, chargé de plusieurs missions importantes dans ces mers. En 1832 il prit le commandement de la corvette *L'Ariane*, et fit pendant le siége d'Anvers la campagne des mers du nord pour bloquer les ports de la Belgique et de la Hollande. L'armée française ayant emporté cette place, Leray fut désigné pour faire partie de la division navale chargée de s'emparer de la place de Bougie sur les côtes d'Afrique. Quelques jours après l'occupation de cette place, les Arabes ayant tenté de la reprendre, Leray débarqua à la tête de son équipage, et soutint la garnison. Rentré en France en mars 1834, il fut promu au grade de capitaine de vaisseau, le 17 mai. Le 4 mai 1838, le gouvernement lui confia le commandement de la frégate *La Médée* et d'une division envoyée sur les côtes occidentales de l'Espagne. Dans le mois de septembre de la même année il rallia la division navale commandée par le contre-amiral Baudin, et destinée à agir contre le Mexique. Arrivé sur la rade de Sacrificios, à la fin d'octobre, Leray fut envoyé à Mexico avec les pleins pouvoirs de l'amiral Baudin pour exposer au gouvernement mexicain les griefs du gouvernement français et en demander satisfaction. Il débarqua à la tête de son équipage, le 5 novembre, et se distingua à la prise d'assaut de la ville de Vera-Cruz en montant un des premiers sur les murailles. De retour en France avec *La Médée*, en mai 1839, Leray contribua au transport, de France en Algérie, des troupes destinées à s'opposer aux nouvelles levées d'Abd-el-Kader; puis il rejoignit l'escadre de l'amiral Lalande dans les mers du Levant au printemps de 1840. L'escadre étant rentrée à Toulon en novembre, il continua à en faire partie jusqu'en juin 1841, époque à laquelle il fut envoyé devant Tunis, ayant sous son commandement une division navale composée du *Montebello*, du *Neptune*, et de la frégate *L'Alcmène*. Le but de sa mission était de s'opposer, même par la force, à une expédition envoyée par la Porte Ottomane contre Tunis. Peu après il fut rallié successivement par les vaisseaux *L'Hercule*, *Le Diadème* et *Le Trident*. La présence de cette force imposante ayant fait renoncer la Porte à ses desseins, Leray rentra à Toulon à la fin d'octobre avec la division sous ses ordres. Ce fut en récompense des services qu'il avait rendus dans l'exercice de ce dernier commandement que, le 10 décembre, il fut élevé au grade de contre-amiral. Le 24 mars 1842, il fut appelé à faire partie du conseil d'amirauté, et au mois d'août 1843 il obtint le commandement de la station du Levant. Au mois de novembre de la même année, Leray reçut une notification de l'amiral Mackau, alors ministre de la marine, qui portait que, sur sa proposition, il avait été décidé en conseil des ministres qu'à l'avenir les agents diplomatiques auraient autorité, en ce qui concernait la politique, sur les commandants des stations navales à l'étranger; qu'en conséquence il se trouvait placé sous l'autorité de l'ambassadeur à Constantinople et sous celle du ministre de France en Grèce. Convaincu qu'une pareille atteinte portée à la liberté d'action et de commandement d'un amiral était dangereuse pour les intérêts du pays et fâcheuse pour la discipline, Leray fit de respectueuses observations au ministre, et ajouta : « que, dans le cas où une pareille décision serait maintenue, il le priait de lui désigner un successeur. » Deux mois après, il était rappelé en France. A partir de cette époque, il reprit sa place à la chambre des députés, rentra au conseil d'amirauté, où il remplaça l'amiral Lalande, et dont il fut un des membres les plus zélés et les plus laborieux. Le choléra emporta, jeune encore, ce marin distingué. A. JADIN.

Documents particuliers.

LERBEKE (*Hermandoón*), dominicain, né à Minden, vivait dans la seconde moitié du quatorzième siècle; il jouit d'une grande faveur auprès du comte Othon de Schaumburg, mort en 1404, et il laissa deux ouvrages historiques, passablement arides et écrits en assez mauvais latin, mais qui renferment quelques renseignements utiles : *Chronicon Episcoporum Mindensium* (inséré dans le recueil de Leibnitz, *Scriptores Brunsvicenses*, t. II, p. 157-211); — *Chronicon Comitum Schawenburgensium, ab anno* 1030-1404 (édité par H. Meibom; Helmstadt, 1620, in-4°, et réimprimé dans les *Scriptores Rerum Germanicarum*, publiés par le même savant, t. I, p. 491). G. B.

Fabricius, *Bibliotheca latina medii ævi*, t. III, p. 71[illegible]. — *Bibliotheca Scriptorum Ordinis Prædicatorum*, t. I, p. 730.

LERBER (*Sigismond-Louis*), littérateur suisse, né en 1723, à Berne, où il est mort, le 20 avril 1783. Après avoir siégé au conseil des Deux Cents et exercé les fonctions de bailli à Trachselwaldt, il fut appelé en 1748 à la chaire de droit de l'académie de Berne. On a de lui : *De fontibus Juris patrii*; Berne, 1748, in-4°; bonne dissertation, plusieurs fois réimprimée; — *Essai de Poésie*; Cologne, 1746, et Zurich, 1747; — *De legis naturalis summa Liber singularis*; Zurich, 1752; — *Essais sur l'Étude de la Morale*; Berne, 1773, 1776, in-8°; — *La Vue d'Anet*; ibid., 1776, in-8°, poëme descriptif inséré d'abord dans le *Journal helvétique*; — *Poésies et opuscules philosophiques*; ibid., 1798, in-8°. K.

Quérard, *La France Littéraire*.

LERCARI (*Nicolas-Marie*), cardinal italien,

né à Tabia, dans l'État de Gênes, le 19 novembre 1675, mort le 20 mars 1757. Il occupa divers emplois à la cour pontificale, et devint ensuite successivement gouverneur de Todi, de Bénévent, de Camerino, d'Ancône, de Civita-Vecchia et de Pérouse. Appelé à Rome en 1724 par le pape Benoît XIII, avec lequel il s'était lié à Bénévent, il fut sacré archevêque *in partibus*, et nommé deux ans après premier ministre. Les ambassadeurs des cours étrangères ayant refusé de traiter d'affaires avec lui, sous le prétexte que sa dignité n'était pas assez élevée, il reçut le chapeau de cardinal en décembre 1726. Dans son emploi de secrétaire d'État, Lercari se montra habile négociateur; il résista plusieurs fois avec succès aux entreprises de la cour impériale. En 1730, à la mort de Benoît XIII, il fut dépouillé de tous ses emplois et cité devant une congrégation de cardinaux pour rendre compte de sa gestion. Son intégrité y fut reconnue; mais il n'en perdit pas moins toute influence sur la conduite des affaires. E. G.

Strueching, *Histor. litter. Handbuch.*

LERCHE (*Jean-Jacques*), naturaliste allemand, né à Potsdam, le 27 décembre 1703, mort à Saint-Pétersbourg, le 23 mars 1780. Après avoir étudié la médecine à Halle, il parcourut la Hollande, l'Autriche et la Hongrie, et se rendit en 1731 en Russie. Il fut envoyé l'année suivante à Astrakan comme médecin de régiment, et explora à deux reprises différentes une grande partie de la Perse. On a de lui : *Oryctographia Halensis*; Halle, 1730; — *Extraits d'Observations météorologiques faites à Astracan pendant l'hiver de* 1745, dans les *Mémoires de l'Académie de Berlin*, année 1746. Les relations de ses voyages sur les côtes de la mer Caspienne et en Perse se trouvent dans le *Magasin* de Büsching, tomes III et X. Lerch a aussi publié divers *Mémoires* dans les *Nova Acta Naturæ Curiosorum*. E. G.

Büsching, *Lerchs Lebens-und Reisegeschichte*; Halle, 1791, in-8°. — Rotermund, *Supplément* à Jöcher.

LEREBOURS (*Noël-Jean*), ingénieur opticien français, né à Mortain (Normandie), le 25 décembre 1762, mort le 13 février 1840. Lorsque Lerebours commença de s'occuper de la construction des instruments d'optique, on allait chercher en Angleterre les meilleurs instruments de ce genre. Il parvint à égaler les instruments anglais, et leur appliqua des perfectionnements précieux. Dès 1810 il présenta à l'Observatoire deux lunettes « fort supérieures, dit le *Rapport du jury sur les prix décennaux*, aux lunettes de Dollond; » elles étaient encore construites avec des cristaux étrangers. Lerebours était convaincu que les cristaux français donneraient un résultat aussi satisfaisant. A l'exposition de l'an X, il avait obtenu une mention honorable pour ses instruments d'optique; en 1806 une mention honorable pour ses lunettes astronomiques; en 1819, il reçut une médaille d'or pour ses lunettes achromatiques ayant environ quatre pouces d'ouverture et des distances focales comprises entre trois pieds et cinq pieds et demi. Il présentait en outre trois objectifs de six pouces, également achromatiques, de huit pieds de distance focale, une lunette de sept pouces et demi d'ouverture et de dix-huit pieds de foyer, un instrument nouveau qu'il désignait sous le nom de *micro-télescope*; une lentille de crown-glass de quatorze pouces de diamètre, des verres plans, et une grande variété d'instruments de moindres dimensions. Trois de ces lunettes avaient été achetées par le gouvernement pour l'observatoire de Paris, une pour l'observatoire de l'École militaire et une pour l'observatoire de Marseille. A la suite de cette exposition, Louis XVIII nomma Lerebours chevalier de la Légion d'Honneur. Son *micro-télescope* pouvait servir, comme microscope, à l'étude de l'histoire naturelle : il permettait de voir les objets transparents et les objets opaques à la distance de un à dix pieds; comme lunette, on pouvait l'employer pour les petites et les grandes distances, et même pour les observations astronomiques. Cet instrument fut acheté pour Constantinople. En 1823, Lerebours exposa plusieurs instruments d'optique, entre autres deux lunettes qui lui valurent une nouvelle médaille d'or. Une de ces lunettes, de neuf pouces et demi d'ouverture et de dix pieds de foyer, avait été commandée par Louis XVIII pour l'observatoire de Paris. En 1834, Lerebours obtint une nouvelle médaille d'or pour une lunette de 324 millimètres d'ouverture placée encore à l'observatoire de Paris. Il avait aussi composé un microscope suivant le système du docteur Amici, pouvant supporter un grossissement de deux mille trois cents fois; jusque alors on n'était arrivé qu'à un pouvoir amplifiant de mille trois cents fois. Opticien de l'Observatoire royal et de la marine, Lerebours devint membre du Bureau des Longitudes, du conseil général des manufactures et de la Société d'Encouragement.

Son fils, *Noël-Paymal* LEREBOURS, associé de bonne heure à ses travaux, également opticien de l'Observatoire et de la marine, adjoint comme artiste au Bureau des Longitudes, obtint des rappels de médaille d'or en 1839 et 1844, et une médaille d'honneur en 1855 pour un objectif d'une très-grande dimension. On lui doit : *Traité de Photographie*; Paris, 1843, in-8°; 5e édition, Paris, 1846, in-8°; — *Traité de Galvanoplastie*; Paris, 1843, in-8°; — *Galerie Microscopique*, traduite de l'anglais de Pritchard, augmentée de notes et de douze planches; Paris, 1843, in-8°; — *Instruction pratique sur les Microscopes*; Paris, 1846, in-8°; — *Excursions daguerriennes*; Paris, 1844, in-4o. L. L—T.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — *Rapports des jurys sur les expos. des prod. de l'industrie de* 1819 *à* 1855.

LE RICHE DE LA POPELINIÈRE ou LA POUPLINIÈRE (*Alexandre-Jean-Joseph*), financier français, né à Paris, en 1692, et mort le 5 décembre 1762, célèbre par son faste, ses dépenses, et par la protection qu'il accorda aux lettres et aux arts. Fils d'un receveur général des finances, il obtint en 1718 la place de fermier général. Son esprit, ses manières aimables, ses prodigalités lui valaient de nombreux succès auprès des femmes. Il se prit de belle passion pour la demoiselle Deshayes, fille de la comédienne de ce nom, plus connue sous celui de Mimi Dancourt, et en fit sa maîtresse en titre; mais au bout de quelques années celle-ci, se posant comme une victime de la séduction, parvint, à l'aide de Mme de Tencin, à intéresser le cardinal Fleury, qui lors du renouvellement du bail des fermes signifia à La Popelinière qu'il eût à régulariser sa position par un mariage, s'il voulait être maintenu dans ses fonctions de fermier général. Mlle Deshayes devint Mme de La Popelinière. Sa beauté, son esprit, ses talents tant vantés par Voltaire, attirèrent bientôt dans ses salons, dont elle faisait les honneurs avec une grâce charmante, tout ce que la cour et la ville offraient alors de plus distingué. Concerts, bals, spectacles, soupers, tout concourait à faire de la maison que le financier possédait à Passy un séjour enchanteur de plaisirs continuels. Au milieu du tourbillon du monde, Mme de La Popelinière resta longtemps fidèle à son mari; mais, dans le courant de 1748, des lettres anonymes avertirent celui-ci que sa femme le trompait; il voulut s'en assurer, et un jour que Mme de La Popelinière était allée en grande compagnie à la revue des hussards du maréchal de Saxe, dans la plaine des Sablons, il profita de son absence pour faire une visite minutieuse de son appartement. En entrant dans le boudoir de sa femme, il remarqua qu'il n'y avait aucune trace de feu dans la cheminée, quoique cependant la saison fût déjà rigoureuse, et machinalement il heurta de la pomme de sa canne l'âtre du foyer; la plaque rendit un son creux. L'habile mécanicien Vaucanson, qui accompagnait le fermier général dans sa visite, s'approcha, et reconnut que la plaque était montée à charnière et qu'elle cachait une large ouverture servant de communication avec un appartement de la maison voisine. On sut que cet appartement avait été loué secrètement par le duc, depuis maréchal, de Richelieu. La Popelinière n'en demanda pas davantage; il envoya aussitôt chercher un commissaire, exigea que sa découverte et sa disgrâce fussent constatées par un procès-verbal, et lorsque sa femme, à son retour, se présenta à la porte de l'hôtel, il lui en fit défendre l'entrée. Mme de La Popelinière jugea qu'il n'y avait plus de ressources; elle se retira avec une pension alimentaire de 20,000 livres dans un quartier obscur de Paris, où elle mourut de chagrin, en 1752, délaissée de ce peuple d'adorateurs qui l'avaient divinisée, et négligée du duc de Richelieu lui-même, qui avait été la cause de son malheur.

Blessé au cœur, le fermier général parut prendre en horreur le monde et ses plaisirs : il ferma son hôtel au public; mais peu à peu les portes s'entrouvrirent : les ris, les jeux, les amours s'y introduisirent d'abord à petit bruit; les girandoles et les lustres se rallumèrent; les festins, les danses et les chants recommencèrent, et bientôt La Popelinière ne songea plus qu'à vivre en homme libre, prodiguant ses richesses pour satisfaire ses goûts. — Quoiqu'il ne fût pas le plus opulent des fermiers généraux, nul de ses confrères ne possédait mieux que lui l'art si rare de dépenser son or aussi bien à l'avantage d'autrui qu'au profit de ses propres plaisirs. Tous les jeunes talents qui débutaient dans la carrière des lettres et des arts trouvaient en lui un chaleureux protecteur. Les virtuoses étrangers, chanteurs, cantatrices violonistes, qui arrivaient à Paris étaient reçus, logés, entretenus dans sa maison de Passy, et chacun s'empressait de contribuer à l'ornement de ses concerts; la célèbre cantatrice Mme Vanloo, femme du peintre de ce nom, y mettait à la mode le chant italien. Marmontel, Vaucanson, Rameau, les peintres Latour et Vanloo, et bien d'autres hommes de talent en tous genres, que le généreux mécène admettait dans sa plus intime familiarité, venaient flatter sa vanité. Rameau, qui habitait chez le financier, tenait le clavecin dans les concerts, touchait l'orgue, les jours de fête, à la chapelle domestique, et composait ses opéras dans cette harmonieuse retraite où il avait à sa disposition un théâtre spacieux, les meilleurs sujets de l'Opéra, et un orchestre excellent. Ce spectacle était le premier degré qui conduisit plus d'un compositeur à notre grande scène lyrique. Un débutant pouvait y faire entendre ses œuvres avec tous les avantages désirables; La Popelinière faisait tous les frais; si l'épreuve était favorable au jeune musicien, le bruit de son succès retentissait à Versailles et à Paris, et l'artiste était bientôt appelé à se produire sur un plus grand théâtre. On n'essayait toutefois sur celui de Passy que des fragments de drame lyrique; la raison en est simple, le maître de la maison écrivait des comédies, des opéras comiques et des ballets dont lui-même ou Rameau composaient la musique. Des acteurs pris dans la société jouaient ces ouvrages, qui, quoique médiocres, étaient d'assez bon goût et assez bien écrits pour mériter, sans trop de complaisance, les applaudissements d'un auditoire disposé d'ailleurs à les accueillir. On briguait avec fureur les invitations à ces spectacles, qui étaient suivis d'un somptueux souper, dans lequel se trouvaient réunis des princes, des ambassadeurs, des hommes de lettres, des artistes, et les plus jolies femmes de la capitale.

Dans ces nuits asiatiques, au milieu de tout ce que le luxe peut offrir de plus magnifique et de plus délicat, après que de belles voix avaient charmé l'oreille, lorsque Jéliotte et Mlle Fel avaient chanté les délices de l'amour heureux, et que Chassé avait frappé de sa voix éclatante et sonore la dernière cadence d'une chanson bachique, on était agréablement surpris de voir la divine Sallé, la vive Lany, la jeune Pluvigné quitter la table et former mille pas voluptueux sur les airs que l'orchestre exécutait.

En 1760, La Popelinière, quoique âgé alors de soixante-huit ans, eut l'idée de se remarier; il épousa Mlle de Mondran de Toulouse, dont l'esprit, les grâces et surtout le talent pour le théâtre rendirent encore plus brillantes les fêtes de Passy. Les dépenses excessives du financier attirèrent l'attention du contrôleur général, qui se décida, au mois de janvier 1762, à le supprimer de la liste des fermiers généraux. Les fêtes n'en continuèrent pas moins et ne cessèrent qu'à la mort de la belle-mère de La Popelinière, et quelques jours plus tard l'ex-fermier général expirait lui-même, à l'âge de soixante-dix ans. Un mois après sa mort, sa veuve mit au monde un fils, dont on lui contesta la paternité; cette circonstance donna lieu à un procès fameux, à la suite duquel les droits du fils furent reconnus (1).

Poëte, musicien et dessinateur lui-même, La Popelinière a vécu au milieu d'un concert de louanges. Comme il aimait l'encens, chacun lui en donnait pour son argent. Voltaire l'appelait *Mecénas* La Popelinière, ou *Pollion* tout court; dans la bouche de Marmontel, c'était le *Médicis*, le *Périclès* de la finance; c'était *Apollon*, *Plutus* dans celle de Rameau, le plus cher de ses favoris. On lit dans les *Memoires* de Bachaumont, à la date du 2 janvier 1763, l'épitaphe suivante :

Sous ce tombeau repose un financier.
Il fut de son état l'honneur et la critique :
Généreux, bienfaisant, mais toujours singulier,
Il soulagea la misère publique.
Passant priez pour lui, car il fut le premier.

Il faut certainement en rabattre de ces éloges; mais il n'en est pas moins vrai qu'il fit beaucoup de bien, et l'on doit lui en savoir gré sans examiner s'il y fut porté par la vanité ou par une véritable générosité; il eut d'ailleurs beaucoup d'envieux, et obligea souvent des ingrats. Ses manières étaient nobles; il avait au plus haut degré le sentiment de la bienséance et une politesse simple et naturelle, qui convenait aux différentes classes de gens qu'il recevait. Personne n'était plus aimable que lui lorsqu'il voulait plaire. Il écrivait facilement en vers et en prose, faisait de fort jolies chansons, et assaisonnait la conversation de bons mots qui auraient suffi pour faire la réputation d'un bel-esprit. L'anonyme a dérobé la plupart de ses nombreuses productions; à peine s'est-on occupé d'imprimer ses romances et ses chansons, qui ont cependant beaucoup de grâce et de facilité; elles n'ont pas dépassé le cercle des fidèles qui en avaient la primeur aux soupers intimes. Ce qui a couru de sa musique dans le public n'est même pas connu sous son nom. *Les Brunettes*, qui ont été si répandues; *Aimable Climène; Petits Oiseaux sous le feuillage*, sont de La Popelinière ainsi que l'air *Charmante Prairie*, publié dans le *Mercure* en 1731, et qui est attribué à tort à Du Buisson. « La villageoise ingénue : *O ma tendre Musette*, qui eut tant de vogue sans qu'on en sache l'auteur, est pourtant bien certainement, dit un écrivain contemporain, de La Popelinière, qui a produit cette charmante musique et vingt autres morceaux qu'il faisait avec une singulière facilité en s'accompagnant de la vielle ou d'une guitare. Tout ce qu'il savait en musique, ajoute le même auteur, lui avait été appris par Rameau, qui n'a pas dédaigné d'introduire dans ses ballets quelques airs de La Popelinière, comme le menuet des *Talents lyriques*, la seconde chanson d'*Hébé*, dans *Castor et Pollux*, et le joli récit du *Temple de la Gloire : Un Roi qui veut être heureux*. » On cite aussi comme étant de La Popelinière, *Daïra*, histoire orientale, Paris, 1760, in-8°, et *les Mœurs du siècle*, en dialogues; ces deux ouvrages, qui sont loin, dit-on, de briller par le côté moral, n'ont été imprimés qu'à un très-petit nombre d'exemplaires. La Popelinière fut le premier protecteur de Mme de Genlis.

Dieudonné DENNE-BARON.

Bachaumont, *Mémoires secrets*. — Grimm, *Correspondance*. — Voltaire, *Correspondance*. — *Le Mercure*, années 1741 et 1768. — *Souvenirs d'un octogénaire*, dans la *Revue et Gazette musicale*, du 8 août 1845. — Castil-Blaze, *L'Académie impériale de Musique, histoire littéraire, musicale*, etc.; Paris, 1855.

LÉRIDANT (*Pierre*), jurisconsulte français, né en Bretagne, vers le commencement du dix-huitième siècle, mort le 28 novembre 1768. Il était avocat au parlement de Paris, et publia : *Examen de deux questions importantes sur le mariage*; Paris, 1753, in-4°; — *Dissertation théologique et historique sur la Conception de la Vierge*; Paris, 1756, in-12; — *Institutiones philosophicæ in novam methodum digestæ*; Paris, 1761, 3 vol. in-12; — *Le code matrimonial*; Paris, 1766, in-12; ibid., 1770, 2 vol. in-4°, augmenté et annoté par Camus. On attribue à Léridant : *L'Antifinancier*; Paris, 1764, in-12.

Chaudon et Delandine, *Dict.*

LERIGET. *Voy.* LAFAYE.

LERIS (*Antoine* DE), littérateur français, né à Montlouis, le 28 février 1723, mort en 1795. Il était premier huissier de la chambre des

(1) La femme de ce fils, Mme de La Popelinière, vivait encore en 1855. Son fils, qui avait embrassé la carrière des armes, figurait à cette époque sur les cadres de l'armée en qualité de maréchal-de-camp et de commandant d'une subdivision militaire.

comptes de Paris. On a de lui : *La Géographie rendue aisée, ou traité méthodique pour apprendre la géographie;* Paris, 1753, in-8°; — *Sentiment d'un Harmonophile sur différents ouvrages de Musique* (avec l'abbé Morambert); Amsterdam, 1756, in-12; — *Les Après-Soupers de la Campagne, ou recueil d'histoires courtes, amusantes et intéressantes* (avec le chevalier Bruix); Amsterdam et Paris, 1759-1764, 4 vol. in-12; — *Dictionnaire portatif historique et littéraire des théâtres, contenant l'origine des différents théâtres de Paris;* Paris, 1754, 1763, in-8°, souvent réimprimé. C'est, suivant M. Quérard, une compilation assez bien faite, d'après l'*Histoire du Théâtre-Français* des frères Parfaict.

L—z—e.

Quérard, *La France Littéraire.*

LERM (*Gabriel* DE), poëte latin moderne, mort à la fin du seizième siècle. Gentilhomme protestant du Languedoc, il fut maître des requêtes de la reine de Navarre, et se fit connaître par la traduction de plusieurs ouvrages italiens ainsi que par un certain nombre de poëmes, épîtres et discours dont il n'a publié qu'une partie. Selon La Croix du Maine, c'était un « très-docte poëte latin et français ». Nous citerons de lui : *La Première Semaine;* Paris, 1584, 1585, in-12; Londres, 1591; traduction en vers latins du poëme de Du Bartas, dédiée à la reine Élisabeth et réimprimée dans les *Deliciæ Poetarum Gallorum;* elle a été jadis fort estimée; — *Introductio in artem jesuiticam*, suivie du poëme de *Locusta* (Genève), 1599, in-8°.

K.

Haag frères, *La France Protestante.* — La Croix du Maine, *Bibliothèque Française.*

LERME (*François de Roxas de Sandoval, marquis de Denia*, duc DE), homme d'État espagnol, né vers le milieu du seizième siècle, mort en 1625. Il n'était encore que marquis de Denia lorsqu'il fut nommé premier écuyer de l'infant Philippe III. Ce prince en montant sur le trône le créa duc de Lerme et le choisit pour premier ministre. Bien que le duc de Lerme, suivant l'expression de l'historien Juan Vitrian, fût le plus modéré et le meilleur des favoris, il était loin d'être à la hauteur de sa situation. Il eut à son tour des favoris, et partagea le gouvernement de l'Espagne avec Rodrigo Calderon, qui avait été son page. Ces deux hommes d'État médiocres continuèrent la politique de Philippe II, et malgré l'épuisement de l'Espagne, ils maintinrent des prétentions hautaines, qui n'avaient jamais eu de chances de succès. Le duc de Lerme, voulant signaler le commencement de son administration, fit équiper cinquante vaisseaux pour porter la guerre en Angleterre (1599); mais cette flotte fut dispersée par la tempête avant d'avoir rencontré l'ennemi. Une seconde expédition, destinée à soutenir les Irlandais insurgés, ne fut pas plus heureuse (1602), et le ministre fut obligé de conclure la paix avec l'Angleterre en 1604. Il ne réussit pas mieux contre les Hollandais, et, fatigué d'une lutte à laquelle il attribuait les plus graves embarras de l'Espagne, il consentit à reconnaître l'indépendance des Provinces-Unies, en 1606. Ces concessions révoltèrent l'amour-propre national; mais comme elles étaient nécessaires, elles ne feraient aucun tort à la mémoire du duc de Lerme, s'il eût mis la paix à profit pour réparer les maux de la guerre et rétablir les finances de l'Espagne, qui, malgré les énormes envois métalliques du Pérou et du Mexique, étaient dans un état déplorable. Mais il montra autant d'incapacité à l'intérieur qu'au dehors, et son administration fut une suite d'actes de violence et de faiblesse. En 1601 il voulut mettre un impôt sur la seigneurie de la Biscaye sans consulter ses *fueros*, et recula presque aussitôt devant le mécontentement de cette province. Plus ferme contre ceux qui étaient incapables de résister, il dépassa la cruauté de Philippe II à l'égard des Morisques, et fit rendre, le 11 septembre 1609, une ordonnance qui prescrivait à cette malheureuse population de quitter immédiatement l'Espagne. Cette expulsion en masse fut encore aggravée par d'odieuses confiscations. Dans l'Andalousie, dans les deux Castilles, dans les royaumes de Grenade et de Murcie, il leur fut défendu, sous peine de mort, de faire sortir du royaume ni or ni argent. En Catalogne on déclara leurs biens confisqués. Rien n'égala l'horreur de cette proscription, dont la responsabilité retombe sur le duc de Lerme, qui aurait pu l'empêcher, et qui en profita largement. Sur les dépouilles des Morisques, il se fit donner 250,000 ducats; son fils en reçut 100,000, le comte de Lemos, son gendre, 100,000, la comtesse de Lemos, sa fille, 50,000 : en tout 500,000 ducats, près de cinq millions de francs. Les résultats d'une pareille administration ne pouvaient être douteux. « Le gouvernement d'Espagne, a dit un historien, se montrait tous les jours plus incapable et plus oppressif; le commerce, l'industrie et l'agriculture étaient ruinés dans les pays soumis aux gouvernements espagnols; il n'y avait de sécurité devant la justice ni pour les biens ni pour les personnes; la population décroissait rapidement. » L'Espagne ne souffrait pas moins que ses dépendances (1). « Une tranquillité apparente couvrait ses misères, ajoute le même historien; mais l'agriculture et l'industrie avaient reçu un échec fatal par l'expulsion des Maures; des impôts accablants étaient perçus de la manière la plus oppressive, et la population comme la richesse décroissaient rapidement. » Le duc de Lerme, qui se sentait haï du peuple et de la noblesse, crut se mettre à l'abri des coups de la fortune en demandant après la mort de sa femme et en obtenant du pape

(1) Sismondi, *Hist. des Français*, t. XXII, p. [illegible]

Paul V, en 1618, le chapeau de cardinal. Ce fut la cause immédiate de sa chute. Le roi, habitué à traiter familièrement son vieux serviteur, se sentit gêné et mécontent devant un grand dignitaire de l'Église, et le confesseur du roi et le duc d'Uceda profitèrent de cette disposition du roi pour perdre le premier ministre. Uceda ne craignit pas de noircir son père par d'odieuses accusations, et le 20 octobre 1618 le duc de Lerme reçut l'ordre de quitter la cour. Son fils le remplaça comme premier ministre. A la mort de Philippe III l'animosité publique contre l'ancien ministre éclata avec tant de violence que le nouveau roi Philippe IV ordonna une enquête judiciaire sur la conduite du duc de Lerme. Rodrigue Calderon, son confident, fut condamné à mort, et le duc de Lerme dut restituer au trésor une somme considérable. Il ne survécut que quelques années à sa disgrâce. N.

J. Yanez, *Memorias para la historia de D. Felippe III, rey de España.* — Watson, *History of the reign of Philipp III.* — Fonseca, *Relacion de la Expulsion de los Moriscos.*

LERMINIER (*Jean-Louis-Eugène*), publiciste français, né à Paris, le 29 mars 1803, et mort le 25 août 1857. Il étudia le droit, et se fit d'abord connaître par une analyse des idées de M. de Savigny sur la *possession en droit romain* (1827). Un cours volontaire, accueilli pendant deux ans par un vif succès, le signala au pouvoir (1828-1830) : Lerminier fut nommé à la chaire *des Législations comparées*, l'une des trois chaires créées en 1831 au Collége de France, et devint bientôt l'interprète éloquent des préoccupations ardentes de l'époque. Ce fut pendant quelques années un des plus beaux triomphes oratoires. L'enthousiasme excité par le professeur ne se renfermait pas dans l'enceinte du Collége de France : ses leçons, reproduites par la presse, provoquaient partout une attention passionnée. Toute cette gloire devait avoir un brusque retour. Dès l'année 1836 Lerminier, dans son enseignement, laissa entrevoir de notables modifications; il fut surtout explicite en s'adressant au public comme écrivain (*voir*, dans la *Revue des Deux Mondes*, les articles intitulés : *Du nouveau Ministère*, t. VI, année 1836 ;— *De l'Assassinat politique*, t. VII, même année ; — *Six Ans*, même tome, même année; — *Des Rapports de la France avec le monde*, t. VIII, 1836, etc.; — *Politique d'Aristote*, t. XI, 1837, etc.;— *Le Livre du Peuple*, et la polémique avec George Sand, t. XIII, 1838, etc.). Ainsi que le constatent les écrits cités, dès 1836 Lerminier s'était rallié au centre gauche, que M. Odilon Barrot proclamait plus tard « le parti de la France entière, » et il s'était surtout prononcé pour cette conciliation libérale de toutes les opinions, dont, un an après, le ministère du 15 avril 1837 devait prendre l'initiative Conformément à la tendance qui pendant deux ans l'avait rapproché du pouvoir, il accepta, en 1838, du ministère du 15 avril, deux titres honorifiques, ceux de chevalier de la Légion d'Honneur et de maître des requêtes en service extraordinaire. Rien n'était plus évident que la conversion opérée dans les idées de Lerminier; cependant le public ne s'en était pas encore ému. Au milieu de la *coalition* des partis que le ministère du 15 avril 1837 avait voulu concilier, et qu'il n'était parvenu qu'à rapprocher pour une ligue contre lui-même, vers la fin de 1838, la *Revue des Deux Mondes* publia une *Lettre sur la Presse politique* (t. XVI), dans laquelle Lerminier s'indignait contre les alliances et surtout contre la polémique des adversaires du cabinet. Cette *Lettre* n'ajoutait rien à la position de Lerminier; elle ne faisait que le montrer servant avec talent dans le camp où il s'était établi depuis plus de deux années. Mais l'opinion publique, habilement excitée par la vengeance des organes de la *coalition* et par les vieilles rancunes, l'envie et la crainte d'un rival de plus des membres du gouvernement, amoncela sur la tête du professeur un orage terrible : deux fois il voulut aborder sa chaire; deux fois il en fut arraché par une des émeutes les plus furieuses qui depuis Ramus aient troublé la paix du Collége de France. En 1849, sous le ministère de M. de Falloux, il voulut reprendre son cours de droit international et de législation comparée; mais les mêmes troubles se renouvelèrent, et il donna sa démission pour reprendre la plume de publiciste. En 1850 il fonda un recueil bimensuel, les *Tablettes Européennes*, et fut attaché depuis 1852 à la rédaction de *l'Assemblée nationale*. Lerminier est remarquable comme orateur et écrivain par le mouvement du style, la vigueur et l'éclat des images, la noblesse de l'expression, et par la puissance singulière de l'ironie sérieuse et de la passion contenue. On lui a reproché le vague dans les idées, la prétention dans la forme, le néologisme germanique dans le langage; mais on convient généralement que dans ses derniers écrits ces défauts font place à des qualités contraires. On a de lui : *De Possessione analytica Savignianeæ doctrinæ*, in-8°; — *Introduction générale à l'histoire du Droit;* deux éditions, in-8° ; — *Philosophie du Droit;* deux éditions, 2 vol. in-8°; — *Lettres philosophiques à un Berlinois;* in-8°; — *Histoire des Législateurs et des Constitutions de la Grèce antique;* 1852, 2 vol. in-8°; — *De l'Influence de la philosophie du dix-huitième siècle sur la législation et la sociabilité du dix-neuvième;* 1 vol. in-8° ; — *Au delà du Rhin, ou de l'Allemagne depuis madame de Staël;* 2 vol. in-8° ; — *Études d'Histoire et de Philosophie;* 2 vol. in-8° ; — *Cours d'histoire romaine, depuis Auguste jusqu'à Commode;* in-8°; — *Dix Ans d'Enseignement;* in-8°; — des articles dans la *Revue des Deux Mondes*, dans *Le Droit*, *Le Bon-Sens*, la *Revue de Paris*, la *Revue Contemporaine*, etc. L'article *Guizot*

dans la *Biographie générale* est le dernier morceau littéraire de cet éminent écrivain.

Le Bas, *Dict. de la France*, avec addit.

LERMINIER (*Théodoric-Nélamond*), médecin français, né à Saint-Valery-sur-Somme, en 1770, mort à Paris, le 8 juin 1836. Orphelin de bonne heure, il fut recueilli par une tante qui demeurait à Reims, et qui prit soin de lui. Après avoir fait ses études à Abbeville, il vint étudier la médecine à Paris, et suivit la clinique de Corvisart, qui l'adopta pour élève et pour ami. Il composa pour le doctorat, qui lui fut conféré après 1800, une thèse estimée *sur les crises*. En 1806 Lerminier fut envoyé avec Desgenettes en Bourgogne, où la présence des prisonniers austro-russes avait fait déclarer une fièvre épidémique. A son retour, Lerminier fut nommé médecin de l'hôtel-Dieu de Paris et membre de la Société de Médecine. En 1808, il remplaça Leclerc comme médecin par quartier de la maison de l'empereur. Il suivit Napoléon en Espagne et en Russie, où il montra beaucoup de courage pendant l'incendie de Moscou. En 1813, il se consacra au traitement des soldats malades du typhus, à l'hôpital de la Pitié. Extrêmement désintéressé, on a dit de lui « qu'il avait le cœur ouvert à l'humanité et les mains fermées à l'or ». Nommé médecin de La Charité en 1815, il remplit ses fonctions jusqu'à sa mort. Il avait été appelé à l'Académie de Médecine dès les premières nominations. J. V.

Pariset, *Discours prononcé aux funérailles de T.-N. Lerminier*. — Dr Isid. Bourdon, dans le *Dict. de la Convers.*, Suppl.

L'ERMITE (*Daniel*), en latin *Eremita*, latiniste belge, né à Anvers, en 1584, mort à Livourne, en 1613. Il appartenait à une famille protestante, réfugiée dans les Pays-Bas; mais par les conseils de Vic, ambassadeur de France en Suisse, qui l'avait attaché à sa personne, il changea de religion, et suivit de Vic en Italie. Là, il devint secrétaire particulier de Côme de Médicis, duc de Toscane, qui le chargea de plusieurs missions politiques. Daniel L'Ermite mourut à la fleur de l'âge. On a de lui : *Iter Germanicum;* Leyde, 1637, in-16; c'est le récit de ses ambassades en Allemagne; — *De Helvetiorum, Rhætorum, Sedunensium Situ, republica et moribus;* Leyde, 1627, in-24; — *Aulicæ vitæ ac civilis Libri IV*, suivis d'*Opuscula varia* et publiés avec annotations par Grævius; Utrecht, 1701, in-8°. L—z—e.

Coupé *Soirées Littéraires*, t. VII, pag. 124. — Chaudon et Delandine *Dict. Hist.*

LERMONT (*Thomas*), poëte anglais. *Voy.* THOMAS LE RIMEUR.

LERMONTOF (*Michel*), poëte russe, né en 1811, tué en duel, au Caucase, en 1841. Il appartenait à une famille originaire d'Écosse, entra dans le corps des pages, et passa de là dans les gardes. La fin tragique de Pouchkin lui inspira ses premiers vers : il y demandait au tzar de ne pas laisser impuni celui qui avait enlevé à la Russie le plus glorieux de ses enfants. Mais l'empereur Nicolas fit pendre seulement en effigie le meurtrier de Pouchkin, M. d'Anthès, et envoya Lermontof au Caucase. C'est durant son séjour de quatre ans dans ce pays que Lermontof composa les belles poésies qui lui valurent le surnom de *poëte du Caucase*, et parurent à Saint-Pétersbourg, 1840, 3 vol. in-8°, souvent réimprimées depuis, mais jamais sans de nombreux retranchements. Il y composa aussi un roman : *Le Héros de notre temps*, où l'un de ses camarades ayant cru se reconnaître, lui en demanda raison. « Il avait décrit dans ce roman, rapporte M. Saint-René Taillandier, un duel terrible, qui a lieu sur la plate-forme d'un rocher, si bien qu'à la moindre blessure les adversaires, placés au bord même de l'abîme, sont condamnés à une mort inévitable. C'est ainsi que Lermontof voulut se battre. Il tomba frappé d'une balle, plus malheureux que Pouchkin, puisque c'est une main russe qui l'avait dirigée, et disparut au fond du gouffre, montrant encore à ce dernier moment son double caractère : d'une part la soumission du gentilhomme aux préjugés de son pays et de sa caste, de l'autre l'impétuosité d'une âme loyale qui préfère l'état de nature aux mensonges d'une civilisation factice, le Tcherkesse et le Cosaque du Caucase aux élégants Tartares de Saint-Pétersbourg, et une lutte à mort à un combat de parade. « *Le Héros de notre temps* a été trad. en allemand par A. Boltz; Berlin, 1852. Les principales poésies de Lermontof, traduites en allemand par M. Bodenstedt; Berlin, 1852, 2 vol. in-8°, sont : *Le Novice, ou le jeune Tcherkesse*, qui peint cet amour invincible qui enchaîne le Caucasien au sol de ses montagnes. « C'est bien là, dit la même critique, de la poésie primitive, non pas de cette grande poésie homérique à laquelle il ne faut rien comparer pour l'union de la sérénité et de la force, mais de cette poésie particulière à l'héroïque enfance des nations modernes; on dirait un fragment du *Poëme du Cid* ou de la *Chanson de Roland;* » — *Valérik*, toile pleine de mouvement et de bruit; — *Hadschi-Abrek*, drame comparable pour la précision, pour la rapidité, pour l'effrayante logique des sentiments, au *Mateo Falcone* de M. Prosper Mérimée; — *Ismail-Bey*, longue histoire de guerre et d'amour; — *Le Démon*, poëme récemment publié à Berlin, 1857; — *Le Vaisseau Fantôme* et *Les Cendres de Napoléon à Paris*, où le poëte célèbre non le Napoléon conquérant, mais le Napoléon vaincu. Enfin, le *Chant du tzar Ivan Dasiliéritch*, que M. Saint-René Taillandier a si bien rendu en français. Pce A. GALITZIN.

Lakier, *Rousskaia Guéraldika*. — Cyp. Robert, *La Poésie slave au dix-neuvième siècle*. — *Revue des Deux Mondes*, avril 1854. — Saint-René Taillandier, *Le Poëte du Caucase;* ibid., 1er février 1855. — *Les Poëtes russes* par le prince Elim Mecherski.

LERNOUT (*Jean*) ou *Janus* LERNUTIUS, poëte latin belge, né à Bruges, le 13 novembre 1545,

mort dans la même ville, le 29 septembre 1619. En 1567, il se joignit à Juste Lipse et à Victor Giselin pour visiter les principales académies de l'Europe, et fut de retour à Bruges au commencement de 1577. Il était échevin de sa ville, en 1587, lorsque des soldats de la garnison d'Ostende l'enlevèrent aux portes de Bruges et le conduisirent à leur gouverneur. Cet officier jeta l'inoffensif Lernout dans un cachot infect. Les souffrances ébranlèrent la raison du malheureux prisonnier. Il fut alors transporté en Angleterre, d'où il ne revint que cinq mois plus tard, après avoir payé une rançon. Une vie calme et retirée lui rendit peu à peu la santé; il vécut encore trente-deux années, qu'il consacra aux lettres. Lernout tient un rang distingué parmi les poëtes latins de sa patrie. L'empereur Rodolphe II l'avait anobli dès 1581. On a de ce poëte : *Basia, Ocelli et alia poemata;* Anvers, Plantin, 1579, in-12; Lignitz, 1603 et Leyde, Elzevier, 1614, in-12; cette dernière édition est considérablement augmentée; plusieurs des poésies de Lernout ont été publiées séparément; — *Commentarius de natura et cultu Caroli Flandriæ comitis, nec non de cæde ipsius, et vindicta in percussores mox secuta* (posthume); Bruges, 1621, in-8°; c'est à tort que Valère André dit que cet ouvrage fut publié à Paris durant le séjour que Lernout fit dans cette capitale; composé en effet vers cette époque, il ne fut publié qu'après la mort de l'auteur et par les soins de son fils *Jacques*, qui lui-même cultiva avec goût la poésie latine et a donné : *Preces metricæ a Salomone Macrino, Petro Aurato, Petro Bacherio, Victore Giselino, et aliis poetis, exercitiis christianæ pietatis aptatæ;* Bruges, 1616, in-12; — quelques *poésies latines* de lui-même, 1623; — une édition des *Poésies* de Maximilien de Vriendt. L—z—e.

Juste Lipse, *Epist.* Cent. prim., n° 3. — Valère André, *Bibliotheca Belgica*, p. 440. — *Acta SS.*, 2 mars, t. I, p. 154, 155. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas*, t. VI, p. 363-368.

LE ROCQUEZ (*Robert*), poëte français, né à Carentan, mort en 1586. Un poëme qu'il laissa inédit à l'époque de sa mort fut imprimé vingt-neuf ans plus tard sous le titre : *Le Miroir de l'Éternité, comprenant les sept âges du monde, les quatre monarchies et diversité des règnes d'iceluy;* Caen, 1585. Cette composition est devenue très-rare; elle renferme quelques passages en dialecte provincial. Il fit imprimer à Coutances en 1605 ses *Premières Œuvres, contenant diverses amours* (59 sonnets) *et plusieurs belles figures et anagrammes*. On trouve en effet dans ce volume des vers figurés, représentant des pyramides, des colonnes, des ailes, etc. On sait que ce n'est pas le talent poétique qu'il faut chercher dans ces *nugæ difficiles*. G. B.

Viollet-Leduc, *Bibliothèque poétique*, I, 331.

LEROI (*Charles-François*), controversiste français, né à Orléans, en 1698, mort à Paris, le 13 juin 1787. Il fit ses études chez les jésuites à Saumur et à Juilly. En 1716, il entra chez les Oratoriens, mais ne fit point profession, et prit part aux grandes disputes soulevées par la bulle *Unigenitus*, contre laquelle il se prononça. Parmi ses travaux on remarque : *Examen du Figurisme moderne*, 7 juillet 1736; — *Défense de la Déclaration du Clergé de France* en 1682; traduction d'un ouvrage latin de Bossuet, faite d'après les manuscrits que lui avait remis l'évêque de Troyes, neveu de l'auteur; 1745, 5 vol. in-4°; réimprimée plus tard par les soins de Bossuet, évêque de Troyes, avec *tables* et *notes;* — une édition des *Œuvres posthumes de Bossuet*, 3 vol. in-4°.

Richard et Giraud, *Bibliothèque Sacrée*.

LEROI. *Voy.* LEROY.

LEROI (*Marin*). *Voy.* GOMBERVILLE.

LEROUGE (*Georges-Louis*), géographe français, né à Hanovre, mort vers la fin du dernier siècle. Il était ingénieur, et eut le titre de géographe du roi Louis XV. Parmi ses nombreuses publications, nous citerons : *Théâtre de la guerre en Allemagne, contenant les opérations militaires des campagnes de* 1733, 1734 et 1735; Paris, 1741, in-4°, contenant 65 planches; — *Nouvel atlas portatif, suivi de l'Introduction à la géographie;* Paris, 1748, 1756, 2 vol. in-4°, contenant 192 pl.; — *Description du château de Chambord;* 1750, in-fol.; — *Recueil des côtes maritimes de la France;* 1757, in-4°; — *Atlas prussien;* Paris, 1758, 25 feuillets in-fol.; — *Topographie des chemins de l'Angleterre, en* 101 *cartes;* 1760, in-8°; — *Curiosités de Londres;* Bordeaux, 1765, in-12; — *Curiosités de Paris et de ses environs;* Paris, 1778, 3 vol. in-12; cette troisième édition est la plus complète. K.

Quérard, *La France Littéraire*.

LEROUGE (*André-Joseph-Étienne*), littérateur français, né en 1766, à Commercy, mort en 1833, à Paris. Ancien sous-chef de bureau au ministère des finances, il fit partie de plusieurs sociétés savantes, et fournit un grand nombre de notices aux *Mémoires* de l'Académie celtique et de la Société des Antiquaires de France, au *Dictionnaire historique de Chaudon et Delandine* (édit. Prudhomme), à *l'Hermès*, à la *Revue encyclopédique* et à la *France Littéraire* de Quérard. K.

Quérard, *La France Littéraire*.

LEROUILLÉ (*Guillaume*), jurisconsulte français, né en 1494, à Alençon, ou, suivant l'*Almanach Manceau*, à Beaumont-le-Vicomte (Maine), mort après l'année 1550. Il fut lieutenant général de Beaumont et de Fresnay, ainsi que conseiller à l'échiquier d'Alençon. Les ouvrages qu'il a laissés sont : *Le grand Coustumier du pays et comté du Maine, avec la glose, addition, allégations*, etc.; Paris, 1509, in-4°; et 1535, in-fol.; — *Le grand Coustumier du pays et duché de Normandie;*

Paris, 1534, in-fol., et Rouen, 1539, in-fol.; — *Justitiæ atque injustitiæ descriptionum Compendium*; Lyon, 1530, in-4°, et 1531, in-8°, dissertation réimprimée dans le *Tractatus Universi Juris* publié à Venise en 1584; — *Le Recueil de l'antique préexcellence de Gaule et des Gauloys*; Poitiers, 1546, in-8°, et Paris, 1551, in-8°; — *Épître des Rossignols du parc d'Alençon à la très-illustre royne de Navarre*, dans le même volume. Lerouillé passe pour un jurisconsulte éclairé; c'était certainement un poëte très-médiocre. B. H.

B. Hauréau, *Hist. Litt. du Maine*, t. IV, p. 130. — N. Desportes, *Bibliographie du Maine*.

LEROULX DU CHÂTELET (*Louis-Onuphre*), législateur et publiciste français, né à Arras, mort le 19 novembre 1834. Député du Pas-de-Calais depuis 1815 jusqu'en 1827, il siégeait au côté droit, combattit le cumul des emplois et des traitements, et fut le seul qui soutint, avec M. Jankowski, le projet d'éloigner de la chambre tous les fonctionnaires du gouvernement. Lors de la mise en vente des biens communaux, il fit opposition pour ceux des vallées de la Scarpe et de la Sensée, et réussit à conserver aux habitants cette source de prospérité. Plus tard, il obtint la formation d'un syndicat de dessèchement dont on le nomma président, et qui rendit à la culture une immense étendue de terrain. Commissaire voyer, il rendit praticable la plupart des voies abandonnées, et présenta de nouveaux projets de communication, dont l'exécution a depuis démontré l'utilité. Enfin, il créa le Conseil d'Agriculture de son département, dont il fut longtemps président, et dota de diverses fondations la commune qu'il habita. Il a publié beaucoup de brochures, de mémoires et d'ouvrages dont les principaux sont : *Les Finances d'après le système de Sully, adapté à la situation de la France*; 1818, in-8°; — *Traité de Morale et de Politique*, 1834, 5 vol. in-8°. G. DE F.

Le Biographe et Le Nécrologe, année 1835.

LEROUX (*Philibert-Joseph*), lexicographe français, dont on ignore la vie et la mort. Il s'était refugié à Amsterdam, où il mourut, vers 1790, et y publia un *Dictionnaire Comique, satirique, burlesque, libre et proverbial*; Amsterdam, 1718, 1750, in-8°; Lyon, 1735 (très-rare), 1750, in-8°; Pampelune, 1786, 2 vol. in-8°; Paris, 1808, 2 vol. in-8°. Suivant Chaudon cet ouvrage est très-mal fait et le style en est incorrect. D'autres biographes, moins sévères, déclarent que le *Dictionnaire Comique* a été l'objet de sérieuses recherches, dont il faut tenir compte à l'auteur, et qu'il est fort utile aux personnes qui font de la langue française et de ses étymologies une étude particulière. G. DE F.

Dictionnaire historique (1822). — Quérard, *La France Littéraire*.

LEROUX (*Claude-Pierre*), chirurgien français, né à Dijon, en 1730, mort le 23 novembre 1792. Il était chirurgien de l'hôpital de Dijon et membre de l'académie de cette ville. Une trop forte dose d'opium qu'il prit pour calmer les douleurs de la gravelle causa sa mort. Ses principaux écrits sont : *Observations sur les pertes de sang des femmes en couches*; Dijon, 1776, in-8°; Dijon et Paris, 1810, in-8°; — *Mémoire sur la Taille*; in-8°; — des *Observations sur la Rage*, couronnées par l'Académie de Dijon; Dijon, 1780, in-4°; — une *Discussion sur la rage*, qui a remporté le premier prix de la Société royale de Médecine de Paris, 1783, in-8°; un *Mémoire sur le Traitement local de la Rage et de la Morsure de la vipère*, Édimbourg et Paris, 1785, in-8°. G. DE F.

Dezeimeris, *Biographie Médicale*.

LEROUX DES TILLETS (*Jean-Jacques*), médecin et homme politique français, né à Sèvres près Paris, le 17 avril 1749, mort à Paris, le 9 avril 1832. Reçu docteur en 1778, il exerçait sa profession lorsque la révolution éclata. Nommé en 1790 officier municipal et administrateur des établissements publics, il contribua à maintenir l'ordre. Le 17 juillet 1791, au Champ de Mars, ce fut Leroux qui, porteur d'un drapeau rouge, et après avoir parlementé avec les chefs des émeutiers, proclama la loi martiale. On sait les terribles résultats qu'eurent cette proclamation et la fusillade qu'elle amena. Leroux protesta plus tard contre les mesures prises par le conseil municipal; mais cette protestation semblait tardive. Le 10 août 1791 il fit quelques efforts pour préserver la famille royale de toute insulte. Sous le règne de la terreur, il se cacha à sa campagne de Senteny près Brie-Comte-Robert, et ne reparut qu'après le 18 brumaire. Plus tard il devint professeur et doyen de l'École de Santé, depuis Faculté de Médecine, et fut mis à la retraite. Ses principaux écrits sont : *Instruction sur le Typhus, fièvre des camps*, etc.; Paris, 1814, in-8°; — *Essais de Littérature*; Paris, 1820, 2 vol. in-8°; — *Cours sur les Généralités de la Médecine pratique*; Paris, Didot jeune, 1825, 1826, 8 vol. in-8°. Leroux des Tillets a rédigé pendant dix ans le *Journal de Médecine* de Backer. L—z—e.

Mémoires de l'Académie royale de Médecine de Paris, t. II, 1re partie (1833). — *Dictionnaire historique de Médecine*, t. III, p. 437.

LEROUX (*Adrien*), littérateur français, né vers 1770. Il fit les campagnes de la république et de l'empire dans le corps du génie, et se retira après 1815 avec le grade de capitaine. On a de lui : *Voyage sur les frontières et à Paris*; Paris, 1792, in-18; — *Azélie et Montalban*, comédie en trois actes, 1796; — *Les Charmes de la Solitude, rêveries et contes en vers*; Paris, 1799, in-18; — *Contes et Historiettes érotiques, philosophiques, berniesques* (sic) *et moraux, en vers*; Paris, nouvelle édition augmentée, 1801, in-18; — *Les Adriennes, nouvelles en vers*; Paris, 1805, in-18; — *L'Ausoniade*

la Bataille de Marengo, poëme en dix chants; Paris, 1807, in-12. K.

Querard, *La France Littéraire*.

*LEROUX (*Jean-Marie*), graveur français, né à Paris, le 6 janvier 1788. Élève de David, il grava d'abord des vignettes et des portraits d'après le Titien, Horace Vernet, Desenne et divers maîtres, et en exposa plusieurs au salon de 1819. Ses principales planches depuis sont : *François Ier*, d'après le Titien; une *Madeleine*, d'après Gennari (exposées au salon de 1822); — *Une Dame de charité*, d'après madame Haudebourt-Lescot (salon de 1824); — *Jeanne d'Aragon*, d'après Raphael (*ibid.*); — *Portraits du roi et de la reine de Naples*, d'après Dun (salon de 1827); — *La Religieuse défendue*, d'après Deveria (ibid.); — *Rendez-vous de Bianca Capello*; — *Fuite de Bianca Capello* : ces deux gravures d'après Denis, exposées au salon de 1831; — *La Vierge à l'auréole*, d'après le tableau de Murillo qui fait partie du musée du Louvre (salon de 1848), etc. M. A. Leroux a gravé un grand nombre de vignettes et de portraits pour divers ouvrages, entre autres pour les œuvres de Molière, de Boileau, de Voltaire, de J.-J. Rousseau. G. DE F.

Annuaire statistique des Artistes.— *Livrets des Expositions*.

*LEROUX (*Pierre*), philosophe et économiste français, naquit à Paris, en 1798. Fils d'un artisan, il commença ses études au collége Charlemagne, et les continua à Rennes. Reçu à l'École Polytechnique, il renonça au bénéfice de son admission pour se consacrer au soutien de sa famille : son père venait de mourir, et sa mère, réduite à une extrême pauvreté, ne pouvait suffire à élever les trois jeunes enfants qui restaient à sa charge. Demandant au travail manuel des moyens d'existence, il se fit d'abord maçon. Peu de temps après, il entra comme compositeur dans une imprimerie de son cousin, et devint ensuite prote dans l'imprimerie Panckoucke, où il inventa un appareil mécanique destiné à faciliter le travail des ouvriers compositeurs, et qu'il appela *pianotype*; mais, faute d'être pratique, cette invention dut être abandonnée. En 1824, Pierre Leroux fonda avec MM. de La Chevardière et Dubois *Le Globe*, qui en 1831 se fit l'organe du saint-simonisme. Il se sépara de M. Enfantin, apôtre de la doctrine nouvelle, au sujet de l'affranchissement de la femme et des fonctions du couple-prêtre. Leroux s'essaya, à son tour, au rôle de novateur dans quelques articles de l'*Encyclopédie nouvelle*, mais surtout dans trois ouvrages, publiés de 1838 à 1840, sous les titres : *De l'Égalité*; *Réfutation de l'Éclectisme*; et *L'Humanité*. Le système qu'il y développe n'est que la reproduction confuse des théories pythagoriciennes et bouddhistes, mêlées d'idées saint-simoniennes. « M. Pierre Leroux, dit M. L. Reybaud (1), croit à la métempsycose; il croit à la cabale, à la puissance des nombres, à l'efficacité des formules géométriques, au cône, au cylindre et à la sphère : il veut couvrir la France de peupliers, symboles d'un gouvernement sans défaut. » C'est surtout au nombre trois (*triade*) que Pierre Leroux attache de remarquables et mystérieuses propriétés. Suivant M. Leroux, « l'homme, créé en vue de cette terre, n'est pas destiné à avoir un autre séjour : il y a déjà vécu et il y vivra; il y recommencera dix, vingt, trente existences, sous des noms et en des pays divers, tantôt insecte comme la chrysalide, tantôt brillant comme le papillon, allant chercher l'oubli dans la mort, afin d'y puiser les conditions nécessaires pour une renaissance. Dès lors, plus de vie future, mais des vies successives; plus de paradis, ni d'enfer, mais simplement la terre, en vue de laquelle l'homme a été créé. » Ce système d'une rénovation terrestre se reproduisant à l'infini dans un cercle uniforme, s'il n'est pas très-neuf, n'a pas non plus le mérite d'être très-consolant pour l'humanité. Ajoutons que, pour compléter sa thèse, Pierre Leroux nie la distinction de l'âme et du corps et l'individualité de la personne humaine.

Quant à son système d'économie sociale, M. Leroux est beaucoup moins net et facile à saisir : il entend conserver la propriété, la famille et la patrie; mais il trouve à ce triple élément de la société actuelle le grave inconvénient de créer un despotisme universel, la famille, en reconnaissant des pères et des enfants, la propriété en reconnaissant des pauvres et des riches, la patrie des chefs et des sujets. Pour obvier à ces vices de l'organisation sociale, M. Leroux imagine des combinaisons spéculatives, dont l'application pratique échappe complétement, et d'après lesquelles la propriété, la famille et la patrie devraient être maintenues, mais ne créeraient plus ni héritiers, ni propriétaires, ni sujets : partout devrait régner l'égalité la plus absolue, et l'homme se développerait au sein de la société rénovée, sans être soumis à aucune autorité. Il y a, on le voit, dans ces théories, autant de ténèbres que d'erreurs : le style de M. Leroux ne brille pas non plus par la clarté, et il est peu fait pour élucider la pensée. Il est difficile d'imaginer une manière d'écrire à la fois plus abstraite et plus tourmentée. Pour montrer jusqu'à quel point l'auteur a pu porter l'exagération de ces défauts, il suffit de rappeler la définition qu'il a prétendu donner de l'amour. « L'amour, dit-il, est l'idéalité de la réalité d'une partie de la totalité de l'Être infini, réuni à l'objection du *moi* et du non-*moi*; car le moi et non-moi, c'est *lui*. » Si M. Leroux n'avait eu pour disciples que ceux qui pouvaient comprendre de semblables définitions, c'eût été un réformateur peu dange-

(1) *Dictionnaire de l'Économie politique*, article *Socialisme*.

reux ; malheureusement, il fit partager ses idées à un écrivain doué d'une grande puissance de style, et possédant un talent singulièrement propre à charmer et à impressionner les masses : l'union philosophique de M. Leroux avec Mme George Sand fut cimentée par la création de la *Revue Indépendante*, qu'ils fondèrent ensemble, et dans laquelle ils firent paraître de nombreux articles, et vers le même temps Mme George Sand écrivit plusieurs romans destinés à populariser les doctrines *humanitaires* ; tels sont *Consuelo*, *Spiridion*, *Le Péché de M. Antoine*, *Le Compagnon du tour de France*.

En 1846, M. Leroux, ayant obtenu de M. Duchâtel, alors ministre de l'intérieur, un brevet d'imprimeur, résolut de mettre en pratique ses doctrines sociales, et il fonda à Boussac (département de la Creuse), pour l'exploitation de son imprimerie, une association organisée d'après le système humanitaire. Deux journaux périodiques, *L'Éclaireur* et la *Revue sociale*, et une foule de brochures sortant des presses de Boussac, furent répandus dans la Creuse et les départements voisins. Illusionné par quelques manifestations populaires, notamment à Limoges, il crut son règne arrivé : il fit son entrée à Paris sous le costume pittoresque du paysan de la Creuse. Le gouvernement ne le prit pas au sérieux ; mais les attaques du *National* troublèrent M. Leroux au point qu'il se hâta de regagner sa province. Il arriva juste à temps pour proclamer la république à Boussac, et le 25 février il fut nommé maire de sa commune. Revenu à Paris peu de temps après, il reçut un chaleureux accueil de la part des ultra-républicains. Compromis dans l'affaire du 15 mai, il fut condamné à l'emprisonnement ; après une détention de trois jours, il fut rendu à la liberté par M. Caussidière. Le 4 juin 1848, M. Leroux fut envoyé à l'Assemblée constituante par quatre-vingt-dix mille suffrages. Il parla dans cette assemblée sur l'organisation du travail, sur la colonisation de l'Algérie, etc., mais, sans aucun talent d'orateur ; il ne réussit guère qu'à divertir l'assemblée par des propositions théoriques irréalisables et qui devaient paraître assez excentriques à tous ceux qui n'étaient pas initiés à ses doctrines : telle était, par exemple, la proposition relative à l'inscription du principe de la triade, dans le préambule de la constitution. M. Leroux fut réélu à l'Assemblée législative. Après le coup d'État du 2 décembre 1851, il dut quitter la France, et se réfugia à Londres, n'emportant, pour toute fortune, que quelques secours dus à la générosité de MM. Pereire et de Mme la comtesse d'Agout (Daniel Stern) ; plus tard il se retira à Jersey.

M. Pierre Leroux s'est marié deux fois, et il a eu neuf enfants de son double mariage : toute la famille est aujourd'hui établie dans une ferme près de Saint Hélier, où M. Leroux se livre à la culture et s'occupe surtout d'expérimenter une nouvelle espèce de guano, dont les maraîchers de l'île auraient, paraîtrait-il, retiré des résultats assez avantageux. On a de M. Leroux : *De l'Humanité, de son principe, etc.; son avenir, où se trouve exposée la vraie définition de la religion, et où l'on explique le sens, la suite et l'enchaînement du mosaïsme et du christianisme*; 1840 et 1845, 2 vol. in-8° ; — *De l'Égalité*; 1838 et 1848, in-8° ; — *Réfutation de l'Éclectisme*; 1839, in-8° ; — *Revue sociale, ou solution pacifique du problème du prolétariat*; 1845-1847, 3 vol. ; — *D'une Religion nationale*; Boussac, 1846, in-18 ; — *Sur la Situation actuelle de la société et de l'esprit humain*; 1847, 2 vol. in-16 ; — *Le Carrosse de M. Aguado, ou si ce sont les riches qui payent les pauvres?* in-8° ; — *Sur la Fixation des heures de travail*; 1848, in-4° ; — *Projet d'une constitution démocratique et sociale... donnant le moyen infaillible d'organiser le travail national sans blesser la liberté, etc.*; 1848, in-8° ; — *De la Ploutocratie, ou du gouvernement des riches*; 1848, Boussac, in-16 ; — *Du Christianisme et de son origine démocratique*; 1848, Boussac, in-16 ; — *Malthus et les Économistes, ou y aura-t-il toujours des pauvres?* 1848, Boussac, in-16 ; Paris, 1849.

J. Robert de Massy.

Études sur les Réformateurs ou Socialistes modernes, par Louis Reybaud, 6e édit., 1856, 2 vol. in-18. — *Dict. des Économistes*; Paris, (Guillaumin), 1853. — *Biogr. de Pierre Leroux*, par Eugène de Mirecourt; in-32, 1856.

* LEROUX DE LINCY (*Adrien-Jean-Victor*), archéologue français, né à Paris, le 22 août 1806. Ancien élève de l'École des Chartes, secrétaire de la société des Bibliophiles français, il est bibliothécaire à la Bibliothèque de l'Arsenal de Paris. On lui doit : *Analyse critique et littéraire du roman de Garin le Loherain*; Paris, 1835, in-12 ; — *Le Livre des Légendes*; Paris, 1836, in-8° ; — *Analyse critique et littéraire du roman de Brut, de Wace*; Rouen, 1838, in-8° ; — *Les quatre Livres des Rois traduits en français du douzième siècle, suivis d'un fragment de Moralités sur Job et d'un choix de Sermons de saint Bernard*; Paris, 1841, in-4° : cet ouvrage, qui fait partie de la Collection de documents inédits sur l'histoire de France publiée par le ministère de l'instruction publique, a obtenu une médaille d'or de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ; — *Recueil de Chants historiques français du douzième au dix-huitième siècle*; Paris, 1841, in 12 ; — *Le Livre des Proverbes français*; Paris, 1842, 1859, 2 vol. in-18 ; — *Recherches sur la grande confrérie Notre-Dame-aux Prêtres-et-Bourgeois de la ville de Paris*; Paris, 1844, in-8° ; — *La Bibliothèque de Charles d'Orléans à son château de Blois en 1427*; Paris, 1843, in-8° ; — *Hôtel de Ville de Paris, histoire de ce monument et recherches sur le gouvernement municipal de Paris*; Paris, 1844-1846, in-4° ; — *Les Femmes célèbres de l'ancienne France*;

Paris, 1846-1847, 2 vol. in-12; — *Registres de l'Hôtel de ville de Paris pendant la Fronde*; Paris, 1846-1849, 2 vol. in-8° (avec M. Douët d'Arcq); — *Chants historiques et populaires du temps de Charles VII et de Louis XI*; Paris, 1857, in-8°; tiré à 352 exemplaires. Comme éditeur, M. Leroux de Lincy a donné les *Cent Nouvelles nouvelles*, revues sur les textes originaux, Paris, 1841, 2 vol. in-12; et la *Description de Paris* de Guillabert de Metz, Paris, 1855. Il a fourni de nombreux articles à la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, aux *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, à la *Revue de Paris*, etc. L. L—T.

Revue des Contemp., 10e livr., p. 252. — Bourquelot et Maury, *La Littér. franç. contemp.* — Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.*

LEROUX DES HAUTERAYES. *Voy.* DES HAUTERAYES.

LE ROY (*Louis*), en latin *Regius*, humaniste et publiciste français, né à Coutances, au commencement du seizième siècle, mort à Paris, le 2 juillet 1577. Après avoir étudié les belles-lettres, il visita l'Italie, l'Angleterre et l'Allemagne, pour augmenter ses connaissances et pour s'instruire sur les mœurs et coutumes de ces contrées. De retour dans son pays, il se fit remarquer par des traductions de divers ouvrages grecs. Il reçut un emploi auprès du chancelier; mais son caractère hautain et sarcastique lui attira beaucoup d'ennemis, parmi lesquels on remarque Joachim du Bellay. En 1572 Le Roy devint professeur de grec au Collége royal, en remplacement de Lambin. L'excès de sa vanité ne doit pas faire oublier qu'il a beaucoup contribué à donner à la prose française de l'élégance et de l'harmonie. On a de lui : *G. Budæi Vita*; Paris, 1540, 1575 et 1577, in-4°, biographie écrite en excellent latin ; — *Ad præstantes hujus ætatis viros Epistolæ*; Paris, 1559, in-4°; — *Considérations sur l'histoire françoise et universelle de ce temps*; 1562, in-8°; — *De l'Origine et Excellence de l'Art politique et des auteurs qui en ont écrit, spécialement de Platon et d'Aristote*; Paris, 1567, in-8°; — *Des Troubles et Différends advenant entre les hommes par la diversité des religions*; Paris, 1567, in-8°; — *Projet ou Dessein du royaume de France, pour en représenter en dix livres l'état entier*; Paris, 1569, in-8°; une nouvelle édition parut en 1570, avec une *Exhortation aux François pour vivre en concorde*; — *Les Monarchiques de Louis Le Roi, ou de la monarchie, et des choses requises à son establissement et conservation*; Paris, 1570, in-8°; — *Prolegomena politica*; Paris, 1575, in-4°; — *De l'Excellence du gouvernement royal, avec exhortation aux François de persévérer, étant plus utile qu'il soit héréditaire qu'électif, et administré par l'autorité du roi et de son conseil, que par l'avis du peuple*; Paris, 1576, in-4°; — *Douze livres de la Vicissitude ou Variété des Choses de l'univers*; Paris, 1576, in-fol.; ibid., 1583, in-8° : ouvrage curieux. Outre quelques discours latins et français, Le Roy a publié des traductions françaises de plusieurs écrits et morceaux d'ouvrages d'auteurs grecs, parmi lesquels nous citerons : *Le Timée de Platon et les trois Olynthiaques de Démosthène*; Paris, 1551, in-4°; — *Le Phédon de Platon et le dixième livre de la République*; Paris, 1553, in-4°; — *Les premier, second et dixième livres de la République de Platon*; Paris, 1555, in-4°; — *Le Sympose de Platon, avec trois livres de commentaires*; Paris, 1559 et 1581, in-4°; — *Traité d'Aristote sur les changements des états avec commentaires*; Paris, 1566, in-8°; — *Les Politiques d'Aristote avec expositions prises des meilleurs auteurs, éclaircies par innumérables exemples des plus illustres royaumes*; Paris, 1568, in-4°; ibid., 1576 et 1600, in-fol.; — *Trois Olynthiaques et quatre Philippiques de Démosthène*; Paris, 1575, in-4°. E. G.

Scévole de Sainte-Marthe, *Elogia*. — Teissier, *Éloges*, t. II. — Du Verdier et La Croix du Maine, *Bibliothèques Françaises*. — Nicéron, *Mémoires*, t. XXIX.

LE ROY (*Adrien*), luthiste et compositeur français du seizième siècle, créa à Paris, vers 1550, une des plus célèbres imprimeries de musique de cette époque, et dans laquelle il employa les premiers caractères gravés et fondus, en 1540, par Guillaume Le Bé (1). Ayant épousé, en 1551, la sœur de Robert Ballard, il s'associa à son beau-frère, qui, à l'aide de ses protecteurs à la cour, obtint pour la nouvelle société des lettres patentes de Henri II, datées du 16 février 1552, qui lui conféraient le privilége de seul imprimeur de musique de la chambre, chapelle et menus plaisirs du roi. Excellent musicien, Adrien Le Roy, justement estimé de ses confrères, était en relation avec les plus célèbres artistes étrangers de son temps; ce fut chez lui que Roland de Lassus demeura pendant son séjour à Paris, en 1571. Parmi les nombreux ouvrages publiés par Adrien Le Roy et Robert Ballard, on trouve vingt livres de *Chansons nouvellement composées en musique à quatre parties par bons et excellents musiciens*; ces recueils contiennent plusieurs morceaux d'Adrien Le Roy; on cite comme un des meilleurs sa chanson *En un chasteau*, que renferme le septième livre. On connaît aussi de ce musicien deux ouvrages ayant pour titre, le premier, *Instruction de partir toute musique des huit divers tons en tablature de luth*; Paris, 1557; le second, *Briefve et facile Instruction pour apprendre la tablature, à bien accorder, conduire et disposer la main sur*

(1) Adrien Le Roy ne fut pas, comme le dit De La Borde, dans son *Essai sur la Musique*, le premier qui eut une imprimerie de musique en France. Plus de vingt-cinq ans auparavant, Pierre Attaignant avait déjà formé un établissement de ce genre à Paris.

la guiterne; Paris, 1578. Depuis 1551 jusqu'en 1588, toutes les publications faites par la maison Adrien Le Roy et Robert Ballard portent sur leurs titres les noms de ces deux éditeurs; mais à partir de cette dernière époque le nom de Robert Ballard figure seul, ce qui fait supposer que Adrien Le Roy serait mort à la fin de 1588 ou au commencement de l'année suivante.

Dieudonné DENNE-BARON.

De La Borde, *Essai sur la Musique*. — Anders, *Revue Musicale de Paris*, numéro du 17 septembre 1831. — Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*.

LEROY (*Toussaint*), poëte français, né au Mans, vers le milieu du seizième siècle, mort vers 1612. Il était chanoine à la cathédrale du Mans. C'est un de ces féconds auteurs de noëls, que La Croix du Maine a pris soin de recommander à la postérité. On a de lui : *Noels et Cantiques sur la Nativité de Jésus-Christ*; Le Mans, 1579, in-8°; — *Cantiques* et *Noëls nouveaux*; Le Mans, 1605, in-8°; — *Noëls nouveaux pour cette présente année*, 1608; Le Mans, in-8°; — *Noëls nouveaux pour cette présente année*, 1611; Le Mans, in-8°; — *Noëls nouveaux*; Le Mans, 1615 et 1624. Nous avons lu quelques recueils de Toussaint Leroy. Ce n'était pas assurément un des plus méchants poëtes de son temps.

B. H.

N. Desportes, *Biblioq. du Maine*. — B. Hauréau, *Histoire Litt. du Maine*, t. I, p. 157.

LE ROY (*Jacques*, baron), historien belge, né à Bruxelles, le 29 octobre 1633, mort à Lierre en Brabant, le 7 octobre 1719. Sa famille, d'origine française, avait suivi Philippe le Bon, duc de Bourgogne, lorsque ce prince fixa sa résidence dans les Pays-Bas, au quinzième siècle. Le Roy fit ses études aux plus célèbres universités de l'Europe, et, de retour dans sa patrie, il succéda à son père dans la place de membre du conseil des finances, à laquelle il réunit bientôt celle de surintendant du commerce. Il fut envoyé en Espagne par le marquis de Caracene, gouverneur des Pays-Bas, pour rendre compte au roi Philippe IV de la situation de ces provinces. Dans la suite, croyant avoir à se plaindre du nouveau gouverneur, le marquis de Castel-Rodrigo, il se démit de ses emplois, et se retira près d'Anvers, dans une de ses terres, où il consacra tous ses moments à l'étude de l'histoire de la Belgique. Il réunit de nombreux documents, qu'il utilisa dans diverses publications, et se ruina en faisant imprimer des livres en grand format et remplis de superbes gravures.

Ses principaux ouvrages sont : *Notitia marchionatus Sacri Romani imperii, hoc est, urbis et agri Antverpiensis, oppidorum*, etc.; Amsterdam, 1678, in-fol. : les tables alphabétiques de ce livre, l'un des plus rares et des plus recherchés de Le Roy, ont été publiées à La Haye et à Bruxelles; 1781, in-fol.; — *Topographia historica Gallo-Brabantiæ*; Amsterdam, 1692, in-fol.; — *Castella et Prætoria nobilium Brabantiæ*, etc.; Anvers, 1694, in-fol., rare; ibid., 1697, in-fol.; — *L'Érection de toutes les terres, seigneuries et familles titrées du Brabant, prouvée par des extraits des lettres patentes, tirés des originaux*; Leyde, 1699, in-fol.; Amsterdam, 1706, in-fol.; — *Institution de la Chambre des Comptes du Roi en Brabant à Bruxelles*, etc.; Bruxelles, 1716, petit in-8°; — *Le grand Théâtre profane du duché de Brabant... à quoi l'on a ajouté la Description topographique et historique du Brabant wallon*; La Haye, 1730, in-fol. Le Roy a édité : *Chronicon Balduini Avennensis*; Anvers, 1693, in-fol., très-rare. Dom Luc d'Achery avait déjà, d'après un manuscrit de Du Cange, inséré au tome VII de son *Spicilége*, des généalogies extraites de la *Chronique* de Baudouin d'Avesnes, qui commence à Charles de Lorraine, frère du roi Lothaire, et finit à l'an 1269.

E. R.

Nicéron, *Mémoires*. — De Reiffenberg, *Chronique rimée de Philippe Mouskes*, introduction, pag. 22. — *Catalogue des livres de M. de la Serna Santander*.

LEROY (*Antoine*), littérateur français, né à La Ferté-Bernard, mort durant le dix-septième siècle, à une date incertaine. Il fut tour à tour curé de La Chapelle du Bois, près de La Ferté, chanoine de l'église du Mans, licencié en droit, et régent de philosophie au collége d'Harcourt. On a de lui : *Romanæ S. Petri, apostolorum principis, in Vaticano basilicæ panegyricus*; Le Mans, 1621, in-4°; — *Discours funèbre sur le trépas de Charlotte-Anne de Bourbon*; Le Mans, 1623, in-8°; — *Floretum Philosophicum, seu ludus Meudonianus in terminos totius philosophiæ*; Paris, 1649, in-4°; bizarre apologie de Rabelais. Rabelais était l'écrivain préféré, presque l'idole d'Antoine Leroy. Il a écrit encore en son honneur *Elogia Rabelæsiana*, en six livres, ouvrage inédit, dont le manuscrit se trouve à la Bibliothèque impériale, num. 8704 de l'anc. fonds.

B. H.

N. Desportes, *Bibliogr. du Maine*. — B. Hauréau, *Hist. Littér. du Maine*, t. III, p. 172.

LEROY D'ÉGUILLY (*Jérôme*), poëte français, né à Orléans, mort en 1760. Il fit ses études chez les jésuites, et devint précepteur des enfants de l'intendant du Bourbonnais. On a de lui : *Les Anglais vaincus*, poëme à l'occasion de la bataille de Fontenoy; Paris, 1744; — *Augustin*, poëme en cinq chants; 1746; — des *Odes*, des traductions, des pièces fugitives, etc.

E. D—s.

C. Brainne, dans *Les Hommes illustres de l'Orléanais*, t. Ier, p. 175.

LE ROY (*Daniel*), prédicateur protestant et hébraïsant hollandais, né à Middelbourg, le 8 octobre 1661, mort à Rotterdam, le 11 mai 1722. Il exerça le ministère évangélique successivement à Kœgh, à Nimègue, puis à Rotterdam. Parmi ses nombreux écrits, composés tous en hollandais, on remarque : *Antiquités judaïques, ou abrégé de la croyance et de la religion des juifs*, tiré de leur loi orale et de leur *Talmud*; Rotterdam, 1720, in-12; — *Ob-*

deelkundige Aanmerkingen, etc. (Remarques critiques sur les Danses des anciens et des modernes); Rotterdam, 1722, in-12; — beaucoup de sermons. A. L.

La Rue, Collectie's Zeeland, p. 87-89. — Paquot, Mém. pour servir à l'hist. litt. des Pays-Bas, t. VII, p. 318-320. — Haag frères, La France Protestante.

LEROY (*Julien*), célèbre horloger français, né à Tours, en 1686, et mort à Paris, en 1759. Il vint fort jeune à Paris, pour apprendre l'état où il devait bientôt se distinguer. Les Anglais avaient alors une supériorité incontestable dans l'horlogerie; Leroy voulut lutter avec eux, et ce ne fut pas sans peine qu'il parvint à les surpasser. Guidé par les expériences de Newton sur les fluides, il imagina de fixer l'huile sur les pivots des roues ou sur le balancier des montres; par cette idée ingénieuse, il diminua beaucoup l'usure et le frottement des pièces. D'un autre côté, il trouva le moyen de réduire le volume des montres à répétition en augmentant la solidité des ressorts, sans cependant nuire à la précision de leur marche. En 1720 il présenta à l'Académie des Sciences une pendule garnie d'un cadran mobile qui indiquait le temps vrai, le lever du soleil et la déclinaison. Ces travaux fixèrent l'attention de toute l'Europe sur lui. Cependant personne n'était plus modeste que Leroy; il savait rendre justice au mérite de ses rivaux. Graham, un des fameux horlogers d'Angleterre, avait toute son estime. En 1728 il fit venir une de ses montres à cylindre, la première qu'on ait vue en France. Graham n'appréciait pas moins bien l'extrême habileté de l'artiste. On rapporte qu'un jour ayant eu sous la main une des montres de Leroy, il s'écria, après l'avoir examinée : « Je voudrais être plus jeune, je pourrais en faire sur ce modèle. » Les perfectionnements que Leroy apporta dans l'horlogerie furent adoptés partout, et son nom remplaça sur les montres de Génève ceux des artistes anglais. C'est à cette occasion que Voltaire disait à l'un des fils de cet habile horloger, quelque temps après la bataille de Fontenoy : « Le maréchal de Saxe et votre père ont battu les Anglais ». Depuis 1739 Leroy était l'horloger du roi, et à ce titre il était logé au Louvre. On a de lui : *Nouvelle Manière de construire les grosses horloges*; dans le *Mercure* de juin 1732; — *Mémoire sur un moyen de faire marquer et sonner le temps vrai aux horloges publiques*; ibid., septembre 1734; — *Usage d'un nouveau cadran universel à boussole et propre à tracer des méridiennes*; Paris, 1734. Ce cadran présente plusieurs avantages sur ceux de Butterfield; — *Règle artificielle des temps* par H. Sully avec notes de Leroy; 1737, in-12; — *Lettre en réponse à la critique que Thiout avait faite d'une horloge établie sur les ordres de Leroy pour les missions étrangères*; dans les *Mém. de Trévoux*, mars 1742. JACOB.

Éloge de J. Leroy; dans les *Étrennes chronométriques* publiées par son fils, en 1760. — *Encyclopédie du dix-huitième siècle.*

LEROY (*Pierre*), fils aîné du précédent, horloger, né à Paris, en 1717, et mort en 1785, à Vitry près Paris. En 1763 il présenta à l'Académie des Sciences une montre marine, dont le marquis de Courtanvaux, accompagné de Peingre et Messier, fit l'essai sur une frégate légère qu'il avait fait construire à ses frais, et qui navigua pendant quarante-cinq jours dans les eaux de la Manche et la mer de Hollande. Par cette épreuve on constata qu'une des montres ne s'était écartée que de sept minutes et l'autre de trente-huit minutes du mouvement à terre. L'année suivante Cassini répéta l'expérience, et dans un trajet de quarante jours il remarqua qu'une de ces montres n'avait donné qu'une erreur d'un 1/8e de degré sur la longitude. L'Académie récompensa Leroy en lui décernant le double prix proposé pour la meilleure manière de mesurer le temps sur la mer. Peu après Leroy trouva l'isochronisme du ressort spiral, que lui disputa, il est vrai, Berthoud. D'autres inventions non moins importantes publiées dans le tome VII du *Recueil des Machines* de l'Académie avaient déjà attiré sur lui l'attention, telles que la pendule à sonnerie à une seule roue, un échappement à détente, etc. Ses écrits sont : *Mémoire pour les Horlogers de Paris*; 1750, in-4°. L'auteur attaque le privilége accordé à de Rivaz pour les pendules de son invention; il cherche à prouver qu'elles ne sont pas supérieures aux ouvrages du même genre exécutés par les ouvriers de Paris. Rivaz répondit à son tour à cette critique; on en trouve même un extrait dans les *Mém. de Trévoux*, juin 1752; — *Lettre sur la construction d'une montre présentée, le 18 août 1751, à l'Acad. des Sc.*; dans les *Mém. de Trévoux*, juin 1752; — *Étrennes chronométriques pour l'année* 1760; Paris, in-12. Cet ouvrage, publié sous la forme d'un almanach, est partagé en huit parties, dans lesquelles il traite des divisions naturelles du temps, de ses divisions artificielles et du calendrier, des instruments propres à mesurer le temps et de leurs usages, etc., enfin des progrès de l'horlogerie au dix-huitième siècle. On trouve dans cette seconde partie l'éloge de Julien Leroy. Cet ouvrage est rare; il a été réédité avec des additions indispensables en 1811, par Antide Janvier; — *Exposé succinct des travaux de Harrison et de Leroy dans la recherche des longitudes en mer, et des épreuves faites de leurs ouvrages*; Paris, 1767, in-4°. C'est contre cet ouvrage que Fleurieu s'est élevé dans un écrit intitulé : *Examen critique d'un mémoire publié par M. Leroy sur l'épreuve des horloges propres à déterminer les longitudes en mer et sur le principe de leur construction*; — *Mémoire sur la meilleure manière de mesurer le temps en mer*, imprimé à la suite du *Voyage* de Cassini; — *Précis des recherches faites en*

France depuis 1730, pour la détermination des longitudes en mer par la mesure artificielle du temps; Paris, 1773 et 1776, in-4°; — *Lettre à M. de Marivets sur la nature, la propriété et la propagation de la lumière, sur la cause de la rotation des planètes, sur la durée du jour,* etc.; Paris, 1785, in-8°.

JACOB.

Recueil des Machines de l'Acad. — *Mém. de Trévoux.*

LEROY (*Jean-Baptiste*), physicien français, né à Paris, frère du précédent, mort le 20 janvier 1800. Membre de l'Académie des Sciences depuis 1751, il s'est occupé principalement d'électricité. C'est lui qui inventa la première machine électrique positive et négative dont on ait fait usage. Il a perfectionné les paratonnerres et les aréomètres. Il travailla aussi à l'*Histoire de l'Académie des Sciences* pour les années 1757, 1758, 1759 et 1760. De 1751 jusqu'à sa fin il n'a cessé d'écrire des mémoires qui ont été publiés dans les recueils de l'Académie et dans le *Journal de Physique.*

Parmi les principaux mémoires de Leroy on remarque : *Mémoire sur l'Électricité;* 1753 : l'auteur démontre qu'il y a deux espèces d'électricités, l'une produite par la condensation du fluide électrique, et l'autre par sa raréfaction; — *Mémoire où l'on rend compte des tentatives faites pour guérir plusieurs maladies par l'électricité;* — *Sur l'Électricité résineuse, où l'on montre qu'elle est réellement distincte de l'électricité vitrée* (*Sav. étrang.*, t. III, 1760); — *Sur la Différence des Distances auxquelles partent les étincelles entre deux corps métalliques de figures différentes* (*Mém. de l'Acad. des Sc.*, 1766); — *Sur les Verges ou Barres métalliques destinées à garantir les édifices des effets de la foudre;* — *Réflexions sur les Aréomètres, avec la Description d'aréomètres d'argent, destinés à déterminer les densités de l'alcool et des eaux-de-vie,* etc. (ibid., 1770); — *Sur une Machine électrique d'une espèce nouvelle* (ib., 1772); — *Sur la Forme des Barres métalliques destinées à préserver les édifices des effets de la foudre* (1773); — *Sur les Prisons;* 1780; — *Sur quelques Moyens de renouveler l'air, et sur leur application* (1780); — *Sur une Machine électrique qu'on peut regarder comme une pompe à feu électrique,* etc.; 1783; — *Précis d'un ouvrage sur les hôpitaux sous le rapport hygiénique;* 1787; — *Sur un Voyage fait dans les ports de guerre de l'Océan, pour y établir des paratonnerres;* 1787; — *Sur la Nécessité et les Moyens d'armer les édifices de paratonnerres* (1790). J—B.

Lefèvre de Gineau, *Éloge de Jean-Baptiste Leroy,* an IX.

LEROY (*Charles*), frère du précédent, médecin et physiologiste français, né à Paris, en 1726, et mort dans cette même ville, le 12 décembre 1779. Après avoir pris ses grades en médecine, il fit un voyage en Italie, où il observa les phénomènes d'asphyxie dus au dégagement de l'acide carbonique qui s'échappe de la grotte du Chien, près de Naples. Il chercha aussi à expliquer la phosphorescence des eaux de la Méditerranée. De retour à Paris, il communiqua à l'Académie un grand nombre de ses observations, et devint professeur à Montpellier. Il traita le premier dans ses cours de la suspension de l'eau dans l'atmosphère, de l'analyse de plusieurs eaux minérales naturelles et des procédés propres à la fabrication des eaux sulfureuses artificielles. Il s'occupa aussi de la respiration des tortues, de la structure de l'organe de l'ouïe, etc. Sa connaissance profonde des doctrines des anciens lui permettait de discerner ce qui pouvait être accepté ou rejeté: il s'opposa un des premiers à la propagation de la théorie des jours critiques. En 1777 il vint se fixer à Paris, où il acquit une grande renommée comme physicien. Parmi ses écrits on remarque : *Mémoires et Observations de Médecine :* première partie, sur les fièvres aiguës; Paris, 1766, 1784, in-8°. Seconde partie : *Du Prognostic des maladies aiguës;* Paris, 1776, in-8°; — *Mélanges de Physique, de Chimie et de Médecine;* Paris, 1771, in-8°; — *Questiones Chimicæ pro cathedra vacante per obitum D. Serane;* 1759, in-4°; — *Tentamen medicum de Purgantibus;* Montpellier, 1762. J—B.

Éloges de Ch. Leroy par De Ratte à Montpellier, par Vic-d'Azir à Paris et par Castilhon dans *le Nécrologe* de 1781.

LEROY (*Julien-David*), frère des précédents, architecte français, né à Paris, en 1728, et mort le 28 janvier 1803. Il se livra de bonne heure à l'architecture, et pour en étudier avec facilité les plus beaux modèles, il se rendit en Grèce. En 1758, sous le titre de *Ruines des plus beaux Monuments de la Grèce* (in fol. avec fig.), il publia le résultat de ses recherches. Les principes sages et sévères qu'il développa, après quelques légères modifications dans la forme, firent disparaître des écoles le mauvais goût introduit par les Daviler et les Oppenord. On ne parla plus que des modèles de la Grèce. Pendant quarante ans il donna comme professeur attaché à l'Académie d'Architecture des leçons qui achevèrent la révolution dans l'architecture, que son livre avait commencée. Sans jamais renoncer à l'étude des beaux-arts, il fit aussi quelques tentatives, quoique infructueuses, pour construire sur la Seine des bateaux insubmersibles. Il avait été membre de l'Académie des Inscriptions et de celle des Beaux-Arts. A sa mort une médaille en son honneur fut frappée par ses élèves : elle portait d'un côté son effigie et de l'autre une colonne dorique surmontée de l'oiseau de Minerve. Outre l'ouvrage cité, on a de lui : *Histoire de la disposition et des formes différentes que les chrétiens ont données à leurs Temples;* 1764, in-8°; traduite en allemand, avec les remarques de l'abbé Laugier sur l'architecture,

1778, in-8°; — *Observations sur les Edifices des anciens peuples*; Amsterdam et Paris, 1787, in-8°; — *La Marine des anciens peuples expliquée et considérée par rapport aux lumières qu'on peut en tirer pour perfectionner la Marine moderne*; in-8°, fig., 1777; — *Les Navires des anciens considérés par rapport à leurs voiles et à l'usage qu'on pourrait en faire dans notre marine*; 1783, in-8°; — *Recherches sur le Vaisseau long des anciens, sur les voiles latines, et sur les moyens de diminuer les dangers que courent les navigateurs*; 1785, in-8°; — *Mémoire sur les travaux qui ont rapport à l'exploitation de la mâture dans les Pyrénées*; in-4°, 1773 et 1776; — *Canaux de la Manche à Paris, pour ouvrir deux débouchés à la mer, et faire de la capitale une ville maritime*, etc.; in-8°; — *Nouvelle Voilure proposée pour les vaisseaux de toutes grandeurs, et particulièrement pour ceux qui seraient employés au commerce*, etc.; 1800, in-8°. JACOB.

Gabet, *Dict. des Artistes*.

LEROY (*Charles-François-Antoine*), mathématicien français, né vers 1780, mort à Paris, le 23 février 1854. Chargé en 1810 des fonctions de maître de conférences de mathématiques à l'école Normale, il fut plusieurs fois chargé des cours de mécanique et d'astronomie à la faculté des sciences, et pendant trente-cinq ans il professa à l'École Polytechnique le cours de géométrie descriptive et de ses principales applications. On a de lui : *Analyse appliquée à la géométrie des trois dimensions, comprenant les surfaces du second degré, avec la théorie générale des surfaces courbes et des lignes à double courbure*; Paris, 1829, 1834, 1843, in-8°; — *Traité de Géométrie descriptive*; Paris, 1842, 2 vol. in-4°; — *Traité de Stéréotomie*; Paris, 1844, in-4°, avec atlas.; — des articles dans les *Annales de Mathématiques* et le *Journal de l'École Polytechnique*. J. V.

S. de Sacy, *Journal des Débats* du 17 mars 1854. — Bourquelot et Maury, *La Littér. Franç. contemp.*

LEROY (*Louis-Joseph*), graveur et peintre français, né à Paris, en 1812. Il entra à l'âge de seize ans au dépôt de la guerre, comme graveur attaché à la carte de France. Resté orphelin à dix-huit ans, et entraîné par son goût pour la gravure et la peinture de paysage, il se livra avec ardeur au travail, et exposa au salon de 1839 plusieurs eaux-fortes dont l'une, *La Cascade de la Vernière* (Mont-Dore), lui valut la médaille d'or; il exposa au même salon *Un Sermon sur la Tempérance*, tableau qui s'est fait remarquer par l'originalité et l'esprit de la composition, et dont l'auteur fit lui-même la gravure. Depuis lors son nom a figuré, comme peintre ou comme graveur, au livret de toutes les expositions. On cite notamment, parmi ses productions, plusieurs grandes eaux-fortes, telles que : *Un Ravin dans le Cantal*, *Une Avalure dans la baie des Trépassés*, *La Grotte de la Mer sauvage* (Belle-Isle); cette dernière, qui est très-estimée, a valu à l'artiste une mention honorable en 1854. M. Leroy s'est fait connaître aussi, dans le monde littéraire, par une comédie en trois actes et en prose, *La Conquête de ma femme*, représentée, au mois d'avril 1854, sur le théâtre de l'Odéon, et par des proverbes de société qui ont eu du succès. Il a travaillé au journal *L'Artiste*, pour lequel il a écrit une critique d'art et gravé plusieurs eaux-fortes. D. D. R.

Renseignements particuliers.

LEROY (*Pierre*), écrivain français, vivait à la fin du seizième siècle. Il fut chanoine de la cathédrale de Rouen, et remplit plus tard auprès du jeune cardinal de Bourbon les fonctions d'aumônier. Il est l'auteur de la première partie de la *Satyre Ménippée*, comprenant la *Vertu du catholicon d'Espagne*, la *Procession de la Ligue*, et les *Pièces de tapisseries dont la salle des états fut tendue*. Personne avant lui n'avait encore usé de l'ironie pour démasquer les projets d'usurpation de Philippe II et de Mayenne; il le fit avec courage et esprit. Mais son pamphlet, qui parut au mois de février ou de mars 1593, ne pouvait avoir d'effet sur les masses, parce qu'il se composait principalement d'allusions aux événements de la Ligue, souvent inconnus du peuple. « Presque rien n'était en action, dit M. Poirson, rien en discours; on ne trouvait dans l'écrit ni peintures animées, ni discussions vigoureuses sur les questions de droit public; l'ouvrage manquait donc à la fois de ce qui frappe et entraîne les esprits et de ce que produit les convictions arrêtées, les résolutions graves et fortes. Mais l'ingénieux ouvrage était un excellent prologue à un drame dont l'idée première était donnée; de plus l'auteur, par la description de sa salle des états, avait, comme le dit de Thou, dressé le théâtre. Il s'agissait maintenant de remplir la scène, d'y attirer comme personnages devant y jouer un rôle les chefs et les peuples de la Ligue, et par l'instructif spectacle de leurs actes, d'éclairer la nation et de la conduire à des résolutions d'accord avec l'intérêt et le salut publics. C'est ce qu'entreprit Pierre Pithou, en associant à son travail Gillot, Rapin, Chrétien et Passerat. » (Pour de plus amples détails sur la *Satyre Ménippée*, ses éditions, etc. *Voy.* PIERRE PITHOU).

De Thou, *Historia*, liv. CV, § 18. — Labitte, *Les Auteurs de la Ménippée* (en tête de l'édition de la *Ménippée*, donnée en 1848, par Labitte). — Poirson, *Histoire du règne d'Henri IV*, t. II, p. 698.

LE ROY (*Jean-Jacques-Sébastien*), ingénieur français, d'origine suisse, né à Paris, le 15 septembre 1747, mort dans la même ville, le 17 février 1825. D'abord ingénieur des constructions navales, il fut chargé en 1765 de former aux Pyrénées un établissement pour l'exploitation des Pins des-

tinés aux mâtures des vaisseaux ; il passa ensuite en Corse, dirigea de nombreuses constructions à Lorient, et fit deux campagnes en 1778 et 1779. En 1784 il fut envoyé par le gouvernement à Constantinople pour y diriger les constructions navales de l'Empire Ottoman. Il rentra en France six ans après, et fut nommé en 1792 sous-chef d'administration pour les constructions navales. Arrêté pendant la terreur, il fut chargé des constructions maritimes à Toulon, après la prise de cette ville : il changea alors son nom en celui d'Abauzir. Inspecteur en 1795, commissaire principal de la marine au Havre l'année suivante, ordonnateur des côtes de la Méditerranée en 1798, il fit partie de l'expédition d'Égypte, où il remplit les fonctions de préfet maritime. Rentré en France en 1801, il passa au ministère des affaires étrangères, devint commissaire à Cadix, puis consul général à Hambourg. Il quitta cette ville en 1813, et reçut la mission d'aller acheter des bois de marine à Copenhague. Admis à la retraite en 1814, il ne fut pas remboursé des énormes avances qu'il avait faites, et quoique réduit à sa pension, il se livra à une foule d'actes de bienfaisance. J. V.

De Gerando, *Notice biographique sur M. Le Roy;* dans le *Bulletin de la Société d'Encouragement*, n° CCL. — *Documents particuliers.*

LEROY (*Aimé-Nicolas*), littérateur français, né à Valenciennes, le 11 février 1793, mort dans la même ville, le 21 mars 1848. Il étudia le droit, et se fit le 30 juillet 1815 recevoir avocat au barreau de Douai. Grand amateur de livres, il forma une Bibliothèque riche en curiosités (1). En décembre 1821, il fonda l'*Écho de la Frontière*, et en 1829 un ouvrage périodique, sous le titre d'*Archives historiques et littéraires du nord de la France et du midi de la Belgique*, et fut nommé, en 1831, conservateur de la bibliothèque de Valenciennes, qu'il augmenta considérablement. On a de lui : *Molière et les deux Thalie ;* 1811, in-8° ; — *Promenades au cimetière de Valenciennes ;* 1828, in-12 ; — *La Légende de sainte Aldégonde, patronne de Maubeuge ;* 1830, in-8° ; — *Le Barbet et le Dogue* (en vers) ; 1831, in-8°. G. DE F.

Archives du nord de la France, t. VI, nouvelle série.

LEROY (*Jean-Baptiste-Onésime*), littérateur français, frère aîné du précédent, né à Valenciennes, en 1788. Il était si maladif qu'on dut le laisser jusqu'à douze ans à la campagne. Il n'en revint que pour commencer des études solides, qu'il acheva à Paris, où il fit son droit. Forcé par raison de santé de revenir dans sa famille ; il y traduisit l'*Aulularia* de Plaute, d'où il tira *Le Méfiant*, comédie en cinq actes et en vers, qu'il fit jouer à l'Odéon à la fin de 1813, et qu'il dédia à son maître Gueroult. M. O. Leroy, abordant alors un des premiers la comédie politique, fit, avec Bert, *L'Esprit de Parti*, qui fut battu par tous les partis à l'Odéon, en 1817. Deux ans après, M. O. Leroy donna au Théâtre-Français *L'Irrésolu*, petite comédie qui eut un grand succès, et a été citée comme un modèle de dialogue. Là l'auteur paraît s'être inspiré de quelques vers d'Horace et de Froissart. *Les deux Candidats* parurent en 1821 à l'Odéon ; mais la pièce fut défendue à la 27[e] représentation, par suite d'une indiscrète allusion d'un acteur qui avait pris le costume et les ailes de pigeon d'un grand personnage. On offrit une indemnité à l'auteur, qui la refusa, disant qu'il n'y avait dans son affaire « qu'une maladresse de coiffeur et quelques coups de peigne impolitiquement donnés ». La même année, M. O. Leroy refit, d'après Montfleury, *La Femme juge et partie ;* sa pièce obtint un brillant succès, qui s'est soutenu jusqu'à nos jours. Il la retira pourtant du répertoire en 1856, ce qui déplut et l'empêcha de faire jouer son *Caton le Censeur*, comédie en cinq actes et en vers avec un prologue. Les mystères et l'origine de notre théâtre ont aussi vivement occupé M. O. Leroy, qui a fait paraître : *Les Époques de l'histoire de France en rapport avec le théâtre français*, ouvrage reproduit et complété sous le titre d'*Histoire comparée du théâtre et des mœurs en France dès la formation du langage ;* Paris, 1844, in-8°. Ses *Études sur les Mystères, monuments historiques et religieux, la plupart inconnus, et sur les manuscrits de Gerson*, Paris, 1838, in-8°, obtinrent de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres un des prix destinés aux ouvrages relatifs aux antiquités nationales. Déjà les *Études* de M. O. Leroy *sur la personne et les divers écrits de Ducis*, avaient été couronnées par l'Académie Française. La découverte d'un manuscrit de *L'internelle Consolation* mêlé à des sermons de Gerson provenant des ducs de Bourgogne, et trouvé à Valenciennes, dans la bibliothèque qu'administrait son frère, parut à M. O. Leroy un titre si puissant en faveur du fameux chancelier de Paris comme auteur de l'*Imitation de Jésus-Christ*, qu'il devint un des plus ardents champions de cette cause ; il a fait paraître sur cette question : *Corneille et Gerson dans l'Imitation de Jésus-Christ ;* Valenciennes et Paris, 1841, in-8° ; et *Gerson, auteur de l'Imitation de Jésus-Christ*, monument à *Lyon ; étrange découverte de M. T... ;* Paris, 1845, in-8°. M. O. Leroy a en outre donné dans le *Livre des Cent et un : Un Parisien à quinze cents pieds sous terre*, description pittoresque des mines d'Anzin et des mœurs des mineurs. *L'Encyclopédie des Gens du Monde* lui doit plusieurs articles. Grâce au prix décerné par l'A-

(1) On rapporte que présent à l'embaumement du corps de Delille, il parvint à détacher deux fragments de l'épiderme qu'il fit mettre dans la reliure d'un exemplaire des *Géorgiques* de Virgile, traduites par Delille.

cadémie Française à son volume sur l'*Imitation de Corneille et les manuscrits de Gerson*, M. O. Leroy a fondé dans l'arrondissement de Valenciennes une bibliothèque de prêt gratuit qui depuis 1842 fonctionne d'une manière utile. En 1849, il obtint plus de 50,000 voix dans le département du Nord, comme candidat à l'Assemblée nationale. Il a demandé à plusieurs reprises dans les journaux de son pays l'établissement dans les mines des lampes de Davy, qui dans certaines circonstances peuvent préserver la vie des mineurs, l'augmentation du salaire des ouvriers, et la récompense qui lui semble due à un courageux éclusier méconnu. Un Anglais qu'il ne connaissait pas, Spencer Smith, s'engoua si bien du livre de M. O. Leroy sur *Corneille et Gerson*, qu'il fit imprimer, sous le titre de *Collectanea Gersoniana* (Caen, 1842, 1848), la collection de tous les articles publiés en France et à l'étranger sur cet ouvrage. L. L—T.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — Quérard, *La France Littéraire.* — Raynouard, dans le *Journal des Savants*, mars 1836. — Daunou, dans le même recueil, juin 1837. — Villemain, dans le même recueil, avril 1838. — Patin, dans le même recueil, septembre 1842. — Dinaux, *Archives du Nord.* — Feytaud, *Biogr. Valenciennoise*, 1860. — Th. Louise et Grar, *Revue du Nord*, 1858.

LEROY DE SAINT-ARNAUD (*Arnaud-Jacques*), maréchal de France, né à Paris, le 20 août 1801, mort le 29 septembre 1854, à bord du *Berthollet*. Il entra au service le 19 décembre 1816, dans la 2e compagnie des gardes du corps, commandée par le duc de Grammont, passa sous-lieutenant dans la légion Corse, et servit ensuite dans celle des Bouches-du-Rhône et dans le 49e de ligne. Il avait quitté le service depuis quelques années lorsqu'il le reprit, le 22 février 1831; il fut nommé lieutenant dans le 64e de ligne, le 9 décembre suivant, prit une part active à la guerre de la Vendée, et devint officier d'ordonnance du général Bugeaud, qu'il suivit à Blaye. Là, ses bonnes manières lui conquirent l'estime affectueuse de la duchesse de Berry, pendant toute la durée de la mission délicate et difficile qu'il eut à remplir auprès d'elle. Entré dans la légion étrangère, il devint capitaine le 15 août 1837, et gagna à l'assaut de Constantine la croix de la Légion d'Honneur. Dès cette époque le nom de Saint-Arnaud se trouve lié à tous les faits d'armes de l'armée d'Afrique. Chef de bataillon au 18e léger le 25 août 1840, il passa peu de temps après, avec le même grade, dans le régiment des zouaves, se signala dans les deux expéditions de 1840 et 1841, fut promu lieutenant-colonel du 53e de ligne le 25 mars 1842, et se distingua au blocus de Milianah. Élevé au grade de colonel du 53e, le 1er octobre 1844, il fut appelé au commandement de la subdivision d'Orléansville. Pendant la levée de boucliers dirigée par Bou-Maza, le colonel Saint-Arnaud se signala à la tête de la colonne placée sous ses ordres, soumit le Dahra, fit Bou-Maza prisonnier, prit une part glorieuse à la guerre dans l'Ouarensenis, et fut promu commandeur de la Légion d'Honneur après cette brillante campagne. Nommé au grade de maréchal de camp le 3 novembre 1847, et mis à la disposition du gouverneur général de l'Algérie, il passa au commandement de la subdivision de Mostaganem, puis de la subdivision d'Alger en 1849. En 1851 il eut le commandement en chef des nouvelles opérations militaires dirigées contre les Kabyles, tribus qui entretenaient dans leurs montagnes, presque inaccessibles, un état perpétuel de guerre. Après une série de combats sanglants, la colonne expéditionnaire parvint à vaincre les tribus insoumises. Ce succès valut à Leroy de Saint-Arnaud, le 10 juillet 1851, le brevet de général de division. Appelé le 26 du même mois au commandement de la 2e division de l'armée de Paris, il reçut le portefeuille de la guerre le 26 octobre suivant, et prêta son concours énergique au prince président dans l'acte du 2 décembre 1851, et fut nommé maréchal de France par décret du 2 décembre 1852 et grand-écuyer le 31 décembre de la même année. Au début de la guerre d'Orient, le maréchal de Saint-Arnaud, investi du commandement en chef de l'armée française, mit à la voile les 24 et 29 avril 1854, franchit les Dardanelles, et vint planter les aigles françaises à Varna et à Gallipoli; il fit ensuite voile sur les côtes de Crimée, où l'armée aborde le 14 septembre. Le 20, le maréchal, déjà atteint d'une maladie mortelle, remporte la victoire de l'Alma, qui couronne si glorieusement sa vie militaire. Le maréchal Leroy de Saint-Arnaud ne fut pas moins bon administrateur qu'habile général. Les principaux actes de son ministère peuvent se résumer ainsi : reconstitution du cadre de l'état-major général de l'armée; augmentation de la solde des sous-officiers de toutes armes; amélioration du pain du soldat; réorganisation de la gendarmerie, de l'artillerie, du corps de santé de l'armée de terre, de l'École Polytechnique, du Prytanée impérial, de La Flèche et de l'école de cavalerie. On a du maréchal Leroy de Saint-Arnaud des *Lettres*, remarquables par l'originalité des aperçus et des jugements qu'elles contiennent sur plusieurs sujets de l'histoire contemporaine. SICARD.

Biographie des Membres du Sénat; Paris, 1852. — *L'Expédition de Crimée*, baron de Bazancourt.

*LEROY D'ÉTIOLLES (*Jean-Jacques-Joseph*), chirurgien français, né à Paris, le 5 avril 1798. Fils d'un ancien officier vendéen, il fit ses études au lycée Impérial, et embrassa la carrière médicale. Déjà, en 1822, deux ans avant d'être reçu docteur, il présenta à l'Académie de Chirurgie les premiers instruments à l'aide desquels on pouvait parvenir à détruire les calculs urinaires dans la vessie sans avoir recours à la taille. Cette invention lui fut disputée par MM. Amussat et Civiale. En 1825 la commission du prix Montyon de l'Académie des Scien-

ces fixa ainsi les droits des trois inventeurs : « M. Civiale comme ayant pratiqué avec succès quelques-unes de ces opérations sur le vivant; Amussat pour avoir mieux fait connaître la structure de l'urètre, qui permit l'action libre des instruments; M. Leroy d'Étiolles pour les avoir imaginés, les avoir fait exécuter, et pour avoir fait connaître successivement les perfectionnements que ses essais lui ont suggérés. » L'année suivante la même commission lui accorda une récompense de 2,000 fr. pour « avoir publié en 1825 un ouvrage de lithotritie et avoir le premier, en 1822, fait connaître les instruments qu'il avait inventés ». En 1831 l'Académie lui décerna un prix de 6,000 fr. pour l'application qu'il a faite à la lithotritie de la pince à trois branches, instrument tellement essentiel que sans lui cette opération ne se serait jamais élevée au degré de perfection qu'elle a atteint. » M. Leroy d'Étiolles a aussi démontré le premier que l'insufflation du poumon, considérée comme moyen de secours à donner aux noyés et asphyxiés, était non-seulement inefficace, mais souvent nuisible et parfois mortelle. Il s'est en outre occupé du traitement des anévrysmes par oblitération de l'artère sans incision sous une double compression; de la dissolution des calculs urinaires dans la vessie; du traitement des hernies étranglées par l'électro-puncture et la rotation rapide; de la résorption par l'électro-puncture des épanchements séreux dans les cavités du corps; du polype des fosses nasales; de la cure radicale des hernies par invagination de la peau sans suture. Il a inventé un nouveau tonsillotome, pour opérer la résection des amygdales, une curette articulée pour extraire les corps étrangers de l'oreille, un nouveau système de pessaire, un spéculum applicable aux déviations de l'utérus, un nouveau tire-balle, etc., etc. Ses inventions du bourrelet à réseau élastique pour les enfants et du clysoir eurent beaucoup de succès; en 1830, il proposa au comité d'artillerie un obus à mitraille, une bombe éclatant au moment du choc contre le but par un système intérieur d'amorce à percussion; un canon cannelé se chargeant par la culasse, et tirant à boulets forcés au moyen d'une couche de plomb dont le boulet est revêtu, etc. En 1830 comme en 1848, M. Leroy d'Étiolles donna tous ses soins aux blessés; en 1832, il se consacra au service des cholériques, et remplaça Récamier à l'hôtel-Dieu. Il a fait gratuitement un grand nombre d'opérations lithotriptiques dans les hôpitaux, et a offert 60,000 fr. pour la création d'un service des calculeux si on voulait le confier à son fils. On a de M. Leroy d'Étiolles : *Dictionnaire de Chirurgie*, traduit de l'anglais de Cooper; Paris, 1825, in-8°; — *Sur la Taille hypogastrique*; Paris, 1828, in-8°; — *De la Lithotripsie*; Paris, 1836, in-8°; — *Histoire de la Lithotritie, précédée de réflexions sur la dissolution des calculs urinaires*; Paris, 1839, in-8°; — *Considérations anatomiques et chirurgicales sur la Prostate*; Paris, 1840, in-8°; — *Mémoire sur des moyens nouveaux de traitement des fistules vésico-vaginales*; Paris, 1842, in-8°; — *Recueil de lettres et de mémoires adressés à l'Académie des Sciences pendant les années 1842 et 1843*; Paris, 1844, in-8°; — *Urologie. Des angusties ou rétrécissements de l'urètre, etc.*; Paris, 1845, in-8°.

Son fils, M. Raoul Leroy d'Étiolles, a publié : *Des Paralysies des Membres inférieurs et Paraplégies*; Paris, 1855, in-8°. L. L—T.

Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des Hommes du Jour*, tome III, Ire partie. p. 293. — V. Lacaine et Ch. Laurent, *Biographies et Nécrol. des Hommes Marquants du dix-neuvième siècle*, tome I, p. 90. — Pascallet, *Le Biographe universel*, livr. de juillet 1842. — Sachaile, *Les Médecins de Paris*. — Isid. Bourdon, dans le *Dict. de la Convers.*, supp.

LE ROYER DE LA SAUVAGÈRE. *Voy.* LA SAUVAGÈRE.

LE RUITE, hagiographe liégeois, du seizième siècle. Il était vicaire de la communauté des Augustines de Mont-Cornillon, et a publié l'*Histoire mémorable de sainte Juliène* (1), vierge, jadis prieure *de la maison de Cornillon en la cité de Liége, à laquelle fut divinement révélée et par elle première annoncée et introduite dans l'Église de Dieu, la haute solennité du saint-sacrement de l'autel*, etc.; avril 1598, in-12. A. L.

Paquot, *Mém. pour servir à l'hist. litt. des Pays-Bas*, t. III, p. 212 216.

LERY ou **LERI** (*Jean de*), voyageur français, né en 1534, à Lery, près de La Margelle (Bourgogne), mort à Berne, en 1611. D'après Senebier, Lery aurait rempli les fonctions de ministre de l'église de Genève dès 1555, et il aurait été envoyé, en 1556, par cette église, à Villegagnon, qui lui avait demandé un ecclésiastique pour établir la religion réformée au Brésil. D'après Poupard, Lery faisait seulement ses études à l'époque où Villegagnon l'emmena avec lui dans son expédition. Lery revint en France avec le ministre Pierre Richer. Aussitôt débarqué, il retourna à Genève, où il fut reçu bourgeois en 1560. Quelque temps après il fut envoyé comme pasteur à Belleville. Lorsque cette ville fut prise par les huguenots, en 1562, il fit tous ses efforts pour préserver les églises catholiques; mais il n'y put réussir. Lery retourna à Genève, sans doute après la conclusion de la paix. Au mois de novembre 1564, il fut chargé de desservir l'église de Nevers. En 1572 il était à La Charité, assista au synode de Nîmes, et se trouvait lors de la Saint-Barthélemy près de son troupeau, qui perdit vingt-deux personnes. Lery se retira ensuite à Sancerre, et vit le second siége de cette ville, dont il a laissé une relation. Suivant Poupard, Lery sortit de Sancerre le 25 août, et se

(1) « Voltaire la nomme, dit Paquot, [illegible]; c'est prendre une montagne pour une religieuse. »

retira à Blet, sous la protection d'une escorte que lui donna le chef des assiégeants; de là il gagna Berne. On a de lui : *Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil, autrement dite Amérique, contenant la navigation et choses remarquables vues sur mer par l'auteur, le comportement de Villegaignon en ce pays-là, les mœurs et façons de vivre étranges des sauvages brésiliens, avec un colloque de leur langage; ensemble la description de plusieurs animaux, arbres, herbes et autres choses singulières et du tout inconnues par deçà, le tout recueilli sur les lieux;* La Rochelle, 1578, in-8°; Genève, 1580, 1585, 1593, 1600, 1611, in-8°; — *Histoire mémorable de la ville de Sancerre, contenant les entreprinses, siége, approches, bateries, assaux et autres efforts des assiégeants; les résistances, faits magnanimes, la famine extrême et délivrance notable des assiégez. Le nombre des coups de canons par journées distinguées. Les catalogues des morts et blessez à la guerre sont à la fin du livre;* 1574, in-8°; réimprimée dans les *Archives curieuses*, tome VIII; — Barbier attribue à Lery le *Discours du siége tenu devant La Charité l'an* 1577, par J. D. L., gentilhomme français; Paris, Orléans, 1577, in-8°. L. L—T.

Bayle, *Dict. Critique.* — La Croix du Maine, *Biblioth. française.* — Papillon, *Biblioth. des Auteurs de Bourgogne.* — P. Lelong, *Biblioth. Histor. de la France.* — Sénebier, *Hist. littér. de Genève*, tome II, p. 28. — Poupard, *Histoire de Sancerre.* — Barbier, *Dict. des Anonymes.* — Haag, *La France Protestante.*

LE SAGE (*Alain-René*), célèbre romancier et poëte dramatique français, né le 8 mai 1668, à Sarzeau, petite ville de la presqu'île de Rhuys, à quelques lieues de Vannes, mort à Boulogne, le 17 novembre 1747. Il était fils unique de Claude Le Sage, notaire royal, et de Jeanne Brenugat. Privé de sa mère en 1677, de son père en 1682, il hérita d'une petite fortune, qu'un oncle tuteur infidèle dissipa, dit-on, presque entièrement. Le futur auteur de *Gil Blas* fit de bonnes études chez les jésuites de Vannes. On le perd de vue au sortir du collége (vers 1686), et on ne le retrouve que six ou sept ans plus tard. On suppose que dans l'intervalle il occupa une place dans les fermes en Bretagne, qu'il en fut dépossédé à tort, et qu'il conserva de cette injustice un vif ressentiment, qui lui inspira *Turcaret;* mais tout est ici incertain : l'emploi et la disgrâce. En général les détails recueillis sur les premières années de Le Sage sont incertains et confus. Il paraît qu'il acheva ses études à Paris, où il contracta avec Danchet une amitié qui ne se démentit jamais. Vers cette époque (1693) on place l'anecdote douteuse d'une femme de qualité qui lui aurait offert sa fortune et sa main. Le Sage refusa, et quelque temps après, 17 août 1694, il épousa Marie-Élisabeth Huyard, fille d'un bourgeois de la cité, fort jolie personne qui n'avait de fortune que sa beauté. Marié à vingt-six ans, n'exerçant pas de profession lucrative (il était reçu avocat), il chercha des ressources dans la littérature, et sur le conseil de son ami Danchet, il traduisit les *Lettres* du sophiste grec Aristénète. C'était un singulier début pour un auteur si naturel. Les *Lettres* d'Aristénète sont de pures compositions de rhétorique froides, affectées et dépourvues de goût, de sentiment et d'invention; leur seul mérite consiste dans une diction curieusement imitée des auteurs attiques. Cette qualité unique disparaît tout à fait dans la paraphrase languissante de Le Sage. Le peu de succès de ce premier ouvrage le décida à laisser pour un temps les lettres de côté. Mais comme il ne réussit pas mieux au barreau, il le quitta également, et l'on voit qu'en 1698, sur l'acte de baptême de son second fils, il ne prend plus le titre d'avocat, et se qualifie simplement de bourgeois. Dans ces années d'obscurité et de gêne, Le Sage dut recueillir bien des observations qui enrichirent plus tard ses ouvrages, et il dut aussi pour vivre recourir à bien des expédients; mais sa vie d'alors n'a laissé que de faibles traces. Il eut le bonheur de trouver dans l'abbé de Lyonne un protecteur qui lui assura une pension de 600 livres, et, service plus essentiel, lui apprit à connaître et à goûter les beautés de la littérature espagnole. Comme essai il traduisit *Le Traître puni* de D. Francesco de Roxas, *Dom Felix de Mendoce* de Lope de Vega, et les fit paraître sans se nommer, en 1700. Plus hardi deux ans après, il donna au théâtre *Le Point d'Honneur*, traduit de Roxas. Le travers attaqué dans cette pièce était depuis longtemps passé de mode, et le public comprit à peine et ne goûta pas cette satire rétrospective des ridicules du siècle précédent. Les *Nouvelles Aventures de don Quichotte*, traduites d'Avellaneda, passèrent aussi inaperçues, et *Don César Ursin*, comédie traduite de Calderon, tomba au Théâtre-Français, le 15 mars 1707; mais le public dédommagea le traducteur malheureux en applaudissant sa petite comédie de *Crispin rival de son maître*. Les deux pièces, déjà jouées à Versailles, avaient eu un sort bien différent. *Crispin* avait déplu aux courtisans, que charmait *Don César Ursin*. Le temps a confirmé le jugement du public parisien. *Crispin* est une pièce fort agréable, qui annonce que Le Sage sera bientôt, ou plutôt qu'il était déjà un des observateurs les plus vifs et des écrivains les plus naturels de la littérature française. On y remarque beaucoup de ces traits d'esprit, à la fois simples et imprévus, qui surprennent un peu, mais dont on reconnaît aussitôt la vérité. Après cette jolie pièce, Le Sage (alors âgé de près de quarante ans) était en possession de son talent. Il le prouva cette année même par son roman du *Diable boiteux*. C'est encore une imitation de l'espagnol (*voy.* Guevara), mais une imitation de génie. Le Sage n'emprunta à Guevara qu'un cadre heureux. Il s'appropria les personnages en les perfectionnant

et peignit les mœurs françaises. Le diable de Guevara est vulgaire, celui de Le Sage est excellent : « C'est un diable bonhomme, a dit M. Villemain, une nature fine et déliée, malicieuse plutôt que méchante. » Les autres figures offrent moins de relief; ce sont des esquisses légères, qui passent rapidement devant le lecteur et qui fatigueraient si le romancier moraliste n'excellait à rendre les plus fines nuances, et s'il ne faisait circuler à travers les détails si multipliés une gaieté facile. *Le Diable boiteux* eut un grand succès. Il s'en fit deux éditions en un an. « On travaille à une troisième, annonçait le *Journal de Verdun* (décembre 1707); deux seigneurs de la cour mirent l'épée à la main dans la boutique de Barbin, pour avoir le dernier exemplaire de la seconde édition. » On raconte que Boileau ayant surpris *Le Diable boiteux* entre les mains de son petit laquais menaça de le chasser si le livre couchait dans la maison. Walter Scott a vu dans cette anecdote un exemple des jugements rigoureux que les hommes de génie sont trop disposés à porter sur leurs contemporains. La menace de Boileau contre son petit laquais n'était qu'une boutade; mais il est certain que lui, l'ami et l'admirateur de Molière, ne rendait pas justice au plus digne héritier du grand comique français. Il est vrai que Le Sage n'avait pas encore montré tout son talent. Il le manifesta dans son *Turcaret* avec une vigueur satirique et une âpreté que l'on n'attendait pas de l'indulgent et aimable auteur du *Diable boiteux*. Le Sage avait vu de près ce monde des financiers où les brusques alternatives de la fortune développent les plus laides passions de l'humanité, la plate insolence, les folles prodigalités, les débauches grossières et par-dessus tout la bassesse et la friponnerie. Il eut la hardiesse de produire sur la scène ces vices ignobles et puissants. On raconte que les traitants menacés firent offrir à l'auteur cent mille livres à la condition de retirer sa pièce, et que Le Sage refusa. Voici une anecdote plus authentique, et qui témoigne chez lui d'une noble fierté. Il devait lire son *Turcaret* chez la duchesse de Bouillon; mais, retenu par une affaire au palais, il arriva un peu tard. En entrant au salon, où se trouvait une nombreuse société, il voulut s'excuser. La duchesse, le recevant froidement, lui reprocha d'avoir fait perdre plus d'une heure à la compagnie. « Eh bien, madame, répondit Le Sage, puisque je vous ai fait perdre une heure, je vais vous en faire gagner deux. » Et tirant sa révérence, il sortit sans qu'on pût le retenir. Collé, qui raconte cette anecdote, la tenait de bonne source. On voit que, comme *Tartufe*, *Turcaret* s'essayait dans le monde avant de se produire sur le théâtre. La représentation rencontra naturellement de graves difficultés; Monseigneur, fils de Louis XIV, les leva par un ordre formel du 13 octobre 1708, conçu en ces termes : « Monseigneur étant informé que les comédiens du roi font difficulté pour jouer une pièce intitulée *Turcaret, ou le financier*, ordonne aux dits comédiens de l'apprendre et de la jouer incessamment. » *Turcaret* parut enfin sur la scène, le 14 février 1709, et malgré les efforts d'une cabale puissante, obtint un succès éclatant, qui se maintint en dépit d'un hiver rigoureux et de la misère publique. *Turcaret* méritait cet accueil favorable; c'était depuis les chefs-d'œuvre de Molière la meilleure comédie de mœurs. Le Sage sans doute n'a ni la profondeur comique, ni le génie de style, ni l'élévation morale de Molière; mais il est aussi vrai et atteint avec autant de précision les vices et les ridicules. Un critique anglais (*Quarterly Review*, juillet 1823) a reproché à Le Sage d'avoir peint des mœurs et non des caractères, d'avoir fait de sa comédie une thèse générale et non un tableau individuel. Ce défaut, si c'en est un, est commun à toutes les comédies françaises; on reprocherait plus justement à Le Sage une intrigue sans intérêt et le peu de liaison des scènes, excellentes prises séparément, mais qui ne forment pas un ensemble. De *Turcaret* même on peut conclure que l'auteur n'était pas né pour le théâtre. Ce qui est médiocre dans sa pièce, c'est l'arrangement dramatique; ce qui est admirable, c'est la peinture de mœurs.

C'est encore un tableau de mœurs, mais plus large, plus aisé, plus aimable, que *Gil Blas*, le chef-d'œuvre du roman de mœurs en France et peut-être chez tous les peuples. Tout a été dit sur *Gil Blas*, et après les jugements de La Harpe, de Walter Scott, de M. Patin, de M. Villemain, de M. Sainte-Beuve, on ne peut guère espérer de rien trouver de neuf. « Peu de personnes ont jamais lu ce charmant ouvrage sans se rappeler comme une des plus délicieuses occupations de leur vie le temps qu'ils employèrent pour la première fois à cette lecture; et il y en a peu aussi qui ne retournent de temps en temps à ces pages avec toute la vivacité qui s'attache au ressouvenir d'un premier amour. Il n'importe en rien à quelle époque nous avons d'abord éprouvé la fascination; soit dans l'enfance, où nous fûmes principalement captivés par la caverne des voleurs et d'autres scènes de roman; soit dans un âge plus avancé, mais quand notre ignorance du monde nous empêchait de voir la satire subtile et poignante qui se cache dans tant de passages de l'œuvre; soit que nous fussions assez instruits pour saisir les diverses allusions à l'histoire et aux affaires publiques dont il abonde, ou assez ignorants pour nous contenter de suivre directement le cours de la narration. Le pouvoir de l'enchanteur sur nous est absolu, dans toutes ces circonstances. S'il y a quelque chose de vrai dans l'opinion de Gray qu'être couché sur un canapé et lire des romans nouveaux donne une assez bonne idée du paradis, combien cette béatitude s'augmenterait-elle encore si le génie humain nous fournissait un autre

Gil Blas. Le principal caractère et le narrateur supposé de l'histoire est une conception qui n'a jamais été égalée dans une composition fictive, et qui cependant nous paraît si réelle que nous ne pouvons nous ôter de l'idée que nous écoutons le récit d'un acteur des scènes qu'il nous raconte. Gil Blas a toutes les faiblesses et toutes les inégalités propres à la nature humaine, et que nous reconnaissons journellement en nous-mêmes et chez les personnes de notre intimité (1). » — « C'est un homme d'esprit, né pour le bien, mais facilement entraîné vers le mal, profitant de l'expérience qu'il acquiert à ses dépens pour tromper à son tour les hommes qui l'ont trompé; se livrant sans trop de scrupule à cette représaille, et quittant volontiers le parti des dupes pour celui des fripons; capable cependant de repentir et de retour; conservant jusqu'au bout le goût de la probité, et se promettant bien de redevenir honnête homme à la première occasion (2). » — « Il passe tour à tour par toutes les conditions, par les plus vulgaires et les plus basses; il ne se déplaît trop dans aucune, bien qu'il cherche toujours à se pousser et à s'avancer. Il est la dupe de ses défauts et quelquefois de ses qualités; il fait ses écoles en tous sens, et nous faisons notre apprentissage avec lui. Excellent sujet de morale pratique, on peut dire de Gil Blas qu'il se laisse faire par les choses; il ne devance pas l'expérience; il la reçoit. Ce n'est pas un homme de génie ni d'un grand talent, ni qui ait en lui rien de bien particulier; c'est un esprit sain et fin, facile, actif, essentiellement éducable, ayant toutes les aptitudes. Il ne s'agit que de les bien appliquer; ce qu'il finit par faire : il devient propre à tout, et il mérite en définitive cet éloge que lui donne son ami Fabrice : « Vous avez l'outil universel. » Mais il ne mérite cet éloge que tout à la fin, et cela nous encourage; nous sentons, en le lisant, que nous pouvons sans trop d'effort et de présomption arriver un jour comme lui. Toutes les formes de la vie et de l'humaine nature se rencontrent dans *Gil Blas*, toutes excepté une certaine élévation idéale et morale, qui est rare sans doute, qui est jouée souvent, mais qui se trouve assez réelle en quelques rencontres pour ne devoir pas être tout à fait omise dans un tableau complet de l'humanité. Le Sage, si honnête homme d'ailleurs, n'avait pas cet idéal en lui. Il était d'avis que « les productions de l'esprit les plus parfaites sont celles où il n'y a que de légers défauts, comme les plus honnêtes gens sont ceux qui ont les moindres vices ». Rien de plus vrai qu'une telle remarque, et dans Gil Blas il a amplement usé de cette façon de voir qui distribue quelques petits vices aux plus honnêtes gens. Gil Blas tout le premier, s'il n'a pas de vice inné bien caractérisé, est très-capable de les recevoir presque tous à la rencontre.... Les scènes de comédie sont sans nombre chez *Gil Blas*, et elles ne laissent pas trop le temps de s'apercevoir de ce que peuvent avoir de commun ou d'ennuyeux certains épisodes, certaines nouvelles sentimentales que l'auteur a insérées çà et là pour grossir ses volumes, et qu'il a imitées on ne sait d'où. Les deux premiers volumes de l'ouvrage, après avoir fait passer sous les yeux toutes sortes de classes et de conditions, voleurs, chanoines, médecins, auteurs, comédiens, laissaient Gil Blas intendant de don Alphonse, et chargé de faire en son nom une restitution. « C'était commencer le métier d'intendant par où l'on devrait finir. » Le troisième volume, publié en 1724, et qui est le plus distingué de tous, nous montre Gil Blas montant par degrés d'étage en étage; et à mesure que la sphère s'élève, les leçons peuvent sembler plus vives et plus hardies... Ce troisième volume abonde en récits excellents. Gil Blas, devenu secrétaire et favori de l'archevêque de Grenade, se perd ici, comme il s'était perdu près du vieux fat amoureux, en disant la vérité. — Toutes ces scènes chez l'archevêque sont admirables de naturel, et respirent une douce comédie insensiblement mêlée à toutes les actions de la vie. L'amour-propre d'auteur est peint chez le bon vieillard dans tout son relief et toute sa naïveté béate, et avec un reste de mansuétude. Les scènes chez la comédienne Laure qui succèdent aussitôt après sont incomparables de vérité. Le Sage connaissait à fond la gent comique... Quand il est passé à la cour, et qu'il se voit secrétaire et favori du duc de Lerme, on croit un moment que Gil Blas va s'élever et devenir honnête homme à certains égards; mais non, il a affaire à des dangers d'une autre sorte, et il y succombe. Nous n'avons fait que changer d'étage; mais les mobiles, les intérêts, les passions de la coulisse sont toujours les mêmes. Loin de s'améliorer, il arrive, en ce moment d'ivresse, au pire degré de faute où il soit tombé, à l'insensibilité du cœur, à la méconnaissance de sa famille et de ses premiers amis. Le plus haut point de sa prospérité est juste le moment où va commencer, s'il n'y prend garde, sa dépravation véritable. Il lui faut la disgrâce pour se reconnaître, et pour rentrer dans le vrai de son habitude et de sa nature (1). » Ce délicieux ouvrage est-il une œuvre originale, ou n'est-il qu'une imitation de l'espagnol? Voltaire le premier a osé dire avec une inconcevable légèreté que *Gil Blas* est entièrement pris du *Marcos de Obregon* d'Espinel. Cette assertion, dont le moindre recours au roman d'Espinel (*voy.* ce nom) démontre la fausseté, fut cependant reproduite dans deux ou trois compilations sans autorité, et donna au jésuite espagnol Isla l'idée de revendiquer pour son pays l'origine de *Gil Blas*.

(1) Walter Scott, *Miscellaneous prose Works*, vol. III, édit. Baudry.
(2) Patin, *Éloge de Le Sage*.

(1) Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. II.

La fiction qu'il imagina dans ce but ressemble plutôt à une plaisanterie qu'à une fraude sérieuse et mérite à peine une réfutation (1). Sans répéter ce qui a été dit aux articles *Espinel* et *Isla*, ajoutons que si Le Sage pour beaucoup de détails de *Gil Blas* s'est inspiré des romanciers espagnols Juan de Luna, Quevedo, Cervantes, Espinel, etc. (2), il doit à lui seul le plan général, les meilleures scènes, presque tous les personnages et surtout le caractère de son héros. Gil Blas n'a d'espagnol que le costume; pour la vivacité et l'esprit, la manière de sentir, de penser et d'agir, il est français.

Il semble qu'après ce chef-d'œuvre de *Gil Blas* Le Sage n'avait plus rien à dire de nouveau sur la vie humaine, qu'il ne pouvait que se répéter. Mais, forcé de travailler pour vivre, il continua de produire sans efforts de nombreux ouvrages, où l'on trouve encore d'excellents passages, malheureusement de plus en plus clairsemés. Malgré le succès de *Turcaret*, il ne reparut au Théâtre-Français que par une petite comédie assez gaie, *La Tontine*, reçue en 1708 et jouée seulement en 1732. Les comédiens du Théâtre-Français, on le voit, traitaient sans façon l'auteur de *Turcaret*, qui, trouvant plus de facilité sur les scènes secondaires, s'abandonna à son penchant pour les farces légères, pour les parodies, les opéras comiques, enfin pour tout le répertoire des spectacles forains. Il composa seul ou en société avec Fuzelier, d'Orneval, Autreau, Lafont, Piron et Fromaget une centaine d'opéras comiques, dont la plupart eurent beaucoup de vogue. Ces petites pièces, que La Harpe traite trop dédaigneusement, peuvent encore se parcourir sans ennui; quelques-unes même, *La Foire des Fées*, *Le Monde renversé*, sont d'une lecture fort agréable. Comme le remarque spirituellement M. Sainte-Beuve, « Le Sage sema son sel à pleines mains sur les tréteaux. Ce n'étaient pas seulement les besoins de la vie qui le jetaient là, c'étaient aussi chez lui attrait et vocation. En faisant parler Arlequin, il ne croyait pas si fort déroger; il passa même un instant d'Arlequin aux marionnettes. Arlequin, marionnettes, acteurs pour acteurs, il était d'avis que tout cela revient au même et que ce sont toujours les mêmes ficelles. »

Ces spirituelles bluettes qui échappaient si facilement à la verve de Le Sage ne l'empêchaient pas de se livrer à d'autres travaux littéraires. Il aimait surtout à emprunter aux nations étrangères des œuvres qu'il remaniait et qu'il embellissait presque toujours. Ainsi il donna une agréable imitation de l'*Orlando inamorato* de Boïardo, une traduction fort abrégée des *Aventures de Guzman d'Alfarache*, le plus célèbre des romans picaresques (*voy.* ALEMAN), trop long dans l'original et que l'auteur français sut rendre amusant. Il rédigea encore les *Aventures de Robert Chevalier, dit de Beauchêne*, d'après des papiers fournis par la veuve de Beauchêne. On lit à ce sujet dans un journal tenu par un curieux du temps : « Le Sage, auteur de *Gil Blas*, vient de donner (janvier, 1733) la vie de M. de Beauchêne, capitaine de flibustiers. Ce livre ne saurait être mal écrit, étant de Le Sage; mais il est aisé de s'apercevoir, par les matières que cet auteur traite depuis quelque temps, qu'il ne travaille que pour vivre, et qu'il n'est plus le maître, par conséquent, de donner à ses ouvrages du temps et de l'application. Il y a six à sept ans que la Ribou (veuve du libraire) lui a avancé cent pistoles sur son quatrième volume de *Gil Blas*, qui n'est point encore fini et qui ne le sera pas de si tôt. » Le Sage en effet travaillait pour vivre, et si cette nécessité lui fit produire des œuvres peu dignes de lui, ne regrettons pas qu'elle l'ait forcé d'achever *Gil Blas*. Le quatrième volume de cet ouvrage n'offre pas la vivacité et l'intérêt des trois premiers; mais

(1) Cependant cette thèse a été reprise par Llorente à un point de vue un peu différent dans deux ouvrages l'un en français, l'autre en espagnol; il prétend, en se fondant sur l'évidence intérieure (les preuves extérieures manquent tout à fait) que *Gil Blas* est certainement d'origine espagnole, et probablement l'œuvre non de l'avocat andalou du père Isla, mais de l'historien Solis. La seule raison que Llorente donne à l'appui de cette hypothèse, c'est qu'à l'époque où le *Gil Blas* espagnol a dû être composé, personne excepté Solis n'était en état d'écrire un tel roman. Cet argument n'est guère plus sérieux que les inventions du P. Isla. Du reste, un juge compétent et impartial, M. Ticknor, a prononcé sur ce point. « Il y a, dit-il, une réponse facile à cette critique purement conjecturale. Le Sage procéda comme auteur de roman juste comme il l'avait fait quand il écrivait pour le théâtre, et dans les deux cas il aboutit à des résultats remarquablement semblables. Dans le drame il commença par des traductions et imitations de l'espagnol, telles que *Le Point d'Honneur* pris de Roxas, *Don Cesar Ursin* pris de Calderon; mais ensuite quand il comprit mieux son talent et que le succès lui eut donné de la confiance, il produisit *Turcaret*, comédie entièrement originale, qui surpassait de beaucoup tout ce qu'il avait tenté auparavant et montrait combien il avait perdu de sa force en se réduisant à être imitateur. Il fit exactement de même en écrivant des romans. Il commença par traduire le *Don Quichotte* d'Avellaneda, et remania et étendit le *Diablo Cojuelo* de Guevara. Mais *Gil Blas*, le plus important de ses romans, est le résultat de l'affermissement de ses forces, et pour toutes les qualités caractéristiques cet ouvrage lui appartient en propre aussi bien que *Turcaret* »

(2) Voici, d'après M. Ticknor, l'indication de quelques sources espagnoles où Le Sage a puisé pour *Gil Blas* et pour d'autres ouvrages : *Le Point d'Honneur* est tiré de *No hay amigo para amigo* de Roxas; *Don Cesar Ursin* de *Peor esta que estaba* de Calderon. Voir à l'article ESPINEL ce que Le Sage doit à *Marcos de Obregon*; il a pris en outre les aventures de don Raphaël avec le seigneur de Moyadas (G. B., V, 1) dans *Los Empeños del Mentir* de Mendoza; l'histoire du mariage de vengeance (G. B., IV, 4) dans la pièce de Roxas, *Casarse por vengarse*; l'histoire de Aurora de Guzman (IV, 5, 6) dans *Todo es enredos Amor* par Diego de Cordoba y Figueroa, etc. Sur cette question d'imitation : *voy.* Tieck, *préface* de sa traduction de *Marcos de Obregon*; Adolfo de Castro, *Poesias de Calderon y Plagios de Le Sage*, Cadix, 1846, in-8°, et dans le quatrième livre de son *Conde Duque de Olivarez*, Cadix, 1848. Dans son *Bachelier de Salamanque*, Le Sage, quoiqu'il donne cet ouvrage comme « traduit d'un manuscrit espagnol », a inséré une histoire de Doña Cintia de la Carrera qui est prise de la comédie si connue de Moreto, *Desden con Desden*.

on y trouve la même observation fine, la même philosophie indulgente. On aime à voir Gil Blas revenir avec une ironie sans amertume sur les traces de son passé, retrouver un peu changés, mais non corrigés, quelques amis de sa jeunesse vagabonde, le docteur Sangrado, qui mêle un peu de vin à son eau, et le poëte Fabrice qui fait encore des vers à l'hôpital, et enfin après s'être mêlé une fois encore aux vices, aux ridicules, aux folies du monde, aller se reposer au sein du bonheur domestique, au milieu de ses enfants qui jouent sur les vertes pelouses du château de Lirias, et s'égayer par la lecture d'un de ses auteurs favoris, Horace, Lucien, Érasme. Les teintes plus douces, un peu tristes même, du quatrième volume de *Gil Blas* ne déparent donc pas les vives couleurs des trois premiers, et achèvent de faire de ce roman un tableau complet de la vie humaine.

Après *Gil Blas* on ose à peine parler des dernières productions de l'auteur : l'*Histoire d'Estevanille Gonzalès*, imitée de l'espagnol (1); — *Le Bachelier de Salamanque*, qui rappelle de temps en temps *Gil Blas*; — *Une Journée des Parques*, dialogue philosophique, où l'on trouve de l'esprit et des idées hardies; — *La Valise trouvée* et *Le Mélange amusant*, qui ne méritent aucun souvenir. L'année même de la publication de ce dernier ouvrage, Le Sage perdit son fils, Montménil, qui était la consolation et l'appui de sa vieillesse. « Trop vieux pour travailler, trop haut pour demander, et trop honnête pour emprunter, dit Voisenon, » il se retira avec sa femme et sa fille chez un autre de ses fils, qui était chanoine à Boulogne-sur-Mer. C'est là, dans une petite maison, qu'il passa ses dernières années. Il était sourd. Cette infirmité, qui remontait à sa jeunesse, devint complète avec l'âge; mais si elle l'éloigna du monde, elle ne le priva pas d'un petit cercle d'amis. Il y portait une gaîté qu'il conserva même lorsque son corps et son esprit s'affaiblissaient sous le poids des années. C'est Voisenon et le comte de Tressan, deux amis bienveillants de sa vieillesse, qui l'attestent. Tressan rapporte aussi une singulière particularité sur le déclin intellectuel de l'illustre romancier. « M. Le Sage, dit-il, se réveillant le matin dès que le soleil paraissait élevé de quelques degrés sur l'horizon, s'animait et prenait du sentiment et de la force, à mesure que cet astre approchait du méridien; mais lorsqu'il commençait à pencher vers son déclin, la sensibilité du vieillard, la lumière de son esprit et la sensibilité de ses sens diminuaient en proportion; et dès que le soleil était plongé sur l'horizon, M. Le Sage tombait dans une sorte de léthargie, dont on n'essayait pas même de le tirer. » L'auteur de *Gil Blas* et de *Turcaret* s'éteignit dans sa quatre-vingtième année, et le comte de Tressan, alors commandant en Boulonais et en Picardie, se fit un honneur d'assister aux obsèques avec tout son état-major. Le Sage de son vivant n'avait pas été mis à sa place. L'obscurité de sa vie privée, la vulgarité de la plupart de ses pièces dramatiques et de plusieurs de ses romans, l'exposèrent aux dédains d'auteurs contemporains, qui ne le valaient pas; mais la postérité l'a bien vengé, en le mettant au rang des inventeurs les plus ingénieux et des plus habiles peintres de mœurs, au-dessous du seul Molière. Ses écrits sont intitulés : *Lettres galantes d'Aristénète, traduites du grec*; Paris (sous l'indication de Rotterdam), 1695, 2 vol. in-12; — des quarante-deux lettres que contient cette traduction, vingt-quatre furent insérées par l'auteur dans sa *Valise trouvée*; — *Théâtre espagnol contenant: Le Traître puni*, comédie en cinq actes et en prose (de Franc. de Roxas) et *Dom Félix de Mendoce*, comédie en cinq actes et en prose (de Lope de Vega); traduit de l'espagnol, 1700, in-12; — *Nouvelles Aventures de l'admirable don Quichotte*, traduit de l'espagnol d'Avellaneda; Paris, 1704, 2 vol. in-12; — *Crispin rival de son maître*, comédie en un acte et en prose; Paris, 1707, in-12; — *Le Diable boiteux*; Paris, 1707, in-12; nouvelle édition, corrigée, refondue et augmentée des *Entretiens des Cheminées de Madrid*; Paris, 1726, 2 vol. in-12; — *Turcaret*, comédie en cinq actes et en prose, avec la critique de *Turcaret par le Diable boiteux*, dialogue en prose, servant de prologue et d'épilogue; Paris, 1709, in-12; —*Histoire de Gil Blas de Santillane*; Paris, 1715, 2 vol. in-12; nouv. édit., augmentée d'un troisième volume, Paris, 1724, 3 vol. in-12; nouv. édit., augmentée d'un quatrième vol.; 1735, 4 vol. in-12. *Gil Blas* a eu de très-nombreuses éditions et a été traduit dans toutes les langues de l'Europe; parmi ces éditions nous citerons celle de P. Didot, Paris, 1819, 3 vol. in-8°, avec un *Examen de la question de savoir si Le Sage est l'auteur de Gil Blas, ou s'il l'a pris de l'espagnol*, par François de Neufchâteau; et celle de Lefèvre, Paris, 1820, 3 vol. in-8°, avec un *Examen préliminaire, de nouveaux sommaires des chapitres et des notes historiques et littéraires*, par François de Neufchâteau; parmi les traductions on distingue celle de Smollett en anglais, et celle du P. Isla en espagnol; — *Le Théâtre de la Foire, ou l'Opéra-Comique, contenant les meilleures pièces qui ont été représentées aux foires de Saint-Germain et de Saint-Laurent; enrichi d'estampes en taille douce, avec une table de tous les vaudevilles et autres airs gravés, notés à la fin de chaque volume*; Paris, 1721-1737, 10 vol. in-12. Les neuf pre-

(1) L'ouvrage original est intitulé : *Vida y Hechos de Estevanillo Gonzales, hombre de buen humor, compuesta por il mismo*; Anvers, 1646; Madrid, 1652 : c'est l'autobiographie d'un bouffon qui avait été longtemps au service d'Ottavio Piccolomini, le grand général de la guerre de Trente Ans, mais une auto-biographie si pleine de fictions que Le Sage eut peu de peine à la transformer en roman.

miers volumes de ce recueil sont composés presque entièrement de pièces de Le Sage et de ses collaborateurs; le dixième volume contient des pièces de Carolet. Les pièces de Le Sage, seul ou en société, sont au nombre de soixante-quatre, dont on trouvera la liste dans Quérard; mais il faut remarquer que ce recueil ne comprend pas toutes les pièces de ce genre de Le Sage; — la *Petite Bibliothèque des Théâtres* lui en attribue cent une; — *Le Théâtre de la Foire*, moins les pièces de Carolet, a été réimprimé; Paris, 1737, 8 vol. in-12; — *Roland l'amoureux, poëme, traduction libre de l'italien*; Paris, 1717-1721, 2 vol. in-12; — *Histoire de Guzman d'Alfarache, nouvellement traduite et purgée des moralités superflues*; Paris, 1732, 2 vol. in-12; — *Aventures de M. Robert Chevalier, dit de Beauchesne, capitaine de flibustiers dans la Nouvelle-France*; Paris, 1732, 2 vol. in-12; — *Histoire d'Estevanille Gonzalès, surnommé le Garçon de bonne humeur, tirée de l'espagnol*; Paris, 1734, 2 vol. in-12; — *Une Journée des Parques*; 1735, in-12; — *Le Bachelier de Salamanque, ou les mémoires de D. Chérubin de la Ronda*; Paris, 1736, 2 vol. in-12; — *La Valise trouvée*; Paris, 1740, 2 part. in-12; — *Mélange amusant de saillies d'esprit et de traits historiques des plus frappants*; Paris, 1743, in-12. Selon Lenglet-Dufresnoy (*Bibliothèque des Romans*), Le Sage a retouché le style des *Mille et un Jours*, contes persans trad. par Petis de la Croix (1710). Il n'existe qu'une édition des *Œuvres complètes* de Le Sage; Paris, 1828, 12 vol. in-8°; mais on a plusieurs éditions de ses œuvres choisies; entre autres celle de Mayer, Paris, 1810, 16 vol. (moins les pièces de la Foire), in-8°, et celle de Buchot, Paris, 1818-1821, 14 vol. in-12. Le *Théâtre complet* a été publié à Paris, 1774, 2 vol. in-12. On a plusieurs éditions du *Théâtre choisi*. L. J.

Beuchot, *Notice sur Le Sage*, en tête de l'édit. de 1818-1821. — Audiffret, *Notice historique sur A.-R. Lesage*; Paris, 1822. — Patin, *Éloge de Le Sage*; Paris, 1822. — Malitourne, *Éloge de Le Sage*; 1822. — Spence, *Anecdotes*; Londres, 1820. — Walter Scott, *Biographical Notice*; dans les *Miscellaneous Works*, vol. III (édit. Baudry, 1837). — Villemain, *Littérature française du dix-huitième siècle*, t. I. — Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. II. — *Biographie Bretonne*. — Ticknor, *History of Spanish Literature*, édit. de Londres, 1849), t. I, 66; II, 108, 879; III, 60, 65, 103, 240.

LE SAGE DE MONTMÉNIL (*René-André*), comédien français, fils aîné du précédent, né à Paris, le 31 juillet 1695, mort à La Villette (près Paris), le 8 septembre 1743. Son père le destinait à l'état ecclésiastique (ou au barreau, suivant certains biographes), et le jeune Le Sage porta quelque temps le costume d'abbé; mais sa vocation l'entraîna vers une autre carrière: il débuta au Théâtre-Français le 28 mai 1726. Il n'y fut pas d'abord bien accueilli, et dut aller se former en courant la province. De retour à Paris, il obtint le plus grand succès dans les rôles comiques. Il jouait d'une manière inimitable *Turcaret*, *l'avocat Patelin*, et en général les valets et les paysans. Le Sage, qui avait eu à se plaindre des acteurs et qui détestait en particulier les comédiens du Théâtre-Français, fut longtemps à pardonner à son fils d'avoir pris cette profession. Mais, un jour, des amis le menèrent à une représentation de *Turcaret*. Il y vit sa plus vigoureuse création comique admirablement interprétée par son fils, et sentit renaître son affection paternelle. Il se réconcilia si bien avec Montménil que la mort subite de ce fils fut la plus grande douleur de sa vieillesse (1).

Audiffret, *Notice sur Le Sage*.

LE SAGE (*Georges-Louis*), littérateur français, né le 9 janvier 1676, à La Colombière, près de Conches, en Bourgogne, mort le 5 février 1759, à Genève. En 1684, il fut emmené en Angleterre par sa famille, qui était protestante; une sentence du bailliage de Montcenis, en date d'août 1687, condamna le cadavre de son père, comme mort sans sacrements, à être exhumé et jeté à la voirie, sentence cassée du reste par le parlement de Dijon. Il fit ses études à Genève, renonça, par indépendance de caractère, à embrasser la carrière ecclésiastique, ce qui donna occasion de décrier ses mœurs, et retourna en 1700 en Angleterre, où il se voua à l'instruction de la jeunesse. En 1711 il alla rejoindre ses parents à Genève, et y passa le reste de sa vie, à l'exception d'un voyage qu'il fit à Paris sous la régence. D'une nature douce et tranquille, il avait plus d'esprit que de science et plus d'originalité que de profondeur. On lui doit un grand nombre de publications, dont la plupart ont trait à la philosophie; nous citerons: *Le Mécanisme de l'Esprit, ou la morale naturelle dans ses sources, discours qui explique les divers mouvements de l'amour-propre*; Genève, 1699, 1700; 4e édit., 1718; — *La Religion du Philosophe, ou sentiments raisonnables sur diverses matières de religion et de morale*; Londres, 1702-1709, 2 part.; — *Essai sur les caractères d'une vocation divine*; Amsterdam, 1708; — *Aphorismata philosophica, sive specimen philosophiæ eclecticæ*; Londres, 1re part., 1711; Genève, 2e part., 1714-1715, sorte de résumé des leçons que l'auteur donnait à l'école libre de Westmoreland; — *Court Abrégé de Philosophie par aphorismes*; Genève, 1711, in-12; — *Remarques sur l'Angleterre faites par un voyageur dans les années 1710 et 1711*;

(1) Le Sage eut encore deux fils: LE SAGE (*Julien-François*), né à Paris, le 24 avril 1698, mort à Boulogne, le 25 avril 1762; pourvu d'un petit canonicat à Boulogne, il donna un asile à ses parents. — LE SAGE *de Pittènec*, né à Paris, le 22 février 1700, mort vers 1765. Il se fit acteur, comme son frère Montménil, dont il était loin d'avoir le talent, courut la province et l'Allemagne sous le nom de Pittènec, et se retira ensuite à Boulogne, où il mourut dans l'obscurité et, à ce que l'on croit, dans la misère; Le Sage eut aussi une fille, Marie-Élisabeth, née à Paris, le 9 août 1702; elle survécut à toute sa famille, et mourut à l'hôpital de Boulogne.

Amsterdam (Rouen), 1713, 1715; — *Pensées détachées sur la Grammaire, la Rhétorique et la Poétique;* Genève, 1721; — *Des Études;* ibid., 1726; — *Des Corps terrestres et des Météores;* 1730; — *Court Abrégé de Physique;* Genève, 2e édit., augmentée, 1732; — *De l'Économie;* ibid., 1747, in-12; — *Les Principes naturels des actions des hommes;* ibid., 1747, in-12; — *L'Esprit des lois;* ibid., 1752, in-12; — *La Chaîne des Études;* ibid., 1755, in-12, etc.;

P. L—Y.

Papillon, *Biblioth. des Auteurs de Bourgogne.* — Sénebier, *Hist. littér. de Genève.* — Prévost, *Notice de la Vie et des écrits de Le Sage;* Genève, 1802. — *Mémoires de Trévoux.*

LESAGE (*Georges-Louis*), physicien suisse, d'origine française, fils du précédent, né à Genève, le 13 juin 1724, mort dans la même ville, le 9 novembre 1803. Il commença ses études avec son père, qu'il fatiguait de ses questions, « voulant toujours savoir le comment du comment, et le pourquoi du pourquoi, » selon l'expression de son père. Le jeune Lesage apprit la physique sous Calandrini, les mathématiques sous Cramer, et se lia avec de Luc. Lorsqu'il fut d'âge à embrasser une profession, il hésita entre la théologie et la médecine, et se décida pour la dernière, qu'il étudia sous Daniel Bernoulli, à Bâle. Il vint ensuite à Paris, où il suivit les cours des plus célèbres professeurs. Pour subvenir à ses dépenses, il donnait des leçons particulières. En même temps, il s'occupait de physique. Le 15 janvier 1747, il écrivait à son père : « Εὕρηκα, Εὕρηκα! Jamais je n'ai eu tant de satisfaction que dans ce moment, où je viens d'expliquer rigoureusement par les simples lois du simple rectiligne celles de la gravitation universelle, qui décroît dans la même proportion que les carrés des distances augmentent... Peut-être cela me procurera-t-il le prix proposé par l'Académie des Sciences de Paris sur la théorie de Jupiter et de Saturne. » Cette espérance ne se réalisa pas. C'était en lisant les *Leçons élémentaires d'Astronomie* de Lalande que Lesage s'était jeté dans ces sortes de recherches, convaincu de la vérité de ce principe que le physicien peut expliquer mécaniquement toute l'astronomie. Son père aurait voulu qu'il pratiquât la médecine à Genève; mais l'obstination qu'il avait mise lui-même à réclamer la bourgeoisie comme un droit et non comme une faveur l'avait empêché de l'obtenir, et sans cette qualité on ne pouvait exercer la médecine à Genève. Lesage y renonça donc, et se voua à l'enseignement. Il composa pour le prix académique un *Essai sur les forces mortes;* le succès ne couronna point encore sa tentative. En 1750 il devint professeur de mathématiques, ce qui lui assura enfin une existence indépendante. En 1756 il fit insérer dans le *Mercure de France* une *Lettre à un Académicien de Dijon,* dans laquelle il s'élevait avec force contre la manière alors en usage d'expliquer la pesanteur. En 1758 il partagea le prix proposé par l'académie de Rouen sur les affinités chimiques. Son mémoire a été imprimé sous ce titre : *Essai de Chimie mécanique;* 1758, in-4°. Ses nombreux travaux lui causèrent des insomnies qui le privaient de la raison par intervalles; en outre, il devint presque aveugle en 1762. Lesage a beaucoup écrit; mais il a fait peu imprimer. Dès 1753 il annonçait à D'Alembert qu'il avait dans sa bibliothèque trente-huit mémoires, fruits de ses méditations, sur les mathématiques, la géométrie et la physique. « Il prenait plaisir, disent MM. Haag, à entasser matériaux sur matériaux, et le temps lui manquait pour les mettre en œuvre. Il s'exprimait et rédigeait avec difficulté. » Reçu bourgeois de Genève en 1770, il devint correspondant de l'Académie des Sciences de Paris et associé de la Société royale de Londres. On connaît de lui : *Loi qui contient, malgré sa simplicité, toutes les attractions et répulsions, chacune entre les limites conformes aux phénomènes* (dans le *Journal des Savants* d'avril 1764); — *Suffrages britanniques relatifs à la Physique spéculative* (dans la *Bibliothèque Britannique,* vol. VIII et IX); — *Réflexions sur la manière d'estimer la pesanteur à deux distances différentes de la surface de la terre pour servir de réponse aux démonstrations proposées par le père Bertier* (dans le *Journal des Beaux-Arts* de novembre 1772 et février 1773); — *Réflexion sur une nouvelle expérience du père Bertier qui prouveroit que la pesanteur augmente à mesure qu'on s'éloigne de la terre* (dans le *Journal de Physique* de novembre 1773); — *Expériences et Vues sur l'intensité de la pesanteur dans l'intérieur de la terre* (ibid., tome VII); — *Lettre sur le rapport du vuide au plein dans un espace occupé par des sphères égales* (dans le *Journal Encyclopédique* de mars 1782); — *Réflexions sur la loi de continuité, soit dans la physique en général, soit à l'égard de la pesanteur en particulier et à l'égard de sa cause* (dans les *Opuscoli scelti,* 1784, p. 3). On trouve des articles de Lesage dans un grand nombre de recueils scientifiques. Il a donné l'article *Inverse* à la grande Encyclopédie, et a publié *Lucrèce Newtonien* dans les *Mémoires de l'Académie de Berlin* pour 1784, réimprimé à la suite de la notice sur la vie et les écrits de l'auteur, rédigée d'après ses notes, par Pierre Prévost, et suivie d'un opuscule de Lesage *Sur les Causes finales,* publié déjà à part par Reverdil, d'extraits de sa correspondance avec divers savants et personnages illustres, etc.; Genève, 1805, in-8°. Lesage a ajouté des notes à un ouvrage de l'abbé Mann *Sur les différentes méthodes de préserver les édifices des incendies;* 1778, in-8°. Après sa mort, plusieurs articles trouvés dans ses papiers ont été publiés dans les *Annales de Chimie* et dans les *Archives Littéraires,* par M. Prévost, qui en

1818 mit au jour un *Traité de Physique mécanique*, rédigé d'après les notes de Lesage. Parmi les papiers de Lesage qui se trouvent à la bibliothèque de Genève, M. Prévost cite un *Traité sur les corpuscules ultramondains*, une *Histoire de la Pesanteur*, des écrits *sur la Cohésion*, *sur l'Élasticité*, *sur la Lumière*, *sur la Logique*, *sur la Morale*, une *Téléologie*, enfin une *Étude de lui-même*. L. L—T.

P. Prévost, *Notice sur la vie et les écrits de Lesage*, 1805. — Sénebier, *Hist. Litter. de Genève*, t. III, p. 200. — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — Haag, *La France Protestante*.

LESAGE-SENAULT (*J.-H.*), homme politique français, né à Lille, mort en 1823. Il fut élu député du département du Nord à la Convention nationale, où il vota la mort de Louis XVI, sans appel et sans sursis, et se signala constamment par l'exaltation de ses opinions démocratiques. Envoyé en mission à l'armée du nord, en avril 1793, il rendit compte de la défection de Dumouriez, et plus tard destitua le général Lavalette, protégé par Robespierre, ce qui le brouilla avec ce dernier, contre lequel il se prononça vivement le 9 thermidor. Il fut en conséquence placé au nouveau comité de sûreté générale ; mais il ne tarda pas d'être attaqué lui-même comme terroriste. Il se distingua par sa fougue et ses emportements, au milieu de la lutte entre les restes de la montagne et les thermidoriens. Dans les séances des 27 et 29 décembre 1794, il fut rappelé deux fois à l'ordre, pour avoir apostrophé le président, en criant : « Assassine-nous ! » et avoir dit à Girod-Pouzol, qui était à la tribune : « Tu en as menti ». Accusé, en avril 1795, dans un rapport de Pémartin sur les événements du 12 germinal, il repoussa ces inculpations, et fut justifié par Rion et Legendre, qui firent écarter la demande de son arrestation. A la fin de la session, il réclama la liberté de Duhem, Choudieu, Chaylus et autres démocrates exaltés. Violent, passionné, hors de toute mesure dans ses discours comme dans ses actions, Lesage-Senault tint dans le Conseil des Cinq Cents la même ligne que dans la Convention. Le 12 avril 1796, au milieu d'une discussion très-vive qui s'éleva sur l'impunité dont jouissaient les égorgeurs des terroristes dans le midi, il s'élança sur leurs défenseurs, en vint aux mains avec eux, et fut reporté à sa place tout meurtri et couvert de contusions. Le 8 octobre, il excita un nouveau tumulte dans le Conseil, par une sortie violente contre les royalistes, qu'il dit se multiplier partout, dans les autorités constituées, dans le Directoire même et dans les Conseils. Sorti du corps législatif en mai 1797, il devint quelques mois après président de l'administration centrale du département du Nord, et fut en 1798 réélu député de ce même département, au Conseil des Cinq Cents. Lesage-Senault rentra au corps législatif avec la même exaltation de ses sentiments démocratiques ; il s'opposa au rétablissement des impôts indirects et des maisons de prêts sur gages, désignées sous le nom de monts-de-piété ; pendant l'été de 1799, il se joignit au parti démocratique, qui reprenait le dessus, concourut à faire supprimer dans le serment civique la formule de haine à l'anarchie, dont les royalistes abusaient, disait-il ; il vota pour la déclaration de la patrie en danger, qui était aussi une formule pour réinstituer en partie le gouvernement révolutionnaire. Dans la séance du 19 brumaire à Saint-Cloud, il fut un des représentants qui se prononcèrent avec le plus d'énergie contre le coup d'État qui s'accomplissait. Il fut exilé du corps législatif avec environ soixante autres membres des deux Conseils ; puis déporté quelque temps aux îles de la Charente-Inférieure. Après avoir vécu dans la retraite sous le gouvernement impérial, il se vit obligé de quitter la France, par suite de la loi d'amnistie du 12 janvier 1816. Lesage-Senault se retira dans les Pays-Bas, et mourut à Tournay. H. Lesueur.

Moniteur universel, années 1792-1798, passim. — Lamartine, *Histoire des Girondins* — Thiers, *Histoire de la Révolution française*, t. III et IV, passim. — Mahul, *Annuaire Nécrologique*, année 1823.

LESAGE (*Hervé-Julien*), littérateur français, né à Alzel, en 1757, mort à Paris, le 4 septembre 1832. Il entra en 1777 dans l'abbaye des Prémontrés de Beau-Port, et fut nommé en 1779 prieur du couvent de Boquelio. Il se montra fort hostile aux idées révolutionnaires, refusa le serment, et émigra. Il ne rentra dans sa patrie qu'en 1802, et reprit son ancienne cure. On a de lui : *Opinion sur le Prêt du Commerce*; 1805. Cet ouvrage fut attaqué par l'abbé E. Pagès dans sa *Dissertation sur le Prêt à intérêt*, etc. (Avignon, 1819, in-8°; Lyon et Paris, 1826, in-8°). Lesage répondit par une *Lettre à M. Pagès*, ou *Observations modestes*; Saint-Brieuc, in-18, et dans *L'Ami de la Religion*; — *Notice sur l'abbé Lecbech, curé de Plouha*; 1830; — *Exposition de la Morale chrétienne*, trad. du P. Hammer, 1817, 2 vol. in-12. Le P. Lesage a laissé inachevés : *Manuel du Catholique*; — *Mémoires sur le diocèse de Saint-Brieuc*; — *Lettres sur les causes de la Révolution et de l'Émigration*, etc. L—z—e.

L'Ami de la Religion, 1832. — Quérard, *La France Littéraire*.

LE SAIGE (*Jacques*), voyageur français, mort à Douai, le 11 février 1549. Il était marchand de draps de soie dans cette ville, où il avait pour enseigne, en 1525, d'un côté les armes du patriarcat de Jérusalem, et de l'autre celles du royaume de Jérusalem, avec cette devise : *Loué soit Dieu. J'en suis revenu.* Il entreprit le voyage de Rome et de Jérusalem, et paraît avoir fait précédemment celui de Saint-Jacques de Compostelle, en Galice. Il était chevalier de Saint-Jean-de-Jérusalem, et joignait à la dévotion un amour prononcé pour le vin et la bonne chère. On a de lui un ouvrage intitulé : *Chy sensuyvent les gistes, repaistres et despens,*

que moy Jasques Le Saige, marchant de draps de soye, demourant à Douay, ay faict, de Douay a Hierusalem, Venise, Rhodes, Rome, Notre-Dame de Lorete. Avec la description des lieux, portz, cites, villes et aultres passaiges, que moy Jasques Le Saige ay faict la mil chincq cens XVIII, avec mon retour; Cambrai, sans date, in-4°, gothique, de cent sept feuillets. Une autre édition plus récente est un petit in-4°, gothique, de soixante-dix-huit feuillets. On ne connaissait que cinq exemplaires de ces deux éditions lorsque M. Duthillœul en a donné une nouvelle, sous ce titre : *Voyage de Jacques Le Saige de Douai à Rome, Notre-Dame de Lorette, Venise, Jérusalem et autres saints lieux;* Douai, 1851, in-4°. Le Saige nous apprend, au dernier feuillet de son livre, qu'il a fini de l'écrire le 11 juillet 1523.

E. REGNARD.

Foppens, *Bibliotheca Belgica*. — Duthillœul, *Jacques Le Saige et les éditions de son livre*, en tête de l'édition de 1851.

LE SAULX. *Voy.* ESPANAY.

LESBONAX (Λεσϐῶναξ), philosophe et rhéteur grec, fils de Potamon de Mytilène, vivait sous Auguste, vers la fin du premier siècle avant J.-C. Il fut l'élève de Timocrate et le père de Polémon, précepteur et ami de Tibère. Suidas prétend qu'il composa plusieurs ouvrages de philosophie, mais il ne le mentionne ni comme orateur ni comme rhéteur. Malgré le silence de Suidas, on ne peut guère douter que le philosophe de Mytilène ne soit le même que le Lesbonax auteur des Μελεταὶ ῥητορικαί et des Ἐρωτικαὶ ἐπιστολαί mentionnés par le scoliaste de Lucien, et que le Lesbonax dont il existait du temps de Photius seize discours politiques. Il ne nous reste que deux de ces discours; l'un est intitulé Περὶ τοῦ πολέμου Κορινθίων (Sur la guerre des Corinthiens) et l'autre Προτρεπτικὸς λόγος (Exhortation aux Athéniens). Ce sont de pures compositions de rhétorique, mais dont le style rappelle assez heureusement les orateurs attiques de la meilleure époque. Ces discours ont été insérés dans les collections des orateurs grecs d'Alde, de Henri Estienne, de Reiske, de Bekker, de Dobson. C. Orelli en a publié une édition séparée; Leipzig, 1820, in-8° (1). Y.

Suidas, au mot Λεσϐῶναξ. — Scoliaste de Lucien, *De Saltat.*, 69. — Photius, *Bibl.*, *cod.* 74.

LESBOTHÉMIS (Λεσϐόθεμις), statuaire grec, d'une époque incertaine. D'après son nom, on pense qu'il était natif de Lesbos. C'est le seul artiste grec qui appartienne à cette île. Euphorion, dans son traité Περὶ Ἰσθμίων, mentionnait de Lesbothémis la statue d'une muse tenant à la main une lyre (σαμβύκη) d'une forme antique. Y.

(1) Un grammairien du même nom, mais d'une époque plus récente, a composé un traité sur les figures, publié par Walckenaër, à la suite de son édition d'Ammonius, et inséré dans le *Thesaurus* de H. Estienne (édit. de Londres).

Athénée, IV, p. 182; XIV, p. 635. — Meineke, *Euphorion*, fr. 31, et dans ses *Anal. Alex.*, p. 67.

LESBROUSSART (*Jean-Baptiste*), littérateur belge, d'origine française, né à Tilly-Saint-Georges (Picardie), le 21 janvier 1747, mort à Bruxelles, le 10 décembre 1818. Il fut professeur au lycée de Bruxelles et membre de l'Institut des Pays-Bas. Ses principaux écrits sont : *Éloge historique du prince Charles de Lorraine*, couronné par l'Académie de Bruxelles; Bruxelles, 1781, in-8°; — *Éloge de Vigilius de Zuichem, accompagné de notes historiques sur les troubles des Pays-Bas;* Gand, 1781, in-8°; — *Éloge de Jean de Carondelet, suivi de notes historiques*; Bruxelles, 1786, in-4°; — *Annales de Flandre, du père d'Oudegherst, enrichies de notes;* Gand, 1789, 2 vol. in-8°; — *Galerie historique des Contemporains;* Bruxelles, 1817-1819, 8 vol. in-8° : il était spécialement chargé de la partie littéraire de cet ouvrage : Julien était chargé de la partie politique, et Gérard van Lenneps des littérateurs et savants hollandais. J. V.

Arnault, Jay, Jouy, *Biogr. nouv. des Contemp.*

LESCAILLE (*Jacques*), poëte flamand, né en 1610, mort en 1677. Il était d'une famille génevoise qui s'était réfugiée en Hollande pour cause de religion. Lui-même était imprimeur-libraire, et les éditions des ouvrages qu'il publia sont remarquables par la netteté des caractères et l'exactitude du texte. La plus grande partie de ses œuvres fut consumée en 1671, lors de l'incendie de l'imprimerie de Blaeu : il ne reste de Lescaille qu'un recueil de vers flamands « qui montrent, dit Paquot, qu'il avoit porté sa muse à un haut degré d'élévation et de politesse ».

Paquot, *Mém.*

LESCAILLE (*Catherine*), surnommée la *Sapho hollandaise*, poëtesse flamande, seconde fille du précédent, née en 1649, morte le 8 juin 1711. Elle consacra sa vie à la littérature, et mourut de la gravelle sans avoir été mariée. Parmi ses principales productions on cite les tragédies *Genseric*; — *Wenceslas*; — *Hérode et Mariamne*; — *Hercule et Déjanire*; — *Nicomède*; — *Ariadne*; — *Cassandra*. Le recueil des *Poésies* de Catherine Lescaille a été publié par son beau-frère, le libraire Rank, en 1728. E. D—s.

Moréri, *Le grand Dictionnaire historique*. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas*, t. V, p. 71-73.

L'ESCALE. *Voy.* SCALIGER.

LESCALLIER (*Daniel*), écrivain maritime français, né à Lyon, le 4 novembre 1743, mort au mois de mai 1822. Après avoir fait un séjour de cinq années en Angleterre, il partit pour Saint-Domingue avec le comte d'Estaing, en 1764. Chargé d'une mission dans l'intérieur de ce pays, il dressa une carte ainsi que le plan de la ville de Santo-Domingo. De retour en France en 1766, il entra dans l'administration de la marine, et devint commissaire de la marine en 1776. En 1780 il

partit pour l'île de Grenade (Antilles), en qualité de commissaire des colonies. Deux ans après, il fut nommé ordonnateur des colonies de la Guyane hollandaise, Démérary, Berbice et Essequebo, que les Français venaient de reprendre aux Anglais. En 1784 il remit ce pays aux Hollandais, et à son retour il reçut une pension pour les services qu'il avait rendus. En 1785 il devint ordonnateur de la Guyane française, avec le rang de commissaire général. Revenu en 1788, il s'occupa du gréement des vaisseaux. Au commencement de 1790, il fut adjoint au comité de marine de l'Assemblée constituante. En 1792 il partit pour l'île de France en qualité de commissaire civil des établissements français au delà du cap de Bonne-Espérance. Il fit un traité avec Madagascar, et posa des bases législatives et d'administration en plusieurs endroits. A son retour en France, en 1797, Lescallier géra le bureau des colonies, fut nommé ordonnateur de marine de première classe, et chargé de former un grand établissement maritime à Corfou; mais il ne put parvenir à destination, les îles Ioniennes étant tombées aux mains d'une flotte turco-russe. Après le 18 brumaire, Bonaparte appela Lescallier au conseil d'État, où il fut chargé des colonies. Il reçut plusieurs missions, et fut envoyé à la Guadeloupe comme préfet colonial. Il y rétablit la tranquillité, et revint en France par les États-Unis. En février 1806 il fut nommé à la préfecture maritime de Gênes, d'où il passa en 1808 à celle du Havre. En 1811 il partit comme consul général pour les États-Unis; le bâtiment qui le portait fut pris par un vaisseau anglais. Ramené en Angleterre, Lescallier trouva le moyen de s'échapper, et garda son titre de consul général jusqu'en 1815. Il fut alors éloigné des fonctions publiques, et eut à discuter des comptes avec l'administration. Il avait été nommé correspondant de l'Institut lors la formation de ce corps. On a de Lescallier : *Vocabulaire des termes de marine, anglais français et français-anglais*; Paris, 1777, in-4°; 1797, 3 vol. in-4°; — *Enlèvement du navire Bounty, commandé par le capitaine Bligh*, trad. de l'anglais; 1790, 1792, in-8°; — *Traité pratique des Vaisseaux et Bâtiments de mer*; Paris, 1791, 2 vol. in-4°; — *Exposé des moyens de mettre en valeur et d'administrer la Guyane*; 1791, 1798, in-8°; — *Notions sur la culture des terres basses dans la Guyane*; in-8°; — *Essai méthodique et historique sur la tactique navale*, trad. de l'anglais de Jean Clerk; Paris, 1792, in-4°; — *Voyage en Angleterre, en Russie et en Suède, fait en 1775*; Paris, 1800, 2 vol. in-8°; — *Description botanique du Chirantodendron, arbre du Mexique*, traduit de l'espagnol; 1805, in-4°; — *Bakhtiar Nameh, ou le favori de la fortune*, contes traduits du persan; 1805, in-8°; — *Le Trône enchanté*, contes indiens, traduits du persan; New-York, 1808, 2 vol. in-8°; — *Contes indiens*, traduits du persan, en français et en italien; — *Neh-Manzer, ou les neuf loges*, conte oriental, traduit du persan; — *Dissertation sur l'origine de la Boussole*; — *Bases de l'administration maritime, ou projet pour l'amélioration de cette partie, proposé au gouvernement*; Paris, 1819, in-8°; — *Mémoire au roi et aux chambres par le baron Lescallier*; Paris, 1820, in-8°. J. V.

Notice sur la vie et les travaux de M. le baron Lescallier, par lui-même; Paris, 1820, in-8°. — *Annales maritimes et coloniales*; 1822, 2° partie, pages 473-487. — Mahul, *Annuaire Nécrologique*, 1822.

LESCALOPIER (*Pierre*), philologue français, né à Paris, en 1608, mort à Dijon, le 6 août 1673. Il entra dans l'ordre des Jésuites, et enseigna la rhétorique à Reims pendant douze ans. Il devint ensuite professeur d'Écriture Sainte à Dijon, où il mourut. On a de lui : *Humanitas theologica, in qua M. T. Cicero*, De Natura Deorum, *argumentis, expositionibus, illustrationibus, nunc primum insignis in lucem prodit, eademque opera quidquid homo solo rationis lumine de Deo percipere potuit, ex omni antiquitate in apertum profertur*; Paris, 1660, in-fol. On trouve dans ce commentaire diverses dissertations sur la théologie d'Aristote, sur celle d'Homère et sur celle des anciens Gaulois. D'Olivet prétend que Lescalopier a beaucoup emprunté à deux commentateurs de Cicéron, Pietro Marso et Sextus Betuleius, et que son travail propre, si on en retranchait les choses superflues et puériles, formerait un petit volume; — *Scholia, seu breves elucidationes in librum Psalmorum, ad usum et commodum omnium qui psalmos cantant vel recitant. Adduntur Scholia in cantica Breviarii romani*; Lyon, 1727, in-8°, ouvrage posthume publié par le P. Thiroux. Z.

Moréri, *Grand Dictionnaire Historique*. — D'Olivet, préface de sa traduction du traité de Cicéron *De Natura Deorum*.

LESCALOPIER DE NOURAR (*Charles-Armand*), traducteur français, né à Paris, le 24 juillet 1709, mort dans la même ville, le 7 mars 1779. Il était maître des requêtes. On a de lui : *L'Aminte* du Tasse, pastorale, traduite en prose; 1735, in-12; — *Traité du Pouvoir du Magistrat politique sur les choses sacrées*, traduit du latin de Grotius; 1751, in-12; — *Histoire des capitulaires des rois français sous la première et la seconde race*, traduite du latin de Baluze; La Haye (Paris), 1755, in-12; — *De la République, traité de Jean Bodin, ou traité du gouvernement*; Londres et Paris, 1756, 2 vol. in-12; — *Les Écueils du Sentiment*; 1756, in-12; — *Le Ministère du Négociateur*; Amsterdam, 1763, in-8°; — *Recherches sur l'origine du Conseil du roi*; Paris, 1765, in-12. Il a donné une édition des *Œuvres diverses* de l'abbé Oliva, qu'il a fait précéder d'un éloge historique de cet auteur; 1758, in-8°. J. V.

Desessarts, *Les Siècles Littéraires de la France.* — Quérard, *La France Littéraire.*

LESCAN (*Agnès-François*), navigateur français, né à Brest, en 1728, mort en 1794. Il entra fort jeune dans la marine marchande, et mérita, par la manière distinguée dont il se comporta dans plusieurs occasions, l'honneur, très-rare alors, d'être employé comme officier auxiliaire dans la marine royale. Ce fut en cette qualité qu'il fit, sous les ordres de Laclus, la campagne du Canada, et qu'il se trouva au siége de Québec. Rentré dans la marine marchande, il dut à son courage, à ses talents et à sa probité, différentes expéditions qu'il termina avec succès. En 1778, il fut nommé lieutenant de frégate, commandant la flûte du roi *La Baleine*, armée de vingt-quatre pièces de canons. En 1781, faisant partie de l'escadre du comte de Guichen, chargé de l'escorte d'un convoi considérable, il s'aperçut, malgré une brume épaisse, que la queue de ce convoi se trouvait presque entre les mains de l'ennemi, sans qu'on pût lui porter secours. N'écoutant que son devoir, le brave Lescan coupa la ligne anglaise, fit feu de toutes ses pièces, et fut criblé de boulets et de mousqueterie. Cette vigoureuse résistance donna le temps à l'escadre de se réunir, et il fut secouru au moment où il était près de couler à fond. Il fut nommé, en récompense, chevalier de Saint-Louis et capitaine de vaisseau. A. DE L.

Gérard, *Vies et Campagnes des plus célèbres Marins français*, p. 255; Paris 1825, in-12.

LESCARBOT (*Marc*), voyageur français, né à Vervins, vers 1590, mort vers 1630. Il était avocat au parlement de Paris, nouvellement marié, et pourvu d'une bonne clientèle, lorsque l'idée de fonder une colonie française protestante l'entraîna à suivre René de Laudonnière, gentilhomme poitevin et bon officier de marine, qui allait, sous les auspices de l'amiral de Coligny, porter des secours aux colons français débarqués dans la Floride. Un grand nombre d'ouvriers et plusieurs gentilshommes, la plupart protestants, voulurent faire partie de l'expédition et s'embarquèrent au Havre (Franciscopole); ils firent voile de ce port le 22 avril 1564, et arrivèrent le 22 juin dans la rivière des Dauphins, où le capitaine Laudonnière apprit des naturels le départ des colons. Alors il renvoya trois de ses navires en France et Marc Lescarbot, qui ne voyait aucune condition de réussite dans un pays neuf, profita de cette occasion pour se rapatrier. Plus tard il était secrétaire de l'ambassade de France en Suisse. On a de lui : *Tableau des treize Cantons*; 1618, in-4°, en vers; — *Voyages de Champlain* annotés; — *La Chasse aux Anglais dans l'île de Rhé et au siége de La Rochelle*; Paris, 1629, in-8°. A. DE L.

Bosanier, *Voyage des Français en la Floride.* — Champlain; *Voyages*, liv. I, chap. III.

LESCÈNE DES MAISONS (*Jacques*), littérateur français, né à Granville, en 1750, mort le 10 octobre 1808. Fils d'un officier de marine, il fit ses études au collége d'Harcourt à Paris, se chargea de l'éducation d'un jeune lord, passa plusieurs années en Angleterre, et visita l'Italie avec son élève. Il fut ensuite attaché aux légations françaises dans quelques cours du Nord. Revenu en France avant la révolution, dont il embrassa les principes, il fut élu en 1789 un des officiers municipaux de Paris, et eut la police dans ses attributions. Nommé en 1790 juge de paix du faubourg Montmartre, ce fut sur une adresse qu'il rédigea que l'Assemblée constituante supprima l'octroi de Paris, en février 1791. Au mois de mai, Louis XVI le choisit pour un des trois commissaires médiateurs qu'il envoya rétablir la paix dans le comtat Venaissin. Forcé de se cacher pendant la Terreur, Lescène fut nommé secrétaire général de l'intendance de la liste civile en 1804, et c'est en cette qualité qu'il fit l'inventaire des diamants de la couronne. On a de lui : *Histoire de la dernière révolution de Suède, précédée d'une analyse de l'histoire de ce pays*; Paris, 1781; Amsterdam, 1782, in-12; — *Le Contrat conjugal, ou lois du mariage, de la répudiation et du divorce*; Neuchâtel, 1785, in-8°; — *Essai sur les travaux publics*; Paris, 1786, in-8°; — *Histoire secrète des amours d'Élisabeth et du comte d'Essex*; Paris, 1787, in-8°; — *Qu'est-ce que les parlements en France?* La Haye, 1788, in-8°; — *Histoire politique de la révolution de France, ou Correspondance entre lord D*** et lord T****; Londres (Paris), 1789, 2 vol. in-8°; — *Compte rendu aux assemblées nationales au nom des commissaires civils du comtat Venaissin*; Paris, 1791-1792, in-8°; — *L'île des Amis, ou le retour du capitaine Cook*, opéra en deux actes en vers, arrangé sur diverses musiques italiennes et représenté au théâtre de Monsieur en 1790. J. V.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — Quérard, *La France Littér.*

LESCHASSIER (*Jacques*), jurisconsulte français, né à Paris, en 1550, mort le 28 avril 1625. Avocat au parlement de Paris, et ensuite substitut du procureur général, il suivit la cause de Henri IV, et publia entre autres : *De la Représentation aux lignes supérieures*; Paris, 1598, in-8°; — *Du Droit de Nature en général. De la Loy salique*, etc.; Paris, 1601, in-8°; — *Observation de la Digamie*; Paris, 1601, in-8°; — *De la Liberté ancienne et canonique de l'Église gallicane*; Paris, 1606, in-8°; — *Consultatio Parisini cujusdam de controversiis inter sanctitatem Pauli V et Republicam Venetam*; 1607, in-8°; cet écrit, dirigé contre le pape, valut à son auteur une magnifique chaîne d'or, qui lui fut remise par la république de Venise; — *La Maladie de la France*; Paris, 1616, in-8°; — *De Vocabulis ad geographiam juris Romani pertinentibus*; 1619. Ces ouvrages ont été recueillis avec d'autres écrits dans ses *Œuvres*;

Paris, 1649, in-4°; nouvelle édit., augmentée, Paris, 1652, in4°. E. G.

Taisand, *Vies des plus célèbres Jurisconsultes*, éditions de 1721 et 1737.

LESCHENAULT DE LA TOUR (*Jean-Baptiste-Louis-Claude-Théodore*), voyageur et naturaliste français, né à Châlons-sur-Saône, le 13 novembre 1773, mort à Paris, le 14 mars 1826. Il était le second fils de Théodore Leschenault, conseiller procureur du roi au siége présidial de Châlons-sur-Saône. Incarcéré avec sa famille en 1793, d'après la loi sur les suspects, puis relâché en septembre 1794 après le 9 thermidor, il entra comme employé dans l'administration des transports militaires. Son père étant mort à Paris, à la fin de 1798, le jeune Leschenault obtint un congé en juin 1799 pour se rendre dans cette capitale, où l'appelaient des affaires de famille. On préparait alors l'expédition du capitaine Baudin: l'histoire naturelle avait été l'objet spécial des études de Leschenault pendant tous ses moments de loisir; son séjour à Paris l'avait mis en rapport avec plusieurs savants distingués. Le 23 fructidor an VIII (10 septembre 1800), il fut, sur la présentation d'une commission de l'Institut, nommé botaniste en chef, et quitta le Havre, dans le mois d'octobre de la même année, à bord de la corvette *Le Géographe*. Il prit part jusqu'en 1803 aux travaux de l'expédition; mais, étant tombé malade à Timor, il dut, d'après l'avis des médecins, rester dans cette île, pour s'y rétablir. De Timor il se rendit à Batavia, dans le mois de juin de la même année. Toujours souffrant et privé par la guerre de tout moyen de retour dans sa patrie, Leschenault profita d'un séjour forcé de trois années à Java, pour étudier cette île, qu'aucun naturaliste n'avait encore bien explorée. Grâce à la protection du gouverneur hollandais de Samarang, il se procura les moyens de pénétrer dans l'intérieur de Java, dont il parcourut presque toute l'étendue, « n'épargnant ni soins ni dépenses pour rassembler et conserver tout ce qu'il rencontrait de remarquable ». C'est pendant ce long séjour qu'il lui fut possible d'étudier à fond la langue malaise et de réunir les matériaux d'un dictionnaire qu'il espérait publier plus tard. Parti de Java à la fin de 1806, Leschenault s'arrêta quelques mois à Philadelphie; il revint en France au mois de juillet 1807, rapportant une riche collection et des observations intéressantes. La collection avait été déposée au Muséum d'Histoire naturelle. Il résulte du rapport présenté, le 14 octobre 1807, par G. Cuvier, au nom de la commission chargée de l'examiner, que « le séjour que M. Leschenault a été contraint de faire à Java a considérablement augmenté l'utilité de la dernière expédition (celle du capitaine Baudin), en nous faisant connaître les productions intéressantes de cette grande île, où les autres naturalistes n'avaient pas abordé ». Le rapporteur concluait en proposant de solliciter du gouvernement pour Leschenault une récompense ou pension analogue à celle qui avait été accordée à MM. Péron et Lesueur. Conformément à cette proposition, un décret du 3 novembre 1807 accorda à Leschenault une pension de 1,800 fr. à titre de récompense; le 28 août 1808, un autre décret lui allouait une somme de 10,000 fr. à titre d'indemnité des frais « que lui avait occasionnés la maladie qu'il a essuyée dans le cours de ses voyages et pour la collection qu'il a rapportée au Muséum du Jardin des Plantes ». De retour à Paris, Leschenault s'occupa de mettre en ordre les observations recueillies pendant les six années de ses voyages; trois mémoires furent publiés dans les *Annales du Muséum d'histoire naturelle*, années 1810 et 1811 (tomes XVI, XVII et XVIII): le premier, *Sur le Strychnos tieute et l'Antiaris toxicaria, plantes vénéneuses de l'île de Java, avec lesquelles les indigènes empoisonnent leurs flèches, et sur l'Andira Harsfieldii*, plante médicinale du même pays; le deuxième est une *Notice sur un lac d'acide sulfurique qui se trouve au fond d'un volcan du mont Idienne, dans la province de Bagnia-Vangni* (côte orientale de l'île de Java); le troisième et le plus important traite *De la Végétation de la Nouvelle-Hollande*; il a été imprimé dans le deuxième volume du *Voyage aux Terres australes* de MM. Péron et Freycinet. Enfin, il fournit au ministère de la marine un grand nombre de notes et mémoires sur Java, lorsque par suite de la réunion de la Hollande cette colonie devint possession française. Le manuscrit de son Dictionnaire malais étant terminé, M. de Montalivet en autorisa l'impression à l'Imprimerie impériale sous la direction de M. Langlès. Les événements de 1814 et 1815 puis la mort de Langlès en suspendirent la publication commencée. Le 22 juin 1811, Leschenault fut nommé inspecteur particulier des dépôts de brebis mérinos, organisés par le décret du 8 mars précédent. Sur l'ordre du ministre de l'intérieur, il rédigea une *Notice sur l'Epizootie* (*la pourriture*) *qui a régné en 1812 sur les troupeaux de bêtes à laine des départements méridionaux de l'empire* (Paris, de l'Imprimerie impériale, 1813, in-8° de 20 pages). Mais ces travaux ne suffirent pas à son activité.

Leschenault avait bien souvent rêvé un voyage dans l'Inde; la chute de l'empire, en rétablissant la paix des mers et les relations avec l'Angleterre, lui permettait de réaliser son projet. Après avoir obtenu, par le patronage du célèbre Joseph Banks, toutes les recommandations dont il avait besoin pour visiter l'Indoustan britannique et Ceylan, il s'embarqua, le 17 mai 1816, porteur d'une commission qui le nommait naturaliste dans les établissements français de l'Inde. Son voyage dura six ans. Après avoir étudié à Pondichéry l'état physique de la colonie, le système de culture et d'industrie des Indiens de la côte et les ressources que pouvaient offrir le climat et le sol, il visita

successivement Karikal et Trinquebar. En 1818 il se porte à l'ouest au milieu des terres, pour se rendre à Salem; de là il expédie à l'île Bourbon des plantes et des graines utiles à cette colonie, et qui s'y sont multipliées depuis. Au mois d'octobre, il se dirige vers le centre des montagnes des Gates; le choléra sévissait alors dans cette partie de l'Inde, et frappa de mort plusieurs des Indiens de sa suite. Leschenault tombe lui-même dangereusement malade à Coimbetore, où l'on désespère de sa vie; une crise heureuse le sauve, mais, trop faible pour continuer sa route, il quitte cette ville, et reprend la route de Pondichéry. Des collections considérables et la possession de plusieurs animaux vivants, au nombre desquels était l'éléphant que pendant de longues années le public a pu voir au Jardin des Plantes, furent les résultats de cette excursion, opérée dans de si fâcheuses circonstances. A peine rétabli, Leschenault retourne à Coimbetore, parcourt de nouveau la chaîne des Gates, et rentre à Pondichéry avec une collection plus nombreuse encore d'animaux et de plantes; une partie de ces dernières fut expédiée pour l'île Bourbon. Toujours infatigable, il entreprend, en septembre 1819, le voyage du Bengale, d'où il adresse directement à Bourbon plusieurs plantes économiques, en joignant à son envoi des instructions sur la manière de les cultiver. Au mois d'avril suivant, il dirige ses recherches vers le sud, dans le royaume de Tanjaor, dont le riz forme la principale culture. Il voit, non sans étonnement, chez le souverain de cet État une bibliothèque nombreuse, contenant au milieu d'autres livres français une *Encyclopédie méthodique*. Il visite ensuite le district de Madura, intéressant par ses beaux monuments d'antiquité indienne et par ses cultures de cotonniers, traverse les montagnes de Cottalam, à dix lieues du cap Comorin, et s'embarque enfin à Tutti-Corrin pour se rendre à Colombo dans l'île de Ceylan; six mois entiers furent employés par lui à visiter cette île. Après un court séjour à Colombo, il s'enfonça dans l'intérieur des terres, « vaste forêt, écrivait-il à son frère, où l'on ne peut pénétrer que par de rares sentiers; les chemins sont affreux, mais l'on est dédommagé de ses fatigues par la beauté de la végétation qui couvre le sol jusqu'au sommet des plus hautes montagnes ».

Atteint de la dyssenterie, Leschenault trouva néanmoins l'énergie nécessaire pour continuer le cours de ses travaux. C'est dans une des explorations aux environs de Kandy qu'il découvrit, à quelques lieues de cette ancienne capitale, dans une belle pegmatite, le *feldspath nacré de Ceylan*, recherché des lapidaires sous le nom de *pierre de lune*, que personne jusque alors n'avait trouvé dans sa gangue, et il put étudier la culture du cannellier, et faire parvenir à Pondichéry plus de cent pieds de cet arbre précieux, malgré les difficultés que présentait son exportation, interdite sous les peines les plus sévères. L'introduction du cannellier de Ceylan dans les colonies françaises était un des buts de son voyage. Il quitta Ceylan en février 1821, revint à Pondichéry, passa à Bourbon pour y présider à l'acclimatation de ses envois, et partit en février 1822 pour la France, qu'il avait enrichie de ses envois successifs (1). Le 27 août 1822, Leschenault reçut la croix de la Légion d'Honneur, et huit mois plus tard il partait pour l'Amérique, et visitait le Brésil, Cayenne et la Guyanne hollandaise. L'introduction de l'arbre à thé à Cayenne, plusieurs envois précieux au Muséum et des rapports remarquables sur l'établissement de la Mana et la colonie de Surinam furent les résultats de ce voyage. Mais cette vie active avait usé la santé, si robuste, de l'intrépide voyageur. Revenu malade, le 9 novembre 1824, après dix-huit mois d'absence, Leschenault sentit le besoin de mettre un terme à sa vie errante; il avait dans ses trois voyages, et pendant l'espace de quinze années, parcouru plus de trente mille lieues. Il jouissait enfin du repos au milieu de sa famille et de ses nombreux amis, lorsqu'il mourut d'apoplexie, à l'âge de cinquante-deux ans.

Un des principaux titres de gloire de cet infatigable voyageur, c'est d'avoir doté les colonies françaises des végétaux les plus utiles à leur prospérité. Des listes imprimées en 1821 à Bourbon par ordre du gouverneur portent à plus de cent espèces le nombre de ceux dont l'acclimatation est due à Leschenault, et parmi lesquels on peut citer le cannellier de Ceylan, l'herbe de Guinée, deux espèces de canne à sucre, six de cotonnier, qui ont contribué à relever cette culture dans la colonie, le *nerium tinctorium*, dont on retire une espèce d'indigo, le bois de Santal, le caféier du Bengale, l'*hibiscus populeus*, qui réussit dans les terrains sablonneux du Sénégal, et beaucoup d'autres arbres employés pour l'alimentation ou la construction. L'introduction des moutons de l'Inde à Bourbon est encore due à Leschenault.

(1) « La collection d'objets de zoologie envoyée par M. Leschenault, dit le rapport au ministre, est certainement, après celle faite par les naturalistes qui ont accompagné le capitaine Baudin (du nombre desquels était M. Leschenault) la plus belle que nous ayons reçue. »..... Et plus loin : « Ce que nous avons dit de l'envoi de M. Leschenault suffit pour montrer combien il enrichit le cabinet du Roi; mais nous n'avons pas parlé de ce qui donne un prix extraordinaire à sa collection : c'est le manuscrit qui l'accompagne ».... « Tous les animaux qui n'étaient pas bien connus sont décrits; il indique avec soin les lieux où l'animal se trouve, la manière dont il se nourrit, ses habitudes autant qu'il a pu les connaître, les opinions populaires ou superstitieuses dont il est l'objet. S'il est question d'animaux venimeux, il examine la nature et les effets de leur poison; il rend compte des expériences qu'il a faites, pour avoir à ce sujet des notions positives; il fait connaître les moyens qu'on emploie pour se guérir de leurs blessures ».... « Enfin, on peut affirmer que le manuscrit de M. Leschenault fournira aux professeurs du Muséum les renseignements nécessaires pour remplir plusieurs lacunes dans l'histoire des animaux, même de ceux déjà connus. »

Outre les mémoires et notices déjà indiqués, Leschenault de Latour a publié dans les tomes VI, VIII, IX et XI des *Mémoires du Muséum d'Histoire naturelle*, années 1820, 1822 et 1824 : — *Mémoire sur les cultures des environs de Pondichéry ; — Relation d'un voyage à Karikal et à Salem ; — Lettre à M. de Jussieu, contenant quelques observations sur diverses espèces d'Orties ; — Notice sur le Cannellier de l'île de Ceylan, sur sa culture, et sur ses produits*, imprimée également à Bourbon (Saint-Denis) ; 1821, in-4° ; — *Relation abrégée d'un voyage aux Indes orientales ; — Notice sur une nouvelle espèce de Vinetier* (Berberis) *des monts Nelly-Gerry dans la péninsule de l'Inde ; — Extrait d'une lettre à MM. les professeurs du Muséum royal d'Histoire Naturelle* sur la nature des terres qui environnent la rade de Rio-Janeiro ; — *Notice sur la roue du lapidaire dont on se sert dans les Indes orientales pour tailler les pierres fines ; — Notice sur le Cocotier et ses produits, et principalement sur ce qui est relatif à l'extraction de l'huile.*

J. Eugène DESCHAMPS.

Vieilh de Boisjolin, *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — *Annales Commerciales et Maritimes*, 1828. — — *Documents inédits.*

LESCHÈS ou **LESCHEUS** (Λέσχης ou Λέσχευς), un des poëtes cycliques grecs, fils d'Æschylinus, né à Pyrrha, dans le voisinage de Mytilène, vivait vers la 18e olympiade (704 avant J.-C.). On lui donne quelquefois le surnom de *Lesbien* ou de *Mytilénien*, à cause du lieu de sa naissance. Il composa un poëme en quatre chants intitulé *La Petite Iliade* (Ἰλιὰς ἡ ἐλάσσων ou Ἰλιὰς μικρά), qui, comme tous les autres poëmes cycliques, a été attribué à différents auteurs, à Homère lui-même, à Thestorides de Phocée, au Lacédémonien Cynéthon et à Diodore d'Érythrée. *La Petite Iliade* était une continuation de l'*Iliade* d'Homère ; elle rapportait les événements qui suivirent la mort d'Hector, c'est-à-dire la fin tragique d'Ajax, les exploits de Philoctète, de Néoptolème et d'Ulysse, la prise et la destruction de Troie. Cette dernière partie de l'épopée s'appelait la *Destruction de Troie* (Ἰλίου πέρσις). Il n'y avait aucune unité dans ce poëme, dont les divers épisodes étaient simplement rattachés par l'ordre chronologique. Aussi, d'après Aristote, *La Petite Iliade* avait fourni des sujets pour huit tragédies, tandis qu'on ne pouvait fonder qu'une seule tragédie sur *L'Iliade* et sur l'*Odyssée*. Le poëme de Leschès ne nous est connu que par l'analyse de Proclus ; il comprenait des événements déjà célébrés dans l'*Æthiopis* d'Arctinus ; ce qui a fait supposer entre les deux poëtes une lutte directe, un combat poétique, qui ne s'accorde pas avec la chronologie : Arctinus vivait soixante-dix ans environ avant Leschès.

Y.

Proclus, *Chrest.*, dans la *Bibl.* de Photius. — Pausanias, X, 25. — Pseudo-Hérodote, *Vit. Hom.*, 16. — Arist., *Poet.*, 23 — Welcker, *Der Epische Cyclus*, p. 222, 258, 368 — O. Müller, *Hist. of Greek*, lib. VI, 3.

LESCHEVIN DE PRÉCOUR (*Philippe-Xavier*), chimiste français, né à Versailles, le 16 novembre 1771, mort à Dijon, le 6 juin 1814. Fils d'un premier commis du contrôle de la maison du roi, il avait du goût pour la physique et la chimie, et suivit avec ardeur les cours de chimie de Sage, de Darcet et de Fourcroy, les leçons de physique de Brisson et celles de minéralogie de Daubenton. Nommé, en 1794, contrôleur des poudres et salpêtres à Colmar, il passa successivement en qualité de commissaire à Vincennes, à Luxembourg, à Trèves, puis à Dijon, où il mourut avec le titre de commissaire en chef des poudres et salpêtres. On cite parmi ses ouvrages : *Instruction sur les nouveaux poids et mesures* ; 1798, in-8° ; — *Mémoire sur le Chrome oxyde natif du département de Saône-et-Loire* ; 1810 ; — *Notice sur la présence du Zinc et du Plomb dans quelques mines de fer en grain de la Bourgogne et de la Franche-Comté* ; 1812 ; — *Voyage à Genève, en Savoie*, etc. ; 1812, in-8° ; — des traductions de l'allemand (ouvrages du chimiste Trommsdorff) ; — une nouvelle édition du *Chef-d'œuvre d'un inconnu*, avec des notes et une notice sur l'auteur ; 1807. Leschevin avait été un des principaux rédacteurs des *Annales de la République* publiées par Laveaux ; 1799, 6 vol. in-8°.

J. V.

Amanthon, *Notice sur la vie et les ouvrages de Leschevin de Précour* ; dans le *Mag. Encyclop.*, 1814, tome IV, et dans le *Journal de la Côte-d'Or* ; même année.

LESCLACHE (*Louis* DE), grammairien français, né vers 1620, près de Clermont (Auvergne), mort à Lyon, le 17 août 1761. Il était instituteur ; mais sa vie est inconnue. On a de lui : *Cours de Philosophie expliquée en tables*, gravées par Richer ; 1650, 1652 ; — *L'Ordre des principales choses dont il est parlé dans la philosophie, qui est divisée en cinq parties* ; in-16 ; — *Des Avantages que les femmes peuvent retirer de la philosophie, qui est divisée en cinq parties* ; in-16 ; et Paris, 1667, in-12 ; — *Les Fondements de la Religion chrétienne* ; ib., 1663, in-4° ; — *Les véritables Règles de l'Ortografe franceze, ou l'art d'apprendre en peu de temps à écrire correctement* ; ib., 1668, in-12.

L—z—e.

Quérard, *La France Littéraire.*

LESCONVEL (*Pierre* DE), historien et romancier français, né dans son château (diocèse de Saint-Pol-de-Léon), vers 1650, mort à Paris, en 1722. Sa vie est restée obscure ; il n'est connu que par ses œuvres. On a de lui : *Abrégé de l'*Histoire de Bretagne *de Bertrand d'Argentré* ; Paris, 1685, in-12 ; — *Aventures de Jules César et de Murcie dans les Gaules* ; Paris, 1695, in-12 ; — *La Comtesse de Chateaubriand, ou les effets de la jalousie* ; Paris, 1695, in-12 ; 4e édit., Paris, 1724, in-12. « Ce roman, dit Barbier, a été faussement attribué à la comtesse de Murat

« Rien, dit Lenglet-Dufresnoy, n'était plus propre que cette héroïne, maîtresse de François I[er], roi de France, pour en faire un bon morceau; mais elle n'est pas tombée dans des mains assez délicates et intelligentes. » — *Nouvelle Histoire de France depuis Pharamond jusqu'à présent;* Paris, 1698, 2 vol. in-12. Elle fut supprimée par arrêt du parlement, et ce fut, suivant l'abbé Lenglet, un vrai service rendu à l'auteur; — *Anecdotes secrètes des règnes de Charles VIII et de Louis XII*, etc.; La Haye, 1741, in-12 : la première partie contient les amours supposés de Charles VIII en Italie, et la seconde celles de Louis XII, alors duc d'Orléans, avec Anne de Bretagne; — *Junie, ou les sentiments romains;* Paris, 1695, in-12; — *Anne de Montmorency, connétable de France*, nouvelle historique; Paris, 1696, in-12; — *Le prince de Longueville et Anne de Bretagne;* Paris, 1697, in-12; — *Recueil de Contes;* 1698, in-12; — *Observations critiques sur l'Histoire de François-Eudes de Mézeray;* Paris, 1700 et 1720, in-12; — *Le Sire d'Aubigny*, nouvelle historique; Paris, 1698, et Amsterdam, 1700, in-12; — *Idée d'un Voyage doux et heureux, ou relation du Voyage du prince de Montberaud dans l'île de Naudely;* Paris, 1703, in-12, avec fig. L—z—e.

Lelong, *Bibliothèque Historique de la France*, t. II, n[os] 15759, 18834, 17460, 36546; t. III, n[os] 31440, 35398; suppl., t. I et IV, n[os] 48040. — Quérard, *La France Littéraire*.

LESCO. *Voy.* LESBO.

LESCOT (*Pierre*), architecte français, né à Paris, en 1510, mort en 1571. Les documents biographiques manquent sur ce personnage. Tout ce qu'on sait par une vague tradition, c'est qu'il appartenait à la famille d'Alissy, si ce n'est plutôt la famille d'Alessi, connue dans les arts en Italie, au commencement du seizième siècle. François I[er] avait pensé plusieurs fois à rebâtir le Louvre, qui tombait en ruines. Il avait été fort contrarié des réparations considérables qu'il avait fallu exécuter au château de Philippe-Auguste, pour le simple passage de l'empereur Charles-Quint. Doter Paris d'un monument digne de cette capitale était aussi une idée qui lui souriait. Il en avait été question entre lui et Serlio, son architecte à Fontainebleau; peut-être même Serlio avait-il été appelé en France pour substituer aux constructions gothiques un projet d'architecture régulière. Quoi qu'il en soit, des plans lui furent demandés, et furent remis par lui : Lescot étudiait alors en Italie. Mais l'artiste bolonais, peu satisfait de son travail, l'avait retiré. D'un autre côté, les suites onéreuses du traité de Madrid, les complications de la politique au dehors et les premiers ferments des guerres religieuses au dedans, avaient fait ajourner les brillantes préoccupations des beaux-arts. La disgrâce du connétable Anne de Montmorency fut l'occasion qui ramena à l'ordre du jour la réédification du Louvre. Exilé de la cour, le guerrier avait abandonné Chantilly pour habiter son château d'Écouen, et il y faisait une grande figure. Comme cette demeure, ouvrage de Jean Bullant, surpassait en magnificence les résidences royales, le monarque en fut jaloux, et, ne pouvant consentir à se voir éclipsé par un sujet, il revint à son projet favori. Lescot était de retour; désormais fixé dans sa patrie, il lui était réservé de l'illustrer par ses talents. Il présenta des dessins. Serlio les vit, les déclara préférables aux siens, et en conseilla l'exécution; rare exemple de modestie dans un artiste et de justice rendue par un émule. Lescot était né Français; sa conception se recommandait par de hautes qualités; la réalisation en devait être honorable pour le pays et pour le souverain : ses plans furent adoptés. Dès le principe, il s'était assuré la coopération du sculpteur Jean Goujon, cet autre lui-même pour la manière de sentir et de rendre, avec qui, vraisemblablement en Italie, il avait contracté la plus étroite amitié. La portion du palais dont il s'agit est celle qu'on nomme encore aujourd'hui *le vieux Louvre*, par opposition aux constructions érigées à diverses époques postérieures. Elle consiste dans le corps de bâtiment qui se dirige perpendiculairement au cours de la Seine, depuis le pavillon dit *de l'Horloge* jusqu'à l'angle sud-ouest de la cour, et dans le corps en retour, parallèle au lit du fleuve, depuis le même angle jusqu'à l'entrée méridionale. Commencée sous François I[er], en 1540, continuée sans interruption par son fils, elle ne fut terminée qu'en 1548, un an après la mort du premier. Ainsi dès l'origine le bâtiment dut se développer sur un quadrilatère, soit celui dont la disposition primitive eût formé deux côtés et qui n'aurait eu en surface que le quart de la cour actuelle, soit celui qu'occupe la totalité de cette cour. Mais, pour peu qu'on réfléchisse aux convenances de la destination et aux exigences de l'art, on se convaincra que le quadrilatère actuel dut être la pensée première. L'achèvement de l'édifice ayant fait sacrifier l'attique dans l'aile du midi, la composition ne peut plus être jugée que sur celle du couchant, c'est-à-dire sur un fragment dépourvu de ces dimensions qui ajoutent à l'effet artistique le prestige de la grandeur matérielle. Néanmoins, tel est le caractère de l'ordonnance architecturale et des éléments décoratifs, que ce fragment suffit pour faire apprécier tout le génie de l'artiste. Au rez-de-chaussée, une large disposition de portiques, soutenant, sur des faisceaux de colonnes d'un dorique ingénieusement composé, l'immense voûte de la salle des gardes; cette salle, monumentalement terminée, d'un côté, par une cheminée colossale en marbre blanc couverte de sculptures, de l'autre, par la tribune aux caryatides, chef-d'œuvre de Jean Goujon, que surmonte le célèbre bas-relief de Benvenuto Cellini, en bronze, et sous laquelle s'ou-

vrent les admirables portes, aussi en bronze, ciselées par Riccio ; au premier, une suite de salles et de chambres spacieuses, formant le logement du monarque et se distinguant principalement par leurs boiseries sculptées ; au-dessus, un attique desservant cet ensemble d'apparat ; les trois étages liés entre eux par un escalier, où la sculpture tient aussi une place dominante, tant sur les berceaux de son cintre que sur les plafonds de ses paliers ; partout, entre les plans et les élévations, une harmonie qui saisit le spectateur, des profils purs et fins, la sévérité unie à l'élégance, des détails naïfs et grandioses, un parti pris avec décision et en même temps avec sagesse : voilà pour l'ordonnance architectonique, comparable à ce que l'art classique nous a transmis de plus parfait. Une rare précision dans l'appareil des matériaux ; une attention scrupuleuse à tirer parti des vieilles fondations, des anciennes murailles et même des petites distributions locales, quand elles s'adaptent à la nouvelle œuvre, afin d'économiser des dépenses et du temps ; les raccordements exécutés avec la plus intelligente adresse : telles sont les qualités qui complètent le talent et qui montrent dans l'habile architecte un constructeur qui ne l'est pas moins. Quant aux éléments décoratifs, si le goût peut en être aussi excellent, l'emploi n'en est pas réglé dans une mesure aussi heureuse : la richesse y va jusqu'à la prodigalité, surtout dans l'attique. Ce luxe n'est pas seulement contraire à la subordination des étages, le dernier n'étant qu'une dépendance de nécessité, il nuit encore aux apparences de la solidité, en plaçant au haut de l'édifice les masses les plus pesantes. On conçoit d'ailleurs comment l'artiste a été entraîné à cet excès, et par la transition de la surabondance gothique à la simplicité grecque, et par le prétendu principe d'une progression croissante d'un étage à l'autre. Lescot, qui avait employé le corinthien à son rez-de-chaussée et appliqué à son premier un somptueux composite, ne pouvant plus enchérir par l'architecture, eut recours à la sculpture pour son attique. C'est un défaut réel, mais compensé par de telles beautés, que plus d'un maître a pu dire à cet égard qu'on serait aux regrets de ne pas l'y trouver. Nous n'avons pas à parler du mérite de ces sculptures, attribuées à Jean Goujon ; rappelons seulement que dans nul édifice connu le concours des deux arts ne produit un effet plus un. Toutefois, nous ne voulons pas dire que certains détails n'aient pas été confiés à d'autres mains, ni même que cette coopération auxiliaire ait été sans influence sur l'ensemble : les bas-reliefs des frontons doivent sans doute à Paul-Ponce Trebatti, sculpteur florentin et disciple de Michel-Ange, quelque chose de la fierté et de la résolution qui les distinguent ; mais l'adjonction de cet artiste appartient à Jean Goujon, qui, chargé d'énormes travaux, fut bien obligé d'emprunter l'aide de quelques collaborateurs, conservant d'ailleurs la haute-main sur le tout. Lescot dut être étranger à ces choix accessoires. Dans les dispositions définitivement adoptées pour l'achèvement du Louvre, le troisième ordre à colonnes a prévalu sur l'attique sculpté. Ce dernier système n'a été conservé qu'à la façade occidentale interne, par respect pour l'œuvre primitive. Quant à la partie externe, Lescot lui avait laissé la physionomie du château-fort par les murs lisses, les fenêtres rares et les angles flanqués.

Les talents et les services de Lescot lui valurent les récompenses dont on honorait à cette époque le mérite civil, et qui consistaient principalement en bénéfices ecclésiastiques. Il fut nommé chanoine de l'église métropolitaine de Paris, et abbé de Clermont. Dans la plupart des livres écrits en France sur les arts depuis la Renaissance, il est désigné par la qualification d'*abbé de Clagny*, nom qui lui venait de ce qu'il possédait la seigneurie de Clagny près de Versailles. Il reçut, en outre, le titre de conseiller des quatre rois successifs François Ier, Henri II, François II, et Charles IX. [MIEL, dans l'*Encycl. des G. du M.*]

J. Félibien, *Recueil histor. de la Vie et des Ouvrages des plus célèbres Architectes* — M. Félibien, *Hist. de la Ville de Paris.* — Quatremère de Quincy, *Vies des plus illustres Architectes.* — Dulaure, *Hist. de Paris.* — L. Vitet, *Le Louvre.* — Pingeron, *Vies des Architectes modernes.*

LESCOT (*Simon*), chirurgien français, né à Paris, mort le 7 septembre 1690. Il introduisit en France l'art des injections avec les liqueurs et la cire colorée dont Swammerdam s'était déjà servi avec succès. Il démontra ainsi la distribution des artères, des veines et des autres vaisseaux du corps humain. Il était chirurgien de Saint-Côme, et ses talents dans l'anatomie le rendirent un des meilleurs opérateurs de son temps. Il était chargé de la direction du grand hôpital de Gênes, lors du bombardement de cette ville par les Français, en 1684. On a de Lescot une dissertation sur la myologie, qu'on trouve dans le *Regnum Animale* d'Emmanuel König, imprimé à Bâle, en 1682 et 1698, in-4°. J. V.

Portal, *Histoire de l'Anatomie et de la Chirurgie.* — Éloy, *Dictionnaire Histor. de la Médecine.*

LESCOT (*Charles*), ingénieur français, né le 6 novembre 1759, à Pont-Sainte-Maxence, mort en 1801. Sorti de l'École des Ponts et Chaussées, il travailla d'abord au dessèchement des marais de Rochefort. Le 27 ventôse an VIII il fut nommé ingénieur en chef et attaché à l'armée d'Italie. Après la bataille de Marengo, il fut désigné pour diriger la moitié de la route du Simplon, sous l'inspection de Céard et du général Turreau. Les difficultés presque insurmontables du terrain, les neiges qui couvrent la terre huit mois de l'année dans ces montagnes, l'empêchèrent longtemps d'arrêter un tracé définitif (entre Brigg et Algaby). Les besoins de son service l'ayant appelé à Milan, il passa

sans s'arrêter aux dangers du passage, et dans la plus mauvaise saison de l'année, en nivôse. Il fut atteint à son retour d'une pleurésie qui mit fin à ses jours. Houdouart fut chargé de la continuation des travaux.

Documents particuliers.

LESCUN (*Thomas* DE), connu aussi sous le nom de *maréchal de Foix*, capitaine français, né en Béarn, mort à Milan, en 1525. Il était frère d'André de L'Esparre et d'Odet de Lautrec, et gouvernait la Lombardie pour ce dernier en 1521. Le 24 juin de cette année, il tenta de surprendre Reggio, ville où commandait Guicciardini l'historien; mais son projet échoua, et lui-même fut fait prisonnier. Mis en liberté quelque temps après, ses exactions contribuèrent autant que les violences d'Odet de Foix (Lautrec) à soulever le Milanais. Après la perte de la bataille de La Bicoque, livrée le 29 avril 1522, contre les Impériaux, Lescun se vit assiégé dans Crémone; il signa le 21 mai une convention par laquelle il s'engagea à évacuer toute la Lombardie, s'il n'était pas secouru avant quarante jours. Cette conduite généralement blâmée, car Lescun avait encore des forces redoutables, fit perdre toute l'Italie aux Français. Lescun se conduisit mieux dans la malheureuse campagne qui se termina par la défaite de Pavie. Il conseilla d'abord à François I[er] de ne pas se mettre en marche dans la saison l'hiver; plus tard il lui conseilla d'éviter une bataille générale contre les Impériaux, cette armée, formée de nouvelles recrues, devant se dissoudre d'elle-même et en peu de temps. Son avis fut rejeté; il ne lui resta plus qu'à combattre, et il reçut aux côtés du roi une balle de mousquet dans le bas-ventre. Fait prisonnier par les Espagnols, il mourut cinq jours plus tard.

A. d'E—P—C.

F. Guicciardini, *Istoria d'Italia*, liv. XIV. p. 184-290. — Sismondi, *Hist. des Républiques italiennes*, c. CXIII, p. 473. — *Histoire des Français*, t. XVI, p. 129, 151, 156, 158, 169, 220, 230, 286. — Martin du Bellay, *Mémoires*, liv. II, p. 318. — Belcarius, *Comment.*, lib. XVII, p. 507. — Paolo Paruta, *Storia venez.*, l. IV, p. 298. — Tavannes, *Mémoires*, t. XXVI, p. 13.

LESCUN (*Jean-Paul* DE), jurisconsulte français et un des chefs du parti protestant au commencement du dix-septième siècle, né dans le Béarn, et décapité à Bordeaux, le 18 mai 1622. Ses connaissances en jurisprudence, son zèle pour les intérêts de ses concitoyens et de ses coréligionnaires et l'énergie de son caractère le firent nommer d'abord conseiller à la cour souveraine du Béarn et plus tard conseiller d'État du royaume de Navarre. En 1616, il assista aux conférences de Loudun, et l'année suivante il fut chargé de présenter à Louis XIII les réclamations des états généraux du Béarn, qui, dans une assemblée extraordinaire tenue à Orthez, avaient protesté contre l'arrêt du conseil d'État du 15 juin 1617, ordonnant le rétablissement de l'exercice du culte catholique dans le Béarn et donnant main-levée des biens ecclésiastiques saisis autrefois par Jeanne d'Albret. Ces protestations n'eurent aucun effet. Le 20 octobre 1620 un nouvel édit réunit la Navarre et le Béarn à la couronne de France. Cependant Lescun, sous le coup d'une sentence rendue contre lui par le parlement de Pau, avait été obligé de chercher un asile à Montauban.

Bientôt après, il assista à l'assemblée de Milhau, et l'année suivante il fut député par les églises réformées du Béarn à celle de La Rochelle, qu'il présida du 25 décembre 1621 au 25 janvier 1622. Il se joignit alors à l'expédition conduite par Favas dans le Médoc, espérant réussir à pénétrer dans le Béarn. Mais Favas fut battu, et Lescun, obligé d'abandonner son premier projet, prit la route de Clairac, où il comptait trouver La Force. Tombé près de Cozes dans un parti ennemi, il fut fait prisonnier, après une vigoureuse défense, et conduit à Bordeaux, où il fut condamné, comme criminel de lèse-majesté, à avoir la tête tranchée. On a de lui : *Requête contre le livre intitulé :* Le Moine surveillant endormi; Paris, 1616, in-8°. *Le Moine* était une satire violente contre les protestants, publiée par un prêtre catholique, sous le nom d'un fou de Pau, appelé Banère; — *Généalogie des Seigneurs souverains de Béarn, empereurs, rois et autres princes qui en sont descendus, avec les preuves;* Paris, 1616, in-4°; — *Avis d'un gentilhomme de Gascogne à MM. des états généraux du royaume de Navarre et de la souveraineté de Béarn, sur la main-levée des biens ecclésiastiques obtenue par les évêques d'Oléron et de Lescar;* Paris, 1617, in-8°; — *Mémoires sur les oppositions aux poursuites des évêques d'Oléron et de Lescar et les demandes faites par les églises réformées du Béarn depuis le 1[er] juin 1616 jusqu'au 13 avril 1617;* Paris, 1617, in-8°; — *Demandes des églises réformées du royaume de Navarre présentées au roy;* Paris, 1618, in-8°; — *Défense contre les impostures, faussetés et calomnies publiées contre le service du roy et la souveraineté de Béarn; contre l'auteur de deux libelles intitulés :* Le Moine *et* La Mouche; Orthez, 1618, in-8°; — *La Persécution des églises réformées de Béarn;* Montauban, 1620, in-8°; — *Calamité des églises de la souveraineté de Béarn;* La Rochelle, 1621, in-8°.

M. N.

MM. Haag, *La France Protest.*

LESCURE (*Louis-Marie*, marquis DE) (1), général vendéen, né dans le Poitou, le 13 octobre 1766, mort entre Ernée et Fougères, le 3 novembre 1793. Sorti à seize ans de l'École Militaire, il entra en 1791 dans la coalition des

(1) La famille de Lescure, dont le nom primitif était Salgues, était originaire de l'Albigeois, et avait depuis trois cents ans pris le nom de Lescure par suite d'un mariage.

gentilshommes du Poitou, coalition dont le but était de s'emparer de la route de Lyon, et d'attendre là les princes émigrés qui étaient en Savoie. Cette entreprise ayant échoué, par l'arrestation de Louis XVI à Varennes, Lescure retourna dans ses terres. Bien qu'il n'approuvât pas l'émigration, il fut entraîné par l'exemple que lui donnait toute la noblesse, et, cédant aux reproches qu'on lui adressait, il se rendit à Tournay. Mais bientôt il revint en France pour soigner son aïeule, qui touchait à son dernier moment. Ce fut alors qu'il épousa mademoiselle de Donnissant, fille unique du marquis de Donnissant, gentilhomme d'honneur de Monsieur. Il se fixa à Paris afin d'être toujours à portée de défendre le roi; mais après avoir assisté aux journées du 26 juin et du 10 août 1792, il fut obligé de se retirer dans son château de Clisson, près Bressuire. La levée de trois cent mille hommes ayant fait soulever la Vendée, Lescure fut arrêté ainsi que toute sa famille et enfermé dans les prisons de Bressuire, d'où il fut délivré par les royalistes. De retour à Clisson, il devint un des principaux chefs de l'armée vendéene. Le général républicain Quétineau étant venu s'établir à Thouars, Lescure l'attaqua le 5 mai, mit en fuite les républicains et occupa la ville de Thouars, entra dans Fontenay, le 25 mai, et le 10 juin s'empara de Saumur, où il fut blessé au bras. Sur la proposition de Lescure, Cathelineau (*voir* ce nom) fut nommé généralissime des armées royales. Après une attaque infructueuse sur Nantes, le 29 juin, l'armée royaliste fut dissoute, et Lescure se rendit dans le Bocage. Lorsque les républicains eurent brûlé ses châteaux d'Armaillou et de Clisson, Lescure se retira à Bussière, fit sonner le tocsin, et parvint à réunir quatre mille paysans et quatre pièces de canon. La Rochejacquelein lui amena de Saumur un nombre à peu près égal de combattants; mais Westermann, à la tête de cinq mille hommes, les força à évacuer Bussière pour défendre Châtillon; le 16 juillet, l'armée républicaine s'avançant rapidement dans la basse Vendée, les chefs royalistes réunirent toutes leurs forces, s'élevant à quarante mille hommes. Les deux armées se trouvèrent en présence le 19 septembre entre Tiffauges et Chollet. Les Vendéens forcèrent les républicains à une retraite qui eût été désastrueuse sans une savante mesure prise par Kleber, qui commandait les troupes mayençaises. Lescure fit preuve de courage aux affaires de Montaigu, de Clisson et de Saint-Fulgens, les 21 et 23 septembre. Le 8 octobre il campait sur les hauteurs du Moulin-aux-Chèvres, lorsqu'il fut attaqué par les généraux Chabot et Westermann; il commença par repousser les républicains, mais l'aile gauche des Vendéens fut mise en déroute, et la ville de Châtillon fut enlevée par l'ennemi. Lescure se distingua encore à la reprise de cette ville qui eut lieu deux jours après. Le 15 octobre il marchait avec sa division sur la route de Mortagne pour se diriger sur Chollet, lorsqu'il rencontra l'avant-garde des républicains dans les avenues du château de La Tremblaye; s'étant porté en avant pour reconnaître la route, il monta sur un tertre, et découvrant tout près un poste de patriotes, il cria à ses soldats : Mes amis, en avant! A peine eut-il prononcé ces mots, qu'il fut atteint par une balle qui, entrant près du sourcil gauche, sortit derrière l'oreille. En voyant tomber leur général, les Vendéens perdirent courage; ramassé par quelques-uns des siens et par un domestique fidèle, qui s'aperçut qu'il respirait encore, Lescure, malgré ses souffrances, fut porté à la suite de l'armée vendéenne, qui, pressée de toutes parts, était obligée de passer la Loire. Il trouva encore la force de diriger par ses conseils ses compagnons d'armes, et leur donna l'exemple de la résignation jusqu'à sa mort, qui eut lieu à la suite d'une douloureuse agonie, pendant une marche de l'armée.

Le marquis de Lescure avait sur les Vendéens un grand empire, qu'il devait à son courage et à sa piété; même dans les moments les plus critiques, s'il rencontrait une croix sur sa route, il s'agenouillait, priait quelques instants ainsi que toute sa troupe, qui se relevait à sa voix et s'élançait au combat avec une nouvelle énergie.

M. DE L. et A. J.

Mémoires de Mme la marquise de la Rochejaquelein; Paris, 1817. — Théodore Muret, *Histoire des Guerres de l'Ouest*; Paris, 1848. — Crétineau-Joly, *Guerres de la Vendée*. — De Courcelles, *Dict. histor. et biograph. des Généraux français.*

LESCUREL (*Jehannot* DE), poëte français du quatorzième siècle. On ne sait rien de sa vie, et ses œuvres ont été exhumées récemment. C'est même par hasard que l'on connaît son nom. Ses poésies se trouvent à la suite du roman de *Fauvel* (n° 6812 des manuscrits françois de la Bibliothèque impériale). Elles occupent six feuillets, et sont écrites à trois colonnes. Le premier couplet de chaque chanson est accompagné de la musique, et les autres sont écrits comme de la prose sans distinction de vers (1). Dans la table générale du manuscrit on lit l'indication suivante : « Item balades, rondeaux et diz entez sur refroiz de rondeaux, lesquiex fist Jehannot de Lescurel, dont les commencements s'ensuivent. » Cette courte mention ne nous apprend rien sur l'époque où vivait Lescurel; mais il ne peut pas être postérieur au milieu du quatorzième siècle, puisque le manuscrit est de cette époque. D'après un vers d'une des chansons, M. de Montaiglon pense qu'il était de l'Ile-de-France : ses poésies, peu nombreuses

(1) « Dans les deux dernières pièces, beaucoup plus longues, dit M. de Montaiglon, et qui sont des espèces de *fatrasies*, sans avoir l'obscénité de celles publiées par Méon et par Jubinal, les vers sont distingués, et il n'y a de musique qu'aux refrains, qui sont pris à d'autres poésies, quelquefois même à celles de l'auteur, et qui sont le cadre et l'échafaudage de ces pièces, comme les rimes dans les bouts rimés. »

et assez futiles, offrent quelque intérêt : d'abord elles montrent des formes de versification variées, et sont une preuve nouvelle que la langue du quatorzième siècle était plus claire, plus nette et plus souple que celle des deux siècles suivants ; ensuite elles ne manquent ni d'élégance ni de naturel. *Les Chansons, Ballades et Rondeaux* de Jehannot de Lescurel ont été publiés pour la première fois par M. de Montaiglon ; Paris (Bibliot. Elzev.), 1855, in-16.
N.

A. de Montaiglon, *Préface* de l'édition de Lescurel.

LESCUYER *de l'Isle*, troubadour du treizième siècle ; on ne connaît de lui qu'une pièce de vers, où il déclare qu'il renonce à celle qu'il aimait, puisqu'elle a abandonné l'honneur. G. B.

Raynouard, *Choix de Poésies des Troubadours*, t. V, p. 18 et 190.

LESDIGUIÈRES (*François* DE BONNE, duc DE), maréchal de France, né à Saint-Bonnet de Champsaur, le 1er avril 1543, mort à Valence, le 28 septembre 1626. Sa famille était ancienne, mais pauvre. Il perdit son père de bonne heure. Un oncle se chargea des frais de son éducation. Sa mère le destinait au barreau, et l'envoya au collége d'Avignon, sous la conduite d'un précepteur, qui, lui voyant de l'inclination pour l'état militaire, se garda de contrarier ses goûts. Lorsqu'il eut achevé ses humanités, le jeune Lesdiguières vint à Paris, où il devait suivre les cours de droit. La mort de son oncle lui ayant rendu toute liberté, il retourna aussitôt dans le Dauphiné, et s'engagea comme simple archer. Son précepteur lui avait inculqué les opinions réformées, et Lesdiguières les avait embrassées avec tant d'ardeur qu'il parvint à son tour à convertir sa mère. Quand la première guerre de religion éclata, il entra dans une bande de protestants comme enseigne, et se fit remarquer au siége de Sisteron et à la bataille livrée sur les bords du Drac, qui délivra Grenoble. Il reçut alors le grade de guidon d'une compagnie de gendarmes. Il contribua encore à la prise de Gap. A la paix, il se retira auprès de sa mère, et épousa quelque temps après, en 1566, Claudine de Béranger. Sachant que les Gapençois marchaient pour le surprendre, il leur tendit une embuscade, les battit, se saisit de plusieurs places, traversa le Rhône, revint dans le Dauphiné, et assista à la bataille de Moncontour, sous les ordres de Montbrun. Après cette défaite, Lesdiguières se retira à Corps, où il se maintint jusqu'à ce que Montbrun pût le dégager. La paix conclue, Lesdiguières vint assister au mariage du roi de Navarre. Son ancien précepteur l'avertit du piége tendu aux protestants ; il en fit part au roi de Navarre, qui le rassura. Par bonheur une maladie de sa femme le rappela dans le Dauphiné, et il échappa ainsi au massacre de la Saint-Barthélemy. Dès le printemps suivant, il reprit les armes, et enleva plusieurs places aux catholiques. En 1574, il fit lever le siége de Livron au maréchal de Bellegarde. Il succéda à Montbrun, après la mort de ce chef des huguenots, et en 1576 il surprit Gap et d'autres places. Il refusa de se soumettre aux conditions de la paix de Poitiers, qui ne laissait que Serres et Nions aux protestants. Henri III envoya Mayenne dans le Dauphiné. Lesdiguières perdit quelques places, et battit une division de l'armée catholique. L'année suivante il se mit à la tête d'un soulèvement de paysans, soulèvement plutôt politique que religieux. Ne voyant pas arriver les secours que le prince de Condé avait promis de lui envoyer d'Allemagne, Lesdiguières renoua des négociations avec la cour, et il posa les armes après avoir obtenu, par un traité signé au Monestier de Clermont, que les huguenots garderaient, outre Nions et Serres, Gap, La Mure, Livron, Die, Pont-de-Royan, Pontaix et Châteauneuf. La guerre s'étant rallumée en 1585, Lesdiguières assembla une petite troupe, s'empara de Montélimar, Châtillon, Embrun, etc., entra en Provence, où il fit éprouver des pertes aux ligueurs, et en délivra le château d'Allemagne. Revenu de Provence, il se tint d'abord sur la défensive ; mais en 1587 et 1588 il remporta de nouveaux avantages. Le 14 août 1588, il conclut une ligue offensive et défensive avec La Valette. Bientôt il courut à la défense de Bourg d'Oysans, et attaqua vainement Maugiron, qui en faisait le siége. Il retourna dans le Valentinois, échoua devant Marsanne, et emporta une foule d'autres places. Le vice-légat, effrayé, se hâta de signer une trêve. Après la mort de Henri III, Alphonse d'Ornano, que les ligueurs avaient chassé de Grenoble, s'allia à Lesdiguières, le 13 septembre 1589. Tous deux entreprirent le siége de Grenoble, qu'ils durent ensuite abandonner. Lesdiguières resta l'hiver à Gap, et perdit Montbonnot et le fort de Gière ; en revanche il s'empara de Briançon, passa en Savoie, où il emporta Barcelonnette et prit les forts Saint-Paul de Barles et d'Exilles. S'étant rapproché de Grenoble, il s'empara de cette ville par trahison pendant une nuit obscure ; la lutte s'engagea dans les rues, et les catholiques restèrent maîtres du pont de l'Isère et de la moitié de la ville ; ils ne capitulèrent qu'au bout de trois semaines, le 1er mai 1591, à la condition que le culte catholique serait maintenu à Grenoble, et que le parlement et la chambre des comptes y seraient rétablis. Un envoyé de Lesdiguières vint annoncer à la cour cette victoire, et demanda pour son maître le gouvernement de Grenoble. Le conseil du roi repoussa cette demande, s'étonnant qu'un huguenot osât prétendre à un emploi aussi important : « Avisez alors au moyen de le lui ôter, » répondit fièrement l'envoyé. Le commandement resta à Lesdiguières. Celui-ci retourna en Savoie, prit Les Échelles, et accourut en Provence au secours de La Valette, menacé par une invasion de Savoisiens. L'armée du duc de Savoie fut battue à Esparron. Lesdiguières retourna ensuite dans le Dauphiné, battit les Savoisiens au

pont de Beauvoisin, pénétra dans le Lyonnais, et vint jusqu'à la Guillotière, qu'il garda quelques instants. Il prit Givors, courut en Provence, revint en Dauphiné, et, à la tête de huit mille hommes, il battit une armée de quinze mille Savoisiens, Italiens et Espagnols à Pontcharra, le 19 septembre 1590. Le lendemain il rentrait à Grenoble; puis, s'emparant de Barcelonnette et de Gaubert, il força bientôt Digne de capituler. La mort de La Valette le rappela en Provence, où il prit nombre de places et défit les ennemis sur les bords du Var. Lesdiguières triomphait de la Ligue en Provence lorsque l'irruption du duc de Nemours le rappela en Dauphiné. Bientôt Lesdiguières reçut du roi l'ordre d'envahir le Piémont. Il avait à peine trois mille cinq cents fantassins et six cents cavaliers. Il divisa son armée en deux corps; Le Poet, à la tête de l'un, marcha contre Suse; à la tête de l'autre, Lesdiguières prit le chemin de Pignerol. Le château de La Pérouse se rendit le 26 septembre 1592. Les Savoisiens furent battus à Vignon le 4 octobre, et Lesdiguières se fortifia à Briqueras en attendant les renforts qui devaient lui venir du Dauphiné et de la Provence. Les ayant reçus, il mit le siége devant Cavour. Une diversion du duc de Savoie sur Briqueras échoua. Lesdiguières attaqua les Savoisiens à Gresillane, et après plusieurs assauts Cavour tomba en son pouvoir, le 5 ou 6 décembre. Lesdiguières revint alors à Grenoble. En 1593 le duc de Savoie reprit le fort d'Exilles; le 7 juin Lesdiguières battit près de Sabertran Roderic de Tolède, général des troupes milanaises; plusieurs places se rendirent, et le duc demanda une trêve de trois mois. A l'expiration de cette trêve, Lesdiguières reçut l'ordre de s'opposer aux entreprises d'Épernon, qui essayait de se rendre indépendant en Provence. Il le défit, et rentra en Dauphiné en apprenant que le duc de Savoie assiégeait Briqueras. Lesdiguières n'arriva pas à temps pour sauver cette place; pour se venger, il s'empara d'Exilles. Il revint encore en Provence, passa en Dauphiné, d'où il apprit que Cavour était menacé par Charles-Emmanuel. Lesdiguières y courut; il ne put attirer l'ennemi hors de ses lignes, et le commandant de Cavour, pressé par la famine, se rendit. Lesdiguières battit en retraite, s'emparant de Mirabel, des Échelles et de Morestel, et une nouvelle trêve suspendit les hostilités. Lesdiguières vint faire une visite au roi, qui était arrivé à Lyon. Henri IV le reçut d'une manière gracieuse, et le nomma conseiller d'État; mais il avait de la méfiance contre ce chef, que l'on accusait d'avoir trop de puissance dans le Dauphiné et de viser à l'indépendance. Pour l'éloigner de cette province, le roi le nomma lieutenant général en Provence sous le duc de Guise. Lesdiguières accepta, leva une armée, et le 15 novembre 1595 il entra en Provence. Il soumit plusieurs villes; mais, contrarié par le duc de Guise, qui l'aimait peu, il licencia ses troupes, et se retira dans ses terres. Le roi le rappela à Paris pour le consulter sur une nouvelle expédition contre le duc de Savoie, et le nomma lieutenant général de l'armée de Piémont. Il leva des troupes, et à la tête de six mille hommes et de six cents chevaux, qui furent rejoints plus tard par deux régiments languedociens, il entra en Savoie par Saint-Jean de Maurienne. Il prit plusieurs places, et battit le duc de Savoie aux Molettes, le 14 août 1597. Cette campagne lui valut le brevet de lieutenant général du roi en Dauphiné. Pendant l'hiver le duc de Savoie reprit Aiguebelle et la Tour de Carbonnière; Lesdiguières s'empara du fort de Barreaux le 15 mars 1598, et la paix fut signée le 2 mai. La guerre ayant recommencé en 1600, Lesdiguières rentra en Savoie, occupa Chambéry le 20 août, força les châteaux de Conflans, de Miolans et de la Tour Carbonnière à se rendre, soumit la Maurienne, revint dans la Tarentaise, emporta Briançonnet, et mit le siége devant Montmélian, qui capitula le 16 octobre. Le 17 janvier 1601 la paix fut conclue.

Quoique protestant, Lesdiguières pensait qu'on devait tout sacrifier au bien de l'État, et jamais il n'hésita à marcher sans condition contre l'étranger. En 1604, lorsque Blacons refusa de rendre Orange au prince Philippe, parce qu'il était catholique, le roi chargea Lesdiguières de faire rentrer dans le devoir son ancien lieutenant. « L'empressement qu'il mit à obéir dissipa pour un instant seulement, disent MM. Haag, les craintes du roi; car elles se réveillèrent lorsqu'il apprit que Lesdiguières avait signé l'Union à l'assemblée politique de Châtellerault en 1605. Cependant Henri IV sentait qu'il ne pourrait se passer des services du plus heureux de ses généraux pour l'exécution du vaste projet qu'il méditait d'un remaniement territorial de l'Europe. Aussi lorsque le moment d'y donner suite approcha, manda-t-il à Paris Lesdiguières pour le consulter sur son grand dessein, et lui accorda-t-il le bâton de maréchal de France en 1608, ainsi que le titre de conseiller d'honneur au parlement de Paris. Muni de ses dernières instructions, Lesdiguières retourna dans le Dauphiné, et eut, le 21 avril 1610, avec le duc de Savoie, une entrevue où furent jetées les bases d'un traité que l'assassinat du roi rendit inutile. »

La régente chercha à s'attacher Lesdiguières. Dévoué à l'autorité royale, il promit son concours à la veuve de Henri IV. Il reçut d'elle le brevet de duc et pair, mais il ne put obtenir la vérification de ces titres qu'en 1620. Il donna des conseils de modération aux assemblées protestantes. En 1612 il s'employa à arranger le différend d'Aigues-Mortes, et la même année il fut nommé administrateur du Dauphiné. Il mit tous ses efforts à maintenir la paix dans cette province, ainsi que l'alliance du duc de Savoie avec la France, et à réconcilier le prince de Condé avec la régente. Ce premier prince du sang ayant été

l'étendard de la révolte contre la reine mère, Lesdiguières conseilla à ses coreligionnaires de ne pas se mêler de cette affaire; il engagea la régente à accorder ce qu'ils demanderaient aux protestants, qui devaient se réunir à Grenoble, promettant de les empêcher de rien exiger qui pût nuire au pouvoir royal. Apprenant que l'assemblée persistait à négocier avec Condé, Lesdiguières se rendit auprès d'elle, et lui représenta les dangers de son entreprise. L'assemblée se transporta à Nîmes, et envoya bientôt des excuses à Lesdiguières, en lui demandant son adhésion; il la refusa. L'année suivante, il traversa les Alpes pour porter secours au duc de Savoie, attaqué par les Espagnols. Le traité d'Asti faisait un devoir à la France de secourir le duc; mais la cour voulait l'abandonner. Lesdiguières ne tint aucun compte des défenses de la reine mère; il entra en Piémont, joignit ses troupes à celles du duc, et remporta quelques avantages dans le Montferrat. La mort du maréchal d'Ancre le fit revenir dans le Dauphiné. Bientôt il put retourner dans le Piémont avec l'agrément du roi. Il accéléra les négociations, et la paix fut conclue. Il détourna encore les protestants de se soulever avec le duc de Bouillon; il fut moins heureux dans le Béarn, mais il contribua à la dissolution de l'assemblée de Loudun. L'assemblée de La Rochelle lui offrit le commandement d'une armée de vingt mille hommes avec 100,000 écus d'appointements; il repoussa ces propositions, et se déclara contre cette assemblée. On a attribué cette conduite de Lesdiguières à l'offre de l'épée de connétable. MM. Haag pensent que ses principes politiques suffisent pour expliquer le refus de Lesdiguières. Cependant ils avouent qu'un grand changement s'était opéré dès lors dans l'esprit du vieux maréchal; mais ce revirement ils l'attribuent moins aux séductions de la cour qu'à l'influence de Marie Vignon, femme qu'il avait épousée en 1617, et avec laquelle il avait vécu longtemps dans un double adultère, et dont il avait deux filles. « Circonvenue par les jésuites, gagnée par les faveurs de la cour, suivant MM. Haag, Marie Vignon s'employait avec ardeur à convertir Lesdiguières, et l'amoureux vieillard, qui avait encore voulu se soumettre à la censure des ministres, parce que son mariage avait été célébré selon le rite catholique, prêtait une oreille de plus en plus favorable aux incessantes obsessions de cette femme. Il finit par succomber. » D'autres ont fait honneur de la conversion de Lesdiguières à Deageant. Ce qui est sûr, c'est qu'il promit à cet agent de rentrer un jour dans l'Église romaine. Videl affirme que Lesdiguières changea secrètement de religion dès 1621. A l'entrée de la campagne, Lesdiguières fut nommé maréchal général par provisions du 30 mars 1621. Il en remplit les fonctions aux siéges de Saint-Jean-d'Angely et de Clairac. De Luynes ne lui laissa pas la gloire d'enlever Montauban. Montbrun et Blacons avaient soulevé le Dauphiné; Lesdiguières reçut l'ordre d'aller réduire cette province. Montbrun se soumit aussitôt. Blacons résista, et Rohan se fit remettre les places que Blacons occupait. Lesdiguières eut avec Rohan une entrevue où l'on prépara un accommodement qui n'eut pas de suite. De Luynes étant mort, Louis XIII offrit à Lesdiguières l'épée de connétable sous la condition qu'il abjurerait le protestantisme. Les provisions furent expédiées le 6 juillet 1622, enregistrées aussitôt, et le 26 du même mois Lesdiguières recevait le collier de l'ordre du Saint-Esprit. Lesdiguières rejoignit le roi, qui allait mettre le siége devant Montpellier. Il signa un arrangement avec Rohan à Saint-Privat; mais le peuple de Montpellier refusa de ratifier ce traité, et le siége commença. Lesdiguières ne voulut pas y prendre part, revint dans le Dauphiné, et ne reparut dans le camp du roi que lorsque les négociations furent renouées. La paix fut conclue, au grand désappointement de Condé et du parti clérical. Nommé gouverneur de Picardie, le 1[illegible] mai 1623, Lesdiguières fit un voyage dans cette province. De retour à Paris en 1624, il assista à plusieurs conseils, et fit prendre une décision pour l'expulsion des Espagnols de la Valteline et l'occupation de Gênes. Chargé de cette dernière opération, il joignit avec dix mille hommes le duc de Savoie le 2 février 1625. Pendant que ce prince attaquait les Génois d'un côté, Lesdiguières assiégea Gavy, qui se rendit, et battit le duc de Feria. Des dissentiments éclatèrent entre les deux généraux, et Lesdiguières dut opérer une retraite qui lui fit honneur. Rentré en Dauphiné, il préparait une opération contre Le Pouzin, quand il fut atteint d'une fièvre qui l'emporta.

Lesdiguières fut un des grands capitaines de son temps. Il avait autant de prudence que de talents et de générosité. Pressé un jour par ses officiers de hâter sa marche : « Je vais à la guerre, et non à la chasse, » répondit-il froidement. L'archevêque d'Embrun avait déterminé Platel, domestique de Lesdiguières, à assassiner son maître; Lesdiguières, l'ayant su, ordonna à Platel de s'armer d'une épée; il en prit une autre, et lui dit : « Puisque tu as projeté de me tuer, essaye maintenant de le faire, ne perds point par une lâcheté la réputation de valeur que tu as acquise. » Platel se jeta à ses pieds, et obtint son pardon. On blâmait Lesdiguières de cet acte de générosité. « Ce valet a été retenu par la grandeur du crime, répondit Lesdiguières, il le sera encore plus par la grandeur du bienfait. » Comme il s'exposait encore à la fin de sa vie autant qu'un soldat, on l'engageait à prendre garde. « Ne vous en mettez pas en peine, répliqua-t-il, il y a soixante ans que les mousquets et moi nous nous connaissons. » On raconte que le duc de Savoie faisait construire le fort Barreaux sur la terre de France, à la vue de Lesdiguières et de son armée, sans

que celui-ci y mît aucune opposition, ce qui mécontentait les officiers et lui valut des reproches de la cour : « Votre Majesté, écrivit Lesdiguières au roi, a besoin d'une bonne forteresse pour tenir en bride celle de Montmélian. Puisque le duc de Savoie en veut faire la dépense, il faut le laisser; dès que la place sera suffisamment garnie, je me charge de vous la donner. » Il tint parole, et l'enleva en deux heures. Élisabeth d'Angleterre faisait grand cas de ce général : « S'il y avait en France deux Lesdiguières, disait-elle un jour, j'en demanderais un au roi ! » Pinard fait de lui ce portrait : « Brave, mais plus éclairé et plus prudent encore, il sçut toujours choisir le lieu et le moment de combattre, où, sans exposer ses soldats, il étoit sûr de vaincre. Jamais il ne fut ni blessé ni battu; soixante ans de succès et de victoires non interrompues forment l'éloge d'un grand, d'un heureux capitaine, et qu'aucun héros ancien ne partage avec lui. » Les écrivains protestants le traitent sévèrement; une note secrète le peint comme « vaillant et heureux, grand capitaine, père des soldats, puissant en sa personne, mais libertin, ami de son plaisir plus que de la cause. » Il avait eu de sa première femme deux fils, qui moururent en bas âge, et une fille, Madeleine de Bonne, qui épousa Charles de Créquy; Françoise de Bonne, fille de Lesdiguières et de Marie Vignon, fut fiancée à l'âge de huit ans à Montbrun. Créquy fit rompre ce mariage et épousa Françoise, après la mort de sa première femme, en 1623.

Lesdiguières avait composé, à la demande de Henri IV, un *Traité de la Guerre*, que l'on conserve en manuscrit à la Bibliothèque impériale. La même bibliothèque possède plusieurs lettres de Lesdiguières. D'autres ont été imprimées dans divers recueils. L. L—T.

Louis Videl, *Vie du maréchal de Lesdiguières*, 1638, in-fol. — De Thou, *Hist. sui temp.* — Brantôme, *Vies des grands capitaines*. — Pinard, *Chronologie militaire*. — Le Vassor, *Hist. de Louis XIII*. — Sully, *Œconomies royales*. — De La Force, *Mémoires*. — Anselme, *Hist. généal. de la maison de France et des grands offic. de la couronne*. — Hénault, *Abrégé chronol. de l'Hist. de France*. — Daniel, *Hist. de France*. — De Courcelles, *Dict. biogr. des generaux français*. — Haag, *La France protestante*.

LESE (*Benozzo* DE). *Voy.* GOZZOLI.

* **LE SENNE** (*Napoléon-Magdelaine*), jurisconsulte français, né à Sanzeusemare, près de Fécamp (Seine-Inférieure), le 4 mars 1811. Reçu docteur à la Faculté de Droit de Paris en 1844, il devint avocat à la Cour d'Appel. Depuis cette époque il a, comme jurisconsulte, publié divers ouvrages : en 1845, *Le Livre de tous les Citoyens, ou éléments de législation usuelle*; — en 1846, un *Traité des Droits d'Auteur et d'inventeur et des Brevets d'Invention*; — en 1847, un traité de la *Condition civile et politique des Prêtres*, in-8°; — en 1852, *Le Conseiller de la Jeunesse, ou entretiens familiers* (ouvrage illustré); — 1855, le *Code de la Mère de famille*; — en 1856, un *Commentaire de la loi du 23 mars 1855 sur la Transcription en matière hypothécaire*; — en 1857, le *Code des Brevets d'Invention*, dessins et marques de fabrique ou de commerce, en France et à l'étranger; — en 1858, un traité *De la Propriété*, avec ses démembrements (usufruit, usage, habitation et servitude) suivant le droit naturel, le droit romain et le droit français, in-8°.

Archives générales des hommes du jour, t. XXVIII.

LE SESNE DE MÉNILLE D'ETEMARE. *Voy.* ETEMARE.

LESEUR (Le P.), mathématicien français, vivait au milieu du dix-huitième siècle. Il est auteur d'un *Mémoire sur le Calcul intégral* (Rome, 1748), renfermant des recherches sur la résolution générale des équations. L'auteur fait voir que si l'on cherche à décomposer en facteurs le premier nombre d'une équation d'un degré supérieur au quatrième, on est amené à des équations dont le degré est au moins égal. Leseur est l'un des auteurs du *Commentaire sur Newton*.

Montucla, *Histoire des Mathématiques*, t. III.

LESFARGUES (*Bernard*), imprimeur et traducteur français, né à Toulouse, vers 1600. On ignore la date de sa mort. Il a publié : *Histoire d'Alexandre le Grand*, imitée de Quinte-Curce et d'autres auteurs; 1639, in-8°; — traduction *Des oraisons de Cicéron contre Verrès*; 1640, in-4°; — *David*, poëme héroïque, 1660, et 1685, in-12 : cet ouvrage n'est guère connu que par ce vers de Boileau : A. J. (1)

Le *David* imprimé n'a point vu la lumière.

Goujet, *Bibliothèque française*, t. XVII. — *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres en France*.

LESKE (*Nathanael-Godefroi*), naturaliste allemand, né le 22 octobre 1757, à Muskau, dans la haute Lusace, mort à Marbourg, le 25 novembre 1786. Professeur à Leipzig et à Marbourg, il publia entre autres : *De Generatione vegetabilium*; Leipzig, 1773, in-4°; — *Ichthyologiæ Lipsiensis Specimen*; ibid., 1774, in-8°; — *Physiologiæ animalium Commentatio*; Leipzig, 1775, in-4°; — *Anfangsgruende der Naturgeschichte* (Éléments d'Histoire Naturelle); Leipzig, 1779, et 1784, in-8°, trad. en plusieurs langues; — *Magazin zur Naturkunde, Mathematik und Œkonomie* (Magasin de Sciences physiques, mathématiques et économiques); Leipzig, 1786-1788, 7 vol. in-8°; — *Reise durch Sachsen in Rücksicht der Naturgeschichte und Œkonomie unternommen und dargestellt* (Voyage à travers la Saxe au point de vue d'histoire naturelle et d'économie); Leipzig, 1785, in-4°. Dr L.

Loeper, *Vie de Leske*; 1787. — Meusel, *Lexikon*, VIII, p. 161.

(1) Quelques critiques (entre autres l'abbé Goujet) disent que Boileau avait en vue en faisant cette critique le *David* de Céras publié en 1665; mais Brossette, dans ses *Éclaircissements historiques*, assure qu'il tenait de Boileau lui-même que le satirique voulait parler, non de l'ouvrage de Céras, mais bien de celui de Lesfargues.

LESKO ou **LESZKO**, nom de plusieurs ducs de Pologne, dont le plus connu est :

LESKO V (1), dit *le Blanc*, duc de Pologne, né vers 1185, assassiné le 11 novembre 1227. Il était encore mineur lorsqu'il fut appelé en 1194 à succéder à son père, Casimir II ; les grands du royaume instituèrent un conseil de régence composé d'évêques et de palatins et dirigés par Hélène, mère du jeune duc. Mais l'oncle de celui-ci, Miéczyslas le Vieux, qui, après avoir régné de 1173 à 1177, avait été déposé, comme indigne du trône, éleva des prétentions à la couronne, et les fit valoir par les armes, avec l'aide du duc de Silésie et du staroste de la Poméranie : il fut battu en 1196 par Nicolas, palatin de Cracovie. Mais le duc de Silésie ayant vaincu peu de temps après Goworek, palatin de Sandomir, commandant des troupes de Lesko, la duchesse Hélène entra en négociations avec Miéczyslas, et lui abandonna le gouvernement sous la condition qu'il adopterait Lesko, qui lui succéderait après sa mort. Miéczyslas n'exécuta pas cette convention, qu'il avait acceptée, et fut de nouveau chassé du trône; mais il y remonta bientôt après, étant parvenu à gagner le palatin Nicolas, et régna jusqu'à sa mort, qui eut lieu en 1202. Le palatin Nicolas, devenu tout-puissant, exigea alors de Lesko, comme condition de son avénement à la couronne, qu'il exilât le palatin Goworek, qui, ayant été le gouverneur du jeune duc, avait conservé sur son esprit une grande influence. Lesko refusa de congédier son vieil et fidèle ami ; Nicolas fit alors proclamer duc Wladislas, fils de Miéczyslas. Mais après trois ans de règne, Wladislas s'étant attiré l'inimitié du clergé, abdiqua en faveur de Lesko, qui venait de remporter la brillante victoire de Zawichost, sur Roman, duc de Gallicie. Lesko, d'un caractère doux et conciliant, ne tira aucun profit de ses succès en Gallicie, pays qu'il consentit, en 1214, à laisser à Coloman, fils du roi de Hongrie, auquel il donna sa fille Salomée. Pendant les années suivantes il soutint son gendre contre les attaques des Russes ; Coloman ayant été fait prisonnier par eux en 1220, Lesko négocia un accord ; Coloman fut mis en liberté, mais il dut renoncer à la Gallicie. En 1225, Conrad, frère de Lesko, auquel celui-ci avait cédé en 1207 la Mazovie et la Kuiavie, ne pouvant mettre fin aux invasions continuelles des Prussiens idolâtres, appela à son aide les chevaliers teutoniques, qui une fois établis dans le Nord, devinrent les ennemis déclarés de la Pologne. En 1227 Swientopelk, gouverneur de la Poméranie, se mit en rébellion contre Lesko, lorsque celui-ci lui eut refusé le titre de duc héréditaire de Poméranie; une assemblée générale fut convoquée à Gonsawa, pour le juger. Swientopelk entra secrètement dans la ville, pénétra auprès de Lesko, le surprit au bain, et le tua de sa propre main. Ainsi périt ce prince, dont tous les historiens s'accordent à vanter les vertus. Il eut pour successeur son fils Boleslas le Chaste.

E. G.

(1) Les trois premiers Lesko appartiennent à l'histoire fabuleuse de la Pologne. Lesko IV, petit-fils de Piast, gouverna ce pays de 892 à 913. Son règne fut insignifiant.

Dlugoss, *Historia Polona*. — Kadlubek, *Historia Polonica*. — Boguphalus, *Chronicon Polonorum*. — Jean de Guesne, *Cracoviæ Chronicon*.

LESLEY (*John*), prélat catholique écossais, né le 29 septembre 1527, mort près de Bruxelles, le 31 mai 1596. Il appartenait à une très-ancienne famille. Élevé à l'université d'Aberdeen, et pourvu d'un canonicat dès l'âge de vingt ans, il alla compléter ses études à Toulouse, à Poitiers et à Paris. Il fut rappelé en Écosse en 1554 par la reine régente, entra dans les ordres, et devint vicaire général d'Aberdeen. Pendant les troubles qui suivirent la mort de la régente et l'introduction du protestantisme en Écosse, Lesley, catholique zélé, reçut de son parti la mission d'aller chercher en France Marie Stuart, qui venait de perdre son mari, le roi François II. Il rencontra cette princesse à Vitry, et revint avec elle en Écosse en 1561. La jeune reine le nomma peu après conseiller de justice, membre du conseil privé et évêque de Ross. Il s'occupa activement avec quinze autres commissaires de réunir les lois de l'Écosse en un code, qui fut publié à Édimbourg en 1566, sous le titre de *Black Acts of Parliament* (Actes noirs du Parlement), parce qu'il était imprimé en lettres noires. Après la fuite de Marie Stuart en Angleterre, Lesley se rendit à York, en 1568, défendit habilement la cause de cette reine contre ses accusateurs, et alla ensuite à Londres comme son ambassadeur. Ses démarches pour obtenir la liberté de Marie Stuart n'ayant eu aucun succès, il essaya d'arriver au même but en ménageant un mariage entre la reine d'Écosse et le duc de Norfolk. Cette intrigue irrita Élisabeth, qui le fit emprisonner d'abord dans l'île d'Ély, puis à la Tour. Il obtint sa mise en liberté en 1573, et se retira dans les Pays-Bas, d'où il continua à intercéder auprès des rois d'Espagne et de France, des princes d'Allemagne et du pape en faveur de la royale captive. En 1579 il fut nommé suffragant du siége de Rouen. Dans une de ses visites épiscopales, il fut enlevé par des huguenots, qui, en le menaçant de le livrer aux Anglais, lui extorquèrent une rançon de trois mille pistoles. En 1593 il obtint l'évêché de Constance jusqu'au moment où il serait réintégré dans celui de Ross. Mais, reconnaissant peu après l'impossibilité de rentrer en Écosse, il se retira dans le monastère de Guirtenbourg, où il mourut. On a de Lesley : *Afflicti animi Consolationes, et tranquilli animi Conservatio duobus libris*; Paris, 1574, in-8° ; — *De Origine, Moribus et Rebus gestis Scotorum, a primordio gentis ad annum* 1562; Rome, 1578. Cet ouvrage en dix livres est pour la partie ancienne un abrégé de l'*Histoire* d'Hec-

tor Boëthius; les trois derniers seulement appartiennent en propre à l'évêque de Ross, qui y fait l'apologie de Marie Stuart. Lesley publia avec son Histoire une *Parænesis ad nobilitatem populumque Scotorum* et une *Regionum et insularum Scotiæ Descriptio*; — *Defence of the honnour of Mary, queen of Scotland, with a declaration of her right, title and interest to the crown of England*; Liége, 1571, in-8°; — *A Treatise shewing that the regimen of Woman is conformable to the law of God and nature*; Liége, 1571, in-8°; et trois ouvrages restés manuscrits, savoir : *De Titulo et Jure Mariæ, Scotorum reginæ, quo Angliæ successionem jure sibi vindicat*; — *An Account of his embassage in England, from 1568 to 1572*; — *An Apology for the bishop of Ross, as to what is laid to his charge concerning the duke of Norfolk.* Z.

Mackenzie, *Lives and Characters of the most eminent Writers of the Scottish nation*, t. II. — Anderson, *Collections relating to the history of Mary, queen of Scotland*, t. I. — Spotswood, *History of the Church and State of Scotland*, t. VI. — Nicholson, *Scot. historical Library*. — Laing, *History of Scotland*. — Chaufepié, *Dictionnaire Historique*. — Chalmers, *General Biographical Dictionary*.

LESLEY (*Alexandre*), orientaliste écossais, né dans le comté d'Aberdeen, en 1694, mort à Rome, le 27 mars 1758. Il appartenait à une famille catholique, et fit ses études à Douai. Il entra ensuite dans la Société de Jésus, et professa en Italie dans plusieurs colléges de son ordre. Après avoir rempli plusieurs missions dans sa patrie, il fut nommé en 1744 préfet des études au collége des Écossais à Rome. Il passa au collége des Anglais comme professeur de théologie morale, et fut associé en 1749 au jésuite Émanuel de Azevedo pour la publication du *Trésor liturgique*. Ce grand travail l'occupa pendant le reste de sa vie. On a de lui : *Missale mixtum secundum regulam beati Isidori dictum, Mozarabes; præfatione, notis et appendice ornatum*; Rome, 1755, deux parties in-4°. C'est une réimpression du *Missel mozarabique* publié à Tolède en 1500 par l'ordre du cardinal Ximénès : Lesley y a joint un bon commentaire, et l'a fait précéder d'une préface sur l'origine et les variations du rite mozarabique. Z.

Annali Litterari d'Italia, t. III, par. 2, p. 400.

LESLIE (*John*), prélat protestant écossais, né vers 1570, à Balquhaine, mort en 1671, à Clogher. En sortant d'Oxford, il se mit à voyager, et parcourut l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne et la France; il parlait les langues de ces diverses contrées avec une remarquable facilité, et possédait à un tel point la langue latine qu'en Espagne on disait de lui, en matière de proverbe : *solus Lesleius latine loquitur*. Il resta vingt-deux ans de suite à l'étranger, et se trouva au siége de La Rochelle ainsi qu'à l'expédition de l'île de Rhé avec le duc de Buckingham. Homme affable et de façons accomplies, il fut bien accueilli dans toutes les cours qu'il visita, et jouit d'une faveur particulière auprès de Charles I[er], qui le fit entrer au conseil privé. Ce ne fut qu'assez tard (il avait près de cinquante ans) qu'il consentit à revêtir les honneurs ecclésiastiques; entré de bonne heure dans les ordres, il avait laissé la robe de côté pour courir le monde. Il fut d'abord évêque des Orcades, puis de Raphoe (1633). Lorsque éclata la rébellion de 1641, il prit parti pour le roi, et soutint même un long siége dans sa résidence épiscopale, sorte de château fortifié qu'il avait bâti récemment, et qui fut le dernier de l'Irlande à se soumettre aux soldats de Cromwell. En 1661 il fut transféré à Clogher. Lorsqu'il mourut, il avait plus de cent ans; c'était probablement le plus ancien des évêques du monde chrétien. P. L—y.

Chalmers, *Biog. Dictionary*.

LESLIE (*Charles*), controversiste anglais, fils du précédent, né en Irlande, où il est mort, le 13 avril 1722. Il quitta l'étude du droit pour celle de la théologie, reçut les ordres en 1680, et devint chancelier du diocèse de Connor. Sous le règne de Jacques II, il lutta, par ses conseils et dans des discussions publiques, contre l'influence croissante du parti catholique, et pourtant, obéissant à un point d'honneur exagéré, il crut de son devoir de rester fidèle à un prince qu'il n'aimait pas. Ayant obstinément refusé de prêter de nouveaux serments à Guillaume et à Marie, il fut dépouillé de tous ses bénéfices, ce qui le fit regarder comme le principal chef des non-jureurs. Forcé bientôt de quitter le royaume, il rejoignit le prétendant à l'étranger, et fit tout ce qu'il put pour le persuader d'embrasser le protestantisme; voyant ses tentatives inutiles et las d'errer si longtemps hors de son pays, il y retourna, en 1721, et mourut quelques mois plus tard. Les écrits théologiques et politiques de Leslie sont en très-grand nombre. « Il les composait, dit Moréri, selon les occasions que lui en fournissaient ses adversaires ou la nécessité de se défendre. Comme il s'était trouvé tantôt avec des juifs, tantôt avec des presbytériens, quakers, sociniens, etc., le zèle de les convaincre lui arrachait les traités qu'on a de lui contre ces sectaires. Il ménageait encore moins les déistes. » Nous citerons de lui parmi ses écrits politiques, presque tous anonymes : *Answer to the State of the protestants of Ireland*; Londres, 1692, in-4°; — *Cassandra*; 1703, in-4°; — *Rehearsals*; c'est un recueil de feuilles, publiées d'abord une fois la semaine, ensuite deux fois, en deux pages in-folio, en forme de dialogue sur les affaires du temps; il le commença en 1704 et le continua pendant six à sept ans; — *Principles of dissenters concerning toleration and occasional conformity*; 1705, in-4°; — *The good old Cause, or Lying in truth*; 1710, pièce qui attira contre lui un ordre d'arrestation; — *Anatomy of a Jacobite*; — plusieurs brochures en réponse aux attaques de Higden et de Hoadly. Ses prin-

cipaux traités de controverse religieuse sont : *The Snake in the grass* (Le Serpent dans l'herbe, ou Satan transformé en ange de lumière); Londres, 1697, in-8°; — *History of Sin and Heresy*; 1698, in-8°, contre les presbytériens; — *A Short and easy method with the Deists*; 1699, in-8°; la plupart des arguments de cet écrit se trouvent reproduits dans la *Méthode courte et aisée pour combattre les déistes* de l'abbé de Saint-Réal; — *Essay concerning the divine right of tythes*; 1700, in-8°; — *The present State of Quakerism in England*; 1701, in-8°; — *The Case of the regal and pontificate*; 1702, in-8°; — *The Truth of Christianity demonstrated*; 1711, etc. Tous les écrits théologiques de Leslie ont été réimprimés à Londres, en 1721, 2 vol. in fol.

P. L—Y.

Burnet, *Own Times*. — *Encyclop. Britannica* (suppl.). — Moréri, *Dict. Hist.*

LESLIE (Sir *John*), physicien, chimiste et mathématicien anglais, né le 16 avril 1766, à Largo, dans le comté de Fife (Écosse), mort le 3 novembre 1832, dans sa résidence du même comté. Son enfance, débile et maladive, occasionna de fréquentes interruptions dans sa première éducation. Il montra néanmoins de bonne heure un goût décidé pour les sciences exactes, et un véritable éloignement pour l'étude des langues, plus particulièrement du latin, étude dans laquelle il réussit pourtant plus tard d'une manière remarquable. Avec l'assistance de son frère aîné, Alexandre, il fit bien vite d'assez grands progrès en arithmétique et en géométrie pour attirer attention du ministre de la paroisse, par l'intermédiaire duquel il fut probablement présenté aux professeurs Robison et Stuart, et à leur instigation il fut envoyé en 1779 à l'université de Saint-André. Là ses talents lui valurent le patronage du comte de Kinneul, alors chancelier de l'université, qui offrit de faire les frais de l'éducation du jeune Leslie, si son père consentait à le destiner à l'Église. Après six ans passés dans cette université, il alla avec James Ivory à Édimbourg, où il suivit les cours de divers professeurs pendant trois années. Dans le même temps il fut engagé par Adam Smith pour l'aider dans l'éducation de son neveu, Douglas, depuis lord Reston. En 1788 il devint le précepteur de deux Américains du nom de Randolph, jeunes étudiants de l'université d'Édimbourg, avec lesquels il partit à la Virginie. Après une absence d'environ un an, pendant laquelle il visita New-York, Philadelphie, etc., Leslie revint en Écosse. Au commencement de 1790, il se fixa près de Londres, sans doute dans l'intention d'ouvrir des cours sur la philosophie naturelle; mais, craignant de ne pas réussir, il se décida à écrire dans des ouvrages périodiques pour assurer son existence. Il commença par donner des articles au *Monthly Review*, et vers le même temps il fut employé par W. Thomson à fournir des notes pour une Bible qu'il devait publier. Leslie traduisit de Buffon *Natural History of Birds*, Londres, 1793, 9 vol. in-8°, et cette publication lui procura une certaine indépendance. En 1794, il visita la Hollande, et en 1796 il parcourut l'Allemagne et la Suisse, en compagnie de Thomas Wedgwood. A son retour, il fut porté candidat pour une chaire de l'université de Saint-André, et peu de temps après pour celle de philosophie naturelle à Glasgow; ces deux tentatives furent infructueuses. En 1799 Leslie retourna sur le continent, et visita le Danemark, la Norvège et la Suède avec Robert Gordon. En 1805 il se présenta comme candidat à la chaire de mathématiques à l'université d'Édimbourg, devenue vacante par la promotion du professeur Playfair à la chaire de philosophie naturelle. Cette nomination appartenait bien aux magistrats d'Édimbourg; mais, aux termes de la charte de constitution de l'université, ces magistrats devaient demander l'avis du clergé pour le choix des professeurs. Le clergé, qui désirait la nomination de Thomas Macknight, fit une vive opposition à l'élection de Leslie, qu'il accusait de partager les idées de Hume. Leslie obtint néanmoins cette chaire, qu'il remplit avec autant de zèle que de talent pendant quatorze ans. En 1819, à la mort de Playfair, il fut appelé à lui succéder à la chaire de philosophie naturelle. Nommé baronet le 27 juin 1832, il mourut peu de temps après.

Vers 1794, Leslie s'était occupé d'expériences hygrométriques. Avant 1800, reprenant les essais de Sturmius, de Dalton et de Rumford, il avait inventé son *thermomètre différentiel*, destiné à indiquer les moindres variations de température. Avec cet instrument, Leslie vérifia et développa les résultats déjà obtenus par Rumford au moyen de son thermoscope; il confirma la doctrine de ce savant et de Dalton, et prouva que la nature des surfaces influe sur la facilité avec laquelle les corps reçoivent et émettent le calorique, et que plusieurs enduits ou enveloppes, comme celles en terres poreuses, accélèrent le refroidissement au lieu de le retarder. Leslie suppose que le rayonnement calorique a lieu au moyen de pulsations aériennes ou de vibrations de l'air, supposition qui paraît inconciliable avec le fait du rayonnement dans le vide. Il se laisse parfois aller à la fantaisie de son imagination, comme lorsqu'il pense que la lune est phosphorescente et qu'elle doit un jour s'obscurcir; que la terre renferme une concavité pleine de lumière concentrée brillant du plus vif éclat, etc. En mélangeant l'eau avec différentes substances, Leslie trouva en 1810 un procédé de congélation artificielle dont l'industrie s'empara pour répandre l'usage des glaces dans les pays chauds. En 1817, il montra que les substances volcaniques en général, particulièrement la pierre ponce, réduites en poudre et dans un état complet de dessiccation, ont une puissance

d'absorption de l'eau aussi forte que celle de l'acide sulfurique, et qu'avec ces substances et d'autres ayant la même propriété on peut opérer des congélations artificielles très-promptes. Enfin Leslie fit exécuter des appareils pour obtenir de la glace au moyen du vide produit par une machine pneumatique. Ces appareils excitèrent l'étonnement et la curiosité. On s'en servit pour faire des glaces à Rio-Janeiro, à Bahia, au Sénégal, et en Égypte le pacha voulut en faire l'essai le premier.

Leslie plaçait la faculté d'invention bien au-dessus de la faculté d'induction. Comme auteur, son style est faible et manque de simplicité; comme professeur, il supposait souvent une capacité trop grande ou des études trop fortes chez ses auditeurs, et s'exposait à n'être pas compris. D'un autre côté, son active curiosité, ses lectures variées et sa puissante mémoire le menèrent à de vastes connaissances, qu'il appliqua avec succès en plusieurs occasions à l'avancement de la science. Ses curieux instruments et ses expériences intéressantes attestent à la fois l'utilité et l'originalité de ses travaux. On a de Leslie : *Essay on the resolution of indeterminate equations*, dans les *Edinburgh Philosophical Transactions* pour 1788; — *Experimental inquiry into the nature and properties of heat*; 1804, in-8° : travail qui lui valut la médaille de Rumford de la Société royale de Londres; — *Elements of Geometry, geometrical analysis and plane trigonometry*; 1809, in-8°; — *Account of experiments and instruments depending on the relations of air to Heat and Moisture*; 1813, in-12; — *Philosophy of Arithmetic*; 1817; — *Geometry of curve Lines*; 1821, in-8°; — *Elements of natural Philosophy*, volume Ier, contenant la mécanique et l'hydrostatique; 1823, in-8°. Leslie a donné dans les *Edinburgh Philosophical Transactions : On certain impressions of cold transmitted from the higher atmospheres, with a description of an instrument adapted to measure them*; 1818; — *Observations on Electrical Theories*; 1824; — dans l'*Encyclopædia Britannica*, les articles *Achromatic Glasses*; — *Acoustics*; — *Aeronautics*; — *Andes*; — *Angle*; — *Angle (trisection of)*; — *Arithmetic*; — *Atmometer*; — *Barometer*; — *Barometrical Measurements*; — *Climate*; — *Cold and Congelation*; — *Dew*; — *Interpolation*; — *Meteorology*; — *Progress of the mathematical and physical Sciences during the eighteenth century*; — dans l'*Edinburgh Review* : des articles sur les *Mémoires de la Société d'Arcueil*; — sur l'*History of the Barometer*; — sur l'*Arithmétique des Grecs*, de Delambre; — sur les *Voyages géologiques* de L. de Buch; — sur *Vue physique des régions équatoriales* et les *Voyages* de Humboldt; — et sur *Attemps to discover a North-West passage*; — dans le *Philosophical Journal* de Nicholson : *Description of an Hygrometer and Photometer*; — *On the Absorbent Powers of different Earths*; — *Observations on Light and Heat, with Remarks on the Enquiries of Dr Herschel*. Quelques mémoires de Leslie sur des sujets de physique ont aussi été imprimés dans les *Transactions* de la Société royale de Londres.

L. L—T.

Macvey Napier, *Memoir of sir J. Leslie*, 1838. — *English Cyclopædia* (*Biography*). — Rose, *New General Biogr. Dict.*

LESLIE (*Ernest*), littérateur français, né en 1743, en Écosse, mort en 1779, à Nancy. Il entra dans l'ordre des Jésuites, fut mis par le roi Stanislas à la tête du séminaire de Nancy, et appartint dès sa création à l'Académie de cette ville. Il connut Voltaire à la cour de Lunéville, et dans sa correspondance avec les amis qu'il y avait laissés, l'auteur de *La Henriade* ne manquait jamais de faire assurer le P. Leslie de ses *tendres rapports*. On a de ce dernier : *Abrégé de l'Histoire généalogique de la Maison de Lorraine*; Commercy, 1740, in-8° : excellent travail, qui parut sous le nom d'un de ses élèves, le marquis de Ligniville; — trois *Odes* au roi de Pologne, Stanislas.

J. L.

Mém. de la Soc. roy. des Sc. et Belles Lettres de Nancy, 1754, t. I. — Fréron, *Lettres sur quelques écrits de ce temps*, t. III.

* **LESLIE** (*Éliza*), femme de lettres américaine, née le 15 novembre 1787, à Philadelphie. Bien qu'elle eût de bonne heure manifesté un penchant décidé pour les lettres, elle ne fit paraître aucune production de sa plume avant l'âge de quarante ans; elle se mit alors à écrire des livres d'économie domestique, qui obtinrent une grande circulation. Dans un genre plus relevé, elle a publié : *The Mirror*, recueil d'historiettes; — *The Wonderful Traveller*; — *Amelia, or a young lady's vicissitudes*, roman inséré dans un annuaire qu'elle édita sous le titre *The Gift*; — *Pencil Sketches*; 3 vol. : recueil de contes et nouvelles; — *The Behaviour Book*; 1853; — beaucoup de livres à l'usage de la jeunesse.

P. L—Y.

Cyclop. of American Literature, II.

* **LESLIE** (*Charles-Robert*), peintre anglais, frère de la précédente, naquit à Londres, en 1794. Il avait cinq ans lorsque ses parents quittèrent Londres pour aller s'établir à Philadelphie. Ses premiers essais attirèrent l'attention de plusieurs personnes, qui le décidèrent à se rendre en Angleterre pour y poursuivre ses études, et lui remirent à son départ des lettres de recommandation pour les chefs d'une maison américaine établie à Londres. C'était en 1811; quatorze ans plus tard, M. Leslie était membre de l'Académie royale. Ses maîtres avaient été deux Américains, Benjamin West et Washington Allston; ses tableaux de *Sir Roger de Coverley allant à l'église*, *Anne Page et Slender*, et *Le premier Mai au temps de la reine Élisabeth* avaient commencé

sa réputation. Au milieu de ses nombreux travaux M. Leslie trouva le temps d'écrire une vie de son ami Constable, et de publier en 1854 un *Manuel* à l'usage des jeunes peintres. Des raisons de santé l'obligèrent à se démettre en 1851 des fonctions de professeur à l'Académie royale, qu'il exerçait depuis 1848. Dans tous ses tableaux, cet artiste se montre intelligent et fidèle traducteur des écrivains qui l'inspirèrent. Jamais Shakespeare, Cervantes, Molière, Sterne, Walter Scott ne furent aussi intimement compris par les peintres qui ont tenté d'illustrer leurs œuvres. Le caractère des différents personnages est toujours parfaitement saisi, l'expression en est juste et le sentiment vrai; « ce sont les portraits vivants des êtres que le poëte a rêvés », dit un de ses biographes. Nous mentionnerons parmi ses œuvres les plus remarquables : *Sancho Pança et la Duchesse* (1824), sujet favori du peintre, qui en a fait plusieurs répétitions avec changements; — *Don Quichotte renonçant à ses projets de retraite dans la Sierra Morena* (1828); — *Le Chapelain reprochant au duc d'encourager les folies du chevalier de la Manche* (1849); — *Sancho et le docteur Pedro Rezia* (1855), etc.; — plusieurs toiles traduisant Molière;— *Le Bourgeois gentilhomme faisant des armes avec sa servante* (1841); — une scène du *Malade imaginaire* (1843); — *Trissotin lisant son sonnet aux dames* (1845); — *Charles II et lady Bellenden déjeûnant dans la tour de Tillietudlem* (1837);— plusieurs scènes tirées de l'histoire d'Henri VIII : — *La reine Catherine priant ses femmes de faire de la musique pour chasser ses tristes pensées* (1842); — *Wolsey découvrant le Roi dans La Reine donnant son dernier message pour le bal* (1849); et *Le Roi* (1850); — *Slender courtisant Anne Page* (1825); — *Le Dîner chez M. Page* (1831); scène des *Joyeuses Commères de Windsor* (1838); la scène du tailleur dans *La méchante Femme mise à la raison* (1832); — *Autolycus* (1836) et *Florizel et Perdita* (1837); — scènes du *Conte d'hyver*; — une scène de *La douzième Nuit* (1842); — *L'Oncle Toby et la veuve Wadman* (1831), tableau bien connu en France; — *Tristram Shandy retrouvant ses manuscrits*; 1833; — *La Lecture du testament de Roderick Random* (1846); — *Roger de Coverley et les Gypsies* (1829); — scènes du vicaire *de Wakefield* (1843); — *De Tom Jones* (1850); etc.

Outre ses tableaux *littéraires*, M. Leslie a produit quelques tableaux de genre et deux toiles officielles qui ont eu beaucoup de succès en Angleterre: *La Reine recevant le sacrement à son couronnement* (1843), et *Le Baptême de la princesse royale* (1855). Parmi les portraits qu'il a peints, les plus estimés sont ceux de *M. Angelo*, de *C. Dickens* et *du chirurgien Travers*; la plupart de ses ouvrages ont été gravés. E. COTTENET.

The art Journal (1856). — *Men of the Time*. — Tuckerman, *Sketches of American Painters*; — New-York, 1847. — Arnold, *Magazine of the Fine Arts*, 1834. — Waagen, *Kunstwerke und Künsteler in England*; Berlin.

L'ESPAGNANDEL (*Matthieu*). *Voy.* ESPAGNANDEL.

L'ESPARRE (*André* DE FOIX, seigneur DE), capitaine français, mort en 1547. Frère cadet de Lautrec et de Lescun, maréchal de Foix, « il fut, dit Brantôme, très-vaillant comme ses deux frères »; suivant d'autres écrivains, « c'était un jeune homme sans talent et sans expérience ». Il commandait en Guyenne, et fut chargé en 1521 de chasser les Espagnols de la Navarre. François Ier s'était, par le traité de Noyon, réservé le droit de secourir le roi de Navarre. C'était d'ailleurs un moyen pour lui de plaire à la comtesse de Chateaubriant, parente de ce roi. Il permit à André de L'Esparre de lever cinq ou six mille Gascons, de les joindre à trois cents lances de Lautrec et d'entrer avec cette petite armée en Navarre. L'Esparre accomplit en quinze jours la conquête de cette province. Pampelune même ne lui opposa qu'une faible résistance, et Ignace de Loyola, son défenseur, y tomba blessé grièvement. L'Esparre vint ensuite mettre le siége devant Logroño, ville frontière de la Vieille-Castille; mais il affaiblit imprudemment son armée par de nombreux congés qu'il donna à ses soldats afin de profiter de leur solde. Attaqué le 30 juin par les Castillans, il reçut dans le combat tant de coups de masse sur son casque qu'il en perdit la vue. Ses troupes furent taillées en pièces, et la Navarre fut reperdue aussi rapidement qu'elle avait été conquise. Dès lors la vie de L'Esparre n'offre plus d'intérêt historique. A. D'E—P—C.

Du Bellay, *Mémoires*, liv. I, p. 89-92. — Belcarius, *Comment.*, liv. XVI, p. 481. — Arnold Ferron, *De Rebus Gallicar.*, liv. V, p. 98. — Brantôme, *Vies des Capitaines*. — Sismondi, *Hist. des Français*, t. XVI, p. 128 125, 131.

L'ESPÉE (*Jacques*), chroniqueur belge, né en Hainaut, en 1516, mort à Liessies, le 24 novembre 1546. Ses études terminées, il entra chez les Bénédictins de Liessies, et y termina sa courte existence. On a de lui : *Chronicon Monasterii Lætiensis, ab initio* (751) *usque ad sua tempora* (1544); Liessies et Anvers, in-4°. A. L.

Brasseur, *Ill. Hannoniæ Sidera*, p. 37. — Les Bollandistes, *Acta Sanctorum*, t. VII, septembre, p. 489.

LESPINASSE (*Claire-Françoise* (1) Mlle), femme célèbre par son esprit, naquit à Lyon, en 1731 ou 33, et mourut à Paris, le 23 mai 1776 (2). Elle était fille naturelle d'une grande dame qui vivait séparée de son mari (3). Quant au père, il ne se fit jamais connaître par aucune marque

(1) Prénoms donnés par l'éditeur de ses lettres, publiées en 1806. M. Jules Janin, dans sa préface à une nouvelle édition des *Lettres de Mlle Lespinasse*, la nomme *Julie-Jeanne-Éléonore*.

(2) Dates données par M. Jules Janin.

(3) Guibert citait discrètement le nom de cette dame dans un opuscule dont Mlle Lespinasse est le sujet; Grimm, dans sa *Correspondance littéraire*, l'appelle nettement la comtesse d'Albon.

d'affection ou d'intérêt pour elle; on nommait tout bas le cardinal de Tencin : *Lespinasse* était un nom d'emprunt. Après la mort du comte d'Albon, la comtesse, qui avait confié à des étrangers cette enfant qu'elle ne pouvait pas reconnaître pour sa fille, la prit chez elle, en apparence, par un sentiment de charité. Elle lui donna une éducation distinguée; mais elle lui fit un mystère de sa naissance. Mlle Lespinasse entrait à peine dans sa dix-huitième année, lorsqu'elle perdit presque subitement sa protectrice. « Elle resta abandonnée à des parents, qui bientôt ne furent plus que ses persécuteurs » dit Guibert, dans son *Éloge d'Éliza*, nom fictif sous lequel il désigne Mlle Lespinasse. M. Janin raconte que Mme d'Albon, se voyant près de mourir, avait remis à sa fille « une cassette de papiers et une somme considérable en bons louis d'or ». Il ajoute que Mlle Lespinasse se laissa voler la cassette et donna l'argent aux héritiers légitimes de sa mère. La jeune fille se trouvant alors dans le dénûment, une de ses sœurs, qui vivait dans ses terres, se décida à la prendre chez elle pour faire l'éducation de ses enfants. Quelques années plus tard, Mlle Lespinasse renonça à cette place d'institutrice, pour aller vivre à Paris chez la marquise du Deffand, en qualité de demoiselle de compagnie. Ces deux dames furent d'abord très satisfaites l'une de l'autre; leur bonne entente ne pouvait pas durer longtemps. La marquise, femme spirituelle, mais bizarre et méchante, avait perdu presque entièrement la vue; et ce n'était pas une tâche facile que celle de la distraire de ses ennuis. Bien que la modicité de son revenu l'eût obligée de se retirer dans un couvent, elle voyait toujours le grand monde au milieu duquel elle avait passé la phase brillante de sa vie; ce monde fut bientôt la seule compensation que Mlle Lespinasse trouva aux désagréments de sa place. Mme du Deffand faisait « du jour la nuit, et de la nuit le jour ». Ce renversement de la distribution naturelle du temps était nuisible à la constitution délicate de Mlle Lespinasse; les lectures à voix haute par lesquelles il lui fallait endormir la marquise à l'issue de ses longues veillées épuisaient la poitrine de la jeune fille. L'amitié d'un homme célèbre, que peut-être un lien secret de parenté attacha doublement à la pauvre orpheline, consolait celle-ci de son état de dépendance; le fils si longtemps désavoué de Mme de Tencin, dont il punit l'indifférence en la désavouant ensuite à son tour, le savant géomètre D'Alembert, était un des habitués du salon de Mme du Deffand, où la présence de Mlle Lespinasse l'attira plus fréquemment qu'auparavant. Il ne fut pas seul parmi les amis de la marquise à apprécier le mérite de sa demoiselle de compagnie; Turgot, Chastellux, et beaucoup d'autres hommes éminents, partagèrent sa sympathie pour elle. Afin de jouir plus librement de la conversation attrayante de Mlle Lespinasse, ils s'avisèrent d'arriver le soir chez Mme du Deffand un peu plus tôt que l'heure à laquelle cette dame était visible; ces moments d'attente, ils les passaient dans le petit appartement de Mlle Lespinasse. On fit d'abord un secret de ces réunions à la marquise; mais elle en eut connaissance, et alors elle éclata en reproches à l'adresse de ses amis aussi bien que de Mlle Lespinasse. Il y eut entre les deux femmes une brusque et violente rupture; la fille de la comtesse d'Albon se serait trouvée sans moyens d'existence si la société presque tout entière de la marquise ne l'avait prise sous sa protection. On obtint pour elle, par l'entremise du duc de Choiseul, une gratification annuelle sur la cassette du roi ; Mme de Luxembourg lui meubla complétement un appartement, rue Bellechasse; enfin Mme Geoffrin, cette bienfaitrice déclarée des gens d'esprit, lui fit une pension de 3,000 francs. Ce fut alors que, dans l'aimable liberté du *chez soi*, Mlle Lespinasse révéla à ses amis toute l'étendue et toute l'originalité de sa rare intelligence. Cette intelligence embellissait son visage au point que l'on oubliait sa laideur dès qu'elle parlait. Mlle Lespinasse était grande et bien faite; mais la petite vérole avait entièrement gâté ses traits. C'était une chose merveilleuse que la manière dont cette remarquable personne tenait son salon, qui ne devint pas une coterie comme presque toutes les sociétés exclusives auxquelles s'appropriait la dénomination de *bureau d'esprit*. A l'exception de quelques amis de d'Alembert, son cercle n'était pas composé de gens qui fussent liés les uns avec les autres. « Elle les avait pris, dit Marmontel, çà et là dans le monde, mais si bien assortis que lorsqu'ils étaient dans son salon, ils s'y trouvaient en harmonie comme les cordes d'un instrument monté par une main habile. Nulle part la conversation n'était plus vive, ni plus brillante, ni mieux réglée que chez elle ». Plus loin, il compare Mlle Lespinasse à « une fée qui, d'un coup de baguette, change à son gré la scène de ses enchantements ». Ce n'est pas un médiocre talent que celui de savoir animer et rendre intéressante et agréable pour tous, durant plusieurs heures de suite, une conversation à laquelle on doit faire participer, sinon à la fois, du moins tour à tour, trente à quarante personnes ; c'était le nombre moyen des amis qui se réunissaient le soir chez Mlle Lespinasse, seulement pour causer; car la modicité de son revenu ne lui permettait pas de donner à souper. L'esprit le plus vif et l'instruction la plus variée ne suffisent pas à procurer ce talent; pour l'acquérir, pour l'exercer, il faut avoir un fonds de cette véritable sociabilité qui dérive de la bienveillance du caractère. Mlle Lespinasse, qui était « toujours exempte de personnalité et toujours naturelle », poussait cette bienveillance et cette sociabilité jusqu'à la philanthropie, qualité peu commune à cette époque et qui valut à Turgot lui-même les sarcasmes des grandes dames. Mais Mlle Lespinasse

n'était pas une femme frivole; tout ce qui se rapportait au bien public et au progrès de l'humanité touchait fortement son âme; la joie qu'elle laissa éclater lors de l'édit d'abolition des corvées en est une preuve. Compâtissante et généreuse, elle regrettait surtout de n'avoir point de fortune, parce qu'elle ne pouvait pas soulager les malheureux. Cependant, l'aménité de manières de Mlle Lespinasse était plutôt raisonnée que spontanée. Profondément blessée par les durs procédés d'une famille égoïste, elle avait dans son cœur un levain de chagrin qui lui faisait rechercher avec une sorte d'ardeur, comme un adoucissement à d'amers souvenirs, les distractions du grand monde. D'Alembert lui disait que « l'envie d'avoir une cour et ce qu'on appelle dans le monde des amis, la portait quelquefois à sacrifier sa fierté à son amour-propre, en faisant les avances lorsqu'on n'allait pas au-devant d'elle ». Sa santé s'affaiblit par la fatigue de cette agitation incessante. Suivant Marmontel, un des charmes de Mlle Lespinasse était ce naturel brûlant qui passionnait son langage et communiquait à ses opinions la chaleur, l'intérêt, l'éloquence du sentiment ». Mais cette exaltation de sentiment, ce feu de l'imagination, en donnant à Mlle Lespinasse un éblouissant prestige, devint aussi pour elle une source de tourments cachés qui, sur la fin de sa vie, ne laissèrent pas à son esprit un seul jour de trêve. Grimm, après avoir dit qu'elle mourut d'une passion malheureuse, ajoute que ce fut sa cinquième ou sixième. Ceci est une exagération. Il était assez naturel que Mlle Lespinasse désirât sortir de la situation isolée et précaire dans laquelle elle se trouvait, puisqu'elle n'avait pas d'autres ressources que les libéralités du roi et de quelques particuliers. Si elle n'eût pas porté ses vues sur des hommes dont la haute position, la grande fortune, l'ambition de leur famille ou la leur propre, mettaient en quelque sorte une barrière entre elle et eux, elle aurait pu s'établir très-convenablement. Mais, se voyant l'objet de l'admiration et de l'adoration de jeunes gens d'un rang élevé, elle présuma qu'un de ceux-là pourrait s'éprendre assez fortement d'elle pour l'épouser. « Cette ambitieuse espérance, plus d'une fois trompée, remarque encore Marmontel, ne se rebutait pas; elle changeait d'objet, toujours plus exaltée, et si vive, qu'on l'aurait prise pour l'enivrement de l'amour ». C'était bien de l'amour que ressentait Mlle Lespinasse, lorsqu'elle se trouvait sous le charme d'une de ces illusions. Dans ses lettres, il y a des expressions qui, pour nous servir de la métaphore employée par leur premier éditeur, *brûlent le papier*.

Vers 1772, Mlle Lespinasse fit la conquête du marquis de Mora, fils du comte de Fuentès, ambassadeur d'Espagne en France. Bien qu'elle fût plus âgée que lui de dix ans, il conçut pour elle un attachement si profond, que sa famille en prit de l'inquiétude, et le fit rappeler à Madrid par le ministre. Le départ du jeune Espagnol mit au désespoir Mlle Lespinasse; néanmoins, ayant fait, peu de temps après, la rencontre de M. de Guibert, un cadet de famille, chez Mme Lebrun, la célèbre artiste peintre, elle se laissa distraire de son chagrin par une nouvelle inclination de cœur, qui ne fut pas plus heureuse que la précédente; elle donna lieu à un commerce de lettres dont celles seulement qui ont été écrites par Mlle Lespinasse furent publiées trente ans après sa mort; on les avait trouvées dans ses papiers parce qu'elle se les était fait rendre par Guibert, lors du mariage de ce dernier. Tout imprégnées d'amour et de jalousie que sont ces lettres, on n'y rencontre pas une phrase, pas un mot qui puisse être interprété autrement que comme l'expression d'un amour romanesque. Ce qu'il y a de très-curieux, c'est le partage presque égal que Mlle Lespinasse fait de son cœur entre Guibert et Mora, avec une ingénuité dont on trouverait difficilement un autre exemple. Comme Guibert n'était pas une nature désintéressée jusqu'à faire abnégation de son amour-propre, la première ardeur de ses sentiments pour Mlle Lespinasse dut être fort refroidie par l'incohérence de ceux qu'elle lui exprimait. Ainsi elle lui écrit, en parlant de Mora absent, dont la santé l'inquiète : « J'ai reçu beaucoup de détails; ils ont calmé mon désespoir... Mais concevez s'il est possible d'avoir un moment de repos en tremblant sans cesse pour la vie de quelqu'un à qui l'on sacrifierait la sienne à tous les instants?... Oh! si vous saviez combien il est aimable, combien il est digne d'être aimé?... Qu'êtes-vous donc pour m'avoir détournée un instant de la plus charmante et de la plus parfaite de toutes les créatures?... Je ne sais par quelle fatalité ou par quel bonheur j'ai été susceptible d'une affection nouvelle. »... A ces lignes détachées de billets de dates différentes, il faut, pour donner une idée de la variabilité de l'imagination de Mlle Lespinasse, opposer des passages d'autres lettres où son amour pour Guibert s'exhale en ces termes : « Je cède au besoin de mon cœur, mon ami, je vous aime; je sens autant de plaisir et de déchirement que si c'était la première et la dernière fois de ma vie que je prononcerais ces mots! » — Mora mourut; son souvenir venait toujours se placer entre elle et Guibert chaque fois que ce dernier lui donnait quelque sujet de jalousie. « Oh! que vous avez bien vengé M. de Mora! » lui écrit-elle un jour.

Vers le milieu de l'année 1774, on proposa à Guibert un mariage qui lui convenait fort, et qui se fit effectivement l'année suivante. Il cacha aussi longtemps que cela lui fut possible ce projet à son amie; quoique celle-ci lui eût elle-même proposé de riches partis, il pressentait que son mariage lui causerait une peine mortelle. Mlle Lespinasse, devinant peut-être ce qu'on lui cachait, se montre inquiète, tourmentée; elle se

reprend à vanter Mora; elle rapporta à Guibert les derniers mots que lui avait adressés le jeune Espagnol; elle n'avait reçu le billet qui les contenait que longtemps après qu'il le lui avait écrit. « J'allais vous revoir, lui disait-il, et il faut mourir!... Quelle affreuse destinée! Mais vous m'avez aimé, et vous me faites encore éprouver un sentiment doux,... je meurs pour vous ». Ce dernier adieu était attendrissant; aussi Mlle Lespinasse ajoute-t-elle qu'en le retraçant sur le papier, elle ne peut s'empêcher de fondre en larmes; et il semble qu'à l'âge de quarante-deux ans qu'elle venait d'atteindre, le souvenir d'un tel amour aurait dû satisfaire son cœur et sa tête; mais on eût dit que chaque année qui s'écoulait augmentait la vivacité de ses passions. Elle proclamait son culte de la mémoire de Mora par les lignes suivantes : « Savez-vous le premier besoin de mon âme lorsqu'elle a été violemment agitée par le plaisir ou la douleur? C'est d'écrire à M. de Mora, je le ranime, je le rappelle à la vie, mon cœur se repose sur le sien, mon âme se verse dans la sienne »... Ensuite elle s'écriait, désolée du mariage de Guibert. « J'ai cru mourir, j'ai voulu mourir, et cela me paraissait plus aisé que de renoncer à vous aimer. » Marmontel définit ainsi cette organisation de feu : « Etonnant composé de bienséance, de raison, de sagesse, avec la tête la plus vive, l'âme la plus ardente et l'imagination la plus inflammable qui ait existé depuis Sapho. » Pourtant, ce fut seulement à la mort de Mlle Lespinasse, qui arriva un an après le mariage de Guibert, que l'on sut à quel point son imagination était inflammable; jusques là on avait cru généralement que son cœur était consumé par le chagrin d'avoir perdu le marquis de Mora. Les accès de désespoir que lui causaient la froideur et l'inconstance de Guibert, D'Alembert les attribuait à ses regrets de la mort du jeune Espagnol. Elle avait des instants d'égarement qui arrachaient des larmes à ce naïf savant, dont le caractère, plein d'abnégation, ne s'était pas démenti un instant à l'égard de Mlle Lespinasse, quoique cette dernière fût devenue froide et aigre pour lui. Lorsque Mora avait été obligé de quitter Paris, D'Alembert avait mis en usage tous les moyens imaginables pour adoucir la douleur de son amie et ramener auprès d'elle celui qu'elle aimait d'amour. Les jours de courrier, il allait lui-même, le matin, chercher à la poste les lettres que Mora adressait à Mlle Lespinasse, afin que celle-ci les reçût plus tôt. La santé du jeune Espagnol ayant donné de l'inquiétude à sa famille, D'Alembert obtint du médecin Lorry une consultation qui prescrivait l'air de la France au malade. Malheureusement, ce dernier, en revenant d'Espagne, fut attaqué d'une fièvre maligne, qui le força de s'arrêter à Bordeaux, où il mourut. Depuis lors Mlle Lespinasse se détacha toujours de plus en plus de D'Alembert; il ne se plaignit pas d'un changement dont il souffrait cependant beaucoup. C'est à la constance de son attachement pour elle que l'on doit attribuer le bruit auquel Voltaire faisait allusion, lorsqu'il écrivait en 1766 à son ami Damilaville : « Est-il vrai que Protagoras (ainsi appelait-il D'Alembert) épouse Mlle de Lespinasse? » Mais Mlle Lespinasse voulait faire un mariage d'amour, et il ne paraît pas qu'elle ait jamais éprouvé pour D'Alembert un sentiment plus vif que celui d'une amitié fraternelle. Ce sentiment-là justifie un acte de dévouement que des esprits secs pourraient seuls blâmer, en le discutant au point de vue des bienséances de convention. Quelque temps après la brouillerie de Mme du Deffand et de Mlle Lespinasse, D'Alembert tomba gravement malade dans l'insalubre logement qu'il occupait encore chez la vitrière, sa nourrice. On le transporta chez un de ses amis qui demeurait au boulevard du Temple, et Mlle Lespinasse « s'établit chez lui garde-malade, quoi qu'on en pût penser et dire. Personne n'en pensa et n'en dit que du bien ». Lorsque D'Alembert eut recouvré la santé, il voulut consacrer ses jours à l'amie qui avait pris soin des siens. Il se logea après d'elle. « Rien de plus innocent que leur intimité; aussi fut-elle respectée; la malignité même ne l'attaqua jamais, et la considération dont jouissait Mlle Lespinasse, loin d'en souffrir aucune atteinte, n'en fut que plus hautement établie. Mais cette liaison si pure, et du côté de D'Alembert toujours tendre et inaltérable, ne fut pas pour lui aussi douce, aussi heureuse qu'elle aurait dû l'être. » Ainsi parle Marmontel, et il est facile de juger par la précision de ses paroles qu'elles étaient l'écho de l'opinion publique. Cependant, plus d'un demi-siècle après que cette femme remarquable eut cessé de vivre, nous avons vu sa mémoire exposée au mépris de la postérité, par des imputations et des invectives également outrageantes; et cela parce que dans un opuscule, résultat d'une de ces débauches de l'esprit qui souillent quelquefois la plume d'écrivains d'ailleurs éminents, Diderot eut la fantaisie de mettre en scène Mlle Lespinasse. Cet opuscule, intitulé : *Le Rêve de D'Alembert*, à peu près inconnu du public contemporain de l'auteur, ainsi que du public de nos jours, a été tiré de l'oubli où il restait par M. Jules Janin, qui y trouve des témoignages irréfragables de l'immoralité de Mlle Lespinasse. « Diderot, dit M. Janin, suppose dans ce *Rêve* que l'amie de D'Alembert a copié un dialogue, lequel dialogue contient des détails incroyables dont il serait impossible même aux plumes les moins timorées de donner une juste idée.... Il faut en effet que Mlle Lespinasse ait été reconnue depuis longtemps la reine et le modèle des femmes qui ont jeté leur bonnet par-dessus les moulins ».

Après avoir qualifié Mlle Lespinasse d'*ancienne servante* de Mme du Deffand, et sa liaison avec D'Alembert de *demi-mariage*, le mordant critique littéraire, devenant un rigide cen-

seur des mœurs privées, s'écrie, indigné que Mlle Lespinasse ait osé prononcer le nom de Clarisse Harlowe : « Clarisse Harlowe, l'ange de la chaste vertu, à propos de la maîtresse publique de D'Alembert! Clarisse, invoquée par Mlle de Lespinasse, voilà de ces étonnements dont il est difficile de revenir! » En regard de cette diatribe, il est juste d'insérer ici l'appréciation que Voltaire fit de Mlle Lespinasse, d'après la voix publique, dans une de ses lettres familières : « Je n'ai jamais vu Mlle Lespinasse, écrivait-il à M. Devaisme, le 17 avril 1776; mais tout ce qu'on m'en a dit me la fait bien aimer; je serais bien affligé de sa perte. »

Mlle Lespinasse nous paraît avoir été digne de l'estime générale dont elle jouit de son vivant et longtemps aussi après sa mort. Les chagrins que les erreurs de son imagination lui occasionnèrent pendant la dernière période de son existence atténuent même beaucoup ses torts envers le fidèle ami qui ne lui demandait en retour de son dévouement que la continuation de sa confiance. Mlle Lespinasse, par ses dispositions dernières, avait chargé Mme Geoffrin d'acquitter ses dettes, et elle avait en même temps nommé D'Alembert son exécuteur testamentaire. Mme Geoffrin n'était pas capable de manquer à un appel fait à sa libéralité. D'Alembert en remplissant la mission qui lui était imposée fut douloureusement surpris de découvrir dans les papiers de Mlle Lespinasse ses lettres à Guibert, qui révélaient toute la folie d'une passion insurmontable; il fut encore plus affligé de reconnaître combien ce cœur égaré s'était détourné du sien, puisqu'il ne retrouva pas une seule de ses propres lettres parmi tant d'autres qu'elle avait conservées. Au reste, elle et lui s'étaient déjà trahis quant à la conscience qu'ils avaient du changement effectué dans leur situation vis-à-vis l'un de l'autre, Mlle Lespinasse par ce passage d'une de ses lettres à Guibert : « Si je ne vous paraissais pas trop ingrate, je vous dirais que je verrais partir avec une sorte de plaisir M. D'Alembert. Sa présence pèse sur mon âme et me met mal avec moi-même; je me sens trop indigne de son amitié et de ses vertus »; D'Alembert par ces deux lignes qu'il avait inscrites au-dessous de son portrait lorsqu'il le donna à Mlle Lespinasse, en 1775 :

Et dites quelquefois en voyant cette image :
De tous ceux que j'aimai, qui m'aima comme lui?

Mlle Lespinasse avait écrit plusieurs petits ouvrages de littérature, dont quelques-uns ont été perdus. On a de Mlle Lespinasse : *Lettres* (publiées par Mme de Guibert, avec une préface par M. Barrère); Paris, 1809, 2 vol. in-8°; — *Nouvelles Lettres* (elles ne sont pas authentiques) *suivies du portrait de M. de Mora, et d'autres opuscules*; 1820, in-8°.

Camille Lebrun.

Marmontel, *Mémoires*. — Grimm, *Correspondance littéraire*. — Guibert, *Éloge d'Élisa*. — D'Alembert, *Aux mânes de Mlle Lespinasse*, et *Discours sur sa tombe*. — *Lettres de Lespinasse*. — Préface à la première édition des *Lettres de Mlle Lespinasse*. — Voltaire, *Correspondance*. — M. Jules Janin, Introduction à une édition des *Lettres de Lespinasse*. — Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, tom. II.

L'ESPINASSE (*Augustin*, comte de). *Voy.* Espinasse.

L'ESPINE (*Jean* de), *Joannes de Spina*, théologien français, né à Daon, en Anjou, mort à Saumur, en 1594. Il fut d'abord religieux augustin, ensuite ministre protestant. On a de lui : *Traité pour ôter la crainte de la mort et la faire désirer à l'homme fidèle*; Lyon, 1558, in-8°; — *Discours du vrai sacrifice et du vrai sacrificateur, œuvre montrant à l'œil, par les témoignages de la Sainte Écriture, les rêveries et les abus de la messe*; 1563, in-8°, et Lyon, 1564, in-8°; — *Traité consolatoire et fort utile contre toutes les afflictions*; Lyon, 1565, in-8° : appel énergique aux armes protestantes contre les armes catholiques; — *Traité des Tentations, et moyen d'y résister*; Lyon, 1566, in-8°; — *Défense et Confirmation du Traité du vrai Sacrifice*; Genève, 1567. B. H.

La Croix du Maine et Du Verdier, *Biblioth. franç.* — B. Hauréau, *Hist. Litt. du Maine*, t. III, p. 56.

L'ESPINE (*Charles* de). *Voy.* Espine.

LESPINE DE GRAINVILLE. *Voy.* Grainville.

LESCZYNSKI. *Voy.* Stanislas.

LESPINCEIL (*Charles* de), pseudonyme sous lequel le P. François Garasse fit paraître un libelle diffamatoire contre l'avocat général Louis Servin et en faveur des Jésuites, sous le titre de *Le Banquet des Sept Sages*; 1617, in-8°. Cet ouvrage est devenu fort rare, parce qu'il fut supprimé peu après sa publication. (*Voy.* Garasse.)

A. L.

LESSABÉ (*Jacques*), latiniste belge, né à Marchiennes, mort à Tournai, le 1er juillet 1557. Il était moine dans un couvent de sa ville natale, et a laissé : *Hannoniæ urbium et nominatiorum locorum ac cœnobiorum, adjectis aliquot limitaneis, ex Annalibus, Anacephalæosis* : c'est une description chorographique du Hainaut; — *Penias Declamatiuncula*; Anvers, 1534, in-12; discours dans lequel l'auteur fait parler la Pauvreté en vers qui n'ont rien de remarquable; — *Carminum tumultuaria Farrago*; Anvers, 1534, in-12 : pièce médiocre. Sweert attribue à Lessabé une *Chronicon universale*. L—z—e.

Sweert, *Ath. Belg.*, p. 366. — Valère André, *Bibliotheca Belgica*, p. 417 et 862. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire des Pays-Bas*, t. II, p. 332.

LESSART (*Antoine* de Valdec de), homme d'État français, né en Guienne, en 1742, massacré le 9 septembre 1792, à Versailles. Il obtint en 1768 une charge de maître des requêtes. Il se lia avec Necker, partagea ses vues politiques et administratives, et sous son second ministère, en 1789, fut chargé de la direction d'une partie de l'administration des finances. Nommé, en décembre 1790, contrôleur général des finances en rempla-

cement de Lambert, il passa le mois suivant au ministère de l'intérieur, et le 30 novembre 1791 fut appelé aux affaires étrangères. Les circonstances changèrent; son dévouement au roi Louis XVI devint un motif d'accusation, et le 9 mars 1792 Brissot demanda sa mise en jugement « pour avoir, par sa lâcheté et sa faiblesse, trahi les intérêts de la nation ». L'assemblée vota ce décret, et de Lessart fut conduit à Orléans pour être traduit devant la haute cour nationale, qui siégeait en cette ville. Ramené vers Paris, sur un ordre spécial signé *Danton*, le convoi dont il faisait partie fut assailli dans les rues de Versailles. De Lessart tomba l'un des premiers sous les coups d'assassins apostés, suivant quelques historiens, ou d'une populace égarée, suivant d'autres écrivains. H. L.

Thiers, *Histoire de la Révolution française*, t. III. — A. de Lamartine, *Hist. des Girondins*, t. II. — Dulaure, *Esquisses de la Révolution*, t. II.

LESSEPS (*Jean-Baptiste-Barthélemy*, baron DE), voyageur et homme d'État français, né à Cette, le 27 janvier 1766, mort le 6 avril 1834, à Lisbonne. Son père, Martin de Lesseps, était commissaire de marine et agent consulaire; il emmena son fils dans ses diverses résidences, principalement à Hambourg et à Saint-Pétersbourg. Ce fut ainsi que le jeune Lesseps se familiarisa avec la plupart des langues européennes. Il n'avait encore que dix-sept ans lorsqu'en 1783 il fut nommé consul de France à Cronstadt. En 1784 il se trouvait à Versailles lorsque s'organisa l'expédition de La Pérouse. Il demanda à servir sous les ordres de ce navigateur, et prit place à bord de *La Boussole*; plus tard, il passa sur *L'Astrolabe* (voyez pour les détails du voyage les articles LA PÉROUSE et DE LANGLE). Parti de Brest le 1er août 1785, La Pérouse lui confia, le 29 septembre 1787, le soin de porter en France les dernières nouvelles de l'expédition. Lesseps se mit en route le 7 octobre, et dut, à cause de la mauvaise saison, séjourner dans le Kamtschatka. Le 27 janvier il s'aventura par la voie de terre, et, partant d'Awatscha, arriva en traîneau le 18 mars à Poustaresk. Il était alors en pleine Sibérie, et voyageait traîné tantôt par des chiens, tantôt par des rennes. Il traversa Ingiga, Yamsk et Okostk. Le dégel le retint dans cette dernière ville jusqu'au 8 juin. Il put alors continuer son voyage, tantôt par eau, tantôt par terre. Il vit successivement Irkoutsk, Tomsk, Tobolsk, Kasan, Nijni-Novogorod, Moscou, et entrait à Saint-Pétersbourg le 22 septembre. Il ne demeura que trois jours dans cette capitale, où d'ailleurs il fut fort bien accueilli. Lesseps reprit sa course à travers l'Allemagne, et le 17 octobre rendait compte de son voyage à M. de La Luzerne, ministre de la marine, auquel il remettait les relations que lui avait confiées La Pérouse. Lesseps fut alors nommé consul à Cronstadt, et le 7 janvier 1793 consul général à Saint-Pétersbourg. En septembre 1794 il accompagna Aubert du Bayet, ambassadeur à Constantinople. Les Français étant débarqués en Égypte, la Porte vit dans ce fait une violation des traités, et fit emprisonner les agents diplomatiques français. Lesseps fut incarcéré au château des Sept-Tours, et ne recouvra la liberté que le 9 octobre 1801. Le 8 mars 1802, il fut nommé commissaire général des relations commerciales à Saint-Pétersbourg, poste qu'il remplit jusqu'au 6 janvier 1807, et dans des circonstances fort difficiles. Il reprit ses fonctions le 2 août suivant, après le traité de Tilsitt; mais le 8 juin 1812 il dut encore une fois, devant la guerre, regagner sa patrie. En juillet 1815 il fut nommé consul général de France à Lisbonne, et y resta accrédité jusqu'au 17 novembre 1833, malgré les changements de gouvernement qui affligèrent ce pays. Il revenait en France lorsqu'il mourut. On a de lui : *Journal historique du voyage de Lesseps, depuis l'instant où il a quitté les frégates françaises de La Pérouse, au port Saint-Pierre-et-Saint-Paul, au Kamtchatka, jusqu'à son arrivée en France*; Paris, 1790, 2 vol. in-8°, fig.; — *Voyage de La Pérouse*, par M. Lesseps, *seul débris vivant de l'expédition*; Paris, 1831, in-8°, avec carte, port. etc.
A. DE L.

Le Moniteur universel, ann. 1802-1817. — Quérard, *La France Littéraire*.

LESSEPS (*Matthieu-Maximilien-Prosper*, comte DE), diplomate français, frère du précédent, né à Hambourg, le 4 mars 1774, mort à Tunis, le 28 décembre 1832. Il avait à peine seize ans lorsqu'il fut nommé secrétaire de légation auprès du général Dubocher, ambassadeur extraordinaire près l'empereur de Maroc. Lesseps demeura dans cette contrée en qualité de consul général jusqu'au 25 août 1797. Il remplit ensuite les mêmes fonctions à Tripoli, revint dans le Maroc (28 mai 1799), passa en Espagne (4 janvier 1800), et suivit l'armée française en Égypte. D'abord sous-commissaire des relations commerciales à Damiette, il demeura chargé de représenter la France après l'évacuation des troupes expéditionnaires. Napoléon l'appela à Livourne le 1er août 1806, et en 1808 le nomma commissaire général des îles Ioniennes. Lesseps occupa ce poste important jusqu'à la chute de l'empire. Dans les Cent Jours il fut nommé préfet du Cantal. Destitué à la seconde restauration, il reçut en 1817 une commission extraordinaire pour obtenir de l'empereur du Maroc la permission d'acheter des blés dans ses États. Il réussit dans sa mission; mais lorsqu'il voulut faire enlever les blés achetés, le peuple s'ameuta, et dans le conflit Lesseps fut blessé dangereusement d'un coup de pierre à la poitrine. Le 16 septembre 1819 il fut investi du consulat de Philadelphie, et le 1er mai 1821 nommé consul général de Syrie; le 8 août 1827 il passa à Tunis, où il mourut. Il avait épousé à Malaga, le 22 mai 1801, Mlle de Grivegnée, fille d'un des premiers négociants de cette ville. A. de L.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Nouv. Biog. des Contemporains.*

* **LESSEPS** (*Ferdinand* DE), diplomate français, né en 1805, à Versailles. Dès l'âge de vingt ans il suivit la carrière diplomatique, et fut envoyé à Lisbonne, d'où il passa, le 19 octobre 1828, à Tunis en qualité d'élève consul. A la suite de la conquête d'Alger, il eut auprès du maréchal Clausel une mission relative à la soumission du bey de Constantine. En 1831 il se rendit en Égypte, et y fut chargé, à trois reprises différentes, de la gestion du consulat général d'Alexandrie; pendant la durée de ces fonctions intérimaires, il sut maintenir l'influence française au milieu des circonstances les plus difficiles, obtint d'Ibrahim-Pacha une protection efficace pour nos coreligionnaires de Syrie, et s'employa activement, après la guerre, dans le rétablissement des rapports administratifs entre la Porte et Méhémet-Ali. Le dévouement qu'il montra à propos de la peste qui désola en 1835 la ville d'Alexandrie lui fit donner la croix de la Légion d'Honneur. Nommé consul à Rotterdam (17 juillet 1838), puis à Malaga (8 juillet 1839), il fut désigné, le 24 mai 1842, pour occuper le même poste à Barcelone. A quelques mois de là, lors du bombardement de cette ville par Espartero, M. de Lesseps agit avec autant de courage que de sang-froid pour sauvegarder les intérêts de ses compatriotes: on le vit courir au milieu des bombes et des boulets tantôt pour arracher des victimes à la mort; tantôt pour porter aux combattants des paroles de paix. Pendant plusieurs jours ses énergiques protestations suspendirent le bombardement, et quand ce dernier malheur lui parut inévitable, il fréta pour le compte du gouvernement les navires nécessaires pour mettre ses nationaux à couvert, et veilla lui-même jusqu'au dernier moment aux moindres détails de l'embarquement. Les honneurs ne firent pas défaut à cette courageuse conduite, qui excita les applaudissements de toute l'Europe. M. de Lesseps fut promu officier de la Légion d'Honneur (20 décembre 1842,) et reçut des gouvernements de Sardaigne, des Deux-Siciles, de Suède, des Pays-Bas, d'Espagne même, les insignes de leurs ordres; la chambre de commerce de Barcelone lui adressa des remercîments publics, et décida que son buste en marbre décorerait la salle de ses séances; la colonie française de cette ville fit frapper en son honneur une médaille d'or. Enfin, par ordonnance du 26 janvier 1847, il fut maintenu à son poste avec le grade supérieur de consul général. Accrédité à Madrid comme ministre de la république (10 avril 1848), il céda sa place au prince Napoléon (10 février 1849), et allait prendre possession de la légation de Berne lorsque, le 8 mai suivant, il fut envoyé en Italie. Sa mission avait un double but: soustraire les États de l'Église à l'anarchie qui les désolait, et empêcher que le rétablissement d'un pouvoir régulier à Rome y fût compromis dans l'avenir par une réaction aveugle. Pour atteindre ces résultats il lui était prescrit de se concerter avec MM. d'Harcourt et de Rayneval sur tout ce qui n'exigerait pas une solution absolument immédiate. Malheureusement ces instructions, quoique formelles, n'étaient pas assez explicites pour donner à l'envoyé les moyens d'agir, de côté ou d'autre, avec la moindre autorité. Aussi dès que l'Assemblée constituante eut fait place à la législative, M. de Lesseps, qui avait dès le 16 mai suspendu les hostilités, qui avait dans diverses propositions d'arrangement stipulé qu'on laisserait au peuple romain le droit de se prononcer sur la forme de son gouvernement, qui avait, enfin, rédigé le texte des conventions du 31 mai, M. de Lesseps fut sacrifié à un changement de politique et rappelé dans les premiers jours de juin. On déféra l'examen des actes de sa mission au conseil d'État, qui, dans un rapport en date du 8 août, lui infligea un blâme sévère fondé sur ces deux points: l'opposition absolue entre les instructions de l'envoyé et l'application qu'il en avait faite, et la signature d'une convention dont les stipulations étaient contraires aux intérêts de la France et à sa dignité. Le fonctionnaire réprimandé justifia sa conduite avec autant de force que de ménagement dans son *Mémoire au conseil d'État*, et sa *Réponse à l'examen de ses actes*.

Depuis cette époque M. de Lesseps a tout à fait renoncé à la carrière diplomatique, et paraît vouloir consacrer le reste de sa vie à la direction d'une vaste entreprise, le percement de l'isthme de Suez, à laquelle il a su intéresser la plupart des gouvernements et des capitalistes de l'Europe. « Des difficultés diplomatiques, les ombrages de la Porte, les rivalités de l'administration anglaise, interprétées par les ministres eux-mêmes et soutenues ouvertement par le parlement, ont suspendu jusqu'en 1859 l'exécution de ce projet grandiose. » Mais cette année même les travaux ont été commencés, et si, contrairement à l'opinion d'un grand nombre d'ingénieurs, il est possible de les mener à bonne fin, on peut affirmer que cette route nouvelle, ouverte entre l'Europe et l'extrême Orient, sera une des plus glorieuses conquêtes de notre siècle.

Le Moniteur, 1849, 1850. — Vapereau, *Dict. des Contemp.*

LESSER (*Frédéric-Chrétien*), naturaliste et théologien allemand, né à Nordhausen, le 29 mai 1692, mort dans cette même ville, le 17 septembre 1754. Il étudia la médecine et plus tard la théologie, et fut longtemps pasteur à Nordhausen. Parmi ses ouvrages on remarque: *Lithotheologie das ist die natürliche Historie der Steine* (Lithothéologie ou Histoire naturelle des pierres); Hambourg, 1735 et 1751, in-8°; — *De Sapientia, Omnipotentia et Providentia divina, ex partibus insectorum co-*

gnoscenda, Disquisitio; Nordhausen, 1735, in-4°; — *Insectotheologia* (Démonstration des perfections de Dieu dans tout ce qui concerne les insectes); Francfort et Leipzig, 1738, 1740, 1757, in-8°; trad. en ital., Venise, 1751, in-8°; trad. en franç. avec des notes par Lyonnet, La Haye, 1744, et Paris, 1745; — *Testaceotheologia;* Leipzig, 1747, 1759, 1770, in-8°; trad. en français, avec des notes par Lyonnet, Paris, 1748, in-8°; — *Versuch einer Heliotheologie;* Nordhausen, 1753, in-8°. V—u.

Schmersahl, *Geschichte jetzt lebender Gottesgelehrten.* — Meusel, *Gelehrtes Deutschland.*

LESSER (*Augustin* CREUZÉ DE). *Voy.* CREUZÉ.

LESSING (*Gotthold-Ephraïm*), poëte et critique allemand, et l'un de ceux qui ont le plus contribué à donner l'essor à la littérature de son pays, naquit à Kamenz, petite ville de la haute Lusace, le 22 janvier 1729, et mourut le 15 février 1781. Fils d'un pasteur, il fut de bonne heure destiné lui-même aux études théologiques, et à l'âge de dix-sept ans, après avoir quitté l'école de Meissen, il se rendit à l'université de Leipzig. Mais son esprit inquiet et chercheur le fit passer bien vite des cours de théologie à ceux de la faculté de médecine, et plus vite encore il quitta cette dernière pour s'adonner aux études littéraires et à celle de la philosophie de Wolf. Il fit sa société habituelle des acteurs du théâtre de Leipzig, et de quelques esprits originaux qu'il avait découverts parmi les habitants de cette ville. Le départ pour Berlin de Mylius, avec lequel, de même qu'avec Weisse, il s'était étroitement lié et dont les opinions peu orthodoxes eurent une grande influence sur les siennes, décida Lessing à se rendre également dans cette capitale, où il avait l'espoir de se livrer fructueusement à des travaux littéraires. Cependant il n'y fit d'abord qu'un court séjour (1750) : pour obéir à son père, il essaya encore une fois d'étudier l'exégèse et le dogme à Wittemberg, mais décidément sa nature y répugnait. Il retourna à Berlin, après avoir pris le degré de *magister*, et y gagna sa vie par les articles littéraires qu'il rédigeait pour la *Gazette de Voss* (1753), et en publiant quelques volumes de mélanges (des fables concises, pleines d'esprit, des épigrammes, des chansons, etc., fort goûtées du public et des éditeurs de recueils littéraires). Auparavant déjà il avait composé quelques comédies, *Le Jeune Savant*, satire de l'érudit ridicule; *L'Athée; Le Mysogyne, ou l'ennemi des femmes; Les Juifs*, prélude de *Nathan; Le Trésor*. Son premier drame bourgeois, *Miss Sara Sampson*, fut composé en 1755, et ouvrit la série de ses succès dramatiques.

En 1760, Lessing, qui, s'étant associé à Mendelssohn et à Nicolaï (*voy.* ces noms) pour la publication de la *Bibliothèque des Belles-Lettres* et des *Lettres sur la Littérature*, avait montré son talent de critique, fut nommé membre de l'Académie de Berlin. Bientôt après, il se rendit, en qualité de secrétaire du général Tauenzien, à Breslau, dans le seul but de voir un monde nouveau pour lui. C'est pendant son séjour en Silésie qu'il composa le beau drame de *Minna Barnhelm*, et qu'il conçut le plan du *Laocoon*. Mais il quitta cette position en 1765, bien décidé à ne plus accepter de place qui ne fût en rapport direct avec ses occupations favorites. Il retourna donc à Berlin, et publia le *Laocoon*, ce célèbre fragment d'esthétique, et se rendit ensuite (1767) à Hambourg, où il essaya en vain de créer un théâtre national. *La Dramaturgie* de Hambourg, journal périodique, publié par lui pendant son séjour dans la ville anséatique (1768, 2 vol. in-8°), lui valut du moins un surcroît de renommée littéraire. En 1769, il passa comme bibliothécaire à Wolfenbüttel, où il déploya une activité étonnante. Son chef-d'œuvre, la tragédie d'*Emilia Galotti*, le drame iambique de *Nathan le Sage*, puis une longue série d'ouvrages de polémique, de critique littéraire et artistique, datent de son séjour à Wolfenbüttel. Les *Fragments d'un inconnu*, œuvre mal famée, et dirigée contre les dogmes de la révélation, lui valurent de formidables inimitiés, qui remplirent de déboires les dernières années de sa vie.

Lessing avait épousé, en 1778, une veuve qui lui fut bientôt enlevée à la suite de ses couches, ainsi que l'enfant qu'elle avait mis au monde. Après cette perte, Lessing pressentit sa fin prochaine; il était fatigué de vivre. Ses controverses théologiques lui donnaient seules quelque distraction : c'est dans cette lutte avec l'intolérance qu'il développa sa plus grande énergie et les plus belles ressources de son esprit. Son antagoniste le plus acharné fut le pasteur Gœtze de Hambourg, contre lequel il lança un pamphlet (l'*Anti-Gœtze*), qui encourut la censure ducale et lui attira la défense d'imprimer dorénavant quoi que ce fût à Wolfenbüttel. Lessing lutta d'opiniâtreté avec ses persécuteurs; mais ses forces étaient épuisées. Il mourut à Brunswick, à l'âge de cinquante-deux ans. C'était un caractère antique; en lui rien de sentimental; son esprit viril lui faisait dédaigner les mystères des religions révélées; le besoin de croire ne le tourmentait pas au même degré que les âmes tendres; il était sceptique, pas précisément à la façon de Voltaire ou de Bayle, car il était tourmenté du désir d'arriver à la vérité; mais il ne put ou ne voulut point franchir l'abîme que la foi seule aide à passer.

Miss Sara Sampson, tragédie composée vers 1755, à Potsdam, inaugura ce qu'on a appelé le *drame larmoyant*. La tragédie de *Philotas*, malgré sa monotonie, intéresse par la peinture d'un caractère vraiment antique. *Minna de Barnhelm*, écrite vers la fin de la guerre de Sept Ans, porte tout à fait l'empreinte de cette époque : l'armée victorieuse du roi de Prusse est mise en relief, et l'intérêt des spectateurs

porte sur le sort des officiers que la paix réduit à une existence génée. Cette œuvre de bon patriote fit une profonde sensation, et donna naissance à une foule de drames militaires. *Emilia Galotti* (1772), tragédie inspirée par le sujet de Virginie, est le produit d'un goût de plus en plus épuré. On y trouve une grande vérité de caractères, jointe à la véhémence des passions. La dernière œuvre dramatique de Lessing est *Nathan le Sage* (1780), pièce dont ses discussions théologiques lui avaient donné l'idée : l'auteur y prêche la tolérance; il cherche à faire pénétrer dans l'esprit du spectateur ou du lecteur la conviction que devant Dieu toutes les religions sont égales et que l'homme est jugé d'après ses œuvres, non d'après sa croyance. Le christianisme, le judaïsme, le mahométisme mis en présence dans ce drame, et représentés par des caractères qui luttent de grandeur et de générosité, montrent jusqu'à l'évidence l'indifférence de Lessing pour le dogme, en même temps que son respect pour la morale universelle. Saladin, Nathan et le Templier se donnent la main comme représentants des trois grandes tendances religieuses, et comme frères devant Dieu. Le plan de cette pièce est admirablement conçu : les événements en apparence les plus fortuits coïncident à la fin d'une manière toute providentielle. Mais la versification de *Nathan le Sage* est flasque; la dernière consécration, celle du rhythme et du style poétique, lui manque.

Toutes les pièces de Lessing étaient écrites pour la scène. A Hambourg, il avait trouvé un digne interprète dans l'acteur Eckhoff. Comme auteur dramatique et comme critique, Lessing renversa l'école de Gottsched et de Weisse, et fut le digne précurseur de Gœthe et de Schiller, en combattant la fausse imitation du théâtre français et en ramenant l'art guindé à la reproduction du monde réel et à l'étude de Shakspeare. *La Dramaturgie* de Hambourg est écrite avec esprit et verve; mais le paradoxe y abonde. On y reconnaît l'influence de Diderot, dont Lessing avait traduit quelques ouvrages. Déjà, quelques années avant la publication de *La Dramaturgie*, Lessing avait attaqué l'école de Gottsched dans la *Bibliothèque Thâtrale* (1754-1758) et dans les *Lettres sur la Littérature* (1759).

Son *Laocoon* (1766), qui a eu un retentissement pour le moins égal à celui de *La Dramaturgie*, n'est point, ainsi que son titre pourrait le faire croire, le résultat de longues études sur les monuments de la statuaire antique : c'est l'ouvrage fort peu méthodique d'un penseur, d'un érudit plein de sagacité, qui cherche à fixer les bornes au dedans desquelles la poésie doit se mouvoir. Il y fait de la polémique comme dans la plupart de ses écrits. Ici, ce sont les poëtes amateurs de la description et de l'allégorie contre lesquels il s'escrime en prêchant la simplification de l'art, la séparation rigoureuse des genres. Lessing établit en principe que dans l'art antique la première loi était la beauté, et que l'idéal de la poésie, c'était l'action. Aussi se rattache-t-il aux préceptes d'Aristote, qui n'admet, en fait de poésie, que l'épopée et le drame, c'est-à-dire des genres qui ont l'action pour base.

Il existe de Lessing deux autres ouvrages de la même espèce que le *Laocoon*; l'un est intitulé : *Des Images de la mort chez les anciens* : c'est une apologie des études archéologiques lorsqu'elles sont faites avec goût. L'autre ouvrage était dirigé contre l'antiquaire Klotz, qui avait attaqué *Laocoon*; il porte le titre de *Lettres d'un Antiquaire*, et renferme une foule de notices historiques pleines d'intérêt et de remarques esthétiques d'une grande finesse.

Quoique Lessing ne se soit point occupé spécialement de philosophie spéculative, il a laissé plusieurs écrits sur des sujets philosophiques. Tel est celui *Sur les Rapports de Leibnitz avec Spinoza*, dont la doctrine lui répugnait; un autre *Sur la Réalité des objets en dehors de la divinité*; puis *Le Christianisme rationnel*, dans lequel Lessing essaye d'expliquer philosophiquement les dogmes de notre religion; l'*Éducation du genre humain*, où il développe la théorie de la perfectibilité indéfinie; *Ernest et Falk*, dialogues sur la franc-maçonnerie; le traité *Sur les Peines éternelles*; enfin l'ouvrage si fameux qui le fit mettre au rang des athées par les théologiens, les *Fragments d'un inconnu*, ou *Fragments de Wolfenbüttel*, dont il ne fut, à vrai dire, que l'éditeur (*voy.* REIMARUS). Les principaux de ces fragments traitent *De l'Impossibilité d'une révélation*; *Du véritable Caractère du livre de l'Ancien Testament*; *Des Contradictions que renferme l'histoire de la résurrection de Jésus-Christ*. Nous avons parlé plus haut de la polémique occasionnée par cette publication. La brochure que Lessing lança contre son antagoniste hambourgeois, le pasteur Gœtze, est écrite dans un style piquant et incisif. Le premier il a su donner à la prose allemande une allure dégagée; son style atteste une rare lucidité. C'est même là un de ses principaux titres à l'estime des littérateurs : Winckelmann et Lessing ont, à vrai dire, créé la prose allemande.

La vie de Lessing ne fut qu'une longue lutte avec les théologiens, les antiquaires, les littérateurs de son époque. Frondeur de sa nature, il cherchait à renverser les idoles du jour et à saper les préjugés. Mais, ainsi qu'il arrive souvent dans ce genre de combats, il se laissa entraîner par l'ardeur de la lutte; ses coups portèrent plus avant qu'il ne voulait lui-même. Dans cette polémique de tous les instants, Lessing apportait une érudition immense, un jugement sûr, une raison saine, un bon sens exquis, de l'esprit à défrayer une centaine de critiques ordinaires. Lessing toutefois ne fut point un homme de génie : il aurait lui-même récusé cette qualification; mais il est le père spirituel de tous

les hommes de génie qui ont illustré l'Allemagne vers la fin du dix-huitième siècle. Toutes les productions de Lessing ont quelque chose de fragmentaire; il excitait les autres à produire, il donnait une impulsion à l'ensemble de la littérature; son activité se répandait dans toutes les directions; mais sa carrière morcelée, brisée, peut-être la nature de son esprit, l'empêchèrent d'arriver lui-même à une grande création. De tous ses ouvrages, *Emilia Galotti* seule approche de la perfection; mais cette pièce est écrite en prose, et il lui manque ce parfum d'idéalisme que les Allemands aiment dans Schiller ou Gœthe.

Le nom de Lessing n'en vivra pas moins comme celui du critique le plus éminent, du prosateur le plus distingué de l'Allemagne; il vivra, parce qu'à lui se rattache la crise féconde qui a doté ce pays de ses grands poëtes, de ses savants théologiens, de ses philologues, de ses philosophes et de ses artistes mimiques. L'édition la plus complète des œuvres de Lessing est celle qu'a publiée M. Lachmann, Berlin, 1838-1840, 13 vol. in-8°. Les *Fables* de Lessing ont été traduites en français par d'Antelmy (Paris, 1764, in-12) et par le chevalier Du Coudray (1770); Grétry neveu les a mises en français (1811, in-8°). *La Dramaturgie, ou observations critiques sur plusieurs pièces de théâtre, tant anciennes que modernes*, a été traduite par Cacault (Paris, 1785, 2 vol. in-8°). Ch. Vanderbourg a traduit le livre du *Laocoon, ou des limites respectives de la poésie et de la peinture pour ce qui concerne les descriptions et images* (1802, in-8°). *L'Éducation du genre humain* a été insérée à la suite des *Lettres sur la Religion et sur la Politique* d'Eug. Rodrigues (1829, in-8°). On trouve les pièces de Lessing dans différents recueils. *Minna de Barnhelm* a été traduite par M. Merville, et *Nathan le Sage* par M. de Barante, pour les *Chefs-d'œuvre des Théâtres étrangers*. MM. Junker et Liébault ont traduit pour le théâtre allemand publié par eux : *Minna de Barnhelm*; *L'Esprit fort*, tragédie bourgeoise en cinq actes; *Le Mysogyne*, com. en trois actes; *Miss Sara Sampson*, trag. bourgeoise en cinq actes; *Le Trésor*. MM. Friedel et Bonneville ont également publié *Émilie Galotti*, trag. en cinq actes; — *Philotas*, trag. en un acte, etc. *Le Maître de pension*, com. en un acte, traduite par Cacault, se trouve à la suite de *La Dramaturgie*. Enfin, *Minna de Barnhelm* a été imitée par Rochon de Chabannes sous le titre de *Les Amants généreux*, et *Nathan le Sage*, par Chénier et par Cubières-Palmezeaux. Plusieurs traités ou mémoires de Lessing sur les antiquités et l'art chez les anciens ont également été traduits en français. [L. Spach, dans l'*Encyclop. des G. du M.*]

Gervinus, *National-Literat. der Deutschen*. — Græve, *Vie de Lessing* (en allemand); Leipzig, 1829. — K.-G. Lessing, *Vie de G. E. Lessing d'après ses écrits inédits*; Berlin, 1793, 3 vol. in-8°. — F. von Schlegel, *Sur Lessing et l'esprit de ses écrits* (*Caractères et Critiques*, I, ...) — C.-G. Schütz *Sur le Génie et les Écrits de Lessing*; Leipzig, 1805, in-8°, et dans le *Panthéon des Allemands*, t. II. — E.-A. Diller, *Souvenirs de Lessing*; Meissen, 1841, in-8°. — G. Mohnike, *Lessingiana*; Leipzig, 1843, in-8°. — Jördens, III, 234, VI, 487. — Th.-W. Danzel, *Lessing, sa vie et ses œuvres*; Leipzig, 1847-53, 2 vol. in-8°. — Schwarz, *Lessing comme théologien*; Halle, 1854, in-8°. — *La Littérature de Lessing Allemagne de* 1750 *à* 1851; Cassel, 1852, in-8°. (*Voy.* pour plus de sources, OEttinger, *Bio-Bibliogr.*)

*LESSING (*Charles-Frédéric*), peintre d'histoire et paysagiste allemand, arrière-petit-neveu du précédent, né le 15 février 1808, à Wartemberg en Silésie. Après avoir passé quelque temps à l'Académie d'Architecture à Berlin, il s'adonna à la peinture. En 1827 il suivit son maître Schadow à Dusseldorf, et devint un des principaux fondateurs de l'école de peinture qui se forma dans cette ville en rivalité avec l'école de Munich. Il est membre de l'Académie de Berlin depuis 1832, et depuis 1837 chevalier de la Légion d'Honneur. Ses principaux tableaux, remarquables par une poésie émouvante jointe à une exécution pure et correcte sont : *La Bataille d'Iconium*, fresque peinte à Haltorf, dans le pavillon du comte de Spee; — *Le Couple royal en deuil* (sujet tiré d'une ballade d'Uhland): appartient à l'impératrice de Russie; — *Lenore* : appartient au roi de Prusse ainsi que *Le Prédicateur hussite*; — *Le Retour du Croisé*; — *Le Brigand et son enfant*, — *Ezzelino di Romano en prison* : est au musée Städel à Francfort, de même que *Jean Huss devant le concile de Constance*; — *L'Arrestation du pape Pascal II*; — *Huss marchant au bûcher*; — *Bataille contre les Mongols à Liegnitz*; — *Luther brûlant la bulle papale*. Lessing a aussi peint plusieurs paysages du plus grand mérite. E. G.

Raczinki, *Geschichte der neueren deutschen Kunst*. — Nagler, *Allgemeines Künstler-Lexicon*. — *Conversations-Lexikon*.

LESSON (*René-Primevère*), voyageur et naturaliste français, né à Rochefort, le 20 mars 1794, mort en 1849. Fils d'un commis de marine, il fit de médiocres études; mais il y suppléa à force de travail et de courage. Son goût pour l'histoire naturelle se manifesta de bonne heure : dès l'âge de huit ans, il avait formé une collection de bois et de plantes indigènes. En 1809 il entra à l'école de médecine navale du port de Rochefort, où il obtint bientôt le grade d'entretenu à la suite d'un concours. Il s'embarqua sur différents vaisseaux, et se trouvait, en 1811, à Bordeaux, sur *Le Régulus*, qui fut brûlé en rivière par les Anglais, et qu'il quitta un des derniers. En 1820 il fut reçu pharmacien de la marine. Il était chargé de la direction du jardin botanique de Rochefort, lorsqu'il fut désigné pour faire partie de l'équipage de *La Coquille*, destinée à un voyage autour du monde sous les ordres du lieutenant de vaisseau Duperrey. Dès le début de la campagne, le chirurgien major Garnot ayant été atteint de dysenterie fut débarqué, et Lesson resta seul chargé du soin de la santé de l'équipage et de réunir des objets d'histoire naturelle pour

le Muséum. Il eut le bonheur de ne pas perdre un seul de ses compagnons, et son zèle comme naturaliste fut dignement apprécié dans un rapport de Cuvier à l'Académie des Sciences, le 22 août 1825. Son activité enrichit le Muséum d'Histoire Naturelle d'une foule d'animaux qui y manquaient, parmi lesquels on peut citer quarante-six espèces d'oiseaux, vingt espèces de reptiles, quatre-vingts espèces de poissons; il y déposa en outre plusieurs crânes appartenant à des peuplades inconnues. Il s'était appliqué à reproduire par la peinture beaucoup de poissons et de mollusques dont les procédés de conservation employés jusque alors avaient dénaturé les couleurs. Il s'acquitta également de recherches géologiques qui ont fourni des notions nouvelles sur la constitution des côtes du Pérou et du Chili, sur celles des îles Malouines et du grand Océan, et surtout sur celles des montagnes Bleues de la Nouvelle-Hollande. Au mois de novembre 1825, Lesson reçut la croix d'Honneur.

La publication du voyage de *La Coquille* ayant été ordonnée, Lesson dut se livrer à des travaux d'autant plus pénibles qu'il eut à compléter son éducation première. Il travailla aussi à différentes publications périodiques, notamment au *Bulletin des Sciences* de Férussac, dont il dirigeait la partie zoologique. La révolution de Juillet vint bouleverser son existence : il jouissait d'une modique solde d'officier de santé à Paris; il dut rejoindre sans retard le port de Rochefort, où il devint premier pharmacien en chef de la marine, et professeur de chimie à l'école de médecine. En 1833, l'Académie des Sciences l'élut correspondant. On a de Lesson : *Manuel de Mammalogie*; Paris, 1827, in-18; — *Manuel d'Ornithologie*; Paris, 1828, 2 vol. in-18; — *Complément des Œuvres de Buffon*; Paris, 1828 et ann. suiv., 10 vol. in-8°; 1835-1841, 10 vol. in-8°; le tome Ier renferme les *cétacés*; les tomes II, III, IV et V les *races humaines* et les *mammifères*; les tomes VI à X les *oiseaux et mammifères*; le tome X a été publié séparément sous ce titre : *Histoire naturelle ou générale et particulière des mammifères et des oiseaux découverts depuis la mort de Buffon*; — *Voyage médical autour du monde exécuté sur la corvette* La Coquille *pendant les années* 1822, 1823, 1824 *et* 1825; Paris, 1829, in-8°; — *Histoire naturelle des Oiseaux-Mouches*; Paris, 1829, in-8°; — *Voyage autour du monde sur la corvette* La Coquille. *Zoologie*, publié par ordre du gouvernement; Paris, 1830, 2 vol. in-4° (avec MM. Garnot et Guérin); — *Centurie zoologique, ou choix d'animaux rares ou imparfaits*; Paris, 1830, in-4° et in-8°; — *Histoire naturelle des Colibris, suivie d'un supplément à l'Histoire naturelle des Oiseaux-Mouches*; Paris, 1830, in-8°; — *Traité d'Ornithologie, ou tableau méthodique des ordres, sous-ordres, familles, tribus, genres et sous-genres d'oiseaux*; Paris, 1831, in-8°; — *Illustrations de Zoologie, ou recueil d'animaux peints d'après nature*; Paris, 1831, in-4° et in-8°; — *Les Trochilidées ou les Colibris et les Oiseaux-Mouches nouveaux, suivis d'un index*; Paris, 1832, in-8°; — *Manuel d'Histoire naturelle médicale ou de pharmacographie*; Paris, 1833, in-18; — *Manuel d'Ornithologie domestique, ou guide de l'amateur des oiseaux de volière*; Paris, 1834, in-18; — *Histoire naturelle des Oiseaux de Paradis, des Sérieules et des Épimaques*; Paris, 1835, in-4° et in-8°; — *Flore rochefortine, ou description des plantes qui croissent spontanément ou qui sont naturalisées aux environs de Rochefort*; Rochefort, 1835, in-8°; — *Prodrome d'une monographie des Méduses*; Rochefort, 1836, in-4°, autographié; — *Histoire naturelle de l'expédition de la frégate* La Thétis; Paris, 1837, 1 livr. in-4°; — *Mélanges littéraires et d'histoire naturelle*; Rochefort, 1838, in-fol.; — *Voyage autour du monde entrepris par ordre du gouvernement sur la corvette* La Coquille; Paris, 1838, 2 vol. in-8°; — *Species des Mammifères bimanes et quadrumanes, suivi d'un Mémoire sur les Oryctéropes*; Paris, 1840, in-8°; — *Fastes historiques, archéologiques, biographiques, etc., du département de la Charente-Inférieure*; Rochefort, 1842-1846, 2 vol. in-8°; — *Mœurs, Instinct et Singularités de la vie des animaux Mammifères*; Paris, 1842, in-12; — *Nouveau Tableau du Règne Animal : Mammifères*; Paris, 1842, in-8°; — *Lettres historiques et archéologiques sur la Saintonge et sur l'Aunis*; La Rochelle, 1842, in-8°; — *Histoire naturelle des Zoophytes acalèphes*; Paris, 1843, in-8° : pour les *Suites à Buffon*; — *Histoire archéologique et Légendes des Marches de la Saintonge*; Rochefort, 1846, in-8°; — *Description de Mammifères et d'Oiseaux récemment découverts, précédée d'un tableau sur les races humaines*; Paris, 1847, in-18. Presque tous ces ouvrages sont ornés de figures. Lesson a coopéré à la *Zoologie du Voyage aux Indes* de M. Bellanger, dont il a fait les oiseaux, les reptiles et les zoophytes; au *Dictionnaire des Sciences naturelles* en 6 vol. in-8°; au *Dictionnaire classique d'Histoire naturelle*, en 16 vol.; etc.

L. L—T.

Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des Hommes du Jour*, tome V, Ire partie, p. 197. — Bourquelot et Maury, *La Littér. Franç. contemp.*

* LESSON (*Pierre-Adolphe*), voyageur français, frère du précédent, né à Rochefort, le 24 mai 1805. Chirurgien de la marine, il est chirurgien en chef des établissements français dans l'Océanie. On a de lui : *Voyage aux îles Mangareva (Océanie)*, publié avec des annotations par R.-P. Lesson; Rochefort, 1846, in-8°, avec pl. M. P.-A. Lesson a en outre rédigé avec

M. A. Richard la partie botanique du *Voyage de la corvette* L'Astrolabe, *exécuté en* 1826, 1827, 1828 *et* 1829, *sous les ordres de Dumont d'Urville;* 1832. J. V.

Bourquelot et Maury, *La Littér. franç. contemp.*

LESTANG (*Antoine* DE), sire DE BELESTANG, érudit et magistrat français, né en Limousin, en 1538, mort à Toulouse, le 9 décembre 1617. Il était fils d'Étienne Guilhon, sieur de Lestang et du Vialar, président au présidial de Brives, et de Louise de Juyé. Protégé par le chancelier de Birague, il occupa le siége présidial de Brives, après la démission de son père. Député aux états de Blois, en 1576, il eut la confiance du duc de Mayenne, devint intendant de justice dans l'armée de la Ligue, président à mortier au parlement de Toulouse et premier président à la chambre de l'édit, établie à Castres par Henri IV, en 1595. Il fonda à Brives la maison des Pères de la Doctrine chrétienne et du monastère de Sainte-Ursule. Aux environs de Toulouse, il fit construire le château de Belestang, et contribua à l'établissement des jésuites dans cette ville. Il a laissé : *Traité de la réalité du Saint-Sacrement de l'autel; — Traité de l'Orthographe françoise; — Arrêts et Discours prononcés en robe rouge;* Toulouse, 1612, in-8°; — *Histoire des Gaules et conquêtes des Gaulois en Italie, Grèce et Asie, avec un abrégé de tout ce qui est arrivé de plus remarquable esdites Gaules dès le temps que les Romains commencèrent à les assujettir à leur empire, jusques au roi Jean;* Bordeaux, 1618, in-4°, avec portrait de l'auteur. « Ce livre, est-il dit dans la *Bibliothèque Historique de la France*, est écrit assez nettement et d'assez bon sens, comme il convient à un homme de condition. On y trouve même quelques remarques assez curieuses; mais comme ce n'est qu'un simple abrégé, et que l'auteur s'y est attaché particulièrement à ce qui regardait l'Aquitaine ou le Languedoc, il ne peut être d'une utilité bien grande pour l'histoire générale de France. » Les armes d'Antoine de Lestang étaient d'azur à carpes d'argent.

Martial AUDOIN.

Gérard de Vic, *Chronique*. — Dom Vaissette, *Histoire de Languedoc*, t. V, preuves, p. 339, 384, 466. — Baluze, *Notes sur les Vies des Papes d'Avignon*. — Lelong, *Bibl. Hist.*, édit. Fontette, p. 243, n°s 3907. — Moréri, *Dict. Hist.* (Il l'appelle *François*, contrairement à la *Chronique* de Gérard de Vic et à l'inscription qui se lit autour du portrait).

LESTANG (*Christophe*), frère du précédent, prélat français, né à Brives, en 1560, mort le 11 août 1621. Il n'avait que vingt ans lorsque, par dispense du pape, il fut promu à l'évêché de Lodève. A peine installé dans ses fonctions, il s'attacha à détruire le calvinisme, très-puissant dans le Languedoc, et il reçut pour cela d'Henri III une pension de 12,000 écus par mois. La Ligue le compta parmi ses plus chauds partisans. Il eut à lutter contre le duc de Montmorency, qui avait mis le siége devant Lodève, qui capitula en 1585. Lestang en sortit avec les siens; mais il perdit tous les revenus de son évêché et le palais qu'il avait fait construire fut rasé. Pour le dédommager, Henri III lui donna la maison épiscopale et les revenus de l'évêché de Carcassonne, dont Montmorency avait la jouissance. En 1586 et 1587 il présida aux états tenus à Carcassonne et à Castelnaudary; en 1589, à ceux de Lavaur, après avoir été nommé abbé de Montolieu. En 1591 il se rendit en Espagne pour remercier Philippe II des secours que ce roi avait envoyés à la Ligue et pour l'engager à continuer. De retour dans sa patrie, il présida aux états tenus à Toulouse, et fit partie du conseil des finances du duc de Joyeuse. Il accompagna ce duc au siége de Villemur, et gagna son amitié la plus intime. Joyeuse voulut même le faire nommer conseiller d'État; mais le roi se fit la réserve de s'informer « des bonnes intentions de Lestang ». Le 25 janvier 1596, Lestang présida aux états tenus à Toulouse, et déclara que la paix étant conclue on pouvait en sûreté de conscience reconnaître Henri IV; qu'il n'y avait plus de difficulté, le pape ayant donné son absolution. Le 13 mars de la même année, il alluma, au nom du clergé, le bûcher d'un feu de joie, et fut député des états pour féliciter le nouveau roi et l'assurer de la fidélité de tout le Languedoc. Il présida encore plusieurs états tenus dans diverses villes du midi, de 1596 à 1604, date de son entrée à l'évêché de Carcassonne. Henri IV l'estimait, et lui emprunta 18,060 livres en lui donnant pour gage des papiers et son épée enrichie de pierreries. La somme fut remboursée par ordre royal du 19 septembre 1607. En 1608 Lestang assista à l'assemblée du clergé de France, et fut député, le 29 septembre, par les états de Pézenas pour rendre hommage à Louis XIII et l'assurer d'obéissance. Louis XIII le fit commandeur de ses ordres, grand-maître de sa chapelle, membre de son conseil privé et directeur des finances, aux appointements de 16,000 livres. « Lestang, remarque Moréri, ne contribua pas peu à la faveur du connétable de Luynes auprès du prince, et on prétend que le favori manqua de reconnaissance, lorsque l'évêque de Carcassonne fut mis sur les rangs pour être fait chancelier, après la mort de M. du Vair, garde des Sceaux (1621). » Quoi qu'il en soit, Lestang n'en continua pas moins à remplir des missions importantes jusqu'à la fin de ses jours. Tombé malade au siége de Montauban, il se fit transporter à Carcassonne, où il mourut. On rapporte qu'il voulut, comme Vespasien, mourir debout, et qu'il s'écria, à l'exemple de cet empereur, en substituant *episcopum* à *imperatorem: Oportet episcopum stantem mori*. Son tombeau de marbre orné de sa statue portait entre autres inscriptions, celle-ci : *Exspecto donec veniat immutatio mea.* Ami de d'Ossat, de Duperron et de Richelieu, des pères Cotton et Arnoux, Lestang ne cessa de favoriser les Jésuites.

Martial AUDOIN.

Nadaud, *mss. limousins*. — *Gallia Christiana*, t. VI. — Baluze, *Vit. Pap. Aven.*, t. I. — Vaissette, *Hist. du Languedoc*, t. V. — Lafaille, *Ann. de Toulouse*. — Catel, *Mémoires sur l'Histoire du Languedoc*, p. 1069. — Félibien, *Hist. de l'abbaye de Saint-Denis*, p. 437.

LESTERP-BEAUVAIS (*B.*), homme politique français, né à Florac, en 1760, guillotiné à Paris, le 30 octobre 1793. Il était avocat au Dorat lorsque la révolution commença, et fut député aux états généraux par l'assemblée bailliagère de ce pays. Réélu en septembre 1792 par le département de la Haute-Vienne à la Convention nationale, il vota la mort de Louis XVI. Ami intime de Gensonné et de Lacaze, bientôt il se rallia au parti girondin, et se conduisit d'après leurs principes dans les départements de l'est, où il fut envoyé en mission. Dénoncé le 21 août 1793, pour avoir permis aux Lyonnais insurgés d'enlever un grand nombre de fusils de la manufacture d'armes de Saint-Étienne et pour avoir fait imprimer qu'après les événements du 31 mai les décrets de la Convention décimée ne devaient plus être reconnus, il fut décrété d'accusation comme fédéraliste, envoyé à Paris, traduit au tribunal révolutionnaire, condamné à mort et exécuté avec les autres chefs de la Gironde. H. L.

A. de Lamartine, *Histoire des Girondins*, t. VII, liv. XLVII, p. 4 et 32. — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — Thiers, *Histoire de la Révolution française*, t. IV, liv. XVII, p. 382.

LESTIBOUDOIS (*Jean-Baptiste*), botaniste français, né à Douai, en 1715, mort à Lille, le 20 mars 1804. En 1739 il était pharmacien de l'armée française en Allemagne; il profita de son séjour dans le duché de Brunswick et aux environs de Cologne pour recueillir et décrire les plantes qui y croissent spontanément. Longtemps avant Parmentier, il indiqua les avantages qu'on pouvait tirer de la pomme de terre, et dans un mémoire qu'il publia en 1737 il réfuta tout ce qui avait été dit sur la prétendue insalubrité de ce précieux végétal. S'étant fixé à Lille, Lestiboudois donna l'idée de la formation d'un jardin botanique dans cette ville, et y fut nommé professeur en 1770. En 1772 il concourut à la rédaction de la *Pharmacopæa Insulensis*. Deux ans après il publia une *carte botanique*, dans laquelle se trouvent réunis, d'une manière ingénieuse et neuve, les systèmes de classification de Linné et de Tournefort. On doit en outre à Lestiboudois un *Abrégé élémentaire de Botanique*.

Son fils, *François-Joseph* Lestiboudois, né à Lille, mort en 1815, succéda à son père dans la chaire de botanique fondée au jardin de Lille, et publia la *Botanographie belgique*; Lille, 1781, in-8°; 1796, 4 vol. in-8°; — *Abrégé élémentaire de l'histoire naturelle des Animaux*; Lille, 1782, in-8°. J. V.

Biographie Médicale. — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biog. nouvelle des Contemp.* — *Biog. univ. et port. des Contemp.*

*LESTIBOUDOIS (*Thémistocle*), médecin et homme politique français, fils de François-Joseph Lestiboudois, né à Lille, en 1797. Reçu en 1818 docteur en médecine à Paris, il alla exercer à Lille, et professa la botanique à l'école secondaire de cette ville. Élu député par le deuxième collége de Lille en 1839, il siégea à la chambre jusqu'à la révolution de février, et votait avec la gauche. Le 8 juillet 1846, il tomba dans les marais de Fampoux avec le convoi du chemin de fer; presque asphyxié, il parvint à briser une glace et à sortir du compartiment où il se trouvait. Parvenu à la surface, il fut recueilli par un bateau : il était presque sans connaissance; dès qu'il reprit ses sens, il s'empressa de porter des secours aux autres victimes de la catastrophe. Correspondant de l'Académie des Sciences, il fut nommé suppléant à la faculté des sciences de Paris en 1849. Élu représentant du département du Nord à l'Assemblée législative en 1849, il y vota avec la majorité, et fit une proposition pour la création d'une caisse de retraite en faveur des ouvriers. En 1850 il fut nommé membre du conseil central d'agriculture pour l'Algérie. Au commencement de 1851, lorsque le général Changarnier eut perdu son commandement, Lestiboudois proposa avec MM. Lebeuf et Mimerel, comme amendement à la proposition de M. de Rémusat de voter des remerciements au général et de passer à l'ordre du jour, pour conserver l'harmonie entre les pouvoirs. Quelque temps après il défendit les intérêts du sucre indigène. Quoique grand partisan de la loi du 31 mai, qui restreignait le suffrage universel, loi qu'il appelait « la dernière forteresse dans laquelle pussent s'enfermer les amis de l'ordre, » il fut compris, après le coup d'État du 2 décembre 1851, dans la commission consultative. Il passa ensuite comme maître des requêtes de première classe au conseil d'État, et fut nommé conseiller d'État le 25 juillet 1855. Propriétaire à Oued-el-Amar en Algérie, il a été nommé en 1858 conseiller général de la province de Constantine. On a de lui : *Rapport général sur l'Épidémie du Choléra qui a régné à Lille en* 1832; Lille, 1833, in-8°; — *Des Colonies sucrières et des Sucreries indigènes*; Lille, 1839, in-8°; — *Études sur l'Anatomie et la Physiologie des Végétaux*; Lille, 1840, in-8°, avec planches; — *Économie pratique des Nations, ou système économique applicable aux différentes contrées et spécialement à la France*; Paris, 1847, in-8°; — *Thèse de Botanique présentée à la faculté des sciences de Paris, le 28 août* 1848; Paris, 1848, in-4°; — *Voyage en Algérie*; Paris, 1853, in-8°. M. Lestiboudois a réédité la *Botanographie belgique* et l'*Abrégé élémentaire* de *Botanique* de son père. L. L—t.

Biogr. statistique de la Chambre des Députés, 1846. — *Biog. des sept cent cinquante Représ. à l'Ass. législative*. — *Profils crit. et biogr. des Sénateurs, Conseillers d'État et Députés*. — Bourquelot et Maury, *La Littér. franç. contemp.*

LESTOCARD. *Voy.* Estocard.

LESTOCQ (*Jean-Herman*, comte), favori

de l'impératrice Élisabeth de Russie, né à Zelle (Hanovre), le 29 avril 1692, mort en Livonie, le 12 juin 1767. Fils d'un chirurgien français protestant, qui abandonna son pays à la suite de la révocation de l'édit de Nantes, il étudia la médecine, et alla en 1713 chercher fortune en Russie. Pierre le Grand le prit à son service comme chirurgien; mais ses mœurs, relâchées au point de scandaliser le moins scrupuleux des monarques, lui attirèrent sa disgrâce, et le firent exiler, en 1718, à Kazan. Catherine Ire le rappela à son avénement au trône (1725), et l'attacha à la personne de sa seconde fille, Élisabeth. D'un esprit fertile en intrigues, Lestocq sut prendre une si grande influence sur cette princesse que c'est sans aucun doute à ce favori de basse extraction que la Russie est redevable de l'avoir eue pour impératrice durant vingt ans, en quoi il fut puissamment aidé non-seulement par les conseils, mais encore par les secours pécuniers et considérables du cabinet de Versailles, représenté à cette époque à Saint-Pétersbourg par le marquis de La Chétardie (*voy.* ce nom). Légère, voluptueuse, craintive à l'excès, mais ne manquant pas complétement de cœur, Élisabeth hésitait à dérober la couronne à un enfant auquel elle avait juré fidélité. Lestocq l'y décida en lui présentant une image allégorique où il l'avait représentée d'un côté assise sur un trône de fleurs, soutenu par des amours, de l'autre habillée en religieuse, entourée de divers instruments de supplice. « Choisissez, lui dit-il; demain la pourpre ou la torture. » Élisabeth choisit la pourpre, pour laquelle elle n'était pas née. Accompagnée seulement d'un de ses chambellans, Michel Voronzof, de son secrétaire Schwarz et de Lestocq, elle se rendit, dans la nuit du 25 novembre 1741, à la caserne du régiment de Préobrajenski, se mit à la tête de trois cents grenadiers, alla au palais enlever le jeune tzar avec ses parents endormis, et le lendemain matin des salves d'artillerie annonçaient que l'empire de Russie était de nouveau retombé en quenouille. Celui qui pouvait se vanter de cette révolution reçut les titres de conseiller privé, ce qui lui donnait le rang de général en chef, de médecin ordinaire de Sa Majesté, de président du collége médical, une pension de 7,000 roubles, le portrait de l'impératrice entouré de diamants, et l'empereur Charles VII se hâta de lui envoyer le diplôme de comte du Saint-Empire. Riche et puissant, il se fit aisément grand seigneur; mais toutes ces faveurs avaient été trop bassement acquises pour être durables : coupable d'avoir restauré un régime où les plus grands étaient mal assurés de leur état, il en fut une des premières victimes. Accusé par le vice-chancelier Bestoujef d'entretenir des relations secrètes avec le jeune héritier du trône et certaines cours étrangères, ce qui était possible, Lestocq fut jeté avec sa femme innocente dans la citadelle de Saint-Pétersbourg, soumis à la torture, puis exilé à Ouglitch, dans le gouvernement d'Iaroslaf, d'où il fût transporté, en 1753, à Oustioug, dans le gouvernement d'Archangel. Pierre III, le jour même de son avénement au trône (25 décembre 1761), donna l'ordre de faire revenir Lestocq; mais ses biens, qui avaient été confisqués, ne lui furent pas restitués; Catherine II pourvut à l'existence de ce favori tombé, en le gratifiant d'une petite propriété en Livonie, où il termina ses jours dans une médiocrité qui ne lui fit pas perdre la gaieté de son caractère. Pce A. G—n.

Manstein, *Mémoires historiques sur la Russie.* — *Mémoires* du prince Chakhovskoï. — *Biographie* de Bantich-Kamenski et *Histoire du Règne d'Élisabeth* par Weydemer (en russe). — *La cour de Russie il y a cent ans*; Berlin, 1858.

L'ESTOILE (*Pierre* DE), chroniqueur français, né à Paris, en 1546, mort en cette ville, en 1611. Son grand-père et son père avaient été présidents aux enquêtes du parlement de Paris, et sa mère était fille de François de Montholon, président au parlement, puis garde des Sceaux. Il étudia à Bourges, où il eut pour précepteur le savant Arbuthnot, et ne revint à Paris que vers 1569; ce fut à cette époque qu'il épousa la fille de Jean Baillon, baron de Bruyère, trésorier de l'épargne, et qu'il acheta une charge d'audiencier à la chancellerie. D'un caractère prudent, il ne se déclara pendant la Ligue pour aucun parti; cependant sa liberté fut plusieurs fois menacée, et il allait être proscrit lorsque Henri IV fit son entrée à Paris et rétablit la paix. L'Estoile se défit de sa charge, espérant vivre tranquille au milieu de ses livres et de sa nombreuse famille, composée de douze enfants; quatre de son premier mariage et huit de son second; mais il eut à soutenir un long procès pour toucher le prix de sa charge, qu'il perdit en partie; puis son fils aîné Louis périt devant Dourlans, où il fut « vendangé des premiers », dit son père. La perte de son procès contraria vivement son amour pour les livres rares et précieux, pour les placards curieux, pour les gravures de toutes sortes, dont il faisait collection, souvent au prix de dangers assez grands, puisqu'il était défendu, sous des peines sévères, de garder les nombreux dessins satiriques faits du temps de la Ligue; aussi pour se les procurer fut-il forcé de vendre peu à peu ses propriétés et d'aliéner ses contrats de rente, ce qui rendit sa vieillesse chagrine. Pour bien connaître L'Estoile, il faut l'étudier dans son *Journal*, car son nom n'est pas même cité dans les mémoires de l'époque, tant il avait eu soin de se faire obscur et petit. On n'a donc sur lui d'autres détails que ceux qu'il nous a laissés; mais il se met si peu en scène qu'on ne sait presque rien de son rôle dans les affaires auxquelles il a dû se trouver mêlé; quant à ses goûts, ses principes, ses habitudes, son caractère, voici comment il se peint lui-même : « Mon âme est libre et toute mienne, accoutumée à se

conduire à sa mode, non toutefois méchante et maligne, mais trop portée à une vaine curiosité et liberté dont je suis marry, et à laquelle toutefois qui me voudroit retrancher feroit tort à ma santé et à ma vie, parce que si je suis contraint, je ne vaux rien, estant extremement libre et par nature et par art; et me suis logé là avec le seigneur de Montagne (mon *vade mecum*), que, sauf la santé et la vie, il n'est chose pour quoy je veuille me ronger les ongles, et que je veuille acheter au prix du tourment de l'esprit et de la contrainte. » Ce *Journal*, ainsi que son titre l'indique d'ailleurs, a été écrit au jour le jour; c'est le récit de tout ce qu'il voit, de tout ce qu'il entend; on y trouve de précieux détails sur les mœurs, les usages et la vie intérieure des habitants de Paris; les affaires de l'État sont mêlées à celles de la famille du chroniqueur; les faits curieux, les faits divers, comme on dit aujourd'hui, le prix des denrées, les anecdotes, la naissance de monstres, les accidents, les procès, les jugements sur les ouvrages remarquables, les bons mots, les crimes, les exécutions, tout cela est ensemble, sans ordre, sans méthode, mais toujours dans un style mouvementé, facile, plein de malice cachée sous une fausse bonhomie; suivant le *Journal de Trévoux*, « c'est une relation hardie, vraie, n'ayant ni l'enthousiasme de la passion ni l'emportement de la satyre ». Suivant le *Journal des Savants*, l'auteur y peint son caractère : « son style est libre, naturel, annonçant la probité et la candeur de l'écrivain, son zèle pour le bien public, son amour et sa fidélité pour le souverain. » Ces jugements ont été souvent confirmés, et aucun ouvrage ne fait mieux connaître le Paris des seizième et dix-septième siècles que le journal de Henri III et Henri IV. La première partie de ce journal a été d'abord publiée seule en 1621, sous le titre de *Journal des choses advenues durant le règne de Henri III, roi de France et de Pologne*, par Louis Servin; Paris, in-4°. Le *Journal de Henri IV* n'a paru qu'en 1719; c'est Denis Godefroy, docteur de la chambre des comptes de Lille, qui le premier l'a fait connaître en réimprimant le *Journal de Henri III* sous ce titre: *Mémoires pour servir à l'histoire de France, contenant ce qui s'est passé de plus remarquable dans ce royaume depuis 1574 jusqu'en 1611*; Cologne, 2 vol. in-8°. Dans l'édition donnée à La Haye en 1744, 5 vol. in-8°, par Lenglet-Dufresnoy, on trouve plusieurs pièces historiques assez curieuses, mais qui ne sont pas de L'Estoile, telles que *Gaspard de Coligny*, de Chantelouve le *Discours merveilleux de la vie de Catherine de Médicis*, violente satire, attribuée à Henri Estienne; etc. L'édition la plus complète est celle qui a été donnée par M. de Montmerqué dans la collection des mémoires sur l'histoire de France de Petitot. H. MALOT.

Lelong, *Bibl. Historique de la France*. — Denis Godefroy, Préface de l'édition de Cologne. — Moréri, *Dict. Historique*. — Montmerqué, Préface de l'édition de 1828. — Œttinger, *Bibliographie*.

L'ESTOILE (*Claude* DE), littérateur français, né à Paris, en 1597, mort en 1651. Fils du précédent, il était assez riche pour ne pas avoir besoin de quelque emploi, et se livra à son goût pour les lettres. Il fut un des premiers membres de l'Académie Française; mais il n'avait guère de titres à figurer dans cette illustre compagnie. Pellisson, qui en parle avec détail, dit qu'il avait beaucoup de vertu et d'honneur et qu'il travaillait avec un soin extraordinaire, repassant cent fois sur les mêmes choses; de là vient qu'il a laissé si peu d'ouvrages. Il fut l'un des cinq auteurs employés par le cardinal de Richelieu pour composer les pièces de son théâtre. *La belle Esclave*, tragédie, 1643, et L'*Intrigue des Filoux*, comédie, 1648; cette dernière pièce est dédiée à messire Charles Testes, chevalier et capitaine du guet de Paris; l'auteur dit qu'en s'entretenant avec les filoux de leurs tours de souplesse, ils feront passer quelques heures assez agréablement. La tragédie est imprimée avec des caractères nouveaux inventés par P. Moreau. Au moment de sa mort, L'Estoile venait d'achever une comédie: *Le Secrétaire de saint Innocent*; elle ne fut ni jouée ni imprimée. Diverses pièces de vers de cet auteur sont disséminées dans les recueils du temps; personne ne sera tenté d'aller les en retirer. Tallemant des Réaux nous apprend dans une de ses *Historiettes*, si indiscrètes, d'étranges particularités au sujet de cet académicien, « qui ne savoit presque rien et qui étoit extravagant ». Après avoir aimé une coquette « qui prenoit son argent et se moquoit de lui », il épousa la fille d'un procureur sans fortune; elle mourut du chagrin « que luy donnèrent les bizarreries de son mary ». Il était très-maigre et très-laid; il avait la manie de ne travailler qu'après avoir fait fermer les volets et allumé la chandelle, fût-on en plein midi; et « quand il avoit composé un ouvrage, il le lisoit à sa servante pour connoistre s'il avoit bien réussi ». On en a dit autant de Molière, et peut-être avec peu de fondement. G. B.

Pellisson et d'Olivet, *Histoire de l'Académie Française*, édit. de 1858, t. I, p. 245. — Tallemant des Réaux, *Historiettes*, t. V, p. 88, édit. de 1858.

LESTOILE (*Éon* DE). *Voy.* ÉON DE LESTOILE.

LESTONAC (*Jeanne* DE), fondatrice d'ordre religieux, née à Bordeaux, en 1556, morte dans la même ville, le 2 avril 1640. Elle était fille d'un conseiller au parlement de Bordeaux et de Jeanne d'Eyquem de Montagne, sœur du célèbre philosophe Michel de Montagne. Quoique sa mère fût protestante, son père et son oncle firent entrer Jeanne de Lestonac dans la religion catholique. On la maria en 1573 au marquis Gaston de Montferrand, soudan de Latran, sire de Landnas, de La Motte, etc., dont elle eut sept enfants. Après la mort de son mari, elle se consacra à la Vierge, et entra en 1603

chez les feuillantines de Toulouse. Malgré l'opposition de sa famille, « deux pieux jésuites, dit Moréri, la préparèrent à la pratique des vertus chrétiennes ». L'un d'eux, le P. La Borde, lui dressa des constitutions tirées de celles de saint Ignace de Loyola, et bientôt Jeanne de Lestonac se vit à la tête d'une communauté de jeunes filles, la plupart arrachées aux familles calvinistes. Les nouvelles religieuses prirent le nom de *jésuitines*. Le cardinal de Sourdis, archevêque de Bordeaux, s'éleva contre cette fondation; mais le pape lui ordonna de consacrer ce nouvel institut, ce qui fut exécuté le 25 mars 1606 et confirmé par un bref de Paul V (7 avril 1607). Cet ordre prit une importance rapide. Lorsque Jeanne de Lestonac mourut, elle gouvernait vingt-neuf maisons de jésuitines. Après sa mort on détacha une partie de ses os pour les envoyer dans les principaux couvents de l'ordre, où, suivant quelques hagiographes, ils opérèrent divers miracles. A. de L.

Jean Bouzonie, *Histoire de l'Ordre des Filles de Notre-Dame*. — Moréri, *Le grand Dictionn. Historique*.

LESTRA (*François*), voyageur français, vivait de 1650 à 1697. Il s'engagea en 1671 au service de la Compagnie royale des Indes françaises, et partit de Lorient le 4 mars 1671. Il débarqua à Surate, le 26 octobre. Lestra navigua quelque temps sur l'escadre de de La Haye; mais, s'en étant séparé, il fut pris près de Tranquebar par les Hollandais. Sa captivité fut très-pénible; et il eut beaucoup à se plaindre de la façon brutale dont les Néerlandais traitaient leurs prisonniers. Transporté de Negapatnam à Batavia, où il fut descendu le 6 janvier 1673, il avait échappé à un naufrage aux embouchures du Hougly dans le golfe de Bengale. En décembre 1674, il fut rendu à la liberté, et revit la France le 1er août suivant. Il a publié la relation de ses aventures sous le titre de : *Relation ou Journal d'un voyage fait aux Indes orientales, contenant l'état des affaires du pays et les établissements de plusieurs nations qui s'y sont faits depuis plusieurs années, avec la description des villes, des mœurs, coutumes et religions des Indiens*; Paris, 1677, in-12. La position de Lestra et le peu de temps qu'il eut à consacrer à l'étude rendent naturellement ses observations fort incomplètes; cependant, dit Locke, on trouve chez ce voyageur plusieurs remarques intéressantes sur les établissements des Européens dans l'Inde. Son style, s'il n'est pas élégant, est du moins fort concis. A. de L.

Prevost, *Histoire générale des Voyages*, t. IX. — Locke, *History of the Navigation*, etc.

L'ESTRANGE (Sir *Roger*), publiciste anglais, né à Norfolk, en 1616, mort en 1704. Fils de sir Hammond L'Estrange, royaliste zélé, il adopta les principes politiques de son père, et suivit le roi Charles Ier en Écosse en 1639. En 1644 il essaya de reprendre par surprise, sur les parlementaires, la ville de Lyn, où son père avait lui-même des amis. Il échoua dans cette entreprise, et tomba entre les mains des ennemis. Conduit à Londres et traduit devant une cour martiale, qui le condamna à mort comme espion, il passa quatre ans à Newgate dans la crainte du supplice; il s'échappa de prison en 1648, tenta d'exciter une insurrection dans le comté de Kent, échoua encore, et s'enfuit sur le continent, où il resta jusqu'en 1653. Quoique non compris dans l'acte d'amnistie, il eut la hardiesse de revenir en Angleterre, et, voyant sa première demande rejetée par le conseil de Whitehall, il recourut directement à Cromwell, qui lui accorda sa grâce. Cette démarche lui fut beaucoup reprochée après la restauration. Il finit cependant par triompher des soupçons du parti royaliste, et fut nommé en 1663 censeur de la presse. Cette place lui concédait le privilége de publier des journaux politiques. Il commença en 1663 le *Public Intelligencer*, qui cessa de paraître en 1665 pour faire place à la *Gazette de Londres*, sorte de journal officiel qui paraissait le lundi et le jeudi de chaque semaine. En 1679, après la dissolution du parlement d'Oxford, au plus fort de la lutte de la royauté contre les whigs, le parti royaliste ou tory, ne se trouvant pas assez défendu par la *Gazette*, qui ne donnait que des nouvelles sans commentaires, favorisa la publication d'un nouveau journal, que L'Estrange fit paraître sous le titre de *L'Observateur*. Ce journal, vivement patronné par la cour, devint l'oracle du parti tory et du clergé anglican; c'était une attaque virulente contre toutes les idées de liberté et de tolérance. L'Estrange redoubla de violence sous Jacques II, qui le récompensa de son zèle royaliste par le titre de baronet. « Il s'en fallait de beaucoup, dit lord Macaulay, que L'Estrange fût dépourvu de facilité et de finesse; son style, quoique souvent grossier et défiguré par un bavardage de bas étage, alors de mode dans les cafés et les foyers de théâtre, ne manquait ni de vigueur ni de mordant; mais sa nature, à la fois ignoble et féroce, se montrait dans chaque ligne qu'il écrivait. Quand les premiers numéros de *L'Observateur* parurent, son acrimonie avait quelque excuse; car les whigs étaient tout-puissants, et il avait à se défendre contre de nombreux adversaires, dont les violences sans bornes pouvaient expliquer d'impitoyables représailles. En 1685 l'opposition était écrasée : une âme généreuse eût dédaigné d'insulter un parti qui ne pouvait répondre, d'aggraver le malheur de prisonniers, d'exilés et de familles éplorées; mais contre la haine de L'Estrange la tombe n'était pas un abri, la maison désolée n'était pas un sanctuaire. » Le vieux pamphlétaire tory poussa le zèle jusqu'à soutenir le pouvoir que Jacques II s'attribuait de dispenser les fonctionnaires du serment exigé par les lois. Cependant il recula devant l'acte de tolérance, et cessa son journal en 1687 plutôt que de dé-

fendre cette grande mesure, qui souleva parmi les anglicans une si violente opposition. La révolution de 1688 le surprit dans cet état de mécontentement, et en lui enlevant sa place de censeur ranima son ardeur royaliste. Il subit une courte détention sous le règne de Guillaume III, et mourut dans un âge très-avancé. Outre son *Public Intelligencer*, son *Observator*, qui forme trois volumes, et une douzaine de pamphlets dont on trouve les titres dans Chalmers, on a de L'Estrange des traductions des *Œuvres* de Josèphe (d'après Chalmers, c'est son meilleur ouvrage), des *Offices* de Cicéron, des *Œuvres morales* de Sénèque, des *Colloques* d'Érasme, les *Fables* d'Ésope, des *Visions* de Quevedo. Cette dernière traduction fut publiée en 1668, avec un tel succès qu'elle était déjà à sa dixième édition en 1708, et qu'elle a servi de base aux traductions des *Visions* insérées dans les *Œuvres de* Quevedo; Édimbourg, 1798, t. I, et dans les *Novelists* de Roscoe, 1832, vol. II. « Toutes les traductions que j'ai vues, dit Ticknor, sont mauvaises; la meilleure est celle de L'Estrange, c'est du moins la plus animée. Mais L'Estrange n'est pas fidèle même lorsqu'il comprend, et il est souvent infidèle par ignorance. La grande popularité de ses traductions fut probablement due en partie aux additions qu'il fit hardiment au texte et à sa manière d'accommoder les plaisanteries de l'original au goût de son temps par des allusions entièrement anglaises et locales. » L. J.

Biographia Britannica. — Cibber, *Lives*. — Echard, *History of England*. — *Literary Magazine for* 1758. — Chalmers, *General Biographical Dictionary*. — Macaulay, *History of England*, c. III. — Ticknor, *History of Spanish Literature*, t. II, p. 281.

LESUEUR (*Nicolas*), plus connu sous le nom latinisé de *Sudorius*, philologue et jurisconsulte français, né vers 1545, mort le 2 mai 1594. Il appartenait à une famille parlementaire, et fut destiné par ses parents à la magistrature. Conseiller, puis président à la chambre des enquêtes du parlement de Paris, il concilia l'étude et la pratique du droit avec la culture des lettres anciennes. L'Estoile raconte qu'il fut assassiné près de Paris par des voleurs, et il ajoute : « C'était un des plus doctes du parlement, mais assez mal famé. » On a de lui une traduction de Pindare en vers latins, avec un commentaire sur les *Néméennes*; Paris, 1575, 1582, in-8°; 1592, in-12. Cette traduction, élégante et assez exacte, a été insérée dans l'édition de Pindare, Oxford, 1697, in-fol. On a encore de Lesueur un ouvrage de jurisprudence intitulé : *Disputationum civilium Liber, in quo juris civilis quæstiones complures, difficiles atque obscuræ, accurate tractantur*; Paris, 1578, in-4°; réimprimé dans le tome II du *Thesaurus Juris* de Ever. Otto. Z.

Ever. Otto, *Préface* du t. II du *Thesaurus Juris*, p. 32-33. — Freytag, *Adparatus Litterarius*, t. III, p. CLIII, p. 870-872. — L'Estoile, *Journal de Henri IV*, année 1594.

LE SUEUR (*Eustache*), célèbre peintre français, l'un des fondateurs de l'Académie de Peinture, né à Paris, en 1617, mort dans la même ville, en 1655. Sa famille était originaire de Montdidier (1), peu fortunée, mais alliée aux meilleures familles de Picardie. Le père d'Eustache Le Sueur, appréciant de bonne heure les dispositions de son fils, le fit entrer dans l'atelier de Simon Vouet, premier peintre du roi et qui était alors à la tête de la peinture. Là Le Sueur rencontra pour émule Le Brun, qui plus tard devait être son rival, et dont la jalousie ne contribua pas peu à abréger ses jours. Tous deux reçurent des conseils du Poussin, mais avec cette différence que Le Brun, puissamment protégé, suivit le grand artiste en Italie, tandis que Le Sueur, resté en France, dut se résigner à entretenir avec le maître une correspondance accompagnée d'envois de croquis. Le Sueur méditait sur ces entretiens épistolaires. Il étudiait en même temps les meilleurs peintres italiens d'après quelques reproductions chalcographiques et sur un petit nombre d'originaux. « Son goût, dit Charles Perrault, lui avait fait prendre dans l'étude des figures et des bas-reliefs antiques ce qu'ils ont de grand, de noble et de majestueux, sans en imiter ce qu'ils peuvent avoir de sec, de dur et d'immobile, et lui faisait tirer des ouvrages modernes ce qu'ils ont de gracieux, de naturel, d'aisé, sans tomber dans le faible et le mesquin qu'on leur reproche. » Son style resta donc original. On se sent même porté à le féliciter de ne pas avoir vu l'Italie; car son talent demeura toujours vierge et naïf. Il ne dut rien qu'à lui, et dans ses œuvres, si nombreuses, on chercherait vainement une réminiscence d'un peintre ancien ou moderne. « Ce ne fut, dit un bon critique, ce ne fut certainement ni dans les leçons de Vouet, ni dans les œuvres de Le Brun, ni même dans celle du Poussin, que Le Sueur puisa cette sensibilité de pinceau qui remue l'âme d'une manière si touchante et fait presque couler les larmes à la vue de ses tableaux, comme pourraient le faire la poésie la plus mélancolique, la musique la plus attendrissante. » Malgré ces éloges mérités, on peut reprocher à Le Sueur un coloris par trop égal, sans recherches, presque monotone et une entente insuffisante du clair-obscur. Voilà pourquoi il fut plutôt le peintre de l'âme que celui de la matière.

Le Sueur avait rapidement surpassé son maître. Vouet le prit alors pour aide, et le disciple dut se conformer encore à la méthode du professeur, bien qu'il en sentît les défauts.

(1) Son père, Cathelin Le Sueur, était venu à Paris pour apprendre la profession de tourneur ; mais il s'attacha à celle de sculpteur en bois; il ne laissa aucune réputation, et mourut âgé de quatre-vingt-seize ans, en 1666. Il avait épousé Antoinette Touroude (*Vie de Le Sueur*, par Lépicié, manuscrit de l'École imp. des Beaux-Arts, n° 5).

D'ailleurs, marié de bonne heure (1), aimant la vie de famille et les émotions intimes, sans fortune et sans ambition, il dut, pour subvenir aux besoins journaliers du ménage, consacrer son crayon et ses pinceaux à des œuvres indignes de son talent, et pendant plusieurs années l'auteur de tant de tableaux dont la France est aujourd'hui justement fière dessina et grava des thèses de théologie, des frontispices de livres, une *Annonciation* pour un *Office à l'usage des Chartreux*, etc. Il peignit des médaillons pour des religieuses, des portraits de saints, etc. Cependant son talent perça, comme malgré lui, cette enceinte bornée. Vouet y contribua beaucoup : une des plus importantes entreprises de l'époque, la décoration de l'hôtel Bullion (rue Platrière), lui avait été confiée ; il s'associa Le Sueur. L'élève devint alors de moitié dans les commandes du cardinal de Richelieu. Une de celles-ci consistait en huit sujets tirés du *Songe de Poliphile*, ouvrage bizarre, mais inspirateur, dont le mysticisme érotique sympathisait avec l'âme aimante du jeune peintre. Vers ce temps aussi Le Sueur produisit son chef-d'œuvre : *Saint Paul guérissant les malades par l'imposition des mains*. Ce fut alors qu'il mérita le surnom du *Raphael français*. Au dix-septième siècle, on récompensait les savants et les artistes par des emplois. Le Sueur fut nommé inspecteur des recettes à la barrière de l'Ourcine. Dans l'exercice de cet emploi, il eut une discussion avec un gentilhomme qui ne voulait pas se soumettre aux exigences légales. Un duel s'en suivit. Il fut vidé sous les murs des Chartreux du Luxembourg : Le Sueur ayant tué son adversaire se réfugia dans le couvent, et attendit que sa famille calmât celle de sa victime. Ce fut là que, pour occuper ses loisirs et récompenser l'hospitalité des frères, il peignit cette belle série de tableaux, la *Vie de saint Bruno* en vingt-deux sujets (2). Plus tard, lorsque Le Sueur eut perdu sa femme, et que, découragé, il lui sembla que sa vie était accomplie, il vint mourir aux Chartreux. Il n'avait que trente-huit ans, et fut enterré dans l'église Saint-Étienne-du-Mont. Il nous est impossible de donner la liste des tableaux produits par Le Sueur, nous citerons seulement les principaux : *La Salutation angélique ; — L'Enlèvement de Ganymède ; — Saint Gervais et saint Protais traînés devant les idoles* (1) ; — *Phaéton demandant à Apollon la conduite de son char ; — La Messe de saint Martin ; — La Vision de saint Benoît ; — Phébé traversant les airs sur son char nocturne ; — Diane et Actéon ; — Diane et Calisto ; — Jésus chez Marthe et Marie ; — Le Martyre de saint Laurent ; — Résurrection de Tabithe à la voix de saint Pierre ; — Alexandre prenant une coupe prétendue empoisonnée du médecin Philippe ; — Le Portement de croix ; — La Descente de croix ; — L'Apparition du Christ à la Madeleine dans le jardin des Oliviers*, et surtout la reproduction de cette belle suite de vingt-deux tableaux représentant la *Vie de saint Bruno*, et exécutés pour le couvent des Chartreux du Luxembourg. La majeure partie de ces tableaux sont aujourd'hui au Louvre. Le Sueur n'ouvrit jamais d'école, mais il eut quelques disciples isolés, tels que Thomas Goulai, son beau-frère, Laurent Lefebvre, Nicolas Colombel et le paysagiste Patel, qui lui fut d'un grand secours dans ses fonds.

A. DE LACAZE.

De Piles, *Vie des Peintres*, p. 689. — Charles Blanc, *Vie des Peintres français*, nos 43-48. — *Mémoires de l'Académie des Peintres*, t. I, p. 147 et suivantes.

LESUEUR (*Pierre*), graveur français, né en 1636, à Rouen, mort en 1716. Il fut un des meilleurs graveurs en bois du dix-septième siècle, et se fit remarquer par la hardiesse de sa manière. Il eut deux fils, qui cultivèrent le même art, sous sa direction : l'un, *Pierre*, né en 1663, montra de grandes dispositions, et laissa quelques bonnes planches ; il mourut à l'âge de trente-cinq ans ; l'autre, *Vincent*, mort en 1743, se perfectionna à Paris, et profita si bien des leçons de Papillon qu'il ne tarda pas à surpasser son maître.

K.

Ch. Le Blanc, *Manuel de l'Amateur d'Estampes*.

LESUEUR (*Nicolas*), graveur français, neveu du précédent, né en 1690, à Paris, où il est mort, en 1764. Il s'appliqua au genre de gravure dit *en camaïeu*, et le poussa jusqu'à la perfection ; comme ses œuvres étaient, de son vivant même, très-recherchées, il en donna un nombre considérable. Il y en avait plusieurs dans le cabinet du roi ; elles imitent les dessins au lavis rehaussés de blanc. Cet artiste a également gravé au burin. Nous citerons de lui : *La Chute de Phaéton*, du Josépin ; — *L'Invention de la Croix*, du Pinturicchio ; — *Des Pêcheurs retirant leurs filets*, de Jules Romain ; — *La Moisson*, de P. Caravage ; — *L'Homme et le Lion*, de Peruzzi ; — *Henri IV aux*

(1) Il épousa, en 1642, Geneviève Goussé, fille d'un marchand cirier ; il en eut un garçon et une fille. Le garçon reprit le commerce de son grand-père maternel (même manuscrit).

(2) Peints à fresque en 1350, ces vingt-deux tableaux furent repeints à l'huile à deux reprises différentes, d'abord sur toile, en 1508, par un artiste inconnu, ensuite sur bois par Le Sueur, en 1648. Chaque cadre était accompagné d'une inscription explicative en vers latins et français. Ces inscriptions furent composées pour la seconde suite par don Jarry, prieur de la chartreuse de Troyes ; elles ont été recueillies par Chauveau, qui a gravé, en un volume in-fol., le Cloître entier de Le Sueur. En 1776, sur la demande du comte de Maurepas, le prieur du couvent de Paris, dom Robinet, fit hommage des tableaux à Louis XVI, pour la galerie du Louvre. Enlevées de leurs panneaux et appliquées sur toile, ces peintures ont été réparées partiellement dans les endroits où elles avaient le plus souffert, puis intégralement restaurées. On ne saurait trop regretter la dispersion des ébauches primitives, qui décoraient autrefois la chartreuse de Montdidier, dans les Vosges.

(1) Achevé par Goulai.

pieds du pape Grégoire VII, de Zucchero ; — et l'édition in-fol. des *Fables de La Fontaine*, dessins de Bachelier.

Il avait une sœur, *Élisabeth*, qui tint le burin avec un égal succès. Chargée de graver les estampilles ou marques des toiles pour les halles de Rouen, elle s'acquitta si bien de ce travail que les échevins de la ville lui assignèrent une pension de 2,000 liv. K.

Basan, *Dict. des Graveurs*. — Huberti et Rost, *Man. des Amateurs*. — Ch. Le Blanc, *Man. de l'Amateur d'Estampes*.

LE SUEUR (*Jean-François*), célèbre compositeur français, né à Drucat-Plessiel, près d'Abbeville, le 15 février 1760 (1), et mort à Paris, le 6 octobre 1837. D'une ancienne famille originaire du comté de Ponthieu, il était arrière-petit-neveu du célèbre peintre Eustache Le Sueur. Son père, peu favorisé par la fortune, l'envoya, à l'âge de sept ans, à l'école de la maîtrise d'Abbeville, et le plaça bientôt après, comme enfant de chœur, à la cathédrale d'Amiens, où le jeune Le Sueur apprit les premiers éléments de la langue latine; il en sortit à quatorze ans, et entra au collége de cette ville pour y achever ses études et y faire sa philosophie. En 1778, la place de maître de musique de la cathédrale de Séez, en Normandie, lui ayant été offerte, il l'accepta, et alla en prendre possession. Le Sueur avait alors dix-huit ans. Six mois après il quitta cet emploi pour celui de sous-maître à l'église des Saints-Innocents, à Paris, et reçut à cette époque des leçons de composition de l'abbé Roze; mais au bout d'une année d'exercice il abandonna sa nouvelle position pour celle de maître de musique de la cathédrale de Dijon, puis passa successivement en la même qualité à la maîtrise du Mans, en 1782, et à celle de Saint-Martin de Tours, en 1783. Appelé l'année suivante dans la capitale pour y faire exécuter quelques-unes de ses compositions au concert spirituel, il y obtint, sur la recommandation de Grétry, de Philidor et de Gossec, la direction de la maîtrise des Saints-Innocents. Sacchini, qui se trouvait alors à Paris, ayant eu occasion de voir le jeune maître de chapelle, s'intéressa vivement à lui, revit avec soin plusieurs de ses ouvrages, lui donna de précieux conseils, et l'engagea à travailler pour le théâtre.

En 1786, la place de maître de musique à l'église cathédrale de Notre-Dame de Paris, étant devenue vacante, fut mise au concours; Le Sueur se présenta, et l'emporta sur tous ses rivaux, quoiqu'il n'eût encore que vingt-six ans. Jusque là il avait été à peine connu du public; mais à partir de ce moment la direction qu'il imprima à ses travaux et qu'il a toujours suivie depuis lors, fixa sur lui l'attention, et jeta les premiers fondements de sa réputation. Il pensait que la musique était susceptible de perfectionnements et de combinaisons nouvelles, et qu'elle produirait encore plus d'effet si elle unissait aux imposantes et sévères beautés de l'art ancien les vives inspirations, les formes saisissantes et dramatiques de l'art moderne. Sur ses instances, l'archevêque de Paris et le chapitre métropolitain consentirent à ce qu'une musique à grand orchestre fût établie à Notre-Dame pour les grandes solennités. Ces moyens d'exécution permirent au compositeur de réaliser ses vues et de faire entendre des motets qui produisirent une vive sensation dans le monde musical. Dans le cours des années 1786 et 1787, la foule se porta à l'église Notre-Dame. Les journaux du temps exprimèrent des opinions diverses sur le mérite des œuvres de Le Sueur, notamment sur un *Regina cœli*, sur un *Gloria in excelsis*, et sur une ouverture servant d'introduction à sa messe de Pâques. Les uns approuvaient les innovations du compositeur, les autres les blâmaient, comme peu convenables au recueillement de la prière. Il s'en suivit une vive polémique, à laquelle Le Sueur lui-même prit part en indiquant ses idées sur la réforme de la musique d'église, dans une brochure publiée en 1787, sous le titre de : *Exposé d'une musique imitative, et particulière à chaque solennité, où l'on donne les principes généraux sur lesquels on l'établit et le plan d'une musique propre à la fête de Noël*.

Au milieu des nombreuses occupations que lui créaient ses fonctions de maître de musique à Notre-Dame et de ses travaux de compositions religieuses, Le Sueur, entraîné par son goût pour la musique, avait écrit un grand opéra en trois actes, intitulé *Télémaque*, qui fut reçu par le comité de l'Académie royale de Musique, mais dont il ne put, malgré ses sollicitations, obtenir la mise à l'étude. Son penchant pour le théâtre, sa résistance à l'archevêque et au chapitre métropolitain qui l'engageaient à entrer dans les ordres, indisposèrent contre lui les chanoines, dont la plupart trouvaient d'ailleurs le nouveau genre de musique trop mondain et trop dispendieux, et pendant une absence que fit Le Sueur, on supprima l'orchestre dans l'exécution des messes en musique et on rétablit l'ancien usage d'accompagner les voix par les violoncelles et les contrebasses. Le Sueur, irrité de ce procédé et en butte à une foule de tracasseries de tous genres, se décida à quitter la maîtrise, et se retira, vers la fin de 1788, à la campagne chez M. Bochart de Champigny, où pendant quatre années il se livra paisiblement à ses travaux de composition. Les événements de la révolution le ramenèrent à Paris en 1792, et l'année suivante il fit représenter au théâtre Feydeau *La Caverne*, opéra en trois actes, qui obtint un succès éclatant, et dont les chœurs, en harmonie avec les tendances de l'é-

(1) Plusieurs biographes indiquent le 18 janvier 1763 comme étant la date de la naissance de Le Sueur. Nous avons rectifié cette date d'après les renseignements qui nous ont été fournis dernièrement par la veuve du célèbre compositeur.

poque, sont restés des modèles d'originalité et de sombre énergie. Il donna ensuite au même théâtre, en 1794, *Paul et Virginie*, ouvrage dans lequel on remarquait surtout un bel *Hymne au Soleil*, qu'on a pendant longtemps exécuté dans les concerts publics, puis, en 1796, son *Télémaque*, écrit d'abord, comme on l'a dit plus haut, pour le grand Opéra, et dont les récitatifs furent transformés en dialogues parlés.

En 1795, lors de la formation du Conservatoire de Musique, Le Sueur fut nommé l'un des inspecteurs des études conjointement avec Grétry, Gossec, Cherubini et Méhul, et coopéra à la rédaction des ouvrages élémentaires destinés à l'enseignement. Sa réputation comme compositeur, sa position au Conservatoire semblaient avoir désormais assuré son sort; de nouvelles tribulations devaient cependant abreuver encore son existence. Deux de ses ouvrages, *Les Bardes* et *La Mort d'Adam*, avaient été reçus à l'Opéra, et, malgré leur rang de réception, il ne pouvait parvenir à les faire représenter. D'un autre côté, les musiciens de l'Opéra et les partisans des anciennes écoles des maîtrises de cathédrale avaient formé une ligue contre le Conservatoire, dont ils voyaient avec regret les brillants débuts, qui annonçaient une génération nouvelle d'artistes distingués ; ils s'étaient groupés autour de Le Sueur, qui, oubliant sa position dans cet établissement, avait critiqué le mode d'enseignement qui y était suivi, et auquel on attribuait à tort une brochure anonyme publiée en l'an IX (1801) sous le titre de *Projet d'un plan général de l'instruction musicale en France*. Une rupture s'en suivit entre Sarette, directeur du Conservatoire, et Le Sueur. Plusieurs collègues de ce dernier, se croyant attaqués, se tournèrent également contre lui. Divers écrits publiés dans l'intérêt de Le Sueur, mais empreints d'un caractère passionné, lui furent plus nuisibles qu'utiles, et bientôt il se trouva dans une situation difficile, dont une circonstance imprévue vint heureusement le retirer. Au mois de mars 1804, Paisiello, qui depuis deux ans était maître de chapelle du premier consul Bonaparte, demanda sa retraite, pour raison de sa santé. Napoléon, n'ayant pu le déterminer à rester auprès de lui, l'invita à désigner lui-même son successeur. Paisiello proposa Le Sueur, qui fut accepté. Le Sueur profita de sa nouvelle position pour faire représenter son opéra des *Bardes*. Ce grand ouvrage en cinq actes, auquel l'étrangeté des mélodies du compositeur, le coloris antique et rêveur de son harmonie, se trouvaient parfaitement appropriés, eut un immense succès. La première représentation eut lieu le 10 juillet 1804. Napoléon, qui venait d'être proclamé empereur, y assista avec l'impératrice Joséphine; à la fin du troisième acte, il fit appeler Le Sueur, et lorsque l'artiste se présenta, l'empereur se leva en lui disant : « Je vous salue, monsieur Le Sueur : venez jouir « de votre triomphe »; puis, le prenant par la main, il le fit asseoir entre lui et l'impératrice, tandis que le public faisait retentir la salle de bruyants transports d'enthousiasme. Quelques jours après cette représentation, le général Duroc se rendit chez le compositeur, et lui remit, de la part de l'empereur, le brevet de chevalier de la Légion d'Honneur ainsi qu'une tabatière d'or portant cette inscription : *L'empereur des Français à l'auteur des* Bardes, et dans laquelle se trouvait une somme de six mille francs en billets de banque. La messe et le *Te Deum*, qu'il écrivit immédiatement après pour le couronnement de l'empereur acheva de le mettre en faveur auprès de Napoléon. Le Sueur organisa les divers services de la musique impériale ; les symphonistes de la chapelle faisaient également partie des services du théâtre et des concerts de la cour. Le Sueur était chargé de toutes les dépenses, et il en fut encore de même lorsque ensuite Paër devint directeur de la musique de la chambre; les virtuoses italiens et français qui y étaient attachés n'étaient payés que sur la signature du maître de chapelle (1). Un jour l'empereur, ayant entendu l'oratorio de *Débora*, demanda à Le Sueur combien il avait déjà composé de messes et d'oratorios : « Sire, vingt-deux, répondit celui-ci. — Vous devez avoir barbouillé bien du papier, reprit Napoléon. C'est encore une dépense, et je veux qu'elle soit à ma charge. Monsieur Le Sueur, je vous accorde 2,400 francs de pension pour le papier que vous avez si bien employé : c'est pour le papier, entendez-vous, car pour un artiste de votre mérite, le mot de gratification ne doit pas être prononcé. »

Tout en consacrant la plus grande partie de son temps aux devoirs de sa place, Le Sueur ne perdait pas de vue le théâtre. Il donna à l'Opéra, en 1807, en collaboration avec Persuis, *L'Inauguration du Temple de la Victoire*, et *Le Triomphe de Trajan*. Deux ans après, en 1809, il fit représenter sur le même théâtre son grand opéra biblique de *La Mort d'Adam*, ouvrage rempli de beautés de l'ordre le plus élevé, mais au succès duquel nuisit le défaut d'action du drame. En 1814, après la Restauration, Le Sueur fut nommé surintendant de la musique du roi, et eut pour collègue d'abord Martini, et ensuite Cherubini. Il continua d'écrire, et se soutint à la hauteur où son talent l'avait depuis longtemps placé. Le *Te Deum* et les autres morceaux de musique qui furent exécutés à Reims, le 29 mai 1825, pendant la cérémonie du sacre de Charles X, sont tous de Le Sueur, à l'exception toutefois de la messe, qui fut composée par Cherubini. Membre de l'Institut depuis 1815, comblé d'honneurs et de témoignages de distinction, Le Sueur a exercé

(1) La musique de l'empereur, tous les services compris, coûtait [illegible] francs environ par an.

les fonctions de surintendant de la chapelle du roi jusqu'en 1830, époque à laquelle, par suite de la révolution, cette chapelle fut supprimée. Il cessa de vivre à l'âge de soixante-dix-sept ans, avec le regret de n'avoir pu faire représenter son opéra héroïque d'*Alexandre à Babylone*, ouvrage qui avait été reçu en 1823 par le comité de l'Académie royale de Musique, et dont on connaît plusieurs morceaux, entre autres un *chœur de Mages*, d'une splendeur tout orientale. Les obsèques de Le Sueur eurent lieu à l'église Saint-Roch, et le 10 août 1852 une statue, due au ciseau de l'habile sculpteur Rochet, fut érigée à la mémoire du célèbre compositeur, sur la place Saint-Pierre, à Abbeville, voisine du lieu de sa naissance.

Le Sueur, dont le caractère était d'une candeur et d'une bonté parfaites, eut cependant des ennemis acharnés parmi ses rivaux. Marié, en 1806, à M[lle] Adeline Jamart de Courchamps, il trouva heureusement le calme et le bonheur dans cette union, et fut constamment soutenu par le dévouement et les hautes qualités de sa femme dans toutes les phases de sa longue et laborieuse carrière. Il chérissait ses élèves, leur prodiguait ses soins, et ne comptait pour rien le temps et l'argent; aussi recherchait-on avec empressement la faveur d'être admis dans la classe de composition qu'il faisait depuis sa rentrée au Conservatoire, en 1818, et qu'il a conservée jusqu'à l'époque de sa mort. Au nombre des élèves qui sont sortis de cette classe, on compte MM. Berlioz, Ambroise Thomas, Elwart, Gounod, Reber, Dietsch, et M. Boisselot, qui a épousé une des filles du célèbre artiste.

La musique de Le Sueur a un cachet qui lui est propre. Tout chez lui procédait d'un corps de doctrines musicales, philosophiques et religieuses, puisées aux sources de l'antiquité. Dans sa musique d'église, l'âme, en s'élevant vers Dieu, ne cherche pas à se dégager des passions humaines, comme dans les œuvres de Palestrina et des autres grands maîtres de l'école romaine; Le Sueur y admet, on l'a vu, l'expression imitative et dramatique. Guidé par ce principe, il a subordonné toutes ses pensées, et en a développé les conséquences avec une incontestable originalité, soit par les formes mélodiques, soit par le rhythme, soit par la singularité des successions harmoniques, dans son oratorio de Noël et dans ses autres ouvrages. Son style se distingue par une tendance incessante vers la simplicité, et par l'emploi presque constant des harmonies consonnantes. Sa modulation semble souvent étrange, parce qu'il met en contact des tons qui n'ont entre eux aucun rapport d'analogie, persuadé qu'il était de faire revivre ainsi les formes de la musique antique. La lenteur qu'il apporte dans la succession des accords, sa sobriété d'ornementation mélodique, attestent une grande préoccupation des phénomènes de la résonnance, et font de Le Sueur bien moins un maître de chapelle qu'un maître de cathédrale; c'est un musicien qui parle de loin à la foule sous les voûtes sonores d'immenses basiliques et qui ne lui dit que de ces grands mots qu'elle puisse comprendre. Dans la musique de théâtre, il a souvent saisi avec un rare bonheur le sentiment dramatique; son opéra de *La Caverne*, celui des *Bardes* offrent des scènes entières de la plus grande beauté, principalement dans l'expression des sentiments énergiques. Son drame lyrique de *La Mort d'Adam*, qui peut être plutôt considéré comme un oratorio, est un monument unique dans l'histoire de l'art, en ce que chaque page de cette partition est surchargée de notes dans lesquelles le compositeur expose ses idées sur la manière d'exécuter cette musique toute patriarcale.

Voici l'indication des principales productions de Le Sueur : OPÉRAS : *La Caverne*, trois actes, au théâtre Feydeau (1793); — *Paul et Virginie*, trois actes, au même théâtre (1794); — *Télémaque*, trois actes, au même théâtre (1796); — *Ossian, ou les Bardes*, en cinq actes, à l'Opéra (1804); — *L'Inauguration du Temple de la Victoire*, un acte, à l'Opéra (1807), en collaboration avec Persuis; — *Le Triomphe de Trajan*, trois actes, à l'Opéra (1807), en société avec Persuis; — *La Mort d'Adam et son apothéose*, trois actes, à l'Opéra (1809); — *Tyrthée*, en trois actes, reçu à l'Opéra en 1794, mais non représenté; — *Artaxercé*, trois actes, reçu à l'Opéra en 1801, non représenté; — *Alexandre à Babylone*, trois actes, reçu à l'Opéra en 1823, non représenté. — MUSIQUE RELIGIEUSE : Lesueur a écrit trente-trois messes, motets ou oratorios; il a fait graver : *Messe* ou *Oratorio de Noël;* Paris (1826). Cet ouvrage, l'un des plus originaux du compositeur, a été arrangé pour deux soprani et contralto, par M. Verschneider, maître de chapelle du couvent des Oiseaux, musicien instruit et de talent, qui s'est tiré avec un rare bonheur des difficultés que présentait cet arrangement; — Première messe solennelle, à quatre voix, chœur et orchestre (1827); — *Débora*, oratorio (1828); — Trois *Te Deum* (1829); — Deux oratorios pour la Passion (1829); — Deux oratorios pour la Passion (1829); — Deuxième messe solennelle (1831); — un *Super flumina*, et un oratorio pour le carême (1833); — *Rachel*, oratorio; — *Ruth et Booz*, oratorio; — Trois oratorios pour le sacre des princes souverains, contenant toutes les cérémonies de cette époque; — Cantates religieuses, et *Veni, sponsa;* — Deux psaumes, *Credidi* et *Cœli enarrant;* — Une messe basse, et un motet, *Joannes baptizat in deserto;* — un recueil de quelques morceaux sacrés. Toutes ces œuvres forment dix-sept livraisons. On doit ajouter à cette nomenclature la *Marche du couronnement de l'Empereur*, à grand orchestre, et qui a été gravée pour le piano, et la musique pour la fête du 1[er] vendémiaire

an IX, exécutée aux Invalides, par quatre orchestres, non publiée. Outre les ouvrages que nous venons de citer, Le Sueur a écrit une *Notice sur la Mélopée, la Rhythmopée et les grands caractères de la musique ancienne*; on a aussi de lui une *Notice sur Paësiello*; Paris, 1816, in-8°, et des articles qu'il avait rédigés pour le Dictionnaire Technique et Historique dont s'occupe depuis longtemps l'Académie des Beaux-Arts de l'Institut de France. Mais l'œuvre qui semble avoir été la préoccupation de toute la vie de Le Sueur, celle qui lui a coûté le plus de travaux de toutes espèces, est un traité sur la musique des Grecs, dans lequel Le Sueur s'efforce de prouver que ces maîtres dans tous les arts avaient de la musique, dans le sens que nous attachons à ce mot, une connaissance complète, approfondie, et qu'ils employaient l'harmonie, ou la science des sons simultanés, aussi bien que nous le faisons aujourd'hui. Ce grand ouvrage n'a pas été publié.

Dieudonné Denne-Baron.

Castil-Blaze, *Chapelle-Musique des rois de France*. — Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*. — Raoul Rochette, *Notice sur Le Sueur*, lue en 1839, à l'Institut. — Patria, *Histoire de l'Art Musical en France*.

LESUEUR (*Jean-Baptiste-Denis*), publiciste français, né au Havre, le 29 novembre 1750, mort à Paris, le 5 juillet 1819. Après avoir servi dans la marine, il devint officier d'amirauté, puis il s'établit au Havre comme armateur. On a de lui : *Mémoire sur les moyens de procurer en peu d'années au trésor public un revenu de quatre cents millions et plus, de favoriser l'agriculture, le commerce, les sciences et les arts*; Paris, 1801, in-8°; — *Notice sur l'expédition française aux terres australes ordonnée en l'an VIII, et exécutée par les deux corvettes de l'État* Le Géographe et Le Naturaliste, *parties du port du Havre le 27 brumaire an IX*; in-8°; — *Mémoire sur le canal de Vauban, creusé en 1667 entre le Havre et Harfleur, pendant le règne de Louis XIV, sous le ministère de Colbert*; 1802, in-8°. J. V.

Quérard, *La France Littér.*

LESUEUR (*Charles-Alexandre*), voyageur, naturaliste et dessinateur français, fils du précédent, né au Havre, le 1er janvier 1778, mort à Sainte-Adresse, en décembre 1846. Embarqué en 1800 comme aide canonnier sur la corvette *Le Géographe*, qui partait pour faire un voyage de circumnavigation sous les ordres du capitaine Baudin, il fit preuve d'un talent si remarquable de dessinateur pendant la traversée du Havre à l'île de France, que le chef de l'expédition le dégagea de son service militaire et lui donna le titre de dessinateur pour la zoologie. Lesueur se lia avec Péron; tous deux travaillèrent en commun, et à leur retour, en 1804, ils déposèrent au Muséum d'Histoire Naturelle de Paris plus de cent mille échantillons d'animaux, parmi lesquels il y avait beaucoup de genres nouveaux et près de deux mille cinq cents espèces différentes. Lesueur avait en outre dans ses portefeuilles plus de mille dessins d'animaux invertébrés, la plupart nouveaux, et que Péron avait décrits avec soin. Les deux naturalistes avaient exploré les côtes de la Nouvelle-Hollande, la terre de Napoléon, nouvellement découverte, les îles Van-Diémen et de Timor, et le cap de Bonne-Espérance. Péron rédigea une relation de ce voyage, que Lesueur illustra d'un grand nombre de figures. Ils publièrent aussi dans les *Annales du Muséum* une *Monographie complète des Radiaires de la classe des Méduses*, et une autre des *Mollusques ptéropodes*. Lesueur avait appris la gravure, et gravait lui-même ses dessins. Il sculpta aussi le buste de son ami Péron. En 1815 Lesueur partit pour les États-Unis, avec le géologue anglais Maclaure. Ils parcoururent ensemble tous les grands lacs de la vallée du Saint Laurent, et en recueillirent des poissons. Lesueur se fixa à Philadelphie, d'où il fit des envois intéressants au Muséum d'Histoire Naturelle de Paris. De retour en France, il devint conservateur du musée du Havre : ses collections doivent être installées dans cet établissement public. Il a publié un grand nombre de mémoires sur les mollusques et les reptiles dans le *Journal de Physique*, dans le *Bulletin de la Société Philomatique*, dans le *Journal de l'Académie des Sciences naturelles de Philadelphie* et dans les *Mémoires de la Société Philosophique*, etc. J. V.

Notice biogr. sur M. Ch. Alex. Lesueur, naturaliste; Le Havre, 1858, in-8°.

* LESUEUR (*Cicéron-Jean-Baptiste*), architecte français, né à Clairefontaine, près de Rambouillet, le 5 octobre 1794. Élève de Percier et de Famin, il suivit les cours de l'École des Beaux-Arts, et remporta le premier grand prix d'architecture en 1819. En 1828, il construisit l'église de Vincennes; il exécuta ensuite, avec M. Godde, les travaux d'agrandissement de l'hôtel de ville de Paris. De 1864 à 1857 il a construit à Genève un conservatoire de musique. Membre de l'Académie des Beaux-Arts depuis 1846, il est depuis 1852 professeur de théorie à l'École impériale des Beaux-Arts. Il est aussi commissaire voyer du sixième arrondissement de Paris. M. Lesueur a publié : *Vues choisies des Monuments antiques de Rome* (avec P. Alaux); 1827, in-folio.; — *Architecture italienne, ou palais, maisons et autres édifices de l'Italie moderne* (avec F. Callet); 1828, in-folio; — *Chronologie des Rois d'Égypte*; 1848-1850, in-4° avec 3 planches : ouvrage couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et imprimé par ordre du gouvernement. G. de F.

Annuaire statistique des Beaux-Arts. — *Documents particuliers*.

LESUIRE (*Robert-Martin*), littérateur français, né à Rouen, en 1737, mort à Paris, le 17 avril 1815. Venu dans la capitale après avoir achevé ses

études, il obtint la place de lecteur du duc de Parme, suivit ce prince en Italie, et fit plusieurs voyages en Angleterre. De retour à Paris, il s'occupa de littérature. A la fin de la révolution, il fut nommé professeur de législation à l'école centrale de Moulins; mais il perdit cette place à l'organisation des lycées. Parmi ses nombreux ouvrages nous citerons: *Éloge du maréchal de Catinat;* 1775, in-8°; — *Isaac et Rebecca, ou les noces patriarcales*, poëme en prose et en cinq chants; 1777, 1780, in-12; — *Histoire de la République des Lettres et Arts en France* pour les années 1779, 1780, 1781 et 1782, quatre parties in-12; — *Les Amants français à Londres, ou les délices de l'Angleterre;* 1780, in-12; — *Le Nouveau Monde, ou la découverte de l'Amérique*, poëme en vingt-six chants; 1782, 2 vol. in-12; 1800, 2 vol. in-8°; — *L'Aventurier français, ou mémoires de Grégoire Merveil;* 1782-1788, 8 vol. in-12; — *Le Philosophe parvenu, ou lettres et pièces originales contenant les aventures d'Eugène Sans-Peur;* Paris, 1788, 6 vol. in-12; — *Le Crime, ou lettres originales de César de Parlencourt;* 1789, 4 vol. in-12; — *Les Confessions de Rabelais, de Marot, de Michel de Montaigne;* 1796-1798, 8 vol. in-18; — *Le Secret d'être heureux, ou mémoires d'un philosophe;* 1797, 2 vol. in-18; — *Charmansage, ou mémoires d'un jeune citoyen faisant l'éducation d'un ci-devant noble;* 1792, 4 vol. in-12; — *Le Législateur des Chrétiens, ou l'Évangile des Déicoles;* 1798, in-18; — *La Paméla française, ou lettre d'une jeune paysanne;* 1803, 4 vol. in-12. J. V.

Biogr. univ. et portat. des Contemp. — Quérard, *La France Littér.*

LESUR (*Charles-Louis*), littérateur et publiciste français, né à Guise (Picardie) en 1770, mort en 1849. Venu à Paris au commencement de la révolution, il se livra à la poésie, et composa pour le Théâtre-Français plusieurs ouvrages dramatiques, entre autres l'*Apothéose de Beaurepaire*, représenté en novembre 1792, et *La Veuve du Républicain*, jouée l'année suivante. Appelé aux frontières par la réquisition, il obtint de rester à Paris comme homme de lettres, et fut employé dans un comité du gouvernement. Sous le Directoire, il fut attaché par Talleyrand au ministère des affaires étrangères, et eut la plus grande part à la rédaction des articles politiques de *L'Argus*, journal dont l'objet était de combattre l'influence anti-française de la presse britannique. En 1807 il fit paraître, mais sans y mettre son nom, un volume intitulé *Progrès de la Puissance russe, depuis son origine jusqu'au commencement du dix-neuvième siècle*, écrit qui lui valut l'approbation de Napoléon et d'Alexandre. En 1814 il donna en deux volumes l'*Histoire des Cosaques*, et en 1817 *La France et les Français, tableau moral et politique;* mais sa publication la plus importante fut celle d'un *Annuaire Historique et Politique* dans le genre de l'*Annual Register* anglais. A partir de 1818 il publia tous les ans sous ce titre un gros volume où étaient exposés et résumés avec un esprit sagement indépendant les faits politiques, littéraires et scientifiques de la France et des États de l'Europe et des autres parties du monde. Cette collection est devenue une source précieuse pour l'histoire contemporaine; car, outre les principaux faits, elle renferme beaucoup de documents officiels qu'il serait difficile de se procurer ailleurs. Vers 1830, Lesur se retira dans sa ville natale, et laissa à un de ses collaborateurs, M. Ulysse Tencé, l'entière direction de l'*Annuaire*. Devenu maire de Guise, il ne s'occupa plus que des intérêts de cette ville. Dans ces dernières années, l'*Annuaire* a passé en d'autres mains, qui n'y ont pas apporté les soins qui distinguent les volumes antérieurs. Il est aujourd'hui interrompu. J. C.

Moniteur, octobre 1849. — *Biographie universelle des Contemporains.*

LESURQUES (*Joseph*), célèbre victime d'une erreur judiciaire, naquit à Douai, en 1763, et fut supplicié à Paris, le 30 octobre 1796. Après avoir servi dans le régiment d'Auvergne, il revint à Douai, où il obtint dans l'administration du district un emploi qu'il ne tarda pas à résigner pour aller se fixer à Paris, afin d'y surveiller l'éducation de son fils. Il jouissait d'une fortune de plus de 10,000 livres de rente en biens-fonds, ce qui le mettait lui et sa famille au-dessus des besoins. Il était depuis très-peu de temps à Paris lorsqu'eut lieu, le 27 avril 1796, près de Lieusaint, sur la route de Melun, l'assassinat du courrier de Lyon, crime dont l'unique mobile fut le vol. La fatalité voulut qu'à quelque temps de là Lesurques accompagnât son ami Guenot (1) au bureau central de la police, précisément au moment où M. Daubenton procédait à l'information sur ce crime. Deux femmes, appelées en témoignage et qui les voyaient passer, déclarèrent les reconnaître comme deux des individus que la clameur publique accusait de cet odieux attentat. Elles firent part de leurs soupçons au juge, et comme, par une autre fatalité, le signalement de l'un des auteurs présumés du meurtre se rapportait parfaitement à celui de Lesurques, le juge d'instruction crut devoir en ordonner l'arrestation ainsi que celle de son ami Guenot. Lesurques n'eut aucune peine à démontrer sa parfaite honorabilité, qu'attestaient plus de quatre-vingts témoins, presque tous venus de Douai à Paris à leurs frais. Le vol consistait en 14,000 fr. en numéraire et 7 millions en assignats, valeur dépréciée qui pouvait représenter 5 à 6,000 livres argent. Par la déposition de plusieurs personnes

(1) Guenot et Lesurques étaient en relations avec Richard (l'un des vrais complices). Ils ignoraient ce qu'était Courriol, l'un des vrais coupables, avec lequel ils avaient déjeûné une fois par hasard. Ce furent ces rapports, purement fortuits, qui éveillèrent les soupçons des magistrats chargés de l'information, et donnèrent une sorte de base à l'accusation.

dignes de foi, par la représentation des registres de service de la garde nationale parisienne, Lesurques établissait son alibi d'une manière péremptoire; à cela il faut ajouter que la déclaration des deux femmes, cause première de la mise en prévention de Lesurques, fut mise à néant par l'élargissement de Guenot qu'elles avaient cru aussi reconnaître et qui néanmoins prouva matériellement sa non-culpabilité. Malheureusement au nombre des personnes que Lesurques avait fait assigner pour établir sa présence à Paris dans la journée du 27 avril (8 floréal) se trouvait un bijoutier dont les registres étaient mal tenus. Lesurques avait acheté chez ce bijoutier un bol d'argent : le fait était exact; mais le carnet de vente portait une date surchargée, 9 floréal, au lieu de 8. Les accusés furent jugés par le tribunal criminel de la Seine. Le président de ce tribunal eut le grave tort d'attacher une importance extrême à un indice qui dans une cause ordinaire eût paru insignifiant, et il parvint à faire partager ses préventions au jury. La déclaration des deux femmes sur l'identité de Lesurques et de l'un des assassins, jointe à quelques autres circonstances peu importantes, toutes dues au hasard, ajoutèrent encore aux présomptions de culpabilité que l'accusation groupa et développa avec une habileté funeste. L'irritation où l'on était alors contre le gouvernement directorial de réussir si mal à rendre aux routes la sûreté qu'elles avaient autrefois pesa peut-être aussi sur les déterminations du jury : on voulait faire un exemple. Le 18 thermidor an IV, Lesurques, Courriol et Bernard furent condamnés, les deux premiers à la peine de mort, et Richard, qui avait prêté en connaissance de cause des chevaux aux assassins, aux travaux forcés à perpétuité. Quant à Guenot et à Bruer, autres inculpés, ils furent renvoyés absous. Les condamnés se pourvurent en cassation; leur pourvoi fut rejété. Le jour de l'exécution approchait, quand, vaincu par ses remords, Courriol nomma les véritables coupables, au nombre de cinq lui compris, proclamant ainsi l'innocence de celui qu'on lui donnait pour complice. Une pétition fut en conséquence adressée au Directoire, qui, après l'examen des pièces de la procédure, adressa un message au Conseil des Cinq Cents pour réclamer en faveur de Lesurques, par dérogation aux usages judiciaires, une révision du procès. Le conseil accorda d'abord un sursis, et nomma une commission pour lui rendre compte de l'affaire. Préoccupé de la crainte de voir s'affaiblir l'autorité morale du jury si on annulait un jugement sur des considérants en dehors des vices de formes; convaincu, il faut le croire, que les déclarations si explicites de Courriol étaient un roman concerté avec l'accusé, le rapporteur conclut à l'ordre du jour, qui fut prononcé. Ce fut le second arrêt de mort, irrévocable cette fois, seconde erreur judiciaire, plus atroce que la première, parce qu'elle repose sur le respect des formes, qui devraient toujours être subordonnées au fond; surtout quand il s'agit de la vie d'un homme. Lesurques monta sur l'échafaud le 30 octobre 1796, ne cessant de protester de son innocence devant Dieu et les hommes jusqu'au moment où la hache fatale lui trancha la tête.

Peu de temps après, la vérité tout entière fut connue par l'arrestation d'un certain Dubosq, l'un des assassins du courrier de Lyon, celui-là même dont la ressemblance avec Lesurques avait occasionné un irréparable malheur. Les femmes dont la déclaration formelle avait tant contribué à envoyer un innocent à l'échafaud reconnurent leur erreur, en en demandant pardon à Dieu. Dès ce moment Lesurques fut justifié dans l'opinion publique. Mais cette réparation ne pouvait suffire à sa famille, réduite à la plus affreuse misère par suite de la confiscation des biens de son chef (1). Il fallait une réhabilitation; mais comment l'obtenir? Moins humaine que celle de l'ancien régime, la législation actuelle ne laisse l'espoir de faire réviser son procès qu'à celui qui, victime d'une erreur judiciaire, peut venir lui-même protester contre l'arrêt qui l'a condamné : la loi criminelle se fait donc de l'acte du bourreau un argument invincible contre le condamné!

Pendant cinquante ans, sous les divers régimes qui se sont succédé de 1796 à 1848, la famille Lesurques a multiplié les démarches avec une héroïque persévérance pour obtenir cette réhabilitation tant désirée. Elles n'ont jamais pu aboutir (2). Pour qu'il en fût autrement, il eût fallu combler des lacunes laissées à dessein peut-être par le législateur dans le Code d'instruction criminelle, parce qu'elles impliquent l'infaillibilité des dépositaires de la justice humaine et le respect absolu de la chose jugée (3).

Jean-Paul [illegible].

(1) Une seule de ses propriétés, vendue en [illegible], produisit 185,000 fr. au domaine.

(2) En 1821, une pétition a été présentée par la veuve Lesurques à la chambre des pairs et à celle des députés pour obtenir la révision du jugement de son mari. Cette pétition a été l'objet de trois rapports, l'un à la chambre des pairs par M. le comte de Valence et les deux autres à la chambre des députés par le comte de *Floirac* et par M. Bazire, tous trois concluant au renvoi à M. le garde des sceaux. Nous ignorons pourquoi il y a eu à la chambre des députés deux rapports sur un même objet. Celui de M. de Floirac est imprimé à la suite du Mémoire de M. Salgues. Le travail de M. Bazire a été reproduit par les journaux qui ont rendu compte de la séance du 15 décembre 1821.

(3) Lesurques n'a pas été, suivant l'opinion de plusieurs magistrats et jurisconsultes, la victime d'une erreur judiciaire, comme l'affirme l'auteur de cet article; ou du moins la chose n'est pas aussi claire qu'il le pense. M. le président Zangiacomi, l'un des magistrats les plus éclairés et les plus consciencieux de la cour de la cassation, a fait un rapport au conseil d'État sur cette affaire, le 30 juillet 1822; ce rapport a été publié dans *Le Moniteur* du 7 août suivant. On y voit qu'en l'an IX, lors du procès de Dubosq, qui prétendait, en avouant sa participation à l'assassinat du courrier de Lyon, que Lesurques avait été pris pour lui et condamné quoique innocent, que huit témoins sur neuf persistèrent à dire qu'ils ne s'étaient pas trompés; que ce n'était pas Dubosq, mais les

Mémoire au roi pour le sieur Lesurques, par J. B. Salgues; Paris, 1822. — C.-A. Lefebvre, *Une Erreur judiciaire*; in-8°, 1852.

L'ÉTANDUÈRE DES HERBIERS (*Henri-François*, marquis DE), marin français, né à Angers, en 1682, mort en 1750. Il servit sous Ducasse et Duguay-Trouin, et commandait au mois d'octobre 1747 une escadre de huit vaisseaux, avec laquelle il devait escorter aux colonies d'Amérique un convoi de deux cent cinquante bâtiments chargés de vivres. Attaqué à la hauteur de Belle-Isle par une flotte anglaise de dix-neuf vaisseaux, aux ordres de l'amiral Hawke, il n'hésita pas à soutenir le combat pour sauver son convoi; l'engagement dura huit heures, et L'Étanduère parvint, par l'habileté de ses manœuvres, à sauver le convoi, en ne perdant que six vaisseaux. On doit à ce brave officier plusieurs plans des côtes, ports et rades des Indes orientales et des côtes du Labrador et d'excellents relèvements de la côte du Saint-Laurent.

Le Bas, *Dict. Encycl. de la France*.

* **LÉTANG** (*Georges-Nicolas-Marc*, baron DE), général et sénateur français, né à Meulan, le 2 mai 1788. Sorti en 1807 de l'École Militaire de Fontainebleau, il entra comme sous-lieutenant dans le 10e régiment de chasseurs à cheval, fit la campagne de Prusse de 1807 et celles de 1808 à 1812 à l'armée d'Espagne, se signala à la bataille de Talavera, à celle d'Ocaña, où il fut mis à l'ordre de l'armée, et à Rio-Secco. Nommé capitaine dans le 21e régiment de chasseurs le 28 janvier 1813, il passa le 27 février suivant dans les chasseurs à cheval de la garde impériale, fit avec ce corps les campagnes de Saxe et de France, se signala aux batailles de Dresde et de Leipzig, et reçut le 15 mars 1814 le grade de chef d'escadron dans le 7e régiment de dragons. Lieutenant-colonel du 3e de la même arme le 14 octobre 1821, colonel du 12e de chasseurs le 27 novembre 1829, il fit la campagne de Belgique de 1831, se distingua dans les guerres d'Afrique de 1832 et 1833, à la tête du 2e régiment de chasseurs, et fut nommé maréchal de camp le 31 décembre 1835. Il prit une part glorieuse aux expéditions dirigées contre les Arabes et les Kabyles en 1836 et 1837, devint lieutenant général en 1845, et inspecteur général de cavalerie, commandant les 10e et 17e divisions militaires (Toulouse et Bastia). Appelé en 1849 à faire partie du comité de la cavalerie, il fut élu l'année suivante membre du comité consultatif de l'Algérie. Élevé à la dignité de sénateur par décret du 31 décembre 1852, il fut placé en 1853 dans le cadre de réserve. En 1854 il fut envoyé en mission auprès de l'empereur d'Autriche, pour des affaires relatives à la guerre d'Orient.

SICARD.

Archives de la Guerre. — Notes communiquées.

LETBERT, abbé de Saint-Ruf, mort vers l'année 1112. Quelques auteurs lui ont donné l'Angleterre pour patrie, mais par simple conjecture : on ignore son pays natal. Dans sa jeunesse, il fut chanoine; chanoine séculier ou régulier? C'est une question débattue. L'abbé Lebeuf le fait chanoine séculier dans l'abbaye de l'île de Médoc, *insula de Medulio*, au diocèse de Bordeaux; les auteurs de l'*Histoire Littéraire* s'efforcent d'établir qu'il fut chanoine séculier dans l'église collégiale de Lille, en Flandre. Il ne paraît pas dans les titres de l'abbaye de Saint-Ruf, diocèse de Valence, avant l'année 1110.

On a de Letbert : *Flores Psalmorum*, ouvrage inédit, qui a été plus d'une fois attribué à Gautier, évêque de Maguelone. Les manuscrits en sont nombreux. Deux lettres de Letbert ont, en outre, été publiées par D. Martène, *Anecd.*, t. I, p. 329. B. H.

Hist. Litt. de la France, t. IX, p. 570. — Lebeuf, *Dissert. sur l'Hist. eccl. et civ. de Paris*, t. II, p. 129, 302.

LETELLIER (*Jean-Baptiste*), industriel français, né à Tours, dans la seconde moitié du seizième siècle, mort à une époque inconnue. Il exerçait la profession de fabricant de soie dans sa ville natale lorsqu'un édit de Henri IV, du 21 juillet 1602, prescrivit de planter des mûriers dans les campagnes auprès des grandes villes, afin de favoriser l'éducation des vers à

Lesurques qu'ils avaient vu dans la compagnie des assassins. Or ces témoins avaient été confrontés deux fois à Dubosq, et ils assignaient entre lui et Lesurques toutes les différences de taille et de figure qui motivaient leur persévérance. Suivant M. Zangiacomi, la voix de ces huit témoins, non reprochés et irréprochables, doit l'emporter sur la déclaration d'hommes qui confessaient avoir tué le courrier de Lyon et disaient que Lesurques n'était pas leur complice.

Mais, ajoute-t-on, la justice a condamné à la peine capitale sept individus, et les auteurs du crime avouent qu'ils n'étaient qu'au nombre de cinq ou six. D'abord, cette variation du nombre des assassins est déjà fort singulière dans la bouche des accusés. Puis l'honorable rapporteur fait observer qu'il résulte de la déclaration de deux témoins que les assassins étaient très-vraisemblablement au nombre de sept. Enfin, ce qui put déterminer le jury dans sa conviction, indépendamment des faits qui viennent d'être rappelés, c'est que Lesurques avait eu des relations avec plusieurs des accusés, notamment avec Couriol, l'un des assassins, et avec Richard, receleur des effets volés.

Ce qu'aurait pu ajouter M. Zangiacomi, c'est que sous l'empire du code criminel du 3 brumaire an IV, en vigueur lors du procès de Lesurques, les garanties favorables aux accusés étaient beaucoup plus fortes qu'elles ne l'ont été depuis; ainsi, le jury d'accusation existait alors, et il fallait que huit membres sur douze de ce jury fussent d'avis qu'il y avait lieu à accusation pour que l'affaire fût renvoyée devant le jury de jugement; et ce dernier jury ne pouvait déclarer un accusé coupable qu'à la majorité de dix voix sur douze. Alors, comme aujourd'hui, la loi ne demandait pas compte aux jurés de la manière dont la conviction pénétrait dans leur esprit; elle leur prescrivait seulement « de s'interroger eux-mêmes dans le silence et le recueillement, et de chercher dans la sincérité de leur conscience quelle impression ont faite sur leur esprit les preuves rapportées contre l'accusé et les moyens de sa défense ».

Ce sont ces principes sur le débat oral qui s'opposent à la révision des procès jugés par jurés, lorsque les condamnés n'existent plus, à moins qu'en matière d'homicide la personne précédemment tenue pour homicidée ne vienne à être représentée, ce qui n'existait pas dans l'affaire Lesurques. T—R.

soie. Letellier fit planter un grand nombre de mûriers aux environs de Tours, et l'industrie de la soie prit une grande extension dans cette ville. Les plantations disparurent après la révocation de l'édit de Nantes, qui amena la décadence de l'industrie de la soie à Tours. Letellier a laissé un livre intitulé : *Mémoires et instructions pour l'établissement des mûriers en France, et Art de faire la Soie en France*; Paris, 1603, in-4°, avec fig. J. V.

Lelong, *Biblioth. Hist. de la France.* — L.-A. Hérissant, *Bibl. Phys. de la France.* — Mercier-Saint-Léger, *Note manuscrite.*

LE TELLIER (*Michel*), chancelier de France, né le 19 avril 1603, mort en octobre 1685. Fils d'un conseiller à la cour des aides, il fut lui-même d'abord conseiller au grand conseil, puis procureur du roi au Châtelet de Paris, en 1631. Nommé plus tard maître des requêtes, il accompagna en cette qualité le chancelier Seguier, lorsque celui-ci alla, par ordre de Richelieu, instruire contre les révoltés de Normandie connus sous le nom de *Va-nu-pieds*, et dut, en 1640, au zèle qu'il avait montré à seconder en cette circonstance les rigueurs et la cruauté du chancelier, la place d'intendant de Piémont. Ce fut alors qu'il se fit connaître de Mazarin, qui le présenta à Louis XIV, et le fit, lors de l'éloignement de Desnoyers, nommer secrétaire d'État au département de la guerre. Il devint ensuite conseiller d'État et commandant de l'ordre du Saint-Esprit. Le Tellier partagea la bonne et la mauvaise fortune du cardinal pendant les troubles de la Fronde ; il eut la plus grande part au traité de Ruel ; Anne d'Autriche le retint auprès d'elle, lorsque Mazarin fut forcé de se retirer pour la seconde fois et de sortir du royaume. Il contribua puissamment à pacifier le royaume.

Chargé des pleins pouvoirs de la reine, Le Tellier empêcha, en 1654, la ville de Péronne de tomber entre les mains des ennemis ; il prit ensuite une part très-active aux négociations relatives au mariage du roi, et conserva après la mort de Mazarin la charge de secrétaire d'État ; il devint même membre du conseil ; sous le titre de ministre d'état. En 1666 il céda à son fils Louvois la secrétairerie d'État de la guerre. « Son esprit, dit M. Sismondi, était doux, facile, insinuant ; il était modeste sans affectation, et il cachait la faveur dont il jouissait avec autant de soin que sa fortune. Toujours maître de ses passions, il était civil et bienveillant de propos ; mais c'était là tout le bien qu'il faisait à ses amis, en même temps qu'il ne laissait jamais échapper une occasion de nuire à ses ennemis. Jamais il ne les croyait assez petits ou assez faibles pour se permettre de les mépriser. Il avait rétabli dans le ministère de la guerre un ordre et une vigueur qui avaient contribué aux succès de la régence. »

Après la mort de d'Aligre, en 1677, Le Tellier fut nommé par Louis XIV chancelier et garde des sceaux, et il déploya dans ces hautes fonctions, contre les protestants, un fanatisme qui fit plus de mal à la France que les guerres sanglantes soutenues par elle contre l'Europe entière. On sait qu'en 1685, âgé de quatre-vingt-deux ans, malade et se sentant près de mourir, il demanda au roi de lui accorder la consolation de signer avant de rendre le dernier soupir un édit qui porterait révocation de l'édit de Nantes. Il signa en effet cet édit le 2 octobre 1685, en récitant le cantique de Siméon, et en appliquant à cet acte impolitique les paroles de joie qui dans la bouche du vieillard hébreu se rapportaient au salut du genre humain. Il mourut avant la fin du mois, et on lui érigea un fastueux mausolée dans l'église Saint-Gervais à Paris,

« Michel Le Tellier avoit reçu, dit l'abbé Choisy, toutes les grâces de l'extérieur : un visage agréable, les yeux brillants, les couleurs du teint vives, un sourire spirituel, qui prévenoit en sa faveur. Il avoit tous les dehors d'un honnête homme, l'esprit doux, facile, insinuant ; il parloit avec tant de circonspection qu'on le croyoit toujours plus habile qu'il n'étoit, et souvent on attribuoit à sa sagesse ce qui ne venoit que d'ignorance ; modeste sans affectation, et cachant sa faveur avec autant de soin que son bien, il promettoit beaucoup, et tenoit peu ; timide dans les affaires de sa famille, courageux et même entreprenant dans celles de l'État ; génie médiocre et borné, peu propre à tenir les premières places, où il payoit souvent de discrétion, mais assez ferme à suivre un plan quand une fois il avoit été aidé à le former ; incapable d'en être détourné par ses passions, dont il étoit toujours le maître ; régulier et civil dans le commerce de la vie, où il ne jetoit jamais que des fleurs : c'étoit aussi tout ce qu'on pouvoit espérer de son amitié ; mais ennemi dangereux, cherchant l'occasion de frapper sur celui qui l'avoit offensé, et frappant toujours en secret, par la peur de se faire des ennemis, qu'il ne méprisoit pas, quelque petits qu'ils fussent. Il ne laissoit pas de sentir les obligations de son emploi et les devoirs de sa religion, à laquelle il a toujours été fidèle. » L'abbé de Saint-Pierre ajoute que c'était un très-habile courtisan, « qui avoit instruit son fils à toujours louer le roi par quelque endroit, et à lui faire croire qu'il étoit le plus sage et le plus habile homme de l'Europe, et que c'étoit par cette raison que le roi se plaisoit plus à travailler avec Le Tellier et avec son fils qu'avec les autres secrétaires d'État. » [LE BAS, *Dict. Hist. de la France.*]

Bossuet, *Oraison funèbre de Le Tellier.* — Choisy, *Mémoires.* — Voltaire, *Siècle de Louis XIV.* — Mme de Motteville, *Mémoires.* — Bazin, *Histoire du cardinal de Mazarin.*

LE TELLIER (*Charles-Maurice*), prélat français, fils du chancelier, né à Turin, en 1642, mort le 22 février 1710. Destiné de bonne heure à l'état ecclésiastique, il parcourut, après avoir pris les ordres, l'Italie, la Hollande et l'Angleterre, et à

en rapport un grand nombre de livres précieux. Nommé en 1668 coadjuteur de François Barberini, archevêque de Reims, il lui succéda en 1671. Il joua dès lors un rôle important dans les affaires du clergé, et se fit surtout remarquer par la violence avec laquelle il se prononça contre les doctrines ultramontaines. Il rendit plusieurs ordonnances contre les jésuites. Du reste, les mémoires du temps le représentent sous un jour peu favorable. On prétend qu'il disait qu'il ne concevait pas comment « on pouvoit vivre sans avoir cent mille écus de rente ». On rapporte aussi, comme variante, qu'il « disoit qu'on ne pouvoit être honnête homme si on n'avoit dix mille écus de rente ». Despréaux questionné par lui sur la probité de quelqu'un répondit, dit-on : « Monseigneur, il s'en faut de quatre mille livres de rente qu'il soit honnête homme. » Ces anecdotes, si elles sont bien authentiques, peignent l'homme. La correspondance de Mme de Sevigné contient sur l'archevêque de Reims plusieurs traits analogues. Il mourut d'une attaque d'apoplexie, après avoir légué à l'abbaye de Sainte-Geneviève sa bibliothèque, composée de cinquante mille volumes, et riche en manuscrits précieux. Il en avait fait dresser, par Nicolas-Clément, le catalogue, qui fut imprimé sous le titre de *Bibliotheca Telleriana*; Paris, imprimerie royale, 1693, in-fol. La préface du catalogue, rédigée par Letellier lui-même, renferme de curieux renseignements sur la formation de sa bibliothèque. [Le Bas, *Dict. Hist. de la France*, avec addit.]

Mme de Sévigné, *Mémoires*. — Boiœau. — Fleury, *Opuscules*. — P. d'Avrigny, *Mémoires chronologiques et dogmatiques*. — Bausset, *Histoire de Bossuet*, t. IV. — D'Aguesseau, *Mémoires sur les affaires de l'Église*.

Letellier (*Michel*), théologien français, né près de Vire (Basse-Normandie), le 16 décembre 1643, mort à La Flèche, le 2 septembre 1719. Fils d'un procureur de Vire, il fit ses études au collége des jésuites de Caen, et entra dans la Société de Jésus en 1661. Il fut ensuite envoyé au collége Louis-le-Grand à Paris. Après avoir occupé les chaires d'humanités et de philosophie, il publia, en 1678, une édition de Quinte-Curce à l'usage du dauphin. Il fut alors choisi avec d'autres jésuites pour former au collége Louis-le-Grand une société qui rappelât la mémoire des Sirmond et des Petau. Letellier préféra se jeter dans la controverse. Il publia plusieurs écrits contre la version du Nouveau Testament dite de Mons, et prit une vive part à la discussion sur les cérémonies chinoises. Les jésuites permettaient à leurs néophytes en Chine les cérémonies de Confucius, qu'ils regardaient comme purement civiles : les missions étrangères les prohibaient comme superstitieuses et entachées d'idolâtrie. Les pères Letellier et Lecomte publièrent plusieurs mémoires à ce sujet. Un livre de Letellier fut attaqué par Arnauld et Duvaucel et déféré à Rome. Letellier y donna une suite, et répondit à ceux qui l'attaquaient. Il contribua avec le père Besnier à la traduction du Nouveau Testament du père Bouhours. En même temps il acheva le traité de la Pénitence du père Petau pour les *dogmes théologiques*. Il publia aussi quelques écrits pour la justification des jésuites à propos de ce qu'on appela le péché philosophique. Il s'associa un des premiers à la rédaction des *Mémoires de Trévoux*, publiés par sa compagnie. Enfin il fit paraître plusieurs ouvrages violents contre les jansénistes. A la mort du père de La Chaise (*voy.* ce nom) Letellier était provincial de son ordre. Le roi avait promis à son confesseur de choisir, lorqu'il l'aurait perdu, pour directeur de sa conscience un autre jésuite. Voici comment l'auteur de la *Vie de M. de Caylus, évêque d'Auxerre*, raconte le choix qui fut fait de Letellier : « M. de Caylus tenoit de madame de Maintenon qu'après la mort du père de La Chaise les jésuites présentèrent trois des leurs. Ils parurent en même temps devant le roi. Deux tinrent la meilleure contenance qu'ils purent, et dirent ce qu'ils crurent de mieux pour parvenir au poste éminent qui faisoit tant de jaloux; le père Letellier se tint derrière eux, les yeux baissés, portant son grand chapeau sur deux mains jointes et ne disant mot. Ce faux air de modestie réussit; le père Letellier fut choisi. Il avait raison de baisser les yeux; car il avait quelque chose de louche ou de travers dans son regard. »

C'était d'ailleurs un homme de mœurs pures et sévères; mais ardent, inflexible, couvrant la violence de ses idées sous un grand flegme; il s'était acquis une haute considération dans son ordre par ses connaissances et par son zèle pour la discipline. Duclos a peint Letellier comme un homme dur, orgueilleux, violent, qui dirigeait tout, et dont les évêques suivaient aveuglément les ordres. Le même écrivain raconte que Louis XIV ayant demandé à Letellier s'il était parent des Letellier de Louvois, le révérend père répondit en se prosternant : « Moi, sire, je ne suis que le fils d'un paysan, qui n'ai ni parents ni amis. » Il fut tout d'abord chargé de la feuille des bénéfices, et son zèle intolérant se fit sentir dans ses choix; mais le roi n'aimait pas ceux du parti contraire. Son caractère âpre, dominateur, implacable, se révéla bien vite. Il affectait une vie retirée et presque farouche; le roi lui ayant demandé une fois pourquoi il ne se servait pas pour ses voyages, comme son prédécesseur, d'un carrosse à six chevaux, il répondit que cela ne convenait pas à un homme de son état. Letellier signala son crédit par la destruction de Port-Royal. Il représenta au roi cette maison comme le foyer du jansénisme, que Louis XIV détestait. Le roi hésitait pourtant à frapper cette maison, à cause du grand nombre d'hommes illustres qui en étaient sortis. On vantait beaucoup aussi la vie régulière de ces pieux solitaires. Letellier revint plusieurs fois à la charge, et obtint enfin l'ordre qu'il désirait. Le lieutenant de police d'Argenson, chargé de

cette exécution, détruisit Port-Royal avec la fureur qu'on eût déployée contre une ville rebelle. En 1710, l'épuisement des ressources publiques nécessita l'établissement de l'impôt extraordinaire du dixième de tous les revenus. Louis XIV résista d'abord à cette proposition. Letellier le voyant triste et rêveur lui demanda le sujet de sa peine. Le roi lui dit que la nécessité des impôts ne l'empêchait pas d'avoir des scrupules, qu'il sentait redoubler au sujet du dixième. Letellier reprit que ces scrupules étaient d'une âme délicate; mais que, pour le soulagement de la conscience du roi, il consulterait les casuistes de sa compagnie. Peu de jours après, Letellier déclara à Louis XIV qu'il n'y avait pas matière à scrupule dans l'établissement du nouvel impôt, parce que le prince était le vrai propriétaire, le maître de tous les biens du royaume. « Vous me soulagez beaucoup, lui dit le roi; me voilà tranquille. » Et aussitôt l'édit fut publié.

La révocation de l'édit de Nantes avait eu lieu depuis vingt-cinq ans lorsque Letellier devint confesseur du roi. On ne saurait donc l'accuser d'être le premier auteur des persécutions contre les protestants. Mais jusqu'à lui les persécutions se calmaient par intervalles. Dès que Letellier eut paru à la cour, elles n'eurent plus de cesse. Il était établi en maxime de gouvernement qu'il n'y avait plus de protestants en France, maxime en vertu de laquelle on se porta aux dernières extrémités contre ceux que l'on parvenait à découvrir. Dans son humeur intolérante, le confesseur de Louis XIV appelait à la fois les foudres de l'Église et la disgrâce du roi sur tous les ennemis des jésuites. « Non content d'avoir détruit Port-Royal, dit M. Artaud, il fomentait toutes les cabales propres à rendre sa compagnie arbitre absolue de la doctrine catholique en France. Il arracha au pape Clément XI la bulle *Unigenitus*, qui condamnait le livre des *Réflexions morales* du père Quesnel. Le roi ayant reçu la bulle y donna force de constitution, et en ordonna l'enregistrement à tous les parlements du royaume. Les parlements, à qui Louis XIV, dans sa jeunesse, avait ôté le droit de remontrances, reprirent, au milieu des désastres qui attristaient sa vieillesse, le courage de protester contre la constitution, contraire à l'esprit du clergé français et aux opinions généralement reçues; ils refusèrent de l'enregistrer si on ne la modifiait. » Letellier aurait voulu qu'on tînt un lit de justice pour contraindre les parlements à l'obéissance. Le roi aima mieux mander les chefs du parlement pour s'entendre avec eux. Beaucoup étaient attachés aux jésuites; mais d'Aguesseau parla avec tant de force et de lumière que Louis XIV ajourna toute tentative contre le parlement. Letellier, irrité par les obstacles, demandait qu'on suspendît d'Aguesseau, et qu'on emprisonnât le cardinal de Noailles, archevêque de Paris et janséniste. Une vieille demoiselle pour qui le roi avait eu autrefois de l'affection et avec laquelle il avait conservé quelques relations empêcha ce coup d'État par quelques douces paroles. Elle conseilla au roi de prendre plus de soin de sa santé et d'exiger qu'on ne lui parlât plus de ces actes de violence qui le fatiguaient. A l'approche de la mort de Louis XIV, le père Letellier prit une part active à la cabale qui voulait faire décerner la régence au duc du Maine, à l'exclusion du duc d'Orléans. Le roi mourut dans les bras de son confesseur. Le régent, dès qu'il fut reconnu, convoqua un conseil de conscience, présidé par le cardinal de Noailles. Letellier fut d'abord exilé à Amiens, puis à La Flèche. Il était membre de l'Académie des Belles-Lettres. On a de lui : *Observations sur la version françoise du Nouveau Testament imprimée à Mons;* Rouen, 1672, 1678, 1684; — *Défense des nouveaux Chrétiens et des Missionnaires de la Chine, du Japon et des Indes;* Paris, 1687, 2 vol. in-12; — *Recueil des Bulles sur les erreurs des deux derniers siècles;* 1697; — *Histoire des cinq Propositions de Jansenius* (sous le nom de Dumas); Liége, 1699, in-12; — *Le père Quesnel séditieux et hérétique*, 1705, in-12.

L. L—t.

Saint-Simon, *Mémoires*. — Dorsanne, *Journal*. — Villeforte, *Anecdotes sur la constitution Unigenitus*. — Duclos, *Mémoires secrets*. — D'Alembert, *Notes sur l'Éloge de Bossuet*. — Voltaire, *Siècle de Louis XIV*. — Artaud, dans le *Dict. de la Convers.* — Desessarts, *Les Siècles Littér. de la France*.

LETELLIER (*Charles-Constant*), grammairien français, né en 1768, mort à Paris, le 20 novembre 1846. Il avait été professeur de l'université. Ses ouvrages, parmi lesquels on remarque une *Grammaire Latine* et une *Grammaire Française*, ont eu du succès dans leur temps.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — Bourquelot et Maury, *La Littér. Franç. Contemp.*

LETELLIER. *Voy.* BARBESIEUX, COURTANVAUX, ESTRÉES et LOUVOIS.

LETERME (*N...*), administrateur français, né le 7 août 1787, à Angers, mort le 20 septembre 1849, à Paris. Fils d'un membre du Conseil des Cinq Cents, il fut, de 1810 à 1814, secrétaire général de préfecture du Tibre, et passa en la même qualité dans le Cantal, où il s'occupa de rédiger un *Annuaire Statistique* du département. Nommé en 1818 sous-préfet de Marennes, il fut autorisé à suivre et à diriger seul, sans ingénieur, les travaux de desséchement du bassin de Brouage, comprenant 8 à 10,000 hectares. Il ne put disposer que des ressources locales, et se conforma en grande partie au projet préparé en 1812 par l'ingénieur Masquelier. La croix de la Légion d'Honneur fut en 1825 le prix de ses patients efforts, qui eurent les résultats les plus utiles pour l'agriculture et la santé publique (1). Nommé en 1837 sous-préfet de

(1) « La mortalité, dit M. Leterme dans son *Règlement général*, était descendue du 12e au 34e, et le prix de l'hectare du marais s'était élevé de 120 fr. à plus de 2,000 fr., et tout cela dans l'espace de douze ou quinze ans

Fontainebleau, et en 1839 chef de section au secrétariat général du ministère de l'intérieur, il devint en 1844 directeur de la maison d'aliénés de Charenton, et fut destitué au mois de juin 1848. L'année suivante, il mourut du choléra. On a de lui : *Règlement général et notice sur les marais salants de l'arrondissement de Marennes;* Rochefort, 1826, in-8° : la partie réglementaire a été autorisée par ordonnance de 1824; — *Statistique annuelle et progressive relative aux intérêts de toutes les communes;* ibid., 1836; — *Devoirs et Droits de tous les fonctionnaires publics;* Paris, 1843, in-8° : augmentés d'une seconde partie en 1849. P. L—Y.

Journal de Marennes, 30 sept. 1849.

LETESSIER (*Mathurin*), en latin *Mathurinus Textor*, théologien français, né à Mamers, mort suivant l'abbé Ledru en 1542, suivant dom Housseau après l'année 1590. On a de lui : *Mathurini Textoris Oratio exhortatoria, in Cenomanensi synodo habita, de dignitate et officio sacerdotum.* B. H.

Annuaire de la Sarthe, an IX. — B. Hauréau, *Hist. Litt. du Maine*, t. III, p. 68.

LÉTHALD, légendaire et poëte, né dans le Maine suivant Arnoul Wion, Possevin, Mabillon et dom Liron, mort dans la première moitié du onzième siècle. Malgré les autorités considérables que nous venons d'alléguer, nous regardons l'indication du pays natal de Léthald comme très-incertaine. Il fut d'abord moine noir à Mici, ou Saint-Mesmin, près d'Orléans, et composa dans cette abbaye ses premiers ouvrages. Plus tard, vers l'année 996, une grande révolte éclate à Mici : l'abbé Robert est chassé, et Léthald est mis à sa place. Ces insurrections de moines étaient alors plus fréquentes qu'on ne le suppose. Quelquefois même les hautes puissances de l'Église, les évêques, les papes acceptaient, ratifiaient le fait accompli. La révolte entreprise au profit de Léthald n'eut pas cette heureuse issue. Choisi pour arbitre par Robert et par Léthald, Abbon, le célèbre abbé de Fleury, il se prononça en faveur de Robert. Il estimait assurément le savoir, le mérite de Léthald, puisqu'il l'appelle un docteur éminent, *cujus singularem scientiam mea parvitas amplectitur et summis laudibus extollere nititur;* cependant, il ne jugeait pas que les griefs énoncés contre Robert fussent de nature à justifier son expulsion. Robert fut donc rétabli dans sa charge, et Léthald, ne se résignant pas à vivre sous la discipline d'un homme qu'il avait si cruellement offensé, se retira chez les moines de La Couture, au Mans. On sait qu'il était au Mans du temps de l'évêque Avesgaud.

Ses écrits sont encore plus intéressants que sa vie. Mabillon a publié dans les *Acta Sanctorum ord. S. Ben.*, sæc. I, p. 598, son récit des miracles de saint Mesmin, *Liber Miraculorum S. Maximini*, ouvrage estimé, dont les critiques s'accordent à louer le style correct et même élégant. Ajoutons que Léthald, plus érudit que la plupart des légendaires, fait concorder la plupart de ses synchronismes avec les témoignages authentiques de l'histoire, ce qui recommande beaucoup son petit livre. On attribue moins d'importance à une relation qu'il composa, vers l'année 998, à la demande des moines de Noaillé : *Delatio corporis S. Juniani in synodum Carrofensem*, dans les *Acta* de Mabillon, sæc. IV, p. 434. Cet écrit paraît d'ailleurs incomplet. Mais nous louerons sans réserve celui que Bosquet et Bollandus, 27 janvier, ont publié sous le titre de *Vita S. Juliani*. Il s'agit du premier évêque du Mans. On avait déjà une ou plusieurs vies de saint Julien. Mais quelle confiance devait-on leur accorder? Elles étaient, nous dit Léthald, pleines de fictions. Nous recherchons aujourd'hui, même dans les légendes, la sincérité. On ne s'inquiétait guère au moyen âge que de les orner d'édifiantes paraphrases. Léthald proteste contre cette méthode : il n'admet pas que le mensonge puisse contribuer à la gloire des saints : *quasi sanctorum gloria mendacio erigi valeat*. Or il est remarquable que cet auteur du onzième siècle, devançant la critique du chanoine de Launoy, place la mission de saint Julien par saint Pierre au nombre des fictions qu'il condamne dans les anciennes vies du saint évêque, et s'en rapporte sur ce point, comme la plupart des historiens modernes, au témoignage de Grégoire de Tours. Nous ne voulons pas renouveler ici un débat tant de fois épuisé : il nous suffit de prouver par un seul exemple la docte liberté de Léthald. Au catalogue de ses œuvres il faut ajouter des *Répons* et des *Antiennes* pour l'office de saint Julien, qui ont pris place dans les bréviaires du Mans. Mentionnons enfin un petit poëme, que nous avons tiré d'un manuscrit de la Bibliothèque impériale, et publié pour la première fois dans le *Bulletin* des comités établis près du ministre de l'instruction publique, t. I, p. 178. Ce poëme a pour titre : *Versus Lethaldi, monachi, de quodam piscatore quem ballena absorbuit*. Le pêcheur Within, né dans un port anglais que l'auteur appelle *Rovicastra*, se rend à la mer sur une frêle barque, allant jeter ses lignes et disposer ses filets. Tout à coup une énorme baleine apparaît à la surface des flots, et engloutit dans le vaste abîme de ses flancs le pêcheur et sa barque. Enfermé dans cette prison, le nouveau Jonas cherche un moyen d'en sortir. Il l'a trouvé! Des débris de ses rames il fait un bûcher, et allume un incendie qui dévore les entrailles du monstre. La baleine expire, et les flots la portent sur le rivage même où Within a reçu le jour. Arrivent alors les habitants de la ville, qui, armés de haches, prétendent se partager les

avec une dépense d'environ 300,000 fr., jadis évaluée, par un travail plus complet il est vrai, à 3 millions par génie. »

fragments de cette riche épave. Aux premiers coups portés contre l'animal, une voix humaine est entendue sortant de ses entrailles : c'est la voix de Within, qui conjure ses anciens compagnons de respecter sa vie. Tout le peuple recule aussitôt saisi d'effroi. On va chercher l'évêque de *Rovicastra*, qui, suivi de tout son clergé, se rend au rivage, et exorcise le démon caché dans les flancs de la baleine. Aux exorcismes le pêcheur répond qu'il est Within, et raconte son étrange aventure. On le dégage alors de sa prison, et il est rendu à sa femme, à ses enfants, qui après quelque hésitation finissent par le reconnaître. Voilà le poëme de Léthald Sous le rapport de l'invention, il ne mérite aucun éloge, nous le reconnaissons volontiers; mais pour des vers du dixième ou du onzième siècle, ceux de Léthald nous paraissent très-recommandables. On y trouve des développements poétiques, des réminiscences de Virgile et quelque recherche du beau style. Comme poëte et comme prosateur Léthald mérite également cet éloge de dom Ceillier : « On ne connaît guère d'auteurs dans le dixième siècle qui aient écrit avec plus de politesse. » B. HAURÉAU.

D. Ceillier, *Hist. générale des Auteurs sacrés*, t. XIX, p. 717. — *Hist. litt. de la France*, t. VI, p. 528. — *Apologeticus Abbonis, apud Pithœum, Cod. Canon. Vet. Eccl. Rom.*, p. 400. — B. Hauréau, *Hist. Litt. du Maine*, t. II, p. 1. — *Bulletin des Comités*, t. I, p. 178.

LETHIÈRE (*Guillaume* GUILLON), peintre français, né à Sainte-Anne (Guadeloupe), le 10 janvier 1760, mort à Paris, le 22 avril 1832. Il était fils naturel de Pierre Guillon, qui le reconnut, à Paris, le 18 germinal an VII. Il reçut, d'après Marchangy, le nom de *Letiers*, qu'il changea plus tard en *Lethiers*, puis en *Lethière*, parce qu'il était le troisième enfant. Les dispositions qu'il annonça dès l'enfance pour la peinture décidèrent son père à l'envoyer en France en 1774. Placé d'abord chez Descamps, professeur à l'académie de Rouen, il y resta trois ans, et fit des progrès rapides. Il vint ensuite à Paris, et entra chez Doyen, peintre du roi, chez qui il resta jusqu'en 1786. Ayant remporté le grand prix à cette époque, il partit pour Rome. Il avait été témoin des efforts tentés par d'éminents artistes pour ramener la peinture à l'étude de l'antique, et il était décidé à suivre cette voie. Ses succès furent grands à Rome et ses études très-remarquées en France. On distingua surtout son *Junius Brutus*. De retour à Paris en 1792, il consolida sa réputation par de grands ouvrages, qui lui valurent en 1811 d'être choisi par la quatrième classe de l'Institut comme directeur de l'Académie de Rome. Son mandat lui ayant été renouvelé à l'expiration de son exercice, il y resta dix ans. Il s'y trouvait en 1815 lorsqu'il fut nommé membre de l'Académie des Beaux-Arts; le roi refusa d'abord son approbation, mais il finit par l'accorder. Revenu en France, Lethière ouvrit un atelier d'où sortit nombre de bons élèves, et il devint professeur de l'École des Beaux-Arts en 1819. Il fit quatre fois le voyage d'Italie, d'Angleterre et d'Espagne. Ses talents étaient variés; il traita l'histoire et le paysage avec supériorité; il peignait aussi l'architecture en artiste habile. Ses personnages ont du mouvement; mais il exagère parfois le sentiment, soit par la violence, soit par une naïveté cherchée; son dessin est correct, sans avoir assez de caractère, et sa couleur est trop souvent sans éclat. Ses principaux tableaux sont : *Junius Brutus faisant exécuter ses fils* (1801); — *Le Traité de Léoben* (1806); — *Vue de la villa Médicis, palais de l'Académie de France à Rome* (1817); — *Énée et Didon surpris par un orage*, paysage historique; — *Vénus sur les ondes* (1819); — *Saint Louis visitant et touchant un pestiféré dans les plaines de Carthage*; — *Esculape allaité par une chèvre*; — *Rémus et Romulus allaités par une louve*; — *Fondation du Collége royal de France par François Ier* (1824); — *L'héroïque Fermeté de saint Louis à Damiette* (1827); — *Virginius poignardant sa fille*; — *Philoctète gravissant les rochers de Lemnos*; — *La Madeleine aux pieds de Jésus-Christ*, pour l'église Saint-Roch; — *Homère chantant ses poésies*; — *Le Jugement de Pâris*; — *Herminie chez les bergers*; — *Phorbas détachant Œdipe enfant*; — *La Messe dans les Catacombes*; — *Le Départ d'Adonis*; — *La mort d'Adonis*; — *Archimède*; — *Sainte Hélène découvrant la vraie croix*; — *Le Passage du pont de Vienne* (1830); — *La Mort de César*; — *La Défaite de Maxime par Constantin*, etc. L. L—T.

Ch. Gabet, *Dict. des Artistes de l'École française au dix-neuvième siècle*. — L.-C. Soyer, dans l'*Encyclop. des Gens du Monde*. — P. Mantz, dans le *Dict. de la Convers.*, suppl.

LETI (*Gregorio*), fécond historien et libelliste protestant italien, né à Milan, le 29 mai 1630, mort à Amsterdam, le 9 juin 1701. Il entra à dix ou onze ans chez les jésuites de Cosenza, et y fit ses études jusqu'en 1644, où son oncle Agostino Franceschi, évêque d'Aquapendente, l'appela à Rome pour lui faire suivre la carrière ecclésiastique. Leti raconte lui-même « que sa vie n'était pas fort réglée, qu'il était quelque peu *scapestrato*, qu'à force de vouloir lui inspirer la dévotion et l'engager dans l'état ecclésiastique, on l'avait dégoûté de l'une et de l'autre; que s'étant accusé en confession de quelques galanteries, son confesseur n'avait rien trouvé de mieux à lui ordonner, comme pénitence, que de mâcher sept brins de paille d'un pied de long; qu'enfin la Providence a tellement disposé les choses qu'il se trouve calviniste ». Voilà les réponses qu'il fait à sa maîtresse et à son oncle, qu'il avait laissés à Aquapendente sans en prendre congé. Son changement de religion fit grand bruit en Italie; le célèbre Malpighi, le cardinal Delfino, le P. Noris et plusieurs autres prélats ou savants cherchèrent à le ramener dans

le giron de l'Église. Leti vint s'établir à Genève (mars 1661); plus tard on le retrouve en Angleterre historiographe de Charles II; mais son caractère d'indépendance déplut tellement qu'il dut bientôt quitter ce pays, et vint finir ses jours à Amsterdam. Parmi ses nombreux écrits on cite: *Dialoghi historici, overo compendio historico dell' Italia, e dello stato presente de' principi e republiche italiane;* Genève, 1665, in-12; — *Dialoghi Politici, overo la politica che usano in questi tempi i principi e republiche italiane per conservare i loro Stati e signorie;* Genève, 1666, 2 vol. in-12; — *Il Nipotismo di Roma;* 1667 (Amsterdam); trad. en français et en hollandais, 1669, 2 vol. in-12; — *Vita de Sisto V, pontifice romano;* Lausanne, 1669, in-12; réédité *con un aggiunta di due terzi de piu*, etc.; Amsterdam, 1686, 2 vol. in-8°, avec grav.; trad. en français: *La Vie du pape Sixte V*, etc., Paris, 1693, 2 vol. in-12; — *Europa gelosa, ò gelosia de' principi d'Europa;* Colonia (Genève), 1672, in-12; — *L'Italia regnante, overo descrittione dello stato presente di tutti Principati e Republiche d'Italia;* Genève, 1675, 4 vol. in-12; — *Itinerario della Corte di Roma, overo teatro della sede apostolica, dataria e cancellaria romana;* Valenza (Genève), 1675, 3 vol. in-12; — *Vita del catolico rè Filippo II, monarcha delle Spagne;* Coligny (Genève), 1679, 2 vol. in-4°; — *Historia Genevrina;* Amsterdam, 1686, 5 vol. in-12. La première partie avait paru en anglais à Londres en 1681. L'auteur n'y ménage pas les Génevois; — *Ritratti historici, politici, chronologici della Casa serenissima elettorale de Brandeburg*, deux parties; Amsterdam, 1687; trad. en français par l'auteur, Amsterdam, 1687, in-12; — *La Monarchia universale del rè Luigi XIV*, en deux parties; Amsterdam, 1689, in-12. Ici l'auteur, qui avait fait le panégyrique de Louis XIV, attaque vivement ce monarque, contre lequel il appelle l'Europe entière: il est vrai qu'alors Louis XIV venait de révoquer l'édit de Nantes; — *Historia, overo vita di Elizabetta, regina de Inghilterra*, Amsterdam, 1693, 2 parties, in-12; trad. en français, Amsterdam, 1694, 2 vol. in-12; — *Vita dell' invittissimo imperadore Carlo V;* Amsterdam, 1700, quatre parties, avec gravures in-12. L—z—e.

Lelong, *Bibliothèque Historiques* (supplément), p. 387. - Des Maizeaux, *Notes sur les Lettres de Bayle*. — Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire de la littérature françoise*, t. II, p. 359-379, et t. X, p. 101-102. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire des Pays-Bas*, t. II, p. 371-381.

LETO (*Giulio Pomponio*). *Voy.* POMPONIUS.

L'ÉTOILE. *Voy.* LESTOILE.

LE TOURNEUR (*Charles-Louis-François-Honoré*), homme politique et administrateur français, né à Granville, en 1751, mort à Lacken, le octobre 1817. Il était capitaine du génie en 1789. Il accepta les principes révolutionnaires, et fut député de la Manche à l'Assemblée législative et à la Convention. Il aida souvent Carnot dans ses combinaisons militaires, et devint un des membres les plus actifs du comité de la guerre. Lors du procès de Louis XVI, il vota pour l'appel au peuple, puis pour la mort et contre le sursis. En octobre 1795, il fut élu membre du Directoire exécutif, et en sortit en mai 1797 (prairial an V), par suite de tirage au sort. Plus tard il devint inspecteur général de l'artillerie et l'un des plénipotentiaires chargés de négocier la paix avec l'Angleterre. En 1800 il fut nommé préfet de la Loire-Inférieure, et passa à la cour des comptes en 1810. Il fut banni en 1816, comme régicide, et mourut dans l'exil. H. L.

Le Moniteur général, an. 1793, n° 39, 210, 261, 290, 317, 343; an Ier II, III, IV, V, VI passim. — M. Thiers, *Histoire de la Révolution française*, t. V et VI, passim. — Mignet, *Histoire de la Révolution*, t. IV. — Arnault, Jay, Jouy; *Biographie des Contemporains*.

LETOURNEUX (*Nicolas*), prédicateur et théologien français, né à Rouen, le 30 avril 1640, mort à Paris, le 28 novembre 1686. Fils de parents sans fortune, il fut envoyé chez les jésuites à Paris. Après avoir fait sa philosophie au collége des Grassins, il devint vicaire d'une paroisse de Rouen, où il se distingua par la prédication. En 1675 il remporta un prix à l'Académie française. Venu à Paris, il obtint un bénéfice à la Sainte-Chapelle et une pension du roi. Louis XIV demandait un jour à Boileau qui était ce prédicateur qu'on nommait Letourneux et auquel tout le monde courait? — « Sire, répondit le poëte, Votre Majesté sait qu'on court toujours à la nouveauté: c'est un prédicateur qui prêche l'Évangile. Quand il monte en chaire, il fait si peur par sa laideur qu'on voudrait l'en voir sortir; et quand il a commencé à parler, on craint qu'il n'en sorte. » Nommé prieur de Villiers-sur-Fère, en Tardinois, Letourneux se retira dans son prieuré, et y vécut dans la retraite. Il mourut subitement, à Paris. Attaché aux sentiments des solitaires de Port-Royal, il avait eu à subir quelques désagréments. On cite de lui: *Le Catéchisme de la Pénitence;* 1676, in-12; — *Principes et Règles de la vie chrétienne;* 1688, in-12; — *Explication littéraire et morale de l'Épître de saint Paul aux Romains;* 1695, in-12; — *Vie de Jésus-Christ*, etc. Sa traduction du *Bréviaire* fut censurée par l'official de Paris en 1688, et Arnauld prit sa défense. L'*Année chrétienne*, que Letourneux faisait imprimer à sa mort, et que Ruth d'Ans continua, fut condamnée à Rome sous Innocent XI, en 1691. L'*Explication des Cérémonies de la Messe*, de Letourneux, mise en tête d'une traduction de l'*Imitation de Jésus-Christ*, l'a fait prendre à tort pour l'auteur de cette traduction, que Goujet attribue à Nicolas Fontaine. J. V.

Moréri, *Grand Dict. Histor.* — Chaudon et Delandine, *Dict. univ. Histor., Crit. et Bibliogr.* — Barbier, *Dissert. sur soixante Trad. de l'Imit. de Jésus-Christ*.

LETOURNOIS (*Nicolas*), savant bénédictin français, né au Havre, le 22 février 1677, mort à

l'abbaye de Saint-Denis près Paris, le 31 décembre 1741. Après avoir été marié pendant quelques années, il entra dans la congrégation de Saint-Maur, et s'adonna principalement à l'étude des langues orientales, et fut chargé par ses supérieurs de terminer le *Lexicon Hebraicum et Chaldæo-Biblicum*, que Dom Guarin (*voy.* ce nom) avait conduit jusqu'à la syllabe *Mem*. Letournois acheva ce travail, sauf les deux dernières lettres de l'alphabet; l'ouvrage complet parut à Paris, en 1746, 2 vol. in-4°. E. G.

Histoire de la Congrégation de Saint-Maur.

LETRONNE (*Jean-Antoine*), célèbre critique et archéologue français, né à Paris, le 2 janvier 1787, mort dans la même ville, le 14 décembre 1848. Son père, artiste graveur, sans fortune, le destina à la carrière des beaux-arts, et le fit entrer dans l'atelier de David. Le jeune Letronne, alors âgé d'une dizaine d'années, n'avait reçu qu'une éducation première très-élémentaire; mais, doué d'un très-vif désir d'apprendre, d'une intelligence singulièrement nette et d'une mémoire tenace, il savait déjà beaucoup de choses, et tout en fréquentant l'atelier de David il trouva moyen de s'instruire dans le latin et les mathématiques. Ses progrès dans ce dernier genre d'études changèrent à son égard les projets de son père, qui résolut de le faire entrer à l'École Polytechnique, dont l'accès était alors gratuit. Letronne se préparait à passer ses examens quand un malheur de famille le força de renoncer à l'École Polytechnique. Son père mourut en 1801, laissant sans ressources une veuve et deux fils. Letronne, l'aîné, qui n'avait pas encore quinze ans, dut chercher les moyens de soutenir sa mère et son frère. Mentelle, professeur de géographie, dont il suivait le cours à l'école centrale, frappé de son intelligence et de son ardeur au travail, s'intéressa à sa position, et le prit pour collaborateur dans diverses compilations (*Dictionnaire de Géographie moderne*, *Géographie de toutes les Parties du Monde* (1)), et lui procura des leçons de latin et de mathématiques. Avec ce qu'il gagnait chez Mentelle et le produit de ses leçons, il mit sa mère à l'abri du besoin et aida son frère à poursuivre l'étude de la peinture. Libre d'inquiétude de ce côté, il put « réaliser un projet qu'il avait conçu, dit M. Walckenaër, aussitôt après avoir terminé ses études; c'était de les recommencer ». Il réapprit donc seul le latin, l'anglais, les mathématiques, et se livra surtout avec ardeur à l'étude du grec, en suivant au Collége de France le cours de Gail, helléniste médiocre, mais qui avait la passion du grec, et qui contribua à en ranimer le goût. Il montrait dès lors ce qui devait être sa qualité dominante, une étonnante promptitude à deviner ce qu'il ne savait pas. Ainsi, à une époque où il ne possédait que des notions grammaticales fort incomplètes sur la langue grecque, il s'exerçait déjà à la correction des textes. « Il achetait à vil prix les éditions les plus incorrectes des auteurs grecs, celles qui dans les premiers temps du renouvellement des études étaient souvent imprimées d'après un seul manuscrit exécuté par un copiste ignorant. Il faisait, en lisant, toutes les corrections qui lui paraissaient nécessaires pour rétablir le sens des phrases et l'orthographe des mots; quand il avait terminé de cette manière la lecture d'un auteur, il la recommençait dans l'édition la plus estimée, la plus correcte, la plus riche par ses commentaires, et il comparait ensuite son travail improvisé avec le travail accumulé des érudits qui l'avaient précédé depuis deux siècles et demi. » Le jeune étudiant abordait donc presque sans préparation une des parties les plus difficiles de la critique, et sans doute il y réussissait souvent plus par instinct que par savoir. On assure même qu'il ne connut jamais parfaitement la grammaire grecque, ce qui faisait dire au grand helléniste allemand Godefroy Hermann : « Il ne sait rien, mais il a de la sagacité. » Letronne avait mieux que de la sagacité, il avait le génie critique. Un passage difficile de Thucydide lui fournit la première occasion de montrer ce genre de mérite. Gail dans sa traduction n'avait pas même aperçu la difficulté. Letronne la signala, et la fit disparaître par une heureuse correction. La petite dissertation qu'il publia à ce sujet dans les *Annales des Voyages* (1808) fut remarquée; Gail y donna son assentiment, et proposa au jeune érudit de nouvelles difficultés à résoudre. Mais la santé de Letronne, affaiblie par l'excès du travail, ne lui permit pas de répondre à cet appel. Il accepta une offre qui lui fut faite de suivre un riche étranger dans ses voyages. D'octobre 1810 à juin 1812, il parcourut le midi de la France, l'Italie et la Suisse. De retour à Paris, il s'annonça aux érudits par une lettre où il corrigeait plusieurs passages d'Ennape, de Thucydide, de Plutarque, de Pausanias et d'autres auteurs; par une dissertation où il déterminait la topographie de Syracuse pour servir à l'intelligence du siége de cette ville dans Thucydide, et surtout par une édition du livre *Sur la Mesure de la Terre*, composé en Irlande au commencement du neuvième siècle par le moine Dicuil. Walckenaër, qui l'avait publié pour la première fois d'après deux manuscrits fautifs, promettait d'en donner une seconde édition avec des corrections et un commentaire. Letronne prit les devants, et il soumit son travail au premier éditeur, qui l'approuva de très-bonne grâce, et engagea M. Firmin Didot à le publier. Cet ouvrage (1814) et un excellent article sur le Pausanias de Clavier valurent au jeune géographe l'honneur d'être choisi par le gouvernement en 1815 pour terminer la traduction de Strabon commencée par Laporte-Dutheil. En même temps l'Académie des Inscriptions, qui

(1) Letronne publia plus tard sous son nom un *Cours élémentaire de Géographie ancienne et moderne*, qui a eu un grand nombre d'éditions.

désirait le compter parmi ses membres, mit au concours une question qui rentrait dans l'ordre de ses études, *Le Système métrique des Égyptiens*, et couronna le mémoire, d'ailleurs bien imparfait, qu'il composa à ce sujet. Mais, dans l'intervalle, il entra à l'Académie des Inscriptions par l'ordonnance du 22 mars 1816, et l'opinion publique, sévère pour d'autres membres de l'Institut qui devaient leur titre à la même mesure, n'en voulut pas à Letronne de tenir de la faveur royale ce qu'il aurait certainement obtenu de l'élection académique. Il était de ceux à qui tout réussit. Agé de vingt-neuf ans, et n'en paraissant guère plus de vingt, il aimait le monde et y était recherché. Il y portait « l'alacrité d'esprit et de corps d'un artiste ou d'un écolier qui, pour se délasser, s'est échappé de son atelier ou de sa classe. Ses manières, libres et faciles, sa parole, prompte et brève, qui auraient déplu dans un autre, plaisaient en lui, parce qu'elles ajoutaient à cet air d'adolescence qui réjouissait en le voyant. Il chantait agréablement. Il parlait gaiement de choses sérieuses, et sérieusement de peinture, de musique et de romans (1) ». Cet heureux érudit obtint la bienveillance des ministres et des gouvernements qui de son vivant se succédèrent en France. Directeur de l'École des Chartes en 1817, il fut nommé en 1819 inspecteur général de l'université et appelé en 1831 à la chaire d'histoire du Collége de France. Il échangea l'année suivante sa place d'inspecteur général des études contre celle de conservateur des antiques de la Bibliothèque royale, et devint le 12 novembre 1832 directeur-président du conservatoire de cette bibliothèque. Il fut nommé en 1838 administrateur du Collége de France, et quitta la chaire d'histoire pour celle d'archéologie. Enfin, il succéda en 1840 à Daunou comme garde général des archives du royaume. A toutes ces places il ajoutait de nombreuses distinctions académiques, car la plupart des corps savants et littéraires de l'Europe tinrent à se l'attacher. Il porta légèrement le poids de tant d'occupations, et trouva du temps pour les devoirs de famille. Quoique richement marié, il voulut faire lui-même l'éducation de ses enfants.

L'énumération des travaux de Letronne peut seule donner une idée de son activité intellectuelle; mais avant de citer ses ouvrages il importe de bien caractériser son talent et d'indiquer les principales questions auxquelles il l'appliqua. Letronne était, dans toute la force du terme, un esprit critique, c'est-à-dire qu'il excellait à discerner dans une agrégation de faits les éléments positifs des éléments fictifs, et une fois le partage accompli avec une sûreté de coup d'œil qui n'était presque jamais en défaut, il excellait à reformer avec les seuls éléments positifs une agrégation nouvelle. Ce pouvoir de détruire et de reconstruire était porté chez lui à un degré de précision extraordinaire; mais Letronne s'enfermait dans des limites relativement étroites. Sans beaucoup d'élévation ni grande initiative, il avait presque toujours besoin d'un point de départ extérieur; il lui fallait quelque préjugé bien accrédité à détruire, quelque illustre confrère à convaincre d'erreur ou de sottise. La polémique était essentiellement dans ses goûts, et bien qu'elle lui ait inspiré quelques-uns de ses meilleurs ouvrages, et qu'il y ait déployé les plus rares qualités, la sûreté des vues, la variété du savoir, la finesse du jugement, la netteté du style, la vivacité ironique de l'argumentation, on peut regretter qu'il se soit trop complu dans ces discussions, surtout si elles l'ont empêché d'achever ses travaux sur l'Égypte, l'étude favorite de sa vie et son principal titre de gloire.

L'expédition d'Égypte et le grand ouvrage qui exposa les résultats scientifiques et littéraires de l'occupation française avaient mis ce pays à la mode. Les érudits de cette époque aimaient à chercher dans le voisinage des pyramides le berceau de la civilisation grecque, comme d'autres savants le cherchent aujourd'hui dans l'Inde et dans l'Assyrie. Ils attribuaient à la civilisation de l'Égypte une antiquité prodigieuse, qui leur paraissait attestée par des planisphères célestes ou zodiaques découverts à Esneh et à Denderah. Dupuis s'était servi des mêmes planisphères comme d'un témoignage irrécusable de l'origine astronomique de toutes les religions y compris le christianisme; de sorte que ces zodiaques fournissaient à la fois des arguments contre l'originalité de la civilisation grecque et la divinité du christianisme. Letronne démontra que, loin de remonter à une haute antiquité, ils datent du temps des empereurs romains. Cette belle découverte, que toutes les recherches subséquentes sur l'Égypte ont pleinement confirmée, fit évanouir le système de Dupuis et bien d'autres hypothèses; elle faisait prévoir de nouvelles découvertes. En effet, en étudiant avec soin les nombreuses inscriptions rapportées d'Égypte, Letronne parvint à déterminer avec une précision jusque là inconnue la chronologie des Ptolémées, et cette fois encore il eut le plaisir de voir ses conjectures confirmées par les investigations postérieures. Ces découvertes donnèrent à Letronne une sorte d'autorité supérieure dans tout ce qui concernait l'Égypte, et il vit affluer dans son cabinet toutes les inscriptions grecques et latines que les voyageurs rapportaient de ce pays. Il s'occupa de les restituer, de les interpréter, de les commenter, et se réserva d'en faire un recueil complet, qui devait être le couronnement de sa carrière. Comme spécimen de son habileté dans ce genre de travaux, il publia un mémoire instructif et piquant sur la statue de Memnon. On sait que les Grecs avaient donné le nom de leur poétique

(1) Walckenaër, *Éloge de Letronne*.

Memnon, fils de Tithon et de l'Aurore, à une statue colossale trouvée dans le *Memnonium* (quartier des tombeaux) de Thèbes. Ce colosse, fendu à moitié par suite d'un tremblement de terre, faisait entendre au lever du soleil des sons harmonieux (à ce que prétendent poétiquement les touristes grecs ou romains dans les nombreuses inscriptions) ou plutôt une vibration retentissante. Les beaux esprits d'Alexandrie et de Rome trouvaient assez naturel que le fils de l'Aurore saluât sa mère par un chant matinal; mais cette explication ne pouvait suffire aux modernes, qui en imaginèrent plusieurs, entre autres celle-ci : qu'un prêtre caché dans le colosse faisait entendre les sons merveilleux (1). Letronne, en interprétant avec sa sagacité ordinaire les inscriptions recueillies par Salt (2), prouva que les sons plus ou moins harmonieux de la statue étaient un effet de la dilatation produite par les rayons du soleil sur le colosse à moitié fendu. En effet la statue n'avait commencé à chanter qu'après le tremblement de terre de l'an 27 avant J.-C., et quand on eut réparé le colosse les chants cessèrent.

Sur d'autres questions qui étaient moins de sa compétence, la peinture murale chez les anciens, les antiquités du moyen âge, à propos du prétendu cœur de saint Louis trouvé derrière le maître-autel de la Sainte-Chapelle de Paris, Letronne montra autant de perspicacité et d'assurance; mais s'il releva avec une finesse impitoyable les erreurs de ses adversaires, il en commit lui-même de nombreuses. On voyait bien qu'il n'était pas là sur son terrain. Cependant, même en archéologie, il atteignit vite une véritable supériorité (3), qu'il déploya un peu trop souvent aux dépens de ses confrères.

Mais ces travaux, si variés et en général excellents, n'étaient que des épisodes de sa carrière, et il revenait toujours à son recueil des inscriptions de l'Égypte. Il en avait réuni sept cents grecques et latines. Il les divisa en trois classes : *Inscriptions relatives à la religion; inscriptions relatives au gouvernement et à l'intérêt privé et administratif; inscriptions chrétiennes.* La première partie a seule paru, et forme deux volumes avec un atlas. Letronne avait l'intention de joindre à ce grand ouvrage un recueil plus intéressant et peut-être plus neuf; c'est le texte des papyrus trouvés dans les tombeaux de l'Égypte, et qui, interprétés, commentés avec le savoir et la sagacité de l'habile critique, avaient révélé les particularités les plus essentielles de l'administration et les détails les plus intimes de la vie domestique des Égyptiens. Malheureusement une mort que la robuste santé de Letronne ne faisait pas prévoir l'enleva avant qu'il eût terminé son œuvre.

On a de lui : *Essai critique sur la topographie de Syracuse au commencement du cinquième siècle pour faire suite aux éditions et traductions de Thucydide*; Paris, 1812, in-8°; — *Recherches géographiques et critiques sur le livre* De Mensura orbis Terræ, *composé en Irlande, au commencement du neuvième siècle, par Dicuil, suivi du texte restitué*; Paris, 1814, in-8°; — *Recherches sur les fragments d'Héron d'Alexandrie, ou histoire du système métrique des Égyptiens depuis le règne des Pharaons jusqu'à l'invasion des Arabes*, mémoire couronné par l'Académie des Inscriptions en 1816, et publié après la mort de l'auteur; — *Considérations générales sur l'évaluation des monnaies grecques et romaines et sur la valeur de l'or et de l'argent avant la découverte de l'Amérique*; Paris, 1817, in-4°; — *Recherches pour servir à l'histoire d'Égypte pendant la domination des Grecs et des Romains*; Paris, 1823, in-8°; — *Observations critiques et archéologiques sur l'objet des représentations zodiacales qui nous restent de l'antiquité*; Paris, 1824, in-8°; — *Lettre à M. Joseph Passalacqua sur un papyrus grec et sur quelques fragments de plusieurs papyrus appartenant à sa collection d'antiquités égyptiennes*; 1826, in-8°; — *Analyse critique du recueil d'inscriptions grecques et latines de M. le comte de Vidua*; 1828, in-8°; — *Essai sur les idées cosmologiques qui se rattachent au nom d'Atlas, considérées dans leurs rapports avec les représentations antiques de ce personnage fabuleux*; dans le *Bulletin* de Férussac, février 1831; — *Matériaux pour servir à l'histoire du christianisme*; Paris, 1833, in-4°; — *La Statue vocale de Memnon considérée dans ses rapports avec l'Égypte et la Grèce*; Paris, 1833, in-4°; — *Lettres d'un Antiquaire à un Artiste sur l'emploi de la peinture historique murale dans la décoration des temples et des autres édifices particuliers chez les Grecs et les Romains*; Paris, 1835, in-8°; — *Appendice aux* Lettres d'un Antiquaire à un Artiste sur l'emploi de la peinture murale; Paris, 1837, in-8°; — *Sur l'Origine grecque des Zodiaques*

(1) Strabon chez les anciens inclinait déjà vers cette hypothèse.

(2) La Société littéraire royale de Londres, formée en 1821 sur le plan de l'Académie des Inscriptions, fit relever par le consul anglais en Égypte, Salt, les inscriptions du colosse de Memnon données déjà, mais moins parfaitement, par Pockoke. La Société transmit ces copies à Letronne, qu'elle avait inscrit parmi ses membres honoraires.

(3) M. Maury en cite un curieux exemple. « Il s'agissait d'expliquer (dans une inscription apportée de Beyrout) les deux derniers mots qui suivaient une ligne effacée et qui avaient été eux-mêmes incorrectement transcrits. Les lignes précédentes, également incomplètes, semblaient n'avoir aucune liaison avec ces derniers mots problématiques. A force de les méditer et de rechercher tout ce qui pouvait se rapporter au pays dans lequel l'inscription avait été trouvée, à l'époque qu'elle indiquait par sa forme et sa teneur, Letronne arriva à conclure l'existence d'un aqueduc romain, élevé sur des arcades, et dont il donna pour ainsi dire les dimensions et détermina la place. Un habile voyageur alla sur les lieux, et l'aqueduc, inconnu jusque alors, fut retrouvé : il était encore en partie debout. »

prétendus égyptiens; Paris, 1837, in-8°; — *Sur l'Origine du zodiaque grec et sur plusieurs points de l'uranographie et de la chronologie des Chaldéens*; Paris, 1840, in-4°; — *Fragments des poëmes géographiques de Scymnus de Chio et du faux Dicéarque restitués principalement d'après un manuscrit de la Bibliothèque royale, précédés d'observations littéraires et critiques sur ces fragments, sur Scylax, Marcien d'Héraclée, Isidore de Charac, et le Stadiasme de la Méditerranée, pour servir de suppl. à toutes les éditions des Petits Géographes grecs*; Paris, 1840, in-8°; — *Examen critique de la découverte du cœur de saint Louis faite à la Sainte-Chapelle, le 15 mai* 1843; Paris, 1844, in-8°; — *Addition à l'*Examen critique de la découverte du *prétendu* cœur de saint Louis; *sur l'authenticité d'une lettre de Thibaud, roi de Navarre, relative à la mort de saint Louis*; — *Recueil des inscriptions grecques et latines de l'Égypte, étudiées dans leur rapport avec l'histoire politique, l'administration intérieure, les institutions civiles et religieuses de ce pays, depuis la conquête d'Alexandre jusqu'à celle des Arabes*; Paris, 1842, 1848, 2 vol. in-4°. Ces ouvrages ne contiennent qu'une partie des productions de Letronne; il a inséré dans le *Magasin encyclopédique*, le *Bulletin universel* de Ferussac, les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, la *Biographie universelle*, la *Revue des Deux Mondes*, la *Revue archéologique*, et surtout dans le *Journal des Savants*, dont il fut depuis 1817 le collaborateur assidu, une foule d'articles d'un grand mérite. Il est à désirer qu'un éditeur réunisse ces opuscules qui formeraient un trésor d'érudition classique et de discussion critique. L. J.

Burnouf et Quatremère, *Discours prononcés aux funérailles de Letronne*; Paris, 1848. — Egger, *Notice sur Letronne*; dans le *Journal de l'Instruction publique*, 30 décembre 1848. — Maury, *Notice* dans la *Revue Archeologique*, 1849, t. V, et dans *Le Moniteur*, mai, 4 et 5, 1853. — Walckenaër, *Éloge de Letronne*; dans son *Recueil de Notices historiques*; Paris, 1850. — Bourquelot et Maury, *La Littérature Française contemporaine*.

LETROSNE (*Guillaume-François*), publiciste et économiste français, né à Orléans, le 13 octobre 1728, mort à Paris, le 26 mai 1780. Son père était conseiller au bailliage et présidial d'Orléans. Installé en 1753, comme avocat du roi à la même cour, Letrosne conserva cet office pendant vingt-deux ans. Ses principaux ouvrages sont : *Methodica Juris naturalis cum jure civili collatio*; 1750, in-4°; — *Discours sur le droit des gens et sur l'état politique de l'Europe*; Amsterdam (Paris), 1762, in-12; — *La Liberté du commerce des Grains toujours utile et jamais nuisible*; Paris, 1764, 1765, in-12; — *Éloge historique de M. Pothier*, 1773, in-12; — *De l'Ordre et de l'Intérêt social*; Paris, 1777, in-8°; — *Vues sur la Justice criminelle*; Paris, 1777, in-8°; — *De l'Administration provinciale, et de la Réforme de l'impôt, suivi d'une Dissertation sur la Féodalité*; Bâle, 1779, in-4° : ouvrage couronné par l'Académie de Toulouse; — *Mémoires, Consultations, Actes de notoriété et Délibérations sur la question du jeu de fief et le sens de l'article 7 de la Coutume d'Orléans*; Orléans, 1780, in-4°. Les œuvres économiques de Letrosne ont été réimprimées dans la *Collection des principaux Économistes* de Guillaumin. J. V.

Eug. Daire, *Notice* dans la *Collection des principaux Économistes : Physiocrates*. — *Dict. de l'Économie politique*.

***LETTERIS** (*Maximilien*), orientaliste allemand, d'origine hollandaise, naquit à Lemberg, en 1801. Versé dans la science rabbinique, docteur en philosophie et membre de plusieurs sociétés savantes, il a publié : des recueils de *poésies hébraïques*, imitées d'Homère, de Virgile, de Schiller, de Byron, etc.; 1829 et 1834; — Imitation hébraïque d'*Esther* et d'*Athalie* de Racine; — *Poésies* du moyen âge en hébreu, avec des commentaires, et trad. allem.; Prague, 1845-1847, in-8°; — des *Commentaires* de l'*Ancien Testament*, et un grand nombre d'articles dans des journaux ou recueils périodiques qu'il a fondés à Vienne.

Docum. part.

LETTICE (*Jean*), théologien et poëte anglais, né à Rushden, dans le comté de Northampton, en 1737, mort à Peasemarsh, le 18 octobre 1832. Fils d'un ministre anglican, parent du docteur William Cleaver, évêque de Saint-Asaph et du docteur Eusèbe Cleaver, archevêque de Dublin. Il fut élevé à l'école d'Oakham et admis en 1756 au Sidney-Sussex-collége à Cambridge. A la mort de son père, il put poursuivre ses études académiques. Agrégé, puis professeur public et prédicateur de l'université, il remporta en 1764 le prix Seatonien pour un poëme *Sur la Conversion de saint Paul*; et il traduisit en vers blancs le poëme latin de Hawkins Browne *Sur l'Immortalité de l'âme*. Il accompagna sir Robert Grunning comme chapelain et secrétaire de l'ambassade anglaise à Copenhague, et assista à la révolution de palais qui, en 1772, coûta la vie à Struensée et la couronne à la reine Caroline-Mathilde. Lettice visita diverses contrées de l'Europe, et obtint au retour la cure de Peasemarsh, dans le Sussex, et une prébende de la cathédrale de Chichester. On a de lui : *The Antiquities of Herculanum*; 1773; — *Tour through various parts of Scotland*; 1792; — *Fables for the fire side*; 1812, 2 vol. in-8°; — *Strictures on Elocution*; 1821; — *Miscellaneous Pieces on sacred subjects in prose and verse*; 1821. Z.

Annual Biography. — Gorton, *General Biographical Dictionary*.

LETTSOM (*John* COAKLEY), médecin anglais, né en 1744, dans l'île de Little-van-Dyke, près de Tortola, dans les Indes occidentales, mort à Londres, le 1er novembre 1815. Sa famille, origi-

naire du comté de Chester, avait embrassé les doctrines des quakers. A six ans Lettsom fut envoyé en Angleterre et placé à une école près de Warrington, où le docteur Fothergill surveilla ses études. Après avoir appris les belles-lettres, la physique, l'histoire naturelle et les éléments de la médecine, il passa quelque temps dans une pharmacie de Settle, dans le Yorkshire, selon un usage habituel alors en Angleterre, afin de se familiariser avec la matière médicale. Il entra ensuite à l'hôpital de Saint-Thomas. Obligé de retourner aux Indes occidentales pour recueillir la succession de son père, il y donna la liberté à ses esclaves, et réduisit ainsi sa fortune; il lui resta seulement les moyens de revenir en Europe achever ses études. Il visita la France, la Hollande et l'Écosse, fut reçu docteur à Leyde, et vint se fixer à Londres. On a de lui : *The natural History of the Thea-Tree, and effects of thea-drinking*; Londres, 1772, 1784, 1800, in-4°; traduit en français, 1773, in-12; — *The Naturalist's and Traveller's Companion, containing instructions for collecting and preserving objects of natural history*; Londres, 1772, 1774, 1800, in-8°; traduit en français par le marquis de Lezay-Marnesia; Paris, 1775, in-12; — *Reflections on the general Treatement and Cure of Fevers*; Londres, 1772, in-8°; — *Medical Memoirs of the general Dispensary of London*; Londres, 1774, in-4°; traduit en français, Paris, 1787, in-8°; — *Improvement of Medecine in London, on the basis of public good*; Londres, 1775, in-8°; — *History of the Origine of Medecine and Oration delivered at the anniversary meeting of the Medical Society of London, january 19, 1778, to which are since added various historical illustrations*; Londres, 1778, in-8°; — *Hortus Uplonensis*; 1780, in-8°; — *Some Account of the Life of the late John Fothergill*; Londres, 1783, in-8°; — *Hints designed to promote beneficence, temperance and medical science*; Londres, 1797, 3 vol. in-8°; — *Observations on religious persecutions*; Londres, 1800, in-8°; — *Observations on the Cowpox*; Londres, 1801, in-8°; — *An Address to Parents and Guardians of Children and others on variolous and vaccine inoculation*; Londres, 1803, in-8°. Lettsom a été l'éditeur de *Travels through the interior part of North America, in the years 1766, 1767 and 1768, by J. Carver*; 1774, 1778, 1780, in-8°; et de *A Journal of a Voyage to the South Sea in his majesty's ship the* Endeavourer, *faithfully transcribed from the papers of the late Sydney-Parkinson*; Londres, 1784, in-8°. L. L—T.

Pettigrew, *Memoirs of the Life and Writings of the late Dr Lettsom*; Londres, 1817, 3 vol. in-8°. — Rose, *A new gen. Biog. Dictionary*. — Desgenettes, dans la *Biographie Médicale*.

FIN DU TRENTIÈME VOLUME.